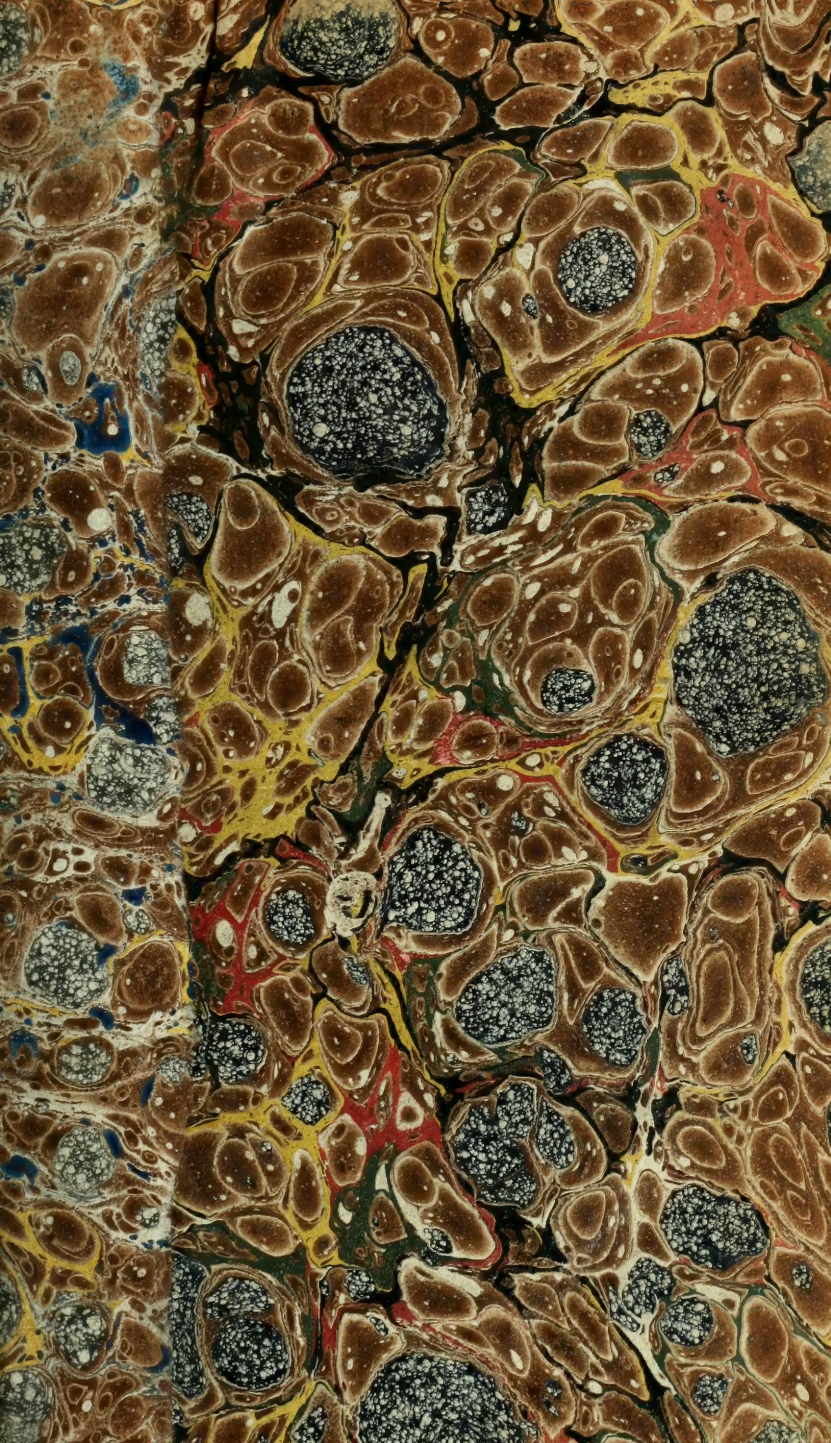

2304
F73
SMRS
1833

ALMANACH

ROYAL ET NATIONAL

POUR L'AN M DCCC XXXIII.

SIGNES POUR LES DÉCORATIONS.

Ordre royal de la Légion-d'Honneur.

(G ✻) *Grand'Croix.*
(G O ✻) *Grand-Officier.*
(C ✻) *Commandeur.*
(O ✻) *Officier.*
✻ *Chevalier.*

IMPRIMERIE DE A. GUYOT, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, N° 37.

ALMANACH

ROYAL ET NATIONAL

POUR L'AN M DCCC XXXIII,

PRÉSENTÉ A SA MAJESTÉ

ET AUX PRINCES ET PRINCESSES DE LA FAMILLE ROYALE.

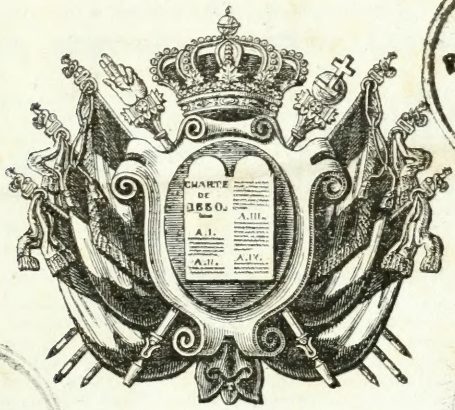

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ DE L'UNION AU MANS

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ DE L'UNION AU MANS

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ DE L'UNION AU MANS

PARIS,

CHEZ A. GUYOT ET SCRIBE,

ÉDITEURS-PROPRIETAIRES DE L'ALMANACH ROYAL ET NATIONAL,

ET DE LA COLLECTION COMPLÈTE DES LOIS, PAR J. B. DUVERGIER,

Rue Neuve-des-Petits-Champs, N° 37.

1833.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/almanachnational1833fran

MAISON A. GUYOT ET SCRIBE,

Rue Neuve-des-Petits-Champs, N° 37, à Paris.

Ouvrages de Fonds.

DE WAILLY. — NOUVEAU VOCABULAIRE FRANÇAIS,

Revu et considérablement augmenté par A. DE WAILLY, Membre de la Légion-d'Honneur, Professeur de rhétorique au Collége royal de Henri IV. — **(DIX-HUITIÈME ÉDITION).**

Universellement adopté par tous les colléges et institutions particulières, ce livre est aussi presque exclusivement en usage dans les séminaires et dans les pensionnats de demoiselles. Le Conseil royal de l'Instruction publique l'a définitivement choisi pour *l'instruction primaire* : il en a fait distribuer 500 exemplaires *aux écoles normales primaires*. C'est un abrégé fidèle du Dictionnaire de l'Académie : on peut même dire qu'il est plus complet, car il contient l'étymologie de chaque mot, en même temps que la manière de le prononcer. — On y a recueilli, mais avec la réserve que commandent la pureté et la correction du langage, les mots nouveaux dont la langue s'est accrue. — Un Vocabulaire de Géographie termine cette édition. — Un fort vol. in-8°. Prix : 7 fr. broché, et 8 fr. 50 c. relié en basane.

A. DE WAILLY. — NOUVEAU DICTIONNAIRE LATIN-FRANÇAIS,

OUVRAGE ADOPTÉ PAR L'UNIVERSITÉ.

Le *Nouveau Dictionnaire latin-français* a, sur ceux qui l'ont précédé dans les classes, des avantages qui l'ont fait préférer dans la plupart des colléges et des établissemens particuliers : 1° un plus grand nombre de mots et de citations ; 2° plus de correction et d'élégance dans les exemples cités, et plus de logique dans la manière de les présenter ; 3° l'étymologie et la quantité indiquée sur chaque mot ; 4° l'insertion en entier des Synonymes de Gardin (ce livre, par la discussion de chacune des acceptions différentes du mot, en établit toutes les nuances, et conduit ainsi l'élève à l'élégance et à la précision du style qui font ses succès) ; 5° un Dictionnaire historique, mythologique et géographique renfermant près de 8,000 mots, etc., etc. — Un fort vol. grand in-8°. Prix : 7 fr. 50 c. cartonné.

A. DE WAILLY. — NOUVEAU DICTIONNAIRE FRANÇAIS-LATIN.

Le *Nouveau Dictionnaire français-latin* a des avantages qui lui sont communs avec le précédent, tels que : un plus grand et un meilleur choix dans les citations, une traduction plus sûre et plus élégante des exemples, ainsi qu'une manière plus logique de les présenter ; une exécution matérielle en tous points supérieure à celle des livres classiques, etc. Il contient, en outre, la signification du mot français en *grec*, en *anglais*, en *allemand*. Cette heureuse idée, goûtée dans tous les établissemens d'éducation, ne pouvait manquer de faire fortune, aujourd'hui que l'Université prescrit l'étude simultanée des langues modernes et anciennes, et que les relations de notre société avec l'univers ne permet plus l'ignorance complète des langues étrangères. — A la fin du volume se trouve également un Dictionnaire historique, mythologique et géographique, et de plus les Calendriers grec et romain en concordance avec le Calendrier grégorien ; la division du temps chez les anciens ; leurs poids, mesures et monnaies mis en rapport avec ceux que l'on met entre les mains des élèves, ainsi que d'autres renseignemens qui ne se trouvent dans aucun livre en usage dans les colléges, bien qu'ils soient indispensables à l'intelligence des auteurs. — Un fort vol. grand in-8°. Prix : 7 fr. 50 c. cartonné.

N. B. *Ces deux Dictionnaires, plus complets et mieux exécutés, ne sont pas plus chers que leurs concurrens ; ils évitent même la dépense du livre de Gardin, et peuvent encore, à quelques égards, remplacer les Dictionnaires* grecs, allemands *et* anglais.

Sous presse : **GRADUS AD PARNASSUM, composé sur un nouveau plan, par le même A. DE WAILLY.**

COMPTES FAITS de la valeur progressive d'un hectare de taillis dans chaque aménagement de 15, 20, 25 et 30 ans, et à différens prix, AVEC INTÉRÊTS COMPOSÉS, au taux de cinq pour cent, pour servir à l'appréciation de Bois EN FONDS ET SUPERFICIE ; Suivi 1° d'un TABLEAU

propre au cubage des arbres futaies, et énonciatif des produits en nature qu'on peut retirer de chaque arbre, soit en bois d'œuvre, soit en bois de chauffage; avec indication des moyens propres à convertir les anciennes cordes et solives en stères; 2° du CAHIER DES CHARGES générales, arrêté par M. le Ministre des Finances pour l'aliénation des bois de l'Etat; par **M. CHABANNE**, Inspecteur, Chef du Bureau des Aliénations des Bois de l'Etat, à l'Administration des Forêts. — Brochure in-4°. Prix : 2 fr.

Ce Tarif, qui a été adopté par l'Administration, et rendu officiel, est de la plus grande utilité à tous les Propriétaires et Marchands de bois, et il est indispensable à toutes les personnes qui font des bois un placement ou un objet de spéculation.

LE PETIT RÉPERTOIRE, ou Abrégé de l'Histoire ancienne, à l'usage des enfans et commençans. — 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 50 c.

On y trouve présenté sans confusion tout ce qu'il est nécessaire de connaître sur la mythologie, l'histoire grecque, l'histoire romaine, et la vie succinctement racontée des principaux personnages de l'antiquité.

LA PETITE HISTOIRE DE FRANCE,

(2e ÉDITION), 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 50 c.

C'est un abrégé fidèle de l'histoire de France, règne par règne, depuis Pharamond jusqu'à ce jour, contenant les évènemens extraordinaires, les anecdotes plaisantes et sérieuses, et les choses remarquables qui ont eu lieu dans notre pays. Il contient en outre des notions sur les mœurs des Gaulois, nos ancêtres; sur les Français, sous les deux premières races, et un grand nombre de documens que de nombreuses recherches peuvent seules rassembler.

N. B. Les extraits faits avec soin peuvent être employés pour l'instruction élémentaire.

LA PETITE GÉOGRAPHIE Départementale de la France,

1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 50 c.

Elle présente, avec les termes de géographie et des notions générales sur cette science, la description des quatre parties du monde, et rappelle les curiosités, mœurs extraordinaires et phénomènes qui se rencontrent dans l'univers. Elle contient l'ancienne division territoriale comparée avec la nouvelle, la population des chefs-lieux, celle de chaque département, les principales rivières, les villes notables, les productions du sol, de l'industrie, du commerce, etc. etc.

LES ENTRETIENS DU PÈRE RAIMOND, par Mme de M*,**

(2e ÉDITION), 4 vol. in-12 avec planches. — Prix : 1 fr. 50 c. le vol. br.

Cet ouvrage a été composé par une mère de famille, qui a toujours trouvé que la conversation était un moyen puissant de l'éducation; qu'en la proportionnant à l'âge, elle pouvait non-seulement donner, sans fatiguer, ces notions générales qui agrandissent le cercle de la pensée, mais encore rectifier le jugement et fonder, peut-être mieux que les études, les principes d'une saine morale. Le but de cette publication est de rendre les récréations utiles, en présentant aux enfans, dans des entretiens instructifs, une première connaissance des choses usuelles et ordinaires de la vie. Attentif à suivre les progrès de l'âge, l'Auteur s'est élevé avec ses interlocuteurs; et bien qu'il ait embrassé un grand nombre et une grande diversité de sujets, il ne s'est jamais écarté de cette loi de simplicité et d'élégance si souvent violée dans les ouvrages destinés à l'enfance.

(MAC CARTHY.) — DICTIONNAIRE UNIVERSEL de Géographie, Physique, Politique et Commerciale,

Contenant la description détaillée des différentes régions du Globe, ainsi que tout ce qui est relatif à la forme actuelle des divers Gouvernemens qui y existent, à l'histoire, aux mœurs et coutumes, aux croyances religieuses et à la législation des peuples; aux rapports politiques des principaux Etats entre eux; aux sciences, aux arts et à la littérature, à l'histoire, au commerce, etc., etc.; précédé d'une Introduction à la Géographie physique, d'une table explicative des principaux termes de Géographie, et accompagné de tableaux statistiques et d'une mappemonde, où sont indiquées les découvertes récemment faites; par J. MAC CARTHY, Chef de bureau au Dépôt de la guerre, de la Société de Géographie de Paris. — 2 vol. in-8° d'environ 1000 pages chacun. Prix : 20 fr.

Dans notre siècle tout positif, l'étude de l'Histoire est devenue la plus importante: aussi est-elle générale. Mais l'Histoire sans la Géographie est souvent obscure et privée de ce qui seul peut la rendre utile: la connaissance matérielle des lieux et des relations politiques et commerciales des nations entre elles. Les Dictionnaires de Géographie, pour être consultés avec fruit, doivent contenir des détails, impossibles dans un abrégé, qui n'offre le plus souvent qu'une nomenclature aride et sans intérêt des différens lieux de l'univers: d'autre

, les dictionnaires d'une grande étendue, trop complets pour être à la portée de n le monde, exigent de grandes connaissances préliminaires. — Un premier essai de M. Mac Carthy a prouvé qu'il avait compris les besoins de notre époque; en moins de deux années, 6,000 exemplaires de son Dictionnaire de Géographie se sont entièrement écoulés. L'auteur, instruit par des avis bienveillans a passé six années à refaire son ouvrage. Il s'est entouré des publications faites dans toutes les parties du Globe, afin que son travail, aussi exact que complet, fût à la portée des savans comme des gens du monde et atteignit le niveau de la science. Aux premiers, il peut rappeler ce qu'ils savent et quelquefois les instruire; aux seconds, il dévoilera, sans travail, une science qui demande de nombreuses années d'étude. Intéressant et instructif pour toutes les classes, le livre de M. Mac Carthy offre un genre d'utilité matérielle que les diplomates, les commerçans et les voyageurs apprécieront surtout.

HISTOIRE POLITIQUE ET STATISTIQUE DE L'AQUITAINE,

Ou des pays compris entre la Loire et les Pyrénées, l'Océan et les Cévennes; par M. Verneilh de Puyraseau, ancien Député, Président de chambre à la Cour royale de Limoges, 3 vol. in-8°. Prix : 6 fr. le vol.

L'auteur a fait des recherches considérables et les plus minutieuses pour renfermer dans son ouvrage tout ce que le midi de la France peut offrir de plus curieux; on peut même l'offrir comme une Histoire de France à peu près complète et des plus consciencieusement faite, car pour arriver à l'Histoire spéciale de l'Aquitaine, M. Verneilh a passé en revue tout ce qui dans les événemens de l'Histoire de France pouvait se rattacher à son plan d'une manière plus ou moins directe.

ALMANACH ROYAL ET NATIONAL,

In-8° de 1000 pages : broché, 10 fr. 50 c. et 13 fr. 60 c. par la poste.

Cette publication officielle contient ce que le Gouvernement peut seul réunir avec exactitude et bien ordonner : les noms, qualités et attributions de tous ceux qui, dans les diverses carrières, sont investis de fonctions publiques, font partie des grands corps de l'Etat, ont un titre public quelconque ; la division du travail dans tous les ministères et directions, et tout ce qui peut intéresser le citoyen. Autrefois curieux pour tout le monde, l'*Almanach royal*, la publication périodique la plus ancienne, devient plus nécessaire à tous, aujourd'hui que chacun peut être appelé à prendre quelque part dans le Gouvernement. C'est le seul guide sûr pour les rapports avec l'administration.

J.-B. DUVERGIER. — COLLECTION COMPLÈTE DES LOIS,

Décrets, Ordonnances, Réglemens et Avis du Conseil-d'Etat, depuis 1788,

Publiée sur les éditions officielles du Louvre, de Baudouin et du Bulletin des Lois, par ordre chronologique, avec un choix d'*Instructions ministérielles*, et des notes sur chaque loi, indiquant : 1° les Lois analogues, 2° les *Décisions* et *Arrêts* des Tribunaux et du Conseil-d'Etat ; 3° les *Discussions* rapportées au Moniteur, etc. etc. etc.; par J. B. Duvergier, Avocat à la Cour royale de Paris ; 32 vol. in-8°.

Cet ouvrage a été fait pour les besoins du barreau, que l'auteur était à même d'apprécier. Le soin et l'exactitude apportés à la classification des matières et à l'indication de l'analogie des lois entre elles ; la précision et la clarté des nombreuses notes qui accompagnent le texte, et dont l'objet est de mettre la jurisprudence en rapport avec la législation, font choisir ce Recueil comme le meilleur de ce genre. Il est surtout précieux en ce qu'il épargne de nombreuses recherches, ou bien facilite celles qu'il est impossible d'éviter ; aussi est-il de beaucoup préféré au *Bulletin des Lois*. La Collection primitive, terminée en 1824, se continue par année. Ne pouvant donner aux volumes de la continuation l'intérêt qu'offraient dans les premiers les décisions des tribunaux, l'Auteur a reproduit en abrégé les discussions législatives, et il s'est efforcé, en les commentant, de jeter quelque jour sur les dispositions qui en ont été le résultat.

Le prix des volumes 1 à 27 est de 7 fr. 50 c. ; celui des volumes 28, 29, 30, 31 et 32, est de 9 fr. — L'abonnement annuel est de 10 fr., *franc de port*.

J. B. DUVERGIER. — TABLE GÉNÉRALE

Analytique et raisonnée des Lois, Décrets, Ordonnances, Réglemens, etc., depuis 1788 jusques et y compris 1830.

Ouvrage composé pour faire suite à la **Collection complète,** et pouvant servir de Table à tous les Recueils de Lois, et principalement au **Bulletin Officiel.** 2 forts vol. in-8°. — Prix : 7 fr. 50 c. le vol. pour les souscripteurs à la Collection complète, et 9 fr. pour les non-souscripteurs.

L'usage des tables de la législation publiées jusqu'à ce jour ont révélé à M. Duvergier

des vices graves dans ce travail et une grande insuffisance ; en évitant les uns, il a su combler des lacunes que l'expérience de ses confrères et la sienne propre ont signalées. La Table qui fait suite à la *Collection complète* ne lui est point spéciale ; elle renvoie aux Recueils de lois généralement consultés, et particulièrement au *Bulletin Officiel*. Il n'est pas besoin d'insister sur les avantages qu'offrent aux jurisconsultes et aux légistes ces renvois divers faits avec soin. Aux souscripteurs de la Collection de M. Duvergier, la Table est un complément indispensable ; les possesseurs des autres Recueils et du *Bulletin des Lois* peuvent désormais, pour une somme modique, utiliser un ouvrage qui souvent reste inutile, faute d'une bonne direction dans les recherches.

La réputation que M. Duvergier s'est acquise par son premier ouvrage de compilateur consciencieux et exact et de commentateur savant et judicieux, est une garantie qu'il est permis d'offrir et que ses abonnés accepteront.

J. B. DUVERGIER. — LES CODES ANNOTÉS DU ROYAUME.

De nombreuses demandes faites à M. Duvergier par les souscripteurs à la Collection complète des Lois l'ont déterminé à entreprendre la publication de chacun des Codes du royaume ; l'étude qu'il a faite des ouvrages de ce genre publiés jusqu'à ce jour lui ont inspiré un mode nouveau d'annotation : outre la citation des arrêts des cours souveraines, M. Duvergier a puisé dans les discussions législatives pour trouver l'interprétation la plus sûre de la loi, et a renvoyé pour les principes aux traités les plus estimés. L'ensemble de ces nombreuses citations, les analyses, et les rapprochemens faits par l'auteur, ses commentaires propres, nous pourrions ajouter, complètent tout ce qui constitue notre droit criminel.

N. B. **TOUS LES CODES DU ROYAUME** paraîtront successivement. L'auteur n'entendant pas faire de cette publication une spéculation, mais voulant seulement compléter **un corps de législation et de droit français**, le prix de chacun des Codes sera très-modéré et en rapport avec celui des Codes annoncés ci-dessus.

Le Code de commerce paraîtra dans le courant du mois de juillet.

J. SALVADOR. — HISTOIRE DES INSTITUTIONS DE MOISE ET DES HÉBREUX.

3 vol. in-8°. — Prix : 7 fr. le vol.

L'Auteur, dans un tableau plein de vie, fait connaître la philosophie religieuse et politique des Hébreux. Les faits nombreux et pour la plupart ignorés dont il appuie ses opinions et son système, donnent à son livre l'intérêt qui s'attache seulement aux mémoires historiques dont on est si avide aujourd'hui. Deux éditions des *Institutions de Moïse*, rapidement épuisées, dispensent d'un plus long commentaire.

Sous presse.

J. SALVADOR. — ORIGINE DU CHRISTIANISME,

Et tout le premier siècle de son existence, avec les principaux textes et documens à l'appui ; 2 vol. in-8°. — Prix : 7 fr. le vol.

L'ouvrage peut être considéré comme la seconde partie des *Institutions de Moïse*. Son premier mérite est l'à-propos à une époque où l'étude politique des sociétés humaines, à peu près épuisée, cède la place à la carrière lente et laborieuse des applications ; où le besoin de trouver des vues nouvelles pour l'imagination et pour l'esprit éveille dans toutes les ames la volonté de se rendre un compte sérieux de la pensée religieuse, de ses débats et de tous ses phénomènes historiques. L'Auteur présente d'abord l'état des choses qui existaient en général dans le monde lorsque le christianisme parut, et qui existaient en particulier dans le pays où il eut son berceau ; il examine ensuite la vie et la doctrine personnelle de Jésus-Christ, les conditions primitives qui présidèrent au dégagement de cette doctrine de la loi judaïque, et les principaux développemens qu'elle reçut presque aussitôt après la mort du fondateur ; il démontre l'établissement de l'église par les apôtres et les circonstances qui la favorisèrent ou qu'elle eut à surmonter jusqu'au moment où la création du christianisme fut accomplie.

C'est à éclairer cette question, l'une des plus importantes dans ses conséquences, l'une des plus compliquées à cause du grand nombre de faits historiques et moraux, d'opinions générales et locales, d'idées naturelles et symboliques dont elle constitue en quelque sorte le résumé que M. Salvador a longuement consacré tous ses soins. Il a voulu initier le public aux raisons et pour ainsi dire au mécanisme intérieur de la plus grande révolution qui se soit opérée sur la terre ; il a voulu, au moyen des textes, rectifier des inexactitudes et des vérités méconnues, dissiper certaines illusions plus nuisibles qu'utiles aujourd'hui aux progrès de la sagesse et du bonheur des hommes, il a voulu, enfin, offrir, avec concision et sans voile, aux méditations privées des esprits éclairés un sujet encore tout plein de vie, d'élévation et d'avenir.

COLLECTION COMPLÈTE DES LOIS,

Décrets, Ordonnances, Réglemens et Avis du Conseil-d'Etat (1).

TABLE GÉNÉRALE

Analytique et raisonnée,

DES LOIS,

Décrets, Ordonnances, Réglemens, &c.

DEPUIS 1788 JUSQUES ET Y COMPRIS 1830;

Ouvrage faisant suite à la Collection complète des Lois, composé pour servir de Table particulière à tous les Recueils de lois, et surtout au Bulletin Officiel;

PAR J. B. DUVERGIER,

AVOCAT A LA COUR ROYALE DE PARIS.

2 forts volumes in-8°, en 4 livraisons. Prix : 4 fr. 50 c. la livraison, ou 9 fr. le volume (PORT EN SUS).

Prospectus.

La Collection que nous avons publiée a été annoncée comme remplissant ces deux conditions : *utilité, économie.* Elles se retrouvent dans la Table, qui en est l'indispensable complément.

Les membres des Chambres, les magistrats, les jurisconsultes, les fonctionnaires publics, les officiers ministériels, et tous ceux à qui le Bulletin des Lois est distribué gratuitement par l'imprimerie royale, doivent considérer les deux volumes que nous annonçons comme la substance de toute la législation, comme la législation elle-même réduite à ses termes les plus simples, mise dans un ordre tel que des recherches, aujourd'hui à peu près impossibles, sont rendues faciles, promptes et sures.

Si l'Auteur eût cru, comme d'autres l'ont pensé, qu'il suffisait,

(1) La Collection complète se compose aujourd'hui de 32 volumes. Elle continue par abonnement. 10 fr. franc de port. Il paraît un cahier chaque mois. Toutes les lois sont accompagnées d'un commentaire étendu présentant les discussions dans les Assemblées législatives, le rapprochement des dispositions nouvelles avec la législation précédente et la jurisprudence.

pour faire une bonne table, de prendre un mot dans le titre de chaque loi, et de classer ces mots alphabétiquement, son travail eût été bientôt achevé; mais il n'eût point présenté d'utilité véritable. On sait, en effet, que les titres des lois ne sont pas l'œuvre du législateur ; qu'ils sont la plupart inexacts ; que des dispositions du plus haut intérêt sont cachées dans des actes où l'on n'aurait point la pensée d'aller les chercher ; qu'il faut, par conséquent, tout lire, tout examiner, pour être sûr d'offrir une véritable analyse de la législation. L'auteur s'est assujéti à cet examen attentif, que personne avant lui ne s'était imposé.

Après avoir ainsi laborieusement étudié les actes si nombreux publiés dans un intervalle de quarante années, il fallait mettre en ordre cette immense collection de notes. Deux manières se présentaient : on pouvait réunir sous un mot tout ce qui s'y rattachait, sans aucune subdivision, laissant au lecteur le soin de trouver chaque acte, chaque disposition, dans une série longue et confuse de dispositions et d'actes, œuvres de sept gouvernemens différens; c'est ce système qui a été suivi dans les Tables publiées jusqu'à ce jour, et qui ne sont que la copie les unes des autres ; mais on pouvait aussi, pour chaque matière placée sous un mot principal, former des paragraphes, et mettre en tête de ces subdivisions un mot qui en indiquât l'objet. Ce dernier mode devait présenter une distribution méthodique et raisonnée de chacune des branches de la législation. L'auteur a adopté ce plan entièrement nouveau, qu'un homme voué depuis longues années à cette spécialité était seul capable de concevoir et d'exécuter, et qui seul peut satisfaire les vœux et l'attente des jurisconsultes.

Ainsi, sous le mot Garde nationale se trouvent placés des lois, des décrets en très-grand nombre. Au lieu de les laisser pêle-mêle, on a réuni dans une subdivision tout ce qui est relatif aux *conseils de discipline;* dans une autre, ce qui regarde les *réquisitions de l'autorité civile ;* une troisième est consacrée aux *attributions et fonctions* de la garde nationale, etc. etc. Autre exemple : sous le mot Communes, *l'aliénation des biens communaux*, *l'autorisation de plaider*, *les baux*, *les partages de biens communaux*, etc. etc. forment des paragraphes distincts. Celui qui ne veut chercher dans les lois sur la garde nationale que ce qui regarde les *conseils de discipline*, ou, dans les lois sur les communes, que les règles relatives à l'*auto-*

risation de plaider, ne sera pas obligé de parcourir en entier les mots *Garde nationale*, *Communes*; il ira droit au paragraphe spécial, et il y trouvera aussitôt la loi dont il veut connaître la disposition.

Toutefois, il ne fallait pas perdre de vue que, si la classification méthodique a des avantages, l'ordre chronologique a aussi les siens. On a voulu les concilier. Sous chaque mot important, on trouve d'abord la série chronologique complète de tous les actes; puis vient la distribution en paragraphes, reproduisant les mêmes lois sous un aspect nouveau et méthodiquement classées. Deux systèmes, qui ont chacun leurs partisans et leur utilité sont ainsi unis et confondus : deux moyens de recherches seront offerts en même temps, et se prêteront un mutuel secours.

Ceux qui ont étudié la législation moderne savent que les mêmes institutions ont eu des dénominations différentes, aux diverses époques; et que quelquefois, au contraire, le même mot a exprimé des choses distinctes; que souvent les transitions d'un système de législation à un autre doivent être indiquées pour que le lecteur saisisse le véritable sens des actes; que de graves modifications ont été apportées à la législation par la jurisprudence. Il fallait faire ressortir toutes ces nuances, indiquer toutes ces analogies; rattacher, par des renvois, ce qui, dissemblable par la dénomination, est au fond identique; avertir lorsqu'un même mot a des acceptions différentes; ajouter même des notes explicatives. L'auteur s'y est soigneusement appliqué. Nous osons croire que justice sera rendue à ces pénibles travaux; on reconnaîtra que, sans les subdivisions qui ont été établies, les indications et les notes dont on vient de démontrer la nécessité, la Table d'un Recueil de Lois n'offrirait aucune utilité réelle.

Aujourd'hui, dans toutes les conditions, la connaissance des lois est indispensable; ce n'est donc pas seulement aux légistes de profession, c'est à toutes les classes de citoyens que s'adresse l'ouvrage que nous publions.

Il sera, pour les personnes qui possèdent des collections de lois, un guide facile, rapide, sûr, qui jusqu'à ce jour leur a manqué; il présentera aux autres la substance de nos lois, leur indiquera les sources où ils pourront les trouver au besoin; il sera en quelque sorte une *Collection des lois abrégée et à bon marché*. Qu'il nous soit permis d'ajouter ici que M. Duvergier a

retardé la publication, en cherchant toujours à améliorer l'ouvrage; qu'il n'a pas hésité à le recommencer, lorsqu'il était déjà presque achevé.

Enfin, notre Table renvoie à tous les recueils qui ont été publiés jusqu'à ce jour, et notamment au *Bulletin des Lois*. Elle offre à tous les abonnés du recueil officiel, qui devient chaque jour plus vaste et plus confus, un résumé de la législation dont ils possèdent les élémens, sans qu'il leur soit possible d'en faire usage. Par là, et pour la première fois, les sacrifices que le Gouvernement s'est imposés, en distribuant gratis trente ou quarante mille exemplaires du Bulletin, produiront de bons résultats; les numéros ne se seront pas inutilement accumulés dans les archives. Il sera facile de trouver tout ce qu'on cherchera dans ces collections, si étendues, si désordonnées, qu'on ne tentait même plus de les consulter.

Quoique la période qu'embrasse notre Table (de 1788 à 1831) soit plus longue que celles qui ont eté comprises dans tous les ouvrages de ce genre; quoiqu'elle offre de nombreuses divisions et des notes fort considérables, deux volumes suffiront, parce que rien d'inutile ne s'y trouve, et que tout y est à sa place; c'est ce qui explique pourquoi, plus complète et plus étendue qu'aucune publication de ce genre, cependant elle est moins coûteuse.

Pour satisfaire à l'impatience de nos souscripteurs, les deux volumes que formera la Table seront publiés en quatre livraisons; la première paraîtra le 1er Juin prochain; la seconde suivra immédiatement; l'époque de la publication suivante sera indique à jour fixe sur la couverture de chaque livraison. Mais nous prenons l'engagement *formel* d'avoir terminé les deux volumes au 15 septembre prochain. Ceux de MM. les souscripteurs qui désireront recevoir l'ouvrage par livraisons, voudront bien faire connaître leur intention par voie franche.

ON SOUSCRIT :

Chez A. GUYOT ET SCRIBE, Editeurs, rue Neuve-des-Petits-Champs, 37.

N. B. Les lettres et demandes doivent être *affranchies* ou resteront sans réponses. Les personnes qui feront accompagner leur souscription d'un mandat sur Paris, à l'ordre des Editeurs, jouiront de **UN FRANC** de remise par volume, et auront droit à plus d'exactitude dans l'exécution de leur commande. Le prix de ces deux volumes faisant une somme peu importante, les Editeurs feront suivre l'expédition du remboursement dans le cas où la demande ne contiendrait pas le prix (*Le port est à la charge du demandeur*).

IMPRIMERIE DE A. GUYOT.

ARTICLES PRINCIPAUX DU CALENDRIER POUR L'AN 1833.

Ères principales et leur correspondance avec l'Ère chrétienne.

L'Ère chrétienne date de la naissance de Jésus-Christ. L'année 1833 correspond à :

l'année 6546 de la Période julienne ;

l'année 2586 de la fondation de Rome, selon Varron ;

l'année 2580 depuis l'Ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 Février de l'an 3967 de la Période julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes ;

l'année 2609 des Olympiades, ou la 1re année de la 655e Olympiade commençant en Juillet 1833, en fixant l'Ère des Olympiades 775 ans et demi avant J.-C., ou vers le 1er juillet de l'an 3938 de la Période julienne ;

l'année 1248 des Turcs, qui commence le 31 Mai 1832, et finit le 20 Mai 1833, selon l'usage de Constantinople, d'après l'Art de vérifier les dates.

Comput ecclésiastique.

Nombre d'Or.	10
Épacte.	IX
Cycle solaire.	22
Indiction romaine.	6
Lettre dominicale.	F.

Fêtes mobiles.

Septuagésime, 3 Février 1833
Les Cendres, 20 Février.
Pâques, 7 Avril.
Rogations, 13. 14 et 15 Mai.
Ascension, 16 Mai.
Pentecôte, 26 Mai.
La Trinité, 2 Juin.
La Fête-Dieu, 6 Juin.
1er Dimanche de l'Avent, 1er Décembre.

Quatre-Temps.

Février 27 ; 1er et 2 Mars.
Mai 29, 31 : et 1er Juin
Septembre 18, 20 et 21.
Décembre 18, 20 et 21.

Obliquité apparente de l'écliptique.

1er Janvier 1833, 23 d. 27 m. 36 s. 7.

ÉCLIPSES DE 1833.

Il y aura cette année cinq Eclipses, deux de Soleil et trois de Lune, savoir :

Le 6 Janvier, éclipse de Lune en partie visible à Paris.

Opposition à 8 h. 2 m. 3 s. temps moyen, en 5 s. 15 d. 50 m. 21 s. de longitude, et en 46 m 45 s. de latitude australe.

Commencement de l'éclipse à 6 h. 58 m du matin : coucher de la Lune à 7 h. 51 m. ; milieu à 8 h. 9 m. ; fin de l'éclipse à 9 h. 19 m. Grandeur de l'éclipse, 5 doigts 43 m.

Le 20 Janvier, éclipse de Soleil invisible à Paris.

Conjonction à 10 h. 13 m. 48 s. du soir, en 10 s. 0 d. 42 m. 6 s. de longitude, et en 35 m. 24 s. de lat. australe ; mouvement horaire relatif en longitude, 26 m. 59 s. ; en latitude, 2 m. 43 s.

Le 1er et le 2 Juillet, éclipse de Lune visible à Paris.

Opposition à 0 h. 45 m. 51 s., le 2 Juillet, en 9 s. 9 d. 49 m. 17 s. de longitude, et en 29 m. 35 s. de latitude boréale.

Le 1er Juillet, commencement de l'éclipse à 11 h. 14 m. du soir ; milieu le 2, à 0 h. 53 m. du matin ; fin de l'éclipse à 2 h. 31 m. Grandeur de l'éclipse, 10 doigts 22 m.

Le 17 Juillet, éclipse de Soleil visible à Paris.

Conjonction à 7 h. 24 m. 57 s. du matin, en 3 s. 24 d. 23 m. 23 s. de longitude, et en 50 m. 43 s. de latitude boréale : mouvement horaire relatif en longitude, 34 m. 42 s. : en latitude, 3 m. 24 s.

Commencement de l'éclipse à 5 h. 11 m. du matin ; milieu à 6 h. 2 m. ; fin de l'éclipse à 6 h. 53 m. Grandeur de l'éclipse, 8 doigts

Le 26 Décembre, éclipse totale de Lune visible à Paris.

Opposition à 9 h. 40 m. 30 s. du soir, en 3 s. 4 d. 57 m. 46 s. de longitude, et en 5 m. 36 s. de latitude australe.

Commencement de l'éclipse à 7 h. 53 m. du soir ; fin de l'immersion à 8 h. 52 m. ; milieu à 9 h. 42 m. ; commenc. de l'émersion à 10 h. 31 m. ; fin de l'éclipse à 11 h. 30 m.

Commencement des Quatre Saisons.

Printemps, le 20 Mars à 8 h. 23 m. du soir.
Été, le 21 Juin à 5 h. 29 min. du soir.
Automne, le 23 Sept. 7 h. 24 m. du matin.
Hiver, le 22 Déc. à 0 h. 46 m. du matin.

Disparition et réapparition de l'anneau de Saturne en 1833.

L'anneau de Saturne disparaîtra à la fin d'Avril, et reparaîtra dans la dernière quinzaine de Juin.

Table des plus grandes marées de l'année 1833.

L'annonce des grandes marées intéresse les travaux et les mouvemens des ports : elle est encore utile pour prévenir, les accidens qui résultent des inondations qu'elles produisent.

Le Soleil et la Lune, par leur attraction sur la mer, occasionent des marées qui se combinent ensemble, et qui produisent les marées que nous observons. La marée composée est très-grande vers les syzygies ou les nouvelles et pleines Lunes. Alors elle est la somme des marées partielles qui coïncident. Les marées des syzygies ne sont pas toutes également fortes, parce que les marées partielles qui concourent à leur production varient avec les déclinaisons du Soleil et de la Lune, et les distances de ces astres à la Terre : elles sont d'autant plus considérables, que la Lune et le Soleil sont plus rapprochés de la Terre et du plan de l'équateur. Le tableau ci-dessous renferme les hauteurs de toutes les grandes marées pour 1833. On a pris pour unité de hauteur la moitié de la hauteur moyenne de la *marée totale*, qui arrive un jour ou deux après la syzygie, quand le Soleil et la Lune, au moment de la syzygie, sont dans l'équateur et dans leurs moyennes distances à la Terre.

J. de syzygie.	*Haut. de la mar.*	*J. de syzygie.*	*Haut. de la mar.*	*J. de syzygie.*	*Haut. de la mar.*
6 Janv. P. L. à 9 h.	19′ m. 0,99	4 Mai. P. L. à 0 h.	53′ m. 0,97	13 Sept. N. L. à 10 h.	22′ s. 1,13
20 — N. L. à 10	13 s. 0,76	19 — N. L. à 1	45 s. 0,91	28 — P. L. à 11	26 s. 0,88
4 Févr. P. L. à 6	55 s. 1,07	1 Juin. P. L. à 11	59 m. 0,84	13 Oct. N. L. à 7	2 m. 1,12
19 — N. L. à 5	41 s. 0,83	17 — N. L. à 11	19 s. 0,91	28 — P. L. à 3	41 s. 0,91
6 Mars. P. L. à 5	8 m. 1,12	2 Juill. P. L. à 0	46 m. 0,76	11 Nov. N. L. à 5	47 s. 1,02
21 — N. L. à 11	16 m. 0,90	17 — N. L. à 7	25 s. 0,98	27 — P. L. à 7	18 m. 0,87
4 Avril. P. L. à 2	52 s. 1,09	31 — P. L. à 3	18 s. 0,76	11 Dec. N. L. à 7	15 m. 8.87
20 — N. L. à 1	56 m. 0,93	15 Août. N. L. à 2	48 s. 1,06	26 — P. L. à 9	40 s. 0,89
		30 — P. L. à 7	4 m. 0,83		

On a remarqué que, dans nos ports, les plus grandes marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine Lune. Ainsi on aura l'époque où elles arrivent, en ajoutant un jour et demi à la date des syzygies. On voit par ce tableau que, pendant l'année 1833, les positions du Soleil et de la Lune, par rapport à la Terre et au plan de l'équateur, sont telles, vers les syzygies, que les marées du 6 février, du 7 mars, du 5 avril, du 16 août, du 14 septembre, celle du 14 octobre, pourront être considérables, surtout si elles sont favorisées par les vents. — Pour appliquer les résultats généraux du tableau ci-dessus, à la recherche des plus grandes marées dans nos ports, il faut connaître l'unité de hauteur pour chacun de ces ports : cette unité ne peut s'obtenir que par des observations de marées faites avec soin. — Voici l'unité de hauteur pour quelques ports :

Brest. . . .	3 m,21	Cherbourg. .	2 m,70	Saint-Malo. .	5 m,98	Croisic. . . .	2 m,68
Lorient. . .	2 ,24	Granville. . .	6 ,35	Audierne. . .	2 ,00	Dieppe. . .	2 ,87

Calculs contenus au Calendrier dans les sept dernières colonnes de chaque mois.

Les levers et les couchers du Soleil et de la Lune, si utiles à connaître chaque jour de l'année, sont des levers et des couchers apparens; car l'effet de la réfraction fait paraître les astres à l'horizon avant qu'ils y soient réellement arrivés, et après qu'ils sont réellement couchés : aussi, distingue-t-on le lever et le coucher apparent d'un astre, d'avec celui qui est réel et effectif.

La déclinaison du Soleil est sa distance à l'équateur. Son principal usage est de trouver la latitude d'un lieu, tant sur mer que sur terre; car, de la comparaison de la déclinaison du Soleil avec sa hauteur méridienne résulte la hauteur de l'équateur, dont le complément est la latitude ou la hauteur du pôle du lieu où est faite l'observation.

Le temps moyen au midi vrai, placé dans la quatième colonne de chaque mois, est l'heure qu'une horloge, réglée sur le moyen mouvement du Soleil, doit marquer chaque jour, à l'instant précis de midi, à un bon cadran solaire ou à un bon méridien.

Dans cette colonne du temps moyen au midi vrai, *zéro* signifie *midi*. On conclura que toute horloge est bien réglée et est à l'heure si, à midi d'un cadran solaire, elle marque : le 1er janvier 0 h. 3 m. 34 s.; le 2, 0 h. 4 m. 3 s., etc.; c'est-à-dire, si la pendule avance le 1er janvier de 3 m. 34 s., et le 2 de 4 m. 3 s., comme elle le doit, pour être exactement réglée sur le moyen mouvement du Soleil.

Pour les pendules qui ne sont pas à équation, et qu'on veut régler sur le temps moyen, l'essentiel est qu'à chaque révolution de 24 heures, la pendule avance ou retarde par jour, sur le Soleil, de la quantité indiquée dans la table : car, si le 1er janvier elle était à l'heure du Soleil, et que le lendemain elle retardât sur le Soleil de 28 s., certainement elle serait bien réglée, il ne lui manquerait alors que d'être mise à l'heure du temps moyen : véritable heure qu'elle doit marquer chaque jour de l'année.

JANVIER.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 6 minutes.

Pleine Lune le 6, à 9 h. 19 m. du mat. | Nouv. Lune le 20, à 10 h. 13 m. du soir.
Dern. Quart. le 12, à 10 h. 8 m. du soir. | Prem. Quart. le 29, à 0 h. 44 m. du mat.

Soleil dans le Verseau le 20, à 5 h. 41 min. du mat.

			Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	mardi.	*La Circoncision.*	7 56	4 12	23 Australe. 1	0 3 56	1 Soir. 3	1 49	11
2	mercr.	s. Basile.	7 56	4 12	22 55	0 4 24	1 31	3 Matin. 2	12
3	jeudi.	*Ste. Geneviève.*	7 56	4 13	22 50	0 4 52	2 5	4 17	13
4	vend.	s. Rigobert.	7 56	4 15	22 44	0 5 20	2 47	5 32	14
5	samed.	s. Siméon, Stylite.	7 56	4 16	22 37	0 5 46	3 40	6 46	15
6	*Dim.*	L'Epiphanie.	7 55	4 17	22 30	0 6 13	4 42	7 51	16
7	lundi.	s. Théau.	7 55	4 19	22 22	0 6 39	5 58	8 47	17
8	mardi.	s. Lucien, Ev.	7 55	4 20	22 15	0 7 4	7 17	9 32	18
9	mercr.	s. Pierre, Evêq.	7 54	4 21	22 6	0 7 29	8 37	10 8	19
10	jeudi.	s. Paul, Erm.	7 54	4 22	21 57	0 7 54	9 56	10 39	20
11	vend.	s. Hygin, Pape.	7 53	4 23	21 48	0 8 18	11 11	11 5	21
12	samed.	s. Arcade, Mart.	7 53	4 25	21 38	0 8 41	Matin.	11 30	22
13	*Dim.*	Baptême de J. C.	7 52	4 26	21 28	0 9 4	0 25	11 54	23
14	lundi.	s. Hilaire. *V.*	7 51	4 27	21 18	0 9 26	1 35	0 Soir. 17	24
15	mardi.	s. Maur, Ab.	7 51	4 29	21 7	0 9 47	2 43	0 44	25
16	merc.	s. Guillaume.	7 50	4 30	20 56	0 10 8	3 50	1 16	26
17	jeudi.	s. Antoine, Ab.	7 49	4 31	20 44	0 10 28	4 55	1 51	27
18	vend.	Chàs. de s. Pierre.	7 49	4 34	20 32	0 10 48	5 54	2 32	28
19	samed.	s. Sulpice, Ev.	7 48	4 35	20 19	0 11 6	6 46	3 20	29
20	*Dim.*	s. Sébastien.	7 47	4 36	20 7	0 11 24	7 33	4 13	30
21	lundi	ste. Agnès. Vierge.	7 46	4 38	19 53	0 11 41	8 12	5 21	1
22	mardi.	s. Vincent.	7 45	4 39	19 40	0 11 58	8 45	6 13	2
23	merc.	s. Ildefonse. Ev.	7 44	4 41	19 26	0 12 13	9 13	7 15	3
24	jeudi.	s. Babylas.	7 42	4 43	19 11	0 12 28	9 38	8 19	4
25	vend.	Conv. de s. Paul.	7 41	4 45	18 57	0 12 42	10 1	9 24	5
26	samed.	ste. Paule, Veuve.	7 40	4 46	18 42	0 12 55	10 21	10 28	6
27	*Dim.*	s. Julien, Ev.	7 39	4 47	18 26	0 13 8	10 42	11 33	7
28	lundi.	s. Charlemagne	7 38	4 49	18 11	0 13 19	11 4	Matin.	8
29	mardi.	s. François de Sales.	7 36	4 50	17 55	0 13 30	11 30	0 43	9
30	merc.	ste. Bathilde.	7 35	4 52	17 38	0 13 40	0 Soir. 2	1 53	10
31	jeudi.	s. Pierre Nol.	7 34	4 54	17 22	0 13 49	0 37	3 4	11

FÉVRIER.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 33 minutes.

Pleine Lune le 4, à 6 h. 55 m. du soir. | Nouv. Lune le 19, à 5 h. 41 m. du soir.
Dern. Quart. le 11, à 1 h. 39 m. du soir. | Prem. Quart. le 27, à 1 h. 36 m. du soir.

Soleil dans les Poissons le 18, à 8 h. 23 min. du soir.

			Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	vend.	ste. Brigide.	7 33	4 56	17 5	0 13 57	1 Soir. 21	4 Matin. 19	12
2	samed.	La Purificat.	7 32	4 57	16 47	0 14 4	2 19	5 28	13
3	*Dim.*	s. Blaise.	7 30	4 58	16 30	0 14 11	3 27	6 29	14
4	lundi.	s. Philéas, Evêq.	7 28	5 0	16 12 Australe.	0 14 16	4 45	7 20	15
5	mardi.	ste. Agathe, V.	7 27	5 2	15 54	0 14 21	6 7	8 1	16
6	merc.	s. Vast, Evêq.	7 25	5 3	15 36	0 14 25	7 29	8 35	17
7	jeudi.	s. Romuald.	7 24	5 5	15 17	0 14 29	8 50	9 4	18
8	vend.	s. Jean de M.	7 23	5 7	14 58	0 14 31	10 7	9 32	19
9	samed.	ste. Appolline.	7 21	5 9	14 39	0 14 33	11 22	9 57	20
10	*Dim.*	ste. Scholastique	7 20	5 11	14 19	0 14 34	Matin.	10 22	21
11	lundi.	s. Séverin.	7 18	5 13	14 0	0 14 34	0 34	10 49	22
12	mardi.	s. Mélece.	7 17	5 14	13 40	0 14 33	1 43	11 18	23
13	merc.	s. Lezin.	7 15	5 16	13 20	0 14 32	2 48	11 52	24
14	jeudi.	s. Valentin.	7 13	5 17	12 59	0 14 30	3 47	0 Soir. 30	25
15	vend.	s. Faustin.	7 11	5 18	12 39	0 14 27	4 42	1 15	26
16	samed.	s. Furcy, Ab.	7 9	5 20	12 18	0 14 23	5 30	2 7	27
17	*Dim.*	ste. Théodule.	7 7	5 22	11 57	0 14 19	5 12	3 4	28
18	lundi.	s. Siméon, Evêq.	7 5	5 23	11 36	0 14 14	6 47	4 5	29
19	mardi	s. Boniface.	7 4	5 25	11 15	0 14 9	7 16	5 7	30
20	merc.	*Les Cendres.*	7 2	5 27	10 53	0 14 2	7 42	6 11	1
21	jeudi.	s. Pepin.	7 0	5 29	10 32	0 13 55	8 6	7 16	2
22	vend.	ste. Isabelle.	6 58	5 30	10 10	0 13 48	8 27	8 21	3
23	samed.	s. Damien.	6 57	5 32	9 48	0 13 39	8 49	9 27	4
24	*Dim.*	s. Mathias.	6 55	5 34	9 26	0 13 31	9 11	10 34	5
25	lundi.	s. Victorin.	6 53	5 35	9 4	0 13 21	9 33	11 42	6
26	mardi.	s. Porphyre.	6 51	5 37	8 41	0 13 11	10 0	Matin.	7
27	merc.	ste. Honorine.	6 49	5 38	8 19	0 13 0	10 33	0 53	8
28	jeudi.	s. Romain.	6 47	5 40	7 56	0 12 49	11 12	2 3	9

MARS.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 52 minutes.

Pleine Lune le 6, à 5 h. 8 m. du mat. | Nouv. Lune le 21, à 11 h. 16 m. du mat.
Dern. Quart. le 13, à 6 h. 6 m. du mat. | Prem. Quart. le 28, à 10 h. 59 m. du soir.

Soleil dans le Bélier le 20, à 8 h. 24 m. du soir.

		Soleil. Lever.	Couc.	Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Couch.	Age de la Lune
		h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	vend. s. Aubin.	6 45	5 42	7 33 Australe.	0 12 37	Soir. 3	3 11	10
2	samed. s. Simplice.	6 43	5 43	7 10	0 12 25	1 3	5 7	11
3	*Dim.* ste. Cunegonde	6 41	5 44	6 48	0 12 12	2 15	Matin. 5 52	12
4	lundi. s. Adrien.	6 39	5 46	6 25	0 11 59	3 34	6 30	13
5	mardi. s. Théophile.	6 37	5 48	6 1	0 11 45	4 57	7 2	14
6	mercr. ste. Colette.	6 35	5 50	5 38	0 11 31	6 20	7 30	15
7	jeudi. s. Thomas d'Acq.	6 33	5 51	5 15	0 11 16	7 39	7 55	16
8	vend. s. Jean de Dieu.	6 31	5 52	4 52	0 11 1	8 58	8 19	17
9	samed. ste. Françoise.	6 29	5 54	4 28	0 10 46	10 14	8 48	18
10	*Dim.* ste. Dioctovée.	6 27	5 56	4 5	0 10 30	11 27	9 17	19
11	lundi s. Euloge.	6 24	5 57	3 41	0 10 14	Matin.	9 49	20
12	mardi. s. Grégoire.	6 22	5 59	3 18	0 9 58	0 35	10 27	21
13	mercr. ste. Euphrasie.	6 20	6 0	2 54	0 9 42	1 39	11 11	22
14	jeudi. s. Lubin, Evêq.	6 18	6 1	2 30	0 9 25	2 37	0 Soir. 1	23
15	vend s. Zacharie.	6 16	6 3	2 7	0 9 8	3 28	0 57	24
16	samed. s. Cyriaque.	6 14	6 5	1 43	0 8 50	4 12	1 56	25
17	*Dim.* ste. Gertrude.	6 12	6 7	1 19	0 8 33	4 49	2 58	26
18	lundi. s. Alexandre.	6 10	6 8	0 56	0 8 15	5 19	4 2	27
19	mardi. s. Joseph.	6 8	6 9	0 32	0 7 57	5 46	5 8	28
20	merc. s. Joachim.	6 6	6 11	0 8	0 7 39	6 11	6 14	29
21	jeudi. s. Benoît.	6 3	6 12	0 16 Boréale.	0 7 21	6 33	7 19	1
22	vend. s. Paul. Evêq.	6 1	6 14	0 39	0 7 3	6 54	8 26	2
23	samed. s. Victorien.	5 59	6 16	1 3	0 6 45	7 15	9 35	3
24	*Dim.* s. Simon. Mart.	5 57	6 17	1 26	0 6 26	7 37	10 44	4
25	lundi. ANNONCIATION.	5 55	6 18	1 50	0 6 8	8 3	11 55	5
26	mardi. s. Ludger. Ev.	5 53	6 20	2 14	0 5 49	8 34	Matin.	6
27	mercr. s. Rupert, Evêq.	5 51	6 22	2 37	0 5 31	9 11	1 4	7
28	jeudi. s. Gontran.	5 48	6 23	3 1	0 5 12	9 56	2 6	8
29	vend. s. Eustase.	5 47	6 24	3 24	0 4 54	10 51	3 1	9
30	samed. s. Rieul.	5 45	6 26	3 47	0 4 35	11 57	3 47	10
31	*Dim.* ste. Balbine.	5 42	6 27	4 10	0 4 17	1 Soir. 10	4 25	11

AVRIL.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 minutes.

Pleine Lune le 4, à 2 h. 52 m. du soir. | Nouv. Lune le 20, à 1 h. 56 m. du mat.
Dern. Quart. le 12, à 0 h. 18 m. du mat. | Prem. Quart. le 27, à 5 h. 41 m. du mat.

Soleil dans le Taureau le 19, à 8 h. 39 min. du mat.

		Soleil. Lever.	Couc.	Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Couch.	Age de la Lune
		h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	lundi. s. Hugues, Ev.	5 40	6 29	4 34 Boréale.	0 3 59	2 29 Soir.	4 25	12
2	mardi. s. Franç. de Paule.	5 38	6 30	4 57	0 3 40	3 50	4 59 Matin.	13
3	merc. s. Richard.	5 36	6 31	5 20	0 3 22	5 10	5 27	14
4	jeudi. s. Ambroise.	5 34	6 33	5 43	0 3 4	6 30	5 54	15
5	vend s. Vincent.	5 32	6 35	6 5	0 2 46	7 48	6 19	16
6	samed. s. Guillaume.	5 30	6 36	6 28	0 2 29	9 1	6 44	17
7	*Dim.* PAQUES.	5 28	6 37	6 51	0 2 11	10 14	7 13	18
8	lundi. s. Edèse.	5 26	6 39	7 13	0 1 54	11 25	7 43	19
9	mardi. ste. Marie Egypt.	5 24	6 41	7 36	0 1 37	Matin.	8 20	20
10	merc. s. Macaire.	5 22	6 42	7 58	0 1 20	0 27	9 2	21
11	jeudi. s. Léon.	5 20	6 43	8 20	0 1 4	1 23	9 51	22
12	vend. s Jules, Pape.	5 18	6 45	8 42	0 0 48	2 10	10 46	23
13	samed. s Justin.	5 16	6 47	9 4	0 0 32	2 50	11 45	24
14	*Dim.* s. Tiburce.	5 14	6 48	9 25	0 0 16	3 22	0 Soir. 46	25
15	lundi. s. Paterne.	5 12	6 49	9 47	0 0 1	3 50	1 49	26
16	mardi. s. Fructueux.	5 10	6 51	10 8	11 59 47	4 15	2 54	27
17	merc. s. Anicet, Pape.	5 8	6 53	10 29	11 59 32	4 37	3 59	28
18	jeudi. s. Parfait, Pape.	5 6	6 54	10 50	11 59 18	4 58	5 6	29
19	vend. s. Elphége.	5 4	6 55	11 11	11 59 5	5 19	6 14	30
20	samed. ste. Hildegonde.	5 2	6 57	11 32	11 58 52	5 41	7 23	1
21	*Dim.* s. Anselme.	5 0	6 58	11 52	11 58 39	6 6	8 35	2
22	lundi. ste. Opportune	4 58	7 59	12 13	11 58 27	6 35	9 46	3
23	mardi. s. George, Mart.	4 56	7 1	12 33	11 58 15	7 10	10 55	4
24	merc. ste. Beuve.	4 54	7 3	12 52	11 58 3	7 51	Matin.	5
25	jeudi. s. Marc, Evangél.	4 53	7 4	13 12	11 57 52	8 42	0 1	6
26	vend. s. Clet, Pap..	4 51	7 6	13 32	11 57 42	9 46	0 57	7
27	samed. s. Polycarpe.	4 49	7 7	13 51	11 57 32	10 55	1 45	8
28	*Dim.* s. Vital, Mart.	4 47	7 8	14 10	11 57 22	0 Soir. 9	2 23	9
29	lundi. s. Robert, Abbé.	4 45	7 10	14 28	11 57 13	1 28	3 57	10
30	mardi. s. Eutrope.	4 44	7 11	14 47	11 57 5	2 48	3 28	11

MAI.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 18 minutes.

Pleine Lune le 4, à 0 h. 53 m. du mat. | Nouv. Lune le 19, à 1 h. 45 m. du soir.
Dern. Quart. le 11, à 6 h. 52 m. du soir. | Prem. Quart. le 26, à 10 h. 47 m. du m.

Soleil dans les Gémeaux le 21, à 8 h. 53 min. du mat.		Soleil. Lever.		Soleil. Couc.		Soleil. Déclin.		Temps moyen au midi vrai.			Lune. Lever.		Lune. Couch.		Age de la Lune.
		h	m	h	m	d	m	h	m	s	h	m	h	m	j
1	merc.	s. Philippe.	4	42	7	13	15	Boréale. 5	11	56	57	4	Soir. 7	3	Matin. 55	12
2	jeudi.	s. Athanase.	4	40	7	14	15	23	11	56	49	5	24	4	20	13
3	vend.	Invent. de ste. Cr.	4	39	7	16	15	41	11	56	42	6	41	4	44	14
4	samed.	ste. Monique.	4	37	7	17	15	58	11	56	36	7	55	5	11	15
5	*Dim.*	Conv. s. Augustin.	4	36	7	19	16	16	11	56	30	9	8	5	40	16
6	lundi.	s. Jean Porte Lat.	4	34	7	20	16	33	11	56	25	10	13	6	14	17
7	mardi.	s. Stanislas.	4	32	7	21	16	49	11	56	20	11	13	6	53	18
8	merc.	s. Désire, Evêq.	4	30	7	22	17	6	11	56	16	Matin.		7	40	19
9	jeudi.	s. Grégoire.	4	29	7	24	17	22	11	56	13	0	5	8	32	20
10	vend.	s. Gordien.	4	27	7	25	17	38	11	56	10	0	47	9	30	21
11	samed.	s. Mamert.	4	26	7	27	17	53	11	56	7	1	23	10	31	22
12	*Dim.*	s. Epiphane.	4	24	7	28	18	9	11	56	6	1	53	11	34	23
13	lundi.	s. Servais.	4	23	7	30	18	24	11	56	4	2	19	0	Soir. 39	24
14	mardi.	s. Boniface.	4	22	7	31	18	38	11	56	4	2	42	1	44	25
15	merc.	s. Isidore.	4	20	7	32	18	53	11	56	4	3	2	2	49	26
16	jeudi.	ASCENSION.	4	19	7	34	19	7	11	56	5	3	23	3	57	27
17	vend.	s. Pascal.	4	18	7	35	19	20	11	56	6	3	45	5	7	28
18	samed.	s. Eric, Roi.	4	16	7	36	19	34	11	56	8	4	8	6	17	29
19	*Dim.*	s. Yves.	4	15	7	37	19	47	11	56	10	4	34	7	28	30
20	lundi.	s. Bernardin.	4	14	7	39	19	59	11	56	13	5	6	8	42	1
21	mardi.	ste. Hospice.	4	13	7	40	20	12	11	56	16	5	46	9	52	2
22	merc.	ste. Julie.	4	12	7	41	20	24	11	56	20	6	36	10	54	3
23	jeudi.	s. Didier, Evêq.	4	10	7	42	20	35	11	56	25	7	36	11	48	4
24	vend.	s. Donatien.	4	9	7	43	20	47	11	56	30	8	46	Matin.		5
25	samed.	s. Urbain.	4	9	7	45	20	58	11	56	35	10	2	0	33	6
26	*Dim.*	PENTECOTE.	4	8	7	46	21	8	11	56	41	11	19	1	6	7
27	lund.	s. Hildevert.	4	7	7	47	21	18	11	56	48	0	Soir. 36	1	36	8
28	mardi.	s. Germain.	4	6	7	48	21	28	11	56	54	1	53	2	1	9
29	merc.	Maxime.	4	5	7	49	21	38	11	57	2	3	8	2	24	10
30	jeudi.	s. Félix.	4	4	7	50	21	47	11	57	9	4	22	2	48	11
31	vend.	ste. Pétronille.	4	3	7	51	21	56	11	57	18	5	36	3	12	12

JUIN.

Les jours croissent de 17 minutes du 1er au 21, et décroissent de 3 minutes du 21 au 30.

Pleine Lune le 2, à 11 h. 59 m. du mat. | Nouv. Lune le 17, à 11 h. 19 m. du soir.
Dern. Quart. le 10, à 0 h. 30 m. du soir. | Prem. Quart. le 24, à 3 h. 39 m. du soir.

Soleil dans le Cancer le 21, à 5 h. 29 min. du soir.		Soleil. Lever.		Soleil. Couc.		Soleil. Déclin.		Temps moyen au midi vrai.			Lune. Lever.		Lune. Couch.		Age de la Lune.
		h	m	h	m	d	m	h	m	s	h	m	h	m	j
1	samed.	s. Pamphile.	4	3	7	52	22	Boréale. 4	11	57	26	6	Soir. 49	3	Matin. 39	13
2	*Dim.*	*La Trinité.*	4	3	7	53	22	12	11	57	35	7	59	4	11	14
3	lundi.	ste. Clotilde.	4	2	7	54	22	20	11	57	45	9	2	4	48	15
4	mardi.	s. Quirin, Mart.	4	1	7	55	22	27	11	57	54	9	57	5	31	16
5	merc.	s. Erasme.	4	0	7	56	22	34	11	58	4	10	43	6	21	17
6	jeudi.	Fête-Dieu.	4	0	7	56	22	48	11	58	15	11	22	7	17	18
7	vend.	s. Robert.	3	59	7	57	22	46	11	58	26	11	54	8	17	19
8	samed.	s. Médard, Evêq.	3	59	7	58	22	52	11	58	37	Matin.		9	21	20
9	*Dim.*	ste. Pélagie.	3	59	7	59	22	57	11	58	48	0	22	10	25	21
10	lundi.	s. Laudri, Evêq.	3	59	7	59	23	2	11	59	0	0	46	11	29	22
11	mardi.	s. Barnabé, Ap.	3	58	8	0	23	6	11	59	12	1	7	0	Soir. 33	23
12	merc.	ste. Basilide.	3	58	8	1	23	10	11	59	24	1	27	1	39	24
13	jeudi.	s. Ant. de Padoue.	3	58	8	2	23	14	11	59	36	1	47	2	47	25
14	vend.	s. Basile.	3	58	8	2	23	17	11	59	49	2	9	3	57	26
15	samed.	s. Modeste.	3	58	8	2	23	20	0	0	1	2	34	5	9	27
16	*Dim.*	s. Fargeau.	3	57	8	3	23	22	0	0	14	3	4	6	23	28
17	lundi.	s. Avit.	3	57	8	3	23	24	0	0	27	3	40	7	35	29
18	mardi.	s. Amand.	3	58	8	4	23	25	0	0	40	4	26	8	43	1
19	merc.	s. Gerv., s. Prot.	3	58	8	4	23	27	0	0	53	5	23	9	41	2
20	jeudi.	s. Silvère.	3	58	8	4	23	27	0	1	6	6	31	10	30	3
21	vend.	s. Leufroi.	3	58	8	4	23	28	0	1	19	7	47	11	7	4
22	samed.	s. Paulin, Evêq.	3	59	8	5	23	28	0	1	32	9	6	11	39	5
23	*Dim.*	s. Lanfrau.	3	59	8	5	23	27	0	1	45	10	25	Matin.		6
24	lundi.	*Nativ. S. J. B.*	3	59	8	5	23	26	0	1	58	11	42	0	6	7
25	mardi.	s. Prosper.	3	59	8	5	23	25	0	2	11	0	Soir. 57	0	31	8
26	merc.	s. Pabolein.	3	59	8	5	23	23	0	2	23	2	12	0	56	9
27	jeudi.	s. Crescentin.	4	0	8	6	23	21	0	2	36	3	26	1	18	10
28	vend.	s. Irénée.	4	1	8	6	23	18	0	2	48	4	36	1	43	11
29	samed.	*s. Pierre, s. Paul.*	4	1	8	5	23	15	0	3	0	5	46	2	12	12
30	*Dim.*	Com. de s. Paul.	4	1	8	5	23	12	0	3	12	6	51	2	45	13

JUILLET.

Les jours decroissent, pendant ce mois, de 1 heure 0 minute.

Pleine Lune le 2, à 0 h. 46 m. du mat. — Dern. Quart. le 10, à 4 h. 22 m. du mat.
N. L. le 17, à 7 h. 25 m. du m. — P. Q. le 25, à 9 h. 49 m. du s. — P. L. le 31, à 3 h. 18 m. dus.

Soleil dans le Lion le 23, à 4 h. 24 min. du mat.

			Soleil. Lever.		Soleil. Couc.		Soleil. Declin.		Temps moyen au midi vrai.			Lune. Lever.		Lune. Couch.		Age de la Lune.
			h	m	h	m	d	m	h	m	s	h	m	h	m	j
1	lundi.	s. Thierry.	4	2	8	4	23	8 Boreale.	0	3	24	7 Soir.	48	3	33 Matin.	14
2	mardi.	Visitation de la V.	4	3	8	4	23	4	0	3	35	8	39	4	13	15
3	merc.	s. Anatole, Evêq.	4	4	8	4	22	59	0	3	46	9	20	5	7	16
4	jeudi.	Tr. de s. Martin.	4	4	8	4	22	54	0	3	57	9	55	6	6	17
5	vend.	ste. Zoé, Mart.	4	5	8	3	22	49	0	4	8	10	23	7	9	18
6	samed.	s. Adolphe.	4	6	8	2	22	43	0	4	18	10	47	8	12	19
7	*Dim.*	ste. Aubierge.	4	6	8	2	22	37	0	4	28	11	11	9	15	20
8	lundi.	ste. Elisabeth	4	7	8	2	22	30	0	4	37	11	35	10	19	21
9	mardi.	s. Cyrille.	4	8	8	1	22	23	0	4	47	11	52	11	24	22
10	merc.	ste. Felicite.	4	9	8	1	22	16	0	4	55	Matin.		0 Soir.	30	23
11	jeudi.	Tr. de s. Benoit.	4	10	8	0	22	8	0	5	4	0	12	1	38	24
12	vend.	s. Gualbert.	4	11	7	59	22	0	0	5	12	0	34	2	47	25
13	samed.	st Turiaf, Evêq.	4	12	7	58	21	51	0	5	19	1	0	4	0	26
14	*Dim.*	s. Bonaventure.	4	13	7	57	21	42	0	5	26	1	33	5	13	27
15	lundi.	s. Henri, Emp.	4	14	7	57	21	33	0	5	33	2	15	6	24	28
16	mardi.	s. Eustathe, Ev.	4	15	7	56	21	24	0	5	39	3	7	7	28	29
17	merc.	s. Alexis.	4	16	7	55	21	14	0	5	45	4	11	8	22	1
18	jeudi.	s. Arnould.	4	17	7	54	21	3	0	5	50	5	24	9	5	2
19	vend.	s. Vincent de P.	4	18	7	53	20	53	0	5	54	6	44	9	39	3
20	samed.	ste. Marguerite.	4	20	7	52	20	41	0	5	58	8	6	10	9	4
21	*Dim.*	s. Victor.	4	21	7	51	20	30	0	6	2	9	27	10	53	5
22	lundi.	ste. Marie-Magdel.	4	22	7	50	20	18	0	6	4	10	45	10	58	6
23	mardi.	s. Apollinaire.	4	23	7	48	20	6	0	6	7	0	Soir.	11	21	7
24	merc.	ste. Christine.	4	24	7	47	19	54	0	6	8	1	16	11	47	8
25	jeudi.	s. Jacques le Maj.	4	25	7	46	19	41	0	6	9	2	28	Matin.		9
26	vend.	Trans. s. Marcel	4	26	7	45	19	28	0	6	10	3	37	0	16	10
27	samed.	s. Edouard	4	28	7	43	19	15	0	6	10	4	42	0	47	11
28	*Dim.*	ste. Anne.	4	29	7	42	19	1	0	6	9	5	42	1	23	12
29	lundi.	ste. Marthe.	4	31	7	41	18	47	0	6	8	6	34	2	8	13
30	mardi.	s. Alphonse.	4	32	7	40	18	32	0	6	6	7	18	3	0	14
31	merc.	s. Germain l'Aux.	4	33	7	38	18	18	0	6	3	7	55	3	57	15

AOUT.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

Dern. Quart. le 8, à 6 h. 11 m. du soir. | Prem. Quart le 22, à 6 h. 41 m. du mat.
Nouv. Lune le 15, à 2 h. 48 m. du soir | Pleine Lune, le 30, à 7 h. 4 m. du mat.

Soleil dans la Vierge le 23, à 10 h. 51 min. du mat.

			Soleil. Lever.		Soleil. Couc.		Soleil. Declin.		Temps moyen au midi vrai.			Lune. Lever.		Lune. Couch.		Age de la Lune.
			h	m	h	m	d	m	h	m	s	h	m	h	m	j
1	jeudi.	ste. Sophie.	4	35	7	37	18	3 Boreale.	0	5	59	8 Soir.	27	4 Mat.	58	16
2	vend.	s. Etienne, P.	4	36	7	35	17	48	0	5	56	8	52	6	2	17
3	samed.	Inv. s. Etienne.	4	37	7	34	17	32	0	5	51	9	16	7	5	18
4	*Dim.*	s. Dominique.	4	39	7	32	17	16	0	5	46	9	37	8	10	19
5	lundi.	s. Yon.	4	40	7	31	17	0	0	5	41	9	56	9	14	20
6	mardi.	Transfig. de N. S.	4	42	7	30	16	44	0	5	34	10	16	10	17	21
7	merc.	s. Gaëtan.	4	43	7	28	16	27	0	5	28	10	37	11	21	22
8	jeudi.	s. Justin, Mart.	4	44	7	26	16	10	0	5	20	11	1	0 Soir.	29	23
9	vend.	s. Romain.	4	45	7	24	15	53	0	5	13	11	29	1	40	24
10	samed.	s. Laurent, Mart.	4	47	7	23	15	36	0	5	4	Matin.		2	52	25
11	*Dim.*	Susc. ste. Couron.	4	48	7	21	15	18	0	4	55	0	5	4	2	26
12	lundi.	ste. Claire, V.	4	50	7	19	14	0	0	4	46	0	51	5	9	27
13	mardi.	s. Hippolyte.	4	51	7	18	14	42	0	4	35	1	49	6	8	28
14	merc.	s. Eusèbe.	4	52	7	16	14	23	0	4	25	2	58	6	56	29
15	jeudi.	Assomption.	4	54	7	14	14	5	0	4	14	4	16	7	35	30
16	vend.	s. Roch.	4	55	7	12	13	46	0	4	2	5	39	8	7	1
17	samed.	s. Mamès.	4	57	7	10	13	27	0	3	50	7	2	8	35	2
18	*Dim.*	ste. Hélène, Imp.	4	59	7	9	13	7	0	3	37	8	25	9	1	3
19	lundi.	s. Louis, Evêq.	5	0	7	7	12	48	0	3	24	9	44	9	24	4
20	mardi.	s. Bernard, Ab.	5	1	7	5	12	28	0	3	10	11	1	9	50	5
21	merc.	ste. Emelie.	5	2	7	3	12	8	0	2	56	0	Soir.	10	18	6
22	jeudi.	s. Symphorien.	5	4	7	1	11	48	0	2	41	1	29	10	49	7
23	vend.	s. Sidoine.	5	5	6	59	11	28	0	2	26	2	35	11	23	8
24	samed.	s. Barthélemy.	5	6	6	57	11	7	0	2	11	3	38	Matin.		9
25	*Dim.*	s. Louis, Roi.	5	8	6	55	10	47	0	1	55	4	34	0	5	10
26	lundi.	s. Zéphirin, Pap.	5	10	6	53	10	26	0	1	38	5	20	0	55	11
27	mardi.	s. Césaire.	5	11	6	51	10	5	0	1	21	5	58	1	50	12
28	merc.	s. Médéric, Ab.	5	12	6	49	9	44	0	1	4	6	30	2	50	13
29	jeudi.	s. Augustin.	5	14	6	47	9	23	0	0	46	6	57	3	52	14
30	vend.	s. Fiacre.	5	15	6	45	9	1	0	0	28	7	20	4	55	15
31	samed.	s. Ovide.	5	16	6	43	8	40	0	0	10	7	42	6	0	16

SEPTEMBRE.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 46 minutes.

Dern. Quart. le 7, à 6 h. 2 m. du mat. | Prem. Quart. le 20, à 7 h. 17 m. du soir.
Nouv. Lune le 13, à 10 h. 22 m. du soir. | Pleine Lune le 28, à 11 h. 26 m. du soir.

Soleil dans la Balance le 23, à 7 h. 24 min. du mat.		Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
		h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	*Dim.* s. Leu. s. Gilles.	5 18	6 41	8 Boréale 18	11 59 51	8 Soir. 2	7 Matin. 5	17
2	lundi. s. Lazare.	5 20	6 39	7 56	11 59 32	8 22	8 9	18
3	mardi. s. Grégoire.	5 21	6 37	7 34	11 59 13	8 41	9 14	19
4	merc. ste. Rosalie.	5 22	6 35	7 12	11 58 54	9 3	10 21	20
5	jeudi. s. Bertin, Abbé.	5 24	6 33	6 50	11 58 34	9 30	11 29	21
6	vend. s. Eleuthère.	5 25	6 31	6 27	11 58 14	10 2	0 Soir. 37	22
7	samed. s. Cloud, Prêtre.	5 27	6 29	6 5	11 57 54	10 42	1 47	23
8	*Dim.* *Nat. de la Vierge.*	5 28	6 27	5 42	11 57 34	11 32	2 54	24
9	lundi. s. Omer, Evêque.	5 29	6 24	5 20	11 57 14	Matin.	3 53	25
10	mardi. s. Nicolas.	5 31	6 22	4 57	11 56 53	0 33	4 45	26
11	merc. s. Hyacinthe.	5 33	6 20	4 34	11 56 32	1 46	5 28	27
12	jeudi. s. Raphaël.	5 34	6 18	4 11	11 56 12	3 6	6 3	28
13	vend. s. Maurille.	5 35	6 16	3 48	11 55 51	4 30	6 33	29
14	samed. Exaltat. de ste. Cr.	5 36	6 14	3 25	11 55 30	5 55	7 0	1
15	*Dim.* s. Nicomède.	5 37	6 12	3 2	11 55 9	7 16	7 25	2
16	lundi. ste. Euphémie.	5 39	6 10	2 39	11 54 48	8 38	7 51	3
17	mardi s. Lambert.	5 40	6 7	2 16	11 54 27	9 56	8 16	4
18	merc. s. Jean-Chrysost.	5 42	6 5	1 52	11 54 6	11 16	8 46	5
19	jeudi. s Janvier.	5 44	6 3	1 29	11 53 45	0 Soir. 25	9 21	6
20	vend. s. Eustache.	5 45	6 1	1 6	11 53 24	1 30	10 2	7
21	samed. s. Mathieu, Ap.	5 46	5 59	0 42	11 53 3	2 29	10 50	8
22	*Dim.* s. Maurice.	5 48	5 57	0 19	11 52 42	3 19	11 44	9
23	lundi. ste. Thècle.	5 49	5 54	0 Australe. 4	11 52 21	3 59	Matin.	10
24	mardi. s. Andoche.	5 51	5 52	0 28	11 52 1	4 33	0 42	11
25	merc. s. Firmin, Ev.	5 52	5 50	0 51	11 51 40	5 2	1 44	12
26	jeudi. ste. Justine. Mart.	5 53	5 48	1 15	11 51 20	5 24	2 47	13
27	vend. s. Côme. s. Dam.	5 55	5 46	1 38	11 51 0	5 46	3 52	14
28	samed. s. Céran, Evèq.	5 57	5 44	2 1	11 50 40	6 6	4 57	15
29	*Dim* s. Michel, Arch.	5 59	5 43	2 25	11 50 20	6 26	6 1	16
30	lundi. s. Jérôme.	5 0	5 40	2 48	11 49 0	6 47	7 7	17

OCTOBRE.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 48 minutes.

Dern. Quart. le 6, à 4 h. 7 m. du soir. | Prem. Quart. le 20, à 11 h. 59 m. du mat.
Nouv. Lune le 13, à 7 h. 2 m. du mat. | Pleine Lune le 28, à 3 h. 41 m. du soir.

Soleil dans le Scorpion le 23, à 3 h. 30 min. du soir.		Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
		h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	mardi. s. Remy, Evêque.	6 1	5 38	3 Australe. 12	11 49 41	7 Soir. 8	8 Matin. 12	18
2	merc. ss. Ang. Gardiens.	6 2	5 35	3 35	11 49 22	7 31	9 19	19
3	jeudi. s. Denis, l'Aré.	6 4	5 33	3 58	11 48 3	8 1	10 29	20
4	vend. s. François d'Ass.	6 6	5 31	4 21	11 48 45	8 38	11 38	21
5	samed. ste. Aure, V.	6 7	5 29	4 44	11 48 27	9 24	0 Soir. 43	22
6	*Dim.* s. Bruno, Inst.	6 8	5 27	5 8	11 48 10	10 20	1 45	23
7	lundi. ste. Julie.	6 10	5 25	5 31	11 47 53	11 27	2 40	24
8	mardi. ste. Brigitte.	6 12	5 24	5 54	11 47 36	Matin.	3 24	25
9	merc. s. *Denis*, Evèq.	6 13	5 21	6 16	11 47 20	0 41	3 59	26
10	jeudi. s. Paulin.	6 14	5 19	6 39	11 47 4	2 0	4 30	27
11	vend s. Nicaise, etc.	6 16	5 17	7 2	11 46 49	3 22	4 58	28
12	samed. s. Wilfrid.	6 18	5 15	7 25	11 46 34	4 45	5 23	29
13	*Dim.* s. Géraud.	6 19	5 13	7 47	11 46 20	6 6	5 47	1
14	lundi. s. Caliste, Pape.	6 20	5 11	8 10	11 46 6	7 27	6 13	2
15	mardi. ste. Thérèse, V.	6 22	5 9	8 32	11 45 53	8 48	6 43	3
16	mercr. s. Gal, Abbé.	6 24	5 7	8 54	11 45 40	10 5	7 15	4
17	jeudi. ste. Estelle.	6 25	5 5	9 16	11 45 28	11 16	7 54	5
18	vend. s. Luc, Evangél.	6 26	5 3	9 38	11 45 16	0 Soir. 20	8 40	6
19	samed. s. Savinien.	6 28	5 1	10 0	11 45 5	1 14	9 32	7
20	*Dim.* s. Caprais.	6 30	4 59	10 22	11 44 55	2 0	10 31	8
21	lundi. ste. Ursule.	6 32	4 58	10 43	11 44 45	2 37	11 33	9
22	mard s. Mellon, Evêque.	6 33	4 56	11 4	11 44 36	3 6	Matin.	10
23	merc s. Hilarion.	6 34	4 54	11 26	11 44 28	3 30	0 35	11
24	jeudi. s. Magloire.	6 36	4 52	11 47	11 44 20	3 52	1 40	12
25	vend. s. Crépin. s. Crép.	6 37	4 50	12 7	11 44 13	4 13	2 46	13
26	samed. s. Evariste.	6 39	4 48	12 28	11 44 7	4 31	3 50	14
27	*Dim.* s. Frumence.	6 41	4 46	12 48	11 44 1	4 51	4 55	15
28	lundi. s. Simon. s. Jude.	6 42	4 45	13 9	11 43 56	5 11	6 2	16
29	mardi. s. Narcisse.	6 44	4 43	13 29	11 43 52	5 35	7 11	17
30	merc. s. Lucain.	6 46	4 42	13 49	11 43 49	6 4	8 21	18
31	jeudi. s. Quentin.	6 48	4 40	14 8	11 43 46	6 39	9 30	19

NOVEMBRE.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 19 minutes.

Dern. Quart le 5, à 0 h. 44 m. du mat. | Prem. Quart. le 19, à 7 h. 58 m. du mat.
Nouv. Lune le 11, à 5 h. 47 m. du soir. | Pleine Lune le 27, à 7 h. 18 m. du mat.

Soleil dans le Sagittaire le 22, à 0 h. 1 min. du soir.		Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Declin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
		h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	vend. TOUSSAINT.	6 49	4 38	14 27 Australe	11 43 45	7 Soir. 21	10 Mat. 37	20
2	samed. *Les Trepassés.*	6 51	4 37	14 47	11 43 44	8 13	11 41	21
3	*Dim.* s. Marcel.	6 52	4 35	15 5	11 43 43	9 17	0 Soir. 38	22
4	lundi. s. Charles.	6 54	4 33	15 24	11 43 44	10 28	1 23	23
5	mardi. ste Bertille	6 55	4 32	15 43	11 43 46	11 43	2 0	24
6	merc. s. Leonard.	6 57	4 30	16 1	11 43 48	Matin	2 33	25
7	jeudi. s. Willebrod	6 59	4 29	16 19	11 43 51	1 1	3 1	26
8	vend. stes. Reliques.	7 0	4 27	16 36	11 43 56	2 23	3 25	27
9	samed. s. Mathurin.	7 2	4 26	16 53	11 44 1	3 42	3 48	28
10	*Dim.* s. Leon-le-Gr.	7 3	4 24	17 11	11 44 6	5 2	4 12	29
11	lundi. s. Martin. Evêque.	7 5	4 23	17 27	11 44 13	6 21	4 39	30
12	mardi. s. Rene.	7 6	4 21	17 44	11 44 21	7 40	5 9	1
13	merc. s. Brice, Evêque.	7 8	4 20	18 0	11 44 29	8 56	5 45	2
14	jeudi. s. Bertrand.	7 10	4 19	18 16	11 44 38	10 4	6 29	3
15	vend. s. Eugène.	7 12	4 18	18 31	11 44 49	11 4	7 20	4
16	samed. s. Edme.	7 13	4 17	18 46	11 44 59	11 55	8 17	5
17	*Dim.* s. Agnan, Evêque.	7 14	4 15	19 1	11 45 11	0 Soir. 36	9 18	6
18	lundi. s. Odon.	7 15	4 14	19 16	11 45 24	1 8	10 22	7
19	mardi. ste. Elisabeth.	7 17	4 13	19 30	11 45 37	1 36	11 28	8
20	merc. s. Edmond.	7 19	4 12	19 44	11 45 51	1 59	Matin.	9
21	jeudi. Présent. de la V.	7 20	4 11	19 57	11 46 6	2 20	0 32	10
22	vend. ste. Cécile.	7 21	4 10	20 10	11 46 22	2 38	1 37	11
23	samed. s. Clément.	7 23	4 10	20 23	11 46 38	2 56	2 42	12
24	*Dim.* s. Séverin, Solit.	7 25	4 9	20 35	11 46 56	3 16	3 48	13
25	lundi. ste. Catherine.	7 26	4 8	20 47	11 47 14	3 39	4 55	14
26	mardi. ste. Génev. des Ar.	7 28	4 7	20 58	11 47 33	4 5	6 6	15
27	merc. s Maxime.	7 29	4 6	21 10	11 47 52	4 35	7 17	16
28	jeudi. s. Malo.	7 30	4 5	21 20	11 48 12	5 14	8 27	17
29	vend. s. Saturnin.	7 32	4 5	21 31	11 48 33	6 5	9 34	18
30	samed. s. André, Ap.	7 33	4 4	21 41	11 48 55	7 5	10 34	19

DÉCEMBRE.

Les jours décroissent de 20 minutes du 1er au 21, et croissent de 4 minutes du 22 au 31.

Dern. Quart. le 4, à 8 h. 29 m. du mat. | Prem. Quart. le 19, à 5 h. 37 m. du mat.
Nouv. Lune le 11, à 7 h. 15 m. du mat. | Pleine Lune le 26, à 9 h. 40 m. du soir.

Soleil dans le Capricorne le 22, à 0 h. 46 min. du mat.		Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
		h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	*Dim.* s. Eloi.	7 34	4 4	21 50 Australe	11 49 17	8 Soir. 16	11 Mat. 24	20
2	lundi. s. François Xav.	7 35	4 3	21 59	11 49 40	9 31	0 Soir. 4	21
3	mardi. s. Mirocle.	7 36	4 2	22 8	11 50 4	10 48	0 Soir. 36	22
4	merc. ste. Barbe.	7 37	4 2	22 16	11 50 28	Matin.	1 5	23
5	jeudi. s. Sabas, Ab.	7 39	4 2	22 24	11 50 53	0 7	1 30	24
6	vend. s. Nicolas, Ev.	7 40	4 1	22 31	11 51 18	1 24	1 52	25
7	samed. ste. Fare, Vierge.	7 42	4 1	22 38	11 51 44	2 42	2 15	26
8	*Dim.* *La Conception.*	7 43	4 1	22 45	11 52 10	3 59	2 39	27
9	lundi. ste. Gorgonie.	7 44	4 1	22 51	11 52 37	5 17	3 6	28
10	mardi. ste. Valère, V.	7 45	4 1	22 56	11 53 5	6 32	3 38	29
11	merc. s. Damase, Pape.	7 46	4 1	23 2	11 53 33	7 45	4 19	1
12	jeudi. s. Valéry.	7 47	4 1	23 6	11 54 1	8 50	5 7	2
13	vend. ste. Luce, V. M.	7 47	4 1	23 11	11 54 29	9 46	6 1	3
14	samed. s. Nicaise.	7 48	4 1	23 14	11 54 58	10 33	7 3	4
15	*Dim.* s. Mesmin.	7 49	4 1	23 18	11 55 27	11 8	8 6	5
16	lundi. ste. Adelaïde.	7 50	4 2	23 20	11 55 56	11 37	9 12	6
17	mardi. ste. Olympiade.	7 50	4 2	23 23	11 56 26	0 Soir. 1	10 17	7
18	merc. s. Gatien, Evêq.	7 51	4 2	23 25	11 56 56	0 Soir. 23	11 21	8
19	jeudi. ste. Meuris, M.	7 52	4 2	23 26	11 57 25	0 42	Matin.	9
20	vend. s. Philogone.	7 53	4 3	23 27	11 57 55	1 2	0 25	10
21	samed. s. Thomas, Ap.	7 53	4 3	23 28	11 58 25	1 20	1 30	11
22	*Dim.* s. Ischyrion.	7 54	4 4	23 28	11 58 55	1 41	2 38	12
23	lundi. ste. Victoire.	7 54	4 4	23 27	11 59 25	2 3	3 46	13
24	mardi. s. Delphin.	7 55	4 5	23 26	0 59 55	2 32	4 56	14
25	merc. NOEL.	7 55	4 5	23 25	0 0 25	3 8	6 7	15
26	jeudi. *s. Etienne.*	7 55	4 6	23 23	0 0 54	3 54	7 18	16
27	vend. *s. Jean l'Evang.*	7 55	4 7	23 21	0 1 24	4 51	8 22	17
28	samed. les ss. Innocens.	7 55	4 8	23 18	0 1 54	6 0	9 17	18
29	*Dim* s. Thomas de C.	7 55	4 9	23 15	0 2 23	7 16	10 2	19
30	lundi. ste. Colombe.	7 56	4 10	23 11	0 2 52	8 37	10 40	20
31	mardi. s. Sylvestre, Pape.	7 56	4 10	23 7	0 3 21	9 55	11 9	21

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

France. — Puissances étrangères. — Naissances et Alliances des Rois, Reines, et principaux Princes et Princesses. — Républiques. — Cardinaux qui composent le Sacré-Collége. — Ambassadeurs et Ministres des Puissances étrangères, résidant en France. — Introducteur des Ambassadeurs. — Ambassadeurs et Ministres de France à l'étranger; — Ministres des Cabinets étrangers.

SECTION PREMIÈRE.

France. — Puissances étrangères. — Naissances et Alliances des Rois, Reines, et principaux Princes et Princesses. — Républiques.

FRANCE.

LOUIS-PHILIPPE Ier, né à Paris 6 Octobre 1773; Roi des Français 9 Août 1830; marié 25 Novembre 1809, à

MARIE-AMÉLIE, née 26 Avril 1782, fille de feu Ferdinand Ier, Roi du royaume des Deux-Siciles.

De ce mariage:

FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-CHARLES-HENRI-JOSEPH D'ORLÉANS, Duc d'Orléans, Prince Royal, né à Palerme 3 Septembre 1810.

LOUIS-CHARLES-PHILIPPE-RAPHAEL D'ORLÉANS, Duc de Nemours, né à Paris 25 Octobre 1814.

FRANÇOIS-FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-MARIE D'ORLÉANS, Prince de Joinville, né à Neuilly 14 Octobre 1818.

HENRI-EUGÈNE-PHILIPPE-LOUIS D'ORLÉANS, Duc d'Aumale, né à Paris 16 Janvier 1822.

ANTOINE-MARIE-PHILIPPE-LOUIS D'ORLÉANS, Duc de Montpensier, né à Neuilly 31 Juillet 1824.

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE-ISABELLE, Princesse d'Orléans, née à Palerme 3 Avril 1812, Reine des Belges. *Voyez* BELGIQUE.

MARIE-CHRISTINE-CAROLINE-ADÉLAÏDE-FRANÇOISE-LÉOPOLDINE, Princesse d'Orléans, née à Palerme 13 Avril 1813.

MARIE-CLÉMENTINE-CAROLINE-LÉOPOLDINE-CLOTILDE, Princesse d'Orléans, née à Neuilly 3 Juin 1817.

Sœur du Roi.

EUGÈNE-ADÉLAÏDE-LOUISE, Princesse d'Orléans, née 23 Août 1777.

ESPAGNE.

FERDINAND VII, né à San-Lorenzo le 14 Octobre 1784; Roi d'Espagne et des Indes; hérite de la couronne le 19 Mars 1808; est proclamé Roi le 24 Août suivant; veuf 21 Mai 1806, de *Marie-Antoinette-Thérèse*, fille de feu Ferdinand IV, Roi du royaume des Deux-Siciles; veuf en secondes noces 26 déc. 1818, de *Isabelle-Marie-Françoise*, fille de feu Jean VI, Roi de Portugal; veuf en troisièmes noces 17 mai 1829 de *Marie-Joséphe-Amélie*, fille du 1er mariage de Maximilien-Marie, frere d'Antoine, Roi de Saxe; remarié, par procuration, 9 décembre 1829, à Aranjuez, et en personne à Madrid, le 11 du même mois, à

MARIE-CHRISTINE, né 27 avril 1806, fille de feu François, Roi du royaume des Deux-Siciles.

De ce mariage :

Marie-Isabelle-Louise, née 10 Octobre 1830; Infante d'Espagne.
Marie-Louise Ferdinande, née le 30 janvier 1832.

Frères et Sœurs du Roi.

Charles-Marie-Isidore, né 29 Mars 1788, Infant d'Espagne; marié 29 Septembre 1816, à *Marie-Françoise-d'Assise*, née 22 avril 1800, Infante de Portugal. *De ce mariage :*
Charles-Louis-Marie, né 31 Janvier 1818, Infant d'Espagne.
Jean-Charles-Marie, né 15 Mai 1822, Infant d'Espagne.
Ferdinand-Marie, né 19 Octobre 1824, Infant d'Espagne.

François-de-Paule-Antoine, né 10 Mars 1794, Infant d'Espagne; marié 12 Juin 1819, à *Louise-Charlotte*, née 24 Octobre 1804, Princesse des Deux-Siciles. *De ce mariage :*
François-d'Assise-Marie, né 13 Mai 1822, Infant d'Espagne.
Henri-Marie-Ferdinand, né 17 Avril 1823, Infant d'Espagne.
Isabelle-Fernandine, née 18 Mai 1821, Infante d'Espagne.
Louise-Thérèse-Françoise-Marie, née 11 Juin 1824, Infante d'Espagne.
Joséphine-Ferdinande-Louise, née 25 mai 1827, Infante d'Espagne.
Ferdinand-Marie-Mariano, né le 11 Avril 1832.

Charlotte-Joachime, née 25 Avril 1775. Voyez PORTUGAL.
Marie-Isabelle, née 6 Juillet 1789. Voyez DEUX-SICILES.

Cousin et Cousine du Roi.

Marie-Thérèse, née 29 avril 1793, fille de feu Jean VI, Roi de Portugal; veuve, 4 juillet 1812, de Don Pierre, Infant d'Espagne. *De ce mariage :*
Sébastien-Gabriel-Marie, né 4 Novembre 1811; marié 7 avril 1832, à *Marie-Amélie*, sœur du Roi du royaume des Deux-Siciles.

DEUX-SICILES.

FERDINAND II, né 12 Janvier 1810; Roi du royaume des Deux-Siciles 8 Nov. 1830. Marié, à Gênes, le 21 Novembre 1832, à

MARIE-CHRISTINE-CHARLOTTE-JOSÉPHINE-GAETANE-ELISE de Savoie, née 14 Nov. 1812, fille du feu Roi de Sardaigne, Victor Emmanuel.

Sœur consanguine du Roi.

(Issue du 1er mariage du feu Roi François avec Marie-Clémentine, Archid. d'Autriche.)

Caroline-Ferdinande-Louise, née 5 Novembre 1798; veuve 14 Février 1820, de *Charles-Ferdinand d'Artois*, Duc de Berry.

Frères et Sœurs utérins du Roi.

(Issus du 2e mariage du feu Roi François avec Marie-Isabelle, Infante d'Espagne.)

Louise-Charlotte, née 24 Oct. 1804; épouse de l'Inf. d'Espagne *Don-François-de-Paule.*
Marie-Christine, née 27 Avril 1806; Reine d'Espagne.
Charles-Ferdinand, né 10 Octobre 1811, Prince de Capoue.
Léopold-Benjamin, né 22 mai 1813, Comte de Syracuse.
Marie-Antoinette, née 19 décembre 1814.
Antoine-Pascal, né 25 septembre 1816, Comte de Lecce.
Marie-Amélie, née 25 Fév. 1818; épouse de l'Inf. d'Espagne *Don-Sebastien-Gabriel.*
Caroline-Ferdinande, née 29 Février 1820.
Thérèse-Christine-Marie, née 14 Mars 1822.
Louis-Charles-Marie-Joseph, né 19 Juillet 1824, Comte d'Aquila.
François de Paule-Louis-Emmanuel, né 13 août 1827, Comte de Trapani.

Mère du Roi.

Marie-Isabelle, née 8 Juillet 1789, fille de feu Charles IV, Roi d'Espagne; veuve, 8 Novembre 1830, de *François*, Roi du royaume des Deux-Siciles.

Oncles et Tantes du Roi.

Marie-Christine-Amélie-Thérèse, née 17 Janvier 1779. Voyez Sardaigne.

Marie-Amélie, née 26 Avril 1782; Reine des Français.

Léopold-Joseph-Michel, né 1er Juillet 1790, Prince de Salerne; marié 28 Juillet 1816, à *Marie-Clémentine-Françoise-Josèphe*, Archiduchesse d'Autriche, fille de l'Empereur François, née 1er Mars 1798. *De ce mariage :*

Marie-Caroline-Auguste, née 26 Avril 1822.

LUCQUES.

CHARLES-LOUIS, né 22 Décembre 1799, Infant d'Espagne, Duc de Lucques; marié 15 août 1820, à

Marie-Thérèse-Ferdinande-Félicité-Gaétane-Pie, née 19 Septembre 1803 fille de feu Victor-Emmanuel, Roi de Sardaigne.

De ce mariage :

Ferdinand-Joseph-Marie-Charles-Victor, né 14 Janvier 1823.

Sœur du Duc.

Marie-Louise-Charlotte, Infante d'Espagne. *Voyez* Saxe.

ÉTATS ROMAINS.

GRÉGOIRE XVI (Maur Capellari), né à Bellune 18 Septembre 1765; élu Pape à Rome 2 Février 1831.

AUTRICHE.

FRANÇOIS Ier, né 12 Février 1768; Roi de Hongrie et de Bohême 1er Mars 1792, Empereur d'Autriche 11 Août 1804; veuf 18 Février 1790, d'*Elisabeth-Wilhelmine-Louise*, fille de Frédéric, Roi de Würtemberg; veuf en secondes noces 13 Avril 1807, de *Marie-Thérèse*, fille de feu Ferdinand IV, Roi du royaume des Deux-Siciles; veuf en troisièmes noces 7 Avril 1816, de *Marie-Louise-Antoinette-Béatrix*, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu Ferdinand, Archiduc d'Autriche, oncle de l'Empereur; remarié 10 novembre 1816, à

Charlotte-Auguste, fille de feu Maximilien-Joseph, Roi de Bavière, née 8 Fév. 1792.

Enfans du 2e mariage :

Ferdinand-Charles-Léopold-Joseph-François-Marcellin, né 19 Avril 1793, Roi de Hongrie, couronné 28 Septembre 1831, Prince Impérial d'Autriche, marié par procuration 12 Février 1831, et en personne 27 du même mois, à *Marie-Anne-Caroline*, née 19 Septembre 1803, fille de feu Victor-Emmanuel, Roi de Sardaigne.

Marie-Louise, née 12 Décemb. 1791, Archiduch. d'Autriche. Voyez Parme.

Marie-Clémentine-Françoise-Josèphe, née 1er Mars 1798, Archiduchesse d'Autriche. Voy. Deux-Siciles.

Caroline-Ferdinande-Thérèse-Joséphine-Demétrie, née 8 Avril 1801, Archiduchesse d'Autriche. Voy. Saxe.

François-Charles-Joseph, né 7 Décembre 1802, Archiduc d'Autriche; marié 4 Nov. 1824, à *Frédérique-Sophie-Dorothée-Wilhelmine*, née 27 Janvier 1805, fille du feu Roi de Bavière, Maximilien-Joseph. *De ce mariage :*

François-Joseph-Charles, né 18 Août 1830.

Marie-Anne-Françoise-Thérèse-Joséphine-Médarde, née 8 Juin 1804, Archiduchesse d'Autriche.

Frères et Sœurs de l'Empereur.

Charles-Louis-Jean-Joseph-Laurent, né 5 Septembre 1771, Archiduc d'Autriche; veuf 29 décembre 1829, de *Henriette-Alexandrine-Frédérique-Wilhelmine*, sœur de Guillaume, Duc régnant de Nassau-Weilbourg. *De ce mariage :*

Marie-Thérèse-Isabelle, née 31 Juillet 1816.

Albert-Frédéric-Rodolphe, né 3 Août 1817.

Charles-Ferdinand, né 29 Juillet 1818.

Guillaume-François-Charles, né 21 avril 1827.

Marie-Caroline-Louise-Christine, née 10 Septembre 1825.

Joseph-Antoine-Jean, né 9 Mars 1776, Palatin de Hongrie, Archiduc d'Autriche; veuf 16 Mars 1801, d'*Alexandra-Paulowna*, fille de feu Paul, Empereur de toutes les Russies; veuf en secondes noces 14 Septembre 1817, de *Herminie*, fille de feu Victor-Charles-Frédéric, prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg; remarié 24 Août 1819, à *Marie-Dorothée-Louise-Wilhelmine-Caroline*, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, Duc de Würtemberg.

Enfans de son deuxième mariage avec la princesse *Herminie :*

Etienne-François-Victor, *Herminie-Amélie-Marie*, } nés 14 Septembre 1817.

Enfans de son troisième mariage.

Alexandre-Léopold-Ferdinand, né 6 Juin 1825.
Françoise-Marie-Elisabeth, née 17 Janvier 1831.

Antoine-Victor-Joseph-Jean-Raymond, né 31 Août 1779, Archiduc d'Autriche.
Jean-Baptiste-Joseph-Fabien-Sébastien, né 20 Janvier 1782, Archiduc d'Autriche.
Reinier-Joseph-Jean-Michel-François-Jérôme, né 30 Septembre 1783, Archiduc d'Autriche; marié 28 Mai 1820, à *Marie-Françoise-Elisabeth*, sœur de Charles-Amédée, Prince de Carignan, née 13 Avril 1800. *De ce mariage :*

Marie-Caroline-Auguste-Elisabeth-Marguerite-Dorothée, née 6 Février 1821.
Adélaïde-Françoise-Marie-Reinière-Elisabeth-Clotilde, née 3 Juin 1822.
Léopold-Louis-Marie, né 6 Juin 1823.
Ernest-Charles-Félix, né 18 Août 1824.
Sigismond-Léopold-Marie, né 7 Janvier 1826.
Reinier-Ferdinand-Marie, né 11 Mars 1827.
Henri-Antoine-Marie-Reinier-Charles-Grégoire, né 9 Mai 1828.
Maximilien-Charles, né 16 Janvier 1830.

Louis-Joseph-Antoine, né 13 Décembre 1784, Archiduc d'Autriche.

BAVIÈRE.

LOUIS, né 25 Août 1786; Roi de Bavière 13 Oct. 1825; marié 12 Octobre 1810, à Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie, née 8 Juillet 1792, fille de Frédéric, Duc régnant de Saxe-Altenbourg.

De ce mariage :

Maximilien, né 28 Novembre 1811, Prince royal.
Mathilde-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, née 30 Août 1813.
Othon, né 1er Juin 1815, Roi de la Grèce. Voyez Grèce.
Luitpold-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né 12 Mars 1821.
Aldegonde-Auguste-Charlotte-Caroline-Elise-Amélie-Sophie-Marie-Louise, née 19 Mars 1823.
Hildegarde-Louise-Charlotte-Thérèse-Frédérique, née 10 Juin 1825.
Alexandrine-Amélie, née 26 Août 1826.
Adalbert-Guillaume-Georges-Louis, né 19 Juillet 1828.

Frères et Sœurs germains du Roi (*Du 1er mariage du feu Roi Maximilien-Joseph avec Wilhelmine-Auguste, fille de Georges, Prince de Hesse-Darmstadt, morte 30 Mars 1796*).

Charles-Théodore-Maximilien-Auguste, né 7 Juillet 1795.
Auguste-Amélie, née 21 Juin 1788; veuve 21 Février 1824, d'*Eugène de Beauharnais*, Prince d'Eichstädt, Duc de Leüchtenberg. *De ce mariage :*

Auguste-Charles-Eugène, né 9 Décembre 1810.
Joséphine-Maximilienne-Eugénie. Voyez Suède.
Eugénie. Voyez Hohenzollern-Hechingen.
Amélie-Auguste-Eugénie, née 31 Juillet 1812; mariée, 2 Août 1829, à Pierre Ier, ex-Empereur du Brésil.
Théodolinde-Louise-Eugénie, née 13 Avril 1814.
Maximilien-Joseph-Eugène-Auguste, né 2 Octobre 1817.

Charlotte-Auguste, née 8 Février 1792. Voyez Autriche.

Belle-Mère du Roi, seconde épouse (9 mars 1797) et veuve (13 octobre 1825) du Roi Maximilien-Joseph :

Frédérique-Wilhelmine-Caroline, née 13 juillet 1776, nièce de Louis-Auguste-Guillaume, Grand-Duc régnant de Bade.

Du mariage de cette princesse avec le Roi Maximilien-Joseph : les sœurs consanguines du Roi actuel.

Elisabeth-Louise, Voyez Prusse, } nées 13 Novembre 1801.
Amélie-Auguste, Voyez, Saxe, }
Frédérique-Sophie-Dorothée-Wilhelmine. V. Autriche, } nées 27 Janvier 1805.
Marie-Anne-Léopoldine,
Louise-Wilhelmine, née 30 Août 1808. Voyez *Branche ducale de Bavière*.
Maximilienne-Joséphine-Caroline-Elisabeth, née 21 Juillet 1810.

Branche Electorale Palatine.

Marie-Léopoldine, Archiduchesse d'Autriche, sœur du Duc de Modène, née le 10 décembre 1776, veuve, le 16 février 1799, de *Charles-Théodore*, dernier Electeur Palatin de Bavière, de la branche de Neubourg-Soulzbach, et dont la première épouse était sœur de la mère du Roi Maximilien-Joseph, père du Roi actuel.

Branche Ducale.

Ci-devant Palatine de Deux-Ponts-Birkenfeld.

Guillaume, né 10 Novembre 1752, Duc de Bavière, cousin du Roi ; veuf 4 Février 1824 de *Marie-Anne*, tante du Roi. *De ce mariage :*

La Duchesse *Marie-Elisabeth-Amélie*, née 5 Mai 1784; veuve 1er Juin 1815, d'*Alexandre Berthier*, Prince de Wagram.

Le Duc *Pie-Auguste*, né 1er Août 1786 ; veuf 4 Avril 1825, de *Amélie-Louise-Julie*, Princesse d'Aremberg. *De ce mariage :*

Le prince *Maximilien-Joseph*, né 4 Décembre 1808; marié 9 Septembre 1828, à *Louise-Wilhelmine*, née 30 Août 1808, sœur du Roi de Bavière. *De ce mariage :*
Louis-Guillaume, né 21 Juin 1831.

BELGIQUE.

LÉOPOLD, né 16 Décembre 1790 (Duc de Saxe-Cobourg et Gotha) ; Roi des Belges 4 Juin 1831, est proclamé à Bruxelles le 21 Juillet suivant ; veuf 6 Décembre 1817, de *Charlotte-Augusta*, fille de feu Georges IV, Roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande ; remarié à Compiègne, le 9 août 1832, à

Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans, fille de Louis-Philippe Ier, Roi des Français.

Frères et Sœurs du Roi. *Voyez* Saxe-Cobourg et Gotha.

BRÉSIL.

PIERRE II DE ALCANTARA (*Jean-Charles-Leopold-Salvador-Biblaos-Xavier-de-Paula-Leocadeo-Michel-Gabriel-Raphaël-Gonzaga*), né 2 Décembre 1825, Empereur du Brésil 7 Janvier 1831, par l'abdication de Pierre Ier, son père, né 12 Octobre 1798.

(Pendant la minorité de Pierre II, le Brésil est gouverné par une Régence. Voir *Ministres et Cabinets des puissances étrangères.*)

Sœurs de l'Empereur.

Maria-da-Gloria-Joanne-Charlotte-Léopoldine, reine de Portugal. Voyez Portugal.
Januaria, née 11 Mars 1821.
Paula-Marianne, née 17 Février 1823.
Françoise-Caroline, née 2 Août 1824.

Oncle et Tantes de l'Empereur. *Voyez* Portugal.

DANEMARK.

FRÉDÉRIC VI, né 28 Janvier 1768 ; Roi de Danemarck (Duc de Holstein-Gluckstadt), déclaré co-Régent de son père, le feu Roi Chrétien VII, le 14 Avril 1784, lui succède le 13 Mars 1808 ; marié 31 Juillet 1790, à

Marie-Sophie-Frédérique, née 28 Octobre 1767, fille de Charles, Landgrave de Hesse-Electorale, oncle de l'Electeur Guillaume II.

De ce mariage :

Caroline, née 28 Octobre 1793, Princesse royale, mariée à son cousin *Frédéric-Ferdinand*. Voyez ci-après.

Wilhelmine-Marie, née 18 Janvier 1808, mariée à son cousin *Frédéric-Charles-Chrétien*. Voyez ci-après.

Sœur du Roi.

Louise-Auguste, née 7 Juillet 1771. Voyez *Holstein-Sunderbourg-Augustenbourg*.

Cousins et Cousines du Roi.

(Issus de feu le prince héréditaire Frédéric, oncle du feu roi Frédéric V).

Chrétien-Frédéric, né 18 Sept. 1786; séparé de *Charlotte-Frédérique* de Mecklenbourg-Schwerin; remarié 22 Mai 1815, à *Caroline-Amélie*, née 28 Juin 1796, Princ. de Holstein-Sunderbourg-Augustenbourg. *Du 1er mariage* avec la Princ. *Charlotte-Frédérique* :

Frédéric-Charles-Chrétien, né 6 Octobre 1808; marié 1er Novembre 1828, à *Wilhelmine-Marie*, née 18 Janvier 1808, fille du Roi.

Julie-Sophie, née 18 Février 1788. Voyez *Hesse-Philippsthal-Barchfeld*.
Louise-Charlotte, née 30 Octobre 1789. Voyez Hesse-Electorale.
Frédéric-Ferdinand, né 22 Novembre 1792; marié le 1er août 1829, à *Caroline*, née 28 octobre 1793, princesse royale de Danemarck.

Branche de Holstein-Sunderbourg-Augustenbourg.

Chrétien-Charles-Frédéric-Auguste, né 19 Juillet 1798; Duc de Holstein-Sunderbourg-Augustenbourg 14 Juin 1814; marié 18 Sept. 1820, à *Louise-Sophie*, fille du Comte de Danneskiold Samsoë, née 22 Septembre 1796. *De ce mariage* :

Frédérique-Marie-Louise-Auguste-Caroline-Henriette, née 28 Août 1824.
Caroline-Amélie, née 15 Janvier 1826.
Frédéric-Chrétien-Auguste, né 6 Juillet 1829.

Frère et Sœur du Duc.

Caroline-Amélie, née 28 Juin 1796. Voyez Danemarck.
Frédéric-Emile-Auguste, né 23 Août 1800.

Mère du Duc.

Louise-Auguste, née 7 Juillet 1771, fille de feu Chrétien VII, Roi de Danemarck; veuve du Duc *Frédéric-Chrétien*, 14 Juin 1814.

Oncle du Duc.

Frédéric-Charles-Emile, né 8 Mars 1767, marié 29 Septembre 1801, à *Sophie-Eléonore*, née 26 Décembre 1778, fille du Baron de Scheel. *De ce mariage* :

Frédéric-Auguste-Emile, né 3 Février 1802.
Charlotte-Louise-Dorothée-Joséphine, née 24 Janvier 1805.
Pauline-Victoire-Anne-Wilhelmine, née 9 Février 1804.
Georges-Eric, né 14 Mars 1805.
Henri-Charles-Woldemar, né 13 Octobre 1810.
Amélie-Eléonore-Sophie-Caroline, née 9 Janvier 1815.
Sophie-Berthe-Clémentine-Auguste, née 30 Janvier 1815.

Branche de Holstein-Sunderbourg-Beck.

Frédéric-Guillaume-Paul-Léopold, né 5 Janvier 1785; Duc de Holstein-Beck, 25 Mar 1816; marié 28 Janvier 1810, à *Louise-Caroline*, née 28 Septembre 1789, fill du Landgrave Charles de Hesse-électorale. *De ce mariage* :

Louise-Marie-Frédérique, née 23 Octobre 1810.
Frédérique-Caroline-Julie, née 9 Octobre 1811.
Charles, né 30 Septembre 1813.
Frédéric, né 23 Octobre 1814.
Guillaume, né 19 Avril 1816.
Chrétien, né 8 Avril 1818.
Louise, née 18 Novembre 1820.
Jean, né 5 Décembre 1824.
Jules, né 14 Octobre 1825.

Sœur du Duc.

Elisabeth-Charlotte-Frédérique-Sophie, née 13 décembre 1780; veuve 25 Février 1808 du Baron de *Richthofen*.

Branche de Holstein-Glucksbourg.

Anne-Caroline, née 31 Décembre 1751, Princesse de Nassau-Saarbruck; veuve 17 Avril 1809, du dernier Duc *Frédéric-Henri-Guillaume*.

Julie-Wilhelmine, née 30 Avril 1754, sœur du dernier Duc; veuve 20 Août 1817, de *Geldric-Louis*, Comte de Bentheim Steinfurt.

DEUX-SICILES, ESPAGNE, FRANCE. Voyez pages 17 et 18.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

GUILLAUME IV, né 21 Août 1765; Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande 26 Juin 1830; Roi de Hanovre, Duc de Brunswick et Lunebourg; marié 11 Juillet 1818, à

ADÉLAÏDE-AMÉLIE-LOUISE-THÉRÈSE-CAROLINE, née 13 Août 1792, fille de feu Georges, Duc de Saxe-Meinungen.

Frères, Sœurs et Nièce du Roi.

Alexandrine-Victoire, née 24 Mai 1819, fille de feu *Edouard-Auguste*, Duc de Kent et Strathern, frère du Roi. *Voy.* Belle-Sœur du Roi.

Auguste-Sophie, née 8 Novembre 1768.

Elisabeth, née 22 Mai 1770. Voyez *Hesse-Hombourg*.

Ernest-Auguste, né 5 Juin 1771, Duc de Cumberland et Tiviotdale, Comte d'Armagh, en Irlande; marié 29 Mai 1815, à *Frédérique-Caroline-Sophie*, née 20 Mars 1778, fille de feu Charles, Duc de Mecklenbourg-Strélitz; veuve en premières noces, 28 Décembre 1796, du Prince *Louis* de Prusse, frère de *Frédéric-Guillaume III*, Roi de Prusse, et en secondes noces, 13 Avril 1814, de *Frédéric-Guillaume*, Prince de Solms-Braunfeld. *De ce mariage :*

Georges-Frédéric-Alexandre-Charles-Ernest-Auguste, né 27 Mai 1819.

Auguste-Frédéric, né 27 Janvier 1773, Duc de Sussex, Comte d'Inverness, Baron d'Arklow.

Adolphe-Frédéric, né 24 Fév. 1774, Duc de Cambridge, Comte de Tipperary et Baron de Culloden, Gouverneur général du Hanovre; marié le 7 Mai 1818, à *Auguste-Wilhelmine-Louise*, née 25 Juillet 1797, fille du Landgrave Frédéric de Hesse-électorale, oncle de l'Electeur Guillaume II. *De ce mariage :*

Georges-Frédéric-Guillaume-Charles, né 26 Mars 1819.

Auguste-Caroline-Charlotte-Elisabeth-Marie-Sophie-Louise, née 19 Juillet 1822.

Marie, née 25 Avril 1776; mariée 22 Juillet 1816, à son cousin le Duc de Gloucester. Voir ci-après *Cousin et Cousine du Roi.*

Sophie, née 3 Novembre 1777.

Belle-Sœur du Roi.

Marie-Louise-Victoire, née 17 Août 1786, fille de feu François, Duc de Saxe-Cobourg; veuve en premières noces du Prince Emich de Linange, et en secondes noces 23 Janvier 1820 d'*Edouard-Auguste*, Duc de Kent et Strathern, Comte de Dublin.

Cousin et Cousine du Roi.

(Issus du feu Duc de Gloucester, oncle du Roi.)

Sophie-Mathilde, née 29 Mai 1773.

Guillaume-Frédéric, né 15 Janvier 1776, Duc de Gloucester et d'Edimbourg, Comte de Connaught, en Irlande; marié à sa cousine *Marie*, sœur du Roi. *Voir plus haut.*

GRÈCE.

OTHON FRÉDÉRIC-LOUIS, né le 1er juin 1815 (fils de Louis, Roi de Bavière), Roi de la Grèce le 7 mai 1832.

(Pendant la minorité de ce prince, jusqu'à l'âge de vingt ans révolus, c'est-à-dire jusqu'au 1er juin 1835, l'Etat est gouverné par une Régence. Voyez *Ministres et Cabinets des Puissances Étrangères.*)

HANOVRE.

GUILLAUME IV, ne 21 Août 1765, Roi de Hanovre 26 Juin 1830. Voyez GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Le Duc DE CAMBRIDGE, Vice-Roi.

PAYS-BAS.

GUILLAUME, né 24 Août 1772, Prince de Nassau-Orange, Grand-Duc de Luxembourg, succède à son père dans les Etats héréditaires en Allemagne 9 Avril 1806; prend le titre de Prince souverain des Pays-Bas 3 Décembre 1813, et celui de Roi des Pays-Bas 16 Mars 1815; marié 1er Octobre 1791, à

FRÉDÉRIQUE-LOUISE-WILHELMINE, née 18 Novembre 1774; fille de feu Frédéric-Guillaume II, Roi de Prusse.

De ce mariage :

Guillaume-Frédéric-Georges-Louis, né 6 Décembre 1792, Prince d'Orange; marié 21 Février 1816, à *Anne-Paulowna*, née 18 Janvier 1795, sœur de Nicolas, Empereur de toutes les Russies. *De ce mariage :*

Guillaume-Alexandre-Paul-Frédéric-Louis, né 19 Février 1817.
Guillaume-Alexandre-Frédéric-Constantin-Nicolas-Michel, né 2 Août 1818.
Guillaume-Frédéric-Henri, né 13 Juin 1820.
Wilhelmine-Marie-Sophie-Louise, née 8 Avril 1824.

Guillaume-Frédéric-Charles, né 28 Février 1797; marié à Berlin le 21 Mai 1825, à *Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie*, née 1er Février 1808, fille de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse. *De ce mariage :*

Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne-Louise, née 5 Août 1828.

Wilhelmine-Frédérique-Louise-Marianne, née 9 Mai 1810. Voyez PRUSSE.

POLOGNE.

NICOLAS, Empereur de toutes les Russies; Roi de Pologne, 1er Décembre 1825. Voyez RUSSIE.

PORTUGAL.

MARIE II, née 4 Avril 1819, fille de Pierre Ier, ex-Empereur du Brésil; Reine de Portugal et des Algarves, par l'abdication de son père, 2 Mai 1826; fiancée à Vienne, 29 Octobre 1826, à

Dom MICHEL, né 16 Octobre 1802, son oncle, Infant de Portugal, Lieutenant et Régent des royaumes de Portugal et des Algarves, par décret de Pierre Ier, alors Empereur du Brésil, du 3 Juillet 1827.

Frère et Sœurs de la Reine. Voyez BRÉSIL.

Oncles et Tantes de la Reine, enfans du feu roi Jean VI.

Marie-Thérèse. Voyez ESPAGNE.
Marie-Françoise d'Assise, née 22 Avril 1800. Voyez ESPAGNE.
Isabelle-Marie, née 4 Juillet 1801.
Dom Michel (Voyez plus haut).
Marie-Anne-Jeanne-Joséphine, née 25 Juillet 1805.
Anne-de-Jésus-Marie, née 23 décembre 1806.

PRUSSE.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, né 3 Août 1770; Roi de Prusse 16 Novembre 1797; veuf 19 Juillet 1810, de *Louise-Auguste-Wilhelmine*, fille de feu Charles, Grand-Duc de Mecklenbourg-Strelitz.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume, né 15 Octobre 1795, Prince Royal; marié par procuration 16 Novembre 1823 à Munich, et en personne à Berlin, 29 Novembre suivant, à *Elisabeth-Louise*, née 13 Novembre 1801, fille du deuxième mariage de feu Maximilien-Joseph, Roi de Bavière.

Frédéric-Guillaume-Louis, né 22 Mars 1797; marié 11 Juin 1829, à *Marie-Louise-Auguste-Catherine*, née 30 Septembre 1811, fille de Charles-Frédéric, Grand-Duc de Saxe-Weimar. *De ce mariage :*

Frédéric-Guillaume-Nicolas-Charles, né 18 Octobre 1831.

Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine, née 13 Juillet 1798. Voyez RUSSIE.

Frédéric-Charles-Alexandre, né 29 Juin 1801; marié 26 Mai 1827, à *Marie-Louise-Alexandrine*, née 3 Février 1810, fille de Charles-Frédéric, Grand-Duc de Saxe-Weimar. *De ce mariage*

Frédéric-Charles-Nicolas, né 20 Mars 1828.
Marie-Louise-Anne, née 1er Mars 1829.

Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Marie-Hélène, née 25 Février 1803. Voyez MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.

Frédéric-Henri-Albert, né 4 Octobre 1809; marié 14 Septembre 1830, à *Wilhelmine-Frédérique-Louise-Marianne*, née 9 Mai 1810, fille de Guillaume, Roi des Pays-Bas.

Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie. Voyez PAYS-BAS.

Frères et Sœurs du Roi.

Frédérique-Louise-Wilhelmine. Voyez PAYS-BAS.

Frédérique-Catherine-Auguste. Voyez HESSE-ELECTORALE.

Frédéric-Charles-Henri, né 30 Décembre 1781.

Frédéric-Guillaume-Charles, né 5 Juillet 1785; marié 12 Janvier 1804, à *Amélie-Marie-Anne*, née 13 Octobre 1785, sœur de Frédéric-Joseph, Landgrave de Hesse-Hombourg. *De ce mariage :*

Henri-Guillaume-Adalbert, né 19 Octobre 1811.
Marie-Elisabeth-Caroline-Victoire, née 18 Juin 1815.
Frédéric-Guillaume-Woldemar, né 2 Août 1817.
Frédérique-Françoise-Auguste-Marie-Hedwige, née 15 Octobre 1825.

Neveu et Nièce du Roi.

Frédéric-Guillaume-Louis, né 30 Oct. 1794, fils du feu Prince Frédéric-Louis-Charles, frère du Roi; marié 21 Novembre 1817, à *Wilhelmine-Louise*, née 30 Octobre 1799, fille de Alexis-Frédéric-Chrétien, Duc régnant d'Anhalt-Bernbourg. *De ce mariage :*

Frédéric-Guillaume-Louis-Alexandre, né 21 Juin 1820.
Frédéric-Guillaume-Georges-Ernest, né 12 Février 1826.

Frédérique-Wilhelmine-Louise-Amélie. Voyez *Anhalt-Dessau*.

Cousin et Cousine du Roi.

(Issus du feu prince Ferdinand, oncle du Roi.)

Frédérique-Dorothée-Louise-Philippine, née 24 Mai 1770; mariée 17 Mars 1796, à *Antoine-Henri*, né 13 Juin 1775, prince de Radziwill.

Frédéric-Guillaume-Henri-Auguste, né 19 Septembre 1779.

RUSSIE.

NICOLAS PAWLOVITCH, né 6 Juillet 1796; Empereur de toutes les Russies le 1er Décembre 1825; marié 13 Juillet 1817, à

ALEXANDRA-FÉODOROWNA (Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine), fille de Frédéric Guillaume III, Roi de Prusse, née 13 Juillet 1798.

De ce mariage :

Alexandre-Nicolaïevitch, né 29 Avril 1818, Prince Impérial.
Marie-Nicolaïewna, née 3 Août 1819, Grande Duchesse.
Olga-Nicolaïewna, née 11 Septembre 1822, Grande Duchesse.
Alexandra-Nicolaïewna, née 4 Juin 1825, Grande Duchesse.
Constantin-Nicolaïevitch, né 21 Septembre 1827, Grand Duc.

Frère et Sœurs de l'Empereur.

Marie-Pawlowna, née 15 Février 1786, Grande Duchesse. Voyez *Saxe-Weimar*.
Anne-Pawlowna, née 18 Janvier 1795, Grande Duchesse. Voyez PAYS-BAS.
Michel-Pawlovitch, né 8 Février 1798, Grand Duc; marié, 19 Février 1824, à *Hélène-Pawlowna* (Frédérique-Charlotte-Marie), née 9 Janvier 1807, fille du Prince Paul, frère de Guillaume, Roi de Wurtemberg. *De ce mariage :*

Marie-Michaïlowna, née 9 Mars 1825.
Elisabeth-Michaïlowna, née 26 Mai 1826.
Catherine-Michaïlowna, née 28 août 1827.
Alexandra-Michaïlowna, née 28 Janvier 1831.

SARDAIGNE.

CHARLES-ALBERT, né 2 Octobre 1798; Roi de Sardaigne 27 Avril 1831; marié 30 Septembre 1817, à

MARIE-THÉRÈSE-FRANÇOISE-JOSÈPHE-JEANNE-BÉNÉDICTE, née 21 mars 1801, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu Ferdinand III, Grand-Duc de Toscane.

De ce mariage :

Victor-Emmanuel, né 14 Mars 1820, Duc de Savoie, Prince Royal.

Ferdinand-Marie-Albert-Amédée-Philibert-Wenceslas, né 15 Novembre 1822, Duc de Gênes.

Sœur du Roi.

L'Epouse de l'Archiduc Reinier d'Autriche. *Voyez* AUTRICHE.

Mère du Roi.

Marie-Christine-Albertine-Charlotte, née 7 Décembre 1779; fille de feu Charles-Chrétien, Prince de Saxe et Duc de Courlande; veuve 16 Août 1800, de *Charles-Emmanuel-Ferdinand*, Prince de Carignan; mariée en secondes noces au Prince de Montléart.

Tante du Roi.

Marie-Christine-Amélie-Thérèse, née 17 Janvier 1779, fille de feu Ferdinand IV, Roi du royaume des Deux-Siciles; veuve 27 Avril 1831, de *Charles-Félix*, Roi de Sardaigne.

Enfans du Roi *Victor-Emmanuel* (né le 24 juillet 1759; Roi de Sardaigne le 4 juin 1882, par cession de son frère, le Roi Charles-Emmanuel IV, renonce au trône en faveur de son frère, Charles-Félix-Joseph, le 13 Mars 1821; décédé le 10 Janvier 1824) et de *Marie-Thérèse-Jeanne-Joséphe*, son épouse, fille de feu Ferdinand, Archiduc d'Autriche, Duc de Modène, décédé le 29 mars 1832.

La Duchesse de Modène, née 6 Décembre 1792. *Voyez* MODÈNE.

La Duchesse de Lucques. *Voyez* LUCQUES.

La Reine de Hongrie, Princesse Impériale d'Autriche. } nées 19 Sept. 1803.

La Reine des Deux-Siciles, née 14 Novembre 1812. *Voyez* DEUX-SICILES.

Catherine-Louise-Françoise, née 4 Avril 1762; mariée.... Décembre 1780, à *Philippe Colonna*, Prince de Pagliano.

SAXE.

ANTOINE, né 27 Décembre 1755; Roi de Saxe, succède à son frère le Roi Frédéric-Auguste, le 5 mai 1827; veuf 30 Décembre 1782, de *Marie-Charlotte-Antoinette* de Savoie; veuf en secondes noces 7 Novembre 1827, de *Marie-Thérèse-Josephe-Charlotte-Jeanne*, Archiduchesse d'Autriche, sœur de François Ier, Empereur d'Autriche.

Neveu du Roi et co-Régent du Royaume de Saxe 13 Septembre 1830.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né 18 Mai 1797; veuf 22 mai le 1822, de *Caroline-Ferdinande-Thérèse-Joséphine-Démétrie*, née 8 Avril 1804, Archiduchesse d'Autriche, fille du 2e mariage de François Ier, Empereur d'Autriche.

Frère et Sœurs du Roi.

Maximilien-Marie-Joseph, né 13 Avril 1759; veuf 1er Mars 1804 de *Caroline-Marie-Thérèse*, fille de feu Ferdinand, Duc de Parme; remarié par procuration à Lucques 15 Oct. 1825, et en personne, à Dresde, 7 Nov. suiv., à *Marie-Louise-Charlotte*, née le 1er Oct. 1802, sœur de Charles-Louis, Duc régnant de Lucques. *De son 1er mariage :*

Marie-Auguste, née 10 Août 1794.

Marie-Ferdinande, née 27 Avril 1796; veuve 12 Juin 1824, de Ferdinand III, Grand-Duc de Toscane.

Frédéric-Auguste, co-Régent. *Voyez plus haut.*

Jean-Népomucène-Marie-Joseph, né 12 Décembre 1801; marié par procuration le 10 Novembre 1822, et en personne 21 du même mois, à *Amélie-Auguste*, née 13 Novembre 1801, fille du 2e mariage du feu Roi de Bavière, Maximilien-Joseph; *De ce mariage :*

Marie-Auguste, née 22 Janvier 1827.

Frédéric-Auguste-Albert né, 23 Avril 1828.

Marie-Elisabeth, née 4 Février 1830.

Frédéric-Auguste-Ernest, né 5 Avril 1831.

Frédéric-Auguste-Georges, né le 8 août 1832.

Nièce du Roi.

Marie-Auguste, née 21 Juin 1782, fille du feu Roi Frédéric-Auguste.

SUÈDE ET NORWÈGE.

CHARLES (XIV) JEAN, né 26 Janvier 1764; Roi de Suède et de Norwège 5 Février 1818; marié 16 Août 1798, à

EUGÉNIE-BERNARDINE-DÉSIRÉE, née 8 Novembre 1781.

De ce mariage :

Joseph-François-Oscar, né 4 Juillet 1799, Prince Royal, Duc de Sudermanie; marié par procuration à Munich 22 Mai, et en personne, à Stockholm 19 Juin 1823, à *Joséphine-Maximilienne-Eugénie*, fille du feu Prince Eugène de Beauharnais, Duc de Leuchtenberg, née 14 Mars 1807. *De ce mariage :*

Charles-Louis-Eugène, né 3 Mai 1826, Duc de Scanie.
François-Gustave-Oscar, né 18 Juin 1827, Duc d'Upland.
Oscar-Frédéric, né 21 Janvier 1829, Duc d'Ostrogothie.
Charlotte-Eugénie-Auguste-Amélie, née le 24 Avril 1830.
Nicolas-Auguste, né 24 Août 1831, Duc de Dalécarlie.

TURQUIE.

MAHMOUD II, né 20 Juillet 1785; Empereur 28 Juillet 1808.
Abdul-Medjid, né 20 Avril 1823, Prince Impérial.

WURTEMBERG.

GUILLAUME, né 27 Sept. 1781; Roi de Wurtemberg 30 Oct. 1816; veuf 9 Janv. 1819, de *Catherine-Paulowna*, fille de feu Paul, Empereur de toutes les Russies, et veuve en 1res noces du Pr. Pierre-Frédéric d'Oldenbourg; remarié 15 Av. 1820, à

PAULINE-THÉRÈSE-LOUISE, née 4 Septembre 1800, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, Duc de Wurtemberg, oncle du Roi.

Du 1er mariage :

Marie-Frédérique-Charlotte, née 30 Octobre 1816.
Sophie-Frédérique-Mathilde, née 17 Juin 1818.

Du 2e mariage :

Charles-Frédéric-Alexandre, né 6 Mars 1823, Prince Royal.
Catherine-Frédérique-Charlotte, née 24 Août 1821.
Auguste-Wilhelmine-Henriette, née 4 Octobre 1826.

Frère et Sœur du Roi.

Frédérique-Catherine-Sophie-Dorothée, née 21 Février 1783; mariée au Prince *Jérôme de Montfort*.

Paul-Charles-Frédéric-Auguste, né 19 Janvier 1785; marié 28 Sept. 1805, à *Catherine Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse*, née 17 Juin 1787, fille de Frédéric, Duc de Saxe-Altenbourg. *De ce mariage :*

Frédérique-Charlotte-Marie (Hélène-Paulowna, Grande-Duchesse de Russie), née 9 Janvier 1807. Voyez RUSSIE.
Frédéric-Charles-Auguste, né 21 Février 1808.
Pauline-Frédérique-Marie, née 25 Février 1810, Duchesse de Nassau. Voyez NASSAU.
Frédéric-Auguste-Eberhard, né 28 Janvier 1813.

Oncles et Tantes du Roi et leur descendance.

Henriette, née 22 Avril 1780, fille de feu Charles, Prince de Nassau-Weilbourg; veuve 20 Septembre 1817, de *Louis-Frédéric-Alexandre*, Duc de Wurtemberg; veuf lui-même en premières noces, de Marie-Anne, fille du Prince Adam Czartorisky. *De ce premier mariage avec* Marie-Anne :

Adam-Charles-Guillaume-Stanislas-Eugène-Paul-Louis, né 16 Janvier 1792.

Du second mariage de *Louis-Frédéric-Alexandre* avec la princesse *Henriette* :

Marie-Dorothée-Louise-Wilhelmine-Caroline, née 1er Novembre 1797; mariée à l'Archiduc *Joseph d'Autriche*, Palatin de Hongrie. Voyez AUTRICHE.
Louise-Amélie-Wilhelmine-Philippine, née 28 Janvier 1799; mariée au Prince héréditaire de Saxe-Altenbourg. Voyez SAXE-ALTENBOURG.
Pauline-Thérèse-Louise, la Reine. *Voyez plus haut.*

Elisabeth-Alexandrine-Constance, née 27 Février 1802; mariée au Margrave *Guillaume de Bade*. Voyez BADE.

Alexandre-Paul-Louis-Constantin, né 9 Septembre 1804.

Louise, née Princesse de Stolberg-Gedern 13 Octobre 1764; veuve de *Auguste-Frédéric-Charles*, Duc de Saxe-Meinungen; veuve en secondes noces 20 Juin 1622, de *Eugène-Frédéric-Henri*, Duc de Wurtemberg. *De ce mariage :*

Frédéric-Eugène-Charles-Paul-Louis, né 28 Janv. 1788; veuf 13 Avril 1825, de *Caroline-Frédérique-Mathilde*, fille de Georges, Prince de Waldeck-Pyrmont; remarié 11 Septembre 1827, à *Hélène*, née 22 Novembre 1807, Princesse de Hohenlohe-Langenbourg.

Du 1er mariage :

Marie-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 Mars 1818, Duchesse de Wurtemberg.

Eugène-Guillaume-Alexandre-Erdmann, né 25 Dec. 1820, Duc de Wurtemberg.

Du 2e mariage :

Guillaume-Nicolas, né 20 Juillet 1828, Duc de Wurtemberg.

Alexandrine-Mathilde, née 1er Décembre 1829, Duchesse de Wurtemberg.

Frédérique-Sophie-Dorothée-Marie-Louise, née 4 Juin 1789; mariée 29 Septembre 1811, à *Auguste*, Prince de Hohenlohe-Oehringen.

Frédéric-Paul-Guillaume, né 25 Juin 1797; marié 17 Avril 1827, à *Marie-Sophie-Dorothée-Caroline*, Princesse de Thurn et Taxis, née 4 Mars 1800. *De ce mariage :*

Guillaume-Ferdinand-Maximilien-Charles, né 3 Septembre 1828.

(Enfans issus du mariage du Duc Guillaume-Frédéric-Philippe, oncle du Roi, né 27 Déc. 1761, mort 10 Août 1830, avec Frédérique-Françoise-Wilhelmine, née Rhodis, Comtesse de Tunderfeld, morte 6 Fév. 1822.)

Frédéric-Chrétien-Alexandre, né 5 Novembre 1801, Comte de Wurtemberg.

Frédéric-Guillaume-Alexandre-Ferdinand, né 6 Juillet 1810, Comte de Wurtemberg.

Frédérique-Marie-Alexandrine-Charlotte-Catherine, née 29 Mai 1815, Comtesse de Wurtemberg.

Frédéric-Auguste-Ferdinand, né 22 Octobre 1763, Duc de Wurtemberg; marié 18 Mars 1795, à *Albertine-Wilhelmine-Amélie*, fille de feu Chrétien Gunther, Prince de Schwarzbourg-Sondershausen; séparé le...; remarié 25 Fév. 1817, à *Marie-Cunégonde-Waldburg-Pauline*, née 22 Nov. 1771, fille de François-Georges-Charles Prince de Metternich-Winneburg.

Alexandre-Frédéric-Charles, né 24 Avril 1771, Duc de Wurtemberg; veuf 14 Mars 1824 de *Antoinette-Ernestine-Amélie*, fille du feu Duc François, de Saxe-Saalfeld-Cobourg. *De ce mariage :*

Antoinette-Frédérique-Auguste-Marie, née 17 Sept. 1799, Duchesse de Wurtemberg.

Frédéric-Guillaume-Alexandre, né 20 Déc. 1804, Duc de Wurtemberg.

Ernest-Alexandre-Constantin-Frédéric, né 30 Août 1807, Duc de Wurtemberg.

Henri-Frédéric-Charles, né 3 Juillet 1772, Duc de Wurtemberg.

ETATS D'ITALIE.

TOSCANE.

LÉOPOLD II, né 3 Octobre 1797, Archiduc d'Autriche : Grand-Duc de Toscane 18 Juin 1824; marié 28 Octobre 1817, à

MARIE-ANNE-CAROLINE, née 15 Novembre 1799, fille de Maximilien-Marie, frère de Antoine, Roi de Saxe.

De ce mariage :

Marie-Caroline-Auguste-Elisabeth-Vincentine-Jeanne-Joséphine, née 19 Novembre 1822.

Auguste-Ferdinande-Louise, née 1er Avril 1825.

Marie-Maximilienne-Thècle-Jeanne-Joséphine, née 9 Janvier 1827.

Sœurs du Grand-Duc.

Marie-Louise-Josèphe-Christine-Rose, née 30 Août 1798.

Marie-Thérèse-Françoise-Josèphe-Jeanne-Bénédicte, née 21 Mars 1801. *Voyez* SARDAIGNE.

Belle-Mère du Grand-Duc.

Marie-Ferdinande-Amélie-Xavière, née 27 Avril 1796; veuve 18 Juin 1824, de feu *Ferdinand III*, père du Grand-Duc.

LUCQUES. *Voyez* page 11.

MODÈNE.

FRANÇOIS IV, né 6 Octobre 1779, Archiduc d'Autriche; succede à son père l'Archiduc Ferdinand 9 Juin 1815; veuf, le 14 Nov. 1829, de *Marie-Béatrix-Victoire-Josèphe*, née 6 Décembre 1792, fille de feu Victor-Emmanuel, Roi de Sardaigne.

De ce mariage :

Marie-Thérèse-Béatrix, née 14 Juillet 1817.
François-Ferdinand-Geminien, né 1er Juin 1819.
Ferdinand, né 19 Juillet 1821.
Marie-Béatrix-Anne-Françoise, née 13 Février 1824.

Frères et Sœur du Duc.

Marie-Léopoldine, née 10 Décembre 1776, veuve du dernier Electeur Palatin de Bavière. *Voyez* BAVIÈRE.
Ferdinand, né 25 Avril 1781.
Maximilien-Joseph-Jean-Ambroise-Charles, né 14 Juillet 1782.
Marie-Thérèse-Jeanne-Josèphe, née 6 Décembre 1792. *Voyez* SARDAIGNE.

PARME.

MARIE-LOUISE, née 12 Décembre 1791, Archiduchesse d'Autriche, Duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla. *Voyez* AUTRICHE.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

BADE.

LÉOPOLD-CHARLES-FRÉDÉRIC, né 29 Août 1790; Grand-Duc de Bade, Duc de Zœhringen, fils du Grand-Duc Charles-Frédéric, mort 10 Juin 1811; succède à son frère, le Grand-Duc Louis, 30 Mars 1830; marié 25 Juillet 1819, à

SOPHIE-WILHELMINE, née 2 mai 1801, fille du ci-devant Roi de Suède, Gustave IV.

De ce mariage :

Louis, né 15 Août 1824, Prince héréditaire.
Alexandrine-Louise-Amélie-Frédérique-Elisabeth-Sophie, née 6 Décembre 1820.
Frédéric-Guillaume-Louis, né 9 Septembre 1826.
Guillaume-Louis-Auguste, né 18 Décembre 1829.
Charles-Frédéric-Gustave-Guillaume-Maximilien, né 9 Mars 1832.

Frères et Sœur du Grand-Duc.

(Ces Princes ont le titre de *Margraves de Bade*, et leurs enfans celui de *Princes*.)

Guillaume-Louis-Auguste, né 8 Avril 1792; marié 16 Octobre 1830, à *Elisabeth-Alexandrine-Constance*, née 27 Février 1802, cousine et belle-sœur de Guillaume, Roi de Wurtemberg.
Amélie-Christine-Caroline, née 26 Janvier 1795; mariée 19 Avril 1818, au Prince *Charles-Egon* de Furstenberg.
Maximilien-Frédéric-Jean-Ernest, né 8 Décembre 1796.

Nièces du Grand-Duc.

(Issues de Charles-Louis, Prince héréditaire, frère consanguin du Grand-Duc régnant; mort 15 décembre 1801, et de Amélie-Frédérique, fille de feu Louis IX, Landgrave, et prédécesseur du Grand-Duc actuel, de Hesse-Darmstadt, décédée le 21 Juillet 1832.)

Frédérique-Wilhelmine-Caroline, née 13 Juillet 1776. *Voyez* BAVIÈRE.
Wilhelmine-Louise. *Voyez* HESSE-DARMSTADT.

Nièce et Petites-Nièces du Grand-Duc.

Stéphanie-Louise-Adrienne, née 28 Août 1789, Grande-Duchesse douairière; veuve 8 Décembre 1818 du Grand-Duc *Charles-Louis-Frédéric*, neveu et prédécesseur du Grand-Duc régnant. *De ce mariage :*

Louise-Amélie-Stéphanie, née 5 Juin 1811; marié 9 Novembre 1830, au Prince Gustave Wasa.
Joséphine-Frédérique-Louise, née 21 Octobre 1813.
Marie-Elisabeth-Amélie-Caroline, née 11 Octobre 1817.

HESSE-ÉLECTORALE. (*Hesse-Cassel.*)

(Ligne Souveraine.)

GUILLAUME II, né 28 Juillet 1777, Electeur; succède à son père l'Electeur Guillaume Ier 27 Février 1821; marié 13 Février 1797, à

FRÉDÉRIQUE-CHRÉTIENNE-AUGUSTE, née 1er Mai 1780, fille du feu Roi Frédéric-Guillaume II, de Prusse.

De ce mariage :

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né 20 Août 1802, Prince héréditaire, et co-Régent par acte du 30 Septembre 1831.
Caroline-Frédérique-Wilhelmine, née 29 Juillet 1799.
Marie-Frédérique-Wilhelmine-Christine. Voyez SAXE-MEININGEN.

Sœurs de l'Électeur.

Marie-Frédérique, Duchesse d'Anhalt-Bernbourg. Voyez *Anhalt-Bernbourg*.
Caroline-Amélie, Duchesse douairière de Saxe-Gotha. Voyez *Saxe-Gotha*.

Oncles de l'Électeur, Frères de feu l'Electeur Guillaume I.

(Ils ont le titre de *Landgraves de Hesse-Cassel*, et leurs enfans celui de *Princes*.)

Charles, Landgrave, né 19 Décembre 1744; veuf 12 Janvier 1831, de *Louise*, fille de feu Frédéric V, Roi de Danemarck. *De ce mariage :*
Marie-Sophie-Frédérique, Reine de Danemarck. Voyez DANEMARCK.
Frédéric, né 24 Mai 1771.
Julienne-Louise-Amélie, née 19 Janvier 1773, Abbesse d'Itzehoe.
Louise-Caroline, née 28 Septembre 1789, Princesse douairière de Holstein-Beck. Voyez *Holstein-Beck*.

Frédéric, né 11 Sept. 1747, Landgrave; marié 2 Décembre 1786, à *Caroline-Polixène*, fille de feu Charles-Guillaume, Prince de Nassau-Usingen. *De ce mariage :*
Guillaume, né 24 Décembre 1787; marié 10 Novembre 1810, à *Louise-Charlotte*, née 30 Oct. 1789, fille de feu Frédéric, Prince héréditaire, oncle de Frédéric VI, Roi de Danemarck. *De ce mariage :*
Marie-Louise-Charlotte, née 9 Mai 1814.
Louise-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 Septembre 1817.
Frédéric-Guillaume-Georges-Adolphe, né 26 Novembre 1820.
Auguste-Sophie-Frédérique-Marie-Caroline-Julie, née 30 Octobre 1823.
Frédéric-Guillaume, né 24 Avril 1790, 2e fils du Landgrave Frédéric.
Georges-Charles, né 14 Janvier 1793.
Louise-Caroline-Marie-Frédérique, née 9 Avril 1794.
Marie-Wilhelmine-Frédérique, née 21 Janvier 1796, Grande-Duchesse de Mecklenbourg-Strelitz. Voyez *Mecklenbourg-Strelitz*.
Auguste-Wilhelmine-Louise, née 25 Juillet 1797, Duchesse de Cambridge. Voyez GRANDE-BRETAGNE et IRLANDE.

Lignes cadettes.

Hesse – Philippsthal.

ERNEST-CONSTANTIN, né 8 Août 1771, Landgrave; veuf en premières noces 25 Déc. 1808, de *Christine-Louise*, fille de feu Frédéric-Charles, Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt; remarié 17 Février 1812, à

CAROLINE-WILHELMINE-ULRIQUE-ÉLÉONORE, née 10 Février 1793, fille du feu Prince Charles, frère du Landgrave.

Du premier mariage :

Ferdinand, né 15 Octobre 1799.
Charles, né 22 Mai 1803.
François-Auguste, né 26 Janvier 1805.

Du second mariage :

Victoire-Émilie-Alexandrine, née 28 Décembre 1812.

Nièces du Landgrave.

Marie-Caroline, née 14 Janvier 1793, fille du Landgrave Louis, frère du Landgrave Ernest-Constantin, et de la Comtesse de Berghe de Trips.
Caroline-Wilhelmine-Ulrique-Eléonore. Voyez *plus haut*.

Hesse-Philippsthal-Barchfeld.

CHARLES-AUGUSTE-PHILIPPE-LOUIS, né 27 Juin 1784, Landgrave; fils du Landgrave Adolphe et de Wilhelmine, née Duchesse de Saxe-Meinungen; veuf 8 Juin 1821, de *Auguste-Charlotte-Frédérique-Sophie-Amélie*, fille de Frédéric-Louis, Prince de Hohenlohe-Ingelfingen-Oehringen; remarié 10 Septembre 1823, à

Sophie-Caroline-Pauline, née 16 Janvier 1794, fille de feu le Prince de Bentheim-Bentheim.

Du premier mariage :

Berthe-Wilhelmine-Caroline-Louise-Marie, née 26 Octobre 1818.
Emilie-Auguste-Elise, née 8 Juin 1821.

Du deuxième mariage :

Victor, né 3 Décembre 1824.
Alexandre-Nicolas, né 1er Novembre 1826.
Alexis-Guillaume-Ernest, né 13 Septembre 1829.
Guillaume, né 3 Octobre 1831.

Frères du Landgrave.

Frédéric-Guillaume-Charles-Louis, né 10 Août 1786; marié 22 Août 1812, à *Julie-Sophie*, née 18 Février 1788, fille de feu Frédéric, Prince héréditaire de Danemarck et oncle du Roi Frédéric VI.
Ernest-Frédéric-Guillaume-Ferdinand-Charles-Philippe-Louis, né 18 Janvier 1789.

Hesse-Rothenbourg.

VICTOR (*Amédée*), né 2 Sept. 1779, Landgrave; veuf 7 Juin 1806, de *Léopoldine-Philippine*, fille de Philippe-Marie-Joseph, Prince de Furstenberg-Stuhlingen; remarié, 10 Sept. 1812, à

Elisabeth-Eléonore-Charlotte, née 21 Novembre 1790, fille de feu Charles-Louis, Prince de Hohenlohe-Langenbourg.

Sœur du Landgrave.

Léopoldine-Clotilde, née 12 Septembre 1787; mariée le 9 Septembre 1811, au Prince *Charles-Auguste* de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein.

Hesse-Darmstadt (*Grand-Duché*).

LOUIS II, né 26 Décembre 1777, Grand-Duc de Hesse-Darmstadt; succède à son père, le Grand-Duc Louis Ier, 6 Avril 1830; marié 19 Juin 1804, à

Wilhelmine-Louise, née 10 Septembre 1788, fille de feu Charles-Louis, Grand-Duc héréditaire de Bade.

De ce mariage :

Louis, né 9 Juin 1806, Prince héréditaire.
Charles-Guillaume-Louis, né 23 Avril 1809.
Alexandre-Louis-Chrétien-Georges-Frédéric-Emile, né 15 Juillet 1823.
Marie-Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie, née 8 Août 1824.

Frères du Grand-Duc.

Georges-Louis-Charles-Frédéric-Ernest, né 31 Août 1780; marié 29 Janvier 1804, à *Caroline-Ottilie*, Princesse de Nidda, née de Torœck de Zendro 23 Avril 1786.
Frédéric-Auguste-Charles-Antoine-Emile-Maximilien-Chrétien-Louis, né 14 Mai 1788.
Emile-Maximilien-Léopold-Auguste-Charles, né 3 Septembre 1790.

Ligne cadette.

Hesse – Hombourg.

LOUIS (*Guillaume-Frédéric*), né 29 Août 1770; Landgrave de Hesse-Hombourg, succède à son frère Frédéric-Joseph-Louis, 2 Avril 1829; marié 2 Août 1804, à

AUGUSTE-AMÉLIE, née 30 Octobre 1778, fille de Frédéric-Auguste, dernier Duc de Nassau-Usingen.

Frères et Sœurs du Landgrave.

Caroline-Louise, née 26 Août 1771.
Louise-Ulrique, née 26 Octobre 1752. } Voyez *Schwarzbourg-Rodolstadt.*
Christine-Amélie, née 29 Juin 1774. Voyez *Anhalt-Dessau.*
Auguste-Frédérique, née 28 Novembre 1776. Voyez *Mecklenbourg-Schwérin.*
Philippe-Auguste-Frédéric, né 11 Mars 1779.
Gustave-Adolphe-Frédéric, né 17 Février 1781; marié le 12 Février 1818, à *Louise-Frédérique*, née 1er Mars 1798, Sœur de Léopold-Frédéric, Duc régnant d'Anhalt-Dessau. *De ce mariage :*

Caroline-Amélie-Elisabeth, née 20 Mars 1819.
Elisabeth-Louise-Frédérique, née 30 Septembre 1823.
Frédéric-Louis-Henri-Gustave, né 6 Avril 1830.

Ferdinand-Henri-Frédéric, né 26 Avril 1785.
Amélie-Marie-Anne, née 14 Oct. 1785; mariée au Prince *Guillaume de Prusse*. V. PRUSSE.

LUXEMBOURG.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC, Roi des Pays-Bas, et Grand-Duc de Luxembourg, 25 Février 1815. Voyez PAYS-BAS.

HOLSTEIN.

BRANCHES *de Holstein-Gluckstadt; de Sunderbourg – Augustenbourg; de Sunderbourg – Beck; de Beck – Glucksbourg* (ligne royale). Voyez DANEMARCK.

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.

FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, né 10 Décembre 1756; succède à son oncle le Duc Frédéric, 24 Avril 1785; prend le titre de Grand-Duc de Mecklenbourg-Schwérin 9 Juin 1815; veuf 1er Janvier 1808, de *Louise*, fille de feu Jean-Auguste, Prince de Saxe-Gotha.

Petits-Enfans du Grand-Duc.

(Issus du 1er mariage de son fils aîné, *Frédéric-Louis*, Pr. héréditaire, mort 29 Nov. 1819, avec feue *Hélène-Paulowna*, fille de feu Paul, Empereur de Russie, morte 24 Septembre 1803).

Paul-Frédéric, né 15 Septembre 1800, Prince héréditaire, déclaré majeur 13 Juin 1820; marié 25 Mai 1822, à *Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Marie-Hélène*, née 23 Février 1803, fille de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse. *De ce mariage :*

Frédéric-François-Alexandre, né 28 Février 1823.
Magdeleine-Louise-Marie-Hélène, née 17 Mai 1824.
Frédéric-Guillaume-Nicolas, né 5 Mars 1827.

Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Catherine, née 31 Mars 1803. *Voyez* SAXE-ALTENBOURG.

(Issus du second mariage du feu Prince héréditaire avec feue *Caroline-Louise*, fille de Charles-Auguste, Grand-Duc régnant de Saxe-Weimar, morte 20 Janvier 1816.)

Albert, né 11 Février 1812.
Hélène-Louise-Elisabeth, née 24 Janvier 1814.

Enfans du Grand-Duc régnant.

Gustave-Guillaume, né 31 Janvier 1781.
Charles-Auguste-Chrétien, né 2 Juillet 1782.
Charlotte-Frédérique, née 4 Décembre 1784. Voyez DANEMARCK.

Troisième épouse du feu Prince héréditaire, *Frédéric-Louis*.

Auguste-Frédérique, née 28 Novembre 1776, sœur de Louis-Guillaume-Frédéric, Landgrave de Hesse-Hombourg.

MECKLENBOURG-STRÉLITZ.

GEORGES (*Frédéric-Charles-Joseph*), né 12 Août 1779; succède à son père le Grand-Duc Charles, 6 Nov. 1816; marié 12 Août 1817, à

MARIE-WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE, née 21 Janvier 1796, fille de Frédéric, Landgrave de Hesse-Cassel.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume-Charles-Georges-Ernest-Adolphe-Gustave, né 17 Oct. 1819, Pr. héréd.
Caroline-Louise-Marie-Frédérique-Thérèse-Charlotte-Wilhelmine-Auguste, née 31 Mai 1818.
Caroline-Charlotte-Marianne, née 11 Janvier 1821.
Georges-Auguste-Ernest-Adolphe-Charles-Louis, né 11 Janvier 1824.

Sœurs du Grand-Duc.

(Issues du premier mariage de feu le Grand-Duc Charles avec Frédérique-Caroline-Louise de Hesse-Darmstadt.)

Thérèse-Mathilde-Amélie, née 5 Avril 1773; mariée 25 Mai 1789 au Pr. de *Tour-et-Taxis*.
Frédérique-Caroline-Sophie-Alexandrine, née 2 Mars 1778; veuve 28 Décembre 1796, du Prince *Louis*, frère de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse; veuve en secondes noces 13 Avril 1814, de *Frédéric-Guillaume*, Prince de Solms-Braunfels; remariée à *Ernest-Auguste*, Duc de Cumberland. *Voy.* GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Frère consanguin du Grand-Duc.

(Issu du 2ᵉ mariage du feu Grand-Duc Charles avec Charlotte-Wilhelmine de Hesse-Darmstadt.)
Charles-Frédéric-Auguste, né 30 Novembre 1785.

OLDENBOURG.

AUGUSTE (*Paul-Frédéric*), né 13 Juillet 1783; Grand-Duc d'Oldenbourg, Duc de Schleswic-Holstein; succède à son père le Duc Pierre-Frédéric-Louis, 21 Mai 1829, prend le titre de Grand-Duc le 28 suivant; veuf 13 Sept. 1820, d'*Adélaïde*, fille de feu Victor-Charles-Frédéric, dernier Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg; veuf en secondes noces 31 Mars 1828, de la Princesse *Ida*, sœur de sa première femme; remarié 5 Juin 1831, à

CÉCILE, née 22 Juin 1807, fille de l'ex-Roi de Suède Gustave IV.

Du second mariage :

Nicolas-Frédéric-Pierre, né 8 juillet 1827, Prince héréditaire.

Du premier mariage :

Marie-Frédéric-Amélie, née 21 Décembre 1818.
Elisabeth-Marie-Frédérique, née 8 Juin 1820.

Petit-Fils du Grand-Duc Pierre.

(Issu du mariage du feu Prince *Pierre-Frédéric-Georges*, second fils du Duc Pierre, avec la Grande-Duchesse *Catherine-Paulowna*, depuis Reine de Wurtemberg, morte 9 Janvier 1819.)

Constant-Frédéric-Pierre, né 26 Août 1812.

SAXE-WEIMAR-EISENACH.

CHARLES-FRÉDÉRIC, né 2 Février 1783; Grand-Duc de Saxe-Weimar-Eisenach, succède à son père le Gr.-Duc Charles-Auguste, 14 Juin 1828; marié 3 Août 1804, à

MARIE-PAULOWNA, née 15 Fév. 1786, sœur de Nicolas, Empereur de toutes les Russies.

De ce mariage :

Charles-Alexandre-Auguste-Jean, né 24 Juin 1818, Prince héréditaire.

Marie-Louise-Alexandrine-Catherine-Anne-Elisabeth-Caroline, mariée au Prince *Charles* de Prusse. *Voyez* PRUSSE.
Marie-Louise-Auguste-Catherine, mariée au Pr. *Frédéric-Guillaume* de Prusse. *V.* PRUSSE.

Frère du Grand-Duc.

Charles-Bernard, né 30 Mai 1792; marié 30 mai 1816, à *Ida*, née 25 Juin 1794, sœur de Bernard, Duc régn. de Saxe-Meinungen. *De ce mariage:*
Guillaume-Charles, né 25 Juin 1819.
Guillaume-Auguste-Edouard, né 11 Octobre 1823.
Armand-Bernard-Ernest-Georges, né 4 Août 1825.
Frédéric-Gustave-Charles, né 28 Juin 1827.
Anna-Amélie-Marie, née 9 Septembre 1828.
Amélie-Maria-da-Gloria-Auguste, née 20 Mai 1830.

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

AUGUSTE (*Louis-Guillaume-Maximilien-Frédéric*), né 25 Avril 1806, Duc de Brunswick-Lunebourg 25 Avril 1831, à la place de son frère Charles, par suite d'arrangemens de famille, et sur la demande de la diète fédérale de l'Empire germanique.

Frère aîné du Duc.

Charles-Frédéric-Auguste-Guillaume, né 30 Octobre 1804; ayant succédé, le 16 juin 1815, à son père, le feu Duc *Frédéric-Guillaume*, sous la tutelle du feu Roi *Georges IV*, alors Prince Régent de la Grande-Bretagne et d'Irlande; prend les rênes du Gouvernement le 30 Octobre 1823; quitte le duché par suite des troubles du 7 septembre 1830; et le gouvernement passe aux mains de son frère puîné. Voy. *plus haut.*

Grand'-Tante du Duc.

Elisabeth-Christine-Ulrique, née 8 Novembre 1746; mariée 14 Juillet 1765, au Prince royal, depuis Roi de Prusse, *Frédéric-Guillaume II*; séparée en 1769; veuve 16 Novembre 1797.

NASSAU.

GUILLAUME (*George-Auguste-Henri Belgique*), né 14 Juin 1792; Duc de Nassau, succède à son père, le Prince Frédéric-Guillaume de la ligne de Nassau-Weilbourg, 9 Janvier 1816, et par la mort du Duc Frédéric-Auguste, dernier Prince de la ligne de Nassau-Usingen, le 24 Mars 1816, à la souveraineté de tous les pays de la branche aînée de la maison de Nassau, qui formaient déjà un duché depuis 1816; veuf 7 Avril 1825 de *Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie-Alexandrine*, fille de Frédéric, Duc de Saxe-Altenbourg; marié en secondes noces, 23 Avril 1829, à
PAULINE-FRÉDÉRIQUE-MARIE, née 25 Févr. 1810, fille du Prince Paul de Wurtemberg.

Du premier mariage:

Adolphe-Guillaume-Charles-Auguste-Frédéric, né 24 Juillet 1817, Prince héréditaire.
Thérèse-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle-Charlotte, née 17 Avril 1815.
Maurice-Guillaume-Auguste-Charles-Henri, né 21 Novembre 1820.
Marie-Wilhelmine-Frédérique-Elisabeth, née 29 Janvier 1825.

Du second mariage.

Hélène-Wilhelmine-Henriette-Pauline-Marie-Anne, né 13 Août 1831.

Frère du Duc.

Férdéric-Guillaume, né 15 Décembre 1799.

Tantes du Prince régnant.

Wilhelmine-Louise, née 28 Septembre 1765, Princesse douairière de Reuss-Greitz.
Amélie-Charlotte-Wilhelmine-Louise, née 6 Août 1776; veuve 22 Avril 1812, de *Victor-Charles-Frédéric*, Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg.
Henriette, née 23 Avril 1780; veuve du Duc Louis de Wurtemberg.

Princesses de Nassau-Usingen (*Branche éteinte dans les mâles*).

Auguste-Amélie, née 30 Décembre 1778, fille du feu Duc Frédéric-Auguste, dernier Prince de Nassau-Usingen, mort 24 Mars 1816, et de Louise, née Princesse de Waldeck, morte 17 Novembre 1816; mariée, 2 août 1804, à *Louis-Guillaume*, Prince de Hesse-Hombourg; séparée en 1805.

Louise-Henriette-Caroline, née 14 Juin 1763, fille du feu Prince Charles-Guillaume, frère du feu Duc Frédéric-Auguste, et de feue Caroline-Félicité, née Comtesse de Linange-Heidesheim.

Princesse de Nassau-Saarbruck (*branche éteinte dans les mâles*).

Marie-Françoise Maximilienne, née 2 Novembre 1761, Princesse de Montbarey; veuve 27 Avril 1797, de *Henri-Louis-Charles-Albert*, dernier Prince de Nassau-Saarbruck.

Nassau-Orange. Voyez Pays-Bas.

Saxe-Altenbourg (*ci-devant Hildbourghausen*).

FRÉDÉRIC, né 29 Avril 1763, succède à son père le Duc Ernest-Frédéric-Charles 22 Septembre 1780 dans le duché de Saxe-Hildbourghausen, prend le titre de Duc de Saxe-Altenbourg, par convention du 12 Novembre 1826; veuf 14 Mai 1818, de *Charlotte-Georgine-Louise-Frédérique*; fille de feu Charles-Louis, Duc de Mecklenbourg-Strélitz.

De ce mariage :

Joseph-Ernest-Georges-Charles-Frédéric, né 27 Août 1789, Prince héréditaire; marié 24 Avril 1817, à *Louise-Amélie-Wilhelmine-Philippine*, née 28 Juin 1799, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, duc de Wurtemberg. *De ce mariage :*

Alexandrine-Marie-Wilhelmine-Catherine-Charlotte-Thérèse-Henriette-Louise-Pauline-Elise-Frédérique-Georgine, née 15 Avril 1818.

Henriette-Frédérique-Thérèse-Elisabeth, née 9 Octobre 1825.

Elisabeth-Pauline-Alexandrine, née 26 Mars 1826.

Alexandrine-Frédérique-Henriette-Pauline-Marianne-Elisabeth, né 18 Juillet 1830.

Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse, née 17 Juin 1787. Voyez Wurtemberg.

Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie, née 8 Juillet 1792, Reine de Bavière. Voyez Bavière.

Georges-Charles-Frédéric, né 24 Juillet 1796; marié 7 Octobre 1825 à *Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Catherine*, née 31 Mars 1803, petite-fille de Frédéric-François, Grand-Duc de Mecklenbourg-Schwérin. *De ce mariage :*

Ernest-Frédéric-Paul-Georges-Nicole, né le 16 Septembre 1826.

Albert-Auguste-Frédéric-Charles-Louis-Antoine-Alexandre-Gustave-Bernard-Edouard, né 31 Octobre 1829.

Maurice-François-Frédéric-Constant-Alexandre-Henri-Auguste-Charles-Albert; né 24 Octobre 1829.

Frédéric-Guillaume-Charles-Louis-Georges, né 4 Octobre 1801.

Edouard-Charles-Guillaume-Chrétien, né 3 Juillet 1804.

Saxe-Cobourg et Gotha.

ERNEST (*Antoine-Charles-Louis*), né 2 Janvier 1784, succède à son père, le Duc François de Saxe-Saalfeld-Cobourg, 9 Déc. 1806, et, à la mort de Frédéric IV, avec qui s'est éteinte, dans les mâles, la ligne de Saxe-Gotha-Altenbourg, prend le titre de Duc de Saxe-Cobourg et Gotha 12 Novembre 1826; marié 31 Juillet 1817, à *Dorothée-Louise-Pauline-Charlotte-Frédérique-Auguste*, née 21 Décembre 1800, du premier mariage d'Auguste, avant-dernier Duc de Saxe-Gotha-Altenbourg, avec Louise-Charlotte, Princesse de Mecklenbourg-Strélitz; séparés 31 mars 1826; fiancé à

Antoinette-Frédérique-Auguste-Marie-Anne, Princesse de Wurtemberg, née 17 septembre 1799.

Du premier mariage :

Ernest-Auguste-Charles-Jean-Léopold-Alexandre-Edouard, né 21 Juin 1818, Pr. hérédit.

Albert-François-Auguste-Charles-Emmanuel, né 26 Août 1819.

Frères et Sœurs du Duc.

Sophie-Frédérique-Caroline-Louise, née 19 Août 1778; mariée 22 Février 1804, au Comte *Emmanuel de Mensdorf*.

Julienne-Henriette-Ulrique, actuellement *Anna-Féodorowna*, née 23 Septembre 1781; veuve le 27 Juin 1831 du Grand-Duc *Constantin* de Russie, dont elle était séparée 20 Mars 1820.

Ferdinand-Georges-Auguste, né 28 Mars 1785; marié 2 Janv. 1816, à *Marie-Antoinette-Gabrielle*, née 2 Juillet 1797, fille du Pr. François-Joseph de Kohary. *De ce mariage :*

Ferdinand-Auguste-François-Antoine, né 29 Octobre 1816.
Auguste-Louis-Victor, né 13 Juin 1818.
Victoire-Auguste-Antoinette, née 14 Février 1822.
Léopold-François-Jules, né 31 Janvier 1824.

Marie-Louise-Victoire, née 17 Août 1786, veuve en premières noces du Prince *Enrich de Linange*. Voyez GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.
Léopold-Georges-Chrétien-Frédéric, né 16 Déc. 1790; Roi des Belges. Voy. BELGIQUE.
Princesses de Saxe-Gotha-Altenbourg (*branche éteinte dans les mâles avec* Frédéric IV, 11 *Février* 1825).

Caroline-Amélie, née 11 Juillet 1771, Duchesse Douairière, sœur de Guillaume Ier, Electeur de Hesse, veuve 17 Mai 1822 d'*Emile-Léopold-Auguste*, dernier Duc de Saxe-Gotha.
Dorothée-Louise-Pauline-Charlotte-Frédérique-Auguste, Comtesse de Pölzig et Baiersdorf, fille du Duc Auguste de Saxe-Gotha-Altenbourg; mariée 31 Juillet 1817, au Duc *Ernest* de Saxe-Cobourg-Gotha, séparée 31 Mars 1826.

SAXE-MEINUNGEN.

BERNARD (*Erich-Freund*), né 17 Déc. 1803; Duc de Saxe-Meinungen, succède à son père, le Duc Georges, 24 Déc. 1803, sous la tutelle de sa mère, prend lui-même les rênes du gouvernement le 17 Déc. 1821, et, par convention du 12 Nov. 1826, succède à la principauté de Hildbourghausen-Saalfeld, etc., marié 23 Mars 1825, à
MARIE-FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-CHRISTINE, née 6 Sept. 1804, fille de Guillaume II, Electeur de Hesse-Cassel.

De ce mariage :

Georges, né 2 Avril 1826, Prince héréditaire.

Sœurs du Duc.

Adélaïde-Amélie-Louise, née 13 Août 1792, Reine de la Grande-Bretagne. Voyez GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.
Ida, née 25 Juin 1794. Voyez SAXE-WEIMAR.

Mère du Duc.

Louise-Eléonore de Hohenlohe-Langenbourg, née 11 Août 1763, veuve 24 Décembre 1823 du Duc *Georges*, père du Prince régnant.

Tante du Duc.

Louise, veuve du Duc Auguste-Frédéric-Charles, oncle du Duc Bernard. Voyez WURTEMBERG.

ANHALT-DESSAU.

LÉOPOLD (*Frédéric*), né 1er Octobre 1794, duc d'Anhalt-Dessau, succède à son grand-père, le Duc Léopold-Frédéric-François, 9 Août 1817; marié 18 Avril 1818, à
FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-LOUISE-AMÉLIE, née 30 Sept. 1796, fille de feu le Prince Frédéric-Louis-Charles, frère de Guillaume III, roi de Prusse.

De ce mariage :

Léopold-Frédéric-François-Nicole, né 29 Avril 1831, Prince héréditaire.
Frédérique-Amélie-Agnès, née 24 Juin 1824.

Frères et Sœurs du Duc.

Amélie-Auguste, née 18 Août 1793. Voyez *Schwarzbourg-Roudolstadt*.
Georges-Bernard, né 21 Février 1796; veuf en premières noces 14 Janvier 1829 de *Caroline-Auguste-Louise-Amélie*, née 4 Avril 1804, fille de feu Charles-Gunther, Prince de Schwarzbourg-Roudolstadt; marié en secondes noces, 4 Octobre 1831 (en mariage morganatique), à *Thérèse d'Ermannsdorf*, nommée depuis Comtesse de Reina.

Du premier mariage :

Louise, née 22 Juin 1826.
Louise-Frédérique, née 1er Mars 1798. Voyez *Hesse-Hombourg*.
Frédéric-Auguste, né 23 Septembre 1799.
Guillaume-Woldemar, né 29 Mai 1807.

Mère du Duc régnant.

Christiane-Amélie, née 29 Juin 1774, fille de feu Frédéric-Louis-Guillaume-Chrétien, Landgr. de Hesse-Hombourg; veuve 27 Mai 1814, de *Frédéric*, Prince héréditaire.

ANHALT-BERNBOURG.

ALEXIS (*Frédéric-Chrétien*), né 12 Juin 1767, Duc d'Anhalt-Bernbourg, succède à son père le Prince Frédéric-Albert, le 9 Avril 1796; marié 29 Novembre 1794, à *Marie-Frédérique*, fille de feu Guillaume I, Electeur de Hesse-Cassel née 14 Septembre 1768; séparés au mois d'Août 1817.

De ce mariage :

Alexandre-Charles, né 2 Mars 1805, Prince héréditaire.
Wilhelmine-Louise, née 30 Octobre 1799, épouse du Pr. *Frédéric* de Prusse. V. PRUSSE.

Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg (branche éteinte dans les mâles).

Amélie-Charlotte-Wilhelmine-Louise, fille du Prince Charles de Nassau-Weilbourg, née 6 Août 1776, veuve 22 Avril 1812 de *Victor-Charles-Frédéric*, dernier Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg. *De ce mariage :*

Emma, Princesse régnante de Waldeck.

ANHALT-COETHEN.

HENRI, né 30 Juil. 1778; Duc d'Anhalt-Coethen, succède à son frère, le Duc *Frédéric-Ferdinand*, le 23 Août 1830; marié 18 Mai 1819, à

AUGUSTA-FRÉDÉRIQUE-ESPÉRANCE, née 4 Août 1794, fille de Henri XLIV, Prince de Reuss-Koesteritz, 2e branche.

Frère du Duc.

Louis, né 16 Août 1785.

Belle-Sœur du Duc.

Julie, née 4 Janvier 1793, Comtesse de Brandebourg; veuve 23 Août 1830 de Frédéric-Ferdinand, Duc d'Anhalt-Coethen.

SCHWARZBOURG-ROUDOLSTADT.

FRÉDÉRIC (*Gunther*), né 6 Novembre 1793, Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, succède à son père, 28 Avril 1807, sous la tutelle de sa mère; prend lui-même les rênes du gouvernement, 6 Novembre 1814; marié 15 Avril 1816, à

AMÉLIE-AUGUSTE, née 18 Août 1793, sœur de Léopold-Frédéric, Duc rég. d'Anhalt-Dessau.

De ce mariage :

Gunther, né 5 Novembre 1821, Prince héréditaire.
Gustave, né 7 Janvier 1828.

Frère et Sœur du Prince régnant.

Thècla, née 23 Février 1795; mariée 11 Avril 1817 au Prince *Otton-Victor* de Schoenbourg-Waldenbourg, né 1er Mars 1785.
Albert, né 30 Avril 1798; marié 26 Juillet 1827, à la Princesse *Auguste-Louise-Thérèse-Mathilde* de Solms-Braunfels, née 26 Juillet 1804.

Mère du Prince régnant.

Caroline-Louise, née 26 Août 1771, sœur de Frédéric-Joseph, Landgrave actuel de Hesse-Hombourg; veuve 28 Avril 1807 du Prince *Louis-Frédéric*.

Tante du Prince.

Louise-Ulrique, née 26 Oct. 1772, sœur de Frédéric-Joseph, Landgr. de Hesse-Hombourg, veuve 4 Fév. 1825, du Pr. Charles-Gunther, oncle du Duc régnant. *De ce mariage :*

François-Frédéric-Charles-Adolphe, né 27 Septembre 1801.
Caroline-Auguste-Louise-Amélie, née 4 Avril 1804. Voyez *Anhalt-Dessau*.
Marie-Guillaume-Frédéric, né 31 Mai 1806.
Marie-Caroline-Irène, épouse du Prince héréditaire de Schwarzbourg-Sondershausen.

Cousine du Prince.

Wilhelmine-Frédérique-Caroline, Princesse régnante de Schwarzbourg-Sondershausen. Voyez *Schwarzbourg-Sondershausen*.

SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN.

GUNTHER (*Frédéric-Charles*), né 5 Déc. 1760, Pr. de Schwarzbourg-Sondershausen, succède à son père, le Pr. Chrétien-Gunther, 14 Oct. 1794; marié 23 Juin 1799, à

WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE, née 21 Janvier 1774, fille du feu Prince Frédéric-Charles-Gunther de Schwarzbourg-Roudolstadt.

De ce mariage :

Gunther-Frédéric-Charles, né 24 Sept. 1801, Prince héréditaire ; marié 12 Mars 1827, à *Marie-Caroline-Irène* de Schwarzbourg-Roudolstadt, née 4 Avril 1809. *De ce mariage :*

Gunther-Alexandre, né 18 Février 1828.
Elisabeth-Caroline-Louise, né 22 Mars 1829.
Charles-Gunther, né 7 Août 1830.
Gunther-Léopold, né 2 juillet 1831.

Emilie-Frédérique-Caroline, née 23 Avril 1800. Voyez *Lippe-Detmold*.

Frères du Prince régnant.

Gunther-Albert-Auguste, né 6 Septembre 1767.
Jean-Charles-Gunther, né 24 Juin 1772 ; marié 5 Juillet 1811, à *Guntherine-Frédérique-Charlotte-Albertine*, née 24 Juillet 1791, fille du feu Prince Charles-Frédéric de la même maison. *De ce mariage :*

Louise-Frédérique-Albertine-Pauline, née 12 Mars 1813.
Charlotte-Frédérique-Amélie-Albertine, née 7 Septembre 1816.

Cousines du Prince régnant.

Albertine-Charlotte-Auguste, Princesse douairière de Waldeck. Voyez WALDECK.
Guntherine-Frédérique-Charlotte-Albertine, épouse du Prince *Charles* de cette maison. Voyez plus haut.

HOHENZOLLERN-HECHINGEN.

FRÉDÉRIC (*Hermann-Othon*), né 22 Juillet 1776; Prince de Hohenzollern-Hechingen, succède à son père, le Prince Hermann-Frédéric-Otton, 2 Novembre 1810 ; marié 26 Avril 1800, à

MARIE-LOUISE-PAULINE, fille du Duc Pierre de Courlande et Sagan, née 19 Fév. 1782.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume-Hermann-Constantin, né 16 Février 1801, Prince héréditaire ; marié 22 Mai 1826, à *Eugénie-Napoléone*, née 23 Décembre 1808, fille du feu Prince Eugène de Beauharnais, Duc de Leuchtenberg.

Sœur consanguine du Prince régnant.

(Issue du 1er mariage du Prince Hermann-Frédéric-Othon avec Louise-Julie-Constance, Comtesse de Mérode-Westerloo.)

Louise-Julie-Constance, née 1er Novembre 1774 ; mariée au Baron Heer du Bourg.

Sœurs consanguines du Prince régnant.

(Issues du 3e mariage du même Prince Hermann-Frédéric-Othon et de Marie-Monique, Comtesse de Waldbourg-Zeil-Wurzach.)

Maximilienne-Antoinette, née 30 Novembre 1787 ; mariée 17 Mai 1817, à *Clément-Joseph*, Comte de Lodron.
Joséphine, née 30 Novembre 1790 ; mariée 31 Août 1811, à *Ladislas*, Comte de Festetics de Tolna.

Oncle et Tante du Prince.

Frédéric-François-Xavier, né 21 Mai 1757 ; marié 22 Janvier 1787, à *Marie-Thérèse*, née 24 Juin 1765, Comtesse de Wildenstein et Kahlsdorf. *De ce mariage :*

Frédéric-François-Antoine, né 3 Novembre 1790.
Frédérique-Julie, née 27 Mars 1792.
Frédérique-Joséphine, née 7 Juillet 1795 ; mariée 2 Janvier 1826 à Félix de Lilien, Baron de Bourg-Feistritz.

Félicité-Thérèse, née 18 Décembre 1763, mariée au Comte de Hoen de Neufchâteau.

Enfans du Grand-Oncle le Prince *Frédéric-Antoine*, mort le 26 Février 1812.

Joseph-Guillaume, né 20 Mars 1776, Evêque de Varmie.
Caroline, née Baronne de Veyher ; veuve du prince *Hermann*, 6 Novembre 1827. *De ce mariage :*

Caroline-Ernestine-Ida, né 9 Janvier 1808.

HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN.

ANTOINE (*Charles-Frédéric*), né 20 Fév. 1785; Prince de Hohenzollern-Sigmaringen, succède à son père le Prince Antoine-Aloys 17 Oct. 1831; marié 4 Février 1808, à ANTOINETTE-MURAT, née 5 Janvier 1793.

De ce mariage :

Charles-Antoine-Joachim-Zéphirin-Frédéric-Meinrad, né 7 Sept. 1811, Prince héréditaire.
Annonciade-Caroline-Joachime-Antoinette-Amélie, née 6 Juin 1810.
Amélie-Antoinette-Caroline-Adrienne, née 30 Avril 1815.
Frédérique-Wilhelmine, née 24 Mars 1820.

Mère du Prince.

Amélie-Zéphirine de Salm-Kyrbourg, née 6 Mars 1760, Princesse douairière; veuve 17 Octobre 1831, du Prince *Antoine-Aloys-Meinrad-François*.

Tante du Prince.

Marie-Crescente-Anne-Jeanne-Françoise, née 24 Juillet 1766, épouse de *François-Xavier*, Comte de Treuberg.

LIECHTENSTEIN.

JEAN-JOSEPH, né 26 Janvier 1760; Duc de Troppau et Jægerndorf, Prince de Liechtenstein, succède à son père Aloys-Joseph, 24 Mars 1805; marié 12 Avril 1792, à JOSÉPHINE-SOPHIE, sœur du Landgrave Frédéric de Furstenberg-Weytra, née 20 Juin 1776.

De ce mariage :

Aloys-Marie-Joseph, né 25 mai 1796, Prince héréditaire; marié 8 août 1831 à *Françoise de Paule*, née 8 août 1813, Comtesse de Kinsky.
Marie-Sophie, née 5 Septembre 1798; mariée 4 Août 1817, au Comte Vincent Esterhazy de Galantha.
Marie-Joséphine, née 11 Janvier 1800.
François-de-Paule-Joachim, né 25 Février 1802.
Charles-Jean-Népomucène-Antoine, né 14 Juin 1803.
Henriette, née 1er Avril 1806; marié 1er Octobre 1825 au Comte Joseph Huniady.
Frédéric, né 21 Septembre 1807.
Edouard-François-Louis, né 22 Février 1809.
Auguste-Ignace, né 22 Avril 1810.
Ida-Léopoldine-Sophie-Marie-Joséphine-Françoise, née 12 Sept. 1811; mariée au Pr. de Paar.
Rodolphe, né 5 Octobre 1816.

Sœur du Prince.

Marie-Joséphine-Hermenégilde, née 13 Avril 1768; mariée à *Nicolas*, Prince d'Esterhazy de Galantha.

Enfant de l'oncle, le Prince Charles-Borromée-Joseph, mort 21 Fév. 1789.

Marie-Joséphine-Éléonore, née 6 Décembre 1763; mariée 29 Janvier 1782, à *Jean-Népomucène-Ernest*, Comte de Harrach; veuve 11 Avril 1829.

Belle-Sœur du Prince.

Caroline-Engelberte-Félicité, née 13 Novembre 1768, Comtesse de Manderscheid-Blankenhayn, veuve 24 Mars 1805 du Prince *Aloys-Joseph* de Liechtenstein.

WALDECK.

GEORGES (*Frédéric-Henri*), né 20 Septembre 1789, Prince de Waldeck et Pyrmont, succède à son père, le Prince *Georges*, 9 Septembre 1813; marié 26 Juin 1823, à EMMA, née 20 Mai 1802, fille de feu Victor-Charles-Frédéric, dernier Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg. *De ce mariage* :

Georges-Victor, né 13 Janvier 1831, Prince héréditaire.
Auguste-Amélie-Ida, née 21 Juillet 1824, Abbesse du chapitre de Schaaken.
Herminie, née 29 Septembre 1827.

Freres et Sœurs du Prince regnant.

Ida-Caroline-Louise. Voyez *Schoumbourg-Lippe*.
Charles-Chrétien, né 12 Avril 1803.
Hermann-Othon-Chrétien, né 12 Octobre 1809.

Mère du Prince régnant.

Albertine-Charlotte-Auguste, née 1er Fév. 1768; fille du feu Prince Auguste de Schwarzbourg-Sondershausen, Douairiere; veuve 9 Septembre 1813, du Prince *Georges.*

Branche cadette des Comtes de Waldeck.

Charles, né 17 Novembre 1778, Comte de Waldeck-Pyrmont et Limpourg; marié 25 Avril 1819 à la Comtesse *Caroline*, fille du Baron Schilling de Canstadt, née 2 Février 1798. *De ce mariage :*

Caroline-Mathilde-Emma-Charlotte-Chrétienne-Louise, nee 23 Juin 1826.
Agnès-Ferdinande-Frédérique-Louise-Caroline, né 23 Juillet 1827.

Belle-Sœur du Prince.

Amélie-Charlotte-Auguste-Wirths, née 7 Septembre 1785, veuve 18 Juin 1826 du Comte *Georges,* Prince de Waldeck-Limpourg, frère du Comte actuel.

Reuss (Branche aînée). — *Reuss-Greitz.*

HENRI XIX, né 1er Mars 1790; Pr. de Reuss-Greitz 29 Janv. 1817, marié 7 Janv. 1822, à Gasparine, née 8 Août 1800, Princesse de Rohan-Rochefort et Montauban. *De ce mariage :*

Louise-Caroline, née 3 Décembre 1822.
Elisabeth-Henriette, née 23 Mars 1824.

Frère et Mère du Prince régnant.

Henri XX, né 29 Juin 1794.
Wilhelmine-Louise, née 28 Septembre 1765, fille de feu le Prince Charles de Nassau-Weilbourg; veuve 29 Janvier 1817, du Prince Henri XIII.

Reuss (Branche cadette). — *Reuss-Schleitz.*

HENRI LXII, ne 31 mai 1785, Prince de Reuss-Schleitz 17 Avril 1818.

Frère et Sœur du Prince.

Chrétienne-Philippine-Louise, née 9 Septembre 1781.
Henri LXVII, né 20 Octobre 1789; marié 18 Avril 1820, à *Sophie-Adélaïde Henriette,* née 28 mai 1800, sœur du Prince actuel de Reuss-Ebersdorf. *De ce mariage :*
Henri V, né 4 Décembre 1821.
Anne-Caroline-Louise-Adélaïde, née 16 Décembre 1822.
Marie-Elisabeth-Henriette-Adélaïde, née 8 Juin 1824.
Henri XIV, né 28 mai 1832.

Mère du Prince.

Caroline-Henriette, nee 11 Juin 1761, Princesse de Hohenlohe-Kirchberg; veuve 17 Avril 1818, de Henri LXII.

Reuss-Lobenstein-Ebersdorf (2e rameau de la seconde branche).

HENRI LXXII, né 27 Mars 1797; Prince de Reuss-Ebersdorf 10 Juillet 1822.

Sœurs du Prince.

Caroline Auguste-Louise, nee 27 Septembre 1792.
Sophie-Adélaïde-Henriette, née 28 Mai 1800. Voyez *Reuss-Schleitz.*

Tante du Prince.

Louise-Christine, née 2 Juin 1759, mère de Henri LXIV, Princesse douairière de Reuss-Schleitz-Koestritz.

Lippe. — *Lippe-Detmold.*

LÉOPOLD (*Paul-Alexandre*), né 6 Novembre 1796, Prince de la Lippe-Detmold, succede à son père le 4 Avril 1805, sous la tutelle de sa mère; prend lui-même les rênes du gouvernement 3 Juillet 1820; marié 25 Avril 1820, à

Emilie-Frédérique-Caroline, née 23 Avril 1800, fille de Gunther, Prince regnant de Schwarzbourg-Sondershausen. *De ce mariage :*

Paul-Frédéric-Emile-Léopold, né 1er Septembre 1821, Prince héréditaire
Christine-Louise-Auguste-Charlotte, née 9 Nov. 1822, Abbesse de Cappel et Lemgo.
Gunther-Frédéric-Woldemar, né 18 Avril 1824.
Marie-Caroline-Frédérique, née 1er Décembre 1825.
Paul-Alexandre-Frédéric, né 18 Octobre 1827.

Hermann-Emile, né 24 Juillet 1829.
Charles-Alexandre, né 16 Janvier 1831.

Frère du Prince.

Frédéric-Albert-Auguste, né 8 décembre 1797.

Grand' Tante du Prince.

Emile-Louise, née 10 Décembre 1764, Comtesse d'Ysembourg-Philippseich; veuve 31 Août 1800 du Comte *Louis-Henri-Adolphe*, frère du grand-père du Prince.

Schaumbourg-Lippe.

GEORGES-GUILLAUME, né 20 Déc. 1784, Prince de la Schaumbourg-Lippe, 13 février 1787; marié 23 Juin 1816, à

Ida-Caroline-Louise, née 26 Septembre 1796, sœur de Georges-Frédéric-Henri, Prince régnant de Waldeck. *De ce mariage:*

Adolphe-Georges, né 1er Août 1817, Prince héréditaire.
Mathilde-Augustine-Wilhelmine-Caroline, née 11 Septembre 1818.
Adélaïde-Christine-Julie-Charlotte, née 9 Mars 1821.
Ida-Marie-Auguste-Frédérique, née 26 Mai 1824.

Sœurs du Prince.

Wilhelmine-Charlotte, née 18 Mai 1783; mariée, 7 Novembre 1814, à *Ernest-Frédéric*, Comte de Munster, Ministre-d'Etat du royaume de Hanovre, né 1er Mars 1766.
Caroline-Louise, née 29 Novembre 1786.

RÉPUBLIQUES.

BOLIVIA.

M. le général SANTA-CRUX, Président.

CHILI.

M. le général D. Joachim PRIETO, Président.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE-CENTRALE.

M. le général François MORAZAN, Président.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE-SEPTENTRIONALE.

M. le général JACKSON, élu Président.

ÉTATS-UNIS MEXICAINS.

M. le général Antoine-Lopez DE SANTA-ANNA, Président.

HAÏTI.

M. Jean-Pierre BOYER, Président.

PÉROU.

M. le grand-maréchal Augustin GAMARRA, Président.

PROVINCES-UNIES DE RIO DE LA PLATA.

M. le général ROSAS, Gouverneur de la province de Buénos-Ayres, chargé du pouvoir exécutif.

SUISSE.

M. HESS, Bourgmestre du canton de Zurich, Président du Directoire fédéral pour l'année 1833, à Zurich.

URUGUAY.

M. le général LAVALLEJA, Président.

SECTION II.

CARDINAUX COMPOSANT LE SACRÉ COLLÉGE.

CARDINAUX-ÉVÊQUES.

Création de Pie VII.

1801. Barthelemi Pacca, né à *Benevent*, 25 décembre 1756.
1803. Pierre-François Galeffi, né à *Cesena*, 27 octobre 1770.
1816. Emmanuel de Gregorio, *Napolitain*, né 18 décembre 1758.
1823. Joseph-François Falza Cappa, né à *Corneto*, 7 avril 1767.
1823. Charles-Marie Pedicini, né à *Benevent*, 2 novembre 1769.

Création de Grégoire XVI.

1833. Charles Odescalchi, né à *Rome*, 5 mars 1785.

CARDINAUX-PRÊTRES.

Création de Pie VII.

1801. César Brancadoro, né à *Fermo*, 18 août 1755.
1803. Joseph Fesch, né à *Ajaccio*, 3 janvier 1763.
1804. Charles Oppizzoni, né à *Milan*, 15 avril 1769.
1816. Joseph Morozzo, né à *Turin*, 12 mars 1758.
1816. Fabrice-Sceberas Testaferrata, né à *Malte*, 20 avril 1750.
1816. George Doria Pamphily, né à *Rome*, 17 novembre 1772.
1823. Antoine Pallotta, né à *Ferrare*, 23 février 2770.
1823. Hercule Dandini, né à *Rome*, 25 juillet 1759.
1823. Placide Zurla, né à *Lignano*, 2 avril 1769.

Création de Léon XII.

1824. Jean-Baptiste Bussi, né à *Viterbe*, le 26 janvier 1755.
1824. Charles-Gaetan Gaysruk, né à *Clagenfurt*, le 7 août 1769.
1824. Patrice Da Silva, né à *Leira*, le 15 octobre 1756.
1824. Pierre de Inguanzo Ribera, né à *Slanes*, *principauté des Asturies*, 29 décembre 1764.
1825. Gustave-Maximilien-Juste, Prince de Croy, né au *Vieux-Condé*, 12 septembre 1773.
1826. Louis Micara, né à *Frascati*, 12 octobre 1775.
1826. Antoine de Latil, né à *l'île Sainte-Marguerite*, 6 mars 1761.
1826. François-Xavier Cienfuegos, né à *Oviedo*, 14 mars 1766.
1826. Jacques Giustiniani, né à *Rome*, 29 décembre 1769.
1826. Vincent Macchi, né à *Montefiascone*, 31 août 1770.
1826. Jacques-Philippe Fransoni, né à *Genes*, 10 décembre 1775.
1826. Alexandre de Rudnay, né à *Szent-Reletsz*, 4 octobre 1760.
1826. Pierre Caprano, né à *Rome*, 28 février 1759.
1826. Benoît-Pierre Barberini, né à *Rome*, 22 octobre 1788.
1826. Jean-Antoine Benvenuti, né à *Sinigalia*, 16 mai 1765.
1827. Joachim-Jean-Xavier d'Isoard, né à *Aix* (*B.-du Rhône*), 23 octobre 1766.
1828. Antoine-Dominique Gamberini, né à *Imola*, 31 octobre 1760.

Création de Pie VIII.

1829. César-Nemerini-Pironi Gonzague, né à *Ancône*. . . . . 1768.
1830. Thomas Weld, né à *Londres*, 20 janvier 1773.
1830. Louis-François-Auguste de Rohan-Chabot, né à *Paris*, 29 février 1788.

Création de Grégoire XVI.

1831. Louis Lambruschini, né à *Gênes*, le 2 juin 1766.
1831. Joseph-Antoine Sala, né à *Rome*, le 27 octobre 1762.
1832. Alexandre Giustiniani, né à *Genes*, le 3 février 1778.
1832. François Tiberi, né à *Rieti*, le 4 janvier 1775.
1832. Hugues-Pierre Spinola, à *Genes*, le 29 juin 1791.
1832. Benoit Capelletti, né à *Rieti*, le 2 novembre 1764.
1832. Louis-Del Drago, né à *Rome*, le 20 juin 1776.
1832 François-Marie Pandolfi-Alberici, né à *Oroïète*, le 18 mars 1768.
1832. Joseph-Marie Velzi, né à *Côme*, le 8 mars 1767.
1833. François Serra-Cassano, né à *Naples*, le 21 février 1783.
1833. Laurent Mattei, né à *Rome*, le 29 mai 1748.
1833. Castruccio Castracane, né à *Urbin*, le 21 septembre 1779.

CARDINAUX-DIACRES.

Création de Pie VII.

1801 Joseph Albani, né à *Rome*, 13 septembre 1750.
1816. Jean Caccia Piatti, né à *Novare*, 8 mars 1751.
1817. Augustin Rivarola, né à *Genes*, 14 mars 1758.
1823. Antoine Frosini, né à *Modene*, 8 septembre 1751.
1823. Thomas-Riario Sforza, né à *Naples*, 8 janvier 1782.

Création de Léon XII.

1826. Thomas Bernetti, né à *Fermo*, 29 décembre 1779.
1828. Jean-François Marco y Catalan, né à *Bello*, 24 octobre 1771.

Création de Pie VIII.

1830. Dominique de Simone, né à *Benevent*, 29 novembre 1768.

Création de Grégoire XVI.

1832. Louis Gazzoli, né à *Terni*, le 18 mai 1774.
1832 Marius Mattei, né à *La Pergola*, en septembre 1792.

SECTION III.

Ambassadeurs et Ministres des Puissances étrangères résidant près le Roi. — Introducteur des Ambassadeurs.

AMBASSADEURS ET MINISTRES DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES,

Résidant près le Roi.

ÉTATS-ROMAINS. — Rue de Tournon, n. 12.

S. E. M. . . . . Nonce du St.-Siége.

M. l'Abbé Garibaldi, *Chargé d'Affaires.*

AUTRICHE. — Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 107.

S. E. M. le Cte Antoine d'Appony, *Ambassadeur.*

M. le Bon de Hugel, *Conseiller d'Ambassade.*
M. de Thom, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. de Schweiger, *second.*
M. le Cte Rodolphe d'Appony, *attaché à l'Ambassade.*
M. le Prince L. Odescalchi, *idem.*

BADE. — Rue Basse-du-Rempart, n. 18.

M. Gerstlacher, *Ministre résident.*

M. le Bon de Schweitzer, *Secrétaire de Légation.*

BAVIÈRE. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 33.

M. le Bon de Pfeffel, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*

M. de Schœpff, *Secrétaire de Légation.*

BELGIQUE. — Rue de la Chaussée-d'Antin, n. 7.

M. Le Hon (Charles), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*

M. Rogier (Firmin), *Secrétaire de Légation.*
M. le Bon Van-der-Straten-Ponthoz, *attaché à la Légation.*
M. Mosselman (Alfred), *idem.*

BRÉSIL. — Rue de Clichy, n. 27.

M. le Chev. Da Rocha, *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire.*

M. . . . . *Secrétaire de Légation.*
M. le Chev. de Sodré, *attaché à la Légation.*
M. Da Rocha (J. Maciel), *idem.*

CHILI. — Rue de Provence, n. 31.

M. de la Barra (Michel), *Chargé d'Affaires.*

M. de la Barra (Joseph), *attaché.*

DANEMARK. — Rue Chauchat, n. 2.

M. DE JUEL, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*

M. DE KOSS, *Secrétaire de Légation.*
M. le Cte DE LUCKNER, *attaché à la Légation.*
M. DE GREVENKOP-CASTENSCHIOLD, *idem.*
M. le Cte DE RANTZAN (Othon), *idem.*

DEUX-SICILES. — Rue du Fg.-Montmartre, n. 41.

M. . . . . *Ambassadeur.*
M. Versace (P.), *Chargé d'Affaires.*

ESPAGNE. — Rue de Clichy, n. 19.

S. E. M. . . . . *Ambassadeur.*
M. le Cte de Colombi, *Chargé d'Affaires.*

M. le Chev. DE BAZO, *Officier d'Ambassade.*
M. le Chev. D'ARNAO, *attaché à l'Ambassade.*
M. le Chev. DE RIVAS, *idem.*

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Rue de l'Université, n. 82.

M. RIVES, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire* (absent).

M. LEVETT-HARRIS, *Secrét. de Légation, chargé d'affaires.*
M. DUNSCOMB-BRADFORD, *attaché à la Légation.*

ÉTATS-UNIS MEXICAINS. — Rue Neuve-St.-Augustin, n. 50.

M. MURPHY (Thomas), *Chargé d'Affaires.*
M. Murphy (Joseph), *attaché.*

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE (GUATEMALA).

Rue

M. HERRERA (Prosper), *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE. — Rue du Faub.-St.-Honoré, n. 39.

M. le Vte GRANVILLE, *Ambassadeur extraordinaire.*

M. ASTON (Arthur), *Secrétaire d'Ambassade.*
M. ASHBURNHAM (Charles), *attaché à l'Ambassade.*
M. le Lieutenant-Colonel CARADOC (J. H.), *idem.*
M. CAMPBELL-SCARLETT (P.), *idem.*
Lord VANE (Harry), *idem.*
M. STEWART (George), *idem.*
M. HOWARD (Frédéric), *idem.*
M. LYTTON-BULWER (Henry), *idem.*

GRÈCE. — Rue de Miromesnil, n. 29.

M. le Prince MICHEL SOUTZO, *Envoyé extraord. et Ministre plénip.*

VILLES LIBRES ET ANSÉATIQUES DE HAMBOURG, BRÊME ET LUBECK, ET VILLE LIBRE DE FRANCFORT-SUR-LE-MEIN.

Rue Caumartin, n. 22.

M. RUMPFF, *Ministre Résident.*

HANOVRE. — Rue Tronchin, n. 17.

M. le Cte DE GROTE, *Envoyé extraord. et Ministre plénipotent.* (absent).
M. le Cte de Kielmansegge, *Chargé d'Affaires.*

HESSE-ÉLECTORALE. — Rue de Clichy, n. 9.

M. DE RIVIÈRE (Auguste), *Ministre Résident.*
M. DE RIVIÈRE (Edmond), *attaché à la Légation.*

HESSE-DARMSTADT. — Rue du Marché-d'Aguesseau, n. 2.

M. le Bon DE PAPPENHEIM (Emile), *Chargé d'Affaires.*

LUCQUES. — Rue de Clichy, n. 19.

M. le Cte DE COLOMBI, *Chargé d'Affaires,*

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN. — Rue de la Madeleine, n. 14.

M. DE OERTHLING, *Ministre Résident.*

MECKLENBOURG-STRÉLITZ, etc. — Rue Caumartin, n. 7.

M. WEYLAND, *Chargé d'Affaires.*

NASSAU. — Rue de la Ville-l'Evêque, n. 10 *bis.*

M. DE FABRICIUS, *Chargé d'Affaires.*

PARME. — Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 107.

S. E. M. le Cte D'APPONY, Ambassadeur d'Autriche, *Chargé des Affaires de Parme.* (Voyez AUTRICHE.)

PAYS-BAS. — Rue de la Ville-l'Evêque, n. 17.

M. le Bon FAGEL, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. DE FABRICIUS, *Conseiller de Légation.*

PORTUGAL. — Rue

M. . . . . .

PRUSSE. — Rue de Lille, n. 86.

M. le Bon DE WERTHER, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipot.*
M. BRASSIER DE SAINT-SIMON, *Conseiller de Légation.*
M. WEISKIRCH, *Secrétaire de Légation.*
M. le Bon DE CLER, *attaché à la Légation.*
M. le Bon DE WERTHER (Charles), *idem.*
M. COULON, *Secrétaire de la Chancellerie.*

RUSSIE. Rue des Champs-Elysées, n. 1.

S. E. M. le Cte POZZO DI BORGO, *Ambassadeur extraordinaire.*
M. le Cte MÉDEM, *Conseiller d'Ambassade.*
M. DE SPIES, *Secrétaire d'Ambassade.*
M. DE KISSÉLEFF, *idem.*
M. DE TOLSTOY, *idem.*
M. DE LABENSKY (Camille), *attaché à l'Ambassade.*
M. le Prince MESTCHERSKY, *idem.*

SARDAIGNE. — Rue Saint-Dominique, n. 69.

S. E. M. le Cte DE SALES, *Ambassadeur.*
M. le Bon DE BLONAY, *Conseiller d'Ambassade.*
M. NASI, Sous-Secrétaire-d'Etat, *attaché à l'Ambassade.*

SAXE (Royaume de). — Rue de la Pépinière, n. 21.

M. le B^on^ KŒNNERITZ, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotent.*

M. DE RIVIÈRE (Louis), *Conseiller de Légation.*

SAXE-WEIMAR.

M. WEYLAND, *Chargé d'Affaires.* Voyez MECKLENBOURG-STRELITZ.

SAXE (Maisons ducales).

M. . . . . *Chargé d'Affaires.*

SUÈDE ET NORWÈGE. — Rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 53.

M. le Cte DE LŒVENHIELM (Gustave), *Envoyé extr. et Ministre plénip.*

M. DE WAHRENDORFF, *Secrétaire de Légation.*

M. BJORKMAN, *idem.*

SUISSE. — Rue Neuve-des-Mathurins, n. 23

M. DE TSCHANN, *Chargé d'Affaires.*

TOSCANE. — Rue du Marché d'Aguesseau, n. 4.

M. le Commandeur BERLINGHIERI, *Ministre Résident.*

M. le Chev. DE PERUZZI, *Secrétaire d'Ambassade.*

TURQUIE.

M. . . . . *Chargé d'Affaires.*

WURTEMBERG. — Rue Neuve-des-Mathurins, n. 15.

M. le Cte DE MULINEN, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotent.*

M. le B^on^ DE HUGEL, *Secrétaire de Légation.*

M. le B^on^ DE PFEIL, *attaché à la Légation.*

INTRODUCTEUR DES AMBASSADEURS.

M. le Cte DE SAINT-MAURIS (Victor) ✻, rue de Lille, n. 82.

SECTION IV.

AMBASSADEURS ET MINISTRES FRANÇAIS,

Résidant près les Puissances étrangères.

AUTRICHE.

Résidence, Vienne.

M. le Mis DE SAINT-AULAIRE (O ✻), *Ambassadeur.*
M. le Cte DE LAROCHEFOUCAULD (Hipp.) ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. LUTTEROTH ✻, *second.*

BADE.

Résidence, Carlsruhe.

M. le Cte DE MORNAY ✻, *Ministre résident.*

BAVIÈRE.

Résidence, Munich.

M. le Cte DE VAUDREUIL (Alfred) ✻, *Envoyé extraord. et Min. plénipot.*
M. DE LANGSDORF ✻, *premier Secrétaire de Légation.*

BELGIQUE.

Résidence, Bruxelles.

M. le Cte FAŸ DE LATOUR-MAUBOURG (Septime) (O ✻), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. PÉRIER (Casimir), *Secrétaire de Légation.*
M. DROUIN DE LHUYS, *attaché.*

BRÉSIL.

Résidence, Rio-de-Janeïro.

M. le Cte DE SAINT-PRIEST (Alexis), *Envoyé extraord. et Min. plénipot.*
M. . . . . *Secrétaire de Légation.*
M. DE SARTIGES, *attaché.*
M. TAUNAY, *Chancelier.*

COLOMBIE.

M. le Cte D'ESTOURMEL ✻, *Ministre plénipotentiaire.*
M. LEMOINE, *Secrétaire de Légation.*

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

Résidence, Francfort.

M. le Bon ALLEYE DE CYPREY ✻, *Ministre plénipotentiaire.*
M. DE GROUCHY (Emm.) ✻, *Secrétaire de Légation.*
M. DE SALIGNAC-FÉNÉLON (Alfred), *attaché.*

DANEMARCK.

Résidence, Copenhague.

M. le Duc DE MONTEBELLO ✻, *Envoyé extraordinaire. et Min plénipot.*
M. DE MURAT ✻, *Secrétaire de Légation.*

DEUX-SICILES.

Résidence, Naples.

M. DURAND, Bon DE MAREUIL (G O ✻), *Ambassadeur.*
M. le Bon BILLING ✻, *Secrétaire d'Ambassade.*
M. HUMANN, *attaché.*
M. FOURCADE, *Chancelier.*

ESPAGNE.

Résidence, Madrid.

M. le Cte DE RAYNEVAL (G O ✻), *Ambassadeur.*
M. le Cte DE LA ROCHEFOUCAULD (Polydore) ✻, *premier Secrétaire de Légat.*
M. PÉRIER (Eugène), *second.*
M. LIGER, *Chancelier.*

ÉTATS ROMAINS.

Résidence, Rome.

M. le Mis FAŸ DE LA TOUR-MAUBOURG (G O ✻), *Ambassadeur.*
M. DE TALLENAY ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. le Bon DE BEUGNOT ✻, *second.*

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Résidence, Washington.

M. SERURIER (O ✻), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. PAGEOT, *Secrétaire de Légation.*

ÉTATS-UNIS MEXICAINS.

Résidence, Mexico.

M. le Bon DEFFAUDIS (O ✻), *Ministre plénipotentiaire.*
M. le Bon GROS ✻, *Secrétaire de Légation.*
M. LAINÉ DE VILLEVÊQUE, *Chancelier.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Résidence, Londres.

M. le Prince DE TALLEYRAND (G ✻), *Ambassadeur.*
M. DE BACOURT ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. SONTAG, *second.*

GRÈCE.

Résidence, Nauplie.

M. le Bon ROUEN (O ✻), *Ministre Résident.*

HANOVRE.

Résidence, Hanôvre.

M. MARTIN ✻, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotent.*

HESSE-ÉLECTORALE.

Résidence, Cassel.

M. DE CABRE ✻, *Ministre plénipotentiaire.*

HESSE-DARMSTADT ET DUCHÉ DE NASSAU.

Résidence, Darmstadt.

M. DE BUSSIÈRES (Edmond) ✻, *Chargé d'Affaires.*

DUCHÉ DE LUCQUES.

Résidence, Lucques.

M. le Bon DE TALLEYRAND (C ✻), *Ministre Résident.*

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN, MECKLEMBOURG-STRÉLITZ, OLDENBOURG, VILLES LIBRES ET ANSÉAT. DE HAMBOURG, BRÊME ET LUBECK.

Résidence, Hambourg.

M. BELLOCQ (O ✻), *Ministre Résident.*

PAYS-BAS.

Résidence, La Haye.

M. le Mis DE DALMATIE ✻, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénip.*
M. le Mis D'EYRAGUES ✻, *Secrétaire de Légation.*

PORTUGAL.

M. . . . . .

PRUSSE.

Résidence, Berlin.

M. BRESSON ✻, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. le Cte DE SERCEY ✻, *premier Secrétaire de Légation.*
M. ROUX DE ROCHELLE (Jules), *second.*

RUSSIE.

Résidence, Saint-Pétersbourg.

M. le Mal Mis MAISON (G ✻), *Ambassadeur.*
M. de LAGRENÉ ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. le Cte DE BÉARN, *second.*
M. VALADE ✻, *Chancelier.*

SARDAIGNE.

Résidence, Turin.

M. le Bon DE BARANTE (O ✻), *Ambassadeur.*
M. DE CHASTEAU ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*

SAXE.

Résidence, Dresde.

M. le Bon DE BOURGOING (O ✻), *Envoyé extraord. et Ministre plén.*
M. le Cte ROGER (Edmond) ✻, *Secrétaire de Légation.*

SUÈDE ET NORWÉGE.

Résidence, Stockholm.

M. le Mis DE SAINT-SIMON (G O ✻), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. BILLECOQ ✻, *Secrétaire de Légation.*

SUISSE.

Résidence, Berne.

M. le Vte DE RUMIGNY (C ✻), *Ambassadeur.*
M. le Bon DE BELLEVAL ✻, *premier Secrétaire.*
M. DE MONTIGNY, *Secrétaire-Interprète et Chancelier.*

TOSCANE.

Résidence, Florence.

M. le Bon DE TALLEYRAND (C ✻), *Ministre Résident.*

TURQUIE.

Résidence, Constantinople.

M. le Vice-Amiral Bon ROUSSIN (G O ✻), *Ambassadeur.*
M. le Bon BURIGNOT DE VARENNE ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. le Bon DE COHORN ✻, *second.*
M. CASTAGNE (A.), Consul honoraire, *Chancelier.*

WURTEMBERG.

Résidence, Stuttgardt.

M. le Vte DE FONTENAY ✻ *Envoyé extraordinaire et Ministre plénip.*
M. le Bon DE REINHART ✻, *Secrétaire de Légation*

SECTION V.

DIÈTE GERMANIQUE, RÉGENCES

ET MINISTRES DE CABINETS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES.

AUTRICHE.

S. A. le Pr. DE METTERNICH, *Chanc. de Cour et d'Et., Min. des aff. étrang.*
M. le Cte MITROWSKY, *Ministre de l'intérieur.*
M. le Cte REVITZKY, *Chancelier de Hongrie.*
M. le Cte KLEBELSBERG, *Ministre des finances.*
M. le Bon SECHTIG, *Président du département suprême de justice.*
M. le Cte HARDEGG, *Président du Conseil aulique de guerre.*
M. le Cte SEDLUITZKY, *Président du département de la Police.*

BADE.

M. le Bon DE REITZENSTEIN, *Ministre d'Etat, Président du Conseil.*
M. le Bon DE TURCKHEIM, *Ministre des Affaires étrangères.*
M. DE BŒCKH, *Ministre des finances.*
M. GULAT DE WELLENBURG, *Cons.-d'Et., Chef du départ. de la justice.*
M. WINTER, *Cons.-d'Etat, Chef du département de l'intérieur.*
M. le Bon DE SCHÆFFER, *Lieut.-gén., Chef du département de la guerre.*
M. JOLY, *Conseiller d'Etat,*
M. le Bon DE WEILER, *idem,* } *Membres du Conseil.*

BAVIÈRE.

M. le Mal Prince DE WREDE, *Ministre du Cabinet, sans département.*
M. le Major-Général DE WEINRICH, *Ministre de la guerre.*
M. le Bon DE GISÉ, *Ministre de la maison royale et des affaires étrang.*
M. le Prince D'OETTINGUEN-WALLERSTEIN, *Ministre de l'intérieur.*
M. DE MIEG, *Ministre des finances.*
M. le Bon DE SCHRENCK, *Ministre de la justice.*

BELGIQUE.

M. RAIKEM (J.), *Ministre de la justice.*
M. le Chev. DE THEUX DE MEYLAND, *Ministre de l'intérieur.*
M. DE MUELENAERE, *Ministre des affaires étrangères.*
M. DE BROUCKÈRE (Ch.), *Ministre de la guerre.*
M. COGHEN, *Ministre des finances.*

BRÊME (ville libre).

M. SMIDT (J.), *Chef du départ. des aff. étrang.*
M. GROENING (H.),
M. NONNEN (S. H.),
M. DUNTZE (Michel), } *Bourgmestres.*
M. GROENING (A. G. B.),
M. IKEN (A. F. A.), } *Syndics.*

BRÉSIL.

Régence.

Dom Francisco de Lima e Silva.
Dom Joze da Costa Carvalho.
Dom João Braulio Moniz.

Ministère.

Dom Bento da Silva-Lisboa, *Ministre des affaires étrangères.*
Dom Pereirro de Campos Vergueiro (Nicolao), *Ministre de l'intérieur, et* provisoirement, *Ministre des finances.*
Dom Leao (Honorio-Hermeto-Carneiro), *Ministre de la justice et des affaires ecclésiastiques.*
Dom Ferreiro de Brito (Antero-Jozé), *Ministre de la guerre.*
Dom Torres (Joaquim-Jozé-Rodrigues), *Ministre de la marine.*

BRUNSWICK.

Dom de Veltheim,
Dom de Schleinitz,
Dom Schulz,
} *Memb. composant le Min. d'Etat, agissant collect.*

CHILI.

Don Joaquin Focornal, *Ministre de l'Intérieur et des relations extér.*
Don Manuel Rengifo, *Ministre des Finances.*
N. . . . . *Ministre de la Guerre et de la Marine.*

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

DIÈTE.

Président.

M. le Cte de Munch-Bellinghausen, *Conseiller intime actuel d'Autriche, Ministre plénipotentiaire d'Autriche à la Diète.*

ENVOYÉS A LA DIÈTE.

Autriche	M. le Cte de Munch-Bellinghausen (*Voy.* l'Envoyé Président).
Prusse	M. de Nagler.
Bavière	M. de Mieg.
Saxe (*Royaume de*)	M. le Bon de Manteuffel.
Hanovre	M. le Conseiller intime du Cabinet, baron de Stralenheim.
Würtemberg	M. le Bon de Trott.
Bade	M. le Bon de Blittersdorff.
Hesse-Électorale	M. le Cons. intime de Riess de Scheuernschloss.
Hesse (*Grand-Duché*)	M. le Bon de Gruben.
Holstein	M. le Bon de Pechlin.
Luxembourg	M. le Cte Hemricourt de Grunne
Saxe (Branche Ernestine)	M. le Cte de Beust.
Brunswick *Nassau*	M. le Bon Marschall de Ribtersein.
Mecklenbourg (les 2 Branches)	M. de Schacz.
Anhalt *Oldenbourg* *Schwarzbourg-Sondershausen* *Schwarzbourg-Roudolstaut*	M. de Both

Hohenzollern-Hechingen. . . .
Hohenzollern-Sigmaringen. . .
Reuss (les 2 Branches). . . . .
Liechtenstein. . . . . . } M. le Bon DE LEONHARDI.
Lippe-Schaumbourg. . . . . . .
Lippe-Detmold. . . . . . .
Waldeck. . . . . . .

Francfort. . . . . . | M. le Docteur DANZ.
Bréme. . . . . . | M. le Docteur SMIDT.
Lubeck. . . . . . | M. le Docteur CURTIUS.
Hambourg. . . . . . | M. SIEVEKING.

Directeur de la Chancellerie présidiale de la Diète germanique.

M. le Bon DE HANDEL, *Conseiller actuel aulique de l'Empereur d'Autriche.*

DANEMARK.

S. A. R. Mgr. le Prince CHRISTIAN FRÉDÉRIC DE DANEMARK.
M. DE KRABBE-CARISIUS, *Ministre d'Etat et des affaires étrangères.*
M. DE MŒSTING, *Ministre d'Etat.*
M. le Cte DE MOLTKE (Othon), *Min. d'Etat, Prés. de la chancell. allem.*
M. DE STEMANN, *Min. d'Etat et de Justice, Présid. de la chanc. danoise.*
M. DE BILLE, *Ministre d'Etat, Amiral*, 1er *membre du Conseil d'amir.*
M. le Cte DE RANTZAU, *Ministre d'Etat.*
M. le Cte DE MOLTKE (Guillaume), *Ministre d'Etat et des finances.*
M. DE LOWTZOW, *Président de la Chambre du Commerce et des Douanes.*
M. SCHONHEDGER, *Président de la Chambre des Domaines.*

DEUX-SICILES.

M. le Duc DE GUALTIERI, *Cons., Min. d'Et., Prés. du Cons. des Minist.*
M. le Prince DE CASSARO, *Ministre Secrétaire-d'Etat des aff. étrang.*
M. PARISIO, *Ministre Secrétaire-d'Etat de la Justice.*
M. SANTANGELO, *Ministre Secrétaire-d'Etat de l'Intérieur.*
M. le Mis D'ANDREA, *Ministre Secrétaire-d'Etat des Finances.*
M. le Lieutenant-général FARDELLA, *Ministre Secrétaire-d'Etat de la Guerre et de la Marine.*
M. le Chevalier FRANCO, *Ministre Secrét.-d'Etat pour les aff. de la Sicile.*
M. le Général Mis DEL CARRETTO, *Ministre Secrét.-d'Etat de la police générale du roy. de Naples.*

ESPAGNE.

Don Francisco DE ZEA-BERMUDEZ, 1er *Secrét.-d'Etat, Conseiller d'Et., Président du Conseil des Ministres.*
Don Francisco-Fernandez DEL PINO, *Conseiller-d'Etat, Ministre de grâce et de justice.*
Don Jose DE LA CRUZ, *Ministre de la guerre.*
Don Francisco-Xavier DE ULLOA, *Ministre de la marine.*
Don Victoriano de Encima y PIEDRA, *Ministre des finances.*
Don Narciso de Heredia, Cte D'OFALIA, *Ministre de l'intérieur.*

ÉTATS ROMAINS.

S. Em. le Cardinal BERNETTI, *Secrétaire-d'Etat.*
S. Em. le Cardinal ALBANI, *Secrétaire des Brefs et des Pétitions.*
S. Em. le Cardinal GAMBERINI, *Ministre de l'Intérieur.*
Mgnor. BONTADOSSI, *Ministre de la Justice.*

Mgnor. Jacques-Louis BRIGNOLE, *Ministre des Finances.*
Mgnor. UGOLINI, *Ministre pour les affaires de la Guerre.*
Mgnor. CAPELLETTI, *Ministre de la Police.*

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

M. Edward LIVINGSTON, *Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères.*
M. Lewis CASS, *Secrétaire de la Guerre.*
M. Levi WOODBURY, *Secrétaire de la Marine.*
M. Louis MAC LANE, *Secrétaire de la Trésorerie.*
M. Roger B. JANEY, *Procureur-général.*
M. William J. BARRY, *Directeur général des postes.*

ÉTATS-UNIS DU MEXIQUE.

M. François FAGOAGA, *Ministre des relations intérieures et extérieures.*
M. Ignace ALAS, *Ministre des Finances.*
M. le G^{al} de brigade Ignace IBERRI, *Min. de la Guerre et de la Marine.*
M. Emmanuel GODOY, *Ministre de la Justice et des Affaires ecclésiast.*

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.

M. Pedro MOLINA, *Secrétaire d'Etat, ayant le départ. des Aff. étrang.*
M. P. VALENZUELA, *Secrétaire de la Guerre et des Finances.*

FRANCFORT (Ville libre).

Grand Conseil ou Sénat.

M. DE GUAITA, *Echevin, Bourgmestre, Président.*
M. le Dr KAPPES, *second Bourgmestre.*
M. J. BUECHNER,
M. DANZ (J. C. F.),
M. MEYER (J. F. J.), } *Syndics.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

M. le Cte GREY, *Premier lord de la Trésorerie.*
Lord BROUGHAM ET VAUX, *Lord-Chancelier.*
M. le Vte ALTHORPE, *Chancelier de l'Echiquier.*
M. le Mis DE LANSDOWNE, *Président du Conseil.*
M. le Vte MELBOURNE, *Secrétaire-d'Etat, Ministre de l'Intérieur.*
M. le Vte PALMERSTON, *Secrét.-d'Etat, Ministre des Affaires étrang.*
M. STANLEY, *Secrétaire-d'Etat, Ministre des Colonies.*
Lord RIPON, *Lord du Sceau privé.*
Sir James GRAHAM, *Premier lord de l'Amirauté.*
Lord AUCKLAND, *Chef de la Monnaie et du départem. du commerce.*
M. GRANT (Charles), *Président du contrôle des Affaires de l'Inde.*
M. le Duc DE RICHMOND, *Maître de la Poste aux lettres.*
Lord HOLLAND, *Chancelier du duché de Lancastre.*
M. le Cte de CARLISLE, *siégeant au Conseil, sans portefeuille.*

GRÈCE.

Régence.

M. le Cte D'ARMANSPERG.
M. MAURER.
M. le Gal Charles DE HEIDECKER.

Cabinet.

M. S. TRICOUPI, *Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères.*

HAMBOURG (Ville libre).

M. HEISE,
M. BARTELS, } *Bourgmestres-Présidens.*

M. Sillem, M. Abendroth, *Bourgmestres.*
M. de Sienen, M. Sieveking, *Syndics chargés du département des affaires étrang.*
M. Amsinck, M. Kauffmann, *Syndics.*

HANOVRE.

M. le Bon d'Ompteda, *Ministre d'Etat et du Cabinet, résidant auprès de la personne du Roi, à Londres.*
M. le Bon de Stralenheim, *Ministre d'Etat et du Cabinet, de la Justice, du Culte et de l'Instruction publique.*
M. le Gal Cte de Alten, *Ministre des Affaires d'Etat et du Cabinet, des étrangères et de la Guerre.*
M. de Schulte, *Min. d'Etat et du Cabinet, du Comm. et des Finances.*
M. de Wisch, *Conseiller intime, Chef du département de l'Intérieur.*

HESSE ÉLECTORALE.

M. Gérard de Motz, *Ministre d'Etat et des finances.*
M. le Gal de Hesberg, *Ministre de la guerre.*
M. le Bon Trott zu Solz, *Ministre d'Etat et des Affaires étrang.*
M. Hassenpflug, *Conseiller privé, préposé au Ministère de la Justice, et, provisoirement, à celui de l'Intérieur.*
M. Schotten, *Conseiller privé, Membre de la direction du Trésor, et Directeur de la Caisse générale de l'Etat.*

HESSE (*Grand-Duché*).

M. le Bon du Bos du Thil, *Prés. du Ministère, Minist. des Aff. étrang. et de la Maison Grand-Ducale, de l'Intérieur et de la Justice.*
M. le Bon de Hofmann, *Ministre des Finances.*
M. le Lieutenant-général de Falck, *Ministre de la Guerre.*

LUBECK (Ville libre).

M. Kindler (Chrét.-Henri), M. Voeg (A. H.), M. Von Evers (C. N.), M. Tesdorpf (P. H.), *Bourguemestres.*
M. Curtius, M. Gutschow, *Syndics Rapporteurs, chargés des Aff. étrangères.*

LUCQUES.

M. le Mis Mansi (Ascanio), *Ministre des Aff. étrangères et de l'Intér*
M. di Poggio (François), *Président de grâce et de la justice.*
M. Cenani (Pierre), *Directeur-général des finances.*
M. le Mis Orsucci (Charles), *Président de la Police et des Postes.*

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.

M. le Bon de Brandenstein, *Ministre et Président du Conseil, chargé du département des affaires étrangères.*
M. le Bon de Plessen, *Ministre d'Etat et du Cabinet.*
M. . . . . *Ministre des finances.*
M. de Kruger, *Conseiller intime de la Régence.*

MECKLENBOURG-STRÉLITZ,

M. de Oertzen, *Ministre d'Etat du Grand-Duc.*

NASSAU.

M. le Bon Marschall de Bieberstein, *Ministre dirigeant d'Etat.*

PAYS-BAS.

S. A. R. le Prince Frédéric des Pays-Bas, *Guerre et Marine.*
M. le Lieutenant-général Eerens, *Directeur de la Guerre.*
M. l'Amiral Wolteebeck, *Directeur de la Marine.*
M. Van-Maanen, *Justice.*
M. le Bon de Mey Van-Streefkerk, *Secrétaire d'Etat.*
M. Van-Tets Van-Goudriaan, *Finances.*
M. le Bon Verstolk Van-Soelen, *Affaires étrangères.*
M. Van-Doorn, *Intérieur.*
M. Clifford, *Industrie, Colonies et Digues et Canaux.*
M. Mollerus, } *Ministres d'Etat.*
M. Roell, }

PRUSSE.

M. le Bon d'Altenstein, *Ministre du Culte, de l'Instruction publique et des Affaires médicales.*
M. le Bon de Schuckmann, *Ministre de l'Intérieur et du Commerce.*
M. de Brenn, *Ministre de l'Intérieur et de la Police.*
M. le Prince de Sayn-Wittgenstein, *Ministre de la Maison du Roi.*
M. le Général Cte de Lottum, *Ministre privé d'Etat, ayant l'administration de la Trésorerie et des Monnaies.*
M. Ancillon, *Ministre des Affaires étrangères.*
M. Hake, *Ministre de la Guerre.*
M. Maassen, *Ministre des Finances.*

RUSSIE.

M. le Cte de Nesselrode (Ch.), *Vice-Chanc. et Min. des Aff. étrang.*
M. le Cte Tchernischeff, *Général de cavalerie, Ministre de la guerre.*
M. le Pr. de Lieven (Charles), *Général d'inf., Min. de l'Instruct. publ.*
M. de Bloudoff, *Adj., Secr.-d'Et., Cons. privé et Dir des cultes étrang.*
M. le Cte Kancrin (Georges), *Général d'infant., Ministre des finances.*
M. le Cte Zakrevski, *Général d'infanterie, Ministre de l'Interieur.*
M. de Nowossiltzoff, *Adjoint, Conseiller privé.*
M. de Moller, *Amiral, Ministre de la Marine.*
M. le Prince de Menchikoff, *Vice-Amiral, Chef de l'Etat-Major de S. M. l'Empereur pour la marine.*
M. de Dachkoff (D.), *Conseiller privé dirigeant le Minist. de la justice.*

SARDAIGNE.

M. le Cte Sallier de la Tour, 1er *Secrét.-d'État pour les Aff. étrang.*
M. le Cte Tondutti de l'Escarenne, 1er *Secrétaire-d'Etat pour les Affaires de l'Intérieur.*
M. le Chev. St. Martin-d'Aglié, 1er *Secrét. de la guerre et de la marine.*
M. le Cte Caccia de Romentino, 1er *Secrétaire des Finances.*
M. le Cte Barbaroux de Langosco, *Grand.-Chanc. Garde-des-Sceaux.*

SAXE.

M. de Lindenau, *Ministre de l'Intérieur.*
M. de Mimwitz, *Ministre des Affaires étrangères.*
M. de Kœnneritz, *Ministre de la Justice.*
M. de Nostitz,
M. de Zeschwitz, } *Ministres des Conférences.*
M. de Carlowitz,
M. . . . . *Ministre des Finances.*

SAXE-WEIMAR.

M. le Bon DE FRITSCH, *Cons. intime actuel et Min. d'Etat du Gr.-Duc.*

SAXE-ALTENBOURG.

M. DE BRAUN, *Conseiller intime du Duc de Saxe-Altenbourg.*

SAXE-COBOURG-GOTHA.

M. DE CARLOWITZ, *Conseiller intime du Duc de Saxe-Cobourg-Gotha.*

SAXE-MEININGEN.

M. DE KŒNITZ, *Ministre d'Etat de Meinungen.*

SUÈDE ET NORWÉGE.

Suède.

M. le Cte DE ROSENBLAD, *Ministre de la Justice.*
M. le Cte DE WETTERSTEDT, *Ministre des Aff. étrangères.*
M. le Cte DE MÖRNER,
M. le Cte DE LAGERBJELKE,
M. le Cte DE LŒWENHIELM,
M. le Cte D'ADELSWÄRD,
M. le Bon DE AKERHIELM,
} *Conseillers-d'Etat.*
M. le Bon DE SCHULZENHEIM, *Chancelier de la Cour.*
M. DE GRIP, *Secrét.-d'Etat au département de la guerre.*
M. DE DANCKWARDT, *Secrét.-d'Etat au département de l'Intérieur.*
M. DE SKOGEMAN, *Secrét.-d'Etat au département des finances.*
M. DE HARTMANSDORFF, *Secrét.-d'Etat au dép. du Culte et de l'Inst. pub.*

Conseil Norwégien, à Stockholm.

M. DE LÖWENSKIOLD, *Ministre d'Etat.*
Deux Conseillers de l'Etat, à tour de rôle.

Gouvernement Norwégien, séant à Christiana.

M. . . . . *Gouverneur général.*
M. COLLETT, *Cons.-d'Etat, Chef du dép. des finances, comm., douanes.*
M. DIRIKS, *Cons.-d'Etat, Chef du départ. du Culte et de l'Instr. publique.*
M. MOTZFELDT, *Cons.-d'Etat, Chef du départ. de la Révision.*
M. FASLING, *Cons.-d'Etat. Chef du départ. de la marine.*
M. KROG, *Cons.-d'Etat, Chef du départ. de la guerre.*
M. HOLST, *Cons.-d'Etat, Chef du départ. de la justice.*
M. VOGT, *Cons.-d'Etat, sans département.*
M. SIBBERN, *Cons.-d'Etat, sans département.*
M. PLATOU, *Secrétaire d'Etat.*

SUISSE (*Directoire fédéral*).

Le Conseil d'Etat du canton de Zurich.
M. NESS, *Bourgmestre du canton de Zurich, Président du directoire fédéral, à Zurich.*
M. AMRHYM (Ch.), *Chancelier de la Confédération.*
M. MOUSSON (Henry), *Secrétaire d'Etat.*
M. WILD, *Archiviste.*

TOSCANE,

M. le Cte DE FOSSOMBRONI, *Conseiller privé actuel d'Etat des finances et de la guerre, Secrétaire-d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, et premier Directeur des Secrétaireries, etc.*
M. NERI (des Princes de Corsini), *Cons. privé actuel d'Et., des fin. et de la guerre, Direct. de la Chancell. roy. d'Et., Chef du départ. de la Santé.*

M. Cempini, *Conseiller privé actuel d'État, des finances et de la guerre, Directeur de la Chancellerie, des finances et de la dépositairerie royale.*
M. Nomi, *Conseiller privé actuel d'Etat, des finances et de la guerre.*

TURQUIE.

Grands Dignitaires.

Réouf-Pacha, *Sadri-Azhèm* (Grand-Vézir).
Mekki-Zadè-Effendi, *Cheïkhul-Islam*, ou *Mufti.*
Khosrew-Mèhèmmed-Pacha, *Sèr-Asker* (Généralissime des troupes réglées à Constantinople, ancien Grand-Amiral).
Thaher-Pacha, *Kapoudan-Deria* (Grand-Amiral).
Khalil-Rufat-Pacha, *Sèri-Toptchián* (Colonel génér. d'artillerie).

Ministère.

Pertew-Effendi, *Kiahya-Bey* (Min. de l'Int., Lieut. du Gr.-Vézir).
Akif-Effendi, *Reïs-Effendi* (Chancel.-d'Et., ou Min. des Aff. étrang.).
Salik-Effendi, *Tchaouch-Bachi* (Grand-Maréchal).
Ali-Bey-Effendi, *Dèftèrdar* (Grand-Trésorier, Ministre des Fin.).

Secrétaires-d'Etat et Intendans ou Directeurs-généraux.

Akif-Effendi, *Buyuk-Tezkèrèdji* (1er Maître des requêtes).
Atif-Bey, *Kutchuk-Tezkèrèdji* (2e Maître des requêtes).
Chèrif-Bey-Effendi, *Mektoubtchi-Effendi* (Secrét.-gén. du Gr.-Vézir).
Saïd-Bey-Effendi, *Tèchrifattchi-Effendi* (Gr.-Maître des Cérémon).
Nouri-Effendi, *Beyliktchi-Effendi* (Rapporteur ou Référendaire, chargé de la direction des Affaires du commerce d'Europe).
Rechid-Bey-Effendi, *Amedji* (Grand-Référend. du Divan impér.)
Nassir-Effendi, *Kiahya-Kiatibi* (Secrétaire-gén. du Kiahya-Bey).
Hadi-Effendi, *Nichandji* (Secrétaire-d'Etat pour l'apposition du *Toughra* ou chiffre du Grand-Seigneur).
Nafiz-Effendi, *Zarab-Khanè Emini* (Intendant-gén. des Monnaies).
Hadji Ali-Bey-Effendi, *Tersana-Emini* (Intendant-gén. de l'Amirauté, ou Ministre de la Marine.
Emin-Saïd-Effendi, *Djèbè-Khánè-Naziri* (Direct.-gén. du matér. milit.).
Saïb-Effendi, *Topkhánè-Naziri* (Directeur-général de l'Artillerie et des Bombardiers).
Saïd-Muhib-Effendi, *Barout-Khánè-Naziri* (Directeur-général des Poudrières de Constantinople et d'Azadli.
Khalil-Esrar-Effendi, *Divan - Terdjumani* (Drogman de la Porte, ou Interprète du Divan).
Essad-Effendi, Historiographe de l'Empire, et Directeur du *Moniteur Ottoman.*

WURTEMBERG.

Bon de Maucler, *Président du Conseil des Ministres.*
Cte de Beroldingen, *Min. des Aff. étrang. et de la Maison du Roi.*
Bon de Hugel, *Ministre de la guerre.*
Bon de Varnbuhler, *Ministre des finances.*
M. de Kapff, *Ministre de l'Intérieur.*
Bon de Vellnagell, *Min. Secrét.-d'Etat, Chef du Cabinet du Roi.*
M. Schwab, *Ministre de la justice.*

DEUXIÈME PARTIE.

Maisons du Roi, de la Reine, de S. A. R. Mgr le Duc d'Orléans, et de S. A. R. Madame Adélaïde. — Intendance-générale de la Liste civile. — Administration du Domaine privé. — Administration des Biens personnels de S. A. R. Mgr le Duc d'Aumale.

MAISON DU ROI.

Aides-de-Camp du Roi. Messieurs,

Bon Atthalin (G O ✻), Pair de Fr., *Mar.-de-c. du Génie*, aux Tuileries.
Vte de Rumigny (C ✻), Pair de Fr., *M.-de-c. d'infant.*, r. S.-Honoré, 218.
Cte d'Houdetot (C ✻), *Colonel d'Etat-Major*, aux Tuileries.
Bon Berthois (O ✻), *Colonel du Génie*, rue de Rivoli, 14.
Cte de La Rochefoucauld (Jules) ✻, *Chef de bataillon d'Etat-Major*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 100.
Heymès (C ✻), *Maréchal-de-camp*, aux Tuileries.
Bon Dumas ✻, *Chef de bataillon d'Etat-Major*, r. de Londres, 19.
Cte de Laborde (Alexandre) (C ✻), *Général de brigade de la Garde nationale*, au palais de la Chambre des Députés.
Cte Durosnel (G O ✻), *Lieutenant-général*, rue Saint-Lazare, 56.
Duc de Choiseul (C ✻), Pair de France, *Lieut.-gén.*, au Louvre.
Bon Delort (G O ✻), *Lieutenant-général*, rue de la Paix, 6.
Bon Bernard (C ✻), *Lieut.-général du Génie*, r. Godot-de-Mauroy, 18.
Bon Gourgaud (G O ✻), *Mar.-de-c. d'Artill.*, r. Grange-Batelière, 13.
La Treyte (C ✻), *Contre-Amiral*, r. Saint-Honoré, 350.

Aide-de-Camp honoraire du Roi.

M. le Vte de Rohan-Chabot (C ✻), *Maréchal-de-camp*, aîle neuve des Tuileries, place du Carousel.

Aide-de-camp de S. A. R. Mgr. le Duc de Nemours.

M. Boyer (O ✻), *Colonel de Cavalerie*, aux Tuileries.

Officiers d'Ordonnance du Roi. Messieurs,

De Lassalle ✻, *Capitaine au Corps royal d'Etat-Major.*
De Perthuis ✻, *idem.*
Liadière ✻, *Capitaine du Génie.*
Arnault (O ✻), *Chef de bat. d'inf. de ligne.*
Duhesme, *Capitaine de Cuirassiers.*
Delarue ✻, *Cap. Adj.-Maj. de Lanciers.*
Berthier (Paul), *Capitaine de cavalerie.*
Boerio (O ✻), *Chef de bat. d'inf. de ligne.*
Bilfeld ✻, *Chef de bataillon.*
Théry ✻, *Capitaine d'Artillerie.*
Grobon ✻, *Capitaine d'inf. de ligne.*

CABINET DU ROI.

M. le Bon Fain (C ✻), Cons.-d'Etat, 1er *Secrét. du Cabinet*, aux Tuileries.
M. Fain (Camille) ✻, *Sous-Secrétaire.*
M. Albert, *premier Commis.*

Secrétariat; Pétitions et Secours.

M. Lassagne, *Chef du bureau*, aîle neuve du Carrousel.

ÉCUYERS DU ROI.

Ecuyer-Commandant.

M. le Mis de Strada ✻, au Carrousel.

Ecuyers. Messieurs,

Cte de Strada, au Carrousel.
Bon de Préjean, au Roule.

SECTION II.

MAISON DE LA REINE.

Aumônier.

M. l'Abbé Guillon.

Dame d'honneur.

Madame la Marquise Dolomieu, aux Tuileries, aîle neuve.

Dames.

Madame la Marquise du Roure, rue de Lille, n. 80.
Madame la Marquise de Chantérac, au Palais-Royal.
Madame la Maréchale Comtesse de Lobau, place du Carrousel.
Madame la Comtesse Camille de Ste-Aldégonde, r. S.-Dominique, 36.
Madame la Comtesse de Bondy, à l'Hôtel-de-Ville.
Madame la Comtesse Mollien, quai d'Orsay, n. 9.

Chevalier d'honneur.

M. le Cte de Montesquiou (Anatole) (G O ✻), *Maréchal-de-camp*, rue de Monsieur, n. 11.

Secrétaire des commandemens.

M. Oudard ✻, rue Saint-Honoré, n. 218.
M. Octave Borel de Bretizel, *Sous-Secrétaire.*

Dame d'honneur près LL. AA. RR. les Princesses, filles de LL. MM.

Madame la Duchesse de Massa, rue de Choiseul, n. 23.

Dames pour accompagner LL. AA. RR.

Madame de Mallet, aux Tuileries.
Madame la Comtesse Maurice d'Hulst, rue de Lille, n. 80.

Chevalier d'honneur près LL. AA. RR.

M. le Cte de Canouville, rue des Champs-Elysées, n. 3.

Secrétaire des Commandemens de Mgr. le Duc de Nemours.

M. Larnac.

ÉDUCATION DE S. A. R. LA PRINCESSE CLÉMENTINE.

Madame Angelet, *Sous-Gouvernante de S. A. R. la Princesse Clémentine.*

ÉDUCATION DE LL. AA. RR. LES JEUNES PRINCES.

Précepteur de Mgr. le Prince de Joinville. . . M. Trognon (Aug.) ✻.
Précepteur de Mgr. le Duc d'Aumale. . . . . M. Cuvillier-Fleury ✻.
Précepteur de Mgr. le Duc de Montpensier. . . M. Delatour.

SECTION III.

MAISON DE S. A. R. MGR LE DUC D'ORLÉANS,

PRINCE ROYAL.

Aides-de-Camp. Messieurs,

Chev. Baudrand (G O ✻), *Lieut.-général du Génie*, r. du 29 Juillet, 3.
Bon Marbot (C ✻), *Maréchal-de-camp de Cavalerie*, r. Duphot, 13.
Gérard (Louis) ✻, *Chef de bataillon d'Etat-Major*, r. Ne-de-Berry, 12.

Officiers d'Ordonnance. Messieurs,

Cte de Montguyon ✻, *Capitaine d'Etat-Major*, rue des Saints-Pères, n. 9.
De Chabaud-Latour ✻, *Capitaine du Génie*, rue Saint-Honoré, n. 248.
Bertin de Vaux ✻, *Capitaine de Cavalerie*, rue Louis-le-Grand, n. 81.

Secrétaire des commandemens.

M. de Boismilon ✻, aux Tuileries, pavillon Marsan

Ecuyer.

M. le Cte de Cambis ✻, r. de Montaigne.

SECTION IV.

MAISON DE SON ALTESSE ROYALE

MADAME LA PRINCESSE ADÉLAIDE D'ORLÉANS.

Dame d'honneur.

Madame la Comtesse de Montjoye, aux Tuileries, pavillon de Flore.

Dames pour accompagner.

Madame la Comtesse de la Tour-du-Pin (Zéphyrine), r. St.-Honoré, 387.
Madame la Vicomtesse de Rumigny, r. St.-Honoré, n. 218.

Chevalier d'honneur.

M. le Cte de Chastellux (Alfred) (O ✻), *Chef de bat.*, r. Richepanse, 1.

Secrétaire des commandemens.

M. Lamy, rue Saint-Honoré, n. 218.

Chef du Secrétariat.

M. André, rue St.-Honoré, n. 218.

SERVICE DE SANTÉ PRÈS LL MM. ET LL. AA. RR.

Médecin du Roi.	M. Marc père (O ✻).
Médecin des Enfans du Roi. . .	M. Auvity (Pierre) ✻.
Chirurgien du Roi.	M. Pasquier père (O ✻).
Chirurgien ordinaire.	M. Pasquier fils ✻.

Médecins consultans. Messieurs,

Fouquier ✻.
Orfila ✻.
Delaroche.
Renauldin ✻.
Andral ✻.
Ferrus ✻.
Duméril ✻.
Kéraudren (O ✻).
Husson ✻.
Chomel (O ✻).
Laugier.
Le Helloco.
Rayer.

Chirurgiens consultans. Messieurs,

Bon Dubois père (O ✻).
Marjolin ✻.
Cloquet ✻.
Breschet (O ✻).
Moreau ✻.
Roux (O ✻).
Bon Larrey (C ✻).
Bon Boyer (O ✻).
Samson.
Guillon.

Médecins par quartier. Messieurs,

Marc fils. Ribes fils. Horteloup. Blandin ✻.

Chirurgien Accoucheur. . . . . . M. Evrat ✻.
Chirurgien Dentiste. . . . . . M. Bousquet.
Chirurgien Dentiste consultant. . . . . . M. Lemaire.

Infirmerie royale, au Roule.

M. Pâris, *Médecin exerçant la Chirurgie.*

MUSIQUE DU ROI. Messieurs,

Paer ✻, *Directeur.*
Grasset, *Chef d'orchestre.*
Habeneck ✻, Vidal, Libon, Millaut, 1ers *Violons.*
Baillot, 1er et 2e *Violon.*
Girard, Chol, Auzon, Duret, 2es *Violons.*
Martinet, 1er *Alto.*
Nargeot, 2e *Alto.*
Franchaume, 1er *Violoncelle.*
Rogat, 2e *Violoncelle.*
Perrin, 1re *Contrebasse.*
Nlguet, 2e *Contrebasse.*
Tulou ✻, 1re *Flûte.*
Mondron, 2e *Flûte.*
Brod, 1er *Hautbois.*
Fouquet, 2e *Hautbois.*
Berr, 1re *Clarinette.*
Landel, 2e *Clarinette.*
Barisel, *Basson concertant.*
Gallay ✻, 1er *Cor.*
Dauprat, 2e *Cor.*
Schneitzhoeffer, *Timballier.*

SERVICE DES PALAIS, MAISONS ET RÉSIDENCES ROYALES.

PALAIS DES TUILERIES. Messieurs,

Castres (O ✻), *Lieut.-Col., Comm. milit.*
Dubois-Dessauzais ✻, *Capitaine-Adjud.*
Cheret ✻, *Lieutenant-Adjudant.*
L'abbé Jauffret, *Aumônier.*
L'abbé Gonon, *Chapelain.*
Lecomte, *Concierge.*
Fontaine (O ✻), *Architecte.*
Marchand ✻, *Méd.-Chirurg. du Palais.*
Tessier, *Médecin des Ecuries.*

PALAIS DU LOUVRE. Messieurs,

Duc de Choiseul (C ✻), Pair de Fr., *Lieut.-Gén., Aide-de-C. du Roi, Comm. supér.*
Pigeard (O ✻), *Colon., Command. milit.*
Parmentier ✻, *Lieutenant-Adjudant.*
Julien, *Concierge.*
Fontaine (O ✻), *Architecte.*

PALAIS-ROYAL. Messieurs,

Dubignon (O ✻), *Colon., Command. milit.*
Dimey ✻, *Capitaine-Adjudant.*
Bonneau, *Concierge.*
Fontaine (O ✻), *Architecte.*

PALAIS DE L'ÉLYSÉE. Messieurs,

Canone ✻, *Adjudant.*
Breil, *Concierge.*
Fontaine (O ✻), *Architecte.*

PALAIS DE SAINT-CLOUD. Messieurs,

Moline de St-Yon ✻, *Adjudant.*
Coquelin (O ✻), *Concierge-Régisseur.*
Dubreuil ✻, *Architecte.*
De Balsac, *Médecin.*

PALAIS DE MEUDON. Messieurs,

Amanton, *Adjudant.*

Maréchaud, *Concierge-Régisseur.*
Dubreuil ✻, *Architecte.*

PALAIS DE VERSAILLES. Messieurs,

Brechtel (O ✻), *Col. Command. militaire pour Versailles et Trianon.*
Bonfilion ✻, *Capitaine-Adjudant.*
Boilot ✻, *Lieutenant-Adjudant.*
Boucheman (Jules) ✻, *Concierge.*
Chambellant, *Régisseur.*
Nepveu (Frédéric), *Architecte.*
Voisin, *Chirurgien.*

PALAIS DE TRIANON. Messieurs,

Monthelier ✻, *Lieutenant-Adjudant.*
Barrier, *Concierge.*
Nepveu (Frédéric), *Architecte.*

PALAIS DE FONTAINEBLEAU. Messieurs,

Barbé ✻, *Lieut.-Col, Command. milit.*
Barbé (Laurent), *Adjudant.*
Lamy, *Concierge-Régisseur.*
Dubreuil ✻, *Architecte.*
Bardout, *Médecin Chirurgien.*

PALAIS DE COMPIÈGNE. Messieurs,

Pierre (O ✻), *Lieut.-Col., Comm. milit.*
De Besancenet ✻, *Chef d'esc., Adjudant.*
L'abbé Lasserre, *Chapelain.*
Poissant ✻, *Concierge-Régisseur.*
Nepveu (Frédéric), *Architecte.*
Marie, *Médecin.*
Devivier, *Chirurgien.*

PALAIS DE PAU. Messieurs,

Pocque-Beauvais (O ✻), *Col. Comm. mil.*
De Fanget, *Adjudant.*
Druy, *Concierge.*

Conservation des Palais, Maisons et Résidences royales.

M. Viollet-Leduc ✻, *Conservateur.*

SECTION V.

INTENDANCE GÉNÉRALE DE LA LISTE CIVILE.

Place Vendôme, n. 9.

M. le Cte DE MONTALIVET (C ✻), Pair de France, *Intendant-général.*

CABINET DE L'INTENDANT GÉNÉRAL.

M. de Wailly (Gustave) ✻, *Chef.*

DIRECTION CENTRALE.

M. de Wailly (Gustave) ✻, *Chargé provisoirement de la Direction.*

TRÉSOR DE LA COURONNE.

Au Carrousel.

M. Jamet ✻, *Trésorier.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE.

Place Vendôme, n. 9.

M. Marin de Verbois ✻, *Directeur.*

DIRECTION DES DÉPENSES.

Place Vendôme, n. 9.

M. Pieyre ✻, *Directeur.*
M. Sergent, *Sous-Directeur.*

CONSERVATION DU MOBILIER DE LA COURONNE.

Rue Bergère, n. 2.

M. Delavigne (Germain), *Conservateur.*
M. Leblond, *Inspecteur principal.*
M. D'Henneville-Fauchon (O ✻), M. Adenis de La Roserie, } *Inspecteurs.*
M. Veytard ✻, *Contrôleur des dépenses.*

DIRECTION DES DÉPENSES DES BATIMENS.

Place Vendôme, n. 9.

M. Godart-Dubuc (O ✻), *Directeur.*

COMITÉ CONSULTATIF.

M. de Gisors ✻. M. Dufour. M. Victor Dubois ✻.

CONSERVATION DES FORÊTS DE LA COURONNE.

Hôtel d'Angevilliers, rue de l'Oratoire.

M. le Bon de Sahune ✻, *Conservateur.*

M. Fossier ✻, *Inspecteur-général.*

DIRECTION DES DOMAINES ET DU CONTENTIEUX.

Hôtel d'Angevilliers, rue de l'Oratoire.

M. Empis ✻, *Directeur.*

ARCHIVES DE LA COURONNE.

Galerie du Louvre.

M. Amand-Guillaume ✻, *Archiviste de la Couronne.*

DIRECTION DES MUSÉES ROYAUX.

Au Louvre.

M. le Cte de Forbin (C ✻), *de l'Acad. royale des Beaux-Arts*, Directeur.

M. de Cailleux (O ✻), *Sous-Directeur.*

MANUFACTURES ROYALES.

Manufacture royale des Gobelins.	M. le B^on^ des Rotours ✻, *Administrateur.*
Manufacture de Porcelaines, à Sèvres. .	M. Brongniart (O ✻), de l'Ac. des scienc. *id.*
Manufacture de Tapisserie de Beauvais.	M. Grau de S.-Vincent ✻, *Administrateur.*

BIBLIOTHÈQUES DE LA COURONNE.

M. Vatout ✻, *premier Bibliothécaire du Roi.*

Bibliothèques du Palais-Royal et des Tuileries.	M. Vatout ✻, *Bibliothécaire.* M. Detallencourt ✻, *Sous-Bibliothécaire.*
Bibliothèque du Louvre.	M. Jouy ✻, de l'Acad. franç.. *Bibliothéc.* M. Barbier, *Sous-Bibliothécaire.*
Bibliothèques de Versailles et de Trianon.	M. Valery ✻, *Bibliothécaire.*
Bibliothèque de Saint-Cloud.	M. Debonnechose, *Bibliothécaire.*
Bibliothèque de Compiègne.	M. Soumet ✻, de l'Acad. franç., *Bibliot.*
Bibliothèque de Fontainebleau.	M. Casimir Delavigne ✻, de l'Ac. franç. *id.*
Bibliothèque de Meudon.	M. Patin ✻, *Bibliothécaire.*

INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES.

M. Maréchal (O ✻), *Inspecteur-général.*

M. Fain (Aimé), *Sous-Inspecteur-général.*

SECTION VI.

DOMAINE PRIVÉ DU ROI.

Rue Saint-Honoré, n. 216.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

M. OUDARD ✻, *Administrateur.*

SECRÉTARIAT.

M. Basset (Ernest), *Chef.*

DIRECTION DES FORÊTS.

M. Olivier de Gérente ✻, *Directeur.*

DIRECTION DES DOMAINES ET DU CONTENTIEUX.

M. Rouchet ✻, *Directeur.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ.

M. Terrasse, *Directeur.*

CONTRÔLE DES DÉPENSES.

M. Thévelin ✻, *Contrôleur.*

CAISSE CENTRALE.

M. Bichet fils, *Caissier.*

ARCHIVES.

M. Tripier fils, *Garde des Archives.*

CONSEIL.

M. Borel de Bretizel (O ✻), Conseiller à la Cour de cassation, *Chef du Conseil*, au Palais Bourbon.

Conseillers. Messieurs,

Dupin (C ✻), *Procureur-général à la Cour de cassation*, *Président de la Chambre des Députés*, *etc.*, *etc.*

Tripier ✻, *Pair de Fr.*, *Cons. à la Cour de cass.*, r. Cr.-des-P.-Champs, 42.

Cte Gilbert de Voisins (O ✻), *Pair de France*, *Conseiller à la Cour de cassation*, rue de Vendôme, 3.

Dupin (Philippe) ✻, *Avocat*, rue Vivienne, n. 8.

Bichet père ✻, *Intendant honoraire*, rue du Doyenné, n. 12.

Scribe (A.) ✻, *Av. aux Cons. du Roi et à la Cour de cass.*, de Choiseul, 6.

Secrétaire du Conseil.

M. Frerson ✻, rue du Doyenné, n. 12.

COMITÉ CONSULTATIF DES BATIMENS.

M. Dubois (Victor) ✻, *Architecte de S. A. R. Mgr. le Duc d'Aumale.*

M. Clochar .. *Architecte.*

M. Monneau, *idem*, *Rapporteur.*

M. Thévelin, *Secrétaire.*

A. Guyot, *Imprimeur*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 37.

ADMINISTRATION

DES BIENS PERSONNELS DE S. A. R. Mgr LE DUC D'AUMALE,

Provenant du legs de feu S. A. R. Mgr LE PRINCE DE CONDÉ.

Administrateur des droits et actions de S. A. R.

M. Borel de Bretizel (O ✻), *Cons. à la Cour de Cass.*, au Palais Bourbon.

Secrétaire de l'Administration, Directeur des Foréts.

M. de la Martinière, au Palais Bourbon.

Directeur du Contentieux des Domaines et Foréts.

M. Lambert, au Palais Bourbon.

Chef de la Comptabilité.

M. Bladier, au Palais Bourbon.

Receveur-central.

M. Pourcelt de Montigny, au Palais Bourbon.

Vérificateur des Recettes et Dépenses.

M. Parizot, au Palais Bourbon.

M. Dubois (Victor) ✻, *Architecte*, au Palais Bourbon.

TROISIÈME PARTIE.

Gouvernement.

CHAPITRE PREMIER.

CHARTE CONSTITUTIONNELLE,

JURÉE

PAR SA MAJESTÉ LOUIS-PHILIPPE Ier,

LE 9 AOUT 1830.

Droit public des Français.

ARTICLE PREMIER. Les Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs.

2. Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'Etat.

3. Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires.

4. Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté que dans les cas prévus par la loi, et dans la forme qu'elle prescrit.

5. Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

6. Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine, professée par la majorité des Français, et ceux des autres cultes chrétiens, reçoivent des traitemens du Trésor public.

7. Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois. La censure ne pourra jamais être rétablie.

8. Toutes les propriétés sont inviolables, sans aucune exception de celles qu'on appelle *nationales*, la loi ne mettant aucune différence entre elles.

9. L'Etat peut exiger le sacrifice d'une propriété, pour cause d'intérêt public légalement constaté, mais avec une indemnité préalable.

10. Toutes recherches des opinions et votes émis jusqu'à la restauration, sont interdites. Le même oubli est commandé aux tribunaux et aux citoyens.

11. La conscription est abolie. Le mode de recrutement de l'armée de terre et de mer est déterminé par une loi.

Formes du Gouvernement du Roi.

12. La personne du Roi est inviolable et sacrée. Ses ministres sont responsables. Au Roi seul appartient la puissance exécutive.

13. Le Roi est le chef suprême de l'Etat; il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les réglemens et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois, sans pouvoir jamais ni suspendre les lois elles-mêmes, ni dispenser de leur exécution. Toutefois, aucune troupe étrangère ne pourra être admise au service de l'Etat qu'en vertu d'une loi.

14. La puissance législative s'exerce collectivement par le Roi, la Chambre des Pairs et la Chambre des Députés.

15. La proposition des lois appartient au Roi, à la Chambre des Pairs et à la Chambre des Députés. Néanmoins, toute loi d'impôt doit être d'abord votée par la Chambre des Députés.

16. Toute loi doit être discutée et votée librement par la majorité de chacune des deux Chambres.

Si une proposition de loi a été rejetée par l'un des trois pouvoirs, elle ne pourra être représentée dans la même session.

18. Le Roi seul sanctionne et promulgue les lois.

19. La liste civile est fixée, pour toute la durée du règne, par la première législature assemblée depuis l'avénement du Roi.

De la Chambre des Pairs.

20. La Chambre des Pairs est une portion essentielle de la puissance législative.

21. Elle est convoquée par le Roi en même temps que la Chambre des Députés des départemens. La session de l'une commence et finit en même temps que celle de l'autre.

22. Toute assemblée de la Chambre des Pairs qui serait tenue hors du temps de la session de la Chambre des Députés est illicite et nulle de plein droit, sauf le seul cas où elle est réunie en cour de justice, et alors elle ne peut exercer que des fonctions judiciaires.

23. La nomination des membres de la Chambre des Pairs appartient au Roi, qui ne peut les choisir que parmi les notabilités suivantes :

Le Président de la Chambre des Députés et autres assemblées législatives ;

Les Députés qui auront fait partie de trois législatures ou qui auront six ans d'exercice;

Les maréchaux et amiraux de France ;

Les lieutenans-généraux, et vice-amiraux des armées de terre et de mer, après deux ans de grade ;

Les ministres à département ;

Les ambassadeurs, après trois ans, et les ministres plénipotentiaires, après six ans de fonctions ;

Les conseillers d'État, après dix ans de service ordinaire ;

Les préfets de département et les préfets maritimes, après dix ans de fonctions ;

Les gouverneurs coloniaux, après cinq ans de fonctions ;

Les membres des conseils généraux électifs, après trois élections à la présidence ;

Les maires des villes de trente mille ames et au-dessus, après deux élections au moins comme membres du corps municipal, et, après cinq ans de fonctions de maire ;

Les présidens de la Cour de cassation et de la Cour des comptes ;

Les procureurs généraux près ces deux cours, après cinq ans de fonctions en cette qualité ;

Les conseillers de la Cour de cassation et les conseillers-maîtres de la Cour des comptes, après cinq ans ; les avocats-généraux près la Cour de cassation après dix ans d'exercice;

Les premiers présidens des Cours royales, après cinq ans de magistrature dans ces Cours;

Les procureurs-généraux près les mêmes Cours, après dix ans de fonctions ;

Les présidens des tribunaux de commerce dans les villes de trente mille ames et au-dessus, après quatre nominations à ces fonctions;

Les membres titulaires des quatre académies de l'Institut ;

Les citoyens à qui, par une loi et à raison d'éminens services, aura été nominativement décernée une récompense nationale ;

Les propriétaires, les chefs de manufacture et de maison de commerce et de banque, payant trois mille francs de contributions directes, soit à raison de leurs propriétés foncières depuis trois ans, soit à raison de leurs patentes depuis cinq ans, lorsqu'ils auront été pendant six ans membres d'un conseil général ou d'une chambre de commerce ;

Les propriétaires, les manufacturiers, commerçans ou banquiers, payant trois mille francs d'impositions, qui auront été nommés députés ou juges des tribunaux de commerce, pourront aussi être admis à la pairie sans autre condition ;

Le titulaire qui aura successivement exercé plusieurs des fonctions ci-dessus, pourra cumuler ces services dans toutes pour compléter le temps exigé dans celle où le service devrait être le plus long ;

Seront dispensés du temps d'exercice exigé par les paragraphes 5, 7, 8, 9, 10, 14, 15, 16 et 17 ci-dessus, les citoyens qui ont été nommés, dans l'année qui a suivi le 30 juillet 1830, aux fonctions énoncées dans ces paragraphes ;

Seront également dispensés, jusqu'au 1er janvier 1837, du temps d'exercice exigé par les paragraphes 3, 11, 12, 18 et 21 ci-dessus, les personnes nommées ou maintenues, depuis le 30 juillet 1830, aux fonctions énoncées dans ces cinq paragraphes.

Ces conditions d'admissibilité à la pairie pourront être modifiées par une loi.

Les ordonnances de nomination de pairs seront individuelles. Ces ordonnances mentionneront les services et indiqueront les titres sur lesquels la nomination sera fondée.

Le nombre des Pairs est illimité.

Leur dignité est conférée à vie et n'est pas transmissible par droit d'hérédité.

Ils prennent rang entre eux par ordre de nomination.

A l'avenir, aucun traitement, aucune pension, aucune dotation, ne pourront être attachées à la dignité de Pairs (1).

24. Les Pairs ont entrée dans la Chambre

(1) Ce texte a été été substitué à l'art. 23 de la Charte, par la loi du 29 décembre 1831

à vingt-cinq ans, et voie délibérative à trente ans seulement.

25. La Chambre des Pairs est présidée par le Chancelier de France, et, en son absence, par un Pair nommé par le Roi.

26. Les Princes du sang sont Pairs par droit de leur naissance. Ils siégent immédiatement après le président.

27. Les séances de la Chambre des Pairs sont publiques, comme celles de la Chambre des Députés.

28. La Chambre des Pairs connaît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'Etat, qui seront définis par la loi.

29. Aucun Pair ne peut être arrêté que de l'autorité de la Chambre, et jugé par elle en matière criminelle.

De la Chambre des Députés.

30. La Chambre des Députés sera composée des députés élus par les colléges électoraux, dont l'organisation sera déterminée par des lois.

31. Les Députés seront élus pour cinq ans.

32. Aucun Député ne peut être admis dans la Chambre s'il n'est âgé de trente ans, et s'il ne réunit les autres conditions déterminées par la loi.

33. Si néanmoins il ne se trouvait pas dans le département cinquante personnes de l'âge indiqué, payant le cens d'éligibilité déterminé par la loi, leur nombre sera complété par les plus imposés au-dessous du taux de ce cens, et ceux-ci pourront être élus concurremment avec les premiers.

34. Nul n'est Electeur, s'il a moins de vingt-cinq ans, et s'il ne réunit les autres conditions déterminées par la loi.

35. Les présidens des colléges électoraux seront nommés par les Electeurs.

36. La moitié au moins des députés sera choisie parmi des éligibles qui ont leur domicile politique dans le département.

37. Le président de la Chambre des Députés est élu par elle à l'ouverture de chaque session.

38. Les séances de la Chambre sont publiques : mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

39. La Chambre se partage en bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du Roi.

40. Aucun impôt ne peut être établi ni perçu, s'il n'a été consenti par les deux Chambres et sanctionné par le Roi.

41. L'impôt foncier n'est consenti que pour un an. Les impositions indirectes peuvent l'être pour plusieurs années.

42. Le Roi convoque, chaque année, les deux Chambres : il les proroge, et peut dissoudre celle des Députés des départemens ; mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

43. Aucune contrainte par corps ne peut être exercée contre un membre de la Chambre, durant la session, et dans les six semaines qui l'auront précédée ou suivie.

44. Aucun membre de la Chambre ne peut, pendant la durée de la session, être poursuivi ni arrêté en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit, qu'après que la Chambre a permis sa poursuite.

45. Toute pétition à l'une ou à l'autre des Chambres ne peut être faite et présentée que par écrit. La Loi interdit d'en apporter en personne et à la barre.

Des Ministres.

46. Les ministres peuvent être membres de la Chambre des Pairs ou de la Chambre des Députés, ils ont en outre leur entrée dans l'une et l'autre Chambres, et doivent être entendus quand ils le demandent.

47. La Chambre des Députés a le droit d'accuser les ministres, et de les traduire devant la Chambre des Pairs, qui, seule, a celui de les juger.

De l'ordre judiciaire.

48 Toute justice émane du Roi ; elle s'administre en son nom par des juges qu'il nomme et qu'il institue.

49. Les juges nommés par le Roi sont inamovibles.

50. Les cours et tribunaux ordinaires actuellement existans sont maintenus. Il n'y sera rien changé qu'en vertu d'une loi.

51. L'institution actuelle des juges de commerce est conservée.

52. La justice de paix est également conservée. Les juges-de-paix, quoique nommés par le Roi, ne sont point inamovibles.

53. Nul ne pourra être distrait de ses juges naturels.

54. Il ne pourra en conséquence être créé de commissions et tribunaux extraordinaires, à quelque titre et sous quelque dénomination que ce puisse être.

55. Les débats seront publics en matière criminelle, à moins que cette publicité ne soit dangereuse pour l'ordre et les mœurs ; et, dans ce cas, le tribunal le déclare par un jugement.

56. L'institution des jurés est conservée. Les changemens qu'une plus longue expérience ferait juger nécessaire ne peuvent être effectués que par une loi.

57. La peine de la confiscation des biens est abolie, et ne pourra être rétablie.

58. Le Roi a le droit de faire grâce, et celui de commuer les peines.

59. Le Code civil et les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé.

Droits particuliers garantis par l'État.

60. Les militaires en activité de service, les officiers et soldats en retraite, les veuves, les officiers et soldats pensionnés, conserveront leurs grades, honneurs et pensions.

61. La dette publique est garantie. Toute espèce d'engagement pris par l'État avec ses créanciers est inviolable.

62. La noblesse ancienne reprend ses titres; la nouvelle conserve les siens. Le Roi fait des nobles à volonté; mais il ne leur accorde que des rangs et des honneurs, sans aucune exemption des charges et des devoirs de la société.

63. La Légion-d'Honneur est maintenue. Le Roi déterminera les réglemens intérieurs et la décoration.

64. Les Colonies seront régies par des lois particulières.

65. Le Roi et ses successeurs jureront, à leur avénement, en présence des Chambres réunies, d'observer fidèlement la Charte constitutionnelle.

66. La présente Charte et tous les droits qu'elle consacre demeurent confiés au patriotisme et au courage des gardes nationales et de tous les citoyens français.

67. La France reprend ses couleurs. A l'avenir, il ne sera plus porté d'autre cocarde que la cocarde tricolore.

Dispositions particulières.

68. Toutes les nominations et créations nouvelles de Pairs faites sous le règne du Roi *Charles X* sont déclarées nulles et non avenues.

L'article 23 de la Charte sera soumis à un nouvel examen dans la session de 1831 (1).

69. Il sera pourvu successivement par des lois séparées et dans le plus court délai possible aux objets qui suivent:

1° L'application du jury aux délits de la presse et aux délits politiques;

2° La responsabilité des ministres et des autres agens du pouvoir;

3° La réélection des Députés promus à des fonctions publiques salariées;

4° Le vote annuel du contingent de l'armée;

5° L'organisation de la garde nationale, avec intervention des gardes nationaux dans le choix de leurs officiers;

6° Des dispositions qui assurent d'une manière légale l'état des officiers de tout grade de terre et de mer;

7° Des institutions départementales et municipales fondées sur un système électif;

8° L'instruction publique et la liberté de l'enseignement;

9° L'abolition du double vote et la fixation des conditions électorales et d'éligibilité.

70. Toutes les lois et ordonnances, en ce qu'elles ont de contraire aux dispositions adoptées pour la réforme de la Charte, sont dès à-présent et demeurent annulées et abrogées.

---

(1) *Voyez* l'art. 23, rédigé définitivement en exécution de cette disposition.

CHAPITRE II.

Conseils du Roi.

SECTION PREMIÈRE.

CONSEIL DES MINISTRES.

Ce Conseil se compose des Ministres Secrétaires d'Etat qui se rassemblent, ou devant le Roi, ou chez le Président du Conseil.

Il délibère sur les matières de haute administration, sur la législation administrative, sur tout ce qui tient à la police générale, à la sûreté du trône et du royaume, et au maintien de l'autorité royale.

Ministres Secrétaires-d'Etat ayant département (1).

M. le M^al^ Duc de Dalmatie (G ✻), *Président du Conseil.*

M. Barthe (O ✻), Garde-des-Sceaux, *la Justice.*
M. le Duc de Broglie (O ✻), *les Affaires étrangères.*
M. le M^al^ Duc de Dalmatie (G ✻), *la Guerre.*
M. le Cte de Rigny (G ✻), *la Marine.*
M. le Cte d'Argout (C ✻), *l'Intérieur et les Cultes.*
M. Thiers (O ✻), *le Commerce et les Travaux publics.*
M. Guizot (O ✻), *l'Instruction publique.*
M. Humann (O ✻), *les Finances.*
M. le Cte Sébastiani (Horace) (G ✻), *Ministre sans portefeuille.*

(1) Par ordonnances du 11 octobre 1832,

M. le M^al^ Duc de Dalmatie a été nommé *Président du Conseil;*

M. Thiers a remplacé M. le Cte de Montalivet *au département de l'Intérieur;*

M. Guizot a été nommé *Ministre de l'Instruction publique* en remplacement de M Girod (de l'Ain), l'*administration des Cultes* étant ajoutée aux attributions du Ministre de la Justice;

M. Humann a remplacé M. le Bon Louis *aux finances.*

Par ordonnance du 31 décembre 1832, M. le Cte d'Argout a été nommé *Ministre de l'Intérieur et des Cultes*, et M. Thiers l'a remplacé *au Ministère du Commerce et des Travaux publics.*

Enfin une ordonnance de 1833, en nommant M. le Cte Sébastiani *Ministre sans portefeuille*, a complété le Conseil des Ministres tel qu'il est aujourd'hui composé.

SECTION II.

CONSEIL-D'ÉTAT.

(Attributions du Conseil-d'Etat. — Conseillers-d'Etat; Maîtres des requêtes; Auditeurs.— Services ordinaire et extraordinaire.—Division du Conseil-d'Etat en comités.—Bureaux du Conseil-d'Etat. — Avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation.)

Composition du Conseil-d'Etat.

Le Conseil-d'Etat se compose des Princes de la famille Royale : lorsque le Roi juge à propos de le présider, et qu'il les y a appelés; des Ministres Secrétaires d'Etat; de Conseillers d'Etat ; de Maîtres des requêtes ; d'Auditeurs.

Les membres du Conseil-d'Etat sont en service ordinaire ; en service extraordinaire, ou honoraires.

Le service ordinaire se compose :

Des Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs, employés aux travaux intérieurs et habituels des comités;

Un certain nombre de Conseillers-d'Etat et de Maîtres des requêtes en service extraordinaire peuvent être autorisés par le Roi à participer aux travaux des Comités et aux délibérations du Conseil.

Sont en service extraordinaire les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs qui, cessant d'être compris dans le service ordinaire, sont appelés à des fonctions publiques hors du Conseil; les fonctionnaires publics auxquels, en récompense de leurs bons services, il plaît au Roi d'accorder ce titre ; enfin ceux auxquels il lui plaît de le conserver, lors même qu'ils n'exerceraient plus de fonctions publiques.

Tout Conseiller-d'Etat, Maître des requêtes ou Auditeur qui est appelé à des fonctions publiques hors du Conseil, cesse de faire partie du service ordinaire, s'il n'en est autrement ordonné.

Aucun Membre du Conseil-d'Etat ne peut cesser ses fonctions que par une ordonnance spéciale rendue sur le rapport du Garde-des-sceaux.

Le Secrétaire-général du Conseil-d'Etat jouit des honneurs et prérogatives des Membres du Conseil-d'Etat; il a rang et titre de Maître des requêtes. Au cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé dans les séances générales du Conseil-d'Etat par un Auditeur.

Les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs en service ordinaire, sont distribués en quatre comités, savoir : 1° le comité de législation et de justice administrative; 2° le comité de la guerre et de la marine; 3° le comité de l'intérieur et du commerce ; 4° le comité des finances.

Le nombre des Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs composant les divers comités peut être augmenté selon les besoins du service, sur le rapport du Garde-des-Sceaux, sans que les limites déterminées par l'article 3 de l'ordonnance du 5 novembre 1828 puissent être dépassées.

Le Garde-des-Sceaux arrête la répartition des Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs dans chaque Comité.

Les honneurs attribués aux Conseillers-d'Etat en mission, par le réglement sur les préséances, ne sont accordés qu'à ceux qui sont investis par le Roi d'une mission spéciale et temporaire.

Les Conseillers-d'Etat en service extraordinaire qui exercent des fonctions publiques dans les départemens, prennent le rang que leur assignent les fonctions dont ils sont revêtus.

Le Conseil-d'Etat est présidé par le Garde-des-Sceaux Ministre de la justice, ou par l'un des Ministres présens à la séance, ou, en leur absence, par le Conseiller-d'Etat doyen d'âge.

Les Ministres Secrétaires-d'Etat président les comités du Conseil attachés à leur ministère. Un Conseiller-d'Etat, vice-président, est chargé, sous les ordres de chaque ministre, de diriger en son absence les délibérations du comité, d'en convoquer les membres, et de distribuer le travail; lorsque deux ou plusieurs comités sont réunis; la présidence, en l'absence des ministres, appartient au président du comité qui a la préséance selon l'ordre établi ci-dessus.

Forme des délibérations du Conseil-d'Etat pour le jugement des affaires contentieuses.

Aucun des membres du Conseil-d'État en service extraordinaire ne participe au jugement des affaires contentieuses.

Le Conseil-d'État ne délibère qu'autant que la moitié plus un de ses membres sont présens à la séance.

Le Conseil-d'État est présidé par le Garde-des-Sceaux, Ministre de la justice, ou, en son absence, par le Conseiller-d'État Vice-Président du Comité de législation et de justice administrative.

L'examen préalable des affaires contentieuses est fait par le Comité de législation et de justice administrative.

Le rapport en est fait en assemblée générale du Conseil-d'Etat, et en séance publique.

Les avocats des parties peuvent présenter des observations orales, après quoi l'affaire est mise en délibéré.

Les Conseillers-d'Etat qui n'assistent pas aux rapport et observations ci dessus énoncée ne peuvent concourir au délibéré.

Lorsqu'il y a un recours au Conseil-d'Etat, contre une décision de l'un des Ministres, rendue après délibération du Comité attaché à son département, les membres de ce Comité ne peuvent participer au jugement de l'affaire.

Au commencement de chaque trimestre, le Ministre, Président du Conseil-d'Etat désigne trois Maîtres des requêtes qui exercent les fonctions du ministère public. Dans chaque affaire, l'un d'eux est entendu.

Les Auditeurs de première classe au Conseil-d'Etat sont admis à exercer, concurremment avec les Maîtres des requêtes, les fonctions du ministère public près le Conseil-d'Etat.

Costume des membres du Conseil-d'Etat.

Les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs portent l'habit coupé droit, bleu de Roi, avec broderie en soie, de deux branches de chêne et d'olivier, nuancé de bleu varié.

Les *Conseillers-d'Etat* portent la broderie sur le collet, le devant de l'habit, les paremens, l'écusson et baguette.

Les *Maîtres des requêtes* portent la broderie au collet, aux paremens, l'écusson et baguette.

Les *Auditeurs* un collet et baguette.

Les *Membres* du Conseil-d'Etat portent l'épée droite, poignée dorée, chapeau avec plumet noires, gance en or.

Président du Contentieux du Conseil-d'Etat.

M. GIROD (de l'Ain) (O ✻), *Pair*, rue St.-Dominique, n. 58.

CONSEILLERS-D'ÉTAT EN SERVICE ORDINAIRE. Messieurs,

Cte BÉRENGER (C ✻), *Pair*, rue Taitbout, n. 20.
Bon de GÉRANDO (C ✻), rue de Vaugirard, n. 52 *bis*.
ALLENT (C ✻), *Pair*, rue du Mont-Thabor, n. 20.
Cte DUMAS (Mathieu) (G ✻), *Pair, Lieut.-gén.*, rue d'Astorg, n. 15.
Chev. DE BREVANNES (O ✻), rue du Faubourg-Montmartre, n. 63.
B^on^ DE FRÉVILLE (C ✻), *Pair*, rue de Provence, n. 56.
MAILLARD ✻, rue Notre-Dame des Victoires, n. 14.
SALVANDY (O ✻), rue Cassette, n. 30.
Chev. TARBÉ DE VAUX-CLAIRS (O ✻), rue du Grand-Chantier, n. 4.
Vte SIMÉON (O ✻), rue de l'Université, n. 25.
LECHAT (O ✻), rue de Rivoli, n. 14.
KÉRATRY ✻, rue d'Enfer, n. 55.
Cte FERRI-PISANI ✻, hôtel royal des Invalides.

JACQUEMINOT, Cte de Ham (C ✻), *Pair*, rue Saint-Honoré, n. 404.
RENOUARD ✻, au Ministère de la Justice, r. Ne-de-Luxembourg, 22.
DUCHATEL (Tanneguy) ✻, rue Saint-Dominique, n. 91.
DENIS-LAGARDE ✻, rue de Grammont, n. 23.
MACAREL ✻, rue du Colombier, n. 28.
DEVAUX ✻, place Vendôme, n. 26.
VIVIEN ✻, rue du Houssaye, n. 7.
TABOUREAU (O ✻), quai Voltaire, n. 11.
Vte DE JANZÉ ✻, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 20.

Conseillers-d'État en service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux des Comités et aux délibérations du Conseil. Messieurs,

PASQUIER (Jules) (O ✻), *Directeur de la Caisse d'amort.* r. de l'Oratoire.
HALGAN (C ✻), *Vice-Amiral*, rue de la Madeleine, n. 32.
VILLEMAIN (O ✻), Pair, *Membre du Conseil royal de l'Instruction publique*, rue des Jeûneurs, n. 20.
CALMON (O ✻), *Directeur général de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines*, rue Lafitte, n. 11.
Bon HAXO (G O ✻), Pair, *Lieutenant-général*, rue St.-Honoré, n. 362.
BOURSAINT (C ✻), *Directeur de la comptabilité des fonds au Ministère de la Marine*, rue de Rivoli, n. 34.
Bon DELAIRE (O ✻), *Dir. du Contentieux du Trésor public*, r. Duphot, 12.
MIGNET ✻, *Garde des Archives au Ministère des affaires étrangères*, rue Neuve-des-Capucines, n. 10.
Bon DE RICHEMONT (C ✻), *Maréchal-de-camp, Commandant de l'Ecole militaire de S.-Cyr*, r. de Lille, 51.
Cte D'AURE (C ✻), *Direct. de l'admin. de la guerre*, rue Joubert, n. 45.
Cte D'AUDIFFRET (Florimond) (O ✻), *Directeur de la Dette inscrite*, rue Basse-du-Rempart, n. 18.
Cte DE BONDY (C ✻), Pair, *Préfet de la Seine*, à l'hôtel de la préfecture.
AUBERNON (O ✻), Pair, *Préfet de Seine-et-Oise*, à Versailles.
Bon DUPIN (Ch.) (C ✻), *Membre du Conseil d'Amirauté, Professeur au Conservatoire des arts et métiers*, rue de l'Université, n. 10.
DIDIER ✻, *Secrétaire général et Directeur du personnel administratif au Ministère de l'Intérieur et des Cultes.*
LEGRAND (O ✻), *chargé de la direction générale des Ponts-et-Chaussées et des Mines*, rue des Saints-Pères, n. 24.
COUSIN (Victor) (O ✻), Pair, *Membre du Conseil royal de l'Instruction publique*, rue d'Enfer, n. 14.
Bon TUPINIER (C ✻), *Inspect.-gén. hon. du Génie maritime, Membre du Conseil d'Amirauté*, rue St.-Florentin, n. 14.
Bon PATRY (O ✻), *Membre de la Commission de liquidation de Saint-Domingue*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 40.
Vte DE PRÉVAL (G O ✻), *Lieut.-gén.*, rue de l'Université, n. 61.
POUYER (C ✻), *Directeur du personnel au ministère de la Marine*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 21.
MARTINEAU DES CHESNEZ (C ✻), *Directeur de la comptabilité générale du Ministère de la guerre*, place St.-Sulpice, n. 6.
Bon FAIN (C ✻), 1er *Secrétaire du Cabinet du Roi, etc.*, aux Tuileries.
DUMON, *Membre de la Chambre des Députés*, rue de l'Université, n. 36.
DAVID (O ✻), *Sous-Directeur des Douanes*, rue Saint-Georges, n. 28.

Maîtres des Requêtes en service ordinaire. Messieurs,

JAUFFRET, ✻, rue Barbette, n. 1, au Marais.
DE CHEVEIGNÉ ✻, rue d'Enfer, n. 44.
Cte O'DONNEL ✻, rue de Grammont, n. 13.
BRIÈRE ✻, rue de Bondi, n. 62.
FLAUGERGUES ✻, rue de Lille, n. 43.
Bon JANET (O ✻), quai Voltaire, n. 7.
DUPARQUET, rue des SS.-Pères, n. 5.
SAINT-MARC GIRARDIN ✻, rue de l'Odéon, n. 27.
Vte D'HAUBERSART, rue Saint-Lazare, n. 31.
TOURNOUER, rue de Verneuil, n. 43.
DE CHASSELOUP-LAUBAT (J.) ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 39.
GUIZOT (J. J.) ✻, rue Thiroux, n. 8.
VITET ✻, rue Trudon, n. 6.
MARCHAND, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n. 49.
JOUVENCEL, rue de Verneuil, n. 30.
GERMAIN, rue des Trois-Frères, n. 2.
DE MARMIER, rue de la Ville-l'Evêque, n. 30.
BOULAY (J.) (de la Meurthe), rue de Vaugirard, n. 58.
BOURLON, rue du Sentier, n. 20.
PARAVEY, rue Saint-Fiacre, n. 18.
PORTAL, rue Saint-Honoré, n. 570.
LUCAS, rue Neuve-de-la-Madeleine, n. 2.
LE LORGNE D'IDEVILLE, rue Louis-le-Grand, n. 2.
Vte DEBONNAIRE DE GIF ✻, rue de l'Université, n. 57.
PAGANEL ✻, rue de Condé, n. 19.
BOUCHENÉ-LEFER, rue de Corneille, n. 3.

Maîtres des Requêtes en service extraordinaire, autorisés à prendre part aux travaux des comités et aux délibérations du Conseil.

Messieurs,

VINCENS ✻, *Chef de division au ministère du Commerce*, rue Thiroux, n. 8.
FILLEAU DE SAINT-HILAIRE (O ✻), *Directeur des colonies*, rue Royale, n. 2.
DAVID (O ✻), *Sous-Directeur des Douanes*, rue St-Georges, n. 28.
ANNÉE ✻, *Sous-Intendant militaire*, rue Taitbout, n. 38.
BOURQUENEY ✻, *attaché au ministère des Affaires étrangères*, rue Joubert, n. 22.
CORDIER (O ✻), *Membre de l'Institut*, rue de Seine, n. 25, Jardin du Roi.
BEAUNIER ✻, *Inspect. général de 1re classe au corps royal des Mines*, r. Thérèse, 9.
Bon RODIER (O ✻), *Directeur de la Comptabilité gén. des finances*, r. Duphot, 12.
YMBERT (O ✻), *Chef de division au Ministère de l'Intérieur*, au Ranlagh.
ZÉDÉ ✻, *Ingénieur de la marine*, rue des Saints-Pères, n. 20.
GRÉTERIN ✻, *Directeur de l'Administration des Douanes*, rue de la Paix, n. 20.
CONTE ✻, *Directeur de l'Administration des Postes*, rue Coq-Héron, n. 18.
LE BŒUF (O ✻), *Direct. des fonds et de la Comptabilité de la Légion-d'Honneur*, rue de Madame, n. 13.
BOURSY ✻, *Directeur de l'Administ. des Contrib. indir.*, rue du Sentier, n. 21.
MAHUL, rue Jacob, n. 7.
MONICAULT, rue Chantereine, n. 9 *bis*.
EDMOND BLANC ✻, *Secrétaire-gén. du Minist. du Commerce et des Travaux publ.*, hôtel du Ministère, rue de Varennes, no 26.
LE BRUN ✻, *de l'Institut, Direct. de l'Imprimerie roy.*, vieille r. du Temple, 89.
DE JUSSIEU ✻, *Secrétaire-général de la Préfecture de la Seine.*
PASCALIS ✻, *Chef de la division de comptabilité et des pensions au Ministère de la justice*, rue de Tivoli, n. 20.
QUÉNAULT, *Chef de la division des affaires civiles et du sceau au Ministère de la justice*, rue du Coq-Saint-Honoré, n. 11.

Vte DE GERMINY, au Ministère des finances.
LAMY (C ✲), *Col. du génie, Secrét. du Comité des fortific.*, r. de Grenelle-S.-G. 80.
DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ ✲, r. St.-Guillaume-St.-G., n. 12.
LANYER ✲, *ancien Direct. des aff. civiles d'Alger au Min. de l'Int.* r. de la Paix, 7.
MÉCHIN (Lucien), rue Godot, n. 5.
FRANÇOIS, rue de la Jussienne, n. 11.
PAGÈS, rue du Mail, n. 21.

Maître des Requêtes, Secrétaire-général du Conseil-d'Etat.

M. HOCHET ✲, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 62.

Auditeurs de première classe, autorisés à assister aux séances du Conseil-d'Etat. Messieurs,

D'Albon, *rue Bergère*. n. 12.
Cauchy (Eugène), *au Luxembourg.*
Chalret-Durieu, *rue St.-Martin*, n. 147.
Boivin (Amédée), *rue St.-Honoré*, n. 291.
Ternaux (Mortimer), *rue Montmartre*, 147.
Brian, *rue de Genelle-St.-Germain*, 126.
De Septenville (Léon), *rue des Trois-Pavillons, au Marais*, n. 7.
Montaud, *rue Basse-St.-Pierre*, n. 22.
Devaux (Léon), *place Vendôme*, n. 26.
Génie ✲, *au Minist. de l'Instruct. publ.*
Guilhem (Achille), *rue de Seine-Saint-Germain*, n. 68.
Hély-d'Oissel, *r. des F.-S.-Germ.-l'Aux.*, 29.
Duboys (Emile), *rue Pelletier*, n. 16.
Anthoine, *rue de l'Echiquier*, n. 29 *bis.*
De Mézy, *rue du Faub.-St.-Honoré*, n. 25.
Tripier, *rue Neuve-St.-Augustin*, 50.

Auditeurs de seconde classe. Messieurs.

De Saulty, *rue des Moulins*, n. 19.
D'Etchegoyen-O'Connel, *rue Neuve-des-Capucines*, n. 12.
De Planey, *rue du Helder*, n. 17.
Poret de Morvan, *rue Ste.-Anne*, n. 46.
Prosp. Hochet, *r. S.*-Dominique-S.-G., 62.
Fellecourt, *rue du Vieux-Colombier*, 29.
Robillard, *rue Castiglione*, n. 8.
Faye (Edouard), *rue Taitbout*, n. 25.
Pérignon (Alfred), *rue de Grammont*, 17.
Camet de la Bonnardière (E.), *rue Pierre-Sarrazin*, n. 13.
Vte de Lucay, *r. d'Angoulême-St.-H.*, 16.
Halligon (Edouard), *rue Cadet*, n. 19.
De Caffarelli (Eugène), *r. St.-Guillaume-St.-Germain*, n. 34.
Leroy (Ferdinand), *rue Lafitte*, n. 48.
Gomel, *rue des Moulins*, n. 15.
Cambis, *rue de Beaune, hôtel de France.*
Raulin, *rue Mont-Thabor*, n. 4.
Degove, *quai de la Cité*, n. 25.
Puissan, *à la Chancellerie, pl. Vendôme.*
Estève, *rue du Cherche-Midi*, n. 18.
Leroux, *rue Bergère*, n. 10.
Ladoucette (Eugène), *rue St.-Lazare*, 3.
Goupil, *rue Bleue*, n. 11.
Vuillefroy, *rue St.-Germain-des-Prés*, 8.
Sahune, *rue Neuve-de-Luxembourg*, 27 *bis.*
Gasparin, *rue de Varennes*, n. 30.
Berthélemy, *rue Montmartre*, n. 139.
Couin de Grandchamp, *rue du Bac*, n. 86.
De Tanlay (Ludovic), *rue de Lille*, n. 21.
De la Preugne, *rue Saint-Honoré*, n. 370.
Vte Maison ✲, rue.....
Redon de Beaupréau, *r. de la Ch.-d'Antin.*
De Falguerolles, *rue de Lille*, n. 85.
Monnier, *rue de Seine*, n. 62.
Dutillet, *rue de l'Université*, n. 20.

COMITÉS.

Répartition de Messieurs les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs dans les quatre Comités.

Comité de Législation et de Justice administrative (1).

Ce comité connaît de tout le contentieux de l'administration de tous les départemens, des mises en jugement des administrateurs et préposés, des conflits de juridiction entre l'autorité judiciaire et l'autorité administrative. Il exerce en outre les attributions précédemment assignées au Conseil des Prises. Il est présidé par M. le Garde-des-Sceaux, ou, en son absence, par le Conseiller-d'Etat Vice-Président du Comité. Le Secrétaire général du Conseil-d'Etat tient la plume.

(1) Ce comité s'assemble rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 58.

Président.

M. Girod (de l'Ain).

Conseillers d'État. Messieurs,

Bon de Gérando.	Renouard.
Allent.	Macarel.
Chev. Tarbé de Vaux-Clairs.	Vivien.
Cte Ferri-Pisani.	

Maîtres des Requêtes en service ordinaire. Messieurs,

Jauffret.	De Chasseloup-Laubat.	Boulay (de la Meurthe).
Brière.	Marchand.	Bouchené-Lefer.
Bon Janet.	Jouvencel.	
Vte d'Haubersart.	Germain.	

Maîtres des Requêtes en service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité. Messieurs,

Pascalis.	Quénault.

Secrétaire.

M. Hochet, Maître des requêtes, *Secrétaire-général du Conseil.*

Auditeurs. Messieurs,

D'Albon, *de 1re classe.*	Felecourt, *de 2e classe.*
Boivin, *idem.*	Vte de Lucay, *idem.*
Brian, *idem.*	De Caffarelli, *idem.*
Montaud, *idem*	Puissan, *idem.*
Prosper Hochet, *de 2e classe.*	

Commis-Greffier.

M. Girardin, *impasse Saint-Dominique d'Enfer*, n. 2.

Comité de la Guerre et de la Marine (1).

Ce Comité est présidé par les Ministres de la Guerre ou de la Marine, ou, en leur absence, par le Conseiller-d'Etat qu'ils ont désigné à cet effet. Il connaît de toutes les affaires que les Ministres, dont il dépend, jugent à-propos de lui confier.

Conseillers-d'Etat en service ordinaire. Messieurs,

Cte Dumas (Mathieu), *Vice-Président.*	Salvandy.
Chev. de Brevannes.	Jacqueminot, Cte de Ham.

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité. Messieurs,

Vice-Amiral Halgan.	Bon Tupinier.
Bon Haxo.	Vte de Préval.
Boursaint.	Pouyer.
Bon de Richemont.	Martineau des Chesnez.
Cte d'Aure.	Bon Fain.
Bon Ch. Dupin.	

Maîtres des Requêtes en service ordinaire.

M. de Marmier.	Vte Debonnaire de Gif.

Maîtres des Requêtes en service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité. Messieurs,

Filleau de Saint-Hilaire.	Ymbert.	Lamy.
Année.	Le Bœuf.	

(1) Ce Comité s'assemble rue de l'Université, n. 61.

Auditeurs. Messieurs.

Chalret-Durieu, *de 1re classe.*
De Septenville, *idem.*
Guilhem, *de 2e classe.*
Poret de Morvan, *dem.*
Robillard, *idem.*
Pérignon (Alfred), *idem.*
Leroy (Ferdinand), *idem.*
Estève, *de 2e classe.*
Ladoucette, *idem.*
De Sahune.
De Tanlay, *idem.*
Couin de Grandchamp, *idem.*
Vte Maison, *idem.*

Secrétaires.

M. Parmentier, *Secrétaire, rue du Hazard-Richelieu*, n. 13.
M. Rousseau ✻, *Secrétaire-Adjoint, rue de Lille*, n. 6.

Comité de l'Intérieur et du Commerce (1).

Ce Comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Intérieur et le Ministre du Commerce et des Travaux publics, ou, en leur absence, par le Conseiller-d'Etat par eux désigné à cet effet. Il prépare les projets de lois et de réglemens qui lui sont renvoyés par les Ministres, et connaît des affaires administratives que les Ministres, dont il dépend, jugent à propos de lui confier.

Conseillers-d'Etat en service ordinaire. Messieurs,

Maillard, *Vice-Président.*
Vte Siméon.
Kératry.
Denis-Lagarde.
Devaux.
Vte de Janzé.

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs,

Villemain.
Mignet.
Cte de Bondy.
Aubernon.
Didier.
Legrand.
Cousin (Victor).
Bon Patry.
Dumon.

Maîtres des Requêtes en service ordinaire. Messieurs,

Flaugergues.
Duparquet.
Tournouer.
Saint-Marc-Girardin.
Lucas.
Guizot (J. J.).
Vitet.
Paravey.
Méchin (Lucien).
Pagès.

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs,

Vincens.
Bourqueney.
Cordier.
Beaunier.
Zédé.
Mahul.
Monicault.
Edmond Blanc.
Lebrun.
De Jussieu.
Desmousseaux de Givré.

Auditeurs. Messieurs,

Cauchy (Eugène), *de 1re classe.*
Ternaux (Mortimer), *idem*
Devaux (Léon), *idem.*
Hély-d'Oissel (Antoine), *idem.*
Duboys (Emile), *idem.*
Tripier fils, *idem.*
Etchegoyen-O'Connel, *de 2e classe.*
De Plancy, *idem.*
Camet de la Bonnardière, *de 2e classe.*
Cambis, *idem.*
Degove, *idem.*
Vuillefroy, *idem.*
Redon de Beaupréau, *idem.*
Falguerolles, *idem.*
Monnier, *idem.*

Secrétaires.

M. Boullée ✻, *Secrétaire, rue Gaillon*, n. 17.
M. Paris, *Secrétaire-Adjoint, rue des Fossés-S.-Victor*, n. 30.

(1) Ce Comité s'assemble rue de Grenelle, faubourg St.-Germain, n. 103.

Comité des Finances (1).

Ce Comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'Etat des Finances, ou, en son absence, par le Conseiller-d'Etat qu'il a désigné à cet effet. Il prépare les projets de lois et de réglemens, qui lui sont renvoyés par le Ministre, et connaît des affaires administratives que le Ministre, dont il dépend, juge à-propos de lui confier.

Conseillers-d'Etat en service ordinaire. Messieurs,

Cte BÉRENGER, *Vice-Président.*
B^on^ DE FRÉVILLE.
LECHAT.
DUCHATEL (Tanneguy).
TABOUREAU.

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs,

PASQUIER (Jules).
CALMON.
Bon DELAIRE.
Cte D'AUDIFFRET (Florimond).
DAVID.

Maîtres des Requêtes en service ordinaire. Messieurs,

De Cheveigné. | Cte O'Donnel. | Bourlon.

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs,

Bon Rodier. | Conte. | Vte de Germiny.
Gréterin. | Boursy. | François.

Auditeurs. Messieurs.

Anthoine, *de 1re classe.*
De Mézy, *idem.*
De Saulty, *de 2e classe.*
Faye (Edouard), *idem.*
Halligon, *idem.*
Gomel, *idem.*
Raulin, *de 2e classe.*
Leroux, *idem.*
Goupil, *idem.*
Gasparin, *idem.*
Berthélemy, *idem.*

Secrétaire.

M. Quénault, *rue Christine*, n. 2.

CONSEILLERS-D'ÉTAT EN SERVICE EXTRAORDINAIRE (2).

Messieurs,

Cte REINHARD (G ✻), Pair, *ancien Ministre plénipotentiaire.*
ROYER-COLLARD ✻, *anc. Prés. de la Chambre des Dépt.*, r. d'Enfer, 20.
DURAND B^on^ DE MAREUIL (G O ✻), Pair, *Ministre plénipot. à Naples.*
Bon COSTAZ (O ✻), *anc. Dir. gén. des Ponts-et-Chaussées*, r. Taitbout, 8.
B^on^ DE BARANTE (O ✻), *Pair, Ambass. à Turin*, r. d'Anjou-S.-H. 41 *bis.*
B^on^ DE TALLEYRAND (C ✻), *Ministre plénipotentiaire à Florence.*
FLURY ✻, *ancien Chef de division au ministère des Affaires étrangères*, rue Royale-Saint Honoré, n. 8.
DUPLEIX DE MÉZY (C ✻), Pair, *Membre de la Commission d'Indemnité du ministère des Affaires étrangères*, Faubourg Saint-Honoré, n. 25.
Cte RICARD (G ✻), *Lieut.-gén., Pair*, rue de l'Université, n. 113.
PICHON (O ✻), *ex-Intendant civil à Alger.*
Cte D'AUGIER (G O ✻), *Vice-Amiral*, rue Royale-S.-H., n. 6.

---

(1) Ce Comité s'assemble à l'hôtel du Ministère des Finances.

(2) *Voyez* page 66, MM. les Conseillers-d'Etat en service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux des Comités et aux délibérations du Conseil-d'Etat.

Bon CAMUS-DUMARTROY (O ✻), *ancien Préfet*, r. de Grammont, 13.
Cte REDON DE BEAUPRÉAU (C ✻), *Préfet marit. à Brest, retraité.*
Mis D'AUDIFFRET (C ✻), *Présid. à la Cour des Comptes*, r. Mondovi, 2.
VAUVILLIERS (O ✻), *ancien Secrétaire-général du Ministère de la Marine*, rue Mont-Thabor, n. 14.
Cte DE LOVERDO (G O ✻), *Lieutenant-général*, rue S.-Louis, Marais, 30.
Cte DE CHARENCEY (O ✻), rue des Saints-Pères, n. 69.
Mis DE CAMBON ✻, *ex-Présid. de la cour royale*, à Toulouse.
Cte VALÉE (G ✻), *Lieut.-gén. d'Artillerie*, r. St.-Dominique-S.-G. 11.
Vte DECAZES (O ✻), Pair, *ancien Préfet*, r. St.-Dominique S.-G. 11.
Vte ROGNIAT (G ✻), Pair, *Lieut.-gén. du Génie*, r. de l'Université, 88 *bis*.
Bon PELET ✻, rue des Champs-Elysées, n. 4.
Bon CAMET DE LA BONNARDIÈRE (O ✻), *Membre du Conseil général des hospices*, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
Bon FEUTRIER (O ✻), *Préfet de l'Oise.*
Bon RENDU (C ✻), *ex-Proc. gén. près la Cour des Comptes*, r. S.-Honoré, 317.
Vte DE VILLIERS DU TERRAGE (O ✻), *ancien Préfet.*
Bon MALOUET (C ✻), Pair, *Maître des comptes*, r. Godot-de-Mauroy, 5.
DE MALARTIC (O ✻), *ancien Préfet*, rue....
BOULA DE COULOMBIERS ✻, *ancien Préfet*, rue Saintonge, n. 19.
Cte ABRIAL (O ✻), *Pair*, rue Plumet, n. 18.
DUPIN père (O ✻).
Bon DUVAL (Maurice) ✻, Pair, *Préfet de la Loire-Inférieure.*
FLEURY DE CHABOULON (O ✻), rue de Ménars, n. 3.
Bon MÉCHIN (C ✻), *Préfet du Nord.*
Bon DUPONT-DELPORTE (O ✻), *Préfet de la Seine-Inférieure.*
DE RIGNY (Edouard) (O ✻), *Préfet d'Eure-et-Loir.*
Chev. JAUBERT (Amédée) ✻, rue Pelletier, n. 18.
DE SAINT-AIGNAN (Louis) ✻, *ancien Préfet.*
SAULNIER ✻, *Préfet du département du Loiret.*
Bon DELAITRE (O ✻), *ancien Préfet*, à Versailles, rue Maurepas, 9.
GISQUET (O ✻), *Préfet de police*, Hôtel de la Préfecture.
THOMAS ✻, *Préfet des Bouches-du-Rhône.*
B^on^ NAU DE CHAMPLOUIS ✻, *Préfet du Pas-de-Calais*, r. Casselle, 30.
CHOPIN D'ARNOUVILLE (Augustin) (O ✻), *Préfet du Bas-Rhin.*
FUMERON D'ARDEUIL (O ✻), *Directeur de l'Admin. départ. et municip. aux Min. du Comm. et des Travaux publics*, r. des Champs-Elysées, 9.
ROUILLÉ D'ORFEUIL, *ancien Préfet*, r. Neuve-des-Mathurins, n. 56.
DÉSAGES (O ✻), *Directeur de la division politique au Ministère des Affaires étrangères*, rue du Port-Mahon, n. 7.

Maîtres des Requêtes en service extraordinaire (1). Messieurs,

B^on^ DE JESSAINT (O ✻), *Préfet de la Lozère.*
PAULZE D'IVOY ✻, *Préfet de la Vendée*, rue d'Anjou-S.-Honoré, n. 52.
Mis DE PORTES ✻, rue Saint-Georges, n. 22.
Bon DEBONNAIRE DE FORGES ✻, rue du Bac, n. 87.
Bon BASTARD D'ESTANG (O ✻), *ancien Préfet*, rue des Quatre-Fils, n. 8.
B^on^ DE GALZ DE MALVIRADE (O ✻), *ex-Consul-général en Russie.*

(1) *Voyez* page 67, MM. les Maîtres des Requêtes en service extraordinaire autorisés à participer aux travaux des comités et aux délibérations du conseil.

Cte DE BRETEUIL (O ✻), *Pair*, rue de la Michodière, n. 8.
CHALLAYE ✻, *Consul-général de France en Espagne.*
JORDAN (Augustin) (O ✻), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2 *bis*.
BALLYET (O ✻), *Intendant militaire*, rue Pigale, n. 9.
Cte DE SUSSY (C ✻), Pair, *Présid. de la Comm. des Monnaies*, hôtel des Monnaies.
CASSAING (O ✻), *Intendant militaire*, rue de la Planche, n. 3.
Bon THIRAT DE SAINT-AGNAN (O ✻), *Intendant militaire*, rue Jacob, n. 11.
Bon BRUN DE VILLERET (C ✻), *Lieutenant-général*, rue de l'Université, n. 51.
ROSMAN (O ✻), *Chef de Div. au Min. de l'Int.* boulevart Poissonnière, n. 18.
Cte JULES DE SAINT-CRICQ (O ✻), rue de Provence, n. 56.
Cte DE GERMINY ✻, *Pair*, rue de l'Université, n. 22.
Bon DELAMARDELLE ✻, *Membre de la Commission de liquidation de l'indemnité attribuée aux anciens Colons de Saint-Domingue*, rue de Hanovre, n. 21.
BESCHEU DE LA SANCIE, rue du Faubourg Poissonnière, n. 87.
DE LA VILLE DE MIREMONT ✻, *Inspecteur-général des maisons centrales de détention de France*, rue de Seine-Saint-Germain, n. 31.
Vte HARMAND D'ABANCOURT (O ✻), *Prés. en la Cour des Comptes*, r. de Lille, n. 43.
Bon CHEVALIER ✻, *ex-Préfet des Landes.*
DESSOLE (O ✻), *ex-Préfet.*
FLEURIAU (O ✻), *Capit. de vaiss.*, rue Godot-de-Mauroy, 42.
Bon DEFFAUDIS (O ✻), *Ministre plénipotentiaire au Mexique.*
Cte DE BOUBERS (O ✻), *Secrétaire-général du min. des Finances*, r. Caumartin, 30.
ROTH (O ✻), *anc. Ministre plénipotentiaire à Hambourg.*
GENTY DE BUSSY ✻, *Intendant civil à Alger.*
BELLOCQ (O ✻), *Ministre résidant à Hambourg.*
Bon PETIET (Aug.) (C ✻), *Mar.-de-c., Comm. le départ. de l'Hérault*, à Montpellier.
BRENIER (O ✻), *Chef de la div. de la Compt. au min. des Aff. étrang.* au Ministère.
HAINS ✻, *ex-Administrateur des Douanes*, rue de l'Echiquier, n. 34.
BOGNE DE FAYE ✻, *ancien Préfet.*
BELLON ✻, *Préfet de l'Ain.*
DENIS-LAGARDE fils ✻, *Secrét.-Rédact. de la Ch. des Dép.*, au Palais de la Chambre.
Cte DE LATOUR-MAUBOURG (Septime) ✻, *Ministre plénipot. près du Roi des Belges.*
BÉGÉ ✻, *Préfet du département de la Haute-Marne.*
BARTHÉLEMY ✻, *Préfet du département de Maine-et-Loire.*
FOUDRAS (O ✻), *Chef de la division de la police générale au Ministère de l'Intérieur*, rue Richepanse, n. 6.
DE LACOUDRAIS ✻, *Commissaire principal de marine*, rue Saint-Honoré, n. 383.
D'ENTRAIGUES, *Préfet du département d'Indre-et-Loire.*
MÉRIMÉE (Prosper) ✻, *Chef du cabinet du Ministre de l'Intérieur et des Cultes*, rue des Petits-Augustins, n. 16.
BODY DE LA CHAPELLE ✻, *Préfet du département de la Mayenne.*
LESOURD ✻, *Sous-Préfet de l'arrondissement de Sceaux.*

CONSEILLERS D'ÉTAT HONORAIRES. *Messieurs,*

Bon JOURDAN, *à Marseille.*
Cte DUCHATEL (G O ✻), *Pair*, rue de la Pépinière, n. 53.
Vte JURIEN (C ✻), rue Royale Saint-Honoré, n. 9.
Cte DE LA BESNARDIÈRE (O ✻), rue de l'Université, n. 19.
FOULLON D'ECOTIER ✻, rue Taitbout, n. 30.
DE CHAUMONT DE LA GALAIZIÈRE ✻, rue Neuve-des-Capucines, 9.
Bon ROUILLÉ D'ORFEUIL ✻, rue Neuve-des-Mathurins, 78.
MONDRAGON DE PLUVAULT ✻, rue d'Antin, n. 3.
CROMOT DE FOUGY ✻, rue de la Ville-l'Evêque, n. 31.
Vte DE PERNETY (G ✻), rue de Vaugirard, n. 50.
FROC DE LA BOULAYE (O ✻), rue de la Ville-l'Evêque, n. 39.

HERMAN (C ✻), rue Miroménil, n. 2.
Cte DE PANCEMONT (O ✻).
JUIN DE SIRAN ✻, à Montpellier.
LANGLOIS D'AMILLY ✻.
DEVAISNES, Pair, *ancien Préfet.*
Bon POYFERRÉ DE CÈRE (O ✻), *ancien Préfet.*

Maîtres des Requêtes Honoraires.

Messieurs,

ROUX ✻, rue de Rivoli, n. 30.
Cte DE MALEVILLE (O ✻), rue de Lille, n. 4.
Bon JOLY DE FLEURY ✻, rue Royale-Saint-Honoré, n. 9.
DE LACHÈZE-MUREL ✻, rue des Saints-Pères, n. 31.
Vte D'ARLINCOURT ✻, rue du Rocher, n. 26.
LEBLANC DE CASTILLON ✻, à Aix.
ANISSON DUPÉRON ✻, rue d'Anjou-St.-Honoré, 43.
D'ARLINCOURT (*Charles*) ✻, rue Duphot, n. 16.
PRUGNON, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 23.
JOURDAN (O ✻).
Mis DE MALETESTE (O ✻), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 17.
DE COLLENEL ✻, rue Vivienne, n. 22.
Cte DE MONTIGNY, rue de la Pépinière, n. 31.
FOREST ✻, rue Cassette, n. 16.
Vte DE CHABROL (Edouard), rue Saint-Lazare, n. 32.
Cte DE WATERS (O ✻).
FOURIER-D'HINCOURT (C ✻), rue de Belle-Chasse, n. 22.

Auditeurs en service extraordinaire. Messieurs,

Bon Siméon ✻, *Préfet des Vosges.*
Vte de Bondy fils, *Préfet de la Corrèze.*

BUREAUX DU CONSEIL D'ÉTAT.

Secrétariat-général, rue Saint-Dominique, n. 58.

M Pierson, *Chef des bureaux*, rue de Tournon, n. 29.

Archives, hôtel du Conseil-d'Etat, rue St.-Dominique-St.-G., n. 58.

M. *Eugène* de Planard ✻, *Archiviste*, rue de Louvois, n. 10.
M. Renouf, *Archiviste honoraire*, rue des Fossés-St.-Germain-l'Auxerrois, n. 30.

Bibliothèque du Conseil-d'Etat, rue Saint-Dominique-St.-Germain, n. 58.

M. Regnault, *Bibliothécaire*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 58.

Huissiers attachés à la Cour de Cassation, exploitans près le Conseil-d'Etat.

Messieurs,

Vaquez, rue du Four-St.-Germain, n. 27.
Leclerc, rue des Boucheries-S.-G., n. 19.
Maguet, rue St.-Denis, 247.
Faiola, rue des Bourdonnais, n. 8.
Boulet, rue St.-Sauveur, n. 1.
Goix, rue Montmartre, n. 39.
Cabil, quai de la Grève, n. 78.
Canet, rue Hautefeuille, n. 10.

Huissiers audienciers. Messieurs,

Dache, rue de Lille, n. 6.
Le Hugeur, rue d'Argenteuil, n. 5.

ORDRE DES AVOCATS

AUX CONSEILS DU ROI ET A LA COUR DE CASSATION (1).

Année des réceptions.	Messieurs,
1789. . .	*Molinier de Montplanqua* ✻, *Doyen*, rue de Grammont, n. 19.
1791. . .	*Coste*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 28.
1800. . .	*Sirey*, rue de La Tour-d'Auvergne, n. 21.
	Jousselin ✻, rue Thibautodé, n. 10.
1813. . .	*Marie*, rue Louis-le-Grand, n. 3.
	Guichard, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 12.
	Guény, rue des Deux-Ecus, n. 15.
1814. . .	*Flacon-Rochelle* ✻, rue Sainte-Anne, n. 67.
	Teysseyrre, rue du Dragon, n. 21.
1817. . .	*Scribe* ✻, rue de Choiseul, n. 6.
1818. . .	*Jacquemin*, rue Sainte-Avoye, n. 10.
	Petit de Gatines, rue Bergère, n. 6.
1820. . .	*Roger*, rue des Saints-Pères, n. 26.
	Garnier, rue des Beaux-Arts, n. 4.
	Beguin-Billecoq, rue Neuve-Saint-Roch, n. 32.
	Routhier ✻, rue de Harlay, n. 2.
1821. . .	*Piet*, rue de Louvois, n. 4.
1822. . .	*Godart de Saponay*, rue de Savoie, n. 13.
	Teste-Lebeau, rue des Saints-Pères, 46.
1823. . .	*Cotelle*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 53.
	Dalloz ✻, rue de Tournon, n. 4.
	Mandaroux-Vertamy, rue des Poitevins, n. 2.
	Rogron, rue de Duras, faubourg Saint-Honoré, n. 10.
1824. . .	*Berton*, rue Vivienne, n. 2.
	Huard, rue Rameau, n. 6.
	Jouhaud, rue Chantereine, n. 33.
1826. . .	*Bruzard*, quai de la Cité, n. 27.
	Valton, rue Saint-Florentin, n. 13.
	Bohain, rue Montholon, n. 18.
	Chauveau-Lagarde fils, rue Jacob, n. 20.
1827. . .	*Huet*, rue du Port-Mahon, n. 7.
	Bénard, rue Thérèse, n. 8.
	Grandjean-Delisle, rue du Gros-Chenêt, n. 2 *bis*.
	Martin, rue Saint-Honoré, n. 315.
	Deloche, rue de Belle-Chasse, n. 14.
	Latruffe-Montmeylian ✻, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 5.
1828. . .	*Parrot*, rue de Seine-Saint-Germain, n. 49.
1829. . .	*Dubois*, rue de l'Odéon, n. 24.

---

(1) INDÉPENDAMMENT des attributions exclusives qui ont été conférées aux avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation, par les lois et réglemens de leur institution, Ils ont exclusivement le droit, à défaut des parties elles-mêmes, de signer, *en matière contentieuse*, tous mémoires et réclamations adressés aux ministères, et aux administrations et directions générales qui en dépendent.

Ils ont seuls l'entrée dans les bureaux pour la poursuite des affaires de cette nature. (ARRÊTÉS *des Ministres de la Justice, des Finances et de l'Intérieur, des* 29 *septembre* 1823, 13 *mai et* 22 *juillet* 1824; *Instruction du Directeur-général de l'enregistrement et des domaines, du* 7 *septembre* 1824; *Arrêté du Ministre de l'Intérieur, du* 10 *janvier* 1831, *qui règle le mode d'exécution de celui du* 22 *juillet* 1824.)

Les Mêmes dispositions s'appliquent AU CONTENTIEUX DE L'INDEMNITÉ (*Circulaire du Ministre des finances aux Préfets, du* 7 *septembre* 1825, 24e *question*).

1829. . . *Renard*, rue de l'Abbaye-Saint-Germain-des-Prés, n. 9.
Le Large, rue Montmartre, n. 78.
Chevalier, place du Panthéon, n. 4.
Moreau, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 10.
1830. . . *Lanvin*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 30.
Mittre, rue Monsieur-le-Prince, n. 4.
Chauveau (*Adolphe*), rue de Condé, n. 28.
Cremieux, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 29.
Ripault, rue d'Antin, n. 5.
Lacoste, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 93.
Gayet, rue Mont-Thabor, n. 16.
1831. . . *Fichet*, rue Guénégaud, n. 29.
Letendre de Tourville, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 53.
Desclaux, rue Saint-André-des-Arcs, n. 68.
Déche, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n. 13.
Gatine, rue des Moulins, n. 25.
Nachet, rue Dauphine, n. 24.
Tempier, rue de l'Arcade Colbert, n. 2.
Botot de Saint-Sauveur, rue de Grammont, n. 25.
Legé, place Vendôme, n. 8.
1833. . . *Dumesnil*, rue Bleue, n. 15.

Conseil de l'Ordre. Messieurs,

Scribe, Président.
Cotelle, 1er Syndic.
Rogron, 2e Syndic.
Valton, Secrétaire-Trésorier.
Berton.
Teysseyrre.
Mandaroux-Vertamy.
Jouhaud.
Roger.
Bruzard.

Bécard, *Receveur de l'enregistrement des actes du Conseil*, grande salle du Palais de Justice, ou rue des Prouvaires, n. 10.

Imprimeur de l'Ordre.

A. GUYOT, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 37.

CHAPITRE III.

CHAMBRE DES PAIRS.

M. le Bon PASQUIER, *Président.*

S. A. R. Mgr. le Duc d'ORLÉANS,
S. A. R. Mgr. le Duc de NEMOURS,
S. A. R. Mgr. le Prince de JOINVILLE,
S. A. R. Mgr. le Duc d'AUMALE,
S. A. R. Mgr. le Duc de MONTPENSIER,
} *Princes du Sang.*

LISTE *par ordre alphabétique de MM. les Pairs ayant séance à la Chambre.* Messieurs,

ABRIAL (Cte), rue Plumet, n. 18.
ALLENT (Chev.), rue St.-Dominique-St.-Germain, no 58.
ALIGRE (Mis d'), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 27.
AMBRUGEAC (Cte Louis d'), rue de Lille, n. 95.
ANGOSSE (Mis d'), rue Pigale, n. 21.
ANTHOUARD (Cte d'), à l'Arsenal, administ. des poudres et salpêtres.
ARAGON (Mis d'), rue de l'Université, n. 88.
ARAMON (Mis d'), rue St.-Dominique, n. 78.
ARGOUT (Cte d'), au Ministère de l'Intérieur et des Cultes.
ATTHALIN, (Bon), aux Tuileries.
AUBERNON, à Versailles, hôtel de la Préfecture.
AUBUSSON DE LA FEUILLADE (Cte d'), quai Malaquais, n. 13.
AUX-LALLY (Mis d'), rue Roquépine, n. 10.
BARANTE (Bon de), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 41 *ter.*
BARTHÉLEMY (Mis de), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 52.
BASSANO (Duc de), rue Saint-Lazare, n. 60 *bis.*
BASTARD (Cte de), rue des Saints-Pères, n. 13.
BAUDRAND (Cte), rue du 29 Juillet, n. 3.
BAUFFREMONT (Prince Duc de), rue Grange-Batelière, n. 8.
BEAUMONT (Cte de), place du Louvre, n. 4.
BEAUVEAU (Prince de), rue des Champs-Élysées, n. 6.
BEKER (Cte), rue Lepelletier, n. 5.
BELLUNE (Mal Duc de), rue du Regard, n. 7.
BÉRENGER (Cte Raymond de), rue de Grenelle-St.-Germ., n. 109.
BÉRENGER (Cte), rue Taitbout, n. 20.
BERTHEZÈNE (Bon), rue Neuve-de-la-Ferme, n. 14.
BERTIN DE VAUX, rue Louis-le-Grand, n. 11.
BESSON, boulevard Poissonnière, n. 19.
BIRON (Mis de), rue de Louis-le-Grand, n. 31.
BOISGELIN (Mis de), rue de Las-Cazes, n. 18.
BOISSY-D'ANGLAS (Cte de), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 15.

Boissy du Coudray (Mis de), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 32.
Bondy (Cte de), à l'Hôtel-de-Ville.
Bonet (Cte), rue Saint-Guillaume, n. 12.
Bordessoulle (Cte de), rue Saint-Lazare, n. 40.
Bourke (Cte), rue Saint-Lazare, n. 86.
Boyer (Président), rue Cassette, n. 15.
Brancas (Duc de), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 32.
Breteuil (Cte de), rue de la Michodière, n. 8.
Brézé (Mis de), rue de Varennes, n. 12.
Brissac (Duc de), rue du Regard, n. 3.
Broglie (Duc de), au Ministère des Affaires étrangères.
Cadore (Duc de), rue de Varennes, n. 10.
Caffarelli (Cte), rue Saint-Guillaume, n. 34.
Canouville (Cte de), rue des Champs-Elysées, n. 3.
Canson, rue de Grenelle-St.-Honoré, n. 29.
Caraman (Duc de), rue de Grenelle, n. 85.
Castellane (Mis de), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 37.
Castries (Duc de), rue de Varennes, n. 22.
Catellan (Mis de), rue Richepanse, n. 7.
Caux (Vte de), place Neuve de la Magdeleine, n. 12.
Cayla (Cte du), rue de la Madeleine, n. 47.
Cessac (Cte de), rue du Bac, n. 110.
Chabrillan (Cte de), rue du Bac, n. 42.
Chabrol de Crousol (Cte), rue de Vaugirard, n. 58.
Chasseloup-Laubat (Mis de), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 31.
Chastenais-Lanty (Cte de), place de la Conçorde, n. 4.
Choiseul (Duc de), au Louvre.
Choiseue-Gouffier (Cte de), place S.-André-des-Arcs, n. 30.
Cholet (Cte), rue Royale, n. 4.
Claparède (Cte), rue Laffitte, n. 48.
Clément-de-Ris (Cte), rue du Cherche-Midi, n. 14.
Clermont-Tonnerre (Duc de), rue de Grenelle-St.-G. n. 105.
Coigny (Duc de), rue du Faub.-St.-Honoré, n. 103.
Coislin (Mis de), rue de Bourgogne, n. 19 *bis*.
Colbert (Cte de), rue Joubert, n. 30.
Compans (Cte), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 5.
Conégliano (Mal Duc de), rue Saint-Florentin, n. 7.
Contades (Cte de), rue de Madame, n. 7.
Cornudet (Cte), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 90.
Courtarvel (Cte de), rue St.-Guillaume, n. 38.
Cousin, rue d'Enfer, n. 14.
Crillon (Duc de), place de la Concorde, n. 10.
Crillon (Mis de), place de la Concorde, n. 10.
Crussol-d'Uzès (Duc de), rue Saint-Dominique-St.-G., n. 63.
Dalmatie (Mal Duc de), au Ministère de la guerre.
Dampierre (Mis de), rue de Lille, n. 75.
Daru (Cte), rue St-Dominique-St.-Germain, n. 89.
Davillier (Bon), rue Basse-du-Rempart, n. 16.
Davous (Cte), rue Saint-Louis, n. 16, au Marais.
Decazes (Duc), rue Bellechasse, n. 13.
Dejean (Cte), rue de l'Université, n. 17.

DESROYS (Cte), rue de Lille, n. 87.
DESTUTT DE TRACY (Cte), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 38.
DEVAINES, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 116.
DODE (Vte), rue Caumartin, n. 24.
DUBOUCHAGE (Vte), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 93.
DUBRETON (B^on), rue de l'Université, n. 76.
DUCHATEL (Cte), rue de la Pépinière, n. 55.
DUMAS (Cte Mathieu), rue d'Astorg, n. 15.
DUPERRÉ (Amiral B^on), rue Pigale, n. 28.
DUPLEIX DE MÉZY, rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 25.
DURAND, B^on DE MAREUIL, rue Louis-le-Grand, n. 25.
DURFORT (Cte de), rue d'Aguesseau, n. 9.
DUTAILLIS (Cte), rue Neuve-des-Capucines, n. 13.
DUVAL (Bon Maurice), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 19.
EMERIAU (Vice-amiral Cte), rue Montholon, n. 20.
EMMERY (Cte), rue du Colombier, n. 26.
ERLON (Cte d'), boulevard Beaumarchais, n. 61
EXELMANS (Cte), rue de la Charte, n. 3.
FAURE (Président Félix), rue de Vendôme, n. 17.
FEZENSAC (Duc de), rue de Suresnes, n. 22.
FLAHAUT (Cte de), rue de la Charte, n. 2.
FRANÇAIS DE NANTES (Cte), rue d'Antin, n. 10.
FRÉVILLE (B^on de), rue de Provence, n. 56.
GAUTIER, *Secrétaire*, rue de Rivoli, n. 26.
GAZAN (Cte), rue Lepelletier, n. 5.
GÉRARD (M^al Cte), rue Neuve de la Charte, n. 12.
GERMINY (Cte de), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 9.
GILBERT DE VOISINS (Cte), rue de Vendôme, n. 3.
GIROD (de l'Ain), rue St.-Dominique, n. 58.
GRAMONT (Duc de), rue Saint-Dominique-St.-Germain, n. 76.
GRAMONT CADEROUSSE (Duc de), rue St.-Guillaume, n. 32.
GRANGE (Cte Charles de la), boulevard des Italiens, n. 18.
GRENIER (Président B^on), rue de Tournon, n. 35.
GROUCHY (M^al Mis de), rue de la Ville-l'Évêque, n. 26.
GUÉHÉNEUC (Cte), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 22.
GUILLEMINOT (Cte), *Secrétaire*, Grande Rue de Chaillot, n. 72.
HAUBERSART (Cte d'), rue Saint-Lazare, n. 31.
HAUSSONVILLE (Cte d'), rue St.-Dominique-St.-Germ. n. 101.
HAXO (B^on), rue St.-Honoré, n. 362.
HERWYN DE NEVÈLE (Cte), rue de Tournon, n. 12.
HEUDELET (Cte), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 54.
HOUDETOT (Vte d'), rue de Londres, n. 17.
HUMBLOT-CONTÉ, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 42.
HUNOLSTEIN (Cte d'), rue Royale, n. 5.
ISTRIE (Duc d'), rue de Varennes, n. 11.
JACOB (Vice-Amiral Cte), rue Saint-Florentin, n. 13.
JACQUEMINOT, Cte de Ham, rue St.-Honoré, n. 404.
JAUCOURT (Mis de), rue de la Pépinière, n. 31.
JOURDAN (M^al Cte), à l'hôtel des Invalides.
JURIEN-LAGRAVIÈRE (Vice-Amiral), rue St.-Honoré, n. 368.
KLEIN (Cte), rue de Lille, n. 87.

LABRIFFE (Cte de), rue des Saints-Pères, n. 58.
LAFERRIÈRE (Cte), rue des Trois-Frères, n. 5.
LA FORCE (Duc de), rue Royale, n. 7.
LA FOREST (Cte de), rue de Belle-Chasse, n. 15.
LA GARDE (Cte de), rue de Lille, n. 30.
LAGRANGE (Cte de), rue Neuve-des-Mathurins, n. 74.
LA GUICHE (Mis de), rue de Varennes, n. 15
LAINÉ (Vte), rue Saint-Lazare, n. 40.
LALLEMAND (B^on), rue de la Tour-des-Dames, n. 7.
LAMOIGNON (Mis de), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 105.
LANJUINAIS (Cte), rue du Bac, n. 34.
LAPLACE (Mis de), rue des Trois-Frères, n. 13.
LA ROCHE-AYMON (Cte de), rue du Cherche-Midi, n. 18.
LA ROCHEFOUCAULD (Duc de), rue de l'Université, n. 106.
LA ROCHEFOUCAULD (Cte de), rue St.-Dominique, n. 109.
LASCOURS (B^on de), rue de l'Université, n. 90.
LATOUR-DU-PIN-MONTAUBAN (Mis de), rue du Bac, n. 138.
LATOUR-MAUBOURG (Mis de), rue de la Ville-l'Évêque, n. 14.
LA TRÉMOILLE (Duc de), quai d'Orsay, n. 15.
LAURISTON (Mis de), rue Laffitte, n. 3.
LA VILLEGONTIER (Cte de), rue de l'Université, n. 118.
LEMERCIER (Cte), rue du Cherche-Midi, n. 17.
LEPOITEVIN (Président), rue Servandoni, n. 16.
LOUIS (B^on), rue St.-Honoré, n. 372.
LOUVOIS (Mis de), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 110.
LYNCH (Cte de), rue Taranne, n. 16.
MAILLÉ (Duc de), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 70.
MAISON (M^al Mis), rue Richer, n. 8.
MALOUET (B^on), rue Neuve-des-Mathurins, n. 20.
MARBOIS (Mis de), rue du Chemin-du-Rempart, n. 1.
MASSA (Duc de), rue de Choiseul, n. 23.
MATHAN (Mis de), rue Chauchat, n. 6.
MOLÉ (Cte), place de la Ville-l'Evêque, n. 27.
MOLITOR (M^al Cte), rue du Marché-d'Aguesseau, n. 6.
MOLLIEN (Cte), quai d'Orsay, n. 9.
MONBADON (Cte de), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 126.
MONTALIVET (Cte de), *Secrétaire*, hôtel de l'Intendance générale de la Liste civile, place Vendôme, n. 9.
MONTEBELLO (Duc de), rue Boudreau, n. 1.
MONTESQUIOU (Cte de), *Secrétaire*, rue de Monsieur, n. 12.
MONTGUYON (Cte de), rue des Saints-Pères, n. 9.
MONTLOSIER (Cte de), rue de Vaugirard, n. 41 *bis*.
MONTMORENCY (Duc de), rue de l'Université, n. 80.
MORAND (Cte), rue St.-Honoré, n. 366.
MOREL-VINDÉ (Vte de), boulevart de la Madeleine, n. 11.
MORTEMART (Duc de), rue de Lille, n. 92.
MORTEMART (Mis de), rue Neuve-des-Mathurins, n. 30.
MOUNIER (B^on), rue des Saints-Pères, n. 9.
MUN (Mis de), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 40.
NEIGRE (B^on), rue Hauteville, n. 28.
NICOLAY (Cte Christian de), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 68.

NOAILLES (Duc de), rue de Lille, n. 74.
NOÉ (Cte de), rue de l'Université, n. 5.
ORNANO (Cte), rue de la Michodière, n. 7.
OSMOND (Mis d'), rue d'Anjou, n. 4.
PAJOL (Cte), rue de Lille, n. 1.
PANGE (Mis de), rue de Varennes, n. 29.
PELET DE LA LOZÈRE (Cte), rue des Champs-Elysées, n. 4.
PERÉ (Cte), rue de l'Université, n. 30.
PÉRIER (Augustin), rue de la Paix, n. 6.
PÉRIGORD (Duc de), rue Saint-Dominique, n. 95.
PERREGAUX (Cte), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 9.
PLAISANCE (Duc de), rue du Chemin-du-Rempart, n. 1.
PONTECOULANT (Cte de), rue Neuve-Sainte-Croix, n. 14.
PORTAL (Bon), rue Saint-Honoré, n. 370.
PORTALIS (Cte), place Royale, n. 4.
PRASLIN (Duc de), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 105.
PREISSAC (Cte de), rue de la Paix, n. 6.
PUYSÉGUR (Cte de), rue de Grenelle-St.-Germ. n. 118.
RAIGECOURT (Mis de), rue Garancière, n. 12.
RAMPON (Cte), rue Duphot, n. 15.
RASTIGNAC (Mis de), rue de Varennes, n. 31.
REGGIO (Mal Duc de), rue de Richelieu, n. 79.
REILLE (Cte), rue de Lille, n. 98.
REINHARD (Cte), rue Saint-Lazare, n. 58.
RICARD (Cte), rue de l'Université, n. 113.
RICHEBOURG (Cte de), rue de Verneuil, n. 56.
RICHELIEU (Duc de), rue Neuve-des-Mathurins, n. 66.
RŒDERER (Cte), rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 99.
ROGNIAT (Vte), rue Taranne, n. 25.
ROGUET (Cte), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 19.
ROUSSEAU (Chevalier), rue des Jeûneurs, n. 9.
ROUSSIN (Vice-Amiral Bon), rue S.-Hyacinthe-S.-Honoré, n. 10.
ROY (Cte), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 66.
SABRAN (Duc de), rue de Varennes, n. 4.
SAINT-CYR NUGUES (Bon), rue de l'Oratoire, n. 1.
SAINTE-AULAIRE (Cte de), rue de Lille, n. 78.
SAINT-PRIEST (Cte de), rue de Lille, n. 61.
SAINT-SIMON (Mis de), rue Basse-du-Rempart, n. 40.
SAINT-SULPICE (Cte de), quai Voltaire, n. 21.
SÉGUIER (Bon), *Vice-Président*, rue Pavée-St.-André-des-Arcs, n. 16.
SÉGUR (Cte de), rue de l'Université, n. 98.
SEGUR (Cte Philippe de), rue de Lille, n. 55.
SÉGUR-LAMOIGNON (Vte de), rue de la Ville-l'Evêque, n. 9.
SÉMONVILLE (Mis de), *Grand Référendaire*, au palais du Luxembourg.
SERCEY (Vice-Amiral Mis de), rue du Faub.-St.-Honoré, n. 130.
SESMAISONS (Cte Donatien de), rue de Vaugirard, n. 54.
SILVESTRE DE SACY (Bon), rue Hautefeuille, n. 9.
SIMÉON (Cte), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 24.
SOULÈS (Cte), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 112.
SPARRE (Cte de), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 91.
SUSSY (Cte de), quai Conti, à l'hôtel des Monnaies.

TALARU (Mis de), rue de Grenelle-St.-Germ., n. 81.
TALHOUËT (Mis de), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 66.
TALLEYRAND (Prince Duc de), rue Saint-Florentin, n. 2.
TARENTE (Mal Duc de), rue Saint-Honoré, n. 374.
TASCHER (Cte de), rue de Tournon, n. 4.
THENARD (Bon), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 42.
TOURNON (Cte de), rue de l'Arcade, n. 25.
TREVISE (Mal Duc de), rue de Lille, n. 70.
TRIPIER, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
TRUGUET (Amiral Cte), rue Matignon, n. 8.
TURENNE (Cte de), rue Caumartin, n. 7.
TURGOT (Cte de), rue de l'Université, n. 88 *bis*.
VALENTINOIS (Duc de), rue du Bac, n. 26.
VALMY (Duc de), rue St.-Dominique-St.-Germ., n. 54.
VAUBOIS (Cte de), boulevard des Italiens, n. 20.
VAUDREUIL (Cte de), rue du Bac, n. 86.
VENCE (Mis de), rue de l'Université, n. 107.
VÉRAC (Mis de), rue de Varennes, n. 21.
VERHUELL (Vice-Amiral Cte), rue de Madame, n. 13.
VILLEMAIN, rue des Jeûneurs, n. 20.
VOGÜÉ (Cte de), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 16.
ZANGIACOMI (Bon), rue de Vaugirard, n. 47.

Garde des Registres de la Chambre.

M. CAUCHY (Eugène),
M. DE LA CHAUVINIÈRE (Léon). *Adjoint*, } au palais du Luxembourg.

Gardes honoraires des Registres.

M. le Chev. CAUCHY (O ✻), au palais du Luxembourg.
M. CAUCHY (Alexandre) ✻, rue de Tournon, n. 12.

Messagers d'Etat. Messieurs,

Vte d'Ablancourt ✻, *rue de Vaugirard*, n. 52.
Chev. de Coucssin ✻, *rue Taranne*, n. 25, *carrefour Saint-Benoît*.
Chev. de Saint-Denis ✻, *rue de l'Université*, n. 25.

Huissiers. Messieurs,

Lothon. Cautray ✻ Michcaux ✻. Sajou. Despruneaux. Boisseau. Salmon.

M. Larsonnier (O ✻), *Trésorier de la Chambre des Pairs. Chef de l'admin. inter.*
M. Provost ✻, *Architecte du Roi, près la Chambre.*
M. Naigeon, *Conservateur de la Galerie du Luxembourg.*
M. Carrey ✻, *Bibliothécaire.*
M. Lalande ✻, *Secrétaire de la Présidence.*

Garde attachée à la Chambre

M. Horric de Beaucaire (O ✻), *Adjudant-Commandant.*
M. Douay (O ✻), *Chef de Bataillon Commandant*

CHAPITRE IV.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS DES DÉPARTEMENS,

Au Palais Bourbon.

La Chambre des Députés est composée des Députés élus par les colléges électoraux. Chaque département a un nombre de Députés déterminé d'après sa population (1).

Les Députés sont élus pour cinq ans, et la Chambre est renouvelée intégralement.

Aucun Député ne peut être admis dans la Chambre, s'il n'est âgé de 30 ans, et s'il ne paie une contribution directe dont le taux est fixé à 500 fr.

Si néanmoins il ne se trouve pas, dans le département, cinquante personnes de l'âge indiqué, payant au moins le cens fixé pour l'éligibilité, leur nombre sera complété par les plus imposés au-dessous de ce cens, et ceux-ci pourront être élus concurremment avec les premiers.

La moitié au moins des Députés est choisie parmi les éligibles qui ont leur domicile politique dans le département

Le Président de la Chambre des Députés est nommé par la Chambre.

Les séances de la Chambre sont publiques, mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

La Chambre se partage en bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du Roi

Le Roi convoque chaque année la Chambre; il la proroge et peut la dissoudre; mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

Toute pétition ne peut être faite et présentée que par écrit. La loi interdit d'en apporter en personne à la barre.

La proposition des lois appartient à la Chambre des députés comme au Roi et à la Chambre des pairs.

BUREAU POUR LES SESSIONS DE 1832 ET 1833.

Président.

M. DUPIN aîné (C ✻).

Vice-Présidens. Messieurs,

BÉRENGER (O ✻).
ETIENNE ✻.
Bon DELESSERT (Benjamin) (C ✻).
Bon DE SCHONEN (O ✻).

Questeurs. Messieurs (2),

Cte DE LABORDE (Alex.) (C ✻), } au Palais de la Chambre.
DU MEILET ✻, }

Secrétaires de la Chambre. Messieurs,

CUNIN-GRIDAINE ✻.
GANNERON ✻.
FÉLIX REAL ✻.
MARTIN ✻.

(1) *Voyez* le recensement de 1832, page 430 et suiv.
(2) *Voyez* les Bureaux de l'Administration de la Chambre, page 98.

CHAMBRE DES DEPUTÉS.

SESSIONS DE 1832 ET 1833.

AIN. — 1,100 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Pont-de-Vaux. . . CORDIER ✻, ancien Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées.
Bourg. . . . . CHEVRIER DE CORCELLES ✻, Prés. du T. civ. de Bourg, M. du C. g.
Trévoux. . . . . BERTHOLLON DE POLLET, Membre du Conseil général.
Belley. . . . . Vte DE CORMENIN ✻, ancien Maître des requêtes.
Nantua. . . . . GIROD (de l'Ain) fils.

AISNE. — 2,217 *Electeurs*, 7 *Députés*.

Laon. . . . . LEGARLIER D'ARDON ✻, Membre du Conseil gén.
Chauny. . . . . FOY (Alph.) ✻, Administrateur en chef des Lignes télégraphiques.
Saint-Quentin. 1er HARLÉ, Propriétaire.
— 2e. VIVIEN ✻, Conseiller-d'Etat.
Vervins. . . . . Cte SEBASTIANI (H.) (G ✻), Lieut.-gén., Ministre sans portefeuille.
Soissons. . . . . LHERBETTE, avocat à Paris.
Château-Thierry. Cte DE SADE ✻, Membre du Conseil général.

ALLIER. — 1,464 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Moulins. . . . . DESTUTT DE TRACY (V.) (O ✻), Mal-de-c., Memb. du Cons. gén.
La Palisse. . . . MEILHEURAT ✻, ancien Officier du Génie.
Gannat. . . . . RAYNAUD, avocat, Membre du Conseil général.
Montluçon. . . . . Bon DE RICHEMONT (C ✻), Mal-de-c., Gouv. de l'Ec. de St.-Cyr

ALPES (BASSES). — 481 *Electeurs*, 2 *Députés*.

Digne. . . . . GRAVIER (O ✻). Caissier-général de la Caisse d'amortissement
Sisteron. . . . . DE LEIDET (O ✻), Maréchal-de-camp.

ALPES (HAUTES). — 390 *Electeurs*, 2 *Députés*.

Embrun. . . . . ALLIER, ancien Payeur-général.
Gap. . . . . FAURE, Avocat, Membre du Conseil général.

ARDÈCHE. — 816 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Privas. . . . . CHAMPANHET ✻, Conseiller à la Cour royale de Paris.
Tournon. . . . . Bon BOISSY-D'ANGLAS (O ✻), Intend.-milit., Memb. du Cons. gén.
Annonay. . . . . TAVERNIER, avocat, Maire d'Annonay.
L'Argentière. . . . MADIER DE MONTJAU ✻, Conseiller à la Cour de Cassation.

ARDENNES. — 1,232 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Mézières. . . . . BARRACHIN, maître de Forges.
Rethel. . . . . Cte CLAUZEL (G ✻), Maréchal de France.
Sedan. . . . . CUNIN GRIDAINE ✻, manuf., M. du C. gén. et du C. sup. du Comm.
Vouziers. . . . . ROBERT, notaire, Membre du Conseil général.

ARIÉGE. — 693 *Electeurs*, 3 *Députés*.

Pamiers. . . . . JOLY, ancien Magistrat.
Foix. . . . . ANGLADE, Juge-de-paix du canton de Cabannes.
Saint-Girons. . . PAGÈS, avocat.

AUBE. — 1,208 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Troyes. . . . . VERNIER ✻, Juge au Tribunal de Troyes.
Bar-sur-Seine. . . GALLIMARD (Alex.), propriétaire, Membre du Conseil général.
Nogent-sur-Seine. DEMEUFVE ✻, avocat, Maire de Nogent.
Bar-sur-Aube. . . Bon PAYEN DE VANDEUVRE ✻, Membre du Conseil général.

AUDE. — 2,034 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Carcassonne, 1er. Teisseyre (Joseph).
— 2e. Mahul, Maître des Requêtes.
Castelnaudary. . . Rouger de Villasavary, Membre du Conseil général.
Limoux. . . . . Peyre, Maire de Limoux.
Narbonne. . . . . Bon Podenas, Conseiller à la Cour royale de Toulouse.

AVEYRON. — 1,444 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Rodez. . . . . Merlin ✻, Notaire, Membre du Conseil général.
Saint-Afrique. . . Vergnes (O ✻), Intendant militaire, Membre du Conseil général.
Espalion. . . . . Daude, Juge-de-Paix de Ste-Geneviève, Memb. du Cons. gén.
Milhau. . . . . Nogaret (C ✻), ancien Préfet, Membre du Conseil général.
Villefranche. . . . Vte Decazes (O ✻), ancien Prefet.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — 2,518 *Electeurs*, 6 *Députés*.

Marseille, 1er arr. Pataille ✻, premier Président de la Cour royale d'Aix.
— 2e. . . Reynard, Membre du Conseil général.
— 3e. . . Bon Félix de Beaujour ✻, ancien Consul-général.
Aix. . . . . Thiers (O ✻), Ministre du Commerce et des Travaux publics.
Arles. . . . . Meiffren-Laugier, Bon de Chartrouse ✻, Memb. du C. gén.
Tarascon. . . . . Mis de Gras-Preville.

CALVADOS. — 4,191 *Electeurs*, 7 *Députés*.

Caen, 1er arr. . . Chatry de la Fosse (O ✻), Lieutenant-Colonel d'état-major.
— 2e. . . . . Lecreps, adjoint au Maire de Caën.
Bayeux. . . . . Tardif, négociant, Membre du Conseil général.
Falaise. . . . . Fleury, Maire de Villy, Membre du Conseil général.
Lisieux. . . . . Guizot (O ✻), Ministre de l'Instruction publique.
Vire. . . . . Le Nouvel ✻, Propriétaire.
Pont-l'Evêque. . . Thil ✻, Conseiller à la Cour de cassation, Memb. du Conseil gén.

CANTAL. — 1,107 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Saint-Flour. . . . Roussilhe, Propriétaire.
Aurillac. . . . . Bonnefons, Substitut du Procureur du Roi à Aurillac.
Mauriac. . . . . Salvage fils, avocat.
Murat. . . . . N. . . . . .

CHARENTE. — 2,189 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Angoulême. . . . . Gellibert, médecin, Membre du Conseil général.
Barbezieux. . . . Levraud (Benj.) ✻, médecin à Paris.
Cognac. . . . . Caminade-Chatenay, négociant, ancien Sous-Préfet.
Confolens. . . . . Pougeard du Limbert fils (O ✻), Colonel du 5e rég. de Chasseurs.
Ruffec. . . . . De Girardin (Ernest), propriétaire.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — 2,456 *Electeurs*, 7 *Députés*.

La Rochelle, 1er. Admyrault fils (O ✻), Lieutenant-Colonel d'artillerie.
— 2e. Bon de Chassiron ✻, propriétaire, Membre du Conseil général.
St.-Jean d'Angély. Bourreau-Beausejour, propriétaire.
Jonzac. . . . . Duchatel (Tanneguy) ✻, Conseiller-d'Etat.
Marennes. . . . . Senné, médecin.
Rochefort. . . . . Audry de Puyraveau, propriétaire.
Saintes. . . . . Eschasseriaux (C.), Membre du Conseil général.

CHER. — 1,063 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Bourges, 1er. . . DEVAUX ✻. Conseiller d'Etat. Membre du Conseil général.
— 2e . . . Mis GAETAN DE LA ROCHEFOUCAULD (O ✻). M. du C. g. de la Nièvre.
Saint-Amand. . . Cte JAUBERT ✻, Membre du Conseil général.
Sancerre. . . . . DUVERGIER DE HAURANNE (Prosp.), Maire d'Heny, M. du C. g.

CORRÈZE. — 864 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Tulle. . . . . BÉDOCH ✻, avocat, ancien Magistrat.
Brive . . . . . LAVIALLE DE MASMOREL, Président du Tribun. civ. de Brive.
Uzerche. . . . . GAUTIER ✻, Propriétaire à Vaugirard.
Ussel. . . . . PLAZANET (O ✻), Chef de bataillon du Génie.

CORSE. — 300 *Electeurs*, 2 *Députés.*

Ajaccio. . . . . Vte SÉBASTIANI (Tiburce) (C ✻), Lieut.-gén., Memb. du Cons. gén.
Bastia. . . . . LIMPERANI, Conseiller à la Cour royale.

CÔTE-D'OR. — 2,363 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Dijon, 1er *arr.* . HERNOUX ✻, Maire de Dijon, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . . CABET ✻, ancien Magistrat.
Beaune . . . . . MAUGUIN, avocat à la Cour royale de Paris.
Semur. . . . . VATOUT ✻, ancien Sous-Préfet, 1er Bibliothécaire du Roi.
Châtillon. . . . . LOUIS BAZILE ✻, maître de Forges, Membre du Conseil général.

CÔTES-DU-NORD. — 1,363 *Electeurs*, 6 *Députés.*

Saint-Brieuc, 1er TUEUX (L.), armateur, Maire de Saint-Brieuc.
— 2e. . . . BIOLLAY ✻, Lieutenant-Colonel du Génie.
Dinan. . . . . BESLAY père ✻, Membre du Conseil général.
Guingamp. . . . LEPROVOST, Maire de Landemez, Membre du Conseil général.
Lannion . . . . . BERNARD (L.) (O ✻), Conseiller à la Cour de Cassation.
Loudéac. . . . . GLAIS-BIZOIN, avocat.

CREUSE. — 744 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Guéret. . . . . LEYRAUD, ex-Procureur du Roi.
Aubusson. . . . . Vte CORNUDET (Em.), Membre du Conseil général.
Bourganeuf . . . . TIXIER-LACHASSAIGNE ✻, Président à la Cour royale de Limoges.
Boussac. . . . . Bon VOYSIN DE GARTEMPE (O ✻), Conseiller à la Cour de Cassation.

DORDOGNE. — 2,264 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Périgueux. . . . . PÉRIN, Propriétaire.
Exideuil. . . . . BUGEAUD (C ✻), Maréchal-de-Camp.
Bergerac. . . . . PRÉVOST-LEYGONIE, avocat.
La Linde. . . . . VAILLETON DE GARRAUBE (O ✻), Colonel du 38e régim. de ligne.
Nontron. . . . . LAMY (O ✻), Colonel du génie.
Riberac. . . . . DUCLUZEAU-PASQUY, médecin, Membre du Conseil général.
Sarlat. . . . . MÉRILHOU ✻, Conseiller à la Cour de cassation.

DOUBS. — 1,019 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Besançon, 1er *arr.* GRÉA, avocat.
— 2e . . . BOURQUENEY, Président à la Cour royale de Besançon.
Baume. . . . . CLÉMENT ✻, Membre du Conseil général.
Montbéliard. . . . BLONDEAU, Membre du Conseil général.
Pontarlier . . . . JOUFFROY ✻, Prof. de Philosophie à la Faculté des Lettr. de Paris.

DRÔME. — 1,127 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Valence. . . . . Bérenger (O ✻), Conseiller à la Cour de Cassation.
Romans. . . . . Giraud (E.), Maire de Romans, Membre du Conseil général.
Crest. . . . . Réalier-Dumas, Conseiller à la Cour royale de Riom.
Montélimart. . . . Morin, négociant, Membre du Conseil gén., Maire de Dieu-le-Fit.

EURE. — 2,794 *Electeurs*, 7 *Députés*.

Evreux. . . . . Du Meilet ✻, Maire d'Evreux, Membre du Conseil général.
Verneuil. . . . . Dulong ✻, ex-Directeur des affaires civiles à la Justice.
Les Andelys . . . Bon Bignon (C ✻), Membre du Conseil général.
Bernay. . . . . Dupont (de l'Eure) (O ✻). M. du Cons. g. anc. Garde-des-Sceaux.
Louviers. . . . . Passy (Hip.) ✻, ancien Officier.
Pont-Audemer. . . Legendre, avocat, Membre du Conseil général.
Brionne. . . . . Bioche, négociant, Membre du Conseil général.

EURE-ET-LOIR. — 2,107 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Chartres. . . . . Chasles, Maire de Chartres.
Châteaudun. . . . Raimbert-Sévin, Membre du Conseil général.
Dreux. . . . . Didot (Firmin) père ✻, propriétaire, ancien Imprimeur à Paris.
Nogent-le-Rotrou. Texier, Membre du Conseil général.

FINISTÈRE. — 1,448 *Electeurs*, 6 *Députés*.

Brest. . . . . Daunou (O ✻). Garde des Archives du royaume, Memb. de l'Inst.
Landernau . . . . De Las-Cases fils (Em.).
Châteaulin. . . . . Blacque-Belair, concessionnaire de mines, Memb. du Cons. gén.
Morlaix. . . . . Kératry ✻, Conseiller-d'Etat.
Quimper. . . . . Le Bastard de Kerguiffinec ✻, Conseiller de Préfecture.
Quimperlé. . . . . De Kermorial aîné ✻, Lieut.-Col. d'infant., Memb. du C. gén.

GARD. — 2,396 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Nîmes, 1er *arr*. . De Chastellier ✻, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . . Teulon, ancien Secrétaire général de la Préfecture.
Alais. . . . . Bon Boyer de Peireleau (O ✻), Colonel.
Uzès. . . . . Teste, avocat.
Saint-Hippolyte. . Bousquet, Propriétaire.

HAUTE-GARONNE. — 3,249 *Electeurs*, 6 *Députés*.

Toulouse, 1er *arr*. Bon Pelet (G O ✻), Lieut.-gén., Directeur du Dépôt de la guerre.
— 2e. . . Bastide d'Izar ✻, ancien Sous-Préfet.
— 3e. . . Sans, négociant.
Muret. . . . . De Rémusat (Ch.) ✻, Membre du Conseil général.
Saint-Gaudens. . Amilhau ✻, Président à la Cour royale de Toulouse.
Villefranche. . . Saubat, propriétaire.

GERS. — 1,800 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Auch. . . . . Barada, avocat.
Condom. . . . . De Montebello (Alfred).
Lectoure. . . . . Bon Subervic (C ✻), Lieutenant-général.
Lombez. . . . . Persil (C ✻), Procureur-général près la Cour royale de Paris.
Mirande. . . . . Galabert, Propriétaire.

GIRONDE. — 4,043 *Electeurs*, 9 *Députés.*

Bordeaux, 1er arr. DARISTE, médecin, Maire.
— 2e. . . Mis DE BRYAS ✻, Membre du Conseil général.
— 3e. . . DUFFOUR DU BESSAN, Membre du Conseil général.
— 4e. . . ROUL, Maire de Talence.
Bazas. . . . . NICOD ✻, Avocat-général à la Cour de Cassation.
Blaye. . . . . AUBERT ✻, Propriétaire.
Lesparre. . . . . GAILLARD ✻, Maire de Talais, Membre du Conseil général.
Libourne. . . . . MARTELL (Auguste), négoc., Memb. du Cons. gén. de la Charente.
La Réole. . . . . JAY ✻, avocat, Membre de l'Académie Française.

HÉRAULT. — 3,044 *Electeurs*, 6 *Députés.*

Montpellier, 1er ar. GRANIER (Z.) ✻, Membre du Conseil général.
— 2e. . . CHARAMAULE, avocat.
Béziers. . . . . VIENNET (O ✻), Chef de bat. d'Et.-Maj., Memb. de l'Acad. franç.
Pézenas. . . . . REBOUL-COSTE ✻, ancien Officier d'artillerie.
Saint-Pons. . . . . VIDAL (Marcel), Juge-de-Paix d'Olonzac.
Lodève. . . . . RENOUVIER ✻, Membre du Conseil général.

ILLE-ET-VILAINE. — 1,830 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Rennes, 1er arr. . JOLLIVET, avocat.
— 2e. . . . MANGIN-D'OINS, ancien Capitaine d'Etat-Major.
Saint-Malo . . . BLAISE (Louis), négociant, Membre du Conseil général.
Vitré. . . . . Bon BERTHOIS (O ✻), Col. du génie, Aide-de-camp du Roi.
Fougères. . . . . Cte DE LA RIBOISIÈRE (O✻), anc. Offic. sup., Memb. du Cons. gén.
Redon. . . . . Cte DEFERMON (Jacques), propriétaire.
Montfort. . . . . GAILLARD DE KERBERTIN ✻, 1er P. de la C. roy. de Rennes, M. du C. g.

INDRE. — 1,039 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Châteauroux. . . . Cte BERTRAND (G ✻), Lieutenant-général, Memb. du Cons. gén.
Issoudun. . . . . THABAUD-LINETIÈRE, Propriétaire.
La Châtre. . . . . DURIS-DUFRESNE, Membre du Conseil général.
Le Blanc. . . . . CHARLEMAGNE (Ed.), Proc. du Roi à Châteauroux.

INDRE-ET-LOIRE. — 2,249 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Tours, 1er arr. . . GOUIN (Al.) ✻, banquier.
— 2e. . . . . BACOT (César) ✻, Lieutenant-Colonel.
Loches. . . . . L'HOMME DE LA PINSONNIÈRE, Membre du Conseil général.
Chinon. . . . . PISCATORY, Maire de Château-la-Vallière, Membre du Conseil gén.

ISÈRE. — 2,294 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Grenoble, 1er arr. RÉAL (Félix), 1er Avoc.-gén. près la C. roy de Grenoble, M. du C. g.
— 2e. . . DUBOIS-AYMÉ ✻, ex-Directeur des Douanes à Paris.
Vienne, 1er. . . COUTURIER, avocat.
La Côte-S.-André. GARNIER-PAGÈS, avocat.
Saint-Marcellin. PENET.
La-Tour-du-Pin. . PRUNELLE ✻, médecin, Maire de Lyon, M. du Cons. gén. du Rhône.
Voiron. . . . . SAPEY (O ✻), Conseiller-Maître à la Cour des comptes.

JURA. — 1,309 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Dôle. . . . . Bon BACHELU (C ✻), Lieut.-gén., Membre du Conseil général.
Lons-le-Saulnier. COLIN ✻, Proc.-gén. près la Cour roy. de Dijon, Memb. du C. gén.
Poligny . . . . . Bon DELORT (G O ✻), Lieut.-gén., Membre du Conseil général.
St.-Claude. . . . . BAVOUX, Conseiller-Maître à la Cour des comptes.

LANDES. — 1,089 *Electeurs*, 3 *Députés.*

Mont-de-Marsan. LAURENCE, ex-Avocat-gén. près la Cour royale de Pau.
Dax. . . . . . DU SÉRÉ, Président du Tribunal civil de Bayonne.
Saint-Sever. . . . BRETHOUS-PEYRON, Juge au Tribunal de Saint-Sever.

LOIR-ET-CHER. — 1,449 *Electeurs*, 3 *Députés.*

Blois. . . . . . Bon PELET DE LA LOZÈRE ✻, Conseiller-d'Etat.
Romorantin. . . . PETIT, Vice-Président au Tribunal civil de la Seine.
Vendôme. . . . . . PÉAN, Avocat, Membre du Conseil général.

LOIRE. — 1,664 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Saint-Etienne. . . ROBERT-FLEURY ✻, Maire de Benson.
Saint-Chamond. . . ARDAILLON, maître de Forges, Maire de St.-Chamond.
Feurs. . . . . . LACHÈZE père ✻, Conseiller de Préfecture.
Montbrison . . . . LACHÈZE fils, Prés. du Trib. civ. de Montbrison, M. du Cons. gén.
Roanne. . . . . . BAUDE ✻, ancien Conseiller-d'Etat.

HAUTE-LOIRE. — 915 *Electeurs*, 3 *Députés.*

Le Puy. . . . . . BERTRAND, Banquier, Membre du Conseil général.
Brioude. . . . . . MALLYE, Juge-de-Paix à Brioude.
Monistrol. . . . . BERRYER fils, avocat à la Cour royale de Paris.

LOIRE-INFÉRIEURE. — 2,010 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Nantes, 1er arr. . DUBOIS ✻, Inspecteur-général de l'Université.
— 2e. . . . CHAILLOU, Conseiller de Préfecture, ex-Officier d'artillerie.
Pont-Rousseau. . LUMINAIS, Membre du Conseil général.
Ancenis. . . . . . LEVAILLANT, Président du Tribunal civil d'Ancenis.
Châteaubriand. . . DEFERMON (Joseph), propriétaire.
Paimbœuf. . . . . DE ST-AIGNAN (Aug.) (C ✻), Aide-Maj. de la Garde nat. de Paris.
Savenay . . . . . VARSAVAUX ✻, Membre du Conseil gén., adj. au Maire de Nantes.

LOIRET. — 2,339 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Pithiviers. . . . . Cte DE LAROCHEFOUCAULT (J.) ✻, Aide-de-camp du Roi, M. du C. g.
Orléans, 1er arr. . CRIGNON DE MONTIGNY ✻, négociant, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . JOUSSELIN ✻, ancien Inspecteur divisionn. des Ponts-et-Chaussées.
Gien. . . . . . Bon ROGER ✻, ex-Gouverneur du Sénégal.
Montargis. . . . . BLEUART, propriétaire, ancien Sous-Préfet.

LOT. — 1,239 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Cahors, 1er. . . . Cte DE MOSBOURG ✻, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . CONTÉ, avocat, Maire de Cahors, Membre du Conseil général.
Figeac. . . . . . BESSIÈRES (O ✻), Conseiller Maître à la Cour des comptes.
Gourdon. . . . . . CALMON (O ✻), Cons.-d'Et., Dir. gén. de l'Admin. de l'Enregistrem.
Martel. . . . . . TOURON, Médecin, Maire de Cazillac.

LOT-ET-GARONNE. — 2,542 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Agen, 1er. . . . . DUMON (Silvain), Conseiller-d'Etat, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . MEBLE DE MASSONNEAU ✻, Membre du Conseil général.
Marmande. . . . . BASTARD-D'ESTANG, Membre du Conseil général.
Nérac. . . . . . Mis DE LUSIGNAN (O ✻), ancien Officier, Membre du Conseil gén.
Villeneuve. . . . . LAFON-BLANIAC (G O ✻), Lieut.-gén., Membre du Conseil gén.

LOZÈRE. — 621 *Electeurs*, 3 *Députés.*

Mende. . . . . . RIVIÈRE DE L'ARQUE, Contr. princ. des Contrib. dir., M. du Cons. g.
Florac. . . . . . Cte MEYNADIER (G O ✻), Lieutenant-général.
Marvejols. . . . . DUCAYLA DE MONTBLANC ✻, Maire d'Aumont, M. du Cons. gén.

MAINE-ET-LOIRE. — 2,270 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Angers, 1er. . . . GIRAUD (Aug.), manuf., Maire d'Angers., Membre du Conseil gén.
— 2e. . . . ROBINEAU, Maire du Lourroux.
Baugé. . . . . GIRAUD (Ch.), avocat.
Cholet. . . . . DUBOYS ✻, Conseiller à la Cour roy. de Paris, Memb. du Cons. g.
Saumur. . . . . Bon BENJAMIN-DELESSERT (C ✻), banquier à Paris.
Doué. . . . . BODIN (Félix), homme de Lettres, propriétaire à Gennes.
Ségre. . . . . Mis D'ANDIGNÉ DE LA BLANCHAYE, Membre du Conseil général.

MANCHE. — 2,920 *Electeurs*, 8 *Députés.*

Saint-Lô. . . . . HAVIN, Juge-de-Paix de Saint-Lô.
Carentan. . . . . ENOUF, Membre du Conseil général.
Cherbourg. . . . Cte DE BRIQUEVILLE (C ✻), anc. Colonel, Memb. du Cons. gén.
Valognes . . . . . Bon BAILLOD (C ✻), Maréc.-de-camp, Memb. du Conseil gén.
Coutances. . . . . DUDOUYT, médecin, Membre du Conseil général.
Perriers. . . . . RIHOUET ✻, Conseiller référendaire à la Cour des Comptes.
Mortain. . . . . LEGRAND (O ✻), Cons.-d'Etat, Direct.-gén. des Ponts-et-Chauss.
Avranches. . . . . ABRAHAM-DUBOIS, Notaire, Membre du Conseil général.

MARNE. — 1,939 *Electeurs*, 6 *Députés.*

Reims, 1er. . . . LEROY-MION, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . LEVÊQUE DE POUILLY (O ✻), Membre du Conseil gén. de l'Aisne.
Châlons . . . . . DOZON ✻, Conseiller à la Cour royale de Paris.
Epernay. . . . . PÉRIER (Joseph) ✻, Banquier.
Ste.-Menehould. Vte TIRLET (G O ✻), Lieut.-gén., Membre du Conseil général.
Vitry-sur-Marne. ROYER-COLLARD ✻, Conseiller-d'Etat.

HAUTE-MARNE. — 1,011 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Langres. . . . . CAROILLON DE VENDEUL ✻, maître de forges, Memb. du Cons. g.
Bourbonne. . . . VIREY ✻, médecin à Paris.
Chaumont. . . . TOUPOT DE BÉVEAUX, V.-Prés. du Trib. de Chaumont, M. du C. g.
Vassy. . . . . DEFAILLY ✻, anc. Chef d'escad. d'art., Memb. du Cons. gén.

MAYENNE. — 1,443 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Laval, 1er arr. PROSPER-DELAUNEY ✻, négociant, Memb. du Conseil général.
— 2e. . . BIDAULT DE FRÉTIGNÉ, Prés. du Trib. civil de Laval, M. du C. g.
Mayenne, 1er arr. Vte DE RUMIGNY (C ✻), Maréchal-de-camp, Memb. du Cons. gén.
— 2e. . . LECOUR, Maire de Mayenne, Membre du Conseil général.
Château-Gontier. PAILLARD-DUCLÉRÉ ✻, maître de forges, Memb. du Conseil gén.

MEURTHE. — 1,585 *Electeurs*, 6 *Députés.*

Nancy, 1er arr. . . MARCHAL, propriétaire.
— 2e. . . . . N. . . . . .
Lunéville. . . . . Cte DE LOBAU (G ✻), Mar. de France, Comm. la garde nat. de Paris.
Château-Salins. . DE LUDRE, propriétaire à Nancy.
Toul. . . . . TARDIEU aîné, avocat, Membre du Conseil général.
Sarrebourg . . . . CHEVANDIER, Membre du Conseil général.

MEUSE. — 1,055 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Bar-le-Duc. . . . GILLON (Jean-Landry) ✻, Proc. gén. près la Cour roy. d'Amiens
Commercy. . . . . ETIENNE ✻, Membre de l'Académie française, Memb. du Cons gé
Montmédy. . . . . Vte JAMIN (G O ✻), Lieutenant-général.
Verdun. . . . . GENIN ✻, Membre du Conseil général.

MORBIHAN. — 1,205 *Electeurs*, 6 *Députés.*

Vannes, 1er arr. . Cte VIGIER (Ach.) ✲, propriétaire.
— 2e. . . . DUCORDIC, avocat, Membre du Conseil général.
Lorient. . . . . VILLEMAIN ✲, maître de forges. Mre de Lorient, Memb. du C. gén.
Hennebont. . . . FRUCHARD, Président du Trib. de 1re instance de Lorient.
Pontivy. . . . . BESLAY fils, entrepreneur.
Ploermel. . . . . BOURELLE DE SIVRY, Membre du Conseil général.

MOSELLE. — 1,500 *Electeurs*, 6 *Députés.*

Metz, 1er arr. . . PAIXHANS (O ✲), Colonel d'Artillerie.
— 2e. . . . . PARANT ✲, Avocat général en la Cour de cassation.
— 3e . . . . . GENOT, Juge au Tribunal de Metz, Membre du Conseil général.
Thionville . . . . POULMAIRE, négoc., Membre du Conseil général.
Briey. . . . . CHARPENTIER, 1er Présid. Cour roy. de Metz, Memb. du Cons. gén.
Sarreguemines. . . Bon SÉMELLÉ (G O ✲), Lieut.-gén., Membre du Conseil général.

NIÈVRE. — 1,016 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Nevers. . . . . BOIGUES (Louis) ✲, maître de forges.
Château-Chinon. . Cte HECTOR D'AULNAY (H.) ✲. Membre du Conseil général.
Clamecy. . . . . DUPIN aîné (C ✲). Procureur général près la Cour de cassation.
Cosne. . . . . LAFOND (N.) ✲, négociant, Régent de la Banque de France.

NORD. — 5,599 *Electeurs*, 12 *Députés.*

Lille, 1er arr. . . BARROIS-VIRNOT ✲, propriétaire à Lille, Membre du Cons. gén.
— 2e. . . . Bon DE BRIGODE ✲, Maire à Annappes.
— 3e. . . . COGET (Al.), propriétaire, Maire de Thumeries.
Douai, 1er arr. . Vte DE MONTOZON, Maire à Lallaing. Memb. du Conseil général.
— 2e. . . . MARTIN fils, avocat à Douai.
Dunkerque. . . . DUPOUY aîné, négociant, Présid de la Chambre de Commerce.
Bergues. . . . . DE LAMARTINE ✲, de l'Académie française.
Cambrai, 1er arr. . LALLIER ✲, négociant à Cambrai.
— 2e. . . . Cte D'ESTOURMEL (Alex.) ✲, Ministre plénip. en Colombie.
Valenciennes . . . DE VATIMESNIL (O ✲), avocat à Paris, Memb. du C. gén. de l'Eure.
Avesnes. . . . . TAILLANDIER, Conseiller à la Cour royale de Paris.
Hazebrouck. . . . WAREIN, Maire d'Hazebrouck.

OISE. — 2,475 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Beauvais, 1er arr. DANSE (J.-C.-G.), Juge au Trib. civ de Beauvais, M. du C. d'arr.
— 2e. . . Mis DE MORNAY (Jules) (O ✲), Membre du Conseil général.
Senlis. . . . . LEMAIRE, maître de poste, Maire de Nanteuil.
Clermont. . . . . LEGRAND (V.), propriétaire, Membre du Conseil général.
Compiegne. . . . . TRONCHON, Memb. du Conseil général de Seine-et-Marne.

ORNE. — 2,061 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Alençon. . . . . Bon MERCIER ✲, manufacturier. Membre du Conseil général.
Séez. . . . . DESPREZ, Conseiller à la Cour royale de Caën.
Argentan. . . . . HIS, avocat, Maire d'Argentan, Membre du Conseil général.
Gacé . . . . . AUBERVILLE, négociant à Vimoutiers.
Domfront. . . . . Vte LEMERCIER (C ✲), Col. de la garde nat. de Paris, M. de C. g.
Laigle. . . . . FLEURY (Louis), négociant. Maire de Laigle, Memb. du Cons. gén.
Mortagne. . . . . BALLOT, Maire de Bellême.

PAS-DE-CALAIS. — 3,751 *Electeurs*, 8 *Députés.*

Arras, 1er arr. . . HARLÉ père ✲, ancien Recev. gén. du Pas-de-Calais.
— 2e. . . . . HARLÉ fils ✲, *idem*, Membre du Conseil général.
Béthune. . . . . GOSSE DE GORRE, Membre du Conseil général.
Boulogne. . . . . Cte DE RIGNY (G ✲), Vice-Amiral, Ministre de la marine.
Montreuil. . . . . ROUBIER D'HÉREMBAULT, propriétaire.
St.-Omer, 1er. . LESERGEANT DE BAYENGHEM ✲, Membre du Conseil général.
— 2e. . . DE FRANCOVILLE (J. B.), Membre du Conseil général.
Saint-Pol. . . . . DEGOUVE DE NUNCQUES ✲, Conseiller à la Cour royale de Paris.

PUY-DE-DÔME. — 2,363 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Clermont, 1er arr. Bon SIMMER (C ✲). Lieut.-gén. Membre du Conseil général.
— 2e. . . Bon DE LEYVAL (F.) ✲.
Riom, 1er arr. MAIGNOL.
— 2e. . . THÉVENIN fils, avocat à la Cour royale de Riom.
Issoire. . . . . GIROT-POUZOL (C.), Maire du Broc.
Thiers. . . . . DESAIX (O ✲). Colonel.
Ambert. . . . . POURRAT aîné, banquier à Paris.

BASSES-PYRÉNÉES. — 962 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Pau. . . . . Cte HARISPE (G O ✲), Lieut.-gén., Membre du Conseil général.
Bayonne. . . . . LAFITTE (J.) ✲, banquier, anc. Présid. du Conseil des Ministres.
Mauléon. . . . . DUFAU ✲, Avocat général près la Cour royale.
Oléron. . . . . LACAZE, ancien Magistrat.
Orthez. . . . . Cte DE SAINT-CRICQ (G O ✲), Prés. du C. sup. de Com., M. du C. g.

HAUTES-PYRÉNÉES. — 450 *Electeurs*, 3 *Députés.*

Tarbes. . . . . DINTRANS (O ✲), Intendant militaire, Membre du Conseil général.
Lourdes. . . . . GAUTHIER D'HAUTESERVE ✲, Régisseur de l'Octroi de Paris.
Bagnères. . . . . COLOMÈS, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, Memb. du Cons. gén.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — 836 *Electeurs*, 3 *Députés.*

Perpignan. . . . . ARAGO (F.) (O ✲), Membre de l'Institut et du Bureau des longitudes.
Ceret. . . . . GARCIAS (Laurent) ✲, propriétaire.
Prades. . . . . ESCANYÉ (Ferd.), Capitaine d'état-major, Membre du Conseil gén.

BAS-RHIN. — 1,513 *Electeurs*, 6 *Députés.*

Strasbourg, 1er arr. VOYER D'ARGENSON ✲, ancien Préfet.
— 2e. . . ODILON-BARROT ✲, avocat à Paris, anc. Préfet de la Seine.
— 3e. . . COULMANN, ancien Maître des requêtes.
Saverne. . . . . SAGLIO (Flor.) ✲, négoc., Memb. du Cons. municip. de Strasbourg.
Schélestadt. . . . HUMANN (O ✲), Ministre des finances.
Wissembourg . . . MUNTZ, notaire, Maire de Soultz-sous-Forêt.

HAUT-RHIN. — 1,546 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Colmar, ville. . . HARTMANN (Fréd.) ✲, manufacturier, Membre du Conseil général.
Mulhausen. . . . KŒCHLIN (Nic.) ✲, manufacturier, Membre du Conseil gén.
Colmar, arrond. . ANDRÉ ✲, Conseiller à la Cour royale de Colmar.
Altkirch. . . . . KŒCHLIN (André) ✲, Maire de Mulhausen.
Belfort. . . . . Bon STROLZ (C ✲), Lieut.-gén., Insp. gén. de la Gendarmerie.

RHÔNE. — 3,656 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Lyon, 1er arr. . . . COUDERC, négociant, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . . JARS ✲, ancien Officier, Membre du Conseil général.
— 3e. . . . . FULCHIRON ✲, Propriétaire.
— 4e. . . . . DUGAS-MONTBEL, ancien Inspecteur de l'Académie de Lyon.
Villefranche. . . . CARRICHON, négociant, Membre du Conseil d'arrondissement.

HAUTE-SAÔNE. — 1,938 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Vesoul. . . . . GENOUX, Conseiller de Préfecture.
Jussey. . . . . Mis DE MARMIER (C ✻), Col. de la garde nat. de Paris, M. du C. g.
Lure. . . . . Mis DE GRAMMONT (O ✻), Membre du Conseil général.
Gray. . . . . ACCARIER ✻, maître de forges, Memb. du Conseil général.

SAÔNE-ET-LOIRE. — 2,773 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Mâcon, 1er arr. . Cte DE RAMBUTEAU ✻, ancien Préfet, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . DUREAULT, Juge-de-paix de Saint-Gengoult.
Châlons, 1er arr. . Cte DE THIARD (C ✻), Mal-de-camp, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . DE CORCELLES.
Autun. . . . . DE MONTÉPIN, Membre du Conseil général.
Charolles. . . . . Mis DE DRÉE (O ✻), Membre du Conseil général.
Louhans. . . . . N. . . . . .

SARTHE. — 2,262 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Le Mans, 1er arr. DE VAUGUYON (Daniel), Membre du Conseil général.
— 2e. . . PICOT-DESORMEAUX, Maire de Parigné, Membre du Conseil gén.
— 3e. . . FOURNIER père, Membre du Conseil général.
St.-Calais. . . . Mis DE DOLLON ✻, Membre du Conseil général.
La Flèche . . . . GOUPIL ✻, Maire d'Avisée. Membre du Conseil général.
Mamers, 1er. . . COMTE (Ch.), avocat, Memb. de l'Acad. des Scienc. mor. et polit.
— 2e. . . PÉRIER (Camille) ✻, ancien Préfet.

SEINE. — 15,231 *Electeurs*, 14 *Députés.*

Paris, 1er arr. . . DEBELLEYME (O ✻), Président du Tribunal civil.
— 2e. . . . . LEFÈVRE (Jacq.) ✻, banquier, Membre du Conseil général, etc.
— 3e. . . . . ODIER (O ✻). banquier, Membre du Conseil général, etc.
— 4e. . . . . GANNERON ✻, négociant, Membre du Conseil général, etc.
— 5e. . . . . EUSÈBE SALVERTE.
— 6e. . . . . DELESSERT (F.) (O ✻), banquier, Membre du Conseil général.
— 7e. . . . . Cte DE LABORDE (Alex.) (C ✻), Membre du Conseil général, etc.
— 8e. . . . . PATURLE, négociant.
— 9e. . . . . Bon DE SCHONEN (O ✻). Proc. gén. Cour des comptes, M. du C. g.
— 10e. . . . . Bon DUPIN (Ch.) (C ✻), Officier du Génie maritime, etc.
— 11e. . . . . BARTHE (O ✻), Garde-des-Sceaux.
— 12e. . . . . PANIS, négociant.
Sceaux. . . . . RENET. négociant, Membre du Conseil d'arrondissement.
St.-Denis. . . . Cte DE LAS-CASES père (O ✻), Chef de bat. de la garde nat.

SEINE-INFÉRIEURE. — 6,388 *Electeurs*, 11 *Députés.*

Rouen, 1er arr. . . BARBET (H.) ✻, manufact., Maire de Rouen, Memb. du Cons. gén.
— 2e. . . . . MAILLE (Eug.) ✻, ancien négociant.
— 3e. . . . . CABANON, ancien négociant.
— 4e. . . . . PETOU, manufacturier.
Le Havre. . . . . DELAROCHE ✻, Maire de Fécamp. Membre du Conseil général.
Bolbec. . . . . LECLERC ✻, Membre du Conseil général.
Dieppe, 1er arr. . BÉRIGNY (O ✻), Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées.
— 2e. . . . AROUX, Procureur du Roi à Rouen.
Neufchâtel. . . . DESJOBERT, Propriétaire.
Yvetot. . . . . Bon ASSELIN DE VILLEQUIER (O ✻), 1er Pr. de la C. roy. de Rouen.
St.-Valery. . . . MALLET (Ch.) ✻, Inspecteur divisionn. des Ponts-et-Chaussées.

SEINE-ET-MARNE. — 2,895 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Melun. . . . . Bailliot, ancien agent de change, Membre du Conseil gén.
Meaux. . . . . Mis de Lafayette. Lieutenant-général.
Fontainebleau. . . Cte Durosnel (G O ✻), Lieut.-gén., Membre du Conseil généra
Provins. . . . . Cte d'Harcourt (Eug.) ✻, Ambassadeur.
Coulommiers. . . . De Lafayette (Georges) ✻, M. du Cons. g. de la Hte-Loire.

SEINE-ET-OISE. — 2,885 *Electeurs*, 7 *Députés*

Versailles. . . . . De Jouvencel ✻, Membre du Conseil général.
St.-Germain. . . . Guy, Maire de Saint-Germain-en-Laye.
Corbeil. . . . . Bérard ✻, ex-Directeur-général des Ponts-et-Chaussées.
Etampes. . . . . Baudet du Lary, médecin.
Mantes. . . . . Fiot. Président du Tribunal civil de Mantes.
Rambouillet. . . . Bon Lepelletier d'Aulnay (O ✻).
Pontoise. . . . . Bouchard, Maire de Vemars, Membre duC onseil général.

SÈVRES (DEUX). — 1,411 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Niort. . . . . Clerc-Lasalle, avocat à Niort.
Melle. . . . . Auguis, Membre du Conseil d'arrond.
Parthenay. . . . Proust (Th.), Membre du Conseil général.
Bressuire. . . . . Tribert, ancien Préfet.

SOMME. — 3,502 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Amiens, 1er arr. . Caumartin ✻, Prés. du Trib. de 1re inst., Membre du Cons. gén.
— 2e. . . . . Massey, négociant, Membre du Conseil général.
Abbeville, 1er arr. Estancelin, Membre du Conseil général de la Seine-Inférieure.
— 2e. . . Renouard (Ch.) ✻, Cons.-d'Et., Secr. gén. du Min. de la Justice.
Doullens. . . . . Gauthier de Rumilly, anc. avocat, Membre du Conseil d'arrond.
Montdidier. . . . Rouillé de Fontaine ✻, Membre du Conseil général.
Péronne. . . . . Harlé ✻, propriétaire, Maire d'Aizecourt-le-Haut.

TARN. — 2,216 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Alby. . . . . Falgayrac, Conseiller de Préfecture.
Castres, 1er arr. . Alby, Maire de Castres.
— 2e. . . . Falguerolles (Ern.), Membre du Conseil général.
Gaillac. . . . . Bermond père, ancien Sous-Préfet, Membre du Conseil général.
Lavaur. . . . . Daguillon-Pujol, Avocat général près la Cour roy. de Toulouse.

TARN-ET-GARONNE. — 1,845 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Montauban. . . . Debia.
Caussade. . . . . Boudet, avocat.
Castel-Sarrazin. . Faure-Dere, Conseiller à la Cour royale de Toulouse.
Moissac. . . . . Bon Duprat, ancien Sous-Préfet, Membre du Conseil général.

VAR. — 1,661 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Toulon, 1er arr. . Portalis (Aug.), V.-Prés. du Trib. civ. de la Seine.
— 2e. . . . Bernard (Joseph), ancien Préfet.
Draguignan. . . . Poulle (Emm.) ✻, avocat, Conseiller de Préfecture.
Grasse. . . . . Courmes ✻, Maire de Grasse, Membre du Conseil général.
Brignolles. . . . Rimbaud-Perreymond, Maire de Brignolles, Memb. du Cons. d'arr.

VAUCLUSE. — 890 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Avignon . . . . Mis de Cambis-d'Orsan ✻.
Orange. . . . . Meynard (J.-J.), négociant, Membre du Conseil d'arrond.
Carpentras. . . . Laboissière.
Apt. . . . . Pons (Aug.) ✻, Maire d'Apt, Membre du Conseil général.

VENDÉE. — 1,374 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Luçon. . . . . ISAMBERT, Conseiller à la Cour de cassation.
Fontenay. . . . . CHAIGNEAU, avocat, Conseiller de Préfecture de la Loire-Infér.
Bourbon-Vendée. PERREAU DU MAGNIL, Membre du Conseil général.
Herbiers (les). . . Cte DUCHAFFAULT ✻, Membre du Conseil général.
Les Sables. . . . . LUNEAU, avocat, Membre du Conseil d'arrond.

VIENNE. — 1,672 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Poitiers. . . . . DUPONT-MINORET ✻, banquier. Membre du Conseil général.
Chatellerault. . . MARTINEAU, Command. de la Garde nationale de Châtellerault.
Civray. . . . . Bon DEMARÇAY (C ✻), M^al-de-c., Memb. du Conseil général.
Loudun. . . . . MILORY, Juge-de-Paix.
Montmorillon. . . JUNYEN, Membre du Conseil général.

VIENNE (HAUTE). — 1,499 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Limoges, 1re arr. . AVENTURIER (Philibert), négociant. adj. au Maire de Limoges.
— 2e. . . . GAY-LUSSAC (O ✻). de l'Académie des Sciences.
Bellac. . . . . RESNIER, avocat, Commandant de la Garde nationale.
St.-Yrieix. . . . . SULPICY, médec., Commandant de la garde nationale.
St.-Junien. . . . . EDMOND BLANC ✻, Secrét. gén. du Min. du Comm. et des Trav. pub.

VOSGES. — 816 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Epinal. . . . . JACQUEMINOT (C ✻), M^al-de-c., Ch. de l'Et.-M. de la G. nat. de Paris.
Mirecourt. . . . . GOUVERNEL, maître de forges. Membre du Conseil général.
Neuf-Château. . . GAUGUIER ✻, maître de forges, Membre du Conseil général.
Remiremont. . . . BRESSON, ancien Maire de Remiremont.
St.-Dié. . . . . VAULOT, maître de forges, Membre du Conseil général.

YONNE. — 1,516 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Auxerre. . . . . LARABIT ✻, Capitaine du Génie.
Avallon. . . . . DE CHASTELLUX (Alfred) (O ✻), Chevalier d'honneur de S. A. R. Madame Adelaïde.
Joigny. . . . . VÉROLLOT, propriétaire à Brienon.
Sens. . . . . BELLAIGUE, avocat à Sens.
Tonnerre. . . . . NOEL DES VERGERS ✻, ancien négociant.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS. MM.

ABRAHAM-DUBOIS (*Manche*), rue de Vaugirard, n. 46.
ACCARIER ✻ (*Haute-Saône*), rue du Hasard, n. 7.
ADMYRAULT fils (O ✻) (*Charente-Inférieure*), rue Duphot, n. 22.
ALBY (*Tarn*), rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 19.
ALLIER (*Hautes-Alpes*), impasse Saint-Dominique-d'Enfer, n. 8,
AMILHAU ✻ (*Haute-Garonne*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 43.
ANDIGNÉ DE LA BLANCHAYE (Mis d') (*Maine-et-Loire*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 6.
ANDRÉ ✻ (*Haut-Rhin*), rue de Bourgogne, n. 7.
ANGLADE (*Arriége*), rue Saint-Honoré, n. 353.
ARAGO (O ✻) (*Pyrénées-Orientales*), rue d'Enfer, à l'Observatoire.
ARDAILLON ✻ (*Loire*), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 13.
AROUX (*Seine-Inférieure*), rue Marsollier, n. 5.
AUBERT ✻ (*Gironde*), rue de l'Université, n. 18.
AUBERVILLE (*Orne*), rue de Grenelle-S.-Hon., hôtel de Bordeaux, 43.
AUDRY DE PUYRAVEAU (*Char.-Infér.*), r. de la Ferme-des-Mathurins, 24.
AUGUIS (*Deux-Sèvres*), rue des Petits-Augustins, n. 17.
AULNAY (Vte H. D') ✻ (*Nièvre*), rue des Saints-Pères, 60.
AVENTURIER (Philibert) (*Haute-Vienne*), hôtel des Invalides.
BACHELU (Gal Bon) (C ✻) (*Jura*), rue Louis-le-Grand, n. 6.
BACOT (César) ✻ (*Indre-et-Loire*), rue Godot, n. 1.
BAILLOD (Gal Bon) (C ✻) (*Manche*), rue Molière, n. 4
BAILLIOT (*Seine-et-Marne*), rue de la Tour-des-Dames, n. 2.
BALLOT (*Orne*), rue Saint-Honoré, n. 365.
BARADA (*Gers*), rue Saint-Honoré, n. 366.
BARBET (Henri) ✻ (*Seine-Inférieure*), rue de Rivoli, n. 16.
BARRACHIN (*Ardennes*), rue des Capucines, n. 7.
BARROIS-VIRNOT ✻ (*Nord*), rue de l'Université, n. 36.
BARTHE (O ✻) (*Seine*), au Ministère de la justice.
BASTARD DE KERGUIFFINEC (le) ✻ (*Finistère*), rue St.-Honoré, n. 357.
BASTARD-D'ETANG (*Lot-et-Garonne*), rue des Saints-Pères, n. 13.
BASTIDE D'IZAR (*Haute-Garonne*), rue de Rivoli, n. 5.
BAUDE ✻ (*Loire*), rue de l'Université, n. 8.
BAUDET-DULARY (*Seine-et-Oise*), boulevart Beaumarchais, n. 3.
BAUDET-LAFARGE (*Puy-de-Dôme*), rue de la Michodière, n. 9.
BAVOUX (*Jura*), rue Vivienne, n. 8.
BEAUSÉJOUR (*Charente-Inférieure*), rue de Grenelle-S.-Germ., n. 59.
BEDOCH ✻ (*Corrèze*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 4.
BELLAIGUE (*Yonne*), rue Saint-Guillaume, n. 11.
BERARD ✻ (*Seine-et-Oise*), rue Neuve-des-Mathurins, n. 21.
BÉRENGER (O ✻) (*Drôme*), rue Jacob, n. 11.
BERIGNY (O ✻) (*Seine-Inférieure*), rue Royale-St.-Antoine, n. 18.
BERMOND (*Tarn*), rue de Bourgogne, n. 7.
BERNARD (O ✻) (*Côtes-du-Nord*), rue des Pyramides, n. 4.
BERNARD (*Var*), rue du Faub.-St.-Honoré, n. 96.
BERRYER (*Haute-Loire*), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 64.

BERTHOIS (B^on) (O ✻) (*Ille-et-Vilaine*), rue de Rivoli, n. 1.
BERTHOLLON DE POLLET (*Ain*), rue St.-Thomas-du-Louvre, n. 36.
BERTRAND (G^al Cte) (G ✻) (*Indre*), rue de Provence, n. 26.
BERTRAND (*Haute-Loire*), rue de Beaune, n. 7.
BESLAY père ✻ (*Côtes-du-Nord*), rue du Bac, n. 98.
BESLAY fils (*Morbihan*), Cité Bergère, n. 2.
BIDAULT (*Mayenne*), rue de Bourgogne, n. 36.
BIGNON (B^on) (C ✻) (*Eure*), rue Joubert, n. 47.
BIOCHE (*Eure*), rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 36.
BLACQUE-BELAIR (*Finistère*), rue Richer, n. 5.
BLANC (Edmond) ✻ (*Haute-Vienne*), au Ministère du commerce.
BLEUART (*Loiret*), boulevard des Capucines, n. 15.
BLONDEAU (*Doubs*), au Palais-Royal, n. 33, galerie de Foy.
BODIN (Félix) (*Maine-et-Loire*), rue de Choiseul, n. 15.
BOIGUES (Louis) ✻ (*Nièvre*), rue des Minimes, n. 12, au Marais.
BOISSY D'ANGLAS (B^on de) (O ✻) (*Ardèche*), r. de la Ferme-des-Math. 15.
BONNEFONS (*Cantal*), rue de Rivoli, n. 6.
BOUDET (*Tarn-et-Garonne*), rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 31.
BOURQUENEY (*Doubs*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 4.
BOUSQUET (*Gard*), rue Jacob, n. 3.
BOYER DE PEIRELEAU (B^on) (O ✻) (*Gard*), rue de Londres, n. 28.
BRESSON (*Vosges*), place de la Concorde, n. 4.
BRIGODE (B^on de) ✻ (*Nord*), rue de Lille, n. 45 *bis*.
BRIQUEVILLE (Cte de) (C ✻) (*Manche*), rue Neuve-des-Mathurins, 46.
BRYAS (Mis de) ✻ (*Gironde*), rue de la Ville-l'Evêque, n. 14.
BUGEAUD (G^al) (C ✻) (*Dordogne*), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 9.
CABANON (*Seine-Inférieure*), rue de Richelieu, n. 47.
CABET ✻ (*Côte-d'Or*), rue Neuve-des-Capucines, n. 13 *bis*.
CALMON (O ✻) (*Lot*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 23.
CAMBIS-D'ORSAN (Mis de) ✻ (*Vaucluse*), rue Saint-Honoré, n. 348.
CAMINADE-CHATENAY (*Charente*), rue Richelieu, n. 12.
CARRICHON (*Rhône*), rue Grange-aux-Merciers, n. 10, à Bercy.
CAUMARTIN ✻ (*Somme*), rue de Richelieu, n. 25.
CHAIGNEAU (*Vendée*), rue Caumartin, n. 43.
CHAILLOU (*Loire-Inférieure*), rue du Bac, n. 9.
CHAMPANHET ✻ (*Ardèche*), rue des Beaux-Arts, n. 10.
CHARAMAULE (*Herault*), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 83.
CHARLEMAGNE (*Indre*), place de l'Odéon, n. 6.
CHARPENTIER (*Moselle*), rue Richelieu, n. 47.
CHASLES (*Eure-et-Loir*), rue du Bac, n. 58, passage Sainte-Marie.
CHASSIRON (B^on de) ✻ (*Charente-Inférieure*), rue d'Aguesseau, n. 12.
CHASTELLIER (de) ✻ (*Gard*), rue St.-Germain-des-Prés, n. 5.
CHASTELLUX (Alfred de) (O ✻) (*Yonne*), rue Richepanse, n. 1.
CHATRY DE LA FOSSE (O ✻) (*Calvados*), rue Montholon, n. 16.
CHEVANDIER (*Meurthe*), rue de la Charte, n. 6, faubourg du Roule.
CHEVRIER DE CORCELLES ✻ (*Ain*), rue de l'Université, n. 42.
CLAUZEL (M^al Cte) (G ✻) (*Ardennes*), rue Cadet, n. 16.
CLÉMENT ✻ (*Doubs*), rue Mont-Thabor, n. 20.
CLERC-LASALLE (*Deux-Sèvres*), rue et hôtel de Chartres, n. 7.
COGET (*Nord*), Cour des Fontaines, n. 2.
COLIN ✻ (*Jura*), rue de la Paix, n. 6.

COLOMÈS ✻ (*Hautes-Pyrénées*), rue Caumartin, n. 11.
COMTE (*Sarthe*), rue Richer, n. 3 *bis*.
CONTÉ (*Lot*), rue St.Thomas-du-Louvre, n. 36.
CORCELLES (de) (*Saône-et-Loire*), rue de la Ville-l'Evêque, n. 1.
CORDIER ✻ (*Ain*), rue Saint-Dominique, n. 73.
CORMENIN (Vte de) ✻ (*Ain*), rue Saint-Honoré, n. 348 *bis*.
CORNUDET (Vte Emile) (*Creuse*), place Belle-Chasse, n. 13.
COUDERC (*Rhône*), rue Chantereine, n. 33.
COULMANN (*Bas-Rhin*), rue Gaillon, n. 15.
COURMES ✻ (*Var*), rue du Jour, n. 29.
COUTURIER (*Isère*), rue du Port-Mahon, n. 9.
CRIGNON DE MONTIGNY (*Loiret*), rue Ventadour, n. 5.
CUNIN-GRIDAINE ✻ (*Ardennes*), rue Castiglione, n. 12.
DAGUILLON-PUJOL (*Tarn*), rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 31.
DANSE (*Oise*), rue Vivienne, n. 3.
DARISTE (*Gironde*), rue Saint-Dominique, n. 55.
DAUDE (*Aveyron*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 39.
DAUNOU (O ✻) (*Finistère*), aux Archives du royaume.
DEBELLEYME (O ✻) (*Seine*), rue d'Orléans, n 8, au Marais.
DEBIA (*Tarn-et-Garonne*), rue Neuve-des-Mathurins, n. 31.
DECAZES (Vte) (O ✻) (*Aveyron*), rue St.-Dominique-St.-Germain, 11.
DEFERMON (Cte Jacques) (*Ille-et-Vilaine*), rue de Bourgogne, n. 36.
DEFERMON (Joseph) (*Loire-Inférieure*), rue de Bourgogne, n. 36.
DEGOUVE DE NUNCQUES ✻ (*Pas-de-Calais*), rue Jacob, n. 14.
DELAUNEY ✻ (*Mayenne*), rue St.-Honoré, n. 353 *bis*.
DELAROCHE ✻ (*Seine-Inférieure*), rue Montmartre, n. 176.
DELESSERT (Bon Benj.) (C ✻) (*Maine-et-Loire*), rue Montmartre, n. 176.
DELESSERT (François) (*Seine*), rue Montmartre, n. 176.
DELORT (Gal Bon) (G O ✻) (*Jura*), rue de la Paix, n. 6.
DEMARÇAY (Gal Bon) (C ✻) (*Vienne*), rue Godot-de-Mauroy, n. 24.
DEMEUFVE ✻ (*Aube*), rue du Marché-Saint-Honoré, n. 6.
DESAIX (O ✻) (*Puy-de-Dôme*), rue Castiglione, n. 2.
DESPREZ (*Orne*), rue St.-Honoré, n. 361.
DESTUTT DE TRACY (Victor) (O ✻) (*Allier*), rue d'Anjou-St.-H., 38.
DEVAUX ✻ (*Cher*), place Vendôme, n. 26.
DIDOT (Firmin) ✻ (*Eure-et-Loire*), rue Jacob, n. 24.
DINTRANS (O ✻) (*Hautes-Pyrénées*), rue de la Paix, n. 13.
DOLLON (Mis de) ✻ (*Sarthe*), rue de La Bruyère, n. 2.
DOZON ✻ (*Marne*), rue du 29 Juillet, n. 3.
DRÉE (Mis de) (O ✻) (*Saône-et-Loire*), rue des Saints-Pères, n. 71.
DUBOIS ✻ (*Loire-Inférieure*), cour du Commerce, n. 19.
DUBOIS-AYMÉ ✻, (*Isère*) rue Papillon, n. 2.
DUBOYS-D'ANGERS ✻ (*Maine-et-Loire*), rue des Petits-Augustins, n. 5.
DUCAYLA DE MONTBLANC ✻ (*Lozère*), rue St. Thomas-du-Louvre, 36.
DUCHAFFAULT (Cte) ✻ (*Vendée*), rue du Dauphin, n. 8.
DUCLUZEAU-PASQUY (*Dordogne*), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 13.
DUCORDIC (*Morbihan*), rue Traversière-Saint-Honoré, n. 13.
DUDOUYT (*Manche*), rue de Lille, n. 26.
DUFAU ✻ (*Basses-Pyrénées*), rue St.-Honoré, n. 352.
DUFFOUR DU BESSAN (*Gironde*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 36.
DUGAS-MONTBEL (*Rhône*), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 1.

DULIMBERT (O ✻) (*Charente*), hôtel des Invalides.
DU MEILET ✻ (*Eure*), au palais de la Chambre.
DULONG ✻ (*Eure*), rue Castiglione, n. 6.
DUMON (*Lot-et-Garonne*), rue de l'Université, n. 36.
DUPIN aîné (C ✻) (*Nièvre*), à l'hôt. de la Présid., r. de l'Université, 118.
DUPIN (Bon Charles) (C ✻) (*Seine*), rue de l'Université, n. 10.
DUPONT (O ✻) (*Eure*), rue des Mathurins, n. 54.
DUPONT-MINORET ✻ (*Vienne*), rue du Dauphin, n. 4.
DUPOUY ✻ (*Nord*), boulevart des Capucines, n. 15.
DUPRAT ✻ (*Tarn-et-Garonne*), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 10.
DUREAULT (*Saône-et-Loire*), rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 32.
DURIS-DUFRESNE (*Indre*), boulevart des Capucines, n. 7.
DUROSNEL (G^al^ Cte) (G O ✻) (*Seine-et-Marne*), rue St.-Lazare, n. 56.
DUSÉRÉ (*Landes*), rue de Rivoli, n. 26.
DUVERGIER DE HAURANNE (*Cher*), rue de Tivoli, n. 5.
ENOUF (*Manche*), rue des Petits-Augustins, n. 17.
ESCANYÉ (*Pyrénées-Orientales*), rue Sainte-Anne, n. 79.
ESCHASSERIAUX (*Charente-Inférieure*), rue Saint-Dominique, n. 99.
ESTANCELIN (*Somme*), rue Saint-Florentin, n. 12.
ESTOURMEL (Cte d') ✻ (*Nord*), rue de Miroménil, n. 17.
ETIENNE ✻ (*Meuse*), rue de Grammont, n. 11.
FAILLY (de) ✻ (*Haute-Marne*), rue de Courty, n. 6.
FALGAYRAC (*Tarn*), rue du Marché-Saint-Honoré, n. 9.
FALGUEROLLES (*Tarn*), rue de Lille, n. 85.
FAURE-DÈRE (*Tarn-et-Garonne*), rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 31.
FAURE (*Hautes-Alpes*), rue Mont-Thabor, n. 4.
FÉLIX DE BEAUJOUR (B^on^) ✻ (*Bouches-du-Rhône*), rue St.-Lazare, 47.
FIOT (*Seine-et-Oise*), rue du Houssaye, n. 4.
FLEURY (*Calvados*), rue Godot-de-Mauroy, n. 28.
FLEURY (*Orne*), rue du Boulov. n. 17.
FOURNIER ✻ (*Sarthe*), rue de Hanovre, n. 11.
FOY ✻ (*Aisne*), rue de l'Université, n. 9.
FRANCOVILLE (de) (*Pas-de-Calais*), rue de Courty, n. 6.
FRUCHARD (*Morbihan*), rue Traversière-Saint-Honoré, n. 13.
FULCHIRON ✻ (*Rhône*), rue de Grammont, n. 17.
GAILLARD ✻ (*Gironde*), rue des Filles-Saint-Thomas, n. 29.
GAILLARD DE KERBERTIN ✻ (*Ille-et-Vilaine*), rue St.-Honoré, n. 337.
GALABERT (*Gers*), rue Taitbout, n. 23.
GALLIMARD (*Aube*), rue Richepanse, n. 7.
GANNERON ✻ (*Seine*), rue Bleue, n. 15.
GARCIAS (*Pyrénées-Orientales*), rue de Rivoli, n. 50 *bis*.
GARNIER-PAGÈS (*Isère*), rue Sainte-Avoye, n. 57.
GARRAUBE (de) (O ✻) (*Dordogne*), rue Jacob, n. 9.
GAUGUIER ✻ (*Vosges*), rue des Filles-Saint-Thomas, n. 18.
GAUTHIER DE RUMILLY (*Somme*), rue du Houssaye, n. 3.
GAUTHIER D'HAUTESERVE ✻ (*H.-Pyrén.*), r. de la Chaussée-d'Antin, 37.
GAUTIER D'UZERCHE ✻ (*Corrèze*), r. de Vaugirard, n. 59, à Vaugirard.
GAY-LUSSAC (O ✻) (*Haute-Vienne*), à l'Arsenal, raffinerie du salpêtre.
GELLIBERT (*Charente*), rue du Bac, n. 42.
GÉNIN ✻ (*Meuse*), rue Sainte-Anne, n. 35.
GÉNOT (*Moselle*), rue de Richelieu, n. 47.

Génoux (*Haute-Saône*), rue de Richelieu, n. 25.
Gillon ✻ (*Meuse*), rue des Moulins, n. 26.
Girardin (Ernest de) (*Charente*) rue Blanche, n. 5.
Giraud (E.) (*Drôme*), rue de Richelieu, n. 26.
Giraud (Augustin) (*Maine-et Loire*), rue Laffitte, n. 23.
Giraud (Charles) (*Maine-et-Loire*), rue Laffitte, n. 23.
Girod-Pouzol (*Puy-de-Dôme*), rue de Courty, n. 6.
Glais-Bizoin (*Côtes-du-Nord*), rue Godot, n. 24.
Gosse de Gorre (*Pas-de-Calais*), quai d'Orsay, n. 3.
Gouin (Alexandre) ✻ (*Indre-et-Loire*), rue Neuve-Saint-Augustin, 57.
Goupil ✻ (*Sarthe*), rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 15.
Gouvernel (*Vosges*), rue de la Paix, n. 24.
Grammont (Mis de) (O ✻) (*Haute-Saône*), r. de Grenelle-St.-G., 91.
Granier ✻ (*Hérault*), rue Duphot, n. 22.
Gras-Préville (Mis de) (*Bouches-du-Rhône*), rue Richelieu, n. 45.
Gravier (O ✻) (*Basses-Alpes*), rue de l'Oratoire, n. 1.
Gréa (*Doubs*), rue Louis-le-Grand, n. 5.
Guizot (O ✻) (*Calvados*), au Ministère de l'Instruction publique.
Guy *Seine-et-Oise*), rue de Rivoli, n. 6.
Harcourt (Cte Eugène d') ✻ (*Seine-et-Marne*), rue du Bac, n. 105.
Harispe (Gal Cte) (G O ✻) (*Basses-Pyrénées*), rue Richepanse, 7.
Harlé (*Aisne*), rue de l'Abbaye, n. 14.
Harlé (*Somme*), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 39.
Harlé père ✻ (*Pas-de-Calais*), rue et île Saint-Louis, n. 45.
Harlé fils ✻ (*Pas-de-Calais*), rue et île Saint-Louis, n. 45.
Hartmann (*Haut-Rhin*), rue des Jeûneurs, n. 3.
Havin (*Manche*), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 46.
Herembault (d') (*Seine-et-Marne*), boulevart des Capucines, n. 7.
Hernoux ✻ (*Côte-d'Or*), rue des Moulins, n. 26.
His (*Orne*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 35.
Humann (O ✻) (*Bas-Rhin*), au Ministère des finances.
Isambert (*Vendée*), rue des Beaux-Arts, n. 5.
Jacqueminot (Gal) (C ✻) (*Vosges*), rue de Provence, n. 60.
Jars ✻ (*Rhône*), rue du Sentier, n. 5.
Jaubert (Cte) ✻ (*Cher*), rue des Petits-Augustins, n. 5.
Jay ✻ (*Gironde*), rue du Battoir St.-André-des-Arcs, n. 19.
Jollivet (*Ille-et-Vilaine*), rue Mazarine, n. 9.
Joly (*Ariége*), rue Ventadour, n. 11.
Jouffroy ✻ (*Doubs*), rue de Vaugirard, n. 37.
Jousselin ✻ (*Loiret*), rue du Petit-Bourbon, n. 5.
Jouvencel (Chev. de) ✻ (*Seine-et-Oise*), rue de Verneuil, n. 30.
Junyen (*Vienne*), rue de Richelieu, n. 16.
Keratry ✻ (*Finistère*), rue d'Enfer, n. 55.
Kermorial ✻ (*Finistère*), rue des Bons-Enfans, n. 15.
Kœchlin (André) (*Haut-Rhin*), rue du Sentier, n. 13.
Kœchlin (Nicolas) ✻ (*Haut-Rhin*), cité Bergère, n. 7.
Laboissière (*Vaucluse*), des Fossés-Saint-Victor, n. 19.
Laborde (Cte Alex. de) (C ✻) (*Seine*), au Palais de la Chambre.
Lacaze (Pèdre) (*Basses-Pyrénées*), rue Neuve-des-Mathurins, n. 34.
Lachèze père ✻ (*Loire*), rue de Richelieu, n. 107.
Lachèze fils (*Loire*), rue de Richelieu, n. 107.

La Fayette (G^al Mis de) (*Seine-et-Marne*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 6.
La Fayette (Georges de) ✻ (*Seine-et-Marne*), r. d'Anjou-S.-H., n. 38.
Laffitte (Jacques) ✻ (*Basses-Pyrénées*), rue Laffitte, n. 19.
Lafon-Blaniac (de) (G O ✻) (*Lot-et-Garonne*), rue.....
Lafond ✻ (*Nièvre*), quai de la Tournelle, n. 21.
Lallier ✻ (*Nord*), rue des Filles-Saint-Thomas, n. 18.
Lamy (O ✻) (*Dordogne*), rue Saint-Dominique, n. 80.
Larabit ✻ (*Yonne*), rue de l'Université, n. 101.
Las-Cases père (Cte de) (O ✻) (*Seine*), rue de la Pompe, 7, à Passy.
Las-Cases fils (de) (*Finistère*), place Vendôme, n. 18.
Laugier de Chartrouse (B^on) ✻ (*B.-du-Rhône*), r. Blanche, n. 16.
Laurence (*Landes*), rue Caumartin, n. 11.
Lavialle de Masmorel (*Corrèze*), rue Las-Cases, n. 7.
Lecarlier d'Ardon ✻ (*Aisne*), rue de Richelieu, n. 29.
Leclerc ✻ (*Seine-Inférieure*), rue Neuve-de-la-Ferme-des-Math. 52.
Lecour (*Mayenne*), rue Thionville n. 20.
Lecreps (Abel) (*Calvados*), rue de la Michodière, n. 7.
Lefèvre ✻ (*Seine*), rue du Faub.-Poissonnière, n. 60.
Legendre (*Eure*), rue Godot, n. 7.
Legrand (V.) (*Oise*), rue Richepanse, n. 7.
Legrand (O ✻) (*Manche*), rue des Saints-Pères, n. 24.
Leidet (G^al) (O ✻) (*Basses-Alpes*), quai d'Orsay, n. 3.
Lemaine ✻ (*Nord*), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 82.
Lemercier (Vte) (C ✻) (*Orne*), rue de l'Université, n. 18.
Le Nouvel ✻ (*Calvados*), rue de Vaugirard, n. 52.
Lepelletier d'Aulnay (B^on) (O ✻) (*Seine-et-Oise*), r. de Gren.-S.-G., 27.
Leprovot (*Côtes-du-Nord*), rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 32.
Leroy (*Marne*), rue Chabannais, n. 1.
Le Sergeant de Bayenghem ✻ (*Pas-de-Calais*), quai Voltaire, 21 *bis*.
Levaillant (*Loire-Inférieure*), rue des Quinze-Vingts, n. 3.
Levèque de Pouilly (O ✻) (*Marne*), rue Neuve-des-Bons-Enfans, 31.
Levraud ✻ (*Charente*), quai Saint-Michel, n. 9.
Leyraud (*Creuse*), rue de la Paix, n. 10.
Leyval (Bon Félix de) ✻ (*Puy-de-Dôme*), rue Traversière-St.-Hon. 25.
Lherbette (Aisne), rue Caumartin, n. 29.
Limpérani (*Corse*), rue du Faub.-St.-Honoré, n. 55.
Lobau (M^al Cte de) (G ✻) (*Meurthe*), pl. du Carrousel, à l'Etat-major.
Louis-Bazile ✻ (*Côte-d'Or*), rue des Moulins, n. 26.
Ludre (de) (*Meurthe*), rue de la Ville-l'Evêque, n. 39.
Luminais (*Loire-Inférieure*), rue Royale, n. 18.
Luneau (*Vendée*), rue des Bons-Enfans, n. 22.
Lusignan (Mis de) (O ✻) (*Lot-et-Garonne*), rue Jacob, n. 7.
Madier de Montjau ✻ (*Ardèche*), r. Neuve-St.-Augustin, n. 20.
Mahul (*Aude*), rue Jacob, n. 7.
Maille (Eugène) ✻ (*Seine-Inférieure*), rue Taitbout, n. 28.
Mallet ✻ (*Seine-Inférieure*), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 15.
Mallye (*Haute-Loire*), rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 32.
Mangin d'Oins (*Ille-et-Vilaine*), rue de l'Université, n. 88.
Marchal (*Meurthe*), rue des Beaux-Arts, n. 2.
Marmier (Mis de) (C ✻) (*Haute-Saône*), rue de la Ville-l'Evêque, 30.
Massey (*Somme*), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 32.

MARTELL (*Gironde*), rue Caumartin, n. 1.
MARTIN (*Nord*), rue de la Paix, n. 16.
MARTINEAU (*Vienne*), rue Saint-Honoré, n. 357.
MAUGUIN (*Côte-d'Or*), rue du Gros-Chenêt, n. 6.
MEILHEURAT ✻ (*Allier*), rue de Lille, n. 26.
MERCIER (B^on^) ✻ (*Orne*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 51.
MERILHOU ✻ (*Dordogne*), rue des Moulins, n. 15.
MERLE-MASSONNEAU (*Lot-et-Garonne*), rue du Helder, n. 14.
MERLIN ✻ (*Aveyron*), rue de l'Echiquier, n. 16.
MEYNADIER (G^al^ Cte) (G O ✻) (*Lozère*), rue des Champs-Elisées, n. 4.
MEYNARD (*Vaucluse*), rue Saint-Honoré, n. 348.
MILORY (*Vienne*), rue Saint-Honoré, n. 361.
MONTEPIN (de) (*Saône-et-Loire*), rue du 29 Juillet, n. 3.
MONTOZON (Vte de) (*Nord*), rue Basse-du-Rempart, n. 26.
MORIN (*Drôme*), rue Mont-Thabor, n. 10.
MORNAY (Mis Jules de) (O ✻) (*Oise*), au Ministère de la guerre.
MOSBOURG (Cte de) ✻ (*Lot*), quai Voltaire, n. 7.
MUNTZ (Bas-Rhin), rue de Lille, n. 26.
NICOD ✻ (*Gironde*), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
NOEL DESVERGERS ✻ (*Yonne*), rue de la Tixeranderie, n. 13.
NOGARET (C ✻) (*Aveyron*), rue d'Argenteuil, n. 25.
ODIER (O ✻) (*Seine*), boulevart Poissonnière, n. 15.
ODILON-BARROT ✻ (*Bas-Rhin*), rue de la Ferme-des-Mathurins, 24.
PAILLARD-DUCLERÉ ✻ (*Mayenne*), place Vendôme, n. 9.
PAGÈS (*Ariége*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 15.
PANIS (*Seine*), rue Poliveau, n. 27.
PAIXHANS (O ✻) (*Moselle*), rue de Verneuil, n. 19.
PARANT ✻ (*Moselle*), rue Jacob, n. 22.
PATAILLE ✻ (*Bouches-du-Rhône*), rue Hauteville, n. 44.
PASSY ✻ (*Eure*), rue Joubert, n. 15.
PATURLE (*Seine*), rue de Paradis Poissonnière, n. 23.
PAVÉE DE VANDEUVRE (B^on^) ✻ (*Aube*), rue Neuve-St.-Augustin, 57.
PÉAN (*Loire-et-Cher*), rue des Filles-Saint-Thomas, n. 20.
PELET DE LA LOZÈRE (B^on^) ✻ (*Loir-et-Cher*), r. des Champs-Elysées, 4.
PELET (G^al^ B^on^) (G O ✻) (*Haute-Garonne*), rue de l'Université, n. 61.
PENET (*Isère*), rue Godot n. 3.
PÉRIER (Camille) ✻ (*Aube*), rue Laffitte, n. 9.
PÉRIER (Joseph) (*Marne*), rue de la Chaussée d'Antin, n. 70.
PERREAU (*Vendée*), rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 32.
PÉRIN (*Dordogne*), rue Montmartre, n. 64.
PERSIL (C ✻) (*Gers*), rue de l'Université, n. 7.
PETIT (*Loir-et-Cher*), rue d'Anjou, n. 21, au Marais.
PETOU (*Seine Inférieure*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 13.
PEYRE (*Aude*), rue Jacob, n. 7.
PICOT-DÉSORMEAUX (*Sarthe*), rue Neuve-Saint-Roch, n. 27.
PINSONNIÈRE (de la) (*Indre-et-Loire*), rue de Lille, n. 26.
PISCATORY (*Indre-et-Loire*), rue de la Ville-l'Evêque, n. 2.
PLAZANET (O ✻) (*Corrèze*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2.
PODENAS (B^on^) (*Aude*), rue Montmartre, n. 161.
PONS ✻ (*Vaucluse*), Gaillon, n. 11.
PORTALIS (*Var*), rue de l'Université, n. 5.

POULLE (Emmanuel) ✻ (*Var*), rue Duphot, n. 15.
POULMAIRE (*Moselle*), rue Mont-Thabor, n. 12.
POURRAT (*Puy-de-Dôme*), rue des Petits-Augustins, n. 5.
PRÉVOST-LEYGONIE (*Dordogne*), rue de Bourgogne, n. 7.
PROUST (*Deux-Sèvres*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 36.
PRUNELLE ✻ (*Isère*), rue des Filles-Saint-Thomas, n. 18.
RAIMBERT-SÉVIN (*Eure-et-Loir*), rue Saint-Honoré, n. 337.
RAMBUTEAU (Cte de) ✻ (*Saône-et-Loire*), r. Neuve Saint-Augustin, 54.
RAYNAUD (*Allier*), rue de Lille, n. 26.
RÉAL (Félix) (*Isère*), rue Godot, n. 3.
RÉALIER-DUMAS (*Drôme*), rue de Courty, n. 7.
REBOUL-COSTE ✻ (*Hérault*), rue de Beaune, n. 7.
RÉMUSAT ✻ (*Haute-Garonne*), rue Royale, n. 18.
RENET (*Seine*), à Bercy.
RENOUARD ✻ (*Somme*), Ministère de la justice.
RENOUVIER ✻ (*Hérault*), rue Mondovi, n. 5.
RESNIER (*Haute-Vienne*), rue de Richelieu, n. 16.
REYNARD (*Bouches-du-Rhône*), rue Basse-du-Rempart, n. 48.
RIBOISIÈRE (Cte de la) (O ✻) (*Ille-et-Vilaine*), rue de Bondi, n. 58.
RICHEMONT (B^on de) (C ✻) (*Allier*), rue de Lille, n. 51.
RIGNY (Amiral Cte de) (G ✻) (*Pas-de-Calais*), au Minist. de la Marine.
RIHOUET (*Manche*), rue Royale-Saint-Antoine, n. 16.
RIMBAUD (*Var*), rue de Beaune, n. 5.
RIOLLAY ✻ (*Côtes-du-Nord*), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 106.
RIVIÈRE DE LARQUE (*Lozère*), rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 36.
ROBERT (*Ardennes*), rue de Lille, n. 26.
ROBERT-FLEURY ✻ (*Loire*), rue du Caire, n. 36.
ROBINEAU (*Maine-et-Loire*), rue de l'Université, n. 114.
ROCHEFOUCAULD (le Mis Gaëtan de la) (O ✻) (*Cher*), rue Joubert, n. 21.
ROCHEFOUCAULD (Cte Jules de la) (C ✻) (*Loiret*), r. St.-Dominique, 100.
ROGER (B^on) ✻ (*Loiret*), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 49.
ROUGER DE VILLESAVARY (*Aude*), rue Jacob, n. 7.
ROUL (*Gironde*), place Vendôme, n. 1.
ROUILLÉ DE FONTAINE ✻ (*Somme*), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 24.
ROUSSILHE (*Cantal*), Petite Villette, n. 174, route de Pantin.
ROYER-COLLARD ✻ (*Marne*), rue d'Enfer, n. 20.
RUMIGNY (G^al Vte de) (C ✻) (*Mayenne*), rue Saint-Honoré, n. 218.
SADE (Cte de) ✻ (*Aisne*), rue des Petits-Augustins, n. 4.
SAGLIO ✻ (*Bas-Rhin*), rue du Hazard, n. 5.
SAINT-AIGNAN (Auguste de) (C ✻) (*Loire-Inf.*), r. du Faub.-S.-Hon. 119.
SAINT-CRICQ (Cte de) (G O ✻) (*B.-Pyrén.*), r. de la Ferm.-des-Mathur. 17.
SALVAGE (*Cantal*), rue Saint-Nicaise, n. 5.
SALVERTE (Eusèbe) (*Seine*), rue de Clichy, n. 3.
SANS (*Haute-Garonne*), rue Saint-Honoré, n. 353.
SAPEY (O ✻) (*Isère*), rue de l'Université, n. 96.
SAUBAT (*Haute-Garonne*), rue de Richelieu, n. 47.
SCHONEN (B^on de) (O ✻) (*Seine*), rue de l'Université, n. 84.
SÉBASTIANI (Cte Hor.) (G ✻) (*Aisne*), rue du Faub.-Saint-Honoré, 55.
SÉBASTIANI (Vte Tib.) (C ✻) (*Corse*), rue du Faub.-Saint-Honoré, 55.
SEMELLÉ (G^al B^on) (G O ✻) (*Moselle*), rue du Helder, n. 4.
SENNÉ (*Charente-Inférieure*), rue de Courty, n. 5.

SIMMER (G^{al} B^{on}) (C ✻) (*Puy-de-Dôme*), rue de la Paix, n. 14.
SIVRY (de) (*Morbihan*), rue d'Amboise, n. 5.
STROLTZ (G^{al} B^{on}) (C ✻) (*Haut-Rhin*), rue de la Paix, 24.
SUBERVIC (G^{al}) ✻ (*Gers*), rue Cadet, n. 19.
SULPICY (*Haute-Vienne*), rue de Bussy, n. 28.
TAILLANDIER (*Nord*), rue Taranne, n. 10.
TARDIEU (*Meurthe*), rue des Beaux-Arts, n. 11.
TARDIF (*Calvados*), rue du Petit-Carreau, n. 13.
TAVERNIER (*Ardèche*), rue de Rivoli, n. 6.
TEILLARD-NOZEROLLES (*Cantal*), rue Traversière-St.-Honoré, n. 13.
TEISSEYRE (*Aude*), rue cité Bergère, n. 8.
TESTE (*Gard*), rue des Pyramides, n. 5.
TEULON (*Gard*), passage du Commerce, n. 19.
TEXIER (*Eure-et-Loir*), rue Caumartin, n. 28.
THABAUD-LINETIÈRE (*Indre*), rue d'Anjou, n. 12, au Marais.
THÉVENIN (*Puy-de-Dôme*), rue des Fossés-M.-le-Prince, n. 31.
THIARD (G^{al} Cte de) (C ✻) (*Saône-et-Loire*), rue d'Anjou-St.-H., n. 19.
THIERS (O ✻) (*Bouches-du-Rhône*), au Ministère du commerce.
THIL (*Calvados*), rue du Bouloy, hôtel Conty, n. 17.
THOUVENEL (*Meurthe*), rue Duphot, n. 20.
TIRLET (G^{al} Vte) (G O ✻) (*Marne*), rue Blanche, n. 5.
TIXIER-LACHASSAGNE ✻ (*Creuse*), rue Saint-Dominique, n. 34.
TOUPOT DE BÉVAUX (*Haute-Marne*), rue de Lille, n. 11.
TOURON (*Lot*), rue du Colombier, n. 17.
TRIBERT (*Deux-Sèvres*), rue Saint-Lazare, n. 57.
TRONCHON (*Oise*), rue des Petites-Ecuries, n. 38.
TUEUX (*Côtes-du-Nord*), rue St.-Thomas-du-Louvre, n. 32.
VANDEUIL (de) ✻ (*Haute-Marne*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 18.
VARSAVAUX ✻ (*Loire-Inférieure*), rue de Richelieu, n. 25.
VATIMESNIL (de) (O ✻) (*Nord*), rue Richer, n. 3 *bis*.
VATOUT ✻ (*Côte-d'Or*), rue Saint-Georges, n. 5.
VAUGUYON (de) (*Sarthe*), rue de la Michodière, n. 7.
VAULOT DE MORTAGNE (*Vosges*), rue de la Paix, n. 6.
VERGNES ✻ (*Aveyron*), rue de Vaugirard, n. 64.
VERNIER ✻ (*Aube*), rue et hôtel de la Michodière, n. 7.
VERROLLOT (*Yonne*), rue de Richelieu, n. 30.
VIDAL (*Hérault*), rue de Lille, n. 26.
VIENNET (O ✻) (*Hérault*), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 16.
VIGIER (Cte Achille) ✻ (*Morbihan*), quai Voltaire, n. 1.
VILLEMAIN ✻ (*Morbihan*), rue Traversière Saint-Honoré, n. 13.
VILLEQUIER (B^{on} DE) (O ✻) (*Seine-Infér.*), r. de Tournon, 12.
VIREY (*Haute-Marne*), rue Soufflot, n. 1.
VIVIEN ✻ (*Aisne*), rue du Houssaye, n. 7.
VOYSIN DE GARTEMPE (O ✻) (*Creuse*), rue de Madame, n. 7.
VOYER-D'ARGENSON (*Bas-Rhin*), rue Plumet, n. 5.
WAREIN (*Nord*), rue de Belle-Chasse, n. 14.

Secrétaires-Rédacteurs.

M. Sillans, au palais de la Chambre.
M. Denis-Lagarde ✲, au palais de la Chambre.

Messagers d'Etat.

M. Giraud, aîné. M. Jobert-Lucas.

Huissiers. Messieurs,

Stassin, 1er.	Saint-Eloy.	Gauthron.	Larchevêque ✲.	Jeammer (O✲).
Tournemine.	Jean.	Chambé.	Duponceau.	Beauvarlet ✲.

DIVISIONS.

Procès-Verbaux. MM.

Denis-Lagarde ✲, *Chef.*
Ramond de la Croisette, *Sous-Chef.*
Savary, *premier Commis.*

Secrétariat général. MM.

Mereaud ✲, *Secrétaire-général.*
Dauchamp, *Sous-Chef.*
Ramond de la Croisette (Paul), 1er *Commis.*

Trésorerie et Archives. MM.

Doulcet ✲, *Trésorier-Archiviste.*
Levaillant, *Sous-Chef.*

Bibliothèque. MM.

Druon ✲, *Bibliothécaire.*
Le Chev. Roger de Caux, *Sous-Bibliothéc.*

Dejoly ✲, *Archit.*, au palais de la Chambre.

QUATRIÈME PARTIE.

Administration générale.

CHAPITRE PREMIER.

Départemens Ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE (1).

(Bureaux. — Référendaires au Sceau. — Imprimerie royale.)

Place Vendôme.

M. Barthe (O ✻), *Garde-des-Sceaux, Ministre Secrétaire-d'Etat, Président du Conseil-d'Etat.*

L'organisation et la surveillance de toutes les parties de l'ordre judiciaire; l'organisation et le régime du notariat; les ordres et les instructions à transmettre aux Cours royales et aux Tribunaux, pour l'exécution des lois et réglemens; la correspondance habituelle avec les Procureurs généraux et Procureurs du Roi sur tout ce qui est soumis à l'action ou confié à la surveillance du ministère public; les rapports au Roi sur les matières de législation, sur l'administration de la justice, sur les conflits entre les autorités administratives et judiciaires, sur les demandes de dispenses d'âge et de parenté pour mariage, sur les demandes en naturalisation, etc.; le rapport des recours en grâce, commutations de peine, réhabilitations, etc.; les dépenses de l'ordre judiciaire; l'Imprimerie Royale et le Bulletin des Lois, etc. Le Garde-des-Sceaux exerce, relativement à la Cour des comptes, toutes les attributions déterminées par l'Ordonnance du 25 juillet 1814; il peut nommer les Conseillers qui doivent siéger, soit comme Présidens, soit comme Juges, aux Assises; les décisions des Cours royales qui prononcent ou confirment la censure avec réprimande ou la suspension provisoire d'un Juge ne sont mises à exécution qu'après avoir été approuvées par le Garde-des-Sceaux, lequel peut aussi mander auprès de sa personne les Membres des Cours et Tribunaux, ainsi que les Officiers du ministère public, à l'effet de s'expliquer sur les faits qui pourraient leur être imputés. Les mesures de discipline arrêtées par les Cours et Tribunaux, contre les Officiers ministériels, sont également soumises à l'approbation du Garde-des-Sceaux.

Cabinet particulier du Ministre.

M. Puissan, *Secrétaire particulier.*

L'ouverture des dépêches à l'arrivée; les affaires réservées; les demandes d'audience; les objets de correspondance qui ne sont spécialement attribués à aucun bureau.

M. Birat, *Agent du matériel, et Payeur des dépenses intérieures du Ministère.*

(1) Le Ministre donne des audiences particulières toutes les fois qu'on lui en fait la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir. Le public n'est point admis dans les Bureaux; il est reçu par le Secrétaire-général les lundis et vendredis de 8 à 9 heures du matin, et par les Chefs de division, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 22, les vendredis, depuis deux heures jusqu'à quatre. Le Bureau des légalisations est ouvert tous les jours de midi à deux heures, excepté les dimanches et fêtes. MM. les Pairs de France, Députés et Magistrats sont reçus par le Ministre les samedis, de 8 à 9 heures du matin; tous les jours à la même heure par le Secrétaire-général; et les lundis et vendredis, de midi à 1 heure, par les Chefs de divisions.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Renouard ✻, Conseiller-d'État, *Secrétaire général du Ministère de la Justice, Commissaire du Roi au Sceau.*

Surveillance directe et révision de tout le travail du Ministère; Direction du personnel; Présidence du Conseil d'administration, formé de tous les Chefs de division du Ministère; Imprimerie royale; Enregistrement et distribution des dépêches; Archives.

Bureau de l'Enregistrement des Dépêches.

M. Brocard ✻, *Chef.*

Analyse et enregistrement des dépêches, renseignemens, légalisation des actes civils et judiciaires pour les Colonies et l'étranger.

Bureau des Archives.

Première Section, *rue Neuve-de-Luxembourg*, n. 22.

M. de Laigue ✻, *Chef.*

Dépôt des minutes et expéditions des lois, ordonnances royales, etc.; formation et révision du Bulletin des Lois; conservation du registre authentique destiné à constater l'époque de la réception, au Ministère, du Bulletin des Lois; conservation des tableaux de publication; dépôt des types des timbres et sceaux des diverses autorités et administrations du Royaume; garde et apposition du timbre du Ministère de la Justice; répertoire des décisions du Ministère.

Deuxième Section, *Galerie du Louvre.*

M. Bary ✻, *Chef.*

Conservation des archives de l'ancienne Secrétairerie d'État.

Troisième Section, *Palais de Justice.*

M. Terrasse, *Chef.*

Dépôt et conservation des archives judiciaires.

DIVISION DU PERSONNEL.

M. Manet ✻, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Philippes Delleville, *Chef.*

Personnel et discipline des Cours, Tribunaux, Justices de paix; Renouvellement périodique et institutions des Tribunaux de commerce. Cette division est sous la direction spéciale du Secrétaire-général.

Deuxième Bureau.

M. Dorigny, *Chef.*

Personnel des Avoués, Commissaires-priseurs et Huissiers; police et discipline des Officiers Ministériels.

DIVISION DES AFFAIRES CIVILES ET DU SCEAU.

M. Quénault, Maître des requêtes, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Poinsinet de Sivry ✻, *Chef.*

Statistique civile; création de Tribunaux de commerce et de Chambres temporaires ou permanentes dans les Cours et Tribunaux; création de nouveaux cantons; translation des chefs-lieux de cantons; changement de circonscription de communes, cantons, ar-

rondissemens; délimitation des communes; correspondance avec les Cours et Tribunaux, pour tout ce qui concerne les matières civiles et les besoins du service général; examen des états semestriels des travaux des Cours et des Tribunaux civils; état civil; examen annuel des procès-verbaux de vérification des registres de l'état civil; publication des demandes et jugemens en déclaration d'absence.

Deuxième Bureau.

M. Deveaux, *Chef.*

Demandes de naturalisation et de lettres de déclaration de naturalité; admission des étrangers au domicile; réintégration dans les qualités et les droits de Français; changemens ou additions de noms; dispenses d'âge et de parenté pour mariage; expédition des diplômes à délivrer en vertu de l'article 62 de la Charte et des statuts de 1808; examen des titres et droits, soit à des majorats, soit à des dotations provenant de concessions faites sous le gouvernement impérial, et expédition des brevets; expédition des lettres de naturalité, des dispenses d'âge et de parenté pour mariage, des autorisations de service à l'étranger; vérification et réglement des droits de sceau à verser au trésor public. (*Les requêtes pour toutes les affaires de cette nature doivent être exclusivement présentées par MM. les Référendaires.* Voyez *page* 103.) Sceau des lois, lettres-patentes et diplômes.

Troisième Bureau.

M. Joye ✻, *Chef.*

Régime et organisation du Notariat, Personnel, Police et discipline des Notaires.

DIVISION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRACES.

M. Decrusy ✻, *Chef de Division.*

Premier Bureau. — Justice criminelle et correctionnelle.

M. de Dalmas ✻, *Chef.*

Poursuite des crimes; surveillance générale de l'instruction des procédures et des jugemens en matière criminelle; questions relatives aux Cours d'assises, aux Tribunaux militaires et maritimes; extraditions; poursuite des délits de police simple et correctionnelle, notamment des contraventions relatives à la police rurale et forestière, aux douanes, aux octrois municipaux, et autres contributions indirectes; composition et publication du compte général de l'administration de la justice criminelle; examen des listes générales des jurés, etc.

Deuxième Bureau. — Grâces et cassation.

M. Brosselard ✻, *Chef.*

Recours en grâce ou en commutation de peine, et demandes en réhabilitation; envoi à la Cour de Cassation des mémoires, procédures, jugemens et arrêts en matière criminelle, correctionnelle et de police; renvoi des arrêts de la Cour de Cassation.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ ET DES PENSIONS.

M. Pascalis ✻, Maître des Requêtes, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Allain, *Chef.*

Formation du compte et du projet de budget; répartition des crédits législatifs; demandes de fonds, ordonnances de paiement, tenue des écritures en partie double; dépenses du Conseil-d'Etat, de l'Ordre judiciaire et de l'Administration centrale; vérification des états de paiement dressés par les Cours et Tribunaux, et examen des comptes rendus par les Préfets; correspondance relative aux menues dépenses et frais de parquet des Cours et Tribunaux; examen des droits à la retraite; liquidation et paiement des pensions de retraite et des secours; examen du compte des fonds de retenue, rendu par la Caisse des dépôts et consignations.

Deuxième Bureau.

M. Duport ✻, *Chef.*

Vérification et régularisation des frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police, etc.

Référendaires. Messieurs,

Geoffroy, rue Guénégaud, n. 17.
Feugueray, rue des Deux-Écus, n. 33.
Vincent, rue de Vaugirard, n. 15.
De Bray-Valfresne, rue Louis-le-Grand, n. 6.
Barbier-Daucourt, rue d'Hanôvre, n. 21.
Desiles-Bénard, rue de Tournon, n. 5.
Chev. *Garnier* ✻, rue des Fossés-Montmartre, n. 21.
Mauzé, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 28.
De Pedesclaux, quai Voltaire, n. 21 *bis*.
Dulong, rue Traversière-Saint-Honoré, n. 41.
Lottin-Belliard, rue Saint-Honoré, n. 296, passage Saint-Roch.
Tessier, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 39.

IMPRIMERIE ROYALE.

(Ancien hôtel Soubise, rue Vieille-du-Temple, n. 89).

Nota. *Les personnes qui désirent visiter l'Imprimerie royale y seront admises les jeudis, sur l'autorisation du Directeur.*

Impression, distribution et débit des lois, ordonnances, réglemens et actes de l'autorité royale; — Service des Conseils du Roi, — du cabinet et des bureaux de la maison du Roi. — Impression des effets royaux et valeurs émises par le Trésor royal, — des billets de loterie, — moulage des cartes, — congés des troupes, — des brevets, — des timbres, — passeports, etc. — Service général des ministères et administrations centrales et spéciales, dont les impressions sont payées sur les deniers de l'Etat. (Ordonnance du 23 juillet 1823).

Impression des ouvrages de sciences et d'arts publiés aux frais du Gouvernement, en vertu d'une autorisation spéciale du Roi. — Impression aux frais des auteurs, sur autorisation spéciale de M. le Garde-des-Sceaux, des ouvrages composés en tout ou en partie de caractères étrangers.

(MM. les imprimeurs de Paris sont autorisés, par décision de M. le Garde-de-Sceaux, à faire composer et imprimer à l'Imprimerie royale la partie des ouvrages qu'ils auraient entrepris, dans laquelle il se trouverait des caractères orientaux, ou quelques-uns des signes particuliers qui existent dans la typographie étrangère de cet établissement).

M. Lebrun ✻, de l'Académie Française, Maître des requêtes, *Directeur*, à l'Imprimerie royale.

Service général de l'établissement, sous les ordres de M. le Garde-des-Sceaux. — Rapports avec le Ministre des Finances pour ce qui est relatif au mouvement des fonds et aux encaisses, aux recettes et aux dépenses; — avec les ministères, et administrations centrales, la cour des comptes et les receveurs généraux pour toutes les observations relatives à la surveillance du service de l'Imprimerie royale, aux mémoires remis en réglement et aux comptes rendus. — Autorisation des dépenses. — Demandes d'autorisation pour des impressions en caractères étrangers.

M. Duprat, *Secrétaire.*

Réception et enregistrement des dépêches ; distribution des commandes dans les divers services ; préparation de la correspondance sur les objets généraux ; dépôt des actes administratifs ; délivrance des ampliations ; contrôle de l'exécution des travaux typographiques.

Service actif.

M. Rousseau ✻, Chef de la typographie, *à l'Imprimerie royale.*

Direction et surveillance des ateliers de l'Imprimerie. — Réception des commandes ordinaires. — Envoi des épreuves. — Correspondance relative aux impressions avec les auteurs et les chefs du service des impressions dans les ministères et administrations.

M. Audignier, *Correcteur en chef pour la typographie française.*
M. de Lagrange, *Correcteur pour la typographie orientale.*

M. Desenne ✻, *Chef de l'envoi du Bulletin des Lois* (1), *et de la distribution des impressions.—Chef des Ateliers des travaux accessoires à l'impression*, à l'Imprimerie royale.

Distribution et envoi du Bulletin. — Distribution et envoi des impressions aux ministères, administrations et dans les départemens. — Correspondance relative. — Surveillance des ateliers des travaux accessoires à l'impression et correspondance relative.

M. le Bon Sylvestre de Sacy (C ✻), Pair, *Membre de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres, etc.*, Inspecteur de la typographie orientale.

Classement des poinçons et des frappes des caractères Orientaux, — direction scientifique du dessin, de la gravure et de la fonte de ces caractères. — Révision des impressions en caractères étrangers.

M. Rousseau (Aug.), *Garde des poinçons, chargé de la Fonderie.*

Gravure, frappe et fonte des caractères.

Service administratif.

M. Aubert, *Chef de la Comptabilité administrative.*

Tenue des livres de comptabilité de l'établissement. — Rédaction et expédition des mémoires d'impression. — Délégations au caissier pour en recevoir le montant. — Préparation des ordonnances de fonds et de paiement et du budget et des comptes.

M. Doré, *Chef du Contrôle.*

Enregistrement des demandes d'impression et des autorisations de dépenses. — Visa des bulletins pour la formation des mémoires. — Discussion des observations sur les mémoires. — Vérification des dépenses. — Enregistrement de toutes les pièces de recette et de dépense en deniers ; de celles d'entrée et de sortie des matières.

---

(1) On s'abonne à l'Imprimerie royale pour le Bulletin des Lois, à raison de 9 fr. par an ; — Le prix des abonnemens pour les départemens, doit être remis aux directeurs des postes. — Les sommes envoyées directement en effets de commerce ou autres, ne seront pas reçues à l'Imprimerie royale.

Le dépôt de l'Imprimerie royale est le seul dans lequel le texte des lois et ordonnances soit authentique. — On y trouve toujours, soit des collections complètes par série, année ou volume, soit les numéros des Bulletins nécessaires pour les compléter.

Service intérieur.

M. Regnault, *Chef*, à l'Imprimerie royale.

M. Baffos ✻, *Chirurgien-Médecin, attaché à l'Imprimerie royale*, rue de l'Odéon, 23.

Mouvement et police du service intérieur de l'Etablissement. — Surveillance de l'exécution des travaux et réparations aux bâtimens. — Demandes d'autorisations pour les dépenses intérieures. — Réglement de ces dépenses. — Correspondance avec les fournisseurs pour les approvisionnemens du service.

Comptabilité.

M. Guigon, *Conservateur du matériel*, à l'Imprimerie royale.
M. Metman, *Caissier*, à l'Imprimerie royale.

Comité pour l'examen des Ouvrages dont l'impression gratuite est demandée. Messieurs,

Daunou (O ✻), *Président*,
Quatremère (E.) ✻,
Naudet ✻,
Bon Sylvestre de Sacy (C ✻), Pair,
} *de l'Académie des Inscrip. et Belles-Lettres.*
Cousin (O ✻), Pair, *de l'Académie française.*
Arago (O ✻), *de l'Académie des Sciences.*
Firmin Didot ✻, *ancien Imprimeur.*
Vitet (L.) ✻, *Inspecteur-général des Monumens.*

Commission pour la direction des impressions orientales.

Messieurs,

Quatremère (E.) ✻, *Membre de l'Institut.* | Burnouf (E.) ✻.
Bon Sylvestre de Sacy (C ✻), Pair, *idem.* | N. . . . . .

SECTION II.

DEPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Boulevard des Capucines.

M. le Duc DE BROGLIE (O ✻), Pair de France, *Ministre et Secrét. d'Etat.*

Cabinet du Ministre.

M. Doudan ✻, *Chef.*

DIRECTION POLITIQUE.

M. Désages (Emile) (O ✻), Conseiller-d'État, *Directeur.*
M. de Vielcastel ✻, *Sous-Directeur.*
M. Cintrat ✻, *idem.*

Bureau du Protocole.

L'expédition des traités, conventions et autres actes politiques; des pleins-pouvoirs, commissions, brevets, provisions, *exequatur;* les ratifications du Roi; les lettres de notification, de créance, de rappel et de recréance; le cérémonial et le protocole; les priviléges des Ambassadeurs; les audiences diplomatiques; la présentation des étrangers au Roi.

M. Feuillet (Félix) ✻, *Chef.*

DIRECTION COMMERCIALE.

M. Désaugiers ✻, *Directeur.*
M. Flury (Emile) ✻, *Sous-Directeur.*
M. de Lambert ✻, *idem.*

DIRECTION DES ARCHIVES ET CHANCELLERIES.

La conservation, le classement et le relevé par tables analytiques de toutes les correspondances du Ministère; la collection des traités et documens diplomatiques de tout genre; le dépôt des ordonnances royales et décisions ministérielles relatives aux agens du département, et la correspondance qui se rattache à leur exécution; la recherche de tous les documens et renseignemens demandés, soit pour le service particulier des directions, soit dans des intérêts publics ou privés, etc., etc.

M. Mignet ✻, Conseiller-d'Etat, *Directeur.*
M. le Cte d'Hauterive ✻, *Sous-Directeur.*

Bureau de la Chancellerie.

Ce bureau est le seul ouvert au public. Il est chargé, sous les ordres du Directeur des Archives, de la correspondance concernant les réclamations particulières des sujets français envers des sujets étrangers, ainsi que des travaux relatifs aux passeports et légalisations; à l'état civil, aux commissions rogatoires; à la transmission des actes judiciaires; aux significations à l'étranger, etc. On peut s'y présenter tous les jours depuis onze heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés.

M. de Lamarre ✻, *Chef.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ.

Les travaux généraux et particuliers relatifs aux finances du Ministère; la correspondance avec les agens politiques et commerciaux sur toutes matières de comptabilité, et tout ce qui s'y rapporte, les pensions, la répartition des fonds, etc. etc.

M. Brenier ✻, Maître des requêtes, *Directeur.*
M. Bonet ✻, *Sous-Directeur.*

Agence du Ministère à Marseille.

M. Guys (O ✻), Consul général honoraire, *Agent.*

CONSULS GÉNÉRAUX, CONSULS ET VICE-CONSULS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES EN FRANCE.

Messieurs,

AUTRICHE.

Paris . . . . . De Rothschild, *Cons. g.*
Le Hâvre. . . . Lemaître, *Consul gén.*
Bordeaux. . . . Bethman, *Consul gén.*
Marseille. . . Kick, *Consul général.*
Bastia. . . . . Cecconi, *Vice-Consul.*
Bayonne. . . . Lesson de Reyer, *V.-C.*

BADE (Grand-Duché de):

Bordeaux. . . Clossmann (Phil. Fr.), *Consul.*; Clossmann (Pierre-Paul), *Vice-Consul.*
Strasbourg. . . Hummel, *Vice-Consul.*

BAVIÈRE.

Strasbourg. . . Hummel, *Consul.*
Bordeaux . . . De Sulzer-Wart, *Cons.*
Bayonne. . . . Bonnat, *Consul.*
Montpellier et Cette . . . . Lichstenstein, *Consul.*

BELGIQUE.

Bordeaux . . . Poirier, *Consul.*
Le Havre . . . Kirkpatrick, *Consul.*
Marseille. . . Escalon, *Consul.*
Nantes. . . . . Riedy, *Consul.*
Bayonne. . . . Miramon, *Consul.*
Calais. . . . . Cullen, *Consul.*
Brest. . . . . Kerjegn, *Consnl.*
Montpellier et Cette . . . . Bazile, *Consul.*
Dunkerque et Gravelines. De Vette (J. L.), *Cons.*

BRÉSIL.

Le Havre . . . N. . . . . *Consul.*

DANEMARCK.

Dunkerque. . . Donquer, *Consul.*
Le Havre . . . Texier, *Consul.*
Nantes. . . . . De Coninck, *Consul.*
La Rochelle. . De Chezeaux, *Consul.*
Bordeaux . . . Kirstein, *Consul.*; Bethmann, *Id. adjoint.*
Bayonne. . . . Ide, *Consul.*
Cette. . . . . Coulet (Pierre), *Consul.*; Coulet (Isid.), *Cons. adj.*
Marseille . . . Cazalis Tutein, *Consul.*; Tietjens, *Cons. adjoint.*
Bastia. . . . . De Angelis, *Consul.*

DEUX-SICILES (ROYAUME DES).

Marseille. . . Stella, *Consul général.*
Bastia. . . . . Lambruschini, *Consul.*

ESPAGNE.

Paris. . . . . Ortiz de Zugasti, *C. gén.*
Le Havre . . . Lefer, *Consul.*
Bordeaux. . . Rivas-y-Salmon, *Cons.*
Bayonne. . . . Urrutia, *Vice-Consul.*
Cette. . . . . Lebrun de Enriquez, *C.*
Marseille . . . De Florez, *Consul.*

ÉTATS ROMAINS.

Bastia. . . . . Lota, *Vice-Consul.*

ÉTATS-UNIS.

Paris . . . . . N. . . *Consul.*
Lyon. . . . . Allinson, *Consul.*
Le Havre. . . Beasley, *Consul.*; Mesnel, *Consul.*
Marseille . . . Sieveking, *Consul.*
Lorient . . . . Church, *Consul.*
Nantes. . . . . Fenwick, *Consul.*
La Rochelle. . Debessé, *Consul.*
Bordeaux . . . Strobel, *Consul.*
Cette. . . . . Privat, *Consul.*
Marseille . . . Croxall, *Consul.*

ÉTATS-UNIS MEXICAINS.

Paris. . . . . Murphy, *Ag. gén. du com.*
Bordeaux. . . Ramon-Pacheco, *Cons.*

GRANDE-BRETAGNE.

Paris. . . . . Morier, *Consul gén.*
Calais . . . . Marshall, *Consul.*
Boulogne. . . Hamilton (Will.), *Cons.*
Le Havre . . . Gordon, *Consul.*
Brest. . . . . Perrier, *Consul.*
Nantes. . . . Newman, *Consul.*
La Rochelle . Close, *Consul.*
Bordeaux . . . Graham-Scott, *Consul.*
Bayonne. . . . Harvey, *Consul.*
Marseille . . . Turnbull, *Consul.*
Ile de Corse. . Palmedo, *Cons.*

HANOVRE.

Calais. . . . . Marshall, *Consul.*
Rouen. . . . . Mathéus, *Consul.*
Le Havre . . . Gordon, *Consul.*
Cherbourg . . . Noël, *Consul.*
Brest. . . . . Bersolle, *Consul.*

Nantes. . . . . Webber, *Consul.*
St.-Martin (*île de Rhé*). . . Rivaille-Dechézeaux, *C.*
Rochefort . . . Guérin des Essards, *Cons.*
Bordeaux . . . De Perrot, *Consul gén.*
Bayonne. . . . Harvey, *Consul.*
Cette. . . . . Krüger, *Consul.*
Marseille . . . Peyron, *Consul.*
Dunkerque. . . Bonvarlet, *Consul.*

HOLSTEIN-OLDENBOURG.

Bordeaux . . . Focke, *Consul.*

LUCQUES (*Duché de*).

Bastia. . . . . Campana, *Consul.*
Marseille. . . De Rivas, *Consul.*

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.

Dunkerque. . . Carlier, *Consul.*
Bordeaux. . . . { Basse, *Consul.* / Basse (J.-H.), *Cons. adj.*

MODÈNE.

Bastia. . . . . Cecconi, *Vice-Consul.*

MONACO (Principauté de).

Marseille. . . . { Chappon (A. Alp.), *Cons.* / Chappon, *Vice-Consul.*

PARME.

Ile de Corse. . Cecconi, *Vice-Consul.*

PAYS-BAS.

Paris. . . . . Thuret, *Consul général.*
Dunkerque. . . Mooser, *Consul.*
Calais. . . . . Leveux, *Consul.*
Boulogne. . . . Adam, *Consul.*
Rouen. . . . . Smith (Georges), *Consul.*
Le Havre. . . . Peeters (Derck), *Consul.*
Brest. . . . . Bouet, *Consul.*
Nantes. . . . . Labouchère, *Consul.*
La Rochelle. . Van Loon, *Consul.*
Saint-Martin, (*île de Rhé*). Cousin-Vallée, *Consul.*
S.-Valery-sur-Somme. . . . Gamain, *Vice-Consul.*
Caen . . . . . Pellicat, *Consul.*
Bordeaux. . . . Hovy, *Consul.*
Bayonne. . . . Dehns, *Consul.*
Cette. . . . . Bergeryon, *Consul.*
Marseille. . . Siau, *Consul.*
Toulon. . . . . N. . . . . *Consul.*

PROV.-UNIES DE RIO DE LA PLATA.

Paris. . . . . Larrea, *Consul général.*
Bordeaux . . . Santa-Coloma, *Cons. gén.*

PORTUGAL.

Paris. . . . . Daupias, *Consul général.*
Le Havre . . . Giraldes, *Consul.*
Nantes . . . . Rivet, *Consul général.*
Bordeaux. . . . Cosmelli, *Consul.*
Bayonne. . . . Da Cruz, *Consul.*
Marseille . . . Faria, *Consul général.*

PRUSSE.

Dunkerque. . . Bonvarlet, *Consul.*
Abbeville. . . . Thomas, *Consul.*
Saint-Valery-sur-Somme. . Rousselin Michault, *Cons.*
Dieppe. . . . . Flouet, *Vice-Consul.*
Rouen. . . . . Rondeaux, *Consul.*
Le Hâvre. . . . Werner, *Consul.*
Caen. . . . . Moisson, *Vice-Consul.*
Cherbourg. . . Mange, *Vice-Consul.*
Brest. . . . . Bersolle, *Vice-Consul.*
Nantes. . . . . Pelloutier, *Consul.*
Noirmoutier. . Pineau, *Vice-Consul.*
Saint-Martin (*île de Rhé*). Rivaille de Chéreau, *Vice-Consul.*
La Rochelle. . De Heimbach, *Consul.*
Rochefort . . . Guérin des Essarts, *V.-C.*
Ile d'Oléron. . Didier, *Vice-Consul.*
Bordeaux . . . { Delbrück, *Consul.* / Hesse, *Vice-Consul.*
Bayonne. . . . Bardewisch, *Consul.*
Cette. . . . . { Coulet, *Consul.* / Cazalis-Garonne, *V.-C.*
Marseille. . . . Roullet, *Consul.*
Calais. . . . . Dupont, *Vice-Consul.*

RUSSIE.

Paris. . . . . De Labensky, *Cons. gén.*
Bordeaux. . . Wittforth, *Consul.*
Marseille. . . Labaud, *Consul.*

SARDAIGNE (Royaume de).

Lyon. . . . . Cozon, *Consul général.*
Rouen. . . . . Rousselin Cavey, *Cons. g.*
Bordeaux. . . . Southard, *Consul gén.*
Bayonne. . . . Crosa di Vergagni, *Cons.*
Cette. . . . . Boggiano, *Consul.*
Marseille. . . . Pagano, *Consul gén.*
Toulon. . . . . Olivieri, *Consul.*
Bastia. . . . . Boccardi, *Consul gén.*

SAXE.

Bordeaux. . . . { Albrecht (Ch.), *Cons. g.* / Albrecht (P.), *V.-Cons.*

SAXE-WEIMAR (Grand-Duché de).

Bordeaux . . . Klipsch, *Consul.*

SUÈDE ET NORWÉGE.

Paris. . . . . Méjan ✻, *Cons. gén.*
Dunkerque. . . Thiéry, *Consul.*
Calais. . . . . Dupont, *Consul gén.*
Le Havre . . . Brostrom, *Consul.*
Nantes. . . . . Moller, *Consul.*

La Rochelle. . Lange, *Consul général.*
Bordeaux. . . . Pettersen, *Consul gén.*
Montpellier et Cette . . . . Cabanis, *Consul.*
Marseille. . . . Folschvon Fels, *Cons. g.*

SUISSE.

Lyon. . . . . . { Galline (Pierre), *Consul.* / Galline (C.). *Vice-Cons.*
Le Havre . . . Mandrot-Deluse, *Cons.*
Bordeaux. . . . Verdonnet, *Consul.*
Marseille . . . N. . . . . *Consul.*

TOSCANE (Grand-Duché de).

Marseille. . . . Kick, *Consul gén.*
Bastia. . . . . . Cecconi, *Consul.*

TURQUIE.

N. . . . . .

VILLES ANSÉATIQUES.

Le Havre. . . . Lange, *C. de Hambourg, Brême et Lubeck.*
Nantes. . . . . Behn, *Cons. de Hambourg et Lubeck.*
Bordeaux . . . { Meyer, *Consul général de Hambourg.* / Weltner, *C. de Lubeck.* / Moetz, *V.-C. de Brême.*
Bayonne. . . . Dehns, *C. de Hambourg, Brême et Lubeck.*

CONSULS GÉNÉRAUX, CONSULS ET VICE-CONSULS DE FRANCE

DANS LES VILLES ET PORTS DES NATIONS ÉTRANGÈRES.

Messieurs,

AUTRICHE.

Milan. . . . . Bon Denois ✲, *Cons. g.*
Venise. . . . . Silvestre de Sacy ✲, *Cons.*
Trieste. . . . . Levasseur ✲, *Consul.*

BELGIQUE.

Anvers. . . . . Cassas ✲, *Consul.*
Ostende . . . . Rosenstiel, *Consul.*

BOLIVIA.

N. . . . . { Buchet-Martigny ✲, *Cons. gén. chargé d'aff.* / De Verninac, *V.-Consul.*

BRÉSIL.

Bahia. . . . . Marcescheau ✲, *Consul.*
Fernambouc. . Auboin, *Consul.*
Belem. . . . . Crouan, *Vice-Consul.*

CHILI.

Valparaiso. . { Ragueneau de la Chainaye ✲, *Consul gén., ch. d'aff.* / De Cazotte, *Vice-Cons.*

CHINE.

Canton . . . . Gernaert, *Consul.*

COLOMBIE.

Carthagène. . Adolphe Barrot, *Cons.*
Caracas et la Guayra. . . Mahélin ✲, *Consul.*
Guayaquil. . . De Mendeville ✲, *Cons.*

DANEMARCK.

Elseneur . . . Dezos de la Roquette ✲, *C.*

DEUX-SICILES (ROYAUME DES).

Palerme . . . . Vte de Ségur-Montagne ✲, *Consul.*

ESPAGNE.

Cadix . . . . . Hugot ✲, *Cons. gén.*
Santander . . . Graslin ✲, *Consul.*
Malaga . . . . De Mornard ✲, *Consul.*
La Corogne. . Brochant-d'Anthilly ✲, *C.*
Barcelonne . . Blanchet, *Consul.*
Carthagène. . . Pouqueville ✲, *Consul.*
Valence. . . . Gauttier-d'Arc, *Consul.*
Palma. . . . . Axel Renard ✲, *Consul.*
Sainte-Croix de Ténériffe. . Brétillard, *Vice-Consul.*
La Havane. . { Guillemin ✲, *Cons. gén.* / Aversene, *Vice-Consul.*
Santiago de Cuba. . . . David, *Consul.*
Manille . . . . Noussitou, *Consul.*

ÉTATS ROMAINS.

Civita Vecchia. Beyle, *Consul.*
Fermo. . . . . Mis Matteucci, *Vice-C.*
Pesaro. . . . . Billy, *Vice-Consul.*
Ancône. . . . . Mis del Monte ✲, *V.-C.*
Rimini. . . . . Mis Diotallevi, *Vice-C.*
Lorcto. . . . . Boghi, *Vice-Consul.*
Ravenne. . . . Valli, *Vice-Consul.*

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.

Guatimala. . . { Cochelet ✲, *C. g.* ch. *d'af.* / De Clairambault, *V.-C.*

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

New-Yorck . . { De La Forest ✲, *C. gén.* / Maurice d'Hauterive, *V.C.*
Boston. . . . . Furcy-Picquet, *V.-Cons.*
Philadelphie. . Dannery ✲, *Consul.*
Charlestown . . Cte de Choiseul (X.) ✲, *Consul.*

Nouv.-Orléans. Saillard, *Consul.*
Richmond. . . De La Palun ✻, *Consul.*
Savannah . . . Thomasson, *Vice-Cons.*

ÉTATS-UNIS MEXICAINS.

Saint-Louis de Potosi et Tampico. . . Hersant, *Consul.*
Guaymas . . . Gloux, *Consul.*
Vera-Cruz. . . Carrère, *Vice-Consul.*

GRANDE-BRETAGNE.

Londres . . . . Durant-St.-André (O✻), *Consul général.* / De La Rue-de-Villeret, *Vice-Consul.*
Liverpool. . . . Lainé ✻, *Consul.*
Edimbourg. . . Angrand, *Consul.*
Dublin. . . . . Cte de Canclaux ✻, *Cons.*
Malte . . . . . Miège ✻, *Consul.*
Corfou . . . . . Challaye (Adolp.) ✻, *C.*
Gibraltar . . . De Vaubicourt ✻, *V.-C.*

GRÈCE.

Nauplie. . . . Bon Rouen (Ach.) (O✻), *Min. Résid. et Cons. g.* / Codrika, *Vice-Consul.*

HAÏTI.

Port au Prince. Mollien ✻, *Consul gén.* / Pichon, *Vice-Consul.*
Le Cap. . . . . Cerfberr ✻, *Consul.*

PAYS-BAS.

Amsterdam. . . Tellier de Blanriez (O✻), *Consul général.* / Huber, *Vice-Consul.*
Rotterdam. . . Chev. de Cussy ✻, *Cons.*
Le Helder. . . Hacquin, *Vice-Consul.*

PÉROU.

Lima. . . . . Barrère ✻, *Consul gén.* / Angrand fils, *Vice-Cons.*

PORTUGAL.

Porto . . . . . Mallen, *Vice-Consul.*
Setuval . . . . O'Neill, *Vice-Consul.*

PROVINCES-UNIES DE RIO DE LA PLATA.

Buenos-Ayre. Mis de Vins de Peysac, (O ✻), *C.-g. Ch. d'aff.* / Roger (Aimé), *V.-Cons.*

PRUSSE.

Dantzich. . . . De la Boutraye ✻, *Cons.*
Kœnigsberg . . Schwartz, *Vice-Consul.*
Stettin. . . . . Laurence de Lalande, *V. C.*

RUSSIE ET POLOGNE.

Riga . . . . . Maiffredi ✻, *Consul.*
Cronstadt. . . . Fabin, *Vice-Consul.*
Moscou. . . . . Weyer, *Vice-Consul.*
Odessa. . . . . Vasse-S.-Ouen ✻, *Cons.*
Varsovie. . . . Durand (Raim.) ✻, *Cons.*
Tiflis . . . . . Cte de Ratti Menton, *V.C.*

SARDES (ÉTATS).

Gênes . . . . . Bon Decazes (E.) ✻, *C.g.*
Nice. . . . . Masclet ✻, *Consul.*
Port-Maurice. Laplace, *Consul.*
Mônaco . . . . Laforêt-Minotti, *Vice-C.*
Cagliari. . . . Cottard ✻, *Consul.*

SUÈDE.

Gothembourg. . De Serre, *Consul.*

TOSCANE.

Livourne. . . . Bon de Formont ✻, *Cons.*

TURQUIE, BARBARIE ET MAROC.

Salonique . . . Despréaux de Saint-Sauveur ✻, *Consul.*
Smyrne. . . . . Challaye ✻, *Consul gén.*
Milo . . . . . Brest ✻, *Vice-Consul.*
La Canée . . . Fabreguette, *Consul.*
Trébizonde. . . Outrey ✻, *Consul.*
Patras. . . . . Devoize (Ant.), *V.-Cons.*
Arta. . . . . Raybaud, *V.-Cons.*
Bukarest. . . . Lagau ✻, *Consul.*
Yassi. . . . . Mimaut (A.) ✻, *V.-C.*
Larnaca. . . . Bottu, *Consul.*
S. Jean d'Acre. Guys (Henry) ✻, *Consul.*
Alep. . . . . Deval (Al.), *Consul.*
Tripoli de Syrie. Thierry, *Consul.*
Alexandrie . . Mimaut ✻, *Consul-gén.* / De Lesseps (F.) ✻, *V.-C.*
Tripoli de Barbarie . . . . . De Bourboulon ✻, *Vice-Consul, Chargé d'aff.* / Gillet, *Vice-Consul.*
Tunis . . . . . Schwébel (O ✻), *Consul génér. et Chargé d'aff.* / Vattier de Bourville, *V.-C.*
La Goulette. . Gaspary, *Vice-Consul.*
Tanger. . . . . Méchain ✻, *Consul gén. et Chargé d'affaires.*

URUGUAY.

Montevidco . . Baradère, *Consul.*

VILLES ANSÉATIQUES.

Lubeck. . . . . Beaudouin, *Vice-Cons.*
Pétry (O ✻), *Consul général hon.*

SECTION III.

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.

Rue Saint-Dominique (1).

(Bureaux du Ministère. — Invalides. — Dépôt central d'Artillerie. — Commission mixte des Travaux publics. — Poudres et Salpêtres. — Conseil de santé des Armées.)

M. le M^al Duc de DALMATIE (G ✻), *Pair de France, Président du Conseil des Ministres, Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre.*

Aide-de-camp du Ministre.

M Guiot (O ✻), *Lieutenant-Colonel au Corps royal d'Etat-Major.*

Etat-Major du Ministre. Messieurs,

Girod (Félix) (O ✻), *Col. au Corps royal d'Etat-Major.*
Naudet (O ✻), *Chef d'escadron au Corps royal d'Etat-Major.*
Guibout (O ✻), *Chef d'escadron.*
Foy (Arthur) (O ✻), *Chef d'escadron au Corps royal d'Etat-Major.*
D'Oraison (O ✻), *Chef d'escadron.*
Lebarbier de Tinan ✻, *Chef d'escadron au Corps royal d'Etat-Major.*
Bonet ✻, *Chef d'escadron d'artillerie.*
Mis de Mornay (O ✻), *Capitaine de cavalerie.*

MINISTÈRE DE LA GUERRE,

Cabinet du Ministre.

M. Melcion d'Arc (O ✻), Sous-Intendant militaire, *Chef.*

La réception des dépêches particulièrement adressées au ministre ; la rédaction et l'expédition de tous les travaux que le Ministre se réserve.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. BARADÈRE (C ✻), Intendant militaire, *Secrétaire général.*

Bureau du Secrétariat et de la Correspondance générale.

M. Chauvet ✻, *Chef.*

La réception, le timbre et l'enregistrement des dépêches, leur répartition dans les différens bureaux ; la correspondance avec les autorités civiles et militaires pour ce qui regarde la sûreté intérieure de l'Etat et le maintien de la tranquillité publique ; les discussions d'attributions, d'honneur et de préséance ; les demandes de renseignemens faites les jours d'audience ; les bulletins d'enregistrement et les réponses à remettre aux réclamans ; le contreseing des lettres expédiées du Ministère ; l'enregistrement des lettres à charger ; la réunion des renseignemens pour l'Annuaire militaire, et la partie militaire de l'Almanach royal ; les décorations ; l'administration de l'hôtel royal des Invalides ; la centralisation des relations avec les Chambres et le Conseil-d'Etat, section de la guerre ; les affaires qui ne rentrent dans les attributions d'aucun bureau.

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulières lorsqu'on lui en fait la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Le public est admis tous les mercredis et vendredis, savoir: le mercredi de deux à cinq heures, à la section de l'enregistrement et à la section de l'arriéré ; et le vendredi, de midi à cinq heures, à la section des renseignemens.

Bureau de la Justice militaire.

M. Rivot ✻, *Chef.*

La correspondance judiciaire sur les matières civiles et criminelles et notamment tout ce qui concerne les conseils de discipline et les conseils de guerre permanens; l'envoi, la notification et le classement des jugemens des conseils de guerre; la recherche, la poursuite, et la tenue du contrôle des déserteurs et des insoumis; l'application des amnisties; les grâces et commutations de peines; l'administration des compagnies de discipline, les ateliers de condamnés au boulet et ceux des condamnés aux travaux publics; les prisons militaires; la légalisation et la vérification de pièces et de signatures; les frais de justice militaire et la comptabilité en deniers; les extraditions; les prisonniers de guerre, leur police et leur échange; les naturalisations de militaires en activité.

Bureau des Lois et Archives.

M. Mortier ✻, *Chef.*

La garde, l'expédition et l'envoi des lois, ordonnances et réglemens; la direction et l'envoi du journal militaire; la garde et le classement des papiers qui ne sont plus nécessaires au travail courant; la délivrance des certificats de services dans les corps de toutes armes licenciés en 1815, et dans les régimens d'infanterie et de cavalerie licenciés en 1830; l'expédition des actes de l'état civil concernant les militaires, pour toutes les époques.

Bureau du Service intérieur.

M. Guerou ✻, *Chef.*

Le personnel des chefs et commis de la Guerre et des gens de service. Les réparations et constructions dans les hôtels du ministère; l'ameublement de ces hôtels; les fournitures de bureau; les dépenses générales du service intérieur; la garde du sceau du ministère; les impressions générales pour tous les services du département de la Guerre; la lithographie; les demandes d'emplois civils formées par d'anciens militaires, et leur transmission aux différens ministères ou administrations publiques qu'elles concernent.

M. Outrebon, } *Notaires.*
M. Boudin de Vesvres, }
M. Renié, *Architecte des hôtels de la guerre.*

DIRECTION DU DÉPÔT DE LA GUERRE.

M. le Bon Pelet (G O ✻), Lieutenant-Général, *Directeur.*

Ire SECTION.

M. Puissant (O ✻), Colonel au corps royal d'état-major, *Chef.*

La centralisation de tout ce qui concerne le dépôt; géodésie et topographie extérieure; la carte de France et tout ce qui s'y rapporte; la correspondance.

IIe SECTION.

M. Lapie (O ✻), Colonel au corps royal d'état-major, *Chef.*

Géodésie et topographie intérieure; travaux, cartes, plans, gravures etc., qui s'exécutent au dépôt.

IIIe SECTION.

M. Anthoine, Bon de Saint-Joseph (C ✻), Maréc.-de-camp, *Chef.*

Partie historique, Archives.

IVe SECTION.

M. Moline de St.-Yon (O ✻), Col. au corps royal d'état-major, *Chef.*

Statistique militaire en France et à l'étranger; travaux annuels des officiers d'état-major et correspondance y relative.

Ve SECTION.

M. Denaix ✻, Lieutenant-Colonel au Corps royal d'état-major, *Chef.*

Administration intérieure du dépôt; bibliothèque, mobilier, cartes manuscrites et gravées.

DIRECTION DU PERSONNEL ET DES OPÉRATIONS MILITAIRES.

M. Schneider (G O ✻), Lieutenant-général, *Directeur.*
M. Miot (C ✻), Maréchal-de-camp, *Sous-Directeur.*

BUREAUX DONT M. LE DIRECTEUR EST CHARGÉ SPÉCIALEMENT.

Bureau des Opérations militaires et du Mouvement des troupes.

M. Brahaut (O ✻), Lieut.-Colonel au corps royal d'état-major, *Chef.*
M. Latran (O ✻), S.-Intend. milit., *Chef de bureau, chargé du mouvement.*

Les opérations militaires, le mouvement des troupes et la correspondance y relative.

Bureau de l'Organisation et de l'Inspection.

M. Bijuduval, *Chef.*

Les inspections générales annuelles, les inspections extraordinaires, les revues trimestrielles des officiers généraux, les instructions relatives à ces inspections et revues; les changemens ou rectifications à apporter à l'armement, à l'habillement, à l'équipement et au harnachement; l'organisation, l'incorporation, l'amalgame et le licenciement des corps de troupes d'infanterie et de cavalerie, français, étrangers et hors ligne; la formation des bataillons et escadrons de guerre, et l'organisation des dépôts; les réglemens et instructions sur le service intérieur des corps, le service dans les places, le service en campagne; les exercices, les marches militaires et les manœuvres.

Bureau des Etats-Majors.

M. Crampel ✻, *Chef.*

Les officiers généraux; le corps royal d'état-major et son école; les officiers employés à la suite de l'état-major; le personnel employé au service des places de guerre; l'état civil des officiers de l'état-major général et des places de guerre depuis 1815. Les archives de la commission créée en 1814, pour la régularisation des services des anciens officiers.

Bureau de la Remonte générale.

M. Lamblet (O ✻), Lieutenant-Colonel de cavalerie, *Chef.*

Le personnel, l'organisation, l'administration et la comptabilité des dépôts de remonte; l'achat *direct* de chevaux indigènes à faire par les officiers des dépôts, sans aucun intermédiaire, pour la cavalerie, l'artillerie, les trains des parcs d'artillerie et du génie, et pour le train des équipages militaires; le séjour de ces chevaux dans les dépôts, jusqu'à leur départ pour les régimens; l'achat *direct* des poulains à élever dans les dépôts; l'achat à faire, par *marchés généraux*, des chevaux nécessaires au service, en cas d'urgence et d'insuffisance des achats *directs;* la liquidation des dépenses pour frais de nourriture en route des chevaux destinés aux corps de cavalerie; l'entretien des élèves militaires à l'École vétérinaire d'Alfort; la liquidation de l'indemnité de première monture, allouée aux sous-officiers promus officiers.

BUREAUX QUI SONT DANS LES ATTRIBUTIONS DIRECTES DE M. LE SOUS-DIRECTEUR.

Bureau du Recrutement.

M. Legras (O ✻), *Chef.*

La répartition du contingent entre les départemens; les opérations des conseils de révision; les instructions et réglemens sur les appels : la liquidation des frais relatifs au recrutement ; l'incorporation des hommes appelés ; les engagemens volontaires et les réengagemens : le remplacement, la libération des militaires qui ont accompli leur temps de service : l'expédition des congés.

L'école spéciale militaire de Saint-Cyr; le collége royal militaire de La Flèche; le personnel et l'administration de ces établissemens; les écoles régimentaires (celles de l'artillerie et du génie exceptées) ; le gymnase normal militaire et les gymnases régimentaires.

Bureau de l'Infanterie.

M. Mahérault ✻, *Chef.*

Le personnel des officiers, sous-officiers et soldats des régimens d'infanterie de ligne et d'infanterie légère, des bataillons et compagnies de vétérans, des compagnies départementales, des bataillons d'infanterie légère d'Afrique, des compagnies de discipline, de la légion étrangère et du bataillon des zouaves ; des officiers en non-activité ; l'état civil et militaire de l'arme depuis 1815.

Bureau de la Cavalerie.

M. Crétu ✻, *Chef.*

Le personnel des régimens de cavalerie ; les officiers de cavalerie en non-activité, l'état civil de l'arme depuis 1815 ; le personnel et l'administration de l'école de cavalerie de Saumur.

Bureau de la Gendarmerie.

M. Yver (O ✻), *Chef.*

Le personnel, l'organisation, le mouvement, l'Inspection, l'administration et la comptabilité de la gendarmerie des départemens, du bataillon de voltigeurs corses et des forces publiques de l'intérieur et des armées. La garde municipale et les sapeurs-pompiers de la ville de Paris; l'état civil de ces corps depuis 1815.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION.

M. le Cte d'Aure (C ✻), Conseiller d'Etat, *Directeur.*

Bureau de l'Intendance militaire.

M. Picot de Moras ✻, Sous-Intendant militaire, *Chef.*

Le personnel du corps de l'intendance militaire. La centralisation de tous les travaux de la direction de l'administration.

Bureau de la Solde.

M. Cazac ✻, *Chef.*

La solde des états-majors et des corps de toutes armes (la gendarmerie exceptée), les dépenses et répartitions de fonds y relatives; les traitemens extraordinaires, les indemnités diverses et les frais de bureau ; les gratifications d'entrée en campagne, les indemnités de pertes d'effets et chevaux par les officiers ; les délégations, les successions, les dettes des officiers; la comptabilité intérieure des corps de troupes; la vérification des revues et décomptes; le produit de l'abonnement des villes pour les frais de casernement ; les masses individuelles.

Bureau de l'Habillement.

M. Michelon, *Chef.*

L'habillement et l'équipement des troupes : le harnachement des régimens de cavalerie ; l'administration et la comptabilité des dépenses de l'habillement, des masses d'entretien de la musique, de l'équipement, du harnachement et du ferrage ; le personnel et le matériel du campement.

Bureau des vivres.

M. Tessier ✻, *Chef.*

Les vivres; le service des approvisionnemens de siége.

Bureau des Fourrages et du Chauffage.

M. Pitois ✻, *Chef.*

Les fourrages, le chauffage et l'éclairage ; le personnel du service des subsistances et des anciens employés des services administratifs de la guerre.

Bureau des Hôpitaux.

M. Courtin (O ✻), *Chef.*

Le personnel et l'état civil du Conseil de santé des armées, et des officiers de santé, tant des corps de troupes que des hôpitaux militaires; le personnel et l'état civil des officiers d'administration des hôpitaux ; le personnel et l'état civil du bataillon d'ouvriers d'administration et des infirmiers militaires attachés aux hôpitaux régis par économie ; l'administration du service des hôpitaux militaires, tant de l'intérieur que de l'armée.

Bureau des Transports, Convois, Equipages et lits militaires.

M. Léorat (O ✻), *Chef.*

Les transports généraux de la guerre ; les gîtes d'étapes; leur assiette ; leur changement ou suppression ; les convois militaires ; les indemnités de route et les effets de petit équipement; les frais de poste ; le personnel, l'état civil, les parcs de construction; le gîte et geolage; les lits militaires; le logement.

DIRECTION DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE.

M. Martineau des Chesnez (C ✻), Conseiller-d'Etat, *Directeur.*

Bureau du Contrôle des Dépenses et du Contentieux.

M. Davrillé des Essards ✻, *Chef.*

L'examen des affaires contentieuses; la discussion des questions générales et réglementaires concernant la comptabilité ; l'établissement des budgets ; la révision et le contrôle de toutes les dépenses ; l'administration et la comptabilité des dépenses diverses, imprévues et secrètes ; la régularisation et la main-levée des cautionnemens ; la notification au ministère des finances de tous les débets, et l'indication des renseignemens nécessaires pour en opérer le recouvrement ; la liquidation de l'arriéré antérieur au 1er janvier 1816; les interprètes des armées.

Bureau d'Alger.

M. Paravey, Maître des requêtes, *Chef.*

Les affaires civiles, l'administration et la comptabilité des établissemens français dans la régence d'Alger.

Bureau des Fonds et Ordonnances.

M. Poissonnier ✻, *Chef.*

L'établissement des comptes généraux d'exercice; la répartition des fonds généraux ; la surveillance de l'emploi des crédits ; la délivrance des ordonnances de paiement et de délégation ; la correspondance avec le ministre des finances pour tout ce qui tient au service des fonds ; la tenue des écritures en parties doubles ; la réunion des documens de comptabilité transmis par les ordonnateurs secondaires du département de la guerre et les payeurs du trésor ; la centralisation des archives de la comptabilité.

Bureau des Pensions.

M. Dalmont (O ✻), *Chef.*

Les pensions militaires de retraite ; les traitemens temporaires de non-activité, de congé illimité et de réforme ; les pensions aux veuves et orphelins de militaires et aux employés d'administration du département de la guerre ; les secours aux militaires, à leurs veuves et orphelins, aux réfugiés égyptiens ; les indemnités temporaires à payer aux employés réformés, en vertu de la loi du 1er mai 1822.

Caisse de l'intérieur du Ministère.

M. Fournier ✻, *Agent comptable.*

Le paiement des appointemens des chefs et commis du Ministère ; des gages des gens de service ; des menues dépenses pour le service des hôtels et bureaux du Ministère ; des secours éventuels accordés par le Roi à des militaires, des veuves et orphelins de militaires résidant à Paris ; des frais de poste et de mission, et généralement de toutes les dépenses ayant un caractère d'urgence.

Bureau de l'Artillerie.

M. Tugnot de Lanoye (O ✻), Colonel au corps royal de l'Artillerie, *Sous-Directeur.*

Le personnel des officiers et employés d'artillerie ; l'organisation et l'inspection des troupes d'artillerie ; les compagnies de canonniers vétérans et celles des canonniers garde-côtes d'Alger ; le train des parcs d'artillerie ; le harnachement des troupes d'artillerie ; l'état civil de l'arme depuis 1815 ; l'école polytechnique ; les écoles régimentaires et l'école d'application de Metz, en ce qui regarde l'artillerie ; les directions d'artillerie, arsenaux, forges, fonderies et manufactures d'armes ; la direction des poudres et salpêtres ; le dépôt central et le musée de l'artillerie ; l'armement des troupes et celui de la garde nationale ; la délivrance des munitions ; l'abonnement d'entretien d'armes dans les corps ; la nomination des maîtres armuriers des régimens ; la formation des équipages d'artillerie de siége et de campagne ; l'armement et l'approvisionnement en matériel d'artillerie et munitions des places et des côtes ; la confection des drapeaux et étendards ; la fabrication des pierres à feu ; l'exportation des armes de commerce ; la construction et l'entretien des bâtimens et établissemens affectés au service de l'artillerie ; les dépenses du matériel de l'artillerie.

Bureau du Génie.

M. Huz (O ✻), Colonel au corps royal du Génie, *Sous-Directeur.*

Le personnel des officiers et employés du génie ; l'organisation et l'inspection des troupes du génie ; les écoles régimentaires et l'École d'application de Metz, en ce qui regarde le génie ; les directions des fortifications et de l'arsenal du Génie ; le dépôt des fortifications et la galerie des plans-reliefs des places de guerre ; le personnel des concierges des places de guerre et des cantiniers ; l'état civil de l'arme depuis 1815 ; les travaux de fortifications et des bâtimens militaires ; les travaux publics qui intéressent simultanément les départemens de la guerre, de l'intérieur et de la marine ; les servitudes défensives dans le rayon des places de guerre ; le contentieux du domaine militaire et les acquisitions d'immeubles à réunir à ce domaine ; les affermages et locations des terrains et bâtimens militaires ; l'assiette générale du casernement des troupes ; les dépenses du matériel du Génie ; les casernes et établissemens militaires ; les permissions de bâtir dans les limites des places.

HOTEL ROYAL DES INVALIDES.

M. le Mal Cte Jourdan (G ✻), Pair de France, *Gouverneur de l'Hôtel et de la Succursale.*

Bon Fririon (G O ✻), Lieutenant-général, *commandant l'Hôtel.*
Bon Cazeaux (C ✻), Colonel, *Major.*

Dauthier ✻.
Vandervrecken de Linne ✻,
Vallerand ✻,
Fried ✻,
} *Adjudans-Maj.*

Bourgoin ✻
Brunet ✻,
Benoit,
Berthier,
} *S.-Adjudans-Maj.*

ADMINISTRATION.

Conseil d'Administration gérant.

Président.

M. le Mal Cte Jourdan (G ✻), Pair, *Gouverneur.*

Membres. Messieurs,

Bon Fririon (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant de l'Hôtel.*
Bon Cazeaux (C ✻), Colonel, *Major de l'Hôtel.*
Chateau, Lieut.-Colonel, Invalide, *Chef de la 1re Division.*
Vidal, Chef de bataillon, *idem*, *Officier supérieur non-fonctionnaire.*
Fried ✻, Capitaine, *idem*, *Adjudant-Major.*
Triquart ✻, Lieutenant, *idem*, *Chef de Division.*
Gerfaux ✻, Secrétaire Archiviste, Trésorier de l'Hôtel, *Secrétaire du Conseil.*

Intendance militaire. Messieurs,

Bon Volland (G O ✻). *Intendant de l'Hôtel et de sa succursale.*
Bon Cardon de Sandrans ✻, *Sous-Intendant militaire.*

Clergé. Messieurs,

Girard, *Curé.*

Ancelin, 1er *Chapelain.*
Massin, 2e *Chapelain.*

Service des Bâtimens.

M. Rougevin, *Architecte.*

Service de Santé. Messieurs,

Bon Desgenettes (C ✻). *Médec. Inspect., Membre du Conseil de santé des armées et Chef à l'Hôtel.*
Ribes (F.) ✻, *D. Médecin ordinaire.*
Bon Larrey (C ✻). *Chirurgien Inspecteur, Membre du Conseil de santé des armées et Chef à l'Hôtel.*
Pasquier (O ✻). *Chirurgien principal.*
Robillard ✻, *Chirurgien-major.*
Fauché (C ✻), *Pharmacien Inspecteur, Membre du Conseil de santé des armées et Chef à l'Hôtel.*
Périnet (J. J.) ✻, *Pharmacien principal.*

Service administratif de l'Infirmerie.

M. Dubois ✻, *Officier principal d'administration des Hôpitaux militaires, breveté.*
M. Bourdin, *Adjudant d'admin. de 1re classe des Hôpitaux milit., commissionné.*

SUCCURSALE D'AVIGNON.

M. le Vte Le Noir (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant.*
M. Gontard ✻, Chef de bataillon, *Adjudant-Major.*

Administration.

M. Rodier ✻, *Sous-Intendant militaire.*
M. Dayma, Lieutenant, *Quartier-Maître-Trésorier.*

Clergé.

M. Coulet, *Aumônier.*

Service de Santé.

M. Vincent, *Médecin ordinaire.*
M. Lévêque ✻, *Chirurgien-major.*
M. Benoit, *Pharmacien Aide-major.*

Service administratif de l'Infirmerie.

M. Féry-Duvallon, *Adjudant d'administ. de 2e classe des Hôpitaux militaires.*

DÉPÔT CENTRAL D'ARTILLERIE.

Place St.-Thomas d'Aquin.

La Direction du dépôt central de l'artillerie comprend, tant pour la surveillance des travaux que pour l'exécution des ordres du Ministre :

L'atelier de précision et de modèles d'armes. — Le Musée de l'artillerie. — Les archives. — La bibliothèque. — La collection des plans, cartes et dessins.

Les officiers et employés attachés à ces divers établissemens sont sous les ordres du Lieutenant-général présidant le Comité de l'artillerie, directeur du dépôt.

Messieurs,

Cte de Carpegna, ✻, *Conservateur du Musée. Profess. de Mathém.*
Terquem ✻, *Professeur de mathématiques et Bibliothécaire*
Gardeur Lebrun ✻, Thiollet, } *Professeurs de Dessin.*

Nota. Les officiers employés au dépôt figurent au tableau de leurs grades respectifs.

SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES DE FRANCE, *à l'Arsenal.*

M. le Bon Cotty (C ✻), Maréchal-de-Camp d'Artillerie, *Directeur.*

Bureau central. Messieurs,

Vigneux, *Chef de Correspondance.* | Felin, *Chef de Comptabilité.*

Poudreries et Raffineries réunies.

Commissaires. MM.	*Officiers d'Artill.* Inspecteurs. MM.
Chapelain, *au Ripault, près Tours.*	Lerey ✻, *Chef d'escadron.*
Royer des Granges ✻, *à Toulouse.*	Polycarpe, *Capitaine en 1er.*
Bussy ✻, *à St.-Médard, près Bordeaux.* . .	Hanet-Cléry, *Capitaine en 1er.*

Poudreries.

Commissaires. MM.	*Officiers d'Artillerie.* Inspecteurs. MM.
Pelissier ✻, *au Bouchet, près Arpajon.* .	Dieu ✻, *Chef d'escadron.*
	Lyautey (A. N.), *Capitaine en 1er adj.*
Chantron, *à Saint-Chamas.*	Féraud, *Capitaine en 2e.*
Grandbesançon ✻, *à Vonges, près Dijon.* .	Giret ✻, *idem en 1er.*
Perruchot, *à Metz.*	Poirier ✻, *idem en 1er.*
Ozerai ✻, *à St.-Ponce, près Mézieres.* . .	Gauthier ✻, *idem.*
Maguin, *à Esquerdes, près St.-Omer.* . . .	Vergnaud ✻, *idem.*
Couard, *à Maromme, près Rouen.*	Debeauvais, *idem en 2e.*
Lugaigne, *Pont-de-Buis, près Brest.* . . .	Mocquard ✻, *Capitaine en 1er.*
Lermier ✻, *à Angoulême.*	Caraud (O ✻), *Chef d'escadron.*

Raffineries.

Commissaires. MM.	*Inspecteurs.* MM.
Le Cocq ✻, *à Paris.*	Lefebure ✻, *Lieutenant-Colonel.*
Labiche, *à Marseille.*	Reguis ✻, *Capitaine en* 1er.
Guimet, *à Lyon.*	Muthuon ✻, *idem.*
Thouvenel, *à Nancy.*	Loménie de Marmé, *idem.*
Durand, *à Lille.*	De Labrousse ✻, *Capitaine en* 2e.
Riffault, *à Besançon.*	

En mission à Alger.

M. Paqueron ✻, *Capitaine en* 1er.

Elèves. Messieurs,

Dassigny, *au Ripault.*	Longuerue, à . . . . .
Chantron, *à Bordeaux.*	Violette, à . . . . .

COMMISSION MIXTE DES TRAVAUX PUBLICS.

Rue de l'Université, n. 94 (*hôtel du Dépôt de la guerre*).

Cette Commission, créée par l'ordonnance royale du 18 septembre 1816, a été réorganisée par celle du 28 décembre 1828. Elle est chargée de délibérer et de donner son avis sur les affaires qui sont renvoyées à son examen, et qui intéressent les départemens de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine, dans les travaux d'utilité publique qui sont projetés dans la zône militaire du royaume.

Elle est composée d'un président; de trois conseillers d'Etat; de deux Inspecteurs-généraux du Génie militaire; d'un Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées; d'un Inspecteur-général des travaux maritimes; d'un Secrétaire archiviste.

Le Président et les membres sont nommés par le Roi.

Les deux Secrétaires du Comité du Génie et du Conseil général des Ponts-et-Chaussées assistent aux séances, mais n'ont pas voix délibérative.

Le ministère de la Guerre fournit le logement pour la tenue des séances de la commission et le dépôt de ses papiers.

Secrétaire de la Commission.

M. Dartois ✻. *Chef de Bataillon du Génie.*

CONSEIL DE SANTÉ DES ARMÉES,

Au Ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique-S.-G., n. 82.

Ce Conseil est composé de trois Membres : un médecin-inspecteur, un chirurgien-inspecteur et un pharmacien-inspecteur.

Membres du Conseil. Messieurs,

Bon Desgenettes (R. N. Dufriche) (C ✻). *D. et Professeur en médecine, Médecin-Inspecteur*, quai Voltaire, n. 1.

Bon Larrey (J. D) (C ✻), *D. Chirurgien en chef des armées. Inspecteur*, hôtel royal des Invalides.

Fauché (C ✻), *Pharmacien-Inspecteur*, hôtel royal des Invalides.

M. Gerfaux, *D., Secrétaire*, rue Feydeau, n. 26.

Comité de visite des militaires infirmes ou blessés, rue Saint-Dominique, n. 82.

Haren ✻, *D. M. Médecin principal.*	Gorsse (O ✻), *D. P. Chirurgien-major.*
Chevreau ✻, *D. P. Chirurgien principal, détaché au corps d'occup. en Afrique.*	Lacroix ✻, *D. P. Chirurgien-major.*

RÉGENCE D'ALGER.

CORPS D'OCCUPATION.

ALGER.

M. . . . . *Commandant en chef.*
M. le Bon Voirol (C ✻), Lieut.-gén., *Command. en second les troupes.*
M. Trézel (C ✻), Mal-de-camp, *Chef d'Etat-Major-général.*
M. Leroy du Verger (O ✻), Colonel, *Sous-Chef d'Etat-Major.*
M. Avisard (C ✻),
M. de Trobriand (O ✻), } Maréch.-de-camp, *Command. les brigades.*
M. Bro (C ✻),
M. . . . . Maréchal-de-camp, *Commandant la place d'Alger.*
M. Delagrange ✻, Lieut.-Colonel, *Directeur de l'Artillerie.*
M. Lemercier (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Directeur des fortifications.*
M. le Bon Bondurand (O ✻), *Intendant militaire.*
M. Mérat ✻, Lieut.-Colonel de Gendarmerie, *Grand-Prévôt.*
Mustapha ben Hadji Omar ✻, *Bey de Titery* (résidant à Alger).

FORTS D'ALGER ET ENVIRONS.

M. Ricard, Colonel, *Commandant du fort l'Empereur.*
M. Lapostol, Chef de bataillon, *Commandant du fort Bab-Azoun.*
M. Petit de l'Héraule, Chef d'escad., *Commandant de la Cassaubah.*
M. Edon, Capitaine, *Commandant du fort des Vingt-Quatre-Heures.*
M. Ruffet, Capitaine, *Commandant de la Pointe-Pescade.*

STATION NAVALE.

M. Gallois ✻, Capitaine de vaisseau, *Commandant.*

ORAN.

M. Desmichels (C ✻), Maréc.-de-camp, *Commandant la division d'Oran.*
M. Perregaux (C ✻), Colonel, *Commandant des troupes.*
M. Dalmas ✻, Chef d'escadron, *faisant fonctions de Chef d'Etat-Major.*
M. Blanchard ✻, Chef d'esc., *Commandant de l'Artillerie.*
M. Savart ✻, Chef de bat., *Commandant du Génie.*
M. Lasserre ✻, *Sous-Intendant militaire.*

BONE.

M. le Vte d'Uzer (G O ✻), Mal-de-c., *Comm. les troupes de l'expédition.*
M. Belon (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Chef d'état-major.*
M. Mérat de Saint-Léon, *Sous-Intendant militaire.*
M. Urtin, Capitaine, *Chef du Génie.*
M. Armandy, Capitaine d'Artillerie, *Command. la Cassaubah de Bone.*
M. Fréart ✻, Lieutenant de vaisseau, *Commandant de la mer.*

ADMINISTRATION CIVILE.

ALGER.

(Le Conseil d'administration se compose : du Général Commandant en chef, Président ; du Général Commandant en second, Vice-Président ; du Général Commandant la place d'Alger ; du Commandant de la station navale ; de l'Intendant civil ; de l'Intendant militaire, du Magistrat le plus élevé dans l'ordre judiciaire, et de l'Inspecteur général des Finances. Les autres Chefs des divers services administratifs peuvent y être appelés par le Commandant en chef ; mais ils n'y ont que voix consultative.)

M. Genty de Bussy ✻, Maître des requêtes, *Intendant civil.*
M. . . . . *Vicaire Apostolique.*

JUSTICE.

M. . . . . *Président de la Cour de Justice.*
M. Rolland de Bussy ✻, *Président du tribunal de police correctionnelle et de Paix.*
M. Hautefeuille, *chargé, par interim, des fonctions de Procureur du Roi.*

INTÉRIEUR.

M. Cottin, *Commissaire du Roi près la Municipalité.*
M. Lauxerrois, *Commissaire chargé de la Police générale.*

PONTS-ET-CHAUSSÉES.

M. Poirel, *Ingénieur ordinaire, Chef du service.*

FINANCES.

M. Magnier de Maisonneuve ✻, *Inspecteur général en mission à Alger.*
M. Blondel, *Inspecteur.*
M. . . . . *Directeur des Domaines et des Droits-Réunis.*

DOUANES.

M. Verlingue, *Inspecteur, Chef du service des douanes de la Régence.*

OFFICIERS MINISTÉRIELS.

M. Martin, M. Guertin, } *Notaires.*
M. Estellon, *Huissier.*

M. Bellaguet, M. Salvaire, M. Lebon, } *Huissiers.*

ORAN.

M. Sol, *Sous-Intendant civil.*
M. . . . . *Juge royal.*
M. Pujol, *Commissaire du Roi près la Municipalité.*
M. Pezerat, *Ingénieur civil.*
M. Lamonta, *chargé du service des Domaines.*
M. Bourgeois, *chargé du service des Douanes.*
M. Arrazat, *Receveur des Douanes.*
M. Lanjoulet, *Notaire.* | M. . . . . *Huissier.*

BONE.

M. Disant, *Sous-Intendant civil.*
M. . . . . *Juge Royal.*
M. Raimbert, *Agent consulaire pour la pêche du corail, à Biserte.*
M. Beaumont de Brivazac, *Commissaire du Roi près la Municipalité.*
M. Testu, *chargé du service des Domaines.*
M. Jongla, *Receveur des Douanes.*
M. Gaillard, *Notaire.* | M. . . . . *Huissier.*

SECTION IV.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES,

Rue Royale-Saint-Honoré.

(Bureaux. — Conseil d'Amirauté. — Subsistances de la Marine. — Inspections de la Marine. — Dépôt des Cartes et Plans de la Marine. — Invalides de la Marine.

M. le Cte DE RIGNY (G ✻), Vice-Amiral, *Ministre et Secrétaire-d'Etat* (1).

Le personnel et le matériel de la Marine royale; l'entretien et le mouvement des forces navales; l'entretien des ports militaires; le corps des équipages de ligne; l'inscription maritime; la levée des marins pour le service des bâtimens de l'Etat, et celle des ouvriers pour les travaux des arsenaux maritimes; les forges et fonderies de la Marine; les hôpitaux de la Marine; l'administration et la police des bagnes; les tribunaux maritimes; le martelage des bois propres aux constructions navales; la police de la navigation et des pêches maritimes; l'administration de la caisse des invalides de la Marine; l'administration militaire, civile et judiciaire, et la défense des Colonies; la correspondance avec les Consuls de France pour ce qui a rapport aux mouvemens des bâtimens de l'Etat et des navires du commerce, aux bris et naufrages, et à l'approvisionnement des arsenaux maritimes.

CONSEIL D'AMIRAUTÉ.

M. le Ministre de la Marine, *Président.*

MEMBRES DU CONSEIL. Messieurs,

Bon Duperré (G ✻), Pair, *Amiral, Vice-Président.*
Cte Jacob (G ✻), Pair, *Vice-Amiral.*
Bon Tupinier (C ✻), *Conseiller d'État, Directeur des Ports.*
Boursaint (C ✻), *Conseiller-d'Etat, Directeur des fonds et Invalides.*
Pouyer (C ✻), *Conseiller-d'Etat, Directeur du personnel.*
Bon Dupin (Charles) (C ✻), *Conseiller-d'Etat, Député.*

Secrétaire du Conseil.

Boucher (O ✻), *Directeur des Constructions navales.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. BOUCHER (O ✻), *Secrétaire-général.*

La réception, l'enregistrement et le renvoi des dépêches aux directions qu'elles concernent; les affaires dont le Ministre se réserve l'examen, et celles qui n'appartiennent pas à des attributions déterminées; les renseignemens généraux sur la situation des affaires traitées dans les directions; la police intérieure de l'hôtel du Ministère; l'inspection sur les maisons affectées au service de la marine et leur mobilier, leur entretien et les dépenses y relatives.

(1) Le Ministre donne des audiences particulières toutes les fois qu'on lui en adresse la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les bureaux sont ouverts au public le jeudi, de deux à quatre heures.

Le dépôt des lois, réglemens, instructions et anciennes ordonnances; les impressions du Ministère et celles nécessaires à toutes les parties du service dans les ports et autres établissemens dépendans de la marine; l'envoi des imprimés demandés; l'examen et la vérification des mémoires; l'expédition des lois, arrêtés, réglemens, circulaires et journaux, dans les ports, aux Consuls et Vice-Consuls, et dans les Colonies; la bibliothèque du Ministère et celles des ports; la traduction des papiers étrangers.

La conservation de tous les registres, mémoires et papiers relatifs au service de la marine et des colonies, et faisant partie du dépôt des archives établi à Versailles; les expéditions des actes passés ou reçus dans les études des notaires ou dans les greffes des tribunaux coloniaux; la délivrance des actes de l'état civil des colonies, ainsi que des certificats et autres pièces qui peuvent être réclamés; les archives de l'ancienne colonie de Saint-Domingue.

Bureau du Secrétariat.

M. Bourdin, *Chef.*

Bureau des Lois et Impressions.

M. Bajot ✻, *Chef.*

Bureau des Chartes et Archives, à Versailles.

M. Regnier ✻, *Chef.*

DIRECTION DU PERSONNEL.

M. Pouyer (C ✻), Conseiller-d'Etat, *Directeur.*

M. de Reste ✻, *Chef de Division.*

Les nominations, promotions et mouvemens des officiers militaires, officiers du génie maritime, officiers d'administration et de santé; des professeurs, maîtres de sciences et arts, maîtres d'ouvrages et tous autres entretenus au service de la marine; l'école d'application pour le génie maritime; l'organisation, l'administration et le mouvement des équipages de ligne et des troupes du corps d'artillerie de la marine; l'école navale; les classes, la levée des marins et ouvriers, les écoles de navigation, la solde, la vérification des revues des officiers et autres individus de tous grades employés au service de la marine; les pensions des officiers militaires, civils et autres entretenus de tous grades; les demi-soldes des marins, soldats et ouvriers de toutes classes.

Bureau du Recrutement des Equipages.

Ce Bureau est dirigé par le Chef de Division.

M. Hennequin, *Chef adjoint.*

Bureau des Officiers militaires.

M. Lefèvre ✻, *Chef.*

Bureau des Officiers civils.

M. Remy-Delaunay ✻, *Chef.*

Bureau du Personnel de l'Artill. et de l'Administ. des Equipages.

M. Jannelle ✻, *Chef.*

Bureau des Pensions et Demi-Soldes.

M. Duneufgermain ✻, *Chef.*

DIRECTION DES PORTS.

M. le Bon Tupinier (C ✻), Conseiller-d'Etat, *Directeur.*

M. Coster ✻, *Chef de Division.*

L'administration et la police des ports militaires: le mouvement des forces navales; les tribunaux maritimes; la construction et l'entretien de toute espèce de bâtimens flot-

tans, des ouvrages fondés à la mer et des édifices des ports militaires ; les chiourmes ; la recherche et l'achat des bois dans les directions forestières du royaume ; l'achat des bois étrangers pour la construction et la mâture des bâtimens de l'Etat ; la comptabilité des approvisionnemens des ports ; les marchés relatifs à ces approvisionnemens ; la comptabilité matérielle des ports ; les hôpitaux maritimes ; les forges et fonderies de la marine ; le matériel de l'artillerie maritime ; la police de la navigation et des pêches maritimes, l'administration sanitaire en ce qui concerne la marine royale.

Bureau des Mouvemens et de la Correspondance générale.

Ce Bureau est dirigé par le Chef de Division.

Bureau des Travaux.

M. Grandjean ✻, *Chef.*

Bureau des Approvisionnemens généraux.

M. Chevalier ✻, *Chef.*

Bureau des Hôpitaux et des Chiourmes.

M. Desaint ✻, *Chef.*

Bureau du Matériel de l'Artillerie, des Fonderies et des Forges de la Marine.

M. Poussielgue ✻, *Chef.*

Bureau de la Police de la Navigation et des Pêches maritimes.

M. Marec ✻, *Chef.*

DIRECTION DES COLONIES.

M. Filleau de St.-Hilaire (O ✻), Maître des Requêtes, *Directeur.*

M. Gerbidon ✻, *Chef de Division.*

La législation, la justice, l'administration, la police, la défense et le commerce des colonies ; la nomination à tous les emplois ; les promotions et mouvemens des Officiers, des Employés militaires et civils, les finances et les approvisionnemens.

1er *Bureau d'Administration.*

M. Jolivot ✻, *Chef.*

2e *Bureau d'Administration.*

M. Durand, *Chef.*

Bureau du Personnel.

M. Taboureau ✻, *Chef.*

Bureau des Finances et des Approvisionnemens.

M. Pichon ✻, *Chef.*

Bureau des Services militaires.

M. Lechantre ✻, *Chef.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ DES FONDS ET INVALIDES.

M. Boursaint (C ✻), *Conseiller d'Etat, Directeur.*

Fonds.

La formation du Budget et des Comptes du département ; les demandes, distributions et répartitions de fonds pour les ports de France et autres établissemens ; l'expédition des ordonnances sur le Trésor public ; les comptes ouverts avec les Administrations des ports, avec les Fournisseurs et Entrepreneurs ; le paiement des traites de l'Extérieur ; l'examen et l'apurement des comptes des Consuls ; les archives de l'Arriéré de la Marine et des Colonies.

Bureau des Comptes et Budgets.

M. Blanchard ✻, *Chef.*

Bureau des Dépenses de France.

M. Servoisier ✻, *Chef.*

Bureau des Colonies et Consulats.

M. Pascal ✻, *Chef.*

Bureau central des Opérations financières.

M. Leingre ✻, *Chef.*

Invalides.

M. Lacoudrais ✻, *Chef de Division, partageant les travaux généraux de la Direction.*

La formation du budget de la caisse des Invalides; l'administration et la comptabilité de cet établissement; le contrôle des propositions aux pensions et demi-soldes; la matricule générale des pensionnaires de la marine; le paiement des salaires et parts de prises; l'administration et le contentieux des prises, bris, naufrages et échouemens.

Bureau central des Invalides.

M. Turbest ✻, *Chef.*

Bureau des Prises, Bris et Naufrages.

M. Le Bas ✻, *Chef.*

Trésorier-général des Invalides de la Marine.

M. Marbeau ✻, *Trésorier-général*, place de la Madeleine, n. 4.

DIRECTION DES SUBSISTANCES.

L'examen des adjudications, marchés et achats relatifs au service des vivres, la répartition des crédits. La nomination et la distribution des divers agens; la conservation et le mouvement des denrées tant à terre qu'à la mer, la vérification de toutes les dépenses; la réunion et la classification des comptes, tant en fonds qu'en matières, et la centralisation de la comptabilité générale.

M. Revelière (O ✻), Maître des Requêtes, *Directeur.*

M. Bonjour ✻, *Chef de Division.*

Bureau de l'examen des Adjudications, Marchés et Manutentions.

M. Delzeuzes, *Chef.*

Bureau de la correspondance et du mouvement des denrées.

M. Rouquier, *Chef.*

Bureau de la Comptabilité générale et du Personnel.

M. Friocourt, *Chef.*

Bureau de la Centralisation de la Comptabilité en deniers.

M. Marsaud ✻, *Chef.*

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

Constructions navales.

M. le Bon Rolland (C ✻), *Inspecteur-général*, rue Bleue, n. 24.

Travaux maritimes.

M. Sganzin (O ✻), Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, *Inspecteur-général*, rue Montaigne, n. 10.

M. Lamblardie ✻, Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées, *Inspecteur-Adjoint.*

Service de Santé.

M. Keraudren (O ✻), Médecin en chef des armées navales, *Inspect. général, Membre titulaire de l'Acad. royale de Méd.*, rue Taitbout, 12.

Artillerie de la Marine.

M. Barbé (O ✻), Colonel d'artillerie, *chargé de l'inspection du Matériel.*

CONSEIL DES TRAVAUX DE LA MARINE. Messieurs,

Halgan (C ✻), Vice-Amiral, Conseiller-d'Etat, *Président.*
Sganzin (O ✻), *Inspecteur-général des travaux hydrauliques.*
Bon Rolland (C ✻), *Inspecteur-général des constructions navales.*
Barbé (O ✻), Colonel, *Inspecteur du matériel de l'Artillerie.*
Lamblardie ✻, *Adjoint à l'Inspecteur-général des travaux hydrauliques.*
De Moges ✻, De Montgéry ✻, *Capitaines de vaisseau.*
Zédé ✻, Maître des req., *Ingénieur de la marine.*
Delamorinière ✻, *Ingénieur de la marine, Secrétaire du Conseil.*

DÉPOT GÉNÉRAL

DES CARTES ET PLANS DE LA MARINE ET DES COLONIES.

M. le Cte DE GOURDON (G O ✻), Vice-Amiral, *Directeur-général.*
M. Beautemps-Beaupré (O ✻), *Ingénieur-Hydrographe en chef, Directeur-Adjoint et Conservateur.*
M. Daussy ✻, *Ingénieur-Hydrographe en chef et Conservateur-Adjoint.*

La levée et la construction des cartes marines ; la conservation des cartes, plans et journaux.

Ingénieurs Hydrographes. Messieurs,

de 1re Classe.	*de 2e Classe.*	*de 3e Classe.*	
Raoul ✻.	Collin ✻.	Le Bourguignon-Duperré.	Keller.
Bailly ✻.	Gressier ✻.	Bégat.	Dortel.
Fayolle ✻.	Benoist ✻.	Wissocq.	Chazallon.
Givry ✻.	Monnier ✻.		

Sous-Ingénieurs. Messieurs,

Cazeaux. | Darondeau.

Élèves Hydrographes. Messieurs,

Delaroche. | N. . . . . .

Section Historique. M. Parisot ✻, *Chef.* M. Jal ✻, *idem.*

COMMISSION SUPÉRIEURE

De l'Etablissem. des Invalides de la Marine. (Ordonn. du 2 octobre 1825.)

Messieurs,

Vte Lainé (C ✻), Pair de France, *Président.*
Bon Portal (G O ✻), Pair de France, *Vice-Président.*
Cte Jacob (G ✻), Pair de France, *Vice-Amiral.*
Gautier (O ✻), Pair de France.
Cte de Laborde (Alexandre) (C ✻), *Membre de la Chambre des Députés.*
Dupin aîné (C ✻), *Proc. gén. près la C. de cass. Prés. de la Ch. des Dép.*
Beslay père ✻, *Membre de la Chambre des Députés.*
Barbet (Henri) ✻, *idem.*
Lacoudrais ✻, Commissaire général de la Marine, *Secrétaire.*

COMMISSION *formée pour prendre connaissance des affaires relatives à l'exécution de la loi du 4 mars 1831, concernant la répression de la traite des Noirs.*

M. Dupin aîné (C ✻), *Procureur-général près la Cour de Cassation, Président de la Chambre des Députés*, Président
M. Villemain (O ✻), *Pair de France.*
M. Martin (du Nord) ✻, *Membre de la Chambre des Députés.*
M. le Bon Janet ✻, *Maître des requêtes.*
M. le Bon Delamardelle ✻, *Maître des requêtes.*
M. Filleau de Saint-Hilaire (O ✻), *Maître des requêtes, Directeur des Colonies.*
M. Gerbidon ✻, *Commissaire de la Marine*, Secrétaire.

COMMISSION *de législation coloniale établie près le Ministère de la Marine.*

Messieurs,

Bon Zangiacomi ✻, *Pair de France, Président à la Cour de Cassation*, Président.
Bon Dupin (Ch) (C ✻), *Conseiller-d'Etat, Membre du Conseil d'amirauté et de la Chambre des Députés*, Vice-Président.
Devaux ✻, *Conseiller-d'Etat, Membre de la Chambre des Députés.*
Dumon, *Conseiller-d'Etat, Membre de la Chambre des Députés.*
Passy ✻, *Membre de la Chambre des Députés.*
De Rémusat (Ch.) ✻, *Membre de la Chambre des Députés.*
Isambert, *Conseiller à la Cour de Cassation, Député.*
Macarel ✻, *Conseiller-d'Etat.*
Bon Delamardelle ✻, *Maître des requêtes.*
Filleau de Saint-Hilaire (O ✻), *Maître des requêtes, Directeur des Colonies.*
Laplagne-Barris ✻, *Avocat-général à la Cour de Cassation.*
Liot, *Commis principal de la Marine*, Secrétaire.

CONSEIL *des Délégués des Colonies.*

Martinique . . . . . { M. Fleuriau (O ✻), *Délégué.* / M. le Bon de Cools (O ✻), *Délégué.*
Guadeloupe . . . . . { M. le Vice-Amiral Cte Jacob (G ✻), Pair, *Délégué*, Prés. / M. Foignet ✻, *Délégué.*
Bourbon . . . . . { M. Sully-Brunet ✻, *Délégué.* / M. Bouvet (C ✻), *Délégué.*
Guyane française. . . . { M. Favard, *Délégué.* / M. . . . . *Délégué.*

M. Mestro, *Commis principal de la Marine*, Secrétaire du Conseil.

M. le Président du Conseil de l'Ordre des Avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation (chargé de recevoir, en cas de défaut, les communications faites aux défendeurs dans les instances portées au Conseil-d'Etat, contre les décisions des Conseils privés des colonies).

M. *Delagrange*, Avocat à la Cour royale de Paris. Conseil pour le Contentieux.
M. *Moreau*, Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation.
M. *Péan de Saint-Gilles* ✻, Notaire du Ministère.
M. *Firmin Didot*, Imprimeur-Libraire de la Marine.
M. *Motel*, Horloger mécanicien de la Marine et des Colonies.
M. *Crepin*, M. *Gudin* ✻, } Peintres.

SECTION VI.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR ET DES CULTES,

Rue de Grenelle, n. 101.

(Bureaux.—Personnel administratif.—Police générale.—Gardes nationales de France.—Lignes télégraphiques. — Administration des Cultes.)

M. le Cte D'ARGOUT (C ✻), Pair de France, *Ministre et Secrétaire-d'Etat* (1).

Cabinet particulier du Ministre.

M. Mérimée ✻, Maître des requêtes, *Chef.*

Affaires particulières et réservées; demandes d'audiences; lignes télégraphiques; Garde municipale et Sapeurs-Pompiers de Paris.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. DIDIER ✻, Cons.-d'Etat, *Secrétaire général.*

Réception et ouverture des dépêches; leur répartition dans les divisions; expédition de la correspondance; signature par délégation; affaires confiées par le Ministre; réunion du travail pour le Conseil du Roi; audiences; archives; personnel des employés; matériel des bureaux; affaires qui ne rentrent dans les attributions d'aucune division.

Bureau Central du Secrétariat-général et des Archives.

M. Mourette ✻, *Chef.*

Travail pour le Conseil du Roi, pour le Conseil-d'Etat et le Comité de l'Intérieur; conservation et expédition des ordonnances et décisions du Roi, et des anciens actes de l'autorité; garde du sceau du Ministère; dépôt des lois, circulaires et instructions ministérielles; légalisations; impressions du Ministère; mobilier du Ministère.

Bureau du Secrétariat-général et de l'Enregistrement.

M. Cabanne, *Chef.*

Ouverture et enregistrement des dépêches; leur distribution dans les Bureaux; franchise et contre-seing; départ de la correspondance; personnel des bureaux; demandes de places sans désignation; renvois d'attributions; affaires confiées par le Secrétaire-général.

DIRECTION *du Personnel.*

M. DIDIER ✻, Conseiller-d'Etat, *Directeur.*

Personnel des fonctionnaires administratifs; nominations; élections

PREMIER BUREAU.

M. Duchesne, *Chef.*

Personnel et nomination des Préfets; Sous-Préfets; Secrétaires-généraux; Conseillers de préfecture; Décorations dans l'ordre administratif.

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulières, lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les Chefs de division reçoivent le public les jeudis, depuis 2 heures jusqu'à 4. — On entre à la division de comptabilité, pour retirer les lettres d'avis de paiement, les lundis et les jeudis, de midi à trois heures.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Hoguer ✻, *Chef.*
M. Vachier, *Chef-adjoint.*

Personnel des fonctionnaires administratifs autres que ceux désignés ci-dessus; questions d'attributions et de préséance; traitemens; abonnemens; mobilier des préfectures; indemnités; congés; pensions des fonctionnaires administratifs; caisses de retraites et secours en faveur des employés des préfectures; formation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement.

Exécution des lois sur les élections des conseillers municipaux et sur les élections des membres de la Chambre des députés: formalités préliminaires pour la convocation des collèges électoraux; envoi des procès-verbaux d'élection à MM. les questeurs; réglement des dépenses relatives aux listes d'électeurs et aux sessions des assemblées électorales.

DIVISION *de la Police générale.*

M. ROSAN (O ✻), *Chef adjoint de la Division.*

Correspondance générale.

PREMIER BUREAU.

M. Pélicier ✻, *Chef.*
M. Paillet, *Sous-Chef, spécialement chargé du détail des étrangers réfugiés.*

Travaux relatifs aux questions d'ordre public; recherches et renseignemens dans l'intérêt des familles; autorisation de résidence des pensionnaires militaires à l'étranger; réclamations des prisonniers pour délits politiques ou autres, en ce qui concerne le département de l'Intérieur; archives de l'ancien ministère de la police générale.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Davenne ✻, *Chef.*
M. Doussy, *Chef adjoint.*

Police administrative; service de la gendarmerie dans ses rapports avec le Ministère de l'Intérieur; personnel des commissaires de police; *visa* des passeports et livret des voyageurs venant de l'étranger: port d'armes; surveillance légale des condamnés libérés; répression du vagabondage et de la mendicité.

DIVISION *des Gardes nationales du royaume et des affaires militaires.*

M. YMBERT ✻, Maître des Requêtes, *Chef de la Division.*

PREMIER BUREAU. — *Organisation.*

M. Lanoë, *Chef.*

Organisation; recensement; contrôles du service ordinaire et extraordinaire; ordonnances de formation des légions, bataillons, compagnies et corps détachés; garde nationale mobile opérations y relatives; statististique générale; inspection générale de l'armement, surveillance et conservation des armes.

DEUXIÈME BUREAU. — *Administration.*

M. Pellat, *Chef-adjoint.*

Uniformes; dépenses générales et communales; revues de solde, etc.; comptes des bataillons communaux et des dépenses votées par les conseils généraux pour la garde nationale; dépenses des corps formés en détachemens; conseils d'administration; compte général annuel des dépenses des gardes nationales du royaume.

TROISIÈME BUREAU. — *Service.*

M. Dupuy, *Chef.*

Rangs et préséances; réglemens de service, revues et exercices; délivrance des munitions; manœuvres et exercices à feu; comptes généraux sur les progrès de l'instruction; rapports du Ministre de l'intérieur avec le Maître des requêtes, surveillant des orphelins et orphelines de juillet (*exécution de l'ordonnance du 25 août 1831*).

QUATRIÈME BUREAU. — *Discipline et Contentieux.*

M. Bourbon, *Chef.*

Peines et discipline applicables au service ordinaire : pourvois ; composition des conseils de discipline ; tableau par grade et par rang d'âge ; officiers déclarés démissionnaires ; suspension d'officiers sur arrêtés des préfets ; suspension des Gardes nationales par le Roi et les préfets ; amnisties ; comptes généraux du mouvement des condamnations ; exemptions, dispenses, exclusions, etc. ; élections, composition et attributions des jurys de révision.

Attributions spéciales.

M. Ducoroy (Aug.), *Sous-Chef.*

Ordonnances de présentation aux grades réservés au choix du Roi ; personnel des colonels, lieutenans-colonels et chefs de bataillon ; contrôle des majors, adjudans-majors, chirurgiens-majors et chirurgiens-aides-majors ; brevets ; légion-d'honneur.

DIVISION *de la Comptabilité générale.*

M. ROSMAN (O ✻), Maître des requêtes, *Chef de la Division.*

Budget et compte des dépenses ; distributions mensuelles, vérification et envoi des ordonnances au Trésor, distribution des lettres d'avis de paiement ; pensions de retraites des employés ; liquidation des dépenses intérieures des bureaux.

M. Beaugeois ✻, *Chef de division adjoint.*

Ordonnancement des dépenses imputées sur le budget ; écritures auxiliaires ; comptabilité des dépenses spéciales ; écritures en partie double ; situation des dépenses liquidées, ordonnancées et payées.

M. de Gérin ✻, *Caissier-payeur des dépenses spéciales, et Agent spécial pour les paiemens des employés et autres dépenses du Ministère.*

SERVICE INTÉRIEUR.

M. Ducoroy (Louis), *Chef du service.*

Surveillance des hôtels ; dépenses matérielles ; conservation du mobilier ; personnel des gens de service.

M. Péan de Saint-Gilles ✻, *Notaire du Ministère.*
M. Vaillant ✻, *Avoué du Ministère.*

ADMINISTRATION DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Rue de l'Université, n. 9.

Administration centrale.

M. Foy (Alphonse) ✻, *Administrateur en chef.*
M. Allart ✻, 1er *Administrateur Adjoint.*
M. Flocon ✻, 2e *Administrateur Adjoint.*

Cabinet des Dépêches.

M. . . . . *Traducteur en chef.*
M. Vergé, *remplit provisoirement les fonctions de Traducteur en chef.*
M. Perrot d'Etivarcilles, *Directeur-Traducteur adjoint.*
M. Collache, *Secrétaire du Cabinet.*

Bureau du Personnel.

M. de Froidefontaine, *Chef.*

Bureau de la Comptabilité et des fonds.

M. Oudaille, *Chef et Agent spécial.*

Bureau du Matériel.

M. Falkenberg, *Chef.*

ADMINISTRATION DES CULTES.

Bureau du Secrétariat-général et des Archives de l'Administration des Cultes.

M. Hureau, *Chef.*

Enregistrement général à l'arrivée et distribution des dépêches : garde du timbre ; départ des dépêches ; archives, conservation, expédition et classification des ordonnances et des décisions royales, des avis du Conseil-d'État, des arrêtés et des circulaires du Ministre.

Division *du Culte catholique.*

M. Schmit ✻, *Chef de la Division.*

PREMIER BUREAU.

M. Lebertre, *Chef.*

Bulles, Brefs, Rescrits de la Cour de Rome ; Légalisations ; Nominations aux Archevêchés, Evêchés et aux Canonicats du Chapitre royal de Saint-Denis ; frais d'établissement des Evêques ; Présentation à l'agrément du Roi des nominations aux Vicariats-généraux, aux Canonicats et aux Cures ; transmission et mesures d'exécution de ces diverses ordonnances ; Promotion des Curés de seconde classe au traitement de la première ; travail concernant la nomination aux bourses des grands Séminaires ; tenue des livres-matricules de tous les titulaires nommés ou agréés par le Roi : états du personnel du Clergé et des Séminaires ; préséances : appels comme d'abus ; correspondance relative à la police ecclésiastique ; questions concernant les traitemens du Clergé en cas d'éloignement des titulaires.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Delacour, *Chef.*

Examen et approbation des projets d'acquisitions, d'aliénations, échanges, constructions ou réparations concernant les Cathédrales, Archevêchés ou Evêchés et Séminaires ; approbation et suite des adjudications ; réglement définitif des comptes des travaux ; relations avec le Conseil des bâtimens civils ; Réglement des budgets locaux pour l'emploi des fonds affectés chaque année par le budget de l'État aux travaux et acquisitions concernant les édifices diocésains, ainsi qu'aux dépenses ordinaires diocésaines ; correspondance relative à l'application desdits fonds à leur destination : ameublement des Archevêchés et Evêchés ; Bas-Chœurs des Cathédrales ; budgets des fabriques desdites Eglises ; Bibliothèques des Evêchés et des Séminaires ; Maisons de retraite pour les Prêtres âgés ou infirmes ; comptes annuels des Séminaires ; Questions d'art concernant les monumens religieux.

TROISIÈME BUREAU.

M. Mitouflet, *Chef.*

Circonscription légale des paroisses ; érection temporelle des cures, succursales, chapelles et annexes ; vicariats ; chapelles domestiques ; contentieux des fabriques et administration de leurs biens et revenus ; églises paroissiales et presbytères ; dépenses du culte paroissial auxquelles contribuent les communes ; concessions de bancs, chapelles, tribunes, et d'emplacemens dans les églises pour monumens et inscriptions funèbres ; indemnité pour double service ou binage aux curés, desservans et vicaires de curés : administration temporelle du Chapitre royal de Saint-Denis ; tarifs des droits de secrétariat des Archevêchés et Evêchés, d'oblations et d'inhumations ; statuts des chapitres ; approbation des statuts et autorisation définitive de congrégations et communautés religieuses de femmes : personnel et matériel de ces établissemens ; autorisation aux établissemens ecclésiastiques pour l'acceptation et l'emploi de dons et legs, pour les acquisitions, échanges et aliénations des biens et rentes ; missions étrangères et clergé des colonies ; indemnités aux vicaires-généraux hors d'exercice ; secours aux communes pour réparations et acquisitions concernant les églises et presbytères ; secours aux ecclésiastiques et anciennes religieuses.

Division *des Cultes non-catholiques.*

M. Laffon-Ladebat (Auguste), *Chef.*

Circonscription territoriale des Eglises consistoriales et des Synagogues ; Nominations des Pasteurs et Ministres ; bourses et demi-bourses ; propositions de secours pour les réparations des temples ; exécution des lois et réglemens concernant les Cultes non-catholiques.

Division *de la Comptabilité de l'Administration des Cultes.*

M. Langloix ✻, *Chef de la Division.*

PREMIER BUREAU.

M. Danquin, *Chef.*

Formation du budget et des comptes présentés aux chambres : répartition et surveillance des crédits législatifs ; distributions mensuelles de fonds ; liquidation et ordonnancement des dépenses des Cultes ; états de crédits adressés aux préfets ; vérification des comptes annuels des préfets et des bordereaux mensuels transmis par eux et par les payeurs, conformément à l'ordonnance du 14 septembre 1822 ; rapports avec le Trésor pour toutes les dépenses des Cultes ; circulaires et instructions générales ; liquidation de pensions ; dépenses intérieures des Cultes ; états de paiement, versemens et compte des retenues des employés.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Nézot, *Chef.*

Ecritures centrales et en partie double des dépenses des Cultes ; tenue de livres généraux et auxiliaires ; situations périodiques ; expédition des bordereaux et des lettres d'avis d'ordonnances.

SECTION VII.

DÉPARTEMENT DU COMMERCE

ET DES TRAVAUX PUBLICS,

Rue de Varennes, n. 26; *et les Bureaux*, *rue de Grenelle*, nos 103 *et* 122.

(Bureaux. — Administration départementale et communale. — Conseil supérieur du Commerce. — Conseils généraux du Commerce, des Manufactures et d'Agriculture. — Experts et Jury pour les marchandises prohibées. — Comité consultatif des Arts et Manufactures. — Conservatoire et Ecole des Arts et Métiers. — Conseil supérieur de Santé. — Inspecteurs des Eaux Minérales. — Maisons de Force et de Correction. — Administration, Inspecteurs-généraux et Directeurs des Haras. — Ecoles vétérinaires. — Conseil des Bâtimens civils. — Inspecteurs-généraux et Architectes des Travaux publics. — Inspecteur des Beaux-Arts. — Inspection des Monumens publics et Antiquités nationales. — Archives du Royaume. — Commission de surveillance du Conservatoire de Musique et de l'Opéra. — Inspection-générale des Bibliothèques.

M. THIERS (O ✻), *Ministre et Secrétaire-d'Etat* (1).

DIRECTION GÉNÉRALE *des Ponts-et-Chaussées.*

M. Legrand (O ✻), Conseiller-d'Etat, *chargé de l'Administration.* (Voy. p. 566.)

Cabinet particulier du Ministre.

M. Martin, *Chef.*

Correspondance particulière, demandes d'audiences, affaires réservées, etc.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. BLANC (Edmond) ✻, Maître des requêtes, *Secrétaire-général.*

La réception, l'ouverture de toutes les dépêches; le choix de celles à mettre immédiatement sous les yeux du Ministre; la répartition et l'envoi dans les différentes divisions; la signature par délégation; la correspondance par les lignes télégraphiques; la préparation du travail pour les promotions dans l'ordre de la Légion-d'Honneur; la correspondance directe avec les Préfets pour accélérer les travaux qui pourraient être en retard; la réunion du travail pour le conseil du Roi; le personnel des bureaux: les affaires qui ne rentrent dans les attributions d'aucun bureau; les demandes d'emploi; le départ de la correspondance: archives du royaume; discussion et approbation des projets des travaux de Paris et des départemens soumis à l'examen du conseil des bâtimens civils; révision des devis, détails estimatifs, cahiers des charges, comptes et mémoires relatifs aux travaux; exécution des

---

(1) Le Ministre reçoit MM. les Pairs et MM. les Députés les mardis, jeudis et samedis, de dix heures à midi, et donne des audiences particulières lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Le Secrétaire-général reçoit les lundis de chaque semaine, de dix h. à midi.

Les Chefs de division reçoivent le public les lundis et jeudis, depuis deux heures jusqu'à quatre. — On entre à la division de la comptabilité, pour retirer les lettres d'avis de paiement, les lundis et jeudis, de midi à trois heures.

grands travaux de Paris ; administration des haras et dépôts d'étalons ; répartition aux établissemens de bienfaisance et d'utilité publique du fonds porté au budget pour secours généraux ; médailles pour belles actions : nomination du personnel administratif des établissemens de bienfaisance ; admission aux places gratuites dans ces établissemens.

ARCHIVES *du Royaume.* (Voyez page 151.)

BUREAU CENTRAL DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL. — *Expéditions et Archives.*

M. Mourette ✻. *Chef.*

Réunion du travail pour le Conseil du Roi, pour le Conseil-d'Etat et le comité de l'Intérieur ; conservation et expédition des ordonnances et décisions du Roi, et des anciens actes de l'autorité : garde du sceau du Ministère ; dépôt des lois, circulaires et instructions ministérielles ; légalisation ; impressions du Ministère ; mobilier du Ministère.

BUREAUX DE LA DIRECTION DES BATIMENS CIVILS.

M. Périgord ✻, *Chef des Bureaux.*
M. Paillet, *Chef du Bureau des fonds.*
M. . . . . *Chef du Contrôle.*

Discussion et approbation des projets des travaux de Paris et des départemens soumis à l'examen du Conseil, des plans d'alignemens et projets du ressort de la voierie ; révision des devis, détails estimatifs, cahiers des charges, comptes et mémoires relatifs aux travaux ; examen des questions d'art et questions contentieuses qui surviennent dans le cours de l'exécution, et des réclamations des entrepreneurs ; examen des découvertes et inventions nouvelles qui intéressent l'art de bâtir ; exécution des grands travaux et des travaux d'entretien payables sur les fonds du Ministère du Commerce et des Travaux publics ; conservation des monumens et édifices, dépôts de marbres et objets d'art, magasins et équipages qui dépendent du même ministère.

CONSEIL *des bâtimens civils.* (Voy. page 150.)
ARCHITECTES. (Voy. page 150.)

BUREAU DES HARAS.

M. Didon ✻, *Chef.*

Administration des haras et dépôts d'étalons ; distribution des primes pour l'éducation des chevaux ; approbations d'étalons ; missions en France et à l'étranger pour les achats ; courses ; écoles d'équitation ; commission instituée pour l'inscription des chevaux de race pure ; tout ce qui a rapport au perfectionnement et à la multiplication des chevaux ; dénombrement de ces animaux.

COMMISSION *pour l'Inscription des chevaux.* (Voyez page 148.)
SERVICE DES HARAS. (Voyez page 148.)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE ET MUNICIPALE.

M. FUMERON D'ARDEUIL (O ✻), Conseiller-d'Etat, *Directeur.*

Actes d'administration générale : population ; circonscriptions administratives ; examen des procès-verbaux des Conseils généraux, propositions y relatives, soit pour l'administration, soit pour les dépenses ; archives départementales ; bâtimens départementaux, maisons centrales de détention, dépôts de mendicité, prisons ; personnel des architectes des départemens : casernement de la Gendarmerie ; police municipale, voierie urbaine, voierie vicinale ; police des cours d'eau non navigables ; budgets et comptabilité des communes : octrois ; droits de pesage, mesurage et jaugeage publics, de location de places dans les halles, foires et marchés ; droits de pâturages, de péages communaux, de voierie communale ; coupes extraordinaires de bois ; legs et donations ; constructions et réparations des édifices communaux ; changemens et police des lieux consacrés aux inhumations ; frais de casernement ; acquisitions, impositions et emprunts ; contentieux ; conflits de pouvoirs à défendre dans l'intérêt des communes ; expropriations pour cause d'utilité communale ; baux à long terme ; aliénations ; échanges ; acquisitions ; servitudes ; partages et autres

modes de jouissance des biens communaux; droits d'usage et de vaine pâture; tourbage et dessèchement des marais : affouages ; cantonnemens ; transactions ; dettes anciennes et comptabilité litigieuse ; liquidation des pensions de retraite des employés communaux ; administration des hospices; bureaux de charité ; comptabilité de ces établissemens; révélations ; legs et donations en leur faveur ; enfans trouvés ; monts-de-piété ; maisons d'aliénés.

M. Villard ✻, *Chef de Section.*

PREMIER BUREAU. — *Administration générale.*

M. Poitevin de Maureillan ✻, *Chef.*

Actes d'administration générale ; division du territoire en ce qui concerne la circonscription des départemens, des arrondissemens, des cantons, des communes : examen des projets de réglemens de police municipale ; archives départementales ; police de la grande Voierie en ce qui ne concerne pas les Ponts-et-Chaussées ; voierie urbaine ; plans d'alignement de Paris et des villes et bourgs au-dessus de 2,000 ames ; chemins communaux ; cours d'eau non navigables, exécution des lois qui les régissent ; contentieux ; population ; relations avec la direction générale des Ponts-et-Chaussées et des Mines.

DEUXIÈME BUREAU.—*Bâtimens départementaux ; Prisons et affaires départementales.*

M. Ardit, *Chef.*

Administration, régime et dépenses des prisons, maisons centrales de détention et dépôts de mendicité ; chaînes de forçats ; constructions, réparations et mobilier des bâtimens départementaux ; personnel des architectes des départemens ; casernement de la gendarmerie ; dépenses départementales non attribuées aux autres Directions ; impositions extraordinaires pour dépenses des départemens.

MAISONS CENTRALES DE DÉTENTION. (Voy. page 147.)

TROISIÈME BUREAU. — *Contentieux des Communes.*

M. Leber ✻, *Chef.*

Contentieux des Communes : conflits de pouvoirs à défendre et pourvois au Conseil d'Etat à soutenir dans l'intérêt des communes ; expropriations pour cause d'utilité communale ; jouissance des halles ; baux à long terme, aliénations, échanges, concessions et partages des propriétés communales ; mode de jouissance des communaux ; droits d'usage, de parcours et de vaine pâture ; tourbage et dessèchement des marais communaux ; cantonnemens et affouages ; comptabilité litigieuse ; dettes anciennes : questions sur les actions judiciaires ; transactions ; legs, donations au profit des communes.

QUATRIÈME BUREAU. — *Administration et Comptabilité des Communes.*

M. Durieu, *Chef.*

Administration communale ; octrois municipaux et de bienfaisance ; droits de location de places dans les halles, foires, marchés et abattoirs ; droits de pesage et jaugeage publics ; droits de voirie communale ; coupes extraordinaires de bois ; tourbage ; emprunts ; impositions extraordinaires ; acquisitions, constructions et réparations des édifices communaux et des bâtimens consacrés au service du culte paroissial ; police des lieux de sépultures, établissement des nouveaux cimetières et vente des anciens, réglemens et tarifs relatifs aux concessions de terrains pour sépultures particulières dans les cimetières communaux ; frais de casernement des troupes de garnison ; liquidation des pensions de retraite des employés des communes ; répartition du fonds des amendes de police ; comptabilité des recettes et dépenses communales, budgets, comptes d'administration.

CINQUIÈME BUREAU. — *Hospices.*

M. Moreau de Saint-Méry ✻, *Chef.*

Administration, comptabilité et contentieux des hospices, des bureaux de bienfaisance et des Monts-de-piété ; legs et donations faits en leur faveur ; acquisitions, ventes et échanges de propriétés qui les intéressent ; travaux et pensions à leur charge ; aliénés ; enfans trouvés et abandonnés.

ADMINISTRATION DE L'INDUSTRIE AGRICOLE ET COMMERCIALE.

Rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 122.

M. Vincens ✻, Maître des requêtes, *Directeur.*

Conseils généraux du commerce et des manufactures, Chambres de commerce, Comité et Chambres consultatives des arts et manufactures. Bourses de commerce, et Courtiers et Agens de change, à l'exception des Agens de change près la Bourse de Paris, dont la nomination est dans les attributions du Ministre des finances; Sociétés anonymes et d'assurances mutuelles, listes des commerçans notables, concourant à l'élection des Tribunaux de commerce; primes pour les pêches lointaines; encouragemens au commerce et aux manufactures; Conservatoire des arts et métiers et Ecoles royales analogues; brevets d'invention; réglemens relatifs aux professions industrielles; expositions périodiques des produits de l'industrie; statistique industrielle du royaume; projets de lois et d'ordonnances relatifs au commerce. Encouragemens et perfectionnemens concernant l'agriculture; sociétés d'agriculture; bergeries; écoles vétérinaires; épizooties; destruction d'animaux nuisibles; défrichemens et dessèchemens. Statistique des récoltes et prix des grains; importation et exportation des grains; circulation des subsistances; réglemens de boulangerie, boucherie et charcuterie. Autorisations pour l'établissement des ateliers insalubres ou incommodes; poids et mesures.

PREMIER BUREAU. — *Commerce.*

M. Sénac, *Chef.*

Examen des questions relatives au mouvement du Commerce; préparation des lois et ordonnances y relatives; établissement des Bourses de commerce et des foires; nomination des Agens de change dans les départemens et des Courtiers dans tout le royaume; police du commerce et approbation des réglemens des professions industrielles qui ont un régime spécial; approbation des listes de Commerçans notables; Conseil général du commerce; formation des Chambres de commerce et régularisation de leurs dépenses; demandes en autorisation des Sociétés anonymes et d'assurances; tontines et caisses d'épargnes; primes et encouragemens pour les pêches; Commissaires-experts du Gouvernement.

DEUXIÈME BUREAU. — *Manufactures et statistique industrielle.*

M. Azevédo, *Chef.*

Inventions dans les arts industriels et perfectionnement des Manufactures; conseil général des Manufactures; conseils des prud'hommes; chambres consultatives des Manufactures, Fabriques, Arts et Métiers; comité consultatif des Arts et Manufactures; police des ateliers et des ouvriers; délivrance des brevets d'invention; expositions des produits de l'industrie française; administration des Ecoles royales et du Conservatoire des arts et métiers; jury assermenté pour l'exécution du titre 6 de la loi du 28 avril 1816, concernant la prohibition des fils et tissus de laine et de coton de fabrication étrangère; documens et tableaux de la statistique industrielle et commerciale du royaume.

TROISIÈME BUREAU. — *Agriculture.*

M. Prevost, *Chef.*

Perfectionnement des procédés agricoles; conseil d'agriculture; introduction des cultures étrangères; correspondance avec les Sociétés d'agriculture; renseignemens sur la généralité des productions annuelles de la France, sur l'espèce de culture propre à chaque département; dénombrement d'animaux; administration des Ecoles royales vétérinaires, des bergeries et des pépinières publiques; épizooties; destruction des animaux nuisibles; encouragemens accordés à l'agriculture; dessèchemens, défrichemens, colonisations.

QUATRIÈME BUREAU. — *Subsistances.*

M. Luchaire, *Chef.*

Relevés généraux des renseignemens annuels sur le produit, le poids légal et la consommation des récoltes; renseignemens statistiques sur le produit et le prix des bestiaux

relevé général des mercuriales de France et des pays étrangers; situation des importations, exportations et des entrepôts des grains; maintien de la libre circulation des subsistances; arrêtés mensuels des prix régulateurs des droits d'importation et d'exportation; établissement des marchés et réglemens pour la police de ces assemblées; établissement d'abattoirs publics; réglemens des boucheries, charcuteries et boulangeries; tarif du prix du pain; réglement sur le commerce des bois et charbon.

CINQUIÈME BUREAU. — *Poids et Mesures et Établissemens insalubres.*

M. Goujet, *Chef.*

Maintien et propagation du système métrique: vérification et surveillance des poids et mesures; personnel des employés de la vérification, comptabilité du service et conservation des étalons prototypes. Autorisation pour les établissemens et ateliers qui répandent une odeur insalubre et incommode.

AGENS *de change et Courtiers dans les départemens.* (Voy. p. 728.)
CHAMBRES *de commerce dans les départemens.* (Voy. p. 726.)
COMITÉ *consultatif des Arts et Manufactures.* (Voy. p. 143.)
COMMISSAIRES *Experts.* (Voy. page 145.)
CONSEIL *d'Agriculture.* (Voy. page 143.)
CONSEIL *général du Commerce et des Manufactures.* (Voy. p. 141.)
CONSEIL *supérieur de santé.* (Voy. page 145.)
CONSERVATOIRE *roy. et Ecole roy. des Arts et Métiers.* (V. p. 143 et 144.)
ECOLES *royales Vétérinaires.* (Voy. page 148.)
JURY *assermenté.* (Voy. page 149.)
MÉDECINS *Inspecteurs des eaux minérales* (Voy. page 146.)

DIVISION *des Beaux-Arts.*

M. CAVÉ ✻, *Chef de la Division.*

Beaux-Arts, Théâtres, imprimerie et librairie, affaires sanitaires, établissemens d'utilité publique et de bienfaisance, etc.

PREMIER BUREAU. — *Beaux-Arts.*

M. Dumont, *Chef.*

Recherches des antiquités: Conservation des anciens monumens: Erections des monumens, statues, fontaines, etc.; Académie de France à Rome; Ecole des Beaux-Arts à Paris; Ecoles de dessin de Paris et des départemens; Musées des départemens; voyages et ouvrages d'art, distribution du grand ouvrage sur l'Egypte; souscriptions aux gravures et ouvrages d'art; commandes des tableaux, statues, bustes et médailles; monnaie des médailles; encouragemens aux beaux-arts (moins la musique); acquisition et emploi des marbres statuaires; indemnités de logement aux artistes; bourses à l'Ecole Polytechnique; pensions de jeunes filles dans quelques institutions; timbres et cachets des autorités départementales et municipales.

M. Bertin (Edouard) ✻, *Inspecteur des Beaux-Arts, à Paris.*
M. Vitet ✻, *Inspecteur des Monumens historiques et Antiquités nation.*

BIBLIOTHÈQUE *du Ministère et Dépôt des ouvrages de souscription.*

M. Vial, *Conservateur.*

DEUXIÈME BUREAU. — *Théâtres.*

M. Delort (J.) ✻, *Chef.*

Théâtres de Paris et des départemens: Conservatoire royal de musique; Institution royale de musique classique; nomination des directeurs-entrepreneurs: réglemens et surveillance; concerts, bals publics et spectacles de curiosités: indemnités aux artistes; encouragemens à l'art musical.

COMMISSION DE SURVEILLANCE *près l'Académie royale et le Conservatoire de musique* (Voyez page 713).

Commissaire royal près le Théâtre Français.

M. le Bon Taylor (O ✻). (Voyez page 717.)

Agent-Conservateur du Théâtre de l'Odéon.

M. Loraux. (Voyez page 719.)

TROISIEME BUREAU. — *Imprimerie et Librairie.*

M. Mazauric, *Chef.*

Imprimerie et librairie; surveillance générale de cette branche d'administration, des écrits et recueils périodiques consacrés à la littérature, aux sciences et aux arts; brevets; librairie étrangère; vérification des livres importés; contrefaçon, contravention aux lois et réglemens; déclaration des journaux et écrits périodiques; dépôt des ouvrages de toute espèce, publiés à Paris et dans les départemens.

M. Hesse, }
M. Bailleul, } *Commissaires de police de l'imprimerie et de la librairie.*

QUATRIÈME BUREAU. — *Etablissemens d'utilité publique.*

M. Laffon-Ladebat (Adolphe) ✻, *Chef.*

Sociétés de Charité Maternelle; maison royale de Charenton; hospice des Quinze-Vingts; institution royale des Jeunes Aveugles; institution des Sourds-Muets; propagation de la vaccine; eaux minérales; salubrité; remèdes secrets; police et établissemens sanitaires; épidémies.

DIVISION *de la Comptabilité générale.*

M. ROSMAN (O ✻), Maître des Requêtes, *Chef de la Division.*

Budget et compte de toutes les dépenses du ministère; budgets et comptabilité des dépenses départementales; apurement des comptes y relatifs; paiement des pensionnaires sur les fonds de retenues; exécution des instructions sur l'ordonnance du 14 septembre 1822, et sur la justification des dépenses du budget: liquidation des dépenses intérieures du Ministère; distribution des secours aux colons et réfugiés; répartitions des secours spéciaux pour pertes.

PREMIER BUREAU. — *Opérations centrales.*

Ce Bureau est dirigé par le Chef de la Division.

M. Badin, *Sous-Chef.*

M. de Gérin ✻, *Agent spécial des paiemens du ministère et du versement des retenues.*

Distributions mensuelles; enregistrement, vérification et envoi des ordonnances au Trésor; situations d'emploi des crédits; expédition et délivrance des lettres d'avis; liquidation des pensions de retraite et de comptes de retenues; formation des états d'appointemens des employés.

DEUXIÈME BUREAU. — *Ordonnancement et comptes.*

M. Ouizille ✻, *Chef.*

Ordonnancement des dépenses d'administration générale; des établissemens de bienfaisance, du commerce et des manufactures, des haras, des encouragemens à l'agriculture des

dépenses des beaux-arts: liquidation des comptes des établissemens dépendant de ce bureau; écritures et livres auxiliaires.

Ordonnancement des dépenses des Ponts-et-Chaussées et mines, et des travaux d'intérêt général à Paris et dans les départemens; écritures et livres auxiliaires.

TROISIÈME BUREAU. — *Dépenses départementales.*

M. Maison, *Chef.*

Ordonnancement des dépenses départementales: formation des budgets annuels des dépenses fixes et communes et des budgets des dépenses variables ordinaires et extraordinaires des départemens: suite de ces dépenses. leur classification et restriction dans les limites de chaque allocation: viremens de crédits et d'exercices, surveillance de l'emploi des votes pour routes départementales; examen et réglement des comptes de chaque département; arriéré des dépenses départementales de toute nature; approbation des budgets des centimes facultatifs et extraordinaires votés par les conseils généraux; écritures auxiliaires de toutes ces dépenses.

QUATRIÈME BUREAU. — *Secours.*

M. Miot ✻, *Chef.*

Distribution des secours aux colons de Saint-Domingue, réfugiés de Saint-Pierre, de Miquelon et du Canada; secours spéciaux dans les départemens pour pertes résultant d'incendie, grêle, inondation, etc. Ordonnancement et écritures auxiliaires de ces dernières dépenses.

SUBDIVISION *pour la tenue des écritures en parties doubles, et la comptabilité des dépenses spéciales.*

M. Beaugeois ✻, *Chef de division adjoint.*
M. Baron ✻, *Chef de Bureau.*

Ecritures en parties doubles, dépenses spéciales, bordereaux et situations périodiques des dépenses liquidées, mandatées et acquittées; ordonnancement des dépenses imputées sur le versement de la ville de Paris; écritures auxiliaires.

M. de Gérin ✻, *Caissier-Payeur.*

CONSEIL SUPÉRIEUR DE COMMERCE.

Ce Conseil, réorganisé par une ordonnance du 29 avril 1831, qui faisait suite à celles des 6 janvier et 20 mars 1824, 20 janvier 1828, 8 août 1829 et 27 janvier 1831, par lesquelles avaient été successivement créés et supprimés le bureau, le ministère et la commission provisoire du commerce, est entendu:

Sur les projets de lois et ordonnances concernant le tarif des douanes et leur régime, en ce qui intéresse le commerce; sur les projets des traités de commerce et de navigation; sur la législation commerciale des colonies; sur le système des encouragemens pour les grandes pêches maritimes; sur les vœux des Conseils généraux du commerce, des manufactures et du Conseil d'agriculture; et sur toutes les questions que le Ministre juge à propos de lui renvoyer.

S'il y a lieu de procéder à des enquêtes, le Ministre les autorise à la demande du Conseil, ou y fait procéder d'office.

Composition du Conseil.

M. le Ministre du Commerce et des Travaux publics.
M. le Cte de St.-Cricq (G O ✻), *Député*, Président.
M. le Duc de Broglie (C ✻), *Pair de France*, *Ministre des Aff. étrang.*
M. le Cte Mollien (G ✻), *Pair de France.*
M. le Bon Portal (G ✻), *Pair de France.*

M. le Bon de Fréville (C ✻), *Pair de France, Conseiller-d'Etat.*
M. Gautier (O ✻), *Pair de France.*
M. le Duc Decaze (O ✻), *Pair, Président du Conseil gén. d'Agriculture.*
M. Odier (A.) (O ✻), *Censeur de la Banque de France, Député.*
M. Cunin-Gridaine ✻, *Manufacturier, Député.*
M. Lefebvre (Jacques) ✻, *Banquier, Député.*
M. Delaroche ✻, *Négociant, Député.*
M. Ganneron ✻, *anc. Négociant, Député.*
M. Périer (Jos.) ✻, *Négociant, Député.*
M. Legrand ✻, *Cons.-d'Etat, Dir. de l'Adm. gén. des Ponts-et-Ch., Dép.*
M. Reynard, de Marseille, *Député.*
M. le Cte Tannneguy-Duchâtel fils ✻, *Conseiller-d'Etat, Député.*
M. Boignes ✻, *Président du Conseil général des Manufactures, Député.*
M. Rondeaux, de Rouen ✻, *Président du Conseil général du Commerce.*
M. Vernes (Ch.) ✻, *Sous-Gouverneur de la Banque de France.*
M. David (O ✻), Conseiller-d'Etat, *Secrét.-gén. du Conseil supérieur.*
M. Gréterin ✻, *Maître des Req., Directeur de l'administ. des Douanes.*
M. Filleau Saint-Hilaire (O ✻), *Maître des Requêtes, Directeur des colonies au Ministère de la marine.*
M. Vincens ✻, *Maître des Requêtes, Directeur au Min. du commerce.*
M. Desaugier (O ✻), *Maître des Requêtes, Directeur des affaires commerciales au Ministère des affaires étrangères.*

Secrétariat-général du Conseil supérieur de Commerce.

Sous la direction de M. David (O ✻), *Conseiller-d'Etat.*

PREMIER BUREAU. — *Tarif et Législation.*

M. Noblet, *Chef.*

Préparation des tarifs et lois de douanes; instruction des demandes et propositions y relatives, examen des questions et réclamations relatives à leur application, ainsi qu'à la protection du commerce français dans les pays étrangers, et aux négociations en matière de commerce et de navigation; formation du tarif chronologique français.

DEUXIEME BUREAU. — *Archives commerciales.*

M. Moreau de Jonnès, *Chef.*

Centralisation des documens sur les importations et exportations du royaume; rapprochement des résultats périodiquement constatés; étude des conséquences à tirer de ce rapprochement pour l'amélioration des rapports de la France avec l'étranger; documens statistiques.

TROISIÈME BUREAU. — *Documens étrangers et statistiques.*

M. Fleury, *Chef.*

Appel et centralisation des documens sur la législation commerciale et maritime des pays étrangers, ainsi que sur la nature et l'importance de leurs relations respectives; résumé chronologique des changemens successivement apportés par chaque puissance dans ses tarifs de douanes et de navigation; recherches sur les effets et les causes de ces changemens, en ce qui touche le plus spécialement les intérêts de la France; correspondance relative à tous ces objets; préparation des documens à publier sur ces matières.

CONSEILS GÉNÉRAUX
DU COMMERCE ET DES MANUFACTURES, ET CONSEIL D'AGRICULTURE.

L'Ordonnance royale du 29 avril 1831 a reconstitué ces trois Conseils; ils tiennent une session annuelle dont le Ministre du Commerce fixe l'époque et la durée ; des convocations extraordinaires peuvent, en outre, être ordonnées. Ils délibèrent et émettent des vœux sur les propositions ou réclamations faites par les Membres des Conseils, soit en leur nom, soit au nom des Chambres de commerce, Chambres consultatives des manufactures, Sociétés d'agriculture, ou autres parties intéressées; ils donnent en outre leur avis sur toutes les questions que le ministre du commerce et des travaux publics juge à propos de leur soumettre. Des commissions mixtes de Membres des trois Conseils, ou de deux d'entre eux, suivant les matières, peuvent être réunies lorsqu'il y a lieu.

Chacun de ces Conseils nomme son Président, qui devient de droit, jusqu'à la session suivante, Membre du Conseil supérieur de commerce; les fonctions des Membres sont gratuites; elles durent trois ans ; des commissaires désignés par le Roi sont chargés d'y exposer des questions qui y auraient été renvoyées et d'y fournir les explications et communications qui pourraient être nécessaires. Des employés du ministère sont délégués pour remplir auprès de ces Conseils les fonctions de secrétaires.

Commissaires près les Conseils, nommés par ordonnance royale du 29 avril 1831.

M. David (O ✻), *Conseiller d'Etat.* | M. Vincens ✻, *Maître des Requêtes.*

CONSEIL GÉNÉRAL DU COMMERCE.

Ce Conseil est composé de Membres nommés pour trois ans par les Chambres de commerce, et pris, soit dans leur sein, soit dans leur circonscription. Chaque Chambre nomme un Membre, à l'exception de celle de Paris qui en nomme huit, et de celles de Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Rouen et le Hâvre qui en nomment chacune deux.

Membres délégués par les Chambres de commerce. Messieurs,

Amiens.	Mallet.
Avignon.	Thomas aîné.
Bayonne.	Molinié (Jean-Baptiste).
Besançon	Bretillot père.
Bordeaux.	Roul, Député. Sarget.
Boulogne.	Adam (Alexandre)
Caen.	Le Carpentier.
Calais.	Mancel (Eug.).
Carcassonne.	Fonsès (Guillaume).
Clermont-Ferrand.	Pourrat, Député.
Dieppe.	David-Deslandes.
Dunkerque.	Dupouy aîné ✻, Député.
Grandville.	Boisnard Grandmaison père.
La Rochelle.	Chassiron ✻, Député.
Laval.	Delaunay (Prosp.) ✻, Dép.
Le Hâvre.	Larue. Delaroche ✻, Député.
Lille.	Dambricourt.
Lorient.	Villemain ✻, Député.
Lyon.	Dugas (Laurent). Goujon.
Marseille.	Durand (Auguste). Rabaud (Frédéric).
Metz.	Dubuisson (Al.-Ch.-Pre).
Montpellier.	Granier, Député.
Mulhausen.	Kœchlin (N.) (O ✻), Dép.
Nantes.	Ducoudray-Bourgault. Garnier (Aug.).
Nimes.	Vincens Devillas (J.).
Orléans.	Crignon de Montigny ✻, Député.
Paris.	Cottier ✻. Delessert (F.) (O ✻), Dép. Lafond ✻, Député. Aubé ✻. Legentil ✻. Marmet ✻. Moreau ✻. Sanson Davillier (O ✻).
Reims.	Bertherand-Sutaine.
Rouen.	Barbet (Henry) ✻, Dép. Bondeaux (J.).
St.-Brieuc.	Tueux, Député.
St.-Malo.	Blaise (Louis), Député.
Strasbourg.	Saglio ✻, Député.
Toulouse.	Lacroix.
Tours.	Gouin (Alex.) ✻, Député.
Troyes.	Fontaine-Gris.

M. Sénac, Chef du bureau du commerce, *Secrétaire du Conseil.*

Conseil général des manufactures.

Ce Conseil est composé de vingt Membres nommés, pour trois ans, par vingt des Chambres consultatives des arts et manufactures, et de quarante Membres nommés par le Ministre du commerce et des travaux publics, avec l'approbation du Roi.

En outre, dix Membres du Conseil général du commerce, appartenant à des villes de fabriques, ont entrée au Conseil général des manufactures, conformément à l'art. 2 de l'ordonnance du 25 décembre 1832.

Membres élus par les Chambres consultatives. Messieurs,

Abbeville. . .	Randoing.	*Louviers.* . .	Jourdain-Riboulleau.
Alençon. . .	Bon Mercier ✲.	*Morlaix* . . .	Alexandre (Julien).
Arras.	Hurtrel-Letombe.	*Nevers.* . . .	Dufaud père ✲.
Beauvais. . .	St.-Cricq-Caseaux ✲.	*Quintin.* . . .	Veillet (Jean-Baptiste).
Castres. . . .	Batut	*Romorantin.* .	Normant.
Châteauroux.	Muret de Bord.	*St.-Etienne.* .	Praire Neizieux (Antoine).
Elbeuf. . . .	Grandin (Vict.) ✲.	*St.-Quentin.* .	Bisson.
Laigle.	Mouchel fils.	*Sedan.*	Durotois.
Lisieux. . . .	Fournet.	*Tarare.* . . .	Caquet (Auguste).
Lodève. . . .	Parmentier (Louis).	*Valenciennes*	Blanquet.

Membres du Conseil général des manufactures nommés par le Ministre. MM.

Mis de Louvois (G O ✲), ancien membre du conseil, Pair.
Boigues ✲, anc. memb. du cons., Député.
Bérard ✲, Forges d'Alais (Gard), Député.
Pillet-Will ✲, Forges de l'Aveyron.
Talabot, de Toulouse.
Aubertot, de Vierzon (Cher).
Paillard du Cléré ✲, Député (Mayenne).
Falatieu (Vosges), anc. memb. du cons.
Saint-Bris, d'Amboise (Indre-et-Loir), anc. memb. du cons.
Coulaux aîné, de Molsheim (Bas-Rhin).
Desrousseaux, de Charleville (Ardennes), anc. memb du cons.
Hallette, d'Arras (Pas-de-Calais).
Saulnier (J. F.), de Paris.
Calla fils, de Paris.
Drouillard, de Paris, mines de Poullaen (Finistère), anc. memb. du cons.
Tourangin (Félix), de Bourges (Cher), anc. memb. du cons.
Guibal-Anne-Veaute, de Castres (Tarn), anc. memb du cons.
Hindenlang, de Paris.
Paturle ✲, de Paris, Député.
Sallandrouze, d'Aubusson.
Vétillard, du Mans.
Rocheblave, d'Alais (Gard), membre de l'ancien conseil.
Clère, de St.-Marcellin, Moulins de la Saône (Isère).
Fulchiron ✲, Député (Rhône).
Dugas (V.), de St.-Chamond (Loire).
Schlumberger (N.), de Guebwiller (B.-Rhin)
Roman (A.), de Westerling (Bas-Rhin).
Javal, de St.-Denis, anc. memb. du conseil.
D'Arcet ✲, de Paris, anc. memb. du cons.
Roard ✲, de Paris, anc. memb. du cons.
Firmin-Didot ✲, de Paris, anc. m. du cons.
Canson ✲, Pair, d'Annonay (Ardèche).
Bayvet, de Paris.
Bréguet ✲, de Paris, anc. memb. du cons.
Odiot père ✲, de Paris, anc. memb. du cons.
Dénière, de Paris, anc. memb. du cons.
Honoré, de Paris.
D. André Lère, de Foëssy (Cher).
Salleron (Augustin), de Paris.

Membres du Conseil général du commerce ayant entrée au Conseil général des manufactures.

Amiens.	Mallet.	*Malhausen.* .	Kœchlin (N.) (O✲), Dép.
Avignon. . . .	Thomas.	*Nîmes.*	Vincens-Devillas ✲.
Carcassonne.	Fonsès.	*Reims.*	Bertherand-Sutaine.
Laval.	Delaunay (Prosp.) ✲, Dép.	*Rouen.*	Barbet (H.) ✲, Député.
Lyon.	Goujon.	*Troyes.*	Fontaine-Gris.

M. Azevédo, Chef du bureau des manufactures, *Secrétaire du Conseil.*

CONSEIL D'AGRICULTURE.

Le Conseil d'agriculture est composé de trente propriétaires ou Membres des sociétés d'agriculture appelés par le Ministre du commerce et des travaux publics.

Membres de ce Conseil. Messieurs,

Duc Decazes (O ✻), Pair de France.
Vte de Morel Vindé (O ✻), *idem.*
Duc de Praslin (O ✻), *idem.*
Bon Séguier (G O ✻), *idem.*
Girod de l'Ain (O ✻), *idem.*
Gal Bugeaud (C ✻), Député.
Beslay ✻, *idem.*
Mis de Cambis ✻, *idem.*
Mal Cte Clausel (G ✻), *idem.*
Bon Demarçay (C ✻), *idem.*
Mis de Drée (O ✻).
Bon Ch. Dupin (C ✻), *idem.*
Cte de Rambuteau ✻, *idem*
Bon Busche ✻, Membre de la Société roy. et centrale d'agriculture.
Dailly, maître de poste, *idem.*
Darblay, Memb. de la Soc. roy. et cent. d'agric.
Vte Héricard de Thury (O ✻), *idem.*
Huzard père ✻, *idem.*
Cte de Lasteyrie (O ✻), *idem.*
Mirbel ✻, *idem.*
Bon de Silvestre ✻, *idem.*
Tessier ✻, *idem.*
Yvart, *idem.*
Mathieu de Dombasle ✻, correspondant de la Société roy. et centrale d'agriculture.
Trochu ✻, *idem.*
Gasparin ✻, Préfet du Rhône.
De Pradt (G ✻).
Vte Perrault de Jotemps.
De Saunac ✻.
Cte Louis de Villeneuve ✻.

M. Prevot, Chef du bureau d'agriculture, *Secrétaire du Conseil.*

COMITÉ CONSULTATIF DES ARTS ET MANUFACTURES,

Membres du Comité. Messieurs,

Molard aîné ✻.
Roard ✻.
Bon Thénard (O ✻).
Gay-Lussac ✻.
Pajot des Charmes.
Savard ✻.

M. Arago (O ✻), *Membre adjoint.*
M. Guillard-Senainville ✻, *Secrétaire*, rue du Bac, n. 42.

Membres honoraires, par ordre de nomination. Messieurs,

Bon de Gérando (C ✻), *Conseiller-d'Etat.*
Bon Costaz (O ✻). *Conseiller d'Etat.*
D'Arcet ✻, *Insp. des essais, a la Monnaie.*
Gillet de Laumont (O ✻), *Inspecteur général des mines en retraite.*
Ampère ✻, *de l'Académie des Sciences.*
Chev. Tarbé de Vauxclairs (O ✻), *Cons. d'Etat, Insp. gén des Ponts-et-Chauss.*
Hachette ✻, *Prof. à la Faculté des sciences.*
Dartigues ✻, *manufacturier.*
Vte Héricart de Thury (O ✻).
Legentil ✻, *négociant.*
Bon Dupin (Charles) (C ✻), *de l'Académie des Sciences, etc.*

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT *du Conservatoire royal, et des Ecoles royales des Arts et Métiers.*

Une ordonnance royale du 31 août 1828 a rétabli le Conseil de perfectionnement du Conservatoire, et l'a institué sous le titre de Conseil de perfectionnement du Conservatoire royal et des Ecoles royales d'Arts et Métiers.

Conseil de perfectionnement. Messieurs,

Duc de Doudeauville (O ✻), *Président.*
Pouillet ✻,
Bon Dupin (Charles) (C ✻),
Clément-Desormes ✻,
N. . . . . } *Profess. au Conservatoire.*

Bon Delessert (Benjamin) (C ✻), *banquier.*
Jauge (Amédée) ✻, *banquier.*
Bon Thénard (O ✻),
Molard aîné ✻,
Gay-Lussac (O ✻),
Arago (O ✻),
D'Arcet ✻,
} *de l'Académie royale des Sciences.*

Conservatoire royal des arts et métiers,

Rue Saint-Martin.

Cet établissement est spécialement destiné à recevoir le modèle en grand ou réduit, ou, à défaut, le dessin ou la description des machines, instrumens, appareils et outils propres à l'agriculture et aux arts mécaniques; les collections qu'il possède sont très-variées et très-considérables: on peut s'en procurer le Catalogue au Conservatoire même.

Une Ordonnance royale du 25 novembre 1819, établit à ce Conservatoire trois Cours publics et gratuits. — Il y a aussi une Ecole de dessin et de géométrie descriptive, les élèves y sont admis avec l'autorisation du Ministre, sur les demandes de MM. les Préfets des départemens, et sur celles de MM. les Maires de Paris. — Les Salles et Galeries des collections sont ouvertes au public les dimanches et jeudis, depuis 10 heures jusqu'à 4. — Les étrangers voyageurs y sont admis tous les jours sur la présentation de leurs passeports.

M. Pouillet ✻, *Professeur de physique, chargé de l'administration du Conservatoire royal des Arts et Métiers.*
M. Armonville, *Secrétaire.*
M. Boquillon, *Bibliothécaire.*

Professeurs des Cours publics. Messieurs,

Clément-Desormes ✻. . . . . *Chimie appliquée aux arts.*
Bon Dupin (Charles) (C ✻) . . . *Géométrie et la Mécanique appliquées aux arts.*
N. . . . . *Economie industrielle.*
Pouillet ✻. . . . . *Physique et la démonstration des machines.*

Professeurs de la petite Ecole. Messieurs,

Gautier. . . . . *Géométrie descriptive.*
Leblanc. . . . . *Dessin de Mécanique.*
De Wailly. . . . . *Dessin de figure.*

Ecoles royales des arts et métiers.

Ces Ecoles sont sous la surveillance immédiate du Ministre Secrétaire d'Etat du Commerce et des Travaux publics; le but spécial de leur institution est de former des sujets qui joignent à la pratique des arts mécaniques, toute l'instruction théorique nécessaire pour les exercer d'une manière éclairée.

Les élèves sont nommés par le Ministre Secrétaire d'Etat du Commerce et des Travaux publics, et entretenus, en tout ou en partie, aux frais de l'Etat; ils sont au nombre de quatre cent cinquante, non compris les pensionnaires qui paient cinq cents francs par année.

D'après l'Ordonnance royale du 26 février 1817, confirmée, en cette partie, par celle du 23 septembre 1832, qui régit aujourd'hui ces écoles, sur les quatre cent cinquante places d'élèves, il en a été assigné trois à chaque département, dont une gratuite entièrement, une à trois quarts de pension gratuite, une à demi-pension, et huit à la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, dont six à titre gratuit, et deux à trois quarts de bourse.

Ecole royale d'Arts et Métiers, à Châlons-sur-Marne.

M. Aza-Vincent (O ✻), *Directeur.*
M. Mosnier ✻, *Chef des Travaux.*
M. Cauvin, *Administrateur.*

Ecole royale d'Arts et Métiers, à Angers.

M. Dauban, *Directeur.*
M. Prou, *Chef des Travaux.*
M. de la Borderie (O|✻), *Admin.*

COMMISSAIRES EXPERTS *pour la vérification, en cas de litige, des marchandises présentées aux Douanes par le Commerce.*

M. Bertin ✻, rue des Jeûneurs, n. 10.
M. Christian (Th.), rue Blanche, n. 6.
M. Robert, rue Pinon, n. 2, hôtel de l'Octroi.

L'institution des Commissaires experts, qui remonte au décret du 5 août 1810, a été renouvelée et complétée par l'article 19 de la loi du 27 juillet 1822.

D'après le renvoi du Ministre, les experts sont chargés de statuer sur les doutes et difficultés qui peuvent s'élever relativement à l'espèce, à l'origine, ou à la qualité des produits, soit pour l'application des droits, des primes, et des priviléges coloniaux, soit pour la suite des instances autres que celles qui sont dévolues au jury assermenté créé par l'article 59 de la loi du 28 avril 1816.

Le Ministre leur adjoint, pour chaque affaire et selon sa nature, au moins deux négocians ou fabricans qui ont voix consultative.

MM. les Commissaires se rassemblent à leur bureau les mardi, jeudi et samedi, de deux à quatre heures après midi, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 103.

JURY ASSERMENTÉ, *créé par la loi du 28 avril 1816, pour l'examen des Marchandises prohibées.*

Il tient ses séances le mardi de chaque semaine, rue du Sentier, n. 18.

Membres du Jury. Messieurs,

Féray ✻, rue Charlot, n. 45.
Guiton ✻, rue du Grand-Chantier, 12.
D'Occagne, r. Ne des Bons-Enfans, 25.
Bellangé ✻, rue de Vendôme, n. 10.

Membres Suppléans. Messieurs,

Bon Davillier (J. Ch.) ✻, *Pair*, rue Basse-du-Rempart, n. 16.
Odier (O ✻), *Dép.*, boul. Poissonnière, 15.
De Surmont père, rue Porte-Foin, 13.
Nepple cadet, Cloître Saint-Jacques-l'Hôpital, n. 8.
Reine, rue N.-D.-des-Champs, n. 16.
Ternaux fils aîné, pl. des Victoires, n. 6.
Thelier, rue Bertin-Poirée, n. 5.
Anquetil, rue d'Aligre, n. 1.
Bertin ✻, rue des Jeûneurs, n. 10.
Duruflé, rue de Béthisy, n. 20.
Richaud, rue du Sentier, n. 19.
Michelez, Barrière de Sèvres, n. 13.
Fournier, rue Popincourt, n. 40.
Blondel, rue de Cléry, n. 34.
Porcet, rue du Sentier, n. 1.
Rallier, rue St.-Honoré, n. 52.

Tamiset, *Secrétaire*, rue du Sentier, n. 18.

Examen des cotons filés, des tissus et tricots de coton, de laine, et de tous les autres tissus de fabrique étrangère prohibés, dont la recherche et la saisie peuvent avoir lieu dans toute l'étendue du royaume.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE SANTÉ.

Le Ministre du Commerce et des Travaux publics, *Président.*

Membres, Messieurs,

Bon de Gérando (C ✻), *Conseiller d'Etat.*
André ✻, *négociant.*
Bally ✻, *médecin.*
Kéraudren (O ✻), *Inspecteur-général du service de santé de la marine.*
Moreau de Jonnès ✻, *Chef de bataillon au corps royal de l'Etat-major.*
Pariset (O ✻), *Secrétaire perpet. de l'Acad. royale de Médecine.*
Bon de Montfort (C ✻), *Maréch.-de-camp.*

Odier (O ✻), *Manufacturier*, Député.
Fleuriau de Bellevue (O ✻), *membre correspondant de l'Académie des sciences.*
David (O ✻), *Conseiller-d'Etat.*
Bon Dubois (O ✻), *ex-Doyen de la Faculté de Médecine de Paris.*
Lefebvre (J.) ✻, *Banquier.*
Vernes ✻, *idem.*
Pillet-Will ✻, *idem.*
Halgan (C ✻), *V.-Amiral, Cons.-d'Etat.*
Pouyer (C ✻), *Cons.-d'Etat, Directeur du personnel au Ministère de la marine.*
Jacqueminot, Cte de Ham (C ✻), *Pair, Intendant militaire, Conseiller-d'Etat.*
Marc (O ✻), *Docteur en médecine.*
Gay-Lussac (O ✻), *de l'Acad. des sciences.*
David ✻, *ancien Consul général.*
Virey ✻, *Docteur en médecine*, Député.
Ferrus ✻, *Docteur en médecine.*
Sollicoffre ✻, *S.-Dir. de l'Adm. des Douan.*

M. de Ségur-Dupeyron, *Secrétaire du Conseil.*

INSPECTION DES EAUX MINÉRALES.

Médecins Inspecteurs. Messieurs,

Allier. Faye, *à Bourbon-l'Archamb.*; Falvart de Montluc. *à Néris.*; Sibille, *Adjoint.*; Prunelle, *a Vichy.*; Petit (Ch.), *adjoint.*

Alpes (B). Frison, *à Digne.*; Doux, *à Gréous.*; Alibert, *Adjoint.*

Alpes (H.) Rome. *au Monétier.*

Ardeche. Fuzet, *à Saint-Laurent.*; Fuzet fils, *Adjoint.*; Chauvin, *d Vals.*

Ariege. Guergui, *à Ussat*; Pilhes, *honoraire.*; Verger, *Adjoint.*; Astric, *à Ax.*; Quod, *Adjoint.*; Lacanal, *a Audinac.*

Aude. Estribaud, *à Rennes*; N. . . . . *Adjoint.*

Aveyron. Auzouy (Paul), *à Cransac.*; Galtier, *Adjoint.*; Laur de Linars, *à Sylvanès et Camarès.*

B.-du-Rh. Jacquemin, *à Aix.*; Lambert, *Adjoint.*; Robert, *aux bains de mer à Marseille.*

Cantal. Grassal, *à Chaudesaigues-Ste-Marie et Fontanes.*; Mejansac, *Adjoint.*; Sequiniol, *à Aurillac.*; Despratts, *Adjoint.*; Dassit p., *à Absac ou Availlès.*

C. du Nord. Bigeon, *à Dinan.*

Corse. Vincentelli, *à Pietrapola.*; Grimaldi, *à Orezza.*; Defranchi, *à Guagno.*; Peraldi, *à Guiltera.*

Creuse. Trepier (Franç.), *à Evaux.*

Gard. Broquin, *à Vousanches.*

Garonne (Haute). Barrié fils, *à Bagnères de Luchon.*; Bergasse-Lazirouse, *Adjoint.*; Doncil, *a Encausse.*; Cauy, *à Sainte-Madelaine de Flourens.*

Gers. Bocaché, *à Barbotan.*; Capuron, *au Castera.*; Bazin, *Adjoint.*

Hérault. Savy, *à Avene.*; Nicolas, *à Balaruc.*; Saisset, *a la Malou.*

Isère. Billerey, *Inspect. des sources minérales du départ.*

Loire. Bouquet, *à Saint-Alban.*; Rousset, *au Sail de Couzau.*; Béringer, *Adjoint.*

Loiret. Gannard, *à Segrai.*

Lot. Barras, *à Lagarde et à Gramat.*; Daval, *à Miers.*

Lozère. Rouxelle, *à la Chaldette.*; Barbot, *Adjoint.*; Blanquet, *à Bagnols.*; Barbot, *Adjoint.*

Main et L. Bellergeau, *à Martigni-Briand*

Marne (Haute). Renard (Athanase), *à Bourbonne-les-Bains.*; Lefaivre, *honoraire.*

Nièvre. Martin, *à Pougues.*

Nord. Delaunay, *a Saint-Amand.*

Orne. Bourdon (Isid.), *à Bagnoles.*

Puy-de-Dôme. Bertrand. *au Mont-d'Or.*; Bertrand fils, *Adjoint.*; Desanges. *à Saint-Myon.*; Colin, *à Châteauneuf.*; Deval. *à Chatelguyon.*

Puy-de-Dôme. Coubret, *à Sainte-Marguerite et au Tambourg.*; Marcon, *à Saint-Nectaire.*; Vernière. *au Mont-Cornador.*; Lizet, *à St.-Marc, pres Clermont.*; Choussy, *à la Bourboule.*

Pyrénées (Basses).	Darralde, *aux Eaux-Bonnes.*
	Darralde fils, *Adjoint.*
	Samouzet, *aux Eaux-Chaudes*
	Lespès, *Adjoint.*
	Camino, *à Cambo.*
Pyrénées (Hautes.)	Labbat (Cl.), *honoraire.*
	De Bordeu, *Adjoint.*
	Fabas, *à Saint-Sauveur.*
	Dumoret, *Adjoint.*
	Ganderax, *à Bagnères-Adour.*
	Audouy, *Adjoint.*
	Lacrampe-Loustau fils, *à Capvern.*
	Fournier, *à Cadéac.*
	Bertrand-Vaqué, *à Siradan et Sainte-Marie.*
	Bonet, *à Barèges.*
	Dassieu, *honoraire.*
	Balencie, *Adjoint.*
	Buron, *à Cauterets.*
Pyr. Or.	Pujade, *à Arles.*
	Clément Barrère, *à Molitg.*
Rhin (B.).	Saladé, *à Niderbroun.*
Saône (H.)	Molin, *à Luxeuil.*
Saône et L.	Verchère, *à Bourbon-Lancy.*
Seine.	Beaudé, Comte, *Adjoint,* Subervic, Puch, *Adjoint,* — *à Paris.*
Seine-Inférieure.	Guérin (J.), *aux bains de mer de Dieppe.*
	Cisseville, *à Forges.*
	Le Médec. en chef de l'hospice d'Humanité, *à Rouen.*
Seine et M.	Naudot, *à Provins.*
Seine-et-Oise.	Bon Alibert (O ✲), *à Enghien.*
	Biett ✲, *idem.*
	Berthomé, *source de la Pécherie.*
Sèvres (D)	Pascalis, *à Bilazai.*
Vaucluse.	Millet, *à Gigondas.*
Vienne.	Joslé fils, *à Larocheposay.*
Vosges.	Garnier, *à Plombieres.*
	Petit-Mangin, *Adjoint.*
	Bailly, *à Bains.*
	Grosjean fils, *à Contrexeville.*

M. le Chev. de Forlenze ✲, *Chirurgien oculiste des hôpitaux et établissemens de bienfaisance du Royaume, des Colléges royaux et Ecoles secondaires*, rue Jacob, 18.

MAISONS CENTRALES DE DÉTENTION ET DE CORRECTION.

Inspecteurs-généraux. Messieurs,

De la Ville de Miremont ✲, *Maître des requêtes, Inspecteur général des maisons centrales de détention.*

Lucas (Charles), *Inspecteur-général des prisons départementales.*

MAISONS CENTRALES DE DÉTENTION.

MAISONS CENTRALES.	DÉPARTEMENS.	DIRECTEURS.
Beaulieu	*Calvados*	Dieÿ ✲.
Cadillac	*Gironde*	Maydieu.
Clairvaux	*Aube*	Salaville.
Clermont	*Oise*	Rolland-Bouland.
Embrun	*Hautes-Alpes*	Abric.
Ensisheim	*Haut-Rhin*	Bavelaër.
Eysses	*Lot-et-Garonne*	Issartier.
Fontevrault	*Maine-et-Loire*	Bouvier.
Gaillon	*Eure*	Durand ✲.
Haguenau	*Bas-Rhin*	Brunel ✲.
Limoges	*Haute-Vienne*	Destiveaux.
Loos	*Nord*	Marquet-Vasselot ✲.
Melun	*Seine-et-Marne*	Corderant-Châtillon.
Montpellier	*Hérault*	Carrière-Colomb.
Mont-Saint-Michel	*Manche*	Martin-Deslandes.
Nîmes	*Gard*	Ratyé.
Poissy	*Seine-et-Oise*	De Larochette.
Rennes	*Ille-et-Vilaine*	Binet.
Riom	*Puy-de-Dôme*	Périer de Lahitolle.

COMMISSION *permanente du registre matricule pour l'inscription des chevaux de race pure.*

M. le Duc Decaze (O ✻), *Pair, Président*, r. St.-Dominique-St.-G. 11.
M. le Cte de Flahaut (G O ✻), *Pair, Vice-Prés.* r. d'Angoulême-S.-H. 2.
M. le Mis de Pange ✻, *Pair*, r. de Varennes, 29.
M. le Mis de Marmier (C ✻), *Député*, r. de la Ville-l'Evêque, 30.
M. le Cte d'Harcourt (Eugène) ✻, *Député*, r. du Bac, 105.
M. Henry-Lacaze ✻, r. Neuve-des-Mathurins, 34.
M. Tourton (O ✻), *Mar.-de-camp de la Garde nat.*, r. de Provence, 56.
M. Rieussec, *propriétaire du Haras de Viroflay*, r. de Charonne, 165.
M. le Mis de Strada ✻, *Directeur du Haras de Meudon*, aux Ecuries du Roi, r. St.-Thomas-du-Louvre.
M. Clergeon de Champagny ✻, rue Rochechouart, 59.

SERVICE DES HARAS.

Inspecteurs-généraux. Messieurs,

1er *Arrond.* Van Hoorick ✻.
2e — Dittmer ✻.
3e — Lenormant d'Etioles, Bon de Tournehem ✻.
4e — Chev. Dupont (O ✻).

Agent-général des Remontes.

M. Strubberg ✻.

Directeurs de Haras. Messieurs,

Cte Jos. de Bony ✻, *Directeur du Haras du Pin.*
Mis de Vaugiraud ✻, *Directeur du Haras de Rozières.*

Directeurs de dépôts d'Etalons et Poulains. Messieurs,

Chev. Mangeon ✻, *à Pompadour.*
Vte de Portes, *à Pau.*
Miquel d'Alton, *à Tarbes.*

Chefs de Dépôts d'Etalons. Messieurs,

Ricot, *à Abbeville.*
Carrère de Nabat, *à Angers.*
Strubberg fils, *à Aurillac.*
Bouvier, *à Besançon.*
Chev. Brousse ✻, *à Blois.*
Taverne ✻, *à Braisne.*
Guentz, *à Cluny.*
De Salinis, *à Lamballe.*
Bon de Coëtdihuel ✻, *à Langonnet.*
Beluze, *à Libourne.*
Lenormant d'Etioles fils ✻, *à Montier-en-Der.*
De Vaulgrenand, *à Rhodez.*
Dupont (Adolphe), *à Saint-Lô.*
Lefèvre-Chabert ✻, *à Saint-Maixent.*
Thiéry ✻, *à Strasbourg.*

ÉCOLES ROYALES VÉTÉRINAIRES.

Ces Etablissemens, destinés à former des Vétérinaires, sont au nombre de trois, et situés un à Alfort, près Paris, un autre à Lyon, le troisième à Toulouse.

Tous les sujets de l'âge de 16 à 25 ans peuvent être admis au nombre des élèves, dont les uns sont aux frais des parens, et les autres gratuits, titulaires de bourses entières et de demi-bourses.

La pension alimentaire est de 360 francs par an, payables par trimestre et par avance;

tous les élèves sont soumis au même régime, sont habillés de la même manière et reçoivent la même instruction.

L'époque d'entrée est fixée au 8 octobre de chaque année ; nul ne peut être reçu que d'après une autorisation du Ministre du commerce et des travaux publics ; les sujets autorisés à se présenter ne prennent définitivement rang parmi les élèves qu'après avoir prouvé, devant le jury d'examen, qu'ils réunissent les conditions requises, qui sont : de savoir lire et écrire correctement et d'être en état de forger, en deux chaudes, un fer de cheval ou de bœuf.

Toute demande à l'effet d'obtenir l'autorisation d'entrer dans l'une des écoles vétérinaires, doit être adressée, avant le 1er septembre de chaque année, au plus tard, au Ministre du commerce et des travaux publics, avec l'acte de naissance du pétitionnaire, un certificat de bonne conduite et une attestation constatant qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite-vérole.

Le Gouvernement fait les frais de cent-vingt bourses, dont une par département, à la nomination du Ministre du commerce, sur la présentation du Préfet, et trente-quatre à la nomination directe du même ministre. Ces bourses sont toutes divisées en demi-bourses. Pour qu'un élève obtienne une demi-bourse, il faut qu'il ait étudié pendant six mois au moins comme élève payant pension, et qu'il se soit fait remarquer par la régularité de sa conduite et par des succès dans ses études. L'élève titulaire d'une demi-bourse peut en obtenir une seconde, mais toujours comme récompense de sa conduite et de ses succès.

Le Ministre de la guerre entretient à l'Ecole d'Alfort quarante élèves militaires pour le service des corps de troupes à cheval.

Les élèves qui, après quatre années d'études, sont reconnus en état d'exercer l'art vétérinaire, reçoivent un diplôme de Vétérinaire, dont la rétribution est fixée a 100 francs.

Les Ecoles vétérinaires possèdent des hôpitaux où sont reçus et traités tous les animaux malades. Les propriétaires de ces animaux n'ont à payer que la pension alimentaire dont le prix est fixé chaque année.

M. le Chev. Huzard ✻, de l'Académie royale des Sciences, *Inspecteur-général des Ecoles royales Vétérinaires*, rue de l'Eperon, n. 7, à Paris.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

Yvart (Auguste), *Directeur-Professeur.*

Desmarets*, Lassaigne, Renault, Delafond, } *Professeurs.*
Jacob, *Maître de Dessin.*
Rigot, *Professeur adjoint.*
Beugnot, *Chef de service.*
Bonnecarrère, *Maître d'Équitation.*
Lavocat, *Régisseur.*
Davenne, *Conservateur du mobilier.*
Cristophle, *Surveillant des élèves.*
Ducrocq ✻, *Surveill. Adjoint des élèves.*
Dupuy, *Aumonier-Bibliothécaire.*
Dupuis, *Secrétaire de la Direction.*
Bleynie ✻, *Chirurgien.*

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE LYON.

M. Bredin ✻, *Directeur.*

M. Godine, M. Gronier, M. Rainard. } *Professeurs.*
M. Reverchon, *Maître de Dessin.*
M. Lecoq, M. Magne, M. Bredin fils, } *Chefs de service.*
M. Olivier, *Régisseur.*
M. Parat, *Médecin.*

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE.

M. Moiroud, *Directeur.*

M. Rodet, M. Gellé, M. Bernard. } *Professeurs.*
M. Lascazes, *Régisseur.*
M. Latour, *Médecin-Chirurgien.*

CONSEIL DES BATIMENS CIVILS.

Ce Conseil examine les projets et devis concernant les constructions et réparations de tous les bâtimens civils du Royaume, que la dépense soit payée sur les fonds du Ministère du commerce et travaux publics, ou sur ceux du Ministère de l'instruction publique et des cultes; les projets des alignemens des rues et places de Paris et des autres villes; il donne également son avis sur les questions d'art soumises à son examen par le Ministre du commerce et des travaux publics.

Membres du Conseil des Bâtimens civils. Messieurs,

Rohault de Fleury ✻, *Vice-Président*, } *Inspecteurs-généraux.*
Caristie ✻, }
Gourlier, *Secrétaire*,

Rapporteurs près le Conseil. Messieurs,

Gourlier. Biet. Grillon.

Membres honor. adjoints au Conseil, avec voix délibérative. MM.

De Gisors ✻, *Inspecteur-gén. hon.*
Norry ✻.
Gauché.
Percier (O ✻).
Baltard ✻.
Vaudoyer ✻.
Provost ✻.
Delannoy ✻.
De Féraudy (O ✻).
Leclère (Achille) ✻.

ARCHITECTES DES BATIMENS CIVILS. Messieurs,

Rohault fils, 1re *Conservation*, rue des Saussayes, n. 10.
Alavoine ✻, 2e *idem*, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 25.
Provost ✻, 3e *idem*, cour des Fontaines, au palais de la Chambre des Pairs.
De Gisors ✻, *Archit. en chef adj. de la* 3e *Conservation*, r. de l'Ecole-de Médecine, 7.
Lebas, *Archit. en chef de la* 4e *Conservation*, au palais de l'Institut.
Moreau, *idem de la* 5e *idem*, rue de Clichy, n 20.
Hitorff ✻, *idem de la* 6e *idem*, rue Coquenard, n. 40.
Debret ✻, *idem de la* 7e *idem*, rue Saint-Honoré, n. 362.
Visconti, *idem de la* 8e *idem*, rue Neuve-St.-Augustin, n. 20.

Grands Travaux.

Cour des Comptes.

Van Cleemputte, *rue du Bac, passage Sainte-Marie*, n. 11.

Panthéon.

Destouches, *rue de Tournon*, n. 20.

Collége de France.

Letarouilly, *rue des Beaux-Arts*, 15 *bis*.

Institution des Sourds-Muets.

Philippon, *rue St.-Lazare*, n. 24.

École des Beaux-Arts.

Duban, rue St.-Germain-des-Prés, n. 11.

Hôtel quai d'Orsay.

Lacornée, *rue de Lille*, n. 36.

Architectes-Inspecteurs chargés provisoirement de faire exécuter les travaux de la Chambre des Députés.

Lelong, *rue Saint-Honoré*, n. 313.
Lesueur, *rue des Trois-Frères*, n. 3.

Arc-de-Triomphe, barr. de l'Étoile.

Blouet, *quai Voltaire*, n. 3.

Église de la Madeleine.

Huvé, *rue de Choiseul*, n. 4 *bis*.

Colonne de la place Vendôme.

Lepère ✻, *rue Coquenard*, n. 40.

ARCHIVES DU ROYAUME,

Rue du Chaume, n. 12.

M. Daunou (O ✻), Député, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Garde général des Archives.*

M. Arnoult, *Secrétaire* (Ordre général).
M. Saunier, *Secrétaire* (Administration et Comptabilité).

Section Législative. . . . . . — M. Coru-Sarthe.
Section Administrative. . . . . . — M Natalis de Wailly.
Section Historique. . . . . . — M. Michelet.
Section Domaniale et Topographique. . . . — M. Laget.
Section Judiciaire. . . . . . — M. Terrasse *au Pal. de Just.*

Le Secrétariat est ouvert tous les jours, pour les demandes et renseignemens, de dix heures à quatre heures.

ECOLE DES CHARTES,

Près la Bibliothèque Royale.

M. Champollion-Figeac, *Prof. de diplomatique et de Paléographie franç.*
M. Guérard, *Professeur du Cours élémentaire.*

Commission de l'École des Chartes.

M. Pardessus (O ✻), *Président.*
M. Daunou (O ✻),
M. Naudet ✻,
M. Champollion-Figeac,
M. Raoul-Rochette ✻,
} *Membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

SECTION V.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 116 *bis*.

M. Guizot (O ✻), *Ministre Secrét.-d'Etat, Grand-Maître de l'Université.*

Cabinet du Ministre.

M. Génie, Auditeur au Conseil-d'Etat, *Chef du Cabinet.*

Ouverture des dépêches; affaires urgentes et réservées; correspondance particulière; demandes de décorations et d'audiences.

SECRÉTARIAT.

M. Bernard ✻, *Chef.*

Enregistrement des dépêches à l'arrivée et au départ; rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil royal de l'Instruction publique; tenue des registres des délibérations et jugemens dudit Conseil; expédition des décisions; conservation et expédition des ordonnances et décisions du Roi, des avis du Conseil-d'Etat et des arrêtés du Ministre; classement et garde des archives; Garde du sceau du Ministère.

1re DIVISION. — *Personnel et Administration.*

M. Delebecque ✻, Agrégé, *Chef.*

PREMIER BUREAU.

M. Pillet (Fabien) ✻, Officier de l'Université, *Chef.*

Nomination des divers fonctionnaires des Académies; Réglemens des pensions de retraite de ces fonctionnaires; Nomination des membres des conseils académiques; rapports et correspondance sur les livres classiques; bourses royales et communales; rapports sur les infractions aux réglemens de discipline; Autorisation d'ouvrir des institutions et pensions et des cours d'instruction secondaire.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Alix, *Chef.*

Nomination des divers fonctionnaires des Facultés de Droit, de Médecine, des Sciences, des Lettres et de Théologie; Enseignement et police dans ces Etablissemens; Exécution des réglemens sur les concours; Echange et collation de grades; Enseignement et discipline dans les Ecoles secondaires de Médecine; Autorisation d'ouvrir des cours publics de haut enseignement.

TROISIÈME BUREAU.

Première Section. — *Colléges royaux.*

M. Pillet (Gustave), *Chef.*

Nomination aux emplois d'administration et d'enseignement de l'école normale; Concours pour admission des élèves; Nomination à tous les emplois d'administration et d'enseignement dans les Colléges royaux; Pensions de retraite des divers fonctionnaires de ces établissemens; Secours et indemnités aux membres des anciennes corporations enseignantes, aux fonctionnaires de l'Instruction publique et à leurs veuves; Concours pour les divers ordres d'agrégation; Cours publics d'instruction secondaire; Cours industriels et commerciaux.

Deuxième Section. — *Instruction primaire.*

M. Dumouchel, *Sous-Chef.*

Exécution des décrets et ordonnances sur l'instruction primaire; Écoles normales;

Écoles modèles; Pensionnats primaires; Organisation des comités de surveillance; Brevets de capacité; Engagemens décennaux des instituteurs; Statistique générale des écoles des divers degrés; Secours et encouragemens aux instituteurs; Allocations pour établissement ou entretien de maisons d'écoles; Compte annuel de l'emploi des fonds portés au budget de l'État en faveur de l'instruction primaire; Examen des diverses méthodes; Distribution de livres élémentaires.

QUATRIÈME BUREAU.

M. Descazau, *Chef.*

Nomination aux places de principaux et de régens des Colléges communaux; exécution des réglemens sur ces établissemens; Fixation des budgets et liquidation des pensions de retraite des fonctionnaires des Colléges communaux.

CINQUIÈME BUREAU.

M. Febvé, *Chef.*

Affaires protestantes; Facultés de Théologie de la Confession d'Augsbourg et de la Confession helvétique; Ecoles primaires protestantes et israélites.

2e DIVISION. — *Comptabilité générale et Contentieux.*

M. Petitot (Alexandre) ✻, *Chef de la Division.*

PREMIER BUREAU.

M. Lenoble, *Chef.*

1re SECTION. — *Fonds spéciaux de l'Université.*

Journal, grand-livre et livres auxiliaires; réunion de tous les élémens de comptes; Examen et surveillance des livres tenus dans les autres bureaux de la division; Correspondance avec le Trésor-Royal; Comptes et budgets; Ordonnancement des dépenses; viremens de comptes; vérification des pièces de comptabilité produites par les agens comptables; rapports avec la Cour des comptes.

2e SECTION — *Fonds du Trésor public.*

Tenue des livres généraux et auxiliaires; formation du budget et des comptes présentés aux Chambres; liquidation et ordonnancement des dépenses de l'instruction publique et des établissemens littéraires et scientifiques; états des crédits adressés au préfets; vérification des comptes transmis par les préfets et par les payeurs; rapports avec le Trésor.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Duchesne, *Chef.*

Matériel des Académies et des Facultés; Liquidation des dépenses de ces établissemens et des frais de tournées des inspecteurs-généraux des études, des recteurs et des inspecteurs des Académies; Contrôle du recouvrement des droits attribués à l'Université; Régie des Domaines; Retenues sur les traitemens pour le fonds de retraite.

TROISIÈME BUREAU.

M. Mazauric ✻, *Chef.*

Liquidation des dépenses fixes et variables des Colléges royaux; Indemnités de trousseaux; Dégrèvemens; Direction de la comptabilité et du matériel des Colléges royaux; Examen des budjets et des comptes de ces Etablissemens.

3e DIVISION. — *Sciences et Lettres.*

M. Royer-Collard (Hipp.) ✻, *Chef de la Division.*

M. Constant-Berrier, *Chef de Bureau.*

1re SECTION.

Institut royal de France; Sociétés savantes et littéraires; Bureau des longitudes, Observatoires; recherches des antiquités scientifiques; Souscriptions aux ouvrages scientifiques et littéraires; Voyages; Muséum d'histoire naturelle; Collége de France; Etablissemens britanniques; Bibliothèques publiques de Paris et des départemens; Cours d'archéo-

logie; Ecole des langues orientales; Ecole des chartes; Pensions et encouragemer scientifiques et littéraires; Dépôt légal de Sainte-Geneviève.

2e SECTION.

Académie royale de médecine; Ecoles de pharmacie de Paris, Strasbourg et Montpellier Jurys médicaux; Réceptions de sages-femmes et d'officiers de santé; Relations avec le Ecoles et Sociétés de médecine et de pharmacie; Cours d'accouchement; Propagation d la vaccine; Police médicale; Remèdes secrets.

Caisse de l'Administration centrale.

M. Delambre (Charles), *Caissier.* M. Amette ✲, *Caissier adjoint.*

M. Lombard, *Notaire.* M. Gourbine ✲, *Avoué.*
M. Dupin (Philippe) ✲, *Avocat.* M. Guignet ✲, *Architecte.*

SECTION VIII.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,

Rue de Rivoli, n. 48.

(Bureaux. — Inspecteurs des finances. — Caisse centrale du Trésor public. — Indemnité aux Colons. — Service des Contributions directes. — Receveurs généraux et particuliers. — Payeurs du Trésor. — Direction des Domaines, ses Bureaux, son Personnel extérieur. — Direction des Douanes. — Direction des Contributions indirectes, ses Bureaux et son Personnel dans les départemens. — Direction des Tabacs. — Direction des Postes. — Direction des Forêts, ses Bureaux et ses agens dans les départemens, Ecole forestière. — Administration de la Loterie royale. — Commission des Monnaies; Monnaies des médailles.)

M. HUMANN (O ✻), *Ministre et Secrétaire d'Etat.*

Administration des revenus publics, de la dette inscrite et des monnaies; comptabilité des finances de l'Etat. Etablissement et réglement du budget général de chaque exercice; présentation au Roi et aux Chambres de tous les projets de lois sur les finances. Assiette, répartition et perception des impôts directs et indirects; exploitation des domaines et des bois, des postes, des tabacs, du timbre, de la loterie, etc., etc. Vérification de la fabrication et du titre des monnaies. Etablissemens, régies et entreprises qui donnent un produit au Trésor royal. Mouvement des fonds, négociations et opérations de Trésorerie. Relations avec la Banque de France et avec la Chambre syndicale des Agens de change de Paris. Surveillance des Caisses publiques et des Préposés comptables; vérification de leurs comptes et de leurs pièces justificatives à soumettre au jugement de la Cour des comptes. Description, contrôle et centralisation de tous les faits relatifs à la recette et à l'emploi des deniers publics. Inscription des rentes, pensions et cautionnemens. Contentieux et Agence judiciaire. Liquidation et ordonnancement de toutes les dépenses des divers services des finances et de celles qui ne ressortissent à aucun Ministère. Acquittement, contrôle et justification de toutes les dépenses publiques ordonnancées par les Ministres. Nomination aux emplois de finance administratifs et comptables et à ceux d'Agens de change près la Bourse de Paris. Proposition aux places de fonctionnaires, comptables, ou autres, dont le Roi s'est réservé la nomination.

ADMINISTRATION CENTRALE *du Ministère.* (Voyez p. 156.)

ADMINISTRATION DES REVENUS PUBLICS.

ADMINISTRATION *de l'Enregistrement et des Domaines.*

M. Calmon (O ✻), *Directeur général* (Voy. p. 178).

ADMINISTRATION *des Douanes.*

M. Gréterin ✻, *Directeur.* (Voyez p. 187).

ADMINISTRATION *des Contributions indirectes.*

M. Boursy ✻, *Directeur.* (Voyez p. 190).

ADMINISTRATION *des Tabacs.*

M. Pasquier (O ✻), *Directeur.* (Voyez p. 191).

ADMINISTRATION *des Postes.*

M. Conte ✻, *Directeur.* (Voyez p. 202.)

ADMINISTRATION *des Forêts.*

M. Marcotte (Ch.) ✻, *Directeur.* (Voyez p. 204.)

ADMINISTRATION *de la Loterie.*

M. Lainé (O ✻), *Directeur.* (Voyez page 212.)

SERVICE *des Contributions directes.* (Voyez p. 166.)

COMMISSION *des Monnaies.*

M. le Cte de Sussy (C ✻), Pair de France, *Président.* (Voyez p. 213.)

ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE.

SECRÉTARIAT PARTICULIER.

Personnel du Ministère et des Administrations qui en dépendent; nomination à tous les emplois; portefeuilles du Ministère; affaires réservées; inspection générale des finances; préparation du budget; liquidation des pensions de retraite.

Première Section.

M. Thomas ✻, Inspecteur-général des finances, *Chef.*

L'ouverture des dépêches à l'arrivée; portefeuilles du Ministre; affaires réservées; le personnel des bureaux du ministère, et des administrations de finances, des comptables directs du Trésor, des percepteurs et receveurs municipaux, des agens de l'administration des contributions directes, et la préparation du travail relatif au personnel des employés des régies financières dans les départemens, dont la nomination ou la présentation est réservée au ministre; la présentation aux emplois d'Agens de change près la Bourse de Paris, et des Membres de la Cour des comptes; la nomination des Notaires certificateurs; l'exécution des réglemens sur la résidence des comptables; les congés; la direction du service et des mouvemens de l'Inspection générale des finances.

Seconde Section.

M. Houard ✻, *Chef.*

Préparation du budget général de l'Etat; liquidation des pensions de retraite des employés du Ministère et de tous les agens et préposés des Administrations de finances; mise en paiement de ces pensions.

Inspection générale des finances.

Les Inspecteurs des finances sont chargés de vérifier la gestion et les caisses des comptables qui ressortissent directement ou indirectement au Ministère des Finances; celles des Trésoriers des Invalides de la marine, des Receveurs des villes et communes, des hospices, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété, dépôts de mendicité, maisons de détention, haras et de tous autres établissemens publics; ils surveillent l'exécution des lois et ordonnances concernant l'administration des finances, et spécialement l'observation des réglemens qui ont rapport à la perception des droits de toute nature, à la direction et au mouvement des fonds, et à leur application aux dépenses publiques.

Chaque Inspecteur-général a pour collaborateurs ou auxiliaires un ou plusieurs Inspecteurs, dont il dirige les travaux et les missions.

Inspecteurs généraux des Finances.

Vignon (O ✻).	Bailly ✻.	Fougeroux ✻.
Labienvenue ✻.	Thomas ✻.	Soulery ✻.
Saurimont ✻.	Lagrange-Chancel ✻.	De Saint-Paul ✻.
La Faurie ✻.	De Quatre-Barbes ✻.	De Maisonneuve.
Montanier ✻.	Bruzzo ✻.	

Inspecteurs des Finances de première classe. MM.

Gariod ✻.	Reboul.	Buret de Ste-Anne.	Guillemardet.
Harmand.	Buchard.	Bienaymé ✻.	Lavollée.
Mollard.	Fasquel.	Lambert.	Adam.

Inspecteurs des Finances de seconde classe. MM.

Nau.	Blondel.	De Colmont.	De Nogerée.
Chenin.	De Matigny.	Herson.	Pernot.
De Méricourt.	Vuillaume.		

Inspecteurs des Finances de troisième classe. MM.

D'Antin.	De Romeuf.	Bigé.	Chappuis.
Paul.	De Codrosy.	Saladin.	De Bruno.
Rogier-Desormeaux.	Pichault de la Martinière.	Béhic.	

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. le Cte de Boubers (O ✻), *Secrétaire général.*

Dépêches, archives et contre-seing; matériel de l'administration centrale; ordonnancement et comptabilité spéciale des dépenses du ministère; correspondance et décisions sur les questions et réclamations déférées au Ministre, soit par les régies et administrations de finances, soit par les particuliers qui ont des intérêts à discuter avec elles.

PREMIER BUREAU.

Dépêches, Archives et Contre-seing.

M. Fougeroux ✻, *Chef.*

La réception, l'enregistrement succinct des dépêches, leur renvoi aux divisions qu'elles concernent; le classement des projets de finances, la transmission aux fonctionnaires compétens des expéditions des ordonnances du Roi, arrêts du Conseil et décisions du Ministre, le dépôt des originaux de ces actes, la garde des archives du ministère et de celles de l'ancienne liquidation générale de la dette publique; l'établissement du passif à imputer sur les liquidations des émigrés. Les renseignemens généraux sur la situation des affaires traitées dans le Ministère (1).

DEUXIÈME BUREAU.

Matériel de l'Administration centrale; Ordonnancement, et comptabilité spéciale des dépenses du Ministère.

M. Rabaille ✻, *Sous-Directeur.*

Les réglemens qui intéressent l'ordre du service des bureaux et hôtels; la surveillance du matériel et l'acquittement des menues dépenses intérieures du ministère; la formation du Budget des dépenses à ordonnancer par le Ministre des Finances, l'ordonnancement, la comptabilité de ces dépenses et l'établissement du compte qui en est présenté chaque année; les communications avec le comité de révision des liquidations de l'arriéré.

(1) Le bureau des renseignemens et le bureau des archives de l'ancienne liquidation sont ouverts au public tous les jours de 2 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes.

Première Section.

M. Mouzin, *Chef.*

Le matériel et le service intérieur.

Deuxième Section.

M. Bidaux, *Chef.*

Le budget, l'ordonnancement : la comptabilité détaillée et le compte annuel des dépenses, la correspondance avec les ordonnateurs secondaires.

TROISIÈME BUREAU.

M. Phlippon ✻, *Sous-Directeur.*

Correspondance et décisions sur les questions et réclamations déférées au Ministre, soit par les régies et administrations financières, soit par des particuliers qui ont des intérêts à discuter avec elles.

Première Section.

M. Tournus ✻, *Chef.*

La suite des affaires concernant les droits d'enregistrement, timbre et hypothèques, les domaines et les forêts.

Deuxième Section.

M. Jonnart, *Chef.*

La suite des affaires concernant les Douanes, les Contributions indirectes, la loterie, les postes, les monnaies ; la correspondance avec la régie intéressée des salines et mines de sel de l'Est.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

M. Jourdan (O ✻), *Directeur.*

Assiette et répartition des contributions directes ; cadastre.

PREMIER BUREAU.

M. Belesta, *Chef.*

Les mesures préparatoires pour le répartement des contributions foncière, personnelle, mobilière et des portes et fenêtres ; l'examen des états de répartement transmis par les Préfets, ainsi que des délibérations des conseils généraux, des conseils d'arrondissemens et des conseils municipaux, relatives aux contributions directes.

SECOND BUREAU.

M. Vallée, *Chef.*

Le cadastre et la sous-répartition ; la distribution du fonds commun du cadastre ; la comptabilité cadastrale ; en général, tous les travaux entrepris ou à entreprendre, pour l'amélioration des bases de l'impôt direct.

TROISIÈME BUREAU.

M. Frémont-Garnier, *Chef.*

Les instructions relatives à l'assiette de la contribution des patentes, à la confection des matrices générales des contributions directes, aux mutations, à l'admission et au jugement des réclamations, à la confection des rôles généraux et particuliers ; l'examen des états généraux du montant des rôles, des états de décharges et réductions, remises et modérations envoyés par les Directeurs, et des états de réimpositions envoyés par les Préfets ; la formation des états généraux de balance des décharges et réductions, avec les sommes réimposées ; l'examen des procès-verbaux ou états des pertes arrivées dans les départemens, la distribution du fonds de non-valeurs ; la vérification des comptes de l'emploi de ce fonds ; le décompte des attributions des communes sur les patentes ; l'instruction des affaires contentieuses en matière de contributions.

QUATRIÈME BUREAU.

M. Carné, *Chef.*

Les détails relatifs à la fixation et au paiement des traitemens, frais de tournées et de bureaux des agens des directions ; la liquidation des retenues à opérer ; l'examen des titres des employés à la pension de retraite ; le dépouillement du montant des rôles ordinaires et extraordinaires ; celui des différens tableaux destinés à présenter la situation de service dans toutes ses parties ; la formation des résumés généraux ; le départ des dépêches.

DIRECTION *des Contributions directes des départemens.* (Voyez page 166.)

DIRECTION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS.

M. Rielle (O ✻), *Directeur.*

La situation des ressources et des besoins du Trésor royal, l'application des recettes aux dépenses publiques dans toute l'étendue du royaume.

L'exécution des ordres du ministre des finances pour les négociations, les emprunts, les émissions de bons royaux et autres effets publics; la direction des viremens et des envois d'espèces et de valeurs, suivant les besoins du service des paiemens à Paris et dans chaque département.

Le réglement et le compte des frais de négociations et de service.

La tenue des comptes courans des receveurs généraux et des autres correspondans du Trésor royal, et le réglement des intérêts et commissions alloués sur les versemens, remises et envois de fonds qui leur sont prescrits.

La préparation des distributions mensuelles de fonds entre les ministres, arrêtées par ordonnances royales, pour l'emploi des crédits législatifs.

La réception, l'enregistrement, le visa et la mise en paiement des ordonnances ministérielles, l'envoi des autorisations de paiement, assignations des fonds nécessaires pour le service des payeurs et pour les subventions réclamées par les préposés des administrations de finances.

Les autorisations de recettes et de dépenses, de sorties de fonds et de valeurs de la caisse centrale du Trésor royal.

Les ventes et les achats d'inscriptions de rentes et effets publics pour le compte d'habitans des départemens, en exécution de la loi du 14 avril 1819.

M. Johannot ✻, *Chef des Comptes courans et Ecritures*, ayant le titre de Directeur.

PREMIER BUREAU.

M. Courcier ✻, *Chef.*

Correspondance générale; service à Paris; distributions mensuelles; autorisations à la caisse; achats et ventes de rentes pour le compte des habitans des départemens.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Millard, *Chef.*

Correspondance avec les receveurs généraux, payeurs et préposés extérieurs, subventions aux administrations de finances.

DIRECTION DE LA DETTE INSCRITE.

M. le Cte d'Audiffret (Florimond) ✻, *Directeur.*

Cette direction embrasse l'administration générale de la dette fondée perpétuelle et viagère, des cautionnemens et des pensions. Elle est composée de six bureaux.

BUREAU CENTRAL. — *Contrôle de la dette, contentieux et correspondance.*

M. Meschyn ✻, *Chef.*

M. Bazincourt, *Sous-Chef.*

La tenue du Journal général et des Comptes servant à établir la quotité des diverses parties de la dette; les rapports sur les questions contentieuses; les rétablissemens de rentes rejetées par défaut de réclamation; l'examen des déclarations de perte d'extraits ou certificats d'inscriptions et demandes en réformation d'erreurs; la délivrance des certificats d'origine; la correspondance relative à ces divers objets, ainsi qu'à la tenue des livres auxiliaires du grand-livre de la dette perpétuelle par les Receveurs généraux, et aux paiemens d'arrérages de rentes; les oppositions administratives à former sur la dette inscrite dans l'intérêt des propriétaires; l'examen des réclamations contre l'inscription par cinquièmes des rentes de l'indemnité que leur quotité rend susceptibles d'être inscrite intégralement; la correspondance spéciale à cet objet et celle relative à l'exécution générale de la loi du 27 avril 1825, concernant l'indemnité.

PREMIER BUREAU. — *Tenue du Grand-Livre de la dette publique perpétuelle et viagère.*

M. Leclerc ✻, *Chef, Agent comptable.*

M. Fourey, *Sous-Chef*, ayant la signature.

Les écritures sur le grand-livre tant pour l'inscription des nouvelles rentes, que pour l'exécution des mutations journalières par déclarations de transferts ou autrement, l'expédition des nouveaux extraits d'inscriptions, la préparation des états de paiemens d'arrérages pour Paris et les départemens; la liquidation et le partage des rentes portées au compte d'accroissement des majorats et dotations, la préparation et reddition du compte annuel des accroissemens et réductions opérés dans la quotité des rentes perpétuelles et viagères, ainsi que de l'emploi des crédits législatifs accordés pour l'inscription des nouvelles rentes.

DUEXIÈME BUREAU. — *Transferts et mutations.*

M. Bonnet, *Chef, Agent comptable.*

M. Ducloux, *Sous-Chef, chargé des mutations.*

M. Bourder, 2e *Sous-Chef, chargé des transferts.*

La tenue du registre des déclarations de transferts; l'examen des certificats de propriété à l'appui des mutations par décès, partages, jugemens, etc., les immobilisations provisoires et définitives pour dotations de majorats en rentes perpétuelles; l'examen préparatoire de la comptabilité des Receveurs généraux, relativement aux mutations d'inscriptions départementales; la correspondance y relative, et enfin la reddition à la Cour des Comptes du compte annuel des mouvemens dans la propriété des rentes perpétuelles et viagères.

TROISIÈME BUREAU. — *Liquidation et tenue du livre des Pensions.*

M. Hardy ✻, *Chef, Agent comptable.*

M. Huré, *Sous-Chef.*

La liquidation des pensions ecclésiastiques et des autres pensions sur les fonds généraux pour les administrations ressortissant au Ministère des Finances; la révision des liquidations de pensions militaires ou civiles opérées dans les autres Ministères; l'examen des droits des veuves et enfans appelés à la réversibilité des pensions accordées aux vétérans et donataires; les rétablissemens de pensions présumées éteintes, et la correspondance y relative.

L'inscription de toutes les pensions à la charge des fonds généraux du Trésor royal; l'expédition et la délivrance des certificats d'inscription et de rejet; les rectifications et changemens de qualité; la formation des états de paiement d'arrérages pour Paris et les départemens; la tenue du répertoire alphabétique; la délivrance des certificats négatifs, la préparation et reddition du compte annuel des accroissemens et extinctions opérés dans la quotité de cette partie de la dette, ainsi que de l'emploi des crédits législatifs accordés pour l'inscription des pensions nouvellement concédées.

QUATRIEME BUREAU. — *Cautionnemens.*

M. Changarnier ✻, *Chef.*

M. Delorme, *Sous-Chef.*

Les travaux préparatoires à l'inscription des rentes de l'indemnité; l'examen des pièces produites pour établir les droits du cessionnaire; la délivrance à Paris et l'envoi dans les départemens des extraits d'inscription provenans de la même origine; les écritures relatives à l'inscription des titulaires de cautionnement; la préparation des états de remboursement de capitaux et de paiement d'intérêts pour Paris et les départemens, la tenue des comptes généraux nécessaires pour établir la balance des livres et les états de situations et comptes annuels; enfin le travail contentieux relatif aux remboursemens et aux oppositions par les tiers créanciers ou bailleurs de fonds.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. le Bon Rodier (O ✻), *Maître des Requêtes, Directeur.*

La Comptabilité générale des finances est chargée de maintenir, dans toutes les comptabilités des deniers publics, un mode uniforme d'écritures, d'en centraliser les résultats, et d'en former des comptes généraux; de surveiller les mouvemens, et de contrôler les actes journaliers de toutes les comptabilités dépendantes du ministère des finances; de suivre la marche du recouvrement des impôts, et l'exercice des poursuites en matière de contributions directes.

Elle réunit les élémens des différentes comptabilités relatives aux revenus, aux dépenses, aux opérations de la Trésorerie, et en coordonne les résultats, afin d'établir, aux époques déterminées, la position de chaque comptable, l'état de chaque partie du service, le tableau des recettes et des dépenses des budgets, la situation générale des finances, et les comptes et réglemens d'exercices qui doivent être présentés aux Chambres.

Elle vérifie et transmet à la Cour des comptes les comptes individuels de tous les comptables des finances, et elle y joint les résumés généraux qui servent de base aux contrôles prescrits par l'ordonnance du 9 juillet 1826, et aux déclarations par lesquelles la Cour certifie la conformité des résultats de ses arrêts sur les comptes individuels avec les comptes publics rendus par les Ministres.

Elle met, tous les ans, sous les yeux de la Commission instituée par l'ordonnance du 10 décembre 1823, les documens nécessaires pour arrêter les écritures de la Comptabilité générale des finances, et en reconnaître la concordance avec toutes les comptabilités élémentaires des ordonnateurs et des comptables.

La Comptabilité générale est aussi chargée de surveiller les comptabilités et les caisses municipales, celles des hospices, dépôts de mendicité, et autres établissemens publics.

Bureau central.

M. Philippe Darsenay ✻, *Sous-Directeur.*

Tenue du journal et du grand-livre de la comptabilité générale des finances, réunion de tous les élémens des comptes annuels et des réglemens d'exercices à présenter aux Chambres; rédaction des états généraux et du bilan de l'administration des finances; contrôle des débets et créances de l'agence judiciaire du Trésor.

Préparation des élémens et suite des travaux relatifs aux contrôles prescrits par les ordonnances du 10 décembre 1823 et du 9 juillet 1826.

Bureau d'ordre et de Correspondance.

M. Heudier, *Chef.*

Réception et mouvement des dépêches et pièces; question de comptabilité générales ou contentieuses; application des réglemens sur la responsabilité des comptables, et sur le service financier des communes et établissemens publics; correspondance relatives aux vérifications des Inspecteurs des finances, à la surveillance de la perception et aux poursuites en matière de contributions directes.

Bureaux de la Comptabilité des Receveurs des revenus indirects.

Comptabilité des receveurs de l'*Enregistrement* et des *Domaines*, des *Douanes*, des *Contributions indirectes*, de la *Loterie*, des Directeurs des *Postes*, et des Directeurs de la *fabrication des Monnaies*. Contrôle de leur gestion; vérification de leurs écritures, de leurs pièces justificatives et de leurs comptes annuels.

M. Lenfant ✻.
M. Saint.
M. Druilhet ✻. } *Chefs.*

Bureau de la Comptabilité des Recev. génér. et particul. des Finances.

M. Arrivetz ✻, *Chef.*

Comptabilité des receveurs généraux et particuliers des finances; contrôle de leur gestion; vérification de leurs écritures, de leurs pièces justificatives et de leurs comptes annuels.

Bureau de la Comptabilité des Payeurs.

M. Graëb ✻, *Chef.*

Comptabilité des payeurs; contrôle de leur gestion; vérification de leurs écritures journalières, de leurs pièces justificatives, et de leurs comptes annuels.

DIRECTION DU CONTENTIEUX DES FINANCES.

M. le Bon Delaire (O ✻), Conseiller d'État, *Directeur.*

Le travail et la correspondance relatifs à toutes les questions contentieuses concernant le Ministère des finances, et pouvant donner lieu à une action judiciaire contre le Trésor.

Les mêmes travaux ayant pour objet les affaires contentieuses déférées au Ministre par les administrations de finances, et relatives aux procédures et poursuites en recouvrement de droits et créances, aux transactions à faire sur ces mêmes procédures, et aux délais, remises et modérations qui peuvent en être la suite.

Le recouvrement des débets des comptables et des autres créances du Trésor public; le compte du mouvement annuel des débets et créances; les actions intentées par et contre le Trésor; le personnel des Avocats, Notaires, Avoués, et autres officiers ministériels attachés au Trésor, et la liquidation de leurs frais et honoraires.

La réception et l'annulation des cautionnemens en rentes et en immeubles; l'examen et le visa des demandes judiciaires, des oppositions, transports et main-levées signifiés au Trésor.

Des liquidations faites en vertu de la loi du 27 avril 1825, relative à l'indemnité accordée aux anciens propriétaires de biens-fonds confisqués.

BUREAU CENTRAL.

M. Millot ✻, *Chef.*

Le travail et la correspondance générale sur les questions contentieuses; les cautionnemens en rentes et en immeubles, la conservation et le renouvellement des inscriptions hypothécaires; la tenue des écritures, les archives, la préparation des comptes.

Bureau de l'Agence du Trésor public.

PREMIÈRE SECTION.

M. Bezard ✻, *Agent du Trésor public, Sous-Directeur.*

La surveillance de toutes les parties de l'agence; l'examen et le visa de toutes les significations et demandes judiciaires faites au Trésor public; la défense aux actions intentées contre le Trésor; le personnel des Avocats, Avoués, Notaires et autres Officiers ministériels attachés au Trésor, et le réglement de leurs frais et honoraires.

DEUXIÈME SECTION.

M. Dauberteuil ✻, *Sous-Agent du Trésor public, Chef.*

La poursuite des débets des anciens comptables des monnaies, des économats, des finances, domaines, bois et régies, des receveurs, payeurs et percepteurs; préposés de messageries, fourrages, hôpitaux; les prêts à divers, les effets, traites, coupes de bois, douanes, et autres débiteurs et comptables divers.

TROISIÈME SECTION.

M. Beauvais, *Chef.*

La poursuite des débets et créances sur les militaires, garde-magasins, boulangers, meûniers, les anciens comptables des postes; les trésoriers et comptables de la marine, des administrations de finances, et les entrepreneurs et fournisseurs.

Le contrôle des débets et créances est tenu par le Directeur de la comptabilité générale des finances.

Un avoué près de chacune des cours royales et de chacun des tribunaux de première instance est attaché à l'agence du Trésor public, et est exclusivement chargé de la suite des affaires du Trésor public dans son arrondissement, sous les ordres du Directeur du contentieux, et sous la surveillance des Préfets et Sous-Préfets.

Bureau des Oppositions.

M. Magimel ✻, *Chef.*

La discussion, l'enregistrement et le visa des oppositions, transports et main-levées signifiés au Trésor public : la délivrance des extraits des oppositions, des certificats de non-opposition, et tout le travail y relatif.

(Ce bureau est ouvert au public tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, de 10 à 2 heures).

Bureau des affaires diverses.

M. Nouton ✻, *Chef.*

L'exécution de la loi du 27 avril 1825, concernant l'indemnité accordée aux anciens propriétaires de biens-fonds confisqués et aliénés au profit de l'État : la correspondance y relative ; le travail concernant les affaires portées en appel devant le Conseil-d'État ; la formation des états de rentes à inscrire et des comptes de liquidation ; les affaires diverses qui n'appartiennent à aucuns des précédens bureaux.

Conseils de la Direction devant les Tribunaux de Paris.

M. Berton, *Avocat à la Cour de Cassation.*
M. Bonnet (Jules), *Avocat à la Cour Royale.*
M. Lecacheur, *Avoué à la Cour Royale.*
M. Picot ✻, *Avoué au Tribunal de première Instance.*
M. Nouguiers, *Agréé au Tribunal de Commerce.*
M. Chodron ✻, *Notaire.*

CAISSE CENTRALE DU TRÉSOR ROYAL.

M. Boquet de Saint-Simon ✻, *Caissier central.*
M. Th. Lionnet ✻, *Sous-Caissier, suppléant le Caissier central.*

Les opérations de la Caisse du Trésor public sont divisées entre les bureaux désignés ci-après, savoir :

SOUS-CAISSES.	*Sous-Caissiers.*
Recettes en numéraire contre récépissés.	M. Raynal ✻.
Bons royaux. Traites et Obligations.	M. Agasse.
Mandats sur les départemens.	M. Morel ✻.
Paiemens pour le service du Budget.	M. Azam ✻.
Paiemens pour le service le Trésorerie (effets divers).	M. Capet.
Portefeuille des effets sur Paris.	M. Lemoine ✻.
Portefeuille des valeurs diverses souscrites en paiement de droits dus au Trésor.	M. Paquet ✻.

BUREAUX.		
1re Sect.	*Reconnaissance des valeurs à l'arrivée.*	M. Clérambourg, *fais. fonct. de S.-Chef.*
2e —	*Correspondance.*	M. Boisset ✻, *S.-Ch.*
3e —	*Écritures et situations journalières.*	M. Jullien, *Chef.*
4e —	*Engagemens pour prêts au commerce, inscriptions de rentes déposées pour cautionnemens ; quittances d'arrérages de rentes départementales payées à Paris et celles à faire payer dans les départemens ; comptabilité, etc.*	M. Dupré, *S.-Chef, fais. fonct. de Chef.*

La Caisse du Trésor public est chargée d'effectuer les recettes et les dépenses du Trésor public ; elle est chargée, en outre, de toutes les émissions et conversions de valeurs qui intéressent le service du Trésor; elle expédie des mandats sur tous les départemens, en échange des versemens qui lui sont faits; elle acquitte, pour le compte des Receveurs généraux, les mandats qu'ils ont été autorisés à délivrer sur le Trésor ; elle reçoit les placemens à intérêts qui lui sont offerts, et qu'elle est autorisée à accepter ; elle délivre des récépissés à talon pour toutes les recettes faites à Paris, et pour tous les envois qui lui sont adressés. Les récépissés et les valeurs doivent être visés immédiatement au contrôle de la caisse. Le Caissier est responsable des opérations faites par les agens placés sous ses ordres, et seul justiciable de la Cour des Comptes.

Service du Payeur central du Trésor public.

M. Delafontaine (O ✻), *Payeur.*

Le paiement de toutes les dépenses du budget payables à Paris, soit sur ordonnances directes des Ministères, soit sur mandats de paiement des divers Ordonnateurs secondaires auxquels les Ministres délèguent des crédits.

Le paiement des rentes perpétuelles de toute nature, des rentes viagères de toute classe, des pensions civiles, ecclésiastiques, de la pairie, des donataires, des militaires, des veuves de militaires, et pour récompenses nationales.

Les travaux de comptabilité, tant pour les bordereaux et états de paiement à fournir aux divers Ministres, aux Ordonnateurs secondaires et à la Comptabilité générale des finances, pour la comptabilité courante, que pour le compte définitif à rendre à la fin de chaque année par le Payeur central à la Cour des comptes.

M. Naulot jeune ✻, *Chef des bureaux du Payeur central, supp. le Payeur.*

Bureaux de paiement des dépenses des Ministères.

Paiemens sur ordonnances directes des Ministres, sur mandats de délégation des Intendans et Sous-Intendans militaires, des Directeurs d'artillerie, du génie, des fortifications, etc. du Préfet du département de la Seine, du Préfet de police, et des divers Directeurs des administrations financières.

Ministère de l'Instruction publique.	M. Woldemar Tétu ✻, *Sous-Payeur.*
— *de l'Intérieur et des Cultes.*	
— *des Finances.*	
— *de la Justice.*	M. Cormier, *Sous-Payeur.*
— *des Affaires étrangères.*	
— *de la Guerre (Ordonn. directes du Ministère).*	
— *de la Marine.*	
— *de la Guerre (sur mandats des Ordonnateurs secondaires pour la solde d'activité et accessoires ; dépenses de l'artillerie et du génie, des fortifications, etc.).*	M. Lourdau, *Sous-Payeur.*

Bureaux de paiement de la Dette publique.

1er. — M. Naulot aîné
2e. — M. Guérin . . .
3e. — M. Burgan. . .
4e. — M. Guillotin . .
Sous-Payeurs.

5e. — M. Pierret . . .
6e. — M. Roland . . .
7e. — M. Blanchot . .
8e. — M. Beaufils. . .
Sous-Payeurs.

Bureau du contrôle de la caisse centrale du Trésor.

M. Levasseur ✻, *Chef.*

Contrôle des recettes et dépenses journalières de la caisse du Trésor : visa des récépissé et valeurs émises ; procès-verbaux d'envois ; situation contradictoire à la fin de chaqu journée ; vérification du compte annuel.

Comptabilité,

M. Perrin de Monthéron, *S.-Chef, fais. fonct. de chef de la Comptab.*

COMMISSION *de liquidation de l'indemnité attribuée par la loi du* 30 *avril* 1826, *aux anciens colons de Saint-Domingue.*

PREMIÈRE SECTION.

M. Bon Malouet (C ✻), Pair, *Cons.-d'Et., Maître des comptes*, Présid.
M. Bon de la Mardelle ✻, *Maître des requêtes.*
M. Chrestien de Poly ✻, *Conseiller à la Cour royale de Paris.*
M. Dutilleul ✻, *Conseiller-Maître à la Cour des Comptes.*
M. de Forges ✻, *Maître des requêtes.*
M. Germain, *idem.*
M. Bourlon, *Auditeur au Conseil-d'Etat.*
M. Montaud, *idem.*

DEUXIÈME SECTION.

M. Vte Lainé (C ✻), *Pair*, Président.
M. Bon Patry (O ✻), *Conseiller-d'Etat.*
M. Jard-Panvilliers ✻, *Conseiller référendaire à la Cour des comptes.*
M. Vte Debonnaire de Gif ✻, *Maître des requêtes.*
M. Brion, *Auditeur au Conseil-d'Etat.*
M. François, *idem.*
M. Boivin, *idem.*

TROISIÈME SECTION.

M. . . . . Président.
M. de Fleuriau (O ✻), *Maître des requêtes.*
M. de Vergès, *Conseiller-Auditeur à la Cour royale de Paris.*
M. Bavoux ✻, *Conseiller-Maître à la Cour des comptes.*
M. Jouvencel, *Maître des requêtes.*
M. Triguant de la Tour, *Référendaire à la Cour des comptes.*
M. Ternaux fils, *Auditeur au Conseil-d'Etat.*
M. de Mézy, *idem.*
M. Pagès, *idem.*
M. Robillard, *idem.*

Ministère public et Bureaux.

M. La Bienvenue ✻ *Inspect.-gén. des finances, Commissaire du Roi.*

Chargé de l'instruction des affaires, de prendre des conclusions sur chacune, de veiller à la conservation des intérêts de la masse, et de la direction des Bureaux.

M. Doumet-Siblas, *Chef du bureau du Secrétariat.*

L'enregistrement des demandes et des pièces produites à l'appui, ainsi que des renseignemens à donner aux colons; la confection des états des indemnités dont le paiement est à effectuer par la caisse des dépôts et consignations; la rédaction et l'impression du tableau des liquidations opérées chaque année, et qui doit être distribuée aux Chambres; la conservation de tous les dossiers, et la correspondance relative aux liquidations terminées et aux pièces déposées.

M. Longchamp, *Chef de la* 1re *section du contentieux.*
M. Vallon-Boisroger, *idem de la* 2e.
M. La Servolle, *idem de la* 3e.

Chargés de l'instruction des affaires et de préparer les avis du Commissaire du Roi, et de remplacer ce dernier près la Commission.

Agens attachés à l'Administration centrale du Ministère des finances. Messieurs,

Wandermarq ✲. *Ag. de change des fin.*
André le Roux ✲. *idem, honoraire.*
Destailleur ✲, *Architecte.*

Levraud (Benj.) ✲, *Chirurgien-médecin*, quai S.-Michel, n° 9.
Fourcade-Prunet, *Médecin adjoint.*

SERVICE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Directeurs. — Travaux préparatoires et d'expédition relatifs à l'assiette des contributions directes ; recensemens ; confection des matrices et des rôles ; instruction des réclamations ; cadastre.

Inspecteurs. — Surveillance de ces divers travaux.

DIRECTEURS ET INSPECTEURS.

DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.
Ain.	Viot.	Vidal de Vallabrégue	*Lot.*	Serval.	Feyret.
Aisne.	Debatz ✲.	Seignette.	*Lot-et-Gar.*	Fontès.	Mauraige.
Allier.	Joubert.	Vidal de Verneix.	*Lozère.*	Chanu.	Gailhard.
Alpes (B.)	Forestier.	Lesourd Durosel.	*Maine et Loire*	Pigalle Vareille.	Violas de Martigny
Alpes (H.)	Raige.	Allard	*Manche.*	Delorme.	Frémont-Merveillère.
Ardèche.	Aubelin.	Laurent.			
Ardennes.	Besse-Lanoaille.	Dubois.	*Marne.*	Grépinet ✲.	De Massiac.
Ariège.	Brochant.	Saurimont.	*Marne (H.)*	Sourdat.	Beaudesson.
Aube.	Doré.	De l'Enferna.	*Mayenne.*	Dassier.	Tizon de la Hautière.
Aude.	Robillot.	Guillard.	*Meurthe.*	Hennet-Duvigneux ✲.	Drouet.
Aveyron.	Nogaret.	Manuel.			
B. du Rhône.	Dieuzet ✲.	Dessaigne.	*Meuse.*	PrieurLacomble ✲	Dambly.
Calvados.	Delanney.	Guilloteau.	*Morbihan.*	Lambert.	Vallin.
Cantal.	Rodouan.	Astier.	*Moselle.*	Ponteuil.	Roussel.
Charente.	Delianne de Taffin.	Billecart-Bruleux.	*Nièvre.*	Legrand.	Messein.
Charente-Inf.	Demarsilly.	Chéret.	*Nord.*	De Malezieu.	Foissy.
Cher.	Yel.	Cornet.	*Oise.*	Auxcouteaux.	Berthaux.
Corrèze.	Hermann.	Faugeyrou.	*Orne.*	Bois.	Le Payen.
Corse.	Yver.	N.	*Pas-de-Calais*	Dastis ✲.	Darets.
Côte-d'Or.	Le Roy.	Darets.	*Puy-de-Dôme*	Lefour.	Supersac.
Côtes du Nord	Dutilleul ✲	Mercier (Const.).	*Pyrénées (B.)*	Cassan.	Lachabossière.
Creuze.	Conchon.	Bancelin.	*Pyrénées (H.)*	Gennevoix.	Lamouroux.
Dordogne.	Dazard.	De Goy.	*Pyrénées-Or.*	Bernier.	Fournier.
Doubs.	Lenoir.	Polin.	*Rhin (B.)*	Allaire ✲.	Angrave.
Drôme.	Puis.	Prieur.	*Rhin (H.)*	Griois.	Soulié.
Eure.	Marel.	Mermoz.	*Rhône.*	Wable.	Haly.
Eure-et-Loire	Vasillières.	Sauvageot.	*Saône (H.)*	Rouher-Lamothe.	De Boureulle.
Finistère.	Peurreux de Boueureulle.	Gobillart.	*Saône et Loire*	Vitallis ✲.	Cornat.
			Sarthe.	Hennet ✲.	Bost.
Gard.	Pernot.	Caron de Carbonnel	*Seine.*	Baudouin.	Gattey.
Garonne (H.)	Beguillet.	Dissez.	*Seine-et-M.*	Dissez ✲.	Legrand.
Gers.	Janmar.	Huette.	*Seine et Oise.*	Hurtrelle ✲.	De Vouges.
Gironde.	Destor ✲.	Legerot.	*Seine-Inf.*	De Merval.	Durand.
Hérault.	Tesses.	Lobry.	*Sèvres (Deux)*	Bastide.	Rousse.
Ille et Vilaine	Bonamy	Colin.	*Somme.*	Chamont ✲.	Le Prévost.
Indre.	Marchand.	Bourdillon.	*Tarn.*	Godard.	Thouminy Lahaul
Indre et Loire	Paulmier.	Delachaussée.	*Tarn-et-Gar.*	Hesmivy d'Auribeau.	Ledrut.
Isère.	Mallein.	Miroglio.			
Jura.	Garnier.	Blanc-Lalesie.	*Var.*	Bisson.	Pestre Lamy.
Landes.	Galatoire.	De George.	*Vaucluse.*	Aubourg.	Pallez.
Loir-et-Cher.	Caquet Ferraud.	Marcandier.	*Vendée.*	Renard.	Chatelain.
Loire.	Prieur-Lacomble.	Maraval.	*Vienne.*	Delzons.	Nau Sauvagère.
Loire (H.)	D'Auteville.	Roblot.	*Vienne (H.)*	Lepeintre.	Diriberry.
Loire-inf.	Mollet-Lagrange.	Aguesse.	*Vosges.*	Bergon ✲.	Levaillant de Bovent.
Loiret.	Paillard.	Lallier.			
			Yonne.	Armandot ✲.	Martineau deGur

COMPTABLES EXTERIEURS.

RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DES FINANCES.

N. B. Dans le chef-lieu d'arrondissement où réside le receveur général, il n'y a pas de receveur particulier ; le receveur général en remplit les fonctions.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
AIN.	*Bourg*	FAVEL ✲.	Bouvier.
	Trévoux	Paterinck.	Egra.
	Belley	Dumolin.	Charles fils (Maurice).
	Nantua	Aillaud.	Ramel.
	Gex	Perralt de Jotemps.	Nicod.
AISNE.	*Laon*	DECLERCK ✲.	Hecart.
	Château-Thierry	Le Gentil de Paroy.	Dieu.
	St.-Quentin	Piot.	Richard.
	Soissons	Declerck fils.	Cahier.
	Vervins	D'Aubignie.	Pénant.
ALLIER.	*Moulins*	DE SAINT-MARTIN.	Couchon.
	Gannat	Gauthier (Adolphe).	Mirlavaud.
	La Palisse	Coussand-Dulié ✲.	Lafaige.
	Mont-Luçon	Fournier.	Huet-Delacroix.
ALPES (B).	*Digne*	BERGERON D'ANGUY.	Beau.
	Barcelonnette	Canton fils.	Magnaudy.
	Castellane	Tartanson fils.	Collonne.
	Forcalquier	Pontès.	Sébastiane.
	Sisteron	Planche.	Borel.
ALPES (H).	*Gap*	FERON.	Beynet.
	Briançon	De Tinan.	Giraud.
	Embrun	Dioque fils.	Tholozon.
ARDÈCHE.	*Privas*	BROCHIER ✲.	Grezier.
	L'Argentière	Mayet.	Souchere.
	Tournon	Frachon ✲.	Fourneron.
ARDENNES	*Mezières*	AKERMANN ✲.	François.
	Réthel	Billaudel.	Capolin.
	Rocroy	De Lanty.	Coffart.
	Sédan	Massart.	Lefaucheux.
	Vouziers	De Boulogne.	Degombert.
ARIÈGE.	*Foix*	DELMON.	Bonnaud-Mongaugé.
	Pamiers	Thomas.	Alliens.
	St.-Girons	Lafitte.	Bourges.
AUBE.	*Troyes*	MARCOTTE ✲.	Hollandre-Jeanson. — 1re *div*
			De Heurles. — 2e *division.*
	Arcis-sur-Aube	Julliot.	Guichard fils.
	Bar-sur-Aube	Tassin-Victor.	Legrand.
	Bar-sur-Seine	Lebrun Deviviers.	Bullet.
	Nogent-sur-Seine	Robert.	Tocquiny.
AUDE.	*Carcassonne*	DURIEU ✲.	Chartrand.
	Narbonne	Clauzel fils.	Caumette.
	Castelnaudary	Bosc (Léon).	Perpère.
	Limoux	Possac-Génas.	Sermet.
AVEYRON.	*Rodez*	DELAVAULT ✲.	De Bussy.
	Espalion	Longpré.	Reynes.
	Milhau	Beville-Yvelin.	De Gaujal.
	Ste-Afrique	Armand fils.	Crebassa.
	Villefranche	Dissez.	Murat.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
BOUCHES DU RHÔNE.	*Marseille*	FIRINO (O ✻).	Azam. — 1er *arrond.* Beaudeuf. — 2e *arrond.* Fesquet. — 3e *arrond.* Grimblot. — 4e *arrond.*
	Aix	Sallier fils.	Bas. — 1er *arrond.* Double. — 2e *arrond.*
	Arles	Bonefoux.	De Sulauze. — 1re *divis.* Amé. — 2e *divis.*
CALVADOS	*Caen*	ROGER DE RIGNY ✻.	Danne fils. — 1er *arrond.* Bertaud. — 2e *arrond.*
	Bayeux	Varin.	Pellicot.
	Pont-l'Evêque. . .	Gillotin.	Desroques.
	Lisieux	Begouen fils.	Mouroult.
	Falaise	De Taigny.	De Coulibeuf.
	Vire	Duloele.	Collin.
CANTAL.	*Aurillac*	COUDERC DE SAINT-CHAMANT.	Lavialle.
	St-Flour	Bleton.	Amazat.
	Mauriac	Galvaing.	Chauveau.
	Murat	De Brives.	Estieu.
CHARENT.	*Angoulême*	REMY DE CAMPEAU ✻.	De Rivoyra.
	Barbezieux.	Desprez fils.	Rouanet.
	Cognac.	Patard.	Coulon.
	Confolens	De la Croix.	De Morras.
	Ruffec	Saunhac.	Faye.
CHAR. INF.	*La Rochelle* . . .	TITON (neveu).	Latouche. — *Divis. Ouest.* Barrois. — *Divis. Est.*
	Jonsac	Montsalard.	Sarrat.
	Marennes	Mazaurie.	Beaucorps.
	Rochefort	Dubost.	Emond.
	Saintes	De Cazes.	Serres.
	St-Jean-d'Angely .	Levallois fils.	Brillouin.
CHER.	*Bourges*	DESBASSYNS - DE - MONTBRUN.	De Goy.
	Sancerre	Archambault.	Avette.
	St.-Amand.	Cornut de Coincy.	Gerin.
CORRÈZE.	*Tulle*	LEMAITRE.	Melon.
	Brive	Blanchard fils.	Lapouterie.
	Ussel	Pontier.	Damarsid.
CORSE.	*Ajaccio*	DARRAS.	Delacroix.
	Bastia	Multedo.	Marchi.
	Calvi	Castelli.	Renucoli.
	Corte	Autric.	Christiani.
	Sartène	Sary.	Pietri.
CÔTE-D'OR	*Dijon*	ACHARD ✻.	Royer-Duverger. — *Divis. Sud.* Crotti. — *Divis. Nord.*
	Beaune	Masson.	Lourdau.
	Châtillon	Cornuau (Albin) ✻.	Ligerot-Delachapelle.
	Semur	Tridon.	Beaumont-Molé.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
CÔTES DU NORD.	*St.-Brieuc*	LATIMIER – DUCLÉSIEUX fils.	Gicquel.
	Lannion	Vienot.	Leroux.
	Dinan	Querangal–Ternaux.	Léon.
	Loudéac	Delacomble.	Levavasseur.
	Guingamp	Blondin.	Floyd.
CREUSE.	*Guéret*	DE VARAMBON fils.	Martinet.
	Aubusson	D'Arcy.	Decourteix.
	Bourganeuf	Tixier.	Butaud.
	Boussac	Darcis.	Peyrot.
DORDOGNE	*Périgueux*	MARCOTTE-GENLIS.	Prad.
	Sarlat	Labadie.	Lavignerie.
	Bergerac	Curial.	Fonbrune–Poussou.
	Nontron	Lidonnes.	Bussac.
	Ribérac	Yver.	Léonardon.
DOUBS.	*Besançon*	DUPLAN ✻.	Baudel. — 1er *arrond.*
			Hennet. — 2e *arrond.*
	Beaume	Grenier.	Delacour.
	Pontarlier	Jouffroy.	Bourgeois.
	Montbéliard	De la Chevardière.	Goguel.
DRÔME.	*Valence*	TEISSÈRE.	Villard.
	Die	Bérenger.	Tardieu de St.-Aubanet.
	Montélimart. . . .	Ducrémat.	Freychet.
	Nyons	Alençon.	Brachet.
EURE.	*Evreux*	GAMOT.	Fouché fils.
	Pontaudemer. . . .	Pluchart.	Regnard.
	Louviers.	Bachelier.	Randon de St.-Martin.
	Les Andelys	Magot-Foriquet.	Millon.
	Bernay	Asselin.	Guillé.
EURE ET LOIR.	*Chartres*	SAILLARD ✻.	Picot de Limoëlan.
	Nogent-le-Rotrou.	Labigne.	Chancerel fils.
	Châteaudun	Settivaux.	Barré.
	Dreux	De St.-Amand.	Brossays.
FINISTÈRE	*Brest*	DOSNE.	Lenormand de Bretteville. 1er *ar.*
			Hersent. — 2e *arrond.*
	Morlaix	Berrurier.	De la Monneraye.
	Châteaulin.	Bertheley.	Lallour.
	Quimperlé	Lazare.	Bosc.
	Quimper	Moreau.	D'Orient de Bellegarde.
GARD.	*Nimes*	BRICOGNE jeune (O ✻).	Boissier. — 1er *arrond.*
			Cazelles. — 2e *arrond.*
	Alais	Donnadieu.	Isnard.
	Uzès	Soullier.	Flaugère.
	Le Vigan.	Salvador fils.	Portalès.
GARONNE (H.)	*Toulouse*	DE BRAY (O ✻).	Vivès. — 1er *arrond.*
			Grandjean. — 2e *arrond.*
			Pozac aîné. — 3e *arrond.*
	Villefranche	Nicolas.	Delpech.
	Muret	Sévène fils.	Sevene.
	St.-Gaudens	Catherinot.	Decomps.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
GERS.	*Auch*	D'Escat.	Desède.
	Condom	Drouillard.	De la Gonde.
	Lectoure	Mancel.	Agasson.
	Lombez	De Moly.	Daubons.
	Mirande	Sausset.	Burgan.
GIRONDE.	*Bordeaux*	Carayon-Latour ✻.	Duphot. — 1er *arrond.*
			Gautherin. — 2e *arrond.*
			D'Orliac. — 3e *arrond.*
			Héliès fils. — 4e *arrond.*
			Durran. — 5e *arrond.*
	Bazas	Gayard.	De Laujon.
	Blaye	Redeuilh.	Genty-Dupoux.
	Lesparre	Augé.	Jacquemin.
	Libourne	Cabarrus.	St.-Genis.
	La Réole	Doucet.	Fringues.
HÉRAULT.	*Montpellier*	Barbet ✻.	Littardi. — 1er *arrond.*
			Viala. — 2e *arrond.*
			Pommier. — 3e *arrond.*
	St.-Pons	Pradal.	Lacazin de Nizas.
	Bézires	Viennet fils.	Glouteau. — 1er *arrond.*
			Galtier. — 2e *arrond.*
	Lodève	Lugague-Jourdan fils.	Pastourel.
ILLE ET VILAINE.	*Rennes*	Guilhem ✻.	Gaillard de Kerbertin. — 1er *arr.*
			Baudais. — 2e *arrond.*
	St-Malo	Beslay.	Desmaison.
	Fougères	Barraut.	Leharidel.
	Vitré	Dublar.	Delaplesse.
	Redon	Jansions fils.	Jausions.
	Montfort	Guynot-Boissière.	Bernier.
INDRE.	*Châteauroux*	Delaleuf ✻.	Martinet.
	Issoudun	Fillioux-Lacombe.	De Montureux.
	La Châtre	Robin-Duvernet.	Aulard fils.
	Le Blanc	Hennet.	De la Garde.
INDRE ET LOIRE.	*Tours*	André fils aîné.	Bironneau. — 1er *arrond.*
			Navarre. — 2e *arrond.*
	Chinon	Raguin-Rouet.	Blanchard.
	Loches	Mornand.	Saincère-Marc.
ISÈRE.	*Grenoble*	Girond.	Berlioz. — 1er *arrond.*
			De Chichillianne. — 2e *arrond.*
	La Tour-du-Pin	Lebas.	David fils.
	St.-Marcellin	Pillieron.	Touffait de la Besneray.
	Vienne	Mieulle.	Bonhomme fils.
JURA.	*Lons-le-Saulnier*	Germain.	Guichard.
	St.-Claude	Commoy fils.	Comoy (J.-B.)
	Dôle	Taupin ✻.	Leclerc.
	Poligny	Gagneur.	Gros.
LANDES.	*Mont-de-Marsan*	Basterrèche.	Dayries.
	St.-Séver	Lafaurie.	Hontang.
	Dax	Alem.	Regnac.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAU ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
LOIR ET CHER.	*Blois*	SAINT-MARTIN ✻.	Laurent (Alphonse).
	Vendôme	Margane.	D'Houdouart.
	Romorantin	Belin de la Jousselinière.	De Sarrenton.
LOIRE.	*Montbrison*	DE SOULTRAIT.	Darlempde.
	St.-Etienne	Matharel ✻.	Sauvade.
	Roanne	Cte de Dreuille.	Proncherie.
LOIRE (H).	*Le Puy*	DE PARRON ✻.	Duranson.
	Brioude	Grenier fils.	Pouzol.
	Yssingeaux	Legret d'Ormoy.	Champanhac.
LOIRE-INF.	*Nantes*	AMÉ DE S.-DIDIER ✻.	Lajariette. — 1er *arrond.*
			Hovyn. — 2e *arrond.*
			Goupilleau. — 3e *arrond.*
	Ancenis	Guillemé ✻.	Harel.
	Châteaubriant	Chaubry de Blottière.	Dupin.
	Paimbœuf	Normand.	Le Grand.
	Savenay	Lebreton.	Delphaut.
LOIRET.	*Orléans*	FLORY (A.) ✻.	Chaumont. — 1er *arrond.*
			Aubineau. — 2e *arrond.*
			Geffrier. — 3e *arrond.*
	Pithiviers	Luizi-Beauvillard.	Froc.
	Montargis	Hardoin.	Vanlinden.
	Gien	De Noury.	Coste.
LOT.	*Cahors*	LAW DE LAURISTON ✻	Mercié fils.
	Gourdon	Dussot de Pondaillon.	Combes.
	Figeac	Besse.	Certes.
LOT ET GARONNE.	*Agen*	PERNOT DE FONTENOY ✻.	Laubarède.
	Marmande	Bachelier d'Agés.	Liaubon.
	Nérac	Tanquerel des Abattans	De Bellon Ste-Marguerite.
	Villeneuve d'Agen	Dubruel.	Lamalatie.
LOZÈRE.	*Mende*	BARANTE.	Vachin.
	Florac	Duponchel.	Mendras.
	Marvejols	Guillemon.	Tichit.
MAINE ET LOIRE.	*Angers*	VOISIN ✻.	Orgobin. — 1er *arrond.*
			Gillard. — 2e *arrond.*
	Ségré	Jacobi-Duvalon.	Lefebvre.
	Baugé	Drouillard du Karbeck.	Gélusseau.
	Saumur	Bultel.	Thoreau-Lamartinière.
	Beaupréau	Perrin.	Foucher.
MANCHE.	*St.-Lô*	BOURBOULON DE ST.-EDME ✻.	Vialatte.
	Valognes	Bunel fils.	Yver.
	Mortain	Lecrosnier.	Demarseul.
	Avranches	Boudent.	Boysson.
	Coutances	Durand de Lançon.	Chardot.
	Cherbourg	Sybertz.	Patin.
MARNE.	*Châlons*	DOULCET.	Chenet.
	Epernay	Defongy.	Martin.
	Reims	Clouet ✻.	Berton. — 1re *divis.*
			De Belly. — 2e *divis.*
	Ste-Menehould	Marchand.	De Lacroix.
	Vitry-sur-Marne	Bourlon.	Fourrier de Bacourt.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
MARNE (H)	*Chaumont*	BOUCHEPORN ✻.	Montredon.
	Langres	Couvreux.	Drevon.
	Wassy	Rolland.	Parison.
MAYENNE.	*Laval*	GASSON.	Pourpe.
	Château-Gontier	Bouchet.	Lepecq.
	Mayenne	St.-Albin-Lechat.	Lepescheux.
MEURTHE.	*Nancy*	LEFEBVRE ✻.	Lombard. — 1re *divis.*
			Mehl. — 2e *divis.*
	Château-Salins	Blahay.	Rhoden.
	Lunéville	Mallarmé.	Bresson.
	Sarrebourg	Thirion.	Toublant.
	Toul	De Balthazar.	Chevreux.
MEUSE.	*Bar-le-Duc*	BUFFAUT ✻.	Picot.
	Commercy	Valentin de la Pelouze.	Noël.
	Montmédy	Roussel fils.	Célice.
	Verdun	Lefebvre.	Laroche.
MORBIHAN	*Vannes*	AVROUIN-FOULON.	Muiron.
	Pontivy	Robinot.	Tilman-Delisle.
	Ploermel	Delambre.	Chesnot.
	Lorient	Roussy.	Etienne.
MOSELLE.	*Metz*	LUCY.	Lamy. — 1er *arrond.*
			Delannoy. — 2e *arrond.*
	Briey	Lesne.	Pierron.
	Sarguemines	Ratel.	Keringer.
	Thionville	De Lasalle.	Villaume.
NIÈVRE.	*Nevers*	LATINGY.	De Vouges.
	Château-Chinon	Duchâteau.	Ragon.
	Clamecy	Sanglé-Ferrière.	Turgot.
	Cosne	De St.-Vigor.	Girault.
NORD.	*Lille*	BAUDON ✻.	Dujardin. — 1er *arr.*
			Dibos. — 2e *arr.*
			De la Bouglie. — 3e *arr.*
	Avesnes	Dutour.	Houzé.
	Dunkerque	Pernot.	Cosseron. — 1er *arr.*
			Pétérinck. — 2e *arr.*
	Cambray	Pilvois.	De Saint-Aubin. — 1er *arr.*
			De Pancy. — 2e *arr.*
	Douai	Desmoutiers.	Cavrois. — 1er *arr.*
			Degouve-Denuncques.—2e *ar*
	Hazebrouck	Caumont.	Smagghe.
	Valenciennes	Petit.	Marissal. — 1er *arr.*
			Pigalle. — 2e *arr*
OISE.	*Beauvais*	GIBERT (Achille) ✻.	Lefebure.
	Clermont	Joly.	Recullé.
	Compiègne	Lecomte fils.	Leborgne.
	Senlis	Duval.	Paulet.
ORNE.	*Alençon*	DEGRÈS.	Romet.
	Domfront	Roulleaux.	Fagard.
	Argentan	Larroc.	Chrétien.
	Mortagne	De Nogerée.	Desrez.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
PAS-DE-CALAIS	*Arras*	CALLUAUD ✻.	Lemarié. — *Nord.*
			Bacqueville. — *Sud.*
	Boulogne	Ternaux.	Colliot-Griset.
	St-Omer	Garapin.	De Folard.
	Béthune	Mahou.	De Bailliencourt.
	St-Pol	Corne.	Héroguelle.
	Montreuil	Chevau.	Chomel.
PUY DE DÔME.	*Clermont*	GILBERT DE RIBEROLLES fils.	D'Avon. — 1er *arrond.*
			Ducrey. — 2e *arrond.*
	Ambert	Lefebvre.	Celeyron.
	Issoire	Pricur.	Bonnoure.
	Riom	Lecamus.	Jouet.
	Thiers	Méade.	Amouroux.
PYRÉN. (B)	*Pau*	LESTAPIS.	Estaria.
	Bayonne	Tonnelier ✻.	Junca.
	Mauléon	D'Arthez.	Behety.
	Oléron	Cap-de-Pont fils.	Duncasteig.
	Orthez	De Batsalle.	Lalanne.
PYRÉN. (H)	*Tarbes*	ANDRÉ.	Barbé.
	Argèles	Priellé.	Sassère.
	Bagnères	Ansbert-Roujoux.	Ribes.
PYRÉNÉES ORIENTes.	*Perpignan*	CAPTIER.	Rougé fils.
	Prades	Guillebot.	Jacomet.
	Céret	Dervillé.	Puy-Delmas.
RHIN (Bs).	*Strasbourg*	DE VALORY (O ✻).	Sommervogel. — 1er *arrond.*
			Poncet fils. — 2e *arrond.*
			Gérard. — 3e *arrond.*
	Schélestat	Graeff.	Dengler.
	Saverne	Masse.	Favre.
	Wissembourg	Canésie.	Desfandais.
RHIN (Hl).	*Colmar*	BERNIER ✻.	Fuchs.
	Béfort	Saglio.	Marcoz.
	Altkirch	Joly.	Rossigneux.
RHÔNE.	*Lyon*	DELAHANTE (O ✻).	Jame fils. — 1er *arrond.*
			Lafabrègue — 2e *arrond.*
			Jacquiert. — 3e *arrond.*
			Mazerat. — 4e *arrond.*
			Gaillard. — 5e *arrond.*
	Villefranche	Defaure.	Milannois.
SAÔNE (H).	*Vesoul*	BRUNEAU ✻.	Boudot.
	Gray	Rousset.	Bollouhey.
	Lure	Grangier.	Baumann.
SAÔNE ET LOIRE.	*Mâcon*	FONTENILLIAT.	Millié.
	Châlons	Bon Leclerc d'Ostein (C ✻).	Damotte.
	Charolles	De Digoine.	Berthucat.
	Louhans	Carboni	Bisson.
	Autun	Lavirotte.	Gérard.
SARTHE.	*Le Mans*	GOUPIL.	Fallery.
	Mamers	De Bonnaire.	Sain.
	St-Calais	Vaquier.	Pinguet.
	La Flèche	Dumas-St-Fulcran.	Lemeunier.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
SEINE.	(*Pour les Receveurs particuliers, Percepteurs de* Paris *et de la Banlieue, voyez* 5e Partie, Chap. V, Sect. II.)		
SEINE ET MARNE	*Melun*	DAMENNE.	Fenaux.
	Coulommiers	Grandjean.	Laurence.
	Meaux	Lafosse.	Lucy.
	Fontainebleau	Tenaille.	Delamarre.
	Provins	Dibos fils.	Clement.
SEINE-ET-OISE.	*Versailles*	DE SAULTY (O ✻).	Ballan.
	Corbeil	Aclocque.	Legrand.
	Etampes	Morel.	Pilias.
	Mantes	Ponsard.	Durand.
	Pontoise	Deleval.	Acard.
	Rambouillet	Le Marois.	Dubuisson.
SEINE-INF.	*Rouen*	REISET (O ✻).	Dumonchel. — 1er *arrond.*
			De Ferrari. — 2e *arr.*
			Deville. — 3e *arrond.*
			Fouché. — 4e *arrond.*
	Le Hâvre	Meneust.	Quentin.
	Dieppe	Roy.	De Bongars.
	Neufchâtel	Soubeyrand.	Desjonquières.
	Yvetot	Loche.	Galli.
SÈVRES (2)	*Niort*	PERCHERON. ✻.	Barré.
	Bressuire	Maurice.	Gaugeard.
	Parthenay	Boisnier.	Servant.
	Melle	Lara-Minot.	Bernardin.
SOMME.	*Amiens*	LE MERCIER DE NERVILLE.	De La Morlière. — 1er *arr.*
			Dieulouard. — 2e *arrond.*
			Delanoy. — 3e *arrond.*
			Oudan. — 4e *arrond.*
	Abbeville	Leveau.	Amidien-Duclos. — 1er *arr.*
			Ponticourt. — 2e *arrond.*
	Doullens	Mourgue.	Desombre.
	Peronne	Lemercier.	Pollet.
	Montdidier	Moussette.	Guillemau.
TARN.	*Alby*	DE CARBONEL ✻.	Béziat fils aîné.
	Castres	Batailhou.	Sol.
	Gaillac	Baron.	Durand.
	Lavaur	Boissard.	Guiraud fils.
TARNE ET GARONNE.	*Montauban*	SCITIVAUX ✻.	Jeanty S.-Geniès. — 1er *arr.*
			Londios-Boisclair. — 2e *arr.*
	Castel-Sarrasin	Verdellan-Desfourniel	Doumerc.
	Moissac	Portal.	Tourette.
VAR.	*Toulon*	LITTARDI ✻.	Faivre. — *Divis. Ouest.*
			Branche. — *Divis. Est.*
	Grasse	Isnard.	Baudry.
	Draguignan	Courtès.	Colle.
	Brignoles	Bertrand de Novion.	Ebrard.
VAUCLUSE.	*Avignon*	DE GROLÉE - VIRVILLE ✻.	Valayer.
	Apt	Gaufredy.	Avon de Ste-Colombe.
	Orange	Verdet.	Barthelemy.
	Carpentras	Guizot (Ernest).	Rosty.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
VENDÉE.	*Bourbon-Vendée.* .	ALBIN REGNIER.	Boutet.
	Sables-d'Olonne . .	Gaudin.	Germain.
	Fontenay.	Ouvré.	Laval.
VIENNE	*Poitiers*	CHAZAUD fils.	Doré.
	Loudun.	Boysson.	Cador.
	Châtellerault. . . .	Laurence.	Choplet.
	Montmorillon . . .	De Cavaignac.	Babert-Jullet.
	Civray	Mique.	Bourdier.
VIENNE (H.)	*Limoges*	DOYEN.	Novières. — *Divis. Nord.* Thuilier. — *Divis. Sud.*
	Bellac	Bertrand Le Rasle.	Arbellot.
	Rochechouart . . .	Faure.	Crouzy.
	St.-Yrieix	Faustin-Gonneau.	Medard.
VOSGES.	*Epinal*	DOUBLAT fils.	Keringer.
	Mirecourt	Mehu.	Chapuy.
	Neufchâteau	Sonis.	Lanel.
	Remiremont	Puton.	Valentin.
	St.-Dié	Fachot fils.	Galmiche.
YONNE.	*Auxerre*	TURQUIN.	Noirot.
	Avallon	Compagnot fils.	Peloux.
	Sens	Girardin.	Hardy.
	Joigny	D'Houdetot (A.-J.).	Grillet.
	Tonnerre.	Bricogne.	Lemaistre.

PAYEURS EXTÉRIEURS DU TRÉSOR ROYAL.

Ces Payeurs sont chargés d'acquitter les dépenses publiques dans les Départemens et les Ports : ils sont nommés par le Roi sur la présentation du Ministre Secrétaire d'État des Finances.

Le Ministre règle le nombre et la résidence de leurs Préposés.

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
		PREMIÈRE CLASSE.		
Finistère. . . .	Brest	Gojard ✲.	»	»
Nord.	Lille.	Bouhébent ✲. . . .	»	»
Var.	Toulon.	Dupont ✲.	»	»
Char.-Infér.	La Rochelle. . . .	Thomasson. ✲. . . .	Ile de Ré.	Lavialle.
			Ile d'Oléron.	Maurisset.
Gironde. . . .	Bordeaux.	Molier ✲.	»	»
Meurthe. . . .	Nancy.	Génin ✲.	»	»
Moselle. . . .	Metz.	Appert ✲.	»	»
Pas-de-Cal.	Arras.	Al. Roguin ✲. . .	Calais. . . .	Sagot.
Rhin (Bas). . .	Strasbourg. . . .	Goudchaux.	»	»
B.-du-Rhône.	Marseille.	Lefebvre ✲	»	»
Ille-et-Vil.	Rennes.	Dubois-Dessauzais. .	»	»

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
Manche. . . .	Saint-Lô.	Le Guay.	»	»
Morbihan. . .	Vannes.	De Vaupré.	Belle-Ile-en-Mer.	Lamy.
Rhône.	Lyon.	De Saint-Didier. . .	»	»
Seine-et-O.	Versailles. . . .	Dutramblay ✻. . .	»	»
Seine-Infér.	Rouen.	De Joly.	»	»
		DEUXIÈME CLASSE.		
Ardennes. . .	Mézières.	Cochelet ✻	Givet.	Collardeau.
Côte-d'Or. . .	Dijon.	Jacquin.	»	»
Garonne (H.)	Toulouse.	Aigoin.	»	»
Hérault. . . .	Montpellier. . .	Pellier.	»	»
Isère.	Grenoble. . . .	Mailet.	»	»
Meuse. . . .	Bar-le-Duc. . .	Garnier ✻.	»	»
Seine-et-M.	Melun.	Laurette.	»	»
Aisne. . . .	Laon.	Coquebert de Neuville✻.	La Fère.	Walois.
Calvados. . . .	Caen.	Housset.	»	»
Doubs.	Besançon. . . .	Dauchy ✻.	»	»
Loire-Infér.	Nantes.	Coquebert.	»	»
Maine-et-L.	Angers.	Le Conte ✻. . . .	»	»
Nièvre.	Nevers.	Duliège.	»	»
Oise.	Beauvais. . . .	Paulmier.	»	»
Pyrénées (B.)	Pau.	De Bray.	»	»
Rhin. (Haut.)	Colmar.	Marcon.	»	»
Somme.	Amiens.	Falcon.	»	»
		TROISIÈME CLASSE.		
Cher.	Bourges.	Delpy.	»	»
Côtes-du-N.	Saint-Brieuc. . .	Belêtre-Viel. . . .	»	»
Indre-et-Lo.	Tours.	Loquessye ✻. . . .	»	»
Loiret.	Orléans.	Beraudon ✻. . . .	»	»
Marne.	Châlons.	Godard ✻.	»	»
Pyrénées-O.	Perpignan. . . .	Hasslawer.	»	»
Saône-et-L.	Mâcon.	Ruelle.	»	»
Yonne.	Auxerre.	Lebart.	»	»
Aube.	Troyes.	Truelle	»	»
Aude.	Carcassonne. . . .	Andrieu.	»	»
Charente. . .	Angoulême. . . .	Liédot.	»	»
Corse.	Ajaccio.	Pozzo di Borgo. . .	»	»
Dordogne. . .	Périgueux. . . .	Foache (O ✻). . . .	»	»
Eure.	Evreux.	Dubard.	»	»
Eure-et-L.	Chartres.	Blin.	»	»
Gard.	Nîmes.	Baucel.	»	»
Jura.	Lons-le-Saulnier.	Wey (Julien). . . .	»	»
Lot-et-Garo	Agen.	Labretonnière. . . .	»	»
Orne.	Alençon.	Lebel.	»	»
Puy-de-Dô	Clermont. . . .	Wuillaume père ✻. .	»	»
Saône. (H.)	Vesoul.	Maire.	»	»
Sarthe. . . .	Le Mans.	Pontier.	»	»
Vienne. . . .	Poitiers.	Vandresanne. . . .	»	»
Vienne. (H.)	Limoges.	Cœdès jeune. . . .	»	»
Vosges. . . .	Epinal.	Mallarmé ✻.	»	»

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
		QUATRIÈME CLASSE.		
Ain.	Bourg.	Armand.	»	»
Allier.	Moulins.	Gombault de Sereville	»	»
Alpes. (*H.*)	Gap.	Eyrier.	»	»
Aveyron.	Rodez.	Vialla.	»	»
Drôme.	Valence.	Bouret.	»	»
Gers.	Auch.	Persil-Berrens	»	»
Loir-et-Cher.	Blois.	Villers ✲.	»	»
Marne. (*H.*)	Chaumont.	Favyer fils.	»	»
Nièvres (*D.*).	Niort.	Delaunay.	»	»
Tarn.	Alby.	Bosquet.	»	»
Tarn-et-G.	Montauban.	Ouvré fils.	»	»
Vaucluse.	Avignon.	Guibert.	»	»
Vendée.	Bourb.-Vendée.	Blachette fils	»	»
Alpes (*B.*).	Digne.	Degrenthe.	»	»
Ardèche.	Privas.	Jouve fils.	»	»
Ariège.	Foix.	Dresch fils.	»	»
Cantal.	Aurillac.	Deschard.	»	»
Corrèze.	Tulle.	Sage fils.	»	»
Creuse.	Guéret.	Thonnelier.	»	»
Indre.	Châteauroux.	Cœdès aîné.	»	»
Landes.	Mont-de-Marsan	Cadilhon.	»	»
Loire.	Montbrison.	Perthuis	»	»
Loire (*H.*)	Le Puy.	Baudre.	»	»
Lot.	Cahors.	Dussol.	»	»
Lozère.	Mende.	Bouyon.	»	»
Mayenne.	Laval.	Person fils.	»	»
Pyrénées (*H.*)	Tarbes.	Boilleau.	»	»

ADMINISTRATION

DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES,

Rue de Castiglione, n. 1.

M. Calmon (O ✻), Cons.-d'Etat, Membre de la Chambre des Députés, *Directeur-général*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 23.

M. *Bordes* (O ✻), rue Caumartin, n. 37,
M. *Jacquinot* ✻, rue de l'Université, n. 62,
M. *Gaudin* (O ✻), rue de Choiseul, n. 2 *bis*,
M. *Guédé* ✻, rue de la Michodière, n. 12,
Sous-Directeurs de l'Administration, Membres du Conseil.

Le Conseil d'administration tient ses séances le mardi et le vendredi de chaque semaine.
Le bureau du visa des oppositions est ouvert aux officiers ministériels seulement tous les jours, de 2 à 4 heures.

Bureau particulier du Directeur-général.

M. Manche de Broval ✻, *Chef*.

Les circulaires et les instructions générales, les pourvois en cassation et au Conseil d'Etat, la suite à donner aux délibérations du Conseil d'Administration, les affaires réservées par le Directeur-général.

M. Guillou, *Sous-Chef*.

Préparation du travail concernant la nomination aux emplois et la correspondance relative.

Divisions pour la correspondance des Sous-Directeurs avec les chefs de service dans les Départemens.

Première Sous-Direction.

M. Jacquinot ✻, *Sous-Directeur*.

M. Consolin ✻, *Chef de 1re classe*.
M. Du Perron ✻, *Chef de 2e classe*.

La surveillance et la suite du travail des employés de tous grades; les rapports sur les révocations et admissions à la retraite, sur les congés, les secours, etc. Fixation des débets de régie, application de la responsabilité encourue par les comptables et les employés supérieurs; la formation par trimestre des listes des employés qui ont acquis des droits à l'avancement.

Deuxième Sous-Direction.

M. Guédé ✻, *Sous-Directeur*.

M. Mercier ✻, *Chef de 1re classe*.
M. Janin ✻, *Chef de 2e classe*.
M. Mellié ✻, *Chef de 2e classe*.

Droits d'enregistrement sur les actes publics et sous seings-privés. Contraventions aux lois sur l'enregistrement et sur le notariat, au Code du commerce, etc.

Troisième Sous-Direction.

M. Gaudin (O ✻), *Sous-Directeur.*

M. Gay ✻, *Chef de* 1re *classe.*
M. Lemercier, *Chef de* 2e *classe.*

Enregistrement, actes administratifs, actes judiciaires, greffes et hypothèques; mutations par décès.

Le timbre et les amendes y relatives; la surveillance de l'atelier général du timbre.

Surveillance de l'atelier général du Timbre.

M. Frémont, *Chef de l'atelier général.*

Quatrième Sous-Direction.

M. Bordes (O ✻), *Sous-Directeur.*

M. Grand ✻, *Chef de* 1re *classe.*
M. Garnier-Deschesnes, *Chef de* 2e *classe.*
M. Marteau, *Chef de* 2e *classe.*

L'exécution des lois des 5 décembre 1814 et 27 avril 1825, relatives aux propriétaires dépossédés; les domaines et le mobilier de l'État, les biens séquestrés, etc.

Les opérations relatives à l'exécution des lois sur les domaines engagés et échangés et sur les décomptes d'acquéreurs de domaines nationaux; les îles et îlots, les lais et relais de mer.

Conseil pour le Contentieux. { M. Gairal ✻, M. Charrié, } *Avocats.*

M. Teste-Lebeau, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*
M. Chodron ✻, *Notaire.*
M. Denormandie, *Avoué au Tribunal de première Instance.*
M. Lelong, *Architecte.* rue de Lancri, n° 10.
M. Lagrenée, *Agent de change.*

DIRECTEURS, INSPECTEURS ET VÉRIFICATEURS

DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES DÉPARTEMENS.

Nota. Les Vérificateurs n'ont pas de résidence fixe.

AIN.

Direct. Belloc . . . . . *Bourg.*
Insp. Capmartin.. . . . . *Bourg.*
Gleize. . . . . *Belley.*
Vérif. Dubuisson, Thiébauld.

AISNE.

Direct. Roy. . . . . *Laon.*
Insp. Brunet . . . . . *Laon.*
De Bermond de Vachères. . . . . *Soissons.*
Vérif. Delaville, Crotey de Bonval, Baudouin, Symonet, Eonnet.

ALLIER.

Direct. Giat-la-Garenne . . *Moulins.*
Insp. Leneuf de Neufville *Moulins.*
Rougeot. . . . . *Montluçon.*
Vérif. Lavigne, Cuffault-Vaubon.

ALPES (BASSES).

Direct. Gagnière . . . . . *Digne.*
Insp. Bas. . . . . *Digne.*
Provansal. . . . . *Sisteron.*
Vérif. Soustre, Raynard.

ALPES (HAUTES).

Direct. Bucelle (O ✱). . . *Gap.*
Insp. Quinque. . . . . *Gap.*
Vérif. Couttolenc, Berthelot.

ARDÈCHE.

Direct. Fix. . . . . *Privas.*
Insp. Masclet. . . . . *Privas.*
De Brettes. . . . . *Tournon.*
Vérif. Lacaze, Guillemot.

ARDENNES.

Direct. Moisson. . . . . *Mézières.*
Insp. Lemarié. . . . . *Mézières.*
Petit. . . . . *Rethel.*
Vérif. Faucheux, Roy.

ARIÈGE.

Direct. Delacourtie. . . . . *Foix.*
Insp. Cellerier. . . . . *Foix.*
Vérif. Adéma, Ferrier.

AUBE.

Direct. André de Breuil. . . *Troyes.*
Insp. Galabert d'Haumon. *Nogent s.Sei.*
Toustain. . . . . *Troyes.*
Vérif. Ratat, Foller, Naudet, Jouet.

AUDE.

Direct. Calvinhac . . . . . *Carcassonne*
Insp. Sanceren. . . . . *Carcassonne*
Vérif. Adamoli, Carrière, Delcamp.

AVEYRON.

Direct. Ginoux. . . . . *Rodez.*
Insp. Clappier. . . . . *Rodez.*
Cavaignac. . . . . *Villefranche.*
Vérif. Taillhardat, Gravier, Mathieu.

BOUCHES-DU RHÔNE.

Direct. Farjon ✱. . . . . *Marseille.*
Insp. Chanard-Lachaume *Marseille.*
Mazillé-d'Orville. . *Aix.*
Vérif. Blanchard, Gresy. Onic.

CALVADOS.

Direct. Ceillier ✱. . . . . *Caen.*
Insp. Folloppe. . . . . *Caen.*
Varin. . . . . *Bayeux.*
Vérif. Hue, Dachès, Méaudre-La-pouyade, Lesueur.

CANTAL.

Direct. Bayle. . . . . *Aurillac.*
Insp. De Bellot. . . . . *Aurillac.*
Vérif. Moynier, Dupont-Ligonès, Verny.

CHARENTE.

Direct. Geynet ✱. . . . . *Angoulême.*
Insp. Bardèche. . . . . *Angoulême.*
Calmon. . . . . *Barbezieux.*
Vérif. Linyer, Jeantin, Geynet fils.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Direct. Grellet du Peirat ✱. *La Rochelle.*
Insp. Apchié. . . . . *Saintes.*
Darroman. . . . . *La Rochelle.*
Vérif. Capdeville, Labroue, Delaporte, Chevallier-Depuiboreau.

CHER.

Direct. Royanez ✱. . . . . *Bourges.*
Insp. Vallière. . . . . *Bourges.*
Vérif. Cardonne, Chauveau-Lagarde, Trottier.

CORRÈZE.

Direct. Barbazan. . . . . *Tulle.*
Insp. Bouygues. . . . . *Brive.*
Vérif. Bordes, Cournil-Lavergne-Laroche.

CORSE.

Direct. Gransault. . . . . *Ajaccio.*
Insp. Bonavita. . . . . *Ajaccio.*
Vérif. Lucchetti, Pompei, Casabianca.

CÔTE-D'OR.

Direct. Bressier ✱. . . . . *Dijon.*
Insp. N. . . . . *Dijon.*
De Watrigant . . . *Beaune.*
Vérif. Marthenot, Humbert, Lucotte, Clerget, Frestier.

CÔTES-DU-NORD.

Direct. Deszille (Espagniou) *St.-Brieuc.*
Insp. Faisant. . . . . *St.-Brieuc.*
Charruau. . . . . *St.-Brieuc.*
Vérif. Le Boutellier, Lemaréchal, Douce

CREUSE.

Direct. Mangon-Delalande. *Guéret.*
Insp. Piette. . . . . *Guéret.*
Vérif. Defougères, Vosniey, Martignon

DORDOGNE.

Direct. Vte de Brettes ✱. . *Périgueux.*
Insp. Maury. . . . . *Périgueux.*
Couchounc au du Cerny *Bergerac.*
Vérif. Fauvel, Domingon, Plieux (F.

DOUBS.

Direct. Letoublon. . . . . *Besançon.*
Insp. Grand. . . . . *Besançon.*
Carrey. . . . . *Beaume.*
Vérif. Pothé, Barbier, Geoffroy.

DRÔME.

Direct. Sapey. . . . . *Valence.*
Insp. Gerbault . . . . . *Valence.*
Marcland. . . . . *Montélimar.*
Vérif. Faguot, Moutier.

EURE.

Direct. Genet. . . . . *Evreux.*
Insp. Paillard. . . . . *Evreux.*
Baudot . . . . . *Pontaudem.*
Vérif. Arnault, Geoffroy, De Baude, Prost, Michegaux.

EURE-ET-LOIR.

Direct. Paporet d'Avelon. . *Chartres.*
Insp. Duplessis. . . . . *Chartres.*
Sérieux. . . . . *Dreux.*
Vérif. Cadiou, Eparvier, St.-Quantin.

FINISTÈRE.

Direct. Avril. . . . . *Quimper.*
Insp. Dumanoir. . . . . *Quimper.*
Augier de Montgremier. *Brest.*
Vérif. Boucher, Bitouzé-Dufournel.

GARD.

Direct. Moynier . . . . . *Nîmes.*
Insp. Auzias, Garnier. . . *Nîmes.*
Vérif. Huet, Fabre, Guironnet-Demassas, Raveau.

GARONNE (HAUTE).

Direct. Sorbier . . . . . *Toulouse.*
Insp. Dupau. . . . . *Toulouse.*
N. . . . . .
Vérif. Rupin, Limal, Sanceren, Dieuloufet.

GERS.

Direct. Barris ✻. . . . . *Auch.*
Insp. Mollière. . . . . *Condom.*
Vérif. Jarleton, Reynès, Cazes.

GIRONDE.

Direct. Chardon ✻. . . . . *Bordeaux.*
Insp. Lavaur . . . . . *Bordeaux.*
Lebreton. . . . . *Bordeaux.*
Vérif. Gondinet, Leduc-Duhamel, Lenir, Lemazurier, Garaud.

HÉRAULT.

Direct. Perrin . . . . . *Montpellier.*
Insp. Mercié. . . . . *Montpellier.*
Bonnet de S.-Bonnet. *Béziers.*
Vérif. Monchovet, Segond, Fabre.

ILLE-ET-VILAINE.

Direct. Defermon. . . . . *Rennes.*
Insp. Girard. . . . . *Rennes.*
Perou. . . . . *Saint-Malo.*
Vérif. Defermon, Coqvin de la Chardonnière, Gougeon, Feildel.

INDRE.

Direct. Tetiot de Martinais. *Châteauroux*
Insp. Dubois . . . . . *Châteauroux*
Vérif. Pioche, Demontferand, Mauquest de la Motte.

INDRE-ET-LOIRE.

Direct. Bauny de Recy. . . *Tours.*
Insp. Loreau . . . . . *Tours.*
Gaultier . . . . . *Chinon.*
Vérif. Belle, Allain, Duchataigner.

ISÈRE.

Direct. Vuy. . . . . *Grenoble.*
Insp. Roillet. . . . . *Grenoble.*
Bernard-Marigny. . *Vienne.*
Vérif. De Sorbiers, Ollivier, Deserre, Eparvier, Bovet.

JURA.

Direct. Harpin. . . . . *Lons le Saul.*
Insp. Trémeaud. . . . . *Lons le Saul.*
Tirrion. . . . . *Dôle.*
Vérif. Cortambert, Lévis.

LANDES.

Direct. Origet ✻. . . . . *M.de Marsan*
Insp. Constant Clarac. . . *M.de Marsan*
Vérif. Puniet, Molette de Morangies.

LOIR-ET-CHER.

Direct. Forget. . . . . *Blois.*
Insp. Lebœuf. . . . . *Blois.*
Vérif. Bricet, Champroux, Chereau.

LOIRE.

Direct. Faure. . . . . *Montbrison.*
Insp. Guerre . . . . . *Montbrison.*
Crabère. . . . . *St-Etienne.*
Vérif. Finiels, Soliniac.

LOIRE (HAUTE).

Direct. Cavaignac. . . . *Le Puy.*
Insp. Devinols. . . . . *Le Puy.*
Vérif. Odde Duvillars, Pissis, Bécuve.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Direct. Roussin. . . . . *Nantes.*
Insp. Poupard. . . . . *Nantes.*
Brager. . . . . *Nantes.*
Vérif. Avril, Ruffin, Palierne.

LOIRET.

Direct. Davesiés de Pontès ✻. *Orléans.*
Insp. Rolland. . . . . *Orléans.*
Bourgeois. . . . *Montargis.*
Vérif. Delamariouze, Devilestivaud, Page.

LOT.

Direct. Rousset. . . . . *Cahors.*
Insp. Miramond. . . . . *Cahors.*
Vérif. Darliguie, Boisset, Alayrac.

LOT-ET-GARONNE.

Direct. Cornot de Cussy ✻. *Agen.*
Insp. Gay. . . . . *Agen.*
Ricci. . . . . *Agen.*
Vérif. Youllet, Batbie, Agasson.

LOZÈRE.

Direct. Ravault. . . . . *Mende.*
Insp. Levrault. . . . . *Mende.*
Vérif. Chirol, Petit.

MAINE-ET-LOIRE.

Direct. Marcé. . . . . *Angers.*
Insp. Janvier. . . . . *Angers.*
Roquebert. . . . . *Saumur.*
Vérif. Roussel, Trouillet, Gendron.

MANCHE.

Direct. Willard. . . . . *Saint-Lô.*
Insp. Hauduc. . . . . *Saint-Lô.*
Pinard. . . . . *Valognes.*
Vérif. Roger-Valhubert, Ceillier, Roger-Dubos, Folloppe.

MARNE.

Direct. Gautherin ✻. . . . *Châlons.*
Insp. André de Breuil. . . *Châlons.*
Bauny. . . . . *Rheims.*
Vérif. Grangier, Ladrague, Lemire.

MARNE (HAUTE).

Direct. Durant. . . . . *Chaumont.*
Insp. De la Bouglise. . . *Chaumont.*
Drevon. . . . . *Langres.*
Vérif. Tournier, Clerget.

MAYENNE.

Direct. Bernard Dutreil . . *Laval.*
Insp. Delaunay. . . . . *Mayenne.*
Vérif. Lesuire, Lefebvre de St.-Eglan.

MEURTHE.

Direct. Brévillier ✻. . . . *Nancy.*
Insp. Fleury. . . . . *Nancy.*
Lacretelle. . . . . *Lunéville.*
Vérif. Rollin, Boulangé, Harmand, Clerc.

MEUSE.

Direct. Dachés. . . . . *Bar-le-Duc.*
Insp. Bicquilley. . . . . *Commercy.*
Rabeuf. . . . . *Bar-le-Duc.*
Vérif. Chodron, Gougeon, Simon.

MORBIHAN.

Direct. Colliot de la Bussonnière. *Vannes.*
Insp. Lanoy. . . . . *Vannes.*
Simon. . . . . *Lorient.*
Vérif. Meillet, Révérend-Dumesnil.

MOSELLE.

Direct. Berger ✻. . . . . *Metz.*
Insp. Bresson. . . . . *Metz.*
Lacroix. . . . . *Thionville.*
Vérif. Barte, Combette, Rouvroy, Mathieu.

NIÈVRE.

Direct. Tapin-Delanoue ✻. *Nevers.*
Insp. Brotier. . . . . *Nevers.*
Piérard. . . . . *Nevers.*
Vérif. Colin, Giat-Lagarenne.

NORD.

Direct. Vialla ✻. . . . . *Lille.*
Insp. Fouant. . . . . *Lille.*
Derbigny. . . . . *Douai.*
Vérif. Le Jeune, Fallot, Demachy, Arnaud, Delocle, Richard, Leconte.

OISE.

Direct. Igouf. . . . . *Beauvais.*
Insp. Levavasseur. . . . *Beauvais.*
Lucotte. . . . . *Compiegne.*
Vérif. Devesiés de Pontés, Follet, Dangicourt, Duprelle, Dubloc.

ORNE.

Direct. Astoud. . . . . *Alençon.*
Insp. Levavasseur. . . . . *Argentan.*
Berge. . . . . *Mortagne.*
Vérif. Poirier, De Neufville, Mérouze, Delamondière.

PAS-DE-CALAIS.

Direct. Suin ✻. . . . . *Arras.*
Insp. Thierry. . . . . *Arras.*
Longer. . . . . *St.-Omer.*
Vérif. Chassaing, Lesoing, St.-Amour, Péru, De Pelet, Béra, Lefèvre.

PUY-DE-DÔME.

Direct. Bonnay. . . . . *Clermont.*
Insp. Attiret-Mannevil. . *Clermont.*
Boyer. . . . . *Issoire.*
Vérif. Gaillard, Boudat, Pontagnier de Benoid, Artaud, Conchon.

PYRÉNÉES (BASSES).

Direct. Lussan ✻. . . . . *Pau.*
Insp. Bernier. . . . . *Pau.*
Leschenault. . . . *Bayonne.*
Vérif. Dispot, Champotier de Ribes, Jaubert.

PYRÉNÉES (HAUTES).

Direct. Moreau. . . . . *Tarbes.*
Insp. Cimetière. . . . . *Tarbes.*
Vérif. Laugeux, Roland.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Direct. Boucaumont. . . . . *Perpignan.*
Insp. Roger. . . . . *Perpignan.*
Vérif. Delacroix, Roques.

RHIN (BAS).

Direct. Fix. . . . . *Strasbourg.*
Insp. Dupuis. . . . . *Strasbourg.*
Kuss. . . . . *Strasbourg.*
Vérif. Frohnheuser, Cunier, Reibell, Humbourg, Hallez.

RHIN (HAUT).

Direct. Aublin. . . . . *Colmar.*
Insp. Godet. . . . . *Colmar.*
Belot. . . . . *Altkirch.*
Vérif. Jehly, Boespflug, Harmand.

RHÔNE.

Direct. Fraisse. . . . . *Lyon.*
Insp. Mathey. . . . . *Lyon.*
Masson. . . . . *Villefranche.*
Vérif. Carrel, Degeorge, Faure.

SAÔNE (HAUTE).

Direct. Vialla. . . . . *Vesoul.*
Insp. Mathelat. . . . . *Vesoul.*
Vérif. Harpin, Perrin, Chezjean.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Direct. Sallot-Desnoyers. . . *Mâcon.*
Insp. Neple. . . . . *Mâcon.*
Mottin. . . . . *Châlons-s.-S.*
Vérif. Girard-Labrely, Dupuy, Gillot, Amiot, Cotteret.

SARTHE.

Direct. Le Dall de Kéréon. *Le Mans.*
Insp. Lanjuinais. . . . . *Le Mans.*
Daubigny (Drouet). *La Flèche.*
Vérif. Durivau, Masson de Longpré.

SEINE. *Voyez* 5e Partie.

SEINE-ET-MARNE.

Direct. Ambert ✻. . . . . *Melun.*
Insp. Flamand . . . . . *Melun.*
Bournel. . . . . *Meaux.*
Vérif. Hamel, Rodriguez, Bournet-Verron, Coÿn.

SEINE-ET-OISE.

Direct. Magnan ✻. . . . . *Versailles.*
Insp. Puyjalon. . . . . *Versailles.*
Constans . . . . . *Rambouillet.*
Magnien . . . . . *Pontoise.*
Vérif. Paillier, Cavaro de Kergorre, Petigny, Michel, Gaullier.

SEINE-INFÉRIEURE.

Direct. Ramel ✻. . . . . *Rouen.*
Insp. Hurtrelle. . . . . *Le Hâvre.*
Daviaud. . . . . *Rouen.*
Vérif. Gayet, Jouffroy, Barbazan, Paradis, Firino, Marisy.

SÈVRES (DEUX).

Direct. Bonnet. . . . . *Niort.*
Insp. Durand-Coupé. . . *Niort.*
Vérif. Albanel, Legressier, Couturier.

SOMME.

Direct. Brunel ✻. . . . . *Amiens.*
Insp. Grivel. . . . . *Amiens.*
Vieillard. . . . . *Abbeville.*
Vérif. Richard, Amye, Colin, Huet.

TARN.

Direct. Devienne. . . . . *Alby.*
Insp. Dubourg . . . . . *Alby.*
Vérif. Terrin-Lamotte, Rudelle, Pigornet

TARN-ET-GARONNE.

Direct. Jayle. . . . . *Montauban.*
Insp. Lavaysse . . . . . *Montauban.*
Vérif. Troy, Coffinhal-Lapeyde, Bourjade.

VAR.

Direct. Maussier . . . . . *Draguignan.*
Insp. Chabrier. . . . . *Draguignan.*
Bonnet . . . . . *Toulon.*
Vérif. Trastour, Fourtier.

VAUCLUSE.

Direct. Leclerc. . . . . *Avignon.*
Insp. Clément-Tinely. . . *Avignon.*
Vérif. Bucelle, Nicollas, Benet.

VENDÉE.

Direct. Bonnard . . . . . *Bourbon-V.*
Insp. Coste. . . . . *Bourbon-V.*
Vérif. Ducroq, Noël.

VIENNE.

Direct. Legressier. . . . . *Poitiers.*
Insp. Bigot-Préameneu. . *Poitiers.*
Vérif. Hélion, La Ruelle, Chantron.

VIENNE (HAUTE).

Direct. Theurey ✻. . . . . *Limoges.*
Insp. Legallic de Kerisouet. *Limoges.*
Vérif. Martin, Neveux, Barrière.

VOSGES.

Direct. Harmand . . . . . *Epinal.*
Insp. Ligey. . . . . *Epinal.*
Rouillé. . . . . *Mirecourt.*
Vérif. Daval, Guillaume, Barbazan.

YONNE.

Direct. Degaye ✻. . . . . *Auxerre.*
Insp. Valentin . . . . . *Auxerre.*
Devoucoux. . . . . *Avallon.*
Vérif. Chauchat, Boitteux, Regnard, Mou de Sixte.

CONSERVATEURS DES HYPOTHÈQUES. Messieurs,

AIN.

Bertet. . . . Belley.
Prudhomoz. . Bourg.
Cunisse. . . . Gex.
Beroud. . . . Nantua.
Mallogé . . . Trévoux.

AISNE.

Gautier. . . . Chât.-Thierry.
Curnillon. . . Laon.
Fontaine. . . St.-Quentin.
Thomas . . . Soissons.
Longuet. . . Vervins.

ALLIER.

Grasson . . . Gannat.
Grand. . . . Cusset.
Guillomet. . Montluçon.
Palisot de Warlusel. . . . Moulins.

ALPES (BASSES).

Albanel. . . . Barcelonette.
Roccas. . . . Castellane.
Tardieu. . . . Digne.
Tanc. . . . . Forcalquier.
Eyssautier. . Sisteron.

ALPES (HAUTES.)

Rey . . . . . Briançon.
Champsaur. . Embrun.
Chauvet. . . . Gap.

ARDÈCHE.

Vincens. . . . Argentière (l').
Bourras. . . . Privas.
Champanhet. Tournon.

ARDENNES.

François. . . Charleville.
Pierlot. . . . Rethel.
Bourgeois – Duvoyeu . . Rocroy.
Guérin. . . . Sedan.
Golzart fils. . Vouziers.

ARIÈGE.

Palenc. . . . Foix.
Baudon. . . . Pamiers.
Boissy Dubois St.-Girons.

AUBE.

Suzor. . . . Arcis-s.-Aube.
D'Houdain. . Bar-s.-Aube.
Billetou de Vaultcourbon Bar-sur-Seine
Corbin. . . . Nog.-s.-Seine.
Ceillier ✻. Troyes.

AUDE.

Hannuic. . Carcassonne.
Fourcade. . . Castelnaudary.
Roillet. . . . Limoux,
Barthe. . . . Narbonne.

AVEYRON.

Gouzy. . . . Espalion.
Verdal. . . . Milhau.
Lobinhes. . . Rodez.
Craponne. . . S.-Afrique.
Pachins. . . . Villefranche.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Méniolle – d'Hauthuille Aix.
Sage. . . . . Marseille.
Giroud. . . . Tarascon.

CALVADOS.

Bonneville. . Bayeux.
Degand. . . . Caen.
Desmoutiers. Falaise.
Michel ✻. . Lisieux.
Lecordier. . . Pont-l'Evêque
Andouillé. . . Vire.

CANTAL.

Casses. . . . Aurillac.
Noyer. . . . Mauriac.
Andrieu . . . Murat.
Lacoste. . . . Saint-Flour.

CHARENTE.

Richard de Cendrecourt Angoulême.
Filhon. . . . Barbezieux.
Balland. . . . Cognac.
Boutant . . . Confolens.
Beauchamp. . Ruffec.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Giraud. . . . Jonzac.
Theurey. . . La Rochelle.
Gontault. . . Marennes.
Levallois fils. Rochefort.
Brassaud. . . S.-J. d'Angély
Bastrate . . . Saintes.

CHER.

Ferrard. . . . Bourges.
Normand. . . Saint-Amand.
Picard . . . . Sancerre.

CORRÈZE.

Blenq . . . Brive.
Faure. . . . Tulle.
Defieux. . . . Ussel.

CORSE.

Roncajola. . Ajaccio.
Casanova. . . Bastia.
Santelli. . . Calvi.
Flach. . . . Corte.
Moltedo . . . Sartene.

CÔTE-D'OR.

Petit. . . . Beaune.
Caverot. . . . Châtillon-s.-S.
Lebas. . . . Dijon.
Guillot de Juilly. . . . . Semur.

CÔTES-DU-NORD.

Prigent. . . . Dinan.
Le Poullen. . Guingamp.
Henry. . . Lannion.
Coessurel. . . Loudéac.
Morelet . . . St.-Brieuc.

CREUSE.

Charles. . . . Aubusson.
Boiron. . . Bourganeuf.
Busselot. . . Chambon.
Gerbaud . . . Guéret.

DORDOGNE.

Gaujac Fontfrède. . . . Bergerac
Delanoue. . . Nontron.
Deszille. . . Périgueux.
Monteils. . . Ribérac.
Sarlat. . . . Sarlat.

DOUBS.

Royet . . . . Baume.
Rain. . . . . Besançon.
Charrier. . . Pontarlier.
Lescot . . . . Montbéliard.

DRÔME.

Buis . . . . . Die.
Crozat . . . . Montélimar.
Bonnefoy. . . Nyons.
Duclaux . . . Valence.

EURE.

Dargnies. . . Aux Andelys.
Eparvier. . . Bernay.
Sautot . . . . Evreux.
Varry . . . . Louviers.
Delarue. . . Pontaudemer.

EURE-ET-LOIR.

Leduc. . . . Chartres.
Bricet . . . . Châteaudun.
Lelièvre. . . Dreux.
Boissy. . . . Nog.-le-Rotro

FINISTÈRE.

Palierne. . . Brest.
Foucault. . . Châteaulin.
Ply. . . . . Morlaix.

Briand. . . . Quimper.
Crespel . . . Quimperlé.

GARD.

Virte. . . . . Alais.
Devèze. . . . Nîmes.
LaCheisserie. Uzès.
Bousquet. . . Vigan (le).

GARONNE (HAUTE).

Galdemar. . . Muret.
Ferran. . . . Saint-Gaudens.
Dubarry . . . Toulouse.
Dumonteil - Laterrière. . Villefranche.

GERS.

Dussercle . . Auch.
Plieux (Fr.). Condom.
Barailhé. . . Lectoure.
Lamamie de Clairac. . . Lombez.
Burot. . . . . Mirande.

GIRONDE.

Pons. . . . . Bazas.
Lugan . . . . Blaye.
Morillot. . . Bordeaux.
Soizeau. . . . La Réole.
Duvergier. . Lesparre.
Perès. . . . . Libourne.

HÉRAULT.

Darmaing. . . Béziers.
Martin. . . . Lodève.
Belloc. . . . Montpellier.
Delmas. . . . Saint-Pons.

ILLE-ET-VILAINE.

Leconte. . . . Fougères.
Boulez. . . . Montfort.
Guyot. . . . Redon.
Duportal (A.) Rennes.
Orieulx. . . . Saint-Malo.
Abraham. . . Vitré.

INDRE.

Leridon . . . Châteauroux.
Musso. . . . Issoudun.
Bancelin. . . Blanc (Le).
Périé. . . . . Châtre (La).

INDRE-ET-LOIRE.

Maire . . . . Chinon.
Magnan . . . Loches.
Pecoul. . . . Tours.

ISÈRE.

Faulcon . . . Bourgoin.
Perrard. . . . Grenoble.
Choin. . . . St.-Marcellin.
Recourdon. . Vienne.

JURA.

Blondeau. . . Arbois.
Chappuis. . . Dôle.
Belon. . . . . Lons-le-Sauln.
Gaillard. . . St.-Claude.

LANDES.

Fargeot. . . . Dax.
Rougier. . . Mt-de-Marsan.
Castelnau. . . Saint-Sever.

LOIR-ET-CHER.

Blanchet. . . Blois.
Binot. . . . Romorantin.
Calon. . . . . Vendôme.

LOIRE.

Le Bon. . . . Montbrison.
Girardier. . . Roanne.
Collin . . . . Saint-Etienne.

LOIRE (HAUTE).

Valeix. . . . Brioude.
Pajot. . . . . Puy (Le).
Carrier. . . . Yssingeaux.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Willaume . . Ancenis.
Faget. . . . . Châteaubriant.
St.-Quantin . Nantes.
Guichet . . . Paimbœuf.
Gaultier . . . Savenay.

LOIRET.

Letteron . . . Gien.
Sauvan. . . . Montargis.
Androu. . . . Orléans.
Tardy. . . . . Pithiviers.

LOT.

Duserch. . . . Cahors.
Delpon. . . . Figeac.
Selves . . . . Gourdon.

LOT-ET-GARONNE.

Verdier. . . . Agen.
Girard-Dumesjan. . . . . Marmande.
Benceteau . Nérac.
Colombet. . . Villeneuve.

LOZÈRE.

Vincens. . . Florac.
Chuzin. . . . Marvejols.
Marsial. . . Mende.

MAINE-ET-LOIRE.

Courtigné . . Angers.
Miquel. . . . Baugé.
Pouyade. . . Beaupréau.
Lieutaud. . . Saumur.
Samin. . . . . Segré.

MANCHE.

Couillard-Viconterie. . . Avranches.
Leroux. . . . Cherbourg.
Roblin. . . . Coutances.
Collibeaux . . Mortain.
Dubois. . . . Saint-Lô.
Legrand. . . . Valognes.

MARNE.

De Treignac. Châlons.
Vallet. . . . Epernay.
Tapin . . . . Reims.
Eparvier. . . S. Ménéhould.
Boullay. . . . Vitry-le Franç.

MARNE (HAUTE).

Guérard . . . Chaumont.
Dugé. . . . . Langres.
Borel. . . . . Wassy.

MAYENNE.

Fauconnier. . Chât. Gonthier
Morin. . . . Laval.
Durand. . . . Mayenne.

MEURTHE.

Dépéronne. . Lunéville.
Lallement. . Nancy.
Houpert. . . Sarrebourg.
Pillement . . Toul.
Perraud . . . Vic.

MEUSE.

Magnier. . . Bar.
Walter. . . . Montmédy.
Ouzaneau. . . St.-Mihiel
Geoffroy. . . Verdun.

MORBIHAN.

Humphry-Duclos. . . . Lorient.
Vallée. . . . Ploermel.
Guilles-Desbuttes. . . . Pontivy.
Bourdonnay . Vannes.

MOSELLE.

Gougeon. . . Briey.
Bouchez . . . Metz.
Boinet. . . . Sarreguemines
Calliat. . . . Thionville.

NIÈVRE.

Petit. . . . . Clamecy.
Hiver . . . . Cosne.
Vidalens. . . Chât.-Chinon.
Pillion. . . . Nevers.

NORD.

Coopman. . . Avesnes.
Evrard. . . . Cambray.
Férot fils . . Dunkerque.
Watelet. . . Hazebrouck.
Peret. . . . . Douai.

Piéron-Goudemetz . . . Lille.
Paillard . . . Valenciennes.

OISE.

Pruneau. . . Beauvais.
Hervieu. . . . Clermont.
Bailly . . . . Compiègne.
D'Astier. . . Senlis.

ORNE.

Jeanpierre. . Alençon.
Guérard . . Argentan.
Henry . . . . Domfront.
Vallet. . . . . Mortagne.

PAS-DE-CALAIS.

Coquillard. . Arras.
Lereuil. . . . Béthune.
Dupont fils. . Boulogne.
Deutsche. . . Montreuil.
Pagart. . . . Saint-Omer.
Deschamps - Destournelles Saint-Pol.

PUY-DE-DÔME.

Demonchy. . Ambert.
Chirol de Labsade. . . . . Clermont.
Bertoliati. . . Issoire.
Rabusson de Vaure. . . . Riom.
Cureyras. . . Thiers.

PYRÉNÉES (BASSES).

Boutoey . . . Bayonne.
Pommé. . . . Oléron.
Daste. . . . . Orthez.
Soufron. . . . Pau.
Vilar. . . . . Saint-Palais.

PYRÉNÉES (HAUTES).

Ribadeau-Dumas. . . . . Bagnères.
Rebeillé. . . Lourdes.
Adéma . . . . Tarbes.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Donnet. . . . Céret.
Labro . . . . Perpignan.
Albouy. . . . Prades.

RHIN (BAS).

Hallot. . . . Schelestadt.
Leclerc. . . . Saverne.
Baron de Montbel. . . . . Strasbourg.
Pfender . . . Wissembourg.

RHIN (HAUT)

Schirmer. . . Altkirch.
Holder. . . . Belfort.
Bonaventure. Colmar.

RHÔNE.

Guyon. . . . Lyon.
Deschamps. . Villefranche.

SAÔNE (HAUTE).

Richard. . . Gray.
Menans. . . . Lure.
Estignard . . Vesoul.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Latapie. . . . Autun.
Dupeyroux. . Châlons-sur-S.
Ardant du Pic. Charolles.
Guillemin . . Louhans.
Champanhet . Mâcon.

SARTHE.

Wacquant . . La Flèche.
Petit. . . . . Mans (le).
Augier. . . . Mamers.
De Santeul. . St.-Calais.

SEINE.

Voyez 5e Partie.

SEINE-INFÉRIEURE.

Antelme. . . Dieppe.
Susanne. . . Le Hâvre.
Fabre de Parrel . . . . . Neufchâtel.
Meniolle - d'Hauthuille Rouen.
Millochin . . Yvetot.

SEINE-ET-MARNE.

Hochon. . . . Coulommiers.
Durivau . . . Fontainebleau.
Bachellery. . Meaux.
Chalmeton. . Melun.
Ruel de Forge Provins.

SEINE-ET-OISE.

Bénezet . . . Corbeil.
Roussel de Roani. . . Etampes.
Hernoux. . . Mantes.
Larcher. . . . Pontoise.
Mausquet-Delamotte. . . Rambouillet.
Chevalier. . . Versailles.

SÈVRES (DEUX).

Galineau. . . Bressuire.
Limousin. . . Melle.
Conchon de la Mazières . . Niort.
Supervielle . Parthenay.

SOMME.

Delamustière. Abbeville.
Chardon. . . Amiens.

Hémart. . . . Doullens.
Philippe Desfontenelle. . Montdidier.
Vuarnier. . . Péronne.

TARN.

Solinhac . . . Alby.
Durmignac. . Castres.
Vignial . . . Gaillac.
Dumas. . . . Lavaur.

TARN-ET-GARONNE.

Sauvestre. . . Castel-Sarrasin
Feyt . . . . . Moissac.
Teilhac. . . . Montauban.

VAR.

Nicolet. . . . Brignoles.
Houdaille. . Draguignan.
Collot . . . . Grasse.
Olivieri . . . Toulon.

VAUCLUSE.

Jacquet. . . . Apt.
Hugot Derville Avignon.
Delattre. . . Carpentras.
Pochet. . . . Orange.

VENDÉE.

Lansier. . . . Bourb.-Vend.
Palliot. . . . Fontenay.
Sauvaud. . . . aux Sables.

VIENNE.

Hérault. . . . Châtellerault.
Brette . . . . Civray.
Dagincourt. . Loudun.
Trigant - de-Geneste. . . Montmorillon
Bertin . . . . Poitiers.

VIENNE (HAUTE).

Vidard. . . . Bellac.
Magnan . . . Limoges.
Dubourg. . . Rochechouart.
Lanoaille. . . St.-Yrieix.

VOSGES.

Bertin. . . . Epinal.
Versey. . . . Mirecourt.
Pontarlier . . Neuf-Château.
Gravier. . . Remiremont.
Demontzey. . Saint-Dié.

YONNE.

Boudat. . . . Auxerre.
Baudenet. . . Avallon.
Onfray. . . . Joigny.
Gouju . . . . Sens.
Barbelin. . . Tonnerre.

ADMINISTRATION DES DOUANES ET DES SELS,

Rue Mont-Thabor, n° 15.

M. Gréterin ✻, Maître des Requêtes, *Directeur, Président du Conseil d'Administration*, rue de la Paix, n. 20.

Sous-Directeurs, Membres du Conseil d'Administration.

M. Sollicoffre ✻, rue.....
M. Vandenzande ✻, rue de Paradis-Poissonnière, n. 31.
M. Bontemps, rue de la Ferme, n. 19.
M. Rostan, rue Godot-de-Mauroy, n. 41.

Le Conseil d'Administration, présidé par le Directeur, délibère, 1° sur la formation du budget général de l'Administration; 2° sur toutes les affaires résultant de procès-verbaux de saisie ou de contraventions; 3° sur les débets des Receveurs, leur responsabilité en matière de crédit, et sur les contraintes à décerner contre les redevables; 4° sur les demandes en remboursement de droits de toute nature, en allocations de primes et en réfaction de droits pour cause d'avaries; 5° sur les questions douteuses dans tous les cas d'application des lois, ordonnances et réglemens; dans tous ceux qui ne sont pas prévus ou qui ne sont pas suffisamment définis par ces mêmes lois, ordonnances et réglemens, et sur les instructions générales relatives à leur exécution; 6° sur les projets, devis, marchés, baux et adjudications relatifs au service de l'administration, et qui donnent lieu à une dépense au-dessus de 500 fr.; 7° sur les créations, déplacemens ou suppressions de bureaux de douanes, ainsi que sur l'extension ou la restriction de leurs attributions; 8° sur les suppressions, divisions et créations d'emplois; 9° sur les nominations, dégradations, révocations, mises à la retraite et réadmissions des employés; 10° sur la formation annuelle d'un tableau dans lequel sont inscrits les employés des deux services jugés capables d'être promus aux places de Directeurs, Inspecteurs, Sous-Inspecteurs et Receveurs principaux de toutes classes.

Bureau du Personnel.

(Placé sous la direction du Président du Conseil d'Administration.)

M. Brienne, *Chef.*

Personnel, cautionnemens, ouverture et départ des dépêches.

PREMIÈRE DIVISION.

CONTENTIEUX. — SELS.

M. Sollicoffre ✻, *Sous-Directeur, Membre du Conseil.*

La première Division comprend le contentieux, ainsi que l'impôt du sel, et tout ce qui se rattache soit à cet impôt, soit à ses immunités. Le Sous-Directeur est chargé des rapports au Conseil d'administration concernant les saisies et contraventions, la responsabilité des comptables en matière de crédits; les contraintes à décerner contre les redevables, et les remboursemens de droits; la réfaction de la taxe en matière de sel pour cause d'avaries; la délivrance des primes à l'exportation des viandes salées, beurre salé et sel ammoniac. Il correspond avec les Directeurs pour la suite et l'instruction de toutes les affaires relatives à ces branches de service.

Premier Bureau. — Contentieux.

M. David, *Chef.*

La suite des saisies et contraventions, des affaires concernant les crédits en souffrance, et toutes les questions relatives à l'application des lois en matières contentieuses.

Deuxième Bureau. — Sels.

M. Béchade, *Chef.*

La perception du droit sur les sels, et toutes les questions qui s'y rapportent ; les entrepôts particuliers à cette denrée, les salaisons, les fabriques de soude et autres immunités.

DEUXIÈME DIVISION.

COLONIES. — ENTREPOTS. — NAVIGATION, ETC.

M. Vandenzande ✻, *Sous-Directeur, Membre du Conseil.*

La deuxième Division a dans ses attributions le commerce des colonies françaises, la navigation, les entrepôts, le transit, le cabotage, les traités ; les impressions, les instrumens de perception et tout le matériel qui s'y rapporte. Le Sous-Directeur correspond avec les Directeurs pour la suite et l'instruction de toutes les affaires relatives à ces branches de service, et est chargé des rapports au conseil d'administration qu'elles nécessitent.

Premier Bureau.

M. Chapais, *Chef.*

Colonies, navigation, entrepôts, transit, cabotage, traités.

Deuxième Bureau.

M. Walferdin, *Chef.*

Impressions et matériel.

TROISIÈME DIVISION.

SERVICE.

M. Bontemps, *Sous-Directeur, Membre du Conseil.*

La troisième Division comprend le service actif. Le Sous-Directeur est chargé des rapports au conseil sur la formation du Budget général des dépenses de l'administration, sur les créations, déplacemens ou suppressions de bureaux de douanes, ainsi que sur l'extension ou la restriction de leurs attributions ; sur les suppressions, divisions et créations d'emplois ; sur les dégradations, révocations et mises à la retraite des employés ; sur les projets, devis, marchés, baux et adjudications relatifs au service de l'administration. Il correspond avec les Directeurs sur tout ce qu'exige la suite ou l'instruction des affaires relatives au service général.

Premier Bureau. — Service.

M. Moreau de Champlieux, *Chef.*

Service, mouvemens des brigades, police de circulation dans le rayon des quatre lieues frontières, régime des fabriques dans ce même rayon, etc.

Deuxième Bureau. — Dépenses.

M. Fanon, *Chef.*

Dépenses relatives au service extérieur, ordonnancemens, etc.

Troisième Bureau. — Retraites.

M. Bellemin, *Chef.*

Retraites, congés, contrôle des brigades, masse d'équipement, etc.

QUATRIÈME DIVISION.

TARIF. — PRIMES.

M. Rostan, *Sous-Directeur, Membre du Conseil.*

La quatrième Division comprend le tarif, les primes, les crédits, les exceptions au régime général, et les états généraux d'importation et d'exportation.

Le Sous-Directeur est chargé des rapports au conseil d'administration sur les demandes en remboursement de droits, en allocation de primes et réduction de droits pour cause d'avaries (l'impôt du sel excepté), ainsi que sur les questions douteuses en matière de tarif, de remboursemens de droits et d'allocations de primes.

Il correspond avec les Directeurs et autres agens de l'Administration sur tous les objets ci-dessus désignés; sur la formation des états de commerce; sur le retour des marchandises françaises invendues à l'étranger, et sur le régime particulier aux importations d'armes et de librairie, ainsi que sur tout ce qu'exige la suite ou l'instruction des affaires.

1er *Bureau.* — Tarif.

M. Lambert, *Chef.*

Tarif, ses applications et ses résultats.

2e *Bureau.* — Primes. — Crédits.

M. Clerget, *Chef.*

Vérification et liquidation des primes; suite des crédits en matière de douanes.

Conseil pour le contentieux. { M. Godard de Saponay. *Avocat à la Cour de Cassation.* / M. Victor Augier, *Avocat à la Cour royale.* / M. . . . . *Notaire.*

Médecin. . . . M. Michel.

DIRECTEURS DES DOUANES. Messieurs,

Ferrier ✲.	*Dunkerque.*	Grandidier	*St.-Gaudens.*
Laugier Pléville ✲. . .	*Valenciennes.*	Rataud.	*Bayonne.*
Giovanelli ✲.	*Charleville.*	De Raymond ✲. . . .	*Bordeaux.*
Gallois-Mailly ✲. . .	*Thionville.*	Blutel.	*La Rochelle.*
Deu ✲.	*Strasbourg.*	Moroge ✲.	*Nantes.*
Duverger.	*Besançon.*	De Bellegarde ✲. . . .	*Lorient.*
Gay.	*Belley.*	De Kolly ✲.	*Brest.*
Bon Dubois ✲.	*Grenoble.*	De Carrey.	*Saint-Malo.*
Fine.	*Digne*	Cadran ✲.	*Cherbourg.*
Maillères.	*Toulon.*	Dizié ✲.	*Rouen.*
Adine ✲.	*Marseille.*	Boucher de Perthes ✲.	*Abbeville.*
Isambert	*Montpellier.*	Marcotte ✲.	*Boulogne.*
Clerget ✲.	*Perpignan.*	St.-Quentin.	*Bastia.*

DOUANE DE PARIS.

M Jonnart, *Inspecteur*, / M. de St.-Cricq (A.) ✲, *Recev. des Douanes*, } rue du Faubourg-Poissonnière, n. 26.

M. Lavollée ✲, *Receveur de l'Entrepôt des Sels*, boulevard Saint-Antoine, n. 29.

ENTREPÔTS DES SELS.

Lyon. . . . . . { M. de Rosnay, *Inspecteur.* / M. Sauvage ✲, *Receveur.*

Toulouse. . . . . . { M. de Vichet, *Inspecteur.* / M. Pernot, *Receveur.*

Orléans. . . . . . { M. Devaux, *Inspecteur.* / M. Chantcourtois, *Receveur.*

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES,

Hôtel des Finances, rue de Rivoli.

M. Boursy ✻, *Maître des Requêtes, Directeur, Président du Conseil d'Administration*, rue du Sentier, n. 21.

Sous-Directeurs, Membres du Conseil d'Administration.

M. Brochot ✻, rue du Grand-Chantier, n. 3.
M. Destouches, rue du Colysée, n. 14.
M. Le Roy Dufougeray, rue de Montaigne, n. 2.

Sont placés dans les attributions de l'Administration des contributions indirectes, 1° la perception des droits de circulation, d'entrée, de détail et de consommation sur les boissons; de fabrication des bières; de fabrication des cartes; de garantie sur les matières d'or et d'argent; de licence sur les diverses classes de redevables; de dixième sur les voitures publiques et le transport des marchandises; 2° le recouvrement de l'impôt sur les sels en dedans du rayon des douanes, celui des taxes de navigation et produits accessoires; celui du produit des baes et passages d'eau, ponts, canaux, pêches, francs-bords, etc., etc.; 3° la surveillance générale des octrois communaux, et la perception du dixième de leur produit.

L'Administration des Contributions indirectes est, en outre, chargée de la vente des tabacs et des poudres à feu, de la surveillance sur la circulation et le commerce illicite de ces matières, et du prélèvement sur les revenus des communes, pour frais de casernement.

BUREAUX.

SECRÉTARIAT.

(Sous les ordres immédiats du Directeur.)

L'ouverture et le départ des dépêches; les frais généraux; les délibérations du conseil; le personnel.

Bureau du Personnel.

M. David, *Chef.*

PREMIÈRE SOUS-DIRECTION.

M. Brochot ✻, *Sous-Directeur.*

La direction, la suite du service, et le contentieux, jusqu'à l'introduction des instances dans les cinquante départemens ci-après: Ain, Allier, Alpes (Basses), Alpes (Hautes), Ardèche, Ariége, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Creuse, Dordogne, Drôme, Gard, Garonne (Haute), Gers, Gironde, Hérault, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Landes, Loir-et-Cher, Loire, Loire (Haute), Loire-Inférieure, Loiret, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Maine-et-Loire, Nièvre, Puy-de-Dôme, Pyrénées (Basses), Pyrénées (Hautes), Pyrénées (Orientales), Rhône, Saône-et-Loire, Sèvres (Deux), Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Vienne (Haute).

DEUXIÈME SOUS-DIRECTION.

M. Leroy-Dufougeray, *Sous-Directeur.*

La direction, la suite du service, et le contentieux, jusqu'à l'introduction des instances dans les trente-cinq départemens ci-après: Aisne, Ardennes, Aube, Calvados, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Doubs, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Ille-et-Vilaine, Jura, Manche, Marne, Marne (Haute), Mayenne, Meurthe, Meuse, Morbihan, Moselle, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Rhin (Bas), Rhin (Haut), Saône (Haute), Sarthe, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme, Vosges, Yonne.

TROISIÈME SOUS-DIRECTION.

M. Destouches, *Sous-Directeur.*

1° Les travaux relatifs à la législation, l'assiette et le mode de perception de l'impôt; la rédaction des instructions et circulaires; les renseignemens statistiques; 2° le contentieux des affaires susceptibles d'être portées devant les tribunaux; 3° la surveillance des octrois et la révision des tarifs; 4° le matériel.

Conseils de la Régie. Messieurs,

Gairal ✻, *Avocat à la Cour royale*, ancien Bâtonnier.
Cochin ✻, *Avocat à la Cour royale.*
Choppin, *Avocat à la Cour royale.*

Agens attachés à l'administration.

M. Latruffe-Montmeylian ✻, *Av. aux Cons. et à la Cour de cass.*
M. Rousset (Aug.), *Avocat à la Cour royale.*
M. Jaquotot, *Avoué à la Cour royale.*
M. Poisson-Seguin, *Avoué au Tribunal de première instance.*
M. Gondouin, *Notaire de l'Administration.*
M. Noël Seigneur, *Commissaire-Priseur.*

ADMINISTRATION DES TABACS,

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2.

M. Pasquier (O ✻), *Directeur, Président du Conseil d'administration*, rue Basse-du-Rempart, n. 54.
M. Le Beschu de la Bastays ✻, *Sous-Directeur, Membre du Conseil d'administration*, rue Tronchet, n. 15.
M. Peytal ✻, *Chef de la comptabilité, Membre du Conseil d'administration*, quai Saint-Michel, n. 25.

Inspecteurs spéciaux des Magasins et Manufactures, Membres du Conseil d'administration.

M. Laperrière ✻, rue Chantereine, n. 26.
M. Teissier ✻, rue des Jeûneurs, n. 3.

La Direction des tabacs est chargée de la fabrication, des approvisionnemens, et en général des travaux qui en dépendent.

Nota. La vente des tabacs dans les entrepôts et dans les bureaux de débit, et la surveillance qu'elle exige, ainsi que le personnel des entreposeurs et des débitans, sont dans les attributions de l'administration des contributions indirectes.

Régisseurs des Manufactures royales de Tabac. Messieurs,

Tournier ✻	*Paris.*	Cousin-Lavarenne	*Le Hâvre.*
Kolb	*Lille.*	Brulard	*Morlaix.*
Roucher	*Lyon.*	Faure-Lacaussade	*Toulouse.*
Guibert	*Strasbourg.*	Cailleux	*Marseille.*
Colomb	*Bordeaux.*	Playoult	*Tonneins.*

Inspecteurs locaux du service de la Culture du tabac, et des Magasins de tabacs en feuilles. Messieurs,

Jullien	*Nord.*	Verpillat	*Lot.*
Husson ✻	*Bas-Rhin.*	Desmarets	*Lot-et-Garonne.*
Thillard	*Pas-de-Calais.*	Antoine	*Ille-et-Vilaine.*

Directeurs de départemens et d'arrondissemens, Receveurs principaux, Receveurs-Entreposeurs et Entreposeurs.

Les Directeurs de départemens réunissent à leurs fonctions la suite immédiate du service de l'arrondissement où est leur résidence.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEV. – ENTREPOSEURS (1).
AIN.		
Bourg	*Gizolme*	Delatour Orcet.
Belley	Pioche	Clerc ✻.
Nantua	Bonnois	Le Brument.
Gex	Bonnois	Pannissod (*entrep.*)
Trévoux	Van-Remoortère	D'Audiffret.
AISNE.		
Laon	*De Marsilly*	Allein.
Château-Thierry	Roger	Gréard.
Saint-Quentin	Lallemant de La Pommeraye	Auger.
Soissons	Agier-Saint-Aubin	Jousselin.
Vervins	Bignon	Leproux ✻.
ALLIER.		
Moulins	*Sablière*	Chassaigne.
Cusset — *Gannat*	Montgilbert	Plantade, à Cusset.
Cusset — *La Palisse*	Montgilbert	Gelas, à Gannat.
Mont-Luçon	Fontbonne	Debousingen ✻.
ALPES (BASS.).		
Digne	*Destrées*	Builly.
Barcelonnette		Rattimenton.
Castellane		Viton.
Sisteron	Dassonvalle	Laugier.
Forcalquier	Dassonvalle	Mangarel.
ALPES (HAUT.)		
Gap	*Bandon-Saint-Omer*	Richaud.
Embrun	Folley	Guérin.
Briançon	Folley	Gory.
ARDÈCHE.		
Privas et l'Argentière.	*Saget*	Dreuslin, à Privas.
Privas et l'Argentière.	*Saget*	Robin, à l'Argentière.
Tournon	Gras	Ferrand.
ARDENNES.		
Charleville	*Emery*	Motel.
Réthel	Dufay	Buzot de Vignancourt.
Rocroy	Gachet	Genevey.
Sedan	Bernard	Reiter.
Vouziers	Renard	Bourcier-Grandmaison.
ARIÉGE.		
Foix	*Pacate*	Bavoux.
Pamiers		Sabater.
Saint-Girons		Viguier.

(1) La qualité des employés qui ne réunissent pas ces deux fonctions est indiquée à la suite de leur nom.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
AUBE.		
Troyes	*De Chambon.*	De Mauroy ✲.
Arcis-sur-Aube		Jeannet-Denevers.
Bar-sur-Aube	De Ponton d'Amécourt.	Dutailly.
Bar-sur-Seine	Menelon.	François.
Nogent-s.-Seine	Sérolle.	Saulnier.
AUDE.		
Carcassonne	*Huet.*	Rey.
Castelnaudary		Armand ✲.
Limoux	Irland de Beaumont.	Pierre.
Narbonne	Roguier.	Boudet.
AVEYRON.		
Rhodez	*Migneron.*	Jahan de la Ronde.
Espalion	Sieyès	Parisot.
Milhau	Morénas.	Bony.
Saint-Afrique		Curières de Castelnau.
Villefranche	Romeuf.	Montanier.
BOUCHES-DU-RHÔNE.		
Marseille	*Allaire* ✲.	Maquan (*recev. principal*). Bonnefoux (*entreposeur*).
Aix	Penchaud.	Berlioz (*recev. principal*). Turcas (*entreposeur*).
Arles	Cirlot.	Billion du Plan.
CALVADOS.		
Caen	*Rageot-Laroche* ✲.	Lebe-Gigun ✲ (*recev. princ.*) Mme Ve Limarre (*entrepos.*)
Bayeux	Courant.	Lecoulteux de Vertron.
Falaise	Burdelot.	Maisnier.
Lisieux	Péeters.	Tabarié.
Honfleur	Bailly.	Fruger.
Vire	Duhaffont.	Lachaud.
CANTAL.		
Aurillac	*Petretto.*	Regnard.
Mauriac		Ternat
Saint-Flour	Pérard.	Bertrand.
Murat		Foignet.
CHARENTE.		
Angoulême	*Boquet.*	Siredey de Préfort.
Ruffec		Serph Dumagnon.
Barbézieux	Bourrut.	Dupont.
Cognac	Lebrun de Marck.	Bernard.
Confolens	Doudet.	Durandeau.
CHARENTE-INFÉRIEURE		
La Rochelle	*Bourdeau.*	Laurence.
Jonzac	Decondé.	Defitte.
Rochefort	Legrand.	Roblain.
Marennes		Brulon.
Saintes	Deaubonneau.	Patoureaux ✲.
S.-J.-d'Angely	Guillon.	Brillouin.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
CHER.		
Bourges	*Cassen*	Dubois.
Sancerre		Baltazar.
Saint-Amand	Richebourg	Dieudonné.
CORRÈZE.		
Tulle	*Brunie*	Arquinet.
Brives		Tronc.
Ussel		Pradier.
CÔTE-D'OR.		
Dijon	*Ruelle*	Destouches (*recev. princip.*) Harel de Vulaines (*entrep.*)
Beaune	Rolland	Gautier.
Châtillon-s.-Seine	Campora de Pezzana	D'Hortet de Tessan.
Semur	Guillaume	Dodoz.
CÔTES-DU-NORD.		
Saint-Brieuc	*Bonamy*	Gamas (*receveur principal*) Leloutre (*entreposeur*).
Dinan	Rapatel	Hurvoy.
Guingamp	Leclerre	Daguenet.
Lannion	De Savignhac	Ledissez-Pennanreun.
Loudéac	Di Pietro	Haton de la Goupillière.
CREUSE.		
Guéret	*Delannoise* ✲	Fauchier.
Boussac		Aubusson-Ducloux.
Aubusson	Pelletier	Olivier de la Rousselière.
Bourganeuf		Audin.
DORDOGNE.		
Périgueux	*Marmilor*	De Wailly.
Bergerac	Longa	Saleneuve.
Nontron	Delas-Lagravère	Desvergnes.
Ribérac	Girard de la Perrotière	Brachet.
Sarlat	Maire	De Lescure.
DOUBS.		
Besançon	*Frouart* ✲	Delataille ✲.
Montbéliard	Robin	Mellier ✲.
Baume		Anthoine.
Pontarlier	Ecoffet	Callende de Clamecy.
DRÔME.		
Valence	*Pialla-Champier*	Du Contant de Fontenille.
Crest		Faure.
Montélimart	Gache	Plisson.
Nyons		Chauvet.
EURE.		
Evreux	*René*	Horeau.
Les Andelys	Tondu-Quennefer	Vallon.
Bernay	Gilles	Merle.
Louviers	Parseval	Cahier ✲.
Pont-Audemer	Belly de Bussy ✲	Guibert.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
EURE-ET-LOIR.		
Chartres	*Gaude*	Lenoir.
Châteaudun	Bouffey	Bouton.
Dreux	Devaureix	Ferrand.
Nog.-le-Rotrou	Letellier	Béguinot.
FINISTÈRE.		
Quimper	*Sicaud*	D'Amphernet.
Quimperlé		Garnier.
Brest	Vaneau	Sablière (*recev. principal*). Chollet ✻ (*entreposeur*).
Châteaulin	Lebastard	Savantier.
Morlaix	Gruet	Tremereuc de la Villerio (*rec. pr.*) Bourboulon (*entreposeur*).
GARD.		
Nîmes	*Randon de Grolier*	Briqueville (*recev. princip*). Pelet (*entreposeur*).
Alais	Hubert	Blanchet.
Le Vigan		Baudeu.
Uzès	Roche	Duportal.
GARONNE (H.).		
Toulouse	*Basire* ✻	Sans (*receveur principal*). Daran (*entreposeur*).
Muret		Suberbie.
Saint-Gaudens	Perrotin	Coquinet-Riotor.
Villefranche	Alexandre de la Martinière	Novion.
GERS.		
Auch	*Malet-Desmarant*	Graciette.
Lombez		Morisson.
Condom	Ducosquer-Riou	Dubarry ✻.
Lectoure		Gimbrère.
Mirande	De Somer	Campardon.
GIRONDE.		
Bordeaux	*Audéoud* ✻	Lanet (*receveur principal*). De Montigny de Pontis ✻ (*ent.*)
Bazas	Boulleniant	Bravet.
La Réole		Monnier.
Blaye	Eparvier	Pissaro.
Lesparre		Canthillon.
Libourne	Jay-Laussac ✻	Prieur.
HÉRAULT.		
Montpellier	*Malassez*	Mondet (*recev. princip.*) Baumes (*entreposeur*).
Lodeve		Bonnemant.
Béziers	Peragallo	Sadde.
Saint-Pons		Ghiraldi.
ILLE-ET-VILAINE.		
Rennes	*Robert* ✻	Sauveur (*recev. principal*). Venard ✻ (*entreposeur*).
Montfort		Maudet.
Redon	Jac	Canivet.
Saint-Malo	Bossinot-Pomphily	Bossinot-Pomphily.
Vitré	Loisel	Philippes de Trémaudant.
Fougères		Rajot.

DÉPARTEMENS. ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
INDRE.		
Châteauroux	*Lemoine-Lenoir.*	Martinet.
Issoudun	Grillot.	Walther.
Le Blanc	Veillat.	Rouillé ✻.
La Châtre	Bourgoing	Grenet.
INDRE-ET-LOIRE.		
Tours	*Regnault.*	Marganne (*recev. princ.*) Bignon (*entreposeur*).
Chinon	Bloquel	De Puisaye.
Loches	Montreuil	Barillau.
ISÈRE.		
Grenoble	*Didier.*	Rabuis (*receveur principal*). Dupuy de Bordes ✻ (*entrep.*)
Bourgoin	Johanys.	Pascal.
St.-Marcellin	Mallein.	Mermet.
Vienne	Vieux.	De Rivière.
JURA.		
Lons-le-Saulnier	*Bourdeloy de Bourdan.*	Fairmaire.
Dôle	Petit-Mengin.	Jacquier.
Poligny	Archambault.	Collomb d'Arcine.
Saint-Claude	Royer-Dupré.	Emery.
LANDES.		
Mont-de-Marsan	*Dacraigne.*	Pelletier.
Saint-Sever		Lacorne.
Dax	Garcerie.	Claverie.
LOIR-ET-CHER.		
Blois	*Legendre*	Petit.
Romorantin		Garcerie.
Vendôme	De Lonjon de la Grange.	Estave.
LOIRE.		
Montbrison	*Porquier.*	Miélot.
Roanne	Ménestrier.	Tiroche ✻.
Saint-Etienne	D'Houdetot.	De Fontbonne (*recev. princ.*) Grangé (*entreposeur*).
LOIRE (HAUTE).		
Le Puy	*Michal.*	Clapier ✻.
Yssingeaux		Gaillard.
Brioude		Deguin.
LOIRE-INFÉRIEURE.		
Nantes	*Bergerot* ✻.	Arnous (*receveur principal*). David (*entreposeur*).
Ancenis	Lévesque Durostu.	Préponnier.
Châteaubriant	Bouteiller	Hay-Durand ✻.
Paimbœuf	Guérard	Marquet.
Savenay	Hérisé.	Despeyroux ✻.
LOIRET.		
Orléans	*Molroguier* ✻	Peteau-Grancour (*recev. pr.*) Roger (*entreposeur*).
Gien	Sarrauton.	Cauroy.
Montargis	Sauvan.	Thiers.
Pithiviers	Clavier.	Hian.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
LOT.		
Cahors	*Faudoas*	Bonarme.
Figeac	Montfort	Froment.
Souillac	Lemoine	Richard.
LOT-ET-GARONNE.		
Agen	*Gardin de Classé*	Guibert.
Nérac		Cadel.
Tonneins	Reynal	Dubosc.
Villeneuve-d'Agen	Jourdan	Delaage.
LOZÈRE.		
Mende	*Henry*	Lemaistre.
Florac		Hot ✻.
Marvejols		Libes ✻.
MAINE-ET-LOIRE.		
Angers	*De la Garde*	Charpentier Fonclère (*rec. pr.*) Mlle Perrotin (*entreposeur*).
Segré		Godeau.
Beaugé	Pavin de Courteville	Chasseloup-Laubat.
Chollet	Bougarel	Plancher-Dumarchais.
Saumur	Massé	Revelière.
MANCHE.		
Saint-Lô	*Le Dissez-Pennanreun* ✻	D'Albaret.
Avranches	Palustre	Meslin.
Mortain		Fayard de Bourdeille.
Cherbourg	Pajot de Marcheval	Coquoin.
Coutances	Garnier de Kerigant	Le Boucher du Vigny.
Valognes	Bourbon	Thion.
MARNE.		
Châlons	*Regnier* ✻	Curnier de la Valette.
Ste.-Ménehould		Bigault de Grandru.
Epernay	Pérard-Bourdelois	Camiat.
Reims	Fleury-Dumesnil	Le Bœuf (*receveur princip.*) Levert (*entreposeur*).
Vitry-sur-Marne	Yver de la Bruchollerie	De Torcy.
MARNE (HAUTE).		
Chaumont	*Flobert*	Doiselet.
Langres	Goujon	Royer.
Wassy	Tierce	Dupont.
MAYENNE.		
Laval	*Augier-Lasaussaye*	Poulain.
Chât.-Gonthier		Depinois.
Mayenne	Lacombe	Gougis.
MEURTHE.		
Nancy	*Boulanger*	Creitte de Metric (*recev. pr.*) De Roquefeuil ✻ (*entrep.*).
Toul		Poirot.
Château-Salins	Courtois	Petit-Mengin.
Lunéville	Parisot	Huet-Durotois.
Sarrebourg	Bresson	Oudiette.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
MEUSE.		
Bar-le-Duc.	*De Croismare.*	Eparvier.
Commercy.	Raison.	Delisle.
Montmédy.	Delasalle.	D'Wissel.
Verdun	Luchaire	Hémard.
MORBIHAN.		
Vannes	*Verdin.*	Pyonnier.
Lorient.	Faivre.	De Lacelle de Chateaubourg (*r. pr.*) Raoul (*entreposeur*).
Ploërmel	Heurtevent.	Romet.
Pontivy	Rivoallan.	Florinier.
MOSELLE.		
Metz	*Gendel.*	Deguilly (*receveur princip.*). Robert (*entreposeur*).
Briey.	Marly.	Flayelle.
Sarreguemines	Durocher.	Darlon.
Thionville	Louis.	Conseil.
NIÈVRE.		
Nevers	*Delavaquerie*	Dagonnin.
Château-Chinon	Lus-Lusson	Durandin.
Clamecy	Famechon.	Pitou.
Cosne.	Billet.	Allais.
NORD.		
Lille	*Du Leyris* (O ✻).	Levesque de la Ferrière ✻ (*r. pr.*) Van-Blarenberghe (*entrep.*)
Avesnes.	Franque.	Barbereau.
Cambray	Genissieu.	Duchesne de Marivaux.
Douai	Mangé.	Chappuy.
Dunkerque	Hovelt.	Prudhomme.
Hazebrouck.	Petit.	Schmit Van Dorselaer.
Valenciennes.	Van Trappen.	De Parseval ✻.
OISE.		
Beauvais.	*Prissette.*	Brechot.
Clermont.	Dulimon	Donnay.
Compiègne.	Varanguien de Villepia.	Marin.
Senlis.	Bosonnier.	Lochet.
ORNE		
Alençon.	*Defermon.*	Rouget-Delisle.
Argentan.	Scheppers.	Morellet.
Domfront.	Levasseur.	Miquelard.
Mortagne.	Cagniard	Delaunay.
PAS-DE-CALAIS.		
Arras.	*Boucher d'Argis* ✻.	Le Boucher (*recev. princip.*) Jacqueminot (*entreposeur*).
Béthune.	Cagin.	Lomel.
Boulogne.	Lorel.	Lucas de Mont-Rocher.
Montreuil.	Besse-Dumas.	Jacquet ✻.
Saint-Omer.	Zyloff	De Virgile.
Saint-Pol	Loneux.	Lambert.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
PUY-DE-DÔME.		
Clermont.	*Daclon.*	Chaise-Martin.
Issoire.	Mosneron.	De Bonfils.
Ambert.	Lavinay.	Guibert.
Riom.	Bareste.	Vivier.
Thiers.	Gresse.	Cambier-Debuhat.
PYRÉNÉES (B.).		
Pau.	*D'Urbain-Gautier* ✲.	Nolin.
Bayonne.	De Belloc.	Feuillassier.
Mauléon.	Sénac.	Portal.
Oléron.	Lapassade.	David.
Orthes.	Batsale.	Gaugiran.
PYRÉNÉES (H.).		
Tarbes.	*Beuve.*	Petit.
Lourdes.	. . . . .	Lavigne.
Bagneres.	Marmilor.	Lachapelle.
PYRÉNÉES (OR.)		
Perpignan.	*Lebreton.*	Charvat.
Prades.	. . . . .	Tourné.
RHIN (BAS).		
Strasbourg.	*Pernot Fontenay* ✲.	Boutouillic de la Villegonan (*r. p.*) De Trémault ✲ (*entrepos.*)
Saverne.	Henraux.	Barois ✲.
Schélestadt.	Binstock.	Foucaud.
Wissembourg.	Léonard.	Goubault.
RHIN (HAUT).		
Colmar.	*De Coudenhove.*	Duteil.
Altkirch.	Jaussaud.	D'Esmery.
Belfort.	De Saint-Chéron.	Conchon.
RHÔNE.		
Lyon.	*Nau* ✲.	Guynet (*receveur principal*). Tournachon (*entreposeur*).
Villefranche.	Crétin.	Devay.
SAÔNE (HAUTE).		
Vesoul.	*Beuvain-Beauséjour.*	Boudot.
Gray.	Jourdheuille.	Richard.
Lure.	Martin.	De Béraud de Courville.
SAÔNE-ET-LOIRE.		
Mâcon.	*Ballard.*	Pellagot.
Autun.	Huet.	Regnier.
Châlons.	Mermet.	N. . . . .
Louhans.	. . . . .	Degon.
Charolles.	Mallet de Trumilly.	Churlet.
SARTHE.		
Le Mans.	*Mercier.*	Savare.
Saint-Calais.	. . . . .	Lescureux.
La Fleche.	Royer.	Ménard.
Mamers.	Ghéerbrant.	Mazier.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
SEINE.		
Paris	*Guéau de Reverseaux* ✻.	Boyer (*receveur principal*). Bouteiller (*entreposeur*). De Roissy (*entreposeur*).
Saint-Denis		Mme d'Houdetot (*entrep.*)
Sceaux		
Dir. des droits d'entrée	Joubert	Dacier ✻ (*recev. princ.*)
SEINE-INFÉRIEURE.		
Rouen	*Bourguignon* ✻	Reynard (*recev. princip.*) Le Bouvier (*entreposeur*).
Dieppe	Lhuillier de Senneval	Boyer.
Le Hâvre	Boitelle	Dubocage de Bléville (*r. pr.*) Veissière de S.Martin ✻ (*ent.*)
Neufchâtel	Lepaire	Morel ✻.
Yvetot	Frignet	Tinel.
SEINE-ET-MARNE.		
Melun	*De Virgile*	Lemoce de Vaudouard.
Coulommiers	Simonin	Rieff.
Fontainebleau	Millot	Delonchamp.
Meaux	Larrieu	Grandjean de Fouchy.
Provins	Rohart	Sausset.
SEINE-ET-OISE.		
Versailles	*Lherbette*	Brice (*receveur principal*). Huot (*entreposeur*).
Corbeil	Astaix	Liborel.
Etampes	Fourcheut-Mont-Rond	Goguet.
Mantes	Durazzo	Le Comte ✻.
Pontoise	Bleschamp	Beauval ✻.
Rambouillet	Bouillon	Collet.
SÈVRES (DEUX).		
Niort	*Recoing*	Delaye.
Melle		Molinier de Montplanqua.
Thouars	Joyeux	Sarrazin.
Parthenay	Duburgua	Bourgeois.
SOMME.		
Amiens	*De Vauguérin*	Deponthon (*recev. princip.*) Souplet (*entreposeur*).
Doullens		Fabry.
Abbeville	Fontaine	Pilard-Deshayes.
Montdidier	Acloque	Deviefville.
Péronne	Golle-Dupon	Joly.
TARN.		
Alby	*Pigeot*	Alibert.
Castres	Mérigonde	Neuville ✻
Gaillac	Duchol	Arnaud.
Lavaur		Trouillet ✻.
TARN-ET-GARONNE.		
Montauban	*Billecocq*	Wallon.
Moissac	Bourdet-Cadville	Rivet.
Castel-Sarrasin		Maucomble.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
VAR.		
Toulon	*Nyel* ✻	Godet (*receveur principal*). Rampon (*entrepos.*)
Draguignan	Drevon.	Poulin.
Brignoles	Latil	Gallou.
Grasse	Jaquet.	Seystrès.
VAUCLUSE.		
Avignon	*Geffrier.*	Arnaud (*receveur principal*), Sautel (*entreposeur*).
Carpentras		Truilhier.
Orange		Dorival Duhouleux.
Apt	Deschamps.	Colonieu.
VENDÉE.		
Bourbon-Vendée	*Chenot.*	Leplat.
Fontenay	Gigault de la Bedollière.	Aribert-Dufresne.
Les Sables	Guiod.	Richard.
VIENNE.		
Poitiers	*Brunat*	Ruyssen.
Loudun		Petit.
Châtellerault	Delaage-Saint-Germain.	Machelard.
Civray	Colcomb	Herault ✻.
Montmorillon	Duval.	Douai.
VIENNE (HAUTE).		
Limoges	*Vandermonde.*	Thézard.
Rochechouart		Vauvilliers.
Saint-Yrieix		Borel de Montchauvel.
Bellac	Joubaire.	Tarneaud.
VOSGES.		
Epinal	*Duportail*	Lepayen.
Remiremont		Marc.
Mirecourt	Parisot	Garnier.
Neufchâteau		Bazire.
Saint-Dié	Mayou.	De Comeau.
YONNE.		
Auxerre	*Bajat*	Masson.
Avallon	Tiquet	Pelgrin.
Joigny	Guibaud.	Lemaistre.
Sens	Dubaux.	Outrequin de Montarcy.
Tonnerre	Léorier.	Ravinet.

ADMINISTRATION DES POSTES,

Rue J.-J. Rousseau.

M. Conte ✻, *Directeur de l'Administration, Président du Conseil.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Membres du Conseil.

M. Piron ✻, *Sous-Directeur.*
M. Parant ✻, *idem.*

Secrétaire du Conseil.

M. Le Blanc, *Chef du Bureau du Secrétariat.*

Le travail est réparti entre trois divisions, qui sont dirigées, la première, par M. le Directeur de l'Administration, et les deux autres, par MM. les Sous-Directeurs.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Conte ✻, *Directeur.*

Cabinet du Directeur. — M. . . . . *Chef.*

Ouverture et analyse des dépêches adressées au Directeur, et leur transmission aux Bureaux qu'elles concernent.

Personnel. — M. Batbedat, *Chef.*

Travail relatif au personnel des employés. Présentation aux emplois vacans dans les Départemens. Cautionnemens et pensions.

Bureau du Secrétariat. — M. Le Blanc, *Chef.*

Garde et conservation des archives. Tenue des registres du Conseil. Ampliations et copies à donner de tous les actes de l'Administration. Travaux de centralisation et d'ensemble.

Bureau du Budget. — M. Roger, *Chef.*

Budget de l'Administration : Inversions de crédit ; Poursuites à exercer pour transports frauduleux. Secours et indemnités.

Bureau du Matériel. — M. de Croismare ✻, *Chef.*

Matériel et impressions. Surveillance et entretien des bâtimens et du mobilier. Traités avec les fournisseurs et les entrepreneurs.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Piron ✻, *Sous-Directeur.*

Correspondance intérieure. — M. Collin, *Chef.*

Etablissement et suppression des Bureaux de Postes ; distributions ; entrepôts, services de nuit ; malles-postes et estafettes. Services par entreprises ; coïncidence des courriers. Franchises et contreseings. Journaux, imprimés et échantillons. Inspection. Fixation des dépenses dans les Départemens.

Correspondance étrangère. — M. Landrieux, *Chef.*

Correspondance, conventions et traités avec les offices étrangers.

Relais. — M. Avenant, *Chef.*

Création et suppression des relais ; fixation des distances ; gages et indemnités aux Maîtres de poste ; secours et pensions aux postillons.

Vérification des produits. — M. Mahou ✻, *Chef.*

Vérification du produit des taxes et perceptions. Non-valeurs et détaxes. Vérification et uation générale des dépenses.

rticles d'argent. — M. Itasse ✻, *Chef.*

Mouvement, surveillance et comptabilité des articles d'argent et valeurss cotées à aris et dans les Départemens.

TROISIÈME DIVISON.

I. Parant ✻, *Sous-Directeur.*

Départ et arrivée. — M. Gouin ✻, *Chef.*

Réception et vérification des dépêches ; taxe des lettres ; affranchissemens ; chargemens. xpédition des courriers et des estafettes.

Service de Paris. — M. Ginisty ✻, *Chef.*

Distribution générale des lettres dans Paris ; affranchissement *de* et *pour* Paris. Poste estante ; rebuts.

Agent comptable. — M. Evain.

Recettes et dépenses pour le service de Paris. Comptabilité des Directeurs du Départeent de la Seine.

Bureau des Affranchissemens et des Chargemens pour les Départemens et l'Etranger (1).

On ne peut affranchir à l'Hôtel des Postes, pour les Départemens et l'Etranger qu'à ce eul Bureau. Il est situé au rez-de-chaussée, près l'arcade, à gauche de la grande cour ; t est ouvert de neuf heures du matin à cinq heures du soir.

Dans ce bureau on reçoit *à couvert, sous enveloppe cachetée sous tous les plis*, et n payant le double port, les lettres et paquets.

Les lettres *affranchies* et les lettres et paquets *chargés* partent le même jour, quand ls sont apportés avant quatre heures les jours ouvrables, et avant deux heures les dimanches et fêtes.

Bureau d'Affranchissement des Journaux, des Ouvrages périodiques, et autres imprimés, pour les Départemens et l'Etranger.

Ce Bureau est ouvert tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à une heure, mais seulement jusqu'à midi les dimanches et fêtes.

Bureau des Voyageurs.

Ce Bureau est au rez-de-chaussée, dans la grande cour, à droite.

Pour le service du Département de la Seine, *voyez* Chapitre V.

Pour les départs des Courriers pour les Départemens et les pays étrangers, *voyez* Chapitre V.

POSTE AUX CHEVAUX, A PARIS.

M. Dailly, Maître de Poste, rue de la Tour-des-Dames, n. 2.

Nota. On ne peut avoir de chevaux de poste sans un passeport et un permis. On se procure des permis chez le maître de poste.

---

(1) Il est défendu de mettre de l'or et de l'argent dans les lettres.

Il y a dans l'hôtel des Postes un bureau dit *Bureau des envois d'argent,* dans lequel on reçoit *à découvert* les pièces d'or et d'argent en payant *cinq centimes* par franc de leur valeur. L'administration des Postes ne répond que des envois faits de cette manière.

ADMINISTRATION DES FORÊTS,

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2 *ter*.

M. MARCOTTE (Ch.) ✻, *Directeur de l'Administration*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 89.

Sous-Directeurs. Messieurs,

LORENTZ ✻, rue Godot-de-Mauroy, n. 27.
DE TAINS ✻, rue de la Harpe, n. 87.
MARTIN, rue Mont-Thabor, n. 6.

Le Directeur donne ses audiences le mercredi de chaque semaine, de midi à deux heures.
Les bureaux sont ouverts le même jour et aux mêmes heures.
Le Conseil d'administration tient ses séances les mardis et vendredis.

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION.

BUREAU PARTICULIER.

Ce Bureau est sous les ordres immédiats de M. le Directeur.

M. Guichard, *Chef.*

L'enregistrement général des dépêches et leur envoi dans chacune des Directions ; la tenue du registre des délibérations du Conseil et la rédaction des décisions du Directeur sur ces délibérations ; les affaires qui exigent une prompte expédition ; les présentations aux places ; les nominations et délivrances de commissions ; les ordres généraux d'administration ; les dépenses et fournitures de bureaux, la vérification des mémoires, d'impressions, d'actes relatifs aux adjudications des bois royaux et communaux.

Première Division.—Personnel des Agens et Gardes, Comptabilité, et Aliénations.

M. Martin, *Sous-Directeur.*

M. Chapuis,
M. Depussay,
M. Mantels, } *Chefs.*

Le contrôle des agens et gardes ; les suspensions, destitutions, provocations de destitution ; les mises à la retraite et les mises en jugement ; la fixation des traitemens, gratifications, indemnités et secours, pensions de retraite, examen des rapports de tournée, comptes semestriels ; les affectations ; l'Ecole royale forestière.

La formation du budget ; la comptabilité, l'examen des états-généraux de traitement ; des mémoires de frais de justice, de ceux d'arpentage et de réarpentage, des frais d'estimation et de remise, et la liquidation de toutes les dépenses comprises au budget ; la formation des états-généraux de crédit ; la correspondance avec les ordonnateurs secondaires ; la tenue des livres.

L'examen des procès-verbaux d'aliénation ; les rapports sur la fixation des mises à prix et des revenus des bois aliénés ; la tenue des contrôles et sommiers des ventes, et la préparation des comptes à rendre aux Chambres, en exécution de la loi du 25 mars 1831.

Deuxième Division. — Matériel.

M. Lorentz ✻, *Sous-Directeur.*

M. Hébrard,
M. Herbin de Halle ✻, } *Chefs.*

La statistique forestière ; les délimitations, abornemens et aménagemens ; l'examen des états d'assiette de coupes annuelles dans les bois de l'État et des communes ; les affectations et délivrances aux usagers ; les récolemens ; les semis-plantations et travaux de toute nature dans les forêts de l'État ; le personnel des arpenteurs ; l'examen des procès-verbaux de tour-

lées des inspecteurs des finances, des conservateurs et du vérificateur général des arpentages; la rédaction du cahier des charges; les questions qui se rattachent à l'exécution du cadre forestier et de l'ordonnance réglementaire; les détails relatifs aux coupes et délivrances ordinaires et extraordinaires dans les bois de l'Etat et des communes; les opérations d'assiette, balivage et martelage des coupes; les délivrances à la marine, à l'artillerie et au génie pour l'armement et l'approvisionnement des places fortes; les ventes de chablis, bois de délits et autres menus marchés; les délais d'exploitation et de vidange; le remboursement des moins de mesure et de toutes les sommes à payer à titre de restitution; l'examen et la vérification des états généraux des produits des ventes annuelles des coupes; la rédaction du compte annuel de tous les produits forestiers; les bois communaux à soumettre au régime forestier; les propositions relatives aux aliénations et concessions des bois des communes; les demandes en défrichement, en construction d'usines et bâtimens à la proximité des forêts, en extraction de plants et en exploitation de mines minières et carrières dans les forêts de l'Etat et des communes; l'examen des comptes sémestriel des agens et les instructions générales sur toutes les parties du service attribué à cette division.

Troisième Division. — Contentieux.

M. de Tains ✻, *Sous-Directeur.*

M. Ducis ✻, M. Daclin, } *Chefs.*

Les questions de haut contentieux tels que les droits d'usage et de propriété en instance administrative ou judiciaire; les conflits de juridiction et les recours au Conseil-d'Etat; la poursuite des délits, contraventions, malversations de la part des adjudicataires des coupes, des usagers ou des personnes privées; les appels et les pourvois en cassation; les demandes en cassation de poursuites et remise ou modération d'amendes pour délits forestiers, de chasse et de pêche; le rachat des droits de pâturage; les demandes en dépaissance de bêtes à laine et les ordonnances royales y relatives; les extractions de bruyères et autres; les dévastations dans les forêts et mesures préventives; diverses questions d'intérêt général; l'examen des demandes en cantonnement, partage et échange de bois; la remise des bois aux établissemens publics; la correspondance relative aux insolvables et aux incarcérations; les états de procès-verbaux et d'amendes; l'examen des frais de justice et des dépens de toute nature, mais seulement en ce qui concerne les frais d'instance dans les procès perdus par l'administration; l'exécution de l'ordonnance royale de 1830, concernant l'exercice de la chasse dans les forêts de l'Etat; la délivrance des permissions, la nomination des officiers de louveterie et les détails relatifs à l'exécution des réglemens sur la chasse et la louveterie; les détails relatifs à la pêche, tels que les contestations sur les limites des cantonnemens; l'interprétation des baux et licences; les indemnités à accorder aux fermiers; les états d'adjudication; la classification des rivières navigables et flottables; les réglemens sur la police de la pêche; l'établissement des gardes-pêche et la fixation de leur résidence; l'examen des comptes sémestriels des agens et les instructions générales sur toutes les parties de service attribué à la division.

M. Régnault, *Géomètre, Vérificateur-général des arpentages.*

M. Mayer, mécanicien, fabricant d'outils, rue du Faubourg-S.-Antoine, n. 73, *Graveur de l'Administration des forêts pour les métaux et les coins servant à la marque des filets de pêche.*

M. Parquin, fabricant de plaqué, rue Popincourt, n. 74, *Graveur de l'Administration pour les plaques et boutons des gardes.*

ÉCOLE ROYALE FORESTIÈRE,

Créée par l'ordonnance royale du 26 Août 1824, et établie à Nancy au 1er janvier 1825.

Directeur. — M. Salomon ✻.

Sous-Directeur. — M. Parade.

Professeurs, MM.
- Lamouroux. — *Histoire-Naturelle.*
- Masquelier. — *Mathématiques.*
- Laurent. — *Dessin.*
- Hinschecliffe. — *Langue allemande.*

Conditions d'admission.

Le nombre des élèves est fixé à 24. Les candidats doivent être âgés de 19 ans au moins, et de 22 ans au plus, au 1er novembre de l'année du concours.

Les examens pour les places d'élèves de l'Ecole Forestière sont ouverts chaque année à Paris, et dans les principales villes du royaume, à la même époque que ceux de l'Ecole Polytechnique, et sont faits par les mêmes examinateurs. Le programme est publié tous les ans dans le Moniteur, trois mois au moins avant que cet examen ait lieu. Les jeunes gens qui désirent concourir pour l'admission à l'Ecole Forestière, sont tenus d'adresser à M. le Directeur de l'administration, avant le 1er juin de chaque année, les pièces suivantes:

1° L'acte de naissance, revêtu des formalités prescrites par les lois, et constatant que l'aspirant aura, au 1er novembre, 19 ans accomplis, et n'aura pas plus de 22 ans;

2° Un certificat signé d'un docteur en médecine ou en chirurgie, et dûment légalisé, attestant qu'il est d'une bonne constitution, qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole;

3° Un certificat en forme, constatant qu'il a terminé son cours d'humanités;

4° La preuve qu'il possède un revenu annuel de 1,200 fr., où, à défaut, une obligation par laquelle ses parens s'engagent à lui fournir une pension de pareille somme pendant son séjour à l'Ecole Forestière, et une pension de 400 fr. à la sortie de l'Ecole, jusqu'à l'époque à laquelle il sera employé comme garde-général en activité.

Les candidats sont examinés sur les objets ci-après, savoir: 1° L'arithmétique complète et l'exposition du nouveau système métrique; 2° la géométrie élémentaire et le dessin; 3° l'algèbre, jusqu'aux équations du second degré inclusivement; 4° la trigonométrie; 5° la langue française; 6° ils traduiront, sous les yeux de l'examinateur, un morceau d'un des auteurs latins de la force de ceux qu'on explique en réthorique.

Instruction des Élèves, leur sortie de l'Ecole.

Les élèves admis à l'Ecole Forestière y restent deux ans, et ils y suivent les Cours qui y sont établis; ils subissent un examen de sortie; ceux qui satisfont à cet examen sont envoyés près d'inspecteurs dans les arrondissemens les plus importans, pour y acquérir des connaissances pratiques, et lors de vacances ils sont promus au grade de garde-général, dès qu'ils ont fait preuve de l'instruction nécessaire pour exercer des fonctions actives.

ARRONDISSEMENS FORESTIERS (au nombre de quarante).

PREMIER ARRONDISSEMENT (Départ.: Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise).

M. de Foucault ✻, *Conservat.* à Paris, rue Castiglione, n. 3.

Oise. . . .	*Beauvais.* . . .	Dutrochet ✻, *Insp.*	*Senlis.*	Mignon, *S.-Insp.*
Seine. . .	*Paris.*	Allard.	. . . . .	. . . . .
Seine et M.	*Meaux.*	Lemaire.	. . . . .	. . . . .
S.-et-Oise.	*Rambouillet.* . .	Fliche fils.	*Rambouillet.* . .	Serracin.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ.: Eure et Seine-Inférieure).

M. de Sezille ✻, *Conservateur*, à Rouen.

Eure. . . .	*Louviers.*	Desruelles.	. . . . .	. . . . .
	Les Andelys. . .	Collin de Souvigny.	*Lyons.*	Molard.
Seine-Inf.	*Rouen.*	Avoyne de Chantereyne.	*Rouen.*	Pichot.
			St.-Saens. . . .	Delivet de Barville.
	Caudebec.	Crousse ✻.	*Caudebec* . . .	Subirane.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT (Départ.: Côte-d'Or).

M. Dequet, *Conservateur*, à Dijon.

Côte-d'Or.	*Dijon.*	Limage.	*Auxonne.*	Bizot.
			Is-sur-Thil. . .	Rameau.
			Saint-Seine. . .	Theru.
	Beaune.	Fliche père.	*Arnay-le-Duc.* .	Lucotte.
			Semur.	Alibert.
	Châtillon-s.-S. .	Belfoy.	*Aisey.*	Cournon.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Meurthe).

I. Suchet ✻, *Conservateur*, à Nancy.

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspect.*
Meurthe.	. . . . .	. . . . .	*Nancy.*	Saint-Ouen.
	. . . . .	. . . . .	*Pont-à-Mousson*	Masson.
	Dieuze.	Prevel.	*Vic.*	François.
	Sarrebourg. . . .	Rousselot.	*Phalsbourg.* . . .	Deraisme.
			Abreschewiller .	Mecquenem.
	Lunéville.	Ganier.	*Baccarat.* . . .	Barbereux.
	Toul.	Darchambault.	*Royaumeix.* . .	Hanus de Maisonneuve

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Bas-Rhin).

I. Tamisier, *Conservateur*, à Strasbourg.

Bas-Rhin.	*Strasbourg.* . . .	Becquet.	*Haguenau.* . . .	Neltner.
	Schélestadt. . .	Marande.	*Barr.*	Lavaytte.
	Wissembourg. .	Ostertay.	*Soultz.*	Hertzog.
	Saverne.	Mollinger.	*La Petite-Pierre*	Beunat.

SIXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Haut-Rhin).

M. Zœpffel ✻, *Conservateur*, à Colmar.

Haut-Rhin	. . . . .	. . . . .	*Colmar.*	Thoury.
	. . . . .	. . . . .	*Soultz-s.-Bois.* .	N. . . . .
	Altkirch.	Ostermeyer.	*Mulhausen.* . . .	Pernot.
	Belfort.	Gérard.	*Thann.*	Darance de Navarro.

SEPTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Nord, Pas-de-Calais).

M. Delattre, *Conservateur*, à Douai.

Nord . . .	*Lille.*	Potonié.	*Valenciennes.* .	Guiroux.
	Le Quesnoy. . .	Marcotte.	*Avesnes.*	Lemoine.
Pas-de-C.	*Boulogne.* . . .	Sansot.	*Saint-Omer.* . .	Dugardin.

HUITIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Calvados, Manche, Mayenne, l'Orne, Sarthe

M. Vallée ✻, *Conservateur*, à Alençon.

Calvaldos.	*Caen.*	Deschamps.	. . . . .	. . . . .
Manche. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Mayenne..	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Orne . . .	. . . . .	. . . . .	*Domfront.* . . .	Poutot.
	. . . . .	. . . . .	*Alençon*	Harembert.
	. . . . .	. . . . .	*Mortagne.* . . .	Duval.
Sarthe. . .	*Le Mans.* . . .	Doazan.	*Mamers.*	Tessier.

NEUVIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret).

M. Chabannes-Dupeux, *Conservateur*, à

Eure-et-Loir. . .	*Châteauneuf.* . .	Durand.	. . . . .	. . . . .
Loir et Ch.	*Blois.*	Trumeau.	*Blois.*	Mallet.
Loiret. . .	. . . . .	. . . . .	*Orléans.*	Besson.
			Châteauneuf-sous-Loire. . .	Allais.

DIXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Aube).

M. Perrier, *Conservateur*, à Troyes.

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspect.*
Aube	.....	.....	*Troyes*.....	Balezeaux.
	Bar-sur-Seine.	Beauvais.	*Bar-sur-Aube*. .	Baudelot.

ONZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Vosges).

M. Munschina, *Conservateur*, à Epinal.

Vosges	*Neufchâteau*. . .	Hanus.	*Bulgnéville*. . .	Didier.
	Mirecourt. . . .	Serres.	*Darney*..	Gagneur.
	Epinal.	Cler.	*Rambervillers*. .	Boutarel.
			Fraizes	Marulaz.
	St.-Dié.	Vial.	*Senones*.	Mangin.
			Saint-Dié. . . .	Pastour.
	Remiremont. . .	Huet.	*Vagney*.	Beryé.

DOUZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Ain, Rhône, Saône-et-Loire).

M. Regnard ✻, *Conservateur*, à Mâcon.

Ain	*Bourg*.	Marçot.	*Belley*.	Vicaire.
	Nantua..	Rapin.	*Gex*.	Hut.
Rhône	.....	.....	*Lyon*	Gauchet.
Saône et-L.	*Châlons-s-Saône*	Gand.	*Mâcon*.	Rautou.
	Autun.	Demontferrand.	*Charolles*. . . .	Robequin.

TREIZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Allier, Nièvre).

M. Demercières, *Conservateur*, à Moulins.

Allier. . .	*Mont-Luçon*. . .	De Buffevent ✻.	*Gannat*.. . . .	Bouquet.
			Moulins. . . .	.....
Nièvre. . .	*Nevers*.	Outhier.	.....	.....
	Cosne.	De Croizier.	*La Charité*. . .	Brochot.
			Clamecy. . . .	Crepy.

QUATORZIEME ARRONDISSEMENT (Départ. : Ariége, Haute-Garonne).

M. Dralet ✻, *Conservateur*, à Toulouse.

Ariége. . .	*Foix*.	Crémon.	*St.-Girons*. . . .	Malleville.
H.Garonne	*St.-Gaudens*. . .	Gaffori.	*Bagnères de Luchon*.	Lagibertie.
			Toulouse. . . .	Coustaud.

QUINZIEME ARRONDISSEMENT (Départ. : Moselle).

M. Pasturel, *Conservateur*, à Metz.

Moselle. .	*Metz*.	Durand de Prémorel.	.....	.....
	Sarguemines. . .	Lançon.	*St.-Avold*.. . . .	Rouyer.
			Bitche.	Houdouart.
	Briey..	Virion.	*Lexi les Longwy*	De Golberg.
	Thionville. . . .	Beaufort.	*Bouzonville*. . .	Wimpffen.

SEIZIEME ARRONDISSEMENT (Départ. : Meuse).

M. Moréal, *Conservateur*, à Bar-le-Duc.

Meuse. . .	*Bar-le-Duc*. . .	Collin de Mangeot.	*Ligny*.	Magnier.
	Montmédy. . . .	De Gentil.	*Stenay*.	Chanonin.
			St.-Mihiel. . . .	Hutin.
	Commercy. . . .	Miot.	*Vaucouleurs*. . .	Dubois de La Begassière
	Verdun.	Rayot.	*Verdun*.	Robert.

DIX-SEPTIEME ARRONDISSEMENT (Départ. : Ardennes).

M. Levarlet, *Conservateur*, à Mézières.

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspect.*
Ardennes.	. . . . .	. . . . .	*Charleville.* . . .	Descarreaux.
	. . . . .	. . . . .	*Mézieres.*	Thierry.
	Sedan.	Hun.	*Mouron.*	Montagnac.
	Rocroy.	Bertrand.	*Famay*	Lalouette.

DIX-HUITIEME ARRONDISSEMENT (Départ. : Aisne, Somme).

M. Lefebvre ✻, *Conservateur*, à Laon.

Aisne. . .	. . . . .	. . . . .	*Laon.*	Gellé.
	Vervins.	Piet.	. . . . .	. . . . .
Somme . .	. . . . .	. . . . .	*Abbeville.*	Detouche ✻.

DIX-NEUVIEME ARRONDISSEMENT (Départ. : Marne).

M. Martin, *Conservateur*, à Châlons.

Marne. . .	*Sézanne.*	Huot de Longchamp	*Reims.*	Dautrive.
	Ste-Ménéhould. .	Dieudonné.	*Vitry-le-Franç.*	Froussard.

VINGTIEME ARRONDISSEMENT (Départ. : Yonne).

M. Chanlaire, *Conservateur*, à Auxerre.

Yonne. . .	*Avallon.*	Davout.	*Auxerre.*	Beuret.
			Tonnerre.	Maquart.
	Joigny.	Laureau.	*Sens.*	Laurain.

VINGT-UNIEME ARRONDISSEMENT (Départ. : Haute-Marne).

M. Niepce, *Conservateur*, à Chaumont.

H.-Marne.	*Chaumont.* . . .	De Sézille fils.	*Bourmont.* . . .	Henrys.
	Wassy.	Bourlon.	*St.-Dizier.* . . .	Josselin.
	Langres.	N.	*Bourbonne.* . . .	Chaudron.

VINGT-DEUXIEME ARRONDISSEMENT (Départ. : Haute-Saône).

M. Cotheret, *Conservateur*, à Vesoul.

H.-Saône.	*Vesoul.*	Gozzi.	*Jussey.*	Domet.
	Gray.	Besson.	*Gy.*	Deve.
	Lure.	Noiret.	*Luxeuil.*	Choffez.

VINGT-TROISIEME ARRONDISSEMENT (Départ. : Doubs).

M. Pintart, *Conservateur*, à Besançon.

Doubs. . .	*Besançon.* . . .	Ethis.	*Ornans.*	Bourdot.
	Baume.	Carrey d'Asnières.	*Verceil.*	Curie.
	Pontarlier. . . .	Jayet.	. . . . .	. . . . .
	. . . . .	. . . . .	*Montbéliard.* . .	Beurnier.

VINGT-QUATRIEME ARRONDISSEMENT (Départ. : Jura).

M. Sthême, *Conservateur*, à Lons-le-Saulnier.

Jura. . . .	*Lons le Saulnier*	Demoges.	*St.-Claude.* . . .	Mondan.
	Dôle.	Morisset.	*Dôle.*	Sennegon de Lasgonnière.
	Poligny.	Bachot.	*Arbois.*	Dalivoy.

VINGT-CINQUIEME ARRONDISSEMENT (Départ. : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan).

M. Boullemer, *Conservateur*, à Rennes.

Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspecteurs.*
Côt.-du-N.			
Finistère		*Carhaix*	Lerouyer-Lafosse.
Ille et Vil.		*Rennes*	Berny de la Corbinais
Morbihan.			

VINGT-SIXIEME ARRONDISSEMENT (Départ. : Loire-Inf., Maine-et-Loire, Vendée).

M. Chauvet, *Conservateur*, à Nantes.

Loire-Inf.		*Nantes*	Fleuriot.
Maine et L.		*Angers*	Boré.
Vendée.			

VINGT-SEPTIEME ARROND. (Départ. : Charente, Charente-Inf., Dordogne, H.-Vienne).

M. Saint-Cher, *Conservateur*, à Angoulême.

Charente.		*Angoulême*	Martin.
Char.-Inf.			

VINGT-HUITIEME ARRONDISSEMENT (Départ. : Deux-Sèvres, Indre-et-Loire, Vienne).

M. Poullet, *Conservateur*, à Poitiers.

Indre-et-L.	*Tours* Touzard.		
D.-Sèvres.		*Niort*	Goupy.
Vienne		*Poitiers*	Monick.

VINGT-NEUVIEME ARRONDISSEMENT (Départ. : Cher, Indre).

M. Monnot Arbilleur, *Conservateur*, à Bourges.

Cher		*Vierzon*	Desmeloizes.
		St.-Amand	
Indre	*Châteauroux* Corbigny.	*Issoudun*	Devault.

TRENTIEME ARRONDISSEMENT (Départ. : Creuse, Loire, Puy-de-Dôme).

M. Falaise, *Conservateur*, à Clermont-Ferrand.

Creuse.			
Loire.			
Puy-de-D.		*Riom*	Goin.

TRENTE-UNIEME ARRONDISSEMENT (Départ. : Cantal, Corrèze, Lot).

M. Caille, *Conservateur*, à Aurillac.

Cantal.		*Aurillac*	Peyrac.
Corrèze.			
Lot.			

TRENTE-DEUXIEME ARRONDISSEMENT (Départ. : Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne).

M. Moysset, *Conservateur*, à Albi.

Aveyron		*Rhodez*	Laby-S.-Aumont.
Tarn	*Castres* Prissette.	*Gaillac*	Céré.
Tarn-et-G.		*Montauban*	Gorsse.

TRENTE-TROISIEME ARRONDISSEMENT (Départ.: Gironde, Landes, Lot-et-Garonne).

M. Delarue, *Conservateur*, à Bordeaux.

Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspecteurs.*
Gironde. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Landes. . .	. . . . .	*Dax.*	Solier.
Lot et Gar.	. . . . .	. . . . .	. . . . .

TRENTE-QUATRIEME ARRONDISSEMENT (Départ.: Ardèche, Haute-Loire, Lozère).

M Forcy, *Conservateur*, à Privas.

Ardèche. .	. . . . .	*Largentière.* . .	. . . . .
H.-Loire .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Lozère. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

TRENTE-CINQUIEME ARRONDISSEMENT (Départ.: Hautes-Alpes, Drôme, Isère).

M. Tison ✻, *Conservateur*, à Grenoble.

H.-Alpes.	*Gap.*	Delafont.	*Embrun.*	Blanc.
Drôme. . .	*Valence.*	Jousse-Fontanière.	*Die.*	Grasset.
Isère. . . .	*Grenoble.*	D'Entraigues. . .	*Vizille.*	Doumet.
	. . . . .	. . . . .	*Bourgoin*	Farre.

TRENTE-SIXIEME ARROND. (Départ : B.-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse).

M. Moure, *Conservateur*, à Aix.

B.-Alpes.	*Draguignan.* . .	Cambon.	*Digne.*	Martel.
Bouches-du-Rhône.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Vaucluse.	. . . . .	. . . . .	*Avignon.* . . .	Sebastiane.

TRENTE-SEPTIEME ARRONDISSEMENT (Départ. . Gard, Hérault).

M. Leduc, *Conservateur*, à Montpellier.

Gard. . . .	*Nîmes.*	Olagnier.	. . . . .	. . . . .
Hérault . .	. . . . .	. . . . .	*Montpellier.* . .	Million.

TRENTE-HUITIEME ARRONDISSEMENT (Départ.: Aude, Pyrénées-Orientales).

M. Songis, *Conservateur*, à Carcassonne.

Aude . . .	*Quillan.*	Cauneille.	. . . . .	. . . . .
Pyrén.-Or.	. . . . .	. . . . .	*Prades.*	Lasvignes.

TRENTE-NEUVIEME ARRONDISSEMENT (Départ.: Gers, B.-Pyrénées, H.-Pyrénées).

M. le Cte de Gestas ✻, *Conservateur*, à Pau.

Gers. . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
B.-Pyrén.	. . . . .	. . . . .	*Pau.*	Dubourdieu.
	. . . . .	. . . . .	*Saint-Palais* . .	Laporte.
H.-Pyrén.	*Tarbes.*	Lartigau.	. . . . .	Souques.

QUARANTIEME ARRONDISSEMENT (Départ.: Corse).

M. Cauvin-Dubourguet, *Conservateur*, à Ajaccio.

Corse.	. . . . .	Cauvin Dubourguet.	*Ajaccio.*	Romazoné.
	. . . . .	. . . . .	*Bastia.*	Poli.

ADMINISTRATION DE LA LOTERIE ROYALE,

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2 *bis*.

M. Lainé (O ✻), *Directeur.*
M. Tellier ✻, *Sous-Directeur.*

Correspondance générale.

Ouverture des dépêches, correspondance générale, approvisionnemens, timbre, dépenses administratives, répression des loteries particulières et étrangères.

M. Greiller, *Chef de première classe.*

Vérification des Lots, Redressemens, et Castelet.

M. Mayer, *Chef de 1re cl. des Bur. de redressemens, vérific. et révisions.*
M. Ruelle, *Chef du Bureau du Castelet.*

Archives et relevés de Lots.

M. Gamot, *Chef de première classe.*

Avocat et Avoué de l'Administration.

M. Charrié, *Avocat à la Cour Royale.* | M. Camproger, *Avoué au Trib. de 1re inst.*

Inspecteurs du Service de Paris.

M. Albert, *Inspecteur en chef.* | M. Pauchet, *Sous-Inspecteur.*
M. de Vellefrey, *Inspecteur.* |

Inspecteurs en chef dans les départemens.

M. Obled, *à Lille.* | M. Champagneux, *à Lyon.*
M. De Cazes ✻, *à Bordeaux.* | M. Thouvenel, *à Strasbourg.*

Inspecteurs d'Arrondissement.

Gamot.	*Rouen.*	Bouyn.	*Nantes.*
Gendarme.	*Avignon.*	Barbier.	*Orléans.*
Bich ✻.	*Besançon.*	Henry.	*Poitiers*
Dulac.	*Caen.*	Tixier de Lachapelle. .	*Reims.*
Châtillon.	*Dijon.*	DePerrinBrichambault.	*Rennes.*
Pomier.	*Grenoble.*	Créach.	*Amiens.*
Beaudounet.	*Marseille.*	Delacombe.	*Toulouse.*
Bourget.	*Metz.*	Boullet.	*Tours.*
Vallon.	*Montpellier.*		

Il se fait trois tirages de la Loterie par mois dans les villes de *Paris*, *Strasbourg*, *Lille*, *Bordeaux* et *Lyon*.

Lille.	les 1, 11 et 21.
Bordeaux.	les 2, 12 et 22.
Paris.	les 5, 15 et 25.
Strasbourg	les 7, 17 et 27.
Lyon.	les 9, 19 et 29.

Les tirages se font publiquement à *Paris*, en présence du Préfet de Police et des Directeur et Sous-Directeur de la Loterie; dans les autres villes, en présence du Préfet du départ., du Maire de la ville, du Proc. du Roi et de l'Inspecteur en chef de la Loterie.

COMMISSION DES MONNAIES ET MÉDAILLES,

Quai Conti.

La Commission est chargée : 1° de juger le titre et le poids des espèces fabriquées, et de surveiller, dans toute l'étendue de la France, l'exécution des lois monétaires et la fabrication des monnaies ; 2° de délivrer, conformément aux lois, aux essayeurs de commerce et aux essayeurs des bureaux de garantie, les certificats de capacité dont ils doivent être pourvus avant d'entrer en fonctions ; 3° de statuer sur les difficultés relatives au titre et à la marque des lingots et ouvrages d'or et d'argent ; dans toute l'étendue de la France.

Elle rédige les tableaux servant à déterminer le titre et le poids d'après lesquels les espèces et matières d'or et d'argent sont échangées dans les hôtels des monnaies.

Elle fait procéder toutes les fois qu'elle le juge convenable, à la vérification du titre des espèces étrangères nouvellement fabriquées, afin d'observer les variations qu'il pourrait éprouver.

Comme aussi elle fait procéder, lorsqu'elle en est requise, soit par les tribunaux, soit par les autorités administratives, à la vérification des espèces monnayées, légalement fabriquées ou arguées de faux, sous le rapport du titre, du poids et des empreintes ; à la vérification du titre des lingots du commerce, et à celle des poinçons de l'Etat, apposés sur les ouvrages d'or et d'argent.

Elle est encore chargée de surveiller les opérations de tous les fonctionnaires des ateliers monétaires.

Cette Commission doit aussi, aux termes d'une ordonnance royale du 24 mars 1832, surveiller la fabrication des médailles d'or, d'argent et de bronze ; en faire constater le titre et en autoriser la délivrance ou mise en vente, après avoir observé les mêmes formalités que celles prescrites pour le jugement des espèces monnayées.

Le Commissaire du Roi et le Directeur de la fabrication de la monnaie de Paris remplissent, quant à la fabrication des médailles, les mêmes obligations que celles imposées par les lois pour la fabrication des espèces.

La Correspondance relative aux attributions de la Commission des monnaies et médailles doit être adressée à M. le Président de cette Commission.

MUSÉE MONNÉTAIRE.

Cet établissement, formé depuis la réunion de la monnaie des médailles à celle des espèces, possède les collections de tous les coins et poinçons des médailles, pièces de plaisir et jetons qui ont été frappés en France depuis Charles VIII jusqu'à nos jours.

Il existe aussi, en dépôt au Musée, une grande quantité de coins et poinçons appartenant à divers graveurs et éditeurs.

Aucune nouvelle médaille, pièce de plaisir ou jeton, ne peut être frappé sans l'autorisation du Ministre du commerce, chargé de la partie des beaux-arts, et ailleurs que dans les ateliers de la monnaie de Paris.

Les salles d'exposition sont ouvertes au public les mardis et vendredis, de midi à trois heures.

Pour l'achat des médailles comprises au catalogue, on doit s'adresser au bureau de vente établi près la caisse du change de la monnaie de Paris.

Président.

M. le Cte de Sussy (C ✻), Pair de France, à l'hôtel des Monnaies, q. Conti.

M. Brunet ✻,
M. Moulard, } *Commissaires-généraux.*

Laboratoire des Essais.

M. D'Arcet ✻, Membre de l'Acad. roy. des Sciences, *Direct. des Essais.*
M. Bréant ✻, *Inspecteur-Vérificateur.*

M. Chevillot ✻,
M. Chaudet ✻, } *Essayeurs.*

M. Tiolier (O ✻), *Graveur général des Monnaies.*

M. de Lapresle ✻, *Chef des Bureaux.*

Essayeurs du Commerce. Messieurs.

Bonneville, rue Saint-Martin, n. 14.
Chabannettes, pass. du cloître S.-G.-l'Aux. 18.
Isabelle, rue Saint-Denis, n. 96.
Lecour, passage de la Réunion, n. 7.
Genneau-Çozette, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Four.

HÔTELS DES MONNAIES.

Les hôtels des Monnaies, pour la fabrication des espèces d'or, d'argent et de cuivre, sont au nombre de treize. Les fonctionnaires dans chacun de ces hôtels, sont : un Commissaire du Roi, un Directeur de la fabrication, un Contrôleur au change et un Contrôleur au monnayage.

Monnaie de Paris. A. (Quai Conti.)

M. d'Origny ✻, *Commissaire du Roi.*
M. Collot ✻, *Directeur de la Fabric.*
M. Dupuy, *Contrôleur au change.*
M Martin, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Bayonne. L.

M. Aubein, *Commissaire du Roi.*
M. Latrilhe, *Directeur de la Fabrication.*
M. Milhet ✻, *Contrôleur au change.*
M. Martha, *Contr. au monnayage.*

Monnaie de Bordeaux. K.

M. Forgeaux, *Commissaire du Roi.*
M. Alexandre Vignes, *Directeur de la Fab.*
M. Aymen, *Contrôleur au change.*
M. Moreau, *Cont. au monnayage.*

Monnaie de la Rochelle. H.

M. Enfert, *Commissaire du Roi.*
M. Morel, *Direct. de la Fabrication.*
M. Gigaux, *Contrôleur au change.*
M. Goguet (Cézaire), *Contr. au monn.*

Monnaie de Lille. W.

M. de Rouvroy, *Commis. du Roi.*
M. Beaussier ✻, *Direct. de la Fabr.*
M. Decroix, *Contrôleur au change.*
M. Dubois, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Limoges. I.

M. Perrot, *Commiss. du Roi.*
M. Parant, *Directeur de la Fabric.*
M. Darnay, *Contrôleur au change.*
M. de Cardaillac, *Cont. au monnayage.*

Monnaie de Lyon. D.

M. Foulques, *Commiss. du Roi.*
M. Richard, *Directeur de la Fabric.*
M. Prevost (O ✻), *Contrôleur au change.*
M. de Montolieu-l'Estrade, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Marseille. M.

M. Huguet, *Commissaire du Roi.*
M. Ricard, *Directeur de la Fabric.*
M. De Las Cazes, *Contrôleur au change.*
M. Larmande, *Contr. au monnayage.*

Monnaie de Nantes. T.

M. Bertrand, *Commissaire du Roi.*
M. Olivier d'Assenoy, *Dir. de la Fabr.*
M. Poirier, *Contrôleur au change.*
M. de Frondat, *Contrôl. au monnayage.*

Monnaie de Perpignan. Q.

M. Grosset, *Commis. du Roi.*
M. Abel-de-Lorme, *Directeur de la Fabrication.*
M. Duston ✻, *Contrôleur au change.*
M. Julien, *Cont. au monnayage.*

Monnaie de Rouen. B.

M. Levieux, *Commissaire du Roi.*
M. de Cambry, *Directeur de la Fab.*
M. Deschamps, *Contrôleur au change.*
M. Clérot, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Strasbourg. BB.

M. Le Vol, *Commissaire du Roi.*
M. de Livio, *Directeur de la Fabric.*
M. Levrault, *Contrôleur au change.*
M. Corbin, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Toulouse. M.

M. Ferriès, *Commissaire du Roi.*
M. Carayon-Talpayrac, *Directeur de la Fabrication.*
M. Durand, *Contrôleur au change.*
M. Babouot, *Contr. au monnayage.*

CHAPITRE II.

Ordre royal de la Légion-d'Honneur. — Français décorés d'Ordres étrangers. — Français Grands d'Espagne.

SECTION PREMIERE.

ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

(Membres de la Légion-d'Honneur — Bureaux de la Grande-Chancellerie. — Maisons d'éducation de l'Ordre.)

La Légion-d'Honneur a été instituée par la loi du 29 floréal an 10, pour récompenser les services et les vertus militaires et civiles. Le Roi en est le chef souverain et le Grand-Maître. L'administration de l'Ordre est confiée à un Grand-Chancelier, qui travaille directement avec le Roi. L'Ordre de la Légion-d'Honneur est composé de Chevaliers, d'Officiers, de Commandeurs, de Grands-Officiers et de Grand's-Croix. Les membres de l'Ordre le sont à vie. Le nombre des Chevaliers est illimité : celui des Officiers est fixé à 2000, celui des Commandeurs à 400, celui des Grands-Officiers à 160, et celui des Grand's-Croix à 80. Malgré cette fixation, les membres actuels (*dont le nombre est supérieur*) conservent leurs grades : la réduction se fera par les extinctions. Les Princes de la famille royale, les Princes du sang, et les étrangers auxquels le Roi confère la décoration, ne sont point compris dans le nombre ci-dessus fixé. Les étrangers sont *admis* et non reçus, et ne prêtent aucun serment. La décoration de l'Ordre de la Légion-d'Honneur consiste dans une étoile à cinq rayons doubles, surmontée de la couronne royale ; le centre de l'étoile, entouré d'une couronne de chêne et de laurier, présente d'un côté l'effigie de Henri IV, avec la légende : *Henri IV;* et de l'autre côté, des drapeaux tricolores, avec cet exergue : *Honneur et Patrie.* Cette décoration, émaillée de blanc, est en argent pour les Chevaliers, et en or pour les Grand's-Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs et les Officiers. Les Chevaliers portent la décoration en argent, à une des boutonnières de leur habit, attachée par un ruban moiré rouge, sans rosette. Les Officiers la portent aussi à une des boutonnières de leur habit, mais en or et avec une rosette au ruban moiré rouge. Les Commandeurs portent la décoration en sautoir, attachée à un ruban moiré rouge, un peu plus large que celui des Officiers. Les Grands-Officiers portent sur le côté droit de leur habit une plaque semblable à celle des Grand's-Croix, brodée en argent, mais du diamètre de sept centimètres deux millimètres. Ils continuent en outre de porter la simple Croix en or à la boutonnière. Les Grand's-Croix portent un large ruban moiré rouge passant de l'épaule droite au côté gauche, et au bas duquel est attachée la grande décoration ; ils portent en même temps une plaque en argent, ayant, dans les angles, des drapeaux tricolores, du diamètre de dix centimètres quatre millimètres, attachée sur le côté gauche des habits et manteaux, et au milieu de laquelle est l'effigie de Henri IV, avec l'exergue : *Honneur et Patrie.* Ils cessent, ainsi que les Commandeurs, de porter la simple décoration en or lorsqu'ils sont revêtus des marques distinctives de leurs grades. Les membres de l'Ordre de la Légion-d'Honneur portent toujours la décoration. Nul ne peut être admis dans la Légion-d'Honneur qu'avec le premier grade de Chevalier, et après avoir exercé, pendant vingt ans, en temps de paix, des fonctions civiles ou militaires avec la distinction requise, sauf les dispenses accordées par le Roi ; en temps de guerre, pour les actions d'éclat et les blessures graves, et, en tout temps, pour les services extraordinaires rendus au Roi et à l'État dans les fonctions civiles ou militaires, ainsi que dans les sciences et les arts.

Pour monter à un grade supérieur, il est indispensable d'avoir passé dans le grade inférieur, savoir :

1° Pour le grade d'Officier, quatre ans dans celui de Chevalier ;
2° Pour le grade de Commandeur, deux ans dans celui d'Officier ;
3° Pour le grade de Grand-Officier, trois ans dans celui de Commandeur ;
4° Pour le grade de Grand'-Croix, cinq ans dans celui de Grand-Officier.

Chaque campagne est comptée double aux militaires dans l'évaluation des années exigées ; mais on ne peut compter qu'une campagne par année, sauf les cas d'exception qui doivent être déterminés par une ordonnance spéciale. Outre les cas extraordinaires, il peut y avoir une nomination et promotion dans l'année, à la fête du Roi.

Lorsque les promotions doivent avoir lieu, le Roi détermine d'avance le nombre des décorations pour chaque grade, et la répartition s'en fait par le Grand-Chancelier de l'Ordre, entre les divers ministères, dans la proportion suivante, savoir :

40 40es.

2	au Ministère de la justice.	
1	——	des affaires étrangères.
5	——	de l'intérieur et des cultes.
2	——	des travaux publics.
2	——	des finances.
20	——	de la guerre.
5	——	de la marine.
1	——	de l'instruction publique.
2	——	de la grande chancellerie.
40		

Les membre de la Légion-d'Honneur prêtent serment de fidélité au Roi des Français, obéissance à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume.

Les Grand's-Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs, Officiers et Chevaliers qui sont convoqués et assistent aux cérémonies publiques, civiles ou religieuses, y occupent des places particulières qui leur sont assignées par les autorités constituées, conformément au réglement sur les préséances.

Pour les honneurs funèbres et militaires, les Grand's-Croix et les Grands-Officiers de la Légion d'Honneur sont traités comme les Lieutenans-Généraux employés, lorsqu'ils n'ont pas un grade militaire supérieur; les Commandeurs comme les Colonels, les Officiers comme les Capitaines, les Chevaliers comme les Lieutenans.

Des Grand's-Croix et des Grands-Officiers de la Légion sont désignés par le Roi et convoqués par le Grand-Chancelier, pour assister aux grandes cérémonies publiques civiles ou religieuses et funèbres.

On porte les armes aux Commandeurs, Officiers et Chevaliers. On les présente aux Grand's-Croix, et aux Grands-Officiers.

La qualité de membre de la Légion-d'Honneur se perd, de même que l'exercice des droits et prérogatives inhérens à cette qualité est suspendu, par les mêmes causes que celles qui font perdre la qualité ou suspendre les droits de citoyen français.

LE ROI, *Chef souverain et Grand-Maître.*
S. A. R. Mgr. le Duc D'ORLÉANS, Prince Royal.
S. A. R. Mgr. le Duc DE NEMOURS.

GRAND'S-CROIX PAR ORDRE DE PROMOTION.

ANNÉE 1805.

Février.

2 Mis DE MARBOIS, *Pair.*
Duc DE CADORE, *Pair.*
Duc DE GAETE.
Mal Cte JOURDAN, *Pair.*
Duc DE BASSANO, *Pair.*
2 Duc DE RAGUSE.
Mal Duc DE CONÉGLIANO, *Pair.*
Mal Duc DE TRÉVISE, *Pair.*
Mal Duc DE DALMATIE, *Pair*, Ministre de la guerre.
Prince DE TALLEYRAND, *Pair*, Ambassadeur en Angleterre.

Mars.

6 Mal Duc de Bellune, *Pair.*
Mal Duc de Reggio, *Pair.*

ANNÉE 1806.

Février.

8 Cte Caffarelli (A.), *Pair*, Lieut.-gén.

Juin.

11 Cte Verhuell, *Pair*, Vice-Amiral.

ANNÉE 1807.

Février.

25 Duc de Rovigo, Lieutenant-général.

Avril.

7 Cte Sébastiani (H.), Lieut.-général,

Juillet.

11 Cte Dupont, Lieutenant-général.
13 Mal Mis de Grouchy.
Cte Marchand, Lieutenant-général.

ANNÉE 1809.

Février.

2 Cte de Cessac, *Pair*, Lieutenant-gén.

Août.

14 Mal Duc de Tarente, *Pair.*
Cte Bertrand, Lieutenant-général.

ANNÉE 1813.

Avril.

6 Cte Mollien, *Pair.*

ANNÉE 1814.

Juin.

30 Cte Lynch, *Pair.*

Juillet.

22 Duc de Dalberg, *Pair.*
Mal Mis Maison, *Pair.*
29 Mal Cte Gérard (M. C.).
30 Bon de Pradt.

Août.

3 Cte Desfourneaux, Lieutenant-gén.
20 Cte de Laforest, *Pair.*
23 Duc de Valmy, *Pair*, Lieut.-général.
Mis de Latour-Maubourg (V.), *Pair*, Lieutenant-général.
Cte Burgues de Missiessy, V.-Amir.
Cte Emeriau, *Pair*, *id.*

Septembre.

2 Cte Truguet, *Pair*, Amiral.
30 Cte Drouet d'Erlon, *Pair*, Lieut.-gén.

Décembre.

27 Mis de Chasseloup de Laubat, *Pair*, Lieutenant-général.
Cte Mathieu-Dumas, *Pair*, *id.*

ANNÉE 1815.

Janvier.

17 Cte Claparède, *Pair*, Lieut.-gén.
Cte Verdier, *id.*
31 Mal Cte Molitor, *Pair.*

Février.

14 Cte Reille, *Pair*, Lieutenant-génér.
Cte Gazan de la Peyrière, *Pair*, *id.*
Cte Compans, *Pair*, *id.*
Mal Cte Clauzel.

Août.

15 Cte de Bruges, Lieutenant-général.
Cte de Bordesoulle, *Pair*, *id.*

Septembre.

28 Mis de Jaucourt. *Pair*,
Bon Louis, *Pair.*
Bon Pasquier, Président de la Chambre des Pairs.

ANNÉE 1820.

Septembre.

20 Cte Villatte, Lieutenant-général.

Octobre.

8 Vte Rogniat, *Pair*, Lieutenant-gén.

ANNÉE 1821.

Avril.

28 Cte Donzelot, Lieutenant-général.

Mai.

1er Cte Siméon, *Pair.*
Cte Beugnot.
Cte Lagrange, *Pair*, Lieutenant-gén.
Vte Pernetti, *id.*
Cte Souham, *id.*
Cte de la Ferrière, *id.*

ANNÉE 1822.

Août.

17 Cte Valée, Lieutenant-général.

ANNÉE 1823.

Août.

13 Cte Partouneaux, Lieuten.-général.
19 Mis de Pastoret.
Mis de Semonville, Grand Référendaire de la Chambre des Pairs.

Septembre.

3 Cte Guilleminot, *Pair*, Lieut.-génér.

Octobre.

2 Cte Ricard, *Pair*, Lieutenant-général.

ANNÉE 1824.

Juin.

8 Bon Hyde de Neuville.

Août.

20 Cte Charbonnel, Lieutenant-général.

ANNÉE 1825.

Mai.

22 Cte Rampon, *Pair*.
23 Cte Rivaud de la Raffinière, L.-g.
Cte Lion, *id.*

ANNÉE 1826.

Octobre.

29 Cte Bourke, *Pair*, Lieutenant-général.
Cte de Montesquiou, *Pair*.

ANNÉE 1827.

Novembre.

3 Cte Ledru des Essarts, Lieut.-gén.

ANNÉE 1828.

Octobre.

29 Bon de Rottembourg, Lieut.-génér.
30 Mis de Sercey, Vice-Amiral.
31 Bon Portal, *Pair*.

ANNÉE 1829.

Août.

26 Cte Reinhard.

Octobre.

30 Cte Defrance, Lieutenant-général.
Cte de Coutard. *id.*
Cte Chabrol de Volvic.

Novembre.

26 Cte de Rayneval.

ANNÉE 1830.

Août.

19 Mal Cte de Lobau.
21 Cte Pajol, *Pair*, Lieutenant-général.
Cte Excelmans, *Pair*, *id.*

Octobre.

16 Cte Drouot, Lieutenant-général.
Cte Morand, *id.*

Décembre.

27 Bon de Berthezène, Lieut.-gén.

ANNÉE 1831.

Janvier.

8 Duc de Mortemart, *Pair*, Lieut.-gén.

Mars.

1er Bon Duperré, *Pair*, Amiral.
Cte Jacob, *Pair*, Vice-Amiral.
21 Cte de Mons, Lieutenant-général.
Cte Roguet, *Pair*, *id.*
Bon Soult, *id.*

Avril.

20 Cte Bonet, *Pair*, Lieutenant-général.

Mai.

1er Cte d'Anthouard, *Pair*, Lieut.-gén.

ANNÉE 1832.

Mai.

27 Cte Durosnel, Lieutenant-général.

Août.

12 Cte de Rigny, Vice-Amiral, Ministre de la Marine.

Septembre.

30 Cte Portalis, *Pair*, 1er Président de la Cour de cassation.

GRANDS-OFFICIERS, *par ordre de promotion.* Messieurs:

ANNÉE 1804.

Juin.

14 Cte Caffarelli (Joseph).
Cte Klein, *Pair*.
Cte de Laborde.
Cte Muraire.
Cte Sieyes.
Cte de Vaubois, *Pair*.

ANNÉE 1807.

Juillet.

11 Cte Barrois, Lieutenant-général.
Cte Carra Saint-Cyr, *id.*

Décembre.

6 Cte Rœderer, *Pair*.

ANNÉE 1808.

Août.

23 Cte Le Marois, Lieutenant-général.

Novembre.

15 Cte Leval, Lieutenant-général.

ANNÉE 1810.

Juin.

23 Cte Milhaud, Lieutenant-général.

Août.

28 Cte Musnier la Converserie, L.-g.

ANNÉE 1811.

Juin.

30 Cte Lemercier, *Pair.*
Cte Cornudet, *Pair*
Cte Boulay.
Cte du Chatel.
Cte Français. *Pair.*
Cte Merlin (de Douai).
Cte Desaix, Lieutenant-général.
Cte Harispe, *id.*
Cte Hulin, *id.*

Juillet.

26 Cte Heudelet, Lieutenant-général.

Novembre.

3 Duc de Plaisance, *Pair*, Lieut.-gén.
4 Cte Bailly de Monthion, L.-gén.
19 Bon Rey (Emmanuel), Lieut.-génér.
Cte de Foucher, *id.*
Bon de Belair, Maréchal-de-camp.

ANNÉE 1814.

Mars.

23 Cte Corbineau, Lieutenant-général.

Juillet.

29 Cte de Chaumont (Dupont), L.-gén.
Bon Campredon, *id.*

Août.

10 Cte Meynadier, Lieutenant-général.
20 Cte de Montmarie, Lieutenant-gén.
23 Vte Mermet, Lieutenant-général.
Bon Michaud, *id.*
Cte Bonnardi de S.-Sulpice, *Pair*, *id.*
Bon Jacquinot, *id.*

Août.

24 Cte de Lorencez (Latrille), Lieut.-g.

Décembre.

18 Cte de Vaublanc.
27 Mis de Frégeville, Lieut.-gén.
27 Cte de Crest de St.-Germain, L.-g.
Bon Marcognet, *id.*

ANNÉE 1815.

Janvier.

17 Bon Chabot, *id.*
Bon L'Huillier, *id.*
Bon Doumerc, *id.*

Février.

14 Bon de la Roche, Lieutenant-général.
Vte Tirlet, *id.*
15 Bon Piquet, Lieutenant-général.

Avril.

3 Cte Mounier, Lieutenant-général.

Juin.

6 Vte Donnadieu, Lieutenant-général.

Juillet.

15 Vte Reiset, Lieutenant-général.

Octobre.

31 Vte Paultre de la Motte, Lieutenant-général.

Décembre.

29 Cte de Dumas de Polart, Lieutenant-général.

ANNÉE 1817.

Août.

20 Cte de Lalaing d'Audenarde, Lieutenant-général.

ANNÉE 1820.

Août.

23 Cte de Gourdon, Vice-Amiral.
Bon Hamelin, Contre-Amiral.
24 Vte Liger-Belair, Lieutenant-gén.
Bon Digeon, *id.*
Vte Castex, *id.*

Septembre.

20 Bon Jan de la Hamelinaye, Lieutenant-général.

ANNEE 1821.

Avril.

28 Cte d'Augier, Vice-Amiral.

Mai.

1er Bon Mounier, *Pair.*
Bon Fririon, Lieutenant-général.
Bon Puthod, *id.*
Cte Loverdo, *id.*

1er Bon Haxo, *Pair*, Lieutenant-général.
Bon Lenoury, *id.*
Cte Vattier de Saint-Alphonse, Lieut.-génér.
Bon Ducasse, Mar.-de-camp.
Vte Corsin, Lieutenant-général.
Bon Desprès, *id.*
Vte de Saint-Mars, Maréc.-de-camp.
Cte Gentil St.-Alphonse, Lieut.-g.
Duc de Dino, Lieutenant-général.
Bon Bruny, Mar.-de-camp.
Bon d'Ordonneau, Lieut.-gén.

ANNÉE 1822.

Août.

17 Cte Despinoy, Lieut.-général.
Cte Grundler, *id.*
Bon Quiot, *id.*
21 Mis de Clermont-Tonnerre, *id.*

Septembre.

17 Bon Bouchu, Lieut.-général.

ANNÉE 1823.

Février.

19 Cte de La Feronnays.

Juin.

1er Vte Vallin, Lieutenant-général.
Vte de Latour-Foissac, Lieut.-gén.

Juillet.

13 Vte Dode de la Brunerie, *Pair*, L.-g.

Août.

13 Thirion, Lieutenant-général.
Cte d'Armagnac, *id.*
19 Mis de Castellane, *Pair.*
21 Bon Borelli, Lieutenant-général.
Cte de Saint-Chamans, Mal-de-camp.

Septembre.

1er Duc Descars, Lieutenant-général.
3 Duc de Guiche, *id.*
Cte d'Ambrugeac, *Pair*, *id.*

Octobre.

2 Bon de Damas, Lieut.-général.
Saint-Cyr Nugues, *id.*

Novembre.

3 Bon Schaeffer, Maréchal-de-camp.
Bon Tromelin, Lieut.-général.

ANNÉE 1824.

Mai.

12 Bon de Mareuil.

Août.

18 Cte de Chabrol Crouzol, *Pair.*
18 Cte Ravez.
19 Cte de Monbadon, *Pair.*
20 Vte Vasserot, Lieut.-général.

ANNÉE 1825.

Mai.

19 Vte de Jessaint.
22 Cte Corbière.
Cte de Pontécoulant, *Pair.*
Mis d'Angosse, *Pair.*
Cte de Saint-Cricq.
Bon Séguier, *Pair*, premier Président de la Cour Royale de Paris.
Bergeret, Contre-Amiral.
23 Bon Canuel, Lieutenant-général.
Cte Girardin, *id.*
Cte Dumoulin, Maréchal-de-camp.
Bon Guyon, *id.*
Cte de Ségur, *Pair*, Lieutenant-gén.
Bon Delcambre, Maréchal-de-camp.
Boudin, Bon de Roville, *id.*
Bon Dujon, *id.*
Mis de Vence, *Pair*, *id.*
Bon de Beurnonville, *id.*

Juin.

8 Bon Lafont, Maréchal-de-camp.

ANNÉE 1826.

Octobre.

29 Bon Neigre, Lieutenant-général.
Cte du Coetlosquet, *id.*
Vte Pelleport, *id.*
Mis de Mortemart, *Pair.*
Bon Baudin, Contre-Amiral.

ANNÉE 1827.

Septembre.

15 Cte Denis de Damremont, Lieut.-g.
Mis de Lauriston, *Pair*, Mal-de-c.

Novembre.

3 Bon d'Hénin, Lieutenant-général.
Vte de Caux, *id.*
Bon Janin, *id.*

ANNÉE 1828.

Juillet.

29 Mis de Saint-Simon, *Pair.*

Septembre.

24 Bon Boulart, Maréchal-de-camp.
Bon Pelletier, *id.*
Bon Sabatier, *id.*

Octobre.

28 Cte de Tournon, *Pair.*
29 Vte de Préval, Lieutenant-général.
Cte de Colbert, *id.*

Willaumez, Vice-amiral.
Mis de Vérac, *Pair*.
Mis de Talhouet, *Pair*.

Novembre.

r Bon Félix, ancien Maréchal-de-camp.

ANNÉE 1829.

Février.

2 Schneider, Maréchal-de-camp.

Août.

5 Bourdeau.

Octobre.

o Vte de Bonnemains, Lieuten.-gén.
Bon Wolff, Maréchal-de-camp.
Vte de Champagny, *id.*
Bon de Joinville, Intendant milit.
Lemarant, Contre-Amiral.

ANNÉE 1830.

Octobre.

8 Bon Delort, Lieutenant-général.
Bon Baudrand, *id.*

Novembre.

o Mis Latour-Maubourg, *Pair*, Ambassadeur à Naples.

Décembre.

7 Tholozé, Maréchal de-camp.
Vte Monck-d'Uzer, *id.*
Bon Denniée, Intendant militaire.

ANNÉE 1831.

Mars.

er Grivel, Contre-Amiral.
Mallet, Contre-Amiral.
Cte Durand Linois, Vice-amiral hon.
er Bon Roussin, Contre-Amiral.
8 Lapoype, Lieutenant-général.
21 Bon Teste, *id.*
Bon d'Arriule, Maréchal-de-camp.
Duc de la Force, *Pair*, *id.*
Bon Atthalin, *id.*
21 Chev. Nempde, Maréchal-de-camp.
Bon Filhiol de Camas, *id.*
Bon Volland, Intendant militaire.
Bon Brayer, Lieutenant-général.

Avril.

20 Bon Solignac, Lieutenant-général.
Bon Boyer, *id.*
Bon Pelet, *id.*
Bon Pouget, Maréchal-de-camp.
Bon Gourgaud, *id.*
Bon Dogueréau, *id*
Bon Hurel, *id.*
Cte Anatole de Montesquiou, *id.*
Bon Remond, *id.*
Bon Mathieu-Faviers, Ordonn. retr.
Bon Lambert, anc. Inspect. aux revues.
26 Bouvet, Contre-Amiral honoraire.

Mai.

1er Mis de Roche-Dragon, Lieut.-gén.
5 Cte Flahaut de la Billarderie, *Pair*, Lieutenant-général.

Juin.

4 Maucomble, Maréchal-de-camp.
Blanmont, *id.*
Bon Christiani, *id.*
16 Bon Meuziau, *id.*
22 Bon Sémelle, *id.*

Juillet.

27 Bon Fabvier, Maréchal-de-camp.

Août.

20 Bon Hugon, Vice-Amiral.

Novembre.

28 Vte Cambronne, *Maréchal-de-camp.*

Décembre.

2 Bon de Fleury, Maréchal-de-camp.
Vte de Saint-Geniès, *id.*

ANNÉE 1832.

Septembre.

30 Duc de Choiseul, *Pair*, Lieut.-gén.

COMMANDEURS PAR ORDRE DE PROMOTION.

Messieurs,

ANNÉE 1804.

Juin.

14 Cte Destutt de Tracy, *Pair.*
Cte Dubois Dubay.
Cte Garat.
Cte Peré, *Pair.*
Cte Berlier.
Réal.
Cte Miot.
Cte Pelet de la Lozère, *Pair*
Cte Bérenger.

14 Cte Dubois.
Cte Thibaudeau.
Curée Cte de la Bedissière
Bon de Lattre.
Bon Lahure, *Lieut.-gén.*
Lautour-Boismaheu.
Jourde, *Conseiller à la Cour de Cassation.*
Pannetier, Cte de Valdotte, *Mar.-de-camp.*
Bon Deriot, *Lieutenant-général.*

14 Bon Reynaud (B.-H.), *Maréchal-de-camp.*
Bon Clément, *Colonel.*
Cte Soulès, *Pair.*
Bon de Grandchamp, *Maréchal-de-camp.*
Chev. Eberlé, *id.*
Dufour, *Colonel.*
Bon Laplanne, *Lieutenant.-général.*
Bon Marulaz, *Lieuten.-général.*

1804. — *Juin.*

14 Bon Nogaret.
Bon de Bry.
Bon Merlet.
Bon Lemenuet.
Chev. Hémart.
Bon Didelot.
Cte de La Rochefoucault.
Bon Bignon.
Chabran, *Lieut.-gén.*
Bon Bron, *Maréchal-de-camp.*
Bon Dufresse, *id.*
Cte Jullien, *Mar.-de-c.*
Bon Pelletier, *id.*
Le Poinsot, Bon de Chansac, *Mar.-de-camp.*
Bon Scalfor, *id.*
Bon Schiner, *id*
Bon de Soyez, *id.*
Bon Thiebault, *Lieutenant-général.*
Bon Amey, *id.*
Bon Augereau, *id.*
Bon Avril, *id.*
Bon Buget, *Maréchal-de-camp.*
Casalta, *id.*
Bon Cassagne (P.), *id.*
Bon Cavrois, *id.*
Chabert, *id.*
Compère, *id.*
Daumas, *id.*
Bon Daurier, *id.*
Desperrières, *id.*
Deviau, *id.*
Cte Dutaillis, *Lieut.-gén.*
Fuziers, *M.-de-camp.*
Bon de Gency. *Lieut.-gén.*
Guerin, Bon de Waldersboch, *Mar.-de-c.*
Guillet, *id.*
Bon Kister, *id.*
Vte de Lacroix (Ph.). *Lieutenant-général.*
Cte de Lahoussaye, *id.*
Bon Lasalcette, *Maréchal-de-camp.*
Bon de Launay, *id.*
De Morgan, *id.*
Bon Roize, *id.*
Rostollan, *id.*
Bon Schilt, *id.*
Siscé, *id.*
Bon Wouillemond, *id.*
Bon Dutruy, *id.*
Bon Travot, *Lieutenant-général.*

ANNÉE 1805.

Décembre.

25 Bon Mossel, *M.-de-camp.*
Arrighi, Duc de Padoue.
Chev. d'Allain, *M.-de-c.*
Bon Bardet, *Lieut.-gén.*
Bon Carrié, *id.*
Bon Cavaignac, *id.*
Cte Clément de la Roncière, *Lieut.-général.*
Bon Delorme, *Colonel.*
Bon Demarçay, *M.-de-c.*
Lafond Blaniac.
Bon Lacour, *Mar.-de-c.*
Bon Marx.
Bon Meunier, *id.*
Bon Morel, *Colonel.*
Bon Nicolas, *Mar.-de-c.*
Bon Rey (P.-A.), *id.*
Bon Schobert, *id.*
Bon Valterre.
Bon de Moulignon, *Maréchal-de-camp.*

ANNÉE 1807.

Janvier.

12 Bon Barthélemy, *M.-de-c.*

Mai.

12 Bon Larrey, *Chirurgien en chef des armées.*
14 Cte de Vedel, *L.-gén.*

Juillet.

7 Bon Jouffroy, *M.-de-c.*
11 Bon de Baltus, *id.*
Bon de Cosson, *id.*
Bon de Beurmann (J.-E.) *Maréchal-de-camp.*

ANNÉE 1808.

Juin.

12 Bon Merlin (A.-C.), *L.-g.*

Octobre.

23 Bon Abbé, *Lieut.-gén.*

Novembre.

22 Bon Barrié, *Maréc.-de-c.*
Bon Philippon, *L.-gén.*

Décembre.

8 Bon Aymard, *M.-de-c.*

ANNÉE 1809.

Février.

13 D'Hautpoul, *Col.*

Avril.

23 Bon d'Estabenrath, *M.de c.*
Bon Baillot, *id.*
31 Bon Trenqualye, *Colon.*

Juillet.

23 Bon Chambon, *anc. Commiss.-ord. des guerr.*
27 Bon Triaire, *Mar.-de-c.*

Août.

8 Bon Bertrand, *M.-de-c.*
10 Bon Charière, *id.*

Décembre.

7 Bon Motard, *Cap. de vais.*
17 Bon Chauvel, *M.-de-c.*
Bon Remond (C.), *id.*
Bon Chassereaux, *id.*
22 Bon Armand, *Colonel.*

ANNÉE 1810.

Juin.

14 Bon d'Hastrel, *L.-gén.*
23 Cavalier, *Colonel.*
Bon Jamin, *Lieut.-gén.*

Août.

6 Bon Menne, *Mar.-de-c.*
Bon Frappart, *Colonel.*

ANNÉE 1811.

Janvier.

23 Bon Cassagne, *L.-gén.*

Mai.

20 Bon Vinot, *Mar.-de-c.*

Juin.

30 Bon Buquet, *M.-de-c.*
Bon Saunier, *id.*
Cte Guyot, *Lieuten.-gén.*
Bon Fauchet.

Août.

6 Bon Lefol, *Lieut.-gén.*

ANNÉE 1812.

Juillet.

31 Chev. Lannier, *Colonel.*

Août.

15 Bon de Lacroix, *Colon.*

Septembre.

2 Bon Gengoult, *M.-de-c.*
Bon Lafitte, *id.*
Bon Mourier, *id.*
Bon de Joubert, *id.*

812. — *Octobre.*

1 Chev. Teullé, *Colonel.*
Bon Gauthrin, *M.-de-c.*

Décembre.

5 Berthemy, *Colonel.*
5 Bon Henry, *M.-de-c.*

ANNÉE 1813.

Février.

10 Bon Fabre, *Mar.-de-c.*
21 Bon Legrand, *Colonel.*

Mars.

28 Bon Domanget, *M.-de-c.*

Mai.

4 Bon Simmer, *Lieut.-gén.*
Bon Lanusse, *id.*
26 Bon Poret de Morvan, *Maréchal-de-camp.*

Juin.

3 Bon Flamand, *M.-de-c.*
14 Bon Delort, *id.*
21 Bon le Sénécal, *id.*
22 Robillard, *Colonel.*
26 Bon Husson, *M.-de-c.*
Bon Lepin, *id.*
28 Bon Soulier, *id.*
29 Bon Buquet, *id.*

Août.

10 Bon Chemineau, *L.-g.*
Tarayre, *Mar.-de-c.*
Laurain, *Colonel.*
Fournier, *Mar.-de-c.*
Bon Valazé, *Lieut.-gén.*
30 Bon Rousseau, *M.-de-c.*

Septembre.

5 Bon de Rolland, *M.-de-c.*
14 Bon Bardin, *Colonel.*
Jacquemard, *Mar.-de-c.*
Secretan, *Colonel.*
Bon Henrion, *M.-de-c.*
19 Bon Baudinot, *id.*
Susbielle, *id.*
28 Bon Harlet, *id.*

Octobre.

10 Cte de Piré, *Lieut.-gén.*

Novembre.

3 Cte Dejean *Lieut.-gén.*
5 Bon Pernet, *Col. d'ét.-m.*
6 Bon Griois, *Colonel.*
Bon Henrion, *id.*
6 Georges Delmud, *Maj.*
19 Marchal, *Colonel.*
Bon Hulot, *Lieut.-gén.*
Limouzain, *Major.*
25 Ch. Maulemond, *Major.*
28 Bon Bessières, *L.-gén.*
Bon Wathiez, *id.*
Bon Vionnet de Maringonné, *Lieut.-gén.*
Chev. Carré, *id.*
Chev. Trapier, *id.*
Chev. Pompejac, *id.*
30 Cte Ch. de la Grange, *id.*

Décembre.

4 Bon Dermoncourt, *M.de-c.*

ANNÉE 1814.

Février.

25 Bon l'Eglise, *M.-de-c.*
26 Bon Petit, *Lieutenant-général.*
Gheneser, *Colonel.*

Mars.

12 Bon Cornebise, *Colonel.*
Bon Saint-Hilaire, *id.*
15 Figié, *id.*

Avril.

2 Voirol, *ancien Colonel.*
Bon Dubuat (M.), *id.*
3 Bon Delamotte, *L.-gén.*
Vte Roussel d'Hurbal, *id.*
Bon Blein, *Mar.-de-c.*
5 Proteau, *id.*
Nicolase, *id.*

Juillet.

29 Vte de Montesquiou-Fezensac, *Lieut.-gén.*
Christophe de Lamotte-Guery, *Colonel.*
Marchais, *Mar.-de-c.*
Brice, *Colonel.*
Cte de Lauberdière.

Août.

5 Bon d'Aboville (A.-M.), *Maréchal-de-camp.*
10 Bon Vincent (H.-C.-B.), *Lieutenant-général.*
17 Cte de Noailles.
20 Cte Falbert de Laroche-Fontenilles, *Mar.-de-c.*
Bon Boulogne de Lascours, *Colonel.*
Cte Le Roi de Mondreville, *Mar.-de-camp.*
23 Cte de Sparre, *Pair, L.-g.*
Bon Doullembourg, *id.*
Bon de Bruno, *M.-de-c.*
Bon Somis, *Lieut. gén.*
Cte d'Alton, *id.*
Bon Marin, *Mar.-de-c.*
Bon Godard, *id.*
Bon Veilande, *id.*
Bon Prost, *id.*
Bon Avice, *id.*
Bon Curto, *id.*
Cte Chouard, *id.*
Bon Maupoint, *id.*
Bon Billard, *Lieut.-gén.*
Bon Lallemant, *id.*
Bon Gressot, *M.-de-c.*
Chev. Beteille, *id.*
Vte Farine, *id.*
24 De S.-Sauveur, *id.*
Mis d'Hautpoul, *id.*
26 Rey, *Lieut.-général.*
28 Leclerc (M.-J.), *Colon.*

Septembre.

28 Bon Vichery, *L.-gén.*
Bon de Bigarré, *L.-gén.*

Octobre.

17 Schaal, *Lieut.-général.*
24 Bon Desgenettes.
Bon Rouelle, *Mar.-de-c.*
Bon Baurot, *id.*
Bon Grenier, *id.*
Raffront, *Colonel.*

Novembre.

9 Chev. Ambert, *L.-gén.*
12 Cte Planta de Wildenberg, *Lieut.-Col.*
20 Cte de Bondy, *Pair.*

Décembre.

15 Bon Galbois, *M.-de-c.*
22 Vte Paillhou, *id.*
Bon Testotfery, *id.*
27 Bon Desburreaux, *L.-g.*
Bon Devilliers, *L.-gen.*
Bon Cassan, *M.-de-camp.*
Bon Vial, *id.*
Fornier d'Albe, *id.*

ANNÉE 1815.

Janvier.

6 Chev. Bogne de Faye, *Col.*
Grenier, *Colonel.*
17 Marion, *Colonel.*
Bon Dorsenne, *Colonel.*

1815. —— *Janvier.*

17 Bon Brun de Villeret, *L.g.*
Lamogère, *Colonel.*
31 Simon Moydier, *M.-de-c.*
Vte Le Noir, *Mar.-de-c.*

Février.

1er Mis de Bonneval, *Col.*
14 Duclos Guyot, *M.-de-c.*
Chev. le Grand, *id.*
Cte Thiard, *id.*
Delaage (H.-P.), *id.*
Mocquery, *id.*
Bon Ludot, *id.*
Revest, *id.*

Mars.

17 Peyris, *Mar.-de-camp.*
19 Cte d'Houdetot, *Colonel.*

Juillet.

15 Cte de Virieu, *Colonel.*
Vaillant, Cte de Savoisy, *Lieut.-Colonel.*

Août.

3 Bon Barbot, *Mar.-de-c.*
Laroque, *Colonel.*

Septembre.

7 Dupleix de Mézy.

Décembre.

13 Cte Labarthe de Thermes, *Colonel.*
29 Cte de Ganay, *Mar.de-c.*
31 Cte de Bourbon Busset, *Lieut.-gén.*
Guillaumanches, Mis du Boccage, *Mar.-de-c.*

ANNÉE 1816.

Février.

26 Bon Delaistre.

Mars.

20 Bon Jassaud, *Colonel.*

ANNÉE 1817.

Avril.

24 Mis de Nadaillac, *Maréchal-de-camp.*

Juillet.

12 Cte Hulot d'Osery, *Mar.-de-camp.*

ANNÉE 1820.

Mars.

20 Bony, *Maréchal-de-c.*
Chev. Broussier, *Colon.*

Mai.

10 Bon de Gérando.
18 Cte de Caraman (Maurice), *Maréchal-de-camp.*
Vte Talon, *id.*
Vte Gudin, *Lieut.-gén.*
Cte Elie de Périgord, *Maréchal-de-camp.*
Bon Delaître, *id.*
Bon Balthazard d'Arcy, *id.*
Cte Pothier, *id.*
Duc de Clermont-Tonnerre, *Mar.-de-camp*
Mis Oudinot, *id.*
De Septeuil, *Chef d'esc.*

Juin.

3 Cte d'Orsay, *Lieut. gén.*
Bon de Chamouin, *Colon.*
Cte de St.-Michel, *M.de-c.*
14 Picard, *Colonel.*
Mis de Castelbajac, *Mar.-de-camp.*

Juillet.

5 Vrignaud, *Cont.-Am.hon.*

Août.

24 Bon Dubreton, *Pair.*
De Perceval, *Int. milit.*
De Langeron, *Mar.-de-c.*
Berger, Bon de Catelan.

ANNÉE 1821.

Avril.

8 Chev. Matis, *Colonel.*
Dalvymare, *id.*
28 Jurien Lagravière, *C.-A.*
Vte Jurien.
De Martineng, *Cap. de V.*
Bon Vatable, *Mar.-de-c.*
Barré, *Colonel.*

Mai.

1er Despeaux, *Lieut.-gén.*
Cte Choiseul-Beaupré, *Maréchal-de-camp.*
Rochemore, *id.*
Laloyère, *id.*
Vautré, *id.*
La Roche Aymon, *L.-g.*
Deponthon, *Mar.-de-c.*
Pr. de Broglie, (Am.), *id.*
Cte de Broglie, *id.*
Cte de Mesnard, *id*
Cte d'Héricourt, *id.*
Bon Corda, *id.*
Bon Bonté, *id.*
1er Bon Dufour, *Intendant militaire.*
D'Avisart, *Mar.-de-c.*
Dejean, *id.*
Mis de la Chasse de Verigny, *Mar.-de-camp.*
Bourcet, *Colonel.*
Cte d'Hautefeuille, *Mar.-de-camp.*
Prince de Léon (Rohan Chabot), *Mar.-de-c.*
D'Astorg, *id.*
De St.-Aldegonde, *Col.*
De Matharel, *Maréchal-de-camp.*
Barbier, *Intend. milit.*
Bon Clarac, *id.*
Mis Courbon-Blenac, *Maréc.-de-camp.*
Achard, *Lieut.-général.*
Deschamps, *Mar.-de-c.*
Dornier, *id.*
Bon Faverot, *id.*
Courtier, *id.*
Joannès, *id.*
Mis de Caraman, *Mar.-de-camp.*
Bon Mengin, *Colonel.*
Bon Bon de Lignim, *M.-de-camp.*
Bon Hulot, *Colonel.*
Chev. Prost, *id.*
Bon Tassin, *Colonel.*
Renou de la Brune, *Maréchal-de-camp.*
Bon l'Epineau, *Colonel.*
Cte Ch. de Beaumont, *Col.*
Bon Montgardé, *M.de-c.*
Cte Arthur de la Bourdonnaye, *Mar.-de-c.*
Chev. de la Malle.
Vte de Bongars, *Colonel.*
Vte de la Boulaye.
Vte Lainé, *Pair.*
Mis de Pange, *id.*
Cte de Goyon.
Bon Malouet.
Cte de Vittré, *Lieut.-gén.*

Août.

1er Bon Romeuf, *Mar.-de-c.*
Bon Madier, *id.*
Bon Rapatel, *id.*
Cte Choiseul d'Aillecourt. *Maréchal-de-camp.*
Cte Boni de Castellane, *id*
22 Becquey.
24 Cte Roy, *Pair.*

ANNÉE 1822.

Janvier.

Toutain, *Lieut. de Roi.*
Reyniac, *Colonel.*

Juillet.

17 Bon Rambourg, *M.-de-c.*
20 Cte de Forbin.

Août.

17 Ferrier, *Mar.-de camp.*
Bon de Lapointe, *id.*
Rabusson, *id.*
Bon Delpierre, *Prés. hon. en la Cour des Compt.*
Halgan, *Vice-Amiral.*

Décembre.

18 Bon Silvestre de Sacy, *Pair*
15 Herman.

ANNÉE 1823.

Avril.

12 De Marguerye, *M.-de-c.*

Juin.

10 Cte d'Argoust, *M.-de-c.*
26 Muller, *Colonel.*
Cte d'Hautpoul, *id.*

Juillet.

4 Bérard de Goutefray. *Col.*
13 Cte de Polignac (Melchior), *Mar.-de-c.*
Cte de Fontenilles, *id.*
24 Buchet, *id.*
25 Cte de Larochejaquelein, *Maréc.-de-camp.*
Bon de Lespinay, *M.-de c.*

Août.

11 Cte de Brosses.
13 Bon Poupart. *M.-de-c.*
Danlion, *id*
Cte Luzignan de Cerzé, *Lieut.-Colonel.*
Mis Chabannes de la Palisse, *Mar.-de-c.*
Bourdon, *Intend. mil.*
De Saulces de Freycinet.
19 Duc de Fitz-James.
Mis de Lagrange, *L.-gén.*
Bon de Fréville.
Duc de Brissac, *Pair.*
Cte Couteulx de Canteleu.
20 Lejeune, *Mar.-de-c.*
21 Cte de Séran, *Colonel.*
Cte d'Hautpoul, *M.-de-c.*
De Castries, *id.*
Juchereau de Saint-Denis, *Colonel.*

21 Fournier d'Hincourt, *M.-de-camp.*
Boisdavid, *Colonel.*

Septembre.

1er Bon Gougeon, *Mar.-de-c*
Bon de Farincourt, *id.*
3 Bon Delaporte, *Colonel.*
6 Bron, *id.*
13 Cte de Chérisey, *id.*
Collet de la Madelène, *Colonel.*
De Wimpffen, *id.*
15 Ricci, *Mar.-de-camp.*
Brouet, *Colonel.*
20 Bon Angot Desrotours. *Contre-Amiral.*
22 Cte d'Agoult, *Colonel.*

Octobre.

2 Bon de St.-Geniès. *M.-de-camp.*
Vte De Lahitte, *M.-de-c.*
4 Barbarin, *Colonel.*
14 Foullon de Doué, *id.*
De Bergeret, *id.*
16 Vte de Peccadeuc, *M.-de-camp.*
De Thilorier, *Colonel.*
17 Bon de Kermont, *Mar.-de-camp.*
Bon de Rascas, *Colonel.*
Chatry-Lafosse, *id.*
20 Collomb-d'Arcine, *Mar.-de-camp.*

Novembre.

3 Bon Fernig, *M.-de-c.*
Simonneau, *id.*
Bon Lambot, *id.*
Gérin, *id.*
18 Bon Sautereau-du-Part, *C.*
D'André. *Colonel.*
Cte de Courten, *M.-de-c.*
30 Bleuler, *Colonel.*

ANNÉE 1824.

Août.

3 Cte de Pastoret (Améd.).
18 Bon Rendu.
19 Cte de Tamnay. *Colonel.*
20 Bon Grouvel, *Lieut.-gén.*
Bon Leclerc d'Ostein, *Maréc.-de-camp.*
26 Vte de Foucault de Malembert, *Colonel.*

Septembre.

30 Cte de Roucy, *Colonel.*

ANNÉE 1825.

Mars.

6 De Lesseps, *Consul-gén.*

Mai.

17 Bon de Puymaurin.
19 André.
Franchet Desperey.
De Gasville.
De Vaussay.
21 Bon de Saint-Félix.
22 Vte Both de Tauzia.
Allent.
Jacquinot-Pampelune.
Bon Ménard de la Farge, *Contre-Amiral.*
Ducampe de Rosamel, *id.*
Dupotet, *id.*
Redon de Beaupréau. *Int. de la marine.*
Mis de Vaulchier.
Cte Benoist.
Cornet d'Incourt.
23 Vte de Sénonnes.
Cte de Couessin. *Colonel.*
Cte de Bourgoing, *L.-c.*
Bon Petiet, *Mar.-de-c.*
Cte de Sesmaisons. *Colon.*
Bon Richter, *Mar.-de-c.*
Bon Rostaing, *Int. milit.*
Stroltz, *Lieut.-gén.*
Vte de Saint-Priest, *id.*
Cte Manhès. *id.*
Cte Beaumont d'Autichamp *Lieut.-gén.*
Vte Espert de Sibra, *id.*
Vte de Malartic, *Maréchal-de-camp.*
C. Puniet de Montfort, *id.*
Bon Couture, *id.*
Bon Cotty, *Mar.-de-c.*
Cte de Rotalier, *id.*
Cte de Rastignac, *id.*
Picquet du Boisgny, *id.*
Vte de Cheffontaines, *Col.*
Cte de la Potherie, *id.*
Cte de Laville-sur-Illon, *Maréchal-de-camp.*
Le Couteulx de Canteleu, *Colonel.*
23 De Montzey, *Colonel.*
George, *id.*
Bon de Landevoisin, *id.*
Vte de la Forest d'Armaillé, *Colonel.*
Bon Chapelle, *id.*
Berthier, *id.*

1825. — *Mai.*

23 Gauldrée-Boilleau (C.), *Colonel.*
Le Bertre, *id.*
Mis Duboutet, *id.*
Cte de Dampierre. *id.*
Label, Bon de Lambel, *id.*
Prevost de Vernois, *id.*
Bon Latour Foissac, *id.*
Desrivaux, *id.*
Cte de Beaumont. *id.*

Juin.

9 Vte de BerthierSauvigny, *Mar.-de-camp.*
Cte De Wall, *id.*
Bon de Courson de la Villevalio, *Mar.-de-c.*
Bon Higonet, *id.*
Cte la Forest Divonne. *Colonel.*
La Roche Aymon, *id.*
Cte de Meyronnet, *id.*
Vte de Naylies, *id.*

ANNÉE 1826.

Octobre.

4 CtedeVennevelles, *Mar.-de-camp.*
29 Bon Desmichels, *M.-de-c.*
Chev. Michaux, *id.*
Rouget, *id.*
Miot. *Colon. à état-maj.*
Prince de Santa-Croce, *Colonel.*
Bellanger, *id.*
Patarin, *id.*
Lebas de Bouclans, *id.*
Jacqueminot Cte de Ham, *Intendant militaire.*
Thomas, *id.*
Vte de Castelbajac.
Mis d'Arbaud-Jouques.
Esmangart.
De Melay, *Cap. de vais.*
Cte Desbassayns de Richemont.
30 Vte de la Rochefoucauld.

Décembre.

17 Cte de Durfort, *Maréchal-de-camp.*

ANNÉE 1827.

Septembre.

15 Bon de Druault, *M.-de-c.*
Cte de Montlivault, *id.*
Duc de Crillon, *Pair, id.*
15 Mis d'Hanache, *Maréchal-de-camp.*
De Cadoudal, *id.*
Vte de Lamorre, *Colon.*
Lamarre, *id.*
Cte de Bonneval, *id.*
Bussière, *id.*

Octobre.

22 Emion, *L.-Col. en retr.*
De Cramayel, *Colonel.*
31 Duc de Rauzan.

Novembre.

3 Bonde Murphy, *M.-de-c.*
Bon Pache, *Col.-d'art.*
Cte d'Hautefeuille, *Col.*
De Lapisse, *Col. du gén.*
De Lachau, *Colonel.*
Mis de Sanzillon, *id.*
Cte de Sainte-Aldegonde. *Maréchal-de-camp.*
Barthomeuf, *Int.-Milit.*
Cte de Noé, *Pair.*
Bon de Mackau, *C.-Am.*
18 Botherel-de-la-Bretonnière, *Contre-Amiral.*
Morice, *Capit. de vaiss.*

Décembre.

2 Ollivier, *Conseiller à la Cour de Cassation.*
12 Bon de Balsac.
Cte de Chazelles.
Cte de Murat.

ANNÉE 1828.

Septembre.

24 Olivet, *Colonel.*
Raindre. *id.*
De Berauville, *id.*
Gusler, *id.*
Dejean, *id.*
Delamalle, *id.*

Octobre.

28 Le Beau.
Cte de Gestas.
Cte de Séran. *Mar.-de-c.*
Bon Durrieu, *id.*
Bon Chabert. *id.*
Cte O'Mahony. *id.*
Bon de Salle, *id.*
Bon Gavoty, *id.*
Bon Regnault, *Int. mil.*
Cte d'Arbaud-Mison, *Maréchal-de-camp.*
Cte de Rumigny.
30 Cte de Bouillé.
30 Falba, *Col. d'art. de mar.*
Vte Delamare de Lamellerie, *C.-Amir. honor.*
31 Mis d'Aligre, *Pair.*
Cte de La Garde, *id.*
Lasagni, *Conseiller à la Cour de Cassation.*

Novembre.

2 Bon Revel, *Mar.-de-c.*

Décembre.

28 Moreau, *Conseiller à la Cour de cassation.*

ANNÉE 1829.

Février.

22 Cte de la Serre. *Colon.*
Rullière, *Lieut.-Col.*
Audoy, *id.*

Septembre.

2 Cte de Muyssart.

Octobre.

28 De Lamézan.
Tassin de Nonneville.
De Berbis.
29 Bon de Villeneuve.
30 Cte de Breteuil, *Pair.*
Mis de Crillon, *id.*
De Bourgoing.
Vte Clerc, *M.-de-camp.*
Levavasseur, *id.*
Bon Clouet, *id.*
Bon Anthoine-de-Saint-Joseph, *Colonel.*
Cte de Salis, *id.*
CtedeMontcalmGozon, *id*
Callory, *id.*
Cte de Viella, *Cont.-Am.*
Duranteau, *id.*

Octobre.

31 Cte deCanouville, *M.de-c.*

Décembre.

31 Vte Dutertre, *Mar.-de-c.*

ANNÉE 1830.

Mai.

29 Misd'Audiffret(G.). *Prés. en la C. des Comptes.*

Octobre.

18 Bon Subervie, *Lieut.-g*
Bon Bachelu, *id.*
31 Carbonel, *Colonel.*

1830. — *Décembre.*

27 Jacobi, *Colonel.*
Bon Rey, *Intend. milit.*
Roussel, *Colonel.*
Mangin, *id.*
Mounier, *id.*
Ocher de Beaupré, *id.*
De Neuchèze, *id.*

ANNÉE 1831.

Janvier.

11 Bazaine, *Lieut.-gén.*
15 Cte de Sussy, *Pair.*

Mars.

1er Lecoupé, *Contre-Amir.*
Ducrest de Villeneuve, *id.*
Croquet – Deshauteurs, *Capit. de vaisseau.*
Menouvrier-Defresne, *id.*
Ponée, *id.*
Latreyte, *id.*
Massieu de Clerval, *id.*
Villaret de Joyeuse, *id.*
Bon de Saizieu, *id.*
12 Bon Fain, *Secrét. du Cabinet du Roi.*
Bon Tupinier, *Cons. d'Et.*
Boursaint, *id.*
21 Trezel, *Colonel.*
Vte de Rumigny, *Mar.-de-camp.*
Despans de Cubières, *id.*
Marbot, *id.*
Cte d'Aure, *anc. int. gén.*
Baradère, *Secrét. gén. du ministère de la g.*
Martineau des Chesnez, *Maître des Requêtes.*
Fauché, *Memb. du cons. de santé militaire.*
Meslin, *Colonel.*
Sanfourche, *Colonel.*
Mylius, *id.*
Parchappe, *id.*
Gauchais, *id.*
Bon de Morell, *id.*
De Niceville, *id.*
Châteaubodeau, *Colonel.*
Bro, *id.*
Jacqueminot, *Mar.-de-c*
De Bricqueville, *Colon*
Zevort, *id.*
Noël, *id*
Schouler, *id.*
Isoard, *id.*
Daullé, *id.*
Blanc, *id.*
21 Lafaille, *Colonel.*
Lamy, *id.*
Thiébault, *id.*
26 Pozac, *id.*
De la Woestine, *M. de c.*
29 Merlin, *id.*
Renaud, *id.*
Bon Gazan, *Colonel.*
Pailhès, *Mar.-de-camp*
Reissembach, *Colonel.*
Petit-d'Autrive, *id.*
Fleury Bourekoltz, *id.*
Schneit, *id.*
Canuet, *id.*

Avril.

6 Bon Méchin, *Préfet.*
20 Bon S.-Clair, *Lieut.-gén.*
Heymetz, *Maréch.-de-c.*
Vte Rohan de Chabot, *id.*
Treussart, *id.*
Cte Colbert, *id.*
Cte Clary, *id.*
Bon Bossetti, *id.*
Bon Dubois, *id.*
Garravaque, *id.*
Boinod, *Intend. milit.*
Paulin, *Colon. du génie.*
Lamare, *id.*
Sillégue, *Colonel.*
Blin, *Col. de gendarm.*
Clicquot, *Colonel.*
26 Pouyer, *Conseiller d'Et.*
Bon de Bougainville, *Cap. de vaisseau.*
Robert, *Capit. de vaiss.*
Bon Rolland, *Inspecteur gén. du génie marit.*
Bon Vattier, *Contre-Am. honoraire.*
30 Cte de Preissac, *Préfet.*
Rousseau, *Maire du 3e arrond. de Paris.*
Levaillant, *Député.*

Mai.

1er Guye, *Maréch.-de-c.*
Bon de Richemont, *id.*
Sauset, *id.*
Duprat, *anc. Colonel.*
Girard, *Colonel.*
Cazaux, *id.*
4 Blanquefort, *id.*
Lacour, *id.*

Juin.

4 Bon de Véran (And.), *Maréchal-de-camp.*
Vte de Rigny, *id.*
4 Lenormant de Kergré, *Colonel.*
Arnaud, *id.*
Lafitte, *id.*
Ferroussat, *id.*
Ricard, *id.*
Kleinenberg, *id.*
Le François, *id.*
9 Zimmer, *id.*
Roger, *id.*
11 Duchamp, *Mar.-de-c.*
Evain, *Colonel.*
Prost, *id.*
Ruelle, *id.*
De Contamine, *id.*
Deville, *id.*
Jourdan, *id.*
13 Sers, *Préfet.*
14 Adam, *Colonel.*
Bon Guichard, *id.*
19 Bon Meyer de Schauensée, *Mar.-de-camp.*
Schramm, *id.*
Auvray, *Colonel.*
De Bar, *id.*
Braun, *id.*
Mornay, *id.*
De Galz Malvirade, *id.*
Guidonnet, *id.*
Laurent, *id.*
22 Genevay, *id.*
Michel, *id.*
26 Verdière, *Mar.-de-c.*
Finot, *Colonel.*
Longuerue, *id.*
Garnier, *id.*
Demonts, *id.*
28 Bon Delaporte, *id.*

Août.

16 Raffé, *Colonel.*
20 Maillard-Liscourt, *Cap. de vaisseau.*
20 Buchet de Châteauville, *Capit. de vaisseau.*
Moulac, *id.*
Bon de la Susse, *id.*
De Rabaudy, *id.*

Septembre.

14 Lemoine, *Lieut.-gén.*
Bon Gaussart, *M.-de-c.*
Bon Fririon, *id.*
Estève, *id.*
Tardieu de St.-Aubanet, *Colonel.*
14 Guingret, *Colonel.*
Breton, *id.*

1831. — *Octobre.*

5 Châtry de la Fosse, *Col.*
19 Mis de Marmier, *Col. de la garde nat. de Paris.*
Aversène, *Ch. de bat. id.*
Talabot, *L. – Col. id.*
Loubers, *Colonel id.*
Vte Lemercier, *id.*
Sencier, *Lieut.-Col. id.*

Novembre.

8 Bon Duval (M.), *Préfet.*
9 Laubert, *Insp. en chef du serv. de pharm. retrait.*

Novembre.

28 Cte de Turenne, *Pair.*
Bugeaud, *Mar.-de-camp.*
Pelecier. *id.*
Mathieu, *Colonel.*

Décembre.

2 Bourlon-Moncey, *Col.*
5 Niepce, *id.*
21 Ledoux, *Lieut.-Col.*

ANNÉE 1832.

Janvier.

7 Cte Alex. de Laborde, *Gén. de brigade de la garde nat. de Paris.*
Cte Friant, *id.*
De St-Aignan (A.), *id.*

Février.

11 Lalande, *Cap. de vaiss.*

Mars.

17 Bon de Talleyrand, *Préf.*

Mai.

26 Bernard, *Lieut.-gén.*

Juin.

12 Hendsch, *Colonel*
16 Denizet, *id.*
Du Rocheret, *id.*
Fournier de Pescay, *id.*
Martin, *id.*
Marbot, *id.*
17 Vacher de Tournemine, *Colonel.*
Vidal de Léry, *id.*

Juillet.

21 Bon Peugnet, *Colonel.*
27 Bon Dupin, *Conseiller-d'Etat.*
31 Brue. *Maréc.-de-camp.*
Bonnet, *Colonel.*
Dupré. *id.*

Août.

16 Joubert, 1er *Avocat-général à la Cour de Cassation.*
19 Duvivier, *Colonel.*

Septembre.

30 Leblanc, *Cap. de vaiss.*
Delessert (Benjamin).

Novembre.

16 Cte Ornano, *Lieut-gén.*
Vte Sébastiani, *id.*
Noguès, *Mar.-de-c.*
Bon Piat, *id.*
Bon Blancard, *id.*
Verbisier de S.-Paul, *id.*
Vte de Latour-Maubourg *Marechal-de-camp.*
Mis de Faudoas. *id.*
Chev. Boudinhon, *id.*
Hugo, *id.*
De Monistrol, *id.*
Planzeaux, *id.*
Despéramons, *id.*
Bon de Ségauville, *id.*
Bon de Feuchères, *id.*
Guyon, *Colonel.*
Cte d'Houdetot, *id.*
Leroy. *id.*
De la Huberdière, *id.*
Pinot, *id.*
Vainsot, *id.*
Flocard. *id.*
Daussague de Lasbordes, *Colonel.*

Décembre.

20 Desaulses de Freycinet, *Capit. de vaisseau.*

OFFICIERS PAR ORDRE DE PROMOTION.

Messieurs,

ANNÉE 1804.

Juin.

14 Agnel.
Boussin.
Capellini.
Chameaux.
Palasne-de-Champeaux.
Chavardes.
Corte de Bonvoisin.
Doucet.
Dufresne de Beaucourt.
Dumarest.
Hector Legros.
Bon Humbert du Molard.
Bon Lautour.
Lecat.
Mangeot.
Massabeau.
Mayer.
Pascalis.
Petier.
Planta.
Bon Porson.
Bon Raynardy de Belvedère
Simon, Chev. de la Mortière.
Manset.
Schreiber.
Cossard.
Petit.
Nérin.
Viala.
Gruardet.
Bon Cardeneau.
Bertrand Bon Sivray.
Charnotet.
Bon Mejean.
Cacatte.
Bon Offenstein.
14 Bon Merlin.
Trouble.
Dupré.
Chalbos.
Boudet.
Guerin.
Mathis.
Martin Charly.
Barbier-Lassaux.
Lecocq.
Sirugue-Maret.
Delafons.
Boisard.
Rabbe.
Bizanet.
Charbonnier.
Lebley.
Neuhoss-Maisonneuve.
Blondeau.
Sherb.

1804. — *Juin.*

14 Boissonnet.
Charpentier.
Jacquin.
Passinge, Bon de Préchamp.
Rizot-Brice.
Morlet.
Noizet-St.-Paul.
Darançay.
Bon Mangin-Doins.
Tuffet-St.-Martin.
Vauxmoret.
Bon Bonnefoux.
Allemand fils.
Bompart.
Bescont.
Rondeau.
Levesque (J.-P.).
Lehuby (P.-F.).
Querangal.
Bergevin (M.-Ch.).
Garreau.
Barbier.
Le Bozec (Ch.).
Lafond.
Maistral.
Fradin (J.-B.-A.).
Gillet.
Violette.
Bourdé.
Bruilhac.
Magendie.
Laignel.
Brouard.
Epron.
Louvel (A.-F.).
Senez (L.-A.).
D'Allois-d'Herculais.
Larne.
Dunoyez.
Alix.
Dambly.
Coisy.
Malet.
Kirmann.
Metzinger.
Patzius.
Emery.
Bouvier.
Ramond.
Daveniere.
Guigard.
Tilloy.
Guinard.
Tridoulat.
Patenotre.
Vaché.

14 Peyrot.
Puton.
Triboules.
Jolle.
Deschamps.
Jobert.
Lebert.
Caille.
Soré.
Ballay.
Pottier.
Sauce.
Jacquot.
Plumon.
Legris.
Mignot.
Lamy.
Ganivet.
Perrot.
Sabatin.
Court.
Martin.
Pompier.
Magne.
Fournier.
Danglade.
Boulet.
Foulard.
Bullier.
Soissons.
Robouan.
Gauvin.
Larray.
Lemaire.
Droualt.
Bon Estève.
Carralp.
Favereau.
Gerin.
Grouselle.
Jeanson.
Lang.
Latour.
Mercier.
Peyre
Prués.
Delage.
Jacquin.
Mayer.
Michel.
Petit.
Rougirelle.
Lacroix.
Boutrais.
Doumic.
Bellaton.
Jacoby.
Ranchon.

14 Aussenac.
Roux.
Callender.
Clerville.
Lefebvre.
Guillemin.
Poussin.
Cécaldi.

Juillet.

5 Bon Carion-Nisas.
Malherbe.
Cte Estève.
Sevin (Xav.).
Bon Lezurier de la Martorelle.
De Fontenay.

Octobre.

26 Bon Pluvinal.
Bon Aymé.

ANNÉE 1805.

Mars.

29 Cte Agar.

Août.

1er Bon Piter Deurbroucq.

Décembre.

26 Bayle Dugay.
Esnard.
Cadet de Fontenay.
Fruchard.
Renard.
De Saint-Loup.
Arcambal.
Vte Tabarié.

ANNÉE 1806.

Mars.

14 Dupin.
Bon Treuille de Beaulieu.
Maufroy.
Bon Charpentier.
Maziau.
Bayeux.
Renaud.
Chaisn.
Gerodias.

Avril.

25 Lecoat-Kerveguen.

Juillet.

8 Thomas.
31 Lenoir.

Octobre.

8 Grimblot

1806.—*Mars.*

Novembre.

9 Strub.
22 Bevière.

Décembre.

31 Boissy.

ANNÉE 1807.

Janvier.

7 Bon Begougne de Juniac.
Becker.
23 Jodon.

Mars.

8 Guillaumin.
13 Berger.
Pasquier.
29 Uny.

Mai.

10 Tessier.
12 Bon Yvan.
14 Bon Aymé.
Brillat
Bourotte.
Clavel.
Bon Demangeot.
Druot.
Descareaux.
Groslin.
Gleizes.
Gouvion St.-Léger
Holozi.
Lebondidier.
Lenud.
Moulin.
Magne.
Nicolas.
Paul.
Rousselle.
Valhiade.
Villars.
31 Lagneau.

Juin.

3 Armand.
Huguet.
Pulsoye.
28 Gueret.
Chev. Lapointe.
Franchot.

Juillet.

6 Lieutaud.
7 Bon Muller.
Bon Mathis.
Villeneuve.
11 Calés.
Marigner.
Bon Schwiter.
Vernet.
Dupuy.
Chartener.
Rebillot.
De Mongin.
Bardenet.

Septembre.

9 Terrier.
10 Deschamps.
Lebrun.

Octobre.

15 Bertrand de Greuille.

ANNÉE 1808.

Janvier.

28 Boussin.

Février.

18 Bon Pereymond.
Bon Bechet de Léocour.
Regnard.
Gerard.
Desfossés.
Lepic.
Perquit.

Juin.

28 Delcau.
Plazanet.
Langlois.

Juillet.

5 Mellet.
Ferlin.
Fornerol.
Fieux.
Du Ruel.
Thibaut.
Falcon.
19 Lavergne.
21 Letourneur.
23 Chazal.

Août.

25 Borne.

Septembre.

4 Merle.
Labre.
Antoine.
5 Gillet.
18 Dudouit.

Octobre.

8 Elichinger.
23 Lacroix.
Goguelle.

Novembre.

12 Aubry-Tomassin.
Godin.
Cornud.
14 Duthoya.
Fauvarteix.
16 Messier.
Rouvier.
Canavas de Saint-Amand.
17 Martin.
24 Gentil.
Charpentier.
Bonnet.
25 Vivien.
Moreno. *dit* Petit.

Décembre.

8 Schweick.
14 Chagné.
15 Hazard.
19 Hervilly.
Jacquinot.
Saint-Jean.
L'Allemand.
Isch.
Bourdon.

ANNÉE 1809.

Janvier.

3 Bagneris.
13 Striffler.
15 Delesalle.

Mars.

10 Durivau.
Brondel.
Gaud.
13 Larcher-Chamont.
14 Bon Remy.
Mesmer.
25 Jannon.

Avril.

23 Brosset.
Marbœuf.
Saltet.
29 Gombau.
30 Rateau.
Petit.

Mai.

5 Vadet.
15 Chatelain.
Chopin.
16 Courtois.
Desargues.

1809. — *Mai.*

23 Thierry.
27 Paullet.
Renoult.
31 Millon.

Juin.

5 Albert.
Bon Mosnier.
Bon Martenot.
Ritter.
Perrier.
Barbanègre.
Rampon.
7 Jacquinot.
10 Livremont (de)
15 Sibelet.
16 Bon Lamarque.
Trocmet.
26 Campariol.
27 Aurange.
Castillon.

Juillet.

8 Béthisy.
9 Fourcy.
Bizard.
Thérin.
12 Thevenet.
13 Tugny.
17 Bon Tavernier.
Calon.
Espinchal (d').
Josselin.
égeard.
Hecmann.
Galand.
18 Chapuis.
Bon Dupéroux.
19 Bon Brunet.
23 Roussillon.
Bastien.
Noirot.
Mazurié.
27 Bon Barthier-St.-Hilaire.
Cabanès.
Grosbrecht.
Gibassier.
Hussenel.
Pigny.

Août.

13 Dumas.
Ricard.
14 Poiré.
Musnier.
Rougelin.
Boin.
15 Mugnier.
15 Garnier.
Charel.
Gueist.
16 Cicéron.
18 Laguette.
22 Siere.

Septembre.

3 Desprez.
21 Becker.

Octobre.

2 Forestier (le).
3 Mouchon.
7 Cte Méjean.
31 Mannessier.

Décembre.

17 Monnot.
Mouilland.
22 Dereix.
Bon Merlhès.
Bertrand.
Brechtel.

ANNÉE 1810.

Mars.

10 Philippiez.
Charrue.
15 Thumelaire.
Parisot.

Mai.

10 Vivier.
12 Mutelé.
Senilhac.
15 Lebrun.
26 Trupel.
Jouy.
28 Fontane.
29 Mermet.
Robichon.

Juin.

23 Breton.
Genevois.
Charlaud.
Morin.
Bruyère.

Juillet.

4 Noailles.

Août.

4 Constantin.
6 Marchant.
Dartigues.
Husson.
21 Lagabbe.
28 Durand.
Joliclerc.

Octobre.

3 Breuille.
28 Bon de Coston.

Novembre.

10 Cussy.
Desmarets.
28 Slivarich.

Décembre.

29 Lyautey.
31 Moisset.
Gritte.
Martin.

ANNÉE 1811.

Janvier.

6 Bon Quenot.
Fiche.
Segond.
Savoye

Février.

16 Payrard.
27 Moncaup.

Avril.

6 Stoffel.
19 Bon Henin de Cuviller.

Mai.

7 Venière.
Rollet.
Borde.
16 Charraud.
18 Dornal-Deguy.
20 Michel.
Lambert.
Gillet.
Costes.
Hardy.
Parrin.
Lasalle.
Levèque.

Juin.

7 Cte Leveneur.
22 Geither.
Hofmeyer.
24 Portemont.
Janin.
Houssin.
Lecompte.
Robineau.
Moullet.
27 Perussel.
30 Cte Guchéneuc
Cte Molé, *Pair.*
Bon Trouvé.
Bon Voyer-d'Argenson.

1811. — *Juin.*

30 Bon Lamagdelaine.
Bon Bonnaire.
Bon d'Houdetot.
Crignon-Desormeaux.
Bon Lecordier.
Piault.
Cte Hédouville.
Serrurier.
Florainville.
Huché.
Crozat.
Jameron.
Thouvenot.
Jubé.
Maurice.

Juillet.

6 Morlet (Louis).
20 Souilhé.
21 Barbier.
Barthole.
Teissier.
Laville.

Août.

6 Berlier.
Vigo *dit* Roussillon.
Scherding.
Dubois.
Larché.
Theurel.
Imbert.
Coget.
Balleroy.
Beugnat.
Martinet.
Avrouin.
Henry.
Dubarry.
Duplan.
Ruffat.
Rubellin.
Muteau.
Mesclop.
Alexandre.
Poulin.
Deschallard.
Maillard.
Vallantin.
Rimel.
Martin.
Joudioux.
Lepage.
26 André.
Thurot.

Septembre.

18 Dedoual.
22 Garcin.
27 Roquebert.

Octobre.

7 Materre.
Chauffard.
30 Billion.

Novembre.

6 Feuillade.
Remy.
25 Crétin.
Ravi.

Décembre.

3 Millard.

ANNÉE 1812.

Janvier.

7 Berlancourt.
11 Ravina.
Faget.
19 Legros.
29 Mathivet.

Février.

27 Kossmann.
Collombel.

Mars.

16 Bondurand.
Michaud.
Saint-Georges.
Marc.
25 Surdun.

Avril.

13 Neveu.
25 Le Chev. Lecurel.
Couderc.

Mai.

5 Marsaint.
Vautrin.

Juin.

3 Belcourt.
Leroy.
Brémont.
8 Duchesne.
Lalande.
17 Plançon.
Bourbel.
18 François.
Delhaye.
19 Bon Guchéneuc.

Juillet.

1er Bon de Pinteville.
4 Dumesnil.
31 Guiard.
Sevret.

Août.

7 Klein.
9 Montfalcon.
Durand.
Guillot.
10 Labaume.
Maudron.
20 Morat.
Dher.
Margerie.
Nicole.
Garnier.
Denelle.
22 Bon Christophe.
Coste.
24 Bon Fiereck.
Mouchel.

Septembre.

2 Tachon.
Bonnefoy.
Prujade
Michaut.
Ragmey.
Rostanger.
21 Caillicz.
23 Pommereul.
Aubert.
Hatry.
6 Klié.
8 Bon Galichet.
Kessel.

Octobre.

10 Monteiremard.
Delecroix.
Charpentier.
Pilhes.
Bastoul.
Simon.
11 Peyrimhoff.
Beaugey.
Denou.
Beaufort.
Bonfillion.
Vandois.
Bon Mergez.
Delaville.
Pons.
12 Lieutaud.
Mouroux.
Lebeyrie.
Laluye.
Hervey.
Jacobé.
Daubenton.
18 Lespinette.
Lefevre.
Bureau.
Pigeare

812. — *Octobre.*

8 Molard.
Gaborit.
Demontjavoust.
Pallier.
Gaignot.
Remelinger.

Novembre.

5 Chicot.
9 Jolain.
Pretet.
Fortier.
Joly.
Levis.
21 Dornier.
Lian.

Décembre.

5 Salamon.
Leduc.
Péborde.
25 Thibaut.
Sachon.
30 Charlet.

ANNÉE 1813.

Janvier.

17 Toutan.
25 Lagorse.
31 Zœpffel.

Février.

5 Laverge.
10 Gay.
Lariu.
12 Dugua.
Dubessy.
Dauzas.
Verda.
Charrier.
Rioust.
Mauric.
21 Biget.
Fauchon.
25 Folley.

Mars.

7 Salha Cte de Hœne.
15 Guiraud.
16 Faucon.
Bon Varlet.
Laborde.
Gilet.
Thery.
Lion.
17 Bedel-Dutertre.
26 Bouvier-Destouches.
Tessier de Margueritte.

Avril.

6 Faure.
Bon Costaz.
Besnardière (de la).
Dessalons.
Jouan.
Regnier.
Bourchette.
Charpentier.
Bertrand.
Poudavigne.
Rostein.
Chaud.
Lebeau.
Maréchal.
Jourdain.
Dretrurier.
8 Marthez.
10 Bon Menneval.
Bon Locré.
14 Gayre.
Barry.
Juncker.
François.
21 Maire.
Leclerc.
Guillen.
Coppier.
24 Mondet.
Daniel.
28 Marin.

Mai.

4 Desrivaux.
Charras.
Thuillier.
Audigan.
Perathon.
Jalabert.
14 Sainte-Terre.
Boyer.
Vuaille.
Cossigny.
Dandies.
15 Chabert.
Labouré.
16 Lamberty.
Euvrard.
Mancel.
17 Compagnon.
Gandon.
Mourgues.
Queru.
Fabre.
Pons.
Tabardin.
Mercier.
18 Baltzer.
26 Marion.
Castagnier.
Massol.
Barbay.
Pion.

Juin

12 Covan.
Dauger.
Figuier.
Rousselot.
14 Perrault.
Marthe.
Demay.
Jabin.
Collet.
Chenou.
Gilliard.
Duclos.
Compère.
Flamant.
Laporte.
Levasseur.
Galimard.
Martel.
Deswals.
Jacot.
Bernard.
Perrod.
Cardeilhac.
Boarin.
Etienne.
Delpy.
Delentaigne.
Debet.
Polosson.
Gilbert.
Maignes.
Lecocq.
Menu.
Lucas.
Picard.
Scalabrino.
Grosse.
Lambert.
Berceau.
Carion.
Menceau.
De Lentivy.
17 Bon de Laville.
18 Sellier.
Mathieu.
Devaivre.
Roy.
Deslandes.
Simonin.
Godard.
Secourgeon.
Boyer de Peyreleau.

1813. — *Juin.*

21 Bon Perrin.
Chopard.
Boulard.
Bizien.
Bouzinac.
Grangier.
Touret.
Boissin.
Begouin.
Joud.
Depoge.
22 Turquis.
28 Bausse.
Georgeon.
Rivaud.
Villatte.
Massé.
Cachera.
Riquet.
Larchantel.
De Lamorandières.
Kerlau.
Rozat.
Postel.
29 Bire.
Carrieu.
Gosse.
Blanc.
Ledoux.
Chulliot.
Marullier.
Poticz.
Labroue.

Juillet.

8 Delmas.
11 Bernard.
Etienne.
Dehys.
Fantin-Desodoards.
Cousin.
Sicard.
Froidure.
Moreau.
Martinet.
Cuirot.
David.
Duval.
Crouet.
Senac.
Beltrat.
Pianelli.
Lubet.
13 Gigoux.
Labouille.
Diethmann.
Nadeau.
13 Buisson.
Dabadie.
Sconnio.
Lafont.
Brun.
Gausi.
Allios.
Delmas.
Leroy.
Filancher.
Lendormi.
Picot-Moras.
Moreau.
Picot.
Vient.
Termelet.
14 Thomas.
Dubreuil.
Sommellier.
Rougeot.
Taloure.
Hoffmayer.
Vigogne.
Pellener.
Dupuy.
22 Lapointe.
Desgodins.
Fayard.
Robertjeot.
Pauly.
Lamarre.
Barte.
28 Viret.
31 Blain.

Août.

1er Mandeville.
Raulin.
2 Henry.
Gaudner.
Sarand.
Jacquelin.
Bouvier.
Lorin.
Regis.
Chaptal.
Deaddé.
Adhémar.
3 Parant.
5 Rayez.
Amadieu.
Cauet.
Rudloff.
6 Laprie.
10 Saint-Charles.
Dupuy.
Mazan.
Ganivet.
10 Pignet.
Klippfel.
Boyer.
Noel.
Charvet.
Mallet.
Van Dedem van de Gelder.
16 Vernère.
Goutenoire.
Roby.
Durand.
Bailleux.
Missonnier.
Rouillard.
Beurmann.
Courreges.
Chevrau.
Tailhan.
Jegu.
Golzia.
Gavardie.
Bureau.
Micheler.
Desmoulins.
Lours.
Lasnon.
Moysant.
Cte Clément de Ris, *Pair.*
Chamorin.
Spenel.
17 Barré.
22 Truchot.
30 Pelée.
Beaurain.
Hillaire.
Christiani.
Dufour.
Bouquet.
Caillot.
Prax.
Bosquet.
Marthe.
Basset.
Vergez.
Leclerc.
Michel.
Escousseau.
Hubert.
Broussouze.
Lafizelière.
Cailly.

Septembre.

5 Milot.
Ordener.
Gualdi.
Bresse.
Mathieu.

13. — *Septembre.*
Saux.
Brune.
Vidal.
Rossy.
Doutrelaine.
De Grouchy.
Canonne.
Vaucherot.
Drouot de Lamarche.
Paris.
Dumont.
Bonnoure.
Mazas.
Rozé.
Ciroux.
Braun.
Paquier.
Durback.
Rochard.
Leblanc.
Dacheux.
Royère.
Divat.
Lamourette.
Novel.
Mounier.
Duparc.
Leroy.
Legriel.
Faivre.
Maillard.
Béranger.
Christin.
Blay.
Avio.
Pringet.
Barbiche.
Poupat.
Gibon.
Delille.
Courtot.
Cogne.
9 Brocq.
Mahé.
Paquet.
Pecheur.
Plomion.
Lageon.
Carré.
Gauthier.
Godin.
De Létang.
22 Micheau.
25 Richard.
27 De Louvencourt.
28 Gaveille.
Baguet.

19 Lamorlette.
Blondel.
Fournier.
Brucelle.
Dufay.
Mis Dreux-Nancre.
Lefaivre.
Cavalery.
Geoffroy.
Bergeron.

Octobre.

5 Michotey.
Keler.
10 De Reiset.
Roch
12 Derault.
Chameroy.
Douay.
Maillot.
15 Bonafou.
Beaufremont.
Reinach.
23 Rochambeau.
De Coucy.
Pillay.
24 Cte Martel.
Marion.
28 Bataille de Tancarville

Novembre.

6 Couin.
Eggerlé.
Cercelet.
Demetz.
Hortet.
Bouteiller.
Ducommun.
Lecanut.
7 Ricard.
Guillebon.
Hazon.
10 Noury.
Leturgé.
Roberge.
Perrossier.
Jacob.
Prieur.
Christophe.
18 Faré.
19 Marconnié.
Deschamps.
Bonhors.
Bedos.
Lainet.
Lamorlette.
Guiroye.
Gresse.
Porchet.

19 Guirault.
Paon.
Guidon.
Toure.
Abert.
Prelet.
Mauviel.
Courtet.
Parisot.
Fraboulet.
Marthès.
Ocher.
Dubarry.
Weber.
Dagallier.
Ferès.
Ducros.
Monet.
Bouttier.
Folard.
Jacques.
Pelu.
Morand.
Bonuchy.
Ricard.
Foulquier.
Chomey.
Solier.
Ducasse.
Seguin.
Tortel.
Noël.
Payenneville.
Pron.
Cartier.
Soyer.
Bigot.
20 Vergnes.
23 Condé.
25 Burel.
Odinot.
Sognot.
Nolland.
Moulet.
Guez.
Curnier de Pilvert.
Chomau.
Roëderer.
Beynet.
Metayer.
Ferrouillet.
Gouin.
Gachet.
Vincent.
Metrot.
Mongin.
Duplan.
Astor,

1813. — *Novembre.*

25 Cys.
Vivien.
Perin.
Meyon.
Redot.
Plazanet.
Devaux.
Delorme.
Bechaud.
Receveur.
Scheille.
Lamarque.
Gisnie.
Habert.
28 Montagnière.
Pioct.
Lesard.
Izard.
Richard.
Germain.
Pelissier.
Cagnat.
Albert.
Deléchelles.
Léger.
Gillet.
Bernelle.
Madier.
Barré.
Blondon.
Heuillet.
Rebsomen.
Levé.
Renaudin.
Cailliez.
Praets.
Blanc.
Saint-Quentin.
Bunis.
Peitz.
Vildier.
Machillot.
Lombardeau.
Saisset.
Haulon.
Peysson.
Scribe.
Berger.
Ligier.
Despierre.
Assant.
Viala.
Dupont.
Bon Desaix.
Ladroite.
Félix.
Moulin.

Décembre.

3 Bazine de Fontenelle.
Bernard.
Fraunier.
Schmitz.
Fonvielle.
Fournier.
Thunot.
4 Berckheim.
Dermoncourt.
Lemoyne.
Decoucy.
Suberwick.
Jamin.
Leblanc.
Bureaux de Puzy.
Richter.
Ango.
Delafaye-Joyenval.
Cosnard.
Cazener.
Richard.
Etchegoyen.
Bauzil.
Maugé.
Duguen.
Cte de Renneberg.
Sarrau.
Vaudeville.
Vesuty.
Guillemin.
10 Barois.
David de Beauregard.
15 Duché.
18 Boëtieux.
23 Sourd.
Aimé.
24 Roudier.
25 Deleau.
29 Cte de la Vieuville.

ANNÉE 1814.

Janvier.

3 Bonne.
7 Marchand.
8 Barthélemy.
Arnaudet.
10 Visinier.
Heulot.
Franquin.
Ledoux.
Burger.
13 Vte de Contamine.
14 Fallot de Beaumont.
18 Bacot.
21 Paolini.
22 De Caupenne.
Cloux.
22 Mevil.
31 Signoretti.

Février.

6 Moulin.
Rousset.
Freslon.
18 Achard.
Goujeou.
Ranchon.
Gerard.
Vesco.
Lallemand.
19 Reiset.
Bouquerot Desessars.
21 Stinville.
Laborde.
Foucher.
Kermorial.
Lebeau.
Susini.
25 Polerecezki.
Pinta.
Lavenne.
Demontenol.
Delignac.
Viant.
Rochas.
Patoureau.
Oussot.
Vaude.
De Kock.
Joly.
Isselin.
Jung.
Chenin.
Henraux.
D'Hanmer Claibrooke.
Debonnaire.
Girard.
Montaulieu.
Dancourt.
26 Leclerc.
Chantre.
Delafare.
Cetty.
Masson.
Benoit.
Sinn.
Brugère.
Biollet
Vidal.
Vaudry.
Maréchal.
Guyot.
Pons.

14. — *Février.*

Perrin.
Ebrard.
Laurent.
Pulhaux.
Dulac.
Dupuy.
Vincent.
Toussaint.
Schmidt.
Bayard.
Elias.
Limbourg.

Mars.

Huot.
Autié.
Serra.
Pinoteau.
Gault.
Luneau.
Narcon.
Gruat.
Furet.
Charlier.
Dufour.
Lepain.
Binant.
3 Négrier.
Dupré.
5 Rivet.
Girbaud.
Bombardier.
Baudoin.
Caseneuve.
Delaisse.
Dequerelles.
Michelet.
Cottin.
Guillermin.
Herisson.
Noël.
Merdier.
Hubert.
Jouanet
Duhot.
Planat.
6 D'Andlaw.
Marie.
Billot.
Lapersonne.
Pierre.
Samy.
Locqueneux.
Vessilier.
Godard.
Rousseau.
Denuelle.
16 Taillefert.
Carré.
17 Boyer.
Auguis.
Lecomte.
Joineaux.
Beaux.
Montchoisy.
Prelier.
Emy.
Beissac.
Gibert.
23 Delaplace.
Chev. Deschamps.
Baillon.
Bertrand.
Cte de Mesgrigny.
Cte de Canouville.

Avril.

2 Aliman.
Pison de Malbourget.
Vergès.
Lebeau.
Franjon.
Bernelle.
Bert.
Brunet.
Godefroy.
Pechot.
3 Follard.
Soubeiran.
Mollart.
De Baine.
Golstein.
Cecire.
Petion.
Martin.
Deroche.
Jolly.
Chev. Montarby.
Aguy.
Volberg.
4 Adnet.
Roveda.
Pantin Wilder.
De Perron.
Constantin.
Dequersonnière.
Focquerel.
Morin.
Sauvaget.
5 Debut.
Poylly.
Devarenne.
Bergère.
25 Billiet.
Denis Lagarde.
2 Rivierre.
Sganzin.
26 Bon de Villequier.
29 Combes Brassard.
Maurin.
Devaraigne.
De la Primaudière.
Hacyaert.
Biot.
Tripe.
Jaume.
Arrazat.
Vinay.
Bien.
Persy.
Moullet.
Genin.
Protche.
Morin.
Beilet.
Gréard.
Rajon.
Daigre.
Thomas.
Gandon.
Saint-Marcel.
Van-Oosterom.
Cte de Mailly.
Prévost.
Ardent.
Sebe.
Huart.
Hotton.

Août.

2 Lelong.
Bon Camet de la Bonardière.
5 De Jerphanion.
Dampmartin.
Bon de Prony.
Tarbé de Vauxclairs.
Cahouet.
Baudreville.
Cabrié.
Alpy.
Nacquart.
Borson.
Boussaroque.
Dey.
7 Desfontaines.
Fabre.
Vuillaume.
Blandin.
9 Mis de Fraguier.
Cte de Murinais.
Leclerc.
10 Du Limbert.

1814. — *Août.*

10 De Perregaux.
Bollemont.
Martin.
Clément.
Chev. de Tocqueville.
Toussaint.
Gaillard.
12 Deleuze.
15 Fontaine.
De Saint-Ayrans.
Royer.
Breugnot.
17 Michaud.
Mis de Verteillac.
18 Peytès-Montcabrié.
Nouvel.
Depoge.
Gerdy.
Savignac.
Blehée.
Legolias.
20 Bertèche.
Cte la Rivoire de la Tourette.
Chev. Berthier.
Duperche.
22 Cte de Montaigu.
Chev. d'Esponty de Ste-Avoye.
Chev. de Breuil.
Chev. Ducis.
Chev. Legoûz du Plessis.
23 Gandon.
Roriquet.
Vergèz.
Boyer.
Lesens de Folleville.
Heinkelbein.
Chev. de Rodier.
Bruneau de Beaumez.
24 Chev. Giraud.
Chev. Vigier.
Lynch.
Chev. Gelibert.
Chev. Levavasseur.
Chev. Longiqueue, *dit* Lelong.
Chev. Henry.
Chev. Chatelard.
Chev. Verdun.
Chev. de Lenne.
Perraud.
Berthelemy.
Blesimare.
Chev. de Wauthier.
Chev. Renouvier.
Chev. Habert.
24 Chev. Lefevre.
Chev. Chapuzet.
Chev. d'Eslon.
Chev. Stieler.
Chev. Léopold.
Pariset.
Lejeans.
Le Horeau.
Chevillard.
Legay.
Duprat.
Cambriels.
Becker.
Rapatel.
Legentil.
Dupont.
Bon de Montailleur.
Meslier, chev. de Rocan.
Poret, chev. de Destière.
Vte de Busseul.
30 Dejongla.
Belmas.
Deprieck.
Lacourte.
Joubert.
Jeannin.
Patin.
Duhesme.
Martinot.
De Maussion.
Deshameaux.
Ourie.
Chapuis.
Cte Holgard.
Dupuy.
Barlier.
Bache.
Deneuilly.
De Guiselin (L.).
Dauphin.
Coste.
Bonnet.
Loisier.
Cauchois.
Lalance.
Gruet.
Meyer.
D'Ecquevilly.
Milet.
Chev. de Beaumez.

Septembre.

1er Leblanc-de-Lacombe.
De Labrousse.
D'Arbalestier.
Brousse.
D'Auger.
6 De Kergariou.
8 Cte de Plancy.
11 Heina.
Roux.
Conseil.
14 Mis de Nettancourt.
Jacquinet.
17 De Vaugiraud.
19 Bon de Vauxonne.
De Mansigny.
21 Bon d'Hunolstein.
Chev. Durepaire.
28 Chev. Pageot.
De Martouret.
Lajard.
Bruley.
30 Laurent-Desrez.
Chalopé.
Veron.

Octobre.

1er De Montgrand, Mis de Lanapoule.
D'Herbez-Latour.
Castres.
Terriez.
3 Dehenault.
Cte de Saint-Marsault.
Cte de Lamarthonie.
De Montesquiou.
De Rouzaud.
8 Lecointre.
12 De Montigny.
Puis.
Weigold.
13 Blanquart-Bailleul.
14 Bon Rolland.
15 Fournier de la Contamine
Gauffres.
Capiemont.
Pasquier.
Gaugler.
Sthéfen.
Decressac.
Morlet.
Collas.
Villeumereux.
Rolland.
Tabor.
Bourdin.
Soulairol.
Tronc.
Testu.
Billart.
Bourillon.
Rainaud.
Fournier.
Condamie.
Poulet.

1814. — *Octobre.*

5 Viallet.
Meline.
Bailly.
Chonez.
Duvernoy.
Melune.
Dufresne.
Bonnani.
Bastiani.
Eyma.
Ducasse.
Serafind.
Hervieu.
Durival.
Cramayelle.
Minal.
Eichmann.
Coiffier.
Aldias.
Lajoie.
Bretinet.
Raynaud.
Davout.
Pastre-Verdier.
Quelley.
Sounier.
Saint-Martin.
Delavigne.
Gerard.
Baron.
Berger.
Guyet.
Violand.
De Laborderie.
Justeau.
De Chalus.
Grobert.
Durie-de-Cujus.
Compris.
Darru.
Bregeon.
Pinel.
Caselli.
Cournault.
Roux-Derochelle.
Bergère.
Leroy.
Disson.
Duport-de-Poncharra.
Audry.
Metreau.
Lebeschu.
Provence.
17 Ferey.
De Kerboux.
19 Dacier.
Bouteland.
19 Bouvier.
Bruys-de-Charly.
Clauzel-de-Coussergues.
Colchen.
Lemaire-Darion.
24 Hargenvilliers.
Lenoir-Lanchal.
26 Colaud de la Salcette.
D'Auzat.
Despérichons.
Félix-Faulcon.
29 Pr. de Beauffremont, *P.*

Novembre.

1er Reynaud.
Cerveau.
Chauveau.
De Martel.
De Pressac.
Budan.
Mercier.
Duprat.
Milhaud.
De Person.
Beuvelot.
Nollet.
Gazagnaire.
Tournadre.
Debonne.
Lambert.
Sieyes.
Jabouzan.
2 Chappuis.
Girard.
Goulard.
Lemoro de Lafaye.
De Montesquiou (H.)
Perez.
Souvras.
Griault.
Braun.
Romand.
Leclerc de Grandchamp.
Minangoy.
De Vaudidon.
Baron.
Cassard.
Clavel.
Bonnescuelle-Duplessy.
Bizaillon.
Silvestre.
Debony.
Durand.
Leroy.
Larderet.
Bon de Schauenbourg.
Chevalier.
Hermann.
2 Dambly.
Dupuy-de-Dienne.
Berger.
Picard.
Dequevauvilliers.
Ebertin.
Horric.
Lalliez.
Veron-Reville.
Bellefont.
Foraguet.
Dupatural.
Fabre.
D'Auxon.
Thiriet.
Theubel.
Lac.
Lesperut.
Guillaume.
Brue.
Mathis.
Grasson.
Pascal.
Miltgen.
3 Bon de Mortarieu.
Poyferré-de-Cère.
Delespinay.
De Mique.
6 Raynouard.
Cte de Tryon-Montalembert.
9 Legras.
Laboulaye.
Moynier-de-Chamboran.
Molines-de-St.-Yon.
Tissier.
Reille.
Fontenay (de).
11 Christiani.
Adet.
De Béthune-Sully.
12 Chev. Costalin.
Chev. Fouchier.
13 Richard-d'Aubigny.
14 Cte de Latourette-Portalès
21 Alméras.
24 Brack.
Larzillière.
Dubois.
Goyon.
Robert.
Jomard.
25 Desribes.
29 Tirry.

Décembre.

9 Wildermeth.
13 Trousson-Lecomte.

1814. — *Décembre.*

13 Bossi.
17 Brame.
Deschodt.
18 D'Arthenay.
Barante.
Dufon.
22 Verdun.
Chev. de Grille.
Mis de la Fare.
De Pessesse.
De Lassonne.
Komierowski.
Cte Antoine d'Agoult.
24 Mis de Malteste.
27 Bon Shéc.
Couche.
Catus.
Corbet.
Cte Fenis-de-Laprade.
Dianous.
Rolland.
Emy.
28 Dupont.
Fornier-de-St.-Lary.
Cherrier.
31 Daudy.

ANNÉE 1815.

Janvier.

1er Collet de Blacy.
2 Mis de Saint-Mars.
Oberlin.
4 Cte Dogny.
6 Chev. Cauchy.
De Godailh.
Duc de Choiseul-Praslin.
7 Chilhaud-Larigaudie.
Lucas.
Martin d'Auch.
Chauvin de Bois-Savary.
Bon Morisset.
9 Cardonnel.
Bon Vernеilh de Puyraseau.
Avoyne-Chantereine.
Pemartin.
Laur.
11 Bon Duchesne de Gillevoisin.
Boisrot.
Lemotheux d'Audier.
13 Simon.
Marchand.
16 Dampierre.
De Gascq.
17 Cte de Caraman.
17 Brassier.
Duvivier.
Parfait.
Vincent.
Dubignon.
Brion.
Ferraudy.
Ernouf.
D'Outremont.
Haussmann.
Fremanger.
Peridon.
Brousse.
Stralenheim.
Thouvenel.
Brasseur.
Saint-Jacques
Alexandre.
Guyot.
Maignet.
Vidal de Vallabrègue.
Bouvard.
Choppin.
Danloup-Verdun.
Chev. Soulanges.
De Vallier.
D'Albenas.
Ferrand de Saudricourt.
Caron.
Durbaret.
Letort de Larray.
Combe.
Lejosne.
Villaret de Joyeuse
Chantron.
Mathieu.
Poirel.
Bailloud.
Préau.
Bergier.
Lespagnol.
Collot.
Boone.
Levasseur.
Guerin.
Bourgeois.
Lecrosnier.
18 De Terray.
Charrier de Sainneville.
Bruère-Vaurois.
Lachadenède.
Benard de Moussignière.
Moreau.
Brakenhoffer.
25 Foache.
Riboud.
Falaiseau.
Duclaux.
25 Tuault de la Bouvrie.
27 Gauthier.
Morizot de Marcy.
Poirson.
Cavarlho.
Bella.
Perrier.
Capman.
Roussille.
Bertrand.
Charmet.
De Saint-Marc.
Chaillot.
D'Ingremont.
Poulmans.
Maupas.
Raverat.
Demoulin.
Debeurges.
Vanvrecy.
Demaupas
Sautereau-Dupart.
Crevaux.
Etienne.
Macrian.
Dumont.
Philippon.
Augoyat.
Lefaivre.
Lapostol.
Saunier.
Bellancourt.
Guinle.
Lerminier.
Luccis.
Admont.
La Chauvillière.
Barberet.
Bougainville.
Lambert.
Reboul de Cavalery.
Bonafous.
Bosquette.
Valnet.
Deblée.
Dupin.
Albert.
Grégoire.
Comoy.
Devaux.
Binet.
Lardier.
Villain.
Vuillé.
Cherrier.
Molié.
Demonceaux.
Darnaud.

1815. — *Janvier.*

27 Courvoisier.
Bourgeois de Saint-Paul
Boyer.
Mialet.
Peyris.
Cailleaux.
Léorat.
De Belleval.
Jeanson.
Delarche.
28 Vte de Croismare.
Cte de Brunet.
Mis. de Lasteyrie du Saillant.
31 Marie.
Plazanet.
Le Charpentier.
Coutard.
Chevalier.
Durosey.
Bourgnon.
Demoge.
Jacquin.
Tardivy.

Février.

1er Pasquier.
De Bonchamps.
8 Bon de Ladoucette.
11 Delafontaine.
Lefevre.
Bricogne aîné.
Dubois.
Jourdan.
Legrand.
13 De Barrin.
14 Cachardi.
Paixhans.
Cavailher.
Martorel.
Faivre.
Javain.
Goll.
D'Errard.
Jeulain.
Gorsse.
Lavalette.
Chastelain.
Corvisart.
Rœderer.
Froment.
Lagé.
Dauriac.
Chassaignac.
Marié-Duplan.
Girod.
Bourgeois.
14 Edeline.
Beaucourt.
Audouit.
Jamin.
Guiot.
Messager.
Miltgen.
Lamacq.
Allemacher.
Marcilly.
15 Collardeau de la Forest
Bonnafos de la Mothe.
Mis Dargent de Deux-Fontaines.
16 Liborel.
Bauchau.
Delaunay.
18 Blanquart de Bailleul.
20 Bon d'Hanneucourt.

Mars.

1er Burgraff
Mis Lacropte de Bourzac
9 Leclerc.
12 Bardinet.
Dintrans.
La Coste.
Dupuis.
Weillard.
Laffitte.
14 De Verdhilhac.
De Borelli.
16 Gentel.
Bréa.
17 Palfray.
Fabre.
Nicolas.
Barthelemy.
Contancin.
Gaudin.
Robert.
Bragairat.
Guillabert.
Ressejac.
Duquesnoy.
Defaut.
Bon d'Esebeck.
Bournier.
Pierson.
Bonne.
Folliet.
Limozin.
Paty.
Erhard.
Grassoreille.
Adam.
Chépy.
Simon.
17 Chevalier (Joseph).
Gautrot.
Jacquemet.
Veller.
Lafiton.
Roussel.
Chanclu.
Failly.
Menne.
Jannaud.
Chevalier (Pierre).
Rachis.
Ducarre.
Martin (Auguste).
Secretain.
O'Neille.
Lafosse.
Jobey.
Mac-Shechy.
Toullier.
Huissoie.
Mocquery.
Mathieu.
Lacretelle.
Lalande
Pernet.
Cormillot.
Lombart.
Muller.
Roussel.
Petit-Colas.
Gouland.
Dranguet.
Racenel.
Sinety.
Morel.
Lebrun.
Lavergne.
Leclerc.
Fouquier.
Vernerey.
Defontenu.
Dumesnil.
Gleise.
Guyot.
Picard.
Levistré.
Boyer.
Bial.
Guenée.
Fos.
De Courvol.
Bourgeois.
Guyot.
Poincignon.
Frangin.
Vallat.
Boumard.

1815. — *Mars.*

17 Lebre.
Monneret.
Noël.
Vaubert.
François.
Roussel.
Frappart.
Morlaincourt.
Pernot.
Cartier.
Petel.
Remier.
Jeannot.
De Mutrécy.
Mouroux.
Tardif.
Monthoux.
Haxo.
Fleury.
Lenoire.
Fauverteix.
Huss.
Guerrard.
Renard.
Mayer.
Bon Holling.
Meguin.
Bon de Capol.
De Riaz.
Baud.
Richardot.
Broillard.
Tardy de Montravel.
Robert.
Chaillot.
Milordin.
Spicker.
Lauriald.
Thierion.
Levêque.
Dupré.
Cabart.
Gimont.
Mouillard.
Fougere.
Leridon.
Dumez.
Rozier.
Dure.
Prevost de Gagemont.
Dousse.
Berrard.
Destocquois.
Des Etangs.
Michelet.
Poilpré.
Herbin.
17 Desroches.
Larue.
Levasseur.
Chardin.
Locqueneux.
Mignot.
Roux.
Digard.
Chaboux.
Izambart.
Carrère.
Gaultier.
Troy.
De Rison.
19 Maréchal.
Miquelard.
20 Lefranc.
Coutellier.
21 Billot.
23 Bon Raoul de Montmorency.
Bon Rouvroy de Fournes.
27 Mouthon.
Dupuy.

Avril.

5 Chas.
Chapelle.
Decos.
Vitrac.
Mauson.
Nicolas.
Mayret.
Pierreville.
Uhrich.
De Villeneuve.
De Gaja.
Boudard.
Saint-Bonnet.
Mis de Montcalm.

Mai.

20 Cte de Waters.
23 Gross.
Felbert.
Bourguignon.

Juin.

4 Turgy.
14 Cte de Grasse.

Juillet.

12 Fitz-James.
15 De Fanget.
Dufossé de Castera.
Le chev. de Bastard.
De Tribout.
De Giraud.
Pasquet de St.-Projet.
15 Delbosc d'Auzon.
Darsonville.
Dupont.
Madol Dugas.
Reculot.
Charlus.
Contaud, Bon de Coulanges.
Le Roy de Dais.
Gouhier, Cte de Charencey
Vte de Lescuze.
Lyonnard de la Girennerie
Liniers.
Guyomard de Kervallos.
La Clotte.
DuCouedic de Kergoualer.
Morin de la Vallée.
De la Veuve Duchenoy.
Lebas de Giraudy.
Legros de Marcy.
D'Eymeric.
De Bourge.
Bernardi.
De Montluc.
De Guise.
16 Cte d'Osmont.

Septembre.

20 Prevost de Saint-Cyr.

Octobre.

18 Cte de Marguerye.
Mis de Chambon.
Le Riche de la Poupliniere, Mis de Breuilpont.
Mis de Vidal.
Bon de Capdeville.

Novembre.

1er De Cendrecourt (R.)
Cte de Pellan.
Paiquet de Lagarde.
Mirandot-Dubourg de Geney.
Bouton.
Malmazet de St.-Andeol.
6 Mis de Mathan, *Pair.*

Décembre.

6 Bon de Contamine.
26 Delaleu.
Charlier de Vrainville.
28 Cte de Gravier-Vergennes.
29 Cte de Narbonne-Lara.
Chev. Landry-de-Saint-Aubin.
Chev. Nypols.
Chev. Hedelhofer.

1815. — *Décembre.*

29 Mis de Massillan.
Cte de Sainte-Marie.
Bon de Mortarieu.
30 Gontier Cluseau de Biran.
31 Cte Douet de Soursac.

ANNÉE 1816.

Janvier.

10 Lechartier de la Varignière.
15 Buirettes de Verrières.
Cte de Geslin.
16 De Rouillac.
De Fortia.
Ternaux.
16 Cte de Brevannes.
Vte Héricart de Thury.
Bon Aclocque de Saint-André.
Cte de Montmorency.
Bon de Laferté.
Mis de Vigny.
Froidefond du Chatenet.
Mis de Pons.
Legardeur de Tilly.

Février.

10 Bacciocchi Adorno.
20 De Schaller.
Fer.
21 Delacroix.
27 De Villeneuve.
De Limayrac.
28 Guys de Sainte-Hélène.

Mars.

6 Belletrux.
7 Bon Dudon.
20 Vte de la Bretonnière.

Mai.

12 Friol.
14 Galand.
26 La Villette.
Collet.

Septembre.

30 Delor.

ANNÉE 1817.

Mai.

8 Gaillard.

ANNÉE 1818.

Juin.

1er Guizot.
De Malartic.

ANNÉE 1820

Mars.

20 Viguier.
Perry.
Chapuis.
Baldayroux.
Bedat.
François.
Berton.
Bertrand.
Brun.
Champagnac.
Couet de Lorry.
Devaux.
Duhazier.
Gand.
Guerrier.
Boucquet-Jolinière.
Lacroix-Martin.
Lefoix.
Magnan.
Marquer.
Massompierre.
Minvielle.
Mocquet.
Mundtveiller.
Moulin de Mousset.
Petitot.
Cousin.

Mai.

10 Dijon.
Bon Camus Dumartroy.
Bon Siméon.
13 Duc Decazes, *Pair.*
18 Prince Aldobrandini Borghèse.
Cte d'Hoffelize.
Mis de la Tour-du-Pin-Montauban, *Pair.*
Galdemar.
Mis de Sourdis.
Ricard.
Saint-Belin-Malain.
Philibert.
Valter.
Petiet.
Cassaing.
Wolff.
30 Bon de Saint-Mars.
Pasquier.
Deydier.
Gorsse.
Bon de Cordès.

Juin.

3 Leroy.
Mis de Maillardoz.
3 De Fayet.
9 Bon d'Aubier.
Fontaine.
14 D'Agon de la Contrie.
Coppens d'Honschoote.

Juillet.

5 Fleuriau.
Guillet d'Harris.
Godebert.
5 Kéraudren.
Perinelle Dumay.
Chev. Bocher.
Cte Chavannat.
19 Vte de Cazes.
Bon Maurice.

Août.

24 Penfentenio, Cte de Chefontaine.
Mouchard.
Dubarrail.
De Bizemont.
Cte de Lastours.
Duc de Polignac (A.).
Mis de Bouillé.
Heim.
Aclocque, Bon d'Hocquincourt
Duc d'Estissac.
Mis de la Tour-du-Pin.
De Monval.
Allouis.
Barré.
Bon de Tschudy.
Cte de Saporta.
Mathis.
Pellechet.
Cte de Léautaud-Donnine.

ANNÉE 1821.

Janvier.

23 Lechat.

Avril

8 Saint-Laurent.
Bonne.
23 De Bourienne.
Alibert.
Songis.
Le Bœuf.
Bernault.
Delavigne.
Bon de Mauroy.
Renaud de Vilback.
Du Pouey.
Mis de Montaigu.
Normand.

1821 — *Avril.*

23 Varnier-Courno.
Cte de Bissy.

25 Mis de Tourdonnet.
Coots Desnoyers.
Lalanne.
Glady.
Bernard.
Doré.
Fournier.
Bon de Moriès.
Fessard.
Tombe.
Motté.
Caliot.
Maret.
Duperreux.
Dumesnil.
Teste.
Beaudon.
Pas de Beaulieu.
Bon de Chambrun.
De St.-Gilles.
Deshorties de Beaulieu.
Bonhote.
De Bontemps le Fort.
De Heidegger.
Rosselet.
Pertuisot.
Carcenac.
Richard.
Mis de Fayet.
De Coquet.
Parmentier.
Husson.
Dupetit.
Montossé.
Chitry.
Borgarelli d'Ison.
Devaux.
Dillon.
Vivent.
Augier de Montgrenier.
Limonnier.
Gastebois.
Delannoy.
Dubart.
Grégoire.
Goguel.
Lamoureux de la Génetière.
Debys.
Cugno de Belloc.
Donatz.
Sausac de Touchimbert.
De Roussy.
De Chastaigner.
De Sourbier.

25 Salvaing de la Phergue.
De St.-Amans.
Duboüexic de Guichen.
De Rosmorduc.
De Chabannes.
Rouillé d'Orfeuil.
De Mersseman.
Martin.
Méan de St.-Prix.
Guillot.
Duport de St.-Victor.
Ducouëdic.
Douvin.
Renard.
Bougenel.
Destrais.
Reinhartz.
Viannay.
De Valmalette.
Verrier.
De Chambray.
Charpentier.
Lyautey.
Perdreau.
Petit de Chatenay.
Lechesne.
Javerzat.
Cte Desclaibes-d'Hust.
De Framery.
Farjon.
Bodson de Noirfontaine.
Rousseau de Sibille.
Soleille.
Bompar.
Delaage.
Garin.
Cachedenier de Vassimon.
Moisez.
Ravier.
Fitremann.
Clément.
Jobal de Pagny.
De Lascous.
Aubriot.
De Golbery.
Bon Potier.
Mousin de Villers.
Faye.
Renault.
Pélécier.
Fleury.
Bouchon.
Labe de Morambert.
Blondel.
Mis Amaury de la Moussaye.
Richard de la Pervanchère.

25 Duris.
Prevost, Cte de la Boutelière.
Grandjean.

28 Cocault.
Gemon.
Philibert.
Leblond Plassan.
Vauvilliers.
Mauduit.
Fromant.
Mullet des Essarts.
Reveillère.
Garrigues.
Cte Duval de Grenonville.
Bon Janet.
Taboureau.
Pasquier.
Bochet.
Lafosse.
Lemonnier.
Roger.
Alein.

30 Dunoyer.
Bon de Cormenin.
Borel de Bretizel.
Voysin de Gartempe.
Bon Rateau.
Chev. de Monchy.
Cte de Bastard-d'Estang, *Pair.*
De Forton.
Thourel.
Dartigaux.
Eudes.
Bon Gary.
Emerigon.

Mai.

1er Cte d'Allonville.
Bon de Bellegarde.
Boin.
Borne.
Breton.
Chev. Decazes.
Dessolle.
Chev. de Fortis.
Gautier.
Kentzinger.
Bon Lascours, *Pair.*
La Tour d'Auvergne-Lauraguais.
Moreau.
Morgan du Belloy.
Patry.
Bon St.-Chamans.

1821. — *Mai.*

1er Cte de Tocqueville.
Bon Rambaud.
Quatremère de Quincy.
Vte de Villiers du Terrage.
Cte de Salignac-Fénélon.
Roux.
Durant St.-André.
Mathieu Lesseps.
Mis Devins de Peyssac.
Mis de Mondragon.
Cte de Rochefort.
Bon Cazin d'Honninc
De Barante.
Lusson.
De Valdené.
Alissan de Chazet.
Denois.
Cte de la Vauguyon.
Reubell.
Prince de Croy-Solre.
Cte de Bouvet de Lozier.
Vte de Montchenu.
Cte de Rochechouart.
Cte de Brissac.
Prince de Beauffremont.
Mis du Roure.
Bon de Fontane.
Cte de Montagu Lomag.
De Brevannes.
Dufaure de la Jarte.
Jacques.
Bon de Kentzinger.
De Coigny.
Weiler de Navas.
Tilly de Blaru.
La Tourette Dambert.
S.-Just d'Autingues.
Duval, Cte de Dampierre
Cte de Maudet.
Malestroit de Bruc.
Mis de Saluces.
De Bruman.
Chev. Hersan.
Hochet de la Terrie.
Gisbert.
Vte de Fraguier.
Cte de Riencourt.
Cte de Senneville.
De Martainville.
Bon Dubois d'Escordal.
Cte de Villèle.
Cte de Contades.
Cte d'Haussonville, *Pair.*
Duc de Brissac, *id.*
8 Mis de Mun, *id.*
23 Bourlier.

Août.

1er Duc de Céreste-Brancas, *Pair.*
De Corneillan.
Lange de Ferrières.
De Verdière.
De Bourjolly.
Scitivaux.
Dejeune.
Vte de Marin.
22 Le Normand de Kergrist
25 David.

Décembre.

13 Cte Duval Dumanoir.
Cte D'Aramon.

ANNÉE 1822.

Janvier.

6 Debaute.
Plomb.
9 François.
30 Audouard.

Mars.

12 Gautier.

Juin.

19 Bajeau.

Août.

14 Bon Sallé de Chou.
Dussumier-Fonbrune.
17 Cte de Modène.
De Brossard.
Patu-des-Hautchamps.
Brahaut.
Cte de Faucigny-Lucinge-Colligny.
Kersalaun.
Kindelan.
De Contreglise.
Warenghien.
De Haynin.
Turlot.
Laverny.
Fauvart Bastoul.
Sicard.
Duc de Doudeauville.
Regardin.
Cuvillier.
Georgette Dubuisson.
Picard.
19 Thevenot de Saint-Blaise.
21 De Regourd.
Vte Suleau.

Septembre.

10 Petry.

ANNÉE 1823.

Février.

21 Héron de Villefosse.
Prévost.

Juin.

10 Cte de Salperwick.
22 De Lonlay.

Juillet.

1er Duc de Firmarcon.
Vte de Balincourt.
Kœnig.
9 De Maisonneuve.
Delarue.
10 Gemeau.
Duc de Ventadour, *Pair.*
13 De Lostende.
14 De Bricogne.
Favier.
Bon Rey.
19 David.
26 Mis de Conflans.

Août.

8 Mangin.
9 Costamagna.
11 Biancour.
Biot.
D'Abancourt.
De Longuève.
Séguier.
13 Beautemps-Beaupré.
Geoffroy.
Cocherel.
Chev. de Lasalle.
De Saint-Sauveur (A.)
De Quelen.
Martimprey.
Viogt.
De Chateaubrun.
Tugnot de La Noye.
Bon Dubouchet.
14 Deschamps.
19 Cte Gambin.
De Walville.
Duc de Croï d'Havré.
Duc de Gramont.
Duc de Mouchy.
Duc de Luxembourg.
Duc de Blacas.
Duc de Duras.
Cte de Cossé-Brissac.
Duc d'Avaray.
Cte de Pradel.
Cte de Durfort (Et.)
Mis de La Suze.
Mis d'Autichamp.

1823. — *Août.*

19 Mis de Vernon.
Duc de Maillé, *Pair.*
Cte Duhamel.
Vte de Chateaubriand.
Duc de Montmorency, *P.*
Mis de Louvois, *id.*
Cte de S.-Roman.
Duc de Massa, *Pair.*
Cte de La Villegontier.
De Montigny.
Larsonnier.
20 Cte Du Botderu.
21 De Rochemore.
De Cosnac.
Stephanopoli.
Fouques.
Pretet.
Debray.
Barbier.
Auxcouteaux.
D'Alpuget.
Courcenet.
De Ligneville.
22 D'Aubusson de la Feuillade.
31 De Belloc Stibal.
Mousin de Bernecourt.
De Carné.
De Suremain.

Septembre.

1er Waille.
Campredon.
Cte de Montferré.
De Miremont.
De La Scinie.
Stengel.
De Montferré.
De Lavillatte.
Muralt.
De Foucauld.
Damens.
Giclat.
Brignon.
De Segur.
Winterheld.
Poinsignon.
Strallen.
Dupau.
3 Dijols.
Michel.
6 Dussard.
Massu.
7 D'André.
12 De Noinville.
De Vinzelles.
Lauretan.
13 De Laubepin.
Pericat.
Gallet.
Vuillame.
Mongrolle.
15 Dast.
Vte de Foucault.
Hulot.
Hamart.
Boutry.
Doublet.
16 Olry.
Delamarre.
18 Chev. de Monistrol.
19 Cte de Quinsonas.
Renault.
Vte de Chambrun.
Boullé.
Regnault.
Leclerc de Ruffey.
20 Langlois de Plemont.
Cte de Sesmaisons.
DeLa Poix de Freminville
Defay, Cte de La Tour-Maubourg.
22 Percheron.
Salomon de Suarce.
24 Manneville.
Cte de Labesse.
26 Longueville.
De Dienne.
De Lostanges.
Humblet.
De Finance.
Follis.
De Sede.
De Valon.
Masson.
Duchatelet.
Zickel.
De Verdalle.
Berthon.
30 Abadie.
Mathey.
Cte de Maillé.

Octobre.

2 Coste-Caude-S.-Victor.
3 De Garraube.
Leclaire.
Carré.
Martamais.
De Sérione.
De Tilly.
Levesques.
4 Vigourcux de Kermorvant.
Cte de Gallifet.
4 Bertrand.
Baraguey-d'Hilliers.
Gallemardet.
Bouis.
De Pillet.
Poinsot.
Dupleix.
Dussard.
Korte.
De Marnier.
Larché.
Croiset.
Vincenot.
Pesme.
7 De Soussay.
Cauteloube de Marmier.
Spring.
De Schallen
Campagnac.
De la Villegille
8 Hulot.
11 Plauton.
14 De Lampinet.
Guys.
De Constantin.
Delmas.
Gobin.
De La Bachelerie.
Allard.
Videau.
Fine.
De La Coste du Vivier.
Daribau.
Bon de Vielbans.
Hugue Roche.
De Buisseret.
Mis de Luker.
16 Mis de Montpezat.
Fondard.
De Bergeret.
Cussac.
Darlanges.
Leblanc.
De Nettancourt.
Alquier.
Charles.
Minard.
Le Goullon.
Vallet.
Cte Bonfils.
Cte de Blocqueville.
Tessier.
De Laporte.
Cte de Closmadeuc.
Delaunay.
Horric de Beaucaire.
Litzler.
17 Gouthier.

1823. — *Octobre.*

20 Bon de Brichambault
Lemercier.
Cte d'Ecquevilly.
Perrot.
Cte d'Aloigny.
De Gonneville.
De Bourzac.
Chev. de Precarré.
Delvigne.
Siméon.
Beaubis.
Monthaluc.
De Cadoudal.
24 Bon de St.-Vincent.
Lesbros.
27 Roubin.
28 De La Martellière.
Guesviller.

Novembre.

1er Laurent.
Laignoux.
Barthelemy.
Beaufrère.
Boussès de Lagrange.
Riban.
2 Viviand.
Davessiès de Pontès.
Fontaine.
6 Le Forestier de Boisfrogger.
8 De la Niepce de Jenfosse.
11 Deshorties.
Guiroye.
Larcher.
Vauvilliers.
13 Vanheulle.
15 De Merlis.
16 Icard.
Lugnot.
Chasson.
18 Cocquart.
Picquet.
Chev. de Nacquart.
Pluyette.
19 De Valory.
22 Falcou.
De Tilly.
D'Abnour.
Chérisey.

ANNÉE 1824.

Janvier.

14 Campion.
28 Cte de Beaurepaire.

Juin.

16 Vidal de Lauzun.

Août.

Vte Hocquart.
17 Bon de Ballainvilliers.
Chifflet.
Hocquart.
Cte Dubois de Riocourt
18 Josse de Beauvoir.
19 Barbé.
Martelet.
Bon Monnier.
Mis de Tholosan.
Meynier.
Bon Gérard.
20 De Blesbourg.
Bon de Trobriant.
Cte de la Tour-du-Pin-Lacharce.
Vte de Quesnay.
Mis d'Epinay St.-Luc.
De Noirville.
De Banans.
Delphin.
Bon Sermet.
De Rayne.
De Lasalle.
Duverger.
Lefebvre Desvaux.
Mis de la Moussaye.
22 Delaître.
Poisson.
Staforello.
De Montlivault.
22 Duhamel (Victor).
De Nolhac.

Octobre.

19 Cte de Villelume.

ANNÉE 1825.

Janvier.

11 Bon Bosio.
Hersent.
Vernet (Horace).

Mai.

11 L'Abbé Nicolle.
Guéneau de Mussy.
Poinsot.
Pardessus.
L'Abbé Fayet.
17 De Cailleux.
Bonneau.
19 Arago.
19 Asselin.
Augier du Chézeaud.
De Boisbertrand.
De Beaurepaire.
Du Bourblanc.
Boscals de Réals.
De Lapasture.
Bérigny.
De Chollet.
Creuzé.
Crettet de Palluel.
De Crisenoy.
De Coupigny.
Croizet.
De Caumont la Force.
Durand.
Dufougerais.
De Turmel.
Baron.
Delavau.
Fleuriau de Bellevue.
De Guer.
Guesnet.
Gay-Lussac.
Labretonnière.
Lebon.
Lebrun.
De Lastoure.
De Margadel.
De Muller.
De Nicolaï.
Potteau d'Hancarderie.
Cte de Puymaigre.
Reynaud (Honoré).
De Roux.
Rosman.
De Rocheplatte.
Vte De Sambucy.
Hersart de la Villemarqué.
Vte Alban de Villeneuve.
De Vendœuvre.
De Vaulgrennand.
Villot.
De Wangen.
Ruinart de Brimont.
De Gestas.
L'Espagnol de Besanne.
Mestadier.
21 Cte de Chouzy.
Sauvage.
De Montholon-Sémonville.
Cte de Vibraye.
Cte d'Imécourt.
Campenon.
O'Hégerty.
Bon de Ville-d'Avray.
Cte de Belle-Isle.

1825. — *Mai.*

21 Cte de Brossard.

22 Mis de Rancogne.
Bon Collin de Sussy.
Haudry de Soucy.
De Châteaudouble.
Rielle.
Duplessis Parscau.
Courson de la Ville-Hélio
Boutouillic de la Villegonan.
Arnous Dessaulsays.
Chev. de Cheffontaine.
Cte d'Oysonville Dupont-d'Aubevoye.
Brèche.
Maillot.
Sanson.
Portier.
Bonet Lescure.
Cte d'Haubersart, *Pair.*
Mis de la Guiche, *id.*
Mis de Rastignac, *id.*
Cte d'Arjuzon.
Vosgien.
Bon de Trinquelague.
Bon Delhorme.
Ranfert de Monceau, Bon de la Bretennière.
Bon Grenier.
Cassagne.
Courvoisier.
Mousnier Buisson.
Mis de Fumechon.
Delpit.
Bonnet.
Hacquart.
Bon de Crouzeilhes.
Bon de Villebois.
De Blaire.
Villemain.
Cte de Caraman (Georges)
Flury.
Guys.
Chev. Artaud.
Roth.
Drovetti.

23 Collin de la Perrière.
Trefcon.
Roquemaurel.
Cte de Marquessac.
Aupick.
De Chambeau.
Belen
Girot.
Richard de Tussac.
Bon de Lom.
Brousseaud.
Borelli - Mazenod de Mondesir.
Cte de Beaumont.
Du Chilleau.
Lebon.
Sohier de Gand.
Vienot.
De Baudus.
Cosseron de Villenoisy.
Reiset.
De Rougé.
De Courson.
Dufay.
Bon de Besenval.
Colavier d'Albici.
Massaroli.
Mis de Mesgrigny.
Braunecк.
Navier.
Saint-Just.
Cormier.
Hache de la Contamine.
Magnant.
De Posson.
Thiballier de Dommarie
Chassepot de Beaumont.
Denarp.
Hunault de la Chevallerie.
Lecourt Fongarnière.
Montebisc.
Challe.
Hallay.
Blaise.
De Saint-Sauveur.
Sigaldi.
Desmoutiers de Mérinville.
Mis d'Elbée.
Dupont d'Aubevoye, Mis d'Oysonville.
Mis de Podenas.
Thieriet.
Cte de Châteaubriand.
Dodin Duparc.
Bontems Dubarry.
De Busseul.
De Puységur.
De Compiègne.
Bouvier de Cachard.
Bobillier.
Damotte.
Moron.
Brunery de Rivarosa.
Alphand.
Varnier.
Coger.
Daffry de la Monnoye.
Delort de la Flotte.

23 Molin.
Moreton de Chabrillant.
Brussel de Brulard.
Le Boul.
Duchemin.
Baudoin Saint-Firmin.
Auffret du Cosquer.
Defaye.
Champagne Cte du Bouzey.
Boyer de Fonfrède.
Cte d'Hautefort.
Mis de Barbançois.
Cte Houdouart de Thièvres
Cte de Laurencin.
De Missy.
Répécaud.
Cte Dumoncel.
Beaulieu.
Thomassin.
Bayart.
Genot.
De Morlaincourt.
De Termes.
Tavernier.
Michon, Vte de Vougy.
Garcias.
De Loynes.
Levesque.
Schillemans.
Bucher.
Lodibert.
Poirson.
Cte Dessoffy de Cserneck.
Malatret.
Bernard de Saint-Affrique.
Bon Lajard.
Rabelleau.
Bon Lecoq d'Hervey.
Lecauchois Férand.
Vauchelle.
Puissant Dulédo.
Mac-Curtain de Kainlis.
Ste-Gemme, Cte d'Andigné
Mis d'Avaray.
Cte de Pélissier.
Mis de Coislin, *Pair.*
Pr. de Broglie de Revel.
Cte de Trogoff.
Cte de S.-Marsault.
De Fayolles, Cte de Mellet.
Cte de Chastellux.
Mis de Forbin des Issarts.
Mis de Grimaldi.
Mis de Toustain.
Mis Lavergne de Tressan.
Bon de Rougé.
Carlet, Mis de la Rozière.

1825. — *Mai.*

3 Bon d'Acher-Montgascon.
Cte de la Rochefoucauld, *Pair.*
Paulinier de Fontenille.
Houël.
Cte de Turenne.
L'Abbé Pierrequin.
L'Abbé d'Anjou de Boisnantier.
Cte Gibon de Kerisouet.
Mis D'Havrincour.
Richard de Cramayel.
Cte de Dienne.
Bon de Théis.
Bon de Bock.
Millet.
Philippoteaux.
Bon de Septenville.
Bon de Peronnet.
D'Henneville.
Mis Dalon.
31 Bon de Jessaint.
Valory.
Isabey.
Brongniart.

Juin.

8 Aubrée.
Dupin.
De Foresta.
De Lardemelle.
De Lorgeril.
Soullier.
D'Hargenvilliers.
De Lorimier.
Bourgeois.
Gibou.
Michel.
De Rilliet.
Dubouzet.
Thiroux de Menregard, Cte de Médavy.
14 Cherubini.

Juillet.

10 Olivier de Sardan.
31 Tiolier.

ANNÉE 1826.

Octobre.

4 Bon de Latour-du-Pin.
Mermet.
De la Croix.
Chassaigne de la Ribière.
Coudroy.
Septe, *dit* Rosis.
Waldner.
4 Vast Vimeux.
Lenternier.
29 Bon Mallet.
Puissant.
Goudemetz de Neuville.
Tugnot.
De Suffren.
Darracq.
Du Boulet.
Gruard.
Dolisié.
Barboujac.
Rubin de la Grimaudière.
De Goulet.
De Fayet.
De Fournas.
Dussaussoy.
Dumas de Culture.
Delmas.
Bénard.
Ravenel.
Bon Thirat de Saint-Agnan
Lathier.
Vaidy.
Mis de Courtarvel.
Cte Bréon de Lancreau.
Cte de L'Aigle.
Leroy Duverger.
Caminade.
Cte de Dreux-Brézé.
Monney.
De Villèle.
Gaudin.
Bucelle.
De Curzay.
Grossoles de Flamarens.
Planelli de Lavalette.
Rolland d'Erceville.
Ratyé de la Peyrade.
Binet.
De Gasville.
Hermann.
De Lourdoueix.
De Riccé.
De Solirène.
Vte de Montboissier de Canillac.
Chev. de Kerlerec.
Nourquer du Camper.
Fleury.
Bon de Bois-le-Comte.
Cte de Gestas.
De Vatimesnil.
Morgan de Béthune.
30 De Montesquiou.
Bon de la Chapelle.
31 Charpit de Courville.

Novembre.

3 Mis de Parny.
Bon de la Rochette.
Bon Gauthier de Brécy.
Chev. de Lacroix d'Azolette.
Bon Hue.
Bon Bourlet de St-Aubin.
Cte de Clarac.

ANNÉE 1827.

Avril.

20 Tetiot Dudemaine.
29 De Maleville.

Mai.

27 De Gripière de Moncroc.
Defieux de Montaunet.
Clere.

Août.

15 Bon Roger.

Septembre.

15 Girault de Mimaurin.
Dulnas de St.-Léon.
Pichault.
Guénot.
Parres.
Thiéry.
Delas.
De Mongelas.
Breton.
Le Prevost de la Moissonnière.
Daguzan.
Pillioud.
Schwich.
Josse.
Lambert de Saint-Mars-d'Herbigny.

Octobre.

22 Cte Daubusson Lafeuillade
De L'Espinay.
Lorimier, Chevalier de Chamilly.
Duc de Gramont Caderousse, *Pair.*
L'Abbé Laveran.
30 Cte de Latour-d'Auvergne-Lauraguais.
Steiguer.
Mis de Laboissière.
Chev. de St.-Hubert.
Mis de Rougé.
Mis de La Maisonfort.
Cte de Chastenay Lanty.
Rochelle de Brécy.
Le Pourceau de Mondoret.

1827. — *Octobre.*

30 De Ruttimann.
Léridant.
Cte de Montboissier Beaufort de Canillac.
Du Boisbaudry.
Bon Ballyet.
Bouquel de Beauval.
Kerguisiau de Kervasdoué
Bon Faure.
Pastoureau La Besse.
Denis.
Epailly.
De Gourgues.
Bletterie.
Jullien.
Gama.
Koch.
Sauvajol.
Bousson.
Cathala.
Huz.
De Hemezel.
Dargy.
Imbert de St.-Amand.
Favas.
Canel.
De Muralt.
Legras.
Godey.
Levêque de Vilmorin.
Hocquet.
Cte d'Ambrugeac, *Pair.*
Fabre.
Godard Dubuc.

31 Cte D'Agoult.
Bon Deffaudis.

Novembre.

3 Vte Dambray.
Chev. de Panat.
Bardel de Mereuil.
Dauriac.
Bazoche.
Bourdé de la Villehuet.
Droguet.

11 Clauzel de Coussergues.

Décembre.

2 Bourdais.
Turpin.
De Sèze (Cas.)
Nault.
Blanc Dutrouilh.

6 Bon Delaire.
Bon Fumeron d'Ardeuil.
Cte de Boubers.
Bon du Theil.
Pasquier.

12 Cte de Juigné.
Vte Blin de Bourdon.
Bon de Chaulieu.
Bon de Bastard (Arm.).
Bon Romain.
Mis Ferdinand de Villeneuve.
Cte Fadate de S.-Georges.
Cte Daveluy Belancourt.

30 Bon Gérard d'Hannoncelles.

31 Mis de Lévis-Mirepoix.

ANNÉE 1828.

Janvier.

20 Schwebel.

27 De Cintré.
Rouen.

Avril.

9 Bon Gros.

23 Percier.

Août.

3 Durbec.

Septembre.

20 Andréa de Nerciat.

24 Marquair.
D'Arros.
De Wismes.
Fernel.
Baron.
Grandjean.
Payan J. B. L.)
Besaucèle.
Maistre.
Payan (J. M.)
Vaudrey.
De Frémond de la Merveillère.
Parnajon.
De Normandie.
Gauchet.
Crotel.
Delotz.
Boudon.
De Loppinot.

Octobre.

5 Hoffmann.
Renaud Saint-Amour.
Lestoquoy.
De Gouvenain.
Boé.
Charon.

28 Debelleyme.
Finot.
Morel de Campanelle.
Bessières.
Mis de Cordoue.
Letissier.
Raudot.

29 Bon Thénard, *Pair.*
Cte de Caux.
Bellocq.
Cte d'Astorg.
De Montcarville.
De Sourdat.
Rousseau.
Mis de Preissac.
Férin.
De Lavilléon.
Jolyet.
Durey de Noinville.
Boursetti.
Berner.
Michel.
Grout de Saint-Paër.
Saremejane.
Bertaux.
De Prévost.
Normand.
Gérard.
Tinseau.
Lemaire.
Mathieu de Boissac.
Bon Collibeaux de Champvallon.
Hall.
Guillien.
Broussais.
L'abbé Gallard.
Delessert (François.)
Bon Bacot de Romand.
Haim.
Calmon.

30 Cte Bidé de Maurville.
Cte de la Roche-Saint-André.
Bénard-Fleury.
De Mélient.
Hugot-Derville.
Filleau-Saint-Hilaire.
Fouques-Duparc.
Bon Pichon.

31 De Forest de Quartdiville.
Lepoitevin.
Bon Meyronnet de Saint-Marc.
Feutrier.
Mis de Gabriac.

Novembre.

1er Alard.
Cte de Juigné.
Chev. Coquelin.
De Peronnet.

828. — *Novembre.*
2 De la Bouillerie (A.).
3 Musnier de la Converserie
8 Pellion.
Paulin.
Nuff.
Marty.
Hubert.
Cte de Grasse.
Dupuy-Melgueil.
Barthélemy.
Nolin.
Hennocque.
Morlaincourt.
Le Limonier de la Marche
Munch.
Brisson.

Décembre.
28 Cte de Saint-Aulaire, *P.*

ANNÉE 1829.

Février.
22 Debroca.
Roux.

Mai.
3 Firino.
20 Duplaa.

Juin.
15 De Salvandy.

Août.
8 Pilorge.

Septembre.
6 Leroux.

Octobre.
28 Bon de Bernard.
D'Aldéguier.
De Lyle Taulane.
Frottier de Bagneux.
De Calvière.
Conen de St.-Luc.
D'Escayrac.
Levesque.
Bouteiller de Châteaufort
Duliège d'Aunis.
Lamandé.
Dinet.
29 Bordes.
David.
Laîné.
Dutilleul.
30 Vte de Marcellus.
Mis de Chassepot de Pissy.
Cte de Tryon.
Le Petit de Branvilliers.
Corabœuf.
De Laneuville.
Cte de Diesbach.
30 De Lagrange.
Le Joyand.
Richardot.
Carette.
Bornier.
Delavoyerie.
Chenu de Thuet de Mangou.
De Bontems-Lefort.
Horric de Beaucaire.
De Lachau.
De Roquefeuille.
Cte Du Parc de Locmaria.
Fauchier.
Danezan.
Ballon.
De Gidrol.
De La Fresnaye.
Dalbis de Belbèze.
Ducrot.
Cte de Vaudreuil.
Carraud.
Mauriehcau-Beaupré.
Alexandre de Saint-Balmont.
Gizolme.
De Mauduit Duplessix.
Cte de Villeneuve-Bargemont.
Bretocq.
Vte Bernard de Marigny.
Marrier de Lagâtinerie.
31 Duc de Damas.
Cte Trigant de Beaumont.
De Thierry.
Vte de Dessey du Leyris.
Bourgeois.
L'abbé Hubert.

Novembre.
2 Bon Dupuytren.
Maréchal.
Cte de Roth.
Bon des Rotours.

ANNÉE 1830.

Mars.
4 Gourbeyre.

Juin.
2 Brou.

Juillet.
18 Parizet.

Août.
26 Dumas.

Octobre.
2 Ferrin.
19 Lefebvre.
Laprairie.
Mercier.

Novembre.
13 Bon de Berthois.
25 Fleury de Chaboulon.

Décembre.
27 Reveux.
Pretot.
Pelissier.
Perrin-Solliers.
Chapelié.
Gottchick.
Maumet.
Eynard.
Destabenrath.
Brugnière.
Stephanopoli.
Chevreau.
Charpentier.
Prevost.
Allain.
Nouguier.
Petitjean.
Dorey.
Revest.
Roetolan.
Ducros.
Blanchard-Duval.
Brunet de la Grange.
De Brossolle.
Servat de Laisle.
De Camain.
Le Gagneur.

ANNÉE 1831.

Janvier.
5 Legendre.
Midy.
Gibou.
Chefneux.
11 Destrem.
Potier.
Fabre.
27 Rouillé d'Orfeuil.

Février.
15 Ladvocat.
28 Bon Feisthamel.
Foudras.

Mars.
1er Emeric.
Serec.
Kerdrain.
Guyot.
De Coisy.
Monmelat
Fournier.
Bérard.
Sper.

1831. — *Mars.*
4 Cte de Saint-Didier.
8 Niboyet.
Wolff.
12 Labiche.
Bonard.
21 Roche.
Payen de Noyan.
Lemonnier de la Fosse.
De Lépine.
Collette.
Bouzonnier de Lespinasse
Pandolfi.
Terrasse.
Sans.
Péquignot.
Lapie.
Moreau.
Galinier.
Lafeuille.
Maleplate.
Varlet.
Bourlin d'Oriancourt de Lixière.
De Linois.
Dulcis.
Barbette.
Massy.
Anglade.
Le Bas, dit Ste-Croix.
Duserre-Baudet.
Ducasse.
Moret.
Deletain.
Seguenot.
Chopard.
Cavaignac.
Pourailly.
De Lapanouse.
Mezard.
Maillard.
Carly.
Lagay.
Trescaze.
Delaberge.
Martin.
Derivaux.
Saulnier.
Boudin-Lorry de Fontenelle.
Raoul.
Bréard.
De Ferry-Font-Nouvelle.
Rosignol.
De Monnard.
Petiet.
Ybry.
Anceaux.
21 D'Avrange d'Haugeranville.
Kiener.
Bremont d'Ars.
Lanthonnet.
Domergue.
Rockel.
Abeille.
Bureau.
Lunel.
Solomiac.
Legrand.
Radoult de la Fosse.
Perchain.
Bourgeois.
Marty.
Lieffroy.
Pignière.
Neigre.
Vaillant.
Roussel.
De Bellonet.
Morvan.
Audé.
Guillemain.
Teullié.
Lenoir.
Carré.
26 Combes.
Verne.
29 Foy.
Brès.
Vincent.
Gilbert.
Cantagrelle.
Cousin.
Gros.
Martin.
Lecomte.
Drouets.

Avril.

6 Kœchlin (J.).
Beluze.
20 Jorry.
D'Audebart de Férussac.
Dora.
Lemercier.
Poirot.
Viterne.
Cte de Chastellux.
De Bœrio.
Poinçot.
De Mornay.
Berriat.
Faure.
Roux.
Melcion d'Arc.
Yver.
20 Touquet.
Duhamel.
Juving.
Bruno.
Malassagne.
De Smidt.
Hurault de Sorbée.
Auvray.
Foubert de Bizy.
Lapeyre.
Taclé.
Baille.
Bruguière.
Lanauze.
Perrotin.
Baudoin-Roussel.
De Févelas.
Stoffel.
Servatius.
Miltgen.
Hupais.
Guibout.
Demons.
22 De Brigode.
26 Parreau.
Galabert.
Vte Cornette de Venancourt.
Duval-Dailly.
De Hell.
Gallois.
De Fourcroy de Guillerville.
29 Bon de Schonen.
De Gasco.
Bon Rodier.
Vignon.
Reizet.
Delahante.
30 Desages.
Dupont-Delporte.
Aubernon, *Pair.*
Leroy.
Chopin d'Arnouville
De Rigny.
Ginoux.

Mai.

1er Bon Desvernois.
De Songeon.
Minot.
Bory-St.-Vincent.
Guiot.
Filleul.
Viennet.
Naudet.
Michel.
Bord.
Letier.

31. — *Mai.*
Xaintrailles.
Bon Boissy d'Anglas.
Wiart.
Drouard.
Mignon.
Feret.
De Panis.
Massot.
Tapin.
Langermann.
De Brunet.
Levasseur.
Gauthier de la Verderie.
Roize.
Lardenois.
Laburthe.
Conscience.
Marmion.
Vial.
Naudet.
De Résigny.
Cottereaux.
Seguret.
Zinck.
Courtin.
Bon Dubois.
Breschet.
Roux.
Odier.
Daunou.
Becquerel.
Desfontaine.
Cuvier (Fréd.).
Girard.
Sapey.
3 Pegot.
Prevôt.
Zendel.
Acher.
4 Seriziat.
Menager.
Chalendar.
Regnaud.
5 Boulay.
5 Raillon.
Ferlus.
5 Cabart.

Juin.
3 De Rully d'Hécourt.
4 Mahon.
Blanquart de Bailleul.
Duzer.
Joinville.
Roch.
Neumayer.
Mougin.
4 Chambon.
Gatelier.
Favereau.
Michaud.
Brenier.
Arnauld.
Escudier.
Larribe.
Rambaud.
Maisière.
Marc.
Reneufve.
Ollivier.
Derville.
Donnéa.
Kœnig.
Boutfroy.
Laneau.
Kramer.
Derrion-Duplan.
Legendre.
Sueur.
Poque-Beauvais.
9 Ollagnier.
Didier.
Bauzis.
Macors.
Thiriot.
Lecler de Barbins.
11 Bailloud.
Lacombe.
Fabert.
Loiseau.
Joannis.
Duchesne.
Robert.
Fabre.
Lefebvre de Gouy.
Gadrat.
Graffan.
Picot.
Rousset.
Neunez.
Fugen.
Baudart.
Beaujouan-Duplessis.
14 Lemaître.
François.
Carutti.
Devère.
Bouvanier.
Roux.
16 Vandendriès.
Collignon.
Haner.
Legris de Neuville.
Decamps.
Charpentier.
19 Toirac.
Conrad.
Morlaincourt.
Wolf.
Bertrand.
Mireur.
Brayer.
Commann.
Barrès.
De Joly.
Descrivieux.
La Boulinière.
Colin.
Brice.
Margaine.
Lebon-Desmottes.
Honé.
Kronn.
Provost.
Barbeyrac de St.-Maurice.
Jonglas.
Averos.
Romestin.
Petit.
Deschamps.
Buob.
Corréard.
Monchamp.
Esmez.
Bonnaffos de Latour.
Jeanneot-Lanoue.
Breistroff.
Duché.
Parquin
De Sainte-Marie.
21 Lachelier.
22 Bagniols.
Berthe de Gisancourt.
Chadabet.
Dechevrière.
Braquety.
Houzeau.
Guérard.
23 De Maubranches.
Langevin.
26 Thoumini de la Haulle.
Bay.
Apchié.
Leroux de Crétot.
Cullet.
Aubry.
Hautreux.
Fremin.
Ponçot.
Villard.
Fontaine.
Jellé.
Deshaulles.

1831. — *Juin.*

26 Hamelin.
Magnier.
28 Maire.
Jacquin de Cassières.

Juillet.

9 Cousin.
10 Rostoland.
12 Tignolet.
Rabusson.
Boyer.

Août.

20 Trotel.
Leblanc.
Casy.
Jouglas.
Deloffre.
Raffy.
Ollivier.
30 Braemt.

Septembre.

12 Lallemant.
14 Duchastel.
Mévil.
Rabou.
Cazac.
Le Gogal de Toulgoët.
Bacheville.
Tugnot de la Noye.
Admirauld.
Gubert.
Pisler.
Deléard.
Cailhassou.
Paulin.
Roblet.
Alessandrini.
Delannoy.
Coquebert.
Fournier.
Jaubert.
De Rostang.
Bonnaire.
Cagnazzoli.
De Lusset.
Von Hulsen.
Llabour.
17 Millot de Boulmay.
Le François *dit* Lalande.

Octobre.

5 Dutocq.
Souillier.
Dupont de Pontcharra.
Cte de Banne.
8 Charton.
11 Trouvet.
Drouel.
11 Roboli.
19 Rouxel.
D'Etchegoyen.
Cte de Girardin.
Bon de Lavenant.
Régnault.
Hébray.
Lefevre.
Besson.
Delachaussée.
Chapuis.
De Montcarville.
Cte de Lariboissière.
Gense.
Denys.
Cte Gilbert de Voisins, *P.*
Delarue.
Rieussec.
Rossigneux.
Dequevauvillers.
Harel.
Tartenson.
Sciard.
Lambert.
Cte de Las Cazes.
Delaunay.
Lavergne.
Gautier.
Leprêtre de Châteaugiron.
Mis de Lusignan.

Novembre.

7 Carrelet.
Rouyer de Saint-Victor.
28 Gibassier.
Jeanmaire.
Dequeux.
Coffe.
Peyrusse.
Bégot.
Hermann.
Letellier.
Mourre.
Thibault.
Hurlaux.
Chapt de Rastignac.
Miquel.
Ducamp.
Coulon.
Parmentier.
Paté.
Guérin.
Donna.
Bellancourt.
Dupuy de Bordes.
Macé.
Signoretti.
Bon Corbière.
Chaumet.
28 Fourcau.
Jacquot.
Mompez.
Prouveur, Bon de Grouard
Portalès.
Dessenne.
Guiauchain.
Bon Bertrand.
Balas.
Guillaume.
Legros.
Pingry.
Sabbatier de Lachadenède
Coutant.
Franconin.
Rathery.
Schouller.
Beilanger.
Cte Davous.
Noël.
Matheret.
Arnaud.
Follin.
Toillon.
Hotte.
Girard.
Ivaldi.
Delgorde.
Garret.
Lervat.
Merdier.
Lamy.
Paris.
Mallet.
De Canisy.
Desmoutiez.
Couturier-Saint-Clair.

Décembre.

2 Meynard.
Jacquemart.
Weiber.
5 Foulquier.
21 Tugnot de la Noye.
Fromentin de St.-Charles
Dubois.

ANNÉE 1832.

Janvier.

7 Delessert (Gabriel).
Duroux.
Hallez.
Tourton.
15 Pillet-Will.
Legrand.
Cordier.

Février.

7 Mathieu.

32. — *Février.*
Tellier de Blanriez.
1 Huguet.
De Péroune.
Mars.
9 Barré.
Mai.
5 Menard-Saint-Martin.
0 Fréart.
7 Leforestier.
Davois.
Marcel.
Corbin.
Derancourt.
De Gibon de Kerberon.
Appert.
Fieffé de Liévreville.
Cousin
Carel.
Laire.
Carlier.
3 De Rossi.
30 Chev. Regnault.
Senepart.
Juin.
7 Claisse.
Chevillon.
De Villeroy.
Marceau.
De Bourgon.
Colson.
De Vésian.
Bellet.
Hacquart.
12 Aignelot.
Lasnier de Chauvigné.
Boisson.
Lohier.
16 Maurin.
Crezpy-Leprince.
Chatelain.
Leroux.
De Breiderbach.
Massonni.
Desnos.
Mang.
Fruchier.
Gayet.
Champion.
Gouvion.
Pain.
Grand.
Mostolac.
Lecomte-Montcharville.
De Salles.
Godet.
Taillepied de la Garenne.
Bancenel.
17 Wacquant.
Boury.
Juillet.
21 Cahouet.
Bossu.
Planques.
Bulteau.
Geoffroy.
Charroy.
25 Dupré.
26 Cailus.
27 Lettré.
Gicquel-Destouches.
Garnier.
Fauré.
Préaux.
Boucher.
Secondat.
Lefebvre.
29 Voisin.
30 Carel.
31 Jubelin.
Renault de St.-Germain.
Xomnel.
Robert.
Delamotte.
Rey.
Garrido.
Buard.
Carbonnet de Beaumanoir
Août.
9 Rupérou.
Voisin de Gartempe.
Cassaignoles.
Abdalla d'Asbonne.
10 Goëpp.
12 Cte d'Argout, *Pair.*
Cte de Montalivet, *Pair.*
Barthe.
Girod (de l'Ain), *Pair.*
14 Cte de Latour-Maubourg.
19 Thierry de Franqueville.
Paris.
George.
Rey.
Conty.
Phélippeaux.
Demassieux.
Jacquet.
De Mazade.
Marquiand.
Vendel.
Chardron.
Girard
24 Brochant de Villiers.
Cavenne.
30 Toussaint.
30 Budo.
Mac Carthy.
Froment.
Parlier.
Le Comte.
Lotte.
Goyhenne.
Moreau.
Septembre.
18 Persil.
30 Dupin aîné.
Bérenger.
Octobre.
9 Rozan.
Saulnier.
Lefort.
15 Mauroumecq.
Bascans.
17 Dupâty (Emmanuel).
Larcher.
Barrière.
Mazères.
27 Boucher (Gilbert).
Febvotte.
Novembre.
13 Asselin de Williencourt.
Chambouleron.
Lejeune.
Kieffer.
De Braquemont.
Langlois.
Lafontaine.
Nivière.
Hocedé.
Lebon-Laignelot.
Valery de Siriaque.
Guillabert.
Lambert.
Ramond-Labastiole.
Gilbert.
Duché de Gurgy.
Guillaumet.
Delannoy.
Moret.
Robert.
Caussade.
Jacques.
Morel-Duenne.
Gatte.
Haren.
Tyrbas de Chamberet.
Ribes.
Becœur.
Bourdin.
Legendre.
Mancelle.
Masson.
Bouverie.

1832. — *Novembre.*
13 Bouillet.
Gachot.
Casalta.
Rosset.
George.
Bonfilh.
Caron.
Makeréel.
Godard.
Deis.
Sain-Cric.
Byrne.
13 De Molènes.
De la Rochette.
Ginguené.
Parmegiani.
Alengry.
Chompré.
Gardel.
De Brossard.
Bourguignon.
Lepays de Bourjolly.
Lemerle.
Delaprade.
Chamon.
13 Randon.
De Georges de Guillaumont.
Longuet.
Odeyer.
Dumont.
Théry.
Latran.
20 Chousserie.
Décembre.
3 De Berny.
7 Duvivier.
24 Fournols.

ÉTRANGERS

MEMBRES DE L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

GRAND'S-CROIX.

Autriche.

François Ier, Empereur d'Autriche.
Archiduc Ferdinand, Prince impérial.
Archiduc Charles, frère de l'Empereur.
Prince de Metternich.
Bon Baldacci, Conseiller intime de l'Emp.
Cte Kollowrath, Feld-Maréchal, Gouverneur de la Hongrie.

Bade.

Le Grand-Duc de Bade.
Le Margrave Guillaume de Bade.

Bavière.

Le Roi de Bavière.
Cte de Mongelas.
Cte de Toerring-Gutenzell, Chambel Conseiller intime du Roi.

Belgique.

Le Roi Léopold.

Brésil.

Duc de Bragance.

Danemarck.

Le Roi de Danemarck.
Prince Christian-Frédéric, cousin du Roi.
Prince Frédéric-Ferdinand, cousin du Roi.
Prince Chrétien-Frédéric-Charles.

Grande-Bretagne.

L'Amiral Codrington.

Espagne.

Ferdinand VII, Roi d'Espagne.
Don Carlos Maria Isidorio, Infant d'Espagne, frère du Roi.
Don Francisco de Paule Antonio, Infant d'Espagne, frère du Roi.
Cte d'Ofalia.
Don Francisco de Zea Bermudez.
Don José Aymerich.
Calomarde.
De Ballesteros.
Mis de Zambrano.
De Salazar.

Hesse-Darmstadt.

Le Grand-Duc de Hesse-Darmstadt.
Le Prince Frédéric de Hesse.

Pays-Bas.

Bon de Nagell, Ministre des Affaires étr.
Bon de Zuylen de Nyevelt.

Portugal.

D'Araujo.
De Lima.
Cte de Subserra.
Mis de Palmella.

Prusse.

Guillaume III, Roi de Prusse.
Cte Bucholtz.
Cte de Bernstorff.
Bon de Borstell.

Russie.

Prince Labanoff.
Cte de Romanzow.
Cte d'Alopeus.
Cte de Nesselrode, Secrétaire-d'Etat.
Cte de Capo d'Istrias, Secrét.-d'Etat.
De Raymond Cte de Modène, premier écuyer de l'Empereur.
Oppermann, Général d'infanterie.

Saxe.

Le Roi de Saxe.
Prince Maximilien Marie, frère du Roi.
Cte de Senfft de Pilsach.
Cte d'Einsiedel, Ministre secrétaire-d'Et.
Bon d'Uchtritz, Grand-Chambellan.

Deux-Siciles.

Mis de Ruffo, Min. de la Maison du Roi.

Suède.

Le Roi de Suède.

Toscane.

Le Grand-Duc de Toscane.
Le Grand-Duc héréditaire de Toscane.

Wurtemberg.

Le Roi de Wurtemberg.
Cte de Beroldingen, Ministre des Affaires étrangères.
Prince Paul-Charles-Frédéric-Auguste, frère du Roi.
Prince Eugène-Frédéric-Henri, oncle du Roi.
Prince Frédéric-Guillaume-Philippe, oncle du Roi.

GRANDS-OFFICIERS.

Pr. de Wrede, Gal au service de Bavière.
De Triva, Lieutenant-général.
Bon Janssens, Lieut. général Belge.
Cte Dumonceau.
Cte Fontanelli, Lieutenant général.
Cte de Haddik, Lieut. g., C. de Presbourg.
Cte François Delatour-en-Voivre, Vice-Amiral au service de Naples.
Cte de Tawast, Général, Ministre de Suède à la Cour de Danemarck.
De Pirch, Lieut.-gén. au serv. de Prusse.
Lisanevitz, Général-Major russe.
Gourieff, Général-Major russe.
De Scheler, Général wurtembergeois.
Cte de Corrès, Grand d'Espagne, et gentilhomme de la chambre de S. M. C.
Bon de Berckheim, Ministre d'Etat et de l'Intérieur du grand duché de Bade.
Juan Lopez Vinuesa, Régent de l'audience de Catalogne.
Duc de Lante, Prince romain.
De Ruttimann, Avoyer de Lucerne.
Prince de Lowenstein, Aide-de-camp de S. M. le Roi de Bavière.
Minckwitz, Général saxon.
Urrutia, Secrétaire du Conseil des Min. de S. M. C.
Prince de Sayn-Wittgenstein, Envoyé du Grand-Duc de Hesse-Darmstadt.
De Stichaner, Envoyé de S. M. le Roi de Bavière.
Bon Evain, Lieutenant-général au service de S. M. le Roi des Belges.
Cte de Sainte-Aldegonde, Général au service de Russie.

COMMANDEURS.

Cte Della Torré.
Caissoti de Chiusan (Ch.), *Col.*
Bon de Roemers, Belge.
Cte de Lannoy.
Zajonscheck. *Gén. polon.*
Cte Krasinski,
Bon de Sheler, *Gén. wurtembergeois.*
Bon de Hugel. *id.*
De Stockmayer, *id.*
De Jett, *id.*
De Spitzemberg, *Col.* *id.*
Raglowich, *Gén. bavarois.*
Krukowiecki, *Général de brigade polon.*
Belogradsky, *G. maj rus.*
Cte de Raiggecourt, *gén. autrichien.*
Bon de Gorup de Besanez, *Lieut.-gén. autrichien.*
De Lettou (G.), *Col. prus.*
De Borstell, *id.*
De Goltz. *Colonel prussien*
Cte de Lehndorff, *id.*
De Reiche, *Colon. d'Etat-Maj. pruss.*
Tchaplitz, *Gén. russe.*
Ghigny, *Gén. Maj. belge.*
Anting.
Tindal, *Gén. hollandais.*
Cte Pac, *Général polon.*
Cte de Nigrazzi, Seigneur d'Aranies-Maroth, *Hon.*
Inzow, *Général russe.*
Cte de Medem (Ch.), *Plén. de la nobl. de Courlande.*
Cte de Medem, *Chamb. de S. M. l'Emp. de Russie.*
Fane, *Lieut.-g. anglais.*

Calville, *Lieut.-gén. anglais*
Cole, *id.*
Chev. Barnes, *G. maj. id.*
Bernard, *Colon. anglais.*
Oudom, *Gén. maj. russe.*
Ivanoff, *Gén. maj. russe.*
Narischkin, *Gén. maj. russe.*
Poncet, *id.*
Kabloukoff, *id.*
Bagdamossky, *id.*
Aclesticheff, *id.*
Panzerbitter, *id.*
Brosin, *id.*
Liebstein, *Colonel d'artillerie russe.*
Bon Lœderer, *Lieutenant-général autrichien.*
Cte Desfours, *G. maj. id.*
Cte de Henkel, *Gén. major prussien.*
De Gablentz, *Gén. saxon.*
Cte de Halten, *L.-g. hon.*
Farquhar.
Bon de Constant-Rebecque, *Lieut.-Gén. belge.*
Duc de Sleswic-Holstein-Sonderbourg-Beck, *Col. au serv. du Roi de Danemarck.*
Mis Mansi, 1er *ministre de S. M. la Duchesse de Lucques.*
Bon Frilli, *Gén. au serv. de S. M. le Roi des Deux-Siciles.*
Sir James Kempt, *L-gén. au service de S. M. Britan. et Gouvern. de la Nouvelle-Écosse.*
De Boutourlin, *Aide-de c. de S. M. l'emp. de Russ.*
Fellows, *Capit. de frég. de S. M. B.*
Kniazewicz, *Gén. pol.*
Urrutia, 1er *Offic. de la secrét. de S. M. C.*
Vial, 1er *Officier de la secrétairerie de S. M. C.*
Schreider, *Cons. de l'amb. de Russie.*
De Scherbine, *Cons. privé et Gouverneur civil de St.-Pétersbourg.*
De Stichaner.
Prince de Salm Kyrbourg.
Mis de Ruffo.
Prince de Hohenlohe Kirchberg, *gén.-major au service de S. M. le Roi de Wurtemberg, et son Min. près la Cour de Russie.*
Joseph Gonzalès Maldonado, *Secrét. de S. M. C. et prem. Of. de la Secr. de grace et justice.*
Cte de Moy, *Brig. d'inf.*
Manuel-Maria Giron, *Com.-ordonn. d'armée.*
Barrafon (Domingo-Maria), *Intendant de l'arm. de la princip. de Catalogne.*
Calderon (Joseph), *Brig. et Cap. du p. de Barcelone.*
Millau (Francisco), *Brig. et Com. de la marine, à Barcelone.*
Pablo Ordovas, *Brig., Sous-Insp. et Command. du génie à Barcelone.*
Cayetano Saguetti, *Brig. et Com. l'art. à Barcelone.*
Cte de Moranville, *Lieut. gén. au serv. de S. A. R. le gr. duc de Hesse.*
Bon de Heeckeren, *Envoyé extr. et M. plén. de S. M. le R. des Pays-Bas près la C. de Russie.*
Herzog d'Effingen, *Bourguemestre d'Argovie.*
Chev. d'Usoz, 2e *Offic. de la sec. d'Etat de S. M. C.*
Rodriguez, 1er *Off. du dép. des fin. de S. M. C.*
De Cardova, *Min. d'Espag. près la Cour de Prusse.*
Cte de Realaprecio, 1er *Of. de la secrétairerie de la guerre de S. M. C.*
Campuzano, *Off.-Major de la secrétairerie de marine de S. M. C.*
Vallarino, *Cons. des Ind.*
Chev. de Vilalba, *Min. d'Espagne à Constantinople.*
Fernandez del Pino, *Gouverneur de la salle des Alcades de Casa y Corte de Madrid.*
Deluis, *président en chef de la rég. à Cologne.*
Breuer, *Conseiller privé du cabinet de S. M. le roi de Saxe, et* 1er *Off. de son ministère des aff. étrang.*
Duc de Calvello, *ministre plénipotent. de S. M. Sicilienne en Suisse.*
Philosophoff, *Colon. aide-de-camp de S. A. I. le grand-duc Michel.*
Mis Gayoni Venturi, *Gouverneur de Livourne.*
Gal de Scholten, *Gouverneur général des Antilles danoises.*
Lehon, *Ministre plénip. de S. M. le Roi des Belges.*
De Meulenaere.

OFFICIERS.

Abramowitz.
Aerschot (Cte d').
Allard.
Aldini.
Amboski (d').
Ambrosio (Bon d').
Anguissola (d').
Appelius.
Arand (d'), Noble d'Akerfeld.
Aremberg (Cte d').
Arjona (Don J.-Manuel de).
Aremberg (Cte d').
Arnedt.
Axamitowski.
Axthelm.
Balinski.
Balsani.
Bangold (de).
Batowski.
Baumbach (Bon de).
Bauer.
Baur.
Beauvais.
Beckers (Cte de).
Behr (de).
Berge (de).
Beruelon (de).
Bernard.
Bertoletti.
Berzélius.
Beyts.
Bicker.
Bilinski.
Binder de Kriegelstein (Bon).
Bismarck.
Bisset.
Blome (Cte de).
Blucher (de).
Boccardi.
Bodeck d'Elgau (Bon de).

Bogustawski.
Bolesta.
Bontemps.
Bourscheidt (Bon de).
Boutkoff.
Brantzen (de).
Breuer.
Breza.
Bronic.
Brynikowski.
Bruckner.
Bukowiski.
Bünting (de).
Burlamacchi.
Cabanès.
Calafati (Bon).
Caldeira.
Campomele (duc de) et de Castropignano.
Capeller (de).
Capriola.
Carbonara.
Cariati (prince de).
Casa Irujo (Mis de).
Cattaneo.
Cenami.
Chasteler (Mis de).
Chassé (Bon).
Chevillard.
Chlopicki.
Choppin.
Contarini.
Coopmans.
Cornelli Grodzichi.
Corrardini.
Coulneff (de).
Cradock.
Croty.
Czartoriski (prince).
Czeremissinoff.
Daendels.
Dambowski.
Danzas (Chev. de).
Daste.
Dattili.
Decous.
Delasarraz.
Delatour.
Dellafaille d'Assenede
Dern.
Derschau.
Destombes.
Deux-Ponts (de).
Diego Guicciardi.
Divoff (Cte de).
Dobiecki.
Dobrogoiski.
Don Dominique de Silos Moreno.
Don Néri des Princes Corsini.
Don Miguel de Antunnano.
Doria.
Druez.
Dufour.
Duglaive.
During.
Duval de Beaulieu (Bon).
Duvivier.
Dwernicki.
Egloffstein.
Eicheborn.
Einkemmer(d') Noble de Reichwitz.
Engelbach.
Erculei.
Eroles (Bon d').
Estefani.
Esterhazy (Cte).
Estko (d').
Evertz.
Ewald (d').
Fallette Barollo.
Favauge.
Federici.
Felici.
Fellows.
Fernando del Cinque.
Fenaroli.
Fichnoski.
Filiborn.
Flad (de).
Foerch.
Folsen (Bon de).
Fontane.
Forsell.
Fossombroni.
Franeken (de).
Frankenstein (Bon de)
Franquemont.
Fredro.
Frere y Castrillon.
Froelich (de).
Fuchsius.
Gablentz (de).
Galitzin (prince de).
Gall (de).
Gamboni.
Gay.
De Gedoni.
Geither.
Geline.
Genevois.
George.
Ghilini (Cte).
Gifflenga.
Giuliane (Mis de).
Godlewski.
Goëthals.
Goëthe (de).
Gorcke.
Gorgoly.
Graefe.
Gottereau (de).
Grafenreuth.
Gratien Ferrier.
Groeben (de).
Guaita (de).
Gualdi.
Guesling.
Guillaume (S. A. le prince), Landgrave de Hesse.
Guinigi.
Gustave (Chev.), Bon de Mengden.
Hafner (de).
Hahn.
Hainau.
Hammerstein (de).
Hammerstein (Cte).
Hane de Stenhuys (Gal d').
Hautmesnil (d').
Heimrod (Bon de).
Hempel.
Hertling.
Hochberg (Cte de).
Hoevell (de).
Hoffmeyer.
Hohenlohe (pr. de).
Holstein-Beck (pr. de)
Hopffenblat.
Horn (Bon de).
Hoven.
Hugel (Bon de).
Humbert.
Bon de Humboldt.
Jabtrowski.
Jankouski.
Jaraczewski.
Jelski (Cte).
Joaquim Sisternes.
John Burke.
Jonrowsky.
Jordan.
Juan de Lahora.
Karitonoff.
Keller.
Kerner (de).
Khuon (de).
Kikkert.
Kirr Grant (Sir W.).
Kleudgen.
Klinckowstroem (de).
Knoll.
Kobilinsky (Cte de).
Kœnigsfels (Bon de).
Kœnigsfels (Bon And. de).
Kolowski (prince).
Kosietulski.
Kossakowski (Cte).
Kossecki.
Kosinowski.
Kreuse (Bon).
Kruse (de).
Kurnatowski.
Labenski.
Labensky.
La Chevalerie.
La Croix (de).
Laczynski.
Lafontaine.
Lambertinghi.
Lassewski.
Lassollaye.
Latour et Taxis (pr. de).
Latour (Cte de).
Lazareff.
Lazaroff.
Lecchi.
Lecocq (de).
Lessing.
Levenstern.
Leysser (Bon de).
Lincker.
List.
Lobo y Arjona.
L'Olivier.
Longa.
Los Rios (Chev.)
Lossau.
Lubienski.
Lubienski (Fr.).
Lubienski.
Lucchesini.
Luosi.
Macdonald.
Madalinski.
Mainoni.
Maldonado.
Malczewski.
Malinowski (Jos.).
Malinowski (Vinc.).
Mallet.
Mansi (Mis).
Marchal (Bon).

Martelli.
Matenci.
Mattutimovich (de).
Mazuchelli.
Meerman Van-Dalem.
Melgar.
Mérode (Cte de).
Michaelis.
Michalowski.
Mikolowski.
Moers.
Moitinho (Comm^r de)
De Molitor.
Monod.
Montiglio.
Morawski.
Morghen.
Moscati.
Muchowski.
Münchingen (de).
Mycielski.
Narboni.
Navia (de).
Neimans (de).
Nesselrode (Cte de).
Neuffer (de).
Niegolewski.
Noryeki.
Novisky.
Nypels.
Oborski.
Offenberg (d').
Orlaub.
Otreppe (d').
Ottenhoren (de).
Paiskowiez.
Palm.
Palombini.
Paradisi.
Patero.
Pawlecki.
Pazkowski.
Pego.
Pelagi.
Perrot (de).
Petrikowski.
Pfeill (B^on de).
Pierre (de).
Pignatelli (B^on).
Piotrowski.
Platoff (Cte).
Pocci.
Pompei.
Popoff.
Popoff.
Portillo.
Potocki (Cte Ant.).
Potocki (Cte Arth.).
Potocki (Cte).
Potocki.
Potocki.
Potocki (François).
Potocki.
Prittevitz. (de).
Prozor (Cte).
Przebendowski.
Radziwil (prince D).
Raguettly.
Rautenstrauch.
Rechberg (B^on).
Redet.
Ribet.
Ringel (de).
Rœdlich (Chev. de).
Romain (de).
Rosniecki.
Rougier.
Ruttié.
Ruysch.
Sahrer de Sahr.
Saint-Andréa.
Santos-Ladron.
St-Marsan (Cte de).
Salm (prince de).
Salmon (Chev. de).
Saluces (B^on de).
Sardi.
Scharfenstein (de).
Schauroth (B^on de).
Schiavetti.
Schloissnigg (Chev.).
Schoenfeld.
Schonberg.
Schreibershofen.
Schwerin.
Séebach (B^on de).
Seidervitz (de).
Serra.
Severoli.
Seydlitz (de).
Seydwitz (Cte de).
Seyssel (Cte de)
Siemigt Kowski.
Sierakowki (Cte).
Sierawski.
Skarzinski.
Skarzynski.
Skorzewski (Cte).
Skrzinecki.
Slengel.
Slivarich.
Smirnoff.
Smulikowski (de).
Soboleski.
Sokelnicki.
Soltan (Cte).
Souckoff.
Spanocchi.
Speth de Zwyfalten (B^on de).
Spies (B^on de).
Spina.
Stassart (B^on de).
Stedman.
Steinwerd.
Stockalpere (B^on de)
Stockhorn.
Stoessell (de).
Stokowski.
Stranz (B^on de).
Stuers (de).
Striensky.
Stumpe (de).
Suchorzewski.
Sulkowski (prince).
Szawlowski.
Szeptycki.
Szumlanski.
Szywmanowki.
Tanski.
Thorwaldsen.
Tiecken (de).
Toëdwen.
Toll (de).
Torlonia.
Torlonia (Duc d Bracciano).
Tourgeneff.
Trastamara (Cte de).
Trinitté.
Trip (Alb.-Dom.).
Trip (Henri-Rud.).
Turno.
Tysenhaus (Cte).
Tyszkiewiez.
Ubac (Antoine).
Ubiria.
Uminski.
Uhlman.
Van de Weyer.
Vandergoes.
Vandokkune.
Van-Oldenncel.
Van-Qermep.
VanTengnagell (B^on)
Van-Zuylen-Van-Nyevelt (B^on).
Veneri.
Verger (de).
Vermasen.
Vincente Delgado y Sedeno.
Viegel.
Villala (B^on de).
Wenge (B^on de).
Westphal.
Weyssenhoff.
Wibicki.
Wiebel.
Wimpffen (de).
Winspeare.
Winter (de).
Wittenbach (de).
Witgensttein (prince Auguste de).
Wlengel.
Woelderndorff (de).
Woelwarth.
Wolf de Ziegesar.
Wonsowiez.
Wrede (B^on de).
Wurtemberg (prince Adam de).
Wuyts.
Wylié.
Xavier.
Zawadski.
Zea-Bermudez (Don Joachim de).
Zeschau (de).
Zeschwitz (de).
Zeschwitz (de).
Zialinstzki (d').
Ziegler et Klipphausen (de).
Zielinski.
Zielonka.
Zoller.
Zucchi.
Zuttoski.
Zurwesten.
Zweibrucken.

GRANDE CHANCELLERIE DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

M. le M^al Duc de Trévise (G ✻), Pair de France, *Grand-Chancelier* (1).
M. le Vte de Saint-Mars (G O ✻), Mar.-de-c., *Secrétaire-général.*

Le Grand-Chancelier est toujours choisi parmi les Grand's-Croix et Grands-Officiers de l'Ordre de la Légion-d'Honneur. Il est dépositaire du sceau de l'Ordre. Tous les ordres étrangers sont dans ses attributions. Il présente au Roi les rapports, projets d'ordonnances et du budget annuel : réglemens et décisions concernant l'Ordre de la Légion et les Ordres étrangers; les candidats pour les nominations ou promotions relatives à la Légion-d'Honneur; les diplômes ou brevets qui doivent être revêtus de la signature de S. M. Il signe et fait expédier les lettres d'avis et les brevets, donne les décorations au nom du Roi, ou transmet les délégations nécessaires aux membres qui doivent les donner, prend les ordres du Roi au sujet des Ordres étrangers conférés à des Français; transmet les autorisations pour les accepter; présente à Sa Majesté le travail relatif aux gratifications extraordinaires des Chevaliers de l'Ordre, ainsi qu'à l'admission et la révocation des élèves pensionnaires et gratuites dans les Maisons d'éducation de Saint-Denis et des succursales. Il prend les mesures nécessaires pour l'exécution des réglemens sur la discipline des membres de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur; prend les ordres de Sa Majesté relativement aux cérémonies publiques auxquelles les Grand's-Croix et Grands-Officiers sont appelés; dirige et surveille toutes les parties de l'administration de l'Ordre et des établissemens, la perception des revenus, les paiemens et dépenses; préside les assemblées des compagnies des canaux du Midi, d'Orléans et de Loing, etc.

Un Secrétaire général, nommé par le Roi, est attaché à la Grande-Chancellerie. En cas d'absence ou de maladie du Grand-Chancelier, il a la signature et le représente.

M. Le Bœuf (O ✻), Maître des requêtes, *Directeur des fonds et de la Comptabilité de la Légion-d'Honneur.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Dumesnil ✻, *Sous-Chef du bureau du Secrétariat général.*

Enregistrement des Lois et Ordonnances; leur envoi dans les Divisions; ouverture, distribution et expédition des dépêches, timbre et contre-seing; affaires sans attributions déterminées; dépenses intérieures et d'impression: entretien du Palais de la Grande-Chancellerie; personnel des employés, leurs traitemens et pensions; surveillance générale.

M. Raoul ✻, *Avocat de la Légion.*
M. Outrebon, *Notaire de la Légion.*
M. Chatillon, *Architecte de la Légion.*

PREMIÈRE DIVISION.

M. Hermel ✻, *Chef de Division adjoint.*

Demandes d'admissions et promotions dans l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur; présentation des candidats au Roi; expéditions des lettres d'avis et brevets, envoi des décorations; immatriculations des membres de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur; cérémonies relatives à l'Ordre; Ordres étrangers.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Royer ✻, *Chef de Bureau chargé de la Division.*

Réglement des dépenses de la Grande-Chancellerie; gratifications extraordinaires aux membres de l'Ordre de la Légion-d'Honneur: discipline des membres de l'Ordre: personnel et administration des Maisons d'éducation; Archives de l'Ordre.

---

(1) Le Grand-Chancelier donne des audiences particulières, lorsqu'on lui en fait la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

TROISIÈME DIVISION.

M. d'Hébrail ✻, *Chef de Division adjoint.*

Recettes et dépenses de l'Ordre de la Légion-d'Honneur; mouvement des fonds; correspondance avec les agens chargés des paiemens; comptabilité générale, arrêté des comptes spéciaux; budget général de l'Ordre; présentation des comptes définitifs à la Cour des comptes. (Cette Division est sous la direction immédiate de M. le Directeur des fonds et de la comptabilité).

COMITÉ DE CONSULTATION POUR LE CONTENTIEUX.

Ce comité, présidé par le Grand-Chancelier, est convoqué toutes les fois qu'il est nécessaire aux intérêts de l'ordre.

Membres du Comité.

M. le Grand-Chancelier, *Président.*

M. le Mis de Pastoret (G ✻).
M. le Cte de Cessac (G ✻), *Pair.*
M. le Cte du Chatel (G O ✻), *Pair.*
M. le Cte Siméon (G ✻), *Pair.*
M. le Cte Beugnot (G ✻).
M. le Cte Sébastiani (G ✻).
M. le Cte Mollien (G ✻), *Pair.*

MAISONS D'ÉDUCATION DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

LA REINE, *Protectrice.*

Ces Maisons sont sous la surveillance et la direction du Grand-Chancelier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, qui présente les élèves à la nomination du Roi. Les Chapelles de ces Maisons sont sous la juridiction spirituelle de l'Evêque diocésain.

MAISON DE SAINT-DENIS.

Le Grand-Chancelier présente à la nomination de Sa Majesté, la Surintendante de la Maison de Saint-Denis, et la nomination des Dignitaires à l'approbation du Roi; le Grand-Chancelier nomme les Dames de 1re et de 2e classes, les Novices et les postulantes au noviciat.

La distinction honorifique des Dames de cette maison consiste en une croix pâtée, émaillée de blanc, anglée de rayons d'or pour les Dames, et d'argent pour les Novices, surmontée de la Couronne royale. Le centre de la croix présente, d'un côté, la Vierge dans son assomption, et de l'autre, sur fond d'azur, HONNEUR ET PATRIE, avec cet exergue, MAISON D'ÉDUCATION DE SAINT-DENIS. La décoration est en or, du diamètre de quatre centimètres deux millimètres pour la Surintendante et les Dignitaires: elle est également en or pour les Dames de 1re et de 2e classe, mais du diamètre de trois centimètres six millimètres. Elle est en argent pour les Novices, et de même diamètre que celle des Dames de 1re et de 2e classe. La décoration est suspendue à un ruban moiré rouge. La grande décoration en or que porte la Surintendante, est attachée au bas d'un large ruban de même couleur, semblable à celui des Grand's-Croix de l'ordre, et passant de l'épaule droite au côté gauche. Les Dignitaires portent la même décoration en or en sautoir, attachée à un ruban de même couleur, un peu plus large que celui des Commandeurs de l'ordre. Les Dames de 1re classe portent la décoration en or, du diamètre de trois centimètres six millimètres, à l'épaule gauche, attachée à un ruban de même couleur, avec une rosette comme les Officiers de l'ordre. Les Dames de 2e classe portent la même décoration en or, attachée à un ruban de même couleur et de même largeur, mais sans rosette. Les Novices portent la décoration en argent, au côté gauche, attachée à un ruban moiré rouge, sans rosette, de la même largeur que celui des Dames de 1re et de 2e classes. La distinction des postulantes au noviciat consiste en un ruban rouge moiré attaché à l'épaule gauche.

Aucune Dame ne peut porter la décoration à l'extérieur de la Maison, avant d'avoir rempli ses fonctions avec zèle et assiduité pendant vingt années, à dater du statut de réorganisation; et, dans ce cas, elle doit y être autorisée; cette faculté devant être considérée comme un témoignage de la satisfaction de Sa Majesté.

Le statut du 23 avril 1821 fixe la quotité des pensions de retraite que l'on accorde aux Dignitaires et Dames après un nombre déterminé d'années de services dans la Maison.

Cette Maison est établie pour cinq cents élèves : quatre cents places sont gratuites, et les cent autres sont aux frais des familles.

Elle est administrée par une Surintendante, qui a sous ses ordres six Dignitaires, douze dames de 1re classe, quarante-huit Dames de 2e classe, vingt Novices et des postulantes au noviciat, dont le grand Chancelier détermine le nombre, suivant les besoins de la Maison.

Surintendante.

Madame la Comtesse de BOURGOING.

Dignitaires.

Madame Charretton, *Inspectrice.*
Madame Gigun, *Directrice des Etudes.*
Madame Schwick, *Econome, Dépositaire des Comestibles, remplissant les fonctions de Trésorière.*
Madame Moullin, *Dépositaire de la Lingerie.*
Madame Lefèvre, *Dépositaire de la Roberie.*
Madame de Ciony, *Directrice des Novices.*

Dames et Professeurs externes.

Madame Allard, *Directrice de la Musique.*
M. Guérin (Paulin) ✻, *Directeur du Dessin et de la Peinture.*
Mademoiselle Mosso, *Accompagnatrice sur le Violon.*
M. Massimino ✻, *Professeur de Musique Vocale.*
Madame Gallier, *Maîtresse de Harpe.*
Madame Coindé, *Maîtresse de Danse.*

Chapelle de la Maison.

M. l'Abbé Laveran (O ✻), 1er *Aum.* | M. l'Abbé Guimarand, 3e *Aum.*
M. l'Abbé Nicod ✻, 2e *Aumônier.*

Service de Santé. Messieurs,

Alard (O ✻), *Médecin en chef*, r. Hautefeuille, n. 19.
Texier ✻, *Médecin adjoint.*
Bourgeois (O ✻), *Chirurgien résidant.*
Boulay, Boulière, } *Chirurg. adjoints.*
Leloutre-Miel, *Chirurgien-Dentiste.*
Demours ✻, *Médecin-Oculiste.*

Médecins consultans. Messieurs,

Bon Alibert (O ✻), *Médecin de l'hôpital Saint-Louis.*
Brunet ✻, *Docteur en médecine.*
Sédillot ✻, *Docteur en médecine.*
Pasquier (O ✻), *Médecin et Chirurgien en chef adjoint de l'hôtel des Invalides.*
Michel (O ✻), *Méd. des états-maj. de la 1re divis. milit. et de la place de Paris.*
Jadelot ✻, *Méd. de l'hôp. des Enfans.*
Guersent ✻, *idem.*

Chirurgiens consultans. Messieurs,

Bon Dubois (O ✻).
Bon Richerand ✻, *Chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis.*
Gorsse (O ✻), *Chirurgien principal.*
Roux (O ✻), *Professeur de la Faculté de Médecine.*
Marjolin ✻, *Professeur de la Faculté de Médecine.*

M. Chatillon, *Architecte.*

SUCCURSALES DE LA MAISON DE SAINT-DENIS.

Les Succursales de la Maison de S.-Denis sont établies pour quatre cents Elèves gratuites ; elles sont desservies par les Dames Religieuses de la Congrégation de la Mère-de-Dieu.

La première Succursale est placée à Paris, rue Barbette.

Et la seconde, dans la Maison *des Loges*, forêt de Saint-Germain.

Supérieure générale de la Congrégation.

Madame Delezeau, rue Barbette, au Marais.

SECTION II.

ORDRES ÉTRANGERS.

Aucun Français ne pouvant porter un Ordre étranger sans la permission du Roi, d'après l'ordonnance du 26 mars 1816, les demandes en autorisation d'accepter et de porter des Ordres étrangers doivent être adressées au Grand-Chancelier de l'Ordre de la Légion-d'Honneur, qui prend et transmet à cet égard les ordres de Sa Majesté.

FRANÇAIS DÉCORÉS D'ORDRES ÉTRANGERS.

AUTRICHE.

ORDRE DE ST.-ETIENNE DE HONGRIE.

Grand's-Croix.

Prince DE TALLEYRAND, *Pair.*
Duc DE BASSANO, *id.*
Duc DE CARAMAN, *id.*

Commandeur.

Cte DE LABORDE.

ORDRE DE SAINT-LÉOPOLD.

Grand's-Croix.

Duc DE CADORE, *Pair.*
Cte DE MONTESQUIOU, *id.*
Mis DE SÉMONVILLE, *id.*
Cte DE BÉARN.
Mis DE FORESTA.

Commandeurs.

Cte DE NICOLAÏ.
Bon JACQUINOT, Lieutenant-général.
Bon MALLET, *id.*
Vte DE CAUX, *Pair*, *id.*
Cte D'ALBON, Maréchal-de-camp.
Vte DE VILLENEUVE.

ORDRE DE MARIE-THÉRÈSE.

Commandeur.

Vte ROUSSEL D'HURBAL, Lieut.-gén.

ORDRE IMPÉRIAL DE LA COURONNE DE FER.

Grand'-Croix.

Mis F. DE BEAUHARNAIS.

Commandeurs.

Duc DE RAGUSE.
Bon MARTIAL, Maréchal-de-camp.
Bon FONTANES, Lieut.-général.
Mis DE CHASSELOUP-LAUBAT, *Pair*, *id.*
Vte DE BALATHIER, Maréchal-de-c.
Cte CAFFARELLI (A.), *Pair*, Lieut.-gén.
DUBOIS, Colonel.
Cte LE MAROIS, Lieutenant-général.
Cte VERDIER, *id.*
Duc de VALMY, *Pair*, *id.*
Bon de RAMBOURGT, Maréc.-de-camp.
Cte MEJEAN.
Bon MORONI, Maréchal-de-camp.
PÉRALDI, Colonel.
Cte RAMPON, *Pair*, Lieutenant-général.
Cte DE LA RIVALLIÈRE FRAUNDE, *id.*
Duc DE CADORE, *Pair.*
Mal Mis DE GROUCHY.
Cte MORAND, Lieutenant-général.
RENARD, Maréchal-de-camp.

BADE.

ORDRE DE LA FIDÉLITÉ.

Grand's-Croix.

Duc DE CADORE, *Pair.*
Duc LE BASSANO, *Pair.*
Duc DE DALBERG, *Pair.*
Bon BIGNON.
Cte DE CONTADES.
Bon DE WURMSER, Maréc.-de-camp.
Cte D'AUBUSSON DE LAFEUILLADE.
Bon DE TURCKEIM.
Cte DE THIARS.
Pr. DE TARENTE, Duc de la TREMOILLE.
Mis DE BEAUMONT (André).
Cte DE MONTLEZUN.
Cte GUILLEMINOT, *Pair*, Lieut.-général.

Commandeur.

MONARD, Maréchal-de-camp.

ORDRE MILITAIRE DE CHARLES-FRÉDÉRIC.

Grand's-Croix.

Cte LEVAL, Lieutenant-général.
Mal Cte MOLITOR, *Pair.*
Cte DE VILLATTE, Lieut.-gén.

Commandeurs.

MENARD.
Bon MANSET, Colonel.
Bon CACAULT, Maréchal-de-camp.
Bon CORDA, Maréchal-de-camp.
Bon MARULAZ, Lieutenant-général.

ORDRE DU LION DE ZAHRINGEN.

Grand'-Croix.

ESMANGART.
Cte DE MONTLEZUN.

Commandeur.

De Trezel, Maréchal-de-camp.
Bon d'Augustin.
De Kentzinger.

BAVIERE.

ORDRE DE SAINT-HUBERT.

Mis de Marbois, *Pair.*
Cte de Gavre, Lieutenant-général.
Mal Cte Jourdan, *Pair.*
Duc de Bassano, *id.*
Duc de Cadore, *id.*
Cte de Montesquiou, *id.*
Cte Taillapied de Bondy, *id.*
Cte Cossé de Brissac.
Mal Duc de Dalmatie, *Pair.*
Cte Siméon, *id.*

ORDRE DU LION.

Cte Klein, *Pair*, Lieutenant-général.
Dillon, ancien Colonel.
De Chaillou.
Cte Hulin, Lieutenant-général.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL, *dit* DE LA COURONNE.

Grand's-Croix.

Cte de Castellane, *Pair.*
Cte Henri de Montesquiou.
Prince de Monaco, Maréch.-de-camp.
Mis de Beaumont (André).
Cte d'Arjuzon.
Bon Turgot.
Prince de Montléart.
Mis de la Moussaye.
Esmangart.

Commandeurs.

Mis de Lillers.
Bon de Saint-Didier.
Cte d'Andlaw.
Cte de Pourtalès.
Bon de Turpin-Crissé, Mar.-de-camp.
Bon de Viel-Castel.
Mis L. de Montholon-Sémonville.
Bon de Canouville.
Chev. Bogne de Faye.
Cte de Tocqueville.
Cte Mejean.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE DE MAXIMILIEN-JOSEPH.

Grand's-Croix.

Becker, Cte de Mons, *Pair*, Lieut.-gén.
Cte Dumas (Mathieu), *Pair*, *id.*
Cte Dutaillis, *id.*
Cte Bonnardi de St.-Sulpice, *Pair*, *id.*
Mis de la Grange, *id.*
Vte Pernety, *id.*
Mal Mis de Grouchy.

Commandeurs.

Cte de Lagrange (Ch.), *Pair*, Lieut.-gén.
Cte de Ségur (Phil.), *Pair*, *id.*
Cte Colbert (Edouard), *Pair*, *id.*
Cte Reille, *Pair*, *id.*
Bon Lejeune, Maréchal-de-camp.

ORDRE ÉQUESTRE ET MILITAIRE DE SAINT-MICHEL.

Grand's-Croix.

Cte Firmas-Périès, Lieut.-général hon.
Mgr. de Pins, Archevêque d'Amasie.

Commandeur.

Cte Doumerc, Lieutenant-général.

BELGIQUE.

ORDRE DE LÉOPOLD.

Grand's-Croix.

Mal Cte Gérard.
Mal Duc de Dalmatie, *Pair*, Président du Conseil des Ministres.
Nugues-Saint-Cyr, Lieutenant-général.
Bon Haxo, *id.*
Bon Neigre, *id.*
Duc de Choiseul, *Pair*, Aide-de-c. du Roi.
Cte de Flahaut, *Pair*, Lieuten.-général.
Cte Sébastiani, *id.*
Bon Pasquier, *Pair.*

DANEMARCK.

ORDRE DE L'ÉLÉPHANT.

Prince de Talleyrand, *Pair.*
Cte Mollien, *id.*
Cte Durosnel, Lieutenant-général.
Duc de Bassano, *Pair.*

ORDRE DE DANEBROG.

Grand's-Croix.

Bon Didelot.
Bon Fririon, Lieutenant-général.
Bon Duperré, Amiral, *Pair.*
Bon Lallemand, Lieutenant-général.

Commandeurs. MM.

Bode, Colonel.
Chev. de Montzey, Lieut.-colonel.
Bon Duprat, Intendant militaire.
Halgan, Vice-Amiral.

ESPAGNE.

ORDRE DE LA TOISON-D'OR.

Duc de Noailles, *Pair.*
Duc d'Havré et de Croï.
Prince de Talleyrand, *Pair.*
Duc de Mouchy.
Duc de Laval-Montmorency, *Pair.*
Mis de Talaru, *id.*
Cte de Villèle.
Vte de Chateaubriand.

ORDRE DE CHARLES III.

Grand's-Croix.

Mal Duc DE CONEGLIANO, *Pair.*
Mis DE BEAUHARNAIS.
Mis DE CLERMONT-TONNERRE.
Cte DE CORBIÈRE.
Cte DE VILLÈLE.
Vte DE CHATEAUBRIAND.
Cte GUILLEMINOT, *Pair*, Lieuten.-général.
Mis DE TALARU, *Pair.*
Vte TIRLET, Lieutenant-général.
Vte DODE, *Pair.*
S. A. E. Cal Prince de CROŸ.
Duc D'HAVRÉ et de CROY.
Cte DE LALAING D'AUDENARDE, Lieut.-g.
Cte DE RULLY, *id.*
Vte DONNADIEU, *id.*
Bon DE DAMAS.
Bon DUPERRÉ, *Pair*, Amiral.
Vte DE REIZET, Lieut.-général.
Vte DE CAUX, *Pair*, *id.*
Vte GUDIN, *id.*
Cte DE RAYNEVAL, Ambassadeur.
Vte DE SAINT-PRIEST.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-FERDINAND.

Cinquième Classe, ou *Grand's-Croix.*

Bon DE DAMAS.
Cte GUILLEMINOT, *Pair*, Lieut.-général.
Duc DE DINO, *id.*
Vte DE ST.-PRIEST, *id.*
Cte RICARD, *Pair*, *id.*
Bon D'ORDONNEAU, *id.*
Cte DE MEYNADIER, *id.*
Vte FOISSAC-LATOUR, *id.*
Mis DE TILLY, Maréchal-de-camp.
Cte DE MONDREVILLE, *id.*
Bon CANUEL, Lieutenant-général.
Mis DE CLERMONT-TONNERRE.
Cte DE LALOYÈRE.
Vte DE CAUX, *Pair*, Lieutenant-général.
Cte DE COETLOSQUET, *id.*
RICCI, Maréchal-de-camp.
Bon ANGOT DES ROTOURS. Contre-Amiral.
Cte GRUNDLER, Lieutenant-général.
Vte BARBOT, *id.*

Quatrième Classe.

Vte DE SAINT-MARS, Maréchal-de-camp.
Chev. BERTHEMY.
Mis DE LA TOUR-DU-PIN-MONTAUBAN, *Pair*, *id.*
Cte DE POTIER, *id.*
Cte DE POLIGNAC (Melchior), *id.*
Bon GOUJEON, *id.*
Prince DE BROGLIE, *id.*
Cte D'ORSAY, Lieut.-général.
Bon BRUNY, Maréchal-de-camp.
Cte DE CHASTELLUX, *id.*
Bon DE SCHAEFFER, *id.*
Bon DE ROTTEMBOURG, Lieut.-gén.
Vte PICOT DE PECCADEUC, Mal-de-camp.
Cte D'HAUTEFEUILLE, *id.*
Cte DE VITTRÉ, Lieutenant-général.
Bon COTTY, Maréchal-de-camp.
Bon DESMICHELS, *id.*
Bon HIGONET, *id.*
TISSOT, *id.*
BUCHET, *id.*
VERDIÈRES, *id.*
Cte O'MAHONY, *id.*
Bon RAPATEL, *id.*
Bon DIGEON, Lieutenant-général.
Vte FOULON DE DOUÉ, Maréchal-de-camp
Bon ACHARD, Lieutenant-général.
FANTIN DES ODOARDS, Maréchal-de-camp
Cte D'ARBAUD-MISON, *id.*
Vte MONCK D'UZER, *id.*
Vte D'ARNAULD, *id.*
Vte DE SAINT-GENIÈS, *id.*
Bon DE SUSBIELLE, *id.*
Bon BALTAZAR D'ARGY, *id.*
HALGAN, Vice-Amiral.
Bon TUPINIER, Conseiller-d'Etat.
Cte DE ST.-CHAMANS, Maréch.-de-camp.

ORDRE ROYAL D'ISABELLE LA CATHOLIQUE.

Grand's Croix.

Bon HYDE DE NEUVILLE.
Cte DE CAUX.
Bon MEYNARD, Contre-Amiral.

Commandeurs.

MORICE, Capitaine de vaisseau.
Bon DE BOIS LE COMTE.
CUVILLIER, Capitaine de vaisseau.
DAURIAC, *id*
DE VIELCASTEL.
BILLECOCQ.
Cte DE BEAUREPAIRE.
DE GENOUDE.

GRANDE-BRETAGNE.

ORDRE MILITAIRE DU BAIN.

Commandeur.

Cte DE RIGNY, Vice-Amiral.

HANOVRE.

ORDRE ROYAL DES GUELPHES.

Commandeurs.

Vte DE CAUX, *Pair*, Lieutenant-général.
REGNAULT, Intendant militaire.
Vte SIMÉON.

Vte DE CHABOT, Maréchal-de-camp.
Bon DE KENTZINGER. *id.*
Bon HÉRON DE VILLEFOSSE.

HESSE.

ORDRE DE S. A. R. LE GRAND DUC DE HESSE.

Grand's-Croix.

Cte BAILLY DE MONTHION, Lieut.-gén.
Duc DE CADORE, *Pair.*
Cte MARCHAND, Lieutenant-général.
Cte CARRA SAINT-CYR, *id.*
Bon MARULAZ, *id.*
Bon SCHINER, Maréchal.-de-camp.
Cte ROGUET, *Pair*, Lieutenant-général.
DE CABRE, Ministre plénipot. de France.

Commandeurs.

Bon COUTURE, Maréch.-de-camp.
Bon DENTZEL, *id.*
LE CLAIRE, Chef de Bataillon.
Vte SIMÉON.
Vte DE BOISLANDRY, Mar.-de-camp.
Bon QUIRIT DE COULAINE.

ORDRE DU LION D'OR.

Grand'-Croix.

DE CABRE, Ministre plénipot. de France.

PARME.

ORDRE DE CONSTANTINIEN.

Commandeur.

L'ancien Évêque DE PLAISANCE.
DE LAMARTINE.

PERSE.

ORDRE DU SOLEIL.

Grand-Ordre.

Prince DE TALLEYRAND, *Pair.*
Duc DE BASSANO, *Pair.*

POLOGNE.

ORDRE DE SAINT-STANISLAS.

Première Classe.

Le Cte DE TORELLI, Maréch.-de-camp.

Deuxième classe.

Cte DE HÉDOUVILLE.
Cte DE MORIOLLES, Mar.-de-camp. honor.

PORTUGAL.

ORDRE DU CHRIST.

Grand's-Croix.

Cte DE VILLÈLE.
Vte DE CHATEAUBRIAND.

Commandeurs.

Mis DE LA ROSIÈRES, Mal-de-camp.
MALER, Colonel.
Mis DE CHOISEUIL-BEAUPRÉ, Maréc.-de-c.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-BENTO-DE-AVIZ.

Commandeurs.

Cte DE BLOSSEVILLE, Capit. de vaiss.
Cte DE CHAMBORS, Lieutenant-gén.

ORDRE DE LA TOUR ET L'ÉPÉE.

Grand's-Croix.

Bon HYDE DE NEUVILLE.
Bon ANGOT DES ROTOURS, Contre-Amiral.

Commmandeurs.

Vte DE GAUVILLE, Capit. de frégate.
PONÉE, Capitaine de vaisseau.

ORDRE ROYAL DE LA CONCEPTION.

Commandeurs.

ROTH.
Vte DE FLAVIGNY.

PRUSSE.

ORDRE DE L'AIGLE-NOIR.

Prince DE TALLEYRAND, *Pair.*
Duc DE CADORE, *id.*
Cte DE LA ROCHEFOUCAULD, *id.*
Duc DE BASSANO, *id.*
Vte DE CHATEAUBRIAND.

ORDRE DE L'AIGLE-ROUGE.

Première Classe.

Vte DE BRUGES.
Cte DE LA ROCHE-AYMON, *Pair.*

Deuxième Classe.

Cte CHABROL DE VOLVIC.
HERMANN, ancien Consul-général.
ALEXANDRE DE ST.-LÉON.
Bon DE LA CHADENEDE.
Cte LIGER-BELAIR, Lieut.-général.
Cte MAUSSION, ancien Préfet.
Vte PERNETY, Lieutenant-général.
Cte DE LA SALLE.
Cte DE TOCQUEVILLE.
Bon D'AUBIER, Colonel.
Mis DE CARAMAN, Mal-de-camp.
ROUSSEAU, Colonel.

RUSSIE.

ORDRE DE SAINT-ANDRÉ.

Duc DE CADORE, *Pair.*
Vte DE CHATEAUBRIAND.

ORDRE DE SAINTE-ANNE.

Première Classe, ou Grand's-Croix.

Cte DE SUREMAIN, Lieut.-général.
Vte DE CAUX, *Pair*, Lieutenant-général.
LAJARD, Intendant militaire.
Cte DE KERSAINT, Contre-Amiral.
Vte DE SAINT-MARS, Maréchal-de-camp.

Vte Vasserot, Lieutenant-général.
Bon de Tromelin, *id.*
Vte Berthier de Sauvigny, Mar.-de-c.
Bon Vincent, Lieutenant-général.
Bon Goujeon, Maréchal-de-camp.
Cte Denis de Danrémont, *id.*
Cte d'Argout, *Pair.*
Cte de la Rochejaquelein, Mal-de-c.
Cte de St.-Priest, *Pair.*
Chev. de Vernègues.
Vte Talon, Maréchal-de-camp.
Cte de Quinsonas, Lieutenant-général.

Deuxième Classe.

Bon Dentzel, Maréchal-de-camp.
Bon de Jerphanion.
Chulliot de Plooyen, Colonel.
Chev. de la Primaudière, Chef de Bat.
Chev. de Coucy.
Jacquinot.
Prince de Broglie, Maréchal-de-camp.
Coster, ancien Préfet.
Bon de Crossard, Maréchal-de-camp.
Bon de Blanquart-Bailleul.
De Roguier.
Cte de Latour Saint-Jgest.
Cardon de Garsignies.
Martin.
Bellot de Granville, Intend. militaire.
De Brossard, Lieutenant-Colonel.
De Fourment.
Habar.
Lavacherie, Chef de Bataillon.
Lesne.
Montcloux, Chef de Bataillon.
Bon Silvestre de Sacy, Memb. de l'Instit.
De Wildermeth.
Cte Arnaud de Saint-Sauveur.
Vte de Puibusque.
Kuhn, Colonel.
De Libessart.
Mis de Castelnau.
Sarreboure de Pontlevoy, Lieut.-gén.
Bon de Chambrey, Lieutenant-Colonel.
De Tholosé, Maréchal-de-camp.
Schneider, *id.*
Cadoudal, Colonel.
Bon Revel, *id.*
Maillard de Liscourt, *id.*
Cte de la Vieuville.
Berger, Contre-Amiral.
Chev. Ponget.
Drovetti.
Hugon, Contre-Amiral.
Robert, Capitaine de frégate.
Turpin, Lieutenant de vaisseau.
Frezier, *id.*
Pougens, Membre de l'Institut.
De Lancry, Colonel d'artillerie.
Chev. de Bourgoing.
Le Ray, Capitaine de frégate.
Bon Rouen.
Durand, Consul.

ORDRE DE S.-ALEXANDRE NEWSKY.

Cte Guilleminot, *Pair*, Lieut.-général.
Cte de Bordessoulle, *Pair*, *id.*
Vte Tirlet, *id.*
Vte Dode, *Pair*, *id.*
Cte Bourke, *Pair*, *id.*
Bon de Damas, *id.*
Cte Loverdo, *id.*
Cte de Rigny, Vice-Amiral.

ORDRE DE SAINT-WLADIMIR.

Premiere Classe.

Mal Duc de Conégliano, *Pair.*
Mal Duc de Reggio, *id.*
Mal Cte de Molitor, *id.*

Troisième Classe.

Bon de Galz de Malvirade.

ORDRE DE ST.-STANISLAS (*Pologne*).

Grand'-Croix de 1re classe.

Chev. de Fontenay.

SARDAIGNE.

ORDRE DE L'ANNONCIADE.

Vte de Chateaubriand.

ORDRE DE SAINT-MAURICE ET SAINT-LAZARE.

Grand's-Croix.

Mis de Clermont-Mont-St.-Jean.
Bon de Damas.
Duc de Dino, Lieutenant-général.
Duc de Guiche, *id.*
Duc d'Escars, *id.*
Cte Menthon.
Bon de Crouzas-Crétet.
Pr. de Broglie (A.), Mal-de-camp.

SAXE.

ORDRE DE LA COURONNE DE SAXE.

Prince de Talleyrand, *Pair.*
Duc de Bassano, *id.*
Cte de Montesquiou, *id.*
Duc de Cadore, *id.*
D'Aure, Intendant militaire.
Cte de la Ferronnays.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grand's-Croix.

Cte de la Besnardière.
Cte de Caraman (G.)

Commandeur.

Bon Regnault, Intendant militaire.

ORDRE DE SAINT-HENRY.

Commandeurs.

Bon MICHAUD, Lieutenant-général.
Mal Duc DE REGGIO. *Pair.*
Cte MORAND (L.), Lieutenant-général.
Cte CARRA-SAINT-CYR, Lieut. gen.
Bon DE GRESSOT, Maréchal-de-camp.
Vte DE SAINT-MARS, *id.*
Vte DE CAUX, *Pair*, Lieutenant-général.
Bon BALTUS, Maréchal-de-camp.
Cte DE FLAHAUT, *Pair*, Lieutenant-gén.

SAXE-WEIMAR.

ORDRE DU FAUCON OU DE LA VIGILANCE.

Grand'-Croix.

Cte GRUNDLER, Lieut.-général.

Commandeur.

Bon DE WOLBOCK.

DEUX SICILES.

ORDRE DE SAINT-FERNANDO.

Grand's-Croix.

Duc DE CARAMAN, *Pair.*
Cte DE MESNARD.

ORDRE DE SAINT-JANVIER.

Grand's-Croix.

Cte DE SAINT-PRIEST, *Pair.*
Cte VOLDEMAR DE BRANCAS.
Cte DE RAYNEVAL.
Mis DE DREUX-BRÉZÉ, *Pair.*

ORDRE DE CONSTANTINIEN.

Grand's-Croix.

Bon DE DAMAS.
Cte DE MESNARD.

ORDRE ROYAL DE SAINT-FERDINAND ET DU MÉRITE.

Grand's-Croix.

Cte DE VILLENEUVE-BARGEMONT (J.).

Chevaliers Commandeurs.

Chev. DE VIELLA, Contre-Amiral.
Chev. D'HORRER.
QUERNEL, Capitaine de frégate.
Bon D'ETCHEGOYEN.

ORDRE ROYAL MILITAIRE DE SAINT-GEORGES DE LA REUNION.

Chevaliers Grand's-Croix.

Cte JACOB, Vice-Amiral, *Pair.*
Cte DE CHASTELLUX.
Cte DE LALAING-D'AUDENARDE, Lieut.-g.

Commandeur.

Bon QUIOT Lieutenant-général.

SUÈDE.

ORDRE DES SÉRAPHINS.

Cte REILLE, *Pair*, Lieutenant-général.

ORDRE DE L'ÉPÉE.

Commandeurs Grand's-Croix.

Cte DE VILLATE, Lieutenant-général.
Cte DE SPARRE. *Pair*, *id.*
Cte DE SUREMAIN. *id.*
MORARD D'ARCES, Maréchal-de-camp.
Bon LE JEUNE, *id.*

Commandeurs.

CAMPS.
Cte GENTIL ST.-ALPHONSE, Maréc.-de-c.
DE RODAIS, *id.*
CLARY, *id.*
Mis DE LAPORTE, Mar.-de-camp en retr.

ORDRE DE VASA.

Commandeur.

CHAUMETTE DES FOSSÉS.

ORDRE DE L'ÉTOILE POLAIRE.

Grand'-Croix.

Mis DE DALMATIE, Min. plén. de France.

TOSCANE.

ORDRE DE SAINT-JOSEPH.

Grand's-Croix.

Prince DE TALLEYRAND, *Pair.*
Duc DE CADORE, *id.*
Cte DE MONTESQUIOU, *id.*
Mis DE MONTHOLON, Mar.-de-camp.
Bon DE DAMAS.
Cte DE CHABROL, *Pair.*

Commandeurs.

Mis DE LILLERS.
Cte GRUNDLER, Lieutenant-général.
DE LAMARTINE.

TURQUIE.

ORDRE DU CROISSANT.

Cte DE LA VILLE-SUR-ILLON. Mar.-de-camp.
Bon DES AGRES, Sous-Intendant-militaire.
Bon JASSAUD.
Mis DE LATOUR-MAUBOURG, *Pair.*
Cte GUILLEMINOT, *Pair*, Lieut.-gén.
Bon PRÉVOT.
Cte DE NOÉ, *Pair.*
Mis DE DRENEU.
Chev. DE GUALY.
REGNAUD DE VILLATTE, Colonel.
BOIDIN.

WURTEMBERG.

ORDRE ROYAL DE L'AIGLE D'OR.

Cte LE MAROIS, Lieutenant-général.
Duc DE RAGUSE.
Cte MARCHAND, Lieutenant-général.
Duc DE PLAISANCE, *Pair.*
Duc DE CADORE, *Pair.*
Cte DE GAVRE, Lieutenant-général.
Duc DE BASSANO, *Pair.*

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Commandeurs.

LIENHART, Colonel.
Cte DE CARAMAN (G.).

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE.

Commandeur.

Cte BAILLY DE MONTHION, Lieut.-gén.

SECTION III.

FRANÇAIS GRANDS D'ESPAGNE.

Première classe.

Duc DE CROŸ D'HAVRÉ.
Cte Just DE NOAILLES.
Prince DE BEAUVAU ; *Pair.*
Duc DE VALENTINOIS, *Pair.*
Duc DE SAINT-AIGNAN, Cte de Buzançois.
S. E. Cardinal DE CROŸ.
Duc CERESTE DE BRANCAS, *Pair.*
Duc DE LAFORCE, *Pair.*
Mis DE WALSH SERRANT.
Duc DE DOUDEAUVILLE.
Duc DE CAYLUS.
Duc D'ESCLIGNAC.
Pr. DE MONTMORENCY.
Duc DE LAVAL-MONTMORENCY, *Pair.*
Duc DE CRILLON, *Pair.*
Duc DE NARBONNE.
Duc DE NARBONNE-LARA.
Mis DE SAINT-SIMON-VERMANDOIS, *Pair.*
Mis DE VOGUÉ.
Mlle DE SAINT-SIMON-ROUVROI, Comtesse de Rasse.

CHAPITRE III.

Clergé de France. — Cultes non Catholiques.

SECTION PREMIERE.

CLERGÉ DE FRANCE.

(Archevêchés et Évêchés suffragans.)

ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE L'EGLISE DE FRANCE.

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS (*Voy.* Part. V, Chap. Ier, Sect. III).

(1).	*Evêchés suffragans.*
Chartres. . . . . Eure-et-Loir.	CLAUSEL DE MONTALS (*Claude-Hippolyte*), *né* au château de Coussergues, diocèse de Rodez, 5 avril 1769, *sacré* 22 août 1824. Evette . . . . . } *Vicaires-généraux.* Peyre . . . . . }
Meaux. . . . . Seine-et-Marne.	M. GALLARD (*Romain-Frédéric*) (O ✠), *né* à Arthenay (Loiret), le 28 juin 1785, *sacré* le. . . avril 1831. Pellet . . . . . } *Vicaires-généraux.* Allou. . . . . }
Orléans, Loiret.	BRUMAULD DE BEAUREGARD (*Jean*), *né* à Poitiers, 1er décembre 1749, *sacré* 1er mai 1823. Merault . . . . . } *Vicaires-généraux.* Roma. . . . . }
Blois. . . . . Loir-et-Cher.	DE SAUSIN (*Philippe-François*), *né* à Orange, 11 février 1756, *sacré* 20 juillet 1823. Fabre des Essarts . . . . . } *Vicaires-généraux.* Guillois . . . . . }
Versailles. . . Seine-et-Oise.	BLANQUART DE BAILLEUL (*Louis-Marie-Edmond*), né à Calais (Pas-de-Calais), 8 septembre 1795, nommé le 10 septembre 1832, sacré le 27 janvier 1833. Lagrolé . . . . . } *Vicaires-généraux.* Chauvet. . . . . }
Arras. . . . . Pas-de-Calais.	DE LA TOUR-D'AUVERGNE-LAURAGUAIS (*Hug.-Rob.-J.-Ch.*) (O ✠), *né* à Auzeville (Haute-Garonne), 14 août 1768, *sacré* 16 mai 1802. Herbet. . . . . } *Vicaires-généraux.* Rambure. . . . . }

(1) Noms des diocèses et des départemens qui forment leur circonscription.

Cambray. . . . Nord.

BELMAS (*Louis*) (C ✠), *né* à Montréal (Aude), 11 août 1757, *sacré* 26 octobre 1800.

Saint-Léger. . . . . } *Vicaires-généraux.*
N. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE LYON ET VIENNE.

DE PINS (*Jean-Paul-Gaston*), *né* à Castres (Tarn), 8 février 1766, *sacré* Evêque de Limoges, 2 novembre 1822, Archevêque d'Amasie et *Administrateur* du diocèse de Lyon en 1824.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Baraud. Cholleton. Cattet.

Les départemens du Rhône et de la Loire forment l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Autun . . . . Saône-et-Loire.

DU TROUSSET D'HÉRICOURT (*Bénigne-Urbain-Jean-Marie*), *né* à Questemberg, le 15 juillet 1797, *sacré* le 6 septembre 1829.

Maury. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bauzon . . . . . }

Langres. . . . Haute-Marne.

MATHIEU (*Jacques-Marie-Adrien-Césaire*), *né* à Paris, le 20 janvier 1796, *sacré* 10 févr. 1833.

Caumont. . . . . } *Vicaires-généraux.*
N. . . . . }

Dijon. . . . . Côte-d'Or.

REY (*Claude*), *né* à Aix, 27 novembre 1773, *sacré* 23 septembre 1832.

Bonnet. . . . . } *Vicaires-généraux*
Roux. . . . . }

Saint-Claude. . . Jura.

DE CHAMON (*Ant.-Jacq.*), *né* à Bulgnéville (Vosges), 25 juillet 1767, *sacré* 13 juillet 1823.

De Ferroul-Montgaillard. . . . } *Vicaires-généraux*
Genevay. . . . . }

Grenoble. . . . Isère.

PHILIBERT-BRUILLARD, *né* à Dijon, le 11 septembre 1765, *sacré* à Paris, le 6 août 1826.

Testou. . . . . } *Vicaires-généraux*
Chatrousse. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE ROUEN.

S. Em. le Cardinal Prince DE CROŸ (*Gustave-Maximilien-Juste*) *né* au château de l'Hermitage (Nord), 12 septembre 1773, *sacré* 9 janvier 1820.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Coudrin. Libert. Le Boulleux.

Le département de la Seine-Inférieure forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Bayeux. . . . Calvados. — DANCEL (*Jean-Charles-Richard*), *né* à Cherbourg, le 20 août 1761, *sacré* le 28 octobre 1827.
Daudibert de Villasse. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Paysant. . . . . }

Evreux. . . . Eure. — SALMON DU CHATELLIER (*Charles-Louis*), *né* au château du Chatellier, 24 août 1761, *sacré* 2 juin 1822.
Painchon. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Lefebvre. . . . . }

Séez. . . . . Orne. — SAUSSOL (*Alexis*), *né* à Dourgne, 6 février 1759, *sacré* 3 octobre 1819.
Leclerc . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bazin. . . . . }

Coutances. . . Manche. — DUPONT-POURSAT (*Pierre*), *né* à Chabanois, 3 juin 1761, *sacré* 6 janvier 1808.
Lhermite. . . . . } *Vicaires-généraux.*
M.-J. Lesplu-Dupré . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE SENS ET AUXERRE.

COSNAC (*Joseph-Marie-Victoire*), *né* au château de Cosnac, le 24 mars 1764, *sacré* Evêque de Meaux le 7 novembre 1819, *nommé* Archevêque de Sens le 19 avril 1830.

Vicaires-généraux Capitulaires. Messieurs,

De Vaudricourt. Petitier. Villecourt.

Le département de l'Yonne forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Troyes. . . . Aube. — DE SEGUIN DES HONS (*Jacques-Louis-David*), *né* à Castres, 30 octobre 1760. *sacré* 26 février 1826.
Legrand . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Roizard. . . . . }

Nevers. . . . Nièvre. — DEDOUHET D'AUZERS (*Charles*), *né* 11 mai 1771, à Auzers (Cantal), *sacré* à Paris, 6 sept. 1829.
Groult . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Marbot . . . . . }

Moulins. . . . Allier. — DE PONS (*Antoine*), *né* à Riom (Puy-de-Dôme), 29 mars 1759, *sacré* 13 juillet 1823.
Bouchet. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Croizier . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE REIMS.

S. Em. le Cardinal DE LATIL (*Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine*), *né* aux îles Sainte-Marguerite, 6 mars 1761, *sacré* Evêque d'Amiclée, 7 avril 1816; Evêque de Chartres en 1821; Archevêque de Reims en 1824.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Blanquet de Rouville. Maquart. Gros.

L'arrondissement de Reims (Marne) et le département des Ardennes forment la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Soissons. . . . Aisne.

De Simony (*Jules-François*), *né* à Toulon (Var), 20 juillet 1770, *sacré* 24 avril 1825.

Henry-Delaloge. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Letourneur . . . . . }

Châlons. . . . Marne (l'Arrondt. de Reims excepté).

De Prilly (*Marie-Joseph-François-Victor-Monyer*), *né* à Avignon (Vaucluse), 29 octobre 1775, *sacré* 18 janvier 1824.

Rollin. . . . . } *Vicaires-généraux.*
De Loisson. . . . . }

Beauvais. . . . Oise.

Le Mercier (*Jean-Louis-Simon*), *né* 9 avril 1758, *nommé* le 10 septembre 1832, *sacré* le 10 février 1833.

N. . . . . } *Vicaires-généraux.*
N. . . . . }

Amiens. . . . Somme.

De Chabons (*Jean-Pierre de Gallien*), *né* à Grenoble, 11 mai 1756, *sacré* 17 novembre 1822.

Bailly. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Affre. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE TOURS.

DE MONTBLANC (*Aug.-Louis*), *né* 28 mai 1767, *sacré* Archevêque de Carthage le 12 août 1821, Archevêque de Tours le 26 novembre 1824.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Fustier. Dufêtre. Besnard.

Le département d'Indre-et-Loire forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Le Mans. . . . Sarthe, Mayenne.

Carron (*Philippe-Marie-Thérèse*), *né* à . . . . . , le . . . . . , *sacré* à . . . . . 1829.

Bouvier. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bournault . . . . . }

Angers. . . . Maine-et-Loire.

Montault (*Charles*) ✻, *né* à Loudun, 30 avril 1755, *sacré* 23 octobre 1791.

Regnier. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Montalant . . . . . }

Rennes. . . . Ille-et-Vilaine.

De Lesquen (*Claude-Louis*), *né* à Trégon, diocèse de Saint-Brieuc, 23 fév. 1770, *sacré* 13 juillet 1823, Evêque de Beauvais, Evêque de Rennes, en 1825.

Nevot. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Botrel. . . . . }

Nantes. . . . Loire-Inférieure.

MICOLON DE GUERINES (*Joseph-Michel-Jean-Baptiste-Paul-Augustin*), *né* à Clermont, 8 septembre 1760, *sacré* 17 novembre 1823.

Bodinier. . . . . } *Vicaires-généraux*
N. . . . . }

Quimper. . . . Finistère.

DE POULPIQUET (*Jean-Marie-Dominique-Jacques*), *né* au château de Lesmel, le 4 août 1759, *sacré* le 13 juin 1824.

Le Bris . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Sauveur . . . . . }

Vannes. . . . Morbihan.

DE LA MOTTE-VAUVERT (*Charles-Jean*), *né* au château de Launai, le 13 août 1782, *sacré* le 28 octobre 1827.

Baron. . . . . } *Vicaires-généraux*
Videlo. . . . . }

Saint-Brieuc . . Côtes-du-Nord.

LEGROING-LA-ROMAGÈRE (*Mathias*), *né* à Saint-Sauvier (diocèse de Moulins), 5 décembre 1756, *sacré* 17 octobre 1819.

Le Treust . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Lemaître . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES.

DE VILLÈLE (*Guillaume-Aubin*), *né* dans le diocèse de Toulouse, 12 février 1770, *sacré* Évêque de Soissons 24 septembre 1820, Archevêque de Bourges en 1825.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Gassot. De Jerphanion. Bonnin.

Les départemens du Cher et de l'Indre forment l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Clermont. . . . Puy-de-Dôme.

DUVALK-DE-DAMPIERRE (*Charles-Antoine-Henri*) ✻, *né* à Hams (Marne), 18 août 1746, *sacré* 2 mai 1802.

Gannat. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Collin de Gévaudan. . . . . }

Limoges. . . . Creuse, Haute-Vienne.

DE TOURNEFORT (*Prosper*), *né* à Villes (Vaucluse), 23 déc. 1761, *sacré* 15 mai 1824.

Poinsel. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Venassier. . . . . }

Le Puy. . . . Haute-Loire.

DE BONALD (*Louis-Jacques-Maurice*), *né* à Milhau (Aveyron), 30 octobre 1787, *sacré* 27 avril 1823.

Doutre. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Vidal. . . . . }

Tulle. . . . . Corrèze.

DE MAILHET DE VACHÈRES (*Augustin*), *né* au château de Vachères (Haute-Loire), 22 août 1763, *sacré* 24 avril 1825.

Ernault des Bruslys. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Duchassaing. . . . . }

Saint-Flour. . . Cantal.

DE GUALY (*François-Marie-Edouard*), *né* à Milhau (Aveyron), 24 octobre 1786, *nommé* Evêque de St.-Flour 8 juillet 1829, *sacré* le 30 nov. 1829.

Bellet. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Nozières. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'ALBY.

N. . . . . .

Vicaires-généraux Capitulaires. Messieurs,

Cadalen. Calmets. N. . . . .

Le département du Tarn forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Rodez . . . . Aveyron.

GIRAUD (*Pierre*), *né* à . . . . . le 11 août 1791, *nommé* le 9 janvier 1830, *sacré* à Versailles le 30 novembre 1830.

Mazars. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Marty. . . . . }

Cahors. . . . Lot.

DE HAUTPOUL (*Paul-Louis-Joseph*), *né* au château de Salettes 2 août 1764, *sacré* à Sens 27 juillet 1828.

Poujade Ladevèze. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Solacroup. . . . . }

Mende. . . . . Lozère.

BRULLEY DE LA BRUNIÈRE (*Claude-Jean-Joseph*), *né* à Sézanne (Marne), 1er février 1760, *sacré* 2 juin 1822.

Rabeyrolle . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Cômandré. . . . . }

Perpignan. . . Pyrénées Orientales.

DE SAUNHAC-BELCASTEL (*Jean-François*), *né* au château d'Ampiac (*Aveyron*), le . . . . . 1765, *sacré* 18 janvier 1824.

Naudo. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Boyer. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX.

LEFEBURE DE CHEVERUS (*Jean*), *né* à Mayenne 28 janvier 1768, *sacré* à Baltimore, 1er novembre 1810, Evêque de Boston; Evêque de Montauban en 1823, Archevêque de Bordeaux en 1826.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Barrès. Chaudru de Trélissac ✻. Carles.

Le département de la Gironde forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Agen. . . . . Lot-et-Garonne.
JACOUPY (*Jean*) ✻, *né* à St.-Martin de Ribeyrac 28 avril 1761, *sacré* 18 juillet 1802.
Chambert. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Trincaut. . . . . }

Angoulême. . . Charente.
GUIGOU (*Jean-Joseph-Pierre*), *né* à Auriol 1er décembre 1767, *sacré* à Aix 29 juin 1824.
Gratereau. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Guitton. . . . . }

Poitiers. . . . Deux-Sèvres, Vienne.
DE BOUILLÉ (*J.-B.*), *né* à Pichauzet (diocèse de St.-Flour), 11 juin 1759, *sacré* 28 octobre 1819.
Lambert. . . . . } *Vicaires-généraux.*
De Rochemonteix . . . . . }

Périgueux. . . Dordogne.
DE LOSTANGES (*Alex.-L.-Ch.-Rose*), *né* à Versailles 29 octobre 1763, *sacré* 21 octobre 1821.
Lachaud de Loqueyssie. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bournazel de Lasserre. . . . . }

La Rochelle. . . Charente-Inférieure.
BERNET (*Joseph*), *né* à Saint-Flour (*Cantal*), 4 septembre 1770, *sacré* 12 août 1827.
Gaboreau. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Mareschal. . . . . }

Luçon. . . . . Vendée.
SOYER (*René-François*), *né* à Thouarcé 5 sept. 1767, *sacré* 21 octobre 1821.
De Chantreau de la Jouberdrie. . } *Vicaires-généraux.*
Menuet . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AUCH.

S. Em. le Cardinal D'ISOARD, *né* 23 octobre 1766, à Aix (*Bouches-du-Rhône*), *sacré* à Paris 11 janvier 1829.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Fenasse. De Belloc. Dartet.

Le département du Gers forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Aire. . . . . Landes.
SAVY (*Dominique-Marie*), *né* à Toulouse 8 mai 1771, *sacré* 29 juillet 1827.
Labeyrie-Hourticat. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bousquet. . . . . }

Tarbes. . . . Hautes-Pyrénées.
N. . . . . .
Lanusse. . . . . } *Vicaires-généraux Capitulaires.*
Tisnez. . . . . }

Bayonne. . . . Basses-Pyrénées.
D'ARBOU (*Etienne-Marie-Bruno*), *né* à Toulouse le 26 déc. 1778, *sacré* le 13 juillet 1823 Evêque de Verdun, *nommé* Evêque de Bayonne le 16 mars 1830.
Boyer. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Viviez. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE ET NARBONNE.

D'ASTROS (*Paul-Thérèse-David*), *né* à Tourves 15 octobre 1772, *sacré* Evêque de Bayonne 9 juillet 1820, *nommé* Archevêque de Toulouse 16 mars 1830.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Ortric. N. . . . . N. . . . . .

Le département de la Haute-Garonne forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Montauban. . . . Tarn-et-Garonne.

DUBOURG (*Guillaume*), *né* à St.-Domingue 14 février 1766, *sacré* à Rome Evêque de la Nouvelle-Orléans 24 sept. 1815, Evêque de Montauban en 1826, *nommé* Archev. de Besançon le 15 février 1833.

Pouget. . . . . } *Vicaires-généraux.*
D'Arassus. . . . . }

Pamiers. . . . Ariège.

DE LATOUR-LANDORTHE (*Louis-Charles-François*), *né* à Saint-Ignan (Haute-Garonne) 27 janvier 1760, *sacré* 27 juillet 1823.

Moutet. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Medus. . . . . }

Carcassonne. . . . Aude.

DE ST.-ROME-GUALY (*Jos.-Jul.*), *né* à Milhau (Aveyron) 1er juin 1765, *sacré* 24 avril 1825.

Baby. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Soubiran. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AIX, ARLES ET EMBRUN.

RAILLON (*Jacques*) (O ✻), *né* à Bourgoin (Isère) le 17 juillet 1762, *sacré* Evêque de Dijon le 15 novembre 1829, *nommé* Archevêque d'Aix le 14 décembre 1830.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Boulard. Gal. Abel.

Le département des Bouches-du-Rhône forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Marseille. . . . . B.-du-Rhône. Arrond. de Marseille.

DE MAZENOD (*Charles-Fortuné*), *né* à Aix 27 avril 1749, *sacré* 6 juillet 1823.

De Mazenod (C.-E.-J.) . . . . } *Vicaires-généraux*
Flayol. . . . . }

Fréjus. . . . Var.

MICHEL (*Louis-Charles-Jean-Baptiste*), *né* à Aix (Bouches-du-Rhône) le 12 juillet 1761, *sacré* Evêque de Fréjus le 21 septembre 1829.

Canaple . . . . . } *Vicaires-généraux*
Blacas. . . . . }

Digne. . . . . Basses-Alpes.

MIOLLIS (*Ch.-Fr.-Melch.-Bienvenu*) ✻, *né* à Aix 1[illegible] juin 1753, *sacré* 13 avril 1806.

Turpin. . . . . } *Vicaires-généraux*
Capissuchi de Bologne. . . . }

Gap. . . . . Hautes-Alpes.

ARBAUD (*François-Antoine*), *né* à Manosque 2 juin 1768, *sacré* 6 juillet 1823.

Roul. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Arnaud . . . . . }

Ajaccio. . . . Corse.

N. . . . . .

Ciavatti . . . . . } *Vicaires-généraux.*
N. . . . . } *Capitulaires.*

ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON.

DUBOURG (*Guillaume*), *nommé* à l'Archevêché de Besançon, le 15 février 1833. (*Voir* MONTAUBAN.)

Vicaires-généraux Capitulaires. Messieurs,

Maire de Boulignez. Cart. Gousset.

Les départemens du Doubs et de la Haute-Saône forment l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Strasbourg. . . Haut-Rhin, Bas-Rhin.

LEPAPE DE TRÉVERN (*J.-Fr.-Mar.*), *né* à Morlaix 22 octobre 1754, *sacré* Evêque d'Aire 13 juillet 1823, Evêque de Strasbourg en 1827.

Liebermann. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Gérard. . . . . }

Metz. . . . . Moselle.

BESSON (*Jacques-François*), *né* à Mieugy (Ain) 12 septembre 1756, *sacré* 13 février 1824.

Thibiat. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Dudot. . . . . }

Verdun. . . . Meuse.

VALAYER (*Placide-Bruno*), *né* le..... *nommé* 10 octobre 1832, *sacré* 10 février 1833.

Noel. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Varin. . . . . }

Belley. . . . Ain.

DEVIE (*Alexandre-Raymond*), *né* à Montélimart 22 janvier 1767, *sacré* 15 juin 1823.

De la Croix d'Azolette. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Greppo. . . . . }

Saint-Dié. . . Vosges.

DUPONT (*Jacques-Marie-Antoine-Célestin*), *né* à . . . . le 1er février 1792, *préconisé* Evêque de Samosate, *in partibus*, le 3 mai 1824, *sacré* à Paris le 29 juin 1824, *nommé* à l'Evêché de St.-Dié le 9 mai 1830.

Munier . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Mougeo. . . . . }

Nancy. . . . Meurthe.

DE FORBIN-JANSON (*Charles*), *né* à Paris 3 nov. 1785, *sacré* 6 juin 1824.

Lamotte . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Antoine . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AVIGNON.

D'HUMIÈRES, nommé par ordonnance royale du 1er août 1831, *sacré* 23 septembre 1832.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Clair. Delatour. Queras.

Le département de Vaucluse forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Nîmes. . . . Gard. — PETIT-BENOIT DE CHAFFOY (*Cl.-Fr.-Marie*), *né* à Besançon 7 février 1752, *sacré* 21 octobre 1821.
De Liron-d'Ayrolles. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Laresche . . . . . }

Valence. . . . Drôme. — LA RIVOIRE DE LA TOURETTE (*Marie-Joseph-Antoine-Laurent*), *né* à Tournon 15 septembre 1762, *sacré* 7 novembre 1819.
Reynaud. . . . . } *Vicaires-généraux.*
De la Varennes . . . . . }

Viviers. . . . Ardèche. — MOLINS (*André*), *né* à Job (Puy-de-Dôme) 23 janvier 1759, *sacré* 6 juillet 1823.
Gervais. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Delmas . . . . . }

Montpellier. . . Hérault. — FOURNIER DE LA CONTAMINES (*Marie-Nicolas*) (O ✻), *né* à Gex 27 déc. 1750, *sacré* 8 déc. 1806.
Coustou . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Lunaret . . . . . }

SECTION II.

CULTES NON CATHOLIQUES.

(Protestans Luthériens et Calvinistes. — Pasteurs dans les départemens. — Culte Israélite.)

PROTESTANS DE LA CONFESSION D'AUGSBOURG, OU LUTHÉRIENS.

Les églises de la confession d'Augsbourg ont des pasteurs, des consistoires, des inspections et des consistoires généraux.

Les consistoires sont chargés de veiller à la discipline, à l'administration des biens de l'église, et à celle des deniers provenant des aumônes.

Les inspections se composent du pasteur et d'un ancien de chacune des cinq églises consistoriales. Chaque inspection choisit, dans son sein, deux laïques et un ecclésiastique qui prend le titre d'inspecteur. Cet inspecteur est chargé de veiller sur les ministres ou pasteurs, et sur le maintien du bon ordre dans les églises consistoriales. L'inspection ne peut s'assembler sans l'autorisation du Gouvernement.

Un consistoire général compose l'administration supérieure de toutes les églises consistoriales et des inspections.

Outre le consistoire général, et dans le temps intermédiaire d'une de ses assemblées à l'autre, il y a un directoire composé du président, du plus âgé des deux ecclésiastiques inspecteurs, et de trois laïques, dont un est nommé par le Roi; les deux autres sont choisis par le consistoire général.

CONSISTOIRE GÉNÉRAL ÉTABLI A STRASBOURG.

M. le Bon de Turckheim, *Président.*

Inspecteurs ecclésiastiques. Messieurs,

Schmidt, Redslob.

Députés. Messieurs,

Brackenhoffer (O ✻).	Rossel.	Petri.
Metzger ✻.	Lentz.	Hecht.

Directoire du Consistoire général. Messieurs,

Bon de Turckheim, *Président.*
Redslob, *Inspecteur ecclésiastique.*
Metzger ✻, Klauhold, Hecht, *Membres laïques.*
Kern (Auguste), *Secrétaire général.*

Inspections du Bas-Rhin. Messieurs,

INSPECTION *du Temple-Neuf, à Strasbourg.* — Redslob, *Inspecteur ecclésiastique.* — Graff, Hecht, *Adjoints laïques.*

INSPECTION *de St.-Thomas et St.-Nicolas*, à Strasbourg. — Boeckel, *Inspecteur ecclésiastique.* — Moerlen, Kammerer, *Adjoints laïques.*

INSPECTION. *de Bouxviller.* — Reichardt, *Inspecteur ecclésiastique.* — Vix, Karcher, *Adjoints laïques.*

INSPECTION *de Wissembourg et de la Petite-Pierre.* — Weber, *Inspecteur ecclésiastique.* — Lentz père, Lichtenberger, *Adjoints laïques.*

Département du Haut-Rhin.

INSPECTION *de Colmar.* — Schmidt, *Inspecteur ecclésiastique.* — Metzger ✻, Hartmann ✻, *Adjoints laïques.*

INSPECTION *de Montbéliard* (Doubs). — Duvernoy, *Inspecteur ecclésiastique.* — Rossel, Eberhard-Duvernoy, *Adjoints laïques.*

Nota. Le Consistoire luthérien d'Héricourt (Haute-Saône) dépend de l'Insp tion de Montbéliard.

Les protestans de la confession d'Augsbourg ont une académie ou séminaire à Strasbou pour l'instruction des ministres.

Ils y ont aussi une faculté de théologie. On y professe la théologie, la philosoph les belles-lettres, les langues anciennes, modernes et orientales. Une chaire de dog pour les églises réformées a été créée près cette faculté. *Voyez* Académie de Strasbour page 425.

Professeur pour l'Eglise réformée.

M. Richard, *pour le Dogme.*

M. le Bon de Turckheim, en sa qualité de président du consistoire général, est dir teur de cette académie.

Église Consistoriale de la confession d'Augsbourg, à Paris.

Pasteurs, Présidens alternatifs du Consistoire. MM.

Boissard (G.-D.-F.) ✻, Gœpp (J.-J.) (O✻), Cuvier (Rodolphe) ✻

Eglises consistoriales et Pasteurs dans les départemens.

(*Nota.* Les Présidens que le Directoire n'a pas fait connaître ne sont point désignés

DOUBS.

Montbéliard.

Past. Tuefferd, *Président.*
Masson.
Larcher.
Duvernoy.
Le Comte.
Lalance.
Cuvier.

Audincourt.

Past. Parrat, *Président.*
Morel.
Goguel.
Ferrand.
Fallot.
Duvernoy.
N. . . . . .
N. . . . . .

Saint-Julien.

Past. Surleau, *Président.*
Berger.
Surleau (J. G.)
Fallot.
Tuefferd.
Duvernoy.
Lalance.

Blamont.

Past. Goguel, *Président.*
Wetzel.
Banzet.
Cucuel.
N. . . . . .
N. . . . . .
N. . . . . .

HAUTE-SAÔNE.

Héricourt.

Past. Lods.
Cuvier.
Durot.
Fallot.
Beurlin.
Jeanmaire.
N. . . . . .

BAS-RHIN.

Wissembourg.

Past. Weber, *Président.*
Velten.
Wolwerth.
Hopfner.
Heydenreich.
Lix.
Bastian.

La Petite-Pierre.

Past. Zwilling (L.) *Prési*
Francké
Woringer.
Grusnewald.
Karcher.
Pfort.
Zwilling (L.)
Hoffman.
Schaller.

Oberbronn.

Past. Jaeger, *Président*
Schweppenhaeuser.
Horst.
Quirin.
Schmidt.
Kobler.
Schimper.
Anrich.
Eschenbrenner.
Schérer.

Woerth.

Past. Rollé, *Président.*
Issler.
Dangler.
Brehmer.

Hatten.

Past. Weissmann, *Présid.*
Dangler (P. H.)
Ningler.
Pfender.
Goetz.
Dangler (G. H.)

Bouxwiller.

Past. Reichardt, *Président.*
Kunlin.
Nessler.
Pfaehler.
Goetz.
Elles.

Ingenheim.

Past. Schneider, *Président.*
Hoffmann.
Hollander.
Goetz.
Karcher.
Fürnstein.
Mehl.
Birkenkopf.

Ingwiller.

Past. Muller.
Fischer.
Schaeffer.
Spach.
Weyrich.
Duncker.
Lembké.

Saar-Union.

Past. Kimnach.
Liebrich (F.)
Mercklé.
Wagner.
Hessel.
Kampmann.
Beyer.
Hoppé.
Liebrich (F. A.)
N. . . . . .

Diémeringen.

Past. Quirin, *Président.*
Jung.
Bricka.
Liébrich.
Laiblé.
Kremer.
Nessler.
Schneider.
Kassel.
Vonder-Heyden.

Temple-Neuf.

Past. Redslob.
Edel.
Rieder.
Haerter.

Saint-Pierre-le-Jeune et Saint-Guillaume.

Past. Kreiss, *Président.*
Schmidt.
Würtz.
Gerhardt.
Kroh.
Jaeglé.
Dannenberger.
Fuchs.
Riff.

Wolfisheim.

Past. Horning, *Président.*
Barbaras.
Schrumpf.
Duaringer.
Hickel.
Sohn.
Veber.
Ungerer.
Hanshaller.
N. . . . . .

Wasselonne.

Past. Blaesius.
Kuss.
Gaecklé.
Weber.
Bentz.
Stahl.
Carpari.
N. . . . . .
N. . . . . .

Bischwiller.

Past. Schweppenhaeuser, *Pr.*
Heldt.
Bosch.
Schaeffer.
Lucius.
Duncker.

Brumath.

Past. Blaesius, *Président.*
Herrmann.
Hollander.
Huter.
Eglert.
Michel.

Saint-Thomas et Saint-Nicolas.

Past. Mustler.
Boeckel.
Braumwald.
Bruch.
Schuler.
Durbach.
Brunner.
Himly.
Aylé.
Gaeckler.

Saint-Pierre-le-Vieux et Sainte-Aurélie.

Past. Boeckel, *Président.*
Kuss.
Jaeger.
Vierling.
Kopp.

Dorlingen.

Past. Grucker, *Président.*
Jaeglé.
Gœpp.
Schaeffer.
Schnéegaus.
Lechten.
Kurz.
Rorich.
Wilderich.
Jacob.

Barre.

Past. Venator.
Schwalb.
Blanck.
Heintz.
Haas.
Brion.
Liechtenberger.
Rauscher.
Kuntz.

Sundhausen.

Past. Erichson, *Président.*
Gaspari.
Keller.
Muller.
Schmutz.
Ehmann.

HAUT-RHIN.

Colmar.

Past. Hitschler, *Président.*
Muller.
Gretscher.
Witz.

Riquewihr.

Past. Schmidt.
Herrenschneider(B.P.)
Weber.
Herrenschneider(F.A.)
Bentz.
Heyler.
Kiener.
Heylandt.

Andolsheim.

Past. Kriegelstein, *Présid.*
Heywang.
Hitschler.
Balzweiler (F. B.)
Schmidt.
Balzweiler (J. J.)
Ortlieb.
Bollmann.

Munster.

Past. Meyer.
Binder.
Eccard.
Schillinger.
Rittelmeyer.
Muller.

PROTESTANS RÉFORMÉS, OU CALVINISTES.

Les protestans réformés ont des pasteurs, des consistoires et des synodes.

Les consistoires de chaque église réformée se composent d'un ou des pasteurs attaché à cette église, et d'anciens ou notables laïques, choisis parmi les citoyens les plus imposés au rôle des contributions directes.

Les consistoires veillent au maintien de la discipline, à l'administration des biens d l'église et à celle des deniers provenant des aumônes.

Tous les deux ans, les anciens sont renouvelés par moitié. Les élections des pasteur sont faites par les consistoires, et confirmées par le Roi.

Les synodes sont chargés de veiller sur tout ce qui concerne la célébration du culte l'enseignement de la doctrine, et la conduite des affaires ecclésiastiques.

Leurs décisions sont soumises à l'approbation du Roi.

Cinq églises consistoriales forment l'arrondissement d'un synode.

Chaque synode est composé du pasteur ou de l'un des pasteurs, et d'un ancien o notable de chaque église consistoriale, et ne peut s'assembler sans la permission du Gou vernement, ni durer plus de six jours.

Les protestans de cette confession ont une faculté de théologie à Montauban. *Voye* Académie de Toulouse, page 426.

Eglise Consistoriale a Paris.

Pasteurs. Messieurs,

Monod père ✻, *Président du Consistoire.*
Juillerat Chasseur. Monod fils. Coquerel. Montandon, *Adjoint*

Eglises consistoriales et Pasteurs dans les départemens.

AIN.

Ferney.

Past. Duminy.

AISNE.

St.-Quentin.

Prés. Matile.
Past. Née Colany.
Sabonadière.
N. . . . .

ALPES (HAUTES).

Orpierre.

Prés. D'Aldebert.
Past. Ehrmann.
Clavel.

ARDÈCHE.

La Mastre.

Prés. Girard.
Past. Dejour.
Chabal.
Bertrand.
Dumas.
Brissen.

Saint-Pierreville.

Prés. Hilaire.
Past. Rouquette.
Momméja.
Launc.
Geminard.
N. . . . .

Privas.

Prés. Meynadier.
Past. Guérin.
Frossard.
Hilaire.
Bosc.

La Voute.

Prés. Astier.
Past. Mayer.
Reichard.

Vernoux.

Prés. Lanthois.
Past. Fort.
Lombard.
Vaissette.
Brunel.

ARDENNES.

Sedan.

Past. Peyran.

ARIÉGE.

Le Mas-d'Azil.

Prés. Vieu.
Past. Gachon.
Lacroix.
Arabet.
Jauge.
Lafont.

AVEYRON.

Saint-Afrique.

Prés. Nazon.
Past. Castelviel.
Mazauric.
Maffre.
Bonicel.
Randon.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Marseille.

Prés. Marion.
Past. Sautter ✲.
Chauvin.

CALVADOS.

Caen.

Prés. Rollin ✲.
Past. Olive.
Frossard.

CHARENTE.

Jarnac.

Prés. Berneaud.
Past. Guy.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Saintes.

Prés. Feyne.
Past. Marchand.
Jay.
Delon.
Feyne fils.

La Rochelle.

Prés. Gonini.
Past. Fau.
Labat.
Castel.
Delmas.
Cambon.

La Tremblade.

Prés. Dyvorne.
Past. Lafon.

CHER.

Sancerre.

Past. Jalaguier.
Duvivier.

CÔTE-D'OR.

Dijon.

Past. De Frontin.

DORDOGNE.

Bergerac.

Prés. Bastie.
Past. Delbetz.
Hugues.
Vidal.

Moncarret.

Prés. Jousse.
Past. Pascaud.
Coyné.

DOUBS.

Besançon.

Prés. Miroglio.
Past. Sandoz.

DRÔME.

Crest.

Prés. Arnaud.
Past. Descours.
Brunel.
Barre.
André.

Die.

Prés Charra.
Past. Manson.
Raoux.
Tarrou.
Gabriac.
Fontanès.

Dieulefit.

Prés. Brun.
Past. Ducros.
Gautier.
Arnaud-Péduran.
Paul (J. P.)
Théron.
Alméras.

La Motte-Chalençon.

Prés. Renous.
Past. Fine.
Morel.
Arnaud.
Morache.

Valence.

Prés. Rattier ✲.
Past. Armand.
Maisonneuve.
Borel.
Mazade aîné.

EURE-ET-LOIR.

Marsauceux.

Past. Née (L. F. L.)

GARD.

Aigues-Vives.

Prés. Barbusse.
Past. Maraval.
Laget.
Maraval fils

Alais.

Prés. Gabriac.
Past. Gaillard.
Dubois.
Combet.

Anduse.

Prés. Soulier.
Past. Auzière.
Fraissinet.

Calvisson.

Prés. Soulatges.
Past. Lantelme.
Tempié.
Delon.

La Salle.

Prés. Gabriac.
Past. Lafont.
Bourgailh.
Aubanel.

Nîmes.

Prés. Vincent ✲.
Past. Olivier de Sardan.
Tachard ✲.
Gardes.
Fontanès.

Saint-Ambroix.

Prés. Olive.
Past. Encontre.
Massot.
Montier.

Saint-Chaptes.

Prés. Tarron.
Past. Guittard.
Broussous.

S.-Jean-du-Gard.

Prés. Geniès.
Past. Lafont.
Buchet.

Saint-Hippolyte.

Prés. Dussaut.
Past. Perier.
Boissière.

Sauve.

Prés. Pauc.
Past. Rolland Méjean.
Fraissinet.
Volpellière.
Grieumard.

Sommières.

Prés. Ribot.
Past. Randon.
Vincent.
Devèze.

Uzès.

Prés. Raoux ✻.
Past. Nicolas.
Gardes.

Vallerangue.

Past. Viguier.
Salles.
Abric.
Kleinhennig.
Mourgue-Dalgue.

Vauvert.

Prés. Villard.
Past. Guerin.
Blanc.
Bassaget.

Vezenobre.

Prés. Bruguié ✻.
Past. Broussous.
Dizier.
Coulomb.

Le Vigan.

Prés. Colombier Ribe.
Past. Finiels.
Vors.
D'Hombres.

GARONNE (HAUTE).

Toulouse.

Prés. Chabrand.
Past. Lacombe.
Viela.
Sabatié.

GERS.

Mauvesin.

Past. Montbrun.

GIRONDE.

Bordeaux.

Prés. Martin père.
Past. Maillard.
Vermeil.

Gensac.

Prés. Biot.
Past. Dumas.
Viala.

Sainte-Foy.

Prés. Drilholle.
Past. Marche.
Bourgade.

HÉRAULT.

Montpellier.

Prés. Michel.
Past. Lissignol.
Cazelles.
Lardat.
Grawitz.

Montagnac.

Prés. Salvetat.
Past. Massé.
Combet.

Massillargue.

Prés. Teissonnière.
Past. Bazille.
Devèse.

Ganges.

Prés. D'Etienne.
Past. Nines.

ISÈRE.

Mens.

Prés. Blanc.
Past. Bonifas.
Cadoret.
Baulme.

LOIRE.

Saint-Etienne.

Past. Roussel.

LOIRE (HAUTE).

Saint-Voy.

Prés. Adhéran.
Past. Fargues.
Bourbon.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Nantes.

Prés. Rosselet.

LOIRET.

Orléans.

Prés. Lagarde.
Past. Rosseloty.
Petit.

LOIR-ET-CHER.

Aunnay, commune de Mer.

Past. Kerpezdron.

LOT-ET-GARONNE.

Tonneins.

Prés. Martin.
Past. Monbrun.

Clairac.

Prés. Jaquier.
Past. Frossard.

Nérac.

Prés. Quatreils.
Past. Hosemann.

Lafitte.

Prés. Caulet.
Past. Prat.

Castel-Moron.

Prés. Gibert.
Past. Sirvent.
Sauvaitre.

LOZÈRE.

Florac.

Prés. Albaric.
Past. Fonvieille.
Sirven.

Barre.

Prés. Molines ✻.
Past. Pascal.
Ribard.

Meyrueys.

Prés. Bourbon.
Past. Vincent

St.-Germain de Calberte.

Prés. Metge.
Past. Laval.
Dussaut.
Travier.

Vialas.

Prés. Combet (S. El.).
Past. Marion.
Lamarche.

MEURTHE ET MOSELLE.

Metz.

Prés. Lafitte.
Past. Baenzinger.
Mall.
Schmidt.
Hüter.

NORD.

Lille.

Prés. N. . . . . .
Past. Levavasseur.
Larchevêque.

OISE.

Lesajeux (Oratoire).

Prés. Jaeglé.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Past. Bellot.

PUY-DE-DÔME.

Clermont-Ferrand.

Past. Viguier.

PYRÉNÉES (BASSES).

Orthez.

Prés. Nogaret.
Gabriac.
Mourgues.
Mazaurie.
Carrive.
Conduzorgues.

RHIN (BAS).

Strasbourg.

Prés. Hepp.
Past. Maeder.
Richard.
Guerry.
Simons.
Schaeffer.
Bruch.
Candidus.

Bischwiler.

Prés. Exter.
Past. Culmann.
Bruch.
Hofmeister.
Heitz.
Bruder.

RHIN (HAUT).

Mulhausen.

Prés. Cléémann.
Past. Graf.
Tachard ✻.
Joseph.
Meyer.
Morel.
Spoerlin.
Maeder (P.).

Sainte-Marie-aux-mines.

Prés. Maeder.
Past. Goguel.

RHÔNE.

Lyon.

Prés. Martin.
Past. Buisson.
N. . . . . .

SEINE.

Voyez Paris, *page* 284.

SEINE-ET-MARNE.

Meaux.

Prés. Hervieux.
Past. Gal-Ladevèse.
Poulain.

SEINE-INFÉRIEURE.

Rouen.

Prés. Paumier.
Past. Reville.
Le Maître.

Bolbec.

Prés. Maurel.
Past. Alègre fils.
de Félice.
N. . . . . .

SÈVRES (DEUX).

Niort.

Prés. Duchemin.
Past. Matile.
Dadre.

Melle.

Prés. Baillif.
Past. N. . . . .

Saint-Maixent.

Prés. Gibaud-Rivière.
Past. N. . . . .

Lamothe-St.-Heraye.

Prés. Gibaud (Louis).
Past. Portal-Viala.

Lezay.

Prés. Bellivier.

SOMME.

Amiens.

Past. Cadoret.

TARN.

Castres.

Prés. Rabaut.
Past. Houlès.
Armengaud.
Pradel.
Durand.
Dejean.

Mazamet.

Prés. Méjanel.
Past. Salvetat (Armand).
Dardier.
Salvetat (J. H.).
Meineau.

Lacaune.

Prés. Moziman.
Past. Calès.
Enjalbert.

Vabre.

Prés. Blanc.
Past. Castel.
Moziman.

TARN-ET-GARONNE.

Montauban.

Prés. Marzials.
Past. Magnan.
Lourde-Laplace (P. J.).
Molines.

Négrepelisse.

Prés. Mourgues.
Past. Maigre.
Lourde-Laplace.
Fournier.

VAUCLUSE.

Louronarin.

Prés. Gaitte.
Past. Senaux.
Lavondès.
Floris.
Corbière.

VENDÉE.

Pouzauges.

Past. Gautier.
Germain.

VIENNE.

Rouillé.

Prés. Gibaud-Rivière.
Past. Souché.

VOSGES.

Saint-Dié.

Past. Rauscher.

CULTE ISRAÉLITE.

Consistoire central des Israélites, séant à Paris.

M. Emmanuel Deutz, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques. Messieurs,

Worms de Romilly (Olri) ✻, *Président.*
Halphen (Salomon).
Rodrigues aîné.
Cerf-Berr (Alphonse) ✻.
Crémieux (Adolphe).
Maas (Myrtil).
Philippe-Simon.

Synagogue Consistoriale de Paris.

Marchand (Ennery), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques. Messieurs,

Bernheim.
Hesse.
Cahen.
Bénédict Allégri.

Synagogues Consistoriales dans les départemens. Messieurs,

STRASBOURG.

Seligmann-Goudchaux, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Picard (Abrah.).
Cerf Salomon.
Sarrazin-Léopold.
Ratisbonne.

COLMAR.

Cahen (Simon), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Schoengrun.
Manheimer.
Picard (Léopold).
Hirtz jeune.

METZ.

Aaron Worms, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Schwabe jeune.
Elie Terquem.
Hayem.
Oulif.

NANCY.

Baruch Gougenheim, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Simon Lévy.
Lippmann ✻.
Abraham Caïn, *dit* Lajeunesse.
Lyon Cerf Wolf.

BORDEAUX.

Abraham Andrade, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Lopès Dubec père.
Elisée Raba.
Robles.
Perpignan (Josué).

MARSEILLE.

N. . . . . *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Crémieux (Hanan.-Dav.).
David Marini.
Altara (Isaac).
Michel Delpuget.

CHAPTRE IV.

Organisation de la Justice. — Cours et Tribunaux. — Officiers publics et ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

COUR DE CASSATION.

Il y a pour le Royaume de France une seule Cour de cassation.

Cette Cour, présidée par le Ministre de la Justice, a droit de censure et de discipline sur les Cours royales; elle peut, pour causes graves, suspendre les Juges de leurs fonctions, ou les mander près de ce Ministre, pour y rendre compte de leur conduite; elle prononce sur les demandes en cassation contre les arrêts et les jugemens *en dernier ressort* rendus par les Cours et les Tribunaux; sur les demandes en renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique: sur les demandes en renvoi d'un Tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime, savoir: en matière criminelle et correctionnelle, dans tous les cas, et en matière civile, lorsqu'il s'agit de renvoyer d'une Cour royale à une autre; sur les prises à partie contre les membres individuels des Cours royales, et contre les Tribunaux de première instance; sur les règlemens de juges, quand le conflit s'élève entre plusieurs Cours royales, ou entre plusieurs Tribunaux de première instance non ressortissant à la même Cour royale.

Cette Cour ne connaît pas du fond des affaires; mais elle casse les jugemens rendus sur des procédures dans lesquelles les formes ont été violées, ou qui contiennent quelque contravention expresse à la loi, et renvoie le fond du procès à la Cour ou au Tribunal qui doit en connaître. Si les jugemens cassés émanent des Tribunaux de première instance, lorsqu'ils jugent en premier et en dernier ressort, la Cour de cassation renvoie devant le Tribunal de première instance le plus voisin; si les arrêts ont été rendus par les Cours royales, le renvoi est fait devant la Cour royale la plus voisine.

Il n'y a point ouverture à cassation contre les jugemens en dernier ressort des juges-de-paix, si ce n'est pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, ni contre les jugemens de Tribunaux militaires de terre et de mer, si ce n'est pareillement pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, proposé par un citoyen non militaire, ni assimilé aux militaires par les lois, à raison de ses fonctions.

Lorsqu'il y a lieu à renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique, ce renvoi ne peut être prononcé que sur la réquisition expresse du Procureur-général du Roi.

Lorsque, sur l'exhibition d'un ordre formel à lui donné par le Ministre de la Justice, le Procureur-général dénonce à la chambre criminelle des actes judiciaires, arrêts ou jugemens contraires à la loi, ces actes, arrêts ou jugemens peuvent être annulés, et les officiers de police ou les juges poursuivis, s'il y échoit.

Si un membre de Cour royale est prévenu d'avoir commis un crime ou un délit hors de ses fonctions, le Ministre de la Justice transmet les pièces de l'instruction à la Cour de cassation, qui renvoie l'affaire, s'il y a lieu, à une Cour royale, pour y être définitivement statué sans appel, lorsqu'il s'agit d'un délit, et pour y être prononcé sur la mise en accusation, lorsqu'il s'agit d'un crime.

Quand un crime, commis dans l'exercice des fonctions, et emportant la peine de forfaiture ou autre plus grave, est imputé soit à un Tribunal entier de commerce, correctionnel, ou de première instance, soit individuellement à un ou plusieurs membres de Cour royale, la dénonciation doit en être adressée au Ministre de la Justice, qui donne, s'il pense qu'il y ait lieu, l'ordre au Procureur-général de poursuivre devant la Cour de cassation sur la dénonciation. Le crime peut aussi être dénoncé directement à cette Cour

par les personnes qui se prétendraient lésées, mais seulement lorsqu'elles demandent à prendre le Tribunal ou le juge à partie, ou lorsque la dénonciation est incidente à une affaire pendante devant la Cour.

La Cour de cassation délibère sur la mise en accusation; et, si elle la prononce, elle désigne dans son arrêt la Cour d'assises devant laquelle il devra être procédé. Elle en délibère aussi, quoiqu'il n'y ait ni dénonciation directe ni dénonciation incidente, si, dans l'examen d'une affaire dont elle est saisie, elle aperçoit quelque délit de nature à faire poursuivre criminellement un juge-de-paix, ou un membre de Tribunal correctionnel ou de première instance, ou un officier chargé du ministère public près l'un de ces Tribunaux.

Les arrêts de cassation sont transcrits sur les registres des Cours et Tribunaux dont les arrêts ou jugemens ont été cassés. Ils sont, en outre, imprimés par extrait dans un bulletin officiel, dont il paraît chaque mois un numéro.

La Cour de cassation envoie, chaque année, au Roi, une députation pour lui indiquer les points sur lesquels l'expérience lui a fait connaître les vices ou l'insuffisance de la législation.

Le Procureur-général du Roi près la Cour de cassation surveille les Procureurs-généraux du Roi près les Cours royales.

Si le Procureur-général apprend qu'il ait été rendu, en dernier ressort, un jugement contraire aux lois ou aux formes de procéder, ou dans lequel un juge ait excédé ses pouvoirs, et contre lequel cependant aucune des parties n'ait réclamé dans le délai fixé, après ce délai expiré, il en donne connaissance à la Cour de cassation; et, si les formes ou les lois ont été violées, le jugement est cassé, sans que les parties puissent se prévaloir de la cassation pour éluder les dispositions de ce jugement, lequel vaut transaction pour elles.

Le Procureur-général est entendu dans toutes les affaires : il est chargé de défendre celles qui intéressent l'État, d'après les mémoires qui lui sont fournis par les agens d'administration, régisseurs, préposés, etc.

Le délai pour se pourvoir en cassation, en matière *civile*, est de *trois mois*, du jour de la signification du jugement à *personne* ou *domicile*, pour tous ceux qui habitent en France, sans aucune distinction.

Le recours en cassation contre les jugemens *préparatoires* et *d'instruction*, n'est ouvert qu'après le jugement définitif.

Il n'est point admis de relief de laps de temps pour se pourvoir en cassation.

En matière *criminelle*, *correctionnelle et de police*, le condamné n'a que *trois* jours, après celui où son jugement lui a été prononcé, pour déclarer au Greffe qu'il se pourvoit en cassation.

Lorsqu'après la cassation d'un premier arrêt ou jugement en dernier ressort, le deuxième arrêt ou jugement rendu dans la même affaire, entre les mêmes parties, est attaqué par les mêmes moyens que le premier, la Cour de cassation prononce, toutes les Chambres réunies. Sur la seconde cassation, une Cour royale est saisie et prononce toutes les chambres assemblées. L'arrêt qu'elle rend ne peut être attaqué en cassation sur le même point et par les mêmes moyens : mais il en est référé au Roi, et, dans la session législative suivante, une loi interprétative est proposée aux Chambres.

Organisation.

La Cour de cassation est composée d'un premier Président, de trois Présidens, de Conseillers, qui sont nommés et institués à vie par le Roi.

Elle se divise en trois Chambres, composée chacune de quinze Conseillers. Celle qui est connue sous le nom de *Chambre des Requêtes*, statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation ou en prise à partie, et *définitivement* sur les demandes, soit en réglement de juges, soit en renvoi d'un Tribunal à un autre.

La *Chambre de Cassation civile* prononce définitivement sur les demandes en cassation et en prise à partie, lorsque les requêtes ont été admises.

La *Chambre de Cassation criminelle* prononce sur les demandes en cassation en matière *criminelle, correctionnelle et de police*, sans qu'il soit besoin d'arrêt préalable d'admission.

Chaque Chambre ne peut juger qu'au nombre de onze membres au moins, et tous les arrêts sont rendus à la majorité absolue des suffrages. En cas de partage d'avis, on appelle cinq conseillers pour le vider : les cinq conseillers sont pris d'abord parmi ceux de la Chambre qui n'ont pas assisté à la discussion de l'affaire sur laquelle il y a partage, et subsidiairement parmi les membres des autres Chambres, selon l'ordre de l'ancienneté

Il y a près de la Cour de cassation, un Procureur-général du Roi, six avocats généraux, un greffier en chef, nommés par le Roi, et quatre commis-greffiers. Les commis-greffiers sont présentés à la Cour par le greffier en chef, qui les fait admettre au serment. Il ne peut les révoquer qu'avec l'agrément de la Cour. (*Ordonnance du Roi du* 15 *janvier* 1826).

Il y a huit huissiers nommés et révocables par la Cour de cassation; ils instrumentent exclusivement pour les affaires de la compétence de la Cour, dans l'étendue seulement du lieu de sa résidence: ils peuvent instrumenter concurremment avec les autres huissiers dans tout le département de la résidence de la Cour de cassation.

Toutes les affaires sont enregistrées au greffe, par ordre de dates et de numéros, du jour qu'elles sont présentées. Les affaires attribuées à chacune des Chambres, à mesure qu'elles sont en état, sont portées sur deux rôles de distribution, et numérotées suivant l'ordre des dates de la mise en état. L'un de ces rôles comprend les affaires urgentes, savoir: les réquisitoires du Procureur-général ou des avocats-généraux; les affaires criminelles où il s'agit de condamnation à la peine de mort; celles, tant au civil qu'au criminel, où l'Etat est intéressé, et généralement toutes celles pour lesquelles la préférence d'expédition est établie par la loi. Le second rôle comprend, dans le même ordre, toutes les autres affaires.

Il a été établi près de la Cour de cassation soixante avocats qui, d'après l'ordonnance du 10 septembre 1817, sont en même temps avocats aux Conseils du Roi et chargés exclusivement de l'instruction et de la défense.

Vacations.

Par ordonnances des 24 août 1825, et 15 janvier 1826, les deux Chambres civiles vaquent, comme les autres Cours et Tribunaux, du 1er septembre au 31 octobre inclusivement. La Chambre criminelle continue son service pendant ledit temps, pour les affaires de sa compétence. Cette même Chambre fait, de plus, les fonctions de Chambre de vacations *en matiere civile;* elle connaît, en conséquence, des demandes en règlement de juges, et en renvoi d'un Tribunal à un autre, et de toutes celles qui requièrent célérité, *lorsqu'il y a urgence;* et, dans ce cas, elle prononce préalablement sur l'urgence.

Premier Président.

M. le Cte Portalis (G ✻), *Pair*, place Royale, n. 4.

Présidens. Messieurs,

1830. Boyer (O ✻), *Pair*, rue Cassette, n. 15.
1830. Cte de Bastard (O ✻), *Pair*, r. des SS.-Pères, 13.
1831. Bon Zangiacomi (O ✻), *Pair*, r. de Vaugirard, 47.

Conseillers de la Cour de Cassation. Messieurs,

1815. Bon Dunoyer (O ✻), *Doyen*, rue Beautreillis, n. 14.
1815. Borel de Bretizel (O ✻), rue de l'Université, n. 120.
1815. Cassaigne (O ✻), rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 15.
1815. Poriquet (O ✻), rue du Paon, n. 8.
1815. Rupérou (O ✻), rue du Bac, n. 86.
1815. Vergès (O ✻), rue Cassette, n. 39.
1815. Carnot (O ✻), rue des Trois-Pavillons, n. 10.
1815. Lasagni (C ✻), rue de la Michodière, n. 4.
1815. Pinson de Ménerville ✻, rue de l'Université, n. 15.
1815. Ollivier (C ✻), rue du Dragon, n. 17.
1815. Le Gonidec ✻, rue de Vendôme, au Marais, n. 10.
1819. Bon Voysin de Gartempe (O ✻), rue Neuve-de-Madame, 7.
1820. Avoyne de Chantereyne (O ✻), rue S.-Germ.-des-Prés, 7.
1822. Piet ✻, rue Thérèse, n. 8.
1822. Choppin d'Arnouville ✻, rue St.-Guillaume-St.-G., n. 29.

1822 Hua ✻, rue du Dragon, n. 21.
1823. Brière ✻, rue de Bondi, n. 62.
1824. Jourde (C ✻), rue de Seine St.-Germain, n. 48.
1824. Quéquet ✻, quai des Orfèvres, n. 18.
1825. Chilhaud de Larigaudie (O ✻), rue des SS.-Pères, n. 75.
1826. Bonnet (O ✻), rue du Sentier, n. 14.
1826. Delpit (O ✻), quai Malaquais, n. 3.
1826. Mestadier (O ✻), rue de l'Université, n. 10.
1827. Bon de Crouseilhes (O ✻), rue du Bac, n. 97.
1828. Chauveau-Lagarde ✻, rue Jacob, n. 20.
1828. Faure (O ✻), rue de Condé, n. 26.
1828. De Ricard (O ✻), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 11.
1829. Bon Meyronnet de Saint-Marc (O ✻), rue de Verneuil, 26.
1829. De Broé ✻, rue de Vendôme au Marais, n. 2.
1829. Jaubert ✻, rue Taitbout, n. 15.
1829. Moreau (C ✻), Vieille-rue-du-Temple, n. 34.
1830. Rives ✻, rue de Tournon, n. 4.
1830. Rocher ✻, quai Malaquais, n. 23.
1830. Cte Gilbert de Voisins (O ✻), *Pair*, r. de Vendôme, 3.
1830. Chardel ✻, rue de Vaugirard, n. 34.
1830. Isambert, rue des Beaux-Arts, n. 5.
1830. Bernard (O ✻), rue des Pyramides, n. 4.
1831. Bérenger (O ✻), rue Jacob, n. 11.
1831. Madier de Montjau ✻, rue Neuve-St.-Augustin, n. 20 *bis*.
1831. Tripier ✻, *Pair*. rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
1832. Le Beau (C ✻), r. du Cherche-Midi, n. 19.
1832. Mérilhou ✻, rue des Moulins, n. 15.
1832. Thil ✻, rue du Bouloy, hôtel Conti, n. 17.
1832. Joubert (C ✻), rue Saint-Honoré, n. 285.
1833. Dehaussy ✻, rue du Jardinet, n. 3.

Conseillers honoraires.

Gandon (O ✻).
Busschop ✻, rue Madame, n. 13.
Bon Gary (O ✻).
Gaillard (O ✻).

Procureur-Général du Roi.

M. Dupin aîné (C ✻), rue Coq-Héron, n. 5.

Avocats-Généraux. Messieurs,

Laplagne-Barris (O ✻), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 27.
Fréteau de Pény ✻, r. de la Ferme-des-Mathurins, n. 3.
Voysin de Gartempe fils (O ✻), rue de Madame, n. 5.
Nicod ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
Tarbé, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 99.
Parant ✻, rue Jacob, n. 22.

Greffier en chef.

M. Laporte ✻, rue de Vaugirard, n. 7.

Commis-Greffiers. MM.

Fiefvé, rue Bertin-Poirée, n. 7.
Tournemine, place Dauphine, n. 13.
Rougier, rue Saint-Benoît, n. 36.
Soulier, rue d'Enfer, n. 31.

Secrétaires du Parquet.

M. ORTOLAN, *Secrétaire en chef*, rue de Seine-St.-Germain, n. 49.

Bronville, r. du Temple, n. 34. | *De Chamrobert*, rue de Verneuil, n. 29.

Huissiers (1). MM.

Vaquez père, rue du Four-S.-G., n. 27. | *Cabit*, quai de la Grève, n. 78.
Maguet, rue St.-Denis, n. 247. | *Caüet* fils, rue Saint-André-des-Arcs, 48.
Faiola, rue des Bourdonnais, n. 10. | *Warconsin*, rue du Petit-Lion-S.-Sauv., 9.
Boulet, rue St.-Sauveur, n. 1. | *Péron* jeune, rue Neuve-St.-Merry, n. 7.

Leur Bureau est au Palais de Justice, galerie des Prisonniers, porte B.

BIBLIOTHÈQUE.

M. *Denevers*, Conserv., au Palais de Justice, galerie des Prisonniers.

Secrétaires-interprètes de Langues étrangères. MM.

Lameyer, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 37. | *Boldoni*, rue du Lycée, n. 2.
| *Piazza-Allodi*, rue d'Arcole, n. 7.

Receveur de l'enregistrement et des amendes.

M. *Bécard*, grande salle du Palais de justice, ou rue des Prouvaires, n. 10.

DIVISION DE LA COUR EN CHAMBRES,

Du 1er Novembre 1832 au 31 Octobre 1833.

Chambre des Requêtes. MM.

Bon ZANGIACOMI, Pair, *Président.*

Borel de Bretizel.	Bon Voysin de Gartempe.	De Broé.	Madier de Montjau.
Lasagni.	Hua.	Jaubert.	Tripier, *Pair.*
Pinson de Ménerville.	Mestadier.	Moreau.	Le Beau.
	Faure.	Bernard.	Joubert.

Audiences les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine.

Chambre de Cassation civile. Messieurs,

Cte PORTALIS, Pair, 1er *Président.*
BOYER, Pair, *Président.*

Bon Dunoyer, *Doyen.*	Vergès.	Jourde.	Bonnet.
Cassaigne.	Carnot.	Quéquet.	Delpit.
Poriquet.	Le Gonidec.	Chilhaud de la Rigaudie.	Chardel.
Rupérou.	Piet.		Bérenger.

Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine.

Chambre de Cassation criminelle. Messieurs,

Cte DE BASTARD, Pair, *Président.*

Ollivier.	Bon de Crouseilhes.	Rives.	Mérilhou.
Avoyne de Chantereyne.	Chauveau-Lagarde.	Rocher.	Thil.
	De Ricard.	Cte Gilbert de Voysins, *Pair.*	Dehaussy.
Choppin d'Arnouville	Bon Meyronnet de St.-Marc.		
Brière.		Isambert.	

Audiences les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine.

Concierge.

Vion, au Palais de Justice, galerie des Prisonniers.

AVOCATS *à la Cour de Cassation.* Voyez la Table.

(1) En vertu de l'ordonnance du 16 décembre 1819, ils remplissent les fonctions d'Huissiers exploitant près le Conseil-d'Etat.

SECTION II.

COUR DES COMPTES.

Attributions et Organisation.

La Cour juge les comptes des recettes et dépenses publiques qui lui sont présentés chaque année par les Receveurs généraux des finances, les Payeurs du Trésor public, les Receveurs de l'Enregistrement, du Timbre et des Domaines, les Receveurs des Douanes et sels, les Receveurs des contributions indirectes, les Directeurs comptables des postes, les Receveurs de la loterie, les Directeurs des monnaies et Receveurs des arguës, le Caissier du Trésor public et l'agent responsable des viremens de comptes.

Elle juge aussi les comptes annuels des Trésoriers des Colonies, du Trésorier général des Invalides de la marine, des agens comptables de l'université, des Commissaires des poudres et salpêtres, du Directeur des transferts des rentes inscrites aux Grands-Livres de la dette publique; du Directeur du Grand-Livre et de celui des pensions, pour les augmentations ou attenuations survenues chaque année dans la masse de la dette inscrite; de l'Ordre de la Légion-d'Honneur, de la Caisse d'amortissement et de celles des dépôts et consignations; du Mont de Piété de Paris, des communes, Hospices et établissemens de bienfaisance ayant plus de 10,000 fr de revenu.

Elle statue en outre sur les pourvois qui lui sont présentés contre les réglemens prononcés par les Conseils de Préfecture des comptes annuels des receveurs des communes, Hospices et établissemens de bienfaisance, dont le revenu ne s'élève pas à 10,000 fr.

Elle statue sur les demandes formées par les comptables en radiation, réduction ou translation d'hypothèques.

Elle prononce contre les Comptables en retard de présenter leurs comptes, les amendes et peines fixées par les lois et réglemens.

Conformément à la loi du 27 juin 1819 et à l'Ordonnance du 9 juillet 1826, la Cour constate chaque année par une déclaration générale le résultat de la comparaison qu'elle établit entre les comptes publiés par les Ministres pour l'année précédente et les arrêts rendus sur les comptes individuels des Comptables tant sous le rapport de l'exactitude matérielle du chiffre, que sous celui de la légalité des recettes et dépenses publiques. Cette déclaration est portée à la connaissance des Chambres.

Enfin aux termes de l'article 22 de de la loi du 16 septembre 1807, les vues de réforme et d'amélioration puisées par la Cour dans l'examen detaillé des recettes et dépenses publiques de chaque année, font l'objet d'un rapport au Roi.

Ce rapport est remis sous le sceau de la Cour par le premier Président au Garde des Sceaux pour être porté à la connaissance de Sa Majesté.

Tous les trois mois, l'état de situation des travaux de la Cour est adressé par le premier Président au Garde des Sceaux, pour être porté à la connaissance du Roi.

La Cour prend rang immédiatement après celle de Cassation, et jouit des mêmes prérogatives.

Pour ses travaux ordinaires, la Cour est divisée en trois Chambres.

Les arrêts de la Cour des Comptes peuvent être cassés par le Conseil d'Etat pour violation des formes et de la loi, et, en cas de cassation d'un arrêt, le jugement du fond est renvoyé à une des Chambres qui n'en ont pas connu.

Le Premier Président préside les Chambres assemblées, et chaque Chambre lorsqu'il le juge convenable. Il distribue les comptes aux Référendaires, et indique les Chambres ou s'en feront les rapports. Les demandes en communication de pièces lui sont adressées, et suivant les cas, il y statue ou en réfère aux Chambres. Il a la police et la surveillance générale. Le plus ancien des Présidens supplée, en cas de nécessité, le premier Président pour les fonctions qui sont de son attribution spéciale.

Les Présidens ont la direction du travail des Chambres, l'instruction et la correspondance : chacun d'eux distribue aux Conseillers-Maîtres qui composent la Chambre,

les affaires dont ils doivent faire le rapport. Aucune affaire n'est jugée que sur le rapport d'un Maître, et après examen par lui fait du travail des Référendaires.

Les Conseillers-Référendaires sont chargés de la vérification des comptes, et ils peuvent entendre à cet effet les comptables ou leurs fondés de pouvoirs: ils en font rapport aux Chambres; ils donnent leur avis, mais n'ont pas voix délibérative. Lorsque l'examen du compte exige le concours de plusieurs Référendaires, un Référendaire de première classe a la direction du travail, et fait le rapport à la Chambre en présence des Référendaires qui ont concouru au rapport.

Les Référendaires de première classe assistent, à tour de rôle, et en nombre égal à celui des Maîtres, aux cérémonies publiques et aux députations.

Le Ministère public près la Cour est exercé par un Procureur-général.

Le Procureur-général veille à ce que les comptables présentent leurs comptes dans les délais fixés par la loi, et requiert, contre ceux en retard, l'application des peines. Il s'assure si les Chambres tiennent régulièrement leurs séances, et si les Référendaires font exactement leur service. Les demandes en main-levée, réduction et translation d'hypothèques lui sont toujours communiquées. Il suit devant la Cour la révision des arrêts pour causes d'erreurs au détriment du Trésor royal, des départemens ou des communes. C'est à lui que les Préfets doivent adresser les comptabilités dont le réglement est contesté, ainsi que les pièces à l'appui et les demandes de communication de pièces. Il peut prendre communication de tous les comptes dans lesquels il croit son ministère nécessaire. Il est entendu, avant qu'il soit statué sur les préventions de faux ou de concussion élevées contre les comptables. Il envoie aux ministres les expéditions des arrêts; il correspond avec les Ministres pour l'exécution des arrêts, et tous les renseignemens qu'ils lui demandent.

Le Greffier en Chef tient la plume aux assemblées générales; des Commis-Greffiers le suppléent dans les Chambres. Il reçoit immédiatement des comptables tous les comptes et pièces. Il tient les divers registres de la Cour, constate et accuse la réception des comptes et pièces, et est dépositaire de tous les papiers. Il signe et délivre les expéditions des arrêts et les certificats et extraits de tous les actes et renseignemens émanant du greffe et des archives et dépôts. Il fait expédier et signe la correspondance préparée par les Référendaires, et approuvée par les Présidens des Chambres. Le Greffe est ouvert au public tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes conservées, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Les comptes et pièces sont déposés ou adressés au greffe par les comptables.

Il y a, près de la Cour, des huissiers pour son service.

Premier Président.

M. le Mis Barbé-Marbois (G ✻), *Pair, place de la Magdeleine*, n. 1.

Présidens. Messieurs (1),

1829. Vte d'Abancourt (O ✻), *rue d'Assas*, n. 3 *bis*.
1829. De Gascq (O ✻), *rue Saint-Honoré*, n. 348.
1829. Mis d'Audiffret (C ✻), *rue Saint-Honoré*, n. 387.

Président honoraire.

1807. Bon Delpierre (C ✻), *rue du Dragon*, n. 18.

Conseillers-Maîtres. Messieurs.

1807. Malès ✻, *rue de Condé*, n. 13.
1811. Buffault ✻, *rue des Martyrs*, n. 41.
1813. Chev. Adet (O ✻), *quai de la Cité*, n. 27.
1815. Roussel ✻, *rue Thérèse*, n. 11. (1808).
1817. Frestel ✻, *rue de Richelieu*, n. 8. (1808).

(1) L'année indiquée entre parenthèses est celle de l'entrée des Membres dans la compagnie lorsqu'elle est différente de l'année de leur promotion.

1817. Delaistre ✻, *quai Bourbon*, n. 19, *île St.-Louis*. (1807).
1827. De Riberolles ✻, *rue d'Enfer*, n. 9. (1818).
1827. Dusommerard ✻, *rue des Mathurins-St.-Jacq.* n. 14. (1807).
1827. Lebrun (Charles) (O ✻), *rue de Tournon*, n. 4.
1828. Gavot ✻, *rue Hyacinthe Saint-Honoré*, n. 4. (1807).
1828. Cordelle ✻, *rue des Grands-Augustins*, n. 22. (1808).
1829. Pernot ✻, *rue Notre-Dame-de-Nazareth*, n. 18. (1807).
1829. Bessières (O ✻), *rue Chanoinesse*, n. 4.
1830. Dutilleul (O ✻), *rue du Faub.-Poissonnière*, 30.
1830. Bavoux, *rue Vivienne*, n. 8.
1830. Bon Malouet (C ✻), *rue Neuve-des-Mathurins*, n. 20.
1830. Alliz ✻, *rue de la Fidélité*, n. 24. (1807).
1833. Sapey (O ✻), *rue de l'Université*, n. 96.

Conseillers-Maîtres honoraires. Messieurs,

1807. Goussard ✻, *rue du Four-Saint-Germain*, n. 44.
1807. Regardin (O ✻), *quai Malaquais*, n. 5.
1807. Bon Girod (de l'Ain) ✻, *rue St.-Germ.-des-Prés*, n. 15.
1807. Gillet-Lajaqueminière ✻, *rue de la Ferme-des-Mathurins*, n. 12.

Conseillers Référendaires nommés ou promus à la première Classe, dans les années énoncées. Messieurs,

1807. Truet ✻, *rue Saint-Jacques*, n. 59.
1819. Pacquier ✻, *rue Hauteville*, n. 3. (1811).
1821. Hamarc de la Borde ✻, *quai de la Mégisserie*, n. 28. (1807).
1822. Jard-Panvillier ✻, *rue St.-Dominique*, n. 74. (1817).
1822. Dupont ✻, *rue Molière*, n. 4. (1807).
1823. Bartouilh de Bonas, *rue d'Enfer-Saint-Michel*, n. 9. (1807).
1824. De Meulan ✻, *rue Hillerin-Bertin*, n. 11. (1807).
1826. Courel, *rue du Faubourg Poissonnière*, n. 1. (1807).
1827. Goussard ✻, *rue du Colombier*, n. 18. (1818).
1827. Montfouilloux, *rue Saint-Antoine*, n. 129. (1807).
1828. Savin de Surgy, *rue Taitbout*, n. 34. (1818).
1828. Lacave-Laplagne ✻, *rue du Four-St.-Germain*, n. 44. (1821).
1828. Briatte ✻, *rue Chantereine*, n. 6. (1812).
1828. Maffioli ✻, *rue des Fossés-S.-Germ.-l'Auxerr.*, n. 29. (1821).
1829. Perier de Trémémont, *rue du Jardinet*, n. 3. (1807).
1829. De Latena, *rue de la Ferme-des-Mathurins*, n. 21. (1819).
1830. Savalete, *rue de La Rochefoucauld*, n. 18. (1818).
1832. Héroux ✻, *rue de Lille, faub. Saint-Germain*, n. 43. (1808).

Conseillers-Référendaires de deuxième classe. Messieurs,

1807. Faucond ✻, *rue Saint-Louis, au Marais*, n. 16.
1807. Maugirard, *cour du Commerce St.-André.*
1807. Valadon ✻, *rue Pavée Saint-André-des-Arcs*, n. 7.
1807. Bagot, *rue du Gros-Chenêt*, n. 8.
1808. Montet, *marché Saint-Honoré*, n. 24.
1808. Chardon, *rue de l'Ouest*, n. 9.
1808. Du Boy, *rue de Tournon*, n. 31.
1808. Maillard, *rue de Cléry*, n. 94.
1808. Bonnel-de-Longchamps ✻, *rue Neuve-Ste-Geneviève*, n. 8.

1813. Hue de Grosbois ✻, *rue des Vieux-Augustins*, n. 37.
1817. Pierret ✻, *rue Corneille*, n. 3, *près l'Odéon.*
1817. Michelin (Hardouin), *rue d'Orléans*, *au Marais*, n. 5.
1818. Duparc ✻, *rue de Beaune*, n. 10.
1818. Le Crosnier, *impasse Conti*, n. 3.
1818. Waltrin, *rue de la Cerisaye*, n. 27.
1820. De la Barre-Duparcq, *rue St.-Anastase*, 12, *au Marais.*
1820. Foacier, *rue Saint-Honoré*, n. 348.
1820. Gauthier d'Hauteserve, *rue de Vendôme*, n. 3.
1821. Davy de Cussé, *quai de Conti*, *près la Monnaie*, n. 15.
1821. De Corbery, *rue de l'Echiquier*, n. 14.
1821. De Gombert, *rue de Savoie*, n. 11.
1821. Vial, *rue de la Roquette*, n. 51.
1822. Toutain, *rue d'Enghien*, n. 23.
1822. Le Bourgeois, *rue du Bac*, n. 36.
1822. Gauthier de Lizolles, *rue du Louvre*, n. 4.
1822. Le Bas de Courmont ✻, *place Vendôme*, n. 26.
1822. Regnaud ✻, *rue d'Orléans*, n. 8, *au Marais.*
1824. Luzier de la Mothe, *rue des Saints-Pères*, n. 14.
1825. C. de Saint-Laurent, *rue Cassette*, n. 18.
1826. De Guerny, *rue et Ile-Saint-Louis*, n. 22.
1826. De Brimont, *rue du Bac*, n. 36 *bis.*
1827. Rihouet ✻, *rue Royale-Saint-Antoine*, n. 16.
1827. Pelletier de Saint-Michel, *rue de Lille*, n. 54.
1827. Rendu fils, *rue St.-Honoré*, n. 317.
1827. Musnier de Pleignes, *rue de Vendôme*, n. 17.
1828. B^on^ Le Prieur de Blainvilliers, *rue S.-Anastase*, n. 1.
1828. Colleau fils, *rue Geoffroy-l'Asnier*, n. 30.
1828. De Vergnon, *rue du Bac*, n. 96.
1828. Guignon, *rue du Petit-Bourbon*, n. 2.
1828. Blondel, *rue de Louvois*, n. 10.
1828. De Vienne, *rue de Provence*, n. 2.
1828. Dubois de l'Estang, *rue Caumartin*, n. 2.
1828. De Fougères ✻, *rue Ste.-Croix-d'Antin*, n. 7.
1828. Sivard, *rue Louis-le-Grand*, n. 16 *bis.*
1829. Fossé-Darcosse, *rue Sainte-Avoie*, n. 10.
1829. Maurice, *rue Saint-Antoine*, n. 122.
1829. Picard, *rue du Faubourg-Poissonnière*, n. 74.
1830. Coustant-d'Yanville, *rue du Faub.-Poissonnière*, n. 52.
1830. Cte de Guernon, *rue de Miroménil*, n. 4.
1830. Esquirol, *rue Montholon*, n. 3.
1830. Etienne, *rue de Grammont*, n. 7.
1830. Grandet, *rue Duphot*, n. 16.
1830. Trognon, *rue de Touraine*, *S.-G.* n. 9.
1831. Arnault, *rue de La Bruyère*, n. 3.
1832. Hamot, *rue de l'Université*, n. 8.
1832. Thomas, *rue des Martyrs*, n. 27.
1831. Dupin, *quai Voltaire*, n. 9.
1832. Odier, *boulevard Poissonnière*, n. 15.
1832. Passy, *rue des Gobelins*, n. 3.

1832. Duflos, *rue Duphot*, n. 19.
1832. Bon Trigand de Latour, *rue Pigale*, n. 8.
1832. Bérenger, *rue Taitbout*, n. 20.

Conseillers-Référendaires honoraires. Messieurs,

Le Maître, *grande rue Verte*, n. 64.
Prin, *rue de Malte*, n. 11.
Le Feron Delaheuze, *à Rouen, rue de Crosne-Honville*, n. 59.
Passerat de Silans ✻, *rue de la Vieille-Estrapade*, n. 11.
Mallet ✻, *rue Saint-André-des-Arts*, n. 35.
Libert, *rue de la Marche*, n. 8.
Le Roux, *quai Bourbon, île Saint-Louis*, n. 25.
Derigny, *rue Neuve-des-Petits-Champs*, n. 62.

Procureur-Général du Roi.

1830. M. le Bon DE SCHONEN (O ✻), *rue de l'Université*, n. 84.

Greffier en Chef.

1820. M. Delasalle ✻, *rue Saint-Dominique*, n. 83.

Commis-Greffiers. *Messieurs*,

Pajot, *attaché à la première chambre.*
Dumesnil, *attaché à la deuxième chambre.*
Mouffle, *attaché à la troisième chambre.*
Caffin, *Caissier, chargé de la confection des états des fonds.*
Wasset ✻, *Garde des archives.*

Secrétariat. *Messieurs*,

Foertsch, *Secrétaire de la première présidence.*
V. Roux ✻, *Secrétaire du parquet.*

Huissiers. *Messieurs*,

Jullien. Roudet. Timbal. Moraine. Berthé.

DIVISION DE LA COUR EN CHAMBRES : ANNÉE JUDICIAIRE 1833, JUSQU'EN MARS 1834.

Première Chambre.

Comptes du caissier du Trésor; de l'agent comptable du grand-livre; de l'agent comptable des pensions; du directeur des transferts et mutations; des préposés comptables de l'enregistrement, des domaines, timbres et hypothèques; des directeurs comptables des postes; des directeurs des poudres et salpêtres; du caissier de la Caisse d'Amortissement et de celle des Dépôts et Consignations; des salines de l'Est; des receveurs généraux des finances et des payeurs du Trésor dans les départemens de l'Ain et suivans jusqu'à la Gironde inclusivement; des receveurs des communes et des trésoriers des hospices des mêmes départemens; appels interjetés par les comptables de ces mêmes départemens soumis à la juridiction des conseils de préfecture.

M. DE GASCQ, *Président.*

M Adet, *Doyen*. . . . . M Cordelle. . . . . } *Conseillers-Maîtres.*
M. Delaistre. . . . . M. Dutilleul. . . . . }
M. Gavot. . . . . M. Bavoux. . . . . }

Séances : jeudi, vendredi, samedi.

Deuxième Chambre.

Comptes du payeur central du Trésor; de l'agent responsable des viremens de comptes; du trésorier des invalides de la marine; du trésorier des fonds coloniaux; de l'agent comptable de la Légion-d'Honneur; des trésoriers des colléges, caisses académiques, faculté de Droit, de Médecine et de la caisse centrale de l'Université; des receveurs principaux des douanes; des receveurs de la loterie; des directeurs des monnaies; des receveurs généraux des finances et des payeurs du trésor dans les départemens de l'Hérault et suivans jusqu'à l'Orne inclusivement; des receveurs des communes et des trésoriers des hospices des mêmes départemens; appels interjetés par les comptables de ces mêmes départemens, soumis à la juridiction des conseils de préfecture.

M. le Mis D'AUDIFFRET, *Président.*

M. Buffault, *Doyen.*	M. Lebrun.	*Conseillers Maîtres.*
M. Rousset.	M. le Bon Malouet. . . .	
M. de Riberolles.	M. Sapey.	

Séances : lundi, mardi, mercredi.

Troisième Chambre.

Comptes de l'agent comptable de la taxe des brevets d'invention; des préposés comptables des contributions indirectes; des receveurs généraux des finances et des payeurs du trésor dans les départemens du Pas-de-Calais et suivans jusqu'à l'Yonne inclusivement; des receveurs des communes et des trésoriers des hospices des mêmes départemens; appels interjetés par les comptables de ces mêmes départemens, soumis à la juridiction des conseils de préfecture.

M. le Vte D'ABANCOURT, *Président.*

M. Malès. *Doyen.*	M. Pernot.	*Conseillers-Maîtres.*
M. Frestel.	M. Bessières.	
M. Dusommerard.	M. Alliz.	

Séances : mardi, mercredi, jeudi.

Les Chambres ouvrent leurs séances à neuf heures précises.

SECTION III.

COURS ROYALES DE FRANCE.

Les magistrats qui composent les cours royales prennent le titre de conseillers. Le nombre varie dans les différentes cours: il y a au moins dans chacune vingt-quatre conseillers, y compris les présidens. Encore quelque temps, *il y aura de conseillers-auditeurs;* la loi du 10 décembre 1830 a maintenu ceux qui existaient ; mais elle ne permet pas qu'il en soit nommé à l'avenir. Chaque cour a un premier président, et autant de présidens qu'elle a de chambres. Les présidens sont nommés à vie ; chaque cour a une ou plusieurs chambres civiles; une chambre d'appel de police correctionnelle, et une chambre d'accusation. Les chambres civiles, et dans certains cas les chambres correctionnelles connaissent des appels des jugemens des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce. Les chambres correctionnelles connaissent des jugemens des tribunaux correctionnels. Les chambres d'accusation statuent sur le renvoi à la cour d'assises des accusés de crimes, et des prévenus de délits politiques ou de presse. Il y a en outre une chambre des vacations chargée de juger, pendant les vacances, les affaires urgentes. Des conseillers des cours royales sont délégués pour composer la cour d'assises dans la ville où siége la cour royale, et pour la présider dans les départemens du ressort. Plusieurs autres attributions sont confiées aux cours royales, par des dispositions spéciales. Les chambres civiles ne peuvent statuer qu'au nombre de sept juges, et les chambres correctionnelles et d'accusation, qu'au nombre de cinq. Le ministère public près les cours royales se compose d'un procureur-général, d'avocats-généraux et de substituts du procureur-général. Dans chaque cour royale il y a un greffier en chef et des commis-greffiers assermentés en nombre suffisant pour le service de la cour. Nul ne peut être nommé conseiller s'il n'est âgé de vingt-sept ans accomplis. Nul ne peut être nommé procureur-général s'il n'a trente ans accomplis. Les substituts peuvent être nommés lorsqu'ils ont atteint leur vingt-cinquième année. Tous ces magistrats ne peuvent être nommés s'ils ne sont licenciés en droit, et s'ils n'ont suivi le barreau pendant deux ans, après avoir prêté serment à la cour royale.

COUR ROYALE DE PARIS.

Cette Cour est composée d'un premier Président, de cinq Présidens, de cinquante-quatre Conseillers, et de douze Conseillers-Auditeurs.

Il y a un Procureur-général du Roi, quatre Avocats-généraux, onze Substituts faisant le service des Audiences et du Parquet, et un Greffier en chef, qui présente et fait admettre au serment les Greffiers nécessaires au service.

La Cour se divise en cinq Chambres, savoir: trois Chambres civiles, une Chambre de mises en accusation, une Chambre d'appels de Police correctionnelle (non compris la Cour d'assises, ayant à Paris deux sections, dont une toujours en activité, et formée de magistrats pris tour à tour dans chacune des Chambres).

Le Garde-des-Sceaux, ou le premier Président, nomme, pour tenir les Cours d'assises de chaque session, ordinaire et extraordinaire, des Conseillers, ou Conseillers-Auditeurs, savoir: pour chacune des deux sections des assises de Paris, un Conseiller qui la préside, et des Conseillers; et pour les assises de six autres départemens du ressort, un Conseiller qui les préside, assisté d'autres Conseillers de la Cour, ou de Juges des Tribunaux de première instance.

Le premier Président préside la première Chambre avec l'un des Présidens; il a le droit de présider les autres Chambres et les Cours d'assises.

Les départemens du ressort de la Cour royale de Paris sont: l'Aube, Eure-et-Loir, la Marne, la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, l'Yonne.

PRÉSIDENS.

M. le Baron SEGUIER (Ant.-Jean-Mathieu) (G O ✻), *Pair*, PREMIER; *Conseiller-d'État*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.
M. LE POITEVIN (Alex.-Franç.-Laur.) (O ✻), *Pair*, r. Servandoni, 16.
M. DEHÉRAIN (Alexandre-Pierre-Louis) ✻, rue Boudreau, n. 1.
M. BRIÈRE-VALIGNY (Clément-François-Marie) ✻, rue Barbette, 11.
M. VINCENS-SAINT-LAURENT ✻, rue Tiroux, n. 8.
M. MILLER ✻, place Royale, n. 21,

Conseillers. Messieurs,

SILVESTRE DE CHANTELOUP ✻, *Doyen*, r. St.-André-des-Arcs, n. 41.
LECHANTEUR père ✻, quai de Béthune, n. 12.
LESCHASSIER DE MÉRY, rue de la Perle, n. 1.
DE BERNY ✻, rue Barbette, n. 10.
MONMERQUÉ ✻, rue Saint-Louis, n. 39, au Marais.
CRESPIN DE LA RACHÉE, rue St.-Guillaume, n. 29.
GABAILLE, rue de Tournon, n. 16.
VILLEDIEU DE TORCY, rue Garencière, n. 8.
HEMERY ✻, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n. 20.
DAMEUVE, rue des Marais, faubourg Saint-Martin, n. 62.
JACQUINOT-GODARD ✻, rue de l'Université, n. 62.
DUPUY ✻, rue de Suresne, n. 7.
SILVESTRE fils ✻, rue du Dragon, n. 11.
BRISSON (Adrien), quai Voltaire, n. 3.
HARDOIN ✻, rue de Condé, n. 20.
CHEVALIER-LEMORE ✻, rue de l'Abbaye, n. 9 et 11.
AGIER ✻, quai Voltaire, n. 21.
CHRÉTIEN DE POLY ✻, quai de Bourbon, île St.-Louis, n. 53.
ESPIVENT DE LA VILLEBOISNET ✻, rue Jacob, n. 11.
SIMONNEAU ✻, rue des Petits-Augustins, n. 26.
MAUGIS ✻, rue Bar-du-Bec, n. 8.
CAUCHY ✻, rue de Tournon, n. 12.
LECHANTEUR fils, rue Saint-Guillaume, n. 11.
DEGLOS, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 8.
CHAUBRY, rue de l'Université, n. 44.
Bon GAUTHIER DE CHARNACE ✻, rue Neuve-St.-Paul, n. 9.
FAURE, rue de Condé, n. 28.
PHILIPON ✻, rue Charlot, n. 35.
DE VERGÈS, rue Saint-Dominique, n. 44, faub. St.-G.
JANOD ✻, rue de Lille, n. 4.
MOREAU, rue de Seine, n. 39, faub. St.-Germ.
BRYON, quai de la Cité, n. 7.
FROIDEFOND DES FARGES, rue Castiglione, n. 8.
HUART ✻, rue Neuve-de-Belle-Chasse, n. 25.
GRANDET, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 17.
TAILLANDIER, rue Taranne, n. 10.
CHIGNARD ✻, rue du Mail, n. 12.
DUPLÈS, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 26.

Bon SÉGUIER (Arm.) ✻, rue Garancière, n. 13.
DEGOUVE DE NUNCQUES ✻, rue Jacob, n. 14.
NAUDIN, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 33.
CHABAUD ✻, rue Garencière, n. 8.
LASSIS, rue Serpente, n. 16.
DELAPALME père, rue Saint-Pierre-Montmartre, n. 13.
DUBOYS ✻, rue des Petits-Augustins, n. 5.
ROLLAND DE VILLARGUES, quai Bourbon, n. 29, île Saint-Louis.
TRY, rue de Tournon, n. 14.
AMELIN ✻, rue de la Pepinière, n. 20.
CHALRET-DURIEU ✻, rue Saint-Martin, n. 147.
LEFEBVRE, rue de Choiseul, n. 8.
CHAMPANHET ✻, rue des Beaux-Arts, n. 10, faub. St.-G.
DOZON, rue du 29 Juillet, n. 3.
BRISOUT DE BARNEVILLE, rue du Parc-Royal, n. 2.
HÉMAR, rue des Enfans-Rouges, n. 11.

Conseillers honoraires. Messieurs,

DELECROIX ✻.
TITON père.
VANIN.
PAVYOT DE SAINT-AUBIN ✻.
DELAHUPROYE ✻.
VUILLEFROY ✻.
GIRAUDET ✻.
MALLET ✻.
LECOURBE.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

NOEL-DUPEYRAT ✻, rue de Lille, n. 67.
MAUSSION DE CANDÉ, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 11.
FEREY, rue des Saints-Pères, n. 14.
JURIEN, rue Royale-St.-Honoré, n. 9.
TERRAY, boulevard de la Madeleine, n. 11.
SALVAING DE BOISSIEU, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 30.
JACQUINOT neveu, rue de l'Université, n. 62.
FAGET DE BAURE, rue de Lille, n. 61.
Bon CARDON DE MONTIGNY, rue de Tournon, n. 12.
DE MALLEVILLE, rue d'Assas, n. 3 *bis*.

PARQUET.

Procureur-Général du Roi.

M. PERSIL (C ✻), rue de l'Université, n. 7.

Avocats-Généraux. Messieurs,

BERVILLE, PREMIER, rue des Beaux-Arts, n. 6.
BAYEUX ✻, rue Traversière-Saint-Honoré, n. 25.
DELAPALME fils, rue Cadet, n. 19.
PÉCOURT, rue de l'Echiquier, n. 29 *bis*.

Substituts du Parquet. Messieurs,

DESPARBÈS DE LUSSAN, faub. Montmartre, n. 50.
AYLIES, quai Malaquais, n. 3.
TARDIF, rue des Beaux-Arts, n. 3.
LE GORREC, rue de la Sourdière, n. 16.
BERNARD, rue des Vieilles-Tuileries, n. 2.
PARTARRIEU-LAFOSSE, rue Boucher, n. 4.
PERROT DE CHEZELLE, place Royale, n. 6.
DIDELOT, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 53.
CARRÉ, rue de Condé, n. 20.
BOUCLY, rue.....

GREFFE.

Greffier en chef.

M. LOT, rue de l'Université, n. 99.

Greffiers d'Audience. Maîtres,

Reyjal, rue St.-Dominique-St.-G, n. 26.
De Juranvigny, r. des F.-M.-le-Prince, 35.
Fournier, rue des Saints-Pères, n. 27.
Catherinet, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 8.
Duchesne, r. Ste-Croix-de-la-Bretonn. 54.
Crapoüel-Marcellin, r. St.-Christophe, 14.
Gorgeu, rue Crébillon, n. 4.
Chevé, rue du Four-St. Germain, n. 57.
Coulon, rue de Lesdiguières, n 9.
Commerson, rue Taranne, n. 18.
Truy aîné, quai de la Cité, n 23.
De Juranvigny, *ayant la surveillance du Greffe criminel.*
Crapoüel-Marcellin, *Greffier des Dépôts criminels, chargé des détails du Greffe criminel.*
Gorgeu, *mandat.-recev. des traitemens de la Cour.*
Chevé, *chargé des détails du Greffe civil, de la comptabilité générale, de la Bibliothèque de la Cour, et des Archives.*

Secrétaire en chef du Parquet du Procureur-Général.

M. Coche, rue Bossuet, n. 2.

Commis ordinaires du Greffe. Messieurs,

Bernier, *Commis d'ordre, au civil.*
Leblanc. *Adjoint.*
Truy jeune, *Adjoint.*

Royer, *Commis d'ordre, au criminel*, rue Coquillère, n. 20.
Robert, *Adjoint.*
Claude, *Adjoint.*

Huissiers-Audienciers de la Cour. Messieurs,

Vuillemot, rue de Seine, n. 66.
Lebaigue, Vieille rue du Temple, n. 25.
Bénard, rue St.-André-des-Arcs, n. 26.
L'Huillier, rue du Cherche-Midi, n. 40.
Deplaigne père, r. des Bl.-Manteaux, 22.
Deplaigne fils, idem.
Lebon, place de la Bourse, n. 12.
Viguet-Poupelos, rue Mazarine, n. 35.
Braulart père, porte Saint-Antoine, n. 5.
Lallement, rue du Bouloy, n. 13.
Navaron, rue Saint-Paul, n. 2.
Bellanger, rue Saint-Benoît, n. 36.
Garnier, r. Comtesse-d'Artois, n. 17.
Bellée, rue Montmartre, n. 55.
Languellier, rue du Roule, n. 17.
Janvier, cour St.-Guillaume (Rich.), n. 1.
Grenet, rue Montorgueil, n. 75.
Le Pescheur de Branville, rue des Bourdonnais, n. 1.
Furpille, rue du Four-St.-Honoré, n. 12.
Lebertre, rue du Roule, n. 11.
N. . . . . .

Imprimeur de la Cour.
M. Casimir, r. de la Vieille-Monnaie, 12.

Concierge.
M. Callais, au Palais de Justice.

Experts assermentés près la Cour.

Docteurs en Médecine. MM.

Nacquart, rue Ste-Avoye, n. 39.
Guilbert, rue Hautefeuille, n. 16.
Renauldin ✻, rue St.-Honoré, n. 392.
Bichebois, rue de Seine-Saint-Germain, n. 54
Adelon, rue du Four-S.-Germ., n. 47.
Pittaro, rue Hauteville, n. 2.
Marc (O ✻), rue du Fg.-S.-Honoré, 19.
Tredern, à la Bibliothèque Mazarine.
Verlhac, rue du Petit-Lion-St.-Sulpice, 30.
Rey, rue Meslay, n. 32.
Cayol, rue de l'Odéon, n. 28.

Docteurs en Chirurgie. MM.

Levraud (*B.*) ✻, quai Saint-Michel.
Nicod, rue Royale-St.-Honoré, n. 12.
Baron ✻, rue du Cherche-Midi, n. 9.
Roux (O ✻), chirurgien en chef de l'hospice de la Charité, rue des SS.-Pères, n. 5.
Guerbois, rue St.-Jacques, n. 125.

Chimistes et Pharmaciens. MM.

Deyeux ✻, de l'Académie des Sciences, rue de Tournon, n. 8.
Mitouart, rue Coquillère.
Barruel ✻, à l'Ecole de Médecine.

Interprètes. MM.

Breton (langues allemande, anglaise et italienne), rue de l'Observance, n. 10.
Lameyer (langues allemande et hollandaise) rue Neuve-des Bons-Enfans, n. 37.
Weinrèbe (langue allemande), rue de l'Oratoire-du-Roule, n. 10.
Meyer (langue allemande), rue des Marais-du-Temple, n. 14.
Leone d'Almeyda (lang. ital., espag. et portug.), rue Villedot, n. 5.

Experts Ecrivains. MM.

Oudart, place Baudoyer, n. 7.
Saintomer, rue Quincampoix, n. 32.
Martin, rue Saint-Jacques, n. 38.
Miel, rue de Seine-St.-G., n. 12.

Journal de la Cour de Paris.

La Cour donne audience tous les jours, excepté les dimanches et fêtes. Les audiences civiles ordinaires ont lieu, savoir: à la première Chambre, les lundis et mardis, à neuf heures; les vendredis, à midi, et les samedis, à neuf heures; à la deuxième, les lundis, à neuf heures; mardis, à midi; les mercredis et jeudis, à neuf heures; à la troisième, les mercredis et jeudis, à midi; les vendredis et samedis, à neuf heures. Les grandes audiences ouvrent le lundi suivant le premier dimanche de décembre, et finissent au 15 août. Elles sont tenues deux fois la semaine, savoir: par la première et la deuxième chambre réunies, le lundi, à midi; par la première et la troisième, le samedi, à midi. Sont portés aux grandes audiences, les prises à partie, les renvois après cassation d'un arrêt, les questions d'État, et toutes les autres causes que la Cour, deux Chambres réunies, a jugées susceptibles de grande audience. Sur les demandes en requête civile, la Chambre qui a rendu l'arrêt attaqué, en doit toujours connaître. Le ministère public assiste nécessairement à toutes les audiences. Il y a un rôle pour chaque jour d'audience ordinaire et de grande audience. Les causes y sont portées, qualités posées, pour être jugées à leur tour. Les deux Chambres criminelles entrent à dix heures. La Chambre d'accusation tient ordinairement les mardis et vendredis, et tous autres jours nécessaires à l'expédition des affaires. La Chambre des appels de police correctionnelle donne ses audiences, pour l'expédition des affaires de sa compétence, à mesure qu'elles arrivent des tribunaux du ressort, et sont en état d'être jugées. La Cour d'assises, qu'elle soit ou non divisée en deux sections, tient tous les jours, jusqu'à l'épuisement des affaires de chaque session. Les séances ouvrent à dix heures précises.

Composition des Chambres pour l'année judiciaire 1832 = 1833.

Ire Chambre civile.

M. le Bon SÉGUIER, Pair, 1er *Président*.
M. Brière-Valigny, *Président*.

Conseillers. Messieurs.

Lechanteur père.	Brisson.
Dupuy.	Hardoin.
Chaubry.	Degouve de Nuncque
Philipon.	Try.
Janod.	Amelin.
Bryon.	Chalret-Durieu.
Huart.	Hémar.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Jurien.	Faget de Baure.
Terray.	

M. Persil, *Procureur-général.*
M. Delapalme fils, *Avocat-général.*
M. Lot, *Greffier en chef.*
Me Fournier, *Greffier.*

Audience lundi, mardi à 9 heures; vendredi à midi, et samedi à 9 heures. Grande audience lundi et samedi à midi.

IIe Chambre civile.

M. Dehérain, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

De Berny.	Gauthier de Charnacé
Monmerqué	De Vergès.
Crespin de la Rachée.	Moreau.
Villedieu de Torcy.	Taillandier.
Silvestre fils.	Naudin.
Cauchy.	

Conseillers Auditeurs. Messieurs,

Noël-Dupeyrat.	Jacquinot.
De Boissieu.	

M. Pécourt, *Avocat-général.*
Me Coulon, *Greffier.*

Audience lundi, à neuf heures; mardi à midi; mercredi et jeudi à neuf heures. Grande audience le lundi, à midi.

IIIe Chambre civile.

M. Le Poitevin, Pair, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Hémery.	Faure.
Dameuve.	Grandet.
Jacquinot-Godard.	Chignard.
Chevalier-Lemore.	Séguier fils.
Espivent.	Duboys.
Simonneau.	Lefebvre.
Maugis.	

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Maussion de Candé.	Ferey.

M. Berville, 1er *Avocat-général.*
Me Reyjal, *Greffier.*

Audience mercredi et jeudi à midi; vendredi et samedi à neuf heures. Grande audience le samedi, à midi.

Chambre des mises en accus.

M. Vincens-Saint-Laurent, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Silvestre père, *doyen.*	Chabaud.
Gabaille.	Lassis.
Deglos.	Delapalme père.

Conseiller-Auditeur.

M. de Montigny.

Substituts. Messieurs,

Le Gorrec.	Perrot de Chezelles.
Bernard.	Didelot.
Partarrieu-Lafosse.	Carré.

Greffiers. MMes Gorgeu et Commerson.

Chambre de police correctionn.

M. Miller, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Leschassier de Méry.	Froidefond des Farges
Agier.	Duplès.
Chrestien de Poly.	Rolland de Villargue.
Lechanteur fils.	Champanhet.

Conseiller-Auditeur.

M. Malleville.

M. Bayeux, *Avocat-général.*

Substituts. Messieurs,

Tardif.	Boucly.
Aylies.	

Greffiers. MMes.

De Juranvigny.	Crapoüel-Marcellin.

COUR D'ASSISES A PARIS.

Les Cours d'assises sont formées de Magistrats des trois Chambres civiles, désignés pour chaque trimestre, par le Ministre de la justice ou par le premier Président.

L'Avocat-général attaché à la chambre des appels de police correctionnelle est aussi chargé du service des assises.

Substituts. Messieurs,

Aylies.	N. . . . .

Greffiers. MMes.

Catherinet.	Duchesne.

Truy aîné, *Greffier auxiliaire.*

COURS ROYALES DES DÉPARTEMENS.

COUR ROYALE D'AGEN.

M. Tropamer ✻, *premier Président.*

M. Bergognié ✻,
M. Lafontan ✻,
M. Bergognié fils ✻,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Garric.
Cassaignau.
Desmolin père.
Tartas-Conques.
Chapelle.
Moullié.
Molié.
Théron père.
Phiquepal.
Vivie.
Lébé (Et.).
Barret de Lavedan.
La Bastide Cornier.
Jourdan.
Donnodevie.
Dufort.
De Perry.
Falque.
Carrié.
Lhomandie.

Honoraires.

Guillemette.
Gauran.

Auditeurs.

Lafontan fils.
Cassagne de Peyronnencq.
Lafitte.
De Laborie de St.-Sulp.
Filhastre.

PARQUET.

M. Lébé aîné, ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.

Labat. Bouet.

Substituts du Parquet. MM.

Calmels-Puntis. Martinelli.

M. Belloc, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Gers, du Lot, de Lot-et-Garonne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'AIX.

M. Pataille ✻, *premier Président.*

M. Cappeau ✻,
M. le Mis d'Arlatan-Lauris,
M. Bret.
} *Présidens de Chambre.*

M. de Gregory ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

De Gastaud ✻.
Verger ✻.
Mougins de Roquefort.
De Bourguignon de Fabregoule.
De Gras ✻.
Fabry.
Roudier.
Raybaud.
Beuf.
Testanière de Miravail ✻.
De Barlet.
Olivier ✻.
Bérage.
De Magnan.
Castellan.
De Robineau-Villemont.
Guillibert ✻.
Tassy.
Liotard ✻.
Rouchon-Guignes.

Auditeurs.

D'Alpheran de Bussan.
De Ribbe.
Ricard.
De Benault de Lubières.
Fabry (Auguste).

PARQUET.

M. Borély ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.

Luce. Vallet.

Substituts du Parquet. MM.

Bruno Desolliers. Benoît.

M. Longchamp, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, du Var, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'AMIENS.

M. le Bon de Cambon ✻, *premier Président.*

M. Hanocq ✻,
M. Bosquillon de Fontenay ✻,
M. Boullet,
Présidens de Chambre.

M. Fouenet-Dubourg ✻.
M. le Chev. de Monchy (O ✻),
Présidens honoraires.

Conseillers. Messieurs,

Poirriez ✻.
Beraud ✻.
Petit.
Chuppin de Germigny ✻.
Duval.
Sabarot de Lauriol.
Desjardins.
Amye.
Fouache d'Halloy.
Bazenery.
Du Tillet de Villars ✻.
Brenet.
Rabache.
Wateau.
Huvey.
Oger.
Le Serurier.
Dutrone.
Quenoble.
Fatonde Favernay ✻.
Honoraires.
Bon Lemaire Darion (O ✻).
Despréaux.
Cousin de Beaumesnil.
Romain ✻.
Ysabeau de Villiers ✻.
Bézard.
Auditeurs.
Guerard.
De Grattier.
Becquerel.
Beaucousin.

PARQUET.

M. Gillon, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Souef. Machart.

Substituts du Parquet. MM.
Dauphin. Caussin de Perceval.

M. Bouthors, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, se portent à cette Cour

COUR ROYALE D'ANGERS.

M. Desmazières ✻, *premier Président.*

M. de Puisard père ✻,
M. Sourdeau de Beauregard ✻,
M. Allain Targé père.
Présidens de Chambre.

Conseillers. Messieurs,

Lorier.
Baranger.
Janvier père ✻.
Bizard.
Regnier.
Naurays de la Davière ✻.
Puisard fils.
Danquetil.
Legeard de la Diriays.
Janvier fils (Elie).
Langlois.
Trotté de Maisonneuve.
Rey.
Guérin des Brosses.
Courtiller.
Béraud.
Loré.
Bougrain De Bure.
Planchenault.
Le Gentil.
Honoraires.
De Miomandre de St.-Pardoux.
Auditeurs.
Courtigné.
Lefebvre de Cheverus.

PARQUET.

M. Gaultier ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Pitre Giraud ✻. Allain Targé fils.

Substituts du Parquet. MM.
Monden Genevraye. Duboys.

M. Doussault, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BASTIA.

M. le Cte Colonna d'Istria ✻, *premier Président.*

M. le Bon Mezard ✻, *premier Président honoraire.*

M. Suzzoni ✻, } *Présidens de Chambre.*
M. Casale, }

Conseillers. Messieurs,

Susini père.	Casabianca.	Graziani ✻.	*Honoraire.*
Olivetti.	Arena.	Gavini de Campile.	Leclerc ✻.
Galeazzini.	Colonna d'Istria (A.)	Juchereau de Saint-	*Auditeurs.*
Marcilese.	Capelle.	Denis.	Murati.
Arrighi.	Giordani.	Limperani.	Pierangeli.
Pallavicini.	Viale.	Stephanini.	Gregori.

PARQUET.

M. Enjalric ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substitut du Parquet.*
Monegier-Sorbier.	Filhon.	M. Susini.

M. Ottavi, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce du département de la Corse, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BESANÇON.

M. Alviset ✻, *premier Président.*

M. Monnot-Arbilleur, } *Présidens de Chambre.*
M. Varin d'Ainvelle ✻, }
M. Bourqueney, }

M. le Mis de Camus, } *Présidens honoraires.*
M. le Bon de Bouvier (O ✻). }

Conseillers. Messieurs,

Violand.	Dorival.	Vigneron.	*Honoraire.*
Roux-de-Raze.	Masson.	Gras.	Droz ✻.
Lescot.	Vejux.	Navand.	*Auditeurs.*
Damey de S.-Bresson.	Dusillet.	Clerc fils.	Varin.
Pourtier de Chaucenne.	Nourrisson ✻.	Béchet.	Renouard de Bussière.
Bourgon ✻.	Girardet.	Bourdot ✻.	Courlet de Vrégille.
Callet.	Sermage ✻.		

PARQUET.

M. Lerouge ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Maurice.	Fourrier.	Jobard.	Magdelaine.

M. Belvaux, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BORDEAUX.

M. Roullet ✻, *premier Président.*

M. Duprat ✻.
M. Dégranges Bonnet ✻.
M. Gerbeaud.
M. Poumayrol.
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Castaignet ✻.
Trigant-Brau.
De Bacalan.
De Laloubie.
De Chancel.
Dupont.
De Marbotin.
Drivet.
Gauvry.
Monnerie.
De Béchade fils.
Delpech.
Yzard.
Bouthier.
Bon de Bastard.
Battar.
Bonhore ✻.
Lacroix.
Thibaud.
Daviaud.
Fabre de Rieunègre.
Imbert de Bourdillon ✻.
Blondeau.
Prevost-Leygonie.
Courborieu.

Honoraires.
Bon de Béchade père ✻.
De Mallet.

Auditeurs.
Binaud.
Louvet de Paty.
Henry.
Duperrier de Larsan.

PARQUET.

M. Feuilhade-Chauvin ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Dégranges-Touzin. Doms.
De la Seiglière.

Substituts du Parquet. MM.
Destor. Compans.

Michel fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Charente, Dordogne, Gironde, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BOURGES.

M. Mater ✻, *premier Président.*

M. Bouquerot de Voligny ✻.
M. Baudouin ✻,
M. Heulard de Montigny ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. Trottier ✻, *Président de Chambre honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Bon Callande de Clamecy ✻.
Blondet ✻.
Chev. Girard de Villesaison.
Dubois.
Brunet (Et.).
Geoffrenet de Fontblain.
Bezave de Mazières ✻.
Arsène Dubrac.
Tixier de Ligny.
Baille de Beauregard ✻.
Legoube.
Dufour d'Astafort.
Corbin de Mangou.
Rapin fils (Jules).
Sanglé Ferrière.
Corrard-Lalesse.
Jacquemet.
Aupetit Durand.
Brunet (Philip.).
Trottier fils.

Honoraires.
Chevannes
Baucheton ✻.
Dumoutet ✻.
Rapin père (Philip.) ✻
Boin.

Auditeurs.
Soumard de Villeneuve.
Simon de la Rochère.
Pinet.
Roulhac.
Callande de Clamecy fils.

PARQUET.

M. Pascaud ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Corbin (Eug.). Briolet.

Substituts du Parquet. MM.
Bazenerye. Tassain.

M. Veilhault, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Cher, de l'Indre, de la Nièvre, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE CAEN.

M. le Bon Lemenuet (C ✻), *premier Président.*

M. Régnée ✻,
M. Daigremont de St.-Manvieux ✻,
M. Dupont-Longrais ✻,
M. Roger de la Choquais ✻,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Maubant ✻.
De Ste-Marie ✻.
Duhamel.
Lefournier.
Leclerc.
Sauvage.
Desprez.
Desloges.
Rousselin (A).
Seigneury.
Bertauld ✻.
Regnault.
Le Jollis Devilliers.
Hubert (B.) ✻.
Trébutien.
De Gournay.
Barbe le Longprey.
Delangle.
Lehot du Ferrage.
Le Bienvenu du Tourps.
Regnée fils.
Allard.
Brunet.
Delaville.
Daigremont-de-St.-Manvieux fils.

Honoraires.
Bon Laigre de Grainville.
Héot.

Auditeurs.
Hubert Descotils.
Letellier de Vauville.
Leféron de Longcamp.
Leconte d'Ymouville.

PARQUET.

M. Rousselin (P. M.) ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Pigeon de St.-Pair. Binard.
Goupil de Préfeln fils.

Substituts du Parquet. MM.
Desessarts. Lemenuet (Ferd.)

M. Benard, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Calvados, de la Manche, de l'Orne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE COLMAR.

M. Millet de Chevers ✻, *premier Président.*

M. Marquair (O ✻),
M. Poujol ✻,
M. Jacquot Donnat ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. Antonin ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Wicka ✻.
André ✻.
Ebert ✻.
Giraud.
Mathieu (Mic.) ✻.
Demeuré.
Dumoulin.
Willig.
Belin.
De Golbery ✻.
Brunck.
Lebon.
Müeg fils.
Wolbert.
Riduet.
Puthod.
Maulbon d'Arbaumont.
Gloxin.
Reibell.
D'Agon de la Contrie.

Auditeur.
Willig (F.-A.).

PARQUET.

M. Rossée ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Paillart. De Vaulx.

Substituts du Parquet. MM.
Rieff. Schirmer.

M. Lempfrit, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Haut et Bas-Rhin, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE DIJON.

M. Ranfer de Monceau, Bon de Bretenière (O ✻), Conseiller-d'État, *premier Président.*

M. Barbier de Reulle ✻,
M. Saverot ✻,
M. Maurier,
} *Présidens de Chambre.*

M. Guillemot ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Ruelle ✻.	Lathieu.	Muteau.	*Auditeurs.*
Dechaux.	Lombart.	De la Cuisine.	Vuillerod.
Henrys-Marcilly.	Delagoutte.	Guigot.	Jourdheuil.
Lefevre de Planque.	Piffond.	Oudet.	Durande.
Saverot père ✻.	Gossin.	Pitiot.	Boissard fils.
Boissard ✻.	Guillemot jeune.	Grasset.	Guillemot (G. D.)
Lorin.	Forest.		Benoit.

PARQUET.

M. Colin ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Varembey.	Legoux fils.	Simerey.	Dumay.

M. Couturier, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Côte-d'Or, Haute-Marne, Saône-et-Loire, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE DOUAI.

M. Deforest de Quartdeville (O ✻), *premier Président.*
M. le Bon Blanquart de Bailleul (O ✻), *premier Président honoraire.*

M. Lenglet ✻,
M. Marescaille de Courcelles ✻,
M. Delaêtre ✻,
M. Dupont ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. Bruneau, Mis de Beaumez ✻,
M. d'Haubersart ✻,
M. Maloteau,
} *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Ducrez ✻.	Enlart de Guémy.	Quenson.	*Honoraires.*	
Devinck.	Dubrulle.	Le Roux de Bretagne.	Billacoys de Boismont ✻.	
Taffin.	Delepouve.	Petit ✻.		
Vigneron.	Duriez-Majault.	Debaillon.	*Auditeurs.*	
Asselin.	Gavelle.	Bruys des Gardes.	Cotteau.	
Lefebvre de Trois-Marquet.	Durand d'Elecourt ✻.	Dumoulin ✻.	Corne.	
	Nepveur.	Piéron.	Souquet.	
Courtin.	Fougeroux de Campigneulles.	Maurice ✻.	Grimbert.	
Baumal.		Vanvincq.	Maniez.	

PARQUET.

M. Farez ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.			*Substituts du Parquet.* MM.	
Lambert ✻.	Hibon.	Preux.	Tailliar.	Pillot.

M. Lagarde, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Nord, du Pas-de-Calais, se portent à cette Cour

COUR ROYALE DE GRENOBLE.

M. Faure (Félix) ✻, Pair de France, *premier Président.*

M. Duboys ✻,
M. Vigne-Lachau ✻,
M. Fornier,
M. de Noaille ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. Royer de Loche oncle ✻,
M. Marion père ✻,
M. Maurel père ✻,
} *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Bonnot ✻.
Chabert-d'Hières père.
Faure (Joseph).
Garnier ✻.
Trinché.
Bertrand d'Aubagne.
Maurel fils.
Mayol de Luppé.
Burdet.
Gonssolin.
De Bernard fils.
De Galbert.
Caffarel.
De Bouillane-Lacoste.
Daligny.
Paganon.
Jubié ✻.
Marion fils.
Berlioz ✻.
Vincendon.
Bruno-Bontoux.
Ferrier de Mental.
Duport la Villette.
Nicolas.
Bernard.

Honoraires.

De Barrin.
Rolland père.

Auditeurs.

Piat-Desvial.
Burdet.

PARQUET.

M. Menard, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Réal fils. De Boissieu. Royer neveu.

Substituts du Parquet. MM.
Rolland fils. Imbert des Granges.

M. Pigeron, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens des Hautes-Alpes, Drôme, Isère, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE LIMOGES.

M. le Bon de Gaujal ✻, *premier Président.*

M. Genebrias de Goutte Pagnon ✻,
M. Firmigier ✻,
M. Tixier-Lachassagne.
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Martin Chantagru.
Périgord.
Lamy de la Chapelle.
Allouveau-Montréal.
Martin-Bonnabry.
Lasnier-Deshuppes ✻.
Leborlhe de Chégurat.
Decazes.
Lavaud-Condat.
Ferrand.
Rogues de Fursac.
Baret Descheises.
Talandier.
David fils.
Lemoyne de Laver-gne ✻.
Lezaud.
Fournier.
Garaud.
Descoutures.
Sudraud-Delisle.

Auditeurs.

Cogniasse-Dubreuil.
Dalesme de Plantadis
Lacombe fils.
Navières-du-Rieux-Peyrou.

PARQUET.

M. Dumont-Saint-Priest ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux MM.
Dulac aîné. Decous.

Substituts du Parquet. MM.
Malevergne (A.). Dulery Peyramont.

M. Boileau fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE LYON.

M. Godard, Mis de Belbeuf, *premier Président.*

M. Reyre ✻,
M. Rieussec (Justinien),
M. Acher ✻,
M. Achard-James ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. le Bon Rambaud (O ✻),
M. Riboud père ✻,
M. B[on] de L'Horme ✻,
} *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Béraud ✻.	Gras.	De Vienne.	Laval Gritton.
De Mongenet.	Chev. Rambaud fils.	Capelin.	*Honoraire.*
Dian aîné.	Dangeville ✻.	Quinson.	Morand de Jouffrey ✻.
Gaultier de Coutance.	Balleydier.	Genevois.	*Auditeurs.*
De Namps.	Verne de Bachelard.	Jurie.	Chapet-Vamgel.
Coste ✻.	Breghot du Lut.	Badin.	Cozon.
Luquet.	Desprez ✻.	Julien ✻.	Rambaud.
Rouchon ✻.	Sauzey.	Varenard.	De Leusse.

PARQUET.

M. Duplan ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Vincent de St.-Bonnet.	Chais.	Laval-Gutton.	Delatournelle.
Nadaud.		De Leullion-Thorigny.	

M. Eustache, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Ain, de la Loire, du Rhône, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE METZ.

M. Charpentier, *premier Président.*

M. Colchen (O ✻),
M. Pyrot ✻,
M. Humbert Pomcourt ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. Stourm ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Robinet de Cléry.	Rupied.	Prouveur de Pont.	Huot.
De Julvécourt de Saulny.	Pecheur jeune.	Bouchon.	*Honoraire.*
Pecheur aîné ✻.	Paris.	Delpierre.	Dommanget ✻.
Perin d'Augny.	Mousin, Bon de Romécourt ✻.	De Coulon ✻.	*Auditeurs.*
Lambert.	Baudesson.	Pidancet.	Dufour.
Virvaux.	Mathieu de Vienne.	Duverdier.	Desrobert.
		Collignon.	

PARQUET.

M. Bresson, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Legagneur.	Henriot.	Bourdelois.	Michel.

M. Petitjean-Roget, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Ardennes, de la Moselle, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE MONTPELLIER.

M. de Trinquelague (O ✻), Conseiller d'Etat, *premier Président.*

M. le Bon Duveyrier ✻,
M. de Juin de Siran ✻, } *premiers Présidens honoraires.*

M. Espic de Ginestet père ✻,
M. Castan ✻,
M. Rozier ✻, } *Présidens de Chambre.*

M. Cavallier, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Sicard (E. J.) ✻.
Lunaret.
Aubaret, père.
Vene.
De Plantade ✻.
Albarel.
Sicard (D.-V.).
Esperonnier.

Hostalier.
Espic de Ginestet fils ✻.
Marcel de Serres.
Brondel de Roquevaire.
Vernhette.
Caizergues ✻.
Froment.

Gilbert de Massilian.
Castelnau.
Aubaret fils.
Calmettes.
Cavallier.
Honoraire.
Rey Pailhade ✻.

Auditeurs.
Farjon.
Martin-Campredon.
Adam de Monclar.
Moureau.
Fallot-Canton.
Sicard (Léonce).

PARQUET.

M. Fluchaire ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Parès. Claparède.

Substituts du Parquet. MM.
De Saint-Paul. Cavallier.

M. Golfin fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE NANCY.

M. de Metz ✻, *premier Président.*

M. Chippel ✻,
M. Breton,
M. Troplong, } *Présidens de Chambre.*

M. de Collenel ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Bon Rolland-de-Malleloy.
De Roguier père ✻.
De Lombillon.
De Bazelaire.
De Bouvier père.
Roxard de la Salle.
Mourot.
D'Arbois de Jubainville ✻.
Mathieu-de-Vienne.
Cardi-de-Sansonetti ✻.
Estivant ✻.
Riston.
Jannot de Morey.
Waultrin.
De Metz-Noblat.
Masson.

De Merville ✻.
Costé ✻.
Collignon.
Collinet de la Salle.
Honoraires.
Derazey ✻.
Braux.
Charlot ✻.

Adam ✻.
Cognel ✻.
Auditeurs.
De Comeau.
De Bouvier fils.
De Rozières.
De Roguier fils.
Husson.

PARQUET.

M. Fabvier ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Poirel. Pierson.

Substituts du Parquet. MM.
Saladin fils. Bouchon.

M. Regnault, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de commerce des départemens de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE NISMES.

M. Cassaignoles (O ✻), *premier Président.*
M. le Cte Meyneaud de Pancemont ✻, *premier Président honoraire.*
M. Thourel (O ✻),
M. S.-Albin de Trinquelague,
M. Fajon-Boissière,
} *Présidens de Chambre.*
M. le Chev. Cavalier ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

De la Boissière.
Vigier.
Dupin.
Gide père.
D'Olivier fils.
Bon de Daunant.
Vignolles.
Ferrand de Missol.
Vitalis.
De Laporte Belviala fils.
Lapierre.
Fornier de Clausonne.
Janet-Lasfond.
Louvrier.
De Sevin.
Garilhe.
Lombard.
Thourel fils.
Lartet ✻.
Roussellier.
Honoraires.
De Laporte-Belviala père.
De Maubec.
Planchut de la Cassagne
Baron ✻.
Auditeurs.
Gleises de Lablanque.
Correnson.
Fajon.
De Trinquelague Dions.

PARQUET.

M. Viger ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Gilles. Lobinhes.

Substituts du Parquet. MM.
Labaume fils. Marquès-Duluc.

M. Bruyere, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, de Vaucluse, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'ORLÉANS.

M. Travers de Beauvert ✻, *premier Président.*
M. Bordier ✻,
M. Abbatucci,
M. Marchant de Verrière ✻,
} *Présidens de Chambre.*
M. Loyré ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Boullanger.
Legier.
Cotelle ✻.
Darotte.
Lemolt-Phalary père.
Perrot.
Boucher d'Argis.
Brossard de Corbigny.
Briltard.
Desprez-S.Germain ✻.
Porcher.
De Vauzelles.
Petau de Latingy.
Hutteau ✻.
Allain.
Marthe.
Moreau.
Legroux.
Boyard.
Fougeron.
Honoraires.
Calmelet ✻.
Goubeau de la Madeleine
Auditeurs.
Douville.
Louet.

PARQUET.

M. Miron de l'Espinay ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Vilneau. Laisné de Ste-Marie.

Substituts du Parquet. MM.
Lemolt-Phalary fils. Vidalin.

M. Bardou, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE PARIS, *Voyez* page 300.

COUR ROYALE DE PAU.

M. de Figarol ✻, *premier Président.*
M. Claverie ✻,
M. le Mis d'Urbin-Gautier, } *premiers Présidens honoraires.*
M. le Mis de Charritte ✻.
M. le Bon Dombidau de Crouseilhes ✻, } *Présid. de Chambre.*
M. Fourcade,
M. Dufau ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Féches ✻.	Perès.	Doat.	Pargade.
Borie ✻.	Cassaigne.	Abeilhé.	Ferrier.
Moureu.	Dareau-Laubadère.	Cazenave.	*Auditeurs.*
Bascle de Lagrèze ✻.	De Barbier.	Carbou.	Molier.
Guiroye.	Rives ✻.	Lussy ✻.	Pommiés fils.
Chev. d'Arthez ✻.	Barbet.	Laporte.	Dartigaux (Ed.)

PARQUET.

M. Dartigaux (O ✻), *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Dufau fils ✻.	Laporte fils.	Lamothe.	Daguenet.

M. Catalogne, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE POITIERS.

M. Descordes ✻, *premier Président.*
M. Barbault-Lamotte ✻,
M. Macaire,
M. Vincent-Molinière ✻, } *Présidens de Chambre.*
M. Liège d'Iray,

Conseillers. Messieurs,

Rouget.	Barbier-Dauphin.	Labady ✻.	Arnault-Ménardière.
Leidet fils.	Garreau.	Girard ✻.	Lelong fils.
De la Fontenelle-de-Vaudoré ✻.	Hugueteau de Gaultret.	Garran de Balzan.	*Honoraires.*
	Delagarde.	Bussière.	Savary ✻.
Robert Duclaud.	Spéry.	Gennet.	Barbier.
Fraboulet.	Rondeau.	Aubin.	Lelong père.
Babault de Chaumont.	Vandamme.	Bourgnon de l'Ayre ✻.	*Auditeur.*
Baugier.	Barbault-Lamotte fils.	Theret.	Nicolas.

PARQUET.

M. Gilbert-Boucher ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.			*Substituts du Parquet.* MM.	
Drault.	Mevolhon.	Gaillard.	Merveilleux.	Savary.

M. Ginot, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée, Vienne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE RENNES.

M. Gaillard de Kerbertin fils ✻, *premier Président.*

M. Denis du Porzou ✻,
M. de Kermarec ✻,
M. Malherbe (O ✻),
M. Boullaire-Villemoisan,
M. Le Graverend ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. Hardy,
M. Costard,
} *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Chesnel aîné.
Lemercier.
Cadieu.
Vincent ✻.
Mazé.
Leflohic-Kerlafin.
Delamarre ✻.
Lesire.
Legeard de la Diryais ✻.
Baudoüin.
Leminihy.
Du Boispéan.
Lafite.
Potier.
Lemoine de la Giraudais.
Gaillard de Kerbertin père.
Hardy fils.
Dumay.
Leroux.
Mouton.
Hunault.
Cavan aîné.
Le Gall.
Ropartz.
Sebire de Bellenoe.
Brager.
Robinot-St.-Cyr.
Poulizac.
Le Beschu de Champsavin.
Le Gué.
Brossays ✻.
Guérault.
Michel de La Morvonnais.
Chellet.

Honoraires.
Couppé.
Couannier.
Villebogard père.
Codet.
Laugée.
Chesnel jeune.
Perret.

Auditeur.
Collin de La Conterie.

PARQUET.

M. Hello ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Le Tourneux.
Du Bodan.
Foucher.
Fenigan.

Substituts du Parquet. MM.
Lemeur.
Villebogard fils.
Piou.

M. Dréo, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, du Morbihan, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE RIOM.

M. le Bon Grenier (O ✻), Pair de France, *premier Président.*
M. Pagès ✻, *premier Président honoraire.*

M. Deval de Guymont ✻,
M. Thevenin ✻,
M. Archon Desperouzes ✻,
M. Landois,
} *Présidens de Chambre.*

M. Vernin ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Beaulaton.
Verny.
Geneix.
Touttée.
Desribes (O ✻).
Porral de St.-Vidal.
Souteyran.
Bassin.
Maignol.
Vernière-Philibée.
Mandosse-Névrezé.
Réalier-Dumas.
Chossier-Desponteix.
De Combes.
Greliche.
Calmard du Genestoux.
Cathol du Défan.
Domingon fils.
Jusserand-Duclos.
Gerzat.
Ducrozet.
Pagès fils.
Godemel père.
Molin.
Deval fils.

Honoraires.
Domingon père.
Bordes ✻.

Auditeurs.
Courbaire.
Verny fils.
Pélissier de Féligonde.
Mandosse Nevrezé fils
Vidal.

PARQUET.

M. Tailhand ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM. | *Substituts du Parquet.* MM.
Capin. Salveton. Jallon. | Daniel. Chapuzet.

M. Garron, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE ROUEN.

M. le Bon Asselin de Villequier (O ✻), *premier Président.*
M. Eude (O ✻),
M. Carel (O ✻),
M. Aroux ✻,
M. Chrestien de Fumechon (O ✻), *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Potier ✻.
Simonin ✻.
Vicquelin.
Hubert.
Le Marchant ✻.
Blaise.
Costé ✻.
Blétry.
Baroche.
Dreux.
Carbonnier.
Gaillard ✻.
Isabel.
Durouzeau ✻.
Havas.
Le Gris de la Chaise.
Le Balleur-Villiers.
Hébert ✻.
Lepetit ✻.
Selot.
Fercoq.
Verdière ✻.
Decorde.
Levesque.
Renard.
Honoraires.
Thierry.
Héry ✻.
Engren.
Dubarle du Puget.
Rigaud de Rochefort.
Auditeurs.
Bourgeois.
Grébauval.

PARQUET.

M. Moyne, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM. | *Substituts du Parquet.* MM.
Daviel (A.). Gesbert. N. . . . . | Letendre de Tourville. Mary.

M. Floquet fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Eure et de la Seine-Inférieure, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE TOULOUSE.

M. Hocquart (O ✻), *premier Président.*
M. d'Aldeguier (O ✻),
M. de Faydel ✻,
M. de Miégeville ✻,
M. Amilhau ✻, *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Dalayrac.
Bon de Latour-Mauriac.
Pinel de Truilhas ✻.
Vte Combettes de Caumont ✻.
Pagan.
Dejean.
Pech ✻.
De Furgole ✻.
Bruno de Bastoulh.
Calmès.
Bon Podenas.
Dubernard.
De Boyer.
Garrisson ✻.
Vialas.
D'Arbou.
Caubet.
Barrué.
D'Aldéguier fils.
De Castelbajac.
D'Olivier.
Roucoule.
Solomiac.
Faure-Dère.
Décamps d'Aurignac.
Auditeurs.
Martel.
De Vaillac.
De Roquette.
De Limairac.
Delacroix.

PARQUET.

M. le Bon Corbière (O ✻), *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM. | *Substituts du Parquet.* MM.
Martin. Moynier ✻. Daguillon- | Pujol. Caze. Lafiteau.

M. Mis, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, se portent à cette Cour.

SECTION IV.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

Il y a un tribunal de première instance par chaque arrondissement communal.

Le nombre des juges varie dans chaque tribunal, selon la population et l'importance des villes. Il y en a toujours au moins trois; les jugemens ne peuvent être rendus par moins de trois juges.

C'est généralement le tribunal du chef-lieu de département qui devient la cour d'assises; les exceptions sont indiquées aux tribunaux pour lesquels elles existent.

Les tribunaux de première instance sont, y compris les Présidens, vice-Présidens et Juges d'instruction, composés, dans quelques arrondissemens, de trois Juges, et dans d'autres, de 4, 7, 8, 9, 10 et 12.

Les tribunaux composés de 3 ou 4 Juges ne forment qu'une Chambre et ont trois Suppléans; ceux composés de 7, 8, 9 ou 10 Juges, se divisent en deux Chambres, et ont chacun quatre Suppléans. L'une des deux Chambres connaît des affaires civiles, et l'autre des affaires de Police correctionnelle. Enfin les tribunaux composés de douze Juges ont six Suppléans et se divisent en trois Chambres, dont deux connaissent des affaires civiles, et la troisième des affaires de Police correctionnelle.

Au civil, les tribunaux de première instance connaissent en première instance de toutes les affaires personnelles, réelles et mixtes, en toutes matières, excepté seulement celles qui auraient été déclarées être de la compétence des juges-de-paix, et les affaires de commerce dans les arrondissemens où il y aurait des tribunaux de commerce. Ils prononcent sur l'appel des jugemens rendus en premier ressort par les juges-de-paix; ils connaissent en premier et dernier ressort de toutes affaires personnelles et mobilières, jusqu'à la valeur de 1000 fr. de principal, et des affaires réelles immobilières, dont l'objet principal est de 50 fr. de revenu déterminé, soit en rentes, soit prix de bail.

La chambre du conseil statue sur certaines affaires au civil, notamment sur les demandes d'autorisation de plaider formées par les femmes mariées; au criminel, elle prononce sur les mises en prévention.

La chambre de police correctionnelle connaît des appels des jugemens des tribunaux de simple police et des délits; c'est-à-dire de tous les faits qui sont punis d'une amende ou d'un emprisonnement, lorsque l'amende excède quinze francs, et que l'emprisonnement excède cinq jours.

Les tribunaux de première instance sont composés de juges et de juges suppléans nommés par le Roi et inamovibles; de magistrats exerçant les fonctions du ministère public, sous le nom de Procureurs du Roi et Substituts du Procureur du Roi, qui sont également nommés par le Roi, mais amovibles; et d'un greffier et de commis-greffiers.

Pour être Juge, Procureur du Roi, ou Greffier, il faut être âgé de vingt-cinq ans, les Substituts peuvent être nommés à vingt-deux. Les Juges et Procureurs du Roi doivent en outre être *licenciés en droit*, et avoir suivi le barreau pendant deux ans après avoir prêté serment devant une cour royale.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE,

Par ordre alphabétique de départemens.

1. AIN.

Belley.

Prés. Jordan ✻.
Jug. Roux (*instruct.*)
Mollat fils.
J. s. Falavier Mareschal.
Guignonet.
Cochonat.
P. R. Pochet.
Subst. Meirac.
Gref. Novel.

Bourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Ain.

Prés. Chevrier de Corcelles ✻
V.-P. Bon.
Jug. Tardy.
Jug. Humbert Martinon.
Quinson.
Mignot.
Patin (*instr.*)
Sirand.
Josserand.
J. s. Charrassin père.
Bouvier-Bonnet.
Tornier.

J. s. Jayr père.
P. R. Perrot.
Subst. Lagrange.
Belloc fils.
Gref. Debost.

Gex.

Prés. Rouph ✲.
Jug. Descombes (*instr.*)
Chatelain.
J. s. Masson père.
Jacquemier.
Monpela.
P. R. Servan de Sugny.
Subst. Bergier.
Gref. Fournier.

Nantua.

Prés. Balleidier ✲.
Jug. Rouyer (*instr.*)
Pourcelot.
J. s. Lepély.
Dubuisson.
Barras.
P. R. De Varenne.
Subst. Cuaz.
Gref. Ravinet fils.

Trévoux.

Prés. Perrier.
Pr. h. Meunier.
Jug. Dechez.
Montanier (*instruct.*)
J. h. Noel.
J. s. Fournier.
Crozet.
Dumarest.
P. R. Labonnardière.
Subst. Favier.
Gref. Brun.

La cour royale de ce département est à Lyon.

2. AISNE.

Château-Thierry.

Prés. Asselin.
Pr. h. Tribert.
Jug. Desaisseval (*instruct.*)
Gregori.
J. h. Pinondel.
J. s. Vol.
Devenne.
Mangin.
P. R. Poupion.
Subst. Galavielle.
Gref. Dieu ✲.

Laon.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Aisne.

Prés. Huet.
V.-P. Laurendeau père.
Jug. Belin.
Arnandeau (*instr.*)
Dersu.
Leleu de la Simone.
François.
Lemor.
Manteau.
J. s. Roze.
Suin.
Paringault.
P. R. Janvier.
Subst. Mauge du Bois des Entes.
Lochet.
Gref. Minost.

Saint-Quentin.

Prés. Desjardins ✲.
Jug. Martin Desains (*inst.*)
Girard.
J. s. Raison.
De Chauvenet.
Violette.
P. R. Quenescourt.
Subst. Tattegrain.
Gref. Pizieux.

Soissons.

Prés. Morel ✲.
Jug. Levesque (*instruct.*)
De Tugny.
J. s. Grégoire.
Butel.
Dunoyer du Bouillon.
Pr. R. Hardouin.
Subst. Boujot.
Gref. Mourée.

Vervins.

Prés. Noizet.
Jug. Dambry
Benard (*instruct.*)
J. s. Lépicier.
Larue.
Besson.
Pr. R. Dujarié.
Subst. Baudelot.
Gref. Hennecart.

La cour royale de ce département est à Amiens.

3. ALLIER.

Cusset.

Prés. Besse Bergier.
Pr. h. Dufloquet.
Jug. Morin.
Serée (*instruct.*)
J. s. Gaillard.
Liandon.
Méplain.
Pr. R. Moulin Debord.
Subst. Couguet de Ben.
Gref. Robin.

Gannat.

Prés. Lucas-Pierre (O ✲).
Jug. Chaucheprat du Mouchet père (*instruct.*)
Gaulmin.
J. s. Rollat.
Bertrand.
Gay.
Pr. R. Bardoux.
Subst. Benoid.
Gref. Beraud.

Montluçon.

Prés. Devèze.
Jug. Tardé — Dumousseaux (*instruct.*)
Cornat.
J. s. Berthomier Desprot.
Bouyonnet.
Fourat.
Pr. R. Perrot des Gozis.
Subst. Mourellon.
Gref. Gozieux de la Guerenne

Moulins.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Allier.

Prés. Jutier ✲.
V.-P. Frappier de S.-Martin.
Jug. Farradesche de Vialette (*instruct.*)
Charles.
Michel.
Donjan.
Jutier neveu.
Durand de la Presle.
Papon-Lameigné.
J. h. Lapoix de Fréminville
J. s. Boiron père.
Blondat.
Watelet.
Pr. R. Meilheurat.
Subs. Romeuf de la Valette.
Valleton.
Gref. Dupasquier.

La cour royale de ce département est à Riom.

4. ALPES (Basses).

Barcelonnette.

Prés. Manuel.

Jug. Esmenjaud (*instruct.*)
Grassy.
J. s. Bellon.
Rougon.
Imbert.
Pr. R. Arnaud fils.
Subst. Crouzet.
Gref. Lions.

Castellane.

Prés. Hermelin.
Jug. Richieud.
Gras-Bourguet (*instr.*)
J. s. Meifred.
N. . . . .
Pr. P. Latil.
Subst. Collomp.
Gref. Mistral.

Digne.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises des Basses-Alpes.

Prés. Clappier ✻.
V.-P. Simon.
Jug. Joseph aîné (*instr.*)
Clément.
Borrelly.
Bernard.
De Blégier.
Itard.
Marcorelle.
J. s. Rouvier.
Bassac.
Morlot.
Fourtoul.
Pr. R. La Lande.
Subst. Aillaud.
Gariel.
Gref. Joseph cadet.

Forcalquier.

Prés. Arnaud de Méolans.
Jug. Berluc jeune (*instr.*)
Bouche.
J. s. Laugier.
Leydet.
Pr. R. Couttolenc.
Subst. Lacombe.
Gref. Granier.

Sisteron.

Prés. Reinaud-Fonvert.
Jug. Blanc.
Giraud (*instruct.*)
J. s. Eysserie.
Nevière.
Latil.
Pr. R. Martel.
Subst. Testanière de Miravail
Gref. Bajard.

La cour royale de ce département est à Aix.

5. ALPES (Hautes).

Briançon.

Prés. Fauche-Prunelle.
Jug. Charbonnel-Salle (*ins.*)
Chaix.
J. h. Berard.
J. s. Vincent.
Rossignol.
Faure.
Pr. R Pons.
Subst. Diday.
Gref. Caire.

Embrun.

Prés. Nicolas.
Jug. Latour. (*instruct.*)
Amat.
J. s. Faure.
Cézanne.
Fourrat.
Pr. R. Lombard.
Subst. Garnier.
Gref. Tholozan.

Gap.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises des Hautes-Alpes.

Prés. Moynier-Dubourg ✻.
Pr. h. Achard.
V.-P. Labastie.
Jug. Blanc.
Cherias.
Martin.
Toscan Duplantier.
Bucelle fils.
Margot-Duclot (*inst.*)
Dupuy.
J. h. Delafont.
J. s. Blanc-Etienne.
Espié.
Paul.
André.
Pr. R. Blanc (Jos.)
Subst. De Caseneuve.
Massot.
Gref. Bosse.

La cour royale de ce département est à Grenoble.

6. ARDÈCHE.

Largentière.

Prés. Mathieu.
Jug. Devès-Herbver.
Dumas (*instruct.*)
J. s. Lafont.
Lalauze.
Deslebres.
Pr. R. Teissier.
Subst. Tanc.
Gref. Ferrattier.

Privas.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Ardeche.

Prés. Couhert-d'Etruchat ✻.
V.-P. Veau-Lanouvelle.
Jug. Prinsac.
Masclary.
Bourras.
Ladreyt de la Charrière.
Champanhet (*instr.*)
Chalamon.
Vernet.
J. s. Dejoux.
Croze.
Théron.
Faure.
Pr. R. Aymard.
Subst. Meiraud.
Valadier.
Gref. Vincent.

Tournon.

Prés. Soubeiran.
Jug. Deloche (*instruct.*)
Ferrand.
Alliey.
J. s. Ravel.
Michel.
Veyrier.
Pr. R. Perrier.
Subst. Sabatier.
Gref. Sonier-Dupré.

La cour royale de ce département est à Nîmes.

7. ARDENNES.

Charleville.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Tirman.
V.-P. Gautier-Vebre
Jug. Jaillot Hugueuin (*ins.*)

Jug. Corsin.
Delahaut aîné.
Clairon.
Renart.
Degoutin.
Roulez.
J. s. Prévost.
Millart.
Alexandre.
Pr. R. Goulon.
Subst. Lacroix.
Grand (P.)
Gref. Bourgerie.

Réthel.

Prés. Delpierre.
Pr. h. Pauffin Tiercelet.
Jug. Dardenne.
Barthelemy (*instr.*)
J. s. Landragin-Taine.
Bournel.
Millart.
P. R. Adnet.
Subst. Marlier.
Gref. Cordier.

Rocroy.

Prés Larmuzeau.
Jug. Taillefer.
Padox (*instruct.*)
J. s. Dufay (G.)
Rousseau.
P. R. Castillon.
Subst. Desgodins.
Gref. Chaire.

Sedan.

Prés. Ninnin.
Jug. Malcotte (*instr.*)
Pinsart.
J. s. Robert.
Noël père
Javaux.
P. R. Berry.
Subst. Hennequin.
Gref. Gerboulet.

Vouziers.

Prés. Gougeon.
Jug. Mathieu (*instruct.*)
Benoit.
J. s. Nettelet.
Coche.
P. R. Tranchart.
Subst. Pauffin.
Gref. Mollet.

La cour royale de ce département est à Metz.

8. ARIÉGE.

Foix.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Ariége.

Prés. Pauly.
V.-P. Hubert St.-Paul.
Jug. Gardebosc.
Soulié.
Carbon.
Gouazé (*instruct.*)
Seguier.
Boyer (J.).
Rocher.
J. s. Pic.
Seré.
Orliac.
Malpel de la Tour.
P. R. Darnaud fils.
Subst. Denat.
Doumenjou.
Gref. Roques-Dampierre fils.

Pamiers.

Prés. Vignes.
Jug. Pauly.
Delvolvé (*instruct.*)
J. s. Larue.
Gorguos.
Subra.
P. R. Borelly.
Subst. Fouquernie.
Gref. Bertet.

Saint-Girons.

Prés. Jauzas.
Jug. Gouazé fils (*instr.*)
Lafont-Sentenac.
J. s. Gouazé père.
Peyruzat.
Domenc.
Pr. R. Estaque.
Subst. Signorel
Gref. Castet.

La cour royale de ce département est à Toulouse.

---

6. AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Prés. Moisson.
Jug. Mailly (*instruct*).
Robequin
J. s. Denoël.
Hardouin.
Doullet.
Pr. R. Meynard de Franc ✲.
Subst. Vial.
Gref. Thevenot.

Bar-sur-Aube.

Prés. Legrand.
Pr. h. Charton.
Jug. Louet.
Pouilly (*instruct.*)
J. s. Robert.
Malbet.
Parison.
Pr. R. Angenoust
Subst. Amelot de la Roussille
Gref. Chrétiennot.

Bar-sur-Seine.

Prés. Trumet ✲.
Pr. h Thiesset.
Balahu-de-Noiron ✲.
Jug. Maillet (*instruct.*)
Delannoue de la Huproye
J. h. Legouest.
J. s. Labille.
Antoine.
Delacroix.
Pr. R. Cadet de Gassicourt.
Subst. Corps.
Gref. Cheurlin.

Nogent-sur-Seine.

Prés. Glandaz.
Jug. Marion (*instruct.*)
Razy.
J. s. Feugé.
Demeufve ✲.
N. . . . .
Pr. R. Nancey.
Subst. Huguier.
Gref. Moreau.

Troyes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Aube.

Prés. Corps de Mauroy ✲.
V.-P. Paillot de S.-Léger ✲.
Jug. Camusat-Descarets ✲ (*instruct.*)
Vernier ✲.
Huez de Pouilly.
Breton.
Sallot-Montachet
Corrard de Breban.
Caussin de Perceval.
J. s. Frobert Patris.
Rambourg.
Payn ✲.
Prevost.

Pr. R. Poinsot.
Subst. Chanoine.
Mongis.
Gref. Millot.

La cour royale de ce département est à Paris.

---

10. AUDE.

Carcassonne.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Aude.

Prés. Birotteau.
V.-P. Bouichère.
Albigés (*honor.*)
Jug Alboise.
Gourg de Moure.
Rouanet (*instr.*)
Durand.
Teisseire.
Labat de Serene.
Maraval.
J. s. Degrand.
Maraval jeune.
Borrel.
Pulles.
Pr. R. Lacombe.
Subst. Génie.
Denisse.
Gref. Serié (J.-P.).

Castelnaudary.

Prés. De Gauzy.
Jug. Carman (*instruct.*)
Rigaud.
J. s. Barrière.
Grillères.
Maublad.
Pr. R. Tholose.
Subst. Castel.
Gref. Combes.

Limoux.

Prés. Barthe-d'Huleau.
Jug. Bataillé (*instruct.*)
Laserre.
J. s. Mestre.
Barrière.
Rivals.
Pr. R. Thomas.
Subst. Joly (Aug.).
Gref. Gayraud.

Narbonne.

Prés. Majorel.
Jug. Jouy ✻.
Figeac (*instruct.*)
J. s. Pessieto.
Yven.
Esquer.
Pr. R. Pailhiez.
Subst. Martin.
Gref. Estrade.

La Cour royale de ce département est à Montpellier.

---

11. AVEYRON.

Espalion.

Prés. Enjalbert.
Jug. Devic.
Lalo (*instruct.*)
J. s. Calmels.
Noël.
Jalabert
Pr. R. Seguret.
Subst. Rodat.
Gref. Saltel.

Milhau.

Prés. Molinier-Sapientis.
Jug. Vaissière S. Mart (*inst.*)
Dalbis.
J. s. Boyer père.
Descuret (André).
Palhoriès.
Pr. R. Rouquairol.
Subst. Descuret (Amédée).
Gref. Génieis père.

Rodez.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Aveyron.

Prés. De Seguret ✻.
V.-P. De Saunhac.
Constans (*honor.*)
Jug. Julien.
Dornes.
Portier (*instr.*)
Rolland.
Seconds fils.
Galtier.
Boubal.
J. s. Foulquier.
Dauban.
Borel.
Baurez.
Pr. R. Mazuc.
Subst. Vezins (Em.)
Pégat
Gref. Delcamp.

Saint-Affrique.

Prés. Glises.
Jug. Canac.
Guiraud fils (*instr.*)
J. s. Alibert.
Joli de Cabanoux.
Caumes.
Pr. R. Armely.
Subst. Pouget.
Gref. Sanitas.

Villefranche.

Prés. Bergon.
Jug. Carcenac de Bourran.
Loubatières (*instr.*)
J. s. Mazenc.
Masbou.
Hugounenc.
Pr. R. Bastide.
Subst. Galtier (A.)
Gref. Gaugiran.

La cour royale de ce département est à Montpellier.

---

12. BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Prés. Pellicot.
Jug. De Gabrielli.
De Fortis.
Poilroux (*instr.*)
J. s. Jourdan.
Moutte.
Bouteille.
Pr R. Jouve.
Subst. Martin.
Gref. Philip-Rambert fils.

Marseille.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Reguis ✻.
V.-P. De la Boulie ✻.
Taxil ✻.
Jug. Vacquier ✻.
Darluc.
De Garidel.
De Gaudin.
Roustan.
Maurin.
Ollivier.
Clappier (*instr*)
Merendol (*instr*)

J. h. Floret.
J. s. Tardieu ✻.
Gas.
Dumas.
Berard ✻.
Nègre.
Dufaur.
P. R. Mottet ✻.
Subst. Lepeytre.
Vaïsse.
Bouis.
Lieutaud.
Gref. Conte.

Tarascon.

Prés. Doutreleau.
Pr. h. Blain ✻.
Jug. Lombard.
Rousti.
De Burle (*instr.*)
J. s. Boutard.
Cartier.
Carcassonne.
Pr. R. Marquezy.
Subst. Berluc.
Gref. De Vaquières.

La cour royale de ce département est à Aix.

---

13. CALVADOS.

Bayeux.

Prés. Pezet ✻.
Pr. h. Le Vasnier-Des-Vauviers (*honor.*)
Jug. Montégu.
Lélu (*instr.*)
J. s. Couesfin.
Le Gambier.
Adeline.
Pr. R. Bellier de la Boire.
Subst. Douesnel Dubosq.
Gref. Pastey (Ed.).

Caen.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Deslongchamps.
V.-P. Lhermitte.
Jug. Marguerie.
Roger.
Le Bourguignon-Dupéré.
Vibert.
Hubert (*instr.*)
J. s. Poignant.
Simon le jeune.
J. s. Boscher.
Castel.
Pr. R. Bouffey (Ch.).
Subs. Daigremont de S.-Manvieux.
Laisné Deshayes.
Gref. Tahère.

Falaise.

Prés. Brunet ✻.
Jug. Fossey (*instr.*)
Dubourg.
J. h. Leroi-Lacocherie.
J. s. Queru.
Heuzé.
Labbé.
Pr. R. Galeron.
Subst. Renault.
Gref. Bocquet.

Lisieux.

Prés. Desmortreux.
Pr. h. Labret du Dézert.
Jug. Pannier.
Fleuriot.
Fauvel (*instr.*)
J. h. Le Rat.
J. s. Becquemont père.
Leroy-Desclosages.
Bloche.
Pr. R. Formeville.
Subst. Hélix d'Hacqueville.
Gref. Roques-Desvallées.

Pont-l'Évêque.

Prés. Quéru.
Jug. Fouqueu-Sarasin.
De Vauquelin (*instr.*)
J. s. Le Carbonnier.
Isabel Despares.
Paysant Valencourt.
Pr. R. Delaville.
Subst. Bivel.
Gref. Malandain.

Vire.

Prés. Courtoise.
Jug. Legrain (*instr.*)
Hubert.
J. s. Ozanne.
Serand.
Gosselin
Pr. R. Robert.
Subst. Vaulogé.
Gref. Morice.

La cour royale de ce département est à Caen.

14. CANTAL.

Aurillac.

Prés. Vigier.
Pr. h. Claux.
Jug. Cabanes.
Destanne de Bernis.
Verniols (*instr.*)
J. s. Mespoulhé.
Esquirou Puechmège.
Gazard.
Pr. R. Bastid.
Subst. Bonnefonds.
Gref. Borel.

Mauriac.

Prés. Rabusson de Vaure.
Pr. h. Bon Vacher de Tournemine ✻.
Jug. Mailhes (*instr.*)
D'Olivier.
J. h. Vialles-Lasépouse.
J. s. Rongier (G).
Salvy.
Chevalier.
Pr. R. Delalo.
Subst. Peyrac.
Gref. Basset.

Murat.

Prés. Benoid.
Jug. Teillard-Chambon.
Marcombes (*instr.*)
J. s. Duclaux.
Escaille.
Roux.
Pr. R. Dubois ✻.
Subst. Teillard-Noserolles.
Gref. Achalme.

Saint-Flour.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises du Cantal.

Prés. Bertrand ✻.
V.-P. De la Garrigue.
Jug. Rongier père.
Valette.
Loussert de Grolès.
Ypcher.
Daude fils (*instr.*)
De la Garrigue jeune.
Torette
J. h. Mejausac.

J. s. Daude-Cissac.
Lamouroux de Pompignac.
Dessauret.
Henry.
Pr. R. Lapoix de Fréminville.
Subst. Clavière (Joseph).
Grenet.
Gref. Clavière.

La cour royale de ce département est à Riom.

---

15. CHARENTE.

Angoulême.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Charente.

Prés. Albert ✻.
V.-P. Clergeon.
Jug. Vallier fils.
Laboureur (*instr.*)
Devars fils.
Second fils.
Albert fils.
Chancel.
Favre.
J. s. Auger.
Janet.
Rivaud.
Bonniceau-Gimont.
Pr. R. Callandreau.
Subst. Tesnières.
De Villars (Const.)
Gref. Lasserre.

Barbezieux.

Prés. Boussaton.
Jug. Loquet (*instr.*)
Robert.
J. s. Binboire.
Drilhon.
Bruslon.
Pr. R. Durandeau.
Subst. Calendreau.
Gref. Sénemaud.

Cognac.

Prés. Albert du Gallois.
Jug. Guillet de Planteroche (*instr.*)
Pelluchon Destouches.
J. s. Gouillard.
Albert.
Garraud.
Pr. R. Robin.
Subst. Orillard Desjadeaux.
Gref. Imbaud aîné.

Confolens.

Prés. De Lassat de Pressigny.
Jug. Boussac-Nassaud (*ins.*)
Moureau.
J. s. Dringaud.
Martin.
Pougeard.
Pr. R. Genret.
Subst. Boreau Lajanadie.
Gref. Duclaud.

Ruffec.

Prés. Mimaud.
Jug. Pict.
Cuirblanc fils aîné. (*instruct.*)
J. h. Coudert.
J. s. Lelong père.
Salmon.
Chilloux jeune.
Pr. R. Perigord.
Subst Beauregard.
Gref. Mimaud-Labrouhe.

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

---

16. CHARENTE-INF.

Jonzac.

Prés. Lahaye.
Jug. Guilbault (*instr.*)
Flornoy.
J. s. Mayaudon.
Morandière.
N. . . . .
Pr. R. Lavaur.
Subst. Duret.
Gref. Daulnis.

La Rochelle.

Prés. Carré (N.)
Pr. h. Boutet des Touches ✻.
Jug. Brunet (*instr.*)
Morin.
Parenteau du Beugnon.
J. s. Bérard (M.)
La Bretonnière.
Godet.
Pr. R. Pontenier de la Girardière.
Subst. Banchereau-Lagrange.
Gref. Arnaud.

Marennes.

Prés. Brunet Desplantis.
Jug. Poujeau.
Savary (*instr.*)
J. s. Renaud.
Thomas Canier.
Rouil.
Pr. R. Benoist.
Subst. Voyer.
Gref. You.

Rochefort.

Prés. Seignette.
Pr. h. Maureau.
Jug. Barbier (*instr.*)
Faulcon.
J. s. Fouché.
Savin-Larclause.
Chasseriau.
Pr. R. Chemineau.
Subst. Duclaud.
Gref. Laurent.

Saintes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Charente-Inf.

Prés. Savary.
Pr. h. Lavialle.
V.-P. Baudry.
Jug. Rousset (*instr.*)
Bonnaud de Mongaugé.
Charbonnel.
Peyrot.
Brung.
Jouanneau.
Dangibaud.
J. s. Arnauld.
Limal
Bergerat.
Garnier.
Pr. R. Tortat.
Subst. Serph-Dumagnou.
Lesueur.
Gref. Leuzon.

St.-Jean-d'Angély.

Prés. Duret fils.
Pr. h. Duret père.
Jug. Duvergier.
St-Blancard (V.) (*ins.*)
Martin.
J. s. Lemoyne.
Jouslin.
David.
Pr. R. Delauzon.
Subst. N. . . . .
Gref. Tillié.

La cour royale de ce département est à Poitiers.

17. CHER.

Bourges.

Prés. Seguin ✻.
Jug. Delaruc.
Haton (*instr.*)
Duchapt.
J. s. Bouniou.
Gay d'Aubilly.
Delavarenne.
Pr. R. Mayet Terengy
Subst. Baudouin.
Gref. Martial.

Saint-Amand.

Prés. Bonnet ✻.
Jug. Talbotier.
Bidault père (*instr.*)
J. h. Tabouet.
J. s. Blanc fils.
Bouyonnet.
Mathieu.
Pr. R. Chenon.
Subst. Thévenard-Guérin.
Gref. Verneuil.

Sancerre.

Prés. Danjou (Anselme).
Jug. Decenciere-Ferrandière (*instr.*)
Jarry.
J. s. Malfuson.
Lahoussoie.
N. . . . .
Pr. R. Berry.
Subst. Gonssolin.
Gref. Bertrand.

La cour royale de ce département est à Bourges.

18. CORRÈZE.

Brives.

Prés. Lavialle de Masmorel.
Jug. Lescure.
Védrenne de Lachapelle (*instr.*)
Maillard.
J. s. Richefort.
Eschapasse.
Lachaud.
Pr. R. Rivet.
Subst. De Verninac
Gref. Vicant.

Tulle.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Correze.

Prés. Lacombe ✻.
Pr. h. Ludière ✻.
V.-P. De Gaujal.
Jug. Soleilhet.
Bourguet (*instr.*)
Bon Saint-Priest-de-Saint-Mur.
Decosta.
De Lamirande
Ceyras.
Grèze.
J. s. Meynard fils.
Lanot.
Vial père
Pr. R. Chadabet.
Subst. Laborie.
Grellet du Mazeaud.
Gref. Seguy.

Ussel.

Prés. Dumarest Bellair ✻.
Jug. Cohadon (*instr.*)
Bonnot.
J. s. Brindel.
Diouzidon.
Redon.
Pr. R. Loubignac.
Subst. Laveis.
Gref. Baraduc.

La cour royale de ce département est à Limoges.

19. CORSE.

Ajaccio.

Prés. Cuneo d'Ornano.
Jug. Olivieri.
Valentini (*instr.*)
J. s. Forcioli (A. V.).
Fieschi (A. M.)
Pianelli (J.).
Pr. R. Pietra Santa.
Subst. Peraldi (P.)
Gref. Pozzo di Borgo.

Bastia.

Prés. Montera ✻.
Jug. Benedetti (F.)
Semidei (*instr.*)
Pietri.
J. s. Graziani.
Milanta.
Pieraggi.
Pr. R. Bertora.
Subst. Le Cauchois-Ferrand.
Gref. Scatelli.

Calvi.

Prés. De Petriconi.
Jug. Giudicelli.
De Signorio (*instr.*)
J. s. Flach.
Filippi.
Belgodère de Bagnaja.
Pr. R. Paoli.
Subst. Castelli.
Gref. Franceschini.

Corte.

Prés. Cittadella.
Jug. Colonna-Ceccaldi.
Massoni (*instr.*)
J. s. Castellani.
Casanova.
Gaffori.
Pr. R. Poli.
Subst. Montera.
Gref. Santelli.

Sartene.

Prés. Nasica.
Jug. Susini.
Casabianca (*instruct.*).
J. s. Pietri (Ch. L.)
N. . . . .
Pr. R. Raffaelli.
Subst. Ridamant.
Gref. Pietri (A. M.).

La cour royale de ce département est à Bastia.

20. CÔTE-D'OR.

Beaune.

Prés. Lebrun.
Jug. Fouquerand ✻.
Boullenot (*instr.*)
Foisset.
J. h. Masson.
J. s. Maritoux.
Molin.
J. s. Tainturier.
Pr. R. Chantrier fils
Subst. Guillemot.
Gref. Robin.

Châtillon.

Prés. Mariotte.
Jug. Courtois.
Martin ✻ (*instr.*)
J. s. Viaudey.
La Pérouse ✻.
Loreuil.
Pr. R. Vallet
Subst. Mongin.
Gref. Alexandre.

Dijon.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Lorenchet.
V.-P. Morel.
Jug. Maillard Chambure.
Versillé.
Guillaume (*instruct.*)
Mathieu.
Baudot fils.
J. h. Baudot.
J. s. Morcrette.
Lardillon.
Pinguat.
Koch.
Pr. R. Perrenet.
Subst. Petit (Aug.)
Maréchal.
Gref. Bizouard.

Semur.

Prés. Moreau.
Jug. Lestre Dussaussois.
Rémond (*instr.*)
J. s. Millot.
Fénéon.
Matry.
Pr. R. Mairet.
Subst. Delamarche.
Gref. Collin fils.

La cour royale de ce département est à Dijon.

21. CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Prés. Chiron.
Jug. Restif (*instr.*)
Gourdet.
J. s. Le Coq.
Trouessart.
N. . . . .
Pr. R. N. . . . .
Subst. Ponphily.
Gref. Bernard.

Guingamp.

Prés. Vistortes ✻.
Jug. Rouxel (*instr.*)
Boscher.
J. s. Le Bihan.
N. . . . .
N. . . . .
Pr. R. Gélard.
Subst. Perrio.
Gref. Le Roy fils.

Lannion.

Prés. De Penguern.
Jug. Deminiac (*instr.*)
Le Coursonnays.
J. s. Nouel Lesquernec.
Le Bouder.
Prigent.
Pr. R. Cavan.
Subst. Couctoux.
Gref. Toussaint.

Loudéac.

Prés. Lucas Peslouan.
Jug. Le Forestier.
Le Vexier. (*instr.*)
J. s. Boscher-Delangle.
Briand.
Lefeuvrier.
Pr. R. Gohin.
Subst. Hillion.
Gref. Connan.

Saint-Brieuc.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises des Côtes-du-Nord.

Prés. Tiengou de Tréfériou.
V.-P. Bienvenue père.
Jug. Guiot.
Habasque.
Dubois St.Sévrin(*ins.*).
Jouannin-Folleville.
Bellanger.
Joly.
Micault.
J. s. Aulanier.
Bellom.
Launay-Le-Provost.
N. . . . .
Pr. R. Tarot.
Subst. Bailly.
Pouhaër.
Gref. Urvoy.

La cour royale de ce département est à Rennes.

22. CREUSE.

Aubusson.

Prés. Mazeron-Dupradeix.
Jug. Grellet-Dumazeau(*ins*)
Segrette de la Ribierre.
J. s. Jarrijon.
Souchard.
Queyrat.
Pr. R. Degeorge.
Subst. Blanchard.
Gref. Rigaudie.

Bourganeuf.

Prés. Rouchon.
Jug. Dulac (*instr.*)
Foullière.
J. h. Aubusson Ducloux.
J. s. Boutaud-Lacombe.
Berger.
Jaucourt.
Pr. R Fillioux.
Subst. Melon-Pradoux.
Gref. Dubrac.

Chambon.

Prés Trébuchet.
Jug. Niveau de Villedary (*instruct.*)
Valluche.
J. s. Perigaud de Grand-champ.
Deboudachier-Larvaupillière.
Jabin.
Pr. R. Marcoul de Loute.
Subst. Soleilhet.
Gref. Tourtaud.

Guéret.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Creuse.

Pres. Dumarest.
V.-P. Laroche.
Jug. De Fumade.
Dissandes de la Villatte (*instr.*)
Dissandes de Baleyte.
Bazennerie.
Tixier de la Chapelle.
Jarrit de Lille.
Rivaud.
J. s. Vergne père.
Aubaisle.
Coudert-La-Villate.
Poujaud.
Pr. R. Pichon du Gravier.
Subs. Desry-Dutheil.
Lassarre.
Gref. Laroche.

La cour royale de ce département est à Limoges.

23. DORDOGNE.

Bergerac.

Prés. Chanaud.
Jug. Etienne Coudere.
Martin (*instr.*)
Baysselance.
J. h. Faugère.
J. s. Monteil-Lamouline.
Laurens fils aîné.
Bugnet.
Pr. R. Laborie.
Subst. Lacroix.
Gref. Tilhet.

Nontron.

Prés. Pichon.
Jug. Bonhomme-Montaigut (*instruct.*)
Bourinet.
J. s. Janet-Lasfond.
Grolhier.
Dusolier.
Pr. R. Filhol.
Subst. Verneilh de Puyraseau.
Gref. Vieillemard.

Périgueux.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Dordogne.

Prés. Pôumeyrol ✲.
V.-P. Mage père.
Jug. Fournier.
Mage fils.
Beleymes.
Véchembre.
Courtois (*instr.*)
Dubois.
Cazamajour.
J. s. Gonthier-S.Martin.
Moyrand fils.
Perchain.
Eyguière.
Pr. R Dumonteil la Grèze.
Subst. N. . . .
Bardy-Delisle.
Gref. Lapouyade.

Ribérac.

Prés. Fourtou.
Jug. Célérier (*instr.*)
Lachaud.
J. s. Lin-Boyer.
Dufraisse.
Gerbeaud jeune.
Pr. R. Choisy.
Subst. Delcamp.
Gref. Valade fils.

Sarlat.

Prés. La Rouverade.
Pr. h. Gouzot.
Jug. Lascoux.
Tarde.
Guimard Lamothe(*ins*)
J. h. Pigeon.
J. s. Sarlat.
Monmejat fils.
Roux aîné.
Pr R Sepière.
Subst. Selafer-Lagorsse.
Gref. David.

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

24. DOUBS.

Baume.

Prés. Bobillier.
Pr. h. Marchand ✲.
Jug. Barçon.
Mathiot (C.) (*instr.*)
J. h. Perreciot.
J. s. Besson.
Pertusier.
Chenevière.
Pr. R. Robert.
Subst. Javey.
Gref. Cadot de Villemonble.

Besançon.

Prés. Tremolières ✲.
Jug. Guillaume.
Cüenot (*instr.*)
Proudhon.
J. s. Durney.
Jacquot de Merey.
Demesmay.
Pr. R Choupot.
Subst. Delasalle.
Gref. Barbier.

Montbéliard.

Prés. Oberty.
Jug. Goguel.
Prinet (*instruct.*)
J. s. Goguel (Ph.).
Rossel.
Carisey.
Pr. R. Gravier.
Subst. Minot.
Gref. Maillot.

Pontarlier.

Prés. Fachard.
Jug. Morel.
Bouvard (*instr.*)
J. s. Demesmay.
Andrey.
Grillon.
Pr. R. Verpy.
Subst. Joliclerc.
Gref. Mongenot père.

La cour royale de ce département est à Besançon.

25. DRÔME.

Die.

Prés. Reboul.
Jug. Delamorte Félines fils (*instr.*)
Vallentin.
J. h. Fauchier.
J. s. Delamorte Félines père.
Plan.
Jullien.
Pr. R. Chevandier de Valdrôme.
Subst. De Royer.
Gref. Reynaud.

Montélimart.

Prés. Latil.
Pr. h. Mathieu.
Jug. Forquet.
Carou (*instr.*)
J. s. Boveron-Desplaces.
Vignon-Laversanne.
Labatut.
Pr. R. Odouard.
Subst. Mathieu.
Gref. Costadeau.

Nyons.

Prés. Rivière-Nocaze.
Jug. Marcellin de Remusat.
Brin (*instr.*)
J. s. Debarral.
Vigne.
Boveron.
Pr. R. Craponne Duvillard.
Subst. Laurans.
Gref. Rey.

Valence.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Drôme.

Prés. Duplan.
V.-P. Planel.
Jug. Bossard.
Royané.
Dupré de Piermal.
Degros de Conflens.
Aymard.
Arist. Urtin (*inst.*)
Ollivier.
J. s. Reynaud.
Thomé.
Richaud.
Bancel.
Pr. R. Berger.
Subst. Bert.
Blachette.
Gref. Frandon.

La cour royale de ce département est à Grenoble.

26. EURE.

Andelys.

Prés. Gaumain.
P. h. Drouet des Fontaines.

Jug. Buron (*instr.*).
Morel Beaulieu.
J. s. Denouille.
Métais-Cartier.
Guerard.
Pr. R. De Malmain.
Subst. De Meynard.
Gref. Grenier.

Bernay.

Prés. Thulou ✲.
Jug. Auzanet (*instr.*).
Prevet.
J. s. Lis.
Dubusc.
Froudière.
Pr. R. Laignel-Lavastine.
Subst. Geoffroy-Château.
Gref. Desmares.

Evreux.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Eure.

Prés. Masse.
P. h. Le Sage ✲.
Bouquelon ✲.
V.-P. D'Avannes.
Jug. Duwarnet ✲ (*instr.*).
Lachèvre.
Tournemine de la Grange.
Bordeaux.
Delhomme.
Sellier.
Tillard.
J. s. Avril.
Bagot fils.
Buzot.
Cocaigne.
Pr R. Renaudeau ✲.
Subst. Justin.
Boné.
Gref. Leconte.

Louviers.

Prés. Houel.
Jug. Vimont (*instr.*).
Goudé.
J. s. Gastine.
Hébert Desroquettes.
Guernet.
Pr. R. Carpentier.
Subst Depoilly.
Gref. Lebourg.

Pont-Audemer.

Prés. Lévisse.
Jug. Delaquaize (*instr.*)
Jug. Asse.
J. s. Bourard.
Legras de Bordecôte.
Besson.
Pr. R. Lacaze Aché.
Subst. Dupin.
Gref. Cardou.

La cour royale de ce département est à Rouen.

---

27. EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Jannyot ✲.
V.-P. Bellier de la Chavignerie.
Jug. Vallet de Lubriat.
Herisson.
Delzons.
Hervet.
Rossard de Mianville
Page de Maisonfort.
Patry (*instr.*).
J. s. Lefebvre d'Ollemont.
Mahey.
Ledreux.
Pr. R. Beyne.
Subst. Busson.
Fayolle.
Gref. Piche.

Châteaudun.

Prés. Bergeron.
Jug. Reboul de Veyrac (*ins.*)
Raimbert.
J. s. Bignon.
Billault.
Raimbault.
Pr. R. Dionis du Séjour.
Subst Brault.
Gref. Boucher.

Dreux.

Prés. Broussais.
Jug. Amoreau.
Caillé (*instr.*)
J. s. Laboissière.
Lelièvre.
Fessart.
Pr. R. Cahier.
Subst. Marcilly.
Gref. Legrand.

Nogent-le-Rotrou.

Prés. Giroust.
P. h. Roger.
Jug. Dumont.
Jug. Roullier (*instr.*).
J. s. Courtin de Torsay.
Dugué.
N. . . . .
Pr. R. Bonneville (Arnould).
Subst. Gilles.
Gref. Toutry.

La cour royale de ce département est à Paris.

---

28. FINISTÈRE.

Brest.

Prés. Brunel.
Jug. Chiron.
Bazil.
Le Donné.
J. h. Demontreux.
J. s. Pérénés.
Dein.
Delaporte.
Pr. R. Duval.
Subst. Dupuy.
Gref. Joüon.

Châteaulin.

Prés. Lemeur.
Jug. Saulnier de la Pinelais.
Huguet (*instr.*)
J. s. Lester.
Lacoste.
Fenigan.
Pr. R. Bossis.
Subst. Toullic.
Gref. Léon.

Morlaix.

Prés. Guégot-Traoulen.
P. h. Duplessis Quéméneur.
Jug. Le Denmat-Kervern.
Picquet (*instr.*)
De Kergrist.
J. s. Barazer-Lannurien.
Le Bozec.
Guégot.
Pr. R. Godefroy.
Subst. Gouin.
Gref. Briant.

Quimper.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises du Finistère.

Prés. Delécluse fils ✲.
Pr. h. Delécluse père ✲.
V.-P. Maufras du Chatellier
Jug. Letersec.
Prigent.
Le Guisquet.
Lozach (*instr.*)

Jug. Mancel du Lech.
Cropp.
Camenen.
J. s. N. . . . .
N. . . . .
N. . . . .
N. . . . .
Pr. R. Bernhard.
Subst. Giaccobi.
Cahel.
Gref. Cloarec.

Quimperlé.

Prés. Barbier.
Jug. Abyven (*instr.*)
Burdelot.
J. s. Caurant.
Renault père.
Le Louédec.
Pr. R. Massabiau.
Subst. Camper.
Gref. Buguel.

La cour royale de ce département est à Rennes.

---

29. GARD.

Alais.

Prés. De Ramel.
Jug. Maret (*instr.*)
Delassagne.
J. s. Reidon père.
Castillon aîné.
Malzac.
Pr. R. Andrau Moral.
Subst. Escalier-Ladevèze.
Gref. Delmas.

Le Vigan.

Prés. Privat.
Jug. Barral.
Anthouard (*instr.*)
J. s. Teulon.
Rigal père.
Dadre.
Pr. R. Baragnon (G.).
Subst Abric.
Gref. Roux Jourdain

Nîmes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Gonet ✲.
V.-P. Rossel (H.).
Jug. Bruguier.
Dupin.
Larivière.
Truchaud.
Maigron. (*instr.*)
J. s. Argillier.
Bechard Chapelle.
Manse (P.).
Causse.
Pr. R. Liquier.
Subst. Larnac.
Maurin.
Gref. Viguier.

Uzès.

Prés. Chambon.
Jug. Gide (*instr.*)
Roussel-Ducamp.
J. s. Goirand Labaume.
Piollenc.
Teyssier.
Pr. R. Gauger.
Subst. Piollet.
Gref. Roussel.

La cour royale de ce département est à Nîmes.

---

30. GARONNE (H^te^).

Muret.

Prés. Niel.
Jug. Sans.
Sarrans (*instr.*)
J. s. Dufaur.
Petit (B.)
Guichou (J.).
Pr. R. Laburthe.
Subst. Redier de la Villate.
Gref. Bonnet ✲.

Saint-Gaudens.

Prés. Deprats.
Jug. Danizan.
Caubet (*instr.*)
J. s. Lapène.
Cazes.
Labatut.
Pr. R. Tatareau.
Subst. Archidet fils.
Gref. Laforgue.

Toulouse.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. De Moly ✲.
V.-P. De Lartigue ✲.
Jug Perpessac.
Lezat.
Viguié.
De Pomairac.
Loubers (*instr.*)
Lacroux Lacoste.
J. s. Héloin.
J. s. Bressolles.
Gueyraud
Vaysse
Pr. R. Fourtanier.
Subst. Dilhan.
Ferradou.
Gref. Duran Reynier.

Villefranche.

Prés. Gayral.
Jug. Pratviel (*instr.*)
De Veye.
J. s. Cayla.
Fauré.
Fourtanier (Th.)
Pr. R. Molinier.
Subst. Cazac.
Gref. Miquel.

La cour royale de ce département est à Toulouse.

---

31. GERS.

Auch.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises du Gers.

Prés. De Thézan de l'Escout ✲.
V.-P. Laporte ✲.
Jug. Bazin.
Ader (*instr.*)
Clauzade Mazieux.
Boubée.
Cassaignolles.
Gauran.
Destieux.
J. s. Solon.
Amade.
Barada.
Duvic.
Pr. R. Chaubard.
Subst. Ladrix.
Delbourg.
Gref. Mollière.

Condom.

Prés. Dufau ✲.
Jug. Cortade-Quissac.
Labat (*instr.*)
J. s. Ligardes.
Bacarrère fils.
Salles-Stradère.
Pr. R. Buzet.
Subst. St.-Etienne.
Gref. Labadie.

Lectoure.

Prés. Boubée.

Jug. Boubée de la Couture
Bouet (*instr.*)
J. s. Canteloup fils.
Chapoulié.
Bourgade.
Pr. R. Messine.
Subst. Cassassoles.
Gref. Druilhet fils.

Lombez.

Prés. Ader.
Jug. Troy (*instr.*)
St.-Pierre Lesperet.
J. s. Junca-Mirasson.
N. . . . .
N. . . . .
Pr. R. Querilhac.
Subst. Delisle.
Gref. Daroles.

Mirande.

Prés. Abeilhé.
P. h. Boussés.
Jug. Cenac (*instr.*)
Cortade.
J. s. Seillan.
Laurent.
Cestia.
Pr. R. Liesta.
Subst. Garros.
Gref. Lacoste.

La cour royale de ce département est à Agen.

---

32. GIRONDE.

Bazas.

Prés. Servière.
Jug. St.-Espès-Lescot (*ins.*)
Cazemajor.
J. s. Partarieu.
Bayle.
Pr. R. Foureau.
Subst. Polhe.
Gref. Portepain.

Blaye.

Prés. Pastoureau.
Jug. Guillory.
Olanyer (*instr.*)
J. s. Chéry-Bellecouche.
N. . . . .
Pr. R. Nadaud.
Subst Lacroix.
Gref. Chiché.

Bordeaux.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Emérigon (O ✻).
V.-P. Devez.
De Vignieras ✻.
Jug. Valentin-Rateau.
Dezest.
Léris.
Vignial pere.
Lulé-Desjardins
Castex.
Barbe.
Venencie (*instr.*)
Bouldoire (*instr.*)
J. h. Lafourcade.
J. s. Girardeau.
Mestre.
Fanty-Lescurre
Princeteau.
Teissier.
Martinelli.
Pr. R. Bouire-Beauvallon ✻.
Subst. Vignial fils.
Castéja.
Limoges.
Vastapani.
Gref. Noailles.

La Réole.

Prés. Lapouyade.
P. h. Lassime.
Jug. Martineau (*instr.*)
Bleynie.
J. s. Larquey.
Merle.
Mousillac.
Pr. R. Mazet.
Subst. Pinès.
Gref. Saint-Aubin.

Lesparre.

Prés. Foulcon.
Jug. De Chatard.
Guillory (*instr.*).
J. s. Laumond jeune.
Boussier.
Lebœuf fils.
Pr. R. Faget.
Subst Dupré.
Gref. Lebœuf père.

Libourne.

Prés. Ducasse.
P. h. Guimard ✻.
Jug. Lavergne.
De Vaudrecourt (*instr.*)
Théry.
J. s. David.
J. s. Brun.
Chaperon.
P. R. Lacaze.
Subst. Beraud.
Gref. Durand fils.

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

---

33. HÉRAULT.

Béziers.

Prés. Alzieu.
Jug. Fabregat.
Fabre (*instr.*)
Cavailler.
J. h. Lunaret.
J. s. Mirepoix.
Coste (Fréd.)
Brun aîné.
P. R. Peytal.
Subst. Daurel.
Gref. Vernhes.

Lodève.

Prés. Olier.
Jug. Belloc.
Martin (*instr.*)
J. s. Géraud.
Ollier.
Maurel.
P. R Rigaud.
Subst. Pietri
Gref. Briol.

Montpellier.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Duffours.
V.-P. Julia.
Jug. Rabinel.
Loys de Marigny.
Coulougnac.
Alicot (*instr.*)
Fabre.
J. s. Trintignan.
Jammes.
Grasset.
Peitavin.
P. R. Jac ✻.
Subst. Lacroix.
Argence.
Gref. Bertrand.

Saint-Pons.

Prés. Azaïs.
Jug. Rouanet (*instr.*)
Bouisson.
J. s. Thomassin.

J. s. Pitorre.
Moustelon.
P. R. Buscailhon.
Subst. Sabatier.
Gref. Thomassin.

La cour royale de ce département est à Montpellier.

34. ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Prés. Trotry de la Touche.
Jug. Saucet.
Loysel (*instr.*).
J. s. Martin-Métairie.
Couyer de la Chesnardière.
P. R. Jego.
Subst. Lefeuvre.
Gref. Begasse-Deflégès.

Montfort.

Pr s. Turin.
Jug. Poignand aîné (*instr.*)
Juguet.
J s. Dupont.
Dreuslin.
P. R. Bocher.
Subst. Kermarec.
Gref. Le Breton.

Redon.

Prés. Journée.
Jug. Chevalier.
Ridouel (*instr.*)
J. s. Thélohan.
Nogues (V.)
P. R. Delourmel de la Picardière.
Subst. Faisant.
Gref. Bugniard.

Rennes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Jouaust.
V.-P. Lagrée.
Jug. Maurice.
Delfault.
Laugée.
Gagon (*instr.*)
Porée.
J. s. Legrontec.
Pensa.
Perussel.
Offray-Mettrie.
P. R. Malherbe.
Subst. Hoguet.
Subst. Vanier.
Gref. Desforges.

Saint-Malo.

Prés. Choësnet.
Jug. Pasquier (*instruct.*).
Villalard.
Roumain de la Rallaye.
J. s. Villeblanche.
Serel-Desforges.
P. R. Rouxin.
Subst. Houitte de la Chesnais.
Gref. Tollemer.

Vitré.

Prés. Cousier.
Jug. Taburet (*instr.*)
Pourrial aîné.
J. s. Guyon.
Hirou.
P. R. Hamel.
Subst. Tahier.
Gref. Provost.

La cour royale de ce département est à Rennes.

35. INDRE.

Châteauroux.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siege de la Cour d'assises de l'Indre.

Prés. Diard.
P. h. Bertrand de Greuille (O ✻).
V.-P. Lemor.
Dupertuis ✻ (*hon.*)
Jug. Pelletier.
Martinet.
Duhail.
Adam.
Delouche-Pemoret.
Patureau Miran (*inst.*)
Ponroy.
J. h. Lecapelain.
Gaillard ✻.
J. s. Faguet-Chezeau.
Remy-Pinaud.
Claveau-Ancelin.
Mangin.
P. R. Charlemagne.
Subst. Daiguzon.
Boisé de Courcenet.
Gref. Faguet.

Issoudun.

Prés. Barre.
Jug. Auger.
Delorme (*instr.*)
J. s. Martinet.
Turpin.
Louault.
P. R. Bernard-la-Martellerie
Subst. Thabaud-Deshoulières
Gref. Alban de Monferrand.

La Châtre.

Prés. Auclert.
Jug. Toubeau.
Bazennerie (*instr.*)
J. s. Pouradier-Duteil.
Vergne.
Chabenat.
P. R. Girard de Vasson.
Subst. Tourangin.
Gref. Desages.

Le Blanc.

Prés. Bernard (Adrien).
Jug. Bernard-Desplaces.
Goutelle (*instr.*)
J. s. Bastide de Villemuzeault.
Beaufort.
Belleau.
P. R. Bonnisset.
Subst. Godin.
Gref. Gobert.

La cour royale de ce département est à Bourges.

36. INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Prés. Baudouin.
Jug. Torterue de Sazilly.
Picault de la Férandiere fils, (*instruction*).
J. s. Péan.
Drouïn.
Fournier.
P. R. Malès.
Subst. Delamarlier.
Gref. Duverney.

Loches.

Prés. Bruley.
Jug. Cochart fils.
Beaussier (*instr.*)
J. s. Lenoir.
Lhéritier ✻.
Breton.

P. R. Geoffroy.
Subst. Thuillier.
Gref. Gautier.

Tours.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises d'Indre-et-Loire.

Prés. Gaullier de la Celle ✻.
V.-P. Decam.
Jug. Moreau-Mégessier.
Froger.
Fey.
Haincque.
Budan.
Mourain de Sourdeval. (*instr.*)
Deroisin.
J. h. Baignoux.
J. s. Bredif.
Bleré.
Demezil.
Jullien.
P. R. Le Ber.
Subst. Gouin.
Colas Desfrancs.
Gref. Origet-Ducluseau.

La cour royale de ce département est à Orléans.

---

37. ISÈRE.

Bourgoin.

Pres. Douillet.
Jug. Villars (*instr*)
Jassoud.
J. s. De Montanier S. Julien
Orcel.
Lambert.
P. R. Tranchand.
Subst. Flauvant.
Gref. Richard.

Grenoble.

Ce tribunal se divise en trois chambres dont l'une temporaire.

Prés. Accarias ✻.
V.-P. Bardousse.
V.P.h. Laurent-Duchesne.
Jug. Piat Desvial ✻. *prés. la chambre tempor.*
Disdier.
Silvi.
Nicollet (*instr.*)
Masse.
Pal (Camille).
Bertrand.
J. s. Primard.
Fauché.
Mongenet.
Fiereck.
P. R. Blanchet.
Subst. Chabert d'Hières.
Caffarel.
Gref. Bigillion.

Saint-Marcellin.

Prés. Charmeil.
P. h. Robin-Descombes ✻.
Jug. Vincendon-Dumoulin.
N. . . . .
J. s. Cotte.
Robin-Duvernay.
Lalive fils.
P. R. Clément.
Subst. Sornin.
Gref. Vial.

Vienne.

Prés. Vatin ✻.
Jug. Eymonot.
Arnaud.
Gueidan (*instr.*)
J. s. Blanchet.
Tremeau.
Bruant fils.
Pr. R. Jordan.
Subst. Mounier.
Gref. Genin.

La cour royale de ce département est à Grenoble.

---

38. JURA.

Arbois.

Prés. Calamard.
Pr. h. Goy.
Jug. Petitjean.
Laurenceot (*instr.*)
J. s. Papillard.
Pareaud.
Huguenin.
Pr. R. Robert.
Subst. Chalon.
Gref. Combette.

Dôle.

Prés. Bulle ✻.
Jug. Amoudru.
Roumette (*instr.*)
J. s. Froidevaux fils.
Jeanney.
Protat.
Pr. R. Magdelaine (Ferd.)
Subst. Crestin.
Gref. Viennet

Lons-le-Saulnier.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises du Jura.

Prés. Papillon.
Pr. h. Bouvenot.
V.-P. Vuillermoz père.
Jug. Convers.
Regnault-Maulmain.
Clerc.
Guichard fils (*instr.*)
Chesne.
Gobillot.
Odille.
J. s. Bailly père.
Guichard.
Faivre.
Chaveriat.
Pr. R Bouverey.
Subst. Spicrenaël.
Chevillard.
Gref. Jobin.

Saint-Claude.

Prés. Mittaine.
Jug. Chevillard. (*instr.*).
Vuillet.
J. h. Epailly.
J. s. Duparchy.
Colin.
Reydellet.
Pr. R. Calland.
Subst. Pommier-Lacombe.
Gref. Tournier.

La cour royale de ce département est à Besançon.

---

39. LANDES.

Dax.

Prés. La Feuillade.
Jug. Dumont-Bessellère.
Bordenave (*instr.*)
J. s. De Poyusan.
Denis.
Desbordes fils.
Pr. R. Seguin.
Subst. Lescun.
Gref. Bellevue.

Mont-de-Marsan.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises des Landes.

Prés. Bordenave ✻.
V.-P. Laurans.
Jug. Baras.
Dufau.

Jug. Batbie (*instr.*)
Labeyrie.
Dutastet.
Lubet-Larrouzé.
Tartas.
J. h. Laborde-Lancelot.
J. s. Lameson.
Sentetz.
N. . . . .
N. . . . .
Pr. R. Dupeyré.
Subst. Pucheu.
Marrast.
Gref. Brus.

Saint-Sever.

Prés. Bessellère ✻.
Jug. Brethous-Peyron (*ins.*)
Laborde-Dubianc.
J. s. Lafaurie.
Morlan.
Perisault.
Pr. R. Dufour.
Subst. Carenne.
Gref. Faget.

La cour royale de ce département est à Pau.

---

40. LOIR ET-CHER.

Blois.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de Loir-et-Cher.

Prés. Bergevin fils.
V.-P. Péan-Petit.
Jug. Debeine (*instr.*)
Riffault-Blau.
Gaullier de la Grandière
Lecouvreur.
Leddet.
Chartier.
Rousseau.
J. s. Bellenoue-Chartier.
Maigreau.
Alardet.
Druillon.
Pr. R Leconte de Roujou
Subst. De Cambefort.
Delauney.
Gref. Leroux.

Romorantin.

Prés. Turmeau ✻
Jug. Thuault de Beauchesne (*instr.*)
Aubin.
J. s. Bellevalle
N. . . .

Pr. R. Cornu-Baranger.
Subst. Moulnier.
Gref. Deschamps.

Vendôme.

Prés. Vié.
Jug. Deschamps.
Huet d'Arlon (*instr.*)
J. s Martin.
Bourgogne fils.
Pothée.
P. R. Boutrais.
Subst. Gatian de Clerambault.
Gref. Didier-Martellière.

La cour royale de ce département est à Orléans.

---

41. LOIRE.

Montbrison.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Loire.

Prés. Lachèze fils.
V.-P. Durand ✻.
Jug. De Vazelhes (*inst.*)
Lambert fils.
Chetard.
Ardaillon.
Mondon.
Dorier.
Boudot fils.
J. h. Duperret.
Meynis
J. s. N. . . . .
N. . . . .
N. . . . .
N. . . . .
P. R. Guillet.
Subst. Bouchetal-Laroche.
Armand.
Gref. Dulac.

Roanne.

Prés. Alcock.
Jug. Rivière (*inst.*).
Martinet.
J. s. Pertier.
Guillien fils.
Caron.
P. R. Duvergier.
Subst. Verchère
Gref. Geoffroy.

Saint-Etienne.

Prés. Teyter ✻.
Jug. Richard.
Jug. Bayon, *Pr. de la ch. t.*
Dela (*instr.*)
J. s. Roche-Lacombe
Vital-Dubois.
Pic.
P. R. Smith.
Subst. Favre.
Gref. Durand.

La cour royale de ce département est à Lyon.

---

42. LOIRE (HAUTE).

Brioude.

Prés. Pascon.
Jug. Martinon de S. Ferréol
Vernières (*instr.*)
J. s. Couguet.
Rochette.
Belmont.
Pr. R. Verny.
Subst. Fouillet Delcher.
Gref. Duclaux.

Le Puy.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Haute-Loire.

Prés. Lobeyrac.
V.-P. Gallet.
Jug. D'Anthier de Sisgaud.
Odde-Duviliard.
Legal de Nirande.
Sigaud de Lestang.
Exbrayat de la Boriette
Paul (Auguste).
Dugone (*inst.*)
J. s. Marthory.
Nogier.
Mandet.
Mathieu.
P. R. Bujon.
Subs. Dorlhac de Borne.
De Morgues.
Gref. Flouest.

Yssingeaux.

Prés. Moret de la Chapelle.
Jug. Massard (*instr.*)
Titaud.
J. s. Gailhard aîné.
Chevalier.
Chareyre.
Pr. R. Puray-Jusseraud.
Subst. Chataignier.
Gref. Blanchet.

La cour royale de ce département est à Riom.

43. LOIRE-INFÉR.

Ancenis.

Pres. Levaillant.
Jug Potier Roberdière.
Lallement (*instr.*)
J. s. Bongérard.
Delaunay.
Pr. R. Pitre-Merlaud.
Subst. N. . . . .
Gref. Chetou.

Châteaubriant.

Prés. Querbez.
Pr. h. Guibourg.
Jug. Orianne (*instr.*)
Bivaud.
J. s. Legeard.
N. . . . .
Pr. R. Lesage.
Subst. Hardouin-Duparc.
Gref. Le Page.

Nantes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Loire-Infér.

Prés. Colombel.
V.-P. Marion aîné.
Jug. D'Haveloose.
Gedoüin.
Pacquetau.
Bethuis (*instr.*)
Cheguillaume.
Tourgouilhet de La Roche.
Marion jeune.
Rolland de l'Isle.
J. s. Juguet.
Billaud.
Mariot.
Blanchard.
Pr. R. Demangeat.
Subst. Dufresne.
Baudot.
Gref. Berthelot ✻.

Paimbeuf.

Prés. Joyau.
Jug. Rabot (*instr.*)
Lagarde.
J. s. Huguet.
N. . . . .
Pr. R. Ernoul de la Chenelière.
Subst. Roumain de La Touche.
Gref. Biclet.

Savenay.

Prés. Guillet.
Jug. Lambert (*instr.*)
Janvier.
J. s. Le Doux.
Merot.
Pr R. De Moulon.
Subst. Hedal.
Gref. Lecocq.

La cour royale de ce département est à Rennes.

44. LOIRET.

Gien.

Prés. Frappier de Jérusalem.
Jug. Baucheron de Boissoudy.
Moreau de Montalin (*instr.*)
J. s. Pasquier.
Maslier.
Pr. R. Ranque.
Subst. Petit.
Gref. Bouguereau.

Montargis.

Prés. Poilleu.
Jug. Burgevin (*instr.*)
Fougères
J. s. Pougin de Maisonneuve.
Ravault.
Charton.
Pr. R. De Ste.-Marie.
Subst. Souques.
Gref. Pagelle.

Orléans.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Gueullette ✻.
V.-P. Breton.
Jug. Porcher
Pailliet.
Moreau-Laulois.
Plasman (*instr.*)
Gauthier de la Ferrière.
J. s Gaudry.
Dupuis.
Bottet.
Légier.
Pr. R. Marchand.
Subst. Maurice.
Fremont.
Gref. Ragu.

Pithiviers.

Prés. Delsart
Pr. h. Pointeau-Bazinville.
Jug. Renard (*instr.*)
Duquesne.
J. s. Tournemine.
Fascon.
Person.
Pr. R. Martin.
Subst. De Poucques.
Gref. Perier.

La cour royale de ce département est à Orléans.

45. LOT.

Cahors.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises du Lot.

Prés. Besse-Laromiguière.
Pr. h. Deloncle.
V.-P. Perié-Nicole.
Jug. Depeyre.
Izarn.
Ch. Boisson.
Théron fils aîné.
Burgère.
Coture.
Froment (*instr.*)
J. s. Dufour.
Carbonel.
Roaldès.
Boudousquié.
Pr. R. Delpuech.
Subst. Besse-Laromiguière fils
Joly.
Gref. Noel.

Figeac.

Prés. Delpon.
Jug. Capval.
Cas (*inst.*)
J. s. Salissard.
Guary.
Maynard.
Pr. R. Salgues.
Subst. Calvet.
Gref. Desclaux fils.

Gourdon.

Prés. Glandin.
Jug. N. . . . .
Albert.
J. s. Bruny.
Mazeyrat.
Aizac.
Pr. R. Perié.
Subst. Blavinhac.
Gref. Frankoual.

La cour royale de ce département est à Agen.

46. LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Prés. Ladrix.
Jug. Hybre (*instr.*)
Briet.
Tartanac.
J. s. Ducos.
Dayrie.
Chaudordy.
Pr. R. Faucon (A.).
Subst. Maydieu.
Gref. Bru.

Marmande.

Prés. Barrier.
Jug. Seré-Lanauze (*inst.*)
Monthus.
J. s. Vergnes.
Ramonde-Lagrèze fils.
Tropenat.
Pr. R. Broustau.
Subst. Chevert.
Gref. Maurel.

Nérac.

Prés. Lafitte ✻.
Jug. Caseneuve (*instr.*)
Carrère.
J. s. Lasserre.
Labadie.
Larrast.
Pr. R. Lesueur de Perés ✻.
Subst. Dast.
Gref. Décamps.

Villeneuve-d'Agen.

Prés. Gary.
Jug. Marrauld.
Marabal (*inst.*)
J. s. Mazet (A.)
Maydieu-Fiton.
Fraissengue.
Pr. R. Mouysset.
Subst. N. . . . .
Gref. Lambert.

La cour royale de ce département est à Agen.

47. LOZÈRE.

Florac.

Prés. Flandin.
Jug. Monestier.
Mathieu (*inst.*)
J. s. Cade.
Teissonnière.
N. . . . .
Pr. R. Brun de Villeret (Ch.).
Subst. Turc (Ch.).
Gref. Comandré.

Marvejols.

Prés. Chapel d'Espinassous. ✻.
Jug. Nogaret.
Sevenne (*instruc.*)
J. s. Astruc.
Vors.
Toie.
Pr. R. Chaleil.
Subst. Durand.
Gref. Bonbernat.

Mende.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Lozère.

Prés. Aulanier.
V.-P. De Lhermet.
Jug. Viallard des Fonds ✻.
Blanquet.
Monestier.
Daudé-Lacoste (*inst.*)
Bertrand.
Crozes ✻.
Paradan.
J. s. Pelisse.
Guyot ✻.
Ignon père.
Bon.
Pr. R. Ignon fils.
Subst. Chazot.
Brassier de Jocas.
Gref. André.

La cour royale de ce département est à Nîmes.

48. MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Béraud.
V.-P. Bourcier.
Jug Bernard de Marny.
Guérin.
Jubin.
Rivière (*instr.*)
Haudeville.
J. s. Guérin des Brosses.
J. s. Danger.
Brillan-Durocher.
Chanlouineau.
Pr. R. Monden Genevraye
Subst De Guer.
Lardin.
Gref. Bazin.

Baugé.

Prés. Lorrier.
Jug. Rojou (*instr.*)
Beaumont.
J. h. Commeau.
J. s. Mongla.
Dutier-Chesnaye.
Bardet.
Pr. R. Gallimard.
Subst. N. . . . .
Gref. Rocher.

Beaupréau.

Prés. Morry.
Jug. L'Huillier.
Levain (*instr.*)
J. s. Randoin.
Chenuau.
Pr. R. Hiron.
Subst. Prieur du Terray.
Gref. Baguenier.

Saumur.

Prés. Guy-Delavau.
Jug. Joullain (*instr.*)
Hudault.
Daburon.
J. s. Ollivier Proust.
Chevalier.
Carreau.
Pr. R. Roboüam.
Subst. Quesnay de Beaurepaire
Gref. Gaudais.

Segré.

Prés. Letourneurs de Laborde
Jug. Poitou.
Charil (*instr.*)
J. s. Bancelin.
Lemercier.
Marais (Vict.).
Pr. R. Vallée.
Subst. Grosbois.
Gref. Tarin.

La cour royale de ce département est à Angers.

49. MANCHE.

Avranches.

Prés. Motet.

Jug. LeDieu-Ruaudière(*ins*)
Rioult de Montbray.
J. s. Guerin Duchemin.
Lahougue.
Guérin.
Maillard.
Pr. R. Abraham Dubois.
Subst. Lemarié.
Gref. Caruel.

Cherbourg.

Prés. Vrac.
Jug. Couppey.
Leseigneurial (*instr.*)
J. s. Rossignol.
Asselin.
Leguillon.
Pr. R. Bottin-des-Illes.
Subst. Fossey.
Gref. Ludé.

Coutances.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Dusaussey (Alph.)
V.-P. Troye.
Pr. h. Lebrun.
Jug. Massy père.
Lemaître.
Dussaussey (Const.)
Bourdon (*instr.*)
Delalande.
Letrecher.
Lemansois-Duprey.
J. s. Lebrun.
Leloup père.
Dudouyt.
Hervieu.
Pr. R. Blouet.
Subst. Lemonnier-Gouville.
Delahaye.
Gref. Martin.

Mortain.

Prés. De Mésange.
Jug. Lecourt.
Paris (*instr.*)
J. s. Bernard.
Poullain-Lacroix.
Allais.
Pr. R. Lentaigne.
Subst. Brehyer.
Gref. Champs.

Saint-Lô.

Siége de la Cour d'assises de la Manche.

Prés. Hervieu-Laplanche.
Jug. Moncuit.
Chev. Duperré (*instr.*)
J. s. Delacotte.
Lecampion.
Blet.
Pr. R. Diguet.
Subst. Lefebvre.
Gref. Adeline.

Valognes.

Prés. D'Orléans ✲.
Jug. Heurtevent-Premer.
Revel.
Le Fillastre de la Luzerne (*instr.*)
J. s. Delalande.
Le Rat.
Lecauf.
Pr. R. Le Bastard de Lisle.
Subst. Prémont.
Gref. Avril.

La cour royale de ce département est à Caen.

---

50. MARNE.

Châlons.

Prés. Douet d'Arcq ✲.
Jug. Arnould
BarbierdeSalligny(*ins*)
J. s. Garinet ✲.
Copin.
Dubois.
Pr. R Leullier.
Subst. Pelteau de Villeneuve
Gref. Drouet.

Epernay.

Prés. Blanchin.
Jug. Dorchy fils (*instr.*)
Doussot.
J. h. Labouret.
J. s. Martin.
Thierrion.
N. . . . .
Pr. R. G. Dupin.
Subst. Desmadières (F.)
Gref. Fourrié.

Reims.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Marne.

Prés. Grimprel du Goulot ✲.
V.-P. Baron (Aug^te).
Jug. Perrin (*instr.*)
N. de la Prairie.
Huerne de Pommeuse.
Sirebeau.
Vionnois.
Malo.
Robillard.
J. s. Collesson.
Violard.
Griffon.
Mongrolle.
Pr. R. Boulloche ✲.
Subst. Dupaty.
Berriat-Saint-Prix.
Gref. Rivart fils.

Sainte-Ménéhould.

Prés. Dommanget ✲.
Jug. MathieuDevienne(*ins*)
Colin.
J. s. Pierret.
Picart fils.
Roux.
Pr. R. Hyver.
Subst. Coubard.
Gref. Giroux.

Vitry-sur-Marne.

Prés. Guichart ✲.
Jug Forby de Roziers.
De St-Genis (*instr.*)
J. s. Corda père.
Grelot.
Lenoble-Châteaux.
Pr. R. Gillet ✲.
Subst. Maugin.
Gref. Montigneul.

La cour royale de ce département est à Paris.

---

51. MARNE (HAUTE).

Chaumont.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Haute-Marne.

Prés. Des Etangs.
V.-P. Toupot de Béveaux.
Jug. Thomassin.
Thiébault (*instr.*)
Guyot-Guillemot.
Petit ✲.
Bontems de Montreuil.
Guyot (Bern.) ✲.
Gérard.
J. h. Humbert-Bazile.
J. s. Froussard.
Mareschal.

J. s. Arnoul.
Rigoigne.
Pr. R. Guillemin.
Subst. Pougny.
Couloumy.
Gref. Richenot.

Langres.

Prés. Besancenet.
Jug. Bardonnaut (*instr.*)
Rérolle.
J. s. Rouyer.
Béguinot.
Humblot.
Pr. R. Clerget Vaucouleur.
Subst. Genuit.
Gref. Sommier.

Wassy.

Prés. Hanin ✲.
Pr. h. Halotel ✲.
Jug. Simonnet (*instr.*)
Lestre-Gautherin.
J. h. Baudot.
J. s. Ragon.
Bossut.
Bonnelet.
Pr. R. Bernardin.
Subst. Solvet.
Gref. Humbert.

La cour royale de ce département est à Dijon.

52. MAYENNE.

Château-Gonthier.

Prés. Goussé de Lalande
Jug. Maunoir (*instr.*)
Le Motheux Daudier.
J. s. Lepecq.
Martinet.
Moreau.
Pr. R. Boudet.
Subst. Galpin.
Gref. Henry.

Laval.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Mayenne.

Près. Bidault de Frétigné.
V.-P. Lelièvre jeune.
Jug. Querruau-Boisganier.
Trippier Delagrange.
Bachelier.
Duclaux (*instr.*)
Guays des Touches.
Jug. Guérin ✲.
De La Fuye.
J. s. Coignard.
Lefevre Champorin.
Guédon aîné.
Besnard.
Pr. R. Guédon jeune.
Subst. Houdbert.
Chevalier.
Gref. Lory.

Mayenne.

Prés. De la Broise.
Jug. Morisset (*instr.*)
Le Dauphin Dubourg.
Pichot de la Graverie.
J. s. Demées.
Pays.
Trumeau.
Pr. R. Lambert.
Subst. Le Dauphin Tesnières.
Gref. Guimond.

La cour royale de ce département est à Angers.

53. MEURTHE.

Lunéville.

Prés. Lallemand.
Jug. Poinsignon.
Le Jeune ✲.
Ouchard (*instr.*)
J. s. Louis.
Mangin.
Lalande.
Pr. R. Gérardin.
Subst. Gillet.
Gref. Moineville.

Nancy.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. De Luxer ✲.
V.-P. Froment.
Jug Genaudet.
Ferry.
Beaupré.
Lamoureux (*instr.*)
Maffioli.
J. s. De Klopstein.
Châtillon.
Gouy.
Berlet.
Pr. R Jorant ✲.
Subst. Charlot fils.
Adam fils.
Gref. Simonin.

Sarrebourg.

Prés. Maurice.
Pr. h. Poirson.
Jug. Genaudet.
Pierrot (*instr.*)
J. h. Henriet.
J. s. Gide.
Mariatte.
Gadel.
Pr. R. Garnier.
Subst. Baudot.
Gref. Masson.

Toul.

Prés. Bouchon ✲.
Jug. Laflize (*instr.*)
Balland.
J. h Cordier.
J. s. N. . . . .
Claude.
Klecker.
Pr. R. De Prailly.
Subst. Croissant.
Gref. Mathieu.

Vic.

Prés. Thomas.
P. h. Hun.
Jug. Laurent (N. F.)(*instr.*)
Lejeune.
J. s. Marcel.
Mayeur.
N. . . . .
Pr R. Laurent (Jos.)
Subst. Salmon.
Gref. Boulangier.

La cour royale de ce département est à Nancy.

54. MEUSE.

Bar-le-Duc.

Prés. Cléret.
Jug. Vaaché.
Henriot (*instr.*)
J. h. Brion père.
J. s. Jeantin.
Leglaive.
Brion fils.
Pr. R. Corrard des Essarts.
Subst. Hussenot.
Gref. Brichart

Montmédy.

Prés. Chenet.
Jug. De La Chapelle Croizel
Denys (*instr.*)

J. s. Jeantin
Guiot.
Pr R. André de Carcy.
Subst. Henrion.
Gref. Guériot.

Saint-Mihiel.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Meuse.

Prés. Hémelot.
V.-P. Laurent.
Jug. Leblan.
Martin.
Levasseur (*instr.*)
Hussenot ✻.
De Miscault.
Sauce.
Esnard.
J. s. Letixerant.
Larzillière.
Connard.
N. . . . .
Pr. R. Liouville.
Subst. Bompard.
Hast.
Gref. Vicq.

Verdun.

Prés. Collin de Barisien.
Jug. Hannequin (*instr.*)
Schmidt.
J. s. Madin.
Mondon père.
Lecourt.
Pr. R. Pougny.
Subst. Moreau.
Gref. Catoire.

La cour royale de ce département est à Nancy.

55. MORBIHAN.

Lorient.

Prés. Fruchard ✻.
Jug. Ollivier.
Leblanc-Latouche.
Morteveille (*inst.*)
J. s. Pierre.
Deschiens.
Dasnier.
Pr. R. Massienne.
Subst Hüe.
Gref. David.

Ploërmel.

Prés. LeGoaëshe de Bellée.
Jug. Robert ✻.
Hunaut-Neveu (*instr.*)
J. s. Lucas Peslouan père.
Duportal-Lamotte.
Pr. R. Androüin.
Subst. Lecoq.
Gref. Duportal.

Pontivy.

Prés. Puillon-Boblaye ✻.
Jug. Laudren.
Taslé fils (*instr.*)
J. s. La Gillardais.
D'Haucour ✻.
Lemoüel.
Pr. R. Aymé.
Subst. Guépin.
Gref. Pepion.

Vannes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises du Morbihan.

Prés. Caradec ✻.
V.-P. Claret aîné.
Jug. Rialan.
Eudes (*instr.*).
Thomas Laborde
Duperron.
Pocard-Kerviler.
Lefebvrier.
Bonamy.
J. s. Le Bouhellec.
Montfort.
N. . . . .
N. . . . .
Pr. R Hervo.
Subst. Jollivet.
Verdun.
Gref. Jamet.

La cour royale de ce département est à Rennes.

56. MOSELLE.

Briey.

Prés. Robinet de Cléry.
Jug. Bégin (*instr.*)
Orban.
J. s. Rollin.
Pierron.
Bertrand.
Pr. R. Louis.
Subst. Desoudin.
Gref. Pognard.

Metz.

Ce tribunal se divise en deux Chambres.

Prés. Boulangé.
V.-P. Innocenti.
Jug. Pariset.
Lauer (*instr.*)
Debrye.
Paulmier.
Simon.
J. h. Mory.
J. s. Genot.
Belot.
Hégay.
Saint-Vincent.
Pr R. Orbain.
Subst. Plisson.
Malherbe.
Gref. Michelant.

Sarreguemines.

Prés. Adam.
Jug. Roget père (*instr.*)
Albrecht.
J. s. Thilloy.
Duvivier fils.
Oster.
Pr. R. Dumaire.
Subst. Deshayes.
Gref. Dupin.

Thionville.

Prés. Rolly.
Pr. h Elminger.
Jug. De Mairesse.
Thuillier de Pleville (*instr.*)
Sechehaye.
J. s. Vigneron.
Berteuil.
Parizot.
Pr. R. Vandenbroëck.
Subs. Faultrier.
Gref. Simon.

La cour royale de ce département est à Metz.

57. NIÈVRE.

Château-Chinon.

Prés. Petitier ✻.
Jug. Richou (*instr.*)
Ravary.
J. s. Gautherin ✻.
Buteau.
Thevenet.
Pr. R. Duliège.
Subst. Moreau.
Gref. Thollé.

Clamecy.

Prés. Bureau de Varennes.
Jug. Née-Devaux.
Faulquier (*instr.*)
J. s. Ravault.
Geoffroy.
Jullien.
Pr. R. Meure.
Subst. De Person.
Gref. Achet.

Cosne.

Prés. Guillerault.
Jug. Perrève (*instr.*)
Laurent.
J. s. Sochet.
Voille de Villarnoux.
N. . . . . .
Pr. R. Marlot.
Subst. Buchet Desforges.
Gref. Lapra fils.

Nevers.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Nièvre.

Prés. Decolons de Vauzelle ✻
V.-P. Robert.
Jug. Maillard-de-Jully.
Trochereau.
Mercerel.
Sauvageot.
Colas (*instr.*)
Decolons neveu.
De Toytot.
J. s. Girerd.
Hugon.
Miron.
N. . . . .
Pr. R. Merland (L. G.)
Subst. Métairie.
Robert de Chenevière.
Gref. Delaplace.

La cour royale de ce département est à Bourges.

---

58. NORD.

Avesnes.

Prés. Lebeau.
Jug. Marit (*instr.*)
Hennebert.
J. h. Bevière.
J. s. Hannoye (M.)
Guillemin.
Hannoye (D.)
Pr. R. Cochet d'Hattecourt.
Subst. Pouillaude de Carnières
Gref. Jonquoy.

Cambrai.

Prés. Proyart.
Jug. Quecq.
Asselin
Cacheux (*instr.*)
J. s. Douay-Mallet.
Leroi.
Farez.
Pr. R. Pley.
Subst. Devinck.
Gref. Dourlez.

Douai.

Prés. Corne.
Jug. Quesnoy.
Du Breuil.
Bigant (*instr.*)
J. s. Martin.
Danel.
Minart.
Pr. R. Lenglet (L.)
Subst. Lagarde.
Gref. Denisart.

Dunkerque.

Prés. Bouly de Lesdain.
Pr. h. Olivier.
Jug. Buffin (*instr.*)
Barras.
Verleye.
J. h. Michiels.
J. s. Vandewynckel aîné.
Lemaire.
Hovelt ✻.
Pr. R. De Kytspotter.
Subst. Artaud.
Gref. Duplessis-Vaubois.

Hazebrouck.

Prés. Tiffret.
Jug. Joets.
Leclercq (*instr.*)
Quenson.
J. s. Vandewalle.
Pasquier.
Desmoutiers.
Pr. R. Loingeville.
Subst. Buisson.
Gref. Caboche.

Lille.

Prés. Josson ✻.
V.-P. Lorain.
Jug. Fievet-Maracci (*instr.*)
Danel.
Boutry.
Dubois.
Planchat.
Dufresne (*instr.*)
J. h. Wartel.
Lejosne.
J. s. Artaud.
Delefosse.
Defontaine ✻.
Roussel.
Pr. R. Menche.
Subst. Delespaul.
Dupont.
Gref. Bruneau.

Valenciennes.

Prés. Perdry ✻.
P. h. Thellier de Ponchéville ✻.
Jug. Desfontaines.
Lecuyer (*instr.*)
Benoist.
J. s. Boca.
Grar.
Girard.
Pr. R. Courtin.
Subst. De Warenghien (Jules)
Gref. Leconte.

La cour royale de ce département est à Douai.

---

59. OISE.

Beauvais.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Oise.

Prés. De Lacroix-Vaubois.
Pr. h. Legrand-Fombert.
V.-P. Desplanques ✻.
Jug. Auger (*instr.*)
Danse (J.-C.-G.)
Joly.
Hamel.
Danjou.
Daniel.
Hamel (Marin).
J. s. Legrand-Descloizeaux.
Lépine.
D'Elbée.
Geraldy.
Pr. R. Leroy.
Subst. Delacour.
Poilleu.
Gref. Tellier.

Clermont.

Prés. Ledicte Duflos.
Pr. h. Payen.
Juge. Bender.
Moisset (*instr.*)
J. s. Censier.
Legrand Descloiseaux.
Seillier fils.
Pr. R. Labordère.
Subst. Jourdain d'Héricourt.
Gref. Doré.

Compiègne.

Prés. Romain-Leroy.
Jug. De Monchy (*instr.*)
Jullien.
J. s. Rabache-Duquesnoy.
Galien.
Pr. R. Lanusse.
Subst. Bazenery.
Gref. Barbillion.

Senlis.

Prés. Juery.
Jug. Boucherez (*instr.*)
Paillet.
J. s. Vatin ✻.
Bezout.
N. . . . .
Pr. R. Durantin.
Subst. Borot.
Gref. Boucher.

La cour royale de ce département est à Amiens.

---

60. ORNE.

Alençon.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Orne.

Prés. Collas ✻.
V.-P. Chenel.
Jug. Broquet.
Bodin.
Rotureau-la-Rivière.
Fleury (*instruct.*)
Lefebvre d'Argencé-des-Provotières.
Delaunay.
Turbat.
J. s. Savary.
Lebourgeois.
Trumeau.
Saint-Agnan.
Pr. R. Cheradame.
Subst. D'Angerville.
Levé.
Gref. Clérice.

Argentan.

Prés. Goupil de Préfeln.
Jug. De Courseuilles de Barbeville.
Lefèvre (*instr.*)
J. s. Berrier-Fontaine.
Decombes.
Vaudoré.
Pr. R. De Brix.
Subst. Goupil-Louvigny.
Gref. Dufresne.

Domfront.

Prés. Plet la Pépinière.
Jug. Durand.
Delaporte-du-Bois-Roussel (*instr.*)
J. h. Delaunay.
J. s. Lenormand.
Varden.
Hardy-Normanderie.
Pr. R. Leroyer de la Tournerie
Subst. Salles.
Gref. Ferrare-Dufay.

Mortagne.

Prés. Delalande
Jug. Martin.
Hommey-Lafortinière.
Gueret-Bellemare.
J. s. Bailly.
Coquerel jeune.
Gohyer.
Pr. R. Loisel.
Subst. Le Vasnier des Vauviers.
Gref. Brizard.

La cour royale de ce département est à Caen.

---

61. PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Prés. Cornille.
Jug. Ansart (*instr.*)
Petit.
Top.
J. s. Monel.
Martin
J. s. Delair.
Pr. R. De Warenghien.
Subst. Lenglet.
Gref. Leroux.

Béthune.

Prés. Ozenne.
Jug. Capelle.
Lefebvre Dupré (*instr.*)
De Saint-Jean.
J. s. Peltier père.
Lequien fils
Leroy.
Pr. R. Le Bihan.
Subst. Mastrick.
Gref. Hulleu.

Boulogne.

Prés. Dessaux.
Jug. Boulon (*instr.*)
Caron de Fromentel.
J. s. Deslandes.
Carmier.
Martinet.
Pr. R. Francoville.
Subst. N. . . . .
Gref. Duflos.

Montreuil.

Prés. Enlart ✻.
Jug. Lefebvre.
Tellier (*instr.*)
J. s. Dubocquet.
Brulé.
Delhomel.
Pr. R. Vanderwallen.
Subst. De Caudaveine.
Gref. Dreüe.

Saint-Omer.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Il est le siége de la cour d'assises du Pas-de-Calais.

Prés. Defrance ✻.
V.-P. Delafollye.
Jug. Bachelet ✻.
Lefebure d'Hédancourt
Dekeysere.
Wattringue.
Moland.
Defrance fils.
Eudes (*instr.*)
J. h. Deldicque.
J. s. Vasseur.
Delattre.

J. s. Boubert.
Bonnard.
Pr. R. Huré.
Subst. Sénéca.
Prevost.
Gref. Séguineau de Préval.

Saint-Pol.

Prés. Fourdinier.
Jug. Genelle.
Heroguelle (*instr.*)
J. s. Cressent.
Lefebvre.
Detape.
Pr. R. Boulanger.
Subst. Dorlencourt.
Gref. Milon.

La cour royale de ce département est à Douai.

---

62. PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Prés. Calemard du Genestoux
Jug. Chabrier-Gladel.
Bravard - Laboisserie (*instr.*)
J. s. Daval.
Bernard fils aîné.
Chabrier-Samson.
Pr. R. Lussigny.
Subst. Delannoise.
Gref. Blanchot.

Clermont.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Lamarque.
V.-P. Magaud d'Aubusson.
Pr. h. Chardon du Ranquet.
Jug. Lamy (*instr.*)
Aupetit Durand.
Blanchard.
De la Faye des Palissards.
Margeride fils.
J. s. Michel.
Verdier-Latour.
Bayle-Mouillard.
De Thuret.
Pr. R Besse Beauregard.
Subst. Dussuc.
Cougnet du Gravier.
Gref. Fauverteix.

Issoire.

Prés Triozon-Saulnier.
Pr. h. Bayet ✱.
Jug. Monteil (*instr.*)
Greliche.
J. s. Cothon.
Dalbine fils.
Constant.
Pr. R Passion.
Subst. Triozon-Barbat.
Gref. Fayolle.

Riom.

Prés. Foulhoux.
Pr. h. Borye.
Jug Champflour.
Arnauld (*instr.*)
Mandet des Lamis.
J. s. Bernet-Rollande.
Tailhand.
Peidières.
Pr. R. Tautillion.
Subst. Godemel fils aîné.
Gref. Gaubert.

Thiers.

Prés. Andrieu.
P. h. Madieu.
Jug. Vidal-Deronat (*instr.*)
Chassaigne.
J. s. Dumas-Desclavelières.
Dumas-Dufour.
Tourraud.
Pr. R. Marilhat.
Subst. Fournier.
Gref. Rigodon.

La cour royale de ce département est à Riom.

---

63. PYRÉNÉES (B.).

Bayonne.

Prés. Du Seré.
Jug. Darmantier.
Dupoéy (Ch.).
Dutey.
J. s. Sallenave.
Lafont.
Bourdenx.
Pr. R. Lesca.
Subst. Barbet.
Gref. Ducasse.

Oloron.

Prés. Badière.
Pr. h. De Guirail ✱.
Jug. Croharé (*instr.*)
De Guirail fils.
J. h. Salet.
Proharam.
J. s. Laborde-Roncal.
J. s. Palou de Hedas
Bambalère
Pr. R De Laussat.
Subst. Lavignolle.
Gref. Vergez.

Orthez.

Prés. Campagne.
Jug. Badière.
Claverie de Sauveterre. (*instr.*)
J. s. Lamatabois.
St.-Gaudens.
Laborde.
Pr. R. Vidal.
Subst. Coulome.
Gref. Camet.

Pau.

Prés. Dartigaux.
Jug. Lefebvre.
Lacortiade.
Bonnemason (*instruc.*)
J. s. Caussadette.
Adéma.
Bayle.
Pr. R. Casaubon.
Subst. Lafeuillade.
Gref. Prat.

Saint-Palais.

Prés. Deffis.
Jug. Vivier.
D'Iriart d'Etchepare (*instruc.*)
J. h. De Casenave.
J. s. Rache.
Lagarde.
N. . . . .
Pr. R Clerisse.
Subst. Vignancourt.
Gref. De Vidart-Bebasque.

La cour royale de ce département est à Pau.

---

64. PYRÉNÉES (H.).

Bagnères.

Prés. Trésarrieu.
Jug. Picqué.
Caseaux (*instr.*)
J. s. Claverie de Pouzac.
Tajan aîné.
Blagean.
Pr. R Brascou.

Subst. Lalanne.
Gref. Amiel.

Lourdes.

Prés. Briquet.
Jug. Dauzat (O ✱) (*instr.*)
Castaing.
J. s. Latapie.
Cazavant.
Cousté.
Pr. R. Cacaret.
Subst. Salles.
Gref. Fosses.

Tarbes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises des Haut.-Pyrénées.

Prés. Laporte ✱.
V.-P. Barère.
Jug. Figarol (*instruc.*)
Artiguenave (J.).
D'Espourrins.
Dartiguenave.
Corcelle.
Baile.
Cazes.
J. s. Ferré.
Lebrun.
Colomès.
Moncaup.
Pr. R. Jubinal.
Subst. Brouste.
Bouvet.
Gref. Dupouey.

La cour royale de ce département est à Pau.

65. PYRÉNÉES (OR.).

Céret.

Prés. Rodor.
Jug. Gardes (*instr.*)
De Mirman.
J. s. Racine.
N. . . . .
Pr. R. Bonafos.
Subst. Aragon.
Gref. Vicens.

Perpignan.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises des Pyrénées-Orient.

Prés. Lacroix.
V.-P. Vaquer.
Jug. Campagne.
Saléta-Pla.
Dejean.
Romeu.
De Guardia.
Sanyas (*instr.*)
Costa.
J. s. Saisset.
Parès.
Bosca.
Tastu-Collet.
Pr. R. Massot.
Subst. Picas.
Boluix.
Gref. Païri.

Prades.

Prés. Vicens.
Jug. Pallarès (*instruc.*)
Jacomet.
J. s. Acezat.
Bonnet.
Bordes.
Pr. R. Saleta.
Subst. Saisset.
Gref. N. . . . .

La cour royale de ce département est à Montpellier.

66. RHIN (BAS).

Saverne.

Prés. Martinez.
Luther.
Kauffmann (*instr*)
J. s. Dedier.
Schœll.
Bernhard
Pr. R. Braun.
Subst. Gast.
Gref. Schnabel.

Schélestadt.

Prés. Sadoul.
P. h. Fels ✱.
Jug. Corhumel.
Erhard.
J. s. Hamelin.
Vatin.
Ambruster.
Pr. R. Dispot.
Subst. Rist.
Gref. Stoffel.

Strasbourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises du Bas-Rhin.

Prés. De Kentzinger ✱.
V.-P. Moerlen.
Jug. Deville ✱.
Beaudel.
Moutier.
Oppermann.
Lamey.
Marchand.
Adam (*instr.*)
Kolb (*instr.*)
J. s. Briffault.
Liechtenberger.
Détroyes.
Rau.
Pr. R. Gérard ✱.
Subst. Carl.
Gravelotte.
Gref. Lerminier.

Wissembourg.

Prés. Pougnet.
Jug. Hertzog.
Lejoindre (*instr.*)
J. s. Lentz fils.
Kohl.
Apffel.
Pr. R. Dincher.
Subst. Lang.
Gref. Thouvenel.

La cour royale de ce département est à Colmar.

67. RHIN (HAUT).

Altkirch.

Prés. Borneque.
Jug. Steullet (*instr.*)
Aubry.
J. s. Risacher.
Thierry ✱.
Müller.
Pr. R Masson.
Subst. Baumlin.
Gref. Meyer.

Belfort.

Prés. Rollet.
Jug. Kern.
Richert (*instr.*)

J. s. Keller (*Notaire*).
Keller (*Avoué*).
Bardy.
Pr. R. Blétry.
Subst. Descolins.
Gref. Termonia père.

Colmar.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Poujol.
V.-P. Lang.
Jug. Stackler.
Hamberger.
Desgranges.
Marande (*instr.*)
Beyser.
J. s. Wilhelm.
Gallet.
Dubois.
Megard.
Pr. R. Loyson ✻.
Subst. Boyer.
Dillmann.
Gref. Rabier ✻.

La cour royale de ce département est à Colmar.

---

68. RHÔNE.

Lyon.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Baudrier.
V.-P. De Landine ✻.
Pic.
Jug. Favre (A.) (*instr.*)
Camyer.
Ranvier de Bellegarde.
Durand.
Christophe Martin.
Passet.
Garin.
Populus (*instr.*)
Chaley.
J. s. Metayer des Combes.
Chabanassis de Marnas.
Hopital.
Cochet.
Gérentet.
Piégay.
Pr. R. Chégaray.
Subst. Denis.
Durieu
Jeannet.
Subst. Jacquemet.
Gref. Luc.

Villefranche.

Prés. Janson Sapart.
Jug. Perraud (*instr.*)
Peyré.
J. s. Sigaux.
Guillot.
Marin.
Pr. R. Sain-Rousset de Vauxonne.
Subst. Robat.
Gref. Chauchot.

La cour royale de ce département est à Lyon.

---

69. SAÔNE (HAUTE).

Gray.

Prés. Demoly.
Jug. Drouhard (*instr.*)
De Moréal.
J. s. Bridan.
Fournier.
Mugnier (A.).
Pr. R. Mugnier (J.-N.).
Subst. Regnauld.
Gref. Thaler.

Lure.

Prés. Pingand.
Pr. h. Morel.
Jug. Princt.
Ruty (*instr.*)
J. s. Michel.
Richard.
Boileau.
Pr. R. Cordier.
Subst. Bardenet.
Gref. Laroyenne.

Vesoul.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Haute-Saône.

Prés. Hugon ✻.
V.-P. Galmiche ✻.
Jug. Chevassus.
Bardenet.
Vauthier de Chevry.
Lançon.
Delisle (*instr.*)
Morel.
Bertrand.
J. s. Guenot.
Parrot.
J. s. Noirot.
Mariotte.
Pr. R. Besson.
Subst. Hugon fils aîné.
Rain.
Gref. Deport.

La cour royale de ce département est à Besançon.

---

70. SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Prés. Guenot.
Jug. Piotet (*instr.*)
Petitier.
J. h. Dechevannes.
J. s. Alexandre.
Demmomerot.
Joubert.
Pr. R. Jaquinot.
Subst. Boutelier.
Gref. Rérolle.

Châlons-sur-Saône.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Saône-et-Loire.

Prés. Lerouge.
V.-P. Canat.
Jug. Battaut-Berard.
Bodin-Veydel.
Delorme.
Benoist.
Brossard.
Granjon
Lebon (E.) (*instr.*)
J. h. Rebilliard.
J. s. Battaut-Gaubert.
Chevreau.
Logerotte.
Sousselier.
Pr. R. Pillot.
Subst. Verchère.
Plaquet Harel.
Gref. Prudon.

Charolles.

Prés. Tardy.
Jug. Brémond.
Prudhon (*instr.*)
J. s. Aufiliatre.
Guichard.
Ducrot.
Pr. R. Mielle.
Subst. Jacquier.
Gref. Chasserot.

Louhans.

Prés. Pochon.
Jug. Grillet.
Meaux (*instr.*)
J. s. Guillemin.
N. . . . .
Pr. R Puvis.
Subst. Fremiot.
Gref. Montenat.

Mâcon.

Prés. Moncharmont-Repoux.
Jug. Trambly.
Bonne
Lorain (*instr.*)
J. s. Niboyet.
Meunier.
Defranc.
Pr. R. Dagallier.
Subst. Siraudin.
Gref. Laroux fils.

La cour royale de ce département est à Dijon.

---

71. SARTHE.

La Flèche.

Prés. Garreau de la Barre.
Jug. Bria (*instr.*)
Lubin Pallu.
J. s. Delaroche.
Papigny.
Perinelle.
Pr. R. Faucher.
Subst. Clouet d'Orval.
Gref. Grimault.

Le Mans.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Sarthe.

Prés. Hardouin-Duparc.
V.-P. Cochelin.
Damney S.-Laurent (*h.*)
Jug. Bréard.
Corvasier.
Houdbert père.
Palu.
Martineau.
Jousset-Desberries (*instr.*)
Aufray.
J. s Noël.
Vallée (F.)
Gougeon.
Berruyer.
Pr. R. Pion ✻.
Subst. Duronceray.
Bourcier.
Gref. Aucerne.

Mamers.

Prés. Roulet.
Jug. Letourneur-Vossery (*instr.*)
Lorin-Duboille.
Hervet fils aîné.
J. s. Bienvenu.
Leroux.
Divay.
Pr. R. Crépon.
Subst. Le Jarriel.
Gref. Frété.

Saint-Calais.

Prés. Javary-Duguesseau.
Jug. Mousseron-Mellève.
Gigou (*instr.*)
J. s. Archambault.
Ducoudray.
Bazin.
Pr. R. Demiau-Crouzilhac.
Subst. Hardouin-Duparc.
Gref. Couturier.

La cour royale de ce département est à Angers.

---

72. SEINE.

Voyez la Table.

---

73. SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Prés. Bienaymé.
Jug. Suzor.
Lefebvre (*instr.*)
J. s. Solvet.
Levesque.
Goret.
Pr. R. Bazire.
Subst. De La Rothière.
Gref. Susse.

Fontainebleau.

Prés. Pâris de Lamaury.
Jug. Lefebvre (*instr.*)
Rochereau.
J. h. Ploix.
J. s. Paty.
Quetel.
Baudelaire.
Pr. R. Michaux.
Subst. Forcade.
Gref. Chenevière.

Meaux.

Prés. Viellot.
Jug. Godard de Saponay (*instr.*)
Lagrenée.
J. h. Hattingais.
Mauge-du-Bois-des-Entes.
J. s. Bedel.
Labour.
Dubern.
Pr. R. Anspach.
Subst Roussel.
Gref. Corbin.

Melun.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Seine-et-Marne.

Prés. Bon Depatys ✻.
V.-P. Demay.
Jug. Riguet.
Bienaymé.
Sevestre.
Pinart.
Chrestien de Lihus (*in.*)
Le Peletier d'Aulnay.
Ruelle-Pomponne.
J. s. Bos.
Belin.
, , La Joie.
Depatys (Oct.).
Pr R. Turbat.
Subst. Millot.
Dubarle.
Gref. Dardenne.

Provins.

Prés. Marcilly.
Jug. Geollot.
Pelet-Guérin (*instr.*)
J. s. Verne.
Simon père ✻.
Rétel de Champhey.
Pr. R. Fourcau ✻.
Subst. Cabany.
Gref. Modin.

La cour royale de ce département est à Paris.

74. SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Prés. Becquet.
Jug. Le Sourt (*instr.*)
Lemaitre.
J. s. Desaule.
Magniant.
Pr. R. Vallerand de la Fosse.
Subst. Fliniaux.
Gref. Choquet.

Etampes.

Prés. Hénin de Chérel.
Pr. h. Sergent père.
Jug. Sergent fils.
Dèche (*instr.*)
J. s. Roger.
Dramard.
Bourgoin.
Pr. R. Gabaille
Subst. Mahou.
Gref. Diet.

Mantes.

Prés. Fiot ✻.
P. h. Decrusy.
Jug. Vincent d'Inville (*ins.*)
Bidaux.
J. s. Gautier.
Poinsinet de Sivry.
Castel.
Pr. R. Genreau.
Subst. Salles.
Gref. Silly.

Pontoise.

Prés. Soret de Boisbrunet.
Jug. Picard (*instr.*)
Cécile.
J. s. Mondain.
Quatresols de Marolles.
Révillon d'Apreval.
Pr. R. Garnier-Dubourgneuf.
Subst. De Laplace.
Gref. Petit.

Rambouillet.

Prés. Dubergier.
Jug. Gonze (*instr.*)
Tenneson.
J. s. Renoult.
Percheron.
Aubry.
P. R. Courrent.
Subst. De Vaux.
Gref. Fontaine.

Versailles.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége du la Cour d'assises de Seine-et-Oise.

Prés. Brunet ✻.
V.-P. Mirofle.
Jug. Gady.
Bernard de Mauchamps (*instr.*)
Tessier.
Auzouy.
Bobierre.
De Beaumont (El.)
Leconte.
J. h. Griveau.
Leleu-Lafontaine.
J. s. Duhamel.
Baroche.
Caullet.
Billard-St.-Laumer.
Pr. R. Salmon.
Subst. De Chabrol-Chaméane
Poux-Franklin.
Gref. Legrand.

La cour royale de ce département est à Paris.

---

75. SEINE-INFÉR.

Dieppe.

Prés. Fouet.
Jug. Jean.
Le Corbeiller.
Grimoult (*inst.*)
J. s. Cousture.
De La Barre.
Binet.
Pr. R. Marais de Beauchamps
Subst. Hamelin.
Gref. Cappon.

Le Hâvre.

Prés. Oursel ✻.
Jug. Milet (*instr.*)
Lemonnier.
Barcq.
J. s. Martin.
Hébert-Desroquettes.
Lacorne (Alexandre).
Pr. R. Lizot ✻.
Subst. De Ramfreville.
Gref. Vastel.

Neufchâtel.

Prés. Forestier.
Jug. Leleu.
Heurtaut de la Morandière (*instr.*)
J. h. Rigoult.
J. s. Semichon.
Hubard.
Varengue.
Pr. R. Bademer.
Subst. Marois.
Gref. Gambu.

Rouen.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Bon Adam ✻.
V.-P. Le Tourneur.
Boivin-Champeaux.
Jug. Lemercier.
Delasize.
Verrier.
Coquet.
De Malherbes
Barré (*instr.*)
Denuis.
Lefort (*instr.*)
Fraissynaud.
J. h. Dupuis.
J. s. Turgis-Breval.
Scelles-Grainville.
Blétry fils.
Chesneau (Al.-L.) ✻.
Fauvel.
Ricquier.
Pr. R. Aroux.
Subst. Tranchard
Destabenrath.
Nepveur.
Rouland.
Gref. Leber.

Yvetot.

Prés. Delahaye Grandchamp.
Jug. Vic.
Dubuc.
Lenud (*instr.*)
J. s. Morisse.
Noël.
Girard.
Pr. R. Boys de Loury.
Subst. Guillemard.
Gref. Rousselet

La cour royale de ce département est à Rouen.

---

76. SÈVRES (DEUX).

Bressuire.

Prés. Mongrand.

Jug. Louvart de Pontlevoy.
Ducrocq (*instr.*)
J. s. Crepelier.
Gaillard.
Pr. R. André.
Subst. N. . . . .
Gref. Patel.

Melle.

Prés. Garnier.
Jug. Belleroche (*instr.*)
Rondier.
J. s. Dupont.
Belloteau.
Lecourbe.
Pr. R. Druet.
Subst. Sénéchault.
Gref. Martin Bessé fils.

Niort.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises des Deux-Sèvres.

Prés. Chauvin ✻.
V.-P. Avrain.
Jug. Nourry père.
Delavault.
Pressac.
Arnauldet.
Hérault.
Rouget fils.
Nourry fils (*instr.*)
J. h. Rouget père.
J. s. Guérineau père.
Bernard.
Tirant aîné.
Potier.
Pr. R. Bodin.
Subst. Guérineau fils.
Salneuve.
Gref. Girard.

Parthenay.

Prés. Gribault.
Jug. Fradin (*instr.*)
Chasteau fils ✻ (*instr.*)
J. s. Hamelin.
Fraboulet.
Jarassé.
Pr. R. Barthélemy.
Subst. Nicolas.
Gref. Taffoireau.

La cour royale de ce département est à Poitiers.

77. SOMME.

Abbeville.

Prés. Durand.
Jug. Malot (*instr.*)
Jug. Devismes.
Labitte.
J. s. Aliamet.
Delegorgue ✻.
Desrotours.
Pr. R. Damay.
Subst. De Florival.
Gref. Frémont.

Amiens.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Caumartin.
Pr. h. Mathon père.
V.-P. Buttel.
Jug Dubois.
Mathon fils.
Leriche.
Ailhaud.
Fouache d'Halloy (*in.*)
J. s. Lefrançois.
Deberly.
Sciout.
De Mailly Massée.
Pr. R. Decaïeu.
Subst. De Domesmont.
Bisson de La Roque.
Gref. Mathon.

Doullens.

Prés. Morel.
Jug. Walbin (*instr.*)
Destré-Degove.
J. s. Laurent.
Défosse.
Cabourt.
Pr. R. De Flers.
Subst. Fournier de S.-Amand.
Gref. Dusével.

Montdidier.

Prés. Cousin de Beaumesnil.
Jug. Hanquez (*instr.*)
Fabignon.
J. h. Liénart.
Cochepin.
J. s. Le Boucher.
Bullot.
N. . . . .
Pr. R. Dupont White.
Subst. Aubé de Bracquemont.
Gref. Maillard.

Péronne.

Prés. Tattegrain ✻.
Jug. Naudé.
Rabache-Duquesnoy (*instr.*).
J. s. Dehaussy.
Villemant père.
Renard.
Pr. R. Duval (Raoul).
Subst. Caumartin.
Gref. Danicourt (A. D.)

La cour royale de ce département est à Amiens.

78. TARN.

Alby.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Tarn.

Prés. Castagné.
P. h. Cambard.
V.-P. Lafon.
Jug. Chamayou.
Ravailhe (*instr.*)
Mathieu aîné.
Desiré-Combes.
Boudet.
Compayre.
Pezous.
J. s. Esquilat.
Foulquier.
Sudre.
Bonafoux.
Pr. R. Tarroux.
Subst. Bole.
Pendariès.
Gref. Loubière.

Castres.

Prés. Azaïs ✻.
P. h. Derrouch.
Jug. Ramière.
Peyronet.
Lacroix (*instr.*)
J. s. Hilaire père.
Dejean.
Mahuziés.
Pr. R. Miquel.
Subst. Olier.
Gref. Reynald.

Gaillac.

Prés. Vialas ✻.
P. h. Miquel.
Jug. De Paulo.
Carol (*instr.*)

J. s. Andrieu
Teissonnière.
Demurs (V.)
Pr. R Montaigne.
Subst. Trombert.
Gref. Bournazel.

Lavaur.

Prés. Abrial.
Jug. Heilhes (*instr.*)
Espigat Sieurac.
J. s. Moré.
Audouy.
Foulquier.
Pr. R. Guiraud.
Subst. Viguier.
Gref. Merle.

La cour royale de ce département est à Toulouse.

79. TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Prés. Carrère-Brillamon.
P. h. Raby.
Jug. De Puymirol.
Lespiau (*instr.*)
J. s. Carrère (Isid.)
Constans.
Patron.
Pr. R. Dubernard fils.
Subst. Darmaing.
Gref. Carles.

Moissac.

Prés. Boscus.
P. h. Martin.
Jug. Leveillé.
Guillempey (*instr.*).
J. s. Chambonnau fils.
Jeauffreau Lagerie.
Cabanès.
Pr. R. Daiguy.
Subst. Fort.
Gref. Sanson.

Montauban.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Tarn-et-Garonne.

Prés. Rous père ✲.
V.-P. De Granal.
Jug. Teulières (*instr.*).
Leygue.
Cornac (L.)
Favenc.
Cornac (Alex.)
Jug. Cartault.
Delbreil.
J. s. Mallet aîné.
Miquel.
Constans.
Cambon.
Pr. R. Constans.
Subst. Chené.
Rous fils.
Gref. Marty.

La cour royale de ce département est à Toulouse.

80. VAR.

Brignoles.

Prés. Melan.
P. h. Mouttet.
Jug. Pascal.
Parrot (*instr.*).
J. h. Minuty.
J. s. Arnaud.
Diouloufet.
Mouttet neveu.
Pr. R. Gamel.
Subst. Gazan.
Gref. Bouchard (Casim.)

Draguignan.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Var.

Prés. Martel.
V.-P. Perrache ✲.
Jug. Tolon.
Firminy.
Amalric.
Coulomb.
Laforêt (*instr.*)
Lombard ✲.
Rey.
J. h. Rostan.
J. s. Blanc-Sallettes
Carle.
Paul.
Ardoin.
Pr. R. Mollet.
Subst. Rey.
Tollon.
Gref. Dous.

Grasse.

Prés. Roubaud.
Jug. Alziary (*instr.*).
Carbonel.
J. s. Gaillc.
Jauvy.
Giraud.
Pr. R. Marcellin-Guérin.
Subst. Euzière (J.-J.)
Gref. Lisnard.

Toulon.

Prés. Toucas-Duclos.
Jug. Reymonenq (*instr.*)
Sermet.
Revertegat.
J. s. Broquier.
Reverdit.
Colle.
Pr. R. Chassan
Subst. Jourdan.
Gref. Allegre.

La cour royale de ce département est à Aix.

81. VAUCLUSE.

Apt.

Prés. Felix de Robernier.
Jug. Duclos (*instr.*)
Rubichon.
J. s. Blancard.
Icard.
Payan.
Pr. R. Victor Jean.
Subst. Rigolet de St.-Pons.
Gref. Barthélemy.

Avignon.

Prés. Croze ✲.
Jug. D'Astier (*instr.*)
De Laplane.
Guiraud fils.
J. h. Bon.
J. s. Teste.
Giraudy.
Chaudon.
Pr. R. De Bernardy.
Subst. Clavel.
Gref. Vitalis.

Carpentras.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Vaucluse.

Prés. Morard ✲.
V.-P. Liotard.
Jug. Cartier (*instr.*)
Olivier du Rouret.
Morel.
Vidal
Benoit.
Giraud.
Devèze-Biron

J. s. Estève.
Romette.
Ravoux.
Legier.
Pr. R. Rivière de Larque.
Subst. Bellier du Charmeil.
Ourson.
Gref. Rippert.

Orange.

Prés. Martin.
Jug. Champié-Payan (*inst.*)
N. . . . .
J. s. Giraudy.
Nogent St.-Laurent.
Baratier.
Pr. R. Millet aîné.
Subst. Chamboredon.
Gref. Gaidan.

La cour royale de ce département est à Nîmes.

82. VENDÉE.

Bourbon-Vendée.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Vendée.

Prés. Savin.
V.-P. Montault.
Jug. Rouillé.
Duchaine père.
Robert.
Gautier.
Duchiron fils aîné.
Giraud.
Guillaud-Chemeraud (*instr.*)
J. s. Esgonnière fils.
Rigourdain.
Birotheau.
Duclaud.
Pr. R. Flaudin.
Subst. Delange (Lucien).
Duchaine fils.
Gref. Revet.

Fontenay-le-Comte.

Prés. Arnault de Guenyveau.
P. h. Pichard-Dupaty.
Jug. Arnauldet (*instr.*).
Friet.
J. s. Main.
Charon.
Rivasseau.
Pr. R. Le Gentil-Laurence.
Subst. Magnian.
Gref. Epaud.

Sables-d'Olonne.

Prés. Michel.
Jug. Duverger (*instr.*)
Perreau.
J. s. Petiteau.
Louineau.
Pr. R Massiou.
Subst. Meusnier-Lanoue.
Gref. Mercier.

La cour royale de ce département est à Poitiers.

83. VIENNE.

Châtellerault.

Prés. Mangin.
P. h. Dubois ✻.
Jug. Pelluchon.
Daultriche (*instr.*).
J. s. Méreau (C.)
Contreau.
Rivière.
Pr. R. Pleignard.
Subst. Poyez.
Gref. Papillaut.

Civray.

Prés. Bourcy.
Jug. Jozeau (*instr.*).
Surault-Lamirande.
J. s. Pontois.
Serph (J.-F.).
Gaultier.
Pr. R. Herissé.
Subst. De Bonnegens.
Gref. Dubrac.

Loudun.

Prés. Arnaud-Menardière.
Jug. Haward-Texier (*inst.*).
Desvaux.
J. s. Vinée.
Pivart
Richault.
Pr. R. Maufastre.
Subst. Dufaur de Rochefort.
Gref. Bricheteau-Gravellonne.

Montmorillon.

Prés. Dedault-de-la-Chaise.
P. h. Gervais-Lafond.
Jug. Labouri.
Lenoir (*instr.*).
J. h. De Chièvres.
J. s. Betoulle.
Briquet.
N. . . . .
Pr. R N. . . . .
Subst. Lageon.
Gref. Carin.

Poitiers.

Prés. Leydet ✻.
Jug. Texereau (*instr.*).
Babault de Chaumont.
Brochain.
J. s. Calmeil.
La Challerie.
Boncenne.
Pr. R. Bera.
Subst. Morgan.
Gref. Angulo-St.-Charles.

La cour royale de ce département est à Poitiers.

84. VIENNE (H^e^).

Bellac.

Prés. Chareyron.
Jug. Raffard de Panissat.
Nesmond (*instr.*).
J. s. Crouzaud Latouche.
Mosnier Laforge.
Lafond.
Pr. R. Mosnier.
Subst. Sauty.
Gref. Mallebay.

Limoges.

Prés. Talabot fils.
Pr. h. Talabot père.
Jug. Poumeau la Pouyade.
Bruchard.
Peconnet (*instr.*)
J. s. Mousnier aîné.
Desalles Beauregard.
Tixier.
Pr. R. Baraudon.
Subst. David.
Gref. Marbouty.

Rochechouart.

Prés. Dupuy.
Jug. Lavaud (*instr.*)
Goursaud de Merlis.
J. s. Goursaud du Mazet.
Gros Deveau.
Codet.
Pr. R. Simon la Raside.
Subst. Grateyrolle.
Gref. Poumeyrol.

Saint-Yrieix.

Prés. Crezeunet.
Jug. Elie Crezeunet (*inst.*).
Allègre.

J. s. Deschamps.
Bonhomme-Lavallade.
Valette-Chapelias.
Pr. R. Lemoyne.
Subst. Darchis.
Gref. Rudeuil.

La cour royale de ce département est à Limoges.

---

85. VOSGES.

Epinal.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises des Vosges.

Prés. Chavanne.
V.-P. Gueury.
Jug. Vosgien (*instr.*).
Delorme.
Derazey (Honoré).
Derazey (Nic. S.).
De Ravinel.
Demangeot.
Julien.
J. s. Maurice.
Colin.
Lehec.
Nicolle.
Pr. R. Lemarquis.
Subst. De Zincourt.
Collard.
Gref. Maudheux.

Mirecourt.

Prés. Delpierre.
Jug. Limouse (*instr.*).
Chevresson.
J. s. Laprévotte.
George.
Rellot.
Pr. R. Limbourg.
Subst. Bastien.
Gref. Bastien.

Neufchâteau.

Prés. Cherpitel.
Jug. Henrys (*instr.*).
De La Gabbe.
J. s. Fleurey.
Daide.
Najean.
Pr. R. Pougny.
Subst. Tulpain.
Gref. Bertrand.

Remiremont.

Prés. Thouvenel fils.
Jug. Richard (*instr.*).
De Roton.
J. s. Perrin.
Febvrel.
Pr. R. Blaize.
Subst. Friry.
Gref. Minette.

Saint-Dié.

Prés. Febvrel.
Jug. Chanzy.
Leclerc (*instr.*)
J. s. Delahausse.
Toussaint.
Ferry.
Pr. R. Thomas.
Subst. Lotz.
Gref. Lamblé.

La cour royale de ce département est à Nancy.

---

86. YONNE.

Auxerre.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Yonne.

Prés. Chardon ✲.
V.-P. Collet ✲.
Jug. Guérin Devaux.
Faultrier.
Choppin de Mérey.
Heuvrard.
Le Blanc Duvernoy (*instr.*).
Tonnellier.
Gallois.
J. s. Malvin.
Leclerc.
Marie.
Chevillot.
Pr. R. De Molènes ✲.
Subst. Nigon de Berty.
Subst. Sulpicy.
Gref. Gautrot.

Avallon.

Prés. Philibert Comynet.
Jug. Béthery de la Brosse (*instr.*)
Bidault.
J. s. Brunet.
Febvre ✲.
Thibault.
Pr. R. Vignard.
Subst. Ricard.
Gref. Monnet.

Joigny.

Prés. Ferrand.
Jug. Charié-Yver (*instr.*).
Prignot.
J. s. Parisot.
Puisieux.
Deshayes
Pr. R. Lallier.
Subst. De Bontin.
Gref. Landry.

Sens.

Prés. Desnoyers.
Jug. Luyt.
Fortin (*instr.*)
J. s. Regnault.
Ratier.
N. . . . .
Pr. R. Bérenger.
Subst. Saillard.
Gref. Feineux.

Tonnerre.

Prés. La Caille.
Jug. Maison.
Rétif (*instr.*).
J. s. Roze fils.
Chéron.
N. . . . .
Pr. R. Dufaur-Montfort.
Subst. Palotte.
Gref. Cherest.

La cour royale de ce département est à Paris

SECTION V.

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Les tribunaux de commerce sont composés de juges et de juges suppléans élus par les notables commerçans, et d'un greffier âgé au moins de vingt-cinq ans. Leur ressort est le même que celui du tribunal de première instance. — Chacun est composé d'un président, de deux juges au moins, de huit au plus. Dans les arrondissemens où il n'y a pas de tribunaux de commerce, les tribunaux civils en exercent les fonctions. La liste des notables est dressée sur tous les commerçans de l'arrondissement par le préfet, et approuvée par le Ministre du commerce et des travaux publics.—Leur nombre ne peut être au-dessous de vingt-cinq dans la ville où la population n'excède pas quinze mille ames. — Dans les autres villes, il doit être augmenté à raison d'un électeur pour mille ames de population. Tous les commerçans qui ont exercé le commerce avec honneur et distinction pendant cinq ans, et qui sont âgés de trente ans peuvent être nommés juges ou suppléans, le président doit être âgé de quarante ans. L'élection est faite au scrutin individuel, à la pluralité absolue des suffrages; et lorsqu'il s'agit d'élire le président, l'objet spécial de cette élection est annoncé avant d'aller au scrutin. — A la première élection, le président et la moitié des juges et suppléans sont nommés pour deux ans; la seconde moitié est nommée pour un an. — Aux élections postérieures, toutes les élections sont faites pour deux ans. — Le président et les juges ne peuvent rester plus de deux ans en place ni être réélus qu'après un an d'intervalle. Le Roi donne l'institution aux élus. — Il n'y a près les tribunaux de commerce ni ministère public ni avoués; dans la plupart, l'usage a établi des défenseurs habituels et admis par le tribunal, sous le titre d'*agréés*. — Les fonctions des juges de commerce sont seulement honorifiques. Les tribunaux de commerce connaissent: 1° de toutes les contestations relatives aux engagemens et transactions entre négocians, marchands et banquiers; 2° entre toutes personnes, des contestations relatives à des actes de commerce; les articles 632 et 633 du Code de commerce indiquent ce qu'on doit entendre par acte de commerce. Ils connaissent également: 1° des actes contre les facteurs commis des marchands, ou leurs serviteurs pour le fait seulement du trafic du marchand auquel ils sont attachés; 2° des billets faits par les receveurs, payeurs, percepteurs et autres comptables des deniers publics; de toutes les contestations relatives aux faillites. Les tribunaux de commerce jugent en dernier ressort toutes les demandes dont le principal n'excède pas 1,000 francs; toutes celles où les parties justiciables de ces tribunaux et usant de leurs droits ont déclaré vouloir être jugées définitivement et sans appel.

Ces tribunaux n'ont point de vacances, et ont la même Cour royale que les tribunaux de première Instance de leurs départemens.

(Abréviations. — *Pr.* Président; *Jug.* Juges; *Gr.* Greffier.)

Tribunaux de Commerce par ordre alphabétique des Villes.

Abbeville.

Pr. Lottin.
Jug. De Vismes.
Roussel-Morel.
Deribeaucourt.
Riquier-Siffait.
Gr. Flaman.

Agde.

Pr. Dauby (Joseph).
Jug. Romieu père.
Balguerie (E.).
Jug. Bousquet fils.
Gr. Durand.

Agen.

Pr. Gignoux.
Jug. Leyniac fils.
Ducourneau.
Roth-Barsalou.
Menne fils aîné.
Gr. Pébernat.

Aix.

Pr. Silvy.
Jug. Gros aîné.
Reynaud (H.-F.)
Lautier fils.
Roure.
Gr. Massie.

Ajaccio.

Pr. Costa.
Jug. Vico.
Lanfranchi.
Fil.
Gr. Decosmi

Alais.

Pr. Plantier.
Jug. Bertezène.
Bonnal (F. E.).
Aubrespin.
Gr. Gontier.

Alby.

Pr. Lacombe (E.)
Jug. Boyer (Ph.).
Deprat.
Gisclard (J.-J.).
Lacombe (Mathieu).
Gr. Dupuy.

Alençon.

Pr. Millet.
Jug. Lecoq-Guibé.
Jonas Le Baron.
Dugas (Hippolyte).
Dupont (Prosper).
Gr. Hardy fils.

Ambert.

Pr. Vimal-Dumonteil.
Jug. Vimal-Debagne.
Chabrier-Boucheron.
Lhéritier cadet.
Gr. Fouilhoux fils.

Amiens.

Pr. Mallet aîné.
Jug. Peru-Lorel.
Dubois.
Verrier.
Labbé.
Gr. Jumel.

Anduse.

Pr. Teissier.
Jug. D'Estienne.
Régis.
Dupuis.
Gr. Nogarède.

Angers.

Pr. Saulnier (J.-R.).
Jug. Appert-Georget.
Cubain.
Maugars.
Avenant.
Gr. Cachet.

Angoulême.

Pr. Sazerac-Deforge (L.).
Jug. Dougny.
Machenaud-Gaury
Barbot-d'Hauteclaire.
Boiteau neveu.
Gr. Cheneuzac.

Annonay.

Pr. Deglesne-Alléon.
Jug. Dextré-Chapuis.
Clozel.
Lardon.
Perrier cadet.
Gr. Deglesne.

Antibes.

Pr. Tourre.
Jug. Hugues.
Bourgarel.
Valentin.
Gr. Bella.

Argentan.

Pr. Ledangereux.
Jug. Laumonier.
Ramauger.
Lecoq.
Gr. Deplanche.

Arles.

Pr. Boulouvard (P. H.).
Jug. Chamanier.
Bonardel.
Bizalion (J.-B.).
Brunel (A.).
Gr. Bernard.

Arras.

Pr. Vasseur père.
Jug. Bougenier.
Allard-Cavroy.
Lantoine-Harduin.
Thery.
Gr. Coquel.

Aubenas.

Pr. Fauries.
Jug. Laprade.
Taupenas.
Verny.
Gr. Coye.

Auch.

Pr. Sancet neveu.
Jug. Ricaut.
Ducos.
Boubée fils.
Gr. Delas.

Aurillac.

Pr. Majonenc.
Jug. Miquel (Antoine).
Aymar.
Lacarrière.
Marty.
Gr. Labro.

Autun.

Pr. Berolle-Roch (Simon).
Jug. Berthault.
Crochet.
Brunet (Claude)
Malo (J.-B.)
Gr. Changarnier.

Auxerre.

Pr. Merat-Guillot.
Jug. Milon.
Augé.
Gallois.
Escallier aîné.
Gr. Lethors fils.

Auxonne.

Pr. Tavian (Pierre).
Jug. Baille.
Phal père.
Laviron.
Paget.
Gr. Humbert.

Avallon.

Pr. Rolley.
Jug. Gally.
Roley.
Deschamps.
Gr. Perreau.

Avignon.

Pr. Poncet.
Jug. Caillet.
Bertet.
Thomas jeune.
Picard (Emile).
Gr. Descatte.

Bagnères.

Pr. Doubrère.
Jug. Dossun.
Camus.
Gr. Fortanc.

Bar-le-Duc.

Pr. Mayeur (N.-F.).
Jug. Hermeut-Steinhoff.
Aubert-Bon.
Saincère-Rouyer.
Villemard-Gabey.
Gr. Gillet.

Bastia.

Pr. Benigni (A.-V.).
Jug. Sisco.
Podesta (Joseph).
Lottero.
Podesta.
Gr. Mariotti.

Bayeux.

Pr. Feret-Dulongbois.
Jug. Marette-Dumesnil (R.).
Lacreps de la Chaussée (F.-A.).
Huvet fils.
Groult.
Gr. Guelle.

Bayonne.

Pr. Daguerre-Dospital.
Jug. La Brouche.
Daguerre (C.).
Maze aîné.
Giron (Pierre).
Gr. Dupuy.

Beaune.

Pr. Masson-Mugneret.
Jug. Michaud.
Bonnardot.
Sausset-Poulet.
Gauthey-Goudard (S.).
Gr. Chaussenot.

Beauvais.

Pr. Michel (Charles).
Jug. Duplessier.
Daniel-Adam.
Leclerc (Edouard).
Guibet.
Gr. Dupuis.

Belfort.

Pr. Bletry.
Jug. Dépierre.
Rechou.
Rey (Mathieu).
Gr. Durosoy.

Bergerac.

Pr. Durand de Corbiac.
Jug Peyrounet.
Rolland jeune.
Dupuy.
Gr. Connangle.

Bernay.

Pr. Vy (Augustin).
Jug. Lerenard-Lavallée.
Focet.
Desnos.
Assegond.
Gr. Oursel.

Besançon.

Pr. Wey (Casimir).
Jug. Fernier.
Grobost.
Jug. Mairot.
Papillon.
Gr. Thieulin.

Béziers.

Pr. Moureau père.
Jug. Singla.
Débès
Bourbon.
Crozals.
Gr. Foulquier-Bailheron.

Billom.

Pr. Lasteyras-Dumas.
Jug. Duclaux-Chamerlat.
Maudet.
Noilat.
Gr. Bouchardon.

Blaye.

Pr. Bellou.
Jug. Vineau.
Breton (Olivier).
Martin (Louis).
Gr. Rabolte.

Blois.

Pr. Coupé-Breton.
Jug. Blau-Just.
Chambert-Péan.
Donneau-Lefebvre.
Dana (Raphaël).
Gr. Rolland.

Bordeaux.

Pr. Wustemberg.
Jug. Fabre (E.).
Lopès-Dubec.
Ducos (T.).
Cantegril.
Brown.
Roman.
Gr. Larose.

Boulogne-sur-Mer.

Pr. Pamart.
Jug. Crouy.
Trudin-Roussel.
Dujat-Wallet.
Du Sommerard.
Gr. Gaultier.

Bourges.

Pr. Jolivet-Lemoine.
Jug. Magdelaine-Piecour.
Torchon.
Peneau.
Juillien-Baudin.
Gr. Luzarches.

Brest.

Pr. Chauchard (P.).
Jug. Berard.
Bersolle (A.).
Kerros.
Monge père.
Gr. Monteaud.

Brignoles.

Pr. Gavoty.
Jug. Jullien aîné.
Melan.
Gr. Cauvin.

Brioude.

Pr. Pradier.
Jug. Denier-Bertran.
Baudouin.
N. . . . .
Gr. Lagrange.

Brives.

Pr. Lacoste-Dupont.
Jug. Mage.
Eyrolle cadet.
Veyrine.
Gr. Choumeils de Saint-Germain.

Caen.

Pr. Dumesnil-Dubuisson.
Jug. Bouillie.
Jardin.
Vautier.
Lecomte.
Gr. De Vic fils.

Cahors.

Pr. Caugardel.
Jug. Langardel.
Lapoulade.
Rouquié.
Gr. Gaillard.

Calais.

Pr. Houette.
Jug. Michaud fils.
Devot (Philippe).
Choisnard (Abel).
Gr. Dessaux.

Cambray.

Pr. Taffin père.
Jug. Maréchal fils.
Duchange.
Delloye.
Durieux-Ponsart.
Gr. Leroy.

Carcassonne.

Pr. Laperrine.
Jug. Bourbon.
Jaffus.
Pailhiez-Piécour.
Gros (Augustin).
Gr. Cousinet.

Castelnaudary.

Pr. Connac aîné.
Guyot aîné.
Jug. Maux aîné (A.)
Balmet (R.)
Gr. Combes.

Castres.

Pr. David-Guibal.
Jug. Ségur fils.
Cumenge.
Laval (Pierre).
Guibbert fils (Philippe).
Gr. Gaubert.

Cette.

Pr. Gasquet aîné.
Jug. Gaffinel.
Guinard.
Cazalès.
Gr. Pleuc.

Chalons-sur-Marne.

Pr. Pavier.
Jug. Chanoine-Ecoutin.
Lesecq-Machet.
Dez (Mathieu).
Gr. Failly.

Châlons-sur-Saône.

Pr. Rogues junior.
Jug. Berthod.
Chambion.
Combe-Bidreman.
Boiteux-Olivier.
Gr. Terrage.

Charleville.

Pr. Jacquemart-Templeux.
Jug. Chibanx.
Lechef fils.
Delume.
Gr. Petit.

Charolles.

Pr. Tillon.
Jug. Sœur.
Daviot.
Charton.
Gr. Rozet.

Chartres.

Pr. Chasles père.
Jug. Gorteau-Barrier.
Anetin-Bonnet.
Leviez-Huet.
Guillaumé-Claye.
Gr. Jacquin.

Châteauroux.

Pr. Muret de Bort.
Jug. Pinault-Blanchard.
Morin-Renaudet.
Lemor-Morin.
Petrely-Grénouillet.
Gr. Ollier.

Châtellerault.

Pr. Joany-Gaudeau.
Jug. Coutreau-Bernier.
Meslin-Pauvert.
Proa-Orillard.
Treuille-Turquand.
Gr. Savatier.

Châtillon-sur-Seine.

Pr. Cailletet.
Jug. Bazile.
Ladjournelet-Moreau.
Jully-Chaumonnot.
Gr. Bourcère.

Chaumont.

Pr. Richard (Cl.)
Jug. Lécuillier-Caussin.
Pyonnier.
Gabeur-Genuys.
Gr. Richenot.

Cherbourg.

Pr. Le Costé (Romain).
Jug. De Lachapelle (P. A.)
Mauger (J. A.)
Bonfils.
Normand.
Gr. Saiblard.

Cholet.

Pr. Turpault.
Jug. Guérin la Roussardière.
Fonteneau fils.
Gr. Roujoux.

Ciotat (La).

Pr. Tassy.
Jug. Masse.
Guyot.
Roustan.
Gr. Garnier.

Clamecy.

Pr. Charbonneau.
Jug. Ladrée.
Brivot.
Gr. Jullien.

Clermont (Hérault).

Pr. Verny.
Jug. Planque.
Boissière fils aîné.
Rouquet.
Gr. Berthomieu.

Clermont-Ferrand.

Pr. Bonnadier-Voilliat.
Jug. Dulin (Th.)
Guilhaumon.
Bechemallet.
Jusseraud.
Gr. Baynard.

Cognac.

Pr. Coullon.
Jug. Mounier (Elisée).
Merceron (Auguste).
Fournier.
Gr. Mercier.

Colmar.

Pr. Herr (Benjamin).
Jug. Scheurer.
Keiner.
Chappuis.
Gr. Macker.

Compiègne.

Pr. Raux.
Jug. Lechêne-Hamel.
Biscuit.
De Verson.
Gr. Legrand.

Condé-s.-Noireau.

Pr. Bridet (Jacques).
Jug. Brière (Michel).
Boisne.
Dumont.
Gr. Davoult.

Coutances.

Pr. Lepelletier jeune.
Jug. Tellot.
Le Breton.
Lemasson.
Gr. Chauvet.

Dieppe.

Pr. Lecanu.
Jug. Blondel
Michau.
Sevrÿ-Langlois.
Vasse.
Gr. Blanquet.

Dijon.

Pr. Marcon.
Jug. Masson-Naigeon.
Mairé.
Chanut.
Douillier.
Gr. Serout fils.

Dôle.

Pr. Michaud.
Jug. Plaisiat.
Jobard-Amondru.
Vernier.
Gr. Fleury.

Dourdan.

Pr. Pichon.
Jug. Baulot.
Camard.
Billaut.
Gr. Gravade.

Draguignan.

Pr. Bernard.
Jug. Gubert.
Caussemille.
Fabre.
Laugier.
Gr. Doublier.

Dreux.

Pr. Avisse aîné.
Jug. Brochand.
Durand-Jorion.
Fessard.
Gr. Le Maître.

Dunkerque.

Pr. Bouvarlet aîné.
Jug. Polletreau.
Dourlen.
Alard.
Carlier.
Gr. Fontemoing.

Elbeuf.

Pr. Lefort-Henry.
Jug. Osmont-Cartier.
Menage.
Quesné.
Gr. Lecomte.

Epernay.

Pr. Le Nepveu.
Jug. Dinet-Peuvrel.
Simoneau.
Perrier-Jouet.
Gr. Galis.

Eu et Tréport.

Pr. Vaucouleur.
Jug. David-Sellier.
Taquet-Queval.
Le Roy-Lavigne.
Gr Vattebled.

Evreux.

Pr. Corneille de Haumont.
Jug. Ozanne.
Chignon.
Thirouin.
Gr. Courtin.

Falaise.

Pr. Lemeneur-Doray.
Jug. Le Baillif.
Legendre.
Besnier.
Labbé.
Gr. Benault.

Fécamp.

Pr. Germain (Benjamin).
Jug. Déchand.
Degenetais.
Huet.
Gr. Chaber.

Fréjus.

Pr. Flory.
Jug. Jourdan.
Berenguier.
Foucachon.
Gr. Bareste.

Gournay.

Pr. Petit.
Jug. Ferand.
Bazin.
Letailleur-Raban.
Gr. Labbé.

Granville.

Pr. Malicorne.
Jug. Lahoussaye.
Harasse.
Campion.
Gr. Mahier.

Grasse.

Pr. Grasse-Mougins de Roquefort.
Jug. Ardisson cadet.
Rey.
Giraud.
Gr. Bella.

Gray.

Pr. Dufournel.
Jug. Lapène.
Thibaulot.
Sacquin.
Gr. Myet.

Grenoble.

Pr. Thévenet.
Jug. Gaillard.
Berlioz (Scipion).
Charvet (Benoît).
Brenier.
Gr. Dorgeval.

Hâvre-de-Grâce.

Pr. La Rue.
Jug. Reilly.
Drogy.
Ancet fils.
Hermé.
Gr. Grouard.

Honfleur.

Pr. Mallet.
Jug. Hébert-Desrocquettes.
Bénard.
Duval-Goupil.
Trémois.
Gr. Douelle.

Isigny.

Pr. Romain Etienne.
Jug. Lenormand fils.
Le Petit.
Lerebours.
Gr. Michel de Bonnefond.

Issoire.

Pr. Rome-Sabattier.
Jug. Brun.
Guimbal.
Doré.
Gr. Sersiron.

Issoudun.

Pr. Vincent.
Jug. Thevenin-Neraudt.
Dubut.
Robert-Michel.
Tourangin-Remy.
Gr. Berger.

Joigny.

Pr. E. Bouron.
Jug. Emery.
Lesire de La Place.
Levêque.
Gr. Robillard.

Laigle.

Pr. Harel-Masson.
Jug. Vaugeois fils aîné.
Bazire-Camus.
Fleury-Morel.
Gr. Bisson.

Langres.

Pr. Beligné.
Jug. Lacordaire aîné.
Gautier-Baudouin.
Segretier-Maréchal.
Gr. Colle fils.

Laval.

Pr. Boisseau.
Jug. Legentil.
Barré-Bertry.
Dulaurent.
Turpin-Tréhardière.
Gr. Hureau.

Libourne.

Pr. Raymond-Chaperon.
Jug. Amant-Chaperon.
Beylat.
Danglade aîné.
Gr. Chauvin.

Lille.

Pr. Lefebvre.
Jug. Descamps.
Verley-Wacrenier.
Tilloy-Casteleyn.
Delessalle-Desmitd.
Gr. Houzé de Taulnoit.

Limoges.

Pr. Soulignac.
Jug. Petiniaud - Champagnac fils.
Tharaud.
Thomas aîné.
Bouillon jeune.
Gr. Sénémaud.

Limoux.

Pr. Joly.
Jug. Labourmène cadet.
Rieutort-Lasserre.
Toussaint-Commez.
Gr. Vidal fils.

Lisieux.

Pr. Perrier.
Jug. Perrault.
Pannier.
Houlette.
Roger.
Gr. Pains.

Lodève.

Pr. Vallat.
Jug. Vitalis père.
Soudan.
Vinas.
Gr. Maurel.

Lons-le-Saulnier.

Pr. Berlier fils.
Jug. Balland.
Besson.
Gauthier.
Gr. Fuand.

Lorient.

Pr. Besné.
Jug. Lorteau.
Charpentier.
Rotinat.
Boyer.
Gr. Sauvay.

Louhans.

Pr. Petiot aîné.
Jug. Lachize-Petitjean.
Desclers.
Ruffier.
Gr. Guillermin.

Louviers.

Pr. Ribouleau.
Jug. De Fontenay.
Chennevière.
Chevallier.
Gr. Marquet.

Lyon.

Pr. Bourbon.
Jug. Baudin.
Faure.
Canot.
Lacombe.
Seriziat-Carrichon.
Dolbeau.
Gr. Daigueperse.

Mâcon.

Pr. Bonnet-Rivet.
Jug. Pochon fils.
Lépine-Dupont.
Nonain.
Renaud-Martin.
Gr. Renaud.

Mamers.

Pr. Lemonnier.
Jug. Courapied.
Varet-Bressand.
Gr. Guyon.

Manosque.

Pr. Juglar.
Jug. Arbaud.
Fouque.
Buison.
Gr. Gal.

Mans (Le).

Pr. Laroche père.
Jug. Vétillart.
Etoc-Demazy.
Lavallée.
Gr. Guiet.

Marennes.

Pr. Charron aîné.
Jug. Aubin-Charron fils.
Charron-Perry.
Gaillard.
Gr. Charron.

Marmande.

Pr. Pigousset (Romain).
Jug. Landau.
Birac.
Seguin.
Gr. Morin.

Marseille.

Pr. Wulfrand-Puget.
Jug. Vernier.
Thoron.
Lauront.
Chauvin.
Vassal.
Daniel.
Gr. Moreau.

Mayenne.

Pr. Chevallier.
Jug. Richer.
Montiége.
Valpinçon (G.)
Gr. Girard.

Meaux.

Pr. Chappon fils.
Jug. Lecouturier.
Ducroc.
Damoreau.
Gr. Carlier.

Metz.

Pr. Paixhans.
Jug. Mathieu-Simon.
Salles.
Gauthier.
Collignon.
Gr. Blondin.

Milhau.

Pr. Aldy.
Jug. Villa fils.
Boudes.
Barascud.
Gr. Vialetes.

Mirecourt.

Pr. Belfoy.
Jug. Brobèque.
Payonne.
Aubry-Bastien.
Gr. Royer.

Moissac.

Pr. Arnal (Joseph).
Jug. Disse père.
Chaubart (Michel).
Vidal.
Falga fils aîné.
Gr. Faure.

Montargis.

Pr. Martin-Bardin.
Jug. Raige-Verger.
Boivin fils.
Lacoste.
Gr. Ganneau.

Montauban.

Pr. Mariette-Auriol.
Jug. Vergès.
Mafré.
Titi St.-Geniès.
Lavènes fils.
Gr. Latreilhe fils.

Montereau.

Pr. Blot.
Jug. Habert.
Putois.
Pajot.
Gr. Thomelin.

Montpellier.

Pr. Pagezy.
Jug. Bérard.
Vialars.
Bazille.
Glaize.
Gr. Maurin.

Morlaix.

Pr. Duhamel.
Jug. Desloge.
Beau jeune.
Frébourg jeune.
Puyo.
Gr. Daniellou

Moulins.

Pr. Grandpré.
Jug. Mathé.
Delageneste-Pestel.
Deshommes jeune.
Donjan-Bernacher.
Gr. Boirot-Létang.

Mulhausen.

Pr. Kœcklin (Ferdin.) ✻.
Jug. Schlumberger-Steiner.
Zindel.
Dolfus.
Gr. Parant.

Nancy.

Pr. Lamoureux.
Jug. Favier.
Balbatre aîné.
Mathieu.
Letourneur-Dubreuil.
Gr. Michel.

Nantes.

Pr. Bignon (F.)
Jug. Gouin (Jules).
Bureau fils.
Mosneron-Dupin f. aîné
Bournichon.
Quesneau.
Garnier.
Gr. Le Prevost - Bourgerel (M. R. J.)

Narbonne.

Pr. Jean-François.
Jug. Julia cadet.
Bringuier (Michel).
Baillard.
Jallabert.
Gr. Fourcade.

Nérac.

Pr. Lagrave-Labadie.
Jug. Bourrousse aîné.
Nolibé.
Dubor.
Gr. Nasse.

Neufchâtel.

Pr. Legay (Pierre).
Jug. Testu.
Couturier.
Lefebvre-Deleau.
Gr. Decrept.

Nevers.

Pr. Wagnin (Ch.)
Jug. Manuel jeune.
Petit-Enfer.
Jug. Pittié jeune.
Renaudin.
Gr. Cassiat.

Niort.

Pr. Texier (Denis).
Jug. Champeaux.
Nourry-Elies.
Chambinière (B.).
Christin.
Gr. Ravan.

Nîmes.

Pr. Cazeing.
Jug. Michel.
Vassas.
Curnier (Pierre).
Pellet.
Gr. Legal.

Nuits.

Pr. Bellevret.
Jug. Moppert.
Marey (Félix).
Loranchet-Berthet.
Gr. Jacquinot.

Orléans.

Pr. Germon-Miron.
Jug. Leroy-Boulard
Rousseau-Dehais.
Hallier-Lorion.
Guillon-Brault.
Beaudeduit-Bardon.
Hubert-Pelletier.
Gr. Desnoyers.

Paimpol.

Pr. Morand (Louis).
Jug. Becot (M. G.)
Corouge Kersaux.
Perrin.
Gr. Le Dru fils.

Paris (Voy. la Table).

Pau.

Pr. Lacombe.
Jug. Camy.
Blandin.
Bégué fils.
Viguerie (Eloy).
Gr. Palette.

Périgueux.

Pr. Mage.
Jug. Parrot-Larivière.
Michelet.
Goursat.
Gr. Raynaud.

Perpignan.

Pr. Lloubes.
Jug. Corbière aîné.
Vassal fils.
Méric.
Carcassonne.
Gr. Ferriol.

Pertuis.

Pr. Garcin.
Jug. Cresp.
Dubois.
Rousset.
Gr. Jullien.

Pezenas.

Pr. Vidal.
Jug. Brousse.
Gaujou.
Carrière fils.
Gr. Brun.

Poitiers.

Pr. Sarran fils.
Jug. Vaillant (Philippe).
Bouriaud fils.
Pavie.
Bertin-Grillet.
Gr. Orillard.

Pont-Audemer.

Pr. Boursy.
Jug. Boissel.
Lemasson.
Nollent.
Gr. Loriot.

Provins.

Pr. Siret.
Jug. Thomassin jeune.
Signoret fils.
Quiné.
Gr. Lair.

Puy (Le).

Pr. Bertrand (J.)
Jug. Ladevèze-Favre.
Rocher-Boët.
Richard-Legal.
Chabaud.
Gr. Durastel.

Quimper.

Pr. Blot.
Jug. Eloury aîné.
De la Hubaudière.
Coatpont.
Gr. Deredec.

Quintin.

Pr. Allenou.
Jug. Mazurié.
Garnier des Ga
Ollitrault-Decreste.
Gr. Le Breton.

Rennes.

Pr. Chevrieraîné.
Jug. Ruel.
Durand.
Pongerard.
Dréo-Amaury.
Gr. Dufresne.

Reims.

Pr. Assy-Villain.
Jug. Andres.
Saubinet.
Bureau-Brisez.
Buffet-Périn.
Gr. Midoc.

Rhodez.

Pr. Combres.
Jug. Bonnaves.
Bonhomme.
Privat.
Gr. Broussy.

Riom.

Pr. Beraud-Bessier.
Jug. Gorce.
Dumoulin.
Marmay-Michellet.
Gr. Desanges.

Rochefort.

Pr. Ayraud-Imbert.
Jug. Penevert.
Peyri.
Guérin-des-Essards.
Gr. Brisard.

Rochelle (La).

Pr. Rasteau.
Jug. Peflé-Voisin.
Romieux.
Lanusse.
Mesturas.
Gr. Avrard.

Romans.

Pr. Simond.
Jug. Pizot.
Fière.
Bouzon.
N. . . . . .
Gr. Copin.

Romorantin.

Pr. Cottereau-Vilpou.
Jug. Pestel-Harauger.
Battailler (Martin).
Galland-Chaussé.
Gr. Martin.

Rouen.

Pr. Bérard (L.)
Jug. Lemire.
Nourrit-Vallée.
Lemarchand-Fribrairie.
Lemoine-Jourdain.
Virel-Lehaître.
Martin.
Gr. Lecomte.

Saint-Afrique.

Pr. Mazarin.
Jug. Rachou aîné.
Pascal.
Bertin-Creisset fils.
Gr. Tarrusson.

Saint-Brieuc.

Pr. Boullé.
Jug. Bothen (Vincent).
Lequé (P.)
Chauvin.
Gr. Lecudennec.

Saint-Dizier.

Pr. Coquart-Briquet.
Jug. Gayot.
Bourdon.
Dehauet.
Gr. Ferrand.

Saint-Etienne.

Pr. Tezenas.
Jug. Valantin.
David.
Colcombet-Neyron.
Thiollière-Lassagne.
Gr. Aguiraud.

Saintes.

Pr. Gout.
Jug. Laferrière.
Magné-Gougé.
Villard aîné.
Fleury.
Gr. Dugué.

Saint-Flour.

Pr. Basset.
Jug. Servant.
Beaufils-Coste.
Delcros-Chatonnier.
Gr. Henry.

Saint-Gaudens.

Pr. Barutaut fils cadet.
Jug. Caubet aîné.
Dupuy.
Ribis.
Gr. Pointis.

Saint-Geniez.

Pr. Talon (Gaspard).
Jug. Massabiau.
Boissonnade.
Gr. Persegol.

Saint-Hypolite.

Pr. Bresson.
Jug. Dalgue fils.
Levi-Jean-Jean.
Valdeiron.
Gr. Bourgoing.

Saint-Jean-d'Angely.

Pr. Vassal.
Jug. Lair.
Mousnier (Abel).
De Mosge aîné.
Gr. Baud.

Saint-Jean-de-Losne.

Pr. Jeanneney.
Jug. Laurent.
Jeannin.
Robert.
Gr. Berthaut.

Saint-Lô.

Pr. Follin.
Jug. Lecomte-Hébert.
Gardye.
Marin.
Gr. Groualle.

Saint-Malo.

Pr. Marion.
Jug. Dupuy-Fromy.
Apuril-Kerloguen.
Heurtault.
Dujardin-Pintedevin.
Gr. Bellamy.

S.-Martin, île de Ré.

Pr. Charrier.
Jug. Cognacq-Braudon.
Lecercler.
Bouguereau.
Gr. Bouju.

Saint-Omer.

Pr. Bailliart.
Jug. Duquenoy.
Duhamel (L. G.)
Jug. Decocq-Cadick.
Carpentier-Mancel.
Gr. Serdobbel.

S.-Pierre, île d'Oléron.

Pr. Renaud.
Jug. Mestreau.
Gourmel.
Pepounet.
Gr. Beauvaix.

Saint-Quentin.

Pr. Doraison.
Jug. Dollé-Harpin.
Foy-le-Merrier.
Coutant.
Lefranc.
Gr. Lelong.

Saint-Tropez.

Pr. Roquebrune.
Jug. Hermieu.
Laugier fils d'André.
Tesseire (Pierre).
Gr. Ollivier fils.

Saint-Valery-en-Caux.

Pr. Dupré.
Jug. Savoye.
Duteurtre.
Anquetil.
Gr. Burel.

St.-Valery (Somme).

Pr. Lambert.
Jug. Ravin.
Martel.
Michel.
Lamotte-Maillet.
Gr. Duflos.

Sarlat.

Pr. Foujanet père.
Jug. Couderc.
Verdier.
Chassaing.
Gr. Pascal.

Saulieu.

Pr. Pernin-Locquin.
Jug. Lavergne-Bocquin.
Finot.
Courtois.
Gr. Culmet.

Saumur.

Pr. Bineau-Sebille.
Jug. Bellancourt.
Malet.
Berthelot.
Huard-Lambert.
Gr. Carpentier.

Sedan.

Pr. Chayaux aîné.
Jug. Durotois (L. J.)
Bacot (Fréd.)
Brincourt.
Ninnin.
Gr. Chollet.

Sens.

Pr. Cornisset-Lamotte.
Jug. Huré-Revèche.
Duplan-Berodon.
Corot-Cornisset.
Gaudichon.
Gr. Lionne.

Soissons.

Pr. Mauprivez.
Jug. Geslin.
Cousin.
Fournier-Benoit.
Gr. Prévost.

Souillac.

Pr. Barrière aîné.
Jug. Gardarein aîné.
Dombard aîné.
Calvel.
Gr. Castet.

Strasbourg.

Pr. Sauvage.
Jug. Lauth (G.)
Heim (J.)
Æsinger.
Ratisbonne.
Gr. Martha.

Tarascon.

Pr. Aubanel.
Jug. Dupuy.
Bleyras.
N. . . . .
Gr. Manche.

Tarbes.

Pr. Dupierris jeune.
Jug. Chalamon.
Carrère.
Fouchon aîné.
Lamaignère.
Gr. St.-Martin.

Thiers.

Pr. Dufour-Bletterie.
Jug. Guillemot-Riberolles.
Chirac-Dufour.
Audembron aîné.
Chapet-Maugez.
Gr. Betant.

Tinchebray.

Pr. Huard.
Jug. Lalouel.
Hyver fils aîné.
Heuzé.
Gr. Guerard.

Toulon.

Pr. Pignol.
Jug. Feraud.
Suquet.
Dubouch.
Cabissol.
Gr. Blain.

Toulouse.

Pr. Baudens.
Jug. Ducos.
Chaptive fils.
Viguerie (Pascal).
Bories aîné.
Gr. Ferradou (J.-P.).

Tournus.

Pr. Pezé (Martin).
Jug. Bessard.
Missier.
Tamiset.
Gr. Perrin.

Tours.

Pr. Pointel.
Jug. Fontaine-Lesourd.
Froger-Mireau.
Boutard.
Jeuffrain.
Gr. Laurent.

Troyes.

Pr. Dupont-Boilletot.
Jug. Lombard-Bourbon.
Gérard-Fleury.
Truelle-Mullet.
Gallice-Dalbanne.
Gr. Lemoine.

Tulle.

Pr. Pineau.
Jug. Drappeau.
Menager.
Vergne.
Orliaquet.
Gr. Duval.

Valenciennes.

Pr. Rhoné.
Jug. Debaillencourt.
Lefebvre-Coppin.
Benoit-Charpentier.
Hamoir (Denis).
Gr. Miot.

Vannes.

Pr. Paradis.
Jug. Morand.
Lebeaupin.
Dubois.
Fautrel.
Gr. Etienne.

Verdun.

Pr. Marchal.
Jug. Sirejean.
Remy (Pierre).
Houzelle.
Gr. Dresch.

Versailles.

Pr. Marie de Boigneville.
Jug. Jeddé.
Francolin.
Voizot.
Amary (Antoine).
Gr. Gueret-Laferté.

Vervins.

Pr. Duflot-Cardot.
Jug. Gaillard-Larzillière.
Martin (Emile).
Bougon.
Gr. Antoine.

Vienne.

Pr. Dussol.
Jug. Terrat.
Badin aîné.
Charvet fils aîné.
Chevallier fils aîné.
Gr. Mermet.

Villefranche.

Pr. Truchot (J. J.)
Jug. Lavalle-Charles (L.)
Millict.
N. . . . . .
Gr. Raidmène.

Vimoutiers.

Pr. Boudin-Desvergers.
Jug. Berthelot aîné.
Eveste.
Vaumels-Launay.
Gr. Jaeck.

Vire.

Pr. Vivien.
Jug. Lehericey.
Rocherullé Deslongrais.
Pineau.
Gr. Crespin fils.

Yvetot.

Pr. Duchesne (Amable).
Jug. Pouchin aîné.
Bréant jeune.
Dubuc.
Baudry-Pecuchet.
Gr. Aubert.

Isle Rousse.

Pr. Blasini.
Jug Breganté.
Savelli.
Gr. Franceschi.

SECTION VI.

JUSTICES DE PAIX DU ROYAUME.

Les Juges-de-paix sont nommés par le Roi; ils ne sont pas inamovibles (Charte, art. 52). — Pour être Juge-de-paix, il faut avoir trente ans accomplis. Chaque Juge-de-paix est assisté d'un greffier qui doit être âgé de vingt-cinq ans. Les Juges-de-paix ont des fonctions au civil et au criminel.

Au civil, ils sont: 1° *Juges* en certaines matières; 2° *Conciliateurs*, et chargés de procéder ou d'assister à divers actes de juridiction non contentieuse.

Au criminel, ils forment les tribunaux de simple police, et sont officiers de police judiciaire.

Au civil, le Juge-de-paix connaît seul, comme juge, dans l'étendue de son canton, de toutes les causes purement personnelles et mobilières sans appel, jusqu'à la valeur de 50 fr., et à la charge d'appel, jusqu'à la valeur de 100 fr. Également sans appel, jusqu'à la valeur de 50 fr.; et à la charge d'appel à quelque valeur que la demande puisse monter: 1° des actions pour dommages faits, soit par les hommes, soit par les animaux, aux champs, fruits et récoltes; 2° des déplacemens de bornes; des usurpations de terres, arbres, haies, fossés et autres clôtures commises dans l'année; des entreprises sur les cours d'eau servant à l'arrosement des prés, commises pareillement dans l'année, et de toutes autres actions possessoires; 3° des réparations locatives des maisons et fermes; 4° des indemnités prétendues par le fermier ou locataire pour non jouissance, lorsque le droit de l'indemnité ne sera pas contesté, et des dégradations alléguées par le propriétaire; 5° du paiement des salaires des gens de travail, des gages des domestiques, et de l'exécution des engagemens respectifs des maîtres et de leurs domestiques ou gens de travail; 6° des actions civiles pour injures verbales, rixes et voies de fait; 7° des poursuites en contrefaçon en matière de brevets d'invention; 8° des contraventions en matière de douanes, lorsqu'elles ne donnent lieu qu'à des réparations civiles.

Dans les cas prévus, et sauf les exceptions déterminées par la loi et notamment par les art. 48 et 49 du code de procédure civile, les affaires dont le jugement n'appartient ni aux Juges-de-paix, ni aux tribunaux de commerce, sont portées devant le Juge-de-paix pour y être conciliées, si cela est possible.

En matière non contentieuse, les attributions des Juges-de-paix sont très-variées. Ils sont chargés notamment de la convocation, tenue et présidence des conseils de famille; de l'apposition et levée des scellés après décès ou en cas de faillite; de dresser, dans un grand nombre de cas, des actes de notoriété, des actes d'adoption de tutelle officieuse.

Au criminel, les Juges-de-paix connaissent: 1° des contraventions de police commises dans l'étendue du chef-lieu de canton; 2° des contraventions commises dans les autres communes de leur canton, lorsque, hors le cas où les coupables sont pris en flagrant délit, les contraventions ont été commises par des personnes non domiciliées ou non présentes dans la commune, ou lorsque les témoins qui doivent déposer n'y sont pas résidans ou présens; 3° des contraventions à raison desquelles la partie qui réclame conclut pour ses dommages-intérêts, à une somme indéterminée ou à une somme excédant quinze francs; 4° des contraventions fautives poursuivies à la requête des particuliers; 5° des injures verbales; 6° de l'action contre les gens qui font le métier de deviner et pronostiquer, ou d'expliquer les songes. Les Juges-de-paix connaissent aussi, concurremment avec les Maires, de toutes autres contraventions commises dans leur arrondissement. On considère comme *contraventions* de police tous les faits que le code pénal, ou des lois spéciales punissent d'une amende de quinze francs et au-dessous, ou d'un emprisonnement de cinq jours et au-dessous.

Justices de paix, par ordre alphabétique de départemens.

AIN.

Belley.

Cozon. . . .	Ambérieux.
Tendret père.	Belley.
Costaz. . . .	Champagna.
Collet. . . .	Hautevillc.
Barry.	Lagneux.
Durochat. . .	L'Huis.
Augerd. . . .	St.-Rambert.
Genolin. . .	Seyssel.
Deville. . . .	Virieux-le-Gr.

Bourg.

Rouyer. . . .	Bâgé.
Piquet. . . .	Bourg.
Lyvet.	Ceyzeriat.
Favre ✻. . .	Coligny.
Marion. . . .	Montrevel.
Moyret ✻. .	Pont-d'Ain.
André.	Pont-de-Vaux.
Lescœur. . .	Pont-de-Veyle.
Verdan. . . .	St.-Trivier.
Baillat. . . .	Treffort.

Gex.

Coursier. . .	Collonges.
Taponad. . .	Ferney.
Monpéla père	Gex.

Nantua.

Carrier. . . .	Brenod.
Montanier. .	Châtillon-de-Michaille.
D'Apvrieux .	Isernore.
Reydellet. . .	Nantua.
Recordon. . .	Oyonnax.
Framinet. . .	Pontcin.

Trévoux.

Rozier. . . .	Chalamont.
Dangeville. .	Châtillon-les-Dombes.
Pouzolz. . . .	Meximieux.
Belin.	Montluel.
Bonnard. . .	Thouissey.
Thenon. . . .	Trévoux.
Meunier. . .	S.-Trivier-sur-Moignan.

AISNE.

Château-Thierry.

Sallantin ✻.	Châl.-Thierry.
Boivin. . . .	Charly.
Hélot.	Condé.
Duval. . . .	Fère-en-Tardenois (la).
Buhot. . . .	Neuilly S. Front

Laon.

Paul.	Anisy-le-Châl.
Boucbereau. .	Chauny.
Moricourt . .	Coucy-le-Châl.
Gondailler de Tugny. . .	Craonne.
Lefevre. . . .	Crecy-s.-Serre.
Dumesnil. . .	Fère (la).
Pourrier. . .	Laon.
Tilorier. . .	Marle.
Rivart-Allart.	Neufchâtel.
Martin. . . .	Rosoy-s.-Serre.
Crémont. . .	Sissonne.

Saint-Quentin.

Leroy	Bohain.
Rohart. . . .	Catelet (le).
Moret.	Moy.
Niay.	Ribemont.
Hadengue. . .	Saint-Quentin.
Carlier. . . .	Saint-Simon.
Delvigne. . .	Vermand.

Soissons.

Ferté.	Braisne.
Tallot-Margival. . . .	Oulchy le Châl.
Vielle. . . .	Soissons.
Dufey	Vailly.
Bottée. . . .	Vic-sur-Aisne.
Plocq.	Villers-Cotterets.

Vervins.

Baudelot. . .	Aubenton.
Delacampagne.	Capelle (la).
Poitevin de Verrière. .	Guise.
Beuret. . . .	Hirson.
Godard. . . .	Nouvion.
Guyard. . . .	Sains.
Hennecart. .	Vervins.
Vinchon. . .	Wassigny.

ALLIER.

Cusset.

Bargheon. . .	Cusset.
Marion. . . .	Donjon (le).
Bourdier. . .	Jaligny.
Mourier des Gayets. . .	Lapalisse.
Fougerolles .	Mayet-de-Montagne (le)
Louher. . . .	Varennes.

Gannat.

Aupierre. . .	Chantelle-le-Château.
Boirot. . . .	Ebreuil.
Thonny-de-Combes. .	Escurrolles.
Gerzat fils. .	Gannat.
Chérieux. . .	St.-Pourçain.

Montluçon.

Mazerat . . .	Cerilly.
Huguet Dulys	Hérisson.
Meillet. . . .	Huriel.
Courtin . . .	Marcillat.
Villate de Peufeuilloux. .	Montluçon.
Chacaton Verlobier. . .	Montmaraut.

Moulins.

Dubouys. . .	Bourbon-l'Archambault.
Girault. . . .	Chevagnes.
Meilheurat. .	Dompierre.
Guenard. . .	Lurcy-le-Sauvage.
Thonier-Villiers. . . .	Montet.
De Comeau. .	Moulins (*est*).
Le Blanc de Saulnière. .	*Id.* (*ouest*).
Bayon. . . .	Neuilly le Réal
Besson. . . .	Souvigny.

ALPES (Basses).

Barcelonnette.

Pélissier. . .	Allos.
Pascalis . . .	Barcelonnette.
Savornin. . .	Lauzet (le).
Cogordan. . .	Saint-Paul.

Castellane.

David neveu.	Annot.
Philip. . . .	Castellane.
Gravier. . . .	Colmars.
David	Entrevaux.
Mandine. . .	Saint-André.
Castellan. . .	Senez.

Digne.

Tartanson . .	Barrême.
Geory.	Digne.
Arnoux. . . .	Javie (la).
Joseph. . . .	Mées (les).
Fruchier. . .	Mezel.
Fouque. . . .	Moustiers.
Martiny. . . .	Riez.

Hermitte. . . Seyne.
Tardivy. . . Valensolle.

Forcalquier.

Martel. . . . Banon.
Arnaud. . . . Forcalquier.
Seguin. . . . Manosque.
Aillaud. . . . Peyruis.
Dermitanis. . Reillanne.
Tardieu. . . Saint-Etienne.

Sisteron.

Hodoul. . . . Motte (la).
Chandre fils. Noyers.
Teissier. . . Sisteron.
Eyssautier. . Turriers.
Tardieu. . . Volonne.

ALPES (Hautes).

Briançon.

Maritan. . . Aiguilles.
Albert. . . . Argentière (l')
Roulx. . . . Briançon.
Bret. . . . . Grave (la).
Albertin. . . Monestier (le).

Embrun.

Vieux. . . . Chorges.
Esmeingeaud Embrun.
Baptiste. . . Guillestre.
Moynier . . Orcières.
Garcier . . . Savines.

Gap.

Lachau. . . . Aspres-lès-Veynes.
Augier. . . . Barcilonnette.
Davin. . . . Bastie-Neuve (la).
Micou. . . . Gap.
Chaix. . . . Laragne.
Taxis du Poët Orpierre.
Amat. . . . Ribiers.
Chauvet. . . Rozans.
Eyméoud . . Saint-Bonnet.
Collin. . . . Saint-Etienne.
Vernet. . . . Saint-Firmin.
Bertrand. . . Serres.
Jacquemet. . Tallard.
Boissereng ✻ Veynes.

ARDÈCHE.

Largentière.

Bernardy. . . Burzet.
Filiat Duclos Coucouron.
Meynier. . . Joyeuse.
Perbost. . . . Largentière.
Thailhand. . Montpezat.
Bernard. . . St.-Etienne-de-Lugdarès.
Contaret. . . Thueyts.
Sevenier. . . Valgorge.
Marichard. . Vallon.
Escalier-Ladevèze. . . Vans (les).

Privas.

Laffont. . . . Antraigues.
Durand. . . . Aubenas.
Prat. . . . . Bourg S. Andéol
Téoule (H.). Chomerac.
Darnaud. . . Privas.
Lantouzet . . Rochemaure.
Colognac. . . St.-Pierreville.
Champanhet. Villeneuve-de-Berg.
Fournery. . . Viviers.
Marquet. . . Voulte (la).

Tournon.

Desgrands. . Annonay.
Chauveau . . Chailard (le).
Soubeyran. . Lamastre.
Cornu Chauvin St.-Agrève.
Defrance. . . St.-Félicien.
Abrial. . . . St.-Martin-de-Vallamas.
Bernera. . . St.-Péray.
Chaleat. . . . Satillieu.
Coste-Foron. Serrières.
Royol. . . . Tournon.
Guilhôt. . . Vernoux.

ARDENNES.

Charleville.

Gilbert Lefort. Charleville.
Goujeon. . . Flize.
Moysin. . . . Mezières.
Hulot. . . . Montherme.
Potier. . . . Omont.
Aubry . . . . Renwez.
Billaudelle. . Signy-l'Abbaye

Réthel.

Faynot. . . . Asfeld.
Legros. . . . Chât.-Porcien.
Macquart Forest. . . . Chaumont.
Baucheron. . Juniville.
Leroy . . . . Novion Porcien
Watellier . . Rethel.

Rocroy.

Beauvalet . . Fumay.
Joly. . . . . Givet.
Desroberts. . Rocroy.
Clauteau. . . Rumigny.
Hennequin. . Signy-le-petit.

Sedan.

Charton. . . Carignan.
Allaire. . . . Mouzon.
Garnier. . . Raucourt.
Domet ✻. . Sedan (*nord*).
Simon ✻. . *Id.* (*sud*).

Vouziers.

Pinsart. . . . Attigny.
Rogeaux . . Buzancy.
De Colnet. . Chêne (le).
Miroy. . . . Grandpré.
Lallement. . Machault.
Garrez-Fourcart. . . . Monthois.
Courboulis. . Tourteron.
Hubignon. . Vouziers.

ARIÉGE.

Foix.

Gomma. . Ax.
Eychenne . . Bastide (la).
Anglade. . . Cabanes (les).
Clarac. . . . Foix.
Darnaud . . Lavelanet.
De Campoussy Quérigut.
Seré. . . . . Tarascon.
Cambon. . . Vicdessos.

Pamiers.

Pauly . . . . Fossat (le).
Vignes-Gaugnières . . Mas-d'Azil (le)
Dénat. . . . Mirepoix.
Alard . . . . Pamiers.
Prat de Lestang . . Saverdun.
Cassaing . . Varilhes.

Saint-Girons.

Soulé. . . . . Castillon.
Galy-Gasparou . . . . Massat.
Pagès . . . . Oust.
Robert. . . . Ste-Croix.
Soueix. . . . St.-Girons.
Lacanal. . . St.-Lizier.

AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Maître. . . . Arcis-s.-Aube.
Hitier . . . . Chavanges.
Bertrand. . . Mery-s.-Seine
Parey . . . . Ramerupt.

Bar-sur-Aube.

Masson. . . Bar-sur-Aube.

Delaine . . . Brienne.
Nioré . . . . Soulaines.
Delassaussois Vandœuvre.

Bar-sur-Seine.

Jacquemin. . Bar-sur-Seine.
Michel. . . . Chaource.
Perny . . . . Essoyes.
Monginet. . Mussy.
Babeau Li-
geret . . . Riceys (les).

Nogent-sur-Seine.

Morin-Lamy. Marcilly-le-
Hayer.
Souclier. . . Nogent-s.-Seine
Thomas. . . Romilly-s.-S.
Jacob. . . . Villenauxe-la-
Grande.

Troyes.

Maillard-Ra-
biat. . . . Aix en Othe.
Deniau. . . . Bouilly.
Pataille . . . Ervy.
Huguenot. . Estissac.
Lépine ✻. . Lusigny.
Geoffroy. . . Pinay.
Simonnot . . Troyes(1er *a.*).
Patris - De-
breuil. . . *Id.* (2e *arr.*).
Maillard-Cour-
tat. . . . . *Id.* (3e *arr.*).

AUDE.

Carcassonne.

Salva. . . . . Alzonne.
Viguier (A.) Capendu.
Gourg. . . . Carcassonne(*o*)
Vidal. . . . *Id.* (*est*).
Bonnet. . . . Conques.
Viguier (H.). Lagrasse.
Sablayrolles. Mas-Cabardès.
Labeaute. . . Montréal.
Barre . . . . Mouthoumet.
Jouy. . . . . Peyriac.
Embry. . . . Saissac.
David. . . . Tuchan.

Castelnaudary.

Barrié. . . . Belpech.
Rous Durand Castelnaudary
(*sud*).
Abrial. . . . Castelnaudary
(*nord*).
Chambert. . Faujeaux.
Bonnet. . . . Salles.

Limoux.

Gellis . . . . Alaigne.
Blancard. . . Belcaire.
Bezard. . . . Chalabre.
Dellac. . . . Couiza.
Boyer. . . . Limoux.
Jaubert fils . Quillan.
Sicre . . . . Roquefort-De-
sault.
Boyer. . . . St.-Hilaire.

Narbonne.

Sabatier . . . Coursan.
Marty. . . . Durban.
Caunes. . . . Ginestas.
Degrand. . . Lésignan.
Estrade . . . Narbonne.
Anglès ✻. . Sijean.

AVEYRON.

Espalion.

Grégoire. . . Entraigues.
Affre père. . Espalion.
Saltel. . . . Estaing.
Cros. . . . . Laguiolle.
Joany père. . Mur de Barres.
Noël aîné. . St.-Amans.
Gaubert. . . St.-Chély.
Daude ✻. . Ste-Geneviève.
Benoît ✻. . St.-Geniès.

Milhau.

Frontin. . . . Campagnac.
Pons. . . . . Laissac.
Loirette père. Milhau.
Randon du
Laudre. . . Nant.
Cros. . . . . Peyreleau.
Vaissière. . . St.-Bauzely.
Jaoul. . . . . Salles-Curan.
Solanet-Laval. Severac le Châ.
Géniéis . . . Vezins.

Rodez.

Jalabert fils
aîné. . . . Bozoul.
Laur aîné. . Cassagnes.
Griffoulières. Conques.
Laurens . . . Marcillac.
Valette. . . . Naucelle.
Belloc. . . . Pont-de-Salars.
Durand. . . Requista
Sicard. . . . Rignac.
Cassan. . . . Rodez.
Batut . . . . Salvetat (la).
Enjalran. . . Sauveterre.

Saint-Afrique.

Cabannes . . Belmont.
Durand. . . . Camarès.
Peyre – Fa-
breugues . . Cornus.
Mathieu. . . St.-Afrique.
Déjean. . . . S. Rome de Tarn
Contant-St.-
Estève. . . St.-Sernin.

Villefranche.

Mallet . . . Aspières.
Donzac . . . Aubin.
Rouch. . . . Montbazens.
Delériis. . . . Najac.
Scudier . . . Rieupeyroux.
Mouly. . . . Villefranche.
Dejean. . . . Villeneuve.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Lieutaud père Aix (*nord*).
Leydet. . . . *Id.* (*sud*).
Lamborelle. . Berre.
Vaussan. . . Gardanne.
Dalmas. . . . Istres.
Fouque. . . . Lambesc.
Bizot. . . . . Martigues.
Gautier-Mille. Peyrolles.
Esmenard . . Salon.
Feissat. . . . Trets.

Marseille.

Barbaroux. . Aubagne.
Ollivier. . . Ciotat (la).
Mille. . . . Roquevaire.
Merendol. . 1er } arrond.
Roux . . . 2e } Marseille
Fornier . . 3e } *int-mur.*
Mossy. . . 1er } arrond.
Fabrissy. . 2e } Marseille
Fabre. . . . 3e } *ext.-mur.*

Tarascon.

Fassin. . . . Arles (1er *ar.*)
Richaud. . . *Id.* (2e *arr.*)
Barbier . . . Chât.-Renard.
Aubert. . . . Eyguières.
Quénin. . . . Orgon.
Hermelin. . . Stes Maries (les)
Isnard. . . . St.-Remy.
Fouque. . . . Tarascon.

CALVADOS.

Bayeux.

Pesquerel . . Balleroy.
Mutel. . . . Bayeux.
Trolong-Du-
taillis. . . Caumont.
Marie. . . . Isigny.

Couëffin. . . Ryes.
Baston. . . . Trevières.

Caen.

Lancelin. . . Bourguébus.
Morice. . . . Caen (*est*).
Harivel. . . . *Id.* (*ouest*).
Le Pelletier. Creully.
Marc. . . . . Douvres.
Gallery-Dubochet. . . Evrecy.
Bernier. . . . Tilly-s.-Seulles
Ledart. . . . Troarn.
Chenevière. . Villers Bocage.

Falaise.

Lebreton. . . Bretteville-sur-Laize.
Crachard. . . Coulibeuf.
Morel. . . . Falaise (1er *ar.*)
Sérant. . . . *Id.* (2e *arr.*)
Dubois ✻. . ThuryHarcourt

Lisieux.

Labbey. . . . Lisieux (1er *ar.*)
Girard-Desfontaines.. *Id.* (2e *arr.*)
Duchesne . . Livarot.
D'Harambure Mezidon.
Lemercier. . Orbec.
Robillard p. St-Pierre-sur-Dives.

Pont-l'Evêque.

Cuvelier. . . Blangy.
Hélouin. . . Cambremer.
Labey aîné. . Dozulé.
Pottier. . . . Honfleur.
Aubry. . . . Pont-l'Evêque.

Vire.

Beaudouin. . Aunay.
Youf . . . . Bény-Bocage.
Roullin-de-Boisville. . Condé-sur-Noireau.
Loke-Helouin. . . St.-Sever.
Goislard de la Droitière . Vassy.
Jugelé. . . . Vire.

CANTAL.

Aurillac.

Geneste. . . Aurillac (*nord*)
Serieys. . . . *Id* (*sud*).
Miquel. . . . Maurs.
Flory . . . . Mont-Salvy.
Lerou. . . . Roquebrou (la)
Marty. . . . St.-Cernin.
Vic . . . . . St.-Mamet.
Marmontel. . Vic-sur-Cère.

Mauriac.

Barrier . . . Champs.
Bonnefon . . Mauriac.
La Peyre . . Pleaux.
Armand . . . Riom-ès-Montagne.
Rhodes-Lamarge . . . Saignes.
Mourguie . . Salers.

Murat.

Feydin. . . . Allanches.
Chabrier. . . Marcenat.
Guanilh. . . Murat.

Saint-Flour.

Sévérac. . . . Chaudesaigues.
Grenier. . . Massiac.
Barthe. . . . Pierrefort.
Bernard . . . Ruines.
Bory. . . . . St.-Flour (*s.*).
Méjensac. . . *Id.* (*nord*).

CHARENTE.

Angoulême.

Argoullon. . Angoulême. (1er *arr.*)
Laugère . . . *Idem* (2e *arr.*).
De Mazeaud. Blanzac.
Bussac . . . Hiersac.
Naud . . . . Montbron.
Fouchier. . . Rochefoucault (la).
Rullier . . . Rouillac.
Dumas père . St.-Amant-de-Boixe.
Desbordes. . Valette (la).

Barbezieux.

Herier. . . . Aubeterre.
Cornette. . . Baignes.
Garderat. . . Barbezieux.
Boucherie. . Brossac.
Delafaye du Bourgoin. Chalais.
Bordier.. . . Montmoreau.

Cognac.

RichardChassors. . . . Châteauneuf.
Rullier fils. . Cognac.
Robin-Beauregard. . . Jarnac.
Raymond. . . Segonzac.

Confolens.

Dupont-Laserve . . . Chabanais.
Dumas. . . . Champagne-Mouton.
DumasChampvalier. . . Confolens (*s.*)
Peyraud ✻. . *Id.* (*nord*).
Blanchard. . Montambœuf.
Boissière Fontenelle. . St.-Claud.

Ruffec.

Bourru-Lémerie. . . Aigre.
Grelier. . . . Mansle.
Coyteux-Duportal. . . Ruffec.
Beauregard . Villefagnan.

CHARENTE-INFÉR.

Jonzac.

Moussieau. . Archiac.
Modenel. . . Jonzac.
Seguin. . . . Mirambeau.
Coindreau. . Montendre.
Geneuil . . . Mont-Guyon.
Vigen. . . . Montlieu.
Seguinaud. . St.-Genis.

La Rochelle.

Dubois-Lepage. . . . Ars (île de Ré)
Bastard fils. . Courçon.
Landriau. . . Jarrie (la).
Bouyer (M.) LaRochelle (*e*)
Souchet aîné. *Id.* (*ouest*).
Arrivé. . . . Marans.
Dumont-Contant. . . . St-Martin (île de Ré).

Marennes.

Granier. . . . Château (le), (île d'Oléron)
Guérin pere. Marennes.
Corrençon. . Royan.
Barat. . . . . St.-Agnant.
Maurisset . . St-Pierre (île d'Oléron).
Rousseau. . . Tremblade (la).

Rochefort.

Moreau.. . . Aigrefeuille.
Guérin. . . . Rochefort.
Mainguet. . . Surgères.
Regnaud. . . Tonnay-Charente.

Saintes.

Peyremol. . . Burie.
Gorry. . . . Cozes.
Gautret . . . Gemozac.
Dumorisson . Pons.
Voix . . . . Saintes (*nord*).
Huvet. . . . *Id.* (*sud*).
Fourré. . . . St.-Porchaire.
Dubois. . . . Saujon.

St.-Jean-d'Angely.

Guérin. . . . Aulnay.
Roche. . . . Loulay.
Lauvard. . . Matha.
Giraud. . . . St.-Hilaire.
St.-Blancard. S.-J.-d'Angely.
Perraudeau. . St-Savinien.
Faure. . . . Tonnay-Boutonne.

CHER.

Bourges.

Raillard. . . Aix-d'Angillon (les).
Vallet. . . . Baugy.
Monestier. . Bourges.
Conchis. . . Charost.
Bessault fils. Graçay.
Gaulmier . . Levet.
Guibouret . . Saint-Martin-d'Auxigny.
De Saintho-
rent. . . . Lury.
Ch^er Bonin.. Mehun.
Grajon. . . . Vierzon.

Saint-Amand.

Bonnetat fils. Charenton.
Estève de
Besse. . . Châteaumeillant.
Seguin. . . . Châteauneuf.
Petitjean. . . Châtelet (le).
Riffaut. . . . Dun-le-Roy.
Massé-Guillemin. . . Guerche (la).
Guillot. . . . Lignières.
Collinet. . . Nerondes.
Tremeau. . . St.-Amand.
Méchin-Desquins . . . Sancoins.
Huguet du Lys. Saulzay-le-Potier.

Sancerre.

Turmeau . . Argent.
Lemaître . . Aubigny.
Foucher de
Moison. . Chapelle-d'Angillon (la).
Panarion père Henrichemont.
Ravier. . . . Léré.
Panarion fils. Sancergues.
Boutet . . . Sancerre.
Foucher . . . Vailly.

CORRÈZE.

Brives.

Algay . . . . Ayen
Battut. . . . Beaulieu.
Chabriniat. . Beynat.
Lachapelle. . Brives.
Fontaine. . . Donzenac.
Joyet . . . . Juillac.
Juge-Laferrière. . . . Larche.
Debaune. . . Lubersac.
Borie. . . . . Meyssac.
Pouch Lafarge. Vigeois.

Tulle.

Durieu-Dupradel. . . Argentac.
Clément. . . Corrèze.
Maisonneuve-
Lacoste fils. . Egletons.
Bastid. . . . Mercœur.
Closange. . . Pleau (la).
Duchassaing. Roche-Canillac (la).
Terreygeol-
Cluzac. . . Seilhac.
Surbert. . . . Servières.
Bayle . . . . Treignac.
Magnol-Dumas. . . . Tulle (*nord*).
Pauquinot. . *Id.* (*sud*).
Personne. . . Uzerches.

Ussel.

De Tourne-
mine. . . Bort.
Lagrange . . Bugeat.
Loradour. . . Eygurande.
Chaufiour . . Meymac.
Dupuy. . . . Neuvic.
Lachaze . . . Sornac.
Bayle . . . . Ussel.

CORSE.

Ajaccio.

Pinelli. . . . Ajaccio.
Ottavi. . . . Bastelica.
Ferri Pisani. Bocognano.
Versini . . . Evisa.
Benedetti . . Piana.
Ornano (F.X.) Ste-Marie.
Fabiani. . . . Salice.
Léonardi. . . Sari.
Melgrani. . . Sarrola.
Defranchi . . Soccia.
Moltedo. . . Vico.
Paoletti. . . Zicavo.

Bastia.

Biguglia. . . Bastia (1er *arr.*)
Marinetti. . . *Id.* (2e *arr.*)
Morati. . . . Borgo.
Ferdinandi. . Brando.
Gavini. . . . Campile.
Bagnoli . . . Campitello.
Ferrandi . . Cervione.
Grimaldi. . . . Lama.
Estella. . . . Luri.
Casabianca. . Murato.
Mattei. . . . Nonza.
Casale. . . . Oletta.
Corsi . . . . Pero et Casevecchie.
Mari.. . . . Porta.
Pietri. . . . Rogliano.
Calvelli . . . St.-Florent.
Tomasini. . . San-Martino.
Bonaldi. . . . San-Nicolao.
Biaggini. . . Santo-Pietro.
Limperani. . Vescovato.

Calvi.

Negretti. . . Algajola.
Malaspina. . Belgodere.
Capifali (P.) Calenzana.
Ceccaldi (D.) Calvi.
Savelli. . . . Ile-Rousse.
Giudicelli. . Olmi et Capella

Corte.

N. . . . . Calacuccia.
Grimaldi. . . Castifao.
Benedetti. . . Corte.
Marsily. . . . Moita.
Polidori . . . Morosaglia.
Antoni. . . . Omessa.
Giorgi. . . . Piedicorte.
N. . . . . Piedicroce.
Franchini. . . Pietra.
Rossi. . . . . Prunelli.
Vincenti. . . St.-Laurent.
N. . . . . Sermano.
N. . . . . Serraglio.
Emmanuelli . Valle.
N. . . . . Vezzani.

Sartene.

Maestroni . .	Bonifacio.
Nicolai. . . .	Levie.
Susini.	Olmeto.
Luc Ornano.	Petreto et Bicchisano.
Colonna Cesari.	Porto Vecchio.
Giacomoni. .	Ste-Lucie.
Ortoli	Sartene.
Beccaserra. .	Serra.

CÔTE-D'OR.

Beaune.

Guyot	Arnay-le-Duc.
Dazincourt. .	Beaune (*nord*).
Denuys. . . .	*Id.* (*sud*).
Guillemot . .	Bligny s. Ouche
Brochot. . .	Liernais.
Bouvier. . .	Nolay.
Coirier. . . .	Nuits.
Chrétiennet .	Pouilly-en-Auxois.
Coste Michéa	S. Jean de Losne.
Vinceneux. .	Seurre.

Châtillon.

Chaudron . .	Aignay.
Lombard. . .	Baigneux.
Mignard. . .	Châtillon.
Varet	Laignes.
Louis.	Montigny.
Landel. . . .	Recey-s.-Ource

Dijon.

Luquet. . . .	Auxonne.
Courtois. . .	Dijon (*nord*).
Bavelier. . .	Dijon (*est*).
Démoulin . .	Dijon (*ouest*).
Lebon. . . .	Fontaine-Françoise.
DeChambley.	Genlis.
Delmasse. . .	Gevrey.
Ally.	Grancey.
Duseuil. . . .	Is-sur-Thil.
Buvée. . . .	Mirebeau.
Jacquemard. .	Pontailler.
Guichard. . .	St-Seine.
Fournier. . .	Selongey.
Arvier	Sombernon.

Semur.

Potier. . . .	Flavigny.
Nadault. . . .	Montbard.
Digoy fils. . .	Précy-s.-Thil.
Lecœur. . . .	Saulieu.
Sebillotte. . .	Semur.
Copin.	Vitteaux.

CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Petibon. . . .	Broons.
Salmonais . .	Dinan (*ouest*).
De Malezieux	*Id.* (*est*).
Frétray. . . .	Evran.
Santier. . . .	Jugon.
Budignon fils.	Matignon.
Sevestre . . .	Plancoet.
Harel de la Perrière. .	Plélan-le-Petit.
Bouvier. . . .	Ploubalay.
Neveu	St.-Jouan.

Guingamp.

Le Neyrod. .	Bégard.
Prigent-Kersalic. . . .	Belle-Ile.
Le Guillou-Kergoat. .	Bourbac.
Loussault. . .	Bothoa.
Vistortes fils.	Callac.
Leclech père.	Guingamp.
Goëlo	Maël-Carhaix.
Buhot Launay.	Plouagat-Châtelaudren.
Le Millier. .	Pontrieux.
Verdier. . . .	Rostrenen.

Lannion.

Chauvin. . .	Lannion.
De Kersaingilly. . . .	Lézardrieux.
Corre.	Perros-Guirec.
Decouvrant. .	Plestin.
Briant	Plouaret.
Pillas-Kermarin. . .	Roche-Derrien (la).
Le Saux-Mesguen. . . .	Treguier.

Loudéac.

Ruellan. . . .	Collinée.
Delamarre. .	Corlay.
Legarrec. . .	Gouarec.
Kerpézdron. .	Lachèze.
Guillemot-Treffainguy.	Loudéac.
Boterel. . . .	Merdrignac.
Leclezio. . .	Mur.
Elie	Plouguenast.
Lemarchand. .	Uzel.

Saint-Brieuc.

De Launay. .	Châtelauddren.
Rabenac. . .	Etables.
Abbé.	Lamballe.
Le Bourdelles.	Lanvollon.
Pendézec. . .	Moncontour.
Ledru.	Paimpol.
Barbédienne.	Pleneuf.
Treffenguy. .	Plœuc.
Poret.	Plouha.
Le Saux . . .	Quintin.
Guernion. . .	St.-Brieuc (*n.*)
Guiomar. . .	*Id.* (*sud*).

CREUSE.

Aubusson.

Grellet ✲. .	Aubusson.
Mourellon p.	Auzance.
Mourellon fils	Bellegarde.
Delaboureys..	Chenerailles.
Masnyac. . .	Courtine (la).
De Monneron.	Crocq.
Augier. . . .	Evaux.
Delaporte. . .	Felletin.
Plafait. . . .	Gentioux.
Charrière. . .	St.-Sulpice-les-Champs.

Bourganeuf.

Sarrazine. . .	Bénévent.
Boutaud-Lacombe. . .	Bourganeuf.
Coutisson . .	Pontariou.
Jarrijon . . .	Royerre.

Chambon.

Parot.	Boussac.
Maulmond. .	Chambon.
Deboudachier.	Châtelus.
Duchez. . . .	Jarnages.

Guéret.

Ranon de Lavergne. . .	Ahun.
Gallerand. . .	Bonnat.
Goguyer. . .	Dun.
Tanchon. . .	Grand-Bourg.
Baret de Beauvais. . . .	Guéret.
Guillot. . . .	St.-Vaury.
Petit.	Souterraine (la)

DORDOGNE.

Bergerac.

Revoger. . .	Beaumont.
Roussille ✲.	Bergerac.
Regagnac. . .	Cadouin.
Goubie. . . .	Eymet.
Bouyssou-Escodéca. . .	Issigeac.
Gast	Laforce.
Dubreil Mondazele. . .	Lalinde.
Bonfils-Lasserre. . . .	Monpazier.

Claretie. . . . St.-Alvère.
De Brugière. Sigoulès.
Noé. . . . . Velines.
Mazières. . . Villamblard.
Dezeymeris-Villecour. Ville-Franche-de-Lonchat.

Nontron.

Poumeirol. . Bussière-Badil.
Delage fils. . Champagnac de Belair.
Montet-Laurière. . . . Jumilhac.
Mazin aîné. . Lanouaille.
De France. . Marcuil.
Boyer. . . . Nontron.
Planchas aîné. St. Pardoux-la-Rivière.
Theulier. . . Thiviers.

Périgueux.

Boulouneix . . Brantôme.
Deveaux-Lacombe. . . Excideuil
Souffron. . . Hautefort.
Gros de Beler. Périgueux.
Gintrac. . . . St.-Astier.
Goursat. . . . St.-Pierre-de-Chignac.
Brison-Du-pavillon: . Savignac-lès-Eglises.
Vidal. . . . . Thenon.
Fabre. . . . . Vergt.

Ribérac.

Lamarque. . . Monpon.
Boulhière-Dubost . . Montagrier.
Aubertie. . . Mussidan.
Bornet Leger. Neuvic.
Lazare. . . . Ribérac.
Leberthon-Pugrenier. St.-Aulaye.
Fayole Lussac. Verteillac.

Sarlat.

Fauvel . . . Belvès.
Dessales . . Bugue (le).
Labrousse — Mandegne . Carlux.
Sarlat . . . . Domme.
Sorbier . . . Montignac.
Lancepleine . St.-Cyprien.
Teyssier. . . Salignac.
Sarlat . . . . Sarlat.
Vaussanges de Vilhac . . . Terrasson.
La Roque de Sineul . . . Villefranche de Belvès.

DOUBS.

Baume.

Mougey. . . Baume.
Delacour . . Clerval.
Bulliard. . . Ile-sur-le-Doubs (l').
Bourdenet. . Pierrefontaine.
Tanchard . . Rougemont.
Bard. . . . . Roulans.
Marsoudet. . Vercel.

Besançon.

Demontrond. Amancey.
Bouchard. . . Audeux.
Callet. . . . Besançon (*n.*).
Bertaut. . . . *Id.* (*sud*).
Robert. . . . Boussière.
Simonin-de-Vermondans. Marchaux.
Pasteur. . . . Ornans.
Tonnot. . . . Quingey.

Montbéliard.

Brocard . . . Audincourt.
Béliard. . . . Blamont.
Ducreux. . . Maiche.
Méguin . . . Montbéliard.
Monnot. . . Pont-de-Roide.
Lamiral . . Russey (le).
Page. . . . . St.-Hipolyte.

Pontarlier.

Parrod . . . Levier.
Gloriod . . . Montbenoît.
Blanchard . . Morteau.
Longchamp. . Mouthe.
Patel . . . . Pontarlier.

DRÔME.

Die.

Desaulse-Latour. . . . Bourdeaux.
Michel fils. . Chapelle (la).
Orand . . . Châtillon.
Athénor ✻. Crest (*nord*).
Dumont. . . *Id.* (*sud*).
Chevandier. . Die.
Landrut . . . Luc-en-Diois.
Motte. . . . Motte (la).
Buffet. . . . Saillans.

Montélimart.

Morin. . . . Dieu-le-Fit.
Chapouton. . Grignan.
Gaillardon. . Marsanc.
Pizot. . . . . Montélimart.
Cuchet. . . . Pierre-Latte.

Nyons.

Leydier . . . Buis (le).
Aillaud-de-Brisis. . . Nyons.
Joubert . . . Rémusat.
Reynaud-Lacroze . . . Séderon.

Valence.

Lambert. . . Bourg du Péage
Durozet. . . Chabeuil.
Revol . . . . Gr.-Serre (le).
Lermy. . . . Loriol.
Pigeron. . . Romans.
Bajard. . . . St.-Donat.
Grand. . . . St.-Jean-en-Royans.
Fleury. . . . St.-Vallier.
Servan-Colombier. . Tain.
Bonnet. . . . Valence.

EURE.

Andelys.

Roussel-Desfriches. . . Andelys (les).
Janneton. . . Ecos.
Vimard. . . . Ecouis.
Damourette . Etrépagny.
Fourmont-Tournay. . Gisors.
Labour. . . . Lions-la-Forêt

Bernay.

Fournier. . . Beaumesnil.
Bouquelon. . Beaumont-le-Roger.
Lalonde (Ph.) Bernay.
Amours. . . Brionne.
Ferrey-Montilier. . . Broglie.
Auber. . . . Thiberville.

Evreux.

Gain. . . . . Breteuil.
Thibaut. . . Conches.
Hubain. . . . Damville.
Hébert. . . . Evreux (*nord*).
Sagant fils. . *Id.* (*sud*).
Lanthonne. . Nonancourt.
Le Désert. . Pacy.
Roncier. . . Rugles.
Leblond. . . St.-André.
Blin. . . . . Verneuil.
Brossard-de-Beauchesne. Vernon.

Louviers.

Duclos. . . . Gaillon.
Langlois ✻. Louviers.

Pétel. . . . Neubourg.
Lehodey. . . Pont de l'Arche
Véron. . . . Amfreville-la-Campagne.

Pont-Audemer.

Godin. . . Beuzeville.
Dehors. . . . Bourgtheroulde
Signol. . . Cormeilles.
Hébert. . . . Montfort.
Fourquemin. Pont-Audemer.
Frileux . . . Quillebœuf.
Chaumont. . Routot.
Lepelissier. . St.-Georges.

EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Lanson. . . . Auneau.
Lefebvre Dollemont fils. Chartres (*nord*)
Bouvet-Mésières. . . . *Id.* (*sud*).
Chancerel p. Courville.
Moreau . . . Illiers.
Chartrain. . Janville.
Couturier . . Maintenon.
Saulton . . . Voves.

Châteaudun.

Maury. . . . Bonneval.
Franchet . . Brou.
Delaforge . . Châteaudun.
Touche. . . . Cloyes.
Barillon. . . Orgères.

Dreux.

Allain. . . . Anet.
Tillombois-Valleuil . . Brezolles.
Forest. . . . Châteauneuf.
Thourette. . Dreux.
Quinault. . . Ferté-Vidame (la).
Guyot. . . . Nogent-le-Roi.
Rollin. . . . Senonches.

Nogent-le-Rotrou.

Martin Fortis. Authon.
Houelbec. . . Laloupe.
Guillot. . . . Nog. le Rotrou.
Huerne. . . . Thiron Gardais.

FINISTÈRE.

Brest.

Saillour. . . Brest (1er *arr.*)
Demontreux. *Id.* (2e *arr.*)
Lecoat Dubois *Id.* (3e *arr.*)
Le Bris. . . Daoulas.
Quéré. . . . Landerneau.
Salaun. . . . Lannilis.
Leflo. . . . Lesneven.
Malgorn. . . Ouessant (île).
Lucas . . . Plabennec.
Carof . . . Ploudalmezeau
Creuzel . . . Ploudiry.
Le Vessel. . St.-Renan.

Châteaulin.

Veller. . . . Carhaix.
Rault . . . Châteaulin.
Maisonneuve. Châteauneuf.
Druy . . . Crozon.
Richard . . . Faou (le).
Le Cloarec. . Huelgoat (le).
Huzard. . . . Pleiben.

Morlaix.

Guennégau. . Landivisiau.
Guillou. . . . Lanmeur.
Mauduit. . . Morlaix.
Bodenès. . . Plouescat.
Cosson. . . . Plouzévédé.
Jaouen. . . . Plouiqueu.
Lehir. . . . S.-Pol de Léon.
Cavan. . . . St.-Thégonnec.
Pouliquen. . Sizun.
Broustail. . . Taulé.

Quimper.

Salaun. . . . Briec.
Demalherbe Concarneau.
Béléguic. . . Douarnenez.
Pelletier. . . Fouesnant.
Treourret de Kerstrat . . Plogastel.
Moreau. . . Pont-Croix.
Leborgne . . Pont-l'Abbé.
Lehars père. Quimper.
Hégel . . . Rosporden.

Quimperlé.

De Keroualla Arzano.
Guyho. . . Bannalec.
Kersulec. . . Pont-Aven.
Hervel. . . . Quimperlé.
Guyho. . . . Scaër.

GARD.

Alais.

De Broche. . Alais.
Coulomb aîné. Anduze.
Servier. . . . Barjac
Bondurand. . Génolhac.
Randon. . . Ledignan.
Ausset. . . . St.-Ambroix.
Bros. . . . S Jean du Gard.
Chaber ✻. . St.-Martin.
Méric . . . Vezenobres.

Le Vigan.

Marqués-Duluc fils. . . Alzon.
Roussarier. . Lasalle.
Lacombe. . . Quissac.
Lozeran . . . St.-André-de-Valborgne.
Durant aîné . St.-Hippolyte.
Bernard. . . Sauve.
Boifils. . . . Sumène.
Monestier. . Trèves.
Chabal. . . . Valleraugue.
Combet . . . Vigan (le).

Nîmes.

Mamès. . . . Aigues-Mortes
Carrière. . . Aramon.
Grilliet. . . . Beaucaire.
Moustardier. Marguerittes.
Cassagne. . . Nîmes (1er *ar.*)
Garilhe . . . *Id.* (2e *arr.*)
Renouard. . . *Id.* (3e *arr.*)
Daudet. . . . St.-Gilles.
Chambon-la-Rouvière. . St.-Mamert.
Aubanel. . . Sommières.
Maurin. . . . Vauvert.

Uzès.

Landrau . . . Bagnols.
Brunel. . . . Lussan.
Andruejols. . Pont-S.-Esprit
Pascal-Gaussaud. . . . Romoulins.
Balazuc . . . Roquemaure.
Guizot. . . . St.-Chaptes.
Teissier. . . Uzès.
Salomon. . . Villeneuve-lès-Avignon.

GARONNE (HAUTE).

Muret.

Mesplies. . . Auterive.
Daurie. . . . Carbonne.
Darbas. . . . Cazères.
Lafage. . . . Cintegabelle.
Galins. . . . Fousseret.
Guichou. . . Montesquieu.
Glairet . . . Muret.
Ferrier. . . . Rieumes.
De Lampinet. Rieux.
Dassan . . . Saint-Lys.

Saint-Gaudens.

Darou. . . . Aspet.
Goutelongue Aurignac.
St.-Martin. . Bagnères de-Luchon.

Bart. . . . . Boulogne.
Fournier. . . Isle-en-Dodon.
Bordères. . . Montréjean.
Sacase. . . . St.-Béat.
Archidet père. St.-Bertrand.
Couget. . . . St.-Gaudens.
Dupeyron. . St.-Martory.
Pelleport . . Selias.

Toulouse.

Carrère . . . Cadours.
Barbe . . . . Castanet.
Guilhem. . . Fronton.
Rieupeyroux. Grenade.
St.-Laurens. . Leguevin.
Lauzéral. . . Montastruc.
Fraysse. . . . Toulouse (*n.*).
Esparbie. . . *Idem* (*centre*).
Dubernart. . *Idem* (*sud*).
Cavayé. . . . *Idem* (*ouest*).
Lacaux. . . . Verfeil.
Ratier. . . . Villemur.

Villefranche.

Calvet. . . . Caraman.
Sieurac ✻. . Lanta.
Ferradoux. . Montgiscard.
Albenue. . . Nailloux.
Durand . . . Revel.
Gabalda ✻. Villefranche.

GERS.

Auch.

Bissières. . . Auch (1er *arr.*)
Lagrange . . *Idem* (2e *arr.*)
Castaing. . . Gimont.
St.-Martin. . Jegun.
Paris-Dupin. Saramon.
Duran. . . . Vic-Fezensac.

Condom.

Sourbes. . . . Cazaubon.
Delabordère . Condom.
Daydiès (C.). Eauze.
Sautiran. . . Montréal.
Bacarrère. . . Nogaro.
Soye. . . . . Valence.

Lectoure.

Danjoy aîné. Fieurance.
Duvergé. . . Lectoure.
Barailhé. . . Mauvesin.
Descrimes. . Miradoux.
Cautaloup. . St.-Clar.

Lombez.

Delibes. . . . Cologne.
Vernies. . . . Isle-Jourdain.
Marre. . . . Lombez
Vignaux. . . Samatan.

Mirande.

Daurensau. . Aignan.
Dareix. . . . Marciac.
Laporte fils. . Masseube.
Barres. . . . Miélan
Cassaignard. . Mirande.
Liesta père. . Montesquiou.
Dareix. . . . Plaisance.
Ducastaing. . Riscle.

GIRONDE.

Bazas.

Coutereau. . Auros.
Descornes. . Bazas.
Lafon ✻. . . Captieux.
Bagot. . . . Grignols.
Dubourg. . . Langon.
Martin. . . . S.-Symphorien
Cazemajour. . Villandraut.

Blaye.

Regnier. . . Blaye.
Labourdette . Bourg.
Gilbert aîné. St.-Ciers-la-Lande.
Faure-Saint-Hubert. . . St.-Savin.

Bordeaux.

DumeurRoussillon . . Audenge.
Dutauzin fils. Belin.
Barada. . . . Blanquefort.
Brochon aîne. Bordeaux (1er *arrond.*)
Lévêque. . . *Id.* (2e *arr.*)
Gaussens. . . *Id.* (3e *arr.*)
Roudier. . . . *Id.* (4e *arr.*)
Peyrelongue. *Id.* (5e *arr.*)
Mauzé. . . . *Id.* (6e *arr.*)
Salvané . . . Brede (la).
Bordes. . . . Cadillac.
Cavaillon . . Carbonblanc.
Durand-Fourellières . . Castelnau.
Coste. . . . . Créon.
De Léotard. . Pessac.
Dutrénit. . . Podensac.
Peychers . . St.-André-de-Cubzac.
Turgan. . . . Teste (la).

La Réole.

Duguit. . . . Monségur.
Bayssellance. Pellegrue.
Mazet (C.). . Réole (la).
Bouchereau. . St.-Macaire.
Bèchade. . . Sauveterre.
Ferran. . . . Targon.

Lesparre.

Bon Duperrier de Larsan. . Lesparre.
Badimont. . . Pauillac.
Blondeau. . . St.-Laurent.
Gaillard ✻, St.-Vivien.

Libourne.

Germain. . . Branne.
Doumeinq. . Castillon.
Gueylard. . . Coutras.
Ambaud. . . Fronsac.
Lassimes. . . Guitres.
Guadet. . . . Libourne.
Brieu. . . . . Lussac.
Souffrain. . . Pujols.
Drilhole. . . Ste-Foy-la-Gr.

HÉRAULT.

Béziers.

Colombe Martin. . . . Agde.
Martel. . . . Bedarrieux.
Leignadier. . Béziers (1er *a.*)
Fuzier. . . . *Id.* (2e *arr.*)
Saisset. . . . Capestang.
Foreville. . . Florensac.
Gelly. . . . . Montagnac.
Cure. . . . . Murviel.
Mazel. . . . Pezenas.
Giscard. . . . Roujan.
Labat. . . . . St.-Gervais.
Laplace. . . . Servian.

Lodève.

Blazy. . . . . Caylar (le).
Balp. . . . . Clermont.
Lautier. . . . Gignac.
Causse cadet. Lodève.
Mourèze. . . Lunas.

Montpellier.

Vernière. . . Aniane.
Coste. . . . . Castries.
Favin. . . . Cette.
Brun ✻. . . Claret.
Boisse. . . . Frontignan.
Laget-Vadeson. . . . Ganges.
Vanderburck. Lunel.
Vidal. . . . . Matelles (les).
Deidier. . . . Mauguio.
Mathieu-Fraisse. . . Mèze.
Paran. . . . . 1er } sections
Larman. . . . 2e } de
Mirman-Lalande. . . 3e } Montpellier.
Vigié. . . . . St.-Martin-de-Londres.

Saint-Pons.

Belloc. . . . Olargues.
Vidal. . . . . Olonzac.
Sabatier. . . . St.-Chinian.
Guiraud. . . St.-Pons.
Cauquil. . . . Salvetat (la).

ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Hodouin de la Rimbaudais. Antrain.
Martin. . . . 1er } divis. de
Lebeschu. . . 2e } Fougères
Beaufils. . . Louvigné-du-Désert.
Trouessart. . St.-Aubin-du-Cormier.
Duparc. . . . St.-Brice.

Montfort.

Aubrée. . . . Becherel.
Ropers. . . . Montauban.
Duverger(M.) St.-Méen.
Poignand(F.) Montfort.
Jouhaire. . . Plelan.

Redon.

Cabrye. . . . Bain.
Guichaud. . . Fougeray.
Cauzic. . . Guichen.
Jouin. . . . Le Sel.
Baudaire fils. Maure.
Blanchet. . . Pipriac.
Nogues aîné. Redon.

Rennes.

Gorel. . . . Château-Girons.
Robert. . . . Hédé.
Biard. . . . Janzé.
Guyot. . . . Liffré.
Mampon . . Mordelles.
Juston . . . Rennes(1er *a.*)
Crespin de Tréogat. . *Id.* (2e *arr.*).
Petit. . . . . *Id.* (3e *arr.*).
Lehénaff. . . *Id.* (4e *arr.*).
Tuollais. . . S.-Aubin-d'Aubigné.

Saint-Malo.

Girault de la Corguais. . Cancale.
Mallard . . . Châteauneuf.
Letourneux . Combourg.
Pasquier-Laforêt. . . Dol.
Richard. . . Pleine Fougère
Escalot. . . . Pleurtuit.
Aulnette. . . St.-Malo.
Pointel. . . . St.-Servan.
Rouxin . . . Tinténiac.

Vitré.

Radiguer . . Argentré.
Guicheteau . Châteaubourg.
Pirot . . . . Guerche (la).
Eliot . . . . Rétiers.
Rubin . . . . Vitré (1er *arr.*)
Sévère Darde *Id.* (2e *arr.*).

INDRE.

Châteauroux.

Blanchard. . Ardentes.
Robert. . . . Argenton.
Turquet ✻. Buzançais.
Malbay-Lavigerie. . . . Châteauroux.
Nau (P. L.). Châtillon.
Briaune . . . Ecueillé.
Brissaut. . . Levroux.
Archambault. Valançay.

Issoudun.

DeMonférand Issoudun (1er).
Marquet . . *Id.* (2e *arr.*).
Rouge-de-Montaut . . St.-Christophe.
Seguin . . . Vatan.

La Châtre.

Choppy . . . Aigurande.
Malardeau . Eguzon.
Néraud. . . . La Châtre.
Thabaud Bussière. . . . Neuvy-St.-Sépulchre.
Thabaud-Laroche. . . . Ste-Sévère.

Le Blanc

Soumain. . . Bélâbre.
Fontenette. . Le Blanc.
Molineau . . Mézières.
Lafont. . . . St.-Benoît-du-Sault.
Lescot-Lamilandrie. . . St.-Gaultier.
Grazon. . . . Tournon.

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Chesneau Perthuis. . . . Azay-le-Rideau
Drouïn. . . . Bourgueil.
Lefrançois. . Chinon.
Lecomte. . . Isle-Bouchard.
Renault-Tallonneau. . . Langeais.
Boulard . . . Richelieu.
Couturier. . . Ste-Maure.

Loches.

Arnault-Dubreuil. . . . Gr.-Pressigny.
Joubert . . . Haye (la).
Chrétien. . . Ligueil.
Nau . . . . . Loches.
Eydt. . . . . Montrésor.
Maillard fils. Preuilly.

Tours.

Dubois . . . Amboise.
Monmousseau Bleré.
Labbé . . . . Chât.la Vallière
Lecoy-Diare. Chât.-Renault.
Lefebvre . . Montbazon.
Gouzay . . . Neuillé-Pt-Pre.
Goussé. . . . Neuvy-le-Roy.
Masson . . . Tours(1er *arr.*)
Pasquier . . *Id.* (2e *arr.*).
Lecoy . . . . *Id.* (3e *arr.*).
Tonnelé. . . Vouvray.

ISÈRE.

Bourgoin.

Badin fils ✻. Bourgoin.
Allier . . . . Cremieu.
Perrin. . . . Grand-Lemps.
Musy. . . . . Morestel.
Patricot. . . Pont-de-Beauvoisin (le).
Perrin (Y.) . St.-Geoire.
Sambin. . . . Tour du Pin(la)
Crest. . . . . Virieu.

Grenoble.

Bouffier . . . Allevard.
Achard . . . Bourg d'Oysans
Gros. . . . . Clelles.
Gueymard. Corps.
Bellion-Jourdan. . . . . Domène.
Blanc . . . . Entraigues.
Chevrier. . . Goncelin.
Faure . . . . Grenoble(*n.a.*)
Bertier. . . . *Id.* (*est.*)
Brunet. . . . *Id.* (*sud.*)
Richard . . . Mens.
Fauchet. . . Monestier-de-Clermont.
Second. . . . Mûre (la).
Margot. . . . St.-Laurent-du-Pont.
Giraudy . . . Sassenage.
Brizon. . . . Touvet (le).
Bigillion. . . Vif.

Perrard . . . Villard de Lans
Marquis . . . Vizille.
Jacquemet. . Voiron.

Saint-Marcellin.

Tezier. . . . Pont en Royans
Blanc . . . . Rives.
Monteil . . . Roybon.
Rolland-Garagnol . . . St.-Etienne.
Beret . . . . St.-Marcellin.
Gérard. . . . Tullins.
Perriolat. . Vinay.

Vienne.

Chaste. . . . Beaurepaire.
Chanrond . . Côte-St.-André (la).
Labbe . . . Heyrieux.
Roybet. . . . Meyzieux.
Rostaing Feyat Roussillon.
Ollivet. . . . St.-Jean-de-Bournay.
Accarier. . . S.-Symphorien.
Dodoz fils. . Verpillière (la)
Revollat. . . Vienne (*nord*).
N. . . . . *Id.* (*sud*).

JURA.

Arbois.

Bouvenot. . . Arbois.
Godin. . . . Champagnole.
Donneux. . . Poligny.
David. . . . Nozeroy.
Belin. . . . Planches.
Thiébaud . . Salins.
Cavaroz. . . Villersfarlay.

Dôle.

Pillot. . . . Chaumergy.
Courcenet . . Chaussin.
Boiteux . . . Chemin.
Coudre . . . Dampierre.
Vuillier Véry Dôle.
Chancenotte. Gendrey.
Chavelet. . . Montbarrey.
Cher . . . . Montmirey-le-Château.
Poux . . . . Rochefort.

Lons-le-Saulnier.

Morel. . . . Arinther.
Babel de Bonnille. . . Beaufort.
Bigueure. . . Bletterans.
Prouvier. . . Clairvaux.
Buchin. . . . Conliége.
Cattand. . . Lons le Saulnier
Pommier. . . Orgelet.
Martinet. . . St.-Amour.
Bénier. . . . St-Julien.
Bonnemie . . Seillières.
Jahier. . . . Voiteur.

Saint-Claude.

Mermet . . . Bouchoux (les)
Mathieu. . . Moirans.
Martine . . . Morez.
Brunet. . . . St.-Claude.
Gros. . . . . St-Laurent.

LANDES.

Dax.

Desbiey . . . Castets.
Magnes . . . Dax.
Jusan . . . . Montfort.
Dussau. . . . Peyrehorade.
Forestier. . . Pouillon.
Dupreuilh. . St.-Esprit.
Duisabo. . . S.-Vincent.
Doussau. . . Soustons.

Mont-de-Marsan.

Cazaubon. . . Arjuzanx.
Ducor. . . . Gabarret.
Lameson. . . Grenade.
Dedons. . . . Labrit.
Texoëres. . . Mimizan.
Laborde. . . Mont de Marsan
Sabatié. . . . Parentis.
Despouys. . . Pissos.
Tastet. . . . Roquefort.
Castaignede. . Sabres.
Baque. . . . Sore.
Dayries. . . Villeneuve.

Saint-Sever.

Bié. . . . . Aire.
Ricarrère fils. Amou.
Baron. . . . Geaune.
Lalaude (O✻) Hagetmau.
Bastiat. . . . Mugron.
Bayron. . . . St-Sever.
Mancamp. . . Tartas (*est*).
Depret. . . . *Id.* (*ouest*).

LOIR-ET-CHER.

Blois.

Amaury-Desgranges . . Blois (*est*).
Naudin . . . *Id.* (*ouest*).
Bourgoin . . Bracieux.
Beauvalet . . Contres.
Grousteau . . Herbault.
Fauconnet. . Marchenoir.
Vosdey . . . Mer.
Berthelot . . Montrichard.
Rousseau . . Ouzouer-le-Marché.
Cheval Bernardeau . . Saint-Aignan.

Romorantin.

Batallier. . . Mennetou.
Nivard . . . Motte Beuvron (la).
Neel. . . . . Neung-s.-Beuvron.
Beaucheton . Romorantin.
Lafond . . . Salbris.
Brisson. . . . Selles-s.-Cher.

Vendôme.

Barbin . . . Droué.
Beaussier. . . Mondoubleau.
Huron. . . . Montoire.
Méreaux père Morée.
Norgues. . . St.-Amand.
Pesson. . . . Savigny.
Ferrand. . . Selommes.
Méreaux fils. Vendôme.

LOIRE.

Montbrison.

Chazelle . . Boën.
Tixier-Devernay . . . Feurs.
Durand . . . Montbrison.
Perdrigeon . Noirétable.
Poncetton . . St.-Bonnet-le-Château.
Peyret . . . St.-Galmier.
Rodde. . . . S.-Georges-en-Couzan.
Bouvier . . . St.-Jean-Soleymieux.
Sigean . . . St.-Rambert.

Roanne.

Duperron. . . Belmont.
Dupleix . . Charlieu.
Genevrier. . Néronde.
Vignal. . . . Paccaudière (la)
Imbert. . . . Perreux.
Peurrière. . . Roanne.
Etaix. . . . St.Germ.-Lavai
Bedin. . . . St.-Haon.
Durelle. . . . St.-Just.
Jouvencel. . St.Symphorien

Saint-Étienne.

Pupil des Sablons . . . Bourg-Argental.
Leclerc . . . Chambon (le)
Lamblot. . . Pelussin.
Bethenod . . Rive-de-Gier.
Couturier . St.-Chamond.
Masson . . . St.-Etienne.
Vialleton. . . *Id.* (2ᵉ *arr.*).

Jourjon . . . S.-Genest.
De Prandière. St.-Héand.

LOIRE (HAUTE).

Brioude.

Vissac. . . . Auzon.
Bressin . . . Blesle.
Mallye. . . . Brioude.
De Belloïr. . Chaise-Dieu(la)
Pissis. . . . Langeac.
Faye. . . . . Lavoute.
Fabre. . . . Paulhaguet.
Chazelèdes – Labrousse. Pinols.

Le Puy.

Thuayre. . . Allégre.
Perthuis. . Cayres.
Mosnier. . . Craponne.
Roche. . . . Fay-le-Froid.
Valicon. . . Loudes.
Laribette (F.) Monastier (le).
Pichot . . . Pradelles.
Boudinhou. . Puy (le) (*n. o.*)
Richon Rochette . . Puy (le) (*s. e.*)
Bayle . . . . St.-Julien.
Gouy . . . . St.-Paulien.
Martin . . . Saugues.
Bernard. . Solignac.
Labatie . . . Vorey.

Yssingeaux.

Valicon. . . Bas.
Dubois . . . Monistrol.
Maurin de Labrosse. . Montfaucon.
Dufours . . . St.-Didier.
Belmas . . . Tence.
Gaillard. . . Yssingeaux.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis.

Drouet. . . . Ancenis.
Richard. . . Ligné.
Mériais . . . Riaillé.
Letort. . . . St.-Mars-la-Jaille.
George. . . Varades.

Châteaubriant.

Delourmel – Picardière . Châteaubriant.
Châtelier . . Derval.
Jambu. . . . Moisdon-la-Rivière.
Delaprée . . Nort.
Barré . . . . Nozay.
Leroux . . . Rougé.
Deniel . . . St.-Julien-de-Vouvantes.

Nantes.

Pusterle (E.) Aigrefeuille.
Vieille Chèze Bouaye.
Moreau . . . Carquefou.
Biclet. . . . Chapelle-sur-Erdre (la).
Gautret. . . Clisson.
Vrignaud . . Légé.
Manceau . . Loroux-Bottereau (le).
Gry . . . . . Machecoul.
Bar . . . . . Nantes (1er *a.*).
Germain . . *Id.* (2e *arr.*).
Coquebert. . *Id.* (3e *arr.*).
Pineau. . . . *Id.* (4e *arr.*).
Chesnard . . *Id.* (5e *arr.*).
Hervouet. . . *Id.* (6e *arr.*).
Orieux . . . St.-Philbert.
Paimparay. . Vallet.
Dufresne. . . Vertou.

Paimbœuf.

Grégoire. . . Bourgneuf.
Feytu . . . . Paimbœuf.
Lefure . . . Pellerin (le).
Carou . . . . Pornic.
Sauvaget . . St.-Père-en-Retz.

Savenay.

Couetoux. . . Blain.
Hardouin. . . Croisic (le).
Dréan. . . . Guémené.
Lallemant. . Guerande.
Sartre. . . . Herbignac.
Chiron du Brossais. . Pont-Château.
Masson-Belefontaine. . St.-Etienne.
Hunault. . . St.-Gildas.
Denancé . . St.-Nazaire.
Ginhaire. . . St.-Nicolas.
Joland-de-Clairville. Savenay.

LOIRET.

Gien.

Mouroux. . . Briare.
Devade. . . . Châtil.-s.-Loire
Périer. . . . Gien.
Grison. . . . Ouzouer-sur-Loire.
Charles. . . . Sully.

Montargis.

Auger . . . . Bellegarde.
Georges. . . Châteaurenard.
Beauregard . Châtillon-sur-Loing.
Ferrand. . . Courtenay.
Murat. . . . Ferrières.
Garnier. . . . Lorris.
Blanchet p. . Montargis.

Orléans.

Barault-Gallard. . . . Artenay.
Baschet Montigny. . . . Beaugency.
Brucy. . . . Châteauneuf.
Baschet. . . Cléry.
De Billy. . . Ferté (la).
Fouqueau. . . Jargeau.
Landron Chicoisneau. . Meung.
Lorin. . . . Neuville-aux-Bois.
Champignau. Orléans(1er *a.*)
Cholet. . . . *Id.* (2e *arr.*)
Francheterre. *Id.* (3e *arr.*)
Aubin. . . . *Id.* (4e *arr.*)
Amy. . . . . *Id.* (5e *arr.*)
Bay . . . . . Patay.

Pithiviers.

Bourgeois . . Beaune-la-Rolande.
Vautard . . . Malesherbes.
Barberon . . Outarville.
Froc. . . . . Pithiviers.
Devilliers. . Puiseaux.

LOT.

Cahors.

Andurand. . . Cahors (*nord*).
Roaldès. . . *Idem* (*sud*).
Perié. . . . . Castelnau.
Gizard. . . . Catus.
Delord. . . . Cazals.
Roques . . . Lalbenque.
Valery. . . . Lauzès.
Salgues. . . . Limogne.
Pagès. . . . Luzech.
Ducros ✻. . Moncuq.
Dulac fils. . Puy-l'Evêque.
Laur. . . . . St.-Géry.

Figeac.

Trassy . . . Brétenoux.
Duphenieux. Cajarc.
Serieys fils. . Figeac (*est*).
Rouzet . . . Figeac (*ouest*).
Vic . . . . . Lacapelle.
Establié. . . Latronquière.
Vayssié. . . Livernon.
Canet . . . . St.-Céré.

Gourdon.

Combes . . . Bastide (la).

Hebray . . . Gourdon.
Lacassaigne . Gramat.
Foulhiade . . Martel.
Valat. . . . . Payrac.
Glandin . . . St.-Germain.
Gransault . . Salviac.
Greze-Saint-ours . . . . Souillac.
Duchamp de Crozefon. . Vayrac.

LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Lafitte aîné. . Agen (1er *ar.*)
Besse. . . . . *Id.* (2e *arr.*)
Duffourc. . . Astaffort.
Vacquié (F.) Beauville.
Laffore. . . . Laplume.
Sicard. . . . Larroque.
Sansac. . . . Port-Ste-Marie.
Nasse. . . . . Prayssas.
Bianabe. . . Puymirol.

Marmande.

Mérac. . . . Bouglon.
Lionnet. . . Castelmoron.
Boucherie – Migon . . . Duras.
Charrié père. Lauzun.
Lacombe. . . Marmande.
Guyet – Laprade. . . Mas-d'Agénois
Dupeyron p. Meilhan.
Ramonde-Lagreze père. Seyches.
Delpech. . . Tonneins.

Nérac.

Gasparin Dubourg . . . Casteljaloux.
Laborde. . . Damazan.
LaffitePerron Francescas.
Launet. . . . Houeillès.
Jalras . . . . Lavardac.
Brescou . . . Mezin.
Labat . . . . Nérac.

Villeneuve-d'Agen.

Cadot. . . . Cancon.
Baillet. . . . Castillonnès.
Cabrit. . . . Fumel.
Bèze. . . . . Monclar.
Delbourg. . . Monflanquin.
Tricou. . . . Penne.
Vallès. . . . Ste-Livrade.
Doumic . . . Tournon.
Depenne. . . Villeneuve.
Lassaigne. . . Villeréal.

LOZÈRE.

Florac.

Campredon. . Barre.
Turc (H) ✻. Florac.
Belon. . . . . Meyrueis.
Boissier. . . Pont-de-Montvert.
Molinets. . . Ste-Enimie.
Wors. . . . . St.-George-de-Levejac.
Combet. . . St.-Germ.-de-Calberte.

Marvéjols.

Vaissier. . . Aumont.
Grégoire . . Canourgue(la).
Raynal . . . Chanac.
Lasalce (M.) Fournels.
D'ImbertDuchemin. . . Malzieu (le).
Peyre . . . . Marvéjols.
Desfours . . Nasbinals.
Monteil . . . St.-Chély.
Laurans . . . St.-Germain-du-Teil.
Crueize . . . Serverette.

Mende.

Leyton. . . . Bleymard (le).
Baffié . . . . Châteauneuf.
Roux . . . . Grandrieu.
Mathieu fils. Langogne.
MonteilCharpal . . . . . Mende.
Guyot (G.) . St.-Amans.
Michel-Dur. . Villefort.

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Lefeubvre. . Angers.
Houdemon. . *Id.* (2e *arr.*).
Fournier. . . *Id.* (3e *arr.*).
Bonniau de la Varenne . . Briolay.
Brelet. . . . Chalonnes.
Guibourg . . Louroux – Béconnais (le).
Tijon-Gerlin Pts-de-Cé (les)
Moreau . . . St. – Georges-sur-Loire.
Guilbault. . Thouarcé.

Baugé.

Luciot. . . . Baugé.
Degouy . . . Beaufort.
Pion. . . . . Durtal.
Cornilleau. . Longué.
Le Ferme. . Noyant.

Gaignard de la Renloue. Seiches.

Beaupréau.

Nicolle. . . Beaupréau.
Poulain-Furetière. . . Champtoceau.
Gesbron-Lavau. . . . Chemillé.
Mesnard. . . Chollet.
Bureau . . . Montfaucon.
Hiron . . . . Montrevault.
Guerif. . . . St.-Florent.

Saumur.

Lieutaud . . Doué.
Gaudin . . . Gennes.
Fournier . . Montreuil-Bellay.
Lesueur . . . Saumur (1er *a.*
Dupuy Bonnemère. . . . *Id.* (2e *arr.*).
Morry. . . . *Id.* (3e *arr.*).
Duchatelier . Vihiers.

Segré.

Grosbois. . . Candé.
Robert Lemotheux . . Châteauneuf.
Real. . . . . Lion-d'Angers (le).
Dupré. . . . Pouancé.
Dupont. . . . Segré.

MANCHE.

Avranches.

Dubecquet. . Avranches.
Morin. . . . Brécey.
Delaroche. . Ducey.
Hugon. . . . Granville.
Maillard (L.) La Haye Pesnel
Chauvel. . . Pontorson.
Philippes – Cantilly. . Saint-James.
Maillard(A.) Sartilly.
Masselin Fouleric . . . . Villedieu.

Cherbourg.

Lebuhotel. . Beaumont.
DumontMoulin. . . . . Cherbourg.
Hignard. . . Octeville.
Gesland. . . Pieux (les).
Delaporte – des-Vaux. . S. Pierre Egli
Coutances.
Briens. . . . Bréhal.
Hébert aîné. Cerisy-la-Sall

Brohyer. . . Coutances.
Piel-Feronnière . . . Gavray.
Lebailly . . . Haie-du-Puits (la).
Jourdan. . . Lessay.
Lecomte . . Montmartin-s.-Mer.
Avril ✻. . . Périers.
Ernouf. . . . S.-Malo-de-la-Lande.
Leloutre. . . Saint-Sauveur-Lendelin.

Mortain.

Davy. . . . . Barenton.
Cocard. . . . Isigny.
Helie. . . . . Juvigny.
Jammes. . . . Mortain.
Lerebours de laPigeonière St.-Hilaire-du-Harcouet.
Poulard . . . Saint-Pois.
Levivier. . . Sourdeval.
Leverdays. . Teilleul (le).

Saint-Lô.

Ozenne. . . . Canisy.
Laîné. . . . . Carentan.
Labarre . . . Marigny.
Estur. . . . . Percy.
Pillon. . . . Saint-Clair.
Lecocq. . . . S. JeandeDaie.
Havin. . . . Saint-Lô.
Caillemer. . . Tessy.
Danican. . . Torigny.

Valognes.

Caillet. . . . Barneville.
Viel Delongchamp. . . . Bricquebec.
Massieu. . . . Montebourg.
Legendre . . Quettehon.
Euvremer. . SteMèreEglise
Bottin Desylles. . . . S.SauveurleVte
Sanson. . . . Valognes.

MARNE.

Châlons.

Pein. . . . . Châlons.
Arnould . . Ecury-s.-Coole
Bremont. . . Marson.
Chevalier. . . Suippes.
Mathias. . . Vertus.

Epernay.

Baudin. . . . Anglure.
Lebrun. . . . Avize.
Boudin de Bonru. . . . Dormans.
Naudin. . . . Epernay.
Canard. . . . Esternay.
L'Huillier. . Fère-Champenoise (la).
Devaux. . . . Montmirail.
Chopin. . . . Montmort.
Oudet. . . . . Sézanne.

Reims.

Nitot-Bigot.. Ay.
Gaillot. . . . Beine.
Besnoit. . . . Bourgogne.
DeSauvilledeLapresle. . . Châtillon.
Le Tellier. . Fismes.
Langlois. . . Reims (1er *ar.*)
Bouché père. *Id.* (2e *arr.*)
Dollé . . . . *Id.* (3e *arr.*)
Moser. . . . Verzy.
Godbillon. . Ville-en-Tardenois.

Sainte-Ménehould.

Martin, . . . Dommartin-s.-Yevre.
Gilson deVrisy. . . . . SteMénehould.
Sagnier. . . . Ville s.Tourbe.

Vitry-le-François.

Briquet. . . . Heiltz-le-Maurupt.
Aubertel. . . Saint-Remy-en Bouzemont
RoyerlaHerle. Sompuis.
De la Roche. Thiéblemont.
Barbier-Felcourt. . . . Vitry-le-François.

MARNE (HAUTE).

Chaumont.

Mathieu de Fossey . . Andelot.
Liebaux. . . Arc-en-Barrois
Menu. . . . . Bourmont.
Goyard. . . . ChâteauVillain
Contault. . . Chaumont.
Nancey-Rangecourt. . . Clefmont.
Petit. . . . . Juzennecourt.
Sauvage . . . Nogent-le-Roi.
Voirin. . . . Saint-Blin.
Parisot. . . . Vignory.

Langres.

Humblot. . . Auberive.
Pitout. . . . Bourbonne.
Nicole. . . . Fay-Billot (le)
Jobert ✻. . . Ferté-sur-Amance (la).
Royer. . . . Langres.
HumblotBoudard. . . . . Longeau.
Boucher. . . Montigny-le-Roy.
Guenin. . . . Neuilly.
Berthot. . . . Prauthoy.
Henry ✻. . . Varennes.

Wassy.

Gény. . . . . Chevillon.
Bertrand. . . Donjeux.
Loppin. . . . Doulevant.
Leloup. . . . Joinville.
Bonnescuelle de Surmont. MontierenDer
Boudard. . . Poissons.
Drouet. . . . St.-Dizier.
Pissot (D.). Wassy.

MAYENNE.

Château-Gonthier.

Couet. . . . . Bierné.
Lemotheuxde Chitray. . . Chât.-Gonthier
Herrier. . . . Cossé leVivien
Boulard. . . . Craon.
Bessin. . . . Grezen Boüere
Malnoë. . . . S.Aignans.Roë

Laval.

Housset. . . . Argentré.
Fortin. . . . Chailland.
Menage. . . Evron.
Garry-Sougé. Laval (*est*).
Bonneau. . . Laval (*ouest*)
Vannier. . . Loiron.
Mouton. . . Meslay.
Devahès-Delacour. . . . Montsurs.
Dumoulinet . Ste-Suzanne.

Mayenne.

Le Pescheux père. . . . . Ambrières.
Guesdon. . . Bais.
Niobé. . . . Couptrain.
Gougis. . . . Ernée.
Le Pescheux fils. . . . . Gorron.
Ferrère. . . . Horps (le).
Turmeau. . . Landivy.
Bottu-Deshayes. . . . Lassay.
Lemarchand. Mayenne 1er *ar.*
Châtelain. . . *Id.* (2e *arr.*)
Barillet. . . . Pré-en-Pail.
Provost. . . Villaines-la-Juhel.

MEURTHE.

Lunéville.

Michaut. . . Baccarat.
Lecler. . . . Bayon.
Vautrain ✻. . Blamont.
Raidot. . . . Gerbeviller.
Perrin. . . . Lunéville (*n.*)
Louis. . . . . Lunéville(*s.c.*)

Nancy.

Bon. . . . . Haroué.
Goutt . . . . Nancy (*est*).
Pattin. . . . *Id.* (*nord*).
Guibal. . . . *Id.* (*ouest*).
Antoine. . . Nomeny.
Nicolas. . . Pont à Mousson
Mamelle. . . St.-Nicolas.
Michel. . . . Vezelize.

Sarrebourg.

Gebell. . . . Fenétranges.
Jeanmaire. . Lorquin.
Friedich. . . Phalsbourg.
Germain. . . Réchicourt.
Jordy. . . . . Sarrebourg.

Toul.

De Fériet. . Colombey.
Poirson. . . . Domêvre.
Gasson. . . . Thiancourt.
Anthoine. . . Toul (*nord*).
Lachasse. . . *Id.* (*sud*).

Vic.

Poivre. . . . Albestroff.
Ris. . . . . Château-Salins.
Guiard. . . . Delme.
Petitbon. . . Dieuze.
Thiriet. . . . Vic.

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Franchot. . . Ancerville.
Brion. . . . . Bar-le-Duc.
Lesemelier. . Ligny.
Simonet. . . Moutier-sur-Saux.
Henriot. . . . Revigny.
Lachambre . Triaucourt.
Humblot. . . Vaubecourt.
Haussart. . . Vavincourt.

Montmédy.

Créplot ✻. . Damvillers.
Chibaux. . . Dun.
Raulin. . . . Montfaucon.
Willaimo . . Montmédy.
Barthelemy. . Spincourt.
Bourgeois. . Stenay.

Saint-Mihiel.

Bazoche. . . Commercy.
Humblot. . . Gondrecourt.
Bazoche. . . Pierrefitte.
Labouille . . Saint-Mihiel.
Vivenot. . . Vaucouleurs.
Ayet. . . . . Vigneulles.
Peire. . . . . Void.

Verdun.

Vialard. . . . Charny.
Arnould . . . Clermont.
Baudot. . . . Etain.
Mengin. . . . Fresnes-en-Woevre.
Henriot . . . Souilly.
George. . . . Varennes.
Paillet ✻. . Verdun.

MORBIHAN.

Lorient.

Dugray. . . . Auray.
Sternaux-La-coste ✻. . . Belle-Ile-en-Mer.
Bonnaud . . Belz.
Milloch . . . Hennebond.
Kerarmel . . Lorient (1er *a.*)
Bellanger . . *Id.* (2e *arr.*)
Herviant . . . Plouay.
Guéhennec. . Pluvigner.
Duc . . . . . Pontscorff.
Hervel. . . . Port-Louis.
Frogerays . . Quiberon.

Ploermel.

Patin. . . . . Guer.
Richard . . . Josselin.
Lasnier . . . Malestroit.
Chesnot. . . Mauron.
Druais. . . . Ploermel.
Le Texier. . Rohan.
Rouxel. . . . S.-J.-Brévelay.
Gaudaire . . Trinité (la).

Pontivy.

Daguillon . . Baud.
LalauDezauté Cléguérec.
Roger. . . . Faouët.
Hamon-Du-plessis . . . Gourin.
Jan. . . . . Gnemeué.
Le Padrun. . Locminé.
Lorans. . . . Pontivy.

Vannes.

Leray . . . . Allaire.
HervédeRol-lienne . . . Carentoir.
Anudci. . . . Elven.
Pedron. . . . Grandchamp.
Bezard. . . . Muzillac.
Magdelaine . Questembert.
Regnier . . . Roche-Bernard (la).
Marmagnant. Rochefort.
Lequellec . . Sarzeau.
Huchet . . . Vannes (1er *a.*)
Marquer . . *Id.* (2e *arr.*)

MOSELLE.

Briey.

Rollin. . . . Audun-le-Roman.
Rollin. . . . Briey.
Martin. . . . Conflans.
Mangin . . . Longuion.
Mutel . . . . Longwy.

Metz.

Robert. . . . Boulay.
Liebault. . . Faulquemont.
Gillon. . . . Gorze.
Lebatteux . . Metz (1er *arr.*)
Gougeon. . . *Id.* (2e *arr.*)
Renault . . . *Id.* (3e *arr.*)
Vailiant. . . Pange.
Lambert. . . Verny.
Espagne . . . Vigy.

Sarreguemines.

Boulard. . . . Bitche.
Lauer. . . . . Forbach.
Boulian. . . Gros-Tenquin.
Koenig. . . . Rorbach.
Delesse . . . Saint-Avold.
Thirion . . . Sarralbe.
Clémeur . . . Sarreguemines.
Lange . . . . Volmunster.

Thionville.

Daga . . . . Bouzonville.
Mathelin. . . Cattenom.
Schneider . . Metzervisse.
Tailleur. . . Sierck.
Granddidier. Thionville.

NIÈVRE.

Château-Chinon.

Rochambeau. Chât.-Chinon.
De Juvigny . Châtillon.
Turbat. . . . Luzy.
De Ruffey (O ✻). . Montsauche.
Dubois. . . . Moulins-Engilbert.

Clamecy.

Oudot . . . . Brinon.
Paillet . . . Clamecy.
Guillemain-d'Euchon . Corbigny.
Desmolins. . Lormes.
Bezou. . . . Tannay.
Gillois . . . Varzy.

Cosne.

Dasvin. . . . Cosne.
Loiseau. . . . Donzy.
Lerasle fils. . La Charité.
Guillerault-des-Ballands Pouilly.
Tronquet . . Premery.
Gillois. . . . St.-Amand.

Nevers.

Huvelin de Basvilliers. Decize.
Meilheurat. . Dorne.
Bidolet. . . . Fours.
Lenoble. . . Nevers.
Martin. . . . Pougues.
Perreau (P.). St.Benin-d'Azy
Ruez . . . . St.P.leMoutier.
Decotignon . St.-Saulge.

NORD.

Avesnes.

Leloup ✻. . Avesnes (*nord*)
Fostier. . . . *Id.* (*sud*).
Vachin ✻. . Bavay.
Delcroix. . . Boulaymont.
Dollez fils. . Landrecies.
Horrie. . . . Maubeuge.
Beauvais Baillon. . . . Quesnoy (*est*).
Honoré . . . *Id.* (*ouest*).
Contamine. . Solre-le-Chât.
Rogier (Tell) Trélon.

Cambrai.

Goussaut . . Cambrai (1er).
Poulet . . . *Id.* (2e *arr.*).
Tellier . . . Carnières.
Lesage . . . Cateau (Le).
Druesnes . . Clary.
Warenghien de Villepain. . Marcoing.
Decaux-Delsarte. . . . Solesmes.

Douai.

Piéron . . . Arleux.
Déprés. . . . Douai (*nord*).
Sy. . . . . *Id.* (*sud*).
Duthilleul. . *Id.* (*ouest*).
Foucau. . . . Marchiennes.
Guilbert . . . Orchies.

Dunkerque.

Caignez . . . Bergues.
Mougey ✻. Bourbourg.
Liebaert. . . Dunkerque (*e.*)
Debaeque . . *Id.* (*ouest*).
Torris. . . . Gravelines.
Vesnat. . . . Hondschoote.
Baelen. . . . Wormhout.

Hazebrouck.

De Conssemaker (Ch.) . Bailleul (*n.-e.*).
De Conssemaker (L.) . . *Id.* (*sud-o.*)
Bon. . . . . Cassel.
Podevin. . . Hazebrouck (*n*)
Cleenewerck. *Id.* (*sud*).
Charles . . . Merville.
Gilloots. . . Steenvoorde.

Lille.

Butruy. . . . Armentières.
Legrand . . . Bassée (la).
Pontrain. . . Cysoing . . .
Sy. . . . . Haubourdin.
Moroy ✻. . Lannoy.
Deleruc . . . Lille (*nord-e.*)
Lefebvre. . . *Id.* (*centre*).
Dathis. . . . *Id.* (*sud-est*).
Lejosne neveu *Id* (*sud-o.*).
Dancoisne . . *Id.* (*ouest*).
Delannoy . . Pont-à-Marcq.
Senez . . . . Quesnoy.
Mimerel. . . Roubaix.
Tresca-Baudelet. . . . Seclin.
Roussel de Livry. . . . Tourcoing (*n.*)
Cospain . . . *Id.* (*sud*).

Valenciennes.

Dupuis. . . . Bouchain.
Duhot. . . . Condé.
Waché. . . . S. Amand (1er *a*)
Monchy. . . *Id.* (2e *arr.*)
Mortier . . . Valenciennes (1er *arr.*)
Boulan. . . . *Id.* (2e *arr.*)
Menu . . . . *Id.* (5e *arr.*)

OISE.

Beauvais.

Cressonnier . Auneuil.
Varlet. . . . Beauvais (*s. o.*)
Tellier. . . . *Id.* (*nord-est*).
Commecy . . Chaumont.
Commecy . . Coudray-St.-Germer.
Leroy . . . . Formerie.
Levraux . . . Grandvilliers.
Couverchel . Marseille.
Meusnier. . . Méru.
Ledeux-Montroy. . . . . Niviller.
Lesbroussart. Noailles.
Liefquin. . . Songeons.

Clermont.

Pourcelle . . Breteuil.
Censier. . . . Clermont.
Anty. . . . . Crèvecœur.
Gallien. . . . Froissy.
Minguet. . . Liancourt.
Dainval ✻ . Maignelay.
Beaudelocque Mouy.
Leclerq ✻. . St.-Just-en-Chaussée.

Compiègne.

Leféron-d'Eterpigny. . . Attichy.
Lussiez. . . . Compiègne.
Massy . . . . Estrées-Saint-Denis.
Juilien. . . . Guiscard.
Spéry . . . . Lassigny.
Villain. . . . Noyon.
Prévost . . . Ressons.
Sellerier. . . Ribécourt.

Senlis.

Dupuis. . . . Betz.
Lelong. . . . Creil.
Maupin . . . Crépy.
Blondel . . . Nanteuil.
Ancelle . . . Neuilly en Thel
Lefebvre . . Pont.
Bernier . . . Senlis.

ORNE.

Alençon.

Faudin. . . . Alençon (*est*).
Dumont . . . *Id.* (*ouest*).
Druet . . . . Carrouges.
Levèque. . . Courtomer.
Grégoire. . . Mesle-sur-Pichon-Prémeslé. . . . Sarthe. Sées.

Argentan.

Genu père. . Argentan.
Bocage. . . . Briouze.
Decot. . . . Ecouché.
Desmontis. . Exmes.

Delatouche. . Ferté-Frênel (la).
Beauperray. . Gacé.
Hatton. . . . Lemerlerault.
Carré. . . . . Mortrée.
Laîné fils. . . Putanges.
Paynel Beauval. . . . Trun.
Chauvel. . . Vimoutiers.

Domfront.

Le Boucher . Athis.
Le Roy des Acres. . . Domfront.
Fontetais. . . Ferté (la).
Ramard-Dominel. . . Flers.
Tarot. . . . Juvigny.
Bougiard. . . Messey.
Barrabé . . . Passais.
Vesniard. . . Tinchebray.

Mortagne.

Vallot. . . . Bazoches-sur-Hoêne
Martin. . . . Bêlesme.
LeMarignier. L'Aigle.
Mautin. . . . Longny.
Piarron Mondésir . . . . Mortagne.
Renault. . . Moulins-la-Marche.
Pelletier. . . Nocé.
Fromentin. . Pervenchères.
Charpentier . Regmalard.
Angeard. . . Theil (le).
Cohu. . . . . Tourouvre.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Vehé. . . . . Arras (*nord*).
Le Ducq. . . *Id.* (*sud*).
Lardemer . . Bapaume.
Fuzier. . . . Beaumetz.
Prévost. . . . Bertincourt.
Lemaire. . . Croisilles.
Billion. . . . Marquion.
Tholomé . Pas.
Defontaine. . Vimy.
Norman . . . Vitry.

Béthune.

Leclercq. . . Béthune.
Magniez. . . Cambrin.
Garez . . . . Carvin.
Ducarin. . . Houdain.
Legay. . . . Laventie.
Barbédienne. Lens.
Menche. . . Lillers.
Marchant . . NorrentFontes.

Boulogne.

Hamy. . . . Boulogne.
Vaillant. . . Calais.
Poulain-Sta. Desvres.
Allent. . . . Guines.
Lemaitre. . . Marquise.
Destrée. . . . Samer.

Montreuil.

Dieppe. . . . Campagne.
Defiennes. . . Etaples.
Wallart. . . Fruges.
Lefrançois . Hesdin.
Marissal. . . Hucqueliers.
Lévèque. . . Montreuil.

Saint-Omer.

D'Assenoy. . Aire.
Francoville ✱. Ardres.
Lesage. . . . Audruick.
Braure. . . . Fauquembergues.
Baroux . . . Lumbres.
Blanchard. . S.-Omer (*n.*).
Dechosal. . . *Id.* (*sud*).

Saint-Pol.

Candelier. . . Aubigny.
Voisin. . . . Auxy-le-Châtel.
Scheppers . . Avesne-le-Comte.
Ducrocq. . . Heuchin.
Danvin. . . . Leparcq.
Decorbehen . St.-Pol.

PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Pellet . . . . Ambert.
Vachier . . . Arlanc.
Mandet . . . Cunlhat.
Pallas . . . . Olliergues.
Teyras. . . . S.-Amand-Roche-Savine.
Perret. . . . St-Anthème.
L'Héritier . . St.-Germain-l'Herm.
Calemard . . Viverols.

Clermont.

Rochier . . . Billom.
Fargeix . . . Bourg-Lastic.
Degeorges . Clermont (*n.*).
Ducrochet. . *Id.* (*sud*).
Dabert. . . . *Id.* (*est*).
Costes. . . . *Id.* (*ouest*).
Tibord. . . . Herment
Bresson . . . Pt-du-Château.
Fauverteix . Rochefort.
Morin. . . . Saint-Amand-Tallende.
Costiches . . Saint-Diez.
De Chaudesaigues . . . Vertaizon.
Allemand . . Veyre Monton.
Cuel . . . . Vic-le-Comte.

Issoire.

Levé . . . . Ardes.
Godivelle . . Besse.
Christophle. . Champeix.
Monestier Savignat . . . Issoire.
Berger. . . . Jumeaux.
Viallard. . . Saint-Germain-l'Embron.
Lhéritier. . . Sauxillanges.
Gaudel . . . Tauves.
Brassier . . . Tour (la).

Riom.

Salneuve. . . Aigueperse.
Breschet de Vedrine. . . . Combronde.
Marnat . . . Ennezat.
Triphon. . . Manzat.
Mauzat . . . Menat.
Pradon-Valenc. Montaigut.
Bathiat . . . Pionsat.
Bonjean. . . Pontaumur-Landogne.
Boutarel. . . Pontgibaud.
Bareyre . . . Randans.
Marie . . . . Riom (1re *sec.*)
Barret-Ducoudert. . *Id.* (2e *sect.*)
Parrin . . . Saint-Gervais.

Thiers.

Forissier Longeville . . . Chateldon.
Bellein. . . . Courpière.
Jullard. . . . Lezoux.
Goutay . . . . Maringues.
Bellemain . . St.-Remy.
Grangeon-Giraud. . . . Thiers.

BASSES-PYRÉNÉES.

Bayonne.

Monclar . . . Bayonne (*n.e.*)
Damborgès. . *Id.* (*nord-o.*)
Dirassen . . . Bidache.
Dolhéguy . . Espellette.
Berho . . . . Hasparren.
Genevois . . LaBastideClairence.
Haramboure . St.-Jean de Luz.
Dassance . . Ustaritz.

Oloron.

Casemajor Salenave ✻. . Accous.
Salet . . . . Aramitz.
Manescau St.-Martin . . . Arudy.
Dumoulin . . Laruns.
Clergat . . . Lasseube.
De Badet. . . Moncin.
Pourailly . . Oloron.
Casamayor — Dufaur . . . Ste-Marie-d'Oloron.

Orthès.

Dufourcq. . . Arthès.
Loubocy . . . Arzac.
Roucolle . . Lagor.
Bordenave . . Orthès.
Supervielle jne Navarreins.
Laborde . . . Salies.
Casamajor . . Sauveterre.

Pau.

Cazalis . . . Clarac.
Bacarisse . . Garlin.
Forcheron. . Lembeye.
Laplace . . . Lescar.
Daugerot . . Montaner.
Camlong . . Morlaas.
Blanque. . . Nay.
Gachet . . . Pau (1er *arr.*).
Batsalle . . . *Id.* (2e *arr.*).
Laborde fils. Pontacq.
Fauget . . . Thèze.

Saint-Palais.

Marrande . . Iholdy.
Sunhary-Beloscar . . . Mauléon.
Merchot . . . St.-Etienne-de-Baïgorry.
Ibarnegaray . St.-Jean-Pied-de-Port.
Galand . . . St.-Palais.
Darthez-Lasalle. . . . . Tardets.

HAUTES-PYRÉNÉES.

Bagnères.

Forgue . . . Arreau.
Vaqué (M.) . Bagnères.
Soulé . . . Bordères.
Caseaux . . . Campan
Breuil. . . . Castelnau-de-Magnoac.
Porterie . . . Labarthe.
Peyriga . . . Lanemezan.
Vaqué (B.) . Mauléon-Barousse.
Barrère . . . Nestier.
Gertoux . . . Vielle.

Lourdes.

Lassalle . . . Argelès.
Trésarrieu . . Aucun.
Bordenave . . Lourdes.
Laborde . . . Luz.
Latapie . . . St.-Pé.

Tarbes.

Mailhos . . . Castelnau-Rivière-Basse.
Daries . . . . Galan.
Lalane . . . Maubourguet.
Baile . . . . Ossun.
Ramonet. . . Pouyastruc.
Laffeuillade . Rabastens.
Artiguenave (D. F. V.) Tarbes (*sud*).
Dutrey . . . *Id.* (*nord*).
Lacrampe Loustau. . . . . Tournay.
Cassaignard. . Trie.
Sahuc . . . . Vic.

PYRÉNÉES-ORIENT.

Céret.

Boluix . . . Argelès.
Serradell Marrot . . . . . Arles.
Delmas . . . Céret.
Parès-Matheu Prats de Mollo

Perpignan.

Patris-Palau . Latour.
Camps-Acher. Millas.
Guichou . . . Perpignan (*e.*)
Barrera . . . *Id.* (*ouest*).
Fédié . . . . Rivesaltes.
Azaïs . . . . St.-Paul.
Claret . . . . Thuir.

Prades.

Beltram . . . Mont-Louis.
Puig. . . . . Olette.
Felip . . . . Prades.
Delcasso nev. Saillagouse.
Foissin . . . Sournia.
Pons fils. . . Vinça.

BAS-RHIN.

Saverne.

Senck . . . . Bouxwiller.
Prévost ✻. . Drulingen.
Ordner. . . . Hochfelden.
Hoffmann . . La Pet.-Pierre
Dreher . . . Marmoutier.
Delarue . . . Saar-Union.
Dietrich . . . Saverne.

Schélestadt.

Raffara . . . Barr.
Maire . . . . Benfeld.
Schirmer. . . Erstein.
Langhans . . Marckolsheim.
Corhumel . . Rosheim.
Coudre . . . Obernai.
Lienhard. . . Schélestadt.
Dujardin ✻. Villé.

Strasbourg.

Bertrand. . Bischwiller.
Hebenstreit . Brumath.
Regnault . . Geispolsheim.
Nessel . . . Haguenau.
Woog . . . Molsheim.
Ballet. . . . Oberhausbergen.
De Gonet . . Strasbourg (*n.*)
Briffault fils *Id.* (*est*).
Danzas (O ✻) *Id.* (*ouest*).
Lauth. . . . . *Id.* (*sud*).
Doron . . . . Truchtersheim.
Scheffer. . . Wasselonne.

Wissembourg.

Lambert . . . Lauterbourg.
Lentz . . . . Niederbrunn.
Bauer . . . . Seltz.
Oberlin . . . Soultz-sous-Forêts.
Muller . . . Wissembourg.
Steinbauer . . Wœrth-sur-Sauer.

HAUT-RHIN.

Altkirch.

Rey . . . . . Altkirch.
Klœckler . . Ferrette.
Ritter . . . . Habsheim.
Thannberger Hirsingen.
Moser. . . . Huningue.
Rossé . . . . Landser.
Ritter . . . . Mulhausen.

Belfort.

Daguenet . . Belfort.
D'Andlau . . Cernay.
Geiger. . . . Dannemarie.
Girardin. . . Delle.
Chauffour. . Fontaine.
Simon. . . . Giromagny.
Paschalis. . . Massevaux.
Hubler. . . . St.-Amarin
Muller. . . . Thann.

Colmar.

Elles . . . . Andolsheim
Larger . . . . Colmar.
Weinzorn . . Ensisheim.

Meister . . . Guebwiller.
Leclerc ✻. . Kaisersberg.
Greney . . . La Poutroye.
Kauffmann . Münster.
Chaqué ✻. . Neuf-Brisach.
Mauser . . . Ribeauvillé.
Geistodt . . . Rouffach.
Darbas. . . . Ste-Marie-aux-Mines.
Bach. . . . . Soultz.
Dermineur . Wintzenheim.

RHÔNE.

Lyon.

Duchêne. . . Givors.
Dalain . . . . L'Arbresle.
BiedCharreton. Limonest.
Morin . . . . Lyon (1er *arr.*)
De Vouges de Chanteclaire. *Id.* (2e *arr.*)
Billion . . . *Id.* (3e *arr.*)
Desvignes . . *Id.* (4e *arr.*)
Favre (J.). . *Id.* (5e *arr.*)
Laurençon . . Mornand.
Pertinand. . . Neuville-sur-Saône.
Moureton . . Ste-Colombe.
Pignard-Montagny . . . . Saint-Genis-Laval.
Ressicaud . . S.-Laurent-de-Chamousset.
Blanchon . . S. Symphorien.
Carret . . . . Vaugneray.

Villefranche.

Gillet . . . . Anse.
Gambin . . . Beaujeu.
Choppin . . . Belleville.
Picher-de-Grandchamp Bois-d'Oingt.
Geoffroy . . . Mont-Sols.
Drivon . . . St-Nizier-d'Azergues.
Denave-Ronnat . . . . Tarare.
Moncorger. . Thizy.
Balloffet-Demiege . . . Villefranche.

HAUTE-SAÔNE.

Gray.

Buchet (C.F.) Autrey.
Merlin ✻. . Champlitte.
Laboullaye . Dampierre.
Vital . . . . Fresne-Saint-Mamès.
Chabaud . . Gray.
Dubois. . . . Marnay.
Billardet. . . Gy.
Oudille . . . Pesmes.

Lure.

Grillet . . . Champagney.
Grosjean . . Faucogney.
Lubert . . . Héricourt.
Lanoir . . . Lure.
Trahin . . . Luxeuil.
Rainguel . . Melisey.
Robert . . . Saint-Loup.
Froidot . . . Saulx.
Dubuisson. . Vauvillers.
Miroudot . . Villers-Sexel.

Vesoul.

Bourgeois . . Amance.
Bardey. . . . Combeau-Fontaine.
Pommier . . Jussey.
Thomas. . . Montbozon.
Courtot . . . Noroy-le-Bg.
Peignot . . . Port-s.-Saône.
Bergeret . . . Rioz.
Jobelin. . . . Scey-s.-Saône.
Cardot. . . . Vesoul.
Bouillerot . . Vitrey.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Berrier Laty . Autun.
Lucan . . . . Couches.
Piotet . . . . Epinac.
Laurent. . . . Issy-l'Evêque.
Verger. . . . Lucenay l'Ev^{e}.
Lavergne . . Mesvres.
Devoucoux . Montcenis.
Martin . . . S.-Léger-sous-Beuvray.

Châlon-sur-Saône.

Dariot . . . . Buxy.
BidaultRenaud Chagny.
Buy Fournier. Châlon-sur-Saône (*n.*)
Simonin . . . *Id* (*sud*).
Delacroix . . Givry.
Beaumé . . . Mont-S.-Vinct
Jailloux . . . S.-Germain-du-Plain.
Girard . . . . S.-Martin-en-Bresse.
Labry . . . . Sennecey le Gr.
Jacquet . . . Verdun-s.-Saô

Charolles.

Grangier . . . BourbonLancy
Déshaires . . Charolles
Geoffroy. . . Chauffailles.
Desforges . . Digoin.
Douheret (B.) Gueugnon.
Geoffroy ✻ . La Clayette.
St.-Martin. . La Guiche.
Joanin. . . . Marcigny.
Chapuis. . . . Palinges.
Barrois. . . . Paray.
Villedey. . . St.-Bonnet-de-Joux.
Degouvenain. Semur.
Douheret (H.) Toulon.

Louhans.

Dorey . . . . Beaurepaire.
Daguier . . . Cuiseaux.
Petitjean. . . Cuisery.
David . . . . Louhans.
Garnier . . . Montpont.
Gaspard . . . Montret.
Vincerot. . . Pierre.
Guillemault . Saint-Germain-du-Bois.

Mâcon.

Pontdevaux ✻ Chapelle-de-Guinchay (la).
Jandet. . . . Cluny.
Jailloux. . . Lugny.
Boudier. . . Mâcon (1er *arr.*)
Lagros. . . . *Id.* (2e *arr.*)
Bonnet. . . . Matour.
Dureault. . . St.-Gengoux-le-Royal.
Chapuiset . . Tournus.
Spay. . . . . Tramayes.

SARTHE.

La Flèche.

Gasselin . . . Brulon.
Bodin . . . . La Flèche.
Pontonnier . Le Lude.
Desneubourgs Malicorne.
Lemercier . . Mayet.
Dagoreau . . Pontvallain.
Pillerault . . Sablé.

Le Mans.

Pean. . . . . Ballon.
Mallard . . . Conlie.
Chevalier. . . Ecommoy.
Lambert. . . . Le Mans (1er *a.*)
Lecornué. . . *Id.* (2e *arr.*)
Dagoneau. . . *Id.* (3e *arr.*)
Guesdon . . . Loué.
Guiet. . . . . Montfort.
Provost. . . . Sillé-le-Guillaume.
De Bernardon ✻ . . . . . La Suze.

Mamers.

Dufour. . . . Beaumont.
Guittier-Zénon. . . . . Bonnétable.

Jousset. . . . Ferté-Bernard (la).
Brilland. . . Fresnay.
Chérault. . . Lafresnaye.
Lehault de Bainville. . Mamers.
Beilanger. . . Marolles.
CarelLamarre Montmirail.
Fourré. . . . St.-Paterne.
Renard. . . . Tuffé.

Saint-Calais.

Levillain. . . Bouloire.
Chevalier. . . Chartre (la).
Houeau. . . . Chât.-du-Loir.
Poté. . . . . Grand Lucé(le)
Proust (Fr.). St.-Calais
Malgrange. . Vibraye.

SEINE.

Voy. la Table.

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Bossu. . . . . Coulommiers.
Lemrez. . . . Ferté-Gaucher (la).
Ballé . . . . Rebais.
Preschez. . . Rozoy.

Fontainebleau.

Bioche. . . . Chapelle (la).
Cusin . . . . Chât.-Landon.
Debionne. . Fontainebleau.
De Fiennes . Lorrez-le-Bocage.
Preignard . Montereau-sur-Yonne.
Thézard. . . Moret.
Chevillard. . Nemours.

Meaux.

Pihoret . . . Claye.
Delaon . . . Crécy.
Grèssent. . . Dammartin.
Le Prieur . . Ferté-sous-Jouarre (la).
Lafontaine . Lagny.
Boucher. . . Lisy-s.-Ourcq.
Robeis. . . . Meaux.

Melun.

Lenfant . . . Brie Cte Robert
Feuillebois. . Châtelet (le).
Séjourné. . . Melun (*nord*).
Riguet fils. . *Id.* (*sud*).
Fontaine. . . Mormant.
Dalkat. . . . Tournans.

Provins.

Boudier. . . Bray-sur-Seine
Lenoble . . . Donnemarie.
Salmon. . . . Nangis.
Choiselat. . . Provins.
Lefèvre . . . Villers-St.-Georges.

SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Desbuis-Salburne. . . . Arpajon.
Rossignol. . Boissy S. Léger
Gorsat. . . . Corbeil.
Primois-Vasse Longjumeau.

Etampes.

Petit . . . . Etampes.
Camus. . . . Ferté Aleps (la)
Florent-Louvet. . . . Méréville.
Tirlet. . . . Milly.

Mantes.

De Gonfreville . . . Bonnières.
Erard . . . . Houdan.
Croix . . . . Limay.
Coville . . . Magny.
Vesques. . . Mantes.

Pontoise.

Bertin. . . . Ecouen.
Laporte . . . Enghien.
Poiret. . . . Gonesse.
Ferry . . . . Isle-Adam (l').
Barbier. . . . Luzarches.
Baudouin. . . Marines.
Apffel. . . . Pontoise.

Rambouillet.

Besnard . . . Chevreuse.
Rousseau. . . Dourdan (1er).
Boucry de St-Venant . . *Id.* (2e *arr.*).
Ledier . . . Limours.
Lhermitte . . Montfort-l'Amaury.
Vilbert . . . Rambouillet.

Versailles.

Vaugeois. . Argenteuil.
Bouchard . . Marly-le-Roi.
Bousquet. . . Meulan.
Bruyant. . . Palaiseau.
Foy. . . . . Poissy.
De Chavanne S.-Germain-en-Laye.
Galot. . . . . Sèvres.
Aubry. . . . Versailles (*n.*).
Parent. . . . *Id.* (*sud*).
Julien. . . . *Id.* (*ouest*).

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe.

Leblond. . . Bacqueville.
Roulland . . Bellencombre.
Meliot . . . Dieppe.
Hesnard . . . Envermeu.
Dupuis . . . Eu.
Martin . . . Longueville.
Vincent. . . Offranville.
Petit de l'Etang . . . . Tôtes.

Le Hâvre.

Marion. . . . Bolbec.
Decaens . . . Criquetot.
Persac. . . Fécamp.
Lecointre. . . Goderville.
Lefebvre . . Hâvre (Le).
Gosselin. . . Ingouville.
Lechaptois. . Lillebonne.
Daupelay. . . Montivilliers.
Dumesnil. . . St.-Romain-de-Colbosc.

Neufchâtel.

Delafosse ✻. Argueil.
Lasseur. . . Aumale.
Levillain. . . Blangy.
Beaufils. . . Forges les Eaux
Noel. . . . . Gournay.
Tabur. . . . Londinières.
Carpentier. . Neufchâtel.
Frigot. . . . St.-Saens.

Rouen.

Baudry. . . . Boos.
Feret Després Buchy.
Hardy. . . . Clères.
Levesque. . . Darnétal.
Despeaux. . . Duclair.
Dubosc. . . . Elbeuf.
Brunel. . . . Grand-Couronne (le).
Fourneau. . . Maromme.
Le Blanc. . . Pavilly.
Bourdon ✻. Rouen (1er *arr.*)
Pillore. . . . *Id.* (2e *arr.*).
Mauduit. . . *Id.* (3e *arr.*).
Mauger. . . . *Id.* (4e *arr.*).
Lamory. . . *Id.* (5e *arr.*).
Desroques. . *Id.* (6e *arr.*).

Yvetot.

Cousture. . . Cany.

Deschamps. .	Caudebec.
Guilbert. . .	Doudeville.
Petit. . . .	Fauville.
Tillaux. . . .	Fontaine-le-Dun.
Mayeu. . . .	Ourville.
Lesceigneur. .	St.-Valery-en-Caux.
Graindorge-des-Demaines	Valmont.
Duchesne. . .	Yerville.
Leber	Yvetot.

SÈVRES (DEUX).

Bressuire.

Perreau. . . .	Argenton.
Leclerc. . . .	Bressuire.
Bié.	Cerisay.
Bellink . . .	Châtillon.
Charrier. . .	St.-Varant.
Cordier. . .	Thouars.

Melle.

Daigre. . . .	Brioux.
Daniau fils. .	Celles.
Mailléfaud. .	Chef-Boutonne
Saget ✻. . .	Lezay.
Bessé père. .	Melle.
Bernard . . .	Mothe-Saint-Heray (la).
Texier. . . .	Sauzé-Vaussay.

Niort.

De Meschinet.	Beauvoir-sur-Niort.
Texier. . . .	Champdeniers.
Glaumain . .	Coulonges.
Giraudet . .	Frontenay.
Fraigneau . .	Mauzé.
Bonneau . .	Niort (1er *a.*).
Guimard . .	*Id.* (2e *arr.*).
Beaufine . .	Prahecq.
Mussat . . .	Saint-Maixent.
Mexent-Servant	*Id.* (2e *arr.*).

Parthenay.

Servant. . . .	Airvault.
Savin	Mazières.
Guerineau. .	Menigoute.
Belliard . . .	Moncoutant.
Giraudeau de Germon. . .	Parthenay.
Tonnet. . . .	St.-Loup.
Chauvineau .	Secondigny.
Gouin. . . .	Thenezay

SOMME.

Abbeville.

Aliamet . . .	Abbeville (*n.*).
Siffait. . . .	*Id.* (*sud*).
Legry. . . .	Ailly-le-Haut-Clocher.
Leborgne . .	Ault.
Sombret. . .	Crécy.
Delattre. . .	Gamaches.
Derisquebourg (A. L). . .	Hallencourt.
Anquier . . .	Moyenneville.
Vaquez . . .	Nouvion.
Fuzellier. . .	Rue.
Samson. . . .	St.-Valery.

Amiens.

Lecointe. . .	Amiens (1er *a.*)
Auxcoustaux.	*Id.* (2e *arr.*).
Machart. . .	*Id.* (3e *arr.*).
Warmé . . .	*Id.* (4e *arr.*).
Marotte. . .	Conty.
Baudelocque.	Corbie.
Taupin-Le-conte. . . .	Hornoy.
Boucher. . .	Molliens-Vidame.
Devalois. . .	Oisemont.
Montigny . .	Picquigny.
Vasseur . . .	Poix.
L'Abbé . . .	Sains.
Ledieu. . . .	Villers-Bocage

Doullens.

Geffroy . . .	Acheux.
Lecocq . . .	Bernaville.
Blondelu. . .	Domart.
Laurent. . .	Doullens.

Montdidier.

Lefebvre. . .	Ailly-sur-Noye.
Caron	Montdidier.
Dumont . . .	Moreuil.
Souef.	Rozières.
Lefebvre d'Hédancourt. . .	Roye.

Péronne.

Leroi Dereck ✻.	Albert.
Vasset. . . .	Bray.
Bruyer. . . .	Chaulnes.
Marchandise père	Combles.
Tupigny de Cauvry. . .	Ham.
Passez. . . .	Nesle.
Villemant fils	Péronne.
Patin.	Roisel.

TARN.

Alby.

Pujol	Alban.
Thiery. . . .	Alby.
Mercadier . .	Monestiés.
Maffre . . .	Pampelonne.
Pendariès. . .	Réalmont.
Palazi. . . .	Valderiés.
Gleyroze. . .	Valence.
Tourreil. . .	Villefranche.

Castres.

Brenac. . . .	Angles.
Lanthois. . .	Brassac.
Nayral. . . .	Castres.
Cassanac. . .	Dourgue.
Lades.	Labruguière.
Cambon . . .	Lacaune.
Houlès-Douzals.	Lautrec.
Fabre	Mazamet.
Sers	Montredon.
Senaux. . . .	Murat.
Foulcher. . .	Roquecourbe.
Lescure. . .	St.-Amans.
Martin. . . .	Vabre.
Foulquier . .	Vielmur.

Gaillac.

Rossignol. .	Cadalen.
Poumarede. .	Cordes.
Théron de Montaugé. .	Gaillac.
Cassanhol-Confoulenx.	Lisle.
Verdun fils. .	Montmiral.
Gaytou . . .	Rabastens.
Murat	Salvagnac.
Crouzet . . .	Vaour.

Lavaur.

Rivals. . . .	Cuq-Toulza.
Abrial. . . .	Graulhet.
Bessery . . .	Lavaur.
Cher de Gineste. . . .	Puy-Laurens.
Maury. . . .	St.-Paul.

TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Roujean. . .	Beaumont.
Grabié père.	Castel-Sarrasin
Hébrard. . .	Grisolles.
Laclavérie. .	Lavit.
Filsac. . . .	Montech.
Roucolle. . .	St.-Nicolas.
Andraud. . .	Verdun.

Moissac.

Bailet . . . . Auvillars.
Dufour . . . Bourg-de-Visa.
Bouhiol . . . Lauzerte.
Gardère . . . Moissac.
Mouillac fils. Montaigut.
Lapeyre . . . Valence.

Montauban.

Bayol . . . . Caussade.
Galtié . . . . Caylux.
Jordanet. . . Française (la).
Verdier. . . . Molières.
Martin. . . . 1er } arr. de
Vialette-Daignan. . . 2e } Montauban.
Vaisse. . . . Montclar.
Raynal . . . Montpezat.
Gardes aîné. Négrepelisse.
Cambe. . . . St.-Antonin.
Gerla. . . . . Villebrumier.

VAR.

Brignoles.

Abeille de la Colle. . . . Barjols.
Thanaron . . Besse.
Moullet (B.) Brignoles.
Dauphin aîné Cotignac.
Raynier. . . Ginasservis.
Raymonenq. Roquebrussanne (la).
Fresquière. . St.-Maximin.
Gariel. . . . Tavernes.

Draguignan.

Girard. . . . Aups.
Roubiés. . . Callas.
Abeille. . . . Comps.
Espitalier. . . Draguignan.
Arnoux. . . . Fayence.
Gavot . . . . Fréjus.
Courchet. . . Grimaud.
Attanoux. . . Luc (le).
Martin . . . Lorgues.
Lieutaud. . . Saint-Tropez.
Lambert . . . Salernes.

Grasse.

Guide . . . . Antibes.
Consolat. . . Bar (le)
Gazan père . Cannes.
Ricord. . . . Coursegoules.
Isnard-Escoffier. . . . Grasse.
Bernard. . . St.-Auban.
Maure . . . St.-Vallier.
Achard. . . . Vence.

Toulon.

Venel. . . . Bausset (le).
Honnoraty. . Collobrières.
Audibert. . . Cuers.
Bonefoy. . . Hyères.
Peisson . . . Ollioules.
Senes . . . . Solliès le Pont.
Ortolan. . . Toulon, 1er *ar.*
Roze. . . . . *Id.* 2e *arr.*

VAUCLUSE.

Apt.

Féry de Chenérille. . . Apt.
Méry de la Canorgue . . . Bonnieux.
Ailhaud . . . Cadenet.
Vayson . . . Gordes.
Gondon . . . Pertuis.

Avignon.

Jean. . . . . Avignon 1er *ar.*
Gasqui. . . . *Id.* 2e *ar.*
Meisonnier. . Bédarrides.
Silvestre. . . Cavaillon.
Félix . . . . Ile (l').

Carpentras.

Fabre . . . . Carpentras (*n.*)
Anrès. . . . *Idem* (*sud*).
Deymier . . Mormoiron.
Eysseric . . . Pernes.
Augier fils . Sault.

Orange.

Augier . . . Bollène.
Vaton. . . . Beaumes.
Brémond. . . Malaucène.
Rabillon. . . Orange (*est.*)
Richier . . . *Idem* (*ouest*).
Waton. . . . Vaison.
Aubenas . . . Vauréas.

VENDÉE.

Bourbon-Vendée.

Lourrier . . Bourbon.
Brevet . . . Chantonnay.
Duplessis . . Essarts (les).
Bureau-des-Zais. . . . Herbiers (les).
Deshayes . . Marcuil.
Bégaud . . . Montaigu.
Bouthillier-Deshomelles. Mortagne.
Roy. . . . . Poiré (le).
Bossis. . . . Roche-Servière (la).
Gourraud . . St.-Fulgent.

Fontenay-le Comte.

Robin. . . . Chaillé.
Argibaud . . Châtaignaye (la).
Mignet . . . Fontenay.
Boutin . . . Hermenault (l')
Gauly jeune. Luçon.
Rougier-Labergerie. . Maillezais.
Tillier . . . Pouzauges.
Gauly aîné . Ste-Hermine.
Brossard . . St.-Hilaire.

Sables-d'Olonne.

Rouillé . . . Beauvoir.
Ganachaud . Challans.
Auger. . . . Isle-Dieu (l').
Boisard . . . Mothe-Achard (la).
Deroche . . Moutiers-lès-Mauxfaits.
Piet . . . . Noirmoutiers.
Martineau . Palluau.
Chappot . . Sables (les).
Merlet . . . St.-Gilles.
Jodet . . . . S. Jean de Monts
Garnier . . . Talmont.

VIENNE.

Châtellerault.

Bachelier-Vezien. . . . Châtellerault.
Creuzé . . . Dangé.
Méreau (P.) Leigné-s.-Usseau.
Simoneau . . Lencloître.
Mulard . . . Plumartin.
Delafond . . Vouneuil.

Civray.

Thorin . . . Availles.
Richard de Fretel. . . Charroux.
Laubier-de-Granfief. . . Civray.
Raoul. . . . Couhé.
Bera. . . . . Gençay.

Loudun.

Dabadie . . . Loudun.
Grimault . . Moncontour.
Milory . . . Monts.
Basile. . . . Trois Moutiers.

Montmorillon.

Pineau. . . . Chauvigny.
Augry-Laudonnière. . Ile Jourdain (l')
Gaultier . . . Lussac les Chât.
Dumont . . . Montmorillon.
Cuisinier-Delisle . . . St.-Savin.
Chatenet. . . Trimouille (la)

Poitiers.

Haulin . . . Lusignan.
Bonnet. . . . Mirebeau.
Calmeil . . . Neuville.
Fradin . . . Poitiers, 1er *arr.*
Delaunay . . *Idem*, 2e *arr.*
Ginot . . . . St-Georges.
Fradin . . . S.-Julien-l'Ars.
Audinet . . . Villedieu (la).
Alloneau . . Vivône.
Roy . . . . . Vouillé.

HAUTE-VIENNE.

Bellac.

Bussière. . . Bellac.
Duchâteau. . Bessines.
Lacroix . . . ChâteauPonzac
Vidard. . . . Dorat (le).
Mitraud . . . Magnac-Laval.
Desbordes. . Mézières.
Desflottes. . Nantiat.
Dubrac . . . Saint-Sulpice-lès-Feuilles.

Limoges.

Truol-de-Beaulieu. . Aixe.
Mazeau-Desgranges. . . Ambazac.
Fargeaux. . . Châteauneuf.
Lacondamine. Eymoutiers.
Raby-Lamazière. . . . Laurière.
Glangeau . . Limoges (*nord*)
Peconnet. . . *Idem* (*sud*).
Lezeau. . . . Nieul.
Petiniaud. . . Pierre-Buffière.
Gay-Lussac . St.-Léonard.

Rochechouart.

Rebière . . . Oradour.
Boudaud. . . Rochechouart.
Chabodie du Peyrat . . . St.-Junien.
Laboulinière. St.-Laurent.
Longeau Laubanie. . . . St.-Mathieu.

Saint-Yrieix.

Moulin. . . . Chalus.
Mousnier. . . Nexon.
Combette. . . St.-Germain.
Bosvieux. . St.-Yrieix.

VOSGES.

Épinal.

Fougère. . . Bains.
Abbadie. . . Bruyères.
Dumont . . Châtel.
Bour. . . . . Épinal.
Balland. . . Bamberviller.
Mantrand. . . Xertigny.

Mirecourt.

Vacy. . . . . Charmes.
Moreau. . . . Darney.
Varroy. . . . Dompaire.
Lenfant. . . . Mirecourt.
Rousseau. . . Monthureux.
Thouvenel. . Vittel.

Neufchâteau.

Godard. . . . Bulgnéville.
Clément de Grandprey ✻ Châtenois.
Bouchon. . . Coussey.
Chantret. . . Lamarche
Martin. . . . Neufchâteau.

Remiremont.

Barthelemy. . Plombières.
Murot ✻. . Ramonchamp.
Thouvenel. . Remiremont.
Laurent. . . . Saulxures.

Saint-Dié.

Raidot. . . . Brouvelieures.
De Montfort. Corcieux.
Petitdidier. . Fraize.
Simon. . . . Gerardmer.
Drouet. . . . Raon-l'Etape.
Bédo. . . . . Saales.
Arragain. . . St.-Dié.
Tisserant. . . Schirmeck.
Licourt. . . . Senones.

YONNE.

Auxerre.

Baudesson de VieuxChamps Auxerre (*est*).
Martin-la-Premuré. . *Idem* (*ouest*).
Filleul. . . . Chablis.
Bonneau. . . Coulanges-la-Vineuse.
Bonneau. . . Coulanges-sur-Yonne.
Baumier. . . Courçon.
Rabé. . . . . Ligny le Châtel.
Moreau fils. St.-Florentin.
Delamour. . St.-Sauveur.
Lenoir. . . . Seignelay.
Arrault. . . . Toucy.
Chevallier. . Vermanton.

Avallon.

Rousseau Dumarcet. . . Avallon.
Boniface. . . Guillon.
Roumier. . . Isle-sur-le-Serein (l').
Guyard . . . Quarré lès Tombes.
Serizier . . . Vezelay.

Joigny.

Allais. . . . Aillant.
Sibilat. . . . Bléneau.
Fernel. . . . Brienon.
Salmon. . . . Cerisiers.
Guillemineau Charny.
Gauné. . . . Joigny.
Lacour Époigny. . . . St.-Fargeau
Barnabé. . . St.-Julien-du-Sault.
Valtat. . . . Villeneuve-le-Roi.

Sens.

Petit-Rousseau. . . . Cheroy.
Picard. . . Pont-s.-Yonne
Laude. . . . Sens (*nord*).
Luyt jeune. . *Id.* (*sud*).
Boucher. . . Sergines.
Hardy. . . Villeneuve-l'Archevêque

Tonnerre.

Viard. . . . . Ancy-le-Franc
Roy. . . . . Crusy.
Fleury. . . . Flogny.
Droin. . . . . Noyers.
Roze Pamponne. . . Tonnerre.

SECTION VII.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

(Avoués près les Cours royales. — Notaires : Avoués près les Tribunaux de 1re instance ; Commissaires-Priseurs exerçant dans le ressort de ces Tribunaux. — Huissiers.)

Avoués. — Les fonctions des avoués près les cours royales et celles des avoués près les tribunaux de première instance sont les mêmes. Les avoués ont le droit exclusif de postuler et de conclure pour les parties devant les cours et tribunaux. Nul ne peut être appelé aux fonctions d'avoué s'il n'est âgé de vingt-cinq ans, et s'il n'a obtenu un certificat de capacité dans une faculté de droit (1). Les avoués sont nommés par le Roi, sur la présentation du tribunal ou de la cour dans laquelle ils devront exercer leurs fonctions ; ils doivent avoir leur domicile dans la ville où siége le tribunal ou la cour. Avant d'entrer en fonctions, ils prêtent serment ; ils ont le droit de plaider dans toutes les causes où ils occupent, comme avoués, s'ils ont obtenu le grade de licencié en droit, avant le décret du 2 juillet 1812 : les avoués non licenciés, ou qui ne l'ont été que depuis le décret précité, ne peuvent plaider que dans les tribunaux où le nombre des avocats inscrits sur le tableau ou stagiaires, exerçant ou résidant dans le chef-lieu, serait jugé insuffisant pour l'expédition des affaires. Les avoués peuvent plaider sur les demandes incidentes et tous les incidens relatifs à la procédure dans les causes dans lesquelles ils occupent ; ils peuvent plaider dans toutes les causes sommaires, devant les cours ou devant les tribunaux de première instance séant aux chefs-lieux des cours royales, des cours d'assises et des départemens. Les avoués sont soumis, pour leur police et leur discipline, à une chambre formée près de chaque cour ou tribunal. La composition et les attributions de cette chambre sont déterminées par les décrets du 13 frimaire an 9 et du 17 juillet 1816. Les avoués sont assujétis à un cautionnement ; ils ont la faculté de présenter leur successeur au Roi.

Notaires. — Le nombre des Notaires est fixé par le gouvernement ; dans toutes les villes de 100,000 ames et au-dessus il doit y avoir un notaire au plus par 600 habitans, et dans toutes les autres villes, bourgs et villages, il doit y avoir deux Notaires au moins, et cinq au plus par chaque arrondissement de juge-de-paix. Toutes les suppressions et réductions de place ne peuvent avoir lieu que par mort, démission ou destitution. Les Notaires sont assujétis à un cautionnement fixé par la loi, et qui est spécialement affecté à la garantie des condamnations prononcées contre eux par suite de l'exercice de leurs fonctions. Ils sont autorisés à présenter leur successeur à l'agrément du Roi.

Les Notaires sont divisés en trois classes ; ceux de la première sont dans les villes où est établie une Cour royale ; ils peuvent instrumenter dans tout le ressort de la Cour, en concurrence avec les autres Notaires. Ceux de la deuxième classe sont placés dans les villes où il y a un Tribunal de première instance ; ils ont le droit d'instrumenter dans tout le ressort du Tribunal. Ceux de la troisième classe sont placés dans les communes où il n'y a ni Cour d'appel, ni Tribunal de première instance ; ils ne peuvent instrumenter que dans l'étendue du canton dans lequel ils résident. Les Notaires sont nommés à vie ; ils ne peuvent être suspendus ou destitués que par des jugemens rendus par les Tribunaux, et fondés sur des fautes graves. Pour être admis à exercer les fonctions de Notaire, il faut 1° jouir de l'exercice des droits de citoyen ; 2° avoir satisfait aux lois sur le recrutement ; 3° être âgé de vingt-cinq ans accomplis ; 4° justifier d'un temps d'étude plus ou moins long, selon la classe ; 5° être porteur d'un certificat de moralité et de capacité délivré par la chambre de discipline dans le ressort de laquelle l'aspirant devra exercer. Les Notaires sont nommés par le Roi, et obtiennent de lui une commission qui énonce le lieu fixe de la résidence. Ils sont tenus de prêter serment à l'audience du tribunal de première instance dans les deux mois de leur nomination. Leurs fonctions consistent à recevoir tous les actes

(1) A Paris, la chambre exige que l'on soit licencié. Si le candidat doit exercer près une cour royale, il doit justifier de cinq années de clericature chez un avoué.

et contrats, à leur conférer l'authenticité, à en assurer la date, à en conserver le dépôt, à en délivrer des grosses et expéditions. Un Notaire ne peut donner seul la forme authentique aux actes qu'il reçoit; il doit pour cela être assisté d'un second notaire ou de deux témoins. Il y a près de chaque Tribunal de première instance, et pour tout le ressort, une chambre de discipline, dont les membres sont choisis par l'assemblée générale des Notaires. A Paris, la chambre se compose de dix-neuf membres, elle est de neuf lorsque les notaires du ressort sont au nombre de cinquante au moins; elle est de sept lorsqu'il y a moins de cinquante Notaires. Les membres de la chambre choisissent entre eux un président, un syndic, un rapporteur, un secrétaire, et un trésorier. Les chambres prononcent des peines de discipline, savoir : le rappel à l'ordre et la censure, la privation de voix délibérative, et interdiction de l'entrée de la chambre et de l'assemblée générale. Il y a une bourse commune pour les dépenses de la chambre. Il y a par an deux assemblées générales; tous les Notaires sont invités à s'y rendre.

Commissaires-priseurs. — Les Commissaires-priseurs (autrefois *Huissiers-priseurs*) ont été rétablis à Paris par la loi du 27 ventose an 9, et dans le reste de la France par la loi du 28 avril 1816; toutefois, il ne peut en être établi que dans les villes chefs-lieux d'arrondissement, ou siéges de tribunaux de première instance, ou enfin ayant une population de 5000 ames au moins. Ils sont chargés de la prisée des meubles et des ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers. Pour être Commissaire-priseur, la seule condition exigée est d'avoir vingt-cinq ans. Les Commissaires-priseurs sont nommés par le Roi, ils sont assujétis à un cautionnement et à une patente. Ils ont la faculte de présenter leur successeur à l'agrément du Roi. Ils prêtent serment devant le Tribunal de première instance. Il y a une chambre de discipline dans chaque ressort du tribunal civil et une bourse commune, dans laquelle ils versent la moitié de leurs droits et honoraires.

Huissiers.—Les Huissiers sont chargés d'assigner devant les Cours et Tribunaux, de signifier et d'exécuter les actes en jugemens. Il y a près de chaque Justice-de-paix, Tribunal de première instance, Cour royale, et près de la Cour de cassation, un nombre d'huissiers déterminé. Pour être huissier, il faut être âgé de vingt-cinq ans accomplis, avoir travaillé deux ans dans une étude d'avoué, de notaire ou d'huissier, ou trois ans dans un greffe, être porteur d'un certificat de moralité et de capacité délivré par la chambre de discipline. Les huissiers ne peuvent instrumenter que dans le ressort de la Cour, ou du Tribunal auquel ils sont attachés. Les huissiers *audienciers* sont chargés du service des audiences; ils ont le droit exclusif de faire les significations d'avoué à avoué. Dans les lieux où il n'y a point de commissaires-priseurs, les huissiers procèdent, concurremment avec les notaires et greffiers, aux prisées et ventes publiques de meubles et effets mobiliers.—Les huissiers ne peuvent, sans cause valable, refuser leur ministère. Les règles sur la communauté, la chambre de discipline, et la bourse commune, sont établies par le decret du 14 juin 1813. Les huissiers ont le droit de présenter un successeur à l'agrément du Roi.

AVOUÉS PRÈS LES COURS ROYALES.

AGEN. Capuran. Saint-Martin-Las-Cazas. Labadie. Hugon Bourdelles. Bétous. Glady fils. Labouïsse. Labie. Favard. Dagé. Marraud.

AIX Benoît. Long. Bertrand. Eyriès. Vachier. Eymon. Jourdan. Feraud. Gas. Chinon. Constans. Roux fils. Verd. Babandy. Charles. Turcas. Laure du Perret. D'Antoine. Boucherie. Combe.

AMIENS. Balin. Dufour. Loffroy. Daullé. Bourguet. Radiguet fils. Dusevel. Le François fils. Barry. Gallet.

ANGERS. Cheux. Cellier. Gillard. Frieur-Duperray. Bordillon. Danger.

BASTIA. Progher. Pellegrini. Benedetti. Varese. Corbara.

BESANÇON. Fonclause. Mathiot. Laforêt. Brocard (Eloi). Caillotet. Brocard (Em.). Guillame. Gouniot. Prelat. Racine.

BORDEAUX. Thounens. Secondat. Montalier. Pascault. Dupuy. Piat-Larisonne. Castera. Burnel. Martin. Delaville. Irisson. Hugonis. Blondeau. Dupré fils. Marvaud.

BOURGES. Achet. Planchat Dalligny. Poisle-Desgranges. Fournier. Mijonnet. Saint-James. Brisson. Dechampeaux. Montiliot.

CAEN. Provost. Tabourier. Lemaire. Elin-Baron. Onfroy. Tragin. Rupalley. Hec

Desnoyers. Vilain. Voisin. Desprez. Desmares. Lepelletier. Leroy. Jardin. David de Virville. Liégard.

COLMAR. Wilhelm aîné. Wilhelm jeune. Antonin. Hirn Ritter. Ernst. Oberlend. Niéger. Rollet. Chrestien.

DIJON. Lechêne. Dubard ✻. Jarsuel. Roy. Defranc. Brun. Monnier. Joly. Rollet. Gauthier. Goussard. Debrye. Benoist. Rouget.

DOUAI. Brachelet. Delegorgue fils. Loy. Debeaumont. Guilmot. Deusy. Cuvelie. Pla. Barbedienne. Lagorce. Pelletier. N. . . . .

GRENOBLE. Chollier. Gentil. Corréard. Guirimand jeune. Repellin. Michal. Ricoud. Dutrait-Morge. Gatel. Cret fils. Julhiet. Pasqueau. Bourne. Reynaud. Planche. Bertrand.

LIMOGES. Giry. Beaune-Baurie. Bouteilloux. Delouis. Tanchon. Dulac jeune. Pougeaud. Frichon. Béraud-Dupalis. Dubranle. Chastagnier. Fourest.

LYON. Péricaud. Pochin. Rivoire. Pras. Livet. Marinet. Permezel. Guichellet. Bonnet. Pariat. Goutorbe. Lagef. Prud'hon. Roche. Vericel. Garnier. Desprez. Roux. Oudet. Berne. Blanchard. Ardaillan. Cottin. Baboin.

METZ. Noizet. Leneveux. Collignon. Rémond jᵉ. Jacquemaire. Génot. Dosse.

MONTPELLIER. Dessalle. Durand. Besset. Verrière. Anduze. Ollier. Chamayou. Boyer. Jeaniet. Arnal. Bardel. Tastu. Acariès. Savy fils. Bayan. Brun (Ach.). Cot. Blavy.

NANCY. Dufour. Hallé. Xardel. Perrin. Cabasse. Antoine. George. Poirel. Bert. Hilbert. Lombard. Claude.

NISMES. Augier. Devèze, Plagniol. Barry. Salles. Portalier. Astier. David. Baragnon. Gibert. Simil. Monnier. Devèze. Xavier. Jaffard. Boissier.

ORLÉANS. Martin. Cornu. Marchand jeune. Lafontaine. Bimbenet. Gastin.

PAU. Deyt. Petit. Sicabaig. Biraben. Branthome. Touzet. Cambeilh. Picot. Casaubon. Castelnau. Teissier. Daran. Laborde. Croze fils. Bayle. Nogué.

POITIERS. Bréchard jᵉ. Arnault-Ménardière. Jolly. Bouin-Beaupré. Rouillé. Petit. Ranc. Gaillard (Th.).

RENNES. Leblanc. Sévéno. Gillart. Gandon. Rapatel. Hamon. Hommay. Gaillard. Leplat. Barbemintière. Letestu. Burnel. Toulmouche. Ravenel.

RIOM. Marie. Mouton. Gayte la Rigaudie. Imbert. Veysset. Granet. Bayle (Pierre). Desarrau. Drivon. Allary. Allezard. Debord. Johannel. Gladel. Thailhand fils. Savarin. Bonjour. Chirol. Laussedat. Rougier.

ROUEN. Huet. Dupuis. Martin. Douvre. Hauchard. Vimart fils. Allain. Nicole. Dupray. Tuvache. Tharel. Caron.

TOULOUSE. Maillafosse. Bastié. Gasc (P.). Desquerre. Derrouch. Gasc (B.). Marion. Bressolles. Laurens. Petit. Delhom. Amalvi. Tournamille. Guiraud. Deloume. Mazoyer. Bourniquel. Astre. Barada. Carles. Fonquernie. Esparbié.

NOTAIRES, AVOUÉS, COMMISSAIRES-PRISEURS.

AIN.

Belley.

Notaires. Gouvet. Cerdon. Tendret. Sevoz. N. . . . .

Avoués. Mollet. Arnaud. Chabert. Charcot. Vezu. Roux. Cerdon. Guyonnet. Garin.

Bourg.

Notaires. Bon. Marion. Rodet. Hugon. Suffet.

Avoués. Morellet. Bochard. Guillon. Moizin. Mortier. Grand. Huchet. Raussin. Dévoyod. Teyras. Rodet. Cabuchet. Bonnard.

Commissaire-priseur. Olivier.

Gex.

Notaires. Grilliet. Barberat. Girod.

Avoués. Brun. Barrucand. Regard. Aubert. Monpela fils. Jacquemier.

Nantua.

Notaires. Monnet. Tissot. Guinet. Vidal.

Avoués. Pupunat. Valat. Collet f. Simonnet. Passerat. Moyat. Butavand. Ravinet.

Trévoux.

Notaires. Raffin. Mandot. Beccat. Pierron. Naissant.

Avoués. Ducouder. Rousset. Sottizon. Laforest. Marvides de Quercy-Foron. De Lépine. Babas. Magdinier

AISNE.

Château-Thierry.

Notaires. Nusse. Chartier. Doviller. Hâtrel.
Avoués. Mangin. Denisart. Lary. Henriet. Huguier. Fitremann.
Commiss.-priseur. Quichely.

Laon.

Notaires. Marin. Dubois. Leroux. Dollé.
Avoués. Bacquart. Paringault. Carouget. Fournery. Cadot. Maqua. Labouret fils. Lemaître. Parent. Goutant. Berthauldt. Rampillou.
Commiss.-priseur. Ameslant

Saint-Quentin.

Notaires. Desains. Raison. Desjardins. Fleury. Vinchon.
Avoués. Déalle. Bourre. Béranger. Hénocque. Rouart. Salats. Dubois.
Commiss.-priseur. Royaux.

Soissons.

Notaires. Rigaux. Petit-Derimpré. Hua. Boulanger. Paillet. François.
Avoués. Blanchard. Vieillard. Francière. Plocq. Perrot. Sorrel. Dumesnil.
Commiss.-priseur. Petit Dereimpré.

Vervins.

Notaires. Sohier. Destable. Cadot de Crémery.
Avoués. Larue. Cordier. Michel. Talon. Millet. Oudin.
Commiss.-priseur. Debouzy.

ALLIER.

Cusset.

Notaires. Poullien. Arloing fils. Monvoisin fils. Charles.
Avoués. Mesplain. Reignier. Petit-Guénot. Lardy. Serée. Desroziers. Villard.

Gannat.

Notaires. Roux. Bertrand. Rabusson-Devaure. Figuière.
Avoués. Collin-Lacombe. Poncet. Tronnet. Godemel. Arnaud. Saint-Heran. Burelle.

Montluçon.

Notaires. Gozieux de la Guerenne fils. Thévenet. Lespinard. Ferruge fils.
Avoues. Vauvret. Morache. Bailly. Gaudon. Cibot fils. Debize. Stenger Mathieu.

Moulins.

Notaires. Saulnier. Dauphin. Watelet M. G.). Meilheurat. Bernard. Girard. Barjaud. Bougarel fils.
Avoues. Watelet. Boyron. Barnichon. Martin. Piquet. Doizy. Reignier. Bodin. Dupoyet.
Commissaires-priseurs. Lemoine fils. Guillermin.

ALPES (Basses).

Barcelonnette.

Notaires. Jaubert. Grassy. Pacquet. Berlie.
Avoués. Laurans. Ollivier. Bellon. Pelissier. Imbert.

Castellane.

Notaires. Audoul, *certificateur.* Louiquy fils. Paul. Féraud.
Avoués. Meifred. Louiquy. Tartanson. Barneaud.

Digne.

Notaires. Banon. Hugues. Itard.
Avoués. Fortoul. Gras. Bassac. Joseph (H.). Cotte fils. Morlot. Frison. Joseph (V.). Jouyne.

Forcalquier.

Notaires. Martin. Janssaud.
Avoués. Depieds. Antiq. Denoize. Leydet.

Sisteron.

Notaires. Beinet. Eysserie. Heyries. Laborde.
Avoués. Chabus. Nevière. Suquet. Laplane
Commiss.-priseur. Sourribes.

ALPES (Hautes).

Briançon.

Notaires. Rey. Rey (G.). Brun. Giraud.
Avoués. Vincent. Audier. Guérin. Roulx Martin. Rossignol.

Embrun.

Notaires. Long. Fourrat Jaquier.
Avoués. Maurel. Saurel. Davin Cezanne Rippert. Jeanneau Massot.

Gap.

Notaires. Chaix. Disdier. Lauza. Blanc (J. Beraud.
Avoués. Amat. Marchou fils. Blanc (Bapt. Izoard. Blanc – Subé. Espié. Miche Faure (H.).

ARDÈCHE.

Largentière.

Notaires. Dousson. Rouvière. Deslebres
Avoués. Taveny. Moulin. Mestre. Pasti Baissac. Chaudanson. Delaigue. Vielfau Lalauze. Beaussier.

Privas.

Notaires. Guérin. Vieu. Crouzet. Masclal Serpolet.
Avoues. Dejoux. Delière. Laffont. Ayma Dautheville. Bosviel. Coing. Villedi Meyssonnier. Saladin. Baratier.

Tournon.

Notaires. Dautcville. Deville. Grailh Pradon. Pradier.

Avoués. Faujas. Dagrève. Salin. Four. Sonier-Laboissière. Reboul. Gallix. Rousset. Clavel de Veyrans.

ARDENNES.

Charleville.

Not. Forest. Renaudin. Varroquier. Lamarle.
Avoués. Tisseron. Goutant. Millart. Noël. Lefèvre. Bourgerie. Jametz. Pottier.
Commiss.-priseur. Huet fils.

Rethel.

Notaires. Bournel. Lambert. Salieune.
Avoués. Fuzellier. Pasquier fils. Sohet. Martinet. Primot Villard.
Commiss.-pris. Prudhomme-Lecoq.

Rocroy.

Notaires. Renard. Dureteste.
Avoués. Petit-Prisse. Pellot-Adnet. Pierron. Noël.
Commiss.-priseur. Frougnut.

Sedan.

Notaires. Robert. Gosset. Leclerc. Pasquier.
Avoués. Javaux. Philippoteaux. Docquin. Bourin. Damien. Noël (Fr.). Beguin.
Commiss.-priseurs. Boulande. Maubacq.

Vouziers.

Notaires. Déa. Doury. Couët fils.
Avoués. Moranvillé. Taine. Mollet Durcteste. Duriez.

ARIÈGE.

Foix.

Not. Lafont. Darexy. Vergnies-Dufort fils.
Avoués. Soulié. Rouch. Deramond. Orliac. Gailliard. Darexi. Dufresne. Carrère. Rabolte. Darnaud.

Pamiers.

Notaires. Conferon. Morlière. Falgos. Laborde. Mis.
Avoués. Gaudonville. Amilhat aîné. Passerou. Allaux. Larue. Avignon. Despie.

Saint-Girons.

Not. Rondeille. Rouaix aîné. Rouaix cadet.
Avoués. Vignau. Peyruzat. Bergès. Vidal. Dupré. Souquet. Bernadac. Gouazé fils (A.). Barthet (J. B.).

AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Notaires. Girardin. Regnard.
Avoués. Hardouin. Reveillié. Guerrier. Lacolle.
Commiss.-priseur. Ansard.

Bar-sur-Aube.

Notaires. Parison. Mutinot. Germette. Thoyot.
Avoués. Philbert. Bouvet. Thiéblin. Moigon.
Commiss.-priseur. Robin.

Bar-sur-Seine.

Notaires. Bourbonne. Quincerot. Maladière.
Avoués. Gabiot. Delacroix. Cheurlin. Gayot. Dolivier.
Commiss.-pris. Barrois.

Nogent-sur-Seine.

Notaires. Dubois. Leureux-Poletnich. Michaut.
Avoués. Devanlay. Hénault. Bonenfant. Poinsot. Batbedat.
Commiss.-priseur. Mathieu-Hubert.

Troyes.

Not. Lebon. Guyot. Vauthier. Alexandre ✻. Millière. Thierion. Breton. Péan de St.-Gilles. Couturat. Chanoine. Pézé. Parigot. Pincemaille-Duclozet.
Avoués. Dodman. Deslongchamp. Mérat. Lebon. Rousselet. Chevillot. Fontaine. Lorette
Comm.-pris. Brulé. Ernoux. Jacquemin.

AUDE.

Carcassonne.

Notaires. Avar. Cazes. Roustic. Plauzoles. Callat. Aribaut. Godar.
Avoues. Fabre-Vidal. Degrand. Maraval jeune. Preire. Fages fils. Germain. Maurel Gayraud. Garrigues.

Castelnaudary.

Notaires. Crouzet. Aynard. Maublat. Bels. Jouffard. Delord.
Avoués. Chavard. Grilleres. Doutre. Barrière. Igouttes. Maffre. Bauzit. Guirail

Limoux.

Notaires. Ribes. Majorel. Rieutort. Mellies.
Avoués. Mestre. Gazel. Rivals. Soulié. Seguy. Espardellier. Pons. Bernard.

Narbonne.

Notaires. Lagarrigue. Birat fils. Favatier Esquer.
Avoues. Locamus. Yven. Roube. Verdier. Gaillard. Hérail.

AVEYRON.

Espalion.

Notaires. Saltel. (Fréd.). Molinier.
Avoués. Rouquayrol. Bastide. Carbonel. Rigal. Pons (H.). Bonnefons. Albenque. Joany fils. Canel. Affre fils.

Milhau.

Not. Boyer (P.). Fabry. Boyer (C.).

Avoués. Unal père. Delmas. Blanc. Costes. Descurct (And.). Molinier (Fr.). Marquis. Boyer. Dalbis.

Rodez.

Notaires. Bessière. Lacombe. Serres.

Avoués. Fabry. Rous. Boyer. Baurez. Foulquier. Julien. Batut. Daude. Palous. Palangié. Colomb. Albouy.

Sainte-Afrique.

Notaires. Vergnes. Peyre.

Avoués. Alibert. Arnal. Leron. Barthe. Grand. Cournet. Armand. Durand.

Villefranche.

Notaires. Hugonnenc. Panissal cadet. Roubière fils. Agrech.

Avoués. Dufour jc. Lortal. Faure. Lala. Orcibal. Dardes. Mazenc fils. Leygue. Dufour fils. Fraissines. Cancéris. Charrier.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Notaires. Dufour fils. Bayle neveu. Pissin ✻. Beraud. Pison. Aude. Blachet. Bremond fils. Pontier fils. Roux. Barthélemy.

Avoués. Pontier, *doyen.* Heiricis. Chauvet. Vernet. Castellan. Graffan. Manuel fils. Bayol. Bayle. Bouteille. Pellegrin. Christol. Arnaud. Barbier. Bourrelly. Gautier fils. Ponsard. Gautier-Mille fils.

Commiss.-priseur. Agnelly.

Marseille.

Notaires. Martin. Audibert. Odin. Chaudon. Sause. Dor. Cauvin. Chaillet. Roubaud. Guercy. Roux. De Langlade. Fouquier. Martin (Th.). Gillet. Olive. Laget (B. P.). Teissier. Ricard. Brun. Floret. Dalmas. Latil. Brun (A.). Arnaud de Fabre. Lions. Bernard. Clément Casseneuve. Timon-David.

Avoués. Darbon, *doyen.* Larguier. Michel. Hugues. Oddo. Broquier. Cournand. Bugnon. Desolliers. Lejourdan fils aîné. Emérigon ✻. Berthou. Estienne. Massol-d'André. Romieu. Drogoul. Bellissen. Albe. Clapier. Margaillan. Albanelly. Rouvière. Dufaur. Jourdan. Albrand. Vidal. Ravel. Gaduel. Pellas. Trouilhas. Chirac. Gilly. Deluil. Mazoyer-Lagrange. Marquis. Estrangin.

Commiss.-pris. Sylvestre. Charles ✻. Gandy. Arnaud. Marquis. Jauffret.

Tarascon.

Notaires. Raoux. Rousseau. Bret. Bbissière-Bertrandi. Deydier.

Avoués. Bertrand. Gleyse. Grivet. Chapus. Gautier. Guillaume-Martin. Pellenc. Barne. Mangin. Carcassonne.

CALVADOS.

Bayeux.

Notaires. Vautier. Pfistre-Duvant. Larcher.

Avoués. P.-T. Delarue. Bessin. Joly. Castel. Tailpied. Basley. Barbey. Gouesmel. Deschamps. Frestel. Larose-Longtaillis. Beillard.

Commiss.-priseur. Fillastre.

Caen.

Notaires. Poignant. Durand. Delacodre. Bellivet. Boullin. Delavande. Dufay.

Avoués. Lemore. Godard. Dupont jeune. Levallois. Godard jc. Jardin. S.-Germain. Leconte. Regnouf. Julienne du Coudray. Hastain. Placquevent.

Com.-priseurs. Mériel. Pichon.

Falaise.

Not. Bellencontre. Ledonné. Le Chastelain.

Avoués. Duvelleroy. Tirard. Blot. Lechevalier. Huet. Després. Galais. Leroy. Miquelard.

Comm.-priseurs. Poisson. Fleury.

Lisieux.

Notaires. Cosnard-Labretonnière. Barbel. Daufresne (Louis).

Avoués. Dalgot. Delaporte. Jeanne. Bouquelon. Lefebvre. Loricult. Yon. Delivet. Fauque. Chapel.

Commiss.-pris. Jonquet. Beaumesnil.

Pont-l'Evêque.

Notaires. David. Lefrançois.

Avoués. Mouillard aîné. Duhuc. Quillet. Lecourt. Oriot. Aubrée. Avoyne. Le Chevalier.

Commiss.-priseur. Lerosier.

Vire.

Notaires. Dupont. Durand. Huet.

Avoués. Barbot. Legouix. Madeline. Mitaine. Angoville. Boscher. Louise. Pichon.

Commiss.-priseur. Guérin.

CANTAL.

Aurillac.

Not. Boudet. Sericys. Charmes. Rames. Alar.

Avoués. Alary. Manhes. Rampon. Pelet. Dilhac. Grognier. Bastide. Raboisso. Cailus. N. . . . .

Commiss.-Priseur. Desbans (Denis).

Mauriac.

Not. Delmas. Mauret. Drappeau. Journiac.

Avoués. Forestier. Rastoil. Valette. Offre. Duricu. Lapeyre. Lescure. Rixain. Rong (Ant.). Mathieu. Basset. Queuille. Clbrat. Bertin. Forestier jeune.

Murat.

Notaires. Marcombes. Teissèdre. Andrieu. Gibert. Volarcher.
Avoués. Rodier. Roux. Duclaux. Astruc. Veisseyre. Teillard-Chabrier. Teillard-Boyer.

Saint-Flour.

Notaires. Passenaud aîné. Dupré. Richard. Passenaud cadet. Achalme. Chadel.
Avoués. Bardol. Tassy. Dusser. Petit-Dugour. Fournier. Lafont. Gautard. Bernard. Girard. N. . . . . N. . . . .
Commissaire-priseur. Apcher.

CHARENTE.

Angoulême.

Notaires. Mathe-Dumaine. L'Homandie. Ganivet. Jamain. Guilhot. Robin.
Avoués. Gaurin-Desouches. Gerbaud Machenaud. Monteilh fils. Marvaud. Lurat. Gaudichaud. Gerbaud jᵉ. Durand. Thibault. Boissard. Fougeret. Prahec-Deschamps.
Commiss.-priseur. Puymoyen. Dureux.

Barbezieux.

Notaires. Grassin. Daviaud. Coffre. Poineau.
Avoués. Brulon Chadeffaud. Monteil. Rouzeau. Grassin. Lurat.

Cognac.

Notaires. Brunet. Rambaud. Imbaud. Lacout. Barraud.
Avoués. Roux. Martin. Castaigne. Robin (H.). Mercier. Robin (G.).
Comm.-priseur. Thomas.

Confolens.

Notaires. Dringaud. Martin. Reygondeau.
Avoués. Pascaud. Veyret. Bellanger. Martin. La Bajouderie. Arbellot.

Ruffec.

Notaires. Demondion. *certificateur.* Pinoteau. Grouillard.
Avoués. Chaigneau. Chilloux aîné. Chilloux jᵉ. Balland fils. Modenel fils aîné. Cuirblanc fils jeune.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Jonzac.

Notaires. Julien-Labruyère. Blanc-Fontenille jeune. Boussiron.
Avoues. Arnaud. Nadaud. Vaquier. Sarrasin. N. . . . . N. . . .

La Rochelle.

Notaires. Colonnier. Bonnaud fils. Landriau. Garnaud. Saint-Marc. Delavergne. Morin (A.).
Avoués. Plessis. Herard jᵉ. Delamaisonneuve. Godet. Moreau. Loyset. Beaussant aîné. Bouyer fils.
Commiss.-pris. Bouyer (C.). Hérard (Jules)

Marennes.

Notaires. Salis. Babinot. Renaud, *certific.*
Avoués. Botton. Canier. Vacherie. Sers. Lormier.

Rochefort.

Notaires. Ayraud fils. Allard. Derussat. Gandillion. Allaire.
Avoués. Grelat. Favre. Guyot. Albert. Baudry-Lacantinerie. Triaud.
Comm.-priseur. Leclercq.

Saintes.

Notaires. Drilhon jᵉ. Jouneau. Lambert. Duret.
Avoués. Arnauld. Boyer. Giraudias. Boyer fils. Thibaudeau. Charrier. Drilhon Guichard. Luraxe. Dusourd.

Saint-Jean-d'Angely.

Notaires. Estachon. Thouvenin. Lemoyne. Taffoireau. Devers.
Avoués. Chopy. Poitevin (J.). Poitevin (M.). Texier ✻ Feniou.

CHER.

Bourges.

Notaires. Vergne fils. Achet fils. Morand. Labouvrie fils. Pellé.
Avoués. Gangneron fils. Zevort. Gouault. Sacrot. Louzeau. Rousselet. Legrand.
Comm.-priseur. Bonsergent.

Saint-Amand.

Notaires. Boucheron. Legrand fils. Dubreuil. Loiseau.
Avoués. Gangneron. Godin. Gagneux. Bonichon. Lemoine. Girault.

Sancerre.

Notaires. Clérault. Pinard. Buot Lahoussoie.
Avoués. Malfuson. Lamare. Changeux. Barrière. Bordier.
Commiss.-pris. Descombes.

CORRÈZE.

Brives.

Notaires. Lacoste. Massenat. Gouyon.
Avoués. Chauvinita. Sclafer. Blanchard. Marcoste. Serre. Mialet. Bachellerie. Lemas. Lassalle. Roque.

Tulle.

Notaires. Baudry, *certific.* Lacombe (J.-B.) *certificat.* Lacombe (J. F.). *certific.* Terreyjol. Chadebec.

Avoués. Moussours. Sudour. Mons. Sarget. Laval. Lagarde. Vialle fils. Beaudenom. Estagerie. Albier fils.

Ussel.

Notaires. Laveix. Badour. Leriget de Cloroze. Moncourrier-Beauregard.
Avoués. Cayre. Robert. Laborde. Brun. Moncourrier – Duléry. Diousidon fils. Mativat. Chastagner.

CORSE.

Ajaccio.

Notaires. Pietrapiana. Rusterucci. Fabiani. Versini. Peraldi.
Avoués. Cristinacce. Fieschi Massimi. Pozzo di Borgo.

Bastia.

Notaires. Guasco (Vincent). Guasco (Antoine-Joseph). Saturni. Scatelli.
Avoués. Limarola. Pignoni. Benedetti. Marinetti. Aschero fils. Casevecchie fils.

Calvi.

Notaires. Colonna-Ceccaldi. Antonini.
Avoués. Flach. Filippi. Renucoli. N. . . .

Corte.

Notaires. Giudicelli. Arrighi de Casanova.
Avoués. Nesa. Casanova. Rossi.

Sartene.

Notaire. Roccaserra. De Pietri.
Avoués. Pietri. (Ch. L.). Serra (Fr.). Pietri (G. H.).

CÔTE-D'OR.

Beaune.

Notaires. Bouzerand. Morelot. Buretey. Guiod. Peste. Marion.
Avoués. Lagarde. Lafouge. Arnould. Girard. Drouhin. Tisserand. Duvergey. Marcand.
Commiss.-pris. Molinet. Fromageot.

Châtillon.

Notaires. Bobin. Bourru. Frejacque.
Commiss.-pris. Charpentier.
Avoués. Minot. Clerc. Buzenet. Mary. Leudière. N. . . . .

Dijon.

Not. Gaulot. Rouget. Lapertot. Mazeau. Guénée. Dermenon. Vionnois. Chabeuf. Roydet Malteste. Capitain. Chevalier. Mugnier. Joliet.
Avoués. Gleize. Boisseaux. Pingat jᵉ. Perriquet. Lavoisot. Larché. Roux. Coquet. Couturier. Morel. Dechaux. Petit.
Com. pris. Clunet. Voituret. Hébert.

Semur.

Notaires. Laureau. Drouhin. Collenot. Carre.
Avoués. Lereuil. Louet. Bussy. Collard. Moreau. Drigon. Lompré.
Commiss.-pris. Lionnet.

CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Notaires. Alberge. Larère. Deroyer. Prigent.
Avoués. Roussan. Carillet. Leconte. Hédal. Guitton. Lebranchu.

Guingamp.

Notaires. Philippe. Klech-Kerthomas. Le Calvez. Loyer fils. Vistortes fils.
Avoués. Le Bihan. Lalès. Ollivier. Buhot-Launay. Geffroy. Gicquel.

Lannion.

Notaires. Allain. Huon.
Avoués. Tassel. Lefeyer. Prigent. Grimault. Le Goaziou. Toussaint fils.

Loudéac.

Notaires. Saffray. Le Verger aîné.
Avoués. Daniel. Bigrel père. Jegou. Nognes. Viet.

Saint-Brieuc.

Not. Conan. Bellom. Bailly. Huet. Hérault.
Avoués. Collin-Portjégoux. Richard. Fleuriot. Doré. Lechampion de Runello. Dubois-St.-Sevrin. Poilpot. N. . . . .
Commiss.-pris. Leuduger.-Fortmorel jeune.

CREUZE.

Aubusson.

Not. Rousseau. Dayras. Grellet. Legras. Petit.
Avoués. Duchiez. Bandy. Jourdain. Souchard. Dayras. Durand Defournoux-Duclos. Blanchon. Vallenet. Marchand. Jonasse.

Bourganeuf.

Not. Berger (J.). Berger (A.). Rouchon (J.). Rouchon (L. M.).
Avoués. Rouchon-Mazerat. Mosnier. Goguyer. Boutaud – Lacombe. Maritaud. Coutisson.

Chambon.

Notaires. Grozieux. Dupuy fils.
Avoués. Millet. Parouty. Latrige. Béchet. Massonnet-Ducloselle. Cousset.

Guéret.

Not. Meunier. Polier fils. Vollant. Thomas.
Avoués. Lemaigre fils. Leyraud (Just). Poujaud. Lavaud fils. Raby. Cusinet. Lasnier. Niveau. Jabin. Pimpaneau. Gadon. Migout.

DORDOGNE.

Bergerac.

Notaires. Lespinasse. Gagnaire. Bayssellance fils. Rambaud.
Avoués. Cailloux. Pouvereau. Laurens. Simonnet Eyriniac. Pradier. Denoix-Saint-Marc. Boyer fils.
Comm. pris. Gueydon-Gontier.

Nontron.

Notaires. Danede. Lapouge. Ducluzeau.
Avoués. Janet-Lasfond. Gaultier-Duvignaud. Neury. Souquet. Gaultier jeune. Martin.

Périgueux.

Notaires. Beleymes. Lagrange fils. Gaillard. Reynaud.
Avoués. Reveilhas. Sudric. Gonthier-Saint. Martin. Monbet. Greneaux. Latreille du Ladoux. Eyguiere. Reveilhas. Lalande. Chouri. Perchain.

Riberac.

Notaires. Léonardon. N. . . . .
Avoués. Boyer. Cellerier. Dumouly-Laplante. Manières. Augey-Dufresse.

Sarlat.

Notaires. Michelot. Fonsales. Beaudet.
Avoués. Gillet aîné. Roux aîné. Roux jᵉ. Cruége. Delala. Michelot. Landry.

DOUBS.

Baume.

Notaires. Bulliard. Vernier. Dufay.
Avoués. Chenevière. Meilleur. Roux. Thuriet. Javey. Farine.

Besançon.

Notaires. Caseau. Prost. Jacquemain. Lemoine. Rolle. Dromard. Bugnottet. Dumay. Galliot. Péclet.
Avoués. Tonnet. Sirguey. Pajot. Huguet. Lonchamp. Martin. Gallet. Girard. Courbet. Gauthier.
Comm.-priseurs. Thomas. Roy.

Montbéliard.

Not. Goguel. Berger. Bouthenot. Petitjean.
Avoués. Thiébault. Groslambert. Brocard. Ramier. Renaud. Caron.

Pontarlier.

Notaires. Loiseau. Choulet. Thiébaud, *certificateur.*
Avoués. Monnier. Chenoz. Rouget. Pianet. Poncet. Riffiod.

DRÔME.

Die.

Notaires. Delamorte-Felines. Fauchier fils. Blanc.
Avoués. Plan. Laurens. Béranger. Joubert fils. Buis. Bournat. Argoud. Drojat.
Comm. Priseur. Béranger.

Montélimart.

Notaires. Blanc. Marbaud. Laurans. Bith.
Avoués. Chavasse. Roux-Serret. Messié. Chambaud. Cogne. Chare. Chognet.

Nyons.

Notaires. Vigne. Boveron.
Avoués. Cantu. Richaud. Rochas. Morau. Vigne. Giraud.

Valence.

Notaires. Rolland. Menet. Constant.
Avoués. Piéron. Ithier. Urtin aîné. Didier-Serre. De Boisieux. Ducros (D.). Ducros (G.). Mayusse. Ollivier. Delacroix. Blanchin. Gaudo-Paquet fils. Emblard. Nublat. Vachier.
Commiss.-pris. Blancpoix.

EURE.

Andelys.

Notaires. Guesnier. Labour. Dumesnil.
Avoués. Sillon. Houdé. Guerard. Chapé. Monton. Conard. Guesnier.
Commiss.-pris. Fleury.

Bernay.

Notaires. Maisan. Marie. Leconte.
Avoués. Carpentier. Charlemaine. Boudin. Turpin. Quemin. Lemercier. Frémy. Lemaître.
Commiss.-pris. Baudouin.

Evreux.

Notaires. Gadon. Peclet. Sainte-Beuve. Nouvel.
Avoués. Goulliart. Groux. Roussel. Clément. Lemrez. Letellier. Gaultier. Picard. Sauval.
Commiss.-pris. Colombel. Roger.

Louviers.

Notaires. Née ✻. Marcel. Léopold. Cheuret.
Avoués. Papavoine. Champion. Goubert. Morel. Durozey. Lesueur.
Commiss.-pris. Caron.

Pont-Audemer.

Notaires. Lefebvre. Philippe. Brassy.

Avoués. Calle. Aubron. Pains. Delaittre. Levasseur. Normand. Bouché. Dupont.
Commiss.-pris. Cardon.

EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Notaires. Boisseau. Peluche. Levassor. Chopin. Langlois. Louvancourt fils. Letartre fils. Texier. Trécul.
Avoués. Delavoipière. Lefebvre. Manouri. Doublet. Rozier. Devaureix.
Comm.-pris. Huc. Dargères.

Châteaudun.

Notaires. Raimbault. Lucas. Lambert. Biard.
Avoués. Boulay. Sence. Guénée. Laury. Barbé.
Commiss.-pris. Toûche.

Dreux.

Notaires. Milet. Lelièvre. Vigarous. Houssard.
Avoués. Fessart. Lemonnier. Daverne. Roze. Lenoble. Tilleul.
Commiss.-priseur. Morize.

Nogent-le-Rotrou.

Notaires. Coudray. Barrier. Tramblay. Girouard.
Avoués. Dugué. Leclancher. Silvy. Massiot.
Commiss.-pris. Massiot.

FINISTÈRE.

Brest.

Notaires. Chopin. Floch - Kerambellec. Muzellec. Gillart (J.-L.). Kerneis. Le Gléau. Calohar. Gouez.
Avoués. Delaporte. Cosmao. Thomas. Bernard. Clercc. Coatpont aîné. Gillart aîné.
Commisseur-priseur. Dubuisson. Aubry. Kerneis.

Châteaulin.

Notaires. Le Marchadour. Le Golias. Révault.
Avoués. Lester. Fénigan. Guermeur. Dieulangar. N. . . . .

Morlaix.

Notaires. Lazennec. Barazer-Lannurien. Guillaume-Durivage. Le Noan. Leteurnier.
Avoués. Legac-Lansalut. Querret. Le Bozec. Beaulard. Bienvenue. Chaudy.
Commissaire-priseur. Couhitte.

Quimper.

Notaires. Chauvel. Guignard. Lester. Delaroque. Le Hars fils.
Avoués. Le Guillou. Moallic. Lemoyn Tassel. Le Corre. Laplace. Guyot. N. . .
Commissaire-priseur. Lunven fils aîné.

Quimperlé.

Notaires. Rousseau. Andraujc. Le Douss Jan la Gilardaie. Agie.
Avoués. Cuny. Renault. Caurant. Gilla Audran aîné. Evanno.

GARD.

Alais.

Notaires. Castillon (V.). Salagé. Chast nier. Sauvet. Gaussorgues.
Avoués. Caylet. Pascal. Reidon fils. Duff Castanier. Hillère. Redarès. Agniel.

Le Vigan.

Notaires. Gendre. Capion. Sarran.
Avoués. Rigal père. Anthouard jeune Guibal. Sauveplane. Salles. Cambecedé Janjean.

Nîmes.

Notaires. Darlhac. Rogier. Séve. Carriè (Ed.) Donzel. Poise. Manse. Nègr Bérard. Lavondès.
Avoués. Bechard. Drouot. Béchard-Ch pelle. Havart. Aguier. Julian. Ramon Argillier. Bardin. Turion. Cavaillo Carrière. Michel. Madier. Lyon.
Commissaire-priseur. Cournier. N. . .

Uzès.

Notaires. Peladan. Dumas. Dufour. Lanfa
Avoués. Bouyer. Deleuze. Brugnier. G vaudan. Boucarut. Teissier. Charba Piollenc. Marze.

GARONNE (Haute).

Muret.

Notaires. Guichou. Laserre.
Avoués. Dufaur. Petit. Broca. Henry. G neste. Cousinet. Laye. Marcet.

Saint-Gaudens.

Notaires. Germain. Labatut neveu. Tat reau (Simon).
Avoués. P. Pelleport. Martin. Lacro Caddau. Perbost. Saint-Arroman. Cargu Mariande fils. Danizan. Izard. Cazes. D freche. Despouy.

Toulouse.

Notaires. Pugens. Amilhau. Cabanis. Pra viel. Ollier. Guitton. Dondet. Capell Rigailhou. Prouho. Roc. Couseran. G neste. Lasserre.

Avoués. Beaumont. Davet. Duplan. Laurens. Saintgès. Duran. Chelle. Pillore. Vaisset. Pagès. Amat. Frézouls. Lerat. Barreau. Olivié. Ripoll. Dedebat. Jaurrey. Dutour. Pusterle. Ansas. Lavavé. Petit. Boyes. Maguès.

Comm.-priseurs. Galentin. Pareau ✳. Séguier. Gaillard fils.

Villefranche.

Notaires. Cambon. Fourtanier.

Avoués. Fourtanier. Cambon. Lapersonne. Raffit. Mouchan. Fagot.

GERS.

Auch.

Notaires. Dubosc. Samalens. Tarbouriech. Bacon.

Avoués. Benac. Laporte (Victor). Duran. Druilhet. Lavergne. Lamarque (B.). Barada. Laserre. Dellas. Soulier.

Condom.

Notaires. St.-Etienne. Boutet. Trouette.

Avoués. Dubarry. Doazan. Corne. Garoste. Lébbé. Dugarçon. Ferret. Duchemin.

Commiss.-pris. Marestan.

Lectoure.

Notaires. Castarede. Dieuzaide. Bladé.

Avoués. Carbonau. Chapoulié. Denjoi-Margouet cadet. Candelon. Barailhé. Cantaloup.

Lombez.

Notaires. Dilhan. Lasserre.

Avoués. Junca-Mirasson. Bistos. Taupiac. Campagnole cadet. Cenac.

Mirande.

Notaires. Passerieu fils aîné. Gouzène. Souriguère. Seillan fils.

Avoués. Olleris. Senac. Saint-Lanne. Terrail. Dubedat. Sireix. Cassaignard fils. Mailhos.

GIRONDE.

Bazas.

Notaires. Moncin. Bayle. Partarrieu. Puiffe-Magondeaux.

Avoués. Mongie-Carsusan. Coustau. Bayle. Troussilh. Collain.

Blaye.

Notaires. Caëlle. Marcelat. Simonetty.

Avoués. Renard. Chery-Bellecouche. Royer. Martin. Babouard.

Bordeaux.

Notaires. Darrieux aîné. Mathieu. Brannens. Ferrère. Faugère. Macaire. Despiet. Gasquet. Candeau. Sicard. Mailleres. Dubois. La Coste. Marsaudon. Saint-Marc. Darrieux fils. Malvezin. Thierrée. Romegous. Mutel. Fabre. Goilial. Gautrait. Gautier. Loste. Verrière. Augan. Percherie. Pery. Baron.

Avoués. Duisabeau. Roux. Pérés. Lapeyre. Neuville. Bernada. Chassaing. Battanchon. Fournier. Andrieu. Troubat. Durand. Lussac. Lafargue. Bruneau. Boudias. Faye. Descrambes. Chéron. Miramont. Collain. Gourdon. Dubun de Peyrelongue. Lisse. Dusolier.

Commiss.-pris. Badin. Martin. Barincou. Fanty-Lescure. Brouillet de l'Estang. Tondeur.

La Réole.

Notaires. Loubat. Laspeyrère.

Avoués. Desbazeille. Guénon. Reboul. Rouchou. Bazilet.

Lesparre.

Notaires. Bernard. Mazeau, *certific.*

Avoués. Bernard. Lassus. Laroque. Gasqueton. Sarrote.

Libourne.

Notaires. Chevalier. Brisson fils. Brachet. Vacher.

Avoués. Ducasse (P.). Gros. Boutin. Robert. Pontet. Brisson jeune (B.). Ducasse jeune (Ad.) Porge.

Commiss.-pris. Valette.

HÉRAULT.

Béziers.

Notaires. Donnadieu. Guiraud. Martin. Salvanihac fils. Domergue. Roussel.

Avoués. Pailhade. Laurès. Maurel. Sobie. Blanc. Laurès (J.). Cance. Crouzat. Coste. Domairon. Fourrès. Brun cadet.

Lodève.

Notaires. Clainchar. Counougut. Geraud. Maurel.

Avoués. Arnaud. Silvestre aîné. Barbe. Jouvent. Jeanjean. Loirette. Silvestre jeune. Roussac.

Montpellier.

Notaires. Anduze. Grasset. Peridier. Chivaud. Sarran. Bonfils. Vianès. Gros.

Avoués. Peiroles. Maurras. Arnaud fils. Jammes. Treilles. Ferrier. Cavalier. Leblanc. Rigal. Atger. Brun. Tadieu. Encontre. Jean fils. Bronzet. Berrcugue. Malavialle. Féau. Boyer. Nougaret.

Comm.-pris. Janton. Poitevin. Toulouse.

Saint-Pons.

Notaires. Thomassin. Goutines. Sompayrac.
Avoués. Thomassin. Pomayrol père. Sabatier. Combescure. Vidal. Gouty.

ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Notaires. Baron. Dorange. Denoual. Delcurme. N. . . . .
Avoués. Chauvin. Carnet. Vivier. Petel. Barenton. N. . . . .
Commiss.-pris. Jumelais.

Montfort.

Notaires. Alliou. Ropers.
Avoués. Dreuslin. Baschamps. Lebret. Guicheteau. Duhil.

Redon.

Notaires. Cornu. Calvet. Fricot.
Avoués. Nogues (V.). Le Saulnier père. Le Saulnier fils. Thélohan jc. Thebault.

Rennes.

Notaires. Duclos. Rapatel fils. Richelot fils. Jolys. Jouon fils. Dumontey. Menil-Bussy. Laumailler. N. . . . . N. . . . .
Avoués. Augeard. Sauvé. Morin. Menard. Brindejonc. Levaillant. Laurent. Gourdou-Moro. Leroux. Fenigan. Fouqueron.
Comm.-pris. Sauvé. Bouttier. Tarot.

Saint-Malo.

Notaires. Bourdet fils. Dannel. Jouanjan. Louüel. Dreux.
Avoués. Joly. Moison. Regnault. Burdelot. Trégard. Juston. Picouays.
Commiss.-pris. Midy.

Vitré.

Notaires. Guyot. Prodhomme. Raoul. Lechevallier. Saimond.
Avoués. Berthois fils. Dimey. Pourial cadet. Leclerc. Toullic.

INDRE.

Châteauroux.

Notaires. Drechesne. Rue. Mars. Fleuret. Martin, *certificat.*
Avoués. Ledoux-Basset. Pinault. Pouriat. Barboux. Forest. Musnier Lafaye. Petro.
Commiss.-pris. Milord.

Issoudun.

Notaires. Delorme. Grenouilloux. Prunier. Demonferrand, *certific.* Mercier. Dallemagne.
Avoués. Ponroy. Dréchesne. Laisné. Maillet fils. Bédoille. N. . . .
Comm.-pris. Dudanjon. Maillet fils.

La Châtre.

Notaires. Guyot. Chabenat. Tortat. Moulin Simon.
Avoués. Chabenat. Desperches. Peyrot Fleuret. Accolas. Bion.
Commiss.-pris. Poplin.

Le Blanc.

Notaires. Collin. Bodin. Bouchardon. Maillet
Avoués. Gaudon. Bernard-Nachet. Bernard Résolières. Briffaut. Canuet (Al.). Dubrac. Merceron.

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Notaires. Archambault. Tiffeneau. Rossignol.
Avoués. Chauvelin. Soulas. Péan. Tiffeneau Loiseleur. Frémon. Maurice. Clémenceau
Comm.-pris. Mingot.

Loches.

Notaires. Lesourd. Girault.
Avoués. Christophe fils. Gosselin-Dupré. Lenoir fils. Raverot. Dumeurier. Briffault

Tours.

Notaires. Dreux. Laurent. Walvein. Lauly Genty. Duboy fils. Bonneville. Belle.
Avoués. Turmeau. Chambert. Forest. Demezil. Bredif. Vincent. Belle. Varigault Normand. Richard.
Comm.-pris. Cormery. Vermot. Pressé.

ISÈRE.

Bourgoin.

Notaires. Cailleteau. *certific.* Martin. Chenavas. Pillion.
Avoués. Orcel. Doncieux. Berger. Guillaud. Dombey - Beaupré. Patricot. Chaboud. Berthon. Faulcon. Buis.

Grenoble.

Notaires. Rivier. Giroud. Rochas. Chuzin ✻. Gayme. Buisson. Bouvret-Rocour. Blanc. Robert. Segond. Mallein.
Avoués. Blaive. Chapel. Amat. Faure-Durif. Michon. Guirimand. Benoît. Jay. Odru. Buissard. Gayet. Chastaing. Bonnard. Cecillon. Perrard. Eymard. Sorel. Bouvret-Rocour. Perret-Imbert.
Com.-pris. Dossat. Berthaud. Vernet.

Saint-Marcellin.

Notaires. Detroyat. Brun. Frachon.
Avoués. Argentier. Ralhiet. Richard. Martin. Dutruc. Chastellière. Bouchard Fabre. Boissieu. Beret.
Commiss.-pris. Caillat.

Vienne.

Notaires. Boissat. Soulier. Verne. Faugier. Riondet. Genin.
Avoués. Sicard. Chollier. Trainar. Bruyère. Blanc. Guignard. Ponsard. (J.-M.-H). Bruant. Vacher. Gerin. Joly. Charreton. Meysson. Reymond.
Commiss.-pris. Riondet. Armanet.

JURA.

Arbois.

Notaires. Benoît. Couquet. Chauvin.
Avoués. Javel. Willerme. Bousson. Bryon. Caron. Baroudel. Huguenin. Girod.

Dôle.

Notaires. Vandevelle, *certificat.* Adeleine. Joubert. Damas. Feuvrier.
Avoués. Robert. Pialat fils. Bey. Gouvernet. Lamy. Pinaire. Figurey. Perrenot. (Ch.).
Commiss.-pris. Pôue.

Lons-le-Saulnier.

Notaires. Bichet. Jacquier. Jeunet fils, *certif.* Mazeau. Bailly (Jos.).
Avoués. Maréchal. Daguier. Pallard. Camuset. Clerc. Bidat. Lebrun. Bouquet. Magnin. Bailly (V.). N. . . . .
Commiss.-pris. Ardiet.

Saint-Claude.

Notaires. Perret. Colomb. Delacroix. Beaublez.
Avoués. Duparchy. Rodet. Favier fils. Vuilermoz. Blanc. Mathieu. N. . . . .

LANDES.

Dax.

Notaires. Vallée. Mène.
Avoués. Castagnet. Lanusse. Capdespont. Gémain. Puyo. Bordenave. Denis. Duplantier.

Mont-de-Marsan.

Notaires. Vives. Dupouy. Lacaze.
Avoués. Lassallette. Cazade. Biraben. Lafitte. Lubet-Barbon. Pazat. Jumel.

Saint-Sever.

Notaires. Destenave. Lamothe. Duplantier.
Avoués. Duplantier. Bustarret (P.-S.). Teyssier. Cassou-Morlaas. Gauzère. Capdeville. Courréges. Biacabe.

LOIR-ET-CHER.

Blois.

Notaires. Pardessus ✻. Riffault. Delagrange. Bailly. Deschamps. Brinon. Parrain. Girard.
Avoués. Derouet. Trinité. Bodin. Baschet. Lemaignen. Gauché. Hubert.
Commiss.-pris. Baschet. Fesneau.

Romorantin.

Notaires. Lecomte. Martenot. Jacquier. Gaultier. Perreau.
Avoués. Durand. Trouillebert. Métivier. Deherpe.

Vendôme.

Notaires. Mereaux. Gendron. Richaudeau. Peltereau.
Avoués. Martin. Martellière. Bourgogne fils. Morard fils. Jourdain.
Commiss.-pris. Buffereau fils.

LOIRE.

Montbrison.

Notaires. Bourgeade. Bourboulon. Chantemerle. Martin. Tison-Désarnaud fils.
Avoués. Turquais. Relave. Rochat. Boudot. Dulac. Morel. Tixier. Bournat. Tezenas. Gontard. Barban fils. Avril. Mejasson. Gonon d'Allary.

Roanne.

Notaires. Morillon aîné. Bouveyron. Geoffroy. Lethier.
Avoués. Barge. Bost. Chez. De Chatelus. Laurent. Massard. Marchand. Villeret. Morillon. Fabre. Bonnabault. Chartre.

Saint-Etienne.

Notaires. Peyret jeune. Grubis. Serre. Peyron fils. Henry. Mey fils. Duquaire. Saint-Cire. Bonnet.
Avoués. Vacher. Pagnon. Foujols. Vier. Chasseignieux. Fromage fils. Dupré. Bidault. Paullian. Mugnier. Courbon. Verdollin. Vernoy.
Commiss.-pris. Teyssier. Comte.

LOIRE (Haute).

Brioude.

Notaires. Grenier. Marret-Salveton. Bertier. Roumillac. Andraud.
Avoués. Bagès. Belmont. Couguet. Salveton jeune. Vidal. Touchebœuf. Héraud. Jonquoy. Vernière. Biffe.
Commiss.-priseur. Feuillette.

Le Puy.

Notaires. Durastel. Richon. Chaussende. Laurent. Félix-Laribette. Liogier. Vissaguet (Alf.). Maurin. Benoit. Agulhon.
Avoués. Liogier. Guilhot. Mazon. Gineys. Parrel. Besses. Souchon. Monnier. Cha-

puis. Langlade. Bonhomme-Belledent. Ravaisse. Giron. Eyraud. Chauchat. Maurin. Labatie.
Commiss.-pris. Eyraud.

Yssingeaux.

Notaires. Maurin. Fayolle-Demans. Dufaure-Decitres.
Avoués. Gueyffier. Labatie. Duchamp. Bonnet. Gailhard fils. Champanhac fils. Chevalier fils. Sabot fils.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis.

Notaires. Poupard. Rayer. Frogier. Chenantais.
Avoués. Delaunay. Dubois-Kerphilippe. Pohier. N. . . . .

Châteaubriant.

Notaires. Foutrel-Gaugy. Roul de la Hellière. Bessin.
Avoues. Bivaud je. Lebreton. Juston.

Nantes.

Notaires. Gicqueau. Dauphin. Touzeau. Brossard. Lallié. Guesdon-Poupardière. Desvignes. Carié. Derrien. Lavallée. Tessier. Serault. Citerne. Fruneau. Aubin. Esmoin. Crucy. Maujouan. Pommeraye.
Avoués. Maisonneuve fils. Taché. Juguet. Damourette. David. Couperie. Deloynes. Pouponneau. Chupiet. Vernes. Lecadre. Heurthaux. Jolly. Le Tourneux. Brindejonc. Luneau. Clémenceau. Magré.
Commiss.-pris. Grizolles. Fortin. Daniel. Bray de la Valette. Fournier. Couane.

Paimbœuf.

Notaires. Fouchard. Gouin. Leclech.
Avoués. Huguet. Gicqueau. Lucas. N. . . .
Commiss.-pris. Laveant.

Savenay.

Notaires. Berranger. Bersihand.
Avoués. Menard père. Ledoux. Loquet. Mérot.

LOIRET.

Gien.

Notaires. Fougeu. Chouppe. Abicot.
Avoués. Girard. Pandevant. Robert. Pinon. Roger. N. . . . .
Commiss.-pris. Marchenoir

Montargis.

Notaires. Jalouzet. Guignebert. Chartrain. Ferré
Avoués. Charton. Fontaine. Pommier. Blanchet fils. Maulmond. Dion.
Commiss.-pris. Baraton.

Orléans.

Notaires. Courmont. Bioche. Bordas. Genty Pelerin. Fougeron. Porcher fils. Lepage fils. Courtois. Cotelle. Achet. Ploix Pelletier fils. Lucas. Rapeau. Rogier. Proust. Guérin. Lottin. Grouguard Meigret-Collet. Assier. Lefèvre. Hebert Poignard.
Avoués. Dufresne. Proust. Paul. Geoffroy Ronceray. Géry. Lefèvre. Chassinat Cornu. Marchand. Grivot.
Comm.-pris. Bioche. Méan. Lanson fils Nouvellon. Bouguereau.

Pithiviers.

Not. Tournemine. Toury. Raige.
Avoués. Violeine. Luyt. Arbey. Defiennes Jouy.

LOT.

Cahors.

Notaires. Bel aîné. Fournié (Am.). Salleles Labie. Capmas, Bladinières. Vignals. Carl fils. N. . . . .
Avoués. Linol. Dubreil. Cayla. Mayzen Carbonel. Marques. Berton. Guillou Lantuéjouls. Cambres.

Figeac.

Notaires. Houradou. Lapergue. Siricys Coussieu.
Avoues. Rayssac. Sericys Delclaux. Delvern. Teullié. Dusser. Guary fils. Vassié

Gourdon.

Notaires. Soulery; *certific.* Rey. Linol.
Avoués. Delcamp-Périé. Mazeyrat. Capmas Lamouroux. Vialle. Bruny.

LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Notaires. Despans. Pinson. Destermes Chaudeborde. Sonis. Darodes. Andrieu
Avoués. Lacan. Cantagrel. Cabadé. Michel Cabanes. Faucon (E.). Macary. Goux.

Marmande.

Notaires. Laffiteau. Bérard. Bonneaud.
Avoués. Lacombe père. Maysonnade. Morin. Laffon. Larrieu. Picard. Goyneau.

Nérac.

Notaires. Labat. Mellac. Castaing. Lacrôze
Avoués. Marcon. Roquaing. Faget. Durban. Larrat. Perez.

Villeneuve-d'Agen.

otaires. Rataboul. Malauzet. Vacquié. Magnac. Boscq.
voués Mazet. Maydieu-Fiton. Bruguière. Ducourneau. Garrigue. Bonnal (Félix). Aman-Mazet. Cléde.

LOZÈRE.

Florac.

Notaires. Boyer. Fayet.
Avoués. Nadalliac. Cade. Rodier. Teissonniere. Pascal. Cord. Lamarche.

Marvejols.

Notaires. Martin. Gazanhe. Sevene fils. Bes.
Avoués. Durand. Astruc. Lafont. Gardelle. Feybesse. Laur. Guillemon. Liger. Chaleil.

Mende.

Notaires. Guyot (T.) ✻. Plagnes. Monteils-Charpal. Martin. Chevalier.
Avoués. Fayet neveu. Gely. Jaffard. Chevalier. Récamel. Trincald. Testelat. Roux. Bonnet. Constant.

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Notaires. Royer. Cosnier. Lechalas. Hébert (Aug.). Paumart. Roussel. Avenant. Brichet fils. Letourneau. Pachaut. Mars-la-Rivière. Bessier.
Avoués. Marchais. Piquelin. Guibert (Cam.). Mauriceau. Riche. Naintré.
Commiss. – priseurs. Perdrigeon. Cosnard. Gachet.

Baugé.

Not. Meignan. Poitevin. Rabeau. Desnoës.
Avoués. Dutier. Mauxion fils. Gouin. Liger. Thuau-Villeneuve.

Beaupréau.

Notaires. Lhuillier. Desnos.
Avoués. Randouin. Défos. Hervé. Quantin.

Saumur.

Notaires. Peltier. Cadieu. Leroux. Pinson. Duterme.
Avoués. Jahan. Arrault. Richard. Lecoy. Jouanneau. Gaultier.
Comm.-pris. Pepin.

Segré.

Notaires. Aubert. Gaillard.
Avoués. Lemercier. Jallot. Marais.

MANCHE.

Avranches.

Notaires. James-Duhamel. Boudent.
Avoués. Dubois. Soulâtre. Le Beurier. Tullet. Bereult. Turgot. Ameline. Le Limousin. Hersent. Foucher. Le Bourlier.
Commiss.-priseur. Montier-Paumerie.

Cherbourg.

Notaires. Morin. Poret-la-Couture. Nicollet fils. Le Barbanchon.
Avoués. Duvivier. Chevrel. Belin. Tharel. Mahieu. Salley.
Commiss.-priseur. Bonnissent.

Coutances.

Notaires. Guillot. Piton. De Brucourt.
Avoués. Dupont. Maillard. Rachinel. Leloutre. Tardif. Cardin. Lécrivain. Sevestre. Jehenne. Delcourt. Marie. Guérard.
Commiss.-priseur. Fastout.

Mortain.

Notaires. Queslier. Leroy. Chrétien.
Avoués. Bernard fils. Cordoën. Mitainne. Amand. Robbes. Heurtaut. N. . . .

Saint-Lô.

Notaires. Rouelle. Gosselin. Caillemer.
Avoués. Lainé. Guelle. Pouchin. Douchin. Chauvin. Le Melletier. Savary. Ruel. James.
Commiss. – priseur. Engerrand *dit* Dudemaine.

Valognes.

Notaires. Langlois. Benoît. Samson.
Avoués. Marguerie. Othon. Bouchard-Desfontenelles. Leledy. Le Goupil. Macé. Grisel. Maurouard. Ramillon. Boutry.
Commiss.-priseur. Foucher.

MARNE.

Châlons-sur-Marne.

Notaires. Ecoutin. Arnould. Museux. Caquot. Changy.
Avoués. Sellier. Copin. Robelin. Gobet. Bornot. Salliers.
Commiss.-pris. Royer-Museux.

Epernay.

Notaires. Delachapelle. Le Clerq. Martin.
Avoués. Hébert. Porquet. Paris. Oudet. Louis. Vatel.
Commiss.-priseur. Cannesson.

Reims.

Notaires. Marguet. Bruge. Duplessis. Bou-

langer. Danton. Folliart, *certificateur.* Garanger, *certificateur.* Daire. Petit. Devienne. Gilbert. Maille.
Avoués. Barrois. Mora. Violar. Henrat. Rassicod. Maillet. Richardot. Choppin. Gobet. Robinet.
Commiss. – priseurs. Jacquet. Dehu. Douce.

Sainte-Ménéhould.

Notaires. Virot. Mathieu. Simon.
Avoués. Pierret. Melinette. Rouyer. Pelletier. Simon. Picart fils.
Commiss.-priseur. François.

Vitry-sur-Marne.

Notaires. Steklet. Flye-Ste-Marie. Fleury-Dumesnil. Parent. Husson.
Avoués. Guédon. Bernage. Benoist. Perinet. Maury. Fossey.
Commiss.-priseur. Battelier-Delaunay.

MARNE (Haute).

Chaumont.

Notaires. Leclair. Amyot. Gardien. Poinsel. Louviot.
Avoués. Populus. Mareschal. Bourcier Colliot. Petit. Lemaistre. Magnin. Lecomte.
Commiss.-pris. Bouzenot.

Langres.

Notaires. Durand. Chauchard. Maladière-Montécot. Lasnet. Jourdheuille.
Avoués. Walter. Humblot. Monniot. Garnier. Moris. Touzet. Parisot. Testevuide.
Commiss.-priseur. Brulé.

Wassy.

Notaires. Oudart. Vast.
Avoués. Ragon. Matier. Michelin. Ravelet. Cornuel.
Commiss.-priseur. Hù.

MAYENNE.

Château-Gonthier.

Notaires. Gault. Le Motheux. Martinet. Quinefault. De Beaumont.
Avoués. Lepecq. Bize. Gehère. N. . . .
Commiss.-pris. Fouquet.

Laval.

Notaires. Rousseau. Néré. Meslay. Messant. Fontaine. Manisse. Lebourdais. Durocher fils. Besnard fils.
Avoués. Lefebvre-Champorin. Guedon aîné. Guyard. Allouel. Lefizelier. Guedon (Alcine).
Commiss.-pris. Granger. Hureau aîné.

Mayenne.

Notaires. Godefroy. Bourdon aîné. Lero[illegible] Le Normand. Coignard aîné.
Avoués. Demées. Pays. Bourdon j[e]. Mau[illegible] bert. Coignard. Gougis.
Commiss.-pris. Coudre. Poirier.

MEURTHE.

Lunéville.

Notaires. Cosson. Ferry. Guerard. Jean[illegible] nequin. Mangel. Pariset. Maldémé.
Avoués. Radès. Michaut. Moreau. Guiba[illegible] Legrand. Georges.
Commiss.-priseurs. Mathieu. Briot.

Nancy.

Notaires. Glaudel. Guérin. Blancheur. Mi[illegible] chel. Bailly. Thiriot. Charon fils. Duparg[illegible] Hainglaise. Perrot. Millot. Chardi[illegible] Binger. Blaise.
Avoués. Mengin jeune. Poirel. Martz. Th[illegible] riot. Godar. Lecomte. Thomas. Pillemer[illegible] Dumont. Fleury Bentz. Dautreceur.
Commiss. – priseurs. Gillard. Colligno[illegible] Guibal.

Sarrebourg.

Notaires. Médicus. Germain. Racine.
Avoués. Louis. Collignon. Adam. Col[illegible] fils. Haumant. Gide.

Toul.

Notaires. Cordier. Hussenet. Colli[illegible] Albert. Pariset. Muel.
Avoués. Didelot. Klecker. Claude. Dufresn[illegible] Croissant. Tisserant.
Commiss.-pris. Thenevin.

Vic.

Notaires. Jacquel. Thomy. Bour.
Avoués. Marcel. Mayeur. Despeaux. Marc[illegible] neveu. Gérard.

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Notaires. Pierre ✻. Paillot. Houzel[illegible] Remy. Fleury-Dumesnil.
Avoués. Mayeur. Labouille. Leglaive. L[illegible] blan jeune. Desaux. Pariset. Chast[illegible] Ragon. Thugnet.
Commiss.-priseur. Bannet.

Montmédy.

Notaires. Petitjean. Thiébaut.
Avoués. Guiot père. Darbour. Humbe[illegible] Guiot fils. Chazal. Jean in fils.
Commiss.-pris. Noailles.

Saint-Mihiel.

Notaires. Leclerc. Labouille. Pernet. Berteaux.
Avoués. Planté. Gand. Larzillière aîné Hémelot. Willaime. Boudet j^e^. Bardin. Connard. Dumont. Larzillière neveu.
Commiss.-pris. Marbotte.

Verdun.

Notaires. Daunoy. Fabry. Barrault. Buzy.
Avoués. Madin. Mondon père. Varaigne-Perin. Chadenet. Mondon fils. Baudot. Laurent.
Commiss.-pris. Laisney.

MORBIHAN.

Lorient.

Notaires. Colinet. Haye. Le Montagner. Dasnier. Deschiens fils.
Avoués. Lebras. Jan – Gilardaie. Pierre. Delattre. Aubin. Ratier.
Commiss.-pris. Legoarant.

Ploërmel.

Notaires. Brobant. Dinel. Macé. Desgoulle fils.
Avoués. Leguével. Duportal-Lamotte Brénugat. Lucas-Peslouan fils. Michel.

Pontivy.

Notaires. Collin. Daguillon. Lorans. Carré.
Avoués. Carel. Lemouel. D'Haucour ✻ L'Arbitre-Montferrand. Lorans fils.
Commiss.-pris. Collin.

Vannes.

Notaires. Glais j^e^. Hervieu. Marquer Jollivet fils. Le Bouellec fils. Reynier. Leclaire.
Avoués. Claret cadet. Rialan jeune. Thomas – Ducordic. Jourdan. Boixel. Bouhelec. Fleury.
Commiss.-pris. Hervieu. Plunian.

MOSELLE.

Briey.

Notaires. Bertrand. Pierron. Desoudin.
Avoués. Nivoy. Messin. Collignon. Rollin. Hieulle.
Commiss.-pris. Auburtin.

Metz.

Notaires. Rollin. Dilschneider. Roget. Berga. Lapointe. André. Purnot. Labbé. Guerquin. Simon. Nicolas.
Avoués. Lamarle. Mathieu. Briard. Remond. Germain. Bing. Chatel. Woirhaye.
Commiss.-pris. Maline. Brasseur. Seurette. Vatier.

Sarreguemines.

Notaires. Boh. Boulanger. Dincher fils. Lacour.
Avoués. Dincher. Thilloy. Rouff. Didiot. Duviviers fils. Denis.

Thionville.

Notaires. Arnoult. Barrault. Marchal. Neveux. Curé.
Avoués. Albert. Grandmange. Wirbel. Spire. Péan. Hyeul.
Commiss.-pris. Péan.

NIÈVRE.

Château - Chinon.

Notaires. Desmolins. Comte-Rochambeau. Boillerault. Delaloge.
Avoués. Gautherin. Hottet de Laplace. Thévenet. Coquard aîné. Gautrelet. Hiligsberg. Colon.

Clamecy.

Notaires. Villiers. Bouquerot. Auginiot.
Avoués. Geoffroy. Ravenot. Brisson. Coquard. Gaudihot. Legeay.
Commiss.-priseur. Decourt.

Cosne.

Not. Planchard. Goubereau. Charlot.
Avoués. Moilin. Thomas. Rougeot aîné. Mathé. Lebœuf. Dardenne. Rougeot j^e^.
Commiss.-pris. Sarriaut.

Nevers.

Notaires. Robin. Lerasle. Rolland fils. Galoppe.
Avoués. Bonabeau. Cassard. Meillet. Robert. Lemoine. Lolliot. Lefèvre. Frébault. Beaudel-Durand.
Commiss.-pris. Leclerc.

NORD.

Avesnes.

Notaires. Davoine. Pasqual. Puyramaure. Evrard. Ringuet.
Avoués. Gobled. Lemesle. Paul. Lavice. Pillot (Edm.). Hannoye (J.).
Commiss.-pris. Passage.

Cambrai.

Notaires. Tabary. Leroy. Foulon. Piettre. Savary. Defrémery. Déjardin. Duchange. Fénelon-Douay.
Avoués. Mallet-Delabre. Durieux. Caudron. Dienne. Legrand. Buzin fils. Bouchez. Callory. Massart. Seillier.
Commiss.-pris. Bouly. Renard fils.

Douai.

Notaires. Custers. Allard. Becq. Galland. Capon. De Baillencourt, *dit* Courcol. Dancoisne. Valentin. Tarlier. Foulon. Stiévenart.
Avoués. Billiet. Vigneron. Leroy. Valin. Nutly.
Commiss.-pris. Poret-Carpentier. Millot. Lecamus.

Dunkerque.

Notaires. Vaillant. Poulain. Vandewynckel aîné. Demeyer. Beck. Hovelt.
Avoués. Delattre. Hovelt ✻. Perard. Boutillier. Tetut. Carpentier.
Commiss.-pris. Evrard. Naghel.

Hazebrouck.

Notaires. Waeterloot. Lamotte. Smagghe.
Avoués. Monet. Leleu. Pasquier. Berteloot. Huard.
Commiss.-pris. Devos. Vitse.

Lille.

Notaires. Delerue. Delahaye. Carlier. Gruloy. De Hau (F.-A.-J.-J.). Doyen. Dujardin. Serrurier. Desmottes. Musias. Coustenoble. Mas. Mélot. Desrousseaux (L.). Morel. Deledicque. Leclerc. Bonnier.
Avoués. Desrousseaux (L.). Desmazières. Desrousseaux (J.-B.). Louage. Hurtrel. Duchaufourfils. Cousin. Flamen. Lemoine.
Commiss.-pris. Delfosse. Olivier. Bauduin. Decaudin. Delaby.

Valenciennes.

Notaires. Mabille, *certific.* Roland. Guislain, *certif.* Lefebvre, *certif.* Paillard. Dugimont. Lebret. Beauvois. Dupire. Brabant, *certificateur.* Dufont.
Avoués. Martin. Vast. Royer. Lebarbier. Douchy. François.
Commiss.-pris. Laplace. Rhoné. Bonniau.

OISE.

Beauvais.

Notaires. Dumont. Delacroix. Saint-Léger. Pignel. Marchant.
Avoués. Devimeux. Pigory. Canard. Altette. Brancard. Chevereau. Wallet. Dowiller. Rayé. Dumontier. Leroux. Cœffier.
Commiss.-pris. Fruitier. Peaucellier.

Clermont.

Notaires. Delaplace. Blanchet. Lefebvre.
Avoués. Seillier. Wimy Bertin. Censier. Dobel. Lotte. Lhôtellier. Caffin.
Commiss.-pris. Barroyer.

Compiègne.

Notaires. Pottier. Pinard. Demonchy. Labarre. Corneaux.
Avoués. Viet. Anceaux. Sorel. Debac. Laurent. Lignereux. Porlier.
Commiss.-pris. Blanchart.

Senlis.

Notaires. Guibourg. Michelet. Fournie. Brunet.
Avoués. Grenier. Dufay. Regnard. Bezou. Dufour. Bousset. Sallé. Berthon.
Commiss.-pris. Devaux.

ORNE.

Alençon.

Notaires. Masson. Foucqueron. Lebourgeois. Hommey.
Avoués. Chevreuil. Pasquier. Cordhomme. Hamel. Gouais-Lanos. Gassouin. Clérambault. Lermier. Cruchet. Hommey. Margautier.
Commiss.-pris. Poitrineau. Alexandre *d*. Loison.

Argentan.

Notaires. Lautour. Lair-Dubreuil.
Avoués. Mouchard-Bonmartel. Malfilâtre. Chandelier. Chéradame. Benjamin. Lainé. Loupré. Lainé - Courville. Mousset. Genu fils. Triboul.
Commiss.-pris. Noblet.

Domfront.

Notaire. Roncier.
Avoués. Petron. Perrier. Thebert. Letard. Le Marquand. Montembault. Truelle. Chauvinière.

Mortagne.

Notaires. Bail. Brideau.
Avoués. Bailly. Got. Blondel. Viot. Watel. Le Von. Saugeron. Giot.
Commiss.-pris. Boussard.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Notaires. Lenglet. Bollet. Lantoine. Hovine. Toursel. Izambard. Furne. Dauchez. Arnouts. Braine.
Avoués. Martin. Desprez. Deladerriere. Hallo. Boutry. Thibault. Delavallée. Martin. Aubron. De Beaumont. Poitart. Delair. Vaast.
Commiss.-pris. Libersale. Braine.

Béthune.

Notaires. Dufresne. Hulleu. Hurbiez. Debaillencourt. Herreng.

Avoués. Lequien père. Delautel. Peltier. Boulongne. Hequet.
Commiss.-pris. Delesalle.

Boulogne.

Notaires. Déricault. Dutertre fils. Wissocq fils aîné. Lorel. Frechon.
Avoués. Noel. Leducq. Deslandes. Caux. Lecointe. Bourée. Quénehent.
Commiss.-pris. Dutertre fils aîné.

Montreuil.

Notaires. Delhomel. Poultier. N. . . . .
Avoués. Dobercourt aîné. Dubocquet. Dobercourt jeune. Hamille. Delye. Defrance. Thivrier.
Commiss.-priseur. Roussel.

Saint-Omer.

Notaires. Vantroyen. Potterie. Roels. Fournier. Obry. Baroux. Truche. Thuillier.
Avoués. Bailly. Dubrœucq ✻. Guilleman. Vitse. Longuemaux. Tible. Ramonet. Pierret. Hamy. Vautroyen.
Commiss.-pris. Mallet. Révillon.

Saint-Pol.

Notaires. Ansart. Detape. Maillard. Lambert. Capron.
Avoués. Faguet. Cressent. Lefebvre. Lefeuvre. Saint-Gest.
Commiss.-pris. Didier-Cavenel.

PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Notaires. Crosmarie. Tournilhas. Lavigne aîné.
Avoués. Barry. Rimbaud. Buy. Durif. Fouilhoux-Vimal. Armilhon. Pacros. Couchard. Dezande. Viallard. Bernard jeune. Maisonneuve.

Clermont.

Notaires. Astaix. Chandezon. Debert. Cavy. Fabre. Culhat-Laroche. Vazeilhes. Chabrol. Marcland. Tixier. Chassaigne.
Avoués. Mege. Fleury Bonnefoy. Violle. Laroche. Bonjour. Johannel. Roddier. Pellissière. Poncillon. Benoy. Bayle. Grimard. Larbaud. Lasteyras. Guillaume. Chabrol. Borias. Meynial. Faure.
Commiss.-pris. Baron.

Issoire.

Notaires. Plantade. Bletterie. Clément. Verny. Puray.
Avoués. Albanel Viallard. Chandeze. Charles. Girard. Lemoine. Bory. Touzet. Dalbine aîné. Vacher aîné. Triozon-Voute.

Riom.

Notaires. Veruy-Lamothe. Durif. Bonville. Tixier. Pougheon. Amat. Labrosse. Laurent.
Avoués. Defaye. Boyer. Parry. Manneville. Ardenne. Fournier. Baynard. Nony. Cromarias. Chassaing. Boisson. Couchard. Robert. Grimardias.
Commiss.-priseur. Allary.

Thiers.

Notaires. Gourbine. Andrieux. Courcon. Bellein. Darrot.
Avoués. Grangeon-Giraud. Clavel. Bellein. Gaubert. Delotz. Dubien. Gonin-Faure. Giraud.

PYRÉNÉES (Basses).

Bayonne.

Notaires. D'Hiriart. Duhalde. Casebonne. Laborde. Saubot-Damborgès.
Avoués. Julien. Capdepont. Damestoy. Bailac. Latour. Sublet (Hon.). Sublet (Marie). Bellevue.
Commiss.-pris. Bruzaud.

Oloron.

Notaires. Danglade. Pourtau-Pene. Lacaze.
Avoués. Domecq. Hillon. Lagarde. Lapagesse. Bambalère fils cadet. Carrey. Gourlat. Cazeaurang. Crouzeilles. Lacaze.

Orthez.

Notaires. Poumies. Despagnon. N. . . . .
Avoués. Dufau. Brincas. Loustaunau. Dufourcq. Bernardbeig. Ducasse. Biacabe. Ferrère. Lacoste.

Pau.

Notaires. Sorbé. Rigoulet. Sempé. Tresarrieu. Lamarque.
Avoués. Loubix. Duplaà. Batsalle. Berdoulet, *dit* Poumata. Labitte. Langlès aîné. Philipon fils. Hatoulet. Capdepon. Toulet. Langlès cadet.

Saint-Palais.

Notaires. Dilor. Diriart. Ganderats.
Avoués. Carsuzaà. Roussel. Lagarde. Barthèz (F.). Campistrous. Prat. Sallaberry.

PYRÉNÉES (Hautes).

Bagnères.

Notaires. Frechou. Forponès. Tajan (Louis). Daube.
Avoués. Borgella. Blagean. Cardeilhac. Tajan. Lasserre. Montagut. Carrère. Salles. Dejeanne. Fosch.

Lourdes.

Notaires. Claverie. Abadie-Lacadé.

Avoués. Sasserre. Lacrampe. Ducos. Dufau. Capdevielle. Garet. Soulé-Sarrat. Nicolau-Barraqué.

Tarbes.

Notaires. Daléas. Dastas. Guichard fils. Deville. Rivière.
Avoués. Manaut. Jacomet. Pujo. Corbin. Maumus. Duprat. Dabat. Castelnau. Cazenavette. Lacaze. Canouil. Dazet.

PYRÉNÉES ORIENTALES.

Céret.

Notaires. Companyo (Jacques). Fortagut. Delmas (G.).
Avoués. Tisané. Barrera-Mourat. Argiot. Llobet. Auberge.

Perpignan.

Notaires. Ferriol-Tardiu. Domenech. Casteillo. Boluix. Guiter. Talayrac. Jaume. Fabre. Amouroux.
Avoués. Picas. Saisset. Amanrich. Costa. Garau. Noguès. Bruguère. Muxart. Carcassonne. Julia.

Prades.

Notaires. Felip. Paris. Bordes. N. . . . .
Avoués. Circan-Roca. Bonet. Circan (J.). Galaud. Pallarès. Bouchet.

RHIN (Bas).

Saverne.

Not. Ostermann. Kien. Tinchant. Keller.
Avoués. Schaller. Laporte. Schœn. Dollinger. Weber. Haffen. Rémond. Hirn.

Schélestadt.

Notaires. Doyen. Fabry. Lambla fils. Pennarun.
Avoués. Dispot aîné. Vatin. Corhumel. Müller. Schwind. Stoffel (Aug.). Pennarun. Ambruster.

Strasbourg.

Notaires. Lacombe, *cert.* Stoëber j^e^. Bremsinger. Rencker. Hickel. Triponé, *cert.* Weigel. Grimmer aîné. Hatt. Grimmer jeune. L'Ange. Ritleng, *cert.* Netinger, *cert.* Zimmer fils. Kratz.
Avoués. Klauhold. Gebhardt. Detroyes. Weis. Schnéegans. Doss. Theis. Ackermann. Eissen. Stoëber (G.). Momy (Eug.). Schauffler. Lederlin. N. . . . .
Commiss.-priseurs. Goubert. Krafft. Texte. Wack. Fischer.

Wissembourg.

Notaires. Lichtenberger. Westercamp. Karth
Avoués. Bauer. Pugnière. Souvestre. Zeys Lutz. Zoegger. Schimpff. Buchholtz fils

RHIN (Haut).

Altkirch.

Not. Amberger. Cayot. Rothéa. Risacher.
Avoués. Thierry ✻. Wendling. Couchepin Dourthaler. Gaudo – Paquet. Lienhart Cassal.
Commiss.-pris. Hildenbrand.

Belfort.

Not. Triponé ✻. Erard. Keller. Dégé fils
Avoués. Boillot. Keller. Berthold ✻. Antonin. Ecoffet fils. Fournier. Royer. Rothéa

Colmar.

Notaires. Fuchs. Rencker. Mathieu-Saint-Laurent. Remy. Chauffour.
Avoués. Rollat. Kessler. Ostermeyer. Hillenmeyer. Doyen. Fuchs. Cherrier. Marula. Ackermann. Keller. Zehler.
Commiss.-priseur. Commerson.

RHÔNE.

Lyon.

Notaires. Pré. Tavernier. Nepple. Sain. Lecourt. Rouer. Laubreaux. Farine. Casati. Beluze. Couet. Rosier. Coste. Laforest. Charvériat. Bonnevaux. Viennot. Ducruet. Chazal fils. Crochet. Berrod. Bruyn. Rigollet. Coron. Quantin. Rousset. Rostaing. Rambaud. Henry. Jogand.
Avoués. Balley. Hôpital. Duchêne. Bert. Teste. Cœur. Durand – Fornas. Morin. Durand (François). Cabaud. Biferi. Flachat. Ducreux. Jullien. Gonon. Foudras. Fuchez. Pignard. Blanc jeune. Arnoux. Condamin. Phelip. Bros. Laurenson. Lafont. Yvrad. Richard. Hardouin. Deblesson. Bros fils. Berton – Lagardière. Mital. Chambeyron. Cabias. Faugier. Vignat.
Commiss.-priseurs. Renther. Blanc. Jobert fils. Roger-Jobert. Simonet. Lombois.

Villefranche.

Notaires. Bonnefond fils. Chervet. Lambret. Revin.
Avoués. Chanrion. Aucour. Marin. Guillard fils. Teillard. Bugnard. Dulac. Durillon. Deverchère. Boiron. Colonge. Lièvre.
Commiss.-pris. Perrachon.

SAÔNE (Haute).

Gray.

otaires. Cornet. Voilliard. Courbet. Morel. Jouart.
voués. Patenaille. Versigny aîné. Versigny cadet. Berthier. Pariset. Dard. Perrot. Moissonnier.
ommiss.-priseur. Barbier.

Lure.

otaires. Richard. Grosbert fils.
voués. Grandmougin ✻. Jourdain. Begue. Begeot. Theurey. Gaudot. Robert. Grosmougin.

Vesoul.

otaires. Bailly. Petit-Clerc. Dubost.
voués. Malterre. Petit-Clerc fils cadet. Fonclause. Thiaut. Joint. Boursette. Dodman. Meillier. Pigeon. Mamy.
ommiss.-priseur. Henry.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

otaires. Devoucoux. Serracin. Ménot. Sauvageot. Guye.
voués. Gibassier. Croisier. Latour. Bozut. Moreau. Hallée. Baron (Den.). Baron (Jacq.). Guichard.
ommiss.-priseur. Revenu aîné.

Châlon-sur-Saône.

ot. Granjon. Richard. Mathey. Brunet. Chaffote. Méray. Masson. Guichard.
voués. Magnien. Chevreau. Dessaint. Pugeault. Reboul. Maurice. Rey. Delangle. Souscelyer. Mette. Coulon. Simonin. Galopin.
ommiss.-priseur. Vincent.

Charolles.

Notaires. Demôle. Ravier. Berthet. Goin.
Avoués. Laugrand. Désautels. Deschaintre. Perrin fils. Favre. Roux. Gueugnon. Ducrot. Ricaud. Demonchanin. Meilleran.

Louhans.

Notaires. Guillemin. Duchesneau. Maubey. Piquet.
Avoués. Coulon jeune. Gruard. Boutelier. Demole. Bertholomey. Lagrange.

Mâcon.

Notaires. Desrayaud. Foillard. Garnier. Courteau. Pic. Vauvillier. Sebille. Chanorier.
Avoués. Lapalus. Boitard. Defranc. Ronot. Beau. Clément. Crozet. Delavaivre. Repey. Bonnetain. Bourrette. Chuinague. Sambin. Georgerat. Dévoluet. Protat.
Com.-pris. Bonnetain. Bonnetain (Jean).

SARTHE.

La Flèche.

Notaires. Baratte. Panneau. Lépingleux. Martigné.
Avoués. Lelasseux. Richard. Abot. Papigny. Herrault.
Commiss.-priseur. Chalette.

Le Mans.

Notaires. Mauboussin. Vidal. Maricot. Bidault. Jadin. Sagot. Desgranges. Godefroy. Besnard. Coupvent-Desgraviers.
Avoués. James. Lecouteux. Gougeon. Piedor. Sevin. Auboin. Pain. Lecornu.
Commiss.-pris. Tessier. Laya.

Mamers.

Notaires. Bienvenu. Tison. Gérard.
Avoués. Duprey. Massard. Godefroy. Leroux. Granger. Divay.

Saint-Calais.

Notaires. Préjent. Quantin.
Avoués. Bazin. Archambault. Lecerf. Thibault.
Commiss.-pris. Savare.

SEINE.

Paris.

Voyez Partie V, Chapitre IV, Section II.

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Not. Despommiers. Bossu. Dufour.
Avoués. Degas. Goret (Aug.). Sorelle. Villers. Mauger. Camus.
Commiss.-priseur. Gauthier.

Fontainebleau.

Notaires. Chavepeyre. Lecuyer. Quinton.
Avoués. Lemoine. Sauger. Dupuich. Coutelier. Descadillac.
Commiss.-priseur. Hamel.

Meaux.

Notaires. Brulley-Labrunière. Lucy. Danré. Meunier.
Avoués. Fontaine. Pottier. Rougeron. Benoît. Jouty. Geoffroy.
Commiss.-pris. Dutillar.

Melun.

Notaires. Gresy. Desprez. Vienot. Pierson. Rabourdin. Damour.

Avoués. Prochasson. Bos. Duclos. Clément. Jacob. Vernhet. Dumonteil.
Commiss.-pris. Beaudel. Dumanchin.

Provins.

Notaires. Alban. Gervais ✻. Teisson. Couey du Longprey. Destremau.
Avoués. Millet. Mattelin. Mathieu. Bertrand. Briois.
Commiss.-pris. Genisson.

SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Notaires. Jozon. Tournant. Periot.
Avoués. Magniant. Piat. Vanier. Dupond. Thorel-Saint-Martin.
Commiss.-pris. Moynat.

Etampes.

Notaires. Lamare. Godin. Hautefeuille.
Avoués. Grattery. Delanoue. Girault. Charpentier.
Commiss.-pris. Morin.

Mantes.

Notaires. Renouard-Menneville. Poinsinet de Sivry. Levesque.
Avoués. Sohier. Bailly. Chevallier. Mahieux. Bourgeois. Ségaux.
Commiss.-pris. Avice.

Pontoise.

Notaires. Lamy. Beslay. Touchard. Millet. Delacour Dambry, *à l'Ile-Adam.*
Avoués. Coulbeaux. Duval. Allain. Tavernier. Vanier. Sutat.
Commiss.-pris. Mesnier aîné.

Rambouillet.

Notaires. Besnard. Chouanard.
Avoués. Aubry. Renoult. Mallet. Valluet. Delamotte.
Commiss.-pris. Manquest de la Motte.

Versailles.

Notaires. Demay. Delapalme. Giroud-Mollier. Besnard. Lemoine.
Avoués. Cousin. Vivaux. Ploix. Le Beau. Legrand. Cottenot. Joubert. Huet. Schmitz. Leclerc. Fisanne. Delerot. Villefort. Vincent.
Commiss.-pris. Bordier. Foulon. Charpentier.

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe.

Notaires. Le Guest. Lapierre. Binet.
Avoués. Herrier. Halluin. Binet. Duval. Venard. Delamotte. Daussy. Parent.
Commiss.-pris. Barbe.

Le Hâvre.

Not. Palfray. Le Bourgeois. Boursy. Véron.
Avoués. Dénouette. Berthemé-Duchesne Berryer. Griveau. Garnier. Lefebvre. Renault. Collet. Carpentier.
Commiss.-pris. Bossière. Graindorge.

Neufchâtel.

Notaires. Havet. Tabur. Guillout.
Avoués. Gobin. Troche. Levarlet. Decorde Dubois. Treulé. Le Roux fils. Bréhon.
Commiss.-pris. Miquignon.

Rouen.

Notaires. Hébert. Bligny. Le Bourgeois Moinet. Poitrineau. Simonnet. Guesvillers Varengue fils. Clément. Cellier. Thubeuf Chastellain.
Avoués. Houache. Lambert. Saint-André Dedessulamare. Daviel. Lange. Gosset Renard. Caron. Sereville. Doré. Legrix fils. Giguel. Baillet. Bertin. De Villiers. Heuzey. Leber. Jore. Hauguel. Pennetier. Patron. Lecœur. Hébert.
Commiss.-pris. Vauchel. Michelet. Déa Lemoine-Bretel. Lefort. Laurent.

Yvetot.

Not. Pécuchet (Hyp.) Pécuchet (Pom.). Leblond.
Avoués. Noël. Decaindry. Lemaréchal. Jourdain. Binet. Gouellain. Dupont. Rassent.
Commis.-pris. Leseigneur.

SÈVRES (Deux).

Bressuire.

Notaires. Barrion. Héry. N. . . . .
Avoués. Crépellier. Suire. Joguet. N. . . . .

Melle.

Notaires. Thoreau-Lasalle cadet. Laugaudin. Lemoyne. Delord.
Avoués. Thoreau-Lasalle. Richard. Naudeau aîné. Levèque. Belloteau. Bordier.

Niort.

Notaires. Pougnet-Moriceau. Creuzé. Bonneau (F.-V.). Faucher. Delalande. Vincent. Delavault.
Avoués. Potier. Morin. Arignon. Bordas. Sauzeau. Tirant fils.
Commiss.-pris. Chartier.

Parthenay.

Notaires. Bernardeau. Ardouin. Guilhaud. Dardillac. Jouffrault.
Avoués. Bernardeau (P.). Audebert. Fraigneau. Vedrennes. Arnault-Ménardière.
Commiss.-pris. Bernardeau.

SOMME.

Abbeville.

Notaires. Gatoux. Depoilly. Lanier. Wallois. Lecointe. Robillart. Elluin.
Avoués. Bachelier. Duguevre. Macqueron. Beauvarlet. Dumas. Depoilly (Alex.). Boucher. Bélin.
Commiss.-pris. Delafosse. Vaquette.

Amiens.

Notaires. Janvier. Vion. Breuil. Dournel. Brajeux. Dubois Crampon. Tournières. Allart. Charpentier. Marion. Lecointe.
Avoués. Dumeril. Descroix. Mitiffeu. Damade. Bouthors. Frenoy. Obry. Morel. Baudeloque. Mille. Salmon. Vallée. Robert. Scribe. Pollet. Demonbynes.
Comm.-pris. Poullain. Boliet. Dubois.

Doullens.

Notaires. Cabour. Warmé.
Avoués. Vast. Marquis. Lefebvre ✻. Paillat.
Comm.-priseur. Robiquet.

Montdidier.

Notaires. Pillon. Spiral. Dufrenoy.
Avoués. Denisart. Bullot. Baudelocque. Bleriot. Scribe. Warmez.
Comm.-priseur. Noël.

Péronne.

Notaires. Gonnet. Marchandise fils. Carpeza Rossignol. Danicourt.
Avoués. Ducastel. Fresson. Villemant fils (A.-J.). Gonnet. Danicourt (Ch.). Moillet. Cadot. Bouvet.
Comm.-priseur. Cousin.

TARN.

Alby.

Notaires. Cavalié. Boudet père. Julia. Castagné. Pezeu.
Avoués. Bole. Boyer. Esquilat. Rodiere. Poulquier. Sudre. Lagard. Puel. Boudet. N. . . . .

Castres.

Notaires. Tailhades. Vincens. Combes Ducarla. Rossignol.
Avoués. Enjalbert. Sers. Alba. Hilaire père Rouanet. Dejean. Nègre. Derrouch. Alba. Lasource. Azais.

Gaillac.

Notaires. Demurs (Victor). Mercadier (Benj.). Miquel.
Avoués. Malgouyre. Demurs aîné. Duboys. Mercadier (Paul). Andrieu. Vignal. Desprats.

Lavaur.

Notaires. Moré. Loupiac. Lagassé.
Avoués. Foulquier. Combes de Monmédan. Roucou. Rocaché. Pignol.

TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Notaires. Calmettes aîné. Pebernad. Grabié jeune. Laurens.
Avoués. Dirat. Grabié fils aîné. Patron (Cam.). D'Alaux. Constans fils aîné. Nègre. Descazeaux.

Moissac.

Notaires. Rataboul. Fieuzal. Romiguières. Laborde.
Avoués. Chabrié. Izernes. Dalquié. Tinel. Boissonnet. Filhol fils.

Montauban.

Notaires. Solon-Franceries. Martin (Hyp.) Martin aîné (E.). Lacaze-Dory. Godoffre. Cambon. Latreille (Aug.).
Avoués. Viguié. Prevot. Lugol. Pellet. Delpech. Boé-Lalévie. Sarrat fils. Mallet je.
Comm.-priseur. Leclerc.

VAR.

Brignoles.

Notaires. Clavier. Guigou.
Avoués. Trucy. Rougiers. Gérard. Arnaud. Delestang. Davin. Veyan.

Draguignan.

Notaires. Roque. Segond.
Avoués. Cartier. Autran. Pellicot. Poulle. Audiffret (Maur). Laugier fils. Muraire. Poulle (Ferd.). Guis. Faissolle.

Grasse.

Notaires. Bertou. Sauvaire aîné. Martelly-Pelaci. Icard. Perrolle.
Avoués. Giraud. Maure. Mouton Roubaud. Bruery. Rigaud. Bayle.

Toulon.

Notaires. Juglard. Fournier. Lesperon. Aube fils. Thouron. Vallavieille. D'Estienne. Brest.
Avoués. Martini. Verse. Reverdit. Senès. Aubert. Arène. Coulomb. Thouron. Pezilla. Monoyer. Bravet. Laborde. Féraud.
Comm.-priseurs. Nègre. Allemand.

VAUCLUSE.

Apt.

Notaires. Gaufridy. Fage. Pin.
Avoués. Illy. Bremond. Seymard. Blaucard. Gleize. Pin.

Avignon.

Notaires. Pons. Richard. Jeaume. Barbeirassy. Gaudibert. Bosse. Roland fils. Balmelle. Reynaud. Batailler.
Avoués. Bouvet. Teste. Vitalis ✻. Sagnier. Roman. Verger ✻. Gondois. Dampeine. Bossy.

Carpentras.

Notaires. Ravoux. Imbert. Boudou. Moullard. Eydoux fils. Barcilon.
Avoués. Boudou. Romette. Monier. Masson. Romette jeune. Juvenal. Ravoux. Anselme.

Orange.

Notaires. Durand. Meyssonnier. Castion. Dumas.
Avoués. Monier père. Nogent. Paillet. Barjavel. Bayle. Coste. Mazade. Giraudy. Bouvier. Baratier.

VENDÉE.

Bourbon-Vendée.

Notaires. Guitton. Gautier. Pouponneau.
Avoués. Rigourdain. Moreau. Gouron-Boisvert. Josse. Nivet. Savin-Larclause.

Fontenay-le-Comte.

Notaires. Caldelar. Lemercier. Poplineau. Baudry. Vinet.
Avoués. Brechard. Monnier. Libaudière. Guery. Espierre. Brunetière.

Sables-d'Olonne.

Notaires. Giraudin. Louineau. Regain.
Avoués. Alizart. Petiteau. Pertuzé. Germain fils. Mercier.

VIENNE.

Châtellerault.

Notaires. Gallet. Fradin. Chateau. Auger-Joany. Dupont.
Avoués. Contreau. Méreau (C.). Drouault-David; Hipolyte-Savatier. Hérault.
Comm.-pris. Faulcon-Marigny.

Civray.

Notaires. Moreau. Nourry.
Avoués. Gaultier. Serph (Ed.). Bellot. Malapert. Blais. Parat. Vaillant.

Loudun.

Notaires. Herbault. Gaillard-Confex. Vinée. Chesnon. Gravier.
Avoués. Dubourg-Sivainée. Toutant. Pallu-Delessert. Vinie.

Montmorillon.

Notaires. Peyrot (P.). Gaillard. Bernard. David. Lussat.
Avoués. Vrignand. Hoc-Laforest. Cherbonnier. Betoulle. Patin. Gaillard (L.).

Poitiers.

Notaires. Bonnin. Gras, *certificateur.* Tripart, *certificateur.* Leriget. Bernard. Ginot, *certificat.* Bert. Brilliard.
Avoués. Durand. Penchaud. Rouillé. Métay. André. Julienne. Desmontiers. Bourbeau. Faure. Dergouge. Chessé, Gerbeaud.
Comm.-priseurs. Mercier. Bonnard.

VIENNE (Haute).

Bellac.

Notaires. Grateyrolle fils. Dunoyer fils. Lagasne. Dubois-Laborde. Vacherie.
Avoués. Debelleix. Dunoyer. Thomas. Lafond. Mathivat. Fuzibay. Massias. Lacroix fils.

Limoges.

Notaires. Guerin-Lezé. Malevergne-Lafaye. Baju. Moreliéras fils. Abria. Dupuytren. Bardy. Chastaingt.
Avoués. Mousnier aîné. Jouhannaud. Bac. Fromant. Lansade. Bigaud. Robert. Dumas. Drouet. Farne. Patapy. Chaisemartin.
Comm.-priseurs. Lacugne. Nadaud.

Rochechouart.

Notaires. Beaudequin-Champauvi fils. Barret. Reytier. Tenant. Faucher.
Avoués. Goursaud-Dumazé fils. Teillet. Chatenay. Descubes. Sazerat. Durtelle-St.-Sauveur.

Saint-Yrieix.

Notaires. Dulery. Crozetière. Maleix fils. Moreau. Sensaud.
Avoués. Bussière. Dévalois. Methout. Sensaud. Marbouty. Maleix.

VOSGES.

Epinal.

Notaires. Bannerot. Claudel. Bastide. Balland. Legros.
Avoués. Tihay. D'Halle-d'Eloy. Pensée. Lissot. Didot.
Comm.-priseur. George.

Mirecourt.

Notaires. Laprevotte. Simonin. Tassard. Gaspard.

Avoués. Ferry. Contal. Dérise. Fremiot. Coffe. Lebarbey de Beaumont.
Commiss.-pris. Laurent.

Neufchâteau.

Notaires. Decosse. Regnauld. Pouguy.
Avoués. Daide. Najean. Fleurey. Durand. Barret. Masson. Gaudez. Millot.
Comm.-priseur. Peru.

Remiremont.

Notaires. De Bruyère. Noël. Rol. Georgel. Febvrel.
Avoués. Tocquaine. Claudel. Mathieu. Hadol.
Commiss.-pris. Tisserand.

Saint-Dié.

Not. Demontzey. Poussardin. Houël. Bazin. Thurin aîné.
Avoués. Didion. Barthélemy. Blondin. Chevalier. Peccatte fils. Thurin je. Jérôme. Antoine.
Comm.-priseur. Dieudonné (Joseph).

YONNE.

Auxerre.

Notaires. Chauvelot. Piétresson. Delaage. Sochet. Charié.
Avoués. Tiget des Aubris. Mathieu. Chevillot. Salomon. Bert. Tambour. Duché. Remacle. Savatier.
Comm.-priseurs. Duchemin. Salomon jeune.

Avallon.

Notaires. Rameau. Thibault. Houdaille-Valery. Gariel. Perreve.
Avoués. Febvre ✻. Houdaille. Guiard. Brunet. Poulin. Barbe. Vaury.
Commiss.-pris. Ruffier.

Joigny.

Notaires. Legros. Delamontagne. Lefebvre.
Avoués. Lacam. Saulin. Deshayes. Delamontagne. Ragobert. Moussoir.
Commiss.-pris. Motel.

Sens.

Notaires. Ancelot. Leroux. Chaulay. Bisson. Lacave. Caillon.
Avoués. Landry. Berthelin-Desbirons. Regnault. Pignon. Michel. Faye.
Comm.-priseurs. Gauthier. Brochot.

Tonnerre.

Notaires. Berthellot. Jacquillat.
Avoués. Belnet. Chéron. Labosse. Potier. Milliot. N. . . . .
Comm.-priseur. Thierry.

CHAPITRE V.

Université de France. — Conseil royal de l'Instruction publique. — Ecole normale: — Académies, Facultés, Colléges royaux et communaux. — Institutions et Pensions. — Enseignement primaire.

SECTION PREMIÈRE.

CONSEIL ROYAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(Conseil royal de l'Instr. publ. — Inspecteurs généraux. — Bibliothèque de l'Université.)

Il y a autant d'Académies que de Cours royales, 26. Chaque Académie est gouvernée par un Recteur. Les diverses Ecoles sont placées dans l'ordre suivant: 1° les Facultés; 2° les Colléges royaux et Colléges communaux; 3° les Institutions et Pensions; 4° les Ecoles primaires.

M. GUIZOT (C ✻), *Ministre Secrétaire-d'Etat de l'instruction publique*, Grand-Maître de l'Université.

Conseil royal de l'Instruction publique.

M. le Ministre, *Président.*
M. Villemain (O ✻), Pair de France, Conseiller-d'Etat, Membre de l'Académie française, *Vice-Président*, rue des Jeûneurs, 20.
M. Guéneau de Mussy (O ✻), rue Pierre-Sarrazin, 10.
M. Rendu ✻, rue Saint-Honoré, 317.
M. le Bon Poisson (O ✻), *de l'Académie des Sciences*, r. de Condé, 10.
M. Cousin (O ✻), Pair, *Cons.-d'Et., Memb. de l'Acad. française et de l'Acad. des Scienc. morales et politiques*, rue d'Enfer-St.-Michel, 14.
M. le Bon Thénard (O ✻), Pair de France, *Membre de l'Académie des Sciences*, rue de Grenelle-St.-Germain, 42.

Inspecteurs-généraux. Messieurs,

Budan de Boislaurent ✻, rue St.-Louis, 56.
Rousselle ✻, à la Sorbonne.
Ampère ✻, *de l'Acad. des Sciences*, rue des Fossés-St.-Victor, n. 19.
Dinet (O ✻), rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 28.
Blanquet du Chayla ✻, r. d'Aguesseau, 19.
Poullet de Lisle ✻, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n. 8.
Burnouf, pl. de l'Ecole-de-Médecine, 13.
Cuvier (Fréd.) (O ✻), *de l'Académie des Sciences*, au Jardin du Roi.
Naudet ✻, *des Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et des Sciences morales et politiques*, rue de la Harpe, 81.
Dubois ✻, quai Voltaire, n. 13.
Matter ✻, rue N^e^-des-Mathurins, n. 28.
Dutrey ✻, rue Cassette, n. 15.

Bibliothèque de l'Université.

Cette Bilibothèque est placée dans les bâtimens de la Sorbonne.

M. Laromiguière, *Conservateur.*
M. Mablin, M. Le Brun, *Conservateurs-Adjoints.*

SECTION II.

ÉCOLE NORMALE.

Cet établissement, situé à Paris, rue St.-Jacques, n. 117, est placé sous l'autorité immédiate du Ministre et du Conseil royal de l'Instruction publique. Il est destiné à former des professeurs, dans les sciences et dans les lettres, pour tous les autres établissemens de l'Université de France. La pension y est gratuite, et les élèves reçus au concours sont considérés comme boursiers royaux. Les principales conditions d'admission sont 1° de n'avoir pas moins de 17, ni plus de 23 ans révolus, au 1er janvier de l'année où l'on se présente; 2° d'avoir terminé ses études, y compris la philosophie, dans un collége royal ou dans un collége communal de plein exercice, et d'en produire les certificats ainsi que des attestations de moralité, de bonne conduite, etc.; 3° d'avoir pris, avant d'entrer à l'école, le grade de bachelier ès-lettres, pour la section des lettres, et celui de bachelier ès-sciences, pour la section des sciences, et d'en représenter les diplômes et certificats, avec une autorisation légalisée de ses père, mère ou tuteur, pour contracter un engagement de dix années dans l'instruction publique. Le registre d'inscription est ouvert dans toutes les académies du royaume, et au chef-lieu de l'Ecole, du 15 juin au 15 juillet: le concours a lieu depuis le 5 jusqu'au 10 août, également dans toutes les académies. Il consiste, pour la section des lettres, en compositions écrites sur toutes les parties de la rhétorique et de la philosophie, et en interrogations sur les objets divers de l'enseignement dans ces classes, dans celles d'histoire et d'humanités; pour la section des sciences, en compositions de mathématiques et de physique, plus une dissertation française et une version latine, avec des interrogations correspondantes. Les élèves déclarés admissibles, doivent en outre, avant d'être admis définitivement, et dans les dix premiers jours de leur entrée à l'Ecole, subir un examen de vérification sur les objets d'études précités. Les Cours s'ouvrent le 16 octobre, et la durée en est de trois années. Indépendamment des cours ou conférences de l'intérieur, les élèves de l'Ecole normale suivent les cours publics des Facultés des sciences et des lettres, du collége de France, du muséum d'histoire naturelle, etc.

M. Guigniaut ✻, *Directeur, ayant rang d'Inspecteur-général des études.*

Maîtres de Conférences.

(Ils ont rang de Professeurs de premier ordre dans les Colléges royaux.)

SECTION DES LETTRES.

1re *Année.*

M. Mablin ✻. . . *Gramm. et langue gr.*
M. Gibon (L.). . . *Litt. latine et franç.*
M. Lebas. . . . . *Histoire ancienne.*
M. Damiron ✻. . *Philosophie.*

2e *Année.*

M. Guigniaut ✻. . *Hist. de la litt. grecque*
M. Patin ✻. . . . *Hist. de la litt. latine.*
M. Ampère (J.-J.). *Hist. de la litt. franç.*
M. Michelet ✻. . *Histoire moderne.*
M. Jouffroy ✻. . *Hist. de la philosophie.*

3e *Année.*

MM. Guigniaut ✻, Patin ✻ et Ampère. } *Littér. ancienne, franç. et étrang.*
M. Jouffroy ✻. . . . . *Philosophie.*
M. Michelet ✻. . . . . *Histoire.*

SECTION DES SCIENCES.

1re *Année.*

M. Lévy. . *Algèbre sup.; astron.; calcul des probabilités.*
M. Leroy ✻. *Géométr. analyt. et descript.*
M. Guérin. . . . *Chimie.*
M. Delafosse. . . *Botanique.*

2e *Année.*

M. Lévy. . . . . *Analyse infinitésim.*
M. Péclet. . . . . *Physique.*

M. Delafossse. . . { *Minéralogie et physiologie végétale.*

3e *Année.*

M. Leroy ✻. . . *Mécanique.*
M. Péclet. . . . { *Manipulat. de physiq. et constr. des instrum.*
M. Guérin. . . . { *Manipulations et analyses chimiques.*

M. Delafosse. . . { *Géol. et complém. des études de minéralog. et de botanique.*
M. Valenciennes. { *Zoolog. anatom. comparée et physiologie.*
M. Duvivier. . . { *Mait. de Dess. attaché à la sect. des Scienc.*

M. Jumel, *Sous-Direct., chargé de la surveillance générale.*
M. Milfaut, *Maître-Surveillant de la section des Lettres.*
M. Chevet, *Maître-Surveillant de la sect. des Sciences.*

SECTION III.

ACADÉMIES, FACULTÉS ET COLLÉGES.

(Facultés.—Colléges royaux et communaux.—Institutions et Pensions.—Ecoles primaires.)

ACADÉMIE D'AIX.

Cette Académie comprend trois départemens : les Bouches-du-Rhône, les Basses-Alpes et le Var. L'île de Corse en fait également partie ; mais un inspecteur y remplit les fonctions rectorales.

M. Desmichels, *Recteur.*

M. Dupuy-Montbrun. } *Inspecteurs.*
M. Pons. }

M. Pardignon, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

N. . . . . *Doyen.*
M. Castellan, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs.

N. . . . . *Dogme.*
Castellan. . . . . *Histoire et discipl. ecclésiastique.*
N. . . . . *Morale évang.*

Faculté de Droit.

M. Bernard, *Doyen.*
M. de Julienne, *Secr.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Bernard. . . . . *Droit romain.*
Bouteille. . . . . } *Code civil.*
Balzac. . . . . }
Desfougères de Villaudry }
Bouteuil. . . . . *Procédure, Lég. criminelle.*
Cresp. . . . . *Code de comm.*
Giraud. . . . . } *Suppléans.*
Baret. . . . . }

Une école secondaire de médecine est établie à Marseille.

Collége royal de Marseille. MM.

Deschamps . . . . *Proviseur.*
Méline. . . . . *Censeur.*
Nitard. . . . . *Econome.*
L'Abbé Gautier. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Dunoyer. . . . . *Philosophie.*
Raynaud. . . . . *Rhétorique.*
Hasard. . . . . *Seconde.*
Pons. . . . . } *Histoire.*
Toulousan. . . . . }
Giscaro. . . . . *Troisième.*
Cavalier . . . . . *Quatrième.*
Borelly. . . . . *Agrégé.*
Trastour. . . . . *Cinquième.*
Morly de Saint-Erme. . *Sixième.*
Félix Salze. . . . . *Sciences physiq.*
Darrier. . . . . *Mathém. spéc.*
Souchères. . . . . *Math. élément.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége, ainsi que des cours spéciaux de commerce et d'industrie.

Internes. . . 150 | Externes. . . 177

Institutions. . 5 | Ec. norm. prim. 2
Pensions. . . 41 | Ecoles prim. . . 1659

ILE DE CORSE.

M. Santini, *Inspect., chargé des fonctions rectorales.*

M. Cauro, *chargé des fonctions de Secrétaire de l'Administration académique.*

Coll. comm. — Aix, Arles, Tarascon, Barcelonnette, Castellane, Digne, Manosque, Seyne, Sisteron, Draguignan, Grasse, Lorgues, Toulon, Ajaccio, Bastia, Calvi.

ACADÉMIE D'AMIENS.

Cette Académie comprend trois départemens : l'Aisne, l'Oise et la Somme.

M. Martin ✻, *Recteur.*
M. de Finance ✻. . } *Inspect.*
M. Meaume. . . .

M. Candas, *Secrétaire.*

Une école secondaire de médecine est établie à Amiens.

Collége royal d'Amiens. MM.

De Maisonneuve. . .	*Proviseur.*
Letellier.	*Censeur.*
Joumard-Vilain. . .	*Econome.*
L'Abbé Crépin. . . .	*Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Nougarède.	*Philosophie.*
Lebailly.	*Rhétorique.*
Jourdain Lecoq. . .	*Seconde.*
Delalleau.	*Histoire.*
Spéry.	*Troisième.*
Lecoq.	*Quatrième.*
Brionne.	*Suppléant.*
Ponchelle (en congé) .	*Cinquième.*
Giselard.	*Suppléant.*
Simonin (en congé). .	*Sixième.*
Thomas.	*Suppléant.*
Caresme	*Sciences physiq.*
Grenier	*Mathém.*
Delorme	*Math. élément.*

Des cours spéciaux pour les élèves qui se destinent aux professions commerciales et industrielles sont annexés au collége.

Internes. . . 130 | Externes. . . 200

Colléges comm.— Abbeville, Péronne, Château-Thierry, Laon, Saint-Quentin, Soissons, Vervins, Beauvais, Clermont, Compiègne.

Institutions. . .	Ec. norm. prim. . 2
Pensions. . . .	Ecoles prim. . . 2644

ACADÉMIE D'ANGERS.

Cette Académie comprend trois départemens: le Maine-et-Loire, la Mayenne et la Sarthe.

M. Collet-Dubignon, *Recteur.*
M. de la Roussière. } *Inspect.*
M. Pilatte. . . }

M. Mezières, *Secrétaire.*

Une école secondaire de médecine est établie à Angers.

Collége royal d'Angers. MM.

Gavinet.	*Proviseur.*
Delmas.	*Censeur.*
Béclard.	*Econome.*
L'Abbé Noyers. . . .	*Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Morelle.	*Philosophie.*
De Condren de Suzanne.	*Rhétorique.*
Sorin.	*Seconde.*
Nicolas.	*Histoire.*
Blottin.	*Troisième.*
Leclerc.	*Quatrième.*
L'Hermiteau. . . .	*Cinquième.*
Clerval. (de) . . .	*Sixième.*
Morren.	*Sciences physiq.*
Perrey.	*Math. spécial. et*
Huttemin.	*élémentaires.*
Frilet de Château-Neuf.	*Allemand.*
	Anglais.

Des cours spéciaux pour les élèves qui se destinent aux professions commerciales et industrielles sont annexés au collége.

Internes. . . 130 | Externes. . . 122

Colléges communaux.—Beaugé, Beaufort, Chollet, Doué, Saumur, Château-Gontier, Craon, Ernée, Evron, Laval, Mayenne, Château-du-Loir, Courdemanche, Mamers, le Mans, Sablé, St.-Calais, La Suze.

Institution. . 1	Ec. norm. prim. 1
Pensions. . . 15	Ecoles prim. . . 1212

ACADÉMIE DE BESANÇON.

Cette Académie comprend dans son arrondissement trois départemens, savoir : le Doubs, le Jura, et la Haute-Saône.

M. Bertaut. . . *Recteur.*
L'Abbé Perruche. } *Inspect.*
M. Buignet. . . }

M. Gironde, *Secrétaire.*

Faculté des Lettres.

L'Abbé Astier, *Doyen.*
Genisset, *faisant fonct. de Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Astier. . . .	*Philosophie.*

Genisset. . . . . *Litt. latine.*
Bourgon. . . . . *Histoire.*
Perrennès. . . . . *Litt. française.*

Il y a en outre à Besançon une école secondaire de médecine.

Collége royal de Besançon. MM.

Huart. . . . . *Proviseur.*
Bouillier. . . . . *Censeur.*
Bonnet. . . . . *Econome.*
L'Abbé Vallet. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Bénard. . . . . *Philosophie.*
Meuzy. . . . . *Rhétorique.*
Soulès. . . . . *Seconde.*
Grosclerc. . . . . *Troisieme.*
Mahu. . . . . *Quatrieme.*
Damiens. . . . . *Suppléant.*
Dornier. . . . . *Cinquieme.*
Chauvin. . . . . *Sixieme.*
Darlay. . . . . *Sciences phys.*
Delly. . . . . *Math. spéciales.*
Bouché. . . . . *Math. élément.*
Ratisbonne. . . . { *Allemand.* *Anglais.*

Internes. . . 116 | Externes. . . 131

Colléges comm.—Beaume, Montbéliard, Pontarlier, Arbois. Dôle, Lons-le-Saulnier, Orgelet, Poligny, Salins, St.-Amour, Saint-Claude, Gray, Lure, Luxeuil, Vesoul.

Institutions. . 2 | Ecoles prim. . 1935
Pensions. . . . 20 |

ACADÉMIE DE BORDEAUX.

Cette Académie comprend trois départemens : la Charente, la Dordogne et la Gironde.

M. Martineaud . . *Recteur.*
M. Dauzat. . . . } *Inspect.*
M. Ducasau. . . }
M. Cadrès, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Delort, *Doyen.*
N. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Broussouse. . *Dogme.*
Delort. . . . . *Histoire et discipline ecclésiast.*
L'Abbé Roux. . . . *Morale évang.*

Il y a en outre à Bordeaux une école secondaire de médecine.

Collége royal de Bordeaux. MM.

L'Abbé Perret. . . . *Proviseur.*
Mondelot. . . . . *Censeur.*
Eon. . . . . *Econome.*
L'Abbé Marsonnais. . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Ladevi-Roche. . . . *Philosophie.*
Anot. . . . . *Rhétorique.*
Soulié. . . . . *Seconde.*
Rabanis. . . . . *Histoire.*
Herbault. . . . . *Troisieme.*
Mérand. . . . . *Quatrieme.*
Courtade. . . . . *Cinquieme.*
Boisse. . . . . *Sixieme.*
Leupold. . . . . *Sciences phys.*
Larrouy (Pierre). . . *Mathém. spéc.*
Valat. . . . . *Math. élément.*

Des cours particuliers ont été établis au collége royal de Bordeaux pour les élèves qui se destinent aux écoles spéciales, et aux professions commerciales ou industrielles.

Internes. . . 164 | Externes. . . 140

Colléges communaux.—La Réole, Libourne, Angoulême, Confolens, Bergerac, Périgueux, Sarlat.

Institutions. 6 | Ec. norm. prim. . 2
Pensions. . 52 | Ecoles prim. . . 1209

ACADÉMIE DE BOURGES.

Cette Académie comprend trois départemens : le Cher, l'Indre et la Nièvre.

M. Raynal ✻, *Inspecteur-général honoraire*, Recteur.
M. Vidal. . . } *Inspecteurs.*
M. Vincent. . }
Archambault de Montfort, *Secrétaire.*

Collége royal de Bourges. MM.

Michelle. . . . . *Proviseur.*
Domergue. . . . . *Censeur.*
Dubois. . . . . *Econome.*
L'Abbé D'Hérens. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Tissot. . . . . *Philosophie.*
Maignien. . . . . *Rhétorique.*
Jarriez. . . . . *Histoire.*
Répécaud. . . . . *Seconde.*
Bouvier. . . . . *Troisieme.*
Lemercier. . . . . *Quatrieme.*
Gargan. . . . . *Cinquieme.*
Delaroche. . . . . *Sixieme.*
Denarps. . . . . *Sciences phys.*
Christian. . . . . *Mat. spéc.*
Planche. . . . . *Mathém. élém.*

Internes. . . 129 | Externes . . 112

Colléges comm.— St.-Amand, Sancerre, Châteauroux, Lachâtre, Issoudun, St.-Benoit-du-Sault, Clamecy, Cosne, Nevers.

Institution. .	1	Ec. norm. prim.	1
Pensions. . .	21	Ecoles prim. . .	532

ACADÉMIE DE CAEN.

Cette Académie comprend trois départemens : le Calvados, la Manche et l'Orne.

M. Marc ✻. . . *Recteur.*
M. Rousseau ✻. . } *Inspect.*
M. Edom. . . . }
M. Le Laidier, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Georges de Lisle, *Doyen.*
M. Lelaidier, *Secrétaire-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Georges de Lisle. . . *Droit rom.*
Marc ✻. . . . . } *Code civil.*
Lecerf. . . . . }
Demolombe . . . . }
Deboislambert. . . . } *Procéd. civile et législ. crimin.*
Le Bourguignon-Duperré-Feuguerolles. } *Cod. de commerce.*
N. . . . . *Droit administr.*
Bayeux. . . . . *Suppléant.*
Trolley. . . . . *Idem.*

Faculté des Sciences.

M. Thierry, *Doyen.*
M. Delafoye, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Bonnaire fils. . . . *Mathémat.*
Deslongschamps. . . *Hist. natur.*
Thierry. . . . . *Chimie.*
Delafoye. . . . . *Physique.*

Faculté des Lettres.

Delarue ✻, *Doyen.*
Vaultier, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Charma. . . . . *Philosophie.*
Vaultier. . . . . *Littérat. franç.*
Maillet-la-Coste. . . *Littérat. latine.*
Bertrand. . . . . *Litter. grecq.*
Delarue ✻. . . . . *Histoire.*
Latrouette . . . . *Suppléant.*

Il y a en outre à Caen une école secondaire de médecine.

Collége royal de Caen. MM.

L'Abbé Daniel. . . . *Proviseur.*
Cabrié. . . . . *Censeur.*
Roger. . . . . *Econome.*
L'Abbé Paulmier. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Cassin. . . . . *Philosophie.*
Bertrand. . . . . *Rhétorique.*
Turgot. . . . . *Seconde.*
Assolans. . . . . *Troisième.*
Letessier. . . . . *Histoire.*
Maisonneuve. . . . *Quatrième.*
Quesnault-Desrivières. *Cinquième.*
Trébutien. . . . . *Sixième.*
Gourbin. . . . . *Septième.*
Fauvel. . . . . *Huitième.*
Masson. . . . . *Sciences phys.*
Bonnaire père. . . . *Math. spéc.*
Amiot. . . . . *Math. élément.*
Chauvin. . . . . *Hist. naturelle.*
Wheaterof. . . . . *Anglais.*

Des cours spéciaux pour les élèves qui se destinent aux professions commerciales et industrielles sont annexés au collége.

Internes. . . 180 | Externes. . . 280

Colléges communaux. — Bayeux, Falaise, Lisieux, Vire, Avranches, Cherbourg, Coutances, Mortain, St.-Hilaire-du-Harcouët, Saint-Lô, Valognes, Alençon, Argentan, Domfront, Seez.

Institutions.	3	Ec. norm. prim.	3
Pensions. .	24	Ecoles prim. . .	2340

ACADÉMIE DE CAHORS.

Cette Académie comprend trois départemens : le Lot, le Lot-et-Garonne et le Gers.

M. Grancher. . . . *Recteur.*
M. Delpy de la Cipière. } *Inspect.*
M. Leconte. . . . }
M. Jourdan (Joseph), *Secrétaire.*

Collége royal de Cahors. MM.

Henry. . . . . *Proviseur.*
Ravaud. . . . . *Censeur.*
Traversié. . . . . *Econome.*
M. l'abbé Dommergue. *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Vacherot. . . . . *Philosophie.*
Berger. . . . . *Rhétorique.*
Bazin. . . . . *Seconde.*
Clément du Mez. . . *Troisième.*
Baudus. . . . . *Quatrième.*
Costes. . . . . *Cinquième.*

Lacaze. . . . . *Sixième.*
Pontus. . . . . *Sciences phys.*
Bayan. . . . . *Mathém. spéc.*
Jeunehomme. . . . *Math. élément.*
Jourdan . . . . . *Anglais.*
Isambert. . . . . *Classe élément.*
Dessoliés. . . . . *Histoire natur.*

Internes. . . 95 | Externes. . . 150

Coll. comm. — Figeac, Martel, Auch, Condom, Gimont, Lectoure, Agen, Aiguillon, Marmande, Mezin, Villeneuve-d'Agen.

Institution. . 1 | Ec. norm. prim. 2
Pensions. . . 43 | Ecoles prim. . . 1243

ACADÉMIE DE CLERMONT.

Cette Académie comprend quatre départemens : l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme.

M. Desnanot ✻, *Recteur.*
M. Morin. . . . . } *Inspect.*
M. Largé. . . . . }
M. Couvreul, *Secrétaire.*

Une école secondaire de médecine est établie à Clermont.

Collége royal de Clermont. MM.

Caillat. . . . . *Proviseur.*
Laroche. . . . . *Censeur.*
Jaubourg. . . . . *Econome.*
L'abbé Boudonnet. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Jalabert . . . *Philosophie.*
Toulouzet . . . . *Rhétorique.*
Gonod. . . . . *Seconde.*
Guillemot. . . . . *Histoire.*
Bel. . . . . *Troisième.*
Née. . . . . *Quatrième.*
Pourcher. . . . . *Cinquième.*
Paul. . . . . *Sixième.*
Lassaseigne. . . . . *Sciences phys.*
Duranton. . . . . *Math. spéc.*
Blanchard. . . . . *Math. élément.*
Home. . . . . *Anglais.*
Francheschi. . . . *Italien.*

Internes. . . 139 | Externes. . . 201

Collége royal de Moulins. MM.

Delmas-Raymond. . . *Proviseur.*
Blanchard. . . . . *Censeur.*
Tourraton. . . . . *Econome.*
L'Abbé Ussel. . . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Desmarest-Lamotte. . *Philosophie.*
Charvot. . . . . *Rhétorique.*
Maréchal. . . . . *Seconde.*
Servant. . . . . *Troisième.*
Coulon. . . . . *Quatrième.*
Bocquin. . . . . *Cinquième.*
Faure. . . . . *Sixième.*
Azéma. . . . . *Sciences phys.*
Braive. . . . . *Math. spéc.*
Malher. . . . . *Math. élément.*
Lincoln-Phéné. . . . *Anglais.*

Internes. . . 129 | Externes. . . 111

Collég. comm.—Ambert, Billom, Issoire, Riom, Thiers, Montluçon, Gannat, Aurillac, St.-Flour, Mauriac, Brioude, Le Puy.

Pensions. . . . . 29 | Ecoles pri-
Ec. norm. prim. 3 | maires. . . 1123

ACADÉMIE DE DIJON.

Cette Académie comprend trois départemens : la Côte-d'Or, la Haute-Marne, Saône-et-Loire.

M. Berthot ✻, *Insp.-gén. hon.* Rect.
M. Peignot. . . . } *Inspect.*
M. Hubert . . . }
M. Girard, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Proudhon, *Doyen.*
M. Oudeniaut, *Secrét.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Ladey. . . . . *Droit romain.*
Proudhon . . . . } *Code civil.*
Morelot . . . . }
Carrier. . . . . }
Poncet. . . . . } *Procédure, Législat. crimin.*
Lorain. . . . . *Droit commerc.*
Ladey. . . . . } *Suppléans.*
Serrigny. . . . . }

Faculté des Sciences.

M. Berthot ✻, *Doyen.*
M. Gueneau d'Aumont, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Berthot. . . . . *Mathémat.*
Vannier . . . . *Suppléant.*
Morland. . . . . } *Hist. nat.*
Vallot, *Suppléant* . }
Gueneau d'Aumont. . . *Physique.*
Sené. . . . . *Chimie.*

Faculté des Lettres.

M. Mathieu, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Gardaire.	*Philosophie.*
Stievenart.	*Littér. grecque.*
Mathieu.	*Littér. latine.*
Lodin-Lalaire. . . .	*Litt. française.*

Ecole secondaire de Médecine.

Professeurs. Messieurs,

Antoine.	Morland.
Poncet.	Vallot.

Collége royal de Dijon. MM.

Clairin.	*Proviseur.*
Lemoine.	*Censeur.*
Bichot.	*Économe.*
L'Abbé Mairot. . . .	*Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Michel.	*Philosophie.*
Raison.	*Rhétorique.*
Roux.	*Seconde.*
Gerbier.	*Troisième.*
Colliot	*Quatrième.*
Nicard.	*Cinquième.*
Laureau.	*Sixième.*
Pendaries.	*Suppléant.*
Artur.	*Sciences physiq.*
Vannier.	*Mathém. spéc.*
Cirodde.	*Mathém. élém.*
Marcus.	*Allemand.* / *Anglais.*

Internes. . . 87 | Externes. . 165

Colléges communaux.—Arnay-le-Duc, Auxonne, Beaune, Châtillon, Saulieu, Semur, Seure, Bourmont, Chaumont, Langres, Saint-Dizier, Wassy, Autun, Châlons-sur-Saône, Cluny, Charolles, Louhans, Mâcon, Paray, Tournus.

Pensions. . . . 36 | Ecoles pri-
Ec. norm. prim. 2 | maires. . . 1771

ACADÉMIE DE DOUAI.

Cette Académie comprend deux départemens : le Nord et le Pas-de-Calais.

M. Gratet-Duplessis ✻, *Recteur.*
M. Landon. . . . . } *Inspect.*
M. Vasse de S.-Ouen ✻ }
M. Chatain, *Secrétaire.*

Collége royal de Douai. MM.

L'Abbé Vinay. . . .	*Proviseur.*
Nicolet.	*Censeur.*
Campion.	*Économe.*
L'Abbé Lazerat. . .	*Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Franck.	*Philosophie.*
Jannet.	*Rhétorique.*
Delage.	*Seconde.*
Sarrazin.	*Histoire.*
Rara.	*Troisième.*
Cadart.	*Quatrième.*
Lingrand.	*Cinquième.*
Leroy.	*Sixième.*
Pollet.	*Sciences phys.*
Avignon.	*Math. spéc.*
Warmé.	*Math. élément.*
Maugin.	*Hist. naturelle.*
Boucher.	*Anglais.*

Des cours préparatoires pour les élèves qui se destinent aux écoles spéciales sont établis au collége.

Internes. . . 147 | Externes. . . 115

Colléges communaux. — Armentières, Avesnes, Bailleul, Bergues, Cambrai, Cassel, Cateau, Dunkerque, Estaires, Hazebrouck, Lille, Maubeuge, Le Quesnoy, St.-Amand, Turcoing, Valenciennes, Aire, Arras, Béthune, St.-Omer, Bapaume.

Institutions. . . 6 | Ecoles pri-
Pensions. . . . 43 | maires. . . 2643

ACADÉMIE DE GRENOBLE.

Cette Académie comprend trois départemens : la les Hautes-Alpes, Drôme et l'Isère

M. Ferriot ✻, *Recteur.*
M. Pierquin. . . . } *Inspect.*
M. Méline. . . . }
M. Herménoux, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Gautier ✻, *Doyen.*
M. Desarteaux, *Secr. Caissier.*

Professeurs. Messieurs.

Quinon	*Droit romain.*
Gautier ✻. . . .	*Code civil.*
Monseignat. . . .	
Burdet fils. . . .	
Bolland.	*Procédure civile et Législ. crim.*
Gueymard. . . .	*Droit commerc.*
Girerd.	*Suppléans.*
Gadot.	
Taulier.	

Faculté des Sciences.

M. Breton, *Doyen.*
M. Gueymard ✻, *Secrétaire.*

Il y a en outre à Grenoble une école secondaire de médecine.

Professeurs. Messieurs,

Ferriot ✻. . . . . *Mathém.*
Pinaud. . . . . *Suppléant.*
Gueymard. . . . . *Histoire natur.*
Breton. . . . . *Sciences phys.*
Leroy, *Adjoint pour la Chimie.*

Collége royal de Grenoble. MM.

Bedel. . . . . *Proviseur.*
Potey. . . . . *Censeur.*
Margain. . . . . *Econome.*
L'Abbé Dardarre. . . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Boule. . . . . *Philosophie.*
Chapot. . . . . *Rhétorique.*
Henry. . . . . *Seconde.*
Courret. . . . . *Histoire.*
Bouvier. . . . . *Troisième.*
Doucin. . . . . *Quatrième.*
Pupat. . . . . *Cinquième.*
Fabre. . . . . *Sixième.*
Pinaud. . . . . *Sciences phys.*
Dumoulin. . . . . *Math. spéc.*
Janson. . . . . *Math. élément.*
Leroy. . . . . *Hist. naturelle.*
Clopin. . . . . *Lang. Anglaise.*
Egli. . . . . *Lang. Allemand.*

Des cours preparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége.

Internes. . . 133 | Externes. . . 141

Colléges communaux.—Pont-de-Beauvoisin, Vienne, Briançon, Embrun, Gap, Montélimart, Valence.

Institutions. 3 | Ec. norm. prim. 2
Pensions. . . 24 | Ecoles primair. 1120

ACADÉMIE DE LIMOGES.

Cette Académie comprend trois départemens: la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne.

M. Mérilhou, *Recteur.*
M. Andrieux . . . } *Inspect.*
M. Navière Laboissière }
M. Francis Levasseur, *Secrétaire.*

Collége royal de Limoges. MM.

Borredon. . . . . *Proviseur.*
Mareuge. . . . . *Censeur.*
Ruffat. . . . . *Econome.*
L'Abbé Jaucour. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Mallet. . . . . *Philosophie.*
Jouen. . . . . *Rhétorique.*
Demons. . . . . *Seconde.*
Bouriaud. . . . . *Troisième.*
Sénémaud. . . . . *Quatrième.*
Langle. . . . . *Cinquième.*
Dumas. . . . . *Sixième.*
Petit. . . . . *Scienc. physiques*
Allotte. . . . . *Mathém. spéc.*
Mairet. . . . . *Math. élément.*

Internes. . . 61 | Externes. . . 219

Colléges communaux. — Eymoutiers, Magnac-Laval, Saint-Junien, Brives, Treignac, Tulle, Ussel, Uzerches, Guéret.

Institutions. . 5 | Ec. norm. prim. 3
Pensions. . . 18 | Ecoles prim. . 464

ACADÉMIE DE LYON.

Cette Académie comprend trois départemens: l'Ain, la Loire et le Rhône.

M. Soulacroix ✻, *Recteur.*
M. le Comte des Guidi. } *Inspec.*
M. Beljame. . . . . }
M. Marbot, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

L'Abbé Pagès, *charg. des fonct. de Doyen.*

Professeurs. Messieurs.

N. . . . . *Dogme.*
Pagès. . . . . *Morale évangél.*
Chouvy. . . . . *Histoire et discipline ecclés.*
N. . . . . *Ecriture sainte et hébreu.*

Ecole secondaire de Médecine.

M. Bonchet, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Sénac. . . . . *Patholog. médic.*
Pointe. . . . . *Clinique médic.*
Janson. . . . . *Pathol. chirurg.*
Bajard . . . . . *Clinique chirurg. et opérations.*
Montain. . . . . *Thérapeutique et matière médic.*
Richard de Naucy. . . *Physiologie.*
Imbert. . . . . *Accouchemens, malad. des fem. et des enfans.*

Collége royal de Lyon. MM.

Nouseilles. . . . . *Proviseur.*
Devallée. . . . . *Censeur.*
Bonnet Deville. . . *Econome.*
L'Abbé Daix, , , , *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Noirot. . .	*Philosophie.*
Mezières.	*Rhétorique.*
Legeay.	*Seconde.*
Barry.	*Histoire.*
Carrol.	*Troisième.*
Lecomte.	*Quatrième.*
Brun.	*Cinquième.*
Bobet.	*Sixième.*
Veyron.	*Septième.*
Fabry.	
Bourbon.	*Huitième.*
Ladmiral.	
Foyer	*Sciences phys.*
Clerc	*Math. spéc.*
Chachuat.	*Math. élément.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége; ainsi que des cours spéciaux de commerce et d'industrie.

Internes. . . 258 | Externes. . . 269

Colléges comm.—Villefranche, Bourg, Nantua, Roanne, S.-Chamond, S.-Etienne.

Institutions.	10	Ec. norm. prim.	3
Pensions. .	49	Ecoles prim. . .	1470

ACADÉMIE DE METZ.

Cette Académie comprend deux départemens: les Ardennes et la Moselle.

M. Payen, *Recteur.*
M. Marchal. . . . } *Inspect.*
M. Percelat. . . . }
M. Paquin, *Secrétaire.*

Collége royal de Metz. MM.

Chenou.	*Proviseur.*
Geffroy.	*Censeur.*
Marquet.	*Économe.*
L'Abbé Knapp. . . .	*Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Thiel.	*Philosophie.*
Gelle.	*Rhétorique.*
Labastide.	*Seconde.*
Huguenin jeune. . .	*Histoire.*
Ribout.	*Troisième.*
Huguenin aîné. . . .	*Quatrième.*
Karr.	*Cinquième.*
Etienne.	*Sixième.*
Lhermitte.	*Sciences phys.*
Girod.	*Math. spéc.*
Debrun.	*Math. élément.*
Roussel.	*Histoire natur.*
Reibel.	*Allemand.*
Hirsh.	

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége, ainsi que des cours spéciaux de commerce et d'industrie.

Internes. . . . 194 | Externes. . 252

Colléges communaux.— Sarreguemines, Thionville, Charleville, Rhétel, Sédan.

Institution.	1	Ec. norm. prim.	2
Pensions. .	26	Ecoles prim. . .	1501

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

Cette académie comprend quatre départemens: l'Aude, l'Aveyron, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales.

M. Gergonne ✻, *Recteur.*
M. Gary. . . . . } *Inspect.*
N. . . . . }
M. Guibert, *Secrétaire.*

Faculté de Médecine.

M. Dubrueil, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Dubrueil.	*Anatomie.*
Lordat ✻.	*Physiologie.*
Duportal.	*Chimie médic. et Pharmacie.*
Raffenau-Delille ✻. .	*Botanique.*
Ribes.	*Hygiene. Institut. de Médecine.*
Dugès ✻.	*Pathologie chirurg. opérations et appareils.*
Rech	*Pathol. médic.*
Golfin.	*Thérapeutique et matière médic.*
N..	*Clinique chirurgicale.*
Lallemand ✻. . . .	
Broussonnet ✻. . . .	*Clinique médicale.*
Caissergues.	
Anglada.	*Médecine lég. et Hist. de la Méd.*
Delmas.	*Accouchemens, malad. des fem. en couches et des enfans nouv. nés.*
Seneaux ✻.	*Prof. honor.*

Agrégés en exercice. Messieurs,

Viguier.	Broussonnet fils.	Touchy.
Bertin.	Roubieu.	Delmas.
Kühnholtz.	Furster.	Vailhé.
Serre.	Dupau.	

Agrégés libres. Messieurs,

Batigne.	Saisset.	Pouzin.
Bertrand.	Bourquenod.	Fages.
René.	Pourché.	Estor.
Baumes.	Sablairolles.	

Employés. Messieurs,

Gensanne. . . . . *Agent comptable*
Serre. . . . . *Ch. des trav. anat.*
Kühnholtz. . . . . *Bibliothèc.*
Guillaume. . . . . *Sous-Biblioth.*
Réné. . . . . *Conserv. des Coll.*
Roubieu. . . . . *Prosecteur.*
Soulié. . . . . *Jardin. Botan.*

Faculté des Sciences.

M. Dunal, *Doyen.*
M. Marcel-de-Serres, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Querret. . . . . *Mathématiques transcendantes.*
Gergonne ✻. . . . *Astronomie.*
Provençal. . . . . *Zoologie.*
Marcel-de-Serres. . . *Minér. et Géol.*
Anglada. . . . . *Chimie.*
Larcher d'Aubencourt. *Physique.*
Dunal. . . . . *Botanique.*

Collége royal de Montpellier. MM.

Dunglas. . . . . *Proviseur.*
De Rességuier. . . . *Censeur.*
Guibert. . . . . *Économe.*
L'Abbé Berthomieux . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Flottes. . . . *Philosophie.*
Siguy. . . . . *Rhétorique.*
Benezet-Roulland. . . *Seconde.*
Guibert. . . . . *Histoire.*
Mondot. . . . . *Troisième.*
Dumas. . . . . *Quatrième.*
Loubers. . . . . *Cinquième.*
Delauras. . . . . *Sixième.*
Lassaseigne. . . . *Physique.*
Balard. . . . . *Chimie.*
Lenthéric. . . . . *Math. spéc.*
Cach. . . . . *Math. élément.*
Joly. . . . . *Allemand.*
Poinsot. . . . . *Anglais.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége, ainsi que des cours spéciaux de commerce et d'industrie.

Internes. . . 149 | Externes. . . 141

Collége royal de Rodez. MM.

Pujol-Montsalès. . . *Proviseur.*
Rolland . . . . . *Censeur.*
Olier. . . . . *Économe.*
L'Abbé Carcenac. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Ravailhe. . . . . *Philosophie.*
Pouxe. . . . . *Rhétorique.*
Vialadieu. . . . . *Seconde.*
Berthet. . . . . *Troisième.*
Cantaloube. . . . . *Quatrième.*
Belmont . . . . . *Cinquième.*
Puech. . . . . *Sixième.*
Courtois. . . . . *Sciences Phys.* / *Math. spéciales.*
Rihouëy. . . . . *Math. élément.*

Internes. . . 60 | Externes. . . 132

Collèges communaux. — Agde, Bédarieux, Béziers, Clermont, Lodève, Pézénas, Carcassonne, Castelnaudary, Limoux, Espalion, Milhau, St.-Afrique, St.-Geniez, Villefranche, Céret, Perpignan, Vinça.

Institutions. . 3 | Ecoles primaires. . . . 1543
Pensions. . . . 36 |

ACADÉMIE DE NANCY.

Cette Académie comprend trois départemens : la Meurthe, la Meuse et les Vosges.

M. de Caumont ✻, *Recteur.*
M. Blau. . . . . } *Inspect.*
M. Hanriot. . . . }
M. George, *Secrétaire.*

Il y a dans l'Académie de Nancy une école secondaire de Médecine.

Collége royal de Nancy. MM.

Hennequin. . . . . *Proviseur.*
Perdrix. . . . . *Censeur.*
Garot . . . . . *Aumônier.*
Cuvier. . . . . *Économe.*

Professeurs. Messieurs,

Perron. . . . . *Philosophie.*
Pitt. . . . . *Rhétorique.*
Munier. . . . . *Seconde.*
Vandryès. . . . . *Histoire.*
Craincelin. . . . . *Troisième.*
De Marchis. . . . . *Quatrième.*
Toussaint. . . . . *Cinquième.*
Blau. . . . . *Sixième.*
Person. . . . . *Sciences phys.*
Percin. . . . . *Math. spéc.*
Lyonnet. . . . . *Math. élément.*
Person, chargé du cours. *Hist. naturelle.*
Genaudet. . . . . *Langue allem.*
Juschkiffe. . . . . *Langue anglaise.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége, ainsi que des cours spéciaux de commerce et d'industrie.

Internes . . 103 | Externes. . . 222

Collèges communaux. — Dieuze, Lunéville, Phalsbourg, Pont-à-Mousson, Toul,

Bar-le-Duc, Commercy, Etain, Saint-Mihiel, Verdun, Epinal, Mirecourt, Neufchâteau, Remiremont, Saint-Dié.

Pensions. . . . . 25 | Ecoles primaires. . . 2444
Ecoles norm. prim. 3 |

ACADÉMIE DE NISMES.

Cette Académie comprend quatre départemens : l'Ardèche, le Gard, la Lozère et Vaucluse.

M. Nicot, *Recteur.*
M. Plagniol. . . } *Inspect.*
M. Fourteau. . . }
M. Bouchet, *Secrétaire.*

Collége royal de Nîmes. MM.

Moriau. . . . . *Proviseur.*
De Ferroul-Montgaillard. *Censeur.*
Domergue. . . . . *Econome.*
L'Abbé Valz. . . . *Aumônier.*
Frossard. . . . . *Minist. protest.*

Professeurs. Messieurs,

Delens. . . . . *Philosophie.*
Gazay. . . . . *Rhétorique.*
Alcouffe. . . . . *Seconde.*
Roussel. . . . . *Histoire.*
André. . . . . *Troisième.*
Bayol. . . . . *Quatrième.*
Mauranchon. . . . *Cinquième.*
Prat. . . . . *Sixième.*
Deloche. . . . . *Sciences phys.*
Roustan. . . . . *Math. spéc.*
Guibert. . . . . *Math. élément.*

Internes. . . 107 | Externes. . . 149

Collége royal d'Avignon. MM.

Patru. . . . . *Proviseur.*
Julien. . . . . *Censeur.*
Bouchet. . . . . *Econome.*
L'Abbé Alexis. . . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Llabour. . . . . *Philosophie.*
Dallier-Fleurizelle. . *Rhétorique.*
Espinasse. . . . . *Seconde.*
Rastoul. . . . . *Histoire.*
Banal. . . . . *Troisième.*
Paillet. . . . . *Quatrième.*
Rigaud. . . . . *Cinquième.*
Chabert. . . . . *Sixième.*
Blanchet. . . . . *Sciences phys.*
Duchambon. . . . . *Math. spéc.*
Reybert. . . . . *Math. élément.*
Gleich. . . . . *Allemand.* / *Anglais.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége, ainsi que des cours spéciaux de commerce et d'industrie.

Internes. . . . 98 | Externes . . . 56

Collége royal de Tournon. MM.

Roche (Pascal). . . *Proviseur.*
Archambault. . . . *Censeur.*
Gardiol. . . . . *Econome.*
L'Abbé Michel. . . . *Aumônier cathol.*
Sardinous. . . . . *Ministre prot.*

Professeurs. Messieurs,

Dumoulin. . . . . *Philosophie.*
David. . . . . *Rhétorique.*
Ract-Madoux. . . . *Seconde.*
Desdouis. . . . . *Histoire.*
Montonnier. . . . *Troisième.*
Martin. . . . . *Quatrième.*
Pelatan. . . . . *Suppléant.*
Ducros. . . . . *Cinquième.*
Ricard. . . . . *Sixième.*
Bissey. . . . . *Sciences phys.*
Gouré de Villemontée. *Math. spéc.*
Castelneau. . . . . *Math. élément.*
Gouré. . . . . } *Histoire natur.*
Desdouis. . . . . }
Murphy. . . . . *Anglais.*
Ricard. . . . . *Italien.*
Sardinous. . . . . *Allemand.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales et des cours spéciaux de commerce et d'industrie sont annexés à ce collége.

Internes. . . 149 | Externes. . . 40

Colléges communaux.—Alais, Bagnols, Uzès, Aubenas, Mende, Apt, Carpentras, Orange, Valréas.

Institutions. 3 | Ecol. norm. prim. 3
Pensions . 28 | Ecoles primaires. 1594

ACADÉMIE D'ORLÉANS.

Cette académie comprend trois départem. : l'Indre-et-Loire, le Loiret, le Loir-et-Cher.

M. De Lespin ✻, *Recteur.*
M. Godin ✻. . . } *Inspect.*
M. Donlevy. . . }
M. Roche, *Secrétaire.*

Collége royal d'Orléans. MM.

Donet. . . . . *Proviseur.*
Soilly. . . . . *Censeur.*
Corbin. . . . . *Econome.*
L'Abbé Pauguet. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Renard. . . . . *Philosophie.*
Lecomte. . . . . *Rhétorique.*

Dumaige. . . . . *Seconde.*
Duché. . . . . *Histoire.*
Birot. . . . . *Troisième.*
Féraud. . . . . *Quatrième.*
Larrieux. . . . . *Cinquième.*
Mouillard. . . . . *Sixième.*
Grivot-Barré. . . . *Sciences phys.*
Lauzeral. . . . . *Math. spéc.*
Cuvet-de-Keromain. . *Math. élément.*
Watson. . . . . *Anglais.*
Lambé. . . . . *Allemand.*

Internes. . . 125 | Externes. . . 207

Collége royal de Tours. MM.

Boismont. . . . . *Proviseur.*
Villain-Lamy. . . . . *Censeur.*
Lelorain. . . . . *Econome.*
L'Abbé Rabiet. . . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Chouteau. . . . . *Philosophie.*
Hatry. . . . . *Rhétorique.*
Dabas. . . . . *Seconde.*
Drouet. . . . . *Troisième.*
Bigo. . . . . *Quatrième.*
Boubée. . . . . *Cinquième.*
Beaussier jeune. . . . *Sixième.*
Petitbon. . . . . *Sciences phys.*
Borgnet. . . . . *Math. spéc.*
Morand. . . . . *Math. élément.*
Smith-Size. . . . . *Anglais.*

Internes. . . 91 | Externes. . . 116

Colléges communaux. — Montargis, Chinon, Loches, Blois, Romorantin.

Institutions. 3 | Ecol. norm. prim. 2
Pensions. . 19 | Ecoles primaires. 730

ACADÉMIE DE PARIS.

Cette Académie comprend sept départemens : l'Aube, l'Eure-et-Loir, la Marne, la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise et l'Yonne.

(*Voir*, pour le personnel de l'académie, ainsi que pour les facultés, colléges, et autres établissemens d'instruction publique à Paris, Partie V, Chapitre VI.)

DÉPART. DE L'AUBE.

Collége communal. — Troyes.
Pensions. . . 12 | Ecoles primaires. 509

DÉPART. D'EURE-ET-LOIR.

Colléges communaux. — Chartres, Chateaudun, Nogent-le-Rotrou.

Institution. 1 | Ecole norm. prim. 1
Pensions. . 11 | Ecoles primaires. . 482

DÉPART. DE LA MARNE.

Collége royal de Reims. MM.

Lachapelle-Marchand. . *Proviseur.*
Fabre. . . . . *Censeur.*
Soisson. . . . . *Econome.*
L'Abbé Macquart. . . *Aumonier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Brunon. . . . *Philosophie.*
Dizy. . . . . *Rhétorique.*
Flamanville (en congé). . *Seconde.*
Laigle. . . . . *Suppléant.*
Monnot-des-Angles. . . *Troisième.*
Lejeune. . . . . *Quatrième.*
Charpentier (Toussaint). *Cinquième.*
Charpentier (Philippe). . *Sixième.*
Gros. . . . . *Sciences phys.*
Caron. . . . . *Math. spéc.*
Faudot. . . . . *Math. élém.*
Charpentier (Toussaint). *Histoire natur.*
Kientz. . . . . *Allemand.*

Des cours spéciaux de commerce sont annexés au collége.

Internes. . . 204 | Externes. . 113

Une école secondaire de médecine est établie à Reims.

Coll. comm. — Chalons-sur-Marne, Epernay, Sainte-Ménéhould, Vitry-le-Français.

Pensions. . . . . 12 | Ecoles primaires. . . 740
Ec. norm. prim. 1 |

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

(*Voir* Partie V, Chap. Ier.)

DÉPART. DE SEINE-ET-MARNE.

Colléges communaux.—Meaux, Melun, Nemours, Provins.

Institutions. . . 2 | Ecoles primaires. 530
Pensions. . . . 9 |

DÉPART. DE SEINE-ET-OISE.

Collége royal de Versailles. MM.

Thery. . . . . *Proviseur.*
Guillaume. . . . . *Censeur.*
Lousteau. . . . . *Econome.*
L'Abbé Quinton. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Garnier. . . . . *Philosophie.*
Chevallier. . . . . } *Rhétorique.*
Anot de Maizières. . . }
Anquetil. . . . . *Seconde.*
Bouchitté. . . . . } *Histoire.*
Petit. . . . . }
Sicamois. . . . . *Troisième.*
Leduc. . . . . *Quatrième.*
Sandras. . . . . *Cinquième.*
Marchand. . . . . *Sixième.*

Galy-Cazalat. . . . . *Sciences phys.*
De Montferrand. . . . *Math. spéc.*
Faure. . . . . *Math. élément.*
De Balzac. . . . . *Histoire natur.*
Madden. . . . . *Anglais.*
Simon. . . . . *Allemand.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége.

Internes. . . 191 | Externes. . . 231

Colléges commun.—Etampes, Pontoise.

Institutions. . 5 | Ec. norm. prim. 1
Pensions. . . 35 | Ecoles prim. . . 776

DÉPART. DE L'YONNE.

Colléges comm. — Auxerre, Avallon, Joigny, Noyers, Sens, Tonnerre.

Pensions. . . 10 | Ecoles prim. . . 570

ACADÉMIE DE PAU.

Cette académie comprend trois départemens: les Basses-Pyrénées, les Hautes-Pyrénées et les Landes.

M. Loyson ✻, *Recteur.*
M. Balencie. . . } *Inspect.*
M. Ducondut. . . }
M. Domengé, *Secrétaire.*

Collége royal de Pau. MM.

L'Abbé Gattrez. . . *Proviseur.*
Chadrin-de-Belval. . *Censeur.*
Deboudachier ✻. . . *Econome.*
N. . . . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Batbie. . . . *Philosophie.*
Lafeuillade. . . . . *Rhétorique.*
Roger. . . . . *Seconde.*
Fouquet. . . . . *Histoire.* / *Troisième.*
Gouze. . . . . *Quatrième.*
Puyalet. . . . . *Cinquième.*
L'Abbé Drouault. . *Sixième.*
Mermet. . . . . *Sciences phys.*
Frotois. . . . . *Mathém. spéc.*
Saurel. . . . . *Math. élém.* / *Histoire natur.*
Deboudachier. . . . *Espagnol.*
O'Moran. . . . . *Anglais.*

Internes. . . . 56 | Externes. . . 105

Coll. comm. — Orthez, St.-Palais, Argelès, Bagnères, Tarbes, Vic-Bigorre, Aire, Dax, Mont-de-Marsan, Saint-Sever.

Institution. . 1 | Ec. norm. prim. 2
Pensions. . . 30 | Ecoles prim. . . 1734

ACADÉMIE DE POITIERS.

Cette Académie comprend quatre départemens: la Charente-Inférieure, les Deux-Sèvres, la Vendée et la Vienne.

M. Ranc, *Recteur.*
M. Mazure. . . } *Inspect.*
M. Corneille. . . }
M. Abribat, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Boncenne, *Doyen.*
M. Daguin, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Fradin. . . . . *Droit romain.*
Guillemot. . . . . } *Code civil.*
Gennet. . . . . }
Grellaud. . . . . }
Boncenne. . . . . *Procédure et Législ. Crim.*
Foucart. . . . . *Droit administ.*
Bécanne. . . . . *Code de comm.*
Pervinquière. . . . *Suppléant.*

Il y a en outre à Poitiers une école secondaire de médecine.

Collége royal de Poitiers. MM.

Carbon. . . . . *Proviseur.*
Boyer. . . . . *Censeur.*
Savatier. . . . . *Econome.*
L'Abbé Marsault. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Mazure. . . . . *Philosophie.*
Delaistre. . . . . *Rhétorique.*
Mesnard. . . . . *Histoire.*
Chansselles. . . . . *Seconde.*
Hippeau. . . . . *Troisième.*
Valentin. . . . . *Quatrième.*
Raynal. . . . . *Cinquième.*
Audinet. . . . . *Sixième.*
Desroziers. . . . . *Physique.*
Déméré. . . . . *Math. spéc.*
Drot. . . . . *Math. élém.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége.

Internes. . . 160 | Externes. . . 220

Colléges communaux. — Châtellerault, Civray, Loudun, La Rochelle, Rochefort, Saintes, St.-Jean-d'Angély, Melle, Niort, St.-Maixent, Thouars, Bourbon-Vendée, Fontenay, Luçon.

Institutions. . 4 | Ec. norm. prim. 1
Pensions. . . 34 | Ecoles prim. . 1536

ACADÉMIE DE RENNES.

Cette Académie comprend cinq départ.:

les Côtes-du-Nord, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Infér. et le Morbihan.

M. Legrand ✻, *Recteur.*
M. Tardivel . .
M. Gouby. . . } *Inspect.*
M. Leboyer. . .

M. Grouet, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Vatar, *Doyen.*
M. Pontallié, *Secr.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,	
Sarget.	*Droit romain.*
Richelot. . . .	*Code civil.*
Morel	
Hue.	
Théophile Bidard. . .	*Procédure; Législ. crim.*
Félix Vatar.	*Droit comm.*
Goujon.	*Suppléans.*
Lepoitevin.	

Il y a en outre à Rennes une école secondaire de médecine, et une autre à Nantes.

Collége royal de Rennes. MM.

Dufilhol.	*Proviseur.*
Terrien.	*Censeur.*
Coppale.	*Économe.*
L'Abbé Panaget. . .	*Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,	
Caro.	*Philosophie.*
Josserand.	*Rhétorique.*
Thébault.	*Seconde.*
Demogeot.	*Troisième.*
Lesné	*Quatrième.*
Tranois.	*Cinquième.*
Rothmann.	*Sixième.*
Dupré.	*Sciences phys.*
Lepord.	*Math. spéc.*
Guiot.	*Mathém. élém.*
Midy.	*Suppléant.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége.

Internes. . . 163 | Externes. . . 130

Collége royal de Nantes. MM.

Lacroix.	*Proviseur.*
Genu.	*Censeur.*
Bernard.	*Économe.*
L'Abbé Dubreil. . .	*Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,	
L'Abbé Lechat. . . .	*Philosophie.*
Agnant.	*Rhétorique.*
Riou-Kerangal. . . .	*Seconde.*
Lehuerou.	*Histoire.*
Charpentier.	*Troisième.*
Allery.	*Quatrième.*
Janvier.	*Cinquième.*
Legoff.	*Sixième.*
Gascheau, ch. du cours.	*Sciences phys.*
Dorveau.	*Math. spéc.*
Gascheau.	*Math. élément.*
Legraud.	*Suppléant.*
Plihon.	*Anglais.*
Ochando.	*Espagnol.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége, ainsi que des cours spéciaux de comm. et d'industrie.

Internes. . . 163 | Externes. . . 130

Collége royal de Pontivy. MM.

Périer.	*Proviseur.*
Humbert.	*Censeur.*
Chevalet.	*Économe.*
L'Abbé Trégoët. . .	*Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,	
Rabusseau.	*Philosophie.*
Fabre.	*Rhétorique.*
Coutance.	*Seconde.*
Lemée de Boisléard. .	*Troisième.*
Gaudin.	*Quatrième.*
Fleury.	*Cinquième.*
Lebouhellec. . . .	*Sixième.*
Moreau.	*Sciences phys.*
Jouanno.	*Math. spéc.*
Amondieu.	*Math. élément.*

Internes. . . 86 | Externes. . . 60

Coll. comm. — Vitré, Dol, Fougères, St.-Servan, Guingamp, Lannion, Dinan, Saint-Brieuc, Quimper, Saint-Pol-de-Léon, Quimperlé, Ancenis, Paimbœuf, Auray, Josselin, Lorient, Ploermel, Vannes.

Institutions. .	2	Ec. norm. prim.	2
Pensions. . .	34	Ecoles prim. . .	941

ACADÉMIE DE ROUEN.

Cette Académie comprend deux départemens: l'Eure et la Seine-Inférieure.

M. Badelle ✻, *Recteur.*
M. Letellier. . . } *Inspect.*
M. Lerond. . . .

M. Leroy, *Secrétaire.*
M. Cadeillan, *Secrétaire suppléant.*

Faculté de Théologie.

M. L'Abbé N. . , *Doyen.*
M. L'Abbé Malleville, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Lecœur. . . *Dogme.*
L'Abbé Malleville. . . *Morale évang.*
L'Abbé N. . . . . *Histoire et discipline ecclés.*

Ecole de Médecine de Rouen.

M. Flaubert, *Directeur.*
M. Leroy, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Flaubert. . *Anatomie, Physiolog., Cliniq. chir. de l'Hôtel-Dieu.*
Leroy. . . *Hist. nat. des drog. et Pharm.*
Leudet. . . *Accouchem., malad. des fem. et des enf., Patholog. chir.*
Couronné. . *Patholog. médic.*
Blanche. . *Cliniq. de l'hospice général, Médecine légale.*
Hellis. . . *Clin. médic. de l'Hôtel-Dieu.*

Indépendamment de ces Cours, qui se font dans l'intérieur des hospices, les Cours de Chimie et de Botanique, institués depuis long-temps par l'autorité municipale, sont rendus obligatoires aux étudians.

Collége royal de Rouen. MM.

Faucon. . . . . *Proviseur.*
Galtier. . . . . *Censeur.*
Meslin. . . . . *Econome.*
L'Abbé Lefebvre. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Bach. . . . . *Philosophie.*
Magnier. . . . . *Rhétorique.*
Pelletier. . . . . *Seconde.*
Cheruel. . . . . *Histoire.*
Giffard. . . . . *Troisième.*
Boucley. . . . . *Quatrième.*
Grout. . . . . *Cinquième.*
Houé. . . . . *Agrégé.*
Sabbathier. . . . . *Sixième.*
Vérien. . . . . *Agrégé.*
Braive. . . . . *Sciences phys.*
Dainez. . . . . *Math. spéc.*
Gors. . . . . *Math. élém.*
Pouchet. . . . . *Histoire natur.*
Bach. . . . . *Allemand.*
Bard. . . . . *Anglais.*

Des cours spéciaux pour les élèves qui se destinent aux professions commerciales et industrielles sont annexés au collége.

Internes. . . 159 | Externes. . . 491

Colléges communaux —Aumale, Dieppe, Eu, le Hâvre, Montivilliers, Evreux, Gisors, Vernon, Bernay.

Institutions. . 4 | Ec. norm. prim. 2
Pensions. . . 65 | Ecoles prim. . 1631

ACADÉMIE DE STRASBOURG.

Cette Académie comprend deux départemens : le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

M. Cottard ✻, *Recteur.*
M. Derome. . . . } *Inspect.*
M. Hervé. . . . }
M. Dupain, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie pour la Confession d'Augsbourg.

M. Redslob, *Doyen.*
M. Richard, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Redslob. . . . . *Dogme.*
Willm. . . . . *Mor. évangél.*
Fritz. . . . . *Exégèse.*
Bruch. . . . . *Eloq. sacrée.*
Jung. . . . . *Hist. ecclés.*
Richard. . . . . *Dogme de la Confes. Calvin.*

Faculté de Droit.

M. Kern ✻, *Doyen.*
M. Pothier, *Secrét-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Heimburger. . . . . *Droit rom.*
Kern ✻. . . . . } *Code civil.*
Aubry. . . . . }
Blœchel. . . . . }
Rauter. . . . . *Procé ; Lég. crim.*
Thieriet. . . . . *Code de comm.*
Briffault. . . . . } *Suppléans.*
Rau. . . . . }

Faculté de Médecine.

M. Cailliot ✻, *Doyen.*
M. Dupain, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Lobstein. . . . . *Cliniq. interne.*
Erhmann ✻. . . . *Anatomie.*
Flamant. . . . . *Acc. Clinig. d'acc.*
N. . . . . *Physiolog., Clinique externe.*
Masuyer. . . . . *Chimie médic.*
Meunier. . . . . *Phys. médicale et Hygiène.*
Caillot. . . . . *Médecine opér. et Pathologie ext.*

Tourdes ✻. . . . . *Pathолog. int.*
Fodéré. . . . . *Médecine légale, malad. épid.*
N. . . . . *Botanique.*
Coze. . . . . *Pharmacie et Matière médic.*
Rochard. . . . . *Profess. hon.*

Agrégés en exercice. Messieurs.

Duvernoy ✻.	Kaiser ✻.	Flourens.
Arroussolin.	Lauth.	Bousquet.
Rennes.	Burglin.	Martinet.
Goupil.	Stoltz.	E. Caillot.

Agrégés stagiaires. Messieurs,

Stoeber. Scoutellen. Malle.

Employés, Messieurs,

Lauth. . . . *Ch. des trav. anatom.*
Lereboulet. . . *Ch. des Conserv. et Cab.*
Stolz. . . . *Prosecteur d'anatom.*
Deubel, Godron, Hirtz, Held. *Aides de Clinique.*
Strohl. . . . *Aide préparat. de Chim., Physiq. et Pharmacie.*
Geny. . . . *Jardinier botan.*

Faculté des Sciences.

M. Duvernoy ✻, *Doyen.*
M. Sorlin, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Sorlin. . . . . *Mathém. appliq.*
Sarrus. . . . . *Mathém. pures.*
Duvernoy. . . . . *Hist. natur.*
Fargeaud. . . . . *Physique.*
Le Même, chargé provisoirem. du cours de *Chimie.*

Faculté des Lettres.

M. Hullin, *Doyen.*
M. Schweighæuser ✻, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Schweighæuser ✻. . . *Litt. grecque.*
Caresme. . . . . *Suppléant.*
Hullin. . . . . *Litt. franç.*
De Saint-Venant. . . *Litt. latine.*
Cuvier (Ch.). . . . *Histoire.*
Bautain. . . . . *Philosophie.*

Collége royal de Strasbourg.

M. Lefournier ✻, Insp. h. *Proviseur.*
M. Tourret. . . . . *Censeur.*
M. l'Abbé Delahaye. . *Aumônier.*
M. Dietz. . . . . *Aumônier protest.*
M. Louis. . . . . *Économe.*

Professeurs. Messieurs,

Bataille. . . . . *Philosophie.*
Caresme. . . . . *Rhétorique.*
Delcasso. . . . . *Histoire.*
Génin. . . . . *Seconde.*
Greffroy. . . . . *Troisième.*
Bour. . . . . *Quatrième.*
Stælhé. . . . . *Cinquième.*
Glück. . . . . *Sixième.*
Fargeaud. . . . . *Sciences phys.*
Finck. . . . . *Math. spéc.*
Chaloupin. . . . . *Math. élément.*
Sonntag. . . . . *Allemand.*
Montalant. . . . *Anglais.*

Outre les cours préparatoires annexés au collége, la ville de Strasbourg entretient une école spéciale de commerce et d'industrie.

Internes. . . 129 | Externes. . . 179

Colléges communaux. — Bouxviller, Haguenau, Saverne, Schelestadt, Wissembourg, Altkirch, Belfort, Colmar, Thann, Mulhausen, Rouffach.

Institutions. .	2	Ec. norm. prim.	2
Pensions. . .	13	Ecoles prim. .	1543

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

Cette Académie comprend quatre départemens : l'Ariége, la Haute-Garonne, le Tarn, et le Tarn-et-Garonne.

M. Ozaneaux ✻, *Recteur.*
M. Larroque. . . .
M. Denfert. . . . . } *Inspect.*
M. Vidal, *honoraire.* .
M. La Salle, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. . . . . , *Doyen.*
M. d'Haubech, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . *Dogme.*
N. . . . . *Morale évang.*
N. . . . . *Suppléant.*
Jamme (J. G. X. A.). . *Hist. et discip. ecclésiastique.*
D'Haubech. . . . . *Écriture-Sainte. et hébreu.*

Faculté de Théologie de Montauban, pour la Confess. helvétique.

M. Bonnard ✻, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . *Morale évang.*

Nazon. . . . . *Dogme.*
Bonnard ✻. . . . . *Hébreu.*
Montet. . . . . *Histoire ecclès.*
Floris. . . . . *Philosophie.*
Encontre . . . . . *H. latinité et grec.*

Faculté de Droit.

M. Malpel ✻, *Doyen.*
M. Boisgiraud, *Secrét.-Caiss.*

Professeurs. Messieurs,

Benech. . . . . *Droit romain.*
Malpel ✻. . . . . } *Code civil.*
Delpech. . . . . }
Laurens. . . . . }
Carle. . . . . *Proc. Lég. crim.*
Ferradou. . . . . *Code de Comm.*
N. . . . . *Droit publ. franç.*
Mespliés . . . . . }
Deloume ✻. . . . . } *Suppléans.*
Dufour. . . . . }
Vacquier. . . . . }

Faculté des Sciences.

M. Romieu, *Doyen.*
M. . . . , *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Romieu. . . . . *Mathémat. pures.*
Léon. . . . . *Mathé. appliq.*
Picot de la Peyrouse. . *Hist. naturelle.*
Legrand. . . . . *Physique.*
Boisgiraud ✻. . . . *Chimie.*

Faculté des Lettres.

Fleury de l'Écluse ✻, *Doyen.*
N. . . . . , *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Monin, *chargé du cours d'Histoire.*
Cabantous . . . . *Littérat. franç.*
Gatien-Arnoult . . . *Philosophie.*
Sauvage. . . . . *Littérat. latine.*
De l'Écluse ✻. . . *Littér. grecque.*
Hamel. . . . . *Suppléant.*

Ecole secondaire de Médecine.

M. Duclos, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Naudin. . . . . *Anatom. et physiologie.*
Amiel. . . . . *Pathol. chir.*
Duclos. . . . . *Opér. et Acc.*
Du Bernard. . . . *Clin. interne.*
Viguerie ✻. . . . *Clin. externe.*
Saint-André. . . . *Thérap. et matière médic.*
Lafont-Gouzy. . . . *Pathologie int.*
Ducassé. . . . . *Méd. lég. et hyg*
Rolland. . . . }
Bessières. . . . }
Duffourc. . . . } *Suppléans.*
Delage. . . . . }
Dieulafoy. . . . }
Marseille. . . . }

Collége royal de Toulouse. MM.

Vidal. . . . . *Proviseur.*
Martinet. . . . . *Censeur.*
Pigot-Ogier. . . . *Econome.*
L'Abbé Martin. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Mahuziès. . . . . *Philosophie.*
Bouchez . . . . *Rhétorique.*
D'André. . . . . *Seconde.*
Ducoin. . . . . *Troisième.*
Méric . . . . . *Quatrième.*
Belcastel de Montvaillant *Agrégé.*
Laburthe. . . . . *Cinquième.*
Prévost. . . . . *Sixième.*
Capmas. . . . . *Septième.*
Bergounioux. . . . *Huitième.*
Deguin. . . . . *Sciences phys.*
Murailhe. . . . . *Math. spéc.*
Vauthier. . . . . *Math. élém.*
Butts. . . . . *Anglais.*
Yvanez. . . . . *Espagnol.*
Suan. . . . . *Dessin.*
Toussaint. . . . . *Ecriture.*

Internes. . . 112 | Externes. . . 239

Collèges communaux. — St.-Gaudens, Foix, Pamiers, St.-Girons, Alby, Gaillac, Castel-Sarrazin, Moissac, Montauban.

Institutions. . 6 | Ec. norm. prim. 2
Pensions. . . 55 | Ecoles prim. . . 1327

CHAPITRE VI.

Administration départementale. — Préfets, Sous-Préfets, Conseils de Préfectures, Conseils généraux de départem., et Conseils d'arrond. — Maires nommés par le Roi. — Ponts-et-Chaussées.

SECTION PREMIÈRE.

Division de la France en 86 Départemens.

(Situation géographique de chaque département (1). — Diocèse, Cour royale, Division militaire dans lesquels il est situé. — Impôt foncier payé par chaque département (Budgets de 1832 et de 1833), sa population (recensement de 1832), ses représentans à la Chambre des Députés. — Préfectures et Sous-Préfectures. — Conseils de préfectures. — Conseils généraux de départ. — Conseils d'arrondiss. — Maires nommés par le Roi.)

Le territoire du royaume est divisé en départemens et en arrondissemens communaux, subdivisés en cantons et en communes. Il y a pour chaque département un préfet, un conseil de préfecture, un conseil général de département, tous nommés par le Roi, sur la présentation du ministre de l'intérieur. Il existe également dans chaque département un directeur de l'Enregistrement et des Domaines, un directeur des contributions indirectes, un receveur général, et un ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, tous résidant au chef-lieu; un commandant militaire et un sous-intendant militaire. Il y a par arrondissement, excepté dans celui dont le chef-lieu est aussi celui du département, un sous-préfet nommé par le Roi, et exerçant son autorité sous les ordres immédiats du préfet; un conseil d'arrondissement; un tribunal de première instance, et un receveur particulier des finances. Il y un juge-de-paix par canton. Il y a dans chaque commune un maire, un ou plusieurs adjoints et un conseil municipal.

Le Conseil de Préfecture prononce sur les demandes à fin de décharge ou de réduction de contributions directes; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration, concernant le sens ou l'exécution des clauses de leurs marchés; sur les demandes en dommages-intérêts, procédant du fait des entrepreneurs et non de l'administration; sur les demandes et contestations concernant les indemnités dues, à raison des terrains pris ou fouillés pour la confection des ouvrages publics; sur les difficultés en matière de grande voirie; sur les autorisations de plaider, demandées par les communes; sur le contentieux des domaines nationaux; sur certaines difficultés en matière d'élection; et, en général, ils sont les tribunaux de première instance de la justice administrative. Lorsque le Préfet assiste au conseil, il préside; en cas de partage, il a voix prépondérante.

Le *Préfet* est seul chargé de l'administration; il fait exécuter les lois et ordonnances du royaume; il peut suspendre de leurs fonctions les maires et adjoints; il surveille toutes les parties de l'administration publique.

Les départemens des Bouches-du-Rhône, de la Gironde, du Nord, du Rhône, de la Seine et de la Seine-Inférieure ont seuls un *Secrétaire-général de préfecture*. Dans les autres départemens, les fonctions en sont remplies par un des Conseillers de Préfecture, désigné par le Ministre.

Le Conseil général de département s'assemble chaque année; l'époque de sa réunion est déterminée par le gouvernement; la durée de sa session ne peut excéder quinze jours; il nomme un de ses membres pour Président, un autre pour Secrétaire; il fait la répartition des contributions directes entre les arrondissemens; il statue sur les de-

(1) Une circulaire du Ministre a demandé aux préfets des renseignemens statistiques destinés à compléter la notice placée en tête de chaque département. La série de ces documens n'étant pas encore complète, les Editeurs sont forcés de remettre à l'année prochaine la publication de cette statistique abrégée, dont chacun sent le besoin et qu'aucune liste ne donne avec exactitude.

mandes en réduction faites par les conseils d'arrondissement, villes, bourgs et villages; il détermine dans les limites de la loi le nombre de centimes additionnels, dont l'imposition est demandée pour les dépenses de département; il entend le compte annuel que le Préfet rend de l'emploi des centimes additionnels qui ont été destinés à ces dépenses; il exprime son opinion sur l'état et les besoins du département, et l'adresse au ministre de l'intérieur.

Le Conseil d'arrondissement se rassemble chaque année; l'époque de sa réunion est déterminée par le gouvernement; la durée de sa session ne peut excéder quinze jours; elle se divise en deux parties, l'une de dix jours, antérieure à la réunion du conseil général, l'autre de cinq jours, postérieure à la réunion du conseil général; il nomme un de ses membres pour Président, et un autre pour Secrétaire; il fait la répartition des contributions directes entre les villes, bourgs et villages de l'arrondissement; il donne son avis motivé sur les demandes en décharge qui sont formées par les villes, bourgs et villages; il entend le compte annuel que rend le sous-préfet de l'emploi des centimes additionnels destinés aux dépenses de l'arrondissement; il exprime son opinion sur l'état et les besoins de l'arrondissement, et l'adresse au préfet.

Pour les attributions des juges de paix, voir les justices de paix.

Le Conseil municipal se compose de 10 membres dans les communes de 500 habitans et au-dessous; de 12 dans celles de 500 à 1,500; de 16 dans celles de 1,500 à 2,500; de 21 dans celles de 2,500 à 3,500; de 23 dans celles de 3,500 à 10,000; de 27 dans celles de 10,000 à 30,000; et de 36 dans celles d'une population de 30,000 et au-dessus.

Dans les communes où il y a plus de trois adjoints, le Conseil municipal s'augmente d'un nombre de membres égal à celui des adjoints au-dessus de trois; dans celles où il a été nommé un ou plusieurs adjoints spéciaux et supplémentaires, le Conseil municipal s'augmente d'un nombre égal à celui des adjoints.

Les conseillers municipaux sont élus par l'assemblée des électeurs communaux.

Sont électeurs communaux : 1° les citoyens les plus imposés aux rôles des contributions directes de la commune, âgés de vingt-un ans accomplis, dans les proportions suivantes :

Pour les communes de mille ames et au-dessous, un nombre égal au dixième de la population de la commune : ce nombre s'accroît de cinq par cent habitans en sus de mille jusqu'à cinq mille; de quatre par cent habitans en sus de cinq mille jusqu'à quinze mille; de trois par cent habitans au-dessus de quinze mille.

2° Les membres des Cours et Tribunaux, les juges-de-paix et leurs suppléans; les membres des Chambres de commerce, des Conseils de manufactures, des Conseils de prud'hommes; les membres des Commissions administratives des colléges, des hospices, et des Bureaux de bienfaisance; les Officiers de la garde nationale; les membres et correspondans de l'Institut; les membres des Sociétés savantes instituées ou autoriséespar la loi; les docteurs de l'une ou de plusieurs des Facultés de droit, de médecine, des sciences, des lettres, après trois ans de domicile réel dans la commune; les avocats inscrits au tableau, les avoués près les cours et tribunaux, les notaires; les licenciés de l'une des Facultés de droit, des sciences, des lettres, chargé de l'enseignement de quelqu'une des matières appartenant à la Faculté où ils ont pris leur licence, les uns et les autres, après cinq ans d'exercice et de domicile réel dans la commune; les anciens fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire jouissant d'une pension de retraite; les employés des administrations civiles et militaires jouissant d'une pension de retraite de six cents francs et au-dessus; les élèves de l'Ecole polytechnique qui ont été, à leur sortie, déclarés admis ou admissibles dans les services publics, apres deux ans de domicile réel dans la commune : (toutefois, les officiers appelés à jouir du droit électoral, en qualité d'anciens élèves de l'Ecole polytechnique, ne peuvent l'exercer dans les communes où ils se trouvent en garnison, qu'autant qu'ils y auraient acquis leur domicile civil ou politique avant de faire partie de la garnison); les officiers de terre et de mer jouissant d'une pension de retraite; les citoyens appelés à voter aux élections des membres de la Chambre des députés, ou des conseils généraux des départemens, quel que soit le taux de leurs contributions dans la commune.

Les maires et les adjoints sont nommés, parmi les membres du conseil municipal, par le Roi, dans les communes qui ont trois mille habitans et au-dessus, et dans les chefs-lieux d'arrondissement; et par le Préfet, au nom du Roi, dans les autres communes. Les conseils municipaux se réunissent quatre fois par an; au commencement des mois de février, mai, août et novembre. Chaque session peut durer dix jours. Le maire préside le conseil municipal : en cas d'absence ou d'empêchement, l'adjoint le remplace. Un conseil municipal ne peut valablement délibérer, s'il n'y a au moins la moitié des membres présens.

DEPARTEMENT DE L'AIN.

Ce département comprend les pays de Bresse, Bugey, Valromey, et la principauté de Dombes.

Il est borné au N. par le département du Jura, à l'E. par la Suisse et la Savoie, au S. par le Rhône, qui le sépare du département de l'Isère, et à l'O. par la Saône qui le sépare des départemens du Rhône et de Saône-et-Loire; sa superficie est d'environ 584,822 hectares ou arpens métriques; il paie 1,602,509 fr. d'impôt foncier; sa population est de 341,628 individus, est divisé en cinq arrondissemens communaux et 5 arrondissemens électoraux; il a 1,100 électeurs qui envoient 5 membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Belley, et le ressort de la Cour royale de Lyon.

PREFECTURE.

M. Bellon ✻, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Bourg.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Sirand ✻, Rodet, Favier. Jayr (*Secrét.-gén.*),

Conseil général de département. Messieurs,

Puvis,
Orcet de la Tour,
Durand de Chiloup ✻,
Vicaire, *id.*
Jénin des Prost,
} propriétaires.

Bon Laguette de Mornay (O ✻), anc. officier d'artill., Député.
Meillonas aîné ✻, propriétaire.
Léviste de Montbrian, *idem.*
Chevrier de Corcelles ✻, Prés. du trib. civil, Député.
André, Juge-de-paix à Pont-de-Vaux.
Dombey fils, Maire de Pont-de-Veyle.
Martin ✻, médecin à St.-Rambert.
Tendret, Maire à Belley.
Moiria-Maillat, propriétaire à Nantua.
Bochard, Maire à Poucin.
Berthollon de Pollet, prop. à Meximieu, Député.
Lorin, Maire à Iliat.
Girod de Thoiry, ancien magistrat.
Perrier, Présid du trib. à Trévoux.
Décroso, notaire à Pont d'Ain.

Arrondissement de Bourg.

Composé de 10 cantons; 120 communes; 116,819 habitans.

Conseil d'arrondissement, Messieurs,

Didier (Aug.) Maire à St.-Denis.
Josserant, Juge au trib. civ. de Bourg.
Poizat-Poizat, propriét. à Pont-de-Vaux.
Cornaton, Maire à St. Laurent.
Meillonas cadet ✻, propriétaire à Bourg.
Pacoud ✻, médecin à Bourg.
Jayr père, avocat à Bourg.
Riboud, commandant de la garde nationale de Bourg.
Perrot fils. Procureur du Roi de Bourg.
Tondut (Benj.), notaire à Pont-de-Veyle.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Belley.

Composé de 9 cantons; 111 communes; 79,556 habitans.

M. Lavigne, *Sous-Préfet*, à Belley.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Seyssel de Sothonod,
Chaboud,
Falavier père,
Guigard,
} propriétaires à Belley.

Roux (Alexis), commandant de la garde nationale.
Brillat de Terreaux, avocat.
Cyvoet fils, médecin.
Collet-Maigret, Maire à la Bar-Blanche.
Desvilles, Juge-de-paix à Virieux-le-Gr.
Cozon, Juge-de-paix à Ambérieux.
De Coucy, propriétaire.

Arrondissement de Gex.

Composé de 3 cantons ; 28 communes ; 20,876 habitans.

M. de Montrond, *Sous-Préfet*, à Gex.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Girot, Maire de Chevry.
Duvillard, propriétaire.
Girod (Gab.), Lieut. de vaisseau en retr.
Barrucand, avoué à Gex.
Girod (J.-M.), médecin.
De Budé (H.), comm. de la garde nation.
Taponad, Juge-de-paix à Ferney.
Beau, maître de poste, Maire de Collonges.
Beatrix, notaire, comm. de garde nation.
Monpela, Juge-de-paix à Gex.
Marinet, avocat, commandant de garde nationale.

Arrondissement de Nantua.

Composé de 6 cantons ; 71 communes ; 50,112 habitans.

M. Reydellet, *Sous-Préfet*, à Nantua.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Jantet, Reydellet, Durand, Passerat-la-Chappelle, } propriétaires.
Monnet, notaire à Nantua.
Simonnet, Maire de Nantua.
Mangier, notaire à Condamine.
Beatrix, avocat.
Barondel, Maire de Châtillon.
Piquet, propriétaire, Maire de Groissiat.
Camet-Blanchet, propriétaire.

Arrondissement de Trévoux.

Composé de 7 cantons ; 110 communes ; 74,255 habitans.

Abel Rogniat ✻, *Sous-Préfet*, à Trévoux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Grand, propriétaire.
Crozet de Céran, Maire.
Cochet père, propriétaire.
Meunier père, Juge-de-paix à St.-Nivier-sur-Moignan.
Vanel, Maire.
Eustache, propriétaire.
Billoud aîné, Maire de Guereins.
Merlino, avocat à Trévoux.
Vesu, notaire.
Pingeon, percepteur à Chalamont.
Jacquemet, avocat, Maire de Meximieu.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Belley. . . . . Tendret.
Bourg. . . . . Bernard.
Gex. . . . . Grillet.
Nantua. . . . . Simonnet.
Pont-de-Vaux. . . Estienne.
Trévoux. . . . . Dumarest.

DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

Il est formé par le Laonnais et le Soissonnais, qui dépendaient de l'Isle-de-France ; par le Vermandois et la Thierrache, qui faisaient partie de la Picardie, et par une portion de la Brie qui appartenait à la Champagne.

Il est borné au N. par le département du Nord, à l'E. par celui des Ardennes et partie de celui de la Marne ; au S. par une partie du département de la Marne et du département de Seine-et-Marne, à l'O. par les départemens de l'Oise et de la Somme ; son étendue est d'environ 1,467,881 arpens, ou 749,183 hectares. Il paie 3,595,943 fr. d'impôt foncier ; sa population, d'après le recensement opéré en 1831, est de 513,063 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 2,217 électeurs qui envoient à la Chambre sept Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Soissons, et le ressort de la Cour royale d'Amiens.

PRÉFECTURE.

M. le Bon DE SAINTE-SUZANNE ✻, *Préfet*, à Laon.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

L'Eleu, Noizet, Niay, Ancelot, Moret (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Levêque de Pouilly ✻, propriétaire à Soissons, Député de la Marne.
Cte de Sade (X.) (O ✻), propriét. à Condé, Député.
Vielle de Nogent, propriétaire à Soissons.
Belly de Bussy ✻, ancien colonel, propriétaire à Beaurieux.
Dufour de Nesle, ancien nég. à St.-Quentin.
Cte Caffarelli (G ✻), Pair, lieutenant-général, à Leschelles.
Hennet de Bernoville, propriétaire, Maire à Aisonville et Bernoville.
Le Carlier d'Ardon ✻, Député.
Vte Dubois de Courval, propriét. à Pinon.
Desfossés ✻, ancien officier supérieur de cavalerie, à Auffrique-et-Nogent.
Bon de Tugny ✻, propriétaire et Maire à Bourguignon-sous-Montbavin.
Malezieux-Briquet, propriétaire et Maire à Crépy.
Martin, Juge-de-paix à Rozoy-sur-Serre.
Meunier (J.-E.), cultivat. et Maire à Montigny-sous-Marle.
Meunier (J.-C.), propriét. et Maire à Laneuville-Housset.
Niay, Juge-de-paix à Ribemont.
Legrand, notaire à St.-Simon.
Danré, cultivateur à Vouty, commune de Faverolles.
De Violaine ✻, ancien manufact. propriét. à Soissons.
Bonnefoy de Charmel, ancien commissaire des guerres, au Charmel.
Mahieux-Gomicourt, propriétaire, ancien sous-préfet.
Leproux ✻, receveur principal, command. de la garde nationale de Vervins.
Dollé-Arpin, propriétaire.
Bon de Ladoucette (O ✻), propr., ancien préfet.

Arrondissement de Laon.

Composé de 11 cantons, 288 communes; 151,327 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bauchard, cultivateur, propriétaire à Laon.
Suin, avocat à Laon.
Simon de Moydier, prop. et Maire à Cessières.
Bouchereau, anc. administrateur, à Chauny.
Goumant, propriétaires à Pont-S.-Mard.
Leroux, notaire à Liesse.
Oyon-Gaignier, propriétaire à Laon.
Carlier, *id.* à Pontséricourt.
Brazier, *id.* à Chery-lès-Pouilly.
Leroux, Maire de la Fère.
Gondallier de Tugny, Maire de Beaurieux.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Thierry.

Composé de 5 cantons; 125 communes; 54,406 habitans.

M. Nérat de Lesguisé ✻, *Sous-Préfet*, à Château-Thierry.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Poan de Sapincourt ✻, Maire à Chât.-Thierry.
Seran, ancien notaire, à Artonges.
Vol, avocat à Château-Thierry.
De Tillancourt, Vte de Chézy (O ✻), propriétaire à Montfaucon.
Pille, Maire à Bruyère.
Montalant, propriétaire à Neuilly-S.-Front.
Filliette, maître de poste à Crézancy.
Lecoq, Maire à Jaulgonne.
Bertou-Piron, prop. à la Fère-en-Tardenois.
Potel, Maire à Damard.
N. . . . . .

Arrondissement de Saint-Quentin.

Composé de 7 cantons; 127 communes; 110,770 habitans.

M. Loyson ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Quentin.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Delahaye, propriétaire à St.-Quentin.
Martin, *id.* à St.-Quentin.
Lesur, notaire à Ribemont.
Dollé-Arpin négociant à St.-Quentin.
Namuroy, propriétaire à Lehautcourt.
Demarolle, *id.* à Bohain.
Malin fils, *id.* à Parpeville.
Gillion, *id.* à Seraucourt-le-Grand.
Fouquier, *id.* à Aubigny.
Leroux, *id.* à Vendeuil.
Foulon, Maire de Flavy-le-Martel.

Arrondissement de Soissons.

Composé de 6 cantons; 167 communes; 68,036 habitans.

M. de Porte ✻, *Sous-Préfet*, à Soissons.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Morel, Présid. du tribunal civil à Soissons.
Dutour de Noirfosse, prop. à Bucy-le-Long.
Bon Estave de Valsery (C ✻), *id.* à Valsery.
Marsaux, *id.* à Villers-Cotterêts.
Desmoulins, *id.* à Cuffies.
Perin d'Elbeck, membre du conseil municip. à Soissons.
Brocard de Bussières ✻, capit. de génie, *id.*
Clouet, Maire à Vic-sur-Aime.
Collard, anc. député, propriétaire à Villers-Hélon.
Lebrasseur ✻, propriétaire à Braime.
Marminia, notaire à Oulchy-le-Château.

Arrondissement de Vervins.

Composé de 8 cantons; 130 communes; 111,692 habitans.

M. Jouette (Henri), *Sous-Préfet*, à Vervins.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baudelot ✻, Juge-de-Paix d'Aubenton.
Leproux, ancien notaire, à Guise.
Pécheux, Maire à Bucilly.
Vte de Madrid, prop. à Lehérie-la-Viéville.
Belin, receveur de l'enregistrement, *id.*
Debrun, propriétaire à La Capelle.
De Viefville, *id.* à Guise.
Godelle-Godelle, *id* au Nouvion.
Besson, ex-Maire à Guise.
Levent, notaire à Wassigny.
Destable, notaire, 1er adjoint au Maire de Vervins.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Château-Thierry.	Poan de Sapincourt ✻.	Le Nouvion. . . .	Pissart.
Chauny.	Hébert.	Saint-Michel. . .	Doucet.
Fresnoy-le-Grand.	Roussel.	Saint-Quentin. . .	Namuroy-Gomart.
Guise.	Lesur.	Soissons.	Quinette.
Laon.	Oyon-Regnault ✻.	Vervins.	Sohier.

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

Ce département est formé du Bourbonnais.

Il est borné au N. par les départemens de Saône-et-Loire, de la Nièvre et du Cher, à l'E. par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire, au S. par ceux de la Loire, du Puy-de-Dôme et de la Creuse; enfin à l'O. par ceux de la Creuse et du Cher; sa superficie est d'environ 1,454,341 arpens, ou 742,272 hectares. Il paie 1,800,152 fr. d'impôt foncier: sa population est de 298,257 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,464 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Moulins, et le ressort de la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE SAINTE-HERMINE ✻, *Préfet*, à Moulins.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Faulin de Banville ✻ (*Secrét. gén.*), Boutry, Tallard.

Conseil général de département. Messieurs,

Devaux de Chambord.
Lomet.
De Champflour, Maire de Moulins.
Cte Boni de Castellane (C ✻), mar.-de-c.
Loysel.
Vte Destutt de Tracy (Victor) (O ✻), maréchal-de-camp, Député.
Villatte de Peufeuilloux, à Neris.
Rambourg, maître de forges, à Commentry.
Touret, propriétaire à Montmarault.
Raynaud, avocat à Gannat, Député.
De Grouchy (Alph.) (C ✻), mar.-de-camp, à Escurol.
Meilheurat (O✻), anc. offic. de gén. Député.
Lelorgne d'Ideville (E.-L.-F.), à Loddes.
Moulin Debord, Proc. du Roi à Cusset.
De Courtais, propriétaire à Doyet.
Cte Desroys, Pair de France.

Arrondissement de Moulins,

Composé de 9 cantons; 86 communes; 86,837 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Chalus.
Lucas.
Saunier-des-Merles.
Jutier.
Dubouys, avocat à St.-Plaisir.
Ruez, Maire de Chevagnes.
Bouillet, propriétaire à Dompierre.
Gueston (G.), propriétaire à Montet.
Girard-des-Blots, Maire de Trevol.
Bohat (F.-P.), propriétaire à Souvigny.
Desbordes, Maire de Bourbon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gannat.

Composé de 5 cantons; 69 communes; 64,143 habitans.

M. Lucas Lagane, *Sous-Préfet*, à Gannat.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Esmelin.
Rozier.
Boirot-Lacour.
Hennequin.
Joly.
Lafaye (L.), propriétaire à Charmeil.
Rabusson de Vaure, notaire à Gannat.
Groisne (J.), propriétaire à Charmes.
Cartier (G.), médecin à Saucet.
Gaimy (A.), propriétaire à Saint-Pourçain.
Chassaing, Maire de Brout.

Arrondissement de la Palisse.

Composé de 6 cantons: 77 communes; 71,574 habitans.

M. Desvernois, *Sous-Préfet*, à la Palisse.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Mayant du Chambet
Martin du Gard.
Colas (J.-P.).
Arloing, notaire à Cusset.
Serrée (J.-M.), Juge au tribunal de Cusset.
Cossonnier (J. M.).
Preveraud (J.), propriétaire à Donjon.
Beauchamp (J.), propriétaire à Saint-Léon.
Vignancourt, ex-Maire de la Palisse.
Bottin, Maire à Varennes.
De la Geneste (P.), propriét. à Montaigut.

Arrondissement de Montluçon.

Composé de 6 cantons ; 96 communes ; 75,703 habitans.

M. de Brugières de la Motte, *Sous-Préfet*, à Montluçon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bonnet.
De la Brosse.
Guédol-Guérin.
Péronnet.
De Foulnay, propriétaire à Cerilly.
Gilberton, notaire à Hérisson.
Daubertet (L.), propriétaire à Torterais.
Causse, médecin à Chevenon.
Cornereau (P.), médecin.
Jaladon de la Barre, Maire de Montluçon.
Michelon, propriétaire à Montenerault.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Arfeuilles. . . .	Lacouture.	La Palisse.	Meilheurat (O ✻).
Cusset.	Méplain fils.	Montluçon.	Jaladon de La Barre.
Ferrières.	Reignier.	Moulins.	De Champflour.
Gannat.	Rollat.	Saint-Pourçain. .	Sarrot.

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Hautes-Alpes, à l'E. par le Piémont, au S. par le département du Var et l'extrémité N. E. de celui des Bouches-du-Rhône, enfin à l'O. par les départemens de Vaucluse et de la Drôme ; sa superficie est d'environ 1,459,699 arpens, ou 740,895 hectares. Il paie 855,364 francs d'impôt foncier ; sa population est de 155,896 individus, est divisé en cinq arrondissemens communaux ; il a 481 électeurs, divisés en deux colléges, qui envoient deux membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Digne et le ressort de la Cour royale d'Aix.

PRÉFECTURE.

M. Cheminade ✻, *Préfet*, à Digne.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Dolléon, Cotte père, Duchaffault (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Guieu.
Ricard (O ✻), ancien colonel.
Joseph, avocat à Digne.
Autric (Math.-Marius), propr. à Digne.
De Gaudemar (F.-A.-J.-B.), prop. à Digne.
Loth, Maire de Manosque.
Comte, Maire de Volx.
Arnaud, notaire à Reillanne.
Decorio fils, propriétaire à Forcalquier.
Guichard (Charles), à Valensolle.
Raybaud-Lange, propriétaire aux Mées
Ailhaud de Méouille ✻, à Méouille.
Saint-Martin, médecin à Castellane.
Savornin (Pier.-Franç.), propr. à Ubaye.
Latil, Maire de Sisteron.
Eysseric, notaire à Sisteron.

Arrondissement de Digne.

Composé de 9 cantons ; 88 communes ; 51,915 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Allibert.
Tardivy.
Itard (Honoré), Juge au trib. civ. de Digne.
Bassac (Blaise-Aug.), avoué à Digne.
Itard (Jean-Bapt.-Joseph.)
Arnaud (Léandre), Maire de Seyne.
Fruchier fils, Juge-de-paix à Mezel.
Denoize, notaire aux Mées.
Tartanson, notaire à Barême.
Berbegier, Maire de Monstreu.
Guirel, Maire de Riez.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Barcelonnette.

Composé de 4 cantons ; 20 communes ; 18,783 habitans.

M. Ailhaud, *Sous-Préfet*, à Barcelonnette.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Guiraud.
Manuel.
Liautaud.
Signoret.
Michel (Joseph).
Brées.
Bovie.
Jaubert.
Magnandi.
Gassier, négociant à Barcelonnette.
Pautrier, Maire de Faucon.

Arrondissement de Castellane.

Composé de 6 cantons ; 84 communes ; 23,101 habitans.

M. Robion, *Sous-Préfet*, à Castellane.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gras-Bourguet.
Viton.
Sauvan.
Raynard.
David.
Blanc.
Martiny, propr. à Castellane.
Béroard, notaire à Annot.
Bonnetty, Maire d'Entrevaux.
Gravier, Juge-de-paix à Colmars.
Mandine, Juge-de-paix du canton de St.-André.

Arrondissement de Forcalquier.

Composé de 6 cantons ; 52 communes ; 35,849 habitans.

M. Estornel, *Sous-Préfet*, à Forcalquier.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Miravail.
Blanc.
Chanut.
Berluc.
Gassaud.
D'hermitanis.
Allemand, rec. de l'Enreg. à Manosque.
Pourcin, notaire à Manosque.
Aillaud, Juge-de-Paix à Peyruis.
Mévolhon, médecin à Forcalquier.
Martin, notaire à Forcalquier.

Arrondissement de Sisteron.

Composé de 5 cantons ; 52 communes ; 26,942 habitans.

M. Darthey, *Sous-Préfet*, à Sisteron.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Collombon.
Devaulx.
Blanc.
Eyssautier.
Maffren, Maire de Melve.
Nicolas (Louis-Blaise).
Provensal, vérif. de l'Enreg. à Sisteron.
Michel (Claude-Michel).
Chauvet, Maire de Noyers.
Buès, médecin à Volonne.
Ricard (Pierre), débit. de tabac à Château-Arnoux.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Barcelonnette. . .	Gassier.	Manosque.	De Loth.
Castellane.	Feraud.	Riez.	Guirel.
Digne.	Fortoul.	Sisteron.	Latil.
Forcalquier. . . .	Mévolhon.	Valensolle.	Guichard.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

Ce département fait partie du Dauphiné, qui en contient trois.

Il est borné au N. par la Savoie et le département de l'Isère, à l'E. par le Piémont, au S. par le département des Basses-Alpes, et à l'O. par celui de la Drôme et partie de celui de l'Isère; sa superficie est d'environ 1.084,614 arpens, ou 553,569 hectares. Il paie 686,072 fr. d'impôt foncier; sa population est de 129,102 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et 2 arrondissemens électoraux; il a 390 électeurs qui envoient 2 membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Gap et le ressort de la Cour royale de Grenoble.

PRÉFECTURE.

M. Baynaud, *Préfet*, à Gap.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Gautier (Th.) ✻ (*Secrét.-gén.*), Allier. N. . . . .

Conseil général de département. Messieurs,

Berthelot, notaire à Abriès.
Gendron, percepteur à Monnetier.
Cressy ✻, com. des guer. retr. à Remollon.
Pellegrin ✻, ex-juge-de-paix à Ribiers.
Charbonnel-Salle, Juge d'instr. à Briançon.
Isoard (A.) ✻, rentier à Embrun.
Berthelot, propriétaire à Guillestre.
Cezanne, avocat à Embrun.
Labatie, Juge à Gap.
Bonnabel, propriétaire à Chabottes.
Chauvet père, *id.* à Montjoie.
Lachau, notaire, Maire à Aspres.
Faure, avocat à Gap, Député
Faure, notaire, Maire d'Orpierre.
Ollivier, notaire, à St.-Bonnet.
Brochier, receveur général de l'Ardèche.

Arrondissement de Gap.

Composé de 14 cantons; 126 communes; 68,638 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Grimaud, Maire de Serres.
Blanc-Subé, avocat, adj. au Maire de Gap.
Girard (L.-P.), percepteur à Chabottes.
Morgand, notaire à La Faurie.
Davin, notaire à Labatie-Neuve.
Blanc jeune, avocat à Gap.
Chauvet, conservateur des hypothèques à Gap.
Ducros, recev. de l'enregistr. à Serres.
Jacquemet, Juge-de-paix à Tallard.
Abel (F.) ✻, capit. retr. Maire.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Briançon.

Composé de 5 cantons; 27 communes: 29,636 habitans.

M. Jean ✻, *Sous-Préfet*, à Briançon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Jouve, notaire à Aiguilles.
Rossignol, notaire à la Roche.
Chaix, Juge à Briançon.
Salle, propriétaire à La Salle.
Audier, *id.* à Briançon.
Chancel, pharmacien, *ibid.*
Roulx, propriétaire à Briançon.
Guille, recev. de l'enreg. à Largentière.
Dioque, ex-recev. particulier des finances.
Bret, propriétaire au Villar d'Arénas.
Merle, chirurgien au Monnetier.

Arrondissement d'Embrun.

Composé de 5 cantons; 36 communes; 30,828 habitans.

M. Jaubert, *Sous-Préfet*, à Embrun.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Provensal, notaire à Chorges.
Chevallier, officier de santé à Théus.
Jeanneau-Lagrave, avocat à Embrun.
Roux-Duraffour, prop. à St.-Crépin.
Moynier, *id.* à Champoléon.
Cezanne, notaire à Saint-Sauveur.
Vieux, officier de santé à Remollon.
Faure, Juge suppl. au trib. d'Embrun.
Reynaudi, notaire à Guillestre.
Galice, propriétaire à Mont-Dauphin.
Garnier, *id.* à Savines.

Maires nommés par le Roi. MM.

Briançon. . . . . Bonnardel.
Embrun. . . . . Guibaud.
Gap. . . . . Allier.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

Le département de l'Ardèche tire son nom de la rivière qui coule sur son territoire. Il est formé de l'ancien pays du Vivarais, duquel on a distrait le canton de Praielles, qu'on a remplacé par une partie de celui des Vans, qui dépendait originairement du Gard.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône et de la Loire; à l'E., au-delà du Rhône, par ceux de l'Isère et de la Drôme; au S. par le département du Gard, et à l'O. par les départemens de la Lozère et de la Haute-Loire. Ce département est compris entre le 44° 16′ et le 45° 22′ de lat. sept., et entre les 1° et 2° 31′ de long. orient. Il a 96 kilom. (24 lieues ou 48,000 toises) dans sa plus grande longueur, et 73 kilom. (18 lieues ou 36,000 toises) dans sa plus grande largeur; sa superficie est d'environ 1,077.629 arpens carrés, ou 550.004 hectares. Il paie 1,212,095 fr. d'impôt; sa population est de 340,734 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 816 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Viviers et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. DE PELET ✻, *Préfet*, à Privas.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Mallet (*Secrét.-gén.*), Joyeux, Prinsac fils.

Conseil général de département. Messieurs,

Desfrançais-Delolme ✻, prop. à Annonay.
Dubois (F.) ✻, Maire de Privas.
Duret, médecin à Annonay.
Fontaine de Logère, prop. à Joannas.
Gaillard (Hyac.), prop. à Lamastre.
Bon Boissy d'Anglas ✻, int. milit., Député.
De Bernardy, ancien député à Aubenas.
Aymard, Procureur du Roi à Privas.
Fabry, Maire à Bourg-St.-Andéol.
Peyrot ✻, médecin à Vernoux.
Colomb, négociant aux Vans.
Peschaire fils, à Vallon.
Avias-Larroussière, à Meyras.
Chèze, prop. à Serrières.
Sauzet, avocat à Chaylard.
Ravel, *id.* à Tournon.

Arrondissement de Privas.

Composé de 10 cantons; 102 communes; 107,696 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Teoule, négociant à Chomerac.
Verny ✻, Commandant la Garde nationale à Aubenas.
Laffont, avoué à Privas.
Masclary, Juge. *id.*
Arnaud Coste, Maire à St.-Pierreville.
Dupré, avocat à Villeneuve-de-Berg.
Grel (Louis), propriétaire à Beauchastel.
Champanhet, avocat à Aubenas.
Giraud, ancien Maire à Bourg-St.-Andéol.
Mossan, Maire de Viviers.
Gamon (Emmanuel), négociant.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Largentière.

Composé de 10 cantons; 102 communes; 103,478 habitans.

M. Berenger de Caladon, *Sous-Préfet*, à Largentière.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Fuzet, médecin à Berrias.
Combe, prop. à St.-Etienne de Lugdières.
Deslebres, *id.* à Largentière.
Molines, notaire aux Vans.
Roche fils, négociant en soie à Thueyts.
Valladier, avocat et Maire à Vallon.
Teissier, avocat à Thueyts.
Perbost, Juge-de-Paix à Largentière.
Dussargues-Planzolles, à Joyeuse.
Sauzet, médecin à Montpezat.
Lacombe, fabricant de soie à Burzet.

Arrondissement de Tournon.

Composé de 11 cantons; 124 communes; 129,560 habitans.

M. Villemain, *Sous-Préfet*, à Tournon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Maisonneuve, à Desaignes.
Desfrançais-Thorrenc, à Annonay.
Lioud, négociant, *ibid.*
Fourel, Maire à Satillieu.
Perrier père, ancien magistrat à Vernoux.
Delys (Laurent), médecin à St.-Péray.
Frachon fils, avocat à Tournon.
Glaizon, avocat à St.-Martin de Vallamas.
Cornut-Chauvinc, à St.-Agrève.
Chauveau, Juge-de-Paix au Chaylard.
Boutaud, Maire de Tournon.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Annonay. . . .	Tavernier ✻.	Gluiras.	Cholvy.
Aubenas.	De Bernardy.	Largentière. . . .	Taveny.
Bourg-S.-Andéol.	Fabry.	Privas.	Dubois ✻.
Burzet.	Lacombe père.	Tournon.	Boutaud.
Desaignes. . . .	Maisonneuve.	Vernoux. . . .	Bouvier.

DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

L'un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, Carignan, Mouzon, Givet, Charlemont, etc.

Il est borné au N., au N. E. et au N. O. par les Pays-Bas; à l'E. par le département de la Meuse; au S. par le département de la Marne; à l'O. par celui de l'Aisne. Sa superficie est d'environ 513,015 hectares ou arpens métriques. Il paie 1,706,717 fr. d'impôt foncier; sa population est de 289,622 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,232 électeurs, qui envoient 4 membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire, le diocèse de Reims et le ressort de la Cour royale de Metz.

PRÉFECTURE.

M. le Bon DE LASCOURS (O ✻), *Préfet*, à Mézières.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Duvivier ✻ (*Secrét.-gén.*), Guillaume-Rahier ✻, Bourdier.

Conseil général de département. Messieurs,

Amstein, médecin à Mézières.
Boucher Grimblot, fab. de cloux à Charleville.
Desrousseaux, manufacturier d'armes. *id.*
Cte de Jaubert ✻, Maire à Mézières.
Pauffin-Tiercelet, Président hon. à Rhétel.
Fournival, négociant, *ibid.*
Leroy, notaire, Maire à Château.
Chev. de Robert du Châtelet.
Boyer de Sugny, Maire à Chooz.
Cunin-Gridaine ✻, manuf. à Sedan, Dép.
De Labrosse-Béchet ✻, manuf. à Sedan.
Bon Béchet de Léocour (C ✻), maréchal-de-camp, Maire à Remilly.
Robert, notaire à Voncq, Député.
Regnault de Montgon ✻, prop. à Harricourt.
Pinsart, Juge-de-Paix d'Attigny, à Saulces-Champenoises.
Bon Nicolas (C ✻), mar.-de-c. à Mézières.

Arrondissement de Mézières.

Composé de 7 cantons; 99 communes; 62,737 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Stévenin, maire à Charleville.
Renaudin, notaire, *ibid.*
Ronflette, maître de forges. Maire à Nouzon.
Lefebvre-Gineau, hom. de lett. à Etrépigny.
Hénon-Duvivier, prop. à Mézières.
Tirman, Prés. du trib. de Charleville.
Lagard, maître de forges à Charleville.
Tonnel, Maire de Vendresse.
Wiart, notaire à Renwez.
Nonnon, Maire à St.-Marcel.
Barrachin, maître de forges à Signy-l'Abbaye, Député.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Rethel.

Composé de 6 cantons; 108 communes; 65,845 habitans.

M. Hennequin, *Sous-Préfet*, à Rethel.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Routhier, Maire à Asfeld.
Duchesne, prop. à Gomont.
Dufourcq-Duval, négociant à Château.
Legros, notaire, *ibid.*
Deligny, *id.* à Chaumont.
Besson, notaire à Tagnon.
Cailteaux, à Wasigny.
Paté, prop. à Sorcy-Bauthémont.
Fequant-Noizet, cultiv. à Fleury-Givry.
Landragin-Taine, avocat à Rethel.
Millart, *id.* à Rethel.

Arrondissement de Rocroy.

Composé de 5 cantons; 68 communes; 43,807 habitans.

M. Habart, *Sous-Préfet*, à Rocroy.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Beauvalet, négociant à Fumay.
Estivant-Debraux, fabric. à Givet.
Poulet, notaire, *ibid.*
Guillaume Dufay, avocat, Maire à Rocroy.
Larmuzeau, Présid. du trib., *ibid.*
Péridon, négociant à Rimogne.
Clauteau, J.-de-P. de Rumigny, à Anteny.
Lacaille, prop. à Aubigny.
Nicaise-Hémart, notaire à Rumigny.
Demeaux, notaire à Signy-le-Petit.
Moreau, prop. à Auvilliers-les-Forges.

Arrondissement de Sedan.

Composé de 6 cantons; 82 communes; 57,919 habitans.

M. Thomas, *Sous-Préfet*, à Sedan.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Hablot, notaire à Carignan.
Gros-Maître, notaire à Margut.
Duprez, négociant, Maire à Mouzon.
Jailliot, notaire à Beaumont.
Devillez-Bodson (H.), Maire à Bazeilles.
Fort, maître de forges à Harraucourt.
Gendarme, maître de forges, Maire à Vrignes-aux-Bois.
Bertèche-Lambquin, négociant à Sedan.
Bernard (J.-B.) ✻, manufacturier, *ibid.*
Bacot (F.), *id.* à Sedan.
Durotois, *id.* à Sedan.

Arrondissement de Vouziers.

Composé de 8 cantons; 121 communes; 59.314 habitans.

M. Bretagne, *Sous-Préfet*, à Vouziers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Henrat, prop. à Attigny.
Gobron, anc. notaire à Buzancy.
Raux (Aug.), maître de forges à Belval.
De Colnet, Juge-de-Paix à Chesnes.
Jamin (O ✻), lieuten.-colonel, à Termes.
Lombart, prop. à Landreville et Chennery.
Bon Veilande (C ✻), maréchal-de-camp, à Brécy-Brière.
Doucy, anc. notaire à Savigny.
Huot ✻, propriétaire à Suzanne.
Déa, notaire à Vouziers.
Golzart, conservat. des hypoth. à Vouziers.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Charleville. . . . Stévenin.
Givet. . . . . Masselin.
Mézières . . . . . Cte de Jaubert ✻.
Rethel. . . . . Pauffin-Habon.
Rocroy. . . . . Guillaume Dufay.
Sedan. . . . . Franquet-Chayaux.
Vouziers. . . . . Moranvillé.

DÉPARTEMENT DE L'ARIÉGE.

Il est formé du Couserans, du pays de Foix et d'une partie du Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Garonne et de l'Aude; à l'E. par les départemens de l'Aude et des Pyrénées-Orientales: au S. par le département des Pyrénées-Orientales et les Pyrénées; à l'O. par le département de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,037.533 arpens, ou 478.401 hectares. Il paie 812,830 fr. d'impôt foncier; sa population est de 253.121 individus: il est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux: il a 693 électeurs, qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Pamiers et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. Gauja ✻. *Préfet*, à Foix.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Azam-Coustaud, St.-André, Fauré (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Verbisier de St.-Paul (O ✻), Mal-de-Camp.
Dessort, Maire de Saurat.
Sans, Député de la Haute-Garonne.
Rousse, Maire de Siguier.
Delmas de Pateau (Joseph).
Ruffié père, propriétaire de forges.
De Lasserre (Paul-Frédéric).
Fornier de Clauselles-Bourges, Comm. de la garde nat. de Pamiers.
Sol, propriétaire.
Lacanal, Médecin.
Artaud ✻, Major en retraite.
Galy-Gasparrou (Pierre), propriétaire.
Bonin ✻, col. en retr., Maire de Saint-Lizier.
Casse ✻, ex-secrét-gén. de la préfect.
Vigarosy, Maire de Mirepoix.
Vasilières, avocat, ancien magistrat.

Arrondissement de Foix.

Composé de 8 cantons; 140 communes; 89,892 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gomma.
Seré (Antoine-Volusien).
Darnaud (Etienne), ancien Magistrat.
Dastis (Jean-Baptiste).
Lafont-Sentenac (Louis), Maître de forges.
Pic (Antoine), Avocat.
Déguilhem, Maire de Vicdessos.
Lafont, ancien notaire à Foix.
Vergé, médecin, Maire de Tarascon.
Vic, notaire à Tarascon.
Bonnel-Pradal, propriétaire à Ax.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Pamiers.

Composé de 6 cantons; 114 communes; 73,753 habitans.

M. Tusseau, *Sous-Préfet*, à Pamiers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs.

Prat cadet.
Cassaing, Juge-de-Paix.
Pagès-Ferrère, Juge-de-Paix à Pamiers.
Ladevèze, ancien Officier d'artillerie.
Vigarosy, propriétaire à Mirepoix.
Espert (C ✻), Mar.-de-C., Maire de La Garde.
Cathala (Jean-Pierre-Ambroise).
Barrière (Thomas-Bonaventure).
Hérisson-St.-Sernin (Jean-Jacques).
Laurens, maire de Saverdun.
N. . . . . .

Arrondissement de Saint-Girons.

Composé de 6 cantons; 81 communes; 89,476 habitans.

M. Cambon, *Sous-Préfet*, à Saint-Girons.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

St.-Jean de Pointis.
Vigneau.
Gouaze, avoué à St.-Girons.
Galy-Chipeu.
Pagès, Juge-de-paix du canton d'Oust.
Estaque, Procureur du Roi.
Duran, médecin.
Michel (Jean-Marc-Antoine).
Soulé, Juge-de-Paix de Castillon.
Gradit, médecin, maire de Castillon.
Rougé, propriétaire à Ste-Croix.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Ercé.	Faur del Suis.	Saint-Girons. . .	Domenc.
Foix.	Espy.	Saurat.	Dessort.
Massat.	Galy-Gasparrou.	Saverdun.	Laurens.
Mirepoix	Vigarosy.	Seix.	Lauga.
Pamiers.	Pujol.	Ustou.	Sirgand.

DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

Ce département est un des quatre que forment la Champagne, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de la Marne et de Seine-et-Marne; à l'E. par celui de la Haute-Marne; au S. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Yonne; à l'O. par ce dernier et celui de Seine-et-Marne. Sa superficie est d'environ 1,196,370 arpens, ou 610,608 hectares. Il paie 1,917,979 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 246,361 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,208 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Troyes et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. Combe-Sieyès ✻, *Préfet*, à Troyes.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Angenoust ✻, Rambourgt (*Secrét.-gén.*), Dubois de Morambert.

Conseil général de département. Messieurs,

Corps ✻, Prés. du trib. civil de Troyes.
Cte de Labriffe (O ✻), Pair.
Mis de Dampierre ✻, Pair.
Bon Pavée de Vandeuvres ✻, Député.
Vernier ✻, J. au trib. civ. de Troyes, Dép.
Pelée de St.-Maurice, de la Ch. du Comm.
Dubois de Morambert, secr. de la Soc. d'agr.
Maupas, Maire de Colombé-la-Fosse.
Deligny, propriétaire à Précy-N.-Dame.
Gallimard (A.), propr. aux Riceys, Député.
Capperon-Gervaisot, Maire de Bar-s.-Seine.
Cte Ad. de Mesgrigny ✻, maire de Briel.
Cte de Plancy (O ✻), propriétaire, à Plancy.
Dupreuil ✻, Maire de Pouy.
Demeufve ✻, Maire à Nogent, Député.
Fortier, Maire de Pars.

Arrondissement de Troyes,

Composé de 9 cantons; 120 communes; 87,431 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

B^on d'Ambly, Maire de S.-Benoît-s.-Vannes.
Bonamy de Villemereuil, Maire de Villemereuil.
Truchy (Hipp.), propriétaire à Chessy.
Bazin ✻, propr. à Barcenay-en-Othe.
Lépine ✻, Juge-de-paix à Lusigny.
Perricourt-Valois, Maire de Piney.
Arson, Maire de Rosières.
Brocard, ancien notaire.
Chambette, anc. Ing. des ponts-et-chauss.
Truelle (Victor), payeur à Troyes.
Ferrand (Claude), filateur, *ibid.*

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Arcis-sur-Aube,

Composé de 4 cantons; 90 communes; 35,128 habitans.

M. Tézénas ✻, *Sous-Préfet*, à Arcis-sur-Aube.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gombault, propriétaire à Viâpres-le-Petit.
Bertrand, ancien notaire à Plancy.
De Chavaudon, propriétaire, au Ruet.
Girardin, notaire à Arcis.
Maître, Juge-de-paix à Arcis.
Aubergeon, Maire de Coclois.
Lignier-Vitry, propriétaire à Coclois.
Labiche, notaire à Chavange.
Lefèvre-Solleret, ancien négociant.
Bertrand, chirurgien à Méry.
Debauge, propr. à Balignicourt.

Arrondissement de Bar-sur-Aube,

Composé de 4 cantons; 92 communes; 40,112 habitans.

M. de Valsuzenay, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Aube.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Rivière, ancien sous-préfet à Bar-s.-Aube.
Herbin, tanneur, *ibid.*
Bouilly (R.), marchand de bois, *ibid.*
Bertrand-Vouillemont, Maire, *ibid.*
De Lassus, Maire d'Arrentières.
Laperrière, propriétaire à Bar-sur-Aube.
Legrand, Présid. du trib., à Bar-sur-Aube.
Pepin, Maire de Petit-Mesnil.
Vinchon (A.), Maire de Bligny.
Bouchet, receveur des domaines à Vandeuvres.
Chavance, notaire et Maire à Brienne.

Arrondissement de Bar-sur-Seine,

Composé de 5 cantons; 85 communes; 51,497 habitans.

M. Poinsot ✻, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Seine.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Guénin (Alex.), propriétaire aux Riceys.
Houet (Ch.), *idem.*
Monginet, Juge-de-Paix à Mussy.
Douge-Babeau, propriétaire à Gyé.
Pouilly, adjoint au Maire de Bar-s.-Seine.
Michaux (F.), Com. la garde nat. à Chaource.
Capperon-Marin ✻, propr. à Bar-s.-Seine.
Bazile (C.-F.-M.), *ibid.*
Guillaume, propriétaire à Chappes.
Coutier, Maire à Essoyes.
Perny, Juge-de-paix, *ibid.*

Arrondissement de Nogent-sur-Seine,

Composé de 4 cantons ; 60 communes ; 32,213 habitans.

M. de Lesseps ✻, *Sous-Préfet*, à Nogent-sur-Seine.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Boisseau de Melanville, Maire de Marcilly-le-Hayer.
Bertin-Delaunay, nég., com. la Garde nat. de Nogent.
Jacob-Fagot, anc. notaire à Villenauxe.
Juchat, Maire de Saint-Audin.
Worms de Romilly ✻, propr. à Romilly.
Deschamps (Aug.), anc. notaire à Nogent.
Brévignon, propr. à la Motte-Tilly.
Gennerat, propriétaire, à Périgny.
Lestrades, maître de poste aux Granges.
Delaunay-Fichet, propriétaire à Marnay.
Glandaz, Président du tribunal de Nogent.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Arcis-sur-Aube. . Girardin.
Bar-sur-Aube. . . Bertrand-Vouillemont.
Bar-sur-Seine. . . Capperon.
Nogent-sur-Seine. Demeuvfe ✻.
Les Riceys. . . . Gallimard-Tacheron.
Romilly. . . . . Berthier-Sirault.
Troyes. . . . . Payn.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminge, etc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Hérault, du Tarn et de la Haute-Garonne à l'E. par la Méditerranée ; au S. par les départemens des Pyrénées-Orientales et d l'Ariége ; et à l'O. par ceux de l'Ariége et de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'enviro 1,237.631 arpens, ou 631.667 hectares. Il paie 2,383,275 fr. d'impôt foncier. Sa popu lation est de 270.125 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cin arrondissemens électoraux ; il a 2,034 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambr des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Carcassonn et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. Teissier ✻, *Préfet*, à Carcassonne.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Sicard-Blancard (*Secrét.-gén.*), David Barrière ✻, Renard fils

Conseil général de département. Messieurs,

D'Ouvrier de Villegly, prop. à Villegly.
Bonnet (Casimir), prop. à Conques.
Laperrine-d'Hautpoul, nég. à Carcassonne.
Rouger, au Villa-Savary, Député.
Ardène, prop. à St.-Michel-de-Lanés.
Rodière ✻, anc. Député, à Castelnaudary.
Cte de Bruyères-Chalabre, à Chalabre.
Debosque, négociant à Esperaza.
Peyre, Maire à Limoux, Député.
Tapié-Mengaud, prop. à Salles d'Aude.
Jean-François, négociant à Narbonne.
Despeyroux, prop. à Salles d'Aude.
Malric, prop. à Sigean.
Cassaigneau de Brosse, propr. à Limoux.
Faure.
Vte Mathieu de La Redorte ✻, capit. d'art offic. d'ordon. de S. A. R. Mgr. le du d'Orléans.

Arrondissement de Carcassonne.

Composé de 12 cantons, 141 communes ; 90,658 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Fonsés, négociant à Carcassonne.
Pullès, propriétaire à Ste-Eulalie.
Grand, propriétaire à Carcassonne.
Embry, médecin, à Cuxac-Cabardès.
Portal de Moux (C.), prop. à Carcassonne.
Gourg de Moure (Ad.), Maire aux Martys.
Quilhet (Barthélemy), prop. à Montréal.
Lapeyre (Ant.), not. et Maire à Trèbes.
Berlios (J.-L), nég. et Maire à Lagrasse.
Valette, prop. et Maire à Cabrespine.
Bon Roux-Peyrusse, Maire de Carcas sonne.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castelnaudary.

Composé de 5 cantons; 74 communes; 52,659 habitans.

M. Poulaille, *Sous-Préfet*, à Castelnaudary.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Marquier, prop. à Villemagne.
Foyssac (J.-B.), prop. à Castelnaudary.
Martin-Foissac (J.), prop. à S.-Michel de Lanés.
Crispon (Pierre), prop. à Castelnaudary.
Galabert (A.-D.), prop. à S.-Martin-Lalande.
Carman (J.-M.), avocat à Castelnaudary.
Rigaud fils aîné, Juge à Castelnaudary.
Metge (Antoine-Bernard), avocat, *ibid.*
Grillères (Jean-Baptiste), avocat, *ibid.*
Jouffard (P.-M.-N.), prop. à Ribouisse.
Tholosé, Proc. du Roi à Castelnaudary.

Arrondissement de Limoux.

Composé de 8 cantons; 151 communes; 72,707 habitans.

M. Hannuic, *Sous-Préfet*, à Limoux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Fonds-Niort (de) (A.-L.-A.), prop. à Niort.
Roillet (L.-J.-J.), prop. et Maire à Quillan.
Lasale (J.-I.-A.), négoc. à Roquefeuil.
Anduze, fabricant de draps, à Chalabre.
Viviès, prop. à Ste-Colombe-sur-Lers.
Gazel (Marc), avoué, à Limoux.
Joly (G.-A.), fabricant de draps à Limoux
Mouisse (J.-Fr.), négociant, *id.*
Rivalz (Jean-Michel-Etienne), avoué, *id.*
Mir, Maire de Loupia.
Viallette de Mortarieu ✻, Lieuten.-Colonel en retraite.

Arrondissement de Narbonne.

Composé de 6 cantons; 70 communes; 54,101 habitans.

M. Pascal ✻, *Sous-Préfet*, à Narbonne.

Conseil d'arrrondissement. Messieurs,

Caussat (J.-F.), prop. à Cuxac-d'Aude.
Anglès (B.-E.), prop. à Fleury.
Viennet-Mauclerc, prop. à Mirepeisset.
Miquel (P.-J.), prop. à Névian.
Tournal (J.-G.), pharmacien à Narbonne.
Franc (Gustave), prop. à Fabrezan.
Razouls (J.-F.), négociant à Narbonne.
Coussières aîné (G.), négoc. à Narbonne.
Ducros (J.-D.), prop. à Narbonne.
Barthèz, prop. à Narbonne.
Cauvet (G.), négociant à Narbonne.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Carcassonne. . . .	Roux-Peyrusse.	Limoux.	Peyre.
Castelnaudary. . .	Rodière ✻.	Montréal.	N. . . . .
Chalabre.	Anduze.	Narbonne.	Tallavignes.

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Ce département est formé du ci-devant Rouergue.

Il est borné au N. par le département du Cantal; à l'E. par ceux de la Lozère et du Gard; au S. par ceux du Gard, de l'Hérault et du Tarn; et à l'O. par ceux du Tarn, de Tarn-et-Garonne et du Lot. Sa superficie est d'environ 1,730,195 arpens, ou 882,171 hectares. Il paie 1,970,190 fr. d'impôt foncier; sa population est de 359,656 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux: il a 1,444 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Rodez et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PREFECTURE.

M. de Guizard ✻, *Préfet*, à Rodez.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Passelac ✻, Monseignat ✻, Rodat, Carrier ✻ (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Barascud, négociant à Thiergues.
Rogery, médecin, à St.-Geniez.
Bon Nogaret (C ✻), à S.-Laur.-d'Olt, Dép.
Lescure fils, anc. cons. de préf. à Lavernhe.
Giroux de Buzareingues, Correspondant de l'Institut, à Buzareingues.
Monseignat ✻, Conseiller de Préfecture.
Clédon aîné, à St.-Côme.
Daude, Juge-de-P., à Ste-Geneviève, Dép.
Bon Tarayre (G O ✻), lieut.-gén., à Salles.
De Séguret ✻, Président du trib. de Rodez.
Rodat, ancien Député.
Laur aîné, Juge-de-Paix à Cassagnes.
Cibiel aîné, négociant à Villefranche.
Brassat St.-Parthem ✻, Maire d'Aubin.
Fourgous (Adrien), prop. à Prix.
Pailhoriès, avocat.
Vernhes (O ✻), intend. milit., Député.
Merlin ✻, notaire à Sauveterre, Député.
De Gaujal-St.-Maur, Maire de Milhau.
Cabrol, Direct. des mines et houillères de l'Aveyron.

Arrondissement de Rodez.

Composé de 11 cantons; 183 communes; 94,568 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Batut, Juge-de-Paix à La Salvetat.
Cassan-Floirac, Maire d'Onet, à Floirac.
Bousquet, propriét. à Albespeyre.
Bouloumié, ingén. du Cadastre, à Rodez.
Yence fils, propriétaire à Lavayssière.
Manzon, propriétaire à Valady.
Galtié, receveur de l'enregistrement, à Rignac.
Durand de Gros, propriétaire à Gros.
Carcenac (Henri), Maire de Rodez.
N. . . . . .
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Espalion.

Composé de 7 cantons; 101 communes; 65,086 habitans.

M. Féburier (Théophile), *Sous-Préfet*, à Espalion.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baduel aîné, propriétaire à Laguiole.
Affre (Simon), Juge-de-Paix à Espalion.
Jalabert aîné, Juge-de-Paix à Bozouls.
Rastignac aîné, propriétaire à Taussac.
Ayral de Rochegrès, Maire de Lacalm.
Puech, Maire de Graissac.
Castel, notaire à St.-Amans.
Muret (Marin), fabricant à St.-Geniez.
Talon (Gaspard), prop. à St.-Geniez.
Saltel d'Escailloux, Juge-de-Paix à Estaing.
Canel, Maire d'Espalion.

Arrondissement de Milhau.

Composé de 9 cantons; 78 communes; 63,603 habitans.

M. Rouvelet, *Sous-Préfet*, à Milhau.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Descuret, avocat à Milhau.
Monestier, propr. à Saverac.
Molinier-Fombelles, prop. à Sallescuran.
Vidal St.-Urbain, propriét. à St.-Laurent.
Randon, Juge-de-paix à St.-Jean-Dubruel.
Cros, Maire de Compeyre.
Lescure (Albert), à Buzeins.
Roux, Maire de Segur.
Fabry, notaire à Milhau, Lieut.-colonel de la garde nationale.
N. . . . . .
N. . . . . .

Arrondissement de Saint-Afrique.

Composé de 6 cantons, 85 communes; 57,809 habitans.

M. Grand-Pradeilhes ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Afrique.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Glises, Prés. du trib. à Saint-Afrique.
Durand-Catus, prop. à Saint-Afrique.
Tabanes, prop. à Vabres.
Durand, Juge-de-Paix à Camarès.
Cot, propriétaire à Fayet.
Fabre, prop. à St.-Rome-de-Tarn.
Inquimbert, propriétaire à Tiergues.
Barascud, avocat, Maire de St.-Afrique.
Arnal, Maire de Ste.-Eulalie.
Bonnet, notaire à Plaisance.
Rouanet, médecin, Maire de St.-Sernin.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 7 cantons: 137 communes; 77,990 habitans.

M. Dubreuil, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Fourgous, propriétaire à Esplas
Piales, Maire de Viviez.
Delériis, Juge-de-Paix de Najac.
Colonges, prop. à Martiel.
De Campmas, prop. à Villefranche.
Rouech, J.-de-p. de Montbazens, à Valzergues
Dejean, Maire de Villeneuve.
Loubatières, avocat à Villefranche.
Dissez aîné, propriétaire à Villefranche.
Galtié (Antoine), avocat, à Villefranche.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aubin.	Brassat St.-Parthem✻.	Rodez.	Carcenac (Henry).
Broquiès.	Grimal.	Saint Afrique . . .	Barascud.
Castelnau.	Lagarcie.	Saint-Chély. . . .	Galdemar.
Espalion.	Canel.	Saint-Geniez. . .	Rogery.
Milhau.	Gaujal de St.-Maur.	S.-Rome-de-Tarn.	Affre.
Nant.	Figuayrolles.	Villefranche. . . .	Cibiel.
Pomairols. . . .	Auguy Moncam.	Villeneuve. . . .	Dejean.
Requista.	Carcenac (Alexis).		

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Vénaissin.

Il est borné au N. par le département de Vaucluse; à l'E. par l'extrémité S. O. du département des Basses-Alpes et par celui du Var; au S. par la Méditerranée, et à l'O. par le département du Gard; sa superficie est d'environ 1.179.425 arpens. ou 601,960 hectares; il paie 2,084,075 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 359.473 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et 6 arrondissemens électoraux: il a 2,518 électeurs, qui envoient 6 membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire et le ressort de la Cour royale d'Aix, et renferme les diocèses d'Aix et de Marseille.

PRÉFECTURE.

M. Thomas ✻, Conseiller-d'État, *Préfet*, à Marseille.

M. Vaïsse, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Paul ✻, Ricard, Gabriel, Clair.

Conseil général de département. Messieurs,

Dessoliers père ✻, Olivier ✻, Amé, } propriétaires.
Bernard, Professeur de droit à Aix.
Cappeau ✻, Président à la cour roy. d'Aix.
Meiffren-Laugier de Chartrouse ✻, Député.
Pascalis d'Eyguière, propriétaire.
Durand (Aug.).
Bérard (Barthélemy), manuf. à Marseille.
Reynard, Député.
Rostand ✻, nég., ex-Maire de Marseille.
Rabaud aîné ✻, négociant à Marseille.
Segond, propriétaire à Aubagne.
Blain, Maire de St.-Remy.
Amphoux de Belleval, propriétaire à Istres.
Puget de Barbantanne ✻, Lieut.-Col. en retr.
Teissier de Cadillan ✻, à Tarascon.
Boulouvard (Jean), ancien maire d'Arles.
Warrain, négociant.
Barlatier de St.-Julien, négociant.

Arrondissement de Marseille.

Composé de 9 cantons; 16 communes; 178,866 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Rabier, Maire d'Auriol.
Richelme, Maire de Roquevaire.
Gas, avocat.
Reynier, Maire de la Ciotat.
André, adjoint au Maire d'Aubagne.
Consolat ✻, Maire de Marseille.
Milliau (Bonaventure), négociant.
Juliany (Jules), adjoint au Maire de Marseille.
Altaras, négociant.
Bazin (Auguste), négociant.
Delanglade, notaire.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aix.

Composé de 10 cantons; 58 communes; 102,674 habitans.

M. Colle, *Sous-Préfet*, à Aix.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bernar (dMathieu), Lamborelle, Jauffret, De Fortis, } propriétaires.
Amalbert, propriétaire à Trets.
Chapus, Maire de St.-Chamas.
Tamisier, Maire de Martigues.
Aurran, Maire de Salon.
Toche, notaire à Rognes.
Pascal (Joseph-Lazare), propriétaire à Aix.
Carles, avocat.

Arrondissement d'Arles.

Composé de 8 cantons; 32 communes; 77,933 habitans.

M. Prat ✻, *Sous-Préfet*, à Arles.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Estrangin, Trenquier, Dumas, Germanès, Boissière, } propriétaires.
Martin aîné, d'Arles.
Rassis (Ant.-Baudille) ✻, Maire à Noves.
Richaud père, ancien notaire à Arles.
Pelissier, médecin à St.-Rémi.
Guenin, à Orgon.
Boulouvard (Justin), négociant à Arles.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aix	Chambaud ✻.	Lambese	Rue.
Allauch	Cauvin.	Marseille	Consolat ✻.
Arles	Maurean.	Martigues	Tamisier.
Aubagne	Beaumont.	Roquevaire	Richelme.
Auriol	Rabier.	Saint-Remy	Blain.
Château-Renard	Pau[illegible]u.	Salon	Aurran.
Ciotat (La)	Reynier.	[illegible]on	Tissier de Cadillan.
Gardanne	Girard.	Trets	Pourcin.
Istres	Girard aîné.		

DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par le département de l'Eure; au S. par celui de l'Orne et partie du département de la Manche, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 1,117,643 arpens, ou 570,427 hectares. Il paie 5,120,345 fr. d'impôt foncier; sa population est de 500,956 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 4,191 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Bayeux et le ressort de la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. TARGET ✻, *Préfet*, à Caen.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lair ✻, Le Grip ✻ (*Secrét.-gén.*), Lance ✻, F. Boisard, Marc fils.

Conseil général de département. Messieurs,

Mis de Mathan (O ✻), Pair.
Lance, Conseiller de Préfecture ✻.
Leclerc ✻, ancien Député.
De Bellemare, ancien Député.
Lafontaine-Grancour.
Thierry.
Marc de St.-Pierre.
Bertauld, Cons. à la Cour roy. de Caen.
De Tilly.
Tardif, Député.
Gourdier des Hameaux, propr. à Bayeux.
Letellier, Maire de Bayeux.
Fleury, Député.
Bazire, banquier à Falaise.
Belcour, Maire d'Ifs-sur-Laizan.
De Chaumont de Quittry.
Le Nouvel, propriétaire à Vire, Député.
Moulin (O ✻), Maire de Vire.
Rocherullé-Deslongrais, négociant.
Cte de Turgot, Pair de France.
Le Carpentier, négoc., Maire de Honfleur.
Le Grand, méd., Maire de St.-Pierre-sur-Dive.
Thil, Conseiller à la Cour de cassation, Député.
Poupart fils, propriétaire.

Arrondissement de Caen.

Composé de 9 cantons; 204 communes; 135,502 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Delaistre (P.-F.-R.).
Daigremont St.-Manvieux ✻, Président à la Cour royale de Caen.
Dumesnil-Dubuisson, négociant à Caen.
Denis (G.).
Asselin (M.).
Lefrançois (V.).
Osmont (A.).
Calenge (C.-A.), négociant à Caen.
Garin (P.) ✻.
De la Fresnaye de S.-Aguan (N.-A.-P.)
Lehodey (L.-F.).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bayeux.

Composé de 6 cantons; 159 communes; 80,414 habitans.

M. de Grouchy, *Sous-Préfet*, à Bayeux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Leveel-Desjardins (P.-M.).
Douesnel-Dubosq (J.).
De Tilly (H.-F.) ✻.
Douesnel (M.-F.-A.).
Hebert, propriétaire à Balleroy.
Flaust (F.).
Labbey (J.-L.-M.).
Pophillat (P.).
Chaufirey (A.).
Crepel (J.-B.-F.).
Joret-Desclozières (A.).

Arrondissement de Falaise.

Composé de 5 cantons ; 142 commmunes ; 64,203 habitans.

M. Collombel (O ✻), *Sous-Préfet*, à Falaise.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Mesley-Lamoissonnière (Ch.-F.).
De Bazoches, propr. à Falaise.
Le Brethon (J.-J.).
De Dampierre (L.-A.).
Labbé (P.-C.-F.).
Rivière (G.-F.).
De Belleau (A.).
De Morchêne (B.-H.).
Pagny (E.-E.).
Boisauney (Alp.).
Le Donnay, notaire à Falaise.

Arrondissement de Lisieux.

Composé de 7 cantons ; 158 communes : 71,983 habitans.

M. Nasse, *Sous-Préfet*, à Lisieux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Becquemont, avocat à Lisieux.
Gannel (T.).
Ricquier (J.-G.).
Pain (N.-G.).
Le Bret du Désert (P.-P.).
Labbey (A.).
Delanney (V.).
Fleuriot (J.-M.).
Lafontaine-Grandcour (A.-F.).
Tubœuf-Dubosquet (L.).
Grouet (E.).

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

Composé de 5 cantons ; 134 communes ; 60,662 habitans.

M. Dunepveu, *Sous-Préfet*, à Pont-l'Evêque.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Duhamel (J.-Jos.).
Paris.
Varin de Prestreville (J.-B.).
De Vauquelin (Ch.).
Le Carbonnier (R.).
Boisrenoult (L.-J.-C.).
Aumont fils aîné, propriétaire à Corbon.
Labbey (P.-A.).
Poupart (P.-L.-C.).
Isabel-Desparcs (F.-B.).
Lebourg (A.).

Arrondissement de Vire.

Composé de 6 cantons ; 97 communes ; 89,291 habitans.

M. Le Mansel, *Sous-Préfet*, à Vire.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Prepetit (L.-F.-H.).
Andouillet, conservateur des hypothèques à Vire.
Leprince (Ch.).
Youf (G.).
Lebourgeois (T.-A.).
Desaigremont, prop. à Truttemer-le-Grand
Le Bailly (P.-F.).
Lalouel (G.-J.).
Chatel (J.-J.).
Lenormand (S.-R.).
Moulin-Dubourg, propriétaire à Vire

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bayeux	Letellier.	Orbec	Lacroix.
Caen	Lefebvre-Dufresne.	Pont-l'Evêque	Paysant-Valencourt.
Condé-s-Noireau.	Deprépetit.	Talvende-le-Grand	Auvray.
Falaise	Briquet.	Vassy	Tirard
Honfleur	Lecarpentier.	Vire	Moulin (O ✻).
Lisieux	Le Roy Beaulieu.		

DÉPARTEMENT DU CANTAL.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Corrèze; à l'E. par ceux de la Haute-Loire et de la Lozère; au S. par ceux de la Lozère, de l'Aveyron et du Lot; et à l'O. par ceux du Lot et de la Corrèze. Sa superficie est d'environ 1,124,802 arpens, ou 574,081 hectares. Il paie 1,522,876 fr. d'impôt foncier; sa population est de 258,594 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,107 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Saint-Flour et le ressort de la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. DE LA MARRE ✻, *Préfet*, à Aurillac.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Fortet, Besse fils (*Secrét.-gén.*), Violle.

Conseil général de département. Messieurs,

D'Humières.
De Lacan.
Dessauret.
Barthe, Juge-de-paix à Pierrefort.
Grasset, Maire de Mauriac.
Salvage, Maire de St.-Martin, Député.
Ligonière de Pruns.
Bonnefons, Député.
Chev. de Tournemine ✻, Maire de Mauriac.
Prince de la Tour d'Auvergne (O ✻).
Daude, Juge à Saint-Flour.
Félix-Dubois, Procureur du Roi à Murat.
Teillard-Nozerolles, Député.
Parra, propriétaire.
Bertrand, Maire d'Allanche.
Bonnefons père, propr. à Mauriac.

Arrondissement d'Aurillac.

Composé de 8 cantons; 94 communes; 95,284 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Vigier (O ✻), Maire d'Arpajon.
Cabannes, notaire à Cros-de-Montvert.
Parieu ✻, Maire d'Aurillac.
Couderc de St.-Chamand, receveur-général.
Bastide, Maire de Montrahy.
Mespoulhé, Juge suppl. au trib. civil.
Vic, Maire de St.-Inamet.
Salvage de Clavières.
De Greils de Messillac.
Bastid, notaire, Maire de St.-Cernin.
Palis, avocat, Maire de St.-Etienne de-Maurs.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mauriac.

Composé de 6 cantons; 56 communes; 63,003 habitans.

M. Chauvy, *Sous-Préfet*, à Mauriac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barrier de Vebret.
Forestier, notaire.
Abel-Pougeol, Maire de St.-Christophe.
Rodde-Lamarge.
Salvage fils.
Laden de Trizac.
Salsac, Maire d'Anglard.
Salvy, avocat à Mauriac.
Demurat (Charles), médecin.
Delalo fils, médecin à Salers.
Robert, avocat.

Arrondissement de Murat.

Composé de 3 cantons; 31 communes; 35,564 habitans.

M. Brunet, *Sous-Préfet*, à Murat.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bonnet, géomètre à Allauche.
Duclaux, avoué à Murat.
Feydin, Juge-de-paix.
Chabrier, Juge-de-paix.
Benoit.
Marcombes (J.-B.-V.).
Tournadre (Aug.) propriétaire.
Talandier-Lespinasse, Maire de Murat.
Bertrand (Jean), greffier de la justice de Paix de Murat.
Valarcher, notaire.
Teillard-Nozerolles, Command. de la garde nationale de Murat.

Arrondissement de Saint-Flour.

Composé de 6 cantons; 82 communes; 64,943 habitans.

M. Delmas (Justin), *Sous-Préfet*, à Saint-Flour.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bertrand ✻, Présid. du trib. civil.
Passenaud aîné.
De Lagarrigue, Vice-Président du tribunal.
Lamouroux-Pompignac.
Farreyre (Vincent).
Roussilhe de Valuéjols, propr. à Gourdièges.
Daude, Maire de Chaudesaigues.
Barthe (Hip.), Maire de Cezent.
Henry, Maire de St.-Flour.
Basset aîné, banquier.
Marsal, médecin, Maire de Massiac.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aurillac.	Esquirou-Parieu ✻.	Neuve-Eglise. . .	Odoul.
Condat.	Savignac.	Saint-Cernin . . .	Bastid.
Mauriac.	Grasset.	Saint-Flour. . . .	Henry.
Murat.	Talandier-Lespinasse.		

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

Ce département est formé de l'Angoumois et d'une partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne, de la Vienne et des Deux-Sèvres; à l'E. par ceux de la Haute-Vienne et de la Dordogne; au S. par ceux de la Dordogne et de la Charente-Inférieure, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 1,153,684 arpens, ou 588,803 hectares. Il paie 2,453,860 fr. d'impôt foncier; sa population est de 362,531 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,189 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse d'Angoulême, et le ressort de la Cour royale de Bordeaux.

PRÉFECTURE.

M. Larreguy ✻, *Préfet*, à Angoulême.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Ganivet ✻ (*Secrét.-gén.*), Rivaud, Paranteau ✻, Trémeau.

Conseil général de département. Messieurs,

Albert fils, Juge à Angoulême.
Gellibert propriét. à Angoulême, Député.
De Lambert, Maire d'Angoulême.
Astier, ancien Receveur-général.
Bellamy ✻, nég. et adj. au maire d'Angoulême.
Duleau, propriétaire à Saint-Projet.
Durandeau, Procureur du Roi à Barbezieux.
Bouillon, propriétaire à Aubeterre.
Merveillaud-Navarre (N.) ✻, Chef de bat. en retraite.
Ganivet-des-Graviers (O ✻), Colonel retraité, à St.-Laurent.
Hennessy père, négociant à Cognac.
Nartell, propr. à Cognac, Dép. de la Gironde.
Hines, négociant à Jarnac.
Guesdon, propriétaire à Salles.
Pougeard-Dulimbert père ✻, prop. à St.-Maurice, ancien Député.
Garnier de la Boissière, anc. Offic. de cav.
Dumas-Champvallier, prop. à Champagne-Mouton.
Rangier, propriétaire à Celle-Frouin.
De Tryon-Montalembert, propr., Maire de Mansle.
Bartholomé, maire de Ruffec.

Arrondissement d'Angoulême.

Composé de 9 cantons; 143 communes; 128,391 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Albert, Prés. du trib. civil d'Angoulême.
Vallier, Juge au même tribunal.
Devars, *idem.*
Ganivet de l'Isle, notaire à Angoulême.
Sazerac de Forges, négociant, *ibidem.*
Poutignac, ex-Juge-de-p., à Ville-Joubert.
Pradeau, propr. à La Rochefoucault.
Dumont, Percepteur à la Valette.
Briand, propriétaire à Bonneville.
Tilliard, notaire et Maire de Blanzac.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Barbezieux.

Composé de 6 cantons; 87 communes; 58,042 habitans.

M. Lelennier, *Sous-Préfet*, à Barbezieux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Levraud ✻, médecin.
Parenteau, notaire à Chalais.
Lambert, Maire de Saint-Sevrin.
Besson, médecin à Baignes.
Templier, propr. à Sainte-Radegonde.
Bourdier-Belisle, Maire de Rioux-Martin.
Ribereau-Laprime, Maire de Saint-Vallier
Delafond, Maire de Montmoreau.
Geynet (Jules), propriét. à Deviat.
Lambert, propriétaire à Juignac.
Lamorine, propriétaire.

Arrondissement de Cognac.

Composé de 4 cantons; 70 communes; 50,131 habitans.

M. Dupuy ✻, *Sous-Préfet*, à Cognac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Martell, Maire de Cognac.
Hennessy fils, négociant, *ibidem.*
Augier, négociant, *ibidem.*
Richard-Chassors, Juge-de-paix à Château-Neuf.
De Jarnac, Maire de Saint-Surin.
Robin, Juge-de-paix de Jarnac.
Burgaud, propriétaire à Jarnac.
Guille, propriétaire à Foussignac.
Regnier, Maire de Gondeville.
Rourdeix, notaire, Maire de Segonzac.
Filhon, ancien directeur du service forestier de la marine.

Arrondissement de Confolens.

Composé de 7 cantons; 70 communes; 67,222 habitans.

M. Babaud-Praisnaud, *Sous-Préfet*, à Confolens.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Pougeard, avocat à Confolens.
Pascaud, avoué, *ibidem.*
Chazeaud, propriétaire, *ibidem.*
Dumas-Champvallier, Juge-de-paix à Confolens.
Crevelier, propriétaire à Confolens.
Memineau fils, propriétaire à St.-Maurice.
Souchet, propriétaire à Chabanais.
Mérigeau, prop. à Champagne-Mouton.
Marchand père, notaire à Loubert.
Doche-Laquintane, chirurgien au Grandmad.
Fontenelle, Juge-de-paix de St.-Claud.

Arrondissement de Ruffec.

Composé de 4 cantons; 83 communes; 58,745 habitans.

M. Clerville, *Sous-Préfet*, à Ruffec.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Salmon, avocat, à Ruffec.
Modenel, avoué à Ruffec.
Gauthier-Laplaine, Maire d'Aigre.
Dereix, propriétaire à Aigre.
Labarde fils, propriétaire à Fouqueure.
Doche, ex-Dir. des contrib. dir,. à Lichères.
Poitevin-Lepinière, Maire d'Empuré.
Poitevin, médecin, Maire de Villefagnon.
Lassée, avocat.
Mimaud, Presid. du tribunal de Ruffec.
Pinoteau (C ✻), maréchal-de-camp en retr.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Angoulême	De Lambert.	Confolens.	Barbarin-Lamartinie.
Barbezieux	Monteilh.	Montbron.	Duvoisin de Soumagnac
Champniers. . . .	Puymasson.	Ruffec.	Bartholomé.
Cognac	Martell.		

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

Ce département est composé de l'Aunis et de partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres ; à l'E. par une partie de celui des Deux-Sevres, et par celui de la Charente ; au S. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde : et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,404,460 arpens, ou 716,814 hectares. Il paie 3,266,449 fr. 40 c. d'impôt foncier ; sa population est de 445,249 individus ; il est divisé en six arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux : il a 2,456 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de La Rochelle, et le ressort de la Cour royale de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. ADMYRAULD ✻, *Préfet*, à La Rochelle.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Desnobles (*Secr.-gén.*), Gilbert de Gourville, Vincens, Bruna, Pellier.

Conseil général de département. Messieurs,

Fleuriau de Bellevue ✻, membre du conseil supérieur de santé, à La Rochelle.	Eschassériaux (C.), prop. à Saintes, Député.
Bon Chassiron ✻, prop. à La Rochelle, Dép.	Lemercier (B.) ✻, Lieut.-Colonel, à Saintes.
Jousseaume, prop. à Soubise.	Poitevin La Frégonnière, Maire d'Ecurat.
Charron, négociant à Marennes.	Séguin, Juge-de-Paix de Mirambeau.
Lafenêtre, ancien juge à Jonzac.	Riquet, Maire d'Orignolles.
Mercier-Lagrollière, prop. à Champagnac.	St-Blancard, Juge au trib. de Saint-Jean-d'Angely.
Jouneau, prop. aux Nouillers.	Pouget ✻, Maire de Rochefort.
Duret, Prés. du trib. de St-Jean-d'Angély.	Hubert ✻, Dir. des constr. nav. à Rochefort.
Beraud, prop. à La Rochelle.	Rivaille-Déchézeau, négoc., Maire de St.-Martin-de-Ré.
Richard, adjoint au Maire de Charente.	Baudry, Vice-Présid. du trib. de Saintes.
Godineau, Maire de Surgères.	Debonnegens de Lagrange, Maire de St.-Jean-d'Angely.
Garesché, prop. à St.-Sornin.	
Barbier, Juge au tribunal de Marennes.	

Arrondissement de La Rochelle.

Composé de 8 cantons ; 55 communes ; 77,589 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Auboyneau, prop. à La Rochelle.	Roy, prop. à St.-Rogatien.
De Gaalon, Maire à St.-Martin de Villen.	Monneron, Maire de Salles.
Roland, prop. à Marans.	Lanusse, négociant à La Rochelle.
Toutant, prop. *idem*.	Lern, Maire de La Flotte.
Rasteau, négociant à La Rochelle.	Poutier, médecin.
Callot aîné, Maire à La Rochelle.	

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Jonzac.

Composé de 7 cantons ; 120 communes ; 84,562 habitans.

M. Fleury ✻, *Sous-Préfet*, à Jonzac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Fourestier, propriét. à St.-Sorlin.
Poché-Lafond, *id.* à St.-Genis.
Thénard-Dumousseau, *id.* à Jonzac.
Morpain, Maire de Montendre.
Lambert-Destouches, prop. à Champagnolles.
Banchereau (Paul), propriét. à St.-Ciers.
Laurore, ancien officier, au Fouilloux.
Flornoy, Juge d'instr. au trib. de Jonzac.
Jousseaulme, propriétaire à Jonzac.
Martin, Maire de St.-Thomas.
Rougier, Maire de Montlieu.

Arrondissement de Marennes.

Composé de 6 cantons; 34 communes; 46,156 habitans.

M. Leterme ✻, *Sous-Préfet*, à Marennes.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bernelot, propriét. à Arvert.
Correnson, *id.* à St.-Sulpice.
Delaage (O ✻), lieut.-col. du Génie, à St.-Pierre-d'Oléron.
Disdier, prop. Maire à St.-Pierre-d'Oléron.
Guérin, Juge-de-paix à Marennes.
Pelletan, propriét. à Royan.
Rousseau, Juge-de-paix à la Tremblade.
Seignette ✻, Présid. du trib. de Rochefort.
Senné, médecin à St.-Just, Député.
Charron-Perry, négociant à Marennes.
Gourmel-Rafligeau, *id.* à S.-Pierre-d'Oléron.

Arrondissement de Rochefort.

Composé de 4 cantons: 47 communes; 48,836 habitans.

M. Bonnain, *Sous-Préfet*, à Rochefort.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Coutin, négociant à Rochefort.
Couturier, *id.* à Rochefort.
Dupont, propriétaire à Charente.
Regnault, *id.* à Charente.
Burgaud, *id.* à Charente.
Bonneau de St.-Pierre (Jacques-Elie), prop. à St.-Pierre-de-Surgères.
Brelay aîné, adjoint au Maire de Rochefort.
Godineau fils, notaire à Saint-Pierre de Surgères.
Moreau, Juge-de-paix à Aigrefeuille.
Guérin des Essards, négociant à Rochefort.
Bobe-Moreau, médecin à Rochefort.

Arrondissement de Saintes.

Composé de 8 cantons; 112 communes; 104,933 habitans.

M. Parran ✻, *Sous-Préfet*, à Saintes.

Conseil d'arrondissement. Messieurs.

Arnould, propriétaire à Ecoyeux.
Boyer, avoué à Saintes.
Dulac, propriétaire à Arces.
Gautret, *id.* à Cravains.
Mallet, *id.* au Bouhet.
Poitevin, *id.* à Pons.
Duplais, notaire, Maire de Cozes.
Leriget ✻, Maire de Saintes.
Dubois, Maire de Saujon.
Bouyer.
Dangibeaud, substitut du Procureur du Roi à Saintes.

Arrondissement de Saint-Jean-d'Angely.

Composé de 7 cantons; 112 communes; 80,173 habitans.

M. Philis, *Sous-Préfet*, à Saint-Jean-d'Angely.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Roche, propr. à St.-Martin-de-la-Coudre.
Coutanseau, négociant à St.-Julien.
Perrodeau, propriétaire aux Nouillers.
Boffinet, recev. de l'enreg. à St.-Savinien.
Lauvard, propriétaire à Matha.
Guérin, Maire d'Aulnay.
Gobineau (P.-H.), propriét. à Beauvais.
Poitevin, avocat à Authon.
Perthuis-Lasalle, propriétaire à Aunay.
Favreau, négociant à Puyrolland.
Levallois, receveur particulier des finances.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Ars.	Button.
Jonzac.	Blanc-Fontenille.
La Rochelle. . . .	Callot aîné.
Marans.	Rodier.
Marennes.	Charron-Aubin.
Pons.	Bourdeix.
Rochefort. . . .	Pouget.
St.-Georges. . . .	Renaud-Morisset.
St.-Jean-d'Angely.	Debonnegens-Lagrange
St.-Pierre. . . .	Disdier.
St.-Savinien. . . .	Lestrille.
Saintes.	Lériget ✱.
Tonnay-Charente.	Violleau.

DÉPARTEMENT DU CHER.

L'un des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens de la Nièvre, du Loiret et de Loir-et-Cher; à l'E. par celui de la Nièvre; au S. par ceux de la Creuse, de l'Allier et de l'Indre; et à l'O. par le département de l'Indre. Sa superficie est d'environ 1,450,134 arpens, ou 740,125 hectares. Il paie 1,370,854 fr. d'impôt foncier: sa population est de 256,039 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,063 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Bourges et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE LAPPARENT ✱, *Préfet*, à Bourges.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lasalle. Thomas-Portal. Turquet (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Boin (O ✱), médecin, anc. dép., à Bourges.	Duvergier de Hauranne ✱, Député
Cte de Montsaulnin ✱, ancien député, à Fontenay.	Bon Bonnaire ✱, ancien préfet, à Farges.
Cte de Boissy, Maire de Plou.	Aubertot père, maître de forges à Vierzon.
Rey, docteur en médecine, au Creuset.	Lubin, propriétaire à Berry.
Mis de Rafelis de St-Sauveur (C ✱), maréchal-de-camp à Apremont.	Naudin, Présid. à la Cour royale de Paris.
Devaux ✱, conseiller d'Etat, Député.	Métairie, maître de forges à Precy.
Cte Jaubert ✱, Député.	Vte de Duranty, ancien officier, à Blancafort.
	Bon Augier, ancien officier, à Bourges.
	Massé, Maire de Néronde.

Arrondissement de Bourges.

Composé de 10 cantons; 102 communes; 97,537 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Roze, sous-intend. milit. retr., à Bourges.	Marteau, Maire de Mereau.
Seguin ✱, Présid. du trib. de 1re instance.	Lelièvre, ancien notaire, à Meheun.
Dubois, conseiller à la cour royale.	Theurier (Paul), nég. à Vierzon-Village.
Chauvigné, notaire, Maire aux Aix.	Michel, avocat à Bourges.
Jarre, ancien avocat, à Soupize.	Milhiet fils, avocat.
Duchapt, Maire de St.-Caprais.	

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Saint-Amand.

Composé de 11 cantons; 119 communes; 91,752 habitans.

M. Legoux (Camille), *Sous-Préfet*, à Saint-Amand.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Delacodre, Maire d'Orval.
Bonnet ✻, Présid. du trib. de 1re instance.
Foucher, propriétaire à Sagonnes.
Mechin-Desquins, Juge-de-paix de Sancoins.
Sallé, Maire de Lignières.
Aufière-Lasseigne, prop. à La Pérougne.
Picart, ancien notaire, Maire à Dun-le-Roi.
Porcheron-Desplaces, prop. à S.-Amand.
Heurtault de Lamerville aîné, propriétaire à Laperisse.
Gosset, Maire de la commune de Charenton.
Bonnichon, Maire de Germigny.

Arrondissement de Sancerre.

Composé de 8 cantons; 76 communes; 66.790 habitans.

M. Meunier fils, *Sous-Préfet*, à Sancerre.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Meunier père, propriétaire à Sancerre.
Delagogué, *id.* à Bourges.
Culon de Trois-Brioux, *id.*, Maire de Charentenay.
Decencière-Sablonière, *id.* à Boucard.
Doulcet, Maire de Ménétreol sous Sauldre.
Danjou, Président du trib. de 1re instance.
Clérault, notaire à Sancerre.
Bon de Tascher, anc. officier, à Thouvenet.
De Bonnault, Maire de Villegenon.
Foucher (Jacques-François), Maire d'Yvoi.
Lemaître, médecin.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bourges. . . . . Mayet-Génétry ✻.
Dun-le-Roi. . . . Picart.
Mehun. . . . . Thiot.
St.-Amand. . . . . Robertet.
Sancerre. . . . . Lahaussois.
Vierzon-Ville. . . Baucheton.
Vierzon-Village. . Theurier.

DÉPARTEMENT DE LA CORREZE.

Ce département tire son nom d'une rivière qui passe à Tulle et à Brive, et se jette dans la Vezère; c'est un des départemens que forment le Haut et Bas-Limousin.

Il est borné au N. par les départemens du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne; à l'E. par ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal; au S. par ceux du Cantal, du Lot et de la Dordogne: et à l'O. par ceux de la Dordogne et de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 1,165.235 arpens, ou 594.717 hectares. Il paie 1,173,465 fr. d'impôt foncier; sa population est de 294.834 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 857 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse de Tulle, et le ressort de la Cour royale de Limoges.

PRÉFECTURE.

M. le Vte DE BONDY ✻, *Préfet*, à Tulle.

Conseillers de Préfecture. Messieurs.

Charain, Chouffour, Bedoch fils (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Bon de Costa ✻, à Beaulieu.
Toulzac, Maire de Brive.
Lacoste, avocat aux cons. du Roi à Paris.
Cte de Valon (O ✻), ancien député, à St.-Priest.
Salviat, à St.-Angel.
Melon-Rodarel, à Tulle.
Lacoste du Mons, Maire de Tulle.
De Bar, ancien offic., Maire d'Argental.
Armand, à St.-Germain-les-Vergnes.
Lacombe-Lamazière fils, à Lamazière Basse.
Jovin, concession. de houille, à Davignac.
Bon de Materne (O ✻), maréchal-de-camp.
Nauche, notaire, Maire de Vigeois.
De St.-Priest de St.-Mur. Juge à Tulle.
Lavialle de Masmorel ✻, Présid. du trib. civil de Brive, Député.
Debeaune, Maire de Lubersac.

Arrondissement de Tulle.

Composé de 12 cantons ; 117 communes; 126,532 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dambert (Is.), propriétaire à Egletons.
Chaumont, avocat à Tulle.
Bardoulat de Lassalvanie, Maire de Laguenne.
Vaur, Maire de Servières.
Soleilhet, médecin à Tulle.
Rivière père, médecin à Chamboulive.
Personne, Juge-de-paix d'Uzerche.
Lachaud, notaire, Maire de Treignac.
Pauquinot, Juge-de-paix à Tulle.
Roche, notaire. Maire de Latrouche.
Laqueille. Maire de Goulles.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brive.

Compose de 10 cantons; 101 communes; 111,024 habitans.

M. Dubousquet-Laborderie, *Sous-Préfet*, à Brive.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Algay, maj. de caval. retr., à Yssandon.
Mialet. avoué à Brive.
Chabriniat, Juge-de-paix de Beynat.
Chassagnac de Guymont, à Juillac.
Godin ✻, colonel retr., Maire de Lissac.
Bial. ancien chef de bataillon, à Meyssac.
Paul de Chaumareix. propriétaire à Vars.
Rivet, Procureur du Roi à Brive.
Grivel, Maire de Donzenac.
Pouch-Lafarge, Juge-de-paix à Bigeois.
Lacoste-Dupont, négociant.

Arrondissement d'Ussel.

Composé de 7 cantons: 74 communes; 57,273 habitans.

M. Balland ✻, *Sous-Préfet*, à Ussel.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Martin de Selve de Bity, de Sarran.
Demathieu du Moulin, Maire de Neuvic.
Binet dn Jassoneix fils, percept. a Meymac.
Desortiaux, médecin à Ussel.
Choriol, Maire d'Eygurande.
Penières, ancien sous-préfet, à Ussel.
Brindel, avocat à Ussel.
Veilhan (Louis). à Neuvic.
Bourzat, notaire. Maire de Pérols.
Redon, Maire d'Ussel.
Badour, adjoint au Maire d'Ussel.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Allassac.	Bosche.	Lubersac.	Terracord.
Argentat.	De Bar.	Meymac.	Montbazet.
Brive.	Toulzac.	Tulle.	Lacoste du Mons.
Chamboulive. . . .	Rivière.	Ussel.	Redon.
Donzenac.	Grivel.	Uzerche.	Materre.

DÉPARTEMENT DE LA CORSE.

Ce département comprend l'île de Corse.

Sa superficie est de 874,741 hectares: il paie 232,964 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 195,407 individus: il est divisé en cinq arrondissemens communaux et 2 arrondissemens électoraux; il a 300 électeurs qui envoient 2 membres à la Chambre des Députés. Il forme la dix-septième division militaire, le diocèse d'Ajaccio et le ressort de la Cour royale de Bastia.

La Corse possède de vastes forêts, les plus belles, peut-être, de toute l'Europe. Elle renferme des marais qui, rendus à l'agriculture par le desséchement, peuvent être la source de richesses immenses. La belle plaine d'Aleria, seule, peut fournir aux besoins de plus de cent mille habitans ; mais la Corse manquant de population, ce n'est que par l'envoi de nombreuses colonies qu'elle peut arriver à ce degré de prospérité. Le sol de la Corse est susceptible de toutes les productions : L'olivier, le mûrier, le citronnier et la plus grande partie des plantes intertropicales y viennent presque naturellement.

PRÉFECTURE.

M. JOURDAN (du Var) ✻, *Préfet*, à Ajaccio.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

J. G. Peraldi, D. A. Vico (*Secrét.-gén.*), A. Gentile.

Conseil général de département. Messieurs,

Tiburce-Sébastiani (C ✻), lieut.-général, à Ajaccio.
Pozzo di Borgo (F.-P.), payeur du département, à Ajaccio.
Colonna-d'Istria (A.-Vinc.), Maire de Sollacaro.
Lota (Ant.-Hyacinthe), propriét. à Bastia.
Pietri (Ant.-Jean), *id.* à Monticello.
Flah (Louis), *id.* à Calvi.
Santini (Jean-Augustin), insp. chargé des fonctions rectorales, à Ajaccio.
Olivetti, conseiller à la Cour royale de Bastia, à Bastia.
Buttafaco (Jean-Sébast.), contrôl. des contributions directes, à Bastia.
Susini (Domin.), Juge-de-paix à Olmeto.
Roccaserra (Paul), propriétaire à Sartene.
Maestroni, avocat. Juge-de-p. à Bonifacio.
Orioli (Ant.-P.-And.), propriét. à Sartene
Multedo, Receveur des finances à Bastia.
Ornano (Michel-Ange), propriét. à Ajaccio.
Pietrasanta, Procureur du Roi à Ajaccio.
Antoni (Pierre), à Bastia.
Lazzarotti (Ant.-Sébast.), propr. à Bastia.
Grimaldi, médecin, *id.* à Calacuccia.
Mariani (Michel), *id.* à Corte.
Ponte, capitaine en retraite.
Casalto (O ✻), Maréchal-de-camp. à Corviene.
Castella. Receveur particulier des finances à Calvi.
N. . . . . .

Arrondissement d'Ajaccio.

Composé de 12 cantons; 72 communes: 43,235 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Padovani (Paul-Laurent), médecin.
Benedetti (Paul-Jean), notaire, Juge-de-paix à Piana.
Stephanopoli (Constant.), propriét, Maire.
Colonna (Pierre), notaire, Maire.
Poli (Marc).
Ottavi (Jean-Marie).
Colonna d'Istria (J.-A.), propriétaire.
Forcioli (Ant.-Valère). avocat.
Ornano (Xavier), propriétaire.
Poggi (Jean-Côme), *id.*
Ferri-Pisani, Juge-de-paix à Bocognano.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bastia.

Composé de 19 cantons; 94 communes; 57,649 habitans.

M. Morati, *Sous-Préfet*, à Bastia.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Santelli (Ant.-Sébast.), propriétaire.
Gavini (A.-J.), Juge-de-paix à Campile.
Tomasi (Ignace), propriétaire.
Biguglia (Ignace), *id.*
Stella (Toussaint), *id.*
Casale (Paul-Franç.), Juge-de-paix à Oletta.
Stefanini (François-Marie), avocat.
Sebastiani (Ange), propriétaire.
Graziani (Antoine-Joseph) ✻, conseiller à la Cour royale de Bastia.
Valentini (J.-Th.), Juge d'instr. à Ajaccio.
Poli (Louis), propriétaire.

Arrondissement de Calvi.

Composé de 6 cantons; 34 communes: 20441. habitans.

M. Pompei, *Sous-Préfet*, à Calvi.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Flach (François-Paul), propriétaire.
Arrighi (Ange-François), *id.*
Capifali (Pierre), avocat, *id.*
Savelli (J.-F.), médecin, régent du collége.
Amici (Thomas), propriétaire.
Franceschini (Antoine-Pierre), propriétaire.
Costa (Jean-Augustin), négociant.
Renucoli (François), Maire.
Savelli (Jean-Sébastien), *id.*
Fabiani (Antoine-Martin), propriétaire.
Giudicelli (A.-F.), Juge-de-paix à Olmiet-Capello.

Arrondissement de Corte.

Composé de 15 cantons; 112 communes; 47,838 habitans.

M. Mariani, *Sous-Préfet*, à Corte.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Antoni (Charles), propriétaire.
Antoni (Mathieu), *id.*
Marsili (Octave), médecin.
Arrighi (Ant Bapt.), contrôl. des Contrib. directes.
Casanova (Gr.), Juge supp. au trib. de Corte.
Natali (Paul), avocat.
Muracciole, propriétaire.
Franchini (Jos. Franç.), *id.*
Saliceti (Ignace), *id.*
Benedetti (Franç.), *id.* à Corte.
Paoli (Pierre), Maire de Piedicroce.

Arrondissement de Sartene.

Composé de 8 cantons; 43 communes; 24,244 habitans.

M. Giubega, *Sous-Préfet*, à Sartene.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Pietri (Pierre), prop. Maire de Sartene.
Pandolfi (Jean-Paul), *id.*
Luc d'Ornano, Juge-de-paix de Petreto.
Peretti (Renaud), propriétaire.
Roccaserra (Cam.), *id.*
Susini (Jean-Charles), *id.*
Bernardini (Jules), propriétaire.
Susini (Jean-Thomas), *id.*
Giacomoni (Jean-Felix), *id.*
Pianelli (Xavier), *id.*
Giacomoni (Jean-Severino), *id.* à Ste-Lucie.

Maires nommés par le Roi. Messieurs.

Ajaccio.	Cuneo d'Ornano.	Corte.	Benedetti.
Bastia	Lota.	Sartene.	N. . . . .
Calvi.	Bizzo.		

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR.

Son nom lui vient d'une chaîne de petites montagnes qui s'étendent depuis Dijon, par Nuits, Beaune et Châlons, jusqu'à Mâcon, ainsi nommée à cause des bons vins qu'elle produit; ce département est le second des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de l'Aube et de l'Yonne: à l'E. par ceux de la Haute-Marne, de la Haute-Saône et du Jura: au S. par ceux du Jura et de Saône-et-Loire; et à l'O. par ceux de la Nièvre et de l'Yonne. Sa superficie est d'environ 1.718.228 arpens, ou 876.956 hectares. Il paie 3,518,654 fr. d'impôt foncier: sa population est de 375,877 individus, il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,363 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Dijon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Chaper ✻, *Préfet*, à Dijon.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Tissrandot (*Secrét.-gén.*), Lesénéchal, Darcy, Jacob.

Conseil général de département. Messieurs,

oël, maître de forges.
ernoux, Maire de Dijon, Député.
elot, ancien banquier.
ameau, propriétaire.
ugnotet, *id.*
oulet-Denuys, négociant.
erry-Rameau, *id.*
Iichaud-Morcil.
ouis-Bazile ✻, négociant, Député.
Petot, Maire.
Maître-Humbert, négociant.
outurier-Valérius.
Remond, médecin.
Rordot-Godard, Maire de Vitteaux.
Cte de Chastenay-Lanty, Pair de France.
Laligant, Chef de bataillon de la garde nationale de Saulieu.
Godard-Poussignol, avocat, propr.
Serres-Jobard, négoc., propr.
Mairet, Procureur du Roi à Semur.
Varembey, premier Avocat-général à la Cour royale de Dijon.

Arrondissement de Dijon.

Composé de 14 cantons; 264 communes; 135,435 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Monnet, notaire.
Trumet, propriétaire.
Perrenet, Procureur du Roi.
Garnier, notaire à Auxonne.
Thoureau (Paul), maître de forges.
Mairet, notaire à Genlis.
Martenet, médecin.
Peyrard, propriétaire.
Liégeard.
Gillet de Thory, propr.
Buvée, Juge-de-paix, à Mirebeau.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Beaune.

Composé de 10 cantons; 202 communes; 117,996 habitans.

M. Pautet, *Sous-Préfet*, à Beaune.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Mollerat-Guiot.
Lamarosse, négociant.
Michaud, *id.*
Forey, notaire.
Marion, Maire de Saint-Jean-de-Losne.
Duret, médecin.
Dubois, négociant.
Masson-Mugneret.
Masson.
Pinot.
Montelmet de Musigny, propr.

Arrondissement de Châtillon-sur-Seine.

Composé de 6 cantons; 116 communes 52,226 habitans.

M. Lacordaire, *Sous-Préfet*, à Châtillon-sur-Seine.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cousturier.
Bordet-Jourd'heuil, maître de forges.
Bougueret, maître de forges.
Thoureau, Maire.
Pillon, chirurgien.
Lereuil, maître de forges.
Clery-Verdin, médecin.
Godin, négociant.
Fabry.
Truchy-Grenier, négociant.
Lacordaire.

Arrondissement de Semur.

Composé de 6 cantons; 145 communes; 70,220 habitans.

M. Larribe ✻, *Sous-Préfet*, à Semur.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Mairet, Procureur du Roi.
Fenéon, avocat.
Sebillotte, avocat.
Gelez.
Lecœur, Maire.
Ligeret.
Dorneau.
Perrier.
Regnault.
Finot, pharmacien à Saulieu.
Menassier, négociant, Maire de Semur.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Auxonne. . . . . Pichard.
Beaune. . . . . Poulet-Denuys.
Châtillon. . . . . Lapérouse.
Dijon. . . . . Hernoux.
Nuits. . . . . Forey.
Saulieu. . . . . Merandon.
Semur. . . . . Menassier.
Seurre. . . . . Forey.

DÉPARTEMENT DES COTES-DU-NORD.

C'est un des cinq que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan; à l'E. par le département d'Ille-et-Vilaine; au S. par le département du Morbihan, et à l'O. par celui du Finistère. Sa superficie est d'environ 1,456,894 arpens, ou 744,073 hectares. Il paie 2,307,144 fr. d'impôt foncier; sa population est de 598,872 individus, il est divisé en cinq arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux; il a 1,499 électeurs qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Saint-Brieuc et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PREFECTURE.

M. Thieullen ✻, *Préfet*, à Saint-Brieuc.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lymon-Bellessue, Duguerny, Leuduger-Formorel (*Secrét.-gén.*), Bouvier-Destouches ✻, Vesuty (Jean-Marie).

Conseil général de département. Messieurs,

Sebert aîné, négociant à St.-Brieuc.
De Gouyon-Thaumatz ✻, pr. à St.-Brieuc.
Moucet, propriétaire à Plancolt.
Mis de Kergariou (O ✻).
Viet, propriétaire à Plougenast.
Carré (Charles), maître de forges, à Plémet.
Becot aîné, négociant à Paimpol.
Lesaulnier St.-Jouan, armateur à Binic.
Tueux, armateur à St.-Brieuc, Député.
Allenou, négociant à Quintin.
Rouxel, négociant à Quintin.
Thoreux, Maire à Lamballe.
Beslay, propr. à Dinan. Député.
De St.-Pern Couëslan, Maire de Dinan.
Sauveur de la Chapelle, propr. à Guingamp.
Gautier, Maire de Pontrieux.
Desjars, négt. à Guingamp.
Le Provost, à Lanmodez, Député.
Nayrod, médecin à Lannion.
Illiac aîné, négociant à Tréguier.
Delangle, propr. à Evran.
Legorrec père, propr. à Pontrieux.
Racinet fils, propr. à Goarec.
Carré, maître de forges.

Arrondissement de St-Brieuc.

Composé de 12 cantons; 94 communes; 171,750 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dutaya, propriétaire, Maire à l'Hermitage.
Le Pommelec, adj. au Maire de St.-Brieuc.
Houvenagle, propriétaire à St.-Brieuc.
Dubois Lavillerabel, *id.* à St.-Brieuc.
Morand, armateur, à Paimpol.
Veillet, Maire de Moncontour.
Guynot-Boismenu, adjoint au Maire de Pierin.
Armez (Charl.) propriétaire à Plourivo.
Garnier-Bodeléac, *id.* à Quintin.
Rouxel fils aîné, propriétaire à St.-Brieuc.
Cornillet, notaire à Lamballe.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dinan.

Composé de 10 cantons ; 90 communes ; 111,739 habitans.

M. Néel-Lavigne ✻, *Sous-Préfet*, à Dinan.

Conseil d'arrondissement. Messieurs ,

Delanoue , propriétaire à Dinan.
Micault de Mainville , Président du Trib. civil , à Dinan.
Gervaise , avocat à Dinan.
Buart , Recev. de l'Enregistr. à Broons.
Sautier , Juge-de-paix de Jugon , à Plenée.
Levavasseur (Pierre).
Hannelais , notaire à Plancoët.
Roquelin , médecin à Dinan.
Leroy la Houssaye , propriétaire à Pleslin.
Robert, Gref. de la Just. de Paix à St.-Jouan.
Marteville , propr. à Evran.

Arrondissement de Guingamp.

Composé de 10 cantons ; 73 communes ; 115,679 habitans.

M. Brunot, *Sous-Préfet*, à Guingamp.

Conseil d'arrondissement. Messieurs ,

Bahezre , notaire à Bothoa.
Leguillou Kergoat.
Clech Kerthomas, notaire à Guingamp.
Duleslay , propriétaire à Paule.
Lecalvez, notaire à Guingamp.
Lebouetté , avocat à Guingamp.
Mauviel , avocat à Guingamp.
Lemoigne , Maire de Pestivien.
Le Bever (Ch.).
Suant, Gref. de la justice-de-paix de Plouaget.
Tilly-Kerven , Maire de Rostrenen.

Arrondissement de Lannion.

Composé de 7 cantons ; 62 communes ; 103,120 habitans.

M. Lotton fils, *Sous-Préfet*, à Lannion.

Conseil d'arrondissement. Messieurs ,

Troyon, négociant à Lannion.
Cathou , notaire à Hengoat.
Tanqueray , négociant à Lannion.
Pasquion , Maire de Trevoux à Tréguigne.
Le Bihan , notaire à Plestin.
Le Neuder , Maire de Pluzunet.
Le Vaillant , notaire à Pleudanier.
Villeneuve (Yves) , chirurgien à Tréguier.
Le Goaster , *id.* à Tréguier.
Raoult , Maire de Lannion.
Tassel , avocat.

Arrondissement de Loudéac.

Composé de 9 cantons ; 62 communes ; 96,604 habitans.

M. Bigrel fils, *Sous-Préfet*, à Loudéac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs ,

De Kerpezdron.
Bigrel, avocat à Loudéac.
Bagot du Parc.
Le Deïst, négociant à Uzel.
Guillo-Lohan , Maire de Quillir.
Racinet , médecin à Goarec.
Perret, Maire de Gonray.
Doré , notaire à Plemy.
Olfitrault du Reste , Maire de Trans-Corlay.
Moisan (Ange-Marie).
Daniel , Maire de Loudéac.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Begard.	Penohat.
Bourbriac. . . .	Le Roy.
Corseul.	Berest.
Dinan.	De S.-Pern Coueslan.
Etables.	Jan (Joseph).
Evran.	Marteville.
Glomel.	Carer.
Guingamp	Sauveur de la Chapelle.
Hénon.	Richecœur fils.
Lamballe.	Thoreux.
Lamotte.	Radenac.
Lannion.	Raoult.
Lanistat.	Rault.
Louargat.	Mahé.
Loudeac.	Daniel.
Plaintel.	N. . . .
Pledran.	Leguen.
Plelo	Pedron.
Plémet.	Carré-Kerisonnet.
Plemy.	Doré.
Plénec-Jugon. . .	Gourdet.
Plerin.	De Kantem.
Pleslula.	Picard.
Plestin.	Cotti.
Pleubian.	Gouronnec.
Pleuc.	Guépin.
Pleudihen.	Angot.
Plessala.	Picquart.
Ploëzal.	Le Goff.
Plouaret.	Clech.
Ploubazlanec. . . .	Le Goff.
Ploubezre.	Allain.
Plouër.	Bourdé Villeaubeau.
Plouezec.	Le Trocqner.
Plougonvert. . . .	Le Bouelté.
Plouguenast. . . .	Cadoret.
Plouguernevel. . .	Boscher.
Plouha.	Chaumont.
Ploumilliau. . . .	Decouvrant.
Plumieux.	Louet.
Pordic.	Duchêne.
Quintin.	Hervé du Penet.
St.-Brandan. . . .	Gicquel.
St.-Brieuc. . . .	Tueux aîné.
Treguier.	Duportal.
Trevé.	Moizan.

DEPARTEMENT DE LA CREUSE.

Il est formé de la ci-devant Haute-Marche, et de quelques parties des anciennes provinces du Berri, du Bourbonnais, du Limousin et de l'Auvergne.

Il est borné au N. par les départemens de l'Allier, du Cher et de l'Indre; à l'Est par ceux de l'Allier et du Puy-de-Dôme; au S. par celui de la Corrèze, et à l'O. par celui de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 1,135,332 arpens, ou 579,455 hectares. Il paie 982,400 fr. d'impôt foncier; sa population est de 265,584 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 744 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Limoges et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. DE CHAMPS (Auguste), *Préfet*, à Guéret.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Cressant (*Secrét.-gén.*), Fayolle. Bernard.

Conseil général de département. Messieurs,

Cte de La Roche-Aymon (C ✻), Pair. Lieut.-général.	Vte Cornudet (Emile), anc. S.-Préfet, Députt.
Desassis, notaire, Maire à Malleret.	Grellet Dumazeau, Juge d'Instruction à Aubusson.
Mestadier (O ✻), Conseiller en la Cour de Cassation.	Saincthorent, Maire à la Cellette.
De Coustin de Sazerat, Maire à Arrènes.	Narbonne, notaire et Maire de Boussac.
Leyraud, anc. Proc. du Roi à Guéret, Députt.	Lassarre, subs. du Proc. du Roi à Guéret.
Bazenerye, ancien Sous-Préfet à Dun.	Baraillon, medecin, Maire du Chambon.
Thibord-Duchalard.	Tixier Lachassagne, Présid. à la Cour roy. de Limoges, Deputé.
Baraud-Richemont, Maire à Evaux.	Jarry de l'Isle, Juge au tribunal de Guéret.

Arrondissement de Guéret.

Composé de 7 cantons; 75 communes; 89,513 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Lasnier-Confolant, Maire à Fresselines.
L'abbé Gadon, à Guéret.
Defumade, Juge au tribunal de Guéret.
Desry-Dutheil, Maire à Anzème.
Dissandes de Montlevade, propriétaire à St.-Sulpice-le-Guérétois.
Pignet-Ducloux, avocat à Lasouterraine.
Petit fils, Maire à St.-Agnant de Versillat.
Vollant, notaire, adj. du Maire à Guéret.
Dubois, Maire à St.-Etienne de Fursac.
Fayolle, Maire à Champsanglard.
Ducros (O ✻), s.-intend. en retr., à Guéret.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aubusson.

Composé de 10 cantons; 110 communes; 101,168 habitans.

M. Bandy de Nalèches ✻, *Sous-Préfet*, à Aubusson.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Rogier, Maire à Aubusson.
Mourellon-Lagâne, J.-de-paix à Auzances.
Tixier-Dubreuil, notaire à Lanouaille.
Aufrere Delabarre, propr. à Saint-Pardoux-lès-Cards.
Defournoux-Larode, Maire à Crocq.
Gipoulon, adjoint du Maire à Felletin.
Grellet (Alexandre Marie).
Jarrigeon, Maire à Chavanat.
Masnyac, Juge-de-paix à La Courtine.
Mazeron, notaire à Evaux.
Raymond, notaire à Mainsat.

Arrondissement de Bourganeuf.

Composé de 4 cantons; 43 communes; 37,965 habitans.

M. Chassoux fils, *Sous-Préfet*, à Bourganeuf.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Parelon-de-Sauzet, Maire à Benevent.
Jaucourt, à Montboucher.
Boutaud-Lacombe, J.-de-p. à Bourganeuf.
Chansard, propriétaire à Vidaillat.
Petit-Laforest, notaire à Monteil-au-Vicomte.
Tixier-Lachapelle fils, J. au Trib. de Guéret.
Coutisson-Vincent, avocat à Bourganeuf.
Berger, notaire, Maire de Bourganeuf.
Rouchon, Prés. du Trib. de Bourganeuf.
Tandau de Marsac, Maire de Marsac.
N. . . . . .

Arrondissement de Boussac.

Composé de 4 cantons; 54 communes: 36,738 habitans.

M. Faure de Fournoux, *Sous-Préfet*, à Boussac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Narbonne, avocat à Boussac.
Parrot, propr. à Boussac.
Jany ✻, Maire à Gouzon.
Boyron, Maire à Châtelus.
Roques, notaire à Jarnages.
De Boulachier-Fromentaux, Juge-de-paix à Châtelus.
Bourdon, propriétaire à Malleret.
Mourellon, notaire à St.-Loup.
Remy, ancien Sous-Préfet à Boussac.
Valluche, Juge au Tribunal de Chambon.
Millet, avoué à Chambon.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aubusson. . . . Rogier.
Bourganeuf. . . . Berger.
Boussac. . . . . Narbonne.
Guéret . . . . . Leyraud.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Ce département est formé du ci-devant Périgord.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne et de la Charente; à l'E. par ceux de la Corrèze et du Lot; au S. par ceux du Lot, de Lot-et-Garonne et de la Gironde; à l'O. par ceux de la Gironde, de la Charente-Inférieure et de la Charente. Sa superficie est

d'environ 1,759,997 arpens, ou 898,274 hectares. Il paie 2,888,932 fr. d'impôt foncier ; la population est de 482,750 individus, est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 2,264 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse de Périgueux et le ressort de la Cour royale de Bordeaux.

PRÉFECTURE.

M. Mourgue (Scipion) ✻, *Préfet*, à Périgueux.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Lanxade ✻ (*Secrét.-gén.*), Lacrouzille père, Gaultier-Laguyonie, de Mourcin, Pontard.

Conseil général de département. Messieurs,

De Leybardie, Maire de St.-Médard.
Mis d'Abzac de Ladouze.
Gros de Beller, Juge-de-Paix à Périgueux.
Mis de Rastignac (O ✻), Pair, à Paris.
Bessières (O ✻), cons. maît. c. des Comptes.
Javerzac.
Durand de Corbiac.
Dumas de Lavareille ✻.
Barbary de Langlade ✻, Maire d'Excideuil.
Grand.
Festugière, à Laboissière-d'Aus.
Combret de Marcillac, Maire de Périgueux.
Sepière, Procureur du Roi à Sarlat.
De Malleville, anc. Maître des requêtes.
Benoist de Lamothe, à Lamothe-Montravel.
Valleton de Garraube (O ✻), Colon., Dép.
Lescure ✻, Maire de Bergerac.
Foussal, à Beaumont.
Lacroix, Cons. à la C. roy. de Bordeaux.
Dejean de Jovelle.
Champagne, not. à S.-Vincent-Jalmoutier.
Janet Lasfond, avocat à Nontron.
Dusolier, avocat, Maire de Nontron.
Vidal ✻, médecin à Périgueux.

Arrondissement de Périgueux.

Composé de 9 cantons ; 113 communes ; 101,527 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs ;

Mis d'Abzac.
Moyrand père, avocat.
Verliac, Maire.
Vidal-Lestang, Maire.
Mie, avocat.
Boissat de Lagrave, médecin à Bourdeille.
Fabre, Juge-de Paix à Vergt.
Larouverade fils, à Raffaiclac.
Gaudaud, médecin, à St.-Astier.
Débotas, notaire à Exideuil.
N. . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bergerac.

Composé de 13 cantons ; 174 communes : 116,907 habitans.

M. Taillefer, *Sous-Préfet*, à Bergerac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Maziéras de Freix, Juge-de-paix à Villambard.
Lespinasse, notaire à Bergerac.
Noé, Juge-de-paix à Vélines.
Peyrouny, Maire.
Niger fils, à Bergerac.
Vaquier de Régagnac, capitaine en ret., à Montferrand.
Delpit, médecin à Beaumont.
Eyma neveu, à Bergerac.
Mestres-des-Farcis.
Brunet, à Eymet.
Escot-Meslon, à Planque.

Arrondissement de Nontron.

Composé de 8 cantons : 79 communes ; 82,122 habitans

M. Boyer père ✻, *Sous-Préfet*, à Nontron.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Lassescuras-Lépine, Maire.
Pichon, médecin à Marcuil.
De Salleton, Maire.
Allafort-Duverger, Maire de Varagnes.
Ribeyrol, à Nontron
Faure, notaire à Jumilhac.
Delage, avocat à Villars.
Pichon, médecin.
Dubreuil, Maire de St-Pardoux.
Janet, notaire et Maire de Bussières.
Vieillemard, Greffier du trib. de Nontron.

Arrondissement de Ribérac.

Composé de 7 cantons; 84 communes; 72,774 habitans.

M. Cellerier, *Sous-Préfet*, à Ribérac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cercilly, Maire.
Leberthon-Pugrenier, J.-de-p. à S-Aulaye.
Le Belhade, Maire.
Fayolle-Lussac, à Lussac.
Bornet-Leger, Juge-de-paix à Neuvic.
Pontard, notaire à Mussidan.
Chillod-Dumaine, à la Tour blanche.
Léonardon, notaire à Ribérac.
Bardy Fourton, Président du tribunal civil de Ribérac.
Mathieu, médecin, Maire de Ribérac.
Jaumard, à Pigou.

Arrondissement de Sarlat.

Composé de 10 cantons; 133 communes; 109,450 habitans.

M. Marcellin-Cadiot, *Sous-Préfet*, à Sarlat.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dupont de Bosredon, Maire.
Marmier.
Lafon de Fongaufier, Maire.
Merilhou père, à Montignac.
Sarlat de la Malartrie, J.-de-p. à Domme.
Delcer aîné, aux Faures.
Vergne-Vialard, avocat à Sarlat.
Gaussen, notaire.
Roux, avoué à Sarlat.
Vialen, médecin à Villefranche.
Dubousquet (Frédéric), notaire.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bergerac. . . .	Lescure.	Périgueux. . . .	De Marcillac.
Jumilhac-le-Grand	Faure.	Ribérac.	Léonardon.
Montignac. . . .	Labrousse Boredon.	Sarlat.	Vaussanges
Nontron	Monfanges.		

DÉPARTEMENT DU DOUBS.

Ce département fait partie de la Franche-Comté, qui en compte trois.

C'est un pays de montagnes, traversé par quatre chaînes du Mont-Jura. Son sol est généralement un calcaire mélangé d'oxide de fer, que le travail et les engrais rendent fertile. On y élève des bestiaux; on y voit des usines à fer, des fromageries, etc. Il est borné au N. par le département de la Haute-Saône et celui du Haut-Rhin; à l'E. et au S. par la Suisse et la principauté de Neuchâtel, et à l'O par les départemens du Jura et partie de celui de la Haute-Saône. Sa superficie est d'environ 1,094,720 arpens, ou 547,360 hectares. Il paie 2,640,706 fr. d'impôt foncier; sa population est de 265,535 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux: il a 1,019 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Besançon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Derville-Maléchard ✻, *Préfet*, à Besançon.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Maistre (*Secrét.-gén.*), Branche, Moirans,

Conseil général de département. Messieurs,

Vertel, direct. de l'Ecole secondaire de Médecine de Besançon.
Maillot, propriétaire à Vuillafans.
Tanchard, *id.* à Cuse.
Clément ✻, à Servin, Députe.
Jacquot de Mercy, avocat à Besançon.
Grillet, avocat à Besançon.
Brétillot père, banquier à Besançon.
Bouchot, maître de forges à L'Isle.
Courvoisier (O ✻), anc. garde-des-sceaux, à Baume.
Monnot, propriétaire à Pont-de-Roide.
Blondeau, prop. à Saint-Hippolyte, Député.
Cte Morand (G ✻), Pair de France, lieut.-gén. à Besançon.
Vandel, maître de forges et manufacturier à Pontarlier
Sahler, négoc. à Montbéliard.
Mourgeon ✻, ancien secrétaire-général de la préfecture
Derosne, manuf., maître de forges.

Arrondissement de Besançon.

Composé de 8 cantons; 202 communes; 96,032 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Loiseau, médecin à Besançon.
Lyautey (O ✻), anc. ordonnat.. à Geneuille.
Varin d'Ainvelle ✻. Présid. à la Cour roy.
France, négociant à Besançon.
Ordinaire ✻, ancien recteur, à Besançon.
Marin de Malherez, propr. à Champagney.
Demesmay (Don.), avocat à Besançon.
De Boulot, propriétaire, *id.*
Grandjacquet, notaire à Ornans.
Teste, Maire d'Ornans.
Tonnot, Juge-de-paix à Quingey.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Baume.

Composé de 7 cantons; 187 communes; 64,884 habitans.

M. de Laboissière ✻, *Sous-Préfet*, à Baume.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bulliard, notaire à Baume.
Perreciot, ancien magistrat, à Baume.
Monnier, *id.* à Vercel.
Vuillier, propriétaire à Caubriat.
Besson, avocat à Baume.
Champin, négociant à L'Isle.
Ronnot, notaire à Roulans.
Petey, négociant à Fuans.
Vuillier, propriétaire à Clerval.
Mercier, Maire de Rougemont
Fernier, négociant.

Arrondissement de Montbéliard.

Composé de 7 cantons; 161 communes: 55,642 habitans.

M. Allard, *Sous-Préfet*, à Montbéliard.

Conseil d'arrondissement: Messieurs,

Bouthenot, notaire à Montbéliard
Peugeot, manufacturier à Hérimoncourt.
Perdrizet, banquier, Maire de Montbéliard.
Lalance, manufacturier à Montbéliard.
Chenier, propriétaire à Pont-de-Roide.
Monnot, propriet. à Vaufrey.
Rondot, Maire de Bief-d'Estoz.
Parrot, Ingénieur des mines.
Feuvrier, notaire à Russey.
Donzelot, notaire.
Bouvier, négociant, Maire de Trévillers.

Arrondissement de Pontarlier.

Compose de 5 cantons; 89 communes; 48,977 habitans.

M. de Mesmay, *Sous-Préfet*, à Pontarlier.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Loiseau, notaire à Pontarlier.
Singier, notaire à Marteau.
Bobilier (P.-E.), fabricant aux Gras.
Verdant, Maire de La Chaux.
Jouffroy, notaire à Mouthe.
Lamy, Maire de Mouthe.
Patel, Juge-de-paix à Pontarlier.
Gloriot, Juge-de-paix à Montbenoit.
Jolieclerc, avocat à Pontarlier.
Rousseau, médecin.
Vagné, Maire de Villes-sous-Chalamont.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Baume. . . . . Barbier ✻.
Besançon. . . . . N. . . . . .
Montbéliard. . . . Perdrizet.
Pontarlier. . . . . Delamarche.

DÉPARTEMENT DE LA DROME.

L'un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par le département de l'Isère ; à l'E. par le même et celui des Hautes-Alpes ; au S. par les départemens des Basses-Alpes et de Vaucluse ; à l'O. par celui de l'Ardèche, qui en est séparé dans toute sa longueur par le Rhône. Sa superficie est d'environ 1,324,327 arpens, ou 675,915 hectares. Il paie 1,650,785 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 299,956 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux ; il a 1,127 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Valence et le ressort de la Cour royale de Grenoble.

PREFECTURE.

M. Henry ✻, *Préfet*, à Valence.

Conseillers de Préfecture. Messieurs.

Montal (*Secrét. gén.*), Forcheron ✻, Julhiet.

Conseil général de département. Messieurs,

Archinard, propriétaire à Crest.
Athenor ✻, Juge-de paix à Crest.
Jourdan, négociant à Tain.
Mis Plan de Sieyes ✻, propriét. à Valence.
Bon St.-Cyr-Nugues (G O ✻), Pair, lieut.-gen., à Chanos-Curson.
Cte de Chabrillan, Pair, à S.-Vallier.
Giraud, nég., Maire de Romans, Député.
Bernard, négociant à Valdrôme.
Julien, maire de Die.
Morin fils, négoc. à Dieu-le-Fit, Député.
Meynot, négociant, Maire de Donzère.
Verdet, Maire du Buis.
Delacroix ✻, avoué à Valence.
Lacroix (L.-Ant.-Franç.), prop. à Chabeuil.
Vigne, Maire de Nyons.
Cuchet, médecin à Montélimar.

Arrondissement de Valence.

Composé de 10 cantons ; 101 communes ; 135,193 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Payen de la Garde, propriétaire à Mirande.
Bleizac, *id.* à Valence.
Pernéty ✻, *id.* à Valence.
Charles aîné (Franç.), *id.* à Romans.
Antelme ✻, *id.* au Bourg-du-Péage.
Monier aîne (J.-C.-G.), *id.* à Tain.
Ferlay (Auguste), Maire d'Hauterives.
Allier (J.-P.-F.), négociant à Romans.
Charrière (Henri), médecin à Chabeuil.
Fleury fils (H.-F.), anc. Magist., à Albon.
Grand-Boulogne (Eustache), propriétaire à St.-Jean-en-Royans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Die.

Composé de 9 cantons ; 116 communes ; 65,663 habitans.

M. Roux, *Sous-Préfet*, à Die.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Pascal, propriétaire à Châtillon.
Tavan, propriétaire Maire d'Aouste.
Meilhon, not., Maire du Puy-St.-Martin.
Chevandier du Seigneur, propriétaire à Die.
Morin fils, notaire, Maire de Poyols.
Olivier (Jacq.-Jos.), notaire à Felines.
Joubert, avoué à Die.
Chion (Louis-Daniel), Propriétaire à Die.
Chevandier, anc. chir.-Major, à la Motte-Chalançon.
Souvion (Balt.), propriétaire à Saillans.
Bovet, notaire à Crest.

Arrondissement de Montélimart.

Composé de 5 cantons; 68 communes; 62,530 habitans.

M. Mesangère-Cleyrac, *Sous-Préfet*, à Montélimar.

Conseil d'arrondissement Messieurs,

Brunel, propr., Maire de Cléon-d'Andran.
Brun La Rochette, propr. à Châteauneuf-de-Mazène.
Meilhon-Honoré, prop. à Marbonne.
Odouard (Flor.-Gab.), négoc. à Montélimar.
Morin fils cadet, négociant à Dieu-le-Fit.
Chapouton (François), notaire à Taulignan.
Bon Solomon (O ✻), Maire de Grignan.
Blanc, Maire de Suze-la-Rousse.
Thune, médecin à St-Paul-Trois-Châteaux.
Arnal (Thomas-Antoine) ✻, propriétaire à Montélimar.
Laurans, notaire à Montélimar.

Arrondissement de Nyons.

Composé de 4 cantons; 74 communes; 36,170 habitans.

M. Leblanc père, *Sous-Préfet*, à Nyons.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Michel, propriétaire à Nyons.
Craponne-Duvillard. Proc. du Roi à Nyons.
Isnard, propriétaire à Mollans.
Ailhaud de Brisis, Juge-de-paix à Nyons.
Marcellin de Rémusat, Juge à Nyons.
Romieu (Fr.), propriétaire à St.-Maurice.
Marié La Condamine fils (A.), nég. à Nyons.
Verdet aîné, *id.* au Buis.
Marre fils (J.-M.), propriétaire au Buis.
Reynaud-Lacroze fils (Ch.), not. à Sederon.
Plauche (Cas.) ✻, ancien officier, à Lachau.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bourg-du-Péage.	Antelme ✻.	Montélimar.	Roux.
Chabeuil.	De St.-Germain.	Moras.	De Bernon ✻.
Crest.	Chion.	Nyons.	Vigne.
Die.	Plan.	Pierrelatte.	Téoule.
Dieu-le-Fit.	Morin.	Romans.	Giraud.
Livron.	Bernard.	Valence.	Bleizac.
Loriol.	Brès.		

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrional du Perche.

Il est borné au N. par le département de la Seine-Inférieure: à l'E. par celui de l'Oise et de Seine-et-Oise; au S. par ceux d'Eure-et-Loir et de l'Orne, et à l'O. par le Calvados. Sa superficie est d'environ 1,221,206 arpens, ou 623,283 hectares. Il paie 4,288,046 fr. d'impôt foncier; sa population est de 424,248 individus, est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,794 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse d'Evreux et le ressort de la Cour royale de Rouen.

PRÉFECTURE.

M. Passy (Antoine) ✻, *Préfet*, à Evreux.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Planterose-Berville ✻, Duwarnet fils, Clément,
Pelvey (*Secrét.-gén.*), Rossey.

Conseil général de département. Messieurs,

Cte Lecouteulx de Canteleu (C ✻).
Laignel-Lavatine, Procureur du Roi à Bernay.
Dumeilet ✻, Maire d'Evreux, Député.
Gazan (Charles), propr. à Aviron.
Levavasseur, propriétaire à St. Maclou.
Letendre de Tourville, Maire de Tourville.
Bon Bignon (C ✻), à Mesnil-Verclives, Député.
De Valimesnil (O ✻), avocat à Paris, Député.
Duc de Broglie (O ✻), Pair.
Le Prévost (Aug.), Maire à St.-Martin.
Bioche fils (Jac.-Nic.), négoc à Thibouville, Député.
Dupont (O ✻), anc. garde-des-sceaux, à Rouge^t Perrière, Député.
Péclet, notaire à Evreux.
L'Hôpital (Pierre-Nicolas), à Evreux.
Duval (M.), maît. de forges à la Guéroulde.
Corbillé (Aug.), filat. à Nonancourt.
Defontenay (Jacques), filat. à Louviers.
Bidault père, propriétaire à Neubourg.
Jourdain (Frédéric), filat. à Louviers.
Legendre, ex-Maire de Pontaudemer, Dép.
Boursy (Ch.), tanneur à Pontaudemer.
Lefebvre-Duruflé, manuf. à Pontauthou.
Legrand, Maire de Mouflaine.
Trutat, prop., anc. notaire à Vaux-sur-Eure.

Arrondissement d'Evreux.

Composé de 11 cantons; 263 communes; 118,397 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs.

Fouquet (J.-B.) ✻ propriétaire à Rugles.
Masse, Président du trib civil à Evreux.
Villette-Villalet, Maire de Verneuil.
Corneille de Haumont, ex-président du trib. de commerce d'Evreux, adj. au Maire.
Bissieu aîné (J.-C.), propr. à Verneuil.
Hébert, anc notaire, Maire de Damville.
Lallier (Ch.-Fr.), propriétaire à Conches.
Fortier (J.-Ant.), *id.* à Evreux.
Didot (Fr.-Firm.), fabric. au Mesnil-sur-l'Estrée.
Périer de Mondouville, Maire de Breteuil.
Pelrin, propriétaire, membre du conseil municipal de Vernon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement des Andelys.

Composé de 6 cantons; 135 communes; 64,337 habitans.

M. Davenières (O ✻), *Sous-Préfet*, aux Andelys.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Rossey (P.-N.), Maire à Gisors.
Rouget (J.-A.), cultivat. à Chauvinville.
Legendre, anc. not., Maire d'Hugueville.
Mélissent (J.-B.), propriétaire à Corny.
De Folleville (Charles), Maire à Lorleau.
Charpentier, anc. officier, aux Andelys.
Bourdel (J.-J.), filat. à Fleury-sur-Andelle.
De Boisdennemets fils (D.), propriétaire à Cahaignes.
Fleury fils aîné, Maire de Bezu-la-Forêt.
Goutan père (Louis), fabricant à Lyons.
Viel Guillaume, Maire à Charleval.

Arrondissement de Bernay.

Composé de 6 cantons; 139 communes; 82,337 habitans.

M. Niel, *Sous-Préfet*, à Bernay.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dulac de Fugères, propriét. à Bernay.
Prétavoine (M.-A), propriét. à Bernay.
Duval-Dumenil (C.-R.-G.), Maire à Beaumont.
Bautier (L.-G.-F.), propriétaire à Bernay.
Leclerc (Louis), *id.* à Labarre.
Vy (Augustin), propriét. à Bernay.
Boucher (François), notaire à Brionne.
De Vauquelin, anc. officier, à Ferneuse.
Conard (V.), manufacturier à Drucourt.
Binière, Maire de Bec-Hellouin.
Focet, adjoint au Maire de Bernay.

Arrondissement de Louviers.

Composé de 5 cantons; 118 communes; 68,942 habitans.

M. Vielh de Boisjolin ✻, *Sous-Préfet*, à Louviers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baillehache (Fr.-M.), propr. à Louviers.
Née (J.-Phil.) ✻, notaire à Louviers.
Vte Duval-Dumanoir ✻, prop. à Acquigny.
L'Huillier (Henri), filat. à Louviers.
Dupont (P.), propriétaire à Hondouville.
Assire (L.-E.), propriétaire au Gros-Theil.
Ducôté (Simon), not. à Pont-de-l'Arche.
Duval (Fr.-X.), Maire de Quatremarre.
Frontin (P.-Math.), ancien sous-préfet, à Louviers.
Bioche père, propriétaire.
Delamotte, notaire, Maire de Gaillon.

Arrondissement de Pontaudemer.

Composé de 8 cantons; 143 communes; 89,744 habitans.

M. Durand ✻, *Sous-Préfet*, à Pontaudemer.

Conseil d'arrondissement Messieurs,

Lasne, Maire de Bailleul-la-Vallée.
Leréffait, propriétaire à Rougemoutier.
Crochon, Maire de Pontaudemer.
Hébert, Juge-de-paix à Montfort.
Plumer fils (Michel), fabr. à Pontaudemer.
Vattier (J.-P.), *id.* à Lieurey.
Liquet, médecin au Bourg-Achard.
Elie (L.-G.), Maire à Epreville.
Lecompte-Lacroix, propriétaire à St.-Pierre-de-Cormeilles.
Legras de Bordecôte, Juge suppl. au trib.
Durand (J.-J-B.), Maire de Quillebœuf.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Les Andelys. . . .	Lainé.	Louviers.	Lambert.
Bernay.	Lys.	Pontaudemer. . . .	Crochon.
Evreux.	Dumeilet ✻.	Verneuil.	Villette-Villalet.
Gisors.	Rossey.	Vernon.	Lelorier.

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR.

Il se compose de portions des anciennes provinces de l'Orléanais et de la Normandie: de la première, la Beauce et le pays Chartrain; de la seconde, le Perche, le Drouais et le Thimerais. Il tire son nom des deux principales rivières qui le traversent.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Oise et de l'Eure; à l'E. par ceux de Seine-et-Oise et du Loiret; au S. par ce dernier et ceux de Loir-et-Cher et de la Sarthe; enfin à l'O. par ceux de l'Orne et de l'Eure. Sa superficie est d'environ 692,752 hectares. Il paie 2,956,462 fr. d'impôt foncier; sa population est de 278,820 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 2,107 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Chartres et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. Ed. DE RIGNY (O ✻), Conseiller-d'Etat, *Préfet*, à Chartres.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Jumentier, Charles. Méliot (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Duc de Montmorency (O ✻), Pair.
Mis de Boquetant (O ✻), ancien colonel, au Boulay-Thierry.
Delaforge, Juge-de-Paix à Châteaudun.
Mis Dutillet (C ✻), Mal-de-camp.
Chasles père, propriétaire à Chartres.
Texier, propriétaire à Courville, Député.
Cte Reille (G ✻), Pair, Lieutenant-gén., aux Coudreaux.
Raimbert Sevin, propriétaire à Châteaudun, Député.
Isambert, Conseiller à la Cour de cassation, Député de la Vendée.
Samson, Comm. de la garde nat. de Dreux.
Claye, marchand de farines à Maintenon.
Bon Desmousseaux de Givré ✻, ancien secrétaire d'ambassade.
Roger, Presid. hon. du trib. de Nogent.
Bon Couin de Grandchamp (C ✻), Mal-de-c. retraité.
Dugué, propriét. à Nogent-le-Rotrou.
Goupil (Adrien), maître de forges.

Arrondissement de Chartres.

Composé de 8 cantons ; 166 communes ; 103,783 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Savouré, Maire de Gommerville.
Juteau, négociant à Chartres.
Guénin, propriétaire à Bouglainval.
Isambert, cultivateur, Maire de Sours.
Chancerel père, Juge-de-paix à Courville.
Anetin, propriétaire à Courville.
Garnier-Girault, négociant à Chartres.
Fresnaye, Maire d'Illiers.
Letellier, ancien Juge.
Maugars aîné, ancien officier.
Joliet, médecin.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Châteaudun.

Composé de 5 cantons ; 81 communes ; 59,758 individus.

M. Busson ✻, *Sous-Préfet*, à Châteaudun.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bignon, avocat à Châteaudun.
Barillon, Juge-de-paix d'Orgères, à Terminiers.
Roullier, propriétaire à Bonneval.
Degastel, ancien notaire à Brou.
Dimier, avocat, Maire à Saint-Pellerin.
Mercier, notaire, Maire à Arrou.
Bouchon, chef d'escad. retr. à Châteaudun.
Gendrin, médecin à Paris.
Martin Fortris, Maire de la Chapelle-du-Noyer.
Lefevre-Péan, march. de farines à Marboué.
N. . . . . .

Arrondissement de Dreux.

Composé de 7 cantons ; 138 communes ; 70,532 habitans.

M. Desmousseaux de Givré (Emilien), *Sous-Préfet*, à Dreux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Egasse, receveur municipal à Dreux.
Forest, Juge-de-paix à Châteauneuf.
Robillard, Maire de Dreux.
Guillemin, colonel retr. à Sorel-Moussel.
Guyot, Juge-de-paix à Nogent-le-Roi.
Avisse, Prés. du trib. de comm. de Dreux.
Ansiaume, avocat à Dreux.
Laboissière, avoué à Dreux.
Poussin, notaire, Maire de Senonches.
Chemin, ancien négociant de Paris, Maire de St.-Maisne.

Arrondissement de Nogent-le-Rotrou.

Composé de 4 cantons ; 65 communes ; 44,747 habitans.

M. Desvarannes ✻, *Sous-Préfet*, à Nogent-le-Rotrou.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Tramblay, notaire à Nogent-le-Rotrou.
Martin Morin, Maire d'Authon.
Philidor Danican, propriét. à Montlaudon.
Houelbecq, anc. magist. à Nogent-le-Rotrou.
Dugue (Pierre), négociant, *ibid.*
Lelasseux (L.), nég. à Nogent-le-Rotrou.
Silvy, avoué, adj. au Maire de Nogent.
Leconte-Drouen, prop. à Nogent-le-Rotrou.
Boulez (Léonard), receveur de l'Enregistrement, à Nogent-le-Rotrou.
Juliot de la Morandière, Maire de la Bazoche.
Huerne, Maire de Thiron.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Arrou. . . . . Mercier.
Chartres. . . . . Chasles.
Châteaudun. . . . Raimbault.
Dreux. . . . . Robillard.
Nogent-le-Rotrou. Silvy.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan; à l'E. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan; au S. et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,358,555 arpens, ou 693,384 hectares. Il paie 1,882,064 fr. d'impôt foncier; sa population est de 524,596 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux; il a 1,448 électeurs qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Quimper et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. Le Pasquier ✻, *Préfet*, à Quimper.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Le Bastard de Kerguiffinec ✻, Dubosq (*Secrét.-gén.*),
De la Hubaudière aîné, Leroux. Blot père.

Conseil général de département. Messieurs,

Imbert ✻, propriétaire à Brest.
Le Bastard de Kerguiffinec ✻, Conseiller de préfecture à Quimper, Député.
Delaporte ✻, ancien chirurgien-major de la marine, à Brest.
Bouet, négociant, Maire à Lambézellec.
Beëlle, avocat à Brest.
Perrot, architecte, *id.*
Lacrosse ✻, Col. de la garde nat. de Brest.
Frimot, ingénieur à Landerneau.
Kervern, Juge à Morlaix.
Félix, propriétaire, cultivateur, *id.*
Calohar père, propriétaire à Carhaix.
Duhellès ✻, Comm. de la g. nat. de Morlaix.
Tilly, banquier à Morlaix.
De Kermorial ✻, Lieut.-Col., à Rosporden, Député.
De la Hubaudière aîné, Conseiller de préfecture à Quimper.
Bohan ✻, chirurgien-major de la marine, retraité, à Quimper.
Blaque-Belair, Maire de Poullaoen, Député.
Guégot, avocat à Morlaix.
Mailliet, ancien capitaine au long cours, à Quimperlé.
Cuny, avoué, Maire de Quimperlé.
Godefroy, Procureur du Roi à Morlaix.
Debon, négoc. à Douarnenez.
Brunel, Présid. du tribunal civil de Brest.
Durest de Bris, négociant à Châteaulin.

Arrondissement de Quimper.

Composé de 9 cantons; 63 communes; 100,676 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Hignard, négociant, Maire à Pont-Croix.
Arnoult, médecin, Maire de Pont-l'Abbé.
Penarros (Pierre), négociant à Concarneau.
Gouiffes, docteur en médecine à Quimper.
Guillou, avoué à Quimper.
Beléguic, Juge-de-paix à Douarnenez.
Blot, imprimeur, ex-Maire de Quimper.
Thomas (Daniel), Maire de Plovan.
Parquer, notaire à Fouesnant.
Allavoine, négociant, adjoint au Maire de Quimper.
Fatou, pharmacien à Quimper.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brest.

Composé de 12 cantons; 83 communes; 156,810 habitans.

M. Curel ✻, *Sous-Préfet*, à Brest.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Kerros ✻, Maire de Brest.
Fleury, adjoint au Maire de Brest.
Rivericulx, ancien officier, à Brest.
Picaud, notaire à Plougastel-Daoulas.
Lejeune, notaire à Lannilis.
Dupesseau, médecin à Lesnéven.
Coatpont, anc. officier d'artillerie, à Brest.
Leborgne de Keroulas, Maire de Brélès.
Le Vessel, notaire, Maire de Saint-Renan.
Roujoux, propr. à Landerneau.
Huc, notaire à Ploudiry.

Arrondissement de Châteaulin.

Composé de 7 cantons; 58 communes; 94,302 habitans.

M. Lebreton ✻, *Sous-Préfet*, à Châteaulin.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Druy, Juge-de-paix à Crozon.
Richard père, négociant à Châteauneuf.
Lemeur, Présid. du tribunal de Châteaulin.
Lacoste, avocat à Châteaulin.
Le Marchadour, not., Maire de Châteaulin.
Bernard, propriétaire à Carhaix.
Lenavenec, notaire à Carhaix.
Weller de Kersalaün, Juge-de-paix, *id.*
Lefavennec, cultivateur à Pleyben.
Salonne aîne, négociant à Châteaulin.
Le Seach, cultivateur à Lotney.

Arrondissement de Morlaix.

Composé de 10 cantons; 58 communes; 131,580 habitans.

M. Galzain ✻, *Sous-Préfet*, à Morlaix.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Le Gac-Lansalut, avocat à Morlaix.
Lazennec, notaire à Morlaix.
Derrien, propriétaire, Maire de Landivisiau.
Duravage, notaire à Morlaix.
Mahé (Ange), négociant à Morlaix.
Desloges, négociant à Morlaix.
Pressac, Capitaine de la garde nationale, à Plouigneau.
Abgral (M.), tanneur à Lampaul.
Miorcec, notaire, Maire de Saint-Pol.
Bodénès, notaire à Plounévez-Lochrist.
Deschamps, négociant à Roscoff.

Arrondissement de Quimperlé.

Composé de 5 cantons; 20 communes; 41,028 habitans.

M. Delvaux (Georges), *Sous-Préfet*, à Quimperlé.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Guyho, Maire de Bannalec.
Chicoineau aîné, négociant à Quimperlé.
Hervel, Juge-de-paix à Quimperlé.
Abyven, Juge à Quimperlé.
Birquelle, propriétaire à Moëlan.
Peyron, négociant à Quimperlé.
Sinquin, Maire de Scaër.
Chardon, notaire à Bannalec.
Kerouallan, Maire de Redénez.
Souffès, notaire, Maire de Pont-Aven.
Darriou, Maire de Clohars-Carnoët.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Brest.	N.	Pourevez-du-Faou.	Guériff.
Briec.	Leberre.	Plougasnou.	De Pastour-Kerjean.
Châteaulin.	Le Marchadour.	Plougastel-Daoulas	Piraud.
Cleder.	Le Traon.	Plougouven.	Bourven.
Crozon.	Riou.	Plouguerneau.	De Poulpiquet
Fouesnant.	Nicou.	Plouider.	Le Bars.
Guiclan.	Quéinec.	Plouigneau.	Jamin.
Guipavas.	Maistral.	Plounéour-Menez.	Le Hénaff.
Kerlouan.	Prigent.	Plounevez-Lochrist	Bodénès.
Lambezellec.	Bouet.	Plourin.	Tourmen.
Landerneau.	Duval.	Plouvorn.	Riou.
Lannilis.	Lejeune.	Poullaouen.	Blacque-Bélair.
Moelan.	N.	Quimper.	Eloury.
Morlaix.	Guegot.	Quimperlé.	Cuny.
Bannalec.	Chardon.	Roscoff.	Deschamps.
Plabennec.	Tréguier.	St.-Pol-de-Léon.	Miorcec.
Pleyben.	Salonne.	Saint-Thégonnec.	Poulinquen.
Pleiber-Christ.	Joncour.	Scaer.	Sinquin.
Ploudalmezeau.	Colin.	Sizun.	Quéinec.
Ploudaniel.	Colin.	Trégunc.	Prouhet.
Plouescat.	Bodenès.		

DÉPARTEMENT DU GARD.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ardèche et de la Lozère ; à l'E par les départemens de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône ; au S. par ce dernier, la Méditerranée et le département de l'Hérault, qui le borne à l'O. avec partie de l'Aveyron. Sa superficie est d'environ 1,175.044 arpens, ou 599,723 hectares. Il paie 2,440,212 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 347.550 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 2,396 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Nîmes et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Rivet ✻, *Préfet*, à Nîmes.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Paradès-de-Daunant, Roussellier (*Secrét. gén.*), Ferréol, Havard.

Conseil général de département. Messieurs,

Mis d'Aramon (O ✻), Pair.
De Chazelles-Chuselan, propr.
Correnson, propriétaire.
De Chapelain, propriétaire.
Cte Meynadier (G O ✻), Lieut.-gén., Dép.
De Montlaur, propriétaire.
Vivier-Chatellard, propriétaire.
Rolland-Lacoste, propriétaire.
Vincens-Mourgues, propriétaire.
De Chastellier ✻, ex-Maire de Nîmes, Dép.
De Daunant.
Bon de Lascours (C ✻), Pair, M^al-de-c.
Chapel ✻, prop. à Alais.
Verdier de Flaux, négociant à Uzès.
De Ginestous, propriétaire au Vigan.
Planchon, négociant à St.-Hippolyte.
Abric de Fenouillet, propriétaire au Vigan.
Tavernel, propriét. à Beaucaire.
Jalaguier, propriétaire à Nîmes.
Sibour ✻, nég., Maire du Pont-St.-Esprit.

Arrondissement de Nîmes.

Composé de 11 cantons ; 72 communes ; 128.461 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Rogier, propriétaire.
Achardy, propriétaire.
Maurin, propriétaire.
Trouchaud-Loche (Jean-Louis), propriét. à St.-Laurent.
Martin aîné, négociant à Beaucaire.
Jalaguier (P.-C.), propriétaire à St.-Gilles.
Boyer (Louis), fabricant d'eau-de-vie.
Vincent (S.), Présid. du Consist. protestant.
Fontaine, médecin à Nîmes.
Choisity (A.-L.), propriétaire à Aramon.
Penchinat, propr. et négociant.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Alais.

Composé de 9 cantons ; 91 communes ; 79,923 habitans.

M. Mercier ✻, *Sous-Préfet*, à Alais.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

D'Hombres-Firmas, propriétaire.
De Lagorce, Maire de Barjac.
D'Estienne, propriétaire.
Silhol, banquier.
Chapelain (C.), Maire de Genolhac.
Silhol (F.), négociant à St.-Ambroix.
Pagès fils aîné, docteur en médecine.
D'Azémar, Maire de Bagard.
Bros, Juge-de-paix à St.-Jean-du-Gard.
Gardies-Renouard, Maire de St.-Benezet.
Destremx, propriétaire.

Arrondissement d'Uzès.

Composé de 8 cantons ; 98 communes ; 83,752 habitans

M. Blanchet, *Sous-Préfet*, à Uzès.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

arnac, propriétaire.
e Rossel, propriétaire.
aret de Fournès.
hambon, propriétaire.
alomon, médecin à Villeneuve.
uillard, négociant à St.-Geniès.
Verdier-Allut (J.), propriétaire à Uzès.
Fabre (A.), notaire à Remoulins.
Ladroit, Maire de Bagnols.
Sagnier, propriétaire à Blauzac.
Clair, Maire de Roquemaure.

Arrondissement du Vigan.

Composé de 10 cantons; 81 communes; 65,247 habitans.

M. Boissier ✻, *Sous-Préfet*, au Vigan.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Sogarède, propriétaire.
Jac, propriétaire.
Teulon, propriétaire.
Aigoin, propriétaire.
Meynadier, notaire à Saint-André de Valborgne.
Campels (J.-L.-H.), propriét. à Sauve.
D'Espinassous (H.-J.-M.), propr. au Vigan.
Anthouard, avocat au Vigan.
Moustier, Juge-de-paix à Lamujols.
Fonzès, avocat.
Ratyé, propr. et négociant.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Alais.	Noguier.	Saint-Hippolyte. .	Planchon-Rocheblave.
Anduze.	Noguier.	St.-Jean-du-Gard.	Boudon ✻.
Bagnols.	Ladroit.	Sommières	Griollet.
Beaucaire.	Goubier.	Uzès.	Verdier Allut ✻.
Nismes.	Girard.	Valleraugue. . .	Teulon père.
Pont-St.-Esprit. .	Sibour ✻.	Vauvert	Benezet.
Roquemaure. . . .	Clerc.	Vigan (Le). . . .	Gendre.
Saint-Gilles. . . .	Durand.	Villeneuve. . . .	Guiraud.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminges, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers; à l'E. par les départemens du Tarn, de l'Aude et de l'Ariége; au S. par le département de l'Ariége, les Pyrénées et le département des Hautes-Pyrénées, qui, avec celui du Gers, le bornent à l'O. Sa superficie est d'environ 1.263.858 arpens, ou 642.533 hectares. Il paie 3,978,610 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 427,856 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 3,249 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Toulouse et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Barennes ✻, *Préfet*, à Toulouse.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Firzac, Tajan, Delquié, Pernin-Garrigou. Marre (*Secrét. gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

De Cambon (A.).
Duran.
Amilhau, notaire.
Lassus-Camon, propriétaire.
Mis de Catellan, Pair.
Cte Compans (G ✻), Lieut.-gén, Pair.
De Rémusat (Charles) ✻, Député.
De Malaret.
De Caffarelli, ancien Préfet maritime.
Romiguière ✻, avocat.
De Terson, Maire de Revel.
Massenet (Alexis), manufacturier.

Cassaing (Joseph), propriétaire et négoc.
Viguerie ✻, médecin, à Toulouse.
Arnoux, manufacturier.
Bastide d'Isar (Lambert), propr., Député.
Manent, Officier supérieur du Génie retr.
Tatareau, Maire de St.-Gaudens.
Lignères-Bernard, négociant.
De Bellegarde, anc. Maire de Toulouse.
Chalret-Durrieu, Prés. à la C. r de Toulouse.
De Tauriac père, M du C. mun. de Toulouse.
Leblanc (J.-M.), propriétaire.
Bon Duperrier, propriétaire.

Arrondissement de Toulouse.

Composé de 12 cantons ; 138 communes ; 139,927 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Roques (P.), Maire de Villemur.
Cazaux (Laurent), propriétaire.
Courtois (F.-H.-L.), négociant.
Decamps (Jean), propriétaire.
Ducassé (Auguste), Professeur à l'Ecole de médecine.
Lapeyrouse père, propriétaire.
Faydel, President de la cour royale.
Lestrade (Jean), propriétaire.
Ramel (E.), maître de poste aux chevaux.
Cibiel (Vincent), négociant.
Viguerie (Pascal), négociant.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Muret.

Composé de 10 cantons ; 130 communes ; 86,709 habitans.

M. Marquier, *Sous-Préfet*, à Muret.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Carrère (Vidian), propriétaire.
Dardenne (Etienne), propriétaire.
Duclos (A.-F.-V.).
Guichon, notaire.
Jallier (E.-J.-P.), propriétaire.
Lafage (Maurice), propriétaire.
Abolin (Théodore).
Niel (R.-A.), propriétaire.
D'Olivier aîné, propriétaire.
Las-Martres (J.), Maire.
De Villeneuve d'Araignon (E.-A.-F.-T.), Maire.

Arrondissement de Saint-Gaudens.

Composé de 11 cantons : 240 communes : 139,969 habitans.

M. Célestin-Bart, *Sous-Préfet*, à St.-Gaudens.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Lapène, propriétaire.
Tatareau, propriétaire.
Cluson, propriétaire.
Caubet, Maire.
Couget (Charles), Juge-de-Paix.
Delpech (Raymond), médecin.
Duran (Léon), Maire.
Fournier fils, Maire.
Latour (P.-M.), Capitaine.
Martin (Bernard), Maire.
Soulerat (M.-A.), notaire.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 6 cantons ; 99 communes ; 61,251 habitans.

M. de Lapeyrouse fils (Zéphyrin), *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Fourtanier père, propriétaire.
Barrau (D.-F.-T.), négociant.
Bessière (F.-B.-F.-A.), propriétaire.
Blanc (Lili-Jean).
Roquefort (J.-B.), propriétaire.
Duperrier (J.-H.-G.), propriétaire.
Durand (J.-F.), notaire.
Ferradou-Roqueville (A.), propriétaire.
Antonin (J.-P.-P.), négociant
Sagné (Raymond), Maire.
Desbœuf, ancien directeur des contributions directes.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aspet.	Latour.	Revel.	N. . . .
Auterive.	Cornus.	Saint-Gaudens. . .	Daran.
Cintegabelle. . . .	Barthès.	Toulouse.	Viguerie ✲.
Grenade.	Cornac.	Villefranche. . . .	Beaux.
Montesquieu . . .	Metge.	Villemur.	Roques.
Muret.	Sévene.		

DÉPARTEMENT DU GERS.

L'un des quatre départemens que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de Lot-et-Garonne et partie de celui des Landes; à l'E. par les départemens de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne; au S. par les départemens de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées; à l'O. par les départemens des Basses-Pyrénées et des Landes. Sa superficie est d'environ 1,822,524 arpens, ou 623,996 hectares. Il paie 2,248,952 fr. d'impôt foncier; sa population est de 312,160 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,800 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixieme division militaire, le diocèse d'Auch, et le ressort de la Cour royale d'Agen.

PRÉFECTURE.

M. Gabriel, *Préfet*, à Auch.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Pellefigue, Sauzet (*Secrét. gén.*), Paris-Laspiagne.

Conseil général de département. Messieurs,

De Cassaignolles ✲, 1er Président de la Cour royale de Nîmes.	De Grisony, ancien député.
Vidaillan, propriétaire.	Molas-Labarthète (J.-B.), propriétaire.
Cenac-Moncau, Juge au Tribunal de Mirande.	Daguzan du Bézéril, propriétaire.
	Brocas (Anselme), propriétaire.
	Mieussens, propriet. à Mirande.
Cte de Noë (O ✲), Pair.	Carbonneau, médecin.
Laporte ✲, Vice-Prés. du tribunal d'Auch.	De Barbotan, Maire de Maupas.
De Salvandy (O ✲), Cons.-d'Etat.	Druilhet, Maire d'Auch.
Gavaret, avocat.	Persin, Maire de Fleurance.

Arrondissement d'Auch.

Composé de 6 cantons; 89 communes; 61,645 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Serain (Paul), propriétaire.	Géze, Président du tribunal de commerce.
De Rivière (J.-B.) ✲.	Guérard aîné, propriétaire
Sentetz (Blaise) ✲, propriétaire.	Carde (Hippolyte), propriétaire.
Lassalle-Cabiran (Jean-Paul).	Laporte-Frix, propriétaire.
Meilhan (François), propriétaire.	De Mousquierce ✲, propriétaire.
Solon (J.-M.-L.), bâtonnier des avocats.	

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Condom.

Composé de 6 cantons; 112 communes; 71,487 habitans.

M. Bésian, *Sous-Préfet*, à Condom.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Morlan (G.-E.).
Tartanac de Gensac, propriétaire.
Buzet. Procureur du Roi.
Doat, médecin. à Nogaro.
Dubosc-Taret (Bertrand), propriétaire.
Duffau, Président du tribunal civil.
Santiran (J.-C.), propriétaire.
Soubdès, ancien Officier.
Bouillet aîné (J.-M.), propriétaire.
Dubarry, avocat.
Berès (J.-B.-J.), propriétaire.

Arrondissement de Lectoure.

Composé de 5 cantons; 75 communes; 52,641.

M. Masson, *Sous-Préfet*, à Lectoure.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gauran, Maire de Lectoure.
Salut aîné, propriétaire.
Frankin, propriétaire.
Lézian (J.-B.), propriétaire.
Descrimes (Marc), médecin.
Monge (Severin), propriétaire.
Collongues, notaire.
Descamps (J.-J.), médecin.
Courrent, notaire.
Cadéot, propriétaire.
Delort, avocat.

Arrondissement de Lombez.

Composé de 4 cantons; 77 communes; 40,544 habitans

M. de Quérillac ✻, *Sous-Préfet*, à Lombez.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Puyminet (E.-E.), Maire de Cologues.
De Mohic (C.-V.), Maire de Touget.
Palomès (Pierre), avocat à l'île-en-Jourdain.
Ducor de Simorre, propriétaire à Simorre.
Loubon, propriétaire à Naujac.
Vignaux (D.-B.), Juge-de-paix à Samatan.
Domezon (J.-J.-A), Maire de Savignac.
Troy (François), Juge d'instruction.
Thoulouze (J.-M.-J); médec. à l'Ile-en-Jourdain.
Delieux aîné, négociant à Mont-Ferrand.
Campagnole, avocat.

Arrondissement de Mirande.

Composé de 8 cantons; 155 communes; 84,843 habitans.

M. Jarry, *Sous-Préfet*, à Mirande.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Broca (J. J.), médecin à Lupiac.
Liesta (A), Juge-de-paix à Montesquiou.
Baque-Taillone (J.), propr. à Ladevèse.
Laporte fils, Juge-de-Paix.
Barquisseau (H), propriétaire à Ladevèse.
Filhos, avocat à Mirande.
Lanafoert, notaire à Plaisance.
Ducastaing, Juge-de-paix à Riscle.
Dareix aîné, avocat à Tasque.
Dutroq (A.-J.), notaire.
Laudet (Dom.), avocat à Mirande.
Campagnole, avocat.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Auch.	Druillet.	Lectoure.	Gauran.
Condom.	Petit.	Lombez.	Junca-Mirasson
Fauze.	Canot.	Mirande.	Burot.
Fleurance.	Percin.	Vic-Fezensac. . .	Maravat.
L'Isle-en-Jourdain	Thoulouse.		

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

L'un des quatre que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de la Charente-Inférieure; à l'E. par les départemens de la Dordogne et de Lot-et-Garonne; au S. par celui des Landes, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 2,121,055 arp., ou 1,082,552a hectares. Il paie

3,961,419 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 554,225 individus ; il est divisé en six arrondissemens communaux et neuf arrondissemens électoraux ; il a 4,043 électeurs, qui envoient neuf membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de Bordeaux et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE

M. DE LA COSTE ✻, *Préfet*, à Bordeaux.

Barthez ✻. *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Hervé, Garin. Bignon-St.-Roch, Cuson ✻. N. . . . .

Conseil général de département. Messieurs.

Cte de Monbadon (G O ✻), Pair.
Lacaze, propriétaire.
Portal (P.), négociant.
Sarget, propriétaire.
De Lamoignon, propriétaire, Pair.
Gautier (O ✻), Présid. du trib. de com. de Bordeaux, Pair.
Emérigon, propriétaire.
Mis de Bryas ✻, ancien maire de Bordeaux, Député.
Dufour du Besson, propriétaire, Député.
Legris de Lasalle, propriétaire.
Vte Lainé (C ✻), Pair.
Bosc (J.-J.), négociant à Bordeaux.
Roullet ✻, 1er Président de la cour royale de Bordeaux.
Duc Decazes (O ✻), Pair.
Balguerie aîné ✻, négociant à Bordeaux.
Gaillard, Maire de Talois, Député.
Larose aîné, Maire de St.-Martin-de-Lerm.
Allègre (D), anc. officier de marine.
Regnier, Prés du trib. de comm. de Blaye.
Lopès-Dubec, négociant à Bordeaux.
Guestier-Junior fils (D.), nég. à Bordeaux.
Gibert, Maire de Saint-Macaire.
Brun ✻, Maire de Bordeaux.
Jouhanneau-Larégnère, chef de bataillon en retraite.

Arrondissement de Bordeaux.

Composé de 18 cantons : 151 communes : 245,348 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs.

Yvoy, propriétaire.
Cassagne de Blésignac, propriétaire.
Robert de Salafon, propriétaire.
Fleury, propriétaire.
Baour, Présid. de la chambre du commerce.
Fieffé, négociant à Bordeaux.
Balguerie (Adolphe), négociant à Bordeaux.
Sauvage, Maire d'Andernos.
De Soyres, Maire de St.-Gervais.
Johnston, propr. et négociant.
Casteja, substitut du Procureur du Roi.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bazas.

Composé de 7 cantons ; 67 communes : 55,802 habitans.

M. Loriagues, *Sous-Préfet*, à Bazas.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Ardusset, propriétaire.
Servière, propriétaire.
Pierron aîné, propriétaire à Bazas.
Bayle aîné, notaire à Bazas.
Coutereau (P.-A.), à Saint-Pierre-de-Mons.
Saige, propriétaire à Bazas.
Pohle aîné, subst. du Proc. du Roi.
Brannens, propriétaire à Langon.
Théry, médecin à Langon.
Martin-Travet, propriétaire à Symphorien.
Lalanne, propriétaire à Villandraut.

Arrondissement de Blaye.

Composé de 4 cantons ; 57 communes ; 56,406 habitans.

M. Marchand-Dubreuil ✻, *Sous-Préfet*, à Blaye.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Godineau, propriétaire.
Gélibert, *idem.*
Olanyer, *idem.*
Faure St.-Hubert, *idem.*
De Favière, *idem.*
Froin, *idem.*
Bacon de Gourdet, propriétaire.
Pastoureau (Daniel), Président du Tribunal civil de Blaye.
Ollière, ex-Maire de Blaye.
Baffort, notaire, Maire d'Estaulières.
Chambor, Maire de Gauriac.

Arrondissement de La Réole.

Composé de 7 cantons; 105 communes; 54,237 habitans.

M. Armand Ducos ✻, *Sous-Préfet*, à La Réole.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dutauria de la Roquette, propriétaire.
Ferran, *idem.*
Dupeyron (Armand).
Béchade de Pommiers.
Merle, avoué à La Réole.
Gravier, Maire de la Réole.
Dupin, Maire de St.-Martial.
De Camiran, Maire de Camiran.
Cessac, adj. au Maire de St.-Martin de Sercas.
Dumas, Maire de Pellegrue.
N. . . . . .

Arrondissement de Lesparre.

Composé de 4 cantons; 30 communes: 36,918 habitans.

M. Baguenard ✻, *Sous-Préfet*, à Lesparre.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Duperrier de Larsan, propriétaire.
Laumond jeune, *idem.*
Delignac, Maire de Begadau.
Laumond, avocat à Lesparre.
Bernard (Jacques), propriétaire.
Figeron (Jean), *idem.*
Desgardies (Victor), propriétaire.
Andron (Pierre), *idem.*
Lafon de Camarsac, *idem.*
Constant jeune.
Bonnaze, fabricant.

Arrondissement de Libourne.

Composé de 9 cantons: 132 communes; 107,514 habitans.

M. Belliquet ✻, *Sous-Préfet*, à Libourne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Fontemoing, propriétaire.
Drivet, *idem.*
Jouhanneau-Larégnère, *idem.*
De Tranchère, *idem.*
Valet de Peyraud, *idem.*
David aîné, avocat à Libourne.
Germé (Pierre), propriétaire à Castillon.
Chicou-Lamy (Jean), *idem* à Grezillac.
Mestre (Théod.), Maire de Saint-André et Apelle.
Tourneur (Gabriel), nég. à Fronsac.
Viault aîné, à Coutras.

Maires nommés par le Roi.

Bazas.	Bayle.	Libourne. . . .	David aîné.
Blaye.	Merlet.	Langon.	Derancy.
Bordeaux. . . .	Brun ✻.	Mézignac. . . .	Caussac.
Coutras.	Lalanne.	Pauillac.	Rabié.
La Réole. . . .	Moussillac.	Saint-Emilion. . .	Rulleau.
Lesparre	Bonnore fils.	Salles.	Cazauvieilh.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au Nord par les départemens du Gard et de l'Aveyron; à l'E. par le département du Gard et la Méditerranée, qui le baigne au S.; à l'O. par ceux de l'Aude et du

Tarn. Sa superficie est d'environ 1,236,198 arpens, ou 630,935 hectares. Il paie 3,110,008 fr. d'impôt foncier; sa population est de 346,207 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux; il a 3,044 électeurs, qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Montpellier et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. La Tourette ✻, *Préfet*, à Montpellier.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Boudon de la Roquette ✻ (*Secrét.-gén.*), Casalis-Fondoux fils, Durand.

Conseil général de département. Messieurs,

Renouvier, Député.
Granier, Député.
Bon Campredon (G O ✻), Lieutenant-gén.
Cazelles, propriétaire.
Mandeville-James, propriétaire.
Brousse, Maire de Serignan.
Prades, Maire de Bedarrieux.
Floret père, négociant à Agde.
Berard aîné, propriétaire à Lodève.
Lugagne-Delpont, ex-Maire de Clermont.
Thomassin, ex-Maire de Saint-Pons.
De Laur-Sargines, propriétaire à Olonsac.
Vernazobres, Maire de St.-Chinian.
Reboul-Coste, Député.
Barral, avocat à Gignac.
Cazalis-Fondoux.

Arrondissement de Montpellier.

Composé de 12 cantons; 115 communes; 120,031 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs.

Deshours-Farel (Paulin), Castelnau père, Granal (Victor de Mèze), propriétaires.
Vialars aîné, propr. à Montpellier.
Charamaule, avocat.
Deshons, ex-Maire de Ganges.
Daniel, médecin, ex-Maire de Cette.
Mesnard, Maire de Lunel.
Ricard, propriétaire.
Chrestien, docteur en médecine.
Levat, propriétaire.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Beziers.

Composé de 11 cantons; 97 communes; 123,657 habitans.

M. Bessin (Victor), *Sous-Préfet*, à Béziers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Vidal, Maire de Béziers.
Balguerie, négociant, Maire d'Agde.
Mazel, avocat à Pezenas.
Moulinier, Maire de St.-Gervais.
Chavernac, médecin à Béziers.
Calvet (François), nég. à Bedarrieux.
Ledenac, Maire de Boujan.
Barral, Maire de Suissalicon.
Malfre du Bousquet, adjoint au Maire de Marseillan.
Payre, Maire de Capestang.
Fabre de Roussac, prop. à Florensac.

Arrondissement de Lodève.

Composé de 5 cantons; 75 communes; 55,915 habitans.

M. Le Brun (Er.) ✻, *Sous-Préfet*, à Lodève.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Verny, négociant à Clermont.
Brun, Ménard, Vissec (Jules), négocians à Lodève.
Rouquet (Pierre), nég. à Clermont.
Chauvet, avocat à Vendémian.
Lautier, Juge-de-paix à Gignac.
Martin, avocat, Maire de Ceilhes.
Reynes, notaire, Maire du Coylar.
Pons, notaire et Maire de Gignac.
Valibouze, Maire de Poujols.

Arrondissement de Saint-Pons.

Composé de 5 cantons ; 44 communes ; 46,598 habitans.

M. Bouisson, *Sous-Préfet*, à Saint-Pons.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Azaïs, Présid. du tribunal civil de St.-Pons.
Saisset, négociant à Saint-Pons.
Marcel-Vidal, propr., à la Sivinière. Dép.
Thomassin, notaire à Saint-Pons.
Pech (Marc-Antoine), prop. à St.-Pons.
Cauquil, Juge-de-paix à la Salvetat.
Flottes, négociant à St.-Chinian.
Estèbe, Maire d'Agel.
Segonne, Maire d'Oupia.
Vène-Lamartelle, prop., Maire de Siran.
Belloc, Juge-de-paix à Olargues.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Agde.	Balguerie.	Marseillan. . . .	Maffre-Lacan.
Bédarrieux. . . .	Prades ✻.	Marsillargues. . .	Bassaget.
Béziers.	Vidal.	Mèze.	Bouliech.
Cette.	Mercier fils.	Montagnac. . . .	Ducros St.-Germain.
Clermont. . . .	Martin (Amédée).	Montpellier. . . .	Farel-Deshours.
Florensac. . . .	Armély fils.	Pézénas.	N. . . . .
Ganges.	Soulier.	Saint-Chinian. . .	Vernazobres.
Lodève.	Barbot.	Saint-Pons. . . .	Granier.
Lunel.	Menard-Vignolles.	Salvetat (la). . . .	Gavoy.

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan et le département de la Manche ; à l'E. par le département de la Mayenne ; au S. par le département de la Loire-Inférieure, et à l'O. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Sa superficie est d'environ 1,336,205 arpens, ou 681,977 hectares. Il paie 2,621,856 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 547,052 individus ; il est divisé en six arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 1,830 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Rennes et le ressort de la Cour royale de la même ville

PRÉFECTURE.

M. Cahouet (O ✻), *Préfet*, à Rennes.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

La Guistière ✻, Guyot, Gandon des Alliers ✻. Leclerc de la Herverie, Bourdais (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Duporzou ✻, Prés. à la cour roy. de Rennes.
De Lorgeril (O ✻). propr. agriculteur à Rennes.
Delorme-Villedaulé, agriculteur aux Ormes.
Turin (P.-R.), Prés du trib. civ. de Montfort
Chevrier, négociant à Rennes.
Gaillard de Kerbertin ✻, 1er Président à la cour royale, Député.
Jouin ✻, Maire de Rennes.
De Kermarec ✻, Président à la cour royale.
Bertin ✻, médecin à Rennes.
Porteu, négociant à Rennes.
Cte de la Villegontier (O ✻), Pair.
Thélohan, Maire de Redon.
Louis-Blaize, négociant, Député.
Bouvet (G O ✻), Contre-Amiral hon., à Saint-Servan.
Bourdet, notaire à Saint-Malo.
Christophe, anc. j.-de-paix de Vitré, à Bais.
De la Riboissière, propriétaire, Député.
De Pommereul ✻, of. sup. retr., à Fougères.
Devalloys, ancien maire de Fougères.
Chartier, agriculteur à Montfort.
Raoul, notaire.
Guyon, avocat à Vitré.
Ropert, chef d'escadron en retraite, prop.
Vatar, négociant.

Arrondissement de Rennes.

Composé de 10 cantons ; 78 communes : 126,375 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Leray, négociant à Rennes.
Barbier fils aîné, propriétaire.
Brisou, négociant à Rennes.
Arot, fabricant à Rennes.
Bigot du Chesnay, agriculteur à Melesse.
Binet (Thomas), architecte à Rennes.
Couannier, armateur à Rennes.
Magouet, adjoint au Maire de Rennes.
Pontallié père, ex-directeur des contrib., à Rennes.
Ruel, rentier, à Rennes.
N. . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Fougères.

Composé de 6 cantons ; 57 communes ; 81,788 habitans.

M. Berlin, *Sous-Préfet*, à Fougères.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gauthier de la Chèze, à Louvigné.
Lebechu fils (Louis), propr. à Mézières.
Malherbe, ex-Maire de Fougères.
Denoual, notaire à Fougères.
Lottin-Tiollais, Maire de Loroux.
Louveau, Maire de Luitré.
Rambos, négoc. à St.-Aubin-du-Cormier.
Labbé, Maire de Saint-Brice.
Poussin du Bourgneuf, cultiv. à Tramblay.
Mouton (Pierre), propriétaire à Fougères.
Poinçon de la Blanchardière, Maire de Chauvigné.

Arrondissement de Montfort-sur-Meu.

Composé de 5 cantons ; 46 communes ; 58,790 habitans.

M. Pontallié, *Sous-Préfet*, à Montfort-sur-Meu.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Poignand, Juge au trib. civil de Montfort.
Joubaire, Juge au trib. civil.
Escolan, Juge au trib. civil.
Thébault, Maire de Gaël.
Maudet, tanneur à Montfort
Dreuslin, avoué à Montfort.
Juguet, avocat à Montfort.
Denise, médecin, Maire de St.-Méen.
Nicole, maître de forges à Paimpont.
Leroux, directeur des postes à Becherel.
Rouyer, Maire de la Chapelle-Chaussée.

Arrondissement de Redon.

Composé de 7 cantons ; 46 communes ; 76,442 habitans.

M. Fresnau ✻, *Sous-Préfet*, à Redon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Blerye, propriétaire.
Jouin, Juge-de-paix à Tresbœuf.
Chevrier (Paul), négociant à Gulpry.
Fromont (J.-S), Maire de Fougeray.
Ropert, Maire de St.-Seglin.
Le Saulnier, médecin.
Le Masne (J.-F. de Salles-Julien), prop.
Gérard, notaire.
Journée, Président du tribunal civil.
Rochery, négociant.
Gazon, agriculteur.

Arrondissement de Saint-Malo.

Composé de 9 cantons ; 60 communes ; 120,561 habitans.

M. Godfroy ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Malo.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Pasquier de la Forêt, propriétaire.
Michel-Marion, négociant.
Leguen-Lacroix, Comm. de la garde nationale de Saint-Servan.
Hovius, Maire de Saint-Malo.
Duclezieux fils, armateur.
Michel-Villeblenche, avocat.
Gauthier Bellande, Maire de Combourg.
Epron, Maire de St.-Servan.
Lissilour, officier de marine.
Chapelle, propriétaire à Pleurtuit.
Lecompte, Juge-de-paix à Dol.

Arrondissement de Vitré.

Composé de 6 cantons ; 62 communes ; 83,096 habitans.

M. Dubois, *Sous-Préfet*, à Vitré.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Loychon père (Auguste), à Vitré.
Guyon, avocat à Vitré.
Hunaut-Lahaydix, Maire de Louvigné de Bois
Lasne-Rochelle, propriétaire à Vitré.
De Courte, Maire de Saint-M'Herve.
Gautier, maître de forges à Martigné.
Coursier, Président du tribunal de Vitré.
Corbeau, Maire de Torcé.
Trotin fils, Maire de la Guerche.
Varin du Frambois, maître de forges, à Martigné.
Louin, prop., adj. au Maire de la Guerche.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bain.	Gérard.	Maure.	N. . . . .
Bains.	N.	Miniac-Morvan. .	N. . . . .
Bais.	N.	Montfort.	Ropers.
Bazonges-Lape-rouse.	Savary.	Noyal-sur-Vilaine.	Beuscher.
Cancale.	Merdrinac.	Paimpont.	Macé.
Combourg.	Gauthier-Bellande.	Pipriac.	N. . . . .
Dol.	Corbinais.	Piré.	Guerault aîné.
Ercée-en-Lamée .	Brunel.	Pleine-Fougères. .	N. . . .
Fougeray.	N.	Plelan.	Demoncuit.
Fougères.	Malherbe.	Pleurtuit	Chapel.
Guerche (La). . .	Trotin.	Redon.	Thélohan.
Guichen.	Guillot.	Rennes.	Jouin ✻.
Guipry.	N.	Retiers.	Hanet.
Iffendic.	Texier.	Saint-Georges de Reintembault. .	Mancel.
Janzé.	Branger.	Saint-Malo. . . .	Hovius.
Louvigné.	Gauthier.	Saint-Servan. . .	Epron.
Martigné.	Daussy.	Vitré.	Guyon.

DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

Ce département est le second des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens du Cher, de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire ; à l'E. par celui du Cher ; au S. par ceux de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Vienne ; à l'O. par ceux de la Vienne et d'Indre-et-Loire. Sa superficie est d'environ 1,373,866 arpens, ou 701,661 hectares. Il paie 1,365,542 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 245,289 individus : il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux ; il a 1,039 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Bourges est le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Meynadier ✻, *Préfet*, à Châteauroux.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Grillon de Villeclair ✻, Bertrand, Delatremblaie (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Prince de Talleyrand (G ✻), Pair.
Muret de Bort, manufacturier.
Gaillard ✻, ex-Juge à Châteauroux.
Barré, Prés. du trib. civ. d'Issoudun.
Delacou, propriétaire.
Thabaud-Claverolles. *idem.*
Cte Bertrand (G ✻). Lieut.-gén. Député.
Charlemagne père, à Châteauroux.

Godeau d'Entraigue, ancien officier.
Cte de Richebourg (C ✻), Pair.
Thabaud-Linetière, Député.
Heurtault-Dumez, médecin.
Lescot-Lamilandrie, Juge-de-paix, à Saint-Gaultier.
Cte de Bondy (G O ✻), Pair, Préf. de la Seine.
Fontenette, Juge-de-paix au Blanc.
Delavaud, Maire de St.-Benoit-du-Sault.

Arrondissement de Châteauroux.

Composé de 8 cantons ; 84 communes ; 90,545 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Batailler du Berthier, propriétaire.
Faguet, *idem.*
Huard aîné, *idem.*
Godard, à Châteauroux.
Turquet, Juge-de-paix de Buzançais.
Charlemagne fils, Proc. du Roi, Député.
Archambault, ancien notaire.
Rostain, Maire d'Argenton.
Duhail, Juge au tribunal de Châteauroux.
Boulanger, Maire de Châtillon-sur-Indre.
Grenouillet, maître de forges.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement du Blanc.

Composé de 6 cantons ; 57 communes ; 56,614 habitans.

M. Lehurey, *Sous-Préfet*, au Blanc.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Chapt, propriétaire.
Delacoux-Marivaut, *idem.*
Caillaud, *idem.*
Collin-Laminière, *idem.*
De Beaufort fils (Philippe).
Herault, Maire de Rosnay.
Suzor (Pierre), ancien officier.
Peyrot-Desgachons (Fr.), Maire de Saint-Gaultier.
David-Beauregard, (Cl.-P.), propr.
Taurquet (Aug.), *idem.*
Delaveau (Eug.), Maire de St.-Benoît.

Arrondissement d'Issoudun.

Composé de 4 cantons ; 49 communes ; 45,633 habitans.

M. de la Châtre, *Sous-Préfet*, à Issoudun.

Conseil d'arrondissement. Messieurs.

Baucheron-Boissoudy, propriétaire.
Bonneau-Lécherolles, *idem.*
Caignault, *idem.*
Guenette-Trumeau, Maire de Vatan.
Deleffe, propriétaire.
Pineau, administrateur des hospices
Carraud-Gaignault, médecin.
De Lapparent fils, avocat.
Tourangin-Desbrissards, *idem.*
Daussigny, à Issoudun.
Sarton (Louis), propriétaire.

Arrondissement de La Châtre.

Composé de 5 cantons ; 59 communes ; 52,497 habitans.

M. Gerard-Auvity ✻, *Sous-Préfet*, à La Châtre.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Pinet, propriétaire.
Duris, *idem.*
Baucheron, *idem.*
Thabaud-Bussière, *idem.*
Choppy, *idem.*
Périgois (H.-L.-G.).
Dudevant (Franç.), Maire de Nohan-Vic.
Neraud (Jules), Juge-de-paix à La Châtre.
Delagarde (J.-E.-M), anc. notaire.
Baucheron-Boisvignault (J.-Jh.-Hipp.), propriétaire.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Argenton. . . . Rostain.
Buzançais. . . . Guesnyer.
Châteauroux . . . Grillon.
Châtillon-s.-Indre. Nabert.
Issoudun. . . . . Baucheron de la Châtre.
La Châtre. . . . Delaveau.
Leblanc. . . . . Bastide de Villemuzault.
Levroux. . . . . Trotignon.

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

Il est formé de la presque totalité de l'ancienne province de Touraine.

Il est borné au N. par les départemens de Loir-et-Cher et de la Sarthe; à l'E par ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre; au S. par ceux de l'Indre et de la Vienne; à l'O. par ceux de Maine-et-Loire et de la Vienne. Sa superficie est de 612,679 hectares. Il paie 2,162,288 fr. d'impôt foncier; sa population est de 297,016 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux: il a 2,249 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse de Tours et le ressort de la Cour royale d'Orléans.

PRÉFECTURE.

M. D'ENTRAIGUES ✻, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Tours.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Bellanger-Carteaux ✻, Chambert (*Secr.-gén.*), Forest.

Conseil général de département. Messieurs,

Cte de Villeneuve ✻, Maire de Chesmonnaux.
Gibé, propriétaire, Maire de Saint-Jean.
Allain, propriétaire à Bourgueil.
Calmelet ✻, ancien député, à Tours.
Piscatory, Maire de Château-la-Vallière, Député.
De la Pinsonnière, Maire de Civray. Député.
Conty, Maire d'Abilly.
Desplaces, Maire de Pérusson.
Lafon, médecin à Chinon.
Cte de Sparre (C ✻), Pair, Lieut.-gén.
De Quinemont, Maire de Mougon.
Boisleve, Maire de Langeais.
Luzarche-Planchet, négociant à Tours.
Dereuet-Beulay ✻, chef de bat. du génie.
Peltereau, nég., adj au Maire de Château-Renault.
N. . . . . .

Arrondissement de Tours.

Composé de 11 cantons; 127 communes; 146,570 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Moisant (Mériadec), propriétaire à Tours.
Gautron-Genty, propriétaire à Amboise.
Héry, prop. à Château-la-Vallière.
Villoteau, propriétaire à Tours.
Cte de S.-Chamans (Gaëtan), prop. à Luzellé.
Aubry de La Borde, Maire de St.-Antoine-du-Rocher.
Lemaître, anc. S.-Préf. Maire de Villebourg.
De Laville-le-Roux, ancien sous-préfet, Maire de Montrésor.
Hérault, propriétaire à Vouvray.
Nobilleau, propriétaire à Tours.
Julienne, propriétaire.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Chinon,

Composé de 7 cantons; 92 communes; 88,342 habitans.

M. Viel ✻, *Sous-Préfet*, à Chinon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Rambure, médecin à Ingrandes.
Delamothe-Lelot, propriétaire à Richelieu.
Pigou, Maire d'Azan-le-Rideau.
Ory, médecin à Bourgueil.
Aubin de Louy, propriétaire à Restigné.
Minier, avocat à Chinon.
Auvinet, Maire de Chinon.
Giron, notaire à l'Isle-Bouchard
Forest, propriétaire à Sainte-Maure.
Jautrou, Maire de la Tour-St.-Gelin.
Roux, propriétaire, chef de bataillon de la garde nationale.

Arrondissement de Loches.

Composé de 6 cantons ; 70 communes ; 62,104 habitans.

M. de Freulleville ✻, *Sous-Préfet*, à Loches.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Roger-Ricard, propriétaire à Montrésor.
Lesage, Maire à Reignac.
Cte de Barbançois (O✻), prop. à Montrésor.
Marteau-Ballue, propriétaire à La Haye.
Veneau-Voyer, propriétaire à Ligueil.
Fissour, Maire de Saint-Germain.
Cte de la Roche-Aymon, à Montrésor.
Massoneau, propriétaire au Grand-Pressigny.
Suzor la Tremblaye, Maire de Preuilly.
De Croy d'Argenson, Maire de La Guerche.
Gaultier-Laferrière, méd. Maire de Loches.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Amboise. . . . . Des Essart.
Bourgueil. . . . . Soutif.
Chapelle-s.-Loire. Delavante-Navineau.
Chinon. . . . . Auvinet.
Chouzé-sur-Loire. Guimas.
Loches. . . . . Gaultier-Laferrière.
Tours. . . . . Febvotte (O ✻).

DÉPARTEMENT DE L'ISERE.

Ce département est un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ain et du Rhône : à l'E. par la Savoie et le département des Hautes-Alpes ; au S. par ceux des Hautes-Alpes et de la Drôme ; ce dernier le borne à l'O. avec ceux de la Loire et du Rhône. Sa superficie est d'environ 1,648,230 arpens, ou 841,230 hectares. Il paie 3,264,163 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 550,258 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 2,294 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Grenoble et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Pellenc ✻, *Préfet*, à Grenoble.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Berger de St.-Didier, Veyron-Lacroix ✻, Helie (Ennemond), Gautier, Robin de Mosas (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Alricy, propriétaire.
Pecout de Salagnon, propriétaire.
Périer (Augustin) ✻, Pair, à Grenoble.
Lombard, propriétaire à Saint-Chef.
Dubouchage (Humbert), propr. à St.-Egrève.
Boissat, propriétaire à Vienne.
Emery, propriétaire à Beaurepaire.
Cte Ferrier de Montal, à Grenoble.
Faure (Félix) ✻, Pair, 1er Prés. de la cour roy de Grenoble.
Bon Quiot (G O ✻), Lieut.-gén. au Passage.
Réal (Félix) ✻, 1er Avoc. gén. à Grenoble.
Duport-la-Villette, Conseiller à la Cour royale de Grenoble.
Ducruy aîné, nég., ex-Maire de Grenoble.
De Barral (Hippolyte), Maire de Voiron.
Fluchaire, Conseiller à la Cour royale de Grenoble.
Lhoste, notaire à Dolomieu.
Fuzier, Maire de S.-Andraz.
Veyron-Lacroix, propriétaire à St.-Etienne.
Alexis de S.-Priest.
Blanchet (Augustin), fabricant de papier.
Blanchet (Louis), négociant.
Jourdan (Marc-Antoine), Maire à Agnin.
Badin, négociant à Vienne.
Clerc, négociant.

Arrondissement de Grenoble,

Composé de 20 cantons; 216 communes; 203,346 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gournier, Maire de Biviers.
Reynaud, propriétaire à Sassenage.
Jacquemet, propriétaire à Voiron.
Flauvant, propriétaire à Grenoble.
Mounier (Henri), négociant à Grenoble.
Penet (Félix), prop. à Grenoble, Député.
Berriat, notaire à Vif.
Girond (Henri), avocat à La Mûre.
Rivier, notaire, Maire de Grenoble.
Périer (Adolphe), négociant à Vizille.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Saint-Marcellin,

Composé de 7 cantons; 84 communes; 82,292 habitans.

M. Vallier-Colombier, *Sous-Préfet*, à Saint-Marcellin.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gerard, Juge-de-paix à Tullins.
Duperron, propriétaire à Moirans.
Tézier, négociant au Pont-en-Royans.
Charmeil, notaire à Tullins.
Robert-Dufaz, propriétaire à St.-Veraud.
De Gontefrey, propriétaire à Bressieu.
Vincendon-Dumoulin.
Lavillardière, propriétaire à la Frette.
De Bezieux, négociant à Cognin.
Berret, avocat à S.-Lattier.
Salomon (Victor), propriétaire à Sardieu.

Arrondissement de la Tour-du-Pin,

Composé de 8 cantons; 125 communes; 126,146 habitans.

M. Pagès. *Sous-Préfet*, à la Tour-du-Pin.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Picot, à la Tour-du-Pin.
Permezel, propriétaire au Pont-Beauvoisin.
Vial, à Lemps.
De Drujon, propriétaire à la Balme.
Barbier, notaire à Virieu.
Lamorte de Charens, prop. à S.-André-le-Gaz.
Gallet, propriétaire à la Tour-du-Pin.
Bouvier-Lapierre, notaire à Aoste.
Martin, propriétaire à Bourgoin.
Giraud, Maire de Morestel.
Tranchard, Procureur du Roi a Bourgoin.

Arrondissement de Vienne,

Composé de 10 cantons; 132 communes; 138,474 habitans.

M. Cournon, *Sous-Préfet*, à Vienne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Figuet du Feuillant, prop. à Beaurepaire.
Jourdan, propriétaire à Roussillon.
Rabatel, propriétaire à Meyrieu.
Delaloy, notaire à Vienne.
De Michalon.
Chanrond, Juge-de-paix, à la Côte-S.-André.
Courvoisy, Maire de Jons.
Boissat (Alexandre), adjoint au Maire de Vienne.
Couturier (Thomas), avocat.
Rosvaing Feya, Maire de Chanas.
Guignard (Etienne), propriét. à Chandieu.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Avenières	Mesly.	Saint-Marcellin. .	Duvernay aîné.
Bourgoin.	Patricot.	Tullins.	Sillan.
Grenoble.	Rivier.	Vienne.	Lambert.
La Côte S. André.	Pion.	Villeurbane. . . .	Gorgeret.
La Tour-du-Pin. .	Baud.	Vinay.	Bouvier.
Saint-Chef. . . .	Parent.	Voiron.	De Barral.
Saint-Geoire. . . .	Chabond.		

DÉPARTEMENT DU JURA.

Il est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'E. par le département du Doubs et les Cantons Suisses; au S par la Suisse et le département de l'Ain; et à l'O. par ceux de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or. Sa superficie est d'environ 986,246 arpens, ou 503,364 hectares. Il paie 1,815,717 francs d'impôt foncier en principal; sa population est de 312,504 individus: il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,035 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de St.-Claude et le ressort de la Cour royale de Besançon.

PRÉFECTURE.

M. THIESSÉ (Léon) ✻, *Préfet*, à Lons-le-Saulnier.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Gresset, Jobin. Rivière (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Cordier ✻, Député de l'Ain.
Monnier-Jobez ✻, maître de forges à Poligny.
Vandel, négociant à Morez.
Catland, Maire de S.-Claude.
Colin ✻, Procureur-général près la Cour royale de Dijon, Député.
Lemire (Noël) fils, maître de forges.
Vuillier-Véry, Juge-de-paix à Dôle.
Domet-Bourgeas, adjoint, à Dôle.
Delort (G O ✻), Lieut.-général, Député du Jura.
Bon Bachelu (C ✻), lieut.-gén., Député.
Bonzon, Maire de Salins.
Monnet, adjoint au Maire de Moirans.
Papillon, Président du tribunal, à Lons-le-Saulnier.
Dalloz, Maire de Rainans.
Chere, Juge-de-paix à Montmirey.
Guichard, avocat.

Arrondissement de Lons-le-Saulnier,

Composé de 11 cantons; 207 communes; 108,620 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cuenne, Maire à Lons-le-Saulnier.
Passaquay, médecin à S.-Amour.
Guyétant, médecin à Lons-le-Saulnier.
Roux ✻, capitaine en retraite à Beaufort.
Blanchot ✻, Maire de Bletterans.
Roussel, propriétaire à Conliège.
Clerc, notaire, Maire de S.-Julien.
Papillon, notaire et Maire d'Orgelet.
Gellion, Maire de Sellières.
Febvre ✻, ancien procureur impérial.
Courbet, propriétaire.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dôle.

Composé de 9 cantons; 137 communes: 72,992 habitans.

M. Marquiset ✻, *Sous-Préfet*, à Dôle.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Commissaire, notaire à S.-Aubin.
Bouvier, propriétaire à Dôle.
Boichoz, propriétaire à Brans.
Eterlin, propriétaire à Foulenay.
Rebouillat, notaire à Chaussin.
Mestral, Maire de Rans.
Carrière, avocat, ancien Sous-Préfet.
Grenot, Maire de Gendrey.
Grillot, propriétaire à Montbarrey.
Brune, prop. à Souvans.
Titon de Raze, Maire de Foncherans.

Arrondissement de Poligny,

Composé de 7 cantons; 149 communes; 78,459 habitans

M. Carisey ✻, *Sous-Préfet*, à Poligny.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Coulon, contrôleur des contrib. à Arbois.
Sergent, propriétaire à Salins.
Muller, maître de forges à Champagnole.
Cavaroz, greffier du Juge-de-paix de Villers-Farlay.
Poux, adjoint au Maire des Planches.
Choupot, avocat à Arbois.
Prost, adjoint au Maire de Poligny.
Répécaud, propriétaire à Salins.
Bataillard, ancien recev. d'enreg. à Poligny
Budin, avocat, Maire de Vadans
Germain, médecin à Nozeroy.

Arrondissement de Saint-Claude,

Composé de 5 cantons; 81 communes; 52,433 habitans.

M. Poultier (Adolphe), *Sous-Préfet*, à Saint-Claude.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gauthier, médecin à Septmoncel.
Roche, Maire à Rivière-Devant.
Duparchy, avoué à S.-Claude.
Vandel cadet, négoc. à Morez.
Malfroy, adjoint au Maire de Morez.
Saillard, notaire à St.-Laurent.
Berthet, Maire à Charchillat.
Bussod, médecin à S.-Claude.
Roy-Girod, négociant à S.-Claude.
Reverchon *idem.*
Robez, médecin à Viry.

Maires nommés par le Roi. Messieurs.

Arbois.	Parandier.	Poligny.	N. . . . .
Dôle.	Dusillet ✻.	Saint-Claude. . .	N. . . . .
Lons-le-Saulnier .	Cuenne.	Salins.	Bouzon.

DÉPARTEMENT DES LANDES.

C'est un des quatre que compose la Guyenne.

Il est borné au N. par le département de la Gironde; à l'E. par les départemens de Lot-et-Garonne et du Gers: au S. par celui des Basses-Pyrénées: à l'O. par la mer Océane. Sa superficie est d'environ 1,801.097 arpens, ou 900,534 hectares. Il paie 1,032,645 fr. d'impôt foncier; sa population est d'environ 281,504 individus, est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux: il a 1,089 électeurs qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse d'Aire et le ressort de la Cour royale de Pau.

PRÉFECTURE.

M. Sers (Louis) ✻, *Préfet*, à Mont-de-Marsan.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Brettes (E.), Lubet-Barbon (Z.), Laffite (J.) ✻ (*Secrét. gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Larreillet, maître de forges à Ichoux.
Bon Poyferré de Cère (O ✻), Cons.-d'Et. hon. à Mont-de-Marsan.
Clérisse, propriétaire à Hastingues.
Ducournau de Carrits, anc. magistr. à Ousse.
Papin (J.-D.), prop., Maire à Benquet.
Dupreuilh. Juge-de-paix de S.-Esprit.
Dufour ✻, médecin, correspond. de l'Instit. à S.-Sever.
Lespez (Pierre), prop. à S.-Sever
Bon Cardeneau (O ✻), Mal.-de-camp à Tilh.
Latappy-Descouet, propriét. à Tilh.
Magnes (C.), Juge-de-paix de Dax.
Marrast (Joseph), nég. à Mont-de-Marsan.
Dufau, médecin.
Lamarque (Jean-Maximilien-Louis), propr.
Dupont, médecin.
Laffitte, anc. capitaine du génie.

Arrondissement de Mont-de-Marsan.

Composé de 12 cantons; 120 communes; 91,595 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bié (Jacques), prop. à Mont-de-Marsan.
Marrast aîné (F.), nég. à Mont-de-Marsan.
Duiamon puîné, avocat à Mont-de-Marsan.
Thomas-Lestage, Maire de Arengosse.
Deblanque (P.-L.), propriét. à Gabarret.
Lameson fils, avocat à Grenade.
Texoères notaire, Maire de Memizan.
Castaignède (J.), notaire, Maire à Pissos.
Tastet, Juge-de-paix à Roquefort.
Mauriet, ancien directeur des contrib. indir. à Villeneuve.
Dupeyré, Proc. du Roi à Mont-de-Marsan.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dax.

Composé de 8 cantons; 108 communes; 99,463 habitans.

M. de Pelet ✻, *Sous-Préfet*, à Dax.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Boucau, notaire, Maire de Levignacq.
Planter, propriétaire à Dax.
De Poyusan, avocat à Dax.
Denis, avocat à Dax.
De S.-Martin, anc. offic. Maire à Cap-Breton.
Lacoste aîné, propriétaire à Biaudos.
Ducournau, propriét. à Gamarde.
Labarthe, propriétaire à Lanne.
Dalemant (A.-J.). Maire de Labatut
Dubourg, Maire de Soustons.
Dibarrart d'Etchegoyen, anc. sous-préfet, à St.-Paudelon.

Arrondissement de Saint-Sever.

Composé de 8 cantons; 116 communes; 90,446 habitans.

M. Dufourcq, *Sous-Préfet*, à Saint-Sever.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Larrieu, Maire de St.-Loubouer.
Bayron (D.). Juge-de-Paix à S.-Sever.
Laussuy (J.-J.-R), notaire, Maire de Pomarès.
Dumon-Besselère (A.), prop. à Pomarès.
Gaye (Bernard), Maire de Samadet.
Lalande, anc. col. Juge-de-Paix à Hugetmau.
Despouys (Pierre), notaire à Mugrou.
Brethous-Peyron, Juge à St.-Sever.
Labeyrie (François), Maire à Souprosse.
Mancamp (B.), médecin, Juge-de-paix à Pontonx.
Portets, Maire de Lieubo.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aire.	Labeyrie.	Pouillon.	Laburthe.
Dax.	De Poyusan.	Saint-Esprit. . .	Doussy.
Hagetmau.	Duboy fils.	Saint-Sever. . . .	Morlan.
Mont-de-Marsan.	N.		

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Blaisois et le pays Chartrain. Il est borné au N. par le département d'Eure-et-Loir; au N. E. par celui du Loiret; au S. E. par celui du Cher; au S. par celui de l'Indre; au S. O. par celui d'Indre-et-Loire; et au N. O. par celui de la Sarthe: sa superficie est d'environ 1,181,691 arpens, ou 603,116 hectares. Il paie 1,782,896 fr. d'impôt foncier; sa population est de 235,750 individus, il est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux; il a 1,449 électeurs qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse de Blois et le ressort de la Cour royale d'Orléans.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE LÉZAY-MARNÉSIA ✻, *Préfet*, à Blois.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Alardet ✻ (*Secrét.-gén.*), Gaudron, Marin-Desbrosses.

Conseil général de Département. Messieurs,

Cte Gaigneron de Marolles, prop. à Chissay.
Maigreau, avocat à Blois.
Raguet de l'Epine, Maire de Renay.
B^on^ d'Oberlin ✻, Maire de Villeherviers.
Vallois fils, propriétaire à Romorantin.
D'Etchegoyen, propriétaire à Madon.
Roussel, propriétaire à Fontaines.
Salvat, avocat, propriétaire à S.-Claude.
Péan, avocat à Blois, Député.
Besnier, propriétaire à Ambloi.
Berthereau de la Giraudière, propriétaire à Villeny.
Gaullier (M.-A.), Maire de Neung.
Renou-Debeaune, prop. à Vendôme.
Boy, notaire, Maire de Verdes.
Desvaux, Maire de Mondoubleau.
Mis de Rochambéau (O ✻), Colonel de cavalerie en retraite.

Arrondissement de Blois.

Composé de 10 cantons; 138 communes: 114,307 habitans.

Conseil d'Arrondissement. Messieurs,

Bagieu, propriétaire à Huisseau.
Couteau-Laurand, propriét. à Blois.
Dauvergne, propriét. à Meusnes.
Legros-Bourreau, propriét. à Blois.
Maussion de Candé ✻, propriét. à Candé.
Riffault, notaire à Blois.
Chevalier-Rouet, Maire de S.-Aignan.
Porcher-Guibert, adjoint au Maire de Blois.
Denet, propriétaire à Cour-Cheverny.
Libron, propriét. à Josnes.
Vosdey (C.-J.), Juge-de-paix à Mer.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Romorantin.

Composé de 6 cantons; 50 communes; 45,107 habitans.

M. de Crevecœur, *Sous-Préfet*, à Romorantin.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Boisqueret, propriétaire à Vernon.
Dorléans, propriét. à Theillay.
Garnier, Maire de Neung.
Helis-Lanoue, propriét. à Romorantin.
Janpitre, propriét. à Souesmes.
Bergeron d'Anguy, Conseiller référendaire à la cour des comptes, prop. à Lamotte.
Corme-Baranger, Procureur du Roi à Romorantin.
Pommeraye, propriét. à Mennetou.
Brisson, Juge-de-paix à Selles-sur-Cher.
Baucheton, Juge-de-paix à Romorantin.
Bigot, Maire de Selles.

Arrondissement de Vendôme.

Composé de 8 cantons; 110 communes; 76,556 habitans.

M. Guyot fils, *Sous-Préfet*, à Vendôme.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Ferrand, Juge-de-paix de Selommes.
Godineau de La Bretonnière, propriétaire à Vendôme.
Guyon de Montlivault, propriét. à Authon.
Roulleau-Richardière, prop. à Montoire.
Sarrasin-Tremault, propriét. à Lunay.
Comte-Maréchal, négociant à Vendôme.
Bessirard-Latouche, propriét. au Plessis-Dorin.
Bezard-David, propriét. à Mondoubleau.
Gérard, ingénieur des ponts-et-ch. propriét. à Vendôme.
Boutrais, Procureur du Roi à Vendôme.
De Malartic, propriétaire.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

lois.	Le Roy.	Romorantin. . . .	Vallois fils.
Ier.	Boy-Levacher.	Selles-sur-Cher. .	Bigot (Pierre).
Iontoire. . . .	Couturier.	Vendôme. . . .	Renou.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

Ce département est tiré de celui de Rhône-et-Loire, qui a été divisé en deux, sous les dénominations de la Loire et du Rhône, et comprend le Forez.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône, de Saône-et-Loire et de l'Allier; à l'E. par ceux du Rhône et de l'Isère; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Haute-Loire; à l'O. par ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Sa superficie est d'environ 496,000 arpens métriques; il paie 1,967,963 fr. d'impôt foncier, avec centimes additionnels; sa population est de 391,216 indiv. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,664 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Lyon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Bret ✻, *Préfet*, à Montbrison.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lachèze ✻, Barban, Bouchetal-Laroche, Levet (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département.

Cte de Bastard (O ✻), Pair.	Bouillet de la Faye (P.-L.), propriét.
Bourlier d'Ailly (Pierre-Philippe-Cl.).	Desaix (L.-A.), propriétaire.
Neyraud-Collenon, propriétaire.	Devillaine fils, prop. et Manuf. à Roanne.
Jovin-Deshayes propriétaire.	Mottin-Montroussy, Maire de Regny.
Bruyas, ancien magistrat.	Chevallier, propriétaire à Marchangy.
Lachèze fils, Président du tribunal civil de Montbrison, Député.	Peyret-Lallier, avocat à St.-Etienne.
Mouillaud, commandant de la garde nationale à Montbrison.	Montanier (A.), propriétaire.
Baleygnier, Maire de S.-Bonnet-le-Château.	Dugas-Vialis, manufact. à S.-Chamond.
Rater, Maire de Montbrison.	Terme, ancien Procureur du Roi.
	Robichon (M.), à Rive-de-Gier.
	Dulac, Maire de St.-Galmier.

Arrondissement de Montbrison.

Composé de 9 cantons; 138 communes; 120,210 habitans.

Conseil d'arrondissement.

Surieux, propriétaire.	Tixier, propriétaire à Pouilley-les-Fleurs.
Chavassieu, propriétaire.	Jourjon père.
Rivière-Fay, propriétaire.	Martial, adjoint au Maire de St.-Bonnet-le-Château.
Robert, Maire de Bonson.	
Moudon, Maire de Marcilly.	Perdrigeon, notaire.
Dulac-Fleury, avoué à Montbrison.	Puvel, notaire à Chazelles.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Roanne.

Composé de 10 cantons; 108 communes; 121,817 habitans.

M. Populle ✻, *Sous-Préfet*, à Roanne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Mareste de St.-Pierre, propriétaire.
Derivoire, propriétaire.
Jars, négociant à Roanne.
Jouvencel, Juge-de-Paix de St.-Symphorien-de-Lay.
Rivière, avocat à Roanne.
Gubian, médecin à Roanne.
Colomb, Maire de la Pacaudière.
Alcock, Président du tribunal civil.
Coste, Maire de Néronde.
Forest, Maire d'Amiou.
Bouquet d'Espagny, prop., anc. Sous-Préfet.

Arrondissement de Saint-Etienne.

Composé de 9 cantons; 72 communes; 149,189 habitans.

M. Mollard (Paul), *Sous-Préfet*, à Saint-Etienne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bayon, propriétaire.
Deprandière, propriétaire.
Chambonnet (Richard), prop. à St.-Chamond.
Ginot, ancien négociant.
Thiollière-Lassagne, prop. à St.-Etienne.
Smith, Proc. du Roi au trib. de S.-Etienne.
Grubis, notaire à St.-Etienne.
Heurtier, Maire de Chambon.
Donzel, manufacturier à Rive-de-Gier.
Ninquerier, manufacturier à Rive-de-Gier.
François, notaire à Pélussin.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Belmont.	Pomey.	Roanne.	Fauvel.
Charlieu.	Livet.	Saint-Chamond. .	Ardaillon.
Chazelles-s.-Loire.	Delorme.	Saint-Etienne. . .	Peyret-Lallier.
Firminy.	Peumartin.	Saint-Genet. . . .	Vallet.
Malifaux.	N.	Saint-Heand . . .	Odin.
Montbrison. . . .	Rater.	S-Jean-Bonnefond	Ogier.
Montaud.	Arnaud.	S.-Julien-en-Jarêt.	Neyrand-Collenon.
Outrefurens. . . .	Desjoyeaux.	S. Paul-en-Janet. .	De Charrin.
Panissières. . . .	Guerpillon.	Usson.	Noyaux.
Pélussin.	Dorielle.	Valbenoite. . . .	Buisson.
Rive-de-Gier . .	Ronat.		

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

Ce département est formé de tout l'ancien Vélay, en Languedoc, d'une partie de l'Auvergne, de quelques communes du Gévaudan et du Vivarais, en Languedoc; enfin, de quelques communes du Forez.

Il est borné au N. par les départemens de la Loire et du Puy-de-Dôme; à l'E. par ceux de la Loire et de l'Ardèche: au S. par ceux de l'Ardèche et de la Lozère: à l'O. par celui du Cantal. Sa superficie est d'environ 495.784 arpens métriques. Il paie 1.398,217 fr d'impôt foncier: sa population est de 292.078 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux: il a 915 électeurs qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvieme division militaire, et le ressort de la Cour royale de Riom. Il forme le diocèse du Puy.

PRÉFECTURE.

M. Ymbert de Montruffet ✻, *Préfet*, au Puy.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Laurent (Aimé), Aymard (Benoît). Tuja (Jules) (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de Département. Messieurs,

Tuja, Maire de Langeac.
Bon de Talairat, à Brioude.
Rocher-Deschamps (P.-J.), à Yssingeaux.
Lobeyrac, Présid. du Tribunal civil, au Puy.
Bertrand, banquier au Puy, Député.
Dugonne, Juge d'instruction, au Puy.
André, ancien Maire du Puy.
Salveton, Maire de Brioude.

Lamothe (Aug.), concession. de mines, à Fruyères-les-Mines.
Blanc (Hippolyte), Maire du Puy.
Bonnet, à Yssingeaux.
Cuoq (Pier.-Aug.), négociant à Paris.
Waldeck de Boudinhon (O ✠), maréch.-de-camp, à Montbrison.
Richond des Brus, anc. Secr.-g. de la préfect.
Faucon, Maire de Craponne.
Denico-Malroux, concessionnaire de mines.

Arrondissement du Puy.

Composé de 14 cantons; 115 communes; 129,722 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bertrand-Rousson, propriétaire au Puy.
Chaussen de Laurenson, propriétaire à Monastier.
Mauras aîné, propriétaire à Saint-Julien-Chapteuil.
Limouzin, adjoint au Maire de Sangues.
Chabannes, notaire à Vorey.
Filhiot aîné, négociant au Puy.
Bertrand de Doué, Président du Tribunal de commerce du Puy.
Guilhot, avocat au Puy.
Harent, notaire à Allègre.
Maudet, avocat.
Audré, chef d'escadron en retraite.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brioude,

Composé de 8 cantons; 119 communes; 80,692 habitans.

M. Saivres (Jules), *Sous-Préfet*, à Brioude.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Vidal, propriétaire à Lavandieu.
Paul Maigne, adjoint à la Mairie de Brioude.
Chauchat-Rozier, notaire à Langeac.
Reboul, avocat à Langeac.
Fabre, avocat à Paulhaguet.
Armand, Maire de Fix-Villeneuve.
Bardy, Maire d'Auzon.
Reynard, Maire de Blesle.
Montgieux, Notaire à St.-Ilpize.
Dalbine, propriétaire.
Jourde, Maire de la Chaise-Dieu.

Arrondissement d'Yssingeaux.

Composé de 6 cantons; 37 communes; 81,664 habitans.

M. Bougeron, *Sous-Préfet*, à Yssingeaux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Martin, Maire de S.-Pal-en-Chalancon.
Champanhac, propriétaire à Tence.
Dubois, Juge-de-paix à Monistrol.
Marnas, notaire à Montfaucon.
Mathieu aîné, notaire à Bas.
Charreyre, avocat à Yssingeaux.
Dumoulin-Dufraisse, Maire de St.-Jenres.
De Bronac fils, propriétaire à Riotors.
Souvignet (Amable), Maire de St.-Victor-Malescours.
Duchamp, licencié en droit.
N. . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bas.	Girard jeune.	Retournac. . . .	Monet.
Brioude.	Salveton.	S-Didier-la-Sauve	Guigonnet.
Craponne. . . .	Faucon.	Saint-Paulien. .	Armand.
Langeac.	Tuja père.	Sangues.	Estaniol.
Le Monastier. . .	Laroule.	Tence.	Champanhac.
Monistrol-s.-Loire	Deveyrines.	Yssingeaux . . .	Bonnet.
Puy (Le).	Blanc (Hippolyte).		

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

L'un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par les départemens d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan; à l'E. par le département de Maine-et-Loire; au S. par le département de la Vendée, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,383,831 arpens, ou 706,285 hectares. Il paie 2,179,633 fr.

d'impôt foncier; sa population est de 470,093 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,010 électeurs qui envoient 7 membres à la Chambre des Députés: il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Nantes et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. Maurice-Duval (C ✻), Pair de France, *Préfet*, à Nantes.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Dufeu (Emile), Chaillou, Chaigneau, Cuissart, Bon Tharreau (P.).

Conseil général de département. Messieurs,

Bon Desjamonnières, propr. à Clermont.
Urvoy de St.-Bedan, propriét. à Casson.
Bessart, médecin à Paimbœuf.
Haudaudine, négociant à Nantes.
De St.-Ceran, propr. au Chaffault.
Fougnot, médecin, Maire de Clisson.
Paimparay, propriétaire à Vaitet.
Roch, avocat, propr. à Aigrefeuille.
Varsavaux ✻, propriét. à Nantes, Député.
Maës, négociant à Nantes, anc. député.
Cossin (Félix), prop., Maire de Carquefou.
Haentjens (Charles), négociant.
Soubzmain ✻, ex-maire de Nantes.
Colombel, Président du trib., à Nantes.
Meresse père, propriétaire à Guérande.
Favre (Ferdinand), Maire de Nantes.
Linsens de l'Epinay, propr. à Nantes.
Sauvaget, propr. à St.-Père-en-Retz.
Phelippe, propriétaire.
Demangeat père, propriétaire à Nantes.
Mosneron-Dupin fils (Auguste), prop.
Guillet, Président du tribunal de Savenay.
Bertrand-Geslin fils, prop. à Nantes.
Ducoudray-Bomgault.

Arrondissement de Nantes.

Composé de 17 cantons; 67 communes; 205,627 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Royers, à La Chapelle.
De la Brosse, Maire d'Orvault.
Chesneau, notaire à Nantes.
Guerin-Doudet, négociant à Nantes.
Edelin de la Praudière, à St.-Julien.
Tardiveau, propriétaire à Machecoul.
Dubern, propriétaire à Bouguenais.
Ursin, propriétaire à Vertou.
Hervouet de Clisson.
Seheult, propr. à Haute-Goulaine.
Favre-Couvel ✻, ancien Secrétaire-gén. de la préfecture.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Ancenis.

Composé de 5 cantons; 28 communes; 46,703 habitans.

M. Luneau ✻, *Sous-Préfet*, à Ancenis.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Lefebvre, à Ancenis.
Bongerrad, à Ancenis.
Fleuriot de la Freulière, à St.-Herblon.
Collineau père, à Ancenis.
Thoinnet (Joseph), à Ancenis.
Demangeat, à Riaillé.
Camus de la Guibourgère, à Teillé.
Arnaud-Mabritris, à Varades.
Frogier, à Ancenis.
Merland, Procureur du Roi au tribunal d'Ancenis.
Corroyer, directeur des mines.

Arrondissement de Châteaubriant.

Composé de 7 cantons; 37 communes; 62,242 habitans.

M. le Bon Normand ✻, *Sous-Préfet*, à Châteaubriant.

Conseil d'arrondissement. Messieurs.

Leroy Trochardais.
Gerard, à Châteaubriant.
Coinquet, propriétaire à Nort.
Chatellier fils, à Nozai.
Tardiveau, à Petit-Mars.
Chassaing, à St.-Julien.
Guibourg-Rigaudière, à Moisdon
Bivaud, à Châteaubriant.
Barlais aîné, à Châteaubriant.
Chatellier, à Sion.
Brossais, prop. à Châteaubriant.

Arrondissement de Paimbœuf.

Composé de 5 cantons; 25 communes; 42,129 habitans.

M. Mesnard, *Sous-Préfet*, à Paimbœuf.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Goullin, à Bourgneuf.
Joyau aîné, à Paimbœuf.
Lagarde.
Bazile-Leray, Maire de St.-Père-en-Retz.
Thomas (Edouard), à Ste.-Marie.
Brilland-Laujardière, au Pellerin.
Guérin, Paimbœuf.
Williams-Leray.
Taffet, prop. et négociant.
Bernard, médecin, Maire de Frossay.
Gautreau (Pierre), prop. à Paimbœuf.

Arrondissement de Savenay.

Composé de 11 cantons; 51 communes; 113,392 habitans.

M. Bourdon, *Sous-Préfet*, à Savenay.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Poumier, à Savenay.
Merot, à Savenay.
Meresse fils, adj. au Maire de Guérande.
Picard, notaire à St.-Nazaire.
Jeffredo, à Blain.
Vince de Montoire.
Salentin, Maire d'Aversac.
Delaunay, à Herbignac.
Chiron de Brossay, Juge-de-paix à Pont-Château.
Teineray, Maire de St.-Etienne de Montluc.
Caillard, Maire du Croisic.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Ancenis.	Hautreux-Mariotte.	Nantes.	Favre (Ferdinand) ✱.
Batz.	Leblanc.	Nort.	Dupas.
Blain.	Couctoux-Lamothe.	Paimbœuf. . . .	Bessard.
Bouguenais. . . .	Dubern.	Plessé.	Fossé.
Cambon.	Robert-Surget.	Rezé.	Giraud.
Châteaubriant. . .	Delourmel.	Saint-Etienne de Montluc. . . .	Ceyneray.
Couëron.	Loyen de Puygodeau.	Saint-Joachim. . .	Halgan.
Fay.	Tournier.	Saint-Julien de Concelles. . . .	N. . . . .
Guémené.	Frère-Jouan de Saint.	Saint-Nazaire. . .	N. . . . .
Guérande.	Muterse	Saint-Philbert. .	Jamont.
Herbignac.	Lizeul.	Savenay.	Merot.
Héric.	Bretescher.	Valet.	Le Breton de Beauregard.
LaChapelle-Basse-sur-Mer. . .	Bugeau.	Varades.	Masset.
Legé.	Gourraud-Luchezière.	Vieillevigne. . .	Delavauguyon.
Le Pont-Château.	Giraud.	Vertou.	Godillon.
Loroux.	N.		
Machécoul. . . .	Cailleteau.		
Montoir.	Glotain.		

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Gâtinois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir; à l'E. par celui de l'Yonne; au S. par ceux de la Nièvre, du Cher et de Loir-et-Cher; à l'O. par ce dernier et celui d'Eure-et-Loir. Sa superficie est d'environ 1,322,909 arpens, ou 675,191 hectares. Il paie 2,620,783 fr. d'impôt foncier; sa population est de 305,276 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,339 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse d'Orléans et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Saulnier, Conseiller-d'État (O ✱), *Préfet*, à Orléans.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Baudry, Marchand (*Secrét.-gén.*), Gaudry.

Conseil général de département, Messieurs,

Périer (Alex.), manufacturier à Montargis.
Laisné de Villévêque ✻, manuf. à Orléans.
Crignon de Montigny, négociant. Député.
Janson de Couet, propriétaire à Gien.
De La Taille ✻, propriétaire à Pithiviers.
De Fougeroux ✻, propriétaire à Vrigny.
Desban-Verneuil ✻, Maire de Bucy-S.-Liphard.
Sevin-Mareau, négociant.
Mallet de Chilly, propr., Maire de Marcilly.
Cte J. de La Rochefoucault ✻, aide-de-camp du Roi, Maire de Combreux, Député.
Bon Costaz (O ✻), Cons.-d'Etat, prop., à Ste-Geneviève.
Jahan, médecin à Sully.
Mis Guyon de Guercheville, prop. à Orléans.
Lemesle, Maire de Nangis.
Bon Bigot de Morogues, Maire de St.-Cyr-en-Val.
Driard, négociant à Pithiviers.

Arrondissement d'Orléans.

Composé de 14 cantons; 106 communes; 137,820 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Darblay, maître de poste à Chevilly.
Martin, notaire à Neuville.
Chapon-Dabit (Antoine-René), propriétaire à Orléans.
De Lockart, propr., Maire de Mézières.
Fouqueau, Juge-de-paix à Jarjeau.
Jouanneau, propriétaire à Meung.
Guerton, propriétaire à Baulle.
Lemaigre fils, propr., à Cléry.
Bordier, notaire à Beaugency.
Legier, avocat à Orléans.
Verdier (J.-B.-L.), propr., à Lailly.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gien.

Composé de 5 cantons; 49 communes; 41,273 habitans.

M. Lallemand de Cullion ✻, *Sous-Préfet*, à Gien.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Thomas de Boulen, à Gien.
Duchemin de Chasseval, à Gien.
Guérin, à Gien.
Vte Deligneris, à Ouzouer-sur-Loire.
Pasquier, à Gien.
Mollière de Thugny, à Adon.
Gaudry père, à Sully.
Champault-Martin ✻, à Châtillon-sur-Loire.
De Behague, à Dampierre.
Villiers-Bourdon, à Sully.
Lenoir-Musson, propriétaire.

Arrondissement de Montargis.

Composé de 7 cantons; 95 communes; 66,144 habitans.

M. Lefèvre, *Sous-Préfet*, à Montargis.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Aubepin, propriétaire à Montargis.
Fougère, ex-juge-de-paix, à Montargis.
Herisseau, propr. à Courtenay.
Condorcet O'Conor, lieut.-gén., au Bignon.
Chaud ✻, colonel retraité, à S.-Firmin.
Martin-Bardin, banquier, Prés. du trib. de Commerce, à Montargis.
Garnier, médecin à Montargis.
Lecauchois fils, Maire de Vieilles-Maisons.
Bailly, Maire de Châteaurenard.
Babille, Maire de Châtillon-sur-Loing.
Chauvet, notaire à Landon.

Arrondissement de Pithiviers.

Composé de 5 cantons; 103 communes; 60,039 habitans.

M. Pinoteau, *Sous-Préfet*, à Pithiviers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Toustain de Fortemaison, prop. à Pithiviers.
Lecoq, propriétaire, Maire de Laaz.
Marcille, propriétaire, Maire de Beaune.
Sauveur, propriétaire à Boesse.
Mercier d'Intville (Franç.-Aug.), propr.
Bezard, propriétaire à Auxy.
Lecesne (J.-L.), Maire de Mainchecourt.
Rabier, propriétaire à Audeville.
Sagot, propriétaire, Maire de Faronville.
Pointeau-Bazainville, Président honoraire du tribunal de Pithiviers.
Bonneau, Maire de Puiseaux.

Maires nommés par le Roi. Messieurs.

Beaugency. . . .	Bordier.	Montargis. . . .	Sauvard.
Châteauneuf. . .	Guérin.	Olivet.	Mesmin-Thomas.
Gien	Maslier-Robert.	Orléans.	Hème père ✻.
Meung.	Baschet.	Pithiviers. . . .	Gannard.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Ce département est formé du ci-devant Quercy.

Il est borné au N. par le département de la Corrèze; à l'E. par les départemens du Cantal et de l'Aveyron; au S. par celui de Tarn-et-Garonne, et à l'O. par ceux de Lot-et-Garonne et de la Dordogne. Sa superficie est d'environ 398,406 hectares. Il paie 1,720,924 fr. d'impôt foncier; sa population est de 283.827 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,239 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse de Cahors et le ressort de la Cour royale d'Agen.

PRÉFECTURE.

M. Décourt, *Préfet*, à Cahors.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Périer (André) (*Secrét.-gén.*), Périer (Cléophas), Dupuy, Caviole.

Conseil général de département. Messieurs,

Brunet, notaire à St.-Céré.
Delord, Juge-de-paix de Cazals.
Delpon ✻, anc. magistrat.
Dussol ✻, payeur à Cahors.
Gransault-Lacoste, à Salviac.
Glandin, Prés. du trib. civ. de Gourdon.
Moyzen, anc. député, à Durbans.
Soulié (O ✻), anc. inspecteur aux revues.
Brives, adjoint au Maire de Cahors.
Duphenieux, Juge-de-paix à Carjac.
Sallèles, notaire à Cahors.
Boudousquié, négociant à Cahors.
Giguet, ancien Maire de Gramat.
Pradines, notaire, Maire de Limogne.
Besse Laromiguière, Président du tribunal civil de Cahors.
Delpuech, avocat à Figeac.
Cte de Mosbourg ✻, Député.
Conté, avocat, Maire de Cahors, Député.
Deltheil, maître de forges.
Lafon de Caïx, propriétaire.

Arrondissement de Cahors.

Composé de 12 cantons; 122 communes; 116,336 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Armand, contrôl. du magasin des tabacs.
Caviole, notaire à Catus.
Pagès, Juge-de-paix à Luzech.
Lacombe, médecin à Cahors.
Ducayla, Maire de Castelnau.
Valery, Juge-de-paix à Lauzès.
Salgues, Juge-de-paix de Limogne.
Irissou, Maire.
Monmayou, notaire à Floressac.
De Lassudrie, Maire de Praissac.
Dufour, médecin, Maire de Vers.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Figeac.

Composé de 8 cantons: 112 communes: 87.727 habitans.

M. Salgues, *Sous-Préfet*, à Figeac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Froment de Peret.
Bessières-Bonnefoi.
Maynard, avocat.
De Bessonnies, Maire de St.-Hilaire.
Calmettes (Martial-Hyacinthe).
Murat (Gaëtan).
Cassagnes, Maire de Brengues.
Souilhac, Maire de St.-Céré.
Canet, ancien magistrat.
Laboucarie, avocat à St.-Céré.
Puech aîné, premier adjoint au Maire de Figeac.

Arrondissement de Gourdon.

Composé de 9 cantons ; 66 communes ; 79,764 habitans.

M. Pébeyre, *Sous-Préfet*, à Gourdon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Souléry, Maire de Gourdon.
Albert, Juge au tribunal civil.
De Lacassaigne, Juge-de-paix à Gramat.
Combes (Victor), Juge-de-paix à Labastide.
Lachièze (Clément).
Maturié, avocat à Martel.
Lauvel aîné, à Payrac.
Glandin, Juge-de-paix à St.-Germain.
Cuniac, notaire à Salviac.
Valat aîné.
Delair, Maire de Lauzac.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Cahors.	Conté.	Gourdon.	Soulery.
Castelnau.	Ducayla.	Gramat.	Garrigues.
Duravel.	Duclaux-Larrive.	Saint-Céré.	Souilhac.
Figeac.	N.	Souillac.	Doussot fils.

DEPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE.

L'un des quatre que forment la Guyenne, l'Agénois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde ; à l'E. par ceux du Lot et de Tarn-et-Garonne ; au S. par ceux de la Haute-Garonne, du Gers et des Landes ; à l'O. par ce dernier et celui de la Gironde. Sa superficie est d'environ 1.057,506 arpens, ou 528,753 hectares. Il paie 2.869.082 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 346,885 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux : il a 2.542 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse d'Agen et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Brun ✻, *Préfet*, à Agen.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Alquié (*Secrét.-gén.*), Argenton, Duburgua, Lafont de Cujula.

Conseil général de département. Messieurs,

Barsalou aîné ✻, négociant à Agen.
Descressonnières aîné, propr. à Agen.
Merle-Massonneau, à Aiguillon, Député.
Vte de Vivens, propriétaire à Clairac.
Tartas-Conques, Conseill. à la Cour royale.
Morin du Sendat, propr. à Castel-Jaloux.
De Carbonnié, propr. à Castillonné.
Chausenque, propr. à Gontaud.
Laperche, propriétaire à Tonneins.
De Bastard, Maire de Ruffiac, Député.
Dutilh, prop. à Nérac.
Mis de Lusignan (O ✻), à Xaintrailles, Dép.
Ninon, Maire de Moncrabeau, anc. Député.
Lafont de Blaniac (C ✻), lieut.-gén., à Villeneuve-sur-Lot, Député.
St.-Just de Lacuée, propriét. à Hautefage.
Lafon-Courberieu, Maire de Beaugas.
Labastide, Maire de St.-Quentin.
Dumon, avocat, Député.
Cte de Raymond, Maire d'Agen.
Noguey-Cantecort, Maire de Gaujac.

Arrondissement d'Agen.

Composé de 8 cantons; 87 communes; 84,569 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Sevin, propriétaire à Agen.
Besse, Juge-de-paix à Agen.
Garrau, Maire de Beauville.
Bellegarde-Roger père, propr. au port Ste-Marie.
Bergognié ✻, Présid. à la cour roy. d'Agen.
Lafontan ✻, Présid. à la cour roy. d'Agen.
Menne ✻, adjoint au Maire d'Agen.
Barsalou, négociant à Agen.
Laffore, Maire de Laplume.
Casse-Bellecombe, Maire de Montpezat.
Lafitte (P.-L.-H), anc. officier à Astaffort.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Marmande.

Composé de 9 cantons; 103 communes; 104,068 habitans.

M. Dugué ✻, *Sous-Préfet*, à Marmande.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Béchade, Maire de Duras.
De Gervain, propriétaire à Verteuil.
Silvestre-Ferron, propriétaire à Tonneins.
Cazenoves de Pradines, propr. à Marmande.
De Bentzmann, Maire de St.-Bazeille.
Suriray de la Rue, Commandant de la garde nationale de Clairac.
Guyet de Laprade, propr. au Mas.
Auricoste, médecin à Montignac.
De Bonnefoux, anc. préf. marit. à Marmande.
Broustaud, Procureur du Roi à Marmande.
Merac-Duchrossy, Juge-de-paix Bouglon.

Arrondissement de Nérac.

Composé de 7 cantons; 78 communes; 60,661 habitans.

M. Haussmann fils, *Sous-Préfet*, à Nérac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gaudé, propr. à Nérac.
Mondineu, propriétaire à Boussès.
De Mauvezin, propriétaire à Nérac.
Laffitte, Présid. du trib. civil. à Nérac
Pons aîné, propr. à Damazan.
Beretté-Laugareil, propr. à Pompiey.
Lacomme, propriétaire à Nérac.
De Vigier fils, Maire de Mezin.
Comin, Maire de Sos.
Botel de Lacaze, Maire de Castel-Jaloux.
De Soulages, colonel en retraite.

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot.

Composé de 10 cantons; 86 communes; 97,587 habitans.

M. de Raigniac, *Sous-Préfet*, à Villeneuve-sur-Lot.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Brondeau, propriétaire à Villeneuve.
Delbrel ✻, Maire de Villeneuve.
Pons fils, avocat à Monclar.
Mazet-Cassani, propriétaire à Montflanquin.
Lafaurie, médecin à Cancon.
Brown, avocat à Villeneuve.
Vaze, propriétaire à Tournon.
Lalauric, médecin à Villeneuve.
Vallès, propriétaire à Ste-Livrade.
Metge, Maire de Penne.
N. . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aiguillon. . . .	Nugues-Delille.	Penne.	Metge.
Agen.	Cte de Raymond.	Port-Ste-Marie. .	Gauché.
Clairac.	Loubet.	Sainte-Livrade. .	Frayssanges aîné.
Marmande. . . .	Vergnes fils.	Tonneins. . . .	Lavigne.
Mézin.	De Vigier fils.	Tournon.	De Lisleferme.
Montflanquin. . .	Ducondut.	Villeneuve	Delbrel ✻.
Nérac.	N.		

DÉPARTEMENT DE LA LOZERE.

Il tire son nom d'une montagne des Cévennes, entre Mende et Uzès; c'est un des sept départemens que forment le Languedoc, le Gévaudan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal; à l'E par ceux de l'Ardèche et du Gard; au S. par ceux du Gard et de l'Aveyron; ce dernier le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 997,961 arpens, ou 509,543 hectares. Il paie 808,821 fr. d'impôt foncier; sa population est de 140,347 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux; il a 621 électeurs qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Mende et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. le Bon DE JESSAINT (O ✻), Maître des Requêtes, *Préfet*, à Mende.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Levrault, Boutin, Renouard (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Bon Brun de Villeret (C ✻), lieut.-gén., au Malzieu.
Bon Florens ✻, ancien préfet, à Mende.
Delaporte-Belviala, cons. hon. à la cour roy. de Nismes, à Grandrieu.
Boissier, Juge-de-paix à Pont-de-Montvert.
Combet, *idem* à St.-Germain-de-Calberte.
Du Cayla, à Aumont, Député.
Aulanier, Président du trib., à Mende.
Barrot, à Planchamp, ancien Député.
Chaleil, Proc. du Roi au trib. de Marvejols.
Gaillard, insp. des contrib. dir., à Mende.
Mosnier-Chapelle, propr. à Vialas.
De Lafare, officier retraité, à Bédoués.
D'Espinassous, négociant à Marvejols.
Charpentier, ex-Maire de Mende.
Rivière de l'Arque, Député.
Chazot, négociant, Maire de St.-Chely.

Arrondissement de Mende.

Composé de 7 cantons; 62 communes; 45,440 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Monteil-Charpal, Juge-de-paix à Mende.
Jaffard (Hypolite), négociant à Mende.
Bourillon (F.-X.-M.), négoc. à Mende.
Polge-Aldebert, propr. à Combret.
Brun, Maire de Ribennes.
Chevalier, propriétaire à St.-Julien.
Roche, notaire à Châteauneuf.
Sapet, officier retraité, à Langogne.
Borrelly (Jules), banquier à Mende.
Ignon (J.-J.-M.), imprimeur à Mende.
Vidal (Louis), notaire à Villefort.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Florac.

Composé de 7 cantons; 51 communes; 41,525 habitans.

M. Renouard, *Sous-Préfet*, à Florac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Sablet, propr. à Pompidou.
Campredon, Juge-de-paix à Barre.
Jaffard, négociant à Ispagnac.
Rodier-Salieges, propr. à Florac.
Barrandon (Aug.), propr. à St.-Enimie.
Cade (Cyprien), avoué à Florac.
Pons fils (T.-C.), propriétaire à Florac.
Lauriol fils, prop. à S.-Martin-de-Lansusele.
Broussous, avocat à Florac.
Avesque-Gaillard, propr. à Meyrueis.
Faisse (L.-A.), propr. à Meyrueis.

Arrondissement de Marvejols.

Composé de 10 cantons; 75 communes; 53,382 habitans.

M. Boissonnade, *Sous-Préfet*, à Marvejols.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cordesse (J.-B.), notaire à Chanac.
Pascal, propr. à La Capelle.
Filhon, propr. à Fournels.
Vassier (H.), Juge-de-paix à Aumont.
Barbot (A.), Maire de La Canourgue.
Pelisse (Fréd.), propr. à St.-Chély.
Valette (Ferd.), propr. à Chirac.
D'Imbert du Chenin, propr. au Malzieu.
Sevène (F.-J.), avoué à Marvejols.
Lafont (V.-E.-F.), avoué à Marvejols.
Crucize (Guil.), Juge-de-paix de Serverette, à Fontans.

Maires nommés par le Roi. Messieurs.

Florac. . . . . Teissonnière.
Mende. . . . . Borrelly.
Marvejols. . . . Sevène.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

L'un de ceux que forment l'Anjou et le Saumurois.

Il est borné au N. par les départemens de la Mayenne et de la Sarthe; à l'E. par celui d'Indre-et-Loire; au S. par ceux de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée, et à l'O. par le département de la Loire-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,408,365 arpens, ou 718,807 hectares; il paie 3,457,900 fr. d'impôt foncier; sa population est de 467,871 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,270 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse d'Angers et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Barthélemy (Félix) ✻, *Maître des Requêtes, Préfet*, à Angers.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Leterme-Saulnier ✻, Gaudin-Boisrobert, Cesbron de l'Isle, Mamert-Coullion, Fouché (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Cte de Contades (Erasme) (C ✻), Pair, à Mazé.
Desmazières ✻, 1er Prés. cour roy. d'Angers.
Duboys ✻, Cons. à la Cour r. de Paris, Dép.
Joubert-Toutain, négociant à Angers.
Giraud (Augustin), nég. à Angers, Député.
L'Official, ancien sous-préfet, à Baugé.
Cesbron La Guérinière ✻, Maire de S.-Florent-le-Vieil.
Barré, ancien sous-préfet, à Jallais.
De Gibot, Maire de Bouzillé.
Cailleau-Grandmaison, Maire de Saumur.
Dupuis aîné ✻, propriétaire à Saumur.
Merlet-de-la-Motte, Maire de Martigné.
Foucher ✻, ancien proc.-gén., au Coudray.
Mis D'Andigné de La Blanchaye, à Andigné, Député.
De Préaulx, Maire de Pouancé.
De Marcombe (Gédéon), propr. à Angers.
Robineau (Vincent), ancien officier, propr. à Nantes.
Joubert-Bonnaire ✻.
Guilhem, négociant à Angers.
La Revellière, Maire d'Avrillé.
Duc de Brissac (O ✻), Pair.
Proust, avocat à Saumur.
Dutier, avocat.
Guerin de la Roussardière, propriétaire.

Arrondissement d'Angers.

Composé de 9 cantons; 88 communes: 134,538 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Buzelet, Maire de St.-Remy-la-Varenne.
Heurteloup, propr. à St.-Georges-sur-Loire.
Robineau, Maire du Lourroux, Député.
Guillotin-Dubignon, Maire de la Meignanne.
Moreau-Joubert (F.-A.), négoc. à Angers.
Leclerc-Thouin, adj. au Maire de Chalonnes.
Blancler (P.-A.), Maire de St.-Barthélemy.
Chevré-Bouchet (L.), négociant à Angers.
Bourgeois-Farran (R.-P.-J.), pr. à Angers.
Tessié de La Motte (G.), négoc. à Angers.
Collet du Bignon, Recteur de l'Académie d'Angers.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Baugé.

Composé de 6 cantons; 67 communes; 81,600 habitans.

M. Berger-Lointier, *Sous-Préfet*, à Baugé.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Commeau, anc. juge, à Beaugé.
Haran, propriétaire à Beaufort.
Gaudin (Jacq.), notaire à Durtal.
Gaignard de La Ranloue. Maire de Chaumont.
Beritault, notaire. Maire de Beaufort.
Bourgeois (P. J.) (O ✻), Mal-de-c. retr., à Beaufort.
Poupard-Jestries, Maire de Longué.
Lemercier-Lepré, prop. à Cornillé.
Rabeau, notaire.
Giraud, propriétaire.
Pion, Juge-de-paix à Durtal.

Arrondissement de Beaupréau.

Composé de 7 cantons; 75 communes; 104,947 habitans.

M. Merlet, *Sous-Préfet*, à Beaupréau.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Girard, notaire, Maire de Gesté.
Brouillet, doct. en méd. à Beaupréau.
Poulain-Furetière, Juge-de-Paix à Champtoceaux.
Mignot-Deslandes, Maire de Chemillé.
Turpault aîné, négociant à Cholet.
Lefevre-Josset, Maire de Montjeau.
Cesbron-Descrances, négociant à Cholet.
Houdet, Maire de Montfaucon.
Poirier-Du-Lavoûr, prop. à Montrevault.
Hiron (Pierre), propriétaire à Montrevault.
Cesbron-Lavau, filateur à Cholet.

Arrondissement de Saumur.

Composé de 7 cantons; 93 communes; 89,405 habitans.

M. Bruley-Desvarannes ✻, *Sous-Préfet*, à Saumur.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Persac, propriétaire à Saumur.
Delaveau-Saillant, Prés. du trib.. à Saumur.
Huard-Lambert, Juge au trib. de comm.. à Saumur.
Courtillier-Bonnemère, avocat à Saumur.
Bonnemère-Targé, à Saumur.
Allain-Targé, Prés. à la Cour roy. d'Angers.
Lieutaud, Maire des Ulmes.
Bourgeois, propr. à St.-Hilaire-du-Bois.
Grignon-Dumoulin (A.), propr. à Doué.
Thorreau de la Martinière, à Saumur.
Peltier, notaire à Saumur.

Arrondissement de Segré.

Composé de 5 cantons; 62 communes; 57,191 habitans.

M. Chollet, *Sous-Préfet*, à Segré.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Meslin, propr. à Pouancé.
Dupré, propr. à Pouancé.
Rousseau (N.), propr. à Segré.
Aubert, Maire de Segré.
Rabeau (V.), propr. à Ste-Gemmes-d'Andigné.
Moreau (C.), négociant à Angers.
Soulard (A.-L.), propr. à Grezneuville.
Jounaulx (F.), médecin à Candé.
Violas, Maire de Juvardeil.
Guibourg (Charles), propriétaire à Champigné.
Juin, propriétaire à Candé.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Angers.	Giraud (Augustin).	Longué.	Poupart-Sestries.
Baugé.	Dutier.	Mazé.	Cte de Contades (C ✻).
Beaufort.	Béritault.	Pont-de-Cé (les).	Boutton-l'Evêque.
Beaupréau. . . .	N.	Saumur.	Cailleau-Grandmaison.
Chalonne-s.-Loire	Fleury.	Segré.	Aubert.
Cholet.	Tessier-Tharreau.		

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche : à l'E. par la Manche, le département du Calvados et celui de l'Orne : au S. par ceux de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine : à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,131,459 arpens, ou 577,178 hectares. Il paie 4,590,074 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 391,284 individus. Il est divisé en six arrondissemens communaux et huit arrondissemens électoraux ; il a 2,920 électeurs qui envoient huit membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Coutances et le ressort de la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. GATTIER ✻ *Préfet*, à Saint-Lô.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Houyvet, Le François, Lebas, Feuillet ✻ (*Secrét.-gén.*), Vaultier.

Conseil général de département. Messieurs,

Boudent, recev. de l'arrond. d'Avranches.
Duhomme, propriétaire.
Cte Donatien de Sesmaisons (C ✻), col., Pair.
Avoyne de Chantereine, nég. à Cherbourg.
Avril ✻, Juge-de-paix à Périers.
Bon Brohon, Maire de Bréhal.
Le Pésant ✻, Maire de Coutances.
Lechevalier-Duperré, Juge au trib. de S.-Lô.
Le Jolys de Villiers ✻, propr., anc. Député.
Lépron de la Fossardière, Maire de Fontenay.
Angot, ancien Député.
Abraham-Dubois ✻, Maire de Granville, Député.
Cte De Bricqueville (O ✻), anc. col., Député.
Dudouyt, médecin, Député.
Vte Bonnemains (G O ✻), lieutenant-gén., ex-Député.
Le Rebours (Frédéric), négociant.
Pelée de Varennes, Maire de Valognes.
De Lossendière, Maire de Vengeons.
Enouf, Député.
Sanson la Valesquerie, propriétaire.
Dande la Vauterie ✻, ingénieur en chef.
Guillot ✻, anc. s.-préf., Maire de S.-Gilles.
Cte Lemarrois (G O ✻), lieut.-général.
Baillod (C ✻), lieut.-général, Député.

Arrondissement de St.-Lô.

Composé de 9 cantons ; 123 communes ; 99,250 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Hervieu-Laplanche, Présid. du trib. civil.
Bernard Lavigne, propriétaire à St.-Martin de Bonfossé.
Gohier, médecin à Esglandes.
Saint ✻, médecin.
Gendrin Dumesnil, Maire de Percy.
Lebrun, Maire de Hébécrevon.
Tetouzé, médecin à Cerisy-la-Forest.
Gislot, Maire de Méautis.
Havin, Juge-de-paix à St.-Lô, Député.
Le Hodey, notaire à Torigny.
Lemenuet La Jugarnière, Maire de St.-Lô.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avranches.

Composé de 9 cantons ; 124 communes ; 110,468 habitans.

M. Gaudin de St.-Brice ✻, *Sous-Préfet*, à Avranches.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Thebault-Grimbot.
Carbonnet-Boessel (L.-M.-G.).
Legrandais (Guillaume-François).
Lepelletier, médecin à Ducey.
Lahoussaye, armateur, à Granville.
Montier, médecin à la Luzerne.
Tanguy, Maire de Pontorson.
Surseois, docteur en médecine.
Desfeux, notaire.
Gilbert, Maire de Saultchevreuil.
Roisnard – Grandmaison, propriétaire à Grandville.

Arrondissement de Cherbourg.

Composé de 5 cantons ; 73 communes : 75,488 habitans.

M. Bonnissent (Auguste) ✻, *Sous-Préfet*, à Cherbourg.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Collart ✻, prop. à Cherbourg.
Fouques-Duparc (O ✻), ingén. en chef à Cherbourg.
Desvaux-Delaporte, Juge-de-paix à Cherbourg.
Groult, négociant.
Paris-Desfontaines, cultivateur.
Javin ✻, anc. colon., Maire de Cherbourg.
Lebuhotel, négociant à Cherbourg.
Nicolet-la-Rivière, propr. à Henneville.
Asselin-Duvay (François-Justin).
Sellier, manufact. à Gonneville.
Lanchon, médecin, Maire de Les Pieux.

Arrondissement de Coutances.

Composé de 10 cantons; 136 communes; 136,847 habitans.

M. Le Breton, *Sous-Préfet*, à Coutances.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Lavergne, prop. à Coutances.
Vautier, prop. à Périers.
Leforestier de Mobecq, prop. à Ver.
Jouenne, Maire de Cerences.
Savary, (J.-L.-S.), capitaine retr.. Maire.
Leloup, avocat à Coutances.
Dagoury, Maire de St.-Sauveur-Pierre-Pont.
Rihouey, propriétaire à Geffosses.
Lemare (Vict.-Aug.), nég. à Quettreville.
Turquetil (Jean-Bapt.), propr. à Blainville.
Lemaître (Franç.-Martial), prop. à St.-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain.

Composé de 9 cantons; 73 communes; 73,571 habitans.

M. Lemaître (Prosper), *Sous-Préfet*, à Mortain.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Champs, Greffier du tribunal civil.
Postel-Roueric, prop. à Barenton.
Helie, notaire à Lebuat.
Delaunay, Maire de Reffuveille.
Régnault, notaire à Leteilleul.
Roullin, Maire de St.-Hilaire-du-Harcouët.
Meslay, prop. à Sourdeval.
Noël, avocat à Mortain.
Fouqué, principal du collége, à Mortain.
Guilmar- ✻, chef de bataillon retr.
Poulard, Juge-de-paix à Saint-Pois.

Arrondissement de Valognes.

Composé de 7 cantons; 117 communes; 96,660 habitans.

M. Clamorgam ✻, *Sous-Préfet*, à Valognes.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Trainel, Maire de Bricquebec.
Langlois, notaire à Valognes.
Vigoureux, prop.. à St.-Mart.-D'Audouville.
Bertin, propriétaire, à Etienville.
Grisel, avocat à Valognes.
Gallemand (Zacharie), propr. à Valognes.
Salley (Pierre-Franç.) ✻, propr. à Barfleur.
Renouf (G.-A.), à St.-Martin-de-Varreville.
Brohier, Maire de Vierville.
Lelaidier, avocat à Valognes.
Jacquelin de la Pierre, propr. à St.-Germain-de Tournebut.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Avranches. . . .	Olivier.	Mortain.	Leverdays ✻.
Barenton. . . .	Leroux.	Percy.	Gendrin-Dumesnil.
Brix.	Hamel.	Saint-James. . . .	N. . . . .
Bricquebec. . . .	De Trainel.	Saint-Lô. . . .	Lemenuet Lajugarniere.
Cherbourg. . . .	Javin ✻.	Saint-Vaast. . . .	Asselin.
Tourlaville. . . .	Jennet.	Sourdeval. . . .	Trochon.
Coutances. . . .	Le Pésant ✻.	Villedieu. . . .	Duparc des Landes.
Granville. . . .	Abraham-Dubois ✻.	Valognes. . . .	Pelée de Varennes.
Hambie.	Lebrun.		

DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Il fait partie des quatre que forme la Champagne.

Il est borné au N. par les départemens des Ardennes et de l'Aisne; à l'E. par ceux de la Meuse et de la Haute-Marne; au S. par ceux de la Haute-Marne, de l'Aube et de

Seine-et-Marne; à l'O. par ceux de Seine-et-Marne et de l'Aisne. Sa superficie est l'environ 1,607,169 arpens, ou 820,273 hectares; il paie 2,489,035 fr. d'impôt foncier; sa population est de 337,076 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux; il a 1,939 électeurs, qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire et le ressort de la Cour royale de Paris, et renferme le diocèse de Châlons-sur-Marne et une partie de celui de Reims.

PRÉFECTURE.

M. le Vte DE JESSAINT (G O ✻), *Préfet*, à Châlons.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Petit ✻ (*Secrét.-gén.*), Garinet fils. Moignon ✻.

Conseil général de département.

Duc de Doudeauville (O ✻).
Cte Roy (G O ✻), Pair.
Bon Durand de Mareuil (GO✻), prop., Pair.
Mathieu de Vienne ✻, propriétaire.
Gillet, *idem*.
Moët, *idem*.
Froc de la Boulaye (O ✻), *idem*.
Lefebvre de Norois, *idem*.
Royer de Vaugency, propriétaire.
Boutin, *idem*.
Cte d'Ambrugeac (G O ✻), propr., Pair.
Jacquesson, propriétaire.
Derodé-Geruzez, *idem*.
Carbonnet, *idem*.
Leroy-Mion ✻, prop., Député.
Vte Tirlet (G O ✻), Lieut.-g., prop., Dép.

Arrondissement de Châlons.

Composé de 5 cantons; 109 communes; 48,099 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Godart, propriétaire.
De Ste-Suzanne, *idem*.
Davrainville, *idem*.
Arnoult, Juge.
De Massiac, *idem*.
Vte Moignon, *idem*.
Petit, propriétaire.
De Riocourt, *idem*.
Gargam, *idem*.
Rousseau, *idem*.
N. . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Epernay.

Composé de 9 cantons; 185 communes; 83,278 habitans.

M. Dorchy ✻, *Sous-Préfet*, à Epernay.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Godot-Desbordes, propriétaire.
Marthe, *idem*.
Chaudron-Moët, *idem*.
De Pleurs, *idem*.
De Montmort, *idem*.
Bigot, *idem*.
Cte Guéhéneuc (O ✻), Pair.
Frerot, prop.
Huot de St.-Albin, Inspecteur des forêts.
Blanchin, Présid. du tribunal d'Epernay.
Lochet St.-Valon, négociant.

Arrondissement de Reims.

Composé de 10 cantons; 181 communes; 120,680 habitans.

M. Poisson, *Sous-Préfet*, à Reims.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bonde, propriétaire.
Camu-Didier, *idem*.
Grimprel du Goulot, *idem*.
Gandon, *idem*.
Petit-Hutin, *idem*.
Lannes, duc de Montebello, Pair.
Descharmes, propriétaire.
Brulé, *idem*.
Mennesson, *idem*.
Arnould-Senart, *idem*.
Meunier, *idem*.

Arrondissement de Sainte-Ménéhould.

Composé de 3 cantons ; 82 communes ; 34,962 habitans.

M. Becquey, *Sous-Préfet*, à Sainte-Ménéhould.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cossus, propriétaire.
Cte Duvalk de Dampierre, *idem*
Mauclerc, *idem.*
Palloteau. *idem.*
Bonnay de Breuille, *idem.*
Barrois, *idem.*
Delescale, propriétaire.
Dommanget, Président du tribunal de Ste. Ménéhould.
Gallois, ancien capitaine d'infanterie.
Varin fils, Maire de la commune d'Epeuse.
Robinet, Maire de Ste-Ménéhould.

Arrondissement de Vitry-le-François.

Composé de 5 cantons ; 136 communes ; 50,067 habitans.

M. Onfroy de Bréville ✻, *Sous-Préfet*, à Vitry-le-François.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Lefol, propriétaire.
Aubertel, *idem.*
De Liniers, *idem.*
Bechut, *idem.*
Barba, *idem.*
Duplessis, *idem.*
Duchesne de Courcy, propriétaire.
Salligny, *idem.*
Procquez (Jean), *idem.*
Dominé-Deslandres, *idem.*
Bertrand-Bouloche, *idem.*

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Châlons. . . . . Godart.
Epernay. . . . . Godart-Roger.
Reims. . . . . Andrieux.
Ste-Ménéhould. . Robinet.
Sézanne. . . . . Huguier.
Vitry-le-Français. Jacobé de Soulange.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE.

L'un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Meuse et de la Marne ; à l'E. par ceux des Vosges et de la Haute-Saône ; au S. par ceux de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or ; à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Aube. Sa superficie est d'environ 1,240,580 arpens, ou 633.173 hectares. Il paie 1,896,218 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 249,827 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux ; il a 1,011 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés ; il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Langres et le ressort de la Cour royale de Dijon.

PRÉFECTURE.

M. Bégé (Achille) ✻, Maître des requêtes, *Préfet*, à Chaumont.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Froussard (*Secrét.-gén.*), De Montrol (Gustave), Lecomte.

Conseil général de département. Messieurs,

De Beaufort ✻, propriétaire.
Michel aîné, mait. de forges, Maire d'Ecot.
Toupot de Béveaux, Vice-Présid. du trib. de Chaumont, Député
Doré de Brouville ✻, chef d'esc. retraité, Maire de Froncles.
Bon Duval de Fraville, prop. à Chaumont.
De Failly ✻, anc. chef d'escadron d'artill., Député.
Dubignon (O ✻), colonel, command. militaire du Palais-Royal.
Martin (O ✻), Maire de Saint-Dizier.
De Vandeul, maître de forges, Député.
Buisson, maître de forges, Maire de Faincourt.
De Brouville, command. la garde nationale de Bourbonne.
Henriot-Péchin, ex-Maire de Langres.
Viney-Jappiot, M. du Cons mun. de Langres
Guyot ✻, Juge au tribun. civ. de Chaumont
Aubert, Maire de Langres.
Berthelin père, prop. à Donlevant.

Arrondissement de Chaumont.

Composé de 10 cantons : 195 communes ; 84,965 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Michel-Bubarrat, maître de forges.
Menu, Juge-de-paix à Bourmorel.
Lasnet, Maire de Châteauvillain.
Esmard, notaire à Clefmont.
Marguin, propriétaire.
Joubert ✲, Maire de Louvières.
Louvier, propr., Maire de Lamenione.
Thyebaut, propr., anc. notaire.
Bontems de Montreuil, Juge au trib. civil de Chaumont.
Liebeaux, Juge-de-paix, à Arc-en-Barrois.
Clément ✲, Maire de Maranville.

SOUS-PREFECTURES.

Arrondissement de Langres.

Composé de 10 cantons ; 209 communes ; 98,422 habitans.

M. Bourgeois ✲, *Sous-Préfet*, à Langres.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Besancenet, propr., Maire de Ville-Genien.
Descharmes, Maire de Longeau.
Bouché, Juge-de-paix de Montigny.
Berthot, propriétaire.
Caroillon, *idem*.
Perrignon-Balley, Maire de Bourbonne.
Bordet-Giey, maître de forges, Maire d'Auberive.
Jobert ✲, Juge-de-paix, à Pressigny.
Olivier, Maire d'Aprey.
Royer, Juge-de-paix à Langres.
Mercier ✲, lieut.-col. en retraite.

Arrondissement de Wassy.

Composé de 8 cantons ; 145 communes ; 66,440 habitans.

M. Besson, *Sous-Préfet*, à Wassy.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Danelle, maître de forges.
Cornet, adjoint au Maire de Joinville.
Pissot (Domin.-Joseph), propriétaire.
Chanlaire (Armand), *idem*.
Jannot de Moncey (É.-F.-H.), ✲ *idem*.
Bertrand, Juge-de-paix à Maconcourt.
Clément, Maire de Magneux.
Rozet, maître de forges à Saint-Dizier.
Jacquot, *idem*, à Laneuville-Bayard.
Vincent (Louis-Nicolas-Remy), propr.
Perrin-Ménaucourt, Maire de Wassy.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bourbonne.	Renard.	Langres.	Aubert.
Joinville.	Haste-Roquemont.	St.-Dizier.	Martin (O ✲).
Chaumont.	Maréchal.	Wassy.	Perrin-Menaucourt.

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par les départemens de l'Orne et de la Manche ; à l'E. par celui de la Sarthe ; au S. par celui de Maine-et-Loir, et à l'O. par ceux de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,016,614 arpens, ou 518,863 hectares. Il paie 2,132,115 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 552,586 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 1,443 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse du Mans et le ressort de la Cour royale d'Angers.

PRÉFECTURE.

M. Boby de La Chapelle ✲, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Laval.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Le Roy des Barres, Bernard-Dutreil, Segretain,
Chevalier (Michel) ✲ (*Secrét.-gén.*).

Conseil général du département. Messieurs,

Delauney (P.) ✻, nég. à Laval, Député.
Lecour, à Mayenne, Député.
Goussé-de-Lalande, Président du tribunal civil de Château-Gonthier.
De Vaucelle, Maire de Champ-Fremont.
Morice, médecin à Ambrières.
Lemétayer-Sachetière, à Ernée.
Desjardins (Ch.), nég. à Mayenne.
Defermon ✻, ancien préfet, à Laval.
Paillard-Ducléré ✻, maître de forges à Olivet, Député.
Vte de Rumigny (C ✻), Mal-de-camp, Aide-de-camp du Roi, Député.
Bidault, Prés. du trib. civ. de Laval, Député.
Guesdon aîné, avocat à Laval.
Géhard-Seyeux, ancien maître de forges, à Changé.
Lelièvre, vice-Prés. du trib. civ. de Laval.
Martinet, notaire, à Château-Gonthier.
Sourdille de la Valette, Maire de Villiers.
Halligon, Maire de Craon.
Thoreau-Touchardière-Chevillerie, à Cossé-le-Vivien.
Baguelin, propriétaire.
Michel, anc. pay. des armées, à Ambrières.

Arrondissement de Laval.

Composé de 9 cantons ; 93 communes ; 117,534 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Daliney, comte d'Elva ✻, Maire de Changé.
Perrier-de-Lasaulais, Maire de Laval.
Maupetit ✻, adjoint au maire de Laval.
Olivier, Maire d'Evron.
Barré-Bertrie, cap. de la garde nat. de Laval.
Leclerc (Jules), négociant à Laval.
Lebailleul, Maire de Meslay.
Paillard-Dubignon, maître de forges à Olivet.
Dumoulinet, Juge-de-paix à Ste Suzanne.
Lefizelier, avocat à Laval.
Quernau-Lamérie, Maire de Laval.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Gonthier.

Composé de 6 cantons; 79 communes; 72,888 habitans.

M. Defermon, *Sous-Préfet*, à Château-Gonthier.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Louveau, cultivateur à Pommerieux.
Gourdon, cultivateur à St.-Fort.
Paigis, Maire de Gennes.
Guioullier, à Château-Gonthier.
Thoreau-Touchardière, à Cossé-le-Vivien.
Paillard-Merolle, Maire de Houssay.
Laumaillé, adj. au Maire de Château-Gonth
Leseyeux (Léon), cultivateur à St.-Brice
Gault, notaire à Château-Gonthier.
Poupard-Duplessis, Maire de Craon.
Bruneau, Maire de Croix-Auberer.

Arrondissement de Mayenne.

Composé de 12 cantons ; 110 communes ; 162,164 habitans.

M. Lepescheux, *Sous-Préfet*, à Mayenne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Chevallier, Prés. du trib. de com. à Mayenne.
Legeai de la Foretterie, à Ernée.
Lepescheux-du-Haut-Bourg, banquier à Mayenne.
Duval ✻, maître de forges à Aron.
Bourdin, anc. juge au trib. de comm. de Mayenne.
Voisin (Jean), propriétaire à Fougerolles.
Durand-Benoiste, conserv. des hypothèque à Mayenne.
Guyard, maître de poste à Ernée.
Buon, maît. de forges à St.-Martin de Conné
Bourdon, adj. au Maire de Mayenne.
Griffaton, Maire de Lassay.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Château-Gonthier	Martinet.	La Pooté. . . .	Larue.
Cossé-le-Vivien. .	Leroux.	Laval.	Quernau-Lamérie fils
Craon.	Poupard-Duplessis	Mayenne.	Lecour.
Ernée.	Delalande.	Oisseau.	Roche.
Evron.	Ollivier.	Pré-en-Pail. . . .	Guitton.

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et du Bas-Rhin; à l'E. par celui du Bas-Rhin; au S. par celui des Vosges, et à l'O. par celui de la Meuse. Sa superficie est d'environ 1,232,409 arpens, ou 643,500 hectares. Il paie 2,360,607 fr. d'impôt foncier; sa population est de 415,568 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux; il a 1,585 électeurs qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire. Il forme le diocèse de Nancy, qui est le chef-lieu du ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Arnault (Lucien) ✻, *Préfet*, à Nancy.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

De Susleau de Malroy ✻ (*Secrét.-gén.*), Devillers, Payot de Beaumont ✻, Colin (Frédéric).

Conseil général de département. Messieurs,

Bon Mallarmé ✻, ancien préfet, à Nancy.
Cordier, notaire à Toul.
Lafrogne, ancien député, à Blamont.
Chevandier, manufactur. à S. Quirin, Député.
Husson, Maire de Pont-à-Mousson.
Jeannequin, notaire à Lunéville.
Welche, ancien député, à Nancy.
Thiébaut, Maire à Insming.
Bernard, manufacturier à Château-Salins.
Fabvier ✻, Procureur-général à Nancy.
Moreau, avocat, Maire de Nancy.
De Scitivaux de Greische, ancien officier d'Etat-major, Maire de Jallaucourt.
Prugneaux, ancien notaire à Montrot.
Guerin, manufacturier à Lunéville.
Liot, fabricant à Lunéville.
Germain, anc. Juge-de-paix, à Réchicourt.
Parmentier, Maire de Phalsbourg.
Degoutin, propr., Maire de Vandelainville.
Masson, propriétaire.
Wallet de Merville, Conseiller à la Cour royale de Nancy.

Arrondissement de Nancy.

Composé de 8 cantons; 187 communes; 127,944 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Demangeot, Prés. du trib. de comm. à Nancy.
Collesson (V.), inspect. des dom. à Nancy.
Macdermott (F.-S.-L.), prop. à Nancy.
Drouot (C.-N.), Maire de Germonville.
Baille (F.-J.), manufacturier à Nancy.
Villiaumé, adj. au Maire de Pont-à-Mousson.
Viard (L.-R.), propr. à Pont-à-Mousson.
Salle (J.-B.-F.-X.), Maire à Vezelise.
Brandon père, rentier.
Grandjean, propriétaire.
Gusse, notaire, Maire de Nomeny.

Arrondissement de Château-Salins.

Composé de 5 cantons; 147 communes; 69,910 habitans.

M. Dufays ✻, *Sous-Préfet*, à Château-Salins.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Hainglaise (J.-F.), prop. à Château-Salins.
Prieur (J.-P.), Maire de Bidestroff.
Melin, notaire à Château-Salins.
Laurent (J.) notaire à Château-Salins.
Bastien, Maire à Delme.
Vogin (J.-N.), Maire de Dieuze.
Petit, notaire à Dieuze.
Grandjean (V.-A.), Maire d'Hellocourt.
Bornert, notaire.
Mesny, avocat.
Blahay, receveur particulier des finances.

Arrondissement de Lunéville.

Composé de 6 cantons; 144 communes; 82,851 habitans.

M. Nicolas, *Sous-Préfet*, à Lunéville.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Raidot (N.-M.), Juge-de-paix à Gerbéviller.
Cte de Frawemberg, Maire de Lunéville.
Godart-Desmaret (P.-A.), manuf. à Baccarat.
Mallarme (C.-F.-R.), recev. des fin. à Lunév.
Cosson (Joseph), anc. notaire, à Lunéville.
Ferry (Ch.), anc. notaire, à Lunéville.
Lahalle (J.-B.), médecin à Blâmont.
Parmentier (N.-F.), ancien inspecteur des forêts à Lunéville.
Olry fils (Camille), prop. à Haussonville.
Gérard (J.-M.), Maire à Blâmont.
Noel, Maire de Sommerville.

Arrondissement de Sarrebourg.

Composé de 5 cantons; 177 communes; 72,546 habitans.

M. Boyé, *Sous-Préfet*, à Sarrebourg.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Lelein (N.), propriétaire à Mittelbronn.
Klein (Ch.-E.), anc. officier à Fénétrange.
Gide (P.-X.), avocat à Sarrebourg.
Marcel (J.-N.), Maire à Rechicourt.
Germain (J.-F.-J.), propriétaire *ibidem*.
Jeannequin (N.), anc. négociant à Lorquin.
Parmentier, Maire de Phalsbourg.
Mariatte fils, pharmacien à Sarrebourg.
Barrabino (F.), Maire d'Harreberg.
Perrin, maître de poste à Héming.
Houpert, Conservateur des hypothèques, à Sarrebruk.

Arrondissement de Toul.

Composé de 5 cantons; 119 communes; 62,417 habitans.

M. de Courcelles, *Sous-Préfet*, à Toul.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Guerre (P.-A.), anc. officier, à Toul.
Collot, (C.-A.), Maire de Thiocourt.
Thérin (Claude), prop. à Villers-en-Haye.
Clément (F.-M.), *idem* à Foug.
Rollet (Ch.), *idem* à Euvezin.
Lionville (Ch.) inspecteur des dom. en retr. à Toul.
Guyon de St.-Victor (Jh.), ancien percepteur à Ecrouves.
Maix (N.), notaire à Colombey.
Hocquart, Maire de Maizières.
Croissant, Maire de Toul.
Olry, propriétaire à Vandeleville.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Château-Salins.	Blahay.	Pont-à-Mousson.	André.
Dieuze.	Vogin.	Sarrebourg.	Weber.
Lunéville.	De Frawemberg.	Toul.	Croissant.
Nancy.	Moreau ✻.	Vic.	Rozat de Mandre.
Phalsbourg.	Parmentier.		

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

L'un des quatre que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés et le Barrois.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et des Ardennes; à l'E. par ceux de la Moselle et de la Meurthe; au S. par ce dernier et ceux des Vosges et de la Haute-Marne; à l'O. par ceux de la Haute-Marne, de la Marne et des Ardennes. Sa superficie est d'environ 1,239,426 arpens, ou 604,459 hectares. Il paie 2,076,539 fr. d'impôt foncier; sa population est de 314,588 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux: il a 1,055 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire, le diocèse de Verdun et le ressort de la Cour royale de Nancy.

PRÉFECTURE.

M. le Cte D'ARROS (O ✻), *Préfet*, à Bar-le-Duc.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Marmod (*Secrét.-gén.*), Lombard, Bouillard ✻.

Conseil général de Département. Messieurs,

Jal Oudinot, Duc de Reggio (G ✻), Pair, à Bar-le-Duc.
Génin ✻, prop., à Wadelincourt, Député.
Latoire-Moncel, rentier à Verdun.
Demimuid-Moreau, maître de forges, Maire de Longeville.
Jacqueminot (C ✻), Mar.-de-c., Député.
Gillon (Jean-Landry), Procureur général à Amiens, Député.
Etienne ✻, membre de l'Académie française, à Paris, Député.
Bonvié, Maire à Vaucouleurs.
Feulat (O ✻), Officier supérieur en retraite, à Lacroix-sur-Meuse.
Lallemand, négociant, à Stenay, Député.
Chonet de Bollemont (O ✻), capitaine d'artillerie en retraite à Arrancy.
Adam, anc. Adm. du dép. Maire à Bouligny.
Guillet, marchand de bois à Etain.
Buvignier, rentier à Verdun.
Muel-Doublat ✻, maît. de forg. à Abainville.
Bon Henrion (C ✻), Maréchal-de-camp.

Arrondissement de Bar-le-Duc.

Composé de 8 cantons; 128 communes; 82,134 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Etienne-Berger, ancien notaire à Condé.
Franchot, Juge-de-paix à Ancerville.
Lachambre, Juge-de-Paix à Beauzée.
Bouillard ✻, à Bar-le-Duc.
Lesemelier, Juge-de-paix à Ligny.
Drouot, ancien notaire à Montier-sur-Saux.
Poriquet, notaire à Revigny.
Millon père, négociant à Bar-le-Duc.
Vivaux, maître de forges, Maire à Dammarie.
Saincère-Rouyer, manufacturier, Prés. du trib. de comm. à Bar-le-Duc.
N. . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Commercy.

Composé de 7 cantons; 181 communes; 84,610 habitans.

M. Fournier (Victor), *Sous-Préfet*, à Commercy.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Colson, médecin à Commercy.
Vivenot, Juge-de-paix à Vaucouleurs.
Beudant, négociant à Commercy.
Noisette, propriétaire à Saint-Benoit.
Martin, Juge au trib. de Saint-Mihiel.
Bazoche, propriétaire *ibidem*.
Thouand, Maire à Mauvages.
Moreau-Saincère ✻, rentier à Vaucouleurs.
Lallemand jeune, marc. de chev. à Sampigny.
Fayon, Maire à Void.
D'Andelarre, maître de forges à Treveray.

Arrondissement de Montmédy.

Composé de 6 cantons; 131 communes; 66,947 habitans.

M. Raulin, *Sous-Préfet*, à Montmédy.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gérard, Maire à Damvillers.
Martin d'Escrienne, Maire à Rupt-sur-Oltain.
Chibaux, Juge-de-paix à Dun.
Petitjean, notaire à Montmédy.
Dumailly, propr., Maire de Iré-le-Sec.
Launois-Marchal ✻, à St-Pierre-Villers.
Dewalte, rentier à Stenay.
Ravignaux, rentier à Stenay.
Bonamy, négociant à Mangiennes
Gatelet, propriétaire à Montfaucon
Sauce, maître de poste à Dun.

Arrondissement de Verdun.

Composé de 7 cantons; 149 communes; 80,897 habitans.

M. Simonnot, *Sous-Préfet*, à Verdun.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Monclin, maître de forges, Maire à Charpentry.
Madin, avoué à Verdun.
Louis, Maire à Clermont.
Desgodins ✻, ancien Maire à Verdun.
Mis de Nettancourt (O ✻), Maire à Etain.
Chadenet, avoué à Verdun.
Antoine père, négociant, *ibidem.*
Hannequin, Juge d'instruction, *ibidem.*
Deschamps, Maire à Ancemont.
Couchot, propriétaire à Woel.
Grillot, Maire de Cherny.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bar-le-Duc. .	Mayeur.	Montmedy. . . .	Darbour.
Commercy. . .	Denis.	Saint-Mihiel. . .	Leclerc.
Etain.	Mis de Nettancourt (O ✻).	Stenay.	N. . . . .
Ligny.	Wuillemart-Grosjean.	Verdun.	Desgodins ✻.

DEPARTEMENT DU MORBIHAN.

C'est un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par le département des Côtes-du-Nord; à l'E. par celui d'Ille-et-Vilaine; au S. par l'Océan et partie du département de la Loire-Inférieure; à l'O. par le département du Finistère. Sa superficie est d'environ 1,335,670 arpens, ou 681,704 hectares. Il paie 1,986,938 fr. d'impôt foncier; sa population est de 433,622 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux; il a 1,205 électeurs qui envoient six membres la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Vannes et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PREFECTURE.

M. Lorois ✻, *Préfet*, à Vannes.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Le Bouhelec aîné, Galles, Claret, Montfort, Pradier (C.) (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Jan-la-Gillardaie, avocat à Pontivy.
Thomas de Mauduit, prop. à Hennebont.
Cte de Pluvié, à Plouay.
Bon Bonté (C ✻), Lieut.-gén. à Surzur.
Taslé, Juge à Pontivy.
Le Gogal-Toulgoet, prop. à Pontivy.
Jouan ✻, à Cléguerec.
Robert ✻, Juge à Ploërmel, ancien député.
Bourelle de Sivry, Député.
Villemain ✻, Maire de Lorient, Député.
De Perrien (Arthur), prop. à Landévant.
Bosquet, Lieutenant-Colonel, à Auray.
Caradec ✻, Présid. du trib. civil de Vannes
Ducordic, avoc. Maire de Vannes, Député.
Jollivet, notaire à Vannes.
Eudes fils, Juge à Vannes.
Kercado, prop. à la Roche-Bernard.
De Limur, prop. à Vannes.
Bourdonnay, conserv. des hypoth. à Vannes.
Puillon-Boblaye, à Pontivy.
Besné, négociant à Lorient.
Foucard, négociant.
Gaillard, Maire de Josselin.
Cte Vigier (Achille) ✻, Député.

Arrondissement de Vannes.

Composé de 11 cantons; 72 communes; 119,774 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gautier, Maire de Questembert.
Pitel aîné, négociant à Vannes.
Thomas-Closmadeuc, Maire de Roche-Bernard.
Claret, Vice-président du trib. de Vannes.
Le Febvrier, Juge à Vannes.
Audic, Juge-de-paix à Grandchamp
La Gillardaie, médecin à Vannes.
Le Ridant, prop. à Vannes.
Paradis, négociant à Vannes.
N. . . . . .
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Lorient.

Composé de 11 cantons; 52 communes; 128,468 habitans.

M. Mancel (Eugène) ✻, *Sous-Préfet*, à Lorient.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

uyesse ✻, capitaine de frégate en retraite.
uézille (Aug.), négociant.
alliée, négociant.
imur, commissaire principal de marine.
alabert, négociant
rochu, prop. à Belle-Isle.
Kerlero de Rosbo, Maire à Inzinzac.
Humphrys père, à Belz.
Le Toullec, à Quiberon.
Bruté, propriétaire.
Hervel, Juge-de-paix à Port-Louis.

Arrondissement de Ploërmel.

Composé de 8 cantons; 61 communes; 86,314 habitans.

M. Fremant, *Sous-Préfet*, à Ploërmel.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gaillard, recev. de l'enreg. à Josselin.
Dutertre, négociant à Josselin.
Richard, notaire à Reguiny.
Le Gal, notaire à Plumelec.
Gicquel, propriétaire à la Trinité.
Le Gendre du Bourg, prop. à Campénéac.
Cauchard, prop. à Guer.
Bizette, prop. à Caro.
Landorsuep, médecin à Ploërmel.
Dinel, notaire à Ploërmel.
Leroy, médecin à Malestroit.

Arrondissement de Pontivy.

Composé de 7 cantons; 46 communes; 98,976 habitans.

M. Aumassip, *Sous-Préfet*, à Pontivy.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Le Breton, à Baud.
Bargain aîné, prop. au Faouët.
Hervéou, Maire de Guiscriff.
Bosquet, notaire à Gourin.
Peuchant, notaire à Guémené.
Yzopt, notaire à Pontivy.
Martel, Maire de Pontivy.
Feitu, médecin à Pontivy.
Godet-Destouches, Maire de Guémené.
Guilloux, Maire de Séglien.
Cassac, Maire de Locminé.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Auray.	Guillemot.	Lorient.	Villemain ✻
Baud.	Lebreton.	Le Palais	Tregnessen.
Bubry.	Herviant.	Mauron.	Lebret.
Cleguerec.	Jouan.	Ménéac.	N. . . . .
Carentoir.	Allain.	Mohon.	N. . . .
Carnac.	N.	Noyal-Pontivy. . .	Robic.
Caudan.	Lecrène.	Ploerdut.	Quéré
Elven.	N.	Ploërmel.	Desgoulles.
Gourin.	Julon.	Plœmeur.	Bomicux.
Grandchamp. . . .	N.	Plouay	De Pluvié.
Guer.	N.	Plumelian.	Le Toquin.
Guerne.	Lecam.	Pluvigner.	N. . . . .
Guidel.	Le Bomancer.	Pontivy.	Martel.
Hennebont. . . .	Allain.	Questemberg. . .	N. . . . .
Langonnet. . . .	N.	Rianter.	Lestrohan.
Languidic. . . .	De Mauduit.	Sarzeau.	N. . . . .
Lanouée.	N.	Vannes.	Reynier.

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

Ce département est un démembrement des Trois-Evêchés, de la Lorraine et du Barrois; on y a réuni des enclaves qui dépendaient de l'Allemagne.

Il est borné au N. par la Belgique et le grand-duché de Luxembourg; à l'E. par la Prusse, la Bavière et par le département du Bas-Rhin; au S. par celui de la Meurthe; celui de la Meuse le borne à l'O. Sa superficie est d'environ 610,000 hectares, ou arpens métriques. Il paie 2,273,854 fr. d'impôt foncier; sa population était, à l'époque du der-

nier recensement officiel, de 417,003 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux : il a 1,500 électeurs qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Metz et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Bon SERS (C ✻), *Préfet*, à Metz.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Maud'huy, Jadelot ✻, Jacquinot ✻, (*Secrét.-gén.*), Pierre ✻.

Conseil général de département. Messieurs,

Berteaux, insp. des cont. dir.
Paixhans (O ✻), Colonel d'art., Député.
Pierron, directeur des postes à Briey.
Seiler, propriétaire d'usines à St.-Louis.
De Hausen, maître de forges à Hombourg.
Bon Semellé (G O ✻), Lieut.-gén., Dép.
Poulmaire, à Thionville, Député.
Poncelet, profess. de mécan. à Metz.
Huart, banquier à Metz.
Genot, propriétaire à Metz, Député.
Perruchot, commiss. des poudres.
Bon Bertrand (C ✻), m.-de-c., à Thionville.
Charpentier ✻, 1er Prés. à la cour roy. de Metz, Député
Hagee, manufacturier à Sarreguemines.
De Coulon ✻, cons. à la C. roy. de Metz.
Ducloz, Maire de Longwy.
Purnat, ancien notaire.
Schneide (✻), Lieutenant-général.
Bon Thomas (O ✻), Maréchal-de-camp.
Gay, ancien chef d'escadron, Maire de Grandanges.

Arrondissement de Metz.

Composé de 9 cantons; 210 communes; 150,840 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Jacquin, propriétaire.
Malherbe, propriétaire.
Chaumas, médecin.
Louis, notaire à Verny.
Dauphin, notaire, Maire à Vigy.
Williaume, Maire de Bionville.
Lapointe (Eugène), prop.
Roland (Félix), propriétaire.
Gillon, ancien Maire de Garze.
De Courcelles, ancien officier, Maire de Montigny.
Pidancet, Cons. à la cour roy. de Metz.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Briey.

Composé de 5 cantons; 120 communes; 60,297 habitans.

M. le Bon Marchant (O ✻), *Sous-Préfet*, à Briey.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dalnois, propriétaire.
Gougeon, propriétaire.
Duclos, propriétaire.
Guillemard, propriétaire.
Bertrand, propriétaire.
Claude (Pierre), propriétaire à Aumetz.
Mathieu de Preutin, prop.
Valentin, médecin.
Leblanc, ancien juge-de-paix de Briey.
Henry, ancien notaire.
Collignon, Maire de Longuyon.

Arrondissement de Sarreguemines.

Composé de 8 cantons; 120 communes; 122,639 habitans.

M. Coinze ✻, *Sous-Préfet*, à Sarreguemines.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Romphleur, propriétaire.
Roget, propriétaire.
Knœpfller, propriétaire.
Couturier, propriétaire.
Schwartz, propriétaire.
Boulard, propriétaire.
Thiébault, négociant à Puttelange.
Maus, Maire de Siederschied.
Lacour, Maire de Welferding.
Butin, notaire.
Altmayer, propriétaire.

Arrondissement de Thionville.

Composé de 5 cantons; 109 communes; 83,227 habitans.

M. Gallois, *Sous-Préfet*, à Thionville.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Battinger, propriétaire.
Renault, propriétaire.
Pion, propriétaire.
Grunewald, propriétaire.
Sabattier, propriétaire.
Didion, négociant à Thionville.
Jardin, Maire de Uckange.
Payssé, maître de forges à Creutzwald.
Vandenbroëck, propriétaire à Rodemack.
Stoufflet, propr. de foulons.
Rolly, Président du tribunal de Thionville.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bitche. . . . . Boulard.
Briey. . . . . Berry.
Forbach. . . . . Baar.
Metz. . . . . Huart.
Saint-Avold . . . Depoite.
Sarralbe. . . . . Spinga.
Sarreguemines. . . Desenante.
Thionville. . . . . Barrault.

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

Son nom vient d'une petite rivière du Nivernois, qui se jette dans la Loire, à Nevers; c'est le seul département que forme le Nivernois.

Il est borné au N. par les départemens de l'Yonne et du Loiret; à l'E. par ceux de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire; au S. par ceux de Saône-et-Loire et de l'Allier, et à l'O. par celui du Cher. Sa superficie est d'environ 1,345,306 arpens, ou 686,619 hectares. Il paie 1,745,234 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 282,521 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux: il a 1,016 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés; il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Nevers et le ressort de la Cour royale de Bourges.

PRÉFECTURE.

M. Badouix ✻, *Préfet*, à Nevers.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Bonvallet ✻. Manuel ✻, Sauvageot aîné (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Cte de Montcorps, propriétaire à Nevers.
Tiersonnier (Benoît), *idem.*
Flamen-d'Assigny (Henri), *idem.*
Subert, négociant à St.-Pierre.
Martin (Emile), négoc. à Fourchambault.
Frossard-des-Rivières, prop. à Cosne.
Trémeau-Soulmé, négociant à Vandenesse.
Mis de Larochefoucauld (Gaëtan) ✻, à Paris.
Belliard, prop. à St.-Amand.
Cte Lepelletier-d'Aulnay (Hector) ✻, à Cervon, Député.
Dupin (Philippe) ✻, avocat à Paris.
Cornu (André), à Selin.
Vialay, prop. à Château-Chinon.
Bonneau aîné, à Semelay.
Givry, à Varzy.
Hervieux, propr. à Dompierre-sur-Héry.

Arrondissement de Nevers.

Composé de 8 cantons; 103 communes; 86,847 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Decray, propriétaire à Decize.
Desveaux, Maire de Nevers.
Prisye (Gaspard), prop. à Villars.
Arloing, médecin à Nevers.
Imbart-Latour, propriétaire à Fours.
Pinet père, propriétaire à Nevers.
Boigues-Meillard, prop.
Audebal aîné, prop. à St.-Maurice.
Robert (Amable), prop. à St.-Pierre.
Comoy, Maire de Decize.
Lemoine, 1er adj. au Maire de Nevers.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Chinon.

Composé de 5 cantons ; 58 communes ; 58,143 habitans.

M. Vincens, *Sous-Préfet*, à Château-Chinon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bertrand de Rivière, prop. à Laroche-Millay.
Bellon de Chassy, prop. à Alluy.
Goguelat, prop. à Ouroux.
Gautherin, avoué à Château-Chinon.
Boulu, notaire à Luzy.
Buteau, ex-Maire de Château-Chinon.
Cornu (Claude), prop. à Montigny.
Sautereau-Dupart, prop. à Villapourçon.
Etignard-Dupavillon, prop. à Moulins-en Gilbert.
Gondier-Lagarde, prop. à Chiddes.
Pelletier, supp. du Juge-de-paix à Maux.

Arrondissement de Clamecy.

Composé de 6 cantons : 95 communes ; 70,381 habitans.

M. Petit-Lafosse, *Sous-Préfet*, à Clamecy.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Guillemain d'Echon, prop. à Corbigny.
Gudin, *idem.*
Baudot, prop. à Lormes.
Charbonneau, prop. à Clamecy.
Martin, prop. à Chanteloup.
Faulquier fils, ex-substitut du Procureur du Roi, à Clamecy.
Feuillet, prop. à D'Hun-les-Places.
Sanglé-Ferrière, recev. part à Clamecy.
Camus de Pontquarré, anc. secrét. d'ambass.
Piétresson-St.-Aubin, propr. à Entrains.
Michel-Desfossés, anc. colonel, Maire de St.-Revenin.

Arrondissement de Cosne.

Composé de 6 cantons ; 65 communes ; 66,850 habitans.

M. Dechamps (Emile), *Sous-Préfet*, à Cosne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Auboué, Maire de Cosne.
Guillier-Montchamoy, prop. à Cosne.
Guillerault des Balans, Juge-de-Paix à Pouilly.
Lemoine, maître de forges à Donzy.
Regnard, propriétaire à Mesves.
Lerasle fils, Juge-de-Paix à la Charité.
Saujot (Pierre), propriétaire à Cosne.
Maillet (Auguste), prop. à Donzy.
Martin, Juge-de-Paix à Pougues.
Tronquet, Juge-de-paix à Prémery.
Gillois, propriétaire à St.-Amand.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Château-Chinon..	Vialay.	Donzy.	Lemoine.
Clamecy.	Lemoyne.	La Charité. . . .	Pillien.
Cosne.	Auboué.	Nevers.	Desveaux.
Decize.	Comoy.		

DÉPARTEMENT DU NORD.

Il est formé de la Flandre française, de la Flandre maritime, du Hainault et du Cambrésis.

Il est borné au N. par la mer d'Allemagne ; au N. E. par la Belgique ; à l'E. par le département des Ardennes ; au S. E. et S. par ceux de l'Aisne et de la Somme, et à l'O. par le département du Pas-de-Calais. Sa superficie est d'environ 581,424 hectares ou arpens métriques. Il paie 5,603,954 fr. d'impôt foncier : sa population est de 989,938 individus ; il est divisé en sept arrondissemens communaux et douze arrondissemens électoraux ; il a 5,599 électeurs qui envoient douze membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse de Cambrai et le ressort de la Cour royale de Douai.

PRÉFECTURE.

M. le Bon Méchin (C ✻), Conseiller d'Etat, *Préfet*, à Lille.

M. Pescatore ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Duburque ✻, Lorain père ✻, Vanhœnacker-Luiset ✻, Grodée, Bernos ✻.

Conseil général de département. Messieurs,

Vantourout, propriétaire à Lille.
L'Homme, Maire de Liessies.
Wattelet de Messange, Maire de Nieppe.
Degravier (Flor.), propriétaire à Steene.
Cte Franç. de S.-Aldegonde (C ✻), lieut.-général retraité, à Lille.
Cte de Brigode ✻, propriétaire, Maire de Camphin-en-Pevèle.
George, adjoint au Maire d'Avesnes.
Darche, maître de forges à Maubeuge.
Cleenewerk, Juge-de-paix, à Hazebrouck.
Lemaire (P.), Maire de Dunkerque.
Dupouy aîné ✻, Présid. de la Chambre de Commerce de Dunkerque, Député.
Bara (Henri), avocat à Valenciennes.
Renard (Jacques), Maire de Fresnes.
Libert (Grég.-Jos.), propriét. à Sebourg.
De Montozon, Maire de Lallaing, Député.
Malotau de Guerne ✻, Maire de Douai.
Dumoulin ✻, cons. à la cour roy., à Douai.
Farez, Procureur-général, à Douai.
Taffin-Sauvage, propriétaire à Cambrai.
Bery, Command. de la garde nat. de Cambrai.
Bossut, à Roubaix.
Lorain fils, Vice-Président du trib. civil, à Lille.
D'Haubersaert, prop., Maire d'Haubencheul.
Barrois (Théodore), filat. à Lille.

Arrondissement de Lille.

Composé de 16 cantons; 131 communes: 294,541 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Delangre de la Haye (Bruno), propriétaire à Armentières.
Alavoine (A.-L.), propriét. à La Bassée.
Coget, propriétaire à Thumeries.
Moroy ✻, Juge-de-Paix, à Ascq.
Pascal, négociant à Lille.
Du Maisniel, propriétaire à Lille.
Wattinne-Dervaux, négoc. à Turcoing.
Defrenne, négociant à Roubaix.
Danel père, propr. à Lille.
Lambin, notaire, Maire de Comines.
Verley (Charles).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avesnes.

Composé de 10 cantons; 152 communes; 127,353 habitans.

M. Dausse ✻, *Sous-Préfet*, à Avesnes.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Vendois, propriétaire à Maroilles.
Marit, Juge d'instruction, à Avesnes.
Godefroy, médecin à Avesnes.
Delcroix, Juge-de-paix à Beraymont.
Dollez père, médecin à Landrecies.
Quivy, négociant à Maubeuge.
Beauvais, Juge-de-paix, au Quesnoy.
Evrard (Désiré), propriétaire à Aibes.
Marchant, notaire à Maubeuge.
Leloup, Juge-de-paix à Avesne.
Crapez, négociant, Maire de Bavay.

Arrondissement de Cambrai.

Composé de 7 cantons; 117 communes; 152,444 habitans.

M. Petit de Bantel ✻, *Sous-Préfet*, à Cambrai.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Defrémery, notaire à Cambrai.
François-Deloffre, adj. au Maire de Cambrai.
Leroy, notaire à Cambrai.
Desmoutiers, propriétaire à Viesly.
Leleu, Maire de Tilloy.
Lozé, adjoint au Maire du Cateau.
Dollez-Montecouvé, prop. à Crevecœur.
Marrey, chef de bataillon de la garde nat. de Ligny.
Desvignes-Dinoir, à Raillencourt.
Crepin, Maire de Bauteux.
De Villepin, Juge-de-paix à Masnières.

Arrondissement de Douai.

Composé de 6 cantons; 66 communes; 92,750 habitans.

M. Germeau ✻, *Sous-Préfet*, à Douai.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Josson, brasseur à Orchies.
Leroy de Béthune, avocat à Douai, Député.
Fievet aîné, cultivateur à Maing.
Duquesne-Dapsens, propriét. à Dapsens.
Martin, avocat à Douai. Député.
Paix-Midi (Antoine), propriet. à Douai.
Lambert ✻, Avocat-général à Douai.
Gantois-Dervaux, adjoint au Maire de Douai.
Dumont, propr à Roches.
Villart ✻, cultivateur à l'Ecluse.
Guilbert, Juge-de-paix à Orchies.

Arrondissement de Dunkerque.

Composé de 7 cantons; 59 communes; 95,571 habitans.

M. Gaspard ✻, *Sous-Préfet*, à Dunkerque.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Imbert père, négociant à Dunkerque.
Vandenkerchove, propr., Maire de Bollezeele.
Decarpentry ✻, Maire de Gravelines.
Zylof d Obigny, propr. à Bergues.
De St.-Laurent (Hipp.), prop. à Dunkerque.
Vandewalle père, ag.-de-change, *ibidem.*
Casteleyn, négoc. et armat. à Dunkerque.
Bachelier Beke, Chef de bataillon de la garde nationale de Cappelbrouck.
De Meesemacker, Maire de Bergues.
Colombier, Maire d Esquelbeck.
Hovelt, avocat à Dunkerque.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Composé de 7 cantons; 53 communes; 104,007 habitans.

M. Dequeux St.-Hilaire ✻, *Sous-Préfet*, à Hazebrouck.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Huyghe, propriétaire à Hazebrouck.
Duvet (Joseph), à Hazebrouck.
Lotthé, propriétaire à Bailleul.
Decoussemacker-Joets, rentier à Bailleul.
Duvet (Alex.), propriétaire à Cassel
Dullot, notaire à Estaires.
Olivier, à Merville.
Warein (Louis), propriétaire à Hazebrouck.
Delencquesaing, propriétaire à Oxelaere.
Wandewalle (Ch.), propr. à Hazebrouck.
Bollaert, propr.

Arrondissement de Valenciennes.

Composé de 7 cantons; 80 communes; 123,272 habitans.

M. Waymel, *Sous-Préfet*, à Valenciennes.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Saugrain (Emile), verrier à Fresnes.
De Mathieu (Léop.), prop. à Valenciennes
Bon de Grouard, propriét. à Raismes.
Dubois, propriétaire à Mortagne.
Beauvois, notaire à Valenciennes.
Hamoir-Boursier, négoc. à Valenciennes
Landrieux, adjoint au Maire d'Anzin.
Desespringalle-Lescalliez, Maire de Saint-Amand.
Delinsel, cultivateur à Wavrechain.
Dupire, notaire à Valenciennes
Dumont, maître de forges à Raismes.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Anzin.	Mathieu.	Douai.	Malotau de Guerne ✻.
Anneoulin.	Cuvelier.	Dunkerque.	Lemaire (Paul).
Armentières.	Butin.	Estaires.	Robichez-Thirant.
Avesnes.	Guillemin.	Frines-les-Marchiennes.	Degand.
Bailleul.	Behaghel.	Fresnes.	Renard.
Bergues.	De Meezemaker.	Gorgue (La).	Duquenne.
Cambrai	Lallier	Gravelines.	Decarpentry ✻.
Catillon	Bera.	Halluin.	Demeester-Delannoy
Caudry	Gauthier.	Hazebrouck.	Pouvillion.
Cateau (Le).	Mallet.	Hondtschoote.	Coppens.
Cassel.	Duvet.	Iwuy.	Desvignes.
Condé	Dervaux	Landrecies.	Thomas-Boy.
Comines	Lambin.		

Linselles.	Delobel.
Lille.	Lethierry.
Marcq-en-Barœul.	Delos.
Maubeuge.	De Saint-Léger ✻.
Merville.	Verhaeghe.
Morbecque. . . .	Leroy.
Nieppe.	Wattelet de Messange.
Orchies	Beadin.
Quesnoy (Le). . .	Baillion.
Quesnoy-s.-Deule (Le).	Lepercq-Rouzé.
Roubaix.	N. . . . .
Saint-Amand. . .	Sterlin-Dubois.
Solesmes.	Petit.
Steenvoorde. . . .	Cazein.
Steenwerck. . .	Lotthé.
Tourcoing.	Cordonnier.
Valenciennes. . .	Flamme ✻.
Vieuberquin. . . .	Degroote.
Vieux-Condé. . .	Boisseau.
Wambrechies. . .	Flory.
Wattrelos.	Bettremieux.
Wazemmes. . . .	Petit
Wormhout. . . .	Hondermarck

DEPARTEMENT DE L'OISE.

L'un des six que forment l'Isle-de-France, le Soissonnais, le Beauvoisis, la Picardie, etc. Il est borné au N. par le département de la Somme; à l'E. par celui de l'Aisne; au S. par ceux de Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, enfin à l'O. pa ceux de l'Eure et de la Seine-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,139,190 arpens, ou 581,424 hectares. Il paie 3,703,497 fr. d'impôt foncier; sa population est de 397,725 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,475 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Beauvais et le ressort de la Cour royale d'Amiens.

PRÉFECTURE.

M. le Bon FEUTRIER (O ✻), Conseiller-d'Etat, *Préfet* à Beauvais.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Poilleu ✻, Danse des Aulnois, Motel, Graves (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

De Nully d'Hécourt (O ✻), Maire de Beauvais.	Lallouette, Maire de Noyon.
Joly, Juge au trib. civil de Beauvais.	Cte de La Rochefoucauld (Al.)(C ✻), Pair, à Paris.
Cte de Montguyon, Pair, Maire de Baron.	Latache fils, cultivateur à Fay.
De St.-Cricq-Casaux ✻. Maire de Creil.	Legrand, cultivateur à St.-Just. Député.
Cte d'Andlaw (O ✻), Mal-de-c. à Verdronne.	Levaillant (C ✻), anc. député, à Méru.
Cte de Berenger (R) (O ✻), Pair, à Paris.	Mis de Mornay (Jules) (O ✻), Député.
Duc de Crillon (O ✻), Pair, à Paris.	Poittevin, manufacturier à Tracy-le-Mont.
Desormes-Duplessis, manuf. à Verberie.	Pouiletier d'Autreval, à Compiegne.
Mal Cte Gérard (G ✻), Pair.	Tassart, Maire de Breteuil.
Huvey, cons. à la cour royale d'Amiens.	Ducos, Maire de Boulogne.

Arrondissement de Beauvais.

Composé de 12 cantons; 215 communes: 131,385 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bon Lemaire Darion (O ✻), propriétaire à Niviler.	Thuilot, manufacturier à Grandvilliers.
Allette, propriétaire à Formerie.	Danse (Charles), Juge au trib. civ., Député.
De Gaudechart ✻, propriétaire à Vuarlais.	Rançon, conseiller municipal, à Beauvais.
Wattehled, Maire de Chaumont.	Lequesne, Maire de Bornel.
Henry, Maire de Gerberoy.	Lefebure, propriétaire à Berneuil.
	Peaucellier, propriétaire à Milly.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Clermont.

Composé de 8 cantons; 145 communes; 89,448 habitans.

M. Desplanques, *Sous-Préfet*, à Clermont.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gagnage, propriétaire à Ferrière.
Bender, Juge au trib. civil de Clermont.
Pillon, Maire de Ravenel.
Beaudelocque, Juge-de-paix à Mouy.
Duguay Dufay, Maire de Clermont.
Warmé, propriétaire à Liancourt.
Leconte, Maire de Campremy.
Sellier, avoué à Clermont.
Delagarde, propriétaire à Montiers.
Dumoulin, propriétaire à Paillart.
Denizart ✻, manufacturier à la Chaussée.

Arrondissement de Compiègne.

Composé de 8 cantons; 142 communes; 97,812 habitans.

M. Blanc (Théod.), *Sous-Préfet*, à Compiègne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dulud, manufacturier à Carlepont.
De Grattier, officier retraité, à Merlincourt.
Devin de Graville ✻, Maire de Longueil-sur-Oise.
Chevallier, maître de poste à Gournay.
Valansart, Maire de Villers-sur-Coudun.
Berthe de Pommery, Maire de Cuts.
Viet, avoué à Compiègne.
Dorchy, Maire de Moulin-sous-Touvent.
Pillon aîné, propr. à Roye-sur-Matz.
Hubert, maire de Gaiscard.
Boullanger, propr.

Arrondissement de Senlis.

Composé de 7 cantons; 127 communes; 79,080 habitans.

M. Chave, *Sous-Préfet*, à Senlis.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Benoist, Maire de Plailly.
Mocquet, Maire de Vaumoise.
Cadeau d'Acy, Maire d'Acy-en-Multien.
Lemaire, Maire de Nanteuil. Député.
Collinet, Maire de Puiseux.
De Malezieu, propriétaire à Senlis.
Cagnart Damainville, Maire de Crépy.
Houbigant, propr. à Nogent-les-Vierges.
Vatin ✻, Maire de Senlis.
Fillion, Maire de Pontpoint.
Royer, Maire de Chantilly.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Beauvais. . . . . De Nully-d'Hécourt (O ✻).
Clermont. . . . Duguay-Dufay.
Compiègne. . . . Pottier.
Noyon. . . . . Lallouette.
Senlis. . . . . Vatin ✻.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au N. par le département du Calvados, et partie de celui de l'Eure; à l'E. par ceux de l'Eure, et d'Eure-et-Loir; au S. par ceux de la Mayenne et de la Sarthe, et à l'O. par celui de la Manche. Sa superficie est d'environ 1,264,255 arpens, ou 645,254 hectares. Il paie 3,187,661 fr. d'impôt foncier; sa population est de 441,881 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux: il a 2,061 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Séez et le ressort de la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. Clogenson, *Préfet*, à Alençon.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Hupier, Gouaux, De Saint-Aignan, Parisot, Hommoy-Margantier ✻ (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Chausson Lassalle, à Lougé.
Cte Bonet (GO ✻), Lt.-gén., Pair, à S.-Denis.
Bon Mercier ✻, manuf., Député.
Lindet Dupont, négociant à Alençon.
Cte Roederer (G O ✻), Pair, à Essay.
Delaunay, à Sées.
Porriquet.
His, avocat, Maire d'Argentan, Député.

Bouffey, anc. proc. du Roi, à Argentan.
Hellouin de Cenival, Maire de Fleuré.
Beauperrey, Juge-de-paix à Gacé.
Gigon-Labertrie, Maire de Vimoutiers.
Vte Lemercier (C ✻), anc. offic., à Sept-Forges. Député.
Bon Rémond (Ch.) (C ✻), maréc.-de-camp, à St.-Front.
Mis Vaufleury de Maleterre, à Haleine.
Ledemé, médecin, à Domfront.
Fleury (Louis), nég. à Laigle, Député.
Bail, Maire de Mortagne.
Got, avocat, à Bellême.
Guillain, négociant, à Longny.
Dutemple de Beaujeu, à Bellou-sur-Huisne.
Renoud, Maire du Theil.
Schnetz, Maire de Flers.
Cte de Ségur (C ✻), Mal-de-camp, Pair.

Arrondissement d'Alençon.

Composé de 6 cantons; 108 communes; 73,198 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Ricroc, à Hauterives.
Chagrin de Brullemail.
Le Général Cavalier, à Alençon.
Clerembault, négociant à Alençon.
Chambay, Maire de Valframbert.
Pihan, à Alençon.
Dufay, Maire de St.-Ouen-le-Brisoult.
Bougon, propr. à St. Leonard-des-Parcs.
Maugé, Maire, à Séez.
Guérin-Beaupré, maître de forges, à Saint-Denis.
Hommey-Margautier, ex-Maire d'Alençon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Argentan.

Composé de 11 cantons; 192 communes; 113,955 habitans.

M. de Vilade, *Sous-Préfet*, à Argentan.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Guérin Desnos, à Ecouché.
Dunoyer, Maire au Merleraut.
Esnault de Marcy, Maire de Champcerie.
Chausson-Lassalle, à Saint-Lambert.
Lautour notaire, à Argentan.
Devaucelle de Ravigny, Maire de Lignon.
Vaudoré, avocat, à Argentan.
Corbin, propriétaire à Villebadin.
Neveu, propriétaire à Glos.
Digeon, notaire, à Mortrée.
Auberville, négociant à Vimoutiers.

Arrondissement de Domfront.

Composé de 8 cantons; 89 communes, 128,948 habitans.

M. Roulleaux-Dugage ✻, *Sous-Préfet*, à Domfront.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Roulleaux-Glatigny, à Domfront.
Hardy-Normandrie, avocat à Domfront.
Marchand-Lafosse, fabric. à Athis.
Lainé-Després, à La Ferté-Macé.
Tirot, Juge-de-paix, à la Chapelle-Moche.
Renard (Pier.), propr. à St.-Mars d'Egrenne.
Chancerel, négociant à Yvrandes.
Barbot, Maire de Fresnes.
Barrabé, Juge-de-paix, à Passais.
Vardon, avocat, Maire de Domfront.
Labbe-Chevalerie, notaire, Maire de Messey.

Arrondissement de Mortagne.

Composé de 11 cantons; 171 communes; 125,780 habitans.

M. Chartier-Desrieux, *Sous-Préfet*, à Mortagne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Delalande, avocat à Mortagne.
Rossignol aîné, fabricant, à Laigle.
Ballot, Maire de Bellême.
Mouchel, fabricant à Ray.
Servy, Maire de Longny.
Boutey, propr. à Moulins-la-Marche.
Chandru (Jules), médecin à Bellême.
Gohier, avoué à Mortagne.
Deshayes, Maire de Remalard.
Carel, propriétaire à Pervenchères.
Ragaine, fabr. de verrerie, à Tourouvre.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Alençon.	D'Avout.	Laigle.	Fleury.
Argentan. . . .	His.	Lonlay-l'Abbaye.	Chesnel-Bartellière.
Athis.	Fauvel.	Mortagne. . . .	Bail.
Bellême.	Ballot.	Saint-Martin-du-Vieux-Bellême.	Germond.
Ceton.	Crenier.	Sees.	Mauger.
Champsecret. . .	Guérin.	Tinchebray. . .	Pitot.
Domfront. . . .	Vardon.	Vimoutiers. . .	Gigon-Labertrie.
Flers.	Schnetz.		
Ferté-Macé (La).	Lecoq.		

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Ce département est un des trois que forment l'Artois, le Calaisis, le Boulonnais et la Picardie. Il est borné au N. par le Pas-de-Calais et le département du Nord ; à l'E. par le même ; au S. par celui de la Somme, et à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,321,719 arpens, ou 669,688 hectares. Il paie 4,076,862 fr. d'impôt foncier : sa population est de 655,215 individus ; il est divisé en six arrondissemens communaux et huit arrondissemens électoraux ; il a 3,751 électeurs, qui envoient huit membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse d'Arras et le ressort de la Cour royale de Douai.

PRÉFECTURE.

M. Nau de Champlouis ✻, Cons.-d'État, *Préfet*, à Arras.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Corne ✻, Bergaigne ✻, Ch. Goudemetz, Harbaville, Leger (*Secrét.-g.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Corne.	Lemaire-Donze, ex-Maire de Béthune.
Gosse de Gorre, Député.	Pigault de Beaupré (Evrard), propriétaire à Calais.
Delalleau.	Poultier, Maire de St.-Josse.
Adam (Alexandre), Maire de Boulogne.	Menche (Aug.).
Prevost de Liéven.	Petit, Maire de Bryas.
Deranst.	Fardel (Ch.), propr. à Grand Rullecourt.
Le Sergeant de Bayenghem, Député.	Payen de Waterlot, Maire de Boiry-Becquerelle.
Francoville (J.-B.), Député.	Armand, Maire de St.-Omer.
Wallart.	Dessaux, Président du trib. de Boulogne.
Dudouit, Maire d'Arras.	Enlart, Président du trib. de Montreuil.
Harlé fils ✻, ancien recev.-gén., Député.	Hallette, Membre du conseil-gén. des manuf.
Porcher, anc. adjoint au maire d'Arras.	
Wastelier D'Haillicourt.	

Arrondissement d'Arras.

Composé de 10 cantons ; 211 communes ; 163,672 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Le Sergeant d'Hendecourt (Vaast-François-Marie.).	Lancien, Maire de Bapaume.
Billet (Henri-Joseph), avocat.	Petit, propr, Maire de St.-Nicolas.
Liger (Aubert-Louis-Joseph).	Normand, Juge-de-paix à Haucourt.
Goudemetz (Jacques-André-François).	Houdé, Maire de Basseux.
Crespel Dellisse (Louis-Xavier).	Dubuisson, Maire d'Inchy.
	Troussel, cultivateur.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Béthune.

Composé de 8 cantons ; 142 communes ; 131,849 habitans.

M. Boullay, *Sous-Préfet*, à Béthune.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Létienne.
Vawrin-Villers au Tertre.
Taverne de Montliver.
Lebrun.
Buissart (Joseph), propriétaire à Aix-Noulette.
Choquet jeune, propriétaire à Lestrun.
Beharelle (Constant-Louis), notaire.
Duquesnoy, notaire.
Joly, propriétaire.
Boidin, Maire de Béthune.
D'Hanotel de Cauchy, Maire de Cauchy.

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

Composé de 6 cantons; 99 communes; 98,099 habitans.

M. de Normandie ✻, *Sous-Préfet*, à Boulogne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Merlin-Lafresnoy.
Mauguet de la Sablonière.
Podevin.
Lemaître.
Duquesne de Clocheville.
Leveux (Jacques), Maire de Calais.
Destrée, Juge-de-paix, à Samer.
Aloy, Recev. de l'enregistrem., à Boulogne.
Leducq, médecin.
Aubert de Bestaërt, Maire de Homes-Bouëre.
Boulanger-Fortin, Maire de Guines.

Arrondissement de Montreuil.

Composé de 6 cantons; 141 communes; 77,846 habitans.

M. Enlart fils, *Sous-Préfet*, à Montreuil.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dewamin.
De Rocquiny-Dufayel.
Ducampe de Rosamel.
De Bavres.
Lévêque.
Foconnier.
De Herly (Ant.-Horbert), notaire.
Chomel, fabricant de sucre.
Dieppe, propriétaire à Dousiez.
Plichon (Louis), négociant.
Le Febvre (Hilaire), propriét. à Montreuil.

Arrondissement de Saint-Omer.

Composé de 7 cantons; 117 communes; 103,073 habitans.

M. Gengoult ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Omer.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Hubert-Degrez.
Bachelet.
Defrance.
Liot de Nortbécourt.
Leroy.
Braure.
Lefebvre, propriétaire.
Lesergeant de Bayenghem, Maire de Delettes.
Sy-Bailliart, marchand, Président du trib. de commerce de St.-Omer.
Gœneutte, pharmacien, Maire d'Ardre.
Fiolet, Juge au trib. de comm. de S.-Omer.

Arrondissement de Saint-Pol.

Composé de 6 cantons; 193 communes; 80,676 habitans.

M. Gosse de Gorre, *Sous-Préfet*, à Saint-Pol.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Largillière.
Delienne
Caverdoingt.
Dapon-Delepouve.
Deslaviers (Desiré), Maire de Ligny.
Heroguelle (Lomb.), Juge au trib. civ.
Delambre (Henri-François-Joseph), propriétaire à Noyelette.
Trogneux (Isidore), Maire de Fillièvre.
Grivel, manufacturier.
De Lisle, Maire d'Erin.
Servatius, propriétaire.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aire.	Mathieu (Hippolyte).	Hesdin.	Prevost.
Arras.	Dudouit.	Lestrem.	Daquin.
Bapaume.	Lancien.	Lillers	Delalleau.
Béthune.	Boidin.	La Ventie.	Loison
Boulogne-s.-Mer.	Adam.	Montreuil.	Boitel.
Calais.	Leveux.	Outreau.	Gonsart.
Carvin.	Baggio.	Saint-Omer. . . .	Armand.
Fleurbaix.	Béghin.	S-Pierre-lès-Calais.	Mouron-Dudon.
Fruges.	Saligot.	Saint-Pol.	Bornay.
Guisnes.	Boulanger-Fortin.		

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par le département de l'Allier; à l'E. par celui de la Loire; au S. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal, et à l'O. par ceux de la Corrèze et de la Creuse. Sa superficie est d'environ 1,556,417 arpens, ou 800,531 hectares. Il paie 3,234,611 fr. d'impôt foncier; sa population est de 573,106 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,303 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Clermont et le ressort de la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. le Vte DEJEAN ✻; *Préfet*, à Clermont.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Charolois, Dalmas (*Secrét.-gén.*), Tixier, Peghoux, Gaultier-Biauzat.

Conseil général de département. Messieurs,

Blatin aîné.	Courbayre, ancien conseiller de préfecture.
Mis de Castellane (G O ✻), lieut.-g., Pair.	Roux fils aîné, Maire de Varennes.
Lamy, Juge d'inst. au trib. de Clermont.	Andrieu, Maire d'Aigueperse.
Moulin, propriétaire à Clermont.	Godemel, conseiller à la cour de Riom.
Cte Becker (G O ✻), lieutenant-gén., Pair.	Vernières, conseiller à la cour de Riom.
Bathol aîné, Maire de Billom.	Jusseraud, médecin à Riom.
Cariel, négociant, Maire de Clermont.	Baudet-Lafarge, Député.
Jouvet aîné, avocat à Clermont.	Boudal, propriétaire à Lezoux.
Cte de Montlosier, Pair, prop.	Simonet, recev. de S. A. R. Madame Adélaïde.
Chassaigne, notaire à Arlanc.	Dufour-Bletterie, négociant à Thiers.
Lavigne-Artaud, notaire à Ambert.	Teyras-Grandval, propriétaire.
Molin, anc. député.	
Chomette, anc. maire d'Issoire.	

Arrondissement de Clermont.

Composé de 11 cantons; 106 communes; 171,566 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Culhat-Duchamont fils, propriétaire.	Beaune-Lavie, anc. maire de Lempdes.
Teyras (Osmond), propriétaire.	Filere, notaire à Sugères.
Blanc (Paul), banquier à Clermont.	Costes, Juge-de-paix, à Beaumont.
Cavy, notaire à Clermont.	Tixier-Allant, propriétaire à Montou.
Cuel, Juge-de-paix à Vic-le-Comte.	Fargeix, notaire, Maire de Bourg-Lastic.
Dessaigne, avocat à Clermont.	

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Ambert.

Composé de 8 cantons; 52 communes; 87,616 habitans.

M. Pourrat père, *Sous-Préfet*, à Ambert.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

mbert, propriétaire.
Héritier (Benoît), propriétaire.
Teyras, propriétaire.
Artaud-Perret, négociant à Ambert.
Bernard fils, avocat à Ambert.
Chassaigne père, ancien notaire.
Coste-Ponchon, propriétaire à Ambert.
Couchard, notaire à St.-Anthème.
Gouttebessis fils aîné, propriét. à Cunlhat.
Pacros-Richard, propriétaire à Marsac.
Pallars, Maire d'Olliergues.

Arrondissement d'Issoire.

Composé de 9 cantons; 116 communes; 99,559 habitans.

M. Girot-Pouzol (Maurice), *Sous-Préfet*, à Issoire.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bertrand-Rochette, propriétaire.
Dorlhac fils aîné, propriétaire.
Saulnier (Etienne), propriétaire.
Teyras-Grandval, propriétaire.
Costet (Etienne), Maire de Collanges.
Girot, Maire de Broc.
Joanny, Maire de St.-Vincent.
L'Héritier (Benoît), Juge-de-paix, à Sauxillanges.
Raymond (Camille), propriétaire à Issoire.
Triozon-Bayle, propriétaire à Issoire.
Luzuy-Refransac, Maire de St.-Babel.

Arrondissement de Riom.

Composé de 12 cantons; 130 communes; 146,495 habitans.

M. Goyon aîné, *Sous-Préfet*, à Riom.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Thevenin, propriétaire.
Decombes, propriétaire.
Bayle, avocat à Riom.
Berard de Chazelles, Maire de Thuret.
Chevogeon-Duvivé, propriétaire à Riom.
Dufraisse de Vernines, anc. officier.
Sersiron fils, Maire de Pontgibaud.
Vayron, notaire à Menat.
Maugerel, Maire de Poinsat.
Arnaud, Juge d'instruc. au trib. de Riom.
Degeorges, médecin, Maire de Chaptural.
Rabusson-Lamothe, propriétaire.

Arrondissement de Thiers.

Composé de 6 cantons; 37 communes; 67,870 habitans.

M. Boyer, *Sous-Préfet*, à Thiers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Forissier-Longeville, propriétaire.
Goutary-Perol, propriétaire.
Chomette, à St.-Remy.
Delapchier-Duchassaint, médecin.
Gondre, Maire de Neyronde.
Lasteyras, pharmacien à Thiers.
Bellein-Goyon, Juge-de-paix, à Courpierre.
Peyrent, propriétaire à Maringues.
Touraud-Bonnefoy, avocat à Thiers.
Pinatelle-Delapchier, propriétaire.
Danot-Fargeon, Maire de Thiers.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aigueperse. . . .	Andrieu.	Maringues.	Peyrend.
Ambert.	Bernard.	Marsac	Demoseau.
Augerolles. . . .	Grolet.	Martres-de-Veyre.	Paradès-Lagarenne.
Arlanc.	Chassaigne.	Pont-du-Château.	Beaufrère.
Aubière.	Foulouse fils.	Riom.	De Chamerlat – des – Guermes.
Billom.	Bathol.		
Bromont. . . .	Bouyon.	Saint-Anthême. .	N. . . . .
Celles.	Relotz.	Saint-Remy. . . .	Chomette.
Clermont-Ferrand.	Cariol.	Thiers.	Darrot-Fargeon.
Courpierre.	Goyon.	Veyres-Monton. .	Tixier.
Cunlhat.	Bastier de Roure.	Vic-le-Comte. . .	Chalus.
Issoire.	Triozon-Bayle.	Volvic	Maigne.
Job.	Rayet-Vimal.	Vollorevillle. . .	Halley.
Lezoux.	Boudal.		

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

Ci-devant Béarn, et les pays Basques de Soule, Navarre et Labour.

Il est borné au N. par le département des Landes, et par une partie de celui du Gers; à l'E. par le département des Hautes-Pyrénées; au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne: et à l'O. par la Mer Océane. Sa superficie est d'environ 1,481,141 arpens, ou 752,513 hectares. Il paie 1,191,689 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 428,401 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 962 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés: il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de Bayonne et le ressort de la Cour royale de Pau.

PRÉFECTURE.

M. Leroy (O ✻), *Préfet*, à Pau.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Mazeres, Bonnin, Leremboure, Pomarède (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Cte de St.-Cricq (G O ✻), Prés. du cons. du comm., à Pau, Député.
Lamarque d'Arronzat (C ✻), maréch.-de-camp retraité, à Pau.
De Laussat, propr., Maire de Pardies.
Dartigaux (O ✻), Procureur général près la Cour royale, à Pau.
Bitaubé, propr. rentier à Rebenac.
Cte Harispe (G O ✻), lieut.-gén., à Lacarre, Député.
D'Audurain, propriétaire, anc. sous-préfet, à Licharre.
B^on d'Angosse ✻, anc. député, à Corbères.
Claverie d'Argagnon ✻, 1er Pr. hon., à Pau.
Bon Dombidau de Crouseilles ✻, Président à la cour roy. de Pau.
Bataille de Sevignac, propr. à Pontacq.
Lestapis fils aîné, propriétaire à Mont.
Lamotte, propriétaire à Moumour.
Mis d'Uhart, propriétaire à Uhart.
Darrippe aîné, anc. direct. de la Monnaie, à Osserain.
Brac-Laperrière ✻, directeur des douanes, à Bayonne.
Forcade-Lapeyre, négociant à Orthez.
Bernède, Memb. du cons. nég. à Bayonne.
Lalhacar, fabricant de sel.
Daguerre-Mongabure, négoc. à Bayonne.

Arrondissement de Pau.

Composé de 11 cantons; 206 communes; 117,865 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cezerac, recev. d'Enregistrem., à Garlin.
Dufau (Louis) ✻, propr. à Pau, Député.
Pargade, propr. à Garlin.
Barbanègre d'Estibayre, propr. à Labatut.
Bordenave d'Abère, propr. à Abère.
Lussagnet, Maire de Nay.
D'Angosse (C.) ✻, prop. anc. député, à Pau.
Gachet aîné, propr., Maire de Pau.
De Salettes, propr., Maire de Benguin.
Bataille, propr. à Pontacq.
Fanget, propriétaire, Juge-de-paix, à Thèze.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bayonne.

Composé de 8 cantons; 54 communes; 78,411 habitans.

M. Dayme, *Sous-Préfet*, à Bayonne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Hariague (Dom.), propr., méd. à Harparren.
Garat (Domin.-Paul), propr. à Bassussarry.
Giron (Pierre), négoc. à Bayonne.
Darcangues, négoc. à Bayonne.
Dirassen, propr. à Bidache.
Delissalde, propriétaire.
Labrouche, Maire de St.-Jean-de-Luz.
Goyeneche, prop., Maire de St.-Pée.
Balasque, nég. à Bayonne.
Chapel-Despinassous, manufacturier, Président du tribunal de comm. de Bayonne.
Hirigoyen, notaire à Cambo.

Arrondissement de Mauléon.

Composé de 6 cantons; 150 communes; 72,884 habitans.

M. Etchatz, *Sous-Préfet*, à Mauléon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs .

Gambier, Maire de Saint-Palais.
Salaberry, Maire de St.-Jean-Pied-de-Port.
Lagarde, propr. à Mauléon.
De Tartas, propr. à Etcharry.
Ibarnegaray, nég. à St.-Jean-Pied-de-Port.
Franchistegny, propr. à Iholdy.
Darhampé, chef de bataillon retraité, à Tardets.
Etcheverry, prop. à St.-Etienne-de-Bigorre.
De Salha.
Dorhan, prop. à Tardets.
Darlhez, prop. à Mauléon.

Arrondissement d'Oloron.

Composé de 8 cantons; 81 communes; 74,552 habitans.

M. Forest aîné, *Sous-Préfet*, à Oloron.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Proharam (Jean-Ant.), ex-Maire d'Oloron.
Garnot, recev. des douanes, à Bédous.
Salet, propr. à Arette.
De Boiz, propr. à Oloron.
Elie, propr. à Lucq.
Pemartin, anc. magistrat, propr. à Oloron.
Rivarès, propr. à Legugnon.
Manescau-St.-Martin, Juge-de-paix à Buzy.
Tourné, propr. à Louvié-Juson.
Lasalle, avocat à Oloron.
Lagarde, propriétaire à St.-Goin.

Arrondissement d'Orthez.

Composé de 7 cantons; 152 communes; 84,689 habitans.

M. Lacoste, *Sous-Préfet*, à Orthez.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bordenave, Juge-de-paix, à Orthez.
Vidal, Procureur du Roi, à Orthez.
Dufourcq, propr. à Orthez.
Loubbey, Juge-de-paix, à Loubey.
Lamerenx, propr. à Lagor.
Dufaur, notaire à Navarrens.
Campagne, Prés. du trib. civ., à Orthez.
Lamatabois, négociant à Orthez.
Mondran, commissaire de police, à Salies.
De Nays, propr. à Sauveterre.
Dufau, propr. à La Bastide-Villefranche.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bayonne.	N.	Orthez.	Planté.
Hasparren. . . .	Dainciart.	Pau.	Gachet ✲.
Mauléon	Beguerie.	Sainte-Marie. . .	Laffore.
Monein.	Paillé.	Salies.	Dupourqué.
Nay.	Lussagnet.	Urrugne.	Etcheverry-d'Etrail.
Oloron.	Proharam ✲.		

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Ce département est formé du Bigorre et des Quatre-Vallées.

Il est borné au N. par le département du Gers; à l'E. par celui de la Haute-Garonne; au S. par les Pyrénées, et à l'O. par le département des Basses-Pyrénées. Sa superficie est d'environ 464,531 hectares; il paie 781,680 fr. d'impôt foncier; sa population est de 233,031 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux, et trois arrondissemens électoraux; il a 450 électeurs, qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Tarbes et le ressort de la Cour royale de Pau.

PRÉFECTURE.

M. DE SAINT-AIGNAN (Edmond) ✲, *Préfet*, à Tarbes.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Salles de Hüs, Bordenave (*Secrét.-gén.*), Blanchet fils.

Conseil général de département. Messieurs,

Fornier de S.-Lary (O ✻), anc. dép. à S.-Lary.
Vaqué aîné, propriétaire à Anla.
Beaudens, notaire à Castelnau-Magnoac.
Pinac (Bertr.), propr., médecin à Bagnères.
Dumoret (J.-P.), médecin à Bagnères.
Ferré, avocat, Maire de Tarbes.
Fourcade, Prés. à la cour roy., à Pau.
Dintrans ✻, int. milit., à Tarbes, Député.
Nogués (O ✻), mar.-de-camp, à Tarbes.
Colomès ✻, ing. des Ponts-et-Ch., à Tarbes, Député.
Dupont, notaire à Villelongue.
Vergez-Sarrat, propriétaire à Luz.
Bordeu, médecin à St.-Savin.
Lassalle fils, Juge-de-paix, à Argelès.
Latapie, Maire de Lourdes.
Gros, médecin.

Arrondissement de Tarbes.

Composé de 11 cantons; 197 communes; 104,022 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Merilleu aîné, négociant à Ossun.
Jacomet, avoué à Tarbes.
Gros, propriétaire à Lacassaigne.
Lalane, Juge-de-paix à Lafitole.
Fauron fils, avocat à Madiran.
Faure-Meuginon, Maire de Trice.
Pages, propriétaire à Vic.
Vve Péré, propriétaire.
Darrieux, notaire à Tournay de Magnoac.
Lafeuillade, médecin à Vic.
Laporte, Président du tribunal de Tarbes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Argelès.

Composé de 5 cantons; 100 communes; 39,385 habitans.

M. d'Estein d'Estampes, *Sous-Préfet*, à Argelès.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Darressy, notaire à Argelès.
Bourdet, pharmacien à Argelès.
Bualè, pharmacien à Argelès
Mendaigne père, notaire à Arrenes.
Fabas, médecin à Luz.
Vergez d'Areit, propriétaire à Beaucens.
Claverie (Baptiste), notaire à Lourdes.
Paillasson, pharmacien à Lourdes.
Abadie (Germain), propr. à Lourdes.
Latapie, Juge-de-paix à St.-Pé.
Labatut (Zéphirin), propr. à St.-Pé.

Arrondissement de Bagnères.

Composé de 10 cantons; 202 communes; 89,224 habitans.

M. Mocquard, *Sous-Préfet*, à Bagnères.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Costallat père (Bernard), nég. à Bagnères.
Graciette aîné, négociant à Bagnères.
Claverie (Bertrand), avocat à Pouzac.
Feraud (Thomas), propriétaire à Arreau.
Barrère (Guilh.), Juge-de-paix à Tuzaguet.
Lasserre, avoué, Maire de Bagnères.
Gertoux (J.-P.), Juge-de-paix, à Vielle.
Latapie, percepteur, à Campan.
Caze, méd., Maire de Castel-Magnoac.
Porterie, Juge-de-paix à Labarthe.
Peyriga, Juge-de-paix à Lannemezan.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Argelès.	Sassère aîné.	Ossun.	Faure-Menginon-Turettes.
Bagnères.	Lasserre.	Tarbes	Ferré.
Campan.	Bordenave.	Vic.	Dupont.
Lourdes.	Latapie.		

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Ce département est formé du Roussillon, de la Cerdagne, et d'une partie du ci-devant Languedoc.

Il est borné au N. par le département de l'Aude; à l'E. par la Méditerranée; au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne, et à l'O. par les Pyrénées et le département de l'Ariége. Sa superficie est d'environ 806,013 arpens, ou 411,376 hectares. Il paie 960,134 fr. d'impôt foncier; sa population est de 157,052 individus. Il est divisé en trois

arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux ; il a 836 électeurs, qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Perpignan et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. . . . . *Préfet*, à Perpignan.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

D'Arnaud aîné ✻, Anglada, Delon ✻ (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Durand (François), à Perpignan.
Calmetes ✻, Présid. du trib. de Perpignan.
D'Anglada d'Oms, propriét. à Pezilla.
Delcasso, Juge-de-paix à Saillagousse.
Amouroux (Louis), prop. à Rivesaltes.
Boluix (François-Xavier), prop. à Perpignan.
Lacombe St.-Michel, *idem.*
Maria, propriétaire, à Prades.
Aldobert, propriét. à Mont-Louis.
Jacomet (Joseph), avocat à Prades.
Delmas, propriétaire à Céret.
Py (Honoré), propriétaire à Argelès.
Jaume, négociant à Perpignan.
Lacour, Maire de l'Ille.
D'Astros (Joseph) ✻, propr. à Perpignan.
Delcros-Rodor, Maire de St.-Genis.

Arrondissement de Perpignan.

Composé de 7 cantons ; 85 communes ; 72,814 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Camps, propriétaire à Estagel.
Sanyas-Castany, propriétaire à St.-Laurent-de-la-Salanque.
Cases, propriétaire à Millas.
Pancou-Lavigne, négociant à Perpignan.
Azais, propriétaire à St.-Paul.
Auriol, négociant à Perpignan.
Barthe, propriétaire à Salces.
Durand (Justin), négoc. à Perpignan.
Muxart fils, avocat.
Jaubert de Réart, Maire de Ponteilla
Jaume (Armand), notaire.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Céret.

Composé de 4 cantons ; 46 communes ; 35,421 habitans.

M. Pascot, *Sous-Préfet*, à Céret.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bernardi, propriétaire à Collioure.
Bosch, propriétaire à S.-Genis.
Vilanova, propriétaire à Arles.
Vilar, propriétaire à Céret.
Noguères, *idem.*
Delcros, propriétaire à Palau.
Garcias, médecin à S.-Laurent-de-Cerda.
Bocamy, propriétaire à St.-André.
Boxède d'Anglade, propriétaire de Prats-de-Mollo.
Paillarès, propriétaire à Arles.
Christine, négociant à Collioure.

Arrondissement de Prades.

Composé de 6 cantons ; 113 communes ; 48,817 habitans.

M. Aiguillé (Augustin), *Sous-Préfet*, à Prades.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Felip, notaire à Prades.
Barrot fils, propriétaire à Soumia.
Roca, propriétaire à Prades.
Bonnet, avocat à Prades.
Jacomet, négociant à Prades.
Bigorre, propriétaire à Olette.
Vernis, propriétaire à Saillagousse.
Pallarès, Juge d'instruction au tribunal de Prades.
Battle, propr. au Bourg-Madame.
Bordes, avocat, Maire de Prades.
Paillarès, propriétaire.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Céret. . . . . Ville,
Collioure. . . . Berge.
Perpignan. . . . Sebe.
Prades. . . . . Jacomet.
Prats-de-Mollo. . Hortel
Rivesaltes. . . . . Besombes.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

Ce département est l'un des deux que forme l'Alsace.

Il est borné au N. par la Bavière rhénane et par le département de la Moselle : à l'E. par le Rhin ; au S. par les départemens du Haut-Rhin et des Vosges : à l'O. par ceux des Vosges, de la Meurthe et de la Moselle. Sa superficie est d'environ 417,500 hectares ou arpens métriques. Il paie 2,572,038 fr. d'impôt foncier ; sa population, réduite par le dernier traité de paix, est de 540,213 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux ; il a 1,513 électeurs, qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse de Strasbourg et le ressort de la Cour royale de Colmar.

PRÉFECTURE.

M. Choppin d'Arnouville (O ✻), Maître des Requêtes au Conseil-d'Etat, *Préfet*, à Strasbourg.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Kern ✻, Reibell ✻, Poncet, Michaux-Bellair, Silbermann (*Secr.-g.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Kolb, propriétaire à Saverne.
Martinez, Présid. du tribunal de Saverne.
Bon de Wangen de Geroldseck (O ✻), prop.
Vte Renouard de Bussierre ✻, *idem.*
Chastelain, anc. commiss. ordonnat.
Bon de Turckheim (F.), Maire de Strasbourg.
Moerlen, Juge au Tribunal de Strasbourg.
Bon de Glaubitz, propriétaire.
Humann ✻, nég. Député.
Saglio (Michel), propriétaire.
Reichardt, inspect. des consist. protestans.
Bon Mathieu de Faviers, Pair.
Bon Meuziaux (C ✻), Mal-de-camp.
Nebel ✻, négociant.
Goudden, Maire de Bischwiller.
Coulaux (Jacques), entrepreneur de la manufacture d'armes de Mutzig.
Bon de Münck, Direct. du Mont-de-Piété.
Bon Zorn de Boulach ✻, propriétaire.
Cte de Strahlenheim, propriét. Maire d'Oberbronn.
Monnet, Maire de Saverne.
Dietz, Maire de Barr.
Hallez (Phil.-Christ.), propriétaire.
Cailliot, doyen de la faculté de médecine de Strasbourg.
Anselmann, Maire de Wissembourg.

Arrondissement de Strasbourg.

Composé de 12 cantons ; 161 communes ; 205,029 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Momy, avocat.
Batiston, Maire de Fort-Louis.
Ammel, Maire de Ittenheim.
Richl, propriétaire.
Rittleng, *idem.*
Christ, Maire de Brumath.
Hecht (Louis), ancien pharmacien.
Méniolle (Valentin), propriétaire.
Woog, Juge-de-paix à Molsheim.
Léopold (Ch.-Phil.) (O ✻), colonel en retraite.
De Turckeim (Jean-Charles), négociant.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Saverne.

Composé de 7 cantons ; 165 communes ; 108,112 habitans.

M. Brackenhoffer fils, *Sous-Préfet*, à Saverne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bon d'Hastrel (C ✻), lieut.-gén. en retraite.
Laugel, propriétaire.
Fürnstein, pasteur.
Bouat, contrôleur des contributions.
Gast, substitut du proc. du Roi à Saverne.
Mulotte, notaire.
Donat, avocat à Saverne.
Teutsch (Henri), propriétaire.
Poinssot, inspecteur des domaines.
Seack (Désiré), propriétaire.
Brodt, Maire de Dicmeringen.

Arrondissement de Schélestadt.

Composé de 8 cantons : 114 communes ; 131.295 habitans.

M. Blanchard ✻, *Sous-Préfet*, à Schélestadt.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Klein, Maire à Hipsheim.
Waldéjo, propriétaire.
Schlosser, notaire à Andlau.
Challert, propriétaire.
Bon d'Andlau, Maire de Stotzheim.
Schœlesser (Fr.-Jh.), propriétaire.
Cuni de Neuve-Eglise, propriétaire.
Græff fils (Fortuné), receveur des finances à Schélestadt.
Sultzer, médecin.
Dengler, propr., maître de poste
N. . . . . .

Arrondissement de Wissembourg.

Composé de 6 cantons ; 104 communes ; 95,777 habitans.

M. Sido, *Sous-Préfet*, à Wissembourg.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Feberey, notaire.
Lebel, prop., Maire de Lampersheim.
Hertzog, Juge à Wissembourg.
Steinbauer, Juge-de-paix à Woerth.
Millet, propriétaire.
Lichtenberger, notaire à Wissembourg.
Marc, Maire de Lauterbourg.
Pfender, conservateur des hypothèques.
Muntz (Phil-Fréd.), notaire, Député.
Petry, notaire.
Ehrismann, propriétaire.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Barr.	Dietz ✻.	Mutzig	Walter.
Bischwiller	Goulden.	Obernai.	Striffler.
Bouxwiller. . . .	Wegelin.	Rosheim.	Braun.
Brumath	Christ.	Saar-Union	Chastelain.
Châtenois	Vogel.	Saverne.	Monnet ✻.
Dambach.	Schürr.	Schélestadt.	Getty.
Erstein.	Walter.	Strasbourg.	Bon de Turckheim.
Haguenau.	Guntz.	Wasselonne. . . .	Steinbrenner.
Molsheim.	Carl.	Wissembourg. . .	Anselmann.

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

Ce département est composé de la ci-devant Haute-Alsace et de la république de Mulhausen. Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin et des Vosges ; à l'E. par l'Allemagne et la Suisse ; au S. par la Suisse et le département du Doubs ; à l'O par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et des Vosges. Sa superficie est d'environ 383,257 hectares. Il paie 2,132,681 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 424,258 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 1,546 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse de Strasbourg et le ressort de la Cour royale de Colmar.

PRÉFECTURE.

M. Renauldon ✻, *Préfet*, à Colmar.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Gudimar (*Secrét.-gén.*), Minangoy (O ✻), Wendling.

Conseil général de département. Messieurs,

Hartmann (F.) ✻, fabric. à Munster, Dép.
Patocki (J.-P.-A.) ✻, propriét. à Colmar.
Schlumberger (N.) ✻, fabric. à Guebwiller.
Bon de Reinach ✻, prop. à Hirtzbach.
Migeon, maître de forges à Mésiré.
Roman (A.-P.), fabricant à Wesserling.
Bœcklin (F.-J.), propriétaire à Kientzheim.
Brunck, Conseiller à la cour roy. de Colmar.
Jordan (E.) ✻, fabricant au Logelbach.
Wendling, Maire de Soultz.
Kœchlin (And.) ✻, fabr. à Mulhausen, Dép.
Schultz (F.-J.), propriét. à Blotzheim.
Struch (F.-A.), propriét. à Lutterbach.
Blétry (Charles), Maire de Belfort.
Japy (F.-G.) ✻, fabricant à Beaucourt.
N. . . . . ,

Arrondissement de Colmar.

Composé de 13 cantons; 142 communes; 189,589 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bartholdi (Charles), Maire de Munster.
Ducasse (Georges) ✻, Maire de Biesheim.
Morel ✻, Maire de Colmar.
Barthélemy (J.), fabricant à Kaysersberg.
Baumann (A.), pépiniériste à Bollwiller.
Baur (Jean), notaire à Neuf-Brisack.
Beisser (Jacques), prop. à Ribeauvillé.
Delaville ✻, maître de poste à Meyenheim.
Callias père (V.), fabricant à Guebwiller.
Schoubart (Philippe-Jacques), fabricant à Ste-Marie-aux-Mines.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Altkirch.

Composé de 7 cantons; 160 communes; 118,513 habitans.

M. Verny, *Sous-Préfet*, à Altkirch.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Müller (Franç.-Jos.), Maire d'Uffheim.
Spoerlein (S.), 1er adj. au M. de Mulhausen.
Thierry (S.) ✻, av. au tribun. civ. d'Altkirch.
Zuber (Jean), fabricant de papiers peints à Rixheim.
Freund (Alexandre), prop. à S.-Louis.
Hoegy (Ignace-Antoine), Maire de Hirsingen.
Kœchlin (Ferd.) ✻, fabricant à Mulhausen.
Mangold (J.-J.), notaire, Maire à Ferrette.
Pflieger (Jean-Adam), Maire à Altkirch.
Rossé (Charles), Juge-de-paix à Landser.
Zickel (F.), Direct. de la société d'assurances mutuelles contre l'incendie à Mulhausen.

Arrondissement de Belfort.

Composé de 9 cantons; 191 communes; 116,156 habitans.

M. Tinel ✻, *Sous-Préfet*, à Belfort.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Kœchlin (M.) ✻, fabricant à Massevaux.
Lacompard (François), propriét. à Belfort.
Meny (Joseph), adj. au Maire de Hüsseren.
Rossé (Philibert), propriét. à Giromagny.
Billig (Jérôme), notaire à Thann.
Bruat fils (Et.), propriét. à Granvillard.
Chomas (F.-J.), Maire à Donnemarie.
Hartemann (C.-F.), propriét. à Fontaine.
Kuenemann (F.-J.), meunier à Burnhaupt-le-Bas.
Réchou (Claude-Joseph), nég. à Belfort.
Witz-Witz (F.-J.), à Cernay.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Altkirch.	Pflieger.	Orbey.	Didier (Jean).
Belfort	Blétry.	Ribeauvillé. . . .	Ortlieb.
Bergheim.	Radat.	Rouffach.	Solliet.
Cernay.	Meinier.	Ste Croix aux Mines	Schoubart.
Colmar.	Morel.	Ste Marie aux Mines	Lesselin.
Guebwiller. . . .	Schlumberger-Bourcart	Soultz.	Wendling.
Kayserberg. . . .	Gsell.	Soultzmatt. . . .	Nessel.
Masseveaux. . . .	Kœchlin.	Thann.	Bécourt.
Mulhausen. . . .	Kœchlin (André) ✻.	Wintzenheim. . .	Weyman dit Haas.
Munster.	Bartholdi.		

DÉPARTEMENT DU RHONE.

Ce département est formé du Lyonnais et du Beaujolais.

Il est borné au N. par le département de Saône-et-Loire; à l'E. par les départemens de l'Ain et de l'Isère; au S. par ce dernier et celui de la Loire, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 529,842 arpens, ou 270,423 hectares. Il paie 2,876,327 francs d'impôt foncier; sa population est de 454,429 individus; il est divisé en deux arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 3,656 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Lyon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. DE GASPARIN ✻, *Préfet*, à Lyon.

M. Alexandre ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Faye, Valois, Paret, Montmartin (Alexandre).

Conseil général de département. Messieurs,

Montgolfier, Maire des Ardillats.
Baboin de la Barollière.
Jars ✻, ancien officier, Député.
Couderc, Député.
Prunelle ✻, Maire de Lyon, Député.
Terme ✻, méd., adj. à la Mairie de Lyon.
Deleulon de Thorigny, Maire de Bessenay.
Dugas, Maire de Givors.
Vachon-Imbert ✻, ancien Député.
Elleviou, Maire de Ternand.
Corcelette ✻, Maire de Poule.
Matagrin (Etienne), manufact. à Tarare.
Laurent-Humblot (Nicolas).
Sargnon (Jean-Marie), Maire d'Amplepuis.
Verne de Bachelard, Cons. à la cour royale.
Tramoy (Martin), Maire de Neuville.
De Cazenove (Arthur) ✻.
Reyre ✻, propr. et négociant à Lyon.
Mis de Noblet, propriétaire.
Chassagnieux, notaire honoraire, Maire de Condrieu.

Arrondissement de Lyon.

Composé de 16 cantons; 126 communes; 292,370 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Vitton.
Sage, notaire, Maire de l'Arbresle.
Faugier, notaire, Maire de Ste-Colombe.
Jurie, Cons. à la cour roy., Maire de Millery
Carret, ancien avoué.
Mermet, médecin, adj. au Maire de Lyon.
Jordan-Leroy, ex-Maire de Vaise.
Henry, Maire de Rochetaillée.
Dubouchet, notaire à Brignais.
Royer-Vial, négoc., Maire d'Ecully.
Trolliet, médecin à la Croix-Rousse.

SOUS-PRÉFECTURE.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 9 cantons; 128 communes; 142,059 habitans.

M. Blot (Silvain), *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Caquet, ex-Maire de Tarare.
Boiron (Jean-Baptiste).
Bellet (Antoine).
Dumas (Antoine), Maire de Durette.
Boncaud, Maire de St.-Igny-Devers.
Suchet, Maire de Thizy.
Bon de Vauxonne, Maire de Vaux.
Denave-Ronat.
Carrichon (Antoine), Député.
Lacroix (Charles-Julien).
Michallet, propriétaire, ancien avocat du barreau de Paris.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Amplepuis.	Sargnon.	La Guillotière. . .	Leguillier.
Caluire.	Joannon-Navier.	Lyon	Prunelle ✻.
Condrieu	Chassagnieux.	Tarare.	Varinay.
Cours.	Villeret.	Vaise.	Vallelion.
La Croix-Rousse. .	Puyroche.	Villefranche. . . .	Chanrion.
Givors.	Dugas.		

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

Ce département est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens des Vosges et de la Haute-Marne; à l'E. par celui du Haut-Rhin; au S. par ceux du Doubs, du Jura; et à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 515,000 hectares. Il paie 2,026,687 fr.

d'impôt foncier ; sa population est de 338,910 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux ; il a 938 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Besançon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Amédée THIERRY ✻, *Préfet*, à Vesoul.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lange de Ferrières ✻, Genoux, Galmiche (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Accarier (J.-B) ✻, maître de forges à Arc, Député.
Angard, maître de forges à Munans.
Duc de Bassano (G ✻), Pair, à Beaujeux.
Boigeol, négociant à Héricourt.
Demandre aîné, maître de forges à la Chaudeau.
Desgranges ✻, Maire de Luxeuil.
Dufournel, négociant à Gray.
Mis de Grammont (O ✻), à Villersexel, Dép.
Bon de Klinglin ✻, Maire à S.-Loup-les-Gray.
Le Roi de Lisa ✻, Maire de Vesoul.
Maire, banquier à Vesoul.
Mis de Marmier (C ✻), Député.
Martelet, propriétaire à Lure.
Bon de Marulaz (C ✻), Lieut.-gén.
Poujois, Maire de Jussey.
Hugon, Président du tribunal de Vesoul.

Arrondissement de Vesoul.

Composé de 10 cantons ; 213 communes ; 113,200 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bardenet, propriétaire à Faverney.
Bardey, Juge-de-paix à Combeau-Fontaine.
Delaroche aîné, Maire de Baulay.
Fournier, propriétaire à Jussey.
Galmiche ✻, V.-Prés. du trib. civ. de Vesoul.
Gauthier, maître de forges à Beaumotte.
Guy de Conflandey, maître de forges à Conflandey
Millardet ✻, cap. en retr., Maire de Mailley.
Sirot ✻, Maire de Rioz.
Thomas aîné, propriétaire à Bouhans.
Broillard, chef d'escadron retr., à Morey.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gray.

Composé de 8 cantons ; 166 communes ; 88,237 habitans.

M. Darche ✻, *Sous-Préfet*, à Gray.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Billerey, Maire de Fresne-St.-Mamès.
Bon de Charnutet (O ✻), gén. en retr. à Gray.
Clavel (O ✻), Mal-de-c., à Montagney.
Demougin ✻, Chef d'escadron en retraite, à Champlitte.
Dornier, maître de forges à Dampierre-sur-Saône.
Febvre, inspecteur des dom. en retr. à Gray.
Jobard, négociant à Gray.
Ménans, négociant à Gray.
Mongin, avocat à Chargey.
Noirpoudre, propriétaire cultivateur.
Tramoy ✻, négociant à Savoyeux.

Arrondissement de Lure.

Composé de 10 cantons ; 200 communes ; 137,473 habitans.

M. De Courchamp, *Sous-Préfet*, à Lure.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Ballay, fabricant à Ronchamp.
Boileau, avocat à Lure.
Bolot de Charwillerain ✻, ancien maire, à Faucogney.
Froidot, Juge-de-paix à Saulx.
Lançon, notaire à Melisey.
Noblot, fabricant à Héricourt.
Patret, maître de forges à Varigney.
Truchot, doct. en médecine à Villersexel.
Vergain, négociant à Luxeuil.
Perret, Maire de Lure.
Duchon, Maire de St.-Loup.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Champlitte. . . .	Martin.	Lure.	Perret.
Champagney. . . .	Pezet fils.	Luxeuil.	Desgranges ✻.
Fougerolles. . . .	Percerou.	Servance.	Kolb.
Gray.	Muguier.	Vesoul	Leroy de Lisa.

DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE.

Ce département est un de ceux que forment la Bourgogne, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Jura, de la Côte-d'Or et de la Nièvre; à l'E. par ceux du Jura et de l'Ain; au S. par ceux de l'Ain, du Rhône et de la Loire; et à l'O. par ceux de l'Allier et de la Nièvre. Sa superficie est d'environ 1,680,457 arpens, ou 857,678 hectares. Il paie 3,906,907 fr. d'impôt foncier; sa population est de 523.970 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,773 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse d'Autun et le ressort de la Cour royale de Dijon.

PRÉFECTURE.

M. Saladin (Léon) ✻, *Préfet*, à Mâcon.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Du Cayla de Montblanc, Boullay, Niboyet, Jamet, Pellorce (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Mis de Drée (O ✻), Député, à Curbigny.	Petiot-Groffier, propr. à Châlons.
Humblot-Conté ✻, Pair.	Mauguin, négociant, à Châlons.
Guerret de Grannod, propr. à Louhans.	Coste, *idem*.
Mis de Doria (O ✻), anc. député, à Mâcon.	Préveraud, à Peray.
Cte de Rambuteau ✻, anc. préfet a Charnay, Député.	Potier, ex-Maire d'Autun.
Mis de la Guiche (O ✻), Pair, à Saint-Bonnet.	Simonot, ancien sous-préfet à Dennevy.
Geoffroy, propr. à la Clayette.	Puvis (Ambroise), Maire de Joudes.
Burignot de Varennes, à Châlons.	Guillemaut, médecin à Louhans, Député.
Jules de Montépin, Député.	Ratton, Maire à S.-Martin-de-Senozan.
Chagot (Henri), manufacturier au Creusot.	Therrasson, propriétaire à Tournus.
Cte de Thiard (C ✻), Mal-de-c., à Pierre, Député.	De Montbellet (André), propr. à Montbellet.
	Desvignes, propriétaire et négociant à Romanèche.
	Laureau (Jérôme-Hilaire).

Arrondissement de Mâcon.

Composé de 9 cantons; 133 communes; 114,061 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Chapuys-Montlaville, propr. à Chardonnay.	Margue, propr. à Salornay.
Goyon (J.-L.-F.), propriét. à Mâcon.	Bonnet-Rivet, nég. Maire de Flacé.
Bourdon-Despinay (B.), propr. à Farges.	Belost, Maire de Lournaud.
Bruys, propr., Maire de Cluny.	Carraud, négociant, Maire de La Chapelle de Guinchay.
Defranc, avoué, Maire de Mâcon.	Canard, médecin, Maire de Tournus.
Callard (V.), prop. à S.-Gengoux.	

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Autun.

Composé de 8 cantons; 85 communes; 85,485 habitans.

M. Choppin d'Arnouville fils ✻, *Sous-Préfet*, à Autun.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Martin, médecin, à Couches.
Merandon (Jean-Baptiste), propr. à Autun.
Desplaces (M.-Hug.-Ch.) prop. à Autun.
Chauchon (Jean-Louis), banquier à Autun.
Dubois (Jean-François), propriét.
Thévenot aîné (Benoît), médecin à Autun.
Blum aîné, maître de forges, à Epinac.
Carrion (Jules-Emile), médecin, à Issy.
Chagot (Jules), manuf. au Creusot.
Berrier (J.-L.), médecin, à Montcenis.
N. . . . . .

Arrondissement de Châlons.

Composé de 10 cantons; 155 communes; 120,461 habitans.

M. Paccard, *Sous-Préfet*, à Châlons.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Perrin, Maire de St.-Cyr.
Grassot ✻, notaire à Châlons.
Agron de Germiny, Maire d'Ouroux.
Salomon, Maire de Dracy-le-Fort.
Febvre, avocat au Puley.
Berthod (Ferdinand), propr. à Châlons.
Constantin, Maire de Verdun.
Perret-Morin (J.-M.), prop. Maire de Buxy.
Myard, avocat à Châlons.
Malfilâtre aîné, Maire de Chagny.
Guillet fils, propriétaire à Bey.

Arrondissement de Charolles.

Composé de 13 cantons; 138 communes; 120,551 habitans.

M. Lambert ✻, *Sous-Préfet*, à Charolles.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Jaquier, Maire de la Clayette.
Pezerat, médecin à Charolles.
Grangier (Denis-André), propr.
Despierres, Maire de St.-Didier.
Rose fils, Maire de St.-Vincent-les-Bragny.
Labaune, avocat à Genelard.
Terion, à Semur.
Delonchamp (Charles-Marie), propriét. à Bourbon.
Gay (Benoist), propr. à Lamotte-St-Jean.
Bouthier, propr. à Paray.
Gayet, Maire de Charolles.

Arrondissement de Louhans.

Composé de 8 cantons; 81 communes; 83,412 habitans.

M. Romieu, *Sous-Préfet*, à Louhans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Puvis, Maire de Cuiseaux.
Simerey, Juge-de-paix, à Pierre.
Petiot aîné, négociant, à Louhans.
Petit-Jean-Boussin (R.-Phil.), propr.
Coulon, notaire, à Louhans.
Guillemin fils (Alex.), propriétaire.
Rebillard, Maire de Simard.
Chevigny, propr.
Gaspard, Juge-de-paix, à Montret.
Pelletier fils, Maire de St.-Germain du Bois.
Demole, avoué à Louhans.

Maires nommés par le Roi. Messieurs.

Aoust.	Bardeau.	Le Creusot. . . .	Pognon.
Autun.	Laureau.	Louhans.	Guillemin-Mailly.
Cluny.	Bruys.	Mâcon.	Defranc.
Châlons.	Petiot-Groffier.	Paray.	Preveraud.
Charolles. . . .	Gayet.	Romenay	Bourjon.
Chauffailles. . .	Troncy.	Tournus.	Canard.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par le département de l'Orne; à l'E. par ceux d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher; au S. par ceux d'Indre-et-Loire, et de Maine-et-Loire; et à l'O. par celui de la Mayenne. Sa superficie est d'environ 1,252,536 arpens, ou 639,276 hectares. Il paie 2,983,353 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 457,372 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,262 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse du Mans et le ressort de la Cour royale d'Angers.

PRÉFECTURE.

TOURANGIN (Victor) ✻, *Préfet*, au Mans.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

ndel, Leret-d'Aubigny fils, Dubessey (*Secrét.-gén.*), Fleury (Jules).

Conseil général de département. Messieurs,

e de Montesquiou (G ✻), Pair.
is de Talhouet (G O ✻), Mal-de-c., Pair.
spaulart ✻, au Mans.
illard d'Aillières, Maire à Aillères.
e Perrochel, Maire à Saint-Aubin.
e Vauguyon (Daniel), au Mans, Député.
asse (Louis), Maire du Mans.
icot – Desormeaux, Maire de Parigné, Député.
ertrand-Geslin, Maire de La Flèche.
autrat-Guérinière, propr. à Loué.
DeCourtilloles, Maire de S.-Rigomer-d.-Bois.
Goupil, Maire d'Avassé, Député.
Trotté-Delaroche, au Mans.
Vallée (François), Juge suppléant au Trib. du Mans.
Fournier, à Rouessé-Vassé, Député.
Mis de Dollon ✻, à Dollon, Député.
Salmon (Joseph), propriétaire à Sablé.
Villaine, Maire de Mamers.
Lelong, à Château-du-Loir.
Drouet (Ch.), maître de forges à Antoigné.

Arrondissement du Mans.

Composé de 10 cantons; 115 communes; 157,851 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs.

réard, Présid. du tribunal civil du Mans.
Hardouin-Duparc, Juge au trib. du Mans.
aroche (Franç.), Président du tribunal de commerce, au Mans.
Bachelier (Marin-Ferdinand), adjoint au Maire de Siellé-le-Guillaume.
Jeudon, Maire du Breil.
Drouard, comm. de la garde nat. de Conlie.
Leret-d'Aubigny (Prosper), prop. au Mans.
Guerin, Maire de la Suze.
Pichon, Maire de Loué.
Delelès (G.-Henri), Maire de Joué-en-Charnie.
Desmarres, propriétaire.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de la Flèche.

Composé de 7 cantons; 78 communes; 96,320 habitans.

M. Lebreton, *Sous-Préfet*, à la Flèche.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cintrat, à Courcelles.
Leroyer de la Motte, propr. à La Flèche.
Serrurier d'Etival, Maire de St.-Germain-d'Arcé.
Letellier, Présid. du tribunal, à La Flèche.
Verger, Maire du Lude.
Lecoy, Maire de Vaas.
Dugué fils, adjoint au Maire de Sablé.
Aucerne (Edouard), propriétaire à Sablé.
Lemore, Maire de Chantenay.
Cecire, Comm. de la garde nat. de Noyen.
Grollier fils, propriétaire.

Arrondissement de Mamers.

Composé de 10 cantons; 144 communes; 131,867 habitans.

M. Doumet de Siblas (O ✻), *Sous-Préfet*, à Mamers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Pelisson de Gennes, à Mamers.
Letourneur-Vossery, à Mamers.
Grimault, Maire de Marolles.
Dutertre (Michel), propr. à Juillé.
Mouton, adj. au Maire de Bonnétable.
Levrard-Duronceray, Maire de Fresnay.
Augier, Conservateur des hypothèques, à Mamers.
Beauvais, Maire de Cherré.
Carel-Lamarre, Juge-de-p., à Montmirail.
Pasdeloup, Maire de Rouessé-Fontaine.
Chevalier, adjoint au Maire de Mamers.

Arrondissement de Saint-Calais.

Composé de 6 cantons; 56 communes; 71,334 habitans.

M. Métaysier, *Sous-Préfet*, à Saint-Calais.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Guéroult de Fréville, à Beaumont-Pied-de-Bœuf.
Lussault, médecin à Saint-Calais.
Bourgoin-Marion, à Saint-Calais.
Mousseron-Mellève, propr. à Bessé.
Chevalier, notaire à La Chartre.
Gendron (Esp.), au Château-du-Loir.
Bazin, Maire de St.-Calais.
Dugué (Auguste), propr. à Montaillé.
De Musset, Maire de Cogners.
Charbonnier-Donnay, propr. à St.-Calais.
Jousse, notaire.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Ballon.	Boullard.
Bonnétable. . . .	Pageot.
Château-du-Loir.	Lelong.
Ecommoy.	Bourmault.
La Flèche.	Bertrand-Geslin.
Le Lude.	Verger.
Mamers.	Villaine.
Le Mans	Basse.
Mayet.	Le Bouc.
Nogent le Bernard.	Mouton.
Parigné-l'Evêque.	Picot-Desormeaux.
Sablé.	Dugué.
St.-Calais.	Bazin.
Vibraye.	Duval.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Voyez les Autorités et la division du service au chapitre spécial de ce Département.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par les départemens de la Somme et de l'Oise; au S. par le département de l'Eure; à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,163,457 arpens, ou 593,810 hectares. Il paie 6,415,157 fr. d'impôt foncier; sa population est de 693,683 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et 11 arrondissemens électoraux; il a 6,588 électeurs qui envoient onze membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Rouen et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Bon Dupont-Delporte (O ✻), Cons.-d'Etat, *Préfet*, à Rouen.
M. Bonnet, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Rieunier ✻, Grenet, Prosper Delarue ✻, Armand Crosnier, Durand.

Conseil général de département. Messieurs,

Delestre, à S.-Remy Boirocourt.
Mis de Mortemart (G O ✻), Pair, à Paris.
Mis de Montault, à Nointot.
Rondeaux, négociant à Rouen.
Mis de Biencourt, à Mesnier.
Delaroche, négociant au Havre, Député.
Deschamps de Boishébert, prop. à Offranville.
Flavigny, anc. manufacturier à Lebœuf.
Mis de Pommereu, au Héron.
Cte d'Haubersart (O ✻), Pair, à Paris.
Estancelin, propr. à Eu, Député.
Mis de Lillers, à Paris.
Leclerc ✻, Maire de Fécamp, Député.
Desjobert, agriculteur à Rieux, Député.
Lemarié fils, propriétaire à Touffreville.
Leseigneur ✻, Juge-de-Paix de St.-Valery-en-Caux.
Barbet (Henri) ✻, Maire de Rouen, Dép.
Cte de Germiny (C ✻), Pair, à Paris.
Delaborde d'Estouteville, agric. à Estouteville
Bon de Monville (Hippolyte).
Levavasseur, négociant à Rouen.
Lemarchand père, Cons. à la c. roy. de Rouen.
Roulleau, Maire de Villequier.
Vte de Bellozanne, Maire de Bremontier-Merval.

Arrondissement de Rouen.

Composé de 15 cantons; 161 communes; 225,996 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Quesnel (Louis).
De la Martel.
Dupont (François).
Létry.
Durécu (François).
De Beauvais (Louis-Hubert).
Lemaître-Choisy.
Quesné (Henri).
Delamare.
Arnaud-Tizon.
Bouctot.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dieppe.

Composé de 8 cantons; 170 communes; 109,978 habitans.

M. A. Moucquet ✻, *Sous-Préfet*, à Dieppe.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Ledier.
Quenouille fils.
Lemonnier (Louis).
Moulin (Amable).
Poullard.
Deslandes (David).
Bruzen aîné.
Wiotte.
Robion.
Houdeuille.
Gayant, Ingénieur des ponts-et-chaussées.

Arrondissement du Havre.

Composé de 9 cantons; 126 communes; 134,755 habitans.

M. Lemarchand de la Faverie ✻, *Sous-Préfet*, au Havre.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Manoury de Franqueville.
Lecoq jeune.
Duboulhard aîné.
Lachevre.
Lacorne, avocat au Havre.
Toussaint.
Fouquet-Lamaître (Pierre).
Maugendre.
Duvrac.
Dubocage de Bléville, Receveur des impositions indirectes.
Chaussé, comm. la garde nat. d'Ingouville.

Arrondissement de Neufchâtel.

Composé de 8 cantons; 145 communes; 84,525 habitans.

M. Cocagne ✻, *Sous-Préfet*, à Neufchâtel.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Yvert (Alexandre).
De Giraucourt.
Frigot.
Guesden-Dulesmont.
Lefebvre.
Noël.
Barré.
Bouttevillle.
Denoyelle.
De Bellozanne, Maire de Bremontier.
Dallier aîné.

Arrondissement d'Yvetot.

Composé de 10 cantons; 175 communes; 138,429 habitans.

M. Cousture ✻, *Sous-Préfet*, à Yvetot.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Delabrière.
De Clercy.
Guerard.
Bataille.
Bourdon-Bénard.
Guilbert.
Mouquet.
Leseigneur fils.
Delahaie (Charles).
Bié, propriétaire.
Roquigny, Maire de Cagny.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bolbec. . . . . Fauquet-Ponchet.
Caudebec-lès-Elbeuf. . . . . Heullant.
Darnetal. . . . . Cuvellier (H.).
Doudeville . . . . Duglé.
Dieppe . . . . . Binet père ✻.

Elbeuf.	Leroy.
Eu	Rabion aîné ✻.
Fécamp	Leclerc ✻.
Gournay.	Bourgeois.
Le Havre.	Le Maitre.
Ingouville.	Bachelier.
Montivilliers . . .	Miray.
Neufchâtel.	Denoyelle.
Oissel.	Potel.
Rouen.	Barbet ✻.
St.-Valery.	Duteurtre.
Sotteville – lès – Rouen.	Vicillot.
Yvetot.	Bourdon-Besnard.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Ce département est un de ceux formés de la Brie et du Gâtinois.

Il est borné au N. par les départemens de l'Aisne et de l'Oise; à l'E. par ceux de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube; au S. par ceux de l'Yonne et du Loiret: à l'O. par celui de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 1,167,710 arpens, ou 595,980 hectares. Il paie 3,871,021 fr. d'impôt foncier; sa population est de 323,893 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,895 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Meaux et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le Bon DE St.-DIDIER (O ✻), *Préfet*, à Melun.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Rivière, Nancey (*Secrét.-gén.*), Loisel.

Conseil général de département. Messieurs,

Mis de Mun (C ✻), Pair, à Lumigny.
Dassy, propriétaire à Meaux.
Simon, propriétaire à Provins.
Mis de Jaucourt (G ✻), Pair, à Presles.
Cte Eugène d'Harcourt ✻, à Metz. Député.
Cte d'Haussonville (O ✻), Pair, à Gurcy.
Duc de Praslin (O ✻), Pair, à Maincy.
Duroux, propriétaire à Mormant.
Cte Lanjuinais ✻, Pair, à Meaux
Cte Durosnel (G O ✻), L.-gén., à Amoreau, Député.
Champagne, prop. à Montereau.
Chabanneaux, propriétaire à Lagny.
Bullot, propriétaire à Hautefeuille.
Tronchon, prop. à Puisieux, Député.
Lecomte, propriétaire.
Bailliot, Député.

Arrondissement de Melun.

Composé de 6 cantons; 105 communes; 57,697 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Garnot, prop. à Montereau-sur-le-Jard.
Nancey père, prop., cons. de préf. à Melun.
Levisé de Montigny, prop. à Presles.
Rabourdin, prop. à Châtillon-la-Borde.
Pommier, propriétaire à Courquetaine.
Leluc, propriétaire à Limoges-Fourches.
Châtelain (Michel), propriétaire à Ozouer-le-Repos.
Dutfoy aîné (A.-L.), prop. à Comte-Robert.
Bernard de La Fortelle, notaire à Melun.
De Boissière, propriétaire à Grisy-Suisnes.
Lecamus (Jean), mar.-de-c. à St.-Fargeau.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Coulommiers.

Composé de 4 cantons; 80 communes; 53,363 habitans.

M. Voisin, *Sous-Préfet*, à Coulommiers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs.

Presche, prop. à Rosay.
Roussin, prop. à Maisoncelle.
Nottin (Jean-Baptiste), prop. à Chevru.
Odent fils, fabr. de papier à Pommeuse.
Vignier (Jean-Louis), propriétaire à Rosay.
Didot, propriétaire à Verdelot.
De Varennes, ex-Maire de Coulommiers.
Parquin ✻, avocat à la cour royale de Paris, à Fontenay.
Prouharam-Lami, marchand de farines.
Delamarre, notaire.
Drouet, propriétaire.

Arrondissement de Fontainebleau.

Composé de 7 cantons; 104 communes; 69,953 habitans.

M. Delong, *Sous-Préfet*, à Fontainebleau.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Toulongeon, propriétaire à Fontainebleau.
Darcy, propriétaire à Nemours
Berthemy, propriétaire à Barbey.
Lagarde. Maire de Tousson.
De Ségur (Paul-Phil.), Maire de Thomery.
Lagorse (A.) (O ✻), anc. col., à Gironville.
Desbryons (Jean-Bapt.-Pierre), propriétaire à Vaux-sur-Lunain.
Jacquin, mar.-de-c. ret., à Fontainebleau.
Besnard, notaire à Montereau.
Dudouit, chef de bat. ret., à Fontainebleau.
De Beaumont, Maire de Gretz.

Arrondissement de Meaux.

Composé de 7 cantons; 161 communes; 93,417 habitans.

M. de Sigoyer ✻, *Sous-Préfet*, à Meaux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bernard, propriétaire à Lagny.
Veillet de Veaux, Maire de Meaux.
Dassy-Desmarchais, négociant à Meaux.
Himbert de Flegny, prop. à La Ferté-sous-Jouarre.
Péchard (A.-P.-P.), à Annet.
Dumoulin-Dulis (C.-P.-P.), prop à Crécy.
Noël (Jacq.-Et.), propriétaire à Champs.
Delacour (C.-A.), propriét. à Dammartin.
Salmon (Et.-Franç.), prop. à Bassevelle.
Haquin fils (P.-F.), prop. à Juilly.
Hanouard, adj. au Maire de Plessis-Placy.

Arrondissement de Provins.

Composé de 5 cantons; 106 communes; 49,463 habitans.

M. Simon fils ✻, *Sous-Préfet*, à Provins.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bazire, propriétaire à Noyen.
Bourquelot, propriétaire à Provins.
Michaud (Louis), *idem.*
Chapelle, Maire de Nangis.
Lefèvre, Maire de Courchamp.
Lebœuf, Maire de Cerneux.
Michelin, médecin.
Charon, propriétaire.
Mercier, Maire de Dontilly.
De Latour-Maubourg, Maire de La Chapelle-Rablais.
Lenoble, Juge-de-Paix à Donnemain.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Coulommiers . . . Villers.
La Ferté-sous-Jouarre. . . . . Guevin.
Fontainebleau. . . Dudouit.
Meaux. . . . . Veillet de Veaux.
Melun. . . . . Drouyn.
Montereau. . . . . Michon.
Nemours. . . . . Tugault.
Provins. . . . . Bourquelot.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Ce département est un de ceux formés de l'Isle-de-France.

Il est borné au N. par les départemens de l'Oise et de l'Eure: à l'E. par celui de Seine-et-Marne; au S. par les départemens de Seine-et-Marne, du Loiret et d'Eure-et-Loir; à l'O. par ce dernier et celui de l'Eure; il a à son centre celui de la Seine. Sa superficie est d'environ 1,126,685 arpens, ou 575,042 hectares, il paie 4,662,209 fr. d'impôt foncier; sa population est de 448.180 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux, et sept arrondissemens électoraux; il a 2,885 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Versailles et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. Aubernon (O ✻), Pair, Conseiller-d'Etat, *Préfet*, à Versailles.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Renaud, Brian, Cte Malher, Lemonnier ✻ (*Secrét.-g.*), Dutartre.

Conseil général de département. Messieurs,

Croix, Maire de Mantes.
Bouchard, Maire de Vemars, Député.
Duvivier, Maire de Garges.
Haussmann ✻, Maire de Versailles.
L'Hoste ✻, Com. la garde nat. de Corbeil.
Cte Mollien (G ✻), Pair, à Paris.
De Seran, propriétaire.
Cte Molé (O ✻), Pair, à Paris.
Brunet ✻, Prés. du trib. de Versailles.
Dupleix de Mézy (C ✻), Cons.-d'É., Pair.
Farmain de Ste-Reyne ✻, ex-sous-int. mil.
De Jouvencel ✻, Député.
Bertin de Vaux (O ✻), Pair, Cons.-d'Et., à Paris.
Duc de Maillé (O ✻), Pair, à Paris.
Feray ✻, manufact. à Essones.
Mis de Bizemont ✻, prop. à Paris.
De Selves, prop.
Mis de Vérac (O ✻), Pair, à Paris.
Petineau, propriétaire.
Bon Lepelletier d'Aulnay (O ✻), Député.
Bourgeois, propriétaire.
Bouju, notaire, Maire de Francouville.
De Gouy d'Arcy, Maire de Marines.
Vte de Rohan-Chabot (C ✻), Aide-de-camp honoraire du Roi.

Arrondissement de Versailles.

Composé de 10 cantons; 115 communes; 130,741 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Collas, propriétaire.
Pigeon, propriétaire.
Lagarde, propr. à Louveciennes.
De Chantelou, ancien sous-préfet, à Flins.
Fleury, notaire à Poissy.
Guy ✻, Maire de St.-Germain, Député.
Huvet, notaire à Marly.
Usquin fils, capit. de la garde nat., à Versailles.
Guillaume, propriétaire à Bellevue.
Demetz, Maire de Meudon.
Thibierge, adj. au Maire de Versailles.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Corbeil.

Composé de 4 cantons; 95 communes; 56,753 habitans.

M. Berthier, *Sous-Préfet*, à Corbeil.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Carré, propriétaire.
Ginoux, propriétaire.
Richerand, propriétaire.
De Montessuy, propriétaire.
Divry, propriétaire à Linas.
Saintin, Maire de Montlhéry.
Dallemagne, ancien Maire de Corbeil.
Radot, Comm. de la garde nat. à cheval de Corbeil, maître de postes à Essones.
De Fitte de Soucy, Maire d'Auvernaux.
Hutin, Propriétaire à Villeneuve-le-Roi.
De Besse, Maire de Santeny.

Arrondissement d'Etampes.

Composé de 4 cantons; 69 communes; 41,208 habitans.

M. Pavée de Vendeuvre, *Sous-Préfet*, à Etampes.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Henin de Cherelle, propriétaire.
Marcille fils, propriétaire à Monnerville.
Mis de Talaru (O ✻), Pair.
Blanchet de la Sablière, prop.
Dadouville, propriétaire.
Mainfroy, propriétaire à Etampes.
Huet, marchand de farine à Etampes.
Boivin-Chevalier, Maire d'Etampes.
Legendre (Cyprien), meunier à Bauhu.
Pasquet de Leyde, propriétaire à Oncy.
Delanoue, propriétaire.

Arrondissement de Mantes-sur-Seine.

Composé de 5 cantons; 127 communes; 60,785 habitans.

M. Cassan ✻, *Sous-Préfet*, à Mantes-sur-Seine.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Foubert, propriétaire.
Martin, propriétaire.
Brochant de Villiers, propriétaire.
Letorsay, meunier à Houdan.
Bouvet, Maire de Houdan.
Bellet, notaire à Magny.
Roussel, négociant à Paris et Maire à Chaussy.
Deschamps, notaire hon. à Gargeuville.
Thuret, anc. notaire à Mantes, à Limay.
Sohier, avoué à Mantes.
Chevalier, Maire de Mantes.

Arrondissement de Pontoise.

Composé de 7 cantons; 164 communes; 92,577 habitans.

M. Horeau ✻, Maître des requêtes, *Sous-Préfet*, à Pontoise.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Hua, propriétaire.
Carré, propriétaire.
Poiret, Maire de Roissy.
Turlin, ancien notaire à Livry.
Vte de Ségur-Lamoignon(O✻), Pair, à Paris.
Anthoine, Maire de St.-Martin.
Caffin, propriétaire à Cormeilles.
Martel, propriétaire à Pontoise.
Lebas, adjoint au Maire de Pontoise.
Mis de Nicolaï (O✻), propriétaire.
Davilliers, Maire de Soisy.

Arrondissement de Rambouillet.

Composé de 6 cantons; 119 communes; 66,116 habitans.

M. Delorme, *Sous-Préfet*, à Rambouillet.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Fredy de Combertin, propriétaire.
Boivin, propriétaire.
De Chabannais, propriétaire.
Hargenvilliers, Maire d'Orgerus.
Girard (O ✻), ex-Directeur d'Alfort.
Thirouin, Maire de Boinville.
Bertrand, Commandant la garde nationale de Limours.
Lemesle, maître de poste à Rambouillet.
Cte de Laugier, Maire de Montfort.
Besnard, comm. la garde nat. de Gazeran.
Hocquart, Maire de Neauphle-le-Château.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Argenteuil	Récappé.	Rambouillet. . . .	Bourgeois.
Corbeil	Maille.	St.-Germain. . . .	Guy ✻.
Etampes.	Boivin-Chevalier ✻.	Sèvres.	De Montmort.
Mantes	Chevalier.	Rueil.	D'Horbès.
Meudon.	Demetz.	Versailles.	Haussmann ✻.
Pontoise.	Mondain.		

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

C'est un des trois que composent le Poitou et partie des Marches.

Il est borné au N. par le département de Maine-et-Loire; à l'E. par celui de la Vienne; au S. par ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure; à l'O. par le département de la Vendée. Sa superficie est d'environ 585,273 hectares. Il paie 1,998,349 fr. d'impôt foncier; sa population est de 294,850 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,411 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Poitiers et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE

M. Heim (O ✻), *Préfet* à Niort.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Proust (*Secrét.-gén.*), Masson, Barbette,

Conseil général de département. Messieurs,

Aubin, Cons. à la Cour roy. de Poitiers.
Barbot (Alex.), Maire à S.-Jouin-s.-Châtill.
Chauvin-Boissette, près Thouars.
De La Fontenelle, Conseiller à la cour royale de Poitiers.
Tonnet d'Orfeuil, Juge-de-paix de Saint-Loup.
Guerineau, Juge-de-paix de Ménigoutte.
Bujault, avocat à Melle.
Boffinet. Maire de Sauzé.
Aymé (Alexandre), à Melle.
Belleroche, juge d'instruction à Melle.
Proust (Théodore), à Niort, Député.
Busseau, ancien Maire de Niort.
Chaudreau aîné, à St.-Maixent.
Pougnet, notaire à Niort.
Charlot, propriétaire.
Bonsergent, adj. au Maire de Bressuire.

Arrondissement de Niort.

Composé de 10 cantons; 94 communes; 97,222 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Moriceau, notaire à Niort.
Avrain, Vice-Prés. du Tribunal, à Niort.
Frappier aîné, à Niort.
Lambert, à Niort.
Blot, filateur, ancien officier, à S.-Maixent.
Nourry-Elies, banquier à Niort.
Bonneau, Juge-de-paix à Niort.
Bouhaud, à Niort.
Charlot-Pervinquière, à Niort.
Barthélemi-Laurence, banquier à Niort.
Tonnet, ex-Député, Maire d'Ardin.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bressuire.

Composé de 6 cantons; 91 communes; 60,826 habitans.

M. Morand ✻, *Sous-Préfet*, à Bressuire.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Leclerc, à Bressuire.
Girard, Maire de Clazais.
Bagot, à Bressuire.
Baguenard, Maire de La Forêt-sur-Sèvre.
Roy, notaire à Châtillon.
Soulard-Laroche, à St.-Jouin.
Boussy père, avocat à Thouars.
Bruneau, Maire de Brion.
Cordier, Juge-de-paix à Thouars.
Bonnain, Maire de Geais.
Bridier, propriétaire.

Arrondissement de Melle.

Composé de 7 cantons; 92 communes; 73,710.

M. Taillefert, *Sous-Préfet*, à Melle.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barbier, Maire d'Asnières.
Sauvé-Maison-Neuve, Maire de Lezay.
Aymé, à Melle.
Rondier, Juge à Melle.
Daniault, à Celles.
Fontaneau (Adolphe), à Chef-Boutonne.
Dupont, avocat à Melle.
Auguis, Homme-de-lettres, à Melle, Député.
Nivard fils, Receveur de l'Enregistrement, à Sauzé.
Richard-Guionnet, propriétaire.
Perret, adj. à la mairie de Chef-Boutonne.

Arrondissement de Parthenay.

Composé de 8 cantons; 79 communes; 63,092 habitans.

M. Rouil, *Sous-Préfet*, à Parthenay.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Jouffrault, à Parthenay.
Ardouin, notaire, à Parthenay.
Leboiteux, Maire de Vasles.
Binet-Ducrocq, au Breuil-Bernard.
Blot (François), Maire de Châtillon.
Decaix, à Niort.
Chevallereau-de-la-Chauverie, à Neuvy.
Puichaud. Maire de Maucoutant.
Belliard, Maire de St.-Loup.
Mounier (Henri), à Parthenay.
Fourreau, Maire d'Ainault.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bressuire . . . . . Leclerc.
Melle. . . . . Delaveau.
Niort. . . . . Proust aîné.
Parthenay. . . . . Jouffrault.
St.-Maixent. . . . Chaudreau aîné.

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Ce département est un de ceux que forme la Picardie.

Il est borné au N. par le département du Pas-de-Calais; à l'E. par les départemens du Nord et de l'Aisne; au S. par les départemens de l'Oise et de la Seine-Inférieure; à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,184,318 arpens, ou 604,456 hectares. Il paie 4,200,010 fr. d'impôt foncier; sa population est de 543,704 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 3,502 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse d'Amiens et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PREFECTURE.

M. Dunoyer (Charles) ✻, *Préfet*, à Amiens.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Marotte, Anselin, Riquier ✻, Gossart, Radiguet ✻ (*Secr.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Debray (Augustin) ✻, prop. à Yancourt.
Rouillé de Fontaine ✻, à Goyancourt, Dép.
De Dompierre-d'Hornoy, prop. à Hornoy.
Morel de Campanelle ✻, prop. à Abbeville.
De Bouteville aîné, prop. à Péronne.
Beauvarlet de Moismont, Maire de Boisle.
Buteux fils, agriculteur, prop. à Fransart.
Caumartin ✻, Pr. du trib. civ. d'Amiens, Dép.
Cousin de Beaumesnil, Président du trib. civ. de Montdidier.
Choquart aîné, agriculteur à Saulchoy.
Dagne, ancien juge-de-paix, à Fleury.
Bon Dufresne de Beaucourt (C ✻), maréc.-de-camp, à Beaucourt.
Duval ✻, Cons. à la cour roy. d'Amiens.
Gruet, propriétaire à Becquincourt.
Hullot ✻, propriétaire à Amiens.
Lemaire ✻, manufacturier à Abbeville.
Mallet, négociant à Amiens.
Massey, négociant à Amiens, Député.
Serpette, agriculteur à Louvencourt.
Tattegrain, Président du trib. de Péronne.
Ansiaux père ✻, manufact., prop. à Authier.
Hyver ✻, avocat, Maire de Péronne.
Baillet ✻, Inspecteur divisionnaire des Mines.
Harlé, Maire d'Aizecourt, Député.

Arrondissement d'Amiens.

Composé de 13 cantons; 250 communes; 178,206 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Jourdain de Prouville, Maire de l'Etoile.
Gressier, Maire de Corbie.
Herbet-de-Saint-Riquier ✻, négociant à Amiens.
Boullet ✻, Présid. en la cour roy. à Amiens.
Claré, propr. à Chargni.
De Rumigny ✻, Maire de Rumigny.
De Tourtier, Maire de Creuse.
De Valois, Juge-de-paix à Aumâtre.
Gauthier-de-Rumilly, avocat à Fleury, Dép.
Gurdé-Dottin, propriétaire à Amiens.
Picard, Maire de Villers-Boccage.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Abbeville.

Composé de 11 cantons; 178 communes; 152,717 habitans.

M. Dutens ✻, *Sous-Préfet*, à Abbeville.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Morel-Pascal, propriétaire à Abbeville.
Scelles, Maire de St.-Valery.
De Carpentin, propriétaire à Gapennes.
Hecquet de Roquemont, propr. à Abbeville.
Blancart fils, propriétaire à Saucourt.
Dupuis (J.-B.), agriculteur à Gueschard.
Fruictier, manufacturier à Boussancourt.
Leblond-Duplouy, agriculteur à Taussies.
Lefèvre de la Houpilière, propr. à Rue.
Macqueron (Bern.-Joseph), agriculteur à Cramont.
Randoing, manufacturier à Abbeville.

Arrondissement de Doullens.

Composé de 4 cantons; 88 communes; 58,425 habitans.

M. Dantigny, *Sous-Préfet*, à Doullens.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Delapalme ✻, prop., Maire de Doullens.
Morel, Président du Tribunal civil, à Doullens.
Geoffroy, Juge-de-Paix d'Acheux.
Bazin, Maire de Prouville.
Brasseur, notaire à Naours.
Dubois-Tassart, négociant à Doullens.
Duplan-Morel, Maire de Domart.
Hamerel, propriétaire à Euzecourt.
Houziaux, prop. à Doullens.
Thorel, propriétaire à Meillard.
Démal, not., Maire de Frohent-le-Grand.

Arrondissement de Montdidier.

Composé de 5 cantons; 147 communes; 67,881 habitans.

M. de Montoviller, *Sous-Préfet*, à Montdidier.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Serpette, à Louvencourt.
Murainne, à Rozières.
Balin, anc. négoc., à Montdidier.
Bertin, propriétaire à Roye.
Bouchon, adjoint, à Hangard.
Boullanger, propriétaire à Piennes.
Chevalier, maître de poste à Montdidier.
De La Myre (Gabriel), propriétaire à Grivesnes.
Gravet, propriétaire à Mailly-Rainneval.
Leclerc de Lanoy, propriétaire à Erchen.
Leroy, Maire de Dreslincourt.

Arrondissement de Péronne.

Composé de 8 cantons; 184 communes; 106,475 habitans.

M. de Bry, *Sous-Préfet*, à Péronne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Milleret, propriétaire à Omiécourt.
Masse de Combles, à Combles.
Patin, propriétaire à Tencourt.
Marchandise, propriétaire à Sailly-Zèle.
Hébert de Bichecourt, à Fins.
Bouzier d'Estoully, à Estoully.
Doazan (Luc), propriétaire à Péronne.
Fresson-Fursy, à Péronne.
Petit (André-Marie), Brière-Courcelles.
Larcher, adj. au Maire de Péronne.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Abbeville. . . .	Hibon ✻.	Péronne.	Hyver ✻.
Amiens.	Thierion de Chipilly ✻.	Roye	Fouquier.
Doullens	Delapalme ✻.	St.-Valery. . . .	Scelles.
Montdidier. . . .	Chandon.	Vignacourt . . .	Lefebvre.

DÉPARTEMENT DU TARN.

Ce département est un de ceux que forment le Haut-Languedoc et l'Albigeois.

Il est borné au N. par le département de l'Aveyron; à l'E. par ceux de l'Hérault et de l'Aveyron; au S. par ceux de l'Aude et de la Haute-Garonne; à l'O. par ceux de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,130,172 arpens, ou 576,821 hectares. Il paie 2,245,128 fr. d'impôt foncier; sa population est de 335,844 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,216 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse d'Alby et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. le Bⁿ DE VILLENEUVE ✻, *Préfet*, à Alby.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Falgayrac, Clair Gorsse (*Secrét.-gén.*), E. Pujol.

Conseil général de département. Messieurs,

De Beaudecourt, à Réalmont.
D'Assezat ✻, propr. à Alby.
Gorsse (Louis) ✻, propr. à Alby.
De Lestiez, à Castres.
Cte de Puységur (O ✻), Pair, à Rabastens.
De Gineste ✻, à Puilaurens.
Mis d'Aragon (O ✻). Pair, à Alby.
De Falguerolles, à Castres, Député.
Faure-St.-Maurice ✻, à St.-Amancet.
Calvet (Jean-Joseph), à St.-Amancet.
Vialar (Jacques-Augustin), à Gaillac.
Bermond ✻, Député, *ibidem.*
Bon Corbière (O ✻), Pr.-g. C. r. de Toulouse.
Sengès, adjoint au Maire de Lavaur.
Pagèze de Saint-Lieux, à St.-Lieux.
Mazars d'Alayrac, Juge-de-paix à Cordes.

Arrondissement d'Alby.

Composé de 8 cantons; 99 communes; 80,954.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Carme, à Alby.
Maffre, Juge-de-Paix à Pampelonne.
Biscons, à Monestiés.
Sudre, à Alby.
Tarroux, Procureur du Roi. à Alby.
Delbosc, médecin à Bezacoul.
Solinhac, recev. de l'Enregistrem. à Alby.
Pendariès, Juge-de-Paix à Réalmont.
Lacombe fils, négociant à Alby.
Defos (Philippe), *idem.*
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castres.

Composé de 14 cantons; 95 communes; 131,164 habitans.

M. A. Guibal, *Sous-Préfet*, à Castres.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Falguerolles (Godefroy), à Castres.
De Barrau, *ibidem.*
Faure-la-Rivière, à Viane.
Fabre-Lavernière, Maire de Labruyère.
Bruniquel, propriétaire à Castelnau.
Azaïs, Présid. du tribunal civil, à Castres.
Vidal, Maire de Mazamet.
Montcalm-Davessens, à Lagardiole.
Loup, Maire de Vabre.
Labarthe-Hugonin, à St.-Amancet.
Caraven, à Lautrec.

Arrondissement de Gaillac.

Composé de 8 cantons; 80 communes; 71,323 habitans.

M. Bermond, *Sous-Préfet*, à Gaillac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Vialas ✻, Prés. du trib. civil à Gaillac.
Maruéjouls, à Montans.
Murat, à Salvagnac.
Rest, à Gaillac.
Bousquet (Jean-Pierre), à Montmiral.
Lombard, Maire de Rabastens.
Berry-Lagazelles, négociant, à Cordes.
Duboys, notaire à Montmiral.
Dussap, Maire de Florentin.
Azémar, négociant à Puycelci.
N. . . . . .

Arrondissement de Lavaur.

Composé de 5 cantons; 57 communes; 52,413 habitans.

M. Guyot-Desherbiers ✻, *Sous-Préfet*, à Lavaur.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Abrial, Prés. du trib. civil à Lavaur.
Vaissière, à Missècle.
Jauzion, à St.-Paul.
Cambefort, avocat à Lavaur.
Thomas Latour, négociant à Lavaur.
Bon Seganville (O ✻), mar.-de-c. *ibid.*
Rey (C ✻), M^al-de-camp ret. à Puilaurens.
Heilhes, Juge d'instruction, à Lavaur.
Pelissier, Maire de Fiac.
Vergues, Maire de Monjey.
Pinel-Pagès (Adolphe), à Lavaur.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Alby	Defos.	Labruguière	Fabre-Lavernière.
Ambialet	Calvière-St.-Pol.	Lacaune	Cambon.
Boissezon	Maraval (François).	Lautrec	Sanson.
Castelnau de Brassac	Bonifas-la-Colombié.	Lavaur	Audouy.
		Lisle	De Peyrole.
Castelnau de Montmirail	Portal.	Mazamet	Vidal père.
		Montredon	Sèbe.
Castres	Alby.	Paulin	Descolis.
Gaillac	N.	Puylaurens	De Falguerolles (H.).
Graulhet	Got.	Rabastens	Lombard de Sagnes.

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE.

Ce département est composé de divers cantons distraits des départemens de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne.

Il est borné au N. par le département du Lot; à l'E. par ceux du Tarn et de l'Aveyron; au S. par celui de la Haute-Garonne, et à l'O. par ceux du Gers et de Lot-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 354,591 hectares; il paie 2,249,171 fr. d'impôt foncier; sa population est de 442,509 individus: il est divisé en trois arrondissemens communaux, et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,845 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Montauban, et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. Boullée ✻, *Préfet*, à Montauban.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Belveze (*Secrét.-gén.*), Rigail de Lastours, Mallet.

Conseil général de département. Messieurs,

De Malleville de Condat ✻, à Montauban.	Thierry-Poux, médecin à Montauban.
Mis de Bellissen (O ✻), à Montauban.	Lefranc de Pompignan, Maire de Pompignan.
Portal Albrespy (Prosper), nég. à Montauban.	Cte de Prades de Lavalette, prop. à Castel-Sarrasin.
De Saget, Maire de Castel-Sarrasin.	Godin, prop. à Escazeaux.
Bon Detours, ancien Maire de Moissac.	Gay, propr. au Mas-Grenier.
Mis d'Escayrac de Lauture (O ✻), à Cazes-Mondenard.	Conquerré de Montbrison, Col. ret. à S. Michel
Arnac fils aîné, négociant à Montauban.	Couhé, médecin à Moissac.
Boudet ✻, ancien Colonel, à Caussade.	Duprat, Député.

Arrondissement de Montauban.

Composé de 11 cantons; 62 communes; 107,853 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Vaisse, notaire à Caussade.	Combes-Brassard, anc. Colonel, Maire de St.-Etienne de Tulmont.
Raynal, Juge-de-paix à Montpezat.	Cambes, Juge-de-paix à St.-Antonin.
Mariette-Auriol, nég. à Montauban.	Gerla, notaire à Villebrumier.
Roques, médecin à Caylus.	Rous de Fenayrol ✻, Président du trib. de Montauban.
Jordanet, Juge-de-paix à la Française.	
Roland, notaire à Molières.	
Débia aîné, propr. à Montauban, Député.	

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castel-Sarrasin.

Composé de 7 cantons; 81 communes: 72,167 habitans.

M. Toupot de Beveaux, *Sous-Préfet*, à Castel-Sarrasin.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Constans père, avocat à Castel-Sarrasin.
Lespiau père, à Fajolles.
Roujean, Juge-de-paix à Beaumont.
De Carrere-Péchels, avocat à Castel-Sarrasin.
Castaing, propriétaire à Bouillac.
Maison, notaire à Montech.
Bon Teullé ✻, anc. Col., Maire de Caumont.
Laclaverie aîné, Juge-de-paix à Laval.
Andraud, Maire de Verdun.
Dubord, notaire à Beaumont.
Faugères, Maire de Grisolles.

Arrondissement de Moissac.

Composé de 6 cantons; 50 communes; 62,489 habitans.

M. Dulac, *Sous-Préfet*, à Moissac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Boscus, Présid. du trib. civ. de Moissac.
Dufour, Juge-de-paix de Bourg-de-Visa.
Fraunié ✻, chef de bat. retr., à Montaigut.
De Lavolvene, prop. à Moissac.
Cabanès, propriét. à Moissac.
Baïlet, Juge-de-paix à Auvillars.
Bréchan, propriétaire à Tréjouls.
Bouniol aîné, Juge-de-paix à Lauzerte.
Levet fils, négociant à Montaigut.
Bétolières, Maire de Valence.
Orliac, Maire de Lamagistère.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Beaumont. . . .	Montané.	Montaigut. . . .	Fraunié.
Castel-Sarrazin. .	De Saget.	Montauban . . .	N. . . . .
Caussade.	Cornède.	Negrepelisse . . .	Malet.
Caylux.	Cayla.	Réalville	Lafon.
La Française . . .	Laval père.	St.-Antonin. . . .	Bromet.
Lauzerte.	Dufour.	Verdun	Andraud.
Moissac.	Gouges-Boutail.		

DÉPARTEMENT DU VAR.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Basses-Alpes; au Nord-Est par le comté de Nice; au Sud-Est et au S. par la Méditerranée; enfin à l'O. par le département des Bouches-du-Rhône. Il paie 1,920,230 fr. d'impôt foncier. Sa superficie est de 729,628 hectares, ou arpens métriques; sa population est de 317,501 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1661 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Fréjus et le ressort de la Cour royale d'Aix.

PRÉFECTURE.

M. Floret ✻, *Préfet*, à Draguignan.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Poulle (Emmanuel) ✻, Alziary-Roquefort, Turrel. (*Secrét.-gén.*).

Conseil général du département. Messieurs,

Mouttet ✻, propr. à Brignoles.
Jaubert, avocat, notaire à Carcès.
De Gasquet, propr. à Lorgues.
Boulay, négociant à Grasse.
Courmes ✻, négociant à Grasse, Député.
Guide, Juge-de-paix, à Antibes.
Raynouard, avocat à Brignoles.
Auran-Pierrefeu ✻, propr. à Cuers.
Rimbaud, négociant à Brignoles, Député.
Philibert, propr. à Aups.
Bellissime-Roquefort, propr. à la Colle.
Denis ✻, propr. à Hyères.
Verse, avoué à Toulon.
Carle, propr. à Draguignan.
Augier, propr. à Draguignan.
Arène, propr. à Cuers.

Arrondissement de Draguignan.

Composé de 11 cantons; 58 communes; 86,709 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Reboul-Taradeau, propr. à Draguignan.
Martin-Roquebrune, propr. à St.-Tropez.
De Badier, propr. à Fréjus.
Bon Bertrand (C ✻), Mal-de-c. ret. au Luc.
Martin, Juge-de-paix, à Lorgues.
Courtès, rec. partic. des fin., à Draguignan.
Guérin, Secrétaire de la Société d'Agriculture du Var, à Draguignan.
Barbier, banquier à Draguignan.
Berengnier, Maire du Plan-Latour.
Reverdit (Cristophe), méd. à Bargemont.
Imbert, médecin à Villecroze.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brignoles.

Composé de 8 cantons; 61 communes; 71,062 habitans.

M. Peraldi, *Sous-Préfet*, à Brignoles.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Brun, propr. à Rians.
Minuty, propr. à Brignoles.
Aubert, négociant à Barjols.
Melan, Prés. du trib. civil, à Brignoles.
Jobity, propr. à Besse.
Gasquet de Vallete père, pr. à St.-Maximin.
Garnier, propr. à Cotignac.
Veyan, propr. au Val.
Mouttet, notaire à Brignoles.
Madon, Maire de St.-Maximin.
Arnaud, avocat à Brignoles.

Arrondissement de Grasse.

Composé de 8 cantons; 61 communes; 65,488 habitans.

M. Guide fils ✻, *Sous-Préfet*, à Grasse.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gasq, propr. à Grasse.
Tourre, avocat à Antibes.
Consolat, Juge-de-paix, au Bar.
Maurel, propr. à Vence.
Gazan, avocat à Vallauris.
Vidal propr. à Cannes.
Davin aîné, propr. à Cagnes.
Semerie, avocat à Aix.
Isnard, propr. à Grasse.
Maure (Fortuné), médecin à Grasse.
Ricord, Juge-de-paix à Coursegoules.

Arrondissement de Toulon.

Composé de 6 cantons; 28 communes; 94,242 habitans.

M. Duchatel ✻, *Sous-Préfet*, à Toulon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gence, fabric. tanneur, à Solliès-Pont.
Simon, négociant à Toulon.
Broquier, propr. à Carnoules.
Arnaud, prop. à Hyères.
Gairoard, propr. à St.-Cyr.
Barthélemy, notaire au Beausset.
Martiny père, avoué à Toulon.
Icard, propr. à Signes.
Blanc ✻, cap. de vaiss. retr., à Ollioules.
André, propriétaire à Toulon.
Galle, sous-commissaire de marine retr., à Toulon.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Antibes	Rostan.	Le Luc	Geofroy.
Aups	Girard ✻.	Lorgues	Vaille.
Barjols	Aubert.	Ollioules	Martelli-Chautard.
Le Beausset	Jués.	St.-Maximin	Madon.
Brignoles	Rimbaud.	St.-Tropez	Maille.
Cannes	Borniol.	Seyne (La)	Berny.
Cotignac	Goin.	Six-Fours	Bigeon.
Cuers	Arène.	Solliès-Pont	Aillaud.
Draguignan	Poulle.	Vence	Calvy.
Grasse	Courmes ✻.	Toulon	Guieu.
Hières	Denis ✻.		

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département de la Drôme et l'extrémité S. E. de celui de l'Ardèche ; à l'E. par le département des Basses-Alpes ; au S. par celui des Bouches-du-Rhône, et à l'O. par le département du Gard. Sa superficie est de 340,360 hectares. Il paie 1,223,030 fr. d'impôt foncier en principal ; sa population est de 239,113 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux ; il a 890 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse d'Avignon et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. Bureaux de Puzy ✻, *Préfet*, à Avignon.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Cappeau St-Marc. Niel. De Gabriac ✻ (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Morel (de Pertuis), propr.
Soulier (O ✻), propr. à Avignon.
Pertuis de Montfaucon ✻, propr. à Avignon.
Duc de Gramont-Caderousse (O ✻), Pair, à Caderousse.
Pin, avocat à Apt.
Julian ✻.
Reinier, à Avignon.
Thomas aîné ✻, nég. à Avignon.
Laurens-Gueyte, nég. à Carpentras.
Fortunet fils, nég. à Carpentras.
De Gérente ✻, ancien conserv. des forêts, à Travaillau.
De Biliotti père ✻, Maire de Joncquières.
Bertrand de Montfort ✻, ancien maire de Vaison.
Pons ✻, Député.
De Zanobis, Maire de Pernes.
Monnier, avocat.

Arrondissement d'Avignon.

Composé de 5 cantons ; 20 communes ; 65,946 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Chabran (C ✻), lieut.-gén., à Avignon.
Poncet fils aîné, négoc. à Avignon.
Dulaurens-d'Oiselay (A.-C.-G.-P.), à Avignon.
Boyer aîné (J.-J.-T.), nég. à Avignon.
Trescartes (J.-L.), ex-Maire de Courtheson.
Silvestre (F.-J.-F.), J.-de-p., à Cavaillon.
Clauseau aîné (L.-A.-M.), nég. à Avignon.
Geoffroy, Médecin, à Avignon.
Picard aîné (Aug.), nég. à Avignon.
Croze ✻, Président du tribunal civil, à Avignon.
Courtet fils, Maire de l'Isle.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Apt.

Composé de 5 cantons ; 50 communes ; 55,243 habitans.

M. Richard, *Sous-Préfet*, à Apt.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Roman, négoc. à Lourmarin.
Bremond (Placide), à Apt.
Rousset (F.), négoc. à Apt.
Cavallier (P.-A.), Maire de Lourmarin
Julien (F.), notaire à Bonnieux.
Donnier (J.-J.), propr. à Gordes.
Passaire (J.-F.-A.) ✻, propr. à Apt.
Ricard (J.-J.-V.), notaire à Beaumont.
Luc, Maire de Lamothe-d'Aigues.
Delectrac, notaire à Cucuron.
Bernard, médecin à Apt.

Arrondissement de Carpentras.

Composé de 5 cantons ; 30 communes ; 51,269 habitans.

M. de Gérente, *Sous-Préfet*, à Carpentras.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Morard (A.), notaire à Sault.
Giraud (J.-H. F.-X.), avoc. à Carpentras.
Bernard (J.-M.) ✻, méd. à Carpentras.
Curel (C.-T.), notaire à Sarrians.
Seyssau (J.-B.), propr. à Mouteux.
Giraud (Louis), propr. à Pernes.
Raspail fils, propr. à Aurel.
De Laboissière (G.-A.), propr. à Carpentras.
Allemand (F.-X.-M), Maire de Bedoin.
Eydoux, notaire.
Eysserie (Joseph-Bernard).

Arrondissement d'Orange.

Composé de 7 cantons; 48 communes; 66,653 habitans.

M. Dugat, *Sous-Préfet*, à Orange.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Nogent-St.-Laurent (P.-A.), avocat à Orange.
Millet (J.-B.-P.), Proc. du Roi, à Orange.
Vaton (F.-G.-F.), suppl. du Juge-de-paix, à Beaumont.
Bremond (C.-J.-A.-V.), pr. à Malaucène.
Delalcu (C.-M.), Maire de Vaison.
Champié-Payan (Louis), Juge, à Orange
Dianoux (A.-H.-C.-E.) ✻, maréch.-de-camp, Maire de Serignan.
Meynard (J.-J.), nég. à Orange, Député.
Dautane (Bruno), propr. à Visan.
Gasparin, propr., anc. sous-préfet.
Violet (Casimir), adj. au Maire de Bollène.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Apt.	Pons.	Malaucène. . . .	Brémond père.
Avignon.	Delorme.	Mazan.	Quinquin.
Bollène.	Reynaud-Lagardette.	Monteux.	Decor.
Caderousse	Lusignan.	Orange	Monnier.
Carpentras. . . .	Eydoux.	Pernes.	Proal de Zanobis.
Cavaillon. . . .	Derrive.	Pertuis	Santon.
Courtheson . . .	Gontard aîné.	Valréas.	De Charransol.
L'Isle.	Courtet fils.		

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Ce département est un de ceux formés du Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure; à l'E. par celui des Deux-Sèvres; au S. par le département de la Charente-Inférieure, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,323,432 arpens, ou 675,458 hectares. Il paie 2,142,684 fr. d'impôt foncier; sa population est de 330,550 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,374 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Luçon et le ressort de la Cour royale de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. Paulze d'Ivoy ✻, Maître des req., *Préfet*, à Bourbon-Vendée.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Tireau (*Secrét.-gén.*), Robert du Breuil, Meunier.

Conseil général de département. Messieurs,

Godard ✻, propr., Maire de l'Hermenault.
Cte Duchaffault ✻, Maire de Bouffiré, Dép.
Ageron, propr., Maire des Herbiers.
De la Douespe, propr., Maire de Mouchamp, anc. député.
Merland-Maufreyère, propr. à St-Hilaire-de-Mortagne.
Esgonnières du Thibœuf ✻, anc. présid. du tribunal, à Bournezeau
Laval ✻, propr. à Fontenay, anc. député.
Chabot (Fr.-Is.), propr à St.-Aubin.
Perreau, propr. à La Chataigneraie, Députat.
Moller, propr., concessionn. de mines, à Fay-Moreau-Puy-de-Serre.
Lynier, adjoint au Maire des Sables.
Merland, propr. à Challans.
Martineau, prop. à La Chapelle-Palluau.
Garnier, Juge-de-paix à Talmont.
Impost, propriétaire à Noirmoutiers.
Millet, Maire de Clouzeaux.

Arrondissement de Bourbon-Vendée.

Composé de 10 cantons; 113 communes; 115,988 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

ortat, Proc. du Roi à Saintes.
e Mornac, propr. à Bourbon.
obin, Maire des Essarts.
ourraud, Maire des Brouzils.
uyet, propr. à St.-Germain-le-Prinçay.
arbier, Maire de Rosnais.
Trastour, médecin à Montaigu.
Bossis, médecin à Rocheservière.
Majou des Grois, percepteur à Mouchamps.
Messager, Maire d'Aizenais.
Boutillier des Hommelles, Juge-de-paix à Mortagne.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Fontenay.

Composé de 9 cantons; 122 communes; 119,664 habitans.

M. Hugray, *Sous-Préfet*, à Fontenay.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Martineau (Victor), propr. à Maillezais.
oquillaud, Maire de Montsireigue.
abouraud (J.-A.-O.), propr. à Nieul-Denant.
Beaussire, Maire de Luçon.
Charron, Maire de Petosse.
Bouillaud (A.), médecin à La Châtaigneraie.
Coyaud (Louis-Franç.), prop. à Fontenay.
Marchegay (P.-Alex.), prop. à Ste-Hermine.
Seguin (Jean-Baptiste), propriétaire à Ste-Radegonde-les-Noyers.
Chabot (Dan.-Abrah.), à Fontenay.
Maim, avocat.

Arrondissement des Sables-d'Olonne.

Composé de 11 cantons: 81 communes; 94,698 habitans.

M. Delange père ✻, *Sous-Préfet*, aux Sables-d'Olonne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Enard, Maire de La Chapelle-Palluau.
Lansier (Franç.), médecin à La Mothe.
Pineau fils (Jos.), propr. à Noirmoutiers.
Petiteau, avoué aux Sables.
Ganachaud (L.-Ferd.), propr. à Challans.
Deausse, notaire à Croix-de-Vie.
Jodet, Juge-de-paix à Saint-Jean-de-Monts.
Michel, Prés. du tribunal, aux Sables.
Merlet, Maire d'Apremont.
Duroussy fils, propriétaire.
Marsaud, adj. au Maire de l'Ile-Bouin.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aizenay.	Messager.	Le Poire-sous-Bourbon. . . .	Arnault.
Bourbon-Vendée.	Merland.	Luçon.	Beaussire ✻.
Challans.	N.	Noirmoutiers. . .	Pineau.
Fontenay-le-Comte.	Chabot.	Les Sables	Ocher.
La Gamache. . . .	Guyard.		

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

Ce département est un des trois que forment le Poitou et partie des Marches-Communes. Il est borné au N. par les départemens d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire; à l'E. par ceux d'Indre-et-Loire, de l'Indre et de la Haute-Vienne; au S. par ce dernier et ceux de la Charente et des Deux-Sèvres; à l'O. par celui des Deux-Sèvres. Sa superficie est d'environ 689,083 hectares. Il paie 1,656,639 fr. d'impôt foncier; sa population est de 282,731 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,672 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Poitiers et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. De Jussieu (Alexis) ✻, *Préfet*, à Poitiers.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Massé ✻ (*Secrét.-gén.*) Olivier Serph. Pervinquière.

Conseil général de département. Messieurs,

Bon Demarçay (C ✻), M^al^-de-camp, à Blalay, Député.
Dupont-Minoret ✻, banq. à Poitiers, Dép.
Rousseau-Laspois, Maire de Mirebeau.
Pleignard, Proc. du Roi à Châtellerault.
Martinet, Maire de Châtellerault.
Fruchard, Présid. du trib. de commerce de Châtellerault.
Lévêque-Barbier, Maire de Chaunay.
Pestre, Maire d'Usson.
Hastron, Maire de Couhé.
Junyen de Millac, Député.
Robert-Beauchamp fils, maître de forges à Lhommaizé.
Louradour-Ponteil, Maire d'Adriers.
Dumoustier-Delarue, Maire de Loudun.
Fourreau d'Airvault, prop. à Moncontour.
Hennecart, anc. nég. aux Trois-Moutiers.
Boncenne ✻, Doyen de la Faculté de droit à Poitiers.

Arrondissement de Poitiers.

Composé de 10 cantons; 82 communes; 94,770 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Guischard d'Orfeuil, propriét. à Poitiers.
Bellot, Maire de Saint-Julien.
Pignoux, notaire, Maire de Sanxay.
Briant, adjoint de Mirebeau.
Lageon, colonel en retraite à Vendeuvre.
Duchastenier, Maire de Dienné.
Cothereau, Maire de Vivône.
Magne, propriétaire à Frozes.
Liège-d'Iray, Prés. à la cour roy. de Poitiers.
Leidet, Présid. du tribunal de Poitiers.
Macaire, Présid. à la cour roy. de Poitiers.
Gervais, propriétaire à Bissay.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Châtellerault.

Composé de 6 cantons; 49 communes; 50,413 habitans.

M. Chesneau-Latouche, *Sous-Préfet*, à Châtellerault.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Martineau (Louis), ex-notaire, Député.
Voyer d'Argenson fils, Dép. du Haut-Rhin.
Mereau (Paul), avocat à Châtellerault.
Martineau (Michel), à Châtellerault.
Contreau-Lecoq, avoué à Châtellerault.
Dupuynode, à la Roche Posay.
Bachelier-Vezien, Juge au tribunal de commerce à Châtellerault.
Tranchand, à Vouneil-sur-Vienne.
Proa, à Châtellerault.
Hérault, recev. de l'enreg. à Châtellerault.
De la Fouchardière (Jacq.), à Sérigny.

Arrondissement de Civray.

Composé de 5 cantons; 45 communes; 44,442 habitans.

M. Lelong, *Sous-Préfet*, à Civray.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Boffinet, médecin à Civray.
Pontois, avocat à Civray.
Auguis (O ✻), Chef de bat. en retr. à Couhé.
Malapert (Victor) ✻, Capitaine en retraite, à Charroux.
Bourdier-Lagorce, propriétaire à Civray.
Roi, Maire de Sommières.
Thorin, Juge-de-paix à Mauprevoir.
Nebout, Maire de St.-Martin-l'Ars.
Bera ✻, Juge-de-paix à Gençay.
Hastron, médecin à Couhé.
Bonnin, notaire à Lisant.

Arrondissement de Loudun.

Composé de 4 cantons; 63 communes; 35,103 habitans.

M. Delastre-Laurence, *Sous-Préfet*, à Loudun.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Moreau de la Ronde, à Monture-Silly.
La Chambre (Arthur), à Loudun.
Pivart père, à Maulay.
Richault, avocat à Loudun.
Roux de Verine, à Dercé.
Briant de Chavigny, à Chalais.
Rolland, Maire de Saire.
Baillou des Aumelles, Maire de Roiffé.
Bazile (Ch.), Juge-de-paix à Loudun.
Olivier (T.), suppl. du Juge-de-paix à Moncontour.
Grimault, Juge-de-paix à Martaizé.

Arrondissement de Montmorillon.

Composé de 6 cantons ; 62 communes ; 58,003 habitans.

M. Jaussand, *Sous-Préfet*, à Montmorillon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bon Estourneau, à Montmorillon.	Dorfond fils, propr. à Lussac.
Dunoyer (Joseph), propr. à Luchapt.	Sylvain-Duronnet, Maire de Montmorillon.
Fourreau, propr. direct. de forges à Gouex.	Franchaud-Corbinière, propr. à St.-Savin.
Châtenet, Juge-de-paix à la Trimouille.	Hilairet (Ed.), Maire de Chauvigny.
Ducoudray-Dupin, propr. à la Trimouille.	Provost, Maire de l'Ile-Jourdain.
Audiguier, Maire de St.-Savin.	

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Châtellerault. . .	Martinet.	Montmorillon. . .	Sylvain-Duronnet.
Civray.	Boffinet.	Poitiers.	Regnault-Lapparent.
Loudun.	Dumoustier-Delarue.		

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Ce département est formé des ci-devant Haut-Limousin, Basses-Marches et de quelques portions du Haut-Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de la Creuse, de l'Indre et de la Vienne; à l'E. par celui de la Creuse ; au S. par ceux de la Corrèze et de la Dordogne ; à l'O. par ceux de la Dordogne, de la Charente et de la Vienne. Sa superficie est d'environ 1,092,750 arpens, ou 558,078 hectares. Il paie 1,248,378 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 285,130 individus : il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 1,499 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Limoges et le ressort de la Cour royale de la même ville. Les principales productions sont les bœufs qui alimentent les marchés de Sceaux et de Poissy pendant plusieurs mois de l'année ; les terres propres à la fabrication de la porcelaine qui se trouvent exclusivement dans l'arrondissement de Saint-Yrieix.

PRÉFECTURE.

M. le Bon DE THÉIS (O ✻), *Préfet*, à Limoges.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Guérin aîné ✻. Barny, Descoutures aîné (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Dinnematin-Desalles-Beauregard, nég. à Limoges.	Pouyat père ✻, nég. à Limoges.
Tavernier aîné, médecin à Eymoutiers.	Alluaud, négoc. à Limoges.
Bony de Lavergne, Maire de St.-Priest-Ligours.	Noualhier-Laborie ✻, négoc. à Limoges.
Charreyron aîné, Proc. du Roi à Bellac.	Dumont-St.-Priest ✻, Proc. gén. près la C.
Sarget père, médecin, Maire de S.-Martial.	Bourdeau (G O ✻), avocat à Limoges, anc. garde des sceaux.
Marcoul-Lagorce, propriétaire, Maire de Dompierre.	Frugier-Puyboyer, médecin, à Cussac.
Brac fils, avocat, au Dorat.	Cadet-Boisse, médecin à S.-Junien.
	Henry, maître de forges, Maire de Ladignac.
	Durand de Richemont, Maire de Blond.

Arrondissement de Limoges.

Composé de 10 cantons ; 80 communes ; 115,488 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Mazeau-Desgranges, J.-de-p. d'Ambazac.
Vivien, propriétaire à Limoges.
Dupuy, Maire de Verneuil.
Raby-Lamazière, Juge-de-paix de Laurière.
Boudet, Président du Tribunal de comm. de Limoges.
Lassalle aîné, Maire de S.-Gence.
Chastaingt, médecin à Pierre-Buffière.
Pervinquière, fabr., Maire de S.-Léonard.
Limousin fils, propriétaire.
Fournier, Conseiller à la cour royale de Limoges.
Tunis, notaire.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bellac.

Composé de 8 cantons; 65 communes; 80,061 habitans.

M. Berger, *Sous-Préfet*, à Bellac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Berry, Maire de Razès.
Buisson, avocat à Bellac.
Despouges, avocat, Maire de Blond.
Mosnier-Laforge, avocat à Bellac.
Landeau-Silvain, prop. à Azat-le-Riz.
Bigaud-Bellevue, Maire de Magnac-Laval.
Pressac, Maire de St.-Barban.
Plaignaud, à Lussac-les-Eglises.
Brac père, prop. à Arnac-la-Poste.
Vidard-Laboujonnière, Juge-de-p. au Dorat.
Borianne, chef de bataillon en retraite.

Arrondissement de Rochechouart.

Composé de 5 cantons; 30 communes; 47,793 habitans.

M. Delobelle, *Sous-Préfet*, à Rochechouart.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Laboulinière, Juge-de-paix à S.-Laurent.
Barret-Boisbertrand, prop. à Maisonnais.
Bermondet de Cromières, Maire de Cussac.
Lavaud, Juge à Rochechouart.
Simon (Hilaire), prop. à Rochechouart.
Planteau-Mammoran, Maire de S.-Laurent.
Fleurat-Lessard, Maire de La Chapelle.
Longeau-Laubanie, Juge-de-p. d'Oradour-sur-Vayler.
Périgord des Granges fils, Receveur de l'enregistrement, à St.-Junien.
Reix, adjoint au Maire de St.-Junien.
Laverine, Maire d'Oradour-sur-Glane.

Arrondissement de Saint-Yrieix.

Composé de 4 cantons; 27 communes; 41,788 habitans.

M. Ymbert de Mazères, *Sous-Préfet*, à Saint-Yrieix.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Combette-Cholus, Juge-de-p. de S.-Germ.
Chatard, Maire de Vicq.
Deluret de Feix, adj. à S.-Priest-Ligoure.
Chataignon., médecin à S.-Yrieix.
Garebeuf, Maire de Chalus.
Moulin-Lagrange aîné, prop. à Chalus.
Toustain, Maire de Meuzac.
Cubertafont, notaire, Maire de Nexon.
Maleix, notaire à Coussac.
Autier (G.), prop. à S.-Yrieix.
Robert, mait. de forg., Maire de S.-Yriei

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bellac.	Lagorce.	Oradour-s.-Veyre.	Fougeron-Laroche.
Châteauponsac. . .	Tardy	Rochechouart. . .	Simon.
Eymoutiers. . . .	Depeix.	Saint-Junien . .	Codes-Boisse.
Limoges.	Alluaud aîné ✲.	Saint-Léonard. . .	Pervinquière.
Magnac-Laval. .	Rigaud-Bellevue.	Saint-Yrieix. . . .	Robert.

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés, etc.
Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin, de la Meurthe et de la Meu;

à l'E. par les départemens du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ; au S. par ceux du Haut-Rhin, de la Haute-Saône et de la Haute-Marne ; à l'O. par celui de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 587,955 hectares. Il paie 1,618,398 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 397,987 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 816 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Saint-Dié et le ressort de la Cour royale de Nancy.

PRÉFECTURE.

M. le Bon Siméon (H.) ✻, Auditeur au Conseil d'État, *Préfet*, à Epinal.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Abram de Zincourt ✻, Perrin, Clément de Grandprey (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Duc de Choiseul (C ✻), Pair, à Houécourt.
Marant, à Bulgnéville.
Hennezel (d'), à Bettoncourt.
Doublat ✻, à Epinal.
Bon Falatien (O ✻), à Bains.
Gouvernel, maître de forges, Député.
Vaulot, maître de forges à Brouvelieures, Dép.
Lemarquis, Proc. du Roi, à Epinal.
Husson, propriétaire à Plombières.
Gauguier ✻, maître de forges à Neufchâteau, Député.
Grandgeorge, notaire à Dompaire.
Krantz, fabricant de papiers à Arches.
Lehr (Paul), filateur à St.-Dié.
Rol, notaire à Remiremont.
Bresson, Député.
Cte de Ligniville (C ✻), maréch.-de-camp.

Arrondissement d'Epinal.

Composé de 6 cantons ; 129 communes ; 91,578 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bon Girard (dit Vieux), à Bains.
Deblaye, aux Forges.
Krantz, à Docelles.
Lallemand, à Uzemain-la-Rue.
Balland, à Rambervillers.
Gerbaut, à Châtel.
Pellicot, à Epinal.
Bourion, à Rambervillers.
Michaud, Maire de Laval.
Falatieu jeune, maître de forges.
Robillot, Maire de Rambervillers.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mirecourt.

Composé de 6 cantons ; 143 communes ; 70,097 habitans.

M. Collard, *Sous-Préfet*, à Mirecourt.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Claudel, à Vaubexy.
Delpierre, à Mirecourt.
Mangin, à Mattaincourt.
Rellot, à Mirecourt.
Urion, à Dombrot.
De Bonnay, à Bonvillet.
Perrin, médecin.
Mougin, à Portieux.
Moreau, à Darney.
Resal, à Dompaire.
Roussaux, Juge-de-paix à Monthureux.

Arrondissement de Neufchâteau.

Composé de 5 cantons ; 133 communes ; 63,876 habitans.

M. Laurent, *Sous-Préfet*, à Neufchâteau.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Husson, à Neufchâteau.
Jaussaud, à Blevaincourt.
Chevallier, à St.-Elophe.
De Légier, à Sandaucourt.
Perru, à St.-Ouen.
Valentin, à Balgnéville.
Sacquin, à Houécourt.
Despinal, à Fouchécourt.
Huot de Goncourt, à Neufchateau.
De la Gabbe, à Neufchâteau.
Najean, Maire de Neufchâteau.

Arrondissement de Remiremont.

Composé de 4 cantons; 37 communes; 64,632 habitans

M. Mougeot, *Sous-Préfet*, à Remiremont.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Richard, à Remiremont.
Flageollet, à Vagney.
Lambert, à Vagney.
Jacquot, à Plombières.
Grillot, au Val-d'Ajol.
Houillon, à Ramonchamp.
Perrin, à Remiremont.
Gehin, à Saulxures.
Noël, à Remiremont.
Perrier, ancien greffier du tribunal de Remiremont.
Febvrel, notaire.

Arrondissement de Saint-Diez.

Composé de 9 cantons; 107 communes; 107,804 habitans.

M. Loye ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Diez.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bazin, à Senones.
Crovisier, à Saales.
Febvrel, à St.-Diez.
Mengin, à Fraize.
Muller, à Schirmeck.
Vuillaume, à Gérardmer.
Lehr (Gustave), à St.-Diez.
Arragain, à St.-Diez.
Phulpin, à St.-Diez.
Marchal, à Raon-l'Etape.
Sellière, fabricant.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Epinal	Pellicot.	Raon-l'Etape.	Marlier.
Gerardmer.	Paxion.	Remiremont.	Clément.
Mirecourt.	Cornebois.	Rupt.	Febvay.
Neufchâteau.	Najean.	Saint-Diez.	De Comeau.
Plainfaing.	Léonard.	Valdajol.	Fleurot.
Rambervillers.	Limouze.	Xertigny.	Baudouin aîné.
Ramonchamp.	Girol.		

DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

Ce département est un des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, le Sénonois, etc. Il est borné au N. par les départemens de l'Aube et de Seine-et-Marne; à l'E. par ceux de l'Aube et de la Côte-d'Or; au S. par ceux de la Côte-d'Or, de la Nièvre et du Loiret; à l'O. par ceux du Loiret et de Seine-et-Marne. Sa superficie est d'environ 1,428,773 arpens, ou 729,223 hectares. Il paie 3,294,780 fr. d'impôt foncier en 1831, y compris les 30 centimes temporaires, qui sont de 527,068 fr. 80 c.; sa population est de 352,487 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1516 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Sens et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. Pompéi (P. P.), *Préfet*, à Auxerre.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Hay-Lucy ✻, Lescuyer (*Secrét.-gén.*), Challe, Cherest.

Conseil général de département. Messieurs,

Foacier, cons. à la Cour de Comp., à Paris.
Jaquillat-Despréaux, propr. à Tonnerre.
Mis de Louvois (C ✻), Pair, à Ancy-le-Franc.
Martin-la-Prémuré, Juge-de-paix à Auxerre.
Chaillou des Barres, anc. prét, aux Barres.
De Serin, médecin à Taingy.
Deschamps, anc. commiss.-ordonnateur, à Auxerre.
Finot, médecin à Avallon.
Dorneau (H.-J.-Marg.), propr. à Island.
Meslier, propr. à Avallon.
Vuitry, anc. ing. des P.-et-Chauss., à Sens.
Verrollot, march. de bois à Brienon, Député.

Rétif, avoué, ex-Maire de Tonnerre.
Megret de Serilly, propriétaire.
Davoust, anc. officier supérieur.
Bon de Monnier (O ✻). propr. à La Ferté-Loupière.
Thibault. Maire de Joigny.
Dubois (Charles), propriétaire.
Basset de Châteaubourg, propriétaire.
Cte de Chastellux (Alfred) (O ✻), chevalier d'honn. de S. A. R. Mad. Adelaïde, Dép.

Arrondissement d'Auxerre.

Composé de 12 cantons; 131 communes; 111,980 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baudesson de Vieux-Champs, Juge-de-paix, à Auxerre.
Arrault (M.-C.-J.-B.), Juge-de-paix, à Toucy.
Baumier-Desfontaines (Nic-Henri), propr. à Ouaine.
Raveneau-Serisiers. Maire d'Auxerre.
Poulin, notaire à Coulanges-sur-Yonne.
Nioré père, propriétaire à Vermanton.
Jeannest de la Noue, propriétaire à Saint-Florentin.
Rabé, Juge-de-paix, à Maligny.
Pietresson-St.-Aubin (P.-F.), propr. à St.-Sauveur.
Lesseré-Maure, propriétaire.
Thomassin, propriétaire.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avallon.

Composé de 5 cantons; 70 communes; 46,966 habitans.

M. Hottot, *Sous-Préfet*, à Avallon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Febvre, propriétaire à Avallon.
Vaury, propr. à Avallon.
Comynet, Prés. du trib. civil, à Avallon.
Ledeux (Maur.), propriétaire à Massangis.
Mocquot (Alex.), propriétaire à Avallon.
Guillier (J.-L.-B.), Maire de Vezelay.
Guillier (M.-A.), propriétaire à Avallon.
Quatrevaux, Maire de Cussy.
Richard (P.-M.-S.), propriétaire à Avallon.
Tripier, Maire de St.-Léger.
Garnier, propriétaire à Avallon.

Arrondissement de Joigny.

Composé de 9 cantons; 108 communes; 86,872 habitans.

M. Lesire ✻, *Sous-Préfet*, à Joigny.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Salmon, propr., notaire à Cerisiers.
Guillemineau, propriétaire.
Burat, Maire de Branches.
Fernel des Crantins, md. de bois à Brienon.
Lacour (L.-M.), propriétaire à St.-Fargeau.
Mathey (P.-S.), propriét. à Champcevais.
Saulin aîné, avocat à Joigny.
Lacam (P.-F.-M.), avocat à Joigny.
Genty père propr. à St.-Julien.
Elie, ancien officier, adjoint au Maire de Villeneuve-le-Roi.
Ragon-Beauchêne, Maire de Villiers-St.-Benoît.

Arrondissement de Sens.

Composé de 6 cantons; 90 communes; 60,342 habitans.

M. Boisset, *Sous-Préfet*, à Sens.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Laurencin, propriétaire.
Hérard, propriétaire à Sens.
Transon, propriétaire à Sens.
Guichard jeune, Maire de Soucy.
Luyt-Beauvais, Juge-de-paix à Sens.
Lecomte, Maire de Villeneuve-la-Guyard.
Picard, propriétaire à Sens.
Thenard (Jean-Baptiste), prop. à Sergines.
Hemond, propr. à Pont-sur-Yonne.
Goubault, Maire de Villeneuve-l'Archevêque.
Berthelin-Desbirons, avocat.

Arrondissement de Tonnerre.

Composé de 5 cantons ; 82 communes ; 46,327 habitans.

M. Jolivot ✻, *Sous-Préfet*, à Tonnerre.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Roze-Pamponne, propriétaire à Tonnerre.
Thierry, médecin à Argenteuil.
Fleury, Juge-de-paix à Flogny.
Billebault des Rosiers, prop. à Epineuil.
Robin-Royer, négociant à Tonnerre.
Audibert aîné, chirurgien à Ravières.
Jacquillat (Jean-Brice), propriétaire à Poilly.
Droin, Maire de Noyers.
Rose (Isidore), négociant à Tonnerre.
Darley, avocat à Neuvy.
Petit (Jean-Baptiste), propriétaire à Fley.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Auxerre. . . . . Raveneau-Serisiers ✻.
Avallon. . . . . Richard.
Joigny. . . . . Thibault.
Sens. . . . . Vuitry.
Tonnerre. . . . . Robin-Royer.
Villeneuve-le-Roi. Basset de Châteaubourg.

TABLEAU *des Préfets, Chefs-lieux et leurs Distances, Contrib.* (1833).

DÉPARTEMENS.	NOMS DES PRÉFETS et CHEFS-LIEUX DE PRÉFECTURES.	DISTANCE DE PARIS. Myriam.	Lieues anc.	CONTRIBUTIONS directes (1833).
Ain.	Bellon, *à Bourg*.	43 2	86 2/5	1,675,907 30
Aisne.	Bon de Sainte-Suzanne, *à Laon*. .	12 7	25 2/5	3,621,460 74
Allier.	Cte de Ste-Hermine, *à Moulins*.	28 9	57 4/5	1,801,018 44
Alpes (Basses)	Cheminade, *à Digne*	75 5	151 »	835,364 56
Alpes (Haut.).	Baynaud, *à Gap*.	66 5	133 »	686.035 72
Ardèche. . .	De Pelet. *à Privas*	60 6	133 »	1,212,078 73
Ardennes. . .	Bon de Lascours, *à Mézieres*. . .	23 4	46 4/5	1,706.776 14
Ariège. . . .	Gauja, *a Foix*.	75 2	150 2/5	812,830 59
Aube	Combe-Sieyès, *à Troyes*.	15 9	31 4/5	1,921,648 31
Aude	Teissier, *à Carcassonne*.	76 5	153 »	2,384,160 31
Aveyron. . . .	De Guizard, *à Rodez*.	67 2	138 2/5	1.970,190 15
Bouch.-du-Rh.	Thomas, *à Marseille*	81 3	162 3/5	2,084,075 51
Calvados . . .	Target, *à Caen*.	26 3	52 3/5	5,128,345 66
Cantal.	De La Marre, *à Aurillac*. . . .	53 9	107 4/5	1,522.876 93
Charente. . . .	Larreguy, *à Angouleme*.	45 4	90 4/5	2.455,819 33
Charente-Infé.	Admyrault, *a La Rochelle*. . .	48 4	96 4/5	3,266,449 90
Cher.	Cte de Lapparent, *à Bourges*. .	23 3	46 3/5	1,572,150 90
Corrèze. . . .	Vte de Bondy. *à Tulle*.	46 1	92 1/5	1,173.465 28
Corse.	Jourdan, *à Ajaccio*.	. . .	. . . .	232.964 39
Côte-d'Or. .	Chaper, *à Dijon*.	30 5	61 »	3.521,231 54
Côtes-du-Nord	Thieullen, *à Saint-Brieuc*. . . .	44 6	89 1/5	2.307.470 45
Creuse. . . .	De Champs, *à Guéret*.	42 8	85 3/5	982,721 55
Dordogne. . .	Mourgue (Scipion), *à Périgueux*.	47 2	94 2/5	2,888,973 80
Doubs.	Derville-Malechard, *à Besançon*	39 6	79 1/5	1,640,935 31
Drôme.	Henry, *à Valence*.	56 »	112 «	1.650.785 61
Eure.	Passy (Antoine), *à Evreux*. . .	10 4	20 4/5	4.288,010 95
Eure-et-Loir.	De Rigny, *à Chartres*.	9 2	18 2/3	2,956,462 74
Finistère. . .	Le Pasquier, *à Quimper*.	62 3	124 2/5	1,947,349 51
Gard.	Rivet, *a Nimes*.	70 2	140 2/5	2,440.212 49
Garonne (H.).	Barennes, *à Toulouse*.	66 9	133 4/5	3,078,932 52
Gers.	Gabriel, *à Auch*.	74 3	148 3/5	2.249,290 66
Gironde. . .	De La Coste, *à Bordeaux*. . . .	57 3	114 3/5	3,961,419 39
Hérault. . . .	La Tourette, *à Montpellier*. . .	75 2	150 2/5	3.110,008 23
Ille-et-Vilaine.	Cahouet, *a Rennes*.	34 6	68 1/5	2,621,836 13

DÉPARTEMENS.	NOMS DES PRÉFETS et CHEFS-LIEUX DE PRÉFECTURES.	DISTANCE DE PARIS. Myriam.	Lieues anc.	CONTRIBUTIONS directes (1833).
Indre.	Meynadier, *à Châteauroux* . . .	25 9	51 4|5	1,368,412 17
Indre-et-Loire	D'Entraigue, *à Tours*.	24 2	48 2|5	2.162,310 73
Isère.	Pellenc. *à Grenoble*.	56 8	113 3|5	3,264,660 68
Jura.	Thiessé, *à Lons-le-Saulnier*. . .	41 1	82 1|5	1.815,726 76
Landes.	Sers (Louis), *à Mont-de-Marsan*.	70 2	40 2.5	1,032,666 27
Loir-et-Cher. .	Cte de Lezay-Marnésia, *a Blois*.	18 1	136 1|5	1,775,532 33
Loire	Bret, *a Montbrison*.	44 3	88 3|5	1.968.333 80
Loire (Haute).	Ymbert de Montruffet. *au Puy*	50 5	101 «	1,398,254 33
Loire-Infér. .	Maurice-Duval, *a Nantes*. . . .	38 9	77 4|5	2,179,789 19
Loiret.	Saulnier, *à Orléans*.	12 3	128 3|5	2,524,420 91
Lot	Décourt, *a Cahors*.	55 8	111 3,5	1,720,924 15
Lot-et-Garonn	Brun, *à Agen*	71 4	142 4|5	2,869,082 77
Lozère.	Bon de Jessaint. *a Mende*. . . .	56 6	13 1|5	808,821 97
Maine-et-Loire	Barthélemy (Félix) *à Angers*.	30 »	60 »	3,457.900 55
Manche. . . .	Gattier. *à Saint-Lô*.	32 6	65 1|2	4,590,974 03
Marne.	Vte de Jessaint. *à Châlons*. . .	16 4	32 4|5	2,497,490 82
Marne (Hte).	Bégé (Achille). *à Chaumont*.	24 7	49 2 5	1,896.401 95
Mayenne . . .	Boby de La Chapelle. *à Laval*.	28 1	56 1 5	2,132,726 95
Meurthe. . . .	Arnault (Lucien), *à Nancy*. . .	33 4	66 4|5	2,355,706 78
Meuse.	Cte d'Arros. *à Bar-le-Duc*. . .	25 1	50 1|5	2,079,414 14
Morbihan . . .	Lorois, *à Vannes*.	50 »	100 »	1,986,958 40
Moselle. . . .	Bon Sers, *à Metz*.	30 8	61 3|5	2.278,726 48
Nièvre. . . .	Badouix, *à Nevers*.	23 6	47 1|5	1,745,596 46
Nord	Bon Méchin, *à Lille*.	23 6	47 1|5	5.603,954 86
Oise.	Bon Feutrier, *à Beauvais*. . . .	8 8	17 1|5	3,689,345 61
Orne	Clogenson, *à Alençon*.	19 1	38 1|5	3,188,322 91
Pas-de-Calais	Nau de Champlouis, *à Arras*.	19 3	38 1|5	4,076,862 44
Puy-de-Dôme.	Vte Dejean, *à Clermont*. . . .	38 4	76 4 5	5,234,465 88
Pyrénées (B.).	Leroy, *à Pau*.	78 1	156 1|5	1.191,689 02
Pyrénées (H.)	De Saint-Aignan. *à Tarbes*. . .	81 5	163 »	781,475 40
Pyrén.-Orient.	N. . . ., *à Perpignan*	88 8	177 1|5	960,134 36
Rhin (Bas) . .	Choppin d'Arnouville, *à Strasb.*	46 4	92 4|5	2.573,751 87
Rhin (Haut).	Renauldon. *a Colmar*.	48 1	96 1 5	2,152,969 44
Rhône.	De Gasparin. *à Lyon*.	46 6	93 1|5	2,876,327 33
Saône (Haute).	Thierry (Amédée), *a Vesoul*. .	35 4	70 4|5	2,026,687 58
Saône-et-Loire	Saladin (Léon), *à Mâcon*. . . .	39 9	79 4|5	3,908,007 20
Sarthe.	Tourangin (Victor). *au Mans*.	21 1	42 1|5	2,984,403 89
Seine.	Cte de Bondy. *à Paris*.	. . . .	. . . .	9,584,371 22
Seine-Inférre.	Bon Dupont-Delporte, *à Rouen*.	13 7	27 1 5	6,415,193 51
Seine-et-Marne	Bon de Saint-Didier. *à Melun*.	4 6	9 2|5	3.871,918 66
Seine-et-Oise.	Aubernon, *à Versailles*. . . .	2 1	4 1|5	4,607,904 58
Sèvres (Deux).	Heim. *à Niort*.	41 6	83 1 5	1,998.828 63
Somme. . . .	Dunoyer. *a Amiens*.	12 8	25 3.5	4,200,010 37
Tarn.	Bon de Villeneuve. *a Alby*. . .	65 7	131 2|5	2,245,128 60
Tarn-et-Gare.	Boullée. *à Montauban*.	70 »	140 »	2,251,867 63
Var	Floret, *à Draguignan*.	89 0	178 »	1,920.230 36
Vaucluse . .	Bureaux de Puzy. *à Avignon* .	70 7	141 2|5	1,223,050 51
Vendée	Paulze d'Ivoy. *a Bourbon-Vendée*	44 7	89 2|5	2,142,684 11
Vienne	De Jussieu (Alexis). *a Poitiers*.	34 3	68 |5	1.657,550 07
Vienne (Hte)	Bon de Théis, *à Limoges*. . . .	38 »	76 »	1,248,371 40
Vosges	Bon Siméon (H.). *a Epinal*. . .	38 1	76 1|5	1.618,885 16
Yonne.	Pompéi, *à Auxerre*.	16 8	33 1|5	2,415.845 67
			Total . . .	211,847,373 03

SECTION III.

DIRECTION GÉNÉRALE

DES PONTS-ET-CHAUSSÉES ET DES MINES,

Rue des Saints-Pères, n. 24.

M. LEGRAND (O ✻), *Conseiller-d'Etat, chargé de l'administration des Ponts-et-Chaussées et des Mines* (1).

Les Ponts-et-Chaussées, la Navigation intérieure, les Ports de Commerce, les Phares et Fanaux, les Moulins et Usines, les Bacs et Bateaux de passage; les Mines, Minières, Carrières et Usines y relatives.

CONSEIL GÉNÉRAL DES PONTS-ET CHAUSSÉES.

Le Conseil général des Ponts-et-Chaussées est présidé par le Ministre, en son absence par le Directeur général. Les Inspecteurs généraux sont membres permanens du Conseil; les Inspecteurs divisionnaires y viennent à tour de rôle, au nombre de six, prendre séance pendant neuf mois. L'Inspecteur divisionnaire attaché au département de la Marine est membre du Conseil.

Membres du Conseil. Messieurs,

Sganzin (O ✻), *attaché au départ. de la marine*, r. de Montaigne, n. 18

Inspecteurs-généraux.

Bon de Prony (O ✻), rue Hillerin-Bertin, n. 10.
Chev. Tarbé de Vauxclairs (O ✻), r. du Gr.-Chantier, 4.
Deschamps (O ✻), rue de l'Université, n. 32.
Dutens aîné (O ✻), rue de Grammont, n. 3.
Bérigny (O ✻), rue Royale, n. 18, au Marais.
Cavenne (O ✻), rue de Limoges, n. 4,

Inspecteurs divisionnaires.

Lamandé (O ✻), rue du Regard, n. 1,
Cormier (O ✻), rue Godot-de-Mauroy, n. 2,
Lamblardie ✻, *attac. au dép. de la mar.* r. de Montaigne, 18.
Mallet (Ch.) ✻, rue Taranne, n. 27,
Vauvilliers ✻, rue Plumet, n. 5,
Fèvre ✻, rue Papillon, n. 4,
Gorsse ✻, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 32,
Polonceau ✻, quai Voltaire, n. 15.
Eustache ✻, rue Bleue, n. 3 *bis*,
Devilliers du Terrage ✻, rue St.-Dominique St.-G. 94,
Favier ✻, rue du Bac, n. 34.
Coïc ✻, rue de Paradis-Poissonnière, n. 32.
Letellier ✻, rue de Beaune, n. 1.
De Baudre ✻, rue de Provence, n. 69.

Fresnel ✻, *Ingén. en chef, Secrét. du Conseil.*
Avril, *Ingénieur ordinaire, Secrét. de la Section des Routes et Ponts.*
Lebreton, *Ingénieur ordinaire, Secrétaire de la Section de la Navigatio*

(1) Les bureaux ne sont ouverts au public que les mardi et vendredi, de 2 à 4 heur.

SERVICE DE L'INSPECTION DANS LES DÉPARTEMENS.

PREMIÈRE INSPECTION, *chef-lieu :* Paris.

Composée des départemens de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de Seine-et-Oise, de la Seine, de Seine-et-Marne, et de l'Aube.

M. Lamandé (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

DEUXIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Amiens.

Composée des départemens de l'Aisne, des Ardennes, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, et de la Marne.

M. Letellier ✻, *Inspecteur divisionnaire.*

TROISIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Nancy.

Composée des départemens du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, des Vosges, de la Meurthe, de la Moselle, de la Meuse, et de la Haute-Marne. — Cette Inspection comprend le canal du Rhône au Rhin, depuis Strasbourg jusqu'au bief de partage inclusivement.

M. Vauvilliers ✻, *Inspecteur divisionnaire.*

QUATRIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Dijon.

Composée des départemens de l'Yonne, du Cher, de la Nièvre, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône, du Doubs, et du Jura. — Cette Inspection comprend le canal du Rhône au Rhin, depuis le bief de partage exclusivement jusqu'à la Saône, et le canal de Berry jusqu'à son embouchure dans le Cher.

M. Fèvre ✻, *Inspecteur divisionnaire.*

CINQUIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Lyon.

Composée des départemens de l'Allier, de Saône-et-Loire, de l'Ain, de l'Isère, du Rhône, de la Loire, et de la Haute-Loire. — Cette Inspection comprend le canal latéral à la Loire depuis Digoin jusqu'à Briare, et la Loire depuis sa source jusqu'à Briare.

M. Devilliers du Terrage ✻, *Inspecteur divisionnaire.*

SIXIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Avignon.

Composée des départemens de l'Ardèche, de la Drôme, des Hautes-Alpes, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var, et de la Corse.

M. Mallet (Ch.) ✻, *Inspecteur divisionnaire.*

SEPTIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Toulouse.

Composée des départemens du Gard, de l'Hérault, du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de la Haute-Garonne, de l'Ariège, de l'Aude, et des Pyrénées-Orientales.

M. Gorsse ✻, *Inspecteur divisionnaire.*

HUITIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Bordeaux.

Comprenant les départemens de la Gironde, des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, du Gers, de Lot-et-Garonne, et de la Dordogne.

M. de Baudre ✻, *Inspecteur divisionnaire.*

NEUVIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Tours.

Composée des départemens de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Vienne, d'Indre-et-Loire et de l'Indre. — Cette Inspection comprend le canal de Berry à compter de son embouchure dans le Cher, et la Loire depuis Tours jusqu'à son embouchure à la mer.

M. Cormier (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

DIXIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Rennes.

Composée des départemens de la Mayenne, de Maine-et-Loire, de la Loire-Inférieure, du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine.

M. Coïc ✻, *Inspecteur divisionnaire.*

ONZIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Alençon.

Composée des départemens de la Manche, du Calvados, de l'Orne, de la Sarthe, d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher, et du Loiret. — Cette Inspection comprend les travaux et tous autres objets relatifs au dessèchement et à l'endiguement de la baie Saint-Michel, et la navigation de la Loire depuis Briare jusqu'à Tours.

M. Eustache ✻, *Inspecteur divisionnaire.*

DOUZIÈME INSPECTION, *chef-lieu :* Clermont-Ferrand.

Composée des départemens du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Corrèze, du Lot, de l'Aveyron, de la Lozère, et du Cantal.

M. Favier ✻, *Inspecteur divisionnaire.*

COMMISSION DES PHARES.

La Commission des Phares est présidée par le Directeur-général.

Membres de la Commission. Messieurs,

Vice-Amiral Halgan (C ✻), *Conseiller-d'Etat.*

Sganzin (O ✻), *Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées, attaché au département de la marine.*

Bon de Prony (O ✻), *Insp.-général des Ponts-et-Chaussées.*

Arago (O ✻), *de l'Académie des Sciences et du bureau des longitudes.*

Bon Rolland (O ✻), *Inspecteur-général des Constructions navales.*

Chev. Tarbé de Vauxclairs (O ✻), *Insp. gén. des Ponts-et-Chaussées.*

Mathieu ✻, *de l'Académie des Sciences et du bureau des longitudes.*

Beautemps-Beaupré (O ✻), *Idem.*

Lamblardie ✻, *Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées, attaché au département de la marine.*

Fresnel ✻, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, *Secrétaire de la Commission*, rue de Vaugirard, n. 37.

ÉCOLE DES PONTS-ET-CHAUSSÉES,

Rue Hillerin-Bertin, n. 10.

M. le Bon de Prony (O ✻), *Inspect.-général des Ponts-et-Chaussées*, Directeur.
M. Minard ✻, *Ingénieur en chef*, Inspecteur.

Cette Ecole est placée sous l'autorité du Ministre du Commerce et des Travaux publics, et sous la direction du Conseiller-d'Etat, Directeur-général des Ponts-et-Chaussées et des Mines. Les élèves ne peuvent être pris que parmi les jeunes gens de l'Ecole Polytechnique qui ont achevé les études de cette école.

L'instruction qui est donnée aux Elèves consiste principalement dans l'application des principes de physique et de mathématiques, à l'art de projeter et de construire les ouvrages relatifs aux routes, aux canaux, aux ports maritimes et aux édifices qui en dépendent; les moyens d'exécution et de pratique; les formes établies pour la rédaction des devis et détails estimatifs des ouvrages à exécuter, et l'ordre à tenir dans la comptabilité.

Professeurs. Messieurs,

Vallot ✻, *Ingénieur en chef*.	*Architecture civile.*
N.	*Stéréotomie et constructions.*
Navier ✻, *Ingénieur en chef. Professeur*.	*Mécanique appliquée.*
Dufrenoy ✻, *Ingénieur des Mines*.	*Minéralogie et Géologie.*
Lordon.	*Dessin.*

M. Blanc, *Médecin de l'Ecole.*

MINES.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Le Cons. gén. des Mines est présidé par le Ministre; en son absence, par le Direct.-gén.

Membres du Conseil. Messieurs,

Bon Héron de Villefosse (O ✻), r. de la Chauss.-d'Ant., 45,	*Inspecteurs-généraux de 1re classe.*
Cordier ✻, Maître des Requêtes, au Jardin du Roi,	
Beaunier (O ✻), Maître des Requêtes, rue Thérèse, 9,	
Brochant de Villiers (O ✻), r. S.-Dominique-S.-G. 71,	*Inspect.-génér. de 2e classe.*
De Bonnard ✻, quai Malaquais, n. 19.	

Migneron ✻, *Ingénieur en chef, Secrétaire du Conseil.*

ÉCOLE DES MINES, *rue d'Enfer, n.* 54.

Cette Ecole est sous la surveillance du Ministre du Commerce et des Travaux publics, et l'administration du Conseiller-d'Etat, Directeur-général des Ponts-et-Chaussées et des Mines. Les élèves ne peuvent être pris que parmi les jeunes gens de l'Ecole Polytechnique qui ont achevé les études de cette école.

Une ordonnance du 5 décembre 1816, rétablit à Paris cette Ecole qui avait été créée par arrêt du Conseil-d'Etat du Roi, du 19 mars 1783. Indépendamment des élèves-ingénieurs, il y a des élèves externes qui y reçoivent une instruction gratuite; ces derniers ne peuvent faire partie du corps des Mines; mais les connaissances qu'ils sont dans le cas d'acquérir, les mettent à portée de remplir des places de directeurs d'exploitations ou de grands établissemens de Mines.

Professeurs. Messieurs,

Combes ✻, *Ingénieur ordinaire*. . . .	*Exploitation.*
Guenyveau ✻, *Ingénieur en chef*. . .	*Minéralurgie.*
Brochant de Villiers (O ✻), *Insp gén. de 2e cl.*	*Minéralogie et Géologie.*

Dufrénoy ✻, *Ingén. Prof. suppl.* . . . *Minéralogie.*
Elie de Beaumont ✻, *Ing. Prof. suppl.* . *Géologie.*
Berthier ✻. *Ingén. en ch., Chef du labor.*
Le Play, *Ing. ord., Adjoint.* . . . . } *Docimasie.*
Girard. . . . . *Dessin de géométrie descriptive appliquée.*
Lefroy ✻. *Ingénieur en chef. Inspecteur des Etudes.*
M. Blanc, *Médecin de l'Ecole.*

CABINET DE MINÉRALOGIE,

Rue d'Enfer, 34.

M. Lefroy ✻, *Ingénieur en chef, chargé de la garde et conservation.*
M. Dufrénoy ✻. . . . . } *Ingénieurs. Adjoints.*
M. Elie de Beaumont ✻. . }

Ce Cabinet renferme, 1° les productions minérales du Royaume, classées par départemens; 2° les principales substances minérales des pays étrangers. L'ordre adopté dans le classement des objets facilite tous les moyens d'instruction.

Il est ouvert au public les lundi et jeudi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à trois, et tous les jours aux étrangers et aux personnes qui désirent étudier.

Approvisionnement de Paris en combustibles.

M. Tiphaine ✻, *Insp. principal, chargé de la partie du bassin de l'approvisionnement, comprenant la Seine au-dessus de Paris, l'Aube, l'Yonne, la Loire, etc.* rue Notre-Dame-des-Champs, n. 17.

M. Leiris, *Insp. principal, chargé de la partie comprenant la Seine, au-dessous de Paris, la Marne, l'Oise, l'Aisne, etc.*, quai Bourbon, n. 23, île Saint-Louis.

Conseils judiciaires de l'Administration.

M. Delalleau ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue de Condé, n. 1.
M. Lelong, *Avoué près le Tribunal de première instance*, rue N^e^-Saint-Eustache, 39

BUREAUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET PERSONNEL.

M. Robin, *Chef.*

Bureau du Secrétariat général.

L'ouverture et le classement des dépêches, leur enregistrement, leur analyse et leur distribution dans les divisions; les dépenses intérieures et la caisse de l'administration; le dépôt des lois, des ordonnances du Roi, etc.; les mesures générales; les archives.

Bureau du Personnel. — M. L'homme, *Chef.*

Les nominations et mouvemens des Ingénieurs du Corps des Ponts-et-Chaussées et du Corps des Mines, des Conducteurs, des Préposés de ponts à bascule, des Gardes des canaux; des Eclusiers; des Officiers et Maîtres de port; des Agens du service extérieur de l'approvisionnement de Paris en combustibles; le personnel des employés de l'administration; les écoles des Ponts-et-Chaussées et des Mines; l'école des Mineurs de St.-Etienne; le réglement des pensions de retraite, des frais de voyage et de tournée; les indemnités; les secours; les Déserteurs condamnés aux travaux publics, etc.

MATERIEL DES PONTS-ET-CHAUSSÉES.

Section des Routes et Ponts.

M. Delamarck ✻, *Chef, chargé spécialement du bureau septentrional.*
M. Boulage, *Chef du bureau méridional.*

Le Matériel et le Contentieux des routes et ponts ; la répartition entre les départemens des fonds destinés aux travaux de ce service ; l'ouverture des nouvelles routes ; la construction de ponts ; l'Etablissement de chemins de fer ; le Service des ponts à bascule ; l'Exécution des lois et réglemens sur le roulage et la Grande Voirie ; le Classement des routes départementales ; les Alignemens de grandes voiries dans les villes, bourgs et villages, et le long des routes ; enfin, la Correspondance relative aux travaux départementaux et communaux ; sur lesquels l'avis du Conseil des Ponts-et-Chaussées est nécessaire.

Section de la Navigation.

M. Schwilgué ✻, *Chef, chargé spécialement du premier bureau.*

Premier Bureau.

Dessèchement de marais; Ports maritimes de commerce; Phares et Fanaux; Digues et Travaux à la mer; Travaux des dunes.

Deuxième Bureau. — M. Ravinet, *Chef.*

Fleuves et Rivières; Canaux de navigation,

Troisième Bureau. — M. Marchal ✻, *Chef.*

Matériel de l'approvisionnement de Paris en combustibles ; Moulins et Usines, Bacs et Bateaux de passage.

DIVISION DES MINES.

M. de Cheppe ✻, *Chef.*

M. Salomon, *Chef de Bureau.*

Le Matériel et le Contentieux des Mines, Minières, Carrières, Hauts-Fourneaux, Forges et autres Usines; les redevances, etc.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.

M. Langlois ✻, *Chef.*

Formation du budget général des Ponts-et Chaussées et des Mines ; Distribution mensuelle des fonds affectés aux divers services ; examen et liquidation des états de dépenses ; tenue des livres et des écritures en parties doubles ; reddition du compte général et annuel — Autorisation de paiement des retraites sur la caisse des fonds de retenue ; Contrôle des écritures de cette caisse ; Examen et Approbation de ces comptes. — Correspondance sur ces divers objets et sur les discussions relatives à la régularité des paiemens en général, à l'exécution de la partie financière des traités d'emprunt pour les canaux, etc.

DÉPÔT DES CARTES ET PLANS.

M. Vallot ✻, *Ingén. en chef des Ponts-et-Chaussées, Directeur du dépôt.*

M. du Bréna ✻, *Chef.*

INGÉNIEURS *en chef des Ponts-et-Chaussées.*

DÉPARTEMENS.	INGÉNIEURS EN CHEF.	RÉSIDENCES.
Ain.	*O'Brien*	Bourg.
Aisne.	*Raffeneau de Lile* ✻	Laon.
Allier.	*Lequesne*	Moulins.
Alpes (Basses). .	*Laguerenne* ✻	Digne.
Alpes (Hautes). .	*Trudon*	Gap.
Ardèche.	*Leblanc.*	Privas.
Ardennes.	*Leroy*	Mézières.
Ariége	*Delaporte*	Foix.

Aube.	*Lhoste de Moras* ✻	Troyes.
Aude.	*Ladevèze* ✻	Carcassonne.
Aveyron. . . .	*Mercadier* ✻.	Rhodez.
B.-du-Rhône. . .	*Garella* ✻, Directeur	Marseille.
Calvados. . . .	*Pattu* ✻	Caen.
Cantal.	N.	Aurillac.
Charente. . . .	*Taillefert*	Angoulême.
Charente-Infér. .	*Dor*	La Rochelle.
Cher.	*Egault* ✻	Bourges.
Corrèze.	*Spinasse* ✻	Tulle.
Corse.	*Jouvin*	Ajaccio.
Côte-d'Or. . . .	*Hurel* ✻	Dijon.
Côtes-du-Nord. .	*Lecor* ✻	Saint-Brieuc.
Creuse.	*Callier*	Guéret.
Dordogne. . . .	*Cousin*	Périgueux.
Doubs.	*Goury jeune* ✻.	Besançon.
Drôme.	*Epailly*	Valence.
Eure.	*Mordret* ✻.	Evreux.
Eure-et-Loir. . .	*Moline* ✻.	Chartres.
Finistère. . . .	*Goury* ✻, Directeur	Quimper.
Gard.	*Vinard* ✻.	Nîmes.
Garonne (H.). .	*Mondot de Lagorce*.	Toulouse.
Gers.	*Crassous* ✻	Auch.
Gironde.	*Billaudel* ✻	Bordeaux.
Hérault. . .	*Gaschon*	Montpellier.
Ille-et-Vilaine. .	*Blanchard* ✻	Rennes.
Indre.	*Anselin*	Châteauroux.
Indre-et-Loire. .	*Maurice*.	Tours.
Isère.	*Crozet* ✻.	Grenoble.
Jura.	*Quilhet*.	Lons-le-Saulnier.
Landes.	*Desilguy* ✻	Mont-de-Marsan.
Loir-et Cher. . .	*Hesse*.	Blois.
Loire.	*Dumas*.	Montbrison.
Loire (Haute). .	*Saint-Aubin* ✻.	Le Puy.
Loire-Inférieure. .	*Wiotte* ✻	Nantes.
Loiret.	*Navarre* ✻.	Orléans.
Lot.	*Pellegrini* ✻.	Cahors.
Lot-et-Garonne. .	*Bourrousse de Laffore* aîné	Agen.
Lozère.	*Viallet*	Mende.
Maine-et-Loire. .	*Derrien* ✻	Angers.
Manche.	*Dan de la Vauterie* ✻.	Saint-Lô.
Marne.	*Rousseau*	Châlons-sur-Marne.
Marne (Haute). .	*Guyton*	Chaumont.
Mayenne. . . .	*Deslandes*	Laval.
Meurthe. . . .	*Jaquiné* ✻.	Nancy.
Meuse.	*Declosets*.	Bar.
Morbihan. . . .	*De Noël* ✻.	Vannes.
Moselle. . . .	*Lemasson* ✻.	Metz.
Nièvre.	*Mossé* ✻	Nevers.
Nord.	*Bosquillon* ✻, Directeur.	Lille.
Oise.	*Coudere jeune*.	Beauvais.
Orne.	*D'Hostel*	Alençon.
Pas-de-Calais. . .	*Blaneillain* ✻, Directeur.	Arras.
Puy-de-Dôme. . .	*De Thuret* ✻.	Clermont-Ferrand.
Pyrénées (B.) . .	*Viard* ✻.	Pau.
Pyrénées (H.). .	*Lefranc* ✻.	Tarbes.
Pyrénées (Or.). .	*Rabourdin*.	Perpignan.
Rhin (Bas). . . .	*Husson* ✻	Strasbourg.

Rhin (Haut). . .	*Fournet*.	Colmar.
Rhône.	*K. Maingant* ✻	Lyon.
Saône (Haute). .	*Robin*.	Vesoul.
Saône-et-Loire. .	*Léonard de Juvigny*	Mâcon.
Sarthe.	*Drappier*	Le Mans.
Seine (1).	*Jollois* ✻, Directeur.	Paris.
Seine-Infér. . . .	*Mallet* ✻.	Rouen.
Seine-et-Marne. .	*Bremontier* ✻	Melun.
Seine-et-Oise. . .	*D'Astier de la Vigerie* ✻	Versailles.
Sèvres (Deux). .	*Mesnager* ✻, Directeur.	Niort.
Somme.	*Belu* ✻, Directeur.	Amiens.
Tarn.	*Couderc* ✻	Alby.
Tarn-et-Garonne. .	*Vaissière*	Montauban
Var.	*Duval* ✻	Draguignan.
Vaucluse.	*Bouvier*.	Avignon.
Vendée.	*Richer* ✻.	Bourbon-Vendée.
Vienne (Haute). .	*Pihet*	Poitiers.
Vienne.	*De Bagnac*.	Limoges.
Vosges.	*Tourneux* ✻	Epinal.
Yonne.	*Jousselin jeune*.	Auxerre.

SERVICES EXTRAORDINAIRES.

(Aisne). *Canal de Saint-Quentin.*

M Raffeneau de Lile ✻, *Ingénieur en chef, Contrôle des travaux*, à Laon.

(Ardennes). *Canal des Ardennes.*

M. Leroy ✻, *Ingénieur en chef*, à Mézières.

(Bouches-du-Rhône). *Port de Marseille et travaux de la Camargue.*

M. Garella ✻. *Ingénieur en chef, Directeur*, à Marseille.

(Bouches-du-Rhône). *Canal d'Arles à Bouc et prolong. jusqu'à Tarascon.*

M. Garella ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Marseille.
M. Livache ✻, *Ingénieur en chef*, à Arles.

(Charente-Inférieure). *Ports maritimes et Canal de Niort à La Rochelle.*

M. Lescure-Bellerive ✻, *Ingénieur en chef*, à La Rochelle.

(Charente-Inférieure). *Marais de Rochefort et travaux de la Boutonne.*

M. Dor, *Ingénieur en chef*, à La Rochelle.

(Charente-Inf., Landes, Gironde). *Canal de la Vézère.* Voir *Gironde.*

(Cher). *Navigation du Cher, et Canal de Berry.*

M. d'Haranguier de Quincerot, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Bourges.
M. Dutens jeune, *Ingénieur en chef*, à Bourges.
M. Auniet, *Ingénieur en chef*, à Saint-Amand.

(Côte-d'Or). *Canal de Bourgogne.*

M. Bonnetat ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Dijon.
M. Lacordaire ✻, *Ingénieur en chef*, à Dijon.

(Dordogne et Gironde). *Navigation de la rivière de l'Isle, depuis Libourne jusqu'à Périgueux.*

M. Thénard, *Ingénieur en chef*, à Abzac.

(Doubs, Jura, Bas-Rhin, Haut-Rhin). *Canal du Rhône au Rhin.*

M. Mossère ✻, *Ingénieur en chef*, chargé de la division du Nord, à Mulhausen.
M. Corne, *Ingénieur en chef*, chargé de la division du sud, à Besançon.
M. Maulbon d'Arbaumont, *Ing. en chef*, chargé de la division du centre, à Montbéliard.

(1) Pour Paris, *voyez* page 744.

(Eure). *Service spécial des Usines ; réglement des cours d'eau et police des eaux.*

M. Petit ✻, *Ingénieur ordinaire, faisant fonctions d'Ingénieur en Chef*, à Louviers.

(Haute-Garonne). *Canal du Midi.*

M. Maguès ✻, *Ingénieur en chef*, à Toulouse.

(Hérault). *Port de Cette et Canal des Etangs.*

M. Gaschon, *Ingénieur en chef*, à Montpellier.

(Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord). *Canal d'Ille et Rance, Canal du Blavet, Canal de Nantes à Brest.*

M. Piou ✻, *Ingénieur en chef*, à Rennes.
M. Lenglier, *Ingénieur en chef*, à Pontivy.
M. Abrial, *Ingénieur en chef*, à Josselin.
M. Goury aîné ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Quimper.
M. Robinot, *Ingénieur en chef*, à Nantes.
M. Lecor ✻, *Ingénieur en chef*, à Saint-Brieuc.
M. Guichard, *Ingén. ord., faisant les fonctions d'Ingén. en chef*, à Glomel.

(Isère). *Statistique des matériaux propres à la confection des mortiers et ciemens hydrauliques dans toute l'étendue du royaume.*

M. Vicat ✻, *Ingénieur en chef*, à Grenoble.

(Loiret). *Canaux d'Orléans et de Loing, et Canal de Briare.*

M. De Bourges ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Grignon, près Lorris.

(Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde). *Amélioration de la navigation de la Garonne, depuis Toulouse jusqu'à Bordeaux.*

M. de Baudre ✻, *Inspecteur divisionnaire, Directeur*, à Agen.

N. B. Les Ingénieurs en chef de ces départemens sont chargés de ce service sous la direction de M. de Baudre.

(Maine-et-Loire). *Canal et marais de la Dive ; perfectionnement de la navigation du Thouet.*

M. Derrien ✻, *Ingén. en chef, chargé du contrôle et de la surveillance des travaux.*

(Manche). *Desséchement des marais de Carentan, dérivation des rivières qui débouchent dans la baie du mont Saint-Michel et endiguage de cette baie.*

M. Dan de la Vauterie ✻, *Ingénieur en chef*, à Saint-Lô.

(Manche). *Port de Cherbourg.*

M. Fouques-Duparc (O ✻), *Ingénieur en chef, Directeur*, à Cherbourg.
M. Leroux ✻, *Ingénieur en chef*, à Cherbourg.

(Meurthe). *Canal de Dieuze.*

M. Jacquiné ✻, à Nancy.

(Morbihan). *Quais et Bâtimens civils de Pontivy.*

M. Lenglier, à Pontivy.

(Nièvre, Allier, Cher et Loiret). *Canal latéral à la Loire, de Digoin à Briare.*

M. Vigoureux ✻, *Ingénieur en chef*, à Nevers.
M. Lejeune ✻, *Ingénieur en chef*, à Orléans.

(Nièvre et Yonne). *Canal du Nivernais.*

M. Boucher de la Rupelle ✻, *Ingénieur en chef*, à Auxerre.
M. Poirée ✻, *Ingénieur en chef*, à Corbigny.

(Nord). *Port de Dunkerque.*

M. Bosquillon ✻, *Ingénieur en chef*, Directeur à Lille.
M. Cuel ✻, *Ingénieur en chef*, à Dunkerque.

(Oise). *Travaux de navigation qui se rattachent à l'Oise.*

M. Brière de Mondétour ✻, *Ingénieur en chef*, à Compiègne.

(Bas-Rhin, Haut-Rhin). *Travaux du Rhin, de Bâle à Lauterbourg.*

M. Couturat, *Ingénieur en chef*, à Strasbourg.

(Bas-Rhin) *Etude des projets du canal du Rhône au Rhin, entre Strasbourg et le Rhin.*

M. Couturat, *Ingénieur en chef*, à Strasbourg.

(Rhône.) *Travaux d'endiguement du Rhône.*

M. Kermaingant ✻, *Ingénieur en chef*, à Lyon.

(Saône-et-Loire). *Canal du Centre.*

M. Vallée ✻, *Ingénieur en chef*, à Chagny.

(Seine). *Service municipal de la ville de Paris.*

M. Emmery ✻, *Ingénieur en chef.*

Mission ayant pour objet de constater s'il y a lieu de faire l'application, aux fleuves de l'intérieur du royaume, des procédés employés sur le Rhin.

M. Defontaine ✻, *Ingénieur en chef.*

(Seine). *Pavé et Boulevarts de Paris.*

M. Partiot ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Paris.
M. Aubert-Vincelles, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine-Inférieure). *Pont de Rouen.*

M. Mallet ✻, *Ingénieur en chef*, à Rouen.

(Seine-Inférieure). *Achèvement du Port du Hâvre.*

M. Frissard ✻, *Ingénieur en chef*, au Hâvre.

(Seine et Oise). *Usines, études des grands projets d'amélioration de la Navigation.*

M. D'Astier de la Vigerie ✻, *Ingénieur en chef*, à Versailles.

(Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Inférieure). *Navigation de la Sèvre.*

M. Mesnager ✻. *Ingénieur en chef, Directeur*, à Niort.
M. Richer ✻. *Ingénieur en chef*, à Bourbon-Vendée.
M. Dor, *Ingénieur en chef*, à La Rochelle.

(Somme). *Navigation de la Somme; Canal de la Somme.*

M. Belu ✻. *Ingénieur en chef, Directeur*, à Amiens.
M. Magdelaine, *Ingénieur en chef*, à Amiens.

(Aveyron, Tarn, Haute-Garonne). *Navigation du Tarn et de l'Agout.*

M. Cabrol, *Ingénieur en chef.*

(Vendée). *Constructions civiles de Bourbon-Vendée.*

M. Richer ✻, *Ingénieur en chef*, à Bourbon-Vendée.

(Yonne). *Canal de Bourgogne.*

M. Robillard ✻, *Ingénieur en chef*, à Tronchoy, près Tonnerre.

Ports de la Marine militaire. Inspecteurs-gén., Direct. et Ing. *Voy.* p. 677.

Ingénieurs en chef, chargés des travaux des Ports militaires, et des Colonies sous les ordres du Ministre de la Marine.

Brest	Trotté de Laroche ✻.	*Cherbourg*	Fouques-Duparc (O ✻), *Directeur*.
Toulon	Montluisant ✻. Bernard ✻		Leroux ✻.
		Lorient	Reibell ✻.
		Rochefort . . .	Mathieu ✻.

Service d'Alger, sous les ordres de M. le Ministre de la Guerre.

M. Prus, *Ingénieur en chef.*

SERVICE DES MINES DANS LES DÉPARTEMENS.

N^os^ des Divisions.	Chefs-Lieux.	N^os^ des Arrondissem^s^.	Départemens composant les Arrondissemens.	Inspecteurs généraux.
1re	Paris	1er	Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Loiret.	MM.
		2e	Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Deux-Sèvres, Vienne, Indre, Haute-Vienne, Creuse, Corrèze.	Bon Héron de Villefosse (C ✻).
		3e	Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine. .	. . .
2e	Abbeville . .	4e	Manche, Orne, Calvados. Eure, Seine-Inférieure. . .	
		5e	Oise, Aisne, Somme.	De Bonnard ✻
		6e	Pas-de-Calais, Nord.	
		7e	Meuse, Marne, Ardennes. .	
3e	Dijon	8e	Moselle.	Brochant de Villiers (O ✻
		9e	Bas-Rhin, Meurthe, Vosges, Haut-Rhin, Haute-Saône. .	
		10e	Haute-Marne, Aube, Yonne, Côte-d'Or.	
		11e	Nièvre, Cher, Allier, Saône-et-Loire.	
4e	St-Etienne. .	12e	Loire, Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire.	
		13e	Doubs, Jura, Ain, Rhône. .	Beaunier (✻), Maître de Requêtes.
		14e	Isère, Drôme, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse.	
		15e	Corse.	
5e	Montpellier.	16e	Gard, Ardèche, Lozère, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales.	. . .
		17e	Ariége, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Landes. . . .	Cordier (O ✻ Maître d Requêtes.
		18e	Lot-et-Garonne, Gironde, Charente-Inférieure, Charente, Dordogne Lot, Aveyron.	

Ingénieurs en chef de première classe. Messieurs,

Vte Héricart de Thury (O ✻), *Directeur.*
D'Aubuisson de Voisins ✻, *à Toulouse.*
Brongniart (O ✻), *Administrateur de la Manufacture de porcelaines, à Sèvres.*
Lefroy ✻, *Inspect. de l'Ecole des Mines, à Paris.*
Trémery ✻, *à Paris.*
Hérault ✻, *à Caen.*
Berthier ✻, *à Paris.*

Ingénieurs en chef de deuxième classe. Messieurs,

Guényveau ✻, *à Paris.*
Migneron ✻, *à Paris.*
Clère ✻, *à Valenciennes.*
Furgaud ✻, *à Guéret.*
Puvis, *à Lyon.*
Voltz ✻, *à Strasbourg.*
Garnier ✻, *à Arras.*
Moisson-Desroches, *en réserve.*
Cocquerel ✻, *à Laon.*
Gueymard ✻, *à Grenoble.*

Ingénieurs ordinaires de première classe. Messieurs,

Allou, *à Paris.*
Le Boullenger, *à Saint-Etienne.*
Chéron, *à Angers.*
Roussel-Galle, *à Chaumont.*
Delsériès ✻, *à Saint-Etienne.*
Gabé, *à Moulins.*
Burdin ✻, *à Clermont.*
Poirier-Saint-Brice, *à Paris.*
Lefebvre, *à Mont-de-Marsan.*
Junker ✻, *à Poullaouen.*
Parrot, *à Besançon.*
Dufrenoy ✻, *à Paris.*
Thibaud, *à Alais.*
Lamé ✻, *à Paris.*
Thirria, *à Vesoul.*
Clapeyron, *à St.-Etienne.*
Manès, *à Villefranche d'Aveiron.*
Levallois, *à Vic.*
Elie de Beaumont ✻, *à Paris.*
Combes ✻, *Paris.*

Ingénieurs ordinaires de deuxième classe. Messieurs,

Marrot, *à Périgueux.*
Lorieux, *à Nantes.*
Guillot-Duhamel, *à Besançon.*
Fournel, *en congé.*
De Saint-Léger, *à Rouen.*
Blavier, *à Rennes.*
De Billy, *à Strasbourg.*
Fénéon, *à Saint-Etienne.*
Payen, *à Mâcon.*
Sagey, *à Tours.*
Delaplanche, *à Genève.*
De Villeneuve, *à Marseille.*
Drouot, *à Metz.*
Varin, *à Alais.*
Boudousquié ✻, *à Valenciennes.*
Vène, *à Carcassonne.*
Lambert (Ch.-J.), *à Rennes.*
Chevalier, *en congé.*
Reynaud, *en congé.*
Coste, *à Mâcon.*
Bineau, *à Beauvais.*
Transon, *en réserve.*
Leplay, *à Paris.*
Gras, *à Grenoble.*
Gervoy ✻, *à St.-Etienne.*
Reverchon, *à Vicdessos.*
Garella, *à Ajaccio.*

Aspirans. Messieurs,

Monlevade, *au Brésil.*
Malinvaud, *à St.-Etienne.*
De Hennezel, *à Mezières.*
Vergnette de Lamotte, *à Nevers.*
De Boureuille, *à Paris.*
Baudin, *à Clermont.*

Ecole des Mines, *voyez* page 569.

ÉCOLE DES MINEURS DE SAINT-ÉTIENNE (Loire).

M. Beaunier (O ✻), Inspecteur général, *Directeur.*
M. Delsériès ✻, Ingénieur, *Directeur-Adjoint.*

Professeurs. Messieurs,

Fénéon. *Ingénieur ordinaire.* Minéralogie et Géologie.
Gervoy ✻, *Ingénieur ordinaire.* Préparations mécaniques, Mécanique et Machines.
Clapeyron ✻, *Ingénieur ordinaire.* Exploitation et Constructions.
Ferrand, *Répétiteur-surveillant des études, Professeur de Mathématiq. élémentaires.*
Frichoux, *Répétiteur de Chimie, Préparateur.*

CHAPITRE VII.

GARDES NATIONALES DE FRANCE.

Nota. Comme il est impossible de publier les Etats-Majors de la Garde Nationale de France, les Editeurs ont dû se borner à un extrait de la loi qui fera connaître la formation des cadres.

La Garde Nationale est instituée pour défendre la royauté constitutionnelle, la Charte et les droits qu'elle a consacrés ; pour maintenir l'obéissance aux lois, conserver ou rétablir l'ordre et la paix publique, seconder l'armée de ligne dans la défense des frontières et des côtes, assurer l'indépendance de la France et l'intégrité de son territoire.

Elle est organisée, par la loi du 22 mars 1831, par communes et par cantons. Une ordonnance du Roi peut former les compagnies communales d'un canton en bataillons cantonnaux.

Tous les Français âgés de vingt à soixante ans sont obligés personnellement au service de la Garde Nationale, dans le lieu de leur domicile réel, sauf les exceptions qui sont établies par la loi, et les empêchemens reconnus par les jurys et conseils de révision ; la loi règle aussi quelques exemptions temporelles et la faculté de se faire remplacer.

Le service de la Garde Nationale se divise en service ordinaire dans l'intérieur de la commune, en service de détachemens hors du territoire de la commune, en service de corps détachés pour seconder l'armée de ligne.

Il y a un contrôle de service ordinaire comprenant tous les citoyens jugés par le conseil de recensement capables de ce service, pourvu qu'ils paient une contribution personnelle ; et un contrôle de réserve comprenant tous les citoyens pour lesquels le service habituel serait trop onéreux ; ces derniers sont seulement requis dans les circonstances extraordinaires.

La Garde Nationale est formée, dans chaque commune, par subdivision de compagnie, par compagnie, par bataillons et par légions ; la cavalerie de la Garde Nationale est formée, dans chaque commune ou dans le canton, par subdivision d'escadron ou par escadron. Chaque bataillon a son drapeau, et chaque escadron son étendard.

Dans les villes, chaque compagnie se compose, autant que possible, des gardes nationaux du même quartier ; dans les communes rurales, les gardes nationaux de la même commune forment une ou plusieurs compagnies ou une même subdivision de compagnie.

Infanterie. — Il y a par subdivision de compagnie de gardes nationaux à pied de toutes armes :

	jusqu'à 14 h.	de 15 à 20 h.	de 20 à 30 h.	de 30 à 40 h.	de 40 à 50 h.
Lieutenant	»	»	»	1	1
Sous-Lieutenant	»	1	1	1	1
Sergens	1	1	2	2	3
Caporaux	1	2	4	4	6
Tambours	»	»	»	1	1

La force ordinaire des compagnies est de 60 à 200 hommes, néanmoins la compagnie qui n'a que 50 à 60 gardes nationaux, forme une compagnie.

Il y a par compagnie de Garde Nationale à pied de toutes armes :

	de 50 à 80 h.	de 80 à 100 h.	de 100 à 140 h.	de 140 à 200 h.
Capitaine en 1er	1	1	1	1
Capitaine en 2e	»	»	»	1
Lieutenans	1	1	2	2
Sous-Lieutenans	1	2	2	2
Sergent-Major	1	1	1	1
Sergent-Fourrier	1	1	1	1
Sergens	4	6	6	8
Caporaux	8	12	12	16
Tambours	1	2	2	2

Cavalerie. — Il peut être formé une garde à cheval dans les cantons ou communes où cette formation est jugée utile au service, pourvu qu'il s'y trouve au moins 10 gardes nationaux qui s'engagent à s'équiper à leurs frais, et à entretenir chacun un cheval.

Il y a par subdivision d'escadron ou par escadron :

	jusqu'à 17 h.	de 17 à 30 h.	de 30 à 40 h.	de 40 à 50 h.	de 50 à 70 h.	de 70 à 100 h.	de 100 à 120 et au-dessus
Capitaine en 1er. .	»	»	»	»	»	1	1
Capitaine en 2e. .	»	»	»	»	»	»	1
Lieutenans.	»	»	1	1	1	2	2
Sous-Lieutenans. .	»	1	1	1	2	2	2
Mal-des-logis-ch. .	»	»	»	»	»	1	1
Fourrier.	»	»	»	»	»	1	1
Mal.-des-logis. .	1	2	2	3	4	4	8
Brigadiers.	2	4	4	6	8	8	16
Trompettes.	»	»	1	1	1	1	2

Artillerie — Dans toutes les places de guerre et dans les cantons voisins des côtes, il y a des compagnies d'artillerie. Les artilleurs sont choisis, par le conseil de recrutement, parmi les gardes nationaux qui se présentent volontairement, et qui réunissent, autant que possible, les qualités exigées pour entrer dans l'artillerie.

Sapeurs-pompiers. — Le conseil de recensement, lorsqu'il y a possibilité, forme des compagnies ou subdivisions de compagnies de sapeurs-pompiers partout où il n'existe pas de corps soldés de cette arme.

Marins. — Dans les ports de commerce et dans les cantons maritimes, il peut être formé des compagnies spéciales de marins et d'ouvriers marins, ayant pour service ordinaire la protection des navires et du matériel maritime situé sur les côtes et dans les ports.

Toutes les compagnies spéciales concourent, par armes et suivant leur force numérique, au service ordinaire de la garde nationale.

Le bataillon est formé de quatre compagnies au moins et huit au plus.

L'Etat-Major est composé d'un Chef de bataillon, d'un Adjudant-Major Capitaine, d'un Porte-Drapeau Sous-Lieutenant, d'un Chirurgien aide-major, d'un Adjudant-Sous-Officier, d'un Tambour-maître.

Dans toutes les communes où le nombre des gardes nationaux inscrits sur le contrôle du service ordinaire s'élève à plus de 500 hommes, la Garde nationale est formée par bataillons.

Une ordonnance du Roi peut prescrire la formation en bataillons des Gardes nationales de plusieurs communes.

Les bataillons formés par les Gardes nationales d'une même commune peuvent seuls avoir une compagnie de grenadiers et une de voltigeurs.

Les compagnies de sapeurs-pompiers et de canonniers ne sont pas comprises dans la formation des bataillons de Garde nationale ; elles sont cependant, ainsi que les compagnies de cavalerie, sous les ordres du commandant de la garde communale ou cantonnale.

Le Roi peut réunir en légions la Garde nationale des cantons et des villes qui présente au moins deux bataillons de 500 hommes chacun.

Dans aucun cas, la Garde nationale ne peut être formée par département ni par arrondissement de sous-préfecture.

L'état-major d'une légion se compose d'un chef de légion, colonel ; d'un lieutenant-colonel, d'un major chef de bataillon, d'un chirurgien-major, d'un tambour-major.

Dans les villes où la nécessité en sera reconnue, il pourra y avoir, près des légions, un officier payeur et capitaine d'armement.

La Garde Nationale élit les officiers dans les formes prescrites par la loi.

Discipline. — Les peines, en cas d'infraction aux règles de discipline, sont appliquées par les conseils de discipline. Il y a un conseil de discipline par bataillon communal ou cantonnal, par commune ayant une ou plusieurs compagnies non réunies en bataillons par compagnie formée de gardes nationaux de plusieurs communes. Dans les villes qui comprennent une ou plusieurs légions, il y a un conseil de discipline pour juger les officiers

supérieurs de légion et officiers d'état-major non justiciables des conseils de discipline ci-dessus.

Le conseil de discipline de la garde nationale d'une commune ayant une ou plusieurs compagnies non réunies en bataillon, et celui d'une compagnie formée de gardes nationaux de plusieurs communes, sont composé de cinq juges, savoir : un capitaine, président ; un lieutenant ou un sous-lieutenant, un sergent, un caporal et un garde national.

Le conseil de discipline du bataillon est composé de sept juges, savoir : le chef de bataillon, président ; un capitaine, un lieutenant ou un sous-lieutenant, un sergent, un caporal et deux gardes nationaux.

Le conseil de discipline, pour juger les officiers supérieurs et les officiers d'état-major est composé de sept juges, savoir : d'un chef de légion, président ; de deux chefs de bataillon, deux capitaines et deux lieutenans ou sous-lieutenans ; un rapporteur, en outre est attaché à ces conseils.

L'artillerie et la cavalerie, réunies en légion, ont un conseil de discipline particulier

Le condamné a trois jours francs, à partir de la notification, pour se pourvoir en cassation.

Garde Nationale mobile. — Lorsque la garde nationale fournit des corps détaché pour la défense des places fortes, des côtes et des frontières du royaume, comme auxiliaires de l'armée active, le service de ces corps ne peut pas durer plus d'une année.

Les corps détachés de la Garde Nationale se composent : 1° des gardes nationaux qui se présentent volontairement, et qui sont trouvés propres au service actif ; 2° des jeunes gens de dix-huit à vingt ans qui se présentent volontairement, et qui sont également reconnus propres au service actif ; 3° si ces enrôlemens ne suffisent pas pour compléter le contingent demandé, les hommes pour le parfaire seront désignés par le conseil de recensement de chaque commune, parmi tous les inscrits sur le contrôle du service ordinaire, et sur celui du service extraordinaire, dans l'ordre qui suit : 1re classe : les célibataires ; 2e les veufs sans enfans ; 3e les mariés sans enfans ; 4e les mariés avec enfans.

La loi règle les motifs d'exemptions de ce service ; ils sont appréciés par un conseil de révision composé de sept membres, savoir : le préfet, président, et à son défaut le conseiller de préfecture délégué ; trois membres du conseil de recensement, pour ce désigné par le préfet parmi les membres des conseils de recensement des communes qui concourent à la formation du bataillon : le chef de bataillon, et deux des capitaines dudit bataillon nommés par le général commandant la subdivision militaire ou le département.

Les corps détachés de la garde nationale sont organisés par bataillon d'infanterie et par escadron ou compagnie pour les autres armes. La réunion de ces bataillons ou escadrons en légions peut être ordonnée par le Roi.

Le Roi détermine l'organisation des bataillons, escadrons et compagnies ; le nombre, grade des officiers ; la composition et l'installation des conseils d'administration.

Pour la première organisation, les caporaux et sous-officiers, les sous-lieutenans et lieutenans sont élus par les gardes nationaux, sauf les fourriers, sergens-majors, maréchaux-des-logis-chefs et adjudans sous-officiers, qui sont désignés par les capitaines et nommés par les chefs de corps. Les officiers comptables, les adjudans-majors, les capitaines et les officiers supérieurs sont à la nomination du Roi.

Le Roi prend ces officiers, à sa nomination, indistinctement dans la Garde Nationale, dans l'armée, ou parmi les militaires en retraite.

Les corps détachés de la Garde Nationale, comme auxiliaires de l'armée, sont assimilés, pour la solde et les prestations en nature, à la troupe de ligne.

L'uniforme et les marques distinctives des corps détachés sont les mêmes que ceux de la Garde Nationale en service ordinaire.

Le Gouvernement fournit l'habillement, l'armement et l'équipement aux gardes nationaux qui n'en sont pas pourvus, ou qui n'ont pas le moyen de s'équiper et de s'armer à leurs frais.

Lorsque les corps détachés de la Garde Nationale seront organisés, ils seront soumis à la discipline militaire.

Les gardes nationaux blessés pour cause de service ont droit aux secours, pensions et récompenses que la loi accorde aux militaires en activité de service.

CHAPITRE VIII.

Armée.

Etat-Major général. — Corps royal d'Etat-Major. — Intendance militaire. — Officiers généraux et supérieurs placés auprès du Roi. — Etats-Majors des Divisions militaires. — Etats-Majors des Places de guerre. — Officiers de santé. — Officiers d'administration des Hôpitaux militaires. — Services de l'habillement et du campement. — Gendarmerie de France. — Recrutement. — Infanterie. — Cavalerie. — Artillerie. — Génie. — Ecole d'Artillerie et du Génie. — Equipages militaires. — Ecole royale Polytechnique. — Ecoles militaires. — Compagnies de discipline. — Service des Remontes.

SECTION PREMIÈRE.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE.

(Maréchaux de France, Lieutenans-généraux et Maréchaux-de-camp en activité et en réserve.)

MARÉCHAUX DE FRANCE. Messieurs,

1804. Duc de Conegliano (G ✻), *Pair de France.*
1804. Cte Jourdan (G ✻), *idem*, Gouv. de l'Hôtel des Invalides.
1804. Duc de Dalmatie (G ✻), *idem*, Ministre Secrétaire-d'Etat de la Guerre, Président du Conseil des Ministres.
1804. Duc de Trévise (G ✻), *idem*, Grand Chancelier de l'Ordre de la Légion-d'Honneur.
1807. Duc de Bellune (G ✻), *Pair de France.*
1809. Duc de Tarente (G ✻), *idem.*
1809. Duc de Reggio (G ✻), *idem.*
1823. Cte Molitor (G ✻), *idem.*
1829. Mis Maison (G ✻), *idem*, Ambassadeur à St.-Pétersbourg.
1830. Cte Gérard (G ✻).
1831. Cte Clauzel (G ✻).
1831. Cte de Lobau (G ✻), Commandant en chef la Garde nationale du département de la Seine.
1831. Mis de Grouchy (G ✻), *Pair de France*, honoraire.

OFFICIERS GÉNÉRAUX

Faisant partie du cadre d'activité fixé par l'ordonnance du 15 novembre 1830.

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX. Messieurs,

Kellermann, Duc de Valmy (G ✻), *Pair.*
Cte Bonnet (G O ✻). *Pair.*
Drouet, Cte d'Erlon (G ✻).
Vte Mermet (G O ✻).
Savary, Duc de Rovigo (G ✻).
Cte Sébastiani (G ✻).
Cte Heudelet (G O ✻).
Cte Morand (G ✻).
Cte Becker (G ✻), *Pair.*
Cte Compans (G ✻), *Pair.*
Cte Reille (G ✻), *Pair.*
Cte de Lahoussaye (C ✻).
Cte Claparède (G ✻), *Pair.*
Vte Puthod (G O ✻).
Solignac (G O ✻).
Arrighi, Duc de Padoue (C ✻).
Cte Clément de la Roncière (C ✻).
Cte d'Anthouard (G ✻), *Pair.*
Cte Harispe (G O ✻).
Cte Roguet (G ✻), *Pair.*
Cte Barrois (G O ✻).
Vte Rogniat (G ✻), *Pair.*
Bon Semellé (G O ✻).
Cte Defrance (G ✻).
Cte Wattier de St-Alphonse (G O ✻).
Cte Valée (G ✻).
Cte Guyot (C ✻).
Lebrun, Duc de Plaisance (G O ✻), *Pair.*
Cte Pajol (G ✻), *Pair.*
Cte Exelmans (G O ✻), *Pair.*
Cte Ornano (C ✻).
Bon Amey (C ✻).
Cte Bailly de Monthion (G O ✻).
Bon Haxo (G ✻).
Cte Charbonnel (G ✻).
Vte Tirlet (G O ✻).
Bon Teste (G O ✻).
Bon Soult (G ✻).
Cte de Lorencez (G O ✻).
Cte Corbineau (G ✻).
Cte Guilleminot (G ✻), *Pair.*
Bon Cassagne (C ✻).
Bon Berthezène (G ✻).
Bon Brayer (G ✻).
Cte Piré (C ✻).
Cte Flahault (C ✻).
Bon Jacquinot (G O ✻).
Bon Meunier (C ✻).
Bon Rey (Emmanuel) (G O ✻).
Cte Bourke (G ✻), *Pair.*
Bon Rotembourg (G ✻).
Lafon-Blaniac (C ✻).
Cte Colbert (Edouard) (G O ✻).
Bon Le Noury (G O ✻).
Bon Neigre (G ✻).
Vte Castex (G O ✻).
Merlin (Christ.-Ant.) (C ✻).
Bon Boyer (Pierre) (G O ✻).
Bon Delort (Jacq.-Ant.-Ad.) (G O ✻).
Allix ✻.
Bon Bigarré (C ✻).
Cte Dejean (G O ✻), *Pair.*
Vte de Préval (G O ✻).
Cte de la Grange (Ch.) (C ✻).
Cte de Sparre (C ✻), *Pair.*
Stralz (C ✻).
Bon Subervie (C ✻).
Vte Dode de la Brunerie (G O ✻), *Pair.*
Vte Cavagniac (C ✻).
Cte Lion (G ✻).
Vte d'Henin (G O ✻).
Cte Loverdo (G O ✻).
Cte Manhès (C ✻).
Cte Dalton (C ✻).
Vte de Villiers (C ✻).
Vte Gudin (C ✻).
Vte Vallin (G O ✻).
Vte Bonnemains (G O ✻).
Vte Corsin (G O ✻).
Cte de la Roche-Aymon (C ✻), *Pair.*
Cte Grundler (G O ✻).
Bon Billard (C ✻)
Cte Lalaing d'Audenarde (G O ✻)
Vte Reiset (G O ✻).
Duc de Fezensac (C ✻).
Bon Digeon (A.-J.-H.) (G O ✻).
Vte Jamin (G O ✻).
Bon Bouchu (G O ✻).
Bon Ordonneau (G O ✻).
Bon Saint-Cyr Nugues (G ✻).
Cte d'Ambrugeac (L. A. M.) (G O ✻), *Pair*
Vte Vasserot (G O ✻).
Vte Grouvel (C ✻).
Cte Meynadier (G O ✻).
Cte Tromelin (G O ✻).
Bon Vincent (C ✻).
Desprez (G ✻).
Duc de Mortemart (G O ✻), *Pair.*
Bon Durrieu (C ✻).
Bon Janin (G O ✻).
Cte Gentil Saint-Alphonse (G O ✻).
Bon Pelet (G O ✻).

Bon Valazé (C ✻).
Cte Denys de Damremont (G O ✻).
Bon Achard (G O ✻).
Cher Baudrand (G O ✻).
Bon Fabre (G O ✻).
Bon Delort (M. J. Raymond) (C ✻).
Bon Lallemand (F. A.) (C ✻).
Cte de Ségur (G O ✻), *Pair.*
Bon Delaitre (C ✻)
Bon Hulot (Etienne) (C ✻).
Bon Simmer (C ✻).
Bon Picquet (G O ✻).
Bon Petit (C ✻).
Bon Meunier-Saint-Clair (C ✻).
Vte Sébastiani (Tiburce) (C ✻).
Vte Borrelli (G O ✻).
Bon Brun de Villeret (C ✻).
Bon Corda (C ✻).
Schneider (G O ✻).
Bernard (Simon) (O ✻).
Bon Darriule (G O ✻).
Bon Aymard (C ✻).
Merlin (Eug.) (C ✻).
Vte Schramm (C ✻).
Bon Dogueran (L.) (G O ✻).
Cte de Castellane (C ✻).
Bon Woirol (C ✻).
Bon Rapatel (P. M.) (O ✻).

MARÉCHAUX-DE-CAMP. Messieurs,

Bon Reynaud (Hilaire) (C ✻)
Bon Bruno (C ✻).
Bon Fririon (C ✻).
Bon Remond (Victor-Urbain) (G O ✻).
Bon Guyon (G O ✻).
Bon Chouard (C ✻).
Vte Joubert (C ✻).
Vte Saint-Geniès (G O ✻)
Bon Baillod (C ✻).
Mocquery (C ✻).
Bon Beurmann (M. M.) (C ✻).
Bon Lejeune (C ✻).
Bon Gueheneuc (O ✻).
Nogués (C ✻).
Bon Bellair (Julienne) (G O ✻).
Bon Vinot (C ✻).
Bon Piat (C ✻).
Bon Gaussart (C ✻).
Bon Harlet (G O ✻).
Bon Delapointe (C ✻).
Chev. Wathiez (C ✻).
De Fernig (C ✻).
Vte Maucomble (G O ✻).
Bon Meyer de Schauensée (C ✻).
Bon Gobrecht (O ✻).
Bon Vial (C ✻).
Minot (O ✻).
Bon Christiani (G O ✻).
Bon Poret-de-Morvan (C ✻).
Bon Blancard (C ✻).
Vte Proteau (C ✻).
Bon Boulart (G O ✻).
Bon Wolff (G O ✻).
Bon Estève (Etienne) (C ✻).
Bon Rousseau (C ✻).
Bon Henrion (C ✻).
Clavel (O ✻).
Bon Boudin de Roville (G O ✻).
Guye (C ✻).
Chev. Boudinhon (Valdeck) (C ✻).
Chev. Maulmond (C ✻).
Cte de Colbert (A.) (C ✻).
Bon Deponthon (C ✻).
Bon de Richemont (C ✻).
Chev. Monfort (Puniet) (C ✻).
Cte Hulot d'Osery (C ✻).
Cte Clary (C ✻).
Vte Clerc (C ✻).
Chev. Pegot ✻.
Bon Pelletier (G O ✻).
Guillaume de Vaudoncourt ✻.
Verbigier de St.-Paul (C ✻).
Vte de Rohan-Chabot (C ✻).
Bon Leglise (C ✻).
Bon Sabatier (G O ✻).
De Monistrol (C ✻).
Cte de la Loyère (C ✻).
Mis de St.-Simon (G O ✻), *Pair.*
Avisard (C ✻).
Mis de Mathan (O ✻), *Pair.*
Ferrier (C ✻).
Gourgaud (G O ✻).
Mis de Talhouet (G O ✻), *Pair.*
Reubell (J.) (O ✻).
Mis de Vence (G O ✻).
Bon Shée (O ✻).
Vte de Saint-Mars (G O ✻).
Cte Potier (C ✻).
Bon Baltazar Darcy (C ✻).
Duc de Périgord (Elie) (C ✻), *Pair.*
Bon Rossetti (C ✻).
Vte Paillhou (C ✻).
Mis de Marguerie (C ✻).
Bon Dukermont (C ✻).
Mis de Lauriston (G O ✻), *Pair.*
Bon Poupart (C ✻).
Chev. Matis (C ✻).
Bon Faverot (C ✻).
Vte de Latour-Maubourg (C ✻).
Cte Leroy-de-Mondreville (C ✻).
Mis Oudinot (C ✻).
Bon Rohault de Fleury (G O ✻).
Bon Cotty (C ✻).
Bon Buchet (C ✻).

De Verdière (C ✻).
Cte d'Hautefeuille (C ✻).
Mis Delachasse de Verigny (C ✻)
Bon Hurel (G O ✻).
Fantin des Odoards (O ✻).
Bon Desmichels (C ✻).
Cte de Venevelles (Ch.) (C ✻).
Bon Zœpffel (C ✻).
Bon Veran-André (C ✻).
Chev. de Warenghien (O ✻).
Chev. Dornier (C ✻).
Bon Nicolas (J.-B.) (C ✻).
Bon Rapatel (Augte) (C ✻).
Vte Duzer (G O ✻).
De Saint-Michel (C ✻).
Cte d'Hautpoul (A. H.) (C ✻).
Bon Broussier (C ✻).
Bon Joannès (C ✻).
Desperamons (C ✻).
Cte d'Astorg (Eug.) (C ✻).
Bon Courtier (C ✻).
Mis de Rochedragon (G O ✻).
Chev. Berthemy (C ✻).
Marion (C ✻).
Cte d'Astorg (Adrien) (O ✻).
Treussart (C ✻).
Bon de Murphy (C ✻).
Bon Villatte (C ✻).
Cte de Ligniville (O ✻).
Tholosé (G O ✻).
Cte d'Andlau (O ✻).
Cte Duval de Dampierre (O ✻).
Bon Rabusson (C ✻).
Mis de Faudoas (C ✻).
Despans Cubières (C ✻).
Trezel (C ✻).
Fourier d'Hincourt (C ✻).
Fabvier (C ✻).
Bon de Lignim (C ✻).
Mis de Caraman (C ✻).
Bon Simoneau (C ✻).
Bon Athalin (G O ✻).
Duchand (C ✻).
Trobriand (O ✻).
Bon Lascours (C ✻).
Laidet (O ✻).
Marbot (C ✻).
Garavaque (C ✻).
Bellangé (C ✻).
Bon Dérivaux (C ✻).
George (C ✻).
Vte Gaultier de Rigny (C ✻).
Vte de Rumigny (G O ✻).
Heymès (C ✻).
Bon Petiet (C ✻).
Vte Laforest d'Armaillé (O ✻).
Léridant ✻.
Bon Feuchères (C ✻).
Carbonel (C ✻).
Prevost de Vernois (C ✻).
Mis de Brossard (O ✻).
Jacqueminot (O ✻).
Ricard (J.-E.-R.) (O ✻).
Cavalier (C ✻).
Larriu (O ✻).
Bon Seganville (C ✻).
Asselin de Williencourt (O ✻).
Hugo (C ✻).
Duchastel (O ✻).
Ordener (C ✻).
Galbois (C ✻).
Pailhès (C ✻).
Peyris (Vincent) (C ✻).
Janin (O ✻).
De Montesquiou (Anatole) (G O ✻).
Planzeaux (C ✻).
Cte de Grouchy (O ✻).
Corbet (O ✻).
De Lawoestine (C ✻).
Bugeaud (O ✻).
Miot (C ✻).
Roche (O ✻).
Ocher de Beaupré (C ✻).
Bon Girard (N.) (O ✻).
Lapisse (C ✻).
Berthier (François) (C ✻).
Zevort (C ✻).
Houssin de St. Laurent ✻
Brue (C ✻).
Sauset (C ✻).
Varlet (O ✻).
Dejean (O ✻).
Canavas *dit* St.-Amand (O ✻).
Rogé (O ✻).
Lamare (C ✻).
Schouller (C ✻).
Bro (C ✻).
Bon Anthoine de Saint-Joseph (C ✻).
Trappier (C ✻).
Ruelle (C ✻).
Gusler (C ✻).
De Mylius (C ✻).
Rullière (C ✻).
Cte Durocheret (O ✻).
Bon de Morell (C ✻).
Laffaille (C ✻).
Auvray (O ✻).
Gérard (O ✻).
Gémeau (O ✻).
Tardieu de St.-Aubanet (O ✻).

OFFICIERS GÉNÉRAUX

Faisant partie du cadre de réserve, en exécution de l'ordonnance du 15 novembre 1830.

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX. Messieurs,

Cte Villatte (G ✻).
Cte Vedel (C ✻).
Bon Thiébault (C ✻).
Bon Marulaz (C ✻).
Bon Bachelu (C ✻).
Bon Lanusse (C ✻).
Cte Laferrière-Lévêque (G ✻).
Cte Girardin (G O ✻).
Bon Delamotte (G O ✻).
Bon Tarayre (C ✻).
Vte Donnadieu (G O ✻).
Bon Augereau (C ✻).
Cte Montmarie (G O ✻).
Cte Dumas de Polard (G O ✻).
Duc de Lavauguyon (O ✻).
Vte Barbot (C ✻).
Cte d'Orsay (C ✻).
Cte de Vittré (C ✻).
Vte Pelleport (G O ✻).
Duc de Dino (G O ✻).
Cte Pannetier (C ✻).

MARÉCHAUX-DE-CAMP. Messieurs,

Bon Lepin (C ✻).
Bon de Laville (César) (O ✻).
Bon Mesclop (O ✻).
Bon Lafitte (M.-Pascal) (C ✻).
Bon Revest (C ✻).
Cte d'Héricourt (C ✻).
Chev. Fournier (C ✻).
De Laville (Alexandre.) (O ✻).
Bon Romeuf (C ✻).
Chev. Bony (O ✻).
Bon Baurot (C ✻).
Bon Schæffer (G O ✻).
Joly (O ✻).
Chev. Thevenet (O ✻).
Dupuy (O ✻).
Bon Béchet de Léocour (O ✻).
Chev. Langeron (C ✻).
Cte de Thiard (C ✻).
Bon Montholon (O ✻).
Bon de Montailleur (O ✻).
Chev. Kessel (O ✻).
Vte de Contamine (O ✻).
Bon Brunet (O ✻).
Mis de Pange (C ✻).
Bon Gavoty (C ✻).
Bon Vatable (C ✻).
Millet de Villeneuve ✻.
Bon Gougeon (C ✻).
Vte de Saint-Hilaire (C ✻).
Mis de Castelbajac (C ✻).
Bon Madier (C ✻).
Mis de Courbon-Blenac (C ✻).
Bon de Montgardé (C ✻).
Bon Maurin (O ✻).
Cte O'Mahony (C ✻).
Bon Higonet (C ✻).
Duc de Crillon (C ✻), *Pair.*
Mis de Castries (C ✻).
Ricci (C ✻).
Cte de Crillon (O ✻).
Ducos, Vte de Lahitte (C ✻).
Cte Arnaud St.-Sauveur (O ✻).
Bon de Chamouin (C ✻).
Cte Picot de Dampierre (A.-L.) (C ✻).
Bon de Jassaud (C ✻).
Cte de Cheffontaines (J.-F.-H. M.-P.) (O ✻)
Bon de Saint-Geniès.
Cte Seuchet d'Alvymare (C ✻).
De Thilorier (C ✻).
Bon de Farincourt.
Vte Berthier (A. J.).
Mis de la Maisonfort (O ✻).
Mis du Roure (O ✻).
B^on d'André (C ✻).
Dubourg.
Renou de la Brune (C ✻).
Sourd (O ✻).
Bonne (O ✻).
Juchereau de Saint-Denys (C ✻).
Rousseau (O ✻).
De Contréglise (O ✻).

SECTION II.

CORPS ROYAL D'ETAT-MAJOR,

Créé par ordonnance royale du 6 mai 1818, réorganisé par ordonnances du 10 décembre 1826, 22 février 1831 et 23 février 1833.

(Comité de l'Etat-Major.— Colonels, Lieutenans-Colonels, Chefs dEscadr., Capitaines et Lieutenans d'Etat-Major. — Ecole du corps royal de l'Etat-Major.

Colonels au Corps Royal d'Etat-Major. Messieurs,

De Longuerue (C ✻).
Cte Donatien de Sesmaisons (C ✻).
Brousseaud (O ✻).
Sourdat (O ✻).
Jacobi (C ✻).
Leroy (C ✻).
Sallonnier de Tamnay (C ✻).
Bourlon de Chevigné-Moncey (C ✻).
Bory de Saint-Vincent (O ✻).
Le Chartier de la Varignière (O ✻).
Lenormant de Kergré (C ✻).
D'Houdetot (C ✻).
Bon de Varaigne (O ✻).
Leroy-Duverger (O ✻).
Puissant (O ✻).
Moline de Saint-Yon (O ✻).
Fontaine de Cramayel (C ✻).
De Gaja (O ✻).
Corabœuf (O ✻).
Lapie (O ✻).
Bon de Lostende (O ✻).
Girod (J. M. F.) (O ✻).
De Montcarville (O ✻).
Paris (O ✻).
Carvalho ✻.
Caminade (O ✻).
D'Aure ✻.
Koch (O ✻).

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

D'Audebard de Ferussac (O ✻).
Lemercier (O ✻).
Aupick (O ✻).
Courcenet (O ✻).
Reveux (O ✻).
Bernard (V.) (O ✻).
Ferrand de Saligny ✻.
Poirot (O ✻).
Denaix ✻.
Loz de Beaucours (O ✻).
Dubaret de Limé (O ✻).
D'Esparbès de Lussan ✻.
Marnier (O ✻).
Lerminier (O ✻).
Le Monnier de Lafosse (O ✻).
Lebon-Laignelot (O ✻).
Prétot (O ✻).
Bentabole ✻.
Guiot ✻.
Mongrolle (O ✻).
De Labaume (O ✻).
Richard, Cte de Tussac (O ✻).
Lepetit de Brauvilliers (O ✻).
De Bréa (O ✻).
Chambouleron (O ✻).
Ménard (O ✻).
Barthélemy de Sura (O ✻).
Brahaut (O ✻).
Waille (O ✻).
Mayr de Baldegg ✻.
Chauvet ✻.
Belon (O ✻).
De Lassone (O ✻).
Girot (P. A. L.) (O ✻).
Morin ✻.

Chefs d'Escadron. Messieurs,

De Montlivaut ✻.
De Charcellay ✻.
De Xaintrailles (O ✻).
Dupouey ✻.
Bon d'Acher Montgascon (O ✻)
De Guise (Ach.) (O ✻).
Canonne (O ✻).
Bon Delarue (Isidore) (O ✻)
Bartouilh de Couloumé ✻.
Bégon de la Ronzière ✻.
Lejeune (O ✻).
Coutelle (O ✻).
Escoffon ✻.
Viennet (O ✻).
Delcros ✻.

Bon de Lom (C. F.) (O ✻).
Moulin Dumousset (O ✻).
Kieffer (F. J. M.) (O ✻).
Aubé de Bracquemont (O ✻).
De la Rochefoucault (A. J.) ✻.
De Verdilhac (L. J.) (O ✻).
Toussaint (J. B.) (O ✻).
De Viterne (O ✻).
Toirac (O ✻).
Ribet ✻.
Tabary ✻.
Perrin (O ✻).
Langlois (O ✻).
Gérard ✻.
Dupuy (O ✻).
Beaujour ✻.
Casalta ✻.
Gaullier (L.-Fr.-A.) ✻
Naudet (O ✻).
Perrot (O ✻).
Conrad (O ✻).
Foy (O ✻).
Letier (O ✻).
Filhon (C. M.) ✻.
Minangoy (O ✻).
Ligniville ✻.
Chapelié (O ✻).
Bain-Boudonville ✻.
Destabenrath (O ✻).
Delmotte (O ✻).
Senilhes ✻.
Maussion (O ✻).
Maumet (O ✻).
Pelissier (O ✻).
Lameau ✻.
Dulnas (O ✻).

Assézat ✻.
Tessières ✻.
Cabour-Dubay (O ✻).
Duclou du Thelliol ✻.
Barbier ✻.
Harbelot ✻.
Nivière (O ✻).
Valery (O ✻).
Pontécoulant (O ✻).
Certain ✻.
Levillain ✻.
Dumas ✻.
Descrivieux ✻.
De Cramayel (R. V.) (O ✻)
De Chastellux (O ✻).
De Guibert ✻.
Dumesnil ✻
Clément ✻.
Dalmas ✻.
De Cordès (O ✻).
Bord (O ✻).
Hocédé (O ✻).
Serva ✻.
Compagny ✻.
Mévil (O ✻).
De Couët de Lorry (O ✻).
Mermet de Killien (O ✻).
Tugnot de Lanoye (O ✻).
Poinçot (O ✻).
Chev. de Sailly ✻.
Filhon (P. F.) ✻.
Michaud (Louis-Victor) ✻.
De Mesonan ✻.
Delacroix (O ✻).
Lecacheux ✻.
Maison (Joseph) ✻.

Oppezzi ✻.
Neuville ✻.
Le Roux (L.) (O ✻).
De Franqueville ✻.
Simondi ✻.
Chandellier ✻.
Lopez ✻.
Aigoin de Falguerolle ✻.
Prévost (O ✻).
Devère (O ✻).
De Germay de Cirfontaine ✻.
Mathelin ✻.
Deydier Puech Mejean (O ✻)
Gorrant ✻.
Baymé ✻.
Jarry de Bouffemon ✻.
Letouffé ✻.
Bonjouan Lavarenne ✻.
Brèthes-Lasserre ✻.
Renaud de Vilback (O ✻).
De Bellegarde de la Plaine (O ✻).
Le Barbier de Tinan ✻.
Sol ✻.
Rousselet ✻.
Lalande de Laborie (O ✻).
Brès (O ✻).
Berlier ✻.
Chupiet ✻.
Millot de Boulmay (O ✻).
Rolin ✻.
De Surineau ✻.
Cerfberr (Max.) ✻.
Suin ✻.
Bourjade ✻.

Capitaines. Messieurs,

Gottschick (O ✻).
Lapasset ✻.
Foulard ✻.
Montalant ✻.
Richoux ✻.
Durand ✻.
Bayard ✻.
Roux (L.-C.) ✻.
Benoist-Champmontant ✻.
Darnaudin ✻.
Bastard d'Estang (Aug.) ✻.
De Montureux ✻.
De Germay (J. L.) ✻.
Guérin ✻.
Gadolle ✻.
Filleul ✻.
Immelin ✻.
Charlon ✻.
Des Pallières ✻.

Meot ✻.
De Parseval ✻.
Pagezy ✻.
Leprince (O ✻).
Taillepied de la Garenne (O ✻)
Châtelain (O ✻).
Rivière ✻.
De Zaragoza ✻.
Bon Lambert (Alp.-Et.) ✻.
Dalpuget (O ✻).
Roche ✻.
Fauchier ✻.
Estignard ✻.
Despinoy ✻.
De Sparre ✻.
Schneider.
Rocquancourt ✻.
Lefrançois *dit* Lalande (O ✻).

Puibusque ✻.
Campredon de Gontelas (O ✻)
Lafouge ✻.
De Tilly (O ✻).
De Cloudt ✻.
Tailhade ✻.
Delcambe ✻.
De Sailly (H. J.) ✻.
Bellanger (H.) ✻.
Pellion (O ✻).
Harty de Pierrebourg ✻.
Patau ✻.
Domergue ✻.
Devaux ✻.
Suzy-d'Auteuil ✻.
Maîtrejean ✻.
Fornier de Saint-Lary.
Escher ✻.
Saladin ✻.

Conrier (Fr.-P.) ✻.
Desplan ✻.
De Lespée.
Escanyé ✻.
De La Coste du Vivier ✻.
Junck ✻.
Novion ✻.
Rogier.
De Lasalle ✻.
Salneuve.
Geoffroy ✻.
Drumond de Melfort ✻.
Pacotte de Fontanès (L.).
Gougeon ✻.
Faulte de Puyparlier ✻.
Aulas ✻.
Chabord ✻.
Ardouin (P.-Fr.).
Lizet ✻.
Louvot.
Duportal ✻.
La Rouvière ✻.
Boyer (Ch.-M) ✻.
Lefebvre (L.-H.) ✻.
Gaulard de Saudray.
Petitot ✻.
Beauquet ✻.
Deshayes ✻.
Bracquehaye (Pierre) ✻.
Riston.
Detroyat ✻.
Richard (G.).
Taylor (J.) ✻.
Liron d'Airoles (Ach.).
Beugnot.
Hanus ✻.
Dehon.
Perthuis ✻.
Kolb ✻.
Loreilhe ✻.
Fessard.
Coueffin ✻.
Martner.
Jacquin (Isidore) ✻.
Destremau ✻.
Doumet (E.-Aug.) ✻.
Guillot ✻.
Montguyon ✻.
Cicille (Fr-M.).
Leroux (Arth -Th.) (O ✻).
Lheureux (Eug.) ✻.
Eynard (P.) (O ✻).
Chevalier (A.-F.)
Percy (Casimir).
Polangie-Derancé (A. N) ✻
Monet (C.-N.-M.).
Thomas de St.-Laurent.
Bon de Miollis ✻.

Tatareau (J-G-Bern.) ✻.
Donop (Cl. -Fréder.) ✻.
De Bourguignon (Adol.)
Touffait (Félix) ✻.
Thévenin (E.) ✻.
Peytier ✻.
Philippe (Auguste) ✻.
Dulamon.
Swanton (Arm. J.) ✻.
Fallot (J. C.) ✻.
Mangon de Lalande ✻.
Michaud (J. Ch. P.)
De Tromelin (G..J. F. B.)✻.
Dubreton (J. L. F.) ✻.
Corbet (Fréd.) ✻.
Ducamp (P. H. J. B.) ✻.
Brousseau (M. S.) ✻.
Hautz ✻.
Durand (Jean-Joseph).
Toscan du Terrail.
Dupons.
Poudra.
Gambier.
Puillon-Boblaye ✻.
Duhousset ✻.
Courtois d'Hurbal ✻.
Delattre.
Copineau ✻.
Boileau-Castelnau.
Ferris.
Chedeville.
Schauenbourg ✻.
Conil.
De Caraman.
Pellissier (E.) ✻.
Bernard (J.-F.) ✻.
Masson de Morfontaine ✻.
Fournier de Trélo ✻.
Sicard ✻.
Levret.
Massoni ✻.
Fadate de St.-Georges ✻.
Delzons.
De Salles (O ✻).
De Margadel.
Gavard.
Soult de Dalmatie ✻.
Romeuf ✻.
Bonnecaze.
Dubard (O ✻).
Benoit (J. J. X.) ✻.
Fontane ✻.
Manpon.
Guilbert ✻.
De Chasseloup-Laubat(J.) ✻
Couturier-Devienne ✻.
Benoit (P. M. N.).
Bernard (Benoit) ✻.

Sezille de Biarre ✻.
Michel.
Tisseuil.
De Chasseloup - Laubat (J.-P.) ✻.
De Laporte ✻.
Clausade.
Liron d'Airoles (X.L. P.) ✻.
Clerget ✻.
Allard.
Tribert.
Rocher.
Jouffroy.
Sain de Bois-le-Comte.
Constantin ✻.
St.-Hipolyte (A.H. Blanc)✻.
Reverdit
Medous.
Servier.
Blondat.
Couthaud.
Testu ✻.
Hossard.
Conteaux.
Rozet.
De Grave ✻.
Isnard ✻.
Carenet.
Auger ✻.
De Loverdo.
Baret de Rouvray ✻.
Leblanc de Prébois (L. F.).
Lafitte (J.-M -H.) ✻.
Paris de Bollardière ✻.
Larcher ✻.
Husson de Prailly.
Daiguy ✻.
Biston.
Cachelou-Desjardins ✻.
Morlot de Wengy ✻.
Sers ✻.
Mazel-Dugoulot ✻.
Foltz ✻.
Bedeau ✻.
Debuissy.
Lapie.
Blondel ✻.
Devilliers (Louis) ✻.
Letouzé de Longuemar.
Harmois.
Lemouton de Boisdeffre.
De Beaufort d'Hautpoul ✻.
Loppin de Gemeaux.
De Rochemont.
De Latour-du-Pin-Chambly.
Hugon d'Augicourt.
Guerineau de Boisvillette.
Brunier.

De Cambis ✻.
De Cornely.
De Boulancy.
Bergeron.
Plée.
Denoël (E.-J.) ✻.
Dreuilles.
Gouyon.
Bertrand.
Pralas de Rosières.
Lombard.
De Saint Germain.
Pernety.
Corda.
De Faultrier.
Lhuillier.
De Vaudrimey.
Darquier.
Jardot.
Lecarruyer de Beauvais.

Duchâtel ✻.
Floyd.
Poulle ✻.
Lesergeant.
Pinel.
Delaroche ✻.
Lucotte.
Gardanne de Vaulgrennand.
Thiébault.
Leblanc de Prebois (Fr.).
Callier.
Leclerc.
Gineste de Lissertel.
De Crény ✻.
Laurent.
Lahure (G. N.).
Delteil.
Çagarriga.
Laforcade ✻.

Delangle.
Borel (R. L.).
Le Duchat.
Mortier de Trévise.
Spitzer.
Coynart.
Cetty.
Pericaud de Gravillon.
Petitgrand.
De Calvière.
Delecey.
De Laveaux coupet.
De Franconière ✻.
Nesmes Desmarets.
De la Tour-du-Pin (A.) ✻.
Joinville ✻.
Mallet de Chauny.
De Monthoion-Sémonville ✻.
De Sercey (Henri) ✻.

Lieutenans. Messieurs,

De Mac-Mahon ✻.
Guérin (A. I.).
Pissis.
Rembault.
Bosq.
D'Erard.
Bernier de Maligny.
De Montesquiou-Fezensac.
Chepy.
Morin.
De S.-Paul de Laingheard.
Cury.
De Noailles.
De Lyle Taulane.
Villeneuve.
Regnard.
Guilhen de Lagondie.
De Brossard.
Michon de Vougy.
D'Allonville.
Beaugeandre.

Demartimprey.
Rouaud.
Delaville.
Lion.
Renault.
Anselme *dit* Baptiste.
Sabatier.
Terrasson.
Rufin de Bouglon.
De Saint.
De Valdan.
D'Aurelle.
Lahure (O. J.).
Taisson.
Dalamel de Bournet.
Gouraud.
Labrousse de Veyrazet.
Desours de Mandajors.
De Lorgeril.
De Cyresme.
Saget *dit* Lurcy (A. L. E.).

De Suffren.
De Badereau de St.-Martin.
Marguerit.
Dubosc de Radepont.
Tabuteau-Destouches.
De Marenche.
Morel de Boncourt.
Bousquet.
Saget (A. P. P.).
De la Monneraye.
Uhrich.
Loupot.
Rabou.
Carbonel.
De Gaujal.
Robert.
Malot.
Petit.
Doumerc.
Boissière.

M. de l'Aubespin, *Sous-Lieutenant détaché.*

Sous-Lieutenans Elèves à l'Ecole d'application. Messieurs,

1re DIVISION.

Joubert.
Gouget.
De Gromart de Mimont.
Robinet.
Curnieu.
Pricot.
Dejuge-Montespieu.
Chautan de Vercly.

Camô.
Jouve.
Deneveu.
Jarras.
Bragouse de St.-Sauveur.
De Hédouville.
Chapelle.
Hecquard.

Thomas.
Rayot.
Patas d'Illiers
De Courson.
Demontesson.
Lebrun.
Saget (E.).

2e DIVISION.

Schreb.	Renouard de Ste-Croix.	Courtot de Cissey.
Rouyères.	D'Orceau de Fontette.	Espivent de La Villesboinet.
Fouan.	Angenoust.	Dauvergne.
Cholet.	Boucherat.	De Saint-Pol.
Martinet.	Masse de Comble.	Pajol.
Lhéritier de Chezelle.	Mercier.	Mangin.
Clément de Blavette.	Phlipponnat.	Bonnemains.
Donzé.	Letellier de Blanchard.	Daillard de Lagournerie.
Aymé.	Lebris.	Lepic.
Bourgeois de Ménil.	Bligny.	

ÉCOLE D'APPLICATION DU CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR,

Rue de Grenelle-Saint-Germain, hôtel de Sens.

Cette Ecole est destinée à former des élèves pour le service de l'Etat-Major.

Ces élèves sont choisis parmi ceux de l'Ecole spéciale militaire et de l'Ecole Polytechnique susceptibles d'obtenir le brevet de Sous-Lieutenant, ainsi que parmi les Sous-Lieutenans de l'armée.

La durée des études est de deux ans. Au bout de ce temps, les élèves qui ont satisfait aux examens sont appelés, dans l'ordre de leur numéro de sortie, à remplir les emplois de Lieutenans vacans dans dans le corps d'Etat-Major, et sont mis à la suite des régimens d'infanterie de l'armée.

ÉTAT-MAJOR. *Messieurs*,

Mis Delachasse de Vérigny (C ✻), Maréc.-de-camp, *Commandant.*
Caminade (O ✻), Colonel, *Directeur des Etudes.*
Valery de Siriaque ✻, *Chef d'Escadron.*
Faulte du Puyparlier ✻, *Capitaine.*
La Rouvière ✻, *Capitaine.*
Jouffroy, *Capitaine.*

Professeurs militaires. Messieurs.

Administration militaire.	Ste-Chapelle ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*
Topographie.	Salneuve, *Capit. d'Etat-Major.*
Géographie et Statistique.	Levillain ✻, *Chef de bat. au Corps royal d'Etat-Major.*
Art et Histoire militaire.	Châtelain (O ✻), *Capitaine au Corps royal d'Etat-Major.*
Fortification	Augoyat (O ✻), *Chef de bat. au Corps royal du Génie.*
Artillerie.	Mazé, *Capitaine au Corps royal d'Artillerie.*
Adjoints aux Profess..	Hanus ✻, *Capitaine au Corps royal d'Etat-major.* Michaud (J. Ch. P.), *idem.* Lapie, *idem.*

Professeurs civils. Messieurs,

Géométrie descriptive.	Girard ✻.	*Escrime.*	Lozès.
Dessin.	Guyot.	*Equitation.* . . .	Choppin.
Langues étrangères..	Gautier. Himly ✻.	*Service de santé..*	Lacroix ✻ Michel, *D.* (O ✻). Lacroix fils ✻, *D. Adj.*

SECTION III.

INTENDANCE MILITAIRE.

(Intendans et Sous-Intendans militaires de 1re, 2e et 3e classes, et Sous-Intendans militaires adjoints.)

Ce corps, créé par ordonnance du 29 juillet 1817, est composé conformément à celle du 11 décembre 1830 :

1° D'un cadre d'activité comprenant 235 fonctionnaires, dont :

Intendans militaires.		25	235
Sous-Intendans militaires de	1re classe. 35	185	
	2e classe 50		
	3e classe 100		
Sous-Intendans adjoints.		25	

2° D'un cadre de remplacement composé des candidats ci-après :

Pour le grade	d'Intendant. 15	74.
	de Sous-Intendant. . 24	
	de S.-Intendant adj. 35	

Les Intendans, Sous-Intendans et Sous-Intendans militaires adjoints sont nommés par le Roi.

Les emplois de Sous-Intendans militaires adjoints, dans le cadre d'activité, sont donnés un quart aux capitaines de toutes armes en activité, ayant moins de 35 ans accomplis, et les trois autres quarts aux candidats du cadre de remplacement.

Les emplois de Sous-Intendans militaires et ceux d'Intendans militaires sont donnés, moitié à l'avancement des fonctionnaires du cadre d'activité, et moitié aux candidats du cadre de remplacement.

Toutefois, les officiers supérieurs de l'armée, âgés de moins de 40 ans, ont droit au cinquième des vacances dans l'emploi de Sous-Intendant militaire de troisième classe.

CADRE D'ACTIVITÉ.

Intendans militaires. Messieurs,

on de Joinville (G O ✲).
on Denniée (G O ✲).
on Dufour (C ✲).
on Rey (C ✲).
on Volland (G O ✲).
intrans (O ✲).
arthomeuf (C ✲).
on Lajard (O ✲).
assaing (O ✲), *Maître des requêtes*
on Bondurand (O ✲).
on Ballyet (O✲), *Maître des requêtes.*
Verhnes (O ✲).
Delamarre (O ✲).
Lasalle (O ✲).
Rabelleau (O ✲).
Bon d'Hervey (O ✲)
Baudon de Mony (O ✲).
Bon Thirat de St-Agnan (O ✲), *M. des req.*
Bon Boissy d'Anglas (O ✲).
Vauchelle (O ✲).
La Neuville (C ✲).
Vte de Raymond ✲.

Sous-Intendans de première classe. Messieurs,

llien (A.-E.) O ✲.
hev. Regnard (O ✲).
equinet (O ✲).
on Le Duc (O ✲).
Fromentin de Saint-Charles (O ✲).
Hall (O ✲).
Faure (Simon) (O ✲).
De Crevecœur ✲.
Wolf (O ✲).
Bénard (O ✲)
Collet (O ✲).

Cabanel, Bon de Sermet (O ✱).
Robert (G.) (O ✱).
Bon Lagé (O ✱).
Verdun (O ✱).
Avenet de Lavigne (O ✱).
Guillabert (O ✱).
Collet de Blacy (O ✱).
Bruguière (O ✱).
Dauxon (O ✱).
Lambert (O ✱).
Flandin ✱.
Melcion (O ✱)
De Lescale ✱.
Berriat (O ✱).
Roux (O ✱).
Desforges de Vassens.
Moze ✱.
Souilhagon de Bruet ✱.
Ravenel (O ✱).
D'Arnaud ✱.
Roch (C. F. A.) (O ✱).
Bon Dubouchet (O ✱).
Bon Desacres Delaigle ✱.
De Launay ✱.

Sous-Intendans de deuxième classe. Messieurs,

Sirodot ✱.
Petit ✱.
Gouzillon de Bellizal ✱.
Favier (O ✱).
Dutrochet ✱.
Joinville (L-G-Ferd) (O ✱).
Astruc ✱.
Dupleix (Valentin) ✱.
Bon Weyler de Navas (O ✱).
Chanteau ✱.
Le Roy ✱.
Ramond de Labastiolle (O ✱).
Carles ✱.
Le Clerc (O ✱).
Fangeyron ✱.
Armand ✱.
Cardon de Sandrans ✱.
Quillet ✱.
Loustau ✱.
De Loyac ✱.
Guiroye (O ✱).
Thiesset ✱.
Pichault de la Martinière (O ✱)
Pellot ✱.
Tondel ✱.
Charpentier ✱.
Picot de Moras ✱.
Chuffart ✱.
Simon ✱.
Graëb ✱.
Pichault de la Martinière (A.-C.) ✱.
Berlié.
Bruguière (E.-G.-A.) ✱.
Morisot ✱.
Sainte-Chapelle ✱.
Dagnan ✱.
De St.-Jean *dit* Evrard ✱.
La Salle de Préserville ✱.
Personne de Songeons ✱.
Lacombe (O ✱).
Auber ✱.
Behaghel ✱.
Duche de Gurgy (O ✱).
Lair ✱.
Turcas ✱.
Maquart ✱.

Sous-Intendans de troisième classe. Messieurs,

Mure ✱.
Baumes.
Marchant (Balthazar) ✱.
Rolland de Sillans ✱.
Blanquart de Bailleul (O ✱).
De Ribeaux ✱.
Ponçot (O ✱).
Pellechet (O ✱).
Bourgeois ✱.
De Gouyon de Beaucorps ✱.
Lepaute.
Ernst ✱.
Michel.
Bon Penguilly L'Haridon ✱.
Bellot de Kergorre ✱.
Feuillet (O ✱).
Weiss ✱.
De Grave ✱.
Roch (C.-F.-H.) ✱.
Gibotet ✱.
Fabre.
Mérat Saint-Léon ✱.
Ducroc.
Cathelan ✱.
Bunault de Monbrun ✱.
Boursier ✱.
Pascot de Latouche ✱.
Lambert des Cilleuls ✱.
Duplantier ✱.
Mortier ✱.
Bouaissier de Bernouis ✱.
Defarge ✱.
Doni (C. M. F.) ✱.
Marchant (H.-J.-D.) ✱.
Godart-Dubuc (O ✱).
Frosté ✱.
Mauduit ✱.
Demanche ✱.
Jolly ✱.
De Narp ✱.
Doni (A.-C.-L) ✱.
Fouet ✱.
Dillon ✱.
Millet (O ✱).
Lyautey ✱.
Engelmann ✱.
St.-Martin ✱.
Dolisie (O ✱).
Leclerc ✱.
Jeltsch ✱.
Floret ✱.
Joinville (V.) ✱.
Gosse de Serlay ✱.
Revel ✱.
Orville ✱.
Maurey ✱.
Limoges ✱.
Belle ✱.
Vauthier ✱.
Lacour ✱.
Figarol ✱.
Rubin de Méribel ✱.
Segonne ✱.
Genty ✱, *Maît. des requêtes*
Chaudru de Raynal ✱.
De Carlotty ✱.
Demouy.
Lasserre ✱.
Larréguy ✱.
Journès ✱.
Marchant de la Ribellerie.
Merle ✱.
Bureau ✱.
Blanquefort ✱.
Brady ✱.
Frossart ✱.
Barbier ✱.
Dulcis (O ✱).
De Rostang (O ✱).
D'Haugeranville ✱.
Bourgeois ✱.

Foubert de Bizy (O ✻).
Lhommez.
Bonnetty.
La Selve.
Marchand-Martellière.
Deshaies de Montigny.
Verne ✻.
Gauvenet-Dijon ✻.
Appert ✻.
Boutin ✻.
Navier (O ✻).
Villain Saint-Hilaire.
Haussmann.
Imbert de Saint-Brice ✻.

Sous-Intendans Militaires Adjoints. Messieurs,

Perroud.
Dubois (Aug^te).
Lapique.
De Fallois.
Mazoïer (A.)
Vaissière de St.-Martin Valogne (E.).
Evain.
De Bréa.
Préat.
Pontbriant ✻.
Dubois (Joseph) ✻.
Lefebure ✻.
Galvani.
Laperrière.
Barault.
Viriville.
Viallet.
Prunières.
Lonclas.
Thomas.
Segrestan.
De Lafitte ✻.
Dupont ✻.
Amade.
Barbier-Duquily.
Worms de Romilly.

CADRE DE REMPLACEMENT

Créé pour l'Intendance Militaire, par l'ordonnance du 11 décembre 1830.

Aux termes de l'article 10 de l'ordonnance du 11 décembre 1830, les fonctionnaires compris dans le cadre de remplacement portent la même dénomination que les membres du cadre d'activité, c'est-à-dire, le titre de l'emploi dont ils sont candidats.

Candidat pour l'emploi d'Intendant militaire dans le cadre d'activité.

M. Année, *Sous-Insp. aux rev. de 1re classe, Sous-Intendant milit.*, en non-activité.

Candidats pour l'emploi de Sous-Intendant militaire dans le cadre d'activité.

Fonctionnaires de l'Intendance militaire. *Messieurs*,

Guillaume, *Sous-Intendant de 3e classe*, en non-activité.
Lelorrain, *Sous-Intendant militaire*, en non-activité.

Fonctionnaires de l'Inspection aux revues. *Messieurs*.

Buhot, *Sous-Insp. de 3e classe, Sous-Int. mil. du cadre auxiliaire*, en non-activité.
Peyrusse, *Sous-Inspecteur aux revues*, sans traitement.
Vignon, *Adjoint de 1re classe à l'inspection*, en non-activité.
Castanier, *Adjoint de 2e classe à l'inspection*, idem.

Fonctionnaires du Commissariat des guerres. *Messieurs*,

Bellot de Grandville, *Comm. des guerr. de 1re cl. S.-Int. du cadre auxil.* en non-activité
Latran, *idem*, idem.
Pelissier, *Comm. des guerres de 2e cl., S.-Int. mil. du cadre auxiliaire*, idem.
Delabeye, *idem*, en réforme.
Cheronnet, *idem*, idem.
Blanchard, *idem*, idem.
Violas, *Commissaire des guerres*, en réforme.
De Riancey, *idem*, idem.

Candidats pour l'emploi de Sous-Intendant militaire adjoint dans le cadre d'activité. Messieurs,

Demeulle,	*Adjoint titulaire aux Commissaires des guerres*,	en réforme.
Bonnard,	*idem*,	idem.
Salmon,	*idem*,	idem.
Bigot,	*idem*,	idem.
Seriziat,	*idem*,	en non-activité.
Sergent,	*idem*,	en réforme.
Leflo de Branho,	*idem*,	idem.
Bouyn,	*idem*,	sans traitement.
Largillière,	*idem*,	en réforme.
Vallade,	*idem*,	idem.
Dericquehem,	*idem*,	en non-activité.
Balland,	*idem*,	en réforme.
Puissant,	*idem*,	idem.
Stupffel,	*idem*,	idem.
Fouqueau de Pussy.	*idem*,	idem.
Jogan,	*Adjoint à l'Intendance milit.*	en réforme.
Maurat,	*Adjoint titulaire aux Commissaires des guerres.*	idem.
Labat,	*idem*,	idem.
Raibaud,	*idem*,	en non-activité.
Codron,	*idem*,	sans traitement.
Saivres,	*idem*,	idem.
Tinel,	*idem*,	idem.
Duplessis Pégasse,	*Adjoint à l'Intendance milit.*	en réforme.
Bisteghi,	*S.-Insp. au serv. étr., adm. à concourir comme adj.*,	sans traitement.
Poinchevalle,	*Adjoint provisoire aux Commissaires des guerres*,	idem.
Lugol,	*idem*,	idem.
Odossaint,	*idem*,	idem.
Georget La Chesnay,	*idem*,	idem.
Hanriot,	*idem*,	idem.
Bernaville,	*idem*,	idem.

SECTION IV.

OFFICIERS GÉNÉRAUX ET SUPÉRIEURS

PLACÉS AUPRÈS DE LL. MM. ET DE LL. AA. RR.

Auprès du Roi. Messieurs,

Bon Athalin (G O ✠), Maréchal-de-camp du Génie,
Vte de Rumigny (G O ✠), Maréchal-de-c. d'infant.
Bon Berthois (C ✠), Colonel du Génie,
Cte d'Houdetot (C ✠), Colonel d'Etat-Major,
Cte de La Rochefoucault (J.) ✠, Chef d'escadron d'Etat-Major,
Heymès (C ✠), Maréchal-de-camp,
Dumas ✠, Chef de bataillon,
Cte Durosnel (G O ✠), Lieutenant-général,
Duc de Choiseul (O ✠), Lieutenant-général,
Bon Delort (J. A. A.) (G O ✠), Lieutenant-général,
Bon Bernard (O ✠), Lieutenant-général du Génie,
Bon Gourgaud (G O ✠), Maréc.-de-camp d'Artillerie,
} *Aides-de-camp titulaires du Roi.*

Vte Rohan-Chabot (C ✠), Mar.-de-camp, *Aide-de-camp honor. du Roi.*

Officiers d'Ordonnance. Messieurs,

De Lasalle ✠, *Cap. au Corps roy. d'Etat-M.*
Perthuis, *idem.*
Lerouge, *Chef de bataillon d'Artillerie.*
Liadière ✠, *Capitaine du Génie.*
Siméon ✠, *Chef de bat. d'inf. de ligne.*
Arnault (O ✠), *idem*
Gérard ✠, *Capitaine d'infanterie.*
Maroniez ✠, *idem.*
De Chabannes (Alfred), *L.-Colonel de cav.*
Duhesme, *Capitaine de cavalerie.*
Delarue ✠, *idem.*
Berthier (Paul), *idem.*

Auprès de la Reine.

M. le Cte de Montesquiou (Anat.) (G O ✠), Mar.-de-c., *Chev. d'honneur.*

Auprès du Prince Royal. Messieurs,

Chev. Baudrand (G O ✠), Lieut.-gén. du Génie,
Bon Marbot (C ✠), Mar.-de-camp de cavalerie,
Gérard (Louis) ✠, Chef d'escadron d'Etat-Major,
} *Aides-de-camp.*

Officiers d'Ordonnance. Messieurs,

De Monguyon ✠, *Capit. d'Etat-Major.*
De Chabaud-Latour ✠, *Capit. du Génie.*
Vte de la Redorte ✠, *Capit. d'Artillerie.*
Berlin de Vaux ✠, *Cap. de Cavalerie.*

Auprès de S. A. R. la Princesse Adélaïde. Madame.

M. de Chastellux (O ✠), Chef d'escadr. d'Et.-Major, *Chev. d'honneur.*

Auprès de S. A. R. le Duc de Nemours.

M. Boyer (O ✠), Colonel de cavalerie, *Aide-de-camp.*

SECTION V.

Etats-Majors des Divisions militaires.

(Commandans supérieurs, Commandans des Divisions militaires et dans les Départemens. — Service de l'Intendance militaire dans chacune.)

PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE. — *Paris, rue de Lille*, n. 1.

Composée des départemens de la Seine, de Seine-et-Oise, de l'Aisne, de Seine-et-Marne, de l'Oise, du Loiret et d'Eure-et-Loir.

M. le Cte PAJOL (G ✻), Lieut.-gén., *Commandant la 1re Div. militaire.*
M. Tugnot de la Noye (O ✻), *Chef d'escadron*, *Aide-de-camp.*

ÉTAT-MAJOR.

M. de Cubières (C ✻), Maréchal-de-camp, *Chef d'Etat-Major.*
M. de Caraman, *Capitaine*, *Aide-de-Camp.*

Attachés à l'État-Major de la Division. Messieurs,

Viterne (O ✻),
Bain-Boudonville ✻,
Bord (O ✻),
Mévil (O ✻),
Brès (O ✻),
Millot de Boulmay (O ✻), } *Chefs d'escad.*

Taillepied de la Garenne (O ✻),
Roche ✻,
Drumond de Melfort ✻,
Leroux (A. T.) (O ✻),
Romeuf ✻.
Bedeau ✻
Louis-Devilliers ✻,
Borel (R. L.). } *Capit.*

A la suite de l'Etat-Major de la Division. Messieurs,

Bon Gazan (C ✻). *Colonel.*
Maurin (O ✻), *Lieutenant-Colonel*

Michel (O ✻), *Chef de bataillon.*

M. Gauldrée-Boilleau (C ✻), *Directeur d'Artillerie*, à Paris.
M. le Bon Jules Paulin (C ✻), Col. *Direct. des fortifications*, à Paris.

Intendant et Sous-Intendans militaires de la 1re Division militaire résidans à Paris.

M. le Bon Joinville (G O ✻), *Intendant militaire*, à l'Intendance rue de Verneuil, n. 58.

Sous-Intendans militaires. Messieurs,

Bon Leduc (O ✻). rue de Bourbon, n. 79.
Collet de Blacy (O ✻), rue Royale, n. 9. } 1re *Classe.*

Favier (O ✻),
Bon Dubouchet (O ✻),
Ramond de Labastiole ✻,
Ravenel (O ✻),
Sainte-Chapelle ✻,
Turcas ✻,
De Saint-Jean, *dit* Evrard ✻, } 2e *Classe*, à l'Intendance militaire.

Joinville (Victor) ✻. . . . 3e *Classe*, à l'Intendance militaire.

Service de santé de la 1re division militaire, à Paris.

M. Michel (O ✻), *D. Médecin.*
M. Choquet D. M. ✻, *Chirurgien-Major.*

SUBDIVISIONS DE LA PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE.

Place de Paris. — Etat-Major. (*Place Vendôme*, n. 1.)

PREMIÈRE SUBDIVISION.

M. le Bon DARRIULE (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant le département de la Seine et la Place de Paris.*

M. Rolin ✻, *Chef d'escadron.*
M. Baret de Rouvray ✻, *Capit.*, } *Aides-de-camp.*

M. Chatry-Lafosse (C ✻), Colonel, *Major de la Place.*

Officiers du Corps royal d'Etat-Major. Messieurs,

De Tessières ✻, *Chef d'escadron.*
Aigoin de Falguerolle ✻, *idem.*
Méot ✻,
Dalpuget (O ✻),
Domergue ✻, } *Capit.*

Desplan ✻,
Lheureux ✻,
Corbet ✻,
Courtois d'Hurbal ✻,
Blondel ✻, } *Capit.*

Adjudans de place. Messieurs,

Ravault de Kerboux, *Chef d'escadron.*
Bilfeld ✻, *Chef de bataillon.*
Bouvier ✻,
De la Boussardière de Beaurepos ✻,
D'Origny,
Delbosc d'Auzon ✻, } *Capit.*

Tarteron de Montiers,
De Sampigny ✻,
Legrix ✻,
Ducouedic (O ✻),
Thoinnet ✻,
Breiderbach ✻, } *Capit.*

M. Maillard-Saint-Edme ✻, *Secrétaire-Archiviste.*

Dépôt de Recrutement du département de la Seine, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 8.

Engagemens volontaires, les lundi et vendredi de chaque semaine.

M. Gibassier ✻, *Chef de bataillon de recrutement.*

HOPITAL MILITAIRE DE PARIS, *au Val-de-Grace.*

M. de St.-Jean, *dit* Evrard ✻, *Sous-Intendant milit.* chargé de la police.

Service du Culte.

M. Monrocq, *Aumônier*, au Val-de-Grace.

Service de santé.

Médecins. Messieurs,

Broussais (O ✻), *D. Médecin en Chef*, 1er *Prof.*, à l'Hôpital.
Coutanceau ✻, *D. Médecin ordinaire*, 2e *Professeur*, rue de l'Odéon, n. 28.
Pierre ✻, *D.* 1er *Médecin adjoint aux Professeurs*, rue des Noyers, n. 37.
Damiron ✻, *D.* 2e *Médecin adjoint aux Professeurs*, rue Royale, n. 8.

Chirurgiens. Messieurs,

Gama (O ✻), *D. Chirurgien en Chef*, 1er *Professeur*, au Val-de-Grace.
Lacretelle ✻, *D. Chirurgien Major*, 2e *Professeur.*
Fleury ✻, *D. Chirurgien Major*, 1er *Démonstrateur*, rue Cassette, n. 20.
Devergie ✻, *D. Chirurgien Major*, 2e *Démonstrateur*, rue Taranne, n. 20.
Desruelles, *D.* rue Neuve-St.-Augustin, n. 4,
Begin, *D.* rue Feydeau, n. 20, } *Aides-Majors.*

Pharmaciens. Messieurs,

Serullas ✻, *M. Membre de l'Académie des Sciences, Pharmacien en Chef, 1er Professeur.*

Aubry ✻, *Pharmacien principal, 2e Professeur*, rue St.-Dominique-d'Enfer, n. 20.
Robert, *Pharmacien Major, Démonstrateur*, rue des Fossés-St.-Bernard, n. 43
Houzé, rue Saint-Jacques, n. 249, *Aide-Major.*

Officiers d'Administration. Messieurs.

Bourdin ✻, *Officier principal d'administration*, au Val-de-Grace.

Basan, *Adjudant de première classe*,
Murville aîné, *idem*,
Burnet fils, *idem*,
} au Val-de-Grace.

M. le Bon Blancard (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Seine-et-Oise*, à Versailles.

M. Geoffroy d'Astier ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Jacquinet (O ✻), *Sous-Intendant militaire*, à Versailles.
M. Delaunay ✻, *idem.*

M. . . . . Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Seine-et-Marne*, à Melun.

M. . . . . *Aide-de-Camp.*

M. le Bon Galbois (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Aisne*, à Laon.

M. Delzons, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Duchastel (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Oise*, à Beauvais.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Marion (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant l'Ecole royale d'Artillerie*, à La Fère.
M. Vivien de Châteaubrun (O ✻), Col. *Directeur d'Artill.* idem.
M. Duhoux de Grandcourt Chef de bat. *Lieutenant de Roi*, idem.
M. le Vte de Liniers ✻, Chef de bat. *Lieutenant de Roi*, à Soissons.
M. le Bon Bron (C ✻), Colonel, *Directeur du Génie*, idem.
M. Revel ✻, *Sous-Intendant militaire*, à Laon.
M. Brady, *Sous-Intendant militaire*, à La Fère.
M. Feuillet ✻, *idem*, à Fontainebleau.
M. Quillet ✻, *Sous-Intendant militaire*, à Melun.
M. Faure (O ✻), *idem*, à Meaux.
M. de Songeons ✻, *idem*, à Beauvais.
M. de Grave ✻, *idem*, à Compiègne.

M. le Bon Poret de Morvan (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département d'Eure-et-Loir*, à Chartres.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Roche (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Loiret*, à Orléans.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Belle, *Sous-Intendant militaire*, à Orléans.
M. le Mis de Loyac ✻, *idem*, à Chartres.

DEUXIÈME DIVISION. — *Châlons.*

Composée des départemens des Ardennes, de la Meuse et de la Marne.

M. le Cte DE PIRÉ (C ✻), Lieutenant-général, *Commandant la 2e Division militaire*, à Châlons-sur-Marne.

M. Philippe ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Waille (O ✻), Lieut.-Colonel, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Kieffer (O ✻), *Chef de bataillon.*
M. Cicille, *Capitaine.*

M. Baudon de Mony (O ✻), *Intendant militaire.*

M. De l'Escale ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Gibotet ✻, *idem de 3e classe.*

M. le Bon Rabusson (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Marne*, à Châlons.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. le Bon Nicolas (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Ardennes*, à Mézières.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Pichault de la Martinière (A. C.) ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*
M. Fouet ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe*, à Sedan.
M. Foubert de Bisy (O ✻), *S.-Intendant militaire de 3e classe*, à Givet.

M. le Bon Simoneau (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Meuse*, à Verdun.

M. Sucy ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Pichault de la Martinière (J. M.) (O ✻), *S.-Intend. militaire de 2e classe.*
M. Gosse de Serlay ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe*, à Bar-le-Duc.
M. Lefébure, *Sous-Intendant militaire adjoint*, à Commercy.
M. Bruguières ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Montmédy.

TROISIÈME DIVISION. — *Metz.*

Composée des départemens de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges.

M. le Bon HULOT (Etienne) (C ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Metz.

M. Husson de Prailly, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Poirot (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Toussaint (O ✻), *Chef de Bataillon.*
M. Rivière ✻,
M. Deshayes ✻,
M. Beauquet ✻,
M. Jacquin ✻,
} *Capitaines.*

M. le Bon Dufour (C ✻), *Intendant militaire.*

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Jullien (O ✻), *Sous-Intendant militaire de* 1re *classe.*
M. Roux (O ✻), *idem de* 1re *classe.*
M. Lacombe (O ✻), *idem de* 2e *classe.*

M. le Chev. Maulmond (C ✻), Maréchal-de-c., *Command. le département de la Moselle*, à Thionville.

M. Riston, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Verne ✻, *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe.*
M. Imbert de Saint-Brice ✻, *idem*, à Sarreguemines.

M. le Bon Bruno (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Vosges*, à Epinal.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Boursier ✻, *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe.*

M. le Bon Chouard (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Meurthe*, à Nancy.

M. . . . . Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. d'Arnaud ✻, *Sous-Intendant militaire de* 1re *classe.*
M. Thiesset ✻, *idem de* 2e *classe*, à Lunéville.
M. Loustau ✻, *idem*, à Nancy.

QUATRIÈME DIVISION. — *Tours.*

Composée des départemens d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, de Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe.

M. le Cte Ornano (O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Tours.

M. Duportal ✻, Capitaine, } *Aides-de-camp.*
M. Fadate de St.-Georges ✻, Capitaine, }

M. d'Aure ✻, Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
M. Destabenrath (O ✻), *Chef d'escadron.*
M. Gadolle ✻, } *Capitaines.*
M. Fournier de Trélo ✻, }

M. le Bon Thirat de St.-Agnan (O ✻), *Intendant militaire.*

M. Lambert (O ✻), *Sous-Intendant militaire de* 1re *classe.*
M. Marchant de la Ribellerie, *idem de* 3e *classe.*

M. le Bon Guyon (G O ✻), Marc.-de-camp, *Commandant le départ. d'Indre-et-Loire*, à Tours.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Ordener (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Maine-et-Loire*, à Angers.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. de Bunault de Monbrun ✻, *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe.*
M. de Bruguière (O ✻), *idem de* 1re *classe*, à Saumur.

M. Brue (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Mayenne*, à Laval.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Mortier ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. Ferrier (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Loir-et-Cher*, à Blois.

M. Lhuillier, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Varé ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. Guye (C ✻) Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Sarthe*, au Mans.

M. Guilbert ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. le Bon Lagé (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*

CINQUIÈME DIVISION. — *Strasbourg.*

Composée des départemens des Haut et Bas-Rhin.

M. le Bon BRAYER (G O ✻), Lieut.-gén. *Command. la Divis.*, à Strasbourg.

M. Boyer ✻, Capitaine,
M. Schauenbourg ✻, Capitaine. } *Aides-de-camp.*

M. Mongrolle (O ✻). *Lieutenant-Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Toirac (O ✻), *Chef d'escadron.*
M. Bellanger ✻,
M. Kolb ✻. } *Capitaines.*
M. Larcher ✻,
M. Leduchat. *Capitaine.*
M. Petitgrand, *idem.*

M. Vauchelle (O ✻), *Intendant militaire.*

M. Wolf (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M Engelmann ✻. *idem de 3e classe.*
M. Boutin ✻, *idem.*

M. le Bon Fririon (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Bas-Rhin*, à Strasbourg.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. de Montigny ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe*, à Haguenau.

M. le Bon Meyer de Schauensée (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Haut-Rhin*, à Colmar.

M. Cetty, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Dauxon (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Floret ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe*, à Belfort.

SIXIÈME DIVISION. — *Besançon.*

Composée des départemens du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône.

M. le Cte MORAND (G ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Besançon.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. de Longuerue (C ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Dupouey ✻, *Chef d'escadron.*
M. Guerin ✻, } *Capitaines.*
M. Charlon ✻, }

M. Cassaing (O ✻), *Intendant militaire.*
M. de Crevecœur ✻, *Sous-Intendant milit. de 1re classe.*
M. Lyautey ✻, *idem de 3e classe.*

M. de Verdière (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Doubs*, à Besançon.
M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Lamare (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Jura*, à Lons-le-Saulnier.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Charpentier ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. le Bon Rapatel (A.) (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Haute-Saône*, à Vesoul.
M. Mallet de Chauny, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Ponçot (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

SEPTIÈME DIVISION. — *Lyon.*

Composée des départemens du Rhône, de la Drôme, des Hautes-Alpes et de l'Ain.

M. le Bon Delort (J. A. A.) (G O ✻), Lieutenant-général, Aide-de-camp du Roi, *Commandant la Division.*
M. le Bon Aymard (C ✻), Lieut.-gén., *Comm. par intérim à Lyon.*
M. Tailhade ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Aupick (O ✻), *Lieutenant-Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Dulnas (O ✻), *Chef d'escadron.*
M. Mésonan ✻, *idem.*
M. Parseval ✻, }
M. Bourguignon, } *Capitaines.*
M. Toscan du Terrail, }

M. le Bon Lajard (O ✻), *Intendant militaire.*
M. Fromentin de S.-Charles (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Morisot ✻, *idem de 2e classe.*
M. Frosté ✻, *idem de 3e classe.*
M. Lapique, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. le Bon Buchet (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Rhône*, à Lyon.
M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. de Saint-Michel (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Isère*, à Grenoble.
M. Percy, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Mayr de Baldegg ✻, *Lieutenant-Colonel, Chef d'Etat Major.*
M. Nesmes-Desmarest, *Capitaine.*
M. Berriat (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Thomas, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. Asselin de Williencourt ✻, Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Drôme*, à Valence.

M. Hugon d'Augicourt, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Lepaute, *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe.*

M. le Bon Piat (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Hautes-Alpes*, à Gap.

M. Carenet, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Amade, *Sous-Intendant milit. adjoint*, à Gap.
M. Mauduit ✻, *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe*, à Briançon.

M. Clavel (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Ain*, à Bourg.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Demouy ✻, *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe.*

HUITIÈME DIVISION. — *Marseille.*

Composée des départemens des B.-Alpes, de Vaucluse, des B.-du-Rhône et du Var.

M. le Cte Denys de Danrémont (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Marseille.

M. Paris de la Bollardière ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Menard (O ✻), *Lieutenant-Colonel, Chef de l'Etat-Major*
M. Fallot ✻,
M. Pellissier ✻,
M. De Grave ✻,
} *Capitaines.*

M. le Bon Rey (C ✻), *Intendant militaire.*

M. Dutrochet ✻, *Sous-Intendant militaire de* 2e *classe.*
M. Barbier ✻, *idem de* 3e *classe.*
M. Prunières, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. Garavaque (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Bouches-du-Rhône*, à Marseille.

M. Ruelle (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Vaucluse*, à Avignon.

M. Manpon, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Fabre, *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe*

M. le Bon Beurmann (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Var*, à Toulon.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Lassserre ✻, *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe.*
M. Marchand (Hon.) ✻, *Sous-Intendant de* 3e *classe*, à Draguignan.

M. le Bon Vial (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Basses-Alpes*, à Digne.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Michel, *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe.*

NEUVIÈME DIVISION. — *Montpellier.*

Composée des départ. de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, de l'Hérault et de l'Aveyron.

M. le Bon Durrieu (C ✻), Lieutenant-gén., *Commandant la Division*, à Montpellier.

M. Nivière ✻, Chef d'escadron, } *Aides-de-camp.*
M. Rogier, Capitaine, }

M. Dubaret de Limé (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Canonne (O ✻), *Chef de bataillon.*
M. Escanyé ✻, }
M. Clausade, } *Capitaines.*
M. de Rochemont, }

M. le Bon Boissy d'Anglas (O ✻), *Intendant militaire.*
M. de Guiroye (O ✻), *Sous-Intendant milit. de 2e classe.*
M. Navier (O ✻), *idem de 3e classe.*

M. Trappier (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Lozère*, à Mende.

M. Dubard (O ✻), Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Maurey ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. le Bon Petiet (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Hérault*, à Montpellier.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. le Cte Colbert (Alphonse) (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Gard*, à Nîmes.

M. Bernard (B.) ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Vauthier ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*
M. Viriville, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. le Chev. de Warenghien (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Aveyron*, à Rhodez.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Barbier-Duquilly, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. le Bon Feuchères (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Ardèche*, à Privas.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. de Bréa, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

DIXIÈME DIVISION. — *Toulouse.*

Composée des départ. de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de l'Ariége, de la H.-Garonne, des H.-Pyrénées, du Tarn, du Gers, de Tarn-et-Garonne.

M. le Cte Guyot (C ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Toulouse.

M. Escoffon ✻, Chef d'escadron, } *Aides de-camp.*
M. Ardouin, Capitaine, }

M. Leroy (C ✻), *Colonel*, *Chef de l'Etat-Major.*
M. le Bon de Lom (O ✻), *Chef de Bataillon.*
M. Lapasset ✻.
M. Fornier de Saint-Lary, } *Capitaines.*
M. Desaudray, }

M. Vernhes (O ✻), *Intendant militaire.*
M. Verdun (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Blanquefort ✻, *idem de 2e classe.*
M. Barault, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. le Bon Vinot (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Pyrénées-Orientales*, à Perpignan.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Sirodot ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*
M. Saint-Martin ✻, *idem de 3e classe.*

M. le Bon Lejeune (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Haute-Garonne*, à Toulouse.
M. Bonnecaze, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Minot (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Tarn*, à Alby.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Marchant (B.) ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. Rogé (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Gers*, à Auch.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. De Carlotty ✻, *idem de 3e classe*, à Auch.

M. Larriu (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Hautes-Pyrénées*, à Tarbes.
M. Carles ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. Ocher de Beaupré (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Tarn-et-Garonne*, à Montauban.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Journès ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. le Bon Estève (Et.) (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Ariége*, à Foix.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Mure ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. Hugo (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Aude*, à Carcassonne.
M. Durand, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. de Ribeaux ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

ONZIÈME DIVISION. — *Bordeaux.*

Composée des départemens des Landes, de la Gironde, des Basses-Pyrénées.

M. le Bon Janin (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Bordeaux.
M. Lecacheux ✻, Chef d'escadron, } *Aides-de-camp.*
M. de Lacoste ✻, Capitaine, }

M. Bourlon de Moncey (C ✻), *Colonel*, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Lejeune ✻, *Chef d'escadron.*
M. Devaux ✻,
M. Saladin ✻,
M. le Bon de Miollis ✻, } *Capitaines.*

M. La Salle (O ✻), *Intendant militaire.*
M. Souilhagon de Bruet ✻, *Sous-Intendant militaire de* 1re *classe.*
M. Larreguy ✻, *idem de* 3e *classe.*
M. Segrestan, *Sous-Intendant militaire adjoint.*
M. Pellot ✻, *Sous-Intendant militaire de* 2e *classe.*
M. Figarol ✻, *idem de* 3e *classe*, à Pau.

M. Despéramons (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Gironde*, à Bordeaux.
M. Benoist-Champmontant ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Noguès (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Basses-Pyrénées*, à Bayonne.
M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Peyris (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Landes*, à Mont-de-Marsan.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Dupont (O ✻), *Sous-Intendant militaire adjoint.*

DOUZIÈME DIVISION. — *Nantes.*

Composée des départemens de la Charente-Inférieure, de la Loire-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne.

M. le Cte D'ERLON (G ✻), Lieut.-gén., *Command. la Division*, à Nantes.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Paris (O ✻), *Colonel*, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Assézat ✻, *Chef d'escadron.*
M. Gottschick (O ✻),
M. Fauchier ✻,
M. Novion ✻,
M. Auger ✻, } *Capitaines.*

M. Delamarre (O ✻), *Intendant militaire.*
M. Collet (O ✻), *Sous-Intendant militaire de* 1re *classe.*
M. Bellot de Kergorre ✻, *idem de* 3e *classe.*

M. le Bon Meunier (C ✻), Lieutenant-général, *Commandant le département de la Loire-Inférieure, et Commandant supérieur de la Vendée*, à Nantes.
M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. le Chev. Dornier (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Charente-Inférieure*, à La Rochelle.
M. le Bon Lambert ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Weis ✻, *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe.*
M. Le Roy ✻, *idem de* 2e *classe*, à Rochefort.

M. Mocquery (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Deux-Sèvres*, à Niort.

M. de Boulancy, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Merle (F.) ✻, *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe.*

M. le Bon Rousseau (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Vendée*, à Bourbon-Vendée.

M. Destremeau ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Jeltsch ✻, *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe.*

M. le Bon Rossetti (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Vienne*, à Poitiers.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Millet (O ✻), *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe.*

TREIZIÈME DIVISION. — *Rennes.*

Composée des départemens des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

M. le Bon Bigarré (C ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Rennes.

M. Lopez ✻, Chef d'escadron, *Aide-de-camp.*

M. Lechartier de la Varignière (O ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Le Roux (L.) (O ✻), *Chef d'escadron.*
M. de Franqueville ✻, *idem.*
M. Conrier ✻, *Capitaine.*
M. de Laporte ✻, *idem.*

M. Barthomeuf (C ✻), *Intendant militaire.*

M. Roch (A.) (O ✻), *Sous-Intendant militaire de* 1re *classe.*
M. Simon ✻, *idem de* 2e *classe.*
M. Lafitte, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. le Bon Girard (Noël) (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département d'Ille-et-Vilaine*, à Rennes.

M. Jardot, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. de Mylius (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Morbihan*, à Vannes.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Gauvenet-Dijon ✻, *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe*, à Vannes.
M. le Bon Laridon, *idem*, à Lorient.
M. Rubin de Méribel ✻, *idem*, à Belle-Isle.

M. Janin (Fulgence) (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Finistère*, à Brest.

M. Chedeville, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. d'Hangeranville ✻, *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe*, à Quimper.
M. Cathelan ✻, *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe*, à Brest.

M. Desargus (O ✻), Colonel, *Commandant le département des Côtes-du-Nord*, à Saint-Brieuc.

M. Gouzillon de Bellizal ✻, *Sous-Intendant militaire de* 2e *classe.*

QUATORZIÈME DIVISION. — *Rouen.*

Composée des départemens de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne.

M. le Bon TESTE (G O ✻), Lieut.-gén., *Command. la Div.*, à Rouen.
M. Mangon de Lalande ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. de Gaja (O ✻), *Lieutenant-Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Hocédé ✻, *Chef d'escadron.*
M. Morlot de Wengy ✻, } *Capitaines.*
M. Liron d'Airoles (M. L. A.), }

M. le B^on^ d'Hervey (O ✻), *Intendant militaire.*
M. le Bon Cabanel de Sermet (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Maquart (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*
M. Joinville (Ferd.) (O ✻), *Sous-Intendant de 2e classe*, au Hâvre.

M. . . . . Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Seine-Inférieure*, à Rouen.
M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. le Bon Faverot (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Calvados*, à Caen.
M. Dupons, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Dupleix ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. le Chev. Berthemy (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Manche*, à Saint-Lô.
M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Moze ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*
M. Péty ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Cherbourg.

M. le Bon Véran André (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Eure*, à Evreux.
M. Polangie Derancé ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Avenet de Lavigne (O ✻), *idem de 1re classe*, à Vernon.
M. Limoges ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. Cavalier (C ✻), Mar.-de-c., *Comm. le départ. de l'Orne*, à Alençon.
M. Brousseau ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Auber ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

QUINZIÈME DIVISION. — *Bourges.*

Composée des départemens du Cher, de l'Indre, de l'Allier, de la Creuse, de la Nièvre et de la Haute-Vienne.

M. le Bon PETIT (C ✻), Lieut.-général, *Commandant la Division et le département du Cher*, à Bourges.
M. Langlois (O ✻), Chef d'escadron, } *Aides-de-camp.*
M. Detroyat ✻, Capitaine, }

M. Jacobi (C ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Chupiet ✻, *Chef d'escadron.*
M. Bracquehaye ✻, *Capitaine.*
M. Ferris, *idem.*

M. le Chev. Regnard (O ✻), *Sous-Int. milit. de* 1re *cl. fais. fonct. d'Int.*

M. De Latouche ✻, *Sous-Intendant milit. de* 3e *classe.*

M. Verbigier de St.-Paul (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Indre*, à Châteauroux.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Pellechet (O ✻), *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe.*

M. Matis (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Nièvre*, à Nevers.

M. Louvot, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Doni (A. C.) ✻, *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe.*

M. le Bon Boudin de Roville (G O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Haute-Vienne*, à Limoges.

M. Dulamon, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Chulfart ✻, *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe.*

M. le Bon Derivaux (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Allier*, à Moulins.

M. Lafouge ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Jolly ✻, *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe.*

M. le Bon de Murphy (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Creuse*, à Guéret.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. de Saint-Martin, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

SEIZIÈME DIVISION. — *Lille.*

Composée des départemens du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

M. le Cte Corbineau (G ✻), Lieut. gén. *Comm. la Division*, à Lille.

M. Filleul ✻, Capitaine,
M. Copineau ✻, *idem*, } *Aides-de-camp.*

M. Bernard (V) (O ✻), *Lieutenant-Colonel, Chef de l'Etat-Major.*

M. Cabour-Duhay (O ✻), *Chef d'escadron.*

M. Couëffin ✻,
M. Bernard (J. F.) ✻,
M. de Latour-du Pin-Chambly,
M. de Montholon-Semonville ✻, } *Capitaines.*

M. La Neuville (C ✻), *Intendant militaire.*

M. Benard (O ✻), *Sous Intendant militaire de* 1re *classe.*

M. Defarge ✻, *idem de* 3e *classe*

M. Marchand-Martellière, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. le Vte de Rigny (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Nord*, à Lille.

M. Liron d'Airoles (X. L. P.) ✻, Lieutenant, *Aide-de-camp.*

M. Robert (O ✻), *Sous-Intendant milit. de* 1re *classe*, à Cambrai.
M. Armand ✻ *idem de* 2e *classe*, à Douai.
M. Dubois (Aug.) ✻, *Sous-Intendant militaire adjoint*, à Douai.
M. Doni (C. M. F.) ✻, *idem de* 3e *classe*, à Valenciennes.
M. Orville ✻, *idem*, à Dunkerque.

M. le Bon Joannès (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Pas-de-Calais*, à Arras.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Blanquart de Bailleul (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*
M. Lair ✻, *idem.*
M. Villain-Saint-Hillaire, *Sous-Intendant militaire de 3e classe*, à Calais.
M. Bourgeois ✻, *idem*, à St.-Omer.

M. le Cte Clary (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Somme*, à Amiens.

M. Pralas de Rosières, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Roch (Hipp.) ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*
M. de Narp ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe*, à Maubeuge.

DIX-SEPTIÈME DIVISION. — *Bastia.*

Composée de l'île de Corse.

M. Lafon-Blaniac (C ✻), Lieut.-gén. *Comm. la Division*, à Bastia.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Sourdat (O ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Tabary ✻, *Chef d'escadron.*
M. Casalta ✻, *idem.*
M. de Monet, } *Capitaines.*
M. Brunier, }

M. Guillabert (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe, faisant fonctions d'Intendant.*

M. Pontbriant ✻, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. le Vte Proteau (C ✻), Maréchal-de-camp, *à la disposition du Lieutenant-général*, à Ajaccio.

M. . . . Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Frossard ✻, *Sous-Intendant milit. de 3e classe.*

DIX-HUITIÈME DIVISION. — *Dijon.*

Composée des départemens de l'Aube, de la Haute-Marne, de l'Yonne, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire.

M. le Bon Rotembourg (G ✻), Lieut.-général, *Commandant la Division*, à Dijon.

M. Baymé ✻, Chef d'escadron, *Aide-de-camp.*

M. Lerminier (O ✻), *Lieut.-Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. de Germay de Cirfontaine ✻, *Chef d'escadron.*
M. Masson de Morfontaine ✻, } *Capitaines.*
M. Lecarruyer de Beauvais, }

M. le Bon Baltyet (O ✻), *Intendant militaire.*

M. Chanteau ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*
M. Tondel ✻, *idem.*

M. le Bon Broussier (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Côte-d'Or*, à Dijon.

M. Petitot ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. le Bon Dukermont (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Saône-et-Loire*, à Mâcon.

M. Guillot ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Duché de Gurgy (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. Pailhès (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Aube*, à Troyes.

M. Denoël ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Astruc ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. Ricard (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Yonne*, à Auxerre.

M. Barbua de Montigny, Capitaine, *Officier d'ordonnance.*

M. de Rostang (O ✻), *Sous-Intend. militaire de 3e classe.*

M. Varlet (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Haute-Marne*, à Chaumont.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Laselve, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

DIX-NEUVIÈME DIVISION. — *Clermont-Ferrand.*

Composée des départemens de la Loire, du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire.

M. le Bon Brun de Villeret (C ✻), Lieut.-gén. *Commandant la Division*, à Clermont.

M. Letoufié ✻, Chef d'escadron, *Aide-de-camp.*

M. le Bon de Lostende (O ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*

M. Michaud (L.-V.) ✻, *Chef d'escadron.*

M. de Zaragoza ✻, *Capitaine.*

M. de Laveaux-Coupet, *idem.*

M. de Raymond ✻, *Intendant militaire.*

M. Dolisie (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. Laperière, *Sous-Intendant milit. adjoint.*

M. le Bon Courtier (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant département du Puy-de-Dôme*, à Clermont.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. . . . . Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Cantal*, à Aurillac.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Ernst, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. le Chev. Boudinhon (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Loire*, à Montbrison.

M. Richard (G), Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Dulci (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. le Bon Gobrecht (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Haute-Loire*, au Puy.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Préat, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

VINGTIÈME DIVISION. — *Périgueux.*

Composée des départemens de la Dordogne, de la Charente, du Lot, de la Corrèze et du Lot-et-Garonne.

M. le Cte Heudelet (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division et le département de la Dordogne*, à Périgueux.

M. Serva ✻, Chef d'escadron, *Aide-de-camp.*

M. Carvalho (O ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. De Bracquemont (O ✻), *Chef d'escadron.*
M. Dehon, *Capitaine.*

M. Dintrans (O ✻), *Intendant militaire.*

M. de Hall (O ✻), *Sous-Intendant militaire de* 1re *classe.*
M. Faugeyron ✻, *idem de* 2e *classe.*

M. le Bon Gaussart (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Charente*, à Angoulême.

M. Delangle, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Longlas, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. le Bon Poupart (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Lot*, à Cahors.

M. Doumet ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Lambert des Cilleuls ✻, *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe.*

M. le Bon Léglise (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Corrèze*, à Tulle.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Bonetty, *Sous-Intendant militaire de* 3e *classe.*

M. le Bon Séganville (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Lot-et-Garonne*, à Agen.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. de Lassalle de Préserville ✻, *Sous-Intendant militaire de* 2e *classe.*

SECTION VI.

ÉTAT MAJOR DU SERVICE DES PLACES DE GUERRE.

(Commandans et Majors de places.)

Première Division militaire.

Seine. . .	Vincennes.	Greiner, *Colonel, commandant la place.*
Aisne. . .	La Fère.	Barbé ✲, *Chef de bataillon.*
	Soissons.	Cassard (O ✲), *Lieutenant-Colonel.*

Deuxième Division militaire.

Ardennes..	Charlemon et les Givets. .	Petel (O ✲). *Colonel.*
	Rocroy.	Brenon ✲, *Chef de bat.*
	Mézières.	Dodin-Dupare (O ✲), *Lieutenant-Colonel.*
	Sedan et château	Ferroussat (C ✲), *Colonel.*
Meuse. . .	Montmédy.	Tugnot-Delanoye ✲, *Chef de bataillon.*
	Verdun.	Talandier ✲, *Colonel.*
Marne. . .	Vitry-le-Français.	De Liniers (O ✲), *Chef de bataillon.*

Troisième Division militaire.

Moselle. .	Longwy.	François (O ✲), *Lieutenant-Colonel.*
	Thionville.	Chev. Jacquinot (O ✲), *Colonel.*
	Metz.	Rossi ✲, *Colonel.*
		Beaujouan-Duplessis (O ✲), *Ch. d'esc.*, Maj.
	Bitche et château.	Tombe (O ✲), *Chef de bataillon.*
		L'Abbé Boulard, *Aumônier.*
Meurthe. .	Marsal.	Butin, *Capitaine.*
	Toul.	Terrasse (O ✲), *Chef d'escadron.*
	Phalsbourg	Collignon ✲, *Chef d'escadron.*

Quatrième Division militaire.

Maine-et-Loire. .	Château d'Angers.	Pierson ✲, *Capitaine.*
	Château de Saumur.	Lion (O ✲), *Chef de bataillon.*

Cinquième Division militaire.

Bas-Rhin.	Strasbourg.	Lepic (O ✲), *Colonel.*
		Praets ✲, *Chef de bataillon*, Major de place.
	Citadelle de Strasbourg. .	Dauvais ✲, *Chef de bataillon.*
	Wissembourg.	Weigel ✲, *Chef d'escadron.*
	Lauterbourg.	Marié Duplan (O ✲), *Chef de bataillon.*
	La Petite-Pierre.	Wolff ✲, *Capitaine.*
	Lichtemberg.	Degremont, *Capitaine.*
	Schelestadt.	Rousset de Pomaret (O ✲). *idem.*
Haut-Rhin	Neuf-Brisach.	Glady (O ✲), *Chef de bataillon.*
	Belfort et château. . . .	Delignat (O ✲), *Lieutenant-Colonel.*
Bas-Rhin.	Hagueneau.	Schweisguth ✲, *idem.*

Sixième Division militaire.

Doubs. . .	Besançon.	Mathieu (C ✲), *Colonel.*
		Baguet (O ✲), *Chef d'escadron*, Major.
	Citadelle de Besançon. . .	Rambour ✲, *Capitaine.*
	Fort-de-Joux.	Vanche ✲, *idem.*
Doubs . .	Château-de-Blamont. . . .	Maupin. *idem.*
Jura. . . .	Salins et fort St.-André. .	Charpentier ✲, *Chef de bataillon.*

Septième Division militaire.

Ain. . . .	Fort l'Ecluse	Combes ✻, *Capitaine.*
	Pierre-Châtel.	Parolt ✻, *Capitaine.*
Isère . . .	Grenoble	Vigo-Roussillon (O ✻), *Colonel.*
	Fort Barrault..	Courtois ✻, *Chef de bataillon.*
Alpes-H.	Briançon-Ville.	Delphin ✻, *Lieut.-Col.*
	Fort des Têtes et dépend^{es}.	Bouton ✻, *Capitaine.*
	Queyras.	Magagnosc ✻, *idem.*
	Mont-Dauphin.	Curtet ✻, *Chef de bataillon.*
	Embrun.	Garnier ✻, *Chef de bataillon.*

Huitième Division militaire.

Alpes-B. .	Sisteron et citadelle. . . .	Bouchier de Vigneras ✻, *Chef d'escadron.*
	Fort Saint-Vincent. . . .	Cecconi ✻, *Capitaine.*
	Colmars et fort.	Ciret ✻, *Capitaine.*
	Entrevaux et château. . . .	Legris, *idem.*
Var. . . .	Antibes.	Godin (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
	Fort Ste.-Marguerite . . .	Margot ✻, *Capitaine.*
		L'Abbé Bottery, *Aumônier.*
	Toulon.	Ledoux (O ✻), *Colonel.*
		Langlet ✻, *Chef de bataillon*, Major.
	Fort Lamalgue.	Petit Jean ✻, *Chef de bataillon.*
	Fort de Brégançon.	Bourguignon, *Capitaine.*
	Ile d'Hyères Porqueroile. .	Barthelemy de la Pleine, *Chef de bataillon.*
		L'Abbé Bonaldi, *Aumônier.*
	Fort Cross.	Vial ✻, *Capitaine.*
Bouches-du-Rhône.	Fort N.-Dame.	Grisier ✻, *Lieutenant.*
	Fort S.Nicolas de Marseille.	Pufleney, *Capitaine.*
	Fort Saint-Jean.	Châteauneuf, *Capitaine.*
	Château-d'If.	Boucher, *Capitaine.*

Neuvième Division militaire.

Gard. . . .	Aigues-Mortes	Jacquet de Bray ✻, *Capitaine.*
Hérault . .	Citadelle de Montpellier. .	Michelet de la Chevalerie, *Chef de bat.*
	Fort de Cette.	Guillaumet (O ✻), *Chef de bataillon.*
	Agde.	Cruvellié ✻, *idem.*

Dixième Division militaire.

Aude . . .	Narbonne.	Beaud ✻, *Lieutenant-Colonel.*
Pyren.-H.	Château de Lourdes. . . .	Navette ✻, *Capitaine.*
Pyrénées-Orientales.	Perpignan.	Woilard (O ✻), *Colonel.*
		Delpy (O ✻), *Chef de bataillon*, Major.
	Citadelle de Perpignan. . .	Pandolfi ✻, *Chef de bataillon.*
	Fort-lès-Bains.	Cardon, *Capitaine.*
	Collioure et château . . .	Meunier ✻, *Capitaine.*
	Port Vendre et fort.. . . .	Dupré ✻, *idem.*
	Pratz de Mollo et f. Lagarde.	Boyer ✻, *idem.*
	Bellegarde.	Vernon ✻, *Chef de bataillon.*
		L'Abbé Molinari, *Aumônier.*
	Mont-Louis et citadelle. .	Balluet d'Estournelle ✻, *Lieutenant-Colonel*
	Villefranche et château. .	Coudere ✻, *Capitaine.*

Onzième Division militaire.

Pyrénées-Basses.	Cit. de S Jean-Pied-de-Port.	Lebre (O ✻), *Colonel.*
	Navarreins.	Palegry ✻, *Chef de bataillon.*
	Bayonne.	De Tschudi (O ✻), *Colonel.*
		Payrard (O ✻), *Chef de bataillon*, Maj. de pl.
	Citadelle de Bayonne.. . .	Cauvin ✻, *Capitaine*, Adjud. de pl. Comm.
Landes . .	Dax.	Chevillard, *Capitaine.*
Gironde. .	Blaye et fort Médoc. . . .	Delort ✻, *Chef de bataillon.*

Douzième Division militaire.

Charente-Inférieure.	Oléron et citadelle.	Lesbros (O ✻), *Lieut.-Col.*
	Ile d'Aix et fort Liedot.	De Sainson ✻, *Chef de bataillon*
	Rochefort.	Desvernois (O ✻), *Colonel.*
	Forts de la Charente et de l'Aiguille	Astor, *Capitaine.*
	La Rochelle.	Balson ✻, *Chef de bat.*
	S. Martin de Ré (île).	Zimmer (O ✻), *Colonel.*
	Fort Chaput.	Crevot, *Lieutenant.*
Vendée.	Château de Noirmoutiers.	Allain-Pallardy, *idem.*
	Fort du Pilier.	Smal, *idem.*

Treizième Division militaire.

Morbihan.	Belle-Isle et citadelle.	Ferrari, *Lieutenant-Colonel.*
	F. Penthièvre et Quiberon.	Belouze ✻, *Lieutenant.*
	Lorient.	Niepce (C ✻), *Colonel.*
	Port-Louis.	Fagard ✻, *Chef d'escadron.*
Finistère.	Brest	Gelibert (O ✻), *Colonel.* Dumas, *Chef de bataillon*, Major de place.
Ille-et-Vilaine.	Saint-Malo.	Verdun (O ✻), *Colonel.*
	Châteauneuf.	Schwiter ✻, *Capitaine.*

Quatorzième Division militaire.

Manche.	Grandville.	Lacroix ✻, *Chef de bataillon.*
	Carentan.	Allisand, *Capitaine.*
	Cherbourg et fort d'Artois.	Charlet (O ✻), *Colonel.*
	Fort Royal.	Dubreuil (O ✻), *Capitaine.* L'Abbé Bachelard, *Aumônier.*
	Fort de Querqueville.	Bardin ✻, *Capitaine.*
	Ile Saint-Marcouf.	Bout ✻, *Capitaine.*
	Hougue et Tatihou.	Lebon ✻, *Chef de bataillon.*
	Redoute du Roule.	Leclerc, *Capitaine.*
Seine-Inf.	Le Havre.	D'Herbez-Latour ✻, *Colonel.*
	Château de Dieppe.	Theron ✻, *Capitaine.*

Seizième Division militaire.

Pas-de-C.	Calais.	Corneillan (O ✻), *Colonel*
Nord.	Gravelines.	Hamon ✻, *Chef de bataillon.*
Pas-de-Calais	Boulogne.	Lemaître ✻, *Capitaine.*
	S. Omer et fort N.-Dame.	Vallet ✻, *Colonel.*
	Aire et fort S. François.	Delannoy (O ✻), *Chef de bataillon*
	Saint-Venant.	Landois ✻, *Capitaine.*
	Montreuil.	Dupuy de Dienne ✻, *Capitaine.*
	Hesdin.	Just ✻, *Capitaine.*
	Béthune.	Doutrelaine (O ✻), *Chef de bataillon.*
	Arras ville et citadelle.	Chepy (O ✻), *Colonel.*
Nord	Dunkerque.	Ciceron (O ✻), *Colonel.*
	Bergues.	Pourcin ✻, *Chef d'esc.*
	Fort Français.	Deluchi, *idem.*
	Lille.	Falquet de Planta (O ✻), *Colonel.* Prevost ✻, *Chef de batail.*, Major de place.
	Citadelle de Lille.	Deshorties (O ✻), *Chef de bataillon.*
	Douai.	De Reyniac (C ✻), *Colonel.*
	Fort de Scarpe.	Gaillard ✻, *Capitaine.*
	Condé.	Lian (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
	Valenciennes et citadelle.	De la Huberdière (O ✻), *Colonel.*
	Bouchain.	Eichmann (O ✻), *Lieut.-Colonel.*

Nord	Maubeuge	Le Prince de Santa Croce (C ✲). *Colonel.*
	Le Quesnoy	De Beauregard (O ✲), *Lieutenant-Colonel.*
	Cambray ville et citadelle	Félix (O ✲), *Lieutenant-Colonel.*
	Avesnes	Chas ✲, *Chef de bataillon.*
	Landrecies	Vincent ✲, *Chef d'escadron.*
Somme	Abbeville	Hervo ✲, *Lieutenant-Colonel.*
	Amiens	Dequen ✲, *Capitaine.*
	Citadelle d'Amiens	Lefebvre Desnoettes, *Capitaine.*
	Citadelle de Doullens	De Reboul, *idem.*
	Château de Ham	Delpire ✲, *Lieut.-Col.* comm. la ville et le chât.
	Péronne	Lestequoy (O ✲), *Chef d'escadron.*

Dix-septième Division militaire.

Corse	Ajaccio, citadelle	Bacciochi ✲, *Chef de bataillon.*
	Calvi et fort Monzillo	Folaci, *Capitaine.*
	Saint-Florent	Ristori ✲, *Capitaine.*
	Bastia	Sébastiani-Capellini (O ✲), *Colonel.*
	Corte	Serafino (O ✲), *Chef de bataillon.*
	Prunelli	Biguglia ✲, *Chef de bataillon*, *Lieut. de Roi.*
	Bonifacio	Pianelli, *Chef de bataillon.*
	Cap corse	Leca ✲, *idem.*

Dix-huitième Division militaire.

Côte-d'Or	Auxonne	Lefranc (O ✲), *Chef de bataillon.*
H.-Marne	Chaumont	Aignelot ✲, *Lieutenant-Colonel.*

SECTION VII.

CORPS DES OFFICIERS DE SANTÉ MILITAIRES.

MÉDECINS.

Médecin-Inspecteur.

M. le Bon Desgenettes (R. N. Dafr.) (C ✻), Docteur, *Prof. à l'Ecole de Medec., Membre du Conseil de Santé des Armées, Médecin en chef de l'hôtel des Invalides.*

Médecins principaux. Messieurs,

Stephanopoli (M.) (O ✻), Doct., *Méd. en chef du Corps d'Occupation en Afrique.*
Haren ✻, Doct., *Memb. du Comité de Visite près le Ministère de la Guerre.*
Gonzalès (P.-C.-E.) ✻, Doct., *Méd. en chef de l'Hôpital de Nancy.*
Ballard (J.-B.), Doct., *Méd. en chef de l'Hôpital d'Instruct. de Bourbonne-les-Bains.*
Roux (G.), Doct., *Méd. en chef de l'Hôp. d'Instruct. de Strasbourg.*
Aubouard (M.-F.-M.) (O ✻), Doct. *en disponibilité.*
Broussais (F. J. V.) (O ✻), Doct., *Méd. en chef de l'Hôpital d'Instruction à Paris.*
Regnault (J.-B.-E.-B.-O.) ✻, Doct., *Méd. en chef de l'Hôpital du Gros-Caillou.*

CHIRURGIENS.

Chirurgien-Inspecteur.

Bon Larrey (Pierre-F.) (C ✻), Docteur, *Membre du Conseil de Santé des Armées, Chirurgien en chef de l'hôtel des Invalides.*

Chirurgiens principaux. Messieurs,

Willaume (Ambr.), Doct., *Chirurgien en chef de Metz.*
Pasquier (Ant.-Phil.) (O ✻), *Chirurgien en chef adjoint de l'Hôtel des Invalides.*
Godelier (C. C.) ✻, Doct., *Chirurgien à l'hôpital de La Rochelle.*
Gama (J.-P.) (O ✻), *Chirurgien en chef du Val-de-Grace.*
Pitron (L.-J.), Doct., *Chirurg. en chef de l'Hôpit. de Toulouse.*
Fayet (F.-Fr.), *idem de Bayonne.*
Therrin (A.-Fr.-A.) (O ✻), *idem de Bourbonne-les-Bains.*
Maurichéau Beaupré (P.-J.), *idem de Calais.*
Trastour (N.), *idem de Toulon.*
Chevreau (Casimir-Louis), Doct., *Chirurgien attaché à l'expédition d'Afrique.*
Zinck (F. G.) (O ✻), Doct., 1er *Professeur à l'hôpital d'instruction de Strasbourg.*

PHARMACIENS.

Pharmacien-Inspecteur.

M. Fauché (J. B.) (C ✻). *Membre du Conseil de Santé des Armées, Pharmacien en chef de l'hôtel des Invalides.*

Pharmaciens principaux. Messieurs,

Charpentier (P.-J.) (O ✻), *idem de l'Hôpital de Lille.*
Perinet (J.-J.) ✻, *Pharmacien Adjoint de l'Hôtel des Invalides.*
Lodibert (J.-A.-B.) (O ✻), *idem à l'Hôpital du Gros-Caillou.*
Estienne (C.-L.) ✻, *à la succursale de la rue des Postes, à Paris.*
Fourneret (J. L.) ✻, Doct., *Vérificateur des Comptes de pharmacie au bureau des hôpitaux du ministère de la guerre.*
Fabulet (A.) ✻, Médecin, 1er *Professeur à l'hôpital d'instruction de Strasbourg.*
Brault (J.-A.) ✻, Doct., *faisant fonctions de* 1er *Professeur à l'hôpital d'instruction du Val-de-Grace.*

SECTION VIII.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES HOPITAUX MILITAIRES.

Officiers principaux. Messieurs,

Simonnin (J. E.) ✻, *Comptable de l'Hôpital de Perpignan.*
Michel (Nicolas Marie) ✻, *idem de l'Hôpital de Bourbonne-les-Bains.*
Bourdin (M. L. G.) (O ✻), *idem de l'Hôp. d'Inst. du Val-de-Grâce à Paris.*
Legendre (J. B.) (O ✻), *idem de Rennes.*
Porteret (J. F.) ✻, *idem de l'Hôpital d'Instruction de Strasbourg.*
Gubert (P. J. F.) (O ✻), *idem du magasin central de Paris.*
Blainville (Louis) ✻, *idem du magasin de Toulouse.*
Deluy (Alex.) ✻, *idem au Corps d'Occupation d'Afrique.*
Dubois (Charlemagne-G.) ✻, *à l'infirm. de l'hôtel des Invalides, à Paris.*
Duméril (L. F.) ✻, *à l'Hôpital de St.-Omer.*

SECTION IX.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

CLASSEMENT DU PERSONNEL.

DIRECTEURS.

DIVIS. MILIT.	RÉSIDENCES.	CLASSES.	NOMS ET PRÉNOMS.	DATE DE LA NOMINATION.
10e	Toulouse . .	1re	Saron (Jean) ✻	21 juin 1825.
1re	Paris	*id.*	Petiet (P. Fr. Ch. Alex. Cl.) ✻ . .	*idem.*
16e	Lille	*id.*	Bourquenot (L. Melch. Gab.) ✻ .	*idem.*
1re	Paris	*id.*	Benier (Grégoire) ✻	*idem.*
6e	Besançon . .	*id.*	Forget (Louis François) ✻	*idem.*
7e	Lyon	*id.*	Villot (François) ✻	*idem*
4e	Tours	*id.*	Gravier (Charles François) ✻ . .	*idem.*
5e	Strasbourg. .	*id.*	Van-Merlen (Phil. Pierre Jos.) . .	*idem.*
18e	Dijon . . .	*id.*	Willette (Jul. Jos. Arn.)	*idem.*
3e	Metz	*id.*	Beneyton (Léon Nic. Franç.) ✻ .	*idem.*
8e	Marseille . .	*id.*	Solliers (Jean Boniface)	*idem.*
11e	Bordeaux . .	*id.*	Lisleferme (Pierre de) ✻	*idem.*
19e	Clermont . .	*id.*	Mouton (Pierre Paul Joseph) . . .	*idem.*
9e	Montpellier.	*id.*	Massol (Pierre Etienne)	*idem.*
13e	Rennes . . .	2e	Levicomte (André) ✻	*idem.*
	Alger	2e	Gojard (Aug. Jean Bapt. Louis) . .	10 déc. 1827.
17e	Bastia	3e	Payany (Mich. Ange P. Félix) . .	17 *idem.*
	en disp. Paris	3e	Deidier (Martin Ambroise). . . .	28 août 183(
12e	Nantes. . . .	3e	Pety (Charles-Louis-Philippe) . .	24 avril 183:

SECTION X.

SERVICE DE L'HABILLEMENT ET DU CAMPEMENT.

CLASSEMENT DU PERSONNEL PAR ÉTABLISSEMENT.

AGENS PRINCIPAUX ET AGENS COMPTABLES OU FAISANT FONCTIONS DE COMPTABLES.

DIVISION MILIT.	RÉSIDENCES.	GRADES	CLASSES.	NOMS ET PRÉNOMS.	DATE DE LA NOMINATION.
1re	Paris	Agent princ.	1	Dupré-Lasale (J.F.A.R) ✲.	13 févr. 1826.
		Id. comptabl.	1	Magniez (Franç. Marie) ✲.	5 juin 1813.
3e	Metz	*Idem.*	1	Bayart (Nic. Joseph Désiré).	29 mai 1811.
4e	Tours. . . .	*Idem.*	3	Roussel (J. A. Alb. H.). .	4 août 1831.
5e	Strasbourg. .	*Idem.*	1	Lainel (Jean François) . .	4 août 1831.
7e	Lyon	faist. fons d'*idem* Comis.	1	Gadolle (Ed. Lis.).	4 août 1831.
8e	Marseille . .	Agent compt.	3	Grégoire (T. V. Bienvenu).	12 nov. 1830.
	Toulon. . .	*Idem.*	1	Carvallo (Abrah. Alex.) ✲.	4 août 1831.
9e	Montpellier .	Agent princ	2	Neyrat (Jean) ✲	13 fév. 1826.
		Id. comptable	2	Cauvain (Jean).	4 août 1831.
10e	Perpignan . .	*Idem.*	2	Ducrocq (Alex. François) .	29 déc. 1817.
11e	Bayonne. . .	*Idem.*	3	Frioud (J. M. Ange). . .	4 août 1831.
12e	La Rochelle.	*Idem.*	3	Fondard (Ch. M.).	4 août 1831.
13e	Rennes . . .	*Idem.*	3	Toubin (J. F. C.). . . .	27 mai 1831.
	Brest.	faist. fons d'*idem* Comis.	1	Perret (J. V.).	12 nov. 1830.
16e	Lille	Agent compt.	2	Allais (Etienne Georges). .	4 août 1831.
	Saint-Omer .	*Idem.*	2	Javaux (Hubert Pierre) . .	4 août 1831.
17e	Bastia. . . .	faist. fons d'*idem* Comis.	3	Vannucci (Pierre). . . .	4 août 1831.

SECTION XI.

GENDARMERIE DE FRANCE.

(Légions départementales. — Gendarmerie coloniale. — Garde municipale de Paris. — Compagnies de Gendarmes vétérans. — Voltigeurs corses.)

Ce corps se compose, 1°. sous le titre de *Gendarmerie départementale*, de 24 légions divisées en 86 compagnies pour le service des départemens;

2° De 2 compagnies de *Gendarmerie coloniale*, employées à la Martinique et à la Guadeloupe, et d'un poste de 2 brigades aux îles Saint-Pierre et Miquelon;

3° De la *Garde municipale de Paris*, spécialement chargée du service de garde et de police de la capitale;

4° De deux compagnies de Gendarmes vétérans.

La gendarmerie a pour auxiliaire, dans la 17e division militaire, un corps créé à cet effet, en 1822, sous le nom de *Bataillon de voltigeurs corses.*

GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE.

PREMIÈRE LÉGION.

M. Raffé (C ✻), *Colonel*, à Paris.

Compagnie de la Seine.

Gautier de Laverderie (O ✻), *Chef d'esc. Commandant*, à Paris.
Delaplace de Lange ✻, *Cap. Trésor.* ibid.
Rebillot ✻, *Capitaine*, 1re *sect.*, ibidem.
De Chéron ✻, *Capitaine*, 2e *sect.*, ibidem.
Dreymuller ✻, *Lieutenant*, ibidem.
Marie ✻, *Lieutenant*, à Saint-Denis.
Tallard ✻, *idem*, à Sceaux.

Compagnie de Seine-et-Oise.

Martin (O ✻), *Chef d'esc.* à Versailles.
Babut, *Lieutenant*, 1re *sect.*, ibidem.
Cramatte ✻, *Lieuten.*, 2e *section*, à St.-Germain-en-Laye.
Wimy ✻, *Lieut.*, *Trésorier*, à Versailles.
Lamy, *Lieutenant*, à Corbeil.
Piet ✻, *Lieutenant*, à Etampes.
Laméfleury, *Lieutenant*, à Rambouillet.
Piet-Berton, *Lieutenant*, à Pontoise.
Painchaud ✻, *Lieutenant*, à Mantes.

Compagnie de Seine-et-Marne.

Lelong de Longpré ✻, *Capit.*, à Melun.
Gournay, *Lieutenant*, ibidem.
Parent, *Lieutenant*, *Trésorier*, ibidem.
Delaitre ✻, *Lieutenant*, à Coulommiers.
Barbier ✻, *Lieutenant*, à Fontainebleau.
Gautier, *Lieutenant*, à Meaux.
Demeré d'Aubigny ✻, *Lieuten.*, à Provins.

DEUXIÈME LÉGION.

M. Potier (O ✻), *Colonel*, à Chartres.

Compagnie d'Eure-et-Loir.

De Golbery (O ✻), *Chef d'escadron*, *Commandant*, à Chartres.
N. . . . . *Capit. Lieuten.* ibidem.
Nadau, *Lieutenant*, *Trésorier*, ibidem.
Corra, *Lieutenant*, à Châteaudun.
N. . . . . *Lieutenant*, à Dreux.
Darentière-Queunot, *id.* à Nogent-le-Rotrou.

Compagnie de la Sarthe.

Révélière ✻, *Capitaine*, au Mans.
Froment, *Lieutenant*, ibidem.
Taunay-Duparc, *Lieut. Trésorier*, ibidem.
Bouchet ✻, *Lieutenant*, à La Flèche.
Louvart de Pontlevoye, *Lieuten.*, à Mamers.
Mahias, *Lieutenant*, à Saint-Calais.

Compagnie du Loiret.

L'Eleu-Delmé ✻, *Chef d'esc.* à Orléans.
Lesoudier de St-Blaise ✻, *Lieut.* ibidem.
Panniez ✻, *Lieuten. Trésorier*, ibidem.
Desvaux ✻, *Lieutenant*, à Gien.
Capron ✻, *idem*, à Montargis.
Duclaux d'Eymar, *idem*, à Pithiviers.

Compagnie de l'Orne.

Donatis ✻, *Capitaine*, à Alençon.
Augé, *Lieutenant*, ibidem.
Vincent, *Lieutenant. Trésorier.* ibidem.
Messié, *Lieutenant*, à Mortagne.
Bourdos ✻, *Sous-Lieutenant*, à Argentan.
Joubert ✻, *Lieutenant*, à Domfront.

TROISIÈME LÉGION.

M. le Bon de la Barthe ✻, *Colonel*, à Rouen.

Compagnie de la Seine-Inférieure.

Emery (O✻), *Chef d'esc. Comm.* à Rouen.
Legrip ✻, *Capit.-Lieut.* ibidem.
Simbaux ✻, *Lieuten., Trésorier*, ibidem.
Brédart ✻, *Lieutenant*, au Havre.
Chelin, *Lieutenant*, à Dieppe.
Leroux, *idem*, à Neufchâtel.
Vinay, *Sous-Lieut.* à Yvetot.

Compagnie de l'Eure.

Wolff (O ✻), *Capitaine*, à Evreux.
Thirouin, *Lieutenant*, ibidem.
Lair, *Lieut., Trésorier*, ibidem.
Lavelaine, *Lieutenant*, aux Andelys.
Noel ✻, *Lieutenant*, à Bernay.
Bourgeois, *Lieut.*, à Louviers.
Sorel, *Lieutenant*, à Pont-Audemer.

Compagnie de l'Oise.

Leclerc ✻, *Capitaine*, à Beauvais.
Labbé ✻, *Lieutenant*, ibidem.
D'Eté, *Lieutenant. Trésorier*, ibidem.
Fumel, *Lieutenant* à Clermont.
Rougon, *idem*, à Compiègne.
Doyen, *Lieutenant*, à Senlis.

Compagnie de la Somme.

Demanche ✻, *Chef d'esc.*, *Commandant*, à Amiens.
Bouteiller, *Lieutenant*, ibidem.
Martin, *Lieutenant*, *Trésorier*, ibidem.
Mathieu, *Lieutenant*, à Abbeville.
Dours-Chauty, *Lieutenant*, à Doullens.
Lambert, *Lieutenant*, à Montdidier.
Lenglier ✻, *idem*, à Péronne.

QUATRIÈME LÉGION.

M. Canel (O ✻), à Caen.

Compagnie du Calvados.

Pisler (O ✻), *Chef d'esc. Comm.*, à Caen.
Fesneau, *Capitaine-Lieutenant*, ibidem.
Lecarpentier, *Lieutenant. Trésorier.* ibid.
Foubert de Laize ✻, *Lieut.*, à Lisieux.
Tondu ✻, *Lieuten* à Bayeux.
Lesassier-Boisaulné, *idem*, à Falaise.
Delarue, *Lieutenant*, à Pont-l'Evêque.
Benoît ✻, *Sous-Lieutenant*, à Vire

Compagnie de la Manche.

Lemercier ✻, *Capitaine*, à Saint-Lô.
Olivier ✻, *Lieutenant*, ibidem.
Reynaud, *idem*, *Trésorier*, ibidem.

Rivière, *Lieutenant*, à Valognes.
Bier, *Lieutenant*, à Mortain.
Villatte, *Lieutenant*, à Coutances.
Bracquemont, *Lieut.* à Cherbourg.
Frain ✻, *Lieutenant*, à Avranches.

Compagnie de la Mayenne.

Lebourdais-Durocher ✻, *Lieut. faisant fonctions de Capitaine*, à Laval.
Trompette ✻, *Lieutenant*, ibidem.
Souchet, *Lieutenant. Trésorier.* ibidem.
Sébastien ✻, *Lieut.* à Château-Gontier.
Wathled, *idem*, à Mayenne.
André, *Lieutenant*, à la suite.

CINQUIÈME LÉGION.

M. Jomard (O ✻), *Colonel*, à Rennes.

Compagnie d'Ille-et-Vilaine.

De Guizable de Lacotte ✻, *Chef d'escad.*, *Commandant*, à Rennes.
Muidebled, *Capit.-Lieuten.* ibidem.
Saintrone ✻, *Capit.-Trés.* ibidem.
Guillemin, *Lieut.* à Redon.
Letellier ✻, *Lieut.* à Fougères.
Allais, *Lieutenant*, à Montfort.

Duperré, *Lieutenant*, à St.-Malo.
Libert ✻, *Lieut.* à Vitré.

Compagnie des Côtes-du-Nord.

Letellier de Blanchard ✻, *Capitaine*, à Saint-Brieuc.
Mallot ✻, *Lieut.* ibidem.
Delattre, *Lieut. Trés.* ibidem.
Pernelle, *idem*, à Guingamp.

Durot ✻, *Lieutenant*, à Lannion.
Baillif, *idem*, à Loudéac.
Mascarène de Rivière ✻, *Lieutenant*, à Dinan.

Compagnie du Finistère.

Vauthier ✻, *Capitaine*, à Quimper.
Edon, *Lieutenant*, à Quimper.
Foutemoin, *Lieut. Trés.* ibidem.
Grignon, *Lieut.* à Brest.
Depostis du Houlbec ✻, *Lieut.* à Châteaulin.
Surosne ✻, *Lieut.* à Morlaix.
Fruchart, *Lieutenant*, à Quimperlé.

SIXIÈME LÉGION.

M. Chousserie (O ✻), *Colonel*, à Angers.

Compagnie de Maine-et-Loire.

Boullet (O ✻), *Chef d'escad.* à Angers.
Moreau ✻, *Capit.-Lieut.* ibidem
Faux ✻, *Lieut. Trés.* ibidem.
Melley, *Lieut.* à Beaugé.
Udron, *Sous-Lieut.* à Beaupréau.
Poltier ✻, *Lieut.* à Saumur.
Poulain, *Lieut.* à Segré.

Compagnie de la Loire-Infér.

Receveur (O ✻), *Chef d'escad.* à Nantes.
Berthe de Pommery, *Lieut.* ibidem.
Igier ✻, *Lieut. Trés.* à Nantes.
Mazion ✻, *Lieut.* à Ancenis.
N. . . . . *Lieut.* à Châteaubriant.
Russailh ✻, *Lieut.*, à Paimbœuf.
Doussot, *idem*, à Savenay.

Compagnie du Morbihan.

Rouyer (O ✻), *Capit* à Vannes.
Durand de Gasselin ✻, *Lieut.* ibidem.
Sanlis, *Sous-Lieut Trés.* ibidem.
Angebault ✻, *Lieut.* à Pontivy.
Massot, *idem*, à Lorient.
Barbot ✻, *Lieut.* à Ploermel.

SEPTIÈME LÉGION.

M. d'Outremont de Minière (C ✻), *Colonel*, à Tours.

Compagnie d'Indre-et-Loire.

Reverdy ✻, *Chef d'esc. Command.* à Tours.
Gillet, *Capit.-Lieut.* ibidem.
Digne ✻, *Capit. Trés* ibidem.
Kisling ✻, *Lieut.* id. à Chinon.
Augeraud, *idem*, à Loches.

Compagnie de Loir-et-Cher.

Denizot ✻, *Capit.* à Blois.
Robert, *Lieut.* ibidem.
Fondreton, *idem*, *Trés.* ibidem.
Tripied, *idem*, à Romorantin.
N. . . . . *idem*, à Vendôme.

Compagnie de la Vienne.

Lelarge ✻, *Capit.* à Poitiers.
Payelle ✻, *Lieut.* à Poitiers.
Chevallier, *Lieut. Trés.* a Poitiers.
Leroi ✻, *Lieut.* à Civray.
Quillet, *Lieut.* à Châtellerault.
N. . . . . *idem*, à Loudun.
Fillias, *Lieut.* à Montmorillon.
Boutry, *Lieutenant*, à la suite.

Compagnie de l'Indre.

Didion ✻, *Capit.* à Châteauroux.
De Potor ✻, *Lieut.* ibidem.
Jacob, *Lieut. Trésorier*, ibidem.
N. . . . . *Lieut.* au Blanc.
Sartin, *idem* à Issoudun.
Mangeant, *Lieut.* à la Châtre.

HUITIÈME LÉGION.

M. de Gascq (O ✻), *Colonel*, à Moulins.

Compagnie de l'Allier.

Damour ✻, *Chef d'esc. Comm.* à Moulins.
Tenaille ✻, *Capit.-Lieut.* ibidem.
Fleury, *Lieut. Trés.* ibidem.
Duvillard ✻, *Lieut.* à Montluçon.
Walter, *idem*, à Gannat.
Bellident, *Lieut.* à Lapalisse.

Compagnie du Puy-de-Dôme.

D'Estremont ✻, *Capitaine* à Clermont.
N. . . . . *Lieut.* ibidem.
Demanche, *Lieut Trés.* ibidem.
France, *Lieut.* à Ambert.
Viviand, *idem*, à Issoire.
Goninfaure, *Lieut.* à Riom.
N. . . . . *Lieut.* à Thiers.

Compagnie de la Nièvre.

Croizier de la Doire ✻, *Capit.* à Nevers.
Saulnier ✻, *Lieut.* ibidem.
Springinsfeld ✻, *Lieut. Trés.* ibidem.
Bussière, *Lieut.* à Clamecy.
Prudot ✻, *Lieut.* à Château-Chinon.
Guérin (Jos.-M.), *idem*, à Cosne.

Compagnie du Cher.

Goraufiaux de la Giraudière ✻, *Chef d'es Command.* à Bourges
Courby, *Lieut.* idem.
Lepaige, *Lieut. Trés.*
Benoist de la Grandère, *L.* à St.-Amand.
Perrin, *Lieut.* à Sancerre.

NEUVIÈME LÉGION.

M. Robert (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, à Niort.

Compagnie des Deux-Sevres.

Leforestier (O ✻), *Chef d'escadron*, *Comm.* à Niort.
De Guibert du Vallon ✻, *Cap. Lieut.* ibidem.
Guérin ✻, *Lieut. Trés.* ibidem.
Billardon *dit* DeSauvigny, *Lieut.* à Parthenay.
Estienne ✻, *idem*, à Bressuire.
Mallat, *Lieutenant*, à Melle.

Compagnie de la Vendée.

Couré ✻. *Capit.* à Bourbon-Vendée.
Roquette ✻, *Lieut.* ibidem.
Varlet, *Sous-Lieut. Trés.* ibidem.
Forqueray, *Lieut.* à Fontenay.
Lacroix ✻. *idem*, aux Sables d'Olonne.
Chotar, *Sous-Lieut.* aux Herbiers.

Compagnie de la Charente-Inférieure.

Rivals ✻. *Capit.* à La Rochelle.
Frontgoux, *Lieut.* ibidem.
Accary, *Lieut. Trés.* ibidem.
Beasse, *Lieut.* à Jonzac.
Massabiau ✻, *Lieut.* à Marennes.
Boisson ✻, *Lieut.* à Rochefort.
Mocquet. *Lieut.* à Saintes.
Duval, *idem*, à St.-Jean-d'Angely.

DIXIÈME LÉGION.

M. Bouverie (O ✻), *Colonel*, à Bordeaux.

Compagnie de la Gironde.

Saulnier ✻. *Chef d'escadron*, *Command.* à Bordeaux.
Derazes, *Capit.-Lieut.* ibidem.
Garratier ✻. *Capit. Trés.* ibidem.
Saffon, *idem*. à Lesparre.
Le Crosnier (L.), *idem*, à Bazas.
Montalbe, *idem*. à Blaye.
Busquere ✻, *Lieut.*, à la Réole.
Dufau, *Lieut.*, à Libourne.

Compagnie de la Charente.

Dufereau, *Capitaine*. à Angoulême.
Lavignaud, *Lieut.* ibidem.
Durat, *Lieut. Trésor.* ibidem.
Le Gombault ✻, *Lieuten.*. à Cognac.
. . . . . *Lieut.* à Barbézieux.
Delasalle (Fréjeon), *Lieut.* à Confolens.
Chetard, *Lieut.* à Ruffec.

Compagnie des Landes.

Lacroix ✻. *Capit.* à Mont-de-Marsan.
Martin Boussac, *Lieut.* ibidem.
Burtin, *Lieut. Trés.* ibidem.
De Beaumont, *Lieut.* à St-Sever.
Auger de Guilleragues, *idem*, à Dax.

Compagnie des Basses-Pyrénées.

Marquis ✻, *Chef d'esc.* à Pau.
Boissière. *Lieut.* ibidem.
Munier (J.-J.), *Lieut. Trés.* ibidem.
De Garros, *Lieut.* à Bayonne.
Galan, *Lieut.* à Mauléon.
D'Eyssautier, *idem*. à Orthez.
Gourlier. *Lieut.* à Oléron.

ONZIÈME LÉGION.

M. Delmas de la Coste (O ✻), *Colonel*, à Limoges.

Compagnie de la Haute-Vienne.

Lammé ✻, *Chef d'esc. Comm.* à Limoges.
Montréaux de Jalais, *Capit.-Lieut.* ibidem.
Laponiau, *Sous-Lieut. Trés.* ibidem.
Bouverie ✻, *idem*, à Bellac.
Morize ✻, *Lieut.* à St.-Yrieix.
Raynard de Queilhe ✻, *Lieutenant*, à Rochechouart.

Compagnie de la Creuze.

Rivaud ✻, *Capit.* à Guéret.
Granne. *Lieut.* ibidem.
Lacousso, *Lieut. Tresorier*, ibidem
Merrin ✻. *Lieut.* à Aubusson.
Truy ✻, *idem*, à Bourganeuf.
Russel ✻, *Lieut.* à Boussac.

Compagnie de la Dordogne.

Chassaigne de Laribière (O ✻), *Chef d'esc.* à Périgueux.
Langlade ✻, *Lieut.* à Périgueux.
Brem, *Lieut. Trés.* ibidem.
Chousserie ✻, *Lieut.* à Bergerac.
Coursseran ✻, *Lieut.* à Nontron.
Gautier, *Lieut.* à Sarlat.
Bourjade ✻. *Lieut.*. à Riberac

Compagnie de la Corrèze.

Leberthon ✻. *Capitaine*, à Tulle.
Tereygeol ✻, *Lieut.* ibidem.
Compoinville, *Sous-Lieut. Trés.* ibidem.
Veilhan, *Lieut.* à Brive.
Redon, *idem*, à Ussel.

DOUZIÈME LÉGION.

M. Hoffmann (O ✻), *Colonel*, à Cahors.

Compagnie du Lot.

De Bermondet de Cromières ✻, *Chef d'esc. Command.* à Cahors.
Le Noble, *Capit.-Lieut.*
Forcinal. *Lieut. Très.* idem, *dét. en Afrique.*
Miret, *idem*, à Figeac.
Roussel, *idem*, à Gourdon.

Compagnie de Lot-et-Garonne.

De Broqueville ✻, *Capit.* à Agen.
Favas. *Lieut.* ibid m.
Sartre ✻. *Lieut. Très* ibidem.
Ollive *dit* Dubrœil. *Lieut.* à Nérac.
Latour-Daffaure. *Lieut.* à Marmande.
Pieux ✻, *idem*, à Villeneuve-d'Agen.

Compagnie de l'Aveyron.

Thuillier, *Capitaine*, à Rodez.
Donnadieu ✻, *Lieut.* ibidem.
Guilbert, *Sous-Lieut Tres.* ibidem.
Bories, *Sous-Lieut* à Espalion.
Lebas ✻, *idem*, à Milhau.
Roux ✻, *Lieut.* à St.-Afrique.
Blondel, *Lieuten.* à Villefranche.

Compagnie du Cantal.

Leclerc de Rufley ✻, *Capit.* à Aurillac.
Massis ✻. *Lieut.* ibidem
Marguaty, *Lieut. Tres.* ibidem.
Delpech. *Lieutenant*, à Murat.
Bricqueville ✻. *Lieut.* à Mauriac.
Chauveton de St.-Léger, *Lieut.* a St.-Flour.

TREIZIÈME LÉGION.

M. Cailhassou (O ✻), *Colonel*, à Toulouse.

Compagnie de la Haute-Garonne.

Boyer (O ✻), *Chef d'escad. Command.* à Toulouse.
Pitat ✻. *Capit.-Lieut.* ibidem.
Bajau ✻, *Lieut. Tres.* ibidem.
Belliol ✻, *Lieut.* à Villefranche.
Jandrons ✻, *Lieut.* à Muret.
Deaddé (J. C. A.), *Lieut.* à St-Gaudens.

Compagnie de Tarn-et-Garonne.

Varia ✻, *Capt.* à Montauban.
Barrier ✻. *Lieut* ibidem.
Saurel, *Lieut Tres.* ibidem.
Coulure, *Lieut.* à Moissac.
Pascal ✻, *Lieut.* à Caste.-Sarrazin.

Compagnie du Gers.

Sabervic (O ✻). *Capit.* à Auch.
Seguy. *Lieut.* ibidem.
Monjal, *Lieut. Tres.* ibidem.
Palissard. *Lieut.* à Lombez.
Solabel ✻, *Sous-Lieut.* à Condom.
Dutoya ✻. *Lieut.* à Lectoure.
Jouve de Guibert ✻, *Lieut.* à Mirande.

Compagnie des Hautes-Pyrénées.

De Vergez (O ✻), *Capit.* à Tarbes.
Condat. *Lieut.* ibidem
Lemonnyer ✻. *Lieut. Très.* ibidem.
Bourdier de Beauregard ✻. *Lieut.* à Argelès.
Ithourburu, *Lieut.* à Bagneres.

QUATORZIÈME LÉGION.

M. Thurot (O ✻), *Colonel*, à Carcassonne.

Compagnie de l'Aude.

Gallié ✻, *Chef d'escadron*, *Command.* à Carcassonne.
Suere ✻, *Capit.-Lieut.* à Carcassonne.
De Laporte. *Sous-Lieutenant Tresorier*, à Carcassonne.
Driget. *Lieut* à Castelnaudary.
Léger. *Lieutenant* à Limoux.
Caby ✻, *Lieutenant*, à Narbonne.

Compagnie du Tarn.

De Combarel (P. A.) ✻, *Capit.* à Alby
De Broca. *Lieut.* ibidem
Auger. *Lieut. Trésorier*, ibidem.
Rédier. *Lieutenant*, à Castres.

Pech ✻. *Sous-Lieut* à Lavaur.
Cabrol ✻, *Sous-Lieut.*, à Gaillac.

Compagnie des Pyrénées Orientales.

Thomas ✻, *Capit* à Perpignan.
Germois, *Lieut.* ibidem.
Meiniac ✻, *Sous-Lieut. Très.* ibidem.
Spengler ✻. *Lieut.* à Prades.
Monteleon, *Lieut.*, à Céret.

Compagnie de l'Ariége.

Boissy-Dubois. *Capit.* à Foix.
Trinqué ✻, *Lieut.* ibidem
Darche, *Lieut. Tresor.* ibidem.
Collard, *Sous-Lieut.* à Pamiers.
N. . . . . *Lieut.* a Saint-Girons.

QUINZIÈME LÉGION.

M. Maziau (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, à Nîmes.

Compagnie du Gard.

Blachier ✻, *Chef d'esc. Comm.* à Nîmes.
Bourgeois, *Capit.-Lieut.* ibidem.
Germain, *Sous-Lieut. Trésor*, ibidem.
Olier ✻, *Lieutenant*, à Alais.
N. . . . . *idem*, au Vigan.
Billon ✻, *idem*, à Uzès.

Compagnie de l'Ardèche.

Paralan de Malbosc ✻, *Capit.* à Privas.
Depages de Pourcarès ✻, *Lieut.* ibidem.
Abeilhou, *Sous-Lieut. Trés.* ibidem.
Terrier de la Jolive ✻, *Lieut.* à Tournon.
Dussuc ✻, *Lieut.* à l'Argentière.
Guintrandy, *Lieutenant*, à Aubenas.

Compagnie de l'Hérault.

N. . . . *Chef d'esc.* à Montpellier.
Besset ✻, *Cap. Comm. prov. la Compagnie.*
Masson ✻, *Lieut.* ibidem.
Michel, *Lieut. Trésor.* ibidem.
Bertrand ✻, *Lieut.* à Béziers.
Laurens, *Lieutenant*, à Lodève.
Perier, *idem*, à Saint-Pons.

Compagnie de la Lozère

Daugnac ✻, *Capit.* à Mende.
Chalas ✻, *Lieut.* ibidem.
Thomas, *Lieut. Trés.* ibidem.
Waiss, *Lieut* à Florac.
N. . . . . *Lieutenant*, à Marvejols.

SEIZIÈME LÉGION.

M. Corso ✻, *Lieutenant-Colonel*, à Marseille.

Compagnie des Bouches-du Rhône.

Cuynat ✻, *Chef d'escad.*, *Commandant*, à Marseille.
Phitily ✻, *Capit.-Lieut.*, à Marseille, *detache au 2e régiment provisoire.*
D'Agard, *Capitaine*, *commandant provisoirement la Lieutenance.*
O'Carroll, *Lieut. Tres* à Marseille
Jultien, *Sous-Lieut.* à Aix
N. . . . . *idem*, à Arles.

Compagnie de Vaucluse.

Fournier ✻, *Capit.* à Avignon.
Chapel ✻, *Sous-Lieut.* à Avignon.
Doudan, *Lieut Trésor* ibidem.
Mauche, *Sous-Lieut* à Apt.
Vial, *Lieut.* a Carpentras.
Viatt, *Lieut.* à Orange.

Compagnie du Var.

Galabert ✻, *Capit.* à Draguignan.
Pierrugues, *Lieut.* ibidem.
Guillot, *Lieut. Trésor.* ibidem.
Lombard d'Esperel, *Lieut.* à Brignoles.
N. . . . . *idem*, à Grasse.
Viennet, *Lieut.* à Toulon.

DIX-SEPTIÈME LÉGION. (*Corse.*)

M. Mérat ✻, *Lieutenant-Colonel*, *Grand-Prévôt*, à Alger.

Premiere Compagnie.

Dyonnet, *Chef d'escad. Commandant*, à Bastia.
Agostini ✻, *Capit. Lieut.* ibidem.
Taphanel ✻, *Lieut.* à Calvi.
Roguier ✻, *Lieut. Trés.* à Bastia.
Marcantei, *Lieut.* à St.-Florent.
N. . . . . *Lieut.* à Vescovato.
Fournier, *Lieut.* à Corte.
Vauthrin, *Lieut.* à Piedicroce.
N. . . . . *idem* à Piedicorte.

Deuxieme Compagnie.

Déadlé ✻, *Capit.* à Ajaccio.
Ramel ✻, *Lieut* ibidem.
Fievol d'Aubignac de Ribains, *L.* à Vico.
Simoni, *Lieut.* à Ste-Marie de Siché.
Audouy ✻, *Lieut.* à Sartene.
Lucchini ✻, *Lieut.* à Bonifacio.

DIX-HUITIÈME LÉGION.

M. Vesco (O ✻), *Colonel*, à Grenoble.

Compagnie de l'Isere.

Huard ✻, *Chef d'esc. Comm.* à Grenoble.
Michel ✻, *Capit.-Lieut* ibidem.
Rivenez, *Capit. Trés.* ibidem.
Bernard-Marigny, *Lieut.* à Latour-du-Pin.
Derus *dit* Derousse, *Lieut.* à S.-Marcellin.
Gannaz, *Sous-Lieutenant*, à Vienne.

Compagnie de la Drôme.

Gaudo-Paquet, *Capit.* à Valence.
Basle d'Astie ✻, *Lieut* ibidem.
Rattier ✻, *Lieut. Trés.* ibidem.
Ruffet, *Lieut.* à Die.
Grandjasse ✻, *idem*, à Montélimart.
Reynier, *idem*, à Nyons.

Compagnie des Hautes-Alpes.

Martolio ✻, *Capit.* à Gap.
D'Antoine de Taillas, *Lieut.* ibidem.
De Saint-Amans, *Sous-Lieut. Trésorier*, à Gap.
Hugo, *Lieut.* à Briançon.
N. . . . . *Lieut.* à Embrun.

Compagnie des Basses-Alpes.

Beaume *dit* Roux ✻, *Capit.* à Digne.
Labilois, *Lieut.* ibidem.
Meyers, *Lieut. Trés.* ibidem.
Delaye, *idem*, à Barcelonette.
N. . . . . *idem*, à Castellane.
Barat ✻, *idem*, à Sisteron.
Doste ✻, *Lieut.* à Forcalquier.

DIX-NEUVIÈME LÉGION.

M. Canuet (C ✻), *Colonel*, à Lyon.

Compagnie du Rhône.

Carrelet (O ✻), *Chef d'esc. Comm.* à Lyon.
Pernot ✻, *Capit.-Lieut.* ibidem.
Richier ✻, *Capitaine*, *Trés.* ibidem.
Clément ✻, *Lieut.* à Villefranche.
Gimbert de Chabannes, *Lieut.*, à Tarare.

Compagnie de Saône-et-Loire.

Dure (O ✻). *Capit.* à Mâcon.
Ruffin de Lozier, *Lieut.* ibidem.
Oudot, *Lieut. Trés.* ibidem.
Laurent, *Lieut.* à Louhans.
Legros, *idem*, à Autun.
Georgeon ✻, *Lieut.* à Châlons.
Louiset, *Lieutenant*, à Charolles.

Compagnie de la Loire.

Fumat, *Capitaine*, à Montbrison.
Collangettes, *Lieuten.* ibidem.
Allamand, *Lieut. Trés.* ibidem.
Mulsant ✻, *idem*, à Roanne.
Faucheux ✻, *Lieutenant*, à St.-Etienne.

Compagnie de la Haute-Loire.

André de Belval ✻, *Capit.* au Puy.
De Pelacot ✻, *Lieut.* ibidem.
Penel ✻, *Lieut. Trés.* ibidem.
Besqueut, *Lieut.* à Brioude.
Saint-Romain, *Lieutenant*, à Yssingeaux.

VINGTIÈME LÉGION.

M. Pinel (O ✻), *Colonel*, à Dijon.

Compagnie de la Côte-d'Or.

De Truchis du Mole ✻, *Chef d'escadron Command.* à Dijon.
Mougenot ✻, *Capit.-Lieut.* ibidem.
Hiestand ✻, *Capit. Tresor.* ibidem.
Chaudron, *Lieut.* à Sémur.
Dalbis, *idem*, à Beaune.
Personne, *idem*, à Châtillon-sur-Seine.

Compagnie de l'Yonne.

Soufflot ✻, *Capit.* à Auxerre.
Azaïs, *Lieut.* ibidem.
Demay ✻, *Lieut. Trés.* ibidem.
N. . . . . *Lieut.* à Avallon.
Sebar ✻, *idem*, à Joigny.
Leblond ✻, *Lieut.* à Sens.
Hochet, *idem*, à Tonnerre.

Compagnie de l'Aube.

Nobelly ✻, *Capitaine*, à Troyes.
Odot de Lenferna, *Lieut.* ibidem.
Simonnet, *Lieut. Trés.* ibidem.
N. . . . . *Lieutenant*, à Arcis-sur-Aube.
Cécile ✻, *Lieut.* à Bar-sur-Aube.
Grandin ✻, *Lieut.* à Bar-sur-Seine.
De Nesle, *Lieut.* à Nogent-sur-Seine.

Compagnie de la Haute-Marne.

Langlois ✻, *Capit* à Chaumont.
Rosan, *Lieut.* ibidem.
Vocher, *Sous-Lieut. Trés.* ibidem.
De Prinsac, *Lieut.* à Langres.
Simonnin ✻, *idem*, à Wassy.

VINGT-UNIÈME LÉGION.

M. Picard (C ✻), *Colonel*, à Besançon.

Compagnie du Doubs.

Nicod ✻, *Chef d'esc. Comm.* à Besançon.
Minal ✻, *Capit.-Lieut.* ibidem.
Robert, *Sous-Lieut. Trés.* ibidem.
Labouré, *Lieut.* à Baume-les-Dames.
Turbert, *Lieut.* à Pontarlier.
Pavans, *Lieut.* à Montbéliard.

Compagnie de la Haute-Saône.

Marteau ✻, *Capitaine*, à Vesoul.
Carteret ✻, *Lieut.* ibidem.
Vuillemot, *Lieut. Trés.* ibidem.
Fontibus, *Sous-Lieut.* à Lure.
Pacot, *Lieutenant*, à Gray.

Compagnie du Jura.

Delagrange ✻, *Capit.* à Lons-le-Saulnier.
François, *Lieut.* à Lons-le-Saulnier.
Brissaud, *dit* Demaillet, *Sous-Lieutenant Trésorier*, ibidem.
Mea, *Sous-Lieut.* à Poligny.
Grandvaux ✻, *idem*, à Dole.
Oudry, *idem*, à Saint-Claude.

Compagnie de l'Ain.

Desmaisons ✻, *Capit.* à Bourg.
Wolf, *Lieut.* à Bourg.
Toury, *Sous-Lieut. Trés.* ibidem.
Trouillot, *Lieut.* à Belley.
Durand, *idem*, à Trévoux.
Naverdet, *Lieut.* à Nantua.
Magnien, *Lieut.* à Gex.

VINGT-DEUXIÈME LÉGION.

M. Morin (O ✻), *Colonel*, à Nancy.

Compagnie de la Meurthe.

N. . . . . *Chef d'esc. Commandant*, à Nancy.
Goguillot, *Capit.-Lieut.* ibidem.
Derousse ✻, *Lieut. Trés.* ibidem.
Lemierre, *Lieut.* à Château-Salins.
N. . . . . *Lieut.* à Sarrebourg.
Dufay, *Lieut.* à Toul.
Renard ✻, *Lieut.* à Lunéville.

Compagnie des Vosges.

Vincent ✻, *Capit.* à Epinal.
Maron ✻, *Lieut.* ibidem.
Dommanget, *Lieutenant Trés.* ibidem.
Meilleran, *Lieut.* à Mirecourt.
Dessey, *Lieut.* à Remiremont.
Vautrin ✻, *Lieut.* à Saint-Diez.
Lalite-Dupont, *Lieut.* à Neufchâteau.

Compagnie du Bas-Rhin.

Magnier (O ✻), *Chef d'esc.* à Strasbourg.
Ritter, *Lieut.* ib dem.
Reiss ✻, *Lieut. Trés.* ibidem.
Dedier ✻, *Lieut.* à Saverne.
N. . . . . *Sous-Lieut.* à Schélestadt.
De Reims ✻, *idem*, à Wissembourg.

Compagnie du Haut-Rhin.

Houzeau ✻, *Capit.* à Colmar.
Dupuich, *Lieut.* ibidem.
Hurel ✻, *Lieut. Trés.* ibidem.
N. . . . . *Lieut.* à Belfort.
Waiss ✻, *Lieut.* à Altkirch.

VINGT-TROISIÈME LÉGION.

M. Blin (C ✻), *Colonel*, à Metz.

Compagnie de la Moselle.

François ✻, *Chef d'escad. Command.* à Metz.
Beaugeois, *Capit.-Lieut.* à Metz.
Carré, *Capit. Trés.* à Metz.
N. . . . . *Lieut.* à Briey.
N. . . . . *idem*, à Sarguemines.
N. . . . . *idem* à Thionville.

Compagnie de la Meuse.

Noel ✻, *Capitaine*, à Bar-le-Duc.
Ferdinand ✻, *Lieut.* ibidem.
Duval, *Lieut. Trés.* ibidem.
Labat ✻, *idem*, à Montmédy.
Bruyant ✻, *idem*, à Commercy.
Lemolt ✻, *Lieut.* à Verdun.

Compagnie de la Marne.

D'Hébrard ✻, *Capitaine*, à Châlons.
Devina ✻, *Lieut.* ibidem.
Richard ✻, *Lieut. Trés.* ibidem.
Mique ✻, *Lieut.* à Epernay.
N. . . . . *Lieut.*, à Reims.
Lefèvre ✻, *idem*, à Sainte-Ménehould.
Lucot ✻, *idem*, à Vitry-le-François.

Compagnie des Ardennes.

Pomme ✻, *Capit.* à Mézières.
Simonnet ✻, *Sous-Lieut.* ibidem.
Huguet, *Sous-Lieut. Trés.* ibidem.
Pannier ✻, *Lieut.* à Rhetel.
Parmentier, *idem*, à Sedan.
N. . . . . *Lieut.* à Rocroy.
Bonnay de Nonancourt, *Lieut.* à Vouziers.

VINGT-QUATRIÈME LEGION.

M. Servatius (O ✻), *Colonel*, à Arras.

Compagnie du Pas-de-Calais.

Clément (P. Th) ✻, *Chef d'escadron Commandant*, à Arras.
Gallois ✻, *Capit.-Lieut.* ibidem.
Delhay ✻, *Sous-Lieut. Trés.* ibidem.
Flamen ✻, *Lieut.* à Béthune.
Bilot, *Lieut.* à Boulogne.
Floure, *Lieut.* à Montreuil.
Saulnier, *Lieut.* à St.-Omer.
Le Bresne ✻, *Lieut.* à St.-Pol.

Compagnie du Nord.

Gougeon ✻, *Chef d'esc.* à Lille.
Delorne d'Alincourt ✻, *Lieut.* ibidem.
Lemire ✻, *Lieut. Trés.* ibidem.
Paupardin ✻, *Lieut.* à Avesnes.
Dupuis, *Lieut.* à Cambray.
Cotton ✻, *idem*, à Douay.
Delfosse, *idem*, à Dunkerque.
Jans ✻, *idem*, à Hazebrouck.
Blocaille, *idem*, à Valenciennes.

Compagnie de l'Aisne.

Tilman ✻, *Capit.* à Laon.
Caillard, *Lieut.* idem.
Meunier ✻, *Lieut. Trés.* idem.
Denu ✻, *Lieut.* à Château-Thierry.
Capitain, *idem*, à Saint-Quentin.
Tonnelier ✻, *idem*, à Soissons
Delacourt, *Lieut.* à Vervins.

GENDARMERIE EMPLOYÉE DANS LES COLONIES.

Compagnie de la Martinique.

Pillerault ✻, *Capitaine.*
Lafreté ✻, *Lieut.*

Compagnie de la Guadeloupe.

Pierre, *Capit.*
Régent, *Lieutenant.*

GARDE MUNICIPALE DE PARIS (*Voy.* page 795).

COMPAGNIES DE GENDARMES VÉTÉRANS.

1re *Compagnie*, *à Riom* (Puy-de-Dôme).

Darbour ✻, *Capitaine en* 1er.
Delahogue ✻, *idem en* 2e.
Degrieux, *Lieutenant en* 1er.
Jullien, *idem en* 2e.

2e *Compagnie*, *à Gaillon* (Eure).

Seve ✻, *Capitaine en* 1er.
Delor (O ✻), *idem en* 2e.
Borien ✻, *Lieutenant en* 1er.
N. . . . . *idem en* 2e.

BATAILLON DE VOLTIGEURS CORSES.

Etat-Major.

M. Cauro ✻, *Chef de bataillon.*
M. Arrighi ✻, *Capitaine Adjudant-Major.*
M. Grandvalet ✻, *Lieutenant, Trésorier.*
M. Grazietti, *Chirurgien Aide-Major.*

1re *Compagnie* (chef-lieu : *Sartene*).

Peraldi, *Capitaine*, à Sartene.
Laurelli, *Lieutenant*, à Isolaccio.
Leonetti, *Sous-Lieutenant*, à Sollacaro.

2e *Compagnie* (chef-lieu : *Ajaccio*).

Ciavaldini, *Capitaine*, à Ajaccio.
Pianelli, *Lieutenant*, à Bastia.
Santolini, *Sous-Lieutenant*, à Peri.

3e *Compagnie* (chef-lieu : *Cervione*).

Angelis ✻, *Capitaine*, à Cervione.
Vico, *Lieutenant*, à Pero.
Caviglioli, *Sous-Lieutenant*, à Moita.

4e *Compagnie* (chef-lieu : *Corte*).

Marinetti ✻, *Capitaine*, à Corte.
Courand, *Lieutenant*, à Speloncato.
Peri *Sous-Lieutenant*, à Antisanti.

SECTION XII.

RECRUTEMENT.

(Recrutement. — Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. — Collége royal militaire de La Flèche. — Gymnases militaires.)

Etat nominatif des Officiers de Recrutement.

Départemens.	Messieurs,	*Grade et Arme.*
Ain.	*Robelin (Joseph)* ✲.	Capitaine d'infanterie.
Aisne.	*Collinet-Delassalle (J.-L.-B.)*	*Id.* de cavalerie de réserve.
Allier	*Viot (Alexandre)* ✲.	*Id.* d'infanterie.
Alpes (Basses.)	*Patau* ✲.	*Id.* d'Etat-Major.
Alpes (Hautes)	*Swanton* ✲.	*Id.* *Id.*
Ardèche.	*Sardon (Pierre)* ✲.	*Id.* d'infanterie.
Ardennes.	*Vildary* ✲.	*Id.* *Id.*
Ariége.	*Bon Guiliot (Jos.-Fr.)* ✲	*Id.* *Id.*
Aube.	*Echmann (Charles-Armand.)* ✲.	*Id.* *Id.*
Aude.	*Benoit.*	Capitaine d'Etat-Major.
Aveyron.	*Gilbert-Collet (Joseph)* ✲.	*Id.* *Id.*
Bouches-du-Rhône	*Trailhier (J.-M.-T.)* ✲.	*Id.* du Génie.
Calvados.	*Carre (Germain)* ✲.	*Id.* de cavalerie de ligne.
Cantal.	*Baudry (François)* ✲.	*Id.* d'infanterie.
Charente.	*Delabrière (J.)* ✲.	*Id.* de cavalerie de réserve.
Charente-Inférieure	*Bordenave (Fr.-Edme)* ✲.	*Id.* d'infanterie.
Cher.	*Mege (Joseph-Denys)* ✲.	*Id.* *Id.*
Corrèze.	*Copmartin (P.-L.)* ✲.	*Id.* *Id.*
Corse.	*Zacchi-Romano* ✲.	*Id.* *Id.*
Côte-d'Or.	*Regley (Claude Hip.)* ✲	*Id.* *Id.*
Côtes-du-Nord.	*Moulin-Dumousset* (O ✲).	Chef de bataillon d'Etat-Major.
Creuse.	*Demarsanges (J.-P.)* ✲.	Capitaine d'infanterie.
Dordogne.	*Estignard (J.-L.-J.)* ✲.	*Id.* d'Etat-Major.
Doubs	*Cazeneuve (Fr.)* ✲.	*Id.* de cavalerie légère.
Drôme.	*Jozon (J.-B.)* ✲.	*Id.* d'infanterie.
Eure.	*Beaupuis (Ant.-N.)* ✲.	*Id.* *Id.*
Eure-et-Loir.	*De Normandie (Louis)* (O ✲).	Chef d'escad. de cav. de réserve
Finistère.	*La Barcerie* ✲.	Major d'Infanterie.
Gard.	*Allègre (F.-X.-M.)* ✲.	*Id.* d'infanterie.
Garonne (Haute.)	*Bache* ✲.	Major de cavalerie de ligne.
Gers.	*Magrath (L.-A.)* ✲.	Capitaine de cavalerie de ligne.
Gironde.	*D'Aubert de Tésic* ✲.	Capitaine de cavalerie légère.
Hérault.	*Martin de St-Romain.*	Capitaine d'Infanterie.
Ile-et-Vilaine	*Leveille* ✲.	Major d'infanterie.
Indre.	*Morizet (Louis-Aug.)* ✲.	Capitaine d'infanterie.
Indre-et-Loire.	*Gilly (Joseph-Fidele)* ✲.	*Id.* *Id.*
Isère.	*Foucou (A.-C.)* ✲.	*Id.* *Id.*
Jura.	*Berthaud (J.-Louis)* ✲.	*Id.* *Id.*
Landes.	*Dulau (J.-B.)* ✲.	*Id.* *Id.*
Loir-et-Cher.	*Lajous (J.-M.-J.)* ✲.	*Id.* *Id.*
Loire.	*Bergue (Prudent)* ✲.	*Id.* *Id.*
Loire (Haute.)	*Roquefeuil (Ed.)* ✲.	*Id.* *Id.*
Loire-Inférieure.	*Leroux* ✲	*Id.* d'Etat-Major.
Loiret.	*Delpech* ✲.	Chef de bataillon d'infanterie.
Lot.	*Taberne* ✲.	Capitaine d'Infanterie.
Lot-et-Garonne.	*Merson (L.-F.)*	*Id.* d'infanterie légère.
Lozère.	*Gomerel (Ant.-Nic.)* ✲.	*Id.* d'infanterie.
Maine-et-Loire.	*Delanneau (Paulin-Anne)* ✲.	*Id.* *Id.*

Départemens.	Messieurs,	*Grade et Arme.*
Manche.	*Escher* ✻.	Capitaine d'Etat-Major.
Marne.	*Lacouster* (*J.-A.*) ✻.	Chef d'esc. de cavalerie légère.
Marne (Haute).	*Lefèbvre* (*P.-N.*) ✻	Capit. au train des Parcs d'Art.
Mayenne.	*Duchemin du Hamel* (*P.-V.*) ✻.	*Id* d'infanterie.
Meurthe.	*Bizalion* (*E.*) (O ✻).	Chef de bataillon d'infanterie.
Meuse.	*Bonjour* (*Etienne-Marie-F.*) ✻.	Capitaine d'infanterie.
Morbihan.	*Leisseques de Légerville* (*T. M.*) ✻.	*Id.* *Id.*
Moselle.	*Mancelle* (*François*) (O ✻).	*Id.* de cavalerie légère.
Nièvre.	*Brud.*	*Id.* d'infanterie.
Nord.	*Carré de Busserolles* (*J.-S.*) ✻.	Chef de bataillon d'infanterie.
Oise.	*Féart* (*Etienne-Jean-Marie*) ✻.	*Id.* *Id.*
Orne.	*Chapelle* (*Louis*) ✻.	Capitaine de cavalerie légère.
Pas-de-Calais.	*Joleaud* (*J.-M.-T.*) ✻.	*Id.* *Id.* légère.
Puy-de-Dôme.	*Leduc Duhamel* ✻.	Capitaine d'infanterie.
Pyrenées (Basses).	*Thiercelin* ✻.	*Id.* *Id.*
Pyrénées (Hautes)	*Nogues* (*Bernard*) ✻.	*Id.* *Id.*
Pyrénées-Oriental.	*Carcenac* (*J.-B.-F*) ✻.	*Id.* *Id.*
Rhin (Bas).	*Lacaud* (*J.-Ph*) ✻.	*Id.* de cavalerie de ligne.
Rhin (Haut).	*Pillement* (*Ch.-J.*) ✻.	*Id.* d'infanterie.
Rhône.	*Lacroix* (*Jacques*) ✻.	*Id.* *Id.*
Saône (Haute).	*Gérard* (*J.-B.*) ✻.	*Id.* *Id.*
Saône-et-Loire.	*Deschamps* (*S.*)	*Id.* *Id.*
Sarthe.	*Puntous* (*J.-P.*) ✻.	*Id.* *Id.*
Seine.	*Gibassier* (*Isaac-François*) (O ✻).	Chef de bataillon d'Infanterie.
Seine-Inférieure.	*Choiselat* (*Isid.-Comt.*) ✻.	Capitaine d'Infanterie.
Seine-et-Marne.	*Robert* (*G.-J.*) ✻.	*Id.* *Id.*
Seine-et-Oise.	*Boulet* ✻.	*Id.* *Id.*
Sèvres (Deux).	*Tuncq* ✻.	*Id.* *Id.*
Somme.	*Martenet* (*Jean*) ✻.	*Id.* *Id.*
Tarn.	*Thérin* (*A.-M.*) ✻.	*Id.* *Id.*
Tarn-et-Garonne.	*Chauffard* (*Ch.*) ✻.	*Id.* *Id.*
Var.	*Lecerf* (*Louis*) ✻.	*Id.* *Id.*
Vaucluse.	*Viala* (*Jacq.-L.-Aug.*) ✻	*Id.* *Id.*
Vendée.	*Mermet* (*Gasp.*) (O ✻)	Chef de bataillon d'Etat-Major
Vienne.	*De Boislambert* ✻.	Capitaine d'infanterie.
Vienne (Haute).	*Burté* (*Jean-Baptiste*) ✻.	*Id.* *Id.*
Vosges.	*Billion-Duplon* ✻.	*Id.* *Id.*
Yonne.	*Jolly* (*Joseph*) ✻.	*Id.* *Id.*

ÉCOLES MILITAIRES.

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR.

Conditions d'Admission.

La pension à payer par les élèves est de 1,500 francs, non compris 750 francs pour le trousseau, dont le devis est envoyé aux parens à l'époque de l'admission.

Nul ne peut se présenter au concours pour l'admission, s'il ne justifie qu'il est Français ou naturalisé.

Les candidats doivent être âgés de dix-huit ans au moins, et de vingt-quatre ans au plus au 1er octobre de l'année du concours. Cependant les sous-officiers et soldats des corps réguliers peuvent être admis à concourir jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, pourvu qu'ils n'aient pas accompli cet âge avant le 1er janvier de l'année courante, et qu'ils aient au moins deux ans de service actif sous le drapeau, au 1er octobre de la même année.

Les examens pour les places d'élèves de l'Ecole spéciale militaire sont ouverts chaque année à Paris et dans les principales villes du royaume, à la même époque que ceux de l'Ecole polytechnique, et sont faits par les mêmes examinateurs. Le programme de

connaissances exigées est publié, tous les ans, trois mois avant que cet examen ait lieu. Les jeunes gens qui désirent concourir pour l'admission à l'École spéciale militaire doivent se faire inscrire à la Préfecture du département où leurs parens ou tuteurs ont leur domicile légal, avant le 10 juin, et déposer, 1° leur acte de naissance, revêtu des formalités prescrites par les lois; 2° une déclaration signée d'un docteur en médecine ou d'un docteur en chirurgie, attachés l'un et l'autre à un hospice ou hôpital civil et militaire, constatant que le jeune homme a eu la petite-vérole ou a été vacciné, et qu'il n'a ni maladie contagieuse, ni infirmités qui le rendent impropre au service; 3° un certificat du Sous-Préfet, visé par le Préfet, constatant que les parens sont en état de payer la pension du jeune homme; 4° un sous-seing-privé dans lequel les parens contractent l'engagement de solder la pension de leur fils, par trimestre et d'avance, dans la caisse du Receveur général du département de Seine-et-Oise, et de subvenir à la dépense du trousseau. Les candidats ne peuvent être examinés que dans l'arrondissement où le domicile de leur famille est établi, ou dans celui où ils auront terminé leurs études.

Les résultats de tous les examens sont soumis à un Jury, sur la proposition duquel le Ministre Secrétaire-d'État de la Guerre dresse le tableau des nominations, et le présente à l'approbation du Roi. Lorsque Sa Majesté a prononcé, des lettres de nomination sont adressées aux élèves reçus, avec l'indication de l'époque où ils doivent se présenter à l'École militaire à S.-Cyr.

Les élèves ne seront reçus à l'École que sur la présentation d'un acte d'engagement volontaire contracté pour un régiment d'infanterie ou de cavalerie, suivant les formes et sous les conditions voulues par la loi du 21 mars 1832, sur le recrutement de l'armée, et l'ordonnance royale du 28 avril de la même année.

Les élèves admis à l'École spéciale militaire y restent deux ans. A l'expiration des deux années, ils subissent un examen de sortie; ceux qui ne satisfont pas à cet examen peuvent rester à l'École un an de plus, si des circonstances graves leur ont occasioné une suspension forcée de travail.

Etat-Major. Messieurs,

Bon de Richemont (C ✻), Maréch.-de-camp, *Commandant.*
Baraguey d'Hilliers (O ✻), Col. d'inf., *Comm. en 2e, Dir., des Etudes.*

Rocquancourt, *Capit. d'Etat-Major*, Sous-Directeur des Etudes.
Viénot (J.) (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Thiroux, *Capit. d'artil. adj.*
Boussenard ✻, Bougerel ✻, Besançon ✻, *Capit. d'inf.*
Conrier, *Capitaine d'infanterie.*
Duhousset ✻, Capit. au corps royal d'Et.-Maj. *Prof. de topographie.*
Pernetty, Capit. au corps royal d'Etat-Maj., *Prof. d'Art, d'Histoire et d'Administ. militaires.*
Pupier, Garde du Génie, *Adjoint au cours de fortifications.*
Petit, *Trésorier.*
Guillaumot ✻, *Econome.*
Villeméjane, *Secrétaire Archiviste Bibliothécaire.*
L'Abbé Blanc, *Aumônier.*

Professeurs civils. Messieurs,

Emy, *Col. du Gén. ret. Fortifications.*
Barthe, Broutta, *Belles-Lettres.*
Dérode, *Droit public.*
Millet, Guay, *Hist. et Geogr.*
Buron, *Géométrie descriptive.*
Peyrard, *Mathématiques et Topographie.*
Collin, *Physique et Chimie.*
Peyré, *Professeur adjoint.*
Coupin de la Couperie, Chatillon, Boisselier, *Dessin.*
Treuenthal, Scheube, Lefaivre, *Langue allem.*
De Joannis ✻, *Médecin.*
D'Amblard, Tisserand, *Aides Chirurg.*

Lerminier ✻, *Médecin consultant*, rue Basse-du-Rempart, n. 54, à Paris.
Le Mazurier ✻, *Médecin honoraire et 2e consultant*, à Versailles.
Poirson (O ✻), *Chirurgien-Consultant*, rue du Bac, n. 58, à Paris.
Moreau (O ✻), *Chirurgien-Consultant*, rue des Réservoirs, n. 14, à Versailles.

COLLÉGE ROYAL MILITAIRE DE LA FLÈCHE.

Ce Collége, institué par ordonnance du 12 avril 1831, est placé sous la direction du Ministre de la guerre; il est destiné à l'éducation de fils d'officiers sans fortune, et, par préférence, d'enfans orphelins.

Le nombre d'élèves entretenus aux frais de l'État est de trois cents à bourse entière, et de cent à demi-bourse.

On admet au collége des enfans payant pension. Le prix de la pension est de 850 fr., et celui de la demi-pension de 425 fr.

L'âge d'admission est fixé de 10 à 12 ans.

ÉTAT-MAJOR. Messieurs,

Bon Baurot (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant.*
N. . . . . *Chef de bataillon.*
Conte ✻, *Capitaine.*
Tugnot, Claricie ✻, } *Lieutenans.*

Instruction.

M. Picard, *Censeur des études.*

Professeurs. Messieurs,

Beauchef.	De Lignac.	Mars.
Chevalier.	Lalanne.	Gaston.
Bouvalon.	Lemoine.	Deutsch.
Affichard.	Bonfils.	Liébrich.
Besse.		

Professeurs agrégés. Messieurs,

Hézode.	Bruneau.
De Bette.	Remars.

10 Agrégés faisant les classes élémentaires ou les études.
2 Maîtres d'écriture.

Administration. Messieurs,

Georget de la Chesnais, *Trésorier, Secrétaire-Archiviste et Bibliothécaire.*
Vallet Chevigny ✻, *Économe.*

Chapelle. Messieurs,

L'abbé Peretti, *Aumônier.* | L'Abbé Chaupe, *Chapelain.*

Service de Santé. Messieurs,

Lépine ✻, *Médecin.* | N. . . . . *Chirurgien.*

GYMNASES MILITAIRES.

Sept Gymnases divisionnaires, destinés spécialement à l'instruction des troupes stationnées dans les divisions militaires, ont été institués par décision ministérielle du 25 décembre 1831. Les directeurs et professeurs de ces établissemens sont choisis parmi les élèves militaires du Gymnase normal établi à Paris.

M. Amoros ✻, Colonel d'Infanterie, *Inspecteur.*

GYMNASE NORMAL MILITAIRE.

Situé dans l'emplacement de l'ancien parc de Grenelle, près du Champ-de-Mars, à Paris.

Cet établissement, où sont admis des élèves civils, est destiné à l'instruction des troupes des 1re et 14e divisions militaires. Des professeurs civils y sont entretenus, concurremment avec des professeurs militaires, pour former les Directeurs et Moniteurs des Gymnases divisionnaires, et assurer l'uniformité de l'enseignement dans ces établissemens.

M. Amoros ✲, Colonel d'infanterie, *Directeur.*

M. Gérv ✲, Capitaine d'infanterie, *Commandant le dépôt des militaires détachés au Gymnase.*

GYMNASE DIVISIONNAIRE D'ARRAS,

Destiné à l'instruction des troupes de la 16ᵉ *division militaire.*

M. Beauchamp, Lieuten. au 27ᵉ régim. d'inf. de ligne, *Directeur.*

GYMNASE DIVISIONNAIRE DE METZ,

Destiné pour l'instruction des troupes des 2ᵉ *et* 3ᵉ *divisions militaires.*

M. Simonnot, Lieut. au 58ᵉ régim. d'infant. de ligne, *Directeur.*

GYMNASE DIVISIONNAIRE DE STRASBOURG,

Destiné pour l'instruction des troupes de la 5ᵉ *division militaire.*

M. Boulanger, Sous-Lieut. au 6ᵉ régim. d'infant. de ligne, *Directeur.*

GYMNASE DIVISIONNAIRE DE LYON,

Destiné pour l'instruction des troupes des 6ᵉ, 7ᵉ, 15ᵉ, 18ᵉ et 19ᵉ *divisions militaires.*

M. Caillier, Lieutenant au 34ᵉ régim. d'infant. de ligne, *Directeur.*

GYMNASE DIVISIONNAIRE DE MONTPELLIER,

Destiné à l'instruction des troupes des 8ᵉ et 9ᵉ *divisions militaires.*

M. Lachâtre, Lieuten. au 29ᵉ régim. d'infant. de ligne, *Directeur.*

GYMNASE DIVISIONNAIRE DE TOULOUSE,

Destiné pour l'instruction des troupes des 10ᵉ, 11ᵉ *et* 20ᵉ *divisions militaires.*

M. Lasserre, Lieutenant au 18ᵉ régim. d'infant. de ligne, *Directeur.*

GYMNASE DIVISIONNAIRE DE RENNES,

Destiné pour l'instruction des troupes des 4ᵉ, 12ᵉ *et* 13ᵉ *divisions militaires.*

M. Marquer, Sous-Lieut. au 2ᵉ régim. d'infant. légère, *Directeur.*

SECTION XIII.

INFANTERIE FRANÇAISE.

(Vétérans. — Infanterie de ligne. — Infanterie légère. — Ouvriers d'administration militaire. — Légion étrangère.)

L'Infanterie française se compose de quatre-vingt-huit régimens, savoir : 67 Régimens d'infanterie de ligne ; — 21 Régimens d'infanterie légère.

VÉTÉRANS.

COMPAGNIES DE SOUS-OFFICIERS.

Nos des Comp.	COMMANDANS.	GARNISONS.	Nos des Comp.	COMMANDANS.	GARNISONS.
1	Douay (O ✲). . . .	*Paris.*	7	Wetzlar ✲.	*Tarbes.*
2	Duplessis ✲. . . .	*Id.*	8	Contremoulins ✲. .	*Clairvaux.*
3	Gouvion ✲.	*Id.*	9	Secourgeon (O ✲).	*Bicêtre.*
4	Roux (O ✲). . . .	*Id.*	10	Béroaldi	*Alençon.*
5	De Tarragon ✲. . .	*Poissy.*	11	Dombrowski ✲. . .	*Paris.*
6	Eudel ✲.	*Sisteron.*	12	Dequeux ✲. . . .	*Saumur.*

BATAILLONS DE FUSILIERS.

Premier bataillon, *à Cherbourg.*
M. Chasseraux, *Chef de bataillon.*

Deuxième bataillon, *en Afrique.*
Bérard (O ✻), *Chef de bataillon.*

COMPAGNIES DE FUSILIERS.

Nos des Comp	CAPITAINES.	GARNISONS.	Nos des Comp.	CAPITAINES.	GARNISONS.
1	Brisson ✻.	*Caen.*	17	Adoue ✻.	*Alby.*
2	Rouger.	*Melun.*	18	Puech ✻.	*Perpignan.*
3	N.	*Guise.*	19	De Lassalle. . . .	*Lourdes.*
4	N.	*Marsal.*	20	N.	*Navarreins.*
5	Guyot ✻.	*Châlons.*	21	De Laterierre. . . .	*Brouage.*
6	N.	*Lichtemberg.*	22	N	*Gaillon.*
7	N.	*La Pet.-Pierre.*	23	Daval ✻.	*Gueret.*
8	Authier ✻.	*Fort-de-Joux.*	24	Fournié S Amand de la Martinie ✻. .	*Abbaye d'Eysse*
9	N.	*Fort-l'Ecluse*			
10	N.	*Pierre-Châtel.*	25	N.	*Loos.*
11	N.	*Embrun.*	26	N.	*Montreuil.*
12	N.	*Iles d'Hières.*	27	N.	*Peronne.*
13	N.	*Seyne.*	28	N.	*Doulens.*
14	Giral ✻.	*Cette.*	29	N.	*Ajaccio.*
15	Malaval ✻.	*Mende.*	30	Hunot ✻.	*Langres.*
16	Fayeut ✻.	*Aurillac.*			

INFANTERIE DE LIGNE.

L'infanterie de ligne se compose de 67 régimens, ayant chacun quatre bataillons. Chaque bataillon a huit compagnies.

RÉG. et GARN.	MM.	MM.	
1er *Dijon.*	Locqueneux (O ✻), *Colonel.* Brayer (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Cantagrelle (O ✻), Pretet (O ✻), Thulié (O ✻), Dufresney ✻, Bréart ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
2e *Besançon.*	Vidal de Lauzun (O ✻), *Colonel.* Soffréon ✻, *Lieut.-Col.*	Falcou ✻, Eichelkamp ✻. Félix ✻. Molard ✻, Mante ✻, *Major*	*Chefs de Bat.*
3e *Paris.*	Roussel (C ✻), *Colonel.* Corbin (O ✻), *Lieut.-Col.*	De Fresquet ✻, Quantin ✻, Delacroix ✻, Roche ✻. Lorquet ✻, *Major.*	*Chefs de Bat*
4e *Sa.lon.*	Courtot (O ✻), *Colonel.* Hecquet (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Davois (O ✻), Gentil ✻. Cornille ✻, Joly ✻. De Sigaldi ✻, *Major*	*Chefs de Bat*
5e *Calais.*	Gréard (O ✻), *Colonel.* Gilbert (O ✻), *Lieut.-Col.*	De Comeiras ✻, Pellapra (O ✻), Marchal (O ✻), Jumelais, Krebs ✻, *Major.*	*Chefs de Bat*

6e *Briançon.*	Boullé (O ✻), *Colonel.* Allain (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Alessandrini (O ✻), Perron ✻. Philippon ✻, Girardet ✻, Chatelain ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
7e *Valenciennes.*	Dutocq (O ✻). *Colonel.* Didier (O ✻), *Lieut.-Colon.*	Bouillet (O ✻), Gouffé ✻, Pages (O ✻), De Roquevaire ✻, Drouard (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
8e *Paris.*	Ravi (O ✻), *Colonel.* De Koenigsegg ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Quillot ✻, Boerio ✻, Deuster ✻, Debenath ✻, Eliot ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
9e *Orleans.*	Bremont (O ✻), *Colonel.* Dufour (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Tallandier ✻. Fontaine (O ✻), Alexandre ✻, Gérard ✻, Fossé ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
10e *Metz.*	Butschert (O ✻), *Colonel.* Deletain (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Lespinasse de Pébeyre ✻, Maleplate de Daniel (O ✻), Fournier ✻, Franco ✻, Montagu de Bouzols ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
11e *Lyon.*	Lévêque de Vilmorin (O ✻), *Colonel.* Mallet de la Chevallerie ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Videau (O ✻), Bourlon de Lixières (O ✻), Riban (O ✻), Saliceti ✻, Varlet (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
12e *Lille.*	Roux (O ✻), *Colonel.* Clémanson (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*	Grandjean (O ✻), De Bruno (O ✻), Baret Descheizes (O ✻), Bourdier (O ✻), De Carli, *Major.*	*Chefs de Bat.*
13e *Marseille.*	Flocard (C ✻), *Colonel.* Thoumini de la Haulle (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	De Linois (O ✻), Sanson ✻, Guerdin ✻, Casalta (O ✻), Lefebvre de Pelleperche ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
14e *Rochefort.*	Rachis (O ✻). *Colonel.* Hondagné de Larche (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Poinsignon (O ✻), Chevalier ✻, Clouet ✻, Troy (O ✻), Viret (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
15e *Grenoble.*	Mangin (C ✻), *Colonel.* Marcel (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Duvivier ✻, De Roth ✻, Bouvyer de Gondreville ✻. Leveling ✻, Cologne ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
16e *Metz.*	De Rostolan (O ✻). *Colonel.* Fevelas (O ✻, *Lieut.-Col.*	Mourcau ✻. De Lussy ✻, Desnos (O ✻), Jambon. Courtejaire ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

17e *Perpignan.*	Vielbans (O ✻), *Colonel.* Gallimardet (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*	Claisse ✻, Vestu de Nercy ✻, Paisant ✻, L'Hôte ✻. Colonna-Lecca (O ✻), *Major.* — *Chefs de Bat.*
18e *Sedan.*	De Netlancourt (C ✻), *Colon.* Evrard ✻, *Lieut.-Colonel.*	Legrix de Neuville (O ✻), Gouvenain (O ✻), Michaud (O ✻), Sestier ✻, Musnier de Maffoy (O ✻), *Major.* — *Chefs de Bat.*
19e. *Poitiers.*	Meslin (C ✻), *Colonel.* Fouque (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Ducasse (O ✻), Feret (O ✻), Gay (O ✻), Danneels ✻. Borel ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
20e *Mâcon.*	Marion (O ✻), *Colonel.* Ducasse (O ✻), *Lieut.-Col.*	Josse (O ✻), Méritens ✻, Masclary ✻, Legrand ✻, Multzer ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
21e *Lyon.*	François (O ✻), *Colonel.* Lugnot (O ✻), *Lieut.-Colon.*	Perossier (O ✻), Petitjean (O ✻), Tournier ✻, Templier ✻, Gallardo ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
22e *Bethune.*	Levasseur (O ✻), *Colonel.* Roveda (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Neumayer (O ✻), Chaucheprat (O ✻), Arrighi ✻, Fabre ✻, Malassagne (O ✻), *Major.* — *Chefs de Bat.*
23e *Montbrison.*	Herman (O ✻), *Colonel.* Ballon (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Massy (O ✻), Dauphin ✻, Carré ✻, Bonnet ✻, Fossa ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
24e *Aix.*	De Reissenbach (C ✻), *Col.* Milhaud (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Anglade (O ✻), Boissy Dubois ✻, Collinet ✻, Batsalle ✻, Weichenheim ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
25e *Evreux.*	Boyer (O ✻), *Colonel.* De Ricard ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Mougin (O ✻), Dehaies de Montigny (O ✻), Fondard (O ✻), Binecher ✻, Vincent ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
26e. *Befort.*	Astor (O ✻) *Colonel.* Grégoire (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Loiseau (O ✻), Cazac ✻, Formy de la Blanchetée ✻, Bergounhe (O ✻), Lourdel-Henaut ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
27e *Lyon.*	De Perron (O ✻), *Colonel.* Dietmann (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Lebas *dit* Ste-Croix (O ✻), Delattre ✻, Cussac (O ✻), Foulcher ✻, Chevillon ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*

28e *Bourg.*	Mounier (C ✻), *Colonel.* Escande ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Cavalier ✻, Delannoy (O ✻), Loosbergh *dit* Senault ✻, Mortigny ✻. Dormoy ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
29e *Brest.*	Collet de la Madelène (C ✻), *Colonel.* Carcenac (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Desmidt (O ✻), Rey (O ✻), George (O ✻), Monnot ✻. Duserre Baudet (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
30e *Nimes.*	D'Arlanges (O ✻), *Colonel.* Laurens (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Herbault ✻, De Selves ✻, Lelut ✻, Dupeyrou ✻. Prato ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
31e *Tours.*	Bonnet (C ✻), *Colonel.* Pourailly (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Delamotte (O ✻), Robert (O ✻), Boyer (O ✻), Guillabert ✻. Chauchar ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
32e *Nantes.*	Duvivier (C ✻), *Colonel.* Depanis (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Jeanson (O ✻), Conty (O ✻), Jevin ✻, Philippeaux (O ✻), Fargeot ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
33e *Rennes.*	Husson (O ✻), *Colonel.* Husson ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Labatie ✻, Cluseret ✻, Maffre-Baugé ✻, Camberand ✻. Rigollot ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
34e *Toulouse.*	Hurault de Sorbée (O ✻), *Col.* Revest (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Chambry ✻, Rothwiller ✻, Chapuy ✻, Egret ✻, Adeler, *Major.*	*Chefs de Bat.*
35e *Tours.*	De Tralé (O ✻), *Colonel.* Roussel (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Derancourt (O ✻), Lapeyre (O ✻), Auvray (O ✻), De Gibon de Kerberon (O ✻), De Conchy ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
36e *Toul.*	Prax (O ✻), *Colonel.* Besaucelle ✻, *Lieutenant-Colonel.*	De la Chevardière de la Grandville ✻, Silvestre (O ✻), Bosquet ✻. Montlahuc (O ✻), Champion ✻, *Major*	*Chefs de Bat.*
37e *Mezieres.*	Carré (O ✻), *Colonel.* Apchié (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Viret ✻, Nantil ✻, Lemyre (O ✻), Vincens ✻, Sauret ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
38e *Paris.*	Valleton de Garraube (O ✻), *Colonel.* Leblanc (O ✻), *Lieut.-Col.*	Bajeau (O ✻), Chambon (O ✻), Seyvon ✻, De Mostolac (O ✻), Godefroy ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

39e *Douai.*	Guillabert (O ✻), *Colonel.* Charon (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Chopard (O ✻), Gentil (O ✻), Schasseré ✻, Bleton (O ✻), Gatelier (O ✻), *Major.* — *Chefs de Bat.*
40e *Paris.*	Boucher de Morlaincourt (O ✻), *Colonel.* D'Uzer (O ✻), *Lieut.-Col.*	Meynard (O ✻), Villebarrau ✻, Laurent ✻, Laignoux (O ✻), George (O ✻), *Major.* — *Chefs de Bat.*
41e *St.-Brieuc.*	Gibon (C ✻), *Colonel.* Laborde (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Poinsot (O ✻), De Brou ✻, Buscaglione ✻, Guillaume ✻. Ruelle ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
42e *Paris.*	Hensch (C ✻), *Colonel.* Baudisson ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Lelimonier de la Marche (O ✻) Jaubert (O ✻), Lasnier de Chauvigné ✻, Boisson ✻, Verra ✻. *Major.* — *Chefs de Bat.*
43e *Bourbon-Vendée.*	Lacretelle (O ✻), *Colonel.* Clerget ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Chopy ✻, Faure de S.-Romain, Voluzan ✻, Fournié de Saint-Amand de la Martinie ✻, Gobin ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
44e *Bourges.*	Ollagnier (O ✻), *Colonel.* Brisson (O ✻), *Lieut.-Colon.*	De Mazade ✻, Tiffoinet ✻. Morand (O ✻), Paris ✻, Gonnard ✻, *Major.* — *Chefs de Bat*
45e *Brest.*	Foucher (O ✻), *Colonel.* Thiéry (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Roux ✻, Chennevière ✻, Barescut ✻, Frely ✻. Lelouterel ✻, *Major.* — *Chefs de Bat*
46e *Vannes.*	Paillot ✻, *Colonel.* La Voyrie ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Muff (O ✻), Garrido (O ✻). Lemarchand de Lavieuville ✻ Le Frotter de Killis ✻, Baron (O ✻), *Major.* — *Chefs de Bat*
47e *Montpellier.*	Combe (O ✻), *Colonel.* De Beaufort ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Leclerc ✻, Bonfilh (O ✻), Darbel ✻. Menonville ✻. Vaultier ✻, *Major.* — *Chefs de Ba*
48e *Bayonne.*	Rambaud (O ✻), *Colonel.* Galinier (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	De Lapanouse (O ✻), Chaquet ✻, Sadoul ✻, Laforest ✻, Schweikhard, ✻ *Major.* — *Chefs de Ba*
49e *Strasbourg.*	Caron (O ✻), *Colonel.* Lessard (O ✻), *Lieut.-Col.*	Makercel (O ✻), Godart (O ✻), Deis (O ✻), Steinbrenner ✻, Compagnie ✻, *Major.* — *Chef. de Ba*

50e *Caen.*	Favereau (O ✻), *Colonel.* Amat ✻, *Lieut.-Colonel.*	Fabry (O ✻), Brenier (O ✻), Ibert (O ✻) Chivaud (O ✻), Sirban ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
51e *Caen.*	Guingret (C ✻), *Colonel.* Hubert (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	De Latour du Pin ✻. Bayle ✻, Pecholier ✻, Hebant ✻, Henry ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
52e *Verdun.*	Carel (O ✻), *Colonel.* Mauduit ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Gresse (O ✻), Fossé ✻, Jardel ✻, Castaing ✻, Eyriès ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
53e *Laval.*	De Contamine (C ✻), *Col.* Ginguené (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Du Chesne (O ✻), Cartier ✻, Allemand de Hlens ✻, Gillant ✻, Robert (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
54e *Angers.*	Negrier (O ✻), *Colonel.* De Kermorial (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	De Rabaudy ✻, Mazar ✻, Loysel de la Hautière ✻, Racine ✻, Vendel (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
55e *Aix.*	Chadabet (O ✻), *Colonel.* Tempoure ✻, *Lieut.-Colonel.*	De Canteloube de Marmier (O ✻), Monier ✻, Daullé ✻, Marturé ✻. Joannis (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
56e *Nantes.*	Lafeuille (O ✻), *Colonel.* Thierry ✻, *Lieut.-Colonel.*	Saincric (O ✻), Byrne (O ✻), Foliau ✻, Viarizio ✻, Blanc ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
57e *Périgueux.*	Beaux *dit* Lebeau (O ✻), *Col.* De Guiroye-Cabé (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Brugnière (O ✻), Baille (O ✻), Legras-Grandcourt ✻, Castaigne ✻, Seguier ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
58e *Paris.*	Mocquery (O ✻), *Colonel.* Haner (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	François (O ✻), Barat (O ✻), Paban ✻, Cassard ✻. Cadot ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
59e *Perpignan.*	Petit d'Autrive (C ✻), *Col.* Cavaignac (O ✻), *Lieut.-Col.*	De Montullé ✻. Esselin ✻, Isnard ✻, Boussogne ✻, Deshorties de Beaulieu ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
60e *Bastia.*	Louis Lamarre (C ✻), *Col.* Courreges (O ✻), *Lieut.-Col.*	Boursetti (O ✻), De Molènes (O ✻), Delcaretto ✻, Loriol ✻, Milliet ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

61e *Avesnes.*	Berner (O ✻), *Colonel.* Ducros (O ✻), *Lieut.-Col.*	Michelet (O ✻), Macors ✻, Escudier (O ✻), Trilles ✻, Jantet ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
62e *Digne.*	Levesques (O ✻), *Colonel.* Gueswiller (O ✻), *L.-Col.*	De Brunet (O ✻), Souillier (O ✻), Ducourthial ✻, Moricourt ✻, Clavet-Gaubert ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
63e *Pont St.-Esprit.*	Tripe (O ✻), *Colonel.* De Larochette (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Kesselmeyer *dit* Delhor ✻, Rigaud ✻, Saullet de Florensange ✻, Tondon ✻, Naudet ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
64e *Bordeaux.*	Dubot (O ✻), *Colonel.* De Mongelas (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Isnard de Ste-Lorette ✻, Chardron (O ✻), Lachoux ✻, Bertrand ✻, Martin ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
65e *Auxerre.*	Arnaud (C ✻), *Colonel.* Simon ✻, *Lieut.-Colonel.*	Bondhors ✻, Maizière (O ✻), Deberly ✻, Maroniez ✻, André ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
66e *Tarascon.*	Regnault (O ✻), *Colonel.* Barthelemy (O ✻), *L.-Col.*	Jacquemart (O ✻), Pelissier ✻, Lambert, Leblond ✻, Ligneau ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
67e *Afrique.*	Friol (O ✻), *Colonel.* Duchaussoy ✻, *Lieut.-Col.*	Martin de Bourgon, Fiefié de Lievreville ✻, Huchet, Gumbelot, Blanchard, *Major.*	*Chefs de Bat.*

INFANTERIE LÉGÈRE.

L'infanterie légère se compose de 21 régimens, ayant chacun trois bataillons; chaque bataillon a huit compagnies.

1er *Phalsbourg.*	Dejoly (O ✻), *Colonel.* Buart ✻, *Lieut.-Colonel.*	Sugier, Porte ✻, Silva ✻, Narcisse ✻, *Major.*	*Chef de Ba*
2e *Perpignan.*	Menne (O ✻), *Colonel.* Garin ✻, *Lieut.-Colonel.*	Loyré d'Arbouville ✻, D'Hurlaborde ✻, Arnaud ✻, Vallat ✻, *Major.*	*Chef de B*
3e *Amiens.*	Fournier de Pescay (C ✻), *Col.* Fruchier (O ✻), *Lieut.-Col.*	Law de Clapernoux ✻ Rubusson (O ✻), Gayet (O ✻), Balfert (O ✻), *Major.*	*Chef de B*

4e *Pau.*	Lecourt *dit* Fongarnière (O ✻), *Colonel.* Cousin (O ✻), *Lieut.-Col.*	Costamagna (O ✻), Verguin ✻, Mariani ✻, Lefebvre ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
5e *Strasbourg.*	De Bar (C ✻), *Colonel.* Mireur (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Comman (O ✻), Nebel ✻, Leveling ✻, Delafontaine ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
6e *Rouen.*	Sillègue (C ✻), *Colonel.* Mompez ✻, *Lieut.-Col.*	Léger ✻, Colas Saint-Blancard ✻, Albert ✻, Boussard d'Hauteroche ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
7e *Grenoble.*	Lalande (O ✻), *Col.* Borrelli ✻, *Lieut.-Colonel.*	Maher ✻, Guillier de Chalvron ✻, Merle ✻, Nègre ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
8e *Lille.*	Bourckholtz (C ✻), *Col.* Bay ✻, *Lieut.-Colonel.*	Ortoli ✻, Servier ✻, Sauvan ✻, Foussé ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
9e *Thionville.*	De Mollenbec ✻, *Colonel.* Parmegiani (O ✻), *Lieut.-Col.*	Bidon ✻, Seguier ✻, Charpenay ✻. Adam (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
10e *Carpentras.*	Marthe (O ✻), *Colonel.* Laire ✻, *Lieut.-Colonel.*	Decamps ✻, Daval ✻, Secourgeon ✻, Lecointe ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
11e *Dunkerque.*	D'Aussaguel de Lasbordes (O ✻), *Colonel.* De Sparre ✻, *Lieut.-Colonel.*	Guigou ✻, Alengry (O ✻), Dauriac (O ✻). Vertel ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
12e *Cherbourg.*	Martin (C ✻), *Colonel.* Seriziat (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Fauchier (O ✻), Drouel (O ✻), Cagnazoli (O ✻), Trouyet (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
13e *Metz.*	De Bonchamp (O ✻), *Colonel.* Michel (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	D'Alphonse ✻, Lecomte (O ✻), Taglioretti ✻, Drouets (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
14e *Courbevoye.*	Marbot (C ✻), *Colonel.* Champion (O ✻), *Lieut.-Col.*	Roguet ✻, Beissac (O ✻), Bernard ✻, Cigliutti ✻, *Major*	*Chefs de Bat.*
15e *Wissembourg.*	Parchappe (C ✻), *Colonel.* Gachot ✻, *Lieut.-Col.*	Barrès (O ✻), Malliart (O ✻), Lebeuf ✻, Aguillony ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
16e *Clermont-Ferrand.*	Devaux (O ✻), *Colonel.* Legendre ✻, *Lieut.-Colonel.*	Gibert ✻, Despagne ✻, Laserre ✻, De Parade de la Plaigne ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

17e *Narbonne.*	Genevay (C ✻), *Colonel.* Dorsiac ✻, *Lieut.-Colonel.*	Dornies (O ✻), Girard ✻, Pagès ✻, Carly (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
18e *Montauban.*	Humblet (O ✻), *Colonel.* Grobert ✻, *Lieut.-Colonel.*	Godinot de Vilaire ✻, De Lusset (O ✻), Cuvilier ✻, Folly ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
19e *Nancy.*	De Hennault de Bertaucourt (C ✻), *Colonel.* Massoni ✻, *Lieut.-Colonel.*	De Sède (O ✻), Daroles (O ✻), Vinet (O ✻), Reneufve (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
20e. *Paris.*	Almeras (O ✻), *Colonel.* Lafontaine ✻, *Lieut.-Col.*	Faré (O ✻), Jacminot ✻, Bert ✻, Carutti (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
21e *Romans.*	Stoffel (O ✻), *Colonel.* Von-Huelsen (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	De Mollenbec ✻, Maillet ✻, Naud ✻, Vanheddeghem ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

COMPAGNIES DÉPARTEMENTALES.

DÉSIGNATION des Compagnies.	CAPITAINES.	GARNISONS.	DÉSIGNATION des Compagnies.	CAPITAINES.	GARNISONS.
Côtes-du-N	Chazotte ✻	*Saint-Brieuc.*	*Mayenne* . .	Le Duc ✻. .	*Laval.*
Finistere . .	Larcher ✻. .	*Brest.*	*Morbihan.* .	Bourdon ✻. .	*Belle-Ile-en-Mer.*
Ille-et-Vil.	Letendre ✻. .	*Vitré.*	*Sarthe.* . . .	Decerf. . . .	*Le Mans.*
Loire Infer.	Bourdic ✻. .	*Nantes.*	*Sevres (D.).*	Robin ✻. . .	*Niort.*
Maine-et-L.	Roger ✻. . .	*Fontevrault.*	*Vendée.* . . .	Challoy. . . .	*Bourbon-Vend.*

BATAILLON D'OUVRIERS D'ADMINISTRATION.

M. Toubie, *Commandant de Bataillon.*

Dix-sept Compagnies, s'administrant séparément.

LÉGION ÉTRANGÈRE.

En Afrique.	Bernelle (O ✻), *Colonel.* Rehoul de Cavalery (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Cros d'Avenas, Kléber, Moret (O ✻), Poerio, Magnier, Cappone dit Mareng Horn, *Major.*	*Chefs de Bat.*

ZOUAVES.

M. Kulb ✻, *Chef de Bataillon.*

SECTION XIV.

CAVALERIE FRANÇAISE.

(Carabiniers. — Cuirassiers. — Dragons. — Chasseurs. — Lanciers. — Hussards. — Chasseurs d'Afrique. — Ecole de Cavalerie.)

La Cavalerie se compose de : deux régimens de Carabiniers; dix de Cuirassiers; douze de Dragons; quatorze de Chasseurs; six de Lanciers; six de Hussards et trois de Chasseurs d'Afrique.

CARABINIERS.

Rég. et Garn.	MM.	MM.	
1er à Versailles.	Blanquefort (C ✻), *Colonel.* Assant (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	De Launay de la Motthaye (O ✻) Duguen (O ✻), Saguez ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e à Paris.	Bertaux (O ✻), *Colonel.* Waldner de Freudenstein (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Duport de Pontcharra de Banne (O ✻). Noël ✻. Sarmejane (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*

CUIRASSIERS.

1er à Nancy.	Fauvart-Bastoul (O ✻), *Colon.* Libert ✻, *Lieut.-Colonel.*	Chompré (O ✻). Carel (O ✻). Paquin ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e Compiègne.	De Nieéville (C ✻), *Colonel.* Lebon-Desmottes (O ✻), *Lieut. Colonel.*	Descrivieux (O ✻), Mermet. Colin (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3e à Beauvais.	Brice (O ✻), *Colonel.* Grout de Saint-Paër (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Coudroy (O ✻). Prévost-Saint-Hilaire (O ✻), Margaine ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4e à Lunéville.	De La Bachelerie (O ✻), *Col.* Mayol de Lupé ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Macdermott ✻, Granger ✻, Sénépart (O ✻), Delarieu ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5e *d'Orléans*, à Toul.	De Chalendar (O ✻), *Colon.* Delmas (O ✻), *Lieut.-Colon.*	Croiset (O ✻), Chauveau ✻. Grangier ✻. Gardel (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
6e à Meaux.	Braun (C ✻), *Colonel.* Vigogne (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Kronn (O ✻), Viard ✻, Gaillot ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
7e à Melun.	De Mornay (C ✻), *Colonel.* Barbeyrac de Saint-Maurice (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Miltgen (O ✻), Provost (O ✻), Turgot ✻. Jonglas (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
8e à Commercy.	Desaix (O ✻), *Colonel.* De Dancourt (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Trescaze (O ✻), Hanus de Maisonneuve ✻, De Girardin ✻. Salmon ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
9e à Lunéville.	Urvoy de Closmadeuc (O ✻), *Colonel.* Laburthe (O ✻), *Lieut.-Col.*	Martin (O ✻), De Montigny ✻, Albert ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

10e à Lunéville.	Bache (O ✻), *Colonel.* Davésies de Pontès (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Creveau (O ✻), . Guillemin ✻, Ropper ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

DRAGONS.

D'Orléans. 1er à Neufbrisach.	D'y de Résigny (O ✻), *Colon.* Mourgue de Croix-Haute ✻, *Lieut.-Colonel.*	De Brossard (O ✻), De l'Enferna ✻, Bernier ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e à Versailles	De Chateaubodeau (C ✻), *Colonel.* Raoul (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Pain (O ✻). Petit (O ✻), Bouvier ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3e à Paris.	Bremont d'Ars (O ✻), *Colon.* Marmion (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Saulnier (O ✻). Pelissier ✻, Baudouin ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4e à Béfort.	Deville (C ✻), *Colonel.* Kœnig (O ✻). *Lieutenant-Colonel.*	Jolly de Servetières (O ✻), Villeminot ✻, Gensse ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5e à Amiens.	De Lafitte (C ✻), *Colonel.* Le Riché de Breuilpont ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Girard (O ✻), Dervillé (O ✻). Simonin ✻, Bonnaire ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
6e à Tours.	Lacour (C ✻), *Colonel.* Grand (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Descelliers ✻, De Tarlé ✻. Poulleau, Badunhuyer ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
7e à Lyon.	Delaberge (O ✻), *Colonel.* Thiérion, *Lieut.-Colonel.*	De Gripière (O ✻), Lefebvre ✻, Vanden Driessche (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
8e à Vienne.	Gauchet (O ✻), *Colonel.* Imbert de S-Amand (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Bourguignon (O ✻). De Galz Malvirade ✻, Morisse ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
9e au Mans	Bureaux de Pusy (O ✻), *Col.* Bréard (O ✻), *Lieut.-Colon.*	Masson de Morfontaine ✻. Bauzil (O ✻), Lancelot Meusnier ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
10e à Arras.	De Galz-Malvirade (C ✻). *Colonel.* Saget ✻, *Lieut.-Colonel.*	Deschamps (O ✻), Quintin de Kercadio ✻, Manaut (O ✻), De Ferry Fontnouvelle (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
11e à Epinal.	Delaporte (C ✻), *Colonel.* Vial (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Maire (O ✻), Dupuis ✻, Caillé ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
12e à Vesoul.	Valmalette du Coustel (O ✻), *Colonel.* Lepays de Bourjolly (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Simon (O ✻), Perichon de Kerversau, Dremaux ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

LANCIERS.

1er *De Nemours* Fontainebleau.	Regnaud de St.-Jean-d'Angely (O ✻), *Colonel.* Guys (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	De Grammont (O ✻), Debut (O ✻), D'Oraison (O ✻), Boucher ✻, *Major*	*Chefs d'Esc.*
2e à Sarreguemines.	Naudet (O ✻), *Colonel.* Donnéa (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Du Poilloué de St.-Mars ✻, Huck ✻, Lemerle (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*

3e à S.-Germ.-en-Laye.	Voisin (O ✻), *Colonel.* De Sérionne (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*	Cristiani de Ravaran ✻, Vachier ✻, Xomnel (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4e à Thionville	De Blocqueville (O ✻), *Col.* Schérer ✻, *Lieut.-Colonel.*	De Grouchy ✻, Beltramin ✻, Chastain, Conrad ✻. *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5e à Paris.	Vidal de Léry (C ✻), *Colon.* De Boislecomte ✻, *Lieuten.-Colonel.*	Llabour (O ✻), Boury (O ✻), Guibout ✻, Kugèle ✻, *Major*	*Chefs d'Esc.*
6e *D'Orléans.* à Provins.	Bougenel (O ✻), *Colonel.* Barthélemy ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Miltgen (O ✻), De Rutant ✻, Laveran ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

CHASSEURS.

1er à Maubeuge.	De Prevost (O ✻), *Colonel.* Servat de Laisle (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Kœnig (O ✻), Julien ✻, Sain *dit* Sain-Costard (O ✻), Drojat ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e à Sedan.	De Wimpffen (C ✻), *Colonel.* Pesme (O ✻), *Lieut.-Colon.*	Nogier ✻, Gillon ✻, Delaprade (O ✻). *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3e à Stenay.	Hatry (O ✻), *Colonel.* Le Pays-de-Bourjolly de Sermaise (O ✻), *Lieut.-Col.*	Schaaff ✻, Dauxion ✻, Courtot ✻. *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4e à Chartres.	Ybry (O ✻), *Colonel.* Rigau ✻, *Lieut.-Colonel.*	De Cairon de Merville ✻, Roux ✻, Bérenger, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5e Verdun.	Dulimbert (O ✻), *Colonel.* Anceaux (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*	Chamon (O ✻), D'Heillimer ✻, Gobin (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
6e à Auch.	Tessier (O ✻), *Colonel.* Poinsot (O ✻), *Lieut.-Col.*	De Sordeval ✻, Colleret, Nibart ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
7e à Cambrai.	Jourdan (C ✻), *Colonel.* Mac-Shéehy (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Thibaudeau ✻. Darcelin de Neubourg (O ✻), Caillemer ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
8e à Lille.	Hupais (O ✻), *Colonel.* Lefebvre de Gouy (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*	Icard (O ✻), Cuillet (O ✻), Guicherd ✻, Brasseur ✻. *Major.*	*Chefs d'Esc.*
9e à Givet et à Charleville.	Demonts (C ✻), *Colonel.* Hautreux (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Kiener (O ✻), Jehénot ✻, Lieutaud ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
10e à Haguenau.	De Sigaldi (O ✻), *Colonel.* Corréard (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Dupleix (O ✻) Mauchamp (O ✻). Imbert de Trémiolles (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
11e à Poitiers.	Rossignol-Dupré (C ✻), *Colonel.* Roux ✻, *Lieut.-Colonel.*	Vast-Vimeux (O ✻). Godin ✻, Carbonnet de Beaumanoir (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*

12e à Carcassonne.	Marceau-Desgraviers (O ✻), *Colonel.* Esmez (O ✻), *Lieut.-Col.*	Villeroy ✻, De Bourgon (O ✻), Carrière ✻, Leclerc ✻, *Major.* — *Chefs d'Esc.*
13e à Nevers.	De Goltstein (O ✻), *Colonel.* Hulot (O ✻), *Lieutenant-lonel.*	Randon (O ✻), Mounier ✻, Vial ✻, *Major.* — *Chefs d'Esc.*
14e à Libourne.	Juncker (O ✻), *Colonel.* De Bourge (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Gastebois ✻, Hugon de Basseville ✻, De Kesling ✻, *Major.* — *Chefs d'Esc.*

HUSSARDS.

DeChartres. 1er Rambouillet.	Porac (C ✻), *Colonel.* Boudin-Lorry de Fontenelles, (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*	De Foissy ✻, Gudin ✻, Reibell (O ✻), Carmignac ✻, *Major.* — *Chefs d'Esc.*
2e à Valenciennes.	Ducroc de Chabannes (O ✻), *Colonel.* Oudinot ✻, *Lieut.-Colonel.*	Bailly (O ✻), Lamothe ✻, N. . . . . Moisy (O ✻), *Major.* — *Chefs d'Esc.*
3e à Wissembourg.	De Chambrun (O ✻), *Colonel.* Carréga ✻, *Lieut.-Colonel.*	Domergue (O ✻), Bonaffos de Latour (O ✻), Cantillon ✻, *Major.* — *Chefs d'Esc.*
4e à Limoges.	De Brack (O ✻), *Colonel.* Lancau (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Clere (O ✻), Verchère ✻, Bécard ✻, *Major.* — *Chefs d'Esc.*
5e à Moulins.	Klein de Kleinenberg (C ✻), *Colonel.* Combe (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	De Buisseret (O ✻), Eyroux (O ✻), Parent ✻, Pétin ✻, *Major.* — *Chefs d'Esc.*
6e Montpellier.	Lanthonnet (O ✻), *Colonel.* Dupleix ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Pseaume de Rosselange ✻, Bouire de Beauvallon ✻, Chavet ✻, *Major.* — *Chefs d'Esc.*

CHASSEURS D'AFRIQUE.

1er à Alger.	De Schauenburg (O ✻), *Colonel.* Mey-Dechales ✻, *Lieut.-Col.*	Marey ✻, Korte (O ✻), Dauthier de Sisgau ✻, Hiélard ✻, *Major.* — *Chefs d'Esc.*
2e à Oran.	Létang, *Colonel.* Pressoles ✻, *Lieut.-Colonel.*	De Lesparda ✻, Leullion de Thorigny, Bignon ✻, Gamba, *Major.* — *Chefs d'Esc.*
3e à Bone.	Boyer (O ✻), *Colonel.* De Chabannes-Lapalice, *Lieutenant-Colonel.*	Groult de Beaufort ✻, D'Acher, Jusuph, Mameluck ✻, De Castellane-Norante, *Major.* — *Chefs d'Esc.*

ÉCOLE ROYALE DE CAVALERIE ÉTABLIE A SAUMUR.

Cette école a été instituée par ordonnance du 10 mars 1825, pour former les instructeurs en chef des corps de troupes à cheval; instruire ceux des élèves de l'école spéciale militaire qui sont désignés pour la cavalerie, et créer une pépinière de sous-officiers instructeurs.

Une école de maréchalerie et une autre de trompettes ont été annexées à cet établissement, dans le but de fournir aux corps de troupes à cheval des maréchaux-ferrans et des trompettes.

On admet à l'Ecole royale de cavalerie :

1° Un lieutenant par chaque régiment de cavalerie, d'artillerie, ou escadron du train et des équipages militaires : ces officiers sont tenus de suivre pendant deux ans les cours de l'école, et prennent durant leur séjour, la dénomination de *lieutenans d'instruction* (1) ;

2° Les élèves sortant de l'école spéciale militaire et destinés au service de la cavalerie. Ils prennent la dénomination d'*officiers élèves de cavalerie*. Après deux ans de séjour à l'école, ils sont placés comme sous-lieutenans dans les régimens ;

3° Des jeunes gens, enrôlés volontaires ou tirés des régimens de cavalerie, qui, sous la dénomination de *cavaliers élèves instructeurs*, forment un corps de troupe, et sont, après deux ans, répartis dans les régimens comme sous-officiers instructeurs ;

4° Les élèves maréchaux-ferrans, enrôlés volontaires ou choisis dans les contingens ;

5° Enfin, les élèves trompettes choisis parmi les jeunes gens de l'âge de 14 à 18 ans, et plus spécialement parmi les enfans de troupe.

Conditions d'admission.

Les *Lieutenans* ou *Sous-Lieutenans d'instruction*, les *Sous-Lieutenans* tirés des corps, et les *Officiers élèves de cavalerie* sont désignés chaque année ; savoir : les premiers, sur leur demande, par MM. les inspecteurs-généraux ou les chefs de corps ; les seconds, à leur sortie de l'École spéciale militaire.

Pour être admis parmi les *Cavaliers élèves instructeurs*, il faut remplir les conditions suivantes : 1° n'être pas remplaçant ; 2° être âgé de 18 ans au moins et de 22 ans au plus ; 3° avoir cinq pieds trois pouces ; 4° savoir lire et écrire correctement la langue française.

Sont reçus, par exception, jusqu'à l'âge de 25 ans, les fils de militaires tués ou morts au service ou en état de retraite ; amputés ou restés estropiés par suite de blessures reçues à la guerre : enfin les fils de militaires jouissant d'une pension de retraite.

Les engagemens ne se font qu'à Saumur, après que les postulans ont été agréés par le commandant de l'École ; ceux-ci doivent être munis, indépendamment des pièces nécessaires pour contracter leur engagement, d'une déclaration signée d'un officier de santé attaché à un hospice civil ou militaire, constatant qu'ils ont eu la petite-vérole ou ont été vaccinés, et qu'ils ne sont atteints d'aucune maladie contagieuse. Ils sont tenus, en outre, de verser à la caisse une somme de trois cents quarante francs, qui est employée à leur fournir une tenue de manege et à les pourvoir des livres nécessaires à leur instruction.

Pour être reçu *Élève maréchal-ferrant*, il faut 1° n'être pas remplaçant ; 2° être âgé de 18 ans au moins et de 22 ans au plus ; 3° avoir cinq pieds deux pouces au moins ; 4° savoir lire et écrire ; 5° avoir fait, pendant un an au moins, un apprentissage comme ouvrier maréchal-ferrant, serrurier, taillandier, armurier ou éperonnier.

L'engagement des élèves maréchaux se fait également à Saumur, après l'examen du commandant. Ils doivent lui présenter les pièces exigées des cavaliers élèves instructeurs.

Quand ils sont en état d'exercer les fonctions de maréchal-ferrant, ils sont placés en cette qualité dans les corps de troupes à cheval.

Pour être admis au nombre des *Élèves trompettes*, il faut être âgé de 14 à 18 ans et annoncer de la vocation pour cet état. Les postulans doivent produire les pièces suivantes : 1° une déclaration d'un officier de santé attaché à un hospice civil ou militaire, constatant qu'ils ont eu la petite-vérole ou qu'ils ont été vaccinés, qu'ils ne sont atteints d'aucune infirmité ou maladie contagieuse, et qu'ils ont une bonne constitution ; 2° leur acte de naissance ; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs ; 4° un consentement par écrit des père et mère ou tuteur. Ils doivent savoir lire et écrire, et sont tenus de verser, en entrant à l'École, une somme de trente francs à leur masse de linge et chaussure.

---

(1) Les corps de troupes à cheval qui n'ont à proposer, à l'époque des inspections, aucun Lieutenant pour l'École de cavalerie, sont autorisés, par une ordonnance du 21 décembre 1828, à présenter pour cette destination un officier du grade de sous-lieutenant, choisi parmi ceux qui auraient le désir de se perfectionner dans l'instruction équestre, théorique et pratique, à ladite École.

Instruction.

L'instruction est toute militaire et basée sur les ordonnances et réglemens en vigueur pour les troupes à cheval. Elle comprend :

L'ordonnance sur les exercices et manœuvres de la cavalerie; l'équitation militaire, comprenant *la connaissance du cheval, son emploi, sa conservation et sa reproduction;* la théorie sur le service en campagne, appliquée sur le terrain, autant que possible; l'escrime à pied et à cheval; le tir du mousqueton et du pistolet; la natation et la voltige; enfin des cours de topographie, d'art, d'histoire et d'administration militaire.

Les élèves maréchaux-ferrans sont instruits dans l'hyppiatrique élémentaire pratique, et dans la maréchalerie.

Les élèves trompettes sont instruits dans la musique vocale et instrumentale.

Etat-Major. Messieurs,

Bon de Morell (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant.*
Duport *dit* St.-Victor (O ✻), Colonel, *Commandant en* 2e.
Bénard *dit* Fleury (O ✻), Lieutenant-Colonel.

De Georges de Guillaumont (O ✻), *Chef d'escadron.*
Longuet (O ✻), *idem.*
Renaux ✻, *idem.*
De Laporte (O ✻), *Major.*
L'abbé Daurensan, *Aumônier.*

Tartas.
De Salleton ✻.
Delherm de Novital.
Jacquemin ✻.
Gaudin.
Conrard.
Dubos.
Rothé,
} *Capit.-Instr.*

Champet,
Coataudon.
Lavergne ✻.
} *Capitaines-maj.*

Oudet, Capit. *Ecuyer militaire.*
Gasser, Lieut., *Sous-Ecuyer milit.* 1re *cl.*
Brifaut, S.-Lieut. *Sous-Ecuyer mil.* 2e *cl.*
Gouvigneaux ✻, Capitaine, *Trésorier.*
Jacquier, Lieutenant, *Offic. d'habillement.*
Vuillaume, Sous-Lieut., *Porte-Etend.*
Bécœur ✻. *Chirurgien-Major.*
Manson ✻, *Chirurgien-aide-Major.*
Morgon ✻, D. M., *idem.*

Professeur d'art et d'histoire militaire.

Rousselet (N. F. C.), *Chef d'escadron au corps royal d'Etat-Major.*

Répétiteur-adjoint.

N. . . . . .

PERSONNEL CIVIL. Messieurs,

Cordier *dit* Fréville ✻, *Ecuyer-Command.*
Flandrin ✻, *Ecuyer-Professeur.*
Rousselet ✻, *Ecuyer de* 1re *classe.*
Le Roy (O ✻), *Ecuyer de* 2e *classe.*
Beucher de St.-Ange. } *Ecuyers de*
Monier. } 3e *classe.*

Aubry, *Professeur de Dessin.*
Lamperière ✻, *Professeur de musique.*
Havoux, *Professeur de maréchalerie.*
Simonneau, *Secrétaire-Archiviste.*
Rebelliau, 1er *Commis d'administration*
Serée, 2e *idem.*

INFIRMERIE DE L'ÉCOLE. Messieurs,

Panier, *Adjud. d'administ. de* 1re *classe.*
Barny, *Sous-Adjudant d'administration.*

Andrieu (C. M. E.), *Chirurgien sous-aide.*
Boussaud, *Pharmacien sous-aide.*

SECTION XV.

CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE.

(Etat-Major de l'arme. — Commandans d'Artillerie. — Directeurs des Arsenaux de constructions, Manufacture d'armes, Fonderies, etc., etc. — Professeurs et Répétiteurs des Ecoles. — Regimens d'Artillerie. — Pontonniers. — Ouvriers d'Artillerie. — Canonniers vétérans. — Canonniers garde-côtes d'Alger.

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ARTILLERIE,

Place Saint-Thomas-d'Aquin.

Ce Comité est composé des Lieutenans-généraux, Inspecteurs-généraux d'artillerie en activité de service, et des Maréchaux-de-camp d'artillerie que le Ministre de la Guerre juge à propos d'y adjoindre. Il est présidé par le Lieutenant-général le plus ancien. Un officier supérieur d'artillerie en est le secrétaire.

Président du Comité.

Cte d'Anthouard (G ✻), *Pair de France*, Lieutenant-général.

Membres titulaires. Messieurs,

Cte Charbonnel (G ✻), Lieutenant général.
Vte Tirlet (G O ✻), *idem.*
B^on^ Le Noury (G ✻), *idem.*
Bon Neigre (G ✻), *Pair de France*, Lieutenant-général.
Bon Digeon (G O ✻), Lieutenant-général.
Bon Bouchu (G O ✻), *idem.*
Bon Corda (C ✻), *idem.*
Bon Doguerau (G O ✻), *idem.*

Membres adjoints. Messieurs,

Bon Gourgaud (G O ✻), Maréchal-de-camp.
De Riquet, Mis de Caraman (C ✻), *idem.*

Secrétaire du Comité.

M. Nacquart (O ✻), *Colonel d'artillerie.*

ÉTAT-MAJOR.

Lieutenans-généraux. Messieurs,

Cte d'Anthouard (G ✻), *Pair de France*, à l'Arsenal.
Cte Valée (G ✻), *en disponibilité.*
Cte Charbonnel (G ✻), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 18.
Vte Tirlet (G O ✻), rue Blanche, n. 5.
B^on^ Le Noury (G O ✻), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 3.
Bon Neigre (G ✻), *Pair de France, command. l'artill. de l'armée du Nord.*
Allix ✻, *en disponibilité.*
Bon Digeon (G O ✻), rue Joubert, n. 19.
Bon Bouchu (G O ✻), rue Cassette, n. 25.
Bon Corda (C ✻), rue du Colombier, n. 15.
Bon Doguerau (G O ✻), rue de l'Université, n. 38.

Maréchaux-de-camp. Messieurs,

Bon Boulart (G O ✻), *Commandant l'Ecole d'Artill.*, à Besançon.
Bon Pelletier (G O ✻), *commandant l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie*, à Metz.
Bon Gourgaud (G O ✻), *Aide-de-camp du Roi, commandant l'Ecole d'artillerie à Vincennes, et membre adjoint du Comité de cette arme.*
Vte Paillhou (C ✻), *en disponibilité.*
Bon Cotty (C ✻), *directeur du service des Poudres et Salpêtres*, à Paris.
Ricci (C ✻), *au cadre de réserve.*
Marion (C ✻), *commandant l'Ecole d'Artillerie*, à Strasbourg.
Ducos Vte de la Hitte (C ✻), *au cadre de réserve.*
Bon Bon de Lignim (C ✻), *commandant l'École d'Artillerie*, à La Fère.
De Riquet, Mis de Caraman (C ✻), *Membre adjoint du Comité de l'Artillerie.*
Bon Duchand (C ✻), *commandant l'Ecole d'artillerie*, à Metz.
Berthier (C ✻), *idem* à Toulouse.
Zévort (C ✻), *idem* à Douai.
Schouller (C ✻), *idem*, à Rennes.

Colonels. Messieurs,

Directeurs des arsenaux de construction.

Abeille (O ✻) . . . *Auxonne.*
Evain (C ✻). . . . *Douai.*
Picquet (O ✻). . . . *Grenoble.*
Thouvenel (O ✻). . *La Fère.*
De Bouteiller (O ✻), *Chef d'état-major de l'artillerie de l'Armée du Nord.* *Metz.*
Moron (O ✻). . . . *Rennes.*
Leclerc (C ✻). . . . *Strasbourg.*
Lasnon (O ✻). . . . *Toulouse.*

Directeurs des directions territoriales.

Vaudrey (O ✻). . . *Bastia.*
Vialet (O ✻). . . . *Bayonne.*
Klié (O ✻). . . . . *Besançon.*
Lyautey (O ✻). . . *Brest.*
Hortet (O ✻). . . . *Cherbourg.*
Tardy de Montravel (O ✻). . . . . *Embrun.*
Lefrançais (C ✻). . . *Le Havre.*
Etchegoyen (O ✻). . *La Rochelle.*
L'Espagnol (O ✻). . *Lille.*
Bon Gossé de Serlay (O ✻). . . . . *Mézières.*
Bon Aubert (O ✻). . *Montpellier.*
Raindre (C ✻). . . . *Nantes.*
Eggerlé (O ✻). . . . *Neuf-Brisach.*
Gauldrée Boileau (Ch.) (C ✻) . . . . . *Paris.*
Leclerc (O ✻). . . . *Perpignan.*
Brunetti de Rivarossa (O ✻). . . . . *Saint-Malo.*
Husson (O ✻). . . . *Saint-Omer.*
Bon Chapelle (C ✻). *Toulon.*
Preau (O ✻). . . . . *Tours.*
Henraux (O ✻) . . . *Valenciennes.*

Inspections et emplois spéciaux.

Tugnot de Lanoye (O ✻), *Sous-Directeur, chargé du service de l'artillerie, au ministère de la guerre.*
Boussaroque Delafont (O ✻), *Inspecteur des Forges.*
Gorsse (O ✻), *Inspect. des Fonderies*
Bon Pron (O ✻), *Vérificateur de la comptabilité des arsenaux.*
Le Griel (O ✻). *Comm. en second à l'Ecole Polytechnique.*
Nacquart (O ✻), *Secretaire du Comité d'artillerie.*
Parrizot ✻, *Directeur de l'atelier de précision.*
Rey ✻.
Molin (O ✻), *Directeur du parc de campagne de l'Armée du Nord.*

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Bon de Lagrange (O ✻), *Dir. à Alger.*

Sous-Directeurs des arsenaux.

N. . . . . *Douai.*
Disson (O ✻). . . . *Grenoble.*
Daffry de la Monnoye. (O ✻). . . . . *La Fere.*
De Fabert (O ✻). . . *Metz.*
Richard (O ✻). . . . *Rennes.*
Pluyette (O ✻). . . . *Strasbourg.*
Joffre (O✻). . . . . *Toulouse.*

Commandans d'artill. dans les places, et Sous-Directeurs des Directions.

Faille ✻, *Sous-Dir. Alger.*
Pastoureau La Besse (O✻). *idem.* . . . *Brest.*
Alphand (O ✻), *Command. l'artill.* . . *Lyon.*
Moisson ✻, *S.-Dir. au Hâvre.*
Dauvergne ✻, *command. l'artill.* . . *Longwy.*
Mariez ✻, *Sous-Dir. du parc de campagne de l'Armée du Nord, et command. l'artillerie. Givet et Charlemont*
Le Boul (O ✻), *com. l'artillerie.* . . . . *Vincennes.*
Lambert ✻, *idem.* . *Phalsbourg.*
Nottret ✻, *Com. l'art. Marseille.*
Javerzat (O ✻), *Sous-Directeur* . . . . . *Tours.*

Adjoints aux Commandans des Ecoles régimentaires d'artillerie.

Le Joyand (O ✻). . *Besançon.*
Cte de Grave ✻. . . *Douai.*
Robert d'Hurcourt ✻ *La Fere.*
Patin de Lafizelière (O ✻). . . . . *Metz.*
Normand (O ✻). . . *Rennes.*
Guillot (O ✻). . . . *Strasbourg.*
Dumas de Culture (O ✻). . . . . *Vincennes.*

Manufactures d'armes, Forges, Fonderies, Poudreries, Dépôt central, etc.

Duport de Poncharra (O ✻), *Inspecteur provisoire des Manufactures d'armes.*
Moret ✻, *S.-Insp. de forges de la Moselle.*
Lochet de Vaudidon (O ✻), *id. des Ardennes*
Colson (O ✻), *idem du Midi.*
Dussaussoy (O ✻), *Sous-Inspecteur de la fonderie de Douai.*
Duchemin (O ✻), *idem de Strasbourg.*
Aubertin ✻, *idem de Toulouse.*
Lefebure ✻, *Inspecteur de la raffinerie de salpêtre*, à Paris.
Denis (O ✻), *Employé au dépôt central de l'artillerie.*
Espéronnier ✻, *Comm. l'artil. en Morée.*
Chev. Mabru ✻, *Directeur du parc de siége de l'armée du Nord.*

Chefs d'escadron. Messieurs,

Sous-Directeurs d'artillerie.

Bourgeois (D. A.) (O ✻). . . . . *Auxonne.*
Filippi ✻. . . . . *Bastia.*
Hennocque (O ✻). . *Bayonne.*
Maitrot ✻ . . . . . *Besançon.*
Plivard ✻. . . . . *Cherbourg.*
Bourges ✻. . . . . *Embrun.*
Barreau ✻. . . . . *La Rochelle.*
Dovillée ✻. . . . . *Lille.*
Bourgeois (A.) (O ✻). *Méziéres.*
Martin ✻. . . . . *Montpellier.*
Even de Vincé ✻. . *Nantes.*
Guerard ✻. . . . . *Neufbrisach.*
Claude dit Nancy ✻. *Paris.*
Boyer ✻. . . . . *Perpignan.*
Laman ✻. . . . . *Saint-Malo.*
Bezault ✻ . . . . . *Saint-Omer.*
Bredif ✻. . . . . *Toulon.*
Lemoyne de Villarsy ✻ *Valenciennes.*

Commandans d'artillerie dans les places.

Buisson d'Armandy ✻. *Bone* (Afrique).
Blanchard ✻. . . . . *Oran* (Afrique).
Moreau (N. S.) ✻. . *Ajaccio.*
Bellencontre ✻. . . . *Blaye.*
Cuvelier ✻. . . . . *Arras.*
Le Boulanger ✻. . . *Cambray.*
Paquet ✻. . . . . *Briançon.*
Ardoin ✻. . . . . *Montdauphin.*
O'Farrell ✻. . . . . *Fort-Barrau.*
Michon Dumarais ✻. *Valence.*
N. . . . . *Dieppe.*
Legrand (N. F.) ✻. . *Amiens.*
Bonneau ✻. . . . . *Soissons.*
De La tre d'Aubigny ✻ *Laon.*
N. . . . . *Iles d'Aix et d'Oleron.*
Vallier ✻. . . . . *Rochefort.*
Robert (J. B.) (O ✻). *Dunkerque.*

Chenin (O ✻). . . . *Verdun.*
Legagneur (O ✻). . *Toul.*
Cartier (O ✻). . . . *Thionville.*
Presdeseigle de Presle ✻. . . . . *Bitche.*
Hervilly (O ✻). . . *Montmédy.*
Gellibert ✻. . . . . *Cette.*
Caurant ✻. . . . . *Port-Louis.*
Clerjou ✻. . . . . *Belle-Ile-en-Mer.*
Blaux ✻. . . . . *Belfort.*
Cherrier ✻. . . . . *Schélestadt.*
Merlin ✻. . . . . *Collioure.*
Tacon ✻. . . . . *Calais.*
Guenot ✻. . . . . *Cit. de Strasbourg.*
Solomiac (O ✻). . . *Antibes.*
Vaccarezza ✻. . . . . *Iles Porquerolles.*
Doisy de Villargennes ✻. . . . . *Avesnes.*
Deshaulles (O ✻). . *au Quesnoy.*
Dumoulin ✻. . . . . *Condé.*

Directeurs des Manufactures d'armes.

Thoumas ✻. . . . . *Charleville.*
Raulin ✻. . . . . *Châtellerault.*
N. . . . . *Maubeuge.*
De Mainville ✻. . . *Mützig.*
Regnault ✻. . . . . *Saint-Etienne.*
Culmann ✻. . . . . *Tulle.*

Inspecteurs des Poudreries.

Caraud (O ✻). . . . *Angoulême.*
Dieu ✻. . . . . *Le Bouchet.*
Lerey ✻. . . . . *Le Ripault.*

Sous-Inspecteurs des Forges.

Fontaine ✻, *du Doubs à Besançon.*
Rapatel ✻, *de l'Ouest à Rennes.*
Caffort ✻ *de la Nièvre à Nevers.*
Duhamel (O ✻), *chargé des travaux relatifs à l'établissement d'une Ecole d'artillerie à Lyon.*

Employés au Ministère de la guerre; à l'Ecole d'Artillerie et du Génie; aux Ecoles militaires spéciales; au Dépôt central de l'artillerie, et à des services spéciaux.

Bonet ✻. *Etat-Major du Ministre de la guerre.*
Picher de Grandchamp ✻. *au Ministère de la guerre.*
Tournaire ✻, *idem.*
Peupion ✻, *à l'Ecole d'Art. et du Génie.*
Cailly Duchesné (O ✻), *Directeur de l'Ecole de Pyrotechnie.*
Taillefert ✻, *Professeur de Chimie. à l'Ecole d'artillerie et du génie.*
Goupil ✻. *Employé au Dépôt central,*
Piron ✻, *Employé au Dépôt central.*
Robert ✻, *Sous-Directeur des ateliers de constructions du matériel d'artillerie, à Paris.*
Caussade (O ✻), *Visite et réception des armes, à Paris.*
Jacques (O ✻), *Conservateur des trophées de l'Hôtel des Invalides.*

Employés en Afrique.

De Camain (O ✻), *command. l'artillerie de campagne à Alger.*
Lamy ✻, Lelièvre ✻, *à la Direction d'Alger.*

Aides-de-camp.

De Baudreuil ✻, *de M. le Lieutenant-général* Cte d'Anthouard.
Lombard de Ginibral ✻, *de M. le Lieut.-général* Bon Digeon.
Gambier ✻, *de M. le Lieutenant-général* Bon Corda.
Perignon ✻, *de M. le Lieuten.-général* Bon Neigre.

PROFESSEURS ET RÉPÉTITEURS DES ÉCOLES D'ARTILLERIE.

Résidences.	*Profess. de Mathém.*	*Répétiteurs.*	*Profess. de Dessin.*
La Fere.	N.	Fauvel.	Malet.
Metz.	Bergerie ✻.	Papy.	Bardin.
Besançon.	Ruty ✻.	Buhour.	Baillet.
Strasbourg.	D'Obenheim ✻.	Fink.	Favart d'Herbigny ✻
Douai.	Raux ✻.	Avignon.	Walet.
Toulouse.	Brassine.	Raymond.	Gaillard. Gantier.
Rennes.	Lepord ✻.	Angelini.	Latapie-Delagarde ✻
Vincennes.	Rieffel.	Reynard ✻.	Aboilard.

TROUPES D'ARTILLERIE.

1er *Régiment, à Douai.* MM.

Mis de Laplace (O ✻), *Colonel.*
Bousson (O ✻), *Lieut.-Colonel.*
Derrion Duplan (O ✻), *Chef d'Escadron.*
Lauwereyns (O ✻), *idem.*
Odeyer (O ✻), *idem.*
Nault ✻, *idem.*
Mahé du Bourgblanc ✻, *Major.*

2e *Régiment. à Metz.* MM.

Ocher de Beaupré (O ✻), *Colonel.*
Coger (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
De Castel ✻, *Chef d'Escadron.*
De Ste-Marie (O ✻), *idem.*
Savoye ✻, *idem.*
Periolas ✻, *idem.*
Guerin (O ✻), *Major.*

3e *Régiment, à Strasbourg.* MM.

Delort de la Flotte (O ✻), *Colonel.*
De Puthaux (O ✻), *Lieut.-Colonel.*
Martin (R.) ✻, *Chef d'Escadron.*
Drieu ✻, *idem.*
Besser ✻, *idem.*
Chaillet-Donzelot ✻, *idem.*
Degoutin ✻, *Major.*

4e *Régiment à Rennes.* MM.

Charpentier (O ✻), *Colonel.*
Radoult de Lafosse (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Garnier ✻, *Chef d'Escadron.*
Loysel ✻, *idem.*
Tessier ✻, *idem.*
Debooz ✻, *idem.*
Maingard ✻, *Major.*

5e *Régiment, à Toulouse.* MM.

Lechesne (O ✻), *Colonel.*
Avéros (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
De Vésian (O ✻), *Chef d'Escadron.*
Delorme ✻, *idem.*
De Broca (O ✻), *idem.*
Lapène ✻, *idem.*
Phetu ✻, *Major.*

6e *Régiment, à Strasbourg.* MM.

Guidonnet (C ✻), *Colonel.*
Legendre (A.) (O ✻), *Lieut.-Colonel.*
Tortel (O ✻), *Chef d'Escadron.*
Mairet ✻, *idem.*
Cloquemin ✻, *idem.*
Husson ✻, *idem.*
Arbey ✻, *Major.*

7e *Régiment, à Besançon.* MM.

Cercelet (O ✻), *Colonel.*
De Benoit de la Paillonne ✻, *Lieut.-Col.*
Maistre (O ✻), *Chef d'Escadron.*
Hamelin (O ✻), *idem.*
Maléchard ✻, *idem.*
De Mosseron d'Amboise ✻, *idem.*
Noblet, ✻, *Major.*

8e *Régiment, à La Fère.* MM.

De Berauville (C ✻), *Colonel.*
Raffart de Marcilly (O ✻), *Lieut.-Colonel*
Cothereaux (O ✻), *Chef d'Escadron.*
Dumont (O ✻), *idem.*
Curnillon ✻, *idem.*
Le Rouge ✻, *idem.*
Andoury ✻, *Major.*

9e *Régiment, à Metz.* MM.

De Metz (O ✻), *Colonel.*
De Foucauld (O ✻), *Lieut.-Colonel.*
Gérard (O ✻), *Chef d'Escadron.*
Graffan (O ✻), *idem.*
De Lacosse du Vivier (O ✻), *idem.*
Voysin de Gartempe (P. A.) ✻, *idem.*
Fraissignes ✻, *Major.*

10e *Régiment, à Toulouse.* MM.

Hamart (O ✻), *Colonel.*
De Cazaux ✻, *Lieut.-Col.*
Dubarry de Lesquerron (O ✻), *Chef d'Es.*
Besse ✻, *idem.*
Guichou ✻, *idem.*
Peloux ✻, *idem.*
Anselin ✻, *Major.*

11e *Régiment, à Vincennes.* Messieurs,

Vacher de Tournemine (O ✻), *Colonel.*
Besaucèle (O ✻), *Lieut.-Colonel.*
Amori ✻, *Chef d'Escadron.*
Thouvenin ✻, *idem.*
Thiry (C. A.) ✻, *idem.*
Brunet ✻, *idem.*
Judey ✻, *Major.*

BATAILLON DE PONTONNIERS, *à Strasbourg.* MM.

Admyrault (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*
Payan (O ✻) *Chef de bataillon.*
Jeannest Lanoue (O ✻), *idem.*
Lieffroy (O ✻), *Major.*

COMPAGNIES D'OUVRIERS D'ARTILLERIE.

Capitaines Commandans, MM.

	Garnisons.	
1re	*Rennes.*	Fabre ✻.
2e	*Toulouse.* . . .	Barral ✻.
3e	*Grenoble.* . . .	Bourlier ✻.
4e	*Auxonne.* . . .	Grégoire ✻.
5e	*Alger.*	Douzon ✻.
6e	*La Fère.* . . .	Blery ✻.
7e	*Grenoble.* . . .	David ✻.
8e	*Auxonne.* . . .	Cointet ✻.
9e	*Strasbourg.* . .	Larchey ✻.
10e	*Metz.*	Desert.
11e	*Metz.*	Bouquer ✻.
12e	*Douai.*	Girard ✻.

ESCADRONS DU TRAIN DES PARCS D'ARTILLERIE.

1er	*Strasbourg.* . .	Hyppolite ✻, *Chef d'Esc. Command.*
2e	*Alby.*	Bellouard ✻, *idem.*
3e	*Metz.*	Anozet ✻, *idem.*
4e	*Chartres.* . . .	Mérand ✻, *Chef d'Esc. Command.*
5e	*Douai.*	Boutry (O✻), *L.-C. Command.*
6e	*Metz.*	Bourriot ✻, *Chef d'Esc. Command.*

COMPAGNIES DE CANONNIERS SÉDENTAIRES.

Capitaines Commandans. MM.

	Garnisons.	
1re	*Brest.*	Genta ✻.
2e	*Saint-Omer.* . .	Marquet ✻.
3e	*Antibes.*	Adenot ✻.
4e	*Perpignan.* . .	Belchamps ✻.
5e	*La Rochelle.* .	Gariel ✻.
6e	*Bayonne.* . . .	Delalonde ✻.
7e	*Montpellier.* .	Deglane.
8e	*Toulon.*	Perrin ✻.
9e	*Bastia.*	Verna ✻.
10e	*Cherbourg.* . .	Baston ✻.
11e	*Nantes.*	Metzinger ✻.
12e	*Le Havre.* . . .	Romain ✻.
13e	*Marseille.* . . .	Audry ✻.

COMPAGNIES DE CANONNIERS GARDE-CÔTES,

à Alger et à Oran, en Afrique. MM.

1re	Allavenue ✻. .	*Ch. d'esc. Cap. Com.* à Alger.
2e	Tournay	*Capit. Com.*, idem.
3e	Lupin de Sebols.	*Cap. Com.* à Oran.
4e	Renard, *dit* Delorge.	*Cap. Com.* à Alger.

SECTION XVI.

CORPS ROYAL DU GÉNIE.

(État-Major de l'arme. — Régimens du Génie. — Ouvriers du Génie. — Train du Génie.)

COMITÉ DES FORTIFICATIONS, *rue St.-Dominique*, n. 80.

Ce Comité, composé des Lieutenans-généraux du Génie, Inspecteurs-généraux des fortifications en activité de service, et des Maréchaux-de-camp du Génie, que le Ministre de la Guerre juge à propos d'y adjoindre, est présidé par le Lieutenant-général le plus ancien de grade.

Président du Comité.

Vte Rogniat (G ✻), Pair, *Lieutenant-général.*

Membres titulaires. Messieurs,

Bon Haxo (G O ✻), Pair, *Lieut.-gén., Comm. du Génie à l'armée du Nord.*
Vte Dode de la Brunerie (G O ✻), Pair, *Lieut.-gén.*
Bon de Valazé (C ✻), *Lieutenant général.*
Bon Bernard (C ✻), Pair, *Lieutenant-général, Aide-de-camp du Roi.*

Membres adjoints. Messieurs,

Bon Deponthon (C ✻), *Maréchal-de-camp.*
Chev. de Monfort (C ✻), *idem.*
Bon Sabatier (G O ✻), *idem.*
Bon Rohault de Fleury (C ✻), *idem.*
Treussart (C ✻), *idem.*
Prevost de Vernois (C ✻), *idem.*
De La Pisse (C ✻), *idem.*

ÉTAT-MAJOR.

Lieutenans-généraux, Inspecteurs-généraux des fortifications.

Vte Rogniat (G ✻), *Pair*, rue Taranne, n. 25.
Bon Haxo (G O ✻), *Pair*, rue S.-Honoré, n. 404.
Vte Dode de la Brunerie (G O ✻), *Pair*, rue de Caumartin, 24.
Bon de Valazé (C ✻), rue Taitbout, n. 31.
Baudrand (G O ✻), *Aide-de-camp de S. A. R. le duc d'Orléans.*
Bon Bernard (C ✻), Pair, *Aide-de-camp du Roi.*

Maréchaux-de-camp Inspecteurs. Messieurs,

Bon Deponthon (C ✻), rue des Trois-Frères, n. 13.
Chev. de Monfort (C ✻), rue de l'Égoût, n. 19, au Marais.
Bon Sabatier (G O ✻), rue de la Planche, n. 24.
Bon Rohault de Fleury (C ✻), rue des Quatre-Fils, n. 20.
Treussart (O ✻), rue Neuve-de-la-Ferme-des-Mathurins, n. 21.
Bon Athalin (G O ✻), *Aide-de-camp du Roi*, aux Tuileries.
Prevost de Vernois (C ✻), rue du 29 juillet, n. 6.
De La Pisse (C ✻), rue Saint-Dominique, n. 55.

Colonels. Messieurs,

Izoard (C ✻), *à Embrun.*
Daullé (C ✻), *à Lille.*
Pinot (O ✻), *à Montpellier.*
Bon Marion de Beaulieu (O ✻), *à Nantes.*
Bon J. Paulin (C ✻), *a Paris.*
Chev. Blanc (C ✻), *à Besançon.*
Prost (P.) (C ✻), *à Metz.*
Vainsot (O ✻), *à Bayonne.*
Le Chev. Lamy (C ✻), *Secrét. du comité et S.-Dir. au dépôt des fortifications.*
Bon Guiraud de Saint-Marsal (O ✻), *à Perpignan.*
Thuillier (O ✻), *à S.-Omer.*
De Cossigny (O ✻), *à Cambrai.*
Laurent (C ✻), *Strasbourg.*
Bodson de Noirefontaine (O ✻), *à Mézières.*
Huart (O ✻), *à Grenoble.*
Bon Dupau (O ✻), *à Toulon.*
Cournault (O ✻), *au Havre.*
Bon de Berthois (O ✻), *A.-de-C. du Roi.*
Vauvilliers (O ✻), *a Béfort.*
De Tournadre (O ✻), *à Ajaccio.*
D'Errard (O ✻), *à Abbeville.*
Huz (O ✻), *Sous-Dir., chargé du service du Genie.*
Guilley (O ✻), *à Brest.*

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Delaage (O ✻), *à l'île d'Oléron.*
Cte Dumoncel (O ✻), *à St.-Malo.*
Cte de Lamezan (O ✻), *en disponibilité*
Burel (O ✻), *à Antibes.*
Teissier (O ✻), *Direct. du Dépôt des Fortific. des Colonies, à Paris.*
Bergère (P) (O ✻), *à l'Ecole de Metz.*
Bon Pretet (O ✻), *à Besançon.*
Lemercier (O ✻), *Directeur des fortifications à Alger.*
Morlaincourt (Hyac.) (O ✻), *Directeur de l'arsenal du Génie.*
Riollay ✻, *à Paris.*
Delavigne (O ✻), *à Sedan.*
Parnajon (O ✻), *à Metz.*
Plazanet (O ✻), *à Douai.*
De Bellonnet (O ✻), *à Béfort.*
Bourgoin ✻, *à Versailles.*
Maillard d'Ontot (O ✻), *a Lille.*
Rousselle (O ✻), *à l'île de Rhé.*
Morvan (O ✻), *à Péronne.*
Genot (O ✻), *Commandant provisoirem. l'Ecole régimentaire à Montpellier.*
De Morlaincourt (F.) (O ✻), *à Arras.*
Teullié (O ✻), *aux travaux de Lyon.*
Morlet (Hipp.) (O ✻), *à Abbeville.*
Picot (Joseph) (O ✻), *à l'armee du Nord.*
Lebeschu (O ✻), *à Brest.*

Chefs de Bataillon. Messieurs,

Gatte ✻, *à Aire.*
De Vésian ✻, *à Hesdin.*
Garin (O ✻), *a Orléans.*
Lenternier (O ✻), *à Thionville.*
Thomassin (O ✻), *a Neufbrisach.*
De Verdon ✻, *a La Rochelle.*
Courtois ✻, *à Cherbourg.*
Foucault ✻, *à Belle-Isle.*
Dupont de l'Etang ✻, *à Maubeuge.*
Augoyat (O ✻), *à l'Ecole du corps d'état-major.*
Gleizes ✻, *a Bayonne.*
Maublanc ✻, *à Lorient.*
De Ferrari ✻, *à Marseille.*
Lefaivre (O ✻), *à Salins.*
Breistroff (O ✻), *à Haguenau.*
Sueur (O ✻), *au Havre.*
Jeulain (O ✻), *à Soissons.*
Stucker ✻, *à la Guadeloupe.*
Louis ✻, *à Saint-Omer.*
Mairet ✻, *à Poitiers.*
Derouet ✻, *à Tours.*
Guillemain (O ✻), *à Valenciennes.*
Nadaud ✻, *à Montpellier.*
Lenoir (O ✻), *à Strasbourg.*
Emon (J. B.) ✻, *à Melun.*
Rousset (O ✻), *Commandant l'Ecole régimentaire à Metz.*
Audé (O ✻), *a Grenoble.*
Montmasson ✻, *a Briançon.*
Rossi ✻, *à Saumur.*
Pedemonte ✻, *a Auch.*
Paris ✻, *à Condé.*
Beurnier ✻, *à Montbéliard.*
Collas ✻, *à Toulon.*
Savart ✻, *à Oran.*
Gallice ✻, *à l'Ecole de Metz.*
Guy ✻, *à Compiègne.*
Boulangé ✻, *à Nancy.*
Soleirol (Jos.) ✻, *à l'Ecole de Metz.*
Chairou ✻, *à Périgueux.*
Leduc ✻, *à Rennes.*
Sardi ✻, *à Bastia*
Trailin ✻, *à Givet.*

Morlaincourt (Th.) (O ✻), *à Vitry.*
Petitot (O ✻), *à Verdun.*
Piérard ✻, *à Mézières.*
Vincent ✻, *au fort l'Ecluse.*
Cocconcelli ✻, *à Tarbes.*
Honoré ✻, *aux travaux de Paris.*
Leroux Douville ✻, *à Cambrai.*
Poncelet ✻, *à l'École de Metz.*
Daigremont ✻, *aux travaux de Lyon.*
Doussières ✻, *à Perpignan.*
Gay ✻, *Aide-de-camp de M. le Lieut.-général* Bon de Valazé.
Brusco ✻, *à Entrevaux.*
Bergère (J.-B.) (O ✻), *à Longwy.*
Moullin ✻, *à Caen.*
Viard ✻, *à Nantes.*
Juhel ✻, *au Quesnoy.*
Chev. de La Grange-Chancel ✻, *à Bordeaux*

Drumel ✻, *à Bouchain.*
Negrier ✻, *à Avesnes.*
Noizet ✻, *à l'École d'art. et du Génie.*
Million ✻, *aux travaux de Lyon.*
Boquet ✻, *Adjoint au Sous-Directeur, chargé du service du Génie.*
Vincenot ✻, *à Amiens.*
Anselmier ✻, *à Pierre-Châtel.*
Jacquin de Cassières ✻, *à Auxonne.*
Dartois ✻, *au Comité des fortifications.*
Belmas ✻, *Aide-de-camp de M. le Lieut.-gén.* Vte Rogniat.
Lesbros ✻, *Commandant l'École régim. du Génie.*
Comte ✻, *à Paris, extrà muros.*
Mengin ✻, *Aide-de-camp de M. le Lieutenant-général* Bon Haxo.

Capitaines. Messieurs,

Dujardin ✻, *à Saint-Malo.*
Ratoin ✻, *à Pau.*
Massu (O ✻), *aux travaux de Lyon.*
Massillon ✻, *à Mont-Dauphin.*
Clerici ✻, *à Antibes.*
Savary ✻, *à Niort.*
Nicolas ✻, *à Toul.*
Castagné ✻, *aux travaux de Lyon.*
Goureau ✻, *à Besançon.*
Gilberton ✻, *à Chartres.*
Duché (O ✻), *à Strasbourg.*
Corrèze ✻, *à Grenoble.*
Rudler ✻, *à Strasbourg.*
Vène ✻, *à Paris.*
Vallenet ✻, *à l'armée du Nord*
Herault ✻, *à Chaumont.*
Sertour ✻, *à l'armée du Nord.*
Simon (A.) ✻, *à Dijon.*
Mermier ✻, *à Belfort.*
Gageot ✻, *à Gravelines.*
De Mondesir ✻, *à Cherbourg.*
Latour ✻, *à Angers.*
Pastey ✻, *à Valenciennes.*
Pichot ✻, *à Dunkerque.*
Radepont ✻, *à Lyon.*
Millon ✻, *à Vendôme.*
Berthelot ✻, *à Douai.*
Ollivier ✻, *à Paris.*
Solier ✻, *à Marseille.*
Challaye (Alph.) ✻, *à Abbeville.*
Claudel ✻, *à Epinal.*
Labarrière ✻, *à la Martinique.*
Lendy ✻, *à Sedan.*
Lemoine ✻, *à Bourges.*
Prié ✻, *à Brest.*
Lambert (Charles) ✻, *à Soissons.*
Depigny ✻, *aux travaux de Lyon.*
David ✻, *à Paris.*

Gueze ✻, *à Grenoble.*
Desbrochers ✻, *à Béthune.*
Tognoli ✻, *à Toulouse.*
Gosselin ✻, *à l'École de Metz.*
Larabit ✻, *en disponibilité.*
Sorel (O ✻), *à l'armée du Nord.*
Moreau ✻, *Aide-de-camp de M. le Lieut.-gén.* Vte Dode.
Vieux ✻, *aux travaux de Lyon.*
Forget de Barst ✻, *à Béfort.*
Perreau ✻, *aux Sables.*
Ronmy ✻, *à Bayonne.*
Redoutey ✻, *à Besançon.*
Urtin ✻, *à Bone.*
Gérard ✻, *à Lunéville.*
Dumay ✻, *Command. la Brigade Topographique.*
De Chauvenet ✻, *à Arras.*
D'Olivier de Pezet ✻, *à Avignon.*
Lambert (César) ✻, *à Phalsbourg.*
Blevec ✻, *aux travaux de Paris.*
Perruchot, *à Sisteron.*
Soleirol (Henri) ✻, *à La Petite-Pierre.*
Douet, *à Angoulême.*
Gauthier ✻, *à Marsal.*
Liadières ✻, *Officier d'ordonn. du Roi.*
Desfeux (O ✻), *à l'armée du Nord.*
Collas de Courval ✻, *à Verdun.*
Sibilet, *à Rochefort.*
Morin ✻, *à Alger.*
Nether ✻, *à Saint-Malo.*
Fiévée ✻, *à Paris.*
Falret ✻, *à Narbonne.*
Tassain ✻, *à Paris.*
Fauquez ✻, *à Provins.*
Lefebvre, *Aide-de-camp de M. le Maréchal-de-camp* Treussart.
Fontaine ✻, *à Thionville.*

Dalesme ✻, *Commandant le Génie en Morée.*
Demonthiers, *à Granville.*
Simon ✻ (Joseph), *aux travaux de Paris.*
Sallenave ✻, *à Paris.*
Lelièvre, *à Bergues.*
Guéry ✻, *à Schelestadt.*
Boutault ✻, *à Grenoble.*
Denieport ✻, *Aide-de-camp de M. le Général* Laffaille.
Fuchsamberg ✻, *à Rocroy.*
Challaye (Aristide) ✻, *Adjoint au Commandant de l'Ecole régiment. à Arras.*
Nizot ✻, *à la Guadeloupe.*
Fremont, *à St.-Omer.*
Gombault ✻, *à l'Ile d'Aix.*
Lebouedec, *à Lorient.*
Groult, *à St.-Lô.*
Ducros, *à Cette.*
Delannay, *à Montmédy.*
Ruinet, *à Concarneau.*
Loppé, *à Landrecies.*
Grivet, *à St.-Jean-Pied-de-Port.*
Bizot-Brice ✻, *à Bitche.*
Charon (O ✻), *à l'armée du Nord.*
Castaignet ✻, *à Blaye.*
Amphoux, *au fort Barrault.*
Dosque ✻, *à Versailles.*
Mordret ✻, *à Rouen.*
Allard ✻, *Aide-de-Camp de M. le Lieut.-général* Bon de Valazé.
Duffourc ✻, *à l'Ecole rég. à Montpellier.*
Vouzeau, *à Metz.*
Reguis, *a Besançon.*
Narjot, *au Conquet.*
Barthes, *à Toulouse.*
Devienne ✻, *aux travaux de Paris.*
Dumesniladelée ✻, *aux travaux de Paris.*
Bauchetet, *à l'Ecole de Metz.*
Lebas, *à Mont-Louis.*
Creuly, *aux travaux de Paris.*
Coignet ✻, *à Vincennes.*
Delmas, *à Toulon.*
Descharrières, *à Ajaccio.*
Durivau ✻, *Inspect. des Etudes à l'Ecole Polytechnique.*
Blanquet Duchayla, *à Bastia.*
Guyot-Duclos, *à La Rochelle.*
De Récicourt, *à Béfort.*
Noizet-Saint-Paul, *à Valenciennes.*
Chardonneau, *au Dépôt des fortifications.*
Villeneuve ✻, *Aide-de-camp de M. le Lieut.-général* Vte Rogniat.
Garnot, *à Brest.*
Roubaud, *à Lyon.*
Baillot ✻, *à l'Ecole régim. du Génie.*
Germain, *à Huningue.*
Sergent ✻, *à Saint-Brieuc.*
De Malet Lavedrine, *à Clermont-Ferrand.*
Crozals, *à Lyon.*
Morlet, *à Weissembourg.*
Dubain, *à Orléans.*
Lenglet, *à Douai.*
Lemarchand, *à Montreuil.*
Bazin ✻, *Aide-de-camp de M. le Maréch.-de-camp* Bon Sabatier.
Tiremois, *à La Fere.*
Picot (Adrien), *à Condé.*
Troetschler, *à Arras.*
Dupré, *à Bayonne.*
Bodson de Noirefontaine (Alf.) ✻, *à l'armée du Nord.*
Chauchard ✻, *Aide-de-c. de M. le Lieut.-gén.* Bon Haxo, *à l'armée du Nord.*
Lebaron, *à Mézieres.*
Lemut, *à Commercy.*
Chabaud-Latour ✻, *Officier d'ordonnance de S. A. R. le duc d'Orléans.*
Hackett, *à Navarreins.*
De l'Espin, *à Soissons.*
De Briey, *à Grenoble.*
Greban, *à Paris.*
Verdal, *à Calvi.*
Lelièvre, *à Lille.*
Richer, *à Caen.*
De Béville, *aux travaux de Paris.*
Dufort, *à Arras.*
Dubard, *à Strasbourg.*
West, *à Neuf-Brisach.*
Regnault, *à Vitry.*
Bouscaren ✻, *aux travaux de Lyon.*
Barbier, *à Sedan.*
Gras, *à Béfort.*
De Contencin, *à Grenoble.*
De Villemor, *à Grenoble.*
Gillotin, *à Rennes.*
Bouteilloux, *à Toulon.*
De Chappedelaine, *à Béfort.*
Meslier, *à Metz.*
Chauwin, *à Alger.*
Richard ✻, *à Maubeuge.*
Favreul, *à Seyne.*
De Garidel, *Aide-de-camp de M. le Maréchal-de-camp* Prevost de Vernois.
Foy, *à Grenoble.*
Curtet, *aux travaux de Paris.*
Tripier, *à Toul.*
Bonnet, *à Béfort.*
De Villelégier, *à Perpignan.*
Gaubert, *à Amiens.*
Devaux, *Aide-de-camp de M. le Lieut.-gén.* Bon Bernard, *aux trav. de Paris.*
Godinet, *au fort de Joux.*
Guérin, *à Alger.*
Estève, *a Toulon.*
Hébert, *aux travaux de Paris.*

Odier, *à Dax.*
De Solère, *à Alger.*
Mangay, *à Alger.*
Lebleu, *à Dunkerque.*
Desrayaud, *à Perpignan.*
Bocquet, *à Bayonne.*
Descheises, *à Maubeuge.*
Bailleul, *au Havre.*
Beaudesson de Richebourg, *à Bonifaccio.*
Duflos de St.-Amand, *à Corte.*

Lieutenans de l'Etat-major. Messieurs,

Brincard, *à Béfort.*
Servier, *à Grenoble.*
Rabier, *à Lyon.*
Breton, *à Grenoble.*
Lenouvel, *à Sedan.*
Madaule, *à Bayonne.*
Duboys-Fresney, *à Briançon.*
Cuénot, *à Alger.*
Bizouard-Macaire, *à Cherbourg.*
De Vauban, *aux trav. de défense de Paris.*
Livet ✻.
Frossard, *à Pierre-Châtel.*
Danet, *à Briançon.*
Desoye, *à Toulon.*
Léon, *à Bone.*
Trancart ✻, *à Besançon.*
Dejean ✻, *aux trav. de défense de Paris.*
De Costa, *à Perpignan.*
Mahé, *à Longwy.*
Ballard, *à Strasbourg.*
Beauvallet, *à Cambrai.*
Long, *à Toulon.*
Estève (Pierre), *à Landrecies.*
Hugot-Derville, *à Salins.*
Constantin, *à Lyon.*
Blanchemin, *à Avesnes.*

Promotion du 6 *août* 1831. Messieurs,

Lebrettevillois.
Huguet d'Etaules.
Faissolle.
Abinal.
Larroche.
Coffinières.
Antoine.
Martin.
De Malglaive.
Prudon.
Gay.
Malet.
Fremont.
Heina.
Bujon.
Espivent.
Noël.
Rousset-Pomarel.
Chalandon.
Saint-Quantin.
Massu.
Mouron.
Damas.

Promotion du 1er *octobre* 1832. Messieurs,

Gras.
Faulte de Puyparlier.
Mangin.
Genêt.
Drot.
Gaudin.
Mongeal.
Coffyn.
D'Ambly.
De la Grèverie.
Rolland.
Laurent.
Graillet.
Oudot.
Mante.

TROUPES DU GÉNIE.

PREMIER RÉGIMENT A METZ.

Etat-Major. Messieurs,

Audoy (C ✻), *Colonel.*
Dorlodot-des-Essarts ✻, *Lieutenant-Colonel.*

Romphleur ✻, *Chef de bataillon.*
Paulin (Charles) (O ✻), *idem.*
Guénot ✻, *Major.*
Poyet ✻, *Capit. Adjud.-major.*
Popin ✻, *idem.*
Quarante (T.), *Capitaine, Trésorier.*
Burcke O'Farrel ✻, *Capit. d'habillement.*
Laroche, *Lieut. d'Et.-Major.*
Lesergeant, *idem.*
Arcelin ✻, *Chir.-Major.*
Brouillard ✻, *Chirurgien Aide-Maj.*
Mathieu, *idem.*

Ecole régimentaire.

Rousset (O ✻), *Chef de bataillon, Commandant.*
Baillot ✻, *Capitaine, adjoint au Commandant.*

Professeurs. Messieurs
Debrun. . . . . *Mathématiques.*
Gallyot . . . . . *Dessin.*
Garand. . . . . *Grammaire et Ecriture.*

Compagnies de Mineurs et Sapeurs.

Capitaines en 1er.	*Capitaines en* 2e.	*Lieutenans en* 1er.	*Lieutenans en* 2e.
Chefneux (O ✻).	Dumoulin ✻.	Verlaine ✻.	Rivery.
Parrel (O ✻).	Herpers ✻.	Munier (Pierre).	Malior.
Berlandier ✻.	Lamorlette ✻.	Dumény.	Thomas.
Fugen ✻.	Bodson de Noirefontaine.	Roudier.	Roze.
Gitton de la Ribellerie	Sigot ✻.	Quarante (N.).	Monfort (C.).
Goust.	Jallot ✻.	Lebas ✻.	Lebeurié.
Prieur Lacomble.	Ribot ✻.	Munier (A.).	Carette.
Arnauldet.	Gillart.	Souhart.	Vasseur.
Guignard.	De Monfort (A.).	Javain ✻.	Duchemin.
De Tonnac de Villeneuve.	Teynard.	Devoize.	Guillot.
Schælcher.	De Rugy.	Deslions.	Jaubert.
De Monfort ✻.	Rougienne ✻.	Delespaul ✻.	Bonnafous.
Fauveau.	Esménard.	Leprovost ✻.	Franialte.
Brochier.	Perrin.	Delapisse.	Jarry.
Rousselet.	Mareau.	Joyau.	Pissis.
Brun ✻.	Collins.	Rivaud.	Ratazzi.
Grégoire ✻.		De Villiers.	Caraby.
			Pister.

DEUXIÈME RÉGIMENT A MONTPELLIER.

État-Major. Messieurs,

Vaillant (O ✻), *Colonel.*

Borrel-Vivier (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*

Lemaire (O ✻), *Chef de bataillon.*
D'Autheville ✻, *idem.*
Yvois ✻, *Major.*
Jolly ✻, *Capit. Adjudant-Major.*
Vèbre ✻, *idem.*

Mourot, *Trésorier.*
Mégret ✻, *Capitaine d'habill.*
Collart ✻, *Chirurgien-Major.*
Lamoureux, *Aide-Chirurgien.*
Luez, *idem.*

École régimentaire.

Rousset (O ✻), *Chef de bataillon, Commandant de l'Ecole.*
Baillot ✻, *Capitaine-adjoint.*

Professeurs. Messieurs, { Debrun. . . . . *Mathématiques.* / Gallyot. . . . . *Dessin.* / Garand. . . . . *Grammaire et Ecriture.*

Compagnies des Mineurs et Sapeurs.

Capitaines en 1er.	*Capitaines en* 2e.	*Lieutenans en* 1er	*Lieutenans en* 2e.
Dussard (O ✻).	Desrobert.	Parent.	Lacroix.
Nolin (O ✻).	De Vidaillan.	Michon.	Delacoste.
Bouillon.	Cavaignac.	Houbre.	Mangin ✻.
Poittevin.	Bley ✻.	Montrond.	Guillemon.
Bugnot.	Marchand.	Considérant.	Raimbault.
Pichon.	Moulut.	Charmetton.	Masson.
Prost (Octave).	Niel.	Jaclot.	Guillaumont.
Leblanc.	Potier.	Bormans.	Chaumont.
Jourdain.	Bancenel.	Humbert.	Calop.
	Saint-Loup.	Dubreton.	Lapparent.

Capitaines en 1er.	*Capitaines en 2e.*	*Lieutenans en 1er.*	*Lieutenans en 2e.*
Goury.	Gibault.	Faultrier.	Fetet.
Lecamus.	De Haldat du Lys.	Rolland.	Gratté.
Montbrizet.	Bichot.	Husson.	Herse.
Desgranges.	Crestey ✻.	Poulain.	Domin.
Laquiante.	Sautière ✻.	Mazuel.	Bourdois.
Gendre ✻.	Chevalier.	Fabien.	Juillet.
Jot ✻.	Ruy.	De Roth.	Poriou.

TROISIÈME RÉGIMENT A ARRAS.

Etat-Major. Messieurs,

Olry (O ✻), *Colonel.*
Provence (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*

Carlier ✻, *Chef de bat.*
Vanéchout ✻, *idem.*
Jacob (J. F.) ✻, *Major.*
Legrand ✻, *Capit. Adjud-Major.*
Levallois ✻, *idem.*
Desmazes, *Lieutenant, Trésorier.*
Sigmorte, *Offic. d'habillement.*
Rochon-Duchiron, *Chirurgien-Major.*
Majesté, *Chirurgien Aide-Major.*
Biard, *idem.*

Ecole régimentaire.

M. Lesbros ✻, *Commandant de l'Ecole régimentaire.*
M. Challaye (A.) ✻, *Capitaine, adjoint au Commandant.*

Professeurs. Messieurs,
- Donop. . . . . *Mathématiques.*
- Pelletier. . . . . *Dessin.*
- Audibert. . . . . *Grammaire et Ecriture.*

Compagnies de Mineurs et de Sapeurs.

Capitaines en 1er.	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en 1er.*	*Lieutenans en 2e.*
Davy ✻.	Gauzence.	Raulin ✻.	Lemor.
Ferdinandi.	Bouessel ✻.	Jacquin.	Lhopital.
Carrier ✻.	Billoin.	Davoust.	Vignon.
Paris ✻.	Dufour.	Rolland.	Pouzols.
Chavelet ✻.	Rousseau ✻.	Bonnemère.	Ducasse.
Granier.	Nadaud-des-Islets.	Crassous.	Tournois.
Anfray.	Bizot de Charmois.	Jourjon.	Gironcourt.
Dubois ✻.	Leblanc ✻.	Vialla ✻.	Vaufleury.
Vener ✻.	Revel.	Champanhet.	Guillemaut.
Vivien.	Laisné.	Grand.	Fabré.
Claris.	Foureau ✻.	Gâcon.	Roux.
De Vauxonne.	Desessard ✻.	Rispaud d'Aiguebelle ✻.	Cholley.
Ardant.	De Rouvière.	Laloy.	Collin.
Petit.	Faveaux.	Andreau.	Charlot.
Lornier.	Lhermite ✻.	Pardon.	Missonnier.
Scausse ✻.	Bourotte ✻.	De Ruolz.	Schuster.
Villemain.			Tholer.

Compagnie d'Ouvriers du Génie à Metz. Messieurs,

Boissy (O ✻), *Capitaine en 1er.*
Thénard ✻, *Capitaine en 2e.*
Jaudier ✻, *Lieutenant en 1er.*
Urbain, *Lieutenant en 2e.*

SECTION XVII.

ÉCOLE D'ARTILLERIE ET DU GÉNIE,

A Metz.

Cette Ecole, créée par arrêté du 12 vend. an XI (4 oct. 1802), est destinée à former des officiers pour le service des corps royaux de l'artillerie et du génie. Les élèves qui la composent sont pris parmi ceux de l'Ecole polytechnique, reconnus admissibles dans les services publics, d'après l'examen ouvert, à cet effet, après le 1er octobre de chaque année, à cette dernière Ecole, et qui détermine l'arme à laquelle ils sont destinés. Ils reçoivent, lors de leur admission, le brevet d'élève sous-lieutenant, dont on fait remonter la date au 1er octobre de l'année de leur sortie de l'Ecole polytechnique. Les élèves, sous-lieutenans de l'artillerie et du génie, sont assujétis à l'Ecole d'application, aux mêmes régimes d'instruction et de discipline, suivant la division à laquelle ils appartiennent. La durée des études est de deux ans ou trois ans au plus : au bout de ce temps, les élèves qui ont satisfait aux examens de sortie sont classés définitivement suivant leur ordre de mérite dans leur arme respective. Ils sont alors placés dans les corps de l'artillerie et du génie, pour occuper les emplois de lieutenant, réservés aux élèves par la loi du 14 avril 1832. En conséquence du temps consacré par les élèves à leur instruction, il est reconnu à chacun d'eux quatre années d'études préliminaires, antérieurement à l'époque de leur admission à l'Ecole d'application; ces quatre années leur sont comptées comme service effectif, dans la liquidation de leur pension de retraite et pour l'admission dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Messieurs,

Bon Pelletier (G O ✻), Maréch.-de-camp d'artillerie, *Command. en Chef.*
Bergère (O ✻), Lieut.-Colonel du Génie, *Command. en second.*

Peupion ✻, *Chef d'escadr. d'Artill.*
Gallice ✻, *Chef de bat. du Génie.*
Morel ✻, *Capit. en 1er d'Artillerie.*
Migout ✻, *Capitaine en 1er d'Artillerie.*
Piobert ✻, *idem.*
Lornier, *Capit. de 1re classe du Génie.*
N. . . . . *idem.*
Bizot de Charmois, *Cap. de 2e cl. du Génie.*
Gacon, *Trésorier.*
Vallée ✻, *Chirurgien-Major.*

Professeurs et Adjoints. Messieurs,

Persy ✻, *Physique et Mathématiques.*
Clerc ✻, *Topographie.*
Tavernier, *Adjoint.*
Soleirol ✻, Chef de bataillon du Génie, *Constructions.*
Poncelet ✻, idem, *machines.*
Morin, Capitaine en 2e d'Artillerie, *Adjoint.*
Noizet ✻, Chef de bataillon du Génie, *Architect milit. et construct.*
Bauchelet, Cap. de 2e cl. du Génie, *Adjoint.*
Gosselin ✻, *Art milit. et Geodésie.*
Taillefer ✻, Chef de bat. d'Artil. *Chimie.*
Merklin, *langue allemande.*
Hey ✻, Capit. d'Artillerie, *Equitation.*
Guyot, *Adjoint.*

Services divers de l'Ecole. Messieurs,

De Lamogère (C ✻), *Cons. de la Bibliot.*
Aimé ✻, *Conservateur du laboratoire de physique et de chimie.*
Savart ✻, *Artiste mécanicien.*
Schuster, *Garde du Génie de 1re classe.*
Roux ✻, *Garde d'artill. de 3e classe.*

SECTION XVIII.

CORPS DU TRAIN DES ÉQUIPAGES MILITAIRES.

(Officiers supérieurs et Compagnies du Train des Equipages militaires).

Officiers supérieurs. Messieurs,

Clicquot (C ✻), Colonel, *Direct. des Parcs de constr. et Commandant supérieur du corps du Train des équipages*, à Vernon (*Eure*).
Lathier (O ✻), Lieut.-Colonel, *Directeur en second*, *idem*.
Lehir-Lafontaine ✻, Chef d'esc., *Sous-Direct. du parc de Vernon*.
Foucher ✻, Chef d'esc., *Sous-Directeur du parc de Chateauroux*.
Bridoux ✻, *Capitaine en 2e*, *idem*.
Macors (O ✻), *Chef d'escadr.*
Seguret (O ✻), *idem*,
Martin ✻, *idem*,
} *Commandant les Compagnies du Train.*
Laprune ✻, *Capitaine en 1er. fais. fonct. de Major du Corps du Train.*

Officiers d'Etat Major. Messieurs,

Igonet ✻, Capitaine en 1er à résidence fixe, *Commandant le dépôt de Sampigny*. (*Meuse*.)
Lemoussu ✻, *Capit. en 1er, à resid. fixe au parc de Chateauroux* (*Indre*).
Billerey ✻, *Capit. en 1er à la suite du dépôt du corps du Train*, à Vernon.
Maron, *Capitaine en 1er. Trésorier du corps du Train*, à Vernon.
Hulo, *Capitaine en 2e, Adjoint à l'Etat-Major de la Direction des Parcs.*
Lavertu ✻, *Capitaine en 2e, Adjudant-Major du corps du Train.*
Tourtelle, D. M. *Chirurgien-Major.*
Lacroix-Plainval, *Chirurgien Aide-Major.*
Gay, D. M. *idem.*

Compagnies du corps du Train des équipages.

Capitaines-Commandans. *Messieurs*,

1re Reboulin ✻.
2e Cayard ✻.
3e Alart ✻.
4e Chinon ✻.
5e Lépée ✻.
6e Jacopin ✻.
7e Rohard ✻.
8e Flamary ✻.
9e Petit ✻.
10e Revol ✻.
11e Daguet.
12e Hafner ✻.
13e Poiré ✻.
14e Barbillon ✻.
15e Sage.
16e Touzet ✻.
17e De Martigny ✻.
18e Lefeuvre ✻.

Compagnies d'Ouvriers du Train des Équipages.

Capitaines-Commandans. *Messieurs.*

1re Pierson ✻.
2e Martin.
3e Laussac ✻.

SECTION XIX.

ECOLE ROYALE POLYTECHNIQUE,

Rue Descartes, Montagne Sainte-Geneviève.

(Etat-Major. — Professeurs et Répétiteurs de l'Ecole. — Conditions de l'admission. — Objet de l'enseignement)

Cette Ecole est placée, par l'ordonnance du 30 octobre 1832, dans les attributions du Ministre de la Guerre; elle est soumise à un régime militaire. Elle est destinée, en général, à répandre l'instruction des sciences mathématiques, de la physique, de la chimie et des arts graphiques. Son objet spécial est de fournir les élèves des Ecoles de l'artillerie de terre et de mer, du génie militaire, des ponts-et-chaussées, des mines, du génie maritime, des poudres et salpêtres, des Ingénieurs hydrographes du corps royal d'état-major, partie de géodésie, et des autres services publics qui peuvent exiger des connaissances étendues dans les sciences physiques et mathématiques, tel que l'enseignement même de ces sciences.

Les candidats à l'Ecole Polytechnique ne sont admis à l'Ecole que par voie de concours. Les examens sont subis d'après un programme publié chaque année : ce programme indique les conditions à remplir.

La durée du Cours complet d'instruction est de deux années; les Elèves obtiennent cependant, dans certains cas, l'autorisation de rester trois ans à l'Ecole, mais jamais plus long-temps. Les Elèves ne passent d'une année d'étude à l'autre, et ne parviennent aux Ecoles d'application qu'après avoir subi des examens sur toutes les parties de l'enseignement.

Chaque élève paie une pension annuelle de 1,000 fr., et subvient en outre aux frais de son habillement uniforme, ainsi que des livres et autres objets nécessaires à ses études.

Vingt-quatre places ou pensions gratuites sont instituées en faveur des élèves peu aisés de l'Ecole. De ces vingt-quatre pensions, qui peuvent être divisées en demi-pensions, huit sont attribuées au département du Commerce et des Travaux publics, douze à celui de la Guerre, et quatre à celui de la Marine.

Le Conseil de l'Ecole s'occupe de tout ce qui est relatif à l'enseignement, aux études des élèves et à l'administration de l'Ecole. Il se compose du Commandant, Président, du Commandant en second, du Directeur des Etudes et d'un certain nombre de Professeurs.

Le Conseil de Perfectionnement s'occupe des moyens de perfectionner l'instruction et de la diriger dans l'intérêt-pratique des services publics; de rédiger les programmes d'enseignement et d'examen; de coordonner l'enseignement de l'Ecole Polytechnique avec celui des Ecoles d'application. Il propose les mesures réglementaires utiles pour maintenir l'ordre, l'assiduité des élèves et pour assurer le meilleur emploi du temps. Ce Conseil se compose du Commandant de l'Ecole, Président, du Commandant en second, du Directeur des Etudes, des Examinateurs permanens et d'un Examinateur d'Admission, de trois Membres de l'Académie des sciences, de trois Professeurs de l'Ecole et d'un Membre de chacun des Services publics qui s'alimentent à l'Ecole Polytechnique.

ETAT-MAJOR. *Messieurs,*

THOLOSÉ (G ✲), *Maréchal-de-camp*, Commandant.
Legriel (O ✲), *Colonel d'artillerie*, Commandant en second.

Bonie, *Capitaine d'artillerie*. . . . . } *Inspecteurs des études.*
Hacquin ✲, *idem*. . . . . }
Bugnot, *Capitaine du génie* . . . . . }
Durivau, *idem*. . . . . }

Clément ✲. . . . . } *Adjudans.*
Subra ✲. . . . . }
Giscaro . . . . . }
Hurc . . . . . }

INSTRUCTION.

Directeur des Etudes.

Dulong ✻, de l'Académie des Sciences.

Examinateurs permanens de Mathématiques

M. le Bon Poisson (O ✻), de l'Académie des Sciences.
M. le Bon de Prony (O ✻), *idem.*

Professeurs et Bibliothécaire. Messieurs,

Mathieu ✻, de l'Académie des Sciences.	*Analyse et Mécanique.*
Navier, *idem.*	
Leroy ✻.	*Analyse appliquée et Géométrie descriptive.*
Savary..	*Machines, Géodésie et Arithmétique sociale.*
Lamé.	*Physique.*
Gay-Lussac (O ✻), de l'Académie des Sciences.	*Chimie.*
Le Bon Thénard (O ✻), *idem*	
Durand ✻.	*Architecture.*
Arnault ✻, de l'Académie française.	*Composition Française.*
Haze, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.	*Langue Allemande.*
Mac-Carthy.	*Langue Anglaise.*
Fourcy (O ✻), *Chef d'escadron d'artil. en retraite.*	*Bibliothécaire.*

Maîtres et Répétiteurs. Messieurs,

Lemire (Jos.), *Maître du Dessin de la Figure et du Paysage.*
Lordon, *idem.*
Couder, *idem.*
Steuben ✻, *idem.*
Brune, *Maître du Dessin topographique.*

Coriolis ✻, Liouville, *Répétiteurs.*	*Analyse et Mécanique.*
Olivier, *idem.*	*Géométrie descriptive.*
Girard ✻, *idem.*	*Travaux graphiques.*
Duhamel, *Répétiteur.*	*Machines, Géodésie et Arithmétique sociale.*
Lehot, *idem.*	*Physique.*
Dumas, *idem.*	*Chimie.*
Pelouze, *idem.*	
Gauché, *idem.*	*Architecture.*
Léon Halevy, *idem.*	*Composition Française.*
Gautier, *idem*	*Langue Allemande.*
N.	*Langue anglaise.*

Examinateurs d'admission à l'École. Messieurs,

Dinet (O ✻).
Bon Reynaud ✻.
Lefebure de Fourcy ✻.
Bourdon ✻.

Administration et Service de Santé. MM.

Desnoyers ✻, *Chef d'Escadron d'Artillerie en retraite, Administrateur.*
Marielle ✻, *Chef d'Escadron honoraire, Caissier, Garde des Archives.*
Piron (Camille) ✻, *Médecin Chirurgien.*
Vigier, *Chirurgien sous-aide.*

SECTION XX.

COMPAGNIES DE DISCIPLINES.

(Fusiliers et Pionniers.)

FUSILIERS. Messieurs,

1re	Cousse	*Capitaine.*	Afrique.	
2e	Allard (O ✻).	*Idem.*	Besançon.	6e Divis.
3e	Albarrède.	*Idem.*	Ibidem.	6e
4e	Paul.	*Idem.*	Arras.	16e
5e	Filippi.	*Idem.*	Afrique.	

PIONNIERS. Messieurs,

1re	Soulier ✻.	*Capitaine*	Afrique.	
2e	Fremin (O ✻).	*Idem.*	Béfort.	5e Divis.
3e	Rigolleau ✻.	*Idem.*	Béthune.	16e
4e	Dupeyron ✻.	*Idem.*	Valenciennes.	16e
5e	De Larrey.	*Idem.*	Afrique.	

1er BATAILLON D'INFANTERIE LÉGÈRE D'AFRIQUE,

En Afrique.

M. Robillard, *Chef de bataillon.*

SECTION XXI.

ATELIERS DE CONDAMNÉS MILITAIRES.

(Militaires condamnés au boulet et aux travaux publics.)

Ateliers de militaires condamnés au boulet.

Verdun	2e Divis. milit.	Ce sont des maréchaux-des-logis de gendarmerie qui commandent la garde de police et de sûreté, sous les ordres et la surveillance des Commandans de place où sont établis les Ateliers.
Strasbourg	5e *id.*		
Ile d'Aix	12e *id.*		
Belle-Ile-en-Mer	13e *id.*		

Ateliers de militaires condamnés aux travaux publics.

Bellecroix	12e Divis. milit.	M. Frontgous, Lieut. de Gend.	*Command. l'atelier.*
Glomel (1)	13e *id.*	M. Lustreman, Mal-des-log. *id.*	

(1) Cet Atelier a été provisoirement transféré au fort de Querlern.

SECTION XXII.

SERVICE DE LA REMONTE GÉNÉRALE,

Créé en exécution de l'Ordonnance royale du 11 avril 1831.

DÉPÔT DE CAEN.

(Calvados. 14e *Division militaire.*) MM.

De La Fresnaye (O ✻), Col., *Command.*
Gadrad-Peuchard ✻, *Chef d'escadron.*
De Remont, *Capitaine.*
Roussel, *idem.*
Dufour, *idem.*
Pacotte de Fontanès, *idem.*
Lemyre de Villers, *idem.*
Merle, *Lieutenant*, *Officier comptable.*
D'Apvrieulx, *Lieutenant.*
Soutison ✻, *idem.*
Lenoncourt, *Sous-Lieutenant*
Brouard, *idem.*

DÉPÔT D'ALENÇON.

(Orne. 14e *Division militaire.*) MM.

De Gonneville (O ✻), Colonel, *Command.*
Dackweiller ✻, *Capitaine.*
Catuffe ✻, *idem.*
Saporta, *idem.*
Queyras, *Lieutenant*, *Officier comptable.*
De Blanpré (Aubin), *Lieutenant.*
Marolles-Gaigueron, *idem.*
Raclot, *idem.*
Des Charmes, *idem.*

DÉPÔT DE SAINT-LÔ.

(Manche. 14e *Division militaire.*) MM.

De Tarlé (O ✻), Lieut.-Col., *Command.*
Guichard ✻, *Capitaine.*
Beleurgey, *idem.*
Carrère de Nabat ✻, *idem.*
Huard, *Lieutenant*, *Officier comptable.*
Favot, *Sous-Lieutenant.*

DÉPÔT DE GUINGAMP.

(Côtes-du-Nord. 13e *Divis. militaire.*) MM.

Verrier (O ✻), Lieut.-Col., *Commandant.*
Durringer ✻, *Chef d'escadron.*
Vétault, *Capitaine.*
De Saroléa, *Lieuten.*, *Officier comptable.*
Bonnefin, *Lieutenant.*
Beaugrand, *Lieutenant.*
Bidault, *Sous-Lieutenant.*

DÉPÔT DE SAINT-MAIXENT.

(Deux-Sèvres. 12e *Divis. militaire.*) MM.

Dupuy de Dienne (O ✻), L.-Col., *Comm*
Schaaff ✻, *Chef d'escadron.*
René ✻, *Capitaine.*
Lajousse ✻, *idem.*
Dailly ✻, *Lieutenant.*
Hamberger, *idem*, *Officier comptable.*
Thomassin, *Sous-Lieutenant.*

DÉPÔT DE GUÉRET.

(Creuse. 15e *Division militaire.*) MM.

D'Hozier ✻, Colonel, *Command.*
Grangent, *Capitaine.*
François ✻, *idem.*
Timmermann, *Lieutenant.*
Courtier, *Sous-Lieutenant.*
Duroch ✻, *idem*, *Officier comptable.*

DÉPÔT D'AURILLAC.

(Cantal. 19e *Division militaire.*) MM.

Descarrières ✻, Chef d'escad., *Command.*
Ducque ✻, *Capitaine.*
De Courtilhe de St.-Avit, *idem.*
Sancerotte, *Sous-Lieut. Offic. comptable.*
Crespo ✻, *Sous-Lieutenant.*

DÉPÔT DE CASTRES.

(Tarn. 10e *Division militaire.*) MM.

D'Ormoy ✻, Chef d'escadr., *Commandant.*
D'Aunassans ✻, *Capitaine.*
Geyssen ✻, *idem.*
Chebron de l'Espinats, *idem.*
Guigon ✻, *Lieutenant.*
Ihler, *idem.*
Boiteux, *Lieut.*, *Officier comptable.*
Bossans, *Lieutenant.*

SUCCURSALE DE CASTRES *établie à Tarbes.*

D'Embarrère ✻, Chef d'escadron, *Comm.*
Domenc ✻, *Capitaine.*
De Montbrison, *idem.*
Bernard, *Lieutenant*, *Officier comptable.*

VILLERS.

Barry (O ✻), Lieut.-Col., *Commandant.*
Poulet, *Capitaine.*
Delorme, *Lieutenant*, *Officier comptable*

CHAPITRE IX.

Organisation de la Marine et des Colonies.

SECTION PREMIÈRE.

CORPS ROYAL DE LA MARINE.

(Amiraux. — Vice-Amiraux. — Contre-Amiraux. — Capitaines de vaisseau, de frégate et de corvette. — Préfets maritimes. — Artillerie de la marine. — Equipages de ligne. — Etats-majors et Directions des ports. — Directions des constructions. — Génie maritime. — Officiers d'administration de la marine. — Ingénieurs des ponts-et-chaussées au service de la marine. — Directions forestières de la marine. — Tribunaux maritimes. — Officiers de santé de la marine. — Ecole navale. — Ecole du Génie maritime. — Ecoles de navigation. — Trésoriers de la marine.)

AMIRAUX.

Bon Duperré (G ✻), Pair, *Vice-Prés. du Cons. d'Amir.*, r. Pigale, n. 28.
Cte Truguet (G ✻), Pair, rue Matignon, n. 8.
N. . . . . .

VICE-AMIRAUX.

Willaumez (G O ✻), rue des Ternes, n. 4 (Banlieue).
Cte de Gourdon (G O ✻), *Directeur-général du Dépôt des cartes et plans de la marine*, rue Laffitte, n. 7.
Cte Jacob (G ✻), Pair, *membre du Conseil d'Amirauté*, r. du Helder, hôtel du Tibre.
Cte de Rigny (G ✻), *Ministre de la Marine.*
Halgan (C ✻), *Conseiller-d'Etat*, *Président du Conseil des Travaux de la Marine*, rue de la Madeleine, n. 23.
Jurien-Lagravière (C ✻), Pair.
Bergeret (G O ✻), *Préfet maritime du 2e arrondissement.*
Ducampe de Rosamel (G O ✻), *Préfet maritime du 5e arrondissement.*
Bon Roussin (G O ✻), Pair, *Ambassadeur à Constantinople.*

CONTRE-AMIRAUX. *Messieurs*,

Bon Hamelin (G O ✻).
Bon Meynard de Lafarge (C ✻).
Bon Angot des Rotours (C ✻).
De Martineng (C ✻).
Bon Lemarant (G O ✻), *Préfet maritime du 1er arrondissement.*
Grivel (J.-B.) (G O ✻), *Préfet maritime du 4e arrondissement.*
Bon de Mackau (C ✻).
Dupotet (C ✻), *Gouvern. de la Martinique.*
Bon Desaulses de Freycinet (C ✻).
Le Coupé (C ✻).
Ducrest de Villeneuve (C ✻), *Préfet maritime du 3e arrondissement.*
Botherel de la Bretonnière (C ✻).
Cuvillier (O ✻), *Gouverneur de Bourbon.*
Arnous Dessaulsays (O ✻), *Gouverneur de la Guadeloupe.*
Bon Hugon (G O ✻).
De Mélay (C ✻), *Gouverneur des établissemens français dans l'Inde.*
La Treyte (C ✻), *Aide-de-camp du Roi.*
Massieu de Clerval (C ✻).

CADRE DE RÉSERVE.

Vice-Amiraux. Messieurs,

Cte d'Augier (G O ✠). | N. . . . . .

Contre-Amiraux.

N. . . . . | N. . . . .

CAPITAINES DE VAISSEAU de 1re classe. *Messieurs*,

Menouvrier-Defresne (C ✠).
Francke ✠.
Simonot ✠.
Bon de Bougainville (C ✠).
Du Pont d'Aubevoye, Cte d'Oysonville (C ✠).
Fleuriau (O ✠), *Maître des requêtes.*
Villaret de Joyeuse (C ✠).
Russel ✠.
Bazoche (O ✠).
Gizolme (O ✠).
De Mauduit-Duplessix (C. A. J) (O ✠).
Le Normant de Kergrist (O ✠).
Vte Cornette de Venancourt (O ✠).
De Nourquer du Camper (O ✠).
Bourdé de la Villehuet (O ✠).
Gautier (Jacques) ✠.
Maillard-Liscourt (C ✠).
Duval-Dailly (O ✠).
Leblanc (C ✠).
Lamarche (O ✠).
De Hell (O ✠).
Robert (C ✠).
Lalande (C ✠).
De Villeneuve Bargemont (O ✠).

CAPITAINES DE VAISSEAU de 2e classe. *Messieurs*,

Lettré (O ✠).
Gicquel-Destouches (O ✠).
Billard ✠.
Longueville (O ✠).
Merigon de Montgery ✠.
Forsans (C ✠).
Buchet de Châteauville (C ✠).
Cosmao-Dumanoir (O ✠).
Rigodit ✠.
Christy de la Pallière ✠.
Martel (O ✠).
Vigoureux de Kermorvant (O ✠).
Laurens de Choisy ✠.
Moulac (C ✠).
De Rault la Hurie ✠.
Gourbeyre (O ✠).
De Frédot du Plantys ✠.
Gallois (O ✠).
Bon Regnault de la Susse (C ✠).
De Rabaudy (C ✠).
De Moges ✠.
Brou (O ✠).
Legoarant de Tromelin ✠.
Dumont-Durville ✠.
Lemoine ✠.
Letourneur ✠.
Kerdrain (O ✠).
Villeneau ✠.
Mamyneau ✠.
Henri de Villeneuve ✠.
Bourdais (O ✠).
Allary ✠.
Couhitte ✠.
Costé ✠.
Longueville ✠.
Luneau ✠.
Leblanc (O ✠).
Andréa de Nerciat (O ✠).
Lainé ✠.
Casy (O ✠).
Remquet ✠.
Charmasson ✠.
Bonafous-Murat ✠.
Lemaître ✠.

CAPITAINES DE FRÉGATE. *Messieurs*,

Baudin ✠.
Savy du Mondiol ✠.
Moisson ✠.
Genebrias ✠.
Fleurine de la Garde ✠.
De Bonnefoux ✠.
Guérin des Essards ✠.
Espiaux ✠.
Dupetit-Thouars ✠.
Bellanger ✠.
De la Rouvraye ✠.
Verchère-Reffye ✠.
Matterer ✠.
Troude ✠.
Bon Gay de Taradel ✠.
Duperrey ✠.
Penhoat ✠.
Garnier (O ✠).
Garibou ✠.
Hugot-Derville (O ✠).
Marinier ✠.

Crespel ✻.
Picard ✻
Jourdan (Oliv.) ✻.
Durbec (O ✻).
Duhaut-Cilly ✻.
Fauré (O ✻).
Harmand ✻.
Graeb ✻.
Le Marant Kerdaniel ✻.
Parseval-Deschêne ✻.
Parnajon ✻.
De Robillard ✻.
Letourneur ✻.
Ferrin (O ✻).
Jouglas (O ✻).
De Peronne (O ✻).
Le Ray ✻.
Constantin (J.-D.) ✻.
Ragiot ✻.
Denis (Martin) ✻.
Danycan ✻.
Laplace ✻.

Quernel ✻.
Bertin de la Hautière ✻.
Thoulon ✻.
Topsent ✻.
Dumas ✻.
Durand ✻.
Macé ✻.
Dérubé ✻.
Le Férec ✻.
Fournier ✻.
Salvy ✻.
Pujol ✻.
Bezard ✻.
Gavinet de la Rochassière-Nugues ✻.
Hamelin ✻.
Caussé ✻.
Rother ✻.
Dumoutier ✻.
Montaut ✻.
Pouloo-Desprez ✻.
Launay-Onfray ✻.

Thibault (P.-Jos.) ✻.
Bouley ✻.
Richier ✻.
Cécille ✻.
Buglet ✻.
Perrey ✻.
Deloffre (O ✻).
Mathieu ✻.
Ransonnet ✻.
Robert Dubreuil ✻.
Lemarié ✻.
Raffy (O ✻).
Le Grandrais ✻.
Lefèvre ✻.
Guindet ✻.
De Ricaudy ✻.
De Courville ✻.
Roy ✻.
Dubreuil ✻.
Danthon ✻.
Delisle ✻.
Turpin (O ✻).

CAPITAINES DE CORVETTE. *Messieurs*,

Besson ✻.
Vermot ✻.
Mollier ✻.
Marc ✻.
Guès ✻.
Barbier ✻.
Le François de Grainville ✻.
Guettard ✻.
Jourdan ✻.
Daguenet (Hippolyte) ✻.
Peyronnel ✻.
De Bruix ✻.
Briet ✻.
Olivier ✻.
Urvoy de Portzampare ✻.
Delassaux ✻.
Texier (O ✻).
Bellanger ✻.
Cosmao Dumanoir ✻.
Desaint ✻.
De Sercey ✻.
Burgues de Missiessy ✻.
Le Prédour ✻.
Baudin ✻.
Suin ✻.
Danguillecourt ✻.
Alix ✻.

Delalun ✻.
Ollivier (O ✻).
Dassigny ✻.
Brindejonc Treglodé ✻.
Halley ✻.
Vaillant ✻.
Louvrier ✻.
Dupont ✻.
De Gourdon ✻.
Ménétrier ✻.
Chieusse ✻.
Dusault ✻.
Lefebvre ✻.
Soret ✻.
Guezennec ✻.
Hamon ✻.
De Froidefontaine ✻.
Vallin ✻.
Nonay ✻.
Bouvier de la Motte-Villarceau ✻.
Deschamps ✻.
Guillois ✻.
Lespert ✻.
Tourneur ✻.
Fournier ✻.
Turiault ✻.

Lesaulnier de Vanhello ✻.
Bruat ✻.
Dubourdieu ✻.
Bechameil ✻.
Urvoy de Portzampare (L. A M.) ✻.
Potestas ✻.
Massiou ✻.
Fornier Duplan ✻.
Barral ✻.
Couey ✻.
Meschinet de Richemont ✻.
Blancheton ✻.
Bernard ✻.
Potier de la Houssaye ✻.
Miégeville ✻.
Billeheust de St.-Georges ✻.
Barthélemy ✻.
Brait ✻.
Fournier (A.) ✻.
Lavaud ✻.
Tavenet ✻.
Herpin de Frémont ✻.
Lapierre ✻.
Cunéo d'Ornano ✻.
Hernoux (O ✻).

LIEUTENANS DE VAISSEAU. *Messieurs,*

David ✻.
Maudet ✻.
Leclerc de Champgobert ✻.
Marchand ✻.
Kermorial de Kermorvan ✻.
Ducrest de Lorgerie ✻.
Festou Villeblanche ✻.
Ricard ✻.
Messageot ✻.
Gorjy de Saint-Maur ✻.
Aube ✻.
Duffourg ✻.
Allegre ✻.
De Cambray ✻.
Guillevin ✻.
Lemarant ✻
Delécluse ✻.
Chaudière ✻.
Coetnempren de Kerdournan ✻.
Le Frotter ✻.
Grandin de Mansigny ✻.
Favin Leveque ✻.
Lemaigre ✻.
Geffroy ✻.
Estelle ✻.
Prévost de Langristin ✻.
Collos ✻.
Chabaud-Arnault ✻.
Lecoupé ✻.
Galopin ✻.
Harasse de la Vicardière ✻.
Le Bozec ✻.
Fenoux ✻.
Dastugne de Buzon ✻.
Lassis ✻.
Lefebvre d'Abancourt ✻.
De Sandfort ✻.
Kersauson Penendreff.
Vienne ✻.
Le Chev. de Forget ✻.
Chaucheprat ✻.
Loyer ✻.
Quandalle ✻
Vallin (Etienne-J.) ✻.
Allegre ✻.
De Puyferré (C. L. A.) ✻.
Lombard ✻.
Bernard ✻.
Lucas du Penhoat ✻.
Quesnel ✻.
Coreil ✻.
Jehenne ✻.
Gegun de Marans ✻.
Olivier (B. L.) ✻.
Rivet ✻.

Michaud ✻.
Taillart ✻.
Segretier ✻.
Lartigue ✻.
Febvrier des Pointes. ✻
Aubry de la Noë ✻.
Hanet-Clery ✻.
Verninac Saint-Maur ✻.
Filhol-Camas ✻.
Chaumont ✻.
Amblard ✻.
De Montaut ✻.
Regnard ✻.
Basset ✻.
Leconte ✻.
Vrignaud ✻.
Louvel ✻.
Long ✻.
Jullien ✻.
Tessier ✻.
Layrle ✻.
Coudein ✻.
Montagniès de la Roque ✻.
Decayeu ✻.
Sébille ✻.
Zylof de Créquy (O ✻).
Hébert ✻.
Touboulic ✻.
Laguerre ✻.
Lachaise ✻.
Coudé ✻.
Bayoud ✻.
Gilbert ✻.
Garnier ✻.
Henry ✻.
Bedel du Tertre ✻.
Mallet ✻.
Guérin ✻.
Jacquinot ✻.
Bérard ✻.
Gatier ✻.
Guyet ✻
Thoreau de Molitard ✻.
Sallenave ✻.
Jollivet ✻.
Lempereur ✻.
Law de Clapernou ✻.
De la Roque ✻.
Libaudière.
Saffray.
Brun.
Plongeon ✻
Caradec.
Pierrat.
Hallot.

Boignet.
Berenguier.
Gondeville.
Grégoire.
Denans ✻.
Le Borgne ✻.
Depanis ✻.
Sarlat ✻.
Desfossés.
Longueville.
Fabre ✻.
Lefebvre.
Lefloch ✻.
Scias ✻.
Sochet.
Perrot.
Fustel ✻.
Touzé ✻.
Levèque ✻.
De Parnajon ✻.
Abgrall ✻.
Dubut ✻.
Blanc ✻.
Regnier ✻.
Querret ✻.
Magré ✻.
Mortemart de Boisse.
Davy ✻.
Corbet ✻.
Joanin.
Desrousseaux.
Lottin ✻.
Coulomb.
Rostan d'Ancezune ✻.
Poutier ✻.
Gouye ✻.
Ferrand ✻.
Monfort ✻.
Rolland ✻.
Vieillard.
Sain-Mannevieux ✻.
Lugeol.
Bermond.
Herail ✻.
Fourteu-Nauton ✻.
Pouvreau.
Desgraves.
Belenfant de la Solivière.
Montjallard ✻.
Barbotin ✻.
Volaire ✻.
Clerc de Fieffranc ✻.
Bellot.
Vailhen.
Revest ✻.

Thezan.
Michau ✻.
Rousseau.
Rochetaux.
Belamy ✻.
Marchand.
Guillou.
Brun Bourguet.
Rang ✻.
Favin-Lévêque ✻.
Savary.
Dutertre ✻.
Degenès ✻.
Tassain ✻.
Duparc.
Collet.
Postel ✻.
Poudra ✻.
Dubouetiez de Kerorguen ✻.
Barbot de la Trésorière ✻.
Railliard ✻.
Dagorne.
Espanet.
Legrand.
Roux ✻.
Calvez.
Colignon.
Bouisson.
Dufrénil.
Yves.
Masson.
Bivaux ✻.
Massiou.
Laurencin.
Grangez.
Medoni ✻.
Desfossés.
Castagné.
Guérin.
Jourdan.
Allain.
Charner ✻.
Verdier ✻.
De Rasilly.
Goux ✻.
Gressien ✻.
Mendousse.
Janvier.
Kerimel.
Aubry-Bailleul ✻.
Dubreuil ✻.
Lecointe.
Loque ✻.
Despoirriés.
Larocque de Chanfray ✻.
Odet-Pellion ✻.
Baligot.
Dupont ✻.
Masson ✻.
Fréart. (O ✻).
Fournier.
Sifferman.
Perreau.
Du Laurens.
Vrignaud ✻.
Bellanger.
Dutaillis ✻.
De Cibon.
Jehenne ✻.
Monléon.
Aurèle Varèse ✻.
Lugeol ✻.
Lajard ✻.
Le Lieur de Ville-sur-Arce.
Billette.
Pardeilhan Mezin.
Aune Duportal.
Foucher Daubigny ✻.
Baudais ✻.
Leguillou Penanros ✻.
Gabet.
Penaud ✻.
Masson St.-Amand ✻.
De Thomas de Saint-Laurent.
Chiron du Brossay ✻.
De Solminihac.
Baudin.
De Faget ✻.
Maussion de Candé.
Porct de Blosseville.
Pujol ✻.
Ritt.
Easme ✻.
Mesnard.
Eynard ✻.
Marqué.
De Loz Coat Gourhant.
Gautier.
Mazé.
Jeanneret ✻.
Le Calloch.
Fabre.
Picquet ✻.
Beutier.
Goubin.
Granet.
Allier.
Gueze.
Paul.
Gourio de Refuge ✻.
Dauthier de Sisgau ✻.
Etienne.
Trehouart ✻.
Dangé d'Orsay.
Goutière.
Guillemet ✻.
Bahezre de Lanlay.
Baudelaire.
Japhet.
Delorisse.
Petit.
Jayet ✻.
Basset.
Guillot.
La Roche.
Conseil.
Bigeault.
Tartas de Conques ✻.
Jeangérard.
Dutaillis.
Fabvre.
Fournier.
Guilbert ✻.
Bouet.
Delmotte ✻.
Lefrotter.
Le Barbier de Tinan.
Paquet ✻.
Le Coat de Saint-Haouen ✻.
De Solminihac.
Rolland de Chabert.
Alliez.
Gasquet.
Borius ✻.
Guerin.
Gaudran.
Badeigts-Laborde ✻.
Besson.
Prud'homme de Borre.
Bernard de la Gatinais.
De Lalande de Calan.
Burgues de Missiessy.
Magaud.
Duprat-Taxis.
De Miomandre.
De Torné ✻.
Dispan.
De La Bedoyère.
De Gasquet.
Jannin.
Brunet.
Lefraper.
Rouvroy de Saint-Simon.
Carpentin.
Delaage.
Bournisien de Valmont.
Clavaud.
Maissin.
Chrestien de Poly ✻.
Cambon.
Roux.
Taffart de Saint-Germain.
De Joannis.
Berar.

Prudent.
Doret ✲.
David.
Blaizot.
Rousseau.
Lacheurie.
Coudé.
Malmanche.
Lepeltier.
Luczot.
Amyot.
Denis de Trobriant.
Alliez.
Penaud.
Serval.
D'Entraigues.
De Salvaing de Boissieu.
Roquebert.
Marchand.
Pallu-Duparc.
De Cheffontaines.
Aumont.
Arnoux.
Chaudru de Trelissac ✲.
Dê Cornulier.
Dubois Gueheneuc.
Bolle.
Dupérier.
Dalmas de la Pérouse.
Belvèze ✲.
Jullou ✲.
Dubouzet.
Pouyer ✲.
Robin du Parc.
Grandjean de Fouchy.
Peltier.

De Champeaux-la-Boulaye.
Guillemard.
Maurin de Brignac.
Avril.
Duquesne.
Solère.
Courteau.
De Grave.
Beauchaine.
Treuille ✲.
Polony.
Neuilly.
Bourdon Gramont ✲.
Bassière.
Pillu.
Ducampe de Rosamel.
De Chabannes Carton.
Quernel.
Julien Laferrière.
Halley ✲.
Cassaigneau de Saint-Félix.
Féréol de Leyritz.
Laferrière.
Regnouf.
Monluc-Delarivière.
Pâris ✲.
Pironneau.
Robin.
Le Moine de Margon.
Fourier.
Le Gendre.
Bertrand.
Caignart de Saulcy.
Ollivier.
Laederich.
Lorin.

Ducouedic de Kergoualer ✲.
Seire.
Guesnet.
Villemain.
Jubin.
Legras.
Larrieu.
Lejeune.
Gachot.
Delpéré de Saint-Paul.
Ballois.
Ducampe de Rosamel.
De Rostaing.
Jame.
Lacapelle.
Escande.
D'Estremont de Maucroix.
Rejou.
De Lagrandière.
Quéru.
Ollivier.
Pochet.
Lyon.
Perlier.
Delacrose.
Brun.
Salneuve.
De Lagarde-Chambonas.
Troude.
Warnier de Wailly.
Vincent.
Bonhomme de Pommaret.
De Querhoent.
Poulain.
Fourichon.
Holker.

PRÉFETS MARITIMES. *Messieurs*,

Bergeret (G O ✲), Vice-Amiral, 2e *arrondissement* (Brest).
Ducampe de Rosamel (G O ✲), Vice-Amiral, 5e *arrond.* (Toulon).
Grivel (G O ✲), Contre-Amiral, 4e *arrondissement* (Rochefort).
Ducrest de Villeneuve (C ✲), Contre-Amiral, 3e *arrond.* (Lorient).
Bon Lamarant (G O ✲), Contre-Amiral, 1er *arrondissem.* (Cherbourg).

TROUPES DE LA MARINE.

CORPS ROYAL D'ARTILLERIE.

RÉGIMENT D'ARTILLERIE.

A LORIENT. Messieurs,

Gobert de Neufmoulin ✻, *Col.*, Comm.
Gard ✻, Chef de bataillon, *Major.*
Letron ✻, *Chef de bataillon.*
Collombel ✻, *idem.*
Lonclas ✻, *Officier d'habillement.*
Davilaure ✻, *Trésorier.*
Courbet ✻, *Adjudant-Major.*
Fournier, *adjoint au Trésorier.*
Prouhet ✻, *Chirurgien-Major.*

Capitaines en 1er. Messieurs,

Laprairie (O ✻).
Laboria ✻, *détaché à la Guyane.*
Bertot ✻.
Pêcheur ✻.
Dienot ✻, *détaché à la Martinique.*
Sauvage ✻, *détaché à la Guadeloupe.*
Renouard ✻, *détaché à Bourbon.*
Sonnini de Farnèse.
Lebaron ✻, *détaché à la Martinique.*
Beugniet.

Capitaines en 2e. Messieurs,

Fillieux.
Legros, *détaché à St.-Servan.*
Daniel ✻, *détaché à la Guadeloupe.*
Sganzin, *détaché à Madagascar.*
Lassave.
Batut.
Leblanc, *détaché au Sénégal.*
Landry ✻, *détaché à la Guadeloupe.*
Delaruelle.
Amelin ✻, *détaché à la Martinique.*

A BREST. Messieurs,

Taillefer ✻, *Chef de bataillon*
Sar ✻, *Adjudant-Major.*
Marmier, *Officier d'habillement.*
Pichon ✻, *Chirurgien Aide-Major.*

Allongue ✻,
Mouroux ✻,
Gervais ✻,
Allier,
} *Capitaines en* 1er.

Bayol ✻,
Laure ✻,
Roux,
Gautreau,
} *Capitaines en* 2e.

A TOULON. Messieurs,

Leclère-Delamotte ✻, *Lieut.-Colonel.*
Signoret ✻, *Chef de Bataillon.*
Lemaire ✻, *Adjudant-Major.*
Gilloux, *Officier payeur.*
Fossenqui, *Chirurgien Aide-Major.*

Capitaines en 1er. Messieurs,

Coquelin-Chapatte ✻, *détaché à Guérigny.*
Amalric ✻.
Beaussault.
St.-Martin ✻,
Durbec ✻.

Capitaines en 2e. Messieurs,

Manceron.
Marchal ✻, *détaché à Saint-Gervais.*
Daniel, *détaché à Ruelle.*
Vassal ✻.
Ambroise.

A ROCHEFORT. Messieurs,

Leclère ✻, *Chef de bataillon.*
Viollette, *Adjudant-Major.*
Lévy, *Officier payeur.*
Ayraud, *Chirurgien Aide-Major.*

Capitaines en 1er. Messieurs,

Degeras ✻,
Renouard.
Droz ✻.
Gobillot.

Capitaines en 2e. Messieurs,

Jacobi.
Gros.
Moulusson.

A CHERBOURG. Messieurs,

Teulières ✻, *Capitaine en* 1er.
Féry ✻, *Capitaine en* 2e.

COMPAGNIES D'OUVRIERS D'ARTILLERIE.

1re A BREST. Messieurs.

Favereau ✻, *Capitaine en* 1er.
Labarat ✻, *Capit. en* 2e.

2e A TOULON. Messieurs,

Julien ✻, *Capitaine en* 1er.
Simian, *Capitaine en* 2e.

3e A ROCHEFORT. Messieurs,

Schwartz ✻, *Capitaine en* 1er
Beheut, *Capit. en* 2e, détaché au Sénégal.

4e A LORIENT. Messieurs,

Debucourt ✻, *Capit. en* 1er.
Bernard, *Capit.* en 2e, dét. à Madagascar.

5e A CHERBOURG. Messieurs,

Moulin ✻, *Capitaine en* 1er.
Raoul, *Capit. en* 2e, dét. à Mézières.

MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.

M. Barbé (O ✻), Colonel, *Inspecteur du Matériel*, à Paris.
M. Romme ✻, Chef de bataillon, *à l'Inspection.*
M. Bourrousse de Laffore ✻, Capitaine en 1er, *à l'Inspection.*
M. Deshays ✻, *idem.* *à l'Inspection.*

DIRECTIONS D'ARTILLERIE.

Brest. Messieurs,

Gérodias (O ✻), Colonel, *Directeur.*
Olivier ✻, Lieutenant-Colonel, *Sous-Directeur.*
Lejuste, *Capitaine en* 1er, *Adjudant.*
Fauconnier, *idem.* *Idem.*
Richon, *idem en* 2e. *Idem.*

Toulon. Messieurs,

Laurent ✻, Colonel, *Directeur.*
Cabaret ✻, Chef de bat., *Sous-Direct.*
Emond d'Esclevin, Capitaine en 1er, *Adjudant.*
Darbo ✻, *Capitaine en* 2e, *idem.*

Rochefort. Messieurs,

De Coisy (O ✻), Colonel, *Directeur.*
Préaux (O✻), Lieut.-Col. *Sous-Directeur.*
Guerin ✻, Capitaine en 1er, *Adjudant.*
Cloquette, *idem de la fonderie.*
Tournal, *idem du parc.*

Lorient. Messieurs,

Jure ✻, Lieut.-Colonel, *Directeur.*
Thouvenin ✻, Capitaine en 1er, *Adjudant.*
Quarré, *Capitaine en* 2e, *idem.*

Cherbourg. Messieurs,

Lelubois de Marsilly ✻, Chef de bat. *Direct.*
Cartault de Laverriere ✻, Cap. en 1er. *Adj.*
Cambernon ✻, *Capitaine en* 2e, *idem.*

Colonies. Messieurs,

Charpentier ✻, Chef de bat., *Direct.* à la Guadeloupe.
Lefebvre (O ✻), Chef de bat., *Direct.* à la Martinique.
Breton ✻, *Cap. en* 1er, *Adjudant* à la Guadeloupe.
Dupont ✻, *Cap. en* 1er, *Adj.* à la Martinique
Dorneau ✻, *idem*, *id.* à la Martinique.
Dupotet, *idem en* 2e, *id.* à la Guadeloupe.

Directions des Forges et Fonderies, et Manufactures d'armes. Messieurs,

Petit ✻, Lieutenant-Colonel, *Directeur*, à Ruelle.
Desperrois ✻, Chef de bataillon, *Directeur*, à Saint-Gervais.
Michel ✻, Chef de bat. *Directeur*, à Nevers.
Conseil ✻, Chef de bat. *Insp.* à la Ville-Neuve.
Briois ✻, *Adj.* à la Villeneuve.
N. . . . . *idem* à Ruelle.
Zeni ✻, *idem* à St.-Gervais.
Martin-Desperamonds ✻, *Adj.* à Nevers.
Viguier ✻. *Cap. en* 1er, *Chef de l'atelier des fusées de guerre*, à Toulon.
Merme, Capitaine, *Inspecteur*, à Castelnau.
Morin ✻, *idem*, à Mézières.

Officiers d'infanterie attachés aux Equipages de ligne. MM.

Brest. . . Fournier (O✻), *Lieut.-Col.*
Toulon. . . Thevenard ✻, *Chef de bat.*

Capitaines. Messieurs,

Brest. . . Lautheaume ✻.
Toulon. . . Richier ✻.
Cherbourg. . Darnaud ✻.
Rochefort. . De Massas ✻.
Rochefort. . Billet ✻.
Toulon. . . Larrouy ✻.
Brest. . . Rousseau ✻.
Rochefort. . Goin ✻.
Lorient. . . Michel ✻.
Rochefort. . Bailly ✻.
Brest. . . Lebrun.
Cherbourg. . Lemaistre ✻.
Brest. . . Michel ✻. Sorel.
Lorient. . . Méry ✻.
Brest. . . . Leroy ✻.
Toulon. . . Laborel.

Compagnie de Discipline à Lorient.

M. Brunox ✻, *Capitaine en* 1er *d'artillerie.*

RÉGIMENS DE LA MARINE (*Infanterie*).

Colonel.

M. Aurange (O ✻), *Commandant militaire*, à la Guadeloupe.

Lieutenans-Colonels. Messieurs.

Massot (O ✻), 2e *régim.*, à la Guadeloupe.
L'Eleu ✻, *dépôt* à Landerneau.
Rostoland (O ✻), 1er *rég.*, à la Martinique.

Chefs de bataillon et Majors. Messieurs,

Cappès ✻, 2e *régim*, à la Guadeloupe.
Pameyer ✻, 1er *régim.*. à la Guyane.
Chenaux, 2e *régim.*, à Bourbon.
Varlet ✻, *Major*, dépôt à Landerneau.
Merciéca ✻, 2e *rég.*, à la Guadeloupe.
Crocquet des Hauteurs ✻, *Commandant* à Marie-Galante.
Dastugue ✻, 1er *régim.*, à la Martinique.
Warnet ✻, 1er *régim.*, à la Martinique.
Krausse ✻, *Maj.*, 1er *régiment*, à la Martinique.
Didier ✻, *Maj.*. 2e *rég.*, à la Guadeloupe.
Pascal ✻, 2e *régim.*, à la Guadeloupe.
Renault de St.-Germain ✻, *Gouverneur* du Sénégal.
Boullay, 1er *régim.*, à la Martinique.
Defitte de Soucy ✻, *Commandant de place* à la Pointe-à-Pitre.

ÉTAT-MAJOR DES PORTS. *Messieurs*,

Cherbourg.

Duval D'Ailly (O ✻), Capit. de vaisseau, *Major.*
Derubé ✻, Capitaine de frégate *Aide-Major.*

Brest.

Lecoupé (C ✻), Contre-Amir. *Major-gén.*
Lenormant de Kergrist (O ✻), Capitaine de vaisseau, *Major.*
Moisson ✻, Capit. de frég., *Aide-Major.*

Lorient.

Longueville (O ✻), Cap. de vaisseau, *Maj.*

Rochefort.

Francke ✻, Capitaine de vaisseau, *Major-général.*
Rother ✻, Capitaine de frégate, *Major.*

Toulon.

Desaulses de Freycinet (C ✻), Contre-Amir. *Major-général.*
Charmasson ✻, Capitaine de vaisseau, *Major.*
Robillard ✻, Capitaine de frégate, *Aide-Major.*

DIRECTIONS DES CONSTRUCTIONS. *Messieurs*,

Cherbourg.

Lefebvre ✻, *Directeur.*

Brest.

Segondat ✻, *Directeur.*

Lorient.

Chaumont ✻, *Directeur.*

Rochefort.

Hubert ✻, *Directeur.*

Toulon.

Bonard (O ✻), *Directeur.*

DIRECTIONS DES PORTS. *Messieurs*,

Cherbourg.

Lamarche ✻, Capit. de vaisseau, *Directeur de* 2e *classe.*

Brest

Gicquel Destouches ✻, Capitaine de vaisseau, *Directeur du Port.*
Penhoat ✻, Capit. de frégate, *Sous-Directeur.*
Hugot-Derville (O ✻), Capit. de frég. *id.*

Lorient.

Christy de la Pallière ✻, Capitaine de vaisseau, *Directeur de* 2e *classe.*

Rochefort.

Forsans (C ✻), Capitaine de vaisseau, *Directeur.*
Constantin ✻, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*

Toulon.

Robert (C ✻), Capitaine de vaisseau, *Directeur.*
Richier ✻, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*
Deloffre (O ✻), Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*

OFFICIERS DU GÉNIE MARITIME.

M. Bon Rolland (C ✻), *Inspecteur-général*, rue Bleue, n. 24.

Directeurs des Constructions. MM.

Paris. . . . Maillot (O ✻), *Dir. du serv. de la surveill. des fourn. de bois de marine.*
Brest. . . . Segondat ✻.
Toulon. . . . Bonard (O ✻).
Paris. . . . Boucher (O ✻).
Cherbourg. . Lefebvre (O ✻).
Rochefort. . Hubert ✻.
Lorient. . . Chaumont ✻.

Ingénieurs de 1re classe. MM.

Brest. . . . . Simon ✻.
Toulon. . . . Barrallier ✻.
Lorient. . . . Le Déan ✻.
Cherbourg. . Rigault de Genouilly ✻.
Paris. . . . Bon Dupin (Charles) (C ✻), *Conseiller – d'État, de l'Académie des sciences et du Cons. d'Amirauté.*
St.-Servan. . Alexandre ✻.
Lorient . . . Fabre d'Eglantine ✻.
Brest. . . . Perroy ✻.
Rochefort. . Lemoyne de Serigny ✻.
Rochefort. . Guillemard ✻.

Ingénieurs de 2e classe. MM.

Brest. . . . . Daniel ✻.
Cherbourg. . Daviel ✻.
Brest . . . . Dreppe ✻.
Cherbourg. . Leroux (O ✻).
Toulon. . . . Mazaudier ✻.
Guérigny. . Laimand ✻.
Paris. . . . Zedé ✻, *Maître des req.*
Angoulême. . Audoy ✻.
Toulon. . . . Dumonteil ✻. Lefebure de Cerisy ✻. Mimerel ✻.
Paris. . . . Delamorinière ✻.
Rochefort. . Nosereau ✻.

Sous-Ingén. de 1re classe. MM.

Indret. . . . Le Grix.
Brest. . . . Binet ✻.
Martinique. Larchevesque-Thibaud ✻.
Brest. . . . Liénard.
Rochefort. . Bésuchet.
Bayonne. . . Garnier.
Toulon. . . . Campaignac.
. . . . . Vincent ✻.
Brest. . . . Fauveau ✻.
Guérigny . . Zeni.
Toulon. . . Lebas.
Brest. . . . Auriol ✻. Pretot.
Rochefort. . Levesque.
Brest . . . Lesage ✻.

Sous-Ingén. de 2e classe. MM.

Lyon. . . . Joffre ✻.
Toulon. . . Rougier.
Lorient . . . Thomeuf.
Orléans. . . Moissard ✻.
Toulon. . . . Pironneau ✻.
Lorient . . . Etiennez.
Toulon. . . . Sochet.
Brest. . . . Vanéechout.
Rochefort. . Clarke. Le Jouteux.
Lorient. . . . D'Ingler.
Cherbourg. . Lamaëstre.
Lorient. . . Reech.
Cherbourg. . Robert.
Rochefort. . Serpin-Dugué.
Bayonne. . . Bayle.
St.-Servan. . Tallard.
Rochefort. . Jobard-Dumesnil.

Sous-Ingén. de 3e classe. MM.

Rochefort. . Robiou de Lavrignais.
Toulon . . . Cros.
Cherbourg. . Lapparent (Cochon de).
Brest . . . . Chedeville.
Indret. . . . Rossin.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION.

Commissaires généraux. MM.

Révelière (O ✻), *Maître des requêtes.*
Toulon . . . Portier (O ✻). Berard (O ✻).
Paris. . . . Boursaint (C ✻), *Cons. d'Et.* Filleau Saint-Hilaire (O ✻), *Maître des req.*
Cayenne. . . Jubelin (O ✻), *Gouverneur de la Guyane.*
Le Havre. . Denois ✻.
Bordeaux. . De Prigny ✻.

Commissaires principaux. MM.

Paris. . . . . Lacoudrais ✻, *maître des requêtes.*
Brest. . . . De Durand d'Ubraye ✻.
Guadeloupe. De Muyssart ✻.
St.-Servan. . Pelissier ✻.
Rochefort. . Truitié de Vaucresson ✻.
Bayonne. . . Bon Marrier de Lagatinière (O ✻).
Cherbourg. . Gachot ✻

. . . . . Jurien.
Lorient. . . Sevin ✲.

Commissaires de 1re classe. MM.

Dunkerque. . Angebert ✲.
Paris. . . . Paillet ✲.
Guadeloupe. Motas ✲.
Martinique . Thuret ✲.
Rouen. . . . Pasquet ✲.
Nantes. . . . Clémansin ✲.
Marseille. . . Bleschamp ✲.
Toulon. . . . Tredos ✲.
Paris. . . . . Desaint ✲.
Lorient. . . . Redon de Beaupréau ✲.
Brest. . . . Cabaret ✲.
Guadeloupe. Jourand ✲.
Lorient . . . Lelong ✲.
Bourbon. . . Bedier ✲.
Rochefort. . Forestier ✲.
Brest. . . . . Cerisier ✲.
Paris. . . . . Gerbidon ✲.
Brest. . . . . Guilbaud ✲.
Calais. . . . Jacques ✲.

Commissaires de 2e classe. MM.

Rochefort. . Hetet Crinville ✲.
Inde. . . . . Ducler ✲.
Toulon. . . . De Raime ✲.
Brest. . . . Bergevin ✲.
Bourbon. . . Scipion ✲.
Guadeloupe. Bonneville ✲.
Toulon. . . . Reynaud ✲.
Cayenne. . . Pariset ✲.
Rochefort. . Gaultier de Laferrière.
Rochefort. . Martin ✲.
Brest. . . . Lange ✲.
Cherbourg. . Lefranc ✲.
Paris. . . . { Taboureau ✲. Jolivot ✲.
Toulon. . . . Petit ✲.
St.-Brieuc. . Huet de Brangolo ✲.
Inde. . . . . Dalmas.
Cherbourg. . Roussin.
Inde. . . . . { Saint-Hilaire. Redon.
Corse. . . . Arbaud ✲.
Toulon. . . . Gleizes ✲.
Dieppe. . . . Quevilly ✲.
Granville. . Dubosq ✲.
Guadeloupe. Lasolgne de Vauclin.
Paris. . . . Morin ✲.
Guérigny. . . Baslé ✲.

Sous-Commiss. de 1re classe. MM.

Martinique . Bideaux.
Lorient. . . . Marant Boissauveur ✲.
Brest . . . . Rimbert ✲.
La Seyne. . . Cruvelier ✲.
Antibes. . . Abeille ✲.
Nantes. . . . Segondat ✲.
Caen. . . . . Cagnyé.
Rochefort. . Offret ✲.
Toulon. . . . Bonjour ✲.
Saint-Malo. Heuvrard ✲.
Agde . . . . Martin ✲.
Toulon. . . . Imbert ✲.
Vannes. . . Collot-Beranger ✲.
Bayonne. . . Barbé.
Rochefort. . Meunier ✲.
Toulon. . . . De Ricaudy ✲.
Brest. . . . Chesnel ✲.
. . . . . Terrier de Laistre.
Guyane. . . Carbonel ✲.
Lorient. . . Richard ✲.
Bourbon. . . Trocquet ✲.
. . . . . De Penfentenio ✲.
Cherbourg. . Besnard ✲
Brest. . . . Pisler ✲.

Sous-Commiss. de 2e classe. MM.

S.Jean de L. Gailhard ✲.
Paimbeuf. . Le Plat.
Nantes. . . Lemoyne.
La Rochelle. Josse ✲.
Le Hâvre. . Boilay.
Honfleur. . . Foré.
Paris . . . Brugère.
Cherbourg. . Lemarié.
Marseille. . Dheureux ✲.
Arles. . . . . Daniel.
Indret. . . . Vrenière.
Guadeloupe. Bergevin ✲.
Fécamp. . . Boistel.
Lorient. . . Delioux de Savignac.
Guadeloupe. Gourejolle.
Cherbourg. . Le Pigeon de Vierville.
Bordeaux . Gibouin.
Toulon. . . . Burle.
Bordeaux. . Sommereau ✲.
Paris. . . . Petit de la Saussaye ✲.
Morlaix. . . Bosson.
. . . . . Hamelin.
Blaye. . . . Bibard.
Dinan. . . . Vanhoutte.
Toulon . . . Prevost.
Rochefort. . De la Broue.
Libourne. . . Courtin de Torsay.
Martigues . Arnaud.
Toulon. . . . Gavoty.
Quimper. . . Le Prédour.
Belle-Ile. . Godinet.
Boulogne . . Michelin ✲.
Auray . . . Guillevin.
Toulon. . . . Brun.
Martinique. . Legras.
Paimpol. . . Bourayne.
Brest . . . . Perrin.
Bourbon. . . Grelot.
Rochefort . . Michau.

Bayonne. . Chourio.
Royan. . . . Belenfant.
Brest. . . . Revelière.
Sables-d'Ol. Valenton.
Le Hâvre . . Dubois.
Martinique . De Loizeau.
Lorient. . . . Laguerre.
Brest. . . . Raby.
Ile de Ré. . Royer.
Inde. . . . . Niel.
Paris. . . . Gardon.
Guadeloupe. Chicourt ✻.
Pauillac. . . De Maupassant.
Paris. . . . . De la Salle.
Marennes. . Le Roy d'Herval-Desgranges
Dunkerque. . Ravinel.
Bourbon. . . Thibault de Chanvalon.
Bordeaux. . Lemaire.
Croisic. . . . Marlin de Milran.
Brest. . . . . Palasne de Champeaux.
Cette. . . . . Courton.
Cayenne. . . Ledoulx de Glatigny.
St.-Servan. . Gerbidon.
Inde. . . . Pognon.
Martinique. . Grilhaut-Desfontaines.
Cayenne. . . Geofroy.
Toulon. . . . Bourdereau.
Lorient. . Lemerle de Beaufond.
Sénégal. . . Buirette.
S.Valery s.S. Trudin.
Brest. . . . Touteville.
Martinique. Savournin.
Collioure. . . Villemain.
Sénégal. . . Cadeot.
Martinique. Motas.
Paris. . . . Fodor.
Cherbourg. . Grée.
Cherbourg. . Le Franc.
Cayenne. . . Gauvain.
Rochefort. . Batbédat.
S.PierreMiq. Paris.

Toulon. . . . Sirand.
Toulon. . . . Reboul.
Guadeloupe. Lecardinal.
Brest . . . . Raché.
La Ciotat. . Causse.
Toulon . . . Preuilly.
Rochefort. . Guillet.
Sénégal. . . Guichou de Grandpont.

OFFICIERS DE L'INSPECTION.

Inspecteurs de 1re classe. MM.

Toulon. . . . Sanson (O ✻).
Cherbourg. . Petroty ✻.

Inspecteurs de 2e classe. MM.

Lorient. . . Bon Gratien de Comorre ✻.
Brest. . . . Charvet ✻.
Rochefort. . Boistard ✻.

Inspecteurs-Adjoints. Messieurs,

Toulon. . . . Corthier ✻.
Bayonne . . Sans ✻.
Brest . . . . Nielly ✻.

Sous-Inspect. de 1re classe. Messieurs,

Bordeaux. . Vallombreuse ✻.
Lorient . . . De la Porte-Belval ✻.
Rochefort. . Flamant ✻.
St.-Servan. . Guérin ✻.
Nantes . . . Randoulet ✻.
Cherbourg. . Dastugue ✻.
Paris . . . . Leingre ✻.
Rochefort. . { Piaud ✻. / Girard ✻.
Toulon. . . . Esmenard ✻.
Brest. . . . Raby de Kerangrun ✻.

Sous-Inspect. de 2e classe. MM.

Le Havre . . Vousclaud.
Toulon. . . . { Sanson. / Portal.
Brest . . . . { Baron de Monthel. / Guieysse.

ADMINISTRATION DES SUBSISTANCES.

Commiss. des subsist. de 1re classe. MM.

Toulon. . . . Desoye ✻.
Brest . . . . Tulèvre ✻.

Commiss. des subsist. de 2e classe. MM.

Nantes. . . . Forgeot ✻.
Lorient. . . . Quinchez ✻.
Cherbourg. . Bonjour.
Rochefort. . Rollet.
Paris. . . . . Friocourt.
Martinique . Vaillant.
Bordeaux. . Macé.

Sous-Comm. des subs. de 1re classe. MM.

St.-Servan. Du Parcq.
Toulon. . . . Duranty.

Bayonne. . . Landrin.
Brest . . . . Mermoud.
Rochefort . . Brière.

Sous-Comm. des subs. de 2e classe. MM.

Dunkerque. . Piquet.
Toulouse. . . Neubourg.
Agde. . . . . Albert.
Cherbourg. . Déhon.
Bordeaux. . Ransien.
Le Havre . . Hébert.

Gardes-magasins de 1re classe. MM.

Rochefort . . Laugaudin aîné.
Brest . . . . Halligon.
Toulon. . . . Laugaudin.

Gardes-magasins de 2e classe. MM.

Toulon. . . . Hernandez.
Rochefort . . Bourgeois.
Nantes. . . . Audibert.
Rochefort . . Du Parcq.
Toulon. . . . Germain.
Cherbourg . . Jossand.
Bordeaux . . Cocault-Duverger.
Brest. . . . . Guyot.
Brest. . . . . Rochard.

Contrôleurs des subs. de 1re classe. MM.

N. . . . . .
Toulon. . . . Bellanger.
Bordeaux . . Douesnel.

Contrôleurs de 2e classe. MM.

Lorient . . . Morel.
Cherbourg . . Rihouet.
Rochefort . . Desoye.

INGÉNIEURS DES PONTS-ET-CHAUSSÉES, *employés au service de la marine, suivant leur rang d'ancienneté.* Messieurs,

Sganzin (Joseph Matth.) (O ✻), *Inspecteur-général.*
Lamblardie (Antoine-Élie) ✻, *Inspecteur adjoint.*

Ingénieurs en chef.

Cherbourg . . Fouques-Duparc (O ✻).
Rochefort . . Mathieu ✻.
Toulon. . . . Montluisant ✻.
Cherbourg . . Le Roux ✻.
Brest . . . . Trotté de la Roche ✻.
Toulon. . . . Bernard ✻.
Lorient. . . . Reibell ✻.

Ingénieur ordinaire de 1re classe.

Rochefort . . Lemoine.

Ingénieurs ordinaires de 2e classe.

Lorient. . . . Sganzin.
Brest. . . . . Menjot. Méry. Petot.
Lorient . . . Laurent.
Toulon. . . . Noël.
Cherbourg . . Virla.

Elèves.

Rochefort . . Joly.
Toulon. . . . Lambert.
Brest. . . . . L'Eveillé.
Rochefort . . Duhamel, *Ingénieur géogr.*

SURVEILLANCE DES FOURNITURES DE BOIS DE MARINE.

Paris. — M. Maillot (O ✻), *Directeur des Constructions.*
Paris. — M. Noury ✻, *Secrétaire.*

TRIBUNAUX MARITIMES.

Commissaires rapporteurs. MM.

Rochefort. . . . Faurès ✻.
Toulon. . . . . Perrussel ✻.
Lorient. . . . . Sevène.
Cherbourg . . . Debout.
Brest. . . . . . Boelle.

Greffiers. MM.

Toulon. . . . . Thévenet.
Brest. . . . . . Lescop.
Lorient. . . . . Kerlero-Ducrano.
Rochefort. . . . Cauroy.
Cherbourg . . . Duprey.

SERVICE DE SANTÉ DE LA MARINE.

M. Keraudren (O ✻), *Inspecteur-général*, rue Taitbout, n. 12.

Premiers Officiers de santé en chef.

Médecins. MM.

Toulon. . . . . Fleury (O ✻).
Brest. . . . . . Droguet (O ✻).
Rochefort. . . . Lalanne ✻.

Chirurgiens. MM.

Rochefort. . . . Clemot ✻.
Toulon. . . . . Reynaud ✻.
Brest. . . . . . Foullioy ✻.

Pharmaciens. MM.

Brest.	Chatelain ✻.
Toulon.	Grimes.
Rochefort. . . .	N. . . . .

Seconds Officiers de santé en chef.

Médecins. MM.

Cherbourg . . .	Obet ✻.
Martinique. . .	Luzeau ✻.
Brest.	Le Gris ✻.
Guadeloupe . .	Vatable ✻.
Lorient.	Mougeat ✻.
Bourbon. . . .	Follet ✻.
Sénégal	Catel ✻.
Rochefort. . . .	Quoy ✻.
Toulon.	Aubert ✻.

Chirurgiens. MM.

Lorient.	Mollet ✻.
Brest.	Payen ✻.
Rochefort. . . .	Lepredour ✻.
Martinique. . .	Garnot ✻.
Toulon.	Auban.
Cherbourg. . .	Duret ✻.

Pharmaciens. MM.

Toulon.	Banon ✻.
Brest.	Plagne ✻.
Rochefort. . . .	Lesson ✻.

Professeurs MM.

Rochefort. . .	Repey.
Rochefort. . .	Triaud.
Brest.	Fischer ✻.
Toulon.	Reynaud.
Toulon.	Lauvergne.
Toulon.	Le Vicaire ✻.

ÉCOLE NAVALE, *en rade de Brest.*

M. de Hell (O ✻), Capitaine de vaisseau, *Commandant.*

Sont admis Elèves de l'Ecole navale les jeunes gens ayant satisfait à un examen qui a lieu tous les ans devant les examinateurs de l'École polytechnique.

ÈCOLE D'APPLICATION DU GÉNIE MARITIME.

A Lorient.

M. Reech, Sous-Ingénieur, *chargé de la Direction des Etudes.*

Les élèves du génie maritime sont choisis au concours parmi les jeunes gens qui ont fait au moins deux années d'études à l'Ecole polytechnique.

ÉCOLES DE NAVIGATION.

Ces Ecoles, où l'on est admis sans aucune rétribution, sont établies pour faciliter aux Navigateurs de toutes les classes l'étude des mathématiques, de la navigation, et l'usage des instrumens nautiques.

Les Examinateurs parcourent tous les ans les ports de France, et procèdent aux examens exigés par les réglemens pour le commandement des bâtimens du commerce.

Examinateurs hydrographes de la marine.

M. Fournier (C. M. F. N.) ✻, rue de Chaillot, n. 64.
M. Caillet (Pierre) ✻.

Professeurs d'Hydrographie.

1re CLASSE. MM.

Le Havre.	Robert.
Saint-Malo. . . .	Michelle.
Bordeaux.	Lancelin.
Marseille.	Plassiard ✻.
Nantes.	Barthélemy.

2e CLASSE.

Cherbourg.	Lemonnier ✻.
Brest.	Porquet ✻.
Brest.	Guépratte, *Direct. de l'Observat.*
Lorient.	Candeau.
Rochefort.	Le Huen.
Toulon.	Mazure-Duhamel ✻.

3e CLASSE.

Dunkerque	Petit-Genest ✻.
Rouen.	Mabire.
Caen.	Prudhomme.

Granville	Simonin ✻.
Bayonne	Baudry.
Celle	Sire.

4e CLASSE.

Boulogne	Legrix.
Calais	Legrand.
S.-Valery-s.-Som.	Beaumgarth-Dhelisle.
Dieppe	Burgade.
Fécamp	Vasse.
Honfleur	Pottier.
Saint-Brieuc	Dubus.
Paimpol	Pinard.
Morlaix	Rivallan.
Quimper	Blouet.
Vannes	Boyer.
Le Croisic	Carpentier.
Paimbeuf	Joubert.
Sables-d'Olonne	Veillon.
La Rochelle	Pironneau.
Libourne	Caponi.
Blaye	Guillet.
St.-Jean-de-Luz	Landraud.
Collioure	Robert.
Narbonne	Lair.
Agde	Esmieu (J. B.).
Arles	Esmieu (Math.).
Martigues	Artur.
La Ciotat	Nalis.
St.-Tropez	Cornibert.
Antibes	Barbaut.
Bastia	Rizzo.
Ajaccio	Chaillé de Néré.

Trésoriers particuliers des Invalides de la Marine dans les Ports.

Ces Trésoriers sont nommés par le Ministre de la Marine ; ils sont chargés du recouvrement de tous les revenus qui composent la dotation de la caisse des Invalides et du paiement des pensions, demi-soldes, et autres dépenses assignées sur ces produits, suivant le budget réglé chaque année pour ce service : ils sont en même temps caissiers des gens de mer et des prises.

Dunkerque	Gallet.
Calais	Foissey.
Boulogne	Horeau.
St.-Valery-s.-S.	Tribou.
Dieppe	Blanquet.
Fécamp	Picard.
Le Havre	Videcoq.
Rouen	Pontus.
Honfleur	Fils.
Caen	Boullement.
La Hougue	Jennet.
Cherbourg	Pasquier.
Granville	Girard.
Saint-Malo	Dubois.
Saint-Brieuc	Lepeltier.
Paimpol	Péan.
Morlaix	Benoist.
Brest	Peyronnel ✻.
Quimper	D'Esgrigny d'Herville.
Lorient	Le Boucher.
Vannes	Laplume.
Nantes	Halgan.
Sables-d'Olonne	Dupont.
La Rochelle	Bryhan.
Rochefort	Dières Monplaisir.
Marennes	Gaillard.
Bordeaux	Jolivel.
Bayonne	Chatel.
Narbonne	Dufourneau.
Agde	Mel.
Cette	Hédou.
Arles	Hoffmans.
Martigues	Laty.
Marseille	Arnaud ✻.
La Ciotat	Daumas.
La Seyne	Fabre-Lamaurelle.
Toulon	Perroty ✻.
Saint-Tropez	Brun.
Antibes	Gros.
Bastia	Santelli.

SECTION II.

COLONIES FRANÇAISES.

Gouverneurs et Conseils privés dans chaque colonie ; Tribunaux, Administration et Troupes — Martinique. — Guyane française. — Guadeloupe. — Saint-Pierre et Miquelon. — Sénégal. — Ile Saint-Louis. — Ile de Gorée. — Bourbon et Madagascar. — Etablissemens français de l'Inde. — Pondichéry. — Karikal. — Mahé. — Yanaon. — Chandernagor.)

N. B. La Régence d'Alger étant dans les attributions du ministre de la guerre, a été placée à la suite de ce département.

LA MARTINIQUE.

M. Dupotet (C ✻), Contre-Amiral, *Gouverneur.*

Conseil privé. Messieurs,

Le Gouverneur.
Le Commandant militaire.
L'Ordonnateur.
Le Directeur général de l'intérieur.
Le Procureur général.

Latuillerie ✻. } *Cons. coloniaux*
Pellerin Latouche. } *Cons. coloniaux*
Reynoird. } *Cons. coloniaux*

Le Commissaire de la marine chargé de l'Inspection.
Le Secrétaire-Archiviste.

Etat-Major. Messieurs,

N. . . . . *Commandant militaire.*

Bouche ✻, *Capitaine.* } *Etat-major du Gouverneur.*
N. . . *idem.* } *Etat-major du Gouverneur.*

N. . . . Capitaine, *Adjud. de Place au Fort-Royal.*

Direction de l'Artillerie. Messieurs.

Lefebvre (O ✻), *Chef de bataillon d'Artillerie de la marin, Directeur.*
Dupont ✻, *Capitaine en premier d'Artillerie de la marine.*
Dorneau ✻, *Capitaine en premier.*

Direction du Génie. Messieurs,

Labarrière ✻, *Capitaine en premier d'Etat-Major, Sous-Directeur.*
Villemain ✻, *Capitaine en premier de Sapeurs.*
Parent, *Lieutenant en premier de Sapeurs.*

TROUPES.

Gendarmerie royale.

M. Pillerault ✻, *Capitaine Commandant.*

Artillerie de la Marine. Messieurs,

Dienot ✻, Capitaine en 1er, *Command. la 3e comp. du régiment.*
Le Baron ✻, Capit. en 1er, *Commandant le détachement de la 4e compagnie.*
Razurel, Lieut. en 1er, *Comm. le détachement d'ouvriers d'Artillerie.*

Infanterie.

M. Rostoland (O ✻), Lieut.-Col., *Comm. le 1er régiment de la marine.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Jourand ✻, Commiss. de la Marine de 1re classe, *Ordonnateur.*
Thuret ✻, *Commiss. de la Marine de 1re classe, chargé de l'Inspection.*
Lasolgne de Vauclin, *Commissaire de la Marine de 2e classe.*
Leroy-d'Herval-Desgranges, *Sous-Commissaire de la Marine de 1re classe.*
Legras,
Grilhaut-Desfontaines,
Motas,
Gauvain,
N. . . . . } *Sous-Commissaires de la Marine de 2e classe.*

Subsistances de la Marine.

M. Vaillant, *Commissaire.*

Service des Ports.

M. de Tharon ✻, Lieut. de vaiss. en retr., *Capit. de port au Fort-Royal.*
M. Anglade, *Capitaine de port à St-Pierre.*

Service de Santé. Messieurs,

Luzeau ✻, 2e *Médecin en chef de la Marine.*
Catel ✻, *idem.*
Achard ✻, *Pharmacien de 1re classe.*
Reynier, *Chirurgien de 1re classe.*
Mouraille, *idem.*

Trésorier.

M. Liot ✻.

Direction générale de l'intérieur.

M. de Rosily ✻, *Directeur général.*
M. Cavalier, *Vérificateur de l'enregistrement.*
M. Cleret, *Receveur de l'enregistrement, Conservateur des hypoth.* au Fort-Royal.
M. Kolman, *idem*, à Saint-Pierre.
M. Pouilh, *Receveur* au 2e Bureau de Saint-Pierre.
M. Webb, *idem*, à la Trinité.
M. Vianès, *idem*, au Marin.
M. Larosière ✻, *Directeur des Douanes.*
M. Di Pietro, *Inspecteur des douanes.*

Culte. Messieurs,

L'Abbé Carrand ✻, *Préfet apostolique.*
L'Abbé Perrigny de Taillevis, *Vice-Préfet.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Perrinelle-Dumay (O ✻), *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Jorna de La Calle ✻
Bourke.
Richard de Lucy ✻.
Le Pelletier du Clary.
De Mauny.
Papin-Dupont.
Pecoul.
Morel.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Clerct. Bonnet. Ollivier.

Procureur général. . . . . . M. Nogues ✻.
Substitut du Procureur général. M. Londe.
Greffier en chef. . . . . . M. Lamotte.

Tribunal de 1re instance de Fort-Royal. MM.

Boyer, *Juge-Royal.*
Le Royer Dubisson, *Lieutenant de Juge.*
Baudot, Pujo, } *Juges-Auditeurs.*

Robillard, *Procureur du Roi.*
De Borne de Grandpré, *Substitut.*
Beauvais, *Greffier.*

Tribunal de 1re instance de Saint-Pierre. MM.

Selles, *Juge-Royal.*
Leroy, *Lieutenant de Juge.*
Ristelhueber, Fourniols, } *Juges-Auditeurs.*

Aubert-Armand, *Procureur du Roi.*
De Beausire, *Substitut.*
Dubourg, *Greffier.*

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES.

M. Arnous-Dessaulsays (O ✻), Contre-Amiral, *Gouverneur.*

Conseil privé. Messieurs,

Le Gouverneur.
Le Commandant militaire.
L'Ordonnateur.
Le Directeur général de l'intérieur.
Le Procureur général.
Ledentu ✻, Aubin, Eymard de Jabrun. } *Conseil. coloniaux.*
Le Comm. de la marine, chargé de l'Inspect.
Le Secrétaire-Archiviste.

Etat-Major. Messieurs,

Aurange (O ✻), Colonel, *Commandant militaire.*
Maurice, *Capitaine,*
N. . . . . *idem.* } *Etat-major du Gouverneur.*

De Fitte de Soucy ✻, Chef de Bat., *Comm. de Place à la Pointe-à-Pître.*
Pascal ✻, Chef de Bataillon, *Commandant à Marie-Galante.*
Forget ✻, Capitaine, *Commandant de la partie française de Saint-Martin.*
Rougemont-Bologne ✻, Capitaine, *Commandant aux Saintes.*
Rotten, Capitaine, *Adjudant de Place à la Basse-Terre.*

Direction de l'Artillerie. Messieurs,

Charpentier ✻, Chef de bataillon d'Artillerie de la Marine, *Directeur.*

Breton ✻, *Capitaine en premier d'Artillerie de la Marine.*
Dupotet, *Capitaine en second.*

Direction du Génie. Messieurs,

Stucker ✻, *Chef de bataillon, Sous-Directeur.*
Nisot ✻, *Capitaine de 1re classe au 3e régiment.*
Nadau Desislets, *Capitaine en second de Sapeurs.*

TROUPES.

Gendarmerie royale.

M. Pierre ✻, *Capitaine-Commandant.*

Artillerie de la Marine. Messieurs,

Sauvage ✻, Capit. en 1er, *Commandant la 5e compagnie du régiment.*
Daniel ✻, Capitaine en 2e, *Commandant le détachement de la 4e compa*
Frickmann, Lieut. en 2e, *Commandant le détachement d'ouvriers d'Artil*

Infanterie.

Massot (O ✻), Lieutenant-Colonel, *comm. le 2e régiment de la Marine.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

De Muyssart ✻, *Commissaire principal de la Marine, Ordonnateur.*
Motas ✻, *Commissaire de la Marine de 1re classe, chargé de l'inspection.*
Bonneville ✻, *Commissaire de la Marine de 2e classe.*

Bergevin ✻, De Loizeau, Geoffroy, } *Sous-Commissaires de la*
Courejolle, Chicourt ✻, Lecardinal. } *Marine de 2e classe.*

Service des Ports. Messieurs,

Lecoulteux de Caumont ✻, *Lieutenant de Vaisseau honoraire, Capitain de Port, à la Basse-Terre.*
Perrier de Salvert ✻, Capitaine de vaisseau en retraite, *Capitain de Port, à la Pointe-à-Pître.*

Service de santé. Messieurs,

Vatable ✻, 2e *Médecin en chef de la marine,*
N. . . . 2e *Chirurgien en chef de la Marine.* } à la Basse-Terre.
Vanauld ✻, *Chirurgien de 1re classe.*
Amic ✻, *Médecin de 1re classe.*
Dupuis, *Pharmacien de 1re classe.*
Gonnet, Salva, } *Chirurgiens de 1re classe.*

M. Navailles, *Trésorier.*

Direction générale de l'Intérieur. Messieurs,

Billecocq ✻, *Directeur général.*
Pesson, *Vérificateur de l'Enregistrement.*
Pattier-Ragot, *Recev. de l'Enregistr. Conserv. des hypothèques, à la Basse-Terre.*
Lançon (C. J. J), *Recev. de l'Enregistr., Conserv. des hypothèq., à la Pointe-à-Pitre.*
Depéronne, *Recev. de l'Enregistr., Conserv. des hypothèques, à Marie-Galante.*
Philippe, *Receveur au 2e bureau de la Pointe-à-Pitre.*
Lançon (L. A.), *Receveur, à Saint-Martin.*
Salles ✻, *Directeur des Douanes.*
Tronchin, *Inspecteur des Douanes.*

Culte. Messieurs.

L'abbé Lacombe, *Préfet apostolique.*
L'abbé Louvet, *Vice-Préfet.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Gilbert-Desmarais ✻, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Dulyon de Rochefort ✻.
Rouvellat de Cussac.
Tolozé de Jabin ✻.
Lasserre.
Guérin.
Gauchard.
Chabert de la Charrière ✻.
Dubertaud de Fonfroide.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Meynier. Juston. De Sambucy.

Procureur général. . . . . . M. Bernard.
Substitut du Procureur général. . . . M. Boyer.
Greffier en chef. . . . . . M. Coussin.

Tribunal de 1re instance de la Basse-Terre. MM.

De Bougerel, *Juge Royal.*
Farinole, *Lieutenant de Juge.*
Transon, Chevreux, } *Juges-Auditeurs.*
Ristelhueber, *Procureur du Roi.*
Lacour, *Substitut.*
Raynaud, *Greffier.*

Tribunal de 1re instance de la Pointe-à-Pître. MM.

Dupuy des Islets Mondesir ✻, *Juge Royal.*
Mahé de Villeneuve, *Lieut. de juge.*
Dalican, Carré, } *Juges-Auditeurs.*
Marais, *Procureur du Roi.*
Philipot de Tayac, *Substitut.*
Blanc, *Greffier.*

Tribunal de 1re instance de Marie-Galante. MM.

Barbe, *Juge Royal.*
Turc, *Lieutenant de Juge.*
Furiani, *Procureur du Roi.*
Dupuis, *Greffier.*

GUYANE FRANÇAISE.

M. Jubelin (O ✻), Comm. général de la Marine, *Gouverneur.*

Conseil privé. MM.

Le Gouverneur.
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'Intérieur.
Le Procureur général.
Paul. Bidon. } *Conseillers coloniaux.*
Le Sous-Commissaire de la marine, chargé de l'inspection.
Le Secrétaire-Archiviste.

TROUPES.

Artillerie.

M. Laboria ✻, *Capitaine en 1er, Commandant le détachement de la 7e compagnie du régiment d'Artillerie de la marine.*

Infanterie.

M. Pameyer ✻, Chef de bataillon, *Commandant un demi-bataillon du 1er régiment de la Marine.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Pariset ✻, *Commissaire de la marine de 2e classe, Ordonnateur.*
Carbonel ✻, *Sous-Comm. de la mar. de 1re classe, chargé de l'Inspection.*
Ledoulx de Glatigny, *Sous-Comm. de la marine de 2e classe.*

Ponts et Chaussées.

M. Soleau, *Ingénieur ordinaire, de 1re classe.*

Service du Port.

M. Doinet ✻, Lieutenant de vaisseau en retraite, *Capitaine de Port.*

Service de santé.

M. Bayol ✻, *officier de santé de 1re classe, chargé du service.*

Trésorier.

M. Mézès ✻.

Receveur de l'Enregistrement.

M. Jérôme.

Culte.

M. l'Abbé Guillier, *Préfet apostolique.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Persegol, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Courant. | Ruffy de Pontevès.
Brun. | Gaschon.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Dejean. | S.-Quantin.

Procureur général. . . . . . M. Vidal.
Greffier. . . . . . M. Monach (Michel).

Tribunal de 1re instance. Messieurs,

Riot, *Juge-Royal.* | Vatard, } *Juges-Auditeurs.*
Poupon, *Lieutenant de Juge.* | Bousquet, }

M. Gibelin, *Procureur du Roi.* | M. Monach (Edme-Théophile), *Greff*

ILES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

M. Brue (O ✻), Capitaine de frégate honoraire, *Commandant.*
M. Paris, *Sous-Commissaire de la marine de 2e classe, chargé de l'Inspection.*
M. Fitz-Gérald, *Officier de santé de premiere classe.*

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES.

M. Renault de St.-Germain (O ✻), Chef de bataillon, *Gouverneur.*

ILE SAINT-LOUIS.

TROUPES.

Artillerie.

M. Leblanc ✻, *Capitaine en 2e, Commandant le détachement de la 7e compagnie du régiment d'Artillerie de Marine.*
M. Beheut, *Capitaine en 2e, Command. le détach. d'ouvriers d'Artillerie.*

Infanterie.

M. Girardot ✻, *Capitaine Commandant un détachement du 2e régiment de la Marine.*

Administration. Messieurs,

Cidéot, Sous-Commissaire de la marine de 1re classe, *chargé des fonct. d'Ordonnateur.*
Guichon de Grandpont, Sous-Commiss. de la marine de 2e classe, *chargé de l'Inspection.*

Service des Ports.

M. Quesnel, *Capitaine de port.*

Service de Santé.

M. Calvé ✻, *Chirurgien de 1re classe.*

Trésorier.

M. Garnier.

Culte.

M Monahan, *Préfet apostolique.*

TRIBUNAUX.

Delaroque, *Président du Tribunal de 1re instance.*

ILE DE GORÉE.

M. Malavois ✻, Lieuten. de vaisseau en retr., *Command. particulier.*
M. Costet, *Chirurgien de 1re classe.*

BOURBON ET MADAGASCAR.

M. Cuvillier (O ✻), Contre-Amiral, *Gouverneur.*

Conseil privé.

Le Gouverneur.
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'Intérieur.
Le Procureur général.
M. Roux, } *Conseill. colon.*
M. Dejean, }
Le Commissaire de la Marine, *chargé de l'Inspection.*
Le Secrétaire-Archiviste.

TROUPES.

Artillerie. Messieurs,

Renouard, Capitaine en 1er, *Commandant la 6e compagnie d'Artillerie de la Marine.*

Bernard, Capitaine en 2e, *Command. le détachement d'ouvriers d'Artill.*

Infanterie.

M. Chenaux ✻, Chef de bataillon, *Commandant un demi-bataillon du 2e régiment de la marine.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Bédier ✻, *Commissaire de la Marine de première classe, Ordonnateur.*
Dalmas, *Commiss. de la marine de 2e classe, chargé de l'Inspection.*
Trocquet ✻, *Sous-Commissaire de la marine de première classe.*
Grelot. } *Sous-Commissaires de la Marine de 2e classe.*
Thibaut de Chanvalon }

Service des Ports. Messieurs,

De St.-Maurice ✻, *Capitaine de Port, à St.-Denis.*

Service de Santé. MM.

Follet ✻, 2e *Médecin en chef.*
Le Pivain, *Pharmacien de* 1re *classe.*
Reydellet, *Chirurgien de* 1re *classe.*

Trésorier.

M. Robert ✻.

Direction de l'intérieur. Messieurs,

Fremy, *Directeur.*
Cordier de la Glairrie, *Inspecteur chargé de la direction du Domaine et de l'Enregistrement.*
Gougeon, *Vérificateur ambulant de la Direction du Domaine.*
N. . . . . *Receveur principal de la Direction du Domaine.*
Journel, *Inspecteur chargé de la direction des Douanes.*
Folleville, *Receveur principal des Douanes.*

Culte.

M. l'Abbé de Solage. *Préfet apostolique.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Monginet, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Desrieux ✻. | Lambry ✻.
Mazaé-Azéma. | Michel.
Barriere de Labenne. | Boulley-Dupar ✻.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Letainturier. Bellier de Villentroy. André.

Procureur-général . . . . . M. Barbaroux.
Substitut du Procureur-général. . . . M. De Labarre de Nanteuil.
Greffier en chef. . . . . . M. Mallac.

Tribunal de première Instance de St.-Denis. MM.

Dauphin, *Juge royal.* | Bédier, *juge-auditeur.*
Filhol, *L. de juge.* | Tizon, *idem.*

Gibert Desmolières, *Procureur du Roi.*
Prevost de la Croix, *Greffier.*

Tribunal de première Instance de St.-Paul, Messieurs,

Auber, *Juge royal.* | De Montplanqua, *Lieut. de juge.*
Bussy de St.-Romain, *Procureur du Roi.*
Gasq, *Greffier.*

ETABLISSEMENS FRANÇAIS DE L'INDE.

M. de Mélay (C ✻), Contre-Amiral, *Gouverneur.*

État-major.

M. Arnoux, *Lieutenant de vaisseau.*

PONDICHÉRY.

Administration. MM.

N. . . . . *Commiss. de la Marine de 2e classe, Ordonnateur.*
Redon, *idem, chargé de l'inspection.*
Niel, Pognon, Buirette } *Sous-Commissaires de la Marine de 2e classe.*

Service des Ports.

M. Vieilh, Lieutenant de vaisseau en retraite, *Capitaine de Port.*

Service de Santé.

M. Trouette, *Officier de santé de première classe, chargé du service.*

Trésorier.

M. Chappey.

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. De Senneville, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

De Saint-Paul, Lefaucheur. | Filliard, Blain de la Mairie.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Maurel. | De Rosière.
Avocat général. . . . . . M. Petit d'Auterive.
Greffier en chef. . . . . . M. Guerre (Maurice-Vinditien).

Tribunal de première instance. Messieurs,

Moreau, *Juge royal.* | Pasquier, De Guigné, } *Juges-auditeurs.*
Allibert, *Procureur du Roi.*
Berchon Defontaine, *Greffier européen.*

KARIKAL.

M. Ducler ✻. *Commissaire de la marine de 2e classe, chargé du service.*
M. Bournel, *premier Juge.*
M. Joyau, *Procureur du Roi.*

MAHÉ.

M.. . . . . *chargé du service.*

YANAON.

M. de Lesparda ✻, Chef de bataillon, *chargé du service.*

CHANDERNAGOR.

M. Cordier ✻, Cap. de vaisseau hon., *chargé du service.*
M. Jame, *premier Juge.*
M. Lemeray-Beauchamps, *Procureur du Roi.*

CHAPITRE X.

Sciences, Belles-Lettres, Arts et Agriculture.

SECTION PREMIÈRE.

INSTITUT ROYAL.

(Constitution de l'Institut. — Académie Française. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Académie des Sciences. — Académie des Beaux-Arts. — Académie des Sciences morales et politiques. — Associés et Correspondant de chaque Académie. — Administration de l'Institut. — Commissions littéraires de l'Institut.)

Une Ordonnance royale, du 21 mars 1816, a substitué aux quatre classes de l'Institut, quatre Académies : depuis, une ordonnance royale du 26 octobre 1832 a établi une cinquième Académie. Ces Académies prennent rang selon l'ordre de leur fondation, et sont dénommées ainsi qu'il suit, savoir : 1° l'Académie Française : 2° l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres : 3° l'Académie royale des Sciences : 4° l'Académie royale des Beaux-Arts ; 5° l'Académie des Sciences morales et politiques. Ces Académies (1) sont sous la protection directe et spéciale du Roi.

Chaque Académie a son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont spécialement affectés. Toutefois, l'Agence, le Secrétariat, la Bibliothèque et les autres collections de l'Institut sont communs aux cinq Académies.

Les propriétés communes aux cinq Académies, et les fonds y affectés, sont régis et administrés sous l'autorité du Ministre de l'Instruction publique, par une commission de dix membres, dont deux pris dans chaque Académie. Ces commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie sont régis en son nom par des bureaux ou commissions, et dans les formes établies par les réglemens.

Chaque Académie dispose, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

Les cinq Académies tiennent une séance publique commune le 1er mai, jour de la fête du Roi.

Les membres de chaque Académie peuvent être élus aux quatre autres Académies.

L'Académie Française, composée de quarante membres, est régie par ses anciens statuts. Elle est particulièrement chargée de la composition du Dictionnaire de la langue française ; elle fait, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importans de litté-

(1) L'Académie Française, remplaçant la deuxième classe de l'Institut, tient ses séances le jeudi de chaque semaine ; celle des Inscriptions et Belles-Lettres, remplaçant la troisième classe, le vendredi ; celle des Sciences, remplaçant la première classe, le lundi ; celle des Beaux-Arts, remplaçant la quatrième classe, le samedi ; celle des Sciences morales et politiques les samedis de chaque semaine.

Ces séances ont lieu au Palais de l'Institut, ci-devant collége des Quatre-Nations, et durent depuis trois heures jusqu'à cinq.

La séance publique annuelle de l'Académie Française se tient le 8 août ; celle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a lieu dans le mois de juillet ; celle de l'Académie des Sciences se tient le premier lundi du mois de novembre ; celle de l'Académie des Beaux-Arts, le premier samedi d'octobre, et celle de l'Académie des Sciences morales et politiques dans le mois d'avril.

rature, d'histoire et de sciences. Elle nomme dans son sein, et sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui fait partie du nombre des quarante membres qui la composent.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres est aussi composée de quarante membres. Les langues savantes, les antiquités et les monumens, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, sont les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attache particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages des auteurs grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits. Elle s'occupe de la continuation des recueils diplomatiques. Elle nomme dans son sein, sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui fait partie des quarante membres dont cette Académie est composée.

L'Académie royale des Sciences est divisée en onze sections; ces sections sont composées et désignées ainsi qu'il suit: *Sciences mathématiques*: Géométrie, six membres; Mécanique, six; Astronomie, six; Géographie et Navigation, trois: Physique générale, six. *Sciences physiques*: Chimie, six membres; Minéralogie, six; Botanique, six; Economie rurale et art Vétérinaire, six; Anatomie et Zoologie, six; Médecine et Chirurgie, six.

Cette Académie nomme, sous l'approbation du Roi, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels sont membres de l'Académie, mais ne font partie d'aucune section.

L'Académie royale des Beaux-Arts est aussi divisée en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit: Peinture, quatorze membres; Sculpture, huit; Architecture, huit; Gravure, quatre; Musique (composition), six. Elle nomme, sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui est membre de l'Académie, mais qui ne fait point partie des sections.

Il est ajouté, tant à l'Académie royale des Belles-Lettres qu'à l'Académie royale des Sciences, une classe d'Académiciens libres, au nombre de dix, pour chacune de ces deux Académies. Une ordonnance royale, du 16 mai 1830, fixe le nombre des membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à cinquante membres, y compris dix Académiciens libres.

Les Académiciens libres n'ont d'autre indemnité que celle du droit de présence; ils jouissent des mêmes droits que les autres Académiciens, et sont élus dans les formes accoutumées. Les anciens Académiciens honoraires tant de l'Académie royale des Sciences que de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, sont de droit Académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu. Ces Académiciens font les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix Académiciens libres dans chacune d'elles.

L'Académie royale des Beaux-Arts a également une classe d'Académiciens libres, dont le nombre est déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

Le Ministre soumet à l'approbation du Roi les modifications jugées nécessaires dans les réglemens des 1re, 3e et 4e classes de l'Institut, pour adapter lesdits réglemens à l'Académie royale des Sciences, à celle des Belles-Lettres et à l'Académie des Beaux-Arts.

Une ordonnance du Roi, en date du 26 octobre 1832, rétablit dans l'Institut l'ancienne classe des sciences morales et politiques sous le nom d'*Académie des Sciences morales et politiques*. Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente; elle est divisée en cinq sections, savoir: Philosophie; Morale; Législation, Droit public et jurisprudence; Économie politique et statistique; Histoire générale et philosophique. L'Académie nomme un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux réglemens de l'Institut; elle a cinq Académiciens libres, cinq associés étrangers, trente correspondans, et quarante au plus.

Il est, chaque année, alloué au budget du Ministre de l'Instruction publique un fonds général et suffisant pour payer les traitemens conservés et indemnités aux Membres, Secrétaires perpétuels et Employés des cinq classes de l'Institut, et pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Ce fonds est réparti entre chacune des cinq Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui lui est assigné pour son service.

Les nominations aux places vacantes sont faites par chacune des Académies où ces places viennent à vaquer; les sujets élus sont confirmés par le Roi.

Tous les ans les Académies distribuent des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit : L'Académie Française et l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, chacune un prix de 1,500 francs; l'Académie royale des Sciences un prix de 3,000 francs: et l'Académie royale des Beaux-Arts, des grands prix de Peinture, de Sculpture, d'Architecture, de Gravure, de Composition musicale et de paysage historique; ceux qui remportent un de ces quatre grands prix sont envoyés à Rome et entretenus aux frais de l'Etat.

L'Académie des Sciences morales et politiques propose chaque année au moins un sujet de prix : le sujet est choisi tour-à-tour entre les questions qui se rapportent aux objets spéciaux de chacune des sections qui la composent. L'Académie se réserve de proposer des sujets de prix extraordinaires.

PRIX MONTYON.

Académie Française. — Deux prix annuels: 1° En faveur d'*un Français pauvre qui aura fait dans l'année l'action la plus vertueuse*; 2° En faveur d'*un Français qui aura composé ou fait paraître le livre le plus utile aux mœurs.*

Académie des Sciences. — Trois prix annuels: 1° *Prix de Statistique*; 2° *Prix de Physiologie expérimentale*; 3° *Prix de Mécanique.*

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres distribue annuellement un prix de numismatique, fondé par M. Allier d'Hauteroche.

Des prix pour récompenser les perfectionnemens de la Médecine et de la Chirurgie et les découvertes ayant pour objet le traitement d'une maladie interne et celui d'une maladie externe.

Des prix pour récompenser ceux qui auront trouvé les moyens de rendre un art ou un métier moins insalubre, et aux ouvrages ou découvertes qui auront paru dans l'année sur des objets utiles; un prix annuel d'*Astronomie*, fondé par feu M. Delalande.

LE ROI, *Protecteur.*

ACADÉMIE FRANÇAISE (1). Messieurs,

Cte de Cessac.
Raynouard, *Secrétaire perpét. honor.*
Cte Destutt de Tracy.
Lemercier.
Parseval Grand-Maison.
Vte de Châteaubriand.
Chev. de Lacretelle.
Duval-Pineu (Alex.)
Campenon.
Michaud.
De Jouy.
Baour-Lormian.
Vte de Bonald.
Vte Lainé.
Laya.
Bon Roger.
Mis de Pastoret.
Villemain.
Cte Freyssinous.
Cte de Quélen.
Soumet.
Droz.
Delavigne (Casim.)
Brifaut.
Bon Guiraud.
De Feletz.
Royer-Collard.
Lebrun.
Bon de Barante.
Arnault.
Etienne.
De Lamartine.
Cte de Ségur (Phil.)
De Pongerville.
Cousin.
Viennet.
Jay.
Dupin aîné.
Tissot.
N. . . . . .

M. Arnault, *Secrétaire perpétuel.*

ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Messieurs,

Mis de Pastoret.
Bon Silvestre de Sacy.
Daunou.
Cte Reinhard.
Pr. de Talleyrand.
Chev. Pougens.
Chev. Quatremère-de-Quincy.
Bon de Gérando.

(1) Pour les demeures des membres des diverses Académies, *voyez* page 699 et *suiv.*

Petit-Radel.	Raynouard.	Van Praet.
Caussin de Perceval.	Naudet.	Thierry.
Amaury-Duval.	Cte de Choiseul-Daille-court (Maxime).	Lajard.
Boissonade.		Jaubert.
Cte de Laborde (Alex.).	Mongez.	Mionnet.
Bon Walckenaer.	Vte le Prévost-d'Iray.	Burnouf (Eug.).
Quatremère (Et.).	Jomard.	Vte Beugnot.
Raoul Rochette.	Dureau de la Malle.	Reinaud.
Letronne.	Hase.	Guérard.
Mollevault.	Pouqueville	St.-Julien.
Emeric David.	Pardessus.	Guizot.

Bon Sylvestre de Sacy, *Secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. Messieurs,

Duc de Blacas.	Mis de Fortia d'Urban.
Mis Barbé-Marbois.	Duc de Luynes.
Dugas-Montbel.	L'abbé de La Rue.
Eusèbe-Salverte.	Séguier de St.-Brisson.
Chev. Artaud de Montor	Monmerqué.

Associés étrangers de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres. Messieurs,

Wilkins (Ch.). .	*Hertford.*	Creuzer.	*Heidelberg.*
Ouvaroff.	*St.-Pétersbourg.*	Boeckh.	*Berlin.*
Héeren.	*Gœttingen.*	Colobrooke.	*Londres.*
Humbolt (Bon G. de).	*Berlin.*	Boettiger.	*Dresde.*

Ramey, *Dessinateur de l'Académie*, Membre de l'Académie royale des Beaux-Arts.

Correspondans de la même Académie. Messieurs,

Jacquemont.	Hesdin.	*Champollion Figeac* ✲.	Grenoble.	Ch. *Broudsted*	Rome.
Prevost. . .	Genève.	*Dubois Aymé*	Lorient.	*Golbery* ✲.	Colmar.
Labene. . .	Agen.	*Gillies.* . . .	Londres.	*Duponceau.* .	Philadelphie.
Fauvel. . . .	Athènes.	*SpencerStanhope.* . . .	Londres.	Vte *de Villeneuve de Bargemont* ✲. .	Nancy.
Riboud ✲. .	Bourg.	Cte *Deme-triusValsamachie.* . .	Céphalonie.	*Matter* . . .	Strasbourg.
De Guignes.	Canton.	Abbé *Mai.* .	Rome.	*Leake.* . . .	Londres.
Faulcon ✲.	Poitiers.	*De Stempkousky.* . .	Odessa.	*Peyron* . . .	Turin.
Scrofani. . .	Palerme.	*Schweighauser.* . . .	Strasbourg.	*Gesenius.* . .	Halle.
De Hammer.	Vienne.	Bon *de Gaujal* ✲ . . .	Limoges.	*Weiss.* . . .	Besançon.
Artaud. . . .	Lyon.	*Fraehn.* . . .	S.-Pétersbourg.	*Jouannet.* .	Bordeaux.
Linde. . . .	Varsovie.			*De Caumont.*	Caen.
Mustoxidi. .	Florence.			*Labus.* . . .	Milan.
Graberg de Hemso. . .	Tanger			*Quarantu.* .	Naples.
Wilken. . .	Berlin.			*Millingen.* .	Londres.
Simonde Sismondi. . . .	Genève.			*Hermann.* . .	Leipzig.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

1re SECTION. *Géométrie.* Messieurs,

Lacroix.	Poinsot.	Puissant.
Biot.	Ampère.	De Libri (G.).

2e Section. *Mécanique.*

Bon de Prony.	Cauchy.	Navier.
Molard.	Bon Dupin.	Hachette.

3e Section. *Astronomie.*

Cte Cassini.	Bouvard.	Bon de Damoiseau.
Lefrançais-Lalande.	Mathieu.	Savary.

4e Section. *Géographie et Navigation.*

Beautemps-Beaupré.	L. de Freycinet.	Bon Roussin.

5e Section. *Physique générale.*

Gay-Lussac.	Girard.	Becquerel.
Poisson.	Savart.	N. . . . .

SCIENCES PHYSIQUES.

6e Section. *Chimie.* Messieurs,

Deyeux.	D'Arcet.	Dumas.
Bon Thénard.	Chevreul.	Robiquet.

7e Section. *Minéralogie.*

Lelièvre.	Brochant.	Beudant.
Brongniart.	Cordier.	Berthier.

8e Section. *Botanique.*

Jussieu.	Labillardière.	De St.-Hilaire (Aug.).
Desfontaines.	Bon Mirbel.	De Jussieu (Adrien).

9e Section. *Economie rurale et Art Vétérinaire.*

Chev. Tessier.	Bon de Silvestre.	Flourens.
Chev. Huzard.	Vte de Morel-Vindé.	Dutrochet.

10e Section. *Anatomie et Zoologie.*

Ch. Geoffroy-S.-Hilaire.	Savigny.	Cuvier (Frédéric)
Dumeril.	D. de Blainville.	Isid. Geoffroy-St.-Hil.

11e Section. *Médecine et Chirurgie.*

Magendie.	Bon Dupuytren.	Bon Larrey.
Bon Boyer.	Serres.	Double.

Secrétaires perpétuels. Messieurs,

Arago, *pour les sciences mathématiques.*
Dulong, *pour les sciences physiques.*

Académiciens libres. Messieurs,

Bon Héron de Villefosse.	Vte Héricart de Thury.
Gillet de Laumont.	Vte Rogniat.
Duc de Raguse.	Bon Costaz.
Bon Benj. Delessert.	Bon Desgenettes.
Bon Maurice,	Bon Séguier.

Associés étrangers de l'Académie des Sciences. MM.

Bon de Humboldt (Al.).	*Berlin.*	Olbers.	*Bremen.*
Gauss.	*Gœttingen.*	Dalton.	*Londres.*
Berzelius.	*Stokholm.*	Blumenbach.	*Gœttingen.*
De Candolle.	*Genève.*	Brown.	*Londres.*

Correspondans de la même Académie. Messieurs,

Sciences mathématiq.

1re SECTION. *Géométrie.*

Puoli. . . . Pise.
Plana. . . . Turin.
Ivory. . . . Londres.
Jacobi. . . . Kœnisberg.
Gergonne. . Montpellier.
Dirichlet. . Berlin.

2e SECTION. *Mécanique.*

Fabre. . . . Draguignan.
Chev. de *Wiebeking*. . . Munich.
Hubert. . . Rochefort.
Cte *de Fossombroni*. . Florence.
Brunel. . . . Londres.
Vicat. . . . Pont-de-Souillac (Dordog.).

3e SECTION. *Astronomie.*

Dangos. . . Tarbes.
Harding. . . Gœttingen.
Burg. . . . Vienne
Swanberg. . Stockholm.
Pond. . . . Greenwich.
Bessel. . . . Kœnisberg.
Bon *Lindenau* Gotha.
Brishane. . . Ecosse.
Kater. . . . Londres.
Brinkley. . Dublin.
Enke. . . . Berlin.
Herschel. . . Stow.
Gambart ✻. Marseille.
Schumacher. Altona.
Valz . . . . Nîmes.
Strave. . . . Dorpa.

4e SECTION. *Géographie et Navigation.*

Genest. . . . New-York.
De Guignes. Canton.
Bon de *Krusenstern*. . Pétersbourg.
De Krayenhoff. . . . Amsterdam.
Moreau de Jonnès ✻. aux Antilles. ou à Paris. . pl. Vend. n. 8.
Listet-Geoffroy. . . . Ile-de-France.
Warden. . . New-York.
Scoresby. . . Londres.

5e SECTION. *Physique générale* (1).

Van Marum. Harlem.
Oersted. . . Copenhague.
Brewster. . . Edimbourgh.
Barlow. . . Wolwich.
De La Rive. Genève.
Nobili. . . . Florence.
Hansten. . . Christiana.

Sciences physiques.

6e SECTION. *Chimie.*

Seguin . . . Sèvres.
Van-Mons. . Bruxelles.
Welter ✻. Valenciennes.
Chev. *de Saussure*. . . Genève.
Desormes. . Verberie.
Bérard. . . . Montpellier.
Braconnot. . Nancy.
Hatchett. . . Londres.
Faraday. . . Londres.
Stromeyer. . Goettingen.
Arfwedson. Stockholm.

7e SECT. *Minéralogie.*

Reboul. . . . Pezenas.
Bon *de Moll*. Munich.
De Buch. . . Berlin.
Fleuriau de Bellevue. . La Rochelle.
Daubuisson. Toulouse.
Conybeare. . Londres.
Mitscherlich Berlin.
Rose (G.). . Berlin.

8e SECTION. *Botanique.*

Boucher. . . Abbeville.
Bonpland. . Amérique.
Kunth. . . . Berlin.
Dunal. . . . Montpellier.
Raffeneaude Lille. . . Montpellier.
Martius. . . Munich.
Link (H.-Fr.) Berlin.
Goudichaud Angoulême.
Wallich. . . Calcutta.
N. . . . . .

9e SECTION. *Économie rurale et Art Vétér.*

Bon *Rougier-la-Bergerie* ✻. . . Châlons (Mar.)
Michaux. . . États-Unis.
Bracy-Clark Londres.
Buniva. . . Turin.
Lullin de Châteauvieux Genève.
Schwertz. . . Hohenheim,
Jaubert de Passa. . . près Stuttgard. Perpignan.
Mathieu de Dombasle ✻. Roville.
Giroux de Buzareingues Seraverac-le-Château.
Gasparin. . Orange.

10e SECTION. *Anatomie et Zoologie.*

Bory S.-Vincent (O ✻). Bordeaux.
Provensal. . Montpellier.
Rudolphi. . Berlin.
Desmerest. . Alfort.
Dufour (L.) ✻ St.-Sever.
Quoy. . . . . Rochefort.
Ehrenberg. . Berlin.
Lesson. . . . Rochefort.
N. . . . . .
N. . . . . .

11e SECTION. *Médecine et Chirurgie.*

Orfila. . . . Marseille.
Calisen. . . Copenhagen.
Maunoir aîné Genève.
Foderà. . . . Naples.
Sir Gilbert Blane. . . Londres.
Huffland. . Berlin.
Meckel. . . . Halle.
Astley Cooper Londres.

(1) Conformément à la délibération de l'Académie, du 22 décembre 1828, chacune des *Sections de Physique générale* et de *Chimie* aura désormais neuf correspondans.

ACADEMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS.

1re Section. *Peinture.* Messieurs,

Bon Gérard.	Hersent.	Heim.
Bon Guérin.	Bidauld.	Granet.
Bon Gros.	Thevenin.	Blondel.
Vernet (Carle).	Ingres.	De La Roche.
Garnier.	Vernet (Horace).	

2e Section. *Sculpture.*

Bon Bosio.	David.	Roman.
Ramey.	Pradier.	Nanteuil.
Cortot.	Ramey fils.	

3e Section. *Architecture.*

Percier.	Vaudoyer.	Achille Leclerc.
Fontaine.	Debret.	N. . . . .
Huyot.	Lebas.	

4e Section. *Gravure.*

Bon Desnoyers (A.). | Galle. | Tardieu. | Richomme.

5e Section. *Composition musicale.*

Chérubini.	Berton.	Auber.
Le Sueur.	Boieldieu.	Chev. Paër.

Quatremère de Quincy, *Secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. MM.

Cte de Vaublanc.	Cte de Forbin.
Duc de Blacas.	Vte de Senonnes.
Cte de Pradel.	Cte Chabrol de Volvic.
Castellan.	Cte de Pastoret.
Cte Turpin de Crissé.	Vte Siméon.

Associés étrangers de l'Académie des Beaux-Arts. MM.

Morghen.	*Florence.*	Thorwaldsen.	*Rome.*
Cammucini.	*Rome.*	Zingarelli.	*Naples.*
Antolini.	*Milan.*	Cte de Cambray d'Igni.	*Florence.*
Schinkel.	*Berlin.*	Rauch.	*Berlin.*
Rossini	*Rome.*	Toschi.	*Parme.*

Correspondans de la même Académie. MM.

Blaze. . . . Cavaillon.	*Serangeli.* . Turin.	*Nibby.* . . . Rome.
Réga. . . . Naples.	*Delasalle.* . Chaumont (H.-Marne).	*Reatu.* . . . Arles.
Fabre. . . . Florence.		*De St.-Mesmin.* . . . Dijon.
Rosaspina. . Bologne.	*Mauduit.* . . S.-Pétersbourg.	
Cte *Miot de Melito.* . Stuttgard.	*Cochet.* . . . Lyon (Rhône).	*Debret* . . .
Choron. . . . Caen.	*Benvenuti.* . Florence.	*Penchaut.* . Marseille.
Chev. *Cicognara.* . . . Venise.	*Richard.* . . Lyon.	*Bruloff.* . . S.-Pétersbourg
Verdier. . . Lisbonne.	*Daneker.* . . Stuttgard.	*Mayer Berr*✲. Berlin.
Lacour fils. Bordeaux.	*Boisserée.* . Stuttgard.	*Hummel* . .
Jay. . . . . Grenoble.	*Moreau.* . . Vienne.	*Pistrucci* . . Londres.
Ch. *Artaud*✲ Rome, et à Paris, r. de Lille, 17.	*Gasse.* . . . Naples.	*Spontini* . . Berlin.
	Muller. . . . Stuttgard.	*Navez.* . . . Amsterdam.
	Revoil. . . . Lyon.	*Roques.* . . . Toulouse.
Debucourt. .	*Boguet* . . . Rome.	*Abadie.* . . Angoulême.
	Schlick. . . Copenhague.	*Mayer.* . . . Bergame.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

1re Section. *Philosophie.* Messieurs,

Cte de Tracy (Destutt).	Cousin.	Edwards.
Bon de Gérando.	Laromiguière.	Broussais.

2e Section. *Morale.*

Cte Garat.	Cte Rœderer.	Dunoyer.
Cte de Cessac.	Droz.	Jouffroy.

3e Section. *Législation, Droit public, Jurisprudence.*

Daunou.	Dupin aîné.	Bérenger.
Cte Merlin.	Duc de Bassano (Maret).	Cte Siméon.

4e Section. *Economie politique et Statistique.*

Cte Sieyes.	Cte de Laborde (Alex.)	Villermé.
Prince de Talleyrand.	Bon Dupin (Ch.)	Comte (Ch.)

5e Section. *Histoire générale et philosophique.*

Mis de Pastoret.	Naudet.	Guizot.
Cte Reinhard.	Bon Bignon.	Mignet.

N. . . . . *Secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. Messieurs,

Feuillet.	N. . . . .
Duc de Broglie.	N. . . . .
Carnot.	

Associés étrangers de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Messieurs,

Lord Brougham. . .	*Londres.*	N.	
Ancillon.	*Berlin.*	N.	
Livingion.			

Correspondans de la même Académie. Messieurs,

N.	N.	N. . . . .

Liste *alphabétique des Membres des quatre Académies.* MM.

Ampère ✻, rue des Fossés Saint-Victor, n. 19.
Ancillon, à Berlin.
Antolini, à Milan.
Arago (O ✻), à l'Observatoire.
Arcet (le Chev. *d'*) ✻, à l'hôtel des Monnaies.
Arnault ✻, rue de Labruyère, n. 5.
Artaud de Montor (O ✻, Chev.), rue de Lille, n. 17.
Auber ✻, rue Saint-Lazare, n. 50.
Baour-Lormian ✻, rue de Clichy, n. 74.
Barante (le Bon de) (O ✻), *Pair*, rue d'Anjou-S.-Honoré, 41 *bis*.
Barbé-Marbois (le Mis) (G ✻), *Pair*, rue du Chemin-du-Rempart, boulevart de la Madeleine, n. 1.
Bassano (Duc de) (G ✻), *Pair*, rue St.-Lazare, n. 60.

Beautemps-Beaupré (O ✻), rue de l'Université, n. 13.
Becquerel (O ✻), rue de Clichy, n. 25.
Bérenger (O ✻), rue Jacob, n. 11.
Berthier ✻, rue d'Enfer, n. 34.
Berton ✻, rue du Faubourg-Montmartre, n. 13.
Berzelius (O ✻), à Stockholm.
Beudant ✻, rue du Bac, n. 36 *bis*.
Beugnot (le Vte), rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 119.
Bidauld ✻, rue de l'Arbre-Sec, n. 52.
Bignon (le B^on^), rue Joubert, n. 47.
Biot (O ✻), au Collége de France, place Cambrai.
Blacas d'Aulps (le Duc *de*) (O ✻), rue de l'Université, n. 43.
Blainville (*De*) ✻, au Jardin du Roi, rue de Seine-St.-Victor, n. 23.
Blondel ✻, rue Albouy, n. 20.
Blumenbach, à Gœttingen.
Boeckh, à Berlin.
Bœttiger, à Dresde.
Boieldieu ✻, boulevard Montmartre, n. 10.
Boissonade ✻, à Nogent-sur-Marne.
Bonald (le Vte *de*) (O ✻), rue Garancière, n. 8.
Bosio (B^on^) (O ✻), au pavillon du palais de l'Institut.
Bouvard ✻, à l'Observatoire.
Boyer (B^on^) (O ✻), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 9.
Brifaut ✻, rue du Bac, n. 29.
Brochant ✻, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 71.
Broglie (Duc de) (O ✻). *Pair*, au Ministère des Affaires étrangères.
Brongniart (O ✻), rue Saint-Dominique-St.-Germain, n. 71.
Brougham (Lord), à Londres.
Broussais (O ✻), au Val-de-Grace, rue St.-Jacques, n. 277.
Brown (*R.*), à Londres.
Burnouf, rue de l'Odéon, n. 38.
Cambray d'Igni (Cte), à Florence.
Cammucini, à Rome.
Campenon (O ✻), boulevard de la Madeleine, n. 17.
Carnot ✻, rue des Trois-Pavillons, n. 4.
Cassini (Cte) ✻.
Castellan, rue des Saints-Pères, n. 38.
Cauchy ✻, rue Serpente, n. 7.
Caussin de Perceval ✻, au Collége de France, place Cambrai.
Cessac (Cte *de*) (G ✻), *Pair*, rue du Bac, n. 110.
Chabrol de Volvic (Cte) (G O ✻), rue de Madame, n. 27.
Châteaubriand (Vte *de*) (O ✻), barrière d'Enfer, n. 84.
Chérubini (O ✻), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 19.
Chevreul ✻, aux Gobelins.
Choiseul-Daillecourt (Cte *Max. de*) ✻, rue S.-Guillaume-S.-Germ. n. 36.
Colebrooke, à Londres.
Comte (Charles), rue Richer, n. 3 *bis*.
Cordier ✻, au Jardin du Roi.
Cortot ✻, pavillon du Palais de l'Institut.
Costaz (B^on^) (O ✻), rue Taitbout, n. 8.
Cousin (O ✻), *Pair*, rue d'Enfer-St.-Michel, n. 14.

reuzer, à Heidelberg.
uvier (*Fréderic*) (O ✻), au Jardin du Roi.
Dalton, à Londres.
Damoiseau (B^on^ *de*) ✻, à l'Ecole-Militaire.
Daunou (O ✻), aux Archives du Royaume, hôtel Soubise.
David ✻, rue d'Assas, n. 14.
Debret ✻, rue Saint-Honoré, n. 362.
Decandolle ✻, à Genève, et à Paris, rue Montmartre, n. 176.
Delavigne (*Casimir*) ✻, rue Bergère, hôtel des Menus-Plaisirs.
Delessert (Bon *Benj.*) (C ✻), rue Montmartre, hôtel d'Uzès, 176.
Desfontaines (O ✻), au Jardin du Roi.
Desgenettes (B^on^) (C ✻), quai Voltaire, n. 1.
Desnoyers (Bon *Auguste*) (O ✻), rue de Touraine-Saint-Germain, 9.
Deyeux ✻, rue de Tournon, n. 8.
Double ✻, quai Voltaire, n. 3.
Droz ✻, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 15.
Dugas-Montbel ✻, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 1.
Dulong ✻, à l'Ecole Polytechnique.
Dumas ✻, au Jardin du Roi.
Duméril ✻, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 3.
Dunoyer, à Amiens, et à Paris, rue Montmartre, n. 174.
Dupin aîné (O ✻), rue Coq-Héron, n. 5.
Dupin (B^on^ *Ch.*) (C ✻), rue de l'Université, n. 10.
Dupuytren (B^on^) (O ✻), place du Louvre, n. 4.
Dureau de la Malle ✻, rue de la Rochefoucault, n. 11.
Dutrochet ✻, rue des Saints-Pères, n. 75.
Duval (*Amaury*) ✻, rue de la Michodière, n. 6.
Duval-Pineu (*Alexandre*) ✻, à la Bibliothèque de l'Arsenal.
Edwards, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 15.
Emeric-David ✻, rue Neuve-de-la-Ferme-des-Mathurins, n. 32.
Etienne ✻, rue de Grammont, n. 11.
Eusèbe Salverte, rue de Clichy, n. 3.
Feletz (*De*) ✻, à la bibliothèque Mazarine.
Feuillet ✻, au palais de l'Institut.
Flourens ✻, au Jardin du Roi.
Fontaine (O ✻), rue de l'Oratoire, n. 4.
Forbin (Cte *de*) (C ✻), rue St.-Lazare, n. 54 *bis*.
Fortia d'Urban (Mis de) ✻, rue de La Rochefoucauld, n. 12.
Frayssinous (Cte *de*) ✻, *Evêque d'Hermopolis*.
Freycinet (*De Saulces de*) (C ✻), rue Neuve-St.-Roch, n. 5.
Galle ✻, rue de la Chaise, n. 10.
Garat (Cte) (G O ✻), rue. . . .
Garnier ✻, rue Cassette, n. 34.
Gauss, à Gœttingen.
Gay-Lussac (O ✻), à l'Arsenal.
Geoffroy Saint-Hilaire père (Chev.) ✻, au Jardin du Roi.
Geoffroy Saint-Hilaire fils, au Jardin du Roi.
Gérando (B^on^ *de*) (C ✻), impasse Férou, n. 7.
Gérard (B^on^) (O ✻), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 6.
Gillet de Laumont (O ✻), rue de la Tournelle, n. 3.
Girard (O ✻), rue Papillon, n. 5.

Granet (O ✻), rue Saint-Lazare, n. 56.
Gros (B^on^) (O ✻), rue des Saints-Pères, n. 22.
Guérard, rue de La Rochefoucault, n. 8.
Guérin (B^on^) ✻, rue de Lille, n. 79.
Guiraud (B^on^) ✻, rue Duphot, n. 22.
Guizot (C ✻), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 116.
Hachette ✻, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, n. 8.
Hase ✻, rue de Colbert, n. 6.
Héeren, à Gœttingen.
Heim ✻, rue de Seine, n. 41.
Héricart de Thury (Vte) (O ✻), rue de l'Université, n. 29.
Héron de Villefosse (O ✻), rue de la Chaussée-d'Antin, 45.
Hersent (O ✻), rue Cassette, n. 22.
Humboldt (Bon *Alexandre de*) (O ✻), à Berlin.
Humboldt (Bon *Guillaume de*), à Berlin.
Huyot ✻, rue du Pont-de-Lodi, n. 2.
Huzard (Chev.) ✻, rue de l'Eperon S.-André-des-Arcs, n. 7.
Ingres (O ✻), au palais de l'Institut.
Jaubert, rue Lepelletier, n. 18.
Jay ✻, rue du Battoir-St.-André-des-Arcs, n. 19.
Jomard ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Jouffroy ✻, rue de Vaugirard, n. 37.
Jouy (*De*) ✻, rue des Trois-Frères, n. 11.
Julien (*St.*), place de l'Estrapade, n. 34.
Jussieu (*De*) ✻, au Jardin du Roi.
Jussieu (*Adrien de*), au Jardin du Roi.
Labillardière ✻, rue Grenier-Saint-Lazare, n. 17.
Laborde (Cte *Alex. de*) (C ✻), au palais de la Chambre des Députés.
Lacretelle (Chev. *de*) ✻, rue Gaillon, n. 10.
Lacroix ✻, rue de Tournon, n. 17.
Lainé (Vte) (C ✻), Pair, rue Saint-Lazare, n. 40.
Lajard ✻, place Royale, n. 13.
Lamartine ✻.
Laromiguière ✻, à la Sorbonne.
Larrey (B^on^) (C ✻), à l'hôtel des Invalides.
La Roche (*De*) ✻, rue des Petits-Augustins, n. 20.
La Rue (l'abbé *De*), à Caen.
Laya ✻, rue Mignon-Saint-André-des-Arcs, n. 7.
Lebas, pavillon du Palais de l'Institut.
Lebrun ✻, à l'Imprimerie royale.
Leclerc (*Achille*) ✻, rue Hauteville, n. 2.
Lefrançais-Lalande ✻, rue de Vaugirard, n. 9.
Lelièvre ✻, Grande-rue-de-Seine, Neuilly, n. 26.
Lemercier, rue de Lille, n. 43 *bis*.
Le Prévost-d'Iray (Vte) ✻, rue Saint-Louis-en-l'Île n. 100.
Lesueur ✻, rue Méhul, n. 2.
Letronne ✻, rue de Rivoli, n. 32.
Libri, rue d'Enfer-St.-Michel, n. 19.
Livington, à
Luynes (Duc *de*) (O ✻), rue S.-Dominique-S.-Germain, n. 33.
Magendie ✻, rue de Seine-St.-Germain, n. 30.

athieu ✻, à l'Observatoire royal.
aurice (B^on^) (O ✻), rue de Rivoli, hôtel de la Terrasse.
erlin (Cte) (G O ✻), rue de Vaugirard, n. 51.
ichaud ✻, rue Franklin, n. 10, à Passy.
ignet ✻, rue Neuve-des-Capucines, n. 10.
ionnet ✻, rue de Colbert, n. 6.
irbel (B^on^) ✻, rue de Lille, n. 52,
olard ✻, rue de Charonne, n. 47, hôtel Vaucanson.
ollevault, à Issy, près Paris.
ongez ✻, à l'Hôtel des Monnaies.
onmerqué ✻, rue St.-Louis, au Marais, n. 39.
orel-Vindé (Vte *de*) (O ✻), *Pair*, boulevard de la Madeleine, n. 11.
orghen ✻, à Florence.
anteuil, rue de l'Ouest, n. 24.
audet ✻, rue de la Harpe, n. 81.
avier ✻, rue des Beaux-Arts, n. 11.
lbers, à Bremen.
uvaroff, à Saint-Pétersbourg.
aër (Chev.) ✻, rue de Richelieu, n. 89.
ardessus (O ✻), rue de Vaugirard, n. 15.
arseval Grand-Maison ✻, passage Saulnier, n. 9, faub. Poissonnière.
astoret (Mis *de*) (G ✻), place de la Concorde, n. 6.
astoret (Cte Amédée *de*) (C ✻), place de la Concorde, n. 6.
ercier (O ✻), au Louvre.
etit-Radel ✻, à la Bibliothèque Mazarine.
oinsot (O ✻), rue Neuve-des-Mathurins, n. 12.
oisson (B^on^) (O ✻), à la Sorbonne.
ongerville (*De*) ✻, rue de Bellefonds, n. 14.
ougens (Chev. de), rue du Cherche-Midi, n. 15.
ouqueville ✻, rue de l'Abbaye-St.-Germain, n. 3.
radel (Cte *de*) (O ✻), rue de l'Université, n. 11.
radier ✻, rue de l'Abbaye-St.-Germain, n. 3.
rony (B^on^ *de*) (O ✻), rue Hillerin-Bertin, n. 10.
uissant (O ✻), rue de l'Ecole des Beaux-Arts, n. 8.
uatremère de Quincy (O ✻), rue de Condé, n. 14.
uatremère (*Etienne*) ✻, île St-Louis, quai de Bourbon, n. 19.
uélen (Cte *de*) ✻, *Archevêque de Paris.*
aguse (Duc *de*) (G ✻) (en pays étranger).
amey ✻, rue de Vaugirard, n. 38.
amey fils, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 2.
aoul Rochette ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
auch, à Berlin.
aynouard (O ✻), au Secrétariat de l'Institut.
einhard (Cte) (C ✻), rue St.-Lazare, n. 58 *bis*.
einaud, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
ichomme ✻, rue de Savoie, n. 11.
obiquet ✻, rue de l'Arbalète, n. 13.
œderer (Cte) (G O ✻), *Pair*, rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 99.
oger (O ✻), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 35.
ogniat (Vte) (G ✻), *Pair*, rue Taranne, n. 25.
oman ✻, rue de l'Est, n. 7.

Rossini ✻, à Rome, et à Paris, boulevard Montmartre, n. 10.
Roussin (Bon) (C ✻), rue du Marché-d'Aguesseau, n. 4.
Royer-Collard ✻, rue d'Enfer, n. 20.
Saint-Hilaire (Auguste *de*) ✻, quai de Béthune, n. 12.
Savart ✻, au Collége de France, place Cambrai.
Savary, rue d'Enfer, n. 25.
Savigny ✻, rue Cassette, n. 35.
Schinkel, à Berlin.
Séguier de Saint-Brisson (O ✻), rue de l'Université, n. 44.
Séguier (Bon) (G O ✻), *Pair*, rue Garancière, n. 13.
Ségur (Cte Phil. de) (G O ✻), *Pair*, rue de la Pépinière, n. 64.
Senonnes (Vte *de*) (C ✻), rue de Lille, n. 79 *bis*.
Serres ✻, rue Copeau, n. 1.
Sieyes (Cte) (G O ✻), rue Basse-du-Rampart, n. 26.
Silvestre (Bon de) ✻, rue Taranne, n. 13.
Silvestre de Sacy (Bon) (C ✻), *Pair*, rue Hautefeuille, n. 9.
Siméon (Cte) (G ✻), *Pair*, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 24.
Siméon (Vte) (O ✻), rue de l'Université, n. 25.
Soumet ✻, rue Saint-Florentin, n. 5.
Talleyrand (Prince *de*) (G ✻), *Pair*, rue St.-Florentin, n. 2.
Tardieu ✻, rue Taranne, n. 7.
Tessier (Chev.) ✻, rue des Petits-Augustins, n. 26.
Thénard (Bon) (O ✻), *Pair*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 42.
Thevenin ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Thierry ✻, rue Vivienne, n.
Thorwaldsen (O ✻), à Rome.
Tissot ✻, rue Richer, passage Saulnier, n. 3.
Toschi, à Parme.
Tracy (Cte *Destutt de*) (G ✻), *Pair*, rue d'Anjou-St.-Hon. n. 38.
Turpin de Crissé (Cte) ✻, rue des Trois-Frères, n. 4.
Van-Praet ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Vaublanc (Cte *de*) (G O ✻), rue du Bac, n. 95.
Vaudoyer ✻, palais de l'Institut.
Vernet (*Carle*) ✻, quai Voltaire, n. 15.
Vernet (*Horace*) (O ✻), *Directeur de l'Académie de France*, à Rome.
Viennet (O ✻), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 16.
Villemain (O ✻), *Pair*, rue des Jeûneurs, n. 10.
Villermé, rue Bertin-Poirée, n. 10.
Walckenaer (Bon) ✻, rue du Faub.-Poissonnière, n. 87.
Wilkins (*Charles*), à Hertford.
Zingarelli, à Naples.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission administrative. MM.

Droz, De Feletz, } *Pour l'Acad. française*
Amaury-Duval, Jomard, } *Pour l'Acad des Inscript et Belles-Lettres*
Huyot, Garnier, } *Pour l'Académie des Beaux-Arts.*
Huzard, Poinsot, } *Pour l'Acad. des Sciences.*
Naudet, Villermé, } *Pour l'Académie des Science. morales et politiques.*

Ces Commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

Commission de conservation. MM.

Bon de Prony, *pour les machines.*
Deyeux, *pour les instrumens de chimie.*
Mongez, *pour les costumes, armes, médailles et monumens antiques.*

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'INSTITUT.

Commission du Dictionnaire de la langue française. MM.

Campenon.	Laya.	Arnault, *Secrét. perpét.*
Villemain.	Parseval-Grandmaison.	N. . . . .

Commission des Inscriptions et Médailles. MM.

Quatremère de Quincy.	Mongez.	Ramey, *Dessinateur.*
Petit-Radel.	Raoul-Rochette.	N. . . . .

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts. MM.

Quatremère de Quincy.	Le Sueur.	Huyot.
Garnier.	Castellan.	Bon Guérin.

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France. MM.

Daunou.	Petit-Radel.	Emériс-David.
Amaury Duval.		

Commission des travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation de la notice des manuscrits, du Recueil des ordonnances des Rois de France, et du Recueil des historiens des Gaules et de la France, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. MM.

Mis de Pastoret.	Letronne.	Pardessus.
Bon Silvestre de Sacy.	Boissonade.	Hase.
Daunou.	Naudet.	

Et les membres composant le bureau.

Commission des Antiquités de la France, pour l'examen et le classement des notices et documens demandés à MM. les Préfets des Départemens sur les anciens Monumens de notre histoire, et les mesures à prendre pour leur conservation, d'après la circulaire ministérielle, du 8 avril 1819. MM.

Dureau de la Malle.	Cte de Laborde.	Naudet.
Jomard.	Raoul Rochette.	Emériс-David.
Hase.		

M. *Feuillet* ✻, Bibliothécaire de l'Institut.
M. *Cardot*, Agent et Chef du bureau, au Secrétariat.
MM. *Firmin Didot* frères, Imprimeurs de l'Institut.

SECTION II.

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

(Constitution de l'Académie. — Membres de l'Académie. — Division de l'Académie e 11 sections : *Anatomie et Physiologie ; Pathologie médicale ; Pathologie externe Thérapeuthique et Histoire naturelle médicale ; Médecine opératoire ; Anatomi pathologique ; Accouchemens ; Hygiene publique ; Médecine légale et Police méd cale, Médecine vétérinaire. Physique et Chimie médicale, Pharmacie.*)

Cette Académie a été créée par l'ordonnance royale du 20 décembre 1820, et orga nisée par celle du 28 octobre 1829. Elle est instituée spécialement pour répondre au demandes du Gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, et principalement su les épidémies, les épizooties, les différens cas de médecine légale, la propagation de l vaccine, l'examen des remèdes nouveaux, et des remèdes secrets, les eaux minérale naturelles ou factices. Elle est, en outre, chargée de continuer les travaux de la Société royale de médecine et de l'Académie royale de chirurgie.

L'Académie est divisée en onze classes ou sections, savoir : 1° d'Anatomie et Phy siologie ; 2° de Pathologie médicale ; 3° de Pathologie chirurgicale ; 4° de Thérapeu tique et d'Histoire naturelle médicale ; 5° de Médecine opératoire ; 6° d'Anatomie patholo gique ; 7° d'Accouchemens ; 8° d'Hygiène publique : Médecine légale et police médicale 9° de Médecine vétérinaire ; 10° de Physique et Chimie médicale ; 11° de Pharmaci Elle désigne elle-même les Membres qui forment chacune de ces classes ou sections.

L'Académie se réunit en corps : ses séances sont uniquement consacrée à la science. U secrétaire annuel, nommé par l'Académie, supplée le secrétaire perpétuel en cas d'absenc

Le nombre des Membres de l'Académie sera successivement réduit à cent soixante dix, savoir : soixante titulaires, quarante adjoints, quarante associés non-résidans, ving associés étrangers et dix associés libres. Jusqu'à ce que l'Académie soit rentrée dans le limites des nombres ci-dessus exprimés, il ne sera fait qu'une nomination sur trois extinction Il ne sera plus nommé de membres honoraires ni d'associés résidans ; les honoraires qui fo actuellement partie de l'Académie jouissent des mêmes prérogatives que les titulaires. L adjoints prennent part aux discussions de l'Académie en matière de science, mais avc voix consultative seulement. Ils ont droit désormais, et concurremment avec les associ résidans, au tiers au moins des places de titulaires. Il n'y a plus d'adjoints non-résidans ils prennent le titre de *Correspondans*. Le conseil d'Administration de l'Académie compose du président d'honneur, du président annuel, du secrétaire perpétuel, c trésorier, du doyen de la Faculté de médecine, de quatre membres titulaires nomm annuellement par l'Académie, et du secrétaire du conseil : ce conseil a seul l'administratic des affaires de l'Académie. Les élections pour les places de titulaires et d'adjoints so faites par les membres de l'Académie, sur une liste de candidats présentée par la classe section dans laquelle la place est vacante. Les associés non-résidans et les correspondan sont nommés directement par l'Académie. La nomination des titulaires est soumise à l'a probation du Roi.

M. Marc (O ✻), *Président annuel.*
M. Orfila (O ✻), *Vice-Président.*
M. Pariset (O ✻), *Secrétaire Perpétuel.*
M. Gueneau de Mussy ✻, *Secrétaire annuel.*

Liste *alphabétique des Membres de l'Académie.* MM.

Abraham, *Docteur en médecine.*
Adelon ✻, *Professeur a la Faculté de médecine de Paris.*
Alard (O ✻), *Méd. en chef de St.-Denis*
Alibert (B^on) (O ✻), *Prof. à la Faculte.*
Amussat, *Docteur en médecine.*
Andral père ✻, *idem.*
Andral fils ✻, *Professeur. à la Faculté.*
Aulagnier ✻, *Docteur en médecine.*
Baffos, *Chir. de l'Hôpital des enfans.*

Bally ✻, *Méd. de l'hôp. de la Pitié.*
Barbier (Bon) ✻, *ancien Chir. en chef de l'Hôp. mil. d'instruct. du Val-de-Grâce.*
Baron ✻, *Docteur en médecine.*
Barruel ✻, *Prépar. des Cours de chimie, à la Faculté de médecine de Paris.*
Barthélemy ✻, *Profes. à l'École d'Alfort.*
Baudelocque, *Docteur en médecine.*
Bégin, *Docteur en médecine.*
Biett ✻, *Méd. de l'Hôpital Saint-Louis.*
Boisseau ✻, *Docteur en médecine.*
Bonastre, *Pharmacien.*
Boudet ✻, *Pharmacien.*
Bougon ✻, *Docteur en Chirurgie.*
Bouillaud, *Professeur à la Faculté.*
Bouillon-Lagrange ✻, *Direct. de l'École de pharmacie de Paris.*
Boullay (O ✻), *Pharmacien.*
Bouley jeune ✻, *Méd. vétérinaire.*
Bourdois (Chev.) ✻, *Docteur en médecine.*
Bourdon, *Médecin du 1er dispensaire de la société Philantropique.*
Bouriat, *anc. Profess.-adj. à l'École de pharm. de Paris.*
Bousquet ✻, *Secrét. du Conseil de l'Académie royale de médecine.*
Boutron-Charlard, *Pharmacien.*
Boyer (Bon) (O ✻), *Chirurgien en chef de l'hôpit. de la Charité.*
Breschet (O ✻), *Chirurgien ordinaire de l'Hôtel-Dieu, Prof. à la Faculté.*
Bricheteau, *Docteur en médecine.*
Broussais (Chev.) (O ✻), *Médecin en chef de l'hôpital du Val-de-Grâce.*
Burdin aîné ✻, *Docteur en médecine.*
Burdin jeune, *idem.*
Bussy, *Prof. à l'École spéc. de Pharmacie.*
Canin ✻, *Docteur en chirurgie.*
Canuet ✻, *Méd. à l'hosp. de Ste-Périne.*
Capuron ✻, *Ag. à la Fac. de méd. de Paris.*
Castel ✻, *Docteur en médecine.*
Caventou ✻, *Prof. à l'École de Pharm.*
Chardel, *Docteur en médecine.*
Chéreau, *Pharmacien à Paris.*
Chervin ✻, *Docteur en médecine.*
Chevallier ✻, *Pharmacien à Paris.*
Chomel (O ✻), *Profess. à la Faculté de médecine de Paris.*
Clarion, *Docteur en médecine.*
Cloquet (Hipp.), *Agrégé près la Faculté.*
Cloquet (Jules) ✻, *Professeur, Chirurgien en second de l'hôpital Saint-Louis.*
Collineau, *Médecin de Saint-Lazare.*
Cornac ✻, *Méd. de l'hôp. du Gros-Caillou*
Cullerier ✻, *Chirurg. de l'Hôpital des vénériens.*
Danyau, *Docteur en chirurgie.*
Delens ✻, *Docteur en médecine.*
Demangeon ✻, *Docteur en médecine.*
Demours ✻, *Méd. oculiste.*
Deneux ✻, *Docteur en médecine.*
Derosne, *Pharmacien à Paris.*
Derosne (Ch.), *ancien Pharmacien.*
Desgenettes (Bon) (C ✻), *Médec. en chef des Invalides, Prof. à la Faculté.*
Desmarets, *Prof. à l'École d'Alfort.*
Desportes (Eug.), *Docteur en med.*
Devilliers, *Docteur en médecine.*
Deyeux ✻, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Dizé, *ancien Pharmacien.*
Double ✻, *membre de l'Institut.*
Dubois (Bon) (O ✻), *Professeur hon. à la Faculté de médecine de Paris.*
Dubois (Paul), *Chirurgien adjoint de la Maison royale de Santé.*
Duméril ✻, *Prof. à la Fac. de Méd de Paris, membre de l'Acad. des Sciences.*
Dupuy, *Prof. à l'École d'Alfort.*
Dupuytren (Bon) (O ✻), *Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.*
Duval, *Memb. de l'anc. Acad. roy. de chir.*
Edwards, *Membre de l'Institut.*
Emery ✻, *Docteur en médecine.*
Espiaud, *idem.*
Esquirol ✻, *Médecin en chef de la maison de Charenton.*
Evrat ✻, *Docteur en médecine.*
Fabre, *Docteur en pharmacie.*
Falret, *Docteur en medecine.*
Fée, *ex-Pharmacien à Paris.*
Ferrus ✻, *Médecin de la Salpetrière.*
Forestier, *Docteur en chirurgie.*
Fouquier ✻, *Prof. à la Fac. de Méd. de Paris.*
François (O ✻), *Docteur en médecine.*
Gardien ✻, *Docteur en médecine.*
Gasc ✻, *Professeur Médecin de l'Hôpital militaire du Val-de-Grâce.*
Gérardin, *Docteur en médecine.*
Gimelle ✻, *Chirurgien aide-major de l'hôpital du Gros-Caillou.*
Girard ✻, *ex-Direct. de l'École d'Alfort.*
Gorsse (O ✻), *Chir. princip. des armées.*
Graterau, *Docteur en chirurgie.*
Gueneau de Mussy ✻, *Docteur-Médecin.*
Guerbois, *Chir. en chef de l'hôp. Cochin.*
Guersent ✻, *Méd. de l'Hôp. des enfans.*
Guiart, *Prof. à l'école de pharm. de Paris.*
Guibourt, *Pharmacien à Paris.*
Hamel, *Docteur en médecine.*
Hedelhofer (O ✻), *ex-Chirurgien-major.*
Heller, *Docteur en médecine.*
Henry fils, *Docteur en médecine.*
Hervez de Chégoin, *Docteur en méd.*
Honoré, *Méd. de l'hôpital Necker,*

Horeau ✻, *Docteur en médecine.*
Husson ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Huzard père (Chev.) ✻, *Inspect.-gén. des Écoles royales vétérinaires.*
Itard ✻, *Méd. de l'Inst. des Sourds-Muets*
Jacquemin père ✻, *Docteur en médecine*
Jadelot ✻, *Méd. de l'Hôp. des enfans.*
Jadioux, *Agr. à la Fac. de méd. de Paris.*
Jourda, *Docteur en médecine.*
Jourdan ✻, *idem.*
Jussieu (de) ✻, *Professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris.*
Kéraudren (O ✻), *Inspect. général du Service de Santé de la Marine.*
Kergaradec, *Agr. à la Fac. de méd. de Paris*
Labarraque ✻, *Pharmacien à Paris.*
Lacournère, *Docteur en chirurgie.*
Lagneau, *Docteur en médecine.*
Lallement ✻, *Chir. en ch. de la Salpetriere.*
Landré-Beauvais ✻, *Docteur en médecine.*
Larrey (B^on^) (C ✻), *de l'Académie des sciences, Chirur. Inspect., Membre du Conseil de santé des armées.*
Laubert (C ✻), *ancien Inspecteur-général du service de santé des armées.*
Laurent ✻, *Chir. principal de l'armée.*
Lebreton, *Docteur en médecine.*
Lemaire-Lisancourt, *Pharmacien.*
Lerminier ✻, *Médecin de la Charité.*
Lisfranc ✻, *Chirurgien de la Pitié.*
Lodibert (O ✻), *Pharmacien en chef de l'armée et de l'hôp. mil. du Gr.-Caillou.*
Loiseleur Deslongchamps, *Docteur en méd.*
Londe ✻, *Docteur en médecine*
Louis ✻, *Docteur en médecine.*
Louyer-Willermay ✻, *Docteur en médec.*
Lucas (B^on^) ✻, *Docteur en médecine.*
Macartan ✻, *Docteur en médecine.*
Magendie ✻, *Memb. de l'Acad. des scienc.*
Maingault, *Docteur en médecine.*
Manry ✻, *Méd. de l'hôpital St.-Louis*
Marc (O ✻), *Médecin du Roi.*
Maret, *Docteur en chirurgie.*
Margueron, *Pharmacien.*
Marjolin ✻, *Chir en chef de Beaujon*
Martin, *Pharmacien à Paris.*
Martin Solon ✻, *Doct. en médecine.*
Maygrier, *idem.*
Mérat ✻, *Trésorier de l'Académie.*
Mestivier ✻, *Professeur en médecine.*
Mitouart, *Pharmacien à Paris.*
Morcau ✻, *Professeur a la Faculté de méd. de Paris et à la maison d'accou*
Murat ✻, *Chirurg. en chef de Bicêtre.*
Nacquart, *Secrétaire-général de la S ciété de médec. du départ. de la Seine*
Ollivier-d'Angers, *Docteur en méd.*
Orfila ✻, *Doyen de la Fac. de Paris.*
Oudet ✻, *Dentiste.*
Parent-Duchâtelet ✻, *Doct. en médeine*
Pariset (O ✻), *Secrétaire perpétuel.*
Patissier, *idem.*
Pelletier ✻, *Directeur-Adjoint à l'Eco de pharmacie de Paris.*
Petit ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Pétroz ✻, *Pharm. en chef de la Chari*
Picher-Grandchamps, *Docteur en chir.*
Piorry, *Docteur en médecine.*
Planche, *Pharmacien à Paris.*
Poirson (O ✻), *Chirurgien major de l'H pital du Gros-Caillou.*
Rayer ✻, *Médecin des hôpitaux de Par*
Recamier ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Renauldin ✻, *Méd. de l'Hôp. Beaujo*
Renoult ✻, *Chirurgien militaire.*
Reveillé Parise ✻, *Docteur en méd.*
Richard (Ach.), *agrégé en exercice, pr la Faculté de méd. de Paris.*
Richerand (B^on^) ✻, *Chirurgien en ch de l'hôpital Saint-Louis.*
Robinet ✻, *Pharmacien, à Paris.*
Robiquet ✻, *Prof. à l'École de phar*
Roche, *Docteur en médecine.*
Rochoux, *Docteur en médecine.*
Rostan, *Médecin de la Salpétriere.*
Roux (O ✻), *Chir. de la Charité, Profe à la Faculté de méd. de Paris.*
Rullier ✻, *agr. à la Fac. de méd. de Par*
Salmade ✻, *Docteur en médecine.*
Sédillot, *Secretaire-général de l'ex-Soci de médecine de Paris.*
Ségalas, *agr. à la Fac. de méd. de Par*
Serres ✻, *Méd. à l'hôp. de la Pitié.*
Soubeyran, *Chef des travaux chimique.*
Tessier (Chev.) ✻, *Membre de l'ancien Société royale de médecine.*
Thillaye (Chev.) ✻, *idem.*
Velpeau, *Chirurgien de la Pitié.*
Villeneuve, *Docteur en médecine.*
Virey ✻, *anc. Pharm. des Hôpit. mili*
Villermé, *ancien Secrétaire-général l'ex-société médicale d'émulation.*
Wenzel (B^on^ de), *Médecin-oculiste.*
Yvan (B^on^) (O ✻), *Docteur en médeci*

Associés libres. Messieurs,

ago (O ✻), *Membre de l'Académie des Sciences.*
ainville, *Profes. au Jardin du Roi.*
ongniart (O ✻), *idem.*
abrol de Volvic (Cte) (G ✻).
evreul ✻, *Professeur de chimie au Jardin du Roi.*
orbière (Cte de) (G O ✻).
Arcet ✻, *Memb. de l'Acad. des Scienc.*
elessert (Bon Benj.) (C ✻), *Membre libre de l'Académie des Sciences.*
esfontaines ✻, *idem, Professeur au Muséum d'histoire naturelle.*
ulong ✻, *Memb. de l'Acad. des Scienc*
Gay-Lussac (O ✻), *Membre de l'Académie des Sciences.*
Geoffroy de St.-Hilaire ✻, *de l'Académie des Sciences, Prof. au Jardin du Roi.*
Gérando (B^on^ de) (C ✻), *Conseil. d'Etat, Memb. de l'Acad. roy. des Inscriptions.*
Héricart de Thury (Vte) (O ✻).
Jomard ✻, *de l'Acad. des Inscriptions.*
Labillardiere ✻, *de l'Acad. des Sciences.*
Laffon de Ladebat (Edouard) ✻.
Peligot, *Membre de la commission administrative des Hosp. de Paris.*
Pouqueville, *Docteur en médecine.*
Thénard (B^on^) (O ✻), *Pair, Membre de l'Académie des Sciences.*

Associés non résidans. Messieurs,

arbier, *Professeur de matiere médicale à Amiens.*
éclard, *Prof. à la Fac. de Montpellier.*
ertin, *Médecin à Rennes.*
ertrand, *Médecin-Inspecteur des eaux du Mont-d'Or.*
oin (O ✻), *Docteur Médecin à Bourges.*
ouchet ✻, *ancien Chirurgien en chef de l'hôpital général de Lyon.*
Braconnot (H.), *Pharmac. à Nancy.*
Bretonneau, *Médecin à Tours.*
Broussonnet ✻, *Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.*
Caillot, *Prof. à la Faculté de Strasbourg.*
Chrestien, *Doct. en méd à Montpellier.*
Cruveilhier, *Prof. à la Fac. de Montpellier.*
Dutrochet.
Faye, *à Bourbon-l'Archambault.*
Flamand, *Professeur à la Faculte de médecine de Strasbourg.*
Flaubert.
Fleury, *à Toulon.*
Fleury, *à Clermont.*
Foderé, *Professeur à la Faculte de médecine de Strasbourg.*
Fouré, *Méd. des épidémies, à Nantes.*
Frémy, *à Versailles.*
Gayrard, *Médecin en chef de la succursale des Invalides, à Avignon.*
Gerboin, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Godine, *à Moret.*
Gronier, *à Lyon.*
Guérin, *à Bordeaux.*
Hecht, *Dir. de l'Ec. de pharm. de Strasbourg*
Labbat, *à Cauterets.*
Lanoix, *Docteur en méd. à Orléans.*
Lasservole, *Doct. en méd., à Sarlat.*
Lobstein, *Doct. en méd., à Orléans.*
Lordat, *Doyen de la Faculté de médecine de Montpellier.*
Marchand, *Médecin, à Metz.*
Murat, *Méd. Insp. des eaux de Cauzac.*
Nestler, *à Strasbourg.*
Taranget, *anc. Rect. de l'Acad. de Douai.*
Thérin (O ✻), *Docteur en médecine, à Bordeaux.*
Tourdes ✻, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Viguerie ✻, *Profess. de chir. à Toulouse.*

Associés étrangers. Messieurs,

Autenrieth, *à Tubingue.*
Balenchana, *à Mexico*
Berzelius (O ✻), *à Stockholm.*
Colman, *à Londres.*
Cooper, *idem.*
De Candolle, *à Genève.*
Graefe, *à Berlin.*
Huffeland, *idem.*
Humboldt (Alex.), *idem.*
Physick, *à Philadelphie.*
Sœmmering, *à Francfort.*
Sprengel, *à Halle.*
Travers, *à Londres.*
Vogel, *à Munich.*

L'Académie tient ses séances et a établi ses bureaux, rue de Poitiers, n. 8.

DIVISION DE L'ACADÉMIE EN SECTIONS.

1re. Anatomie et Physiologie.

Honoraires. MM.

Gorsse. — Demangeon.
Salmade. — Castel.

Titulaires. MM.

Boyer. — Virey.
Cloquet (Hyp.). — Magendie.
Duméril — Pariset.
Gasc. — Ribes.

Associés. MM.

Edwards. — Serres.

Adjoints. MM.

Bourdon. — Maingault.
Heller. — Piorry.
Ollivier-d'Angers. — Ségallas.

2e. Pathologie médicale.

Honoraires. MM.

Abraham. — Mestivier.
Andral père. — Horeau.
Aulagnier.

Titulaires. MM.

Alard. — Récamier.
Broussais. — Lerminier.
Bourdois. — Jadelot.
Itard. — Ceravin.
Bon Lucas. — Andral fils.
Landré-Beauvais

Associés. MM.

Biett. — Honoré.

Adjoints MM.

Boisseau. — Rostan.
De Kergaradec. — Falret.
Hamel. — Manry.
Collineau. — Macartan.
Roche. — Jourdan.
Bouillaud. — Jadioux.
Bricheteau.

3e. Pathologie chirurgicale.

Honoraires. MM.

Maret. — Guerbois.
Lacournère. — Gratereau.
Barbier.

Titulaires. MM.

Bougon. — Baffos.
Cloquet (J.). — Bon Dubois.
Duval. — Marjolin.
Yvan. — Revcillé-Parise.
Lallement. — Dubois (P.).

Associé.

M. Laurent.

Adjoints. MM.

Bégin. — Jourda.
Espiaud. — Velpeau.
Oudet.

4e. Thérapeutique et Histoire naturelle médicale.

Honoraires. MM.

De Jussieu. — Loiseleur des Long-
Sédillot. — champs.
François. — Mérat.

Titulaires. MM.

Bon Alibert. — Clarion.
Delens. — Bally.
Guersent. — Louyer-Villermay.

Associé.

M Chardel.

Adjoints. MM.

Bousquet. — Patissier.
Bonastre. — Richard (A.).
Desportes. — Rayer.
Martin-Solon.

5e. Médecine opératoire.

Honoraires. MM.

De Wenzel. — Renoult.

Titulaires. MM.

Demours. — Lisfranc.
Bon Dupuytren. — Roux.
Bon Larrey. — Bon Richerand.

Associés. MM.

Callerier. — Lagneau.

Adjoints. MM.

Amussat. — Gimelle.
Hervez de Chegoin. — Poirson.

6e. Anatomie pathologique.

Honoraires. MM.

Petit. — Cornac.

Titulaires. MM.

eschet.	Husson.
nomel.	Hedelhoffer.
uquier.	Rullier.

Associé.

. Ferrus.

Adjoints. MM.

aron.	Rochoux.
ouis.	

7e. Accouchemens.

Honoraires. MM.

apuron.	Gardien.
anyau.	Maygrier.

Titulaires. MM.

eneux.	Moreau.
vrat.	Murat.

Associé.

. . . . . .

Adjoints. MM.

audelocque.	Le Breton.
evilliers.	Villeneuve.

8e. Hygiène publique, Médecine légale et Police médicale.

Honoraires. MM.

orestier.	Jacquemin père.
essier.	Canuet.

Titulaires. MM.

Adelon.	Deyeux.
Marc.	Renauldin.
Keraudren.	Double.
Esquirol.	Desgenettes (Bon).

Associé.

M. Nacquart.

Adjoints. MM.

Emery.	Parent-Duchâtelet.
Gérardin.	Villermé.
Labarraque.	Chevalier.
Londe.	

9e. Médecine vétérinaire.

Titulaires. MM.

Barthelemy.	Huzard.
Desmarets.	Dupuy.
Girard.	

Adjoint.

M. Bouley jeune.

10e. Physique et Chimie médicale.

Honoraires. MM.

Bouillon-Lagrange.	Gueneau de Mussy.
Burdin aîné.	Thillaye.

Titulaires. MM.

Caventou.	Pelletier.
Laubert.	Robiquet.
Orfila.	

Associés. MM.

Barruel.	Derosne (Ch.).

Adjoints. MM.

Burdin jeune.	Henry fils.
Bussy.	Soubeyran.

11e. Pharmacie.

Honoraires. MM.

Bouriat.	Lodibert.
Dizé.	Martin.
Guiart.	Mitouart.

Titulaires. MM.

Boudet.	Fabre.
Boullay.	Planche.
Derosne aîné.	

Associé.

M. Margueron.

Adjoints. MM.

Boutron-Charlard.	Lemaire Lizancourt.
Chéreau.	Petroz.
Fée, *à Lille.*	Robinet.
Guibourt.	

SECTION III.

MUSÉES ET ÉTABLISSEMENS ROYAUX.

(Musée royal du Louvre. — Musée royal du Luxembourg. — Manufacture royale des Gobelins. — Manufacture royale de porcelaines, à Sèvres. — Manufacture royale de tapisserie, à Beauvais.

Nota. Voyez, pour le personnel de ces Etablissemens qui dépendent de l'Intendance de la Maison du Roi, INTENDANCE GÉNÉRALE DE LA LISTE CIVILE.

MUSÉE ROYAL DU LOUVRE.

Cet établissement, qui doit à la munificence royale le plus grand développement, offre à la curiosité publique en objets d'arts exposés : 1° plus de 1,200 tableaux des écoles française, flamande et italienne ; 2° 900 statues, bustes, bas-reliefs, ou morceaux précieux d'antiquité, en marbre ou en bronze ; 3° une collection nombreuse de vases grecs ; 4° plus de 25,000 dessins des maîtres de toutes les écoles. Le Musée royal s'est accru du Musée des Antiquités égyptiennes et grecques, et de plusieurs Salles au rez-de-chaussée du Louvre, qui contiennent les grands monumens égyptiens. La Chalcographie, qui fait partie du Musée royal, renferme près de 4,000 planches, dont les épreuves se vendent au profit de l'établissement. Les quatre premiers jours de la semaine, le lundi excepté, sont consacrés à l'étude dans les galeries des tableaux, et dans celles des statues et marbres antiques. Le dimanche, le Musée est ouvert au public, depuis dix heures jusqu'à quatre. L'exposition des tableaux et statues des artistes vivans a lieu au Louvre, tous les ans. Pendant les jours d'étude on admet seulement les étrangers voyageurs, sur la présentation de leurs passeports.

MUSÉE ROYAL DU LUXEMBOURG,

Palais de la Chambre des Pairs.

Les galeries du Luxembourg sont consacrées à l'exposition des productions des artistes vivans acquises par le Gouvernement ; elles sont ouvertes au public les dimanches et lundis ; et les autres jours, le samedi excepté, sont réservés aux artistes et aux étrangers voyageurs, sur la présentation de leurs passeports.

MANUFACTURE ROYALE DES GOBELINS,

Rue Mouffetard, n. 270.

Une décision royale, en date du 8 février 1825, a réuni à cette manufacture celle des tapis de la *Savonnerie*. Cette réunion projetée depuis plus d'un demi-siècle, et dont l'expérience a déjà prouvé les nombreux avantages, conserve aux deux fabrications leur caractère distinctif et leur type originel ; leurs produits continuent de rivaliser d'éclat et de perfection, et justifient plus que jamais leur célébrité européenne. Les tapisseries ainsi que les tapis des *Gobelins* sont destinés à l'ameublement des palais du Roi ; cependant ceux de ces produits qui ne sont point réservés pour cette destination ou pour le service des présens peuvent être achetés par les particuliers. Le public est admis avec des billets à visiter l'établissement les mercredi et samedi de chaque semaine, depuis 2 heures jusqu'à 4 en hiver, et jusqu'à 5 heures en été.

MANUFACTURE ROYALE DE PORCELAINES

ET DE TEINTURE SUR VERRE,

A Sèvres.

Cette Manufacture a pour objet de maintenir la bonne fabrication de la porcelaine, d'en

étendre les progrès en exécutant les pièces les plus grandes, les plus précieuses et les plus parfaites sous tous les rapports, et de mettre à la disposition du Roi des objets dignes par la réunion de tous les genres de mérite, de meubler ses palais ou d'être offerts en présents. Il a été ajouté un atelier de peinture sur verre ayant la même destination et une Ecole gratuite de peinture en couleurs vitrifiables.

L'établissement royal de Sèvres renferme une Collection des objets relatifs à l'histoire et au perfectionnement des arts céramiques et de la vitrification. On y a réuni les matières premières, les procédés, les objets fabriqués de toutes les époques et de tous les pays, qui peuvent intéresser les amateurs ou instruire les fabricans.

L'Ecole de peinture est établie à Paris, au dépôt de la Manufacture, rue de Rivoli, n. 18. Il ne faut pour y être admis que faire preuve d'un talent déjà acquis dans les arts du dessin.

MANUFACTURE ROYALE DE TAPISSERIES.

A Beauvais.

La fabrication de cette Manufacture consiste en objets pour ameublemens, par les mêmes procédés que ceux employés à la Manufacture des Gobelins.

Les produits sont destinés pour les palais royaux; ils consistent en fauteuils, chaises, bergères, canapés, tête-à-têtes et leurs accessoires, banquettes, plians, tabourets, portières, et en général tout ce qui concerne les ameublemens. La manufacture vend aux particuliers les objets qui ne sont point réservés pour le service des Maisons royales.

SECTION IV.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET THÉATRES ROYAUX.

(Commission de surveillance près le Conservatoire de Musique et l'Académie royale de Musique. — Conservatoire de Musique. — Académie royale de Musique. — Théâtre Français. — Opéra Italien. — Opéra-Comique. — Odéon.)

Commission de surveillance près le Conservatoire de Musique et l'Académie royale de Musique (*instituée par arrêté du 24 février* 1831), rue Grange-Batelière, n. 3.

Cette Commission a la mission de surveiller l'emploi des fonds accordés au Conservatoire ainsi que l'exécution des conditions exprimées aux cahiers des charges de la direction de l'Opéra en entreprise.

Elle est composée de Messieurs,

Duc de Choiseul (C ✻), Pair, *Président.*
Kératry ✻, *Conseiller-d'Etat, Député.*
Blanc (Edmond) ✻, *Maître des requêtes, Secrétaire-général du Ministère du Commerce et des Travaux publics.*
Bertin (Armand).
D'Henneville-Fauchon (O ✻).
Moncey, *Secrétaire.*

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE.

Rue du Faubourg-Poissonnière, n. 11.

La formation de cet Etablissement, connu d'abord sous le nom d'*Ecole de chant*, remonte à l'année 1784. Il fut créé par arrêt du Conseil-d'Etat du Roi, du 3 janvier de cette année, et s'ouvrit le 1er avril suivant, sous la direction de *Gossec*. En 1786, on y ajouta une classe de déclamation spéciale, et, plus tard, cette Ecole prit le titre de *Conservatoire de Musique et de Déclamation;* mais, la classe de Déclamation ayant été supprimée, elle est maintenant désignée sous le seul nom de *Conservatoire de Musique.*

Dans cet Etablissement, qui est destiné à la conservation et à la propagation de l'art musical dans toutes ses parties, plus de 300 élèves des deux sexes reçoivent gratuitement des leçons des meilleurs professeurs, et l'on n'y est admis que par voie d'examen et de concours. Quoique cette École soit particulièrement destinée à alimenter les théâtres royaux, ceux des départemens y trouvent les sujets qui leurs sont nécessaires. L'on y forme aussi des professeurs ; et, en cela, elle offre tous les avantages d'une école normale.

Il y a, dans cet Etablissement, une bibliothèque de musique et de livres relatifs à l'art musical et à la déclamation.

Administration. Messieurs,

Chérubini (L.) (O ✻), *Directeur*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 19.
D'Henneville-Fauchon (O ✻), *Chef du Matériel*, rue Bergère, n. 2.
De Beauchesne (Alfred), *Secrétaire*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 11.
Albert-Bonet, *Surveillant des classes*, au Conservatoire.
Réty, *Caissier-Contrôleur, chargé du dépôt de musique*, au Conservatoire.
Ferrière, *Employé au Bureau de surveillance*, au Conservatoire.

Inspecteurs. Messieurs,

Habeneck ✻, *Inspecteur général des études.*
Paër ✻, *Inspecteur de l'instruction et du chant.*

Comité d'enseignement, chargé des examens et des concours.

Messieurs,

Chérubini (O ✻), *Président.*

Paër ✻.	Reicha ✻.	Vogt ✻.
Habeneck ✻.	Adam ✻.	Nourrit.
Le Sueur ✻.	Baillot ✻.	Meyer-Beer ✻.

Bibliothèque.

M. Bottée de Toulmon, *Bibliothécaire*, rue d'Enghien, n. 26.
M. Leroy, *Employé*, Cité d'Orléans, n. 4.

Pensionnat.

M. Le Gendre, *Chef du Pensionnat.*
M. Mancel, *médecin.*

ENSEIGNEMENT.

Composition lyrique. Messieurs,

Le Sueur ✻, rue Ne-Ventadour, n. 2,
Berton ✻, rue Lepelletier, n. 5. } *Professeurs.*

Contre-point et Fugue. Messieurs,

Reicha ✻, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 50,
N. . . . . } *Professeurs.*

Harmonie et Accompagnement-Pratique réunis. Messieurs,

Dourlen (pour les hommes), à Montmartre, rue St.-Jean, n. 12,
Halevy (pour les femmes), rue Montholon, n. 26, } *Professeurs.*

Musique vocale.

CHANT. Messieurs,

Ponchard, rue des Martyrs, n. 47,
Rigault, rue des Colonnes, n. 2,
Bandérali, rue Laffitte, n. 46,
Bordogni, rue Saint-Georges, n. 2 *bis*,
Mad. Damoreau, rue St.-Georges, n. 32, } *Professeurs.*

VOCALISATION. Messieurs,

De Garaudé, *Professeur*, rue Vivienne, rotonde Colbert, escalier E.
Henry, *idem*, rue de l'Odéon, n. 38.
Panseron, *idem*, boulevard des Italiens, n. 11.

Solfége.

Professeurs (*pour les hommes*). Messieurs.

Le Borne, rue Sainte-Anne, n. 57.
Kuhn, rue de Bellefonds, n. 20.
Goblin, rue Neuve-Samson, n. 2.
Bienaimé, rue Mazarine, n. 3.

Professeur-adjoint, tenant une classe particulière.

M. Moreau (Louis), rue Cadet, n. 34.

Professeur-adjoint (*pour les femmes*), *tenant une classe particulière.*

Mlle. Goblin, rue Neuve-des-Petits-Champs, n 39.

Chœurs.

M. Tariot, *Professeur de la classe des chœurs* (*pour les hommes*), rue. . . .
M. Schneitzhoëffer, *idem* (*pour la classe des femmes*), rue de Buffault, n. 20.

Déclamation lyrique.

M. Nourrit (Adolphe), *Professeur* (*pour la tragédie lyrique*), Marché-St.-Honoré, 11.
M. Ponchard, *Professeur* (*pour l'opéra-comique*), rue des Martyrs, n. 47.
M. Tariot fils, passage des Petites-Ecuries,
Mlle. Andrien (Thérèse), pass. des P.-Ecuries, 2. } *Accompagnat. des classes lyriques.*

Maintien théâtral.

M. Deshayes, *Professeur de cette classe*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 7.

Classe de Morceaux d'ensemble.

M. Kuhn, *Professeur*, rue de Bellefonds, n. 20.

Etude des Rôles.

M. Saint-Aubin, *Professeur* (*pour la tragédie lyrique et l'opéra-comique*), à Nogent-sur-Marne.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

Orgue.

M. Benoist, *Professeur*, rue de Bellefonds, n. 20.
M. Cosyn, *Accordeur*, rue de Bretagne, n. 23, au Marais.

Piano.

M. Zimmerman ✻, *Profess. de la classe spéciale pour les hommes*, rue St.-Lazare, 60.
M. Adam ✻, *Professeur de la classe spéciale pour les femmes*, rue de Chartres, n. 19, faubourg du Roule.

Harpe.

M. Naderman aîné ✻, *Professeur*, rue d'Argenteuil, n 45.

Violon.

M. Baillot ✻, *Professeur*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 101.
M. Habeneck aîné ✻, *Professeur*, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 21.
M. Clavel, *Professeur-adjoint*, rue Coquenard, n. 5
M. Guérin, *idem*, rue de Choiseul, n. 19.

Violoncelle.

M. Norblin, *Professeur*, rue Montmartre, n. 39.
M. Vaslin, *Professeur*, rue Chabannais, n. 5.

Contre-Basse.

M. Chaft, *Professeur.*

Flûte.

M. Tulou ✻, *Professeur*, rue des Martyrs, n. 27.

Hautbois.

M. Vogt ✻, *Professeur.* rue des Martyrs, n. 41.

Clarinette.

M. Lefèvre (L.), *Professeur*, rue du Faubourg-Montmartre, n. 8.
M. Berr, *Professeur-adjoint*, tenant une classe particulière, pass. de l'Industrie, n. 43

Basson.

M. Gebauer ✻, *Professeur*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 23.

Cor (1er et 2e).

M. Dauprat, *Professeur.* passage Breda, Faubourg-Montmartre, n. 12.

Trompette.

M. Dauverné, *Professeur*, rue. . . .

Cor à pistons.

M. Meifred, *Professeur*, rue. . . .

M. Tourte, *Copiste de musique*, rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 19.
M. Gond, *Luthier*, rue Croix-des-Petits-Champs. n. 24.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

Rue Le Pelletier.

Commission de surveillance de l'Opéra. Voy. pag. 713.

Administration.

M. Véron, *Directeur*, rue Pinon, n. 8.

M. Mira, *Administrateur du Matériel.*
M. Duponchel, *Chef du service de la Scène.*
M. Luzy, *Chef de Bureau.*
M. Bigarne, *Payeur.*
} à l'Administration, r. Grange-Batelière, hôtel de Choiseul.

Chefs du Chant.

M. Schneitzhoëffer.
M. Halevy.

Maîtres des Ballets.

M. Taglioni.
M. Coraly.

Chef d'Orchestre.

M. Habeneck ✻.

Artistes du Chant.

MM.	Ad. Nourrit.	Dérivis fils.	Mmes Cinti-Damoreau.	Grandidier.
	Dabadie.	Lafont.	Dabadie.	Ménard.
	Levasseur.	Pouilley.	Quiney-Baptiste.	Sèvres.
	Wartel.	Trévaux.	Mori.	Lorette.
	Al. Dupont.	Bouvenne.	Jawureck.	Delboy.
	Ferd. Prévost.	Charpentier.	Dorus.	Falcon.
	Massol.			

Artistes de la Danse.

MM	Perrot.	Daumont.	Mmes	Noblet.	Dupont.
	Ferdinand.	Frémolle.		Legallois.	Leroux.
	Montjoye.	Mazillier.		Montessu.	Perceval.
	Barrez.	Ropiquet.		Julia.	Brocard 2e.
	Mérante.	Châtillon.		Taglioni.	Roland.
	Simon.			Elie.	Duvernay.

Service. Messieurs,

Constant, *Machiniste en Chef.*	Ciceri, *premier Peintre.*
Martin, *deuxieme machiniste.*	Nonnon, *Chef Tailleur.*
Chatizel, *troisieme Machiniste.*	Petit, *Garde-Magasin.*
Cailhe, *Inspecteur de la salle.*	Saussere t, *Prépose a la location des loges.*
Géré, *Chef d'habillement.*	Durmond, *agréé.*

Service de Santé. Messieurs.

Mélique, *Medecin.* De Guise ✻, *Médecin.* Piron ✻, *Chirurgien.*

Conseil.

M. de Vatimesnil (O ✻), *Avocat.*	M. Silvestre de Sacy, *Avocat.*
M. Dupin jeune ✻, *Avocat.*	M. West, *Avoué à la Cour royale.*
M. de Tourville, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*	M. Gauthier, *Avoué en 1re instance.*

Conseil médical. Messieurs,

Andral ✻.	Pasquier fils ✻.	Pariset (O ✻).
Marjolin ✻.	Marc (O ✻).	Blache.
Roux (O ✻).		

THÉATRE FRANÇAIS.

Rue de Richelieu.

M. le Bon Taylor (O ✻), *Commissaire Royal.*
M. Jouslin de la Salle, *Directeur-Gérant.*

Sociétaires par rang d'ancienneté. Messieurs,

Monrose.	Menjaud.	David.	Armand-Dailly.
Desmousseaux.	St.-Aulaire.	Perrier.	Ligier.
Grandville.	Samson.	Joanny.	Beauvallet.
			Guiaud.

Mesdames,

Mars *	Dupont.	Desmousseaux.	Hervey.
Leverd.	Tousez.	Menjaud.	Valmonzey.
Dupuis.	Mante.	Brocard.	Anaïs Aubert.
R. Paradol.			

Acteurs pensionnaires. Messieurs.

Faure.	Bouchet.	Mircourt	Colson.
Dumilâtre.	Geffroy	Marius.	Duparrai.

Mesdames,

Thénard. Eulalie Dupuis.

Sociétaires retirés. Messieurs.

Dupont	Baptiste cadet.	Baptiste aîné.	Michelot.
Duval (Alex) ✻.	Saint-Fal.	Armand.	Cartigny.
Saint-Prix.	Damas.	Lafon.	Firmin.

* C'est par conventions particulières que Mlle. Mars, Sociétaire retirée, fait partie de la troupe active.

Mesdames,

Saint-Val cadette.	Desbrosses.	Volnais.	Demerson.
Laurent.	Emilie Contat.	Bourgoin.	Mars.
Talma.	Thénard	Duchesnois.	Leverd.
Devienne.			

Conseil. Messieurs.

Joly, *Avocat, President.*	Perrin, *Avoué.*
Guichard ✻, *Avocat aux Conseils du Roi.*	Bellanger, *ancien Notaire*
Poncelet ✻, *Avocat.*	Jouquoy, *Notaire.*
Mauguin, *Avocat.*	Le Normandie, *Avoué.*
Charrié, *Avocat.*	Nouguier, *agréé au Tribunal de commerce.*

Comité d'Administration. Messieurs,

Desmousseaux.	Menjaud.	Joanny.
Granville.	Saint-Aulaire.	Mad. Rose Dupuis.

Administration. Messieurs,

M. Védel, *Caissier.*	M. Garnier, } *Secrétaires et Souffleurs.*
M. Loraux, *Secrétaire du Comité.*	M. Hamell, }
M. Laurent, *Inspecteur-général.*	M. Barbouin, *Chef d'Orchestre*
M. Masson, *Secrétaire de l'Administrat.*	M. Dupont, *Machiniste.*

THEATRE ROYAL DE L'OPÉRA-COMIQUE,

Place de la Bourse.

M. Paul, *Directeur-Gérant.*

Sociétaires. Messieurs,

Ponchard.	Thénard.	Visentini.	Boulard.
Lemonier.	Henri.	Batiste.	

Mesdames,

Boulanger.	Ponchard.	Casimir.	Massy.

Sociétaires retraités. Messieurs,

Elleviou.	Gavaudan.	Paul.	Leclerc.
Résicourt.	Lesage.	Darancourt.	

Mesdames,

St.-Aubin.	Moreau.	Gavaudan.	Lemonier.
Huet.	Duret.	Belmont.	Desbrosses.

Artistes. Messieurs,

Féréol.	Belnie.	Victor.	Revial.
Génot.	Deslandes.	Julien.	Louvet.
Largueil.	Léon.	Hébert.	

Mesdames,

Lemesle.	Buttel.	Clara Margueron.	Monsel.
Paul.	Ferraud.	Dupuis.	Pradher.

M. Génot, *Chef des Chœurs.*

Orchestre. Messieurs,

Valentino, 1er *Chef.*	Hifaut, *Accompagnateur.*
Joseph Habeneck, 2e *Chef.*	

Administration. Messieurs,

Delaitre, *Secrétaire du Comité de lecture.*
Auber, *Secrétaire de l'Administration.*
Grelet, *Caissier.*
Martinet, *chargé de la Location des loges.*
Jejas, *Inspecteur.*
Beuzart, 1er *Contrôleur.*
Colleuille, 1er *Régisseur.*
Picrus, 2e *Régisseur.*

THEATRE ROYAL ITALIEN, ANGLAIS ET ALLEMAND.

Place des Italiens.

Administration. Messieurs.

Robert, *Directeur-Entrepreneur.*

Severini, *Régisseur général. Caissier.*
Ch. Dormoy, *chargé de la comptabilité, et Inspecteur de la salle.*
Sauvageot, *Préposé à la location.*
Tadolini, *Accompagnateur.*
Vidal, *Chef d'Orchestre.*
Andreoli, *Bibliothécaire-copiste.*
Volpato, *Suggeritore.*
Chartier, *Accordeur.*
Della Casa, *Chef des chœurs.*
Ferri, *Peintre.*
Bertin, *Machiniste en chef.*
Barbey, *Chef de l'éclairage.*
Bonnaire, *Chef tailleur.*

Artistes. Messieurs,

Donzelli, *primo Tenore.*
Bordogni, *idem.*
Tamburini, *primo Basso.*
Santini, *idem.*
Graziani, *idem.*
Berettoni, *primo Basso.*
Forgas, *secondo Tenore.*
Dulpi, *secondo Basso.*
Auletta, *Utilité.*

Artistes. Mesdames.

Boccabadati, *prima Donna.*
Judith Grisi, *idem.*
Julie Grisi, *idem.*
Eckerlin, *idem.*
Tadolini, *idem.*
Carl, *prima Donna.*
Amigo, *seconda Donna.*
Rossi, *idem.*
Feliani, *idem.*

THÉATRE ROYAL DE L'ODÉON.

Place de l'Odéon.

Ce Théâtre, depuis le 24 octobre 1832, est exploité concurremment par les Sociétés du Théâtre Français et de l'Opéra-Comique, qui y jouent alternativement trois fois par semaine, savoir: les lundi, jeudi et dimanche. Ces deux entreprises théâtrales n'ont à payer que les frais journaliers d'éclairage, de chauffage, garde et service intérieur.

Administration Messieurs,

M. Loraux, *Agent-Conservateur du Théâtre.*

M. Gassiot, *Inspecteur-général.*
M. Larcelet (Edouard), *Sous-Régisseur.*
M. Bignon, *Contrôleur principal.*
Mlle. Faure, *Préposée à la location.*
M. Dossion, *Chef d'Orchestre.*
M. Berthier, *Machiniste en chef.*

CHAPITRE XI.

Finances, Banque, Commerce.

SECTION PREMIÈRE.

CAISSE D'AMORTISSEMENT;

CAISSE DE DÉPOTS ET CONSIGNATIONS,

Rue et Maison de l'Oratoire.

Institution. — Commission de surveillance. — Direction générale.)

Ces deux Etablissemens, créés par la loi sur les finances, du 28 avril 1816, ont remplacé l'ancienne Caisse d'Amortissement, dont la liquidation a été ordonnée par la même loi. Ils ne sont point tenus des dettes de cette dernière Caisse, qui doivent être remboursées par le Trésor public, en capitaux et intérêts.

La Caisse d'Amortissement et celle de Dépôts et Consignations sont placées spécialement sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative. Elles ne sont dans les attributions d'aucun ministère; mais elles sont surveillées par une commission nommée par le Roi, et composée d'un Pair de France qui en est le Président, de deux membres de la Chambre des Députés, de l'un des Présidens de la Cour des Comptes, du Gouverneur de la Banque de France, et du Président de la Chambre de Commerce de Paris.

Les nominations des membres de cette commission sont faites pour trois ans; les membres sortans sont rééligibles.

Les deux Caisses sont dirigées et administrées par un Directeur-général, auquel est adjoint un Sous-Directeur.

Le Caissier, chargé des recettes et dépenses des deux Etablissemens, est responsable du maniement des deniers. Ces trois fonctionnaires sont nommés par le Roi.

Les opérations des deux Caisses sont absolument distinctes : il est tenu, pour chacune, des livres et registres séparés : leurs écritures et leurs deniers ne sont jamais confondus. L'état de ces Caisses, la bonne tenue des écritures, et tous les détails administratifs sont vérifiés par la commission de surveillance, toutes les fois qu'elle le juge utile, et au moins une fois par mois.

A mesure que les sommes qui servent à composer la dotation de la Caisse d'Amortissement sont versées à cette Caisse, l'emploi en est fait conformément aux lois, en achats de rentes sur le grand-livre de la dette publique.

La Caisse de Dépôts et Consignations est établie spécialement par la loi du 28 avril 1816, pour recevoir seule toutes consignations et dépôts, faire les services relatifs à la Légion-d'Honneur, à la Compagnie des Canaux, aux fonds de retraites, et remplir les autres attributions, l'amortissement excepté, qui étaient confiées à l'ancienne Caisse d'amortissement.

Les consignations judiciaires désignées dans l'article 2 de l'Ordonnance du Roi, du 3 juillet 1816, toutes celles ordonnées par les lois, même dans les cas non rappelés par ladite Ordonnance (notamment ce qui peut être encore dû par les anciens Commissaires aux saisies réelles), doivent être versées dans la Caisse de Dépôts et Consignations, dans les délais prescrits pour les différentes espèces de consignations.

Il est défendu aux Cours, Tribunaux et Administrations quelconques, d'autoriser ou d'ordonner des consignations en autres Caisses et Dépôts publics ou particuliers, même d'autoriser les débiteurs dépositaires, tiers-saisis, à les conserver sous le nom de séquestres ou autrement : dans le cas où de telles consignations auraient lieu, elles sont nulles et non libératoires.

Le Directeur-général peut décerner ou faire décerner par les Préposés de la Caisse, les contraintes contre toute personne qui, tenue, d'après les dispositions des lois et réglemens, de verser des sommes dans ladite Caisse ou dans celle des Préposés, est en retard de remplir ces obligations.

Tout Officier ministériel qui aurait contrevenu aux obligations qui lui sont imposées, en conservant des sommes de nature à être versées dans la Caisse des Consignations, doit être dénoncé par les Préfets ou par les Procureurs du Roi, à celui des Ministres dans les attributions duquel est sa nomination, afin que sa révocation soit proposée et ordonnée s'il y a lieu, sans préjudice des autres peines qui pourront être encourues d'après les lois existantes.

La Caisse des Consignations a des Préposés pour son service, dans toutes les villes du Royaume où siége un Tribunal de première Instance. Elle est responsable des sommes par eux reçues, lorsque les parties ont fait enregistrer leurs reconnaissances dans les cinq jours de celui du versement. Tous les frais et risques relatifs à la garde, conservation et mouvement des fonds consignés sont à la charge de la Caisse : ses Préposés, leurs Commis et Employés ne peuvent se faire payer par les déposans, ou par ceux qui retirent les sommes consignées, aucun droit de garde, prompte expédition, ou autre rétribution, à quelque titre que ce soit, à peine de destitution, et d'être poursuivis comme concussionnaires.

Elle paie l'intérêt de toute somme consignée, à raison de trois pour cent, à compter du soixante-unième jour, depuis la date de la consignation, jusques et non compris celui du remboursement. Les sommes qui restent moins de soixante jours en état de consignation ne produisent aucun intérêt. Lorsque les sommes consignées sont retirées partiellement, l'intérêt des portions restantes continue de courir sans interruption. La remise des sommes consignées est faite dans le lieu du dépôt, à ceux qui justifient de leurs droits, dix jours après la réquisition du paiement au Préposé de la Caisse.

Cette Caisse est aussi autorisée à recevoir les dépôts volontaires des particuliers, qui sont faits à Paris en monnaie ayant cours, ou en billets de la Banque de France. Elle ni ses Préposés ne peuvent exiger aucun droit de garde ni rétribution quelconque, tant lors du dépôt que lors de sa restitution. Elle paie trois pour cent d'intérêt des sommes déposées, pourvu qu'elles soient restées à la Caisse trente jours. Si elles sont retirées avant ce temps, il n'en est pas dû d'intérêt. Le dépôt est rendu à celui qui l'a fait, à son fondé de pouvoir ou ses ayans-cause, à l'époque convenue par l'acte de dépôt, et s'il n'en a pas été convenu, à simple présentation.

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance royale, du 3 juillet 1816, la Caisse des Dépôts et Consignations reçoit les fonds qui sont versés par les départemens et les communes, dans sa Caisse à Paris, ou dans celles de ses Préposés dans les départemens, soit que ces fonds proviennent d'impositions extraordinaires auxquelles ils sont autorisés, ou de leurs revenus ordinaires, soit qu'ils aient pour cause des excédans de recette, et tous autres objets. Les remboursemens des sommes déposées sont effectués entre les mains du receveur au nom duquel le dépôt a été fait, d'après les mandats des Préfets, des Maires ou Administrateurs compétens.

La même faculté est accordée à tous les Etablissemens publics, et aux mêmes conditions.

En vertu d'une autre Ordonnance royale, du même jour 3 juillet 1816, toutes les sommes provenant de retenues faites ou à faire, d'après les réglemens, dans les Ministères, Administrations et Etablissemens, sur les appointemens, salaires et autres rétributions, doivent être versées à la Caisse des Dépôts et Consignations, conformément à l'article 110 de la loi du 28 avril 1816; les Receveurs ou Préposés desdites Administrations n'en peuvent être libérés que par un récépissé du Caissier ou d'un Préposé de la Caisse.

Chaque Administration a un compte courant ouvert dans les écritures de cette Caisse. Toutes les fois qu'elle en est requise, elle convertit les fonds libres excédant les dépenses prévues de chaque Etablissement, en achats d'inscriptions au grand-livre de la Dette publique, dont les arrérages perçus pour son compte accroissent d'autant les fonds destinés aux pensions de retraites.

La Caisse des Dépôts et Consignations a de plus été chargée, par la loi du 30 avril 1826 et l'Ordonnance du Roi du 9 mai suivant, du service relatif à la recette et au remboursement des 150 millions affectés, par l'Ordonnance royale du 17 avril 1825, aux anciens colons de Saint-Domingue.

Le Directeur-général est autorisé à se servir de l'intermédiaire des Receveurs généraux pour effectuer dans les départemens les recettes et dépenses qui concernent la Caisse d'Amortissement et celle des Dépôts et Consignations. Ils sont comptables envers elles des fonds qui leur sont confiés, et responsables des erreurs, ainsi que de la régularité des pièces justificatives des emplois de dépenses.

Tous les trois mois, la Commission de surveillance entend le compte qui lui est rendu de la situation des deux Caisses, et elle le rend public.

A la session annuelle des Chambres des Pairs et des Députés, le Pair de France Président de la Commission de surveillance, comme Commissaire du Roi, au nom de la Commission et en présence du Directeur-général, fait un rapport aux deux Chambres sur la direction morale et sur la situation matérielle de ces deux Etablissemens. Le rapport et les tableaux dont il peut être accompagné, sont rendus publics.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

M. Cte Mollien (G ✻), Pair, *Président.*
M. A. Odier (O ✻), } *Membres de la Chambre*
M. Benjamin Delessert (C ✻), } *des Députés.*
M. Mis d'Audiffret (C ✻), *Président de la Cour des Comptes.*
M. Duc de Gaëte (G ✻), *Gouv. de la Banque de France.*
M. Franç. Delessert (O ✻), *Prés. électif de la Ch. de Comm. de Paris.*
M. A. Bertholiet ✻, *Secrétaire de la Commission.*

DIRECTION GÉNÉRALE. *Messieurs*,

Jules Pasquier (O ✻), Cons.-d'Etat, *Direct.-gén.*, à l'Oratoire.
Paul Chateaudouble (O ✻), *Sous-Directeur*, à l'Oratoire.
Gravier ✻, *Caissier général*, à l'Oratoire.
Nugues ✻, *Adjoint.*
Glaçon, *Chef de Bureau.*
De Monseignat ✻, *Chef de la Division de Comptabilité, faisant fonctions de Secrétaire-général.*
Hébert ✻, *Chef de division adjoint.*
Lerasle, *Chef du Bureau des livres.*
Monnié ✻, *Chef du Bureau des retraites.*
Cere, *Chef du Bureau central.*
Chauty, *Chef du Bureau des comptes courans avec les Recev. gén.*
Berthollet ✻, *Chef du Bureau des consignations.*
Roussel, *Chef du Contentieux des Consignations.*
Fillemin de Beauregard, *Chef adjoint.*
Louis Rigaud ✻ et Joubert, *Agens de Change.*
Godard, *Avocat, Conseil de l'Administ.* place Dauphine, n. 24.
Chodron ✻, *Notaire*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 2.
Bernard, *Avoué à la Cour royale*, rue du Pont-de-Lodi, n. 5.
Gourbine ✻, *Avoué au Trib. de 1re Inst.*, rue du Pont-de-Lodi, n. 8.
Maillard, *Huissier*, rue du Hazard, n. 4.
V. Bally ✻, *Médecin de l'hôpital de la Pitié, titulaire de l'Académie royale de médecine, chargé de la vérification des titres à la retraite pour cause d'infirmités*, rue Poissonnière, n. 21.

SECTION II.

BANQUE DE FRANCE,

Rue de la Vrillière.

(Constitution. — Gouvernement de la Banque. — Administration.)

La Banque de France a, par les lois des 24 germinal an 11 (14 avril 1803), et 22 avril 1806, le privilége d'émettre seule des billets payables au porteur et à vue. Elle a ce privilége pour quarante ans, à partir du 1er vendémiaire an 12 (23 septembre 1803).

Les opérations de la Banque consistent : 1° A escompter à toutes personnes, des lettres-de-change et autres effets de commerce, à ordre, à des échéances déterminées qui ne peuvent excéder trois mois, timbrés et garantis par trois signatures, au moins, de commerçans et autres personnes notoirement solvables. Elle admet néanmoins à l'escompte, des effets garantis par deux signatures seulement, mais notoirement solvables, après s'être assurée qu'ils sont créés pour fait de marchandises, si on ajoute, à la garantie des deux signatures, un transfert d'actions de Banque ou de rentes sur l'Etat, ou d'effets publics dont le Gouvernement est débiteur, ou d'actions de canaux libérées, dont il est pareillement débiteur ; 2° à faire des avances sur les effets publics qui lui sont remis en recouvrement, lorsque leurs échéances sont déterminées ; 3° à faire des avances sur les dépôts de lingots ou monnaies étrangères d'or ou d'argent qui lui sont faits, moyennant l'intérêt de *un pour cent l'an*. Le temps fixé pour les dépôts est de quarante-cinq jours. Ils peuvent être renouvelés. L'intérêt est retenu sur les avances. Il reste acquis à la Banque, quoique les dépôts soient retirés avant l'échéance. La Banque peut disposer du dépôt s'il n'est pas retiré à l'échéance, ou s'il n'est pas renouvelé. La Banque n'admet pas de dépôt au-dessous de dix mille francs ; 4° à tenir une caisse de dépôts volontaires pour tous titres, effets publics, nationaux et étrangers, actions, contrats, obligations de toute espèce, billets, et tous engagemens, à ordre ou au porteur, les lingots d'or et d'argent, les monnaies d'or et d'argent, nationales et étrangères, et les diamans, moyennant un droit de garde sur la valeur estimative du dépôt. Ce droit est d'*un huitième d'un pour cent* de la valeur du dépôt, pour chaque période de six mois et au-dessous. Ce droit, payable d'avance, reste acquis à la Banque, quoique le dépôt soit retiré avant le terme convenu ; 5° à se charger, pour le compte des particuliers et des établissemens publics, du recouvrement des effets qui lui sont remis ; 6° à recevoir en compte courant les sommes qui lui sont versées par des particuliers et des établissemens publics, et à payer les dispositions faites sur elle et les engagemens pris à son domicile, jusqu'à la concurrence des fonds encaissés. Mais elle ne peut pas admettre au compte courant les agens ou les syndics des faillites *déclarées*. Elle fournit aux personnes qui le désirent des récépissés *nominaux* de toutes sommes payables à *vue*, mais sur l'acquit de ces personnes seulement, ce qui est une garantie contre tout danger de vol, soustraction, etc., etc., etc. Les jours d'escompte sont les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine. Le taux de l'escompte est déterminé par le Conseil général. Pour être admis à l'escompte et avoir un compte courant à la Banque, il faut en faire la demande par écrit à M. le Gouverneur, et l'accompagner d'un certificat signé du demandeur et de *trois* personnes connues qui *certifient sa signature* et qu'il *fait honneur à ses engagemens*. Les faillis non réhabilités ne peuvent être admis à l'escompte. La Banque ne peut pas admettre d'opposition sur les sommes qu'elle a en compte courant. Ceux qui font des dispositions sur la Banque sans lui en avoir fait les fonds pour les échéances peuvent être privés de leur compte courant par le Conseil général. On peut céder l'usufruit des actions de la Banque. Nonobstant la cession de l'usufruit, on peut disposer de la nue-propriété. Les actions de la Banque peuvent être immobilisées par la simple déclaration du propriétaire ; dès lors elles sont à l'instar des immeubles de toute nature ; elles sont sujètes aux mêmes lois, elles ont les mêmes prérogatives. D'après un avis du Conseil-d'Etat du 28 août 1825, les actions immobilisées ne peuvent pas être remobilisées, si ce n'est dans les cas prévus par les statuts de 1808 et 1809 concernant les majorats. Les actions immobilisées peuvent être affectées à la dotation d'un majorat.

GOUVERNEMENT DE LA BANQUE.

M. Duc de Gaete (G ✻), *Gouverneur*, rue Blanche, n. 5.
M. Bon Thibon ✻, *premier Sous-Gouverneur*, } à l'Hôtel de la Banque.
M. Vernes (Ch.) ✻, *second Sous-Gouverneur*, }

ADMINISTRATION.

Conseil général. — *Régens.* Messieurs,

Bon Davillier (J. Ch.) ✻, *Pair*, rue Basse-du-Rempart, n. 16.
Bon Delessert (Benj.) (C ✻), *Négociant*, rue Montmartre, n. 176.
Bon Hottinguer ✻, *Négociant*, rue du Sentier, n. 20.
Guiton jeune ✻, *Négociant*, rue du Grand-Chantier, n. 12.
Lafond, *Négociant en vins*, quai de la Tournelle, n. 21.
Reiset (O ✻), *Recev.-gén. de la Seine-Inf.*, r. de la Chaussée-d'Antin, 21.
Buffault ✻, *Receveur-général de la Meuse*, rue de Provence, n. 54.
De Saulty ✻, *Receveur-général de Seine-et-Oise*, rue des Moulins, n. 19.
Lefebvre (Jacques) ✻, *Négociant*, rue du Faub.-Poissonnière, n. 60.
Cottier ✻, *Banquier*, rue Cadet, n. 9.
Caccia ✻, *Banquier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 66.
Bon Mallet ✻, *Banquier*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 13.
Pillet-Will ✻, *Négociant*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 70.
Audenet père ✻, *Négociant*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 19.
Périer (Joseph) ✻, *Banquier*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 27.

Censeurs. Messieurs,

Odier (O ✻), *Négociant manufacturier*, boulevard Poissonnière, n. 15.
Moreau ✻ (*Commerce des Bois*), place Royale, n. 9, au Marais.
Paillot, *Négociant* (*fers*), rue Ménilmontant, n. 4.

Conseil d'Escompte. Messieurs,

Delamare (Martin-Didier), *Banquier*, place du Louvre, n. 4.
Valois jeune, *Banquier*, rue du Mail, n. 29.
Legentil, *Négociant*, rue Poissonnière, n. 36.
Lebœuf ✻, *Negociant*, rue de Cléry, n. 27.
Besson neveu (*Commerce des Vins*), quai d'Orléans, n. 12.
Moreau (Frédéric), *Négociant*, place Royale, n. 9.
Marmet, fils aîné, *Négociant*, rue de Paradis, n. 6, au Marais.
Sanson-Davillier ✻, *Négociant*, rue de Grammont.
Fould, *Négociant*, rue Bergère, n. 10.
Guyot de Villeneuve fils ✻, *Négoc.* (*fourrures*), r. Michel-le-Comte, 32.
Vassal, *Commissionnaire en cuirs*, rue Française, n. 2.
Ledoux, *Commissionnaire en papeterie*, rue de Bussy, n. 12.

Chefs principaux. Messieurs,

Bon Garat, *Secrétaire du Gouvernem. de la Banque*, }
Ville, *Contrôleur*, }
Bon de Crousaz-Cretet ✻, *Caissier principal*, } à la Banque, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 4.
Audibert fils, *Secrétaire du Conseil général*, }

Chefs particuliers. Messieurs,

Soret, *Chef du Bureau de l'Escompte.*
Doisy, *Chef du Bureau des Actions.*
Villemot père, *Chef du Bureau des Effets au comptant.*
Brisebarre ✻, *Chef du Bureau des Livres.*
Gebaüer, *Chef du Bureau de l'Imprimerie et des Billets.*
Trouet, *Adjoint au Secrétariat du Gouvernement.*

Caissiers particuliers. Messieurs,

Maisonnier, *Caissier des Recettes.*
Moultat, *Caissier de la première Caisse de paiement.*
Drouard, *Caissier de la deuxième Caisse de paiement.*
Cordier, *Caissier de la troisième Caisse de paiement.*
N. . . . . *Caissier, pour l'échange des billets contre espèces.*
Daligé, *Sous-Caissier à la Caisse principale.*

Contentieux. Membres. MM.

Parquin ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue des Deux-Ecus, n. 15, *Conseil.*
Vildé, *Avocat aux Conseils du Roi*, rue d'Orléans, n. 7, au Marais.
Juge, *Avocat*, rue du Marché-Saint-Honoré, n. 5.
Hocmelle jeune, *Avocat*, rue de la Vrillère, n. 8.
Corbin, *Notaire*, rue Vivienne, n. 6.
Ruelle, *Avoué à la Cour royale de Paris*, rue Sainte-Anne, n. 77.
Nouguier fils, *Agréé au Tribunal de commerce*, rue Thévenot, n. 8.
Castagnet, *Avoué au Tribunal de 1re instance*, rue du Port-Mahon, n. 10.
Buquet, *Huissier*, rue Saint-Augustin, n 22.
Dumant, *Huissier*, rue des Fossés-Montmartre, n. 8.
Foucard, *Agent du Contentieux.*

M. Bonneville aîné, *Essayeur du Commerce*, rue Saint-Martin, n. 14.
M. Delannoy, *Architecte*, rue de Ménars, n. 8.
M. Lacroix ✻, *Doct. en chir. adj.*, rue Neuve-de-la-Ferme-des-Mathurins, n. 13.
M. Lacroix fils, *Adjoint.*

SECTION III.

RÉGIE INTÉRESSÉE DES SALINES ET MINES DE SEL DE L'EST.

Les Salines et mines de sel gemme appartenant à l'Etat, situées dans les départemens de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle, des Vosges, du Haut et Bas-Rhin, du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône et de la Haute-Marne ont été adjugées, le 31 octobre 1825, à la Compagnie des Salines et Mines de sel de l'Est, dont le siége est établi à Paris, rue du Sentier, n. 19.

Comité d'Administration. Messieurs,

Baudon ✻, *Président.*

Saglio (F.) ✻, *Banquier.* | Mal Cte Gérard (G ✻), *Pair de France.*
Gontard (J. F.), *Banquier.* | Hallez ✻.
Reiset (O ✻), *Recev. gén. de la Seine-Inf.* | De Flavigny ✻.
De Saulty ✻, *Recev. gen. de Seine-et-Oise.* | N. . . . . .

Commissaire-général du Roi. . . M. Haudry de Soucy (O ✻).
Agent principal. . . . . . M. Pithou ✻.
Inspecteur-général. . . . . . M. Braun.
Caissier central. . . . . . M. Jaume (G.).

Directeurs. Messieurs,

A Dieuze. . . . . . James. | *A Arc.* . . . . . Carré.
A Salins. . . . . . Bossu. | *A Montmorot.* . . . . Bouchet.

Commissaires particuliers du Roi dans les départemens. Messieurs,

Pernot de Fontenelle, *à Dieuze.* | Petitbeau, *à Salins.*

SECTION IV.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Ces Chambres sont chargées de présenter au Roi leurs vues sur les moyens d'accroître la prospérité du Commerce, et d'indiquer les causes qui en arrêtent les progrès.

Conseil général de Commerce établi près le Ministre du Commerce et des Travaux publics. Voyez *à la suite du Ministère.*

AMIENS.
Jourdain-Herbet, *Pr.*
Riquier ✲, *V.-Prés.*
Massey aîné.
Mallet-Desprez.
Bulan aîné.
Delahaye-Martin.
Camille Verrier.
Fleury de S.-Riquier.
Dhanghest-Caron.

AVIGNON.
Bon aîné, *Présid.*
Poncet (Eugène).
Dérat.
Thomas aîné.
Aymé jeune.
Castinel.
Montagnat.
Arnaud cadet
Poussel.

BAYONNE.
Chapel d'Espinassoux
Recur (J. B.).
Giron.
Maze aîné.
Labrouche.
Daguerre-Dospital.
Rouquette aîné.
Palengat (P.).
Detroyat (E.).

BESANÇON.
Bretillot père. *Prés.*
Velu (Hyp.).
Wey (Hyp.).
Grobost fils.
Mourgeon (Cl.-Fr.).
Colin (Fr.).
Mairot.
Dreyfus.
De Vellorcille fils.

BORDEAUX.
Gautier (J.-E.), *Prés.*
Robles jeune.
Baour (P.).
Bosc fils aîné.
Brown (David).
Portal (Paul).
Roul.
Bouscasse.
Sarget.
Blanchy.
Guestier junior.
Brun (J.).
Balguerie aîné (J. J.).
D'Egmont.
Wustenberg (J. H.).

BOULOGNE.
Pamart, *Président.*
Adam (Achille).
Bonnet (Ch.).
Leroy-Thiebaut.
Huguet.
Trudin-Roussel.
Demarle.
Lebeau.
Crouy.

CAEN.
Le Cavelier (Nic.).
Bouillie aîné.
Le Cesne.
Lemoine (Thom.).
Gervais.
Dumesnil-Dubuisson.
Vautier (Urbain).
Donnet (Aug.).
Jardin (Aug.).

CALAIS.
Matis père, *Prés.*
Devot (P.).
Mancel (Eugène).
Michaud (Louis) ✲.
Champailler.
Reisenthel.
Grandsire aîné.
Bodart aîné.
Dupont père

CARCASSONNE.
Fonsès (G.), *Présid.*
Laperrine d'Hautpoul.
Darles (Bern.).
Sicre aîné.
Lacombe père.
Brunet.
Cazanave.
Valade.
Bourbon.

CLERMONT – FERRAND.
Dulin.
Blanc (Paul).
Cariol.
Bonnadier.
Desgranges.
Guilhaumon (Ant.).
Boyer.
Jusserand.
Blatin aîné.

DIEPPE.
Le Canu.
Quenouille aîné.
Le Borgne.
Michau (Emile).
Deslandes (David).
Muller de Gueurres.
Le Baron fils.
Bunel.

DUNKERQUE.
Dupouy aîné, *Prés.*
Bonvarlet aîné.
Debaecque (L.).
Lancel père.
Aubert.
Morel-Darras.
Dégravier (Fl.).
Morel (Benjamin).
Bigorgne père.

GRANVILLE.
Malicorne, *Présid.*
Lahoussaye (Pierre).
Lerond père.
Varin père.
Lemoyne (Thom.).
Campion (Jacq.).
Toupet (Michel).
Harasse (Aug.-Phil.).
Le Mengnonnet (J.F.)

LA ROCHELLE.
Rasteau.
Pellevoisin.
Michel.
Rivaille.
Bernard.
Lanusse.
Mesturas.
Bonneau (Vict.).
Bonnemort.

LAVAL.
Queruau-Lamerie fils, *Président.*
Barré-Bertry.
Constant-Ducléré.
Delauney (Prosper).
Leray-Prairie.
Guédon-Rubillard.
Vigneron-Dupré.
Guyau aîné.
Romain-Legentil.

LE HAVRE.
Toussaint.
Perquer père.
Fournier.
Delaroche.
Larue.
Ancel fils (A.).
Reilly.
Lahoussaye.
Homberg.
Hermé.

Lamotte.
Decaen.
Luuyt.
Vasse-Mancel.
Boyenval.

LILLE.

Lefebvre (Auguste).
Tilloy-Castelcyn.
Dambricourt (Al.).
Delesalle-Desmedt.
Verley (Charles).
Fevez Debully.
Barrois (Théod.).
Revoire.
Dujardin Defives.
Roux.
Bocquet-Bernard.
Charvet-Defrenne.
Kuhlmann.
Lethierry (Urbain).
Charvet-Barrois.

LORIENT.

Mancel, *Président.*
Valliée.
Ouizille.
Lortan.
Foucard.
Besné (D. L.).
Rotinat.
Charpentier.
Barce.

LYON.

Dugas (L.), *Prés.*
Rémond (Isaac).
Baup (F.-V.).
Arlis-Dufour.
Bourbon.
Forcheron.
Brosset aîné.
Vachon-Imbert.
Mestralet.
Goujon.
Mante.
Richand.
Dobler.
Rieussec.
Chauvand.

MARSEILLE.

Rostand (Alexis), *Pr.*
Lafont (Auguste).
Milliau.
Rabaud (David).
Théron.
Luce (Lazare) fils aîné.
Marini (David).
Lieutier aîné.
Estieu (Lazare).
Condom (Pierre).
Bethfort.
Lafont (Casimir).
Sejourné (Charles).
Double.
Roubaud aîné.

METZ.

Huart, *Président.*
Dubuisson (Pierre).
Boulet.
Niclause.
Auburtin-Chedeaux.
Gauthier (Théod.).
Dreyfuss.
Darbois.
Paixhans (Félix).

MONTPELLIER.

Castelnau père, *Prés.*
Granier (Zoé).
Bérard fils aîné.
Grand aîné.
Fajon oncle
Léenhart aîné.
Blouquier.
Dessale-Possel.
Farel (P. D).

MULHAUSEN.

Schlumberger (N.).
Koechlin (A.).
SchlumbergerSchouck
Kœchlin (Ferd.).
Dolfus (Jaan).
Zuber père (Jean).
Kœchlin (N.) ✲.
Schlumberger (Jean).
Hartmann (Fréd.).

NANTES.

Ducoudray Bourgault, *Président.*
Bignon (S.).
Gouin (E.).
Haranchipy (P.).
Soubzmain.
Duhauteilly.
Lepertière.
Mosneron-Dupin fils.
Levesque (Prosper).
Dechaille.
Bernard (A.-S.).
Garnier (Aug.).
Braheix.
Litou (P.-J.).
Lequen.

NIMES.

Viñcens neveu.
Devèze fils.
Curnier (Pierre).
Pellet (Jacques).
Mathieu (Ph.).
Bergeron.
Barre-Guiraudet.
Cahous (Marcelin).
Gaillard (Scipion).

ORLÉANS.

Hubert-Crignon, *Pr.*
Sevin-Moreau.
Janse.
Guillon-Brault.
Germon-Miron.
Heme père.
Marcuyez-Marcille.
Crignon de Montigny.
Ligneau-Grandcour fils aîné.

RHEIMS.

Delamotte-Barrachin ✲, *Président.*
Bertheraud-Sutaine.
Deluis.
Lecointre aîné.
Dérodé-Géruzez.
Thiérot (Guillaume).
Assy-Villain.
Henriot (Isid.).
Oudin-Debry.

ROUEN.

Le Brument ✲, *Pr.*
Rondeaux (J.).
Bon Elie-Lefebvre (V.)
Barbet (Henri) ✲.
Berard (L.).
Legentil-Durecu.
Lemire (Arm.).
Caumont (C.).
Pimont aîné.
Delamare.
Lefort.
Dubosq Lettré.
Bademer (Joach.)
Ponchet (P.-A.).
Cabanon fils.

SAINT-BRIEUC.

Sébert aîné ✲, *Prés.*
Le Saulnier S.-Jouan.
Tueux aîné.
Denis (Louis).
Marie (Louis).
Le Pomelec (Fr.).
Rouxel-Villeferon père.
Ruellan (Fr.).
Allenou (Louis).

SAINT-MALO.

Heurtault (Pi.), *Prés.*
Fontan (Paul.)
Marion (M.).
Blaise (Louis).
Guibert (Math.).
Gaultier (Jacob).
Thomas fils.
Lachambre (Ch.).
Collin-Boishamon.

STRASBOURG.

Sauvage (F. C.), *Pr.*
Nebel (Fr.).
Sengenwald (J. C.).
Ratisbonne (Louis).
Renouard-de-Bussière
Saum (Louis).
Liébold (Jean-Fréd.).
Ehrmann (Daniel).
Hecht (Maurice).

TOULOUSE.

Cassaing (Jos.), *Pr.*
Viguerie-Pascal.
Courtois aîné.
Baudens.
Pouget (Paul).
Cibiel (Vincent).
Marcoul.
Couderc.
Ducos (Léon).
Authier (Lucien).
Carayon-Talpayrac.
Boriès aîné.
Lacroix aîné.
Arnoux.
Chaptive Léon).

TOURS.

Gouin (H.), *Prés.*
Champoiseau (Noël).
Leturgeon (Alexand.)
Bellanger-Carteau.
Fontaine-Lesourd.
Auger-Croué (Fulg.).
Pilet-Rose (Fréd.).
Allaire (Silvain).
Ambroise-Froger.

TROYES.

Dupont-Boilleiot, *Président.*
Fontaine-Gris.
Regnault jeune.
Girard-Fleury.
Lombard-Bourbon.
Simonnot-Gervaisot.
Pelée de S.-Maurice.
Gréau aîné.
Dublanc.

SECTION V.

AGENS DE CHANGE ET COURTIERS DANS LES DÉPARTEMENS.

(Agens de change. — Courtiers de commerce et d'assurance. — Interprètes et conducteurs de navires.)

Les Agens de change et Courtiers, là où il en est établi, sont nommés par le Roi, sur la présentation du Ministre du Commerce et des Travaux publics. Ils ont seuls le droit d'exercer leur profession, et de constater respectivement le cours des effets publics, papiers commerçables, matières d'or et d'argent, marchandises, assurances, frêts ou nolis. Il est défendu, sous peine d'une amende, qui est au plus du sixième du cautionnement des Agens de change ou Courtiers de la place, et au moins du dixième, à tous individus autres que ceux nommés par le Roi, d'exercer les fonctions d'Agens de change ou de Courtiers. Les Agens de change et Courtiers de marchandises sont tenus de fournir un cautionnement, qui, en cas de démission ou décès, est remboursé à l'Agent de change ou Courtier, ses héritiers ou ayans-cause. En vertu de la loi du 28 avril 1816, et des ordonnances des 29 mai et 3 juillet suivant, les Agens de change et Courtiers, leurs veuves, enfans et héritiers, sont autorisés à présenter des successeurs, pourvu qu'ils réunissent les qualités exigées par les lois. Cette faculté n'a pas lieu pour les titulaires destitués.

LISTE *des Agens de Change et Courtiers de Marchandises.*

ABBEVILLE.

Courtiers de march. conducteurs de navires. MM.

Robillard. | Lecat.

AGDE.

Courtiers de marchandises, conduct. de nav. MM.

N. . . . .

N. . . . .

AGEN.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Goulard. | Delor.

AIGUES-MORTES.

Courtiers de march. conducteurs de navires.

Théaulon.

N. . . . .

AIX.

Courtiers de marchandises.

Avril.

Barthelemy.

ALBY.

Courtiers de marchand. MM.

N. . . . .

N. . . . .

Agens de change.

N. . . . .

N. . . . .

AMIENS.

Courtiers de marchand. MM.

Villerel, *Syndic.*

Lefebvre fils.

Petit.

Caron.

Maillard fils.

Millevoye.

Levavasseur.

Baril Dammerval.

Demetz.

Haloa.

ANGERS.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Blouin.

Laroche.

Moreau.

ANGOULÊME.

Agens de change, MM.

Lecourt.

N. . . . .

Courtier de marchandises.

N. . . . .

ARLES.

Court. de march. MM.

Agnel.

Garrot.

Gibert.

Gasc.

ARRAS.

Agens de change, Courtiers de marchandises.

Le Gentil.

Godart.

Deriencourt.

Lemaire.

AUBENAS.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Deschandol.

Radal (Casimir).

Radal (Bruno).

AUCH.

Courtiers pour les marchandises. MM.

Bauduer.

Pellefigue jeune.

N. . . . .

AVIGNON.

Courtiers pour toutes les marchandises. MM.

N. . . . .

N. . . . .

Courtier pour la soie.

N. . . . .

BARSAC.

Courtiers pour les marchand. les assurances et la conduite des navires. MM.

Danty fils.

Chrestien.

BAYEUX.

N. . . . .

BAYONNE.

Agens de change. MM.

Dhiriart.

Salzèdo (David).

N. . . . .

N. . . . .

Courtiers d'assurances, et conduct. de navires. MM.

Manches, *interprète de la langue espagnole.*

Roquebert aîné, *id. portug. et espagnole.*

Lacoste (Iréné).
Bergeret.
Delouart, *interprète de la langue espagnole.*
Duverdier (Jean-Bapt.)
Couzier, *interprète des langues espagn. et portug.*
Duverdier, *interp. des lang. allemande et holland.*

Court. de marchandises.

Labarthe.
Coulom.
Ducoureau.
D'Etchemendy.

BERGERAC.

Courtiers de marchandises.

Messieurs,

Laffargue.
Pinet.

BERRE.

Courtier de marchandises.

M. Lambert.

BEZIERS.

Courtiers de march. MM.

Cazelles.
Raffit.
Delmas.
Masson.
Lignon.
Malet.

Agens de change.

Cairol.
N. . . . .

BLAYE.

Courtiers pour les marchandises, les assurances, et conducteurs de navires.

Messieurs,

Barbotte.
Lalande fils.
Raboutet.
Maître fils aîné.
Lesclide.
Biarnès.
Chénier-Ducharpreau.
Lassègue.

BLOIS.

M. Delestre, *Commissaire de police près la Bourse.*

Courtiers pour les marchandises. MM.

Habert.
N. . . . .

BORDEAUX.

M. Malartic, *Commissaire de police près la Bourse.*

Agens de change. MM.

Senègre.
Poloneis.
Delpech.
Rodrigues.
Gimet fils.
Seignouret.
Guichard.
Lanthois.
Wail.
Lopez-Dias.
Rodrigues fils.
Sibille.
Debans aîné.
Pereyra-Soarez.
Greys.
Brousse.
Genty.
Lafargue.
Mutel.

Courtiers pour les marchandises. MM.

Prunié (Pierre-Paulin).
Libéral.
Hostains.
Duchon-Doris.
Dubosc fils.
Dumas.
Darrydou.
Tastel.
Jannesse.
Petit.
Dupeyron fils.
Cazelles.
Sandré.
Marie fils aîné.
Gourragne fils.
Baumgartner.
Bordes-Fortage.
Mermaud fils.
Faux.
Lawton fils.
Laborie.
Sourget.
Rousseau.
Oxeda.
Boué.
Levif.
Prom.
Tessier.
Ansas.
Pédesclaux.
Libéral.
Cotrel.
Lambert.
Gaussel.
Lavau.
Rolland.
Lubbert.
Monset aîné.
Audubert.
Bonnet Junior.
Maubrac.
Fonade.

Courtiers conducteurs de navires, interprètes angl. et espag. MM.

Delmestre aîné.
Tournay.
Delbos fils.
Jude, *anglais et espagnol.*
Serisier.
Lafitte.
Constantin.
Cazey.
Menard, *pour les langues espagnol, portug. et angl.*
Morancy-Courréjoles, *lang. espagnole et portugaise.*
Azéma, *pour les langues anglaise et espagnole.*
Gillet.
Ferriere (J.), Dumas, *lang. allem. et holland.*
Maupetit, *espag. et portug.*
Ferrière (Franç.-P.), *lang. allemande et holland.*
Polh fils.
Carrié, *langue allemande.*
Binaud, *lang. allem. et angl.*
Ferrière (S.), *lang. allem., anglaise et hollandaise.*
Baffet.
Legendre.

Courtiers d'assur. MM.

Geneste.
Perrin.
Buhan.
Courréjolles.
Guibert.
Deyme fils aîné.
Boereau.

BOULOGNE.

M. Dufourg, *Commissaire de police, près la Bourse.*

Agens de change. MM.

Prenel.
Dupont.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires. MM
Bosson, *pour les langues allemande et holland.*
Dewismes, *langue anglaise.*
Coquet, *lang. angl. et dan.*

BREST.

M. Montenot, *Commissaire de police près la Bourse.*

Courtiers conducteurs de navires. Interprètes MM.
Perron, *langues anglaise, allemande, hollandaise, suédoise, danoise, norwégienne et espagnole.*
Dufilhol, *langues anglaise, allem., holland. et dan.*
Arnold et Lecoëntre (J.). *langues allemande, anglaise et hollandaise.*
Castagnié, *espagn., ital.*

Agens de change. Courtiers de marchandises. MM.
Boelle.
Revol.

CAEN.

Agens de change, courtiers de marchandises. MM.
Bunel.
Dufresne.

Courtiers d'assurances et conducteurs de navires.
Messieurs.
P. D. Bazin.
Mangon-Laforest.
Pelletier.

CAHORS.

Agent de change, Courtier de marchandises.
M. Lafage.

CALAIS.

Agens de change, Courtiers de march. MM.
Sagot (Ch.-Ed.-Fr.).
N. . . . .

Courtiers interprètes et conduct de navires. MM.
De Rheims, *pour les langues espagnole, portugaise, anglaise et hollandaise.*
Lemoine fils, *langues angl., allemande et italienne.*
Spiers, *langues allemande, anglaise, danoise, suéd.*
Vangratten, *lang. anglaise et hollandaise.*

CARBON-BLANC.

Court. de marchandises
M. Lassalle.

CARCASSONNE.

Courtier de marchandises.
N. . . . .

CASTELNAUDARY.

Court. de marchandises.
N. . . . .

CASTRES.

Agens de change et Courtiers de marchand MM.
Combes.
Ségur fils.

CETTE.

M. Pagès père, *commissaire près la Bourse.*

Agens de change, Courtiers de march. et d'ass. MM.
Plane. | Rotyé junior.

Courtiers conducteurs de navires, interprètes. MM.
Bonjean. | Plane.
Cazalis. | Pagès.

CHATELLERAULT.

Courtiers de march.
M. Treuille.

CHERBOURG.

Courtiers de march. et conducteurs de navires. MM.
Jouanne. | Magnen.
Morvant. | Hervieu.

CLERMONT-FERRAND.

Agens de change, Courtiers de Marchandises. MM.
Boullet.
Roux.
Trébuchet.
Cellier.

CROISIC.

Courtier-interprete, conducteur de navires.
N. . . . .

CUERS.

Courtier de marchandises.
Mitre.

DIEPPE.

Courtiers de commerce. Conducteurs-interpretes
Messieurs.
Delarue, *angl. dan. et norw.*
Chapman, *angl. et allem.*
Pouchet.
Berteloot, *interp. des lang. britannique et holland.*
Morel, *interp. des langues britannique, danoise, suédoise et norwégienne.*

DOUAI.

Agens de change. MM.
Choquet.
Courtray.
Barré.

DRAGUIGNAN.

Courtier de marchandises.
M. Reboul.

DUNKERQUE.

M. François Lefebvre, *Commissaire de police près la Bourse.*

Agens de change et Courtiers. MM
Carlier fils.
Vanderwalle-Baillon.
Gauwin.
Vandercolme.
Salomez.
Sergent.
De Baecker.
Herrewyn.
Caillez.
Best.
Hubert.
Blomme.

FÉCAMP.

Courtiers, conducteurs de navires. MM.
Feuilloley.
Le Boulanger.
Jumel. *interp. pour l'angl.*
Ridel fils, *interp. pour l'angl. le danois et le suédois.*

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.
Banse.
Feuilloley.

GRANVILLE.

Courtiers de marchandises, Conduct. de navires. MM.
Guilbot.
Hamel.

GRASSE.

Courtier de marchandises.

M. Pons.

GRAVELINES.

Courtier de marchandises. Conducteur de navire.

M. Decarpentry.

GRAY.

Agent de change, Courtier de marchandises.

M. Pichat.

GRENOBLE.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Berthier.
N. . . . .

HAVRE (LE).

Agens de change. MM.

Quignon.
Labottière.

Courtiers-interprètes, conduct. de nav. MM.

Godefroy (R.), *holl. et suéd.*
Sence, *allem., holl., suéd., norw. et dan.*
Mondey fil, Hardouin., *allem., holl., suéd. et dan.*
Pellegrin-Deffondis, Lacorne fils, Héroult, Lenetal, *lang. angl.*
Merville, *espagn. et port.*

Court. d'assur. MM.

Quertier.
Ployer.
Lahure.
Bulard.

Courtiers de march. MM.

Bertrand.
Prudhomme.
Henry.
Delaunay.
Lefevre.
Maillet-Duboullay.
Cailleux.
Amy.
Lepicquier fils.
Ysnel.
Feuillet.
Perier.
Ouizille.
Blay.
Tardif.
Laisné.
Le Roux.
Bréard.
Minart.
Jacquemin.
Laurent.
Lafitte.
Platy-Stamaty.
Duval.
Chevalier.

HONFLEUR.

Courtiers de marchandises, et conduct. de nav. MM.

Maquerel.
Pelcat.
Duval.
Huet.

LAMARQUE.

Court. de march. MM.

Miailhe.
Beraud.
Boucherie.

LANGON.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires. MM.

Morel.
Dancy.
Lafargue.

LANGOIRAN.

Courtiers de march. MM.

Potié.
Dubruel.

LA ROCHELLE.

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.

Juliot (J. L.).
Juliot (G.).
Robein.
Beltremieu.
Naudin.
Garreau.

Courtiers interp. et conduct. de navires. MM.

Meyer.
Duverger.
Thuraud.
Bouyé.
Meyer (E.).

LA TREMBLADE.

Courtiers conduct. de nav.

M. Robineau, *int. p. le holl.*

LIBOURNE.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des nav. MM.

Montouroy.
Longa fils.
Frédefond.
Durand.
Dubosq (J.).
Cardeillac (Philippe).
Laguerenne.
Lacaze.
Larquey.

LILLE.

Agens de change. MM.

Legillon.
Gylles (Philippe).
Jacquart (Henuis).
Lefebvre.
Ducas (Louis).
Lévecque (Lory).
Verbiest.
Bronchin.
Durieux.
Charpantier.

Court. de march. MM.

Blancho.
Sloovère.
Guilbert fils.
Piquart.
Durieux (Louis).
Herbaut.
Dequen.
Vanhoven.
Coquelle.
Roland (Louis).

LIMOGES.

Agens de change. MM.

Penicaud. | Lousteau.

LUÇON.

Agent de change, Courtier de commerce.

M. Godard.

LYON.

Agens de change. MM.

Vidal fils.
Grégoire.
Arnaud.
Coste fils.
Vincent.
Berger Nalet.
Jarre.
Longin.
Guesdon.
Louchon.

Bourbon.
Chatel.
Carret.
Clavière.
Fitler.
Ferrand.
Ferrouillat.
Rey.
Vétillart.
Thouverey.
Saincteilletes.
Bethfort.
Pironi.
Chadebec.
Bouchet.
Guesdon.
Saint-Ferrand.
Laguesse.
Chambard.
Bariod.

Courtiers pour la soie, exclusivement. MM.

Morin.
Didier.
Bayard.
Gerbes-Detour.
Martin.
Quisard.
Rostain.
Maupetit.
Moyne.
Raynaud fils.
Lecourt.
Blanc.
Barraud.
Adam.
Bony.
Culhat fils
Doux.
Saron.
Brunet.
Bossat.
Court. pour les marchand. autres que la soie. MM.
Piquet.
Hubsch.
Thouveray.
Delaval.
Decailly.
Picard.
Wies.
Chantre.
Janinet.
Palandre.

MACON.

Agens de change, Court. de marchandises. MM.

Martin. | N. . . . .

MARANS.

Court.-interp. conducteur de navires. MM.

Masseau-Wallinguin.
Pinet, *pour l'anglais, l'espagnol et l'allemand.*

MARENNES.

Courtiers – interprètes, conduct. de navires. MM.

Reynaud, } *pour le*
Aiguillé, } *holland.*

MARSEILLE.

M. Irissac. *Commiss. de police près la Bourse.*

Agent de change.

M. Defagues-Pascal.

Court. de march. MM.

Olive fils.
Olive (Pierre).
Laugier.
Pagliano.
Castillon.
Bec (*assurances*).
Arnaud.
Cohen.
Roque.
Auban (J. Fr.).
Talamel.
Autheman.
Dor.
Borely.
Savine.
Barthelemy (*assurances*).
Monnier.
Isnard.
Dumarest.
Mouton (*assurances*).
Garagnon (*assurances*).
Routier (H. J.).
Nicolas (*assurances*).
Rolland.
Moynier (J. M. J.).
Clumane.
Bletry.
Bayol.
Plantin.
Rizaucourt (Fr.-P.) (*assur.*)
Fabre.
Gavoty fils.
Léon.
Genouillat.
Braquety (*assurances*).
Robert.
Pons (*assurances*).
Julien.
Cogordan.
Larousse.
Monge.
Merlinode-Boisgrange.
Franc (*assurances*).
Flottes-Raissac (*assurances*)
Boucher.
Meyers.
Roumieu.
Long.
Cantel.
Nathan.
Barbaroux.
Becazel.
Julien.
Crudère.

Courtiers de marchandises, conducteurs de navires et courtiers-interp. MM.

Fraissinet, *espagn., ital., angl. et holland.*
Fraissinet (A.), *angl., ital. et espagn.* (*assurances*).
Caillol, *ital* (*assurances*).
Meyer, *allem., ital., suéd., dan. et angl.*
Vigne, *portugais.*
Estrangin, *ital.* (*assur.*).
Schielotto, *ital.* (*assur.*).
Renoux, *angl., espagn. et ital.*
Boyer. *ital. et espagn.* (*ass.*).
Chaillet, *ital.* (*assurances*).
Constant, *ital* (*assurances*).
Marseille, *holland. et ital.*
Rambaud, *grecque et ital.*
Rebufat, *espagn et ital.*
Guinot, *ngl., dan., suéd., allem. et ital.*

METZ.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Limbourg.
Blondin (H.-Jacq.-Ferd.).
Lefort.
Toussaint.

MILHAU.

Agent de change et Courtier de marchandises.

N. . . . .

MIRANDE.

Agent de change, Courtier de marchandises.

M. Laurent.

MOISSAC.

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.

Bonnefous.
Negré.

MONTAUBAN.

Court. de march. MM.

Videt.
Brenouilleau.
Boulié.
Boalhac Sol.

MONTPELLIER.

Agens de change. MM.

Balze fils.
Bepet fils.
Hugues.
Rougaret.
Baumas fils.
Bruyas.

Courtiers de marchandises. MM.

Blouquier.
N. . . . .

MORLAIX.

Courtiers pour les marchand. les assurances et la conduite des navires. MM.

Guidon.
Lazon.
Le Coc Saint-Maur.
Roquelin.
Boscher.

MULHAUSEN.

Agens de change, Court. de marchandises. MM.

Huber.
Paraf.
Richard.
Durand.

NANTES.

Agens de change et Courtiers de march. MM.

Wack fils.
Bonamy.
Morville.
Cardon.
Toulmouche (Emile).
Bonnemant fils.
Lemerle fils.
Gazanche.
Jousset.

Court. d'assuranc. MM.

Roy.
Desbouillons.

Courtiers, interp. et cond. de navires. MM.

Mabit.
Pressensé.
De Lasalle fils.
Denis.
Bardon fils, *angl. et holland.*
Prion, *angl. et holland.*
Goupilleau, *allem.*, *angl.*, *holland.*, *espagn.*, *portug.*, *suéd. et dan*
Sommelus, *sued*, *dan.*, *angl. et holland.*

NARBONNE.

Courtiers de marchandises. MM.

Firmin.
Bernard.
Bomien.
Rolland.
Bergé.
Cabanes.

NEVERS.

Courtier de marchand.

N. . . . .

NÎMES.

Agent de change.

N. . . . .

Courtier de marchand.

N. . . . .

NIORT.

Court. de march. MM.

Liège.
De Larue neveu.
Bruneau.
Vauguyon aîné.

OLÉRON.

Courtiers interprètes, conduct. de nav. MM.

Petit, *pour le hollandais.*
Laray, *idem.*

LORIENT.

Agens de change et Courtiers de march. MM.

N. . . . . .
N. . . . . .

Courtiers pour les assurances et la conduite des navires. MM.

Dufilhol fils.
Montrelay.

ORLÉANS.

Courtiers de marchandises. MM.

Godin.
Pavie.
Gombault-Sagot.
Leroux.
Fauvin.
Ballot.
Berthel.
Boulard.
Metivier.
Besnard.

PAIMBŒUF.

Courtiers interprètes et conduct. de nav. MM.

Vanderlhuis et Boudet fils.

PARIS.

Voy. p. 885 *et suiv.*

PAULLIAC.

Courtiers pour les marchand. les assur. et la cond. des nav. MM.

Martini.
Tastet jeune.
Gouzou.
Sarrail.
Guyon.

PÉRIGUEUX.

Courtier de marchand.

M. Sengenès.

PERPIGNAN.

Agens de change. MM.

Caron.
Saisset.
Berger.

PÉZÉNAS.

M. Grenier, *Commiss. de police près la Bourse.*

Courtiers de marchandises. MM.

Villebrun fils.
Prax.
Sabatier.
Alazard.

POITIERS.

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.

Turquand.
Demarconnay.

PONT DE BORDES.

Courtier de marchand.

N. . . . .

PORT-LOUIS.

Courtier conducteur de navires et interprete.

N. . . . .

QUIMPER.

Courtier interprète, conducteur de navires.

N. . . . .

REDON.

Courtiers de navires.

M. Hery jeune.

REIMS.

M. Collet, M. Siret – Thaudart, M. Gerbeaux, } *Comm. de police.*

Agens de change. MM.

Paté.
Paupe.
Fleury.
Michault-Delarquelay.

Court. de march. MM.

Soubrié.
Jobart.
Lenain.
Cliquot.
Duval.

RENNES.

N. . . . .

RHODEZ.

M. Carcenac, *Commissaire près la Bourse.*

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Carrier.
Delelaux.
Monseignat.

ROCHEFORT.

Courtiers interprètes et conduct. de nav. MM.

Manès.
Chessé.
Ellès.
Mollière.

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.

Manès.
Mollière.

ROCHELLE (LA).

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Robein.
Juliot.
Juliot (G.).
Beltremieu.
Garreau.
Naudin.

Courtiers interprètes, conduct. de nav. MM.

Meyer. *allem., angl. et holland.*
Duverger, *hollandais.*
Turaud, *allem. et holland.*
Meyer (E.).
Bouyé, *anglais.*

ROUEN.

M. Pirout, *Commissaire près la Bourse.*

Agens de change. MM.

Riout.
Vallée-Larivière.

Courtiers pour les marchandises. MM.

Sanet.
Lemercier.
Faucon.
Delaistre fils.
Pretrel.
Coeffin.
Freschon.
Lebret.
Duval.
Le Boullanger.
Le Barbier.
Le Bourgeois.
Guesmel.
Thuillier.
Fontaine.
Congnet.
Séré.
Lejolliot.
Cardinne.
Petit.
Picart.
Héliot.
Caron.
Caillemer.

Courtiers conducteurs nav., et interprètes. MM

Desroques.
Montrelay, *anglais.*
Durécu.
Chaumont.
Villedieu.
Fournier.
Rapp, *pour la langue ang*
Smith, *allemand, anglais hollandais et suédois.*

Courtiers d'assur. MM.

Fontaine.
Delaunay.

SABLES.

Court.-conduct. de navires
Penevert.

SAINT-ÉTIENNE.

Courtiers de marchandises. MM.

Corrally.
Micolon.
Sourdillion.
Phélip.
Armand.
Payre.

Agens de change. MM.

Hedde.
Ravcrot.

SAINTE-FOIX.

Court. de marchandises.

M. Jouhanneau.

SAINT-GENIEZ.

Agent de change.

M. Seguret fils.

SAINT-MACAIRE.

Court. de march. MM.

Merle fils.
Darbost.
Richet.

SAINT-MALO.

Courtiers pour les marchand. les assur. et la cond. des navires. MM.

Robberechts fils.
Renou.
Bié.

SAINT-MARTIN-ILE-DE-RHÉ.

Courtiers – interprètes, conduct. de nav. MM.

Brun, *angl., dan. et suéd.*
Thouillaud, *pour le holland.*
Michaud, *pour le danois.*

SAINT-NAZAIRE.

Courtier – interprète, et conducteur de navires.

N. . . . .

SAINT-OMER.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Froye.
Leurs.

SAINT-VALLERY.

Courtiers-interprètes.

M. Darras.
Boulanger.
Flécheux.

SAINT-WAAST-LA-HOUGUE.

Court.-interprètes et cond. de navires. MM.

Galerand.
Maniché.

SARLAT.

Courtier de marchand.

M. Landes.

STRASBOURG.

Agens de change. MM.

Tiess.
Ehrman.
Burkardt.
Fleischhauer.
Wurmser.

Court. de march. MM.

Caimy.
Weiler.
Remond.
Haubesntricker.
Christiani.
Arnold.

TONNAY (*Charente*).

Courtiers - interpretes, cond. de navires. MM.

Dabbadie, *angl. et holland.*
Masseau, Dabadie fils, } *pour l'anglais.*

TOULON.

Court. de march., Conduct. de navires. MM.

Engaurran.
Lambert.
Roux (L.-A.-F.)
Blond.
Allemand.
Alliaud.
Pélissier.
Bonisson.
Engaurran (J.).
Rouquerol.

TOULOUSE.

Agens de change MM.

Laromiguière.
Gauran.
Davasse.
Fornier.
Roaldes.
Picot-Lapeyrouse.
Borel.
Belot.

Court. de march. MM.

N. . . . .
N. . . . .

TOURS.

Agens de change. MM.

Duval.
Adam.

TREMBLADE (LA).

Courtier-interprète, et cond. de navires.

M. Robineau, *pour le hollan.*

TROYES.

Agens de change. MM.

Lebeuf.
Geoffroy.

Court. de march. MM.

N. . . . .
N. . . . .

VALENCIENNES.

N. . . . .

VANNES.

N. . . . .

VIENNE.

Agent de change, Courtier de marchandises.

M. Chaine.

VIRE.

N. . . . .

CINQUIÈME PARTIE.

Administration de Paris et du département de la Seine, et renseignemens divers.

CHAPITRE PREMIER.

Administration civile et militaire du département. — Préfecture et Sous-Préfectures du département. — Mairies. — Préfecture de police. — Clergé de Paris.

SECTION PREMIÈRE.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

(Statistique du département. — Bureaux. — Conseil de préfecture et Conseil général du département. — Conseils d'arrondissemens. — Travaux d'architecture du département. — Grande-Voierie. — Chambre de commerce. — Bibliothèque du commerce. — Répartition des contributions. — Tontines. — Mairies de Paris et du département. — Sous-Préfectures de Saint-Denis et Sceaux.)

Le département de la Seine est formé d'une portion de l'Ile-de-France. Il est environné de tous côtés par le département de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 135,033 arpens, ou 46,181 hectares ; sa population, d'après le recensement fait en 1829, est de 924,226 individus, dont 816,486 pour la ville de Paris (*); 51,739 pour l'arrondissement de Sceaux, et 56,001 pour celui de Saint-Denis. Il a une préfecture de département, une préfecture de police, deux sous-préfectures, vingt cantons ou justices de paix, quatorze colléges électoraux, nommant chacun un député ; savoir : douze pour les douze arrondissemens municipaux de Paris, et un pour chacun des arrondissemens de Sceaux et de Saint-Denis. Ce département est compris dans la 1re divisien militaire, le diocèse de Paris, et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE,

A l'Hôtel-de-Ville.

M. le Cte DE RAMBUTEAU ✻, *Conseiller-d'Etat*, PRÉFET.
M. de Jussieu (Laurent) ✻, Maître des requêtes, *Secrétaire général*.

Membres du Conseil de Préfecture. Messieurs,

Mis de la Morélie ✻, rue de Bondy, n. 85.
Fain, rue Monsieur-le-Prince, n. 14.
Laffon de Ladébat ✻, rue des Capucines, n. 3.
Chev. de Maupas ✻, rue Joubert, n. 47.
Lucas-Montigny ✻, rue du Petit-Vaugirard, n. 5.

(*) Cette population se subdivise ainsi : habitans domiciliés 615,868, dont 295,593 du sexe masculin et 320,275 du sexe féminin ; habitans non domiciliés 200,618 dont 117,785 du sexe masculin et 82,833 du sexe féminin.

Membres du Conseil général du Département, par ordre alphabétique (1).

Messieurs,

enoist ✻, *Négoc. et Chef de légion de la Garde nationale de St.-Denis.*
esson (O ✻), Pair, boulevard Poissonnière, n. 19.
ourgeois, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 16.
ochin ✻, *Avocat*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 58.
is de Châteaugiron (O ✻), rue de Castiglione, n. 4.
te de Laborde (Alexandre) (C ✻), Député, r. Laffitte, 28.
on Delaire (O ✻), *Conseiller-d'Etat, Directeur du Contentieux*, au Ministère des finances.
upin aîné (C ✻), *Procureur général près la Cour de Cassation*, Député, rue Coq-Héron, n. 5.
erron ✻, *Banquier*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 57.
anneron ✻, *ancien Négociant*, Député, rue Montmartre, n. 151.
afaulotte ✻, *Négociant*, rue Godot, n. 2.
ahure ✻, *ancien Notaire*, place de l'Ecole, n. 1.
ebeau (C ✻), *Conseiller à la Cour de Cassation*, rue du Cherche-Midi, n. 19.
efebvre (J.) ✻, *Banquier*, Député, Faub. Poissonnière, n. 60.
e Hon ✻, *Notaire*, rue du Coq-Saint-Honoré, n. 13.
laine-Glatigny ✻, *ancien Notaire*, rue des Beaux-Arts, n. 2.
larcellot, *Négociant*, rue de la Pépinière, n. 50.
)dier (O ✻), *Banquier*, Député, boulev. Poissonnière, n. 15.
'arquin ✻, *Avocat*, rue des Deux-Ecus, n. 15.
'érier (Joseph) ✻, *Banquier*, Député, r. Neuve-de-Luxembourg, 27.
anson-Davillier ✻, *Négociant*, rue de Grammont, n. 7.
on de Schonen (O ✻), *Procureur-gén. près la Cour des Comptes*, Député.
te de Tascher (G O ✻), Pair, rue St.-Guillaume-S.-G., n. 23.
'ripier ✻, *Conseiller à la Cour de cassation*, Pair, r. Croix-des-Petits-Champs, n. 42.

M Varcollier, *Secrét.-Archiviste du Conseil.*

Comité consultatif près la Préfecture de la Seine. Messieurs,

ochin ✻, rue du Faub.-Poissonnière, 58.
esclaux-Laforêt, r. S.-André-des-Arcs, 68.
oinvilliers, rue du Temple, n. 19.
Scribe (A.) ✻, rue de Choiseul, n. 6.
Gairal ✻, rue Louis-le-Grand, n. 5.
Mailhe, rue de Belle-Chasse, n. 38.

'onseils et Avocats près la Cour de cass. et le Conseil-d'Etat.

hev. Molinier de Montplanqua ✻, *ancien Maire à Paris*, r. Grammont, n. 19.
atruffe-Montmeylian ✻, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 5.

Conseils et Avocats près les Tribunaux.

oinvilliers, rue du Temple, n. 19.
hignard ✻, *Conseil honoraire*, rue du Mail, n. 12.

Notaires.

Corbin, rue Vivienne, n. 6.
Noël, rue de la Paix, n. 13.

Avoues.

Gavault, *Avoué de 1re inst.*, r. Ste-Anne, 16.
Beaumé, *Avoué d'appel*, r. Cr.-des-P.-Ch. 33.

Commiss.-Priseurs de la ville de Paris.

Lorin. | Determes.

Huissier.

Liédot, rue Saint-Martin, n. 151.

(1) Ce Conseil remplit les fonctions de *Conseil Municipal* de la ville de Paris.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE (1).

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Varcollier, *Chef*, rue de Crébillon, n. 2.

Ordre général ; enregistrement des dépêches ; renvoi dans les divisions ; réception e classement des décisions ministérielles, leur notification dans les bureaux ; le classemen et la conservation des minutes et actes de la Préfecture ; les légalisations, le départ de dépêches ; l'enregistrement des lois et ordonnances du Roi ; les prestations de serment la tenue du répertoire des actes sujets au timbre et à l'enregistrement, la convocatio des Conseils général et municipal, le dépôt des procès-verbaux de leurs séances ; le demandes et cessions de brevets d'invention ; d'importation et de perfectionnement ; l réception et le *visa* de toutes les significations judiciaires et *extrà*-judiciaires ; le affaires mixtes ; la traduction des pièces écrites en langues étrangères ; les demande de places ; les ventes, marchés et adjudications pour le département ou la ville de Paris le tirage des rentes de la ville ; les impressions, affiches et fournitures de bureaux ; l direction du fonds d'abonnement, personnel et matériel ; les pensions des employés de l Préfecture de la Seine et des administrations municipales qui en dépendent ; les archive générales ; les fêtes et réjouissances publiques ; les cérémonies municipales ; la distributio et la conservation des objets d'art commandés par la ville de Paris, et destinés à décorer le églises et autres édifices communaux ; la direction des fonds votés pour faire face à ce dépenses.

Commission des Beaux-Arts.

Cette Commission est instituée pour donner son avis sur tous les projets et travaux d'ar à exécuter aux frais de la ville de Paris ; elle est convoquée et présidée par M. le Préfet d la Seine.

Commission des Pensions.

Cette Commission, instituée par arrêté du 16 mai 1831, est chargée de donner so avis motivé sur les demandes de pensions à liquider au profit des employés de la Préfecture de la Seine et des administrations qui en dépendent, telles que l'octroi municipal la Commission des Contributions directes, les Mairies, la Caisse de Poissy, les Abattoir généraux, le Bureau central du Poids public, la Caisse municipale, le service des Eau de Paris.

DIVISION DE COMPTABILITÉ.

M. Bouhin aîné ✻, *Chef*, rue de Seine-Saint-Germain, n. 39.

PREMIER BUREAU.

M. Fichot, *Chef*, rue d'Orléans-St.-Honoré, n. 16.

Liquidation générale de tous les travaux et de toutes les dépenses ordonnés par la Préfecture pour le compte du Gouvernement, du Département ou de la ville de Paris. L direction du bureau général de vérification et de réglement des mémoires.

Le Bureau de réglement est chargé de vérifier tous les travaux exécutés par adjudication ou sur soumissions, et ceux faits par économie ; de régler les prix portés au mémoires des entrepreneurs, d'en réviser les calculs. Il est composé de Commissaires-Reviseurs et de Commissaires-Vérificateurs nommés par le Préfet, savoir :

Commissaires-Reviseurs.

M. Journault fils, r. de Madame, n. 5. M. Féré, r. de Grenelle, 30, Gr.-Caillou

(1) Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, excepté le dimanches et les fêtes, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Commissaires-Vérificateurs.

M. Guillemot ✻, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 44.
M. de Gans, rue de la Chaussée-des-Minimes, n. 5.
M. Protain ✻, rue du Mont-Thabor, n. 4.
M. Rameau, rue de Jouy, n. 11.
M. Moreau, rue de Vaugirard, n. 62.
M. Rédier, rue du Temple, n. 12.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Bouhin jeune, *Chef et Contrôleur des rentes de la Ville*, rue de Vaugirard, n. 62.

Formation des budgets du département ; situation des comptes des dépenses des ministères dont le Préfet est ordonnateur, et des fonds départementaux ; délivrance des mandats de paiemens ; comptes des fonds de retraites ; formation du budget de la ville de Paris ; caisse municipale ; situations et comptes des fonds de la ville ; sommier des revenus ; délivrance des mandats de paiement ; contrôle des rentes sur la ville de Paris.

TROISIÈME BUREAU.

M. Defrémont, *Chef*, rue Charlot, n. 47.

Examen et apurement des comptes administratifs et de caisses des ordonnateurs et comptables qui se trouvent en rapport avec la Préfecture de la Seine ; surveillance et vérification des caisses ; surveillance administrative et comptabilité de la ferme des jeux de la ville de Paris. Le mouvement, l'entretien et la comptabilité, en matière du mobilier de tous les établissemens qui dépendent de l'administration départementale ou municipale. La surveillance des gardiens spéciaux de ces établissemens. La direction du fonds d'abonnement pour partie des dépenses du matériel. Les réparations locatives, et de simple entretien, à l'hôtel de la préfecture du département, à l'hôtel-de-ville, et le service intérieur.

Commission des voies et moyens.

Cette Commission, composée de dix membres, est instituée par arrêté du Préfet, et présidée par lui. Elle est appelée à donner son avis, sous le rapport financier, sur les demandes de crédits additionnels ou de modifications de crédits, avant leur discussion en conseil municipal ; à cet effet, elle suit le mouvement des revenus acquis et des dépenses à couvrir ; elle indique les ressources applicables aux dépenses imprévues, etc.

PREMIÈRE DIVISION.

Administration communale ; — Etat civil et politique ; — Elections ; — Domaines de l'Etat.

M. Pontonnier ✻, *Chef*, quai d'Anjou, n. 11, île Saint-Louis.

PREMIER BUREAU.

M. Mastrelle, *Chef*, rue d'Orléans, n. 7, au Marais.

Circonscription des arrondissemens, des cantons et des communes : conservation et administration des propriétés immobilières du département et de la ville de Paris, susceptibles de produits.

Ville de Paris : Service des inhumations et des cimetières ; acquisitions, locations et dépenses de toute nature concernant les mairies et auditoires des juges-de-paix ; établissemens de halles, et marchés ; administration de l'octroi et des établissemens y annexés ; abattoirs ; caisse de Poissy ; bureau central de pesage, mesurage et jaugeage public.

Communes rurales : Convocation des conseils municipaux et d'arrondissement ; direction et surveillance de l'emploi des revenus communaux ; formation des budgets annuels des communes ; répartition du produit net des amendes de police et du droit de banlieue ; construction et entretien des mairies, églises, presbytères, écoles, cimetières, chemins vicinaux, ports, fontaines, abreuvoirs, et autres établissemens.

INSPECTION GÉNÉRALE ET BUREAU CENTRAL

Du pesage, mesurage et jaugeage publics dans la ville de Paris, et contrôle des droits communaux établis dans les halles et marchés,

Rue Bourtibourg, n. 1.

L'institution du pesage, du mesurage et du jaugeage publics a été établie par la loi du 29 floréal an X, et par les actes du Gouvernement des 6 prairial an XI, 16 juin 1808, 11 juin 1811, 11 avril 1813, 4 mai 1820 et 10 novembre 1823.

Ce service se divise en deux parties; la première comprend les opérations de pesage, de mesurage et jaugeage, dans les halles, les marchés, les chantiers et sur les ports; ces opérations sont faites, et les droits qu'elles produisent sont perçus par des agens placés sous la direction de M. le Préfet de Police. Un Inspecteur-général et deux Inspecteurs particuliers nommés par le Préfet de la Seine, exerçant, sous les ordres de ce magistrat, l'inspection et le contrôle de la perception, surveillent la tenue des registres, l'exactitude de sa comptabilité, et la régularité de ses versemens.

La seconde partie du service est confiée à un Bureau Central, placé sous la direction du Préfet de la Seine, et comprend 1° les opérations de pesage, mesurage et jaugeage à domicile, requises par le commerce ou par les officiers de justice: 2° le mesurage des liquides, au moyen d'un appareil à dépoter, établi à l'entrepôt général des vins et eaux-de-vie; 3° le mesurage des pierres destinées aux constructions publiques et particulières.

Dans toutes les constructions relatives au pesage, au mesurage ou au jaugeage, les bulletins délivrés par les préposés des poids publics, et certifiés conformes aux registres, font foi en justice.

Le Bureau Central est établi rue Bourtibourg, n. 1. Il est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis 9 heures jusqu'à 4. Les réquisitions peuvent être adressées, par écrit et *franches de port*, à l'Inspecteur-général, chef dudit Bureau, qui envoie aux lieux indiqués, des préposés, à l'effet de procéder aux opérations requises.

BUREAU CENTRAL.

Inspecteur-général, Chef du Bureau Central.

M. Daubanton, rue Bourtibourg, n. 21.

Inspecteurs particuliers.

M. Le Gentil. M. Verdia.

Comptabilité de Recette.

M. Rocher, *Chef.* M. . . . . *Contrôleur.*

Contrôleurs spéciaux pour le mesurage des pierres.

M. Leroy, rue du Faubourg Saint-Jacques, n. 304.
M. Bridault ✻, rue Mandar, n. 9.
M. Chabrier, quai d'Orléans, n. 18.

La perception des droits sur la vente en gros des denrées dans les halles et marchés, et celle des droits dus pour la location de places dans ces établissemens est administrée directement par M. le Préfet de Police; mais la surveillance et le contrôle de cette perception ont lieu par des inspecteurs nommés par M. le Préfet de la Seine, et placés sous la direction de l'Inspecteur-général des poids publics.

Inspecteurs.

M. Daniel. | M. . . . . .

DEUXIÈME BUREAU.

M. Villot ✻, *Chef*, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 28.

Etat civil; archives de l'Etat civil; confection des tables décennales; formation des listes électorales et du jury; formation des listes d'électeurs communaux; élections; ins-

allation des conseils municipaux ; nomination des maires dans les communes au-dessous de 3.000 âmes ; présentation des candidats pour les fonctions administratives ; traitement des fonctionnaires administratifs ; délimitation des arrondissemens et quartiers de Paris, et du département.

TROISIÈME BUREAU.

M. Frégier, *Chef*.

Prise de possession, conservation, administration, estimation et vente des biens nationaux ; révision des décomptes de ventes ; déchéances ; séquestre sur les biens des comptables des deniers publics ; main-levée des inscriptions hypothécaires prises sur les débiteurs de l'Etat ; revendication des domaines envahis ou usurpés ; poursuite et défense, au nom de l'Etat, de toutes les affaires litigieuses portées devant les tribunaux ; liquidation des successions en déshérence ; vente des objets abandonnés dans les greffes des tribunaux, aux messageries, etc., etc. ; l'acquisition des propriétés privées nécessaires aux fortifications ; réglement des indemnités y relatives ; la liquidation des indemnités allouées par la loi du 27 avril 1825.

COMMISSAIRES-PRISEURS *chargés de la prisée et de la vente du mobilier appartenant ou dévolu à l'Etat*. Messieurs,

Determes, rue Rameau, n. 8. | *Chauvelot*, rue Michel-le-Comte, n. 27.
Seigneur, rue Favard, n. 2. | *Bataillard*, rue de Grammont, n. 4.

DEUXIÈME DIVISION.

Ponts-et-Chaussées, Travaux publics, Grande-Voirie.

M. Lemaire ✻, *Chef*, rue St.-Louis, n. 30, au Marais.

PREMIER BUREAU.

M. Malmontet, *Chef*, rue Caumartin, n. 20.

Les travaux des grandes routes, du pavé de Paris et des trottoirs, des boulevarts, de navigation, des canaux, digues, ponts, ports et quais, de chemins de hallage ; la voirie des grandes routes, les bacs et bateaux : la direction des fonds affectés à ces dépenses ; la délimitation des quartiers affectés à l'exploitation des usines de gaz hydrogène ; les travaux relatifs à cette exploitation sur la voie publique ; les travaux de la rivière de Bièvre.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Trémizot, *Chef*, rue Castiglione, n. 12.

Administration générale des travaux de dérivation de la rivière d'Ourcq et des Canaux de l'Ourcq, de Saint-Denis et de Saint-Martin. Distribution des eaux dans Paris ; service des anciennes et nouvelles eaux ; Pompes à feu, machines hydrauliques, fontaines, regards, etc. ; travaux des voiries de Bondy et des voiries de dépôt ; acquisitions relatives à ces divers établissemens ; construction et entretien des égoûts de Paris.

TROISIÈME BUREAU.

M. Planson, *Chef*, rue Saint-Honoré, n. 335.

Construction, grosses réparations et entretien de l'Hôtel-de-Ville, des mairies, des colléges royaux, de la Bourse, du palais de Justice, des casernes, des barrières, des prisons, des entrepôts, halles et marchés, places et promenades publiques, etc. Le personnel des architectes et des autres agens attachés à ces divers établissemens. Expédition des affaires qui sont renvoyées par le Préfet à l'examen du Conseil spécial des prisons de la Seine ; Conseil des travaux publics.

QUATRIÈME BUREAU.

M. Hourdequin ✻, *Chef*, rue Richer, n. 6 *bis*.

L'administration de la grande voirie, *intrà muros*, l'exécution des réglemens sur la matière ; les acquisitions des propriétés nécessaires aux alignemens ; l'inscription des noms des rues ; le numérotage des maisons ; la voirie vicinale ; les carrières ; la direction des fonds affectés aux dépenses qu'exigent ces divers services.

SERVICE DE LA GRANDE VOIRIE DANS LA VILLE DE PARIS.

Commissaires-Voyers divisionnaires. Messieurs,

Lelong, rue de Lancry, n. 10.
Lahure, rue St.-Fiacre, n. 18.
Guénepin, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 46.

Commissaires-Voyers d'arrondissement. Messieurs,

Premier arrond. Duhays, rue Saint-Honoré, n. 313.
2e *idem.* Haudebourt, rue de la Rochefoucault, n. 19.
3e *idem.* Visconti, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 20.
4e *idem.* Van-Cléemputte, rue du Bac, passage Ste-Marie, n. 11.
5e *idem.* Villain, rue Saint-Honoré, n. 365.
6e *idem.* Callet, rue de la Pépinière, n. 53.
7e *idem.* Lepage, rue Michel-le-Comte, n. 30.
8e *idem.* Gauthier, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 36.
9e *idem.* Moreau, rue.....
10e *idem.* Lemarié, rue de l'Université, n. 38.
11e *idem.* Charles, rue de la Harpe, n. 81.
12e *idem.* Vestier, rue Poissonnière, n. 32.

Inspecteurs particuliers de la Voirie. Messieurs,

Premier arrond. Gouyon, rue des Vieux-Augustins, n. 41.
2e *idem.* Finiels, rue du Bac, passage Sainte-Marie.
3e *idem.* Bourgeois, rue. . . . . .
4e *idem.* Delagénière, rue du Faubourg-Saint-Denis.
5e *idem.* Brunet de Baisne, rue Bergère, n. 17.
6e *idem.* Dupré, rue de la Cerisaie, n. 31.
7e *idem.* Levicomte, rue d'Argenteuil, n. 41.
8e *idem.* Docque, rue de la Planche, n. 14.
9e *idem.* Nogaret, rue Thiroux, n. 5.
10e *idem.* Dupeyrat, rue du Bac, n. 34 *bis.*
11e *idem.* Blosse, cour du Commerce-St.-Germain, n. 7.
12e *idem.* Eck, rue de Las Case, n. 7.

Les Commissaires-Voyers divisionnaires donnent leur avis sur les rapports des Commissaires-Voyers d'arrondissement, et sur les affaires qui leur sont communiquées. Les Commissaires-Voyers d'arrondissement font respectivement leurs rapports sur toutes les demandes à fin de permission de construire et de réparer; ils vérifient l'exécution des alignemens donnés; ils constatent les contraventions de toute nature. Les inspecteurs particuliers de la voirie sont attachés aux Commissaires-Voyers d'arrondissement pour les aider dans l'exercice de leur surveillance. Les Commissaires-Voyers divisionnaires et les Commissaires-Voyers d'arrondissement se réunissent le mardi de chaque semaine pour se former en bureau de consultation. Ce bureau est présidé soit par M. le Préfet, soit par le Secrétaire-général, soit par le Chef de la division. Le bureau de consultation est chargé de donner son avis sur les malfaçons ou vices de construction signalés par les Commissaires-Voyers dans les bâtimens neufs, et d'indiquer aux constructeurs et aux propriétaires les rectifications à faire. Sur leur refus de s'y conformer, les procès-verbaux et autres pièces sont remis au bureau de la Grande-Voirie pour être procédé dans les formes de rigueur. En outre, le Bureau de consultation donne en commun un avis sur toutes les affaires qui ont été renvoyées à l'examen des Commissaires-Voyers divisionnaires.

Il est tenu un registre de ses délibérations; le plus jeune des Commissaires-Voyers tient la plume et fait fonctions de Secrétaire.

M. Villain, *Secrétaire du Bureau consultatif de la grande Voirie.*

Inspection générale des Carrières du département. Messieurs,

Trémery ✻, *Ingén. en chef des Mines, Inspect. gén. des Carrières, Géom. en chef au Dépôt des plans des Carrières*, rue Méchain, n. 12.

Daly, *Inspecteur des Mines*, à Montrouge, } *Inspecteurs*
Poirien-de-St.-Brice, *idem*, rue du Four-St.-Germain, } *particuliers.*
Delamotte, *Sous-Chef du Bureau des Géomètres.*
Fouquet, *Chef du Bureau de l'Inspection générale.*

Surveillance générale des Carrières en exploitation dans le département ; exécution des réglemens sur cette matière ; direction des travaux de consolidation dans les anciennes carrières sous et hors Paris.

Travaux d'Architecture du départ. de la Seine et de la ville de Paris.

Première section, comprenant l'hôtel de la Préfecture de la Seine, les édifices, bâtimens et établissemens consacrés au service des cultes ; les places, promenades et fêtes publiques.

M. Godde (Hypolite), *Architecte*, rue de Madame, n. 5.

M. Fromentin,
M. Maingot, } *Inspecteurs.*
M. Gilbert aîné,

Deuxième section, comprenant les bâtimens des barrières, murs d'enceinte, les chemins de ronde, les abattoirs, l'hôtel de l'octroi, les entrepôts, les patâches et bureaux d'inspection qui intéressent l'octroi ; la police et la navigation.

M. Jay, *Architecte*, rue d'Enfer, n. 19.

M. Guillot,
M. Lusson, } *Inspecteurs.*
M. Tougard Bois-Milon,

Troisième section, comprenant les tribunaux, la conciergerie, le dépôt de police, les colléges, les écoles primaires, les casernes et les corps-de-garde.

M. Peyre neveu ✻, *Architecte*, rue des Poitevins, n. 7.

M. Durand, } *Inspecteurs.*
M. Vincent,

Quatrième section, comprenant les prisons du département, les dépôts de Saint-Denis et Villers-Cotterêts, la Morgue.

M. Ménager, *Architecte*, rue des Francs-Bourgeois, n. 11.

M. Chappuis, } *Inspecteurs.*
M. Maugras,
M. Pascal, *Conducteur.*

Cinquième section, comprenant les halles et marchés, les greniers de réserve et à sel, les mairies et les maisons communales.

M. Baltard père ✻, *Architecte*, r. des Augustins, palais des Beaux-Arts.
M. Jolivet, *Inspecteur.*
M. Riffaut, *Conducteur.*

Travaux des communes de l'arrondissement de Saint-Denis.

M. Lequeux, *Architecte.*

Travaux des communes de l'arrondissement de Sceaux.

M. Molinos (Auguste), *Architecte*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 13.

Travaux neufs au compte de la Ville de Paris.

Architectes. *Messieurs*,

Entrepôt général des vins.

Gauché, rue du Battoir-Saint-André-des-Arcs.

Collége royal de St.-Louis, et Académie de Paris, à la Sorbonne.

Guignet ✻, rue de Caumartin, n 1.

Eglise du St.-Sacrement, Séminaire.

Godde, rue de Madame, n. 5.

Eglise de Notre-Dame de Lorette Nouv. Maison de correction de femmes.

Lebas ✻, Palais de l'Institut.

Eglise de Saint-Vincent-de-Paule.

Lepère et Hittorff, rue Coquenard, n. 42.

Marché au charbon, rue de la Roquette

Ménager, rue des Francs-Bourgeois, n. 11

Prison de la dette.

Lemarié, rue de Beaune.

Ingénieurs attachés au service du département de la Seine.

M. Jollois ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, rue Louis-le-Grand, n. 35

Service ordinaire des Ponts-et-Chaussées. Messieurs,

Stapfer, Faubourg-Saint-Martin, n. 80.
Baude, rue de Belle-Chasse, n. 28.
Coriolis ✻, rue de Condé, n. 15.

Service extraordinaire Messieurs,

Beaudesson, *Ingénieur en chef*, rue de l'Université, n. 53.
Legraverend, *Ingén. ord.* rue de Sèvres, 8
Tarbé, *idem*, rue du Grand-Chantier, n. 4

Pavé de Paris et Boulevarts. Messieurs,

Partiot ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, rue Saint-Lazare, n. 88.

Aubert-Vincelles, *Ingénieur ordinaire*, rue Notre-Dame de Recouvrance, n. 20.
Marchand Saint-Albin, *idem*.

Service municipal sous la direction des Ingénieurs des Ponts-et-Chaussées

M. Emery, *Ingénieur en chef.*

Service de la distribution des eaux dans Paris, des canaux de l'Ourcq, de Saint-Denis et de Saint-Martin : égouts et assainissement ; voiries de Bondy et de Montfaucon.

Inspecteurs. Messieurs,

Aubineau. *Inspecteur des eaux de Paris et de l'aqueduc d'Arcueil, Contrôleur des pompes à feu de Chaillot et du Gros-Caillou*, rue Christine, n. 5.
Rebeilleau, *Inspecteur des eaux à la fontaine du Trahoir*, au coin des rues de l'Arbre-Sec et Saint-Honoré.
Moisson, *Inspecteur des eaux de Paris, de Belleville et de Ménil-Montant* rue Boucherat. n 17.
Jonnard, *Inspecteur des eaux*, place Royale, n. 1.
Nargaud, *Inspecteur des égouts*, rue de Pontoise, n. 10.
Caunes, *Inspecteur du service d'assainissement*, rue du Jardin-du-Roi, n. 10.

TROISIÈME DIVISION.

Instruction publique. — Hospices et Hôpitaux. — Garde nationale et Recrutement.

M. Barrière (O ✻), *Chef*, rue de Condé, n. 20.

PREMIER BUREAU.

M. Cottenet, *Chef*, rue des Deux-Portes-St.-Jean, n. 1.

Ecoles élémentaires. — Institutions, pensions et écoles secondaires de jeunes demoiselles: instruction primaire en faveur des adultes ; sociétés savantes ; jury de médecine e

listes de médecins ; agriculture ; courses de chevaux ; exposition des produits de l'industrie ; courtiers et chambre du commerce ; examen des aspirans aux écoles polytechnique, militaire, navale, des eaux et forêts ; bourses communales dans les colléges ; bibliothèque de la ville ; administration et dépenses des cultes.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Blondel, *Chef*, rue de Paradis, n. 14, au Marais.

Hôpitaux et hospices du département de la Seine ; domaine, contentieux, personnel, comptabilité de ces établissemens ; Direction des secours à domicile à Paris et dans les arrondissemens ruraux ; nomination des administrateurs, des secrétaires-trésoriers et receveurs ; approbation des budgets ; Mont-de-Piété, nomination aux emplois, approbation de toutes les délibérations du Conseil d'administration, surveillance des divers services, examen des comptes administratifs de ces différentes administrations ; enfans abandonnés et aliénés, correspondance avec les départemens pour leur renvoi au lieu de leur naissance, ou pour le paiement de leur pension dans les établissemens de Paris ; surveillance du service qui concerne les orphelins de juillet et l'exercice de la tutelle conférée à l'administration municipale, par l'ordonnance royale du 25 août 1831 ; nomination des élèves sages-femmes qui suivent les cours de la maison d'accouchement aux frais du département de la Seine ; liquidation des frais de justice criminelle ; direction de l'administration des Tontines d'épargnes du pacte social et des employés ; secours pour les maladies épidémiques, nomination des médecins chargés de ce service dans le département de la Seine.

Médecins des Epidémies. Messieurs,

Bourdois ✻, *Médecin en chef.*

Fauconneau-Dufresne, *Médecin de l'arrondissement de Saint-Denis.*

N. . . . . *Médecin de l'arrondissement de Sceaux.*

ADMINISTRATION DES TONTINES,

Sous la surveillance du Préfet, rue Sainte-Anne, n. 16.

Les Tontines dites d'*Epargnes*, des *Employés et Artisans*, sont régies par trois administrateurs pris dans le Conseil municipal de la ville de Paris. Ils ont sous leurs ordres un Directeur.

Administrateurs. Messieurs,

Parquin ✻. Tripier ✻. Lahure.

Nota. Les fonctions d'Administrateur sont gratuites.

Directeur.

M. Hervouet de la Chardonnière (Achille).

M. Desroziers ✻, *Secrétaire de l'administration.*

Service de la Caisse.

M. Nau, *Caissier.*

TROISIÈME BUREAU.

M. Erdeven, *Chef*, rue des Francs-Bourgeois, n. 11 et 12, au Marais.

Troupes en passage, en garnison ; hôpitaux militaires, recrutement, désertions, congés de réformes, pensions aux veuves, corps-de-garde ; la direction des fonds affectés à ces divers établissemens.

QUATRIÈME BUREAU.

M. Varner, *Chef*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 47.

Garde nationale de Paris et de la banlieue, recensement, jurys de révision, élections, armement, discipline, maisons d'arrêt, contentieux ; la direction des fonds votés pour les dépenses du personnel et du matériel de l'état-major, des douze légions d'infanterie, de la légion de cavalerie et de la maison d'arrêt de garde nationale de Paris, des quatre légions et des quatre maisons d'arrêt de la garde nationale de la banlieue.

QUATRIÈME DIVISION. — *Répartition, Recouvrement et Contentieux des Contributions directes et Domaines.*

M. Miel ✻, *Chef*, rue Ste-Avoye, n. 57.

PREMIER BUREAU.

M. Perrot, *Chef*, quai de Béthune, n. 6.

Mesures générales relatives à l'administration et au recouvrement de l'impôt; personnel des agens des contributions : receveurs particuliers et percepteurs; assiette et répartition des contributions; vérification, exécution et mise en recouvrement des rôles; situation générale du recouvrement; enregistrement et *visa* des récépissés délivrés par le receveur-général; apurement des comptes rendus par le receveur-général; direction des fonds de non-valeurs; vérification de la gestion des comptables, et contentieux qui en résulte; commission de répartition de la ville de Paris; contrôleurs aux recettes; cadastre : impositions locales et extraordinaires; vérification des caisses des receveurs; personnel des agens des contraintes; direction des poursuites; taxe des frais; plaintes formées contre les percepteurs et leurs agens; réclamations pour cause de garantie; privilége du trésor; confection des registres pour la tenue des écritures comptables.

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS, *attachés à la préfecture et au recouvrement des contributions directes dans la ville de Paris.* Messieurs,

Determes, rue Rameau, n. 8. | Neveu, quai de la Cité, n. 23.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Revelière, *Chef*, rue des Barres, n. 4.

Vérification des matrices de rôles; travail relatif aux demandes en décharge ou réduction, remise ou modération de taxe, en matière de contributions directes de toute nature; instruction et jugement des états de non-valeurs; vérification et délivrance des ordonnances comptables.

COMMISSION DE RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS,

Nommée par le Prefet.

Cette Commission est chargée de la répartition des Contributions directes dans la ville de Paris, d'enregistrer et délivrer les patentes, de donner son avis sur toutes espèces de réclamations en matières de contributions directes, et de délivrer les extraits de matrices de rôles Ses bureaux sont établis place et à côté de l'Hôtel-de-Ville, n. 8.

Commissaires. Messieurs,

Gorjon, rue Saint-Georges, n. 18.
Rendu (Achille), rue du Four-Saint-Germain, n. 42.
De Bondy, rue du Bac, n. 42.
Goubard, rue Saint-Antoine, n. 57.
De Sains, rue Saint-Hyacinthe, n. 3.
Ravot (E.), *Secrétaire en chef*, rue Richer, n. 9.

TRÉSORIER DE LA VILLE DE PARIS.

M. le Bon de Villeneuve (Auguste) ✻, à l'Hôtel-de-Ville.

La Caisse municipale se compose du produit de la recette générale de l'octroi municipal et de bienfaisance, des centimes et autres revenus affectés aux dépenses communales. Elle ouvre tous les jours à dix heures, et ferme à trois heures. Elle paie les mardis, jeudis et samedis.

M. Guichard, *Chef de Comptabilité.* | M. Sornin, *Caissier-Adjoint.*
M. Geffroy, *Caissier-général.* | M. Huet, *Conservateur des oppositions.*

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS,

Séant à la Bourse.

Cette chambre est composée de M. le Préfet de la Seine et de quinze Membres électifs, qui se renouvellent par tiers tous les ans, et dont le choix doit être approuvé par le Ministre du Commerce et des Travaux publics. Elle est chargée de présenter ses vues sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce; de faire connaître les causes qui en arrêtent les progrès; d'indiquer les ressources qu'on peut se procurer; de surveiller les travaux publics relatifs au commerce et à la navigation, ainsi que l'exécution des Lois et Arrêtés concernant la contrebande. Ses jours ordinaires d'assemblée sont fixés au mercredi de chaque semaine.

Membres composant la Chambre. Messieurs,

Le Préfet de la Seine.
Aubé ✻, rue de Sainte-Avoye, n. 23.
Besson, place Royale, n. 2.
Boigues ✻, rue des Minimes.
Cottier ✻, rue des Petites-Ecuries, n. 46.
Delessert (*François*) (O ✻), rue Montmartre, n. 176, *Président électif.*
Dubois-Daveluy ✻, rue Hauteville, n. 14, *Secrétaire.*
Hémon, rue de Paradis, n. 4 *bis*, au Marais.
Lefebvre (*Jacques*) ✻, rue du Faub.-Poissonnière, n. 50.
Legentil, rue Poissonnière, n. 35.
Marmet ✻, rue de Paradis, n. 6.
Michel, rue des Deux-Boules, n. 3.
Panis ✻, rue de Poliveau, n. 3.
Pépin le Halleur, rue de Richelieu, n. 89.
Odier (O ✻), boulevard Poissonnière, n. 35.
Sanson-Davillier ✻, rue Basse-du-Rempart, n. 7.

Surveillance des Entrepôts, des Ports et de la Navigation.

Commissaires { M. Boigues. M. Besson. M. Marmet.

Archives et Secrétariat.

M. *Brunet*, rue des Fossés-du-Temple, n. 68.

Le bureau est ouvert tous les jours de 1 à 4 heures, à la Bourse, galerie sud, n. 27.

Bibliothèque du Commerce.

Cette Bibliothèque, dont la formation au palais de la Bourse est confiée à la Chambre, se composera de tous les Ouvrages qui intéressent le Commerce et l'Industrie, sous la classification méthodique d'arts et métiers, commerce intérieur et maritime, navigation, colonies, législation, finances, douanes, économie politique, statistique, voyages, etc.

Bibliothécaire. M. Brunet (Wladimir).

SOUS-PRÉFECTURES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Arrondissement de Saint-Denis (1).

M. Mazères (Ed.) (O ✻), *Sous-Préfet*, à St.-Denis.

Les chefs-lieux des justices de paix de cet arrondissement sont: Courbevoye, Neuilly, Pantin, Saint-Denis.

(1) Les bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir; et ceux de l'arrondissement de Sceaux, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

Conseil d'Arrondissement. Messieurs,

Dezobry ✻, *Négociant*, à Saint-Denis.
Bracquemart ✻, *ex-Maire* de Colombes.
Fulchiron ✻, *Propriétaire*, *Député du Rhône*, à Passy.
Jullien ✻, *Maire*, à Epinay.
Boyé, *Maire*, à Saint-Denis.
Mala, *Avocat*, à Noisy-le-Sec.
Ferrière, *Notaire*, à La Villette.
Collas, *Propriétaire*, à Boulogne.
Langlassé, à Puteaux.
Bon Nicolas (C ✻), *Maréchal-de-camp*, à Belleville.
Rollet ✻, *Propriétaire*, à Neuilly.

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

M. Lesourd (A.) ✻, *Sous-Préfet*, à Sceaux.

Les chefs-lieux des justices de paix de cet arrondissement sont: Charenton, Sceaux, Vincennes, Villejuif.

Les Bureaux de la Sous-Préfecture sont ouverts tous les jours, de neuf à quatre heures.

Conseil d'Arrondissement. Messieurs,

Mis Dodun de Keroman ✻, *Propriétaire et Maire*, à Maisons-Alfort.
Payen ✻, *Négociant*, à Grenelle.
Dorange, *Négociant*, à Montrouge.
Desgranges ✻, *Col. de la 3e lég. des gardes nat. de la banl.*, à Sceaux.
Darblay, *Négociant*, à Antony.
Colin, *Propriétaire*, à Vitry.
Savouré, *Propriétaire et Maire*, à Fresnes-les-Rungis.
Boivin ✻, *Propriétaire et Maire*, à Choisy.
Péron, *ancien Notaire*, à Montreuil.
Lafaulotte (Alexandre), *Propriétaire*, à Nogent.
Portier aîné, *Négociant*, à Bercy.

ARRONDISSEMENS COMMUNAUX ET MAIRIES DE PARIS.

A Paris, le Préfet du département remplit les fonctions de maire central.

La commune de Paris est divisée en douze cantons ou justices de paix; ils ont chacun un maire et deux adjoints, qui sont chargés de la partie administrative et des fonctions relatives à l'état civil (1).

Ces douze mairies forment douze arrondissemens électoraux.

Premier Arrondissement, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 14.

Composé des quartiers des Tuileries, des Champs-Elysées, de la Place-Vendôme et du Roule (2). — Population, la garnison non comprise, 60,793.

M. Lefort (A.) (O ✻), MAIRE, rue Duphot, n. 19.

M. Gabillot ✻, rue du Marché-d'Aguesseau, 2, } *Adjoints.*
M. Porcher de La Fontaine, F. S.-Honoré, 19. }

(1) Les publications pour parvenir à la célébration des mariages n'ont lieu que les dimanches, dans le lieu et à l'heure des séances municipales. Les mariages ne peuvent se célébrer que trois jours après la seconde publication.

(2) Pour connaître le détail de la circonscription de chaque arrondissement ou mairie, voir aux justices de paix, page 776 et suiv.

M. Garnier, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.
M. Germain, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue du Faub.-St.-Honoré, n. 14.

Les mariages se font tous les jours, mais jamais après le coucher du soleil.
Les bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

Deuxième Arrondissement, hôtel Mondragon, rue d'Antin, n. 3.

Composé des quartiers Feydeau, de la Chaussée-d'Antin, du Palais-Royal et du Faubourg-Montmartre. — Population, la garnison non comprise, 74,773.

M. Berger ✻, MAIRE, rue Saint-Honoré, n. 256.

M. Bertinot, *Notaire*, rue de Richelieu, n. 28,
M. Chatelet ✻, *Juge au tribunal de commerce*, rue St.-Lazare, n. 130, } *Adjoints.*
M. Jomain, *Secrétaire*, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours non-fériés, de neuf heures du matin à quatre du soir. Celui de l'Etat civil est ouvert les dimanches et fêtes, jusqu'à deux heures pour les naissances et les décès.

Troisième Arrondissement, aux Petits-Pères.

Composé des quartiers du Faubourg-Poissonnière, Montmartre, St.-Eustache et du Mail. Population, la garnison non comprise, 49,833.

M. Rousseau (J. J.) (C ✻), MAIRE, rue des Jeûneurs, n. 9.

M. Boulay (O ✻), rue des Fossés-Montmartre, n. 17, } *Adjoints.*
M. Drouot ✻, rue du Faub.-Poissonnière, n. 14, }
M. Neveux, *Chef des Bureaux*, place des Petits-Pères.
M. Guéroult, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue de l'Odéon, n. 33.

Les bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés, de dix à quatre heures. Celui de l'Etat civil, les dimanches et fêtes, de dix à quatre heures.

Quatrième Arrondissement, place du Chevalier-du-Guet, n. 4.

Composé des quartiers Saint-Honoré, du Louvre, des Marchés et de la Banque de France. — Population, la garnison non comprise, 44,734.

M. Cadet de Gassicourt (Aug.), *Pharmac.*, MAIRE, rue St.-Hon., 108.

M. Viguier (Aug.) ✻, rue des Mauvaises-Paroles, n. 18, } *Adjoints.*
M. Mala, *Avocat*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25, }
M. Hulmé, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.
M. Troche, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, à la Mairie.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir, les dimanches et jours de fêtes exceptés. Le bureau de *l'Etat civil*, seul, est ouvert les fêtes et dimanches, depuis neuf heures jusqu'à quatre pour les naissances et décès.

Cinquième Arrondissement, rue de Bondy, n. 20.

Composé des quartiers du Faubourg-Saint-Denis, Bonne-Nouvelle, Montorgueil et de la Porte-Saint-Martin. — Population, la garnision, non compris, 67,756.

M. Bourgeois ✻, MAIRE, rue de Bondy, n. 36.

M. d'Hubert ✻, rue de Bondy, n. 38, } *Adjoints.*
M. Vilcocq ✻, *Notaire*, boul. St.-Denis, n. 12, }

M. Hude aîné, *Chef des Bureaux*, rue de Bondy, n. 20.
M. Hude jeune, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue des Vinaigriers, n. 17.

Les séances de la Mairie se tiennent de dix à quatre heures. Les bureaux sont ouverts depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de relevée, excepté les fêtes et dimanches. Le Bureau de l'Etat civil tient tous les jours de fêtes et dimanches, pour les naissances, jusqu'à deux heures, et pour les décès jusqu'à quatre.

Sixième Arrondissement, rue Saint-Martin, n. 210.

Composé des quartiers des Lombards, de Saint-Martin-des-Champs, du Temple et de la Porte-Saint-Denis. — Population, la garnison non comprise, 80,811.

M. le Bon Caïlus (O ✻), MAIRE, rue de Provence, n. 27.

M. Bellangé ✻, *Propriétaire*, rue de Vendôme, n. 10, } *Adjoints.*
M. Robillard, rue du Temple, n. 96, }

M. Gallet, *Chef des Bureaux*, rue Saint-Martin, près la Mairie.
M. Dreux ✻, *Chef de l'Etat civil*, rue Folie-Méricourt, n. 51.

Le Maire ou un de ses Adjoints donne audience tous les jours, depuis onze heures jusqu'à deux.

Septième Arrondissement, rue des Francs-Bourgeois, n. 21, *Marais.*

Composé des quartiers Sainte-Avoye, du Mont-de-Piété, du Marché-Saint-Jean et des Arcis. — Population, la garnison non comprise, 59,415.

M. Moreau, *Notaire*, MAIRE, rue Saint-Méry, n. 25.

M. Granjean-Delisle, rue Ste-Avoye, n. 63. } *Adjoints.*
M. J.-G. Levillain, rue du Grand-Chantier, n. 5, }

M. Romeru ✻, *Secrétaire*, *Chef des Bureaux*, rue des Francs-Bourgeois, n. 4.
M Hamel, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue des Blancs-Manteaux, n. 16.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre, excepté les fêtes et dimanches. Le Bureau de l'Etat civil *seul* est ouvert ces jours-là jusqu'à midi pour les naissances, et jusqu'à quatre heures pour les décès.

M. le Maire ou l'un de MM. les Adjoints, donne audience chaque jour, depuis onze heures jusqu'à trois.

Huitième Arrondissement, place Royale, n. 14,

Composé des quartiers du Marais, de Popincourt, du Faubourg-Saint-Antoine et des Quinze-Vingts. — Population, la garnison non comprise, 72,800.

M. Bouvattier ✻, MAIRE, petite rue Saint-Pierre-Amelot, n. 30.

M. Got (Emile-Gaspard), rue Saint-Louis, n. 11. } *Adjoints.*
M. Bayvet, rue de la Roquette, n. 72. }

M. Aristide Tarry, *Secrétaire*, *Chef des Bureaux*, rue Boucherat, n. 28 *bis.*
M. Bertin, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue Saint-Louis, n. 11, au Marais.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures. Celui de l'Etat civil tient aussi les dimanches et fêtes, jusqu'à midi pour les déclarations de naissances, et jusqu'à 4 heures pour celles de décès.

Le Maire donne audience tous les jours non fériés de 1 heure à 3.

Neuvième Arrondissement, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 25.

Composé des quartiers de l'Hôtel-de-Ville, de la Cité, de l'Ile-St.-Louis et de l'Arsenal. Population, la garnison non comprise, 42,561.

M. Locquet ✻, MAIRE, quai des Célestins, n. 11.

M. Bavatin, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 8, } *Adjoints.*
M. Le Secq, quai des Célestins, n. 12, }

M. Jolly, *Chef des Bureaux*, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 30.
M. Leloir, *Chef du Bureau de l'Etat civil.*

Les audiences du Maire se tiennent tous les jours, à midi. Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'Etat civil tient aussi les dimanches et fêtes jusqu'à quatre heures.

Dixième Arrondissement, rue de Verneuil, n. 13.

Composé des quartiers du Faubourg-St.-Germain, de la Monnaie, de Saint-Thomas-d'Aquin et des Invalides. — Population, la garnison non comprise, 83,127.

M. le Bon Desgenettes (C ✻), Maire, quai Voltaire, n. 1.

M. Brian ✻, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 126, } *Adjoints.*
M. Bessas-Lamégie ✻, rue du Bac, n. 33, }

M. Dehèque, *Chef des Bureaux*, rue de Verneuil, n 13.
M. Riant, *Chef du Bureau de l'Etat civil.*

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée. Les dimanches et fêtes on reçoit les déclarations de naissance jusqu'à midi, et les déclarations de décès jusqu'à quatre heures.

Onzième Arrondissement, rue Garencière, n. 10.

Composé des quartiers de la Sorbonne, du Luxembourg, de l'Ecole-de-Médecine et du Palais-de-Justice. — Population, la garnison non comprise, 50,227.

M. Démonts, Maire, rue de Tournon, n. 6.

M. Gillet ✻, *ancien Négociant*, rue Cassette, n. 7, } *Adjoints.*
M. Desgranges ✻, *Négociant*, rue Hautefeuille, n. 15, }

M. Gastebois, *Chef des Bureaux*, rue Garencière, n. 10.
M. Fieffé (Charles), *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue des Quatre-Vents, n. 13.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze heures du matin jusqu'à deux heures du soir, excepté les dimanches et les jours fériés.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de relevée, excepté les fêtes et dimanches. Le Bureau de l'Etat civil tous les jours de fêtes et dimanches, pour les naissances et mariages, jusqu'à midi, et pour les décès, jusqu'à quatre heures.

Douzième Arrondissement, rue Saint-Jacques, n. 262.

Composé des quartiers Saint-Jacques, du Jardin-du-Roi, St.-Marcel et de l'Observatoire. Population, la garnison non comprise, 77,456.

M. Salleron (A. J.), Maire, rue de l'Oursine, n. 9.

M. Delanneau ✻, *Direct. du Collége Ste.-Barbe*, rue de Reims, n. 7, } *Adjoints.*
M. Boissel, rue Saint-Victor, n. 71, }

M. François, *Chef des Bureaux*, rue Ne-Ste-Geneviève, n. 26, quartier de l'Observat.
M. Collier, *Sous-Chef du Bureau de l'Etat civil.*

Les Maire et Adjoints donnent alternativement audience tous les jours depuis onze heures du matin jusqu'à trois heures de relevée. Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de neuf heures à quatre, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'Etat civil tient aussi les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

MAIRIES DES ARRONDISSEMENS DE SAINT-DENIS ET DE SCEAUX.

NOTA. Les communes dont les Maires sont nommés par le Roi sont désignées par une astérique.

Arrondissement de Saint-Denis.

Messieurs.	Communes.
Privat	*Asnieres.*
Francotay ✻	*Aubervilliers.*
Brechemin	*Auteuil.*
Viénot	*Bagnolet.*
Jaique	*Batignolles* *.
N.	*Belleville* *.
Mongrolle	*Bobigny.*
Gatine	*Bondy.*
Guillaume	*Boulogne* *.
Bourg	*Bourget* (*Le*).
Cottin (L.)	*Chapelle* (*La*).
Delhoste	*Charonne.*
Hugenet	*Clichy* *.
N.	*Colombes.*
Grebaut	*Courbevoie.*
Bejot	*Cour-Neuve* (*La*).
Caille	*Drancy.*
Bucaille aîné	*Dugny.*
Julien ✻	*Epinay.*

Messieurs.	Communes.
Lefort	*Gennevilliers.*
Labbaye	*Ile-St.-Denis.*
Veron	*Montmartre* *.
De Pongerville ✻	*Nanterre.*
Labie	*Neuilly* *.
Dumousseau	*Noisy-le-Sec.*
Bonnefons de Lavialle	*Pantin.*
Delessert (G.) (O✻)	*Passy* *.
Lejeune	*Pierrefitte.*
Simonnot	*Prés St.-Gervais.*
Beau	*Puteaux.*
Lecouteux	*Romainville.*
Boyé	*Saint-Denis* *.
Compoint	*Saint-Ouen.*
Baudouin	*Stains.*
Santou	*Suréne.*
Deulin	*Villetaneuse.*
Frémicourt ✻	*Villette* (*la*).

Arrondissement de Sceaux.

Messieurs.	Communes.
Dupin	*Antony.*
Gousté	*Arcueil.*
Naze	*Bagneux.*
Libert fils aîné ✻	*Bercy* *.
Personne Desbrières ✻	*Bonneuil.*
Deroche	*Bourg-la-Reine.*
George	*Brie-sur-Marne.*
Nalet	*Champigny.*
Ventenat	*Charenton-le-Pont.*
Finot	*Charenton-S.-Maur.*
Griois	*Châtenay.*
Robineau	*Châtillon.*
Ausoure	*Chevilly.*
Boivin ✻	*Choisy-le-Roi* *.
Gogue	*Clamart.*
Lecouteux	*Creteil.*
Levasseur	*Fonten.-aux-Roses.*
Vitry	*Fontenay-s.-Bois.*
Savouré	*Fresnes*
Recodere	*Gentilly* *.
Juge ✻	*Grenelle.*
Vimont	*Issy.*

Messieurs,	Communes.
Honfroy	*Ivry.*
Pinson	*Joinville-le-Pont.*
Bronzac	*L'Hay.*
Mis Dodun ✻	*Maisons-Alfort.*
Lebour	*Montreuil* *.
Morère	*Montrouge.*
Beuzeville	*Nogent-sur-Marne.*
Leroy de la Brière	*Orly.*
Frotier	*Plessis-Piquet* (*le*).
Bon de Nanteuil ✻	*Rosny.*
Coquillard	*Rungis.*
Chevreau	*Saint-Mandé.*
Barré	*Saint-Maur.*
Garnon	*Sceaux* *.
Dupressoir	*Thiais.*
Voisin	*Vanves.*
Perrot	*Vaugirard* *.
Godefroy	*Villejuif.*
Martin	*Villemomble.*
Lejemptel ✻	*Vincennes.*
Lamouroux ✻	*Vitry.*

SECTION II.

PRÉFECTURE DE POLICE,

Rue de Jérusalem.

onseil de salubrité. — Bureaux. — Halles et Marchés. — Approvisionnemens en combustible. — Poids et Mesures. — Nétoiement. — Eclairage. — Voitures. — Syndicats. —Petite voirie.— Commissaires de police.— Tribunal de police municipale.— Prisons.)

l. Gisquet (O ✻), *Préfet de Police.*

l. Malleval ✻, *Secrétaire-général.*

Les attributions du Préfet de police ont été fixées par les arrêtés des 12 messidor n 8, et 3 brumaire an 9; par la décision du Ministre de la Police générale, en date u 25 fructidor an 9; par la loi du 22 germinal an 11; par l'art. 6 de l'arrêté du Gouernement, du 1er messidor suivant, et maintenues par le décret du 21 messidor an 12. on autorité s'étend sur tout le département de la Seine, et sur les communes de Saint-loud, Sèvres et Meudon, du département de Seine-et-Oise; il a aussi la police du arché de Poissy, du même département. Il exerce ses fonctions sous l'autorité immédiate es Ministres, et il correspond directement avec eux pour les objets qui dépendent de urs départemens respectifs. Il présente au Ministre de l'Intérieur les candidats pour s places de Commissaires de police, de Commissaires inspecteurs des poids et mesures t d'officiers de paix; sur la présentation de ses candidats, le Ministre de l'Intérieur ropose au Ministre de la Guerre pour les nominations aux places vacantes d'officiers de la arde municipale et des sapeurs-pompiers. Il est membre du Conseil général d'administration du Mont-de-Piété. Il est membre né du Conseil général d'administration des ospices, et membre de droit du Conseil d'administration du Mont-de-Piété. Il est hargé, sous l'autorité du Ministre du Commerce et des Travaux publics, de tout ce qui est elatif au régime administratif et économique des prisons, maisons de dépôt, d'arrêt, de ustice, de force, de correction, de détention et de répression, situées dans le département e la Seine, il en nomme les employés. Il préside le tirage de la Loterie royale.

Il tient ses audiences les mardis à deux heures, et tous les jours de onze heures à midi, l'Hôtel de la Préfecture de Police.

Cabinet particulier.

M. Nay ✻, *Secrétaire intime. Chef.*

Ouverture de la correspondance; séparation des affaires confidentielles: comptabilité du onds d'abonnement; admission aux places, à la disposition du Préfet, dans les hospices; apport à présenter au Roi et au Ministre de l'Intérieur; la correspondance politique et les ffaires y relatives.

Conseil de Préfecture.

Pour les membres du Conseil de Préfecture, *voyez* page 736.

SOUS-PRÉFECTURES.

Pour les Sous-Préfets de Saint-Denis et de Sceaux, *voyez* pag. 747 et 748.

CONSEIL DE SALUBRITÉ.

Le Conseil de salubrité, créé en 1802, près la Préfecture de police, a été entièrement réorganisé par un arrêté du Préfet de police, en date du 24 décembre 1832, approuvé par M. le Ministre du Commerce et des Travaux publics. Ses attributions embrassent l'hygiène publique; l'examen sanitaire des halles et marchés, des cimetières, des tueries, des voieries, des chantiers d'écarissage; amphithéâtre de dissection, vidanges, bains publics, visite des prisons, secours à donner aux noyés et asphyxiés, épidémies, statistique médicale et tableaux de mortalité, recherches pour assainir les lieux publics, et perfectionner les procédés des professions qui peuvent compromettre la salubrité; répression du charlatanisme; analyse des remèdes saisis, des vases suspects et des boissons falsifiées. Le Conseil tient ses séances de 15 en 15 jours, le vendredi, à la Préfecture de police.

COMPOSITION DU CONSEIL.

M. LE PRÉFET DE POLICE, *Président né.*

Membres titulaires. MM.

Girard (O ✻), *de l'Acad. des Sciences, Vice-Prés. annuel*, r. Papillon, 5.
Juge ✻, *Docteur en médecine, Secrétaire annuel*, rue de la Verrerie, 18.
Deyeux ✻, *de l'Académie des Sciences*, rue de Tournon, n. 8.
Chev. Huzard père ✻, *idem*, rue de l'Eperon-St.-André, n. 7.
Pariset (O ✻), *Secr. perp. de l'Acad. de Méd.* à la Salpêtrière.
Petit de Maurienne ✻, *Méd. des hôp. civils de Paris*, r. Chantereine, 25.
D'Arcet ✻, *de l'Acad. des Sciences*, hôtel des Monnaies.
Marc (O ✻), *Médecin du Roi*, rue du Faub.-St.-Honoré, n. 19.
Pelletier ✻, *de l'Académie royale de Médecine*, rue Jacob, n. 15.
Gaultier de Claubry ✻, *Docteur ès-Sciences et Professeur de Chimie*, rue Servandoni, n. 4.
Esquirol ✻, *Méd. en chef de la Maison roy. de Charenton*, r. de Buffon, 9.
Parent du Châtelet ✻, *de l'Acad. roy. de méd.* r. Geoffroy-Lasnier, 28.

Membres Adjoints. MM.

Huzard fils ✻, *Médecin vétérinaire*, rue de l'Eperon, n. 5.
Barruel ✻, *Chimiste, de l'Acad. roy. de méd.* rue Cassette, n. 8.
Chevalier ✻, *Chimiste, idem*, quai Saint-Michel, n. 25.
Villermé, *de l'Institut*, rue Bertin-Poirée, n. 10.
Labarraque ✻, *de l'Acad. roy. de méd.*, rue Saint-Martin, n. 69.
Lecanu, *Prof. à l'Ecole de pharmacie*, rue du Marché-aux-Poirées, 6.

Membres honoraires. MM.

Bérard ✻, *ancien Vice-Président du Conseil*, r. N.-des-Mathurins, 21.
Bon Dupuytren (O ✻), *de l'Acad. des Sciences*, pl. S.-Germain-l'Auxerr. 4.
Orfila ✻, *Doyen de la Faculté de Médecine*, à l'Ecole de Médecine.
Adelon ✻, *Prof. de méd. légale à la Fac. de Méd.*, r. du Four-St.-G. 47.
Bon Desgenettes (C ✻), *Prof. d'hygiène à la Fac. de Méd.* q. Voltaire, 1.
Bon Larrey (C ✻), *de l'Académie des Sciences*, impasse Conti, n. 3.
Cadet de Gassicourt ✻, *Pharm., Maire du 4e arrond.*, r. S.-Honoré, 108.

Commission permanente établie près la Préfecture de police. MM.

Le Secrétaire-général, *Président.*
Parquin ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue des Deux-Ecus, n. 15.
Duvergier (J.-B.), *Avocat à la Cour royale*, rue de Seine, n. 66.
Marion de Grandmaison ✻, *Avoué à la Cour royale*, r. des Poulies, 3.
Bruzard, *Avocat aux Conseils du Roi*, passage des Petits-Pères, n. 8.
Cendrier, *ancien Chef de Division.*
Cousinard (E.) ✻, *Secrétaire.*

Conseils de la Prefecture. MM.

Parquin ✻, Duvergier (J.-B.), Béguin, *Avocat aux Cons.*, Adjoint.

Officiers publics et ministériels attachés à la Préfecture. MM.

Vavasseur-Desperriers, *Notaire*, rue Vivienne, n. 22.
Marion de Grandmaison ✻, *Avoué près la Cour royale*, rue du Coq Saint-Honoré, n. 6.

Archambault-Guyot, *Avoué près le Tribunal de 1re Instance*, rue de la Monnaie, n. 10.
Commendeur fils, *Commiss.-Priseur*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 61.
Brunet, *Huissier*, rue Quincampoix, n. 11.

Imprimeur.

M. Lottin de Saint-Germain, cour de la Sainte-Chapelle.

Médecins et Chirurgiens de l'Administration. MM.

M. Vignardone, rue de l'Abbaye, n. 4.
M. Tobie Barras ✻, *Médecin honoraire*, place Dauphine, n. 9.

Police Municipale.

M. Joly ✻, Commissaire de police, *Chef de la Police municipale*, à la Préfecture de police.
M. Descampeaux, *Sous-Chef.*

Direction à imprimer au service de la police municipale; rapports avec la police réservée et le bureau politique.

COMMISSAIRES DE POLICE.

Premier Arrondissement.

Quartiers.	*Commissaires.* MM.
Tuileries.	Marut de L'Ombre ✻, *rue du Doyenné*, n. 6.
Champs-Elysées.	Tulasne, *rue d'Angoulême*, n. 14.
	Devoud ✻ (Commiss.-Adjoint), *rue de Chaillot*, 48
Roule.	Bruzelin, *petite rue Verte*, n. 4.
Place Vendôme.	Wolff, *rue de Caumartin*, n. 39.

Deuxième Arrondissement.

Palais-Royal.	Marrigues, *rue d'Argenteuil*, n. 43.
Feydeau.	Deroste, *rue de Marivaux*, n. 3.
Chaussée-d'Antin.	Dyonnet ✻, *rue du Helder*, n. 15.
Faubourg Montmartre.	Bouilhon, *rue de Rochechouart*, n. 8.

Troisième Arrondissement.

Mail.	Autran, *r. St.-Pierre-Montmartre*, n. 12.
Faubourg Poissonnière.	Adam, *rue d'Enghien*, n. 35.
Montmartre.	Denis, *rue Saint-Joseph*, n. 8.
Saint-Eustache.	Moulnier, *rue J.-J.-Rousseau*, n. 14.

Quatrième Arrondissement.

Banque de France.	Basset ✻, *rue des Deux-Ecus*, n. 17.
Louvre.	Bro, *rue Thibautodé*, n. 15.
Saint-Honoré.	Bérillon, *rue de la Monnaie*, n. 9.
Marchés.	Martinet, *à la Halle aux draps.*

Cinquième Arrondissement.

Montorgueil.	Petit, *rue St.-Sauveur*, n. 6
Bonne-Nouvelle.	Dussart, *rue Bourb.-Villeneuve*, n. 23.
Faubourg Saint-Denis.	Bazille-Fregeac, *r. du Faub. S.-Martin*, n. 157.
Porte Saint-Martin.	Gabet, *rue de Lancry*, n. 33.

Sixième Arrondissement.

Quartiers.	*Commissaires.* MM.
Temple.	Haymonnet ✻, *rue des Fossés-du-Temple*, n. 20.
Porte Saint-Denis.	Palluy, *rue Neuve-Saint-Denis*, n. 5.
Saint-Martin-des-Champs.	Cabuchet, *rue Notre-Dame-de-Nazareth*, n. 27.
Lombards.	Gronfier-Chailly, *rue des Écrivains*, n. 22.

Septième Arrondissement.

Arcis.	Blavier, *rue de la Poterie*, n. 20.
Sainte-Avoye.	Dourlens, *rue Bar-du-Bec*, n. 4.
Mont-de-Piété.	Vassal, *rue de Paradis*, n. 5.
Marché Saint-Jean.	Loyeux, *rue du Roi de Sicile*, n. 39.

Huitième Arrondissement.

Marais.	Gouget ✻, *rue Jarente*, n. 8.
Popincourt.	Monnier, *rue Saint-Sébastien*, n. 11.
Faubourg Saint-Antoine.	Jacquemin, *rue du Faubourg-Saint-Antoine*, n. 207.
Quinze-Vingts.	Forquet, *rue de Charenton*, n. 140 *ter.*

Neuvième Arrondissement.

Arsenal.	Leclerc, *rue des Lions-S.-Paul*, n. 13.
Hôtel-de-Ville.	De Montmort, *rue du Martroi*, n 16.
Ile Saint-Louis.	Monyer, *quai Bourbon*, n. 11.
Cité.	Fleuriais, *rue Saint-Landry*, n. 3.

Dixième Arrondissement.

La Monnaie.	Chauvin, *rue des Saints-Pères*, n. 16.
Faubourg Saint-Germain.	Boulley, *rue du Bac*, n. 38.
Saint-Thomas-d'Aquin.	Lenoir, *rue de Vannes*, n. 8.
Invalides.	Noël, *rue de la Comète*, n. 6.

Onzième Arrondissement.

Luxembourg.	Prunier-Quatremère, *rue Mézière*, n. 7.
Ecole de Médecine.	Foudras, *rue des Fossés-M.-le-Prince*, n. 47.
Sorbonne.	Vauthy, *rue de Sorbonne*, n. 12 *bis.*
Palais de Justice.	Jenesson, *cour du Harlay*, n. 22.

Douzième Arrondissement.

Saint-Jacques.	Sonier-Desforts, *rue de Bièvre*, n. 21.
Observatoire.	Gourlet, *rue Saint-Jacques*, n. 243.
Jardin du Roi.	Henchard, *r. des Fossés St.-Victor*, n. 22.
Saint-Marcel.	Primorin-Harteman ✻, *r. du Marché-aux-Chevaux*, 16.

Banlieue. — *Commissaires hors Paris.* MM.

Saint-Denis.	Bufferteau.	*Vaugirard.*	Boussiron ✻.
Belleville.	Maigret.	*Gentilly.*	Masson.

Commissaires de police près la Préfecture, chargés des délégations judiciaires. MM.

Lafontaine. | Lemoine-Tacherat.

M. Baudesson de Richebourg, *Commissaire de la Bourse*, rue Monsigni, n. 1.
M. Laumond, *remplissant les fonctions du Ministère public près le Tribunal de Police municipale*, rue Notre-Dame-de-Nazareth.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Indépendamment des travaux du secrétariat, le Secrétaire-général suit tous les détails de l'administration auprès des divers Chefs, confère avec eux, et leur demande les renseignemens et communications nécessaires.

Premier Bureau.

I. Cousinard (E.) ✻, *Chef.*

Ire Section. — *Ordre général.*

Enregistrement des dépêches; leur renvoi dans les divisions; le contre-seing et le départ de la correspondance; le classement et la conservation des ordonnances et arrêtés de la préfecture; les affaires mixtes et celles qui n'ont point de département fixe; les prestations de serment; la traduction des pièces écrites en langues étrangères; les légalisations des signatures des fonctionnaires publics et agens supérieurs dépendans de la Préfecture; les adjudications; la confection des baux et marchés passés par l'administration; l'acceptation des nantissemens fournis en meubles incorporels; la tenue du registre des actes sujets au droit de l'enregistrement et le paiement de ce droit; la nomination d'experts; l'examen des statuts des sociétés anonymes qui réclament l'approbation royale; la convocation du Conseil de Préfecture; l'enregistrement et le dépôt des décisions de ce conseil; la convocation de la commission permanente: les assemblées des électeurs de la boulangerie de Paris, et des marchands de charbons de bois arrivant par terre.

Le contrôle de la dépense relative au mobilier et au service intérieur de l'hôtel; la direction, la surveillance et la comptabilité des impressions typographiques et des fournitures de bureaux pour le service extérieur de la Préfecture de police: le personnel des officiers de la garde municipale et des sapeurs-pompiers; la proposition des candidats pour la décoration de la Légion-d'Honneur; les colléges royaux; les naturalisations; les délimitations de quartiers et de communes.

IIe Section. — *Personnel.*

Le travail relatif au personnel de l'administration et de tous les services extérieurs qui en dépendent; arrêtés de nomination, de suspension, de révocation, d'admission à la retraite; augmentation de traitemens, indemnités, gratifications, secours, avances, congés; les mesures d'ordre et de discipline; les rapports au Ministre pour proposer la nomination et le remplacement des fonctionnaires attachés à la Préfecture, et pour la transmission des demandes de décoration faites par les personnes placées dans l'administration; la répartition des sommes allouées pour frais de bureau aux chefs de division et aux chefs et préposés des services extérieurs; la correspondance relative aux demandes d'emplois, le classement des dossiers des employés et des personnes qui sollicitent de l'emploi; la tenue du registre où sont inscrits les noms des personnes qui ont été, ou qui sont attachés à la Préfecture, leur entrée, les divers emplois qu'ils ont remplis; la comptabilité des fonds alloués spécialement pour le personnel de chaque partie du service; le travail préliminaire sur les pensions à accorder aux employés, et celui relatif aux avances sur les pensions liquidées et non encore allouées.

IIIe Section. — *Archives.*

La garde et conservation de la Bibliothèque et des Archives, la recherche et le classement des dossiers, des affaires terminées; la recherche et la mise en ordre des ordonnances; le dépôt et la remise des pièces de conviction et des objets saisis ou trouvés.

Deuxième Bureau.

M. Simonet, *Chef.*

Ire Section.

Les travaux relatifs tant au personnel des Sous-Officiers de l'administration du corps de la Garde municipale qu'à ceux des Sapeurs-Pompiers de la ville de Paris.

L'établissement des budgets de ces corps et leur comptabilité: la police des théâtres, spectacles, bals et autres réunions publiques; les masques, déguisemens, travestissemens; l'exécution des lois relatives aux cultes, la surveillance de l'état civil; les affiches, afficheurs et crieurs publics; les baladins, les saltimbanques; les commissionnaires près les théâtres; les contraventions aux lois relatives au timbre; les maisons de jeux tolérées; les billards publics; les cercles, réunions, associations, sociétés littéraires et scientifiques, cabinets de lecture, et les établissemens d'instruction

publique; l'examen des lois relatives à l'imprimerie, à la librairie et aux étalagistes de livres et de gravures; les mesures d'ordre à observer à l'occasion des fêtes et cérémonies publiques

IIe Section.

Les retardataires et les déserteurs de terre et de mer; les prisonniers de guerre évadés, les marins réfractaires: la délivrance des certificats d'aptitude morale pour enrôlement volontaire et remplacement dans l'armée; l'établissement, l'occupation et le mouvement des postes militaires; les marchandises prohibées, la fraude; les contributions indirectes, le dépôt des marques de fabrication et d'origine française de cotons filés, tissus et tricots de la nature de ceux dont l'importation est prohibée; les demandes de renseignemens; les sociétés de secours mutuels; les subsides alloués aux étrangers.

COMPTABILITÉ.

M. Beaugrand ✻, *Chef.*

La comptabilité et le contentieux des dépenses administratives; la liquidation des comptes et mémoires y relatifs; l'expédition et la délivrance des ordonnances et mandats de paiement, tant sur la Caisse municipale pour l'emploi des fonds communaux affectés aux dépenses de toute nature de la Préfecture de police, que sur le Trésor public, à raison des fonds départementaux destinés au service économique et de sûreté des prisons; la comptabilité spéciale des masses de réserve des détenus travailleurs dans les prisons; le contrôle de la caisse de service intérieur de l'administration, comprenant le visa de toutes les menues dépenses urgentes; l'expédition des autorisations de recette et de dépenses urgentes; l'expédition des autorisations de recette et de dépenses que le Préfet délivre sur cette caisse; la liquidation des pensions et l'envoi des états d'arrivages à la caisse des dépôts et consignations; la formation du budget de l'administration et de celui des prisons; l'établissement des comptes annuels pour ces deux parties distinctes du service; l'examen des comptes de toutes les caisses dépendantes de l'administration ou placées sous sa surveillance; la comptabilité des divers droits qui se perçoivent au profit de la ville par les préposés de la Police; la situation des crédits spéciaux alloués par les budgets départemental et communal: la formation du tableau annuel indicatif des heures d'allumage et d'extinction des lanternes pour l'éclairage de Paris; le visa et la conservation des oppositions sur les traitemens, ainsi que sur les dépôts de farine des boulangers.

CAISSE.

M. Coré, *Caissier.*

Le paiement des traitemens des fonctionnaires et employés de la Préfecture; la recette pour le compte de l'administration de l'Enregistrement, des rétributions fixées par les lois des finances relativement à la délivrance des passeports et permis de ports-d'armes la perception, au profit de la ville, des droits établis par les décrets des 9 et 16 juin 1808 et 27 octobre suivant, et par les ordonnances du Roi des 25 octobre 1818 et 22 juillet 1829, savoir: droits sur les fiacres, cabriolets de louage, omnibus et autres voitures de transport en commun, roulant et stationnant sur la voie publique; droit de petite voirie droits de pesage, mesurage et jaugeage publics, et le versement de ces produits dans la caisse municipale. Le paiement de toutes les dépenses urgentes, telles que frais d'incendie, de salubrité, de retrait de noyés, de transport de cadavres, honoraires de chirurgiens: balayage public et enlevement des glaces et des neiges. La recette des revenus spéciaux des prisons de la Seine; le versement de ces revenus à la caisse du receveur général; le paiement des Directeurs des maisons de détention des masses de réserve au libérés, etc.; le dépôt des caisses à trois clefs de la Garde municipale et des Sapeurs Pompiers de la ville de Paris.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Lecrosnier ✻, *Chef de Division.*
M. Chayet, *Chef de division adjoint.*
M. Parisot père, *Chef de division honoraire.*

Premier Bureau.

M. Chayet, *Chef.*

La recherche des crimes et délits contre la sûreté des personnes et les propriétés; la recherche de leurs auteurs; l'envoi des procès-verbaux et renseignemens à l'autorité judiciaire; les mesures préventives d'ordre et de sûreté publique; la surveillance administrative des forçats, reclusionnaires, vagabonds et autres condamnés libérés; la répression du vagabondage et de la mendicité; la recherche des condamnés évadés des bagnes et des prisons; la recherche des individus disparus de leur domicile; le recueil général des arrêts et jugemens rendus par les cours et tribunaux du royaume; la surveillance de la garantie des matières d'or et d'argent; les laminoirs, moutons, presses et balanciers; le Mont-de-Piété; les commissionnaires au Mont-de-Piété; les encans, les salles de vente; les brocanteurs, leurs médailles; les commissionnaires stationnant sur la voie publique; les domestiques; les cochers de remises; les infirmiers; les porte-ballots et les chiffonniers ambulans; les loteries clandestines, les maisons de jeux prohibées; les jeux de hasard sur la voie publique; les suicides; les morts accidentelles; les enfans morts nés; la disparition ou l'enlèvement de mineurs; les recherches de famille; les armes prohibées; les coalitions de maîtres ou d'ouvriers.

Deuxième Bureau.

M. Faroux, *Commissaire de police*, 1er *Interrogateur chargé de la direction du Bureau.*
M. Regnier, *Commissaire de police*, 2e *Interrogateur.*

Le renvoi des prévenus devant le Procureur du Roi; la transmission des procès-verbaux qui les concernent; le dépôt des pièces à conviction au greffe du tribunal de première instance; les interrogatoires des individus arrêtés en vertu des mandats d'amener et d'arrêts décernés par les autorités judiciaires des départemens; l'examen des libérés de condamnations pour crimes et délits, qui ont enfreint leur ban de surveillance; la proposition des punitions administratives qu'ils ont encourues; les propositions relatives aux mendians libérés; la mise en liberté des individus amenés à la Préfecture de police, lorsqu'il n'y a pas lieu à les traduire; les questions d'individualité; l'examen des individus qui se présentent pour être envoyés dans les hôpitaux, ou qui sollicitent leur admission dans les maisons de travail et dépôts de mendicité; la recherche et la poursuite des délits et contraventions qui intéressent la morale publique.

Troisième Bureau.

M. Parisot fils, *Chef.*
M. Cléau, *Chef honoraire.*

Le service économique, la police, et tout ce qui intéresse le régime intérieur des prisons, maisons d'arrêt, de justice, de force, de correction, de détention, de répression et du dépôt de mendicité du département de la Seine; la translation des mendians dans le dépôt; la délivrance des permis de communiquer avec les prisonniers: l'envoi des détenus dans les diverses prisons, suivant la destination particulière donnée à chacune d'elles; les transfèremens: les extractions; les départs des chaînes; la surveillance des maisons où sont placés les enfans de l'un et de l'autre sexe détenus par voie de correction paternelle; celle des établissemens particuliers où l'on reçoit des *aliénés;* l'envoi aux hospices des enfans abandonnés ou égarés: les recherches qui ont pour objet de découvrir leurs familles: l'exécution des ordonnances de police relatives aux maisons de santé, aux nourrices et aux maisons de sevrage; l'envoi dans les hospices et dans la Maison royale de Charenton, des personnes atteintes de maladies mentales légalement constatées; la correspondance avec les autorités relativement à ces malades, et l'envoi au ministère public des actes qui ont été dressés pour motiver leur séquestration; les vérifications qui ont pour objet de faciliter le recouvrement des amendes et frais dus au domaine en matières civile, criminelle et de police correctionnelle.

Service des Prisons.

M. Moreau-Christophe, *Inspecteur-général.*
M. Denis, *Inspecteur-général adjoint.*
M. Richardière, *Insp. des Maisons de santé.*
M. Dupuis, *Architecte.*

PRISONS.

Bicêtre. MM.

Becquerel, *Directeur.*
L'abbé Azibert, *Aumônier.*
Murat ✻, *Chirurgien.*

Sainte-Pélagie. MM.

Leprevx ✻, *Division de la Dette.*
Prat, *Divis. de la Détention.*
L'abbé Terrail, *Aumônier.*
Bourgeoise, *Médecin.*
Pinel, *idem adjoint.*
Baltard ✻, *Architecte.*

Maison des jeunes détenus (ci-devant Madelonnettes). MM.

Lendormy, *Directeur.*
Juisan, *Aumônier.*
Poutignac de Villars, *instituteur.*
N. . . . *Médecin.*

Saint-Lazare. MM.

Frot jeune ✻, *Directeur.*
L'abbé Laurens, *Aumônier.*
Collineau, *Médecin de la 1re section.*
Newbourg, *Médecin adjoint.*
Morel, *idem.*
Jacquemin, *médecin de la 2e section.*
Paris, *idem adjoint.*

Force. MM.

Wallet, *Directeur.*
N. . . . *Aumônier.*
Jacquemin, *Médecin.*
Bertrand, *Médecin adjoint.*
Meyraux, *Médecin adjoint.*

Conciergerie. MM.

Lebel, *Directeur.*
L'abbé Montès ✻, *Aumônier.*
Vareliaud ✻, *Médecin.*
Bonnet, *Médecin adjoint.*

Dépôt de la Préfecture. MM.

Ridoux, *Greffier, chargé de la direction.*
Vignardone, *Chirurgien-Médecin.*
Barras ✻, *Médecin honoraire.*

Maison de Mendicité de Villers-Cotterêts. MM.

Demolombe, *Directeur.*
L'abbé Mayens, *Aumônier.*
Lecosse, *Médecin.*

Maison de correction de jeunes garçons. MM.

Bouthemard, *Surveillant principal.*
L'abbé Peyre, *Aumônier.*

Maison de répress. de S.-Denis. MM.

Baille, *Directeur.*
N. . . . *Aumônier.*
Evrard, *Médecin.*

Quatrième Bureau.

M. Porte ✻, *Chef.*

La délivrance des passeports à l'étranger; les passeports pour voyager de Paris dans l'intérieur du Royaume; le *visa* des passeports des voyageurs; le *visa* des permissions ou congés accordés aux militaires et marins qui veulent résider ou séjourner à Paris; le *visa* des cartes de sûreté délivrées aux élèves de l'École royale d'Alfort et autres; les permis de séjour; les ports-d'armes et les réglemens pour la chasse; la régularisation des livrets d'ouvriers (l'entrée du Bureau, pour cette partie du service seulement, est par la cour du Harlay); la correspondance avec MM. les Préfets des départemens, relative aux passe-ports délivrés, avec secours de route, aux individus qui ne sont ni condamnés, ni sous la surveillance de la police; les hôtels et maisons garnis; les logeurs.

DEUXIÈME DIVISION.

Approvisionnement, Commerce et Navigation; Petite Voirie, Nétoiement, Eclairage, Poids et Mesures, Voitures, Police du Roulage.

M. Rieublanc, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Bardel, *Chef.*

Les subsistances et les approvisionnemens en comestibles; les halles et marchés; les magasins de fourrages; la caisse de la volaille et du gibier; celle de la marée. La surveillance des marchés de Sceaux et de Poissy; les échaudoirs, fondoirs et étaux; les établissemens de boucherie et de charcuterie; les bouchers, les charcutiers. Le dépôt de garantie des boulangers; la taxe du pain; la tenue des mercuriales; les débits de triperie; la saisie et destruction des comestibles corrompus ou nuisibles; la Bourse, les agens-de-change et courtiers de commerce; les ouvriers et gardiens des halles et marchés; leur personnel.

L'exécution des lois concernant l'uniformité, la vérification et la surveillance des poids et mesures; le pesage, mesurage et jaugeage publics sur les halles, marchés, ports et chantiers; la surveillance des bureaux établis pour la perception des droits y relatifs; la navigation sur la Seine; les canaux dans le ressort de la Préfecture de police; l'entretien et le curage des rivières de Bièvre, Croult et Rouillon; les ports et chemins de hallage; le garage des bateaux; les débordemens et débâcles; les établissemens sur la rivière; les bateaux à vapeur; les secours aux noyés et le placement des boîtes de secours; l'entretien des brancards destinés au transport des noyés, blessés ou asphyxiés; la Morgue; les mesures d'urgence pour assurer l'approvisionnement en combustibles; les chantiers de bois à brûler et à œuvrer; les fabriques, places de vente et magasins de charbon de bois; les débitans de bois et de charbon de bois; les entrepôts de charbon de terre; les ouvriers des ports et places, leur personnel; les établissemens de marchands de vin et les brasseries; la saisie et destruction des boissons falsifiées, corrompues et nuisibles.

Service actif.

Inspection des halles et marchés.

M. Lenoir, *Commissaire, Inspecteur-général.*

Son Bureau est à la Halle-aux-Draps.

M. Epellet, M. Duroset, } *Inspecteurs généraux adjoints.*

Syndicat des Bouchers. MM.

Aumont, *Syndic.*

Ravelet, Daux, Vesque (André), Ingé, Gréveldinger. Millot, } *Adjoints.*

Legoix-Brunner, *Secrétaire-Agent.*

Son Bureau est Place aux Veaux.

Contrôle de la halle aux grains et farines, et de la Boulangerie.

M. Anger, *Contrôleur-général*, à la halle aux grains.

Syndics des Boulangers. MM.

Guillier. Jamet. Nortier. Milliotti.

Terreau, *Secrétaire-agent*, rue J.-J.-Rousseau, n. 5.

Police de la Bourse.

M. Baudesson de Richebourg, *Commissaire de police.*

Approvisionnemens en Combustibles.

M. Tiphaine ✻, *Commissaire-général.*

M. Leiris, *Commissaire-général adjoint.*

Navigation.

M. Dumoulin, *Inspecteur-général*, quai Malaquais, n. 15.

M. Chabran ✻, *Inspecteur-Contrôleur.*

M. Récoderc, *Inspecteur de la rivière de Bièvre*, à Gentilly.

Recensement et mesurage des Bois et Charbons.

M. Andraud, *Inspecteur-général*, rue du Pont-de-Lodi. n. 5.
M. Delamotte, *Contrôl. amb. des chantiers extrà muros*, r. des Tournelles, 7

INSPECTION PRINCIPALE DES POIDS ET MESURES PUBLICS.

Les négocians, fabricans, marchands tant en gros qu'en détail, les entrepreneurs d directeurs de messageries, et autres individus exerçant les professions énoncées en l'ordon nance de police du 21 mars 1832, sont tenus de faire vérifier et poinçonner les poids r mesures dont il leur est enjoint d'être pourvus. Le jour de la vérification est indiqu par une ordonnance. Les poids et mesures dont se servent les fabricans sont soumis à la vé rification périodique, et présentés à cet effet au bureau central. Les instrumens de pesag et mesurage neufs ou rajustés reconnus illégaux par leur façon ou par le défaut de dimen sion seront déformés et brisés si le fabricant y consent; en cas de refus, il est passible d poursuites, saisie des instrumens préalablement faite. Il est défendu, sous les peines portée par les art. 479, 480 et 481 du Code pénal, aux fabricans et individus vendant des poids e mesures de vendre ou expédier au dehors aucuns poids, mesures de longueur et de capacité fleaux, balances ni romaines s'ils ne sont revêtus du poinçon de la vérification primitive On ne peut établir de poids d'une nouvelle dimension sans en déposer les modèles au burea central de la vérification des poids et mesures. Il est dû pour la vérification des poids e mesures un droit tarifé en suite de ladite ordonnance du 21 mars 1832.

M. Guérin, *Inspecteur principal.*

Inspecteurs, Vérificateurs des Poids et Mesures dans le départ. de la Seine

Bureau central.

M. Lateyrade, *Vérificateur en chef.*
M. Lefoir-Audiger, *Vérificateur, adjoint au Vérificateur en chef.*
M. Hersant, *Aide-Vérificateur.*
M. Briant, *Commis aux écritures.*

Bureau des

1er et 2e Arrond. r. B.-du-Rempart, 32	M. Henry, *Vérificateur.* M. Pujol, *Aide-Vérificateur.*	M. Retourné, *Commisssaire-Inspect.*
3e et 4e Arrond. r. Montorgueil, 65.	M. Aumont, *Vérificateur.* M. Bijot, *Aide-Vérificateur.*	Fournier, *idem.*
5e et 6e Arrond. r. Ne-St-Martin, 7.	M. Nicol, *Vérificateur.* M. Chanet, *Aide-Vérificateur*	Besnier-Deforges, *id.*
7e et 8e Arrond. r. des 3 Pavillons, 3	M. Collet, *Vérificateur.* M. Hersent-Desmare, *Aide-Vérificateur.*	Boisseau, *idem.*
9e et 12e Arrond. r. des Lions-St.-P., 5.	M. Beroud-Jagot, *Vérificateur.* M. Morin, *Aide-Vérificateur.*	Boys de Loury, *idem.*
10e et 11e Arrond pl. de l'Abbaye S.G.g.	M. Moreau, *Vérificateur.* M. Lallemant, *Aide-Vérificateur.*	Yver, *idem.*
Arrond de Sceaux.	M. Guigue, *Vérificateur.*	Delamotte, *Inspect. extra muros.*
Arrond. de S.-Denis.	M. Delamarre, *idem.*	

N. B. Dans les communes rurales, la vérification se fait au chef-lieu de mairie, aux jours indiqués par les maires.

Commission pour la visite et la surveillance des Bateaux à vapeur,

Etablie en vertu de l'ordonnance royale du 2 avril 1823.

M. Trémery, *Ingénieur en chef des Mines*, Président.
M. Poirier S.-Brice, *Ingénieur des Mines.*
M. Rohault ✻, *Architecte. Commissaire de la Petite-Voirie.*
M. Bruzard, *Architecte.*
M. Dumoulin, *Inspecteur général de la Navigation.*

Deuxième Bureau.

M. Martin, *Chef.*

La petite voirie et la délivrance des permissions qui y sont relatives; le péril des bâtimens; la surveillance des démolitions; les mal-façons et vices de constructions qui compromettent la sûreté publique et individuelle; la clôture des terrains vagues; les étalages mobiles; les caisses, pots à fleurs et autres objets exposés au-devant des maisons, et pouvant, par leur chûte, occasionner des accidens; la surveillance des constructions; l'entretien et vidange des fosses d'aisance; le placement des appareils de fosses mobiles; les dépôts de matériaux; l'ouverture des tranchées sur la voie publique; l'entretien des trottoirs; les réparations des dégradations de pavé, et de toute espèce de conduite existans sous le sol de la voie publique; la surveillance des carrières; la correspondance relative aux monumens et édifices publics dont la protection et la conservation sont confiées au Préfet de police.

Bâtimens et Petite-Voirie.

M. Rohault ✻, *Architecte-Commissaire.*

Chabouillé. Brunton ✻. } *Architectes de 1re classe.*
Bruzard. Malary. }

Chevalier. Chabouillé jeune. } *Architectes de 2e classe.*
Lescouvé. Sandrié. }

Viel, *Architecte surnuméraire.*

M. Lecomte, *Expert à la visite des fosses d'aisances.*
MM. Dessalès et Louet, *Vérificateurs des travaux de la Préfecture.*
M. Dubois ✻, *Architecte-adjoint de 1re classe.*

N. B. Le bureau des Architectes est à la Préfecture; ils s'y réunissent trois fois par semaine, les mardi, jeudi et samedi, à deux heures et demie. Il y a chaque jour, à la Préfecture de police, un Architecte en permanence pour les affaires imprévues qui nécessitaient des mesures d'urgence.

Troisième Bureau.

M. Nicollas, *Chef.*

Le service du nettoiement et de l'éclairage; les égoûts, les aqueducs, puits et fontaines; les porteurs d'eau, l'arrosement, le ramonage et les ramoneurs; les incendies, les magasins des pompes, réservoirs, tonneaux et seaux à incendie; les machines et ustensiles en dépendant; les messageries et autres voitures publiques; les carrosses de place; les cabriolets; les voitures de transport en commun; les charrettes et haquets; les cochers, postillons, charretiers; les ponts à bascule; la police du roulage.

Service actif.

Nétoiement, Eclairage, Egoûts, Arrosement.

M. Brissot Thivars, *Directeur*, quai de l'Horloge.
M. Dubois, *Inspecteur général.*

Fourrière, rue Guénégaud, n. 31.

M. Milliet, *Commissaire de police.*
M. Mugney, *Secrétaire.*

Syndicat des Loueurs de Voitures de place, cour de la Ste-Chapelle, n. 1.

M. Pinguet, *Agent général.*

Quatrième Bureau.

M. Trébuchet, *Chef.*

Les ateliers, manufactures, laboratoires, et autres établissemens dangereux, insalubres ou incommodes; les usines et appareils destinés à l'éclairage par le gaz; les machines à vapeur employées dans tous les établissemens qui ne sont pas sur l'eau; les vacheries, porcheries, suifferies et chandelleries; les fours à chaux et à plâtres; la recherche, l'abattage et l'écarrissage des chevaux morveux et autres animaux attaqués de maladies contagieuses, les écarisseurs; les fosses vétérinaires, les voiries de Montfaucon et de Bondy; les puits gâtés; la surveillance des vases et ustensiles de cuivre; la recherche et la destruction d'une partie des alimens corrompus ou nuisibles, et en général tout ce qui intéresse la salubrité et la santé publique; l'exécution des lois concernant la médecine et la pharmacie; les médecins, les officiers de santé, les sages-femmes; les pharmaciens, les eleves en pharmacie; les herboristes; les épiciers-droguistes; les remèdes secrets; la destruction des médicamens gâtés, corrompus ou nuisibles; les amphithéâtres et salles de dissection; l'inspection des eaux minérales, naturelles et artificielles; les maladies épidémiques; la propagation de la vaccine; les épizooties; les artistes vétérinaires; les cimetières; les sépultures particulières; les inhumations; le relevé des décès qui ont lieu dans les arrondissemens et dans les hôpitaux et hospices de la ville de Paris; tirs ou essais d'armes à feu; poudres et salpêtres.

Service actif.

M. Tremery, *Ingénieur en chef des Mines*, quai Malaquais, n. 1.
M. Poirier-Saint-Brice, *Ingénieur des Mines*, rue du Four-S.-Germ. 42.

Inspection des Eaux minérales.

M. Baude, M. Subervic, } *Médecins Inspecteurs.*
M. Puche, M. Comte, } *Médecins Inspecteurs adjoints.*
M. Vatel, M. Leblanc, } *Médecins vétérinaires.*
M. Préau, *Médecin vétérinaire adjoint.*

TRIBUNAL DE POLICE MUNICIPALE,

Au Palais de Justice, local de l'ancienne Salle des Criées.

Ce tribunal connaît, d'après les articles 137 et 138 du Code d'Instruction criminelle, de toutes les contraventions de police simple, qui peuvent donner lieu soit à 15 francs d'amende ou au-dessous, soit à cinq jours de prison ou au-dessous, qu'il y ait ou non confiscation des choses saisies, et quelle qu'en soit la valeur. Le tribunal, en prononçant sur les contraventions, statue par le même jugement sur les demandes en restitution et en dommages-intérêts.

MM. les Juges-de-paix de Paris président successivement le tribunal; les fonctions du ministère public y sont remplies par:

M. Laumond, *Commissaire de Police délégué ad hoc*, cour du Mai, palais de Justice.
M. Moulnier, *Commissaire de police du quartier St.-Eustache, Adjoint.*
M. Lafontaine, *Commissaire de police adjoint.*

SECTION III.

CLERGÉ DE PARIS.

(Archevêché. — Cures et Succursales de Paris et de la banlieue.)

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE PARIS.

gr. HYACINTHE-LOUIS DE QUÉLEN, *Archevêque de Paris.*

Vicaires-Généraux agréés par le Roi. Messieurs,

labert. Desjardins. Boudot.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Ecuy.
beil, *Archiprêtre.*
oudot, *Chanoine Théologal.*
arnier, *Sup. du Sém. de St.-Sulpice.*
landre.
icole ✻.
De la Calprade.
Clausel.
N. . . . .
N. . . . .
N. . . . .

Secrétaires. Messieurs,

resvaux du Fraval. Molinier, *Pro-Secrétaire.*

Officialité Métropolitaine. Messieurs,

e la Calprade *Official.* Mercier, *Vice-Promoteur.*
emercier, *Promoteur.*

Officialité Diocésaine. Messieurs,

alayer, *Official.* N. . . . . *Vice-Promoteur.*
emercier, *Promoteur.* Boulanger, *Greffier.*

Chapitre de l'Eglise de Paris. Messieurs,

ougeot, *Arch. de N.-Dame.*
e la Calprade.
odinot-Desfontaines.
ucotte.
landre, *Pénitenc.*
Mathivon.
L'Ecuy.
Quentin.
Tresvaux du Fraval.
Morzière.
Caillon.
Morel, *Théologal.*
D'Aligre.
Frère.
N. . . . . .
N. . . . . .

Chanoines honoraires. Messieurs,

uillon.
aymond Gauthier.
ellicot de Seillans.
e la Roque.
colasse la Bruyère.
udemare.
e Maussac.
e Percy.
lercier ✻.
haunac de Lanzac.
Legrix.
Duchainay.
Prémord.
Saint-Marc.
Tonnellier.
Constant-Migneaux.
Paillart.
Nicole.
Leclère.
Hamelin.
Boniver.
Molinier.
Salomon.
Chossard.
Bodé.
Trébuquet.
Portal.
Surat.

Professeurs de la Maîtrise des Enfans de Chœur.

. Dumas, *Directeur.* | M. Cadrès, *Sous-Directeur.*

Fabrique de Notre-Dame. MM.

Desjardins, *Prés.* — L'Ecuy. — Salandre.
Beuzelin. — Quentin. — Silvestre, *Secrétaire.*

SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE.

Ce Séminaire, dirigé par la Congrégation des prêtres de St.-Sulpice, est le Séminaire diocésain. Cet établissement comprend la maison de Paris et celle d'Issy.

Maison de Paris.

M. Garnier, *Supérieur-général.*

Directeurs et Professeurs. Messieurs,

Carbon. | Carrière. | Faillon.
Caron. | Combes. | Houssard, *Econome.*

Cette maison comprend cent Etudians en Théologie.

Maison d'Issy.

M. Gosselin, *Supérieur.*

Directeurs et Professeurs. Messieurs,

Pelissier. | Cahier. | Pinault.

Cette maison comprend vingt-cinq Élèves en Philosophie.

CURÉS ET DESSERVANS DE PARIS.

Ier Arrondissement.

Cure de 1re cl., la Madeleine.

M. . . . . Curé.

Cure de 2e cl., S.-Pierre de Chaillot.

M. Levé, Curé.

1re *Succ.* St.-Louis-d'Antin.

M. Longin, Dess.

2e *Succ.* S.-Philippe du Roule.

M. Colin, Desserv.

IIe Arrondissement.

Cure de 1re cl., Saint-Roch.

M. Olivier, Curé.

Succ. Notre-Dame-de-Lorette.

M. . . . . Dess.

IIIe Arrondissement.

Cure de 1re cl., Saint-Eustache.

M. Beuzelin, Curé.

1re *Succ.* N.-D.-des-Victoires.

M. Dufriche-Desgenettes, Dess.

2e *Succ.* N.-D.-de-Bonne-Nouvelle.

M. Portalès, Curé.

IVe Arrondissement.

Cure de 1re cl., S.-Germain l'Auxerr.

M. Magnin, Curé.

Ve Arrondissement.

Cure de 1re cl., Saint-Laurent.

M. Martinet, Curé.

Succ. unique. St.-Vincent de Paule.

M. Cayla, Dess.

VIe Arrondissement.

Cure de 1re cl., S.-Nicolas-des-Ch.

M. Frasey, Curé.

Cure de 2e cl., Saint-Leu.

M. Manglard, Curé.

Succ. Sainte-Elisabeth.

M. Malbeste, Dess.

VIIe Arrondissement.

Cure de 1re cl., Saint-Merry.

M. Hunot, Curé.

1re *Succ.* Blancs-Manteaux.

M. Garenne, Dess.

2e *Succ.* St.-Jean-St.-François.
. Dumas, Dess.
3e *Succ.* St.-Denis du St.-Sacrement.
. Forgue, Dess.

VIIIe Arrondissement.

Cure de 1re *cl., Sainte-Marguerite.*
. Haumet, Curé.
Cure de 2e *cl., S.-Antoine, aux Quinze-Vingts.*
. Chenaux, Curé.
Succ. St.-Ambroise de Popincourt.
. Jacolet, Dess.

IXe Arrondissement.

Cure de 1re *cl., Notre-Dame.*
. Rougeot, Curé.
Cure de 2e *cl., Saint-Gervais.*
. Rouvière, Curé.
Succ. St.-Louis-en-l'Isle.
. Hubault-Malmaison, Dess.
Succ. St.-Paul-St.-Louis.
. Leriche, Dess.

Xe Arrondissement.

ure de 1re *cl., S.-Thomas-d'Aquin.*
. Suchet de la Tour, Curé.
1re *Succ.* L'Abbaye-aux-Bois.
M. Gaidechen, Dess.
2e *Succ.* Missions-Etrangères.
M. Lecourtier, Dess.
3e *Succ.* Sainte-Valère.
M. Landrieu, Dess.

XIe Arrondissement.

Cure de 1re *cl., Saint-Sulpice.*
M. de Pierre, Curé.
Cure de 2e *cl., Saint-Severin.*
M. Siret, Curé.
Succ. St.-Germain-des-Prés.
M. Marie, Dess.

XIIe Arrondissement.

Cure de 1re *cl., S.-Etienne-du-Mont.*
M. Faudet, Curé.
Cure de 2e *cl., Saint-Médard.*
M. Chazot, Curé.
Succ. St.-Nicolas-du-Chardonnet.
M. Bridan-Renaud, Dess.
Succ. St.-Jacques-du-Haut-Pas.
M. Rémard, Dess.

PAROISSES DE LA BANLIEUE.

Curés. Messieurs,

arde, *à St.-Denis.*
'rieaux, *à Nanterre.*
)eleau, *à Neuilly.*
. . . . . *à Belleville.*
labire, *à Sceaux.*
'aillant, *à Villejuif.*
Chossard, *à Charenton.*
Géland, *à Montreuil.*
Veyrinès, *à Vincennes.*
Gaudreau, *à Vaugirard.*
Ottin, *à Montmartre.*
Billet, *à Bercy.*

SUCCURSALES. Messieurs,

Arrondissement de St.-Denis.

oiteau, *à Aubervilliers.*
larcelot, *à La Chapelle.*
erreau, *à Saint-Ouen.*
laurice, *à Epinay.*
acour, *à Pierrefitte.*
. . . . . *à Villetaneuse.*
'ucudot, *à Stains.*
. . . . . *à Dugny.*
iuliani, *à la Cour-Neuve.*

Arrondissement de Nanterre.

uttoli, *à Colombes.*
Martignac, *à Gennevilliers.*
Colonna, *à Asnieres.*
Lefèvre, *à Courbevoye.*
Herbet, *à Puteaux.*
Adam Saint-Remi, *à Surènes.*

Arrondissement de Neuilly.

N. . . . . *à Clichy.*
Legrand, *à Boulogne.*
Lacrôle, *à Auteuil.*
Cor, *à Passy.*

Canton de Pantin.

Cor, *au Bourget.*
Charpentier, *à Drancy.*
Châlons, *à Noisy-le-Sec.*
Mauger, *à Baubigny.*
Court, *à Bagnolet.*
Laurent, *à Charonne.*
Arrighi, *à Romainville.*
Sarrazin, *à Pantin.*
Debauve, *au Pré St.-Gervais.*
Roussel, *a La Villette.*
N. . . . . *à Bondy.*

Canton de Sceaux.

Nivoy, *à Châtenay.*
N. . . . . *au Plessis-Piquet.*
N. . . . . *a Fontenay-aux-Roses.*
Chennailles, *à Antony.*
Duverdier, *au Bourg-la-Reine.*
Torracinta *à Bagneux.*
Lange, *à Mont-Rouge.*
Stefani, *à Châtillon.*
Bouge, *à Clamart.*
Gaudreau, *à Vanvres.*
Lescamela, *à Issy.*

Canton de Villejuif.

Butigier, *à Chevilly.*
Laurent, *à Lay.*
Bartoli, *à Fresnes.*
Leclerc, *a Orly.*
Hersen, *à Thiais.*
Talon, *à Choisy.*
Camus, *a Arcueil.*
Bruneau, *a Vitry.*
David, *a Ivry.*
Anquier, *à Gentilly.*

Canton de Charenton.

Martin, *a Charenton-St.-Maurice.*
Mourdin, *à Saint-Maur.*
Viel, *a Nogent.*
Boni, *à Champigny.*
Lefevre, *a Brie-sur-Marne.*
De Tournemire, *à Creteil.*
Le Vallois, *à Maisons-Alfort.*

Canton de Vincennes.

Gein, *à Rosny.*
N. . . . . *a Villemomble.*
Guilbert, *à Fontenay-sous-Bois.*
Chopotte, *a Saint-Mandé.*

CHAPITRE DE SAINT-DENIS.

Autrefois les religieux de l'abbaye royale de S.-Denis étaient chargés de veiller près des tombeaux des Rois. Louis XVIII, desirant pourvoir à perpétuité aux prières qui doivent consacrer ce dépôt, a, par ordonnance du 25 déc. 1815, fondé à cette fin un Chapitre.

Chanoines du premier ordre. MM.

De Bovet. *anc Archev. de Toulouse.*
De Sagey. *ancien Evêque de Tulle.*
Cottret, *Evêque de Caryste*, in Partibus.
Blanquet de Rouville, *Evêque de Numidie*, in Partibus.

Chanoines du second ordre. MM.

L'Abbé de Cugnac, *Doyen.*
L'Abbe de la Motte, *Sous-Chant.*
L'Abbe Luvigny de la Blachère, *Chancelier.*
L'Abbe de Vallongue, *Trésorier*
L'Abbé de Foucauld, *G. des Tomb.*
L'Abbé d'Espinassoux.
L Abbe de Quelen de la Villeglée.
L'Abbé Vergez.
L'Abbe de Villefort
L'Abbé Pierquin.
L'Abbe Gaillard.
L'Abbé de Percy.
L'Abbe de Cheresncey.
L Abbé Sauvaire.
L'Abbe Perrin.
L'Abbe Chiais.

Chanoines honoraires. MM.

De Montblanc, *Archev. de Tours.*
Besson, *Evêque de Metz.*
Du Pont, *Evêque de Saint-Dié.*
Bernet, *Evêque de La Rochelle.*
L'Abbe Godinot des Fontaines.
L'Abbé Gérard, *Vicaire général de Strasbourg.*
Gallard, *Evêque de Meaux.*
L'Abbé Robgier.
L'Abbé de Kentzinger.
De Vaudricourt, *Vic. gén. de Sens.*
Petitier, *Vicaire gén. de Sens.*
L'Abbe Hubert, *Chan. de Troyes.*
Maimbourg, *Curé de Colmar.*
Le Long.
L'Abbe Louis Fritz-Duclos.
L Abbe Huart, *Curé de Notre-Dame-de-la-Couture*, au Mans.
L'Abbé Hue.
L'Abbé Martin.
L'Abbé de Grasset.
L'Abbe Gassot.
L Abbé Clausel de Coussergues.
L'Abbé Girardet.
Blanquart de la Motte.
L'Abbé Guillon.
L'Abbé Regnet, *Chan. de Digne*
L'Abbe Rauquet de Granval.
L'Abbe Migneaux.
L'Abbe de Neuilly.
L'Abbé Doremus.
L'Abbe [illegible] Chantreau.
Carayon-Latour.
De La Roque.
De Montblanc, *Chan. de Digne.*
Beaucamp, *Curé de Braines.*
Pissot.
Boisnantier.

CULTES NON CATHOLIQUES. *Voyez page* 181.

CHAPITRE II.

Organisation de la justice dans le département.

SECTION PREMIERE.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE (1).

Séant au Palais de Justice.

(Membres du tribunal avec leurs adresses. — Division du tribunal en chambres. — Greffiers. — Huissiers-Audienciers. — Journal des audiences.)

Ce Tribunal est composé de quarante-deux Juges, y compris le Président, sept Vice-Présidens et dix Juges d'instruction, et de vingt Juges suppléans, dont quatre remplissent les fonctions de Juges d'instruction. Il se divise en sept chambres, composées chacune de six Juges et deux Suppléans. Cinq de ces chambres connaissent des matières civiles: la sixième des affaires de police correctionnelle, et la septième des affaires civiles, de régies et de police correctionnelle.

Il y a près ce Tribunal un Procureur du Roi, et quinze Substituts; un Greffier en chef et Commis-Greffiers assermentés, pour le service des audiences, deux pour la Chambre du conseil, un pour les criées, un pour les dépôts, un pour les référés, et quatorze pour le service des Juges d'instruction.

TABLEAU *du Tribunal, suivant l'ordre de nomination des Membres*,

Président.

M. DEBELLEYME (O ✻), rue d'Orléans, n. 8, au Marais.

Vice-Présidens. Messieurs,

Petit, rue d'Anjou, n. 21, au Marais.
Portalis (Aug.), rue de l'Université, n. 5.
Vanin, rue du Colombier, n. 28.
Delahaye, rue Richer, n. 38.
Demetz, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 58.
Poultier (*Martin-René*) ✻, rue Neuve-Sainte-Croix, n. 13.
Lamy (*Eugène*), rue Duphot, n. 8.

Vice-Président honoraire.

M. *D'Herbelot*, rue de l'Observance, n. 8.

Juges. Messieurs,

Guillon-d'Assas ✻, *doyen*, rue Saint-Jacques, n. 223.
Pelletier de St.-Michel, rue du Tourniquet-St.-Jean, n. 2.
Geoffroy, rue Godot-Mauroy, n. 27.
Collette de Baudicourt ✻, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 43.

(1) Ce Tribunal ressortit de la Cour royale de Paris. (*Voy.* page 300.)

Fouquet, rue Jacob, n. 22.
Leblond ✻ (*Juge d'instruction*), rue de l'Arbre-Sec, n. 22.
Mathias ✻, Vieille rue du Temple, n. 34.
Mourre fils, rue Beautreillis, n. 6.
Dieudonné (*Juge d'inst.*), rue de Paradis, n. 10, au Marais.
Pinondel, rue du Temple, n. 94.
Michelin, rue St.-Louis, au Marais, n. 11.
Thomassy, quai Voltaire, n. 7.
Hua, rue de l'Université, n. 10.
Gaschon ✻, rue Royale-Saint-Antoine, n. 18.
Danjan, quai de la Cité, n. 27.
Perrot de Chezelles, Place-Royale, n. 10.
Picquerel, rue Blanche, n. 6.
Jarry, rue Gaillon, n. 8.
Lamy (*Adrien*) (*Juge d'inst.*), rue de Seine-St.-Germain, 32.
D'Herbelot ✻ (*Juge d'instruction*), rue de l'Observance, n. 8.
Roussigné (*Juge d'instruction*), rue Pelletier, n. 20.
Duret d'Archiac, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 11.
Rigal, rue du Faubourg-Montmartre, n. 31.
Buchot, rue de Vaugirard, n. 20.
Barbou (*Juge d'instruction*), rue Pavée-St.-André, n. 5.
Gairal, rue Louis-le-Grand, n. 5.
Theurier, rue de Paradis, n. 16, au Marais.
Fournerat ✻ (*Juge d'instr.*), rue du Doyenné, n. 3, près le Louvre.
Zangiacomi (*Juge d'instruction*), rue de Provence, n. 3.
Dequevauvillers (O ✻), rue de Lille, n. 34.
Pérignon, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 39.
Hallé, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
Perrot ✻ (*Juge-d'instruction*), rue de Condé, n. 26.
Portalis, place Royale, n. 4.

Juges honoraires. Messieurs,

Ducros de Selves, rue des Trois-Frères, n. 11 *bis*.
Silvestre, rue Sainte-Marguerite Saint-Germain, n. 33.
D'Houppeville de Neuvillette, rue Royale, au Marais, n. 18.
Delahaye, passage Violet, n. 10.

Juges suppléans. Messieurs,

Vanin de Courville, rue Neuve-St.-Paul, n. 9.
Delahaye, rue du Petit-Bourbon, n. 7.
Borel de Bretizel, rue de l'Université, n. 120.
Martel, rue du 29 Juillet, n. 5.
Cramail, place S. Germain-l'Auxerrois, 24.
Corthier (*Juge d'instruction suppléant*), rue de Provence, n. 21.
Casenave, rue du Bac, n. 34.
Gouyer de Charencey, rue de Savoie, n. 5.
Legonidec ✻ (*Juge d'instruction suppléant*), rue de Vendôme, n. 10.
Jourdain, rue du Four-St.-Germain, n. 44.
Geoffroy-Château, Place-Royale, n. 22.
De St.-Albin ✻, Vieille-rue-du-Temple, n. 122.

Boizot, Faubourg-Poissonnière, n. 24.
Prudhomme, rue de Condé, n. 30.
Pély-d'Oissel, rue de Provence, n. 3.
Peterville-Desmortiers, rue de Touraine, n. 8, au Marais.
Picot, rue Pigalle, n. 24.
Perthelin (*Juge d'instruction suppléant*), rue Montholon, n. 14.
De Saint-Didier (*Juge d'instruction suppléant*), rue Chantereine, n. 40.
Urbaud, rue de Verneuil, n. 5.

Procureur du Roi.

M. *Desmortiers* (O ✻), rue des Quatre-Fils, n. 16.

Substituts. Messieurs,

Brethous de Lasserre, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 14.
Bourgain, rue du Colombier, n. 15.
Cagot, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 20.
Anthoine de Saint-Joseph, rue Taitbout, n. 25.
Montsarrat, rue de la Sourdière, n. 14.
Lenain, rue du Dauphin, n. 1.
D'Aguesseau Ségur, rue Saint-Dominique, n. 73.
Barrot (*Ferdinand*), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
Vouguier, rue de la Sourdière, n. 30.
Godon, rue de Grammont, n. 14.
De Gérando, rue de Lille, n. 54.
Desclozeaux, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 43.
Lascoux, rue du Cherche-Midi, n. 34.
Thévenin, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 14.
Glandaz, rue Louis-le-Grand, n. 27.

Greffier en chef.

M. *Lelouche*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 104.

Commis-Greffiers assermentés d'audience. Messieurs,

Près la 1re Chambre. *Delatourmignière*, boulevard Saint-Martin, n. 4.
Près la 2e Chambre. *Allain*, rue Neuve-Saint-Paul, n. 9.
Près la 3e Chambre. *Tricquenaux*, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 47.
Près la 4e Chambre. *Nivet*, rue de Braque, n. 8.
Près la 5e Chambre. *Gibier*, rue Mignon, n. 7.
Près la 6e Chambre. *Richard*, rue du Monceau-Saint-Gervais, n. 13.
Près la 7e Chambre. *Tourfaut*, rue des Noyers, n. 32.
Des Référés. *Debuire*, rue du Faubourg-du-Temple, n. 17.

A la Chambre du Conseil.

M. *Fontèle*, rue du Pont-de-Lodi, n. 5.
M. *Delaunay*, rue des Filles-du-Calvaire, n. 6.

Aux Criées et Ventes sur Saisies immobilières.

M. *Ravinet* ✻, r. de la Harpe, 28. | M. *Obry*, rue du Cherche-Midi, 34.

Greffe des Ordres.

M. *François*, rue Montmartre, n. 70.
M. *Duriez*, rue de la Calandre, n. 39.
M. *Dupont*, quai de la Mégisserie, n. 68.

A la Recette des Dépôts.

M. *Noël*, rue de la Calandre, n. 19.

Près les Juges d'instruction. Messieurs,

Aude, rue Cassette, n. 20.
Bot, rue de Chartres, n. 25.
Champion, rue de Turenne, n. 26.
Meuris, rue des Fossés-M.-le-Prince, n. 4
Pellecoq, rue de la Tixeranderie, n. 76.
Laisney, place du Palais de Justice.
Céron, rue des Saints-Pères, n. 18.
Dallemagne, rue des Marmousets, 4.
Guillemot, r. Ste-Cr.-de-la-Bretonn., 18.
Bastier, r. St.-Jean-de-Beauvais, n. 6.
Lefort, place Royale, n. 6.
Verdier, rue de Tournon, n. 14.
Tourfant fils, r. du Cloître-N.-Dame, 12.
Godard, rue Chanoinesse, n. 12.

Secrétaire de M. le Président.

M. Eyguières, rue du Paon, n. 1.

Secrétaires du Parquet.

M. Mars, rue Mazarine, n. 68, *pour les affaires civiles.*
M. Maitre, rue et île St.-Louis, 77, *pour les affaires criminelles.*

Huissiers-Audienciers.

(Voir, pour les adresses, à la liste générale de MM. les Huissiers, p. 820.)

Près les cinq Chambres civiles. Messieurs,

Dubois.	Creton.	Guinard.	Liédot.
Catonnet.	Bruet.	Cauet.	Pierreson.
Petit.	Hémar.	Rondot.	Raymond.
Boudin-Dubreuil.	Péron fils.	Porret.	Delépine.
Copin.	Carré.		

Près les Chambres de police correctionnelle et MM. les Juges d'instruction. Messieurs,

Gallé.	Hutinel.	Sédillon.	Frécourt.
Colson.	Dethorre.	Maupin.	Marécat.
Hurteau.	Lemarchand.	Guillaume jeune.	Lecorchez.

Journal du tribunal de première instance.

Les quatre premières Chambres connaissent des matières civiles ordinaires, excepté des contestations relatives aux avis de parens, aux interdictions et autres, mentionnées en l'article 60 du décret du 30 mars 1808, lesquelles continuent d'être réservées à la première Chambre, où M. le Président siége habituellement; la cinquième, des causes sommaires; la sixième des affaires de Police correctionnelle, et la septième des affaires civiles sommaires, des affaires de police correctionnelle, et en outre des délits relatifs aux douanes, aux impôts indirects, aux octrois, à la garantie des matières d'or et d'argent, des appels de simple police, des contraventions aux droits de timbre et d'enregistrement, et du contentieux judiciaire sur les domaines.

La première Chambre est présidée ordinairement par le président du Tribunal; il peut, s'il le croit nécessaire, présider les autres Chambres; les sept Vice-Présidens, par roulement, président les autres Chambres. Les Chambres sont composées conformément au roulement arrêté chaque année.

Les audiences tiennent tous les jours, les dimanches et lundis exceptés; savoir : la première Chambre à neuf heures ½, la deuxième à dix heures, la troisième à dix heures ¼, la quatrième à onze heures, la cinquième à dix heures ¼, la sixième à dix heures, et la septième à onze heures.

La première connaît des ventes sur saisies immobilières, les jeudis, à l'issue de l'audience.

L'audience des Criées, pour la vente des biens immeubles, est tenue par l'un des Juges du Tribunal de service à la première Chambre, les mercredis et samedis à midi, dans la salle d'audience de la première chambre. Les référés sont tenus par M. le Président, ou par le Vice-Président de la première Chambre, les mardis, mercredis, jeudis et samedis à midi.

Vacances.

L'audience des Vacations, qui ont lieu du premier septembre au premier novembre, se nt au local de la première Chambre, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à onze ures.

Les référés sont tenus les mercredis et vendredis à midi: les audiences pour les ntes sur saisies immobilières, tous les jeudis, à l'issue de l'audience des Vacations; et udience des Criées, les mercredis et samedis à midi.

Concierge.

. *Fessin*, au Palais de Justice.

SERVICE DES CHAMBRES (*année judiciaire*, 1833 — 1834.)

1re *Chambre.* MM.

:belleyme, *Président.*
:lahaye, *Vice-Président.*
:offroy, } *Jug.*
nondel, } *Jug.*
ıchot, } *Jug.*
allé, } *Jug.*
blond, } *Jug. d'in.*
Herbelot, } *Jug. d'in.*
udhomme, | *Sup.*
:scloseaux, | *Subs.*

2e *Chambre.* MM.

:tit, *Vice-Président.*
rry, } *Jug.*
ıiral, } *Jug.*
gal, } *Jug.*
›rtalis, } *Jug.*
eudonné, } *Jug. d'in*
›ussigné, } *Jug. d'in*
ıret d'Archiac, } *Sup.*
ınin de Courville, } *Sup.*
: Saint-Albin, } *Sup.*
›don, | *Subs.*

3e *Chambre.* MM.

my (Eug.), *Vice-Président.*
›llette de Baudi-court, } *Jug.*
ıomassy, } *Jug.*
:rrot de Chezelles, } *Jug.*
cquerel, } *Jug.*
Lamy (Adrien), } *Jug. d'in.*
Barbou, } *Jug. d'in.*
Zangiacomi, } *Jug. d'in.*
Voizot, | *Sup.*
De Gérando, | *Subs.*

4e *Chambre.* MM.

Vanin, *Vice-Présid.*
Fouquet, } *Jug.*
Hua, } *Jug.*
Gaschon, } *Jug.*
Legonidec, } *J. s. d'in.*
Berthelin, } *J. s. d'in.*
Borel de Bretizel, } *Sup.*
Picot, } *Sup.*
Lascoux, | *Subs.*

5e *Chambre.* MM.

Portalis (Aug.), *Vice-Prés.*
Guillon d'Assas, *Doy.* } *Jug.*
Mathias, } *Jug.*
Michelin, } *Jug.*
Dequevauvillers, } *Jug.*
Fournerat, } *Jug.*
Perrot, } *Jug. d'ins.*
Delahaye jeune, } *Sup.*
Corthier, } *Sup.*
Casenave, } *Sup.*
De St.-Didier, *J. sup. d'ins.*
Glandaz, | *Subs.*

6e *Chambre.* MM.

Demtez, *Vice-Président.*
Mourre, } *Jug.*
Theurier, } *Jug.*
Pérignon, } *Jug.*
Arbaud, | *Sup.*
Thévenin, | *Subs.*

7e *Chambre.* MM.

Poultier, *Vice-Président.*
Pelletier, } *Jug.*
Danjan, } *Jug.*
Cramail, } *Sup.*
Jourdain, } *Sup.*
Hély-d'Oissel, *f. fonct. de S.*

Chambre des vacations. MM.

Portalis (Aug), *V.-Présid.*
Mathias ✲, } *Jug.*
Pinondel, } *Jug.*
Portalis, } *Jug.*
Buchot, } *Jug.*
Borel de Bretizel, } *Sup.*
Arbaud, } *Sup.*

SECTION II.

TRIBUNAL DE COMMERCE,

En son Palais.

(Composition du Tribunal. — Greffiers. — Huissiers-Audienciers. — Agréés. — Interprètes-Jurés. — Gardes du commerce.)

Les Juges de ce Tribunal sont désignés dans une assemblée composée de Commerçans notables, et principalement des chefs des maisons les plus anciennes et les plus recommandables par la probité, l'esprit d'ordre et d'économie. Le Roi ratifie ou non les nominations de cette assemblée, suivant qu'il le juge convenable.

La liste des Notables est dressée par le Préfet, sur tous les Commerçans de l'arrondissement, et approuvée par le Ministre du commerce et des travaux publics, à raison d'un électeur par mille ames de population. (*Voy.* page 878.)

Ce Tribunal tient ses audiences les mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine à dix heures pour les causes sommaires, et les lundi et mercredi à midi jusqu'à la fin, pour les plaidoiries.

Président.

M. Aubé ✻, rue Ste-Avoye, n. 23.

Juges. Messieurs,

Ferron ✻, rue Bourbon-Villeneuve, n. 57.
Pépin-Lehalleur, rue Richelieu, n. 89.
Michel (J.-C.), rue des Deux-Boules, n. 3.
Chatelet ✻, rue Saint-Lazare, n. 130.
Gautier-Bouchard, rue de la Tixeranderie, n. 41.
Vassal (Louis), rue Albouy, n. 9.
Valois, rue de l'Echiquier, n. 19.
Say, rue Poissonnière, n. 35.
Lebobe, rue Royale, n. 18.

Juges suppléans. Messieurs,

Fessart, rue des Quatre-Fils, au Marais, n. 11.
Michau, rue de Braque, n. 2.
Bourget, rue St.-Louis, n. 58.
Boulanger, rue Albany, n. 2.
Beau, rue Montmartre, n. 169.
Petit, Place-des-Victoires, n. 5.
Darblay, rue des Vieilles-Ecuries, n 16.
Gratiot ✻, rue du Foin-St.-Jacques, n. 18.
Ledoux, rue de Bussy, n. 13-14.
Levaigneur, Place-des-Victoires.
Dufay, rue Neuve-Saint-Merry, n. 12.
Thoureau, rue de la Madeleine, n. 33.
Libert fils aîné ✻, port de la Râpée, n. 18
Prevost-Rousseau ✻, r. des Jeûneurs, n. 18
Martignon ✻, rue Louis-le-Grand, n. 5.

Greffier en chef.

M. Ruffin, rue Montmartre, n. 132.

Commis-Greffiers assermentés. Messieurs,

Ruffin fils, rue de Grammont, n. 1.
Sigé, rue S. Germain-des-Prés, n. 3.
Levasseur fils, r. N.-D.-de-Nazareth, n. 9.
Baudouin, place de la Bourse, n. 2.
Maire, rue de Lancry, n. 23.
Surry, rue du Petit-Vaugirard, n. 5.

Secrétaire de M. le Président.

M. Gasse, rue Bergère, n. 5.

Huissiers-Audienciers. Messieurs,

Pigace, rue Mandar, n. 6.
Cressonnier, rue Montmartre, n. 118.
Devaux, rue des Deux-Boules, n. 10.
Raymond, quai d'Orléans, n. 6.

Agréés. Messieurs,

din, rue Montmartre, n. 30.
erré, rue Traînée, n. 17.
ondeau, rue Montorgueil, n. 71.
ocard, rue du Boulo*i*, n. 4.
rard, rue Montmartre, n. 78.
ibert, rue de Cléry, n. 40.
gendre (Alph.), rue Coq-Héron, n. 8.
auvois, rue N.-D.-des-Victoires, n. 34
Guibert, rue Neuve-St.-Eustache, n. 5.
Vatel, rue des Fossés-Montmartre, n. 7.
Nouguier, rue Thévenot, n. 8.
Durmont, rue Vivienne, n. 8.
Venant, rue des Jeûneurs, n. 1 *bis*
Lefèvre, rue Vivienne, n 17.
N. . . . . .

Chambre de Discipline. Messieurs,

ondeau, *Président.*
ocard, *Syndic.*
Badin, *Secrétaire.*
Terré, *Trésorier.*

Concierge du Tribunal.

ad. veuve Blouet.

Interprètes-Traducteurs assermentés près le Tribunal. Messieurs,

arzilay, r. Montmartre, n. 154.
ozma Guerero, r. Montmartre, n. 39.
rieff, r. de l'Arbre-Sec, n. 33.
assano, marché S.-Honoré, n. 19.
erville, rue de Grenelle-St.-H., n. 29.
ischer, r. Mauconseil, n. 39
rench, r. Vivienne, n. 12.
lashin, r. Richelieu, n. 69.
ohbach, r. des Deux-Portes-S.-Sauv., 26.
Jomain, r. d'Antin, n. 2.
Knops, r. St.-Merry, n. 31.
Lameyer, rue N.-des-Bons-Enfans, n. 37.
Meldola, r Richelieu, n. 115.
Pagès, r. Joquelet, n. 5.
Reinhart, r. S.-Germain-des-Prés, n 3.
Smah, r. du Temple, n. 72.
Meyer, r. de la Calandre, n. 43.
Pons, r. Richelieu, n. 51.

Officiers Gardes du Commerce (*année judiciaire* 1833 = 1834). Messieurs,

archer-Saint-Landry, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 35.
uzet, rue Thévenot, n. 17 *bis.*
avoisier, rue des Vieilles-Audriettes, 3.
oreau, rue Mauconseil, n. 9.
ncelain, rue Estienne, n. 7.
Bataille, rue Montorgueil, n. 29.
Judé, rue Saint-Honoré, n. 75.
Perrin, rue Neuve-Saint-Méry, n. 23.
Leroux, rue Quincampoix, n. 12.
Horliac, rue de la Grande-Truanderie, 43.

. Beauvallet, *Vérificateur*, rue Bar-du-Bec, n. 8.

Chambre de discipline. Messieurs.

errin, *Syndic.*
idé, *Trésorier.*
Leroux, *Secrétaire.*

Les séances de la Chambre ont lieu le samedi de chaque semaine, à 7 heures du soir, i son local, rue Cloître-Saint-Méry, n. 3.

Conseils de la Compagnie. Messieurs,

ousseau, *Notaire*, rue des Lombards, n. 21.
laveau, *Avocat*, quai aux Fleurs, n. 11.
aquotot, *Avoué à la Cour royale*, rue du Mail, n. 11.
heerbrandt, *Avoué de première instance*, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 17.
M. Aveline, *Concierge.*

Nota. Leur Bureau est ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à trois, et depuis six ures du soir jusqu'à neuf. Les assemblées se tiennent tous les vendredis de chaque maine en leur bureau, cloître Saint-Merry, n. 3.

SECTION III.

JUSTICES DE PAIX.

(Tribunal de paix. — Circonscription des Justices de paix. — Journal des audiences.)

Premier Arrondissement, séant rue Caumartin, n. 33.

M. Pinart ✻, *Juge de Paix*, rue Caumartin, n. 33.

M. Dubois, *premier Suppléant*, rue des Bons-Enfans, n. 20.
M. Lault, *second Suppléant*, rue Ne-des-Mathurins, n. 12.

M. Laroche, *Greffier*, rue Ne-des-Mathurins, n. 48.
M. Alex. Jobart, *Huissier*, rue Saint-Honoré, passage des Quinze-Vingts, n. 25.
M. Le Gros, *Huissier*, rue Lafitte, n. 24.

Audience pour les affaires de compétence, et Bureau de paix et de conciliation, les mardis vendredis à une heure de relevée. Défaut, à 2 heures. Conciliations volontaires, tous les jours, depuis neuf heures jusqu'à onze heures, en la demeure du Juge-de-Paix.

Circonscription.—Partant de la barrière de Passy et suivant toujours à droite les murs de la ville, jusqu'à la barrière de Clichy; continuant à droite les rues de Clichy, de la Chaussée-d'Antin, et de la Place Vendôme (Louis-le-Grand): la place-Vendôme, traversant la rue Saint-Honoré, et suivant toujours la droite de la rue Saint-Honoré jusqu'à la rue Froid-Manteau; la rue Froid-Manteau, à gauche, le guichet Froid-Manteau, les quais du Louvre, de la Conférence et de Billy, jusqu'à la barrière de Passy. — Cet arrondissement se divise en quatre quartiers, qui sont: les Tuileries, les Champs-Elysées, le Roule et la place Vendôme.

Deuxième Arrondissement, rue d'Antin, n. 3, *à la Mairie.*

M. Lerat de Magnitot, *Juge-de-Paix*, rue N.-des-Pet.-Champs, n. 64.

M Mitouflet de Mongon, Avoué, *premier Suppléant*, rue des Moulins, n. 20.
M. Ancelle, Avocat, *second Suppléant*, boulevard St.-Martin, n°

M Faure-Beaulieu, *Greffier*, rue d'Antin, n. 10.

Le Greffe se tient hôtel de la Mairie, rue d'Antin, n. 3.

MM. Hüe et Duhamel, *Commis-Greffiers assermentés*, au Greffe, rue d'Antin, n. 3.
M. Thébault, *Huissier-audiencier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 56.
M. Taranne, *Huissier*, rue Monsigny, n. 6.

Conciliations sur citations, les vendredis à midi. Défaut, après une heure. Audiences de compétence, les mercredis à midi. Défaut, après une heure. Les Conciliations volontaires, tous les matins, excepté les dimanches et fêtes, dans le cabinet de M. le Juge-de-Paix, à la Mairie, où se délivrent les lettres.

Circonscription. — A partir de la barrière de Clichy, en suivant à droite les murs de Paris jusqu'à la barrière Sainte-Anne, le côté droit des rues du faubourg Poissonnière, du boulevart jusqu'à la rue du Faubourg-Montmartre, de la rue Montmartre, de la rue Notre-Dame-des-Victoires jusqu'à la rue des Filles-Saint-Thomas, de la rue des Filles-Saint-Thomas jusqu'au passage Feydeau, de la rue Vivienne, traversant la rue Neuve-des-Petits-Champs, la droite de la rue Neuve-des-Petits-Champs, du Perron à la rue Neuve-des-Bons-Enfans, la droite de la rue Neuve-des-Bons-Enfans, de la rue des Bons-Enfans, de la rue Saint-Honoré jusqu'au coin de la place Vendôme; de la place Vendôme, de la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'en face de la rue de la Place-Vendôme; de la rue de la Place-Vendôme, de la rue de la Chaussée-d'Antin, et de la rue de Clichy jusqu'à la barrière de Clichy. Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Troisième Arrondissement, rue Hauteville, n. 10.

M. Moureau de Vaucluse ✻, *Juge-de-Paix.*

M. Labrousse, *premier Suppléant*, rue de Cléry, n. 9.
M. Drouin, Avocat, *second Suppléant.*

M. Rouget, *Greffier*, rue Hauteville, n. 10.
M. Biraben, *Huissier*, passage des Petits-Pères, n. 5.
M. Garnier, *Huissier*, rue Comtesse d'Artois, n. 17.

Conciliations, les vendredis, à onze heures très-précises, rue Hauteville, n. 10. On donne les Défauts de suite. L'Audience, le même jour, à une heure très-précise. Conciliations volontaires, tous les jours, depuis 9 heures du matin jusqu'à midi.

Circonscription. — A partir de la barrière Ste-Anne, et suivant les murs de Paris à droite jusqu'à la barrière St.-Denis; descendant le Faub. St.-Denis à droite, le boulevart à droite jusqu'à la rue du Faubourg-Poissonnière; ledit Faubourg à droite, la rue Poissonnière à droite, la rue Comtesse-d'Artois à droite, le Petit-Carreau, la rue Montorgueil, la rue Comtesse-d'Artois, la rue de la Fromagerie jusqu'aux Piliers de la Tonnellerie; lesdits Piliers jusqu'à la rue Saint-Honoré; cette dernière jusqu'à la rue du Four à droite; remontant la rue Coquillère, toujours à droite, à la rue Croix-des-Pet.-Champs jusqu'à la place des Victoires; ladite place, à droite, jusqu'à la rue de la Feuillade, la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'à la rue Vivienne, la droite de la rue Vivienne, la rue des Filles-Saint-Thomas à droite de la rue Vivienne, la rue Notre-Dame-des-Victoires jusqu'aux Petits-Pères, l'autre côté de la même rue jusqu'à la rue Montmartre; cette dernière rue, depuis la pointe Saint-Eustache jusqu'au boulevart à droite; ledit boulevart jusqu'à la rue Poissonnière. Tout l'intérieur de ces limites.

Quatrième Arrondissement, place du Chevalier-du-Guet, n. 4.

M. Guichard, ancien Magistrat, *Juge-de-Paix*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 39.

M. de Cagny fils, Avoué, *premier Suppléant*, rue Thibautodé, n. 11.
M. Maldan, Avoué, *second Suppléant*, rue du Bouloi, n. 4.

M. Bellière, *Greffier*, place du Chevalier-du-Guet, n. 4, et r. Bertin-Poirée, n. 5.
M. Mercier, *Commis Greffier*, assermenté, rue de Richelieu, n. 22.
M. Dupuis (J.-A.), *premier Huissier*, rue Thibautodé, n. 12.
M. Rigaud, *second Huissier*, rue du Roule, n. 11.

Audiences et Conciliations, à la Mairie, les mardis et vendredis, à onze heures. Défaut, à midi.

Le Greffe est situé maison de la Mairie, et est ouvert de neuf à quatre heures.

Circonscription. — La rue Froid-Manteau, à droite, depuis le guichet jusqu'à la rue St-Honoré, les rues des Bons-Enfans et Ne des Bons-Enfans, à droite; celle de la Feuillade, la place des Victoires, toujours à droite, jusqu'à celle Croix-des-Petits-Champs, la rue Croix-des-Petits-Champs, à droite, jusqu'à la rue Baillif, la rue Coquillère, toujours à droite, jusqu'à la rue du Four; celle du Four, toujours à droite, traversant la rue Saint-Honoré, et la suivant, à droite, jusqu'en face la rue de la Tonnellerie; la rue de la Tonnellerie, à droite, jusqu'à la rue de la Fromagerie; la Halle, sans y comprendre les Petits-Piliers à gauche en allant à la rue de la Chanvrerie, la rue de la Chanvrerie, à droite, la rue Saint-Denis, à droite, jusqu'au Pont-au-Change, les quais de la Mégisserie, de l'Ecole et du Louvre, jusqu'au guichet Froid-Manteau.

Cinquième Arrondissement, rue de Bondy, n. 20.

M. Garnier (Claude-Charles), ancien Président, *Juge-de-Paix.*

M. Garnier de Bourgneuf, *Premier Suppléant*, rue du faub. Saint-Martin, 153.
M. Duval, *Second Suppléant*, rue Sainte-Barbe, n. 5.

M. Cochet, *Greffier*, rue du Caire, n. 8.
M. Touzard, *Huissier*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 19.
M. R. Jacques, *Huissier*, rue St.-Denis, passage Lemoine, n. 380.

Audience de compétence, les mercredis, à 11 heures précises. Conciliation sur assignation, les mêmes jours, à 2 heures. Conciliation sur invitation et comparution volontaire, de 11 heures à quatre heures tous les jours.

Circonscription. — La rue Saint-Denis, nos impairs, depuis la rue de la Chanvrerie jusqu'à la porte Saint-Denis; la rue de la Chanvrerie, nos pairs, une partie de la rue Mondétour et les Petits-Piliers des Halles, jusqu'à la rue Montorgueil; la rue Montorgueil, la rue du Petit-Carreau et la rue Poissonnière, nos pairs; le boulevart de Bonne-Nouvelle, à droite de la rue Poissonnière, jusqu'à la porte Saint-Denis; le faubourg Saint-Denis, nos pairs; la rue Neuve-d'Orléans et le faubourg Saint-Martin, à droite et à gauche; la rue de Bondi et le boulevart St.-Martin, à gauche, jusqu'au faubourg du Temple; le faubourg du Temple, à gauche, nos impairs.

Sixième Arrondissement, séant rue du Puits-Vendôme, n. 9, quartier du Temple.

M. Genreau, *Juge-de-Paix.*

M. Théodore Régnault, Avocat, *premier Suppléant*, rue de Vendôme, n. 11.
M. Perier, ancien Avoué, *second Suppléant*, rue Neuve Saint-Méry, n. 25.

M. Basin, *Greffier*, rue du Puits-Vendôme, n. 7.
M. Papillon jeune ✻, *Huissier*, rue St.-Martin, n. 259.
M. Danger, *Huissier*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 19.

Conciliations sur citations judiciaires, les mercredis à 11 h. Défaut, à une h. —*Sur lettres d'invitation* pour affaires *urgentes*, tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à midi; pour les affaires ordinaires, le mercredi et le vendredi, depuis dix h. du matin jusqu'à midi. Le mercredi depuis dix h. jusqu'à 11 h. — Audiences de compétence, les vendredis à 11 heures, tous les jours.

Nota. Les jours d'audience des mercredis et vendredis il ne sera délivré aucune lettre d'invitation pour conciliation, à moins qu'il n'y ait urgence.

Circonscription.—Partant de la barrière de Belleville et suivant à droite les murs de Paris jusqu'à la barrière de Ménil-Montant, descendant la droite des rues de la Roulette, de Ménil-Montant, des Filles-du-Calvaire, des rues de Bretagne et de la Corderie, de la rue du Temple, depuis la rue Phelipeaux jusqu'à celle Chapon; la droite des rues Chapon et du Cimetière-Saint-Nicolas, descendant la droite de la rue St.-Martin et de la rue des Arcis jusqu'à la rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, celle-ci à droite, remontant la droite de la rue Saint-Denis jusqu'à la porte St.-Denis, la droite du boulevart depuis cette porte jusqu'à la rue du Temple, remontant le Faubourg du Temple jusqu'à la barrière de Belleville.—Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Septième Arrondissement, séant rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

M. Trouillebert, *Juge-de-Paix*, quai des Grands-Augustins, n. 55.

M. Froidure, *premier Suppléant*, rue Michel-le-Comte, n. 23.
M. Lachaize, *second Suppléant*, rue des Prouvaires, n. 38.

M. Legenissel, *Greffier*, rue du Roi-de-Sicile, n. 32.
M. Cogery, *Commis-Greffier assermenté*, rue des Barres, n. 22.
M. Bourgeois, *Huissier*, rue Cloche-Perche, n. 6.

Le Greffe est rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

Les audiences se tiennent à la justice-de-paix, rue du Roi-de-Sicile, n. 32, savoir: pour les causes de compétence sur citation, les mercredis, à midi, et les affaires en conciliation sur assignation, les vendredis, à la même heure. Défauts, à une heure précise. En comparutions volontaires, tous les jours. L'huissier ne cite que sur *visa* du Juge-de-Paix.

Circonscription. — Place du Châtelet, à droite, à partir du coin du quai de Gèvres; rue St.-Jacques-la-Boucherie, à droite; rue des Arcis, en montant vers St.-Merry, à droite; rue St.-Martin, en allant vers la porte du même nom, à droite; rue du Cimetière-St.-Nicolas

rue Chapon, à droite, allant à la rue du Temple; rue du Temple, à droite, jusqu'à la ue de la Corderie; rue de la Corderie et rue de Bretagne, à droite, allant à la Vieille ue du Temple; Vieille rue du Temple, à droite, jusqu'à la rue des Francs-Bourgeois; ue des Francs-Bourgeois et rue N^e^-Sainte-Catherine, à droite, allant à la rue Culture; ue Culture-Sainte-Catherine, à droite, allant à la rue Saint-Antoine; rue Saint-Anoine, à droite, allant à la place Baudoyer; place Baudoyer, à droite; rue de la Tixeanderie, à droite, allant à la rue du Mouton; rue du Mouton, à droite, allant à la place e l'Hôtel-de-Ville; la place de l'Hôtel-de-Ville, à droite, jusqu'au quai Pelletier; le uai Pelletier, la moitié de la rivière et des ponts Notre-Dame et au Change; la ompe Notre-Dame, le corps-de-garde et le quai de Gèvres jusqu'à la place du Châtelet, ieu du départ.

Huitième Arrondissement, séant place Royale, n. 14, *hôtel de la Mairie.*

M. Perier, *Juge-de-Paix*, rue Saint-Merry, n. 25.

M. Gervais, *premier Suppléant*, rue de Ponthieu.
M. Gallois, *second Suppléant*, rue de la Monnaie, n. 10.

M. Lucy, *Greffier*, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 28.
M. Porcher, *Commis-Greffier assermenté*, rue des Tournelles, n. 35.
M. Drouin-Brindossière, *huissier*, rue et porte Saint-Antoine, n. 5.
M. Libert, *Huissier*, rue du Chaume, n. 3.

Audiences de compétence, les mardis; Conciliations sur citations, les jeudis, à onze heures. Défaut à midi. Conciliations volontaires ou sur lettres, tous les jours à dix heures. — Les bureaux de la justice-de-paix sont ouverts tous les jours, de dix heures à quatre, excepté les dimanches et fêtes.

Circonscription. — Partant de la barrière de Ménil-Montant et suivant les murs de Paris, à droite, jusqu'à la barrière de la Râpée; suivant ensuite, toujours à droite, le bord de l'eau, la porte et la rue Saint-Antoine, partie de la rue Culture-Sainte-Catherine, depuis le n° 1 jusqu'au coin de la rue des Francs-Bourgeois, partie à gauche de la rue des Francs-Bourgeois, n^os^ pairs, les rues Neuve-Culture-Sainte-Catherine, Vieille-rue-du-Temple, n^os^ pairs seulement, jusqu'à celle des Filles-du-Calvaire, traversant le boulevart, et montant à droite, les rues de Ménil-Montant et de la Roulette jusqu'à la barrière de Ménil-Montant. Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Neuvième Arrondissement, séant rue Saint-Antoine, n. 88.

M. Marchand (Philippe), *Juge-de-Paix*, rue Saint-Antoine, n. 88.

M. Dellac, Avocat, *premier Suppléant*, rue du Cloître-Notre-Dame, n 20.
M. Chauvelot, Avocat, *second Suppléant*, rue Montmartre, n.

M. Faugé, *Greffier*, rue Saint-Antoine, n. 88.
M. Bigot, *Commis-greffier assermenté*, rue des Nonnaindières, n. 14.
M. Souvigny, *Huissier audiencier*, rue et île Saint-Louis, n. 64.
M. Gateau, *Huissier audiencier*, rue Saint-Antoine, n. 88.

Audiences de compétence, les vendredis de chaque semaine, à onze heures. — Défaut à midi.

Conciliations sur citations les mercredis de chaque semaine, à onze h. — Défaut à midi.

Conciliations sur comparution volontaires ou sur lettres tous les jours, à dix heures. Défaut, à onze heures.

Permis de citer en cas de non-conciliation ou de non-comparution.

Conseils de famille, tous les jours, à onze heures.

Le Greffe est ouvert tous les jours de neuf à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés).

Circonscription. — La place de l'Hôtel-de-Ville à droite depuis le Port-au-Blé; la rue du Mouton à droite, la rue de la Tixeranderie, à droite, à partir du n° 24; la place Beaudoyer, la rue St.-Antoine, toujours à droite, la rue Contrescarpe, ou des Fossés de

la Bastille, inclusivement; le bord de la rivière jusques et compris le pont Grammont, le tour de l'île Louviers, les quais des Célestins, St.-Paul, des Ormes, le pont Marie, les quais d'Anjou, de Béthune, d'Orléans, quai Bourbon, jusqu'au pont de la Cité; les maisons qui bordent la rivière jusques et compris le pont de l'Hôtel-Dieu, les bords de la rivière, toujours à droite du pont de l'Hôtel-Dieu au Petit-Pont, et en suivant du Petit-Pont à celui Saint-Michel exclusivement; la rue de la Barillerie à droite, le quai aux Fleurs, le pont Notre-Dame, jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville, le Port-au-Blé, au quai de la Grève.

Dixième Arrondissement, séant rue de Lille, n. 4.

M. Guillonnet Merville, *Juge-de-Paix*, rue de Lille, n. 4.

M. Violette, *premier Suppléant*, rue Saint-Dominique, n. 50.
M. Duchesne, Avocat, *second Suppléant*, rue de Verneuil, n. 50.

M. Grossot Devercy, *Greffier*, rue Taranne, n. 11.
M. Dauriat, *Commis-Greffier*, rue du Dragon, n. 42.
M. Perotte, *Huissier, pour les quartiers du faubourg Saint-Germain et des Invalides*, rue du Bac, n. 49.
M. Leroy (P.-A.), *Huissier audiencier, pour les quartiers de la Monnaie et de Saint-Thomas-d'Aquin*, rue du Dragon, n. 16.

Les Audiences et les Conciliations à l'hôtel de la Justice-de-Paix, rue de Lille, n. 4, les mardis et vendredis de chaque semaine, à onze heures : défauts, à midi. Les Conseils de famille, les mêmes jours, à l'issue de l'audience.
Le Greffe est à l'hôtel de la Justice de paix, rue de Lille, n. 4.

Circonscription. — A partir du Pont-Neuf, les quais Conti, Malaquais, Voltaire; le cours de la rivière jusqu'à la barrière de la Cunette, les boulevarts intérieurs jusqu'à la barrière de Vaugirard, la rue de Vaugirard, à gauche; la rue du Regard, à gauche; la rue du Cherche-Midi, à gauche; la rue du Four, à gauche; la rue des Boucheries, à gauche; la rue des Fossés-S.-Germ.-des-Prés, à gauche, la rue Dauphine, à gauche. — Tout l'intérieur de ces limites.

Onzième Arrondissement, séant rue Garancière, n. 10.

M. Rouillon, *Juge-de-Paix*, rue de Vaugirard, n. 9.

M. Duvergier (J. B.) ✻, *premier Suppléant*, rue de Seine, n. 66.
M. Moullin, *second Suppléant*, rue des Petits-Augustins, n. 6.

M. Bazard de St.-Aubin, *Greffier*, rue du Mont-Parnasse, n. 1er.
M. Lemoine, *Commis-Greffier*, rue Servandoni, n. 24.
M. Hany, rue du Four-Saint-Germain, n. 45, *huissier* (pour les quartiers du Luxembourg et du Palais).
M. Rigonot-Remy, rue du Cimetière-Saint-André, n. 9, *huissier* (pour les quartiers de la Sorbonne et de l'Ecole de Médecine).

Audiences de compétence, les mardis, à deux heures, défaut à trois heures; celles de conciliations judiciaires, les jeudis, à la même heure, défaut à trois heures, et celles de conciliations volontaires, tous les jours, excepté le dimanche, de 10 heures à midi.

Circonscription. — Partant du coin du quai de l'Horloge et de la rue de la Barillerie; les numéros pairs de cette rue, jusqu'après le Pont St.-Michel, ensuite à gauche le quai St.-Michel; les numéros pairs de la rue du Petit-Pont et celle St.-Jacques, jusques et compris les numéros 202, formant le coin de la rue St.-Dominique; les numéros pairs de cette rue, jusqu'à celle d'Enfer, en descendant cette rue des deux côtés, depuis et compris les numéros 28, d'un côté, et 13 de l'autre, jusqu'au commencement; la rue des Francs-Bourgeois, celle de Vaugirard, à droite, jusqu'au numéro 86, formant le coin de la rue du Cherche-Midi; tous les numéros impairs de la rue de Vaugirard, depuis le commencement jusqu'à la barrière; tout l'intérieur de la rue de Vaugirard, jusqu'aux murs extérieurs de Paris, à partir de la barrière d'Enfer, jusqu'à celle de Vaugirard, dans lequel se trouvent les rues de Madame, de l'Ouest, Notre-Dame-des-Champs et des Four-

neaux ; en descendant ensuite les numéros impairs des rues du Cherche-Midi, du Four, des Boucheries, des Fossés-Saint-Germain-des-Prés et Dauphine, le Pont-Neuf, le quai de l'Horloge ou des Morfondus, jusqu'au coin de la rue de la Barillerie ; tout l'intérieur de cette circonscription compris, dans lequel se trouve la rue de Seine, depuis et compris les numéros pairs 60, et impairs 83, et au-dessus.

Douzième Arrondissement, séant quai de la Tournelle, n. 31.

M. de Forcade-la-Roquette ✻, *Doyen*, *Juge-de-Paix*, quai de la Tournelle, n. 31.

M. Estienne ✻, *premier Suppléant*, allée Marbeuf, n. 21.
M. Coste, Avocat à la Cour de Cassation et aux Conseils du Roi, *second Suppléant*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 28.

M. Ponsar, *Greffier*, Saint-Jacques, n. 151.
M. Desvaux, *Commis-Greffier assermenté*, rue des Rosiers, 25.
M. Turpin, *Huissier*, rue de Fourcy-St.-Marcel, n. 2.
M. Sédillon, *Huissier*, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, n. 24.

Audiences de compétence sur citations les samedis, à 1 heure, défaut à 2 heures. Audiences de conciliation sur citations, les mercredis à 1 heure, défaut à 2 heures. Conciliations sur lettres d'invitation, et conciliations volontaires tous les jours. Le Greffe est ouvert tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes, depuis 10 jusqu'à 4 heures, quai de la Tournelle, n. 31. Les Huissiers ne peuvent citer sans un *visa* de M. le Juge-de-Paix, qui ne le délivre, hors les cas d'urgence, qu'après avoir entendu les parties. Audiences du Jury de révision de la Garde nationale, le premier et le troisième vendredis de chaque mois, à 7 heures du soir.

Circonscription. — La rue d'Enfer des deux côtés depuis la barrière jusqu'au carrefour de l'Observatoire, le carrefour de l'Observatoire, la rue de l'Ouest des deux côtés jusqu'aux numéros 11 et 4, le mur de la pépinière longeant le jardin du Luxembourg jusqu'à la rue d'Enfer (*ancien enclos des Chartreux*), la rue d'Enfer des deux côtés jusqu'à la rue St.-Dominique, la rue St.-Dominique à droite jusqu'à la rue Saint-Jacques ; la rue Saint-Jacques, à droite, en descendant jusqu'au Petit-Pont ; la rue de la Bûcherie, la rue des Grands-Degrés et la rue de la Tournelle, des deux côtés, ensuite le quai jusqu'à la barrière de la Garre ; depuis la barrière de la Garre le mur de Paris, à droite, jusqu'à la barrière d'Enfer, et tout l'intérieur compris dans ces limites.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

Canton de Saint-Denis.

Composé des communes d'Aubervilliers, Dugny, la Cour-Neuve et Crèvecœur, La Chapelle et partie de la France-Nouvelle, Stains, Epinay, Villetaneuse, Pierrefitte, Saint-Ouen, l'île Saint-Denis, Saint-Denis.

M. Jacques-Champreux, *Juge-de-Paix*, à Saint-Denis, rue de Paris, n. 69.

M. Potier de la Berthellière, Notaire à Saint-Denis, rue de la Boulangerie, 1er *Suppléant*.
M. Lagognée fils, *second Suppléant*, rue Compoise, n. 10.

M. Lefébure-Dubus, *Greffier*, rue des Ursulines, n. 1, à Saint-Denis.
M. Marchand, *Huissier audiencier*, rue Compoise, n. 36, à St.-Denis.
M. Buffereau, *Commissaire de Police*, rue Compoise.
Audiences le vendredi à midi, à l'Hôtel-de-Ville, place d'Armes.
Conciliations sur citation après l'audience.

Nota. Conciliations volontaires ou sur simple invitation, les jeudis et vendredis, de dix heures à midi, chez M. le Juge-de-Paix.

Canton de Pantin.

Composé des communes de Bagnolet, Belleville, Bobigny, Bondy, Charonne, Drancy, le Bourget, Noisy-le-Sec, Pantin, Prés-Saint-Gervais, Romainville et la Villette.

M. Bert, *Juge-de-Paix*, à Belleville, rue Delamarre, n. 22.

M. Delaplace Gerardin, *premier Suppléant*, rue de Calais, n. 30, à Belleville.

M. Tourly, *deuxième Suppléant*, à Pantin, Grande-Rue.

M. Fremont, *Greffier*, à Belleville, rue de Romainville, n. 3.

M. . . . . *Huissier*, rue de Paris, n. 102, à Belleville.

Audience civile et de police, à Pantin, à midi.

Bureau de conciliations, les lundis, à Belleville, chez le juge-de-paix, à midi.

Conciliations volontaires, tous les jours, chez le juge-de-paix, à Belleville, depuis huit heures jusqu'à midi.

Canton de Neuilly.

Composé des communes de Boulogne, Clichy, Montmartre, Neuilly, Passy, Auteuil et les Batignolles-Monceaux.

M. Chapelain, *Juge-de-Paix*, à Boulogne, rue du Fossé-Magot, n. 4.

M. Guibert, *premier Suppléant*, rue de Seine, à Neuilly, n. 13.

M. . . . . *second Suppléant.*

M. Dumesnil, *Greffier*, rue de Villiers, n. 4, aux Thernes.

M. Montalant, *Huissier*, à Neuilly, grande route, n. 47.

Audiences civiles et de police, et Conciliations sur citations, tous les mardis à dix heures du matin; défaut, à midi. Conciliations sans citations, chez le Juge-de-Paix, tous les autres jours, les dimanches et fêtes exceptés.

Canton de Courbevoie.

Composé des communes d'Asnières, Colombe, Courbevoie, Gennevilliers, Nanterre, Surènes et Puteaux.

M. Rousselot, *Juge-de-Paix*, à Courbevoie, rue de Paris, n. 27.

M Bordet, *premier Suppléant*, à Nanterre.

M. . . . . *second Suppléant.*

M. Lemaire, *Greffier*, à Courbevoie.

M. Montalant, *Huissier*, à Neuilly, Grande Route, n. 47.

Audiences et Conciliations, tous les jeudis à la Mairie, à Courbevoie. Défauts à midi. Il y a des Audiences extraordinaires toutes les fois que les cas l'exigent, et qu'elles sont nécessaires pour les intérêts des parties.

Tous les jours, le Juge-de-Paix reçoit, à son domicile, les habitans du canton qui ont des différends entre eux, depuis huit heures du matin jusqu'à quatre.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

Canton de Sceaux.

Composé des communes d'Antony, de Bagneux, du Bourg-la-Reine, de Châtenay, de Châtillon, de Clamart, de Fontenay-aux-Roses, de Beau-Grenelle, d'Issy, de Montrouge, du Plessis-Piquet, de Sceaux, de Vanvres et de Vaugirard.

M. Ranté, *Juge-de-Paix*, à Sceaux, rue du Four, n. 9.

M. Defrance, *premier Suppléant*, à Sceaux, rue des Imbergères, n. 30.

M. . . . . *second Suppléant.*

M. Osselet fils aîné, *Greffier*, rue de Houdan, n. 40, à Sceaux.

M. Osselet fils jeune, *Huissier*, à Sceaux, rue du Petit-Chemin, n. 9.

Audiences à Sceaux, les samedis, à dix heures précises du matin. Conciliations à la suite et les autres jours, quand la demande en est faite. Défaut, à midi.

Canton de Charenton.

Composé des communes de Bercy, Bonneuil, Brie-sur-Marne, Champigny, Charenton-le-Pont, Charenton-Saint-Maurice, Creteil, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, et Saint-Maur-lès-Fossés.

M. . . . . *Juge-de-Paix*, à Charenton, r. des Bordeaux, n. 1.

M. Finot, à Charenton-Saint-Maurice, *premier Suppléant.*
M. le Mis de Dodun ✻, au château Gaillard, à Maisons-Alfort, 2e *Suppl.*

M. Doré, *Greffier*, à Charenton-St.-Maurice, n. 59.
M. Théodore Petit, *Huissier-Audiencier*, quai de la Râpée, n. 83, à Paris.

Il a un préposé à Charenton, rue des Carrières, n. 28.

Audiences civiles et de police, et Bureaux de Paix, les lundis et mardis de chaque semaine, à Charenton, rue des Carrières, n. 55, à midi très-précis; défaut, à 1 heure précise. Conciliations tous les jours, dans la salle d'audience, ou chez le Juge-de-Paix, depuis midi jusqu'à 3 heures du soir.

Canton de Villejuif.

Composé des communes d'Arcueil, de Chevilly, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry, Lay, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif et Vitry.

M. Chamagne, *Juge-de-Paix*, à Villejuif.

M. Cosson, *premier Suppléant.*
M. Leroy de la Brière, *second Suppléant.*

M. Hénault, *Greffier*, à Villejuif, rue Royale, n. 16.
M. Jullian, *Huissier*, à Villejuif, et à Paris, rue des Fossés-S.-Bernard, n. 12.

Audiences et Conciliations, le vendredi de chaque semaine, à onze heures du matin, à Villejuif, rue du Moutier, n. 32. Défaut, à une heure.

Canton de Vincennes.

Composé des communes de Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Rosny, Saint-Mandé, Villemomble et Vincennes.

M. Le Fricque, *Juge-de-Paix*, à Vincennes, r. du Terrier, n. 4.

M. Lejemptel ✻, *premier Suppléant*, à Vincennes, n. 12.
M. . . . . *second Suppléant.*

M. Thorin, *Greffier*, à Vincennes, rue du Levant, n. 2.
M. Passot, *Huissier*, à Vincennes, rue de Paris, n. 11.

Audiences et Conciliations, le samedi de chaque semaine, à onze heures du matin, à Vincennes. Défaut, à midi.

CHAPITRE III.

Service Militaire du Département de la Seine.

(Place de Paris et de Vincennes. — Garde nationale de Paris et du département. — Garde municipale. — Sapeurs-Pompiers.)

PLACE DE PARIS ET DE VINCENNES. (*Voy.* la Table.)

GARDE NATIONALE.

La Garde Nationale du département de la Seine se compose de seize légions d'infanterie, et d'une légion de cavalerie.

Les seize légions d'infanterie se divisent, savoir : 1° une légion pour chacun des douze arrondissemens de Paris, portant le numéro de son arrondissement; chacune de ces légions a quatre bataillons; 2° quatre légions de la banlieue, composées comme il suit:

La 1re Légion de la banlieue est formée des cantons *de Saint-Denis et de Pantin;*
La 2e Légion de la banlieue est formée des cantons *de Courbevoie et de Neuilly;*
La 3e Légion de la banlieue est formée des cantons *de Villejuif et de Sceaux;*
La 4e Légion de la banlieue, formée des cantons *de Vincennes et de Charenton*,
La légion de cavalerie porte le n° 13. Elle se compose de trois escadrons.
Les 1re et 2e légion de la banlieue ont aussi chacune un escadron de cavalerie.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL,

Place du Carrousel.

M. le Mal Cte DE LOBAU (G ✻), *Commandant supérieur.*
M. Jacqueminot (C ✻), Maréchal-de-camp, *Chef d'Etat-Major.*
M. le Duc d'Otrante ✻, Colonel, *Sous-Chef d'Etat-Major.*
M. Jacqueminot, Cte de Ham (C ✻), *Intendant de la Garde nationale du département de la Seine.*
M. Hourdequin ✻, *Sous-Intendant de la Garde nationale du département de la Seine.*

Généraux de brigade. Messieurs,

Delessert (G.) (O ✻), r. Laffitte. 26.
Cte Friant (C ✻), r. de la F.-des-Mathur. 18.
Bon Hallez (O ✻), r. St.-Honoré, 364.
Cte de Laborde (A.) (C ✻), r. Laffitte, 28.
St.-Aignan (C ✻), r. du F.-St.-Honoré, 119.
Tourton (O ✻), r. de Provence, 56.

Colonels. Messieurs,

Cardon ✻, r. Cadet, 7.
Cte Perregaux ✻, *Pair*, r. du Montblanc, 9.

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Nodler (Th.) ✻, r. Bergère, 6.
Vte Rampon ✻, r. de la Ville-l'Evêque, 13.

Chefs d'Escadron. Messieurs,

Bailliot ✻, r. de la Tour-des-Dames, 2.
Barrière (O ✻), r. de Condé, 20.
Bouchet ✻, r. Taitbout, 15.
Brocard ✻, r. des SS.-Pères, 46.
Chaulin (Ch.) ✻, St-Georges, 3.
Dabrin, r. Ne-St.-Augustin, 23.
Gilbert de Voisins, r. de Vendôme, 3.
Vanlerberghe, Faubourg-du-Roule, 57.
Defermon (Cte Jacq.), r. de Bourgogne, 36.
Favières (de), r. de Lille, 51.
Odier (Charles), boul. Poissonnière, 15.
Pritelly, r. Bleue, 29.
Thiéry-Cousin, r. de Bondy, 22.
Tully (Cte de), à la Monnaie, quai de Conti.

Capitaines. Messieurs,

Chartier, r. Richelieu, 69.
Clausse ✻, r. des Moulins, 21.
Coffyn, à la Préfecture de police.
Cointet, r. d'Hanovre, 6.
Couchies, r. Saint-Antoine, 110.
Corot-Laquiante, r. du F.-Poissonnière, 58.
Dubouzet, r. Taitbout, 33.
Dupont ✻, r. des Jeûneurs, 20.
Frossard, Faub.-St.-Honoré, 119.
Gallois ✻, r. Bleue, 18.
Gareau, r. du Faubourg-Poissonnière, 58.
George, quai de la Râpée, 41.
Guyot de Villeneuve ✻, r. Michel-le-Cte, 32
Halphen, r. de Choiseul, 5.
Herbecourt (d'), r. Mazarine, 9.
Jouan, à la Préfecture de la Seine.
Jullien, r. Cadet, 16.
Labour, r. Chantereine, 9.
Lacaze (Henri), r. Ne-des-Mathurins, 58.
Laffitte (Charles), r. de Choiseul, 23.
Lagalisserie (de), r. de Lille, 75.
Larnac, au Palais-Royal.
Ledoux, boul. St.-Martin, 17.
Lemarchand, place Vendôme, 10.
Lemetheyer ✻, r. Quincampoix, 47.
Martin, r. du Faub.-Poissonnière, 18.
Millin de Grandmaison (Bon) ✻, r. de la Madeleine, 16.
Monnié, r. Paradis-Poissonnière, 23.
Morisseau, r. Gaillon, 26.
Neveu, quai de la Cité, 23.
Petit-Saint-Elme, r. des Fr.-Bourgeois, 16.
Philippe, r. Bellefond, 23.
Pillault-Debit, r. Richelieu, 47.
Pinel, Faub.-St.-Honoré, n. 90.
Poisson, rue du Helder, 5.
Ragon, r. Castiglione, 8.
Robillard, r. Boucherat, 19.
Rousseau, r St.-Honoré; 69.
Sarigny (de), place Vendôme, 24.

Chirurgien-Major.

M. Hutin (Philippe), rue Thévenot, n. 11.

LÉGIONS DE PARIS.

PREMIÈRE LÉGION.

M. le Mis de Marmier (C ✻), *Colonel*, r. Ville-l'Evêque, 30.
M. Rouxel (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, r. Saint-Honoré, 345.
M. Rafy, *Major*, rue de la Madeleine, 3.
M. Bartomieux, *Capitaine d'armement*, rue de la Maison-Neuve, 9.
M. Boisserie-Lasserve, *Chirurgien-Major*, Faub.-Saint-Honoré, 14.
M. Rolland, *Officier payeur*, rue Saint-Honoré, 355.

PREMIER BATAILLON. MM.

Lafaulotte, *Chef de bat. en* 1er.
Cottenet ✻, *Chef de bat. en* 2e.
Roche, *Chirurgien-Aide-Major.*
Marchal, *Adjudant-Major.*
Martin, *Rapporteur.*
Fleuriais, *Rapporteur-Adjoint.*
Bourguignon, *Porte-Drapeau.*
Garnier, *Secrétaire.*
Lenoir, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Aversène (C ✻), *Chef de bataillon en* 1er.
Josselin ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Garnier, *Chirurgien-Aide-Major.*
Noel, *Adjudant-Major.*
Burguet ✻, *Porte-Drapeau.*
Joye ✻, *Rapporteur.*
Favier Coulomb, *Rapporteur-Adjoint.*
Gérard, *Secrétaire*
Pluyette, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

D'Etchegoyen (O ✻), *Chef de bat. en* 1er.
Roussel (O ✻), *Chef de bataillon en* 2e.
Magistel, *Chirurgien-Aide-Major.*
Légier, *Adjudant-Major.*
Boyer, *Porte-Drapeau.*
Marcelot, *Capitaine-Rapporteur.*
Canuet, *Rapporteur-Adjoint.*
Raymond, *Secrétaire.*
Mussot, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Hérard, *Chef de bataillon en* 1er.
Haussmann, *Chef de bataillon en* 2e.
Thomas, *Chirurgien-Aide-Major.*
Martel, *Adjudant-Major.*
Breton, *Porte-Drapeau.*
Trudin, *Capitaine rapporteur.*
Gauthier, *Rapporteur-Adjoint.*
Rainal, *Secrétaire*
Hugo (V.), *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME LÉGION.

M. Ganneron ✻, *Colonel*, r. Bleue, 15.
M. Talabot (C ✻), *Lieutenant-Colonel*, r. Blanche, 47.
M. Bertin ✻, *Major*, r. d'Argenteuil, 22.
M. Brillantais, *Officier payeur*, r. de Bellefonds, 35.
M. Brunton ✻, *Capitaine d'armement*, r. Saint-Georges, 34.
M. Boucher-Dugua ✻, *Chirurgien-Major*, r. de Ménars, 9.

PREMIER BATAILLON. MM.
Odiot ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Bailleul ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Guillon, *Aide-Major.*
Nory-Dupar, *Adjudant-Major.*
Garat ✻, *Porte-Drapeau.*
Glandaz ✻, *Rapporteur.*
Talabot (Léon), *Rapporteur-Adjoint.*
Vallée, *Secrétaire.*
Poisson-Séguin, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.
Bon de Lavenant (O ✻), *Chef de bat. en 1er.*
Lassabathie, *Chef de bat. en 2e.*
Samuel Laire, *Aide-Major.*
Barré (O ✻), *Adjudant-Major.*
Pérignon ✻, *Porte-Drapeau.*
Fleury, *Rapporteur.*
Hailig, *Rapporteur-Adjoint.*
Boué, *Secrétaire.*
Porriquet, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.
Regnault (O ✻), *Chef de bataillon en 1er.*
Hébray (O ✻), *Chef de bataillon en 2e.*
Henry, *Aide-Major.*
Bouzenot ✻, *Adjudant-Major.*
Saas, *Porte-Drapeau.*
Stuber, *Capitaine-Rapporteur.*
Lefebvre, *Rapporteur-Adjoint.*
Delaître, *Secrétaire.*
Marchenay, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.
Lefèvre (O ✻), *Chef de bat. en 1er.*
Selves ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Goupil, *Aide-Major.*
Guichot ✻, *Adjudant-Major.*
Roger, *Porte-Drapeau.*
Samson, *Capitaine-Rapporteur.*
Hermel, *Rapporteur-Adjoint.*
Horson, *Secrétaire.*
Prevoteau, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME LÉGION.

M. Loubers (C ✻), *Colonel*, rue des Jeûneurs, 11.
M. Besson (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, boul. Poissonnière, 19.
M. Duchateau ✻, *Major*, à la Mairie, place des Petits-Pères.
M. Menant, *Officier payeur*, rue Mandar, 5.
M. Leroy ✻, *Capitaine d'armement*, rue des Prouvaires, 32.
M. Jacques ✻, *Chirurgien-Major*, rue du Coq-Saint-Honoré, 13.

PREMIER BATAILLON. MM.
Richard, *Chef de bataillon en 1er.*
Lefrançois, *Chef de bataillon en 2e.*
Riques, *Aide-Major.*
Léger, *Adjudant-Major.*
Champs, *Porte-Drapeau.*
Legentil, *Rapporteur.*
Lebeuf ✻, *Rapporteur-Adjoint.*
Joubert, *Secrétaire.*
Surmulet, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.
De Montullé (O ✻), *Ch. de batail. en 1er.*
Poullain de la Dreue ✻, *Ch. de bat. en 2e.*
Chambard, *Aide-Major.*
Porcher, *Adjudant-Major.*
Robert, *Porte-Drapeau.*
Guyet des Fontaines, *Capit.-Rapporteur.*
Benoit de St.-Marcy, *Rapporteur-Adjoint.*
Papillon, *Secrétaire.*
Boudet, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.
De Baumont, *Chef de bataillon en 1er.*
Soufflot, *Chef de bataillon en 2e.*
Louyer de Villermay, *Aide-Major.*
Couvreux, *Adjudant-Major.*
Chevalier, *Porte-Drapeau.*
Thille ✻, *Rapporteur.*
Belu, *Rapporteur-Adjoint.*
Chaulet, *Secrétaire.*
Trubert, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.
Delessert (O ✻), *Chef de bataillon en 1er.*
Girbaut (O ✻), *Chef de bataillon en 2e.*
Fiard, *Aide-Major.*
Poysat, *Adjudant-Major.*
Saint-Léger, *Porte-Drapeau.*
Petit, *Rapporteur.*
Rollot, *Rapporteur-Adjoint.*
Sageret, *Secrétaire.*
Haranger, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME LÉGION.

M. Chapuis ✻, *Colonel*, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 29.
M. Legros ✻, *Lieutenant-Colonel*, rue des Mauvaises-Paroles, 19.
M. Rougeot, *Major*, place du Chevalier-du-Guet, à la Mairie.
M. Delamare, *Officier payeur*, place du Louvre, 4.
M. Souplet, *Capitaine d'armement*, rue de l'Arbre-Sec, 33.
M. Jacques, *Chirurgien-Major*, rue du Coq.

PREMIER BATAILLON. MM.
Chertier, *Chef de bataillon en* 1er.
Huvier, *Chef de bataillon en* 2e.
Pichon, *Aide-Major.*
Tarade, *Adjudant-Major.*
Levesque, *Porte-Drapeau.*
Delangle, *Rapporteur.*
Desperriers, *Rapporteur-Adjoint.*
Lemesle, *Secrétaire.*
Pampin, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.
Ferron ✻, *Chef de bataillon en* 1er.
Poirier, *Chef de bataillon en* 2e.
Fabré-Palaprat, *Aide-Major.*
Dubois, *Adjudant-Major.*
Clerc, *Porte-Drapeau.*
Huet, *Rapporteur.*
Saunières, *Rapporteur-Adjoint.*
Lemor, *Secrétaire.*
N. . . . . *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.
Prestat ✻. *Chef de bataillon en* 1er.
Regnier, *Chef de bataillon en* 2e.
Pichon, *Aide-Major.*
Jalasson, *Adjudant-Major.*
Raybaud, *Porte-Drapeau.*
Parquin ✻, *Rapporteur.*
Perreton, *Rapporteur-Adjoint.*
Prudhomme, *Secrétaire.*
Guillaume, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.
De Montcarville (O ✻), *Chef de bat. en* 1er.
Olivier, *Chef de bataillon en* 2e.
Pillon, *Aide-Major.*
Triquet, *Adjudant-Major.*
Gossec, *Porte-Drapeau.*
Boynet, *Rapporteur.*
Mac-Avoy, *Rapporteur-Adjoint.*
Eichoff, *Secrétaire.*
Arronssohn, *Secrétaire-Adjoint.*

CINQUIÈME LÉGION.

M. le Cte de Lariboissière (O ✻), *Colonel*, rue de Bondy, 58.
M. Ferron ✻, *Lieutenant-Colonel*, rue Bourbon-Villeneuve, 57.
M. Hirne (O ✻), *Major*, boulevart Saint-Denis, 24.
M. Ferron fils, *Officier payeur*, rue Bourbon-Villeneuve, 57.
M. Denonvilliers, *Capitaine d'armement*, Thévenot, 10.
M. Gresely, *Chirurg.-Maj.*, rue Notre-Dame-de-Bonne Nouvelle, 2.

PREMIER BATAILLON. MM.
Renouard ✻, *Chef de bataillon en* 1er.
Callou, *Chef de bataillon en* 2e.
Sterling, *Aide-Major.*
Boissel ✻, *Adjudant-Major.*
Gilet-Vital, *Porte-Drapeau.*
Laurent, *Rapporteur.*
Berthault, *Rapporteur-Adjoint.*
Thiébaut, *Secrétaire.*
Delamare, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.
Maillet ✻, *Chef de bataillon en* 1er.
Bourgeot, *Chef de bataillon en* 2e.
Puche, *Aide-Major.*
Pannetier, *Adjudant-Major.*
Grégoire, *Porte-Drapeau.*
Brindeau, *Rapporteur.*
Harvers, *Rapporteur-Adjoint.*
Janvier, *Secrétaire.*
Bomier, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.
Tresca (O ✻), *Chef de bataillon en* 1er.
N. . . . . *Chef de bataillon en* 2e.
Bachelot, *Aide-Major.*
Marimpoy, *Adjudant-Major.*
Périer, *Porte-Drapeau.*
Dubreuil ✻, *Rapporteur.*
Louvancourt, *Rapporteur-Adjoint.*
Boulet ✻, *Secrétaire.*
Lairtullier, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.
Denis (O ✻), *Chef de bataillon en* 1er.
Michel ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Pailloux, *Aide-Major.*
Duchesne ✻, *Adjudant-Major.*
Cabaret, *Porte-Drapeau.*
Delatourmignière, *Rapporteur.*
Vassal, *Rapporteur-Adjoint.*
Couverchel, *Secrétaire.*
Baruch Vel ✻, *Secrétaire-Adjoint.*

SIXIÈME LÉGION.

M. Bonjour ✻, *Colonel*, rue des Fossés-du-Temple, 77.
M. Husson ✻, *Lieutenant-Colonel*, rue Meslay, n. 20.
M. Dreux ✻, *Major*, rue du Faubourg-du-Temple, 17.
M. Giraud de Gayon, *Officier payeur*, boulevart du Temple, 46.
M. Lorrain, *Capitaine d'armement*, rue Royale-Saint-Martin, 26.
M. Mêlier, *Chirurgien-Major*, rue Bergère, 13.

PREMIER BATAILLON. MM.

Angar. *Chef de bataillon en* 1er.
Grondard ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Martel, *Aide-Major.*
Domergue, *Adjudant-Major.*
Garrez, *Porte-Drapeau.*
Desvallières, *Rapporteur.*
Leber-Ythier, *Rapporteur-Adjoint.*
Megnié, *Secrétaire.*
Loraux, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Pihan de la Forest ✻, *Chef de bat. en* 1er.
Lacarrière ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Chamand, *Aide-Major.*
Deroubaix, *Adjudant-Major.*
David, *Porte-Drapeau.*
Bourdet, *Rapporteur.*
Polack, *Rapporteur-Adjoint.*
Velay, *Secrétaire.*
Potel, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Dumas Decombes, *Chef de batail. en* 1er.
Billot ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Hureau ✻, *Aide-Major.*
Revilly ✻, *Adjudant-Major.*
Descamps, *Porte-Drapeau.*
Lemoine, *Rapporteur.*
Dubois, *Rapporteur-Adjoint.*
Reynaud (Ch), *Secrétaire.*
Orsel, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

St.-Martin, *Chef de bataillon en* 1er.
Maurice, *Chef de bataillon en* 2e.
Labourcey ✻, *Aide-Major.*
Pernelle, *Adjudant-Major.*
Bertrand, *Porte-Drapeau.*
Massé, *Rapporteur.*
Portanque, *Rapporteur-Adjoint.*
Villemsens, *Secrétaire.*
Aubert, *Secrétaire-Adjoint.*

SEPTIÈME LÉGION.

M. le Cte Gilbert de Voisins (O ✻), Pair, *Colonel*. r. de Vendôme, 3.
M. Fessard ✻, *Lieutenant-Colonel*, rue Michel-le-Comte, 24.
M . . . . . *Major.*
M. Chevalier, *Officier payeur*, cloître Saint-Méry, 20.
M. Hautemanière, *Capitaine d'armement*, rue Montmorency, 20.
M. Paris ✻, *Chirurgien-Major*, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 38.

PREMIER BATAILLON. MM.

Carlier, *Chef de bataillon en* 1er.
Souste, *Chef de bataillon en* 2e.
Lefèvre, *Aide-Major.*
Berthaut ✻, *Adjudant-Major.*
Vandal, *Porte-Drapeau.*
Buisserin, *Rapporteur.*
Baget, *Rapporteur-Adjoint.*
Glandaz, *Secrétaire.*
Marchand, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Lesage, *Chef de bataillon en* 1er.
Siredey, *Chef de bataillon en* 2e.
Durocher, *Aide-Major*
Bertrand, *Adjudant-Major.*
Fournier, *Porte-Drapeau.*
Decormeille ✻, *Rapporteur.*
Feuchère, *Rapporteur-Adjoint.*
Loyer, *Secrétaire.*
Piqueseu, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM

Béraud ✻, *Chef de bataillon en* 1er.
Chedeville, *Chef de bataillon en* 2e.
Mallat, *Aide-Major.*
Naudou ✻, *Adjudant-Major.*
Sourdois, *Porte-Drapeau*
De Montcavrel, *Rapporteur.*
Colmet de Santerre, *Rapporteur-Adjoint.*
Felmann, *Secrétaire.*
Dubosc, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Lobgeois ✻, *Chef de bataillon en* 1er.
Oger, *Chef de bataillon en* 2e.
Bezuchet, *Aide-Major.*
Lenglet ✻, *Adjudant-Major.*
Segond, *Porte-Drapeau.*
Beaufils, *Rapporteur.*
Desenne, *Rapporteur-Adjoint.*
Paris, *Secrétaire.*
Schwartz, *Secrétaire-Adjoint.*

HUITIÈME LÉGION.

M. Delarue (O ✻), *Colonel*, rue Blanche, 6.
M. de Ricussec (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, rue de Charonne, 16.
M. Billion ✻, *Major*, rue Saint-Louis, 10, au Marais.
M. Nast, *Officier payeur*, rue des Amandiers-Popincourt, 14.
M. Cousinard ✻, *Capitaine d'armement*, rue Saint-Antoine, 205.
M. Cazenave, *Chirurgien-Major*, rue Saint-Anastase, 3.

PREMIER BATAILLON. MM.

Berthé ✻ *Chef de bataillon en* 1er.
Leroy, *Chef de bataillon en* 2e.
Maindrault, *Aide-Major.*
Deveaux, *Adjudant-Major.*
Thery, *Porte-Drapeau.*
Garnier (Xavier), *Rapporteur.*
Dancourt, *Rapporteur-Adjoint.*
Aubert, *Secrétaire.*
Thomas, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Besson, *Chef de bataillon en* 1er.
Galland, *Chef de bataillon en* 2e.
Cazenave, *Aide-Major.*
Rondeleux ✻, *Adjudant-Major.*
Herembert, *Porte-Drapeau.*
Riant, *Rapporteur.*
Hardy, *Rapporteur-Adjoint.*
Moreau, *Secrétaire.*
Lallemant, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Girardin, *Chef de bataillon en* 1er.
Bichet, *Chef de bataillon en* 2e.
Belhomme, *Aide-Major.*
Daniel, *Adjudant-Major.*
Berthelot ✻, *Porte-Drapeau.*
L'Herbon-de-Lussats, *Rapporteur.*
De Chavannes, *Rapporteur-Adjoint.*
Blanqui, *Secrétaire.*
Peyre de La Grave, *Secrétaire-Adjoint*

QUATRIÈME BATAILLON.

Perret, *Chef de bataillon en* 1er.
Thierry-Delanoue, *Chef de bat. en* 2e.
Mirambault ✻, *Aide-Major.*
Defrance, *Adjudant-Major.*
Bougé, *Porte-Drapeau.*
Dardoize, *Rapporteur.*
Deslandes, *Rapporteur-Adjoint.*
Harmand, *Secrétaire.*
Tiby, *Secrétaire-Adjoint.*

NEUVIÈME LÉGION.

M. le Bon de Schonen (O ✻), *Colonel*, rue de l'Université, 84.
M. Rossigneux (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, rue de Jouy, 9.
M. Gaillard, *Major*, quai d'Orléans, 10.
M. Poisson, *Officier payeur*, quai d'Orléans, 6.
M. Pannetier, *Capitaine d'armement*, à l'Arsenal.
M. Dubois, *Chirurgien-Major*, rue Saint-Paul, 21.

PREMIER BATAILLON. MM.

De St.-Martin, *Chef de bataillon.*
Boullard, *Aide-Major.*
Tondut ✻, *Adjudant-Major.*
Bidaut, *Porte-Drapeau.*
Perrot, *Rapporteur.*
Cabit, *Rapporteur-Adjoint.*
Laperdrix, *Secrétaire.*
Foërch, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Happey, *Chef de bataillon.*
Deville, *Aide-Major.*
Lacurial ✻, *Adjudant-Major*
Bonjour, *Porte-Drapeau.*
Jobert, *Rapporteur.*
Neufforge, *Rapporteur-Adjoint.*
Delaunay, *Secrétaire.*
Boivin, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Veyrat, *Chef de bataillon.*
Hattin, *Aide-Major.*
Queru ✻, *Adjudant-Major.*
Condamina, *Porte-Drapeau*
Cailleau, *Rapporteur.*
Benard, *Rapporteur-Adjoint.*
Guerin, *Secrétaire.*
Habert, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Ricois, *Chef de bataillon.*
Charpentier, *Aide-Major.*
Than, *Adjudant-Major.*
Bresson, *Porte-Drapeau.*
Lenoble, *Rapporteur.*
Binaut, *Rapporteur-Adjoint.*
Cardon, *Secrétaire.*
Grenet, *Secrétaire-Adjoint*

DIXIÈME LÉGION.

M. le Cte Lemercier (Aug.-L.) (C ✻), *Colonel*, r. de l'Université, 18.
M. Dequevauvillers (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, rue de Lille, 34.
M. Sijas ✻, *Major*, rue Saint-Dominique, 7.
M. Lebreton, *Officier payeur*, rue de Bourgogne, 11.
M. Gosselin, *Capitaine d'armement*, rue de l'Université, 84.
M. Sorlin ✻, *Chirurgien-Major*, rue de l'Université, 55.

PREMIER BATAILLON. MM.
Rougelot, *Chef de bataillon en 1er.*
Andryane ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Leblond, *Aide-Major*
Armandet, *Adjudant-Major.*
Guillotin, *Porte-Drapeau.*
Reijal, *Rapporteur.*
De Sauville, *Rapporteur-Adjoint.*
Seret, *Secrétaire.*
Beauvallet, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.
Pascal, *Chef de bataillon en 1er.*
Fayard, *Chef de bataillon en 2e.*
Arnaud ✻, *Aide-Major.*
Bouchez, *Adjudant-Major.*
L'Armée, *Porte-Drapeau.*
Laurent de Jussieu ✻, *Rapporteur.*
Michelot, *Rapporteur-Adjoint.*
Appert, *Secrétaire.*
Fournier, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.
Février ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Cte Lanjuinais ✻, Pair, *Chef de bat. en 2e.*
Guersent, *Aide-Major.*
Germann, *Adjudant-Major.*
Pons, *Porte-Drapeau.*
Duplès, *Rapporteur.*
Fabre de Parrel, *Rapporteur-Adjoint.*
Boin, *Secrétaire.*
Raubo, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.
Robinet, *Chef de bataillon en 1er.*
Darasse, *Chef de bataillon en 2e.*
Serrurier, *Aide-Major.*
Roubo, *Adjudant-Major.*
Traullé, *Porte-Drapeau.*
Mermilliod, *Rapporteur.*
Périgord, *Rapporteur-Adjoint.*
Desprès, *Secrétaire.*
Langlois, *Secrétaire-Adjoint.*

ONZIÈME LÉGION.

M. le Cte de Sussy (C ✻), Pair de France, *Colonel*, à la Monnaie.
M. Boulay de la Meurthe (H.) ✻, *Lieut.-Colonel*, r. de Vaugirard, 58.
M. Conseil ✻, *Major*, rue du Pot-de-Fer, 12.
M. Carrey, *Officier payeur*, à la Chambre des Pairs.
M. Crapelet ✻, *Capitaine d'armement*, rue de Vaugirard, 9.
M. Baffos, *Chirurgien-Major*, rue de l'Odéon, 23.

PREMIER BATAILLON. MM.
Pernot ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Harel (O ✻), *Chef de bataillon en 2e.*
Duchêne, *Aide-Major.*
Rehm, *Adjudant-Major.*
Lebas, *Porte-Drapeau.*
Boulay de la Meurthe (Jos.), *Rapporteur.*
Janin, *Rapporteur-Adjoint.*
Robin, *Secrétaire.*
Gerlin, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.
Carlhian ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Tilliard ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Haraque, *Aide-Major.*
Brun, *Adjudant-Major.*
Marchand, *Porte-Drapeau.*
Gottis ✻, *Rapporteur.*
Arthaud, *Rapporteur-Adjoint.*
Levêque, *Secrétaire.*
Ravinet ✻, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.
Dobignie ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Renouard (Paul), *Chef de bataillon en 2e.*
Tascheron, *Aide-Major.*
Courcier fils, *Adjudant-Major.*
Berthe, *Porte-Drapeau.*
Chauveau, *Rapporteur.*
Fregier, *Rapporteur-Adjoint.*
Merlin, *Secrétaire.*
Margue, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.
Dargère (Isid.) ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Martin d'Anzay, *Chef de bataillon en 2e.*
Hennelle, *Aide-Major.*
Desbrières ✻, *Adjudant-Major.*
Lequien, *Porte-Drapeau.*
Colmet, *Rapporteur.*
Deschamps, *Rapporteur-Adjoint.*
Pillet, *Secrétaire.*
Merlin, *Secrétaire-Adjoint.*

DOUZIÈME LÉGION.

M. Tartenson (O ✻), *Colonel*, boulevard de l'Hôpital.
M. Lavocat (O ✻). *Lieutenant-Colonel*, rue Saint-Hippolyte, 12.
M. Letellier, *Major*, rue d'Ulm, 20.
M. Murville, *Officier payeur*, au Val de-Grace.
M. Gueswiller, *Capitaine d'armement*, rue des Charbonniers, 7.
M. Guerbois, *Chirurgien-Major*, rue St.-Jacques, n. 123.

PREMIER BATAILLON. MM.

Hamann, *Chef de bataillon en* 1er.
Pierrot, *Chef de bataillon en* 2e.
Marye, *Aide-Major.*
Mery, *Adjudant-Major.*
Legrand, *Porte-Drapeau.*
Guillebon. *Rapporteur.*
Devaux d'Hugueville, *Rapporteur-Adj.*
Leroux, *Secrétaire.*
Rataud, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Jubé, *Chef de bataillon en* 1er.
Duhaut Desert. *Chef de bataillon en* 2e.
Salone, *Aide-Major.*
Donzelle, *Adjudant-Major.*
Lefevre, *Porte-Drapeau.*
Le Chevallier, *Rapporteur.*
Pélassy de l'Ousle, *Rapporteur-Adjoint.*
François, *Secrétaire.*
Neuforge, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Lafond, *Chef de bataillon en* 1er.
Wasset, *Chef de bataillon en* 2e.
Dubois (Paul), *Aide-Major.*
Lelion, *Adjudant-Major.*
Vitry, *Porte-Drapeau.*
Leroi, *Rapporteur.*
Nathé-Naché, *Rapporteur-Adjoint.*
Delaunoi, *Secretaire.*
Pontonnier, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Panis ✻, *Chef de bataillon en* 1er.
Passy. *Chef de bataillon en* 2e.
Girardin, *Aide-Major.*
Maillard, *Adjudant-Major.*
Viel, *Porte-Drapeau.*
Turpin, *Rapporteur.*
Guering, *Rapporteur-Adjoint.*
Normand, *Secrétaire.*
Bergeron, *Secrétaire-Adjoint.*

CAVALERIE.

TREIZIÈME LÉGION.

M. le Cte de la Ferrière ✻, *Colonel*, rue des Trois-Frères, 5.
M. Sencier (C ✻), *Lieutenant-Colonel*, place Lafayette, 10.
M. Dufay, *Major*, place Saint-Georges.
M. Leroux, *Officier payeur*, rue des Beaux-Arts, 6.
M. Viard, *Capitaine-Instructeur*, rue de La Bruyère, 3.
M. de Vatry ✻, *Capitaine d'armement*, place Saint-Georges.
M. Puzin ✻, *Chirurgien-Major*, rue des Batailles, 5, à Chaillot.
M. Emery ✻, *Médecin*, rue Thiroux, 9.
M. Barthélemy, *Porte-Etendart*, rue Saint-Georges.
M. Cotelle, *Rapporteur*, rue Saint-Denis, 374.
M. Morisseau, *Rapporteur-Adjoint*, rue de Richelieu.
M. Reboul, *Secrétaire.*
M. de Tryon-Montalembert, *Secrétaire-Adjoint.*

PREMIER ESCADRON. MM.

Maurin, *Chef d'escadron.*
Laroche, *Aide-Major*, 1re *compagnie.*
Leroy-D'Etiole, *Aide-Major.* 2e *comp.*
De Theuville ✻, *Adjudant-Major.*

DEUXIÈME ESCADRON. MM.

Cte Chollet, *Chef d'escadron.*
Rubin, *Aide-Major*, 3e *compagnie.*
Blanc ✻, *Aide-Major*, 4e *compagnie.*
Rollin, *Adjudant-Major.*

TROISIÈME ESCADRON. MM.

Larcher, *Chef d'escadron.*
Valletti. *Aide-Major*, 5e *compagnie.*
Bichebois, *Aide-Major*, 6e *compagnie.*
Gory, *Adjudant-Major.*

GARDE NATIONALE DE LA BANLIEUE.

PREMIÈRE LÉGION.

(Arrondissement de Saint-Denis.)

M. Benoist ✻. *Colonel*, à Saint-Denis.
M. Pavy ✻, *Lieutenant-Colonel*, à la Villette.
M. Tinthoin ✻, *Major*, à Saint-Denis.
M. Empis ✻, *Officier payeur*, à Saint-Denis.
M. Richer, *Capitaine d'armement*, à Saint-Denis.
M. Bourgeois (O ✻), *Chirurgien-Major*, à Saint-Denis.

PREMIER BATAILLON.

(Ville et île Saint-Denis.)

Dezobry ✻, *Chef de bataill.*, à St.-Denis.
Dicène, *Aide-Major.*
Rouière ✻, *Adjudant-Major.*
Lafolie, *Porte-Drapeau.*
Bochet ✻, *Rapporteur.*
Bertrand, *Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON.

(La Chapelle et St.-Ouen.)

Ruelle ✻, *Chef de bataill.*, à La Chapelle.
Paul, *Aide-Major.*
Grim, *Adjudant-Major.*
Chemineau ✻, *Porte-Drapeau.*
Fournier, *Rapporteur.*
Benard, *Secrétaire.*

TROISIÈME BATAILLON.

(Aubervilliers, la Cour-Neuve et Dugny.)

Loyer, *Chef de bataill.*, à Aubervilliers.
Reuller, *Aide-Major.*
Bourgain, *Adjudant-Major.*
Bordier, *Porte-Drapeau.*
Loyer, *Rapporteur.*
L'heureux, *Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON.

(Epinay, Pierrefitte, Stains, Villetaneuse.)

De Sommariva ✻, *Chef de bat.*, à Épinay.
Jorreau, *Aide-Major.*
Darly ✻, *Adjudant-Major.*
Fleury, *Porte-Drapeau.*
Pouchin, *Rapporteur.*
Cacheux, *Secrétaire.*

CINQUIÈME BATAILLON.

(Charonne et Bagnolet.)

Thouvenin, *Chef de bataill.*, à Charonne.
Laveville, *Aide-Major.*
Pommez, *Adjudant-Major.*
Ancelet, *Porte-Drapeau.*
Leloup, *Rapporteur.*
Jarry jeune, *Secretaire.*

SIXIÈME BATAILLON.

(Pantin, Pré-Saint-Gervais, Bobigny et Romainville.)

Crosnier ✻, *Chef de bataillon*, à Pantin.
Fourcade-Prunet ✻, *Aide-Major.*
Jeannin ✻, *Adjudant-Major.*
Cottin, *Porte-Drapeau.*
Delcambre, *Rapporteur.*
Bonhomme, *Secrétaire*

SEPTIÈME BATAILLON.

(La Villette.)

Peysson ✻, *Chef de bataill.*, à La Villette.
Baque, *Aide-Major.*
Chassaigne ✻, *Adjudant-Major.*
Versigny ✻, *Porte-Drapeau.*
Férrière, *Rapporteur.*
Lavaux, *Secrétaire.*

HUITIÈME BATAILLON.

(Belleville.)

Boucher ✻, *Chef de bataill*, à Belleville.
N. . . . . *Aide-Major.*
O'Donovan ✻, *Adjudant-Major.*
Arnoux, *Porte-Drapeau.*
Michau, *Rapporteur.*
Carrel, *Secrétaire.*

NEUVIÈME BATAILLON.

(Communes de Bondy, le Bourget, Drancy et Noisy-le-Sec.)

Tripier ✻, *Chef de bat.*, à Noisy-le-Sec.
Commecy, *Aide-Major.*
Defert, *Adjudant-Major.*
Bonnot, *Porte-Drapeau.*
De Gatines, *Rapporteur.*
Aubry, *Secrétaire.*

ESCADRON DE GARDE A CHEVAL.

M. Brisson ✻, *Capitaine-Commandant*, à Saint-Denis.

DEUXIÈME LÉGION.

M. Truelle ✻, *Colonel*, rue St.-Honoré, 337, ou à Suresnes.
M. le Cte de Las Case (O ✻), *Lieut.-Colonel*, rue de la Pompe (Passy).
M. Jovenez, *Major*, rue des Martyrs, 48 (Paris).
M. Lesnier, *Officier payeur*, rue de Provence, 21 (Paris).
M. Rollet ✻, *Capitaine d'armement*, aux Thernes.
M. Rousseau, *Chirurgien-Major*, aux Batignolles.

PREMIER BATAILLON.

(Communes de Colombes et Gennevilliers.)

Benazet ✻, *Chef de bataillon.*
Giraud, *Aide-Major.*
Arnoult, *Adjudant-Major.*
Dézert, *Porte-Drapeau.*
Bataille, *Rapporteur.*
Ferraire, *Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON.

(Communes de Puteaux et Suresnes.)

Langlassé ✻, *Chef de bataillon.*
Carré, *Aide-Major.*
Bavoillot, *Adjudant-Major.*
Jollivet, *Porte-Drapeau.*
Lallemand, *Rapporteur.*
Larché, *Secrétaire.*

TROISIÈME BATAILLON.

(Courbevoie, Nanterre et Asnières.)

Maurency, *Chef de bataillon.*
Borel, *Aide-Major.*
Nael ✻, *Adjudant-Major.*
Alibert ✻, *Porte-Drapeau.*
Gauthier, *Rapporteur.*
Rigale, *Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON.

(Batignolles.)

Fossau-Colombel ✻, *Chef de bataillon.*
N. . . . . *Aide-Major.*
Mabille, *Adjudant-Major.*
Lambertz, *Porte-Drapeau.*
De Jeanson, *Rapporteur.*
David, *Secrétaire.*

CINQUIÈME BATAILLON.

(Boulogne.)

Sciard (O ✻), *Chef de bataillon.*
Deumayron, *Aide-Major.*
Étienne, *Adjudant-Major.*
Robinot ✻, *Porte-Drapeau.*
Vinois, *Rapporteur.*
Lefebure, *Secrétaire.*

SIXIÈME BATAILLON.

(Montmartre.)

Lambert (O ✻). *Chef de bataillon.*
Costaz, *Aide-Major.*
Meunier, *Adjudant-Major.*
Batze, *Porte-Drapeau.*
Princepré, *Rapporteur.*
Georges, *Secrétaire.*

SEPTIÈME BATAILLON.

(Neuilly.)

Rigout, *Chef de bataillon.*
Chupin, *Aide-Major.*
Convert ✻, *Adjudant-Major.*
Ville ✻, *Porte-Drapeau.*
Bourdon, *Rapporteur.*
Marin, *Secrétaire.*

HUITIÈME BATAILLON.

(Communes de Passy et Auteuil.)

Guessard ✻, *Chef de bataillon.*
N. . . . . *Aide-Major.*
Canoby, *Adjudant-Major.*
Guesnier, *Porte-Drapeau.*
De Dalmas ✻, *Rapporteur.*
Montauriol, *Secrétaire.*

NEUVIÈME BATAILLON.

(Clichy.)

Pelletier ✻, *Chef de bataillon.*
N. . . . . *Aide Major.*
Lemoine, *Adjudant-Major.*
Baudouin ✻, *Porte-Drapeau.*
Bonachristave, *Rapporteur.*
Seigneur, *Secrétaire.*

ESCADRON DE GARDE A CHEVAL.

M. Fossin, *Capitaine-Commandant.*

TROISIÈME LÉGION.

M. Desgranges ✻, *Colonel*, rue Hautefeuille, n. 55, ou à Sceaux.
M. Delaunay (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, à Choisy-le-Roi.
M. Préville de Villairs ✻, *Major*, à Sceaux.
M. Cahouet de Vancour, *Officier payeur*, à Sceaux.

M. Jametel, *Capitaine d'armement*, à Arcueil.
M. Monpou, *Capitaine de musique*, à Sceaux.
M. Thore ✻, *Chirurgien-Major*, à Sceaux.

PREMIER BATAILLON. MM.

Dargère ✻, *Chef de bataillon.*
Clairat, *Aide-Major.*
Dubar, *Adjudant-Major.*
Saillard, *Porte-Drapeau.*
Maucuit, *Rapporteur.*
Boucry de Saint-Venant, *Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Bourget ✻, *Chef de bataillon.*
Colas, *Aide-Major.*
Ploize (Casimir), *Adjudant-Major.*
Levier-Roger, *Porte-Drapeau.*
Dalancy, *Rapporteur.*
Horguelin, *Secrétaire.*
Delaire, *Secrétaire-adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Massias (Jules) ✻, *Chef de bataillon.*
Reinhas, *Aide-Major.*
Poinsotte, *Adjudant-Major.*
Tilliers (Paul), *Porte-Drapeau.*
Sassey, *Rapporteur.*
Delaporte, *Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Lavergne (O ✻), *Chef de bataillon.*
Lacroix, *Aide-Major.*
Letourneau, *Adjudant-Major.*
Royer, *Porte-Drapeau.*
Delachevalerie, *Rapporteur.*
Champy, *Secrétaire.*

CINQUIÈME BATAILLON. MM.

Hautin ✻, *Chef de bataillon.*
Pigot, *Aide-Major.*
Meunier ✻, *Adjudant-Major.*
Chaumette, *Porte-Drapeau.*
Delarue, *Rapporteur.*
Taillefert, *Secrétaire.*

SIXIEME BATAILLON. MM.

Gautier (O ✻), *Chef de bataillon.*
Gérardin, *Aide-Major.*
Granger, *Adjudant-Major.*
Gob (Jean), *Porte-Drapeau.*
Desnieres, *Rapporteur.*
Bavoil, *Secrétaire.*
Huré, *Secrétaire-adjoint.*

QUATRIÈME LÉGION.

M. Julienne de Bellair (G O ✻), *Colonel*, à Saint-Mandé.
M. Dodun fils (Charles) ✻, *Lieutenant-Colonel*, à Maisons-Alfort.
M. Chéron (Michel-Hippolyte) ✻, *Major*, à Saint-Mandé.
M. Appay, *Officier payeur.*
M. . . . . *Capitaine d'armement.*
M. Martin, *Chirurgien-Major.*

PREMIER BATAILLON. MM.

Darnaud ✻, *Chef de bataillon.*
N. . . . . *Aide-Major.*
Corbrion ✻, *Adjudant-Major.*
Papier, *Porte-Drapeau.*
Casenave, *Rapporteur.*
Massaunot, *Secrétaire*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Lacroix, *Chef de bataillon.*
Rapatel, *Aide-Major.*
Briqué, *Adjudant-Major.*
Guislain, *Porte-Drapeau.*
Feisthamel, *Rapporteur.*
Gérard, *Secrétaire.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Pommeret ✻, *Chef de bataillon.*
Chalut (Léon), *Aide-Major.*
Boucher, *Adjudant-Major.*
Gauthier, *Porte-Drapeau.*
Ponthier, *Rapporteur.*
Couteau, *Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Pelou, *Chef de bataillon.*
Morisson, *Aide-Major.*
Legrand, *Adjudant-Major.*
Chevrier, *Porte-Drapeau.*
Montullé, *Rapporteur.*
Soulages, *Secrétaire.*

CINQUIÈME BATAILLON. MM.

L'Abbé, *Chef de bataillon.*
Ramond ✻, *Aide-Major.*
Lemaître, *Adjudant-Major.*
Vicard, *Porte-Drapeau.*
Gandois, *Rapporteur.*
Delafond, *Secrétaire.*

SIXIÈME BATAILLON. MM.

Hurteau ✻, *Chef de bataillon.*
Goubeau, *Aide-Major.*
Fonbonne, *Adjudant-Major.*
Tournier, *Porte-Drapeau.*
Foin, *Rapporteur.*
Ruelle, *Secrétaire.*

GENDARMERIE DU DÉPARTEMENT. (*Voyez* page 660.)

GARDE MUNICIPALE DE PARIS.

Ce Corps est sous les ordres de M. le Préfet de Police.

État-Major. Messieurs,

Bon Feisthamel (O ✻), *Colonel-Command.*, quai de l'Horloge, n. 45.
N. . . . . *idem* (Cavalerie). Caserne St.-Martin.
Dulac (O ✻), *Lieutenant-Colonel* (Infanterie). — Tournon.
Fly de Milordin (O ✻), *Chef du 1er escadron.* — Tournon.
Wolbert (O ✻), *Chef du 2e escadron.* — des Minimes.
Charton (O ✻), *Chef du 1er bataillon.* — Mouffetard.
Lardenois (O ✻), *Chef du 2^e^ bataillon.* — St.-Martin.
Miltgen (O ✻), *Chef d'escadron.* — Major. Hôtel Lamoignon.
Vernot ✻, *Capit. Adjudant-Major.* (Cavalerie). — Lamoignon.
Loritz, *Capit. Adjudant-Major du 1er bataillon.* Caserne Tournon.
Legay d'Arcy ✻, *Capit. Adjud.-Major du 2e bat.* — St.-Martin.
N. . . . . *Capitaine d'habillement.* — des Minimes.
Auvity ✻, *Chirurgien-Major*, attaché à la Caserne Tournon.
Berton, *Chir. Aide-Maj.* attaché aux casernes St.-Martin et des Minimes.
Dupuis ✻, *idem*, à la cas. Mouffetard et au poste de la barr. d'Enfer.

Emploi Civil.

Richard de Pontourny ✻, *Trésorier*, quai de l'Horloge, n. 45.

INFANTERIE.

1er BATAILLON.

1re Comp. *Caserne Mouffetard* — Gobert ✻, *Capit. Comm.*; De Clerico, *Lieutenant.*; Calmon, *Lieutenant.*

2e Comp. *Caserne Mouffetard.* — Rollin ✻, *Capit. Comm.*; Clavel, *Lieutenant.*; Tisserand (Paulin) ✻, *idem.*

3e Comp. *Caserne Tournon.* — Langlois ✻, *Capit. Comm.*; Sauclière, *Lieutenant.*; Petit, *idem.*

4e Comp. *Caserne Tournon.* — Leglouet ✻, *Capit. Comm.*; Lefèvre, *Lieutenant.*; Douillez, *Sous-Lieutenant.*

2e BATAILLON.

1re Comp. *Caserne St.-Martin.* — Lallement ✻, *Capit. Comm.*; Mazoyer, *Lieutenant.*; Cros ✻, *idem.*

2e Comp. *Caserne St.-Martin.* — Bailly ✻, *Capit. Comm.*; Tisserand (E.) ✻, *Lieut.*; Gorin, *idem.*

3e Comp. *Caserne des Minimes.* — Masson (O ✻), *Capit. Com.*; Pivert de Senancour, *Lieut.*; Sexe ✻, *idem.*

4e Comp. *Caserne des Minimes.* — De Lannoy ✻, *Cap. Comm.*; Saillet, *Lieutenant.*; Bernard, *Sous-Lieutenant.*

CAVALERIE.

1er ESCADRON.

1re Comp. *Caserne Tournon.* — Moniot ✻, *Capit. Comm.*; Pouthiez ✻, *Lieutenant.*; Guénet ✻, *idem.*; Hilmer, *idem.*

2e Comp. *Caserne Mouffetard.* — Lemaire, *Capit. Comm.*; Ladroitte ✻, *Lieutenant.*; Guyon ✻, *idem.*; Duval, *idem.*

3e Comp. *Caserne St.-Martin.* — D'Hébrard ✻, *Capit. Com.*; Dollez ✻, *Lieutenant.*; Berger, *idem.*; Méchin, *idem.*

4e Comp. *Caserne des Minimes.* — Louapt ✻, *Capit. Comm.*; Belhomme ✻, *Lieutenant.*; Hurtaux ✻, *idem.*; Debacq, *Sous-Lieutenant.*

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS.

Ce Corps, destiné à prévenir et arrêter les incendies, et à concourir au service de police et de sûreté publique, est sous les ordres et l'administration de M. le Préfet de Police.

État-Major, quai des Orfèvres, n. 20.

M. Paulin (O ✻), *Chef de bataillon*, *Commandant.*
M. Mayniel ✻, *Capitaine-Ingénieur.*
M. Chalot ✻, *Quartier-Maître-Trésorier.*
M. Treille ✻, D. *Chirurgien-Major.*
M. Arbel, *Aide-Major.*

Premiere Compagnie. MM.
Dupré (O ✻). *Capitaine.*
Poileux ✻, *Lieutenant.*
Falut, *Sous-Lieutenant.*

Deuxieme Compagnie. MM.
Caizac ✻, *Capitaine.*
Renaudin ✻, *Lieutenant.*
Anfray. *Sous-Lieutenant.*

Troisième Compagnie. MM.
Anfray fils ✻, *Capitaine.*
Schreuder ✻, *Lieutenant.*
Ponté, *Sous-Lieutenant.*

Quatrième Compagnie. MM.
Ledoux ✻, *Capitaine.*
Morisset ✻, *Lieutenant.*
Dupias, *Sous-Lieutenant.*

Casernement.

Le Corps des Sapeurs-Pompiers est caserné, savoir :
L'Etat-Major des Sapeurs-Pompiers, quai des Orfèvres, n. 20.
La première compagnie, rue du Faubourg-Saint-Martin, n 126.
La deuxième compagnie, rue de la Paix, n. 4.
La troisième compagnie, rue Culture-Sainte-Catherine, n 9.
La quatrième compagnie, rue du Vieux-Colombier, n. 15.

Situation des Corps-de-Garde des Sapeurs-Pompiers.

Premier Arrondissement.

Allée de Marigny, au coin de la pl. Beauveau.
Grande rue de Chaillot, n. 3.
Rue de la Paix, à la caserne, n. 4.
Rue Chantereine, n. 31.
Rue Royale, hôtel de la Marine, n. 2.
Rue de Rivoli, n. 16.

Deuxième Arrondissement.

Rue du faubourg-Poissonnière, n. 23.
A l'arcade Colbert, n. 58.

Troisième Arrondissement.

Rue Neuve-des-Bons-Enfans, à la Banque de France, près la rue Baillif.

Quatrième Arrondissement.

Au Louvre, sous l'horloge.
Rue de la Poterie.

Cinquième Arrondissement.

Rue du Faub St.-Denis, à St.-Lazare, 121.

Sixième Arrondissement.

Rue du Faubourg du Temple, près la Caserne d'infanterie.
Rue Saint-Martin, à l'Abbaye.

Septième Arrondissement.

Vieille rue du Temple, à l'Imprim. Royale.
Rue des Bl.-Manteaux, au Mont-de-Piété.
Rue Culture-Sainte-Catherine, à la caserne des Sapeurs-Pompiers.

Huitième Arrondissement.

Rue du faub. St.-Antoine, carref. Montreuil.

Neuvième Arrondissement.

A l'Hôtel-de-Ville, près l'arcade Saint-Jean.
Rue Saint-Louis, n. 67, île St.-Louis.

Dixième Arrondissement.

Rue St.-Dominique, au Min. de la Guerre.
Rue de Grenelle-Saint-Germain, au Ministère de l'Intérieur.
Aux Invalides, près la principale entrée.
A l'École-Militaire, cour des Fontaines.

Onzième Arrondissement.

Quai des Orfèvres, à l'Etat-Major du Corps des Sapeurs-Pompiers.
Rue du Vieux-Colombier, à la Caserne des Sapeurs-Pompiers.
Rue de Vaugirard, au coin de celle Garencière.

Douzième Arrondissement.

Rue de Clovis, au coin de celle Descartes.
Rue du Fer-à-Moulin, n. 5.
Halle aux Vins, rue des Fosses St.-Victor.

CHAPITRE IV.

Avocats. — Officiers publics et ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

AVOCATS A LA COUR ROYALE DE PARIS.

Le titre d'Avocat appartient à celui qui, ayant obtenu le grade de licencié en droit, a prêté serment devant la Cour royale. Les Avocats ont le droit de plaider et d'écrire devant les tribunaux pour les parties, et de les éclairer par leurs avis et leurs consultations. Il est dressé un tableau des Avocats près de chaque cour et de chaque tribunal. Nul ne peut y être inscrit s'il n'exerce réellement près du tribunal ou de la cour. Le Conseil de discipline est élu directement par l'assemblée de l'ordre, composée de tous les avocats inscrits au tableau. L'élection a lieu par scrutin de liste, et à la majorité relative des membres présens. Le Conseil est composé de cinq membres dans les siéges où le nombre des avocats inscrits est inférieur à trente, y compris ceux où les fonctions desdits conseils ont été jusqu'à ce jour exercées par les tribunaux, de sept si le nombre des avocats inscrits est de trente à cinquante; de neuf, si ce nombre est de cinquante à cent; de quinze, s'il est de cent ou au-dessus; de vingt-et-un à Paris. Le Bâtonnier est le chef de l'ordre, et préside le conseil de discipline; il est élu par l'assemblée de l'ordre, et par un scrutin séparé, à la majorité absolue, avant l'élection du conseil de discipline. Le Conseil de discipline prononce sur les difficultés relatives à l'inscription au tableau; il exerce sa surveillance sur tous les membres de l'ordre, et applique, lorsqu'il y a lieu, les mesures de discipline autorisées par les réglemens; il statue sur l'admission au stage des licenciés en droit après la prestation de serment sur l'inscription au tableau des Avocats stagiaires; après l'expiration de leur stage, il surveille les mœurs et la conduite des Avocats stagiaires: il réprime d'office, ou sur les plaintes qui lui sont adressées, les infractions et les fautes commises par les Avocats inscrits au tableau. Les peines de discipline sont l'avertissement, la réprimande, l'interdiction temporaire, la radiation du tableau. Dans les cas d'interdiction à temps ou de radiation, l'Avocat condamné peut interjeter appel devant la cour royale; dans certains cas le droit d'appel appartient au Procureur-général. La durée du stage est de trois années; il ne peut être interrompu plus de trois mois. Les Conseils de discipline peuvent prolonger la durée du stage. Les Avocats stagiaires ne peuvent plaider ou écrire dans aucune cause qu'après avoir obtenu de deux membres du Conseil de discipline un certificat constatant leur assiduité aux audiences pendant deux années. Ce certificat n'est pas nécessaire à ceux des Avocats stagiaires qui ont atteint leur vingt-deuxième année. Les Avocats inscrits au tableau peuvent plaider devant toutes les Cours royales et devant tous les Tribunaux du royaume, sans avoir besoin d'aucune autorisation, sauf les dispositions de l'art. 295 du code d'instruction criminelle. La profession d'Avocat est incompatible avec toutes les fonctions de l'ordre judiciaire, à l'exception de celles de suppléans, avec les fonctions de Préfets, de Sous-préfets, et de Secrétaire-général de préfecture, avec celles de Greffier, de Notaire et d'Avoué, avec les emplois à gage, et ceux d'agent comptable avec toute espèce de négoce: en sont exclus toutes personnes exerçant la profession d'agent d'affaires.

Avocats par ordre de nomination. Messieurs,

1774 Archambauld ✲, *anc. Bâtonnier.*
1779 Chevillard.
1789 Berryer père ✲.
1781 Doillot.
1784 Robet.
Lourmand.
1787 Gairal ✲, *anc. Bât.*
1788 Pantin, *anc. Rât.*
1790 Thévenin ✲, *anc. Bât.*
1791 Pons.
Gayot.
1793 Marquet.
1795 De Comberousse.
1798 Louis ✲, *anc. Bât.*
1799 Legrand.
1800 Mercier.
Arnould.
Bourgois.
Chevallier.
1802 Audouin.
1803 Couture.
Trois-Œufs-Halligon.
1805 Colmet-d'Aage.
Pagès ✲.
Magnin.
Fremy.
1806 Lamy.
Guichard.
Coffinières.
1807 Parquin ✲, BATONN.
Goyer-Duplessis ✲.
Caubert.
Duronceray.
1808 Fontaine.
Picasse.
Morillon.
Pirault-Deschaumes.
Roussiale.
Vavasseur-Desperriers.
De Joly ✲.
Lorélut.
Hennequin ✲.
Morand.
Petit (A. M.) ✲.
Massé de Cormeille.
Martin d'Anzay.
Mailher de Chassat.
1809 Demante.
Gossin ✲.
Du Caurroy de Lacroix
Touchard de Grandmaison.
Louault.
1810 Ronx-Laborie.
Conflans.
Julhe de Foulan ✲.
1810 Hua.
1811 Duranton.
Bontat.
Blondeau ✲.
Simon.
Mauguin, *anc. Bat.*
Dellac.
Ponceclet ✲
Boiteux.
Charrié.
Berryer fils.
1812 Le Febvre (Marc).
Caille.
Claveau.
Louault fils.
Dubois.
1813 Petit-Jean.
Pinet.
Courdier.
Turpin.
Laboissière.
Colin de la Blémie.
Faureau de la Tour ✲.
Taillandier.
Chauveau.
Rumilly.
Estienne.
Calis.
1814 Caille-Desmares.
Labroust.
Dumolard-Orcel.
Gaudry.
Mollot.
Boyer.
Pelletier.
Denfer.
1815 Boïel-Dieu.
Lemoine de Villeneuve
Godard.
Rebut de le Rhoëllerie ✲.
1816 Serpette de Marincourt.
Bonnet (J.).
Descloseaux.
Levesque.
Poriquet.
Lavaux fils.
De Portets ✲.
Granghon.
Coulman.
Porcher-Delafontaine.
Thierry.
Bouchon (Th.).
Le Jemptel ✲.
Lamarre.
Bouchon (Louis).
Dupin (Ph.) ✲.
1817 De Vesvres.
Bérard des Glageux.
Menjot de Dammartin.
Cailleau.
Chabot.
Blanchet.
Maugras.
1818 Cte Jaubert ✲.
Guillier.
Le Roy.
Massé.
Rainville.
Geuffron aîné.
Bazin de Raucou.
De Comberousse fils.
Guyard.
Geuffron jeune.
Dubois de l'Estang.
Duvergier.
Clairain des Lauriers.
Maurey.
Le Roy de la Brière.
Monnais.
Perpigna.
Tonnet.
1819 Royer-Collard.
Colliat.
Courtin ✲.
Bouland.
Nagel.
Gauthier-la-Chapelle.
Pijon
Cadet de Chambine ✲.
Moret.
Renaud (Lebon).
Hocquet.
Delangle.
Martin.
Gentil.
Legrand.
Cauet.
Reyneau de Suèvres.
Marie.
Chaix d'Est-Ange.
Laterrade.
Sevelinges.
Javon.
1820 Duverne.
Rossignol.
Allais.
Maussallé.
Champion de Villoneuve.
Wollis.
Baillet.
Boulay aîné ✲.
Ducz.

1820 Barret.
Lecomte.
Perrin.
Martin-Gibergues.
Meyssin.
Roux.
Bunel.
Dessaulle.
Bouhier de l'Ecluse.
Cordier.
Force.
Cœuret de St.-Georges.
Deschiens.
Leloup de Sancy.
Ducrost-Desixt.
1821 Lafargue.
Coupery.
Defermon.
Ligier.
Plougoulm ✻.
Legris.
Boula du Colombier.
Bordas.
Barillon.
Boutron.
Dubos.
Noailly.
Duverdy.
Boulay jeune.
Melin-Dutaillis.
Boutet.
Delamotte.
Delamotte-Bévière.
Salverte.
Champion de Villeneuve.
Ledé.
Frédérich.
Duprat.
Mesnil.
Bouchené-le-Fer.
Bled.
Berriat de Saint-Prix.
Le Page de Suippes.
Hoffmann.
Boudet.
Grün.
Julien.
Duvergier (J.B.), *Secr.*
1822 Thayer (Ed.-W.-G.)
Thayer (Ed.-J.)
Guillemardet.
Fiefſé de Lièvreville.
Boyron.
Fontaine.
D'Albine.
Pagès.
Lavaux père ✻.
Dupuis-Gautier.

1822 Borniche.
Desroches.
Barbié du Bocage.
Fenet.
David (E).
Regnault (Th.).
Robert.
Amyot.
Lanoë.
Bouillat.
Farran.
Joffrès.
Loiseau.
Jamet.
Pagès fils.
1823 Mutel-Delille.
Bourgain.
Cambacérès.
De Chenier.
Bautier.
Brosset.
Ancelle.
Petit-Jean-Duplessis.
Brochand.
Coin de Lille.
Crivelli.
Bazin.
Baroche.
Lucas-Championnière.
Rigaud.
Masson.
Ledru.
Pascal.
Crousse.
Ganilh.
David-Deschamps.
Teulet.
Cramail.
Scellier.
Mailhos.
De Courdemanche.
Roch.
Dubochet.
Bugnet.
Brosson.
Trinité.
Hermel.
Person.
Lault.
Videl.
Hubert.
Lauverjat.
Demauger.
Arnaud.
Caignet.
Perrard.
Crapez.
Grand (Paul).

1823 Casenave.
Claude.
Glade.
Arnoult.
1824 Demersand.
Ferry.
Delarouvroye.
Nitot.
Sylvestre de Sacy.
Jubin.
Boniface-Delcro.
Felman.
Poncquer de T'serroeloffs.
Mermilliod.
De Caix.
Courvarain.
Dumonteil.
Vervoort.
Cessac.
Levigney.
Caravello.
Mainié.
Chopin.
Benazet (Oscar).
Isoré.
Huart-Duparc.
Bureau du Colombier.
Ledoux.
Horson.
Joliat.
Saunière.
Laservolle.
Boué.
Rousset.
Verdière.
Sautayra.
Benat-Saint-Marsy.
Demontcavrel.
Sebire.
Bravard.
Hikel.
Grand.
Dupont.
Guenoux.
Vincent.
Trébuchet.
Tencé.
Paillet.
Flayol.
Laÿ de la Borde.
Lemarquière.
Dreux.
1825 Chicoisneau.
Bazile.
Roger.
Riva.
Patorni.
Dufeu.

1825 Parseval.
Fournier.
Labarthe.
Lescure.
Golliet.
Leconte-Desgraviers.
Daguerre.
Geoffroy.
Legros.
Bouffé.
Hémar de Sevran.
Paradis.
Boniface.
Durantel.
Collin.
Jabineau.
Moulin.
Colliez.
Houtang.
Delmas.
Duval.
Bret.
Borel de Bretizel.
Berit.
Turrel.
Agathon-Prévost.
Rouchier.
Duval.
Leroy.
Destrem.
Oudot.
Roussel.
Lerminier.
Carteret.
Perreyre.
Livet de la Cheronnière
Fleury.
Malepeyre.
Guillemard.
Paillard de Villeneuve.
Boileux.
Viremaître.
Benazet (Ed.).
Honoré.
Poultier de Verneuil.
Jourdain.

1826 Royer.
Billequin.
Delaire.
Cristal.
Carette.
Jouhaud.
Lafargue de Portest.
Cramail-Dutronchay.
Fleury (Frédéric).
Quesney.
Duez jeune.
Langlois.

1826 Collin (Eng.).
Raimbault.
Sainton.
Couturier.
Peysson.
Demons.
Lemaire (Honoré).
Lemaire (Louis).
De Cagny.
Garot.
Denobelly.
Hamel.
Becquey.
Adine.
Germain.
Lafon de Candas.
Legat.
Syrot.
Guichard (Em.).
Caron.
Voizot.
Nouguier.
Rebel.
Hamelin.
Neuveglise.
Bourdin.
Dartois.
Henrion.
Arragon.
Gandillot.
Hullin de Bois-Chevalier.
Boitard.
Segalas.
Quetil.
Villain.
Dumesnil.
Laplace.
Duplan.
Regnard.
Hermel (G. Ad.).

1827 Dilhac.
Buchère.
Delarue.
Chabanel.
Galisset.
Mala.
Delsert.
Duport-Chevalier.
Dumesnil de Merville.
Delahaye.
Boinvilliers.
Fauvel.
Salles.
Pellat.
Regnacq.
Baille, Bon de S.-Pol.
Dronsart
Roussel.

1827 Jauvin.
Leconte.
Perrot-Ligodière.
Fremery.
Barnouvin.
Hardy.
Deconflet.
Delabourdonnaie.
Broussais.
Ithier.
Alexandre.
Desanlis.
Benoit.
Nau.
Bocage.
Durand-Prudence.
Bouriat.
Flandin.
Legrand.
Cauchois.
Bioche.
Goujet.
Bailleul.
Martin-Saint-Ange.
Bethmond.
Angelot.
De Belleval.
Jacquemet.
De Puibusque.
Ledru-Rollin.
Taillandier.
Delaborde (Jules).
De Wailly (Noël).
Normand.
Mérigot-Rochefort.
Robinet de la Court.
Juglet de Lormaie.
Charton.
Walker.
De Gouy.
Bayard.
Valette.
Tarlier.
Blanc.
Verdier.
Humbert de Malard.
Henrion.
Denis.
Timbal.
Bouquet-Besson.
Deshayes.
Montaud.
De Pistoye.

1828 Rittier.
Godot.
Duchollet.
Delaborde.
Bezodis.

1828 Gilles.
Cochin ✳.
Bonnemie.
Musnier.
Duboul.
Pelloutier de Boisrichard.
Paste père.
Janolin.
Bozelli.
Le Graverend.
Noblet.
Guihal.
Levesque.
Roche.
Pichenot.
Prudhomme.
Deruesne.
Valton.
Ragon.
Gors.
Duclos.
Voisin
Bernard.
Rivoire.
Briquet.
Garnier-Pagès.
Cordier.
Bordet.
Voizot.
Vosgien.
Luxeuil.
Parent-Réal.
Decoulanges.
Delaunoy.
Pepin.
Clément de Blavette.
Lepère.
Pasté.
Bellée.
Bazerque.
Estève.
Berthélemy.
Petineau.
Detouche.
Desboudet.
Rabache-Duquesnoy.
Choley.
Gomel.
Manté.
Fremy-Ligneville.
Aufrère de la Preugue.
Salette.
Audiffred.
Lauras.
Lemaire (P. A.).
Poirson.
Drevon.
Durand-Robin.

1828 Berthelin.
Willacroze.
1829 Harmand.
Granday.
Lallemand.
Langlois.
Fréjaville.
Bousquet.
Pourpory.
Fœlix.
Lesséré.
Mathon de Fogère.
Barillon.
Laurent.
Duquenel.
Bazennery.
Delalleau ✳.
Laumond.
Liouville.
Saivres.
Delagrange.
Fremy (L.).
Dupont.
Huvier.
Chamaillard.
Garcin.
Renault.
Clairefond.
Foucher.
Baume.
Delaporte.
Tonnellé.
Pouret-Bretteville.
Tixier de la Chapelle.
Lesieur.
Pataille.
Baud.
De Bierville.
L'heurd'hieuville.
Théron.
Servois.
Cte de Champagny.
Augier.
Lebas.
Potron.
Dumas.
Bourbon.
Roustain.
1830 Guillaumin.
Fabre de Parel.
Giacobli.
Jollivet.
Guillemin.
Sudre.
Guichard.
Homberg.
Jacquinot-Pampelune (C✳)
De Vatimésnil (O ✳).

1829 De Villiers du Terrage.
Battur.
Villefort.
Laroche.
Landrin.
Piuard.
De Bastard d'Estang✳
De Boullenois.
Mulard.
1830 De Goulard.
Sorbet.
Deniéport.
Delamotte-Guerry.
Rongier.
Des Etangs.
Carpentier.
Dubois de Nantes.
Duperron.
Rolot.
De Kergorlay.
1831 Pardessus (O ✳).
Vte de Champagny.
Benoist (de Versailles).
Doré.
Baudelaire.
Mailhe.
Champion de Villeneuve ✳.
Comte (Ch.).
Vauvilliers (O ✳).
Odilon-Barrot ✳.
Le Breton.
Lanjuinais.
Nibelle ✳.
Stourm.
Defremeur.
Doucet.
De Privezac.
Devèze-Biron.
Menestrier.
Cabasse.
Vernay-Girardet.
Deblois.
Regnier.
Dacher-Montgascon.
Etienne.
Tessonnière.
Dubois de Fosseux.
Doumerc.
1832 Conseil.
Dumesnil.
Viton.
Girard de Bury.
De Beaumont.
Teste.
Girault d'Avrainville.
Jolly.
1833 Bonniot de Salignac.
Souquet.

Ordre alphabétique et demeure. Messieurs,

Adine, rue Saint-Louis, n. 69.
Agathon-Prévost, r. des Beaux-Arts, n. 9.
Alexandre, r. Ste-Croix-d'Antin, n. 5.
Allais, r. Notre-Dame-des-Victoires, n. 32.
Amyot, rue de la Sourdière, n. 17.
Ancelle, boul. St.-Martin, n. 18.
Angelot, r. du Cimetière-St.-André, 47.
Archambault ✻, de Tournon, n. 2.
Arnaud, rue du Gros-Chenet, n. 13.
Arnould, r. des Prêtres-St.-Paul, n. 11.
Arnoult, rue Hautefeuille, n. 4
Arragon, rue Rameau, 13.
Audiffred, r. Bétizy, n. 8.
Audouin, rue de Marivaux, n. 2.
Aufrère de la Preugue, r. S.-Honoré, 370.
Augier, r. de Vaugirard, n. 15.
Baille, Bon *de S.-Pol*, r. de l'Echiquier, 24.
Bailleul, r. des Grands-Augustins, n. 5.
Baillet, rue Pavée-Saint-Antoine, n. 4.
Barbié du Bocage, rue Papillon, n. 5.
Barillon, rue Neuve-de-Luxembourg, 31.
Barillon, r. du Sentier, n. 9.
Barnouvin, r. Hautefeuille, n. 22.
Baroche, rue de Cléry, n. 9.
Barret, rue des Deux-Ecus, n. 7.
Battur, r. Ne-des-Petits-Champs, n. 69.
Baud, r Montholon, n. 26.
Baudelaire, r. Saint-Jacques, n. 67.
Baume, faub. du Temple, n. 17.
Bautier, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Bayard, r. S.-Dominique, 90, Gr.-Caillou.
Bazennery, r. de la Monnaie, n. 11.
Bazerque, place Sorbonne, n. 3.
Bazin, passage Saulnier, n. 12.
Bazin de Raucou, r. Louis-le-Grand, n. 3.
Bazile, r. Neuve-des-Petits-Champs, 50
Becquey, rue Cassette, n. 36.
Bellée, r. Traversière-St.-Honoré, n. 15.
Benat-St.-Marsy, rue de l'Echiquier, 27.
Benazet (Ed.), rue Chantereine, n. 36.
Benazet (*Oscar*), r. de Richelieu, n. 108.
Benoist, r. Ne-St.-Eustache, n. 7.
Benoit, r. de Choiseul, n. 8.
Bérard des Glajeux, rue St-Dominique-St-Germain, n. 23.
Bernard, r. des Trois-Pavillons, n. 8.
Berit, rue Neuve-St.-Eustache, n. 36.
Berriat de Saint-Prix, à l'Ecole de Droit.
Berryer père ✻, rue Louis-le-Grand, 27.
Berryer fils, r. Ne-des-Petits-Champs, 64.
Berthélemy, r. Basse, Porte-St-Denis, 8.
Berthelin, r. Bergère, n. 7 *bis*.
Bethmond, r. de Louvois, n. 10.
Bezaudis, avenue Ste-Marie, n. 26.
Billequin, rue St.-André-des-Arcs, n. 35.
Bioche, r. de l'Eperon, n. 5.
Blanc, rue de la Vieille-Draperie, n. 23.
Blanchet, r. Ne-des-Petits-Champs, n. 79.
Bled, rue Coq-Héron, n. 8.
Blondeau ✻, rue Soufflot, n. 2.
Bocage, quai de l'Ecole, n. 24.
Boiel-Dieu, au Luxembourg.
Boinvilliers, rue des Pyramides, n. 10.
Boitard, rue St.-Dominique-d'Enfer, 11.
Boiteux, rue Thévenot, n. 8.
Boileux, r. du Four-St.-Germain, n. 45.
Boniface Delcro, rue Guénégaud, n. 7.
Boniface, place du Caire, n. 35.
Bonnemie, r. des Beaux-Arts, n. 5.
Bonnet (*J.*), r. du Faub-Poissonnière, 14.
Bonniot de Salignac, r. Neuve-de-Luxembourg, n. 17.
Bontat, rue de l'Echiquier, n. 38.
Bordas, r. des Mathurins-St.-Jacques, 24.
Bordet, r. de la Ferme-des-Mathurins, 45.
Borel de Bretizel, rue de Seine, n. 10.
Borniche, rue de la Michodière, n. 11.
Bouchené-le-Fer, rue de Corneille, n. 3.
Bouchon (*Louis*), rue Favart, n. 4.
Bouchon (*Th.*), rue Favart, n. 4.
Boudet, place des Victoires, hôtel Ternaux.
Boué, rue Neuve-Coquenard, n. 24.
Bouffé, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 20.
Bouhier de l'Ecluse, r. des Beaux-Arts, 8.
Bouillat, rue de Grammont, n. 21.
Boula du Colombier, quai Voltaire, n. 3.
Bouland, rue Tiron, n. 7.
Boulay aîné ✻, rue de Vaugirard, n. 58.
Boulay jeune, rue de Vaugirard, n. 58.
Bouquet-Besson, r. du Mail, n. 9.
Bourbon, r. de la Harpe, n. 12.
Bourdin, rue du Faub.-S.-Antoine, 194.
Bourgain, r. des Jeûneurs, n. 1 *bis*.
Bourgois, rue des Trois-Pavillons, n. 10.
Bouriat, r. de l'Odéon, n. 20.
Bousquet, rue de Valois-Batave, n. 2.
Boutet, passage Sandrié, n. 4.
Boutron, rue Meslay, n. 20.
Boyer, rue des Juifs, n. 18.
Boyron, place Dauphine, n. 6.
Bozelli, r. de Babylone, n. 6.
Bravard, rue Pavée-St.-André, n. 17.
Bret, rue Traînée, n. 17.
Bricquet, r. Bourbon-Villeneuve, n. 39.
Brochand, r. St.-Dominique-S.-G., n. 70.
Brosset, rue St.-Victor, n. 64.
Brosson, rue de Vaugirard, n. 17.
Broussais, r. d'Enfer, n. 42.
Buchère, rue Saint-Martin, n. 14.
Bugnet, rue de l'Abbaye, n. 14.

Bunel, rue Christine, n. 9.
Bureau du Colombier, r. des Noyers, n. 39.
Cabasse, r. de Bondy, n. 34.
Cadet de Chambine ✻, r. Bétizy, n. 21.
Caille, rue de l'Université, n. 7.
Cailleau, rue de Massillon, n. 2.
Caille-Desmares, r. du Four-S.-G., n. 27.
Cambacérès, r. de l'Université, n. 21.
Caignet, place Dauphine, n. 14.
Caravello, rue de Joubert, n. 33.
Carette, rue de Bagneux, n. 7.
Caron, rue Verdelet, n. 8.
Carpentier, r. Thévenot, n. 5.
Carteret, rue de Cléry, n. 9.
Casenave, rue de la Planche, n. 24.
Caubert, rue Meslay, n. 9.
Cauchois, r. Saint-Antoine, n. 183.
Cauet, r. St.-André-des-Arcs, n. 48.
Cœuret de St.-Georges, r. de Fourcy, 8.
Cessac, rue Caumartin, n. 37.
Chabanel, r. de Lille, n. 85.
Chabot, rue du Colombier, n. 30.
Chaix d'Est-Ange, rue Rameau, n. 8.
Chamaillard, r. Mandar, n 7.
Champagny (Cte *de*), r. de Varennes, 10.
Champagny (Vte *de*), r. de Varennes, 10.
Champion de Villeneuve ✻, r. St.-Thomas-du-Louvre, n. 42.
Champion de Villeneuve, rue des Filles-St.-Thomas, n. 1.
Champion de Villeneuve, r. Guénégaud, 23.
Charrié, r. St.-Germ.-l'Auxerrois, n. 86
Charlon, rue Taranne, n. 12.
Chauveau, rue du Cherche-Midi, n. 23.
Chevallier, quai Saint-Michel, n. 27.
Chevillard, rue Mâcon, n. 9.
Chicoisneau, rue de la Barillerie, n. 7.
Choley, place Royale, n. 16.
Choppin, rue du Sentier, n. 21.
Clairain des Lauriers, r. Quimcampoix, 4.
Clairefond, r. Guénégaud, n. 13.
Claude, r. Neuve-S.-Gilles, 20, Marais.
Claveau, quai aux Fleurs, n. 23.
Clément de Blavette, r. Barbette, n. 6
Cochin ✻, r. du Faub. Poissonnière, n. 68.
Coffinières, rue de la Paix, n. 22.
Coin de Lille, rue Bétizy, n. 11.
Colin de la Blémie, r. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 28.
Colliat, r. St.-Dominique-d'Enfer, n. 13.
Colliez, r. de Vendôme, n. 11.
Collin, impasse Sourdis, n. 5.
Collin (*Eug.*), r. Louis-le-Grand, n. 9.
Colmet-d'Aage, rue Coquillère, n. 42.
Comte (*Ch.*), r. Richer, n. 3 *bis*.
Conflans, rue de la Michodière, 18.
Conseil, r. de Cléry, n. 30.
Cordier, rue Neuve-St.-Augustin, n. 20.
Cordier (*Jules*), r. Jacob, n. 15.
Coulman, rue Gaillon, n. 15.
Coupery, r. St.-Roch-Poissonnière, n. 10.
Courdier, rue Sainte-Avoye, n. 23.
Courtin ✻, rue Neuve-St.-Roch, n. 24.
Courvarain, rue Ste-Hyacinthe, n. 20.
Couture, rue Sainte-Anne, n. 57.
Couturier, rue d'Anjou-Dauphine, n. 6.
Cramail, place St.-G.-l'Auxerrois, n. 24.
Cramail-Dutronchay, r. des Moulins, 12.
Crapez, rue et place Gaillon, n. 25.
Cristal, rue Hautefeuille, n. 22.
Crivelli, rue de la Verrerie, n. 34.
Crousse, rue des Petits-Champs, n. 61.
Dacher-Montgascon, r. de l'Université, 39.
Daguerre, rue des Beaux-Arts, n. 17.
D'Albine, rue des Lions-St.-Paul, n. 10.
Dartois, r. N^e-des-Petits-Champs, 48.
David (E.), rue de l'Ouest, n. 20.
David-Deschamps, r. de Valois-Batave, 2.
De Bastard d'Estang ✻, r. de Lille, 80.
De Beaumont, r. des Beaux-Arts, n. 11.
De Belleval, r. de Verneuil, n. 37.
De Bierville, r. Thiroux, n. 9.
Deblois, r. St.-Germain-des-Prés, n. 5.
De Boullenois, r. d'Enfer, n. 13.
De Cagny, rue Thibautodé, n. 11.
De Caix, rue M.-le-Prince, n. 24.
De Chenier, pl. St.-André-des-Arcs, n. 26.
De Comberousse, r. Basse-St.-Denis, 28.
De Comberousse fils, rue du Faubourg-Montmartre, n. 13.
Deconflet, r. de Touraine, n. 6.
Decoulanges, r. Ste-Croix-d'Antin, 1.
De Courdemanche, rue Ste-Anne, n. 17.
Defermon, rue du Bac, n. 91.
Defremeur, r. de Belle-Chasse, n. 19.
De Goulard, r de la Chaussée-d'Antin, 37.
De Gouy, place Saint-Michel, n. 12.
De Joly ✻, rue Richer, n. 9.
De Kergorlay, r. de Babylone, n. 33.
Delaborde (*Jules*), r. Martel, n. 12.
Delaborde (*Léon*), r. Taitbout, n. 14.
Delabourdonnaie, r. du Bac, n. 92.
Delagrange, r. de Hanôvre, n. 5.
Delahaye, boul. St.-Martin, n. 17.
Delaire, rue du Colombier, n. 3.
Delalleau ✻, r. de Condé, n. 1.
Delamotte, r. St.-Anastase, 12, au Marais.
Delamotte-Bévière, quai des Augustins, 55.
Delamotte-Guerry, r. Godot, n. 18.
Delangle, rue des Bons-Enfans, n. 32.
Delaporte, r. des Deux-Portes-St.-S., 18.
Delarouvroye, rue Louis-le-Grand.
Delarue, rue Blanche, n. 6.
Delaunoy, r. St.-Etienne-du-Mont, n. 3.
Dellac, Cloître Notre-Dame, n. 20.
Delmas, rue Saint-Benoît, n. 25.

Delsert, rue de la Harpe, n. 81.
Demauger, rue J.-J.-Rousseau, n. 8.
Demante, pl. du Panthéon, n. 2.
Demersand, cité d'Orléans, n. 5.
Demons, rue Saint-Jacques, n. 161.
Demontcavrel, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 32.
Denfer, rue de Tournon, n. 2.
Deniéport, r. des Petites-Ecuries, n. 13.
Denis, r. Gérard-Beauquet, n. 7.
Denobelly, rue Ste-Appoline, n. 7.
De Pistoye, r. de Seine, n 31.
De Portets ✻, à l'Ecole de Droit.
De Privezac, r. du Battoir-S.-André, 17.
De Puibusque, r. de Bourgogne, n. 40.
Deruesne, r. des Vieux-Augustins, n. 12.
Desanlis, r. Saint-Thomas-d'Enfer, n. 1.
Desboudets, r. de Hanôvre, n. 5.
Deschiens, r. des Fossés-Montmartre, n. 31.
Descloseaux, rue d'Antin, n. 5.
Des Etangs, r. Bergère, n. 30.
Deshayes, r. du Marché-St.-Honoré, n. 4
Desroches, rue Dauphine, n. 12.
Dessaulle, rue Hautefeuille, n. 19.
Destrem, rue des Jeûneurs, n. 1.
Detouche, r. du Dragon, n. 22.
De Vatimesnil (O ✻), r. Richer, n. 3 *bis*.
De Vesvres, rue Ne-des-Petits-Champs, 39.
De Villiers du Terrage, r. de Vaugirard, 17.
Devèze-Biron, quai de la Cité, n. 33.
De Wailly (*Noel*), rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 32.
Dilhac, rue Montmartre, n. 30.
Doillot, rue de Lesdiguières, n. 3.
Doncquer de T'serroeloffs, rue des Moulins, n. 12.
Doré, r. Contrescarpe-St.-Marceau, n. 21.
Doucet, r. des Fossés-St.-G.-des-Prés, 29.
Doumerc, r. de l'Echiquier, n. 34.
Drevon, r. Croix-des-Petits-Champs, 27.
Dreux, rue de la Paix, n. 2.
Dronsart, r. des Quinze-Vingts, n. 1.
Dubochet, rue de Chabrol, n. 25.
Dubois, r. des Petits-Augustins, n. 6.
Dubois de l'Estang, r. Caumartin, n. 2.
Dubois de Nantes, r. Ste-Appoline, n. 6.
Dubois de Fosseux, r. Hauteville, n. 14.
Dubos, place St.-André-des-Arcs, n. 30.
Duboul, r. St-Lazare, n. 23.
Du Caurroy de Lacroix, r. d'Enfer, n. 9.
Duchollet, r. Thérèse, n. 4.
Duclos, quai des Orfèvres, n. 18.
Ducros-Desixt, rue Cassette, n. 17.
Duez, rue de Sorbonne, n. 3.
Duez jeune, place Dauphine, n. 8.
Dufeu, rue Gaillon, n. 11.
Dumas, r. Hautefeuille, n. 10.
Dumesnil, rue de Seine, n. 48.
Dumesnil, r. Cadet, n. 16.
Dumesnil de Merville, r. de Seine, n. 6.
Dumolard-Orcel, boulevart Pigale, n. 35.
Dumonteil, pl. du Chevalier-du-Guet, 5.
Duperron, r. du Bac. n. 100.
Dupin jeune (*Ph.*) ✻, rue Vivienne, 8.
Duplan, rue Mazarine, n. 11.
Dupont, r. du Mail, n. 12.
Dupont, r. Chabannais, n. 8.
Duport-Chevalier, r. Montorgueil, n. 71.
Duprat, rue du Colombier, n. 28.
Dupuis-Gautier, rue Montmartre, n. 32.
Duquenel, r. Louis-le-Grand, n. 26.
Durand-Prudence, r. des Maçons-Sorb., 17.
Durand-Robin, r. Ste-Avoye, n. 63.
Durantel, r. Godot, n. 18.
Duranton, à l'Ecole de Droit.
Duronceray, r. du Foin-Saint-Jacques, 8.
Duval, boulevart du Temple, n. 22.
Duval (Léon), rue Grange-Batelière, 2.
Duverdy, rue d'Enfer-St.-Michel, n. 14.
Duvergier, rue St.-Dominique-St.-G., 45
Duvergier (J.-B.), rue de Seine-S.-G., 96
Duverne, place Dauphine, n. 10.
Estève, r. du Cherche-Midi, n. 18.
Estienne, rue du Parc-Royal, n. 8.
Etienne, r. du Cimetière-St.-André, n. 9
Fabre de Parel, passage Ste-Marie, 4.
Farran, rue Mabillon, n. 10.
Fauveau de la Tour ✻, rne de Grétry, 5.
Fauvel, rue des Saints-Pères, n. 26.
Felman, rue du Temple, n. 107.
Fenet, rue des Grands-Augustins, n. 11.
Ferry, r. des Grands-Augustins, n. 5.
Fœlix, r. St.-Honoré, n. 228.
Fieffé de Liévreville, rue Gaillon, n. 5.
Flandin, rue de la Monnaie, n. 11.
Flayol, r. d'Anjou-Dauphine, n. 9.
Fleury, rue Bergère, n. 7 (2 *bis*).
Fleury (*Frédéric*), r. de la Paix, n. 28.
Fontaine, r. du Colombier, n. 30.
Fontaine, rue de Vendôme, n. 17.
Force, rue Sainte-Anne, n. 44.
Foucher, r. Poissonnière, n. 5.
Fournier, r. des Vieilles-Tuileries, n. 35.
Frédérich, rue des Prouvaires, n. 32.
Fréjaville, r. de Buffault, n 4.
Fremery, r. de Richelieu, n. 90.
Fremy, quai des Augustins, n. 25.
Fremy (*L.*), r. Chantereine, n. 12
Fremy-Ligneville, r. Mignon, n. 5.
Gairal ✻, rue Louis-le-Grand, n. 5.
Galis, rue St.-Paul, cloître St.-Louis, 5
Galisset, rue des Saints-Pères, n. 17.
Gandillot, rue du Dragon, n. 42.
Ganilh, rue Saint-Lazare, n. 130.
Garcin, r. Beauregard, n. 47.
Garnier-Pagès, r. Ste-Avoye, n. 57.

Garot, r. Notre-Dame-des-Victoires, 10.
Gaudry, rue des Moulins, n. 15.
Gauthier la Chapelle, r. de l'Odéon, 30.
Gayot, rue l'Evêque, n. 15.
Gentil, quai Saint-Michel, n. 25.
Geoffroy, rue Guénégaud, n. 17.
Germain, rue Cassette, n. 13.
Geuffron aîné, rue Beauregard, n. 45.
Geuffron jeune, pl. des Victoires, n. 7.
Giacobli, r. de la Paix.
Gilles, r. de l'Université, n. 88.
Girard de Bury, passage Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 13.
Girault d'Avrainville, rue du Cimetière-Saint-André, n. 18.
Glade, rue Saint-Joseph, n. 11.
Godard, place Dauphine, n. 24.
Godot, r. St.-Hyacinthe-St.-Michel, n. 1
Goujet, r. du Vieux-Colombier, n. 24
Golliet, place du Panthéon, n. 6.
Gomel, r. des Moulins, n. 15.
Gors, r. St.-Guillaume, n. 20.
Gossin ✻, rue Cassette, n. 13.
Goyer-Duplessis ✻, r. Montmartre, 57.
Grand, r. Ne-St.-François, 5, au Marais.
Grand (*Paul*), rue Ne-Saint-François, 5.
Granday, r. de Fourcy, n. 1.
Granghon, r. des Fossés-Montmartre, n. 6.
Grün, rue Ste-Anne, n. 18.
Guenoux, rue de Beaune, n. 3.
Guichard, rue de Seine-St.-G., n. 31.
Guichard, r. Gaillon, n. 12.
Guichard (*Em.*), r. Ne-Vivienne, 2 *bis*.
Guihal, r. Descartes, n. 44.
Guillaumin, r. Dauphine, n 24.
Guillemard, rue Christine, n. 3.
Guillemardet, rue Louis-le-Grand, n. 21.
Guillemin, r. St-André-des-Arcs, n. 63.
Guillier, quai des Augustins, n. 39.
Guyard, rue Montmartre, n. 137.
Hamel, rue Ste-Anne, n. 29.
Hamelin, rue du Bac, n. 91.
Hardy, rue de Sorbonne, n. 3.
Harmand, r. d'Assas, n. 3 *bis*.
Hémar de Sevran, r. de Paradis, n. 10.
Hermel, rue d'Hanovre, n. 5.
Hermel (*G. Ad.*), r. de la Michodière, 23.
Hennequin ✻, rue des Saints-Pères, n. 3.
Henrion, r. Férou, n. 28.
Henrion, r. St.-Dominique-St.-G., n. 23
Hichel, rue des Beaux-Arts, n. 5.
Hocquet, r. des Grands-Augustins, n. 26
Hoffmann, rue des Petits-Aug., n. 11.
Homberg, r. Cassette, n. 15.
Honoré, boulevart Poissonnière, n. 14.
Horson, r. Neuve-des-Petits-Champs, n. 38.
Houtang, r. St.-Jacques-de-la-Bouch. 29
Hua, rue Thérèse, n. 5.
Huart-Duparc, r. des Marais-St.-G., n. 18.
Hubert, rue du Faub.-Montmartre, n. 15.
Hullin de Bois-Chevalier, r. Cassette, 25.
Humbert de Molard, r. Grange-Batelière, 2.
Huvier, r. des Fr.-Bourgeois, 14 (Marais).
Isoré, rue N.-D.-des-Victoires, n. 26.
Ithier, r. de la Chaussée-d'Antin, n. 68
Jabineau, r. des Saussaies, n. 11.
Jacquemet, r. Notre-Dame-des-Champs, 24.
Jacquinot-Pampelune (C ✻), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 27 *bis*.
Jamet, rue Saint-Jacques, n. 159.
Janolin, r. du Hazard-Richelieu, n. 13.
Jaubert (Cte), r. des Petits-Augustins, 5.
Jauvin, r. de la Paix, n. 19.
Javon, rue Meslay, n. 16.
Joffrès, rue de Seine, n. 79.
Joliat, rue du Marché-St.-Honoré, n. 25.
Jollivet, r. Mazarine, n. 9.
Jolly, r. Montmartre, n. 161.
Jouhaud, rue Méhul, n. 1.
Jourdain, r. des Fossés-St.-Germain, 44.
Jubin, r. du Cimetière-Saint-André, n. 13.
Juglet de Lormaie, r. du F.-du-Temple, 12.
Julhe de Foulan ✻, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 27.
Julien, rue Laffitte, n. 2.
Labarthe, rue Grange-Batelière, n. 2.
Laboissière, r. des Bons-Enfans, n. 21.
Labroust, rue Bourtibourg, n. 16.
Lafargue, place Dauphine, n. 6.
Lafargue de Portest, r. des Bourdonnais, 7.
Lafon de Candas, r. des Gr.-Augustins, 5.
Lallemand, rue Gaillon, n. 23.
Lamarre, rue du Faub.-du-Boule, n. 90.
Lami, rue Saint-Honoré, n. 334.
Landrin, r. de Rivoli, n. n. 10 *bis*.
Langlois, rue Saint-Jacques, n. 123.
Langlois, r. du Hazard-Richelieu, n. 13.
Lanjuinais, r. du Bac, 34.
Lanoë, rue Dauphine, n. 24.
Laplace, rue Dauphine, n. 61.
Laroche, r. Hauteville, n. 14.
Laservolle, quai de l'Ecole, n. 20.
Laterrade, rue Hautefeuille, n. 23.
Lault, rue Neuve-des-Mathurins, n. 21.
Laumond, r. du Paon, n. 1.
Lauras, r. Meslay, n. 9.
Laurent, r. Monsigny, n. 6.
Laucerjat, aux Batignolles, r. du Belvéder, 20
Lavaux père ✻, r. de l'Eperon, n. 8.
Lavaux fils, rue de l'Eperon, n. 8.
Laÿ de la Borde, Cité d'Orléans, n. 4.
Lebas, r. Ne-St.-François, 6, au Marais.
Lebreton, r. de Rivoli, n. 18.
Lecomte, rue des Orties, n. 1.
Leconte-Desgraviers, r. de Grenelle-Saint-Germain, n. 58.

Leconte, rue Hauteville, n. 26.
Ledé, rue Ste-Hyacinthe, n. 1.
Ledoux, boul. St.-Martin, n. 17.
Ledru, rue du Coq-St.-Honoré, n. 9.
Ledru-Rollin, quai de l'Ecole, n. 8.
Le Febvre (Marc), rue Mazarine, n. 18.
Legat, rue d'Orléans-St.-Honoré, n. 19.
Legrand, rue Charlot, n. 45.
Legrand, r. Française, n. 2.
Legrand, r. de l'Échiquier, n. 6.
Le Graverend, r. de Sèvres, n. 21.
Legris, rue de Choiseuil, n. 6.
Legros, rue des Filles-du-Calvaire, n. 27.
Le Jemptel ✻, r. Ne-des-Mathurins, 48.
Leloup de Sancy, rue Boucher, n. 6.
Lemaire (*Aug.*), r. des Quatre-Fils, n. 16.
Lemaire (*Honoré*), r. Beauregard, n. 6.
Lemaire (*Louis*), r. Beauregard, n. 6.
Lemarquière, rue de Rivoli, n. 8.
Lemoine-de-Villeneuve, r. Jacob, n. 26.
Le Page de Suippes, rue Sainte-Croix, n. 6, Chaussée-d'Antin.
Lepère, r. du Bac, n. 33.
Lerminier, rue de Vaugirard, n. 22.
Leroy, quai de la Tournelle, n. 31.
Le Roy, rue Coquillère, n. 12.
Le Roy de la Briere, r. de Seine-St.-G., 41.
Leseure, rue Hautefeuille, n. 5.
Lesieur, r. de Verneuil, n. 47.
Lessère, r. de la Chaussée-d'Antin, n. 6.
Levesque, r. Serpente, n. 7.
Levesque, r. de la Grande-Truanderie, 13.
Levigney, rue du Gros-Chenêt, n. 8.
L'heurd-Lieuville, r. Ste-Anne, n. 22.
Ligier, r. Ne-des-Petits-Champs, n. 50.
Liouville, r. de la Verrerie, n. 34.
Livet de la Cheronnière, rue des Trois-Pavillons, n. 16.
Loiseau, rue Pavée-Saint-André, n 13.
Lorélut, rue Montmartre, n. 15.
Louault, r. des Grands-Augustins, 25.
Louault fils, r. des Gr.-Augustins, n. 25.
Louis ✻, rue Guénégaud, n. 11.
Lourmand, r. St.-Louis, au Marais, n. 26.
Lucas Championnière, r. de Vaugirard, 72.
Luxeuil, r. de l'Odéon, n. 26.
Mailhe, r. de Belle-Chasse, n. 38.
Mailher de Chassat, r. Ne-St.-Augustin, 32.
Mailhos, place Saint Sulpice, n. 8.
Mainié, rue Taitbout, n. 36.
Magnin, r. de la Corderie-St.-Honoré, 6.
Mala, r. Croix-des-P.-Champs, n. 25.
Malepeyre, rue St.-Honoré, n. 293.
Manté, r. du Caire, n. 6.
Marie, rue des Beaux-Arts, n. 5.
Marquet, rue des Francs-Bourgeois, n. 15.
Martin, rue Montorgueil, n. 71.
Martin d'Anzay, quai des Augustins, n. 25.
Martin Gibergues, r. de Grenelle-S.-G. 20.
Martin-St.-Ange, r. des F. St.-Victor, 15.
Massé, rue du Sentier, n. 12.
Massé de Cormeille, r. du Sentier, n. 12.
Masson, rue Cassette, n. 23.
Mathon de Fogère, r. Taranne, n. 19.
Mauguin, r. du Gros-Chenêt, 6.
Maugras, rue des Sept-Voies, n. 27.
Maurey, rue des Moulins, n. 14
Maussallé, rue Montmartre, n. 68.
Melin Dutaillis, r. Ne-des-Capucines, 13.
Menjot de Dammartin, r. Cloche-Perche, n. 10.
Menestrier, r. des Maçons-Sorbonne, 16.
Mercier, rue Neuve-St.-Roch, n. 41.
Mérigot-Rochefort, r. des Marais-S.-G., 20.
Mermilliod, rue des Beaux-Arts, n. 9.
Mesnil, rue Beautreillis, n. 6.
Meyssin, passage des Petits-Pères, n. 5.
Mollot, rue Neuve-des-P.-Champs, n. 60.
Monnais, rue Villedot, n. 11.
Montaud, r. Louis-le-Grand, n. 7.
Morand, à l'Ecole de Droit.
Moret, rue des Prêtres-St.-G.-l'Aux., 32.
Morillon, rue des Blancs-Manteaux, n. 24.
Moulin, rue des Beaux-Arts, n. 9.
Mulard, r. Bourg-l'Abbé, n. 5.
Musnier, r. Saint-Jacques, n. 249.
Mutel-Delille, r. des Tournelles, n. 43.
Nagel, r. et carré St.-Martin, n. 315.
Nau, r. du Cherche-Midi, n. 17.
Neuveglise, rue de Popincourt, n. 52.
Nibelle ✻, r. St-Hyacinthe-St.-M., 29.
Nitot, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 45.
Noailly, boulevart-Saint-Martin, n. 4.
Noblet, r. d'Antin, n. 10.
Normand, r. d'Ulm, n. 11.
Nouguier, rue de la Sourdière, n. 27.
Odilon-Barrot ✻, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 24.
Oudot, r. des Quatre-Vents, n. 18.
Pages ✻, rue de Ménars, n. 12.
Pagès, rue du Mail, n. 21.
Pagès fils, rue de Ménars, n. 12.
Paillard de Villeneuve, rue du Caire, 6.
Paillet, r. Neuve-des-Bons-Enfans, n. 25.
Pantin, rue de Bièvre, n. 32.
Paradis, rue de Lancry, n. 35.
Pardessus (O ✻), r. de Vaugirard, n. 15.
Parent-Réal, rue Voltaire, n. 2.
Parquin ✻, rue des Deux-Ecus, n. 15.
Parseval, rue Gaillon, n. 10.
Pascal, rue de Grammont, n. 23.
Pasté père, r. de Grenelle-St.-G., n. 22.
Pasté fils, r. de Grenelle-St.-G., n. 22.
Pataille, r. des Petites-Ecuries, n. 43.
Paterni, rue du Hazard, n. 4.
Pellat, r. de Touraine-St.-G, n. 6.

Pelletier, rue du Jardinet, n. 1.
Pelloutier de Boisrichard, r. de l'Université, n. 52.
Pepin, r. St-Honoré, n. 288.
Perpigna, rue Lepelletier, n. 15.
Perrard, rue de Sorbonne, n. 3.
Perreyre, r. Ste-Hyacinthe, n. 22.
Perrin, r. Castiglione, n. 6.
Perrin, cour de la Sainte-Chapelle, n. 5.
Perrot-Ligodière, r. d'Anjou-St.-H., 11.
Person, rue Saint-Honoré, n. 347.
Petineau, r. de Paradis-Poissonnière, 32.
Petit (A. M.) ✻, quai Voltaire, n. 7.
Petit-Jean, r. des Fossés-S.-G.-des-Prés, 14.
Petit-Jean Duplessis, b. B.-Nouvelle, 31.
Peysson, r. de Rochechouart, n. 11.
Picasse, rue Portefoin, n. 11.
Pichenot, quai des Orfèvres, n. 16.
Pijon, rue Hautefeuille, n. 10.
Pinard, r, d'Anjou-Dauphine, n. 30
Pinet, rue Barre-du-Bec, n. 9.
Pirault-Deschaumes, r. de la Paix, n. 8.
Plougoulm ✻, rue Ventadour, n. 11.
Poirson, r. Servandoni, n. 29.
Poncelet ✻, à l'Ecole de Droit.
Pons, rue Coq-Héron, n. 8.
Porcher-Delafontaine, rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 19.
Poriquet, rue du Faub.-Poissonnière, 37.
Potron, faub. Poissonnière, n. 32.
Poultier de Verneuil, r. de Vendôme, 12.
Pouret-Bretteville, r. St-André-des-A. 74.
Pourpory, r. de Crébillon, n. 3.
Prudhomme, r. de Condé, n. 30.
Quesney, rue Montmartre, n. 137.
Quétil, rue d'Enghein, n. 18.
Rabache-Duquesnoy, r. Mignon, n. 7.
Ragon, r. du Bac, n. 36 *bis*.
Raimbault, rue des Saints-Pères, n. 66.
Rainville, rue du Fouarre, n. 14.
Rebel, quai Saint-Michel, n. 15.
Rebut de la Rhoëllerie ✻, r. de l'Odéon, 27.
Regnard, rue Mazarine, n. 9.
Regnacq, rue Gaillon, n. 10.
Regnault (*Th.*), rue de Vendôme, n. 13.
Regnier, place de l'Estrapade, n. 1.
Renault, r. Basse-St.-Denis, n. 8.
Renaud (*Lebon*), r. de la Barillerie, n. 18.
Reyneau de Suèvres, r. Prouvaires, n. 10.
Rigaud, rue Villedot, n. 8.
Rittier, r. des Quatre-Fils, n. 10.
Riva, rue Dauphine, n. 24.
Rivoire, r. Saint-Benoît, n. 18.
Robert, rue du Hazard, n 9.
Robet, rue de Clichy, n. 10.
Robinet de la Court, q. des Tournelles, 45.
Roch, rue des Fossés-du-Temple, n. 16.
Roche, r. Thévenot, n. 16.
Roger, rue Pierre-Sarrazin, n. 12.
Rolot, place du Chevalier-du-Guet, n. 4.
Rongier, r. St.-Lazare, n. 106.
Rouchier, place de la Bourse, n. 13.
Roussel, rue de la Harpe, n. 45.
Rousset, rue de Cléry, n. 19.
Roussel, r. Neuve-Saint-Eustache, n. 25.
Roussiale, quai Saint-Michel, n. 7.
Rossignol, rue Ne-des-Petits-Champs, 20.
Roustain, r. des Grands-Augustins, n. 24.
Roux, rue St.-Honoré, n. 372.
Roux-Laborie, rue des Saints-Pères, 14.
Royer, rue du Perche, n. 8, au Marais.
Royer-Collard, rue Soufflot, n. 2 *bis*.
Rumilly, rue du Houssaye, n. 3.
Sainton, rue Saint-Victor, n. 92.
Saivres, r. Notre-Dame-des-Victoires, 16.
Salette, r. de Monsieur, n. 11.
Salles, rue Guénégaud, n. 29.
Salverte, rue Lepelletier, n. 4.
Saunière, rue de l'Arbre-Sec, n. 22.
Sautayra, rue de l'Observance, n. 5.
Scellier, place du Châtelet, n. 6.
Sebire, r. Neuve-des-Petits-Champs, 47.
Segalas, rue de Crussol, n. 11.
Serpette de Marincourt, r. Lepelletier, 16.
Servois, r. Rameau, n. 6.
Sevelinges, rue de Joubert, n. 5.
Simon, rue des Maçons-Sorbonne, n. 15.
Sorbet, r. des Fossés-Montmartre, n. 6.
Souquet, r. Ne-des-Petits-Champs, n. 85.
Stourm, r. des Beaux-Arts, n. 2.
Sudre, r. de Furstemberg, n. 6.
Sylvestre de Sacy, rue du Jardinet, n. 13.
Syrot, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 58.
Taillandier, r. Saint-Hyacinthe, n. 1.
Taillandier, rue du Dragon, n. 30.
Tarlier, r. Pavée-St-André, n. 5.
Turrel, rue du Gros-Chenêt, n. 2 *bis*.
Tencé, quai des Orfèvres, n. 36.
Tonnet, rue des Beaux-Arts, n. 11.
Teste, r. des Pyramides, n 5.
Tessonnière, quai aux Fleurs, n 3.
Teulet, rue Saint-André-des-Arcs, n. 48.
Thayer (Ed.-W.-G.), rue S.-Marc, n. 10.
Thayer (Ed.-J.), r. St.-Marc, n. 10.
Théron, quai Voltaire, n. 9.
Thévenin ✻, rue de Grenelle-S.-H., n. 14.
Thierry, rue du Faub.-Poissonnière, n. 8.
Timbal, r. des Petits-Augustins, n. 30.
Tixier de la Chapelle, r. de la Harpe, 88.
Trébuchet, rue des Anglaises, n. 18.
Trinité, rue du Harlay, n 2.
Tonnellé, r. de Seine, n. 70.
Touschard de Grandmaison, r. de Seine, 27.
Trois-Œufs Halligon, rue Cadet, n. 19.
Turpin, rue de Choiseul, n. 13.
Valette, r. Racine, n. 6.

Valton, r. de la Ferme-des-Mathurins, 30.
Vauvilliers (O ✻), r. d'Anjou-S.-H., 34.
Vavasseur-Desperriers, r. de la Paix, 19.
Verdier, r. Croix-des-Petits-Champs, 39.
Verdière, rue Cassette, n. 20.
Vernay-Girardet, r. de la Harpe, n. 81.
Vervoort, rue Chabannais, n. 5.
Videl, rue Bleue, n. 15.
Villain, place Dauphine, n. 8.
Villefort, r. Ste-Croix-de-la-Bretonn., 50.
Vincent, r. Notre-Dame-de-Nazareth, 20.
Viremaitre, rue Clément, n. 4.
Viton, r. des Champs-Elysées, n. 4.
Voisin, r. Saint-Honoré, n. 83.
Voizot, Faub.-Poissonnière, n. 24.
Voizot, r. des Poulies, n. 2.
Vosgien, r. du Faubourg-St.-Honoré, 85.
Walker, r. des Beaux-Arts, n. 4 *bis*.
Wollis, cloître Notre-Dame, n. 14.
Willacroze, r. du Bouloi, n. 10.

Conseil de l'Ordre. Messieurs,

Parquin ✻, *Bâtonnier.*

Archambault ✻.
Gairal père ✻.
Thévenin ✻.
Mauguin.
Colmet d'Aage.
Lamy.
Caubert.
Hennequin ✻.
Gaudry.
Mollot.
Lavaux fils.
Dupin (Ph.) ✻.
Le Roy (D. B.).
Delangle.
Marie.
Chaix d'Est-Ange.
Crousse.
Paillet.
De Vatimesnil (O ✻).
Duvergier (J. B.), *Secrét.*

M. Marnier, *Bibliothécaire*, rue Saint-Jacques, n. 71.
M. Danctoville, *Agent de la Chambre des Avocats*, Cour de la Sainte-Chapelle, n. 9.

Les séances du bureau de consultations gratuites, ouvert aux indigens, se tiennent le jeudi de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'à quatre, à la Bibliothèque de l'ordre des Avocats, au Palais de Justice.

SECTION II.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

(Notaires à Paris et Notaires des cantons ruraux du département de la Seine. — Avoués près la Cour royale. — Avoués près le Tribunal de première instance. — Commissaires-Priseurs. — Huissiers. — Agens de change et Courtiers.)

NOTAIRES A PARIS,

Exerçant dans le ressort de la Cour royale. MM.

1794 Chodron ✻, *Doy. Prés.*
1799 Batardy.
1802 Foucher ✻, 1er *Syndic.*
1804 Buchère.
1806 Schneider.
1809 Champion ✻.
1810 Agasse.
1811 Lemoine, 2e *Syndic.*
1811 Moisant ✻, *Trésorier.*
1812 Damaison.
1812 Desprez ✻, 3e *Syndic.*
1812 Cousin.
1813 Deshayes.
1813 Rousse.
1813 Decan.
1814 Poisson.
1814 Beaudenom de la Maze.
1814 Petit.
1815 Lombard.
1816 Lambert-Ste-Croix.
1816 Lairtullier.
1816 Piet.
1816 Cottenet ✻.
1818 Bertinot.
1818 Clairet.
1819 Fourchy, *Rapporteur.*
1819 Péan de St.-Gilles ✻.
1819 Fevrier ✻.
1820 Froger-Deschesnes aîn.
1820 Berceon.
1820 Perret.
1820 Gondouin.
1821 Aumont.
1821 Danloux, *Secrétaire.*
1821 Cotelle.
1821 Castel.
1821 Chauchat.
1822 Vavin.
1822 Tourin.
1822 Noël (Casimir) ✻
1823 Couchies.
1823 Jonquoy.
1823 Meunier.
1823 Frémyn.
1823 Defresne.
1823 Charlot.
1824 Preschez.
1824 Dulong.
1825 Desperriers.
1825 Moreau.
1825 Mignotte.
1825 Morel d'Arleux.
1825 Leroux jeune.
1826 Hailig.
1826 Le Hon.
1826 Outrebon.
1826 Bouclier.
1826 Guyet-Desfontaines.
1826 Poignant.
1826 Demanche.
1826 Corbin
1826 Delamotte.
1826 Girard.
1826 Clausse ✻.
1827 Froger-Deschesnes je.
1827 Louveau.
1827 Robin.
1827 Daloz.
1827 Moisson.
1827 Prost.
1827 Prévoteau.
1827 Guyot.
1827 Nolleval.
1827 Morisseau.
1827 Chardin.
1827 Grulé.
1827 Rousseau
1828 Baudelocque.
1828 Esnée.
1828 Debière.
1828 Bouard.
1828 Chandru.
1829 Barbier-Ste-Marie.
1829 Godot.
1829 Thifaine-Desauneaux.
1829 Dentend.
1829 Patinot.
1829 Chapellier.
1830 Andry.
1830 Norès.
1831 Noël (Alphonse).
1831 Landon.
1831 Lefebure de St.-Maur.
1831 Jazerand.
1831 Tresse.
1831 Olagnier.
1831 Perrin.
1831 Boudin-Devesvres.
1831 Bertin.
1831 Huillier.
1831 Thomas.
1832 Dessaignes.
1832 Louvancour.
1832 Bonnaire.
1832 Dreux.
1832 Fould.
1832 Carlier.
1832 Grandidier.
1833 Monnot.
1833 Le Tavernier.
1833 Cahouet.
1833 Thion de la Chaume.
1833 Lecomte.
1833 Druet.

ORDRE ALPHABÉTIQUE ET DEMEURES.

Cette marque = signifie *en remplacement de.*

Agasse = Lefebure de Saint-Maur, place Dauphine, n. 23.
Andry = Delamotte aîne, r. Montmartre, 78.
Aumont = Sensier, rue St.-Denis, n. 247.
Barbier-Sainte-Marie = Beaudesson, rue Montmartre, n. 160.
Batardy = Maine, r. de la Chauss.-d'Antin, 5.
Baudelocque = Herbelin aîné, rue Saint-Martin, n. 285.
Beaudenom de la Maze = Thibert, rue de la Paix, n. 2.
Berceon = Tricard, rue du Bouloy, n. 2.
Bertin = Dubois, rue St.-Marc, n. 14.
Bertinot = Mignard, rue Richelieu, n. 28.
Bonnaire = Vilcoteq, boul. St.-Denis, 12.
Bouard = Potron, rue Vivienne, n. 10.
Bouclier = Mailand, r. des Prouvaires, 3.
Boudin-Devesvres = Vingtain, rue Montmartre, u. 139.
Buchère = Jacquelin, rue St.-Martin, 14.
Cahouet = Riant, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 13.
Carlier = Béchefer, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 9.
Castel = Lemaître, r. Neuve-des-P.-Ch. 61.
Champion = Préau, r. de la Monnaie, 19.
Chandru = Vernois, r. J. J. Rousseau, n. 18.
Chapellier = son père, rue de la Tixeranderie, n. 13.
Chardin = Huard de la Marre, rue Richepanse, n. 3.
Charlot = Cottin, rue St.-Antoine, n. 31.
Chauchat = Langlacé, r. St.-Honoré, 297.
Chodron = Girardin, r. de Bourbon-Villeneuve, n. 2.
Clairet = Jallabert, boul. des Italiens, n. 18.
Clausse = Le Roy, rue des Moulins, n. 21.
Corbin = Marchoux, place de la Bourse, 31.
Cotelle = Mathelat de Bourbévelle, rue Saint-Denis, n. 374.
Cottenet = Fourcault de Pavant, rue Castiglione, n. 8.
Couchies = Pitois, r. St.-Antoine, n. 110.
Cousin = Serize, quai Voltaire, n. 15.
Daloz = Gilbert, rue St-Honoré, n. 339.
Damaison = Tiron, r. Basse-St.-Denis, 10.
Danloux-Dumesnils = Laisné, rue Saint-Antoine, n. 207.
Debière = Boursier, rue Grenier-St.-L. 5.
Decan = Doulcet, rue des Fossés-Montmartre, n. 11.
Defresne = Boulard, rue des Petits-Augustins, n. 12.
Delamotte = Chambette, pl. des Victoires, 7.
Demanche = Dautrive, r. St.-Severin, n. 7.
Dentend = Cristy, r. Croix-des-P.-Ch. 39.
Deshayes = Béville, quai de l'Ecole, n. 8.
Desprez = Cousin, r. du Four S.-G. n. 27.
Dessaignes = Forqueray, pl. des P.-Pères, 9.
Dreux = Montaud, r. Louis-le-Grand, 7.
Druet = Juge, r. N^e-de-Luxembourg, 27.
Dulong = Delacour, r. N^e-des-P.-Ch., 77.
Esnée = Morand, rue Meslay, n. 38.
Février = Mesnier, rue du Bac, n. 30.
Foucher = Brelut de la Grange, rue Poissonnière, n. 5.
Fould = Florent, r. S.-Marc-Feydeau, 24.
Fourchy = Trutat, quai Malaquais, n. 5.
Frémyn = Tampé, rue de Seine, n. 53.
Froger-Deschesnes aîné = Thirion, rue de Richelieu, n. 47.
Froger-Deschesnes j^e = Séné, r. de Sèvres, 2.
Girard = Chasles, rue de la Harpe, n. 29.
Godot = Thibault, rue de Choiseul, n. 2.
Gondouin = Rousseau, rue de Choiseul, 8.
Grandidier = Bellot, r. Montmartre, 148.
Grulé = Dehérain, rue de Grammont, 23.
Guyet-Desfontaines = Bréton, r. du Faub.-Poissonnière, n. 6.
Guyot = Camusat, rue St.-Honoré, n. 83.
Hailig = Viault, rue d'Antin, n. 9.
Huillier = Guérinet, r. du Mail, n. 13.
Jazerand = Lemaire, rue du Bac, n. 27.
Jonquoy = Bellanger, rue des Fossés-St.-Germain-des-Prés, n. 4.
Lairtullier = Massé, r. Louis-le-Grand, 13.
Lambert-Sainte-Croix = Laudigeois, rue Saint-Christophe, en la Cité, n. 10.
Landon = Mérault, r. du Faubourg-Montmartre, n. 10.
Lecomte = Duchesne, r. St.-Antoine, 200.
Lefebure de Saint-Maur = Barbier, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 45.
Le Hon = Cazes, r. du Coq-St.-H., 13.
Lemoine = Flury, rue St.-Martin, n. 149.
Leroux j^e = Estienne, r. St.-Jacques, n. 55.
Le Tavernier = Chrestien, r. de la Vieille-Draperie, n. 23.
Lombard = Rendu, rue du Marché-Saint-Honoré, n. 11.
Louvancour = Bernard, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 17.
Louveau = son père, r. St.-Martin, n. 119.
Meunier = Fleury, rue Coquillère, n. 27.
Mignotte = Noël j^e, r. J.-J. Rousseau, 1.
Moisant = Drugeon, rue Jacob, n. 16.

Moisson = Catoire, r. Ste-Anne, n. 57.
Monnot=Leroux aîné, r. des Prouvaires, 38
Moreau = Lherbette, r. St.-Merry, n. 25.
Morel d'Arleux = Bauchau, place Beaudoyer, n. 6.
Morisseau = son père, r. Richelieu, n. 60.
Noël (Casimir) = Noël aîné, rue de la Paix, n. 13.
Noël (Alphonse) = Robert-Dumesnil, place du Louvre, n 22.
Nolleval = Bertrand, r. des Bons-Enfans, 21
Norès = Ducorps, rue de Cléry, n. 5.
Olagnier = Guiffrey, boul. Bonne-Nouvelle, n. 2, et rue Hauteville, n. 1.
Outrebon = Gillet, r. St.-Honoré, n. 554.
Patinot = Fourchy je, pl. de l'Ecole, 1.
Péan de Saint-Gilles = son père, quai Malaquais, n. 9.
Perret = Le Pelletier, r. des Moulins, 28.
Perrin = Chaulin, rue Saint-Honoré, 334.
Petit = Tarbé, rue St.-Honoré, n. 290.
Piet = Guillaume, r. Ne-des-P.-Champs, 18.
Poignant = Boilleau, r. Richelieu, 45 *bis*.
Poisson = Liénard, quai d'Orléans, n. 4.
Preschez = Tessier, r. St.-Victor, n. 120.
Prévoteau = Culhiât de Coreil, rue Saint-Marc-Feydeau, n. 22.
Prost = Fournier, r. Coq-Héron, n. 3 *bis*.
Robin = Lebrun, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n. 7.
Rousse = Huguet, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 27.
Rousseau = Bonnefons, r. des Lombards, 21.
Schneider = Magimel, r. de Gaillon, n. 14.
Thifaine-Desauneaux = Brian, r. Ménars 8.
Thion de la Chaume = Grenier, rue du Faubourg-Montmartre, n. 13.
Thomas = Michaux, r. Gaillon, n. 10.
Tourin = Denis de Villières, son oncle, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 3.
Tresse = Lambert, rue Ne-des-Pet.-Ch. 42.
Vavasseur-Desperriers = Chevrier, rue Vivienne, n. 22.
Vavin = Cronier, rue de Grammont, n. 7.

NOTAIRES DES CANTONS RURAUX DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Messieurs,

1816. Potier de la Berthellière, *à Saint-Denis*.
1817. Grébaut, *à Courbevoie*.
1819. Dargère ✻, *à Arcueil*.
1821. Ferrière, *à la Villette*.
1824. Cosson, *à Vitry*.
1825. Piet, *à Saint-Denis*.
1825. Tirlet, *à Colombes*.
1826. Loyer, *à Aubervilliers*.
1826. Pinel, *à Boulogne*.
1827. Appay, *à Vincennes*
1827. Lepage, *à Choisy-le-Roi*.
1827. Ventenat, *à Charenton*.
1828. Gautier, *à Nanterre*.
1828. Triboulet, *à Passy*.
1829. Dupressoir, *à Belleville*.
1829. Lalleman, *à Suresne*.
1829. Lejeune, *à Pierrefitte*.
1829. Vieillard, *à Vaugirard*.
1830. Darnault ✻, *à Montreuil*.
1830. Houdart, *à Fontenay-sous-Bois*.
1831. Maufra, *à Sceaux*.
1831. Masson, *à Vincennes*.
1832. Ancelle, *à Neuilly*.
1832. Cochu, *à Nogent-sur-Marne*.
1832. Fournier, *à la Chapelle*.
1832. Farcy, *au Bourg-la-Reine*.
1832. Bizouard, *à Noisy-le-Sec*.
1832. Balagny, *aux Batignolles-Monc*.
1833. D'Anne, *à Gentilly*.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Chodron ✻, Doyen, *Président*.

Foucher ✻, 1er *Syndic*.
Lemoine, 2e *Syndic*.
Desprez ✻, 3e *Syndic*.
Fourchy, *Rapporteur*.
Danloux, *Secrétaire*.
Moisant ✻, *Trésorier*.
Schneider.
Lombard.
Péan de Saint-Gilles ✻.
Castel.
Jonquoy.
Defresne.
Preschez.
Morel-d'Arleux.
Piet (de St.-Denis).
Outrebon.
Guyet-Desfontaines.
Robin.

La Chambre tient ses séances, dans le bâtiment de l'ancien Châtelet, le jeudi de chaque semaine, à huit heures du soir.

Les lettres et mémoires doivent être adressés à l'un des syndics.

Avocats et Avoués de la Compagnie. Messieurs,

Parquin ✻, Dupin jeune ✻, *Avocats*.
Rochelle ✻, *Avocat aux Conseils et à la Cour de Cassation*.
Deschamps, *Avoué près la Cour royale*.
Huet, *Avoué près le Tribunal de première Instance*.

M. Rabon, *Agent de la Compagnie*, au Châtelet.

Notaires honoraires. Messieurs,

Lherbette, *Doyen hon.*, Vieille-rue-du-Temple, n. 124.
Coupery, petite rue St.-Roch, n. 8.
Drugeon, rue Servandoni, n. 16.
Duchesne, *Doyen hon.*, place Royale, n. 2.
Deloche, rue de l'Ecole-de-Médecine, 4.
Bordin, rue Chantereine, n. 27.
Caffart-Durvilliers, rue de Verneuil, n. 31.
Boilleau ✻, rue de Richelieu, n. 45.
Montaud ✻, rue Louis-le-Grand, n. 7.
Herbelin, boulevart St.-Denis, n. 22 *bis*.
Bocquet, rue Richelieu, n. 49.
Morisseau ✻, rue de Richelieu, n. 60.
Massé, rue du Faub.-St.-Denis, n. 176.
Chapellier ✻, rue de Seine-S.-Germ., n. 6.
Louveau, rue Saint-Martin, n. 119.
Rendu (C ✻), rue St.-Honoré, n. 317.
Lahure, place de l'Ecole, n. 1.
Bréton (O ✻), rue du Faub.-Poissonnière, 6.
Dautrive, rue Christine, n. 7.
Fournier ✻, rue Ste-Croix-d'Antin, 18.
Bertrand ✻, r. des Bons-Enfans, n. 21.
Potron, rue d'Antin, n. 10.
Gillet ✻, r. St.-Honoré, n. 348 *bis*.
Narjot, rue Taitbout, n. 34.
Boulard ✻, rue des Petits-Augustins, 21.
Robert-Dumesnil, pl. du Louvre, n. 22.
Ducorps, passage des Petits-Pères, n. 7

AVOUÉS PRÈS LA COUR ROYALE DE PARIS.

Les Avoués près la Cour Royale sont licenciés en Droit, et ont prêté le serment d'Avocat: ils sont au nombre de 60. (Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 385.)

Nota. Ce signe = signifie *en remplacement de.*

Messieurs,

Baldé = *Jaladon :* rue Saint-Sauveur, 16.
Beaumé = *Cantrez* : rue Croix-des-Petits-Champs, n. 33.
Bénard = *Jovart* : r. des Moulins, n. 20.
De Bénazé = *Bouel :* place Saint-André-des-Arcs, n. 30.
Bernard = *Lambert* : r. du Pont-de-Lodi, 5.
Caron = *Ruelle :* rue Ventadour, n. 5.
Collin = *Toussaint :* rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 53.
Collot = *Caille – Desmares* : rue des Grands-Augustins, n. 24.
Colmet de Santerre = *son père*, a les papiers de Me *Collet* jeune : rue des Rosiers, n. 17.
Crevecœur = *Rochereau :* rue du Marché-Saint-Honoré, n 6.
Curé = *Rouchet :* r. de la Jussienne, n. 11.
Dangin = *Tallard* : rue Saint-André-des-Arcs, n. 45.
Dargère = *Duval :* rue Favart, n. 12.
Delaine = *Leboul-Aubert :* rue des Grands-Augustins, n. 21.
Delair = *Lecousturier :* r. de Lully, n. 1.
Delorme = *son père et Leduc :* rue Neuve-des-Petits-Pères, n. 3.
Delaruelle = *Lacoste* : rue Jean-Jacques-Rousseau, n. 18.
Deschamps (*Secrétaire de la Chambre*) = *Heuvrard*, et aux clientelle et recouvremens de Me *Soudez :* rue St.-André-des-Arcs, n. 66.
Dobignie ✻ (*Membre de la Chambre*) = *Lefuel :* r. de Seine-St.-Germain, n. 70.
Dufeu = *Lambla* : rue du Faubourg-Montmartre, n. 6, cité Bergère.
Gagneux = *Borde* : r. de Rivoli, n. 10 *bis*.
Gallois (*Syndic de la Chambre*) = *Cretté :* rue de la Monnaie, n. 10.
Gibert (*Rapporteur de la Chambre*) = *Alban-Trouillebert :* rue du Mouton, n. 5.
Gavignot = *Durand-Claye :* rue des Bons-Enfans, n. 28.
Glandaz = *Junot* et *Borde-des-Landes :* rue de la Sourdière, n. 33.
Gonnard (*Membre de la Chambre*) = *Dorgemont*, et aux clientelle et recouvremens de Me *Borde-des-Landes :* rue Mauconseil, n. 20.
Grégoire = *Coche* : rue de Seine-Saint-Germain, n. 70.
Guillemot = *Duchesne – Beaumont et Carron :* r. de la Sourdière, n. 16.
Guyot = *Laurent :* rue du Four-Saint-Honoré, n. 9.
Hamelin = *Delacourtie :* rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 42.
Huard = *Héloin :* rue Ste-Anne, n. 53.
Huber = *Paris* : rue des Jeûneurs, 18.

Itasse = *Boudard :* rue de la Chaussée-d'Antin, n. 26.
Joannès = *Leroy* et *Blet :* pl. de l'Oratoire, 4.
Jaquotot = *son père :* rue du Bouloi, n. 26.
Labois = *Marcorelle :* rue Coquillière, 37.
Labrouste (*Président de la Chambre*) = *Doublet* et *Alleaume :* rue de Cléry, 9.
Lagarde = *son père* : r. du Sentier, n. 15.
Lairtullier = *Lœulliart* : r. de l'Echelle, 11.
Lamaille = *Armand* : r. Coq-Héron, 3 *bis.*
Laureau = *Pillaut :* r. du Petit-Bourbon, 5.
Lecacheur (*Trésorier de la Chambre*) = *son père* et *Grasset :* rue Hautefeuille, n. 5.
Lehure = *Hurel :* rue Montmartre, n. 13.
Lemaire = *Batbedat :* rue Méhul, n. 1.
Lesur = *Bérenger :* cour de la Ste-Chapelle, n. 13.
Lobgeois ✻ = *Champion :* rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 28.
Marion de Grandmaison ✻ = *Guillot-Blancheville :* r. des Poulies, n. 3.
Massot = *Chauvelot :* r. Croix-des-Petits-Champs, n. 41.
Maucourt (*Membre de la Chambre*) = *Guédon :* rue Mazarine, n. 32.
Merger = *Tourly :* place du Châtelet, n. 6.
Michel = *Camus :* rue des Beaux-Arts, 10.
Moreau = *Legeay*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 19.
Périn ✻, *Doyen*, rue de la Jussienne, 17.
Pinté = *Poisson :* r. Hautefeuille, n. 4.
Pujo = *Galhaut* : rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 29.
Reydellet = *Picard* et *Halligon :* rue de la Harpe, n. 16.
Tartois = *Lombard* : rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Tessier = *Margueré :* r. Montmartre, 124.
Tirel = *Foller :* rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 25.
West = *Sorbet :* rue Sainte-Anne, n. 14.

Chambre des Avoués.

La Chambre des Avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le réglement.

Membres composant la Chambre. Messieurs.

Labrouste, *Président.*	Deschamps, *Secrétaire.*	Gonnard.
Gallois, *Syndic.*	Lecacheur, *Trésorier.*	Dobignie ✻.
Gibert, *Rapporteur.*	Maucourt.	Périn ✻, *Doyen.*

Anciens Membres. Messieurs,

Lobgeois ✻	Marion de Grandmaison ✻.	Laureau.
Dargère.	Colmet de Santerre.	Moreau.

Avoués honoraires. Messieurs,

Louault.	Junot.	Sorbet.	Doucet.
Delahaye.	Dorgemont.	Leboul-Aubert.	Gouget
Delorme père ✻.	Lavrillat.	Rossignol.	Bérenger.
Deschiens.	Lagarde père.	Grange.	Durand-Claye.

Avocats et Conseils de la Compagnie. Messieurs,

Thévenin père ✻, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 14.
Delangle, rue des Bons-Enfans, n. 32.

Secrétariat de la Chambre.

M. Callais jeune, *Agent*, au Secrétariat, au Palais de Justice, et r. de la Verrerie, 49.

La Chambre tient ses séances au Palais de Justice, les mardi et vendredi de chaque semaine, à une heure précise; en vacations, le jeudi à midi.
Le Secrétariat est ouvert tous les jours d'audience de la Cour, depuis 9 h. jusqu'à 3.

AVOUÉS
PRÈS LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE.

Les Avoués au Tribunal de première instance de la Seine sont licenciés en droit et ont prêté serment d'Avocat à la Cour royale. *Voir*, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 385.

Suivant l'ordre de réception. Messieurs,

1800 Lallemand aîné ✻, *Doyen.*
1800 Gouget-Desfontaines.
1806 Masson ✻.
1810 Chedeville.
1811 Fouret.
1811 Boucher ✻.
1811 Dubois.
1812 Leblant.
1812 Vivien.
1813 Blot.
1813 Colmet.
1813 Jansse.
1813 Taillandier ✻.
1813 Cauthion.
1815 Vavasseur Desperriers.
1815 Denormandie.
1815 Gourbine ✻.
1816 Plé.
1816 Bouland jeune.
1816 Delachapelle.
1816 Isambert ✻.
1817 Vallée.
1817 Moullin.
1817 Smith.
1817 Barey de Saint-Marc.
1817 Auquin.
1817 Froger de Mauny.
1817 Delacourtie aîné.
1817 Glandaz ✻.
1818 Delahaye-Royer.
1818 Godard ✻.
1818 Patural ✻.
1819 Leclerc.
1819 Legendre.
1819 Berger ✻.
1819 Labois.
1819 Gauthier.
1820 Vaillant ✻.
1820 Guillebout.
1820 Maldan.
1820 Laboissière.
1821 Vinay.
1821 Petit-Dexmier.
1821 Foussier.
1822 Mitouflet-Mongon.
1822 Denise.
1822 Papillon.
1822 Gavault.
1822 Audouin.
1822 Dequevauviller.
1823 Pinson.
1823 Oger.
1823 Darlu.
1823 Dabrin.
1823 Callou.
1823 Hocmelle.
1823 Crosse.
1824 Delavigne.
1824 Fariau.
1824 Lefèvre d'Aumale.
1824 Lambert.
1824 Huet.
1824 Labarte.
1824 Devaureix.
1825 Poisson.
1825 Lelong.
1825 Ducatel.
1825 Delamotte.
1825 Mercier.
1825 Gracien.
1825 Hanaire.
1825 Robert.
1826 Chevallier (Adrien).
1826 Baulant.
1826 Foubert.
1826 Leblan (de Bar).
1826 Duclos.
1826 Fagniez.
1826 Marion.
1827 Gion.
1827 Babaud.
1827 Leguey.
1827 Mac Avoy.
1827 Delaruelle.
1827 Dubreuil.
1827 Gouniou.
1827 Collet.
1827 Dujat.
1827 Symonet.
1827 Martin.
1827 Thomas.
1827 De Betbéder.
1828 Archambault-Guyot
1828 Gamard.
1828 Guidou.
1828 Moulinneuf.
1828 Adam.
1828 Guyot-Sionnest.
1828 Guyot (Marie).
1828 Demonjay.
1828 Bornot.
1829 Delacourtie jeune.
1829 Noury.
1829 Boudin.
1829 Ghéerbrant.
1829 Fritot.
1829 Minville Le Roy.
1829 Jarsain.
1829 Dyvrande.
1829 Louveau.
1830 Mancel.
1830 Villain.
1830 Guyot-Morand.
1830 Coppry.
1830 Lécuyer.
1830 Legendre (A.).
1830 Loriot de Rouvray.
1830 Bauër.
1830 Charpillon.
1830 Laperche.
1830 Dumont.
1830 Fiacre-Hippolyte.
1830 Marchand.
1830 Drouin.
1831 Pasturin.
1831 Jacquet.
1831 Lombard.
1831 D'Herbecourt.
1831 Randouin.
1831 Vaunois.
1831 Castaignet.
1832 Belland.
1832 Lavaux.
1832 Berthier.
1832 Poisson-Seguin.
1832 Huet (Félix).
1832 Kieffer.
1832 Froidure.
1832 Borel.
1832 Lefebure de St.-Maur.
1832 Touchard.
1832 Moreau.
1832 Creuzant.
1832 Fremont.
1833 Camaret.
1833 Dyvrande jeune.
1833 Pierret.
1833 Dupras.
1833 Camproger.
1833 Lavocat.

Ordre alphabétique et demeures.

Cette marque = signifie *en remplacement de.*

Adam = Bligny, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 47.
Archambault Guyot = Thierriet, rue de la Monnaie, n. 10.
Audouin = Panier, son beau-père, rue Bourbon-Villeneuve, n. 33.
Auquin = Roze, r. de la Jussienne, 15.
Babaud = Bureaux, rue de Louvois, n. 2.
Barcy de Saint-Marc = Bourdon, rue des Prouvaires, n. 3.
Bauër = Chaslin, place du Caire, n. 35.
Baulant = Piéton, rue Montmartre, n. 15.
Belland = Gasnault, rue du Pont de Lodi. 5.
Berger ✻ = Bonfils. rue St.-Honoré, n. 256.
Berthier = Didier, rue Gaillon, n. 11.
Blot = Maurey. rue de Grammont, n. 16.
Borel = Lefevre, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 25.
Bornot = Luxeuil, rue de Seine, n. 48.
Boucher ✻ = Regley, r. des Prouvaires, 32.
Boudin = Lot jeune, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Bouland jeune = Paty, rue St.-Antoine, 77.
Callou = Marquis, boul. Saint-Denis, 22.
Camaret = Dargère, q des Augustins, 11.
Camproger = Sageret. r. des Foss.-Montm., 6.
Castaignet = Hoemelle jeune, rue du Port-Mahon, n. 10.
Cauthion = Royer, r. de l'Arbre-Sec, n. 48.
Charpillon = Delahaye jᵉ, quai Conti, n. 7.
Chédeville = Corbin, rue Sᵗᵉ-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 20.
Chevallier (Adrien) = Quillaux, rue des Bourdonnais, n. 17.
Collet = Girauld, r. St.-Méry, n. 25.
Colmet = Pantin, pl. Dauphine, 12.
Coppry = Launoy de la Creuze, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 29.
Creuzant = Paillart, r. de Choiseul, n. 11.
Crosse = Cirodde, r. Traînée, n. 11.
Dabrin = Templier, rue Richelieu, n. 89.
Darlu = Bazin, rue Sᵗᵉ-Anne, n. 53.
De Betbéder = Godot, pl. du Châtelet, 2.
Delachapelle = Hardy, rue d'Argenteuil, passage St.-Roch, n. 41.
Delacourtie aîné = Gallion, rue des Jeûneurs, n. 3.
Delacourtie jeune = Trianon, rue Sainte-Anne, n. 22.
Delahaye-Royer = Bastard, rue de Rivoli, n. 10 *bis*.
Delamotte = Lacoste, rue du Bac, n. 43.
De la Ruelle = son père, rue des Fossés-Montmartre, n. 5.
Delavigne = Barbier, quai Malaquais, 19.
Demonjay = Voizot, rue des Poulies, 2.
Dénise = son père, rue St.-Antoine, 184.
Denormandie = Bergeron-d'Anguy, rue du Sentier, n 14.
Dequevauviller = Lantenois, rue du Hazard-Richelieu, nº 13.
Devaureix = Ruelle-Pomponne, r. Neuve-Saint-Roch, n. 45.
D'Herbecourt = Petel, rue Mazarine, n. 9.
Drouin = Grandjean-Montigny, rue Saint-Honoré, n. 297.
Dubois = De Milly, rue des Bons-Enfans, n. 20.
Dubreuil = Courtin, rue Pavée-St.-Sauveur, n. 3.
Ducatel = Bottet, passage Dauphine, 29.
Duclos = Théodore Ménard, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 73.
Dujat = Jeulin, rue de Cléry, n. 5.
Dumont = Morel (Henri), rue de Richelieu, n. 60.
Dupras = Papillon jᵉ, r. Nᵉ-S.-Eust., 26.
Dyvrande aîné = Lelouche, r. Favart, n. 8.
Dyvrande jeune = Berthault, boulevart St.-Denis, n. 28.
Fagniez = Viault, rue Neuve-St.-Eustache, n. 36.
Fariau = Doin, rue de Chabannais, n. 7.
Fiacre (Hyp.) = Geoffroy, r. Favart, 12.
Foubert = Froger de Mauny aîné, rue du Bouloy, n. 26.
Fouret = Despréaux-Saint-Sauveur, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 39.
Foussier = Bochin, r. de Cléry, n. 15.
Fremont = Massé, rue St.-Denis, n. 374.
Fritot = Bouquet, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 1.
Froger-de-Mauny = Champagnou, rue Montmartre, n. 137.
Froidure = Vincent, r. du Sentier, n. 3.
Gamard = Drouin, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 26.
Gauthier = Lambert de Sainte-Croix, rue de la Jussienne, n. 16.
Gavault = Aviat, rue Sᵗᵉ-Anne, n. 16.
Ghéerbrant = Lot père, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 17.
Gion = Guérin, rue Sainte-Anne, n. 63.
Glandaz ✻ = son père, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 87.
Godard ✻ = Briden, r. J. J. Rousseau, 5.

Goujet-Desfontaines, r. de Richelieu, 87.
Gouniou = Leduc, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 26.
Gourbine ✻ = Godard, rue du Pont-de-Lodi, 8.
Gracien = son père, r. Boucher, n. 6.
Guidou = Desvallières, r. de la Vrillère, 2.
Guillebout = Meyssin, r. Traversière-Saint-Honoré, n. 41.
Guyot (Marie) = Duvergier, rue de Louvois, n. 4.
Guyot-Morand = Desétangs, rue du Sentier, n. 9.
Guyot-Sionnest = Prudhomme, rue du Colombier, n. 3.
Hanaire = Delhomel, rue du Cadran, n. 9.
Hocmelle = Bouland aîné, place des Victoires, n. 12.
Huet = Delahaye aîné, rue de la Monnaie, 26.
Huet (Félix) = Vergnaud, r. Michel-le-Comte, n. 23.
Isambert ✻ = Foullon, r. Ste-Avoye, 57.
Jacquet = Derbanne, r. Montmartre, 139.
Jansse = François jne, r. de l'Arbre-Sec, 48.
Jarsain = Moreau, r. de Grammont, n. 26.
Kieffer = Démonts, rue Christine, n. 3.
Labarte = son père, rue Grange-Batelière, n. 2.
Labois = Guillonnet-Merville, rue Coquillère, n. 42.
Laboissière = Cavaignac, r. du Sentier, n. 3.
Lallemand aîné ✻, r. de Richelieu, n. 38.
Lambert = Decormeille, boulevard Saint-Martin, n. 4.
Laperche = Malafait, r. Ne-S.-Augustin, 3.
Lavaux = Nonclair, r. des Bons-Enfans, 28.
Lavocat = Picot, r. du Gros-Chenêt, 6.
Leblan (de Bar) = Desrez, r. Traînée, 15.
Le Blant = Cloiseau, r. Montmartre, 174.
Leclerc = Mirofle, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 23.
Lécuyer = Gaigne, rue Vivienne, n. 19.
Lefebure de Saint-Maur = Itasse, rue de Hanovre, n. 4.
Lefevre d'Aumale = son père, rue de Harlay, n. 20.
Legendre = Baron Rainville, place des Victoires, n. 3.
Legendre (Adolphe) = Pillault-Débit, rue Vivienne, n. 10.
Leguey = Leconte, r. Thévenot, n 16.
Lelong = Duparc, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 39.
Lombard = Marbeau, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 29.
Loriot de Rouvray = Angelot, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n. 7.
Louveau = Cottinet, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 28.
Mac-Avoy = Galisset, rue de la Monnaie, n. 11.
Maldan = Foignet, r. du Bouloi, n. 4.
Mancel = Bourcey, rue de Choiseul, n. 9.
Marchand = Boyvin jeune, rue de Cléry, n. 36.
Marion = Decagny, r. de la Monnaie, n. 5
Martin-Perier, rue St.-Méry, n. 25.
Masson ✻ = Lebon, quai des Orfèvres, 18
Mercier = Jouhet, r. St.-Méry, n. 12
Minville-Leroy = Amédée Boivin, rue Saint-Honoré, n. 291.
Mitouflet-Mongon = Bouriaud jeune, rue des Moulins, n. 20.
Moreau = Chevalier, rue des Francs-Bourgeois, n. 14.
Moulinneuf = Voisin, r. Montmartre, 39.
Moullin = Desbois, rue des Petits-Augustins, n. 6.
Noury = Berson, rue de Cléry, n. 8.
Oger = Coppeaux, cl. Saint-Méry, n. 18
Papillon = Wasse, r. St.-Joseph, n. 8.
Pasturin = Bouriaud, r. de Grammont, 12
Patural ✻ = Blanchard, r. d'Amboise, n. 7
Petit-Dexmier = Perache, r. Michel-le-Comte, n. 24.
Pierret = Lachaise, r. des Prouvaires, 38
Pinson = Durand, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 34.
Plé = Lemit, r. du Vingt-Neuf-Juillet, 3
Poisson = Mure, r. de Grammont, n. 14
Poisson-Seguin = Soüel, rue St-Honoré n. 345.
Randouin = Fleury, r. Ne-St.-Augustin, 28
Robert = Bettinger, r. de Grammont, 8.
Smith = Bellaigue, rue Ticquetonne, 14
Symonet = Dechatonru, rue du Petit-Reposoir, n. 6, hôtel Ternaux.
Taillandier ✻ = Taillandier, son oncle rue Saint-Benoît, n. 18.
Thomas = Barbedienne, rue Neuve-Saint Augustin, n. 6.
Touchard = Dalican, r. de Bondi, n. 42.
Vaillant ✻ = Bunel, r. Christine, n. 9.
Vallée = Sandrin ✻, r. Richelieu, n. 15.
Vaunois = Levraud, rue Favart, n. 6.
Vavasseur-Desperriers = Duquesnel, ru Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
Villain = Dessaulle, rue Hautefeuille, 1
Vinay = Dassonvillez, r. Richelieu, n. 14.
Vivien = Crepin, rue Sainte-Croix-de la-Bretonnerie, n. 24.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

La Chambre des Avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le réglement.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Masson ✻, *Président.*
Berger ✻, *Syndic.*
Chédeville, *Rapporteur*
Vavasseur-Desperriers, *Secrét.*
Gauthier, *Trésorier.*
Denormandie.
Vallée.
Jansse.
Vinay.
Boucher ✻.
N. . . . . .

M. Lallemand aîné ✻, *Doyen.*

Membres honoraires. Messieurs,

Pasté, *ancien Secrétaire*, r. de Grenelle-Saint-Germain, n. 22.
Roze ✻, *anc. Trés.* r. Mont-Thabor, 22.
Bastard, *anc. Président*, rue des Vieilles-Etuves-Saint-Honoré, n. 16.
Chaseray ✻, *anc. Prés.* r. d'Enghein, 28.
Boivin aîné ✻, *anc. Prés.* r. S-Honoré, 291.
Decormeille ✻, *ancien Rapporteur*, rue Michel-le-Comte, n. 36.
Delahaye aîné, rue Richer, n. 38.
Labarte, *ancien Président*, rue Grange-Batelière, n. 2.
Juge, *ancien Président*, r. de Hanôvre, 5.
Duparc ✻, *anc. Trés.* rue de Bondy, n. 9.
Boisgarnier de Chatonru, *anc. Président*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 45.
Quillaux, *anc. Présid.*, r. St.-Antoine, 88.
Mala, *ancien Syndic*, r. Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Girauld, *anc. Rapp.* r. St.-Martin, n. 72.
Périer, *anc. Secret.*, rue St.-Merry, n. 25.
Froidure, *anc. Sec.* r. Michel-le-Comte, 23.
Voisin, *anc. Trésor.* r. St.-Honoré, n. 83.
Lallemand j^e^, *anc. Prés.*, r. Gaillon, n. 13.
Mayet-Térengy, à.
Bouriaud, *anc. Sec.* r. d'Amboise, n. 12.
Delahaye jeune, *ancien Secrétaire*, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n. 2.
Viault, *anc. Rapp* r. St.-Florentin, n. 13.
Malafait, *anc. Synd* r. de la Sourdière, n. 23.
Fleury, *anc. Prés.*, r. N^e^-St.-Augustin, 28.
Nonclair, *ancien Président*, r. des Bons-Enfans, n. 28.
Démonts, *anc. Syndic*, r. Christine, n. 3.

Avocats de la Compagnie.

M. Mollot, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
M. Thevenin père ✻, rue de Grenelle-St.-Honoré, n 14.
M. de Vatimesnil (O ✻), rue Richer, n. 3 *bis.*

Avocat près la Cour de Cassation.

M. Latruffe-Montmeylian ✻, rue Pavée-Saint-André, n. 5.

Avoué près la Cour royale.

M. Caron, rue Ventadour, n. 5.

Notaire de la Compagnie.

M. Tourin, rue de Grenelle, faubourg St.-Germain, n. 3.

Commis en chef de la Chambre.

M. Barbié, au Secrétariat, au Palais de Justice, et rue S.-André-des-Arcs, n. 57.
M. Pouget, *Commis-adjoint*, au Secrétariat, au Palais de Justice, et rue Thévenot, n. 5.
M. Vautrot, *Employé*, à la Salle des Conférences, et rue Barégard, n. 10.

La Chambre tient ses séances ordinaires au palais de Justice, le *jeudi* de chaque semaine, depuis midi jusqu'à quatre heures. Le Secrétariat est ouvert tous les jours d'audience du Tribunal, depuis dix heures jusqu'à quatre.

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS,

Pour le Département de la Seine.

Les prisées des meubles et ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers sont faites exclusivement par des commissaires-priseurs-vendeurs de meubles.

Il est défendu à tous particuliers, à tous autres officiers publics, de s'immiscer dans lesdites prisées ou ventes qui se font à Paris, à peine d'amende, qui ne peut excéder le quart du prix des objets prisés ou vendus.

Les commissaires-priseurs-vendeurs de meubles peuvent recevoir toute déclaration concernant les ventes, recevoir et viser toutes les oppositions qui y sont formées, introduire devant les autorités compétentes tous référés auxquels leurs opérations peuvent donner lieu, et citer, à cet effet, les parties intéressées devant lesdites autorités.

Toute opposition, toute saisie-arrêt formées entre les mains des commissaires-priseurs-vendeurs, relatives à leurs fonctions, toute signification de jugement prononçant la validité desdites opposition et saisie-arrêt, sont sans effet, à moins que l'original desdites opposition, saisie-arrêt, ou signification de jugement, n'ait été visé par le commissaire-priseur-vendeur, ou, en cas d'absence ou de refus, par le syndic desdits commissaires.

Les commissaires-priseurs-vendeurs ont la police dans les ventes, et peuvent faire toute réquisition pour y maintenir l'ordre. Leur nombre est fixé à quatre-vingt. Ils ont une chambre de discipline, et sont sous la surveillance de M. le Procureur du Roi près le Tribunal de première Instance.

Commissaires-Priseurs-Vendeurs par ordre de réception. MM.

Dufossé, *doyen*.	Hocart.	Wateau.	Pelvey.
Deparis.	Lefebvre.	Gitton de la Rebellerie.	Gudin.
Alexandre.	Vincent.		Hermand.
Lenormant de Villeneuve.	David.	Neveu.	Bazault.
	Petit.	Féval.	Poille.
Commendeur.	Létoffé.	Solvet.	Passeleu.
Bonnefons.	Fournel.	Béchard des Sablons.	Huber.
Narjot.	Derbanne.		Ansart.
Bezançon.	Chantard.	Regnard.	Corpet.
Thiesson.	Guérin.	Papegay.	Noiret.
Sibire.	Gibé.	George.	Fremont.
Pourcelt.	Dréan.	Genevoix.	Sautereau.
Guillaume Saint-Ange.	Merlin.	Guibé.	Debergue.
	Fariau.	Bataillard.	Douchet.
Orsel.	Guerreau.	Delalande.	Lemaitre.
Husson.	Seigneur.	Chauveau.	Evrard.
Lacoste.	Gosse.	Chauvelot.	Ridel.
Deschambeaux.	Determes.	Benou.	Boucly.
Coutellier.	Trinquand.	Oudin.	Laveine.
Berton.	Morise.	Aubonnet.	Duguet.
Leconte.	Baratin.	Martinon.	N. . . . .

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs,

Alexandre, boulevart St.-Antoine, n. 7.
Ansart, rue de Seine-St.-Germain, n. 66.
Aubonnet, place du Châtelet, n. 6.
Baratin, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 8.
Bataillard, rue de Choiseul, n. 5.
Bazault, rue de la Lune, n. 16.
Béchard-des-Sablons, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 25.
Benou, Grande rue Taranne, n. 11.
Berton, rue Hauteville, n. 4.
Bezançon, rue des Déchargeurs, n. 4.
Bonnefons, rue de Choiseul, n. 11.
Chautard, rue de la Sourdière, n. 31.
Chauveau, rue des Moulins, n. 32.
Chauvelot, rue Pastourelle, n. 12.
Commendeur, r. S.-André-des-Arcs, n. 61.
Corpet, rue du Petit-Carreau, n. 10.
Coutellier, rue des Bons-Enfans, n. 28.
David, rue des Pyramides, n. 7.
Debergue, rue Vivienne, n. 16.

Deparis, rue Caumartin, n. 20.
Derbanne, cité Bergère, n. 2.
Delalande, r. Ne-des-Bons Enfans, n. 27.
Deschambeaux, rue de Condé, n. 14.
Determes, rue Rameau, n. 8.
Douchet, rue de Touraine-St.-G., n. 4.
Dréan, rue Laffitte, n. 5.
Dufossé (Doyen), place S.-André-des-Arcs, n. 30.
Fariau (*F.-T.*), rue de Seine-St.-G. n. 47.
Féval, rue des Moulins, n. 16.
Fournel, place du Châtelet, n. 2.
Fremont, rue Thévenot, n. 15.
Genevoix, rue d'Enghein, n. 23.
George, rue de Vendôme, n. 12.
Gibé, rue Vivienne, n. 15.
Gitton de la Ribellerie, rue de Paradis, n. 16, au Marais.
Gosse, Vieille rue du Temple, n. 30.
Gudin, rue du Temple. n 62.
Guérin (*A. M.*), rue du Hazard, n. 9.
Guerreau, rue de Grammont. n. 4.
Guibé, r. du Faub.-Poissonnière, n. 53.
Guillaume-S.-Ange, r. des P.-Augustins 24.
Hermand, rue Saint-Antoine, n. 62.
Hocart, r. St.-Germain-l'Auxerrois, n. 65.
Huber, rue de Verneuil, n. 51.
Husson, r. Royale-S.-Antoine, n. 11 *bis*.
Lacoste, rue Thérèse, n. 2.
Leconte, rue Hauteville, n. 12.
Lefebvre, boul. Poissonnière, n. 2.
Lemaitre, r. d'Anjou, n. 9, au Marais.
Lenormant de Villeneuve, r. de la Perle, 9.
Létoffé, rue Montmartre, n. 95.
Martinon, rue Traînée, n. 17.
Merlin, rue du Battoir-S.-André, n 10.
Morise, rue du Petit-Carreau, n. 1.
Narjot, rue de la Monnaie, n. 10.
Neveu, quai de la Cité, n. 23.
Noiret, rue de Cléry, n 15.
Orsel, rue des Petites-Ecuries, n. 9.
Oudin, rue Beauregard, n. 11.
Papegay, rue St.-Sauveur, n. 7.
Passelen, Faub. Poissonnière, n. 4.
Pelvey, rue du Fg.-Poissonnière, n. 8.
Petit, boulevard Poissonnière, n. 14.
Polle, boulevard Saint-Denis, n. 19.
Pourcelt, rue Neuve-St.-Augustin, n. 30.
Regnard, rue Chanoinesse. n. 11.
Sautereau, rue de la Lune, n. 16.
Seigneur, rue Favard, n. 6.
Sibire, place du Caire, n. 35.
Solvet, r. des Prêtres-St.-G.-l'Auxerrois, 23.
Thiesson, r. des Moulins, 2, à Belleville.
Trinquand, rue des Vieux-Augustins, 27.
Wateau, rue Bourbon-Villeneuve, n. 9.
Vincent, boulevard du Temple, n. 26.

Chambre des Commissaires-Priseurs, séant à l'hôtel de Bullion, rue J. J. Rousseau, n. 3.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Petit, *président.*	Neveu, *trésorier.*	Sibire.	Gitton de la Ribellerie.
Morise, *syndic.*	De Pares.	Derbanne.	Chauveau.
Papegay, *rapporteur.*	Lenormant de Ville-	Dréan.	Chauvelot.
Génevoix, *secrét.*	neuve.	Baratin.	Benou.

Membres honoraires. Messieurs.

Poussin, rue de la Verrerie, n. 46.
Leroy, r. Ste-Cr.-de-la-Bretonnerie, n. 22.
Vincent ✻, rue Ste-Anne, n. 19.
Genet de Neslut, à Dourdan.
De Bonnaire ✻, rue Dauphine, n. 26.
Mérault, rue de l'Eperon, n. 9.
Thierry, rue Sainte-Apolline. n. 15
Guillot, Juge-de-paix à Nogent-le-Rotrou.
Fournier, à Clermont (Oise).
Mallet, rue de Malte, 17, au Marais.
Balbastre ✻, à Nogent-sur-Seine.
Chariot, rue de Grammont, n. 15.
Bréart, vieille rue du Temple, n. 30.
Félix, rue du Temple, n. 94.
Denailly, cloître St.-Merry, n. 18.
Geoffroy, rue Guénégaud, n. 17.
Olivier, rue S.-Pierre-Montmartre, 8.
Simonard, rue N.-D.-de-Nazareth, n. 17.
Erhard. rue Saint-Antoine, n. 62.
Fournel père, rue Chanoinesse, n. 2.
Voisin, au Breuil près Houdan (S.-et-O.).
Lot, rue de Sèvres, n. 48.
Lacoste aîné, rue Gaillon. n. 8.
Laize, rue Neuve-St.-Eustache. n. 29.
Laurens, rue du P.-Bourbon-S.-Sulp. n. 3.
Duverger de Villeneuve, rue du Fouarre. 14.
Maline Dumanoir, rue N.-de-Nazareth, 5.

Nota. La Chambre tient ses séances à l'hôtel de Bullion, rue J.-J. Rousseau, n. 3, le jeudi de chaque semaine, à sept heures du soir, excepté le jeudi le plus près des 15 des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre, que la séance a lieu à deux heures.

Conseils de la Compagnie. Messieurs,

Petit de Gatines, *Avoc. aux Cons. et à la Cour de Cass.*, rue Bergère, n. 6.
Parquin ✻, *Avocat*, rue des Deux-Ecus, n. 15.
De Benazé, *Avoué près la Cour royale*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 30.
Moulinneuf. *Avoué au Tribunal de premiere Instance*, rue Montmartre, n. 39.
Morel Darleux, *Notaire*, place Beaudoyer, n. 6.
Lefèvre, *Agréé au Tribunal de Commerce*, rue Vivienne, n. 17.
Voisin, *Ancien avoué*, *Conseil honoraire*, rue Saint-Honoré, n. 83.

Pluyette, *Agent de la Compagnie des Commissaires-Priseurs*, rue J.-J. Rousseau, n. 3, hôtel Bullion.

HUISSIERS A PARIS. *Messieurs*,

Archambault, place des Italiens, 1.
Barnabé, rue Montmartre, n. 26.
Battarel, rue de Cléry, n. 12.
Baudrier, rue Bourg-l'Abbé, n. 31.
Belon, rue Pavée-St. Sauveur. n. 3.
Biraben, passage des Petits-Pères, n. 5.
Blondel, rue de Richelieu, n. 51.
Blouet, quai de la Tournelle, n. 27.
Bocage, rue de Sèvres. n. 2.
Bonnard, rue St.-Denis, n. 80.
Bonvallet, rue Neuve-St.-Eustache, n. 32.
Boudin, rue Feydeau, n. 28.
Boulet, rue Saint-Sauveur, n. 1.
Bourdelot, rue Ste-Avoye. n. 38.
Bourdon aîné, rue Saint-Denis, n. 356.
Bourdon jeune, rue Sainte-Avoye, n. 2.
Bourgeois, rue Cloche-Perche, n. 6.
Branger, rue Saint-Denis, n. 220.
Brision (Cas.), rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 55.
Broust, rue de la Jussienne. n. 11.
Bruet, rue de la Verrerie, n. 34.
Brunet, rue Quincampoix, n. 11.
Buquet, rue Neuve-St.-Augustin, n. 22.
Cabit, quai de la Grève, n. 78.
Cabure, rue Mauconseil, n. 9.
Carré (Casimir), rue Thévenot, n. 16.
Carré (J. N.), rue Montmartre, n. 137.
Castoul, rue des Bourdonnais, n. 12.
Catonnet, rue Chanoinesse, n. 22.
Caudel, rue N.-D.-des-Victoires, n. 46.
Caüet père, rue Hautefeuille, n. 10.
Caüet fils, r. St.-André-des-Arcs, n. 48.
Clayeux, cloître St.-Merry, n 18.
Cognier, r. Ne-des-Petits-Champs, n. 47.
Colson, quai de la Mégisserie, n. 18.
Cressonnier, rue Montmartre, n. 118.
Creton, rue Montmartre. n. 154.
Danger, rue N.-D.-de-Nazareth, n. 19
Dautier, rue Montmartre, n. 140.
Davesne, rue des Vieux-Augustins, n. 40.
Debucourt, rue des Bourdonnais, n. 14.
Delépine, rue J.-J.-Rousseau, n. 21.
Dethorre, Vieille rue du Temple, n. 25.
Devaux, rue des Deux-Boules, n. 10.
Diet, rue Ne-St.-Marc, n. 11.
Dotu, Faub.-St.-Martin, n. 38.
Drouin-Brindossière, pl. St.-Antoine, 5.
Dubray, r. Montmartre. n. 129.
Duchatenet, r. du Faub.-Montmartre, n. 7.
Dumant, rue des Fossés-Montmartre, n. 8.
Dumey, rue Montmartre, n. 76.
Dupuis (Cl.-M.). r. Michel-le-Cte, n. 30.
Dupuis (J.-A.), r. Thibautodé, n. 12.
Fabien, rue du Helder, n. 12.
Faïola, rue des Bourdonnais, n. 8.
Ferré, rue Thévenot, n. 6.
Frécourt, rue Bourbon-Villeneuve, n. 30.
Frère, rue du Petit-Carreau, n. 14.
Gallé, rue des Ecouffes, n. 26.
Garnier, rue Comtesse d'Artois, n. 17.
Gateau, rue Saint-Antoine, n. 88.
Gillet, rue Notre-Dame-des-Vict., n. 15.
Godard, rue des F.-Montmartre, n. 13.
Godefroi, rue Saint-Denis, n. 148.
Gomot, à Vaugirard, r. de l'Ecole, n. 35.
Guesnu, rue des Mauvaises-Paroles. n. 14.
Guillaume, rue des Vieilles-Etuves St.-Honoré, n. 1.
Guinard, rue St.-Denis, n. 15.
Hany, rue du Four-S.-Germain, n. 45.
Hémar, rue Saint-Denis, n. 124.
Henrion, quai des Augustins, n. 11.
Hugonin, rue des Deux-Boules, n. 10.
Hurteau, rue St.-Antoine, n. 69.
Jacques, rue et carré St.-Denis, n. 380.
Janvier, rue Richelieu, cour Saint-Guillaume, n. 1.
Jobart, rue St.-Honoré. n. 265.
Jullian, rue des Fossés-St.-Bernard, n. 16.
Lallement, rue du Bouloi, n. 8.
Languellier, rue du l'Arbre-Sec, n. 46.
Lebaigue, Vieille rue du Temple, n. 25.
Lebrun, rue Ne-des-Petits-Champs, n. 66.
Leclercq, r. des Boucheries S.-G., n. 19.
Lecoq, rue de la Harpe, n. 50.

Lecorchez, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Legrip aîné, rue des Deux-Ecus, n. 15.
Legrip jeune, rue de Choiseul, n. 4.
Legros, rue Lafitte, n. 24.
Lemarchand père, r. Montmartre, n. 132.
Lemarchand fils, rue des Fossés-Montmartre, n. 24.
Lemichel, quai Saint-Michel, n. 15.
Le Roy (Alb.-P.), r. St.-Martin, n. 297.
Le Roy (Paul-Aug.), r. du Dragon, n. 16.
Lhuillier, rue du Cherche-Midi, n. 40.
Libert, rue du Chaume, n. 3.
Liédot, rue Saint-Martin, n. 151.
Lormier, rue Beaubourg, n. 62.
Loyer, rue St.-Martin, n. 112.
Maguet, rue Saint-Denis, n. 247.
Maillard, rue du Hazard, n. 4.
Manière, rue Saint-Martin, n. 68.
Marchand, à St.-Denis, rue Comprise, 36.
Marécat, rue de Richelieu, n. 64.
Mari, r. des Fossés-St-Germ.-l'Auxerr. 14.
Masson, rue Montmartre, n. 182.
Maupin, rue du F. St.-Antoine, n. 120.
Mercier, à Courbevoie, route de S.-Germ. 9.
Montalant, à Neuilly, grande route, n. 47.
Mousseaux, rue Saint-Honoré, n. 334.
Mouton, Cloître-S.-Jacq.-l'Hôpital, n. 5.
Navaron, rue des Ecrivains, n. 24.
Osselet, à Sceaux, r. du Petit-Chemin, n. 9.
Papillon aîné, rue de l'Echiquier, n. 32.
Papillon jeune ✻, rue St-Martin, n. 259.
Passot, rue de la Verrerie, n. 60.
Pernot, rue Tiquetonne, n. 14.
Péron fils aîné, rue Ne-S.-Merry, n. 11.
Péron fils je, rue Ne-St.-Merry, n. 7.
Perrotte, rue du Bac, n. 49.
Petit (Alex.), r. des Mauvaises-Paroles, 17.
Petit (Fr.-Th.), quai de la Râpée, n. 83.
Pierreson, rue de la Madeleine, n. 1.
Pigace, rue Mandar, n. 6.
Pilet, rue Coquillère, n. 34.
Pilleux, rue de Bussy, n. 29.
Pique, r. des Deux-Portes-St.-Sauv., 18.
Porret, rue du Gros-Chenêt, n. 5.
Quence, rue Neuve-St.-Augustin, n. 30.
Raymond, quai d'Orléans, n. 6.
Richard, rue Montorgueil, n. 33.
Rigaud, rue du Roule, n. 11.
Rigonot, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n. 9.
Rolland, r. des Vieux-Augustins, n. 37.
Rondot, r. des Fossés-Montmartre, n. 13.
Saussais, rue Quincampoix, n. 54.
Sédillon, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, n. 24.
Signard, rue de la Vieille-Monnaie, n. 9
Souvigny, rue et île St-Louis, n. 64.
Taranne, rue Monsigni, n. 6.
Thebault, r. Ne-des-Pet.-Champs, n. 56.
Thiveau, rue de la V.-Monnaie, n. 22.
Tochon, r. du Marché-aux-Fleurs, n. 15.
Touzard, rue Bourbon-Villeneuve, n. 19.
Turpin, r. de Fourcy-Saint-Marcel, n. 2.
Valade, rue J.-J.-Rousseau, n. 6.
Vaquez, r. du Four-St.-G. n. 27.
Viguet-Poupeloz, quai de la Cité, n. 27.
Voisin, rue des Lavandières Ste-Opportune, n. 24.
Vuillemot, rue Neuve-de-Seine-Saint-Germain, n. 62.
Warconsin, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 9.
Ymont, rue Montorgueil, n. 51.

Chambre de Discipline de la Communauté des huissiers. Messieurs,

Clayeux, *Syndic-Président.*
Dumant. *Rapporteur.*
Devaux. *Trésorier.*
Cabit, *Secrétaire.*
Guillaume.
Lebaigue.
Marécat.
Cabure.
Maguet.
Garnier.
Cauët père.
Brision (Casimir).
Languellier.
Lemarchand père.
Brindossière.

Membre honoraire ayant voix consultative.

M. Vaquez père, *doyen de la communauté, anc. syndic et trés.*, r. du Four-St.-G., 27.

Membres honoraires. Messieurs,

Hurteau.
Cressonnier.
Touzard.
Colson.
Vuillemot.
Papillon (jeune) ✻.
Godard.
Fabien.
Frécourt.
Petit (Théodore).
Papillon aîné.
Bonvallet.
Lormier.
Richard.

M. Demaret, *Chef du secrétariat*, quai de la Cité, n. 7.

Conseils de la Communauté. Messieurs,

Moreau (Emile), Lavaux, } *Avocats.*
Lobjois, *Avoué à la Cour royale.*
Ghéerbrant, *Avoué près le Tribunal d première Instance.*
Desprez, *Notaire.*

La chambre de discipline est chargée de veiller au maintien de l'ordre et de la disci pline parmi tous les membres de la Communauté, et à l'exécution des lois et réglemens qu concernent les Huissiers; de prévenir ou concilier tous différends qui peuvent s'élev entre Huissiers relativement à leurs droits, fonctions et devoirs, et, en cas de non-conc liation, de donner son avis comme tiers sur ces différends; de s'expliquer, également p forme d'avis, sur les plaintes ou réclamations de tiers contre des Huissiers, à raison d leurs fonctions, et sur les réparations civiles qui pourraient résulter de ces plaintes o réclamations; de donner son avis comme tiers sur les difficultés qui peuvent s'élev au sujet de la taxe de tous frais et dépens réclamés par les Huissiers; de délivrer, s'il y lieu, tous certificats de moralité, de bonne conduite et de capacité à ceux qui se présen teront pour être Huissiers; enfin de représenter tous les Huissiers sous le rapport de leu droits et intérêts communs.

Nota. La Chambre tient ses séances ordinairement le mardi de chaque semaine, sept heures du soir, cloître Saint-Méry, n. 8.

Jurot, Concierge, à ladite Chambre.

AGENS DE CHANGE ET COURTIERS D'ASSURANCES. *Voy.* p. 885 et 887.

CHAPITRE V.

Service des finances dans le département.

SECTION PREMIÈRE.

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

(Bureaux. — Inspecteurs. — Vérificateurs. — Receveurs — Conservateurs des hypothèques. — Distribution du papier timbré.)

M. d'Hochereau ✻, *Directeur*, rue Saint-Joseph, n. 6.
M. Guillaumod, *Vérificateur*, *Premier Commis de la Direction*, rue de Verneuil, 20.
M. Mouret, *Premier Commis*, chargé de la partie domaniale, rue de l'Oratoire, n. 2.

Inspecteurs. Messieurs,

Venelle, Faub.-Montmartre, n. 13.
Jouenne, rue Hillerin-Bertin, n. 11.
Pixérécourt, rue du Sentier, n. 11.
Cordier, rue Ne-des-Mathurins, n. 42.
Ginoux, rue de Bourgogne, n. 36.

Vérificateurs. Messieurs.

Ferratier, rue Gaillon, n. 23.
Despréaux, rue du Marché-St.-Honoré, 24.
Bourgeois, rue de Richelieu, n. 14.
Gobert, faubourg du Temple, n. 137.
Abraham, rue des Martyrs, n 61.
De Chavannes, rue de la Roquette, 63.
Bonnard, rue St.-Germain-des-Prés, 7.
Roger, rue d'Artois, n. 44.
Ech, rue d'Angivilliers, n. 12.
Bouglé, rue des Capucines, 12.
Fidières, rue du Cadran, n 9.
D'Origny, Cité-d'Orléans, n. 1.
André, Faubourg-Poissonnière, n. 52.
Deviolaine, rue du Sentier, n 6.
Magnan, rue Neuve-St.-Roch, n. 25.
Lajoye, quai de l'Ecole, n. 8.
Capmas, quai de la Mégisserie, n. 66.
Guilliot, rue de Vendôme, n. 9.
Nyon, rue du Temple, n. 96.
Moreau de Vormes, rue de Verneuil, n 21.
Bourcau, rue de Vaugirard, n. 35.
Chardon, rue de Vaugirard, n. 15.

DIRECTION GÉNÉRALE ET SES BUREAUX, *voyez* page 178.

Receveurs de l'Enregistrement

Des actes du Conseil et des actes judiciaires, droits de greffe et amendes près les Cours et Tribunaux de Paris.

M. *Degrange-Demartignac*, pour la commission du Sceau et l'enregistrement des ordonnances de nomination, hôtel du Timbre, rue de la Paix.
M. *Bécard*, pour le Conseil, la Cour de cassation et les exploits des huissiers de la division du Pont-Neuf, *au Palais de Justice*.
M. *Chambert*, pour la Cour royale, la Cour d'assises, *au Palais de Justice*.
M. *Houillon*, M. *Chauvin*, M. *Mignot*, M. *Lemasson*, pour le Tribunal de première Instance, *au Palais de Justice*.

Nota. M. Lemasson est également chargé des amendes et frais en matières criminelle et correctionnelle.

M. *Duclozel*, pour les amendes municipales et exploits des 8e et 9e arr., au Pal. de Just.

M. *Guillebert*, M. *Jamain*, pour la perception des droits d'enregistrement et de greffe des actes ou jugemens du Tribunal de Commerce, *au Tribunal*, *Palais de la Bourse*.

Receveurs des droits d'Enregistrement

Des exploits et des actes judiciaires des tribunaux de Paix et des effets de Commerce, et des actes des Mairies de la ville de Paris. Messieurs,

Morin, rue Villedot, n. 6.	1er et 2e Arrond. du cant. de Paris.
Bauderon de Vermeron, rue des Prouvaires, n. 32. .	3e *idem.*
Boivin, rue des Lavandières-Ste-Opportune, n. 2. . .	4e *idem.*
Gromier, rue de Cléry, n. 31.	5e *idem.*
Bonnard, rue Notre-Dame-de-Nazareth n. 9. . . .	6e *idem.*
Finiels, rue de la Verrerie, n. 60.	7e *idem.*
Duclozel, au Palais de Justice.	8e et 9e *id.* et les amend. municip.
Rebart, rue du Cherche-Midi, n. 32.	10e, 11e et 12e *idem.*

Receveurs des droits d'Enregistrement

Des actes des Notaires dans la ville de Paris. Messieurs,

Chemin, r. Ne-des-Mathur., n. 44. .	1er ar.	*Correch*, q. de la Mégisserie, 66. .	7e arr.
Laforcade, r. S.-Hyacinthe-S.-R., 4.	2e *id.*	*Doneaud*, rue Thévenot, n. 28. . .	8e *id.*
Favre, imp. de la Corderie, n. 3. . .	3e *id.*	*Taillet*, rue Chapon, n. 5. . . .	9e *id.*
Boutrais, rue Chabannais, n. 11. .	4e *id.*	*Huguet*, quai d'Anjou, n. 23. . .	10e *id.*
Delaguette, rue Beauregard. n. 43.	5e *id.*	*Malouin*, r. St.-Dominique. n. 25.	11e *id.*
Dulion, rue Montmartre, n. 182. . .	6e *id.*	*Jobert*, r. St.-And.-des-Arts, n 18.	12e *id.*

Receveurs des Domaines, à Paris. Messieurs,

Foullon, rue de la Sourdière, n. 27. .	1er, 9e et 10e Arrondissemens.
Beffroy, rue Ne-St.-Eustache, n. 18.	2e. 3e et 4e Arrond., et Domaine extraordinaire.
Simon, rue Ste-Apolline, n. 2. . . .	5e, 6e, 7e et 8e Arrondissemens.
Quenescourt, rue d'Enfer, n. 55. . .	11e et 12e Arrondissemens.

Receveurs des droits d'Enregistrement

Des actes sous signatures privées dans la ville de Paris.

M. *Labouret*, M. *Beaujeau*, } rue Saint-Joseph, n. 6, hôtel de la Direction de l'Enregistrement

Le Dépôt central de tous les Registres des Bureaux de l'ancienne administration des Domaines du Roi depuis l'établissement du contrôle des actes et des Bureaux d'enregistrement ayant existé et existant à Paris.

M. Renart, *Archiviste*, rue Saint-Joseph, n. 6.

Chaque Receveur des Bureaux ci-dessus indiqués ne conserve que les registres de l'année courante et ceux de l'année précédente; tous les registres antérieurs sont au Dépôt.

Receveur des droits de l'Enregistrement

Des actes des autorités administratives de la ville de Paris.

M. *Valleran*, quai de la Mégisserie, n. 16.

Receveurs des droits d'Enregistrement

Des déclarations de successions. Messieurs,

Lagorsse.	1er et 2e Arrond.	Rue Saint-Joseph, n. 6.
Du Fraval.	3e et 4e *idem*,	
Delachevallerie. . .	5e et 6e *idem*,	
Dupuis.	7e et 8e *idem*,	
Courty.	9e et 10e *idem*,	
Demay.	11e et 12e *idem*,	

Receveurs-Contrôleurs.

M. Gay.	M. Thezac.	M. Duperron.
M. Mansais.	M. de Rothiacob.	M. Bouderon.

Receveurs du Timbre extraordinaire.

MM. *Delcamp*, *Viton* et *Souilliard*, rue de la Paix, hôtel du Timbre.

Conservateurs des Hypothèques.

M. *Fidière* ✻, rue du Cadran, n. 9, à Paris.
M. *Bochet* ✻, pour la Sous-Préfecture de Saint-Denis, à Saint-Denis.
M. *Piet*, pour la Sous-Préfecture de Sceaux, à Sceaux.

Bureaux de distribution de Papier timbré. Mesdames,

Premier Arrondissement.

Champs-Elysées. . .	*Lacombe*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 21.
Tuileries	Ve *Mayrand*, place du Palais-Royal, n. 214.
Place Vendôme . . .	*Deschamps*, passage Sandrié, n. 6.
Roule	Mlle. *Naudet*, rue de Duras, n. 3.

Deuxième Arrondissement.

Palais-Royal. . . .	Mlle. *d'Hautefort*, rue des Moineaux, n. 10. Mlle. *Marcotte Forceville*, Marché Saint-Honoré, n. 28.
Faubourg Montmartre .	Ve *Maison*, rue Montholon, n. 13 *bis*.
Chaussée-d'Antin. . .	Ve *Bovet*, rue du Faubourg-Montmartre, n. 75.
Feydeau.	*Famin*, rue de Grammont, n. 23.

Troisième Arrondissement.

Tuileries	*Senig*, rue de l'Echiquier, n. 39.
Mail	*Giraud*, rue du Mail, n. 5.
Saint-Eustache . . .	Mlle. *Corneille*, rue Montmartre, n. 68.
Montmartre.	Mlle. *Gagny*, rue Montmartre, n. 154.

Quatrième Arrondissement.

Saint-Honoré. . . .	*Aubry*, rue Bethizy, n. 21.
Louvre	Mlle. *Soret Dulac*, quai de la Mégisserie, n. 26.
Marchés	Ve *Darras*, rue Saint-Denis, n. 47.
Banque de France. . .	*Dujay*, rue de Valois, n. 39.

Cinquième Arrondissement.

Faubourg St.-Martin .	*Delavillenière*, rue des Marais-du-Temple, n. 17.
Faubourg Saint-Denis .	*Hennequin*, rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 11.
Bonne-Nouvelle. . .	*Tardy*, rue Poissonnière, n. 26. *Bonlieu*, impasse Thévenot, n. 1.
Montorgueil	*Boucot*, rue Montorgueil, n. 53.

Sixième Arrondissement.

Porte Saint-Denis . .	Ve *Cibot*, rue de Tracy, n. 5.
St.-Martin-des-Champs.	*Rousselot*, rue Neuve-Saint-Martin, n. 34.
Temple	*Bonnassies*, rue des Fossés-du-Temple, n. 14.
Lombards	Ve *Levallois*, rue de la Vieille-Monnaie, n. 5.

Septième Arrondissement.

Sainte-Avoye . . .	*Letournelle*, rue de Montmorency, n. 3.
Mont-de-Piété . . .	*Derivaud*, rue Vieille-du-Temple, n. 119, au Marais.
Marché Saint-Jean . .	*Mauroy*, rue Bourtibourg, n. 12.
Arcis.	Mlle. *Martin*, rue de la Poterie, n. 20.

Huitième Arrondissement.

Marais.	*Viénot*, rue Saint-Anastase, n. 8.
Faubourg St.-Antoine .	*Thouvenin*, rue du Faub.-St.-Antoine, 7, cour de la Juiverie

Neuvième Arrondissement.

Cité	*De Goyon*, rue du Haut-Moulin, n. 10.
Ile Saint-Louis . .	*Bertault*, quai de Béthune, n. 22.
Arsenal.	*Voidel*, rue des Prêtres-Saint-Paul, n. 22.
Hôtel de Ville . . .	*Leroux*, rue du Monceau-Saint-Gervais, n. 5.

Dixième Arrondissement.

Monnaie..	Ve *Gilaux*, rue des Petits-Augustins, n. 34.
Saint-Thomas d'Aquin .	*Costes*, rue de Sèvres, n. 70.
Quinze-Vingts. . . .	*Verney*, rue de Charenton, n. 47.
Faubourg St.-Germain .	Mlle. *Quenu*, rue de Beaune, n. 19.
Invalides	*Laurey*, rue de l'Université, n. 75.

Onzième Arrondissement.

Ecole de Médecine. .	Ve *Coustille*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 48. *Bouffé*, rue Dauphine, n. 33
Luxembourg	Ve *Gilbert*, rue du Pot-de-Fer, n. 14
Sorbonne	Mlle. *Kirwan*, rue de la Harpe. n. 117.
Palais de Justice. . .	*Pasquet*, rue de Jérusalem, n. 1.

Douzième Arrondissement.

Jardin du Roi . . .	Mlle. *Auger*, rue des Boulangers, n. 34.
Saint-Jacques . . .	Mlle. *Gaillard*. rue des Noyers, n. 37.

Nota. Tous ces Bureaux, pour la perception des différens droits et la distribution du papier timbré. sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes. depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir.

Bureaux de recette des Droits d'enregistrement, et distribution de papier timbré, hors Paris.

M. *Hemart*, à Saint-Denis.	M. *Delalain*, à Charenton-le-Pont.
M. *Hénissart*, à Belleville.	M. *Michel*, à Sceaux.
M. *Margerie*, à Neuilly.	M. *Junot*, à Villejuif.
M. *Dejunquière*, à Courbevoie.	M. *Bailly*. à Vincennes.
Mme. *Legros*, r. de Paris, 69, à La Chapelle.	Mad. Ve Delahaitrée. rue de Bercy, n. 27.
Ve *Ferrière*, r. des Dames, aux Batignolles.	Mad. *Demortemart*, rue de Vaugirard, 137.

Notaire.....	M. Chodron ✻, rue Bourbon-Villeneuve, n. 2.
Avoué en la Cour royale....	M. Labois. rue du Four-Saint-Honoré, n. 9.
Avoué de première instance..	M de Normandie, rue du Sentier, n. 14.
Agent de change	M. Sans, rue de Richelieu, n. 18.
Architecte	M. Lelong, rue de Lancri, n. 10.

Commissaires-Priseurs. Messieurs,

Seigneur, rue Favart, n. 2.	*Bataillard*, rue de Choiseul, n. 5.
Determes, rue Rameau, n. 8.	

Thiveau, Huissier, rue de la Vieille-Monnaie, n. 22.

SECTION II.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Rue de la Verrerie, n. 55.

(Bureaux. — Inspecteurs. — Contrôleurs. — Receveur central et Receveurs particuliers et Percepteurs des finances.)

M. Baudouin ✻, *Directeur*, rue de la Verrerie, n. 55.

La Direction des Contributions est chargée de tous les travaux préparatoires du répartiment des contributions, des recensemens pour la formation des matrices des rôles, de la confection des rôles, de l'examen des réclamations des contribuables, et de l'exécution de toutes les opérations relatives tant au cadastre de la ville de Paris qu'à celui des arrondissemens de Saint-Denis et de Sceaux, et en général de proposer tout ce qui peut tendre à l'amélioration du régime des contributions.

BUREAUX.

M. Le Porcher, *Chef*, rue de la Verrerie, n. 55.

Les Bureaux de la Direction sont ouverts au public tous les jours, depuis deux heures jusqu'à quatre, et le samedi depuis onze heures. Ils se composent de quatre divisions. La 1re est chargée du travail relatif à l'assiette des contributions et au contentieux; la 2e, du cadastre de la ville de Paris; la 3e, des travaux relatifs à l'ordonnancement des décharges et remises de contributions prononcées par le Préfet ou par le Conseil de préfecture; et la 4e de la tenue des livres nécessaires pour fournir aux contribuables des renseignemens sur leurs réclamations.

M. Gattey, rue de Bussy, n. 16, *Inspecteur.*

Les fonctions de l'Inspecteur des contributions directes sont d'installer les contrôleurs, de surveiller les opérations du contrôleur principal, et des contrôleurs du département, de faire les révisions de réclamations ordonnées par le Conseil de Préfecture, et généralement toutes les opérations majeures qui exigent un déplacement et qui peuvent être ordonnées par le Préfet du département, ou prescrites par le Directeur.

M. Le Conte, rue Meslay, n. 16, *Contrôleur principal.*

Les fonctions du Contrôleur principal sont de faire toutes les contre-vérifications cadastrales, de vérifier les demandes en révision de faire des recherches dans les bureaux des administrations publiques, pour l'établissement des droits de patentes; de faire, auprès des contrôleurs des arrondissemens ruraux, les vérifications qui lui sont prescrites par le Directeur, et de remplacer les contrôleurs absens ou malades.

Contrôleurs des Contributions directes.

Les fonctions des Contrôleurs des contributions sont : 1° les recensemens nécessaires pour la formation des matrices des rôles de toute nature de contributions; 2° la vérification de toutes les réclamations en matière de contributions.

Les Contrôleurs des contributions du département de la Seine sont au nombre de vingt-six, dont vingt-quatre pour les douze arrondissemens de Paris, et deux pour les arrondissemens de Saint-Denis et de Sceaux.

Les Contrôleurs se rassemblent les samedis, à la Direction, depuis onze heures jusqu'à trois, pour entendre les contribuables qui ont des déclarations ou observations à faire, ou des renseignemens à demander sur leurs contributions.

Noms des Contrôleurs, et Divisions dont ils sont chargés. MM.

Premier Arrondissement.

Guillermet, rue Montmartre, n. 128. . . . . { Tuileries. / Roule.
Lumineau, rue Ventadour, n. 1. . . . . { Place-Vendôme. / Champs-Elysées.

Deuxième Arrondissement.

Blondel, rue du Ponceau, n. 29. . . . . Feydeau.
Lemoine, rue Chantereine, n. 48. . . . . Chaussée-d'Antin.
Cros, rue des Beaux-Arts, n. 17. . . . . Palais-Royal.
Spilleux, rue Cassette, n. 8. . . . . Faubourg Montmartre.

Troisième Arrondissement.

Lemoine, rue Chantereine, n. 48. . . . . Montmartre.
Messieux, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 32. . . . Mail.
Le Tellier, rue des Trois-Frères, n. 9. . . . . { Saint-Eustache. / Faubourg Poissonnière.

Quatrième Arrondissement.

Thomas, rue Meslay, n. 25. . . . . Saint-Honoré.
Gautier, rue de Provence, n. 67. . . . . Louvre.
Blondel, rue du Ponceau, n. 29. . . . . Banque de France.
Spilleux, rue Cassette, n. 8. . . . . Marchés.

Cinquième Arrondissement.

Le Clerc, rue Meslay, n. 23. . . . . Bonne-Nouvelle.
Duhait, rue Bleue, n. 36. . . . . { Porte St.-Martin. / Faubourg St.-Denis.
Messieux, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 32. . . Montorgueil.

Sixième Arrondissement.

Favarcq, rue Meslay, n. 37. . . . . St.-Martin-des-Champs
Alexandre Le Borgne, rue de Bondy, n. 5. . . . . Temple.
Thomas, rue Meslay, n. 25. . . . . Lombards.
Le Clerc, rue Meslay, n. 23. . . . . Porte St.-Denis.

Septième Arrondissement.

Feuchère, rue Simon-Lefranc, n. 7. . . . . { Sainte-Avoye. / Marché Saint-Jean.
Tanera, rue du Cherche-Midi, n. 30. . . . . Arcis.
D'Ynglemare, rue Mazarine, n. 30. . . . . Mont-de-Piété.

Huitième Arrondissement.

Clausse, rue Saintonge, n. 21. . . . . Quinze-Vingts.
D'Ynglemare, rue Mazarine, n. 30. . . . . Popincourt.
D'Leindre, rue des Forges, n. 3. . . . . { Marais. / Faubourg Saint-Antoine.

Neuvième Arrondissement.

Clausse, rue Saintonge, n. 21. . . . . Arsenal.
Cros, rue des Beaux-Arts, n. 17. . . . . Ile Saint-Louis.
Hacquart, rue Hautefeuille, n. 10. . . . . Cité.
Alexandre Le Borgne, rue de Bondy, n. 5. . . . . Hôtel-de-Ville.

Dixième Arrondissement.

Tanera, rue du Cherche-Midi, n. 30. . . . . La Monnaie.
Gautier, rue de Provence, n. 67. . . . . Saint-Thomas d'Aquin.
Le Vte de Rostaing, rue de Londres, n. 3. . . . { Faubourg Saint-Germain. / Invalides.

Onzième Arrondissement.

Hacquart, rue Hautefeuille, n. 10. . . . . Ecole de Médecine.
Favarcq, rue Meslay, n. 37. . . . . Palais de Justice.
Castan de Bages, rue du Bac, n. 60. . . . . Sorbonne. / Luxembourg.

Douzième Arrondissement.

Puissan, rue Mazarine, n. 22. . . . . Saint-Jacques. / Jardin du Roi.
Pouchet, rue des Beaux-Arts, n. 5. . . . . Saint-Marcel. / Observatoire.

Arrondissemens ruraux.

Forgeot, rue de la Verrerie, n. 60. . . . . Saint-Denis.
Gorlier, rue St-Benoist, n. 9. . . . . Sceaux.

RECETTE CENTRALE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

M. Truelle, *Receveur central des finances.*

Receveurs-particuliers Percepteurs des Contributions directes dans les arrondissemens de la ville de Paris.

MAIRIES.	ARROND. de PERCEPT^{s}.	NOMS ET DEMEURES des RECEVEURS-PARTICULIERS PERCEPTEURS.	QUARTIERS.
1re	1er	Bourqueney, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 35.	Tuileries. / Place Vendôme.
	2^{e}	Durand ✻, rue du Faub.-St.-Honoré, n. 3.	Champs-Elysées. / Roule.
2^{e}	3^{e}	Reille ✻, rue du Faub. Montmartre, n. 7.	Chaussée-d'Antin. / Faub. Montmartre.
	4^{e}	Tartenson (O ✻), rue d'Hanovre, n. 1.	Palais-Royal. / Feydeau.
3^{e}	5^{e}	Rossigneux (O ✻), rue Martel, n. 16.	Poissonnière. / Montmartre.
	6	Lorin, rue du Mail, n. 24.	S.-Eustache. / Mail.
4^{e}	7^{e}	De Grammont, quai de la Mégisserie, n. 66.	S.-Honoré. / Louvre.
	8^{e}	Malide, rue des Deux-Ecus, n. 36.	Banque de France. / Marchés.
5^{e}	9^{e}	Boscheron ✻, rue du F. St.-Martin, 74.	Faub. S.-Denis. / Porte S.-Martin.
	10^{e}	Duriez, rue Saint-Sauveur, n. 30.	Bonne-Nouvelle. / Montorgueil.
6^{e}	11^{e}	Fabre-Barrot, rue du Ponceau, n. 14.	Porte S.-Denis. / Lombards.
	12^{e}	Boullenois, rue Boucherat, n. 11.	Temple. / S.Mart. d. Champs.
7^{e}	13^{e}	Lavocat, rue Michel-le-Comte, n. 21.	Sainte-Avoye. / Mont-de-Piété.
	14^{e}	Labrouste ✻, rue Bourtibourg, n. 16.	Marché S.-Jean. / Les Arcis.

8e	15e	Paulmier, rue Ne-Ménilmontant, n. 5.	Marais. Popincourt.
	16e	Mariani, place Saint-Antoine, n. 5.	Faub. S.-Antoine. Quinze-Vingts.
9e	17e	Fougeray de Launay, rue des Prêtres-Saint-Paul, n. 22, passage St.-Antoine.	Arsenal. Hôtel-de-Ville.
	18e	Daumont ✻, rue Chanoinesse, n. 12.	Ile S.-Louis. Cité.
10e	19e	Asselin de Villequier, rue de Bourgogne, n. 21.	Invalides. Faub. S.-Germain.
	20e	Charlier, Grande rue Taranne, n. 15.	Monnaie. S.Thom. d'Aquin.
11e	21e	Pérignon, r. Saint-Hyacinthe, n. 21.	Luxembourg. Sorbonne.
	22e	Poussielgue ✻, quai des Augustins, n. 55.	Ecole de médecine. Palais de Justice.
12e	23e	Picard, rue de l'Hôtel-Colbert, n. 22.	St.-Jacques. Jardin du Roi.
	24e	Possac, rue S.-Dominique-d'Enfer, n. 15.	S.-Marcel. Observatoire.

CONTRÔLE.

M. de Premonville ✻, *Contrôleur spécial délégué du Ministre des finances près le Receveur central de la Seine, et chargé de la direction du service des Contrôleurs aux recettes, ci-après nommés.*

Contrôleurs près les Receveurs-Particuliers Percepteurs des Contributions directes de la ville de Paris. Messieurs,

Paillet.	Chalier.	Bachelet.	Cranney.
De la Ribadière.	Bourcier de Saint-Chaffrey.	Lemière.	Legrand-St.-Aubin.
Hue.		Delafosse.	Claras de Bert.
Brard.	De Lomel.	Lafolie.	Savary.
Lestumier.	Miot.	Coignet.	Demarthes.
Clavier.	Ferté.	Révérard.	Biondet.
Rouget.			

Ces vingt-quatre Contrôleurs sont nommés par le Ministre Secrétaire-d'Etat des finances. Ils ne séjournent pas plus de dix jours chez le même percepteur. Leurs fonctions consistent : 1° à viser les quittances délivrées aux contribuables et à en tenir registre; 2° à s'assurer des émargemens aux rôles des sommes acquittées par les contribuables, et à faire passer chaque jour au Contrôleur spécial le bordereau des recouvremens effectués dans la journée.

SECTION III.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE (1),

Rue Duphot, n° 10, *près la rue Saint-Honoré.*

I. Guéau de Reverseaux ✻, *Directeur*, rue Duphot, n. 10.
I. Guillaumin, *Contrôleur de comptabilité*, rue St.-Nicolas, n. 59.
I. Boyer, *Receveur principal et particulier*, rue Duphot, n. 10.
I. Delaunoy, *Contrôleur ambulant*, rue de Ponthieu, n 12.
I. Gautier, *Contrôleur ambulant*, rue de Lille, n. 11.
I. Lepage, *Contrôleur ambulant*, place Saint-Sulpice, n. 8.
I. Castelnault, *Receveur particulier*, rue de Provence, n. 3.
I. Roy, *Receveur particulier*, rue de Tournon, n. 15.

Bureau de la marque d'or et d'argent, rue Guénégaud, n. 10.

M. Marchant ✻, *Contrôleur en chef*, rue St.-Honoré, n. 387.
M. David, *Contrôleur-vérificateur*, quai Malaquais, n. 15.
M. Macaire, *Receveur particulier*, rue de Vaugirard, n. 46.

Entreposeurs des Tabacs, à Paris.

M. Bouteillier, rue de l'Université, n. 12.
M de Roissy, rue Cadet, n. 32.
Madame d'Houdetot, rue St.-Louis, au Marais, n. 29.

Manufacture royale des Tabacs.

M. Tournier ✻, *Régisseur à la Manufacture*, Quai d'Orsay, au Gros-Caillou.
M. Armynot-Duchâtelet, *Inspecteur de fabrication*, quai d'Orsay, au Gros-Caillou.
M. Bitry, *Contrôleur*, quai d'Orsay, au Gros-Caillou.

(1) *Voyez* la Direction générale des Contributions indirectes et ses bureaux., page 190.

SECTION IV.

SERVICE DES POSTES AUX LETTRES

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE (1).

(Emplacement et numéros des Bureaux et des Boîtes. — Heures des levées et des distributions. — Banlieue et Lieux servis par la Poste de Paris.)

Division de Paris, hôtel des Postes.

M. Ginisty ✻, *Chef de Division.*
M. D'Leindre, *Sous-Chef.*

Inspecteurs-Vérificateurs. MM.

Charrier.	Bally.	Boutet.	Richarme.
Decourcelles.	Houssaye.	Déadé.	Delorme.

Le service des Postes de la division de Paris consiste dans la distribution, à Paris, des lettres des départemens, de celles venant de l'étranger et des lettres de Paris pour Paris, des lettres recommandées ou chargées ; la distribution des journaux et ouvrages périodiques ; l'affranchissement des lettres pour Paris, les départemens et l'étranger ; l'affranchissement des articles d'argent ; la levée des boîtes dans Paris et l'abonnement au Bulletin des Lois dans toute la France.

Ce service se divise à Paris, entre les bureaux ci-après désignés.

Bureau de la Poste restante, des Lettres chargées et des Lettres recommandées, hôtel des Postes.

M. Carrouge, *Chef.*

Bureau des Ouvrages périodiques pour Paris.

M. Collomb, *Chef.*

On reçoit à ce bureau l'affranchissement, pour Paris et sa banlieue, des lettres, des avis imprimés et feuilles périodiques. A l'extérieur de ce bureau est une boîte aux lettres, à l'effet à recevoir tout ce qui a destination pour Paris et la Banlieue.

Bureaux de Distributions dans Paris.

Chaque Bureau forme un arrondissement, d'où les Facteurs partent pour les distributions. On y affranchit les Lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger. On y reçoit les chargemens et les envois d'argent. Le public peut y toucher le montant des reconnaissances d'articles d'argent.

Service des Boîtes aux Lettres.

Un nombre de boîtes est établi dans chaque arrondissement. La position des boîtes est ci-après indiquée. On reçoit chez les boîtiers l'affranchissement des lettres pour Paris et le département de la Seine. Les boîtes sont levées 7 fois par jour en été et en hiver. Les heures du dépôt des lettres pour le départ du jour, sont indiquées au tableau du service ci-après (page 837).

(1) *Voyez* la Direction générale des Postes et ses bureaux, page 202.

Bureau A, *rue Lenoir-St.-Honoré.*

M. le Cte de Kersalaun, *Directeur*, rue Lenoir-St.-Honoré.

Les quartiers Saint-Eustache, des Halles, de la nouvelle Halle, du Louvre, rue Saint-Denis, Palais de Justice et la Cité.—On peut charger à ce Bureau les lettres pour Paris, ces Départemens et l'Etranger, recevoir le montant des reconnaissances d'articles, et déposer de l'argent pour les départemens.

Position des Boîtes dans l'Arrondissement dudit Bureau, et nos des Timbres.

1 Rue Pavée Saint-Sauveur, n. 14.
2 Rue Saint-Denis, n. 239.
3 Rue Saint-Denis, n. 309.
4 Rue Saint-Denis, n. 393.
5 Rue Grénetat, n. 45.
6 Rue Saint-Denis, 147.
7 Rue Aubry-le-Boucher, n. 4.
8 Rue de la Féronnerie, n. 3.
9 Rue des Mauvaises-Paroles, n. 2.
10 Rue St-Jacques-la-Boucherie, n. 1.
11 Place du Châtelet, n. 1.
12 Place du Palais de Justice, n. 6.
13 Rue du Marché Palu, n. 1.
14 Parvis N. D., n. 26.
15 Rue du Marché-Neuf, n. 54.
16 A la Préfecture de Police.
17 Place Dauphine, n. 3.
18 Pointe Saint-Eustache, n. 2.
19 Rue du Contrat-Social, n. 7.
20 Rue des Deux-Ecus, n. 20.
21 Rue de l'Arbre-Sec, n. 60.
22 Rue des Fos.-S.-Germain-l'Aux., n. 47.
23 Rue de la Monnaie, n. 17.
24 Place de l'Ecole, n. 1.
25 Rue Saint-Germain-l'Auxerrois, au coin de l'Arche-Marion, 77.

Bureau B, *rue St.-Louis*, n. 13.

M. Dagand, *Directeur*, rue St.-Louis.

Les quartiers de la Grêve, les rues Saint-Antoine, Saint-Paul, de l'Arsenal et une partie du Marais.—On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent. On y peut également charger les lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger et toucher le montant des reconnaissances d'articles.

Position des Boîtes et nos des Timbres.

1 Rue Amelot, n. 69.
2 Rue Saint-Louis, n. 60.
3 Rue des Minimes, n. 10.
4 Place Royale, n. 14.
5 Rue Neuve-du-Colombier, n. 5.
6 Rue des Balais, n. 4
7 Rue Saint-Antoine, n. 196.
8 Rue Saint-Antoine, n. 223.
9 Rue Saint-Antoine, n. 50.
10 Rue de Fourcy, n. 1.
11 Quai des Ormes, n. 24.
12 Quai des Célestins, n. 28.
13 Faub. Saint-Antoine, n. 199.
14 *id.* n. 111.
15 Rue de Charenton, n. 71.
16 Faub. Saint-Antoine, n. 50.
17 Rue de Popincourt, n 30.
18 Rue de la Roquette, n. 60.
19 Rue de Charonne, n. 139.
20 Rue de Charonne, n. 72.
21 Faubourg Saint-Antoine, n. 391
22 Rue de Reuilly, n. 30.
23 Rue Picpus, n. 24.
24 Quai de la Râpée, n. 57.

Bureau C, *rue des Vieilles-Audriettes*, n. .

M. Moulin, *Directeur*, rue des Vieilles-Audriettes.

Les quartiers Saint-Martin, du Temple, et l'autre partie du Marais. — On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on y peut charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger, et toucher le Montant des reconnaissances d'articles.

Position des Boîtes et nos des Timbres.

1 Vieille rue du Temple, n. 94.
2 *id.* n. 25.
3 Rue de la Verrerie, n. 2.
4 Rue du Monceau St.-Gervais, n. 13.
5 A l'Hôtel-de-Ville.
6 Rue du Temple, n 106.
7 Rue de Bondy, n. 36.
8 Rue Saint-Martin, n. 240.
9 Rue Ferdinand-Berteau, n 4.
10 Rue Phelipeaux, n. 42.
11 Rue du Temple, n. 70.
12 Rue Michel-le-Comte, n. 39.
13 Rue Saint-Martin, n. 43.
14 *id.* n. 137.
15 Rue Saint-Martin, n. 217.
16 Rue Aumaire, n. 31.
17 Rue des Gravilliers, n. 23.
18 Rue de l'Homme-Armé, n. 5.
19 Rue Simon-le-Franc, n. 15.
20 Rue de la Verrerie, n. 42.
21 Rue Sainte-Avoye, n. 2.
22 Boulevard du Temple, n. 30.
23 Rue de Mesnil-Montant, n. 13.
24 Rue de Poitou, n. 2.
25 Rue de Bretagne, n. 35.
26 Rue du Faub. du Temple, n. 30.
27 *id.* n. 82.
28 Rue de Mesnil-Montant, n 59.

Bureau D, *rue de l'Échiquier.*

M. Monnot, *Directeur*, rue de l'Echiquier.

Les quartiers de la Chaussée-d'Antin, du Faubourg-Poissonnière, du Faubourg Saint-Denis, du Faubourg Saint-Martin, du Faubourg Montmartre, et de la Nouvelle-France.

On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on y peut charger des lettres pour Paris, les Départ. et l'Etranger, et toucher le montant des reconnaissances d'articles.

Position des Boîtes, et nos des Timbres.

1 Rue du Helder, n. 20.
2 Rue d'Artois, n. 36.
3 Rue du Faub. Montmartre, n. 25.
4 Rue Saint-Lazare, n. 27.
5 Rue Coquenard, n. 62.
6 Rue Rochechouart, n. 17.
7 Rue du faub. Poissonnière, n. 57.
8 Rue du faub. Poissonnière, n. 18.
9 Rue Grange-aux-Belles, n. 1.
10 Rue du faubourg St.-Martin, n. 52.
11 *id.* n. 1.
12 Rue du faubourg S.-Denis, n. 37.
13 *id.* n. 169.
14 Rue du faub. Saint-Martin, n. 175.
15 *id.* n. 142.
16 Rue du Faub. Saint-Denis, n. 103.
17 Rue des Petites-Ecuries, n. 14.

Bureau E, *rue Duphot.*

M. Lestamy, *Directeur*, rue de Sèze, derrière la Madeleine.

Les quartiers Saint-Honoré, du Mont-Blanc, du Roule, des Champs-Elysées, de la Place Vendôme, des Tuileries. — On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on y peut charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger, et toucher le montant des reconnaissances d'articles.

Position des Boîtes et nos des Timbres.

1 Avenue de Neuilly, n. 15.
2 Place du Palais-Royal, n. 237.
3 Petite rue Saint-Louis-S.-H., n. 7.
4 Rue Saint-Honoré, n. 306.
5 *id.* n. 353.
6 Rue de la Pépinière, n 30.
7 Rue du Rocher, n. 15.
8 Rue Thiroux, n. 5.
9 Rue Basse-du-Rempart, n. 58.
10 Rue d'Antin, n. 2.
11 Rue de la Paix, n. 13.
12 Faubourg Saint-Honoré, n. 94.
13 Rue de la Ville-l'Evêque, n. 6.
14 Faubourg Saint-Honoré, n. 3.
15 Rue Duphot, au coin du Boulevart.
16 Faubourg du Roule, n. 46.
17 *id.* n. 2.
18 Rue de Ponthieu, n. 4.
19 Grande rue de Chaillot, n. 26.
20 Quai de Billy, n. 2.
21 Au Ministère des Finances.
22 Rue de la Chaussée-d'Antin, n. 2.
23 *id.* n. 50.
24 Rue de Clichy, n. 34.
25 Rue St.-Lazare, n. 76.

BUREAU F, *rue de Beaune.*

M. Babeau, *Directeur*, rue de Beaune.

Les quartiers de la majeure partie du faub. S.-Germain, du côté des barrières. — On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on peut y charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Étranger, et toucher le montant des reconnaissances d'articles.

Position des Boîtes et n^os *des Timbres.*

1 Rue de Courty, n. 8.
2 Palais de la Chambre des députés.
3 Rue de l'Université, n. 45.
4 Rue de Lille, n. 51.
5 Quai Voltaire, n. 7.
6 Rue de Varennes, n. 20.
7 Rue de Grenelle, n. 101.
8 Rue du Bac, n. 49.
9 Rue Saint-Dominique, n. 33.
10 Rue Taranne, n. 2.
11 Rue du Colombier, n. 32.
12 Rue des Saints-Pères, n. 22.
13 Rue Plumet, n. 9.
14 Rue de Sèvres, n. 66.
15 Rue du Petit-Vaugirard, n. 1.
16 Rue des Vieilles-Tuileries, n. 4.
17 Rue de Sèvres, n. 36.
18 Rue de la Chaise, n. 28.
19 Rue S.-Dominique au G.-Caillou, 60.
20 A l'Hôtel des Invalides.
21 Rue de Sèvres, n. 169.
22 A l'Ecole militaire.

BUREAU G, *rue de Condé, faubourg Saint-Germain.*

M. Gautier, *Directeur*, rue de Condé.

Les quartiers Saint-André-des-Arcs, du Luxembourg, Saint-Michel, Saint-Jacques, et une partie du faubourg Saint-Germain. — On reçoit à ce Bureau des dépôts d'articles d'argent, et l'on peut y charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Étranger, et toucher le montant des reconnaissances d'articles.

Position des Boîtes et n^os *des Timbres.*

1 Rue de Vaugirard, n. 61.
2 Rue du Four-St.-Germain, n. 81.
3 *id.* n. 35.
4 Rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n. 18.
5 Place Saint-Michel, n. 10.
6 Rue de la Harpe, n. 79.
7 *id.* n. 7.
8 Rue Saint-André-des-Arcs, n. 1.
9 Rue Hautefeuille, n. 11.
10 Rue Saint-André-des-Arcs, n. 60.
11 Rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 3
12 Rue Saint-Jacques, n. 161.
13 Rue Dauphine, n. 1.
14 Rue Guénégaud, n 35.
15 Rue de Seine, n. 25.
16 Rue du Four, n. 2.
17 Rue des Quatre-Vents, n. 22.
18 Rue du Petit-Pont, n. 25.
19 Rue Saint-Jacques, n. 55.
20 *id.* n. 123.
21 *id.* n. 223.
22 *id.* n. 204.
23 Faubourg-Saint-Jacques, n. 1.
24 Boulevard Saint-Jacques, n. 16.
25 Rue de Vaugirard, n. 31.
26 Rue d'Enfer, n. 72.

BUREAU H, *rue des Fossés-Saint-Victor.*

M. Maiseau, *Directeur*, rue des Fossés-St.-Victor, n. 35.

Les quartiers de l'Isle Saint-Louis, Saint-Marcel, Saint-Victor, Sainte-Geneviève et de la place Maubert. — On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on peut y charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Étranger, et toucher le montant des reconnaissances d'articles.

Position des Boîtes et n^os *des Timbres.*

1 Rue des Charbonniers, n. 8.
2 Rue de l'Oursine, n. 98.
3 Rue Mouffetard aux Gobelins.
4 *id.* n. 228.
5 *id.* n. 139.
6 *id.* n. 59.
7 Rue d'Orléans-St.-Marcel, n. 20.
8 Rue de la Clé, n. 25.
9 Rue S.-Victor aux J. Aveugles, 62.
10 A l'entrepôt général des boissons.
11 Rue Saint-Louis en l'Isle, n. 27.
12 Quai de la Tournelle, n. 21.

13 Place Maubert, n. 30.
14 Rue St.-Jean-de-Latran, n. 6.
15 Rue Clovis au Collége d'Henri IV.
16 A la Salpêtrière.
17 Rue Saint-Victor, n. 7.
18 A l'Ecole Polytechnique.

BUREAU J, *rue Notre-Dame-des-Victoires.*

M. Brou, *Directeur*, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Les quartiers de Cléry, Bonne-Nouvelle, Montmartre, place des Victoires, Palais-Royal et Richelieu. — On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent; on y peut charger les lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger, et toucher le montant des reconnaissances d'articles.

Position des Boîtes et n^os *des Timbres.*

1 Rue Montorgueil, n. 63.
2 Rue Neuve-S.-Sauveur, n. 24.
3 Rue Bourbon-Villeneuve, n. 11.
4 Rue Neuve-Saint-Eustache, n. 19.
5 Rue Coquillère, n. 1.
6 Rue Coquillère. n. 46.
7 Place des Victoires, n. 6.
8 Rue Vivienne, n. 1.
9 Rue Chabannais, n 2.
10 Rue Saint-Honoré, n. 165.
11 Rue du Bouloy, n. 4.
12 Cour des Fontaines, n. 12.
13 Rue Traversière Saint-Honoré, au coin de la rue de Langlade, 7.
14 Rue des Orties, n. 9.
15 Rue de Richelieu, n. 32.
16 Rue de la Michodière, n. 2.
17 Rue Sainte-Anne, n. 79.
18 Rue Neuve-Saint-Marc, n. 11.
19 Rue Feydeau, n. 25.
20 Rue Neuve-Vivienne, Bourse.
21 Rue de Richelieu, à la Bibliothèque.
22 Rue Beauregard, n. 34.
23 Rue du Gros-Chenêt, n. 23.
24 Rue Montmartre, n. 163.
25 Rue Montmartre, n. 131.
26 Rue Montmartre, aux Messageries.

On reçoit et l'on affranchit dans ces boîtes les lettres de Paris pour Paris, et celles pour les environs désignés dans l'état ci-après.

Le public peut aussi y déposer les lettres pour les départemens jusqu'à trois heures du soir; et passé ce temps, il faut aller à l'hôtel des Postes, rue J.J. Rousseau: ces boîtes sont levées sept fois par jour en été, et six fois en hiver.

Bureau près la Maison du Roi, place du Palais-Royal.

M. Millet, *Directeur.*

On peut charger et affranchir à ce Bureau les lettres pour Paris, les Départ. et l'Etranger; on peut aussi y déposer des articles d'argent, et y toucher le montant des reconnaissances.

Bureau près la Chambre des Pairs, rue de Vaugirard, n. 19.

M. le Cte de Gascq ✻, *Directeur.*

On peut charger et affranchir à ce Bureau les lettres pour Paris, les Départ. et l'Étranger; on peut aussi y déposer des articles d'argent, et y toucher le montant des reconnaissances.

Bureau près la Chambre des Députés.

M. Bourgoin, *Directeur, au Palais Bourbon.*

On peut charger et affranchir à ce Bureau les lettres pour Paris, les Départ. et l'Etranger; on peut aussi y déposer des articles d'argent, et y toucher le montant des reconnaissances.

TABLEAUX DU SERVICE DE PARIS.

La Direction des Postes a, pour l'utilité publique, fait dresser les tableaux ci-après et arrêté qu'ils seraient placés à la porte des Bureaux de distribution et sur les deux cent boîtes de Paris, afin que le public pût juger de la remise d'une lettre à destination, p l'heure du dépôt fait à la Poste.

Service de Paris.

Les Boîtes sont relevées de deux heures en deux heures ; ainsi les Lettres déposées immédiatement après le relevage, perdent deux heures pour leur remise à destination.—Le terme moyen d'une distribution est de trois heures.

HEURES DES LEVÉES DE BOÎTES ET DES DISTRIBUTIONS.

HEURES des levées des boîtes de poste.	HEURES des distributions dans Paris.	
1re { à 7 heures aux boîtes. à 7 h. 1/2 dans les bureaux d'arr.	1re distr. à 8 heures.	Pour les lettres de Paris.
2e { à 9 h. aux boîtes. à 9 h. 1/2 dans les bur. d'arr.	2e —— à 9 h.	Pour les lettres de Paris, celles des Departemens et de l'Etranger.
3e { à 11 h. précises aux boîtes. à 11 h. 1/2 dans les bur. d'arr.	3e —— à 11 h.	
4e { à 1 h. aux boîtes. à 1 h. 1/2 dans les bur. d'arr.	4e —— à 1 h.	
5e { à 3 h. aux boîtes. à 3 h. 1/2 préc. dans les b. d'arr. à 5 h. à l'hôtel des Postes, dernière lev. pour les dép. et l'étr.	5e —— à 3 h.	
6e { à 5 h. aux boîtes. à 5 h. 1/2 dans les bur. d'arr.	6e —— à 5 h.	Pour les lettres de Paris.
7e { à 7 h. à 8 h. 1/2.	7e —— à 7 h.	
	Les dimanches et fêtes (par exception) les deux dernières distribut. journalières n'auront point lieu. La dernière levée sera faite, pour Paris : aux Boîtes à 5 h. aux Bureaux à 5 h. 1/2 Pour les départemens : aux Boîtes à 1 h. aux Bureaux à 1 h. 1/2 à l'Hôtel à 2 h.	

Les lettres de la 7e levée sont distribuées le lendemain matin à la 1re distribution.

PETITE BANLIEUE.

Ce service ne comprend que les extrémités des faubourgs ; il ne diffère du service de Paris que parce qu'il a une distribution de moins.

LEVÉES DES BOÎTES.	DISTRIBUTIONS.
1re à 8 heures.	à 8 heures du matin.
2e à 10 heures.	à 9 heures.
3e à midi.	à 11 heures.
4e à 2 heures.	à 1 heure.
5e à 4 heures.	à 3 heures.
6e à 6 heures, *pour la Distribution du lendemain à 8 heures.*	à 5 heures.

SERVICE DE LA BANLIEUE.

Le Bureau central de la banlieue est à l'Hôtel des Postes.

M. Comparet, *Chef.* — M. Simon, *Inspecteur.*

A dater du 1er septembre 1823, il a été placé pour le service de la Poste, des Bureaux Boîtes dans les communes et lieux suivans, savoir :

SERVICE DE LA BANLIEUE.

HEURES DES LEVÉES DE BOÎTES.

DÉPART A SEPT HEURES DU MATIN.

Cette expédition comprend les lettres pour les établissemens de Postes désignés ci-après, mises la veille jusqu'à 7 heures du soir dans les boîtes de la ville, et jusqu'à 8 heures 1/2 aux bureaux.

Antony.
Arcueil.
Asnières.
Aubervilliers.
Auteuil.
Bagnolet
Batignolles.
Belleville.
Bercy.
Bicêtre.
Bondy
Boulogne.
Bourget (le).
Bourg – la – Reine.
Champigny.
Chapelle (la).
Charenton.
Charonne.
Châtillon.
Chatou.
Choisy-le-Roi.
Clichy.
Colombes.
Courbevoie.
Creteil.
Enghien.
Épinay.
Étoile (l').
Fontenay – s. Bois.
Gennevilliers.
Issy.
Ivry.
Maison-Blanche.
Maisons.
Meudon.
Montreuil.
Mont-Rouge.
Nanterre.
Neuilly.
Nogent-s.-M.
Noisy – le – Grand.
Noisy-le-Sec.
Pantin.
Passy.
Petit-Brie.
Pont – Saint–Maur.
Puteaux.
Queue (la).
Rueil.
Sceaux.
Sèvres.
Surènes.
Saint-Cloud.
Saint-Denis.
St.–Germain-en-Laye.
Saint–Maur.
Saint–Ouen.
Vaugirard.
Versailles.
Villejuif.
Villette (la).
Vincennes.
Vitry – sur – Seine.

DÉPART A ONZE HEURES DU MATIN.

Cette expédition comprend les lettres, pour les établissemens de Postes désignés ci-apres, mises dans les boîtes depuis la veille 3 heures du soir jusqu'au lendemain 9 heures du matin dans les boîtes de la ville, et 9 heures 1/2 aux bureaux.

Argenteuil.
Arpajon.
Beaumont.
Bercy.
Boissy-Saint-Léger.
Brie-Comte–Robert.
Brunoy.
Chantilly.
Chapelle-en-Serval (la).
Chatou.
Chelles.
Claye.
Corbeil.
Dammartin.
Ecouen.
Enghien.
Essonne.
Étampes.
Étrechy.
Franconville.
Fromenteau.
Gonesse.
Lagny.
Lieusaint.
Linas.
Livry.
Lonjumeau.
Louvres.
Luzarches.
Meaux.
Melun.
Menil-Amelot.
Mennecy.
Meulan.
Moiselles.
Nanterre.
Neauphle.
Palaiseau.
Poissy.
Pont – Charrain.
Ponthiéry.
Pontoise
Rambouillet.
Ris.
Rueil.
Sarcelles.
Senlis.
St.-Germain.
Thoiry.
Tournans.
Trapes.
Triel
Vaux.
Versailles.
Villeneuve-S-Georges.
Ville-Parisis.
Villette (la).

DÉPART A UNE HEURE DU SOIR

Cette expédition comprend les lettres, pour les établissemens de Postes désignés ci-après, mises jusqu'à 11 heures du matin dans les boîtes de la ville, et jusqu'à 11 heures 1/2 aux bureaux.

Antony.
Arcueil.
Asnières.
Aubervilliers.
Auteuil.
Bagnolet
Batignolles.
Belleville.
Percy.
Bicêtre.
Bondy.
Boulogne.
Bourget (le).
Bourg – la – Reine.
Champigny.
Chapelle-St.-Denis (la).
Charenton.
Charonne.
Châtillon.
Choisy-le-Roi.
Clichy.
Colombes.
Courbevoie.
Creteil.
Épinay.
Étoile (l').
Fontenay – s.-Bois.
Gennevilliers.
Issy.
Ivry.
Maison-Blanche (la).
Maisons.
Meudon.
Montreuil
Mont-Rouge.
Neuilly.
Nogent – sur-Marne.
Noisy – le – Grand.
Noisy-le-Sec.
Pantin.
Passy.
Petit-Brie.
Pont – Saint-Maur.
Puteaux.
Sceaux.
Sèvres.
Surènes.
Saint-Cloud.
Saint-Denis.
Saint–Maur.
Saint-Ouen.
Vaugirard.
Villejuif.
Villette (la).
Vincennes.
Vitry – sur – Seine.

Etat des Communes, Hameaux, Ecarts, Maisons isolées, etc. composant le Département de la Seine et les Arrondissemens de Sèvres, de Saint-Cloud et Meudon, département de Seine-et-Oise.

NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent.
Ablon-sur-Seine.	Choisy-le-Roi.
Alfort.	Charenton.
Amboile (Seine-et-Oise).	Laqueue-en-Brie
Antony	Antony.
Arcueil.	Arcueil.
Asnières.	Asnières.
Aubervilliers.	Aubervilliers.
Aulnay.	Le Bourget.
Auteuil.	Auteuil.
Baubigny.	Bondy.
Bagatelle.	Neuilly-sur-Seine.
Bacle (le).	Choisy-le-Roi.
Bagneux.	Châtillon.
Bagnolet.	Bagnolet.
Barre (la).	Epinay.
Batignolles (les).	Les Batignolles.
Belle-Epine (la).	Choisy-le-Roy.
Belleville.	Belleville.
Bellevue.	Meudon.
Bercy.	Bercy.
Bicêtre (maison de détention)	Bicêtre.
Bicêtre (le petit).	Meudon.
Blancmesnil.	Le Bourget.
Boissière (la).	Montreuil.
Bonneuil.	Creteil.
Bordes (les).	Laqueue-en-Brie.
Boulogne-sur-Seine.	Boulogne.
Bouquet (le).	Champigny.
Bourget (le).	Le Bourget.
Bourg-la-Reine.	Bourg-la-Reine.
Briche (la).	Saint-Denis.
Brie-sur-Marne *ou* Petit-Brie.	Petit-Brie.
Butte aux Cailles (la).	Maison-Blanche.
Cachan.	Arcueil.
Cage (le Moulin de la).	Gennevilliers.
Carrieres.	Charenton.
Champignol.	Saint-Maur.
Champigny-sur-Marne.	Champigny.
Chapelle-S.-Denis (la).	La Chapelle.
Charenton.	Charenton.
Charentonneau.	Maisons.
Charonne.	Charonne.
Châtillon-le-Petit.	Châtillon.
Châtillon-sous Bagneux.	Châtillon.
Chaville.	Sèvres.
Chenevières.	Laqueue-en-Brie.
Chevilly.	Bourg-la-Reine.
Choisy-le-Roi *ou* sur Seine.	Choisy-le-Roi.
Clamart le Vignoble *ou* s. Mend.	Meudon.
Clichy-la-Garenne.	Clichy.
Clignancourt.	Les Batignolles.
Cœuilly.	Champigny.
Colombe.	Colombe.
Combat du Taureau (le).	La Villette.
Combeault.	Laqueue-en-Brie.
Conflans.	Charenton.
Courbevoye.	Courbevoye.
Courcelles.	L'Etoile.
Cour-Neuve (la).	Saint-Denis.
Cremlin (le).	Maison-Blanche.
Creteil (le port de).	Creteil.
Crêvecœur.	Aubervilliers.
Croix-d'Arcueil.	Arcueil.
Croulebarbe (le Moulin de).	Ivry.
Denis (Saint).	Saint-Denis.
Désert (le).	Petit-Brie.
Drancy (Grand et Petit).	Le Bourget.
Dugny.	Le Bourget.
Epinay.	Épinay.
Epine (l').	Bagnolet.
Étoile (l').	L'Etoile.
Fécamp (la Vallée de).	Bercy.
Ferme-Galande.	Châtillon.
Ferme de Piot.	Vitry.
Fleury-sous-Meudon.	Meudon.
Folie (la).	Noisy-le-Sec.
Fontenay-aux-Roses.	Châtillon.
Fontenay-sous-Bois.	Fontenay-s.-Bois.
Fresnes.	Antony.
Garches.	Saint-Cloud.
Gare (la).	Maison-Blanche.
Gentilly.	Maison-Blanche.
Glacière (la).	Maison-Blanche.
Gournay (près Villejuif).	Villejuif.
Gournay-sur-Marne.	Noisy-le-Grand.
Grand'Pinte de Bercy (la).	Bercy.
Grange à Dame-Rose (la).	Meudon.
Granges-de-Vitry (les).	Vitry.
Grenelle.	Vaugirard.
Grignon.	Choisy-le-Roi.
Haute-Maison (la).	Vincennes.
Hupé (le).	Vincennes.
Ile-Saint-Denis.	Saint-Denis.
Issy.	Issy.
Issy-sur-Seine.	Ivry.
Javelle.	Vaugirard.
Lande (la)i	Champigny.
Lhay.	Bourg-la-Reine.
Longchamp.	Neuilly-sur-Seine
Luat (le).	Vincennes.
Madrid.	Neuilly-sur-Seine
Maison-Blanche (la).	Maison-Blanche.
Maison du Bel-Air.	Passy.
Maison du Garde.	Batignolles (les).
Maison du Garde.	Champigny.
Maison de Seine.	Saint-Denis.
Maladrie.	Vincennes.
Malassie.	Montreuil.
Marnes.	Sèvres.
Menil-Montant.	Belleville.
Merlan.	Noisy-le-Sec.
Mesly.	Créteil.
Meudon.	Meudon.
Meudon (le Bas).	Meudon.
Meute (la).	Passy.
Minimes (les).	Vincennes.

NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent.
Mons-Ivry.	Arcueil.
Monsouris.	Montrouge.
Montalet-sous-Meudon.	Meudon.
Montaudon.	Meudon.
Montreau.	Montreuil.
Montfaucon.	La Villette.
Mont-Louis *ou* le P. la Chaise.	Charonne
Montmartre.	Les Batignolles.
Montreuil-sous-Bois.	Montreuil.
Montrouge.	Montrouge.
Mont-Valérien.	Suresne.
Mouceaux.	Les Batignolles.
Moulins d'Arcueil (les).	Arcueil.
Moulin d'Argent (le).	Vitry.
Moulin de Cachan (le).	Arcueil.
Moulins de la Chapelle (les).	La Chapelle.
Moulin de la Tour.	La Chapelle.
Moulin de Sacquet (le).	La Chapelle.
Moulin de l'Epine (le).	Montreuil.
Moulin de Villejuif (le).	Villejuif.
Moulin Duflos (le).	Villejuif.
Moulineau.	Meudon.
Nanterre.	Nanterre.
Neuilly-sur-Marne.	Fontenay-s.-Bois.
Neuilly-sur-Seine.	Neuilly-s.-Seine.
Nogent-sur-Marne.	Nogent.
Noiseau.	Laqueue-en-Brie.
Noisy-le-Grand *ou* sur Marne.	Noisy-le-Grand.
Noisy-le-Sec.	Noisy-le-Sec.
Notre-Dame-des-Vertus.	Aubervilliers.
Nouvelle-France (la).	Les Batignolles.
Orly.	Choisy-le-Roi.
Ormesson.	Laqueue-en-Brie.
Ozouer-la-Ferrière.	Laqueue-en-Brie.
Pantin.	Pantin.
Paray.	Antony.
Parc-Saint-Fargeau (le).	Belleville.
Paris (Petit).	Noisy-le-Grand.
Passy.	Passy.
Pereux (le).	Petit-Brie.
Pierrefite.	Saint-Denis.
Pilliers (les).	Saint-Maur.
Pissote (la).	Vincennes.
Plaisance.	Nogent-s.-Marne.
Planchette (la).	L'Etoile.
Plessis-Piquet (le).	Sceaux.
Point-du-Jour (le).	Auteuil.
Polangis.	Petit-Brie.
Ponceau (le).	Champigny.
Pontault.	Laqueue-en-Brie.
Pont-Carré.	Laqueue-en-Brie.
Pont de Saint-Maur.	Saint-Maur.
Port à l'Anglais (le).	Ivry.
Porte-Maillot (la).	L'Etoile.
Pré-Saint-Gervais (le).	Pantin.
Prés (le Moulin des).	Ivry.
Puteaux.	Puteaux.
Queue-en-Brie (la).	Laqueue-en-Brie.

NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent.
Râpée (le port de la).	Bercy.
Ranelagh (le).	Passy.
Roissy-en-Brie.	Laqueue-en-Brie.
Romainville.	Belleville.
Rosny.	Rosny.
Rouvray (le).	Pantin.
Rue (la).	Bourg-la-Reine.
Rue-Neuve (la).	Bourg-la-Reine.
Rungis.	Antony.
Sablonnière (la).	Vaugirard.
Sablons (la plaine des).	Vaugirard.
Saint-Antoine.	Montreuil.
Saint-Frambourg.	Ivry.
Saint-Hilaire.	Saint-Maur.
Saint-Mandé.	Vincennes.
Saint-Maur-lès-Fossés.	Saint-Maur.
Saint-Ouen-sur-Seine.	Saint-Ouen.
Santé (la).	Montrouge.
Saussaye (la).	Villejuif.
Sceaux.	Sceaux.
Stains.	Saint-Denis.
Suresne.	Suresne.
Sussy.	Laqueue-en-Brie.
Ternes (les).	L'Etoile.
Thiais.	Choisy-le-Roi.
Tillemont.	Vincennes.
Tournelle (la).	Courbevoye.
Tremblay (le).	Petit-Brie.
Trou (le).	Saint-Maur.
Tuilerie (la), *Auteuil*.	Auteuil.
Tuilerie (la), *Ménil Montant*.	Belleville.
Tuilerie (la), *Montreuil*.	Montreuil.
Val-sous-Meudon (le).	Meudon.
Vanves.	Issy.
Varenne (la).	Saint-Maur.
Vaugirard.	Vaugirard.
Verrerie de la Gare (la).	Maison-Blanche.
Verrerie du Bas-Meudon.	Meudon.
Vertus.	Aubervilliers.
Villacoublay.	Meudon.
Villebon.	Meudon.
Ville-d'Avray.	Sèvres.
Ville-Evrard.	Fontenay-s.-Bois.
Villeflix.	Noisy-le-Grand.
Villejuif.	Villejuif.
Villemomble.	Bondy.
Villeneuve-l'Etang.	Saint-Cloud.
Villeneuve-sur-Seine.	Choisy-le-Roi.
Villeneuve-la-Garenne.	Saint-Denis.
Villetaneuse.	Saint-Denis.
Villette (la).	La Villette.
Villette-Saint-Denis (la).	La Villette.
Villiers-la-Garenne.	Neuilly.
Villiers-sur-Marne.	Champigny.
Vincennes.	Vincennes.
Vitry-le-Petit.	Vitry.
Vitry-sur-Seine.	Vitry.

Pour les bureaux de Poste dans les départemens, et le jour du départ des courriers, *voyez* page 942. Pour les pays étrangers, *voyez* page 961.

SECTION V.

ADMINISTRATION DE L'OCTROI DE PARIS

ET DIRECTION DES DROITS D'ENTRÉE.

Rue Pinon, n. 2.

(Conseil d'administration — Bureaux. — Inspection — Tarif des Droits.)

L'Octroi de Paris est régi et administré, sous l'autorité du Préfet de la Seine, par un Conseil d'administration composé d'un Directeur et de trois Régisseurs : chacun de ces derniers est chargé d'une partie de l'administration.

M. JOUBERT, *Directeur, présidant le Conseil d'administration, et Directeur des Droits d'Entrée perçus au profit du Trésor public*, à l'hôtel de l'Administration.

PREMIÈRE DIVISION. — *Organisation, personnel, retraites, budget, travaux et fournitures.*

M. Gauthier d'Hauteserve ✻, *Régisseur*, r. de la Chaussée-d'Antin, 37.
M. Macaire, *Chef.*

DEUXIÈME DIVISION. — *Application du Tarif, suite du service, contentieux, entrepôts, transits.*

M. Descures, *Régisseur*, rue de Buffault, n. 9.
M. Decaen, *Chef.*

TROISIÈME DIVISION. — *Comptabilité générale, matière et finances, suite des caisses.*

M. de Pressigny, *Régisseur*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 36.
M. Delacroix, *Chef.*

Les Bureaux de l'Administration sont ouverts au public tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Recette principale des Droits d'entrée.

M. Dacier ✻, *Receveur.*

INSPECTIONS ET ENTREPÔT GÉNÉRAL DES BOISSONS ET HUILES.

Ports, Canal St.-Martin et Entrepôt. .	M. Blot, *Inspect.-Conserv.*, à l'Entrepôt.
Division du Nord.	M. Janson, *Inspecteur*, barrière de Clichy.
Division de l'Est	M. Rouvenat, *id.*, barrière de Vincennes.
Division du Sud.	M. Dutraignaux, *idem*, barrière d'Enfer.
Division des Eaux et des Abattoirs. . .	M. Montaigú, *idem*, l'abattoir Montmartre.

TARIF *pour la Perception de l'Octroi municipal de la ville de Paris et des Droits d'entrée.*

DÉSIGNATION DES OBJETS ASSUJÉTIS AUX DROITS.	MESURES, NOMBRE ET POIDS.	DROITS à percevoir en principal d'Octroi.	d'Entrée.	TOTAL.
Boissons et liquides.		f. c.	f. c.	f. c.
Vins en cercles.	Hectolitr.	10 50	8 »	18 50
Vins en bouteilles	*Idem.*	18 »	15 »	33 »
Vinaigres de toute espèce, verjus, sureau, hièble en fruit ou en jus, vins gâtés et lies liquides ou épaisses, tant en cercles qu'en bouteilles.	*Idem.*	10 50	» »	10 50
Alcool pur contenu dans les eaux-de-vie ou esprits en cercles, eaux-de-vie ou esprits en bouteilles, liqueurs, fruits à l'eau-de-vie, et eaux de senteur, tant en cercles qu'en bouteilles	*Idem.*	25 »	50 »	75 »
Cidre, poiré et hydromel	*Idem.*	4 »	4 »	8 »
Bière à l'entrée.	*Idem.*	4 »	» »	4 »
Bière à la fabrication.	*Idem.*	3 »	» »	3 »
Huile d'olive.	*Idem.*	40 »	» »	40 »
Huile commune de toute autre espèce provenant de substances animales ou végét.	*Idem.*	20 »	» »	20 »

OBSERVATIONS. Le droit est dû à la fabrication dans l'intérieur comme à l'entrée, sur les vins, vinaigres, cidres, poirés, verjus, hydromel et autres boissons ou liquides imposés. Dans le cas où les substances employées à la fabrication auraient acquitté les droits d'octroi, il sera fait déduction des droits payés.

La vendange paie le même droit que le vin, dans la proportion de trois hectolitres de vendange pour deux de vin.

Le raisin non foulé, à l'exception des chasselas et muscats, paie, aux barrières, la moitié du droit imposé sur la vendange.

La bouteille commune et la demi-bouteille sont assimilées au litre et au demi-litre pour la perception.

Les vins introduits à la main, en cruches, cruchons ou broes, d'une contenance supérieure à 5 litres, paient le droit dans la proportion de celui fixé pour les vins en cercles.

Les boissons, liquides, vernis à l'alcool, ou préparations mélangées d'esprit ou d'eau-de-vie faisant preuve à l'alcoomètre, ou donnant à l'analyse chimique un cinquième d'eau-de-vie, à 58° centésimaux, paient le droit à raison de la quantité d'alcool pur qu'elles contiennent.

Toute lie qui n'est pas en état de siccité complète est passible du droit.

Les eaux-de-vie ou esprits altérés par quelque mélange que ce soit, sont assujétis au même droit que les eaux-de-vie ou esprits en nature.

Les eaux de Cologne, de la Reine de Hongrie, de Mélisse, et autres dont la base est l'alcool, sont considérées comme eaux de senteur, et paient le droit comme telles.

Six bouteilles ou fioles d'eau de Cologne sont assimilées au litre pour la perception.

Les fruits à l'eau-de-vie et au vinaigre paient le droit sans déduction du fruit.

Les fruits à cidre et à poiré paient le droit à l'entrée, dans la proportion de cinq hectolitres de fruits frais pour deux de cidre ou poiré, et de 50 kilogrammes de fruits séchés pour un hectolitre de cidre ou de poiré.

Le droit est dû à l'entrée sur toutes les huiles introduites dans Paris, qui ne sont pas conduites à l'entrepôt général, quel que soit l'emploi auquel elles sont destinées, et sans aucune déduction pour fèces, sédiment ou pied d'huile. Les graines oléagineuses, telles que celles de colzat, navette, œillette, cameline, et autres, sont soumises aux droits à l'entrée, d'après la quantité d'huile qu'elles sont présumées contenir, et qui sera déterminée par l'administration de l'octroi, sous l'approbation de M. le Préfet de la Seine.

Les huiles parfumées ou altérées par un mélange quelconque sont, suivant leur espèce, assujéties au même droit que les huiles en nature.

Les vernis et toute autre préparation à l'huile, non soumis au droit d'octroi, comme de l'alcool, sont assujétis au droit de 20 francs.

Les pieds de bœuf ou de vache provenant de bestiaux abattus hors Paris, paient à l'entrée le même droit à raison d'un litre d'huile pour douze pieds; le nombre de pieds inférieur à douze paie comme pour un litre

DÉSIGNATION DES OBJETS ASSUJÉTIS AUX DROITS.	MESURES, NOMBRE ET POIDS.	DROITS d'Octroi, à percevoir	OBSERVATIONS.
Comestibles.		f. c.	Les bestiaux abattus acquittent le droit au poids, comme viande dépecée. La taxe par tête est perçue uniquement sur les animaux vivans, à l'exception des sangliers. Le droit est dû sur les veaux et porcs nés dans l'intérieur, comme sur ceux introduits. Les porcs abattus et divisés par quartiers ne paient que dans la proportion du droit par tête. Les jeunes porcs, sangliers et moutons ne sont reconnus cochons de lait, marcassins et agneaux, et comme tels affranchis du droit d'octroi, que pendant le temps qu'ils sont admis à la vente sur les marchés à la volaille et au gibier : hors cette période de temps, ils paient le droit comme porcs, sangliers et moutons.
Bœufs.	Par tête.	24 »	
Vaches.	*Idem.*	18 »	
Veaux.	*Idem.*	6 »	
Moutons.	*Idem.*	1 50	
Porcs et sangliers. . . .	*Idem.*	10 »	
Viande de boucherie à la main.	Kilogramme.	» 18	
Saucissons, jambons, porc frais à la main, porc salé, et toute charcuterie.	*Idem.*	» 22	
Abats et issues.	*Idem.*	» 5	
Pâtés, terrines, viandes confites, écrevisses, homards, langoustes, poissons marinés ou à l'huile, truffes. . . .	*Idem.*	» 30	
Combustibles.			Tout bois scié ou coupé à la serpe, sur une longueur d'un mètre treize centimètres, et ayant seize centimètres de circonférence, est considéré comme bois de corde, et acquitte le droit selon sa nature, de bois dur ou de bois blanc. La menuise et le bois de même longueur, ayant moins de seize centimètres de circonférence.
Bois dur à brûler, neuf ou flotté.	Stère (demi-voie).	2 65	
Bois blanc *idem* et menuise de bois dur ou de bois blanc. . . .	*Idem.*	1 95	

La distinction entre le bois dur et le bois blanc cessera d'être observée toutes les fois que, dans les trains, bateaux ou voitures, il y aura un mélange de bois blanc, de menuise et de bois dur, en conséquence le droit d'octroi est perçu sur le bois blanc ou de menuise, comme il se perçoit sur le bois dur.

Les courbes, plats-bords, planches brisées, souches, brigots, bois à charbon, paient à l'entrée comme bois dur ou bois blanc, suivant leur espèce et leur dimension.

Les fagots de toute espèce paient le droit entier.

Tout parement au-dessus de seize centimètres de circonférence doit être distrait du fagot, et rangé, pour la taxe, dans la classe du bois de corde; le surplus sera réduit d'après les dimensions fixées pour le fagot.

Le cent de falourdes, quelle qu'en soit l'espèce, compte pour 150 fagots.

Les perches de menuise, provenant du déchirage des trains de bois à brûler, comptent à raison de 90 falourdes pour chaque train de dix-huit coupons; ce nombre sera augmenté ou diminué de cinq falourdes par chaque coupon en plus ou en moins.

Les mêmes perches, provenant du déchirage des trains de bois de charpente ou de sciage, celles arrivant en coupons ou par voitures, seront évaluées en falourdes d'après leur nombre.

		f. c.	
Combustibles.			On entend par perche de menuise tout morceau de bois de seize centimètres et au-dessous, de circonférence, pris au milieu de la longueur. Les perches d'une plus forte dimension paient comme bois de corde ou comme bois de construction, suivant leur grosseur; elles sont rangées dans la classe du bois de corde, lorsqu'elles n'ont pas plus de 38 centimètres de circonférence moyenne.
Fagots	Le stère.	1	
Charbon de bois. . .	Sac ou voie de 2 hect.	** » 50	
Poussier	*Idem.*	1 »	
Charbon de terre. . .	Hectolitre.	» 50	

Les coterets ordinaires, de toute espèce, paient la moitié du droit imposé sur les fagots.

Les cotrillons, bourrées et margotins paient le quart.

La dimension du fagot servant d'unité pour la perception est celle du fagot de boistaillis, ayant un mètre quatorze centimètres de longueur et cinquante centimètres de circonférence. Des dimensions plus fortes ou plus faibles donnent lieu à la perception d'un droit proportionnel.

La falourde de bois de corde doit avoir cinquante-huit centimètres de longueur et quatre-vingts centimètres de circonférence; celle de perche, un mètre quatorze centimètres sur un mètre de circonférence.

Les cotterêts ordinaires, cotrillons et bourrées doivent avoir soixante-six centimètres de longueur sur cinquante centimètres de circonférence.

Les margotins doivent avoir cinquante-cinq centimètres de longueur de rames, quarante centimètres de longueur de parement et quarante centimètres de circonférence.

Des dimensions plus fortes donnent lieu à la perception d'un droit proportionnel.

Le cubage servira de base pour établir la perception sur les chargemens de charbon de bois, de bois à brûler, et généralement de tous les bateaux, trains et voitures susceptibles d'être cubés.

La quantité de charbon de terre contenue dans chaque bateau sera reconnue d'après le poids du charbon et le volume d'eau déplacé par le bateau.

Deux hectolitres d'escarbille (*charbon de terre à demi consumé*), ne compteront que pour un.

DÉSIGNATION DES OBJETS ASSUJÉTIS AUX DROITS.	MESURES, NOMBRE ET POIDS.	DROITS d'Octroi, à percevoir		OBSERVATIONS.
Fourrages.		f.	c.	Le droit se perçoit sur le nombre total des bottes, sans aucune déduction ni tolérance. En cas d'introduction de fourrages non bottelés, le droit sera perçu du poids dans la proportion des taxes ci-contre. Lorsque le poids des bottes excédera cinq kilogrammes, le droit sera perçu dans la proportion de l'excédant. Les foins et fourrages verts sont exempts du droit.
Foin, sainfoin, luzerne et autres fourrages secs.	100 bottes de 5 kilogr.	5	»	
Paille.	*Idem.*	2	»	
Avoine.	Hectolitre.	»	60	

L'administration de l'octroi détermine chaque année, sous l'approbation du Préfet, le nombre de gerbes ou bottes d'orge et d'avoine nécessaire pour former un hect.

Le droit est perçu séparément sur la paille des grains introduits en gerbe, suivant ce qui est également fixé comme il est dit ci-dessus.

Matériaux.		f.	c.	
Chaux.	Hectolitre.	1	20	La chaux éteinte ne paie que la moitié du droit imposé sur la chaux. Le mortier dans lequel il entre de la chaux, quelle qu'en soit la proportion, paie le demi-droit comme chaux éteinte pure. Le droit est dû pour la chaux et le plâtre à la fabrication dans l'intérieur comme à l'entrée. Les pierres à chaux et à plâtre paient à raison de la quantité de chaux qu'elles peuvent produire. La pierre dite *granit de Cherbourg* est, pour la perception, assimilée à la pierre dure.
Plâtre.	*Idem.*	»	36	
Moellons bruts ou piqués.	Mètre cube.	»	60	
Pierre de taille de toute espèce, ...	*Idem.*	1	60	
Marbre et granit	*Idem.*	16	»	
Ardoises, grandes. . . .	Le mille.	5	»	
Ardoises, petites. . . .	*Idem.*	4	»	
Briques.	*Idem.*	6	»	
Tuiles.	Le millier.	7	50	
Carreaux de terre cuite.	*Idem.*	5	»	
Argile et sable gras. . . .	Mètre cube.	»	60	
Mottes de terre glaise. . .	Le cent.	1	»	

Le droit est dû sur les pierres de taille et moellons provenant des carrières de l'intér. de Paris.

Les droits ne sont dus que sur l'argile, le sable gras et la terre glaise qui proviennent de Pierpus, Villejuif, Gentilly, Mesnil-Montant, Belleville, Vanvres, Clamart et autres lieux des départemens de la Seine et de Seine-et-Oise.

La faîtière compte pour quatre tuiles.

Chaque motte de terre glaise ne doit pas excéder le poids de vingt-cinq kilogrammes; au-dessus de ce poids, le droit proportionnel est dû.

Bois de construction.		fr.	c.	
Bois de chêne, châtaignier, orme, frêne, charme, noyer, merisier, prunier, pommier et autres fruitiers d'essence dure, en grumes ou écarris, en lissoirs, jantes ou tables.	Stère.	10	»	Pour la perception du droit sur le bois de charpente, la grosseur de ce bois se prend dans le milieu, et, en cas d'impossibilité, dans les deux bouts. La longueur se compte par décimètre. Au-dessus de 5 centimètres, on compte le décimètre entier à 5 centimètres et au-dessous, on néglige la fraction. L'équarrissage se compte par centimètre. La mesure doit être pleine et couverte pour compter. La déduction pour l'équarrissage des grumes est du dixième du pourtour, ou en multipliant le diamètre par le rayon, on doit déduire l'écorce en prenant la mesure. Si le bois n'est équarri qu'en partie, et qu'il ait conservé une partie de son rond, et par conséquent son aubier, il sera tenu compte des flaches. Il sera déduit pour malandres visibles et palpabes, nœuds pourris ou vermoulus, un demi-mètre, ou un mètre au plus, suivant l'étendue du mal; cette déduction a lieu pour le sciage comme pour la charpente. Il est fait, sur les bois de démolition, déduction des tenons et parties pourries, ainsi que des mortaises qui traversent le bois aux trois-quarts. Il est également tenu compte sur les grosseurs, des parties couvertes de clous, ou hachées, ou remplies de chanfreins. Sauf ces déduc-
Les mêmes bois que ci-dessus débités en sciage ou en planches, ainsi que ceux debités en fente . .	Les 100 mètres courans de planches à 100 centimèt. d'écarrissage.			
Bois de hêtre sapin, platane, acacia, sycomore, peuplier, bouleau, aulne, tilleul, saule et marronnier en grume ou équarris, lissoirs ou tables.	Stère.	8	»	

DÉSIGNATION DES OBJETS ASSUJÉTIS AUX DROITS.	MESURES, NOMBRE ET POIDS.	DROITS d'Octroi, à percevoir	OBSERVATIONS.
Les mêmes bois que ci-dessus débités en sciage ou planches..	Les 180 mètres courans de planches à 100 centimèt. d'équarrissage.		tions, s'il y a lieu, les bois de démolition ou de sciage venant de l'extérieur, sont passibles des droits, à moins qu'ils ne soient reconnus n'être bons qu'à brûler : dans ce cas, ils paieront comme bois de chauffage, suivant leur nature.
Lattes.	100 bottes.	10 »	

Les bois de frêne et de merisier en perches, quelle que soit leur dimension ou débités à un mètre trente centimètres de longueur, sont considérés comme bois de travail, et mesurés comme tels.

Pour la perception du droit des bois de sciage, taxés au mètre courant, sont ramenés par le calcul, après mesurage, à l'unité de la planche fixée à cent centimètres d'équarrissage. L'équarrissage est le produit de la largeur multipliée par l'épaisseur; l'épaisseur se compte de cinq en cinq millimètres, et la largeur par centimètres, mesure pleine et couverte.

Les bois de refend en chêne, tels que coursons, merrains et fonds de seille, sont ramenés à l'unité de la planche d'après leur largeur et épaisseur.

Le droit est dû pour le soustraits des bateaux de charbon et autres; il sera néanmoins restitué sur la quantité dont la sortie de Paris par la rivière aura été dûment constatée par les employés de l'octroi.

Tous les bois neufs ouvrés, tels que portes, volets, étaux, roues, brouettes et autres, se réduisent au stère ou en planches, suivant l'espèce, et paient les droits portés au tarif.

Bateaux et Bois de déchirage.	fr. c.		
Bateaux { en chêne.	24 »	Par bateau.	Tout bateau faisant exception, par sa dimension, à la toue ordinaire, paiera le droit par mètre carré.
Bateaux { en sapin.	12 »	*Idem.*	
Bois de { en chêne.	» 18	Mètre carré.	
déchirage { en sapin.	» 10	*Idem.*	
Objets divers.	fr. c.		
Fromages secs.	» 10	Kilogramme.	Pour les objets tarifés au poids, il est seulement fait déduction de la tare des tonneaux, caisses, paniers ou vases qui renferment lesdits objets.
Sel gris ou blanc.	» 5	*Idem.*	
Cire blanche, bougies de toute espèce, cierges et spermacetti raffiné. . . .	» 30	*Idem.*	L'orge mondée est exempte du droit.
Cire jaune et spermacetti brut.	» 20	*Idem.*	
Orge.	1 »	Hectolitre.	
Houblon.	» 10	Kilogramme.	Le droit établi sur l'orge en grains sera perçu sur l'orge concassée dans la proportion de soixante-un kilogrammes et demi d'orge concassée pour un hectolitre d'orge en grains.
Suif en pains et chandelles.	3 »	100 kilogr.	
Essence de térébenthine.	4	*Idem*	
Verre à vitre.	» 1	*Idem.*	

Les formalités relatives à l'admission des sels en entrepôt, quant à l'octroi, seront délibérées par le conseil municipal, et approuvées dans la forme prescrite par l'ordonnance royale du 9 décembre 1814. -- *Ordonnance royale du* 13 *mars* 1822.

TARIF *pour la perception du droit d'abattage sur les bestiaux introduits dans Paris.*

Par bœuf.	6 fr. » c.	Par mouton.	» fr. 50 c.
Par vache.	4 »	Droit de fonte des suifs,	
Par veau.	2 »	Par 100 kilogrammes.	3 »

TARIF *pour la perception des droits de magasinage dans les entrepôts des vins, eau-de-vie et huiles.*

Par hectolitre de vin .	» fr. 50 c.	Par hectol. d'huile de toute autre espèce. .	» fr. 50 c.
Par hect. d'eau-de-vie ou d'esprit.	1 »	Loyer des caves et celliers,	
Par hect. d'huile d'olive.	1 »	Par mètre carré par année	2 »

NOTA. Ces droits de magasinage sont exigibles seulement lors de la sortie des boissons de l'entrepôt, ils sont les mêmes, quelle que soit la durée du séjour des liquides.

CHAPITRE VI.

Académie de Paris. — Facultés. — Colléges royaux et particuliers. — Institutions et Pensions. — Écoles primaires. — Collége royal de France. — Muséum d'Histoire naturelle. — Bureau des Longitudes. — Etablissemens britanniques. — Ecole des Beaux-Arts. — Ecole gratuite de mathématiques et de dessin. — Bibliothèques. — Sociétés savantes autorisées par le Gouvernement.

SECTION PREMIÈRE.

ACADÉMIE DE PARIS,

Le chef-lieu est établi à la Sorbonne.

(Inspecteurs de l'Académie. — Conseil académique. — Bureaux.

M. le Ministre de l'Instruction publique, Grand-Maître de l'Université, exerce les fonctions de Recteur.

M. Rousselle ✻, *Inspecteur-général des Études, chargé de l'administration de l'Académie, à la Sorbonne.*

Inspecteurs. Messieurs,

Taillefer ✻.	L'Abbé Guillon ✻.	Viguier.
L'Etendart ✻.	De Cardaillac ✻.	Auvray ✻.
Bourdon ✻.	Artaud.	Mauger ✻, *Inspect-adj.*

Conseil Académique.

M. le Ministre Secrétaire-d'Etat de l'Instruction publique, Grand Maître de l'Université, Recteur de l'Académie de Paris, *Président.*

M. Villemain (O ✻), Pair de France, *Vice-Présid. du Conseil royal de l'Instr. publ.*
M. le Cte de Bondy (C ✻). *Pair de France, Préfet du Département de la Seine.*
M. Persil ✻, *Député. Procureur général près la Cour royale de Paris.*
M. Tripier ✻. *Cons. à la Cour de cass., M. du Cons. gén. du départ. de la Seine.*
M. Lebeau (O ✻). *Avocat-gén. à la Cour de Cass., M. du Cons. gén. du Départ.*
M. Périer (Joseph) ✻. *Membre du Conseil-général du Département.*
M. Lahure, *Membre du Conseil-général du Département.*
M. Lefebvre (J.) ✻, *M. de la Ch. des Députés et du Cons. gén. du Dép. de la Seine.*
M. Rousselle ✻, *Inspecteur-général des Études. Secrétaire.*
M. Taillefer ✻, *Inspecteur de l'Académie*, rue d'Enfer, n. 20.
M. L'Etendart ✻, *Inspecteur de l'Académie*, place de l'Estrapade, n. 34.
M. Bourdon ✻. *Inspecteur de l'Académie*, rue Saint-Dominique-d'Enfer, n. 4.
M. l'Abbé Guillon ✻, *Inspecteur de l'Académie*, à la Sorbonne.
M. de Cardaillac ✻, *Inspecteur de l'Académie*, rue Saint-Dominique-St.-G., n 46.
M. Artaud, *Inspecteur de l'Académie*, au collége Louis-le-Grand.
M. Viguier, *Inspecteur de l'Académie*, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 3.
M. Auvray ✻, *Inspecteur de l'Académie*, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, n 2.
M. Mauger ✻, *Inspecteur-adjoint de l'Académie*, rue des Vieilles-Tuileries, n. 2.
M. L'abbé Mercier ✻, *Doyen de la Faculté de Théologie.*

I. Blondeau ✻, *Doyen de la Faculté de Droit.*
I. Orfila ✻, *Doyen de la Faculté de Médecine.*
I. le Bon Dubois (O ✻), *Doyen honoraire de la Faculté de Médecine.*
I. le Bon Thénard (O ✻), *Doyen de la Faculté des Sciences.*
I. Leclerc ✻, *Doyen de la Faculté des Lettres.*

BUREAUX DE L'ACADÉMIE.

I. Guinard, *Chef du Bureau des Facultés, des Collèges royaux, des Collèges communaux, des Institutions et Pensions et des Écoles primaires.*
I. Durand d'Arsonval, *Chef du Bureau de la Comptabilité.*

SECTION II.

FACULTÉS DE L'ACADÉMIE.

Facultés de Théologie, — de Droit, — de Médecine, — des Sciences, — des Lettres.)

FACULTÉ DE THÉOLOGIE,

A la Sorbonne.

M. l'Abbé Mercier ✻, *Doyen, Chan. honor. de Notre-Dame*, à la Sorbonne.

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . *Dogme.*
L'Abbé Receveur, *chargé du cours.*
L'Abbé Groult d'Arcy, *Chan. hon. d'Autun.* } *Morale.*
L'Abbé Faudet, *suppléant.*
L'Abbé Mercier ✻, *Chan. hon. de N.-D.* } *Ecrit. Sainte.*
L'Abbé Frère, *suppléant.*

N. . . . . } *Histoire et Discipl. ecclésiast.*
L'Abbé Icard, *chargé du cours.*
L'Abbé Glaire, *Chanoine honoraire de Bordeaux, chargé provisoirement du cours d'Hébreu.*
L'Abbé Guillon ✻, *Ch. honoraire de N.-D.*, } *Eloquence sacrée*
L'Abbé Chaillot, *Suppléant.*

M. Planche, *Sous-Bibliothécaire*, au Collége Bourbon.
M. Drulin, *Appariteur*, à la Sorbonne.

Une ordonnance royale du 25 décembre 1830 porte qu'à partir du 1er janvier 1835, nul ne pourra être nommé aux fonctions d'Evêque, Vicaire-général, Chanoine, Curé et Professeur dans les Facultés de Théologie, s'il n'est pourvu du grade de Docteur en Théologie pour les fonctions de Professeur, adjoint ou suppléant dans une Faculté de Théologie: du grade de Licencié en Théologie, pour les fonctions d'Archevêque ou Evêque, Vicaire-général, dignitaire ou membre de chapitre, Curé dans une ville chef-lieu de département ou d'arrondissement, à moins qu'il n'ait rempli pendant quinze ans les fonctions de Curé ou de desservant; du grade de Bachelier en Théologie, pour les fonctions de Curé de chef-lieu de canton, à moins qu'il n'ait rempli, pendant dix ans, les fonctions de Curé ou de desservant.

Ces dispositions sont applicables à tous ceux qui, à l'époque de la publication de l'ordonnance, n'avaient pas encore 21 ans accomplis.

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS,

A l'Ecole de Droit, *place du Panthéon*, n. 8.

M. Blondeau ✻, *Doyen*, à l'Ecole de Droit.

Professeurs. Messieurs,

Institutes de Justinien.

1819. Blondeau ✻, place du Panthéon.
1821. Du Caurroy, rue d'Enfer, n. 9

Code civil.

1805. Morand ✻, place du Panthéon.
1820. Duranton ✻, place du Panthéon.
1821. Demante, rue d'Enfer. n. 11.
1826. Bugnet, rue de l'Abbaye-Saint-Germain, n. 14.

Législation criminelle; Procédure civile et criminelle.

1819. Berriat-S.-Prix ✻, pl. du Panthéon.
1819. De Portetz ✻, rue Soufflot, n. 2.

Code de commerce.

1832. Bravard, rue Pavée-St.-André-des-Arts, n. 17.

Pandectes.

1829. Pellat, r. St.-Thomas-d'Enfer, n. 5.

Droit administratif.

1828. Bon de Gérando (C ✻), rue de Vaugirard, n. 52.

Droit des gens.

1829. Royer-Collard (P.), r. Soufflot, 2 *bis*.

Histoire du Droit.

1829. Poncelet ✻, r. Soufflot, n. 2 *bis*.

Suppléans. Messieurs,

1805. Simon, rue des Maçons, n. 15.
1805. Bavoux, rue Vivienne, n. 8.
1819. Dufrayer, rue St.-Jacques, n. 42.
1823. Delsert, rue de la Harpe, n. 83.
1830. Oudot, r. des Quatre-Vents, n. 13.

Jurisconsulte chargé de seconder M. le Bon de Gérando *dans l'enseignement du Droit administratif.*

1828. M. Macarel, rue Bellechasse, n. 15.

M. Reboul fils, *Secrétaire-Caissier de la Faculté*, à l'Ecole de Droit.
M. Regley, *Secrétaire adjoint.*

Le registre des inscriptions, pour l'année scolaire, est ouvert, savoir:

Pour le 1er trimestre, le 2 novembre. | Pour le 3e trimestre. . le 1er avril.
— le 2e . . . . . le 2 janvier. | — le 4e. . . . . le 1er juillet.

Chaque registre est clos irrévocablement le 15 du mois où il a été ouvert, sauf le cas où le 15 se trouve un Dimanche ou une fête chômée; alors la clôture du registre n'a lieu que le lendemain.

En prenant la première inscription, l'étudiant doit déposer, au secrétariat de la Faculté: 1° son acte de naissance, 2° le diplome de bachelier ès-lettres (cette dernière disposition n'est pas applicable à ceux qui ne veulent obtenir qu'un certificat de capacité); s'il est mineur, il doit en outre justifier du consentement de ses parens ou tuteur.

Les grades dans cette Faculté sont comme dans toutes les autres, le baccalauréat, la licence et le doctorat

Outre les Codes français et le Droit romain, on enseigne dans la Faculté de Droit de Paris le Droit des gens, le Droit administratif, et l'Histoire du Droit. Le Cours complet des études est de quatre ans. Après trois ans d'études, moyennant quatre examens et une thèse, on peut obtenir le grade de licencié, qui suffit pour la magistrature et les fonctions d'avocat. Le grade de docteur est nécessaire pour entrer dans l'enseignement; il peut être obtenu un an après celui de licencié, moyennant deux examens et une thèse. Pour exercer les fonctions d'avoués, on n'exige qu'une année d'études, après laquelle on subit un examen spécial sur la procédure, et sur une partie du code civil. A Paris, les avoués sont licenciés en droit.

FACULTÉ DE MÉDECINE,

Rue de l'École-de-Médecine.

La Faculté confère le grade de Docteur. Pour l'obtenir, il faut avoir suivi les Cours de la Faculté, en se faisant inscrire au secrétariat de la Faculté sur des registres spéciaux ouverts depuis le 1er novembre jusqu'au 15 du même mois inclusivement, passé laquelle époque la première inscription, comme docteur, n'est reçue qu'au mois de novembre de l'année suivante : elle n'a lieu, dans tous les cas, qu'après l'accomplissement des formalités ci-après : Dépôt au secrétariat de l'acte de naissance, d'un certificat de bonne vie et mœurs, d'un diplôme de bachelier ès-lettres, ou du certificat d'admission pour l'obtenir. Si l'élève est mineur, il doit déposer aussi le consentement de ses parens ou tuteurs, et si les derniers ne résident pas à Paris, le mineur doit être représenté par une personne domiciliée en cette ville, laquelle sera tenue d'inscrire elle-même son nom et sa demeure sur un registre ouvert à cet effet. Les étudians qui prennent des inscriptions d'Officiers de Santé, sont seuls dispensés de la formalité du diplôme. — Les Cours sont divisés en Cours d'hiver et Cours d'été. Les premiers commencent le 1er novembre, et les seconds le 1er avril de chaque année. Lorsque l'élève a suivi les Cours pendant une année, il passe son premier examen ; après trois années, son second ; et, après quatre années, les trois derniers examens et sa thèse qui le mène au doctorat. Les Officiers de santé sont reçus tous les ans au mois d'octobre, devant le Jury médical du département de la Seine, composé de trois professeurs de la Faculté.

Ainsi que dans les autres Facultés, l'administration et la police appartiennent au Doyen. — Les chaires de professeurs sont données au concours.

La Faculté de Médecine a une Bibliothèque, un Jardin de botanique, des Salles de dissection et un Muséum particulier.

La Bibliothèque est ouverte les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, depuis onze heures jusqu'à trois heures. Elle est fermée pendant les mois de septembre et octobre.

Le Muséum se compose d'une riche collection de pièces anatomiques soigneusement préparées, d'objets précieux d'histoire naturelle, et d'une nombreuse série d'instrumens de chirurgie et de physique.

Ce Musée occupe la façade et l'aîle droite des bâtimens de l'École ; il se compose de cinq salles.

La première salle contient un nombre considérable de pièces destinées à montrer, sous tous les aspects, la composition et la structure du corps humain.

La seconde salle, réservée pour l'arsenal chirurgical, renferme, non-seulement les instrumens les plus usités de nos jours pour la pratique des opérations, mais encore ceux dont on ne fait plus aucun usage. Ces derniers font partie de cette collection, seulement pour l'histoire de l'art.

La troisième salle renferme une magnifique collection de cas pathologiques les plus rares, modèles en cire, ainsi que plusieurs grandes préparations anatomiques d'une exécution aussi difficile que minutieuse.

La quatrième salle est entièrement occupée par des substances médicamenteuses, dont les échantillons sont des plus beaux choix.

La cinquième salle, qui n'est point ouverte au public, contient un nombre considérable d'instrumens de physique, la plupart exécutés par les ingénieurs-mécaniciens les plus habiles.

Le Muséum de la Faculté de Médecine de Paris est ouvert au public le jeudi de chaque semaine, depuis 11 heures du matin jusqu'à trois. Les élèves y sont seuls admis tous les jours aux mêmes heures, les dimanches exceptés, sur la présentation de leur carte d'entrée aux cours.

M. Orfila ✻, *Doyen*, à la Faculté.

Professeurs. Messieurs,

Anatomie.	*Chimie médicale.*
Cruveilher ✻, rue Sainte-Anne, n. 23.	Orfila *doyen* ✻, à la Faculté.

Matière médicale et thérapeutique.

Le Bon Alibert (O ✻), rue de Varennes, 4.

Hygiène.

Bon Desgenettes (C ✻), quai Voltaire, 1.

Pharmacie.

Deyeux ✻, rue de Tournon, n. 8.

Pathologie interne.

Duméril ✻, r. du Faub.-Poissonnière, n. 5.
Andral ✻, r. de l'Ecole de Médecine, n. 13.

Pathologie externe.

Marjolin ✻, rue Richelieu, n. 89.

Opérations et appareils.

Bon Richerand ✻, *Chirurg. en chef de l'hôpital S.-Louis*, r. de Bondy, n. 44.

Accouchemens, maladies des femmes et des enfans.

Moreau ✻, rue de Verneuil, n. 43.

Médecine légale.

Adelon ✻, r. du Four-S.-Germain, n. 47.

Clinique interne.

Fouquier ✻, rue du Bac, n. 34.
Chomel (O ✻), quai Voltaire, n. 3 *bis*.
Bouillaud, rue de Vaugirard, n. 36.
N. . . . . .

Clinique externe.

Bon Boyer (O ✻), *Chirurgien en chef de la Charité*, rue de Grenelle, n. 9.
Bon Dupuytren (O ✻), *Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu*, rue des Poulies, n. 4.
Roux (O ✻), rue des Saints-Pères n. 3.
Cloquet (Jules) ✻, r. Grange-Batelière, 2.

Pathologie et thérapeutique générale.

Broussais père (O ✻), rue S.-Jacques, n. 7.

Physique médicale.

Pelletan ✻, rue des Beaux-Arts, n. 6.

Histoire naturelle médicale.

Richard ✻, rue de l'Ecole de Médecine, 7.

Physiologie.

Bérard aîné ✻, rue Voltaire, n. 2.

Jury d'examen pour la réception des Officiers de Santé. MM.

Bon Richerand ✻, *Président.* Cruveilher ✻. Andral ✻.

Professeurs honoraires. Messieurs,

Chev. de Jussieu ✻. | Lallement ✻. | Bon Dubois (O ✻).

Agrégés en exercice. MM.

Bayle.	Royer-Collard(H.)✻	Dubled.	Briquet.
Broussais fils.	Trousseau-Bacreux	Boyer fils.	Brongniart.
Dalmas ✻.	Requin.	Hatin.	Cottereau.
Martin Solon ✻.	Hourmann.	Laugier.	Jobert ✻.
Piorry.	Sanson (L.) ✻.	Berard (Aug.).	Lesueur.
Guérard.	Blandin ✻.	Sanson (Alphonse).	

Agrégés stagiaires. Messieurs,

Forget.	Menière.	Robert.	Person
Vidal.	Guillot.	Monod.	Bussy.
Dubois (d'Amiens).	Michon.	Danyau.	Bouchardat.

Agrégés libres. Messieurs,

Arvers.	Jadioux.	Serres ✻.	Murat.
Breschet (O ✻).	De Kergaradec.	Bon Thévenot de S.-Blaise (O ✻).	Baudelocque.
Capuron ✻.	Maisonnabe.		Dubois (Paul).
Cloquet (Hip.).	Parent du Châtelet ✻.	Gibert.	Lisfranc ✻.
De Lens.	Pavet de Courteille.	Rochoux.	Bouvier.
Gaultier de Claubry ✻.	Ratheau.	Sandras ✻.	Devergie.
	Rullier ✻.	Velpeau.	Gerdy.
Guersent ✻.	Ségalas.		

Prosecteurs. Messieurs,

Monod (Gustave). | Robert (César-Alphonse). | Michon (Louis-Marie).

Aides d'anatomie. Messieurs.

Huguier (Pierre-Charles). | Lenoir (Adolphe). | Chassaignac.

Chefs des Cliniques de la Faculté. Messieurs,

Sestié. | Donné. | Danyau.

Fonctionnaires et Employés. Messieurs,

omange, *Secrétaire de la Faculté*, rue Gît-le-Cœur, n. 4.
mette (Amédée), *Agent-comptable*, à la Faculté.
ac-Mahon, *Bibliothécaire*, à la Faculté
hillaye aîné ✻, *Conservateur en chef des cabinets*, à la Faculté.
hillaye (Auguste), *Sous-Conservateur et Préparateur des cours de physique médicale de la Faculté.*
Breschet (O ✻), *Chef des trav. anatom.*, rue de Seine, n. 10
Barruel ✻, *Chef des travaux chimiques*, rue Cassette, n. 8.
Veret, *Chef des bureaux*, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n 3.

FACULTÉ DES SCIENCES.

A la Sorbonne.

I. le Bon Thénard (O ✻), Pair, *Doyen*, r. de Grenelle-St.-G., n. 42.

Professeurs. Messieurs,

acroix ✻, rue de Tournon, n. 17. . . . . *Calc. different. et intégral.*
efebure de Fourcy, rue d'Enfer, n. 14. . . . . *Suppléant.*
iot ✻, au Collége de France . . . . . *Astronomie physique.*
évy, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 54. . . . . *Suppléant.*
on Poisson (O ✻), à la Sorbonne. . . . . *Mecanique.*
rancœur ✻, rue de Las-Case, n. 8. . . . . *Algebre sup.*
)ulong ✻, à l'École Polytechnique. . . . . *Physique.*
on Thénard (O ✻), Pair, *Doyen*, r. Grenelle-S.-G., 42. *Chimie.*
eudant ✻, rue St-Dominique-St-Germain, n. 46. . *Mineralogie.*
)esfontaines ✻, au Jardin du Roi. . . . . *Botanique et physiq. végét.*
eoffroy-Saint-Hilaire ✻, au Jardin du Roi. . . . *Zoologie et physiologie.*

Professeurs adjoints. Messieurs.

Hachette ✻, rue Ste-Hyacinthe-St.-Michel, n. 8. . . *Géométrie descriptive.*
Pouillet ✻, au Conservatoire des Arts et Métiers. . . *Physique.*
Mirbel ✻, rue de Lille, n. 52. . . . . *Botanique et physiq. végét.*
Ducrotay de Blainville ✻, au Jardin des Plantes. . . *Zoolog et physiolog. comp.*
Constant Prévost, rue de Sorbonne, n. 9. . . . . *Géologie.*

Grandjean de Fouchy, *Secrétaire*, rue du Cherche-Midi, n. 21, faub. St.-Germain.

Douze ou quinze cents personnes fréquentent annuellement les cours de cette Faculté.

Les candidats aux divers grades des sciences doivent être bacheliers ès-lettres, et posséder les connaissances suivantes exigées par les statut et arrêté des 16 février 1810, et 10 novembre 1829, savoir :

1° *Pour le Baccalauréat ès-sciences mathématiques*, l'arithmétique, la géométrie et l'algèbre élémentaires, la trigonométrie rectiligne, l'application de l'algebre à la géométrie, et les élémens des sciences physiques, tels qu'ils sont enseignés dans les colléges royaux ;

2° *Pour le Baccalauréat ès-sciences physiques*, les mathématiques élémentaires qui entrent dans la première année de philosophie ; les élémens de physique, de chimie et des trois branches de l'histoire naturelle, suivant les programmes adoptés pour les colleges royaux ;

3° *Pour la Licence ès-sciences mathématiques*, le calcul différentiel, le calcul intégral et la mécanique ;

4° *Pour la Licence ès-sciences physiques*, la chimie et la physique;

5° *Pour la Licence ès-sciences naturelles*, la minéralogie, la botanique et la zoologie.

(On ne peut être admis à l'examen de Licence sans être bachelier ès-sciences, et sans avoir pris des inscriptions à deux cours au moins de la Faculté pendant une année.)

6° *Pour le Doctorat*, les candidats doivent soutenir deux thèses, soit sur la mécanique et l'astronomie, soit sur la physique et la chimie, soit sur les trois parties de l'histoire naturelle, suivant celles de ces sciences à laquelle ils déclarent se destiner. Ces thèses, ou leurs programmes, sont rendus publics, après avoir reçu le *visa* du doyen, et le *permis d'imprimer* de l'inspecteur général des études chargé de l'administration de l'Académie.

FACULTÉ DES LETTRES.

A la Sorbonne.

M. Vict. Leclerc ✻, *Doyen*, rue St.-Hyacinthe-St.-Michel, n. 25.

Professeurs. Messieurs,

Littérature grecque.

Boissonade ✻, au Palais de l'Institut.
David, *Suppléant*, rue Hautefeuille, 13.

Éloquence latine.

Le Clerc (V.) ✻, rue Saint-Hyacinthe-d'Enfer, n. 25.

Poésie latine.

Patin ✻, rue Cassette, n. 15.

Éloquence française.

Villemain (O ✻), r. des Jeûneurs, 20.
P. J. Ampère, *Suppl.*, r. du Bac, 100 *bis*.

Hist. littér. et Poésie française.

Laya ✻, rue Mignon, n. 7.

Philosophie.

Laromiguière ✻, à la Sorbonne.
Valette ✻, *Suppléant*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 63.

Hist. de la Philos. ancienne.

Cousin (O ✻), rue d'Enfer, n. 14.
Poret, *Suppléant*, au collége Rollin.

Hist. de la Philos. moderne.

Royer-Collard ✻, rue d'Enfer, n. 20.
Jouffroy ✻, *Professeur-Adjoint*, rue de Vaugirard, n. 37.

Histoire ancienne.

Lacretelle jeune ✻, r. Gaillon, n. 10.

Histoire moderne.

Guizot (C ✻), rue de la Ville-l'Evêque, 2
Saint-Marc-Girardin ✻, *Suppléant*, rue de l'Odéon, n. 27

Géographie.

Barbié du Bocage (Alexandre), r. Papillon, 5
Barbié du Bocage frère, *Suppléant*.

Littérature étrangère.

Fauriel, rue de Verneuil, n. 47.

Duc, *Secrétaire de la Faculté*, rue Saint-Florentin, n. 14.

Parmentier, *Appariteur*, rue de la Harpe, n. 62.

La Faculté des Lettres confère les grades de bachelier, de licencié et de docteur. Pour être admis à l'examen du baccalauréat, il faut avoir seize ans accomplis, et produire un certificat de philosophie.

Pour la Licence, il faut être bachelier depuis un an, et avoir pris quatre inscriptions à la Faculté. Les épreuves consistent en diverses compositions en français, en latin et en grec. Pour le Doctorat, il faut être licencié, et soutenir deux thèses, l'une en latin sur un sujet de philosophie, l'autre en français, sur un sujet de littérature, soit ancienne soit moderne.

SECTION III.

ENSEIGNEMENT.

(Colléges royaux. — Ecole des langues vivantes. — Colléges britanniques. — Maîtres de pensions. — Maîtresses de pensions. — Ecoles normales élémentaires. — Ecole centrale et normale primaire.)

COLLÉGES ROYAUX DE PARIS.

On compte à Paris cinq Colléges royaux et deux Colléges particuliers de plein exercice; le régime, le mode, et les objets de l'enseignement reçu par les élèves sont les mêmes dans ces colléges. On y enseigne la religion, les langues anciennes et modernes, les belles-lettres, la philosophie, les mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, la géographie, l'écriture, le dessin, les arts et exercices d'agrément. Il y a un concours général à la fin de chaque année scholastique, entre les élèves de ces Colléges et ceux du Collége royal de Versailles.

Trois Colléges royaux (*le Collége Louis-le-Grand*, rue Saint-Jacques; le *Collége de Henri IV*, place de l'église Sainte-Geneviève; et le *Collége Saint-Louis*, rue de la Harpe), admettent des pensionnaires et des externes. Les deux autres (le *Collége de Bourbon*, Chaussée-d'Antin; le *Collége de Charlemagne*, rue S.-Antoine), ne reçoivent provisoirement que des externes.

Les institutions et pensions de Paris sont tenues d'envoyer leurs élèves aux différens Colléges.

Il y a aussi un collége royal à Reims, qui fait également partie de l'Académie de Paris.

COLLÉGE ROYAL DE LOUIS-LE-GRAND.

Rue Saint-Jacques, n. 123.

M. J. Pierrot ✻, *Proviseur.*
M. Emond, *Officier de l'Université, Censeur des Etudes,*
M. l'Abbé Thérou, *Aumônier,*
M. l'Abbé Despiau, *Aumônier adjoint,*
M. le Pasteur Boissard ✻, *Ministre Protestant,*
M. Bruzard ✻, *Econome.*
} *Au Collége.*

Professeurs. Messieurs,

Damiron ✻. . . . . *Philosophie.*
Thillaye ✻. . . . . *Physique.*
Richard. . . . . } *Mathématiq. spéc. et élém.*
Véron-Vernier. . . . . } *Mathématiq. spéc. et élém.*
Guillard, *agrégé*. . . . } *Mathématiq. spéc. et élém.*
Guibert, *agrégé* . . . . } *Mathématiq. spéc. et élém.*
Hervau, *chargé provisoirement du cours spécial de littérature française pour les élèves de mathématiques.*
Desforges. . . . . } *Rhétorique.*
Lorain. . . . . } *Rhétorique.*
Du Rozoir. . . . . } *Histoire et Géographie.*
Rosseuw-St.-Hilaire, *agrégé spéc., suppléé* par M. Barberet. . . . . } *Histoire et Géographie.*
Gaillardin, *agrégé*. . . . } *Histoire et Géographie.*
Humbert ✻. . . . . } *Seconde.*
Courtaud, *agrégé*. . . . } *Seconde.*

Gros. . . . . } *Troisieme.*
Roger, *agrégé*. . . . . } *Troisieme.*
Héguin de Guerle. . . . } *Quatrieme.*
Barrot, *agrégé*. . . . . } *Quatrieme.*
Pourmarin. . . . . } *Cinquieme.*
Lauwereyns, *agrégé*. . . } *Cinquieme.*
Agon. . . . . } *Sixieme.*
Durand, *agrégé*. . . . } *Sixieme.*
Arvers. . . . . *Hist. natur.*
Nicollet. . . . . } *Agrégés Suppléans.*
Maugras. . . . . } *Agrégés Suppléans.*
Dehèque. . . . . } *Agrégés Suppléans.*
Chardin aîné. . . . . } *Agrégés Suppléans.*
Girardin. . . . . } *Agrégés Suppléans.*
Sarret. . . . . } *Agrégés Suppléans.*
Didier. . . . . } *Agrégés Suppléans.*
Ouizille. . . . . } *Agrégés Suppléans.*
Tisserand. . . . . } *Agrégés Suppléans.*
Bigourdan. . . . . } *Agrégés Suppléans.*

Langlois. . . . . } *Surveillans généraux.*
Duprateau . . . . . }
Lefèvre. . . . . }
Masson. . . . . } *Maîtres élémentaires.*
Pontaillier. . . . . }
Moncontié. . . . . }
Frin. . . . . }
Brelet. . . . . }

Langues vivantes.

Allemand. . . . . . M. Sarret.
Anglais. . . . . . M. Wilkin.
Italien. . . . . . M. Auberti.

Dessin. . . . . . MM. Léon Cogniet, Roëhn, Bertrand.
Ecriture. . . . . . M. Durnerin.
Musique. . . . . . M. Henri.
Instruction militaire et gymnastique. M. Schreuder ✲.

Maîtres-d'Etudes. Messieurs,

Ducros.	Charbuy.	Dessales.	Hébert.
Genouille.	Toutain.	Deuring.	Gervais.
Chevalier.	Mancel.	Chaumont.	Escoffier.
Riton.	Chartier.	Le Chaptois.	James.
Lacoste.	Angot.	Labadie.	Mayence.
Lafforest.	Ruby.	Borel.	Barberet.

Service de santé. Messieurs,

Husson ✲, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Guerbois, *Chirurgien en chef de l'hôpital Cochin.* } *Au Collége.*

Delmond, *Chirurgien-Dentiste.*
Demours ✲, *Oculiste.*
Moutillard, *Pharmacien.*

M. Beauguille, *Caissier.*

Nombre d'élèves internes. . . 502 | Externes. 422

Ecole royale des Langues Orientales, annexée au Collége de Louis-le-Grand.

M. Jouannin ✲, *Administrateur.*

Professeurs.

M. Jouannin ✲.
M. Desgranges ✲.
M. Bianchi.
M. Cor, *Surveillant.*

COLLÉGE ROYAL DE HENRI IV,

Etabli dans l'ancienne maison de Sainte-Geneviève.

M. Gaillard ✲, *Proviseur,*
M. Drevet ✲, *Censeur des Etudes,*
M. l'Abbé Cabanès, *Aumônier,*
M. l'Abbé Mozac, *Aumônier-Adjoint,*
M. Grégoire, *Econome,* } *Au Collége.*

Professeurs. Messieurs,

Mauger ✲. . . . . } *Philosophie.*
Gibon (A.), *agrégé, chargé du cours.* . . }
Despretz. . . . . *Sciences phy.*
Navarre ✲ . . . . . *Mathém. spéc.*
Bouché. . . . . *Mathém. élém.*

Miet. . . . . } *Agrégés de mathémat.*
Meissas. . . . . }
Gobert ✲. . . . . } *Rhétorique.*
De Wailly (A.) ✲. . . }
Poirson ✲. . . . . } *Histoire.*
Chanut, *agrégé spécial.* }
Sédillot, *agrégé.* . . }

rée ✲.	*Seconde.*
estainville, *agrégé.* .	
iant.	*Troisieme.*
Marmant.	
Haugeret.	*Quatrième.*
Adachet, *agrégé.* . .	
De Calonne. . . .	*Cinquieme.*
Villemeureux, *agrégé.*	
Peissier.	*Sixieme.*
Peugère, *agrégé.* . .	
Milne-Edwards. . .	*Histoire natur.*
Bontemps.	*Mait. élément*
Pollot.	
Heslouin.	

Brunet	*Agrégés Suppl.*
Pugin, *chargé du cours spécial de langue et de littérature françaises.*	
Cam. Villemeureux. .	*Répétit. de math.*
Valleray.	*Surveillans généraux.*
Jalade.	
Langues vivantes.	
Anglais.	M. Mac-Carthy.
Allemand.	M. Stahl.
Pâté-Desormes. .	*Dessin.*
Dupuis.	
Lemire.	
Baudon.	*Mait. d'écriture.*
Michelin	
Schreuder ✲ . .	*Gymnastique.*

Maîtres d'Études. Messieurs.

Maury.	Gisclard (Casimir).	Landolphe.	Outzy.
Martin.	Plagnol.	Magnin *dit* Cugny.	Mathieu.
Genetreau.	Lebeau.	Charrière.	Leterrier.
Moysen.	Marrast.	De Montfort.	Pasteau.
Delor.			

Service de Santé. MM.

Bon Alibert (O ✲), 1er *Médecin.*	Denis, *Chirurgien adjoint.*
Ch. Petit, *Médecin adjoint.*	Bon Richerand ✲. *Chirurgien consultant.*
Levraud (Benj.) ✲. *Médec. ordin. et Chir.*	Leloutre, *Dentiste.*
Jacquemin. *Médec. cons.*	Moutillard. *Pharmacien.*
Magendie ✲.	

M. Latournerie, *Caissier.*

Nombre d'élèves internes. . . 362 | Externes. 410

COLLÉGE ROYAL DE SAINT-LOUIS.

Ce Collége est établi rue de la Harpe, à l'ancien Collége d'Harcourt. Il reçoit 300 pensionnaires, et 4 à 500 externes.

M. Liez ✲, *Proviseur.*
M. Emery, *Censeur des Etudes.*
M. Letermelier, *Econome.*
M. l'Abbé Chaillot, *Aumônier.*
M. l'Abbé Sabatier, *Aumôn. adj.*

Professeurs. Messieurs.

Valette ✲.	*Philosophie.*
Thuillier. *agrégé, chargé du Cours.*	
Babinet ✲.	*Physique.*
Blanchet, *agrégé.* . .	
Delisle.	*Mathém. spéc.*
Vincent.	*Mathém. élém.*
Binet Ste-Preuve, *agrégé*	
Janson-Durville, *idem.*	
Wolff, *chargé provisoirement du cours de littérature française pour les élèves de mathématiques.*	
Charpentier. . . .	*Rhétorique.*
Bellaguet.	

Dumont.	*Histoire.*
Poulain, *agrégé.* . .	*Histoire.*
Ansart, *Prof. de 4e.* .	
Vendelheyl.	*Seconde.*
Vernadé.	*Troisieme.*
Roberge. *agrégé.* . .	
Ansart, *suppl.* par M Leroy. prof. de 5e. . .	*Quatrième.*
Laudois, *agrégé.* . .	
Leroy, *suppléé* par M. Huguet, *agrégé.* . . .	*Cinquieme.*
Chardin, *agrégé.* .	
Defrenne, *agrégé* . .	

Lurat. . . . . } *Sixième.*
Regnier, *agrégé*. . . . }
Salacroux jeune. . . . *Histoire natur.*
Genouille. . . . . } *Agrégés Suppl.*
Guérard. . . . . }
Roguet. *chargé de suppléer les professeurs de mathématiques.*
Arnal. . . . . }
Bloquel. . . . . } *Maîtres élém.*
Dufy. . . . . }
Lestrade. . . . . }
Wolff. . . . . } *Maîtres élém.*
Vigroux. . . . . }
Rouzée. . . . . } *Surveill. gén.*

Langues vivantes.

Anglais. . . . . O. Sullivan.
Allemand. . . . . Schoen.
Pâté-Desormes. . . . } *Dessin.*
Dupuis . . . . . }
Lauwereyns. . . . . *Ecriture.*
Cartier. Benazet.
Schloer. Corret. } *Mus.*
Monpou. Couronneau.
Bienaimé.

Lebrun . . . . . *Escrime.*
Bence. . . . . *Danse.*

Maîtres d'études.

Hontang. Siquot.
Dorland. Destours.
Donat. David.
Lafont. Coursserand.
Girard.

Maître surveillans et remplaçans. MM.
Gandilhon. | Chanial. | André. | Pelon.

Maigne. . . . . *Médecin.*
Bon Alibert (O ✻). . } *Méd. consult.*
Guilbert. . . . . }
Harraque. . . . . }
Moulin. . . . . *Chirurgien.*
Guerbois . . . . . *Chir.-consult.*
Delmond. . . . . *Dentiste.*

Nombre d'élèves Internes. . . 250 | Externes. 500

COLLÉGE ROYAL DE CHARLEMAGNE.

Ce Collége est établi dans la maison des Grands-Jésuites, rue Saint-Antoine. Il n'est pas disposé pour admettre des pensionnaires.

M. Dumas ✻, *Proviseur*. . . . . }
M. Belin ✻, *Censeur des Études*. . . . . } *Au Collége.*
M. Demarcilly ✻, *Économe*. . . . . }

Professeurs. MM.

Bouillet. . . . . *Philosophie.*
Bary. . . . . *Sciences phys.*
Bouby. . . . . *Math. spéciales.*
Lévy. . . . . *Math. élément.*
Dufour . . . . . *Agrégé.*
Langlois. . . . . } *Rhétorique.*
Daveluy. . . . . }
Cayx ✻. . . . . }
Bueile, *agrégé spécial.* } *Histoire.*
Toussenel, *agrégé*. . }
Dalgue. . . . . }
De Neufforge, *agrégé.* } *Seconde.*
Frémion. . . . . }
Betolaud, *agrégé*. . . } *Troisième.*
Leboucher. . . . . }
Viguier, *agrégé*. . . } *Quatrième.*
Forgeot. . . . . }
Galeron. . . . . } *Cinquième.*
Bonvalot. . . . . }
Cappelle, *agrégé*. . . } *Sixième.*

Chaine. . . . . } *Classes élément.*
Prout. . . . . }
Comte (Achille). . . *Histoire natur.*
Quicherat. . . . . }
Gérusez. . . . . }
Loudiere. . . . . }
Rossignol. . . . . } *Agrégés Sup.*
Clereau. . . . . }
Darragon. . . . . }
Mesnard. . . . . }

Langues vivantes.

Allemand. . . . . Donndorf.
Anglais. . . . . Ludger.

Levraud (Benj.) ✻, *Médecin.*
Bon Alibert (O ✻), *Médecin consultant.*
Guerbois, *Chirurg. consultant.*
Guillié ✻, *Oculiste.*

Nombre d'élèves externes. . de 8 à 900.

COLLÉGE ROYAL DE BOURBON.

Ce Collége est établi dans le bâtiment des Capucins de la Chaussée-d'Antin, rue Ste.-Croix. Il ne reçoit point de pensionnaires.

M. Alexandre, *Proviseur.* . . . . . } au Collége.
M. Clerc, *Censeur des Etudes.* . . . } au Collége.
M. Lecointre, *Econome.* . . . . . } au Collége.

Professeurs. MM.

Saphary ✲.	*Philosophie.*	Ledrut, *suppléé* par M. Herbette, *agrégé.* .	*Sixième.*
Cazalis.	*Physique.*	Caresme, *agrégé.* . .	
Binet.	*Math. spécial.*	Renard, *agrégé.* . .	
Camus.	*Math. élém.*	Chabouillé de Maisonneuve, *Maître élément.*	*Classes élém.*
Loupot, *agrégé.*			
Planche ✲. . . .	*Rhétorique.*	Corbin.	*Histoire natur.*
Lemaire, *suppl.* . . .		Bourjod-St.-Hilaire, *Sup.*	
Ragon.			
Jarry de Mancy. . . .	*Hist. et Géog.*		
Filon, *agrégé.* . . .			
Merruau, *idem.* . . .			
Legay.	*Seconde.*		
Pottier, *agrégé.* . . .			
Garnier, *suppléé* par M. Hubert, *agrégé.* .	*Troisième*		
Raynaud, *idem.* . . .			
Guillaume, *suppléé* par M. Valatour, *agrégé.* .	*Quatrième.*		
Chappuyzi, *idem.* . .			
Girod.	*Cinquième.*		
Pitay, *agrégé.* . . .			
Ledrut, *prof. de 6e, suppl.*			

Agrégés suppléans. MM.

Cuvier (Rodolphe). | Nisard.

Langues vivantes.

Allemand. . . . Bon de Liebhaber ✲.
Anglais. . . . . Linch.

Lherminier ✲.	*Médecin.*
Boucher du Gua ✲. .	*Médec. ordin.*
Mérat.	*Chirurgien.*

Nombre d'élèves externes. . 700.

COLLÉGE STANISLAS,

Etabli rue Notre-Dame-des-Champs, n 34, à l'ancien Hôtel Fleury.

M. l'abbé Augé ✲, *Directeur.*
M. l'abbé Buquet, *Préfet des Etudes.*
M. l'abbé Petit, *Directeur du moyen Collége.*
M. l'abbé Milliériot, *Directeur du petit Collége.*
M. l'abbé Ravinet, *Préfet de Religion.*
M. l'abbé Garson, *Econome.*

Professeurs. MM.

Gibon.	*Philosophie.*
Desdouits.	*Mathématiques* / *Physique.*
Lefèvre.	*Rhétorique.*
Taranne.	
Burette	*Histoire.*
Lewaillant.	
Sauzier.	*Seconde.*
Cabaret-Dupaty. . . .	*Troisième.*
Thédenat	*Quatrième.*
Prat-Marca.	*Cinquième.*
Thédenat jeune. . . .	*Sixième.*
Gillette.	*Histoire natur*

Carey, *maître d'allemand.*
Denie, *maître d'anglais.*
Dupierge, *Maître de musique.*
Fizeau ✲, *Médecin.*
Chareyre, *Chirurgien.*
Delmond, *Dentiste.*

Maîtres d'études. MM.

Grémy.	Denis.
Vuillaume.	Debast.
Capoulade.	Adam.
Chanserelle.	

Nombre d'élèves internes. . . 250. Il ne reçoit point d'externes.

COLLÉGE ROLLIN,

Etabli rue des Postes, n. 34. Il contient 300 élèves pensionnaires et n'admet pas d'externes.

M. de Fauconpret, *Directeur.*
M. Ballard-Luzy, *Préfet-général des Études.*
M. Boullard, *Préfet du moyen Collége.*
M. Tournet, *Préfet du petit Collége.*
M. l'abbé Sénac, *Aumônier.*
M. Landois, *Procureur-gérant.*

Professeurs. MM.

Poret.	*Philosophie.*
Lefevre.	*Physique.*
Sturm.	*Mathém. spéc.*
Laisné (d'Avranches). .	*Mathém. élém.*
Rinn.	*Rhétorique.*
Magin (Alfred). . . .	*Histoire.*
Guérin.	*Seconde.*
Legay.	*Troisieme.*
Toussaint	*Quatrieme.*
Boistel.	*Cinquieme.*
Dubois.	*Sixieme.*
Valenciennes.	*Histoire natur.*

Maîtres divisionnaires. MM.

Magin (Eugène).	Laisné.
Haussard.	Nisard (Auguste).

Maîtres élémentaires. MM.

Bellaguet.	Thomerel.
De Sanlis.	Barré.
Gougeon.	Millon.

Hermann	*Langue allemande.*
Wilkin.	*Langue anglaise.*
Monginot. . . .	*Compt. comm.*
Gobert	*Dessin.*

Sous-Préfets des Etudes. MM.

Sauvalle.	Boutard.
Valton.	Mathorez.

Maîtres d'Etudes. MM.

Estienne.	Cordier.
Carrau.	Boniface.
Filhos.	De Save.
David.	Stricher.
Toutain.	Huet.
Chesneau.	Cossé.

Baroilhet	*Médecin.*
Pressat.	*Chirurgien.*
Camille Piron ✻. . .	*Médecin Cons.*
Guerbois.	*Chirurg. cons.*
Miel-Leloutre. . . .	*Dentiste.*

INSTITUTIONS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Arrondissemens de Paris.

CHEFS D'INSTITUTION. Messieurs,

Aubert-Hix, rue Blanche, n. 31.
Barbet, impasse des Feuillantines, Faubourg Saint-Jacques.
Belèze, rue Louis-le-Grand, n. 27 et 29.
Bourdon, rue Payenne, n. 9.
Bradley, rue St-Lazare, n. 134.
Chauvet, rue Pigale, n. 20.
Cimtierre ✻, r. Culture-Ste-Catherine, 35.
Clavé, rue du Faub-du-Roule, n. 20.
De Moyencourt, rue de l'Ouest, n. 10.
De Reusse, rue de Vaugirard, n. 48.
Deshouilleres, rue de Miroménil, n. 45.
Duhamel, rue de Vaugirard, n. 130.
Favard fils, rue St.-Antoine, n. 212.
Gasc, rue des Postes, n. 40.
Genest, rue d'Assas, n. 14.
Guyet de Fernex, r. S.-Jacques, 252.
Hallays-Dabot ✻, place de l'Estrapade.
Hébert, rue de Rheims, n. 7.
Jubé, rue de la V.-Estrapade, n. 7
Laramée de Sépres, rue de Monceau, n. 7.
Lavallée, rue de Thorigny, n. 7.
Laville, rue du Faub.-St.-Jacques, n. 53.
Liéryns, rue Culture-Ste-Catherine, n. 27.
Massin, rue des Minimes, n. 10.
Mathe, rue du Faub.-St-Honoré, n. 98.
Mayer d'Alembert, rue S.-Jacques, 269.
Michelot, rue de la Chaise, n. 24.
Muron, rue de la Pépinière, n. 47.
Pelassy-Delousle, rue des Postes, 12.
Petit, rue de Jouy, n. 9.
Poiloup (l'Abbé), rue du Regard, 20.
Robinet, rue Ville-l'Evêque, n. 20.
Rouit, rue de Clichy, n. 49.
Savouré, rue de la Clef, n. 7.
Vautier, à l'ancien Col de la Marche.

Maîtres de Pension à Paris. Messieurs,

Jublet, rue de Popincourt, n. 59.
Jugeron, rue de Clichy, n. 62.
Jabil, rue Not.-Dame-des-Champs, n. 24.
Jasse, Grande rue de Chaillot, n. 15.
Beauvais, rue du Petit-Louis, n. 19, enclos du Temple.
Blanchard, aux Champs-Élysées.
Boniface, rue de Tournon, n. 33.
Bouteiller, rue des Prouvaires, n. 6.
Bugnon, rue Duguay-Trouin, n.
Caron, rue Neuve-Ste-Geneviève, n. 23.
Chastagnier, rue d'Assas, n. 8.
Chételat, rue des Fossés-St.-Victor, n. 15.
Collin-d'Ambly, rue Picpus, n. 48.
Commaille, rue Ste-Anne, n. 51.
Cortambert, des Fr.-Bourgeois, 14, Marais.
Coulon, rue d'Enfer, n. 20
Coutant, r. du Perche, 9, au Marais.
Crouzet, rue Neuve-Ste-Geneviève, n. 24.
Dalouzy, passage Ste-Avoie, n. 4.
Daude, rue du Val-de-Grâce, n. 1.
Decaut, rue de la Bourbe, n. 12.
Defontaine, rue du Dragon, n. 33.
Delafontaine, r. Ne-S.-Etienne-du-Mont, 8.
Denis, r. des Fr.-Bourgeois, 21, au Marais.
Dunod, rue du Rocher, n. 28.
Ferrand, petite rue Verte, n. 4.
Foissac, rue des Fossés-S.-Victor, n. 13.
Fornier de Violet, rue de la Tour-d'Auvergne, n. 19.
Gandon, cul-de-sac Longue-Avoine, n. 6.
Genret, rue du faub. St-Denis, n. 160.
Geschwendt, rue Hauteville, n. 17.
Gilly, rue des Fossés-St.-Victor, n. 25.
Goubaux, rue Blanche, n. 19, et rue de Clichy, n. 34.
Guilleminot, rue du Mail, n. 32.
Houseal, boulev. Mont-Parnasse, n. 29.
Journeaux, rue du Faub.-St.-Jacques, 18.
Lamotte, r. des Deux-Portes-St.-Sauv. 32.
Landry, rue Blanche, n. 28.
Lebarbier de Blignières, r. de Clichy, 37.
Lecomte, rue du Carême-Prenant, n. 4.
Lefèvre, rue d'Enfer, n. 47.
Legros, rue Basse-du-Rempart, n. 56.
Lemasson, rue du Marché-Neuf, n. 6.
Loriol, rue Ste-Geneviève, n. 9.
Montagne, rue de Ménil-Montant, n. 53.
Morant, r. des Fr.-Bourgeois-S.-Michel, 5.
Morel, rue de Vaugirard, n. 90.
Nyon, rue des Martyrs, n. 62.
Pernot, place Royale, n. 24.
Peuchot, rue d'Enfer, n. 2.
Piaulé, rue Duphot, n. 14.
Portier, rue du Bac, n. 88.
Regnault, rue de Clichy, n. 64.
Ribourt, passage Ste-Marie, n. 11.
Rivail, rue de Sèvres, n. 45.
Rivaud, rue de la Pépinière, n. 63.
Romtain, rue du Faub.-S.-Martin, n. 188.
Sabatier, rue Richer, n. 9.
Salives, rue Lenoir, n. 16.
Scribe, boulev. du Temple, n. 11.
Tournadour, rue S-Dominique-S.-G. 111.
Tremblay, quai d'Anjou, n. 33.
Vincent, rue de Vaugirard, n. 65.

BANLIEUE DE PARIS.

Arrondissement de Saint-Denis.

Chef d'institution. — M. *Gengembre*, à Montmartre.

Maîtres de Pension. Messieurs,

Mage, *Mazain* à Saint-Denis.
Hervieu à Asnières.
Laurent, *Gillon*, *Chataing* à Belleville.

Arrondissement de Sceaux.

Chef d'institution. M. *Cournand*, à Fontenay-aux-Roses

MAITRES DE PENSION. Messieurs,

Adde, *Aubert* à Vincennes.
Maniette à Vaugirard.
Chevreau à Saint-Mandé.
Courtois à Châtillon.
Taillefer à Thiais.
Regnault à Bourg-la-Reine.
Mailhat, *Regnier* à Bercy.
Massonneau à Montreuil.
Pontier à Nogent-sur-Marne.
Roy Barrière d'Italie, 4.
Delahaye à Charenton.
Paulet-Tournemine à Créteil.

Lemaire. . . . à la Villette.
Mallot. . . . à Montmartre.
Anne dit *Cordier*. à Neuilly.
Mac-Nally. . .
Marelle. . . . } à Passy.
Savary. . . .
Melin. . . .

Pilolet.. . . . à Auteuil.
Franche. . . . à Boulogne.
Delafosse. . . à Surène.
Oudard. . . . } Aux Batignolles.
Boué. . . . .

INSTRUCTION PRIMAIRE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

COURS NORMAL PRIMAIRE ÉTABLI A PARIS.

M. SARRAZIN, *Directeur* (pour les Instituteurs), rue des Bernardins, n. 4.

Mlle LELIÈVRE, *Directrice* (pour les Institutrices), à la Halle aux Draps.

Les Cours ont lieu tous les trois mois. L'instruction comprend la méthode de lecture, d'écriture, de calcul et de grammaire ainsi que le dessin linéaire, dans l'école des élèves-maîtresses la couture est substituée au dessin linéaire. Pour être admis, il faut présenter un certificat de moralité délivré par le maire ou bien un brevet de capacité délivré par la Commission d'instruction publique.

Communes du département.	79
Communes pourvues d'écoles.	79
Ecoles du 1er degré (garçons 36, filles 25). . . .	61
Ecoles d'enseignement mutuel (garçons, 55; filles, 12).	67
Nombre total des Ecoles.	596

Nota. Sur ce nombre, 381 sont établies à Paris.

MAÎTRESSES D'INSTITUTION ET DE PENSION. Mesdames,

Premier Arrondissement.

Afforty, r. du Faub.-du-Roule, 24. (*Inst.*)
Claverie de Bannières, r. Neuve-de-Berry, n. 6. (*Inst.*).
Mlle. Collard, Faub. du Roule, n. 82. (*Inst.*)
Ve Chaumeil-Martinez, rue Neuve-de-Berry. n. 14. (*Institution*).
Daubanel, r. du Faub.-du-Roule. n. 96 (*P.*)
D'Ocagne, r. du Faubourg-du-Roule, n. 71. (*Inst. protestante.*)
Mlle. Lerambert, F. du Roule, n. 81. (*P.*)
Mlle. de Pons, r. du F.-S.-Honoré, n. 106. (*Institution.*)
Migneron. r. de Valois, n. 4. (*Pens.*)
Mlle. Mollard *dite* Alix, r. de Clichy, n. 55. (*Pension.*)
Mlle. Touvenel, r. du F.-du Roule, n. 20. (*P.*)
Coulon, *Idem*, n. 79. (*Inst.*)
Quesney, r. de Courcelles. n. 12. (*Inst.*)
Leguay, r. de Chartres, n. 3. (*Inst.*)
Hemart, r. de Mouceau, n. 7. (*Inst.*)
Danne, *Id.*, n. 9. (*Pens.*)
Fabre, *Id.*, n. 17. (*Inst.*)
Mlle. Auger, quai de Billy, n. 12. (*Pens.*)
Ledrut de Nassau. r. d'Angoulême. (*Inst.*)
Aubert. passage Sandrié. n. 16. (*Pens.*)
Rouillé, r d'Astorg-S.-Honoré.n. 6. (*Inst.*(

Deuxieme Arrondissement.

Cousineau, r. de Clichy, n. 32. (*Inst.*).
Clément, r. des Martyrs, n. 22. (*Inst.*)
Mlle. Vignan, *Id.*, n. 39. (*Pens.*)
Mlle. Philibert.r.duF.-Poissonnière, 103. (*I.*)
Mlle Poncy, r. Richer, n. 14.
Lobidel, r de Rochechouart, n. 46. (*Inst.*)
Payn, r. de Rochechouart. n. 42. (*Pens.*)
Gambès. r. de Bellefonds. n. 32. (*Inst.*)
Boucher. r. Bleue, n. 19. (*Pens.*)
Windeck, r. de Clichy, n. 44. (*Pens.*)
Mlle. Fumerand, r. S.-Honoré, n. 338.

Troisième Arrondissement.

Chamelot, r. du F.-Poissonn., n. 89. (*Inst.*)

eunesse, Faub. S.-Denis, n. 151. (*Inst.*)
educ, *née* Housset, Faub. Poissonnière, n. 98. (*Pens.*)
nglade, Faub. St.-Denis, n. 171. (*Pens.*)
'Habitant, Faub. Montmartre, n. 151.
arthel, r. du F.-Poissonnière, 86. (*Pens.*)

Quatrième Arrondissement.

opton, r. S.-Germ.-l'Aux., n. 45. (*Pens.*)
adot, r. S.-Honoré, n. 165. (*Pens.*)
amy Lagoardette, r. Boucher, n. 3. (*Pens.*)
lle. Montaudon, r. des Deux-Ecus. 21. (*P.*)

Cinquième Arrondissement.

Madeline, r. du Faub.-S.-Denis, n. 184. (*P.*)
arrivée, *née* Henry, r. du Faub.-St.-Martin, 11. (*Pens.*)
Lepage, r. Pavée-S.-Sauveur, n. 11. (*I.*)
Monniot, r. des Mar.-du-Temple, n. 17. (*P.*)
Pariset, r. de la Lune, n. 10. (*Pens.*)
Chaudon, r. du Caire, 21. (*Pens.*)
Grenet, r. S.-Claude, 1. (*Pens.*)
Hottinger, Faub.-S.-Denis, n. 64. (*Pens.*)
Millard, r. Comtesse-d'Artois, n. 8 (*Pens.*)
Romagnési, r. Mauconseil, 14. (*Pens.*)
Mme. Duchesne, F.S.-Martin, n. 162. (*P.*)

Sixième Arrondissement.

Brazier, r. du F.-du-Temple, 28. (*Pens.*)
Lesage, r. Salle-au-Comte, n. 14. (*Pens.*)
Merle, rue N.-Dame-de-Nazareth, n. 6. (*P.*)
Mlle. Cazier, r. des Trois-Bornes, n. 15. (*P.*)
Mlle. Plichon, r. de Crussol, n. 11.
Mahy-Chitenous, r. St.-Sébastien, n. 22.

Septième Arrondissement.

De Courcy de la Ferre, r. du Grand-Chantier, n. 3. (*Pens.*)
Camus, r. des Rosiers, n. 2. (*Pens.*)
Mlle. Sottin, r. Ste-Avoye, n 34.
Arnoult, r. du Chaume. (*Inst.*).
Lenoir, r. des Francs-Bourgeois, n. 21.
Bourdon, Vieille rue du Temple, n. 75.
Mlle. Erard, r. des Ecouffes, n. 5. (*Pens.*)

Huitième Arrondissement.

Lelarge, rue de Montreuil, n. 37. (*Inst.*)
Blacque, rue de Picpus, n. 10. (*Inst.*)
Ramond, r. des Francs-Bourgeois, n. 18. (*I.*)
Sané, r. des Filles-du-Calvaire, n. 14 (*P.*)
Daubrée, r. de Harlay. (*Inst.*)
Vincent, r. St.-Claude, n. 2.
Lemaire, r. S.-Louis, n. 32.
Devaugrigneuse, r. de la Perle, n 3.
Guerbois, r. de Ménil-Montant, n. 14.
Mlle. Collard, r. de Picpus, n. 52. (*Pens.*)
Grenier, r. S.-Bernard, n. 37.
Van Cléempute, r. Popincourt, n. 60. (*P.*)
Jams, boulev. S.-Antoine, n. 57. (*Pens.*)
Mlle. Renard, r. de Ménil-Montant, n. 14. (*Inst.*)

Neuvième Arrondissement.

Lemaire, passage S.-Pierre. (*Pens.*)
Mlle. Dupleix, quai d'Anjou, n. 29. (*I.*)
Leroux, rue et hôtel Bretonvilliers, n. 2.
Mlle. Ste-Arnoulx, r. de Lesdiguières, n. 1.

Dixième Arrondissement.

Trigaut de la Tour, *née* Liot, r. S.-Maur, n. 12. (*Inst.*)
Lefèvre, r. de Grenelle-S.-G., n. 56. (*P.*)
Rowden, r. d'Angoulême, 8. (*Inst. protest.*)
Place, r. de Vaugirard. n. 106. (*Pens.*)
Ve Dubreuil, r. Ste.-Marguerite, 34.
Barizon, r. des Vieilles-Tuileries, n. 21. (*P.*)
Brunon, r. du Petit-Vaugirard, n. 12. (*P.*)

Onzième Arrondissement.

Roullet, r. des Maçons, n. 3. (*Inst.*)
Bray, r. de l'Ouest, n. 24. (*Inst. consacrée aux jeunes demoiselles anglaises.*)
Dupré, *née* Lanneau, r. du Mont-Parnasse, 5.
Bonfils, r. de l'Ouest, n. 8. (*Pens.*)
Cologue, r. Cassette, n. 34. (*Pens.*)
Reboul r. N.-D.-des-Champs, n. 34. (*I.*)
Mlle. Pront, r. de Tournon, n. 5. (*Pens.*)
Duchesne, r. de Tournon, n. 7. (*Pens.*)
Ve Maubaret, r. Cassette, n. 29 (*Inst.*)
Deurié de Monteil, r. St.-Jacques, n. 42.
Maillard, r. d'Assas, n. 5. (*Pens.*)
Saunier, r. des Mathurins-S.-Jacques, n. 14. (*Inst.*)
Mlle Fray, r. du Cimetière-S.-André, 3.
Mlles. Pagès, r. du Mont-Parnasse, 4. (*Inst.*)
Mlle. Génois, r. des Francs-Bourgeois, n. 6.
Mlle Moreau, r. Servandoni, n. 46.
Mlle. Vatteville, r. Garencière, n. 3.

Douzième Arrondissement.

Guéroult, r. S.-Jacques, n. 289. (*Inst.*)
Besnard, impasse des Feuillantines. (*Inst.*)
Severin, r. S.-Jacq., pav. du Val-de-Gr. (*P.*)
Mansard, r. du Puits-de-l'Hermite, n. 3. (*P.*)
Guinand, r. des Fossés-S.-Victor. (*Inst.*)
Doué, r. des Noyers, n. 41. (*Pens.*)
Lussault, r. de l'Arbalètre, n. 5. (*Pens.*)
Domard, r. des Bernardins, n. 34. (*Pens.*)
Mlle. Tripot, r. Ne-S.-Etienne, n. 19. (*I.*).

Arrondissement de S.-Denis.

Guilbert, r. des Ursulines, à S.-Denis. (*P.*)
Emich, r. de Paris, à S.-Denis. (*Pens.*)
Malé, r. des Ursulines, à S.-Denis. (*Pens.*)

Delaunay, Gr. r., n. 229, à Belleville. (*P.*)
Bar, à Puttaux, près Neuilly. (*Pens.*)
Jovenet, r. Basse, 26, à Passy. (*Inst.*)
Legentil-Bernard, vieille route de Paris, à Neuilly. (*Pens.*)
Denoireterre, à Belleville. (*Inst.*)
Gillon, à Belleville. (*Pens.*)

Arrondissement de Sceaux.

Quénin, à Thiais. (*Inst.*)
D'Herbez-St.-Aubin, à Nogent. (*Pens.*)
Dupré, à Issy.
Ratelot, à Châtillon.
— à Vaugirard.
— à Vincennes.
Mlle. Defrance, *idem.* (*Pens.*)

Bureau d'indication et de placement des Maîtresses d'études.

Madame Martin, *Directrice*, rue des Marais, n. 13. Faub. S.-Germain.

Nota. Aucune rétribution n'est exigée par ce bureau, soit pour les renseignemens, soit pour les placemens.

SECTION IV.

COLLÉGE ROYAL DE FRANCE,

Place Cambrai.

(Institution. — Professeurs et indication des Cours.)

M. le Bon Silvestre de Sacy (C ✻), Pair de France, *Administrateur.*

M. Savart ✻, de l'Académie des Sciences, *Conservateur du Cabinet de Physique.*
M. Sédillot, *Secrétaire de l'Administrateur.*

Le Collége royal de France fut institué en 1530 par François Ier, le restaurateur des lettres en France ; il y créa douze chaires pour enseigner le grec, l'hébreu, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques, la médecine. Successivement il en fut ajouté d'autres pour le droit-canon, la botanique, la chirurgie, etc., jusqu'au nombre de dix-neuf. En 1774, le Collége royal fut réorganisé, et l'enseignement fixé tel qu'il est aujourd'hui, sauf les deux chaires pour les langues chinoises et samscrite, qui ont été créées en 1814 par Louis XVIII, et les trois chaires d'économie politique, d'histoire des législations comparées et d'archéologie, dont la création a été faite par des ordonnances royales de l'année 1831. Les Professeurs sont nommés par le Roi, et le Collége est administré sous l'autorité du Ministre de l'Instruction publique. Les Cours sont tous gratuits.

LECTEURS ET PROFESSEURS ROYAUX.

Astronomie.

M. Binet (O ✻), rue Descartes, n. 21.
Les lundis, jeudis et samedis, à dix heures et demie.

Mathématiques.

M. Lacroix ✻, *de l'Académie des Sciences*, rue de Tournon, n. 17.
Les lundis et vendredis, à onze heures.

Physique mathématique.

M. Biot ✻, *de l'Académie des Sciences*, au Collége de France.
Les lundis, jeudis et samedis, à une heure.

Physique expérimentale.

M. Ampère ✻, *de l'Académie des Sciences*, rue des Fossés-S.-Victor, 19.
Les mardis, jeudis et samedis à une heure et demie.

Médecine.

M. Magendie ✻, *de l'Académie des Sciences*, rue de Seine, n. 30.
Les mercredis et vendredis, à 3 heures.

Chimie.

M. le Bon Thénard (O ✻), Pair de France, *de l'Académie des Sciences*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 42.
Les jeudis et samedis, à midi.

Histoire Naturelle.

M. Elie de Beaumont ✻, avenue de Boufflers, n. 3 *bis*.
Les mardis, jeudis et samedis, à trois heures.

Droit de la Nature et des Gens.

M. de Portets ✻, rue d'Enfer, n. 13.
Les lundis, mercredis et vendredis, à huit heures.

Histoire et Morale.

M. Letronne ✻, *de l'Académie des Inscrip. et Belles-Lettres*, à la Bibliothèque royale, rue de Richelieu.

Langues Hébraïque, Chaldaïque et Syriaque.

M. Etienne Quatremère ✻, *de l'Académie des Belles-Lettres*, Ile St.-Louis, quai de Bourbon, n. 19.
Les lundis, mercredis et vendredis, à midi et demi.

Arabe.

M. Caussin de Perceval fils, au Collége.
Les lundis, mercredis et vendredis, à huit heures et demie.

Persan.

M. le Bon Silvestre de Sacy (C ✻), Pair de France, *de l'Académie des Belles-Lettres*, rue Hautefeuille, n. 9.
Les lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures et demie.

Langue Turque.

M. Desgranges.
Les lundis, mercredis et vendredis, à dix heures et demie.

Langue et Littérature Chinoises et Tartare-Mandchou.

M. Stanislas Julien, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, n. 30.
Les lundis, mercredis et vendredis, à trois heures.

Langue et Littérature Samscrites.

M. Burnouf (Eugène), rue de l'Ecole de Médecine, n. 13.

Langue et Littérature Grecques.

M. Boissonade ✻, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*.
Les mardis et vendredis, à une heure, à l'Institut.

Philosophie Grecque et latine.

M. Jouffroy ✻, rue de Vaugirard, n. 37.

Eloquence Latine.

M. Burnouf ✻, rue de l'Ecole de Médecine, n. 13.
Les mardis, jeudis et samedis, à huit heures et un quart.

Poésie.

M. Tissot ✻, rue Richer, passage Saulnier, n. 3.
Les mercredis et vendredis, à une heure.

Littérature Française.

M. . . . . .
Les lundis, à midi.

Economie politique.

M. . . . . .

Histoire générale et philosophique des Législations comparées.

M. Lerminier (E.), *Docteur en droit*, rue de Vaugirard, n. 22.
Les mardis et samedis, à une heure.

Archæologie.

M. . . . . .

Professeurs honoraires.

M. le Mis de Pastoret (G ✻), *de l'Académie des Belles-Lettres*, place de la Concorde, n. 6.

M. Caussin de Perceval père ✻, rue. . . .

SECTION V.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,

Jardin du Roi.

(Détails sur le Musée. — Professeurs. — Naturalistes. — Galeries. — Ménagerie. — Ecole de Pharmacie.)

Cet Etablissement, compris dans les attributions de l'Instruction publique, est situé au levant de Paris, et composé d'un Jardin de botanique, avec des serres chaudes et des serres tempérées, de plusieurs galeries où se trouvent disposées méthodiquement des collections appartenant aux trois règnes de la nature, d'une galerie d'anatomie, d'une galerie de botanique, d'une ménagerie d'animaux vivans, d'une bibliothèque d'histoire naturelle, et d'un amphithéâtre avec des laboratoires, pour les Cours.

Les Cours publics, au nombre de treize, se font dans l'Amphithéâtre, dans les galeries d'Histoire naturelle, dans le jardin de Botanique et à la campagne. Il y a, en outre, des leçons de dessin et de peinture appliqués à l'Histoire naturelle.

Les galeries et la Bibliothèque sont ouvertes au public et aux étrangers les mardi et vendredi de chaque semaine, depuis trois heures jusqu'à la nuit, pendant l'automne et l'hiver, et depuis trois heures jusqu'à sept, pendant le printemps et l'été; aux Etudians, les lundi, jeudi et samedi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à deux.

La Ménagerie est visible tous les jours, depuis onze heures jusqu'à trois en hiver, et jusqu'à six en été, les jours de grandes fêtes exceptés.

Le jardin fournit aux Etablissemens publics qui lui sont analogues, des graines d'arbres et des plantes utiles aux progrès de la Botanique, de l'Agriculture et des Arts, et il donne aux pauvres malades celles qui sont propres à la guérison ou au soulagement de leurs maux.

Tout est gratuit dans l'Etablissement: en conséquence, les garçons de service des galeries d'Histoire naturelle, de la Bibliothèque et des Laboratoires, les gardiens des animaux de la Ménagerie et les garçons jardiniers ne doivent recevoir, sous aucun prétexte, ni rétribution, ni don volontaire.

Professeurs-Administrateurs.

I. Desfontaines (O ✻), *Botanique*, au Jardin du Roi.
I. Geoffroy-Saint-Hilaire ✻, *Zoologie*, *Quadrupèdes*, *Cétacées et Oiseaux*, au Jardin du Roi, *Trésorier*.
I. Cordier ✻, Maître des req., *Géologie*, au Jardin du Roi, *Direct.*
I. Brongniart (O ✻), *Minéralogie*, au Jardin du Roi.
I. Duméril ✻, *zoologie*, *reptiles et poissons*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 3 et au Jardin du Roi.
I. de Jussieu (Adrien) ✻, *Botanique rurale*, au Jardin du Roi.
I. de Mirbel ✻, *Culture des Jardins et Naturalisation des plantes étrang.* au Jardin du Roi et rue de Lille, n. 52.
I. Chevreul ✻, *Chimie appliquée*, aux Gobelins, *Secrétaire*.
I. Audouin ✻, *Zoologie*, *insectes*, au Jardin du Roi.
I. de Blainville ✻, *Anatomie comparée*, au Jardin du Roi.
I. Gay-Lussac (O ✻), *Chimie générale*, à la Raffinerie des salpêtres, ancien Arsenal
I. Flourens ✻, *Anatomie de l'homme*, au Jardin du Roi.
I. Valenciennes, *Zoologie*, *Mollusques et Zoophytes*, r. du Battoir, 7.

Professeur honoraire.

I. de Jussieu (Ant.-Laur.) ✻, au Jardin du Roi.

Aides-Naturalistes.

I. Prévost (Florent), *Chef des laboratoires de zoologie*, rue Ste-Hyacinthe, n. 7.
I. Bibron, *Zoologie*, *reptiles et poissons*, au Jardin du Roi.
I. Geoffroy-St.-Hilaire (Isid.), *Idem*, *quadrup.*, *cétacées et oiseaux*, au Jardin du Roi.
I. . . . . , *Zoologie*, *Insectes*, au Jardin du Roi.
I. Rousseau, *Anatomie comparée*, au Jardin du Roi.
I. Delafosse, *Minéralogie*, rue des Mathurins Saint-Jacques, n. 24.
I. Réglcy, *Géologie*, rue Saint-Denis, n 190.
I. Cambessedes, *Botanique*, Place St.-André des Arcs, n. 30.
I. Brongniart (Adolphe), *Idem*, au Jardin du Roi.
I. Dubois, *Cours de Chimie*, au Jardin du Roi.
I. Spach, *Culture*, au Jardin du Roi.
I. Clément, *anatomie*.

Bibliothèque.

I. Deleuze ✻, *Bibliothécaire*, au Jardin du Roi.

Galeries.

M. Thouin (Jacq.), *Garde des Galeries d'Histoire naturelle*, au Jardin du Roi.
M. Laurillard, *Garde des Galeries d'Anatomie comparée*, au Jardin du Roi.

Ménagerie.

M. Cuvier (Frédéric) (O ✻), *Garde de la Ménagerie*, au Jardin du Roi.

Peintres chargés de l'enseignement de l'iconographie. MM.

Redouté aîné ✻, *pour les plantes*, rue de Seine St.-G., n. 6.
Chazal, *pour les animaux*, rue de l'Ouest, n. 12.

Peintres. Messieurs,

Redouté jeune, rue du Colombier.
De Wailly, rue des Champs-Elysées, n. 5.
Bessa, rue du Cherche-Midi, n. 26.
Meunier, rue du Dragon, n. 34.
Werner, rue Copeau, n. 34.
Prêtre, rue des Francs-bourgeois-S.-Michel, n. 4.
Prevost, rue des Sts.-Pères, n. 22.

Jardin.

M. Riché, *Premier Jardinier*, au Jardin du Roi.

Secrétariat.

M. Royer, *Chef du bureau du Secrét. et agent spécial*, au Jardin du Roi.

ECOLE SPÉCIALE DE PHARMACIE DE PARIS.

Rue de l'Arbalète, n. 13.

Le but de l'Ecole est d'enseigner toutes les sciences qui se rattachent à la pharmacie, de recevoir pharmacien ceux qui dans quatre épreuves ont justifié des connaissances nécessaires à l'exercice de cette profession. Tout candidat doit déposer des certificats constatant huit années d'études, un acte de naissance attestant qu'il a atteint sa vingt-cinquième année, et verser la somme exigée par la loi entre les mains de M. le trésorier, avant d'être porté sur la liste d'admission aux examens. Depuis l'année 1830, il a été créé une Ecole-pratique où les élèves, admis à la suite d'un concours, sont exercés aux manipulations chimiques et pharmaceutiques.

M. Bouillon Lagrange ✻, *Directeur*, boul. des Italiens, n. 9.
M. Pelletier ✻, *Directeur-Adjoint*, rue Jacob, n. 15.
M. Robiquet ✻, *Trésorier*, à l'Ecole.

Professeurs. Messieurs.

Guiart, rue des Poules, n. 14.
Bussy, rue du Bouloy, n. 12.
Guiboux, rue Feydeau, n. 22.
N. . . . . .

Professeurs-Adjoints. Messieurs.

Clarion, rue de l'Ouest, n. 18.
Guilbert, rue de Seine-S.-Germ., n. 53.
Caventou ✻, rue de Gaillon, n. 22.
Lecanu, Marché aux Poirées, n. 6.

Employés. Messieurs,

Laugier (Ad.), *Chef du Secrétariat*, rue Copeau, n. 31.
Couerbe, *Préparateur des Cours*, rue Jacob, n. 26.

SECTION VI.

BUREAU DES LONGITUDES,

A l'Observatoire royal.

(Attributions. — Observatoire. — Géomètres et Astronomes.)

Le Bureau des longitudes a dans son attribution l'Observatoire de Paris et celui de l'Ecole militaire, les logemens qui y sont attachés, et tous les instrumens d'astronomie qui appartiennent au Gouvernement. Il indique les observatoires à conserver ou à établir. Il correspond avec les autres observatoires, tant de la France que des pays étrangers. Le Bureau des longitudes est chargé de rédiger la *Connaissance des Temps*, ou des mouvemens célestes, à l'usage des astronomes et des navigateurs, et de la publier plusieurs années à l'avance. Il perfectionne les tables astronomiques et les méthodes des longitudes et s'occupe de la publication des observations astronomiques et météorologiques. Un des membres du Bureau fait, chaque année, un Cours d'Astronomie, à l'Observatoire. Le Bureau publie, chaque année, un *Annuaire*, qu'il présente au Roi avec la *Connaissance des Temps*.

Géomètres.

M. de Prony (O ✻), à l'Ecole des Ponts-et-Chaussées, rue Hillerin-Bertin, n. 10.
M. le Bon Poisson (O ✻), à la Sorbonne.

Astronomes.

M. Bouvard ✻, à l'Observatoire royal.
M. Lefrançais de Lalande ✻, rue de Vaugirard, n. 9.
M. Arago (O ✻), à l'Observatoire royal.
M. Biot (O ✻), au Collége de France.

Anciens Navigateurs.

M. Louis de Freycinet (O ✻), rue Neuve St.-Roch, n. 5.
M. le Bon Roussin (G O ✻), Pair, *Vice-Amiral.*

Géographe.

M. Beautemps-Beaupré (O ✻), rue de l'Université, n. 13.

Artiste.

M. Lerebours ✻, place du Pont-Neuf, 13, au coin du quai de l'Horloge.

Astronomes Adjoints.

M. Mathieu ✻, M. Savary, } à l'Observatoire royal.
M. le Bon de Damoiseau ✻, à l'Observatoire de l'Ecole Militaire.
M. Largeteau.

Artiste Adjoint.

M. Gambey ✻, rue Pierre-Levée, n. 17.

SECTION VII.

ADMINISTRATION

DES ÉTABLISSEMENS ET COLLÉGES BRITANNIQUES EN FRANCE.

Ces Etablissemens ont été fondés à diverses époques et sur divers points du Royaume, avec la permission et sous l'autorité des Rois de France, pour l'éducation des jeunes catholiques d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande qui désireraient venir faire leurs études en France.

L'Administration de ces Etablissemens, dont les revenus sont déposés au Trésor, est confiée à des Ecclésiastiques nés sujets de S. M. Britannique, sous la surveillance du Ministre de l'instruction publique, qui ordonnance les dépenses.

FONDATIONS IRLANDAISES. — *Rue des Irlandais*, n. 3.

M. l'Abbé Mac-Sweeny, *Administrateur.*

M. l'Abbé Keane, *Préfet des Études et Professeur d'Ecriture-Sainte.*
M. O'Connel, *Professeur de Dogme.*
M. l'Abbé Mac-Sweeny, *Prof. de Morale.*
M. l'Abbé O'Toole, *Prof. de Philosophie.*
M. l'Abbé O'Brien, *Prof. d'humanités.*
M. l'Abbé Hussey, *Économe.*
M. Mac-Mahon, *Médecin.*

FONDATIONS ANGLAISES. — *Rue des Postes*, n. 22.

M. l'Abbé Tuite, Vic.-gén. de l'Evêq. de Londres, *Administrateur.*

FONDATIONS ÉCOSSAISES.

Mgr l'Evêque de Cybistra, Coadj. d'Edimbourg, *Administrat.*

SECTION VIII.

ECOLES DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES.

(Ecole royale et spéciale des Beaux-Arts. — Ecole royale gratuite de Mathématiques et de Dessin. — Ecole royale et spéciale de Dessin pour les jeunes personnes.)

ECOLE ROYALE ET SPÉCIALE DES BEAUX-ARTS,

Rue des Petits-Augustins.

Cette Ecole, consacrée à l'enseignement des arts du dessin, a été substituée aux corps enseignans de l'Académie royale de Peinture et Sculpture, établie en 1648, et de celle d'Architecture, fondée en 1671.

Elle est divisée en deux sections : l'une comprend la Peinture et la Sculpture; l'autre comprend l'Architecture.

Son administration est dans les attributions du Ministre du Commerce et des Travaux publics.

Louis XVIII, par une ordonnance du 18 décembre 1816, a affecté au placement de cette Ecole, l'ancien local du Musée des Monumens français, rue des Petits-Augustins, n. 16.

SECTION DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Professeurs. Messieurs,

Bon Gérard (O ✻), *Peintre*, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 6.
Bon Gros ✻, *Peintre*, rue des Saints-Pères, n. 22.
Bon Guérin ✻, *Peintre*, *ancien Directeur de l'Académie de France à Rome*, rue de Lille, n. 79.
Bon Bosio (O ✻), *Sculpteur*, pavillon de l'Institut.
Hersent (O ✻), *Peintre*, rue Cassette, n. 22.
Heim ✻, *Peintre*, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n. 31.
Cortot ✻, *Sculpteur*, au pavillon des Quatre-Nations.
David ✻, *Sculpteur*, rue de Seine, n. 41.
Pradier ✻, *Sculpteur*, rue des Beaux-Arts, n. 4 *bis*.
Ingres ✻, *Peintre*, palais de l'Institut.
Emery ✻, *Médecin*, rue Thiroux, n. 9, *Anatomie*.
Girard ✻, rue St.-Jacques, n. 159, *Perspective*.
Jarry de Mancy, rue du Pot-de-Fer, n. 20, *Histoire et Antiquités*.

SECTION D'ARCHITECTURE.

Théorie de l'Art.

M. Baltard ✻, *Architecte de Sainte-Geneviève et des Prisons de Paris*, Professeur, *Conservateur de la Galerie d'Architecture*, rue des Petits-Augustins, n. 16.

Histoire de l'Architecture.

M. Huyot ✻, *Architecte*, *Membre de l'Acad. des Beaux-Arts*, Professeur, rue du Pont-de-Lodi, n. 2.

Mathématiques.

M. Lavit, *Professeur*, rue Neuve-Saint-Merry, n. 25.

Stéréotomie et Construction.

M. Jaÿ, *Inspecteur des Bâtimens civils*, Professeur, rue d'Enfer, n. 19.

Perspective (1).

M. Girard ✻, *Professeur adjoint à la section d'Architecture*, rue Saint-Jacques, n. 159.

Secrétariat et Archives de la Section.

M. Vaudoyer ✻, *Secrétaire-Archiviste, de l'Académie des Beaux-Arts* au palais de l'Institut.

Commission établie près la Section pour l'assister dans les jugemens des concours d'émulation.

Liste par ordre d'admission. Messieurs,

Fontaine (O ✻), rue de l'Oratoire, 4.
Percier (O ✻), au Louvre.
Vignon (B.), rue de l'Arbre-Sec, n. 33.
Callet, rue de la Pépinière, n. 48.
Normand, rue des Noyers, n. 33.
Norry ✻, rue de Vaugirard, n. 28.
Delannoy ✻, rue de Ménars, n. 8.
Van Cleemputte, boulevard d'Enfer, n. 8.
Peyre ✻, rue des Poitevins, n. 6.
Gisors ✻, rue d'Hanôvre, n. 8.
Lebas ✻, Pavillon des Quatre-Nations.
Guenepin, rue St.-Dominique-Saint-Germain, n. 46.
Menager, rue des Francs-Bourgeois, n. 11, au Marais.
Debret ✻, rue St.-Honoré, n. 362.
Leclerc ✻, rue Hauteville, n. 2.
Chatillon, rue du Faub.-Montmartre, n. 4.
Vallot, rue du Jardinet, n. 8.
Guignet ✻, rue Caumartin, n. 1.
Rohault ✻, rue d'Aguesseau, n. 12.
Gauché, r. du Battoir St.-André, n. 10.
Lahure, rue St.-Fiacre, n. 18.

Secrétariat de l'Ecole.

M. Mérimée ✻, *Peintre, Secrétaire perpét.*, rue des Petits-Augustins, à l'Ecole royale des Beaux-Arts.

M. Dumont, *Peintre, Secrétaire-Adjoint*, au Jardin des Plantes.

Agence de l'Ecole.

M. Vinit, *Agent chargé de la comptabilité et de la surveillance*, rue des Petits-Augustins, à l'Ecole royale des Beaux-Arts.

ECOLE ROYALE GRATUITE DE MATHÉMATIQUES ET DE DESSIN,

EN FAVEUR DES ARTS MÉCANIQUES,

Rue de l'Ecole de Médecine, n. 5.

Cet Etablissement, créé par M. Bachelier, et autorisé par lettres-patentes de Louis XV, est ouvert, depuis 1766, en faveur des ouvriers de la ville de Paris qui se destinent aux professions mécaniques; on leur enseigne, savoir :

Les lundi et jeudi de chaque semaine, la Géométrie-pratique, l'Arithmétique et le Toisé, l'Arpentage, la Coupe des pierres, la Coupe des bois, les élémens d'Architecture;

Les mardi et vendredi, les proportions de la Figure humaine et le dessin des Animaux; — les mercredi et samedi, le dessin des ornemens et des fleurs.

Les lundi, mardi, mercredi et jeudi, la Sculpture d'ornemens.

Tous les soirs de 7 à 9 heures, un exercice a lieu pour l'instruction des ouvriers qui ne peuvent s'éloigner de leurs travaux pendant le cours de la journée.

---

(1) Le Professeur fait un cours particulier pour les élèves de la section de peinture, et un cours particulier pour les élèves de la section d'architecture.

Administration.

M. le Duc de Doudeauville (O ✻), *Président.*
M. le Vte Héricart de Thury (O ✻), *de l'Académie des Sciences.*
M. le Bon Gérard (O ✻), *Peintre, de l'Académie des Beaux-Arts.*
M. Brisson, *Conseiller à la Cour royale de Paris.*
M. Laudigeois, *ancien Notaire de Paris.*
M. Percier (O ✻), *Architecte de l'Académie des Beaux-Arts.*
M. Lucas-Montigny ✻, *Membre du Conseil général.*
M. Le Hon, *Notaire.*
M. le Mis de Châteaugiron (O ✻), *Membre du Conseil général.*
M. Joseph Périer ✻, *Membre du Conseil général.*
M. Belloc, *Peintre d'histoire*, Directeur, Agent général.
M. Selme, *chargé des détails du matériel.*

ÉTUDES.

Professeurs et Employés. Messieurs,

Lavit, *Prof.* . .	*Géométrie – Pratique, Arithm. et Toisé.*	Peron, *Prof.* .	*Figure et Animaux.*
Herr, *Adj.* . .	*Arpentage.*	Monvoisin, *Adj*	
Douot, *Prof.*	*Architecture, coupe des Pierres et des Bois.*	Dutertre ✻ *Pr.*	*Fleurs et Ornemens.*
Jacquot, *Prof.*	*Sculpture d'ornemens.*	Gault de Saint-Germain, *Adj.*	
		Thierry, *Prof. honor., Chef des Confér.*	

Service.

MM. Leclère et Cauvin, *Inspecteurs des Elèves.*

ÉCOLE ROYALE, SPÉCIALE ET GRATUITE DE DESSIN POUR LES JEUNES PERSONNES, *rue de Touraine*, n. 7, *Faubourg St.-Germain.*

Cette Ecole, placée dans les attributions du Ministre du commerce et des travaux publics, dirigée par les demoiselles Frère de Montizon, professeurs, est ouverte tous les jours, le samedi excepté, aux jeunes personnes qui se destinent aux arts et aux professions industrielles. On y enseigne tous les genres de dessin: la figure, l'ornement, le paysage, les animaux, les fleurs.

Il y a un concours annuel dont les prix consistent en médailles d'argent, et un grand prix d'honneur consistant en une grande médaille, accompagnée d'un diplôme constatant ce jugement, porté par MM. les Membres de la Commission de surveillance, faisant les fonctions de jurés, nommée par le Ministre du commerce et des travaux publics. Tous les ans la distribution des prix est suivie de l'exposition publique des dessins qui ont été couronnés et honorablement mentionnés; cette exposition a lieu dans les salles des classes de l'Ecole.

Membres de la Commission.

M. Garnier ✻, *Peintre d'histoire, Membre de l'Institut*, Président.
M. le Bon Boucher-Desnoyers ✻, *Graveur, Membre de l'Institut.*
M. David ✻, *Statuaire, Membre de l'Institut.*
Mlle. Frère de Montizon (Justine), Mlle. Frère de Montizon (Flore), *Professeurs.*

SECTION IX.

BIBLIOTHÈQUES.

(Bibliothèque du Roi. — Ecole spéciale des Langues orientales vivantes. — Cours d'Antiquités. — Bibliothèque Mazarine. — Bibliothèque de Sainte-Geneviève et Dépôt légal de la Librairie. — Bibliothèque de l'Arsenal. — Bibliothèque de la ville de Paris.)

BIBLIOTHÈQUE ROYALE,

Rue de Richelieu.

M. Letronne ✻, *Directeur, Président quinquennal de l'Administration.*

CONSERVATEURS-ADMINISTRATEURS.

Département des Livres imprimés.

M. Van-Praet ✻, à la Bibliothèque.
M. Magnin, rue Sainte-Marguerite, n. 28.
M. Ballin, *Conservateur-Adjoint*, à la Bibliothèque.
M. . . . . *idem.*

Département des Manuscrits, Chartes et Diplômes.

M. le Bon Silvestre de Sacy, (C ✻). Pair. *Conservateur*, à la Bibliothèque.
M. Champollion-Figeac ✻, à la Bibliothèque.
M. Hase ✻, à la Bibliothèque.
M. Reinaud, *Conservateur adjoint*, à la Bibliothèque.
M. Fauriel ✻, *idem*, rue de Verneuil, n. 47.

Département des Médailles et Antiques.

M. Raoul-Rochette ✻, à la Bibliothèque.
M. Letronne ✻, rue de Rivoli, n. 32.
M. Mionnet ✻, *Conservateur adjoint*, à la Bibliothèque.
M. Lenormand (Ch.), *idem*, rue de Sèvres, n. 19.

Département des Estampes, Cartes géographiques et Plans.

M. Thévenin ✻, à la Bibliothèque.
M. Jomard ✻, à la Bibliothèque.
M. Duchesne aîné, *Conservateur adjoint*, à la Bibliothèque.

ADMINISTRATION.

M. Letronne ✻, *Directeur, Président du Conservatoire.*
M. Raoul-Rochette ✻, *Vice-Président.*
M. Champollion-Figeac ✻, *Secrétaire.*

Comptabilité.

M. Duchesne aîné, *Conserv. adj., Trésorier, chargé de la comptabilité.*

Architecte de la Bibliothèque.

M. Visconti, rue Neuve-Saint-Augustin.

Médecin de la Bibliothèque.

M. le Docteur Laugier, rue de la Michodière, n. 1.

Libraires de la Bibliothèque.

MM. De Bure frères, Libraires du Roi, rue Serpente, n. 7.

Cette Bibliothèque est ouverte, pour les lecteurs, tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, de 10 à 3 heures, et pour les curieux, les mardis et vendredis, aux mêmes heures. Elle est en vacance depuis le 1er septembre jusqu'au 16 octobre.

ÉCOLE ROYALE ET SPÉCIALE

Des langues orientales vivantes, et d'une utilité reconnue pour la Politique et le Commerce, établie près la Bibliothèque du Roi.

L'école spéciale des langues orientales vivantes, créée par un *Décret du* 13 *germinal* an 3 (2 avril 1795), ne se composa d'abord que de trois chaires destinées à l'enseignement: 1° de l'Arabe littéral et vulgaire; 2° du Persan et du Malai; 3° du Turc et du Tartare de Crimée. Bientôt l'enseignement de l'Arabe vulgaire fut séparé de celui de l'Arabe littéral. D'autres chaires, réclamées par les besoins de la littérature ou des relations politiques et commerciales, furent successivement ajoutées à celles qui existaient déjà, et augmentèrent l'utilité et la réputation de cette École, où, de toutes les parties de l'Europe, viennent se perfectionner dans la connaissance des langues qu'on y enseigne, les personnes qui se destinent à exercer les fonctions de professeurs en ce genre, dans les plus célèbres universités étrangères.

Arabe littéral.

M. le Bon Silvestre de Sacy (C ✻), Pair, *Administ. de l'Ecole, et Profess.*
Les mardis, jeudis et samedis, à 10 heures et demie.

Arabe vulgaire.

M. Caussin de Perceval, *Professeur.*
Les lundis, mercredis et vendredis, à midi.

Persan.

M. Quatremère ✻, *Professeur.*
Les mardis, jeudis et samedis, à 2 heures.

Turc.

M. le Chev. Jaubert ✻, *Professeur.*
Les mardis, jeudis et samedis, à midi et demie.

Arménien.

M. Le Vaillant de Florival, *Professeur.*
Les lundis, mercredis et vendredis, à 6 heures du soir.

Grec moderne.

M. Hase ✻, *Professeur.*
Les mardis, jeudis et samedis, à 3 heures.

Hindoustani.

M. Garcin de Tassy, professeur.
Les mardis, jeudis et samedis, à 8 heures et demie.

COURS D'ANTIQUITÉS,
A la Bibliothèque du Roi.

M. Raoul-Rochette ✻, *Professeur.*

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

M. Petit-Radel ✻, *Bibliothécaire-Administrateur perpétuel.*

M. Amar ✻. . . .
M. de Féletz ✻. .
M. Osmond. . . .
M. A. Guillon. . .
M. Pignolet. . . . } *Conservateurs.*

M. Arsène Thiébaut, } *Sous-Bibliothécaires.*
M. Goujon, *économe*, }

Cette Bibliothèque, fondée, dotée, ouverte au public, rue de Richelieu, en 1648, fut guée en 1661 par le cardinal Mazarin au collége de son nom, adoptée comme fondation yale, en 1665, par lettres-patentes de Louis XIV, et transférée dans son local actuel en 88. Elle contient environ 96.000 vol. Le public y est admis, dans la galerie Colbert, us les jours, depuis dix heures jusqu'à trois, excepté les jours fériés, et les vacances, u 15 août au 1er octobre.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

I. de Lancy ✻, *Administrateur*, rue Duphot, n. 14.
I. Le Chevalier ✻, 1er *Conservateur*, à la Bibliothèque.
I. Casimir Bonjour ✻, 1er *Conservateur-adjoint.*
I. Drevet ✻, 2e *Conservateur*, au Collége de Henri IV.
I. Robert, 3e *Conservateur*, à la Bibliothèque.
I. Aimé-Martin ✻, 4e *Conservateur*, rue des Petits-Augustins, n. 15.
I. Massabiau, *Sous-Bibliothécaire*,
I. de Brotonne, *Sous-Bibliothécaire*, } à la Bibliothèque.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, depuis dix eures du matin jusqu'à trois de relevée. Elle est en vacance depuis le 1er août jusqu'au 15 eptembre inclusivement.

N B. Par ordonnance royale, le dépôt légal de la librairie a été établi à la ibliothèque de Sainte-Geneviève, sous la direction spéciale de M. Aimé-Martin. Le dépôt est ouvert le mercredi.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL,

A l'Arsenal.

I. Nodier (Charles) ✻, *Bibliothécaire du Roi.*
I. Duval (Alex.) ✻, *Conservateur-Administrateur, Membre de l'Instit.*
I. le Chev. Amyot,
I. Vieillard,
I. Soulié (J. B. Aug.), } *Conservateurs.*
I. Cayx ✻, *Conservateur-Adjoint*
I. Grangeret de Lagrange, *Sous-Bibliothécaire.*

Cette Bibliothèque, une des plus riches et des plus considérables du Royaume, est ouverte u public tous les jours de la semaine, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures le relevée. Elle renferme environ 200.000 volumes imprimés, et 6,000 manuscrits. La ibliothèque est fermée pendant les vacances, depuis le 15 septembre jusqu'au 3 novembre.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS,

A l'Hôtel-de-Ville, dans les galeries Saint-Jean; l'entrée est par la rue du Tourniquet-Saint-Jean.

M. Rolle (Hippolyte), *Bibliothécaire-Administrateur.*
M. Ravenel, *Sous-Bibliothécaire.*
M. Bailly fils, *Employé.*

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, depuis dix jusqu'à quatre heures, excepté les mercredis, dimanches et jours fériés. Elle renferme 45,000 volumes.
Elle est en vacance depuis le 1er septembre jusqu'au 1er novembre inclusivement.

SECTION IX.

SOCIETÉS SAVANTES,

Autorisées et protégées par le Gouvernement.

(Société des Antiquaires de France. — Société de Géographie. — Société royale et centrale d'Agriculture. — Société de Géologie. — Académie de l'Industrie. — Société de Statistique.)

SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE,

Rue des Petits-Augustins, au palais des Beaux-Arts.

Cette Société, qui a succédé à l'ancienne Académie Celtique, se compose de quarante-cinq membres résidans, de dix membres honoraires et d'un nombre illimité de correspondans nationaux et étrangers. Elle s'occupe de recherches sur les langues, la géographie, la chronologie, l'histoire, la littérature, les arts et les antiquités celtiques, grecques, romaines et du moyen âge, mais principalement des Gaules et de la Nation Française jusqu'au XVIe siècle inclusivement. Elle se réunit en *séances particulières*, les 9, 19 et 29 de chaque mois, excepté dans les mois de septembre et octobre, époque de ses vacances, et en assemblées publiques, une fois par an. Elle décerne, quand elle le juge convenable, une médaille d'or au meilleur mémoire, envoyé sur un sujet mis au concours. Elle publie un *Recueil de Mémoires*, qui se compose en ce moment de 9 vol. in-8°.

Cette Société a reçu le titre de *royale*, et son réglement a été approuvé par ordonnance royale du 4 juillet 1829.

Président

M. l'Abbé *de Labouderie*, Vicaire-général, cloître Notre-Dame, n. 5.

Vice-Présidens.

M. *Taillandier*, Conseiller à la Cour royale de Paris, Député, rue Taranne, n. 10.
M. *Depping*, Homme de lettres, rue de Sèvres, n. 14.

Secrétaire.

M. *Crapelet* ✻, Imprimeur, rue Vaugirard, n. 9.

Secrétaire-Adjoint.

M. *de Montrol*, ancien Sous-Préfet, rue de Lille, n. 11.

Archiviste-Bibliothécaire.

M. *Berriat-St.-Prix* ✻, Professeur à l'Ecole de Droit.

Trésorier.

M. *Beaulieu*, rue du Cherche-Midi, n. 19.

Agent de la Société.

M. *Sauvé*, rue des Petits-Augustins, au palais des Beaux-Arts.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

Rue et Passage Dauphine, n° 36,

Autorisée par Ordonnance royale du 14 décembre 1827.

La Société est instituée pour concourir aux progrès de la Géographie : elle fait entreprendre des voyages dans les contrées inconnues ; elle propose et décerne des prix ; publie un Recueil de Mémoires, des séries de questions, et fait graver des cartes. Les étrangers sont admis au même titre, et avec les mêmes privilèges que les régnicoles. Le nombre des membres est illimité. Pour être admis, il faut être présenté par deux membres, et souscrire à une contribution annuelle de 36 fr., non compris 25 fr. pour le diplôme. La Société admet aussi des membres donateurs ; le *minimum* de la souscription est de 300 f.

yés une fois pour toutes. La Société nomme également au dehors du royaume des rrespondans étrangers ; le nombre en est fixé à dix-huit. La Société se réunit deux is par an en assemblée générale. Dans la première séance, elle distribue ses prix et en ropose de nouveaux ; dans la seconde, elle entend le compte rendu de ses travaux et de emploi de ses fonds. Tous les membres de la Société reçoivent *gratis* le Bulletin pério- que destiné à faire connaître ses travaux et les progrès de la science : ils reçoivent ussi, *à moitié prix*, les volumes de Mémoires, et les cartes publiées par la Société. Ils ouissent exclusivement de la bibliothèque et des collections de cartes réunies au local des ances ; ils ont également la faculté d'exposer dans ce local les objets curieux qu'ils uraient rapportés de leurs voyages, et ils peuvent faire circuler, avec la correspondance e la Société, l'annonce de leurs travaux. Les commerçans et les navigateurs, membres e la Société, qui voudront allier des recherches géographiques à leurs entreprises parti- ulières, recevront d'elle des instructions et des recommandations. Enfin la Société invite coopérer à ses travaux les hommes éclairés de toutes les parties du monde, le but u'elle se propose étant à la fois l'avancement des connaissances géographiques et le bien e l'humanité.

Bureau de la Société.

M. le Vice-Amiral Cte de Rigny (G ✻), Ministre de la Marine et des Col., *Président.*
M. Dumont d'Urville (O ✻), Capitaine de vaisseau, } *Vice-Présidens.*
M. le Bon Walckenaer ✻, Membre de l'Institut, }
M. Larenaudière, } *Scrutateurs.*
M. Jouannin, }
M. . . . . *Secrétaire.*

Bureau de la Commission centrale.

Les séances de la Commission centrale ont lieu les 1er et 3e vendredis de chaque mois.

M. Roux de Rochelle ✻, *Président.*
M. Dumont d'Urville (O ✻), } *Vice-Présidens.*
M. Jomard ✻, }
M. le Colonel Carabœuf, *Secrétaire général.*
M. Chapellier, Notaire honoraire, *Trésorier*, rue de Seine, n° 6.
M. Noirot, *Agent général et Bibliothécaire*, au local de la Société, rue et passage Dauphine, n° 36.

SOCIÉTÉ ROYALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE,

Séant à Paris, Hôtel-de-Ville.

Cette Société, rétablie par l'Ordonnance du 4 juillet 1814, dans le titre et les ttributions qui lui avaient été conférés en 1788, est le centre commun et le lien de correspondance des différentes Sociétés d'Agriculture du Royaume. Ses travaux ont pour bjet l'amélioration des diverses branches de l'économie rurale et domestique de la France. Elle se réunit deux fois par mois à l'hôtel de la Préfecture du département de la Seine ; elle tient, chaque année, une séance publique, pour entendre le compte de ses travaux, qui lui est présenté par le Secrétaire perpétuel, et pour la distribution des prix qu'elle a proposés au concours. La Société a pour officiers, un président et un Vice-Président, élus par elle, et dont les fonctions respectives durent un an ; un Secrétaire perpétuel et un Agent général trésorier, nommés à vie par le Roi, sur la présentation faite, par la Société, de trois candidats.

LE ROI, *Protecteur.*

Officiers pour l'année 1831.

M. le Bon Séguier (G O ✻), Pair, *Président.*
M. Labbé, *Vice-Président.*
M. le Bon de Silvestre ✻, *Secrétaire perpétuel.*
M. le Chev. Huzard ✻, *Agent-général Trésorier.*
M. le Chev. Huzard fils ✻, *Vice-Secrétaire.*

Associés ordinaires. Messieurs,

Chev. Tessier ✻, *Inspecteur-général des Bergeries royales*, rue des Petits-Augustins, n. 26.
Chev. Huzard ✻, *Inspecteur-général des Ecoles roy. vétérin*, r. de l'Éperon, 7.
Bon de Silvestre ✻, *de l'Académie roy. des Sciences*, rue Taranne, n. 13.
Molard ✻, *de l'Académie royale des Sciences*, rue de Charonne, n. 47.
Cte de Lasteyrie ✻, *Membre du Conseil d'agriculture*, rue de Grenelle-S.-G., 59.
Sageret, *Propriétaire-Cultivateur*, rue de Montreuil, n. 141.
Vilmorin, *Marchand de graines*, quai de la Mégisserie, n. 30.
Cte Dubois (C ✻), *Prop.*, rue Laffitte, 11.
Vte Posuel de Verneaux, *propriétaire*, rue de Bourgogne, n. 52.
Michaux, *Botaniste-Voyageur*, quai aux Fleurs, n. 19.
Labbé, *Propriétaire*, rue Duphot, 17.
Girard ✻, *ancien Directeur de l'Ecole royale vétérinaire d'Alfort.*
Cte Chabrol de Volvic (G ✻), *de l'Académie des Beaux-Arts*, r. Mondovi, 6.
Le Bon Séguier (G O ✻), Pair, 1er *Président de la Cour royale de Paris*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.
Vte Héricart de Thury (O ✻), *de l'Académie des Sciences*, r. de l'Université, 29.
Becquey (C ✻), *anc. Direct. des Ponts-et-Chaussées*, rue Cassette, n. 36.
Hachette ✻, *Professeur de la Faculté des Sciences*, rue Saint-Hyacinthe, n. 8.
Dailly père, boulevart St.-Martin, n. 6.
Busche ✻, *Directeur de l'approvisionnement de réserve*, quai de l'Hôpital.
Huzard fils ✻, *Méd.-Vétér., memb. du Cons de Salubrité*, r. de l'Eperon-St.-André, 5
Vte d'Harcourt, rue Royale, n. 13.
Bon de Ladoucette (O ✻), r. S.-Lazare, 11
Dailly fils, *Maître de la poste aux chevaux*, rue Pigale, n. 2.
Huerne de Pommeuse ✻, rue Martel, n. 2
Soulange-Bodin ✻, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 44.
Darblay, *Propriétaire*, r. des V.-Etuves. 16
Bottin ✻, *Editeur de l'Almanach d Commerce*, rue J.-J. Rousseau. 20.
Bon de Mortemart-Boisse ✻, *Propriétaire*, Villa François Ier.
Cte de Tournon (C ✻), Pair, r. de l'Arcad
Benoist, *Propriétaire*, rue de la Paix, 20
Leclerc-Thouin, *Propr.*, r. St.-Victor,
Yvart, *Directeur de l'Ecole royale vétérinaire d'Alfort.*
James Saint-Hilaire, rue de Furstemberg.
Mirbel ✻, *de l'Académie des Sciences*, a Muséum d'Histoire naturelle.
D'Arcet ✻, de *l'Académie royale de Sciences*, à l'Hôtel des Monnaies.
Girard (O ✻), de *l'Académie royale de Sciences*, rue Papillon, n. 5.
Vte Debonnaire de Gif ✻, r. de l'Univer sité, 57.
Cte de Rambuteau ✻, *Député.*
Chevreul ✻, *de l'Ac. de Scien.* aux Gobelin

Associés libres. Messieurs,

Bon Rougier-la-Bergerie, rue Basse-du-Rempart, n. 44.
Desfontaines ✻, *Professeur de botanique au Jardin du Roi.*
Cournol, *Avocat*, rue des Trois-Pavillons, n. 4.
Chev. Gillet-Laumont (O ✻), *de l'Acad. royale des Sciences*, quai de la Tournelle, n. 3.
Malet-Mamon, *Propriétaire-Cultivateur* à Choisy-le-Roi.
Neuvry, *Propriétaire*, à Bièvre.
Delpierre (C ✻), *Président honoraire à Cour des Comptes*, rue d'Enfer, n. 1
Cavoleau, à Fontenay-le-Comte, départ ment de la Vendée.
Bon Benjamin Delessert (C ✻), *de l'Aca des Sciences*, rue Montmartre, n. 17

Associés étrangers. Messieurs,

Marshall, *à Londres.*
Calkoen, *Secrétaire de la Société d'Agriculture d'Amsterdam.*
Decandolle, *Prof. d'histoire nat., à Genève.*
Sinclair, *à Edimbourg.*
Cte de Macclesfield, *Président du Bureau d'Agriculture, à Londres*
Nicolaï, *à Rome.*
Bon de Voght, *à Flotbeck, près Alton*
Hartig, *Grand-Maître des Forêts, Berlin.*
Fellenberg, *à Hoffwyl.*
Schwerz, *à Hohenheim, près Stuttga*
Prince Gagarin, *à Moscou.*

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE,

A Paris, rue Jacob, n. 5.

ette Société, fondée le 17 mars 1830, a été autorisée par le Gouvernement, et re-
ue comme établissement d'utilité publique par ordonnance du Roi du 3 avril 1832.
a pour objet de concourir à l'avancement de la Géologie en général, et particulière-
t de faire connaître le sol de la France, tant en lui-même que dans ses rapports avec
rts industriels et l'agriculture.
lle s'attache à recueillir de toutes parts les faits qui concernent l'histoire naturelle
lobe terrestre, et de réunir les hommes qui cultivent cette science ou qui s'intéressent
progrès, afin de donner à leurs travaux une direction utile.
e nombre des membres de la *Société Géologique de France* est illimité; les Français
s étrangers peuvent également y être admis: il suffit, pour faire partie de la Société,
e présenté par deux de ses membres. Il n'existe entre eux aucune distinction.
a Société contribue aux progrès de la Géologie par des publications et par des encou-
mens. Un *Bulletin* périodique de ses travaux est délivré gratuitement à chaque mem-
Elle publie en outre un recueil de *Mémoires*.
a Société forme une bibliothèque et des collections. Les dons qui lui sont faits sont
rits au bulletin des séances avec le nom des donateurs.
a *Société Géologique de France* tient ses séances habituelles à Paris, rue Jacob, n. 5,
ovembre à juillet, les 1er et 3e lundis de chaque mois. Chaque année, dans l'inter-
e de juillet à novembre, elle tient une ou plusieurs séances extraordinaires sur un des
its de la France qui a été préalablement déterminé.
es réunions extraordinaires peuvent avoir lieu hors des limites de la France.
'administration de la Société est confiée à un Bureau et à un Conseil dont les membres
nommés par voie d'élection et pour un temps déterminé. Aucun fonctionnaire n'est
médiatement rééligible dans les mêmes fonctions.
Tous les membres de la Société, soit Français, soit étrangers, sont appelés annuelle-
t à participer à l'élection du *Président*, directement ou par correspondance.

Officiers pour l'année 1833.

BUREAU.

Président.

M. DE BONNARD ✻, *Inspecteur général des Mines.*

Vice-Présidens. Messieurs,

vost (Constant). *Professeur de géologie à la Faculté des Sciences.*
berrey ✻, *Capitaine de frégate.*
Beaumont (Elie) ✻, *Prof. d'hist. nat. au coll. de France, et Ingén. des Mines.*
Blainville ✻, *D. M., de l'Académie des Sciences, Profess. à la Fac. des Sciences.*

Secrétaires. Messieurs,

snoyers (Jules), *de plusieurs Sociétés savantes.*
lafosse, *Aide naturaliste au Muséum d'hist. natur., Professeur à l'Ecole normale.*

Vice-Secrétaires. Messieurs,

llet (Théodore), *Ingénieur civil, Membre de la commission scientifique de Morée.*
illon-Boblaye ✻, *Capit. au corps royal des Ingén. géogr., de plusieurs Soc. sav.*

Trésorier.

Hardouin Michelin, *Conseiller référendaire à la Cour des Comptes.*

Archiviste.

de Roissy (Félix), *de plusieurs Sociétés savantes.*

Membres du Conseil. Messieurs.

ué (Ami), *D. M., de plusieurs Sociétés savantes.*
ochant de Villiers ✻, *de l'Académie des Sciences, Inspect. général des Mines.*

Brongniart (O ✲), *de l'Acad. des sciences, Prof. de minéral. au Jard des Plantes, etc.*
Cordier (O ✲), *Maître des req., de l'Acad. des Sciences, Inspect. gén. des Mines.*
Deshayes, *de plusieurs Sociétés savantes.*
Duclos, *de plusieurs Sociétés savantes.*
Dufrénoy ✲. *Ingénieur des Mines, Profess. à l'Ecole des Ponts-et-Chaussées.*
Huot, *de plusieurs Sociétés savantes.*
Fournoue de Montalembert ✲, *ancien Officier supérieur.*
Régley, *Aide Naturaliste au Jardin du Roi.*
Underwood, *de la Société géologique de Londres.*
Walferdin, *Chef de bureau à l'Administrat. des Douanes, de plusieurs Soc. savantes.*

M. d'Orbigny, *Agent de la Société*, rue Jacob, n. 5, à Paris.

La *Société Géologique* compte en Europe près de *deux cent trente* Membres.

ACADÉMIE DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE,

AGRICOLE, MANUFACTURIÈRE ET COMMERCIALE.

LE ROI, *Protecteur.*

Président.

M. le Duc de Montmorency, *Pair.*

Présidens d'honneur. Messieurs,

Barthe (O ✲), *Ministre de la Justice.*
Duc de Cadore (G. ✲), *Pair*
Duc de Choiseul (C ✲), *Pair.*
M^al duc de Dalmatie (G ✲), *Ministre de la Guerre.*
Duc de Doudeauville (O ✲).
Cte de Montalivet (C ✲), *Intendant général de la Liste civile.*
Bon Portal (G O ✲), *Pair.*

Présidens honoraires. Messieurs,

Bailly de Merlieux.
Berryer père ✲.
Mathieu de Dombasle.
Bon Dupin (Ch.) (C ✲).
Galabert ✲.
Jacobsen ✲.
Jullien de Paris ✲.
Lautour-Mezeray.
Odilon-Barrot ✲.
Rodet.
Sarrans jeune.

M. César Moreau ✲, *Président du conseil d'administration.*

Questeurs. Messieurs,

D'Asda ✲.
Avril.
Luscombe (Henri).
Cailleau.
Montbrion.
Rifaud ✲.

Scrutateurs. Messieurs,

Bennis. | Chabert. | Sarrans aîné. | Sicard.

M. le Bon Juchereau de Saint-Denis (C ✲), *Secrétaire-général.*

Secrétaires. Messieurs,

Audoin de Géronval.
Leroy de Bacres ✲.
Juchereau de Saint-Denis (E.).
Moreau (P.-C.).

On peut appartenir à l'Académie sous deux rapports: sous le rapport académique, on peut être membre titulaire, honoraire ou correspondant; sous le rapport financier, on peut être membre co-propriétaire ou non co-propriétaire. Les co-propriétaires paient une cotisation annuelle de 30 fr. ou 300 fr. une fois payés; les non co-propriétaires 13 fr. ou 150 fr. L'Académie a déjà publié trente numéros du journal de ses travaux.

L'Académie distribuera en 1833 et 1834, à titre d'encouragement, des médailles r, d'argent et bronze aux personnes qui lui adresseront les meilleurs mémoires, rap- ts et documens relatifs aux trois genres d'industrie dont s'occupe l'Académie. Ses séances bliques ont lieu à l'Hôtel-de-Ville ; celles de son conseil et de ses comités, place ndôme, n. 24.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE STATISTIQUE UNIVERSELLE,

Fondée le 22 novembre 1829.

LE ROI, *Protecteur.*

Cette Société est instituée pour concourir aux progrès de la Statistique générale qui, ns ses applications, embrasse toutes les branches humaines. Pour obtenir ces résultats, e propose et décerne des prix, elle accorde des médailles d'honneur, elle publie, uis sa fondation, le recueil de ses travaux, qui sont divisés en trois parties distinctes.

1° La *Statistique physique et descriptive*, comprenant : la topographie, l'hydro- phie, la météorologie, la géologie, la minéralogie, la population, l'homme phy- ue, l'hygiène et l'état sanitaire ;

2° La *Statistique positive et appliquée ;* comprenant : les productions végétales et males, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la navigation, l'état scientifique, l'ins- ction générale, la littérature, les langues et les beaux-arts;

3° La *Statistique morale et philosophique ;* comprenant : les cultes, le pouvoir lé- slatif, l'administration publique, les pouvoirs judiciaires et tribunaux, les finances, tat militaire, la marine et la diplomatie.

La Société entretient une correspondance avec les corps savans de tous les pays Ses séances publiques se tiennent à l'Hôtel-de-Ville, salle St.-Jean ; les séances de n Conseil d'administration et de ses comités se tiennent place Vendôme, n° 12.

La Société compte aujourd'hui près de 1500 membres français et étrangers qui sont visés, sous le rapport scientifique, en *titulaires*, *honoraires*, et correspondans, et, us le rapport financier, en membres cotisés à 15 fr. et à 30 fr. par an ; les premiers re- ivent seulement le journal mensuel de ses travaux, et les seconds toutes les publications 'elle émet. Les candidats doivent être présentés par deux membres.

Président d'honneur.

. A. R. Mgr. le Duc d'Orléans.

Président de la Société.

. le Duc de Montmorency (O ✻), *Pair de France.*

Présidens honoraires. Messieurs,

nnée ✻, *Maître des Requêtes.*
uc de Cadore (G ✻), *Pair.*
uc de Doudaauville (O ✻).
on Dupin (C ✻), *Député*, *membre de l'Institut.*
omard ✻, *Membre de l'Institut.*
Bon de Juchereau de Saint-Denis (C ✻), *maréchal-de-camp.*
Cte Alexandre Laborde (C ✻), *Député*, *Membre de l'Institut.*
Mis de Sercey (G ✻), *Amiral*, *Pair.*
Cte Siméon (G ✻), *Pair.*

Le Conseil d'administration se compose de quinze membres, la Commission supérieure e neuf membres, et la Commission scientifique de vingt-un membres.

M. César Moreau a été chargé de la direction générale des travaux statistiques; il unit les matériaux nécessaires pour établir une statistique partielle et progressive, puis nérale et complète du territoire français. Une médaille en or a été fondée par le Roi pour meilleure statistique d'un département. Plusieurs autres prix seront également décernés à meilleure statistique de la France ou d'un pays étranger quelconque.

CHAPITRE VII.

COMMERCE ET INDUSTRIE.

SECTION PREMIÈRE.

NOTABLES COMMERÇANS,

Qui ont concouru à la nomination des Membres du Tribunal de Commerce du département de la Seine. (Voyez la notice des Tribunaux de Commerce, page 351.)

Acloque, *porcelaines*, Barillerie. 22.
Aimé (André), *libraire*, q. Malaquais, 15
Albinet fils. *couvert.* Vieille Estrapade, 19.
Albouy, *charpentier*, Hôpital-St.-Louis.
Allegry, *negociant*, rue de Vendôme, 5.
Amet, *agent de change*, des Jeûneurs, 5.
Amphoux, *schalle*, Fossés-Montm. 27.
Ancelin. *libraire*, Dauphine. 9.
Ancelot. *raffin. de sucre*, Chaillot, 3.
André. *banquier*. Petites-Ecuries, 46.
André, *fer*, Ménilmontant, 12.
Anquetil. *filateur*, pl. Royale, 12.
Anquetil jᵉ. *filateur*, Aligre St.-Antoine, 1.
Appert, *cristaux*, Jour, 23.
Archdeacon, *courtier*, Bondy, 6.
Armagis. *soieries et rubans*, Vivienne.
Arnoult, *cartes a jouer*, Foss.-S.-Vict. 20.
Atramblé-Horeau, *tapis*. Richelieu, 89.
Aubert, *negociant*, Bondy, 46
Aubineau-Caron, *farines*. Corderie, 11.
Aubry-Gaillard fils. *imprim. sur toile*. Bertin-Poirée, 22.
Audenet ✻, *négociant*, Fg.-Poissonn. 19
Audenet fils, *négociant*, F.-Poissonnière.
Auger, *quincaillier*, q. Mégisserie, 72.
Aumont (P.), *estampes*, J.-J.-Rousseau, 10.
Aumont (J.), *boucher*. Seine-S.-G., 55.
Bacot, *couvertures*, S.-Victor, 67.
Balaine, *plaqué*, Faub. du Temple, 93.
Ballu. *charpentier*. rue des Récollets.
Balton. *fleuriste*, Richelieu, 76.
Bapst-Mesnière, *joaillier*. q. Ecole, 30.
Baraud, *coutelier*, St.-Honoré. 265.
Barbet de Jouy, *toiles peintes*, S.-Marc, 6.
Barbier, *plombier*, Seine, 41.
Barbier, *quincaillier*, Fontaines, 18.
Basquesne, *negociant*, Vieilles-Audriettes, 2.
Basset fils, *estampes*. S.-Jacques, 64.
Baudry, *md. de fer*, Petit-Carreau, 10.
Baudson, *distillateur*, Stᵉ-Anne, 29.
Baullier, *horlogerie*, Vendôme, 9
Baumgarten, *toiles peintes*, Sentier, 24.
Bavoil, *quincaillier*, q. aux Fleurs, 25.
Bayvet, *raffineur*, Roquette, 72.
Bazin, *bonneteries*, Déchargeurs, 10.
Beau, *fil. de laine*, Echiquier, 5.
Beaupillier, *draperie*, Cléry, 32.
Beauvisage, *teinturier*. Bretonvilliers, 2.
Beglet, *draperie*, Thibautodé, 8.
Bègue. *fers*, Petites-Ecuries, 36.
Beignier, *laines*, à S.-Denis.
Belin-Leprieur. *libraire*, Pavée, 5.
Benard. *eventailliste*, Stᵉ-Appoline, 2.
Benoist fils, quai Bourbon, 21.
Benoît, *farines*, à S.-Denis.
Benoît, *entrep de maçonn* Cadet, 11.
Benouville, *entrep. de serrur* Ponthieu, 15.
Bercioux, *entrep de bâtim.* Planche, 20.
Bérenger-Roussel, *cuirs*, Française, 8.
Bertrand, *tuiles*, q. Petits-Augustins, 5.
Bernard aîné, *draps*, Fourcy, 18.
Bernard, *charb. de terre*, Barres-S.-Paul, 9.
Bernard, *joaillier*, la Paix, 1.
Bernheim, *négociant*, *manufact.* Antin, 6.
Berthe, *bijoutier*, S.-Honoré, 162.
Berthereau. *négociant*, Bleue.
Berthier, *vins*, q. Orléans, 12.
Berthmont, *bonnetier*. Louis-le-Grand, 35.
Bertrand, *court. de comm.* Stᵉ-Croix-de-la-Bretonnerie, 25.
Bertrand (Arthus) ✻, *libraire*, Hautefeuille. 23
Besson neveu, *vins*, pl Royale, 2.
Bidault, *épiceries*, S.-Denis. 100.
Billet, *comestibles*. St.-Honoré, 129.
Bisson aîné, *court. de com.* pl. de Lafayette, 7.
Blay, *courtier*. Paradis-Poissonnière, 18.
Blerzy aîné. *bronzes*. Roule, 15.
Blondeau, *pharmacien*. Condé, 22.
Blondel. *négoc. en dentelles*, Cléry, 34.
Boch fils. *bois*, Université (Gr.-Cail.). 23.
Boichard fils, *papiers*, Gr.-Augustins, 7.

Boigues ✻, *métaux*, Minimes, 12.
Boilletot-Lange, *toiles*, Bourdonnais, 19.
Boisgaultier, *négociant*, St.-Martin, 149.
Boissacq, *dentelles*. Quincampoix. 25.
Boissière fils aîné, *toiles*, Thibautodé. 7.
Boitel, *bonnetier*, pointe St.-Eustache, 5.
Bompierre, *vins en gros*, Bretonvilliers, 7.
Bonin, *vins*, Comtesse-d'Artois, 32.
Bonjour, *roulage*, Montorgueil, 74.
Bonjour, *mérinos*, Foss.-du-Temple, 75-77.
Bonjour, *roulage*, St.-Denis, 148.
Bonnaffé, *métaux*, Aval.
Bonnaire fils, *acides*, Bac.
Bonnaric, *négociant*, Enghien, 30.
Bonnet, *épicier*, St.-Marc, 10.
Bontems, *dentelles*, Bourg-l'Abbé. 7.
Borda aîné, *draps*, Bons-Enfans, 29.
Borde, *negociant*, Ne-de-Luxembourg, 6.
Bordin, *vinaigrier*, St.-Martin. 71.
Boucher, *épicier*, la Harpe. 104.
Boucher-Cailloux, *tapissier*, Mail, 29.
Boudsot, *charpentier*, Miroménil, 36.
Boulard, *teintures*, Mauvais-Garçons-S.-J.
Boulay, *pharmacien*, Fossés-Montmartre.
Bourbon, *bois*, Ursulines.
Bourdon aîné, *miroitier*, Bourg-l'Abbé, 48.
Bourgeois, *roulage*, Bondy, 22.
Bourget, *banquier*, St.-Louis, 58.
Bourgoin, *miroitier*, St.-Denis, 228.
Bouruet-Aubertot, *négoc.* Moineaux, 22.
Boutarel, *teinturier*, St.-Louis, 65 (île).
Boutron-Roussel, *chocol.* b. Poissonn. 27.
Boutron-Charlard, *phar.* B. Porte-S Denis, 12.
Bouvatier, *négoc.*, petite r. S.-Pierre, 30.
Bouvot, *foureur*, Grand-Chantier. 16.
Bouvry, *toiles*. Faub.-Poissonnière, 3.
Brazier, *commission*. Michel-le-Comte, 21.
Brazit, *droguiste*, Verrerie, 19.
Brémard, *soieries*, S.-Honoré, 296.
Breuillard, *draps*, Ne-des-Pet.-Champs, 20.
Briard, *boutonnier*. Chauvrerie, 14.
Bricogne, *négoc.*, Vieille-du-Temple, 19.
Brière-Vallée, *rouenneries*, S.-Martin, 151.
Brinquant, *courtier*, Coquillière, 27.
Brion, *épicier*, Chaume, 6.
Bristuille, *bois carré*, q. de la Râpée, 39
Brucy, *papiers*, Fossés-S.-G.-des-Prés, 14.
Bucaille, *bougies*, S.-Martin. 67.
Buisson-Pezé, *fer*, q. de la Mégisserie. 74.
Bullot, *quincaillier*, S.-Martin, 168.
Burel, *soieries*, St.-Martin.
Buron fils, *opticien*, Ste-Avoye. 55.
Caccia ✻, *neg.* Ne-des-Petits Champs, 60.
Cadet de Gassicourt ✻, *pharm*, S.-Hon. 108.
Caillebotte-Feron, *toiles*, Bourdonnais, 7.
Caillot, *bois des îles*, Saintonge, 15.
Cailloux, *fab. de bronzes*. Richelieu, 89.
Calla, *mecanicien*, Faub.-Poissonnière, 92.
Callou, *entr. de maç.* Grange-aux-Belles, 7.
Caminet, *courtier*, Hauteville, 1.
Camus, *droguiste*, Arcis, 17.
Caplain-S.-André, *fondeur*, S.-Martin, 91.
Carbonneau, *fondeur*. Amandiers, 12.
Carez, *négociant*, Mauv.-Paroles. 18.
Carré, *quincaillier*. S.-Martin, 210.
Carré, *rouenneries*, S.-Martin, 147.
Carrère, *négociant*, Thévenot, 15.
Carette ✻, *négociant*, Laffitte, 3.
Cartier, *negociant*. Richelieu. 89.
Cartier, *marc. or et argent*, Arbre-Sec, 39.
Cauchois, *opticien*, Bac. 1.
Cesbron, *négociant*, Jeûneurs, 6.
Chaize, *draps*. S.-Honoré, 163.
Chalambel, *charbon de terre*, Ste-Avoye, 47.
Chardin fils, *parfum*. S.-André-des-Arcs, 3.
Chardin-Boichard, *chandell*. S.-Martin, 248.
Charlot, *frangier*, S.-Denis, 400.
Charpentier, *balancier*, S.-Denis. 73.
Chapoteau, *chandellier*, Verrerie. 27.
Chappellet, *trasseur*, rue d'Enfer.
Charron, *verres à vitres*. Vivienne. 16.
Chatelat, *parfumeur*. Richelieu, 93.
Chaudé, *libraire*, Foin-S.-Jacques.
Chaulin, *papetier*. S.-Honoré, 116.
Chaumont, *fabr. de lustres*. Chapon, 23.
Chauvet, *négociant*, Poissonnière, 21.
Chauvière, *changeur*, Palais-Royal, 7.
Chemin, *balancier*, Ferronnerie, 4.
Cherau, *pharmacien*, S.-Martin, 171.
Chesnon, *drapier*, Deux-Boules, 7.
Chevreux-Aubertot fils, *neg* Poissonn. 35.
Chevalier, *opticien*. q. de l'Horloge. 69.
Chevré, *négociant*, Richelieu, 12.
Choiselat, *fabr. de bronzes*. Pot-de-Fer, 8
Chouillou, *gantier*, S.-Honoré, 75.
Christin aîné, *com. en peaux*. Française, 7.
Claveaux, *quincaillier*. Coquillière, 3.
Cléry, *bois*, Madeleine, 51.
Cocheux, *fayencier*. Roquette, 21.
Coquelin, *miroitier*. Reuilly-S.-Antoine.
Coeffier, *bois*. Fossés-du-Temple, 52.
Cohin, *toiles*, Bourdonnais, 12.
Coliau fils, *dentelles*, Ne-des-P.-Champs, 1.
Colin, *banquier*, Laffitte, 33.
Collard, *merceries*, S.-Denis, 136.
Collin, *imprim. sur toile*, S.-Louis, 3 (île).
Colmet, *pharmacien*, S.-Méry, 12.
Colombet, *éventailliste*, Gr.-Chantier, 4.
Compain, *huiles*. SS.-Pères, 52.
Corby, *orfèvre*, q. des Orfèvres, 70.
Cordier, *imprim.-lib.*, Mathur.-S.-Jacq. 10.
Cornuault, *papiers*, Four-S.-Honoré, 9.
Corpet, *fact. grains*, F.-du-Temple, 74.
Cosson, *bijoutier*. Anjou, 8.
Cottier ✻, *banquier*, Petites-Ecuries, 40.
Couchot, *négociant*, Gros-Chenet, 13.

Coulombel, *quincaillier*, Mauconseil, 12.
Coulomb-Lefebvre. *banquier*, Fg. Poiss. 60.
Courbec, *bronzes*. S.-Honoré, 192.
Courtépée, *corroyeur*. Neuve-S.-Roch, 28
Courtin, *peintures*. Neuve-Coquenard, 8.
Crapelet ✻, *imprimeur*, Vaugirard, 9.
Damas, *menuisier*, Harpe, 72.
Darblay, *farines en gros*, à Antony
Daudré, *négociant*, Bertin-Poirée, 43.
Dauphino. *fer*, S.-Antoine, 32.
Dauptin. *papiers peints*, S.-Bernard.
Daux, *bijoutier*, Palais-Royal.
David aîné. *plomb laminé*, rue S.-Denis.
David, *commissionnaire*, Montorgueil, 71.
Davillier ✻. *nég.* Basse-du-Rempart, 6.
Debas, *soie en botte*. S.-Denis, 220.
Deberry, *papetier*. S.-Severin, 10.
Debladis, *métaux*, Parc-Royal. 4.
Debreme, *nouveautés*, Palais-Royal, 117.
Debure, *libraire*, Serpente, 7.
Declion. *draps*, S.-Honoré, 48.
Dehaynin, *charbon de terre*, Bac, 30.
Delalain, *imp.-lib.* Mathurins-S.-Jacques, 5.
Delalain, *draps*, S.-Honoré, 46.
Delalevée-Sauvage, *vins*, S^e.-Catherine, 14.
Delamare, *épicier*, Verrerie, 77.
Delamare, *banquier*, place du Louvre.
Delaporte. *nég.* Deux-Portes-S.-Sauveur. 18.
Delarenaudière, *encre et pap.*, Mouton, 5.
Delarouzée, *rouenner.*, Nonaindières, 12.
Delarue, *quincaillier*, Monceau-S.-Gerv. 6.
Delattre, *draps*, Montfetard, 9.
Delaunay. *libraire*, Palais-Royal, 182.
Delaval, *négociant*, Chapon, 16.
Delayen, *négociant*, Juiverie, 15.
Delessert (B^on) (C ✻), *banq.* Montm., 176.
Delessert (F) (O ✻), *banquier* Montmartre, 176.
Delessert (G.), *banq*, Grange-Batelière, 2.
Delisle jeune, *nouveautés*, Grammont.
Delon. *soies*, faubourg S.-Denis, 24.
Demay. *entrep. de maçonn.* Fidélité. 11.
Demonjay aîné, *draps*. Bourdonnais, 14.
Deneux fils, *quincaillier*, Harpe, 28.
Denevers-Flamet, *plum.-fleur.* S.-Denis, 354.
Deneyrouse, *châles*, Fossés-Montmartre. 12.
Denière *bronzes*, d'Orléans au Marais.
Depinay, *huiles*, Verrerie. 1.
Derepas, *rubans*, S.-Denis, 206.
Deriquebourg. *batteur d'or*, Arcis 54.
Deruc, *tissus merin.* N^e.-S.-Eustache. 39.
Desabie aîné, *nouveautés*. Bussy, 23.
Desbarolles. *négociant*, Meslay. 42.
Descoing, *boucher*, Taitbout.
Desenne fils. *libraire*. Gît-le-Cœur. 8.
Desgranges ✻, *papiers*, Hautefeuille. 9.
Despréaux-S.-Sauveur, *soieries*, Neuve-des-Petits-Champs. 35.
Devay. *corroyeur*, Tiquetonne, 15.
Dheur. *fab. de bleu*, Fer-à-Moulin. 10.
Didiot fils aîné, *bois*, quai S.-Bernard, 15.
Didot (Firmin), *imprimeur*, Jacob, 24.
Didot (Jules) ✻, *imprim.*. Pont-de-Lodi, 6.
Dive, *bonnetier*. S.-Honoré. 194.
Docagne. *nég.* N^e.-des-Petits-Champs, 35.
Dondey-Dupré. *imprimeur*. S.-Louis, 46
Dorival, *épicier*, Gaillon. 2.
Douault-Wiéland, *joaillier*, Dauphine, 36.
Douville, *mégissier*, Fer-à-Moulin, 32.
Drapier. *produits chimiques*. S.-Dominique, au Gros-Caillou. 51.
Dresh, *brasseur*. Faubourg S.-Antoine, 287.
Dreux. *soieries*. S.-Denis, 94.
Drouillard. *met.* S^e.-Croix-de-la-Breton. 43.
Dubail oncle. *droguiste*. S.-Denis, 75.
Dubois. *merinos*. Coquillère, 46.
Ducarruge aîné, *vins*. q. de la Tournelle, 39.
Ducel, *fonte*. Quatre-Fils.
Dufay. *papetier*, S.-Merry, 12.
Duffaud. *entrep. de maçonn.* S.-Honoré. 353.
Duflocq. *bois*, Suresne, 2.
Dumas-Combes, *verrerie*, cour des Miracles.
Dupin, *bois*, à Antony.
Dupont, *confiseur*, S.-Martin. 289.
Durand, *cuirs*. Marie-Stuart. 8.
Durand, *négociant*, Basse-du-Rempart, 30.
Durand-Sauvé, *imprimeur*, Mathurins. 14.
Duruflé, *laines*, Paradis-Poissonnière, 39.
Eggly, *mérinos*, place des Victoires, 2.
Eichtal (d'). *banquier*, Lepelletier, 14.
Erard, *pianos*, Mail. 13.
Ernault. *négociant*, S.-Denis, 266.
Escudier fils. *curiosités*, quai Voltaire, 21.
Esnault-Pelleterie, *toiles*, N^e.-S.-Eust. 7.
Etienne, *banquier*. Taitbout, 28.
Fabre aîné, *bonnetier*, Deux-Boules, 7.
Faguet, *charpentier*, faub. S.-Martin, 108.
Famechon, *orfèvre*, quai des Orfèvres, 30.
Farina, *distillateur*, S.-Honoré, 353.
Faudon. *teintures*, S^e.-Avoye. 41.
Faure-Baulieu *com de roulage*, Ponceau, 18.
Favre aîné, *gants*, Bourg-l'Abbé, 20.
Fayard. *bois*, quai de l'Hôpital, 7.
Ferat. *raffineur de sucre*, à Bercy.
Ferrère-Laffitte, *banquier*, Laffitte, 19.
Ferron ✻, *banq.*, Bourbon-Villeneuve, 57.
Ferté, *vins en gros*, rue de Jouy.
Feuchère, *bronzes*, N^e.-Dame Nazareth, 25.
Finot, *imp. en taille-douce*. Mathurins, 10.
Flahaut. *négociant*, Chapon, 10.
Fleron, *armurier*, oq-Héron. 5.
Floriet. *vins*, Malte, 17.
Flory fils, *négociant*, Temple, 108.
Flotard, *comm en peaux*, Deux-Portes-S.-Sauveur, 12.
Fossin, *joaillier*, Richelieu, 78.

Fould, *banquier*, Bergère, 10.
Fould fils, *banquier*, Bergère, 10.
François, *comm. de roulage*, Temple, 96.
Franquet, *bois*, Gérard-Boquet, 4.
Frémard, *meubles*. Faub.-S.-Antoine, 28.
Fréquant, *quincaillier*, Ne-S.-François, 5.
Fréville-Levingt, *banq.* Mauv.-Paroles, 19.
Frey, *musique*, place des Victoires, 8.
Frichot, *bijoutier*, Gravilliers, 42.
Froment, *apprêteur*, Bouloy, 19.
Froyez aîné, *nouveautés*, Tibautodé, 20.
Gabet, *fleuriste*, S.-Honoré, 285.
Gabillot, *droguiste*, Lombards, 30.
Gailleton, *vins*, quai de la Tournelle, 27.
Galichon, *vins*, Guillaume, 1.
Galland, *vins*, à Bercy.
Gallien, *fourreur*, Verrerie, 34.
Gallois, *vins*, à Bercy.
Ganneron, *com. par eau*, Ne. D.-des-Vict. 31.
Ganneron ✻, *chandelles*, Montmartre, 151.
Garnier fils, *miroitier*, r. de Reuilly, 32.
Gassin, *nég.* Faub.-Poissonnière, 32.
Gaudelet, *plombier*, Grenelle-S.-Germ. 59
Gauthier-Bouchard, *nég.* Tixeranderie, 41.
Gavet, *coutelier*, S.-Honoré, 158.
Gavoty, *cuirs*, Mauconseil, 31.
Gavoty, *bonnetier*, Cléry, 17.
Geoffroy, *entrep. de bât.* Se-Croix-d'Ant. 12.
Georges, *bois*, quai de la Râpée, 41.
Gerbu fils, *orfèvre*, l'Arbre-Sec, 48.
Germinet, *quincaillier*, S.-Denis, 191.
Gervais, *chevaux*, avenue de Neuilly, 14.
Gervais-Chardin, *parfum.* b. des Italiens, 15.
Gibé, *brasseur*. faubourg S.-Antoine, 285.
Gibert, *quincaillier*, Deux-Ecus, 11.
Gibert fils, *huiles*, Ecrivains, 24.
Gibou, *négociant*, Beaurepaire, 23.
Gide, *libraire*, S.-Marc, 20.
Gilles, *couvertures*, S.-Victor, 116.
Girard, *nég.* Provence, 6.
Girard, *soies*, Bourdonnais, 13.
Giret, *tanneur*, Fer-à-Moulin, 18.
Givelet, *fourreur*, S.-Honoré, 159.
Godefroy, *vins*, à La Villette.
Gontié, *roulage*, Bergère. 18.
Gorre, *bois des îles*, Fg.-S.-Antoine, 120.
Gosselin (Ch.), *libr.*, S.-Germ.-des-Prés, 9.
Got fils. *charb. de terre*, S.-Louis, 11 (Mar.)
Gouillard, *chapeaux*, Geoffroy-l'Angev. 17.
Grattepain, *soieries*, Petit-Pont, 26.
Gratiot, *imprimeur*, Foin S.-Jacques, 18.
Grenier, *bois*, quai de la Tournelle, 3 et 7.
Grimpé, *mécanicien*, Magasins, 14.
Grimperel, *équipemens milit.* Se-Avoye, 39.
Griolet, *laines*, Albouy, 9.
Gris, *épicier*, Verrerie. 61.
Grison, *quincaill.* quai de la Mégisserie, 68.
Grondard, *quincaillier*, Jean-Robert, 17.
Gros, *couvertures*, S.-Victor, 86.
Gros, *négociant*, boul. Poissonn. 15.
Grosjean, *draps*, Monnaie, 9–11.
Guerlin-Houël, *corroyeur*, Française, 3.
Guibal, *draps*, Fossés Montmartre, 4.
Guibout fils, *galons*, aux Fers, 42.
Guibout, *frangier*, S.-Denis, 121.
Guichardière, *chapeaux*, S.-Jacques, 78.
Guilhery, *nég.* Croix-des-Pet.-Champs, 42.
Guilhery, *mérinos*, Mail, 7.
Guilleminot, *chapel.* Plâtre-Se-Avoye, 11.
Guillon, *raffineur*, quai de la Râpée, 21.
Guyerdet, *horlogerie*, Meslay, 18.
Guyot de Villeneuve, *pelleter.* Mic.-le-C. 32.
Guyot de Villeneuve fils ✻, *fourr.* Michel-le-Comte, n. 32.
Guyot, *imprim.-libr.*, Ne-des-Pet.-Ch. 37.
Halphen, *diamans*, Richelieu, 24.
Hamel, *négociant*, S.-Antoine, 32.
Hapel, *comm. en cuirs*, boul. B.-Nouvelle, 3.
Hautin, *verreries*, Neuve-S.-Laurent, 10.
Hebert, *passementier*, S.-Sauveur, 14.
Hedelhofer, *négociant*, Sentier, 11.
Hédouin, *manufacturier*, à S. Denis.
Héloin, *épicier*, S.-Denis, 74.
Heilman fils, *négociant*, Jeûneurs, 1.
Hemon, *négociant*, Paradis. au Marais, 4
Hendenlang, *filateur*, Vinaigriers, 15.
Hennequin, *schals*, r. de Cléry, 19.
Henraux, *quincaillier*, F.-S.-Martin, 59.
Henri, *tapisseries*, Poissonnière, 13.
Hérard, *banquier*. S.-Honoré, 372.
Hernandez, *pharmacien*, Bac, 58.
Héron fils, *fer*, d'Enghien, 5.
Honoré, *porcelaines*, boul. Poissonnière, 4.
Hottinguer (Bon) ✻, *banquier*, Sentier, 20.
Hottinguer fils, *banquier*, Sentier, 20.
Houdaille, *bois*, Université, Gros Caillou.
Houdouard-Détrey, *bonnet.*, Seine-S.-G., 72.
Houel, *épicier*, Verrerie, 68.
Houette, *tanneur*, Fer-à-Moulin, 28.
Houssemaine, *moussel.* Mauv.-Paroles, 9.
Huart, *épicier*, Verrerie, 79.
Hussenot, *dentelles*, pass. de la Réunion, 8.
Huttinot, *nég.* S.-Louis, 72 (île).
Icart, *soieries*, S.-Fiacre, 7.
Ingé, *boucher*, Ménilmontant, 26.
Jacmart, *bois*, pont de S.-Maur.
Jadras, *bois*, S.-Jacques, 241.
Janneret, *brasseur*, faub. S.-Antoine. 224.
Jauge ✻, *banq.* Ne-de-Luxembourg, 29.
Javal, *rouenneries*, S.-Martin, 138-140.
Jecker, *mécanicien*, rue de Bondy.
Jodon, *nouveautés*, boul. des Italiens, 24.
Jolfivet, *peinture*, Prolongée de Mad. 2.
Jomard, *éponges*, Bourg-l'Abbé, 22.
Jouet, *négoc.*, Sie-Cr-de-la-Bretonn 54.
Jouet aîné, *nég.* Vieille-du-Temple, 30.

Julien, *vins*, S.-Honoré, 291.
Jullien, *court. d'assur.* Montholon, 8.
Labarraque ✻, *pharmacien*, S.-Martin, 69
Labbé, *ag. de change*, Grammont, 9.
Labbé, *fer*, Basse-Porte-S.-Den. 22.
Labouret, *maçonnerie*, Montholon, 28.
Lacasse, *entrep. de charpente*, Joubert, 47.
Lacombe, *joaillier*, Vivienne, 17.
Lacoste, *produits chim.* Gravilliers, 23.
Lafalaise, *eaux-de-vie*, Bondy, 50.
Lafond ✻, *neg. en vins*, q. de la Tournelle, 21
Lagoutte, *métaux*, Touraine, 23.
Lahautière, *négociant*. Barre-du-Bec, 12.
Lallemand, *peaussier*, cl. S.-Jacq.-l'H. 10.
Lamaille, *neg.* Lombards, 24.
Lamy-Forceville, *toiles*, Ste-Avoye. 8.
Langlois, *roulage*, S.-Martin, 103.
Lanne. *épicier*, La Reynie, 8.
Laroche, *bijoutier*, S.-Martin, 176.
Lasson. *fer*, Fg.-S.-Martin, 14.
Lauret. *nég.* l'Arbre-Sec. 48.
Lavalard. *bonnetier*, Quincampoix. 32.
Lavé, *négociant*, Vaugirard, 61.
Laveissière, *métaux*, Verrerie, 5.
Lebatard. *entrep. de bâtim.* S.-Ant. 117.
Lebeaudy, *nég.* Fg. Poissonnière, 29.
Lebertre, *négociant*, S.-Denis, 206-208.
Lebobe, *entrep. de bât.* S.-Denis. 148.
Lebreton. *huiles*, Ste-Croix-de-la-Bret. 40.
Lebrun, *orfevre*, quai des Orfèvres, 40.
Leclerc. *libraire*, Notre-Dame. 23.
Leclerc, *lapidaire*, Boulev, 4
Lecoq. *soieries*, Montesquieu, 8.
Lecordier (Bon) (O ✻). *ag. de ch.* Ne-S.-Augustin, 18.
Lecusfercoq, *toiles*, Deux-Boules, 6.
Lecyre, *dentelles*, Ne-S.-Eustache, 5.
Ledentu, *libraire*, quai des Augustins, 31.
Ledoux fils, *négociant*, Bussy, 12-14.
Ledure, *bronze*, pass. Choiseul.
Lefebure, *farines*, Montmartre, 39.
Lefebvre, *neg.* Fg.-Poissonnière, 60.
Lefebvre. *tabletier*, Arcis, 36.
Lefranc, *couleurs*, Vieille-Monnaie, 18.
Legavre, *fourreur*, S.-Honoré, 150
Legentil, *nég.* Poissonnière, 35.
Legentil. *nouveautés*, Richelieu.
Legrand. *orfèvre*, q. de l'Horloge. 79
Legros, *draps*, Mauvaises-Paroles, 19.
Lehaene, *ébéniste*, Tournelles, 68.
Lemaire-Piot, *épicier*, Verrerie, 74.
Lemaître. *plumass.-fleur.* S.-Denis, 290.
Lemarchand, *tissus*, Sentier, 18.
Lemarchand, *ébéniste*. Tournelles, 17.
Lemarquant, *rouenneries*, Quincampoix, 54.
Lemoine, *musique*, l'Echelle, 9.
Lemoine, *cuirs*, Mauconseil, 31.
Lenormand fils ✻, *imprimeur*, Seine, 9.
Lepage, *arquebusier*, Richelieu, 13.
Lepaute, *horloger*. S.-Honoré, 247.
Lepaute fils, *horlog.* S.-Thom.-du-Louv. 42.
Lerebours, *opticien*, pl. Henri-Quatre, 13.
Leroux, *carrier*, l'Arcade, 34.
Leroy, *épicier*, Ste-Avoye, 47.
Leroy, *pap. peints*, Beauveau, 10.
Lescot, *pharmacien*, Grammont, 14.
Lescuyer, *comm. en quincaill.* Bondy, 26.
Lesouef, *or et argent*, S.-Méry, 44.
Leturc, *serrurerie*, Miroménil, 37.
Levainville, *roul.* Fg.-S.-Martin, 40.
Levillain. *nég.* S.-Denis, 271.
Lhomme. *soieries*, Bourdonnais, 13.
Libert fils aîné, *comm. en vins*, à Bercy.
Linneville, *banquier*, Chaussée-d'Ant. 2.
Lohier, *draperies*, S.-Honoré, 62.
Londe, *soieries*, Bourdonnais, 17.
Loth fils. *neg. en baleines*, S.-Hon. 95.
Louis Lebœuf ✻, *négociant*, Cléry, 27.
Louvet, *papetier*, Bussy, 12.
Loys, *roulage*, Ste-Avoye, 19.
Loysel jeune, *métaux*, S.-Louis, 11, Mar.
Lucas, *filat. de coton*, S.-Antoine. 101.
Lucy, *mousselines*. Quincampoix, 37.
Lupin fils aîné, *châles*, Lepelletier, 2.
Maignan, *bijoutier*, S.-Honoré. 177.
Maillet. *commissionn.* Mich.-le-Comte, 21.
Mailliet, *fruitier*, march. S.-H. 16.
Malezieux. *tapissier*. Ste-Avoye, 17.
Mallet (J.). *banquier*, Chauss.-d'Ant. 15.
Mallet (A.-J.), *banq.* Chaussée-d'Ant. 13.
Malmenaïde (Raymond), *papetier*, St.-André-des-Arcs, 54.
Mandrou, *draps*, Bons-Enfans, 23.
Manoury-Beaupré, *nouveautés*, Bac. 23.
Mansion, *ébéniste*, Traversière, 54.
Marcel, *entrep. de charpente*, Babylone, 19.
Marchand. *bronzes*, Richelieu, 29.
Marchand neveu, *draps*, Roule, 9.
Marcoult, *quincaillier*, S.-Honoré, 200.
Marguerite aîné, *bonnetier*, Temple, 139.
Marguerite, *soies*, S.-Denis. 127.
Maria fils, *poterie*, Roquette. 40-42.
Marion-Brillantais, *nég.* Bellefond, 35.
Marmet fils, *neg.* Paradis, au Marais, 6.
Martin (A.), *negoc.*, St.-Lazare.
Martin, *corroyeur*. Censier, 1.
Martine, *plombier*, St.-André-des Arcs, 53.
Martineau, *nég.* Vendôme, 12.
Mas aîné, *vins*, q. d'Orléans, île S.-L. 10.
Masson, *pap. peints*. F.-S.-Antoine, 297.
Maugey, *nég.* Ne-S.-Paul, 6.
Maupetit. *châles*. Bondy, 16.
Maurencq, *ag. de change*, Choiseul, 10.
Mayez. *mérinos*, Ne-S.-Eustache, 15.
Meder. *bois*, q. de l'Hôpital, 29.
Mellier, *toiles*, Bussy, 4.

Mellier fils, *papiers*, Pavée-S.-André, 17.
Mérite, *carrossier*, Thiroux, 4.
Merlin, *vins*, Lavandières-S.-Opport. 4.
Merlin, *libraire*, q. des Augustins. 7.
Mertian, *négociant*, S.-Louis. 9.
Meslier, *calicots*, Gros-Chenet, 19.
Meunier, *vins*, Saints-Pères. 22.
Meunier, *batt. d'or*, Cimetière-S.-Nic., 20.
Meynard, *meubles*, Faub.-S.-Antoine, 52.
Michaud, *libraire*, r. de Richelieu.
Michaud fils, *négociant*, Braque, 2.
Michelez. *filateur*, barrière de Sèvres, 11.
Michelin, Petit-Lion-S.-Sauveur, 13.
Mielle, *comestibles*, S.-Honoré, 147.
Mignon, *chapeaux*, Ste-Avoye, 6.
Milan, *bronzes*, Paix.
Milliotti, *boulanger*, faub. S.-Honoré, 125.
Millot, *eaux-de-vie*, S.-Méry, 32.
Millot. *bois*, Ulm.
Minguet, *banquier*, Laffitte, 3.
Minoret, *mercier*, S.-Denis, 68.
Minoret, *bijoutier*, Fg.-S.-Martin, 13.
Momery fils aîné, *épicier*, cl. S.-Merri, 18.
Mongenot, *peignes*, Bourg-l'Abbé, 37.
Mongolfier, *papiers*, Seine. 14.
Moquet, *nég.* Ste-Croix-de-la-Bretonn. 44.
Moisson aîné, *nég.* Tracy, 6.
Molé jeune ✻, *fond. caract.* Madame, 4.
Moreau (M.-F.) ✻, *bois*, pl. Royale. 9.
Moreau, *imprimeur*, Montmartre, 39.
Moreau, *ag. de change*, Montmartre, 139.
Moreau, *bois*, boul. Mont-Parnasse, 8.
Moreau, *bois*, pl. Royale, 9.
Moret, *soieries*, Lenoir-S.-Honoré, 2.
Morin, *banquier*, Fg.-Poissonn. 50.
Morise, *quincaill.* Michel-le-Comte, 24.
Mortier, *nouveautés*, Faub. Montmartre. 1.
Motte, *imprim.-lith.*. S.-Honoré, 290.
Moulle, *fer*, St.-Honoré, 385.
Moyana, *nég.* Mail, 29.
Mussot, *bois*, Pépinière, 52 *bis*.
Nast aîné, *porcelaines*, Amandiers, 8.
Nérot, *laines*, St.-Denis, 101.
Nadermann, *musique*, de l'Echiquier, 46.
Niquet, *cuirs*, Mauconseil. 30.
Noblet, *potasse*, Blancs-Manteaux, 24.
Noel-Desvergers, *nég.*. Tixeranderie, 13.
Noisette, *commerç.* Faub St.-Jacques, 51.
Nonlabade, *négociant*, Basse-P.-S.-Denis.
Normand, *bois*, q. de l'Hôpital, 41.
Odier ✻, *négociant*, boul. Poissonn., 15.
Odier fils, *banquier*, F.-Poissonnière, 32.
Odiot ✻, *orfevre*, l'Evêque, 4.
Oger, *savon*, Culture-Sainte-Catherine, 21.
Ogereau, *cuirs*, Fourreurs, 5.
Onfroy, *épicier*, Verrerie, 62.
Oudot. *toiles*, St.-Jacques, 184.
Ouizille, *bijoutier*, quai Conti, 7.
Outrequin, *nég.* Neuve-de-Luxembourg, 29.
Ouvré, *bois*. Neuve-des Mathurins, 46.
Paillot fils, *fers*, St.-Pierre-Popincourt, 22.
Panckoucke ✻, *imp.-lib.*, Poitevins, 14.
Panis, *bois*. Poliveau, 27.
Papin, *soieries*, Petits-Augustins, 13.
Paris, *négociant*, Anjou, 17, au Marais.
Parquin, *fab. de doublé*, Popincourt, 68.
Passy, *tanneur*, Gobelins, 3.
Paturle, *châles*, Paradis-Poissonnière. 23.
Paulmier aîné, *court. de com.*, b. Poisson, 9.
Paulmier jr, *court. de com.*, Foss.-Montm.
Payen ✻, *fab. de prod. chim.*, Jeûneurs, 4.
Pellagot, *entr. de charp.* Faub. Temple, 17.
Pelletier ✻, *pharmacien*, Jacob, 15.
Pepin, *peaux*, S.-Croix-Bretonnerie. 20.
Perducet fils. *vins en gros*, Sept-Voies, 26.
Périer ✻. *banquier*, N.-des-Mathurins, 1.
Périer, *négociant*, Cadet, 19.
Périer, *épicier*, Barre-du-Bec, 8.
Périer, *laines*, S.-Antoine, 159.
Perrée-Dupuis, *rubannerie*, S.-Denis, 172.
Perrier jr, *draps*, Nve-des-P.-Champs, 44.
Pierrugues, *négociant*, Hauteville, 4.
Pihan-Delaforest, *imp.-lib.* B.-Enfans, 34.
Pihet, *mécanicien*, Avenue Parmentier.
Pigelet, *com. en marchand.* Lafayette, 7.
Pillet aîné, *libraire*, Gr.-Augustins, 7.
Pillet Will ✻, *nég.*, Chaussée-d'Antin, 70.
Pique, *mercier*, Bétisy, 20.
Piquot, *roulage*, Bondy, 20.
Piver, *parfumeur*, S.-Martin, 111.
Pixii-Dumotiez, *opticien*, Jardinet, 2.
Place, *vins*, q. de Béthune, 10.
Plessis, *menuisier*, d'Enghien, 10.
Pleyel aîné, *musique*, Grange-Batelière, 2.
Pluvinet, *fab. d'ammoniac*, Jeûneurs, 4.
Pochard, *papiers*, St.-Honoré, 54.
Pochot de la Roche, *porcel.* J. J. Rouss. 16.
Poirier-Tirouflet, *toiles*, Mauv.-Par. 12.
Pollissard, *négociant*, Bertin-Poirée, 5.
Porreaux, *bois carré*, port de la Râpée, 19.
Poret, *cartonnier*, Montmorency, 16.
Possoz, *mousselines*, Quincampoix, 47.
Poullain aîné, *bouteilles*, Mail, 31.
Poullain, *bijoutier*, Palais-Royal, 146.
Poultier, *mérinos*, Saint-Denis, 140.
Poupinel, *couvertures*, Galande, 63.
Pourrat, *papiers*, Petits-Augustins, 2.
Pradier, *nacre*, Bourg-l'Abbé. 22.
Prelat, *arquebusier*, Paix, 26.
Prevost, *nouveautés*, Pourtour-S.-Gerv., 8.
Prevost-Rousseau, *rouenner.* Jeûneurs, 9.
Radiguet, *filat. de coton*, Censier, 11.
Raoul, *limes*, Gérard-Boquet, 4.
Rassicod, *épicier*, Verrerie, 85.
Rattier, *draperies*, St.-Honoré, 52.
Ravrio-Lenoir, *bronzes*, Fil.-S.-Thom. 19.

Ray, *plumas.-fleuriste*, St.-Denis, 276.
Rebu, *rouenneries*, St.-Martin, 68.
Redouté, *entrep. peinture*, des Marais, 9
Reine, *châles*, Déchargeurs, 11.
Renard, *coutelier*, Provence, 26.
Renaudière, *nég.*, Quincampoix, 19.
Renet fils, *vins*, Lacuée, 4.
Renouard (J.), *libraire*, Tournon, 6.
Renouard (P.), *imprimeur*, Garencière, 5.
Rey, *châles*, N.-D.-des-Victoires, 26.
Riant, *fer*, St.-Antoine, 177.
Riant, *négociant*. Fg-S.-Antoine, 177.
Richard, *châles*, Neuve-St.-Eustache, 11.
Richard, *droguiste*, Chaume, 7.
Richard, *vins*, à Bercy.
Richer, *soieries*, Vivienne, 26.
Rienssec, *bois*, Charonne, 165.
Rigaud, *agent de change*, Ménars, 7.
Rivière, *march. de chevaux*, d'Enfer, 94.
Roard, de Clichy, *céruse*, Grange-Batelière.
Robert, *sellier*, Cadet, 9.
Robert de Massy, *épicier*, Verrerie, 16.
Robillard, *vinaigr.*, S.-André-des-Arcs, 15.
Robillard, *faïence*, Roquette, 98.
Robin, *horloger*, l'Echelle, 9.
Robin-Grandin, *négoc.* Nᵉ-S.-Augustin, 6
Robiquet, *prod. chimiques*, l'Arbalètre, 15.
Rodet, *courtier*, Grange-Batelière.
Rodier, *épicier*, Bourtibourg, 21.
Roguelin aîné, *vins*, l'Echarpe. 2.
Roi, *négociant*, Vieille-du-Temple, 75.
Rolland, *banquier*, Cadet, 26.
Rolland-Gosselin, *agent de ch.* Provence. 7.
Rollin, *chang. de mon.* Palais-Royal, 114.
Rosset, *filateur*, faubourg-S.-Denis, 152.
Roudier, *soie*, Bourdonnais, 11.
Rougelot, *bois*, Université, 12, Gr.-Cail.
Rousseau, *banq.* N.-Dame-des-Victoires, 14.
Roussel neveu, *bois*, quai de l'Hôpital, 19.
Roussel, *serrurier*, Montaigne. 12.
Roussel jeune, *pap.*, S.-And.-des-Arcs, 68.
Rousselle, *épicier*, Verrerie, 65.
Rousselle jeune, *soies*, Thibautodé, 14-16.
Sainte-Beuve, *quincaill.* faub.-S.-Honor. 12.
Salaun aîné, *bois*, quai des Célestins.
Salaun. *bois*, Neuve-des-Mathurins, 43.
Sallandrouze ✻, *tapis.* Vieill.-Audriettes. 4.
Salle, *épicier* à S.-Denis.
Salleron ✻. *tanneur*, l'Oursine, 9.
Sanlot ✻, *banq*, boul. Poissonnière, 17.
Sanson ✻, *négociant*, Grammont, 7.
Santerre, *sucre*, Notre-Dame-des-Ch. 7-9.
Sargentan, *négociant*, Taitbout, 38.
Saulnier, *mécanic.* Hôtel-des-Monnaies.
Saulnier, *cardes*, S.-Ambroise, 5.
Say, *negociant*, Poissonnière, 35.
Schmid, *fourreur*, Sᵗ-Marg.-S.-Germ. 32
Schœlcher, *porcelaines*, boul. Italiens, 1.
Schultz, *fourreur*, S.-André-des-Arts, 14.
Sédillot ✻, *négociant*, Déchargeurs, 10.
Seillière, *banquier*, Chantereine, 31.
Siebert, *musique*, Filles-S.-Thomas, 21.
Sigaux aîné, Grands-Degrés, 15.
Simon, *tapissier*, Thiroux, 5.
Sir-Henry. *coutelier*, Ecole-de-Médec. 24.
Soccard-Magnier, *negociant*. Lancry, 12.
Soénhée, *filateur coton*, Contrescarpe, 56.
Sommier, *raffineur*, à La Villette.
Soufflot, *vins*, Madeleine, 29.
Soupault, *épicier*. Quincampoix, 7.
Sourdeaux, *mérinos*, Fossés-Montmart. 6.
Sterlengue, *tanneur*, Mouffetard, 321.
Sterlin, *quincaillier*, Pavée-S.-Sauveur, 3.
Subert, *bois*, quai des Célestins.
Surmont. *toiles*, pl. du Chev.-du-Guet, 12.
Susse, *papetier*, pl. de la Bourse.
Taconnet, *équipemens milit.* Vaugirard, 77.
Taiée, *ébéniste*, Favart, 2.
Taigny, *négociant*, Mauv.-Paroles, 17.
Talabot (C.) ✻, *plombier*, Blanche, 45.
Talandier, *draps*, Bons-Enfans, 1.
Ternaux (Bᵒⁿ) (O ✻), *nég.* pl. des Vict., 6.
Tesnière, *com. de roulage*, Grand-Chant. 2.
Têtu, *bois*, Université, 7, Gros-Caillou.
Texier, *entrep. maçon*, Fontaine-au-Roi, 13.
Thibault, *encre*, Verrerie, 46.
Thibault, *châles*, Neuve-S.-Eustache, 36.
Thiébault aîné, *fondeur*. Fg.-S.-Denis, 17.
Thiébault jeune, *fondeur*, Paradis, 12.
Thierry, *bois*, quai de la Râpée, 35.
Thomas-Dequesne, *marbrier*, f.-S-Mart. 126.
Thoré, *farines*, Simon-le-Franc, 8.
Thoureau, *bois*, Madeleine, 33.
Thoury, *métaux*, S.-Pierre-Popincourt, 4.
Thuilot. *entrep. de menuis.* Coquenard, 23.
Tillard-Viry ✻, *libraire*, Hautefeuille, 22.
Tollard, *grainetier*. quai aux Fleurs, 11.
Thonnelier, *mecanicien*, Gravilliers, 30.
Torras, *banquier*, Chaussée-d'Antin, 26.
Tourasse, *poteries*, rue d'Aval, 2 et 4.
Touchard, *administ. des mes.* f.-S.-Denis, 50.
Tranchant, *draps*, Lavand.-Sᵉ-Opport. 28.
Travers fils. *serrurier*, Richer, 2.
Trélon, *boutons*, Grenétat, 29.
Tresse, *tanneur*, Censier, 15.
Trudon fils. *bougies*, Arbre-Sec, 54.
Turquois, *serrurier*, Monsieur-le-Prince, 9.
Vaillant, *mercier*, S.-Denis, 144.
Vaillant, *tapis*, S.-Honoré, 311.
Valois, *banquier*, Echiquier, 19.
Valpinçon. *toiles*, Deux-Boules, 1.
Vandermarq ✻. *ag. de chan.* Vivienne, 22.
Vassal ✻, *bois*, Marais-S.-Martin, 68.
Vassal fils, *négociant*, Française, 2.
Vasseur, *huiles*, Verrerie. 87.
Vayson, *tapis*, Anjou-S.-Honoré, 9.

Vaudet, *serrurier*, Parc-Royal.
Vernert. *négociant*, Montmartre, 128.
Vernes ✻, *banquier*, Coq-Héron, 5.
Vernay, *laines*, Poissonnière, 20.
Viard jeune, *quincaill.* quai de la Megis. 42.
Viéville de Clanclieux, *mécanic.* S.-Vict. 49.
Viguier, *toiles*. Mauvaises-Paroles, 18.
Villard, *équipemens milit.* Récollets, 3.
Vilmorin, *pépiniér.* quai de la Mégisser. 30.
Vincent, *papiers*, Serpente, 16.
Vochelet, *papiers*. Popincourt, 22.
Voizot, *nég.* Bourg-l'Ab. 30, pas. de l'Ancre.
Wagner, *mécanicien*, Cadran, 9.
Warrée, *libraire*, quai Voltaire, 21.
Wild, *chap. de paille*. Caire, 23.
Wurtz ✻, *libraire*, de Lille, 17.

SECTION II.

BOURSE DE PARIS.

(Commissaires de la Bourse ; Agens de change : Courtiers de commerce ; — d'assurances.)

M. Baudesson de Richebourg ✻, *Commissaire*. rue Monsigny, 3.
M. Aug. Baudesson de Richebourg, *Av. à la C. roy. Secr.* r. Monsigny, 3.
M. Rigaudeaux, *Ecrivain-Crieur*, rue St.-Louis-St.-Honoré, n. 3.

Gardes de la Bourse. Messieurs.

Leblanc, Chemin-Neuf de Montmartre, n. 27. barrière Blanche.
Chapelle ✻. rue Rochechouart, n. 5.
Marchand, barrière Clichy, n. 38.
Pihan, rue du Caire, n. 18.
Guy ✻, rue Neuve-Saint-Denis, n. 83.
Songeux, *Garde surnuméraire*, rue Traversière St.-Honoré, n. 4.

M. Chèvre aîné, *Concierge*, Boulevard St.-Martin, n. 8.

La Bourse est ouverte à tous les citoyens jouissant de leurs droits politiques, et aux étrangers ; mais le parquet est interdit à tout autre qu'aux agens de change. A la fin de chaque séance de la Bourse, les agens de change se réunissent dans le parquet. 1° pour vérifier les cotes des effets publics ; 2° pour en faire arrêter le cours par le syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic ; 3° pour faire constater dans la même forme le cours du change. Les courtiers de commerce se réunissent pour la vérification des cotes des marchandises et matières premières ou métalliques, et pour en faire constater le cours par leur syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic. Le commissaire de la Bourse porte sur un registre le cours arrêté par les agens de change et les courtiers du commerce, chacun pour ce qui le concerne.

AGENS DE CHANGE.

(Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 728.)

Ordre de réception. Messieurs,

1801 Bon Lecordier (O ✻), *Doyen.*
1815 Delarue.
Rigaud ✻. *adj. au Syn.*
1818 Decoussy (O ✻).
Vandermarq ✻, *Synd.*
1819 Roland-Gosselin.
1820 Gibert.
Isot.
Maurenq, *adj. au Syn.*
1821 Tenneson.
1822 Brun.
Amet.
1823 Couret-Pléville.
Chaulet.
Fournier (A.-J.-B.).
Billaud, *adj. au Synd.*
Labbé.
1824 Juteau.
Joubert, *adj. au Synd.*
Moreau.
1824 Courpon ✻. *adj. au S.*
Crouzet.
Lechat.
Michel (E.-L.).
Tattet fils aîné.
1825 Baignères ✻.
1826 Champ, *adj. au Synd.*
Delaville-le-Roulx.
Lombard.
Textoris.
1827 Delatte.
Dabrin.
Hubert.
Archedeacon.
1828 Caillat.
Lagrenée.
1829 Dumesgnil d'Arrentière.
Lesage.
Gallimard.
Barré.
1830 Aubernon jeune ✻.
Bureaux.
Didier.
Bernard.
1831 Ruffier.
Jouanne.
Moule.
Michel (V.-D.).
Grimprel.
Housset.
Falcou.
1832 Fournier (C.-E.).
Moynier.
Loyseau.
Lagarde.
Audra.
Picard.
Deniset.
Dubos.
1833 Boilleau.

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs,

Amet = Leroux, r. d'Hanovre, 6.
Archdeacon = Roger, r. St.-Georges. 26.
Aubernon jeune ✻ = Cartier de St.-René, r. de Richelieu, 60.
Audra = De Campagne, r. de Richelieu, 95.
Baignères ✻ = d'Henin, r. Laffite, 21.
Barré = Langlois d'Amilly, r. Bergère, 6.
Bernard = Mareschal, r. N.-D.-des-Vict. 26.
Billaud = Sahut, r. de l'Echiquier, 33.
Brun = Valedau, r. Louis-le-Grand, 23.
Boilleau = Loubers, r. Richelieu, 45.
Bureaux = Chastenet-Beaulieu, Ste-Anne, 50.
Caillat = Gublin, r. de Choiseul, 4 *bis*.
Champ = Chomel, r. Lepelletier, n. 20.
Chaulet = Debruge-Duménil, r. des Filles-St.-Thomas, 11.
Couret-Pléville = Luillier, r. de Ménars, 4.
Courpon ✻ = Mussart, r. Neuve-des-Petits-Champs, 50.
Crouzet = Lefèvre (P.), r. Sainte-Anne, 48.
Dabrin = Chauvet fils, r. Ne-S.-Augustin, 23.
Decoussy (O ✻) = Boscary-Villeplaine, r. Grange-Batelière, 15.
Delarue = Ledhuy, r. Ste-Anne, 63.
Delatte = Paulmier, r. Taitbout. 23.
Delaville-le-Roulx = Delaville oncle, rue Laffitte, 8.
Deniset = de Franchessin, r. Cadet, 1 *bis*.
Didier = Didier fils, r. Cadet, 16.
Dubos = Vaney, r. de Provence, 36.
Dumesgnil d'Arrentière = Truchy, rue des Filles-Saint-Thomas, 7.
Falcou = Révil, r. de Provence, 17.
Fournier = Dosne, r. du F. Poissonnière, 50.
Fournier (C.) = Guibert, r. Lepelletier. 3.
Gallimard = Denormandie, r. Neuve-St.-Augustin, 22.
Gibert = Orry-de-la-Roche, r. S.-Georges, 1.
Grimprel = Péan de St.-Gilles, rue Neuve-St.-Augustin, 30.
Housset = Poultier, r. de Ménars, 3.
Hubert = Fossard, r. St.-Georges, 2 *bis*.
Isot = Caron, r. de Ménars, 9
Jouanne = Brian, r. Rameau, 6.
Joubert = Cléret, r. des Jeûneurs, 20.
Juteau = Augé, r. de Ménars, 8.
Labbé = Marcoz, r. de Grammont, 9.
Lagarde = Clément, r. F.-Poissonnière, 35.
Lagrenée = Sans, r. de Choiseuil, 13.
Lecordier (Bon) (O ✻), r. Ne-S.-Augustin, 8
Lechat = Baudelot. r Lepelletier, 21.
Lesage = Fissont, r. des Filles S.-Thomas, 5.
Lombard = Delafontaine, r. Laffitte, 42.
Loyseau = Gallot, r. des Filles-S.-Thomas, 9.
Maureng = Pagès, r. de Choiseul, 10.
Michel (E.-L.) = Tiron, r. Chantereine, 6.
Michel je = Boscary, r. de Grammont, 19.
Moreau = Sandrié-Vincourt, r. Montm., 137.
Moulle = Langlumé, r. Grange-Batelière, 8.
Moinyer = Lallier. r. Taitbout, 20.
Rigaud ✻ = Goupil, r. de Ménars, 7.
Roland-Gosselin = Lacaze, r. de Provence, 19
Ruffier = Geoffroy, r. de Grammont, 3.
Tattet aîné = son père, r. du F.-Poissonn. 50.
Tenneson = Archdeacon je, r. S.-Georges, 5.
Textoris = Vatry, r. des Filles-S.-Thomas, 11
Vandermarq ✻ = Houard, r. Vivienne, 22.
N. . . . . .

Honoraires. Messieurs,

Delauney-Lemière, r. Ne-des-Mathurins, 58.
Leroy ✻, rue Taitbout, n. 18.
Tattet (Charles), rue de l'Echiquier, n. 38.
Baillot, rue de la Tour-des-Dames. n. 2.
Portau (Daniel), rue Taitbout, n. 40.
Portau (Jean) ✻, rue Taitbout, n. 40.
Petit, r. des Francs-Bourgeois, 16. Marais.
Laffitte, rue de Choiseul, n. 23.
Personne-Desbrieres ✻, r. Duphot. n. 13.
Pages. rue Duphot, n 8.
Lagrenée, rue de Hanovre, n. 21.
Dumez, rue de Choiseul, n. 21.
Caron, rue de Grammont. n. 12.
Bocher ✻, rue Grange-Batelière, n. 15.
Archdeacon (Ch.), r. Basse-du-Rempart, 42.
Valedau, rue Basse-du-Rempart, n. 6.
Leroux ✻, rue Bergère, n. 14.
Boscary fils aîné, place Vendôme, n. 15.
Tattet (Frédéric-Louis) ✻, rue Richer, passage Saulnier. n. 5.
Archdeacon aîné, boul. Poissonn. n. 10.
Delaville-le-Roulx, rue de Ménars, n. 4.
Fossard ✻, rue de Ménars, n 6.
Sans, rue Caumartin, n. 3.
Peyronet, rue Cadet, n. 16.
Perdonnet, rue de Provence, n. 46.

Chambre syndicale. Messieurs,

Vandermarq. *Syndic.*
Lecordier, *Doyen.*
Billaud. Rigaud. Courpon. Maurenq. Joubert. Champ. } *Adjoints au Syndic.*

Paul (Guillaume). *Agent comptable, et Secrétaire de la Chambre.*

La Chambre tient ses séances au bureau de l'Agent comptable, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 38.

Conseils de la Compagnie. Messieurs,

Mollot, *Avocat à la Cour royale*, rue N^e^-des-Petits-Champs, n. 60.
Mala, *Avocat à la Cour royale*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Dupin jeune ✲, *Avocat à la Cour royale*, rue Vivienne, n. 5.
Plé, *Avoué près le Trib. de 1re Instance*, rue du 29 Juillet, n. 3.
Delair, *Avoué à la Cour royale*, rue Saint-Merry, n. 7.
Beauvois, *Agréé près le Trib. de commerce*, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 34.
Jonquoy, *Notaire*, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 4.

COURTIERS DE COMMERCE ET COURTIERS D'ASSURANCES,

Près la Bourse de Paris.

Les Courtiers sont nommés par le Roi sur la présentation du Ministre du Commerce; sont exclusivement chargés de constater d'une manière légale les opérations de vente et d'achat de marchandises entre négocians. Ils remettent aux commerçans qui les ont employés un bordereau des opérations qu'ils ont faites d'ordre et pour leur compte respectif; ils constatent, à la fin de la Bourse, le cours légal des marchandises: une section, présidée par le syndic, est chargée de cette opération (*Voyez* page 728)

Les Courtiers de Commerce sont au nombre de 60, et les Courtiers d'Assurances au nombre de 8.

Courtiers de commerce par ordre de nommination. MM.

1801 Brinquant.
Bertrand.
Paulmier (Ch.), *Adj.*
1806 Delanoye.
1808 Archdeacon.
1811 Caminet, *Syndic.*
1812 Paulmier (P.G.), *Trés.*
1815 Charenton aîné.
1816 Bisson aîné.
1817 Rodet aîné.
Gastellier.
1818 Lonchampt.
Aubé.
1820 Nion.
Alisse.
1822 Guillochon.
Truelle.
Blay, *Adjoint.*
1823 Paulinier.
1824 Grillon.
1825 Laisné.
Pagès.
Maugas.
Lequin.
1826 Lépine.
1827 Berchu fils aîné, *Adj.*
Ricois ✲, *Adjoint.*
Moinet.
Belesta.
Blanchard
Belliol.
Jesson.
Pestel, *Adjoint.*
1828 De Pille.
Pitat.
1829 Gion.
Massonneau.
Orsel.
1830 Beaudin.
Detours-Lachaise.
1831 Guillardet.
Lechesne.
Leclercq.
1832 Lesnier.
Cauvet.
Petiteau.
Dusart.
Roux.
Barroil.
1833 Rosseeuw.
Perséguers-Valois.
De Lanneau.
Mathieu.
Serre.
N. . . . . .
N. . . . . .
N. . . . . .
N. . . . . .
N. . . . . .

Ordre alphabétique et demeures.

Cette marque = signifie *en remplacement de.*

Alisse = Blaisot, rue de Bondy, n. 64.
Archdeacon = Bouchet, rue des Petites-Ecuries, n. 38 *bis.*
Aubé = de Beausobre, r. Montholon, 24 *b.*
Barroil = Labrousse, r. Chantereine, 12.
Beaudin = Courtois, rue Hauteville, n. 20.
Belesta = Pochard, r. Vieille-du-Temple, n. 23.
Belliol = Corbes, r Sainte-Avoye, n. 57.
Berchu fils aîné = Frioud, r. Mandar, 12.
Bertrand, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 46.
Bisson aîné = Prunier, place Lafayette, 5.
Blanchard = Baillet, r. des Vinaigriers, 27.
Blay = Andelle, rue de Paradis-Poissonnière, n. 32 *bis.*
Brinquant, rue Thérèse, n. 9.
Caminet = Brucelle, rue Hauteville, n. 1.
Cauvet, rue d'Enghein, n 7.
Charenton aîné = Dumont, r. Bleue, 29.

Delanoye, rue de Thorigny, n. 8.
De Lanneau = Sencier, rue Coquenard, 8.
De Pille = Choler, rue du Temple, n. 29.
Détours-Lachaise = Lartigue, r du Faub. Poissonnière, n. 30.
Dusart = Blot, rue Bourtibourg, n. 21.
Gastellier = Durand, rue Saint-Marc, 16.
Gion = Taro-Leprince, rue des Juifs, 20.
Grillon = Girault-Duvivier. r. de Charenton, n. 51, à Bercy.
Guillardet = Abeille, r. des Enfans-Rouges, 9.
Guillochon = Avignon, rue du Faubourg-Montmartre, n. 33.
Jesson = de Lanneau. r. Hauteville, 12 *b.*
Laisné = Payn, r. d'Enghien, n. 30.
Leclercq = Audousset, r. du Temple, 29
Lechesne = Jacquemin, rue des Vieilles-Audriettes, n. 6.
Lépine = Dilly, place Lafayette. n. 5.
Lequin = Cosson. rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 30.
Lesnier = Lanciau, r de Provence, n. 21.
Lonchampt = Vauquelin, r. Hauteville. 18.
Massonneau = Daubrée, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 45.
Mathieu = Gaillard. rue Portefoin, n. 15.
Maûgas = Ferniot. r. Bagneux. n. 7.
Moinet = Verdure. rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie. n. 30.
Nion = Loyseau, boul. Bonne-Nouvelle. n. 21.
Orsel = Dufresne, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 126.
Pagès = de Pille, rue Sainte-Avoye. 57.
Paulinier = Gusmand, r. Tronchet, 17.
Paulmier aîné, boulevard Poissonnière, 25
Paulmier jeune = Chavet, rue des Fossés-Montmartre. n. 5.
Perséguers-Valois = Dalibon fils, rue des Fossés-Montmartre, n. 6.
Pestel (Ad.) = Amy, passage Saulnier, 12
Petiteau = Savelete, r. Montorgueil. 108
Pitat = Martin. passage Saulnier, 7.
Ricois ✻ = Ringard, quai de Béthune, 22
Rodet = Benard. r. Grange-Batelière, 22.
Rosseeuw = Massin, r. du Faubourg Montmartre, n. 15.
Roux = Guillier, rue d'Enghein, n. 9.
Truelle = Truelle, rue Richer, n. 22.

Courtiers d'Assurances par ordre de nomination. Messieurs,

1823 Emeric-David.
1823 Perier, *Adjoint.*
1825 Jullien.
1831 Husson.
1851 Mautin.
1852 Duval.
1832 Dufresne jeune.
1833 Desprez.

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs,

Dufresne jeune = Dufresne aîné, rue Hauteville, n. 31.
Duval = Varillat, r Ne-des-P.-Champs, 50.
Emeric-David = Boulade neveu. rue de la Ferme-des-Mathurins. n. 32.
Husson = Chaulin, rue Cadet, n. 8.
Jullien = Le Baron, rue Montholon, n. 8.
Mautin = Lacheurié, r. Ste.-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 28.
Perier = Breuil. rue Saint-Fiacre, n. 20.
Desprez = Ardant, rue Ste-Anne, n 48.

Courtiers de Commerce honoraires. Messieurs,

Papillon. Prevost (Ch.). Dufresne (G.).

Chambre Syndicale.

M. Caminet, *Syndic.*

Blay. Paulmier aîné. Pestel. } *Adjoints au*
Berchu. Ricois ✻. Perier. } *Syndic.*

Conseil de la Compagnie.

M. Delangle, *Avocat à la Cour royale*, rue des Bons-Enfans, n. 32.
M. Delaine. *Avoué près la Cour royale*. rue des Grands-Augustins, n. 21.
M. Papillon, *Avoué près le Tribunal de 1re Instance*, rue St.-Joseph, n. 8
M. Dalloz ✻, *Avocat à la Cour de cassation*, rue de Tournon. n. 4.

Secrétaire de la Compagnie.

M. Lasseray ✻, boulevard Saint-Martin. n. 15.

SECTION III.

ADMINISTRATIONS ET COMPAGNIES INDUSTRIELLES,

Autorisées par le Gouvernement, et dont le siége est à Paris.

(Caisse de Poissy. — Administration des trois Ponts. — Compagnie d'Assurance mutuelle contre l'incendie. — Compagnie du Phénix. — Compagnie d'Assurances générales. — Compagnie de l'Union. — Compagnie royale d'assurances. — Compagnie du Soleil. — Caisse Hypothécaire.)

CAISSE DE POISSY,

Rue du Grand-Chantier, n. 1.

Cette Caisse est administrée par le Préfet de la Seine, et régie par un Directeur.

Elle est chargée, 1° de payer comptant, et marché tenant, aux marchands forains, le prix de tous les bestiaux achetés aux marchés de Sceaux, de Poissy et de la Halle aux Veaux par les bouchers de Paris ;

2° De faire à ces mêmes bouchers le prêt de ce paiement, jusqu'à concurrence du crédit ouvert à chacun d'eux par M. le Préfet de police ;

3° De percevoir le droit établi sur les bestiaux destinés pour Paris.

M. Saron, *Directeur*,
M. Gautier-Dagoty, *Insp.*,
M. Delatour, *Caissier*,
M. Parguez, *Payeur*,
} Rue du Grand-Chantier, n° 1.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, depuis 9 heures jusqu'à 4 heures.
La Caisse ferme à 3 heures.

ADMINISTRATION DES TROIS PONTS SUR SEINE,

Rue du Bouloy.

Administrateurs, *Messieurs*,

Bon de Crousaz-Crétet ✻, *Caiss. princ. de la Banq. de France.*
Chev. Hochet ✻, *Secrétaire du Conseil-d'Etat.*
Vauvilliers (O ✻), *ancien Sec.-gén. du Ministère de la Marine.*
Lebeau (C ✻), *Avocat général à la Cour de cassation.*
Guynet, *Secrétaire-Caissier de l'Association.*

COMPAGNIE DES QUATRE CANAUX,

Rue Saint-Fiacre, n° 20.

Cette Compagnie, dont les statuts ont été approuvés par ordonnance royale d 12 mars 1823, a été formée pour l'administration du prêt fait au Gouvernement, en vert de la loi du 14 août 1822, d'un capital de 68,000,000 de fr., destiné à l'achèvement de canaux de *Bretagne*, du *Nivernais*, du *Berry*, le *latéral à la Loire*. L'amortissement d ce capital, qui a commencé le 1er avril 1835, doit durer environ 34 ans, après lesquel la Compagnie entrera en jouissance pour la moitié des produits des canaux pendar 40 autres années.

Administrateurs. Messieurs.

Lefebvre (J.) ✻, *Banquier*, *Député*, Présid.
André (D.) ✻, *Banquier.*
Bartholony (F.), *Banquier.*
Blanc (J.-A.), *Banquier.*
Boilleau ✻, *Notaire honoraire.*
Collot (J.) ✻, *Direct. de la fabric. à la Monnaie.*
Bon Costaz (O ✻), *Conseiller d'Etat.*
Cottier (Fr.) ✻, *Banquier.*
Debruge-Duménil, *Agent-de-change.*
Lassis, *Conseiller à la Cour royale.*
Bon Le Pelletier-d'Aulnay ✻, *Député.*
Pillet-Will ✻, *Banquier.*
Saglio ✻, *Banquier*, *Député.*
Eusèbe-Salverte, *Propriétaire*, *Député.*
Torras ✻.

M. Huerne de Pommeuse ✻, *Commissaire du Gouvernement près la Compagnie.*

Censeurs. Messieurs,

Archdeacon aîné, *Agent-de-change.*
Audenet (J.) ✻, *Négociant.*
Pagès ✻.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE, POUR LA VILLEE D PARIS,

Rue Richelieu, n. 89.

Cette Société, établie par autorisation du Gouvernement et pour 30 années, en exécution de l'ordonnance royale du 4 septembre 1816, est en activité depuis le 5 avril 1817. Elle a pour unique objet de garantir mutuellement ses membres des dommages et risques que pourrait causer l'incendie et même tout feu du ciel et de cheminée, aux maisons et bâtimens qui participent au bienfait de l'Assurance.

Le montant de la valeur des maisons et bâtimens engagés à cette Assurance mutuelle est, au 1er janvier 1831, de plus de 1600 millions.

Conseil d'Administration. Messieurs,

Boilleau ✻, Notaire honoraire, *Président*, rue Richelieu, n. 45.
Bon de Marinville ✻, *Vice-Prés.*, rue de Montholon, n. 18.
Esnou de Saint-Céran ✻, rue d'Aguesseau, n. 22.
Bon Cretté de Palluel ✻, rue Martel, n. 2.
Bon Pichon (O ✻), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 37.
N. . . . . .

Suppléans. Messieurs,

Debruge Dumesnil, *ancien Agent de change*, rue Grange-Batelière, n. 2.
Bon de Guenifey ✻, Boulevart Montmartre, n. 10.
Odiot ✻, rue de l'Oratoire-du-Roule, n. 4.
Chev. Guenin ✻, rue Taitbout, n. 5.
Pelletier, rue du Tourniquet Saint-Jean, n. 2.
Noël (Casimir) ✻, *Notaire*, rue de la Paix, n. 13

Commissaire du Gouvernement.

M. Barrière-Jay, rue de l'Arbre-Sec, n. 25.

Membres du Comité des Sociétaires. Messieurs,

Moutié, rue de M. le Prince, n. 37.
Habert, rue Laffitte, n. 42.
Destors, rue Castiglione, n. 12.
Lamet ✲, au Carousel (Tuileries).
Moricet, rue des Fossés-Montmartre, n. 6.

Direction générale. Messieurs,

Pepin le Halleur ✲, *Directeur général*, rue de Richelieu, n. 89.
Chouly de Permangle, *Caissier*, rue Richelieu, n. 89.

Conseil du Contentieux. Messieurs,

Berryer, père ✲, *Avocat de la Compagnie*, rue Louis-le-Grand, n. 27.
Barbier-Ste-Marie, *Notaire de la Compagnie*, rue Montmartre, n. 160.
Legouey, *Avoué de la Compagnie*, rue Thévenot, n. 16.
Delorme, *idem*, rue Neuve-des-Petits-Pères, n. 3.

Architectes. Messieurs,

Peyre ✲, rue des Poitevins, n. 6.
Lanjan, quai de la Cité, n. 27.
Goussin, rue de Vendôme (Marais), n. 3.
Barre ✲, *Secrétaire du Conseil*, rue de Sèvres, n. 21.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX.

ASSURANCE A PRIME CONTRE L'INCENDIE,

Rue Neuve-Saint-Augustin, n. 18. — Sur sa plaque est un Phénix.

La Compagnie du Phénix a été autorisée par ordonnance royale du 1er septembre 1819. Son capital de garantie est de *quatre millions* réalisés, et pourra être porté à *vingt-quatre millions* (Art. 2 des Statuts).

Les valeurs assurées, au 1er janvier 1833, étaient de 2.477.592,933 francs. (Extinction déduites), et les sinistres, payés à la même époque, de 16,193,788 francs 61 centimes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président.

I. *Jourdan* (*A.*) (O ✲), Maître des requêtes hon., Directeur des Contrib., *Directeur.*

Administrateurs. Messieurs,

te *Dubois* (C ✲), Vice-Président, ancien Conseiller-d'Etat, Membre de la Société royale et centrale d'Agriculture.
te *Dumanoir* ✲.
Pille, Propriétaire.
Pollier ✲, ex-Entrepreneur-général des Subsistances militaires.
Duclozel ✲, Receveur principal de l'octroi.
é *Tholozé* (C ✲) Maréchal-de-camp.
te *de Montesquiou* (*Anatole*) (O ✲), Maréchal-de-camp.
avid (O ✲), ancien Consul-général de France à Smyrne.

Comité des Censeurs. Messieurs,

Leroux ✲, Agent de change honoraire de la Couronne.
Bon *Neigre* (G ✲), Pair de France, *Lieutenant-général d'artillerie.*
Mignotte ✲.
Cte *de Durfort* (O ✲), Maréchal-de-camp.
Partarieu-Lafosse.

Commissaire du Roi.

M. *Seigneur.*

Directeur-général.

M *Pallard.*

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES,

Rue de Richelieu, n. 97.

Cette Institution se compose de trois Compagnies qui, bien que dirigées par un seul et même Conseil d'Administration, ont chacune un capital de garantie séparé sans aucune solidarité entre elles.

1° *Assurances maritimes.*

(Ordonnances royales des 22 avril et 24 septembre 1818.)

C'est le seul établissement autorisé qui assure, en France, les risques de mer sur une grande échelle.

2° *Assurances contre l'incendie.*

(Ordonnances royales des 14 février et 20 octobre 1819.)

Plaques: A^ces^. G^les^.

Les valeurs qui ont été successivement couvertes par cette Compagnie, se sont élevées à plus de 19 milliards depuis son origine. Elle a payé près de 12 millions de désastres à 6,400 propriétaires environ.

3° *Assurances sur la vie des hommes.*

(Ordonnances royales des 22 décembre 1819, 30 mai et 6 septembre 1820.)

Les Assurances sur la vie ont principalement pour objet de fournir aux pères de famille les moyens de garantir un héritage aux personnes qui leur sont chères; de procurer le recouvrement, en cas de mort, des créances et emprunts; de libérer les débiteurs de rentes, etc., etc., en payant soit un capital unique, soit une prime annuelle dont la quotité est fixement établie suivant chaque âge. La Compagnie constitue également toutes espèces de *rentes viagères* sur une ou plusieurs têtes.

Conseil d'Administration. Messieurs,

Bartholdi, Président.
Tarbé ✲, Vice-Président.
Pieyre ✲, Inspecteur.
Bon *Mallet* ✲, Régent de la Banque.
Bon *de Bray* ✲.
Rousseau, ancien Notaire.
Trubert, ancien Notaire.
Martin-d'André (*A.*), Banquier.

M. *de Gourcuff* (*A.*), Directeur.

COMPAGNIE ROYALE D'ASSURANCES,

A Paris, *rue de Ménars*, n. 3.

La Compagnie Royale forme deux Compagnies distinctes, *et non solidaires;* l'une assure contre l'Incendie; son capital de garantie et ses réserves montent à plus de *dix-sept millions;* l'autre assure sur la Vie humaine; son capital est de *quinze millions.*

Les assurances contre l'incendie s'appliquent à toutes les propriétés mobilières et immobilières.

Les assurances sur la vie, par la multiplicité de leurs combinaisons, sont applicables à toutes les positions; elles conviennent principalement aux Pères de Famille, Employés, Débitans, Créanciers, etc.

La Compagnie constitue en outre des Rentes viagères, et reçoit des placemens de fonds qu'elle rembourse aux époques convenues avec l'intérêt du capital, et l'intérêt des intérêts.

Le Conseil d'administration est le même pour les deux Compagnies.

Administrateurs. Messieurs,

Bon *Davillier* ✻, Pair de France, Président de l'Administration.
Lafitte (Jacques) ✻, Président honoraire.
Odier (O ✻), manufacturier, député de Paris, censeur de la Banque de France, membre du Conseil général du département de la Seine et du Conseil supérieur du Commerce.
Lefebvre (Jacques) ✻, banquier, député de Paris, régent de la Banque de France, membre du Conseil général du département de la Seine et du Conseil supérieur du Commerce et de la Chambre de Commerce.
Cottier ✻ (de la maison André et Cottier), banquier, régent de la Banque de France, membre du Conseil général de Commerce.
Pillet Will ✻. Banquier, régent de la Banque de France, membre du Conseil supérieur du Commerce.
Hottinguer (H), banquier.
Bon *de Rothschild* ✻, banquier.
Vaccia ✻, banquier, régent de la Banque de France.
Vernes (Charles) ✻, Sous-Gouverneur de la Banque de France.
Reiset (O ✻), receveur général de la Seine-Inférieure, régent de la Banque de France.
Laîné (O ✻), directeur de la Loterie royale.
Moreau ✻ (Martin-Ferdinand), négociant, censeur de la Banque de France, membre du Conseil général de Commerce.
Cte *de Lapanouze* ✻.
Lafond fils ✻, négociant, député, régent de la Banque de France, membre du Conseil général de la Seine et de la Chambre de Commerce de Paris.
Périer (Joseph) ✻, député, régent de la Banque de France, membre du Conseil général de la Seine et du Conseil général du Commerce.

Censeurs. Messieurs,

Lechat (O ✻), Conseiller-d'Etat.
Bartholony (F.), banquier.
Dassier (Auguste), banquier.

Directeur.

L. *Fleury de Chaboulon* (O ✻), Conseiller-d'Etat en service extraordinaire.

Les deux Compagnies ont des agens généraux dans tous les chefs-lieux de préfecture et de sous-préfecture, et des agens particuliers dans chaque chef-lieu de canton.

Les plaques de la Compagnie d'Incendie portent les initiales (Cie Rale).

COMPAGNIE DE L'UNION.

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA VIE HUMAINE.

Autorisée par ordonnances royale, des 5 octobre 1828 *et* 21 *juin* 1829.

Etablie à Paris, place de la Bourse.

CAPITAL SOCIAL : VINGT MILLIONS DE FRANCS,

Dont *moitié* affectée spécialement aux *assurances contre l'Incendie*, et moitié aux *assurances sur la Vie.*

NOTA. Il n'existe aucune solidarité entre les deux Compagnies.

Administrateurs. Messieurs,

Hagermann (J.), *Banquier.*
Blanc (J.-A.). *idem.*
Fould (B.). *idem.*
Odier (G.), *idem.*
D'Eichthal (L.), *idem.*
De Waru (A.), *Banquier.*
Welles (S.), *idem.*
Torras (L.), *associé* de Mallet frères et Ce.
De Rougemont ✲, *anc. Dir. des douanes.*

M. Maas, *Directeur*

Assurances contre l'incendie. — La Compagnie assure contre l'incendie et contre le feu du ciel, et moyennant une prime fixe, toutes les propriétés mobilières et immobilières.

Assurances sur la vie humaine. La Compagnie assure toutes sommes jusqu'à concurrence de 100,000 fr. sur la vie d'une personne, c'est-à-dire qu'elle s'oblige, en cas de décès d'un assuré, à payer un capital à sa veuve, à ses héritiers ou à des tiers.

Elle assure aussi des dots aux enfans; elle reçoit les économies des ouvriers, des employés, des personnes de toutes classes, pour leur rendre un capital, ou leur servir une rente, si elles parviennent à un certain âge.

Elle constitue des rentes viagères, et accorde un intérêt d'environ 7 p. 100 à 45 ans, 8 p. 100 à 52 ans, 9 p. 100 à 57 ans, 10 p. 100 à 60 ans, 12 p. 100 à 66 ans, et 13 p. 100 à 70 ans.

Les rentes peuvent être constituées sur deux têtes, avec reversion de tout ou partie au profit des survivans.

Enfin la Compagnie a été autorisée à comprendre dans ses opérations les placemens à intérêts composés sans chances de mortalité. Elle ajoute les intérêts au capital, non pas en fin d'année seulement, mais même à chaque semestre.

La Compagnie accorde aux principales classes d'assurés une participation de 20 p. 100 dans ses bénéfices; et cette participation a déjà eu pour effet d'augmenter sensiblement les sommes assurées

La Compagnie a des agens dans les principales villes des départemens.

COMPAGNIE DU SOLEIL,

ASSURANCE GÉNÉRALE CONTRE L'INCENDIE (*Ordonn. du* 16 *déc.* 1829),

Rue du Helder, n° 13. — Plaque : un Soleil.

Les assurances se font à primes fixes ou à primes en participation. Les assurés en participation reçoivent les huit dixièmes des bénéfices, moyennant l'engagement qu'ils prennent de payer, en cas de besoin, jusqu'à concurrence d'une seconde prime egale à la première. La Compagnie assure dans toute la France, et même à l'étranger.

Les garanties de la Compagnie consistent : 1° dans le fonds social, qui est de 6,000,000 fr ; 2° dans le fonds des primes, qui, en proportion des assurances, est double des autres compagnies; 3° dans un fonds de prévoyance qui, avec les intérêts capitalisés, doit s'accroître jusqu'à 6,000,000 fr.; 4° dans un fonds spécial de 500,000 fr. destinés au paiement des frais d'administration qui sont abonnés avec le Directeur général.

La Compagnie assure contre l'incendie, le feu du ciel, les dégâts causés par la foudre et l'explosion des machines à vapeur, les risques des locataires et des voisins. Elle assure, en outre, mais seulement avec son fonds de prévoyance, contre les incendies causés par *guerre*, *emeute*, *explosion de poudrière*, *et tremblement de terre.* L'administration est composée moitié d'actionnaires et moitié d'assurés participans.

Conseil d'administration. MM.

Cte Alexandre de Laborde (C ✲), *Aide-de-camp du Roi*, *Député*. Président.
Vte de Lamellerie (C ✲), *Contre-Amiral*, Vice-Président.
Chev. Pradel de St.-Charles ✲, *ancien inspecteur aux revues.*
Huard, *Avocat aux conseils du Roi et à la Cour de cassation*
Mejan ✲, *Consul général de Suède et de Norvege.*
Vte Desbassayns de Richemont ✲, *Commissaire principal de la marine.*
Beau aîné, *Juge au tribunal de commerce*

Censeurs. MM.

Froidefond de Florian ✲, *Sous-Intendant militaire.*
Ch. Thomas ✲ de Colmar, *Directeur gén.*
Mis d'Aligre (O ✲), *Pair de France.*
Mis de Sercey (G ✲), *Vice-Amiral.* Pair.
Mis d'Oyssonville (O ✲), *Propriétaire.*
Darru ✲, *Dir. de la Banq. de Prévoyance.*
Cte de St.-Sauveur
Carbonnet.

Conseil judiciaire. MM.

Juge père, *Jurisconsulte*, *Avoué honor.*
Garnier-Pagès, *Avocat à la Cour royale.*
Juge fils, *Notaire de la Compagnie.*

M. Ch. Thomas de Colmar ✲, *Directeur général.*
M. H. Thomas, *Directeur adjoint.*
M. Douradou ✲, *Secrétaire général.*
M. de Corday, *Caissier.*

CAISSE HYPOTHÉCAIRE,

Rue Neuve-St.-Augustin, n. 30.

(*Établie par ordonnance royale, du* 12 *Juillet* 1820.)

La Caisse hypothécaire est une société anonyme; ses statuts ont été approuvés par ordonnance royale, du 12 Juillet 1820. Le fonds social est de cinquante millions, divisés en cinquante mille actions de 1000 francs. Les actions sont au porteur, ou nominatives, au choix de l'actionnaire. *Comme les Banques ordinaires*, la Caisse hypothécaire ouvre un crédit aux personnes qui peuvent fournir des hypothèques suffisantes: *c'est le premier et le principal objet de ses opérations.* Le crédit est réalisé en obligations au porteur, que la caisse est autorisée à émettre. Le remboursement se fait en vingt annuités, avec faculté de remboursement anticipé. Le paiement des vingt annuités libère le débiteur du capital et de tous accessoires. La caisse assure les créances hypothécaires, résultantes de contrats faits ou de contrats à faire; *c'est le second objet de ses opérations.* Les primes d'assurances sont fixées selon la nature des créances. Elle prête sur nantissement de contrats hypothécaires; *c'est le troisième objet de ses opérations.* Enfin, elle achète des créances hypothécaires; *c'est le quatrième et dernier objet de ses opérations* Les conditions de ces deux dernières opérations sont réglées de gré à gré. Toutes les opérations de la Caisse hypothécaire se font par l'intermédiaire et sous la responsabilité de chambres de garantie, établies dans diverses villes, désignées par l'administration.

Administrateurs. Messieurs,

Isnardy, Propriétaire, *Président.*
Malafait.
Mis du Bouchet ✲, *Vice-Président.*
Cte de Pons (O ✲)
Duchesne.
Cte de Beaurepaire (O ✲).
Arrivetz ✲.
Sapey (O ✲), *Membre de la Chambre des Députés.*
Le Brignan ✲.

Censeurs. Messieurs,

Vial ✲, ancien Consul, *Président du Comité.*
Saint-Just.
Valleray.
Petit de Gatines.
Tournezy.

Commissaire du Roi.

M. du Puget.

Conseil judiciaire.

M. de la Grange, *Avocat.*

Direction générale.

M. Prieur, *Directeur général.*
M. Lacroix ✲, *Secrétaire général.*
M. Donnadieu, *Directeur des Comptes.*
M. Pichard, *Caissier général.*

SECTION IV.

SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT

DE L'INDUSTRIE NATIONALE, *à Paris*, *Rue du Bac*, n. 42.

Cette société, fondée plusieurs années avant la révolution de 1789, fut rétablie, en 1802, par le concours d'un grand nombre de savans, de fonctionnaires publics, de propriétaires et de manufacturiers. Ses statuts ont été homologués par ordonnance royale du 25 avril 1824. Elle a pour but de seconder les efforts du Gouvernement pour l'amélioration de toutes les branches de l'industrie française. Voici les principaux moyens dont elle fait usage :

1° Distributions de prix et de médailles pour des inventions ou des perfectionnemens dans les arts utiles ; 2° envois de modèles, dessins ou descriptions des inventions nouvelles, et d'instructions ou de renseignemens pour les fabricans ou les agriculteurs ; 3° expériences et essais pour apprécier les nouvelles méthodes annoncées au public ; 4° publication d'un bulletin distribué exclusivement aux membres de la Société, renfermant l'annonce raisonnée des découvertes relatives à l'industrie, faites en France ou chez l'étranger.

La Société d'Encouragement tient ses assemblées générales deux fois par an. La première a lieu dans le courant du premier semestre ; elle est consacrée : 1° A la reddition du compte général des travaux de la Société, par le Secrétaire, et du compte des recettes et dépenses, par la Commission des fonds et les Censeurs ; 2° Au renouvellement du Conseil d'administration ; 3° A la distribution des médailles d'encouragement. La deuxième a lieu dans le courant du deuxième semestre : elle est consacrée à la distribution des prix. Son conseil d'administration s'assemble de deux mercredis l'un, de quinzaine en quinzaine. Tous les sociétaires peuvent assister aux séances. Pour être reçu dans la Société d'Encouragement, il suffit d'être présenté par un de ses membres, admis par le conseil, et de s'engager pour une contribution annuelle de 36 francs. Le Roi accorde une somme annuelle de 3.000 francs, à cette Société, pour les jetons de présence à distribuer aux membres de ses différens comités.

Conseil d'Administration.

Président.

M. le Bon *Thénard* (O ✻), Pair, de l'Acad. des Sciences, rue de Grenelle-S.-G. n. 42.

Vice-Président.

M. le Duc *de Doudeauville* (O ✻), rue de Varennes, n. 33.

Secrétaire.

M. le Bon *de Gérando* (C ✻), Cons.-d'Etat, de l'Institut, rue de Vaugirard, n. 52 *bis*.

Secrétaires-adjoints. Messieurs,

Jomard ✻, Membre de l'Institut, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Cl. Anth. Costaz, anc. Chef de division au Ministère de l'Intérieur, rue Taitbout, n. 8

Trésorier.

M. *Agasse*, Notaire, place Dauphine, n. 23.

Censeurs.

M. le Duc *de Praslin* (C ✻), Pair, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 105.
M. le Duc *de Montmorency* (O ✻), Pair, rue de l'Université, n. 80.

Membres du Conseil.

Commission des Fonds. MM.

Bordier, Peintre d'histoire, rue du Roi-de-Sicile, n. 28.

B^on^ ***de Ladoucette*** (O ✲), ancien Préfet, rue Saint-Lazare, n. 5.

Mis ***de Lévis-Mirepoix*** (O ✲), rue de la che, n. 17.

Michelin (*Hardouin*), Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue d'Orléans, n. 5, au Marais.

Molinier de Montplanqua ✲, Doyen des Avocats aux Conseils du Roi et à la cour de cassation, ancien maire à Paris, rue de Grammont, n. 19.

B^on^ ***de Montmorency***, rue St-Dominique-St.-Germain, n. 111.

Morin de Sainte-Colombe, propriétaire, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 73.

Cte ***Alexis de Noailles*** (C ✲), place du palais Bourbon, n. 95.

Vte ***Posuel de Vernaux*** ✲, de la Société royale d'Agriculture, r. de Bourgogne, 32.

Adjoint.

M. ***Noel*** ✲, ancien notaire, r. de Rivoli, 30.

Membres honoraires.

M. le Cte ***Alexandre de Laborde*** (C ✲), Membre de l'Institut, rue Laffitte, n. 28.

Mis de ***Pastoret*** (G ✲), de l'Académie française, place de la Concorde, n 6.

Arts Mécaniques. MM.

Baillet de Belloy ✲, ancien Inspecteur div. des Mines, rue du Colombier, n. 12.

Francœur ✲, Professeur à la Faculté des Sciences, rue Las-Cases, n. 8.

Gambey ✲, Ingénieur en instrumens de mathématiques, rue Pierre-Levée, n. 17.

Hachette ✲, membre de l'Acad. des Scienc. rue Sainte-Hyacinthe-St.-Michel, n. 8.

Vte ***Héricart de Thury*** (O ✲), Membre de l'Institut, rue de l'Université, n. 29.

Cte ***de Lambel*** (O ✲), M^al^-de-camp, rue Saint-Dominique, n. 37.

Mallet (*Charles*) ✲, Inspecteur des Ponts-et-Chaussées, rue Taranne, n. 27.

Olivier, Professeur à l'Ecole centrale des arts et manufactures, r. de Vaugirard, 7.

Adjoints. MM.

Amédée-Durand, Ingénieur-mécanicien, rue de l'Abbaye, n. 10.

Saulnier, Ingénieur-mécanicien, rue de Vaugirard, n. 57.

Vaurilliers ✲, Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées, rue Plumet, n. 4.

Cte ***Chabrol de Volvic*** (G ✲), de l'Acad. des Beaux-Arts, rue Madame, n. 27.

Membres honoraires. MM.

Humblot-Conté ✲, Pair, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 42.

Molard aîné ✲, de l'Académie des Scienc. rue de Charonne, n. 47.

Pajot Descharmes, Membre du Comité consultatif des Arts et Manufactures, rue du Faub.-Saint-Denis, n. 174.

De Prony (O ✲), de l'Acad. des Sciences.

Chev. ***Tarbé de Vaux-Clairs*** (O ✲), Inspect. général des Ponts-et-Chaussées, rue du Grand-Chantier, n. 4.

Comité des Arts Chimiques. MM.

Bréant ✲, Vérificat. génér. des Essais à la Monnaie, hôtel des Monnaies.

Bussy, Professeur à l'école de pharmacie, rue du Bouloy, n. 12.

Chevalier, de l'Académie royale de médec. quai Saint-Michel, n. 25.

D'Arcet ✲, Inspecteur général des Essais, Memb. de l'Institut, hôtel des Monnaies.

Gauthier de Claubry ✲, Docteur en médecine, rue Servandoni, n. 4.

Mérimée ✲, Peintre. Secrétaire perpétuel de l'Ecole spéciale des Beaux-Arts, rue des Petits-Augustins, n. 16.

Payen ✲, Chimiste manufacturier, rue des Jeûneurs, n. 4.

Pelletier ✲, Pharmacien, rue Jacob, n. 15.

Roard de Clichy ✲, du comité consult. des arts et manuf. rue Grange-Batelière, 22.

Robiquet, de l'Académie royale de Médecine, de l'Arbalète, n. 13.

Adjoint.

Boullay ✲, Pharmacien, rue des Fossés-Montmartre, n. 17.

D'Arcet (*Félix*) ✲, à la Monnaie.

Dumas, Professeur de chimie, r. de Seine-Saint-Victor, n. 35.

Pelouze, Répétiteur de chimie à l'Ecole Polytechnique, r. Ste-Hyacinthe-St.-M., n. 33 *bis*.

Membre honoraire.

D'Artigues ✲, rue du Fg. Poissonn. n. 30.

Comité des Arts économiques. MM.

Bourlat ✲, rue du Bac, n. 39.

B^on^ ***Cagniard de Latour*** ✲, rue du Rocher, n. 36.

Derosne (*Ch.*), rue St.-Honoré, n. 115.

Gillet de Laumont (O ✻), de l'Académie roy. des Sciences, quai de la Tournelle, 3
Gourlier, Architecte, rue de l'Odéon, n. 21.
Labarraque ✻, Pharmacien, rue Saint-Martin, n. 69.
Péclet, Professeur de Physique et de Chimie, quai Saint-Michel, n. 25.
Pouillet ✻, Directeur du Conservatoire des arts et métiers, rue Saint-Martin.
Vallot ✻, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, rue du Jardinet, n. 8.

Adjoints. MM.

Prince de Craon (*Ed.*) ✻, rue Saint-Dominique, n. 54.
Herpin, Doct. en méd., r. des Beaux-Arts, 3.

Membre honoraire.

Bon *Delessert* (*Benj.*) (C ✻), Régent de la Banque de France, r. Montmartre, 176.

Comité d'Agriculture. MM.

Darblay, propriétaire, rue des Vieilles-Etuves, n. 16.
Chev. *Huzard* ✻, de l'Académie royale des Sciences, Inspecteur général des Ecoles royales vétérinaires, rue de l'Eperon, n. 7.
Huzard fils ✻, de la Société roy. d'Agriculture, rue de l'Eperon, 5.
Cte *de Lasteyrie* (O ✻), de la Société royale d'Agriculture, rue de Gren.-S.-Germ. 59.
B^on^ de *Silvestre* ✻, de l'Acad. des Scienc. Secrétaire perpétuel de la Société royale d'Agriculture, rue Taranne, n. 13.
Soulange-Bodin, membre de la Société royale et centrale d'Agriculture, rue des du Montblanc, n. 44.
Tessier ✻, de l'Académie des Sciences, rue des Petits-Augustins, n. 26.
Labbé aîné, de la Société royale d'Agriculture, rue Duphot, n. 17.
Vilmorin aîné, Pépiniériste, quai de la Mégisserie, n. 30.

Comité de Commerce. MM.

Bellangé ✻, Membre du Conseil général des Manufactures, rue de Vendôme, n. 10.
Bérard ✻, Député, rue Neuve-des-Mathurins, n. 21.
Berlin ✻, Négociant, r. des Jeûneurs, 10.
Bottin ✻, de la Société royale d'Agriculture, rue J.-J. Rousseau, n. 20.
Busche ✻, rue Saint-Honoré, n. 339.
Desgranges, négoc., r. de Grammont, 19.
Bon *Guenifey de Savonnière*, boulevart Montmartre, n. 10.
Le Gentil, Négociant, r. Poissonnière, 35.
Warden, ancien consul général des Etats-Unis-d'Amérique, r. du Pot-de-Fer, 12.

Membre honoraire.

Bon *Delessert* (*Franç.*) (O ✻), rue Montmartre, n. 176.

Commission du Bulletin.

Cette Commission est chargée de diriger le travail du *Bulletin* : elle est composée des réviseurs suivans : MM.

Francœur, *Hachette*,	Arts mécaniques.
D'Arcet, *Mérimée*,	Arts chimiques.
Péclet, *Bouriat*,	Arts économiq.
Cte *de Lasteyrie*,	Agriculture.
Bottin, *Desgranges*,	Commerce.
Michelin (*Hard.*),	Comm. des fonds.

M. *Daclin*, *Rédacteur du Bulletin*, rue de Suresne, n. 23 *bis*.

Agent général de la Société.

M. *Guillard-Senainville* ✻, Secrétaire du Comité consultatif des Arts et Manufactures, rue du Bac, n. 42.

CHAPITRE VIII.

Administration des Hôpitaux et Hospices civils. — Sociétés de bienfaisance autorisées. — Bureaux de bienfaisance. — Service de santé.

SECTION PREMIÈRE.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

(Bureaux. — Conseil d'administration. — Bureau d'admission. — Hôpitaux et Hospices. — Bureaux de bienfaisance.)

Cette Administration se compose d'un *Conseil général*, qui dirige tous ces établissemens, et d'une *Commission administrative*.

Les fonctions administratives sont partagées entre les membres de la commission, sous la surveillance des membres du conseil général, spécialement désignés pour chaque partie de l'administration : à cet effet, il a été formé cinq divisions principales :

La première comprend les hospices, la deuxième, les hôpitaux ; la troisième, les domaines ; la quatrième, les secours à domicile ; la fondation Monthyon, le bureau central d'admission, la cave générale, la boulangerie générale, la pharmacie centrale ; la cinquième, la comptabilité générale.

CONSEIL GÉNÉRAL D'ADMINISTRATION. Messieurs,

Le Préfet du département de la Seine, *Président né*.
Le Préfet de Police, *Membre né*.
Mis Barbé de Marbois (G ✻). *Pair*, *premier Président de la Cour des comptes*, rue du Chemin-du-Rempart, n. 1.
Cte de Breteuil (C ✻), *Pair*, rue de la Michodière, n 8.
Bon Camet de la Bonnardière (O ✻), *Cons.-d'Etat*, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
Cochin ✻, *Membre du Conseil général du département*, r. du Faub.-Poissonnière, 58.
Debelleyme (O ✻), *Membre de la Ch. des Députés*, *Présid. du Trib. de* 1re *instance*, rue d'Orléans, au Marais, n. 8.
Dubois ✻, *Secrétaire de la Chambre du Commerce*, rue Hauteville, n. 14.
Dupin aîné (C ✻), *Président de la Chambre des Députés*, rue Coq-Héron, n. 5.
Bon Delessert (B.) (C ✻), *Memb. de la Ch. des Dép.*, rue Montmartre, n. 176.
Duc de Doudeauville (O ✻), rue de Varennes, n 33.
Foucher, *Président de la Chambre des Notaires*, rue Poissonnière, n. 5.
Bon de Gérando (C ✻). *Cons.-d'Etat*, *membre de l'Institut*, r. de Vaugirard, 52 *bis*.
De La Rochefoucauld, Duc de Liancourt ✻, rue de Varennes, n. 33.
Orfila ✻, *Doyen de la Faculté de médecine*, à l'Ecole de médecine.
Bon Séguier (G O ✻), *Pair*, *premier Président de la Cour royale de Paris*, rue Pavée-St.-André-des-Arcs, n. 16.
Tripier ✻, *Pair*, *Conseiller à la Cour de Cassation*, r. Croix-des-Petits-Champs, 24.

Le Conseil général d'administration tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, tous les mercredis.

Commission administrative. Messieurs.

Boicervoise, *Ordonnateur-général*, rue d'Enfer-St.-Michel, n. 20.
Desportes ✻, rue de l'Echiquier, n. 40.
Duplay ✻, quai de l'Ecole, n. 10.
Jourdan ✻, rue de Vendôme, n. 17.
Valdruche ✻, rue Saint-Christophe, n. 1.

Coulomb (L.) ✻, *Honoraire*. rue Caumartin, n. 37.
Peligot ✻, *Honoraire*, rue du Faub.-Poissonnière, n. 101.

Secrétariat général et Caisse. Messieurs,

Thunot ✻, *Secrétaire-général*, quai de la Tournelle, n. 5 *bis*.
Guérin, *Receveur des hospices*, parvis Notre-Dame, n. 30.

Comité consultatif. Messieurs,

Hennequin ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue des SS. Pères, n. 3.
Thévenin père ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue de Grenelle-St.-Honoré, n. 14.
Gairal ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue Louis-le-Grand, n. 15.
Latruffe-Montmeylian ✻, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation*, rue Pavée-St.-André, n. 5.
Mala, *Avocat à la Cour royale*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.

Les bureaux de la Commission administrative et du Secrétariat général sont dans la maison de l'Administration, rue Neuve-Notre-Dame, n. 2.

DIRECTION DES TRAVAUX.

Surveillance des Membres du Conseil général. Messieurs,

Le Mis *Barbé de Marbois*. L'Hôtel-Dieu, la Comptabilité ancienne.
Le Cte *de Breteuil*. L'hospice de la Vieillesse (femmes).
Le Bon *Camet de la Bonnardière*. Le Personnel, le Secrétariat général, l'administration des Domaines, la Maison d'accouchement, la fondation Monthyon, les hospices des Incurables (femmes), et des Ménages, la Cave générale, et, conjointement avec M. Cochin, les Bureaux de Bienfaisance, la Filature des indigens, la Maison d'éducation, passage St-Pierre, rue St.-Antoine.
Cochin. Le Contentieux, conjointement avec M. Tripier, l'hôpital Cochin, l'hôpital St.-Antoine, et, conjointement avec M. le Bon de la Bonnardière, les Bureaux de Bienfaisance, la Filature des indigens, la Maison d'éducation, passage St.-Pierre, rue Saint-Antoine.
Debelleyme. L'hospice de la Vieillesse (hommes).
Le Bon *Delessert*. La Comptabilité générale, la Maison royale de santé (faubourg Saint-Denis), la Boulangerie générale.
Le Duc de *Doudeauville*. L'hospice de La Rochefoucauld, l'hôpital des Enfans, l'hôpital Notre-Dame-de-Pitié, l'hôpital Necker.
Dupin. L'hôpital Saint-Louis.
Foucher. L'hospice des Incurables (hommes), l'hospice St.-Michel.
Le Bon *de Gérando*. L'hospice des Enfans-Trouvés, la Direction des nourrices.
Orfila Le Service de santé, le Bureau central d'admission, l'Amphithéâtre d'anatomie, la Pharmacie centrale, l'hôpital des Vénériens.
De La Rochefoucauld, Duc *de Liancourt*. L'Institution de Sainte-Périne, l'hôpital Beaujon.
Dubois. L'hospice des Orphelins.
Le Bon *Séguier*. L'hôpital de la Charité, la clinique de l'hôpital de la Charité.
Tripier. Le Contentieux, conjointement avec M. Cochin.

Secrétariat général. Messieurs,

Thunot, *Secrétaire général*.
Wanbockstals, *Chef*.

Première Division. Hospices. *Fonctions administratives.* Messieurs,

Desportes ✻, *Membre de la Commission*. — Les hospices de la Vieillesse (hommes), de la Vieillesse (femmes), des Incurables (hommes), des Incurables (femmes), des Ménages, de La Rochefoucauld, l'Institution de Sainte-Périne, l'Hôtel-Dieu, la Pitié, Beaujon.

Bourgeois, *Chef*.

Deuxième Division. Hôpitaux. Messieurs,

Jourdan (P.)✻, *Membre de la Commission.*—Les hôpitaux, Charité, S.-Antoine, Necker, Cochin, la clinique de la Charité; Saint-Louis, Vénériens, Enfans malades, Accouchement, Maison royale de santé, faubourg Saint-Denis; les hospices des Orphelins, des Enfans-Trouvés, St.-Michel, à St.-Mandé; la Direction-générale des Nourrices.

Demay,
Delannoy ✻, } *Chefs.*

Troisième Division. Domaines. Affaires contentieuses, Tutelle, Dons et Legs, Droits sur les spectacles.

M. Duplay ✻, *Membre de la Commiss.* | M. Mesny, } *Chefs.*
M. Censier, *Chef.* | M. Boivin, }

Quatrième Division. Secours à domicile et Etablissemens de service général. Messieurs,

M. Valdruche ✻. *Membre de la Commission.* — Les secours à domicile, les Bureaux de Bienfaisance, la Fondation Monthyon, la Filature en faveur des indigens, la Maison d'Education, passage St.-Pierre, rue St.-Antoine, la Boulangerie générale, la Pharmacie centrale, la Cave générale, l'Amphithéâtre d'anatomie.

M. Battelle, *Chef.*

Cinquième Division. Comptabilité générale.

M. Boicervoise, *Ordonnateur-général.* | M. Viée, *Sous-Chef.*

Caisse générale.

M. Guérin, *Receveur.*

Les bureaux de la Caisse sont dans la maison de l'Administration, parvis Notre-Dame, n. 30.

Contrôle des Recettes et Dépenses.

M. Combes, *Contrôleur.*

Avocats de l'Administration. Messieurs,

Hennequin ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue des Saints-Pères, n. 3.
Latruffe-Montmeylian ✻, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation*, rue Pavée-St.-André, n. 5.

Agens judiciaires de l'Administration. Messieurs,

Lecacheur, *Avoué près la Cour royale*, rue Hautefeuille, n. 1.
Jacquet, *Avoué près le tribunal de prem. inst.*, rue Montmartre, n. 139.
Champion ✻, *Notaire*, rue de la Monnaie, n. 19.
Grimpret, *Agent de Change*, rue Neuve-St.-Augustin, n. 15 *bis*.
Passeleu, *Commissaire-priseur*, boulevard Montmartre, n. 1.
Petit, *Huissier audiencier au Tribunal de 1re instance*, quai de la Râpée, n. 83.

Architectes. Messieurs,

Rohault ✻, rue d'Aguesseau, n. 12. | Gauthier, rue Ne-St.-Eustache, n. 86.
Huvé, rue des Moulins, n. 19. | Vasserot, rue Boucherat, n. 7.

Bureau central d'admission dans les Hôpitaux et Hospices.

Tous les individus qui ne sont pas assez malades pour être admis d'urgence dans l'Hôpital le plus voisin de leur domicile sont obligés de se présenter au Bureau central d'admission, qui les examine, et leur donne, s'il y a lieu, un bulletin d'admission pour l'Hôpital où l'on traite la maladie dont ils sont attaqués. Tous les indigens qui se présentent pour être placés dans les hospices sont aussi examinés par les médecins du Bureau central. Depuis 1807, il existe un traitement externe établi au Bureau central pour les enfans attaqués de la teigne; ce traitement a lieu tous les mardis et samedis,

depuis neuf heures jusqu'à midi. On donne également des bandages aux personnes munies d'un certificat d'indigence des Bureaux de bienfaisance, les lundis et vendredis, de midi à trois heures. Il est aussi établi un Bureau central des vaccinations gratuites les jeudis et dimanches, à onze heures précises. Ce Bureau, placé parvis Notre-Dame, est ouvert tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre. Les médecins et chirurgiens, chargés de l'examen des malades, sont:

Médecins. Messieurs,

Pavet de Courteille, rue Serpente, n. 7.
Bouillaud, rue de Vaugirard, n. 36.
Briquet, rue Baillet, n. 5.
Dalmas ✻, r. Godot-de-Mauroy, n. 10.
Gibert, rue du Sentier, n. 18.
Blache, rue Chabannais, n. 2.
Trousseau ✻, rue Chantereine, n. 13.
Bouvier, rue Basse-St.-Pierre, n. 14; à Chaillot.
Devergie, rue du Colombier, n 30.
Horteloup, r. des Bons-Enfans, 21.
Piedagnel, rue Taranne, n. 16.
Hourmann, place de l'Ecole-de-Médecine n. 13.
Faulcon, *Secrétaire du Bureau.*
Blin, *Chir. Hern.*, rue Tiquetonne, n. 20
Mahon frères, rue du Pas-de-la-Mule, n. 2 *pour le traitement de la teigne.*
Fautrel, rue Saint-Antoine, n. 62, *surveillant le traitement de la teigne.*

Chirurgiens. Messieurs,

Bérard, rue du Cloître-N.-Dame, n. 16.
Monod, rue du Faubourg-S.-Martin, n. 80.
Robert, rue Hautefeuille, n. 22.
Michon, rue Hautefeuille, n. 15.
Guersent fils, rue des Beaux-Arts, n. 10.
Vidal (de Cassis), rue Hautefeuille, n. 3.

HÔPITAUX ET HOSPICES.

Les Hôpitaux, au nombre de onze, sont consacrés au traitement des malades indigens.

HÔTEL-DIEU, *Parvis Notre-Dame.*

On reçoit dans cette maison les blessés et les malades, à l'exception des enfans, des incurables, des fous, des femmes en couche et des individus attaqués de maladies vénériennes ou chroniques. Cet hôpital est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin.

M. . . . . *Agent de surveillance.* M. . . . . *Econome.*

Médecins. Messieurs,

Petit ✻, rue de Condé, n. 30.
Récamier ✻, rue du Regard, n. 1.
Husson ✻, au Collége royal de Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques.
Gueneau de Mussy ✻, rue de Tournon, n 12.
Bally ✻, rue Poissonnière, n. 21.
Caillard, *Médecin sédentaire à l'Hôtel-Dieu.*
Honoré ✻, rue des Fossés-S.-G.-l'Aux., 14.
Magendie ✻, rue de Seine-St.-Germ. n. 30.
Rostan ✻, rue des Beaux-Arts, n. 10.

Chirurgiens. Messieurs,

Bon Dupuytren (O ✻), *Prof. à l'Ec. de Méd. Chir. en chef*, pl du Petit-Bourbon, n. 4.
Breschet (O ✻), rue de Seine-S.-Germ., 10.
Sanson ✻, Vieille rue du Temple, n. 6.
Duval, *Pharmacien en chef.*
Morisset, *Pharmacien, honoraire.*

HÔPITAL DE LA PITIÉ, *rue Copeau, près la rue Saint-Victor.*

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu.

M. Imard. *Agent de surveillance.*
M. Serres ✻, *Médecin*, rue Copeau, à l'hôpital.
M. Louis ✻, rue Bergère, n. 15.
M. Clément, rue Saint-Victor, n. 27.
M. Andral ✻, place de l'Ecole de Médecine, n. 13.
M. Parent du Chatelet ✻, rue Geoffroy-Lasnier, n. 22.
M. Lisfranc ✻, *Chirurgien en chef*, rue de Savoie, n. 5.
M. Velpeau, *Chirurgien*, rue de Corneille, n. 3.
M. Guiart, *Pharmacien.*

Cette maison est desservie par les dames Relig. de St.-Thomas-de-Villeneuve

HÔPITAL DE LA CHARITÉ, *rue des Saints-Pères.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu, et soignés par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paule.

M. Jourdan, *Agent de surveillance.*

Médecins. Messieurs,

Fouquier ✻, *Professeur à l'Ecole de Médecine*, rue du Bac, n. 26.
Lerminier ✻, r. Basse-du-Rempart, 54
Chomel (O ✻). *Médecin honoraire*, quai Voltaire, n. 3 *bis*.
Rullier, r. Jacob, n. 39.
Rayer ✻, rue du Faubourg Poissonnière, n. 54.

Chirurgiens. Messieurs,

Le Bon Boyer (O ✻). *Professeur à la Faculté de Médecine, Chirur. en chef*, rue de Grenelle-S.-Germain, n. 9.
Roux (✻ O). *Professeur à la Faculté de Médecine*, rue des Saints-Pères, n. 5.
Petroz ✻, *Pharmacien.*

HÔPITAL SAINT-ANTOINE, *rue du faubourg Saint-Antoine,*

A l'ancienne Abbaye Saint-Antoine.

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Gastebois, *Agent de Surveillance.*
M. Kapeler, *Médecin*, rue Ste-Croix, Chaussée-d'Antin, n. 20.
M. Guérard, *Médecin*, rue Mazarine, 19.
M. Mailly, *Médec.* r. de la Monnaie, n. 11.
M. Bérard, *Chirurgien*, r. Voltaire, n. 2.
M. Bouchardat, *Pharmacien.*

HÔPITAL COCHIN, *rue du Faubourg Saint-Jacques.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Jadioux, *Médecin*, rue du Paon, n. 8, hôtel de Tours.
M. Gendrin, *Médecin*, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 25.
M. Guerbois, *Chirurgien* au Collége royal de Louis-le-Grand, rue St.-Jacques.

HÔPITAL DE MADAME NECKER, *rue de Sèvres, près le Boulevart.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi et surveillé par les Sœurs de la Charité.

M. Bricheteau, *Méd.* rue Christine, n. 1.
M. de La Roque, *Méd.* cité Bergère, 6.
M. Laugier, *Chirurgien*, rue Neuve-Vivienne, n. 5.

HÔPITAL BEAUJON, *rue du Faubourg du Roule.*

On reçoit dans cet hôpital les malades ou blessés, comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Laroche, *Agent de Surveillance.*
M. Renauldin ✻, *Méd.* r. S.-Honoré, 392.
M. Martin-Solon ✻, *Méd.* r. Ste-Anne, 14.
M. Marjolin ✻, *Chir.* r. de Richelieu, 89.
M. Blandin ✻, *Chirurgien*, boulevart de la Madeleine, n. 20.

HÔPITAL DES ENFANS,

Rue de Sèvres, près le boulevart, dans la maison ci-devant de l'Enfant-Jésus.

Cet hôpital est spécialement consacré à la réception des enfans malades. Il est desservi par les dames religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve.

M. Gauthier, *Agent de surveillance.*
M. Jadelot ✻, *Médecin.* r. du Bac, 86.
M. Guersent ✻, *Méd.*, rue Gaillon, n. 12.
M. Bouneau, *Méd.* r. de Lancry, n. 10.
M. Baudeloque, *Méd.* r. des SS.-Pères, 22.
M. Delabarre ✻, *Médecin-Dentiste.*
M. Baffos, *Chir. en chef*, r. de l'Odéon, 23.
M. Bataille, *Pharmacien.*

HÔPITAL SAINT-LOUIS, *rue des Récollets.*

Cet hôpital est consacré à la guérison des maladies chroniques, des ulcères, des scrophules, des dartres, des teignes et des gales. Il est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin, comme l'Hôtel-Dieu.

M. de Blainville, *Agent de surveillance.*
M. Briard, *Econome.*
M. le Bon Alibert (O ✻). *Prof. à la Faculté de Médecine, Médec. en chef*, rue de Varennes Saint-Germain, n. 4.
M. Biett ✻, *Médecin*, à l'hôpital Saint-Louis, et rue Coq-Héron, n. 5.
M. Manry ✻, *Méd.*, rue Laffitte, 8.
M. Lugol ✻, *Méd.*, rue Chantereine, 12.
M. Emery ✻, *méd.*, r. Thiroux, n. 9.
M. le Bon Richerand ✻, *Profess. à la Faculté de Médecine, Chirur. en chef.* rue de Bondy, n. 44.
M. Gerdy, *Chir.* à l'hôpital St.-Louis.
M. Jobert ✻. *Chir.* rue de Bondy, n. 42.
M. Prat, *Pharmacien en chef.*

HOPITAL DES VÉNÉRIENS, *rue du faubourg St.-Jacques.*

Cet hôpital est spécialement consacré à la guérison des maladies vénériennes, soit en admettant les malades dans l'hôpital, soit en leur donnant des conseils et les remèdes, dont ils font usage chez eux.

M. Gersin, *Agent de surveillance.*
M. Sauvageot, *Econome.*
M. Cullerier ✻, *Chirurgien en chef*, rue Garencière, n. 19
M. Ricord, *Chirurgien des nourrices*, rue des Grands-Augustin, n. 5.
M. Boyer fils, r de Grenelle-S.-Germain, 9.
M. Harveng, *Pharmacien en chef.*

MAISON ROYALE DE SANTÉ, *rue du Faubourg Saint-Denis.*

Cette maison est destinée à recevoir des malades qui paient 2 fr. 50 c. pour être admis aux salles communes, 5 fr. et 3 fr. 50 c. pour être admis dans des chambres particulières.

M. Bavoil, *Agent de surveill.*
M. Duméril ✻, *Médecin, Profess. à la Faculté de Médecine*, rue du Faubourg Poissonnière, n. 3.
M. Hervez-de-Chégoin, *Méd* rue Neuve-de-Seine-S.-Germain, n. 48.
M. Cloquet (J.) ✻, *Chir.* rue Grange-Batelière, n. 2.
M. Mitouart, *Pharmacien.*

MAISON D'ACCOUCHEMENT.

Cette maison, située rue de la Bourbe, est destinée à la réception des femmes grosses et des femmes en couche; il existe dans cette maison un pensionnat et une école d'accouchement pour l'instruction des élèves sages-femmes qui sont envoyées des départemens.

M. Auzat, *Agent de Surveillance.*
M. Moreau ✻, *Méd.*, r. de Verneuil, n. 43.
M. Gérardin, *Médec.*, r. S.-Dominique, 53.
M. P. Dubois, *Prof. ch.*, r. M.-le-Prince, 12.
M. le Bon Dubois (O ✻), *Doyen honoraire de la faculté*, rue de M. Le Prince, 12.
Mme. Legrand, *Sage-Femme en chef.*
M. Frigério, *Pharmacien.*

HOSPICE DES ENFANS-TROUVÉS.

Cet hospice, situé rue d'Enfer, desservi par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paule, dites de la Charité, est destiné à la réception, à l'allaitement et au placement, à la campagne, des enfans trouvés.

M. Jullian, *Agent de Surveillance.*
M. Baron ✻, rue du Cherche-Midi, n. 9.
M. le Bon Thevenot de St.-Blaise (O ✻), *Chir.*, rue des Petits-Augustins, n. 24
M. Auvity (Ambroise) ✻, *Chirur.*, quai Voltaire, n. 21 *bis.*

HOSPICE DE LA VIEILLESSE (femmes), *à la Salpétrière.*

Cet hospice est destiné à recevoir les femmes indigentes, infirmes, ou âgées de 70 ans, t en outre au traitement des folles.

M. Busnot, *Agent de surveillance.*
M. Petit ✻, *Économe.*
M. Pariset (O ✻), *Secrét. perpétuel de l'Académie royale de méd., Médecin, chargé du traitement des aliénés*, rue de Poitiers, n. 8.
M. Falret, *Méd. des aliénés*, rue du Bac, n. 102.
M. Mitivier, *Médec. des aliénés*, rue de Buffon, n. 9.
M. Petit, *Médecin des épileptiques*, rue Chantereine, n. 58.
M. Cruveilher ✻, rue Ste-Anne, n. 23.
M. Piorry, *Méd.*, galerie Véro-Dodat, 33.
M. Pinel, *Médec. surveillant de la division des aliénés*, rue du Mont Thabor, n. 4.
M. Landré-Beauvais ✻, *Médec. hon.*
M. Lallement, *Chirurgien en chef.*
M. Grancher, *Pharmacien en chef.*

HOSPICE DE LA VIEILLESSE (hommes).

Cet hospice est destiné à recevoir les hommes indigens, infirmes, ou âgés de 70 ans, et n outre au traitement des fous.

M. Mallon, *Agent de surveillance.*
M. Juglar, *Économe.*
M. Ferrus ✻, *Méd. ord., chargé du traitement des aliénés*, rue des Beaux-Arts, n. 5.
M. Pruss, *Méd. des infirmeries*, rue de l'Abbaye, n. 12.
M. Rochoux, *Médecin*, à l'Hospice.
M. Murat ✻, *Chir. en chef*, à l'Hospice.
M. Potier, *Pharmacien.*

HOSPICE DES INCURABLES (femmes), *à la Charité.*

Faubourg Saint-Germain.

Cet hospice est consacré à la réception des femmes indigentes attaquées d'infirmités graves t incurables. Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Demauroy, *Agent de surveillance.*
M. Lafon ✻, *Médecin-Chirurgien.*

HOSPICE DES INCURABLES (hommes).

Faubourg Saint-Martin.

Cet hospice est consacré à la réception des hommes indigens attaqués d'infirmités graves t incurables. Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Colomby, *Agent de surveillance.*
M. François (O ✻), *Médecin* à l'hospice.

HOSPICE DE LA ROCHEFOUCAULD, *route de Fontainebleau.*

Cette maison est réservée pour les anciens employés des hospices, et les indigens es deux sexes âgés et infirmes, qui paient une pension ou une somme fixe et déterminée. Elle est desservie par les Sœurs de la Charité.

M. Ballet, *Agent de surveillance.*
M. Rousset-Duchez ✻, *Médecin*, rue Ste-Hyacinthe St.-Michel, n. 3.

HOSPICE DES ORPHELINS, *rue du Faubourg Saint-Antoine.*

Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

I. Magin, *Agent de surveillance.*
I. Kapeler, *Médecin*, chargé provisoirement du service de Santé.
I. Delabarre ✻, *Médecin-Dentiste*, rue de la Paix, n. 19.

INSTITUTION DE SAINTE-PÉRINE, *à Chaillot.*

Cette maison est consacrée à la réception des personnes de l'un et de l'autre sexe gées ou infirmes qui paient une pension annuelle ou une somme fixe lors de leur admis- on. Elle est desservie par les Sœurs de la Sagesse.

M. Véron, *Agent de surveillance.*
M. Canuet ✻, *Médecin.*

HOSPICE DES MÉNAGES,

Rue de Sèvres, ci-devant hôpital des Petites-Maisons.

Cette maison est destinée aux époux indigens en ménage, dont l'un doit être âgé au moins de soixante-dix ans, et l'autre au moins de soixante. Elle est desservie par les Sœurs de la Charité.

M. Mailfaire. *Agent de surveillance.*
M. Tonnelier ✻, *Econome.*
M. Maret, *Chirurgien*, à l'hospice.

HOSPICE SAINT-MICHEL, *à Saint-Mandé.*

Cette maison a été fondée par M. Boulard (Michel-Jacques), ancien négociant à Paris. Elle est destinée à recevoir douze vieillards septuagénaires. Elle est desservie par les sœurs de Ste-Marthe.

M. Foin. *Agent de surveillance.*

ÉTABLISSEMENS RELATIFS AUX HÔPITAUX ET HOSPICES.

Boulangerie générale, Maison de Scipion.

Les bâtimens de cette maison sont uniquement employés à la fabrication du pain nécessaire aux hôpitaux et hospices, aux Quinze-Vingts et aux Sourds-Muets

M. Féron. *Agent de surveillance.*

Pharmacie centrale, quai de la Tournelle.

Cet établissement fait le service pharmaceutique des hôpitaux et hospices, des bureaux de bienfaisance et des maisons de detention du département; on y prépare, pour tout le Royaume, les boîtes de médicamens nécessaires au service des épidémies, et les boîtes chirurgico-pharmaceutiques, pour les noyés et les asphyxiés.

M. Soubeiran, *Chef.*
M. Tassard, *Chef des magasins.*

Cave générale dans la maison centrale de l'Administration, rue Neuve-Notre-Dame.

M. Cottin, *Agent de surveillance.*

Bureau de la Direction des Nourrices.

M. Dubost. *Directeur.*
M. Beaufils ✻. *Médecin.* rue Ste.-Appoline, n. 9.

Ce Bureau, situé rue Sainte-Appoline, n. 18, est chargé d'assurer aux habitans de Paris les moyens de se procurer des Nourrices dignes de confiance, de garantir à ces mêmes Nourrices le paiement de leur salaire, et de les surveiller.

Le Bureau des Nourrices est sous la Direction du Conseil général des Hospices, qui le surveille par l'un de ses membres.

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux de Paris.

Cet établissement, qui est situé près l'hôpital de la Pitié, est destiné à l'instruction des jeunes gens qui se vouent à l'exercice de l'art médical.

M. Serres ✻. *Docteur en médecine, chef des travaux anatomiques, à l'hôpital de la Pitié.* rue Copeau.

Établissement de filature, Maison des Hospitalières, près la place Royale.

M. Jaudin, *Directeur.*

Cet établissement est destiné à procurer de l'ouvrage aux femmes indigentes. On donne à celles qui se présentent avec un certificat du Bureau de Charité, et le cautionnement d'une personne connue, une certaine quantité de filasse pour la convertir en fil, dont on leur paie la façon lorsqu'elles le rapportent.

ÉTABLISSEMENT EN FAVEUR DES BLESSÉS INDIGENS.

Rue du Petit-Musc, n. 9.

M. Thierry ✻, *Docteur en Chirurgie.*

Cet établissement, précédemment tenu par M. Dumont-Valdajou, et, après lui, par a veuve, a pour but de traiter et soigner gratuitement les blessures des indigens qui se résentent, de leur fournir le linge et les médicamens nécessaires, et de leur don- ier des consultations.

Cet établissement est dirigé par M. Thierry, gendre et successeur de M. Du- nont-Valdajou, et par son fils, pour ce qui a rapport à l'art de guérir, et par madame euve Valdajou pour ce qui, dans le soulagement des blessés, peut être du ressort des femmes.

SECOURS A DOMICILE.

Douze Bureaux de bienfaisance sont chargés de la distribution des Secours à domicile dans es douze arrondissemens municipaux de la ville de Paris, sous la direction de M. le Préfet de la Seine et la surveillance du Conseil général d'administration des Hospices et ecours publics de Paris.

Chaque Bureau est composé, 1° du Maire de l'arrondissement, Président-né du Bureau, es Adjoints, Membres-nés, qui président le Bureau en son absence; 2° de douze Ad- ministrateurs nommés par le Ministre du Commerce et des Travaux publics; 3° de Com- issaires des pauvres et de Dames de Charité, dont le nombre est illimité. Un Secré- aire-Trésorier comptable est attaché à chaque Bureau.

Il y a, dans chacun des arrondissemens, des maisons consacrées à la distribution des ecours et aux écoles.

BUREAUX DE BIENFAISANCE DES DOUZE ARRONDISSEMENS.

Nota. MM. les Administrateurs temporaires sont inscrits dans l'ordre des décisions inistérielles qui les ont nommés.

Bureau du premier Arrondissement, grande rue Verte, n. 22.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

rillieux, *Propriétaire*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 44.
hardin, *Propriétaire*, rue du Faubourg St.-Honoré, n. 19.
aroche, *Agent de surveillance de l'hôpital Beaujon*, rue du Faub. du Roule, n. 56.
ezet, *Propriétaire*, rue de la Madeleine, n 6.
enard, *Propriétaire*, rue St. Honoré, n. 273.
audot, *Propriétaire*, rue du Faub.-St.-Honoré, n, 102.
esnard, *Avocat aux Conseils du Roi*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 28.
is de Louvois (C ✻), *Pair de France*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 110.
melin ✻, *Conseiller à la Cour royale*, rue de la Pépinière, n. n. 20.
ioanelli, *Peintre en bâtimens*, rue. . . .
pooner, *propriétaire*, rue Neuve-de-Bondy, n. 9.
Iartin, *Pharmacien*, Faubourg du Roule, n. 24.
oyen, *Secrétaire-Trésorier*, grande rue Verte, n. 22.

Bureau du deuxième Arrondissement, Maison de Secours, rue Neuve-Saint-Roch, n. 9.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

razin, *Doct. en Méd.*, rue Traversière-St.-Honoré, n. 18.

Fleury, *ancien Avoué*, rue Neuve-St.-Augustin, n. 28.
Piron-Sampigny ✻, *Médecin*, rue de Rochechouart, n. 6.
Morin ✻, *Pharmacien*, rue Lafitte, n. 40.
Bon Michel (O ✻), *Doct.-Méd.*, rue du Port-Mahon, n. 8.
Sédillot, *Doct. Méd.*, rue Notre-Dame-des-Victoires, Hôtel des Messageries.
Lallemand, *Avocat*, rue Gaillon, n. 13.
Letellier, *Contrôleur des Contributions directes*, rue des Trois-Frères, n. 9.
Aubac, *Propriétaire*, rue de Buffaut, n. 17.
Chabrand, *Propriétaire*, rue Saint-Honoré, n. 355.
Gondouin, *Notaire*, rue de Choiseul, n. 8.
Mandrou, *Négociant*, rue des Bons-Enfans, n. 23.
Bronner, *Secrétaire-Trésorier*, rue de Sèvres, n. 94.

Bureau du troisième Arrondissement, à la Mairie, Place des Petits-Pères.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Sorbet, *ancien Avoué d'appel*, rue des Fossés-Montmartre, n. 6.
Decan de Chatouville, *Notaire*, rue des Fossés-Montmartre, n. 11.
Harouard, *Propriétaire*, rue de Cléry, n. 25.
Andry, *Médecin*, rue de l'Echiquier, n. 20.
Beau, *Négociant*, rue de l'Echiquier, n. 5.
Bélot, *ancien Notaire*, rue Montmartre, n. 148.
Bayle, *Négociant*, rue des Fossés-Montmartre, n. 6.
Schmit, *Avoué*, rue Tiquetonne, n. 14.
Quétil, *Propriétaire*, cour des Petites-Ecuries.
Copineau, *Rentier*, rue de l'Echiquier, n. 13.
Thubœuf, *Pharmacien*, rue Montmartre, n. 136.
Delahaye, *ancien Notaire*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 36.
Reynaud de Barbarin, *Secrétaire-Trésorier*, rue Caumartin, n. 15.

Bureau du quatrième Arrondissement, à la Mairie, place du Chevalier-du-Guet, n. 4.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Bockairy, *Propriétaire*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 23.
Clavaux, *Négociant*, rue Coquillière, n. 45.
Guilhery (Casimir), *Négociant*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
Cramail, *Juge suppléant au trib. de 1re inst.*, place St.-Germain-l'Auxerrois, n. 24.
Decagny, *Avocat*, rue Thibautodé, n. 11.
Grison, *Négociant*, quai de la Mégisserie, n. 68.
Brichard, *Négociant*, rue Perrin-Gasselin, n. 12.
Robin, *Propriétaire*, rue des Prêcheurs, n. 19.
Lamouroux ✻, *ex-Pharmacien*, rue Marché-aux-Poirées, n. 11.
Fouret, *Avoué*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 39.
Souplet, *Propriétaire*, rue de l'Arbre-Sec, n. 33.
Lalouet, *marchand confiseur*, rue Saint-Honoré, n. 145.
De Tallencourt ✻, *Bibliothécaire du Roi*, place de l'Oratoire, n. 4.
Vanizac ✻, *Secrétaire-Trésorier*, hôtel de la Mairie, place du Cheval-du-Guet, n. 4.

Bureau du cinquième arrondissement, rue de la Lune, n. 14.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Basty, *Chef de Bureau aux Domaines*, rue du Faub.-St.-Denis, n. 10.
Niquet, *Négociant*, rue Mauconseil, n. 30.
Troncin, *Rentier*, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 93.

Bruer de Verville ✻, *Chef de bureau au Trésor*, rue de Tracy, n. 8.
Mugnier, *Rentier*, rue des Vinaigriers, n. 13.
Battelle, *Chef de bureau à l'Administration des Hospices*, rue de la Lune, n 12.
Michelin, *Négociant*, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 13.
Richart, *Pharmacien*, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 31.
Gaudy, *Propriétaire*, rue des Marais, n. 19.
Vée, *Pharmacien*, rue du Faubourg-St.-Denis, n. 42.
Michel ✻, rue du Faubourg-du-Temple, n. 129.
D'Ortho, *Propriétaire*, rue Mauconseil, n. 18.
Vergne-Dumas, *Secrétaire-Trésorier*, rue de la Lune, n. 12.

Bureau du sixième arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Delondre (L.) ✻, *Propriétaire*, rue d'Angoulême, n. 15.
Pinondel de Champarmois ✻, *Chef au Trésor*, rue du Temple, n. 74.
Thiébault, *Rentier*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 25.
Feuchère, *Propriétaire*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 25.
Lemaire, *Propriétaire*, rue Meslay, n. 63.
Mugnier, *Rentier*, rue du Ponceau, n. 41.
Gaullier, *Fabricant d'horlogerie*, rue de Vendôme, n. 9.
François, *Commissionnaire de roulage*, rue du Temple, n. 96.
Pezelay, *Propriétaire*, rue de Vendôme, n. 2.
Dabaret, *Propriétaire*, rue Saint-Denis, n. 46.
Lucaille, *Négociant*, rue Saint-Martin, n. 67.
Maillard, *Propriétaire*, rue du Faubourg-du-Temple, n. 70.
. . . . . .
Drapier, *Secrétaire-Trésorier*, rue Beaujolais, n. 7.

Bureau du septième Arrondissement, r. de l'Homme-Armé, 2.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Richard, *Négociant*, rue du Chaume, n. 7.
Boissard ✻, *Pasteur de l'Eglise Consistoriale de la Confession d'Augsbourg*, rue des Billettes, n. 12.
Lusson, *Graveur*, quai Pelletier, n. 18.
Flore, *Propriétaire*, rue St.-Merry, n 7.
Richard de la Hautière, *Négociant*, rue Barre-du Bec, n. 12.
Lorot, *Fabricant d'huiles*, rue de la Tixeranderie, n. 45.
Simonot, *Receveur de Rentes*, rue des Ecouffes, n. 16.
Colmet de Santerre, *Avoué à la Cour royale*, rue des Rosiers, n. 17.
Valle, *Vérificateur à l'Administration des hospices*, rue St.-Antoine, n. 51.
Richard, *Docteur en médecine*, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 38.
Vendse, *Négociant*, rue du Cloître-St.-Merri, n. 5.
Mondel, *Chef de bureau à la Préfecture de la Seine*, rue de Paradis, n. 14.
M. Boyer, *Secrétaire-Trésorier*, rue de l'Homme-Armé, n. 2.

Bureau du huitième Arrondissement, rue de la Chaussée-des-Minimes, n. 4.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Petit-Yvelin, *ancien Négociant*, rue Neuve-St.-François, n. 16.
Audin, *Directeur de la Filature des indigens*, impasse des Hospitalières, n. 2.
Dessener, *Fabricant de papiers peints*, rue Lenoir, n. 10
Hospitalières, *Pharmacien*, rue du Faubourg St.-Antoine, n. 124.

Dardoize, *Marchand de bois à brûler*, rue de Charenton, n. 53.
Gruet (O ✻), *Lieutenant-colonel en retraite*, rue Saint-Bernard, n. 10.
De Chavannes, *Vérificateur de la Direction des Domaines*, rue de la Roquette, 63.
Lambert ✻, *Capitaine en retraite*, rue de la Roquette, n. 93.
Dancourt, *ancien Chef de division à l'Administration des Postes*, rue St.-Bernard, 2
Soubert, *Pharmacien*, rue du Faub.-St.-Antoine, n. 205.
Débladis, *Maître de forges*, rue du Parc-Royal, n. 2.
Caniou, *Entrepreneur de bâtimens*, rue du Chemin-Vert, n. 31.
Durant, *Directeur des Quinze-Vingts*, rue de Charenton, n. 38.
L'Herbon de Lussats, *Secrétaire-Trésorier*, rue de la Chaussée des Minimes, n. 4.

Bureau du neuvième Arrondissement, rue Geoffroi-Lasnier, 25, à la Mairie.

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau. Messieurs,

Jobert, *Propriétaire*, rue Neuve-St.-Paul, n. 15.
Dauphinot, *Marchand de fer*, rue Saint-Antoine, n. 32.
Colleau, *Conseiller Référ. à la Cour des comptes*, r. Geoffroy-Lasnier, 30.
Buffet (Alphée), *Conservateur du Matériel de la Ville*, à l'Hôtel-de-Ville.
Danjan, *Architecte de la Ville de Paris*, quai de la Cité, n. 27.
Guérin ✻, *ancien Receveur des hospices*, place du Parvis Notre-Dame, n. 30.
Leclerc (Théodore), *Libraire*, parvis Notre-Dame, n. 22.
Boivin, *Chef au Bureau du Domaine des hospices*, rue Chanoinesse, n. 6.
Denise, *Avoué*, rue Saint-Antoine, n. 184.
Benoist jeune, *Propriétaire*, quai Bourbon, n. 21.
Grammaire, *Pharmacien*, rue des Nonandières, n. 37.
Michon, *ancien Administrateur de bienfaisance*, rue et île St.-Louis, n. 100.
Cardon, *Secrétaire-Trésorier*, rue Saint-Antoine, n. 76.

Bureau du dixième Arrondissement, rue de Varennes S.-G., n. 9.

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau. Messieurs,

Rougelot ✻, *Marchand de bois*, rue de l'Université, n. 12, au Gros-Caillou.
Têtu, *Marchand de bois*, rue Saint-Dominique, n. 14, au Gros-Caillou.
Leret, *Propriétaire*, rue de l'Université, n. 1, au Gros-Caillou.
Dufilho, *Propriétaire*, rue de Lille, n. 95.
Taure, *Pharmacien*, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 7.
Fonnellier ✻, *Économe de l'Hospice-des-Ménages*.
Cassin, *Agent-général de plusieurs Soc. Sav. et Philantrop.*, rue Taranne, n. 12.
Aumont, *Md Boucher*, rue de Seine-St.-Germain, n. 55.
Desprez, *Propriétaire*, rue de Seine-St.-Germain, n. 39.
Beau (Alexis), *Négociant*, rue Dauphine, n. 30.
Letreilhard, *Pharmacien*, rue des Vieilles-Tuileries, n. 17.
Musset ✻, *Propriétaire*, rue. . . .
Pairou (Alphonse), *Secrétaire-Trésorier*, rue de Varennes, n. 9.

Bureau du onzième Arrondissement, rue S.-André-des-Arcs, n. 49.

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau. Messieurs,

Chabaud ✻, *Conseiller à la Cour royale*, rue Garencière, n. 8.
Larcher de Saint-Vincent, *Avocat*, quai des Augustins, n. 17.
David, *Propriétaire*, rue de La Harpe, n. 81.
Gueneau de Mussy (O ✻), *Membre du Cons. roy. de l'Univers.*, rue Pierre-Sarrazin, 1
Raynal, *Chef au Trésor royal*, rue du Cimetière-St.-André, n. 20.

Fieffé ✻, *Propriétaire*, rue de Condé, n. 9.
Blondeau, *Pharmacien*, rue de Condé, n. 22.
Bon de Vergès (C ✻), *Cons. à la Cour de Cassation*, rue Cassette, n. 39.
Coffinet, *Architecte*, rue de Vaugirard, n. 61.
Renaud Lebon, *Avocat*, rue de la Barillerie, n. 18.
De Verdière, *Avocat*, rue.....
Volland, *Rentier*, quai des Augustins, n. 17.
Pelletier, *Secrétaire-Trésorier*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 49.

Bureau du douzième Arrondissement, impasse des Feuillantines, faubourg Saint-Jacques, n. 262.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Rataud, *Sous-chef à l'Administration des Douanes*, rue St.-Jacques, n. 240.
Epoigny, *Propriétaire*, rue de l'Estrapade, n. 1.
Ruinet, *Employé à l'Administration des Postes*, rue des Bernardins, n. 26.
Lainé, *Professeur au Collége Rollin*, rue....
Pelassy de Lousle, *Chef d'institution*, rue des Postes, n. 12.
Oudot, *ancien Négociant*, place de l'Estrapade, n. 4.
Wanbockstals, *Chef de Bureau à l'Adm. des Hospices*, rue St.-Victor, n. 76.
Lafargue, *Avocat*, rue St.-Jacques, n. 234.
Sainton, *Avocat*, rue Saint-Victor, n. 92.
Janet, *Libraire*, rue Saint-Jacques, n.
Demante, *Professeur à l'Ecole de Droit.*
Vollot, *Professeur au Collége Henri IV*, place de la Vieille-Estrapade, n. 1.
Grimonpré, *Secrétaire-Trésorier*, rue Saint-Jacques, n. 276.

Comité des asiles pour l'enfance.

Des Dames charitables se sont concertées, pour établir à Paris des salles d'asile, destinées à recevoir, pendant le jour, les jeunes enfans de l'âge de 2 à 7 ans.

Le Ministre, en 1829, sur la proposition du Conseil-général des Hospices et du Préfet de la Seine, a formé un comité de Dames, chargé de fonder, d'entretenir et de surveiller les asiles.

Huit établissemens, placés dans les divers quartiers de Paris, sont en activité et reçoivent plus de 1,500 jeunes enfans des deux sexes.

Les Dames composant le Comité sont:

Mad. la Comtesse de Bondy, *Présidente*, hôtel de la Préfecture du département.
Mad. la Marquise de Pastoret, *Présidente honoraire*, place de la Concorde, n. 6.
Mad. la Comtesse de Laborde, *Vice-Présidente*, rue Laffitte, n. 28.
Mad. Mallet, *Secrétaire*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 13.

Mad. la Duchesse de Praslin, rue de Grenelle-St.-Germ., 105.
Mlle du Vaucel, au Jardin du Roi.
Mad. Gauthier, rue Montmartre, 170.
Mad. Gab. Delessert, rue Laffitte, 26.
Mad. la Baronne de Varaignes, r. Cadet, 16.
Mad. Anisson-Duperron, rue d'Anjou St.-Honoré, 43.
Mad. Moreau, Place royale, n. 9.
Mad. Delondre, r. d'Angoulême, 15, F.-du-Temple.
Mad. Caussin de Perceval, au Collége de France, place Cambrai.
Mad. la Vicomtesse de Vaufreland, r. Bleue, n. 7.
Mad. de Champlouis, rue de la Ch.-d'Ant. 13.

MM. Mallet frères, *Trésoriers du Comité*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 13.
Mad. Millet, *Inspectrice des Asiles*, Boulevard St.-Denis, n. 9.

SECTION II.

INSTITUTIONS ET SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE.

(Mont-de-Piété. — Société Philantropique. — Hôpital des Quinze-Vingts. — Institution des Jeunes Aveugles. — Institution des Sourds et Muets. — Asile royal et Société de la Providence. — Maison de Refuge et de Travail. — Sociétés Maternelles. — Société de Prévoyance. — Société Médico-Philantropique.)

MONT-DE-PIÉTÉ.

Établi au profit des pauvres, rue des Blancs-Manteaux, et rue de Paradis, au Marais; sa succursale est rue des Petits-Augustins, n. 20.

M. le Préfet du département de la Seine, *Président-né.*
M. le Préfet de Police, *Membre-né.*

Administrateurs. Messieurs.

Bon Camet de la Bonardière (O ✻), Cochin ✻, Bon Rendu (C ✻), N. . . . . } *Membres du Conseil général des Hospices civils de Paris.*

Périer (Joseph) ✻, Lafaulotte ✻, } *Membres du Conseil général du département de la Seine.*

Dubois ✻, *Membre de la Chambre du Commerce.*
Bon Davillier ✻, *Pair, l'un des Régens de la Banque de France.*

Direction. Messieurs,

Laffitte (Martin), *Directeur.*
Baudouin, *Contrôleur.*

Delaroche fils ✻, *Sous-Directeur.*
Chaudé, 1er *Inspecteur.*
Husson, 2e *Inspecteur.*
Culhat-Coreil, *Caissier.*
Binot, *Chef des Magasins.*

Appréciateurs. Messieurs,

Alexandre, boulevart St.-Antoine, n. 7.
Sibire, rue du Caire, n. 35.
Pourcelt, rue N^e^-S.-Augustin, n. 50.
Lenormand-de-Villeneuve, rue de la Perle, n. 9.
Thiesson, rue de Provence, n. 1, au coin de celle du Faub.-Montmartre.
Bezançon, rue des Déchargeurs, n. 4.
Guillaume St.-Ange, rue Montmartre, 15.
Deschambeaux, rue de Condé, n. 15.
Vincent, boul. du Temple, n. 26.
Leconte, rue Hauteville, n. 26.
Hocquart, rue St.-Germain-l'Auxerrois, 65.
Fournel, place du Châtelet, n. 2.
Guérin, rue du Hazard, n. 9.

Mérault. Leroy. Mallet. Lot. Balbâtre. Erhard. *Honoraires.*

Conseil et Officiers de l'Administration. Messieurs,

Serryer fils, *Avocat à la Cour royale.*
Satruffe-Montmeylian ✻, *Avoc. aux Cons. du Roi et à la Cour de cassat.*
Champion ✻, *Notaire.*
Denormandie, *Avoué près le trib. de 1re inst.*
Colmet de Santerre, *Avoué à la Cour royale.*
Vasserot, *Architecte.*
Glize, *Inspecteur des bâtimens.*
Monneau, *Vérificateur.*

Commissionnaires nommés par l'Administration.

M. *Daupeley*, rue Ne-St.-Eustache, n. 33.
M. *Racinet*, rue S.-Martin, n. 151.
M. *Briosne*, r. Bailleul, pass. d'Aligre, 12.
Madame *Debierne*, rue S.-Honoré, n. 367.
M. *Lallemand-Cauchois*, r. Neuve-Montmorency, n. 1.
M. *Levaletier*, rue Dauphine, n. 63.
M. *Delavenay*, r. Ne-des-Petits-Champs, 17.
M. *Milliard*, rue Montorgueil, n. 19.
M. *Jagou*, rue de Condé, n. 10.
M. *Bourgeot*, rue Bourbon-Villeneuve, 30.
M. *Dosse-Laborey*, passage du Bois de Boulogne, Faub.-St.-Denis.
M. *Langlet*, rue St.-Honoré, n. 219.
Mlle. *Doubleau*, rue des Tournelles, 13.
Madame *Lauray*, rue du Mouton, n. 9.
Madame *Lallemand*, femme *Burguière*, rue du Faubourg Montmartre, n. 18.
M. *Laban*, marché aux Fleurs, n. 21.
M. *Duguet*, rue Ne-des-Petits-Champs, n. 3.
M. *Marret*, passage Hulot, rue de Richelieu.
M. *Chérest*, rue du Fouarre, n. 16.
M. *Barbillat*, rue du Bac, n. 58.
M. *Vroivrin*, rue de la Ferronnerie, n. 3.
Madame *Mention*, r. du Faub.-du-Temple, n. 1.
Madame *Périer*, rue des Vieux-Augustins, n 3.

SOCIÉTÉ PHILANTROPIQUE.

Cette Société a été fondée en 1780, sous la protection spéciale de Louis XVI; elle est rmée par la réunion de souscripteurs qui mettent des fonds en commun pour concourir au ulagement de l'humanité souffrante. Ces fonds sont employés à distribuer des alimens ux indigens par l'établissement de fourneaux pour les soupes aux légumes; à donner des nsultations gratuites et des médicamens aux malades par les dispensaires que la Société ntretient dans divers quartiers de Paris; à aider divers établissemens particuliers de arité, de travail et d'éducation élémentaire, et quelques sociétés de prévoyance et de cours mutuels.

La souscription est de 30 francs par année. Chaque souscripteur reçoit autant de centaines de bons de soupes aux légumes, et autant de cartes de dispensaire qu'il a versé de is 30 francs dans la caisse de la Société.

Un comité de cinquante membres choisis par tous les souscripteurs, et qui se renouvelle par tiers tous les ans, est chargé de l'administration des fonds, de distribuer les cours; de surveiller les fourneaux et les dispensaires; de visiter les infirmes et les digens, et de préparer et exécuter tous les travaux entrepris par la Société.

Président honoraire.

. A. R. Mgr. le Duc de Nemours.

Vice-Présidens.

. le Duc de Doudeauville (O ✻).
. Molinier de Montplanqua ✻.
. Audenet.

Secrétaire.

. Deleuze ✻, *Bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle.*

Vice-Secrétaires.

. Valdruche ✻.
. Tessier.
. Bayle.

Trésorier.

M. Guiton ✻, *régent de la Banque de France*, chez qui l'on souscrit, rue du Grand-Chantier, n. 12.

Commissaire général.

M. Everat.

Contrôleur de la Comptabilité.

M. Rousset.

INDICATION DES SIX DISPENSAIRES.

Premier, rue Gaillon, n. 19.

M. de Chastellus, *Agent* pour les 1er et 2e arrondissemens.

Deuxième, carré Saint-Martin, n. 299.

M. Pontonnier, *Agent* pour les 3e, 5e et 6e arrondissemens.

Troisième, rue St.-Antoine, n. 163.

M. Aupépin, *Agent* pour les 7e et 8e arrondissemens.

Quatrième, rue des Noyers, n. 57.

M. Clémenceau ✻, *Agent* pour les 11e et 12e arrondissemens.

Cinquième, rue Ste.-Marguerite, n. 34.

M. Beaumetz, *Agent* pour les 10e et 11e arrondissemens.

Sixième, rue Baillet.

M. Taffin, *Agent* pour les 4e et 9e arrondissemens.

HOSPICE ROYAL DES QUINZE-VINGTS.

Rue de Charenton.

Cet établissement fut fondé par Saint Louis, en 1260, pour 300 ou 15-20 pauvres aveugles. Depuis 1814, trois cents pensions de 150 fr. chacune ont été successivement créées pour des aveugles externes. Cent nouvelles pensions y ont été ajoutées (total 400). Pour être admis, soit aux places de membres aveugles, soit aux pensions, il faut être dans un état de cécité absolue et d'indigence constatée. Les choix se font parmi les aveugles de tous les départemens du Royaume.

ADMINISTRATION.

M. Cochin fils ✻, *Administrateur provisoire.*

Service de l'Administration.

M. Simon Durant, *Directeur.*
M. Schlumberger, *Trésorier.*
M. Alavoine, *Architecte*, *Inspecteur des Bâtimens*, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 25.

Service de Santé.

M. Lacroze, *Chirurgien*, à l'Hospice royal.

INSTITUTION ROYALE DES SOURDS-MUETS,

Rue Saint-Jacques, n. 256.

Cette institution est sous la surveillance immédiate du Ministre du commerce et des travaux publics; elle est administrée par un conseil gratuit et honoraire composé de sept membres.

Le nombre des élèves aux frais de l'Etat est fixé à 100, dont 80 à places entièrement gratuites, 10 à demi-bourse, et 10 à trois quarts de bourse.

Pour être admis dans l'institution, il faut avoir 10 ans, et pas plus de 15; produire acte de naissance, l'extrait baptistaire, le certificat de vaccine, le certificat d'indigence, celui de l'infirmité, toutes ces pièces dûment légalisées. L'enfant, à son entrée, est examiné par le médecin de l'établissement.

Le Ministre du Commerce et des Travaux publics nomme aux places vacantes pour moitié, et les administrateurs pour l'autre moitié.

La durée des études y est de six ans; on y met les élèves en possession de tous les bienfaits de la morale et de la religion, et dans le cas de satisfaire aux besoins des communications sociales; ils y sont exercés à l'art d'articuler la parole et de la lire sur les lèvres de celui qui parle.

Des ateliers sont établis pour les enfans qui, d'après la condition et le vœu de leurs parens, sont destinés à les fréquenter et a y trouver des moyens d'existence. Ceux des élèves que leurs parens destinent à une profession plus libérales sont exercés, pendant le temps consacré au travail dans les ateliers, aux études spéciales qui y ont le plus de rapport.

Une partie de l'Institution est affectée au logement des filles qui y reçoivent, des dames professeurs, la même instruction que les garçons, et qui y sont exercées aux ouvrages de leur sexe et aux soins de l'économie domestique.

Le prix de la pension, pour les élèves de l'un et de l'autre sexe, est fixé à 900 fr.

Les étrangers sont admis aux exercices qui ont lieu une fois par mois, au jour indiqué par les journaux, et des billets d'entrée leur sont envoyés sur la demande qu'ils en adressent au Directeur en affranchissant leurs lettres.

L'Administration entretient avec toutes les institutions régnicoles et étrangères une correspondance dont elle publie les résultats: M. Morel est chargé d'entretenir cette correspondance en qualité de Secrétaire-Archiviste.

Conseil d'Administration.

M. le Bon de Gérando (C ✻), *Conseiller-d'Etat.*
M. le Duc de Doudeauville (O ✻).
M. le Cte Alexis de Noailles (C ✻).
M. Gueneau de Mussy ✻, *Médecin à l'Hôtel-Dieu.*
M. le Bon Rendu (C ✻), *Conseiller d'Etat.*
M. Cuvier (Frédéric) (O ✻), *Membre de l'Institut.*
M. Périer (Augustin ✻, *Pair de France.*
M. Ordinaire (Desiré) ✻, *Directeur.*

Professeurs.

MM. Richard.
Berthier, Lenoir, } *sourds-muets.*
Morel (Edouard).
Valade-Gabel.

Mlles. Salmon (Elisabeth).
Ferment.
Barbier (Aménaïde).
Morel (Octavie).

Aspirans.

MM. Gaud.
Michelot.

Aspirantes.

Mlles. Huré.
Auber.

Maîtres d'études.

MM. Puybonnieux fils.
Vielle.

Maîtresses d'études.

Mlles. Wiser.
Nysten.

Econome. . . . . . M. Bideaut.
Médecin. . . . . . M. Itard ✻.
Aspirant fais. fonct. d'Aumônier. M. l'Abbé Leforestier.
Maître de dessin. . . . . . M. Lebreton.

Chefs d'Ateliers. Messieurs,

Sellier, *Tourneur.*
Vidus, *Menuisier.*
Lemé, *Relieur.*
Girault, *Cordonnier.*
Demierd, *Tailleur.*

Conseil de perfectionnement. Messieurs,

Raynouard (O ✻), *Membre de l'Académie française.*
Ordinaire (J. J.) ✻, *ancien Recteur de l'Académie de Besançon.*
Feuillet ✻, *Bibliothécaire de l'Institut.*
Droz ✻, *Membre de l'Académie française.*

Il y a aussi près l'administration deux Comités, l'un composé d'hommes, l'autre de dames, qui veulent bien se charger de placer les Elèves sortant de l'Institution ayant fini leur cours.

Comité des Dames. Mesdames.

La Comtesse de Saint-Aûlaire, *Présidente.*
Duvancel.
F. Delessert.
La Comtesse Anglès.
La Duchesse de Massa.
La Duchesse Decazes.
La Comtesse Mollien.
Vouty.
Récamier.
La Comtesse de Reille.

Comité de l'éducation industrielle et de placement. Messieurs,

Gustave de Gérando, *Substitut du Procureur du Roi au tribunal civil de Paris.*
E. Wilson.
Léon de Verdière, *Avocat à la Cour roy.*
Zangiacomi, *Juge au trib. civil de Paris.*
Cte Hervé de Kergorlay (O ✻), *Avocat à la Cour royale.*
Mis de Cadore.
Cte Lanjuinais ✻, Pair, *Avoc. à la Cour roy.*
De Casenave, *Juge supp. au trib. de Paris.*
Hély d'Oissel, *Auditeur au Cons.-d'Etat.*
Vte Estève.
De Tascher.
Fontaine, *Avocat à la Cour royale.*

Conseil de l'Administration.

Avocat consultant. . M. Gossin.
Avocat plaidant. . . M. Verdière.
Avoué. . . . . . M. Plé.
Notaire. . . . . . M. Lombard.

INSTITUTION ROYALE DES JEUNES AVEUGLES.

Cette institution est consacrée à l'instruction de soixante jeunes garçons et de trente filles aveugles, qui sont entretenus gratuitement pendant huit années, aux frais de l'Etat; elle fut créée par Louis XVI, en 1791. M. Valentin Haüy, qui avait formé en France un établissement pour l'éducation des aveugles, en fut le premier instituteur. Les demandes en admission gratuite sont adressées au Ministre du Commerce et des Travaux publics, et doivent être accompagnées, 1° de l'extrait de naissance de l'élève proposé, qui ne doit avoir, aux termes des réglemens, ni moins de dix ans, ni plus de quatorze; 2° l'extrait de baptême; 3° d'un certificat du chirurgien de l'Hospice, dûment légalisé, constatant que l'enfant est frappé de *cécité totale;* qu'il n'a point de maladies contagieuses, qu'il n'est point en idiotisme; 4° enfin d'un certificat de bonne conduite et d'indigence, délivré par le Maire ou le Curé de la paroisse qu'habitent les parens. Indépendamment des élèves gratuits, on admet dans l'institution des élèves payant. On traite du prix et des conditions de la pension avec le Directeur, qui en rend compte au conseil d'administration. La maison est gouvernée par une administration bienfaisante, composée de cinq membres, nommés par le Ministre.

ADMINISTRATION.

Administrateurs. Messieurs.

Cte de Noailles (Alexis) (C ✻).
Duc de Doudeauville (O ✻).
Bon de Schonen (O ✻), *Proc. gén. près la Cour des Comptes.*
Chardel ✻, *Conseiller à la Cour de Cassation.*
Tripier ✻, *Pair de France, Conseiller à la Cour de cassation.*
M. Pignier, *Directeur et premier Instituteur.*
M. Huzard, *Agent comptable.*

Instruction.

M. L'abbé Courtois, *Aumônier.*
M. Dufau, *deuxième Instituteur.*
Me Landresse, *Institutrice des filles.*
M. Magdelaine, *Professeur d'histoire et de mathématiques.*
M. Bruzard, *Architecte.*
M. Isman, *Maître de musique.*
M. Rodin. } *Surveil. des garçons.*
M. Coltat, }
Mlle. Rodin. *Surveillante des filles.*
M. Delché, *Maître tisserand.*

Service de Santé.

M. Pignier, *Médecin en chef.*
M. Mirambeau ✻, *Chirurgien.*
M. Delmond, *Dentiste.*
M. Boissel, *Pharmacien.*

Médecins consultans.

M. Nauche.
M. Récamier ✻.
M. Baron ✻.
M. Cayol ✻.
M. Fizeau ✻.
M. Gondret.

ASILE ROYAL DE LA PROVIDENCE.

Cet Etablissement, situé près et hors la barrière des Martyrs, n. 50, et fondé en 1804 par M. et Madame Micault de la Vieuville, est devenu établissement public, et a reçu une existence légale par ordonnance royale du 24 décembre 1817.

Il sert de retraite à 60 vieillards ou infirmes des deux sexes, de la ville de Paris, qui y sont logés et nourris tant en santé qu'en maladie.

Douze des places sont gratuites. Deux sont à la nomination des fondateurs et de leurs familles, deux à la nomination du Ministre du Commerce et des Travaux publics, et huit à celle de la Société de la Providence. Les quarante-huit autres places sont à pension, dont le prix est de 600, 500, 400 et 300 francs.

L'Asile est administré gratuitement par un Administrateur en chef, sous la surveillance d'un Conseil composé de cinq membres, dont l'Administrateur en chef, nommé par le Roi, fait partie.

Une Supérieure et trois Sœurs de la Congrégation des Dames hospitalières du diocèse de Nevers, ont le gouvernement intérieur de l'Asile, sous la direction de l'Administrateur en chef.

Administrateur en Chef.

M. le Bon de Tourolle ✻, rue de Lille, n. 63.

Conseil d'Administration. Messieurs.

Cte de Noailles (Juste) (O ✻), *Président.*
Bon de Bray ✻.
Bon de Tourolle ✻, *Administrateur en chef.*
N. . . . . .
N. . . . . .
M. Desroches, *Agent Comptable.*
M. Huot, *Aumônier.*
M. Pravaz, *Médecin.*
M. Blandin ✻, *Chirurgien.*

SOCIÉTÉ DE LA PROVIDENCE.

Comité d'Administration. Messieurs,

Mis de Rosambo ✻,
Cte de Noailles (Just) (O ✻), } *Vice-Présidens de la Société.*

Mis de Levis-Mirepoix (O ✻),
Bonnet (Jules), } *Secrétaires de la Société.*

Bon de Bray (Eugène) ✻, *Administrateur-Trésorier de la Société.*
^n de Tourolle ✻, *Administrateur en chef de l'Asile de la Providence.*
. . . . . *Président du Comité.*
Vte de Fezensac (C ✻), *Lieutenant-général.*
Bernard de Boyer.
Denormandie, *Avoué au tribunal de 1re instance.*
Calley de Saint-Paul, *Avocat.*
Denoireterre.
Leblond (François).
Desroches (Ernest), *Agent de la Société.*

Les Bureaux d'Administration de l'Asile et de la Société sont établis à Paris, rue Saint-Honoré, n. 290.

M. le Bon de Bray (Eugène) ✻, *Administrateur-Trésorier*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 50.

MAISON DE REFUGE ET DE TRAVAIL,

POUR L'EXTINCTION DE LA MENDICITÉ,

Rue de l'Oursine, n. 95 *bis*, *faubourg St.-Marcel.*

Le but de cet établissement est de procurer du travail aux malheureux qui, s'en trouvant privés, seraient dans le cas de tomber en mendicité, ou qui s'y trouvent déjà. Ils sont logés, habillés et nourris, moyennant une légère retenue, sur le prix de leur main-d'œuvre. La maison contient 500 lits. Les conditions de l'admission ont été déterminés par un arrêté du Conseil provisoire, chargé des travaux préparatoires de l'établissement; ces conditions portent :

La Maison de Refuge reçoit des Internes et des Externes.

Elle reçoit comme internes, les individus *pouvant travailler*, constitués en état de mendicité, arrêtés sur la voie publique, ou recommandés comme n'ayant ni asile ni ressources. Les internes peuvent toujours sortir de la maison, en prévenant 24 heures d'avance. Elle reçoit comme Externes, les individus qui, étant logés au dehors, se trouvent réduits à mendier pour une cause quelconque de détresse temporaire. Elle n'admet pas 1° les infirmes, hors d'état de travailler : 2° les individus atteints de maladies ; 3° ceux qui ne justifient pas d'une résidence de deux ans dans le département de la Seine. Les mendians, pour obtenir leur admission, doivent présenter des procès-verbaux, ou certificats, émanés d'officiers de police judiciaire, pour attester leur résidence, leur conduite antérieure et les circonstances qui les réduisent à la mendicité, ou réclamer, à la Préfecture de police, une carte d'admission. L'ouverture de cet établissement a eu lieu en novembre 1829. Sa création est due à M. Debelleyme, pendant qu'il était Préfet de police, et aux soins de M. Cochin, alors Maire du 12e arrondissement, qui a veillé à l'exécution des plans arrêtés à cet effet.

La dépense, qui s'est élevée jusqu'au 28 février 1831 à 571,120 fr. 30 c. en a été faite avec les deniers provenant de souscriptions volontaires, ouvertes à Paris, et remplies par les habitans de cette ville.

M. Debelleyme (O ✻), Président du Tribunal de 1re inst. *Administrat.*

Conseil de surveillance. Messieurs,

Mis de Barbé Marbois (G ✻), Pair, 1er *Président de la Cour des Comptes.*
Bon Séguier (G O ✻), Pair, 1er *Président de la Cour Royale de Paris.*
Duc de Caraman (G O ✻), Pair.
Duc de Liancourt (O ✻).
Duc de Choiseul (C ✻), Pair.
Cte de Laborde (Alex.) (C ✻).
Dupin aîné (C ✻), *Procureur-Général près la Cour de Cassation.*
Vassal (R.) ✻, *ancien Président du Tribunal de commerce.*
Greffulhe (Jean), *Propriétaire.*
Bréton (O ✻), *Membre du Conseil général du département.*
Bon Le Cordier (C ✻), *ancien Maire du 1er Arrondissement.*
Chodron ✻, *Notaire.*
Cochin ✻, Membre du Conseil général du département et des hospices, *Rapporteur du conseil.*

M. Bon, *Directeur.*
M. Chardon, *Trésorier.*

SOCIÉTÉS MATERNELLES DE FRANCE.

LA REINE, *Protectrice et Présidente.*

Madame la Baronne Pasquier, *Vice-Présidente*, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 30.

Ces Sociétés, au nombre de 36, ont pour but de secourir les pauvres femmes en couches de pourvoir à leurs besoins et d'aider à l'allaitement de leurs enfans. Une Dame, nommé par la Reine, est placée à la tête de chaque Société comme Présidente, et le choix de autres Dames administrantes est soumis à l'approbation de S. M. Les Sociétés sont établie dans les villes ci-après :

Angoulême.	Chartres.	Marseille.	Poitiers.
Arles.	Châteauroux.	Metz.	Reims.
Auxerre.	Dijon.	Montauban.	Rennes.
Avignon.	Draguignan.	Montpellier.	Rouen.
Bordeaux.	La Rochelle.	Moulins.	Strasbourg.
Bourg.	Le Mans.	Nantes.	Toulon.
Bourges.	Lille.	Narbonne.	Toulouse.
Carcassonne.	Limoges.	Niort.	Tours.
Châlons-sur-Marne.	Lyon.	Orléans.	Troyes.

SOCIÉTÉ DE CHARITÉ MATERNELLE DE PARIS.

LA REINE, *Protectrice et Présidente.*

Vice-Présidentes. Mesdames,

La Baronne Pasquier, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 30.
La Marquise de Mortemart, rue Neuve des Mathurins, n. 9.
La Marquise de Lilliers, rue de Lille, n. 76.

Trésorier.

M. Vernes ✻, rue Coq-Héron, n. 5, chez lequel on souscrit.

Dames qui composent le Conseil d'administration, et qui distribuent les secours dans les douze arrondissemens de Paris.

Premier Arrondissement.

Quartiers.		
Place Vendôme. .	Mad. la Mise de Pastoret. . . .	Place Louis XV, n. 6.
Tuileries.	Mad. de Mannes.	Rue des Petits-Champs, 12.
Champs-Elysées.	Mad. la Cse de Montigny-Jaucourt.	Rue de la Pépinière, n. 31.
Roule.	Mad. la Vse Arthur Beugnot. . .	Faubourg St.-Honoré, 119.

Deuxième Arrondissement.

Palais-Royal. . .	Mad. la Bar. James Mallet. . . .	Rue Chaussée-d'Antin, 13.
Feydeau.	Mad. la Vse Tirlet.	Rue Blanche, n. 5
Chaussée-d'Antin.	Mad. Bourqueney.	Rue Joubert, n. 22.
Faub. Montmartre.	Mad. De Launay	Rue Joubert, n. 28.

Troisième Arrondissement.

Faub. Poissonn.	Mad. Grivel.	Rue Coq-Héron, n. 5.
Mail.	Mad. Couderc.	Rue Chantereine, n. 33.
Saint-Eustache. .	Mad. Vernes.	Rue Coq-Héron, n 5.
Montmartre. . . .	Mad. de Charnois.	Rue Chantereine, n. 35.

Quartiers.		
	Quatrième Arrondissement.	
Marchés.	Mad. Jules Pasquier.	Rue de l'Oratoire, n. 1.
Louvre.	Mad. Petit.	Rue St.-Honoré, n. 290.
Banque de France.	Mad. Franç. Delessert.	Rue Montmartre, n. 176.
	Mad. Gautier.	Rue Montmartre, n. 176.
Saint-Honoré.	Mad. Forestier.	Rue des Moulins, n. 1.
	Cinquième Arrondissement.	
Montorgueil. / *Bonne-Nouvelle.*	Mad. E. Feline.	Rue Hauteville, n. 2.
Faub. St.-Denis. / *Porte-St.-Martin.*	Mad. Férino.	Rue N.-D.-de-Nazareth, 18.
	Sixième Arrondissement.	
Du Temple.	Mad. Michelin.	Rue du Grand-Chantier, n. 10.
St.-Martin-des-Ch.	Mad. David.	Rue Chapon, n. 2.
Porte-St.-Denis.	Mad. Millière.	Rue de l'Odéon, n. 38.
Des Lombards.	Mad. Lebœuf.	Rue de Tracy, n. 6.
	Septième Arrondissement.	
Sainte-Avoye. / *Des Arcis.*	Mad. Goujon	Rue de la Vannerie, n. 42.
Marché S.-Jean. / *Mont-de-Piété.*	Mad. Gravier.	R. de Paradis, n. 10, au Marais.
	Huitième Arrondissement.	
Popincourt.	Mademoiselle Demoulin.	Faub. St.-Antoine, n. 226.
Faub. St.-Antoine.	Mad. Denis.	Rue Gérard-Bauquet, n. 7.
Quinze-Vingts.	Mad. Moreau	Place Royale, n. 9
Marais.	Mad. la Cse de Bondy.	A la Préfecture de la Seine.
	Neuvième Arrondissement.	
De la Cité.	Mad. la Baronne Pasquier.	Rue d'Anjou S.-Honoré, 30.
Isle Saint-Louis.	Mad. Veuve Jouet.	Rue de Braque, n. 2.
Hôtel-de-Ville.	Mad. Mathias	Vieille rue du Temple, n. 34.
De l'Arsenal.	Mad. Jouet-Lucot.	Vieille rue du Temple, n. 30.
	Dixième Arrondissement.	
La Monnaie.	Mademoiselle Chevilly.	Rue du Vieux-Colombier, 3.
St.-Thom.-d'Aquin.	Mad. la Cse de Tryon.	Rue S.-Domin.-S.-Germ. 46.
Grenelle-S.-Germ.	Mad. la Cse de Rouzière.	Rue de Sèvres, n. 31.
Invalides.	Mad. la Marq. de Vins-Peysac.	Rue Royale-S.-Honoré, n. 9.
	Onzième Arrondissement.	
Ecole de Médecine. / *Sorbonne.*	Mad. la Marq. de Torcy.	Rue Garancière, n. 8.
Palais de Justice.	Mad. la Marq. de Lillers.	Rue de Lille, n. 76.
Luxembourg.	Mad.	Rue Ville-l'Evêque, n. 2.
	Douzième Arrondissement.	
Observatoire.	Mad. de Baudicour.	Rue d'Enfer, n. 43.
Saint-Jacques.	Mad. Guerbois.	Au Collége Louis-le-Grand.
Saint-Marcel	Mad. Esquirol.	Rue de Buffon, n. 11.
Jardin du Roi.	Mad. de Forcade la Roquette.	Quai de la Tournelle, 31.

Dame honoraire.

Madame Charton, rue Tronchet.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE PRÉVOYANCE,

Rue de Bourbon, n. 73.

Cette Société, dont l'établissement a été autorisé par une décision de M. le Préfet de Police du 16 avril 1830, a pour objet le soulagement des malades des sociétés de secours mutuels de la classe peu aisée, elle les fait admettre dans des infirmeries particulières, au moyen d'une faible rétribution qu'elle détermine chaque année, elle les fait soigner à domicile lorsqu'ils sont alités et recevoir en consultation chez des médecins et chirurgiens désignés pour cet objet; lorsqu'ils ne le sont pas, on est admis à ces secours en prenant une carte de souscription dont le prix est de 10 ou de 25 francs.

M. le Cte de Maussion ✻, *Président*, rue de Lille, n. 73.
M. le Cte Boni de Castellane, Maréchal-de-camp (C ✻), *Vice-Président*, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 37.
M. de Ponton d'Amécourt ✻, *Vice-Président*, rue d'Enfer, n. 43.
M. le Cte Godefroy de la Tour-d'Auvergne, *Vice-Président*, r. de Sèze.
M. Binet, *Secrétaire*, rue de Grammont, n. 13.
M. Aymé, rue du Bouloy, n. 4.
M. Cheff fils, rue Neuve-de-Luxembourg, 28.
M. Durocher, rue Montmartre, n. 102.
M. Goblet, rue St.-Jacques, n. 51.
} *Secrétaires adjoints.*
M. Pichon, *Trésorier*, rue du Bouloy, n. 8.
M. Nauche, *Premier Médecin*, rue du Bouloy, n. 8.
M. Civiale ✻, *Premier Chirurgien*, rue Godot-de-Mauroy, n. 30.

Infirmerie de la Société chez Messieurs,

Cartier, rue du faubourg Poissonnière, n. 99.
Fabre, *Médecin*, rue de la Chaussée de Menilmontant, n. 57.
Perdrau, *Médecin*, rue des Batailles, n. 5, à Chaillot.
Reboul de Cavaléry, rue de Picpus, 78.

SOCIÉTÉ MÉDICO-PHILANTROPIQUE.

Cette Société tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois. Elle donne, dans la salle Saint-Jean, des consultations médicales, chaque jeudi, de 2 à 5 heures. Les malades qui n'ont pas le moyen de se procurer des médicamens reçoivent de l'Administration les secours pécuniaires dont ils ont besoin.

Administrateurs. Messieurs,

Le Chev. Fabré-Palaprat ✻, *Docteur en médecine*, *Directeur-général*, quai de l'Ecole, n. 20.
Le Chev. Adet (O ✻), *Maître des comptes*, quai de la Cité, n. 27.
Marchal, *Député*, rue des Beaux-Arts, n. 2.
Le Chev. Bertrand ✻, *Propriétaire*, rue Royale-Saint-Antoine, n. 18.
Albert de Montémont, *Homme de lettres*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 27.
Machault, *Propriétaire*, rue du Roi-Doré-St.-Louis, n. 4, au Marais.
Zugenbhuler, *Docteur en médecine*, quai de l'Ecole, n. 26.
Valleray, *Docteur en droit*, *Secrétaire général*, rue de Monsieur-le-Prince, n. 2.

Secrétaires des Consultations.

Le Chev. Bourgeois ✻, *Docteur en médecine*, rue aux Ours, n. 27.
Le Chev. Besuchet ✻, *Docteur en médecine*, rue Saint-Martin, n. 98.

CHAPITRE IX.

Service de Santé. — Etablissemens sanitaires. — Médecins, Chirurgiens et Pharmaciens. — Sociétés de Medecine pratique.

SECTION PREMIÈRE.

SERVICE DE SANTÉ.

(Médecins. — Chirurgiens. — Pharmaciens.)

DOCTEURS EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE EXERÇANT DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Suivant les dispositions de la loi du 11 mars 1803, relative à l'exercice de la médecine, et l'arrêté du Ministre de l'intérieur, du 8 juin 1805, nul ne peut exercer les professions de Médecin ou de Chirurgien dans le département s'il n'a préalablement fait enregistrer son diplôme aux secrétariats de la Préfecture et des deux Sous-Préfectures du département de la Seine (1).

MÉDECINS. *Messieurs*,

Abraham, rue de Seine Saint-Germain, 6.
Adam, r. de Cléry, 9.
Adelon ✻, *profess. à la fac. de médecine de Paris*, r. du Four-St.-G., 47.
Affforty, r. Saint-Hyacinthe, 8.
Agassiz, rue Copeau, 4.
Alibert (B^on^) (O ✻), *méd. en chef de l'hôpital Saint-Louis*, r. de Varennes, 4.
Allard (O ✻), *Méd. de la maison royale de St.-Denis*, r. Hautefeuille, 19.
Allard (M.-J.), rue S.-Jacques. 234.
Amard, rue de la Ferme-des-Mathurins, 14.
Andral père ✻, rue des Saussayes, 11.
Andral fils ✻, *agrégé à la fac. de méd. de Paris*, pl. de l'Ecole-de-Médec., 15.
Andrieux ✻, r. de Rivoli, 8.
Andry, r. de l'Echiquier, 20.
Anquetin, r. Notre-Dame-de-Nazareth. 23.
Appollon, rue Lafayette, 61.
Arbel, r. Neuve-St.-Roch, 10.
Arbey-Bourru, rue Mazarine, 48.
Arnaud ✻, r. du Regard, 30.
Arvers, *agrégé à la fac. de méd. de Paris*, rue Pierre-Sarrazin, 12.
Asselineau, *et chir.*, r. Montmartre, 15.
Audiat, rue Montorgueil, 25.
Audibert, rue Michel-le-Comte, 38.
Audibert fils, rue Michel-le-Comte, 38.
Audouard (O ✻), r. Cadet, 6.
Audouin (J.-V.) ✻, r. de Seine-St.-Vict. 11.
Augouard, place Royale, 26.
Aulagnier ✻, r. Montmartre, 121.
Aupépin, r. S.-Antoine, 163.
Aussandon, passage Violet, 1.
Auvity (Pierre) ✻, r. N^e^-de-la-Ferme-des-Mathurins, 20.
Auvity (A. P. L.) ✻, *chir.*, q. Voltaire, 21.
Auvity (Ant.) ✻, r. de Bourgogne, 19 *bis*.
Auzoux, r. du Paon-S.-André, 8.
Aymé, r. du Bouloi, 4.
Bauchereau, Faub. Saint-Denis, 93.
Baffos, rue de l'Odéon, 23.
Balencie, r. de la Paix, n. 7.
Bally ✻, *méd. de l'Hôt.-D.*, r. Poissonn. 21.

(1) MM. les Médecins et Chirurgiens qui ne se trouvent pas sur cette liste sont prévenus qu'ils ne pourront y être inscrits qu'après avoir rempli ces formalités et en avoir justifié. — Les Editeurs feront droit à tous changemens d'adresses et rectifications qui leur seront indiqués *par voie franche*.

Baranton, r. des Ecouffes. 13.
Barbette, *et acc.*, r. de Poitiers, 10.
Barbette-Gaulin, r. Pavée-St.-André, 15.
Barbié-du-Bocage (Isid.), rue de l'Echiquier. 36.
Bardenat ✻, rue d'Anjou-Dauphine, 2.
Bardez, rue Dauphine, 22 et 24.
Baron ✻. *Enf.-Trouv.*, r. du Ch.-Midi. 9.
Barras de Broc ✻, place Dauphine. 9.
Barroilhet. r. Mouffetard. 102.
Barthélemy, rue des Petits-Augustins, 13
Barthélemy, rue Le Pelletier, 16.
Baudelocque neveu, r. Godot, 24.
Baudelocque, *Enf.-Tr.*, r. des SS.-Pères, 22.
Baufanton, r. de l'Université, 46.
Bayle, r. Mazarine, 19.
Beaudé. r. du Caire. 6.
Beaufils ✻. *dir. des Nourr.* r. Ste-Appol. 9.
Beaumetz. r. Ste-Marguerite-S.-G. 34.
Bejin, *et chir.*, r. Guénégaud, 31.
Belhomme, r. de Charonne, 161.
Bellemain, r. de Lancry, 6.
Belliol. r. Montmartre, 34.
Belliol fils, r. des Bons-Enfans, 32.
Bellot, r. Meslay, 25.
Bénech, q. St.-Paul, 12.
Bennati, *et chir.*, r. Taitbout, 15.
Bérard aîné ✻, rue Voltaire, n.
Berjaud, r. du Four-St.-Honoré, 18.
Bernardin, Faub. du Temple. 74.
Berthet. r. de l'Echiquier, 16.
Berthier, r. des Blancs-Manteaux, 16.
Bertin, r. Ventadour, 1.
Berton (A.), r. du Faub.-St.-Martin, 11.
Berton (D. A.), r. St.-Louis, 79, au Marais.
Bertrand, r. Le Pelletier, 29.
Bertrand ✻, r. Ste-Appoline, 5.
Bertrand, r. de la Verrerie. 40.
Bessières (G. L.), Faub. St.-Denis, 36.
Besuchet ✻. r. St.-Martin, 98.
Beunaiche de Corbière ✻, r. Neuve-des-Petits-Champs, galerie de l'Opera-Com.
Bézard. r. de Thorigny, 14.
Bichebois, r. de Seine-St.-Germ., 54.
Bidou. r. des Moulins. 16.
Biett ✻, *hôpit. St.-Louis*, r. Coq-Héron, 5
Bigot, r Bourbon-Villeneuve, 55.
Bintot. r. St.-Pierre-Montmartre, 12.
Bisson, r. St.-Guillaume, 9.
Blache, r. de Chabannais. 2.
Blainville ✻, r. Jacob, 5.
Blanc, r. des Petites-Ecuries, 44.
Blanche, à Montmartre.
Blandin (P.-F.) ✻, *chirurgien du Roi et de l'hôpital Beaujon, agrégé à la Fac. de Paris*, rue Royale-St.-Honoré, 20.
Blazy, boul. St.-Denis, 24.
Bleynie ✻, *Maison de Charenton.*
Bobillier, r. Neuve-Saint-Martin, 11.
Bocquet. *et acc.*, r. des Deux-Ecus, 35.
Bodson ✻, *acc.*, Faub.-Montmartre, 13.
Boileau, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 50.
Boisduval, rue Mouffetard, 76.
Boisserie-Lasserve (de), *et chir.*. r. du Faub.-St.-Honoré, 14.
Bompard. r. Meslay. 58.
Boné (A), rue de Tournon, 17.
Bonis, r. du Petit-Bourbon, 10.
Bonjour. r. des Nonaindières. 1.
Bonnassies, r. St.-Antoine, 51
Bonnet. r. de la Paix, 8.
Bordot, r. de Hanovre, 8.
Borel, r. de Savoie, 4.
Borie, *médecin de l'Hôtel-Dieu*, rue Ste-Anne, 34.
Bostock, rue Taranne, 10.
Boucher-Dugua ✻, *et chir.* r de Ménars, 9.
Boucheron, r du Faub.-Montmartre, 23.
Bouillaud, r. de Vaugirard, 36.
Bouillon-Lagrange ✻. *prof. à l'école spéc. de pharmacie*, boulev. des Italiens, 9.
Bonland, rne Chantereine, 48.
Boulay ✻, *et chir.-adj. de la maison de la Légion-d'Honneur*, r. Charlot, 27.
Boulet, r. Guénégaud, 14.
Boullard. quai Pelletier, 30.
Boulu, r. Neuve-des-Mathurins, 46.
Bouneau. *Enfans-Trouv.* r. de Lancry, 47.
Bourdois de la Motte (Chev.) ✻, r. Royale-St.-Honoré, 5.
Bourdon, r. Cloître-St.-Benoît. 7.
Bourgeois ✻. r. Montorgueil, n. 71.
Bourgeoise. r. Villedot. 12.
Bourgoin, rue de Choiseul, 2.
Bourson, Faub.-Montmartre, 13.
Bousquet ✻, r. de Poitiers, 8.
Boutin, r. du Faub.-Poissonnière. 30.
Bouvier. *et chir., agr. à la fac. de medecine*, à Chaillot, r. Basse-St.-Pierre, 14.
Bouvier, r. Picpus. 78.
Boyer. r. St.-Honoré, 247.
Boyer (Bon) (O ✻), *et chir.*, r. de Grenelle-St.-Germain, 9.
Boyveau-Laffecteur, r. de Varennes, 10.
Bréon, r. du Faub.-St.-Martin, 99.
Breschet (O ✻), *prof. à la fac., chir. ordin. de l'Hôtel-Dieu.* r. de S.-G., 10.
Bressand, rue du Cloître-Saint-Jacques-l'Hôpital, 3.
Bricheteau, *hôp. Necker.* r. Christine. 1.
Brierre de Boismont ✻, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 14.
Briquet. *prof. agr. à la fac. de méd.*, rue Baillet, 5.
Brisset ✻, r. du Cherche-Midi, 4.
Brochand, r. Caumartin, 39.

ussais (O ✻), *médecin en chef du Val-le-Grâce*, à l'Hôpital.
ussais fils (Cas.), r. de l'Université, 25.
ussais fils (Fr.), r. de l'Université, 60.
usseaud ✻, r. de Valois-Pal.-Royal, 8.
gière, r. Boucherat, 19.
ineau ✻, r. St.-Germain-des-Prés, 7
inet ✻, r. de Seine-St.-Germain, 39.
inet, r. du Bouloi, 19.
sson, r. Faub.-St.-Antoine, 181.
din aîné, r. St.-Honoré, 288.
din jeune, r. Gaillon, 11.
anellas, r. Richelieu, 97.
et de Gassicourt ✻, r. St.-Honoré, 108.
en, r. du Chaume, 15.
ès, r. des Vieux-Augustins, 18.
npaignac, r. Jacob, 11.
uetpère ✻, *Ste-Périne*, r. de Chaillot, 0.
uet fils ✻, r. Miroménil, 12.
uron ✻, *agrégé à la fac. de médecine le Paris*, r. St.-André-des-Arcs, 58.
ré-Rouaix, r. Coquenard, 5.
rier, *et acc.*, marché St-Honoré, 22.
ron du Villards, r. de Seine-S.-G., 13.
teaux, r. Neuve-des-Petits-Champs, 8.
tel ✻, r. St.-Honoré, 363.
telnau, r. de la Vieille-Estrapade, 17.
troverde (de Lletor), r. de Provence, 63.
tel, r. de l'Éperon, 8.
vy, r. dn Faub.-Montmartre, 4.
ol, *profess. a la faculté de médecine*, de l'Odéon, 28.
enave, r. St.-Anastase, 2.
eneuve, r. St-Nicolas-d'Antin, 6.
banneau, r. de Berri, 12.
illy, r. Montorgueil, 53.
illy, q. de la Cité, 25.
mant, r. Notre-Dame-de-Nazareth, 22.
nbart, r. de l'Echiquier, 8.
ntourelle, r. du Bac, 77.
pelain, r. Poissonnière, 21.
ponnier (Chev.), *et acc.*, r. Cléry, 16.
potin, r. Meslay, 12.
rbonnier, r. Lafayette, 7.
rdel, r. Cassette, 26.
rlet, r. St.-Denis, 311.
rpentier, *médecin de l'infirm. Marie-Thérese*, r. de la Harpe, 19.
slin, r. du Colombier, 3.
umonnot, r. du Roule, 12.
neau, r. Tiquetonne, 14.
reau, r. du Rocher, 8.
rrier, *et acc.*, r. St.-Martin, 257.
villotte, r. du Faub.-St.-Denis.
mel (O ✻), quai Voltaire, 3 *bis*.
quet, r. St.-Dominique-St.-G., 23.
ale ✻, *et chir.*, r. Ne-St.-Augustin, 23.
Clairain-Deslausiers, r. Quincampoix, 4.
Clarance, r. Neuve-Coquenard, 25.
Clairon, *prof. à la fac. de méd. et à l'École de pharm.*, r. de l'Ouest, 6.
Clémenceau ✻, r. des Noyers, 27.
Clément, *Pitié*, r. de Condé, 12.
Cloquet (Jules) ✻, r. Grange-Batelière, 2.
Colladon, r. Neuve-des-Mathurins, 8.
Collin, r. Pastourelle, 5.
Collineau, r. Ste-Appoline, 20.
Collomb, r. Neuve-Bourg-l'Abbé, 6.
Colombat de l'Isère, r. du P.-Vaugirard, 5.
Colombe, rue de l'Odéon, 21.
Comet, à Belleville.
Compain, place des Petits-Pères, 9.
Conté, r. de la Santé, 1.
Corby, *et acc.*, r. Thibautodé, 12.
Cordier, r. des Fossés-Montmartre, 20.
Cornac (O ✻), *médecin du Louvre*, rue de la Paix, 15.
Cosson de Kervadis, *et acc.*, impasse d'Argenteuil, 7.
Costas, r. Ste-Appoline, 2.
Coster, r. d'Angivilliers, 10.
Cottereau, r. Cadet, 14.
Coulon, r. St.-André-des-Arcs, 18.
Courtis, r. St.-Honoré, 358.
Cousin, r. Martel, 15.
Coutard, r. St.-Honoré, 108.
Cretin, r. Mauconseil, 18.
Croserio, r. Cadet, 15.
Cruveilher ✻, *prof. à la faculté, maison d'accouch.*, r. Ste-Anne, 23.
Dablin, r. Guénégaud, 5.
Dalmas fils ✻, r Godot-de-Mauroy, 10.
Damiron ✻, r. Laffitte, 25.
Danyau, *et acc.*, r. Pavée St.-André-des-Arcs, 14.
Darbon, r. Jacob, 16.
Darriant, r. Mauconseil, 1 *bis*.
Daumain, r. des Fossés-St.-G.-des-Prés, 3.
Dausse, r. Grange-Batelière, 26.
Daynac, r. du Bac, 91.
Debalz, r. Basse-St.-Denis, 28.
Defermon, r. Richelieu, 90.
Defert, r. de Tracy, 9.
Dehaussy-Robecourt, r. des Poitevins, 5.
Delabarre ✻, *dentiste*, r. de la Paix, 16.
Delaberge, r. du Doyenné, 12 et 14.
Delachanterie, *ocul.*, r. de la Monnaie, 7.
Delacloche, r. de la Monnaie, 19.
Delacoux, r. Ste-Croix-de-la-Bretonn., 22
Delacroix, r. de la Sourdière, 33.
Delafolie, r. de la Lune, 37.
Delanglard, r. St.-Honoré, 320.
Delaroche ✻, r. Ventadour, 3.
Delaroque, *hôp. Necker*, cité Bergère, 6.
Delarue, r. Vivienne, 17.

Delaruelle, r. des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 8.
Delau, pass. Ste-Marie, 3.
Delaunay, r. Michel-le-Comte, 28.
Deleau jeune, r. Blanche, 8.
Delens ✻, r. de Jouy. 11.
Deligny, r. Ste-Appoline, 2.
Delmas, r. Ste-Anne, 14.
Delondres, r. St.-Merry, 32.
Deloustalot-Bachoué, pl. Royale, 13.
Delpech, r. du Bac, 100.
Delvincourt, r. du Temple, 101.
Demay, r. des Boucheries-St.-Germ., 19.
De Mercy, r. Chanoinesse, 4.
Demolle, *et acc.*, r. Godot-de-Mauroy, 21.
Demours ✻, *ocul.*, r. de l'Université, 19.
Deneux ✻, *et acc.*, r. St.-Guillaume, 36.
Denis ✻, r. de Verneuil, 19.
Desalle, *acc.*, r. Duphot, 10.
Deschamps, r. Comtesse-d'Artois, 26.
Descot (Jules), r. Feydeau, 26.
Descuret, r. St.-Jacques, 244.
Desgenettes (Bon) (C ✻), aux Invalides.
Deshayes, r. Paradis, 9, au Marais.
Deslandes, boulevart S.-Antoine, 79.
De Smyttère, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, 30.
Desportes, r. S.-Florentin, 5.
Desruelles, r. Richelieu, 83.
Devergie ✻, *et chir.*, *prof. adj. à l'hôpital du Val-de-Grace*, r. Taranne, 20.
Devergie (Alph.), *prof. agrégé à la fac. de méd.*, r du Colombier, 30.
Devillers, rue d'Argenteil, 7.
Devilliers, r. des Poulies, 1.
Deyeux ✻, r. de Tournon, 8.
Diot, r. de Seine-S.-G., 29.
Doin, r. Montholon, 26.
Dop, r. de l'Arbre-Sec, 46.
Dornier, r. d'Orléans, au Marais, 7.
Double ✻, quai Voltaire, 3.
Drogard ✻, r. de Louvois, 5.
Dronsard, r. de l'Université, 46.
Dubled ✻, r. S.-André-des-Arts, 16.
Dubois (Bon) (O ✻), r. des Foss.-M.-le-Prince, 12.
Dubois (Paul), *et chir.*, *maison d'accouch.* r. Monsieur-le-Prince, 12.
Dubois (A.-H.), r. S.-Paul, 21.
Dubois (A. B.), r. St.-Victor, 71.
Dubois, r. du Faub.-S.-Antoine, 133.
Dubois d'Avranches, r. Grenelle-S.-H., 55.
Dubouchet de Romans (Chev.), r. des Fossés-Montmartre, 7.
Dubourg, r. Neuve-Saint-Marc, 4.
Du Boys, r. du Petit-Carreau, 1.
Dubreuil (H.), r. d'Argenteuil, 8.
Dubuisson (J.), r. Hauteville, 10.
Ducazal, r. St.-Martin, 132.
Duchesne, r. du Bac, 71.
Duchesne (E.-A.), rue d'Assas, 7
Duclos, r. Sainte-Avoye, 35.
Ducos, passage Saucède, 23.
Dufay, q. de l'Ecole, 8.
Dufour, r. Coquenard, 54.
Dufour-Bazin, r. St.-Florentin, 14.
Dufresnois, *prof. d'accouc.*, r. du Pont-de-Lodi, 1.
Duhamel, r. S.-Honoré, 122.
Dulys de Ferque, r. des V.-Augustins, 53.
Duméril ✻, *prof. à la faculté de médec. maison roy de santé*, r. du Fg.-Poiss. 3
Duparcque, r. des Blancs-Manteaux, 27.
Duplan, r. du Bac, 14.
Dupont, r. du Four-St.-Honoré, 13.
Dupont de la Motte, r. Charlot, 12.
Duportail, r. S.-Denis, 374.
Dupotet, r. Jacob, 10.
Dupuis, r. de l'Université, 38 *bis*.
Dupuis ✻, r. de Seine-St.-G., 87.
Durand, r. St.-Martin, 112.
Duringe, r. du 29 Juillet, 6 ou 10.
Durnerin, r. S.-Denis, 290.
Durocher, r. de la Vannerie, 42.
Duval, rue Joubert, 33.
Duval r. de Chaillot, 107.
Edwards, r. Notre-Dame-des-Victoires, 1
Edwards (Milne), rue de Sorbonne, 3.
Emery ✻, r. Thiroux,
Espiaud, r. Ne-des-Petits-Champs, 50.
Esquirol ✻, *méd. en chef de la maison Charenton*, rue de Buffon, 9.
Fabar ✻, r. du Bouloy, 13.
Fabre, r. de l'Odéon. 19.
Fabré, r. d'Argenteuil, 8.
Fabré-Palaprat ✻, *directeur de la société médico-phil.*, quai de l'Ecole, 20.
Falret, *aliénés de la Salpétr.*, r. du Bac, 10
Fauconneau-Dufresne, r. B.-du-Rempart, 5
Fautrel, r. S.-Antoine, 62.
Fauvergue ✻, r. de la Michodière, 20.
Favre ✻, *et acc.*, r. Charlot, 19.
Favrot, r. de la Monnaie, 19.
Féburier, r. du Bac, 51.
Ferrus ✻, *hosp. de la Salpétrière*, r. d Beaux-Arts, 5.
Ferry, r. de l'Egout-St.-Paul, 8.
Fiard, rue Hauteville, 18.
Fiévée-de-Jeumont, rue de la Chaussé d'Antin, 44.
Fischer, r. Louis-le-Grand, 5.
Fizeau ✻, *prof. à la fac. de méd.*, pla S.-Sulpice, 6.
Flandin, r. St.-Dominique-S.-G., 11.
Florence, r. Richelieu, 8.
Focillon, r. S.-Hyacinthe-S.-Michel, 2.

Foissac, r. Neuve-de-la-Ferme, 13.
Follaerts, pl. Baudoyer, 2.
Forestier (P.-G.), r. Laffitte, 29.
Forestier fils, *et chir.*, r. Laffitte, 27.
Fossati, r. du Houssaie, 7.
Foucart ✻, r. des Gr.-Augustins, 26.
Fouquier ✻, *de la Charité*, r. du Bac, 34.
Fourcade-Prunet, r. S.-Nicolas-d'Antin, 9.
Fourcadelle, r. Meslay, 35.
Fourcau de Beauregard (O ✻), rue de la Michodière, 4.
Fourneret ✻, r. Godot, 39.
Fournier de Lempdes, r. Jacob, 11.
Fournier-Deschamps, r. Thibautodé, 7.
France, r. du Faub.-Poissonnière, 12.
François (O ✻), r. du Faub.-St.-Martin, 150.
Francon, r. de Provence, 61.
Frapart, r. Coq-Héron, 9.
Fremineau, r. St.-Louis, au Marais, 69.
Fremot, r. de la Comète, 6.
Gaide, r. de l'Oseille, 7.
Gaillard, r. du Temple, 40.
Galès ✻, r. de Grammont, 1.
Gariel, rue de la Michodière, 10
Garnier, r. Neuve-de-la-Ferme, 3.
Garon, r. S.-Dominique-Gr.-Caillou, 205.
Gasc ✻, r. de la Ferme-des-Mathurins, 21.
Gasnault, r. des Fossés-S.-G.-des-Prés, 13.
Gaudriot, r. Montmartre, 9.
Gaultier de Claubry ✻, *et acc.*, r. Taranne, 19.
Gautier de Septmoncel, r. Bl.-Manteaux, 24.
Gautier, rue de Lille, 11.
Gendrin, *médecin de l'hôpital Cochin*, r. Neuve-des-Bons-Enfans, 25.
Genouville, r. du Cherche-Midi, 2.
Geoffroy de Villeneuve, F. du Temple, 43.
Gérard, r. Montmartre, 109.
Gérardin, r. S.-Dominique, 53.
Gérardin, r. des Gobelins, 3.
Gerdy, à l'hôpital St.-Louis.
Gerfaux, r. Feydeau, 46.
Gibert, *agr. à la fac.*, r. du Sentier, 18.
Gillet de Grandmont, r. F.-Poissonnière, 14.
Gimèle ✻, r. du Four-S.-H., 100.
Giraudeau de St.-Gervais, r. Richer, 6 *bis*.
Girot, r. St.-Antoine, 110.
Gissot, r. de Monceaux, 25, faub. S.-H.
Goblin, r. Pagevin, 7.
Gogot (R.), r. St.-Antoine, 81.
Gondret, r. Neuve-des-Capucines, 7.
Gontier-S.-Martin, Faub.-S.-Denis, 154.
Gorcy, r. Guénégaud, 19.
Goupil ✻, r. d'Argenteuil, 25.
Goury, r. Thévenot, 15.
Goutte, r. du Dragon, 12.
Grandmanche, r. Ste.-Appoline, 4.
Gremilly, r. Neuve-S.-Eustache, 36.
Gresely, r. N.-D.-Bonne-Nouvelle, 2.
Grimaud, r. Christine, n. 1.
Grimaud de Caux, r. Coq-Héron, 3 *bis*.
Guéneau de Mussy ✻, *Hôtel-Dieu*, r. de Tournon, 12.
Guérard, *médec. de l'hosp. St.-Ant., agr. à la faculté de médec.* r. de Madame, 6.
Guérard fils, r. Mazarine, 19.
Guérin, au palais Bourbon.
Guérin (J.), r. Poissonnière, 5.
Guerin des Brosses, r. des Fossés-Saint-Germain des-Prés, 25.
Guérin de Mamers, r. de la Paix, 13.
Guersent ✻, *hôpit. des enfans malades*, r. Gaillon, 12.
Guersent fils, r. des Beaux-Arts, 10.
Guesde-Lieutaud, r. du Four-St.-G., 37.
Guiard, r. Miroménil, 19.
Guibert, r. de Gr.-S.-G., 38 et de Sèvres, 128.
Guibout, quai de la Tournelle, 43.
Guilbert (J. N), quai d'Anjou, 3.
Guilbert (A.M.D.), r. de Seine-S.-Germ., 53.
Guillard, r. Montmartre, 150.
Guillard (E.), r. St.-Florentin, 10.
Guillié ✻, *oc.*, r. Monsigny, 7.
Guillon, r. Traversière-S.-Honoré, 33.
Guilloteau, r. du Bac, 58, pass. Ste.-Marie, 3.
Haas, Faub.-Poissonnière, 14.
Haguette, r. Boucher, 7.
Hamel, r. des Fossés-Montmartre, 17.
Hanin-Demerson ✻, r. des Poulies, 2.
Haracque, rue des Poitevins, 3.
Haren ✻, r. S.-Dominique, 82.
Hatin (Jules), r. Servandoni, 10.
Hauregard, r. S.-Jacques, 59.
Hébray (A. M. A.) (O ✻), r. de Louvois, 7.
Heiler, r. S.-Florentin, 15.
Hennelle, rue de Savoie, 13.
Henry, cité Bergère.
Henry de S.-Arnoult ✻, r. Montmartre, 124.
Hernu fils, r. des Bl.-Manteaux, 20.
Herpin, r des Beaux-Arts, 3.
Hervez de Chégoin, *maison roy. de santé*, r. de Seine-S.-G., 48.
Hivan, r. Traînée, 15.
Hoffmann (Am.), r. des Pet.-Augustins, 11.
Hoffmann (Ach.), r. du Petit-Bourbon, 2.
Hollard, r. Martel, 13.
Honoré ✻, *Hôt.-Dieu*, r. de Bossuet, 2.
Horteloup (Bon) ✻, r. des Bons-Enfans, 21.
Hubert, r. S.-Jacques, 27.
Huet, q de la Mégisserie, 66.
Huet-Desprez, r. de Provence, 8.
Hureau, *et acc.*, r. S.-Martin, 101.
Huron, r. du Temple, 15.
Husson ✻, *H.-Dieu*, r. St.-Jacques, 123.
Itard ✻, *instit. des Sourds-Muets*, r. Saint-Jacques, 256.

Jabalot, r. des Gravilliers, 18.
Jacob, marché St.-Honoré, 6.
Jacob-Bouchenel, r. de Grenelle-Saint-Honoré, n. 29.
Jacquemin père ✻, *méd. de la Force*, r. Ste. Avoie, 9.
Jacquemin fils, *méd. adj. de la Force*, r. Sainte-Avoie, 9.
Jacquemyns, r. St.-Denis, 277.
Jacques ✻, r. du Coq-St.-Honoré, 13.
Jacquot, r. S.-Honoré, 314.
Jadelot ✻, *méd. de l'hôpital des Enfans-Trouvés*, r. St.-Dominique-St.-G., 28.
Jadioux, *agr. à la faculté de méd.*, *hôpit. Cochin*, r. du Paon-S.-André, 8.
James, r. Montmartre, 56.
Janin, place des Victoires, 7.
Janin S.-Just, r. de Chaussée-d'Antin, 7.
Jobert, r. du Four-S.-Honoré, 47.
Jobert, r. Vieille-du-Temple, 123.
Jodin, q. d'Anjou, 31.
Jolly, boulev. S.-Martin, 15.
Jouan ✻, r. St.-Honoré, 334.
Jouard ✻, r. d'Anjou-S.-H., 52
Joubert, r. de Bussy, 17.
Jourda ✻, r. Bergère, 7 *ter*.
Juge ✻, r. de Louvois, 5.
Juge (Th.), pl. de l'Ecole-de-Médecine, 13.
Juglar, r. Saint-Jacques, 167.
Jussieu (de) ✻, au Jardin du Roi.
Kapeler, r. Ste-Croix-d'Antin, 20.
Keraudren (Chev.) (O ✻), *méd. insp. du serv. de santé de la mar.*, r. Taitbout, 12.
Koreffe, r. Basse-du-Rempart, 68.
Künkel, r. Bellefond, 14-16.
Künckel fils, r. Bellefond, 14-16.
Labbé-Dumesnil, r. Ste-Avoye, 25.
Laborie, cour Batave, 18.
Labric, r. de la Chaise, 28.
Labrunie ✻, r. St.-Martin, 72.
Labillardière ✻, r. d'Enfer, 7.
Lachaume, r. de la Chaussée-d'Antin, 52
Lacretelle ✻, r. d'Enfer, 26.
Lacroix père ✻, r. Royale-S.-Honoré, 3.
Lacroix fils ✻, r. Chabannais, 10.
Lacroze, t. de Charenton, 38.
Laennec, r. S.-Guillaume, 30.
Lafeuillade, pl. Royale, 16.
Lafisse, r. de Ménars, 9.
Lafon ✻, *méd. en chef des Femmes-Incur.* à l'hospice, r. de Sèvres.
Lagneau ✻, r. de la Chaussée-d'Antin, 38.
Lagu, r. Beauregard, 42.
Laguerre, r. Blanche, 35.
Lair, Faubourg-Montmartre, 15.
Lalourcey, r. Quincampoix, 32.
Lambert (Amable), r. Sainte-Avoye, 38.
Lamouroux (J.), r. Chantereine, 58.
Landré-Beauvais ✻, S.-Florentin, 15.
Lanthois, r. Jacob, 26.
Lanyer, r. de la Paix, 7.
Lapp, r. Culture-Ste-Catherine, 38.
Laracine, r. Christine, 4.
Larbaud, r. Meslay, 12.
Laroche, r. du Helder, 20.
Lasne, *et acc.*, r. des Fontaines-du-Temple, 13.
Lassis, r. S.-Antoine, 77.
Latour, r. du Petit-Carreau, 18.
Laugier, *et chir.*, r. de la Michodière, 1.
Laurand (A) *acc.*, r. de l'Oratoire, 6.
Lavilletelle (L. M.), r. Bertin-Poirée, 11.
Layraud, r. S.-Martin, 175-177.
Leblond, r. Ne-Ste-Geneviève, 21.
Lebreton, *et acc.*, r. Pigale, 11.
Lecorché-Colombe, r. de M.-le-Prince, 6.
Lecou, r. S.-Martin, 231.
Lecouppey, r. des Boucheries-S.-Germ. 59.
Lecouteux, r. Jacob, 17.
Ledeschault, r. S.-Martin, 51.
Lefebvre (C.), r. de la Michodière, 18.
Lefevre, r. des Ecouffes, 14.
Leger, r. d'Orléans-S.-Honoré, 19.
Leger (Th.), pass. du Saumon, 26.
Legrand, r. de l'Université, 48.
Legras (L.-P.-J.), r. de l'Arbre-Sec, 33.
Legros (Félix), r. des Francs-Bourgeois, 25, au Marais.
Legueule, r. du Monceau-S.-Gervais, 9.
Lehelloco, Faub.-S.-Honoré, 26.
Leloutre, r. des Filles-S.-Thomas, 11.
Lemaire ✻, r. du Faub.-du-Temple, 7.
Lemaire, r. d'Enghien, 18.
Lemaistre-Florian, r. Ne.-S.-Laurent, 3.
Lemare, quai Conti, 3.
Lemercier, au Jardin du Roi.
Lemercier de Manneville, aux Batignoles, r. Lemercier, 2.
Lenormand, r. de Vaugirard, 52 *bis*.
Leprince, r. de Grenelle-St.-G., 52.
Lerminier ✻, *hôp. de la Charité*, r. Basse-du-Rempart, 54.
Leroux de Rennes, r. de la Vieille-Monnaie, 22
Le Roy, r. de Seine-S.-G., 49.
Leroy, r. Ne-de-Luxembourg, 3.
Le Roy d'Etiolles ✻, r. St.-Fiacre, 7.
Lesbazeilles, r. de Berri au Marais, 4.
Lesèble, r. Neuve-S.-Marc, 2.
Leuchsenring-Hermann, r. des Fossés-St.-Jacques, 13.
Levraud (Benj.) ✻, *et acc.*, q. S.-Michel, 9.
L'habitant (P.-F.), q. Bourbon, 27.
Libert, r. de la Verrerie, 40.
Lisfranc ✻, r. de Savoie, 5.
Lodibert (O ✻), r. de Sèvres, 84.

Loiseleur-des-Longchamps ✻, r. de Jouy, 8.
Lombard, r. de Saintonge, 31.
Londe ✻, r. de la Sourdière, 19.
Louis ✻, à la Pitié.
Louis ✻, r. Bergère, 15.
Louyer de Villermay, r. Favart, 6.
Louyer de Villermay neveu, r. Montm., 178.
Louyet, r. des Prêtres-S.-Paul, 10.
Lozès, rue de Vendôme, 10.
Lucas (B^on) ✻, pl. de la Madeleine, 2.
Lucas-de-la-Championnière, rue des Fossés-S.-G.-des-Prés, 18.
Lugol ✻, r. Neuve-St.-Marc, 8.
Macartan ✻, rue Hauteville, 24.
Maclouglin (David), r. de la Paix, 8.
Mac-Mahon, à l'Ecole de médecine.
Magendie ✻, *Hôt.-Dieu*, r. de S.-S.-G., 30.
Magistel, Faub.-St.-Honoré, 109.
Magnan, r. S.-Dominique-S.-G., 28.
Magnien, r. de Lancry, 10.
Mailhol, r. des Arcis, 17.
Maillard ✻, r. du Petit-Bourbon, 4.
Mailly, *hôp. S.-Ant.*, r. de la Monnaie, 11.
Maingault, pl. S.-Germ.-des-Prés, 9.
Maisonabe, *agr. à la fac. de méd.*, r. de Chevreuse, 4.
Mallat, r. St.-Denis, 108.
Mancel, r. Bergère, 17.
Manry ✻, *hôp. Saint-Louis*, r. Laffitte, 8.
Manseau, r. de l'Arbre-Sec, 22.
Manseau, cloître S.-Merry, 6.
Marc (O ✻, *médecin du Roi*, r. du Faub.-S.-Honoré, 19.
Marc fils, r. du Faub.-S.-Honoré, 19.
Marchand ✻, aux Tuileries.
Marie, r. N.-Dame-des-Victoires, 40.
Marquand ✻, r. du Bac, 28.
Martel, rue du Gros-Chenet, 2 *bis*.
Martin (H.), boul. St.-Denis, 8.
Martin, r. de Seine-S.-G., 49.
Martin, au Collége de France.
Martin-Gimard, r. S.-Jean-de-Beauvais, 8.
Martin-St.-Ange, r. des Fossés-S.-Vict. 15.
Martinet, r. Saint-Honoré, 315.
Marx, q. de Gèvres, 10.
Marye, r. des Noyers, 36.
Massié, r. S.-Louis-en-l'Ile, 78.
Masson, *et acc.*, r. de Bourgogne, 27.
Masson, r. des Beaux-Arts, 5.
Mathey, Faub.-S.-Martin, 33.
Maurial (J.-B.), Faub.-S.-Martin, 54.
Maury, boul. S.-Denis, 19.
Maygrier, *et acc.*, r. des Beaux Arts, 4.
Mège, r. N^e-Saint-Augustin, 52.
Melier, rue Bergère, 13.
Melique, r. des Petites-Ecuries, 30.
Menne-Maurice, r. du Colombier, 6.
Merat ✻, r. des SS.-Pères, 17 *bis*.
Meray (Chev. de), r. Notre-Dame-de-Nazareth, 20.
Mercier, r. Neuve-Bourg-l'Abbé, 8.
Mestivier ✻, r. de l'Université, 39.
Mettemberg, r. S.-Thomas-d'Enfer, 5.
Meurdefroy, r. St.-Roch-Poissonnière, 2.
Meyraux, r. des Beaux-Arts, 8.
Michel (B^on) (O ✻), r. du Port-Mahon, 8.
Michelin, r. St.-Louis au Marais, 7.
Michelin, *aliénés de la Salp.*, r. de Buffon, 9.
Michon, r. Monsieur-le-Prince, 22.
Michu, r. J.-J. Rousseau, 15.
Mitivier, r. de Buffon, 9, et à Ivry-s.-Seine.
Moncourrier, r. Galande, 27.
Mondat, r. Saint-Antoine, 110.
Monne fils, r. N^e-des-Pet.-Champs, 64.
Monod (Gus.), Faub.-St.-Martin, 80.
Montazeau, quai S.-Michel, 1.
Montée, faub. S.-Martin, 102.
Morand, rue d'Enfer, 30.
Moreau ✻, *prof. d'acc. à la faculté, maison d'accouchement*, r. de Verneuil, 43.
Moreau, rue des Juifs, 20.
Moreau (M. F.), r. d'Enghien, 14.
Morel, r. du Temple, 60.
Morel, r. du Bac, 64.
Moret, r. des Déchargeurs, 3.
Morgan, r. Desaix, 3.
Morin, r. Hautefeuille, 26.
Mouillet, *et acc.*, r. S.-Martin, 67.
Moulin, r. de Bussy, 15.
Moutier, Faub.-S.-Denis, 39.
Moynier, r. Caumartin, 20.
Moysen, r. N^e-des-Petits-Champs, 38.
Mulot, r. de Londres, 20.
Mussot, quai Voltaire, 3 *bis*.
Nacquart, r. S.-Avoye, 39.
Nauche, r. du Bouloy, 8.
Nel, r. du Temple, 60.
Newbourg, r. Traversière-St.-Honoré, 37.
Nicot, r. des Martyrs, 23.
Niles, r. de la Chaussée-d'Antin, 45.
Noël (Léon), r. des Fossés-du-Temple, 72.
Nolette, *et acc.*, r. du Cherche-Midi, 31.
Norgeu, Faub.-S.-Denis, 17.
Olinet, Faub.-S.-Martin, 142.
Olivier (E.-L.), r. de la Jussienne, 21.
Ollivier (A.-F.), r. des Foss.-S.-Germ.-des-Prés, 24.
Ollivier (C.-P.), d'Angers, r. des Fossés-S.-Germ.-l'Auxerrois, 29.
Orfila ✻, *doy. de la faculté*, à l'Ec. de Méd.
Osmade, *et acc.*, Faub.-S.-Martin, 45.
Ozenne (G), *acc.*, cour du Pal. de Just., 16.
Pactohd, r. Montmartre, 149.
Pagès, r. du Four-S.-G., 17.
Paillet, r. S.-Bernard, 13.
Pailloux, r. Bourbon-Villeneuve, 55.

Pain, *hôp. d'Enghien*, r. de Picpus, 8.
Pajot, r. des Poitevins, 7.
Pajot-Laforest, r. de l'Université, 73.
Paparel Guillot de Barau, r. de l'Egoût-Ste-Catherine, 19.
Parent, r. Castex, 4
Parent-Duchâtelet ✻, *Pitié*, rue Geoffroy-Lasnier, 22.
Paris, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 38.
Paris, r. des Champs-Elysées, 8.
Pariset (O ✻), à le Salpétrière.
Parmentier, Faub.-Poissonnière, 64.
Pascalis, r. Chantereine, 36.
Pasquier fils ✻, r. de la Michodière, 4.
Pasteur, r. de Sèvres, 23.
Pâtissier, r. de Bracque, 4.
Paulin, r. du Colombier, 4.
Pavet de Courteille, r. Serpente, 7.
Payen, r. des Vieilles-Etuves-S.-H., 1.
Pelletan (Chev.) ✻, *profess. à la faculté de méd.*, r. du Pont-de-Lodi, 5.
Pelletan (G.) ✻, r. S.-André-des-Arts, 41.
Peraudin, r. de la Feuillade, 3.
Perdrau, r. des Batailles, 5.
Perdrix, pl. du Louvre, 12.
Péronaux, r. Montmartre, 68.
Péronnaux de Besson, r. S.-Martin, 75.
Perron, r. Montmartre, 6.
Perronnet, r. du Petit-Thouars, 23.
Pertus, r. Mauconseil, 12.
Petigny de Rivery, r. du Bouloi, 26.
Petit ✻, *membre de l'Acad. roy. de méd; méd. de l'Hôtel-Dieu*, r. de Condé, 30.
Petit ✻, *épileptiques de la Salpétrière*, rue Chantereine, 25.
Petit (H.), r. S.-Dominique-d'Enfer, 4.
Petit (Ismérie), r. de l'Odéon, 26.
Petit, r. de Seine-S.-G, 62.
Petroz ✻, r. Ne-S.-Augustin, 8.
Peudefer, r. Ne-des-Petits-Champs, 58.
Pichard, r Beaubourg, 29.
Pichon, r. du Bouloi, 8.
Pichonnière, r. Gaillon, 10.
Pichot, r. du Gros-Chenêt, 8.
Piedagnel, r. Taranne, 16.
Pierre ✻, r. des Noyers, 37.
Pignault, r. du Faub.-Poissonnière, 74.
Pignier, r S.-Victor, 68.
Pigny, r. des Nonaindières, 19.
Pilliot, r. Ne-S.-Eustache, 18.
Pillon, r. des Deux-Boules, 5.
Pinel, r. des Bernardins, 14.
Pinel fils, *méd. à la Salpetrière*, r. Comtesse-d'Artois, 25.
Pinel neveu, r. de Chaillot, 76.
Piorry (L.-A.), pass. Véro-Dodat, 35.
Pirault des Chaumes, r. d'Enghien, 9.
Piron (J. B. C.) ✻, r. des SS.-Pères, 26.
Piron-de-Sampigny, r. de Rochechouart, 6.
Planté de Mengelle, q. des August., 25.
Poirson (O ✻), r. du Bac, 14.
Poiseuille, r. Bleue, 6.
Pontonnier, r. du Ponceau, 28.
Potain ✻, rue du Faub.-St.-Martin, 95.
Potier, r. de Seine-S.-G., 24.
Pottier, grande rue Verte, 3 *bis*.
Pouget, pl. St.-André-des-Arcs, 11.
Poumiès de la Siboutie, r. du Dragon, 25.
Pravaz, r. Rochechouart, 30.
Pressat ✻, *chir.*, Faub.-S.-Antoine, 333.
Pruss, *Bicêtre*, r. de l'Abbaye, 12.
Pruvost, *et acc.*, r. des Petites-Ecuries, 7.
Pujos, r. des Vieilles-Audriettes, 2.
Raffin, r. Thrvenot, 26.
Raige de l'Orme, r de l'Abbaye, 11.
Raiffer ✻, r. de Hanovre, 7.
Ramon ✻, *à la maison roy. de Charenton.*
Rançon, r. S.-Thomas-d'Enfer, 5.
Ratheau, *agrégé à la fac. de méd.*, r. du Cherche-Midi, 16.
Rathery, *et acc.*, r. du Caire, 14.
Raulin, r. de la Verrerie, 16.
Rayer ✻, *Charité*, Faub.-Poissonnière, 54
Récamier ✻, *Hôtel-Dieu*, r. du Regard, 1
Reddet, q. de l'Ecole, 18.
Regnart, r. Dauphine, 32.
Regnault ✻, r. de Grenelle-S.-G., 39.
Regnier, r. du Cimetière-St.-André, 3.
Reis, r. Ne-de-la-Ferme-des-Mathurins, 5
Renauldin ✻, *hôp. Beaujon*, r S.-Hon., 39
Renoult ✻, r. Neuve-S.-Gilles, 12.
Reuche, r. S.-Georges, 18.
Réveillé-Parise ✻, r. du Dragon, 21.
Reverat, r. de la Jussienne, 19.
Rey, r. Meslay, 32.
Ribes ✻, r. de Vaugirard, 11.
Ribes fils, r. de Vaugirard, 11.
Richard (A.) ✻, à l'Ecole de Médecine.
Ricord, r. des Grands-Augustins, 5.
Ricque, r. de Cléry, 27.
Riembault, q. de Bourbon, 11.
Rivallié, r du Dragon, 16.
Robert, r. Villedot, 11.
Roberton, r. de la Ville-l'Evêque, 25.
Roberts, pl. Vendôme, 23.
Robin-Massé, r. des Prêtres-St.-G.-l'Aux.
Robouam, pl. des Victoires, 7.
Rochard, r. de l'Université, 84.
Roche (L.-C), r. Meslay, 62.
Roche, r. de Castiglione, 12.
Rochoux, *agrégé à la fac. de médecin* à l'hospice de Bicêtre.
Roger, r. du Temple, 76.
Rony, r. du Bac, 26.
Rostau, r. des Beaux-Arts, 10.
Rostan ✻, *méd. suppl. à la Salpétrière*

Rougeot-Dessessart, r. des Fos.-S.-Germain l'Auxerrois, 8.
Rouget-Saint-Pierre, r. d'Amboise, 3.
Rousseau, r. de Seine-S.-Victor, 9.
Rousseau (J.-J.), r. de Rohan, 8.
Rousset-Duchez, *hosp. des Orphelins*, r. S.-Hyacinthe-S. Michel, 3.
Rousset de Vallière, r. S.-Jacques, 169.
Rullier, *Charité*, r. Jacob, 39.
Sacombe, q. des Augustins, 37.
Saint-Amant, r. Bleue, 38.
Saint-Yves, à l'Hôtel-Dieu.
Salacroux, r. Christine, 4.
Sallé (de Brest), r. S.-Jacques, 41.
Salleron père, r. des Petites-Ecuries, 7.
Salmade ✻, r. Royale-S.-H., 8.
Salone, r. Ne-Ste-Geneviève, 2.
Sandrat ✻, r. Ste-Anne, 22.
Sanson (Al.), r. Rochechouart, 57 *bis*.
Sardaillon (L.), r. Marivaux-des-Italiens, 1.
Sarlandière ✻, r. de la Michodière, 2.
Sarrazin, r. Traversière-S.-H., 18.
Scellier, r. Aumaire, 55.
Sedillot ✻, r. de l'Ecole-de-Médecine, 6.
Sedillot fils, r. Ne-D.-des-Victoires, 22.
Ségalas, r. Vendôme, 5.
Sellier, r. Saint-Honoré, 313.
Sengensse ✻, r. Ne-des-P.-Champs, 60.
Serré, pl. du Caire, 1.
Serres ✻, *Pitié*, r. Copeau, 1.
Serrurier ✻, r. du Dragon, 38.
Sevestre, *et acc.*, r. S.-Marc, 14.
Sibille, r. Bouderau, 1.
Sichel, r. de la Harpe, 19.
Sirdey, r. Michel-le-Comte, 15.
Smith, r. Taranne, 1.
Solon (M.) ✻, r. des Bons-Enfans, 23.
Sonnier, passage Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 13.
Sorbier, boul. S.-Antoine, 29.
Sorlin ✻, r. de l'Université, 55.
Soula, r. du Faub.-Montmartre, 24.
Soyer, r. St.-Honoré, 255.
Sterlin, r. Bourbon-Villeneuve, 37.
Supertus, r. Mauconseil, 9.
Tacheron, r. Monsieur-le-Prince, 18.
Taffin, r. Baillet, 6.
Taillefer (O ✻), r. des Moulins, 12.
Tallard, r. du Petit-Pont, 18.
Talon, *et acc.*, r. du Petit-Carreau, 9.
Tanchou ✻, r. d'Amboise, 7.
Tavernier (Alph.), r. Feydeau, 22.
Téallier, r. de la Gr.-Truanderie, 52.
Taisseire de S.-Marc, pl. des Pet.-Pères, 9
Terrier, r. Paradis-Poissonnière, 12.
Tessier (Chev.) ✻, r. des Pet.-August., 29.
Texier, pl. des Victoires, 1.
Thibert, r. de Grammont, 4.
Thierry, r. du Petit-Musc, 9.
Phifaine-Desauneaux, r. Castiglione, 8.
Thillaye ✻, *agr. à la faculté*, r. de l'Ecole de Médecine, 12
Thillaye (A.), r. de l'Ecole-de-Médecine, 12
Thomas-de-Troiserve, Faub. du Roule, 24
Tisserand ✻, r. du Four-S.-G., 41.
Tollard aîné ✻, quai aux Fleurs, 21.
Tollard (H.) ✻, quai aux Fleurs, 9.
Toupie, r. Gaillon, 5.
Touzet, r. de Clichy.
Trappe, r. des Tournelles, 37.
Tréhan ✻, r. Quincampoix, 1.
Treille ✻, r. de la Paix, 4.
Tresse, r. Hauteville, 38.
Triger, Faub.-Poissonnière, 74.
Troncein, r. des Fossés-du-Temple, 16.
Trousseau, r. Grange-Batelière, 26.
Troussel, r. du Bac, 17.
Truman, r. St.-Victor, 29.
Valet ✻, r. Ste-Anne, 24.
Vallade, r. S.-Honoré, 255.
Vallerand de la Fosse, r. de Ménars, 12.
Valletti (de), r. Vieille-du-Temple, 27.
Vareliaud ✻, r. de Grenelle S.-G., 9.
Vasseur, r. des Poitevins, 9.
Vavasseur (P.), r. Vivienne, 7.
Velpeau, *agrégé à la fac. de méd.*, rue Corneille, 3.
Verdé-Delisle, r. Montmartre, 39.
Vergnies, r. et quai de la Tournelle, 3.
Veron, r. Pinon, 8.
Verpillat, r. du Vieux-Colombier, 19.
Vidal, rue de Cléry, 9.
Vidal (de Poitiers), r. du Pont-de-Lodi, 5.
Vignardone, r. Taranne, 6.
Vigny, r. de l'Evêque, 15.
Villeneuve, r. de Sèvres, 6.
Villermay (Louyer de) ✻, r. Favart, 6.
Villermé, r. Bertin-Poirée, 10.
Virey, r. Soufflot, 1.
Vitrac (O ✻), r. de Louvois, 12.
Voisenet, r. de Bondy, 22.
Voisin, r. du Bac, 102.
Vosseur, r. de l'Abbaye, 16.
Wost, r. de l'Odéon, 34.
Worbe, r. S.-Louis-en-l'île, 44.
Wright (James), r. de la Paix, 14.
Yonge, r. Neuve-St.-Augustin, 42.
Zugenbuhler, q. de l'Ecole, 26.
Zurcher, r. de l'Evêque, 13.

CHIRURGIENS. *Messieurs*,

Amussat, r. S.-André-des Arcs, 59.
Arcelin, r. de la Mortellerie, 129.
Audinet, *et acc.*, r. Coquillière, 33.
Backler, r. Gaillon, 23.
Balin ✻, pl. de l'Hôtel-de-Ville, 7.
Barbier (B^{on}) ✻, r. de Beaune, 1.
Baudelocque, *acc.*, r. Godot, 24.
Belmas, r. d'Anjou-S.-H., 13.
Bérard, r. du Cl.-N.-D., 16.
Bonnie père (Chev.), r. de la Comète, 6.
Bougon ✻, r. de l'Observance, 1.
Boyer (B^{on}) (O ✻), *chir. en chef de l'hôp. de la Charité*, r. de Grenelle-S.-G., 9.
Cathelot, r. S.-Antoine, 176.
Chandellier, r. St.-Honoré, 77.
Chanson, r. de la Harpe, 14.
Civiale ✻, r. N^{e}-St.-Augustin, 23.
Claquesin ✻, r. d'Angoulême, 3, au Marais.
Cullerier neveu ✻, *chir. en chef de l'hôpital des Vénériens*, r. Garancière, 19.
Dabos, r. des Moulins, 3.
Deguise fils ✻, r. Taitbout, 36.
Deville, r. Geoffroy-l'Asnier, 30.
Dubois (B^{on}) (O ✻), *ex-Doyen de la fac. de méd. de Paris*, r. des Fossés-M.-le-Prince, 12.
Dupuytren (B^{on}) (O ✻), *chir. en chef de l'Hôtel-Dieu*, place du Louvre, 4.
Duvivier (O ✻), rue N^{e}-S.-Augustin, 39.
Fournier, r. N^{e}-des-Petits-Champs, 97.
Gama (O ✻), *chir. en chef*, au Val-de-Grace.
Gaudriot, r. Montmartre, 9.
Genouville, r. du Cherche-Midi, 2.
Gérardin, r. des Gobelins, 3.
Gorsse (O ✻), r. S.-Antoine, 177.
Goyon, r. S.-Roch-Poissonnière, 10.
Grateraud, r. Baillette, 3.
Guerbois, *chir. en chef de l'hosp. Cochin*, r. S.-Jacques, 123.
Guichard, r. S.-Dominique-Gros-Caill., 177.
Hernu, r. des Blancs-Manteaux, 20.
Hurel, r. Culture-Ste-Catherine, 12.
Jobert, *prosect. de la faculté*, *hôp. S.-Louis*, r. de Bondy, 42.
Lacour, r. Beaurepaire, 23.
Lacournère, r. Neuve-de-l'Abbaye, 16.
Lacroix ✻, r. Royale-S.-Honoré, 3.
Lacroix fils ✻, *de l'Ecole d'Etat-Major*, rue N^{e}-de-la-Ferme-des-Mathurins, 13.
Lafond (Jalade), r. Vivienne, 23.
Lagrave, r. Mouffetard, 136.
Lallement ✻, *chir. en chef de la Salpétrière*, à la Salpêtrière.
Larrey (B^{on}) (C ✻), *chir. en chef des armées*, à l'hôtel des Invalides.
Leroux, r. Sainte-Avoye, 10.
Lioult, r. de l'Echelle, 13
Lisfranc ✻, *chir. de la Pitié*, r. de Savoie, 5.
Lusardy, r. S.-Lazare, 130.
Magné, r. d'Argenteuil, 17.
Maret, *chir. en chef de l'hospice des Ménages*, r. de la Chaise, 28.
Marjolin ✻, *Beaujon*, r. Richelieu, 89.
Martin, r. des Filles-S.-Thomas, 1.
Mellet, r. Copeau, 15.
Mirambeau ✻, *chir. en chef de l'hosp. des Quinze-Vingts*, r. Lesdiguières, 3.
Murat ✻, *chir. en chef de l'hosp. de Bicêtre*, à l'hospice de Bicêtre.
Nicod, r. Royale-S.-Honoré, 12.
Paban ✻, r. du Bac, 98.
Pasquier (O ✻), à l'hôtel des Invalides.
Pasquier (A.) ✻, r. de la Michodière, 4.
Piet, *acc.*, r. de Provence, 67.
Pinel-Grandchamp, r. S.-Hyacinthe-S.-Michel, 9.
Puzin ✻, r. des Batailles, 5, à Chaillot.
Richerand (B^{on}) (O ✻), *chir. en chef de l'hôp. Saint-Louis*, r. de Bondy, 62.
Robert, r. Hautefeuille, 22.
Robillard ✻, *chir.-major des Invalides*, à l'Hôtel.
Roux (O ✻), *chir. ord. de l'hôpital de la Charité*, r. des SS.-Pères, 5.
Sanson ✻, *Hôt.-D.*, r. Vieille-du-T., 6.
Souberbielle, r. d'Anjou-S.-H., 13.
Texier, pl. des Victoires, 1.
Thévenot de S.-Blaise (B^{on}) (O ✻), *agr. à la fac. de méd.*, *Enf.-Trouvés*, r. des Petits-Augustins, 24.
Thierry-Valdajou ✻, *chir.*, r. du Petit-Musc, 9.
Tillard, r. du Sentier, 1.
Trouillet, r. Chanoinesse, 10.
Verdier, r. N.-D.-des-Victoires, 40.
Villette, r. du Colysée, 25, Ch.-Elysées.
Watier, r. des Martyrs, 18.

PHARMACIENS. *Messieurs*,

Angar, r. de la Poterie, 19.
Anjubault, r. du Faub.-St.-Hon., 127.
Antonin, r. Saint-Jacques, 304.
Antraigues, r. de Bretagne, 7.
Apché, r. Montorgueil, 53.
Aubé et Delarivière, r. des Lombards, 8.
Auvard, r. de la Verrerie, 5.
Avequin, r. de Chaillot, 42.
Ayné, r. des Lombards, 40.
Bachelot, r. de la Paix, 9.
Baget, r. Vieille-du-Temple, 79.
Baillon, r. Cadet, 19.
Barbin, r. des Blancs-Manteaux, 7.
Barge, r. S.-Dominique-G.-Caillou, 170.
Barthe, r. du Faub. du Temple, 93.
Baudry, r. Richelieu, 44.
Bazin, r. Chantereine, 36.
Beguin, r. Montmartre, 82.
Benoist, r. Feydeau, 1.
Beral, r. de la Paix, 16.
Beranger, r. S.-Jacques, 169.
Bernard-Derosne, r. St.-Honoré, 115.
Billard, r. S.-Jacques-la-Boucherie, 28.
Biron de Vèze, r. du Faub.-S.-Martin, 123.
Blayn, r. du Marché-S.-Honoré, 7.
Blond, r. Ste-Marguerite-S.-G., 30.
Blondeau, r. de Condé, 22.
Boissel, r. S.-Victor, 71.
Borde-Baumé, r. S.-Honoré, 41.
Bordin, r. des Lombards, 20.
Bosse, r. Montmartre, 114.
Boubel, r. Mouffetard, 216.
Bonchard, r. Ste-Anne, 55.
Boudet, r. du Four-S.-G., 88.
Boullay (O ✻), r. des F.-Montmartre, 19.
Boutigny, r. Beauregard, 1.
Boutin-Deslauriers, r. de Cléry, 31.
Boutron-Charlard, r. Basse-Porte-Saint-Denis, 13.
Breton, r. d'Argenteuil, 31.
Briant, rue Saint-Denis, 154
Buisson ✻, r. du Faub.-Montmartre, 10.
Burcq, rue St.-Lazare, 4.
Bury, rue Saint-Severin, 6.
Buteux, r. Neuve-Ste-Catherine, 11.
Cadet de Gassicourt, r. S.-Honoré, 108.
Caillot, r. du Faub. du Temple, 26.
Cap, r. du Mont-Blanc, 1.
Carles, pl. de l'Hôtel-de-Ville, 8.
Cattois, r. de Bretagne, 46.
Caventou ✻, r. Gaillon, 22.
Celières, Faub.-Saint-Antoine, 124.
Chatard, r. du Petit-Carreau, 4.
Chauvin, place de l'Ecole, 3.
Chedehoux (Ad.), r. Ne-de-la-Ferme, 10.
Chereau, r. S.-Martin, 171.
Clément, rue de Saintonge, 42.
Colmet-Daage, r. S.-Merry, 12.
Commenchail-Peigné, place Baudoyer, 4.
Corriol, pl. de la Croix-Rouge, 2.
Corot, r. du Jardin du Roi, 6.
Costel, r. Amelot, 66.
Cure, r. S.-Antoine, 77.
Cussol, rue de Poitou, 29.
Dalibon, pl. Vendôme, 23.
Dariès, r. des Nonnaindières, 13.
Dauptain, r. St.-Denis, 305.
Dausse, r. de Lancry, 10.
Defert, r. S.-Honoré, 350.
Deflandre, r. S.-Dominique, 151, Gr.-Cail.
Dégénetay, r. Saint-Honoré, 309.
Delahais, Faub.-St.-Antoine, 115.
Delahaye-Legoy, r. de l'Observance, 8.
Delaistre, r. de Ménilmontant, 26.
Delamontagne, r. du V.-Marché-S.-Martin, 3.
Deleschamps, pl. du Pont-St.-Michel, 45.
Delmas, r. du Temple, 35.
Delondre, r. des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 18.
Delpech, r. des Lombards, 37.
Descamps, rue des Lombards, 54.
Deslauriers, r. de Cléry, 31.
Desmarets, r. Godot, 14.
Devoreix, r. des Lombards, 12.
Dissart, r. du Faub.-St.-Denis, 98.
Driot, r. Saint-Honoré, 247.
Dubail oncle, r. St.-Denis, 75.
Dublanc, r. du Temple, 139.
Dubuisson, r. du Cherche-Midi, 5.
Ducellier, r. Coquenard, 35.
Duclou, Jacob, 15.
Duhomme, pl. Maubert, 23.
Duplessis, r. de la Lingerie, 15.
Dupont, rue Tiquetonne, 14.
Dupuis, r. de Sèvres, 109.
Duroziez, r. de la Paix, 18.
Duval, r. Croix-des-Petits-Champs, 27.
Duvigneau, r. Richelieu, 66.
Esprit, r. de Chaillot, 42.
Estienne-Martin, r. des Deux-Ponts, 11.
Faucher, r. de Bourgogne, 23.
Faure, r. S.-Dominique-S.-G., 7.
Fayard, r. Montholon, 18.
Fleury, r. du Faub.-St.-Antoine, 181.
Flon, r. Taitbout, 32.
Follope, rue de Lancry, 35.
Fontaine, r. du Mail, 18.
Fortin, rue Sainte-Anne, 25.
Fosse, r. Duphot, 2.
Gabillot, r. des Lombards, 30.

Gardet, r. Montmartre, 96.
Garnier, r. Michel-le-Comte, 1.
Garnier, r. de Grenelle-S.-G., 112.
Garot-Regnault, r. Caumartin, 45.
Gauthier ✻, r. Neuve-S.-Eustache. 15.
Gautier, rue Dauphine, 38.
Gellée, r. S.-Antoine, 132.
Giraudeau, r. St.-Denis, 386.
Gosselin, r. Saint-Honoré, 176.
Grammaire, r. des Nonnaindières, 37.
Gremeret, r. Neuve-des-Petits-Champs, 77.
Grignon, r. Hauteville, 19.
Guerin, r. de la Monnaie, 9.
Guibourt. r Feydeau, 22.
Guillard, r. Ste-Avoye, 18.
Guillery, r. Montorgueil, 48.
Guillon, r. Montmartre, 84.
Habert, r. de la Barillerie, 33.
Hardouin, r. des Foss.-S.-G.-l'Auxerr.. 16.
Hébert, galerie Véro-Dodat, 4.
Hemen, Faub.-St.-Martin, 114.
Henri, r. St.-Victor, 141.
Hermé. rue des Martyrs, 11.
Hernandez-Bouriat, r. du Bac, 56.
Hernel. r. du Faub.-St.-Martin.
Hottot. r. du Faub.-S.-Honoré, 21.
Houeix. rue Saint-Denis, 255.
Issartel, r. St.-Honoré, 232.
Jacquet. r. aux Ours, 23.
Joannes, r. St.-Honoré, 93.
Jonhson, r. Caumartin. 3.
Jordan, r. Richelieu. 16.
Jourdain. r. Ste-Marguerite-St-Germ., 22.
Jutier, r. du Vieux-Colombier, 36.
Labarraque ✻, r. S.-Martin. 69.
Labelonye, r. Bourbon-Villeneuve, 19.
Lalliet, r. du Bac, 19.
Lamaille. r. des Lombards, 24.
Lamouroux, r. des Lombards, 44.
Lamouroux, r. du Marché-aux-Poirées. 11.
Landreau, r. du Bac, 71.
Laroze, r. Neuve-des-Petits-Champs, 27.
Lebeau. r. de la Pépinière. 3.
Lebreton, r. des Lombards, 10.
Lebreton, r. Richelieu. 98.
Lecanu, r. du Marché-aux-Poirées, 6.
Leconiac. r. de la Paix, 12.
Leconte. r. S.-Jacques, 172.
Lecorbellier, r. Ste-Anne, 5.
Lecourt, r. S.-Martin, 199.
Ledoyen, r. Aubry-le-Boucher, 27.
Lelong, r Saint-Paul, 36.
Leloup, rue Trouvée, 5.
Lenoir, r. du Faub.-St.-Honoré, 20.
Leperdriel, r. du Faubourg-Montmartre. 78.
Lepère, place Maubert, 27.
Leprince. r. de Charonne. 57.
Léproust. rue de la Gr.-Truanderie, 13.
Lequoy-Cottin, r. de Seine-St.-G., 49.
Lesage, r. d'Angoulême, 1.
Lescot, r. de Grammont, 14.
Leseure, r. de la Harpe, 71.
Lesuffleur, rue Dauphine, 20.
Letellier, r. Royale-S.-Martin, 15.
Letreillard, r. des Vieilles-Tuileries, 17.
Levent, r. du Faub.-Poissonnière, 64.
Lhoste. r. de la Michodière, 18.
Louradour, r. Fossés-St.-G.-des-Prés, 31.
Mallitte, r. Mouffetard. 23.
Marcandier, r. du Faub.-S.-Antoine, 1.
Marc, r. Neuve-des-P.-Champs, 5.
Marcotte. r. du Faub.-S.-Honoré, 84.
Martin. r. de la Chaussée-d'Antin, 34.
Martin, r. du Faub. du Roule, 24.
Mathey, carrefour de l'Odéon, 10.
Maufra, r. de Bussy, 9.
Maugenest, r. du Four-St.-G., 37.
Maurel, r. Mouffetard, 101.
Méalin, rue de Bourgogne. 11.
Mercier, r. St.-Martin, 98.
Meunier, r. de Sartine. 4.
Micard. r. Saint-Lazare. 80.
Miquelard, r. des Petits-Augustins, 18.
Morin ✻. r Laffitte, 40.
Morizet, r. Popincourt, 53.
Moucelot, quai de la Mégisserie, 50.
Moussu, r. S. Honoré. 354.
Moutillard, r. Montagne-Ste-Genev, 28.
Naveteur, r. St.-Martin, 254.
Nollette. r. S.-Jacques, 67.
Oursel, rue de la Gr.-Friperie, 1.
Page, r. Coquilliere, 27.
Pelanne, r. Vieille-du-Temple, 56.
Pellerin, r. de la Vieille-Bouclerie, 15.
Pelletier ✻, rue Jacob, n. 15.
Pelletier, rue St.-Honoré, 381.
Pentagaime. r. Ne-Sainte-Croix. 12.
Percillé, r. du Faub.-Montmartre, 13.
Perès, rue Royale, 8.
Petitbeau, r. Favart, 8.
Petit, rue N.-D.-des-Victoires, 46.
Petit. r. de la Juiverie, 3.
Petit, rue Saint-Martin, 228.
Picard, r. Lafayette, 2.
Pille, r. S.-Louis, 81, au Marais.
Pinart. r. des Cinq-Diamans, 24.
Pion, r. de la Feuillade, 5.
Poisson, r. du Roule, 11.
Potard. r. S.-Honoré, 271.
Prod'homme, r. Laffitte, 30.
Quelquejeu. rue de Poitou. n. 13.
Quesneville, r. du Colombier, 23.
Quoniam. Faub.-du-Temple, 107.
Raulin. rue St.-Honoré, 270.
Raymond, r. du Faub.-St.-Honoré, 108.
Regnaud, r. Royale-S.-Antoine, 4.

Regnier, rue des Lombards, 28.
Renard, r. Vivienne, 19.
Requiraud, r. Maisonneuve, 9.
Richard-Desruez, r. Taranne, 20.
Richart, r. du Faub.-S.-Martin, 31.
Riquier, rue du Temple, 80.
Rivez, r. St.-Denis, 80.
Robert, r. du Temple, 105.
Robinet ✻, r. de Beaune, 23.
Roques, r. St-Antoine, 166.
Roussel, r. de la Harpe, 33.
Roux, r. Montmartre, 145.
Roux, rue de Sèvres, 75.
Royer, r. J.-J.-Rousseau, 21.
Sanson, r. du Temple, 50.
Séguin, r. des Bons-Enfans, 20
Séguin, r. St.-Honoré, 578
Sejourné, r. du Faub.-S.-Martin, 57.
Serradell, r. St.-Antoine, 213.
Sery, r. du Faub.-Montmartre, 12.
Soubert, r. du Faub.-St.-Martin, 203.
Soulé, r. des Lombards, 12.
Ternon, r. S.-Louis, 21 (Marais).
Tessier, r. des Lombards, 14.
Thiou, r. du Faub.-S.-Martin, 102.
Thubeuf, rue Montmartre, 136.
Tisserant, r. S.-Denis, 248.
Touche, r. du Faub.-Poissonnière, 20.
Toutain, r. S.-André-des-Arcs, 52.
Trouillet, r. des Lombards, 26.
Trouvin, galerie Colbert, 8.
Vallet, r. de Grenelle-S.-Honoré, 33.
Varengue, rue Saint-Victor, 98.
Varlet, r. des Lombards, 2.
Vauremoire, r. du Faub.-St.-Denis, 24
Vée, r. du Faub.-S.-Denis, 42.
Villemsens, r. Saint-Denis, 549.
Villette, r. de Seine-St.-G., 89.
Vuaflard, r. du Faub.-Montmartre, 34.
Zanetti, r. Ste-Marguerite-St-G., 36.

PHARMACIENS ÉTABLIS DANS LES COMMUNES RURALES.

Ancelle, *à Boulogne*.
Anthoine, *aux Batignolles*.
Artaud-Beaufort, *aux Batignolles*.
Bals, *aux Batignolles*.
Beauvallet, *à Vaugirard*.
Burq, *à Montmartre*.
Caudron, *à Boulogne*.
Clouet, *à Belleville*, Grande-Rue
Durmer, *à Passy*, grande rue, 48.
Galican, *à Choisy-le-Roi*.
Gelestre, *au petit Montrouge*.
Gelpèche, *au Bourg-la-Reine*.
Gorgueil, *à Sevres*, r. Royale, 24.
Gerdut, *à Vaugirard*.
Gorestier, *à Belleville*.
Goulard, *à La Villette*.
Laguasquie, *à Neuilly*.
Lecoupey, *à Bercy*.
Lemaire, *à Sceaux*.
Lenoble, *à Saint-Maur*.
Ledieu-Bazin, *à St.-Cloud*, r. Royale 20.
Moreau, *à La Chapelle*.
Perrier, *à Sevres*, r. Royale, 5.
Petit, *à Vincennes*.
Pouzadoux, *à Courbevoye*.
Reclus, *à Vaugirard*.
Rousseau, *à Charenton-le-Pont*.
Simon, *à Saint-Denis*.
Truchot, *à St.-Denis*.
Vinois, *à Boulogne*.

SECTION II.

SOCIÉTÉS DE MÉDECINE PRATIQUE.

Cette Société tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, les 1er et 3e jeudis de chaque mois, de deux à quatre heures.

Président.

M. . . . . .

M. le Chev. Puzin ✻, r. des Batailles, 5, *à Chaillot, Vice-Président.*

M. Pascalis, rue Chantereine, n. 36, *Secrétaire général.*

M. Giraudy, rue Traversière, n. 33, *Secrétaire perpétuel honoraire.*

SECTION III.

MAISON ROYALE DE CHARENTON.

Commission de Surveillance.

M. le Bon de Schonen (O ✻), *Procureur général à la Cour des Comptes*, rue de l'Université, n. 84, *Président.*

M. le Mis Dodun de Keroman ✻, *Maire*, à Maisons-Alfort.

M. de Riberolles ✻, *Conseiller Maître des comptes*, quai Malaquais, 5.

M. le Cte Jaubert ✻, *Député*, rue des Petits-Augustins, n. 5.

M. Yvart ✻, *Directeur de l'Ecole royale Vétérinaire d'Alfort*, à Alfort.

M. Palluy ✻, *Directeur*, à la Maison royale, commune de Charenton-St.-Maurice.

M. Esquirol ✻, *Médecin en chef*, à Paris, rue de Buffon, n. 9.

M. De Guise fils ✻, *Chirurgien en chef*, à Paris, rue Taitbout, n. 36.

M. Bleynie ✻, *Médecin adjoint*,
M. Ramon ✻, *Médecin, Surveillant général*,
M. Calmeil, *Inspecteur du service médical*,
M. Daulnoy, *Économe*,
M. Le Roy, *Receveur*,
Mad. Macheré, *Surveillante des dames*,
M. l'abbé Auger, *Aumônier*,
M. Gandois-Héry, *Secrétaire en chef*,
} a la Maison royale.

M. Ch. Rohault ✻, *Architecte*, à Paris, rue d'Aguesseau, n. 12.

M. Roger, *Préposé aux Réceptions*,
Madame Le Roy, *Surveillante de la Lingerie*,
} à la Maison royale.

La Maison royale de Charenton est administrée sous l'autorité immédiate du Ministre du Commerce et des Travaux publics, et placée sous la surveillance d'une commission spéciale qu'il a nommée à cet effet. Sa destination est de soigner et traiter les aliénés

des deux sexes, qui y sont reçus, soit à titre gratuit, soit comme pensionnaires. Les admissions d'aliénés, à titre gratuit, ne peuvent être autorisées que par le Ministre, et pour un temps déterminé. Il y a trois classes de pensions. Celles de la première classe sont de 1300 fr et au-dessus; celles de la seconde, de 1000 fr., et celles de la troisième, de 720 fr.. y compris le blanchissage. Les aliénés ne peuvent être admis que sur la représentation de leur extrait de naissance et d'un jugement d'interdiction, ou d'un ordre de M. le Préfet de Police, ou d'une réquisition du Maire de l'arrondissement ou de la commune où ils résident. Ces réquisitions, qui, à l'exception de celles de MM. les Maires de Paris, doivent être visées par le Sous-Préfet, doivent toujours être accompagnées d'un certificat authentique d'un médecin qui atteste l'aliénation du malade. Cependant, dans les cas d'une nécessité absolue, les aliénés peuvent être reçus d'*urgence*, à la charge par les parens ou tuteurs de remplir immédiatement les formalités prescrites pour régulariser les admissions. Les malades sont reçus tous les jours, à quelque heure qu'ils soient présentés; ce cas excepté, le public n'est admis à parler au Directeur, au Surveillant général et aux malades, que les dimanches, mardis et jeudis, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir. Le public n'est point admis dans l'intérieur de la maison. Les aliénés, guéris ou non guéris, sont rendus à leurs familles sur la permission de l'autorité qui a requis ou ordonné leur entrée. Le réglement du 25 octobre 1814 a pourvu à tous les détails des services administratif et médical de la Maison; ce réglement va être revu et sensiblement amélioré De nouveaux bâtimens viennent d'être élevés à mi-côte, et à une superbe exposition, dans le grand jardin de la maison; ils sont destinés au logement de quatre-vingt-dix à cent dames des premières classes de la société, et offrent des habitations aussi saines qu'élégantes et commodes, à des prix supérieurs aux précédentes pensions de la première classe, mais modérés. Ces belles constructions ne tarderont pas à être achevées; et cent quatre vingts ou deux cents dames pourront y recevoir des soins.

CHAPITRE X.

Renseignemens divers et d'utilité publique.

SECTION PREMIÈRE.

BUREAUX DE POSTE ; *départ des Courriers pour les pays étrangers.*

Nota. On a eu soin de mettre un astérisque * aux lieux qui ne sont pas bureaux de poste.

Le public est prévenu qu'il est très-essentiel de mettre sur l'adresse des lettres le nom du département dans lequel se trouve la commune où l'on écrit.

Le départ de Paris pour tous les bureaux français, et l'arrivée de ces mêmes bureaux à Paris, ont été rendus journaliers, à dater du 1er janvier 1828.

Bureaux.	*Départemens.*	*Bureaux.*	*Départemens.*	*Bureaux.*	*Départemens*
Abbeville.....	Somme.	Ancy-le-Franc..	Yonne.	Arles.....	Pyrén.-Or.
Achen *.....	Moselle.	Andelot.....	H.-Marne.	Armentières ...	Nord.
Agde.....	Hérault.	Andelys (les)...	Eure.	Arnac	H.-Vienne.
Agen.....	Lot-et-Gar.	Anduze.....	Gard.	Arnay-le-Duc..	Côte-d'Or.
Ahun.....	Creuse.	Anet.....	Eure-et-L.	Arpajon.....	Seine-et-O.
Aignay.....	Côte-d'Or.	Angers	Maine-et-L.	Arras.....	Pas-de-Cal.
Aigre.....	Charente.	Angerville....	Seine-et-O.	Arreau	H. Pyrénées
Aigueperse....	Puy-de-D.	Angles.....	Vienne.	Ars (île de Ré)*	Charente-I.
Aiguesmortes..	Gard.	Anglure *.....	Marne.	Artenay.....	Loiret.
Aiguesvives *..	Gard.	Angoulême....	Charente.	Arudy *.....	B.-Pyrén.
Aiguillon.....	Lot-et-Gar.	Aniane *	Hérault.	Aspet*.....	H.Garonne.
Aigurande.....	Indre.	Aniches*.....	Nord.	Astafort.....	Lot-et-Gar.
Aillevillers*...	H.-Saône	Anor*	Nord.	Attigny.....	Ardennes.
Aimargues*...	Gard.	Annaullin *....	Nord.	Aubagne	B.du Rhône
Airaines.....	Somme.	Annonay.....	Ardèche.	Aubenas	Ardèche.
Aire.....	Pas-de-Cal.	Anse.....	Rhône.	Aubenton.....	Aisne.
Aire.....	Landes.	Antibes.....	Var.	Aubervilliers *.	Seine.
Airvault.....	D.-Sèvres.	Antony.....	Seine.	Aubière*.....	Puy-de-D.
Aix *.....	B du Rhône	Antrain.....	Ille-et-Vil.	Aubigny.....	Cher.
Aix-en-Othe *.	Aube.	Anzin *.....	Nord	Aubusson.....	Creuse.
Aizenay*.....	Vendée.	Aramond *....	Gard.	Auch.....	Gers.
Ajaccio.....	Corse.	Apt.....	Vaucluse.	Aulnay.....	Calvados.
Alais.....	Gard.	Arbeuf *.....	Nièvre.	Aulnay.....	Charente-I.
Albert.....	Somme.	Arbois.....	Jura.	Aumale.....	Seine-Inf.
Alby.....	Tarn.	Arc-en-Barois..	H.-Marne.	Aups.....	Var.
Alençon.....	Orne.	Arcueil et Cachant réunis*.	Seine.	Auray.....	Morbihan.
Allaire *.....	Morbihan.	Arcis-sur-Aube.	Aube.	Auriac *.....	H.Garonne.
Allauch*.....	B.du Rhône	Arcy-sur-Cure.	Yonne.	Aurignac *....	H.Garonne.
Alligny *.....	Nièvre.	Ardelay *.....	Vendée.	Aurillac.....	Cantal.
Alligny(Morv)*	Nièvre.	Ardes.....	Puy-de-D.	Auriol *.....	B.du Rhône
Altkirck.....	H.-Rhin.	Ardres.....	Pas-de-Cal.	Auterive.....	H.Garonne.
Alzonne.....	Aude.	Arfeuilles *...	Allier.	Autun.....	Saône-et-L.
Ambérieux....	Ain.	Argellès.....	H. Pyrénées	Auxerre.....	Yonne.
Ambert.....	Puy-de-D.	Argentac.....	Corrèze.	Auxon *.....	Aube.
Amboise.....	Indre-et-L.	Argentan.....	Orne.	Auxy-le-Château	Pas-de-Cal.
Ambronay *...	Ain.	Argenteuil	Seine-et-O.	Auxonne.....	Côte-d'Or.
Amiens	Somme.	Argenton.....	Indre.	Auzance.....	Creuse.
Ammerschwir*.	Haut-Rhin	ArgentonChâteau	D.-Sèvres.	Auzat *.....	Arriége.
Ancenis.....	Loire-Inf.	Arles	B.du Rhône	Avallon.....	Yonne.
Ancerville *...	Meuse.			Avesnes.....	Nord.

Bureaux.	*Départemens*
Avesnes-le-Sec*	Nord.
Avignon.....	Vaucluse.
Avignonet*...	H.Garonne.
Avize.....	Marne.
Ax.....	Arriége.
Avranches.....	Manche.
Avrillé.....	Vendée.
Ay *.....	Marne.
Azay-le-Rideau.	Indre-et-L.
Azille.....	Aude.
Baccarat.....	Meurthe.
Bacqueville....	Seine-Inf.
Badonviller *..	Meurthe
Bagé-la-Ville*	Ain.
Bagnères de Bigorre.	H. Pyrénées
Bagnères de Luchon.	H Garonne
Bagneux les Juifs	Côte-d'Or.
Bagnols.....	Gard.
Bailleul.....	Nord.
Bain.....	Ille-et-Vil.
Bains.....	Vosges.
Baixas*.....	Pyren.-Or.
Balleroy.....	Calvados.
Bapaume.....	Pas-de-Cal.
Baraque (La) *.	Côte-d'Or.
Barbezieux....	Charente.
Barcelonette...	B.-Alpes.
Barentin.....	Seine-Inf.
Barfleur.....	Manche.
Bargemont*...	Var.
Barjac.....	Gard.
Barjols.....	Var.
Baroche (la)*.	Haut-Rhin
Barr.....	Bas-Rhin.
Barréges.....	H.-Pyrén.
Bar-sur-Aube..	Aube.
Bar-le Duc....	Meuse.
Bar-sur-Seine..	Aube.
Bas *.....	H.-Loire.
Bassée (La)....	Nord.
Bassou.....	Yonne.
Bastia.....	Corse.
Bastide-de-Seron*.	Ariége.
Bastide Rouairouze (La)...	Tarn.
Batignoles (les).	Seine.
Baud *.....	Morbihan.
Baugé.....	Maine-et-L.
Baume-sur-le-Doubs.....	Doubs
Bavay.....	Nord.
Bayeux.....	Calvados.
Bayonne.....	B.-Pyrén.
Bazas.....	Gironde.
Baziège.....	H.Garonne.
Bazoges*.....	Vendée.

Bureaux.	*Départemens.*
Beaucaire.....	Gard.
Beaufort.....	Maine-et-L.
Beaugency.....	Loiret.
Beaujeu.....	Rhône.
Beaulieu *....	Corrèze.
Beaulieu*.....	Indre-et-L.
Beaumont *...	Dordogne.
Beaumont *....	Puy-de-D.
Beaumont de Lomagne	Tarn et Gar.
Beaumont-le-Roger.	Eure.
Beaumont-s.-Oise	Seine-et-O.
Beaumont-s.-Sarthe	Sarthe.
Beaune.....	Côte-d'Or.
Beaupréau.....	Maine-et-L.
Beauquesne*...	Somme.
Beaurepaire....	Isère.
Beausset (le)...	Var.
Beauvais.....	Oise.
Beauval *.....	Somme.
Beauvoir.....	Vendée.
Becherel.....	Ille-et-Vil.
Bédarieux.....	Hérault.
Bédarrides *...	Vaucluse.
Bedée.....	Ille-et-Vil.
Bédoüin *.....	Vaucluse.
Beine *.....	Marne.
Belfort.....	Haut-Rhin
Belesme.....	Orne.
Bellac.....	H.-Vienne
Belle-Ile-en-Mer	Morbihan.
Belle Ile en Terre	Côt.-du-N.
Belesta *.....	Ariége.
Belleville.....	Seine.
Belleville-s.-Saône.	Rhône.
Belley.....	Ain.
Belvès.....	Dordogne.
Benet *.....	Vendée.
Benfeld.....	Bas-Rhin.
Bercy.....	Seine.
Bergerac.....	Dordogne.
Bergheim *....	Haut-Rhin.
Bergues.....	Nord.
Bernay.....	Eure.
Bernay	Somme.
Berlincourt *...	Pas-de-Cal.
Besançon.....	Doubs.
Bessan *.....	Hérault.
Besse.....	Puy-de-D.
Besse *.....	Var.
Bethmale *....	Ariége.
Béthune.....	Pas-de-Cal.
Beuvry *.....	Pas-de-Cal
Béziers.....	Hérault.
Bicêtre.....	Seine.
Biesheim *....	Haut-Rhin.
Billom.....	Puy-de-D.

Bureaux.	*Départemens.*
Bischheim *...	Bas-Rhin.
Bischwiller....	Bas-Rhin.
Bitche.....	Moselle.
Bizenistos *....	H.-Pyrén.
Blamont.....	Meurthe.
Blanc (le).....	Indre.
Blangy.....	Seine-Inf.
Blanzac.....	Charente.
Blaye.....	Gironde.
Bletterans.....	Jura.
Bliesbrucken *.	Moselle.
Blotzheim *...	Haut-Rhin.
Blois.....	Loir-et-Ch.
Boiscommun...	Loiret.
Bois de-Céné *.	Vendée.
Boissy-S.-Léger	Seine-et-O.
Bolbec.....	Seine-Inf.
Bollène *.....	Vaucluse.
Bondy.....	Seine.
Bonifacio.....	Corse.
Bonpère *.....	Vendée.
Bonnetable....	Sarthe.
Bonneval.....	Eure-et-L.
Bonnières.....	Seine-et-O.
Bonny.....	Loiret.
Bordeaux.....	Gironde.
Bordères *....	H.-Pyrén.
Bort.....	Corrèze.
Bosc (le) *...	Ariége.
Bouchain.....	Nord.
Bouilly *.....	Nièvre.
Bouin *.....	Vendée.
Boulay.....	Moselle.
Bouloigne.....	H.Garonne.
Boulogne.....	Seine.
Boulogne-s.-M.	Pas-de-Cal.
Bourbon-Lancy.	Saône-et-L.
Bourbon-l'Arch.	Allier.
Bourbonne-lès B.	H.-Marne.
Bourbon-Vend.	Vendée.
Bourbourg.....	Nord.
Bourdeilles *...	Dordogne.
Bourdonnay....	Meurthe.
Bourg.....	Ain.
Bourg	Gironde.
Bourgachard...	Eure.
Bourganeuf....	Creuse.
Bourg-d'Oisans.	Isère.
Bourg et la Libarde *	Gironde.
Bourg-la-Reine.	Seine.
Bourges.....	Cher.
Bourget (le)...	Seine.
Bourgneuf.....	Saône et-L.
Bourgneuf-en-Retz	Loire-Inf.
Bourgogne *...	Marne.

Bureaux.	*Départemens.*
Bourgoin.....	Isère.
Bourg-S-Andéol	Ardèche.
Bourg du Péage*	Drôme.
Bourgtheroude..	Eure
Bourgueil.....	Indre-et-L.
Bourmont.....	H.-Marne.
Bournezeau*...	Vendée.
Boussac.....	Creuse.
Boussenac *...	Ariége.
Bouxviller *...	Bas-Rhin.
Bouy *.....	Nièvre.
Bouzonville...	Moselle.
Boynes	Loiret.
Bracieux.....	Loir-et Ch.
Braine-s.-Vesle.	Aisne.
Brantome.....	Dordogne.
Brassac.....	Tarn.
Bray-sur-Seine.	Seine-et-M.
Brehat *.....	Côt.-du-N.
Bréhal.....	Manche.
Bresles *.....	Oise.
Bressuire.....	D.-Sèvres.
Brest.....	Finistère.
Breteuil	Eure.
Breteuil.....	Oise.
Brezolles.....	Eure-et-L.
Briançon.....	H.-Alpes.
Briare.....	Loiret.
Brie-Cte-Robert	Seine-et-M.
Brienon*.....	Yonne.
Brienne.....	Aube.
Briey.....	Moselle.
Brignoles.....	Var.
Brinon-s.-Armançon	Yonne.
Brionne	Eure.
Brioude.....	H.-Loire
Brissac.....	Maine-et-L.
Brives.....	Corrèze.
Broglie.....	Eure.
Broons.....	Côt.-du-N.
Brou.....	Eure-et-L.
Brousils (les) *.	Vendée.
Bruffière (la) *.	Vendée.
Brumpt ou Brumath	Bas-Rhin.
Bruyères.....	Vosges.
Bucey-lès-Gy *.	H.-Saône.
Buchy.....	Seine-Infér.
Bucquoy *.....	Pas-de-Cal.
Bugue (le)....	Dordogne.
Buis (le).....	Drôme.
Busigny *.....	Nord.
Busset *.....	Allier.
Bussière *.....	Dordogne.
Buxy.....	Saône-et-L.
Buzançois.. ..	Indre.
Buzancy.....	Ardennes.

Bureaux.	*Départemens.*
Cadenet.....	Vaucluse.
Caderousse*...	Vaucluse.
Cadillac.....	Gironde.
Caen.....	Calvados.
Cagnes *.....	Var.
Cahors.....	Lot.
Calais.....	Pas-de-Cal.
Calenzana*....	Corse.
Callas *.....	Var.
Calmont *....	H.Garonne
Calvi.....	Corse.
Calvisson.....	Gard.
Camaret*.....	Vaucluse
Cambray.....	Nord.
Cambremer....	Calvados.
Campan *.....	H.-Pyrén.
Candas *.....	Somme.
Candé.....	Maine-et-L
Candry*.....	Nord.
Cannes*.....	Aude.
Cannes.....	Var.
Canourgue (La)	Lozère.
Cany.....	Seine-Infér
Capelle (La)...	Aisne.
Caraman.....	H Garonne.
CarbonBlanc(le)	Gironde.
Carbonne*....	H.Garonne.
Carcassonne....	Aude.
Carentan.....	Manche.
Carentoire *...	Morbihan.
Carhaix.....	Finistère.
Carignan.....	Ardennes.
Carla-le-Comte*	Ariége.
Carlepont*....	Oise.
Caromb *.....	Vaucluse.
Carouges.....	Orne.
Carpentras....	Vaucluse.
Carses *.....	Var.
Carvin.....	Pas-de-Cal.
Cassel.....	Nord.
Castelfranc....	Lot.
Castel-Jaloux..	Lot-et-Gar.
Castellane.....	B.-Alpes.
Castelnaudary..	Aude.
Castelnaud d'Estretefonds *...	H.Garonne
Castelnau de Magnoac	H.-Pyren.
Castelnau de Médoc*	Gironde.
Castelnau – de – Montratier....	Lot.
Castel-Sarrasin.	Tarn et Gar.
Castillon.....	Gironde.
Castillonès....	Lot-et-Gar.
Castres.....	Gironde.
Castres.....	Tarn.
Cateau - Cambrésis	Nord.

Bureaux.	*Départemens.*
Catelet (le)....	Aisne.
Caudebec.....	Seine-Infér.
Caumont*.....	Vaucluse.
Caussade.....	Tarn et Gar.
Cauterets.....	H.-Pyrén.
Caux *.....	Hérault.
Cavaillon.....	Vaucluse.
Cavignac.....	Gironde.
Cayeux *.....	Somme.
Caylus.....	Tarn et Gar.
Cazères *.....	H.Garonne.
Cazouls *.....	Hérault.
Cebazat *.....	Puy-de-D.
Cerdon.....	Ain.
Ceret.....	Pyrén.-Or.
Cerilly.....	Allier.
Cerisiers.....	Yonne.
Cernay.....	Haut-Rhin.
Cernes*.....	Vaucluse.
Cervon *.....	Nièvre.
Cette.....	Hérault.
Ceyzerieux*...	Ain.
Cintegabelle *.	H.Garonne.
Chabanois.....	Charente.
Chablis.....	Yonne.
Chabris. *.....	Indre.
Chagny.....	Saône-et-L.
Chaîlard (le)...	Ardèche.
Chaillé *.....	Vendée.
Chaize le Comte (la)*	Vendée.
Chailly.....	Seine-et-M.
Chalabre.....	Aude.
Challans.....	Vendée.
Chalonnes *...	Maine-et-L.
Châlons s. Marne	Marne.
Châlons-s.-Saône	Saône-et-L.
Chalus.....	H.-Vienne.
Chambly.....	Oise.
Chambon.....	Creuse.
Champagnac*..	Dordogne.
Champagney *..	H.-Saône.
Champagnoles..	Jura.
Champlitte	H.-Saône.
Champrond....	Eure-et-L.
Chanceaux	Côte-d'Or.
Chanteloube ...	H.-Vienne.
Chantilly.....	Oise.
Chantonnay....	Vendée.
Chaource.....	Aube.
Chapareillan...	Isère.
Chapelle-en-Serval.	Oise.
Chapelle – sous – Rougemont(la)	Haut-Rhin.
Chapelle-Saint-Denis (la) *..	Seine.
Charenton.....	Seine.

Bureaux.	*Départemens.*
ıarité (La)...	Nièvre.
ıarleville....	Ardennes.
ıarlieu*.....	Loire.
ıarly.....	Aisne.
ıarmes.....	Vosges.
ıarny	Yonne.
ıarolles.....	Saône-et-L
ıaronne.....	Seine.
ıartre (La) ...	Sarthe.
ıartres.....	Eure-et-L.
ıâtaigneraye..	Vendée.
ıâteaubourg..	Ille-et-Vil.
âteau-Briant.	Loire-Infér.
âteau-Chinon.	Nièvre.
âteau-du-Loir	Sarthe.
âteaudun....	Eure-et-L.
âteau-Gontier	Mayenne.
âteau-Landon	Seine-et-M.
âteau-la-Vallière	Indre-et-L.
âteaulin.....	Finistère.
ât.-Meilliant.	Cher.
âteauneuf...	Charente.
âteauneuf...	Ille-et-Vil.
âteauneuf*..	Nièvre.
âteauneuf en himerais....	Eure-et-L.
iteauneuf s. Cher	Cher.
iteauneufs. Loire	Loiret.
teauneuf s.Sarthe	Maine-et-L
âteauPorcien	Ardennes.
iteauRegnault	Indre-et-L.
âteau-Renard	Loiret.
iteauroux....	Indre.
iteau-Salins..	Meurthe.
iteau-Thierry	Aisne.
iteau-Villain.	H.-Marne.
itelaudren...	Côt.-du-N.
itelet (le)...	Seine-et-M.
itellerault...	Vienne.
itenois*....	Bas-Rhin.
itillon de Mi-ailles	Ain.
itillon s. Cha-ronne	Ain.
itillon s.Indre	Indre.
tillon-s.-Loing	Loiret.
tillon-s.-Marne*	Marne.
tillon-s-Sein	Côte-d'Or.
till.-s.-Sèvre.	D.-Sèvres.
tou.....	Seine-et-O.
tre (La)....	Indre.
ufailles*...	Saône-et-L.
udesaigues..	Cantal.
umont.....	H.-Marne.
umont.....	Oise.
uny.....	Aisne.

Bureaux.	*Départemens.*
Chauvigny.....	Vienne.
Chavagnes*...	Vendée.
Chavignon	Aisne.
Chazelles.....	Loire.
Chef-Boutonne..	D.-Sèvres.
Chemillé.....	Maine-et-L.
Chêne (le)....	Ardennes.
Chênerailles...	Creuse.
Cherbourg.....	Manche.
Cheroy.....	Yonne.
Chevilly.....	Loiret.
Chevreuse.....	Seine-et-O.
Chinon.....	Indre-et-L.
Choisy-le-Roi..	Seine.
Cholet.....	Maine-et-L.
Chouzé.....	Indre-et-L.
Cintrey.....	H.-Saône.
Ciotat (La)....	B.duRhône.
Civray.....	Vienne.
Clairac.....	Lot-et-Gar
Clairvaux.....	Aube.
Clairvaux.....	Jura.
Clamecy.....	Nièvre.
Clary*.....	Nord.
Claye.....	Seine-et-M
Clayette (La)..	Saône-et-L.
Clermont.....	Meuse.
Clermont.....	Oise.
Clermont.....	Hérault.
ClermontFerrand	Puy-de-D.
Clichy-la-Garen.	Seine.
Clisson.....	Loire-Infér.
Cloye.....	Eure-et-L.
Cluny.....	Saône-et-L
Cognac.....	Charente.
Coligny*.....	Ain.
Collioure.....	Pyrén.-Or.
Collonge	Ain.
Colmar.....	Haut-Rhin.
Colmars.....	B.-Alpes.
Colombes*....	Seine.
Colombey.....	Meurthe.
Combeau-Fontaine.	H.-Saône.
Combles*.....	Somme.
Combourg.....	Ille-et-Vil.
Comines*.....	Nord.
Commanderie(la)	Eure.
Commercy.....	Meuse.
Compiègne.....	Oise.
Concarneau ...	Finistère.
Conches.....	Eure.
Condé.....	Nord.
Condé s. Noireau	Calvados.
Condom.....	Gers.
Condrieu.....	Rhône.
ConflansSteHonorine*	Seine-et-O.

Bureaux.	*Départemens.*
Confolens.....	Charente.
Conneré.....	Sarthe.
Corbeil.....	Seine-et-O
Corbie.....	Somme.
Corbigny.....	Nièvre.
Cordes.....	Tarn.
Cormery.....	Indre-et-L.
Cornon*.....	Puy-de-D.
Corps.....	Isère.
Corte.....	Corse.
Cosne.....	Nièvre.
Côte-St.-André..	Isère.
Cotignac*.....	Var.
Couarde (ilede Ré)*.	Char.-Inf.
Coubert.....	Seine-et-M.
Couches.....	Saône-et-L.
Coucy-le-Chât .	Aisne.
Couhé.....	Vienne.
Couilly.....	Seine-et-M.
Coulanges.....	Yonne.
Coulommiers...	Seine-et-M.
Courrières*...	Pas-de-Cal.
Courson*.....	Aude.
Courtenay.....	Loiret.
Courtheson*...	Vaucluse.
Courtisols*....	Marne.
Courville.....	Eure-et-L.
Coutances.....	Manche.
Couterne.....	Orne.
Coutras.....	Gironde.
Couture (la) *..	Pas-de-Cal.
Couvin*.....	Ardennes.
Cozes.....	Charente-I.
Craon.....	Mayenne.
Craponne.....	H.-Loire.
Crécy*.....	Aisne.
Crécy.....	Seine-et-M.
Creil.....	Oise.
Cremieu.....	Isère.
Crepy.....	Oise.
Cressensac.....	Lot.
Crest.....	Drôme.
Crèvecœur*...	Nord.
Crevecœur....	Oise.
Croisic (le) *..	Loire-Infér.
Croissanville...	Calvados.
Croix-Rousse*.	Rhône.
Crosen*.....	Finistère.
Cucuron*.....	Vaucluse.
Cuers.....	Var.
Cugaud*.....	Vendée.
Cuges*.....	B.duRhône.
Cusset.....	Allier.
Cysoing*.....	Nord.
Dambach*....	Bas-Rhin.
Damery*.....	Marne.

Bureaux.	*Départemens.*
Dammartin....	Seine-et-M.
Damville.....	Eure.
Damvillers....	Meuse
Darnetal.....	Seine-Infér.
Darney.....	Vosges.
Dax.....	Landes.
Decize.....	Nièvre.
Délivrande (la).	Calvados.
Delle.....	Haut-Rhin.
Delme.....	Meurthe.
Derval.....	Loire-Infér.
Desvres*.....	Pas-de-Cal.
Dettwiller*....	Bas-Rhin.
Déville *.....	Seine-infér.
Die.....	Drôme.
Dieppe.....	Seine-Infér.
Dieulefit.....	Drôme.
Dieuze.....	Meurthe.
Digne.....	B.-Alpes.
Digoin-s.-Loire.	Saône-et-L.
Dijon.....	Côte-d'Or.
Dinan.....	Côt.-du-N.
Dives.....	Calvados.
Doix*.....	Vendée.
Dol.....	Ille-et-Vil.
Dôle.....	Jura.
Domfront.....	Orne.
Domme*.....	Dordogne
Dompierre....	Allier.
Donjon (le)...	Allier.
Donnemarie...	Seine-et-M.
Donzenac.....	Corrèze.
Donzere.....	Drôme.
Donzy.....	Nièvre.
Dorat (le).....	H.-Vienne
Dorlisheim*...	Bas-Rhin.
Dormans.....	Marne.
Dornach *.....	Haut-Rhin.
Douai.....	Nord.
Douarnenez ...	Finistère.
Doudeville....	Seine-Infér.
Doué.....	Maine-et-L.
Doulens.....	Somme.
Doulevant	H.-Marne
Dourdan.....	Seine-et-O.
Dozulé.....	Calvados.
Draguignan....	Var.
Dreux.....	Eure-et-L.
Duerne.....	Rhône.
Dunkerque....	Nord.
Dun-le-Roi ...	Cher.
Dun-les-Places*	Nièvre.
Duns-Meuse .	Meuse.
Durtal.....	Maine-et-L.
Ecomoy.....	Sarthe.
Ecouen.....	Seine-et-O.

Bureaux.	*Départemens.*
Ecouis.....	Eure.
Ecourt-S.-Quentin*	Pas-de-Cal.
Ecure.....	Loir-et-Ch
Egletons.....	Corrèze.
Egreville *....	Seine-et-M.
Eguille *.....	B.duRhône.
Eguisheim*...	Haut-Rhin
Elbeuf.....	Seine-Infér.
Elne *.....	Pyrén.-Or.
Embrun.....	H.-Alpes.
Emilion*.....	Gironde.
Ensisheim.....	Haut-Rhin.
Entrains *.....	Nièvre.
Entrevaux	B.-Alpes.
Envermeu.....	Seine-Infér.
Epény *.. ...	Somme.
Eperlecques*..	Pas-de-Cal.
Epernay.....	Marne.
Epernon.....	Eure-et-L.
Epinal.....	Vosges.
Ercé *.....	Ariége.
Ernée	Maïenne.
Erstein *.....	Bas-Rhin.
Ervy.....	Aube.
Espalion.....	Aveyron.
Esplas *.....	Ariége.
Essarts (les)*..	Vendée.
Essonne.. ...	Seine-et-O.
Essoyes *.....	Aube.
Estagel *.....	Pyrén.-Or.
Estaires.....	Nord.
Esternay *. ...	Marne.
Estissac.....	Aube.
Estrée-Denié-court	Somme
Etain.....	Meuse.
Etampes.....	Seine-et-O.
Etaples*.....	Pas-de Cal.
Etrechy.....	Seine-et-O.
Etrépagny.....	Eure.
Eu.....	Seine-Infér.
Evreux.....	Eure.
Evron.....	Mayenne.
Exideuil.....	Dordogne.
Eyguières *....	B.duRhône
Eymet.....	Dordogne.
Eymoutiers ...	H.-Vienne.
Eyragues*....	B.duRhône.
Falaise.....	Calvados.
Faou (le).....	Finistère.
Faouet (le)....	Morbihan.
Farmoutiers....	Seine-et-M.
Fauville.....	Seine-Infér
Fay-Billot (le).	H.-Marne.
Fayence *.....	Var.
Fécamp.....	Seine-Infér.

Bureaux.	*Départemen.*
Feillens*.....	Ain.
Felleriugen *..	Haut-Rhin
Felletin.....	Creuse.
Fenain*.....	Nord.
Fère (La).....	Aisne.
Fère-Champenoise.	Marne.
Fere en-Tardenois.	Aisne.
Ferrières *....	Allier.
Fernex.....	Ain.
Ferté-Alcps (la)	Seine-et O
Ferté Bernard..	Sarthe.
Ferté Gaucher..	Seine-et-M
Ferté-Macé (la).	Orne.
Ferté-Milon(la)	Aisne.
Ferte-s.-Jouarre(la)	Seine-et-M
Ferté-S.-Aubin(la)	Loiret.
Feurs.....	Loire.
Figeac.....	Lot
Fismes.....	Marne.
Flavigny.....	Côte-d'Or
Flavy le s Martel*	Aisne.
Flayosc *.....	Var.
Flèche (la)....	Sarthe.
Flers.....	Orne.
Flers.....	Somme.
Flesselles *....	Somme.
Fleurance.....	Gers.
Fleury s Andelle	Eure.
Flixecourt.....	Somme.
Flocelière*....	Vendée.
Florac.....	Lozère.
Florenzac *....	Hérault.
Flotte (la)....	Char.-Inf
Foissiat *.....	Ain.
Foix.....	Ariége.
Fontainebleau..	Seine-et-I
Fontenay.....	Loiret.
Fontenay.....	Vendée.
Fontenay s. Bois*	Seine
Fontevrault....	Maine-et-
Forbach.....	Moselle.
Forcalquier....	B.-Alpes.
Forges les Eaux	Seine-Inf
Formerie.....	Oise.
Fougax *.....	Ariége.
Fougères.....	Ille-et-V
Fougerolles *..	H.-Saôn
Foulletourte...	Sarthe.
Fousseret (le) *.	H.Garon
Franconville ..	Seine-et-
Frayssinet.....	Lot.
Fréjus.....	Var.
Freland *.....	Haut-R
Frenay-s.-Sarthe	Sarthe.
Fresnes*.....	Nord.
Frevent.....	Pas-de-C

Bureaux.	*Départemens.*
Freysse *.....	H.-Saône.
Fromenteau....	Seine-et-O.
Fronton.....	H.Garonne.
Fruges.....	Pas-de-Cal.
Fumay.....	Ardennes.
Fumel.....	Lot-et-Gar.
Gacé.....	Orne.
Gaillac.....	Tarn.
Gaillon.....	Eure.
Gallardon.....	Eure-et-L.
Gallargues*...	Gard.
Gandelu.....	Aisne.
Ganges.....	Hérault.
Gannat.....	Allier.
Gap.....	H.-Alpes.
Gardanne*....	B.duRhône.
Garnache (la)*.	Vendée.
Gaubretière(la)*	Vendée.
Gavray.....	Manche.
Geisposlsheim*.	Bas-Rhin.
Gençay.....	Vienne.
Générac*.....	Gard.
Genlis.....	Côte-d'Or.
Genolhac.....	Gard.
Gentilly*.....	Seine.
Gérard-Mer*..	Vosges.
Gerbeviller *..	Meurthe.
Gerzat*.....	Puy-de-D.
Gevrey.....	Côte-d'Or.
Gex.....	Ain.
Gien.....	Loiret.
Gignac.....	Hérault.
Gimont.....	Gers.
Giromagny*...	Haut-Rhin.
Gisors.....	Eure.
Givet.....	Ardennes.
Givors.....	Rhône.
Givry*.....	Saône-et-L.
Goncelin.....	Isère.
Goderville.....	Seine-Infér.
Gondrecourt..	Meuse.
Gonesse.....	Seine-et-O.
Gorze*.....	Moselle.
Gourdon.....	Lot.
Gournay.....	Seine-Infér.
Gouzancourt*..	Nord.
Gouzon.....	Creuse
Gramat.....	Lot.
Grancey-le-Chât.	Côte-d'Or.
Grand-Champ *	Morbihan.
Grand-Pré	Ardennes.
Grandvilliers...	Oise.
Granges (les).	Aube.
Grans*.....	B.duRhône.
Granville.....	Manche.
Grasse.....	Var.

Bureaux.	*Départemens.*
Grasse (la)....	Aude.
Graulhet*.....	Tarn.
Grave (la).....	H.-Alpes.
Gravelines.....	Nord.
Gravelle (la)...	Maïenne.
Gray.....	H.-Saône.
Grenade-s.Garon	H.Garonne.
Grenade-s.-l'Adour	Landes.
Grenoble.....	Isère.
Greoux.....	B.-Alpes.
Greuilly *.....	Indre-et-L.
Grez (les).....	Aube.
Grignols *.....	Dordogne.
Grizolles.....	Tarn-et-G.
Grolle (La)...	Charente.
Grosbliderstroff*	Moselle.
Grosbois*.....	Côte-d'Or.
Grosrederching*	Moselle.
Gruissan *.....	Aude.
Gueberchwir*..	Haut-Rhin.
Guebwiller *...	Haut-Rhin.
Guéméné *....	Morbihan.
Guer *.....	Morbihan.
Guerande.....	Loire-Infér.
Guerche (La)..	Ille-et-Vil.
Gueret.....	Creuse.
Guignes.....	Seine et-M.
Guillotière (la)*	Rhône.
Guines.....	Pas-de-Cal.
Guingamp.....	Côt.-du-N.
Guipavas*.....	Finistère.
Guiscard.....	Oise.
Guise.....	Aisne.
Gy.....	H.-Saône.
Gyé-sur-Seine..	Aube.
Haguenau.....	Bas-Rhin.
Hallencourt*..	Somme.
Ham.....	Somme.
Harbounières*.	Somme.
Harcourt.....	Calvados.
Harfleur.....	Seine-Infér.
Harnes*.....	Pas-de-Cal.
Haspres*.....	Nord.
Hatten*.....	Bas-Rhin.
Haubourdin *..	Nord.
Haussy *.....	Nord.
Hauteford *...	Dordogne.
Havre (le)....	Seine-Inf.
Haye-Descartes(la)	Indre-et-L.
HayePaynel(la)*	Manche.
Hazebrouck....	Nord.
Hedé.....	Ille-et-Vil.
Heenworde*...	Nord.
Hegeuheim *..	Haut-Rhin.
Heiltz-le-Maurupt*	Marne.
Hellimer *....	Moselle.

Bureaux.	*Départemens*
Hénin-Liétard *	Pas-de-Cal.
Hennebon.....	Morbihan.
Henrichemont.	Cher.
Herbault.....	Loir-et-Ch.
Herbiers (les)..	Vendée.
Herbitzheim*..	Bas-Rhin.
Héricourt.....	H.-Saône.
Hérisson.....	Allier.
Hermies *.....	Pas-de-Cal.
Herrlisheim*..	Bas-Rhin.
Herzeelle*....	Nord.
Hesdin.....	Pas-de-Cal.
Hirson.....	Aisne.
Hochfelden*..	Bas-Rhin.
Hombourg*....	Moselle.
Hondscoote*..	Nord.
Honfleur.....	Calvados.
Houdan.....	Seine-et-O.
Huningue.....	Haut-Rhin.
Hyères.....	Var.
Ibos*.....	H.-Pyrén.
Iffendie*.....	Ille-et-Vil.
Ile (l').....	Vaucluse.
Ile d'Oléron (l')	Charente-I.
Ile-en-Dodon(l')	H.Garonne.
Ile-Jourdain (l')	Gers.
Ile Jourdain (l')	Vienne.
Ile Rousse (l').	Corse.
Ile-sur-le-Doubs(l')	Doubs.
Ile-sur-Suippe..	Marne.
Ille*.....	Pyrén.-Or.
Illiers.....	Eure-et-L.
Ingesheim *...	Haut-Rhin.
Ingouville*...	Seine-Infér.
Ingrande.....	Maine.et-L.
Ingwiller*....	Bas-Rhin.
Isigny.....	Calvados.
Issoire.....	Puy-de-D.
Issoudun.....	Indre.
Is-sur-Tille....	Côte-d'Or.
Issy.....	Seine.
Istres*.....	B duRhône.
Iwny*.....	Nord.
Jaalons.....	Marne.
Jargeau.....	Loiret.
Jarnac.....	Charente.
Joigny.....	Yonne.
Joinville.....	H.-Marne.
Jonchery.....	Marne.
Joncy.....	Saône-et-L.
Jonsac.....	Charente-I.
Josselin.....	Morbihan.
Jouarre*.....	Seine-Inf.
Joyeuse.....	Ardèche.
Jumilhac-le-Grand*	Dordogne.
Jussey.....	H.-Saône.

Bureaux.	*Départemens.*
Juzennecourt...	H.-Marne.
Kaisersberg *..	H.-Rhin.
Lacaune	Tarn.
Lagnieu.*.....	Ain.
Lagny.....	Seine-et-M.
LabartheRivière*	H.Garonne
Laigle.....	Orne.
Laignes.....	Côte-d'Or.
Lalinde	Dordogne.
Lamballe.....	Côt.-du-N.
Lamberg *....	Moselle.
Lambesc.....	B.duRhône.
Lambezellec*..	Finistère.
Lançon *.....	B.du Rhône
Lancran. *....	Ain.
Landernau....	Finistère.
Landivisiau...	Finistère.
Landrecy.....	Nord.
Langannerie..	Calvados.
Langeac.....	H.-Loire.
Langeais.....	Indre-et-L
Langogne.....	Lozère.
Langon.....	Gironde.
Langres.....	H.-Marne.
Languidic. * ..	Morbihan.
Lannion.....	Côt.-du-N.
Lanouaille. * ...	Dordogne.
Lanta*.....	H Garonne.
Laon.....	Aisne.
Laprugne. *....	Ariége.
L'Arbresle....	Rhône.
L'Argentière ..	Ardèche.
Laroche en Brenil.*	Côte-d'Or.
Lassalle *.. ..	Gard.
Laudun *.....	Gard.
Laugny*.....	Vendée.
Launoy.....	Ardennes.
Lauterbourg...	Bas-Rhin.
Lauzerte.....	Tarn-et-G.
Lauzun *.....	Lot-et-Gar.
Laval.....	Maïenne.
Lavaur.....	Tarn.
Lavelanet.....	Ariége.
Lectoure.....	Gers.
Lédignan *....	Gard.
Lempde.....	H.-Loire.
Lempdes*.....	Puy-de-D
Lemps.le Grand.	Isère.
Lens.....	Pas-de-Cal.
Lescure *.....	Ariége.
Lésignan.....	Aude.
Lesneven.....	Finistère.
Lespare.....	Gironde.
Levignen.....	Oise.
Levroux.....	Indre.
Lezat *.....	Ariége.

Bureaux.	*Départemens.*
Lezoux.....	Puy-de-D.
Lhispothey....	Landes.
Liancourt.....	Oise.
Libourne.....	Gironde.
Lieuray.....	Eure.
Lieursaint.....	Seine-et-M.
Liffol-le-Grand*	Vosges.
Lignières.....	Cher.
Ligny.....	Meuse.
Lihons.....	Somme.
Lille.....	Nord.
Lillebonne....	Seine-Infér.
Lillers.....	Pas-de-Cal.
Limoges.....	H.-Vienne.
Limours.....	Seine-et-O.
Limoux.....	Aude.
Linas.....	Seine-et-O.
Lion d'Angers .	Maine-et-L.
Lions-la-Forêt.	Eure.
Lisieux.....	Calvados.
Lisle *.....	Tarn.
Livarot.....	Calvados.
Livry.....	Seine-et-O.
Lizy.....	Seine-et-M.
Loches.....	Indre-et-L.
Locminé.....	Morbihan.
Lodève.....	Hérault.
Lohéac.....	Ille-et-Vil
Lombez *.....	Gers.
Long *.....	Somme.
LongevilleS.Avold*	Moselle.
Longny.....	Orne.
Longueville...	Seine-Inf.
Longuyon.....	Moselle.
Longwy.....	Moselle.
Lonjumeau....	Seine-et-O.
Lons-le-Saulnier	Jura.
Lorgues *.....	Var.
Lorient.....	Morbihan.
Loriol.....	Drôme.
Lorme.....	Nièvre.
Lorris.....	Loiret.
Loudeac.....	Côt.-du-N
Loudun.....	Vienne.
Louhans.....	Saône-et-L.
Louppe (la)....	Eure-et-L
Lourdes.....	H.-Pyrén.
Louviers.....	Eure.
Louvres.....	Seine-et-O.
Luc (le).....	Var.
Lucs (les) *...	Vendée.
Lucenay.....	Saône-et-L.
Luçon.....	Vendée.
Lucy-le-Bois ..	Yonne.
Lude (le).....	Sarthe
Lunel.....	Hérault.

Bureaux.	*Départemens.*
Lunéville.....	Meurthe.
Lure.....	H.-Saône.
Lusignan.....	Vienne.
Luxeuil.....	H.-Saône.
Luz *.....	H.-Pyrén.
Luzarches.....	Seine-et-O.
Luzy.....	Nièvre.
Lyon.....	Rhône.
Machecoul....	Loire-Inférieure.
Mâcon.....	Saône-et-L.
Magistère (la)..	Tarn-et-G
Magny.....	Seine-et-O
Magny.....	Nièvre.
Maintenon....	Eure-et-L.
Maison-Blanche(la)	Seine.
Maison-Neuve (la).	Côte-d'Or.
Malaucène *...	Vaucluse.
Malesherbes...	Loiret.
Malestroit *...	Morbihan.
Mamers.....	Sarthe.
Manheule.....	Meuse.
Manosque.....	B.-Alpes.
Mans (le).....	Sarthe.
Mansle.....	Charente.
Mantes-sur-Seine	Seine-et-O
Maour *.....	Saône-et-L.
Marans.....	Charente-I.
Marboz *.....	Ain.
Marche (La)...	Vosges.
Marchienes....	Nord.
Marciac.....	Gers.
Marigny-sur-Loire.....	Saône-et-L.
Marckolsheim..	Bas-Rhin.
Marennes.....	Charente-I.
Marets*.....	Nord.
Mareuil.....	Dordogne.
Marguerittes *.	Gard.
Marigny-l'Eglise *.	Nièvre.
Marines.....	Seine-et-O.
Maringue.....	Puy-de-D.
Marle.....	Aisne.
Marlenheim *..	Bas-Rhin.
Marmande.....	Lot-et-Gar.
Marmoutier *..	Bas-Rhin.
Marnay.....	H.-Saône.
Maromme *....	Seine-Inf.
Marquette *....	Nord.
Marquise.....	Pas-de-Cal.
Marseillan *....	Hérault.
Marseille.....	B.du Rhône
Marseille.....	Oise.
Mersillargues *.	Hérault.
Mars-la-Tour..	Moselle.
Martel.....	Lot.
Martigné	Mayenne.

reaux.	*Départemens*
tigues (les).	B.du Rhône
tres.	H.-Garonne
res de Veyre *	Puy-de-D.
vejols.	Lozère.
-d'Azil (le).	Ariége.
sat *.	Ariége.
serré.	Corrèze.
sevaux *. . .	Haut-Rhin.
siac.	Cantal.
beuge.	Nord.
bourguet *.	H.-Pyrén.
léon.	H.-Pyrén.
le-sur-Maudre	Seine-et-O.
riac	Cantal.
ron *.	Morbihan.
rs.	Cantal.
zé	D.-Sèvres.
enne.	Mayenne.
et-de-Mon-	
ne *.	Allier.
amet.	Tarn.
an *.	Vaucluse.
ères *.	Ariège.
ux	Seine-et-M.
un-s.-Yèvre.	Cher.
st.atzbeim *.	Bas-Rhin.
e (le).	Orne.
sey *.	H.-Saône.
e.	D.-Sevres.
m	Seine-et-M.
de.	Lozère.
rs-le-Château.	Loir-et-Ch.
il-Amelot. .	Seine-et-M.
necy.	Seine-et-O.
s.	Isère.
. . . . .	Loir-et-Ch.
nville *. . .	Aude.
t.	Oise.
ville.	Nord.
r-sur-Seine	Aube.
. . . . .	Moselle.
don	Seine-et-O.
lan.	Seine-et-O.
ng-s.-Loire.	Loiret.
rsaut *. . . .	Côte-d'Or.
imieux. . . .	Ain.
rueys	Lozère.
e.	Hérault.
ères.	Ardennes.
n *.	Lot-et-Gar.
an.	Gers.
aud.	Aveyron.
is *.	Pyrén.-Or.
ud *.	Gard.
. . . . .	Seine-et-O.
nbeau. . . .	Charente-I.

Bureaux.	*Départemens.*
Mirande.	Gers.
Mirebeau.	Côte-d'Or.
Mirebeau	Vienne.
Mirecourt.	Vosges.
Mirepoix	Ariége.
Miribel *.	Ain.
Moirans	Isère.
Moislains *. . . .	Somme.
Moissac	Tarn-et-G.
Molsheim.	Bas-Rhin.
Monastier (le) *	H.-Loire.
Moncontour. . .	Côt.-du-N.
Moncornet	Aisne.
Monein *.	B.-Pyrén.
Monferrier *. . .	Ariége.
Monflanquin. . .	Lot-et-Gar.
Monistrol.	H.-Loire.
Monléon-Magnoac *	H.-Pyrén.
Monpasier	Dordogne.
Monségur.	Gironde.
Montagnac. . . .	Hérault.
Montagrier *. . .	Dordogne.
Montaigu	Vendée.
Montaigut.	Puy-de-D.
Montargis.	Loiret.
Montastruc *. . .	H Garonne
Montauban. . . .	Ille-et-Vil.
Montauban. . . .	Tarn-et-G.
Montbard.	Côte-d'Or.
Montbazon. . . .	Indre-et-L.
Montbéliard. . .	Doubs.
Montbrison. . . .	Loire.
Montbrun *. . . .	H Garonne.
Mont-Cénis . . .	Saône-et-L.
Mont-Dauphin. .	H.-Alpes.
Mont de Marsan.	Landes.
Montdidier. . . .	Somme.
Montdoubleau. .	Loir-et-Ch.
Montebourg . . .	Manche.
Montech.	Tarn-et-G.
Montelimart. . .	Drôme.
Montendre. . . .	Charente-I.
Montereau	Seine-et M.
Montesquieu Volvestre *	H.Garonne
Montet aux Moines (Le).	Allier.
Monteux *. . . .	Vaucluse.
Montfort-Lamaury.	Seine-et-O.
Montfort-sur-Méen	Ille-et-Vil.
Monfrin *.	Gard.
Montierender. .	H.-Marne.
Montignac	Dordogne.
Montigny-le-Roi	H.-Marne.
Montivilliers. . .	Seine-Infér.
Montjoie *. . . .	Ariége.

Bureaux.	*Départemens.*
Montlieu.	Charente-I.
Mont-Lion. . . .	*Voy.* Mont-Dauphin.
Mont-Louis . . .	Pyrén.-Or.
Mont-Luçon. . .	Allier.
Mont-Luel. . . .	Ain.
Montmarault. . .	Allier.
Montmartre *. .	Seine.
Montmédy.	Meuse.
Montmerle. . . .	Ain.
Montmirail. . . .	Marne.
Montmorency. .	Seine-et-O.
Montmorillon. .	Vienne.
Montmort *. . . .	Marne.
Montoire	Loir-et-Ch.
Montournais *. .	Vendée.
Montpellier. . . .	Hérault.
Montpeyroux *.	Hérault.
Montpézat. . . .	Ardèche.
Montpont.	Dordogne.
Montréal *. . . .	Aude.
Montrejeau. . . .	H.Garonne.
Montreuil Bellay	Maine-et-L.
Montreuil-l'Argile.	Eure.
Montreuil.s.Bois	Seine.
Montreuil-sur-Mer.	Pas-de-Cal.
Montrichard. . .	Loir-et-Ch.
Montrouge. . . .	Seine.
Montsalvy.	Cantal.
Morestel	Isère
Moret.	Seine-et-M.
Moreuil *.	Somme.
Morez.	Jura.
Morlaix	Finistère.
Mormans.	Seine-et-M.
Mormoiron *. . .	Vaucluse.
Mortagne.	Orne.
Mortagne.	Vendée.
Mortain	Manche.
Morteau	Doubs.
Mortérol.	H.Vienne.
Mortrée	Orne.
Mothe-S-Heray (la)	D -Sèvres.
Motte-Achard (La)	Vendée.
Motte-Beuvron (la)	Loir-et-Ch.
Mouchamp * . .	Vendée.
Moulins.	Allier.
Moulins-en-Gilbert.	Nièvre.
Moulins-la-Marche	Orne.
Moulis *.	Ariége.
Mousay *.	Meuse.
Mouy.	Oise.
Mouzon.	Ardennes.
Moyenvic.	Meurthe.
Mulhausen	H.-Rhin.
Munster *.	H-Rhin.

Bureaux.	*Départemens.*
Murat.....	Cantal.
Mur-de-Barrez.	Aveyron.
Mure (La)	Isère.
Muret	H.Garonne.
Mussidan	Dordogne.
Mussy-s.-Seine.	Aube.
Mutzig *.....	Bas-Rhin.
Muzillac.....	Morbihan.
Nallier *.....	Vendée.
Nancy.....	Meurthe.
Nangis.....	Seine-et-M
Nant	Aveyron.
Nanterre.....	Seine.
Nantes.....	Loire-Infér
Nanteuille Haudouin	Oise.
Nantua.....	Ain.
Naours *.....	Somme.
Narbonne.....	Aude.
Navarreins	B.-Pyrén.
Nay.....	B.-Pyrén
Neauphle le Château	Seine-et-O.
Nederbronn....	Bas-Rhin.
Nemours.....	Seine-et-M.
Nérac.....	Lot-et-Gar.
Nesle.....	Somme.
Neuf-Bourg (le).	Eure.
Neuf-Brisach ..	Haut-Rhin.
Neuf-Château..	Vosges.
Neuf-Châtel. ..	Seine-Infér.
Neuilly-s.-Seine.	Seine.
Neuilly-S.Front.	Aisne.
Neuvic.....	Dordogne.
Neuville aux Bois	Loiret.
Neuvilly*	Nord.
Neuvy-le-Roi. .	Indre-et-L.
Neuvy-s.-Loire.	Nièvre.
Neuwiller *....	Bas-Rhin.
Nevers.....	Nièvre.
Nîmes.....	Gard.
Niort.....	D.-Sèvres.
Noailles.....	Corrèze.
Noailles.....	Oise.
Noé.....	H.Garonne.
Nogaro.....	Gers.
Nogent-le-Roi.	Eure-et-L.
Nogent-le-Roi..	H.-Marne.
Nogent le Rotrou	Eure-et-L.
Nogent-s. Seine.	Aube.
Nogent-s.-Vernisson	Loiret.
Noirmoutiers...	Vendée.
Nolay.....	Côte-d'Or.
Nonancourt....	Eure.
Nonant.....	Orne.
Nontron.....	Dordogne.
N.-Dame-de-Mont*	Vendée.
Nouvion (Le)*.	Aisne.

Bureaux.	*Départemens.*
Noyal *.....	Morbihan.
Noyers.....	Yonne.
Noyon.....	Oise.
Nozay.....	Loire-Infér.
Nuaillé.....	Charente-I.
Nuits.....	Côte-d'Or.
Nyons.....	Drôme.
Oberhergheim*.	Haut-Rhin.
Obernai.....	Bas-Rhiu.
Oberseebach *..	Bas-Rhin.
Offranville *...	Seine-Infér.
Oisemont *....	Somme.
Oissel*.....	Seine-Infér.
Oisy*.....	Pas-de-Cal.
Oloron.....	B.-Pyrén.
Olioulles	Var.
Olivet.....	Loiret.
Olonne*.....	Vendée.
Onnain*.....	Nord.
Orange.....	Vaucluse.
Orbec.....	Calvados.
Orchamps.....	Jura.
Orchies.....	Nord.
Orgelet	Jura.
Orgon.....	B. duRhône
Origuy-Ste-Benoîte	Aisne.
Orléans.....	Loiret.
Ormes (Les)...	Vienne.
Ornans.....	Doubs
Orthez.....	B.-Pyrén.
Ossun*.....	H.-Pyrén.
Oucques.....	Loir-et-Ch.
Oudon.....	Loire-Infér.
Oulchy-le-Château.	Aisne.
Ouroux*.....	Nièvre.
Oust *.....	Ariége.
Oyonnax*.....	Ain.
Pacaudière (La).	Loire.
Pacy-sur-Eure..	Eure.
Paimbeuf.....	Loire-Infér
Paimpol.....	Côt.-du-N.
Palais (le)*...	Nièvre.
Palaiseau.....	Seine-et-O.
Palisse (La)...	Allier.
Palluau.....	Vendée.
Pallud (La)....	Vaucluse.
Pamiers.....	Ariége.
Paray-le-Monial	Saône-et-L.
Paris.....	Seine.
Parthenay.....	D.-Sèvres.
Passy-lès-Paris.	Seine.
Pau.....	B.-Pyrén.
Pauillac.....	Gironde.
Péage (Le)....	Isère.
Pelacoy.....	Lot.
Pelissanne *...	B.duRhône.

Bureaux.	*Départemens*
Penne *.....	Lot-et-Gar
Périers.....	Manche.
Périgueux.....	Dordogne.
Péronne.....	Somme.
Perpignan	Pyrén.-Or.
Perrecy	Saône-et-L
Perrier (le)*...	Vendée.
Perthes.....	H.-Marne.
Pertuis.....	Vaucluse.
Pesmes *.....	H.-Saône.
Peyrac.....	Lot.
Peyrehorade..	Landes.
Pézenas	Hérault.
Pfaffenheim*..	Haut-Rhir
Phalsbourg....	Meurthe.
Picquigny.....	Somme.
Pierre-Buffière.	H.-Vienn
Pierrefort *....	Cantal.
Pierrelatte	Drôme.
Pignan *.....	Hérault.
Pignans *.....	Var.
Pitgam *.....	Nord.
Pithiviers	Loiret.
Plaisance.....	Gers.
Plancher-Bas*.	H.-Saône.
Plancoet.....	Côt.-du-N
Plélan.....	Ille-et-Vi
Pleurtuit *....	Ille-et-Vi
Ploermel.....	Morbihan.
Plœuc *.....	Côt.-du-N.
Plombières....	Vosges.
Plogastel-Daoulas *.	Finistère.
Plonguerneau *.	Finistère.
Plouay*.....	Morbihan.
Pluvigner *....	Morbihan.
Podensac.....	Gironde.
Poiré (le)*....	Vendée.
Poissy.....	Seine-et-C
Poitiers	Vienne.
Poix.....	Somme.
Poligny.....	Jura.
Pompidou (le)..	Lozère.
Poncin *.....	Ain.
Pons.....	Charente-I
Pontacq *.....	B.-Pyrén.
Pontallier-s.-Saône	Côte-d'Or.
Pont-à-Mousson	Meurthe.
Pontarlier	Doubs.
Pont-Audemer.	Eure.
Pont-au-Mur...	Puy-de-D
Pont-Chartrain.	Seine-et-O
Pont-Château...	Loire-Inf
Pont-Croix....	Finistère.
Pont-d'Ain....	Ain.
Pont-de-Beauvoisin	Isère.
Pont-de-l'Arche	Eure.

Bureaux.	*Départemens*
ont-de-Lempde	*V.* Lempde.
ont–de–Vaux .	Ain.
ont-du-Châl.*.	Puy–de–D.
ont–Gibaud . .	Puy-de-D.
onthierry. . . .	Seine-et-M.
ontivy.	Morbihan.
ont–le–Roi. . .	Aube.
ont-l'Evêque .	Calvados.
ontoise.	Seine-et-O.
ontorson.	Manche.
ontrieux.	Côt.-du-N.
onts-de-Cé (les) *	Maine-et-L
ont-St.-Esprit	Gard.
ont–Scorff *. .	Morbihan.
ont S^e Maxence	Oise.
ont-St.-Pierre.	Eure.
ont–sur–Yonne.	Yonne.
ornic	Loire-Inf.
ort–à–Binson.	Marne.
ort-Louis. . . .	Morbihan.
ort–sur–Saône.	H.–Saône.
ort-S^te–Marie.	Lot-et-Gar.
ougues.	Nièvre.
ouilly.	Nièvre
ouilly en Auxois	Côte-d'Or.
ourrières *. . .	Var.
oussan*.	Hérault.
ouzauge	Vendée.
rades	Pyrén.-Or.
authoy.	H.-Marne.
émery	Nièvre.
reuilly	Indre–et–L
é-en-Pail. . .	Mayenne.
ivas.	Ardèche.
ovins.	Seine-et-M.
uiseaux *. . . .	Loiret.
uttelange	Moselle.
y en Velay (le)	H.–Loire.
y-Laurens. . .	Tarn.
aroube*. . . .	Nord.
end *.	Somme.
esnoy (le). . .	Nord.
estemberg * .	Morbihan.
ieue (La) . . .	Seine-et-O.
eyras	H.-Alpes.
ievy*.	Nord.
illan.	Aude.
imper.	Finistère.
imperlé.	Finistère.
ingey	Doubs.
intin	Côt.-du-N.
oastens. . . .	Tarn.
ling *.	Moselle.
mbeaucourt*	Nord.
smes*.	Nord.
nbervillers. .	Vosges.

Bureaux.	*Départemens.*
Rambouillet. . . .	Seine-et-O.
Raon–l'Etape. .	Vosges.
Réalmont.	Tarn.
Realville.	Tarn-et-G.
Rebais.	Seine-et-M.
Redon.	Ille-et-Vil.
Regmalard	Orne.
Reguisheim *. .	Haut-Rhin.
Reichshoffen *.	Bas–Rhin.
Reims.	Marne.
Remiremont. . .	Vosges.
Rémoulins. . . .	Gard.
Rennes.	Ille–et–Vil.
Réole (La) . . .	Gironde.
Replonge * . . .	Ain.
Ressons.	Oise.
Rethel.	Ardennes.
Revel.	H Garonne.
Revigny*	Meuse.
Revin *	Ardennes.
Rhieux *.	Nord.
Rians *.	Var.
Ribay (le)	Mayenne.
Ribeauvillé. . .	Haut–Rhin.
Ribecourt. . . .	Oise.
Ribemont *. . . .	Aisne.
Riberac.	Dordogne.
Riceys (les). . .	Aube.
Richelieu.	Indre–et–L.
Rieux.	H.Garonne.
Riez.	B.–Alpes.
Rignac.	Aveyron.
Rimont *.	Ariége.
Riom.	Puy-de-D.
Rioz.	H –Saône.
Riquewihr* . . .	Haut-Rhin.
Ris.	Seine-et-O.
Rive–de–Gier. .	Loire.
Riverenert *. . .	Ariége.
Rives.	Isère.
Rivesaltes*. . . .	Pyrén.–Or
Rixheim*	Haut-Rhin.
Roanne.	Loire.
Roche-Bernard (la)	Morbihan.
Rochechouart . .	H.–Vienne.
Rochefort. . . .	Charente-I.
Rochefoucault (La).	Charente.
Rochelle (La). .	Charente-I.
Roche-Millay (la)*.	Nièvre.
Rocroy.	Ardennes.
Rodez	Aveyron.
Rogliano	Corse.
Rohan. *	Morbihan.
Romanèche. . . .	Saône-et-L.
Romans	Drôme.
Romilly-sur-Seine*	Aube.

Bureaux.	*Départemens.*
Romorantin. . .	Loir-et-Ch.
Ronchamp *. . .	H.-Saône.
Roquefort.	Landes.
Roquemaure. . .	Gard.
Roquevaire . . .	B.duRhône.
Rosheim *.	Bas–Rhin.
Rosiers (les). . .	Maine-et-L.
Rosiers aux Salines*	Meurthe.
Rosny–s.–Seine.	Seine-et-O.
Rosoy.	Seine-et-M.
Rosoy-s.-Serre.	Aisne.
Rosporden	Finistère.
Rostrenen.	Côt.–du-N.
Roubaix.	Nord.
Rouen.	Seine-Infér.
Rouffach	Haut–Rhin.
Rouillac *.	Charente.
Rouvray.	Côte–d'Or.
Royan.	Charente-I.
Roye.	Somme.
Rozières*	Somme.
Rue	Somme.
Rueil.	Seine-et-O.
Ruffec	Charente.
Rugles	Eure.
Sablé.	Sarthe.
Sables d'Olonne (les)	Vendée.
Saillans	Drôme.
Sains *.	Aisne.
Saint–Afrique. .	Aveyron.
Saint–Aignan. . .	Loir-et-Ch.
Saint–Amand . .	Cher.
Saint–Amand . .	Nord.
S.-Amans-la.Bastide	Tarn.
Saint–Amant *. .	Nièvre.
Saint–Amarin*.	Haut–Rhin.
Saint–Ambroix.	Gard.
Saint–Amour. .	Jura.
Saint–André *. .	Hérault.
S. André-de-Cubzac	Gironde.
Saint–Antonin. .	Tarn-et-G.
Saint–Aubert *. .	Nord.
Saint–Aubin *. .	Jura.
Saint–Aubin–du–Cormier	Ille-et-Vil.
Saint–Aulaye *.	Dordogne.
Saint–Avold . . .	Moselle.
Saint–Béat	H.Garonne.
S.–Benin–d'Azy*	Nièvre.
St. Benoît–du–Sault	Indre.
St. Bonnet–de–Joux	Saône–et–L.
Saint–Bonnet–le–Château	Loire.
Saint–Bresson*.	H.–Saône.
Saint–Brieuc. . .	Côt.–du–N.
Saint–Bris.	Yonne.

Bureaux.	*Départemens.*
Saint-Calais . . .	Sarthe.
Saint-Céré. . . .	Lot.
Saint-Chamas *.	B. du Rhône
Saint-Chamond .	Loire.
Saint-Chély . . .	Lozère.
Saint-Chinian . .	Hérault.
St.-Christophe*.	Vendée.
S. Clar-de-Lomagne	Gers.
Saint-Claud . . .	Charente.
Saint-Claude. . .	Jura.
Saint-Cloud. . .	Seine-et-O.
Saint-Cyprien *.	Dordogne.
Saint-Denis. . .	Seine.
S. Didier-de-Chal*.	Ain.
St-Dié-s.-Loire.	Loir-et-Ch.
Saint-Dié.	Vosges.
Saint-Dizier. . .	H.-Marne.
Sainte-Cécile*.	Vendée.
Ste.-Colombe-sur-l'Hers . . .	Aude.
Sainte-Croix *.	Ariége.
S. Croix-en-Plaine*	Haut-Rhin.
Sainte-Foy. . . .	Gironde.
Sainte-Hermine.	Vendée.
Sainte-James. . .	Manche.
Sainte-Livrade .	Lot-et-Gar.
Sainte-Marie *.	B.-Pyrén.
Ste.-Marie-aux-Mines.	Haut-Rhin.
Sainte-Maure. .	Indre-et-L.
Ste-Ménéhould. .	Marne.
Ste-Mère-Eglise	Manche.
Saintes.	Charente-I.
Saint-Esprit *. .	Landes.
Saint-Etienne. .	Loire.
S. Etienne-du-Bois*	Vendée.
Saint-Fargeau. .	Yonne.
Saint-Félix *. . .	H. Garonne.
Saint-Florent. .	Corse.
Saint-Florentin.	Yonne.
Saint-Flour . . .	Cantal.
Saint-Fulgent. .	Vendée.
Saint-Galmier *.	Loire.
Saint-Gaudens. .	H. Garonne.
Saint-Geniez. . .	Aveyron.
Saint-Genis . . .	Charente-I.
Saint-George*.	Vendée.
St-George-s.-Loire	Maine-et-L.
St-Gerand-le-Puy	Allier.
St-Germain en Laye	Seine-et-O.
S-Germain Lembron*	Puy-de-D.
Saint-Germain-l'Espinasse. . .	Loire.
Saint-Gervais*.	Vendée.
Saint-Gilles . . .	Gard.
St-Gilles-s.-Vic.	Vendée.
Saint-Girons . .	Ariége.
Saint-Gobain*. .	Aisne.
Saint-Hilaire*. .	Nord.
Saint-Hilaire*.	Vendée.
S Hilaire de Rié*	Vendée.
St.-Hilaire-de-Talmont *. . . .	Vendée.
St.-Hilaire-du-Harcouet	Manche.
S. Hilaire Loulay*	Vendée.
St.-Hippolyte. .	Gard.
St.-Hippolyte *.	Haut-Rhin.
St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.	Doubs.
Saint-Jean*. . .	Ain.
S. Jean Brevelay*	Morbihan.
S. Jean-d'Angély	Charente-I.
S. Jean-de-Bournay	Isere.
St. Jean-de-Foi*	Hérault.
S. Jean-de-Losne	Côte-d'Or.
St. Jean-de-Luz.	B.-Pyrén
Saint-Jean-de-Mont *.	Vendée.
S. Jean-du-Gard.	Gard.
St.-Jean-le-Vieux*	Ain.
St.-Jean-Pied-de-Port	B.-Pyrén
Saint-Junien . .	H.-Vienne.
Saint-Just. . . .	Oise.
Saint-Laurent *.	Gironde.
Saint-Laurent . .	Jura.
St.-Laurent-de-Cerdans *. . . .	Pyrén.-Or.
St.-Laurent-de-la-Salanque*. .	Pyrén.-Or.
Saint-Léonard. .	H.-Vienne.
Saint-Lô. . . .	Manche.
Saint-Loup *. . .	H.-Saône.
Saint-Lys. . . .	H. Garonne
Saint-Macaire. .	Gironde.
Saint-Maixent .	D.-Sèvres.
Saint-Malo . . .	Ille-et-Vil.
Saint-Marcellin.	Isère.
Saint-Mards *. .	Aube.
S. Martin-de-Ré.	Charente-I.
St. Martin-d'Estreaux.	Loire.
St.-Martin-ès-Vignes. *. . . .	Aube.
St.-Martin-du-Mont *	Ain.
St. Martin-Valmeroux.	Cantal.
Saint-Martory. .	H. Garonne.
Saint-Maurice. .	Orne.
St.-Maurice-de-l'Ile-Bouchard.	Indre-et-I
Saint-Maximin .	Var.
St.-Michel-en-l'Herm. *. . . .	Vendée.
Saint-Mihiel. . .	Meuse.
St.-Nicolas-d'Aliermont *. . . .	Seine-Infe
S. Nicolas du Port	Meurthe.
S-Nicolas de la Grave	Tarn-et-(
St-Nizier le Bourg*	Ain.
Saint-Omer. . . .	Pas-de-Ca
Saint-Ouen*. . .	Seine.
Saint-Oyen. . . .	Saône-et-L
St.-Pardoux *. .	Dordogne
Saint-Palais . . .	B.-Pyrén.
Saint-Parre-les-Vaudes	Aube.
Saint-Paul . . .	Pyrén.-Or
Saint-Pé *. . . .	H.-Pyrén.
Saint-Péray . . .	Ardèche.
Saint-Philbert *	Vendée.
S. Pierre de Chignac*	Dordogne
S-Pierre le Moutier	Nièvre.
St-Pierre-lès-Calais*	Pas-de-Ca
Saint-Pierre-St-Dives *.	Calvados.
Saint-Pol. . . .	Pas-de-Ca
St.-Pol de Léon.	Finistère.
Saint-Pons. . . .	Hérault.
St-Pourçain . . .	Allier.
Saint-Quentin. .	Aisne.
Saint-Quintin *.	Gard.
Saint-Rambert.	Ain.
Saint-Remy. . . .	B. du Rhô
Saint-Romain. .	Seine-Infe
Saint-Saën. . . .	Seine-Infe
Saint-Saulge. . .	Nièvre.
Saint-Sauveur. .	Manche.
Saint-Savin. . . .	Vienne.
Saint-Savinien. .	Charente-I
Saint-Seine . . .	Côte-d'Or
Saint-Sernin. . .	Aveyron.
Saint-Servan. . .	Ille-et-Vil
Saint-Sever. . . .	Calvados.
Saint-Sever. . . .	Landes.
St. Symphorien*.	Rhône.
St.-Symphorien-de Lay.	Loire.
St.-Symphorien d'Ozon.	Isère.
Saint-Tropez. . .	Var.
S. Vaast de la Hougue	Manche.
S-Vallery en Caux.	Seine-Inf
St.-Vallery-sur-Somme.	Somme.

Bureaux.	*Départemens.*
Saint-Vallier. .	Drôme.
Saint-Venant . .	Pas-de-Cal.
Saint-Vist. . . .	Doubs.
Saint-Ybars *...	Ariége.
Saint-Yrieix. . .	H.-Vienne.
Salbris	Loir-et-Ch.
Salernes*	Var.
Salignac*	Dordogne.
Salins.	Jura.
Sallertaine* . . .	Vendée.
Sallies *	B.-Pyrén.
Salon.	B.duRhône.
Saméon*	Nord.
Samer.	Pas-de-Cal.
Sancerre.	Cher.
Sancoins	Cher.
Sap (le)	Orne.
Sarcelles.	Seine-et-O.
Sarlat.	Dordogne.
Sarralbe *	Moselle.
Sarrebourg. . . .	Meurthe.
Sarreguemines. .	Moselle.
Saar-Union. . . .	Bas-Rhin.
Sartenne.	Corse.
Sartrouville *..	Seine-et-O
Sarzeau. *	Morbihan.
Saugues *.	H.-Loire.
Saujon.	Charente-I.
Saulieu.	Côte-d'Or.
Sault*	Vaucluse.
Saulzoir*	Nord.
Saumur.	Maine-et-L.
Saurat*	Ariège.
Sauve.	Gard.
Sauveterre	Aveyron.
Sauveterre*	H Garonne
Sauzé	D.-Sèvres.
Savenay	Loire-Infér.
Saverdun. . . .	Ariége.
Saverne.	Bas-Rhin.
Savignac les Eglises*	Dordogne.
Savigny *	Côte-d'Or.
Sceaux*	Seine.
Scellières. . . .	Jura.
Scey-s.-Saône et Saint-Albin* .	H.-Saône.
Schelestat. . . .	Bas-Rhin.
Scherwiller* . . .	Bas-Rhin.
Schiltigheim* . .	Bas-Rhin.
Schirmeck. . . .	Vosges.
Schleithal*	Bas-Rhin.
Seclin*	Nord.
Sedan.	Ardennes.
Sées.	Orne.
Segré.	Maine-et-L.
Seix *	Ariége.

Bureaux.	*Départemens.*
Selongey.	Côte-d'Or.
Selles-sur-Cher.	Loir-et-Ch.
Seltz*	Bas-Rhin.
Sémur.	Côte-d'Or.
Senlis.	Oise.
Sennecey.	Saône-et-L.
Sénones*	Vosges.
Sens.	Yonne.
Sérignan*	Hérault.
Semaize*	Marne.
Serres *	Ariége.
Serres	H.-Alpes.
Servance*	H.-Saône.
Servian *	Hérault.
Seure	Côte-d'Or.
Séverac-le-Château	Aveyron.
Sèvres	Seine-et-O.
Seyne.	B.-Alpes.
Seyne (la)* . . .	Var.
Seyssel.	Ain.
Sezanne	Marne.
Sigean	Aude.
Signes*	Var.
Signy-l'Abbaye*	Ardennes.
Sigoulès *	Dordogne.
Sillé le Guillaume	Sarthe.
Sisteron.	B.-Alpes.
Soissons.	Aisne.
Solesmes*	Nord.
Sollies-Pont* . .	Var.
Solre-le-Château	Nord.
Somain*	Nord.
Sombernon. . . .	Côte-d'Or
Sommières	Gard.
Sompuis *	Marne.
Songeons	Oise.
Sorcy*	Meuse.
Sorèze*	Tarn.
Sorgues *	Vaucluse.
Sotteville lès Rouen*	Seine-Infér.
Soufflenheim* . .	Bas-Rhin.
Souillac.	Lot.
Soulan*	Ariége.
Soulans*	Vendée.
Soultz.	Haut-Rhin.
Soultzmatt* . . .	Haut-Rhin.
Soultz-s.-Forêts*	Bas-Rhin.
Soupes	Seine-et-M.
Sourbourg * . . .	Bas-Rhin.
Sourdeval.	Manche.
Souterraine (La)	Creuse.
Souvigny.	Allier.
Stenay	Meuse.
Stolzheim*	Bas-Rhin.
Strasbourg. . . .	Bas-Rhin.
Suette.	Maine-et-L.

Bureaux.	*Départemens.*
Suilly-la-Tour*.	Nièvre.
Sumène *	Gard.
Suippes*	Marne.
Surgères.	Charente-I.
Tagnon.	Ardennes.
Tain.	Drôme.
Talmas*	Somme.
Tannay.	Nièvre.
Tarare	Rhône.
Tarascon	Ariége.
Tarascon. . . .	B.du Rhône
Tarbes.	H.-Pyrén.
Tartas.	Landes.
Taulignan. . . .	Drôme.
Tauves.	Puy-de-D.
Tence*	H.-Loire.
Terrasson. . . .	Dordogne.
Tête de Buch (la)	Gironde.
Thann	Haut-Rhin.
Thiberville. . . .	Eure.
Thiers.	Puy-de-D.
Thilliers (les)..	Eure.
Thionville	Moselle.
Thiviers.	Dordogne.
Thuir*	Pyrén.-Or.
Thouars.	D.-Sèvres.
Thury-Harcourt	V. Harcourt
Tillières.	Eure.
Tilloy.	Marne.
Tilly-s.-Seulles.	Calvados.
Tinchebray. . . .	Orne.
Toissey.	Ain.
Tonnay Charente	Charente-I.
Tonneins	Lot-et-Gar.
Tonnerre	Yonne.
Torigny.	Manche.
Tôtes.	Seine-Infér.
Toucy	Yonne.
Toul.	Meurthe.
Toulon.	Var.
Toulon-s.-Aroux	Saône-et-L.
Toulouse.	H.-Garonne
Touques.	Calvados.
Tourcoing.	Nord.
Tour-d'Aigues (la)*	Vaucluse.
Tour-du-Pin (la)	Isère.
Tournans	Seine-et-M.
Tournon	Ardèche.
Tournus.	Saône-et-L.
Tours.	Indre-et-L.
Tourves*	Var.
Toury.	Eure-et-L.
Touvet (le). . . .	Isère.
Tramages *	Saône-et-L.
Trappes	Seine-et-O.
Treflort *	Ain.

Bureaux.	*Départemens.*
Treguier.....	Côtes-du-N.
Treignac.....	Corrèze.
Tremblade (La)	Charente-I.
Tréport (le)*..	Seine-Infér.
Trets*.....	B.du Rhône
Trévoux.....	Ain.
Trie.....	H.-Pyrén.
Triel.....	Seine-et-O.
Troarn.....	Calvados.
Troyes.....	Aube.
Tulles.....	Corrèze.
Tullins.....	Isère.
Turckeim*....	Haut-Rhin.
Uffholtz*....	Haut-Rhin.
Ussel.....	Corrèze.
Ustou*.....	Ariége.
Uzel.....	Côtes-du-N.
Uzerches.....	Corrèze.
Uzès.....	Gard.
Vabres.....	Tarn.
Vaison*.....	Vaucluse.
Val (le)*.....	Var.
Valançay.....	Indre.
Val-d'Ajol*...	Vosges.
Valence.....	Drôme.
Valence d'Agen.	Tarn-et-G.
Valenciennes...	Nord.
Valensole *...	B.-Alpes.
Vallaurin*....	Var.
Valleraugues*.	Gard.
Valmont.....	Seine-Infér.
Valognes.....	Manche.
Valréas.....	Vaucluse.
Vandœuvre....	Aube.
Vannes.....	Morbihan.
Vans (les).....	Ardèche.
Vanvres*.....	Seine.
Varades.....	Loire-Infér
Varennes.....	Meuse.
Varennes s.Allier	Allier.
Varilhes*.....	Ariége.
Varzy.....	Nièvre.
Vassy.....	H.-Marne.
Vatan.....	Indre.
Vaucouleurs..	Meuse.
Vaugirard.....	Seine.
Vauvert*.....	Gard.
Vaux.....	Seine-et-O.
Vayre.....	Puy-de-D.
Venansault*...	Vendée.
Vence.....	Var.
Vendôme.....	Loir-et-Ch.
Verberie.....	Oise.
Verdun*.....	Tarn-et-G.
Verdun-s.Meuse	Meuse.
Verdun-s.-Saône	Saône-et-L.
Veirfeil*.....	H.Garonne.
Vermanton....	Yonne.
Verneuil.....	Eure.
Vernon.....	Eure.
Vernoux.....	Ardèche.
Verpillière (La).	Isère.
Verrie (la)*...	Vendée.
Versailles.....	Seine-et-O.
Vertaizon*....	Puy-de-D.
Verteillac.*...	Dordogne.
Vertou*.....	Pas-de-Cal.
Vertus.....	Marne.
Vervins.....	Aisne.
Vesoul.....	H.-Saône.
Veyersheim*..	Bas-Rhin.
Veyne.....	H.-Alpes.
Veyre-Monton*	Puy-de-D.
Vézelay.....	Yonne.
Vézelize.....	Meurthe.
Vias*.....	Hérault.
Vic *.....	Meurthe.
Vic-Bigorre...	H.-Pyrén.
Vic-Fezensac..	Gers.
Vic-le-Comte*	Puy-de-D.
Vic-sur-Aisne..	Aisne.
Vic-sur-Cère..	Cantal.
Vienne.....	Isère.
Vienne-le-Château	Marne.
Vierzon.....	Cher.
Viesly*.....	Nord.
Vieux-Maisons.	Aisne.
Vigan (le)....	Gard.
Vignacourt*...	Somme.
Vignory.....	H.-Marne.
Vhiers.....	Maine-et-L.
Villaine la Juhel*	Mayenne.
Villamblard*..	Dordogne.
Villapourçon*..	Nièvre.
Vile-aux-Clers (la)	Loir-et-Ch.
Villebois*....	Ain.
Ville-Dieu....	Manche.
Villefort.....	Losère.
Villefranche....	Aveyron.
Villefranche...	H Garonne.
Ville-Franche..	Rhône.
Ville-en-Tarde-nois*.....	Marne.
Villemur*....	H.Garonne.
Villenauxe.....	Aube.
Villeneuve-d'Agen.	Lot-et-Gar.
Villeneuve-de-Berg.....	Ardèche.
Villeneuve la Guyard	Yonne.
Villen^e-les-Avignon	Gard.
Villeneuve-l'Archev.	Yonne.
Villeneuve-le-Roi..	Yonne.
Villen^e-lès-Béziers.	Hérault.
Villeneuve-St.-Georges	Seine-et-O.
Villeparisis....	Seine et-M.
Villequier.....	Cher.
Villers-Bretonneux*	Somme.
Villers Cotterêts	Aisne.
Villersexel....	H.-Saône.
VillersGuislain*	Nord.
VillersOutrean*	Nord
Villers le Bocage	Calvados.
Villette (la)...	Seine.
Ville-Vallier..	Yonne.
Vimont.....	Calvados.
Vimoutiers....	Orne.
Vinay.....	Isère.
Vinça*.....	Pyrén.-Or.
Vincennes.....	Seine.
Vire.....	Calvados.
Viriat*.....	Ain.
Virieu.....	Isère.
Vitré.....	Ille-et-Vil.
Vitry*.....	Pas-de-Cal.
Vitry*.....	Seine.
Vitry le Français	Marne.
Vitry-s.-Seine..	Seine.
Vitteaux.....	Côte-d'Or.
Viviers.....	Ardèche.
Vivonne.....	Vienne.
Vix*.....	Vendée.
Vizilles.....	Isère.
Void.....	Meuse.
Voiron.....	Isère.
Voisey*.....	H.-Marne.
Volvic*.....	Puy-de-D.
Vouvray.....	Indre-et-L.
Voute (La)....	Ardèche.
Vouziers.....	Ardennes.
Wallers*.....	Nord.
Wallincourt*..	Nord.
Walschbronne*.	Moselle.
Wantzenau (la)*	Bas-Rhin.
WarloyBaillon*	Somme.
Wasselonne...	Bas-Rhin.
Wattrelos*....	Nord.
Wattwiller*...	Haut-Rhin.
Wazemmes*...	Nord.
Wesserling....	Haut-Rhin.
Westhoffen*...	Bas-Rhin.
Wilier*.....	Haut-Rhin.
Wintzenheim*.	Haut-Rhin.
Wissembourg...	Bas-Rhin.
Wormhoudt...	Nord.
Yssingeaux....	H.-Loire.
Yvetot.....	Seine-Infér.
Zutquerque*...	Pas-de-Cal.

DÉPARTS POUR LES PAYS ÉTRANGERS.

'ILLES, PAYS, ETATS ET COLONIES *pour lesquels il est indispensable d'affranchir les Lettres, qui, sans cette précaution, resteraient au rebut.*

COLONIES, tous les jours. — *Affranchir jusqu'au port de mer* pour les Colonies franç. e l'Amérique, les Etablissemens franç. aux Indes, les Etats-Unis d'Amérique et tous autres ays ou Etats d'outre-mer. Les lettres pour le Cap de Bonne-Espérance et les possessions nglaises dans les Indes-Orientales, ne peuvent être affranchies qu'en Angleterre.

ANGLETERRE. — Les lundis, mardis, vendredis, samedis, par le courrier ordinaire; les mardis, mercredis, samedis, dimanches, par estaffette de Paris sur Calais.

Il faut affranchir jusqu'à Douvres, pour Londres et l'Angleterre, Edimbourg et Ecosse, Dublin, l'Irlande et l'île de Guernesey. Les lettres pour les îles de Jersey et Aurigny, doivent être affranchies de la même manière que celles pour les Colonies, jusqu'à *'herbourg*, *St.-Malo* ou *Granville*, selon la direction la plus courte qui peut leur être onnée par l'un ou l'autre de ces trois ports maritimes.

ESPAGNE ET PORTUGAL. — Les lettres et paquets pour *Madrid* et toute l'Espagne, isbonne et tout le Portugal, et ceux pour Gibraltar, ainsi que pour toutes les Colo- es, tant espagnoles que portugaises, partent les mercredis et dimanches par Bayonne, rsqu'ils sont affranchis jusqu'à Saint-Jean-de-Luz. Ceux pour Barcelonne, Lérida, arragone, Tortose et la Catalogne, les îles Baléares, ou les îles de Majorque, Minorque d'Ivica, partent par Perpignan, affranchis jusqu'à cette ville, les lundis et jeudis.

POSSESSIONS DE LA MAISON D'AUTRICHE. — Les départs de Paris pour la Bohême t lieu les mardis, mercredis, vendredis, dimanches; et, pour la Moravie, la Silésie, Galicie, seulement le mardi, par Forbach, avec affranchissement forcé jusqu'à ce bureau. Les départs pour Vienne et la basse Autriche, la Moravie, la Silésie, la Galicie, la ongrie, la Transilvanie, les frontières militaires, le Tyrol, la Styrie, la haute Au- che, l'Illyrie, la Dalmatie, les provinces vénitiennes, la délégation lombarde de antoue, les lundis, mercredis, vendredis, samedis, par Huningue, avec affranchissement rcé jusqu'à ce bureau.

Les départs pour les provinces lombardes, les lundis, mardis, mercredis, jeudis, ven- edis et samedis, par Huningue, avec affranchissement forcé jusqu'à ce bureau.

Ces points de sortie (Forbach et Huningue) sont communs aux lettres de tous les partemens de la France, excepté celles des 37 départemens méridionaux pour le Tyrol éridional, l'Illyrie, la Dalmatie, les provinces vénitiennes et lombardes, lesquelles tres, suivant leur origine, sont dirigées, avec affranchissement forcé, sur les bureaux Pont-de-Beauvoisin, ou d'Antibes.

ILLES, PAYS OU ETATS ETRANGERS *pour lesquels le public est libre d'affranchir ou de ne point affranchir* (voie d'Autriche).

acovie (la ville libre de), affranchissement libre jusqu'à destination.
ologne méridionale, Lublin, Sandomirz. . . *id* jusqu'à Podgorze.
issie méridionale, Odessa, Teflis, etc. . . . *id.* jusqu'à Brody.
odène, Reggio, Massa Carara (Italie). . . *id.* jusqu'à Sarzane.
rme, Plaisance, Guastalla. . . . . *id.* jusqu'à Sarzane.
s Ioniennes, de Malte et de Goza. . . . . *id.* jusqu'à la Samoggia, près Bologne.

TURQUIE, EGYPTE ET ECHELLES DU LEVANT. — Pour Constantinople et toute la Tur- ie, *affranchir jusqu'à Huningue*, les lettres que l'on veut faire passer par Vienne en triche; et *jusqu'à Marseille*, si l'on veut qu'elles soient expédiées par la voie de mer.

OURS DE DÉPART DU COURRIER DE VIENNE POUR CONSTANTINOPLE, EN 1833.

'ril. . . .	Mardi 2 Mardi 16	*Juillet.* . . .	Mardi 2 Mardi 16	*Octobre.* . .	Mardi 1 Vendr. 18
ai.	Vendr. 3 Vendr. 17	*Août.*	Vendr. 2 Vendr. 16	*Novembre.* .	Vendr. 1 Mardi 19
in.	Mardi 4 Mardi 18	*Septembre.* .	Mardi 3 Mardi 17	*Décembre.* .	Mardi 3 Mardi 17

Il faut pareillement affranchir soit jusqu'à Huningue, soit jusqu'à Marseille, suivant qu'on veut faire passer par Vienne en Autriche, ou directement par un port maritime de France, les lettres pour les îles de Candie, de Negrepont et tout l'Archipel, pour Smyrne, Alep et les Echelles du Levant, Alger, Maroc, Tripoli, Tunis et les Etats Barbaresques, Alexandrie, le Caire et toute l'Egypte.

GRAND-DUCHÉ DE BADE (tous les jours). — *On est libre d'affranchir jusqu'à destination, ou de ne point affranchir* pour Bade, Carlsruhe, Constance, Manheim, et tout le Grand-Duché de Bade.

SUISSE, tous les jours. — *On peut affranchir jusqu'à destination*, ou ne point affranchir pour les cantons de : Berne, Fribourg, Soleure et Unterwalden; Genève; Vaud et Valais; Neufchâtel; Bâle, Schaffouse, Argovie, Lucerne, Ury et Tessin; Zurich, Schwitz, Glaris, Zug, Appenzel, Saint-Gall, Grisons et Thurgovie.

VILLES, PAYS OU ÉTATS ÉTRANGERS *pour lesquels le public est libre d'affranchir ou de ne point affranchir.*

ITALIE, par les Etats-Sardes, lundis, mercredis, vendredis, dimanches.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir pour Cagliari et l'île de Sardaigne, ainsi que pour tous les Etats de S. M. Sarde.

On peut de même affranchir, mais jusqu'à Sarzane seulement, pour Lucques et le pays de ce nom; pour Pise, Livourne, Florence et toute la Toscane, ainsi que pour Piombino; pour le Boulonois, le Ferrarois, le duché d'Urbin, la Marche d'Ancône, Rome et tout l'Etat pontifical, pour Naples, Messine, Palerme et pour tout le royaume des Deux-Siciles.

PRUSSE, tous les jours. — *On peut affranchir jusqu'à destination*, ou ne point affranchir pour Aix-la-Chapelle et Sarrebruck, pour Clèves et le duché de ce nom, pour Dusseldorf et tout le duché de Berg, pour Berlin, Francfort-sur-l'Oder, la Marche ou le Brandebourg, Magdebourg, Kœnigsberg, Breslau, la Silésie et toutes les possessions prussiennes, tant en deçà qu'au-delà du Rhin. Mais on ne peut affranchir que jusqu'à Thorn, pour la Pologne-Russe, et jusqu'à Memel, pour l'Empire de toutes les Russies.

BELGIQUE ET HOLLANDE, tous les jours. — *On est libre d'affranchir jusqu'à destination*, ou de ne point affranchir pour Mons, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, La Haye, Middelbourg, Liége, le duché de Luxembourg, le duché de Bouillon, et pour la Belgique et la Hollande.

ÉTATS D'ALLEMAGNE *desservis par la Direction générale des postes féodales héréditaires du Prince de la Tour-et-Taxis, à Francfort-sur-le-Mein*, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir les lettres et paquets pour Stuttgard, Ulm et tout le royaume de Wurtemberg, pour le duché, le grand-duché et l'électorat de Hesse, pour le duché et le grand-duché de Nassau, pour le duché d'Oldembourg, situé sur la rive gauche du Rhin, pour la ville libre de Francfort-sur-le-Mein, pour les principautés de Hesse-Hombourg, de Lippe-Buckeburg et Detmold, de Reuss, de Saxe-Cobourg, de Schwarzburg et de Waldeck, pour la Saxe ducale, pour les royaumes de Saxe et de Hanovre, ainsi que pour le duché de Brunswick, et pour les villes Anséatiques de Bremen, d'Hambourg et de Lubeck.

On peut pareillement affranchir jusqu'à Bremen pour le duché d'Oldembourg en Basse-Allemagne; et jusqu'à *Hambourg*, pour la principauté de Lubeck, pour les grands-duchés de Mecklembourg-Strélitz et Schwérin, le duché de Holstein, le royaume de Danemarck, l'Islande et les royaumes de Suède et de Norwège.

BAVIÈRE, tous les jours. — *On peut affranchir jusqu'à destination* ou *ne point affranchir* pour tous les Etats du royaume de Bavière situés, tant en-deçà qu'au-delà du Rhin.

SECTION II.

TRANSPORTS PUBLICS.

(Administration des Messageries. — Coches de la Haute-Seine. — Etablissement des Eaux clarifiées.)

ADMINISTRATION

DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DES MESSAGERIES,

Rue Notre-Dame-des-Victoires, hôtel des Messageries.

Cet établissement, qui a remplacé la Régie générale des Messageries nationales, supprimée par la loi du 30 septembre 1797, est chargé des transports du Gouvernement et des administrations publiques; il offre au commerce et aux particuliers une centralité de services des Messageries sur tous les points du Royaume, par ses correspondans dans le Piémont, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, la Belgique, l'Angleterre, etc., etc.

L'Administration s'assemble trois fois par semaine, de midi à quatre heures; et il y a toujours à l'hôtel des Messageries un Administrateur pour recevoir les réclamations du public, et y faire droit.

Administrateurs-généraux. Messieurs,

Bon C. Saint-Georges ✻.	Musnier.
Touchard ✻.	A. de Nanteuil.
Besson (O ✻).	Casimir Leconte.
Soufflot ✻.	

M. Lefebvre, *Caissier-général.*

Administrateurs-Adjoints. Messieurs,

Caïlus fils.	Lacroix-Saint-Pierre.
Desvallières.	Bullot.
Revenaz fils.	Simons.

N, ... *Secrétaire-général.*
M. Girbaud (O ✻), *Adjoint au Secrétaire-général.*

Conseil de l'Administration.

M. Lacoste, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*
M. Bonnet fils, *Avocat plaidant.*
M. Hamelin, *Avoué à la Cour royale.*
M. Guidon, *Avoué au Tribunal de première instance.*
M. Nouguier fils, *Défenseur officieux près le Tribunal de Commerce.*
M. Chardin, *Notaire.*
M. Vandermarq ✻, *Agent de change.*
M. Seigneur, *Commissaire-Priseur.*
M. Sedillot, *Docteur en médecine.*

Bureau des Recouvremens.

Ce Bureau est chargé particulièrement du recouvrement des effets de commerce de Paris sur les Départemens, et des Départemens sur Paris. Il vient d'être donné à ses opérations plus de développement, et il offre au commerce les plus grandes facilités. Le bureau est ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures après-midi.

VILLES DE PASSAGE OU DE DESTINATION des Diligences.	Lieues.	DÉPARTS DE PARIS. Jours.	Heures.	Temps en Route.	RETOURS POUR PARIS. Jours.	Heures.	Temps en Route.	VILLES DE CORRESPONDANCE.
Abbeville. *Voyez* Calais. . . .	42	tous les 2 jours.	8 m.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Hesdin, Eu, Dieppe.
Alençon, par la voit. de Brest.	50	tous les 2 jours.	4 s	24 h.	tous les jours.	11 m.	27 h	Neufchâtel, Beaumont, Seez, Argentan, Falaise.
Altkirch, *Voyez* Mulhausen. .	113	tous les 2 jours.	6 s.	. . .	. . . . .	1 s.		
Amiens.	32	tous les 2 jours.	5 s.	15 h.	tous les 2 jours.	9 m.	15 h.	Montdidier, Arras.
Angers. *Voy.* Nantes.	76	tous les jours.	7 m.					
Angoulême. *Voy.* Bordeaux . .	120	tous les jours.	6 s.	2 j.	. . . . .	. . . .	. . .	Jarnac, Cognac, Saintes, Blaye, Limoges.
Arras, *Voyez* Lille.	50	tous les 2 jours.	3 ½ s.					
Auxerre. *V.* Châlons-sur-Saône	42	tous les jours.	10 m.					
Avallon. *V.* Lyon par Châlons. .	55	tous les jours.	10 m.					
Bar-le-Duc, *V.* Strasbourg . .	64	tous les 2 jours.	7 m.	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	Villotte, St.-Mihiel.
Bar-sur-Seine. *Voy.* Mulhausen.	47	tous les 2 jours.	3 s.					
BALE, *Voyez* Mulhausen. . . .	123	tous les 2 jours.	3 s.	4 j.	tous les 2 jours.	4 s.	4 j.	Toutes les villes de Suisse.
Beauvais. *Voyez* Calais. . . .	17	tous les 2 jours.	8 m.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Clermont-Oise, Gisors.
Belfort. *Voy.* Mulhausen. . . .	103	tous les 2 jours.	3 s.	. . .	tous les 2 jours	. . . .	3 j.	Porentruy. Colmar, Anspach, Izenheim.
BREST, par Rennes.	150	tous les 2 jours.	4 s.	4 j. ½	tous les 2 jours	11 m.	4 j. ½	
BESANÇON, par Tonnerre. . . .	100	tous les 2 jours.	6 m.	3 j.	tous les 2 jours.	7 s	3 j.	Genève, Pontarlier, Lons-le-Saulnier, Salins, Neufchâtel, et toute la Suisse.
Blois	44	tous les jours.	6 s.					
BORDEAUX, par Limoges. . . .	156	tous les 2 jours.	7 s.	4 j.	tous les jours.	. . . .	4 j.	Mont-de-Marsan, Agen, Bayonne, toute l'Esp^e.
BORDEAUX, par Orléans. . . .	157	tous les jours.	6 s.	3 j.	tous les jours.	8 m.	3 j.	
Boulogne, *Voyez* Calais. . . .	61	tous les jours.	8 m.	. . . .	. . . . .	. . . .	. . .	Cassel, St.-Omer.
Bourbon (Vend.) *V.* la Rochelle.	130	tous les 2 jours.	6 s.					
Brives, *Voy.* Toulouse.	125	tous les 2 jours.	8 m.					
BRUXELLES	73	tous les jours.	4 s.	1 j. ½	tous les jours.	11 s.	1 j. ¼	
CAEN, 1 départ.	56	tous les jours.	6 s.	6 j.	tous les jours.	8 s.	1 j.	Vire, Baïeux, St.-Lô, Carentan, Cherbourg, Avranches, Granv.
Cherbourg	97	tous les 2 jours.	10 m.	10 j.	tous les 2 jours.	8 m.	2 j.	
Cahors, *Voy.* Toulouse.	154	tous les 2 jours.	8 m.					
CALAIS, 1 départ, par Boulogne.	70	tous les 2 jours.	5 m.	1 j. ½	tous les jours.	10 s.	1 j. ½	Doulens, Arras. Bethune, Saint-Omer, Hesdin, Graveline, Dunkerque, Londres.
CALAIS. par St.-Omer.		tous les 2 jours.	5 s.	1 j. ½	tous les 2 jours.	10 m.	1 j. ½	
Cambray, 2 départs.	44	tous les jours.	7 m. 4 s.	20 h.	tous les jours.		20 h.	
Châlons-sur-Marne, 1 départ. .	43	tous les jours.	5 s. ou 7 m.	22 h.				
Châlons-sur-Saône, par Autun. .	85	tous les jours.	10 m.	50 h.	tous les jours	5 s.	50 h.	Lyon (par la Saône.)

VILLES DE PASSAGE OU DE DESTINATION des Diligences.	Lieues.	DÉPARTS DE PARIS. Jours.	Heures.	TEMPS en Route.	RETOURS POUR PARIS. Jours.	Heures.	TEMPS en Route.	VILLES DE CORRESPONDANCE.
Chartres, 1 départ	22	tous les jours.	8 s.	12 h.	tous les jours.	6 m.	33 h.	Châteaudun, Vendôme.
Châteauroux.	65	tous les 2 jours.	7 s.	33 h.	tous les jours.	7 m.	12 h.	Buzançois, Châtillon-sur-Indre, La Châtre, Leblanc.
Château-Thierry, 1 départ. . .	24	tous les jours.	5 s. 7 m.					
Châtellerault, *Voy.* Bordeaux. .	79	tous les jours.	6 s.					
Châtillon-sur-Saône.	56	tous les 2 jours.	6 m.					
Chaumont, *Voy.* Mulhausen. .	61	tous les 2 jours.	4 s.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Bourbonne.
Charleville.	60	tous les jours.	10 m	30 h.				
CLERMONT-FERRAND	95	tous les 2 jours.	5 s.	3 j.	tous les 2 jours.	9 m.		Aurillac, Le Puy, Mende, St.-Flour, Roanne.
Cosne, *V.* Clermont ou Lyon. .	46	tous les jours.	10 m.					
DIJON, par Tonnerre.	80	tous les jours.	6 m. 6 s.	2 j.	tous les jours.	7 s. 9 m.	2 j.	Vitteaux, Rouvray, Semur, Auxonne.
De Dijon à Châlons-sur-Saône.	17 ½	tous les 2 jours.	7 m.					
Dôle, *Voy.* Besançon.	90	tous les 2 jours.	8 m.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Salins, Arb., Sons-le-Sauln., Genève, la Suisse.
Douay, *V.* Lille par S.-Quentin.	30	tous les jours.	4 s.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Béthune, Arras.
Dreux, *Voy.* Rennes.	22	tous les 2 jours.	4 s.					
Epernay, *V.* Metz.	35	tous les jours.	5 s.					
Etampes, *V.* Orléans, 3 dép. .	14	tous les jours.	7 m, 6, 7 s	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Dourdan.
Evreux, *V.* Caen, 1 départ. .	27	tous les jours.	5 s. 9 m.		. . . . .	. . . .	. . .	L'Aigle, Louviers.
Ferté-Bernard (la), *Voy.* Nantes.	43	tous les 2 jours.	7 m.					
Fontainebleau, 1 départ . . .	14 ½	tous les jours.	7 m. 4 s.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Pithiviers.
Falaise.	53	tous les 2 jours.	6 s.	30 h.	tous les 2 jours.	11 m.		
GENÈVE, *Voyez* Besançon. .	130	tous les 2 jours.	8 m.	3 j. ½	tous les jours.	s.	3 j. ½	Chambéry.
Ham, *V.* Lille p. St.-Quentin, 2 d.	30	tous les jours.	4 et 6.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Beauvais, Chauny.
Havre (le).	53	tous les jours.	5 ½ s.	1 j. .	tous les jours.	8 m.	1 j.	
Joigny, *V.* Besançon, 2 départs.	36	tous les jours.	6 10 m.					
Langres. *V.* Mulhausen, 1 dép.	69	tous les 2 jours.	4 s.					
LAON.	35	tous les 2 jours.	6 s.	17 h.	tous les 2 jours.	6 m.	17 h.	Marles, Vervins, La Fère.
Laval, *Voy.* Rennes.	72	tous les jours.	4 s.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	La Capelle, Hierson.
LIÉGE, *Voy.* Valenciennes. . .	99	tous les jours.	4 s.	60 h.	tous les jours.	11 m.	60 h.	Maestricht, Aix-la-Chapelle, et toutes les villes jusqu'à Hambourg.
LILLE, par Arras.	59	tous les 2 jours.	3 ½ s.	33 h.	tous les jours.	10 m.	33 h.	Saint-Omer, Dunkerque, Menin, Courtray,
LILLE, par St.-Quentin. . . .	59	tous les jours.	4 s.	28 h.	tous les jours.	11 m.	28 h.	Bruges, Gand, Anvers, etc.
Limoges.	98	tous les jours.	7 s. 8 m.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Guéret, Moulins, Angoulême, Clermont.

Lysieux, *Voy.* Caen, 1 départ.	45	tous les jours.	5 s. 9 m.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Falaise, Pont-Audemer, Honfleur.
Lunéville. *Voy.* Strasbourg.	92	tous les 2 jours.	7 m.					
Lusignan, *Voy.* La Rochelle.	96	tous les 2 jours.	6 s.					
Lyon, par Auxerre.	120	tous les jours.	12 m.	3 j. $\frac{1}{2}$	tous les jours.	5 h. s.	3 j. $\frac{1}{2}$	Grenoble, Marseille, Montpellier, Digue, Gap, Nice, Privas, Toulon, Valence, Nîmes, Monbrison, Le Puy, Chambery, Draguignan, Avignon, Saint-Etienne, toutes les villes d'Italie et du Piémont.
Lyon, par Moulins	120	tous les jours.	9 m.	3 j. $\frac{1}{4}$	tous les jours.	6 h. m.	3 j. $\frac{1}{2}$	*Idem.*
Mâcon, *V.* Châlons-sur-Saône.	100	tous les jours.	10 m.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Bourg.
Magny, *Voy.* Le Havre.	16	tous les jours.	5 $\frac{1}{2}$ s.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Gisors.
Mans (Le). *Voy.* Nantes.	53	tous les 2 jours.	7 m.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Château-du-Loir, St.-Denis-d'Orgues.
Mantes, 2 départs.	16	tous les jours.	5 $\frac{1}{2}$, 6 m	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Houdan, Pontchartrain.
Mayenne. *Voy.* Rennes.	64	tous les 2 jours.	4 s.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Fougères, Ernée.
Meaux, 2 dép., *V.* Metz, Strasb.	12	tous les jours.	7 m. 5 s.					
Melun, 2 départs.	12	tous les jours.	10 m 6 m.					
Metz.	80	tous les 2 jours.	5 s.	44 h.	tous les 2 jours.	7 h. s.	4 j.	Nancy, Luxembourg, Trèves, Coblentz, Sarrebruck, Mayence, Francfort et toute l'Allemagne.
Mézières, *V.* Sedan	60	tous les jours.	10 m.	30 h.	. . . . .	1 h. s.	36 h.	Rocroy, Givet, Charleville.
Montauban. *Voy.* Toulouse.	170	tous les 2 jours.	8 m.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Rodez, Villefranche.
Montreuil, *Voyez* Calais.	53	tous les jours.	8 m.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Hesdin.
Mortagne, *Voy.* Rennes.	40	tous les 2 jours.	4 s.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Belesme.
Moulins, 1 départ $\frac{1}{2}$, *Voy.* Clermont et Lyon.	73	tous les jours.	9 m.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Rouanne, Montluçon, Bourbon-Lancy.
Mulhausen.	115	tous les 2 jours.	6 s.	3 j.	tous les 2 jours.	4 h. s.	3 j.	Altkirch, Isenheim, Colmar, Bâle et toute la Suisse.
Nantes, par Le Mans.	97	tous les 2 jours.	7 m.	2 j. $\frac{1}{2}$	tous les 2 jours.	8 h. s.	2 j. $\frac{1}{2}$	Lorient, Brest, St.-Malo et toute la Bretagne.
Nantes, par Tours.	108	tous les 2 jours.	7 m.	2 j. $\frac{1}{2}$	tous les 2 jours.	8 h. s.	2 j. $\frac{1}{2}$	
Nancy.	85	tous les 2 jours.	7 m.	2 j.	tous les jours.	9 h. m.	. .	Epinal, Plombières, Mirecourt, Neufchâteau, Château-Salins.
Nemours, 1 départ $\frac{1}{2}$	20	tous les jours.	7 m. 4 s.					
Nevers, 1 départ $\frac{1}{2}$	60	tous les jours.	7 m. 4 s.					
Niort, *Voy.* La Rochelle.	108	tous les 2 jours.	6 s.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Fontenay, Bourbon-Vendée, Saintes.
Nogent-le-Rotrou.	38	tous les jours.	7 m.					

VILLES PASSAGE OU DE DESTINATION des Diligences.	Lieues.	Départs de Paris. Jours.	Heures.	Temps en Route.	Retours pour Paris. Jours.	Heures.	Temps en Route.	VILLES DE CORRESPONDANCE.
Noyon, 1 départ 1/2	26	tous les jours.	4 et 6 s.					La Fère.
Orléans, 3 départ.	30	tous les jours.	6 s.	12 h.	tous les jours.	8m. 6, 7 s.	12 h.	Bourges, Chartres, Ponthiviers.
Péronne, *Voy.* Valenciennes 1 départ.	35	tous les jours.	4 s.					
Poitiers	89	tous les jours.	6 s.					
Reims.	40	tous les jours.	10 m.	17 h.	tous les jours.	8 h. m.	17 h.	Stenay, Bery, les Grandes-Loges, Mouchenot.
Rennes	91	tous les 2 jours.	4 h. s.	2 j. 1/2	tous les jours.	11 h. s.	2 1/2.	Lorient, Brest, S.-Malo, S.-Brieuc, Quimper, Dol, Dinan, Vannes, Pontivy et toute la Bretagne.
Riom.	92	tous les jours.	4 h. s.					
Rochelle. (la).	125	tous les 2 jours.	4 s.	3 j.	tous les 2 jours.	8 h. m.	3 j.	Rochefort, îles de Rhé, d'Oléron, d'Aix.
Rouen, par Magny.	32	tous les jours.	7 m.	14 h.	tous les jours.	8 h. s.		Louviers, le Hâvre, Dieppe, Fécamp, Caudebec, Pont-Audemer, Honfleur.
Rouen, par Mantes.	34 1/2	tous les jours.	6 m.	14 h.	tous les jours.	8 h. s.	14 h.	
Roye, *Voy.* Valenciennes.	28	tous les jours.	4 s.					Montdidier.
Sainte-Ménehould, *Voy.* Metz.	53	tous les 2 jours.	5 h. s.					
Saint-Maixent, *Voy.* La Rochelle.	103	tous les 2 jours.	6 s.					
Saint-Quentin, 1 départ 1/2.	35	tous les jours.	6 s.	16 h.	tous les 2 jours.	10 h. m.	16 h.	Guise, Landrecies, Maubeuge, Avesnes,
Saumur, par Orléans.	75 1/2	tous les 2 jours.	7 m.	34 h.	tous les jours.	7 h. s.	34 h.	Luxembourg, Montmédy, Stenay, Longuyon.
Sedan.	65	tous les jours.	10 m.		tous les jours.	1 h. s.		
Sens, *Voy.* Lyon, 2 départs.	28	tous les jours.	6 et 10 m					
Soissons, 1 départ. 1/2	26	tous les jours.	10m. ou 6s					
Strasbourg, par Metz tous les 2 jours, par Nancy.	122	tous les 2 jours.	7 m. 5 s.	3 j.	tous les 2 jours.	9 h. m.	3 j.	Mayence et les villes d'Allemagne.
Tonnerre, *Voy.* Besançon.	49	tous les jours.	6 m.	1 j.	tous les jours.	7 h. s.	1 j.	
Toulouse.	182	tous les 2 jours.	8 m.	4 j. 1/2	tous les 2 jours.	7 h. s.	4 j. 1/2	Foix, Carcassonne, Rodez, Auch, Pau, Tarbes, Perpignan, Alby, Barrèges, Bagnères, et toute l'Espagne.
Tours, 2 départs	59	tous les jours.	7 m.	27 h.	tous les jours.	8 m. 7 s.	27 h.	Saumur, Loches, La Roue, Château-du-Loir.
Troyes. *V.* Mulhausen.	40	tous les 2 jours.	4 s.					Arcis-sur-Aube, Brienne, Joinville, Estissac.
Uzerches, *Voy.* Toulouse.	113	tous les 2 jours.	8 m.					Tulle, Aurillac.
Valenciennes, 1 départ.	52	tous les jours.	4 s.	24 h.	tous les jours.	11 h. m.	24 h.	Saint-Amand, Tournay, Maubeuge, Le Quesnoy, Avesnes, Anvers, Bruxelles, Liége, Louvain, Malines, Mons, toute la Belgique et la Hollande.
Verdun, *Voy.* Metz.	64	tous les 2 jours.	5 s.					Dun, Saint-Mihiel.
Verneuil, *Voy.* Rennes.	31	tous les jours.	4 h. s.					Laigle.
Versailles, 2 départs et demi.	4	tous les jours.	7m. 4, 8 s.					
Vesoul, *Voy.* Mulhausen.	87	tous les jours.	4 s.					
Vierzon, *Voy.* Châteauroux.	52	tous les jours.	7 s.					Bourges.
Vitré, *Voy.* Rennes.	81	tous les jours.	4 h. s.					
Vitry-sur-Marne, *V.* Strasbourg.	51	tous les 2 jours.	7 m.					
Yvetot	41	tous les jours.	5 1/2 s.	19 h.				

ENTREPRISE DES COCHES

De la Haute-Seine, Yonne et Canal de Bourgogne.

MM. Jouet, Ingé et Comp^e^, *Propriétaires.*

M. Belamy, *Directeur-général*, île St.-Louis, rue Bretonvilliers, 1.

Cette entreprise se charge du transport des voyageurs et des marchandises de toute nature. Les voitures en sont commodes, propres, et distribuées en cabinets.

Des voitures de terre, bien suspendues, correspondent avec l'arrivée des Coches à Auxerre, pour la route de Lyon.

Les Coches d'Auxerre ont à leur suite des bateaux couverts, dont les cabanes sont planchéiées, et ferment à clef, et où les marchandises sont à l'abri de toute avarie et de toute dilapidation.

On traite à l'amiable avec le commerce pour le transport des fortes parties de marchandises.

La caisse générale et les bureaux d'administration sont établis à Paris, île Saint-Louis, rue Bretonvilliers, n. 1, ainsi que les bureaux de départ et d'arrivée.

Il y a des préposés dans chaque ville et même dans chaque village de la route que tiennent ces voitures, chargés de recevoir les marchandises, de les rendre ou de les réexpédier à destination, et de traiter pour les prix de transport.

Toutes ces voitures partent de Paris à 8 heures du matin, du 1er octobre au 1er avril, et 7 heures du matin, du 1er avril au 1er octobre. Leur mouvement se fait dans l'ordre suivant :

Coches de	Départ de Paris.	Arrivée dans les Communes.	Départ des Communes.	Arrivée à Paris
Nogent	Dimanche . .	Lundi 3 h. s.	Mercredi. . .	Jeudi 2 h. s.
Auxerre.	Mercredi. . .	Samedi soir. .	Jeudi matin. .	Samedi soir.
Aux. (petit coche d'). . .	. . . . .	. . . . .	Lundi matin .	Mercredi soir

Les voyageurs peuvent se rendre directement au Port-Saint-Bernard, lieu de départ.

Cette entreprise se charge des expéditions pour tout le Midi, Rouen et le Havre.

ÉTABLISSEMENT ROYAL DES EAUX CLARIFIÉES

ET DÉPURÉES DE LA SEINE.

Quai des Célestins, n. 24, *et rue Saint-Paul*, n. 2.

M. Happey, *Propriétaire-Administrateur.*

L'Etablissement ne distribue dans Paris que des Eaux clarifiées et dépurées au moyen d'un procédé approuvé par l'Athénée des Arts, et pour lequel le propriétaire de l'entreprise a obtenu un brevet d'invention. Les tonneaux de l'Etablissement sont de forme ordinaire et peints en gris; sur le derrière, on remarque le chiffre 2 d'une très-grande dimension et en rouge; et sur le devant, cette inscription: *Etablissement royal des Eaux clarifiées et dépurées de la Seine, quai des Célestins*, n. 24, *et rue Saint-Paul*, n. 2. Le prix est de 2 sous la voie.

SECTION III.

POIDS, MESURES ET MONNAIES.

Mesures et Monnaies de France. — Tableau comparatif des nouveaux avec les anciens Poids et Mesures. — Rapport du franc à la livre tournois. — Monnaies et Mesures étrangères. — Comparaison avec celles de France.)

	toises.	pieds.	pouces.	lig.
Mesures linéaires.				
yriamètre. . . . . 10000 mètres.	5,130	4	5	3.360
ilomètre. . . . . 1000 mètres.	513	0	5	3,936
ectomètre. . . . . 100 mètres.	51	1	10	4,959
écamètre. . . . . 10 mètres.	5	0	9	1,593
ÈTRE.	»	3	0	11.296
écimètre. . . . . 10e de mètre.	»	»	3	8.333
entimètre. . . . . 100e de mètre.	»	»	»	4,432
illimètre. . . . . 1000e de mètre.	»	»	»	0.443

Mesures agraires.

yriare . Kilomètre carré.	263,244.93 toises carrées.
ectare, Hectomètre carré.	2,632.45
RE, Décamètre carré.	26.32
entiare, Mètre carré.	0,26

Mesures de capacité.

ilolitre, Mètre cube.	29,1739 pieds cubes.
ectolitre.	2.9174
écalitre.	0,2917
TRE, Décimètre cube.	50.4124 pouces cubes.
écilitre.	5.0412
ntilitre	0,5041
illilitre, Centimètre cube.	0,0504

Mesures pour les bois.

ÈRE, Mètre cube.	29,1739 pieds cubes.
cistère.	2.9174
ntistère.	0,2917
illistère, Décimètre cube.	0,0291

Poids.

	liv.	onc.	gros.	grains.
yriagramme.	20	6	6	63,5
logramme, poids du décimètre cubique d'eau à 4d qui est le *maximum* de la densité. . . .	2	0	5	35,15
ectogramme.	»	3	2	10,72
icagramme.	»	»	2	44,27
AMME, poids du centimètre cubique d'eau à la température de la glace..	»	»	»	18.827
cigramme.	»	»	»	1,883
ntigramme.	»	»	»	0,188
illigramme, poids du millimètre cubique d'eau. .	»	»	»	0,019

Monnaies.

L'unité monétaire est une pièce d'argent du poids de cinq grammes, contenant un dixième d'alliage et neuf dixièmes d'argent pur; elle s'appelle FRANC, et se subdivise en décimes et centimes.

Les monnaies d'or contiennent, ainsi que celles d'argent, un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur.

Comparaison des anciennes Mesures avec les nouvelles.

Lieues de poste ou de 2,000 toises, en myriamètres, kilomètres et hectomètres.

	m.	kil.	h.
1 lieue vaut. .	»	3	9
2 lieues val. .	»	7	8
3.	1	1	7
4.	1	5	6
5.	1	9	4
6.	2	3	4
7.	2	7	3
8.	3	1	2
9.	3	5	1
10.	3	9	»
1 quart de liv. .	»	»	10
1 demi-liv. . .	»	2	9

Lieues de 25 au degré.

	m.	kil.	h.
1 lieue vaut. .	»	4	4
2 lieues val. .	»	8	9
3.	1	3	3
4.	1	7	8
5.	2	2	2
6.	2	6	7
7.	3	1	1
8.	3	5	6
9.	4	»	»
10.	4	4	4
1 quart de liv. .	»	1	1
1 demi-liv. . .	»	2	3

Arpens de Paris, contenant 100 perches, et la perche 18 pieds, en hectares, ares et centiares.

	hec.	ar.	c.
1 arpent vaut. .	»	34	19
2 arpens val. . .	»	68	38
3.	1	2	57
4.	1	36	75
5.	1	70	94
6.	2	5	13
7.	2	39	32
8.	2	73	51
9.	3	7	70
10.	3	41	89

Arpent de 20 pieds pour perche.

	hec.	a.	c.
1 arp. vaut. .	»	42	20
10 arp. val. . .	4	22	5

Arpent de Paris, de 22 pieds pour perche.

	hec.	a.	c.
1 arpent vaut. .	»	51	7
10 arpens val. .	5	10	72

Acre commune de Normandie, composée de 160 perches, et la perche de 22 pieds.

	hec.	a.	c.
1 acre vaut. .	»	81	71
10 acres val. .	8	17	10

Aunes, mètres et centimètres.

	m.	c.
1 aune vaut.	1	19
2 aunes val.	2	38
3.	3	57
4.	4	75
5.	5	94
6.	7	13
7.	8	32
8.	9	51
9.	10	70
10.	11	88

Fractions de l'aune.

	mm.
1 demi-aune vaut. . .	594
1 quart.	297
1 huitième.	148
1 seizième.	74
1 trente-deuxième. . .	37
1 tiers	396
1 sixième.	198
1 douzième.	99
1 vingt-quatrième. . .	50

Boisseaux de Paris, en hectolitres, litres et centilitres.

	hec.	lit.	c.
1 boiss. vaut. .	»	13	»
2 boiss. val. . .	»	26	1
3.	»	39	2
4.	»	52	2
5.	»	65	3
6.	»	78	4
7.	»	91	5
8.	1	4	6
9.	1	17	7
10.	1	30	8
11.	1	43	8
12 ou 1 setier. .	1	56	9
1 litron vaut. .	»	»	81
4 litrons val. .	»	3	25
8.	»	6	50

Pintes de Paris, en litres et centilitres.

	lit.	c.
1 pinte vaut. . . .	»	93
2 pintes val. . . .	1	86
3.	2	79
4.	3	72
5.	4	66
6.	5	59
7.	6	52
8.	7	45
9.	8	38
10.	9	31

Voies de bois de Paris, en stères et centistères

	st.	cen.
1 voie vaut. . . .	1	92
2 v. ou 1 corde val.	3	84
3.	5	76
4.	7	68
5.	9	60
6.	11	52
7.	13	44
8.	15	36
9.	17	28
10.	19	19

FRANCS.	LIVRES TOURNOIS.			FRANCS.	LIVRES TOURNOIS.		
	Livres	Sous.	Den.		Livres.	Sous.	Den.
1	1	»	3	49	49	12	3
2	2	»	6	50	50	12	6
3	3	»	9	60	60	15	»
4	4	1	»	70	70	17	6
5	5	1	3	80	81	»	»
6	6	1	6	90	91	2	6
7	7	1	9	100	101	5	»
8	8	2	»	200	202	10	»
9	9	2	3	300	303	15	»
10	10	2	6	400	405	»	»
11	11	2	9	500	506	5	»
12	12	3	»	600	607	10	»
13	13	3	3	700	708	15	»
14	14	3	6	800	810	»	»
15	15	3	9	900	911	5	»
16	16	4	»	1,000	1,012	10	»
17	17	4	3	1,100	1,113	15	»
18	18	4	6	1,200	1,215	»	»
19	19	4	9	1,300	1,316	5	»
20	20	5	»	1,400	1,417	10	»
21	21	5	3	1,500	1,518	15	»
22	22	5	6	1,600	1,620	»	»
23	23	5	9	1,700	1,721	5	»
24	24	6	»	1,800	1,822	10	»
25	25	6	3	1,900	1,923	15	»
26	26	6	6	2,000	2,025	»	»
27	27	6	9	3,000	3,037	10	»
28	28	7	»	4,000	4,050	»	»
29	29	7	3	5,000	5,062	10	»
30	30	7	6	6,000	6,075	»	»
31	31	7	9	7,000	7,087	10	»
32	32	8	»	8,000	8,100	»	»
33	33	8	3	9,000	9,112	10	»
34	34	8	6	10,000	10,125	»	»
35	35	8	9	20,000	20,250	»	»
36	36	9	»	30,000	30,375	»	»
37	37	9	3	40,000	40,500	»	»
38	38	9	6	50,000	50,625	»	»
39	39	9	9	60,000	60,750	»	»
40	40	10	»	70,000	70,875	»	»
41	41	10	3	80,000	81,000	»	»
42	42	10	6	90,000	91,125	»	»
43	43	10	9	100,000	101,250	»	»
44	44	11	»	200,000	202,500	»	»
45	45	11	3	300,000	303,750	»	»
46	46	11	6	400,000	405,000	»	»
47	47	11	9	500,000	506,250	»	»
48	48	12	»	1,000,000	1,012,500	»	»

LIVRES TOURNOIS.	FRANCS.	DÉCIMES.	CENTIMES.	MILLIMES.	LIVRES TOURNOIS.	FRANCS.	DÉCIMES.	CENTIMES.	MILLIMES.
liv. sous.									
» 1	»	0	4	9	31	30	6	1	7
» 2	»	0	9	8	32	31	6	0	5
» 3	»	1	4	8	33	32	5	9	2
» 4	»	1	9	7	34	33	5	9	0
» 5	»	2	4	6	35	34	5	8	7
» 6	»	2	9	6	36	35	5	8	5
» 7	»	3	4	5	37	36	5	7	3
» 8	»	3	9	5	38	37	5	4	3
» 9	»	4	4	4	39	38	5	3	1
» 10	»	4	9	3	40	39	5	1	0
» 11	»	5	4	3	41	40	5	0	8
» 12	»	5	9	2	42	41	4	9	6
» 13	»	6	4	2	43	42	4	9	3
» 14	»	6	9	1	44	43	4	8	9
» 15	»	7	4	1	45	44	4	8	6
» 16	»	7	9	0	46	45	4	8	4
» 17	»	8	3	9	47	46	4	8	2
» 18	»	8	8	8	48	47	4	7	9
» 19	»	9	3	8	49	48	4	7	7
»					50	49	4	7	5
1	0	9	8	7	51	50	4	7	2
2	1	9	7	5	52	51	4	7	0
3	2	9	6	3	53	52	3	6	8
4	3	9	5	2	54	53	3	6	5
5	4	9	3	0	55	54	3	6	3
6	5	9	2	8	56	55	3	6	0
7	6	9	1	7	57	56	3	5	8
8	7	9	0	5	58	57	3	5	6
9	8	8	8	4	59	58	3	5	4
10	9	8	7	2	60	59	3	5	1
11	10	8	6	1	61	60	3	4	9
12	11	8	5	0	62	61	3	4	7
13	12	8	3	8	63	62	3	4	5
14	13	8	2	7	64	63	3	4	3
15	14	8	1	5	65	64	3	4	1
16	15	8	0	4	66	65	3	3	9
17	16	7	9	2	67	66	3	3	7
18	17	7	7	1	68	67	3	3	5
19	18	7	6	0	69	68	3	3	3
20	19	7	4	8	70	69	3	3	1
21	20	7	3	7	71	70	3	2	9
22	21	7	2	5	72	71	3	2	7
23	22	7	1	4	73	72	3	2	5
24	23	7	0	2	74	73	3	2	3
25	24	6	9	1	75	74	3	2	1
26	25	6	7	9	76	75	3	1	9
27	26	6	6	8	77	76	3	1	7
28	27	6	5	6	78	77	3	1	5
29	28	6	4	5	79	78	3	1	3
30	29	6	3	3	80	79	3	1	1

LIVRES TOURNOIS.	FRANCS.	DÉCIMES.	CENTIMES.	MILLIMES.	LIVRES TOURNOIS.	FRANCS.	DÉCIMES.	CENTIMES.	MILLIMES.
81	80	0	0	0	1000	987	6	5	4
82	80	9	8	7	2000	1975	3	0	8
83	81	9	7	5	3000	2962	9	6	2
84	82	9	6	2	4000	3950	6	1	7
85	83	9	5	0	5000	4938	2	7	1
86	84	9	3	8	6000	5925	9	2	5
87	85	9	2	5	7000	6913	5	8	0
88	86	9	1	3	8000	7901	2	3	4
89	87	9	0	1	9000	8888	8	8	8
90	88	8	8	8	10,000	9876	5	4	3
91	89	8	7	6	20,000	19,753	0	8	6
92	90	8	6	4	30,000	29,629	6	2	9
93	91	8	5	1	40,000	39,506	1	7	2
94	92	8	3	9	50,000	49,382	7	1	6
95	93	8	2	7	60,000	59,259	2	5	9
96	94	8	1	4	70,000	69,135	8	0	2
97	95	8	0	2	80,000	79,012	3	4	6
98	96	7	9	0	90,000	88,888	8	8	8
99	97	7	7	7	100,000	98,765	4	3	2
100	98	7	6	5	200,000	197,530	8	6	4
200	197	5	3	0	300,000	296,296	2	9	6
300	296	2	9	6	400,000	395,061	7	2	8
400	395	0	6	1	500,000	493,827	1	6	0
500	493	8	2	7	600,000	592,592	5	9	2
600	592	5	9	2	700,000	691,358	0	2	4
700	691	3	5	8	800,000	790,123	4	5	6
800	790	1	2	3	900,000	888,888	8	8	8
900	888	8	8	8	1,000,000	987,654	3	2	1

Vota. On a porté les fractions jusqu'aux millimes de franc, qu'on peut élever à l'unité
érieure, c'est-à-dire à un centime, lorsque leur nombre excède cinq, ou les négliger
olonté, à cause de leur peu d'importance.

TARIF *des Ecus de* 3 *et de* 6 *livres.*

NOMBRE de PIÈCES.	VALEUR en francs de l'Ecu de 3 l.		VALEUR en francs de l'Ecu de 6 l.		NOMBRE de PIÈCES	VALEUR en francs de l'Ecu de 3 l.		VALEUR en francs de l'Ecu de 6 l.	
	fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.
1	2	75	5	80	29	79	75	168	20
2	5	50	11	60	30	82	50	174	»
3	8	25	17	40	31	85	25	197	80
4	11	»	23	20	32	88		185	60
5	13	75	29	»	33	90	75	191	40
6	16	50	34	80	34	93	50	197	20
7	19	25	40	60	35	96	25	203	»
8	22	»	46	40	36	99	»	208	80
9	24	75	52	20	37	101	75	214	60
10	27	50	58	»	38	104	50	220	40
11	30	25	63	80	39	107	25	226	20
12	33	»	69	60	40	110	»	232	»
13	35	75	75	40	41	112	75	237	80
14	38	50	81	20	42	115	50	243	60
15	41	25	87	»	43	118	25	249	40
16	44	»	92	80	44	121	»	255	20
17	46	75	98	60	45	123	75	261	»
18	49	50	104	40	46	126	50	266	80
19	52	25	110	20	47	129	25	272	60
20	55	»	116	»	48	132	»	278	40
21	57	75	121	80	49	134	75	284	20
22	60	50	127	60	50	137	50	290	»
23	63	25	133	40	60	165	»	348	»
24	66	»	139	20	70	192	50	406	»
25	68	75	145	»	80	220	»	464	»
26	71	50	150	80	90	247	50	522	»
27	74	25	156	60	100	275	»	580	»
28	77	»	162	40					

TARIF *des pièces d'or de* 24 *et de* 48 *livres.*

NOMBRE de PIÈCES	VALEUR en francs du louis de 24 l.		VALEUR en francs du louis de 48 l.		NOMBRE de PIÈCES	VALEUR en francs du louis de 24 l.		VALEUR en francs du louis de 48 l.	
	fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.
1	23	55	47	20	15	353	25	708	»
2	47	10	94	40	16	376	80	755	20
3	70	65	141	60	17	400	35	802	40
4	94	20	188	80	18	423	90	849	60
5	117	75	236	»	19	447	45	896	80
6	141	30	283	20	20	471	»	944	»
7	164	85	330	40	21	494	55	991	20
8	188	40	377	60	22	518	10	1038	40
9	211	95	424	80	23	541	65	1085	60
10	235	50	472	»	24	565	20	1132	80
11	259	5	519	20	25	588	75	1180	»
12	282	60	566	40	50	1177	50	2360	»
13	306	15	613	60	100	2355	»	4720	»
14	329	70	660	80					

TABLEAU *comparatif des mesures linéaires anciennes et nouvelles.*

l'ois.	Mètres.	Pieds.	Décimèt.	Pouc.	Centimèt.	Lign.	Millim.
1	1,9490	1	3,2484	1	2,7070	1	2,256
2	3,8981	2	6,4968	2	5,4140	2	4 512
3	5,8471	3	9,7452	3	8,1210	3	6,767
4	7,7961	4	12,9936	4	10,8280	4	9,023
5	9,7452	5	16,2420	5	13,5350	5	11,279
6	11,6942	6	19,4904	6	16,2420	6	13,535
7	13,6433	7	22,7388	7	18,9490	7	15,771
8	15,5923	8	25,9872	8	21,6560	8	18,047
9	17,5413	9	29,2356	9	24,3630	9	20,302
				10	27,0700	10	22,558
				11	29,7770	11	24,814

ètres	Pieds.	Pouc.	Lignes.	Mètres.	Pieds.	Pouc.	Lign.
1	3	0	11,296	100	307	10	1,6
2	6	1	10,592	200	615	8	3,2
3	9	2	9,888	300	923	6	4,8
4	12	3	9,184	400	1231	4	6,4
5	15	4	8,480	500	1539	2	8,0
6	18	5	7,776	600	1847	0	9,6
7	21	6	7,072	700	2154	10	11,2
8	24	7	6,368	800	2462	9	0,8
9	27	8	5,664	900	2770	7	2,4
0	30	9	4,96	1000	3078	5	4
0	61	6	9,92	2000	6156	10	8
0	92	4	2,88	3000	9235	4	0
0	123	1	7,84	4000	12313	9	4
0	153	11	0,80	5000	15392	2	8
0	184	8	5,76	6000	18470	8	0
0	215	5	10,72	7000	21549	1	4
0	246	3	3,68	8000	24627	6	8
0	727	0	8,64	9000	27706	0	0
				10000	30784	5	4

:im.	Pieds.	Pouc.	Lign.	Cent.	Pouc.	Lign.	Mill.	Lignes.
1	0	3	8,3296	1	0	4,43296	1	0,443296
2	0	7	4,65592	2	0	8,86592	2	0,886592
3	0	11	0,9888	3	1	1,29888	3	1,329888
4	1	2	9,3184	4	1	5,73184	4	1,773184
5	1	6	5,6480	5	1	10,16480	5	2,216480
6	1	10	1,9776	6	2	2,59776	6	2,659776
7	2	1	10,3072	7	2	7,03072	7	3,103072
8	2	5	6,6368	8	2	11,46368	8	3,546368
9	2	9	2,9664	9	3	3,89664	9	3,989664
0	3	0	11,2960	10	3	8,32960	10	4,432960

TABLEAU *comparatif des mesures et poids étrangers.*

MESURES LINÉAIRES.

	Millim.
Ancien pied français. . . .	324,8
Pied anglais.	304,9
Varre de Castille.	836,7
Pied du Rhin.	314,0
— de Vienne.	316,1
— d'Amsterdam.	283,0
— de Suède.	297,1
— de Russie.	354,1
— de la Chine.	319,6

POIDS.

	Gramm.
Livre poids de marc. . . .	489,5
— d'Angl. { livre troy. . .	372,9
— d'Angl. { avoir du poids.	453,5
— de Castille.	459,4
— de Cologne.	467,7
— de Vienne	560,0
— d'Amsterdam.	491,8
— de Suède.	424,0
— de Russie.	409,7

TABLEAU COMPARATIF

Des Monnaies étrangères aux Monnaies françaises, toutes supposées droites de poids et de titres (1).

HOLLANDE.

Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Ducat.	11	93
Ryper.	31	65
Demi *idem*.	15	82,50
Vingt florins du roi Louis, 1808.	43	14
Dix florins de *idem*. . . .	21	57
Dix florins de Guillaume. .	21	84
Argent.		
Florin de 20 sols. . . .	2	16
Escalin, ou pièce de 6 s. .	»	64
Ducaton, ou ryder. . . .	6	85
Ducat, ou risdale.	5	48

ÉTATS ROMAINS.

Or.	fr.	c.
Pistoles de Pie VI et Pie VII.	17	27,50
Demi *idem*.	8	63,75
Sequin, 1769, Clément XIV et ses successeurs. . . .	11	80
Demi, *idem*.	5	90
Argent.		
Ecu de 10 Pauls de 100 bayoques.	5	38,50
$\frac{3}{10}$ écu ou teston de 30 bayoques.	1	61,55
5e écu ou papetto de 20 bayoques.	1	07,70
10e écu ou Paul de 10 bayoques.	»	54

ANGLETERRE.

Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Guinée de 21 schillings. .	26	47
Demi.	13	23,50
Un quart.	6	61,75
Un tiers ou 7 schillings.. .	8	82,33
Souverain de 20 schillings, depuis 1818.	25	20 $\frac{1}{100}$
Demi-souverain.	12	60,40
Argent.		
Crown ou couronne de 5 schillings.	6	18
Schilling.	1	23,60
Nouvelle couronne, depuis 1818.	5	80,72
Demi.	2	90,36
Schillings nouv.. 1818. . .	1	16,14
Six pences ou demis chilling. .	»	58,07

AUTRICHE ET BOHÊME.

Or.	fr.	c.
Ducat de l'Empereur. . . .	11	86
Ducat de Hongrie.	11	90
Souverain.	17	58
Demi.	8	79
Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Ecu ou risdale de convention, depuis 1753.	5	19,50
Demi-risdale ou florin. . .	2	59,75
Vingt kreutzers.	»	86,50
Dix kreutzers.	»	43,25

(1) Ce tableau a été donné par l'Administration générale des Monnaies.

DANEMARCK ET HOLSTEIN.

Or.	fr.	c.
Ducat courant, dep. 1767.	9	47
Demi.	4	73,50
Ducat species, 1791 à 1802.	11	86
Chrétien, 1773.	20	95
Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Risdale d'espèce ou double écu de 96 schellings, depuis 1776.	5	66
Risdale courante ou pièce de 6 marck-danske, de 1750.	4	96
Marck danois de 16 schellings de 1776.	»	94
Marck de Lubeck de 16 schellings, 1740.	1	53

ESPAGNE.

Or.	fr.	c.
Pistole ou doublon de 8 écus, 1772 à 1786.	83	93
Pistole de 4 écus.	41	96,50
Pistole de 2 écus.	20	98,25
Demi-pistole ou écu.	10	49,12
Pistole ou Doublon de 8 écus depuis 1786.	81	51,16
Pistole ou Doublon de 4 écus	40	75,58
Pistole ou Doublon de 2 écus.	20	37,75
Demi – Pistole ou Ecu.	10	18,87
Argent.	fr.	c.
Piastre, depuis 1772.	5	43
Réal de 2 ou piécette, ou 5e piastre.	1	08
Réal de 1 ou demi-piécette, ou 10e piastre.	»	54
Réallillo ou réal de Veillon, ou 20e piastre.	»	27

HAMBOURG.

Or.	fr.	c.
Ducat *ad legem imperii.*	11	86
Ducat nouveau de la ville.	11	76
Argent.		
Marc banco.	1	88
Marc ou 16 schellings, d'après la convention de Lubeck	1	53
Risdale de constitution, ou écu de banque.	5	78

TOSCANE.

Or.	fr.	c.
Ruspone ou 3 sequins aux lys.	36	04
Un tiers ruspone ou sequin aux lys.	12	01,33
Demi-sequin.	6	00,67
Sequin à l'effigie.	12	01,33
Rosine.	21	54
Demi.	10	77

Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Francescone de 10 pauls, Livournine, piastre à la rose, Talaro, Léopoldine, et écu de 10 pauls.	5	61
Pièce de 5 pauls.	2	80,50
—— de 2 pauls.	1	12,20
—— de 1 paul.	»	56,10

SUISSE.

Or.	fr.	c.
Pièce de 32 franken suisse.	47	63
— de 16.	23	81,50
Ducat de Zurich.	11	77
Ducat de Berne.	11	64
Pistole de Berne.	23	76
Argent.		
Ecu de Bâle de 30 batz ou 2 florins.	4	56
Demi-écu ou florin de 15 batz.	2	28
Franc de Berne depuis 1803.	1	50
Ecu de Zurich de 1798.	4	70
Demi ou florin depuis 1781.	2	35
Ecu de 40 batz de Bâle et Soleure, dép. 1781.	5	90
Pièce de 4 franken de Berne, 1799.	5	88
Pièce de 4 franken suisse en 1803.	6	»
Pièce de 2 franken suisse en 1803.	3	»
Pièce de 1 franken suisse en 1803.	1	50

NAPLES.

Or.		
Onces fabriquées depuis 1818.	12	99
Quintuples ou 15 ducats, depuis 1818	64	95
Décuples de 30 Ducats.	129	90

Le titre des anciens ducats est trop variable pour pouvoir en donner l'évaluation en monnaies françaises.

Argent.	fr.	c.
12 Carlins de 120 grains, 1784 à 1808.	5	10
Ducat de 10 Carlins de 100 grains, 1784.	4	25
2 Carlins, depuis 1804.	»	85
1 Carlin, depuis 1804.	»	42,50

PARME.

Or.	fr.	c.
40 Lire de Marie-Louise, depuis 1815.	40	
20 Lire de *idem.*	20	
Sequin.	11	95

	fr.	c.
Pistole de 1784.	23	01
Pistole de 1786 à 1791. .	21	91,50
Argent.		
5 Lire de Marie-Louise, depuis 1815	5	
2 Lire, 1 1/2, 1/4 Lira, à proportion.		
Ducat de 1784 et 1796. . .	5	18
Pièce de 3 liv. dep. 1790. .	»	68
Pièce de 1 l. 10 s. depuis 1790.	»	34

Nota. Le titre du ducat de 1784 n'est pas aussi certain que celui de 1796.

PORTUGAL.

Or.	fr.	c.
Moeda d'ouro, Lisbonnine, 4,800 reis.	33	96
Meia moeda, demi-lisbonnine, 2,400 reis. . . .	16	98
Quartinho, demi-lisbonnine, de 1.200 reis. . . .	8	49
Meia dobra, Portugaise, de 6,400 reis.	45	27
Demi-portugaise de 3,200 reis.	22	63,50
Pièce de 16 testons de 1,600 reis.	11	32
Pièce de 12 testons de 1,200 reis.	8	02
P. de 8 test. de 800 reis. .	5	66
Cruzade neuve de 480 reis. .	2	94
Argent.		
Cruzade de 480 reis. . . .	3	30
1,000 reis.	6	12,50

PRUSSE.

Or.	fr.	c.
Ducat.	11	77
Frédéric.	20	80
Demi.	10	40
Argent.		
Risdale ou écu thaler de 24 bons gros, de 1767 à 1807. .	3	71,63
Demi ou 12 bons gros. . .	1	85.81
Gros.	»	15,48

RAGUSE.

Or. (Néant).		
Argent.	fr.	c.
Tallaro *dit* Ragusine. . . .	3	90
Demi.	1	95
Ducat.	1	37
12 grossettes.	»	41
6 grossettes	»	20,50

RUSSIE.

Or.	fr.	c.
Ducat de 1755.	11	79
Ducat de 1763.	11	59
Impér. de 10 roub. 1755. .	52	38
Demi de 5 roubles 1755. .	26	19
Impér. de 10 roub. 1763. .	41	29
Demi de 5 roubles 1763. .	20	64,50
Argent.		
Rouble de 100 kopecks, de 1750 à 1762.	4	61
Rouble dep. 1763 à 1807. .	4	»

SARDAIGNE.

Or.	fr.	c.
Carlin depuis 1768. . . .	49	33
Demi *idem*.	24	66,50
Pistole.	28	45
Demi.	14	22,50
Argent.		
Ecu depuis 1768.	4	70
Demi-écu ou 1 livre. . . .	1	17,50
Ecu neuf de 5 liv. 1816. . .	5	»

SAVOIE-PIÉMONT.

Or.	fr.	c. 1/100
Pistole neuve de 20 liv., 1816.	20	»
Sequin.	11	94,50
Double neuve, pistole de 24 liv.	30	»
Demi de 12 liv.	15	»
Carlin depuis 1755. . . .	150	»
Demi.	75	»
Argent.		
Ecu neuf de 5 liv. 1816. .	5	»
Ecu de 6 liv. depuis 1755. .	7	07
Demi-écu.	3	53,50
Quart ou 30 sols.	1	76,75
Huitième ou 15 sols. . . .	»	88,37

SAXE.

Or.	fr.	c.
Ducat.	11	86
DoubleAuguste ou 10 thalers.	41	49
Auguste ou 5 thalers. . .	20	74,50
Demi-Auguste.	10	37,25
Argent.		
Risdale d'espèce ou écu de convention, dep. 1763. .	5	19,50
Demi ou florin de convention.	2	59,75
Thaler de 24 bons gros. . .	3	89,63
Florin vieux ou 2/3 de Saxe et de Pologne, 1694 à 1699.	2	82
Un gros ou 32e. risdale, ou 24e. thaler.	»	16,23

SICILE.

Once d'or depuis 1748. . .	13	73
Ecu d'argent de 12 tarins. .	5	16

SUÈDE.

Or.	fr.	c.
Ducat.	11	70
Demi.	5	85
Quart.	2	92,50
Argent.		
Risdale d'espèce de 48 es- 1720 calins ou schellings, à 1802.	5	75,73
$\frac{2}{3}$ risdale ou double pièce de 32 schellings.	3	83,82
$\frac{1}{3}$ ou 16 schellings.	1	91,91

VENISE.

Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Sequin.	12	
Demi.	6	
Oselle.	47	07
Ducat.	7	49
Pistole.	21	36
Argent.		
Ducat eff. de 8 l. piccolis.	4	18
Ecu à la croix.	6	70
Justine ou ducaton.	5	91
Tallero.	5	32
Oselle.	2	07
Ducat courant de 6 $\frac{1}{5}$ liv. piccolis, ou 124 sols, monnaie de compte.	3	23,95
Livre.	»	52,25

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Or.	fr.	c.
Double aigle de 10 dollars.	55	21
Aigle de 5 dollars.	27	60,50
Demi-aigle ou 2 dollars $\frac{1}{2}$.	13	80,25
Argent.		
Dollar.	5	42
Demi.	2	71
Quart.	1	35,50

JAPON (par approximation, n'ayant pas de renseignemens précis sur le droit de poids et de titre).

Or.	fr.	c.
Kobang vieux de 100 mas.	51	24
Demi de 50 mas.	25	62
Kobang nouv. de 100 mas.	32	69
Demi de 50 mas.	16	34,50
Argent.		
Tigo-gin, ou p. de 40 mas.	14	40
Demi de 20 mas.	7	20
Quart de 10 mas.	3	60
Huitième de 5 mas.	1	80

MOGOL INDES (par approximation).

Or.	fr.	c. $\frac{1}{000}$
Roupie du Mogol.	38	72
Demi.	19	36
Quart.	9	68
Pagode au croissant.	9	46
Pagode à l'étoile.	9	35
Ducat de la comp. holland.	11	62
Demi.	5	81
Argent.		
Roupie du Mogol.	2	42
Roupie de Madras.	2	40
Roupie d'Arcate.	2	36
Roupie de Pondichéry.	2	42
Double fanon des Indes	»	63
Fanon.	»	31,50
Pièce de la comp. holland.	2	40

PERSE (par approximation comme Japon).

Or.	fr.	c.
Roupie.	36	75
Demi.	18	57,50
Argent.		
Double roupie de 5 abassis.	4	90
Roupie de 2 abassis $\frac{1}{2}$.	2	45
Abassi.	»	97
Mahmoudi.	»	48,50
Larin.	1	03

TURQUIE (par approximation comme Japon).

Or.	fr.	c. $\frac{1}{000}$
Sequin Zermahboub du sultan Abdoul-Hamyd, 1774.	8	72
Nousfiéh ou demi-Zermahboub, *id.*	4	36
Roubayeh ou tiers de sequin.	2	90,67
Sequin Zerm. de Selim III.	7	30
Demi.	3	65
Tiers.	2	43,33
Quart.	1	82,50
Argent.		
Altmichlec de 60 paras, depuis 1771.	3	52
Grouch, piastre de 40 paras, ou 20 aspres, 1771.	2	35
Ykermichlec de 20 paras ou 60 aspres, 1757.	»	99
Roub de 10 paras ou 30 aspres, 1757.	»	45,50
Para de 3 aspres, 1773.	»	04
Aspre, dont 120 pour la piastre, 1773.	»	01,33
Piastre de 40 paras, ou 120 aspres, de 1780.	2	»
Pièce de 5 piastres, de Mahmoud, de 1811.	4	13,67

SECTION IV.

RÈGLEMENT DES DEUILS.

DEUILS DE COUR.

Il y a grand et petit deuil ; la volonté du Roi les détermine et en fixe la durée.

Les grands deuils se partagent en trois temps : la laine, la soie et les pierres noires, 3° le petit deuil et les diamans.

Durée.

Grand Deuil. De six mois à deux mois.

Petit Deuil. De trois semaines à trois jours.

Habillemens des Hommes et usages pour le grand Deuil.

Premier temps.—Le Roi porte habit, veste et culotte de drap violet ; l'habit, boutonné tout du ong, sans laisser voir la chemise ; les manches fermées jusqu'aux poings, et garnies de petites manchettes plates et cousues ;

Le collet garni d'un rabat de toile de Hollande ; les bas de laine violette ; les souliers de drap violet, avec les boucles d'acier tirant sur le violet ; l'épée garnie d'acier de même couleur, avec le ceinturon de drap violet ; le chapeau noir, garni d'un crêpe violet ; les gants violets avec la garniture.

Les autres personnes portent les cheveux sans poudre, habit de drap noir, souliers bronzés, bas de laine noire, l'épée noire, garnie d'un crêpe, boucles noires, cravate de batiste, pleureuses.

Deuxieme temps. — Le Roi porte habit, veste et culotte de drap violet, bas de soie violette, manchettes de mousseline d'effilé, boucles et épée d'argent, un ruban violet à l'épée ; et pour les autres personnes, habit de drap noir, bas de soie noire, boucles et épée d'argent, un ruban noir à l'épée.

Troisieme temps, ou *petit deuil.* — Pour le Roi, ainsi que pour les autres personnes, habit noir de soie, épée et boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc.

Pendant le grand deuil, dans les grandes cérémonies, les hommes ajoutent à leur costume un manteau, un crêpe pendant au chapeau, et une cravatte longue.

Le manteau du Roi est en violet ; celui des autres personnes est en étoffe de laine noire.

La longueur du manteau se règle suivant le rang de la personne.

La queue du manteau du Roi est longue de cinq pieds ; celle du manteau des Frères du Roi, de trois pieds et demi ; celle du manteau des autres Princes, de deux pieds.

Les manteaux des Ministres et premiers Officiers de la Maison du Roi, et des Présidens des grands Corps de l'Etat, ne traînent que de trois à quatre doigts ; le manteau des autres personnes descend jusqu'à la cheville.

Lorsque le Roi est en grand deuil, s'il reçoit des révérences, il y admet toutes les personnes présentées. Dans cette cérémonie, les hommes portent le manteau et le crêpe, et les dames, la mante et le voile.

Dans les grands deuils, la chambre et l'anti-chambre du Roi sont tendues en violet ; les carreaux, les fauteuils et les tapis de la Chapelle sont aussi en violet.

Les voitures de S. M. sont drapées de la même couleur.

Les Princes de la Famille royale et les Princes du sang tendent leur anti-chambre en noir ; leurs voitures sont drapées en noir.

Les Ministres, des premiers Officiers de la Maison du Roi, les Pairs de France, les membres de la Chambre des Députés et du Conseil-d'Etat, drapent leurs voitures en noir.

La livrée, tant de la Maison du Roi que des autres personnes désignées ci-dessus, est habillée en noir. Pendant le deuxième et le troisième temps du deuil, ils portent des aiguillettes de la couleur de la livrée.

Habillement des Femmes pour le grand Deuil.

Premier temps, ou *grand deuil*. — Vêtement de laine noire : pendant la première moitié de ce premier temps, coiffure et fichu de crêpe noir; pendant la seconde moitié, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni d'effilé uni. — *Deuxième temps*, ou *deuil ordinaire*. — Vêtement de soie noire : en hiver, le pou de soie; en été, le taffetas; les coiffures et garnitures en crêpe blanc, garni d'effilé. — *Troisième temps*, ou *petit deuil*. — Le blanc uni, ou le noir et blanc.

Pendant le grand deuil et dans les grandes cérémonies, les femmes ajoutent à leur habillement une mante noire, dont la longueur est également réglée sur le rang de la personne qui la porte, et un petit voile de crêpe noir sur la tête.

L'usage en France étant qu'un père et une mère ne portent pas le deuil de leurs enfans si un fils ou petit-fils du Roi vient à mourir, S. M. ne prend pas le deuil; mais toutes le autres personnes le portent conformément au genre et à la durée déterminés par les ordres du Roi. Les étrangers voyageant en France peuvent porter le deuil de leur Souverain et de leurs Princes, tel qu'il est réglé par leur Cour. On ne porte pas le deuil des enfans qui n'ont pas atteint l'âge de 7 ans.

Les militaires et toutes les personnes qui ont des uniformes ou des costumes, portent le deuil avec un crêpe au bras, au chapeau et à l'épée.

Les Ecclésiastiques portent le rabat blanc et le crêpe au chapeau.

Hors le temps où la Cour est en grand deuil, personne ne pourra s'y présenter en grand deuil, sans en avoir obtenu la permission de Sa Majesté.

Lorsque la Cour est en deuil, aucune personne, même celles qui demandent audience, et qui ne sont pas présentées, ne peut y paraître sans être en deuil.

DEUILS PARTICULIERS.

Les grands deuils sont ceux qui se partagent en trois temps : la laine, la soie noire, et le petit deuil ou les habits coupés. On ne porte le grand deuil que pour père, mère, grand-père, grand'mère, mari, femme, frère et sœur.

Les deuils ordinaires ne se partagent qu'en deux temps : le noir et le blanc. Ils se portent pour les oncles, tantes, cousins-germains, oncles à la mode de Bretagne, et cousins issus de germains.

GRANDS DEUILS. *Pour père et mère*, six mois.

Habillement des dames.—Les six premières semaines, vêtement de laine noire Les trois premières semaines, coiffure et fichu de crêpe noir; les trois semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni d'effilé uni.

Les six semaines suivantes, vêtement de soie noire. En hiver, le pou de soie; en été, le taffetas. Les coiffures et garnitures en crêpe blanc, garni d'effilé.

Les trois derniers mois, le blanc uni ou le noir et blanc.

Habillement des hommes. — Les six premières semaines, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires et la cravatte. Les six semaines suivantes, l'habit de drap avec les boutons, les bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent, un ruban noir à l'épée. Les trois derniers mois *en habit;* l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, les bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour grand-père et grand'mère, quatre mois et demi.

Habillement des dames. — Le premier mois, le vêtement de laine noire; les quinze premiers jours, coiffure et fichu de crêpe noir; les quinze jours suivans, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni. Les six semaines suivantes, habit noir de soie. En hiver, le pou de soie; en été, le taffetas; les coiffures et garnitures en crêpe, garni d'effilé. Les deux derniers mois, petit deuil en noir et blanc.

Habillement des hommes. — Le premier mois, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les boucles de souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires, la cravatte. Les six semaines suivantes, l'habit de drap, avec les boutons, les bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent; un ruban noir à l'épée. Les deux

derniers mois, *en habit;* l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent les bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour un mari, un an et six semaines.

Les trois premiers mois, vêtement de laine pendant les six premières semaines, coiffure et fichu de crêpe noir; pendant les six semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc. Les six mois suivans, en soie noire; en hiver, le pou de soie, en été, le taffetas. La coiffure en crêpe blanc, garni d'effilé. Les trois autres mois, en noir et blanc, et les six dernières semaines, en blanc uni.

Pour une femme, six mois.

Les six premières semaines, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires et la cravatte. Les six semaines suivantes, l'habit de drap noir avec boutons, bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent, le ruban noir à l'épée. Les trois derniers mois, petit deuil. *En habit*, l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour frère et sœur, deux mois.

Habillement des dames. — Les premiers quinze jours, vêtement de laine noire, la garniture de crêpe, etc. Les quinze jours suivans, vêtement de soie noire, pou de soie l'hiver; le taffetas l'été. Le dernier mois, petit deuil.

Habillement des hommes. — Les quinze premiers jours, l'habit de drap noir sans boutons, etc. Les quinze jours suivans, l'habit avec les boutons, etc.

Le dernier mois, petit deuil.

DEUILS ORDINAIRES.

Dans les deuils ordinaires, les femmes peuvent porter les diamans; les hommes peuvent porter l'épée et les boucles d'argent.

Pour oncles et tantes, trois semaines.

Habillement des dames. — Les quinze premiers jours, la soie noire, etc.

Les derniers jours le petit deuil.

Habillement des hommes. — Les quinze premiers jours, habit noir en drap, etc.

Les derniers jours, petit deuil.

Pour cousins-germains, quinze jours.

Habillement des dames. — Les huit premiers jours, en soie noire, etc. (ou noir et blanc). Les sept derniers jours, petit deuil.

Habillement des hommes. — Les huit premiers jours, habit de drap noir, etc. (ou noir et blanc). Les sept derniers jours, petit deuil.

Pour oncles à la mode de Bretagne, onze jours.

Habillement des dames. — Les six premiers jours, en soie noire (ou noir, blanc, etc.) Les cinq derniers jours, petit deuil.

Habillement des hommes. — Les six premiers jours, habit de drap noir, etc.

Les cinq derniers jours, petit deuil.

Pour cousins issus de germain, huit jours.

Habillement des dames. — Les cinq premiers jours, en soie.

Les trois derniers jours, en petit deuil.

Habillement des hommes. — Les cinq premiers jours, en drap noir, etc.

Les trois derniers jours, le petit deuil. Les fonctionnaires en costume et les militaires en uniforme, portent un crêpe au bras et à l'épée. Les ecclésiastiques portent un crêpe au chapeau.

Entreprise des Inhumations et Pompes funèbres de la ville de Paris, rue du Pas-de-la-Mule, n. 1.

MM. *les Entrepreneurs*, à l'Entreprise.

Cette Entreprise réunit dans son local tous les objets relatifs aux Pompes funèbres.

Il y a près cette Entreprise un Ordonnateur-général, nommé par M. le Préfet. Il est chargé de surveiller toutes les opérations de l'Entreprise.

TABLE DES MATIERES.

Académie Française ; — des Inscriptions et Belles-Lettres ; — des Sciences ; — des Sciences morales et politiques ; — des Beaux-Arts (*Voy.* Institut).
— de l'Industrie, 878
— royale de Médecine, 706
— royale de Musique, 716 (*Voy.* Opéra).
Académies, 152, 412, 846 (*V.* départ. de l'Inst. publ., Université).
Activité (Cadre d'), 582, 591 (*Voy.* Armée).
Adjudans de place 597 (*Voy.* divis. milit.).
Administration (*Voy.* — Contributions indir. ; — Cultes ; — Domaines ; — Douanes et Sels ; — Enregistrement ; — Forêts ; — Lignes télégraphiques ; — Loterie ; — — Octroi, — Officiers d' ; — Ouvriers d' ; — des Trois Ponts ; — Postes ; — Revenus publics, Tabacs).
— des biens personnels de S. A. R. le Duc d'Aumale, 58
Administrations industrielles ; 881
Affaires étrangères (Départ. des), 107 (Bureaux : Protocole ; *Directions* politique, commerciale et contentieuse ; Archives et chancelleries ; — Comptabilité).
Agence des Aff. étrang. à l'Intérieur, 106
— du Trésor public, 162
Agens comptables (*Voy.* Hôpitaux, Hospices, Officiers d'admin., Campement).
— de Change, 728 ; 887
Agréés près le Tribunal de Commerce, 775
Agrégés (*Voy.* Colléges, Facultés).
Agriculture, 136 (*V.* Conseil d', Société d').
Aides-de camp du Roi, 51 (*V.* Maison du Roi).
— du Prince Royal, 53
Alger (Régence d') 120, 121 (*V.* Guerre).
Ambassadeurs étrangers en France, 36
— de France à l'Etranger, 40
— Introducteur des, 39
Amérique (*Voy.* Etats-Unis).
Amirauté, 122 (*Voy.* Conseil d').
Amiraux (Corps royal de la marine), 668
Amortissement (Caisse d'), 720
Amphithéâtres d'anatomie (Hospices), 908
Anatomie comparée (*V.* Hist. Naturelle).
Angleterre. (*Voy.* Grande-Bretagne).
Anhalt (*Voy.* Confédération Germanique).
Antiquaires (*Voy.* Société).
Antiquités (Cours d'), 872
— Nationales (*V.* Départ. du Commerce).
Appréciateurs (*V.* Mont-de-Piété).
Approvisionnem. (*V.* Préf. de police), 761
Archevêchés (*Voy.* Clergé).
Architectes, 150, 742, 744 (*Voy.* Travaux, Voirie).
Architecture (*Voy.* Ecole, Travaux d').
Archives du Royaume, 151 (*V.* dép. du Com.)
— de la Couronne (*Voy.* Liste civile).
Armée, 581 (Organisation militaire).
Armes (*Voy.* Artillerie, Manufactures d').
Arrondissemens, 430, (*V.* Conseils d').
— communaux de Paris 748 (*V.* Mairies).
— (Circonscription des) de Paris, 776
— forestiers, 206 (*V.* Conservat., Forêts).
Arsenaux 650 (*Voy.* Artillerie, directeurs).
Aticles principaux du Calendrier, 1
Artillerie, 116, 649 (*Voy.* Armée, Colonies, Comité, Dépôt central d', Directeurs d', Ecoles d', Guerre, Inspecteurs, Marine, Troupes d').
— de la Marine, 123 ; 674
Arts et Métiers, 143 (*V.* départ. du Commerce, Conservatoire, Ecoles).
Arts et manufact. (*V.* dép. du Comm, Comité).
Asile royal de la Providence, 919
Asiles pour l'enfance, 913 (*Voy.* Comité).
Assises, 305 ; 319 (*Voy.* Cours royales).
Assurances (*V.* Compagnies, Courtiers).
Astronomes (*Voy.* Observatoire).
Ateliers de militaires condamnés, 666 (*Voy.* Justice militaire).
— de Précision (*Voy.* Dépôt central d'art.)
Auditeurs (*V.* Cons.-d'Etat, Cours royales).
Autriche (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Aveugles (*Voy.* Quinze-Vingts).
— Institution des Jeunes, 918
Avocats-généraux (*Voy.* Cours).
Avocats à la Cour royale de Paris, 797
— aux Cons. du Roi, et à la Cour de cass. 74
Avoués près les Cours royales, 386, 812
— près les Trib. de 1re Instance, 387, 814

B

Bade (*Voy.* Confédération germanique).
Banque de France, 725
Barbarie, 110 (*Voy.* Consuls français).
Bateaux à vapeur (surveillance des), 762
Bâtimens civils (*Voy.* Conseil, architectes).
— de la Couronne (*Voy.* Liste civile).
— *Voy.* Domaine privé.
Bâtonniers (*Voy.* Avocats).
Bavière (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Beaux-Arts, 137 (*V.* départ. du Commerce, Commission, Ecole des).
Belgique (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Belles-Lettres (*V.* Académie, Instr. publ.)
Bibliothèque du Commerce, 747

Bibliothèque de l'Université, 410
Bibliothèques publiques, 74, 153, 871
— de la Couronne, 56 (*Voy.* Liste civile).
Biens de S. A. R. Mgr. le duc d'Aumale (*Voy.* Administration).
Bois et Charbons (Prefect. de Police), 761
Boissons (Entrepôt des), 841 (*Voy.* Contributions indirect. Entrepôts).
Boîtes aux lettres, 832 (*Voy.* Poste).
Bolivia (*Voy.* Consuls, Républiques).
Bone, 120, 121 (*Voy.* Régence d'Alger).
Bouchers, 761 (*Voy.* Approvisionnement).
Boulangerie, 908 (*Voy.* Hospices).
Boulangers, 761 (*V.* Prefecture de police).
Bourbon, 689 (*Voy.* Colonies).
Bourse de Paris, 887
Brême (*Voy.* Villes anséatiques).
Brésil (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Brunswick (*Voy.* Confed. germ., Cabinets).
Bulletin des Lois, 104 (*V.* Imprim. royale).
Bureau des Longitudes, 866
Bureau central de pesage et mesurage, etc., 740 (*Voy.* Inspection).
Bureaux de bienfaisance à Paris, 909 (*Voy.* Secours à domicile).
— de Poste dans les départ. 940 (*V.* Poste).
— de Poste à Paris, 833 (*V.* Boîtes, Poste).

C.

Cabinet du Roi, 51
— de Minéralogie, 570 (*Voy.* Ponts-et-Chaussées).
Cabinets étrangers, 43
Caisse (*Voy.* Amortissement, Consignations, Dépôts).
— centrale du Trésor, 163 (*V.* Finances).
— Hypothécaire, 897
— de Poissy, 891
Calculs contenus au Calendrier, 2
Calendrier, 3
Calendrier et calculs y contenus, 3
Campement, 619 (*Voy.* Armée, Guerre).
Canaux (Compagnie des Quatre), 892
Canonniers sédentaires, 654 (*V.* Artillerie).
— garde-côtes (*Voy.* Artillerie), 654
Cantons, 430 (*V.* Justic. de paix, Départ.).
Carabiniers, 643 (*Voy.* Cavalerie).
Cardinaux du sacré Collége, 34
Carrières sous et hors Paris, 745
Cartes et Plans (*Voy.* Dépôt de la Guerre, Dép. centr. d'Artill., Ponts-et-Chaussées).
— de la Marine, 126 (*V.* Dépôt, Marine).
Cavalerie, 114, 643 (*Voy.* Armée, Ecole, Gardes nationales, Guerre).
Censeurs (*Voy.* Colléges, Compagnies industrielles, Banque de France).
Chambre des Députés, 83; ses bureaux, 99
— des Pairs, 77; ses bureaux, 82
Chambres de Commerce, 726; 747
Chandernagor, 691 (*Voy.* Colonies).
Charte constitutionnelle, 59
Chartes, 151 (*Voy.* Ecole des).
Chapitre de St.-Denis, 768 (*Voy.* Clergé).
Chasseurs, 645, 646 (*Voy.* Cavalerie).
Chefs de bataillon (*Voy.* Armée, Marine).
Chevaux de race pure (*Voy.* Haras).
Chili (*Voy.* Républiques, Consuls).
Chine, 109 (*Voy.* Consuls).
Chiourmes, 124 (*Voy.* dép. de la Marine).
Chirurgiens, 617, 934 (*Voy.* Hôpitaux, Hospices, Officiers de santé militaires).
— du Roi et de la Famille Royale, 54
Circonscription des Arrond. de Paris (*Voy.* Arrond., Justices de paix), 776
Clergé de France, 131, 271 (*Voy.* Archevêchés, Cultes).
— de Paris et de la banlieue, 765
Coches (Entreprise des), 960
Collége royal de France, 862
— royal militaire de La Flèche, 632
— Sacré (*Voy.* Cardinaux)
Colléges roy., 152, 412, 853 (*V.* Université).
— électoraux, 83 *bis*, 129, 430 (*V.* Intér.)
— communaux, 152, 412 (*V.* Académies).
— Britanniques, 867
Colombie (*Voy.* Ambassadeurs, Consuls, Républiques).
Colonels (*V.* Armée, Etats-Majors, Gardes nationales, Marine).
Colonies (Alger, la Martinique, Guadeloupe, Guyane française, îles Saint-Pierre et Miquelon, Sénégal, île Saint-Louis, Gorée, Bourbon et Madagascar, Pondichéry, Karikal, Mahé, Yanaon, Chandernagor) (*Voy.* Régence d'Alger. Délegués, Douanes, Marine), 124, 188, 683
Comité des Arts et Manufactures, 143
— pour les impressions gratuites, 104 (*Voy.* Imprimerie royale).
— consult. de l'Artillerie, 649 (*V.* Armée).
— des asiles, 913
— des fortifications, 655 (*Voy.* Génie).
— de visite des militaires infirmes ou blessés, 119 (*Voy.* Cons. de Santé).
Comités, 68 (*Voy.* Conseil-d'Etat).
Commandans de Places (*V.* Places de guerre).
Commerce, 760, 880 (*V.* Chambres, Conseils, Essayeurs, Préfect. de police, Tribunaux.)
— Départ. du — et des Travaux publics, 133 (Bureaux: *Cabinet particul.; Secrétariat général*): Expéditions et Archives; Bâtimens civils, Haras; *Administration départementale et communale*: Bâtimens départementaux, Prisons, Contentieux et communes, Hospices, Etablissemens de bienfaisance, Marchés et Foires,

Mesurage public, Voirie : *Industrie agricole et commerciale*. Commerce, Manufacture et statistique industrielle, Agriculture, Subsistances, Poids et Mesures, Etablissemens insalubres : *Beaux-Arts*, *Belles-Lettres* : Monumens historiques et Antiquités nationales. Théâtres, Journaux. Imprimerie et Librairie, Etablissemens d'utilité publique: *Comptabil. gen.*)
Commerçans (*Voy.* Notables).
Commissaires de la Marine, 677 (*Voy.* Officiers d'Administration).
Commissaires-Priseurs, 387, 818 (*Voy.* Appréciateurs, 914).
— experts près les Douanes, 145 (Minist. du Com.).
— des guerres, 593 (*Voy.* Intend. Milit).
— de Police. 755
— voyers, 763 (*Voy* Voirie).
Commission des Antiquités (*V.* Institut). 705
— des Beaux-Arts (Seine), 738
— d'indemnité aux colons, 165 (*V.* Financ.).
— pour l'inscription des chevaux de race pure, 148 (*Voy.* Haras).
— dirigeant les impressions orientales, 105 (*Voy.* Imprim. Roy.).
— de législation coloniale, 127 (*V.* Conseil de).
— supérieure de l'établissement des Invalides de la marine, 126 (*Voy.* Marine).
— des Monnaies et Médailles, 213
— des Phares. 568 (*V.* Ponts-et-Chauss.),
— de Répartition des Contrib (Seine), 746
— de surveillance (Caisse d'Amortissem, 722 ; Opéra et Conservatoire, 713).
— mixte des Travaux publ., 119 (*V.* Guerre).
— Commissions littéraires de l'Instit., 705
Commissionnaires (*V.* Mont-de-Piété).
Communes, 134; 430 (*Voy.* Départ. du Commerce, Départemens).
Compagnie des Quatre Canaux. 892
Compagnies industrielles, 891
— d'Assurances, 892 (Mutuelle, du Phénix, Générales, Royale, Union, sur la Vie humaine, du Soleil).
— départementales, 642 (*Voy.* Armée, Infanterie).
— de discipline (*Voy.* Armée, 666; Marine, 675).
Comparaison des Monnaies, Mesures et Poids étrangers avec ceux français (*V.* Rapport).
Comptabilité générale des Finances, 161
Comptables (*Voy.* Agens).
— extérieurs, du Trésor, 167 (*V.* Receveurs, Percepteurs et Payeurs des Finances).
Comptes (*Voy.* Cour des).
Comput ecclésiastique, 1
Condamnés Militaires (*Voy.* Ateliers).
Confédération germanique, 21, 44 (*V.* Cabinets, Consuls, Ministres, Puissances).
Conseil d'Amirauté, 122 (*Voy.* Marine).
— des Bâtimens civils (dép. du Comm.), 150
— des délégués des Colonies, 127, (*Voy.* Marine).
— d'Etat. 64 (*Voy.* Conseils du Roi) ; ses Bureaux, 74
— général du Commerce. 141
— général des Manufactures, 142
— Général des Mines, 569
— Général des Ponts-et-Chaussées, 606
— Royal de l'Instruction publique, 411
— des Ministres, 63 (*V.* Conseils du Roi).
— de Salubrité (*V.* Préfect. de Police). 753
— de Santé des armées, 119
— Supérieur de Commerce, 139 (*Bureaux*: Tarif et Législation; Archives commerc.; Documens étrangers et statistiques).
— Supérieur de Santé (Min. du Comm.), 145
Conseils Académiques. 412, 846
— d'Agriculture, 143 (*Voy.* Commerce, départ. du).
— d'Arrondissem. et de départem., 430
— du Roi, 63
— Généraux du Comm. et des Manuf., 141
— Généraux de départ., 428, 430, 737
— Municipaux, 429
— de Préfecture, 428, 430, 736
Conservateurs (*Voy.* Bibliothèques, Forêts, Hypothèques, Musées).
Conservatoire des Arts et Métiers, 143
— de Musique, 713
Consignations (Caisse des), 720
Consistoires (*Voy.* Israelites, Protestans).
Consulats, 107, 125 (*Voy.* Affaires étrangères, Marine).
Consuls étrangers en France, 107
— de France à l'étranger, 109
Constructions, 649 (*Voy.* Arsenaux de, Directions, Marine 677).
Contentieux (*Voy.* Administration. Direction, Ministère. = Chaque administration a des bureaux et un conseil du contentieux).
Contributions (*Voy.* Commission de répartition, Directeurs, Inspecteurs).
— payées par chaque département, 430, 564
— directes (Directeurs, Inspecteurs, Receveurs. 159, 167, 827
— indirectes (Cons. d'admin., Bureaux), 190, 192, 831
— Contrôleurs, 827, 830 (*Voy.* Contrib., Monnaies, Pesage).
Corps royal d'Etat-Major, 586 (*V.* Armée).
— de la Marine, 668 (Organis de la Marine).
Cour de Cassation, 288 (*Voy.* Justice).
Cour des Comptes, 294
Courriers pour les pays étrangers, 955
Cours (*Voy.* Antiquités, Colléges, Facultés, Langues).
— Normal primaire (Paris), 860
— royales, 300, 306 (*V.* Colonies, Justice).

Courtiers de Commerce et d'Assurances, 728, 889
Cuirassiers, 643 (*Voy.* Cavalerie).
Cultes (Admin. des), 131 (*Voy.* Intérieur).
— non Catholiques 132, 281.
Curés de Paris et Banlieue (*Voy.* Clergé).

D.

Danemarck (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Décorations (*Voy.* Ordres).
Délégués des colonies, 127 (*Voy.* Marine).
— au Conseil du commerce, 141
Départemens (Adm. gén. des), 134, 428
— Ministériels, 100 *et suiv.*
Dépôt de la Guerre, 112 (*Voy.* Guerre).
— central d'artillerie 118 (cartes et plans; musée d'artillerie; atelier de précision; modèles d'armes; bibliothèque).
— des cartes et plans de la marine, 126
Dépôts (Caisse des), 720
— d'Etalons, 148 (*Voyez* Haras).
— de remonte, 667 (*V.* Guerre, Haras).
— légal des Livress, 154, 873 (*Voy.* Bibliothèques, Départ. du Commerce).
Députés, 83 *bis*, 90 (*Voy.* Chambre des).
Dessin, 870 (*Voy.* Ecole de).
Détention (*Voy.* Maisons de, Prisons),
Dette inscrite (Min. finances), 159
Deuils de Cour et particuliers, 972
Diète Germanique, 43
Diocèses (*Voy.* Archevêchés).
Directions, Directeurs :
— des Arsenaux, d'Artillerie, 50 (*Voy.* Armée, 650; Marine, 675).
— des Constructions (*V.* Artillerie, 650; Marine, 676).
— des Contributions dir., 158, 166, 827
— des Contributions indir., 190, 194, 831
— des Douanes, 189
— de l'Enregistr. et des Dom., 174, 823
— des Monnaies (*Voy.* Hôtels), 214
— des Ponts-et-Chaussées, 566
— des Ports, 123, 679
Discipline, 666 (*Voy.* Compagnies).
Distances de Paris au chef-lieu de chaque département, 564
Divisions militaires, 596 (*Voy.* Armée).
Domaine privé du Roi, 57
Domaines, 178, 823 (*Voy.* Enregistrem.)
— de la couronne (*Voy.* Liste civile).
Douanes (*Voy.* Colonies, Directeurs, Jury).
Douanes et Sels (Administr.; *Bureaux*: Contentieux, Sels, Colonies, entrepôts, navigation; *Bureaux* de douanes, primes, tarifs), 187
Doyens (*Voy.* Facultés).
Dragons 644 (*Voy.* Cavalerie).
Droits d'entrée (*Voy.* Octroi).

E.

Eaux, 205, 744 (*Voy.* Admin. des Forêts).
Eaux clarifiées de la Seine, 960
— minérales 146, (*V.* Inspect. méd.), 761
Eclairage de Paris, 763 (*V.* Préf. de police).
Eclipses, 1
Ecole d'Applicat. du corps d'Et.-maj., 590
— d'Application du génie maritime, 681
— d'Architecture (Beaux-Arts), 868
— d'Artillerie et du génie, 662
des Beaux-Arts, 868
— de Cavalerie (Saumur), 646
— des Chartes, 151
— de Dessin pour les demoiselles, 870
— royale Forestière, 205 (*Voy.* Forêts).
— des Langues orientales, 854, 872
— gratuite de Mathémat. et de dessin, 870
— spéciale militaire (St.-Cyr), 630
— des Mines, 569
— des Mineurs, 577
— Navale de Brest, 681
— de Navigation, 681
— Normale, 411 (*Voy.* Université).
— de Peinture, 868
— de Pharmacie, 866
— Polytechnique, 664 (*V.* Guerre, Comm.).
— des Ponts-et-Chaussées, 569
Ecoles d'arts-et-métiers (*V.* dép. du Com.), 144
— d'Artillerie, 652
— Militaires (*V.* Guerre, Armée), 630
— primaires (*Voy.* Académies).
— Régimentaires (*Voy.* Artill., Génie).
— royales Vétérinaires, 148
Ecuyers du Roi, 52 (*V.* Maison du Roi).
Electeurs 83 *bis*, 430 (*V.* Collég. élector.).
Emigrés (*Voy.* Indemnité).
Encouragement (*Voy.* Société, Industrie).
Enregistrement et Domaines (Bureaux, Conseils d'admiaist., Direct, Inspect, Vérificat., Timbre, Conservat. des hypothèques, Receveurs), 178, 823
Enseignement (*Voy.* Instr. publ., Colléges, Maîtres, Maîtresses, Ecoles).
Entrepôt des boissons et huiles, 841
Entrepôts, Entreposeurs (*Voy.* Contributions indirectes, Douanes et Sels, Tabacs).
Equipages de ligne (*V.* Marine), 123, 675
— militaires, 115, 663 (*V.* Guerr., Train).
Eres principales, 1
Espagne (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Essayeurs de Commerce, 214 (*V.* Monnaies).
Etablissemens dans l'Inde, 691 (*V.* Colonies).
— de Bienfaisance (*Voy.* Commerce).
— d'utilité publique (*Voy.* Départ. du Commerce, Préfect. de la Seine et de Police).
Etalons (*Voy.* Dépôts, Haras).
Etat-Major (*Voy* Artillerie, Génie).
— général de l'Armée, 58
— Corps royal d' (*Voy.* Corps). 58

Etats-Majors, 113, 596, (*Voy.* Armée, Divisions milit., Places de guerre, Ports).
Etats-Romains (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Etats - Unis de l'Amérique septentrionale. — de l'Amérique centrale ; — Unis mexicains (*Voyez* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Ministres, Républiques).
Etrangers memb. de la Légion-d'Honn., 256
Evêchés (*Voy.* Clergé).
Experts près les Douanes (*V.* Commissaires). — près la Cour roy. de Paris, 304

F.

Facultés, 152, 412, 847 (Droit, Lettres, Médecine, Scienc., Théolog.) (*V.* Univers.)
Famille roy. de France (*V.* Puissances), 9
Fêtes mobiles, 1
Finances (départ. des), 155 (Bureaux : *Secrétariat particulier*, personnel, inspection générale des finances ; *Secrétariat général ; Contributions directes ; Mouvement général des fonds ; Dette inscrite ;* Contrôle et Contentieux : Grand livre de la Dette perpétuelle et viagère ; Transferts ; liquidation des Pensions ; Cautionnemens. *Comptabilité générale des finances :* Correspondance générale et instructions, Contrôle de la caisse centrale du trésor. *Contentieux :* Indemnité des émigrés et des colons. *Caisse centrale du Trésor* : Payeur central *Comptables extérieurs du Trésor :* Receveurs généraux et particuliers, Payeurs. *Administrations financières* : Enregistrement et Domaines, Douanes et Sels, Contributions indirectes, Tabacs, Postes, Forêts, Monnaies et Médailles, Loterie royale (*Voy.* Directeurs, Inspecteurs, Payeurs, Receveurs, etc.).
— Receveur central des (Seine), 827
— Recev. gén. et particul. des, 167, 827
Fonderies (*V.* Guerre, 651 ; Marine, 675).
Forêts, 204 (*Bureaux :* Contentieux, Chasse et Louveterie, Eaux et pêche, Ecole forestière, Arrond. forestiers, Conservateurs, Inspecteurs).
— de la Couronne (*Voy.* Liste civile).
Forges (*V.* Guerre, 651 ; Marine, 675).
Fortifications (*V.* Comité, 655, Directeurs Génie, Inspecteurs des, 655).
Fourrières, 763 (*Voy.* Voitures).
Francfort (*Voy.* Villes anséatiques).
Fusiliers, 634 ((*Voy.* Infanterie, Vétérans).

G.

Garde-des-Sceaux, 100 (*V.* Justice).
Gardes du Commerce à Paris, 776
— Nationales, 129, 578, 744, 784 (*Voy.* Intérieur, Préfecture de la Seine).
Garde municipale de Paris, 757, 795
Gendarmerie, 114, 620 (*V.* Guerre, Armée). — dans les Colonies, 629 (*Voy.* Armée).
Génie militaire, 116, 655 (*Voy.* Armée, Ecole, Guerre).
— Maritime (Officiers du), 677
Gobelins (*Voy.* Manufacture).
Gorée, 689 (*Voy.* Colonies).
Gouvernemens étrangers (*Voy.* Cabinets, Puissances, Républiques).
Graces (*Voy.* Justice).
Grand-Livre (*V.* Dette inscrite, Finances).
Grande-Bretagne et Irlande (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
— Chancellerie de la Légion-d'Honn., 261
— Voirie (*Voy.* Voirie).
Grands d'Espagne français, 270
Grèce (*Voy.* Cabinets, Consuls, Ministres, Puissances, Régences).
Greffiers (*V.* Cours, Justices-de-paix, Trib.)
Guadeloupe, 685 (*Voy.* Colonies).
Guerre (Départ. de la), 111 ; (Bureaux : *Secrétariat-général* : lois et archives, justice milit., service intérieur ; *Dépôt de la guerre* : *Direct. du personnel et des Opérations milit. :* Travaux géodésiques, Carte de France, Plans ; Statistique militaire, Mouvement des troupes, Organisation et Inspection ; Etats-majors, Recrutement, Ecoles milit., Infanterie, Cavalerie, Gendarmerie, Remonte gén. *Direct. de l'adm.* : Intendance militaire, Solde, Habillement et Campement, Vivres, Fourrages et Chauffage, Hôpitaux, Transports, Convois, Equipages et lits militaires ; *Direction des fonds* : Dépenses et Contentieux, Ordonnances, Pensions, Caisse spéciale du ministère ; *Bureaux spéciaux* : Artillerie, Génie, Régence d'Alger ; *Hôtel des Invalides ; Dépôt cent. d'artill. ; Service des poudres et salpêtres ; Commission mixte des travaux publics ; Conseil de santé des armées*).
Guyane, 687 (*Voy.* Colonies).
Gymnases militaires, 633

H.

Habillem. milit., 619 (*V.* Armée, Guerre).
Haïti (*Voy.* Républiques, Consuls).
Halles et Marches, 761 (Commerce, Ponts-et-Chaussées, Préfecture de Police).
Hambourg (*Voy.* Villes anséatiques).
Hanovre (*Voy.* Cabinets, Consuls, Ministres, Puissances).
Haras, 148 (*Voy.* départ. du Commerce).
Hesse (les diverses branches (*Voy.* Confédér germ.). — Confédération germanique (*Voy.* les diverses Branches et Duchés).
Histoire naturelle (*Voy.* Collége de France, Jardin du Roi, Muséum).

Hohenzollern (*Voy.* Confédé. germ.)
Hollande (*Voy.* Pays-Bas).
Holstein — les diverses Branches, 14, 24, (*Voy.* Consuls, Danemarck).
Hôpitaux militaires, 115, 597, 618 (*Voy.* Armée, Guerre, Marine).
— et Hospices civils 155, 744, 901 (Secours, Hôtel-Dieu, Pitié, Charité, St.-Antoine, Cochin, Necker, Beaujon, Enfans, Saint-Louis, Vénériens, Accouchemens, Enfans Trouvés, Vieillesse, Incurables, La Rochefoucauld, Orphelins, Ste.-Périne, Ménages, St.-Michel),
— Etablissemens relatifs aux, 908
Hôtels (*Voy.* Invalides, Monnaies).
Huissiers, 74, 82, 99, 293, 298, 303, 772, 774, 776, 820
Hussards, 646 (*Voy.* Cavalerie).
Hydrographes (*Voy* Ingénieurs).
Hypothèques (Conservat. des), 182, 825

I.

Impôts payés par chaque dép., 430, 564
Impressions gratuites (*Voy.* Comité).
— orientales (*Voy.* Commission pour les).
Imprimerie royale. 103
— et Librairie (*V.* dép. du Commerce), 138
Indemnité aux Emigrés, 163 (Finances).
— aux Colons de St.-Domingue, 165 (*Voy.* Commission de l').
Industrie. 135, 880 (*Voy.* Académie de l'. Départ. du Commerce, Encouragement).
Infanterie, 114, 633, 634, (*Voy* Armée, Colonies, Equipages de ligne, régim. de Marine, 679).
Ingénieurs, 571, 576 (*Voy.* Mines, Ponts-et-Chaussées).
— de la Marine (*Voy.* Génie maritime).
— au service de la Marine, 570, 680
— au service de la ville de Paris, 744
— Hydrographes, 126, 681 (*Voy.* Dépôt des cartes et plans de la Marine).
Inscription des chevaux de race pure (*Voy.* Commission pour l').
Inspections, Inspecteurs (*Voy.* Académies, Arsenaux, Artillerie, Boissons, Consistoires, Contributions directes, Enregistrement et Domaines, Forêts, Loterie, Mines, Pesage et Mesurage, Ponts-et-Chaussées, Postes, Tabacs, Université, Voirie).
— générales de la Couronne, 56
— de la Marine. 125
— génér. des Etudes, 410 (*V.* Université).
— des Eaux minérales (*Voy.* Départem. du Commerce, Préfect. de Police). 146, 761
— générale des finances, 157
— aux revues, 593 (*Voy.* Intend. milit.).
— des Monumens et Antiquités nation., 137
— généraux des fortifica., 655 (*V.* Génie).
Inspections du matér. d'Art. de la Marine. 675
— générale du Pesage, Mesurage et Jaugeage publics, 740 (*V.* Bureau central).
Institut royal, 692; — ses bureaux, 705
Institutions (*Voy.* Académies, Aveugles, Instr. publ., Maîtres, Maîtresses, Sourds-Muets).
Instruction publique, 744 (*Voy.* Académies, Colléges, Conseil royal, Ecoles, Facultés, Institutions, Pensions, Prefecture de la Seine).
— Départ. de l', 152 (Bureaux: *Cabinet du Ministre*: Personnel et Admin., Académies, Facultés, Colléges, Instruction primaire; *Comptabilité*: Fonds spéciaux, Fonds du Trésor public; *Sciences et lettres.*
Intendance générale de la Liste civile, 55
— militaire, 114, 591, 596 (*Voy.* Guerre, Armée).
Intérieur (départ. de l'—et des Cultes), 128 (Bureaux: *Cabinet du Ministre*: Dépêches télégraphiques, Affaires réservées; *Secrétariat gen.*: Personnel des fonctionn. administratifs, élections; *Police générale*: Passeports, Réfugiés étrangers, etc.; *Gardes nationales*: Organisation. Administration, Service, Discipline; *Comptabilité générale*: Dépenses secrètes: *Lignes telegraphiques*; *Cultes*: Personnel ecclésiastique, Etablissemens diocésains, Etablissemens ecclésiastiques et secours; *Cultes non catholiques.*
Interprètes, 728, 775 (*Voy.* Cours, Courtiers, Tribunaux).
Introducteur (*Voy.* Ambassadeurs).
Invalides (Hôtels des). 117 (Gouverneur et Etat-Major. Conseil d'admin., Intend. milit., Clergé, Service de santé; *Succursale. Voy.* Guerre).
— de la Marine. 124, 126 (*V.* Commission)
Israélites, 288 (*V.* Cultes non-catholiques)
Italie (Etats d'), 21 (*Voy.* Puissances).

J.

Jardin du Roi, 864
Jaugeage public, 740 (*V.* Bureau central).
Jeunes aveugles, 918
Journaux (Division des), 137 (*Voy* Comm.).
Juges (*Voy* Colonies, Tribunaux).
Jury pour l'examen des marchand. prohibées, 145 (Minist. du Commerce).
Justice (Départ. de la), 100 (Bureaux: *Secrétariat gén. et Archives*: Personnel de la magistrature et des Officiers publics et ministériels, Affaires civiles et Sceau, Affaires criminelles et Graces, Comptabilité et Pensions).
— militaire, 112, 666 (Guerre, Condamnés).
Justices de paix, 361, 77

K.

Karikal, 691 (*Voy.* Colonies).

L.

Lanciers, 645 (*Voy.* Cavalerie).
Langues orient. vivantes (Ec. des), 854. 872.
Lecteurs royaux (*Voy.* Collége de France).
Légion-d'Honneur (Membres de la), 215 (*Voy.* Grande-Chancellerie), 215
— étrangère, 642 (*Voy.* Infanterie).
Légions (*V.* Gardes nation., Gendarmerie).
Librairie (Bureaux de la) (*V.* Imprimerie).
Liechtenstein, (*Voy.* Conféd. germ.)
Lieutenans (*Voy.* Armée, Marine).
— généraux, 582, 585, 649, 655 (*V.* Armée).
Ligne (*Voy.* Equipages), Infanterie.
Lignes télégraphiques, 130 (*Voy.* Intér.)
Lippe (*Voy.* Confed germ.)
Liste civile (*V.* Intendance générale de la).
Longitudes (*Voy.* Bureau des).
Loterie royale, 212 (Bureaux, Inspecteurs).
Lubeck (*Voy.* Villes anséatiques).
Lucques (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Luxembourg (*V.* Confédération germanique).

M.

Madagascar, 689 (*Voy.* Colonies).
Mahé 691 (*Voy.* Colonies).
Maires des principales villes, 428, 431
Mairies de Paris, 748
— des arrond. de S.-Denis et de Sceaux, 752
Maison du Roi, 51
— de la Reine. 52
— du Duc d'Orléans, Prince royal, 53
— de S. A. R. Madame Adélaïde, 53
— de Refuge et de Travail, 921
— royale de Charenton, 939
Maisons d'éducation de la Légion-d'Honn. (Saint-Denis, Succursales), 262
— centrales de détention, 147
— royales (*Voy.* Palais).
Maîtres des Requêtes (*Voy.* Cons.-d'Etat).
— des Comptes (*Voy.* Cour des Comptes).
— d'institution et de pension, 858
Maîtresses d'Institution et de pension. 860
Manufacture des Gobelins, 56, 712 (*Voy.* Liste civile).
— de porcelaines à Sèvres, 56, 712 (*idem*).
— de tapisseries de Beauvais, 56, 713 (*idem*)
Manufactures, 136 (*V.* Dép. du Commerce, Comité, Conseils, Industrie, Tabacs).
— d'armes (*V.* Artill., 651, Marine, 675).
Marchandises prohibées (*Voy.* Jury).
Maréchaux de France, 581 (*Voy.* Armée)
— de camp, 583, 585, 650, 655 (*V.* Armée).
Marées (Tableau des plus hautes marées), 2
Marine et Colonies (départem. de la), 122 (Conseil d'amirauté. Bureaux : *Secrétar. gén.* : Lois et impressions, Chartes et Archives ; *Direct. du personnel* : Recrutement des équipages, officiers militaires et civils, Artillerie, Administration des équipages, Pensions et Demi-soldes ; *Direct. des ports* : Mouvemens et Correspondance générale, Travaux, Approvisionnemens généraux, Hôpitaux et Chiourmes, Matériel de l'artill., fonderies et forges de la Marine, Police de la navigation et des pêches maritimes ; *Direct. des Colonies* : Administrat., Personnel, Approvisionnemens des services militaires ; *Direction de la comptabilité, des fonds et invalides* : Comptes et Budjets, Dépenses en France, Colonies et Consulats. Invalides. Prises, Bris et Naufrages ; *Direction des Subsistances* : Adjudications, Marchés et Manutentions, Correspondance et Mouvement des denrées, comptabilité générale et Personnel ; *Inspection génér.* : Construct. navales, Travaux maritimes, Service de santé, Artillerie de la Marine ; *Conseil des Travaux de la Marine ; Dépôt des cartes et plans de la Marine ; Commission sup. des Invalides ; — contre la traite des noirs ; — de législation coloniale ; — des Délégués des Colonies*).
— Organisation de la, 668
Maroc, 110 (*Voy.* Consuls français).
Marque d'or et d'argent (Contrib. indir), 831
Martinique, 683 (*Voy.* Colonies).
Mathématiques (Ecole gratuite de), 869
Mecklenbourg (*Voy.* Cabinets, Confédération germanique, Consuls, Ministres).
Médecins, 617, 925 (*V.* Academie de Médecine, Collége, Eaux Minérales, Ecole, Facultés, Hôpitaux, Hospices).
— du Roi et de la Famille royale, 53
Ménagerie (*Voy.* Jardin du Roi).
Mendicité, 921 (*Voy.* Maison de Refuge).
Messageries royales, 953
Messagers d'Etat, 82, 99
Mesures (*Voy.* Poids et), 137, 961
Mesurage public (*Voy.* Bureau Central).
Mexique (*Voy.* Etats-Unis mexicains).
Minéralogie (Cabinet de), 570
Mines, 569, 576, 571
Mineurs, 577 (*V.* Ecole des ; Génie milit.).
Ministères. 100 (*Voy.* Départ. ministériels).
Ministres, 63 (*Voy* Conseil des Ministres, Départem. ministériels).
Ministres des Puissances étrangères ; — de France près les Puissances étrangères (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Diète, Régences).
Mobilier de la Couronne, 55 (*V.* Intendance générale de la Liste Civile).
Modène (*Voy.* Italie, Consuls).
Monaco, 108 (*Voy.* Consuls étrangers),

Monnaies (Commission et Hôtels des), 213
— françaises et étrangères, 963, 964, 968
Mont-de-Piété, 914
Monumens (*Voy.* Inspect. des).
Municipalités (*Voy.* Conseils municipaux).
Musées royaux, 56, 712 (*V.* Liste Civile).
— d'Artillerie, 118 (*Voy.* Dépôt Central).
— monétaire, 218
Muséum d'Histoire Naturelle, 864
Musique (*Voy.* Opéra, Conservatoire),
— du Roi, 54

N.

Naples (*Voy.* Deux-Siciles).
Naturalistes (*Voy.* Jardin du Roi).
Naufrages et Bris, 125 (*Voy.* Marine).
Navigation, 188, 681 (*Voy.* Ecole de Douanes et sels; Ponts-et-chaussées).
— de la Seine, 760 (*V.* Préfect. de police).
Nassau, (*Voy.* Ambassadeurs. Confédération germ.).
Nettoiement de Paris, 763 (*Voy.* Préfect. de police).
Notables Commerçans, 880 (*Voy.* Tribunaux de commerce).
Notaires, 387, 809
Nourrices (Bureau des), 908

O.

Observatoire (*Voy.* Bureau des longitudes).
Officiers publics et ministériels, 385, 809 (*Voy.* Agens de change, Avoués, Commissaires-priseurs, Courtiers, Huissiers, Notaires).
Officiers d'ordonnance (*Voy.* Maisons du Roi et du Prince royal).
Officiers généraux et supérieurs, 582
— attachés à L. L. M. M. et aux Princes et Princesses de la famille royale. 51, 595
— d'Administration, 618, 677 (*V.* Hôpitaux, Marine).
— de Santé militaires, 617 (*V.* Hôpitaux).
— de Santé de la marine, 680
Octroi de Paris, 841
— Tarif des Droits d', 842
Oldenbourg, (*Voy.* Confédération germanique.)
Opéra, 716
Oran, 120, 121 (*Voy.* Régence d'Alger).
Ordre (*Voy.* Légion-d'Honneur).
Ordres étrangers (Français décorés d'), 264
Orléans (*V.* Maison de S. A. R. le Prince royal).
— (*Id.* de S. A. R. Madame Adélaïde d').
Orphelins de juillet, 129
Ouvriers d'administration (*V.* Infanter.), 642
— d'Artill. (*V.* Armée. 654; Marine, 674).
— du Génie, 661 (*Voy.* Troupes du Génie).
— du Train des équipages, 663

P.

Pairs de France, 54 (*Voy.* Chambre des).
Palais royaux, 54
Pape (*Voy.* Rome).
Papier timbré (Bur. de), à Paris, 825
Parme (*Voy.* Italie, Consuls).
Parcs, 660 (*Voy.* Artillerie, Train).
Parquets (*Voy.* Agens de change, Cours, Tribunaux).
Passeports, 129, 760 (*Voy.* Police).
Pasteurs protestans (*Voy.* Protestans).
Payeurs extérieurs du Trésor publ., 175
Pays-Bas (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Pêche (*Voy.* Administration des Forêts).
Pêches maritimes, 124 (*Voy.* Département de la marine).
Peinture (*V.* Acad, Ecole des Beaux-Arts).
Pensions (*Voy.* Maîtres, Maîtresses).
Percepteurs des finances, 167, 829
Pérou (*Voy.* Républiques, Consuls).
Pesage et Mesurage publics (Insp. du), 740 (*Voy.* Bureau central, Départ. du Comm).
Pharmacie (Ecole de), 866
— centrale, 908 (*Voy.* Hospices).
Phares (*Voy.* Commission des), 567
Pharmaciens (*Voy.* Hôpitaux, Hospices, Officiers de santé militaires).
— de Paris et banlieue, 935
Pionniers (*Voy.* Discipline). 665
Place de Paris (État-Major de la), 597
Places de Guerre. 613
Poids et Mesures, 137, 762 (*Voy.* Départ. du Comm., Préf. de police).
— nouveaux et anciens, 961
Police du royaume, 129 (*Voy.* Intérieur).
— Commissaires de, 757
— municipale de Paris, 757, 764
— de sûreté, 758
Pologne (*Voy.* Puissances, Consuls).
Pompes funèbres (Entreprise des), 974
— à incendies (*Voy.* Sapeurs-Pompiers).
Pondichéry, 691 (*Voy.* Colonies).
Pontonniers. 653 (*Voy.* Artillerie).
Ponts (Administ. des 5) (*Seine*), 891
Ponts-et-Chaussées. 566, 741 (*V.* Départ. du Commerce, Conseil général, *Bureaux*: Personnel, Routes, Canaux. Ponts, Chemins de fer, Grandes Voiries, Phares, Digues. Bacs. Cours d'eau, Mines. Service de l'inspection, services ordinaire et extraordinaire. Ecole des Ponts-et-chaussées, des Mines, des Mineurs, Cabinet de minéralogie).
Population des départem. et arrondissem., 430
Ports (Directions des), 123, 679
— (États-Majors des), 679
Portugal (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Poste aux chevaux à Paris, 203
Postes, 282, 852 (*Voy.* Conseil d'administ., Taxe des lettres, Courriers, Estafettes, Envois d'argent).

Postes (Bureaux de), 94*
— pour l'Etranger, 964
Poudres (*Voy.* Contributions indirectes).
Poudres et Salpêtres (Poudreries; Raffineries; Commiss. et Inspect.; Élèves), 118, 651
Préfecture du départem. de la Seine, 736 (Conseil général du départem., Bureaux: *secrétariat*: Commission, Conseil de Préfecture des beaux-arts, des pensions, Comptabilité, Vérificateurs; Commission des voies et moyens. 1re *Division*: Etat civil et politique, Administration communale, Inspection du pesage, jaugeage et mesurage publics, Inspection des carrières. 2e *Division*: Grande Voirie, Ponts-et-chaussées, Travaux publics, Eaux de Paris, Carrières. 3e *Division*: Instruction publique, Hospices et Hôpitaux, Garde nationale, Recrutement, Tontines. 4e *Division*: Réparti ion, Recouvrement et contentieux des Contributions directes et Domaines).
— de Police, 753 (Bureaux: *cabinet*: Affaires confidentielles, Rapport au Roi et au ministre, Correspondance politique. Police municipale. *Secrétariat général*, Ordre général, Personnel, Archives, Bâtimens et Petite voirie; Comptabilité, Caisse. Police des théâtres et des lieux publics; Hôtels garnis et livrets, Passeports, Ports d'armes; Etablissemens dangereux et insalubres; Etat sanitaire, Conseil de salubrité. Eaux minérales; Police de santé, Hospices, Prisons; Approvisionnement, Commerce, Boissons, Navigation, Petite Voirie, Nettoiement, Eclairage, Poids et mesures, Voitures, Police du roulage, Carrières, etc).
Préfectures et Sous-Préfectures, 430
Préfets, 128, 430, 564 (*Voy.* Intérieur).
— maritimes, 673
Présidens (*Voy.* Commissions, Conseils, Consistoires, Cours, Tribunaux).
Prévoyance (*Voy.* Société).
Princes et Princesses de l'Europe, 9 (*Voy.* Puissances).
Prises (*Voy.* Marine).
Prisons, 762 (*Voy.* Maisons de détention, Préfect. de Police).
Procureurs généraux (*Voy.* Cours).
— du Roi (*Voy.* Tribunaux).
Professeurs (*Voy.* Académies, Colléges, Cours, Ecoles, Facultés, Jardin du Roi).
Protestans (Luthériens, Calvinistes), 281 (*Voy.* Cultes non catholiques).
Provinces-Unies de Rio-de-la-Plata (*Voy.* Consuls, Républiques).
Prusse (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Puissances étrangères, 9

Q.

Quatre canaux (*Voy.* Compagnies des).
Quatre-Temps, 1
Quinze-Vingts (Hôpital des), 916
Questeurs (*Voy.* Chambre des Députés).

R.

Raffineries (*Voy.* Poudres et Salpêtres).
Rapport du franc à la livre tournois, 963
— de la livre tournois au franc, 964
— des anciennes aux nouvelles mesures, 962
— des Poids, Mesures et Monnaies étrangeres à celles de France, 968
Receveur central (Seine), 829
Receveurs, 167, 192, 829 (*Voy.* Contributions indir., Enregistrement et Domaines, Finances, Tabacs).
— Entreposeurs, Recev. principaux, 192 (*Voy.* les Contributions indirectes).
Recrutement, 114, 123, 629, 744 (*Voy.* Armée, Guerre, Marine).
Recteurs (*Voy.* Académies).
Référendaires au Sceau de France, 103
— à la Cour des Comptes, 296
Régence d'Alger (*Alger*, *Bone*, *Oran*), 120
Régences, 43 (*Voy.* Puissances, Cabinets).
Régisseurs des manuf. de tabac, 191
Régimens de la Marine, 676
Remonte générale, 113, 148, 667 (*Voy.* Armée, Guerre, Haras).
Remplacement (Cadre de), 593 (*Voy.* Intend. militaire).
Républiques, 33
Réserve (Cadre de), 585, 669 (*Voy.* Armée, Corps royal de la marine),
Résidences royales, 54 (*Voy.* Palais).
Reuss (Confed. germanique).
Revenus publics (Administration des), 155
Rome (*V.* Cardinaux, Etats-Romains).
Russie (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).

S.

Sacré-collége (*Voy.* Cardinaux).
Saint-Cyr (*Voy.* Ecoles militaires).
Saint-Louis, 689 (*Voy.* Colonies).
Saint-Pierre et Miquelon 688 (*V.* Colonies).
Saisons, 1
Salines de l'Est (Régie des), 725
Salubrité (Conseil de), 753
Sapeurs-Mineurs (*Voy.* Génie militaire).
Sapeurs-Pompiers (Corps des), 796
Sardaigne (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Saxe (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Diète, Puissances).
— (Duchés de), (*Voy.* Confédération germanique, Cabinets, Consuls).
Sceau de France, 101 (*Voy.* Justice, Référendaires).

Sciences, 161 (*Voy.* Académie des, Dép. de l'Instruct publ., Facultés, Sociétés).
Schwartzbourg (*Voy.* Confed. germ.).
Sculpture (*V.* Académie, Ecole des Beaux-Arts).
Secours à Domicile, 909 (*Voy.* Bureaux de bienfaisance).
Secrétaires généraux de Préfecture, 128, 430, 736, 753 (*V.* Préfectures, Intér.).
Sels, 187 (*Voy.* Douanes, Entrepôts).
Seminaires, 767 (*Voy.* Clergé de Paris).
Sénégal, 688 (*Voy.* Colonies).
Service ordinaire et extraordinaire (*Voyez* Cons.-d'Etat, Ponts-et-Chauss., Mines).
Siciles (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Société Royale d'Agriculture. 875
— royale des Antiquaires. 874
— de Géographie, 874
— de Géologie, 877
— de Statistique universelle, 879
— pour l'encouragement de l'industrie nationale, 898
— de Médecine-Pratique. 938
— Médico-Philanthropique, 924
— Philanthropique, 915
— de Prévoyance, 924
— de la Providence, 920
Sociétés Maternelles de France, 922
— de Bienfaisance, 914
Sourds-Muets (Institution des), 917
Sous-Préfectures des départemens. 430; 747
Sous-Prefets, 128, 430 (*Voy.* Intérieur).
Statistique des départemens, 430, 736
Subsistances milit., 115, 618.
— de la marine, 124. 679
Succursale des Invalides, 117 (*V.* Invalid.)
Suède et Norwége (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Suisse (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Républiques).
Synagogues (*Voy.* Israélites).
Syndicats, 761 (*Voy.* Bouchers, Boulanger. Voitures).

T.

Tabacs (Administ. des); Conseil d'administr., Insp. des —, Régisseurs des manufactures de —). 191, 851
Tarif des pièces d'or et d'argent, 966
Télégraphes, 130 (*V.* Lignes télégraph.).
Théâtres, 137 (*Voy.* Dép. du Commerce).
— Royaux : Académie royale de musique, Théâtre-Franç., Opéra-Com., théâtre Italien et Anglais, Odéon), 716
Timbre, 181, 825 (*Voy.* Enregt. et Dom)
Tontines, 745
Toscane (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Italie).
Train des Parcs d'Artillerie, 654
— des Equipages militaires, 663
Train du Génie (Troupes du génie), 660
Transits (*Voy.* Douanes et sels).
Transferts (*Voy.* Dette inscrite).
Transports milit., 115 (*V.* Guerre, Train).
— publics (Messageries, Coches), 943
Travaux publics (Ministère des), 133
Travaux publics, 150, 743 (*Voy.* Architectes, Conseil des bâtimens civils).
— Commiss. mixte des, 119 (*Voy.* Guerre).
— de la Marine. 126 (*V.* Conseil des).
Trésor public (*Voy.* Caisse centrale).
— de la Couronne (*Voy.* Liste civile).
Trésorier de la ville de Paris, 746
Trésoriers des Invalides de la marine, 682
Tribunal de Police Municipale, 764
Tribunaux de première Instance, 319, 769 (*Voy.* Colonies, Justice).
— de Commerce, 351, 774
— Maritimes, 680
Troupes (*Voy.* Armée, Artillerie 653, Génie 659, Marine 674).
Turquie (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).

U.

Université de France (Cons. roy. de l'Instr. publiq., Inspect. des études, Ecole norm., Facultés et Colléges, Institutions et Pensions, 410 (*Voy.* Instruction publique).
Urugay (*Voy.* Consuls, Républiques).

V.

Vérificateurs, 178, 823, 822 (*Voy.* Enregistr. et Domaines, Postes).
— des poids et mesures. 765
Vérification des marchandises présentées aux Douanes (*Voy.* Experts).
Vétérans. 633 (*Voy.* Infanterie).
— Gendarmes, 628 (*Voy.* Gendarmerie).
Vétérinaires (*Voy.* Ecoles).
Vicaires-généraux (*Voy.* Clergé).
Villes anséatiques (Brême, Francfort Hambourg. Lubeck) (*Voy.* Ambassadeurs Cabinets, Consuls).
Visites des militaires infirmes ou blessés (*Voy.* Comité).
Vivres de la Guerre, 11
Voies et moyens, 739 (*Voy.* Commission)
Voirie, 747, 765 (*Voy.* Préfectures de la Seine et de police, Ponts-et-Chauss).
Voitures de place, 763 (Préfect. de police)
Voltigeurs corses, 628 (*Voy.* Gendarmerie)

W.

Waldeck (Confed. germ.).
Wurtemberg (*Voyez* Cabinets, Consuls, Ministres, Puissances).

Y.

Yanaon, 691 (*Voy.* Colonies).

Z
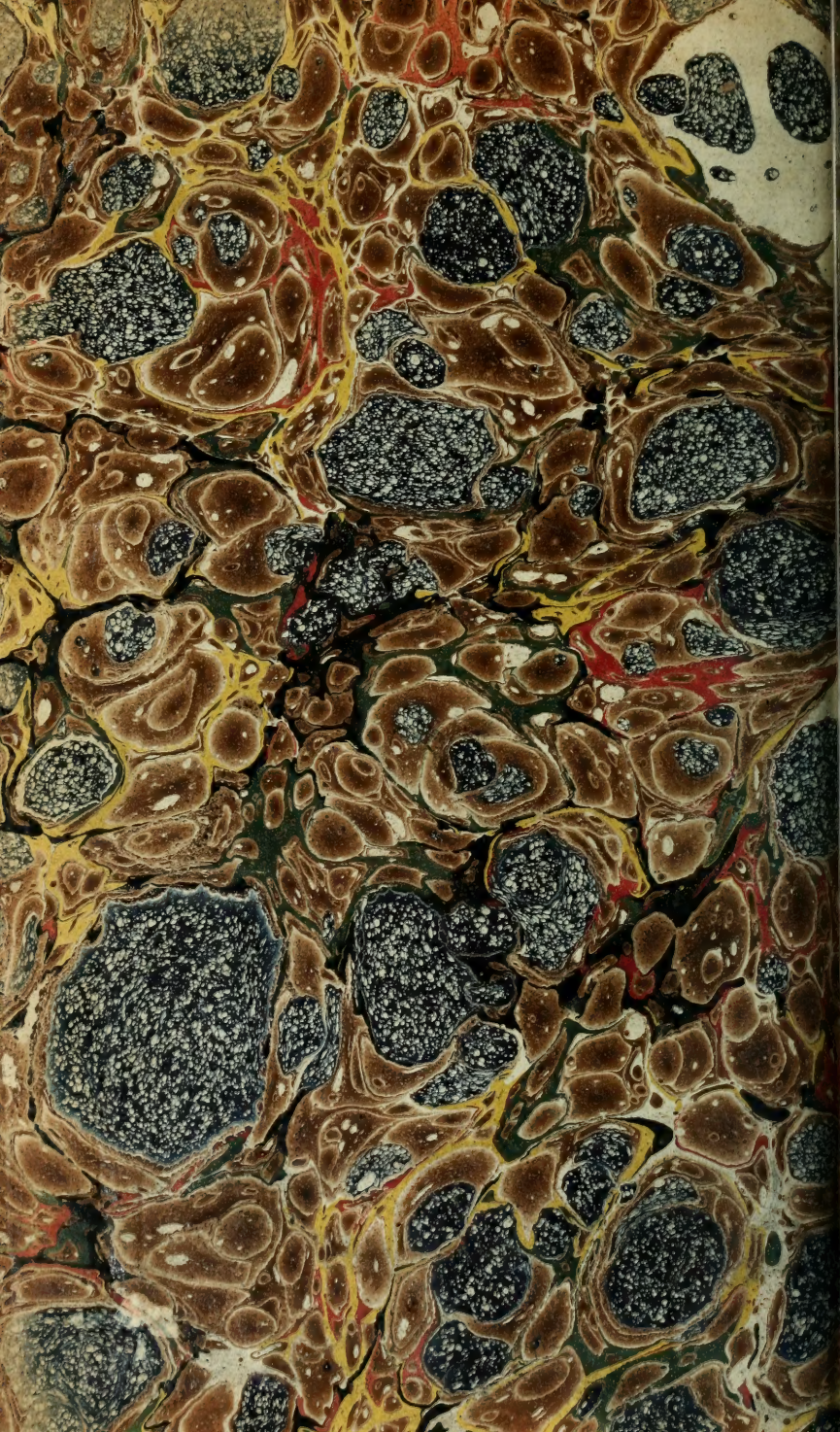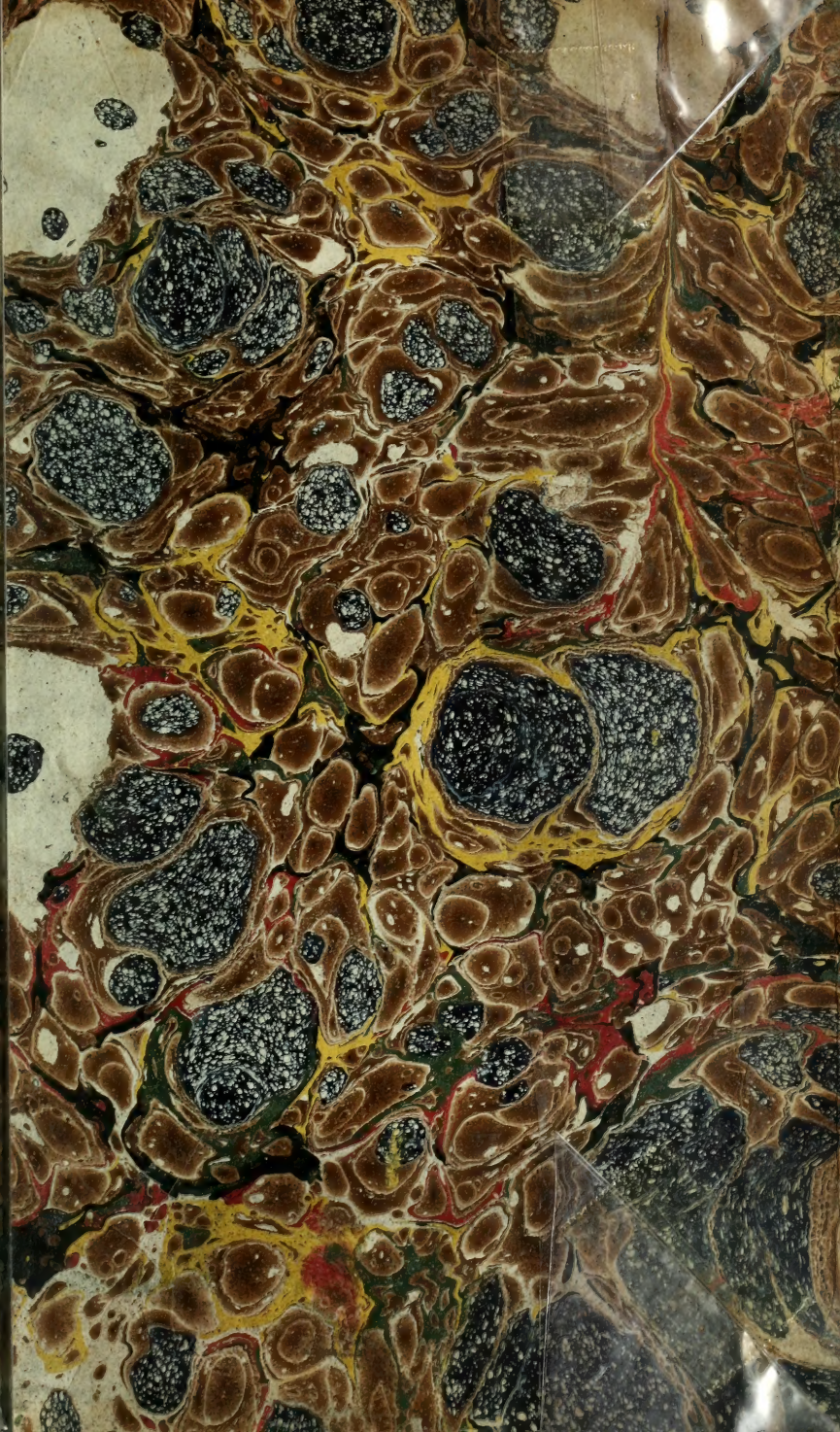
Zouaves, 642 (*Voy.* Légion étrangère).